COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DEUXIÈME SÉRIE.

Par arrêté du 22 janvier 1877, le Ministre de l'Instruction publique, sur la proposition de la Section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, a ordonné la publication de la *Correspondance de Chapelain,* éditée par M. TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant du Ministère.

M. MARTY-LAVEAUX, membre du Comité, a suivi l'impression de cette publication en qualité de commissaire responsable.

LETTRES

DE

JEAN CHAPELAIN,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

PUBLIÉES

PAR PH. TAMIZEY DE LARROQUE,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
ET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

TOME SECOND.

2 JANVIER 1659-20 DÉCEMBRE 1672.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIII.

LETTRES

DE

JEAN CHAPELAIN.

I.

A M. HEINSIUS,

SECRÉTAIRE LATIN DE MESSIEURS DES ESTATS,

À LA HAYE [1].

Monsieur, j'ay si long temps différé la response que je devois à vostre lettre du 28 novembre, que j'ay eu le loysir d'en recevoir une seconde du 19 du mois suyvant, mais ce delay ne venoit pas de paresse, et n'a esté causé que par l'opinion de voir arriver de jour en jour Mr le marquis de Montauzier [2], lequel vous vouliés sçavoir à Paris avant que de luy respondre. Enfin nous l'avons icy, et je vous puis assurer qu'il ne fut jamais en meilleure santé ni avec plus de chaleur pour tout ce qui vous regarde. Je luy ay fait voir l'endroit où vous me parlés de luy si tendrement et la raison qui vous a obligé à ne luy pas dedier ce posthume chronologique de Vossius [3]. Vous croirés bien, sans que je vous le jure, qu'il a receu l'un et l'autre comme de particuliers tesmoignages de vostre amitié de laquelle il se tient le plus riche et le plus heureux du monde [4]. Quant à vostre lenteur dans le commerce épistolaire, n'en ayés aucun remords à mon égard, car encore que je ne l'exerce avec personne plus volontiers qu'avec vous, il est pourtant vray que jamais vostre silence ne me donne de peine et que ce qui me fait souhaitter de vos lettres est purement pour avoir plus de certitude de vostre bonne disposition et du bon estat de vos affaires, sans meslange d'autre interest que celuy là. Il est vray que je ne puis ignorer ces deux choses sans inquiétude, et que je ne croy pas les bien sçavoir quand je les sçay par d'autres que par vous.

[1] Cette lettre est la première du volume 1887 du Fonds français (Nouvelles acquisitions). Nicolas Heinsius, dont il a été déjà question dans le tome Ier des *Lettres de Chapelain* (p. 247), était, à cette époque, âgé de trente-neuf ans révolus. Il avait perdu son père, Daniel Heinsius, le 25 février 1655. Rappelons que Chapelain, au moment où se rouvre pour nous sa correspondance, avait soixante-trois ans depuis le 5 décembre 1658.

[2] Le marquis de Montauzier venait d'atteindre sa quarante-huitième année (6 octobre 1658). On sait qu'il était, depuis le 13 juillet 1645, l'heureux époux de Julie Lucine d'Angennes.

[3] Gérard-Jean Vossius était mort à Amsterdam le 17 mars 1649, à l'âge de soixante-douze ans. L'ouvrage posthume dont veut parler Chapelain est l'*Isagoge chronologicæ sacræ* (la Haye, 1659, in-4°).

[4] Nicolas Heinsius était venu à Paris, en 1645, pour étudier les manuscrits de Claudien et d'Ovide, et il y avait été très bien accueilli par le marquis de Montauzier, auquel il témoigna sa reconnaissance en lui dédiant un recueil de poésies latines (*Elegiarum liber*, Paris, 1646, in-4°).

La première fois que vous aurés la bonté de me donner de vos nouvelles, je vous prie de n'oublier pas l'article de vostre employ en qualité de secrétaire latin de M^rs des Estats, lequel Mr Huggens[1] m'a rendu douteux, en me mandant qu'il n'avoit point ouy dire qu'on vous l'eust offert, quoyque par vostre penultiesme j'aye sujet de croire que l'avis qu'on m'en avoit donné est certain, lorsqu'en vous excusant sur vos infirmités et vos embarras domestiques d'avoir tant tardé à me respondre, vous me dittes : *hac de causa denique non admisi hactenus oblatam capessendi in republica muneris oportunitatem.*

Je vous suis infiniment redevable de tout le bien que vous dittes de moy à M^r le P[résident] de Thou[2] en vos entretiens et de l'avis de l'obligeante manière avec laquelle il reçoit vos bons offices en y respondant si favorablement qu'il fait. Il se souvient de mon ancienne servitude et me considère comme une possession qui luy est toute acquise et vous sçavés qu'on aime naturellement ce qu'on croit à soy.

Pour Mr Bigot[3], il est digne de tous les éloges que vous luy donnés et il a cela par dessus Mr Menage et par dessus moy, qu'il est plus soigneux que l'un d'entretenir bonne correspondance avec ses amis, et qu'il est mieux informé que l'autre de ce qui se passe dans la république des lettres, qui sont deux qualités fort propres à le faire chérir de vous[4].

La seule chose que je vous puis apprendre de nouveau sur cette matière, c'est que M^r le Prieur[5], celuy des nostres qui a escrit contre le livre des Preadamites[6], est principalement attaché à l'édition des vieux glos-

---

[1] C'était le frère de Constantin Huygens, seigneur de Zuylichem, personnage dont nous avons plusieurs fois rencontré le nom dans le tome Ier des *Lettres de Chapelain* (notamment p. 213). Christian Huygens naquit à la Haye le 14 avril 1629 et mourut le 8 juillet 1695. Constantin fut littérateur et homme d'état. Christian s'occupa avec éclat de physique, de géométrie et d'astronomie. On sait qu'il fut membre de notre naissante Académie des sciences et qu'il habita pendant une quinzaine d'années consécutives la ville de Paris.

[2] Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslai, président aux enquêtes du Parlement de Paris, était fils de Jacques-Auguste de Thou, l'illustre historien, et de sa seconde femme, Gasparde de la Chastre. Il avait été nommé ambassadeur à la Haye en 1657. On l'a quelquefois appelé l'abbé de Thou, parce qu'il possédait l'abbaye de Bonneval. Cet abbé commendataire se maria deux fois (1° avec Marie Picardet; 2° avec Renée de la Marzelière), eut un fils et deux filles et mourut à Paris le 26 septembre 1677.

[3] Émeric Bigot, un des plus savants hellénistes du XVIIe siècle, naquit à Rouen en octobre 1626 et mourut dans la même ville le 18 décembre 1689. Le *Moréri* rappelle qu'«on mettoit à la tête de ses amis Nicolas Heinsius et Gilles Menage». Bigot n'a pas été moins célèbre comme bibliophile que comme érudit, et sa bibliothèque était des plus précieuses. M. Léopold Delisle a consacré, dans le *Cabinet des manuscrits* (t. I, 1868, p. 322-329), un intéressant chapitre à la magnifique collection formée par les Bigot, et principalement par le père d'Émeric, doyen de la Cour des aides de Normandie, et par Émeric lui-même.

[4] Camusat (*Mélanges de littérature, tirez des lettres manuscrites de M. Chapelain*, p. 18) a reproduit très exactement ce passage. J'en dirai autant du passage suivant sur Le Prieur.

[5] Philippe Le Prieur, né en Normandie, mourut en 1680, ayant «professé plusieurs années les belles-lettres dans l'Université de Paris», selon les rédacteurs du *Dictionnaire de Moréri*, qui l'appellent «habile critique».

[6] Voir sur les *Préadamites* la notice mise en tête de *Quelques lettres inédites d'Isaac de La Peyrère à Bouilliau* (*Plaquettes Gontaudaises*, n° 2, 1878), notice où l'on trouvera un assez grand nombre d'indications bibliographiques. — L'ouvrage de Ph. Le Prieur est intitulé : *Animad-*

saires grecs recueillis et rangés avec grand soin par l'espace de quarante ans et plus par M[r] l'Abbé[1], le familier ami de Scaliger[2] et de Casaubon[3], lequel, en mourant, a ordonné que le volume seroit mis entre les mains de M[r] Menage pour le publier, ce qu'il a remis à cet honneste homme qui en est très capable, ayant assés à faire après ses propres compositions. L'ouvrage sera de deux gros volumes in-fol. et d'une utilité singulière[4].

Je suis bien aise que le négoce de la bibliothèque Mazarienne pour M[r] Bouilliau[5] se reschauffe. C'est son bien et celuy du public et Son Em[ce] y trouveroit son conte. Mais, comme vous dittes, cela ne se résoudra qu'à la venue de la Cour qui ne sera guère icy avant la fin du mois qui commence la présente année[6].

Pourveu que vous ne renonciés pas au travail illustre de la continuation de vostre histoire[7], j'en souffriray le retardement sans

---

versiones in librum præadamitarum, in quibus confutatur nuperus scriptor, et primum omnium hominum fuisse Adamum defenditur (Paris, Billaine, 1656, in-8°).

[1] *Sic* pour *Labbé*. Charles Labbé, né à Paris en 1582, mourut dans la même ville en 1657. Voir l'article que M. Weiss a consacré, dans la *Biographie universelle*, à cet érudit trop peu connu.

[2] On lit dans le *Secunda Scaligerana* (édition d'Amsterdam, 1740, p. 414) : «Labbæus escrit fort bien en grec; c'est un honneste jeune homme docte et infatigable.» Le Duchat ajoute à cet éloge la note que voici : «Charles Labbé, à qui Joseph Scaliger a adressé plusieurs de ses lettres. Voyez l'*Anti-Baillet*, part. II, § CVI, p. 127 et 128 de l'édition d'Amsterdam, 1725, in-4°.»

[3] Voir, dans le recueil des lettres d'Isaac Casaubon (*Epistolæ insertis ad easdem responsionibus, quotquot hactenus reperiri potuerunt, secundum seriem temporis accurate digestæ*, 3[e] édition, Rotterdam, 1709, in-folio), les pages 238, 239, pleines des témoignages de l'estime et de l'amitié de l'éditeur d'Athénée, de Perse, de Strabon, etc., pour l'éditeur des *Basiliques* et des *Œuvres* de P. Pithou.

[4] Je retrouve dans une note du *Menagiana* (édition de 1715, t. VI, p. 266) l'histoire complète des *Vieux glossaires grecs*, histoire dans laquelle on va voir que Du Cange fut substitué à Ph. Le Prieur : «Pierre Daniel d'Orléans, célèbre par la découverte de quelques manuscrits qui ont beaucoup contribué à illustrer la critique, est le premier qui, ayant trouvé dans la bibliothèque de l'Abbaye de S[t] Germain-des-Prez le recueil des vieilles Gloses, les copia. Turnèbe, Cujas, Joseph Scaliger et d'autres en eurent bientôt communication. H. Étienne les imprima en 1573 comme une espèce de supplément à son Dictionnaire grec imprimé l'année précédente. Vulcanius en donna une seconde édition à Leyde en 1601, plus correcte, à laquelle il joignit d'autres Gloses, et des notes sur divers endroits. Enfin Charles Labbé, avocat au Parlement de Paris, les ayant à la sollicitation de Scaliger rangées en un double ordre alphabétique fort exact, les recommanda en mourant à M. Ménage qui les remit à M. du Cange. Ce dernier, qui venoit de nous donner son incomparable Glossaire latin en 1678, les publia l'année suivante, enrichies de plusieurs remarques critiques, recueillies par un savant homme qu'il ne nomme pas [serait-ce Ph. Le Prieur?], ne s'étant pas lui-même nommé ni au bas du titre du livre, ni au devant de la curieuse préface qu'il y a mise.»

[5] Sur Ismaël Bouilliau, dont il a été déjà question dans le tome I[er] des *Lettres de Chapelain*, voir un *Document relatif à Urbain Grandier* (Paris, 1879, in-8°), document qui émane de l'ami et correspondant de Gassendi.

[6] La Cour était alors à Lyon (depuis le mois de novembre 1658). Elle y resta jusqu'au 13 janvier. Loret (*La Muze historique*, édition de M. Livet, t. III, 1878, p. 14) annonce, dans sa lettre du 1[er] février, que la Cour «depuis cinq jours est revenue». Chapelain avait donc bien deviné.

[7] Heinsius, qui songeait à donner une continuation des Annales des Provinces-Unies de Grotius, abandonna ce *travail illustre*, car on n'a de lui une seule page d'histoire.

murmure, surtout si c'est pour donner temps à vostre Ovide de se laisser voir. Nous ne sçavons point de quel volume en est l'impression et Mr le marquis de Montauzier apprehende qu'il ne soit de la petite forme[1], ce qui estant, vous n'y pourriés faire entrer guères de vos notes et de vos restitutions à la diminution de vostre gloire et au désavantage de vostre autheur. Nous vous demandons encore eclaircissement sur cela et sur le dessein de l'histoire qui vous doit occuper ensuite, sur quoy je ne puis m'empescher de vous exhorter à la constance, n'y allant pas plus de vostre interest que du mien, car j'en ay desja assuré tous nos amis habiles, et j'y ay engagé ma parole sur la vostre dont j'ay receu par avance les complimens et les applaudissemens de chacun.

Je suis de vostre avis que les Suédois sont de fort dangereux voysins, et qu'ils n'appellent guere la justice dans les résolutions de leurs entreprises, ce qui est clair et sans contredit pour la Pologne. Il ne l'est pas tant pour le Dannemarck qu'ils prétendent avoir attiré cet orage par son infidélité et sa duplicité. Quoiqu'il en soit, la gloire en est demeurée à Mrs les Estats qui se sont glorieusement signalés dans l'assistance qu'ils ont donnée en cette rencontre à leur allié qui leur doit la couronne, laquelle la seule victoire de vos armes sur celles de Suède luy a conservée[2].

J'avois bien creu malaisé d'avoir une pleine instruction de ces nouvelles descouvertes que vos gens ont fait au midy fondé sur les raisons que vostre amy vous a fort prudemment alleguées. Mais cela importe peu puisque ce n'estoit qu'une curiosité pure et une pure amour de la géographie qui m'avoit obligé à vous en importuner, et vous croyés bien que je ne suis pas homme à faire un armement pour aller despouiller vos marchands d'une conqueste si éloignée.

Ce qui importe est, s'il vous plaist, de tenir secret ce que je vous ay mandé de Mr Borel, vostre ambassadeur en France[3], car peut estre ay-je esté mal informé de ce costé là, et, en tout cas, je serois marri que ce que mes lettres vous en ont appris luy nusist auprès de ses compatriotes. Je vous supplie donc que cela soit ensevely et, si vous en avés dit quelque chose, de vouloir en affoiblir la créance auprès de ceux à qui vous en auriés parlé.

Nous n'avons point encore icy Mr Bigot

[1] Montauzier avait raison de redouter que l'*Ovide* ne parût en petit format. L'édition imprimée par les Elzeviers à Amsterdam, de 1658 à 1662, se compose de 3 volumes petit in-12. Les notes y sont très étendues. L'édition à laquelle N. Heinsius avait précédemment donné ses soins (Amsterdam, L. Elzevier, 1652) était en 3 volumes in-24.

[2] Le roi de Suède, Charles-Gustave, successeur de la reine Christine, avait fait la guerre à la Pologne en 1655 et au Danemark en 1657, 1658 et 1659. Une maladie violente l'emporta, le 23 février 1660, et amena la paix qui fut signée à Copenhague le 27 mai de la même année. Sur la guerre dont Chapelain parle en ce passage, et en particulier sur les relations du Danemark avec la Hollande, voir l'excellente *Histoire de Danemark* par C. F. Allen, traduite d'après la septième édition danoise par E. Beauvois (Copenhague, 1879, 2 vol. grand in-8°, t. I, p. 71-79).

[3] Ce diplomate est appelé Guillaume Borcel dans la *Liste des ambassadeurs, envoyés, ministres et autres agents politiques des puissances étrangères en France*, fournie par M. M.-F. Guérard à l'*Annuaire historique pour l'année 1850* publié par la Société de l'histoire de France (1849, p. 125). M. Guérard place en 1657 la venue de cet ambassadeur, qui fut remplacé, en 1660, par un simple envoyé, et qui revint à Paris, en 1662, comme un des quatre ambassadeurs extraordinaires chargés de négocier et de signer le traité du 27 avril de cette année-là.

ni par conséquent les exemplaires de Pomponius Mela de Mr Vossius [1] auquel, aussi bien qu'à vous, j'en dois un remerciment en forme dont je m'acquitteray quand je les auray receus. Cependant, faittes moy la grace de l'assurer de ma reconnoissance et de mon service.

J'ay esté bien aise de voir dans vostre lettre le jugement qu'ont fait vos sçavans de celles que feu Mr de Balzac m'a escrittes [2], et de l'avantage qu'ils leur donnent sur celles qu'il a publiées d'un stile moins convenable à ce genre d'escrire là. Ça tousjours esté mon opinion et la luy ayant tesmoignée, il avoit pris le dessein de les revoir pour les mettre en lumière et c'est le travail sur lequel il est mort. Il y en a encore de quoi faire deux volumes et l'exécuteur de son testament [3] est après à les préparer. Vous pouvés penser qu'elles ne paroistront point sans qu'elles vous soient envoyées.

On nous avoit dit le naufrage de Mr de La Plate et je ne l'avois plaint que comme homme et comme malheureux. Maintenant je le plains comme vostre ami et comme un homme de vertu, et vous plains d'une si grande perte. Les vers que vous avés consacrés à sa mémoire ne seront pas sans doute indignes de vous ni de luy et je les verray avec beaucoup de satisfaction. Cela, avec ceux que vous avés faits pour M. Rubens [4], serviront à grossir vostre recueil et à en faire un livre de juste mesure.

Mr Morus [5] a esté icy un mois ou deux sans que je l'aye veu. La veille qu'il partit pour Hollande, il passa à mon logis où je ne me rencontray point à mon grand regret. J'eusse usé de cette occasion pour vous envoyer l'Aristippe qui l'attend depuis si long temps [6]. On assure qu'il ne s'en est retourné en vos quartiers que pour prendre congé et s'en revenir à Paris occuper la

---

[1] Le *Pomponius Mela* d'Isaac Vossius, cinquième fils de Gérard-Jean Vossius, avait paru à la Haye en 1658 (in-4°). Isaac avait quarante ans quand il donna cette édition où sont souvent relevées les erreurs commises par Claude de Saumaise dans ses *Plinianæ exercitationes* (1629).

[2] *Lettres familières à M. Chapelain* (Paris, Aug. Courbé, 1656, in-8°).

[3] L'exécuteur de ce testament était Claude Girard, que l'auteur du *Manuel du libraire* (t. I, col. 631) a eu le tort d'appeler Guillaume. Claude fut l'éditeur des *Lettres familières à M. Chapelain* (auxquelles il joignit une épître préliminaire au marquis de Montauzier), des *Lettres à M. Conrart* (auxquelles il joignit une épître préliminaire audit Conrart), des *Entretiens de M. de Balzac sur divers sujets* (Paris, Aug. Courbé, 1657), etc. Mais il ne publia pas les deux volumes de lettres à Chapelain qu'il préparait pour l'impression en 1659. Ces deux volumes auraient renfermé les lettres de 1641 à 1654, année de la mort de Balzac (8 février). J'ai publié dans les *Mélanges historiques* de la présente collection (1873) les lettres écrites par Balzac à son meilleur ami depuis le 31 août 1643 jusqu'au 2 décembre 1647. Mais où sont les lettres de 1641 au mois d'août 1643 et celles de 1648 à 1654?

[4] Le grand peintre flamand, Paul Rubens, était mort le 30 mai 1640. Il s'agit là de son fils, Albert Rubens, secrétaire d'État et antiquaire, mort en 1657. On trouvera les diverses pièces dont il est ici question dans le recueil intitulé *Nic. Heinsii poemutum nova editio* (Amsterdam, D. Elzevier, 1666, in-8°).

[5] Alexandre Morus, fils d'un Écossais, naquit le 25 septembre 1616, à Castres, et mourut le 28 septembre 1670, à Paris. Ce ministre protestant, après avoir été professeur à Genève, à Middelbourg, à Amsterdam, fut nommé pasteur de l'église de Charenton en 1659. Voir dans la *France protestante* la longue liste de ses ouvrages. Bayle (*Dictionnaire critique*) le proclame «l'un des plus grands prédicateurs de son temps dans la religion réformée».

[6] L'ouvrage posthume de Balzac : *Aristippe, ou de la Cour* (Paris, Aug. Courbé, 1658).

chaise qu'on luy a procurée. Je ne sçay qui y perdra ou gagnera le plus.

Je vous félicite de cette médaille d'Ovide qu'on vous a menagé de Rome; ce sera sans doute un grand ornement à vostre edition que la graveure que vous en ferés paroistre à la teste, surtout de la main de vos admirables ouvriers.

Cette traduction françoise de Stace par l'abbé de Marolle [1] est un de ces maux dont nostre langue est affligée. Ce personnage qui a fait vœu de traduire tous les vers latins anciens et a presque desja accompli son vœu, n'ayant pardonné ni à Plaute, ni à Lucrèce, ni à Catulle, Tibulle, Properce, ni à Horace, ni à Virgile, ni à Lucain, ni à Perse, ni à Juvenal, ni à Martial, ni à Stace mesme comme vous avés veu [2]. Vostre Ovide s'en est defendu avec Sénèque le Tragique, Terence, Valer[ius] Flacc[us], Silius Italicus et Claudian, mais je ne les en tiens pas pour sauvés, et toute la grâce qu'ils en peuvent prétendre, c'est celle du Cyclope à Ulysse, c'est d'estre assassinés des derniers [3]. C'est le compagnon de Menardière [4] et le chef de la conspiration contre la Pucelle [5]. Dieu nous garde de plus mauvais garçons et d'ennemis plus redoutables! Je ne m'en suis vengé que par le mespris suyvant vostre conseil salutaire.

Tous nos amis vous baisent humblement les mains, sur tous M^r le Marquis de Montauzier; aussi bien, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 2 janvier 1659.

II.

À Mme LA MARQUISE DE SABLÉ,

À PORT-ROYAL [6].

Madame, ce n'est pas pour vous consoler de la perte que vous avés faitte de Melle vostre fille [7] que je romps un si long silence et que

---

[1] Michel de Marolles, abbé de Villeloin, naquit en Touraine, le 22 juillet 1600, et mourut à Paris le 6 mars 1681, «le plus ancien abbé et le plus infatigable, mais non le plus exact ni le plus habile auteur du royaume,» comme s'expriment les rédacteurs du *Moréri*, lesquels disent encore : «Depuis l'année 1619 qu'il donna la traduction de Lucain, jusqu'en 1681, qu'il publia l'Histoire des comtes d'Anjou, il ne cessa de travailler et de mettre au jour un nombre infini de traductions, qui ne sont pas à la vérité des plus parfaites.» Sur Marolles en général, sur ses traductions en particulier, il faut lire la très piquante Notice de M. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. XIV, p. 107-147).

[2] Voir dans le tome XXXII des *Mémoires* du P. Niceron la liste par ordre chronologique de toutes les traductions énumérées par Chapelain et de la plupart des autres productions de l'abbé de Marolles. On a là l'effrayant total de soixante-neuf publications, quelques-unes en plusieurs volumes et quelques autres dans le format in-quarto et in-folio. Encore la liste du P. Niceron est-elle incomplète!

[3] Cette vive et spirituelle tirade a été reproduite par M. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. XIV, p. 136).

[4] Sur Jules Pilet de la Mesnardière, voir, dans le tome Ier des *Lettres de Chapelain*, les lettres CCXXXII, CCCXLV, CCCXLVIII, CCCXLIX.

[5] Sur cette conspiration, voir les curieux détails donnés par M. Sainte-Beuve (*ibid.*, p. 136 et 137).

[6] Nous avons déjà rencontré le nom de la marquise de Sablé dans le tome Ier des *Lettres de Chapelain*, notamment dans la lettre CCCXLV. — Sur Mme de Sablé *à Port-Royal*, c'est-à-dire auprès de Port-Royal (dans le faubourg Saint-Jacques, où, quittant la place Royale, elle vint habiter entre 1655 et 1659), voir le livre de M. Victor Cousin (édition de 1865, p. 82-343). Il faut en rapprocher divers passages du *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, d'autant plus que ce dernier, diminuant le mérite de Mme de Sablé autant que son éloquent rival l'a surfait, nous obtenons ainsi cette vérité qui, selon le mot d'Aristote, réside dans un juste milieu.

[7] Marie de Laval, religieuse à Saint-Amand de

je vous donne la peine de lire ce peu de lignes. Dieu est vostre consolateur et celuy qui vous fortifie dans une douleur si sensible. Je le fais seulement afin que vous n'ignoriés pas la part que j'y prens très grande, aussi bien qu'à tout ce qui vous regarde et le souhait ardent que je fais que vous en soyés bien tost sinon remise, au moins soulagée, et que vous puissiés jouir de cet esprit sublime qui n'est né que pour les choses du ciel, et qu'il y a tant de temps qui s'est mis au dessus des choses humaines. Approuvés, s'il vous plaist, mon souhait et me croyés tousjours inviolablement, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce 4e janvier 1659[1].

III.

À M. VOSSIUS,

GENTILHOMME HOLLANDOIS,

À LA HAYE[2].

Monsieur, c'eust esté assés pour ma satisfaction d'estre averti par nos amis communs que je conservois ma place en vostre souvenir et que vous me contiés entre ceux qui connoissoient et honnoroient vostre merite. Je voy toustefois par le beau present que M. Bigot m'a fait de vostre part que vous ne vous contentiés pas de me tenir en vostre mémoire et que vous vouliés encore que je sceusse que vous m'aviés aussi dans le cœur. C'est ainsi, Monsieur, que j'explique vostre libéralité de laquelle je prétens bien profiter en toutes manières et pour mon honneur quand on apprendra que vous ne m'en aviés pas jugé indigne, et pour mon instruction quand je liray et reliray les excellentes choses dont vous avés enrichi l'édition d'un autheur aussi digne de vos veilles que l'est vostre Pomponius Mela[3]. Il resteroit, Monsieur, de vous en faire un remerciment proportionné à la faveur que j'ay receue et je vous le ferois sans doute, s'il n'y avoit point tant de disproportion entre la grâce et le gratifié. Vous vous payerés donc, s'il vous plaist, du simple, mais sincère tesmoignage que je vous donne icy de mon ressentiment et du désir impatient que j'ay de rencontrer une occasion où je vous puisse monstrer ma gratitude et la passion d'obtenir que vous m'avouiés, Monsieur, pour vostre, etc.

De Paris, ce 9e janvier 1659[4].

Rouen, où trois de ses parentes (sa tante et ses cousines) furent successivement abbesses, Anne de Souvré, Éléonore de Souvré et Madeleine de Souvré (*Gallia Christiana*, t. XI, col. 289 et 290). Sur la tardive et suspecte naissance de la fille de Mme de Sablé, voir les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (t. III, p. 130) et le *Commentaire* de M. P. Paris (p. 142 et 143).

[1] Je mentionnerai seulement une petite lettre de politesse adressée (f° 3, v°) à M. Girardin, «conseiller du roy en ses conseils».

[2] Isaac Vossius, fils de Gérard-Jean Vossius, naquit à Leyde en 1618 et mourut à Londres en février 1689. Isaac avait dû faire la connaissance de Chapelain quand il était venu à Paris, en 1650, acheter pour la reine Christine la riche bibliothèque du conseiller Paul Petau.

[3] Voir note 20 de la lettre I. Ajoutons que le *Pomponius Mela* de Vossius a été réimprimé en 1701, à Franeker (in-8°).

[4] Dans une lettre à Heinsius, du même jour (f° 4), Chapelain s'exprime ainsi : «Après la longue lettre que je vous escrivis la semaine passée par la voye de Mr nostre ambassadeur, je ne croyois pas vous en escrire une autre, celle-cy, et je respecte trop vos bons momens pour vous les faire perdre à la lecture de mes bagatelles... J'avois... besoin d'implorer vostre secours pour m'ayder à remercier Mr Vossius de la faveur qu'il m'a faitte... Mr Boulliau m'a confirmé ce qu'il m'avoit dit de vostre secrétariat latin de Mrs les Estats et m'a infirmé ce que vous m'avés mandé que son employ en qualité de bibliothécaire de S. Em. fust prest à se conclure.» Voir, sur la question de

IV.

A M. DE CAILLIÈRE,

GOUVERNEUR DE CHERBOURG,

À CHERBOURG[1].

Monsieur, ce n'est pas une légère perte pour moy que celle de la lettre que vous m'aviés fait la faveur de m'escrire sur les revolutions de la fortune de Mr de Neuré[2], mais vous l'avés si bien reparée par celle que je receus ces jours passés que je la conte presque non arrivée, et que j'en demeure à demy consolé. Vous pouvés penser que j'ay leu avec plaisir le bien que vous me dittes de nostre amy et la part que vous avés prise à son aventure, sachant comme vous le sçavés que je l'avois choisi entre mille pour luy procurer l'honneur qu'il a eu et le poste qu'il a occupé auprès de nos jeunes princes[3]. Mais, Monsieur, quoyqu'en ce qui s'est passé, ses ennemis ayent eu dessein de luy nuire par tant de mauvais offices qu'ils luy ont rendus et qu'en apparence il en ait ressenti des effets ruineux, je ne suis pas néantmoins de l'avis de ceux qui le trouvent malheureux pour le changement survenu en son employ, non seulement pour ce qu'il jouit desormais du port où son prétendu naufrage l'a jetté, et qu'il se peut posséder en paix luy mesme, mais encore pour ce que ce changement n'est point un naufrage pour luy et que sa fonction estant d'instruire ces jeunes princes et les ayant conduits à une raisonnable connoissance des lettres, il pouvoit honnestement cesser de leur rendre ce service, d'autant plus que ses infirmités ne

---

la bibliothèque Mazarine non confiée à Boulliau, diverses lettres écrites par ce dernier à Heinsius et insérées dans le recueil de P. Burmann : *Sylloges epistolarum a viris illustribus scriptarum*, Leyde, 1727, in-4°, t. V, p. 595, 596, 598, etc. Boulliau, dans sa correspondance avec Heinsius, parle de plusieurs des personnages mentionnés ici, notamment de Bigot et de l'ambassadeur de Thou, et il donne à Chapelain cet affectueux éloge (p. 594, lettre du 21 décembre 1657) : *Celebri illi viro, Musarum dedicato alumno, suavissimo amico nostro.*

[1] Les biographes nous apprennent que Jacques de Callière s'était attaché de bonne heure aux maisons de Longueville et de Matignon, qu'il fut gouverneur de Jacques de Goyon, comte de Torigny, lequel lui fit obtenir le commandement pour le roi dans les ville et château de Cherbourg, et qu'il mourut en 1697, investi du même commandement. Beuchot ajoute (*Biographie universelle*) que d'Alembert a quelque part appelé J. de Callière un homme d'esprit. Daniel Huet, évêque d'Avranches, l'a traité bien mieux encore, l'appelant en ses *Mémoires* un personnage accompli (p. 92 de la traduction de M. Charles Nisard, Paris, 1853, in-8°).

[2] Huet (*Mémoires*, p. 110) nous fait ainsi connaître ce mathématicien, cet astronome : «Ce qui est ridicule et à peine croyable, c'est que ces noms de Michel et Neuré qu'il s'attribuait n'étaient pas ses noms de famille, mais des noms empruntés. Nous savons, en effet, par les Miscellanées de Chevreau, qui était son compatriote et fut son condisciple, qu'il était né à Loudun, en Poitou, que son vrai nom était Laurent Mesme, qu'il prononça ses vœux dans un couvent de Chartreux, passa trente ans à Bordeaux [plutôt trois ans], qu'enfin, ennuyé de ce genre de vie et de son nom, il prit un masque, changea d'habits et vint à Paris sous le nom de Michel Neuré». D'après le *Chevræana*, c'est-à-dire les Miscellanées citées par Huet, Neuré aurait été «fils d'un gargotier d'un faubourg de la ville de Loudun.» Jacques Moisant de Brieux donne au faux Neuré les prénoms de *Marc-Antoine* dans les cinq lettres qu'il lui adressa et qui ont été imprimées dans ses *Epistolæ* (Caen, 1670, in-8°). La plupart des biographes l'appellent *Mathurin* de Neuré, notamment les rédacteurs du *Moréri*, qui, dans un article très développé, donnent les plus curieux détails sur cet ami de Gassendi.

[3] Neuré avait été chargé de l'éducation des deux fils du duc de Longueville, Jean-Louis-Charles d'Orléans, mort prêtre en février 1694,

luy permettoient plus d'y vaquer avec la mesme assiduité, et que d'ailleurs n'ayant point eu si long temps de compagnon dans sa charge il ne luy eust esté guere honneste d'y souffrir un supérieur[1]; qu'en se retirant d'auprès de leurs personnes, il ne se retire point de leur maison; que S. A. le tient tousjours au nombre des siens, luy donne un logement dans son hostel de Paris et luy maintient la pension honnorable qu'il luy a accordée avec tant de generosité, et qu'elle agrée les services qu'il se propose à luy rendre en d'autres matières glorieuses pour le Prince aussy bien que pour luy. J'ay esté bien aise, Monsieur, de vous expliquer mes sentimens sur un sujet comme celuy là pris diversement du commun selon la diversité des génies et de vous déclarer les motifs que nous avons de ne nous pas desesperer d'une si heureuse infortune.

J'ay eu de bien plus grandes occasions de douleur dans les sensibles pertes que j'ay faittes depuis trois mois de quatre des plus excellens hommes de France chacun en son genre[2]. Ce sont des playes sans remede que celles la, et pour lesquelles il n'y a point de cure non pas mesme, s'il faut ainsi parler, palliative[3]. Celle de Mlle de la Luzerne[4] est de cette nature et j'en ay plaint extrêmement tous ceux qui ont veu naistre ce soleil et qui l'ont veu mourir dans le plus beau de sa carriere lorsqu'il promettoit un jour le plus clair et le plus serain. Et pleust à Dieu que j'eusse esté en liberté de jetter quelques fleurs sur sa tombe! M. de Brieux[5], qui m'en avoit si tendrement sollicité, n'eust pas esté refusé de si peu de chose et je

---

et Charles-Paris d'Orléans, glorieusement tué au passage du Rhin le 12 juin 1672. Chevreau prétend (*Chevræana*, 1700, seconde partie, p. 294) que ce fut à la recommandation de Mme de Bourneuf, gouvernante des enfants de M. le duc de Longueville, qu'il devint leur précepteur. On voit que Chapelain s'attribue tout le mérite de l'introduction de Neuré dans l'hôtel du protecteur de la *Pucelle*.

[1] Ce supérieur était Pierre Fortin de la Hoguette. Voir les *Mémoires* de D. Huet (p. 111, 112). On trouvera une note sur ce beau-frère de l'archevêque de Paris, Hardouin de Perefixe, dans les *Mélanges historiques* de 1873, *Lettres de J.-L. Guez de Balzac*, p. 819.

[2] Parmi ces *quatre des plus excellens hommes de France*, il faut compter assurément Antoine Lemaistre, mort le 4 novembre 1658, à Port-Royal (voir la *Muze historique* de Loret, édition déjà citée, t. II, p. 553; les *Lettres de Guy Patin*, édition Reveillé-Parise, t. III, p. 98), et il faut compter peut-être le sieur de Verderonne, mort dans le même mois (*Muze historique*, t. II, p. 555). Quant aux deux autres personnages, je renonce à les indiquer même approximativement.

[3] Pour l'emploi de l'adjectif *palliatif*, Chapelain se place entre d'Aubigné et Bossuet. Le mot, du reste, était déjà en usage au XIVe siècle, comme l'a fait remarquer M. Littré (*Dictionnaire de la langue française*).

[4] Daniel Huet (*Mémoires*, p. 91) mentionne comme un poète latin éminent Antoine Garabi de la Luzerne, qui naquit en 1617 à la Luzerne, près de Coutances, et mourut en 1679, après avoir publié à Caen, en 1663, ses œuvres latines et françaises en prose et en vers. Il est probable que Mlle de la Luzerne était la fille de cet écrivain.

[5] Jacques Moisant de Brieux, né à Caen, en 1614, fut d'abord avocat au parlement de Rouen, et puis conseiller au parlement de Metz; il se retira ensuite dans sa ville natale, y fonda (1651) une académie qui devint célèbre, et y mourut en 1674. Il appartenait à la religion protestante. On s'est, de notre temps, beaucoup occupé de lui en Normandie; on a raconté sa vie, on a donné de nouvelles éditions de ses œuvres. Parmi ceux qui ont le plus contribué à rajeunir sa renommée, il faut citer M. de Beaurepaire, M. R. Delorme et M. Travers. Déjà Huet, Segrais et Bayle nous l'avaient bien fait connaître. Nous retrouverons souvent son nom dans les lettres suivantes.

me fusse honnoré en honnorant ce cercueil. Mais mes fleurs ne se trouveront pas à dire dans l'abondance de celles dont vous le couvrirés.

Quand j'auray receu vostre histoire du Mareschal de Matignon [1], je la liray avec autant d'attention que de plaisir et vous en manderay mon avis avec ma sincérité ordinaire, puisque vous le désirés, à condition toutesfois que vous n'y aurés égard qu'autant qu'il se conformera au vostre.

Pour mon amitié, il m'est si avantageux d'avoir part en la vostre, que vous pouvés y faire un fondement absolu. L'importance seroit qu'elle vous pust estre utile et que, par quelque effet considérable, je vous pusse tesmoigner que ce n'est pas seulement en paroles que je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 9 janvier 1659 [2].

V.

À M. GODEAU,

EVESQUE DE VENCE [3],

À AIX-EN-PROVENCE.

J'ay eu communication de vos harangues et de vostre lettre à nostre amy. Les premières m'ont semblé sages, sans emportement, sans bassesse, et tout à fait du sujet, de sorte que je ne suis pas surpris du bon effet qu'elles ont fait dans l'esprit des Puissances, et des civilités qu'elles vous ont attirées. Pour la suitte je la laisserois venir sans

---

[1] Ici laissons parler Camusat (*Mélanges de littérature*, p. 75) : «Cet ouvrage de M. Caillières a paru en 1661 à Paris, chez Courbé, in-folio, sous le titre d'*Histoire de Jacques de Matignon, maréchal de France, et de ce qui s'est passé depuis la mort de François premier, jusqu'à celle de ce maréchal, arrivée en 1597*. Nous avons du même auteur *le Courtisan prédestiné, ou le duc de Joyeuse, Capucin*, in-8°. Il y a eu trois éditions de cette dernière histoire, 1661, 1672, 1682. M. de Caillières étoit maréchal de bataille des armées du roi.»

[2] Le même jour, Chapelain (f° 5, v°) écrit à M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen, lui disant : «Je suis très obligé à M[e] de la Luzerne de la trop bonne opinion qu'elle a de moy en matiere de poesie, mais je le luy suis infiniment plus de ce qu'elle a bien voulu me passer pour bonnes les raisons que j'ay eues de ne pas donner à vostre prière les petites rimes que vous m'aviés demandées pour l'adoucissement de sa si juste douleur.» Il est, de plus, question dans cette lettre de M. de Caillière et de «M[r] Savary,» auteur d'un poème *de la Chasse du loup*: «Quand il rencontrera quelque commodité d'amy pour m'honorer de la communication de son Poëme, dit Chapelain, il m'obligera de la prendre pour ce que la voye de l'hostel de Longueville est la plus mal seure du monde.» [Jacques Savary, mort âgé de soixante-trois ans, le 21 mars 1670, à Caen, où il était né, est mentionné dans les *Origines de Caen*, de Huet. Adrien Baillet (*Jugement des Savans*, t. V, in-4°, p. 305) assure que «ses divers ouvrages en vers latins lui ont acquis de la réputation» et vante surtout son poème en sept livres de la chasse du lièvre, *Album Dianæ Leporicidæ*, Caen, 1655.] On voit par cette lettre que Moisant de Brieux consultait souvent Chapelain touchant les difficultés de la langue : ce dernier, en renvoyant le mémoire qui lui avait été soumis, dit à son correspondant : «Vous déciderés de mes décisions et me croirés tousjours vostre, etc.»

[3] Antoine Godeau, que nous avons laissé évêque de Grasse, était devenu évêque de Vence, ayant été obligé d'opter entre les deux sièges. On sait que Louis XIII l'avait nommé évêque de Grasse en 1636 et évêque de Vence en 1638. Après de longues démarches en cour de Rome pour obtenir l'union des deux évêchés, il prit possession du siège de Vence en 1650, comme nous l'apprend en ces termes le *Gallia Christiana* (t. III, col. 1231) : *Venciensem ergo ecclesiam elegit, et an. 1650 urbem solemniter ingressus est.* Au moment où recommence la correspondance de Chapelain avec Godeau, le prélat atteignait sa cinquante-quatrième année.

la trop esperer et sans la desesperer aussi, me conservant là dessus dans une tranquillité profonde. La Providence est plus sage que nous, et on se peut fier à elle de nostre conduitte. Je pense pourtant qu'elle se sert de nostre prudence comme d'un instrument pour operer ses desseins sur nous, et en adorant l'une je ne voudrois pas negliger l'autre. Je voy mesme que vous estes de cet avis par l'eschantillon que vous nous en donnez, en faisant rendre gorge à vostre voleur et en voyant toutes les semaines les contes de vostre despense. Feu Mr d'Espernon la voyoit tous les jours [1].

Pour le Père, Censeur de l'ouvrage [2] duquel vous voudriés mon sentiment par le menu, outre que non plus que vous je ne l'ay pas leu jusqu'au bout, il y auroit tant de choses à remarquer qu'il me faudroit plus de loysir que je n'en ay pour m'y appliquer, et quand je m'en serois donné la peine je ne sçay si vous la voudriés prendre de passer les yeux sur mes remarques et sur mes observations. Ce que je vous en puis dire en gros est qu'il s'est fait un art à sa mode, sans entendre comme il faut aux points essentiels et dans les principes veritables l'art que le philosophe en a formé et qui ne se conçoit que par des testes moins pointues que celle de la personne dont est question. Au reste, s'y estant plus attaqué à vous qu'à tout autre, et ayant eu l'imprudence de s'en expliquer où vous sçavés, il merite sans doute une touche de vostre main en temps et lieu, si ce n'est que son livre meure avant que le vostre soit né.

Portés vous bien et me croyés tousjours tout à vous.

De Paris, ce 12 janvier 1659.

VI.

À Mgr LE DUC DE LONGUEVILLE,

À ROUEN.

Monseigneur, le plan de l'ouvrage que V. A. nous demande, puisque la matière en doit estre toute historique, ne consiste pas en la simple invention, comme les matières poetiques, ni mesme en la disposition artificielle, pour plaire en suspendant l'esprit et en le surprenant. Le plan, dis-je, Monseigneur, n'est autre que l'ordre naturel, c'est à dire celui que prescrit le temps et la directe suitte des conseils et des actions. Sa beauté materielle luy viendra donc toute de son sujet et de la grandeur des choses qu'il fournira de luy mesme. Mais comme les plus excellens materiaux s'avilissent et perdent de leur prix s'ils sont mis en œuvre par des mains grossieres et par des artisans maladroits, tout l'agrement de ceux qui doivent entrer dans la composition d'un si noble ouvrage dependra de la forme qui luy sera donnée et de la delicatesse de la main qui la luy donnera. Or, Monseigneur, cette forme ne peut rien estre que le choix judicieux des entreprises et des evenemens sans en obmettre aucun de memorable ni aucun d'utile aux interests de vostre maison. Elle ne peut estre que la suite claire et reglée de ces projets et de ces succès et que le stile sage qui par sa pompe en soustienne la dignité et par ses ornemens en rende la lecture charmante.

Que s'il y a un homme en France capable de satisfaire à ces conditions par le zele, par le sens et par l'elocution, dans la langue qui est mere des autres, c'est sans doute celuy sur qui V. A. a jetté les yeux [3].

---

[1] Savait-on que le duc d'Épernon eût de telles habitudes? Probablement c'était Balzac qui avait donné ce renseignement à son ami.

[2] De quel père s'agit-il ici? Il ne faut point songer au P. Vavasseur, dont la satire : *Antonius Godellus utrum poeta?* avait paru plus de dix ans auparavant (1647).

[3] C'était Benjamin Priolo, né à Saint-Jean

Mais comme la forme suppose tousjours la matiere, et qu'il ne s'agit pas icy d'une louange ingenieuse, d'un éloge fleury, d'un éloquent panegyrique, mais d'une histoire vraye et de faits certains et averés, sans lesquels le plus beau travail du monde ne passeroit que pour un jeu d'imagination et pour une declamation spirituelle, qui ne feroit honneur qu'à l'escrivain et qui n'acquerroit aucune creance à sa matière, il sera absolument necessaire que V. A. face communiquer à cet escrivain les memoires qu'en a recueillis et dressés Mr Lescorné[1], lesquels serviront de fondement à l'édifice, et il ne le sera pas moins que M^rs de vostre Conseil mettent à part les pièces justificatives de vos prétentions afin qu'on les puisse extraire avant que de s'appliquer à travailler dessus pour ne le faire pas inutilement. De son costé, il estudiera l'histoire generale de France surtout depuis Philippes de Valois jusqu'à nos temps afin d'en prendre la teinture et y remarquer la connexité qu'il y a entre les interests de la maison regnante et la vostre et pour faire marcher ensemble dans tout son tissu les affaires publiques avec les vostres particulières. Ce qui estant revestu d'un langage masle et pur et de beautés modestes et sensées selon le genre de la bonne histoire, ne pourra que produire un ouvrage éclatant et magnifique à la gloire de V. A. et de toute sa Maison. Vous considererés, Monseigneur, cette esbauche du projet avec l'exquise prudence et le goust raffiné qui vous sont si particulieres, et vous suppleerés par vostre bonté et par vos lumières ce que ma foiblesse y aura laissé d'imparfait, afin qu'en tout on y suyve vos ordres avec lesquels on ne sçauroit faillir.

En les attendant, je suis dans tout le respect que je dois, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce 14 janvier 1659[2].

---

d'Angely le 1er janvier 1602, mort à Lyon en 1667. Il était attaché, depuis plusieurs années, à la maison du duc de Longueville. Voir les notes biographiques et bibliographiques qui accompagnent les *Lettres inédites de Benjamin Priolo* (Tours, 1877, brochure grand in-8°. Extrait, à 25 exemplaires, du tome IV des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*). A propos de l'éloge donné par Chapelain à l'élocution de Priolo *dans la langue qui est mère des autres*, je rappellerai les éloges que Priolo lui-même donne à sa latinité dans plusieurs des lettres que je viens de signaler.

[1] Jacques de Lescornay figure dans une lettre de Guy Patin à Falconnet, du 21 octobre 1653 (édition Reveillé-Parise, t. III, p. 14). Voici ce qu'en dit le spirituel docteur : « Il y a ici un avocat nommé M. Lescornai, homme d'étude et de travail, qui a fait une histoire entière de la maison de Longueville, depuis Jean, comte de Dunois, bâtard du duc d'Orléans, tué à Paris, rue Barbette, en 1407, et qui a été le premier chef et le fondateur de cette maison. Il l'a présentée manuscrite à M. de Longueville, qui l'a trouvée si belle qu'il est résolu de la faire imprimer à ses dépens et d'y ajouter tous les portraits de ses ancêtres que l'on fait graver exprès. » L'ouvrage ne fut pas imprimé, et il est cité comme manuscrit dans la *Bibliothèque historique de la France* (n° 25,541). On dit là que Gilles-André de la Roque en rapporte des fragments aux pages 730 et 731 du tome Ier de ses *Preuves de l'Histoire généalogique de la maison d'Harcourt*. Voir encore la *Bibliothèque historique de la France* (n° 34,823) pour un autre ouvrage, imprimé celui-là, du même auteur : *Mémoires de la ville de Dourdan*, recueillis par Jacques de Lescornay, avocat au Parlement (Paris, 1608 [*sic* pour 1624], in-8°). Le *Moréri* de 1759 cite sur Lescornay la *Bibliothèque des auteurs du pays Chartrain*, par Dom Liron (in-4°, p. 225).

[2] Le 28 du même mois, Chapelain (fol. 8) s'adressait en ces termes à *M^r l'abbé de Saint-Laurent, à Liepsic* : « Monsieur, je vous escris du lit et au milieu d'une colique dont la violence m'exerce depuis quatre jours... La vérité me semble si belle que je ferois grande conscience de l'enlaidir en la desguisant... Pour moy qui

VII.

À M. L'ABBÉ MÉNAGE,

À PARIS[1].

Je vous renvoye le *Specimen criticum in Virginem Aurelianensem*[2] après l'avoir couru d'un bout à l'autre. Ces sortes [de satires[3]], comme vous sçavés, ne peuvent jamais guere plaire à ceux contre qui elles sont faittes. Celle cy neantmoins estant bien escritte et son autheur m'ayant paru non seulement elegant dans le stile, mais profond dans l'erudition et, sinon juste dans ses jugemens, au moins adroit à les faire souffrir sans grande amertume, agréable par conséquent dans les choses mesmes où il n'a pas raison, la lecture m'en a presque autant plu qu'elle m'a choqué et d'ailleurs je luy suis obligé de ses louanges. Ce n'est pas que ce mestier de critique soit le plus honneste du monde et il est malaisé que ceux qui l'exercent, pour discrettement qu'ils le facent, puissent eviter le soupçon d'envier la gloire d'autruy, ou d'avoir de la malignité dans l'âme. S'il n'y alloit point du mien après ce qu'il a fait contre moy, je rechercherois l'amitié d'un homme de ce merite pour persuader de rechercher à se faire honneur par une voye moins suspecte que celle la. Car les secousses qu'il a données à mon ouvrage ne me troublent pas jusqu'à m'oster la connoissance de ce qu'il vaut et du plaisir qu'il y auroit d'en estre aimé. Que s'il ne s'y estoit appliqué, comme il dit, que pour son amy seul, je ne blasmerois pas beaucoup cette sorte d'exercice qui remue des questions de doctrine sans préjudice du prochain et pour la seule satisfaction ou instruction d'un particulier qu'on aymeroit. Mais si c'estoit pour rendre la pièce publique je ne croy pas que la couleur de l'utilité que le public en pourroit recevoir le mist à couvert de blasme et fist que ses raisons, pour bonnes qu'elles fussent, n'en perdissent beaucoup de leur poids.

En effet, s'il estoit animé de cet esprit d'instruire les ignorans des mystères poétiques, il y auroit eu un moyen beaucoup moins odieux que celuy là à prendre et je dis mesme plus utile parce qu'il seroit plus méthodique. Il n'auroit qu'à faire un Traitté de la scène épique, s'il croyoit que celuy du R. P. Mambrun[4] ne suffisoit pas et si les lumières de la Poétique d'Homère luy sembloient obscures. Sur les maximes qu'il

---

n'en ay au monde [d'intérèt] que celuy de l'amour de la vertu et des belles-lettres, qui ay plus de fortune qu'il ne m'en faut et que je n'en veux... j'aurois grand tort de sortir de mes maximes à mon age pour vous induire en erreur sans besoin, moy qui dès mon enfance me suis veu loué de candeur et de severité pour la raison et la justice. C'est, Monsieur, ce qui attacha si inséparablement à moy feu M[r] de Balzac entre autres, quoy que la délicatesse de son humeur et l'avidité de sa gloire le rendissent difficile à conserver, et que je n'aye de ma vie trahy mes sentimens pour luy plaire, lorsqu'il luy eschappoit quelque action ou quelque discours qui ne me plaisoit pas. C'est ce qui a fait l'amitié de M[rs] d'Andilly, le Maistre, Conrart et de M[rs]. les evesques d'Angers et de Vence et de moy inviolable... »

[1] Gilles Ménage, dont il a été si souvent question dans le tome I[er] des *Lettres de Chapelain*, était alors âgé de cinquante-six ans. Il avait publié, depuis huit ans, ses *Orgines de la langue française* (Paris, 1650, in-4°), qui établirent sa réputation de savant.

[2] Cet échantillon critique sur la Vierge d'Orléans est probablement resté inédit. Je ne le vois mentionné dans aucun des livres relatifs à l'auteur de *la Pucelle*, et les quatre volumes du *Menagiana* ne renferment pas le plus petit mot sur l'opuscule que Ménage avait communiqué à Chapelain.

[3] Il y a ici un blanc dans le manuscrit.

[4] Le jésuite Pierre Mambrun, né à Clermont-

y establiroit on se pourroit former une règle qui serviroit et à composer de semblables pièces et à juger de celles qui sont composées au profit de chacun et sans dommage de personne. Et ce travail innocent seroit bien d'une autre authorité que celuy d'une censure particulière qui, estant faitte de gayeté de cœur, contre un ouvrage qui a le bonheur d'une approbation presque générale, sera tousjours prise plustost pour un libelle diffamatoire que pour un jugement désintéressé, surtout s'il le publioit sans y mettre son nom propre et plus encore s'il y laissoit ses éloges que j'y ay trouvés de ces deux escrivains si foibles et si diffamés qui ont tenté la mesme chose que luy [1] et qu'on diroit qu'il n'a fait que suyvre, quoyqu'il n'y ait aucune proportion d'eux à luy. En quoy je le plaindrois davantage si ce qu'on m'a assuré estoit veritable, qu'il est de vos amis et qu'il tient un rang honorable en une sainte compagnie où j'y ay bon nombre, desquels je le contois aussy [2]. Car, en ayant toujours fait grand cas et le luy ayant fait sçavoir mesme, j'aime assés son honneur pour voir avec peine qu'il le souillast par une société si peu convenable à sa profession, à sa vertu et à son sçavoir, et qu'il se fist le tort de devenir le suyvant de ces ames basses et de ces cervelles démontées qui ne seroient pas dignes d'estre avouées de luy pour ses copistes seulement. Il en usera comme il le trouvera à propos, car les amitiés et les haines peuvent bien n'estre pas justes, mais elles sont tousjours libres, et vous ne me connoissés pas d'humeur à vouloir contraindre qui que ce soit ou à faire quelque lascheté pour acquérir des partisans ou pour eviter des ennemis, me contentant de faire tousjours ce que je doy selon raison pour l'un et pour l'autre et laissant le reste à la Providence.

Si la conspiration de ces gens là contre moy luy plaist et qu'il estime honnorable pour luy de me faire la guerre sous leurs enseignes, je n'en seray pas fort son obligé, comme vous pouvés croire, mais du moins auray je la consolation d'avoir un ennemy que je ne sois pas forcé de mespriser, et avec qui, si je le voulois, il ne me soit pas honteux de me commettre. Je confesse mesme que je tiendrois à honneur de luy respondre, le pouvant d'ailleurs sans beaucoup d'effort et avec succès si je n'avois entre les mains une tasche qui peut estre respondra toute seule à toutes les objections considerables qu'on m'a faittes et que je dois tellement preferer à toute autre occupation qu'il n'est pas en moy de l'abandonner un moment qu'elle ne soit achevée.

C'est ce que j'avois à vous faire entendre sur cet escrit, en vous le renvoyant.

Ferrand en 1600, mort en 1661, publia sa dissertation sur le poème épique en 1652, *Dissertatio peripatetica de Poemate epico* (1652, in-4°). Cette dissertation fut réimprimée à la suite de ses OEuvres poétiques, dans lesquelles on remarque un poème sur Constantin : *Idolatria debellata sive Constantinus*, qui avait déjà paru isolément en 1658 (Paris, in-4°). Les œuvres poétiques du P. Mambrun (*Petri Mambruni Soc. Jesu Opera poetica. Accessit dissertatio de Epico carmine*) furent publiées en 1661. Chapelain s'est occupé des théories du P. Mambrun dans la Préface de *la Pucelle* (1656). Ce religieux était très lié avec Ménage et il lui dédia une églogue imprimée dans les *Miscellanea* de ce dernier (1652, in-4°). Voir sur le P. Mambrun les *Mémoires* de Huet, les *Jugemens des savans*, d'Adrien Baillet, etc.

[1] La Mesnardière, sous le nom de sieur *du Rivage*, et Linière, sous le nom d'*Eraste*. Voir sur ces deux adversaires de *la Pucelle*, le *Jean Chapelain*, de M. R. Kerviler, dans *la Bretagne à l'Académie française au XVIIe siècle*, 2me édition, 1879, p. 213-216.

[2] Chapelain soupçonnait le P. Vavasseur, comme nous le verrons dans la lettre IX.

puisque mon indisposition m'empeschoit de vous l'aller dire moy mesme, après la communication que Mr Godin[1] a bien voulu que vous m'en donnassiés, de quoy je vous conjure de le remercier en mon nom de toute vostre force et de l'asseurer que je suis à luy comme à vous.

De Paris, ce 28 janvier 1659.

VIII.

À M. HEINSIUS,

À LA HAYE, EN HOLLANDE.

Monsieur, j'ay fait voir à Mr le Marquis de Montauzier le debut de vostre dernière lettre, où vous luy tesmoignés à vostre ordinaire tant d'estime et tant de passion pour sa gloire et pour sa vertu. Il a rougi veritablement de la manière avantageuse dont vous en parlés, mais je vous asseure qu'il n'en a pas esté choqué, et qu'il en a senti la douceur[2] jusqu'au fond de son âme et avec toute la reconnoissance qu'il devoit. Quand vous luy aurés escrit vous vous appercevrés par sa response de la verité de ce que je vous dis. Enfin c'est un cœur tout noble qui sçait ce que vous valés, qui a une sincere amitié pour vous, et que rien ne peut faire changer que le changement de la vostre, lequel ni luy ni moy n'appréhendons pas.

Pour vostre santé, je ne pourrois recevoir de plus agreable nouvelle que celle du bon estat où elle est maintenant, et je veux esperer que s'il y a encore quelque chose à faire pour la rendre parfaitte, le temps et vostre bon regime y mettront le comble, et je le souhaitte plus que tout afin que vous puissiés vaquer sans trouble à vostre grand dessein de l'histoire[3], et à l'honnorable employ qui vous a esté offert par le bon goust de vos seigneurs. Vous m'avés esclairci de la raison qui avoit fait ignorer cette offre à Mr Christianus Huggens et je ne l'ay point apprise sans douleur, m'interessant comme je fais à tout ce qui le regarde, et ne pouvant voir sans émotion diminuer le crédit d'une Maison où il y a tant de bonnes lettres. Quant à l'acceptation de cette charge je n'y voy pas de difficulté et je voudrois que cela fust plus tost aujourd'huy que demain. Encore que vous n'entrassiés pas sitost en exercice, ce seroit tousjours un ornement pour vous et une marque de la consideration où vous estes dans vostre République, que cela fut connu et fixé, et vous n'avés aucune affaire domestique ou estrangère qui ne s'en sentist. Mais vous estes sage et sçavés pourquoy vous différés cette acceptation. Le respect[4] de vostre parent[5] ne m'empescheroit point d'y songer. Mrs vos patrons sont d'assés grands hommes pour avoir besoin de plus d'un habile homme pour cette sorte de ministère, et s'ils avoient à ne le confier qu'à un seul, il leur importeroit de l'oster à tout autre pour vous le donner. Bien que ce soit un beau mouvement à vous de laisser à ce parent tous les émolumens de cette charge, je ne sçay s'il est raisonnable et si ce parent le pourra souffrir sans honte.

Je ne vous puis expliquer les genereux sentimens que vous me mandés que Mr nostre

---

[1] Quel était ce Godin? Était-ce le spirituel abbé Gaudin dont il est souvent parlé dans le *Menagiana?*

[2] Chapelain a écrit par inadvertance *douleur* pour *douceur*.

[3] La continuation de l'histoire des Provinces-Unies de Grotius, dont il a été déjà question (lettre I et note 16).

[4] C'est-à-dire la considération, la pensée de vostre parent, de *respectus*, regard.

[5] Christian Huggens.

Ambassadeur[1] a pour moy avec tant de perseverance. Vous sçavés ce que je vous ay dit tant de fois du fondement qu'on peut faire sur sa candeur et sur sa probité. Il seroit inutile de le repeter icy et de traitter plus amplement ce chapitre dont vous convenés avec moy et dont il y a si long temps que vous estes tesmoin de veue. Ce qu'il faut que je vous repète, c'est que j'en suis charmé, que la possession de ses bonnes graces est mon principal pécule, et que ne prétendant que cela de luy il me semble néantmoins que je luy suis ingrat tous les momens que je suis sans luy rendre service. Je le sers au moins de ma voix en tous lieux et je ne laisse passer aucune de ses actions sans éloge. Assurés-le, je vous conjure, que j'ay receu les nouvelles confirmations de sa bienveillance avec autant de transport que de respect et qu'il n'aura jamais de serviteur qui luy soit plus acquis que moy, non pas vous mesme.

Nous parlons tous les jours de vous Mr Bigot et moy et, comme vous le connoissés, vous jugés bien que nous n'en faisons point de mesdisances. Je luy ay envoyé vostre lettre et celle de Mr Vossius que vous aviés mise sous mon enveloppe. Il vous fera sçavoir par cet ordinaire combien il s'en est tenu obligé. C'est le garçon de France qui a le plus de passion pour les Lettres, et un de ceux qui sans fanfare est le plus foncé dans le grec et dans le latin. Sa violente inclination est de contribuer au restablissement des bons autheurs de l'une et de l'autre langue, et il ne se peut dire combien il a de sagacité pour en descouvrir les veritables sens[2]. Vous ne luy sçauriés faire un plus grand plaisir que de vous servir de ses soins et de ses lumières dans ces matières, et comme il est tousjours parmi les sçavans, il n'y a personne de qui vous puissiez tirer plus d'instruction que de luy pour les curiosités de cette espèce, ni personne qui vous les donne avec plus de franchise et de punctualité. Car il est naturellement bon et vous l'avés enchanté par vostre merite, de sorte que c'est sans necessité que vous me conviez à vous conserver le présent que je vous en ay fait et si je vous voulois faire valoir mon entremise à l'avenir pour vous l'attacher davantage, je vous en ferois accroire et n'userois pas de mon ordinaire candeur.

Celuy qui a pris le soin de l'impression des glossaires de feu Mr L'Abbé se nomme Mr le Prieur et est homme de beaucoup de sçavoir. Il escrit raisonnablement en latin, et en a donné un essay dans la response qu'il a faitte au livre de la Peyrère des Præadamites. Son païs est la Normandie et présentement il régente dans un de nos collèges avec approbation. Le premier volume des glossaires est achevé d'imprimer, mais il ne se publiera qu'avec le second qui commence à faire rouler les presses. Comme c'est un in-folio et de lettre assés petite, il n'y a guère d'apparence qu'il paroisse devant un an.

Mr Boulliau regarde l'employ de la Bibliotèque Mazarienne ainsi qu'un employ eschoué et à quoy il ne faut plus qu'il pense. Mr le marquis de Montauzier a veu avec quelque mortification que vostre Ovide paroistra, cette fois cy, sans son juste commentaire. Quant à moy qui crois que vostre principale gloire en cela est d'avoir restitué une infinité de lieux dépravés, je me console

---

[1] Le président Jacques-Auguste de Thou, déjà nommé (lettre I).

[2] Ce passage, à partir de : *C'est le garçon de France*, a été reproduit par Camusat dans les *Mélanges de littérature* (pages 18 et 19). Camusat a imprimé *plus enfoncé* au lieu de *le plus foncé* et *le veritable sens* au lieu de *les veritables sens*.

du délay du commentaire par la publication de ces restitutions. Je ne me consolerois pas si facilement de la dilation [1] de vostre histoire, si je n'espérois formellement que vous vous y appliquerés incontinent après que vous serés délivré de vostre présent travail. Entre les plus grands ornemens que vous luy donnerés, celuy des voyages, descouvertes, conquestes, establissemens et au Nort et au Sud en l'une et l'autre des Indes, sera sans doute le plus grand et le plus curieux, et je vous conseille d'avance de vous bien souvenir de tous les mémoires qui vous en pourront instruire pour n'y rien laisser à désirer, surtout ceux de ces nouvelles isles que vos marchands tiennent si secrettes et, à mon avis, sans grand sujet de crainte qu'il leur en arrive du mal.

Vous m'avés mis l'esprit en repos touchant le silence que je vous priois de garder pour ce que je vous avois escrit de Mr vostre ambassadeur. Je vous conjure encore de la mesme chose et que pour cela *Harpocratem agas*.

Il y aura du plaisir à voir de quelle manière Mr Vossius a fait naistre le monde dans sa dissertation que je liray avidement, lorsque l'ouvrage aura passé chés nous [2]. Je vous remercie de ce que vous luy avés dit de ma gratitude pour son beau présent [3].

Nostre pauvre ami Mr Colletet ne meurt ni ne vit et l'on n'en sçait encore que dire [4]. Mr Huggens vous a dit vray de ces digladations [5] entre les philosophes et les mathematiciens de l'Academie Monmorienne [6], et pleust à Dieu qu'il y eust eu moins de chaleur! Mr Descartes [7] par son système en a esté le sujet, ce qui vous fait connoistre que vostre Hollande n'est pas la seule partie du monde qui soit agitée par cette nouveauté, et qu'il a esté dit avec beaucoup de vérité qu'il n'y auroit jamais de proposition si bizarre et si peu vraysemblable qui ne trouve ses sectateurs et ses partisans.

Tous nos amis vous saluent et vous souhaittent santé et prosperité. Pour moy je suis plus qu'aucun, vostre, etc.

De Paris, ce 6 fevrier 1659.

IX.

AU R. P. VAVASSEUR [8],

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

AU COLLÈGE DE CLERMONT.

Mon Reverend Pere, la colère où Mr Menage me tesmoigna hier au soir de vous avoir

---

[1] *Dilation*, du latin *dilatio*, n'a guère survécu à l'époque de Chapelain et de Pascal. Le mot n'a pas même été admis dans la dernière édition du *Dictionnaire de Trévoux* (1771).

[2] *De vera ætate mundi* (la Haye, 1659, in-4°). Sur cette dissertation où Vossius défend le calcul qui s'appuie sur le texte des Septante, voir Daunou, *Cours d'études historiques* (t. IV, p. 357).

[3] Le Pomponius Mela.

[4] Guillaume Colletet allait mourir quatre jours plus tard, le 10 février. Voir sur cette date mon *Introduction* aux *Vies des poètes Gascons* (1866, grand in-8°, p. 151). Cf. l'article *Colletet* du *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* par A. Jal (1867, p. 404).

[5] *Digladation*, de *digladior*, combattre l'un contre l'autre, au figuré : *disputer*.

[6] C'est-à-dire l'académie fondée par Henri-Louis Habert, seigneur de Montmor, qui mourut doyen des maîtres des requêtes en janvier 1679. On tenait chez cet ami et bienfaiteur de Gassendi, un jour par semaine, une assemblée où l'on s'occupait de physique. Voir dans le tome Ier de l'*Histoire de l'Académie française* (édition de 1858, p. 520) une lettre de Sorbière à M. Hobbes où est reproduit le *Règlement de l'assemblée qui se fit à Paris chez M. de Montmor, l'an 1657*.

[7] Nous avons déjà trouvé le nom de Descartes dans le tome Ier des *Lettres de Chapelain*, notamment p. 152 et 153.

[8] Le P. François Vavasseur, né en 1605,

veu contre moy est trop obligeante pour demeurer un moment sans vous en rendre grâces et sans vous prier de la garder encore quelque temps plus pour ma gloire que pour ma punition. En effet il ne me pourroit rien arriver de plus agreable que l'asseurance que cette emotion me donne qu'on vous avoit soupçonné à faux de n'estre pas favorable à mon ouvrage et que la censure latine que nous en avons veue n'estoit pas de vous. Ce n'est pas, Mon Reverend Pere, que je ne le deusse assés juger par le stile, et beaucoup plus par vostre bonté qui ne vous eust jamais souffert l'exercer contre une production dont vous sçaviés que l'autheur estoit tout rempli de l'estime des vostres. Ce n'est pas non plus que ce que l'on m'en avoit voulu faire croire m'eust persuadé une chose si eloignée de la douceur de vos mœurs. Mais il est tousjours bien doux d'estre confirmé dans sa creance par des marques si chères que ces amoureuses plaintes que vous fistes de moy à nostre excellent amy. C'est, Mon Reverend Père, ce que je n'ay pas voulu vous laisser ignorer en attendant qu'une infirmité qui m'empesche d'entreprendre le long voyage de mon logis au vostre me permette de vous aller dire plus particulièrement combien j'honnore vostre vertu et combien je suis touché de vostre merite.

Si le R. P. Rapin[1] a receu mon dernier billet, il vous y aura peu faire voir les mesmes sentimens pour vous et la joye qu'il m'avoit causée en m'assurant que vous me conserviés quelque part en vostre bienveillance[2]. J'essayeray de mon costé par tous moyens possibles de m'en rendre digne et dès à present j'oserois m'imaginer de la meriter s'il suffisoit pour cela d'estre, Mon Reverend Pere, vostre, etc.

De Paris, ce 14[e] fevrier 1659.

X.

À M. DE SCUDÉRY,

À PIOU, EN BASSE-NORMANDIE[3].

Monsieur, vous m'avés fait justice quand vous avés creu que je la faisois tousjours à vostre vertu et à vostre mérite et que je vous estimois et honnorois autant absent que présent. Mais, à bien dire, vous n'avés jamais esté absent de nous et la mauvaise fortune ni la distance des lieux n'ont pu faire que vous n'ayés incessamment esté present à nostre pensée et que tant de belles productions que nous avons de vous ne vous fissent estre de toutes nos conversations les plus douces et les plus favorites.

Quant au petit service que vous avés desiré de moy auprès de M[e] la duchesse de Nemours[4], je ne vous l'ay pu rendre par

comme Godeau, mourut en 1681. Les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (1876, in-fol. t. III, col. 1301) rappellent que l'historien de l'Académie française, l'abbé d'Olivet, le proclame «le meilleur humaniste de son temps».

[1] Le P. René Rapin, né à Tours en 1621, mourut à Paris en 1687. Les renseignements abondent sur lui, particulièrement en ses *Mémoires* (3 vol. in-8°, 1865).

[2] Sur la querelle du P. Rapin et du P. Vavasseur, qui paraissent en cette lettre si bons amis, voir l'article *Vavasseur* du *Moréri*.

[3] On ne trouve aucune localité de ce nom dans le *Dictionnaire des communes de la France* de M. Ad. Joanne. Je croyais d'abord qu'il s'agissait là de quelque terre où Georges de Scudéry était venu cacher sa pauvreté; mais un peu plus loin nous allons voir la forme *Pirou* substituée à la forme *Piou*. Or Pirou est une commune du département de la Manche, arrondissement de Coutances, canton de Lessay. Le gentil homme académicien était alors âgé de cinquante-huit ans.

[4] C'était Marie d'Orléans, fille du duc de Longueville et de Louise de Bourbon; elle avait

moy mesme et j'ay esté reduit à luy envoyer vostre lettre à Pontoise où elle est releguée par l'ordre du Roy, comme vous l'avés pu sçavoir depuis. Sa perte [1] et cette nouvelle surcharge de malheur l'une et l'autre si signalées l'ont mise en un estat que personne n'attend de response de mille complimens qui luy ont esté faits dessus, et je n'en ay point receu moy mesme au billet dont j'avois accompagné le vostre. J'ose pourtant vous assurer par la connoissance que j'ay de la noblesse de son âme qu'elle aura fort ressenti le tesmoignage que vous luy avés donné de la part que vous avés prise à sa douleur.

Mr de Cailliere est sans doute un fort honneste homme et je vous envie bien sa conversation. Vous m'obligerés infiniment de le confirmer dans l'opinion de l'estime que j'ay pour luy et vous me desobligeriés si vous ne croyés pas que je suis autant que vous le sçauriés desirer, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 14 février 1659.

XI.

AU R. P. DE BUSSIÈRES,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

À ROANNE [2].

Mon Reverend Père, j'estois en peine de vostre santé et de vos estudes presentes, Mr du Moulceau n'estant point icy il y a long temps par qui je m'en fusse peu informer, lorsque vostre lettre m'a esté rendue et que tous mes nuages ont esté dissipés. Je loue Dieu qu'il vous ait conservé tout cet espace que je n'avois point ouy parler de vous, et le prie de vous maintenir en ce bon estat dont vous faittes un si bon usage. Pour moy j'ay plustost languy que vescu tout cet autonne et tout cet hyver de plus d'une sorte d'indisposition, qui sans aller à la mort n'a pas laissé de m'exercer avec beaucoup de douleur et de melancholie. Mais je m'en suis vangé, employant toutes les heures que je leur pouvois desrober à avancer mon entreprise, et puisque vous estes curieux de sçavoir où j'en suis, je vous diray que j'en suis à la fin du sixiesme livre des douze qui restent [3] et que, si Dieu me donne encore trois ou quatre ans de vie, je ne desespère pas de l'achever passablement. Car de gloire je n'ay pas la presomption de croire qu'elle en puisse jamais meriter, et il luy suffira bien de n'estre pas tout à fait mesprisable.

J'admire, mon Reverend Pere, que vous me demandiés mon jugement sur le poème du R. P. Le Moine [4]. Est-ce pour voir de combien je m'esloignerois en y visant? Est-

épousé, le 22 mai 1657, Henri de Savoye, duc de Nemours; elle mourut le 16 juin 1707, en sa quatre-vingt-troisième année. Nous avons trouvé quelques mots sur elle dans le tome Ier des *Lettres de Chapelain.*

[1] La perte du duc de Nemours, qui était mort le 14 janvier 1659. D'après les *Mémoires* de Mlle de Montpensier (édition Chéruel, t. III, p. 94), le mari n'était pas des plus regrettables. Voir, au contraire, les éloges donnés au défunt par Loret, qui y joint des paroles de consolation pour la veuve (*Muse historique,* t. III, 1878, p. 9).

[2] Jean de Bussières, né en 1607 à Villefranche, près de Lyon, mourut en 1680, et non en 1678, comme on l'avance dans la *Biographie universelle.* Il fut à la fois poète et prosateur. Parmi ses ouvrages en vers, je citerai le Scanderberg (*Scanderbergus, poëma in VIII libros,* Lyon, 1656, in-12), et, parmi ses ouvrages en prose, la *Vie de saint Ignace de Loyola* (Lyon, 1670, in-12) et la *Vie de saint François-Xavier* (Lyon, 1671, in-12).

[3] Nous sommes en 1659, et comme *la Pucelle* avait été commencée près de trente ans auparavant, on voit que chacun des dix-huit premiers livres du poëme avait coûté à l'auteur dix-huit mois de travail en moyenne.

[4] Sur le P. Pierre Lemoyne, alors âgé de cinquante-six ans révolus, voir une note dans le

ce pour avoir le plaisir des fausses veues que j'aurois sur ce sujet à la difference des vostres veritables? Si vous avés eu ce dessein, vous estes attrappé. J'en pense tout ce que vous en pensés, et mon opinion est la vostre, si non que je n'y voy pas si clair que vous. Et puis un jugement exact n'est pas une matière de lettre faitte aussi à la haste que celle cy, et par un homme aussi accablé que je suis. C'est tout ce que je vous en puis dire à cette heure. Et pleust à Dieu que nous fussions en lieu où nous pussions nous en entretenir! Il n'y trouveroit pas moins son conte que nous, et nous remuerions beaucoup de questions poétiques à l'occasion d'une pièce si spirituelle et si fleurie [1].

Vous m'avés ravi de l'espérance que vous me donnés de vostre Histoire de France [2]. J'ay tousjours peur que les chastreurs romains [3] ne vous l'ayent estropiée ou enervée. C'est une estrange sujettion que celle la de dependre du caprice ou de la partialité des estrangers dans la narration sincère de nos propres affaires. Vive l'honneste liberté qui est l'âme de ces sortes de compositions et sans laquelle il n'y a point de travaux semblables qui acquèrent de l'authorité! J'ay peur aussy que vostre absence ne nuise à l'impression et qu'il ne paroisse moins correct qu'il ne seroit necessaire.

Prenés, mon Reverend Pere, toutes ces craintes comme autant de marques d'amitié et de l'interest que je prens en ce qui vous regarde. Mais qu'est-ce là que vous ne me dittes rien de vos vies des Saints [4]? En avés vous perdu la pensée? Vostre excellente plume est-elle destinée à quelque autre chose par vos supérieurs? Vous m'esclaircirés de cela, s'il vous plaist, à vostre loysir et cependant continuerés à me croire, mon Reverend Pere, vostre, etc.

De Paris, ce 18 février 1659 [5].

---

tome Ier des *Mélanges historiques*, 1873, *Lettres de J.-L. Guez de Balzac*, p. 545. Le poème en question est *Saint Louis ou la Sainte Couronne reconquise, poème héroïque* (Paris, Aug. Courbé, 1658, in-12), précédé d'un *Traité du poème héroïque*. C'était pour la première fois que l'ouvrage paraissait entier, c'est-à-dire en dix-huit livres. Les éditions précédentes (*Saint Louis ou le héros chrestien*) ne renfermaient que sept livres (Paris, 1651, in-fol.; 1653, in-fol.). On cite encore deux éditions incomplètes dans le format in-12 (Paris et Rouen, 1656).

[1] Camusat (*Mélanges de littérature*, p. 6) résume ainsi ce passage: «Le P. de Bussières, fameux Jésuite, prioit instamment M. Chapelain de lui dire son sentiment sur le poème de *Saint Louis* par le P. le Moine, son confrère; mais il se défendit modestement, et se contenta pour tout éloge de dire que c'étoit une pièce spirituelle et fleurie.» Camusat ajoute: «Ce poème, qui a eu ses partisans pendant un certain tems, est absolument tombé. Personne n'en a jugé plus solidement que M. l'abbé du Bos, dans ses *Réflexions sur la poésie et sur la peinture*.»

[2] Cette Histoire de France parut deux ans plus tard, sous ce titre: *Ioannis de Bussieres Belliiocensis e Societate Iesu Historia Francica: ab Pharamundo continua serie ad Ludovicum XIV deducta, tomis quatuor comprehensa.* (Lyon, 1661, in-12).

[3] L'énergique expression de Chapelain mérite d'autant plus l'attention, que M. Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, n'a cité aucun emploi du mot *châtreur* pris au figuré. Il n'a donné qu'un seul exemple du mot dans son acception propre, exemple tiré d'Ambroise Paré.

[4] Nous avons déjà cité les *Vies* de saint Ignace et de saint François-Xavier.

[5] Mentionnons ici diverses lettres: la première (f° 15) est adressée *à M. de Lionne, prevost de l'ordre de Sa Majesté*, le 18 février; Chapelain lui dit: «M'estant présenté inutilement à vostre porte pour vous tesmoigner la sensible douleur que la mort de M. de Bayeux [François Servien, frère d'Abel Servien, naquit en 1588, devint évêque de Carcassonne en 1645, de Bayeux en janvier 1655, et décéda le 2 février 1659] m'avoit causée, j'ay creu que je ne serois pas plus heureux à vous rencontrer dans le nouveau malheur

XII.

A M. HEINSIUS,

À LA HAYE, EN HOLLANDE.

Monsieur, la lettre que vous avés fait passer par mes mains pour Mr le marquis de Montauzier luy a apporté la plus grande joye du monde et m'a donné un nouveau titre pour la possession de son amitié, car il n'a pu recevoir cette marque de la vostre sans croire m'en estre obligé en partie. Je ne vous dis rien de la beauté ni de la grandeur de son âme ni des bons sentimens qu'il a pour vous. Ce sont des choses dont vous estes persuadé comme moy. Je vous dis seulement que sa tendresse et son estime augmentent tous les jours pour vous et que nous ne sommes jamais ensemble que vous n'y ayés vostre place et que vostre vertu et vostre bonté ne facent la plus grande matière de nos entretiens.

Pour le long temps que vous avés esté à luy respondre, ne vous en mettés point en peine. Si c'est par paresse, il le trouve d'autant moins mauvais qu'il est paresseux luy mesme, et que ce défaut luy semble le plus supportable de tous. Ainsi il me sera aisé de vous conserver un cœur qui se con-

---

qui vous est survenu de celle de Mr le Surintendant [Abel Servien avait été nommé surintendant des finances en 1653; il mourut dans son château de Meudon le 17 février 1659]... Je suis, Monsieur, un des hommes de France qui connoissois le mieux leur vertu et leur merite...» Chapelain ajoute : «vous plaignant aussi bien que l'Estat de deux si notables pertes.» — Les deux lettres suivantes (f° 15 *recto* et *verso*) sont encore des lettres de condoléance : Chapelain les écrivit, le 19 février, *à M. Colbert, intendant de Son Eminence*, et *à M. l'abbé Colbert, garde de la bibliotèque du Roy*, au sujet de la mort de leur père. Il parle au futur ministre de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert, alors âgé d'un peu moins de quarante ans, d'une tristesse «juste et bienséante en un aussi bon fils». Une lettre à M. de Chanteloup, du 20 février (f° 16), n'est qu'une lettre de civilité dont rien n'est à citer, mais, au contraire, j'extrairai divers passages de la lettre (même folio) à Mr de La Vau-Fossard, à la Flèche, du 21 février : «Vous n'avés pas assés mauvaise opinion de moy pour croire que je suis mediocrement touché des marques de vostre estime et que je ne tienne pas à honneur la confiance que vous avés eue que je vous donnerois quelques vers pour accompagner le discours qui doit consoler le jeune Colletet [François Colletet avait alors trente ans] de la mort de son père. Aussy j'ay trop bonne opinion de vous pour apprehender que vous receviés mal la prière que je vous fais de m'en dispenser... De ma vie je n'ay fait de vers de cette nature, ayant tousjours jugé qu'il n'estoit pas avantageux aux autheurs de mettre à la teste de leurs livres de ces sortes d'éloges qu'on soupçonne tousjours d'avoir esté mendiés.» Chapelain déclare, d'ailleurs qu'il n'a pas la moitié du temps nécessaire pour vaquer à son ouvrage et à ses affaires. «C'est», continue-t-il, «ce qui m'a fait refuser à Mr de Brieux, conseiller de Metz, un quatrain dont il me pressoit pour honnorer la mémoire de Melle la Luzerne morte subitement de douleur pour la mort de son frère. C'est ce qui m'a fait denier des larmes rimées aux cendres de Mrs le comte de Fiesque et les barons de Monlouet et de Verderonne, mes intimes...» Chapelain parle ensuite du P. Mambrun : «Ça esté au reste une grande nouvelle pour moy que celle de la traduction françoise de son Constantin dont vous vous estes chargé. Je vous prie de luy dire de ma part que je l'en félicite et que j'attens avec impatience la seconde édition de ce beau poëme pour y admirer les importantes additions qu'il a resolu d'y faire. En eschange vous l'avertirés, s'il vous plaist, qu'un ecclésiastique d'Albi que je ne connoissois pas mesme de nom s'est embarqué de son mouvement à la version latine de *la Pucelle* et que des sept livres qu'il en a déjà faits il m'en a envoyé les six. Ce ne sont pas des vers du R. P. mais ils ne sont pas rendus sans feu et sans genie. Je suis de tout mon cœur à l'un et à l'autre, etc.» L'ecclésiastique d'Albi dont parle ici Chapelain était l'abbé Paulet dont nous rencontrerons souvent le nom désormais.

serve tout seul à vous, et je n'auray pas grand mérite à maintenir l'amitié entre vous, n'y ayant pas moins de disposition d'un costé que de l'autre.

Que si je vous plais par ces agreables nouvelles, vous m'avés fort pleu par celles que vous me donnés de la faveur que M[r] nostre Ambassadeur[1] continue à me faire de me conter tousjours entre ses serviteurs et de faire tousjours cas de ma petitesse. Quoyque je ne croye pas nécessaire de rebattre ce que vous luy avés desja tant dit de mon respect et de mon zèle pour luy, je ne laisse pas de vous prier de l'en assurer de nouveau aussi bien que du ressentiment extrême que j'ay de la bienveillance dont il m'honnore. J'ay mesme esté tenté de l'en assurer moy-mesme et de luy escrire ce que je vous dis. Mais je n'ay pas creu le devoir divertir de ses hauts emplois par une importune lecture, où aussi bien il n'auroit veu que ce qu'il sçavoit desja bien. Espargnés luy donc ce travail en luy expliquant à son loysir et au vostre mes sentimens sur son sujet et j'y gagneray beaucoup encore, quand je parleray par vostre bouche, mes bons mouvemens ne pouvant si bien paroistre que quand ils seront revestus de vos bonnes paroles.

Je plains M[r] Hugens le père[2] et M[rs] ses enfans de cette revolution de fortune qui les a affoiblis de credit et de consideration dans leurs païs. Lorsque je songe pourtant à la vertu qui leur reste, et à ces belles connoissances qui accompagnent leur vertu, je ne les puis estimer malheureux. Du moins je n'en rabas rien de la justice que tout le monde leur doit rendre. Je vous supplie de sçavoir de M[r] Christianus Hugens s'il m'a escrit depuis un mois ou cinq semaines pour responses à mes dernières avec lesquelles j'avois mis une seconde copie de l'horloge de M[r] de Roberval[3]. Car un de mes amis me dit, environ ce temps là, qu'il avoit veu au bureau de la poste de Hollande un paquet suscrit de mon nom sans adresse, sur quoy j'envoyay pour le retirer, mais inutilement parce qu'elle (*sic*) ne s'y trouva plus. J'en fus fort marry dans la crainte qu'il n'y eust dedans quelque chose où il eust besoin de mes soins. Obligés moy donc de luy en parler et, s'il avoit rien à m'ordonner, exhortés-le à prendre des voyes si seures qu'il ne puisse perdre la peine de m'avoir escrit, ni moy la joye et l'honneur de l'avoir servy.

M[r] Bigot a veu dans la lettre que vous m'envoyés tout ce que vous y dittes d'avantageux de luy et en a esté ravi à son ordinaire. Il vous le tesmoignera luy mesme et vous respondra aux questions que vous me faisiés pour luy. Ce matin, il m'a communiqué l'*epicedium* dont vous me parliés dans la vostre, et qu'il n'avoit receu que le soir

[1] Le président Jacques-Auguste de Thou, dont il a éte déjà deux fois question en ce volume (lettres I et VIII).

[2] Huygens le père, qui portait le prénom de Christian, comme son second fils, fut d'abord secrétaire des commandements de Guillaume le Taciturne, puis secrétaire du Conseil d'État de la république des Provinces-Unies. Voir, sur cet Huygens et sur ses trois enfants, Bayle, *Dictionnaire critique*, article *Zuylichem*. Voir encore un éloge de Chistian Huygens le père dans une lettre de Sorbière, du 13 juillet 1660, citée par Bayle et imprimée dans les *Lettres et relations* dudit Sorbière (Paris, 1660, in-8°, p. 143 et suiv.).

[3] Gilles-Personne de Roberval, un des plus célèbres geomètres du XVII[e] siècle, naquit le 8 août 1602, à Roberval (Oise), et mourut à Paris, le 27 octobre 1675. Il fut professeur de mathématiques (1633) au Collège Royal, devint membre de l'Académie des sciences en 1665, fut l'ami de Gassendi, du P. Mersenne, de Pascal, et l'adversaire de Descartes et de Torricelli. Voir *Huygens et Roberval. Documents nouveaux* publiés par C. Henry (Leyde, 1879, in-4°).

précédent. Il est digne de vous et digne de vostre amy, pour excellentes que fussent les qualités de cet amy. J'en fay tirer une coppie que je mettray entre les autres choses que j'ay de vous, et qui me sont toutes précieuses.

Je fis voir à ce M^r le Prieur qui procure l'édition des vieux glossaires la curiosité que vous aviés eue de sçavoir son nom, dont il se tint fort glorieux, et il me fit comprendre avoir dessein, si on luy en donnoit quelques exemplaires, de vous en envoyer un lorsque l'impression en sera achevée.

Je me resjouis de ce que vos Elzevirs se resveillent et que vostre Ovide commence à rouler sous leur presse. Les manuscrits d'Angleterre vous seront apparemment utiles, et, s'il y a quelque chose de cette nature à Paris, Mr Bigot vous le déterrera. C'est un amy effectif[1] et vigilant sur le soin duquel on peut faire un fondement solide.

Ce n'est point moy, ce me semble, qui vous ay parlé de l'Ovide de Nicolaus Faber[2], n'en ayant jamais eu de connoissance, et je n'ay entendu vous parler que de nostre Faber de Saumur[3] qui a publié depuis peu le Fedrus[4] et un volume de lettres critiques[5]. Je n'ay point veu Mr de Peyrarède[6]. A la première rencontre je luy demanderay ses observations et corrections sur vostre autheur.

Nous verrons la dissertation de Mr Vossius sur la naissance du monde puisqu'elle est icy. Je serois bien aise que vous sceussiés de luy addroittement s'il a receu le remerciment que je luy ay fait de son Mela par une lettre expresse. Il me seroit fascheux qu'il me creust capable d'ingratitude.

Nostre pauvre Mr Colletet mourut, il y a un mois[7], et mourut veritablement pauvre, ayant fallu quester pour le faire enterrer[8]. S'il a avancé ses jours par ses nopces, ça esté plustost par ses troisiesmes que par ses secondes; car il s'est marié jusqu'à trois fois et toutes les fois à ses servantes[9]. C'est la

[1] C'est-à-dire qu'il ne promet rien qu'il ne donne. M. Littré n'a cité, au sujet de l'emploi du mot pris dans ce sens, que Fléchier (*Oraison funèbre du duc de Montauzier*) et Saint-Simon (*Mémoires*).

[2] Nicolas Lefèvre, habile philologue, né à Paris le 2 juin 1544, mort le 3 novembre 1612. Voir une note sur cet érudit dans les *Mélanges historiques* de 1873, *Lettres de J.-L. Guez de Balzac*, p. 434.

[3] Tanneguy-Lefebvre, né à Caen en 1615, mourut à Saumur le 12 septembre 1672. Nous retrouverons souvent le nom du savant critique dans la suite de cette correspondance.

[4] Saumur, 1657, in-4°. Cette édition des Fables de Phèdre n'a pas été mentionnée dans le *Manuel du libraire*.

[5] *Epistolarum pars I* (Saumur, 1659, in-4°).

[6] Sur Jean de Peyrarède, voir dans notre tome Ier la lettre CCCCXLVIII.

[7] Chapelain, pour être minutieusement exact, aurait dû dire: «il y a près d'un mois.» Nous avons vu, en effet, que Guillaume Colletet mourut le 10 février 1659.

[8] Singulier rapprochement! Il fallut aussi quêter pour faire enterrer la veuve de Colletet, la célèbre Claudine. Tallemant des Réaux nous l'apprend en ce pittoresque récit (*Historiettes*, t. VII, 1858, p. 113): «Comme elle ne fut malade que quelques heures, cela causa un plaisant effect; car, pour escrocquer Furetière, trois ou quatre jours devant sa mort, elle alla luy demander de quoy enterrer sa mère, qui se portoit bien; et quand la mère vint luy demander de quoy faire enterrer sa fille: *Vous vous moquez*, luy dit-il, *c'est vous qui estes morte, et non pas elle.*»

[9] Je demande la permission de reproduire ici une note de la page 16 des *Vies des poètes gascons par* Guillaume Colletet: «Colletet se maria-t-il trois fois, et trois fois ceux de ses amis qui savaient un peu de latin purent-ils lui appliquer le vers d'Horace à Xanthias: *Ne sit ancillæ tibi amor pudori?* L'affirmation de Tallemant des Réaux n'est pas moins précise que celle de Chapelain. Un ami de Colletet, François Ogier, di-

seule tache de sa vie laquelle d'ailleurs il a passée dans l'innocence entre Apollon et Bacchus [1], sans soucy du lendemain au milieu de ses plus fascheuses affaires. Je ne le plains pas trop d'estre mort, puisqu'il n'avoit pas moyen de vivre. Je plains ses amis de la perte qu'ils ont faitte d'un homme de bien et qui estoit de bonne compagnie, surtout vous [2] et moy qu'il aymoit cordialement [3].

Je ne sçavois point la mort de Mr Fabert [4]. C'estoit une de nos grandes lumières pour la jurisprudence.

Pardonnés moy ma longueur et vengés

---

sait lui aussi que les licences du poète paraissaient bien plus dans ses mariages que dans ses vers. Presque tous les biographes, y compris M. V. Fournel, ont admis les trois noces de Colletet, ainsi que son *ancillomanie.* Pourtant, Cadot, en plein XVIIe siècle, a déclaré que Colletet *n'eut que deux femmes en sa vie et non pas trois, comme quelques-uns ont cru.* M. Viollet-le-Duc est, à ma connaissance, le premier qui ait tenu compte de la protestation de Cadot. Il rappelle (*Catalogue de la bibliothèque poétique*, etc.), et M. Asselineau (*Les poètes français*) a rappelé après lui, que des deux hyménées de Colletet, un seul, le second, avait mérité le nom de mésalliance. M. Th. Gautier, en ses *Grotesques*, s'est fait le vif défenseur de cette mésalliance.» A cette note, écrite en 1866, j'ajoute, treize ans plus tard, qu'aucun renseignement nouveau ne permet de savoir d'une manière certaine qui a raison, de Cadot ou de Chapelain, ce dernier étant d'accord avec Ménage, avec Urbain Chevreau, avec l'abbé Goujet, etc. M. Jal (*Dictionnaire critique*, 1867) n'a retrouvé aucune trace d'une troisième femme de Colletet, ce qui ne l'empêche pas d'admettre l'existence de cette femme qui se place chronologiquement entre Marie Prunelle, morte en décembre 1641, et Claudine Le Hain, épousée dans l'église Saint-Étienne-du-Mont le 19 novembre 1652.

[1] Guillaume Colletet était un grand buveur, et Tallemant des Réaux ne l'a pas calomnié (t. VII, p. 104) en nous le présentant comme un homme «qui aime fort à chopiner». Faut-il ajouter que Claudine, la blonde Claudine, dont Guillaume a chanté les charmes avec tant d'enthousiasme, dont Tallemant lui-même a proclamé (t. VII, p. 106, note 2) l'esprit et la beauté, aurait, vers la fin de sa vie, beaucoup trop ressemblé à feu son mari l'*illustre buveur* et le *poète ivrogne*, comme il se surnommait lui-même? Voici les tristes détails que nous donne Tallemant (*Ibid.*, p. 113) : «Elle beuvoit comme un templier; et enfin elle mourut saoûle dans l'hostel, où elle creva pour avoir trop bu.»

[2] P. Cadot, dans la biographie qui était en tête de la copie des *Vies des poëtes français*, à la Bibliothèque du Louvre, rappelait que G. Colletet avait reçu des éloges en toutes langues des plus beaux esprits de l'Europe, et il citait le nom d'Heinsius à côté des noms de Saumaise, de Grotius, de Chifflet, de Leo Allatius, etc. Guy Patin, dans une lettre à Nicolas Heinsius, qui était alors à Florence, nomme, le 16 août 1657, G. Colletet parmi les amis parisiens du voyageur en Italie : *Omnes amici tui literati hic bene habent, Puteani, Menagius, Colletetus, Naudæus et alii.....* (*Recueil* de P. Burmann, t. V, p. 580). M. P. Paris a cité (t. VII des *Historiettes*, p. 115) un curieux fragment d'une lettre de Nic. Heinsius à Colletet, insérée dans les *Poésies diverses* de ce dernier (1656, in-12).

[3] Le passage relatif à la mort de Colletet a été plusieurs fois cité. Voir notamment : *Mélanges de littérature* de Camusat, p. 5 et 6; *Description du Parnasse français* par Titon du Tillet (1732, in-folio); *Historiettes* de Tallemant des Réaux, commentaire de M. P. Paris, t. VII, p. 114; *Introduction* aux *Vies des poëtes gascons* de Guillaume Colletet, p. 15, etc.

[4] *Sic.* Il s'agit là de Charles-Annibal Fabrot, né à Aix en Provence le 15 septembre 1580, mort à Paris le 16 janvier 1659. Voir sur cet éminent jurisconsulte la *Notice sur la vie de C.-A. Fabrot, doyen des professeurs en droit de l'université d'Aix*, par M. Charles Giraud, alors professeur suppléant à la faculté de droit d'Aix, aujourd'hui membre de l'Institut (Aix, 1833, in-8° de 209 pages).

vous en par de longues lettres. Mille baisemains à Mr Hugens et à Mr Vossius.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 7 mars 1659[1].

XIII.

À Mgr L'ÉVESQUE DE LAON, À PARIS[2].

Monseigneur, j'eus, hier au soir, une grande consolation d'apprendre que de l'entretien où je vous laissay avec Mgr de Rodez[3], devant que d'estre forcé par mon incommodité à ne point entrer dans l'assemblée[4], il estoit résulté qu'il y proposeroit une surseance de quinze jours du scrutin qui nous a divisés, et que cette ouverture ayant esté appuyée de vostre autorité et des offres que vous fistes l'un et l'autre à la Compagnie de voir Mr le Chancelier là dessus[5], joignant vos offices pour le porter à accommoder cette affaire à l'honneur du corps qui periclite si les choses demeuroient aux termes où ce scrutin les a mises. Il ne se pouvoit rien de plus sage ni de plus obligeant pour tous que cette proposition, et je ne m'estonne pas qu'elle ait esté acceptée d'un consentement commun.

Je voudrois seulement, Monseigneur, que vous vous pussiés ajuster au plustost pour faire cette visite de Mr le Chancelier et pour agiter avec luy les inconveniens de ce mal et les remedes. Il est impossible que trois aussi grands hommes que vous estes n'y trouviés pas les biais necessaires pour appaiser ce trouble devant que de vous quitter,

---

[1] Dans une lettre du 13 mars *à Mr de la Bastide, secrétaire de l'ambassade de France à Londres* (fo 19), Chapelain le remercie d'avoir cherché pour lui et d'avoir trouvé un livre de Képler. Il continue ainsi : «Nous l'avons dit mille fois Mr Conrart et moy que vous estiés un de ces hommes du monde le plus selon nostre cœur, qui avés la morale la plus pure, le jugement le plus solide, l'esprit le plus net, et l'usage de la vie meilleur..... Si Mr de Pelisson me donne temps et lieu pour voir ensemble la prose et les vers que vous luy avés envoyés, je seray ravy de leur donner toute mon audience et je m'en promets une pleine satisfaction. Mais je crains que ce ne soit pas sitost, et qu'il ne m'en juge pas digne par quelque tempeste qui s'est excitée au milieu de nous, et qui sans nous désunir, comme je le veux croire, n'a pas laissé de nous escarter un peu. Mr Conrart et moy avons trop d'estime pour luy et nous tenons à luy par des liens trop solides pour nous en séparer volontairement et pour ne souffrir pas une extreme violence, si nostre malheur et le sien nous l'avoit arraché. Nous le croyons trop juste aussi et trop éclairé pour suyvre à nostre prejudice le torrent qui l'a voulu emporter, et pour ne se pas souvenir que nous avons l'ame droitte et que nous sommes immuables pour les raisonnables interests de nos amis. Cecy, Monsieur, vous surprendra si Mr de Pellisson ne vous en a point desja instruit, et je vous l'eusse mesme dissimulé si, faisant profession d'estre nostre amy commun, il n'eust importé de vous faire part de ce petit orage et vous fournir une occasion de mériter des uns et des autres en travaillant à le calmer, si les choses alloient plus loin. C'est ce que je ne veux pas m'imaginer qui arrive au moins de nostre costé; vous pouvés vous assurer que nous y résisterons de toute nostre force. Je suis avec beaucoup de sincerité, Monsieur, vostre, etc.»

[2] César d'Estrées, né à Paris le 5 février 1628, fut nommé évêque de Laon en 1653; il fut sacré en 1655, entra, en 1657, à l'Académie française, devint cardinal en 1671 (promotion du 24 août) et mourut à Paris le 19 décembre 1694.

[3] Hardouin de Beaumont de Perefixe, né en 1605, fut précepteur de Louis XIV (1644), évêque de Rodez (mai 1648), membre de l'Académie française (1654), archevêque de Paris (1662); il mourut en cette ville le 1er janvier 1671.

[4] L'assemblée de l'Académie française.

[5] Le chancelier Pierre Séguier était alors âgé de soixante-dix ans.

surtout si vous considérés ensemble que ce qui d'abord n'estoit qu'une bagatelle est devenu une affaire grave et qui ne le regarde pas moins que nous.

Que si, par quelques raisons que j'ignore, il persistoit à ne s'en vouloir point mesler, je suis absolument d'avis qu'elle ne sorte point de vos mains et que nous nous en remettions à vostre affection et à vostre prudence jusqu'à ce que vous l'ayés terminée comme des arbitres illustres et également interessés à l'assoupir. Et il sera aise que chacun des partis convienne de vous en cette rencontre tant pour la connoissance qu'on a de vostre lumière et de vostre equité que pour ce que l'un estant d'une opinion et l'autre de l'autre, on pourra bien croire que le droit de chacun y sera bien pesé et bien soustenu.

Voila, Monseigneur, les sentimens d'un infirme sur cette affaire que je souhaitte passionement qui vous reussisse, ne fust-ce que par ce que vous y estes engagé et que, finissant bien tout, ce qu'il y a de désagréable se convertira en plaisir et en gloire pour vous. Je l'espère autant que je le souhaitte et suis avec tout le respect que je dois, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce 18 mars 1659 [1].

XIV.

A Mgr L'ÉVESQUE DE RODEZ,

À PARIS.

Monseigneur, ce fut bien hier une proposition digne de vous que celle que j'appris sur le soir que vous aviés faitte à la Compagnie pour essayer de calmer l'orage qui s'y est excité et je vous félicite par avance de l'honneur que vous vous en ferés indubitablement lorsque vous et Mr de Laon [2] employerés vos offices et vos lumières auprès de Mr le chancelier afin que ce trouble n'ait point de mauvaise suitte. C'est tellement l'interest de tout le monde, de luy, dis-je, et de nous que je ne me puis imaginer qu'il persiste à ne s'en vouloir point mesler après vous avoir entendu et que vous luy en aurés representé les consequences avec ce zele pour la paix qui anime et règle toutes vos actions. Si néantmoins je me trompois et qu'il demeurast inflexible aux instances que vous luy en ferés, je suis absolument d'avis que l'affaire vous soit remise. Je dis à vous seuls pour convenir ensemble des moyens de la terminer en sorte que chacun ait lieu de s'en contenter et sans appel, à quoy je ne doute point que les deux partis

[1] Sur l'affaire dont il est question dans cette lettre, et dont il sera question dans plusieurs autres lettres, on ne peut citer l'*Histoire de l'Académie française*, car il n'y en est rien dit. L'abbé d'Olivet, dans une lettre au président Bouhier, du 12 octobre 1625, publiée par M. Livet (t. II, p. 407-409), explique ainsi le silence qu'il a gardé sur ce point délicat : « Au reste, je n'ai point voulu toucher tout ceci dans mon *Histoire*, parce que c'est ressusciter la mémoire d'un schisme qui est de mauvais exemple. D'ailleurs cette équipée ne fait pas honneur à M. Pellisson, dont il me convient de parler avec une très grande circonspection. » L'abbé d'Olivet raconte à son ami Bouhier tout ce qui se passa à l'occasion de la nomination de Gilles Boileau comme successeur de Colletet, en mars 1659, d'après « les lettres mêmes du pauvre Chapelain, qui étoit un des plus fermes appuis de Gilles Boileau, et qui, par cette raison, fut long temps brouillé avec Ménage. » On peut voir encore sur ce sujet dans le *Bulletin du bibliophile* de 1859 (p. 166-173) l'article intitulé : *Pièces pour servir à l'histoire de l'Académie française*. Ce sont deux lettres inédites de Pellisson tirées de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg et publiées par M. J.-Édouard Gardet. Ces deux lettres, adressées au chancelier Séguier, sont, l'une du dimanche matin 16 mars 1659, l'autre du 30 avril.

[2] L'évêque de Laon fut un des académiciens qui soutinrent avec le plus de zèle la cause de

ne donnent les mains, tant pour ce que vous estes reconnus pour très habiles et très justes, que pour ce que, vous rencontrant de differentes opinions, personne n'aura sujet de croire que vous ayés panché du costé de l'une au prejudice de l'autre et que ce que vous en aurés résolu ne soit pour l'avantage commun. Ce qu'il y auroit maintenant à désirer, Monseigneur, seroit que le temps que vous avés pris pour cela fust bien menagé, que vous arrestassiés le jour et l'heure de l'audience de Mgr le Chancelier comme aussi les choses que vous luy devés dire, et surtout que ce fust le plustost qu'il se pourroit afin d'éviter les escueils qui ne sont que trop ordinaires dans une Cour comme la nostre capables de faire tout eschouer. Pardonnés à mon zèle pour le maintien d'un corps establi par ce grand homme dont vous et moy ne nous souvenons jamais qu'avec admiration [1] et qui avoit fait de cette institution un des plus beaux fleurons de sa couronne.

Je suis avec beaucoup de passion et de respect, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce 18 mars 1659.

XV.

À M. D'ANDILLY,

CONSEILLER D'ESTAT,

À PORT-ROYAL [2].

Que ce m'a esté un agréable present que cette nouvelle traduction de Ste Terese [3] dont vous m'avés honnoré et que ce que j'en ay desja leu me touche, m'eslève et m'édifie! Il faudroit, Monsieur, vous en faire des remercimens aussi grands que la grace est grande, mais vous n'auriés ni le loysir ni la volonté de les recevoir, et vos heures sont trop bien et trop saintement employées pour souffrir qu'on vous en desrobe un moment, mesme afin de vous tesmoigner qu'on n'est pas sans reconnoissance. Sachés donc seulement que cette dernière faveur est ressentie de moy comme toutes les précédentes, c'est à dire infiniment, et que j'espère qu'elle m'aidera sinon à devenir parfait, au moins à me desfaire de mes imperfections les plus terrestres.

Vous verrés par le billet de Melle Scudéry que je me suis fidellement aquité de l'ordre que vous m'aviés donné et qu'elle n'est pas plus mesconnoissante que moy [4].

Obligés moy de bien assurer Mr vostre

Gilles Boileau. Voir la lettre déjà citée de l'abbé d'Olivet, lequel s'appuie sur ces deux vers de Scarron :

Et d'Estrée et Montmor, par leurs soins véhéments,
Ont enfin mis Boileau dedans l'Académie.

L'évêque de Rodez lutta, avec l'évêque de Laon et Chapelain, pour amener le triomphe définitif de Boileau.

[1] Hardouin de Perefixe avait été maître de chambre du cardinal de Richelieu.

[2] Robert-Arnauld d'Andilly, dont il a été si souvent question dans notre tome Ier (voir surtout les lettres XIII, LXXIII), était alors âgé de soixante-dix ans.

[3] L'auteur du *Manuel du libraire* n'a pas connu cette première édition de la traduction de *Quatre traités pris dans les œuvres de sainte Thérèse* (Paris, 1659, in-8°). Il dit seulement (t. V, col. 804) : «Il y a une traduction française des *Œuvres de sainte Thérèse* par Arnauld d'Andilly, Paris, 1670, in-folio, ou 1670, 1676, 1687 et 1696, in-4°, ou 1674, 2 vol. in-8°.» Voir, dans le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (t. II, p. 269, 270, 276, 277, 281) diverses citations et anecdotes au sujet de la publication du volume de 1659.

[4] L'ancien possesseur du manuscrit de Chapelain ne manque pas de rappeler (note de la page 269) l'envoi par d'Andilly à Mlle de Scudéry de sa traduction de Sainte-Thérèse par l'intermédiaire de l'auteur de *la Pucelle.* Mlle de Scudéry était, à cette époque, sexagénaire.

frère[1] et Mr vostre neveu[2] de mon service très humble et croyés moy tousjours tout à vous.

De Paris, ce 20 mars 1659[3].

XVI.

A M. LE PRÉSIDENT BRISSONNET,

À PARIS[4].

Monsieur, après avoir mille fois pensé, depuis nostre entretien d'hier, aux moyens de calmer cet orage de l'Académie qui donne peine à vostre charité par l'interest qu'y ont tant de personnes dont les unes sont de vos proches et les autres de vos amis et de vos serviteurs, je n'en ay trouvé qu'un seul capable de satisfaire à vostre desir et à l'honneur de tout le monde. Cet expédient seroit que Mr de Pelisson, suyvant ce qu'il escrivit à Mr de Rhodez lorsque le scrutin luy eust esté favorable, fist une déclaration avantageuse à la Compagnie que, déférant à ce qu'elle avoit tesmoigné souhaitter de luy, il ne mettoit plus aucun empeschement à la réception de celuy qui d'abord avoit esté approuvé d'elle[5] et qu'il luy donnoit volontiers, comme à sa mère[6], tous ses ressentimens quelque justes qu'ils pussent estre. Par ce procédé il

---

[1] Antoine, dit le *grand Arnauld*, avait alors quarante-six ans.

[2] Un des fils de la sœur d'Arnauld d'Andilly, Mme Le Maistre, Isaac Le Maistre de Sacy, qui s'était retiré depuis plusieurs années déjà à Port-Royal des Champs et qui mourut le 4 janvier 1684.

[3] Négligeons une lettre de compliments et de regrets (au sujet d'une visite manquée), adressée (fo 21) *à Mr de Montplaisir, lieutenant de roy au gouvernement d'Arras*, mais citons quelques lignes de la lettre suivante (fo 21), adressée *à Mr du Moulceau, gentilhomme ordinaire de Mr le prince de Conti*, le 25 mars : «Je vous diray qu'enfin j'ay eu la response de M. Pelisson à la vostre et que je vous l'ay envoyée par Mr Chanet... Vous ne me faittes que justice de croire que le tort est tout de son costé et qu'il ne se fera jamais honneur du sujet pour lequel ma conscience ne m'a peu souffrir de luy complaire. Quelque jour je vous en expliqueray le détail et je suis certain que vous serés scandalizé d'une prétention aussi injuste que la sienne et que vous aurés du dépit de voir mon amitié payée si ingratement. Ce que j'y trouve de pis et de plus sensible, c'est que la personne dont vous me parlés et qui pouvoit nous rapprocher l'un de l'autre est tout à fait entrée dans ses sentimens, qu'elle les a aigris, de sorte que je n'ay pas moins à me plaindre d'elle que de luy, en un mot qu'elle n'en a pas usé avec plus d'équité et de reconnoissance. Vous voyés par là que le mal est bien plus grand que vous ne pensiés, mais ayons charité pour les foibles, aymons chrestiennement nos ennemis, et estouffons, s'il se peut, le tort qu'ils nous font et à eux aussi. Contentés vous de ce peu que je vous en dis et ne tesmoignés point, s'il vous plaist, d'avoir mesme connoissance de ce peu que je vous aurois encore dissimulé, si je n'eusse craint que l'on vous eust prévenu à mon désavantage. Mr Menage se trouvera tout du long dans la narration que je vous en feray de bouche et vous vous estonnerés, bon comme vous estes, qu'il y puisse avoir des gens aussy vains, aussy injustes, aussy vindicatifs et aussi mesconnoissans. Mr Girard est allé à Sedan avec le mareschal Fabert. A son retour je luy feray lire l'endroit de vostre lettre qui est si obligeant pour luy. C'est un homme de bien et de cervelle qui agit sur de bons principes, et avec qui on est en seureté. Il est de ceux qu'il nous faut et qui sont dignes de nostre estime, et nous en devons d'autant plus faire conte qu'il y en a moins de cette trempe là.»

[4] On trouve dans les *Lettres de Monsieur Costar* (Paris, Augustin Courbé, 1668, in-4°) trois lettres *à Monsieur le Président Briçonnet* (p. 560-564). C'était Guillaume Briçonnet, seigneur de Leveville, Auteuil, Quinquempoix, président au Grand Conseil, mort le 3 février 1674.

[5] On trouvera dans une des lettres suivantes (no XVII) tous les détails qui peuvent manquer ici.

[6] Allusion à la mère de Coriolan.

monstreroit ce qu'il a dit plus d'une fois dans l'assemblée qu'il n'est pas irréconciliable, et il ne doit pas craindre d'estre accusé de mollesse en faisant une bonne action comme celle là, ny d'y laisser du sien puisqu'il le feroit seulement pour conserver l'union dans un corps dont il est l'un des principaux membres et que, s'il ne le faisoit pas, il s'attireroit le blasme de sa dissipation ou, du moins, de son affoiblissement.

La partie de la Compagnie qui n'a pas esté pour luy dans cette fascheuse affaire auroit de son costé sujet d'y trouver sa satisfaction, et s'il y en avoit quelqu'un qui voulust de luy davantage, je ne croy pas qu'il fust suyvi et les choses se tourneroient à la paix commune et à sa gloire particulière. Que s'il se roidissoit, au contraire, ce que je ne puis imaginer qu'il face, lorsque vous luy en ferés la proposition avec cette force et cette grace qui accompagne toutes vos paroles, et qu'il en fallust venir à la dernière espreuve, vous voyés bien que quel qu'en pust estre le succès, il luy seroit tousjours désavantageux. Car s'il y succomboit, ce qui pourroit bien arriver, plus d'un de ceux qui luy ont adhéré n'estant nullement content de son inflexibilité, à quoi en seroit-il? S'il l'emportoit aussi, comme il n'est pas impossible, quel malheur luy seroit-ce d'avoir par là éloigné de luy tant de gens de bien et de mérite qui tirent après eux un si grand nombre de partisans, pour le seul mauvais plaisir d'avoir poussé sa vengeance à toute extrémité sans escouter que sa passion seule[1]!

Ce sont là, Monsieur, les sentimens que vos ordres exprès m'ont inspirés là dessus, et que je respans en vostre sein pour les faire valoir, si vous les estimés justes auprès de Mr Pelisson et de ses amis pour ouvrir ce chemin à une pacification digne de la vertu des uns et des autres, et nécessaire surtout à l'accord dont vous me parlastes qui n'est pas faisable sans cela. Vous en userés selon vostre sagesse et vous avés encore assés de temps pour la faire, la journée estant toute à vous et une bonne résolution n'ayant pas besoin de plus d'une demye heure pour la faire prendre.

Quoy qu'il en arrive, j'auray, du moins, fait tout ce qui dépend de moy pour vous obéir, et il n'aura pas tenu à moy que le scandale n'ait esté levé et la tempeste appaisée dont je vivray en repos, ayant un tesmoin irréprochable en vous du devoir où je me suis mis pour y remédier, selon mes petites lumières. Je pensois, ce matin, vous les aller descouvrir et apprendre de vous si elles ne sont point fausses, mais cette infirmité qui vous travaille comme [moy] et dont je vous plains beaucoup plus que moy ne me l'a pu permettre, et m'a réduit à vous les desployer icy d'une façon fort grossière. Pardonnés moy cette liberté et me croyés, je vous conjure, autant que vous le voulés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 27 mars 1659[2].

[1] Pellisson n'écouta que sa *passion seule*, et l'abbé d'Olivet (lettre déjà citée au président Bouhier) dit, au sujet de la décision prise : «Pellisson, chagrin de cet évènement, ne reparut de long-temps à l'Académie. Il fut mis deux ans après à la Bastille. Mais Gilles Boileau étant mort en 1669, on ne se souvint plus du passé; Pellisson retourna à l'Académie, et même il y fut assez assidu...»

[2] On trouve, à la suite de cette lettre, au folio 23, une lettre à Huygens datée du 9 avril 1659, et, après celle-là, deux lettres (fos 25, 26) datées du 4 et du 6 avril. Il est probable, d'après la position qu'occupe la lettre à Huygens entre une lettre du 27 mars et une lettre du 4 avril, que sa véritable date est *3 avril*. Mais comme ladite lettre a déjà été plusieurs fois citée sous la date du 9 avril, je me décide à lui laisser cette date, en faisant ici toutes réserves au sujet du maintien d'un *lapsus* qui me paraît incontestable.

XVII.

À M. SPANHEIM,

GOUVERNEUR DU JEUNE PRINCE PALATIN,

À HEIDELBERG[1].

Monsieur, je n'ay receu vostre lettre que quatre ou cinq mois après sa datte. C'est par là que je commence afin que vous n'imputiés pas à ma paresse si vous avés esté si long temps à en avoir la response. Ce que Mr Conrart le jeune vous a mandé de la continuation de mon estime est la vérité mesme, et s'il ne vous a pas mandé que je faisois de la vostre un de mes principaux avantages, il ne vous a pas dit toute la vérité. Mais, sans qu'il vous en eust rien dit du tout, vous n'auriés pas laissé de le croire, connoissant ce que vous valés et croyant que je me connois en mérite et que je ne luy en desrobe jamais rien. Ce que vous m'en avés monstré dans le livre qu'on m'a apporté de vostre part suffiroit pour me rendre vostre partisan éternel, quand vous ne m'en auriés jamais donné d'autre preuve. L'illustre interest que vous y soustenés y est estably par tant de solides moyens et relevé par un stile si sage qu'il ne s'y peut rien desirer de plus, et je m'assure que vos Princes en ont fait le mesme jugement et qu'ils vous en ont tesmoigné leur gratitude[2].

Mais, après avoir exercé vos talens en faveur de leurs droits particuliers, ne les occuperés vous point en faveur du public, dans des matières où tout le monde puisse prendre part, et qui regardent tous les temps et tous les peuples? Il me semble que vous aviés des desseins de cette nature que je ne pense pas que vous vouliés ny deviés estouffer[3].

Pour *la Pucelle* dont vous me demandés des nouvelles, je fais pour elle ce que je vous conseille de faire pour vous. Je la fais avancer autant que je puis dans la carrière où elle est entrée et quatre ou cinq ans de vie, si Dieu me la prolonge autant que cela, luy en feront atteindre le bout. Elle est bien heureuse que vous en soyés si bien persuadé et le poids de vostre jugement luy soustiendra merveilleusement le courage pour fournir vigoureusement la course que, selon vous, elle n'a pas commencée foiblement. Le temps règlera son rang à l'esgard des autres héros qui ont paru dans la mesme lice. Elle n'a ni vanité ni suffisance et n'appellera point des décisions d'un arbitre si clairvoyant.

L'*Aristippe* de mon défunt amy passe avec raison pour la pièce de toutes les siennes qui est la plus accomplie. Mr de Girac[4] avoit respondu à son adversaire et la response

Dans la lettre du folio 25, « A Mr Parisot, abbé de St-Laurens, à Leipsic, » Chapelain dit à cet abbé, qui lui procurait des livres étrangers : « Un grabuge arrivé entre Mr Menage et moy... me fait vous supplier de le descharger de la peine de me faire tenir vos lettres. Il suffira de mander à Mr Jacob qu'il les envoye chés Me Faroard, rue Salle au Conte, proche la Tour des Pénitentes. »

[1] Ezéchiel Spanheim, fils aîné du théologien Frédéric Spanheim, naquit à Genève le 7 décembre 1629 et mourut à Londres le 7 novembre 1710. On sait quelle grande réputation il acquit comme érudit, surtout comme numismate.

[2] Spanheim avait pris la défense des droits au vicariat de l'Empire de l'électeur Palatin Charles-Louis, qui lui avait confié l'éducation de son fils unique. Son traité est intitulé : *Discours du Palatinat et de la dignité électorale* (1657, in-4°).

[3] Nous verrons dans la suite de cette correspondance que Chapelain eut à complimenter Spanheim au sujet de travaux comme ceux qu'il lui demandait en cette lettre.

[4] Paul Thomas, sieur de Girac, né à Angoulême, fut conseiller au présidial de cette ville et mourut en 1663. Tout le monde connaît sa longue querelle avec Costar au sujet de Voiture. Nulle part cette querelle n'a mieux été racontée que dans le *Dictionnaire critique* de Bayle, au

estoit presque achevée d'imprimer, lorsqu'elle fut saisie par l'ordre du magistrat, sous couleur qu'elle estoit injurieuse à sa partie [1]. Ainsi le livre est arresté, et, s'il ne s'imprime en Hollande, il y a danger qu'il ne parroisse jamais [2]. Cela en a aiguisé la curiosité et le general du monde blasme ce procedé inoui entre gens de lettres; plusieurs s'imaginant que la suppression en a esté procurée non pas à cause des injures, mais à cause des raisons. S'il perce un jour les tenèbres qui l'enveloppent, on verra si cette imagination est bien fondée ou non.

M[r] de Pelisson est en fort bonne posture pour la fortune, aussi bien que pour l'estime de l'esprit. Depuis un mois il s'est engagé dans un éclat de ressentiment qui a affoibly la dernière confidence qui estoit entre luy et M[r] Conrart et cette douceur agreable qui nous avoit rendus amis luy et moy depuis plus de douze ans. Nous en sommes fort touchés, mais les liens qui nous serroient n'en sont pas rompus et nous luy rendrons tousjours ce que nous devons à ces qualités louables.

Il n'en est pas de mesme pour M[r] Menage que le mesme tourbillon a emporté si loin et d'une manière si desraisonnable, pour ne rien dire de plus, que je ne croy pas que nous nous rejoignions de nostre vie [3]. Je ne vous eusse rien mandé de l'un ni de l'autre si vous ne m'en eussiés rien demandé. Ce que je vous en dis mesme icy n'est pas pour vous prevenir contre eux, et vous demeurerés, s'il vous plait, en liberté de juger qui de nous a le tort, par la connoissance que vous avés des uns et des autres.

La santé de M[r] Conrart n'est tousjours point bonne, mais elle est moins mauvaise à cette heure qu'elle n'a esté tout cet hyver. Je luy ay fait voir l'article de vostre lettre qui le regarde, dont il a eu beaucoup de consolation. Si ses mains sont assés libres il vous remercira par luy mesme du présent que vous luy avés fait avec d'autant plus de reconnoissance qu'il y a trouvé tout ce qu'il cherchoit pour une si excellente matière.

J'avois espéré d'apprendre par vos premières quelle estoit presentement l'occupation de M[r] Freinsheimius pour qui j'ay une estime toute particulière [4]. Quand vous nous donnerés de vos nouvelles, donnés nous aussy des siennes, et faittes nous savoir si nous verrons bientost son Tite-Live entièrement ressuscité et si, dans la réimpression, il attestera ses narrations par les autheurs d'où il les aura tirées, comme il a fait dans sa seconde decade et dans ses supplémens du LI livre [5]. Des gens de lettres

---

mot *Thomas*. Bayle l'appelle «un fort savant homme, bon voisin et bon ami de Balzac».

[1] Guy Patin écrivait à Falconet, le 25 octobre 1658 (édition Reveillé-Parise, t. III, p. 95): «M. de Girac y a répondu et a envoyé ici sa copie. M. Costar, qui en a eu le vent, a présenté requête contre l'impression de ce livre, et a obtenu qu'il ne s'imprimeroit point; même ce qui a été commencé en a été saisi...»

[2] Le livre ne tarda pas à s'imprimer en Hollande sous ce titre : *Réponse de M[r] de Girac à M[r] Costar* (Leyde, 1660, in-8°). On le réimprima, dix ans plus tard, à Leyde (1670, in-8°).

[3] Chapelain et Ménage se rejoignirent. Voici comment le *Menagiana* nous l'apprend (t. II, p. 31) : «Nous étions mal avec M. Chapelain, M. Pellisson et moi. M. Pellisson après sa conversion, voulant se réconcilier avec lui, vint me prendre pour l'accompagner, me disant qu'il falloit aussi que je me réconciliasse. Nous allâmes chez luy, et nous nous réconciliâmes. Je vis encore à la cheminée de M. Chapelain les mêmes tisons que j'y avois vu il y avoit douze ans.»

[4] Jean Freinsheim, né à Ulm en décembre 1608, mourut à Heidelberg en août 1660. Voir sur le savant humaniste une courte et excellente notice de M. Daunou (*Cours d'études historiques*, t. XVI, p. 415).

[5] La première partie du travail de Freinsheim sur Tite-Live parut en 1649, à Stockholm, avec

vivans je ne connois que luy qui puisse bien satisfaire le public en ce genre de restitutions. Vous m'obligerés de l'assurer de mon service et me croirés tousjours, s'il vous plaist, avec beaucoup de sincérité, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 6 avril 1659.

XVIII.

À M. CHRIST. HUGGENS DE ZULIKEM,

À LA HAYE, EN HOLLANDE.

Monsieur, non pas seulement une troisiesme fois, mais une centaine, s'il en estoit besoin, je vous envoyerois ce modelle de l'horloge de Mr de Roberval, tant cette peine est petite pour moy et tant elle me seroit douce quand elle seroit cent fois plus grande. Vous m'en croirés aisément, Monsieur, lorsqu'il vous souviendra combien j'ay l'ame touchée de vostre vertu, et combien vostre amitié m'est précieuse. Quelque jour peut estre recevrés vous le paquet où Mr de Monmor avoit enfermé la depesche qui accompagnoit ce second modelle qui n'est pas encore venu jusqu'à vous. Cependant vous trouverés avec celle-cy le troisiesme modelle que vous demandés et que vous demandés avec trop de réserve et de civilité pour si peu de chose. Je crains que vous ne l'estimiés indigne de vostre curiosité après l'avoir veu, mais, en revanche, vous vous resjouirés de l'avantage que le vostre a sur le sien, et de la possession où vous demeurerés de la gloire d'une invention si exquise et si utile par dessus ceux qui, d'ailleurs, ont beaucoup de nom en cette sorte de disciplines[1]. Si, à la première commodité, vous m'en apprenés vostre sentiment, je m'en tiendray fort obligé, et j'en useray avec la discrétion nécessaire. Mais, quelque plaisir que cet esclaircissement m'apporte, il ne sera point comparable à celuy que vous m'avés donné en m'informant de l'estat où est vostre système de Saturne et de sa prochaine publication[2]. Entre les rares productions de vos veilles il ne faut pas douter que celle là ne fonde pour l'éternité la réputation qui vous placera au rang des plus grands hommes de lettres. On dit que les gens de ma profession portent les yeux sur l'avenir avec quelque seureté[3]. Je me sers de cette opinion receue pour vous augurer ce lustre par forme de prophétie et la passion que j'ay pour vostre mérite en est flatée agréablement. Avancés donc, Monsieur, ce beau travail ou plustost, puisqu'il est achevé, ne l'enviés pas plus long temps à la terre.

Quant à la guerre civile[4] dont vous me

---

une épître dédicatoire à la reine Christine. Nous retrouverons souvent dans la suite de cette correspondance le nom du continuateur de Tite-Live.

[1] C'est à l'année 1656, dit M. F. Hœfer (*Nouvelle Biographie générale*, t. XXVII, col. 667), «que remonte l'invention qui a le plus popularisé le nom de Huygens, celle des horloges à pendules... Huygens présenta la première aux états généraux de Hollande, le 16 juin 1657, et leur demanda un brevet pour son invention, qu'il a décrite dans son *Horologium*, petit traité de 10 pages, placé en tête du Ier volume de ses *Opera varia* (Leyde, 1724). Huygens songea bientôt à perfectionner son invention...»

[2] *Systema saturninum, sive de causis mirandorum Saturni phænomenon et comite ejus planeta novo*, opuscule reproduit dans les *Opera varia* (t. III, p. 529-595). Huygens, à l'aide d'une lunette fabriquée par lui-même, avait découvert le premier satellite de Saturne, le 25 mars 1655.

[3] Allusion au double sens du mot *vates :* poète et devin. Cf. la lettre CCCXCV du tome Ier, adressée à Balzac (24 juin 1640), et une lettre de Balzac du 10 février 1635 (*Recueil* de 1665, t. Ier, p. 386).

[4] Tout ce qui suit jusqu'au dernier paragraphe de la lettre (exclusivement) a été publié

parlés, *fraternas acies litterataque bella profanis decertata odiis*[1], j'en ay une si grande honte que j'ay fort balancé devant que de me résoudre à contenter l'envie que vous me tesmoignés d'en estre instruit, quoyqu'il n'y ait rien que je face plus volontiers que de contenter vos envies. Enfin néantmoins je m'y suis déterminé dans l'assurance que vous me garderés le secret et que vous n'en ferés confidence[2] qu'au seul Mr Heinsius, pour vous servir l'un et l'autre de cette lumière, sans m'alleguer comme historien du combat en cas que vous en entendissiés parler d'autre sorte. Voicy donc ce que c'est. Mr Colletet ayant laissé par sa mort une place vacante dans l'Académie, les amis de Mr Boileau songèrent à la luy faire remplir suivant son ancien desir et le proposèrent à la première Assemblée. Dix huit que nous estions nous l'agréasmes tout d'une voix comme très digne et Mr le Chancelier y consentit ensuitte. Mais le bruit s'en estant répandu avant que le scrutin de la réception fust fait, Mr de Pellisson et Mr Menage, tous deux ses ennemis irréconciliables[3], se mirent en campagne pour luy faire donner l'exclusion et sollicitèrent si violemment contre luy que, des dix huit qui l'avoient approuvé, ils en corrompirent sept et, pour renforcer leur cabale, firent venir à l'Assemblée cinq autres des confrères que leurs employs ou leurs maladies ou leur negligence empeschoient de s'y trouver jamais. Le jour du scrutin arrivé, Mr de Pelisson, quoyque assuré de ces douze voix[4], fit une harangue d'une heure et demie très aigre et très véhémente contre le proposé, l'accusant de n'avoir ni honneur ni probité. Mais, comme il l'assuroit sans preuve, l'Assemblée, pour le favoriser ou pour luy donner temps de son emportement, jugea qu'il luy falloit accorder huit jours pendant lesquels il feroit ses diligences, et se muniroit de bonnes attestations. Les huit jours, on luy demande s'il en pouvoit fournir et voyant qu'il n'en avoit point, on passa par les voix que tout le Corps le prieroit de donner ses ressentimens à la paix et de se relascher d'une poursuitte qu'il ne soustenoit point par des moyens solides. Il refuse le Corps et opiniastra qu'on procedast au scrutin duquel il s'estoit assuré pendant les huit jours qu'on luy avoit donnés pour fournir ses preuves. En effet, au grand estonnement de la moitié de la troupe que les sollicitations n'avoient pu porter à deshonnorer un homme sur la simple déposition de son adversaire, cet homme se trouva exclus par le nombre des ballottes[5]. De quoy, entr'autres, Mr l'Evesque de Laon fit paroistre une juste indignation

---

par Camusat dans les *Mélanges de littérature* (p. 137-149) et reproduit par M. Livet (*Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 502-505). Camusat et M. Livet n'ont pas hésité à conserver à cette importante lettre, qui, selon ce dernier, « résume toute la question, » la date du 9 juillet.

[1] Aucun de mes deux devanciers n'a indiqué l'origine de la citation de Chapelain. Cette citation est empruntée à Stace, avec changement du mot *alterna* en *litterata* (*La Thébaïde*, livre I, vers 1 et 2) :

> *Fraternas acies, alternaque regna profanis*
> *Decertata odiis...*

[2] Camusat a remplacé *ferés confidence* par *ferés part*, et M. Livet aussi.

[3] Sur les causes de la haine de Ménage contre le frère aîné de Nicolas Boileau, contre l'auteur du mordant *Avis à M. Ménage* (1656, in-4°), voir la lettre déjà citée de l'abbé d'Olivet au président Bouhier (*Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 408). Pellisson fut entraîné dans la lutte par Mlle de Scudéry, à laquelle Ménage avait demandé le secours de son irrésistible influence sur le premier historien de l'Académie.

[4] On a imprimé dans les *Mélanges* de Camusat (p. 141) : « Quoique assuré de *cette douce voye.* »

[5] Selon la définition du *Dictionnaire de l'Aca-*

et Mr de Monmor ensuitte forma opposition à cet acte comme nul, tant par ce que l'exclusion ne devoit estre fondée que sur le prétendu manque de probité, lequel on n'avoit point prouvé, que parce que Mr de Pelisson avoit dit et escrit qu'il avoit au moins dix voix seures pour la donner.

Depuis cela la Compagnie est demeurée partagée et Mr le Chancelier, qui en est le protecteur et qui l'avoit laissée en liberté de ses suffrages, voyant le mauvais effet de ses bonnes intentions, à la prière de Mrs nos Prélats et du Corps au nom duquel ils la luy ont faitte, s'est chargé d'accommoder ce différent, et c'est là où nous en sommes à cette heure, avec apparence que cet orage se dissipera bientost, et que les Muses retourneront à leurs musettes et rengaigneront leurs stilets et leurs cannivets[1].

Au reste, ceux qui m'ont fait chef de l'un des partis m'ont fait trop de grace, car je n'ay esté qu'une seule fois au combat qui fut le jour du scrutin, m'estant trouvé malade tous les autres, et, ce jour là mesme, je me contentay d'estre pour l'accusé, voyant l'accusation mal appuyée, sans élever mon ton pour la justice parce que l'accusateur estoit mon amy et que l'autre n'estoit que de ma connoissance, et par ce que j'espérois que mon amy rentreroit en luy mesme et donneroit à la Compagnie la complaisance dont elle s'abbaissoit à le prier avec tant de raison. En sorte qu'il y auroit eu quelque chose à redire à la tiédeur de mon suffrage si je n'eusse eu cette formelle esperance de mon amy. Ce qu'il y a eu de plus scandaleux en cette affaire, c'est qu'on a connu depuis que la cause de ce trouble n'a pas esté principalement la vengeance de Mr de Pelisson, qui est de l'Académie, mais celle de Mr Menage qui n'en est pas et qui, de plus, est son ennemy, de tout temps reconnu pour tel par des libelles imprimés et que vous aurés veus[2]. Car Mr Menage n'en a point fait la petite bouche, et, soit devant, soit après le scrutin, il s'est déclaré que c'estoit son affaire, et sur ce pied là, voyant que je ne voulois pas servir d'instrument à sa fureur ni devenir ministre de sa cruauté contre un homme qui, dans sa poursuitte, ne luy faisoit pas le moindre tort du monde, il a bien eu le mauvais courage de rompre avec moy après une amitié de plus de vingt années que luy mesme confesse luy avoir esté utile et honnorable par mille sortes d'offices ardens et cordiaux[3]. Mais ce n'est

---

démie, « Petite balle dont on se sert pour donner des suffrages... Il a vieilli : on dit maintenant, *Boule.* »

[1] C'est le nom que portait le canif au XVIe siècle, nom que l'on trouve dans le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres (1600). Dom Devienne (*Histoire de la ville de Bordeaux*, 1771, in-4°, p. 180) rapporte, d'après le manuscrit d'un annaliste contemporain, Ferrachat, que le premier président du parlement de Bordeaux, Jacques-Benoît de Lagebaston, étant mort en 1582, on trouva « dans son cabinet beaucoup d'Édits qu'il avoit empêché de paroistre, et comme supprimés de son autorité particulière, parce qu'ils étoient à la charge du peuple, et que, quand il en recevoit de pareils, il les déchiroit avec un canif, en disant : Par *Saint Claude* (c'étoit son serment), *vous serez ganivetés.* »

[2] Chapelain, qui, dans son mécontentement, attribue à Ménage plusieurs crimes au lieu d'un seul, veut parler de la satire intitulée : *Le Parnasse réformé* (Paris, mai 1649, in-4° et in-12), plus connue sous le titre de *Requête des Dictionnaires à Messieurs de l'Académie française*, qu'elle porte dans les *Miscellanea* (Paris, 1652, in-4°) et dans le *Menagiana* (t. IV).

[3] Camusat et M. Livet ne donnent pas les dix ou douze lignes que l'on va lire, mais ils remplacent la fin de cette lettre par la fin de la lettre suivante, qu'ils soudent à celle-ci sans aucunement avertir leur lecteur de cette petite opération.

pas la seule perte de cette nature que j'ay faitte depuis que je suis au monde sans m'en emouvoir, n'ayant jamais mis mon vray bien qu'en l'innocence de ma vie et dans l'amour de la vertu. Je vous jure et à nostre excellent Heinsius qui, comme vous, est l'innocence et la vertu mesme, que je me plains bien moins de l'injustice de celuy qui me la devoit le moins faire tant pour l'amour de moy que pour l'amour de luy; car, après tout, je puis bien ne le plus aymer par ce qu'il s'en est rendu indigne, mais je ne le puis pourtant hair ni ne souhaitter pas qu'il n'achève pas de diffamer un nom que j'ay rendu célèbre par mes soins et qui m'a esté cher entre tous pendant une si longue suitte d'années. Vostre amitié et celle de nostre amy m'en récompenseront au double. Je vous en demande à tous deux la continuation et suis sans réserve, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 9 avril 1659.

XIX.

À M. DE MÉZERAY[1],

HISTORIOGRAPHE DE FRANCE,

À PARIS.

Monsieur, comme je me suis présenté, ce matin, à une heure peu favorable chés Mr le Chancelier pour recevoir ses ordres touchant le trouble de l'Académie et qu'il m'importe qu'il sache que je m'estois mis en ce devoir, obligés moy de le luy tesmoigner à l'occasion et, s'il se peut, dès la première[2]. Que si vous entriés en matière là dessus avec luy et que vous trouvassiés à propos de luy en dire mon sentiment, le voicy tel que je le luy aurois dit à luy mesme si j'eusse eu l'honneur de l'en entretenir. Dans la scandaleuse division où est la Compagnie et l'impossibilité qu'il y a de la réunir veu l'aigreur que cette fascheuse affaire a introduitte entre les deux partis, si ce n'est par un (*sic*) authorité supérieure, tempérée par une sagesse de l'élévation de la sienne qui sache conserver l'honneur à l'un et à l'autre en faisant cet accommodement, je ne voy que luy capable d'y réussir, luy seul ayant les conditions acquises pour les faire sousmettre sans répugnance à ses décisions par ses lumières, par son équité et par la qualité de protecteur que les uns et les autres reconnoissent avec respect en sa personne.

Quant à l'expédient[3] qu'il prendroit pour cela, bien que je croye que la fécondité de son esprit luy en puisse fournir un grand nombre, le seul néantmoins que m'offre la sterilité du mien seroit qu'il luy pleust faire remplir les deux places qui vaquent, en un mesme jour et une mesme séance, l'une par Mr Boileau, et l'autre par celuy qui en au-

---

[1] François-Eudes de Mézeray, né à Ri (Orne) en 1610, mourut à Paris en juillet 1683. Les deux premiers volumes de son *Histoire de France* (in-folio, 1643 et 1646) le firent entrer à l'Académie française en 1649. Il devint secrétaire perpétuel de cette compagnie après la mort de Conrart (1675). Je n'indiquerai sur Mézeray que le jugement qu'en a porté Chapelain dans son *Mémoire sur quelques gens de lettres* (*Mélanges* de Camusat, p. 240-242).

[2] Cette occasion, Mézeray devait facilement la trouver, car il vivait sous le même toit que le chancelier Séguier, et il y demeura jusqu'à la mort (1672) de ce protecteur, auquel il dut encore son brevet d'historiographe de France, brevet qui rapportait quatre mille livres par an.

[3] C'est à partir de ce passage, que Camusat (p. 146-149) et M. Livet (p. 504 et 505) ont reporté la moitié de la lettre à Mézeray dans la lettre à Huygens. Pour rendre moins choquante cette transposition, Camusat, suivi par M. Livet, a remplacé les mots : *Quant à l'expédient qu'il prendroit pour cela*, par ceux-ci : *Quant à l'expédient que M. le Chancelier pourroit prendre pour tout terminer.*

roit esté jugé digne, (en leur laissant) l'apparence de liberté de se déférer l'un à l'autre l'avantage de passer et de parler le premier, et stipulant néantmoins que Mr Boileau n'accepteroit point la civilité de l'autre, lequel ainsi passeroit et parleroit le premier. Par là chacun auroit son conte et sans l'emporter l'un sur l'autre de hauteur, on se pourroit rapprocher et rejoindre à l'amiable en couvrant le passé d'un éternel oubly. Demander plus que cela aux partisans de Mr Boileau seroit leur demander ce qu'ils ne consentiroient jamais et j'en connois plus d'un qui se relascheront mal volontiers jusques là dans le tort qu'ils estiment que luy font ceux qui se sont opposés à sa réception après l'agrément de Mr le Chancelier et l'approbation de la Compagnie.

Mais moy qui cherche la paix par toutes les voyes honnestes et qui improuve la rigueur tendue des uns et des autres comme contraire à la morale et au christianisme, je conclus qu'on la sacrifie au bien commun et aux exercices académiques dont la subsistance dépend absolument d'une réunion cordiale et qu'il faut conter pour destruits, si l'on ne se sert de ce moyen ou de quelque autre aussi doux et aussi recevable.

C'est, Monsieur, ce que j'aurois proposé à Monsieur le Chancelier, s'il m'avoit commandé de luy en dire mon opinion, et j'ay esté bien ayse de vous l'expliquer afin que si vous la croyés raisonnable, vous preniés le temps de la luy représenter avec cette façon adroitte qui me manque et qui vous est plus naturelle qu'à qui que ce soit.

Je suis avec toute l'estime possible, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 9 avril 1659.

XX.

À Mme LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE,

À ROUEN[1].

Madame, V. A. ne se tiendra point, s'il vous plaist, pour interrompue dans ses exercices de piété[2] si je luy tesmoigne en peu de paroles la consolation que m'a apportée l'honneur que j'ay eu de voir et de saluer Mgrs ses enfans[3], après une si ardente passion de leur rendre mes devoirs avant que de mourir. Dieu soit loué, Madame, qu'il vous les ait conservés si sains, si bien faits, si spirituels et de si belle espérance, et qu'il soit aussi loué de l'affermissement de vostre auguste maison par les choses avantageuses qui se sont passées icy en leurs personnes au voyage que Mgr leur a fait faire à la Cour[4]!

Il ne reste plus rien à desirer pour vostre satisfaction que la conclusion de cette paix dont on parle tant et qui rendra à vos vœux Mgr vostre frère que le malheur de l'Estat en a séparé depuis si long temps[5]. Je vous souhaitte cette satisfaction, Madame, et j'espère que le ciel l'accordera à vos prières et à celles de tous les gens de bien. J'y joins les miennes très zélées et demeure à mon ordinaire avec un profond respect, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce 9 avril 1659.

---

[1] La duchesse de Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon) était alors âgée de quarante ans moins quatre mois.

[2] On sait que l'ardente piété de Mme de Longueville se manifesta après les troubles de la Fronde (1653).

[3] Chapelain a déjà parlé de ces enfants, Jean-Louis-Charles, qui fut connu sous le nom d'abbé d'Orléans, et Charles-Paris, le héros du passage du Rhin.

[4] Loret n'a pas mentionné, dans sa *Muze historique*, la présentation à la cour des deux frères de sa protectrice, la duchesse de Nemours.

[5] La paix des Pyrénées (7 janvier 1659) allait

XXI.

A M. NICOLAS HEINSIUS,

À LA HAYE, EN HOLLANDE.

Monsieur, j'ay retardé ma response à vostre dernière lettre beaucoup plus longtemps que je n'eusse fait parce que j'attendois de jour en jour celle que Mr le marquis de Montauzier vouloit vous faire, se sentant fort obligé des derniers tesmoignages d'affection que vous luy aviés donnés par moy et par vous mesme, et ne voulant pas s'en retourner en son gouvernement sans s'estre aquitté d'une si juste debte. Mais comme les affaires de cette Cour ne luy en ont pas encore laissé la liberté et que je crains que cela ne finisse pas sitost, je n'ay pas creu devoir remettre davantage à me satisfaire en vous satisfaisant et à vous rendre grâces de vostre longue despesche du 17 avril.

Ce que vous me mandés sur la rupture de Mr Menage avec moy est digne de vostre sagesse et de vostre equité, et je n'en esperois pas moins d'une ame aussi bien faitte et aussi confirmée dans la vertu que la vostre. Croyés moy, Monsieur, et croyés que je vous en parle sans passion, c'est bien l'homme le plus emporté et le plus violent dans les siennes que vous ayés jamais connu. Ce n'est pas que ce soit un meschant, au contraire il y a en luy assés de semences de bonté, mais elles sont estouffées par la vanité qui est insupportable, et pour se contenter en ce point il s'abandonne, de sorte que, sans estre meschant, il fait les mesmes choses que les meschans et dans les moindres obstacles qu'il trouve à ses fantaisies il perd toute connoissance et tout respect : il escrit, il parle, il court le monde avec une véhemence qui n'a pas sa pareille et pousse son ressentiment jusqu'à l'excès. Cela est public et son malheur veut que tous ceux de sa connoissance en sont persuadés sans que néantmoins on le luy face paroistre, chacun aymant mieux souffrir ces defaux que de se faire des affaires et de divertir le monde par l'éclat d'une querelle inévitable. C'est cette souffrance qui luy fait imaginer qu'il a autant d'amis que d'habitudes, en quoy il s'abuse tout à fait n'y ayant personne qui l'ayme moins que ceux qui l'ont le plus conversé.

J'estois le seul qui le connoissois et qui l'aymois avec ses imperfections et le seul qui par amitié luy représentois en toutes les occasions importantes les fausses mesures [1] qu'il prenoit dans sa conduitte. Les obligations qu'il m'a depuis tant d'années, de son propre aveu, me donnoient ce droit d'un consentement si general que c'estoit tousjours à moy qu'on avoit recours lorsqu'on luy vouloit faire entendre raison dans ses escapades, ce que je faisois cordiallement et paternellement pour son avantage ; et encore qu'il ne suyvist pas souvent mes conseils, il les recevoit au moins sans chagrin, et j'avois sujet de croire qu'il m'en sçavoit gré mesme, continuant à bien vivre avec moy. Enfin, après l'avoir gouverné plus de vingt ans de cette manière, quand je croyois que l'age et le nombre des offices qu'il avoit receus de moy devoient le rendre sage et l'affermir dans la reconnoissance de ce que j'avois mérité de luy, son orgueil et sa présomption sont montés à tel point qu'oubliant toutes choses, il m'est eschappé et non seu-

---

bientôt faire rentrer en France le prince de Condé. Ce fut en janvier 1660 que le frère de la duchesse de Longueville alla rejoindre la cour à Aix en Provence et trouva auprès de Louis XIV le plus gracieux accueil, selon les *Mémoires* de Mademoiselle, et, au contraire, l'accueil le plus froid, s'il faut en croire les *Mémoires* de Monglat.

[1] Au mot *mesmes* écrit par distraction j'ai cru devoir substituer le mot *mesures*, exigé par le sens.

lement n'a plus eu de consideration pour moy, mais encore a prétendu que j'en devois avoir une aveugle pour luy, faisant ma règle de son caprice et le mettant sur ma teste comme mon maistre et mon tiran; ce que je m'assure que vous ne trouvés pas moins ridicule qu'injurieux. De là est venu cet extravagant éclat, et cette scandaleuse rupture, dont vous avés ouy parler et que j'ay expliquée à Mr Huggens à sa prière dans ma précedente.

Pour le raccommodement que vostre bonté vous fait souhaitter, je n'aurois garde de m'en esloigner, si cet esprit estoit capable d'un bon repentir et qu'il y eust seureté que jamais rien de semblable ne luy arrivast. Mais après la funeste experience que tant d'années de soins obligeans et utiles n'ont peu apprivoiser sa naturelle férocité[1], je vous confesse que je me mettray malaisément en péril d'essuyer une pareille bourrasque, ne me pouvant résoudre à m'exposer à la risée publique en le hazardant.

Du reste, quelque sujet qu'il m'en ait donné, je ne me sens aucune haine pour luy et si j'avois lieu de le servir, je le ferois sans aucune répugnance, et vous ne doutés pas que je ne vous parle du cœur. Voilà ce que vous desiriés sçavoir de cette brouillerie. Je vous supplie que ce soit pour vous seul ou tout au plus pour Mr l'ambassadeur et pour Mr Huggens avec vous. Car encore que je vous doive cet éclaircissement puisque vous le demandés, je suis si accoustumé à bien faire à cette personne là, que je me fais violence quand la justice mesme me force à luy causer du mal et je seray bien aise que mon tesmoignage ne luy nuise pas envers le public, ne se nuisant desja que trop d'elle mesme[2].

Je suis infiniment obligé à S. Exce[3] de la part qu'elle a prise au desplaisir qui m'est venu de ce costé là d'où il me devoit le moins arriver et je vous conjure de luy en faire de très humbles remercimens en mon nom aussi bien que de tant d'autres marques de sa bienveillance, entre autres de la communication qu'il a bien voulu que j'eusse de sa déclaration à Mrs vos patrons au nom du Roy sur cette marche de l'armée impériale, et je vous puis dire pour sa gloire que c'est une pièce d'Estat la mieux entendue, la plus gravement escritte et qui comprend plus de choses essentielles en peu de paroles qui se soit veue de ce siècle. C'est l'éloge que tous les hommes de qualité et de sens à qui je l'ay fait voir luy ont donné et surtout Mgr le duc de Longueville que vous connoissés pour juge competant en ces matières[4].

Mr le M[arquis] de Montauzier a leu avec un très grand plaisir ce que vous me mandiés de luy, quoyque sa modestie vous trouvast excessif dans ses louanges. Ne doutés jamais de sa cordialité et de sa tendresse pour vous, je ne dis pas de son estime parce que cela s'en va sans dire. S'il vous respond comme je l'espère, il vous parlera de vostre Ovide avec chaleur.

Ce que vous me dittes de Mrs Huggens et Arsens[5] est un lambeau de stile historique

---

[1] Il ne faut pas trop reprocher à Chapelain la dureté de cette expression. *Férocité* est ici employé dans le sens du mot latin *ferocitas*, naturel farouche, fougueux, indompté, véhément.

[2] Il me semble que cette tirade nous fait bien connaître le caractère de Ménage, et aussi celui de Chapelain.

[3] C'est-à-dire l'ambassadeur J.-A. de Thou.

[4] Chapelain reparle avec admiration de la déclaration de J.-A. de Thou dans une des lettres suivantes, n° XXIV.

[5] Corneille Aarsens, fils de l'ambassadeur de Hollande auprès des rois Henri IV et Louis XIII, François Aarsens, naquit en 1602 et mourut en 1662.

qui nous fait voir combien vous estes né pour l'exercer heureusement, et me redouble la passion que j'ay qu'après l'Ovide vous vous y appliquiés pour vostre honneur et pour celuy de vostre païs. Mr Bigot est tout tel que vous dittes, bon, discret, aymable, outre les qualités d'esprit et de doctrine qui reluisent en luy. Il me visita, ces jours passés, et ne me parla aucunement de nostre bagarre ni moy à luy, ne voulant point embarrasser mes amis dans mes affaires. J'ay fait voir à Mr le Prieur l'endroit où vous me dittes tant de bien de luy et où vous augurés si bien de son entreprise des glossaires, dont il a eu beaucoup de ressentiment. Ça esté un coup d'esperon pour le haster dans sa course et pour la luy faire faire plus agréablement.

C'est assés que Mr Vossius ait veu ma gratitude. Mon remerciment ne demandoit que d'estre sceu et n'attendoit point de repartie. Je suis marry de cet orage de théologiens qui luy tombe sur la teste[1]. Il est dangereux de *altum sapere* parmi les scholastiques qui sont les tirans de cette sorte de scavoir. Je verray volontiers sa dissertation et la response qu'il fera à ses censeurs. Son Mela a eu un grand succès parmy nous. Mr Thevenot[2] en est le paranymphe[3]. Je me resjouis fort de la publication prochaine du Système de Saturne de nostre amy. Priés le de me mander à la première occasion ce qu'il a trouvé du dessein d'horloge de Mr de Roberval. Le pauvre Colletet a plus fait de bruit par sa mort que par sa vie, ayant donné lieu en mourant aux troubles du Parnasse françois[4].

De Paris, ce XIII may 1659.

Post scritta. J'avois fait response à vostre précedente et je l'allois envoyer à Mr Boulliau quand j'ay receu le paquet où vous aviés mis la lettre pour Mr Bigot. Je ne vous diray point par combien de raisons il m'a esté cher. Je vous diray seulement que la recommandation que Mr nostre ambassadeur a daigné en faire de sa main à Me sa femme m'a bien confirmé ce que vous m'y escrivés de la continuation de ses bontés pour moy, qui me tiennent lieu d'un trésor et dont je tire la plus grande consolation du monde. Assurés l'en bien, je vous supplie, et que si le ressentiment d'un cœur bien placé peut en quelque sorte payer les graces qu'il m'a faittes, il se doit tenir satisfait au dernier point du mien qui sçait peser le mérite de ses faveurs et qui n'oublie rien pour les reconnoistre. Elles sont assez grandes pour m'obliger à l'en remercier par moy mesme, mais les tesmoignages de ma gratitude luy

[1] Parmi les théologiens qui se déchaînèrent contre le *De vera ætate mundi* de Vossius, on remarqua Georges Horn, contre lequel le défenseur du calcul des Septante écrivit un traité spécial : *Castigationes ad scriptum Hornii* (la Haye, 1659, in-4°). Bientôt Vossius compléta sa riposte par un traité intitulé : *Auctarium Castigationum* (la Haye, 1659, in-4°).

[2] Melchisedech Thévenot, né vers 1620, à Paris, mourut à Issy en octobre 1692. Ce fut un des plus savants gardes de la Bibliothèque du roi (1684-1692).

[3] M. Littré, en son *Dictionnaire de la langue française*, n'a cité, au sujet de l'emploi du mot *paranymphe*, pris comme synonyme de panégyriste, de louangeur, aucun écrivain postérieur à Étienne Pasquier. *Paranymphe* se trouve dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (tome IV, page 95; conf. une note de M. P. Paris, page 114). — Thévenot devait d'autant plus apprécier le *Pomponius Mela* de Vossius, qu'il s'était, toute sa vie, plus occupé d'ouvrages de géographie et de récits de voyages. Nous retrouverons souvent son nom dans la suite de cette correspondance.

[4] Les troubles causés par l'élection de Gilles Boileau comme successeur de Colletet à l'Académie française.

seront sans doute plus agréables dans vostre bouche que dans mes escrits, et d'ailleurs je doy respecter ses occupations illustres et ne les pas interrompre par des civilités à contre-temps. Enfin faittes luy sçavoir, s'il vous plaist, qu'il n'a point de serviteur sans exception non pas vous mesme qui luy soit plus aquis que moy, qui soutienne davantage sa gloire et qui luy souhaitte plus de prospérité dans ses honnorables emplois.

J'ay fait voir à Mgr le duc de Longueville la déclaration dont il trouva bon que vous me communicassiés il y a un mois. Il l'a infiniment estimée et s'en est resjouy pour l'amour qu'il a pour l'Estat et pour l'estime particulière qu'il fait de Son Excellence. C'auroit esté une chose fort satisfaisante pour luy si vous m'eussiés informé de ce que Mrs vos patrons ont trouvé à propos d'y respondre. J'ay suyvi vostre conseil avant que de l'avoir receu touchant le mespris que je dois faire de ces cabales scandaleuses de nostre Académie et je n'en parle jamais que provoqué. Encore est-ce avec toute la modération et toute l'équité que l'on sçauroit souhaitter d'un homme traitté avec ingratitude. Outre le compliment que vous m'avés fait au nom de Mr Huggens, j'ay eu par la mesme voye de Mr Boulliau une response de luy à mes dernières. Vous me ferés la grace de luy rendre celle que je luy fais, comme j'ay rendu à Mr Bigot celle que j'ay trouvée sous vostre enveloppe.

Je suis sans aucune réserve entièrement à vous.

De Paris, ce xv may 1659[1].

---

[1] Le même jour, Chapelain écrivit (f° 31) *à Christianus Huggens, gentilhomme hollandois, à la Haye.* Sa lettre est presque entièrement remplie de détails sur l'horloge de Roberval. Après avoir en deux pages épuisé ce sujet, Chapelain dit à son nouvel ami : «Je voy avec consolation que vous entrés si équitablement en la justice de ma cause, qui parle à la vérité toute seule et qui couvre de confusion cette mesconnoissante personne auprès de tous les gens de sens non seulement de mes amis, mais encore des indifférens que la passion ou l'intérest n'a point prévenus à mon désavantage. Aussi me contenté-je du jugement public et du tesmoignage de ma conscience, et ne me mets point autrement en peine de me justiffier pour ne me pas commettre avec un ingrat. Vous jugés aisément par là que la perte ne m'en est pas fort sensible, et qu'elle est compensée au centuple par l'acquisition précieuse que j'ay faitte d'un cœur aussi noble et aussi bon que le vostre, lequel je vous supplie de me conserver aussi soigneusement que je vous conserveray le mien. J'apprens avec une extrême joye par vous et par Mr Heinsius que vostre Saturne est sous la presse. Quelque contradiction qu'il puisse rencontrer, il ne faut pas se rebutter. Les grandes choses sont sujettes à l'envie et à l'injustice. C'est leur destin et une marque de leur véritable grandeur. Celle-cy au moins m'aura pour partisan bien ferme et bien fidelle, je ne dis point bien fort, à cause de la foiblesse de mes lumières et du peu de connoissances que j'ay de ces admirables speculations. Mr Gassendi vous manque bien dans la publication de cet ouvrage exquis. Il en eust esté le juge le plus parfait et le plus sincère, et sa sentence eust porté grand poids pour en favoriser la naissance et le progrès. Et je ne luy eusse pas esté inutille auprès de ce grand personnage par l'estroitte liaison que nous avions ensemble et la pleine confiance qu'il avoit en moy. Mais Dieu ne l'a pas permis, et en le retirant à luy, il a voulu réparer cette grande perte en faisant éclore un génie aussi philosophique et aussi candide que le vostre. C'est la créance de celuy qui sera éternellement, Monsieur, vostre, etc.» — Le 28 mai 1659, Chapelain (f° 33 v°) entretient, en sa qualité de possesseur du prieuré d'Hiers, *Mr Avice, commis général du sel à Brouage,* d'un fermage échu à la Saint-Michel et des *frais des réfections* de ses marais, «lesquels», ajoute-t-il avec inquiétude «à ce conte doivent être excessifs.» Chapelain réclame l'état des réfections qui lui paraissent si suspectes.

XXII.

A M. DE SCUDÉRY[1].

Monsieur, je serois presque aussi en peine de vostre indisposition que je le suis du succès de l'accommodement de M. le Prince[2], si vous ne m'en rassuriés un peu en ne m'en disant rien du tout dans vos dernières. Car il y a apparence que si elle eust continué vous n'auriés pas esté en estat de m'escrire une si longue lettre, et vous m'auriés marqué ce qui vous eust empesché de vous estendre en m'escrivant. Je me resjouis donc avec vous de l'amendement de vostre mal, et souhaitte que nous vous puissions bientost voir icy en parfaitte santé auprès du héros dont vous avés suyvi la fortune pour jouir de son bonheur après avoir souffert de son malheur, quand mesme vostre Reyne More[3] ne devroit pas venir avec vous en l'équipage qu'elle mérite et revestue de tous les ornemens que vous luy destinés. Au reste, Monsieur, vous me donnés une grande vanité en m'apprenant que c'est moy qui vous ai inspiré cette belle entreprise. Je croyois n'y avoir contribué que par l'original espagnol que je vous en envoyay il y a quelque temps[4], et je m'en ayme un peu plus à cette heure d'y avoir une part si notable, le choix des sujets et des temps m'ayant tousjours semblé une des plus importantes choses en ce genre de travaux. Que si je vous ay dit autresfois que les mœurs et les galanteries anciennes avoient bien moins de rapports avec celles de nostre siècle que celles du siècle où le royaume de Grenade fut conquis par Ferdinand et par Isabelle et que cette matière, traittée par une personne qui ne manquast ni d'instruction ni de disposition et qui d'ailleurs eust le fin usage de nostre Cour, ne céderoit à aucun ouvrage de ceux qui ont fait le plus de bruit jusqu'icy, je vous ay dit ce que je pensois et je vous le dis encore, voyant que c'est vous qui vous estes chargé de l'exécuter, vous, dis-je, dont la plume accréditée[5] et les grandes choses qui en sont sorties ne trouvent point qui leur puisse estre raisonnablement comparé[6]. En attendant qu'il paroisse, vous voulés bien que j'en sois le précurseur et le trompette qui l'annonce aux peuples et qui le leur face désirer.

Je reçois avec respect les civilités de Me de Scudery[7] et vous assure bien l'un et l'autre de mon obéissance comme, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII juin 1659.

---

[1] On a par erreur inséré dans le registre des lettres de 1659-1663 deux pièces qui devaient être placées dans le registre des lettres de 1669-1672. Ces deux pièces (lettre à la comtesse de Grignan et lettre à l'abbé Le Roy) sont plus loin remises à leur rang, la première sous la date du 29 mai 1669 et la seconde sous la date du 3 juin de la même année.

[2] Le raccommodement du prince de Condé avec la cour ne tarda pas à se faire, comme nous l'avons rappelé dans la note 5 de la lettre XX. Scudéry, pendant la Fronde, s'était attaché au parti de ce prince.

[3] C'est l'héroïne du roman intitulé : *Almahide, ou l'esclave reyne*, roman qui parut à Paris, de 1661 à 1663, en 8 volumes petit in-8°. Voir, sur ce roman, la lettre LVIII, du 8 novembre 1660.

[4] Soit *La Conquista que hicieron los Reyes Catolicos en Grenada*, poème de Duarte Diaz publié en 1590, in-8°, à Madrid, soit plutôt le beau livre d'histoire de Diego Hurtado de Mendoza, *La Guerra de los Moriscos* (1610, in-4°).

[5] M. Littré ne signale, au sujet de l'emploi du mot *accrédité*, aucun écrivain antérieur à Boileau (*Épîtres*), Bossuet (*Histoire universelle*) et Bourdaloue (*Pensées*).

[6] Voilà des compliments comme les aimait la prodigieuse vanité de Scudéry.

[7] Marie-Madeleine du Montcel de Martinvast,

XXIII.

A Mme LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE,

À TRIE[1].

Madame, je prens l'occasion de la lettre que Mr de Vence escrit à V. A. et que je luy envoye[2] pour luy renouveller mes respects et l'empescher d'oublier que comme Elle n'a jamais eu personne qui révérast davantage sa vertu et qui eust plus d'attache à ses interests que moy, elle n'en aura aussi jamais qui prenne plus de part aux consolations qui luy sont destinées et dont elle est si digne. La plus grande de toutes, Madame, est arrivée on est sur le point d'arriver par la paix qui vous doit rendre Mgr le Prince, et j'estime que nous sommes plus en estat d'en rendre graces à Dieu que de l'en supplier. Je l'en supplie néantmoins de tout mon cœur et qu'il luy plaise de terminer par là toutes vos peines. C'est le plus ardent souhait de celuy qui est sans réserve, Madame, de Vostre Altesse, etc.

De Paris, ce XII juin 1659[3].

née vers 1627, devint la femme de Scudéry en 1654 et mourut à Paris en septembre 1711. Ce fut une des plus spirituelles correspondantes de Bussy-Rabutin. On a dit, avec raison, que «sa prose vaut mieux que les vers de son mari.»

[1] Aujourd'hui Trye-Château, commune du département de l'Oise, arrondissement de Beauvais, canton de Chaumont.

[2] Godeau était depuis longtemps un ami de Mme de Longueville. Balzac écrivait bien malicieusement à Chapelain, le 19 décembre 1644 (*Mélanges historiques* de 1873, p. 611): «Je vous envoye la lettre de Mr de Grasse, et vous demande pour luy un compliment aussy passionné que celuy qu'il vous demande pour Madame de Longueville, encore qu'il ne soit pas si beau qu'elle est belle.» Parmi les lettres adressées par Godeau à la sœur du prince de Condé, j'en citerai une fort intéressante (*Lettres de M. Godeau, evesque de Vence, sur divers sujets*; Paris, 1713, in-8°, p. 243) où il lui recommande le mépris de la beauté, où il déclare que l'on doit peu se soucier qu'elle soit flétrie par la maladie et qu'il faut n'être qu'à Dieu seul. Le prélat y dit très délicatement, au sujet de la petite vérole qui avait respecté l'éclatante beauté de sa correspondante: «Pour vostre visage, un autre que moi se réjouira avec plus de bienséance de ce qu'il ne sera point gâté...»

[3] Le lendemain, Chapelain (f° 36) écrivit à M. de Brieux: «Le poème des Lys que j'ay envoyé à Mr le marquis de Montauzier en vostre nom a esté receu de luy avec beaucoup de joye et après l'avoir leu plus d'une fois, il m'en est venu tesmoigner sa satisfaction d'une manière qui vous doit satisfaire, car il ne me l'a pas moins estimé que vostre *Gallus* [Adrien Baillet nous apprend que le poème de Moisant de Brieux sur le Coq a été fort estimé des connaisseurs], qui est tout dire. Je suis très obligé à toute vostre sçavante compagnie de ce que mon souvenir et mes hommages luy ont esté agréables. C'est un corps que je ne regarde jamais qu'avec respect et dont la bienveillance est un des principaux ornemens de ma vie. Faittes moy la grace de le luy bien confirmer et ayés la bonté de dire à Mr Bochard [Samuel Bochart, né à Rouen le 30 mai 1599, mort à Caen le 16 mai 1667, un des plus grands orientalistes du XVIIe siècle] qu'il me tient lieu de maistre et que je n'espère devenir sçavant que par luy. Vous m'avés bien donné de la joye en m'apprenant qu'il s'est retiré à la campagne pour mettre au net son grand ouvrage des animaux et de la résolution où il est de l'exposer enfin à la lumière [*Hierozoicon, sive de animalibus Sanctæ Scripturæ*, 1663, 2 vol. in-fol.]. Je l'annonceray à nos habiles qui souspirent il y a si long temps après pour plus habiles et plus sages se rendre. Vous ne m'avés pas fait moins de plaisir de m'avertir que Mr Savary avoit commencé une nouvelle édition de ses Chasses, avec de notables additions. Cela ne peut réussir qu'à sa grande gloire à laquelle je suis obligé de prendre un particulier interest. Quelques-uns de nos amis communs m'ont appris qu'il avoit un grand nombre de pièces latines d'autre genre faittes en un âge moins avancé qui ne gasteroient rien à sa belle réputation, s'il les laissoit pa-

XXIV.

À M. HEINSIUS,

SECRÉTAIRE DE MESSIEURS LES ESTATS,

À LA HAYE.

Monsieur, je continue à me bien porter, c'est à dire à ne me porter pas mal, car de cette santé parfaitte dont jouissent ceux qui sont nés heureusement, la Nature m'a condamné presque dès le berceau à ne la pas connoistre et à ne la posséder que du desir. J'ay en moy de certaines semences de foiblesse de corps que le régime et la modération de l'esprit tiennent quelquesfois assoupies, mais qui se resveillent de temps en temps et qui par l'exercice qu'elles me donnent me font souvenir que je suis mortel. Et cela n'est pas mal d'avoir un tel advertisseur domestique qui par ces tiremens d'oreille empesche les gens de s'évaporer et de s'oublier. Entre les choses qui me seront les plus amères lorsque la trompette sonnera et qu'il faudra partir, vous ne doutés point que ce ne soit nostre séparation puisque vous considérant comme un autre moy-mesme[1] je ne puis rien laisser qui me touche de plus près. Je suis du moins assuré que cette division ne se fera pas avant nostre dernière heure et que le scandale produit par celle qu'a voulu faire si inhumainement et si extravagamment l'homme que vous sçavés[2] entre luy et moy n'arrivera jamais entre moy et vous, parce que nous ne sommes fous ni l'un ni l'autre, et que l'ombre mesme de la tirannie et de l'injustice est bannie de nostre société.

Au reste, Monsieur, dans ce que vous avés souhaitté que je vous en escrivisse, je vous conjure de croire qu'il n'y a pas un mot faux, et que parce que je n'ay pas l'âme plaintive, et que mon cœur est trop élevé pour ne pas regarder au-dessous de soy beaucoup de choses qu'un autre relèveroit et dont il se feroit matière de vengeance. J'ay mesme obmis dans le récit que je vous ay fait plusieurs particularités qui auroient aggravé le crime de cette personne. Quant au remors que son cœur en a eu, il est impossible de le mettre en question; il est possible mesme qu'il ait eu *animum redeundi* et de rentrer dans son devoir encore que son naturel orgueil puisse bien en avoir estouffé la pensée dès l'instant qu'elle sera née en son esprit. Mais en fust-il aussi repentant qu'il le devroit estre et fist-il toutes les diligences nécessaires pour se raccommoder avec moy, il y auroit tousjours beaucoup d'imprudence de me fier encore à une légèreté comme la sienne, et à me laisser porter pour la seconde fois contre un si dangereux écueil. C'est bien assés que je commande ma juste indignation, et que je me sois mis au dessus de tout ressentiment pour luy. C'est assés que je n'aye point de disposition à le haïr et que je ne parle jamais de luy que forcé et que quand il m'y con-

---

roistre. Exhortés l'y, Monsieur, vous qui estes si bon juge et à qui sans doute il ne les aura pas cachées.....» Puis vient une petite dissertation sur ou plutôt contre la locution *parler le Roy* au lieu de *parler au Roy*, et sur *premier que* pour *avant que* qui «a été du bon usage», mais «ne l'est plus». Chapelain ajoute : «M. de Vaugelas a raison au jugement de l'Académie, à qui je l'ai proposé.» Chapelain dit, en finissant : «Mais c'est trop de bagatelles grammaticales.»

[1] Il y a ici dans le manuscrit : *et que...*

[2] Ménage. Dans une lettre de quelques jours postérieure, adressée à M. du Loir, gouverneur du prince de Monaco, à Blois, le 21 juin, Chapelain parle de «l'extravagante et inhumaine rupture de Mr Menage,» qu'il appelle un peu plus loin *mon révolté*. Il est question dans cette lettre du poète Bouillon, dont les *Œuvres* parurent à Paris (1663, in-12). M. de Bouillon, qui était mort dès l'année 1662, et dont nous retrouverons ici plusieurs fois le nom, était l'ami des deux adversaires.

traindra par ses emportemens. Vous voyés par là qu'il me sera facile de n'entrer point désormais dans un pareil discours avec vous et que je dois estre bien aise que vous n'y soyés non plus porté que moy.

M^r le Marquis de Montauzier a veu dans ma lettre la satisfaction que vous avoit donné la sienne et les termes pleins d'amour et de reconnoissance avec lesquels vous payés son affection de laquelle s'il avoit besoin d'un autre garant que luy mesme, je m'offrirois à vous pour caution, et vous scavés combien peu d'hommes au monde je voudrois cautionner après tant d'espreuves que j'ay faittes d'infidelité et d'inconstance. Il part aujourdhuy pour aller passer le reste de l'esté en ses gouvernemens. Si vous luy escrivés durant ce temps la, j'auray soin de luy faire tenir seurement vos lettres et [si] vous me les envoyés à cachet volant comme faisiés autresfois, il me sera doux d'en avoir les prémices. Vous m'avés fait une grace particulière de lire à Mr de Thou ce que je vous escrivois sur son sujet. Je vous le répète encore, c'est un de ces cœurs nobles qui font toute la félicité de ma vie et dans l'affection desquels je triomphe et me tiens heureux au milieu de la générale corruption. Il ne me peut rien avenir de plus agréable ni de plus honnorable que les bontés qu'il continue à me tesmoigner, et je m'en fais une fortune que je ne changerois pas pour tous les trésors et toutes les dignités de la terre. C'est de quoy je vous supplie de l'assurer encore aussi bien que de ma parfaitte gratitude, laquelle je souhaitterois passionnément de luy faire connoistre par autre voye que par mes paroles. Il m'a sensiblement obligé de souffrir que vous m'envoyassiés les suittes de l'instance qu'il avoit faitte à M^rs vos patrons de la part du Roy, moins pour la curiosité que j'en avois, et qui a esté pleinement satisfaitte, que pour ce que cette affaire, comme toutes les autres de sa gestion, a réussi tout à fait à sa gloire, et a confirmé à tout le monde combien l'élection qui a esté faitte de luy pour cet employ fut judicieuse, et le grand avantage qu'en tirent les interests de Sa Majesté. Dans cette veue j'ay communiqué toutes ces pièces à Mgr le duc de Longueville qui les a leues avec beaucoup d'estime pour Son Excellence et le jugement favorable d'un prince de cette élévation et de ce poids ne sçauroit que plaire beaucoup à sa vertu.

Je ne m'estonne pas que Mr Bigot ne vous die rien de cet odieux éclat de son amy. Il est sage et discret. Il ne le veut pas condamner et ne voit pas lieu de l'absoudre. Il s'en taist jusqu'à moy, qui n'entre point aussi sur cet article avec luy, et nous occupons à de meilleurs entretiens le temps que nous sommes ensemble, car nous ne parlons guère que de vous. Ce fut lui qui m'apporta vostre dernier paquet lequel il prit des mains de Mr Boulliau et il fut payé de sa peine ayant trouvé à l'ouverture que j'en fis une longue lettre pour luy. Il est présentement en Normandie où il est allé mettre en estat ce qui luy fera besoin pour son voyage d'Italie.

La dissertation de Mr Vossius et sa response à Hornius[1] seront de charmantes lectures pour moy et je vous demeureray bien redevable si vous me donnés moyen de les voir. C'est un bel esprit et un sçavant homme.

---

[1] Georges Horn naquit à Greussen en 1620 et mourut à Leyde en 1670. Le *Moréri* nous apprend que «son esprit s'égaroit de temps en temps jusqu'à l'extravagance», et que «cet accident», croyoit-on, «venoit d'une perte de cinq mille florins qu'il fit avec un alchymiste de la Haye». Eyriès (*Biographie universelle*) rapporte un singulier trait de folie du contradicteur de Vossius : il s'agit d'une promenade faite à travers les rues de Leyde dans le plus primitif de

Si vous croyés qu'il prenne plaisir à estre approuvé de moy, vous l'en pourrés assurer et de mon très humble service.

Je n'ay receu aucune lettre de Mr Huggens ni devant ni après vos dernières. Il est fort à craindre que celle dont vous parlés ne soit périe par les chemins, je ne vous diray point avec quelle douleur pour moy, non seulement pour ce que je perds cette nouvelle marque de son affection, mais encore pour ce que je perds les lumières qu'il m'y donneroit de son Saturne et l'éclaircissement de ce que c'est que cette horloge de Mr de Roberval. Il m'en escrivit bien quelque chose par celle qui accompagnoit vostre précédente et c'est peut-estre celle-là dont vous entendés parler.

Tous nos amis sont en santé et vous rendent mille graces de vostre souvenir. Pour moy je vous ayme et honnore plus tout seul que le font tous les autres ensemble.

De Paris, ce XIII juin 1659.

XXV.

À M. DE CAILLIÈRE,

GOUVERNEUR DE CHERBOURG,

À CHERBOURG.

Monsieur[1], nos excellens amis de Caen ont eu grande raison de vous obliger à rendre publique la vie de Mr le Mareschal de Matignon et Mr de Lizieux[2] a un trop bon goust et un interest trop notable à cette publication pour souffrir que vous la retardiés davantage. Mais l'honneur que vous m'avés voulu faire de me la communiquer avant que de la publier, comme si mon jugement luy estoit nécessaire, n'a garde d'estre si juste que l'instance que ces Mrs vous en ont faitte. Je suis moins propre à juger qu'à estre jugé et mon suffrage est de cette nature de choses sur quoy les gens de vostre mérite n'ont pas sujet de faire fondement. Néantmoins puisque vous l'ordonnés, il ne m'appartient pas de résister à vos ordres et je vous dois obéir quand ce devroit estre à mes despens.

Vous aurés donc icy, Monsieur, ce qu'il me semble de ce beau travail à condition que vous ne considererés mon sentiment qu'autant que vous le trouverés conforme à vostre opinion. J'ay leu cette illustre vie avec attention et d'une haleine. Je l'ay fait pour vous en pouvoir parler avec connoissance de cause. Je l'ay fait aussy parce que l'ayant une fois commencée, il ne m'a pas esté possible de ne la pas achever. La matière m'en a paru noble, éclatante, et la forme que vous luy avés donnée toute pleine d'art. Vous y avés suyvi l'ordre du temps et ne l'avés pas accablée de réflexions ambitieuses à la manière de Malvezzi[3], quoyque par endroits il [y] en ait de si fines et de si sensées qu'elles font regretter que vous n'y en ayés pas plus fait. Le stile en est net, facile, coulant et de ce genre médiocre ni trop enflé ni trop familier, en un mot tel que le [de]mande l'histoire. Ce qu'on y pourroit trouver à redire, c'est qu'on la prendroit presque aussi tost pour un abrégé de la vie des cinq Roys que vostre Héros a

---

tous les costumes, promenade pendant laquelle le critique allemand s'écriait : *An tu unquam vidisti hominem paradisiacum?*

[1] Cette lettre a été reproduite tout entière, moins les quatre dernières lignes, par Camusat (*Mélanges de littérature*, p. 67-75).

[2] C'était Léonor I Goyon de Matignon, qui siégea du mois de décembre 1648 jusqu'au mois de mars 1677, où il eut pour successeur son neveu Léonor II Goyon de Matignon. (*Gallia Christiana*, t. XI, col. 807 et 808.)

[3] Le marquis de Malvezzi (Virgilio), né à Bologne en 1599, mourut en 1654, laissant d'assez nombreux ouvrages historiques dont on peut voir la liste dans le tome XLI des *Mémoires* de Niceron.

servis, que pour la sienne propre, tant vous avés suyvi exactement ce qui leur est arrivé dans leurs règnes, mesmes en des choses où il n'a point eu de part. Ce n'est pas que je blasme un tissu[1] de cette manière qui instruit des interests generaux en informant des particulières avantures d'un homme. Je vous diray avec ma candeur ordinaire que j'aurois souhaitté que vostre principal eust esté plus estendu que vostre accessoire et que la différence en eust esté plus remarquable dans ce bel escrit. Pour le faire il n'y avoit qu'à estaler partout comme vous l'avés fait heureusement en plus d'un lieu, les conseils, les instructions, les raisonnemens pour et contre des résolutions du Cabinet et des entreprises militaires avec le détail des négociations. Les essays que vous en avés donnés font voir combien vous estiés capable de vous en acquiter excellemment. Vous l'auriés pu fortifier des originaux des lettres du Roy, de la Reyne, du Mareschal, des Secretaires d'Estat. Outre que la lecture en eust esté agréable, ils auroient authorisé l'ouvrage et fait voir que vous auriés eu de bons memoires. C'eust esté monstrer que vous adjoustiés ces particulières[2] aux relations generales de ceux qui sont chargés des évenemens qui regardent le gros de l'Estat[3]. J'ay trouvé de plus que vous aviés passé sous silence dans vostre narration du règne de Henri 4e le fameux combat d'Arques et le mémorable passage de Seine par le Duc de Parme quand le Roy l'avoit acculé au pais de Caux, que vous auriés pu toucher en trois mots. Vous n'avés pas aussi esté exact à cotter les années de toutes les actions dans le cours de la narration, et j'ay surtout observé que celle de la naissance de vostre Mareschal ny celle de sa mort n'y sont pas marquées, ce que j'estime d'une indispensable nécessité[4].

Supposé que vous jugiés ces petites observations raisonnables, il n'y a rien de si aisé que d'y satisfaire. Mais quand vous laisseriés la pièce en l'estat qu'elle est, ce sera tousjours une fort rare pièce et qui ne sçauroit manquer d'estre fort bien receue, comme fort utile au public aussi bien que fort glorieuse à l'illustre Maison pour laquelle vous l'avés entreprise. Je me resjouis avec vous d'avance pour l'éclat qu'elle adjoustera à vostre belle réputation, et en attendant que les curieux en puissent jouir, je veux l'annoncer à tous mes amis et leur en exciter l'envie. Je n'en eus jamais tant d'estre homme d'authorité et de créance qu'en cette occasion pour vous pouvoir avec succès rendre un office utile et préparer vos lecteurs à vous couronner. J'y feray ce qui dépendra de moy et, en cela comme en toute autre chose, vous m'esprouverés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII juin 1659[5].

---

[1] On a imprimé dans les *Mélanges* de Camusat *titre* pour *tissu*, ce qui forme un non-sens.

[2] On lit dans le petit livre de Camusat *particularitez* pour *particulières*.

[3] Phrase supprimée par Camusat à partir du mot : *générales*.

[4] L'auteur tint compte de la plupart des observations de Chapelain, notamment en ce qui regarde les lettres royales à insérer dans son livre et les dates de la naissance et de la mort de son héros à y ajouter.

[5] Je ne ferai qu'indiquer diverses lettres où revient l'inévitable question de la rupture avec Ménage, comme (f° 40 v°) la lettre du 13 juillet 1659, *à Mr Bouillon, secrétaire des finances de S. A. R. à Blois*, et (f° 41 v°) la lettre *à Mr Heinsius, secrétaire latin de Messieurs les Estats, à la Haye en Hollande.* Dans cette dernière lettre, Chapelain ajoute à ses plaintes et récriminations bien connues des nouvelles du marquis de Montauzier : « Il est présentement à Angoulême où il doit avoir receu Son Eminence et où il se prépare à recevoir le Roy. » Chapelain, après avoir parlé de l'affection de Montauzier

XXVI.

À M. CHRIST. HUGGENS DE ZULICHEM,

À LA HAYE.

Monsieur, comme vous ne me devés rien que de l'amitié, vous serés tousjours quite envers moy tant que vous m'aymerés, encore que je ne receusse jamais de vos lettres. Je tiens donc pour une grace toutes les fois que vous m'escrirés, et quoyque vostre civilité vous en face parler comme d'un devoir je m'en tiens à la verité de la chose, et la considère comme une faveur. C'est aussi, Monsieur, ce qui me la fait recevoir avec un plaisir extreme, et d'autant plus agreablement que j'ay moins de droit de la demander. C'est aussi ce qui m'empesche de m'impatienter lorsque vos responses tardent à paroistre, et ce qui me donne moyen de faire entendre raison à mon desir, lorsqu'il me les fait souhaitter le plus ardemment. Vous voyés par là que je vous laisse dans la liberté de ne m'escrire qu'à vostre commodité, et que, quand vous m'escrirés, vos lettres ne me seront pas moins chères que si je les avois attendues avec la plus grande inquiétude du monde.

Je suis bien aise d'avoir excité vostre reconnoissance pour M[r] de Monmor, en vous faisant savoir la vigueur et la diligence qu'il avoit apportée à vous conserver la gloire de l'invention du pendule à la confusion de cet horlogeur[1] qui s'efforçoit de vous la ravir. Il a veu les termes avec lesquels vous me marqués vostre gratitude et m'a prié de vous en bien tesmoigner son ressentiment. L'as-

pour Heinsius, parle de l'impatience qu'éprouve le gouverneur de l'Angoumois «de voir publier son favory, ce délicieux Ovide que vos soins vont rendre bien plus délicieux». Le correspondant de Heinsius dit enfin toute la joie qu'il a lui-même de voir s'avancer l'édition du Système de Saturne, déclarant que «toute l'Europe est dans l'expectation de cette nouveauté merveilleuse». — Une lettre à M. de Caillière, du 28 juillet (f° 43), n'est guère qu'une répétition de celle que l'on vient de lire. Le biographe du maréchal de Matignon a promis à Chapelain de déférer à ses conseils et de se les proposer pour règle dans la revision qu'il allait faire de son histoire avant de la publier. Le judicieux critique le remercie de sa confiance et lui donne l'assurance que voici : «En marchant par le chemin que je vous ay tracé vous ne sauriés arriver qu'à bon port.» Chapelain doute que l'auteur puisse profiter des manuscrits de M. de Béthune [Hippolyte de Béthune, neveu du grand Sully], «qui ne laisse rien sortir de son cabinet, surtout lorsqu'il s'agit de le transporter d'une province à l'autre. Vous pouvés neantmoins avoir une telle liaison avec luy qu'il vous accommodera de ce qu'il refuseroit à tout autre, comme il fit il y a quelque temps à l'abbate Siri [Vittorio Siri, né à Paris en 1608, mort en 1685, auteur d'*Il Mercurio* et des *Memorie recondite*] auquel il ne voulut pas mesme ouvrir son cabinet et laisser voir ses manuscrits». Citons encore une lettre à Montauzier, du 3 août (f° 44 v°), où Chapelain s'excuse de ne lui avoir pas écrit, pendant qu'il était si occupé à recevoir Son Eminence à Angoulême. «Ça donc esté par discretion et non par oubly que je me suis abstenu de vous faire savoir de mes nouvelles et de vous demander des vostres.» Suivent d'assez longs détails sur Conrart qui a été malade : «J'envoyai la lettre que vous luy escriviés [Chapelain veut parler là de d'Ablancourt] à Athys où est M[r] Conrart depuis trois semaines et où il reprend un peu de vigueur après un mois et demy de martyre... Nous avons cru long temps qu'il n'en eschapperoit pas... Ce qui contribuoit beaucoup à ce mal, estoit le double procès qu'il avoit sur les bras...»

[1] On trouve *orlogeur* au XIV[e] siècle, et *horologeur* dans Ambroise Paré, au XVI[e] siècle. Ménage, cité par *Trévoux*, recommandait de ne pas dire *horlogeur*, ajoutant que ce mot n'est en usage que parmi ceux du métier. Trévoux donne à la fois les deux mots : «*Horloger* ou *horlogeur*», avec cette remarque : «Le premier est le plus en usage.»

semblée de chés luy, qui avoit assés languy depuis l'éclat arrivé entre luy et Mr de Roberval, de la semaine a repris courage et a resolu de travailler à la recherche de la nature avec plus d'affection que jamais et les personnes les plus qualifiées sont celles qui s'y eschauffent le plus. Nous verrons ce que cela produira.

Ce Mr Guisoni dont vous voulés estre informé n'est connu de moy que de là [1]. Il fit, un jour, un discours de la vegetation, après quelques autres, qui pleust fort et qui parut fort sensé à la Compagnie, et comme il a cessé d'y venir, on l'y a trouvé fort à redire [2]. L'experience que vous me marquez, et qu'il a faitte en vostre présence, fust examinée dans l'assemblée et il me souvient qu'en disant mon avis, j'attribuay cette ascension de l'eau dans le petit tube plus haut que dans le grand à la plus grande impression de la colonne d'air sur le tube large que sur l'estroit. Cette pensée eut beaucoup de partisans, encore que d'ailleurs elle fust contreditte. Je tiens, comme vous, le balancier de Mr de Roberval et ses detentes mal expliquées une machine peu soustenable pour l'effet qu'il s'estoit proposé. Ce que j'admire est qu'il en donna à l'assemblée le plan que je vous ay envoyé dans la crainte que son invention ne fust la vostre et dans l'imagination que c'estoit de luy que vous la teniés. Mais vostre imprimé que je luy ay fait voir et l'estampe qui sert à le rendre intelligible luy ont bien monstré et à tout le monde que vous n'aviés pas besoin ni de luy ni de personne pour imaginer d'excellentes choses dans la mechanique et que vostre fonds estoit beaucoup plus riche, plus abondant et plus net que le sien.

Je ne sçay si estant en France vous n'aurez point veu entre ses mains une machine aritméthique de l'invention du jeune Paschal [3], laquelle servoit avec une justesse admirable à faire promptement les quatre premières règles, addition, etc. C'est ce jeune Paschal qui est véritablement né pour de grandes descouvertes. C'est luy qui le premier en France a fait l'expérience du vuide avec le mercure [4]. C'est luy qui a imaginé le premier sur ce probleme le poids de l'air et sa colonne depuis l'atmosphère jusqu'en terre. Il a encore force d'autres pensées sublimes sur de semblables matières qu'une retraitte de dévotion luy a fait supprimer jusqu'icy.

Je vous supplie d'assurer Mr Heinsius de ma passion accoustumée et de luy dire que j'ay recouvré la dissertation de Mr Vossius *De vera ætate mundi* et la response de Hornius que je trouve foible, mais que pour les repliques de l'un et de l'autre, elles n'ont point encore paru icy [5].

---

[1] Je ne vois aucune notice sur Guisoni dans nos divers recueils biographiques.

[2] De nos jours, on se sert encore en Gascogne de l'expression *trouver à dire* quelqu'un ou quelque chose, pour : regretter quelqu'un ou quelque chose. Joseph Scaliger, dans une lettre du 29 juin 1578, emploie *il n'y a rien à dire* comme synonyme de : il n'y a rien à regretter, il ne manque rien. Voir *Lettres inédites de Joseph Scaliger* (Agen, 1880, in-8°).

[3] Blaise Pascal avait alors trente-six ans. Ce fut à l'âge de dix-huit ans qu'il conçut et fit exécuter à Rouen, où son père était intendant, sa machine arithmétique qui simplifiait merveilleusement les calculs.

[4] Ce fut de 1646 à 1648 que Pascal fit sur le Puy-de-Dôme et répéta à Rouen, puis à Paris, sur la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, les expériences barométriques qui démontrèrent la fausseté du principe de la vieille physique, que la nature a horreur du vide.

[5] Dans une lettre à Heinsius (f° 42 v°), datée du 17 du mois précédent, et dont j'ai donné quelques extraits, Chapelain parlait ainsi des deux adversaires : «La querelle de Mr Vossius avec le professeur Hornius se rendra aussi cé-

Je sçaurois volontiers s'il y a eu response de M. l'ambassadeur de Thou au libelle du déserteur portugais si injuste et si ridicule.

Je sçaurois encore plus volontiers à quoy vous vous appliquerés après la publication de vostre Saturne dont les exemplaires n'ont point encore esté receus de Mr Boulliau. Vous ne pouvés ni ne devés demeurer oysif avec les merveilleux talens que vous avés pour ouvrir de nouveaux chemins dans les disciplines mathématiques spéculatives et pratiques. C'est la creance sincère, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XVIII aoust 1659[1].

XXVII.

À M. D'ABLANCOURT,

À ATYS[2].

Monsieur, puisque vous avés sceu la visite de l'émissaire de Mr Ménage chez Mr Thé-

---

lèbre que celle des Préadamites par la curiosité de sa matière et par la réputation du tenant et des assaillans. C'est une de ces disputes qu'il faut plustost nourrir qu'estouffer. Il n'en peut arriver que du bien à la chronologie dont les tenebres ont bon besoin d'estre dissipées et qui ne peuvent s'esclaircir que par la chaleur et l'agitation. Je souhaitte la victoire à vostre amy...»

[1] Les deux lettres suivantes (fos 47 v° et 48 v°), au comte Bardi et à Mgr Barducci, évêque de Saint-Miniato (en Toscane), sont, l'une, une lettre de pure civilité, l'autre une lettre de recommandation en faveur d'Emery Bigot, qui allait en Italie. Je trouve dans cette dernière le passage que voici : «Vous me ferés aussi faveur si vous me mandés ce que fait l'Académie de la Crusca sur les touches assés rudes que luy a données un certain Padre Bartoli, jésuite, en matière de langue, et s'il est vray que ce Père là médite un dictionnaire italien pour opposer au vocabulaire de cette celebre Compagnie et pour en monstrer les prétendus defaux.» — Dans une lettre du 29 août 1659 (f° 49), Chapelain console en ces termes Heinsius, auquel avaient manqué des manuscrits sur lesquels il comptait pour son Ovide : «Ne contés-vous pour rien le champ que cela a laissé à vos conjectures qui se sentiront tousjours de vostre profonde érudition et de la beauté de vos divinations au grand bien de la république des lettres?» Il revient ensuite sur l'affaire Ménage : «Nous ne parlerons donc plus de cet amy révolté... *Sua sibi habeat* pour jamais et qu'il nous laisse jouir de l'innocence de nostre vie avec des gens de nostre trempe et de nostre candeur.» Chapelain donne ensuite à son ami des nouvelles diverses : «Mr le Marquis de Montauzier a essuyé le passage de Mr le Cardinal et celuy de Leurs Majestés avec un éclat de magnificence et d'applaudissement qui n'a point eu d'égal en toutes les autres provinces. Il est maintenant à leur suitte pour faire partie de l'honneur de la feste et ne les quittera plus... Mr Vossius me semble par ce que j'en ay veu de beaucoup superieur en tout à son antagoniste, duquel d'ailleurs le traitté *De origine gentium americanarum* m'avoit donné assés bonne opinion... Le pauvre Mr de Viquefort a esté mis à la Bastille je ne sçay pourquoy [c'était pour avoir été un diplomate indiscret et aussi pour avoir commis quelques *voleries*. Voir les *Archives de la Bastille*, de F. Ravaisson, t. I, 1866, p. 173-180]. Mais on dit que Mr l'Electeur de Brandebourg [Frédéric-Guillaume, né en 1620, mort en 1688] le réclame, et qu'il en doist bientost sortir. Il nous a donné depuis peu une augmentation du Voyage d'Olearius et s'est fait honneur mesme de nostre langue. Quand on le prit je travaillois pour l'ajuster avec un libraire touchant l'impression de son Histoire allemande.»

[2] Nicolas Perrot d'Ablancourt, qui est déjà mentionné dans notre tome Ier (voir surtout la lettre CCCLXXX), était alors âgé de cinquante-trois ans. Il se trouvait chez son coreligionnaire et ami Conrart, à Athis (maison de campagne «dont Mlle de Scudéry parle tant dans la *Clélie*,» comme le rappelle Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. III, p. 294). On sait que d'Ablancourt dédia son *Minutius Felix* et son *Lucien* à Conrart.

venot[1], et que vous avez eu la bonté de m'en vouloir escrire, je vous diray qu'il n'y a sorte d'artifices ni de mauvais moyens que cet ingrat n'ait mis en œuvre pour couvrir son ingratitude, sachant bien que s'il ne faisoit bien du bruit et qu'il n'estourdist pas tout le monde de ses plaintes, il auroit tout le monde contre luy, veu la notoriété[2] de son humeur bizarre et audacieuse, et des obligations qu'il m'a. Avant la tentative qu'il a faitte auprès de vous pour me décrier, il l'a faitte auprès de mille autres et il y a eu peu de gens, si ce n'est des insensés comme luy, qu'il ait laissé persuadés à mon désavantage. La pluspart mesmes sont venus à revelation et m'en ont parlé comme d'une cervelle demontée[3] qu'il n'y avoit point d'esperance de jamais raccommoder. On m'a aussi offert de s'en declarer publiquement si je le voulois, et cette fascheuse rencontre a servy à me faire discerner ceux qui estoient mes vrays amis d'avec ceux qui n'en avoient que l'apparence. Elle ne m'estoit pas nécessaire, Monsieur, pour estre esclairci de vostre affection généreuse, et je n'ay pas esté un moment en doute du party que vous prendriés aussitost que vous auriés connoissance de cette extravagante affaire. Mais je n'ay non plus souhaitté de vous que des autres des declarations là-dessus. Il m'a suffi d'estre certain par mes propres lumieres et par ce que Mr Conrart m'en vient de mander que vous me rendiés justice en vostre cœur et que le mespris que je fais des hableries[4] de l'homme, m'abstenant de parler de luy, sinon quand on m'y force, ne me fait point de tort auprès de vous. Cette avanture, qui ne luy a pas esté heureuse, le rendra peut estre plus retenu à l'avenir, dans les dégousts qu'il prend si facilement pour ceux à qui il a de plus grandes obligations, et dans les marques d'ingratitude qu'il fait si peu de scrupule de leur en donner. Si cela arrive, j'en seray bien aise particulierement pour vous qui, en ce cas, pourrés faire justice à qui vous croirés la devoir, sans encourir une indignation si furieuse. Mais je vous avoue que je le desire plus que je ne l'espere d'une présomption aussi confirmée que la sienne et qui n'a de regle qu'elle mesme pour agir.

Quant à moy, dans le malheur de n'avoir pu apprivoiser sa ferocité naturelle en vingt-deux années d'offices ardens et continués, je tire consolation de ce que je suis deschargé d'une habitude si onereuse et délivré d'une conversation où il y avoit tant à souffrir. Le temps qui m'en reviendra sera bien mieux employé à honnorer ceux qui vous ressemblent et qui ont le cœur aussi bien placé que vous, de qui je suis cordialement et avec un plaisir indicible, Monsieur, etc.

De Paris, ce v septembre 1659[5].

---

[1] Le voyageur et érudit Melchisedech Thévenot dont il est question dans la lettre XXI.

[2] M. Littré n'a cité que Patru au sujet de l'emploi du mot *notoriété*. Le *Dictionnaire de Richelet*, auquel il a emprunté cet exemple, avait cité, sous ce mot, à côté du 16e plaidoyer de Patru, le 10e plaidoyer de Le Maître.

[3] *Cerveau démonté* est dans le *Pourceaugnac* de Molière et *tête démontée* dans les *Dialogues des morts* de Fénelon.

[4] M. Littré n'a trouvé *hâblerie* dans aucun ouvrage antérieur au *Roman bourgeois* de Furetière (1666). Chapelain, qui savait si bien l'espagnol, a peut-être été le premier à introduire dans notre langue ce mot de nos voisins. *Hâbler*, qui a été employé par Scarron et par Thomas Corneille, est déjà dans Ambroise Paré et dans Brantôme.

[5] Le 8 du même mois, Chapelain écrit (f° 51) «à Mr Lancelot, précepteur de Mrs de Luynes,» les lignes que voici, dont les lettres XXVIII et XXX fourniront le commentaire : «Si j'avois creu que le sieur Savreux vous eust fait sçavoir de quelle sorte je receus le recueil d'épigrammes latines dont vous l'aviés chargé pour moy, je vous aurois espargné la peine de lire icy combien j'ay

XXVIII.

À M. D'ANDILLY,

CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS,

À PORT-ROYAL.

Je reçois tout ce qui me vient de vous avec joye et respect parce que de quelque nature que soient vos présens, ils sont tousjours agreables et utiles. Mais bien que ce dernier du Choix des épigrammes latines[1] ait éminemment l'une et l'autre qualité, je vous avoue néantmoins que j'ay esté trompé en ouvrant le paquet où vous l'aviez renfermé et que j'ay creu en le recevant que c'estoit cet Office du Saint-Sacrement dont j'entens dire tant de merveilles et qui édifie si fort tous ceux qui font profession de la vraye piété[2]. Vous m'avés je ne sçay comment accoustumé à de semblables graces, et celle que je receus de vous il y a longtemps de *L'office des dimanches, de la Vierge*, etc., où vous n'aviés pas plus de part qu'en celuy-cy, ne m'est pas sortie de la mémoire pour y avoir six ans que vous me l'avez faitte[3] non plus que pas une des autres dont je vous suis également obligé. Vous me pardonnerés donc cette tromperie que je me suis faitte à moy-mesme et vous ne l'attribuerés qu'à la haute estime que je fais de tout ce qui sort de vos mains ou de celles de nos excellens amis. Ce n'est pas, comme je vous ay dit, que ce choix d'épigrammes qu'a fait M[r] Lancelot ne m'ait extrêmement pleu et que je ne l'aye placé dans mon cabinet entre ceux qui me sont les plus considerables. Je l'avois desja veu, j'en avois leu la préface et la dissertation, et j'en avois tesmoigné à l'autheur le cas particulier que j'en faisois. Mais afin qu'il ne croye pas que je l'aye fait par simple compliment, je vous repeteray icy et je vous supplie de le luy dire à la première rencontre, que je ne voy rien de mieux escrit dans le stile didactique, rien de plus judicieux, de plus cavé[4], de plus sensément

---

ressenti cette grace. Mais dans le doute qu'il ait eu l'occasion de le faire, je n'ay peu m'empescher de m'aquiter par moy mesme de ce devoir, et de vous dire sans flaterie que par les divers ouvrages que j'ay veus de vous si sensés, si méthodiques, si profitables, je suis demeuré persuadé qu'il n'y avoit personne dans l'Europe qui vous fust comparable dans ce genre de travail et que j'ay souhaitté qu'un si beau talent que le vostre ne fust jamais laissé sans employ, pour le soulagement des babiles et pour l'instruction des ignorans. J'ay fait surtout une particulière estime de vos préfaces et de vos dissertations qui ne preuvent pas plus vostre érudition que vostre cervelle [c'est-à-dire : qui prouvent autant votre cervelle que votre érudition] et qui conduisent vos lecteurs par des chemins si seurs et si agreables aux connoissances que vous leur voulés donner. Je n'ay pourtant pu voir sans grande confusion dans celle que vous avez mise à la teste de vostre Grammaire italienne, les trop avantageux tesmoignages que vous rendez à mes foiblesses en relevant comme vous faittes ce qui ne sçauroit guere estre plus bas. C'est la seule chose que l'on vous pourra objecter avec raison.» Claude Lancelot, le grammairien de Port-Royal, naquit à Paris vers 1615 et mourut à Quimperlé en 1695. Disciple de l'abbé de Saint-Cyran, il fut le professeur de Le Nain de Tillemont et de Racine.

[1] *Epigrammatum delectus, ex omnibus tum veter., tum recentioribus poetis decerptus, cum dissertatione* [Petri Nicole] *de vera pulchritudine, etc.*, Paris, Savreux, 1659, in-12. Ce recueil eut un succès prolongé, car le *Manuel du libraire* cite (t. II, col. 1017) une 7[e] édition (Londres, 1711, in-12). Voir sur ce choix d'épigrammes le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (t. III, p. 529 et 530).

[2] L'*Office du Saint-Sacrement*, qui parut en 1659, avait été augmenté de leçons des Pères par M. Le Maistre, dont ce fut le dernier travail, et traduit en français par le duc de Luynes. (*Port-Royal*, t. IV, p. 443 et 444.)

[3] M. Sainte-Beuve n'a rien dit de ces publications faites en 1653 par MM. de Port-Royal.

[4] M. Sainte-Beuve, qui a reproduit ce passage (*Port-Royal*, t. III, p. 531), met sous le mot

demeslé dans la nature de l'épigramme, enfin de plus instructif non seulement pour les enfans, mais encore pour les maistres que ces deux pièces qu'il a mises à la teste de son Recueil, dans lequel il n'a pas monstré moins de bon goust et de discernement que de solide et pieuse morale, à la grande honte de tant d'autres qui sont préposés à la conduitte des estudes de la jeunesse et qui s'y prennent si misérablement. Sachez de luy, je vous conjure, s'il n'a point veu le *Terentius Christianus* d'un certain principal du college de Harlem nommé *Cornelius Schonaus de Goude*[1]. Cet homme a fait douze comedies ou representations, pour mieux dire, dont les sujets sont tirés du Vieil ou du Nouveau Testament, tellement latines et du vray stile de Térence qu'il est estonnant qu'un moderne l'ait peu si parfaittement imiter[2]. Je serois bien aise d'apprendre ce qu'en juge Mr L[ancelot], si ce livre est tombé entre ses mains, et s'il n'en a pas eu connoissance, j'en ay les six dernières pièces que je luy communiqueray volontiers. Au reste je me resjouis avec vous que le projet de la Vie des Saints ne soit pas abandonné[3] et que nostre cher défunt[4] ait laissé son esprit à nos chers amis pour l'accomplissement d'un si précieux ouvrage. Je les asseureray icy de ma constante passion pour leur vertu et pour leur sçavoir incomparable et vous que je suis tout à vous.

De Paris, ce IX septembre 1659[5].

XXIX.

À Mgr LE DUC DE LONGUEVILLE,

À TRIE.

Monseigneur, j'ay receu avec le respect que je dois l'ordre que m'a envoyé V. A. de voir avec Mr Godefroy[6] en quoy on le pourroit ayder à l'égard du célèbre Conte

---

cavé cette note : «Nous dirions aujourd'hui *creusé, approfondi.*» *Caver*, qui est déjà, au XIIIe siècle, dans Jean de Meung et dans Rutebeuf, et que l'on retrouve, au XVe, dans Froissart, au XVIe dans Calvin, dans Amyot et dans Montaigne, a été signalé encore par M. Littré dans Malherbe et dans Saint-Simon. En citant le passage sur Lancelot, M. Sainte-Beuve dit : «Chapelain, qui vaut mieux que son renom, et qui était une autorité en matière d'érudition poétique, se montra moins sévère que le Père Vavassor.»

[1] Corneille Schonæus, né à Goude (Hollande), publia son *Terentius christianus, seu comediæ sacræ*, à Anvers, chez Plantin, en 1570, in-8°. On cite deux autres éditions (Cologne, 1614, et Amsterdam, 1629), cette dernière posthume et plus complète que les autres.

[2] Le *Moréri* n'est pas moins favorable : «Les poésies qui l'ont fait le plus connoitre, sont ses comédies saintes dans le style de Térence qu'il a en effet imité d'assez près pour la pureté du style, le naturel et la précision.»

[3] Arnauld d'Andilly avait publié, de 1647 à 1652, les *Vies des saints Pères des Déserts*. Voir sur cet ouvrage *Port-Royal*, t. II, p. 281-287. Le nouvel ouvrage réclamé par Chapelain parut en 1664, sous ce titre : *Vies de plusieurs saints illustres de divers siècles, choisies et traduites des écrivains originaux*, etc.

[4] Antoine Le Maistre.

[5] Quatre jours plus tard, Chapelain (f° 52 v°) écrivait à Mr du Loir : «Mr le conte de Maure m'amena, ces jours passés, Mr de Vivonne, son neveu, et vostre illustre pupille, en qui j'ay bien reconnu les coups de maistre qu'il tient de vous. Je fis tomber dans la conversation les éloges que vous m'avés faits de ses bonnes qualités et ne creus pas devoir laisser passer cette occasion...»

[6] Denis II Godefroy, fils de Théodore Godefroy, naquit à Paris le 24 août 1615 et mourut à Lille le 4 juin 1681. Il fut historiographe de France, comme son père, et fut comme lui un fécond travailleur. Voir, sur Denis Godefroy, le livre d'un de ses descendants, feu le marquis de Godefroy-Ménilglaise : *Les savants Godefroy. Mé-*

de Dunois dans l'impression qu'il fait faire au Louvre de l'Histoire de Charles VII [1], et cela auroit desjà esté exécuté si cet honneste homme là eust esté à Paris. En attendant son retour, je diray à V. A. que je n'ay rien ou fort peu de chose que je luy puisse apprendre touchant ce Prince, mon genre de travail ne m'ayant point engagé à chercher de secrettes pièces pour le soustenir et enrichir; au contraire devant estre le plus qu'il seroit possible appuyé sur les évenemens connus, quand j'aurois eu des mémoires nouveaux sur cela, je n'aurois pas osé m'en servir. C'est pourquoy je n'ay fait fondement que sur ce que les annalistes en ont publié, et Mr Godefroy ne peut manquer, en cherchant ce qui regarde ce prince, de le trouver chez ces gens là en cas que l'autheur contemporain de Charles VII n'ait pas employé tout ce qui concerne vostre grand prédécesseur, ce que je croy fort malaisé veu leur éclat et qu'elles sont tellement enclavées dans le corps de cette histoire qu'à moins qu'il n'eust voulu trahir la vérité, il ne les sçauroit avoir oubliées.

Si toutesfois Mr Godefroy désire particulariser [2] la vie du grand Conte de Dunois, à quoy il n'y a guère d'apparence, puisque je voy par sa lettre qu'il n'en parle que dans les marges, en ce cas il faudroit avoir recours à la curieuse recherche qu'en a fait Mr Lescorné et V. A. pourroit ordonner à Mr Du Buisson, son amy, de luy faire voir son volume, et de luy en laisser extraire ce qui serviroit à son sujet. Voilà, Monseigneur, mon sentiment sur cette affaire. Quand Mr Godefroy sera revenu de Troyes où il est à présent, nous nous verrons et nous nous entretiendrons de tout, et s'il y a lieu de contribuer à son entreprise pour la gloire de vostre illustre maison, je le feray avec mon zèle ordinaire et de tout ce peu d'industrie que Dieu m'a donné dont je rendray conte fort exactement à V. A.

J'avois, au reste, à l'avertir des continuelles instances que me font ces bons Pères Célestins touchant l'exécution du dessein de ce mausolée qu'Elle a résolu de faire chés eux pour le cœur de feu Mgr son Père de glorieuse mémoire [3], croyant qu'il tient à moy et à Mr Le Bret que cela ne se face pas, veu les commandemens qu'Elle a faits à cette intention et la descente que nous y fismes, il y a six semaines, pour prendre les allignements et tenir la place preste afin d'en accomplir le projet. Je les ay assurés de la constante volonté de V. A. [4] et j'ay fait la mesme chose envers le sieur Aus-

---

moires d'une famille pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (Paris, 1873, in-8°, p. 157-213). L'auteur a cité (p. 173) le jugement de Chapelain sur Denis II Godefroy (1662).

[1] L'*Histoire du roi Charles VII*, par Jehan Chartier, Jacques Le Bouvier, dit *Berry*, Mathieu de Coucy, *et autres qui sont anonymes, contenant les choses mémorables advenues de 1422 à 1461, mise en lumière et enrichie de plusieurs titres, mémoires, traités et autres pièces historiques, etc.* Paris, Imprimerie royale, 1661, in-folio.

[2] *Particulariser*, que l'on serait parfois tenté de prendre pour un néologisme, est un de nos vieux mots. On ne le trouve pas seulement dans Voltaire, Pascal, Scarron, la Fontaine, mais encore dans Montaigne, Amyot, Paré et même Juvénal des Ursins.

[3] Henri d'Orléans, Ier du nom, duc de Longueville, comte de Dunois, chevalier des ordres du roi, pair et grand chambellan de France, gouverneur de Picardie, etc., mourut le 29 avril 1595, d'un coup de mousquet tiré par un maladroit dans une salve par laquelle on fêtait l'entrée de ce prince à Dourlens.

[4] Malgré toute cette *constante volonté*, il semble bien que le mausolée ne fut pas élevé, car je ne le vois pas signalé dans l'excellent recueil de M. F. de Guilhermy (*Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle*, t. Ier, 1873 : *Paris, anciens couvents*). Le savant archéologue a relevé les in-

nière, cet excellent maistre[1] sur qui Mr Le Bret avoit jetté les yeux entre tous, et qu'elle a approuvé sur nostre tesmoignage. Cela estoit nécessaire pour l'empescher de se charger d'une autre besogne et de perdre les belles idées qu'il a conceues pour celle-cy. Il plaira donc à V. A. d'ordonner à Mr Le Bret qu'il conclue ce marché avec luy au plustost tandis que les marbres qu'il a arrés[2] pour cela sont encore à vendre, car si on laisse passer l'occasion il sera malaisé d'en recouvrer d'aussi beaux et d'aussi propres que ceux là. Je continueray cependant à luy faire espérer une pronte expédition afin de le tenir en bonne humeur, et que le dessein de V. A. puisse reüssir à son contentement et à sa gloire. Je prie Dieu qu'il vous conserve et demeure, Monseigneur, de V. A., etc.

De Paris, ce XIIII septembre 1659.

XXX.

A M. D'ANDILLY,

CONSEILLER DU ROY, EN SES CONSEILS,

À PORT-ROYAL.

Je n'ay point prétendu, Monsieur, vous faire de reproche de ce que l'office du Saint Sacrement s'estoit publié sans que vous m'eussiés fait l'honneur de m'en envoyer un exemplaire. Et de quel droit vous ferois-je ce reproche quand mesme vous en auriés gratifié quelqu'un? J'ay seulement voulu vous tesmoigner, en vous représentant ma tromperie avec naïveté, vous faire sçavoir la grande approbation qu'a eu cette production excellente dès son commencement et la satisfaction que j'en avois quand je me la serois donnée. Au reste n'est-ce pas m'en avoir fait présent que de luy avoir laissé voir le jour, puisque pour la posséder il n'y a autre peine que de l'aller prendre à la rue St-Jaques. Je me tiens donc obligé par là de vous en rendre graces et à nos vertueux amis, qui y ont contribué avec vous, comme aux autheurs d'un bienfait inestimable et dont tout le christianisme vous est redevable à tous au dernier point. Je le fay donc ici de tout mon cœur et je le fais encore par avance pour le travail que vous m'avés confirmé qui n'estoit pas eschoué et abandonné par la mort de nostre Macharite[3], comme je l'avois estimé[4]. C'est une entreprise que celle-là digne de toute vostre piété et de tout vostre courage, et si vous aviés besoin tous d'estre exhortés pour ne la lascher jamais de la main qu'elle ne fust accomplie, je vous en conjurerois de la part de Dieu et au nom de tous les hommes de bonne volonté à qui vous ne scauriés offrir rien de plus utile ni de plus agréable.

Quant à Mr Lancelot, je l'avois creu autheur de cette préface et de cette dissertation qui sont à la teste de cette judicieuse collection d'épigrammes que vous m'avés

---

scriptions qui, dans l'ancienne église des Célestins, étaient gravées sur les tombes de Louis, duc d'Orléans, Valentine de Milan et leurs deux fils (p. 442) et de Renée d'Orléans, comtesse de Dunois (p. 446).

[1] L'*excellent maistre* ne figure dans aucun de nos recueils biographiques, pas même dans le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, où M. Jal a réuni tant de renseignements nouveaux sur les artistes d'autrefois.

[2] Pour *arrhés*. M. Littré a cité, sous le mot *arrher*, deux phrases, l'une de d'Aubigné, l'autre de Guez de Balzac. Le premier dit *il erra* et le second : *il les errhe*.

[3] C'est-à-dire le bienheureux défunt (Ant. Le Maistre). Guez de Balzac avait appliqué la même expression à Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, dans une lettre à Chapelain du 1er mai 1645 (*Mélanges historiques* de 1873, p. 650, 651).

[4] Les *Vies des saints* dont il a été question dans la précédente lettre à d'Andilly.

envoyée[1], et je luy en avois escrit en cette qualité aussy bien qu'à vous. Sa candeur m'a éclairci de la vérité, et je voy avec beaucoup de joye que parmy nos pieux amis de delà, il y en a quelques uns encore qui trouvent du temps pour s'occuper aux lettres humaines et pour les présenter au monde de leur meilleur costé. Je m'en resjouis encore davantage parce que cela vient d'eux et je prens un plaisir extrême à rencontrer en tous les genres d'estude des vestiges glorieux de leur mérite et de leur scavoir.

Pour le défaut d'art des Comédies saintes de Schonaus, M[r] Lancelot a raison et c'est pour cela que dans mon billet précédent je vous les nommois plustost de simples représentations que des Comédies.

De Paris, ce XVII septembre 1659[2].

XXXI.

À M. LANCELOT,

PRÉCEPTEUR DE M[rs] DE LUYNES[3],

À PORT-ROYAL.

Monsieur, comme je vous avois offert mon

---

[1] La préface était de Nicole.

[2] Le 21 du même mois, Chapelain (f° 54 v°) exprime à l'abbé Paulet, le prêtre d'Alby que nous connaissons déjà, et qui avait été malade, tous les vœux qu'il forme pour sa bonne santé. Il lui accuse ainsi réception d'un nouveau fragment de sa traduction : « Ce septiesme livre de *la Pucelle* traduit à vostre ordinaire justiffie assés l'excellence de vostre talent pour la poésie latine... Je l'ay eu par la poste avec joye et l'ay leu avec ravissement. Tout y est digne de vous, et plus que digne de son original. » Chapelain, pensant que l'on ne saurait trop louer qui nous loue, ne promet au traducteur, en terminant, rien moins que l'immortalité. — Le lendemain, 22 septembre, il écrivait en ces termes à Daniel Huet, à Caen : « Je ne vous eusse pas importuné d'une seconde lettre si je n'eusse eu à vous dire que la vostre a esté receue de M[r] de Monmor avec beaucoup de satisfaction et que si son amitié vous est chère, la vostre ne le luy est pas moins. C'est ce qu'il m'a prié de vous faire sçavoir lorsque j'aurois occasion de vous escrire. Mais je ne l'ay pas voulu attendre de peur de l'attendre trop longtemps, et d'autant plus que la saison attirant tout le monde à la campagne, tant que j'y seray, les occasions se présenteroient pour moy inutilement. Pour moy, il m'est fort doux qu'une personne de vostre vertu et de vostre sçavoir soit sensible à mon affection et me donne de si formelles asseurances de la sienne. Je les chéris au delà de ce que je vous le puis exprimer et les regardant comme solides j'en fais une des richesses sur quoy je fonde pour la consolation de mon esprit. Vous en pouvés faire de mesme à mon esgard, et je ne vous en feray point d'excuse si je m'égale à vous en cela, parce qu'en matière de foy et de constance dans mes engagemens je ne le cède à qui que ce soit, et bien que je sois médiocre en toute autre chose, je prétens d'exceller en celles là. Faittes y donc fondement, s'il vous plaist, etc. » Chapelain exprime ses regrets à l'occasion de la mort de M. de Prémont, retrace l'éloge du défunt, et ajoute : « Exhortez... M[r] Bochart à la publication de ce rare ouvrage des animaux de la Bible. » — Pierre-Daniel Huet, dont il sera si souvent question dans le présent volume, était né à Caen le 8 février 1630 ; il devint sous-précepteur du Dauphin en 1670, membre de l'Académie française en 1676, abbé d'Aunay en 1680, évêque d'Avranches en 1689, et il mourut à Paris le 25 janvier 1721. Les indications qu'il y aurait à citer sur lui seraient bien nombreuses : je me contenterai de renvoyer le lecteur aux *Mémoires* du savant prélat (1718, in-12) et au recueil publié par l'abbé d'Olivet sous le titre de *Huetiana* (1722, in-12).

[3] On lit au-dessus des mots *M[rs] de Luynes* cette petite rectification, mise là par M. Sainte Beuve : *du marquis*, Lancelot ayant seulement été chargé de l'éducation de Charles-Honoré, marquis d'Albert, né le 7 octobre 1646, et qui devint duc de Luynes par la mort de son père Louis-Charles. Camusat (*Mélanges*, p. 150) a ainsi modifié la

petit ministère avec sincérité pour la revision de vostre Grammaire espagnole[1], vous avés pu sans aucun scrupule me l'envoyer pour la voir, et pour vous y remarquer ce que je croirois digne d'estre retouché. L'importance est de savoir si mes observations mériteront d'estre suyvies, et s'il n'auroit pas mieux valu pour vous de ne me les avoir point demandées. Mais il n'y a pas eu grand mal à cela parce que vous serés tousjours juge de mes jugemens, et ne vous y arresterés qu'autant que vous les trouverés équitables. Je ne m'y suis aussi engagé et je ne vous les envoye qu'à cette condition là. Entre ce qu'on y peut nommer fautes, j'y en ay rencontré plusieurs de copiste que j'ay marquées en partie sur mon papier, et qu'en partie j'ay corrigées sur le vostre. Il y faudra regarder de fort près lorsqu'on imprimera, car la Grammaire est le fondement de tout le reste, et la moindre erreur d'ortographe mesme influe en tout ce qui est basti dessus. J'ay douté de quelques mots s'ils estoient castillans ou non. En voyant quels ils sont, vous justiffierez par vos autheurs si j'en ay eu raison de douter et vous vous y réglerez par eux plustost que par moy qui, depuis trente années, n'ay point eu d'application à cette langue, de sorte que je puis facilement m'estre abusé. Il m'a semblé que vous y aviés employé quelques termes si vieux qu'ils n'ont plus d'usage, et mon opinion seroit qu'il ne les faudroit point mettre ou qu'il les faudroit noter. La méthode m'en a paru excellente à vostre ordinaire et je me fais violence de ne vous la pas plus louer. J'aurois voulu que vous y eussiés fait un chapitre particulier du mélange de l'arabe avec ce langage. Ç'auroit esté pour vous une occasion de monstrer de l'érudition. N'auriés-vous point peu traitter plus amplement des irréguliers soit dans les mots, soit dans la syntaxe, et vos autheurs ne vous secouroient-ils point en cela? Plus une langue en a, plus elle est élégante, les dérogations à la règle, quand elles sont establies, faisant leurs principales figures de diction. Pour l'art poétique de celle cy je n'en ay point veu de fait *ex professo*. Voicy les lumières que je vous en puis donner de ce qui m'en reste en la mémoire. Avant Boscan[2] et Garcilasso de

suscription de cette lettre : *A D. Lancelot, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Cyran.*

[1] *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole*, Paris, 1660. Nous lisons dans *Port-Royal* (t. III, p. 560, 561) : « Ce fut probablement par M. d'Andilly que Lancelot fut mis en rapport avec Chapelain. Il l'avait consulté pour sa *Méthode italienne*, et c'est de lui qu'il doit être question dans ce passage de la préface où l'auteur dit qu'il a trouvé moyen de faire voir son livre à une personne *qui n'est pas moins estimée pour les langues étrangères que pour la nôtre*. Mais c'est surtout pour la *Méthode espagnole* que Chapelain lui fut d'un grand secours. A la fin d'une lettre où ce dernier remerciait Lancelot des *trop avantageux témoignages qu'il rendait à ses faiblesses* dans la préface précédente, il ajoutait : « Si vous croyez que je puisse « quelque chose pour le dessein de la Grammaire « espagnole, à quoi j'apprends que vous vous allez « appliquer, je vous offre tout ce qui dépend de ma « médiocrité, et vous prie d'en user sans scru- « pule... » (Lettre du 8 septembre 1659.) Et ce n'était pas là une formule banale de politesse. Dans deux longues lettres, l'une du 10 octobre, et l'autre du 21 décembre suivant, qui ont été imprimées par Camusat, Chapelain entre dans le détail des conseils; il indique les voies et les sources; il donne les jugements des auteurs. Tout cela est passé dans la Grammaire espagnole de Lancelot et dans la préface qu'il a mise en tête... »

[2] Juan Boscan Almogabar naquit un peu avant 1500 à Barcelone et mourut vers 1543. Ses œuvres, publiées par sa veuve, parurent pour la première fois à Barcelone en 1543 : *Las obras de Boscan y algunas de Garcilasso de la Vega*. Voir

La Vega[1] les Espagnols ne connoissoient aucune forme poétique de celles qui depuis ont eu vogue chés eux et qu'ils ont prises du Pétrarque et des Italiens qui l'ont suyvi[2]. Boscan a le premier tenté le sonnet et, à mon avis, Garcilasso l'églogue en rime tierce. Avant cela on ne voyoit chez eux que des *Romances, Coplas*, *Redondillas*, *Seguidillas, Glosas* et quelques autres semblables formés à l'antique. Maintenant ils les ont presque toutes abandonnées pour suyvre les italiennes. Leurs comédies sont rimées et non pas en longs vers ou rimes plates comme les nostres, mais en petits et rimés en quatrains dont le premier vers respond au quatriesme et le second au troisiesme. Ils ont admis les Saruccioli et les Sciolti des Italiens, desquels ils tiennent aussi ceux des onze syllabes. Quelques uns ont rangé l'octave qu'ils ont emprunté d'eux encore d'une manière différente de la leur pour l'entrelas[3] des rimes. Ils ont inventé dans leurs romances les *assonances* qui sont des demy consonances et qui règnent d'un mesme son depuis le 2, 4, 6, etc., en cet ordre, jusqu'à la fin, le 1, 3, 5, etc., n'ayant point d'obligation à rimer ensemble de rimes parfaittes ni mesme d'imparfaittes. J'ay veu quelques lambeaux d'un art poétique en petits vers composé par Lope de Vega[4], mais je croy que cet art est pour le dessein et non pas pour la versification. L'autheur de la *Picara Justina*[5], qui estoit un licenciado de beaucoup d'esprit et de sçavoir[6], est celuy qui vous pourra le plus éclaircir de ces différentes formes poétiques, car il a affecté d'en donner un essay d'une à chacun des chapitres de son livre. Si vous ne l'aviés pas, je vous en accommoderay volontiers. Enfin vous devés toucher cette matière autant à fond que vous le pourrés. Ce sera un grand ornement à vostre ouvrage et il le rendra plus instructif et plus curieux qu'aucun de ceux qui ont esté faits en ce genre là. Surtout je vous exhorte à faire une ample préface qui embrasse tous les motifs que vous avés eu en le composant pour le rendre accompli. Je suis tousjours pour les préfaces discourues et solides. Le lecteur en est conduit comme par la main à l'intelligence du

---

Histoire de la littérature espagnole de G. Ticknor, traduite par J. G. Magnabal (t. II, 1870, p. 17-25).

[1] Garcilaso de la Vega, l'ami de Boscan, naquit à Tolède en 1503, et mourut à Nice, en 1536, d'une blessure reçue, près de Fréjus, devant un château fort sur les remparts duquel il s'était élancé le premier. Voir sur les *Œuvres* de ce poète, qui vécut à peine trente-trois ans, la traduction déjà citée du livre de Ticknor (t. II, p. 25-33).

[2] C'est ce que reconnaît l'auteur de l'*Histoire de la littérature espagnole* (t. II, p. 14 et suiv.). L'éminent critique a particulièrement signalé (p. 22) les imitations de Pétrarque par Boscan. Ajoutons que, dès 1554, Hernando de Hozes traduisit les *Triomphes* de Pétrarque (Medina del Campo, in-4°).

[3] Chapelain écrit encore *entrelas*, pour *entrelacs*, de même qu'Olivier de Serres.

[4] Lope Felix de Vega Carpio naquit le 25 novembre 1562, à Madrid; il mourut le 25 août 1635. Voir les six remarquables chapitres consacrés par Ticknor aux œuvres du grand poète (t. II, p. 201-315). Voir, en particulier, sur le poème dont parle ici Chapelain, l'*Arte nuevo de hacer comedias*, publié en 1609, les pages 239, 240. Ticknor appelle cet *Arte nuevo* un piquant poème didactique.

[5] La *Picara Justina* est l'œuvre d'un moine dominicain, Andrés Perez de Léon. C'est un récit auto-biographique qui parut pour la première fois à Medina del Campo en 1605 (in-4°). Voir Ticknor, t. III, p. 143 et 144.

[6] L'auteur, qui adopta le pseudonyme de Francisco Lopez de Ubeda, prétendit que ce roman, pure imitation du *Guzman de Alfarache* d'Aleman, avait été écrit pendant qu'il était étudiant à l'université d'Alcala.

livre, et l'autheur y a moyen de faire voir sa richesse et sa conduitte à l'employer. Mais je vous y exhorte sans nécessité. Vous vous y portés assés de vous mesme et toutes celles que nous avons veues de vous m'ont trop fait voir de quelle sorte vous vous en sçavés acquitter. Il vaut mieux que je finisse par la protestation que si j'ay esté téméraire en vous reprenant ou en vous conseillant, ce n'a esté que par vostre ordre, et comme, Monsieur, vostre, etc.[1]

De Paris, ce x septembre (*sic*)[2] 1659[3].

XXXII.

À M. CHRISTIANUS HUGGENS,

GENTILHOMME HOLLANDOIS,

À LA HAYE.

Monsieur, je n'eusse pas tant tardé à respondre à vostre lettre du XVIII du passé veu le plaisir que j'ay de m'entretenir avec vous, si je n'eusse attendu de jour en jour vostre Système de Saturne pour vous en rendre grace et pour vous en dire mon sentiment. Enfin il est arrivé et Mr Boulliau nous en a donné à Mr de Monmor et à moy à chacun un exemplaire. Je le receus avant-hier à la nuit, et je le leus hier avidement, toutes autres affaires cessantes, je ne vous diray pas seulement avec satisfaction, mais encore avec admiration. J'y ay trouvé ce que je désire dans les ouvrages d'esprit, je veux dire d'invention exquise, d'ordre judicieux et de solide doctrine. La dédicace en est grave et éloquente et vous ne pouviés assurément choisir de sujet qui en fust plus digne que le prince Léopold de Toscane[4] lequel est fort connoissant en ces matières et est regardé dans l'Italie comme l'unique appuy du beau sçavoir. Pour l'injustice qu'il vous avoit faitte, il la luy faut pardonner puisqu'il l'a si bien réparée. Toute Florence est si prévenue du mérite de Galilée[5] qu'on n'y croit de bons astronomes que ceux qu'il a formés

---

[1] M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. III, p. 561, note 1) critique ainsi les procédés de Camusat, éditeur des lettres de Chapelain : « Elles l'ont été [imprimées] assez peu exactement, comme il arrive presque toujours. Non-seulement l'éditeur a un peu *peigné* Chapelain en l'imprimant, ce ne serait pas là un grand crime; mais il y a des fautes de noms, et même des bévues. Chapelain termine sa lettre du 10 octobre (et non septembre) 1659 par ces mots : *Ce n'a esté que par vostre ordre, et comme, M. V., etc.*, c'est-à-dire *comme, Monsieur, votre serviteur*, ou quelque chose de tel. Camusat imprime : Ce n'a été que par votre ordre, et *comme elle,* ce qui ne forme aucun sens (page 158 des *Mélanges de littérature, tirés des lettres manuscrites de M. Chapelain*). » M. Sainte-Beuve, sur le manuscrit que j'ai sous les yeux, avait déjà consigné les éléments de la note que l'on vient de lire, écrivant (f° 57) : « Imprimé. Camusat a un peu peigné Chapelain en l'imprimant, » et ajoutant (f° 58) : Camusat « imprime : *et comme elle*, ce qui n'a aucun sens. »

[2] Camusat, à qui, comme nous venons de le voir, M. Sainte-Beuve reproche d'avoir pris *septembre* pour *octobre,* avait bien lu, mais il aurait dû corriger un *lapsus* évident, la prétendue lettre du 10 septembre se trouvant au beau milieu de lettres qui sont toutes du mois suivant.

[3] Le 12 octobre, Chapelain (f° 58) encourage et complimente l'abbé Paulet, qui, le malheureux! avait entamé la traduction du huitième livre de *la Pucelle.*

[4] Léopold de Toscane, quatrième fils de Come II de Médicis, grand-duc de Toscane, et de Marie-Madeleine d'Autriche, devint cardinal en 1667 et mourut en 1675. Ce fut le digne frère de Ferdinand II, grand-duc de Toscane, qui aima tant les lettrés et les savants. Ferdinand II, par ses libéralités, assura la prospérité de l'Académie *del Cimento,* fondée en 1657 par le prince Léopold. La dédicace du *Systema saturninum* porte la date du 5 juillet 1659.

[5] L'illustre mathématicien était mort depuis dix-sept ans (8 janvier 1642).

ou qui se sont formés sur luy. C'est un effet de l'amour propre qui n'est condannable que quand on s'opiniastre à le maintenir. Vostre livre fera bien voir à ces Mrs là que vous volés de vostre propre force et que vous n'avés besoin que de vos ailes pour aller plus haut et plus loin que les plus habiles d'entre eux.

J'ay leu avec joye les beaux vers dont nostre cher Mr Heinsius a paré le front de vostre édifice, et je n'en ay pas eu une petite de voir ensuitte que vous aviés entre vos proches un poète aussi excellent que celuy qui vous y a donné un si doux encens[1]. Je ne vous sçaurois exprimer celle que j'ay ressentie en me trouvant allégué dès la seconde page du Système comme l'autheur de la publication de cette lune Saturnienne que vous aviés le premier descouverte et de m'y voir cité en des termes si honnorables et si obligeans. Je vous en ay une obligation immortelle puisque ce traité ne mourra jamais. Il faudra essayer de ne m'en pas monstrer indigne, par la justice que je rendray tousjours à vostre sçavoir et à vostre vertu. Ça esté une très bonne méthode de commencer par l'histoire de vos observations de cette planette si éloignée et de cette lune que vous aviés reconneue en l'observant. Ce que vous y dittes de la différence de vos télescopes est digne de vostre candeur et de vostre jugement. Je croy que le vostre de vingt trois pieds est le plus long qui soit en l'Europe et celuy qui porte plus loin. Il me semble pourtant que vous aviés dessein d'en fabriquer un de trente-six pieds pour aller tousjours plus avant dans le ciel et nous en rapporter plus de nouvelles.

Cette réfutation que vous faittes ensuitte des différens systèmes qui ont esté faits de cette mesme planette estoit absolument nécessaire et je suis demeuré persuadé que vous les avés tous convaincus de faux. Pour la manière dont vous establissés le vostre, autant que je l'ay peu comprendre, elle m'a paru concluante nonobstant les objections de la bizarrerie de l'anneau dans les termes de la nature et de ce manque de réflexion de lumière par le bord externe de cet anneau, posé par vous assez espais pour la renvoyer, auxquelles vous satisfaittes à mon avis suffisamment pour ceux qui voudront estre raisonnables.

Quant à ce que vous supposés que les deux surfaces de son plan doivent estre unies, je l'approuve bien en tant qu'il n'y doit point avoir d'éminences et de cavités notables, mais non pas si vous les supposiés lisses et polies, comme une glace de miroir, parce qu'elles ne réfléchiroient la clarté qu'en un point, de mesme que la mer calme et que, par conséquent, elle ne seroit point visible, mais je croy que vous l'entendés ainsi.

J'avois espéré qu'après avoir contemplé Saturne de nostre terre, vous en auriés fait la théorie en contemplant le monde de cette planette mesme, comme Kepler a fait de la lune dans sa Sélénographie[2] et vous avés marqué sur la fin que cela seroit en quelque sorte nécessaire. Vous vous en estes dispensé pourtant et l'avés laissé à d'autres, comme facile à qui voudroit s'en donner la peine sur vos principes. Je pensois que la

---

[1] La parenté de Nicolas Heinsius et de Christian Huygens avait été déjà indiquée dans la lettre VIII.

[2] Jean Kepler, né en 1571, mourut en 1630. Le livre que cite Chapelain montre que les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* ont eu tort de dire (tome VII, page 629) : «Hévélius, grand astronome de Dantzig, a fait *le premier* un livre de la *sélénographie*.» Le livre de J. Hévélius (*Selenographia*) parut vingt-sept ans après la mort de Kepler (Dantzig, 1647, in-folio).

lune de cette planette seroit davantage meslée entre les preuves du système conceu avec l'anneau. Elle s'y rencontre néantmoins assés pour y servir utilement et contribuer à sa vraysemblance. Il sera malaisé que vos rivaux, quoyque traittés civilement par vous, s'empeschent de vous repliquer. Mais cela ne sera bon qu'à vous donner plus d'occasion de faire paroistre vostre force et la fermeté de vos fondemens. Continués, Monsieur, dans cette noble carrière et conservés vous y le glorieux rang que vous vous y estes si légitimement aquis.

Les nouvelles méditations sur la dioptrique[1] et cet art de former et polir les verres qui doivent servir aux télescopes seront sans doute des choses rares et d'un usage singulier. Devant que M[r] Descartes eust publié le sien[2], je vis entre les mains de Ferrier, ouvrier fameux de ces sortes de lunettes[3], une longue lettre qu'il luy avoit escritte *de proprio pugno* par laquelle il luy mandoit en termes propres que s'il suyvoit bien la méthode qu'il luy avoit enseignée pour la formation des verres, il ne doutoit nullement que par leur moyen on ne pust descouvrir dans le corps de la lune s'il y avoit des habitans ou non. Mais jamais cette méthode n'a pu estre pratiquée.

Pour vostre projet des parélies et des courosnes, je n'en attens rien de commun et de médiocre. M[r] de Monmor, à qui j'ay demandé de vostre part cette figure de parélie de 7 soleils observés à Rome en 1630, par Scheiner[4], m'a respondu, après l'avoir cherché dans les manuscrits de feu M[r] Gassendi, qu'elle n'y estoit pas, et m'a promis d'en escrire à l'homme du défunt[5] pour sçavoir s'il ne l'a point, et pour l'obliger à la luy envoyer au cas qu'elle soit en sa puissance.

La machine aritmétique de M[r] Paschal a tousjours passé pour capable de servir aussi bien à la multiplication et à la division qu'à l'addition et à la soustraction, et je croy qu'il me l'a dit luy-mesme, adjoustant, si je ne me trompe, qu'il ne désesperoit pas de la porter au point de pouvoir servir aussi aux fractions. Quand vous la verrés et que vous l'aurés exercée, je suis assuré que vous ferés grand cas de ce génie, d'autant plus que vous le trouverés plus semblable au vostre. C'est par vous que j'apprens la pu-

---

[1] La *Dioptrica* de Christian Huygens, où l'on trouve la théorie complète du télescope et du microscope, a paru dans les *Opera posthuma* (1700, in-4°).

[2] La *Dioptrique* de Descartes parut, avec les *Météores* et la *Géométrie*, à la suite du *Discours de la Méthode* (Leyde, 1637, in-4°).

[3] Voir sur Ferrier, «célèbre ouvrier en instrumens de mathématiques,» un article du *Moréri* (t. V, p. 106), où, pour de plus amples détails, on renvoie à la *Vie de Descartes*, par Baillet (in-4°). Les rédacteurs du *Moréri* disent : «Le sieur Ferrier vivoit encore en 1640; mais nous ignorons le temps de sa mort.» Il est question de la grande habileté de Ferrier dans une lettre de Gassendi à Reneri traduite par Bougerel (*Vie de Gassendi*, p. 93).

[4] Christophe Scheiner, né en 1575 en Souabe, mourut en Silésie en 1650. Voir l'article consacré à ce savant astronome dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. III, in-fol. col. 601-604). — Gassendi avait publié, dès 1629, un traité sur ce sujet: *Phænomenon rarum Romæ observatum 20 Martii et ejus causarum explicatio* (Amsterdam). De nombreuses fautes s'étant glissées dans cet opuscule, imprimé à la hâte, Gassendi, l'année suivante, le retoucha, et en donna une nouvelle édition sous ce titre: *Parhelia seu soles IV spurii qui circa verum apparuerunt Romæ die 20 Martii 1629, et de ejusdem epistola ad Henricum Renerium* (Paris, Vitré, 1630, in-4°).

[5] *L'homme du défunt*, c'est-à-dire le serviteur de Gassendi.

blication de ses lettres géometriques[1]. Retiré du monde comme il est, je ne croyois pas qu'on pust tirer de luy rien de semblable. Il a une quantité d'autres traittés achevés de problèmes curieux, mais qu'il tient supprimés avec assés de dureté. Peu à peu on gaignera sur luy qu'il les souffre paroistre[2]. On avoit formellement espéré celuy qu'il avoit fait *du vuide* et dont il a laissé eschapper une esbauche[3]. Mais la dévotion et ses infirmités l'ont retenu jusqu'icy de le donner. Ce fut luy qui inventa la colonne d'air pour rendre raison de ce qui arrivoit à la descente du vif argent dans le tube jusqu'à un certain nombre de pieds et de poulces.

Mr Heinsius m'a envoyé la response au manifeste de l'ambassadeur de Portugal. Je luy escris et vous prie de luy vouloir rendre ma lettre. L'accident arrivé à la famille de Mr de Thou[4], après nous avoir extrêmement troublés et affligés, commence à nous estre moins fascheux par le bon train que prend la guérison des blessés et des malades. Si vous tombés sur ce discours là avec Son Excellence, faittes moy la grace de luy dire qu'il n'a point de serviteur qui en ait esté plus sensiblement touché que moy ni qui ait pris plus de part à la peine qu'il en a soufferte.

Je suis sans réserve, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XV octobre 1659[5].

XXXIII.

À Mgr L'ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

L'éloignement de leurs Majestez et l'ap-

---

[1] L'ouvrage parut sous un titre très développé que l'on trouve tout au long dans le *Manuel du libraire* (t. IV, col. 400-401). Voici les premiers mots de ce titre : *Lettre de A. Dettonville contenant quelques-unes de ses inventions de géométrie...* (Paris, Guillaume Desprez, 1659, in-4°).

[2] En 1665 parut : *Traité du triangle arithmétique, avec quelques autres petits traitez sur la même matière*, par M. Pascal (Paris, Guillaume Desprez, in-4°).

[3] L'*esbauche* était l'opuscule intitulé : *Nouvelles expériences touchant le vuide faites dans des tuyaux avec diverses liqueurs*, par Blaise Pascal (Paris, 1647, petit in-8°). En 1643 parurent : *Traitez de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air* (Paris, Guill. Desprez, in-12).

[4] Probablement quelque accident de voiture, quelque chute suivie de contusions.

[5] À cette lettre du 15 octobre succède (f° 60, verso) une lettre du 13 du même mois (peut-être faut-il lire *15* aussi) adressée à la duchesse de Longueville. Chapelain complimente la duchesse du «glorieux accommodement» du prince de Condé, et s'excuse sur ses infirmités de ne pas aller porter à Trie ses félicitations. La petite lettre à la duchesse de Longueville est suivie (f° 61) d'une longue lettre à Heinsius, datée du 15 octobre. Chapelain lui dit: «Je n'attens point que vous m'ayés respondu pour vous repliquer. Mon amitié n'est point chicaneuse et ne hait rien tant que la morgue de la formalité. Je vous escris parce que mon inclination m'y porte.» Chapelain demande à son ami des nouvelles de l'impression d'Ovide. Il s'étend ensuite sur le livre de C. Huygens, «l'ayant dévoré en un jour avec un ravissement inexprimable. Je luy en dis mon sentiment par le menu dans le remerciment que je luy en ay fait.» Chapelain voudrait bien savoir si Heinsius ne s'appliquera pas, «l'année prochaine, à ce grand dessein de la continuation de l'Histoire de Mr Grotius, que Mr de Montauzier et moy avons tant approuvée. Rien n'establira tant vostre gloire et vostre fortune que cela...» Chapelain parle ensuite à son correspondant du célèbre Guy Patin, alors âgé de cinquante-six ans révolus et professeur de médecine au collège de France depuis cinq ans : «Mr Patin, ce médecin de Paris qui a une si belle bibliothèque, me demanda, il y a huit jours, quand paroistroit vostre poète et me dit qu'on imprimoit Rabelais à Leyde ou à Amsterdam. J'apprendrois volontiers si cela est et s'il s'imprime avec quelques

parence du long séjour qu'elles feront dans ces provinces éloignées [1] vous donneront tout loysir de faire réflection sur les notes touchant vostre belle ode, et d'y retoucher aux lieux que nous croyons mériter absolument réformation. Nous vous la renvoyons donc notée aux marges avec nostre sincerité ordinaire. Ayés surtout attention, s'il vous plaist, aux dernières stances où vous preschés le Roy plus librement que la poésie ni vos interests ne le permettent. A vous dire vray, ce ne seront jamais les Muses qui règleront les mœurs et les actions des puissances. Et il n'y a point de plaisir de se les mettre sur les bras inutilement. Une vocation particulière est requise pour cela. Il les faut tenir au confessional lorsqu'elles mettent la main à la conscience et que Dieu les veut éclairer. Les autres tentatives sont toutes vaines et, hors de ce tribunal, on y perd de bonnes paroles et on s'y attire de mauvaises volontés. Croyés en vos vrays amis et n'en croyés pas vostre courage. *Animum rege* et demandés au ciel en vos sacrifices qu'il envoye frapper à la porte de leur cœur. Ce sont ces coups là qui sont infaillibles.

Mr Conrart me parle d'un coadjuteur que vous vous estes choisi et ne me dit point si la chose est faitte. Mon amitié me travaille sur cet article là. Ce que j'en voy me semble désavantageux pour vous. Vostre diocèse est petit et de petit revenu. Il faudra donner à cette personne au moins le tiers de ce qu'il rapporte, et vous vous rendés par là impossible de vous en décharger entièrement et commodément. Outre cela, vous n'estes ni vieux ni infirme. Quel (*sic*) couleur pour fonder le besoin de ce secours? Voilà mes doutes, mais je ne conclus rien et je veux croire que si vous le faittes ou si vous l'avés fait, vous en aurés des raisons valables.

De Paris, ce XXIII octobre 1659.

XXXIV.

À M. LE MARQUIS DE RACAN.

À LA ROCHE-RACAN [2].

Monsieur, je m'aquittay jeudy dernier de la commission que vous m'aviés donnée en pleine Académie et y leus la lettre par laquelle vous nous mandiés vostre maladie et vostre guérison. L'une surprit et affligea tous ces Messieurs et l'autre leur rendit la joye d'autant plus grande que vous leur apreniés que ces longues syncopes et ce terrible desvoyement vous avoient délivré de l'asthme qu'ils croyoient avec vous ne vous devoir abandonner que dans le tombeau. Ne craignés donc point qu'on vous donne de successeur. La Compagnie s'ayme trop pour se faire cette injustice et vous ayme trop pour commencer par vous à agir contre droit et raison. Je croy mesme que quand vous la quitterés pour aller estre d'une société plus

---

notes historiques ou critiques.» Chapelain termine la lettre en parlant de l'ambassadeur J. A. de Thou, de l'«accident funeste à tant de testes qui luy sont si chères,» de la joie que lui donne la nouvelle de leur guérison.

[1] La cour était arrivée à Toulouse le 14 octobre. Elle avait quitté Bordeaux le 6 du même mois.

[2] Honorat de Bueil, marquis de Racan, était alors âgé de soixante-dix ans. Né au château de la Roche-Racan (Touraine), en 1589, il mourut en février 1670. Voir dans ses *Œuvres complètes* publiées par M. Tenant de Latour (*Bibliothèque elzévirienne*, 1857, t. I, p. 319-328) une lettre *à MM. Chapelain, Ménage et Conrart*, du 30 octobre 1656, une lettre (p. 329-338) *à M. Chapelain*, de novembre 1656, une autre lettre au même (p. 338-345), sans date, enfin une lettre toujours au même *touchant la poésie héroïque*, du 25 octobre 1654 (p. 345-354). Dans une lettre suivante adressée à Ménage (p. 354), Racan parle d'une visite faite par lui à Atys avec Chapelain et avec Ménage, qu'il rapproche tous les deux d'Aristote.

sainte et plus auguste, elle sera bien empeschée à remplir vostre place et qu'il y aura peu de gens qui osent y aspirer[1]. Si vous songés bien qui vous estes, et que vous n'avés pas vostre pareil, vous conclurés que celuy qu'on y establira ne vous pourra jamais valoir et qu'il ne vous y servira que de lustre. Mais, graces à Dieu, nous n'en sommes pas encore là, et sans nous faire malheureux avant le temps, il vaut mieux nous passer de ces indignes successeurs et que vous vous serviés de successeur à vous-mesme, par où l'Académie aura son conte et ne s'appercevra point de cette inégalité. Elle vous attend donc à la Saint-Martin pour estre juge en son siège, si vous estes partie en celuy du Parlement[2], et ce sera en ce temps là que vous pourrés plaider vostre cause[3] devant Mr Conrart qui, pour estre partie intéressée en l'affaire dont est question, n'en sera pas moins juste juge, et si vos descharges sont valables, il prendra plus de plaisir à se condamner qu'il n'en a eu d'avoir trouvé que vous aviés un peu péché d'estre party de Paris sans luy avoir dit adieu par la visite dont je luy avois donné parole de vostre part, soit par un laquais ou par un billet de vostre main, le privant par là d'un des plus solides contentemens dont il pust jouir en l'estat où l'ont mis ses infirmités si fascheuses. Ce n'est pas, Monsieur, que pour la visite il ne comprist bien que ou quelque défaut d'équipage ou quelques embarras de sollicitations vous y pouvoient faire manquer sans préjudice de vostre amitié. Mais il a senti avec quelque douleur que vous n'ayés pas jugé à propos de luy en donner au moins du regret ou par un vallet ou par une lettre dans le temps qu'on luy mandoit que vous ne bougiés de chés une personne qui s'estoit déclarée nostre ennemie et qui vous estourdissoit du mal qu'il dit continuellement de nous. Et n'allés pas vous imaginer, de grace, que nous souhaittassions que vous ne la vissiés point et que vous rompissiés avec elle en nostre faveur. Cette tirannie n'appartient qu'à elle sur ceux qui ont assés de mollesse pour la souffrir. Pour nous, nous sçavons mieux vivre que cela : nous nous contentons de ne nous laisser pas tiranniser sans affecter la tirannie; nous sommes trop discrets pour demander à nos amis des déclarations qui puissent troubler la paix de leurs vieux jours. Nous croyons l'amitié qu'on a pour nos ennemis compatible avec celle qu'on a pour nous, et estimons que pourveu qu'on ne se ligue point avec eux à nostre dommage, l'usage du monde nous oblige à leur laisser la liberté de conserver leurs habitudes quelles quelles soient. Nous n'avons donc rien désiré de vous en cela de contraire à vostre repos ni à cette neutralité de laquelle il semble que vous croyés que nous vous voulions faire sortir. Ce que nous avons prétendu et espéré, c'est qu'il ne paroist pas que vous vous fussiés comme repenty d'avoir voulu tesmoigner du souvenir à Mr Conrart, soit

[1] Racan fut remplacé par Pierre de la Chambre.

[2] Toute cette première partie de la lettre a été reproduite dans la dernière édition de l'*Histoire de l'Académie française* (tome II, pages 506-516).

[3] Racan fut toute sa vie un grand plaideur et Chapelain a dit de lui (*Mémoire de quelques gens de letres*, dans les *Mélanges de littérature*, p. 226 et 227) : «Il n'a aucun fond, et ne sçait que sa langue qu'il parle bien en prose et en vers : il excelle principalement en ces derniers, mais en pièces courtes, et où il n'est pas nécessaire d'agir de tête; on ne l'engageroit pas facilement à travailler, vû son grand âge, ses infirmitez, et ses procès qui l'exercent depuis vingt ans.» — Voir encore sur Racan plaideur une anecdote d'une lettre de Guez de Balzac, du 25 janvier 1644 (*Mélanges historiques* de 1873, p. 477).

par une visite, soit par une lettre de peur de desplaire à nostre ennemy, à qui vous donniés une assiduité fort grande et à quoy nous ne trouvions rien à redire. Pensant éviter de vous déclarer pour Mr Conrart en ne le voyant ou en luy escrivant et si vous n'estes point sorty de cette neutralité et de cette égalité de procédé qu'elle requerroit à l'égard des uns et des autres. Ne pouvant néantmoins nous persuader que vous ayés eu cette intention parce que nous vous croyons l'ame trop noble et trop haute et que nous pensons vous avoir engagé par nostre amitié ancienne cordiale et désintéressée à ne mettre aucun de vos amis dans vostre cœur au dessus de nous. Vous ne prendrés point, s'il vous plaist, ce que je vous dis icy pour des plaintes ni pour des reproches qui sont au dessous de nostre courage, mais pour une naïve explication du juste estonnement que nous avions eu de vous avoir veu changer la résolution de tesmoigner du souvenir à nostre amy, sans que nous pussions l'attribuer à autre cause qu'à celle que je vous avois touchée du doigt en ma precedente. Que si le mot que je vous en dis alors vous empescha d'avoir ma lettre agréable, je ne sçay si vous vous en deviés raisonnablement choquer, nous connaissant pour aussi raisonnables que nous sommes et aussi peu portés à fascher qui que ce soit, beaucoup moins ceux que nous honnorons et chérissons autant que vous. Je ne pensois pas vous en tant dire, mais quoy que j'aye dit, croyés bien, je vous conjure, que ça esté pour ne vous point dissimuler nos sentimens, sans préjudice de la haute estime que nous avons pour vous et de l'affection sincère que je vous ay vouée en qualité, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce xxv octobre 1659.

XXXV.

À M. L'ABBÉ COTIN,

À CHASTEAUNEUF [1].

Vous estes un vray bon homme de faire ainsi sçavoir de vos nouvelles à vos vrays amis, mais vous n'estes pas seulement bon homme, vous estes encore bon devin d'avoir deviné que j'estois en peine de vostre santé et d'avoir creu que je serois bien aise de l'apprendre bonne. En effet vostre maladie de l'année passée en cette saison et à la campagne me faisoit appréhender quelque chose de semblable celle-cy. Il ne me reste donc rien à désirer de ce costé là sinon que vous me faciés bientost voir cette santé si parfaitte dont vous vous vantés. Car, à vous parler franchement, je croy fort à mes yeux et ne croy guère aux paroles, et je suis de ceux qui ne se persuadent pas légerement ce qu'ils desirent. Mais vous tenés au lieu où vous estes par de si forts liens qu'à moins que vous ne traisniés vos liens avec vous, je ne pense pas que nous vous revoyons de long temps encore; et ce qui m'en oste le plus l'esperance, c'est que ces liens vous sont agreables et que vous seriés marry d'en estre délivré, de quoy je ne vous sçaurois blasmer, les connoissant si doux et si honnorables. J'espère un peu en la froidure qui a commencé à faire arborer icy la panne et qui fera bientost paroistre les fourrures et les manchons. Que feroit plus vostre illustre compagnie aux champs sans

---

[1] Charles Cotin, né à Paris en 1604, mourut en janvier 1682. Ce conseiller et aumônier du roi avait été reçu membre de l'Académie française le 3 mai 1655. L'abbé d'Olivet (*Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 162 et 163) a essayé de faire l'apologie de cette victime de Boileau et de Molière. Voir, au contraire, une malicieuse notice sur l'abbé Cotin dans les *Hommes et choses de divers temps*, par Charles Romey (Paris, in-12, 1864, p. 205-239).

fleurs, sans fruits, sans feuilles, sans soleil mesme qui les pust ranimer et peut estre avec beaucoup de neiges et de glaces. Froid pour froid, Paris vaut bien Chasteauneuf et on y trouve tant d'adoucissement pour le froid qu'il passe presque pour inconnu. Présentement il n'y a rien de si froid que les Muses. Leur feu s'est tellement attiédi qu'il n'en sort pas une estincelle, et qu'il n'y en a pas de quoy faire éclorre un madrigal. Il se resveillera avec l'Apollon du printemps et produira mille fleurs pour la guirlande de la paix[1], et pour la couronne de la nouvelle Reyne[2]. Aymés moy tousjours et asseurés vous tousjours de mon amitié, je ne dis pas de mon service, car l'amitié le supposant, cela s'en va sans dire.

De Paris, ce IIII novembre 1659[3].

XXXVI.

À M. LE MARQUIS DE RACAN,

À LA ROCHE-RACAN.

Monsieur, je m'estois resjouy de vostre parfaitte guérison et avois donné cette nouvelle pour constante à nos amis communs, qui s'en estoient resjouis comme moy. Mais par ce que vous me mandés je voy qu'il y a encore quelque chose à faire et que vous sentés un grand abbatement de corps et moins de liberté dans les fonctions de vostre esprit, de sorte que ça esté par un effort extrême que vous aurés pris la peine de respondre à ma dernière lettre. Et je suis d'autant plus fasché de cet effort que vous vous estes fait, qu'elle ne désiroit point de response, estant elle-mesme une response à celle que vous m'aviés escritte, non point pour vous demander éclaircissement de rien, mais pour vous éclaircir vous-mesme sur la plainte que vous m'aviés faitte des tendres reproches de Mr Conrart, dont je vous avois donné avis par ma premiere response. Ni luy ni moy, Monsieur, ne chicanons point avec nos amis, et ne pointillons[4] point sur ce que nous croyons qu'ils nous doivent. Nous nous contentons de le sçavoir et lorsqu'ils ne trouvent pas à propos d'en user comme nous nous y sommes attendus, nous le remarquons et profitons de cette lumiere pour régler nostre amitié par la leur, sans jamais commencer les premiers à changer de procedé et à nous renfermer dans des bornes plus estroittes. Nous considerons tousjours les interests de nos amis plustost que les nostres autant que l'honneur et l'équité nous le permet-

---

[1] La paix des Pyrénées (7 novembre 1659).

[2] Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, naquit à l'Escurial le 10 septembre 1638, fut mariée à Louis XIV le 9 juin 1660, à Bayonne, et mourut à Versailles le 30 juillet 1683.

[3] La lettre suivante (f° 64 v°) *à M. Gombault, doyen de Xaintes*, est une lettre d'affaires (11 novembre). Chapelain dit que le duc de Richelieu et Me de Xaintes l'attaquent «pour des coustumes de sel qu'ils pretendent leur estre dues» par son prieuré. «J'ay recours à vous,» ajoute-t-il, «comme à mon patron et à mon oracle...» Il invoque le nom de l'évêque de Saintes [c'était alors Louis de Bassompière, qui siégea de 1648 à juillet 1676] et les noms de Mr et Mme de Montauzier. Il se plaint du compte de son fermier Neau et déclare que son bénéfice, qui n'est affermé que 400 livres, supporte plus de 70 livres de charges ordinaires. Le même jour (f° 65) Chapelain adresse *à Mr Neau, marchand et fermier du prieuré d'Hiers, à Marennes*, une lettre d'où je ne tire qu'une phrase qui nous donne la date précise de sa nomination de prieur : «Pour ce qui regarde cette prétention de Mr de Richelieu, c'est ce dont je n'avois jamais ouy parler depuis 14 ans que je possède le bénéfice.»

[4] Le grand ami de Chapelain, Balzac, avait dit dans une lettre du 10 février 1635 (p. 386 du t. I des *Œuvres complètes*, 1665) : «Il s'est amusé à pointiller sur leur nom, qui est la plus mauvaise sorte de toutes les pointes.»

tent, et sans qu'ils nous en sollicitent nous entrons dans leurs sentimens et n'exigeons point d'eux qu'ils se brouillent avec nos ennemis pour l'amour de nous, mais seulement qu'ils ne se laissent pas entraisner par eux contre nous. Ce n'est pas que de certains amis que nous avons honnoré et chéri comme vous et à qui nous avons donné d'aussi cordiaux tesmoignages de nostre affection, nous ne puissions desirer davantage, et croire qu'ils ne devroient non plus mettre personne à la balance avec nous dans leur cœur, mais nous sommes plus commodes que cela; nous haïssons aussi bien la tyrannie en nous qu'aux autres, et nous nous servons de la modération que nous avons acquise par nostre estude pour ne les obliger qu'à cette neutralité dans laquelle vous m'escrivés que vous estes résolu de vous tenir entre la personne dont vous me parlés et nous. L'importance est, Monsieur, que vous vous y teniés ou plustost que vous vous y remettiés, et que nous n'ayons point de juste sujet de croire que vous ne l'ayés pas séverement gardée par les démonstrations avantageuses que vous avés faittes d'un costé et par la retenue que vous avés eue de l'autre à monstrer cette égalité. Nous vous en voulons pourtant croire à vostre parolle. vous connoissant pour un aussi grand homme d'honneur que vous estes et d'une condition à ne jamais dire que vray, et comme nous avons beaucoup de respect pour vostre naissance et d'estime pour vostre mérite, nous demeurerons toujours fermes à vous rendre ce qui vous est deu quand nous n'aurions pas de vous la mesme correspondance, dont néantmoins vos protestations si civiles nous ostent toute l'appréhension.

Les plaintes publiques que vous me dittes que cette personne[1] a faittes de moy chés luy en vostre présence sont très injustes et meslées d'ingratitude, et ceux qui me connoissent et qui les luy entendoient faire ne se fussent pas fait deshonneur de les contredire. Je ne suis pourtant pas marry qu'on ne l'ait pas fait, parce qu'elles se contredisent assés d'elles mesmes, et que les marques d'affection importantes et éclatantes qu'il a eues depuis plus de vingt ans de moy parlent toutes seules et confondent l'iniquité de la ridicule prétention qu'il a eue qu'après l'avoir tant servy pour son bien, je le devois encore servir pour le mal d'autruy, et de son bienfaitteur devenir son filou et son coupejaret pour contribuer à ses violences et à ses vengeances. Mais, Monsieur, je hay les procès verbaux et ne veux point nourrir par mes répliques, quelques victorieuses et convainquantes qu'elles pussent estre, une playdoirie qui ne seroit bonne qu'à me commettre indignement et qu'à divertir le public à nos despens. Je le laisse tout seul sur le théatre à entretenir le peuple et me réduis à ceux qui vous ressemblent en probité, en équité et en bon sens, et qui sçavent discerner la raison d'avec la hablerie, la discrétion et la hauteur de courage d'avec la passion aveugle et l'emportement d'un cœur remply de vanité et d'orgueil. Croyés bien cela de moy et ne croyés pas que je m'en départe, surtout du zèle que j'ay de tout temps eu pour vostre gloire et de la profession qu'il y a si longtemps que je fais en mon particulier d'estre sincèrement et respectueusement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI novembre 1659[2].

---

[1] Ménage.

[2] Le 20 novembre, Chapelain écrit (f° 68 v°) à Mr de Girac, à Angoulême, le célèbre défenseur de Balzac, le chargeant de ses compliments pour la famille de Montauzier : «Obligés moy... d'asseurer Mr vostre Gouverneur et Me vostre Gouvernante de mes respects et de ma passion pour leurs éminentes qualités.» Chapelain adresse

XXXVII.

À M. HEINSIUS,

SECRÉTAIRE LATIN DE Mrs LES ESTATS,

EN HOLLANDE.

Monsieur, sachés moy un peu de gré de ce que je ne vous escris pas très souvent, car je prens tant de plaisir à m'entretenir avec vous que, pour ne le faire pas tous les ordinaires, il faut que je me face violence. Si j'ay donc tardé à respondre à vostre derniere lettre, ça esté par discretion et non pas par paresse, et il n'y a eu que vous qui vous en soyés bien trouvé. Enfin je n'ay peu résister davantage à la tentation et, devant une response à Mr Huggens[1], il m'eust semblé peu séant, pour ne pas dire peu juste, de m'aquiter de cette debte, et de

aussi ses compliments «à Melle de Montauzier» et à «toute la maison». Il n'oublie pas non plus, dans la distribution de ses civilités, le président Gandillaud, l'archidiacre Girard et M. Morisset. Il interpelle ainsi son correspondant: «Ne songés-vous point à une nouvelle édition des poësies latines de Mr vostre grand Oncle et de Mr vostre Pere? Ne songés-vous pas à la publication des vostres propres?» — Une lettre du 30 novembre à M. Bouillon (fo 69) roule presque en entier sur Huygens et sur ses derniers travaux. Dans une autre lettre du même jour (fo 69 vo), Chapelain accuse réception à l'abbé Paulet de la traduction du 8e livre de *la Pucelle* et le comble d'éloges, lui appliquant notamment le *Pauci quos æquus amavit Jupiter* de Virgile. Il aurait encore mieux pu appliquer à l'intrépide traducteur le *illi robur et æs triplex circa pectus erat* d'Horace. Le 1er décembre, Chapelain écrit à M. de Lionne (fo 70): «Bien que... je sois l'homme de France qui vous honnore le plus et qui est le plus touché de vostre bienveillance, je suis pourtant un de ceux qui vous le disent moins souvent...» Chapelain parle à l'habile diplomate de ce qui vient de se passer «au pied des Pyrénées à la souveraine gloire de Mgr le Cardinal et j'adjousteray encore à la vostre pour la part que vous avés eue si grande à l'accomplissement de ce grand ouvrage de la paix dont vous jettastes les fondemens dans Madrid mesme il n'y a pas encore trois ans.» Il le prie de demander au cardinal Mazarin s'il permettrait qu'il *invoquât ses Muses* pour célébrer tant de belles choses. — Le 17 du même mois Chapelain (fo 70) écrit *à M. de Lopès, médecin de Mme la princesse de Conti, à Tolose*: «Je vous envoye un billet qui me fut envoyé hier avec une épigramme de Mr Ménage. Vous jugerés du billet et de l'épigramme.»

[1] Cette réponse, du même jour que la présente lettre, est à la suite de celle-ci (fo 73 vo). Chapelain s'y occupe beaucoup du Système saturnien. Il demande quel a été le sentiment des astronomes habiles sur ce livre. Il avoue que ce qui regarde l'anneau lui paraît assez extraordinaire et il voudrait savoir ce qu'on en pense. Il dit de N. Heinsius: «Vous scavés qu'il n'est pas flatteur et que l'affection ne luy fait jamais voir les choses autrement qu'elles ne sont.» Il ajoute: «J'admire que les Jésuites s'apprivoisent à l'hypothèse du mouvement de la Terre et vous le souffrent passer sans opposition. Mais je crains que cette tolerance là ne soit pas generale et que pour un d'eux qui y fermera les yeux il y en ait cent autres qui les ouvrent très grands pour y trouver matière d'excommunication. Je suis scandalisé du silence de ce prince toscan [le prince Léopold]. Personne n'estoit plus obligé que luy à vous tesmoigner sa gratitude et à vous louer de vostre excellent travail. Cela va sur le conte de Carlo Dati qui, à mon avis, n'y a pas agi avec le zèle et la diligence que la chose meritoit. Puisque Mr Boulliau, vostre amy, et qui est soigneux de vostre gloire, n'a trouvé que de légères objections à faire à vostre système, éclairé comme il est, il y a apparence que d'autres n'y en trouveront pas de fortes et j'en tiens dès là vostre ouvrage inesbranlablement estably. Je vous eusse plustost respondu à vostre demande touchant cette observation des parelies de Skeiner à Rome en 1630, mais j'attendois ce que nous en manderoit l'homme de feu Mr Gassendi qui est à Lyon. Cette Dioptrique sera une composition de grand esclat, puisqu'elle doit montrer les défaux de celle de Mr Descartes.»

laisser sans payer l'autre qui est plus ancienne et qui n'est pas moins légitime. J'y satisfais donc par celle cy et me resjouis avec vous de ce que vos affaires domestiques vous permettent de vaquer à celles des Muses, et que, selon la supputation que j'en ay faitte, vostre Ovide est bientost prest de paroistre au jour. C'est un si bel autheur qu'il méritoit bien de se faire attendre, suyvant nostre proverbe[1]. Quand il viendra, il sera le très bien venu, et il recevra un accueil dont il n'aura pas sujet de se plaindre. J'ay impatience que cela soit principalement afin de vous voir dans l'exercice de l'honnorable employ que vos patrons vous ont confié, car il est comme fatal aux Déesses du Parnasse d'estre peu considérées des hommes, si elles ne sont appuyées de la faveur de la fortune, et si l'honneur externe ne sert à leur donner du relief.

Il y a apparence que l'ambassadeur suédois vostre amy n'a pas fait nauffrage, comme vous l'apprehendiés, puisque nous n'en avons point ouy parler depuis ce temps là, et je vous félicite de son heureuse arrivée, de laquelle je ne veux point douter et qui vous doit estre extrêmement agreable de la façon que vous sçavés aymer.

Je feray sçavoir, la semaine prochaine, à Mr le marquis de Montauzier vostre obligeant souvenir et la raison qui vous retient de le luy tesmoigner vous mesme, de quoy je vous respons qu'il sera extrêmement touché, et je n'ay pas besoin de vous en jurer, comme vous le connoissés animé pour vous.

On se peut maintenant conjouir sans réserve avec Mr nostre ambassadeur de la convalescence de tous ses blessés, aussi bien que de l'accroissement de sa réputation dans la conduite de nos interests en vos quartiers. Vous m'apportés une grande consolation en m'assurant qu'il pense quelquefois à moy et que la haute estime que je fay de sa vertu ne luy est pas indifférente. Maintenés le dans cette bonne disposition, je vous en supplie, et ne craignés point de luy rien dire de trop lorsque vous luy dirés qu'il n'a point de serviteur au monde plus zélé que moy ni qui connoisse mieux ce qu'il vaut. Il ne pouvoit mieux faire que de mespriser cet infame déserteur portugais qui n'estoit pas pour donner atteinte à l'honneur de personne après qu'il eut prostitué de telle sorte le sien.

Je suis bien aise que Mr Vossius laisse le champ libre à son foible antagoniste[2] et qu'il luy souffre jouir de son faux triomphe auprès des ignorans. Il a d'autres meilleures choses à faire qu'à poursuivre un procès où les juges sont parties et où les arrests pechent en préoccupation.

Le Système de Saturne est une production singulière et, à quelque objection qu'il puisse estre sujet, nostre amy en remportera une gloire immortelle. J'en suis un médiocre défenseur. Je m'en aquitte toustefois fort fidellement et avec autant de vigueur que ma médiocrité me le peut permettre. Il ne tiendra pas à vous que nous ne voyons de temps en temps des fruits de ses belles veilles et de ses profondes spéculations.

Le seigneur Carlo Dati[3] eust bien pu attendre d'avoir présenté l'ouvrage au prince Léopold et d'en avoir tiré son sentiment

[1] On ne trouve pas le proverbe cité par Chapelain dans le recueil de M. Le Roux de Lincy.

[2] Hornius.

[3] Carlo Dati, né à Florence le 2 octobre 1619, mourut le 11 janvier 1676. Disciple de Torricelli et de Galilée, il devint, à vingt et un ans, membre de l'académie de la Crusca, et fut nommé, en 1648, par le grand-duc de Toscane professeur de belles-lettres grecques et latines. Nous retrouverons souvent son nom dans cette correspondance.

avant que d'en accuser la réception, ou du moins après l'avoir accusée en presser le remerciment afin que son amy vist l'un et l'autre ensemble, et ne demeurast pas suspendu, comme il est, dans une affaire de l'importance que luy est celle-là. Il n'a pas estudié comme nous à l'eschole de la punctualité et de l'exactitude.

Mr le Prieur, qui conduit l'impression du Glossaire, est de retour de Bretagne où il estoit allé prendre possession d'un bénéfice et il est présentement après à en achever l'impression. Dans Pasques ce pourra estre fait. Il me vint voir, il y a quinze jours, et je luy fis voir vostre impatience dans vostre propre lettre.

C'est une chose insupportable que l'*Aristippe,* dont j'avois chargé Mr Bigot pour vous, soit encore sur les chemins. Je le croy au profond de la mer, et vous en destine un autre que je vous envoyeray par la première seure occasion.

Je ne refuse pas le livre de Schioppius[1] Vargas que vous avés double[2], et si vous en trouvés une bonne pour me le faire tenir, je le recevray de vostre part avec beaucoup de joye.

Je n'ay eu aucune nouvelle de Mr Bigot depuis son départ et j'en suis en peine.

Il y a un volume de lettres de Mr de Balzac à Mr Conrart que je vous envoyeray, si vous ne l'avés point eu[3].

Quand vous verrés M. de Viquefort, je vous supplie qu'il sache que je conserve tousjours beaucoup d'estime pour sa vertu, et que son souvenir et son amitié me seront tousjours très considérables.

Les supplémens des Décades de Tite-Live de Freinshemius sont imprimés jusques au LX ou LXX livre des perdus et nous les avons icy. Je m'estonne que vous n'en ayés point ouy parler en Hollande.

La première[4] de Martinius, Jesuite[5], touchant l'histoire generale de la Chine[6] est très bien escritte pour un homme de cette robbe là et je souhaitte les deux suyvantes du mesme stile[7]. Je feray l'office auprès de Mr Patin[8]. Je ne serois pas marry, lorsque

---

[1] Gaspar Schopp, dont le nom latinisé a eu une si fâcheuse célébrité, naquit en 1576 en Allemagne et mourut à Padoue en 1649. Les articles qui lui sont consacrés dans le *Dictionnaire critique* de Bayle et dans les *Mémoires* de Niceron (t. XXXV) renferment de curieux détails sur la très orageuse vie et les très nombreux ouvrages (on en possède plus d'une centaine) du cynique adversaire de Casaubon et de Scaliger.

[2] Scioppius, sous le pseudonyme d'Alph. de Vargas, avait publié en 1641 : *Relatio ad reges et principes christianos, de stratagemat. Jesuitarum ad monarchiam orbis terrarum sibi conficiendam* (Amsterdam, in-16). Voir sur ce livre une lettre de Guy-Patin du 28 mars 1643 (édition Reveillé-Parise, t. I, p. 280). Cf. une lettre du 13 juillet 1640 au sujet de la mort de Scioppius (t. II, p. 523).

[3] Les *Lettres à Mr Conrart* parurent à Paris chez Aug. Courbé en 1659, in-8°.

[4] Sous entendu : *decade.*

[5] Martin Martini, né à Trente en 1614, entra dans la Compagnie de Jésus en 1631, professa la philosophie au Collège romain, alla comme missionnaire en Chine (1637) et mourut à Hang-Tcheou le 6 juin 1661.

[6] *Martini Martini Tridentini e societate Jesu Sinicæ historiæ decas prima res a gentis origine ad Christum natum in extrema Asia, sive magno Sinarum imperio gestas complexa* (1658, in-4°; 1659, in-8°, Amsterdam).

[7] La première décade est la seule qui ait été publiée.

[8] Guy Patin a parlé de Nicolas Heinsius dans une lettre du 8 octobre 1649 (édition Reveillé-Parise, tome I, page 487) et dans une lettre du 21 juin 1655 (tome II, page 188). Dans cette dernière lettre, Patin raconte un entretien qu'il a eu avec Chapelain, à propos de N. Heinsius, chez Gassendi.

vostre Plumer aura imprimé tous ces opuscules de Schioppius, de les avoir. Cet homme est sçavant et a la plume fort pure[1]. Je ne sçay si les imprimeurs ne comprendront parmy ces opuscules celuy qui va sous le nom de Alfonsus a Vargas et j'en doute.

Je suis tout à vous.

De Paris, ce XVIII décembre 1659.

XXXVIII.

À M. SPANHEIM,

GOUVERNEUR DU JEUNE PRINCE PALATIN,

À HEIDELBERG.

Monsieur, on m'avoit fait espérer de plus d'un endroit quelque chose de ce que vous me demandiés par vostre derniere lettre touchant Lucain; enfin pourtant mon esperance a esté deceüe, et tout cela est abouty à rien. Peut-estre que si ce qui s'est passé entre Mr Ménage et moy, et qui vous a laissé une si obligeante indignation, ne fust point arrivé, je vous aurois peu servir en vous faisant prester le volume de ce poëte annoté par feu Guyet[2] dans les marges[3], comme tous les autres autheurs Grecs et Latins. Mais cette impertinente aventure m'a rendu du tout inutile auprès de luy pour cela. Cependant par cette attente vaine de ce qu'on m'avoit promis je suis demeuré si long temps à vous faire response qu'il y a apparence que vous aurés oublié que je vous en deusse une, ou si vous vous en estes souvenu, ce n'aura pas esté sans murmurer d'un silence qui vous aura semblé très incivil. Ainsi l'on peche quelquefois pour vouloir trop bien faire, et il est souvent dangereux d'estre trop exact dans son devoir.

Après les anciens commentateurs de ce poëte, peut-on adjouster quelque chose à la critique et à la diligence de Mr Grotius qui paroissent si fines et si curieuses dans l'impression qui s'en est faitte en Hollande[4]? Il faut dire qu'ouy puisque vous en pretendés donner une nouvelle plus accomplie encore; et je m'imagine que S. A. Electoralle doit

---

[1] Bayle a dit de Scioppius (*Dictionnaire critique*, édition de 1734, t. V, p. 95 et 96) : «On ne peut nier que ce ne fût un très habile homme; et s'il avoit eu autant de modération et de probité que de savoir et d'esprit, on le compteroit justement parmi les héros de la République des lettres.» M. Weiss avait oublié ces paroles de Bayle quand il a dit (*Biographie universelle*) : «Scioppius serait compté parmi les hommes les plus distingués dans les lettres, s'il eût fait un meilleur usage de ses talents. La violence de son caractère et son excessive vanité ont fermé les yeux sur son mérite, *et jusqu'ici aucun critique ne lui a rendu justice.*»

[2] Voir sur François Guyet, dans le tome Ier des *Lettres de Chapelain*, les lettres CXVIII et CCCXLIV.

[3] Nous lisons dans le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par M. Célestin Port (article *Guyet*) : «Ses livres, achetés pour le plus grand nombre par Ménage et légués ensuite aux Jésuites, étaient couverts de notes marginales, qui furent publiées plus tard par Bœcler, Grævius, de Marolles et d'autres savants dans leurs éditions de *Térence* (Strasbourg, 1657, petit in-8°), de *Valère Maxime* (Leyde, 1726, in-4°), de *Stace* (Paris, 1658, in-8°), de *Plaute* (Paris, 1658, in-8°), de *Phèdre* (Upsal, 1663, in-8°), de *Lucien* (Amsterdam, 1687, in-8°), de *Lucain* (Leyde, 1728, in-4°), de *Martial* (Leyde, 1670, in-8°), d'*Hésiode* (Amsterdam, 1667, petit in-8°), d'*Hesychius* (Leyde, 1668, in-4°). Nodier, qui possédait après Ménage ou de Thou ses exemplaires d'*Oppien*, des *Adages grecs* et de *Lucain*, chargés ainsi de ses observations manuscrites, a fait un éloge extrême de ces commentaires courants...»

[4] *Pharsalia, ex emendatione Hug. Grotii cum ejusdem ad loca insigniora notis* (Leyde, 1614, in-8°). Réimprimé par les Elzeviers (Amsterdam, 1651, 1657, in-24; 1671, in-24).

avoir sauvé du débris de ses Muses pillées quelque chose qui peut y contribuer. Si je descouvre rien qui y soit propre, croyés bien, je vous supplie, que je feray tout ce qu'il faudra pour l'avoir et pour vous le communiquer.

Je ne vous dis rien de mon amitié pour vous et ne fais que souscrire à tout ce que vous en reconnoissés vous mesme. Je n'ay aussi rien de plus ou de moins à vous dire de vostre dernier ouvrage que ce que je vous en ay mandé parce qu'encore que je sois bien aise de louer mes amis quand ils sont louables, je ne sçay point aussi les flatter quand ils ne le sont pas. Il est fascheux que l'honnorable sujétion de vostre employ ne permette pas que vous executiés les beaux projets dont vous m'avés parlé dans vos précedentes. Le monde y perdra du profit et vous de la gloire, si ce n'est que le temps y remédie et que vous ne soyés pas tousjours si peu maistre de vos momens qu'à cette heure.

Le dessein des beaux tableaux des grands hommes de l'antiquité, pour élever l'ame de vostre jeune prince en les contemplant, ne peut qu'il ne luy profite extrêmement, traitté surtout par une main aussi sage et aussi adroitte que la vostre. Nous joüirons de l'esperance de les voir pendant que vous y travaillerés sous le voile, car je croy bien que vous ne voudrés pas avoir ce jeune prince pour unique spectateur.

Je plains fort Mr Freinshemius de sa goutte. Outre la douleur du corps, elle luy en doit causer une d'esprit fort grande de se voir arresté par elle dans le cours de ses travaux, lesquels ne peuvent qu'estre excellens si l'on juge bien de l'avenir par le passé. Vous m'avés fort resjouy de m'apprendre qu'il destine un traitté particulier à l'explication des moyens, des titres et des authorités dont il s'est servy pour compiler ses supplémens de Tite-Live et ce qui l'a obligé d'obmettre dans les derniers les citations marginales. Je souhaitte tout à fait de voir ce traitté qui sera la cresme de son jugement et la quintessence de son érudition. Je ne souhaitte pas moins de voir la continuation de l'ouvrage jusqu'en Auguste où l'original l'avoit conduit. Rendés luy, je vous conjure, au centuple de ma part les baisemains que vous m'avés faits de la sienne, et qu'il soit bien persuadé que je suis l'un de ses plus grands estimateurs.

Mr de Balzac mourut sur la revision qu'il faisoit des lettres qu'il m'avoit ecrites et, s'il eust vescu encore un an, nous en aurions trois justes volumes retouchés de sa main qui eussent suyvi de fort près celles de Cicéron à [Atticus], et qui eussent de beaucoup passé celles du jeune Pline. Le volume néantmoins qui a été publié après sa mort par l'archidiacre d'Angoulesme, successeur de ses papiers[1], passe en France pour son chef-d'œuvre en ce genre épistolaire et pour la production où il a mieux gardé le caractère qu'elle desiroit. Celles qu'on a données de luy à Mr Conrart sont fort bonnes aussi, mais comme l'érudition de Mr Conrart n'est pas l'ancienne et qu'il n'a pas eu le loysir de les retoucher comme les miennes, on les croit inférieures aux miennes, surtout les gens de sçavoir qui n'y voyent pas ces allusions à l'antiquité qui sont à leur gré les principaux ornemens des pièces modernes. Nous avons tous deux perdu une illustre consolation lorsque Dieu l'a tiré à luy, et nous en conservons un triste et doux souvenir qui ne s'esteindra qu'avec nous, du moins qu'avec moy qui tenois à luy par de si vieux et de si chers liens qu'ils ne sçauroient manquer d'estre indisso-

[1] Le volume publié par Claude Girard est celui que nous avons déjà cité : *Lettres familières à Chapelain* (Leyde, Elzevier, 1656).

lubles. Vous en avés veu une partie dans ses escrits et combien il avoit d'attache et de considération pour celuy qu'il faisoit aussy bien profession d'avoir pour directeur et reviseur de ses ouvrages que pour son amy à toute espreuve. La constance et la déférence de Mr Ménage n'ont pas esté pareilles pour moy quoyqu'il y fut encore plus obligé, mais les cœurs ne sont pas tous semblables, et il y en a beaucoup à qui les obligations pèsent et qui trouvent commode de s'en délivrer par une banqueroutte et par une révolte.

Mr Pelisson a franchy le saut[1] de mesme pour Mr Conrart, et c'est un des scandales de nostre siècle, veu le bruit que les révoltés ont fait à la Cour, à la ville et dans les provinces. Je n'attens rien d'approchant d'un esprit aussi droit et d'une morale aussi éclairée que la vostre, et je m'assure à moy mesme que vous aurés autant de fermeté dans l'amitié que vous m'avés promise que j'en auray pour le service que je vous ay voué.

De Paris, ce XXI décembre 1659.

XXXIX.

À M. LANCELOT,

PRÉCEPTEUR DU MARQUIS DE LUYNES,

À PORT-ROYAL[2].

Monsieur, vous avés fait une extraordinaire diligence pour extraire de Juan Diaz Rengifo[3] ce que vous y avés trouvé de propre à vostre dessein touchant la poësie espagnole, et selon que vostre travail est estendu on le jugeroit le travail de trois fois autant de temps que vous n'y avés donné. Mais vous avés une si grande habitude à bien faire que les choses les plus difficiles vous sont aisées et que vous ne faittes pas tout seulement bien, mais encore prontement. J'ay leu ce travail avec attention, comme les précedens, pour ne vous manquer non plus en cette rencontre qu'aux autres puisque vous desiriés cette assistance de moy. Tout m'en a semblé accomply à quelques petits scrupules près que vous trouverés dans le papier qui accompagnera cette lettre. Quant aux exemples, il y en a peu de beaux et de rians, mais il n'y en a pas un qui ne puisse servir à l'intention de donner des modelles de ces diverses formes de poësies. De vous en fournir d'autres il me faudroit faire une trop long (*sic*) estude et mes affaires ne me le permettent pas, ces heures mesmes que j'y ay employées estant prises sur le temps destiné à l'ouvrage que vous sçavés et qui fait mon occupation nécessaire. Je vous diray seulement que de la pluspart de ces formes poétiques vous en trouverés de beaucoup plus nobles et plus galantes dans Boscan, dans Garcilasso de La Vega, dans Montemayor[4], dans Gil Polo[5], dans Villamediana[6],

---

[1] M. Littré a retrouvé l'expression *franchir le saut* dans la traduction par Malherbe du XXXIIIe livre de Tite-Live et dans la quatrième des lettres intitulées *Provinciales*.

[2] Cette lettre a été reproduite dans les *Mélanges* de Camusat, p. 159-166.

[3] Camusat a imprimé : pour extraire *D.* Juan Diaz *Renfigo*. Voir, sur Juan Rengifo, lecteur de grammaire et de rhétorique à Salamanque, et sur son *Arte poetica española* (Salamanque, 1592, in-4°), l'*Histoire de la littérature espagnole* de Ticknor, traduction française (t. III, p. 289 et 290).

[4] George de Montemayor, natif de la ville de ce nom, près de Coïmbre, en Portugal, mourut à Turin en 1561. Sa *Diana Enamorada*, son œuvre capitale, dit Ticknor (*ibid.*, p. 122), s'imprima pour la première fois, à Valence, en 1542. Elle est écrite en bon castillan, comme ses poésies, qu'il publia séparément.

[5] Sur Gaspar Gil Polo, gentilhomme de Valence, professeur de langue grecque en l'université de cette ville, auteur d'une continuation de la *Diana Enamorada* de Montemayor (1564), voir Ticknor (*ibid.*, p. 124).

[6] Sur Don Juan de Tassis, comte de Villa-

dans Lope de Vega, dans Gongora[1], et si vous les y prenés chés (*sic*)[2] pour les mettre à la place de ces autres, comme je vous le conseille, pour authoriser l'ouvrage aussi bien que pour l'esgayer, je serois d'avis qu'à chacun vous missiez le nom de l'autheur.

Je vous sçay bon gré au reste d'avoir passé l'esponge sur toutes ces autres formes ridicules, puériles et gothiques de vers rétrogradés, d'eschos, de labyrinthes, etc., et de vous estre contenté de les nommer, pour faire voir que vous ne les ignoriés pas et pour avoir lieu de les condanner mesme.

Le temps où vivoit Boscan et Garcilasso, son amy, est depuis 1500 jusqu'à 1543. J'en ay les preuves assurées qui seroient longues à déduire. Ce sont les pères de la belle poësie espagnole qui ont presque seuls meslé l'érudition au beau naturel. Les autres bons, outre ceux que je vous ay marqués ci dessus, sont Castillejo[3], Ercilla[4], Jauregui[5], Jean Rufo[6]. Entre les vieux et plus vieux de cent ans que tous ceux cy, on fait cas de Juan de Mena[7] et de Jorge Manrique[8] et de plusieurs romances sans nom. Pour leurs bons autheurs de prose je mets le jesuite Mariana à la teste[9]. Il est pur et grave et a rendu sa langue nombreuse et capable de la période selon l'art des anciennes[10].

---

mediana, assassiné en 1621, et sur ses poésies, publiées pour la première fois en 1629 (Saragosse, in-4°), voir Ticknor (*Histoire de la littérature espagnole,* t. III, p. 65).

[1] Luis de Gongora naquit à Cordoue en 1561, étudia à Salamanque, se fit prêtre sur ses vieux jours, et mourut dans sa ville natale en 1626. Voir sur ce poète, qui abusa tant des métaphores que son style devint proverbial sous le nom de *gongorisme,* Ticknor (*ibid.*, p. 59-64).

[2] Chapelain a oublié d'écrire *eux* après *chés.* Camusat a supprimé ce dernier mot.

[3] Cristobal de Castillejo mourut, non en 1596, comme l'a cru Ticknor, qui l'a confondu avec un homonyme, mais en 1556, comme l'a établi Ferdinand Wolf.

[4] Alonso de Ercilla, l'auteur de l'*Araucana*, naquit en 1533 à Madrid et mourut vers 1595. Voir, sur Ercilla et sur son poème, Ticknor (t. III, p. 4-10).

[5] Juan de Jauregui, gentilhomme de Séville, né vers 1570, célèbre comme traducteur de l'*Aminta* du Tasse (1607) et comme auteur du poème intitulé *Orfeo* (1624). Voir Ticknor (t. III, p. 75-77).

[6] Sur Juan Rufo Gutierrez, l'ami de Michel de Cervantès et l'auteur de l'*Austriada* (Madrid, 1584, in-8°), voir Ticknor (*ibid.*, p. 34 et 35).

[7] Juan de Mena naquit à Cordoue vers 1411 et mourut en 1446, par suite d'une chute de sa mule. Voir sur sa vie et ses poèmes Ticknor (t. I, p. 345-353).

[8] George Manrique, dont les *Coplas* parurent en 1492, mourut jeune encore en 1479, tué dans un combat. Voir Ticknor (*ibid.*, p. 370-375). Camusat a doublement estropié le nom du chevaleresque poète, qu'il appelle (p. 163) *Yorge Morique.*

[9] Jean Mariana, né en 1537, à Talaverra, dans le diocèse de Tolède, entra dans la Compagnie de Jésus le 1er janvier 1554, fut professeur de théologie à Rome et à Paris, et mourut à Tolède le 17 février 1624. Son *Historia general de España* parut à Tolède (1601, 2 vol. in-folio). Ticknor a commis deux erreurs dans son chapitre sur Mariana (t. III, p. 208-214) : la première en faisant naître le grand historien en 1526, la seconde en le faisant mourir en 1623. La *Nouvelle biographie générale* fait naître Mariana en 1536 et, comme Ticknor, le fait mourir en 1623. L'erreur, en ce qui regarde cette date, provient de la *Bibliotheca hispana* de Nic. Antonio, et avait été déjà signalée par Bayle dans l'article *Mariana* du *Dictionnaire critique.*

[10] Ticknor (p. 214) confirme ainsi l'éloge donné par Chapelain au style de Mariana : « Si à toutes ces qualités vous ajoutez un style admirable, si harmonieux et si dégagé en même temps, si pur et en même temps si riche, vous ferez de cette composition, sinon le plus digne

Il y a affecté l'archaïsme[1], mais il l'a fait exprès pour soustenir son stile historique par la gravité. La prose de Montemayor est purissime[2]. Celle de Lope ne luy en doit guère. Celle de cet Aleman qui a composé le Gusman[3] l'est au dernier point, et s'il avoit eu la [mesme] teinture de lettres que Mariana, il l'auroit peut estre passé. Il cloche dans le nombre faute d'art et penche dans l'excès des digressions lasches[4] et foibles. Lazarillo de Tormes[5] pour la première partie est un chef-d'œuvre de langue et sent plus son homme lettré. Le Sarao de Carnestolendas est bien escrit aussi[6]. Il y a une histoire de Juan II de Portugal d'un stile fort élegant et de l'air des bons anciens[7]. Il y en peut avoir tout plein d'autres desquels je ne me souviens pas ou qui ne sont pas venus à ma connoissance. Je ne vous dis rien de Grenade[8] ni de la B[ienheureuse] Térèse[9], car je suis tout à fait de vostre avis sur leur sujet.

---

modèle de la véracité historique, du moins le type le plus remarquable que le monde ait jamais vu, où s'unissent le pittoresque de la chronique et la sobriété de l'histoire.»

[1] M. Littré ne cite aucun auteur sous le mot *archaïsme*. Les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* avaient cité Ménage et Adrien Baillet.

[2] Au lieu de *purissime* Camusat a imprimé *très correcte*.

[3] La première partie du *Guzman de Alfarache*, de Mateo Aleman, parut à Madrid en 1599, la seconde partie en 1605. L'analyse que donne Ticknor du célèbre roman (t. III, p. 137-143) est un des meilleurs morceaux de son livre.

[4] Je corrige ainsi le mot *lasses* que Chapelain a écrit par distraction.

[5] Le *Lazarillo de Tormes* fut publié pour la première fois en 1554. On sait que l'auteur du livre est Diego Hurtado de Mendoza, qui, dans un genre bien différent, a composé un ouvrage non moins célèbre, l'histoire de la guerre de Grenade.

[6] Gaspar Lucas Hidalgo publia, en 1605, dit Ticknor (t. III, p. 170), «une relation des folies permises durant les trois derniers jours de carnaval, relation remplie d'anecdotes et de petits contes dans le genre de ce que les *novelle* italiennes ont de plus léger et de plus gai.» Ce recueil est intitulé : *Dialogos de apacible entretenimiento, que contiene unas Carnestolendas de Castilla, dividido en las tres noches del Domingo, lunes y martes de Autruejo*, compuesto por Gaspar Lucas Hidalgo, vezino de la villa de Madrid (Barcelone, 1605, in-8°). Ticknor cite deux autres éditions, de 1606 et de 1618. M. Alfred Morel-Fatio, qui, avec la plus amicale obligeance, a bien voulu compléter pour moi sur ce point les renseignements fournis par l'*Histoire de la littérature espagnole*, m'apprend qu'il possède une édition de Bruxelles, 1610, et que les contes très salés de G. L. Hidalgo ont été réimprimés dans le tome intitulé: *Curiosidades bibliograficas de la grande Biblioteca de autores españoles* de Rivadeneyra. *Sarao de Carnestolendas* n'est que le titre courant du livre.

[7] Augustin Manuel de Vasconcellos, qui eut la tête tranchée à Lisbonne, le 29 août 1641, à l'âge de cinquante-huit ans, pour avoir conspiré contre le roi Jean IV, avait publié à Madrid, en 1639, *La vie et les actions du roi Jean II* en langue castillane (in-4°). Il en avait fait une traduction française qui parut à Paris en 1640 (in-8°). Voir un Mémoire du comte d'Ericeyra dans le tome XLII des *Mémoires* du P. Niceron. Ticknor n'a rien dit de Vasconcellos.

[8] Ticknor (t. III, p. 237) parle ainsi de Louis de Grenade, mort à Lisbonne en 1588, à quatre-vingt-quatre ans : «Parmi les hommes les plus éminents dans ce genre (le genre ascétique), il faut classer Luis de Grenade, prédicateur espagnol distingué, mais plus remarquable encore par son éloquence, comme mystique.» Ticknor ajoute que le meilleur ouvrage de cet ami et disciple de Juan de Avila, l'apôtre de l'Andalousie, est son *Guia de Pecadores*, publié pour la première fois en 1556.

[9] Sainte Thérèse, née en 1515, mourut en 1582. Pourquoi Chapelain ne l'appelle-t-il que bienheureuse? Elle avait été béatifiée en 1614 et canonisée en 1622.

J'ubliois Ribadeneira[1] qui parle très bien sa langue et est entre leurs meilleurs. Cet Heroe de Graciano m'estoit tout à fait inconnu[2]. Généralement les modernes Espagnols ont corrompu leur stile et sont tombés dans ces figures bizarres et forcées dont vous accusés celuy-cy, justement comme les Italiens modernes ont fait sur le modelle du Malvezzi[3]. Quevedo[4] est assez de ces gens là quoyqu'un peu moins que la pluspart des autres.

Mais c'est trop pour vous et pour moy. Je finis en vous exhortant à publier au plustost ces deux grammaires, surtout cette dernière pour préparer nos François à se faire entendre lorsqu'ils iront à l'adoration de la nouvelle Reyne et qu'ils luy voudront tesmoigner qu'ils ne sont pas moins bons Espagnols que bons François[5].

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXI décembre 1659.

XL.

AU REVEREND PERE RAPIN,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

AU COLLÈGE DE CLERMONT[6].

Mon Réverend Père, vous n'estes pas tout à fait juste quand vous parlés si modestement de vos vers et si je ne m'y connoissois un peu, il ne tiendroit pas à vous que je ne les prisse pour médiocres. Je condamne autant vostre humilité que je loue leur excellence. Je n'ay rien veu de nostre temps qui soit plus beau que ce dernier ouvrage que vous m'avés fait la faveur de m'envoyer[7], non pas mesme vos propres compositions précedentes[8], quoyque vous sachiés bien quelle haute opinion j'en ay et quels éloges elles reçoivent de mon équité à toutes rencontres. L'invention en est vraiment poëtique et le corps n'en pouvoit estre mieux disposé ni les sentimens plus du sujet. Pour la versification elle ne sçauroit estre plus latine, plus

---

[1] Pierre de Ribadeneyra, né à Tolède en 1527, mort à Madrid en 1611, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, fut, comme s'exprime Ticknor (t. III, p. 207), «un des premiers et des plus actifs membres de la Compagnie de Jésus» et «se distingua par son *Historia del cisma de Inglaterra*, sous le règne de Henri VIII, et par son *Flos sanctorum* ou Vie des saints.» Voir la liste complète et très détaillée de ses œuvres dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. III, in-folio, col. 147-164).

[2] Ticknor (t. III, p. 250) dit que Baltazar Gracian, jésuite aragonais, qui vivait entre 1651 et 1658, publia, en 1630, un traité intitulé : *El heroe*, «qui ne renferme pas tant la description d'un caractère de héros que la recette pour en former un, recette donnée en phrases courtes et concises.» Les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* ne citent aucune édition d'*El heroe* antérieure à l'année 1637.

[3] Voir sur Malvezzi la lettre XXIV du présent volume.

[4] Sur Francisco Gomez de Quevedo y Villegas, né à Madrid en 1588, mort en 1645, voir Ticknor (t. III, p. 306-333).

[5] M. Sainte-Beuve a cité (*Port-Royal*, t. III, p. 561) cette phrase qui a été supprimée par Camusat, et il ajoute : «C'est sans doute cette ouverture de Chapelain qui aura déterminé la dédicace que fit M. de Trigny (comme Lancelot s'intitulait) de sa *Méthode espagnole* «à la Sérénissime Infante d'Espagne, doña Maria Teresa, «que toute la France considère déjà comme sa «reine.»

[6] Le P. René Rapin, alors âgé de trente-neuf ans, a déjà figuré dans la lettre IX du présent volume.

[7] *Pacis triumphalia ad Eminentissimum cardinalem Julium Mazarinum, pro pacificatoria legatione feliciter gesta* (Paris, Imprimerie royale, 1660, in-folio de 29 pages).

[8] Chapelain veut parler des *Eclogæ sacræ*, qui furent publiées en 1639 (Paris, Sébastien Cramoisy, in-4°).

élegante, plus nombreuse. Tout m'en plaist et je m'en suis senti extraordinairement touché. Je ne sçay si la matière n'y a pas contribüé et si elle n'a point aydé à la forme, car je vous avoue que la vertu que vous y célebrés est un de mes plus agreables spectacles et qu'il m'est extrêmement doux de voir ce grand personnage si dignement loué avec toutes les muses et avec toutes les grâces[1]. En attendant que je le puisse aller révérer sous vostre conduitte, je ne serois pas marry qu'il sceust que je vous ay remercié pour luy et pour le siècle des fleurs rares dont vous l'avés couronné, chacun de ceux qu'il honnore de sa bienveillance et qu'il couvre de sa protection estant obligé de prendre part à sa gloire et de sçavoir gré aux grands artisans comme vous qui travaillent si heureusement à la faire éclater. J'espère obtenir de ma mauvaise santé un moment favorable pour vous aller remercier de vive voix du riche présent que vous m'avés fait et vous confirmer dans la créance que je suis véritablement, mon Réverend Père, vostre, etc.

De Paris, ce VI janvier 1660[2].

---

[1] Mazarin avait déjà été, dès 1657, l'objet des chants du P. Rapin (*Templum famæ Eminent. Cardinali Mazarino. Carmen heroicum*, Paris, Imprimerie royale, in-folio). Il avait aussi adressé au cardinal une pièce funèbre sur Alphonse Mancini (*Renati Rapini Soc. Jesu Lachrymæ in carissimi alumni sui Alphonsi Mancini tumulum. Ad Eminentissimum Cardinalem*, Paris, Imprimerie royale, 1658, 4 pages in-folio).

[2] Le 8 janvier 1660, Chapelain (f° 78) répond par de vives protestations à des reproches d'oubli qui lui avaient été adressés par le marquis de Montauzier. Il y dit de la princesse Julie : «Mᵉ la Marquise qui a le goust si fin, qui a le jugement si net.» Il a soin de parler du beau-frère de Gronovius, le docte Tennuyl, qui est venu le visiter et qui lui a fait un grand éloge de *la Pucelle* : «Je vous avoue que cette profession d'estime ni recherchée ni mendiée d'un homme si célèbre et qui ne me connoist que par là, m'a encore plus confirmé que la traduction de l'Albigeois [l'abbé Paulet], que l'ouvrage n'estoit pas tout à fait mesprisable. Cecy tout à fait entre nous, *tanquam horribile secretum.*» Chapelain ajoute : «Je feray voir à Mʳ Conrart avec quelle tendresse vous payés sa passion respectueuse pour vous. Je finis en vous disant que vous n'estes pas le seul favory des Muses dans l'alliance de la maison de Rambouillet et qu'il ne s'en faut guère que Mʳ le conte de Grignan le père ne soit aussi bien que vous avec elles.» Le 14 du même mois, Chapelain complimente ainsi (f° 79) un poète lyrique aujourd'hui bien oublié, l'abbé de Francheville : «Cette belle Ode dont vous m'avés surpris et honnoré est l'une des plus riches bagues de ma couronne, et le plus grand ornement dont mon petit nom se puisse parer à l'avenir.» Le même jour, Chapelain écrit à M. de Lionne (f° 80) une lettre qui roule en entier sur la pièce de vers où il se propose de célébrer les *admirables actions de Mʳ le Cardinal :* «Je m'appliqueray donc, puisque S. Em. l'approuve et me le commande mesme, à l'ouvrage que je vous proposay il y a quelque temps et je m'y appliqueray de toute ma force pour n'estre pas seul muet dans un si beau sujet de parler... *La Pucelle* prendra patience pour quelques mois.» Le même jour encore, Chapelain adresse beaucoup de compliments (f° 81 v°) à Mʳ Savary de Courtesigny, à Caen : «Il ne reste autre chose, Monsieur, que de ramasser tous ces divers poëmes en un corps et d'en faire une impression qui soit digne de l'ouvrage, afin qu'il n'en aille pas comme des feuilles de la Sybille qui portoient à la vérité des oracles, mais que le moindre vent dissipoit et rendoit inutille[s] à ceux qui les consultoient.» Chapelain vante ensuite les beaux vers latins envoyés par Mʳ Halley, de la part de son cousin, pour le Puy et les Palinods, et il charge Savary de remercier Halley de cet envoi. Le 22 janvier et le 8 février, Chapelain écrivit (fᵒˢ 82 v° et 85) à Mʳ Gombauld, doyen de la cathédrale de Saintes, disant dans la première lettre : «Je ne sçay si la persécution qui m'est

XLI.

À M. HUET,

À CAEN.

Monsieur, tost ou tard que me viennent vos lettres, elles me sont tousjours extrêmement chères. Cette dernière à laquelle je respons l'a esté encore plus qu'aucune parce qu'elle estoit accompagnée de deux riches présens. J'avois desja veu l'Ode[1] entre les mains de Mr du Perier[2] et nous l'avions admirée ensemble strophe après strophe, nous resjouissant que vous continuassiez à vous faire honneur de vostre vertu et à accroistre le domaine des belles lettres par vos ouvrages. Je ne sçay quelle justice on vous fait là dessus au lieu de vostre naissance, mais je sçay bien que Paris vous considère comme vous le mérités, et que vous avés à vous louer de son équité dans le jugement qu'elle fait de ce qui sort de vostre plume. Cette Ode est du stile sublime et n'y laisse rien à désirer. C'est dommage que nostre Cour ne soit aussi fine dans la bonne latinité que

---

faitte par les gens de Mr le Duc de Richelieu et de Me de Xaintes me doit passer pour un mal, puisqu'il m'en est revenu un aussi grand bien que celuy de trouver vostre amitié aussi vive et aussi tendre pour moy qu'elle ait jamais esté.» Chapelain, dans la seconde lettre, célèbre toute la famille Gombauld, notamment «Mr Gombauld, mon ancien amy et la lumière de nostre Cour depuis si long temps en matières de belles-lettres et de poësie exquise,» et aussi un autre Gombauld (neveu du doyen), «que vous avés mis sur les fleurs de lys à Bordeaux, le mérite duquel m'a laissé une si grande idée de sa personne...» Le 24 janvier, Chapelain (f° 84) donne à M. de Brieux, à Caen, des nouvelles de sa santé et il indique les précautions qu'il prend contre le froid : «Je m'habille bien et me chauffe bien.» Que deviennent, devant cette dernière assertion, les épigrammes de Ménage sur les immuables tisons du foyer toujours éteint de Chapelain? Le correspondant du poète normand déclare que cette gelée de sept semaines n'a pas altéré sa constitution, que «*la Pucelle* va son train». Il passe ensuite à une consultation de son ami : «Pour le vers de Lucrèce je n'ay pas le loysir d'examiner les explications que luy donnent Erasme, Turnèbe et Lambin, et ainsi je n'en puis parler définitivement ni les condamner à vostre avantage. Mais pour celle de l'abbé de Marolles, sans examen on la peut rejetter, tant ce traducteur est antipode du bon sens, et tant il s'éloigne partout de l'intelligence des autheurs qui ont le malheur de passer par ses mains. Gardés vous bien, Monsieur, de vous commettre avec cet homme en cette qualité. Vous vous feriés tort en luy faisant honneur : il n'a jamais pensé qu'il y eust difficulté à rien. Il croit entendre ce qui arreste les plus habiles. Il se contente de tout ce qui se présente à son imagination, quelque absurde qu'il puisse estre, et se complaist dans les chimères qu'il s'est formées comme dans les sentimens les plus réguliers. Enfin si vous ne contestiés sur ce vers qu'avec luy, ce seroit ne le contester avec personne. Il suffiroit de dire que ce seroit son avis pour dire que ce seroit le mauvais, et cecy sans hyperbole. C'est une moquerie et une puérilité de dire que *Satyra* est une *femme satyrique*. Il n'en faut pas davantage pour vous faire voir quel homme [c'est] en matière de sçavoir, car pour le reste il a de la naissance et auroit les mœurs commodes si l'amour excessif de la louange ne le perdoit et ne l'estrangloit.»

[1] C'était une ode pour la paix des Pyrénées.

[2] Charles du Perier, «gentilhomme provençal, natif d'Aix,» comme dit le *Moréri*, «étoit neveu de François du Perier, l'un des plus beaux esprits de son temps, à qui Malherbe adressa les belles stances...» Il mourut à Paris le 28 mars 1692. Il cultiva avec tant de succès la poésie latine, que Ménage le proclama le prince des poètes lyriques. Il est vrai que ce fut dans une ode adressée à Du Périer lui-même et que, comme on le sait, les compliments de poète à poète ne tirent pas à conséquence. Voir l'article bien curieux, tant il est enthousiaste, que Baillet consacre à Charles du Perier (*Jugemens des savans*, t. V, p. 393 et 394). Il est souvent question de Du Perier dans le *Menagiana*.

celle d'Auguste. Vous y tiendriés la place d'Horace, non seulement pour le génie lyrique, mais encore pour l'épistolaire. Tout de bon il ne se peut rien de plus pur, de plus sensé, de plus juste que cette lettre à Mr Ménage sur le défaut commun à tous les hommes de se faire censeur d'office des habitudes et des occupations d'autruy[1]. C'est ainsi que la philosophie devient agréable et que l'on peut profiter au public en le délectant. Cette epistre a le charactère *quem moratum indigitant*[2] et le seul propre aux compositions de cette nature, et l'apologue par lequel vous le (*sic*) finissés[3] ne pouvoit estre ni mieux imaginé ni mieux exprimé ni mieux placé pour l'effet que vous en prétendiés. Tout ce qui précède va excellemment à la mesme fin. Vous y avés pris occasion d'y nommer vos vertueux amis de la plus adroitte manière du monde[4]. Enfin vous estes un grand artisan et en nous donnant cet essay, vous vous estes engagé à n'en demeurer pas là et à poursuyvre cette carrière. Si nous avions un volume de ces sermons[5] marqués à vostre coin, je ne feindrois point à les mettre immédiatement après ceux du poète de Venise[6] et devant ceux du chancelier de l'Hospital[7] qui jusqu'icy se sont maintenus en possession du second lieu. Je vous exhorte sérieusement à marcher dans cette belle route, et je vous respons du succès.

Au reste, je vous suis très obligé de l'ordre que vous m'avez envoyé pour la distribution du petit nombre d'exemplaires de ces ouvrages qu'on m'a apporté de vostre part, et je l'ay receu comme une marque de vostre confiance et de vostre amitié. Je m'en aquiteray soigneusement à l'égard de Mr de Monmor et de Mr Huggens. Pour Mr Conrart, j'attendray une seconde jussion[8], et me contenteray, en attendant, de l'assurer de vostre souvenir et de vostre bienveillance. N'ayant aucune connoissance de la langue latine[9], j'ay douté s'il seroit à propos de luy pré-

---

[1] Dans le recueil intitulé : *Petri Danielis Huetii episcopi Abrincensis Carmina* (*quinta editio*, Paris, 1709), c'est la première des épîtres (p. 60-67) : *Ad Ægidium Menagium.*

[2] Allusion au mot d'Horace : *Morata que recte fabula.*

[3] Le sujet en est indiqué en ces termes par l'auteur : « *hominum judicia nullius esse momenti, tum poetæ ipsius experientia, tum brevi fabula ostenditur.*

[4] Dans cette épître que Huet appelle prolixe,

Prolixam tibi, Menagi jucunde, salutem
Mittit Huetiades......,

sont mentionnés divers poètes et érudits normands, tels que Savari, Paulmier de Grentemesnil, Bochart, Brieux, Halley, etc.

[5] *Sermon* est pris ici dans le sens de discours, sens qui lui est donné dans le roman de la Rose, dans *Berte*, dans la *Chanson de Roland*, etc.

[6] Ce *poète de Venise*, nommé dans une des lettres suivantes, est Aonius Palearius (Antonio della Paglia). Déjà Chapelain l'avait cité (t. Ier, p. 240, lettre du 18 mai 1638) comme un des plus heureux imitateurs d'Horace.

[7] Voir les poésies latines de Michel de l'Hospital, qui parurent pour la première fois en 1585 (in-folio), et qui ont été réimprimées en 1732 (in-8°) et dans ses *Œuvres complètes* (5 vol. in-8°, 1842).

[8] Le mot *jussion*, à partir de la fin du XVIe siècle, n'a guère été employé que dans la langue du droit.

[9] C'est ce qu'a dit aussi l'abbé d'Olivet (*Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 139) : « Quoiqu'il ne sût ni grec ni latin, tous ces hommes célèbres [les premiers académiciens] l'avoient choisi pour le confident de leurs études, pour le centre de leur commerce, pour l'arbitre de leur goût. » Un peu plus loin, l'abbé d'Olivet ajoute que Conrart « n'avoit pas la moindre teinture de ce qu'on appelle langues savantes. » M. Livet, dans une note sur ce passage, repousse le témoignage de l'abbé d'Olivet en ces termes : « Il ne semble pas possible qu'il [Conrart] n'ait pas eu

senter ces pièces là, et j'ay esté bien aise de suspendre l'exécution du mandement. Cela n'y gastera rien. J'escris à Mr de Brieux et mets la lettre sous vostre enveloppe. Faittes moy la grace de la luy faire rendre prontement et d'assurer Mrs Bochart, Halley, Savary, en un mot tous nos amis de la vertueuse académie, de mes respects et de la passion que j'ay pour leur gloire et pour leur service.

Pour vous, croyés bien que personne sans exception n'est plus que moy, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 2e mars 1660.

XLII.

À M. DE BRIEUX,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE METZ,

À CAEN.

Monsieur, pour avoir différé de respondre à la dernière lettre que j'ay receue de vous, je ne vous en donneray guères plus de satisfaction sur l'article de Mr de Vaugelas[1]. Je ne sçay comment la rigueur de la saison et le travail auquel je me suis engagé depuis deux mois par ordre des puissances[2] m'ont osté le moyen de vous contenter en ce qui regarde ce peu d'endroits dont nous ne convenions pas pour la langue, cet excellent homme[3] et moy. Il falloit repasser son livre tout entier[4] et ce n'estoit pas une entreprise d'une ni deux journées et tout loysir m'a manqué pour m'y appliquer. Je ne sçay quand je seray maistre de moy mesme pour cela. Cependant je vous diray que je ne luy passois point pour bonne la condamnation des adverbes *à présent* et *longuement* que je tiens tousjours françois[5], quoyque *maintenant* et *longtemps* soient plus du bel usage.

Confirmés bien tousjours, je vous supplie, à ces Messieurs nos amis de l'Académie et mes maistres la haute estime que je conserve pour eux et leur demandés en mon nom la continuation de leur bienveillance dont je fais mon principal ornement. J'ay receu deux pièces de Mr Huet au lieu d'une que vous m'aviez annoncée. C'est certainement une personne de très grand mérite et bien digne de vostre sçavante société. Quand je publieray ce que je barbouille présentement, si toustefois je le publie, j'useray de rétribution[6] et le sousmettray à sa censure et à la vostre.

Nous avons icy le héros des héros[7] *post limine reversus* qui ravit tous les ordres du royaume par sa glorieuse présence. En mon particulier j'en ay une joye inexprimable et y trouve mon conte de toutes façons par les bontés généreuses qu'il m'a tesmoignées.

---

une certaine connaisance du latin quand on voit, dans ses papiers conservés à la bibliothèque de l'Arsenal, ses dissertations critiques sur certains textes de Cicéron et d'Horace.» L'objection ne me semble pas assez forte pour détruire les assertions si formelles de Chapelain et de l'historien de l'Académie française.

[1] Voir sur Vaugelas la lettre XXI du tome Ier des *Lettres de Chapelain*. A l'époque où son nom revient devant nous, le célèbre grammairien était mort depuis dix ans (26 février 1650).

[2] L'ode en l'honneur de Mazarin.

[3] Chapelain avait été un des grands amis de Vaugelas. Ce fut lui qui, avec Conrart, revit, après la mort de Vaugelas, la traduction de Quinte-Curce publiée en 1653 (Paris, in-4°).

[4] *Remarques sur la langue françoise* (Paris, 1647, in-4°).

[5] L'Académie, comme l'usage, a donné raison à Chapelain contre Vaugelas, et les adverbes *à présent* et *longuement* resteront à jamais français.

[6] Voir dans le *Lexique de la langue de Corneille* par M. Ch. Marty-Laveaux (t. XII des *Œuvres*, p. 305) deux exemples du même emploi du mot *rétributions*, un tiré de l'épitre dédicatoire de *Polyeucte*, et l'autre de la traduction de l'*Imitation*.

[7] Le prince de Condé.

C'est le sceau de la paix et le palladium de cet empire. La part que S. A. de Longueville a eue à ce grand accommodement accroist ses avantages et satisfait la noblesse de son cœur. *Post tenebras lucem.* Je loue Dieu de m'avoir prolongé la vie jusqu'à ces dernières merveilles dont je n'espérois pas d'estre jamais le spectateur. Je ne doute point que tout Caen et toute la Normandie n'en soit comme moy qui demeure avec ma passion ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 2e mars 1660[1].

XLIII.

À M. HEINSIUS,

GENTILHOMME HOLLANDOIS ET SECRÉTAIRE LATIN DE Mrs LES ESTATS,

À LA HAYE.

Monsieur, je respons à deux de vos lettres, la première d'autant plus agréable qu'elle est plus grande, et la deuxiesme très agréable aussi pour tout ce qu'elle contient et surtout pour l'avis de la réception désespérée de l'*Aristippe*[2]. Sur quoy je vous diray que j'ay esté fort aise de m'estre rencontré avec vous dans le jugement que j'en ay fait[3], et que je commence à croire que je n'ay pas le goust tout à fait mauvais en ces matières. Et puisque je suis en train de respondre à vostre dernière, je vous rendray graces très humbles de l'avis que vous me donnés du souvenir si obligeant de Mr nostre Ambassadeur qu'il luy a pleu de marquer plus d'une fois par des propinations[4] volontaires en souhaittant bonne vie et longue à son très humble serviteur. Je vous conjure qu'il sache par vous l'extrême ressentiment que j'ay de ses bontés, et que sa générosité ne se pouvoit donner d'objet qui en fust moins indigne du costé de la gratitude. Je vous ay desja tesmoigné la joye que j'avois de l'honneur qu'il se faisoit en sa gestion et de la gloire qu'il adjoustoit à celle de sa race.

J'apprens par vostre excellente épigramme les secondes noces de Mr Gronovius[5]. Son beau-frère m'a veu plus d'une fois par son ordre et je l'ay receu comme il le pouvoit

---

[1] Le 4 mars, Chapelain exprime à Huygens (f° 89) les regrets qu'il éprouve de ne pouvoir recouvrer pour lui l'observation des parhélies de 1630, ajoutant : «Je doute qu'elle ayt jamais esté en la possession du Macarite Mr Gassendi... Je vous suis bien obligé de la peine que vous vous estes donnée de me rapporter les plus pressantes instances qu'on ait fait contre [le Système de Saturne] et de m'en fournir la solution... Hevelius n'a pas bonne grâce de se fascher légèrement et cela n'est pas d'un grand personnage. Nostre Gazette a célebré les pièces curieuses qu'il a fait voir chés luy à leurs Majestés polonoises. J'apprens avec plaisir que Vendelm et Langren soient de vos partisans et leur authorité m'affermit fort dans ma créance. Je suis scandalisé du prince Léopold de Toscane. C'est une moquerie de ne vous avoir pas encore remercié de l'honneur que vous luy avés fait et à sa nation. Il y auroit de la puérilité s'ils se faschoient que vous eussiés le premier publié l'horloge à pendule, parce que feu Galilée y avoit pensé, puisqu'il est certain que vostre pensée n'a point esté empruntée de la sienne. Mais outre ce que vous en avés desja donné au public qui a eu tant d'applaudissement, ce que vous estes prest d'y adjouster éclaircira bien MM. les ultramontains de vostre force, et leur fera bien voir que vous estes plus propre à prester qu'à emprunter.»

[2] L'*Aristippe* de Balzac, qui n'était arrivé dans la bibliothèque de Nicolas Heinsius qu'avec de si grands retards. On a déjà vu les doléances, à ce sujet, de l'expéditeur (lettre XXXVII).

[3] Chapelain, on s'en souvient, avait regardé l'*Aristippe* comme le chef-d'œuvre de Balzac.

[4] Je ne trouve le mot *propination* dans aucun de nos vieux dictionnaires. Le mot aurait-il été fabriqué par Chapelain, qui l'aurait tiré du latin *propinatio*, invitation ou provocation à boire?

[5] Jean-Frédéric Gronovius était alors âgé de

souhaiter sur une si importante recommandation. Si vous entretenés commerce avec luy, vous m'obligerés de l'assurer de mon estime et de mon service, et que je mets entre mes bonnes fortunes d'avoir eu son approbation.

Ce sera un bel accroissement à la milice romaine que cet ouvrage de Mr Retbaldus[1], qui sans doute l'aura renvié[2] sur Lipse[3] et sur Naudé[4]. Nous attendrons sa publication avec impatience.

Je viens à vostre première. J'ay trop de preuves de vostre amitié pour douter que vous preniés plaisir à la nourrir par vos lettres faute de le pouvoir de vive voix. Vous croyés aussi sans doute la mesme chose de moy, et vous ne vous trompés pas.

Tout ce détail des plaintes que la Suède a fait faire par son ambassadeur à Mrs les Estats, et le choix que leurs SS. Excmes ont fait de vostre plume pour en monstrer la foiblesse, et pour défendre leur réputation, m'a esté une pasture la plus agréable du monde. Cette matière très grave est fort rapportante à mon génie[5], et a attiré toute mon attention. Il estoit aisé de juger de quel costé estoit la justice. Mais il estoit mal aisé que personne la pust présenter au monde avec l'agrement que vous luy avés donné par l'ordre et par le stile. Après ces vélications[6] réciproques, je veux esperer que les deux nations reprendront leurs anciennes civilités l'une pour l'autre, et que les Suédois vous deviendront équitables et vous accomodans pour eux. Ce qui m'a davantage pleu en cette rencontre, c'est le jugement public que Mrs les Estats ont fait que pour expliquer leurs sentimens aux estrangers vostre langue estoit la seule qui le pust dignement faire, et la patience qu'ils ont eue de vous attendre au milieu de l'abondance de tant d'autres bons escrivains, c'est une déclaration qui vous peut désormais faire donner la qualité de leur secrétaire d'Estat pour les despesches latines sans crainte de leur déplaire ni de vous embarasser. Je ne

---

cinquante-neuf ans et n'avait plus que onze ans à vivre. Il avait eu d'un premier mariage, le 20 octobre 1645, un fils qui fut, comme lui-même, un savant critique, Jacques Gronovius. J.-F. Gronovius, au moment où il convola en secondes noces, habitait la ville de Leyde, où il avait été appelé, en 1653, pour occuper la chaire de belles-lettres que laissait vacante la mort de Boxhorn. Voir sur Gronovius une note des *Mélanges historiques* de 1873, sous une lettre de Guez de Balzac du 27 décembre 1643, p. 459.

[1] Le nom de Retbaldus manque dans le *Moréri,* comme dans nos plus récents recueils biographiques.

[2] Le mot *renvier,* synonyme de *renchérir*, a été rangé par Voltaire parmi les expressions «dignes du laquais des Précieuses ridicules,» mais M. Littré a pris la défense de ce mot contre l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, rappelant qu'il a été employé par Mme de Sévigné et par Bossuet, sans parler des écrivains du XVIe siècle.

[3] *De militia romana libri V* (Anvers, 1595, in-4°).

[4] *De studio militari syntagma*, publiée en 1637 (in-4°).

[5] En d'autres termes : convient fort à mon genre d'esprit. *Génie* n'est là que pour *disposition naturelle,* et c'est dans le même sens que La Fontaine l'a employé, quand il dit (*Psyché*) : «Il est bon de s'accommoder à son sujet, mais il est encore meilleur de s'accommoder à son génie.» Quant à *rapportante,* guidés par M. Littré, nous lisons dans Corneille (*Le Menteur*) : «l'humeur rapportante à la vôtre,» et dans les *Essais* de Montaigne : «rapportant à sa condition.»

[6] Il y a, par erreur, *vélitation. Vellicatio* signifie : action de tirer, de pincer, et figurément, piqûre, taquinerie. Sénèque a dit : «. . . *quum non tantum lacerationes, sed etiam vellicationes effugerit.* Rabelais s'est servi de ce mot au sens propre : «*vellication* et erection des aureilles.» (*Tiers livre*, c. 45.)

le feray pourtant pas dans la suscription de mes lettres jusques à ce que j'en aye eu la permission de vous; et je me contenteray de m'en resjouir comme d'un establissement très honnorable et très utile. Cet escrit, au reste, est très beau et très digne d'eux et de vous. Les formules n'y gastent point la latinité que les gens de sens desmeslent facilement d'avec ces termes nécessaires dont de semblables sujets ne se peuvent passer. Mais l'escrit n'ayant point eu de suitte, je ne voy pas que vostre travail sur Ovide en doive estre de beaucoup retardé. C'est tousjours la passion de Mr le marquis de Montauzier auquel, après l'avoir tant promis, je n'oserois plus dire que la publication en est reculée. Nous aurons incontinent après Pasques cet illustre amy là icy.

Je suis bien aise que Mr de Viquefort soit assidu auprès de Mr nostre ambassadeur et que vous jugiés bien par là de son retour en France. Il sçait bien que j'ay une estime particulière pour luy et je répute à bonheur de n'estre pas mal dans son esprit. Il nous a donné de belles traductions de voyages et l'on nous assure qu'il continue dans cet exercice en attendant que l'orage soit passé. Il n'aura jamais tant de gloire que je luy en souhaitte et vous me ferés faveur de le confirmer dans l'opinion qu'il a que je suis son serviteur et son estimateur.

Vostre ambassadeur en cette Cour est party pour vos quartiers et a dit, en partant, qu'il pourroit bien faire imprimer la curieuse relation qu'il a des terres nouvellement descouvertes au sud par vos navigateurs. Il le fera sans péril pour les interests de la compagnie orientale. Car quelle autre nation entreprendroit sur la vostre en matière de peuplade ou de commerce, surtout de ce costé là?

Je respons à Mr Huggens sur son Saturne et sur son pendule. Je me tiens honnoré de son affection et c'est un des hommes de vos quartiers que je considère le plus. Il le sçait bien. Vous m'obligerés pourtant de le luy bien assurer encore.

Il y a long temps que je n'ay veu Mr le Prieur touchant ce glossaire, et je crains qu'il ne soit party pour Bretagne, car il en menaçoit.

J'attendray sans inquiétude le livre de Schioppius dont vous me voulés gratifier. Pourveu qu'il vienne seurement, il viendra assés tost. Je juge de luy comme vous en jugés. C'est marchandise meslée. Assés de sçavoir et de stile, beaucoup d'audace et de malignité. Feu Mr vostre père luy a donné deux importantes touches dans son *Hercules tuam fidem* et sa *Virgula divina*[1].

Je suis sans réserve, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIII mars 1660[2].

---

[1] Daniel Heinsius, en sa qualité de disciple favori de Joseph Scaliger, n'avait pu se dispenser de venger son illustre maître cyniquement outragé par Scioppius.

[2] Le 6 du même mois, Chapelain adresse (f° 92 v°) de nouveaux compliments à l'abbé de Francheville sur son Ode «forte et brillante», ajoutant: «Quelque Ménardière vous pourra reprocher qu'au moins avés-vous péché dans l'addresse.» Chapelain applique à l'ode de l'abbé le mot d'Horace: *Ubi plura nitent in carmine...* Il parle ensuite ainsi du «bon Mr l'abbé de Montigny», le futur évêque de Saint-Pol-de-Léon (1670): «Vous sçavés s'il a le goust et le fonds pour cela. Mais que diriés-vous, Monsieur, que, depuis sa perte, je ne l'ay pu voir et ne luy ay pu tesmoigner l'extreme part que j'y ay prise? Je n'ay de ma vie mieux connu que Paris est une forest et un labyrinthe où l'on se perd aisément et où l'on se trouve avec peine. La furieuse distance de son logis au mien ne m'a pas permis de l'y aller chercher.» Le 15 mars 1660, Chapelain écrit à M. Bigot, à Florence (f° 93 v°): «Ce que vous me mandés de la perte de cette Poëtique de Lionardo Salviati m'afflige, et si l'on vous a dit vray, c'est grand dommage, car c'estoit le plus

XLIV.

À M. MÉNAGE,

À PARIS.

Comme je ne puis avoir receu par vostre ordre les lettres que Mr Bigot m'envoyoit sans en avoir du ressentiment, en quelque estat que nous soyons ensemble, je ne me suis peu empescher de vous le tesmoigner, ne faisant point de différence entre ceux qui m'ayment et ceux qui ne m'ayment pas pour la reconnoissance, lorsqu'ils font des actions honnestes et dont j'ay sujet de me louer. Je sçay bien, Monsieur, qu'en celle-cy vous n'avés eu autre visée que le service de nostre amy[1], mais comme j'en profite, je n'en sçaurois estre ingrat et puisque la guerre la plus animée laisse encore place à la civilité entre les ennemis généreux, je ne vous en ay pas voulu manquer en cette rencontre dans laquelle je n'aurois pas esté content de moy mesme, si je ne vous avois pas fait connoistre que je n'ay pas receu cet office brutalement. C'est aussi pour cela que je vous escris et pour apprendre si je puis vous envoyer ma response afin qu'elle aille dans vostre premier paquet. Car encore que nous n'ayons plus l'un pour l'autre l'amitié que nous avions autresfois, je ne laisse pas d'avoir la mesme confiance en vostre probité qu'en cas pareil je suis assuré que vous auriés en la mienne et je ne tiendrois pas plus seur entre mes mains qu'entre les vostres un bien tout autrement précieux que celuy-là. Mais parce que cette liberté un peu philosophique vous pourroit donner quelque peine et que cependant Mr Bigot et le Sgr Coltellini[2] attendent la response que je leur dois[3], je vous demande au moins l'addresse dont vous vous servés pour luy faire tenir vos despesches, c'est à dire la suscription précise sur laquelle vous les abandonnés aux courriers. C'est une chose sans conséquence et qui ne vous engage à rien non

bel esprit et le plus sçavant des académiciens d'alors, celuy enfin à qui dans ses desmeslés avec le Tasse elle (*sic*) confioit son honneur avec beaucoup de raison.» Chapelain croit que Carlo Dati n'a pas dit la vérité et il objecte que l'on ne perd pas «des pièces de cette nature qui sont dans le trésor des chartres d'une compagnie célèbre...» Il y a plus d'apparence, dit-il, «que cette Poétique n'a pas esté parfaitte, au moins assés pour estre publiée». A propos du *Dictionnaire florentin* [le dictionnaire de la Crusca] et de sa réimpression, Chapelain transmet à son correspondant cette pittoresque remarque : «Les grandes machines se remuent malaisément, tesmoin celle de l'Academie françoise pour l'édition du sien...»

[1] Emeric Bigot est souvent nommé dans le *Menagiana*. Je ne citerai que ce passage du tome Ier (p. 239 et 240) : «Si j'étois à l'âge de quarante ans, je pleurerois amèrement la mort de M. Bigot, mais je suis tellement accablé de mes maux, que je ne suis plus capable d'être sensible aux maux étrangers. Je suis aussi malheureux que Priam qui survéquit à tous les siens. Il y a trente-cinq ans que Mr Bigot logeoit chez moi toutes les fois qu'il venoit de Rouen à Paris, sans que nous ayons jamais eu le moindre différend l'un avec l'autre...»

[2] Citons encore sur Augustin Coltellini (mort à Florence, âgé de quatre-vingt-un ans, le 26 août 1693) un passage du *Menagiana* (t. III, p. 137): «M. Coltellini étoit du nombre des amis que j'ai eus, et que j'ai encore à Florence. Il avoit beaucoup de mérite, il était avocat de Florence, garde des archives de la ville, chef de l'Académie des Apathistes, membre de celle de la Crusca, et grand ami de Nicolas Heinsius. Il étoit aussi grand jurisconsulte, et il a fait imprimer quelques poésies italiennes, et quelques discours de dévotion en prose.» Un des annotateurs du *Menagiana* signale dans les *Mescolanze* de Ménage deux lettres qui lui furent écrites par Coltellini.

[3] La réponse de Chapelain (f° 95) est en latin. En voici l'adresse et la date : *Viro clarissimo Augustino Coltinelli Joannes Capellanus. x kal. apr. 1660.*

plus que moy. Je puis vous en requerir et vous me l'accorder, nostre mésintelligence sauve, et comme dit un poëte de vostre connoissance, *integri conservar gli sdegni nostri*[1].

De Paris, ce XVI mars 1660[2].

---

[1] C'est-à-dire : garder nos dédains tout entiers.

[2] Donnons ici divers extraits de plusieurs des lettres suivantes. Chapelain, le 26 mars, écrit à de Brieux (f° 96 v°) : «..... Je vous asseureray que vous m'avés bien temperé cette joie [*la joie du retour des princes et des princesses que Dieu a rendues à la France*] par ce que vous m'avés mandé du péril où se trouvait Mr de Grentemesnil, lorsque vous m'escriviés. Car bien que je ne le connoisse guères que par sa réputation, sa réputation néantmoins est si belle et si grande que je n'ay peu le sçavoir en un si dangereux estat, sans beaucoup de douleur et sans un extrême désir d'apprendre sa convalescence. Mais ne désesperons de rien, ce n'est pas le premier à qui une seconde taille a reüssi, et s'il y a personne qui mérite ce bonheur, c'est sans doute ce vertueux gentilhomme que le ciel apparemment ne voudra pas sitost retirer du monde, où sa demeure est encore nécessaire, pour l'instruction du public et pour l'avancement des bonnes lettres. Vous avés au moins sauvé du naufrage, s'il faut qu'il arrive, deux pièces de consideration, ses notes sur Hésychius, et l'apologie du poëte de Cordube [Lucain]. Je verray volontiers ces productions dans leur temps, et vous en manderay ma pensée. Le jeune Spanheim m'avoit demandé quelque chose sur ce poëte et je l'avois servy selon mes foibles lumières; mais ce n'estoit rien en comparaison de ce que vous luy devés envoyer là dessus, et j'approuve fort que vous fortifiés cette défense de la lettre que vous avés escrite sur le mesme sujet à vostre excellent malade...» Après avoir combattu les scrupules de son correspondant touchant sa latinité, Chapelain parle ainsi de l'ode pour Mazarin : «Je ne sçay ce que ce sera que l'Ode que je viens d'achever et que la Cour doit avoir avant qui que ce soit comme y ayant le principal interest, et comme celle qui doit faire son bon ou son mauvais destin.» — Le 1er avril, Chapelain, s'adressant à Heinsius (f° 97 v°), ne fait guère que lui répéter ce qu'il lui avait dit le 4 du mois précédent (voir lettre XLIII) : «Ce que je vous ay escrit de vostre épigramme sur le Saturne de Mr Huggens et de vostre response pour MM. les Estats à la Suède est ma sincère pensée... Je suis très obligé à Mr de Thou et à vous de l'envoy de sa harangue prononcée dans l'Assemblée de MM. les Estats sur la guerre de Suède et de Dannemark. Elle est digne du Roy et de luy et dans ce genre clair, grave et pressant dans lequel doivent estre conceues de semblables actions publiques...» Chapelain parle ainsi de «Mr de Viquefort», dont il s'est déjà plusieurs fois occupé : «Mr Conrart, qui reçoit souvent des lettres de luy, m'a instruit de la mesme chose que vous, je veux dire qu'il s'occupe, en attendant son retour [à Paris], à la traduction de ces voyages de long cours en nostre langue, dans laquelle en vérité il fait honte aux naturels françois tant il la parle et naturellement et de la manière la plus excellente. Vous mériterés beaucoup du public si vous portés Mr Borel à la publication de cette descouverte de la terre australe, de laquelle il est sans doute le mieux informé de tous.» — Le 6 avril, Chapelain (f° 99) flatte ainsi la filiale fierté du marquis de Grignan : «Monsieur, depuis la lecture que nous fismes ensemble des beaux vers de Mr le Comte, vostre père, je les ay releus avec attention, comme je vous le promis, et voyant l'obligeante confiance qu'il veut bien prendre en ma sincerité, et l'instance qu'il fait pour avoir mon avis, je vous le diray sans façon pour le luy faire sçavoir... Je vous confirmeray donc ce que je vous ay desja dit que ces derniers vers me semblent encore plus beaux que les autres, et que je n'y trouve presque rien qu'à louer. Les sentimens en sont très pieux et très raisonnables et la versification fort chastiée et d'un très bon tour.....» — A Lionne (f° 99 v°) Chapelain, le 8 avril, annonce en ces termes l'envoi de l'Ode pour Mazarin : «Peut estre qu'avec plus de loysir et de santé je l'eusse rendu [l'ouvrage] plus supportable. Je vous l'envoye pourtant tel qu'il est afin que vous

XLV.

À M. DE CAILLIÈRE[1],

GOUVERNEUR DE CHERBOURG,

À CHERBOURG.

Monsieur, j'appris de Mr de Scudéry, il y a quinze jours, que vous luy aviés addressé vostre belle histoire de Mr le mareschal de Matignon pour la publier et j'en fus le plus aise du monde, ne doutant point qu'elle ne vous fist autant d'honneur qu'à l'illustre maison que ce travail regarde, surtout depuis que vous l'avés fortifiée et authentiquée par les originaux dont je vous avois conseillé de le semer, en sorte qu'il est accreu jusques à en pouvoir faire un juste volume. Il est en très bonne main et si nostre amy jette les yeux sur Mr Courbé pour l'impression[2], j'appuyeray de mon petit crédit ses bons soins afin qu'elle reüsisse digne de son autheur et de sa matière.

Quant à vostre lettre héroïque, je n'ay point d'assés belles paroles pour luy donner les louanges qu'elle mérite. C'est un excellent panegyrique du premier capitaine de nos temps et de ce prince admirable qui a toute nostre inclination[3]. Il débute bien et vous ne pouvés mieux faire que de vous tourner pour cela à la personne de toutes qui prend plus d'interest en luy. La prosopopée d'Astrée par la triche[4] de laquelle

---

jugiés s'il sera digne de son sujet et en ce cas afin qu'il passe par vos mains en celles de ce grand homme pour qui je l'ay conceu. Ce sera luy qui en décidera souverainement, et sur la résolution duquel nous le supprimerons ou le laisserons paroistre.» — Le 22 avril, nouvelle lettre à Lionne (f° 104 v°) pour lui apprendre qu'il a eu l'occasion de retoucher l'ode «que je m'estois engagé de faire sur le mariage du Roy et sur la Paix,» laquelle ode «il y peut avoir quinze jours que je vous envoyay.» — Cette lettre est précédée (f° 102 v°) d'une lettre à Heinsius, du 20 avril, qui roule sur la relation de Mr Borel «laquelle je suppose qui sera parfaitte et exacte avec toutes les conditions que désire l'art,» et où Heinsius est prié de recommander à «Vicquefort de faire françoises les navigations angloises;» et elle est suivie (f° 105) d'une lettre à Huggens, du 6 mai, où nous lisons : «Je ne vous ay point encore envoyé les deux petits poëmes de Mr Huet pour ne vous pas assassiner d'un trop grand port de lettres, ayant reconnu combien les courriers vendent chèrement leurs pas. S'il ne se présente point d'occasion d'amy, je croy mesme que je vous les garderay jusqu'à vostre arrivée. L'un de ces ouvrages est une Ode sur le mariage du Roy, l'autre une épistre à la manière d'Horace où il descrit très sensément la peine où se met un homme qui veut plaire à tout le monde dans la conduite de sa vie.» Je ne ferai que mentionner une lettre à Heinsius, du 14 mai (f° 108 v°), qui n'est qu'une répétition de ce que renferment les précédentes lettres touchant l'ambassadeur J. A. de Thou, Borel et sa relation de la déconverte des nouvelles terres, Vicquefort, etc., et une lettre à Lionne, du 28 mai (f° 110), où il annonce l'envoi à Saint-Jean-de-Luz de huit exemplaires de son ode «qui sont semés de fleurs de lys pour le Roy, la Reyne sa mère, la Reyne sa femme, Mr son frère, Mgr le prince de Conti, celuy où sont les armes de S. Em. pour Elle et l'autre pour vous... Le huitiesme sera, s'il vous plaist, pour Mr Colbert.» Chapelain complimente Lionne sur ses enfants, sur leur bonne mine, sur leur esprit, sur leur instruction. Il vante surtout le marquis de Berni qui lui a si bien parlé de ses voyages. Il dit à l'heureux père : «J'ay esté bien aise de vous reconnoistre en eux.»

[1] Chapelain, défigurant le nom de son correspondant, a écrit *M. de la Caillière.*

[2] Ce fut en effet Courbé qui imprima l'*Histoire du maréchal de Matignon* (1661, in-folio). Le volume est très soigné, très beau.

[3] *Lettre héroïque écrite à Madame de Longueville sur le retour de M. le Prince* (Saint-Lô, 1660, in-4°).

[4] *Triche,* dans le sens de *tricherie.* Le mot *tricha,* dans la basse latinité, signifiait trom-

vous donnés poids à vos louanges est tout à fait poëtique et d'un homme qui entend le mestier. Il n'y a pas une pensée qui ne soit du sujet. Pour la versification il n'est pas estrange qu'estant au désert et loin du commerce des critiques de bonne foy, vous ne l'ayés faitte égale partout, et si en quelque peu d'endroits elle pourroit estre meilleure. Mais ce sont des mouches en un beau visage qui ne font qu'en relever l'éclat.

Au premier jour je sousmettray à vostre censure un petit ouvrage que l'estat présent des choses a exigé de moy.

Je suis, Monsieur, vostre. etc.

De Paris, ce XXIX may 1660 [1].

XLVI.

À M. HUET,

À CAEN.

Ce seroit un bien doux fruit de mon petit travail que l'approbation que vous luy donnés, si elle estoit aussi sincère qu'elle est obligeante, et si je m'y pouvois aussy bien arrester comme vraye que je la puis ressentir comme civile. C'est en cette dernière qualité que je la reçois et que je vous en rens grâces très humbles, sans m'enfler de tout le bien que vous m'en dittes par la connoissance que j'ay de mon peu de forces et de vostre grand talent en ce mesme genre. Vous sçavés ce que je vous en ay desja mandé et en vérité, selon ma pensée, n'estant plus en âge de desguiser mon sentiment et trouvant je ne sçay quoy de bas dans la dissimulation dont mon cœur ne se sent point capable. Mais le genre de l'Ode n'est pas le seul où vous excellés. Cet autre d'épistres à la manière d'Horace n'a eu personne depuis Horace. Aonius Palearius et le chancelier de l'Hospital qui approchast de vous, et j'ay remarqué dans celle que vous m'envoyastes dernièrement le caractère épistolaire si parfait et si bien soustenu par la morale, laquelle aussi bien là que dans la satyre y doit régner principalement, et *utramque paginam implere*, qu'il me semble que vous n'en devés pas demeurer là, et sur ma parole ne perdés point d'occasion de vous exercer en ce stile et sur de semblables sujets qui rendent la poésie philosophique et qui profitent en divertissant. J'ay obligé Mr Savary d'en user ainsi à l'égard de la

---

perie, filouterie, comme on le voit dans le *Glossaire* de Du Cange; mais il est probable qu'ici *triche* est un substantif formé de *tricher* par apocope.

[1] Le 6 juin suivant Chapelain écrit (f° 111 v°) à M. de Saint-Geniès, chanoine, à Orange: «Monsieur, je ne pouvois recevoir de nouvelle plus agréable que celle de vostre souvenir, surtout estant accompagnée d'un régale si beau et si riche que celuy des excellens vers dont vous m'avés bien voulu favoriser... J'ay eu une extrême joye de voir cette pièce là vrayment poëtique et de ce stile qui, sans estre empoullé, a de la dignité et, sans estre bas, se soustient sur la pureté, le nombre et l'éloquence. Le Roy et S. Em. ont bien de l'obligation à Mr de Brienne d'avoir excité vostre Muse endormie et de vous avoir porté à célébrer si dignement la plus haute et la plus utile de leurs héroïques actions.» Le lendemain, Chapelain (f° 112) entretient Heinsius de son éloge de Monk; il déplore la mauvaise santé de son correspondant et ami; il lui reparle de Borel, de Vicquefort; il le remercie en ces termes de ses renseignements sur Coltellini: «Vous m'avés fait une faveur particulière de m'esclaircir de ce que c'est que Mr Coltellini. A ce que je voy je n'ay pas mal employé les civilités que je luy ay faittes en réponse des siennes... et je suis bien aise qu'il soit digne qu'on l'aime et qu'on face cas de luy.» Chapelain annonce à son ami que l'ode sur la paix «a eu icy et à la cour un fort favorable accueil,» mais qu'il le croira juste seulement après que Heinsius aura donné son approbation à cette pièce.

chasse et le succès a monstré que mon conseil estoit bon. Si vous le suyvés pour cette nature de poésie discourue en forme de sermons ou épistres, je ne croy pas que vous vous en trouviés mal.

Je suis très cordialement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx juin 1660 [1].

XLVII.

À M. DE BRÉBEUF,

GENTILHOMME NORMAND,

À ROUEN [2].

Monsieur, c'eust bien esté assés de me faire dire que vous aviés agréablement receu l'Ode que je vous envoyay il y a quinze jours pour me rendre le plus satisfait homme du monde. Mais comme vous ne faites jamais rien médiocrement, vous m'avés voulu surpayer cette petite offrande d'une faveur qui n'a point de prix. Vous m'avés envoyé un livre si considerable par sa matière que je m'en sens riche pour tout le reste de mes jours [3]. En effet si je sçay bien user de ce trésor, j'y trouveray de quoy nourrir mon âme du vray fruit de vie pour me rendre heureux sur la terre et pour m'acquerir la félicité des Cieux. Parmy sa solidité et sa sainteté je pourray mesme joüir des délices de la poésie et de l'éloquence qui y brillent de tous costés et il n'aura pas tenu à vous qu'en m'en servant je ne me sois rendu plus habile aussi bien que plus parfait. Ce sera désormais mon manuel, et s'il ne me fait tomber des mains celuy de Saint Augustin [4], je suis bien assuré du moins qu'il me fera mespriser celuy du sage d'Epictète [5]. Vous

---

[1] Le 3 juillet 1660, Chapelain (f° 115) écrit à M. Du Hamel, avocat au Grand Conseil, à Paris, pour le remercier du riche présent qu'il lui avait fait au nom de son frère, l'abbé Jean-Baptiste Du Hamel, auteur, en 1660, de l'*Astronomia physica* et du traité *De meteoris et fossilibus* : «A vous en parler donc,» dit-il, «avec ma candeur ordinaire, son ouvrage est en son genre l'un des plus beaux que nous ayons veus dans ces derniers temps. La doctrine en est saine, les matières curieuses, le stile très pur, et d'autant plus louable qu'on n'avoit guères veu depuis Cicéron que la philosophie eust esté maniée si élegamment que cela, l'eschole semblant s'estre piquée de barbarie aussi bien que de chicane dans le langage dont elle s'est servie pour la traitter...» Sur les deux frères Du Hamel, George, «avocat célèbre,» et Jean-Baptiste, voir le *Moréri*, t. V, p. 504 et 505. Il suffit de dire, à la louange des deux frères, que l'abbé remplit pendant plus de trente ans (1666-1697), avec un infatigable zèle, les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et que l'avocat a mérité d'être honorablement mentionné dans les *Caractères* de La Bruyère (t. I, édition de M. G. Servois, p. 279).

[2] Georges de Brébeuf, né à Sainte-Suzanne-sur-Vire en 1618, allait mourir quelques mois plus tard (derniers jours de septembre 1661) chez son frère, Nicolas de Brébeuf, prieur-curé de Venoix, près de Caen. Sur la traduction de *la Pharsale*, voir, outre les *Mémoires* de Huet, une *Notice sur les trois Brébeuf, le poète, le prieur-curé de Venoix et leur oncle le missionnaire martyr*, par M. Ch. Marie, ancien professeur au lycée de Caen, membre de la Société des antiquaires de Normandie (Paris et Caen, 1875, petit in-8°). Chapelain et Brébeuf étaient liés depuis longtemps, et le premier avait élogieusement parlé de la traduction de *la Pharsale* dans la préface de *la Pucelle*.

[3] *Les entretiens solitaires, ou prières et méditions pieuses en vers françois* (Rouen, Maurry, 1660, in-12). Voir l'analyse de ce recueil dans le livre de M. Ch. Marie (p. 29-33).

[4] L'année suivante parut à Bruxelles, chez Fr. Foppens, un petit volume in-12 intitulé : *Les Soliloques, le Manuel et les Méditations de Saint Augustin, de la traduction du sieur de Cerisiers.*

[5] C'est l'*Enchiridion* rédigé par un des disciples du philosophe stoïcien, Arrien, *Enchiridion* dont Gilles Boileau venait de donner, après Guil-

croirés bien, après cela, que le remerciment que je vous en fais icy est sincère, et que si je ne le puis reconnoistre comme il le mérite, j'en ay au moins toute la gratitude que je puis et que je dois. Mettés moy à quelque espreuve par où vous en puissiés bien demeurer persuadé, et vous assurés, s'il vous plaist, qu'entre ceux qui vous estiment et qui vous honnorent, il n'y en a aucun qui soit plus véritablement que moy, Monsieur, vostre, etc. [1]

De Paris, ce iiie juillet 1660 [2].

XLVIII.

A M. DU MAURIER,

MAISTRE D'HOSTEL DU ROY,

AU MAURIER, PRÈS LA FLÈCHE [3].

Monsieur, il n'importoit de me respondre prontement que pour m'oster de la peine où j'estois si mon paquet vous avoit esté rendu ou non. Car de remercimens vous sçavés que je ne les désire pas plus que je les mérite, c'est à dire point du tout, principalement d'une personne comme vous à qui j'ay tant d'obligation de son amitié que tout ce que je pourrois jamais luy faire de service ne devroit tenir lieu que de rétribution. Il me suffit donc d'avoir appris que les deux imprimés sont arrivés heureusement chés vous et que vous avés pris le soin de remettre au R. P. Mambrun [4] celuy que je vous avois envoyé pour luy. Quant aux louanges que vous me donnés, je les reçoy comme des civilités qu'on ne manque guères de faire aux gens en semblables rencontres, dignes ou indignes qu'ils en soient. J'ay fait ce petit ouvrage par un pur mouvement de gratitude envers l'un de mes bienfacteurs [5]. S'il eust souffert que c'eust esté pour luy seul, le monde n'en eust point ouy parler, puisque, grâces à Dieu, je ne suis pas forcé de joüer de ces estœufs là [6] pour la réputation ni pour la fortune. Il l'a ordonné et il a esté obéy. Vous m'auriés bien fait plus de grace de m'en marquer les défaux pour les réparer, si l'on en fait une seconde édition, de laquelle on me menace.

---

laume du Vair, une traduction française (1655) et dont Luc Holstein avait donné, la même année (Cambridge), une excellente édition.

[1] Dans la lettre à l'avocat Du Hamel, écrite le même jour et analysée dans la dernière note de la lettre XLV, Chapelain avait dit : «On m'a, au reste, apporté un livre de la part de Mr de Brebeuf plein d'éloquence, de poésie et de piété, dont j'ay tout le ressentiment que je dois.» MM. Du Hamel étaient les amis de Brébeuf. Guillaume du Hamel, frère de l'avocat et de l'abbé, et lui-même conseiller et aumônier du roi, dit dans sa *Dissertation sur la Pharsale, les Entretiens solitaires, la Défense de l'Église romaine, et autres ouvrages de M. de Brébeuf*, qui parut en 1664, huit ans après la mort prématurée du traducteur de Lucain : «J'ai eu quelque part à l'ancienne et étroite amitié qui a toujours été entre feu Mr de Brébeuf et mon frère.»

[2] Je crois devoir laisser de côté une longue lettre à Heinsius, du 8 juillet (f° 116 v°), où rien n'intéresserait le lecteur.

[3] Louis Aubery, seigneur Du Maurier, «le plus connu des quatre fils de Benjamin Aubery,» comme s'exprime *la France protestante* (2e édition, 1874, t. Ier, col. 457), naquit le 24 juillet 1609, et mourut en son château du Maurier en 1687. Voir sur Louis Aubery une excellente notice de M. B. Hauréau (*Histoire littéraire du Maine*, nouvelle édition, 1870, t. Ier, p. 185-195). Voir encore *Mélanges historiques* de 1873, *Lettres* de J. L. Guez de Balzac (p. 581, 589) et *Documents inédits sur Gassendi* (Paris, 1877, in-8°, p. 21).

[4] Le P. Mambrun a été déjà mentionné dans la lettre VII de ce volume.

[5] On voit que Chapelain, en 1660, persiste à repousser la forme *bienfaiteur* déjà admise par la plupart de ses contemporains.

[6] L'expression métaphorique *jouer de ces*

Peut-estre que le R. P. Mambrun aura la charité que vous n'avés pas eüe et je l'attens. J'ay bien pris plaisir d'apprendre que vostre famille a recours à vous dans les besoins qui luy surviennent [1]. Elle juge de vous en cela, comme je fais, que vous n'estes pas moins officieux qu'actif et qu'habile, aussi bien dans la conduitte du domestique que dans les emplois de l'Estat. J'approuve fort que vous vous occupiés à l'un au défaut de l'autre, et que vous donniés tousjours pasture à vostre esprit et à vostre vertu. Car l'oysiveté n'est pardonnable qu'aux morts et l'homme est né seulement pour l'action et pour l'action honneste. Je comprens entre celles-là les exercices des bonnes lettres quand les autres en laissent la commodité. Il seroit dommageable que ce beau fonds que vous avés amassé dans vostre cabinet et dans vos voyages se moysist et demeurast inutile, et je m'assure que nostre bon père Mambrun est de mon avis sur cet article là. Du moins vous le fait-il bien connoistre par sa pratique, s'il est vray, comme vous me le mandés, qu'il dérobe tousjours quelques momens à ses leçons théologiques [2] pour faire visite aux Muses, ses chères amies, et pour s'en attirer de nouvelles faveurs. Ça esté une grande nouvelle pour moy que celle que vous m'avés escritte de la réimpression de son *Constantin* [3] et de ce par dessus inespéré des quatre livres *de cultura animi* qu'il y doit joindre [4]. *Salivam mihi movisti* [5] par un avis si agréable et j'auray bien de la peine à m'empescher de luy tesmoigner la joye qu'il m'a apporté. Nourrissés bien, Monsieur, cette entreprise et servés, comme Socrate, de sage-femme à un enfantement si glorieux.

Je ne vous dis rien sur le sujet des affaires publiques sinon que j'acquiesce à toutes vos réflexions, et que je loue Dieu d'avoir veu avant que mourir finir nostre guerre assés glorieusement et assés avantageusement, quoyque sur vostre plan un temps fut que nous l'eussions pu avoir plus glorieuse et plus avantageuse, sinon plus durable et plus seure.

Tout ce que vous me mandés de feu Mr Costart [6] est l'Évangile et les deux épitaphes que vous m'avés envoyés sont justes, galans et sensés. Jamais homme n'a vescu plus deshonnoré ni n'est mort chargé de plus d'infamie. Cela ne vous a-t-il point fait souvenir de *Telle vie, telle fin?* La vanité, la folie, la friponnerie, l'ingratitude, la malignité, l'envie, l'injustice, la flatterie, la mesdisance, la sensualité, l'irréligion, dispu-

---

éteufs-là a été retrouvée par M. Littré (*Dictionnaire de la langue française*) dans l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné.

[1] Louis Aubery, selon la *France protestante*, ne laissa qu'une fille. Quand Chapelain parle de la famille de l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande*, il veut parler des frères et des sœurs de son ami. Benjamin Aubery n'avait pas eu moins de onze enfants de son premier mariage.

[2] Le P. Mambrun professait alors la théologie à la Flèche, ville dont le château du Maurier était voisin.

[3] Le *Constantinus sive Idolatria debellata*, qui avait paru à Paris en 1658, comme nous l'avons déjà vu, avait été réimprimé à Amsterdam en 1659.

[4] *Petri Mambruni Societ. Jesu Eclogæ et de cultura animi lib. IV* (1661, petit in-8°).

[5] Chapelain, grand lecteur et admirateur de Sénèque, a dû lui emprunter cette formule qu'il nous faut dix mots pour traduire : *vous m'avez fait venir l'eau à la bouche.*

[6] Costar était mort au Mans quelques semaines auparavant (13 mai 1660). On va voir que Chapelain n'avait jamais pardonné à son adversaire le crime qu'il avait commis en critiquant ses vers. Autant Costar avait maltraité le poète, autant Chapelain, en cette singulière oraison funèbre, maltraite l'homme même.

toient en luy à qui l'emporteroit. Son érudition estoit pédantesque, quoyque son style ne le fust pas, et quelque éloigné qu'il fust de M. de Balzac pour ce dernier cy, c'estoit pourtant la seule chose en quoy l'on peut dire qu'il valoit. On a veu enfin que le pronostic que nous en avions fait estoit bien véritable et ses propres[1] partisans ont esté contraints d'abandonner sa mémoire à l'indignation génerale. Tout cecy dans le mesme secret que vous m'avés demandé. Je ne voudrois pour rien qu'on sceust qu'un sujet si honteux eust tant soit peu arresté ma pensée sur luy, quand mesme on sçauroit que je ne l'aurois fait que pour vous plaire et que provoqué par vous. Vous avés oublié à me mander les autheurs des épitaphes. Je pense toutesfois ne me tromper pas de croire que vous avés fait le premier[2].

Le billet que m'a escrit Mr Conrart sur vostre question vous fera voir comment il a receu vostre compliment et quelles sont les lumières qu'il vous donne.

Je vous prie de mettre au 2e vers de la 3e strophe de l'Ode *troubles* au lieu de *tristes* que l'imprimeur m'a presté, malgré moy.

Madame et Mesdemoiselles du Maurier[3] trouveront ici mes remercimens de leur souvenir et de la continuation de leur bienveillance. Vous m'obligerés de leur garentir mes respects et de me croire tousjours inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI juillet 1660[4].

---

[1] Il y a, dans le manuscrit, un blanc après le mot *propres*, puis *de* avant le mot *partisans*.

[2] Si l'épitaphe, comme il le semble bien, était une épigramme, le seigneur du Maurier avait donc oublié que Costar lui avait écrit des lettres qui auraient dû le protéger après sa mort. Voici comment M. Hauréau parle de ces lettres (ouvrage cité, p. 195) : «Costar, qui le comptait au nombre de ses correspondants, lui a adressé quatre de ses *Lettres*. Il suffit de les lire pour se convaincre que l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande* ne jouissait pas d'une moindre considération parmi les lettrés que parmi les courtisans.»

[3] Le pluriel dont Chapelain se sert ici prouve-t-il que les rédacteurs de la *France protestante* ont commis une erreur en mentionnant la fille unique de Louis Aubery? Ou faut-il croire qu'une des demoiselles du Maurier mourut avant son père, et que, dès lors, l'assertion de la *France protestante*, «Il ne laissa qu'une fille,» peut être considérée comme exacte?

[4] Le 18 juillet, Chapelain (f° 121) écrivant à Mme de Flamarens, au sujet de quelque démarche pour faire obtenir un emploi à son neveu, parle ainsi de l'intervention de Mme de Sévigné : «Je n'ay excusé M^e^ vostre sœur auprès de vous que parce que je sçavois de science certaine qu'elle n'agissoit point dans l'affaire, et qu'elle estoit à la campagne, durant que Mme de Sévigné travailloit avec la plus grande incertitude du monde au miracle qu'elle a enfin accompli, de sorte que je vous puis assurer que j'en avois bien plus de connoissance qu'elle.» Il donne ensuite à la marquise de Flamarens les meilleurs et les plus affectueux conseils au sujet de ses enfants, dont l'aîné a été envoyé au maréchal d'Albret. Mme de Flamarens voulait marier son fils. Chapelain oppose à ce projet de sages observations : «Mais que ces bons mariages sont rares et qu'il faut de bonheur et d'industrie pour les faire réussir! Où sont les filles qui se veulent bien confiner comme vous dans une province, dont elle n'entend ni la langue, ni les mœurs?...» Le 11 août, Chapelain (f° 122) reparle à Heinsius de son Ode et de l'ambassadeur J. A. de Thou. Il ajoute : «M^r^ le marquis de Montauzier a leu avec plaisir ce que vous me mandés de vostre Ovide... Il ne faut rien attendre que d'exquis de vostre exactitude et voilà une grande expectative pour les gens lettrés. Virgile, Valère Flaque et Silius Italicus sont des autheurs dignes de vos soins, et quand vous les aurés repassés et repeignés, ils en auront de moitié meilleure mine; ils reprendront leur bon teint et l'embonpoint de leurs premières années. Dieu vous en

XLIX.

A M. CHEVREAU,

À LOUDUN [1].

Monsieur, dans la peine où il y a long temps que je suis pour vous faire tenir une Ode que j'ay esté obligé de donner à la paix et au mariage du Roy, j'ay trouvé le bon Mr Monglar si officieux que j'ay hazardé ce paquet par sa voye, et j'espère qu'il arrivera heureusement jusqu'à vous. Pour les vers je suis assuré que vous les recevrés agréablement au moins comme une marque de mon amitié et de mon souvenir. Au reste, m'enquérant avec soin de vos nouvelles, je sçais par quelques gens de lettres du synode tenu naguères à Loudun que vous passiés vos meilleures heures avec vos Muses, et que vous nourrissiés un doux et sçavant commerce avec un professeur de Saumur nommé Le Fevre [2], duquel j'ay veu deux pièces qui m'ont causé une grande opinion de son stile et de son sçavoir, la première le *Peregrinus* de Lucien reveu par luy et illustré de notes exquises [3], la deuxiesme une dissertation toute belle sur un passage de Josèphe qui regarde N. S. J. C. mieux examiné par luy que par aucun de ceux qui l'ont précédé [4]. Je vous tiens heureux de sa communication, comme luy de la vostre, et si vous croyés que le tesmoignage que je vous rens de mon estime luy puisse plaire, je consens que vous le luy faciés voir icy, n'ayant point de plus grande joye que quand je puis honnorer la vertu en quelque sujet qu'elle se rencontre. Si vous me respondés, je sçauray volontiers s'il n'a point fait autre chose qui ait paru et quelles sont ses occupations présentes, car il me semble qu'il se prend de la meilleure sorte aux choses qu'il entreprend et qu'il les traitte en homme de cervelle plustost qu'en grammairien. Ne vous taisés pas non plus de vos desseins et de vos exercices afin de me

---

veuille accorder le loysir, sans préjudice de vostre dessein principal... l'histoire à laquelle vous vous estes engagé et qui fera l'honneur de vostre païs et le vostre. J'ay sollicité le bibliothécaire de Mr le Chancelier pour les manuscrits d'Ovide. Il ne m'a pas sceu dire s'il y en avoit parmi les livres qu'il gouverne, mais il m'a bien dit que le patron n'en laisse jamais sortir aucun de la chambre qui les renferme. La pluspart des autres qui en ont de semblables en sont aussi jaloux et aussi chiches que luy, quoyqu'ils ne le deussent pas estre au moins pour un illustre tel que vous... Mr de Thou est bien généreux de consentir que ses manuscrits d'Ovide quittent la France en vostre faveur et pour l'accroissement des bonnes lettres.»

[1] Urbain Chevreau, né à Loudun le 20 avril 1613, y mourut le 15 février 1701. Voir sur ce littérateur le *Chevræana* publié par lui-même (Paris, 1697-1700, 2 vol. in-12) et une bonne notice biographique d'Ancillon (*Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes*, Amsterdam, 1709, in-12).

[2] Tanneguy Lefebvre, dont il a été question dans la lettre XII du présent volume.

[3] *Luciani de Morte Peregrini, græc. et lat. cum notis* (Paris, 1653, in-4°).

[4] *Diatribe: Fl. Josephi de Jesu-Christo testimonium suppositum esse, ad Joannem Chabrolium* (Saumur, 1655, in-8°). Cette remarquable dissertation, sur laquelle on peut voir une lettre de Guy-Patin à Spon, du 16 juillet 1658, lettre très approbative, a été plusieurs fois réimprimée, notamment dans le recueil des lettres latines de Tanneguy Lefebvre. M. Cél. Port, auteur de l'article de *Lefebvre* dans la *Nouvelle biographie générale*, rappelle que «Huet et Charles d'Aubus répondirent à la dissertation de Lefebvre, qui, ainsi que Blondel dans son *Livre des Sybilles* (Paris, 1649), voit dans ce passage une interpolation d'Eusèbe.» J'ajouterai que la question est encore de nos jours débattue entre les savants, et que si M. Ernest Renan croit le passage authentique (*Vie de Jésus*, introduction, p. x), divers critiques, notamment en Allemagne comme en France, le croient apocryphe.

consoler par là de vostre absence et de me donner matière de ne laisser pas languir vostre réputation litteraire parmy nos habiles [1].

Pour gazette, je vous diray que vostre mesconnoissante maistresse [2] est partie de Rome pour Vienne et qu'apparemment elle n'y va pas pour empescher l'Empereur de rompre avec les Suédois sur leur conqueste de Breme et de la Pomeranie.

Je suis, Monsieur, vostre, etc. [3]

De Paris, ce XVII aoust 1660.

L.

A M. HEINSIUS,

SECRÉTAIRE LATIN DE Mrs LES ESTATS,

À LA HAYE.

Monsieur, j'ay esté surpris de la promtitude de vostre response à ma lettre du XVIII de ce mois, et ce qui m'a estonné davantage, c'est que vous ayés pu sitost avoir la nouvelle de l'élégie latine de Mr Ménage et du mauvais effet qu'elle a fait, n'y ayant que quinze jours qu'elle commence [4]. Vous en

---

[1] Chevreau avait oublié ces paroles affectueuses quand dans le *Chevræana* (p. 26-28) il a si mal parlé de Chapelain, soit à propos de la fourrure «de zibeline» qu'il lui apporta de Hambourg, soit à propos des bouquins défectueux que l'auteur de *la Pucelle* achetait à vil prix. Chevreau a rapporté, en ce passage, un petit discours sur la ladrerie de Chapelain qui lui fut tenu par un personnage qu'il nomme M..... et qui ne peut être que Ménage, la plus mauvaise langue de son siècle. Chevreau se plaint de n'avoir jamais pu voir la bibliothèque de Chapelain et il se vante d'avoir reçu «deux ou trois cens lettres de luy, qui ne signifient que très peu de chose.» Chevreau exagère le nombre de lettres qui lui furent écrites par l'auteur de *la Pucelle*, autant qu'il en diminue l'intérêt. A peine si Chapelain, en toute sa vie, lui adressa la dixième partie des deux cents lettres indiquées. Chevreau daigne, en finissant sa tirade, reconnaître «qu'à sa mesquinerie près, il étoit bon homme, bon grammairien, civil et honnète.»

[2] C'était Christine de Suède, qui l'avait nommé secrétaire de ses commandements et qui lui avait, plus tard, témoigné une froideur telle, que Chevreau dut demander son congé et se retirer en sa ville natale, où il resta jusqu'en 1662.

[3] Le 25 août, Chapelain écrit à George de Scudéry (f° 127) : «Je fus samedy sur les trois heures chés vous et hier, à la mesme heure, sans estre assés heureux pour vous y rencontrer ni madame vostre femme... Je voulois aussi, Monsieur, vous entretenir de quelques endroits de vostre *Almahide* qui m'ont semblé dignes de vos réflexions et peut-estre de quelque nouvelle touche pour discerner l'envie qui ne manquera pas de mordre un si bel ouvrage que celuy-la, puisque c'est le destin des belles choses d'élever par leur éclat de ces nuages qui s'efforcent de les offusquer... Ce n'est point comme censeur, mais comme amy qui s'intéresse à vostre gloire et pour satisfaire à mes obligations que je prens la liberté de vous les donner... Ce sera un secret de confession entre nous que je vous garderay inviolablement.»

[4] Sous-entendu : à être connue. Voici comment, dans les *Mémoires pour servir à la vie de M. Ménage* (en tête du *Menagiana*), on raconte l'histoire de cette élégie : «En 1660, il composa cette fameuse élégie à M. le cardinal Mazarin, qui commence par ces mots: *Rerum certa salus*, etc., où, parmi les louanges qu'il lui donne, on prétendoit avoir trouvé une Satire injurieuse contre une députation que le Parlement fit alors à ce Ministre. Cependant il est vrai que Mr Ménage avoit fait cette Elégie trois mois avant la députation dont on vient de parler. Elle avoit été vue et lue de tous ses meilleurs amis, qui n'y trouvèrent rien à redire; mais ses ennemis, qui peut-être ne la virent qu'après cette députation, croyant avoir trouvé l'occasion de le perdre, ne manquèrent pas de donner une interprétation maligne à quelques vers de cette pièce, entre autres à celui-ci, où Mr Ménage, parlant de ces lâches courtisans, qui après avoir attendu long-tems à la porte du Cardinal, suivent sa chaise ou son carrosse

jugés comme le Parlement et comme S. Em. ont fait, et jamais chose n'a esté plus généralement condannée par amis et par ennemis, par interessés et par indifferens, ainsi que le plus grand égarement d'esprit qui se soit jamais veu en homme de lettres. Mais ce qui en aggrave extrêmement la faute, c'est l'opiniastreté qu'il a eue à vouloir imprimer cette pièce, malgré tous les avis que luy avoient donnés tous ceux à qui il l'avoit leüe et plus ceux qui l'aymoient le plus. Ces derniers néantmoins l'ont puissamment assisté dans le péril où il s'est veu de la prison et de l'amende honnorable dont on n'esperoit pas qu'il pust se mettre à couvert. Car les Enquestes ayant pris feu contre son extravagante hardiesse et ayant mis entre les mains de l'advocat general Bignon [1] l'ouvrage pour y prendre ses conclusions et les porter à la Tournelle afin de pourvoir à l'honneur de la Cour offensée, l'habitude ancienne qu'il a avec eux et l'heureuse rencontre de plusieurs festes luy ayant donné temps de faire sa cabale pour gauchir le coup [2], autrement inévitable, l'affaire fut portée par l'advocat général Talon [3] à la Grand'-Chambre, et ses amis [4] y obtindrent qu'on ne le nommeroit point dans l'arrest qui intervint par lequel les vers furent condannés et supprimés, et deffense faitte de les imprimer et de les débiter sous de griefves peines. Ce doux traittement qui eut pour motif le mespris que ces Messieurs creurent devoir faire et de l'ouvrier et de l'ouvrage comme indignes de leur colère luy a pourtant donné lieu de dire à tout le monde qu'il en estoit sorty hautement et à son honneur, tandis que les Enquestes, exclamant contre la mollesse de leurs anciens à ne l'avoir pas chastié plus rigoureusement, ne laissent pas

---

pour l'accompagner partout où il va, ce qui est une action indigne d'un homme libre, dit : *Et puto tam viles despicis ipse togas.* Ils firent entendre dans le monde que Mr Ménage avoit prétendu par ce vers désigner Messieurs du Parlement; et ils gagnèrent quelques conseillers, qui en firent leurs plaintes à la Grand' Chambre; mais Mr Ménage fit connoistre à Mr le premier président de Lamoignon, que bien loin d'avoir prétendu parler de Messieurs du Parlement, il n'en avoit pas même eu la pensée, puisqu'il avoit composé cette Elegie trois mois avant cette députation, qu'il ne pouvoit pas deviner se devoir faire...»

[1] Jérôme Bignon, né en 1627, mourut à Paris en janvier 1697. C'était le fils aîné de Jérôme Bignon, premier du nom, mort en 1656, qui fut lui aussi avocat général et, de plus, grand-maître (après François-Auguste de Thou) de la librairie du roi.

[2] *Gauchir* est toujours employé comme verbe neutre tant par les contemporains de Chapelain que par Montaigne et Amyot. Chapelain lui-même, cité par M. Littré, a dit, dans une lettre que nous allons bientôt rencontrer : «La dernière chose qu'elle feroit seroit de gauchir ou de flatter.»

[3] Denis Talon, né à Paris en juin 1628, y mourut en mars 1698, président à mortier au parlement de Paris. C'était le fils du célèbre avocat général Omer Talon, mort en décembre 1652. Ménage, dans la protestation imprimée à la suite des *Mémoires pour servir à sa vie* (*Menagiana*, t. Ier), invoque en faveur de son innocence le témoignage de l'avocat général Talon.

[4] L'auteur des *Mémoires pour servir à la vie de M. Ménage* gourmande, au contraire, les amis de son héros qui se montrèrent peu généreux : «Il est étonnant,» dit-il, «que de tant d'amis qu'avoit alors Mr Ménage, il ne s'en soit trouvé qu'un fort petit nombre qui ait pris sa défense... Mr Nublé, que l'on peut appeler un parfait ami, résista presque seul au torrent : il prit en main la défense de son ami, repoussa avec chaleur les discours qui tendoient à ternir la réputation de Mr Ménage et fit connoitre avec autant de force que d'érudition l'erreur de ces faux savans qui, n'entendant pas le mot de *toga*, lui donnoient une explication contraire à celle que tous les Anciens lui ont donnée.»

de dire que par cet arrest, tout branqueté[1] qu'il ait esté et tout favorable qu'il luy soit, veu son crime, il luy demeure une note et une tache dont il ne se lavera jamais. Sans l'embarras où le Parlement s'est trouvé depuis, à cause de l'entrée de la Reyne dans Paris[2], cet arrest mesme n'auroit pas passé de la sorte, les Enquestes s'estant aigries à la nouvelle qu'elles en eurent, comme l'honneur du parlement ayant esté trahi par ceux à qui il importoit le plus de le venger. La première et la deuxiesme députèrent deux conseillers chacune pour aller demander jonction aux trois autres, et tous dix ensemble les motifs de cette pronontiation et afin qu'on agist ensuitte aussi bien contre l'autheur que contre la pièce. Cet embarras d'entrée estant survenu immédiatement après, leur résolution n'a point eu d'effet, et je croy que l'accusé en sera quitte pour l'arrest, quoyque d'autres pensent que non, et que les Enquestes piquées du change qu'on leur a donné pousseront à bout la chose, laquelle est plus désormais entre elles et les advocats généraux qu'entre elles et Mr Ménage. Ma raison principale de souhaitter que cela n'aille pas plus loin, outre les sentimens d'humanité qu'on doit avoir pour les plus coupables, c'est que si la punition de celuy-cy est éclatante, les gens de lettres participeront à sa diffamation et qu'il en rejalira sur eux de la honte à cause de la profession qu'ils ont commune avec luy. On m'a assuré que cette seule considération avoit obligé Monsieur le premier président[3] à suyvre l'avis le plus doux et à destourner ceux qui alloient à informer contre l'autheur de ces vers qu'ils qualifioient de libelle. Mais c'est trop d'une si désagréable matière et, après en avoir esté importuné, j'ay opinion que vous n'en importunerés personne, et qu'elle mourra entre nous.

J'ay beaucoup de consolation du jugement que vous faittes de l'Ode, car je le tiens sincère, et suis persuadé que jusques dans les moindres choses vous agissés avec moy comme je fais avec vous, c'est à dire *moribus antiquis et tanquam inter bonos.* Je seray bien aise de sçavoir ce que pensent Mrs Gronovius et Huggens, je ne dis plus Mr Vossius puisqu'il est tout occupé à la guerre chronologique et qu'il n'a pas le loysir de respirer.

Je ne conteste plus contre M^r^ nostre ambassadeur sur cet ordre généreux touchant la sûreté de nostre commerce et je reçois sa magnanime courtoisie avec le respect et la gratitude que je dois. Remerciés l'en, je vous supplie, pour moy, comme aussi de la nouvelle grace qu'il me veut faire de ce livre de Fables de l'ancienne Grèce publiées naguères par Laurenberg[4] et de vos belles graveures. J'en feray le plus bel ornement de mon cabinet. D'un autre j'aurois peine à

---

[1] Le Dictionnaire français-anglais de Cotgrave (1611) explique ce mot par : «rifled, ransacked, oppressed».

[2] Voir sur cette entrée, qui se fit le jour même où Chapelain écrivait ces lignes, les détails donnés par Loret dans sa lettre du samedi 28 août (*Muse historique,* édition Daffis, t. III, p. 245).

[3] D'après les *Mémoires pour servir à la vie de M. Ménage,* Guillaume de Lamoignon fut convaincu de l'innocence de l'accusé par la lecture de la Protestation où Ménage «jure par tout ce qu'il y a de plus saint dans le monde que l'Élégie latine à M. le Cardinal a été faite plus de trois mois avant la députation de Nosseigneurs du Parlement à S. E.»

[4] Jean Laurenberg, né en 1590 à Rostock, mourut en février 1658. Son recueil (*Græcia antiqua cum tabulis geographicis*), dont il parlait dès 1629 comme d'un travail terminé, ne parut que deux ans après sa mort, par les soins de Sam. Puffendorf (Amsterdam, 1660, in-4°). Le *Manuel du libraire* (t. VI, n° 22,822) indique à tort l'année 1661 et le format in-8°.

l'accepter, mais de luy je le répute à gloire et le prens pour une véritable marque de cette bienveillance précieuse dont il m'honnore et dont je me pare il y a si long temps. C'est ainsi que je recevray de vous ceux que Mrs vos ambassadeurs me doivent apporter.

Quant à vos desseins pour l'édition de Virgile, de Valère Flaque et de Silius Italicus, ils sont dignes de vous, et Mr le marquis de Montauzier les confirme par son suffrage. Je les approuve d'autant plus que vous m'assurés qu'ils ne vous destourneront pas des autres plus importans dont nous avons parlé. Je jugeay des deux derniers en parlant à ce seigneur survenu au moment que l'on m'apportoit vostre lettre, précisément comme vous avant que de l'avoir leüe et il eut le plaisir, en l'entendant, de nous voir aussi bien conformes en sentimens qu'en amitié.

Vous avés bien raison de mettre Mr nostre ambassadeur au dessus de tous les gens à bibliothèque à cause de cette noble facilité qu'il a de mettre les personnes habiles à mesme[1] de ses manuscrits pour le bien de tout le monde. Il fait en cela une action de chancelier de l'Hospital et mérite de le représenter en toutes ses parties.

J'ay veu le livret d'Eustachius de Divinis[2]. J'en escris à nostre excellent amy[3]. Si vous en estes curieux, je vous y renvoye.

Angelinus Gazæus est digne que vous le lisiés et vous en fiés à moy[4].

---

[1] Locution à rapprocher de ce vers de Corneille (*Place royale*) :

Cherches-tu de la joye à mesme mes douleurs?

[2] *Eustachii de Divinis Septempedani brevis annotatio in systema Saturninum Christiani Eugenii, ad Serenissimum Leopoldum Magni Ducis Hetruriæ fratrem* (Rome, 1660, brochure de 55 pages in-8°). L'auteur de cette critique du *Systema Saturninum* de Huygens est le P. Honoré Fabri, de la Compagnie de Jésus, né vers 1607 dans le diocèse de Belley, mort à Rome en 1688, après avoir longtemps professé la philosophie et les mathématiques au collège de Lyon.

[3] Christian Huygens. Chapelain lui dit, le même jour (f° 128): «Il n'y a pas moyen de s'empescher de vous escrire après avoir leu le livret d'Eustachio de Divinis sur vostre Système de Saturne. Je me doutois bien tousjours que cette montagne enfanteroit une souris, et vous attaquant comme il fait il m'a moins surpris qu'il ne m'a fait rire. Mais celuy qui a paru sur les rangs n'est pas l'assaillant principal. Il n'a servy que de couverture au P. Faber qui a fort pauvrement imaginé qu'il establiroit sa réputation sur la ruine de la vostre. Cette presomption n'est digne que de la férule dont il chastie les incongruités de ses grimaux. L'interest qu'Eustachio a dans ce procès n'est autre que d'empescher que vos descouvertes ne deschalande (*sic*) sa boutique et ne décrie les lunettes qu'il fait, lesquelles il maintient meilleures que les vostres ou du moins aussi bonnes, d'où il tire une conséquence que, puisque les siennes ne font point voir dans le ciel ces phases qui vous y apparoissent par les vostres, il faut de nécessité que les vostres soient fausses et que ce que vous dites sur leur foy ne soit pas vray... Je suspendis mon esprit pour voir, *quid dignum tanto ferret promissor hiatu*... Nostre amy me mande que vous respondés à ce livret, et j'en suis principalement aise à cause que cela vous donnera lieu d'illustrer davantage vostre doctrine, s'il vous est venu de nouvelles pensées dessus... Vous aurés bientost Mr Boulliau à La Haye...»

[4] C'est Angelin Gazet dont les rédacteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* parlent ainsi (t. I, 1869, in-fol., col. 2072): «Poète élégant, né à Arras en 1568, entra dans la Compagnie en 1586. Il enseigna d'abord la rhétorique et la langue grecque, et devint recteur des collèges d'Arras, de Valenciennes et de Cambrai. Il passa aussi quelques années à Rome, et mourut à Valenciennes l'an 1653 et non l'an 1633, comme le dit par erreur la *Biographie universelle*, et comme le répète la *Biographie*

Si vous retournés en Suède, le rapprochement de cet ambassadeur ne vous sçauroit estre que profitable. Il faudra pourtant aller bride en main avec un bizarre comme luy, que je regarde comme une espèce de Ménage et qui est de ces tirans en amitié.

Je finis par ma protestation ordinaire d'estre toute ma vie, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVI aoust 1660.

LI.

À M. CHEVREAU,

SECRÉTAIRE DE LA REINE DE SUÈDE,

À LOUDUN.

Monsieur, vous avés d'autant plus d'obligation à M[r] de la Menardière du soin qu'il a pris de m'envoyer vos remarques sur Malherbe[1], qu'il s'est déclaré mon ennemy par un libelle imprimé contre *la Pucelle* au temps mesme que par mes offices anciens et nouveaux j'avois sujet de conter sur luy comme sur un de mes amis des plus fidèles[2]. J'ay esté bien aise de vous articuler cecy afin que vous luy sceussiés plus de gré de l'exécution de vos ordres, ce qu'il n'a peu faire sans se faire une fort grande violence, veu l'estat où il s'est si peu raisonnablement mis avec moy. Or comme son action a son mérite, du moins auprès de vous, je vous la laisseroy reconnoistre lorsque vous le remerciés de sa diligence et que vous luy ferés sçavoir que je vous en ay donné avis. Mais si je n'ay point de graces à luy rendre pour cela, j'ay un très grand remerciment à vous faire d'un ouvrage si digne de vous et si fort au dessus de moy. Bien que je l'aye receu pendant une fièvre continue qui m'a pris depuis douze jours et dont je ne suis pas encore quite, je n'ay peu m'empescher de me le faire lire, et si l'attention que j'ay eüe à en considerer les beautés n'a pas avancé ma guérison, le plaisir qu'il m'a donné n'a pas peu servy à adoucir ma peine et m'a fait trouver de fort heureux moments dans de très fascheuses heures de souffrance.

Cette critique, Monsieur, est la plus honneste qui se puisse faire. Elle ne va point à

---

douaisienne.» Le recueil des poésies d'Angelinus Gazæus a eu de nombreuses éditions : *Pia hilaria variaque carmina* (Douai, 1617, 1619; Lyon, 1623; Anvers, 1629; Reims, 1648; Londres, 1657). M. Gustave Brunet a donné (chez Gay, Genève, 1868) une nouvelle édition d'une vieille traduction de ce recueil : *Les pieuses récréations du Père Angelin Gazée, Jésuite, mises en français par le sieur Remy*, Rouen, 1630. Réimpression textuelle à 100 exemplaires avec une notice bibliographique par Philomneste Junior.

[1] *Remarques sur les œuvres de Malherbe* (Saumur, 1660, in-4°). Ces Remarques ont été réimprimées avec de nouvelles *Remarques* tirées des *Œuvres mêlées* (1696, in-12), dans l'édition dont voici le titre : *Les œuvres de François de Malherbe avec les observations de M. Menage et les remarques de M. Chevreau sur les poésies* (Paris, Coustelier, 1722, 3 vol. in-12). L'éditeur annonce que les Remarques de Chevreau «ne sont pas moins estimées des savants que les observations de M. Ménage.»

[2] Chapelain garda toujours sur le cœur le libelle de son confrère : *Lettre du sieur de Rivage, contenant quelques observations sur le poème épique de la Pucelle* (Paris, 1656, in-4°). Voir (Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 13,069), dans un volume in-folio de Mélanges donné à cet établissement par l'abbé d'Olivet, le 10 juillet 1761, l'écrit de plus de dix pages intitulé : *Lettre de M. Chapelain à M. de la Mesnardière.* Chapelain, qui fit circuler cette pièce sous un pseudonyme, y maltraite fort son critique et s'y loue lui-même à outrance. Je dis pseudonyme, car je suppose bien que cette lettre est la même que cite M. Rathery (*Bulletin du Bibliophile* de 1863, p. 375) sous ce titre : *Réponse du sieur de Chasteaugaillard ou de la Montagne au sieur du Rivage, où sont ses observations sur le poème de la Pucelle.*

diminuer de l'honneur d'un si grand homme, elle ne va qu'à instruire le monde par l'exemple de sa fragilité et à éviter quelques pas dangereux où il a bronché. Vostre ordre et vostre division m'ont semblé bonnes; vous avés commencé par les mots et par les phrases que vous avés creu dignes d'estre reprises. Vous avés finy par les conformités qui se trouvent entre quelques unes de ses expressions et de celles des anciens et des modernes, soit que cela soit arrivé par rencontre, soit que cela soit arrivé par imitation, et vous avés fait tout cela avec tant de modération d'esprit que les plus aveugles partisans de cet autheur, non pas mesme nostre cher M[r] de Gomberville[1], n'auront pas le moindre sujet de s'en plaindre. Je voudrois seulement que vous n'eussiés point examiné les Larmes de saint Pierre, lesquelles il m'a désavouées luy-mesme comme un avorton de sa jeunesse[2]. En effet elles ne sont pas comprises dans l'édition principalle de ses œuvres, et il pourra sembler à ceux qui ne vous connoissent pas bien, que vous l'aurés voulu condanner en ce qu'il avoit desja condanné. J'eusse voulu laisser ces vers là à sasser[3] au commentateur dont vous me parlés, qui, suyvant son humeur, ne le veut commenter que pour le reprendre[4].

Ce que j'aurois peu souhaitter de plus pour l'instruction du public et pour vostre propre gloire, c'est que vous eussiés examiné s'il avoit satisfait à l'art dans le dessein aussi bien que dans l'exécution, et si cette partie si essentielle et si élevée au dessus de tout le reste avoit esté maniée aussi heureusement que l'autre. Vostre sçavoir si exquis et vostre jugement si épuré se fust donné le plus beau champ et le plus glorieux du monde. Mais peut-estre l'avés vous fait dans cette suitte sur ce mesme autheur depuis l'impression des Remarques.

Je vous suis très obligé du conte que vous me voulez bien rendre de vos estudes présentes, et vous m'avés ravy du grand fonds que vous avés amassé pour vos projets à venir. Je suis au moins fort assuré que quand vous laisserés voir des dissertations sur des matières sçavantes, vous suyvrés plustost l'exemple de Balzac que celuy de Costar et que vos allégations seront plustost des preuves et des lumières pour les endroits douteux et obscurs et non pas des piles de lieux communs qui ne sont que jettés sur le papier pour dire qu'on a bien leu, et pour se faire admirer de la nation pédante ou des ignorans de Cour, sans qu'aucun soit nécessaire ni ne contribue

---

[1] Marin Leroy de Gomberville avait alors une soixantaine d'années. Il mourut quatorze ans plus tard (14 juin 1674). Voir sur cet académicien la lettre CCCLIV du tome I[er] de notre recueil.

[2] *Les larmes de Saint Pierre, imitées du Tansille. Au Roi.* (Paris, 1587, in-4°.) Souvent réimprimé, soit isolément (1596 et 1598), soit dans divers recueils (1599 à 1608), ce petit poème a été inséré par M. Lud. Lalanne dans le tome I[er] des *Œuvres complètes de Malherbe* (1862, p. 4-18). «Malherbe,» dit Ménage, «fit ce poëme étant encore fort jeune. Il n'est pas si poli que ses autres ouvrages, et j'ai souvent ouï dire à M. Guyet et M. de Racan que l'auteur le désavouait. Cependant on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de belles choses.»

[3] *Sasser*, pris dans le sens métaphorique d'examiner, discuter, a été signalé seulement par M. Littré dans les *Éloges* de Mairan et dans les *Nouveaux lundis* de Sainte-Beuve. Les deux écrivains ont employé les deux mots : «il sasse et ressasse.»

[4] Ce commentateur est Ménage; son commentaire parut pour la première fois dans les *Poésies de M. de Malherbe* (Paris, Th. Jolly, 1666, in-8°). Chevreau, dans ses *Œuvres mêlées* (p. 103), accuse Ménage d'avoir pillé son manuscrit. Ce n'aurait été ni le premier ni le dernier plagiat de Ménage.

rien à l'illustration du sujet. Cela est bon seulement à nos gens de mémoire qui sont les pires nourrissons des Filles de Mémoire, et dont l'ame ne seroit rien du tout, si la mémoire leur manquoit.

Un vray commentateur, un vray critique est ce Mr Le Fevre que vous me loüés avec tant de raison. Il prend les choses *per el cabo*, par le bon bout, il en déterre les principes, il en tire les consequences justes, il agite, il résout, le flambeau de la raison à la main, et secondé d'une fine logique qui ne luy souffre pas perdre son objet de veüe et se déterminer sur luy que sur bons gages et à bonnes enseignes. Ce peu que j'ay veu de luy, qui est seulement son *Peregrinus* et sa dissertation sur *le passage de Josèphe,* marqué dans ma précedente, m'a laissé cette haute opinion de luy. J'espère que, quand j'auray veu le reste que vous m'avés donné par inventaire, cette opinion augmentera, et c'est un régale que je réserve pour ma convalescence, de laquelle je ne désespère pas, bien qu'il y ait encore un long chemin à faire devant que d'avoir attrapé ma santé.

Mr Le Fèvre ou vous ne pourriés-vous point fournir à nostre cher Mr Heinsius quelques secours de manuscrits d'Ovide, pour en enrichir son édition? Vous sçavés qu'il en seroit reconnoissant et que *ingenue et grate profiteretur per quos profecisset.* Il ne me reste plus qu'à solliciter auprès de vous la publication de ce que vous avés de prest à donner et de vous remercier de tout mon cœur de la place honnorable que vous m'y assignés, aussi bien que de celle où je me suis trouvé en vos excellentes remarques.

Si vous voyés quelquefois Mr le marquis de Chandenier et Madame de Bourneuf, faittes moy la grace de les assurer de mes respects et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIIII septembre 1660.

LII.

À M. HEINSIUS,

SECRÉTAIRE LATIN DE MESSIEURS LES ÉTATS.

À LA HAYE.

Monsieur, trois jours après ma dernière response je tombay malade et il y a tantost un mois que je suis aux mains avec la fièvre et le rheumatisme sans que je me sois peu encore desfaire que de la première, l'autre m'exerçant encore fort rudement, mais sans péril et moins qu'il n'a fait jusques à cette heure, de sorte que vous me devés conter pour guéry, lorsque Mr Boulliau vous rendra cette lettre avec le paquet dont il y a long temps qu'il s'est bien voulu charger. Elle sera plus courte que mes précedentes et vous profiterés de mon indisposition qui ne me laisse ni la force ni la liberté de vous la faire plus longue, et de vous estourdir de mon caquet.

Tout ce que vous me dittes dans celle que je receus, il y a quatre jours, du XV, sur le succès de l'affaire de Mr Ménage est digne de vostre équité naturelle et de la grandeur de vostre sens. Son malheur ne devoit pas estre la punition de sa faute, mais sa propre faute par son énormité portant d'ailleurs son chastiment avec elle par le blasme général qu'elle luy a attiré et par le bruit qu'en fait la Renommée, dont les registres ne reçoivent point d'arrests cabalés[1], et qui prononce sans faveur sur les bonnes et mauvaises actions des hommes. Ceux là mesme qui l'ont sauvé de l'amande honnorable en ont encore plus mauvaise opinion que ceux qui l'ont voulu perdre, et disent sur l'air

---

[1] Le mot *cabalé* ne se rencontre pas ailleurs. C'est par une grande hardiesse de style que Chapelain appelle *arrests cabalés* des arrêts dictés par la cabale.

du bureau[1] que c'est un nom diffamé qui ne se relèvera jamais de sa cheute. Dieu le veuille bien amander puisqu'il n'y a eu personne en terre capable de le faire, quelque charitable soin qu'on en ait pris depuis tant d'années qu'il agit en cheval eschappé! Je dirois aussi qu'il le console, s'il ne s'estoit desja consolé par l'imagination creuse qu'il a et qu'il publie d'estre sorty de ce mauvais pas à son grand honneur, prétendant avoir convaincu le Parlement qu'il n'entendoit pas le latin et que le *Togas viles* ne le regardoit point, mais les courtisans seulement, *omnigenos proceres*[2]. Je n'interpose point mon jugement là dessus, mais je vous demande le vostre. Vous sçavés sans doute le latin autant ou plus fidèlement que luy et je vous en croiray un peu plus que luy. On monstre au Palais une lettre d'un advocat de son païs où toute la question est examinée, et pour ce particulier l'advocat ne semble pas de son opinion que ces *Togas viles* visent à autre chose qu'au parlement. Mais c'est trop de cette impertinente matière.

J'ay beaucoup de joye que Mr Gronovius se tienne obligé du conseil que j'ay donné à son jeune allié touchant sa démangeaison poëtique[3]. J'espère qu'il suyvra ce conseil et qu'il s'appliquera à une estude où il sera plus né qu'à celle-là, et où ses progrès seront plus seurs et plus utiles. Vous m'apprenés agréablement que ce rare personnage a donné une repassade[4] à Sénèque le Tragique et que l'édition de son travail s'avance et verra bientost le jour[5]. Je m'attens bien de voir cet autheur vengé des négligences et des béveües de Delrio[6] et de quelques autres qui l'ont laissé, en le maniant, plus sale qu'il n'estoit auparavant. Je persevère dans le sentiment que je vous ay tesmoigné de Valerius Flaccus et de Silius Italicus et acquiesce à tout ce que vous m'en dittes encore. Pour le dernier, comment traitterés-vous les *Crepundia* de M^r^ vostre père[7]? Vous trouverés-vous souvent de

[1] L'expression *l'air du bureau*, employée pour indiquer les dispositions des personnes chargées d'une affaire, n'a été signalée par M. Littré que sous la plume d'un seul des contemporains de Chapelain, le cardinal de Retz (*Mémoires*).

[2] Dans la protestation déjà citée, Ménage me paraît justifier très bien l'application du mot *viles togas* à de lâches courtisans. Chapelain est ici un juge prévenu. M. Rathery a signalé (*Bulletin du Bibliophile* de 1863, p. 375), parmi les manuscrits laissés par Chapelain à ses héritiers, une lettre en forme de récit de ce qui s'est passé au Parlement sur l'élégie latine de M. Ménage et une *lettre apologétique pour le sieur Chapelain sur son différend avec M. Ménage.*

[3] Souvenir du *scribendi cacoethes* de Juvénal.

[4] Le mot *repassade* manque à tous nos dictionnaires.

[5] On possédait cette édition dès l'année suivante : *Senecæ Tragœdiæ, cum notis* (Leyde, 1661, in-8°). Jacques Gronovius perfectionna le travail de son père : *Senecæ Tragœdiæ, cum notis Jo. Fred. Gronovii et variorum* (Amsterdam, 1682, in-8°). Les notes des deux Gronovius ont été réimprimées dans les éditions de 1713, de 1728 et même de 1819.

[6] Martin-Antoine Delrio, né à Anvers en 1551, fut reçu docteur à Salamanque en 1574, devint vice-chancelier et procureur général au Conseil souverain de Brabant, se fit jésuite à Valladolid en 1580, enseigna l'Écriture Sainte à Douai, à Liège, à Salamanque, etc., et mourut à Louvain en 1608. L'édition si vivement critiquée par Chapelain est celle-ci : *Senecæ Tragœdiæ X, cum commentariis. Ex bibliotheca M. Ant. Delrio* (Anvers, Chr. Plantin, 1576, in-4°). Cette édition fut réimprimée à Anvers en 1588-1589 dans le format in-8°, avec de nouvelles notes de Fr. Raphelenge et de Juste Lipse. Le commentaire de Delrio, que le *Manuel du libraire* appelle un « savant commentaire », a été conservé en partie dans l'édition de 1728 (2 vol. in-4°), à côté des notes intégrales de Gronovius.

[7] *Crepundia* signifie claquet, hochet bruyant,

semblable avis ou d'avis contraire, ou si par respect vous ne toucherés à rien de ce qu'il a touché? Je voudrois qu'à l'un et à l'autre de ces poètes vous fissiés une préface discourue où vostre érudition se fist voir, avec ce que vous pensés de leurs desseins et de leur art à les conduire. Il n'y a rien qui face plus d'honneur à un autheur et à un explanateur [1].

Je vous rens mille graces de vos nouveaux offices auprès de Mr nostre ambassadeur, et, quoyque vous vouliés dire, je croy vous devoir la meilleure partie de la bienveillance dont il continüe de m'honnorer. Je recevray avec respect le livre que Mr Huggens me doit apporter de sa part et le mettray au lieu le plus éminent de ma petite bibliotèque pour la parer d'un si noble ornement et qui me vient d'une si noble main.

Vous me mandés bien que nostre amy a donné son apologie du système de Saturne contre l'ignorant lunetier Eustachio de Divinis ou plustost contre ce Faber Honnoratus, Jesuite, qui luy a presté sa plume afin de se pouvoir loüer luy-mesme sous le nom d'autruy et produire de tous les systèmes de cette obscure planette le plus ridicule et le plus extravagant, mais vous ne me mandés point s'il a achevé son traitté du pendule, et s'il ne nous l'apportera point icy. Cette pièce n'y est pas moins desirée que l'autre, et l'une et l'autre ne peuvent qu'accroistre et que fortifier notablement la haute réputation de leur autheur. S'il est tousjours à La Haye, faites luy mille amittiés pour moy et l'assurés tousjours de mon zèle et de mon estime sans craindre de luy en dire jamais trop.

Vous ne me parlés plus de la proposition de vostre employ pour Suède. Cependant c'est une affaire capitale et un grand sujet de délibération pour vous. J'aymerois mieux que vous fussiés en possession et en exercice de cette charge de secrétaire latin de Mrs vos patrons. Elle me sembleroit plus utile et plus commode, sinon plus honnorable. Expliqués vous un peu là dessus, renouvellés auprès de Mr nostre Ambassadeur les protestations de ma parfaitte dépendance, confirmés Mrs Vossius, Viquefort et Gronovius dans l'opinion que je leur suis tout aquis et me croyés sur tous inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII septembre 1660.

LIII.

À M. DE VIAS,

GENTILHOMME PROVENÇAL,

À AIX, EN PROVENCE [2].

Monsieur, il m'a semblé que ce n'estoit

---

cette sorte d'instrument de musique que l'on appelait sistre. Daniel Heinsius avait donné à son travail critique sur Silius le singulier titre que voici : *Crepundia Siliana, notæ in Silium Italicum* (Leyde, 1600, in-16). Nouvelle édition à Cambridge, 1646, in-16. Les notes du père et du fils sur le *De bello punico* ont été réunies, avec celles de beaucoup d'autres commentateurs, dans l'édition d'Arn. Drakenborch : *Punicorum libri XVII cum notis variorum* (Utrecht, 1717, in-4°).

[1] Du latin *explanator,* interprète, commentateur. M. Littré, qui, dans son *Dictionnaire de la langue française,* donne le mot *explanation*, ne donne pas le mot *explanateur,* que l'on chercherait vainement aussi dans les *Dictionnaires* de Richelet et de Trévoux.

[2] Balthazar de Vias naquit à Marseille le 14 septembre 1587 et mourut en cette ville en 1667. Son père, Jacques de Vias, consul pour le roi à Alger, était mort, comme mourut Balthazar, à l'âge de quatre-vingts ans. Balthazar de Vias fut l'ami de Gassendi et de Peiresc. Voir sur lui les notices de Bougerel (*Mémoires pour servir à*

pas assés d'avoir remercié Mr de Monmor du riche présent qu'il m'a fait de vos Charites si désirées et si désirables [1] et que le moyen que vous luy avés fourni de m'obliger en les souffrant paroistre méritoit que je vous en fisse un remerciment à vous mesme. Je le devois par une autre raison qui me regarde en mon particulier, et qui m'auroit rendu coupable d'ingratitude si j'estois demeuré muet en cette occasion. C'est, Monsieur, qu'à l'ouverture de ce beau livre je m'y suis rencontré et en une place si honnorable que je ne croy pas la pouvoir soustenir. Mais ce qui redouble l'obligation, c'est que le lieu où vous m'avés fait l'honneur de me mettre n'est pas seulement beau, il est encore seur, et me console de la foiblesse de mes ouvrages qui peuvent mourir devant moy, sans que je meure pourtant jamais, vostre courtoisie m'ayant enchassé dans un travail qui résistera au temps et qui vivra au milieu des rüines de toutes choses. Je vous en rens donc grâces immortelles et vous félicite d'une si rare production qui vous consacre le premier aux fastes de l'éternité et qui vous y fait consacrer ceux que vous favorisés de vostre bienveillance, vous suppliant de me regarder comme un de vos principaux admirateurs, et qui se pare le plus du titre, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce v octobre 1660.

LIV.

À M. LE BARON DE MODÈNE [2],

À MODÈNE, EN PROVENCE [3].

Monsieur, le petit office des remarques que j'ay faittes sur vostre belle Ode [4] dont vous me tesmoignés tant de ressentiment n'auroit que fort peu de mérite envers vous si je ne les avois faittes dans le fort d'une maladie qui m'a exercé cinq semaines entières fort rudement, de laquelle je ne me trouve pas encore bien délivré. Le mauvais estat où me rencontra la prière qui me fut faitte de vostre part me servira d'excuse si

---

l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence (1752, in-12), du *Moréri* de 1759, le *Dictionnaire de la Provence* d'Achard (t. IV, 1787) et une brochure de M. Félix Vérany (*Balthazar de Vias, sa vie et ses œuvres*, Marseille, 1872).

[1] *Balthasaris de Vias, Massiliensis, regi Christianissimo a consiliis, Charitum libri tres. Ad Henricum Ludovicum Habertum Mommorium, regi a consiliis et libellorum supplicum magistrum.* (Paris, Edm. Martin, 1660, in-4°).

[2] Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de Modène, né en novembre 1608, à Sarrians, près de Carpentras, mourut en décembre 1672, selon la *Nouvelle Biographie générale*, en janvier 1670, selon le docteur Barjavel (*Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, 1841, t. II, p. 290). On s'est, de nos jours, beaucoup occupé du comte de Modène, à cause de son intimité avec Madeleine Béjart, et il serait trop long d'indiquer tous les livres récents relatifs à Molière où l'on retrouve diverses particularités sur l'auteur de l'*Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples* (Paris, 1665-1668, 3 vol. in-12).

[3] Modène est actuellement une petite commune du département de Vaucluse, arrondissement de Carpentras, canton de Mormoiron.

[4] Le comte de Modène composa un assez grand nombre d'odes, de stances et de sonnets dont une petite partie a été publiée par le marquis de Fortia-d'Urban, à la suite des *Lettres sur la femme de Molière* (1825, in-8°). On sait que le marquis, qui était d'Avignon, a donné aussi une nouvelle édition (avec notes généalogiques et historiques) de l'ouvrage de son compatriote sur les révolutions de Naples, sous le titre de : *Mémoires du comte de Modène* (Paris, 1826, 2 vol. in-8°). Sur les poésies inédites d'Esprit de Raimond, et principalement sur son poème satirique intitulé : *La peinture du pays d'Adiousias*, voir les détails fournis par le docteur Barjavel (p. 290 et 291 du recueil déjà cité).

les avis que je vous donnois n'estoient pas dignes d'estre suyvis et se sentoient de ma foiblesse. Je voy pourtant, Monsieur, que vous avés fait réflexion dessus et corrigé la pluspart des endroits que j'avois marqués selon mon sens peut estre plus que selon le vostre, en quoy vostre modestie et vostre déference se sont signalées en me couvrant de confusion. Je vous assure au moins que les changemens que vous y avés faits n'ont pas empiré l'ouvrage, et que vous m'avés fait bien voir la facilité de vostre esprit et la fécondité de vostre veine en cette rencontre. C'est tout ce que je puis dire sur ce sujet, et je ne croy pas que vous en desiriés davantage. Un seul mot m'a arresté que je voudrois que vous eussiés pris la peine de changer encore, qui est celuy de radoter[1] qu'une poësie grave et soustenue comme la vostre ne peut que malaisément recevoir, quelque significatif qu'il puisse estre. Je le dis au gentilhomme qui me rendit vostre lettre et le priay de vous le mander, mais si l'impression est pressée, vous le pourrés corriger pour la seconde édition[2].

Cependant je ne sçaurois m'empescher de vous dire qu'encore que je n'aye jamais eu d'habitude avec vous, je ne laisse pas d'estre bien instruit de ce que vous valés, et dès que vous donnastes vostre *Memento homo*[3], je conceus de vous la plus avantageuse opinion du monde et je souhaitay que Bellone souffrist à vostre beau génie de se délasser quelquefois avec les Muses qui s'estoient montrées si fort de vos amies. Maintenant que je vous connois davantage, vous pouvés juger si je le souhaitte de plus en plus et surtout que vous ne vous repentiés point de l'obligeante marque d'estime et de confiance que vous m'avés donnée en une chose qui vous importoit tant et de la disposition où vous m'avés paru estre de m'aymer et de me recevoir, Monsieur, pour vostre, etc.

De Paris, ce VI octobre 1660.

LV.

A M. DE SAUMAISE[4],

À DRAMBON, EN BOURGOGNE[5].

Monsieur, la seule marque de vostre souvenir après un si long temps d'absence et le peu d'occasions de vous en donner du nostre, pourroit tenir lieu d'une grande faveur à une personne de beaucoup plus grande considération que moy. Je vous laisse à penser,

---

[1] Le mot *radoter*, proscrit par Chapelain, a pourtant de bien beaux titres de noblesse, car on le trouve déjà dans l'admirable *Chanson de Roland*. Le grand adversaire de Chapelain, Boileau, a employé le mot *radoter* dans un de ses meilleurs vers, mais il est vrai que ce vers appartient à une satire, et que le correspondant du comte de Modène a repoussé seulement l'expression de la *poésie grave et soutenue*.

[2] Ni biographes ni bibliographes n'ont eu connaissance d'une première et d'une seconde édition de l'ode du comte de Modène revue par Chapelain.

[3] Le *Memento homo* était sans doute quelque paraphrase pieuse dans le genre de la paraphrase inédite du psaume *Miserere meî Domine*, citée par le docteur Barjavel.

[4] Claude de Saumaise, à sa mort (3 septembre 1653), laissa cinq fils et une fille. L'aîné, Bénigne-Isaac, ayant été tué en 1655, le correspondant de Chapelain ne devrait être cherché que parmi les quatre personnages que voici : Claude, Josia, Louis et Louis-Charles. Mais nous savons, par la dédicace d'un ouvrage posthume ci-dessous mentionné du grand érudit bourguignon, que ce correspondant était son fils cadet, lequel portait le même prénom que lui.

[5] Aujourd'hui commune du département de la Côte-d'Or, arrondissement de Dijon, canton de Pontailler.

cela estant, combien je la dois avoir ressentie lorsque vous l'avés accompagnée d'un régale aussi précieux pour moy qu'est le dernier ouvrage de feu M[r] vostre père que j'avois tant souhaitté[1] qui parust au jour pour sa gloire et pour le bien du public[2]. Je ne pouvois rien recevoir de plus agréable, et vous le concevrés aisément quand vous sçaurés que je ne le receus qu'avant-hier dans la foiblesse où m'a laissé une maladie de six semaines et que néantmoins j'en ay desja dévoré plus de moitié avec une satisfaction toute entière, résolu de ne le quiter point que je ne l'aye tout achevé.

Et, en vérité, il seroit bien malaisé de se priver un seul moment d'une lecture aussi solide, aussi convainquante et aussi éloquente en son genre qu'est celle-là, où l'on s'instruit en se divertissant, et où la cause royale trouve sa justification toute pleine, et celle de la rébellion son absolue destruction, malgré toutes les impudentes déclamations et toutes les artificieuses sophistiqueries[3] de son scélérat défenseur[4].

J'ay pris aussi un plaisir estrange à lire l'Epistre au roy d'Angleterre que vous avés mise à la teste de l'ouvrage[5], élégante, grave, judicieuse, et à laquelle je ne trouve qu'il manquast rien qu'un peu plus d'estendue quoyqu'en cette sorte de dédicace la briefveté soit l'une des conditions que l'on y regarde principalement. Quel dommage que des douze chapitres de Milton M[r] vostre père n'ait peu réfuter que les trois premiers. Que cette mort funeste et précipitée a espargné de rudes touches à ce malheureux champion de l'iniquité et qu'elle a fait perdre d'excellentes choses aux lecteurs équitables aussi bien qu'à la bonté de la cause que ce travail soustenoit! Il y a pourtant de quoy s'en consoler, puisque nous avons le premier sur le mesme sujet[6], que j'ay tousjours jugé une pièce accomplie et qui repousse toute seule l'insulte des soulevés et les insolences de leur advocat prostitué.

Si le Prince qui règne à présent s'establit bien et se voit en estat de reconnoistre un si grand service, j'ay assés bonne opinion de luy pour croire qu'il le fera selon sa grandeur, et qu'il nous donnera lieu de nous resjouir avec vous de sa gratitude[7]. Pour vous faire paroistre la mienne, je vous envoye une Ode que la félicité publique m'a

---

[1] Je corrige ce *lapsus :* que j'avois tant *souhaitter.*

[2] *Ad Johannem Miltonum Responsio : Opus posthumum Claudii Salmasii* (Dijon, Philibert Chavance, in-4°). Réimprimé, la même année, à Londres, in-8°.

[3] Le mot *sophistiquerie* a été trouvé par M. Littré (*Dictionnaire de la langue française*) dans les œuvres de Bernard Palissy et dans les *Recherches* d'Étienne Pasquier.

[4] John Milton était alors âgé de cinquante-deux ans et mourut quatorze ans plus tard (10 novembre 1674). Chapelain, quand il l'appelait *scélérat,* ne prévoyait guère qu'il outrageait dans l'adversaire de Charles I[er] celui qui allait être le sublime auteur du *Paradis perdu* (Londres, 1667, petit in-4°). Sur la polémique de Milton et de Saumaise, voir l'excellente thèse de M. A. Geffroy, laquelle dispense de consulter tout autre livre : *Étude sur les pamphlets politiques et religieux de Milton* (Paris, 1848, in-8°, p. 136-154).

[5] C'est cette épître, signée Claude, qui nous fait connaître le prénom du correspondant de Chapelain.

[6] *Defensio regia pro Carolo I ad sereniss. Magnæ Britanniæ regem, Carolum II,* etc. (Londres, 1649, in-12; 1650, in-folio; Rouen, 1650, in-8°; Leyde, 1650, in-12; Paris, 1650, in-12; Amsterdam, 1652, in-12).

[7] Ce fut au quatrième fils du défenseur de Charles I[er], Louis de Saumaise, appelé par Charles II en Angleterre, que fut payée la dette contractée envers son père et son frère.

inspirée et que j'ay creu devoir à la gloire de Sa Majesté et à l'honneur de Son Eminence. Si vous voyés Mr Lantin [1] qui m'a semblé estre de vos parens ou du moins de vos amis, vous m'obligerés de la luy communiquer et de l'assurer de ma parfaitte estime. Pour vous, je ne vous puis assés dire combien m'a touché vostre souvenir, combien le mal qui vous travaille m'inquiète et combien je désire avoir occasion de vous prouver par les effets la passion avec laquelle je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII octobre 1660 [2].

LVI.

À M. SPANHEIM,

GOUVERNEUR DU JEUNE PRINCE PALATIN,

À HEIDELBERG.

Monsieur, je receus vostre dernière de la fin de janvier à la my mars au milieu d'une occupation assez forte et par ce que ce n'estoit pas une response à celle que je vous avois faitte sur la fin de l'année passée, je remis à vous escrire quand elle seroit venue, et continuay le travail que j'avois entre les mains. Enfin nous avons eu de vos nouvelles. Il est vray que ça esté plustost par vos pré-

---

[1] Jean-Baptiste Lantin, né à Dijon le 9 novembre 1620, fut conseiller au parlement de cette ville, comme l'avait été son père, et mourut le 4 mars 1695. Voir sur cet érudit les détails fournis par l'abbé Papillon (*Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*), détails transportés en grande partie dans le *Moréri* de 1759.

[2] Le lendemain, Chapelain complimente ainsi M. de Caillière (f° 135): «Quant aux vostres [vers], bien que je n'aye appris de personne comment Mgr le Prince les a receus, parce que mes infirmités m'empeschent de luy faire assidument ma cour, je ne doute pourtant point que ce n'ait esté ainsi que nous le souhaittons, d'autant plus que Me sa sœur les ayant si fort goustés, il est impossible qu'elle ne les ait pas appuyés de ses bons offices auprès de luy. Pour la Vie de Mr le Mareschal de Matignon, elle est en la meilleure main du monde et Mr de Scudéry s'aquittera admirablement de tout ce dont vous l'avés prié afin qu'elle paroisse au jour admirablement correcte. J'entens correcte pour l'impression seulement, car de toucher à vostre texte, quand nos occupations, trop connues de vous, ne nous en osteroient pas le loysir, ni luy ni moy ne sommes pas gens à le faire et nous voyons fort clairement que nous ne le ferions qu'en luy faisant tort.» Le 16 octobre, Chapelain (f° 135) entretient complaisamment de sa maladie l'abbé de Francheville; il accuse cet abbé de trop le vanter. Craignez, lui dit-il, «qu'on ne vous reproche de voir moins clair dans le sujet qu'en toutes autres choses et de vous estre souffert éblouir par une estoille qui n'est au plus que de la sixiesme grandeur et qui est beaucoup plus nébuleuse qu'éclatante. Regardés moy plustost du costé de la probité et de la constance que du costé de l'esprit et du mérite.» Le 22 du même mois, Chapelain remercie (f° 137) M. Boudet de la Bullière, «conseiller à la Cour des monnoyes, à Bayonne,» d'une description en prose des Pyrénées «et du vallon où la paix s'estoit réfugiée durant nos débats.» Il s'excuse de ne pas lui répondre par une Ode, invoquant le respect qu'il doit «aux ordres de nostre cher Mr de Préaux qui ne veut pas qu'une teste ebranlée par la maladie s'applique si tost à aucun travail.» Chapelain ajoute avec un double ressentiment : «Que si quelque Linière ou quelque Menardière s'avisoit de fronder ce petit poëme, je vous demande permission de leur opposer pour toute défense ce que vous avés eu la bonté de m'en mander *motu proprio* lorsque je croyois qu'il estoit demeuré parmi les ballieures [*sic* pour balayures] du Parnasse... Ce sera un bouclier plus ferme contre leurs attaques que celuy d'Ajax contre celles de tous les Troyens.» Chapelain, en finissant, se plaint de sa faiblesse et se réjouit de la force de son correspondant : «Je vous félicite d'avoir le corps aussi vigoureux que l'esprit... Le moindre effort m'abat. Le carosse et la chaise me fatiguent...»

sens que par vos lettres, c'est à dire par vos Césars[1] dont Mr Conrart le jeune[2] m'a envoyé l'exemplaire que vous m'aviés destiné. Vous pouvés penser s'il m'a esté cher, et si, toutes affaires cessantes, j'en ay leu l'épistre et l'avant-propos. Je me fus mis ensuitte à la lecture du texte et des observations si je n'eusse point eu impatience de vous en accuser la réception, et de vous remercier d'une grace si singulière. La dédicace m'en a semblé fort éloquente et fort délicate, et vous y avés si bien dérobé le portrait de la Princesse à qui vous dédiés l'ouvrage[3], que chacun l'y reconnoist sans qu'il paroisse que vous ayés eu dessein de le faire, ce qui est la dernière finesse de l'art. Une seule chose m'a arresté dans cette pièce, je n'ay pu deviner qui est cette reyne dont elle fait les délices, car la reyne de Suede n'estoit pas en Allemagne lorsque le livre s'est imprimé. Mais mon ignorance ne fait point de tort à vostre sçavoir et il suffit que la Princesse entende vostre expression pour l'en rendre bonne. Je ne sçay non plus qui est ce sçavant des mespris duquel vous voulez purger vostre Tulian. Cunée[4] au moins n'est pas de son opinion et il ne tient pas à luy qu'il ne soit autant ou plus considéré que [ ] premier des vers mesme. Je seray bien aise de conférer vostre version avec la sienne et de voir l'avantage que vous y avés sur luy[5].

Pour la Pharsale, je ne doute point que vous n'en faciés un chef-d'œuvre et, pour y contribuer ce peu que je puis, j'en ay escrit à mes amis de Caen, afin qu'on vous envoye prontement et seurement cette apologie dont vous me parlés[6]. Les notes de Guyet sont aux marges de son exemplaire, lequel est

---

[1] *Les Césars de l'Empereur Julien traduits du grec, avec des remarques et des preuves illustrées par les médailles et autres anciens monuments.* Heidelberg, 1660, in-8°. L'ouvrage a été réimprimé à Paris, en 1683, in-4°, et à Amsterdam, 1728, même format.

[2] Était-ce quelque neveu de l'académicien? Ce n'était pas certainement son fils, car nous savons par l'abbé d'Olivet (*Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 143) que Valentin Conrart, qui en 1634 avait épousé sa cousine germaine, Mlle Madeleine Muisson, n'en eut point d'enfants.

[3] L'ouvrage est dédié *à Sa Sérénité Électorale.* C'était Charlotte, fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, laquelle avait épousé le prince palatin Charles-Louis en février 1650 et en avait eu, en mars 1651, Charles, le prince dont Spanheim était le précepteur. L'épître dédicatoire tant louée par Chapelain n'a pas moins de huit pages.

[4] Pierre Cunæus naquit en 1586, à Flessingue (Zélande), fut professeur à l'université de Leyde et mourut dans cette ville en novembre 1638. Les rédacteurs du *Moréri*, qui renvoient à l'article de Niceron sur Cunæus (t. VI des *Mémoires*), font observer que l'on a oublié d'indiquer dans cet article le recueil des lettres de ce savant publiées par Pierre Burmann (Leyde, 1725, in-8°).

[5] Spanheim, dans son importante *Préface sur les Césars de Julien, et en général sur les ouvrages satyriques des anciens*, vante beaucoup la traduction latine de Mr Chanteclair, «maistre des requestes sous le règne de Henri III, personnage d'une grande érudition, et loué entr'autres par Casaubon, en plus d'un endroit, pour la grande probité et le sçavoir exquis qu'il avoit joint à sa dignité,» et il ajoute: «Un sçavant de l'université de Leyden [à la marge: P. Cunæus], célèbre par d'autres ouvrages, et d'ailleurs fort versé dans les deux langues grecque et latine, trouva à propos d'en donner de nos jours une autre traduction, et à quoy il fut porté, à ce qu'il dit dans la Préface, pour avoir trouvé celle de Mr Chanteclair fort défectueuse....» Spanheim critique très vivement la traduction de Cunæus et venge complètement Chanteclair des dédains du professeur de Leyde.

[6] C'était une dissertation de Jacques Le Paulmier de Grentemesnil, dont on a pu dire qu'il était *Lucano Lucanior.* «Il a fait», disent les ré-

apparemment parmy les livres de Mr Ménage qui en acheta la petite bibliothèque après sa mort. Un temps fut que je l'eusse pris chés luy et que je vous l'eusse fait tenir. Ce temps là n'est plus : vous sçavés que tout commerce est rompu entre nous, et qu'il ne se renouera de nostre vie. Il vous sera pourtant facile de l'avoir par la voye de Mr Pélisson, qui est maintenant son amy principal et à qui il a des obligations extrêmes. J'agirois pour cela auprès de Mr Pélisson, si Mr Conrart et moy n'estions presque aussi mal satisfaits de luy que de l'autre, auquel il s'est dévoué et sacrifié en nous abandonnant, de quoy nous avons beaucoup de regret parce que c'est un homme de mérite et qu'il est fascheux de perdre ce que l'on estime. et que l'on croit avoir fort légitimement acquis.

J'avance tousjours peu à peu dans ma carrière selon ma foiblesse et j'espère de la fournir avec l'ayde de Dieu. Des douze livres restans j'en ay sept de faits et travaille au huitiesme. Il me vient tousjours des embarras qui retardent mon cours, tantost des ouvrages d'autre nature comme l'Ode que je vous envoye, et que je devois au Roy et à Mr le Cardinal, tantost des maladies comme celle dont je ne fay que sortir et qui m'a tenu deux mois au lit ou à la chambre. C'est un conte importun que je vous rens et que je vous rens seulement parce que vous me l'avés demandé.

Mr Conrart est à l'ordinaire persécuté de ses maux qui le suyvent également aux champs et à la ville. Il conserve néantmoins tousjours la vigueur de son jugement et de son esprit et une passion extrême pour les gens de bien et pour les gens habiles qui ont de l'amitié pour luy, entre lesquels je sçay que vous tenés une des premières places.

Mr Costart est mort, et n'est pas mort en bénédiction. Son procédé avec Mr de Girac pour la suppression de la réplique à ses invectives l'avoit fort noircy parmi les gens de lettres. Son testament l'a achevé de perdre auprès des personnes d'honneur, comme plein de dureté envers ses pauvres parens et d'ingratitude envers son bienfacteur et son maistre. La réplique de Mr de Girac a esté imprimée à Amsterdam et vous la pouvés plus facilement et plustost avoir que nous.

Pour tous ces esclaircissemens que je vous ay donnés, esclaircissés moy des applications présentes de Mr Freinshemius et faites moy sçavoir s'il publira bientost le reste de son Tite-Live. Je fay un fort grand cas de sa diligence, de son jugement et de son stile et suis un de ses grands partisans en cette Cour cy. Sans cela je ne vous en parlerois pas si souvent. Je ne doute point qu'il ne rende bon conte au monde curieux des sources où il aura puisé ses matières et qui authorisent son travail. Pour vous, il ne vous faut exhorter à rien, vous portant de vous mesme aux belles et hautes entreprises. Il ne faut que vous en louer et que vous en augurer une gloire immortelle. Je vous tiens heureux d'avoir pour maistre un Prince qui connoist le mérite des lettres et qui est si bon juge et si noble protecteur de ceux qui en font profession. Dieu vous le conserve longues années et vous donne la joye de

---

dacteurs du *Moréri*, «l'apologie de Lucain contre Scaliger, qui est une pièce rare, et dont Son Altesse M. l'Électeur Palatin ayant ouï parler, il la voulut avoir pour enrichir l'édition magnifique qu'il faisoit faire de ce poète, pour lequel il avoit une estime particulière.» C'est ici l'occasion de noter que, dans la Normandie du XVIIe siècle, on semble avoir eu, quant à la poésie latine, le culte des faux dieux, et je me contenterai de rappeler que Brébeuf et le grand Corneille préféraient le *clinquant* de Lucain «à tout l'or de Virgile».

voir refleurir son auguste maison sur l'éclat de ses vertus.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII octobre 1660[1].

LVII.

À M. HEINSIUS,

SECRÉTAIRE LATIN DE MESSIEURS LES ESTATS,

À LA HAYE.

Monsieur, vostre dernière lettre me fut rendue le propre jour qu'arriva icy Mr Huggens. Ce fut deux trop grands biens à la fois, et la Fortune en pouvoit estre meilleure menagère, chacun en particulier ayant de quoy me faire heureux tout seul. J'ay receu les deux livres dont vous m'avés voulu gratifier et les ay placés au lieu le plus éminent de mon cabinet, quoyqu'au dessous de ceux qui sont enfans de vostre plume, auxquels, sans cajolerie, je n'eusse peu égaler ceux cy que fort injustement. Ce n'est pas qu'ils n'ayent leur mérite et qu'ils ne conservent leur dignité. Mais les rangs sont divers dans la république des lettres, aussi bien que dans toutes les autres. Il y a des livres sénateurs, des livres chevaliers, des livres du peuple, et tous en composent le corps sans désordre et sans confusion. Les vostres sont du premier ordre, sans jalousie et sans contredit. Quand les verra-t-on suyvis par ceux qui sont sur le mestier, et qui sont si lents à paroistre? Je donnerois pour moy l'Ovide en l'estat où vous l'avés mis, sauf à y adjouster à la deuxiesme édition les lumières qui vous viendront et que vous esperés de tant de lieux pour sa perfection plus grande.

Si vous avés quelqu'un à Paris [qui se charge] de conferer les livres *de Tristibus* avec un manuscrit de la bibliothèque de Mgr le Chancelier, je le luy pourrois faire communiquer. Car de vous l'envoyer, c'est une chose qu'il ne faut pas se promettre. Je ne sçay s'il est fort ancien, mais je sçay bien que je ne le sçaurois bien lire. Il est vray que je n'ay pas d'usage en ces sortes de déchiffremens. Mandés moy ce que vous désirés que je face en cela, et vous serés obéy.

---

[1] Le 28 du même mois, Chapelain écrit en ces termes à Chevreau (f° 139): «Vostre voyage à Thouars m'a rendu Mr de la Trimouille encore plus considérable qu'il ne me l'estoit. Il est beau à un homme de sa naissance d'aymer les gens de sçavoir... C'est une marque bien claire de sa vertu et du goust qu'il a pour ceux qui la possèdent... Il se sçait faire honneur de celuy qu'il vous fait... Je n'ay rien à adjouster au jugement que j'ay fait de vos remarques sur Malherbe, sinon qu'il a esté sincère et qu'en tout ce que je vous en ay dit je ne vous ay point du tout flaté... Je suis véritable de profession, et dis tousjours ce que je pense surtout à ceux qui sont à l'espreuve de la vérité et je le fay par un courage qui regarde le desguisement comme une bassesse et qui le conserve si ferme dans l'équité qu'il m'en fait passer quelquefois pour rustique auprés de ceux qui me connoissent mal. Je puis bien me tromper dans mes avis, mais mes avis ne trompent jamais personne de mon consentement. Ce que vous m'apprenés des cabales faites pour empescher l'impression de vostre livre à Paris ne me surprend point du tout, veu ceux qui en sont les autheurs, à qui la justice et l'honneur ne sont de considération aucune, et qui font rouler toute leur conduitte sur l'intrigue, tous mauvais moyens leur estant bons pourveu qu'ils les facent arriver à leur fin... Ce que je vous ay mandé de M. Le Fèvre est ma pure créance, et si je ne vous aymois mieux que moy, je vous envierois son voysinage et souhaitterois que nous l'eussions icy. Il y trouveroit peut-estre son conte : du moins y trouverions nous le nostre pour l'utile commerce que nous aurions avec luy.» Le 29 octobre, Chapelain (f° 140) s'excuse sur sa maladie, auprès de M. de Verthamond, conseiller d'État, de n'avoir pas assisté à l'enterrement de son fils.

Pour le regard des autres livres de Schioppius dont je vous ay tesmoigné de la curiosité, je n'entens pas que la recherche vous en couste la moindre peine. S'ils sont *parvo parabiles* et que vos libraires les ayent à la main, je les recevray tousjours volontiers par vostre entremise. Il me semble avoir ouy dire qu'on avoit aussi réimprimé en Hollande ce qu'un Sanctius, Espagnol, a fait avant luy sur le mesme sujet[1]. S'il se recouvroit facilement, je serois bien aise que vous le joignissiés aux autres, comme encore celuy de Schioppius qu'il nomme *Infamia Famiani Strada*[2] et cet autre dont je n'ay jamais veu que le titre et dont je croy vous avoir desja parlé : *De Patribus patratis et de eorum patrationibus*[3], le tout avec la condition *sine qua non* de me dire en mesme temps le prix de chacun, afin que je vous le face rendre aussitost et ne m'en pensés pas faire une civilité. C'est un article qui doit estre arresté entre nous et qui est absolument nécessaire à la liberté de nostre commerce. Je sçay bien que dans le gros paquet de livres dont Mr Vossius se chargea à son dernier voyage de France et qui s'est perdu si misérablement entre ses mains, j'avois mis, entre autres, les poésies latines de Sangenesius[4] comme dignes de vous. Mais je ne sçay si depuis je n'ay point trouvé occasion de vous les faire tenir. Esclaircissés-moy de cela, je vous prie, parce que j'en ay encore un exemplaire que je vous envoyerois sans m'incommoder.

Nostre ami m'a donné sa response au lu-

---

[1] François Sanchez naquit en 1523, à las Brozas, dans l'Estramadure, ce qui l'a fait appeler en latin *Sanctius Brocensis;* il fut professeur à l'université de Salamanque et mourut en janvier 1601. Weiss, dans la *Biographie universelle*, proclame ce grammairien «un des restaurateurs des lettres en Espagne.» L'ouvrage dont parle Chapelain est intitulé : *Minerva, seu de causis linguæ latinæ commentarius* (Salamanque, 1587, in-8°). Cet ouvrage, dont Lancelot a beaucoup profité pour rédiger la méthode dite de Port-Royal, a eu de très nombreuses éditions. Les meilleures sont celles d'Amsterdam (1754, 1761, 1800), d'Utrecht (1795), de Leipsick (1793-1800). Dans l'édition de 1754 on trouve, à côté des observations de J. Perizonius, celles de Scioppius, qui avaient déjà paru séparément à Padoue en 1663. Ticknor a mentionné Fr. Sanchez de las Brozas comme savant commentateur de Juan de Mena (t. I, p. 351), comme le meilleur écrivain classique de son temps (t. II, p. 8), comme éditeur de Garcilaso (*ibid.*, p. 32), mais il a négligé en lui le grammairien proprement dit. Nulle part je ne trouve l'indication de l'édition de la *Minerve*, qui, d'après Chapelain, aurait été donnée en Hollande avant 1660.

[2] *Infamia Famiani; cui adjunctum est ejusdem Scioppii de stili historici virtutibus sac vitiis judicium, ejusdemque de natura historiæ et historici officio diatriba*, 1658, in-12.

[3] Ce livre n'est pas indiqué dans la très longue liste que donne Niceron des publications de Scioppius (t. XXXV).

[4] Jean de Saint-Geniez naquit à Avignon le 12 septembre 1607, reçut la prêtrise dans un âge assez avancé et obtint un canonicat à Orange, où il mourut le 25 juin 1663. Il publia ses poésies sous ce titre : *Joannis Sangenesii poemata* (Paris, Aug. Courbé, 1654, in-4°). Le volume est dédié au cardinal François Barberin. Voir, sur J. de Saint-Geniez, un article (avec nombreuses citations) dans le *Moréri* de 1759 et un article (avec d'autres citations) dans le *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, par le docteur Barjavel (1841). On remarque, parmi ces citations, divers éloges donnés à Chapelain et à sa *Pucelle*. Saint-Geniez, non content d'avoir fort vanté Chapelain dans l'élégie qu'il lui dédie (la sixième), vante encore cet écrivain, pour lequel il avait une vive affection, dans un morceau de prose qui termine les *Poemata* et qui est intitulé : *De Parnasso et finitimis locis, libri duo.* Guillaume Colletet (*Discours du poème bucolique*) et Costar, dans une lettre qu'il lui adressa (*Lettres de M. Costar,* t. II, in-4°) donnent de vifs éloges à Jean de Saint-Geniez.

netier de Rome et vous avés bien raison de dire qu'il y a d'importance secoué le jesuite qui l'avoit attaqué sous ce nom là [1]. Il n'en faloit pas davantage pour le convaincre d'ignorance et de vanité que ce peu qu'il luy a respondu. Je suis ravy de voir establir la réputation de cet excellent homme au point où elle est en une telle jeunesse. Je fay ce que je puis pour le servir icy suivant ses louables inclinations et continueray à le faire ardemment, charmé que je suis de sa vertu. Portés M^r son père à luy souffrir au moins passer l'hyver à Paris, d'où il partira plus habile et plus glorieux après avoir conversé avec tous nos habiles mathématiciens et philosophes.

Si Mr Bouilliau est encore à la Haye, remerciés le en mon nom du soin qu'il a pris de vous remettre mes lettres et mon paquet. Pour moy je vous remercie de la distribution que vous avés faite des exemplaires de l'Ode qu'il y a si long temps qu'on vous devoit avoir portés. J'en apprendray le sentiment de ceux à qui ils estoient destinés avec respect et sousmission, quand vous l'aurés appris d'eux. Ce que vous m'escrivés de M^r nostre ambassadeur sur ce mesme sujet, comme s'il jugeoit mon offrande une chose à estre reconnue par un remerciment, m'a fait rougir de honte. Il suffit bien qu'il l'ait eue agréable et qu'il y ait remarqué l'ancienne passion que j'ay pour un aussi grand mérite que le sien, et le ressentiment extrême que j'ay de l'honneur de sa bienveillance. Obligés-moy, je vous conjure, de le bien maintenir dans une si favorable disposition pour moy et de l'assurer qu'il est maistre dans mon cœur, et qu'il m'a icy pour un des plus fermes partisans de sa gloire. Je suis bien aise que vous ayés receu en bonne part les deux livres qui accompagnoient le paquet des Odes. Ce qui m'y fit mettre ce recueil d'épigrammes, n'estoit pas pour les épigrammes, mais pour le traitté, que l'autheur a mis à leur teste, de la nature de cette sorte de poëme [2], que j'ay estimé mériter tout à fait vostre approbation. Je suis scandalizé de la censure que vous y avés trouvée de cette épigramme de M^r vostre père. Je ne sçay comment cela m'a eschappé en le lisant.

Tout ce que vous me mandés de ce galant homme d'Allemagne encomiaste [3] de l'encomiaste et censeur du parlement ne m'a pas surpris en aucune manière. Il a peu flater celuy chés qui il va prendre place tous les mercredis [4] au préjudice de ce corps sans craindre qu'il s'en émeuve et qu'il l'en punisse. Ces graves sénateurs qui regardent ces bagatelles de collège avec un mespris proportionné à leur élévation et ne devant pas faire plus de cas du flateur que du flaté. Vous n'estes pas moins juste qu'eux dans vostre jugement sur l'impertinente défense que cet encomiaste disgracié fait de ces *viles togas* par laquelle il s'embourbe tousjours d'autant plus qu'il essaye plus à se débourber. Un advocat de son païs en a fait une relation critique qu'on me fit voir, il y a quelques semaines, et si vous la dé-

---

[1] Le Père Honoré Fabri. Voir plus haut, lettre XL.

[2] Sur l'*Epigrammatum delectus* de Lancelot et la *préface* de Nicole, voir la note 1 de la lettre XXVIII du présent volume.

[3] *Encomiaste,* disent les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux,* «Vieux mot. Panégyriste... Ce mot, qui vient du grec, a été attribué à l'archevêque de Lyon, parlant de Jacques Clément (*Satyre Ménippée*).» *Encomiaste* a été employé par Balzac (lettre à Chapelain du 19 octobre 1643, *Mélanges historiques* de 1873, p. 430).

[4] On sait quelle fut la célébrité des assemblées de savants qui se tenaient, chaque mercredi, chez Ménage et que l'on appelait *Mercuriales.*

siriés voir. je croy qu'il ne seroit pas mal aisé de la recouvrer.

Enfin l'apostume de feu Mr de Saumaise a crevé et la révolution d'Angleterre a fait obtenir à son fils la permission de publier ce qu'il avoit trouvé de luy escrit contre le livre de Milton. J'y ay leu avec douleur et indignation ce qu'il y a mis sans nécessité contre vous et contre Mr vostre père[1], mais principalement contre vous. Vous devés avoir veu cela depuis trois mois qu'il est imprimé. J'en attens vostre sentiment.

Ma santé est confirmée autant que mon age et ma complexion le permettent. N'en soyés plus en peine, s'il vous plaist. Je le suis de la proposition qui vous a esté faite de l'employ de Suède, et je voudrois bien qu'on vous laissast servir vostre païs en vostre païs. Plustost néantmoins que de ne rien faire et de consumer le vostre, j'inclinerois à l'accepter, s'il vous devoit estre aussi utile qu'il me semble honnorable. Vous trouveriés assez de loysir pour vaquer à vos estudes et pour faire compatir les affaires du Parnasse avec les affaires d'estat.

J'ay fait tenir seurement vos deux lettres à Dijon et à Tolose.

Je suis sans réserve, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIII novembre 1660.

LVIII.

À M. DE SCUDÉRY,

GOUVERNEUR DE NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE.

À PARIS.

Monsieur, je vous renvoye les cinq cahiers qui finissent la deuxiesme partie d'Almahide[2], après les avoir leus avec beaucoup d'attention. Pour vous en dire mon sentiment puisque vous l'ordonnés, on ne sçauroit dans ce genre d'escrire pousser plus loin ni avec plus de vigueur que vous faites les matières. Vous y voyés tout ce qui s'y peut voir et n'en laissés eschapper aucune partie. Mais quoyque cela mesme soit une grande vertu que nos escrivains stériles sont bien éloignés de posséder, cette vertu néantmoins comme toutes les autres veut estre modérée et le veut plus dans le roman que dans l'héroïque, pour ce qu'il a pour sujet principal l'amour, qui est une passion tendre, et pour ce que les courtisans et les dames pour [qui] ces ouvrages sont faits prennent un tout autre plaisir par des campagnes fleuries que guindés au faiste des rochers, quelque sublimes et élevés qu'ils soient. Je vous avoue que pour cela je crains vostre force et vostre abondance et que j'y souhaite de la moderation et du retranchement. Ce que vous n'y mettrés pas, ce sera une espargne qui vous reviendra de bon pour l'employer utilement dans vos compositions suyvantes.

[1] Saumaise et Daniel Heinsius avaient eu une violente querelle, qui eut un grand retentissement en toute l'europe, et dont il a été question dans les *Mélanges historiques* de 1873 (*Lettres de J. L. Guez de Balzac*, p. 439, 451, 490, etc.).

[2] On lit dans le *Manuel du libraire* (t. V, col. 251): «Les premiers volumes de la *Clélie* ont paru sous le nom de Georges de Scudéry, frère de l'auteur. Le même nom se lit sur le titre de *Ibrahim, ou l'Illustre Bassa*, autre production de Mlle de Scudéry. Cette spirituelle demoiselle est également l'auteur de : *Almahide ou l'Esclave reyne* (Paris, 1661-1663, 3 parties en 8 vol. petit in-8°), roman qu'on attribue mal à propos à son frère.» M. J.-B. Rathery (*Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance*, p. 49, note 2) s'élève ainsi contre ces conclusions : «Niceron et Brunet attribuent *Almahide* à Mlle de Scudéry. Eh bien, deux lettres de Chapelain à Georges, des 25 août et 16 novembre 1660, renferment sur la deuxième partie de ce roman des détails, des conseils, des critiques qui prouvent que Chapelain le traitait comme l'auteur incontesté de l'ouvrage.»

J'éviterois le rebatement[1] des pensées et ne ferois pas fort sur les mesmes figures et les mesmes couleurs. Je prendrois un stile tantost concis et tantost estendu par ce que l'esprit humain se plaist dans la variété et demande tousjours des choses nouvelles. Que si j'avois à pancher de quelque costé, ce seroit moins de celuy du stile ferme que de celuy du doux à cause que les lecteurs des romans ne sont ni philosophes, ni gens d'Estat, mais sont gens de Cour ou femmes délicates. J'insisterois sur les passions tendres et les assaisonnerois d'évènements divers et surprenans, les unes et les autres estant la pasture de ces sortes de personnes que toute autre desgouste sans pouvoir jamais attacher leur attention. J'y ferois entrer quelques rôles enjoués qui paroistroient de temps en temps comme celuy d'un Hylas[2] pour égayer la narration et pour relascher la contention d'esprit qu'il auroit falu avoir pour suyvre les succès importants et graves. J'y meslerois des histoires de particuliers qui tiendroient du comique sans bouffonnerie et dans celles cy aussi bien que dans les héroïques j'éviterois les longues plaintes, les longs soliloques et les longues agitations de l'âme. Dans celle des deux pirates illustres c'est ce que j'y ay le plus désiré et dont je croy que vous devez estre le plus en garde. J'ay plié le papier en cinq ou six endroits sur la ligne de la page où je voudrois que vous fissiez réflexion. Mais celuy que vous devez absolument oster est celuy où vous faites faire confidence à Sabahir par Rodrigue du dessein qu'il a d'aller se remettre à Palfi, car Sabahir ne le doit point sçavoir afin de consentir plus facilement au dessein pareil que Ira a pris de faire la mesme chose pour délivrer Osour en se livrant, d'autant plus que Sabahir ne pouvoit servir de rien à Rodrigue pour exécuter le sien et qu'il le pouvoit empescher.

A Paris, ce VIII novembre 1660[3].

LIX.

À M. LE MARQUIS DE RACAN,

À LA ROCHE-RACAN, EN TOURAINE.

Monsieur, si Mr Conrart n'eust point esté à la campagne, vous auriés plustost receu nos responses à l'avis de la bonne fortune qui vous est arrivée par le bizarre mariage de vostre fils aisné[4]. Pour la chose il me semble qu'elle vous est fort avantageuse puisqu'elle vous a délivré d'un grand fardeau dont vous ne pouviés guère estre deschargé que par une semblable avanture. Ce n'est pas que je trouve la damoiselle de XXXVIII ans trop malhabile d'avoir jetté son coussinet[5] sur un principal héritier de fort bonne maison qui est jeune et qu'un bien fort considérable regarde. Car pour n'estre pas le plus sage du monde, elle en a dû voir tant d'autres

---

[1] *Rebatement*, pour *redite*, manque à tous nos dictionnaires anciens et nouveaux.

[2] Personnage de *l'Astrée*.

[3] Le 18 novembre, Chapelain (f° 143) remercie M. de Thou du «beau présent de l'*Ancienne Grèce* de Laurenbergius, dont, ajoute-t-il, il vous a pleu enrichir ma petite bibliothèque.»

[4] Nous ne connaissons ce fils aîné que par ces mots de Tallemant des Réaux (t. II, p. 364): «Le grand chagrin de ce pauvre homme, c'estoit que son filz aisné n'est qu'un sot...» Tallemant ne nous dit malheureusement rien du *bizarre mariage* de ce fils aîné, Antoine de Bueil, seigneur de Racan, baron de Fontaines-Guérin.

[5] *S'emparer de quelqu'un*, locution tirée de l'usage de retenir sa place en y mettant son coussinet. Le duc de Saint-Simon a dit: «Il jeta son coussinet sur moi.» La demoiselle de trente-huit ans donna deux fils à son jeune mari. L'un fut tué à Malplaquet; le cadet, Pierre de Bueil, devint colonel et continua la postérité. Voir le *Commentaire* de M. P. Paris (p. 379).

de cette sorte là qu'elle n'aura pas creu qu'il y eust plus de seureté à se tourner de leur costé quand ils eussent tous esté à son choix. Quoy qu'il en soit, tout ce qu'il y a de bien en cette affaire est pour vous seul qui n'avés esté obligé à rien en y consentant, et qui n'avés plus devant vos yeux un objet si désagréable. Et qui sçait si le miracle de sa conversion n'estoit point réservé à cette sainte là et si vous n'aurés point à luy donner des chandelles et de l'encens pour une si grande grâce? Je n'en désespère pas, si l'amour est de la partie. C'est un grand ouvrier de semblables merveilles. Repassés dans vostre mémoire ce qu'il sçait faire. Vous trouverés qu'il a presque fait devenir autant de fous sages que de sages fous, tesmoin le Cimon de Bocace. Ce qui m'estonne est que Mme vostre femme [1] ne soit pas de vostre avis et quelle se face un mal du plus grand bien qui pust arriver à vostre famille, en l'estat où estoient les choses. Je vous en félicite tous deux et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xix novembre 1660.

LX.

À M. LE FÈVRE,

PROFESSEUR D'HUMANITÉ (*sic*),

À SAUMUR.

Monsieur, avec la candeur dont vostre belle lettre latine me loue et qui est le seul éloge que j'y souffre, parce que c'est le seul que je pense mériter, je vous diray que je n'ay jamais receu de marque d'estime de personne qui m'ait plus touché que celle que vous m'avés donnée en m'escrivant et en me demandant mon amitié. Mais avés-vous peu douter que je ne fusse pas au moins disposé à en avoir une fort grande pour vous après avoir leu dans ma dernière à Mr Chevreau le grand cas que je faisois de vostre profond sçavoir et de l'excellence de vostre stile et combien je luy enviois un voisinage d'une si grande utilité. Je n'ayme point, Monsieur, par caprice et par inclination; la raison seule m'attire et m'engage et ce n'est que par elle que mon cœur est susceptible d'affection, de sorte qu'il suffit qu'un homme ait de la vertu et de la doctrine pour l'en rendre maistre quand je ne le devrois jamais voir, et que je luy deusse estre inconnu toute ma vie. Je me sens mesme de la tendresse pour les Socrates et les Epictètes des autres siècles et je m'intéresse dans leur gloire, comme si j'avois eu une estroitte liaison avec eux.

Avant que d'avoir sceu que mon nom fust allé jusques à vous, le vostre m'estoit en une consideration particulière: il avoit toute mon approbation, et je souhaittois d'avoir part à l'affection de celuy qui le portoit comme de celuy que j'avois desja mis en possession de la mienne. Regardés moy donc désormais, Monsieur, non seulement comme un de vos amis, mais comme un de vos anciens amis, à qui vous ne faites que justice lorsque vous voulés bien estre le sien. De mon costé, quelque justice que vous me fassiés en m'aymant, je le recevray comme une grace et vous en seray aussi redevable que si vous ne me la deviés point. Du moins ne nierés vous pas que ce n'en soit une fort grande que le riche présent dont vous m'avés gratifié, et si je l'appelle riche, je ne le fais point par une simple civilité. Ce n'est pas un livre, c'est un trésor déterré par vostre sagacité et par vostre industrie qui laisse

---

[1] Magdelaine du Bois, fille de Pierre du Bois, sieur de Fontaines-Marany. Voir Tallemant des Réaux, page 362; M. Paulin Paris, page 375, et de plus, une lettre de Malherbe à Mme de Termes citée par le savant commentateur (t. I, p. 222).

bien loin derrière luy tout ce que nous avons de meilleur en ce genre[1]. Je l'ay parcouru et il m'a ébloui de ses lumières. Il n'est tout qu'élégance, que jugement, qu'érudition et de la plus fine. Je m'y tiens pour dit ce que vous dites au lecteur, puisque j'ay commencé de l'estre, et que je le seray tant que je l'aye leu plus d'une fois. C'est pourquoy je vous exhorte de n'en pas demeurer là, et puisque vous estes maistre d'une si opulente mine, tirés en ce qu'elle renferme encore de précieux et faites-nous en de nouvelles largesses. Les maistres de celles de la Fortune pourront bien mal reconnoistre vos travaux faute de les bien connoistre, mais ceux qui les connoissent comme je fais les reconnoistront au moins par les louanges dont ils sont dignes et seront autant de voix de la renommée pour en publier le mérite en tous lieux.

Je serois trop vain si je prétendois user d'une rétribution proportionnée à vostre regale en vous envoyant les vers que vous trouverés dans ce paquet. Recevés les, s'il vous plaist, en pure offrande, comme une chose qui n'a de grace que celle de la seule nouveauté et que peust estre vous n'aurés pas veüe encore. Ils ne songent pas à vous plaire. S'ils ne vous [dé]plaisent pas, ce sera assés pour un homme qui ne cherche que vostre amitié et qui met son ambition principale dans la qualité, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XII novembre 1660.

LXI.

À M. DE SAUMAISE, LE FILS,

À BEAUNE, EN BOURGOGNE.

Monsieur, vous m'avés tiré d'une grande peine en m'apprenant que mon remerciment et mon offrande avoient passé jusques à vous. Comme je n'avois point d'addresse pour respondre à vos faveurs, j'avois craint que la fortune, à qui j'avois commis les actions de grâces que je vous en devois, ne m'eust fait infidélité à son ordinaire, et en laissant périr mon paquet par les chemins, ne vous eust laissé penser que par mon silence je me fusse rendu indigne de vos largesses. Dieu soit loué que vous ayés veu mon ressentiment dans mes lettres et que vous ayés agréé mes derniers vers que j'y avois joint par une espèce de reconnoissance! C'estoit bien assés pour me satisfaire sans y ajouster les louanges que vous leur avés données et que vous leur avés fait donner par Mr Lantin[2] et par vos autres amis. Mais quoyque je ne reçoive pas les louanges comme justes, je les reçoy néantmoins comme des marques de vostre affection et de la leur, et je vous en demeure à tous le plus obligé du monde.

Quant aux ouvrages de feu Mr vostre père dont je souhaittois le Catalogue de vostre main, comme Mr Vossius nous l'a envoyé de ceux de feu son père, je le souhaitois principalement pour ceux qui n'avoient pas encore esté publiés, mais, à ce que je voy, il n'y en a point d'autres que ceux-là et ce pos-

---

[1] *Tanaquilli Fabri epistolæ, quarum pleræque ad emendationem scriptorum veterum pertinent* (Saumur, 1659, in-4°).

[2] J.-B. Lantin, qui avait été le grand ami de Claude Saumaise, fut aussi le grand ami de ses fils. L'aîné l'avait même chargé, par son testament, de donner au public, avec Philibert de la Mare, le savant conseiller au parlement de Dijon, les manuscrits de leur illustre compatriote. Lantin se contenta malheureusement de mettre une préface en tête du traité que Saumaise avait laissé sur les plantes qui portent le même nom, traité qui fut imprimé à Utrecht et réimprimé dans la dernière édition des *Exercitations sur Solin* (Utrecht, 1689). On assure que Lantin avait recueilli les paroles mémorables de Saumaise, mais on ne sait ce qu'est devenu ce *Salmasiana* où le sel bourguignon devait se faire sentir dans toute sa vivacité.

thume à qui vous avés fait voir le jour[1]. On nous avoit cependant fait espérer de luy un ample Traitté de la milice ancienne[2]. Et qui eust peu mieux manier à fonds cette matière que luy[3], estant rempli d'une érudition si immense et si profonde qui l'a fait avouer par ses envieux mesme pour le plus docte de son temps?

Je viens à ce livre des Fastes de M. Morisot[4] que je suis bien honteux de vous avoir supplié de faire recouvrer puisque vous ne l'avés pu trouver que dans le cabinet d'un de vos amis et qu'il n'y en avoit plus chés vos libraires. La première prière donc que je vous fais là dessus, c'est de ne pas priver vostre amy de son livre, pour contenter ma simple curiosité et de le remettre en sa place. Que si vous ne pouvés obtenir qu'il le reprenne et vous vouliés absolument que je le reçoive, comme ce n'est pas chose qui presse, je pense qu'il sera mieux de ne le confier qu'à quelqu'un de vostre connoissance ou de celle de Mr Lentin qui viendra à Paris.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 28 novembre 1660[5].

---

[1] Claude de Saumaise avait laissé de fort nombreux manuscrits, et on ne s'explique pas les renseignements négatifs envoyés par le fils du fécond érudit à Chapelain. On trouvera dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, à la suite de la liste des ouvrages imprimés de Claude de Saumaise, une longue liste des ouvrages manuscrits du savant auteur *qui étoient chez Mr de la Mare* (p. 268-270). L'abbé Papillon assure qu'il les vit, au nombre de dix-huit, au mois de juin 1716 et qu'il en prit les titres sur les originaux. Le même bibliographe donne encore (p. 270-276) une liste de divers autres travaux manuscrits de Saumaise, liste qui ne comprend pas moins de quarante-trois numéros.

[2] Chapelain ignorait donc que l'ouvrage avait déjà paru depuis trois ans : *De re militari Romanorum liber. Opus posthumum* (Leyde, Elzevir, 1657, in-4°).

[3] L'abbé Papillon (p. 263) cite, au contraire, un jugement très défavorable de Crenius. D'après ce dernier critique, les études sur le *De re militari Romanorum* trompèrent l'espoir de la plupart des lecteurs, *fefellerunt multorum spem*.

[4] Claude-Barthélemy Morisot, né à Dijon en 1592, fut avocat au parlement de cette ville, et y mourut en 1661. Le livre réclamé par Chapelain était celui-ci : *Ovidii Fastorum libri XII, quorum sex posteriores a Cl. Barth. Morisoto substituti sunt* (Dijon, 1649, in-8°). Voir la liste des autres publications de Morisot dans la *Bibliothèque* de l'abbé Papillon.

[5] Le même jour, Chapelain (f° 146 v°) complimente ainsi le P. Mambrun : «Ces dix Eglogues, ces quatres livres de la culture de l'âme, ces douze de Constantin et ce Traitté du poëme épique prests à se monstrer en un volume se sont présentés à moy comme un Virgile chrestien égal, sinon supérieur, à l'autre, et l'apparition m'en a esté d'autant plus douce, qu'elle a plus tenu de celle des célestes esprits. Je ne vous puis assés exprimer l'impatience que j'ay de voir cette édition achevée pour joüir de tant de beautés touchées de la dernière main d'un aussi parfait ouvrier que vous... Mr de Monmor me fit présent, il y a six semaines, d'un des recueils de vos Eglogues que je leus avec avidité. J'y en trouvay quatre de ma connoissance quoyque remaniées et tousjours en mieux. Les autres me furent toutes nouvelles et me charmèrent toutes également... Quand le R. P. Rapin m'aura rendu le paquet que vous luy envoyés pour moy, je liray avec grande attention ces Essais de questions philosophiques faits à vostre mode et, puisque vous l'ordonnés, je vous en feray sçavoir mon sentiment, bien que, pour estre vostre juge, je ne sois pas assés judicieux et que la liberté vous demeure entière d'appeller de moy comme de juge incompétant.» — Dans une lettre à Spanheim, du 5 décembre, Chapelain (f° 147 v°) revient sur divers sujets dont il avait déja entretenu son correspondant, l'*Ode* pour la paix, la prochaine édition de Lucain, et il continue ainsi : «Le soin que je pris, il y a environ trois mois.

LXII.

À M. DE BRIEUX,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE METZ,

À CAEN.

Monsieur, je n'ay receu vos dernières et celles de Mr Halley[1] qu'un mois après leur datte, c'est à dire hier seulement. Il estoit nécessaire de vous marquer cela afin que vous ne creussiés pas que je fusse capable de négligence pour vous, ayant eu assés de loysir depuis ce temps là pour n'avoir pas besoin de rejetter le retardement de ma response sur l'embarras et la multitude ordinaire de mes occupations. J'ay tant d'autres défauts que je puis bien avouer encore celuy de ma mauvaise mémoire. Le faux bond qu'elle m'a fait en ce qui regarde l'envoy de l'apologie de Lucain à Heidelberg n'est pas l'un des pires, et je ne m'en sçaurois plaindre puisqu'il vous a donné sujet de m'apprendre que nous l'aurions bientost par son autheur mesme accompagnée d'autres ouvrages de sa façon. C'est un gentilhomme[2] dont la vertu et la doctrine sont venues jusques à moy par des

---

de faire solliciter Mr de Grentemesnil de vous tenir parole touchant l'apologie de vostre poëte contre Scaliger a esté un soin perdu, puisque ce gentilhomme avoit prévenu ma sollicitation et dégagé sa promesse... J'en aurois fait autant auprès de Mr Menage pour les notes originales de feu Mr Guiet sans ce qui est arrivé entre nous et dont vous avés connoissance... Je loue Mr de Thou des ordres qu'il a donnés à Mr Boullian pour vous faire communiquer les manuscrits de Lucain qui se trouvent dans sa bibliothèque. Mais Mr Boulliau est parti de Paris pour Dantzic depuis deux mois, et s'il n'a pas eu ses ordres avant son partement, ils pourroient vous estre inutiles... Je suis très mari de la mort de Mr Freinshemius. Les lettres y ont perdu un de leurs principaux arcboutans et l'histoire romaine un second père. J'avois espéré qu'il la donneroit complette, et s'il nous a quités sans mettre le comble à ce rare édifice, je ne vois pas qu'il y ait lieu de s'en consoler, car jamais homme ne fut plus né et n'apporta plus de qualités naturelles et aquises à cette sorte de travail... Selon que j'entens parler de luy, il estoit encore assés jeune pour avoir surpris ses amis en mourant...» Le 9 décembre, Chapelain (fo 150) félicite Heinsius de l'emploi que lui donnent les États auprès du roi de Suède. Après avoir, pour la centième fois, fait l'éloge de M. de Thou, Chapelain parle de Huygens : «M. Huggens ne semble pas s'ennuier icy où il trouve journellement de nouveaux adorateurs de son mérite. Mr son père luy fera tort s'il le retire avant le printemps. J'ay leu les prolegomènes de la castramétation de Mr Schel, et j'ay admiré son stile, son jugement et son érudition... Je n'ay point veu ce Mr Marquard Gudius, ni personne qui m'en sceust dire des nouvelles. Il vous devroit bien envoyer ce qu'il avoit observé dans ces manuscrits de Reims. Je verray s'il y a moyen d'avoir communication de ceux des Jesuites de Paris... J'espère vous envoyer celuy [le livre] de Saint-Geniés et quelques autres d'un de mes amis de Normandie qui est grand chasseur et qui dans le stile moyen a traitté en vers latins *de Venatione* fort excellemment... Je ne sçay point au vray qui est l'auteur de la dissertation sur la nature de l'Epigramme. Je sçay seulement que c'est quelqu'un du Port royal... J'ay ressenti amèrement cette perte [de Freinshemius]. C'estoit le plus digne sujet lettré de tous les Allemands d'à cette heure. Puisque vous possédés encore Mr Boulliau par le benefice de la peste, salués-le, je vous prie, en mon nom.»

[1] Antoine Hallé, né en 1593 à Bazanville, non loin de Bayeux, fut professeur de belles-lettres à l'université de Caen et ensuite professeur au collège de cette ville. Il mourut le 3 juin 1676, après avoir publié à Caen, l'année précédente, le recueil de ses poésies latines (Caen, petit in-8°). Huet, dans ses *Origines de Caen* et dans ses *Mémoires*, a fait un grand éloge de Hallé, dont il avait été l'élève pendant cinq années.

[2] Jacques Le Paulmier de Grentemesnil, fils de Julien Le Paulmier de Grentemesnil, médecin

tesmoins irréprochables, quoyque je n'aye jamais eu le bonheur de voir rien de luy. Ce que vous m'en dites me confirme pleinement dans l'opinion que j'en avois desja conceüe, et dans le desir de luy faire sçavoir l'estime que je fais de son mérite. En effet il est encore plus beau à une personne de sa naissance de cultiver le champ des Muses aussi glorieusement qu'il le fait, qu'à ceux qui ne sont pas de sa profession, et qui n'ont autre moyen de s'aquérir du lustre que celuy des bonnes lettres.

Je mandois, ces jours passés, à Mr Heinsius la mesme chose d'un gentilhomme hollandois nommé Ratboldus Hermannus Schelius[1] qui, depuis peu, a publié ce qu'Higinus et Polybe ont escrit de la castramétation romaine avec des notes très sçavantes et des dissertations très instructives pour ce qui concerne le gros de la milice[2], dans lesquelles il se monstre autant ou plus éclairé que Lipse[3] et qu'aucun de ceux qui l'ont précédé.

Si vous tesmoignés à vostre excellent amy[4] le cas que je fais de ses nobles inclinations et l'avantage que je croirois trouver dans sa bienveillance, vous m'obligerés très sensiblement. Vous ne m'avés pas moins resjouy par l'avis que vous m'avés donné de l'édition prochaine d'autres poésies encore que celles dont vous nous avés gratifié par le passé. Il n'y en peut trop avoir de vostre veine, et si par modestie vous n'en vouliés pas tomber d'accord, je vous opposerois ce que m'en escrit positivement Mr Halley, à quoy il n'y auroit point de réplique. Hastés vous donc, Monsieur, de nous en favoriser et laissés nous le soin d'en maintenir la gloire. Je vous espargneray à l'un et à l'autre les esclaircissemens que vous appréhendés du costé de Mr Spanheim touchant la réception de ces apologies, mais s'il me resollicite de vous en solliciter, il me semble que je ne puis me défendre de luy mander qu'il y a desja long temps qu'elles ont esté mises entre les mains du résident de S. A. électorale pour les luy faire tenir.

Après ces deux bonnes nouvelles, m'en pouviés vous donner une meilleure que celle de la publication toute preste de l'ouvrage des Animaux de la Bible[5]? Vous sçavés si je suis persuadé du profond sçavoir de Mr Bochart et si c'est un des hommes du monde de qui l'amitié m'est la plus précieuse. Dieu soit loué de ce que nous verrons bientost un travail si exquis et si attendu, et de ce que nous pourrons nous rendre riches de nouvelles connoissances qu'il nous pouvoit tout seul fournir. Je me veux faire bien escouter de tous nos curieux en le leur annonçant. Les figures de ces animaux, pourvu qu'elles soient faittes au naturel et que le caprice du peintre n'y ait point de part, seront d'un

---

du duc d'Anjou, frère de Charles IX, appartenait, comme nous l'apprend le *Moréri*, «à une famille noble et ancienne.» On lit dans le même recueil que la mère du vengeur de Lucain, «demoiselle d'un mérite distingué, et dont Michel de Montaigne parle avec éloge dans une lettre qu'il lui avoit écrite,» était de «l'illustre famille» de Chaumont.

[1] Rabode Herman Schele, seigneur de Wetberg et Veenbruge, naquit en 1622, dans la province d'Over-Issel, et mourut en 1662. Voir son oraison funèbre prononcée par l'archéologue Jean-Georges Grævius, à Utrecht, et imprimée dans le recueil intitulé : *Joannis Georgii Grævi Orationes quas Ultrajecti habuit* (Leyde, 1617, in-8°).

[2] *Hygini et Polybii Megalopolitani de Castrametatione Romanorum quæ extant, cum notis et animadversionibus Hermanni Rhabodi Schelii, ejusdemque dissertationibus de re militari populi romani* (Amsterdam, 1660, in-4°).

[3] *De militia romana libri V* (Anvers, 1595, in-4°).

[4] Jacques Le Paulmier de Grentemesnil.

[5] C'est l'*Hierozoicon* déjà cité de Samuel Bochart, ouvrage qui parut à Londres en 1663.

grand ornement et d'un grand secours, mesme pour l'intelligence de la matière, et je ne croy pas que Mr Bochart en rejette la proposition. Je souscris à la parade que vous avés fait des vers de Sénèque le Tragique en sa faveur: *Venient*, etc.[1] et je ne doute point que nous ne trouvions de plus belles descouvertes dans un livre que dans le voyage de Colom. Assurés le, je vous supplie, de mon très humble service, et qu'il n'a personne qui luy soit plus véritablement acquis que moy.

Je rescris à Mr Halley : c'est pourquoy je ne vous prie point de luy rien dire[2]. Mr le marquis de Montauzier estoit retombé encore une fois, mais pour ce coup nous le tenons sauvé.

Aprenés moy si Mr Le Fevre de Saumur est natif de Caen[3]. C'est à mon avis l'un de nos plus fins critiques.

Je respons à vos questions et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx décembre 1660[4].

---

[1] Venient annis secula seris.
Quibus Oceanus vincula rerum
Laxet, et ingens pateat tellus,
Tethysque novos detegat orbes,
Nec sit terris ultima Thule.

Ce beau et prophétique passage appartient à la tragédie de Médée (acte II). C'est le chœur qui annonce, en ces vers si heureusement invoqués par le correspondant de Chapelain, les grandes découvertes de l'avenir.

[2] Cette lettre, datée du 23 décembre, suit (f° 152) la présente lettre. Ce n'est qu'un tissu de compliments.

[3] Nous avons déjà vu que Tannegui Lefebvre était né en 1615 dans cette ville de Caen, qui a été de tout temps si féconde en habiles lettrés et qui a si bien mérité le glorieux surnom d'Athènes de la Normandie. Chapelain, dans une lettre à Mr de Brieux, du 3 janvier 1661 (f° 153 v°), vante ainsi la ville natale de son correspondant: «Caen est un autre Paris pour l'esprit, pour le sçavoir, pour le stile, et bien qu'il ne soit pas si populeux ni si vaste, je ne le trouve pas moins grand du costé de l'exquise politesse et du profond sçavoir... Entre autres, combien pensés-vous qu'il y ait ici de personnes égales en érudition à Mr de Grentemesnil dont vous venés de me donner la connoissance et de me faire espérer l'amitié?»

[4] Le 25 décembre, Chapelain (f° 153) écrit à l'abbé Paulet: «Le 9e livre de vostre *Pucelle* est arrivé à bon port.» Il ajoute qu'il demande souvent de ses nouvelles à MM. Boyer et Le Clerc. [Voir sur ces deux concitoyens du traducteur du poème de Chapelain, dans le livre de M. Jules Rolland, *Histoire littéraire de la ville d'Albi* (Toulouse, 1879, in-8°), les chapitres x et xi, intitulés: *Claude Boyer, de l'Académie française, et les coteries du grand siècle; Michel Leclerc, de l'Académie française.*] Dans la lettre à M. de Brieux, du 3 janvier 1661, dont j'ai déjà cité un passage plus haut, Chapelain complimente à la fois son correspondant Bochart, et l'abbesse du couvent de la Sainte-Trinité de Caen, plus tard abbesse de Malnoue, Marie-Éléonore de Rohan. Voici son jugement sur les paraphrases de certains passages des livres saints par cette abbesse, paraphrases qui furent imprimées en 1667 et plusieurs fois ensuite et qui ont été tant vantées par Huet: «Je pensois vous avoir expliqué mon ravissement de la rare façon d'escrire de Me l'abbesse de Caen dans ses divines paraphrases. J'en fus charmé lorsque je les rencontray chés Mr Conrart, et j'eus besoin du serment d'un aussi homme de bien que luy pour me résoudre à croire que c'estoit l'ouvrage d'une dame, tant j'y trouvois de force et d'art, de délicatesse de sentimens et de justesse de stile.» Le même jour, Chapelain, entrant en relation directe avec Le Paulmier de Grentemesnil, lui adressa les aimables lignes que voici: «Ce que Mr Brieux me mandoit de vostre Apologie pour la Pharsale de Lucain contre les deux fameux L'Escalles me porta naturellement et agréablement à luy dire dans ma response, de quelle sorte j'estois persuadé de vous il y avoit long

LXIII.

À M. GIRARD,

INTENDANT DE M. LE DUC D'ÉPERNON, À BORDEAUX[1].

Monsieur, si c'est par vostre ordre que Mr Petit m'a apporté ce qu'il y a d'imprimé de la nouvelle traduction du Mémorial de Grenade[2], j'ay trop tardé à vous remercier d'un si rare présent. Mais s'il me l'a apporté de son chef, comme je vous avoüe que je l'ay creu jusqu'à cette heure, ne trouvés pas mauvais que je vous remercie au moins avec le public de la publication d'une si excellente pièce de laquelle tous vos lecteurs vous seront éternellement obligés[3], car vostre exquise façon d'escrire y a civilisé la piété et en a rendu la severité agréable, de sorte qu'à l'avenir les bonnes âmes se sentiront conduire au bien par une route sans espines, et que dans leur devoir elles rencontreront leur divertissement. Ne demeurés pas en si beau chemin, Monsieur, achevés cette entreprise comme vous l'avés commencée et continués à vous plaire dans un exercice si utile et si glorieux[4].

J'apprens que vous avés retouché et accru cette belle vie de vostre défunt patron[5], de laquelle nostre amy[6] et moy avons esté les premiers confidens, et que le libraire s'en va la remettre sous la presse. Je vous félicite d'avance de l'accroissement de réputation qui vous en viendra. Je l'annonceray à tous nos curieux afin de luy préparer le

---

temps et à luy faire comprendre le plaisir et l'honneur que ce me seroit si j'apprenois par luy que la particulière estime que je faisois de vostre vertu ne vous deust pas estre indifférente. Je fus bien aise de jetter ce fondement et de faire cette tentative pour le dessein que j'avois de vous disposer à m'aymer quand je m'en serois rendu digne, et j'espéray que vous ne résisteriés pas aux offices que feroit pour cela une personne aussi considérable que Mr de Brieux et aussi capable de vous respondre de ma candeur et de la seureté qu'il y avoit dans mon commerce. Mais, Monsieur, vous avés abrégé cette négociation en me prévenant par vostre lettre et en me demandant ce que j'avois à vous demander... J'ay assés de lumière pour voir de quel prix est un si noble procédé et assés de cœur pour ressentir mes obligations en cette rencontre. »

[1] Sur Guillaume Girard, voir, dans le tome Ier des *Lettres* de Chapelain, la lettre LIII.

[2] Le *Mémorial de la vie Chrestienne* venait de paraître chez le libraire P. Le Petit, in-8°. Déjà ce traité de Louis de Grenade avait été traduit en notre langue par le chanoine de Reims, Nicole Colin (Reims, chez J. de Foigny, 1578, in-16). Le traité traduit par Guillaume Girard, qui déjà avait donné chez P. Le Petit, en 1658, in-8°, *La Guide des Pescheurs*, a été réimprimé dans le recueil des *Œuvres spirituelles* de Louis de Grenade (Paris, 1672, 2 vol. in-folio ou 10 vol. in-12).

[3] On voit par ce formel passage combien se trompent les PP. Quétif et Echard, qui, dans leurs *Scriptores ordinis prædicatorum* (1719-1721, 2 vol. in-folio), prétendent que Girard n'a traduit de Louis de Grenade que *la Guide des Pécheurs*, et que la traduction des autres ouvrages du pieux écrivain est d'un père de l'Oratoire.

[4] Guillaume Girard devait être bien âgé à l'époque où Chapelain lui conseillait de continuer à traduire les œuvres de Louis de Grenade, car dans l'épître dédicatoire de *la Guide des Pécheurs*, à la sœur Anne-Marie de Jésus, religieuse carmélite, petite-fille du premier duc d'Épernon, il déclare (en 1658) qu'il est presque le plus ancien des serviteurs de sa maison, et qu'il y avait près de quarante ans qu'il avait rendu ses premiers services à celui dont il devait être le biographe.

[5] *Histoire de la vie du duc d'Espernon, divisée en trois parties* (Paris, 1655, in-folio). L'édition dont parle ici Chapelain est celle de Rouen (1663, 3 vol. in-12). Plusieurs autres éditions suivirent celle-là, et j'ai sous les yeux l'édition in-4° de 1730 (Paris, Montalant).

[6] Jean-Louis Guez de Balzac.

triomphe, et je me prépare à la grande joye qu'elle me donnera lorsque je la repasseray et que j'y verray avec quel jugement vous l'aurés remaniée.

Monsieur vostre fils augmente à veue d'œil en vertu et en bonne mine, et profite notablement dans l'illustre eschole où vous l'avez mis [1]. C'est le tesmoignage sincère que vous en rend, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII janvier 1661 [2].

---

[1] Je ne puis rien dire ni du fils de Guillaume Girard ni de l'*illustre école* où il profitait tant.

[2] Parmi les lettres suivantes, signalons-en une à Heinsius, du 12 janvier 1661, où (f° 157) Chapelain parle de paquets qu'il croit perdus, «l'un desquels contenoit le travail de M. Jennuil sur le manuscrit des *Tristes* que je luy avois fait communiquer,» ajoutant : «M. Jennuil mérite par le soin qu'il a pris de faire cette collation des *Tristes* avec l'imprimé de feu M^r vostre père, que vous luy en sachiés beaucoup de gré et que vous luy en donniés quelque marque, car je ne vous puis assés dire avec combien d'ardeur et d'affection il s'y est porté.» «Voicy,» continue Chapelain, «ce que Mr Chevreau me respondit, ces jours passés, sur la sollicitation que je faisois auprès de luy d'obtenir pour vous de M. Le Fèvre les observations et corrections qu'il avoit faites sur *Ovide : J'ay veu un Ovide corrigé de sa main en plus de six cens endroits, mais comme il veut estre le maistre de son travail et qu'il nous donnera, un jour, la suitte de ses lettres critiques, il veut que ce soit là et non point ailleurs que l'on juge de la sagacité de son esprit. Sans cela je l'aurois porté à faire part de ses belles corrections à nostre cher ami de Hollande. Mais je n'ay pas creu luy devoir faire une prière qu'il trouveroit peut-estre incivile.* Et moy je trouve qu'il a eu raison. Mais vous vous en passerés bien, estant aussi riche que vous estes de vostre estoc en l'art des conjectures, et vous n'avés besoin en rien de l'esprit d'autruy.» Le même jour, Chapelain (f° 157 v°) adresse à Le Febvre ce mot flatteur : «Après l'approbation que Son Eminence a donnée aux vers que je vous ay envoyés, il n'y en a point eu qui m'ait touché plus que la vostre.» Le même jour encore, Chapelain entretient ainsi Chevreau (f° 158 v°) du mérite de Lefebvre : «Il m'a escrit une très belle lettre, où son stile et la profondeur de son sçavoir éclatent à l'envy. [Une *profondeur* qui *éclate*, ô Chapelain, quelle illogique métaphore!] La correction sur Virgile ne s'y est pas trouvée, mais il y a une chose encore plus obligeante pour moy, et c'est cette épigramme sur *la Pucelle* dont la vostre me parloit. On peut bien dire de cette pièce que l'ouvrage y est bien plus précieux que la matière.» Le 15 janvier, Chapelain (f° 159) riposte par d'excessifs compliments à l'envoi que lui avait fait d'un recueil de vers Mr du Vau-Foussard, gentilhomme angevin. Le 18 janvier, c'est le tour du poète d'Orange, le chanoine Saint-Geniez, auquel Chapelain écrit de sa plus gracieuse plume : «Ne parlons point, Monsieur, de l'obligation que vous me pensés avoir pour la publication de vostre dernier ouvrage. On a trop de bonheur d'avoir semblables occasions de vous rendre de petits offices... Mais ne vous laissés plus voir ainsi avarement. Vuidés vos cassettes, desployés vos trésors, creusés vostre cabinet et donnés la liberté à tant d'illustres captifs que vous y tenés sous la clef et qui, pour eux et pour vous, seroient bien mieux deschaînés et exposés à la lumière.» Que vous ont [fait] ces ingénieux Eydilles, ces Satyres morales, ces tendres Elegies, ces Epigrammes naturelles que vous estouffés comme si c'estoit des monstres et non pas des enfans bien nés qui sont sortis de vous.» Et il reprend : «Mr de Langes m'a respondu à cela que vous vous retranchiés dans vostre profession et que vous songiés désormais plus à gagner le ciel qu'à accroistre vostre renommée. Mais ces deux choses sont-elles incompatibles, et la poésie des Papes Urbain VIII et Alexandre VII les a-t-elle empeschés d'estre les Pères des Chrestiens et de se bien aquitter de la conduitte de l'Eglise. Sans parler de tant d'autres, Hierosme Vida estoit religieux et évesque, et ces deux qualités ne luy firent point rompre avec les Muses : il fit d'excellens vers jusques à la mort, et il creut faire une œuvre pie d'en gratifier le public pour son

LXIV.

À M. LE MARQUIS DE PERRAUT,

EN AVIGNON.

Monsieur, autant que j'ay eu de joye de recevoir par vos lettres d'obligeantes marques de vostre souvenir, autant ay-je eu de douleur d'apprendre par elles la maladie qui vous est survenue à vostre arrivée chés

---

divertissement et pour son édification.» Le 20 janvier, Chapelain écrit à M[r] de Girac (f° 160 v°), pour le remercier «de ce volume imprimé en Hollande, qui met si hautement vostre honneur à couvert et qui monstre si clairement la turpitude de vostre adversaire. Vous pouvés penser que cet ouvrage demeurera sans répartie et que, par sa force, vous avés fermé et cadenassé la bouche à vos lasches ennemis.» Le 23 du même mois, Chapelain (f° 161) entretient ainsi Heinsius : «J'approuve fort que vous attendiés [avant de partir pour la résidence de Suède] l'arrivée de la reine Christine en Hollande, afin de faire une dernière tentative pour estre satisfaite (*sic*) de ce qu'elle vous doit, et si elle n'est pas tout à fait injuste, elle vous fera justice maintenant qu'elle sera en fonds et qu'elle n'aura pas encore dissipé l'argent qu'elle aura emporté de Suède. Après cela vous ferés voile et irés occuper un poste glorieux où vostre vertu trouvera un grand champ de s'exercer et de se signaler, et il vous devra estre bien doux d'avoir esté le premier instrument de la sincère réconciliation de l'un et l'autre peuple. Vous m'avés obligé d'avoir obtenu de M. Huggens le père la liberté à M[r] son fils de passer icy quelques mois encore. Nous jouirons avec plaisir de sa conversation et nous essayerons de faire que la nostre ne luy soit pas désagréable. Il voit icy la fleur de nos gens de lettres de toutes les sortes et il a tout sujet de s'en louer...» Chapelain reparle du mérite de l'auteur du livre de la *Castramétation* et regrette «de n'y pas voir son nom à la teste.» Il assure que Montauzier se plaint de ne pas voir l'*Ovide*, «cette longueur luy causant d'autant plus de chagrin que ce poète est son favori sur tout autre.» Il continue ainsi : «Meursius estoit un homme de beaucoup d'érudition, et dont le stile n'estoit pas mesprisable. On ne sçauroit avoir trop d'ouvrages de sa façon. J'ay eu le bonheur de voir et de saluer M[r] Beuning chés M[r] de Monmort, où il se rendit avec M[r] Huggens un jour d'assemblée. Son accueil fut très obligeant... Quand vous aurés leu le posthume Salmasien, vous m'en dirés ce qui vous aura semblé. En le lisant, je fus scandalizé de ce qu'il avoit dit de Monsieur vostre père et de vous, sans que cela fist rien à sa cause. Ce que vous remarqués de son stile est très vray, et c'est une chose estonnante. Nous croyons icy que M[r] Boulliau [il était l'agent du roi Casimir] est esvoqué par le roy de Pologne.» Le 10 février, nouvelle lettre à Heinsius (f° 163 v°). C'est, en partie, une répétition de la précédente : «J'approuve fort que vous attendiés la Reyne Christine devant vostre voyage de Suède, afin d'estre éclaircy une fois pour toutes de ce que vous vous en devés promettre. Dieu vueille qu'elle me trompe après vous avoir trompé! Je feray sçavoir à M[r] Chevreau la joye que vous avés eüe de son souvenir et de la persévérance de son affection pour vous. Je luy feray connoistre aussi le dégoust que vous a causé M[r] Le Fèvre par les censures dont il a prétendu flestrir l'érudition de feu Monsieur vostre père. Si je l'eusse sceu, je me fusse bien gardé de proposer à nostre amy qu'il tirast de luy ses conjectures sur les passages douteux ou corrompus d'*Ovide*. Nous le laisserons là désormais et quand il nous les offrirait à cette heure, nous luy monstrerions que nous n'en avons aucun besoin.» Chapelain ajoute que Montauzier, entièrement guéri, réclame toujours l'*Ovide*, et que Huygens le père, après avoir dit qu'il laissait son fils libre «de demeurer parmy nous tant qu'il luy plairoit, luy a envoyé un ordre de passer en Angleterre, et nous l'enlève ainsi dans sept ou huit jours fort cruellement.» Prodiguant ses compliments, Chapelain écrit, le 12 février, à M[r] de Brieux (f° 164 v°) : «Il me semble que vous ne m'aviés pas assés bien préparé à la lecture de vostre bel ouvrage pour la paix, tant je l'ay trouvé exquis mesme au delà de mon attente, quoyque j'attende tous-

vous[1]. Ce devoit bien estre assés que la Fortune ne fust pas favorable à vostre mérite sans qu'elle vous allast encore troubler dans vostre retraitte par des souffrances corporelles, qui peuvent à la vérité donner matière d'exercice à vostre patience, mais qui vous ostent la liberté d'exercer aussi utilement que vous feriés les beaux talens de vostre esprit. Je vous en plains extrêmement, Monsieur, et je n'exige autre chose de vous présentement sinon que vous combatiés vaillamment cette fascheuse hôtesse, et que vous vous rendiés la santé dont vous jouissiés, lorsque nous avions l'honneur de vous posséder.

C'est un soin qui doit préceder tous les autres, mesme celuy que je voy qui vous tient au cœur[2] de donner part à Messieurs vos confrères de l'Académie des Émulateurs d'Avignon de ce qui s'est passé entre vous et Messieurs de l'Académie françoise, quand je fus assés heureux pour ménager, à vostre prière et selon vostre desir, l'exécution des ordres qui vous estoient venus de vostre Compagnie pour la nostre. Pourveu que vous fassiés le rapport du succès de vostre négotiation, il n'importe pas du temps que vous le ferés, et si je souhaite que vous le puissiés bientost faire, c'est principalement parce que ce me seroit une nouvelle preuve de vostre guérison. Vous verrés, Monsieur, par la réponse de Mr Conrart, qui accompagne la mienne, que je me suis fidellement aquitté de la commission que vous m'aviés donnée pour luy, et quant à celle qui regardoit Messieurs de nostre corps, vous me croirés, s'il vous plaist, à ma parole, que j'en ay fait aussi mon devoir en leur montrant à tous l'endroit de vostre despesche qui estoit pour eux, auquel ils ont correspondu

---

jours de fort grandes choses de vous. Ces diverses descriptions des fruits de la tranquillité publique me semblent incomparables et autant d'originaux de Rafael ou du Titian.» Et, le même jour, à Mme l'abbesse de Caen (fo 165): «J'ay esté surpris le plus agréablement du monde par vostre précieux présent.» Enfin, le 15 du même mois, Chapelain adresse au maréchal de Fabert (fo 165) une lettre de condoléance dont j'extrairai ces lignes: «Monseigneur, dans l'irréparable perte que vous venés de faire d'un autre vous mesme, il y auroit de la présomption à qui que ce soit d'entreprendre de vous en consoler. Il n'appartient qu'à Dieu et à vostre vertu de modérer une si violente douleur et de refermer une si profonde playe... De tous ceux, Monseigneur, que vous honnorés de votre amitié, faites-moy la justice de croire que je suis le plus touché de vostre peine et que si le poids s'en pouvoit alléger par la grande part que j'y prens, il vous deviendroit supportable.»

[1] On chercherait vainement une notice sur le marquis de Perraut dans tous nos recueils biographiques, en commençant par le *Moréri* et en finissant par le *Dictionnaire historique du département de Vaucluse* par le Dr Barjavel (Carpentras, 1841, 2 vol. grand in-8°). Mais on trouvera quelques renseignements sur ce personnage dans un article sur l'*Académie des Émulateurs à Avignon*, fourni par M. le Dr V. Laval au *Bulletin historique et archéologique de Vaucluse* (livraison de mai 1879, p. 218, 219, etc.). M. le Dr Laval appelle ce fondateur de l'Académie des Émulateurs «Fadyn, marquis de Péraud,» et lui donne le titre de «maréchal des camps et des armées du Roi.» M. de Péraud ou Perraut avait été nommé, dès les premiers jours de 1658, secrétaire de la nouvelle compagnie. — Le marquis, comme nous allons le voir un peu plus loin, revenait alors de Paris, où il avait fait la connaissance de Chapelain.

[2] A partir de ces mots jusqu'aux mots: *de leur estime et de leur ressentiment*, la lettre a été reproduite dans le tome II de l'*Histoire de l'Académie française*, 1858 (p. 506 et 507). M. Livet n'a pu rien apprendre à ses lecteurs sur le compte de l'académicien d'Avignon.

par des civilités conformes aux vostres, me chargeant de vous assurer de leur estime et de leur ressentiment.

Je ne vous dis rien du mien, puisque si vous estes persuadé de ce que vous me dites de moy, vous le serés sans que je m'en explique davantage qu'il est aussi grand qu'il peut estre et tel que vous le devés attendre de celuy qui est véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI fevrier 1661[1].

LXV.

À M. L'ABBÉ LE ROY.

À [ ].

Monsieur, je vous rendis grâce de vostre belle Morale de S. Basile[2] aussitost que je l'eus receüe comme d'une nouvelle marque de vostre amitié dont j'avois un ressentiment extrême. Je vous en rends graces une seconde fois, après l'avoir leüe, comme d'un secours le plus utile du monde pour la règle de mes mœurs, pour m'empescher de tomber en faute ou pour me relever quand j'y seray tombé. Ce seroit une chose bien digne de vostre habileté et de vostre piété de pousser de vostre chef cette matière sur la corruption des mœurs du temps, et contre les instrumens dont se sert le démon afin de l'entretenir sous le nom de *Narrations agréables*, d'*Honnestes divertissemens* et de *Jeux innocens d'esprit*. Une plume comme la vostre seroit celle de l'aigle chres-

---

[1] Le 27 février, Chapelain (f° 166) écrit à Mr Colardeau, «procureur du Roy au Présidial de Fontenay-le-Conte,» qui lui avait envoyé un recueil de vers de sa façon: «Celuy qui m'apporta vostre premier livre des *Saintes Métamorphoses* vous aura mandé qu'il ne me l'apporta que le 20 de ce mois... J'ay leu deux fois ce livre avec attention et parmy quantité de beaux vers j'y en ay rencontré beaucoup aussi qui, à mon avis, méritent d'estre remaniés.» Le 1er mars, Chapelain adresse des compliments qui ne sont pas, comme les précédents, mêlés d'objections et de corrections, à un autre poète, le P. de Bussieres (f° 167 v°): «Mais qu'il est beau, ce présent! qu'il est grand, qu'il est utile! On voit bien par un si long et si magnifique travail, qui embrasse toute la suitte des actions de nos Roys, combien vostre génie est sublime aussi bien dans la politique [que] dans la poésie... Il me sera doux de rencontrer en vous ce qui a eschappé à Paule Emile, à Ferron Arnolde, à Masso Papirius, au président de Thou, car pour le *Florus Gallicus* de vostre confrère, je ne le mets pas au nombre des histoires, mais de ces recueils affectés, moins propres à instruire qu'à divertir, et qui tiennent plus du stile déclamatoire que de l'historique. Vous n'avés pas voulu toucher le règne présent, et cela est digne de vostre prudence... Mr Mézeray en use ainsi pour Louis XIII et se réserve à le publier qu'il le puisse sans que l'amour du public luy attire quelque disgrâce particulière.» Chapelain parle ensuite de ses infirmités: «Il m'en est venu une autre qui me prive de l'usage de toute voiture, de carrosse, de cheval, de chaise et qui ne me laisse que la liberté d'aller à pied, encore guère loin.» Il ajoute qu'il lui reste cinq livres de *la Pucelle* à faire «avant que le dévorateur Saturne m'achève moy-mesme.» Enfin il l'entretient en ces termes d'un poète de la Compagnie de Jésus dont il a été déjà plusieurs fois question ici: «Au premier jour reparoistra le *Constantin* du R. P. Mambrun, retouché, augmenté et réimprimé avec ces (*pour* ses) autres poésies aussi accreues de quelques églogues avec les quatre livres tout nouveaux *De Cultura animi*, afin de fournir tout le Virgile en sa personne. Après cela il travaillera à un système philosophique dans lequel il desployera ses sentimens sur toutes les parties de cette maistresse science qui ne sçauroient estre qu'excellens d'une si bonne teste que la sienne.»

[2] *Les règles de la morale chrestienne, recueillies du Nouveau Testament par S. Basile le Grand*, Paris, chez Savreux, 1661, in-12. On fit une nouvelle édition de cet ouvrage en 1663.

tienne, qui destruiroit toutes ces autres plumes d'oyseaux, dont le vol ne quitte guères la terre, et qui ne sçavent ce que c'est que de s'élever au ciel et de regarder sans siller le soleil de justice. Le désordre qu'ils causent mérite un effort de vostre zèle et un contrepoison qu'il n'y a que vous qui puisse composer. Vous y songerés.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 11 mars 1661[1].

LXVI.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À LA HAYE.

Monsieur, quelque diligent que je puisse estre, vous l'estes davantage encore, et je voy avec plaisir qu'en cela mesme vous valés mieux que moy de la moitié. Voicy la troisiesme fois que vous m'avés fourni double matière de vous respondre par les deux lettres qu'à chacune j'ay receues de vous. La première des deux dernières n'estoit guère que pour me recommander l'envoy du paquet qui regardoit Mr de Medon[2], ce que je fis aussitost y joignant un billet par lequel je luy confirmois avec quelle passion ardente vous embrassiés ses interets et ses desirs. Je n'avois aucune habitude avec luy et il n'a eu recours à moy pour vous escrire que sur vostre addresse et sur vostre ordre. Ça esté une grâce particulière que vous m'avés faitte de me laisser sa lettre ouverte, et j'y ay veu bien volontiers ce que Mr Golius[3] a expliqué des deux lignes arabes inscriptes sur cette

---

[1] Le même jour, Chapelain redit à Heinsius ce qu'il lui avait déjà dit, dans les lettres précédentes, d'Ovide, de l'impatience de Montauzier, de la reine Christine, qui, croit-on, ira en Angleterre avant d'aller en Hollande : «Vous courés fortune,» ajoute-t-il, «de languir en l'attendant.» Il lui parle aussi de *la Pucelle :* «Des douze livres qui restent pour faire de son buste une statue entière, les sept sont achevés, et je suis après le huitiesme. Il me faut encore trois ans de vie pour les cinq derniers.» Le 10 mars, Chapelain (f° 170) écrit à Colbert, au sujet de la mort du cardinal Mazarin, arrivée la veille : «Souffrés à un homme aussi affligé que vous de mesler ses larmes avec les vostres dans la commune perte que nous venons de faire de Mgr le Cardinal, et si vostre douleur vous permet de tourner la veüe sur quelque autre, regardés la mienne et croyés qu'elle ne finira qu'avec ma vie, et que le temps la verra plustost croistre que diminuer. Les obligations que j'ay aux bontés de Son Eminence ne s'effaceront jamais de mon cœur.» Du même jour, autre lettre sur le même sujet à l'abbé Colbert (f° 170 v°) : «Monsieur, enfin nostre malheur est arrivé, et nous avons perdu Son Éminence. Je ne vous puis exprimer l'estat où m'a laissé ce grand coup de tonnerre, qui ne m'a pas moins esbranlé pour avoir esté préveu de moy. Jugés de mon affliction par la vostre et vous concevrés à quel point je suis touché. Pleust à Dieu que je fusse capable de vous consoler et Mr vostre frère!» Le 14 mars, Chapelain reparle à M. de Brieux (f° 170 v°) de l'apologie de Lucain contre Scaliger le père, et il lui donne cette commission pour Huet : «Vous m'obligerés de dire au dernier que Mr Conrart m'a fait voir un discours de luy sur la cause du fracas si subit de ces nouvelles larmes de verre qui est très beau et très curieux.»

[2] Sur Bernard Medon, le savant magistrat de Toulouse, je citerai le petit recueil de documents inédits que j'ai publié sous le titre de : *Lettres toulousaines* (Auch, 1875, in-8°), et je rappellerai que ce magistrat fut un grand ami de Nicolas Heinsius, auquel il dédia (Toulouse, 1656, in-4°) la biographie de Pierre de Caseneuve (*Viro amplissimo Nicolao Heinsio*), et auquel il adressa, de 1649 à 1668, une cinquantaine de lettres fort curieuses qui ont été insérées dans le recueil de Pierre Burmann (*Sylloge epistolarum*, t. V, p. 607-675).

[3] Jacques Golius, né à la Haye en 1596, succéda (1624) à son maître Erpenius dans la

urne dont il vous avoit envoyé l'ectype[1] pour en avoir l'interprétation. Je luy ay offert, s'il m'en vouloit communiquer une copie figurée, de la faire examiner par un de mes amis le plus instruit de tous nos docteurs en cette langue, qui est ce Mr Vattier[2] à qui nous devons les excellentes traductions du Macine[3] et de Tamerlan[4]. Je suis bien aise de l'avoir fait avant que d'avoir receu une nouvelle lettre pour vous, laquelle ira avec celle cy dans le paquet et par la courtoisie de Mr Beuning[5], de la vertu, de l'humanité et du sçavoir duquel j'aurois tant de choses à vous dire, si je le voulois faire icy, qu'elles excèderoient toute mesure. Il m'a fait l'honneur de me venir chercher plusieurs fois, et celle où j'eus le bonheur de me trouver chés moy se passa principalement à bien parler de vous. Les termes avec lesquels il vous a parlé de moy sont si favorables et si obligeans qu'il ne s'y peut rien adjouster. Ce qui m'y a pleu davantage est le souhait d'entrer pour tiers en nostre amitié et il ne tiendra pas à moy que son souhait n'arrive, car je ne connois que Mr de Thou qui en soit aussi digne que luy et à qui nous puissions autant abandonner nostre ame.

Il m'a esté fort délicieux d'apprendre par vos dernières que la bienveillance de ce dernier cy continue pour moy de la mesme force et que je n'ay rien perdu auprès de luy pour en estre éloigné et pour luy estre inutille. Assurés le bien, je vous conjure, de la perseverance de mon zèle pour sa gloire et de la reconnoissance que j'ay de tant d'illustres tesmoignages de son affection.

Demain ou après-demain part nostre cher Mr Huggens assés satisfait des offices qu'il a icy receus de la mienne, et en vérité, quoy que j'aye fait pour luy, je n'ay rien fait qui responde suffisamment ni à ma volonté, ni à son mérite. Mr son père ne luy a pas moins fait de tort qu'à nous, et je m'estonne qu'un aussi honneste homme que luy ait rompu sans nécessité les justes mesures que son fils avoit prises pour profiter de la communication de nos habiles et pour l'accroissement de sa réputation. En me venant dire adieu, il me leut, à la présence de Mr de la Mothe le Vayer[6], un article de celle que vous luy avés escritte la dernière qui me jetta dans la confusion, tant il estoit excessif en louanges et où vous paroissiés bien plus orateur qu'historien. Je vous rens toutesfois

---

chaire de langue arabe de l'université de Leyde, et mourut en cette ville le 28 septembre 1667. Son *Lexicus arabico-latinus* parut en 1653 (Leyde, Elzeviers, in-folio). Voir dans le *Dictionnaire critique* de Bayle un bon article sur ce célèbre orientaliste.

[1] Copie, empreinte. Le mot est dans l'édition de 1877 du *Dictionnaire de l'Académie française* avec la note : *Il a vieilli.*

[2] Pierre Vattier, né près de Lisieux en 1622, fut médecin de Gaston d'Orléans et professeur de langue arabe au Collège de France, et mourut en 1667. Voir sur cet érudit, autrefois beaucoup trop vanté, le *Gallia orientalis* de Colomiès et l'*Histoire du Collège royal* par l'abbé Goujet (t. III, p. 291-294).

[3] *L'Histoire mahométane, ou les* XLIX *califes du Macine* [c'est-à-dire El-Macin], *contenant un abrégé de l'histoire musulmane depuis Mahomet jusqu'au règne des François en la Terre Sainte* (Paris, 1657, in-4°).

[4] *L'Histoire du Grand Tamerlan, contenant l'origine, la vie et la mort de ce fameux conquérant*, traduit de l'arabe d'Achamet, fils de Gueraspe [c'est-à-dire *Ahmed ben Arab-Schah*] (Paris, 1658, in-4°).

[5] Conrad van Beuning, conseiller de la ville d'Amsterdam, d'abord ambassadeur extraordinaire de Hollande en France, y séjourna ensuite comme ambassadeur ordinaire. Nous retrouverons bien souvent son nom dans la suite de cette correspondance.

[6] Voir sur La Mothe Le Vayer la lettre LXXV du tome Ier des *Lettres* de Chapelain.

mille grâces très humbles de ces louanges, les prenant pour des effets de vostre bonté bien plus que de vostre justice.

Mr de Beuning m'a dit la pénultiesme fois que je le vis que Mr Vossius alloit publier une copieuse défense de l'authorité des Septante. Ce ne pourra estre qu'une chose exquise, estant d'une aussi bonne main que la sienne, et vous me ferés plaisir de l'en féliciter en mon nom.

Mr Le Prieur, promoteur des Glossaires, est tousjours en Bretagne à son bénéfice et par là je suis dans les ténèbres pour le temps de leur publication. Je ne vous esclairciray guères plus de celuy où paroistra la deuxiesme partie de *la Pucelle,* quoyque je vous certifieray bien qu'il n'y aura que la mort qui me puisse empescher d'y mettre l'accomplissement.

On dit icy que la reyne Christine pourroit bien s'establir en Hollande, sur ce que la Suède ne gouste pas de voir porter son argent à Rome qui ne chasse pas avec elle. En ce cas vous auriés plus de moyen ou d'espérance de vous faire payer.

Je tiens à faveur ce que vous proposés d'escrire à Mr Bigot sur mon sujet, et vous avoüe de tout ce que vous luy dirés de plus fort et de plus tendre.

C'est perte que la perte d'Holstenius[1]. Il faisoit honneur à l'Allemagne et à l'Italie. On aura trouvé sans doute un nombre d'ouvrages de luy à publier[2]. Je n'ay point veu depuis longtemps Mr Tennuyl. Si l'habileté luy manque pour vostre service, l'affection au moins ne luy manque pas.

La vie de Mr de Saumaise, si Mr vostre père s'y trouve maltraitté, n'aura pas apparemment Mr de la Mare pour autheur[3]. Mr de Beuning s'est chargé du grand paquet que ce conseiller là m'envoya pour vous il y a quelque temps, et il attend l'occasion favorable pour vous le faire tenir.

C'est un illustre et puissant patron qui m'a esté ravy par mon malheur que Mr le Cardinal Mazarin qui est mort en vray héros, et dont les salutaires conseils règnent encore en France pour le bon usage qu'en fait le roy.

Ce sera un grand mal si vostre Ovide ne paroist pas avant vostre départ.

Je suis sans réserve, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVII mars 1661[4].

---

[1] Luc Holstenius, né à Hambourg en 1596, mourut à Rome le 2 février 1661, bibliothécaire du Vatican. Voir la longue liste de ses publications dans le tome XXXI des *Mémoires* de Niceron.

[2] Chapelain ne se trompait pas : on publia divers ouvrages de l'ami de Peiresc en 1662, 1664, 1666, 1669, 1673, 1684.

[3] Philibert de la Mare, né le 13 décembre 1615 à Dijon, mourut en cette ville le 16 mai 1687. Ce savant conseiller au parlement de Bourgogne laissa en manuscrit la vie de Saumaise (*Claudii Salmasii vita, VII lib. comprehensa*). L'abbé Papillon, qui s'en est servi pour rédiger l'article *Saumaise* de la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne,* nous apprend que, de son temps, ce précieux manuscrit, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, appartenait à la riche bibliothèque du président Bouhier, et il exprimait l'espoir que la publication en serait prochaine. Je voudrais pouvoir espérer que ce qui n'a pas été fait par le XVIIIe siècle, le XIXe le fera.

[4] Le 20 mars, Chapelain écrit (f° 173) à M. de Lionne : « Comme je vous suis tousjours de l'œil en quelque part que la vertu ou la Fortune vous meine, et que mon ancien attachement à vos interests ne souffre jamais à ma pensée de s'éloigner un moment de vous, vous aurés bien creu sans doute que le juste et glorieux choix que le Roy a fait de vostre personne pour le plus noble des emplois qui regardent la conduite de son Estat, m'aura apporté la mesme joye que j'ay sentie en tous les autres qu'on vous a confiés et où vous avés si hautement signalé vostre fidélité et vostre prudence. Je ne vous tesmoigne pas aussi cette joye pour vous la persuader, mais pour ce que je ne la puis davantage contenir

LXVII.

A Mgr L'EVESQUE DE RODÈS,

PRECEPTEUR DU ROY.

À PARIS.

Monseigneur, si j'attendois à vous rencontrer chés vous pour vous dire ce que j'ay senti à la nouvelle du choix que le Roy a fait de vostre intégrité pour l'examen des prétendans aux benefices, je vous le dirois sans doute trop tard et vous me pourriés croire cependant moins touché que je ne le suis de vos avantages et de vostre gloire. Vous ayant donc manqué la première fois, et craignant de n'estre pas plus heureux la seconde, j'ay pris le parti de m'en expliquer par un billet qui vous apprendra du moins que j'en ay une extrême joye, bien qu'il ne vous l'apprenne que très imparfaitement. Je n'appuye point là dessus, estant certain que vous m'en croyés à ma parole et que je n'ay besoin que de cela auprès de vous. Mais, Monseigneur, quand je n'aurois point eu à me resjouir avec vous de ce nouvel honneur qui vous est venu, je n'aurois pas laissé de le faire pour celuy que vous allés faire en publiant les entretiens que vous avés eus avec Sa Majesté sur les actions fameuses de son ayeul Henry le Grand et sur sa conduitte dans les diverses occurrences de son règne [1].

Mr le Marquis de Montauzier, à qui vous en avés communiqué quelque chose, a esté le premier qui m'en a parlé et depuis j'en ay trouvé la ville toute pleine. Vous sçavés que je connois ce que vous valés en ce genre là et que ce que nous avons leu ensemble de vos travaux passés [2] n'a pu que me faire naistre une grande curiosité pour celuy cy qui, si j'en suis creu, ne sçauroit trop tost paroistre. Cependant je vous en loue par avance et prens part à l'applaudissement que vous en recevrés de tous les gens d'esprit et de vertu. Je le dois plus que qui que ce soit estant plus que personne, Monseigneur, vostre, etc.

À Paris, ce xx mars 1661 [3].

---

dans mon cœur sans luy laisser la liberté de se faire paroistre...» Le même jour, Chapelain (f° 173) s'adresse en ces termes à Colbert : «Après avoir pleuré avec vous la perte incomparable que nous avons faitte, j'ay senti quelque douceur à me pouvoir resjouir avec vous de la charge nouvelle [la charge d'intendant des finances] dont il a pleu au Roy vous revestir, non seulement à cause de son importance, mais encore à cause que vous y establissant, S. M. a fait connoistre à toute la France le cas qu'elle faisoit de vos lumières et la confiance qu'elle avoit en vostre probité. . .»

[1] Hardouin de Beaumont de Perefixe avait composé pour l'instruction de Louis XIV un *Sommaire de l'histoire générale de France* dont il détacha une *Histoire du roi Henry le Grand* qui parut, à Paris, chez Edme Martin, en 1661, in-4°, et qui fut réimprimée, la même année, par les Elzeviers (Amsterdam, petit in-12).

[2] Parmi ces *travaux passés* on ne connaît que l'*Institutio principis*, qui parut à Paris, en 1647, in-16, et qui est un plan d'éducation pour un roi, depuis l'enfance jusqu'à l'âge de quatorze ans. Voir sur ce recueil de maximes *ad usum Delfini* l'*Histoire de l'Académie française* par l'abbé d'Olivet (édition de 1858, t. II, p. 114).

[3] Le 24 mars, Chapelain écrit à Heinsius (f° 174) : «Je n'augure de vostre voyage que gloire et félicité pour vous et néantmoins je ne sçay comment il se fait que la tendre partie de mon âme en est mortifiée... C'est sans doute qu'elle prévoit que nostre commerce en sera fort interrompu et que je perdray bien de la consolation par la rareté de vos lettres. Il faut cependant essayer de se fortifier dans cette rencontre et songer qu'entre nos maximes celle-cy est la principale d'aymer mieux l'avantage de nostre amy que nostre propre satisfaction.» Le même jour, Chapelain (f° 174 v°) recommande à Mme de Chanteloup (au château du Loir, au Maine) «ces pauvres fermiers de la grande et de la petite Morime de ma chapelle de N. D. de Preuillé qui avoient un peu respiré par les ordres absolus qu'il vous avoit pleu de donner pour leur soulagement»

LXVIII.

À M. CORNEILLE L'AISNÉ[1],

À ROUEN.

Monsieur, aussitost que mon indisposition m'a permis de sortir, j'ay veu M[me] la duchesse de Nemours[2] sur le dessein de luy faire agréer un de vos fils pour page[3] et de la plus adroitte manière que j'ay pu je luy ay proposé ce que vous souhaittiés d'elle. Vostre mérite et sa connoissance m'ont facilité la négociation. Elle m'a mesme fait l'honneur d'y considérer mon entremise et la part que je prens en vos interests. Sa response a esté qu'elle seroit bien aise de vous donner cette marque de sa bienveillance et du cas qu'elle fait de vostre personne lorsqu'il y auroit une place vacante pour cela; qu'on l'avoit prévenue pour la première, que néantmoins il ne seroit pas impossible qu'elle n'en demeurast la maistresse, et qu'en ce cas je vous pouvois assurer que cette place seroit pour vostre fils, mais que si elle estoit obligée de tenir sa parole, la première d'après seroit pour luy. Je suis d'avis, Monsieur, que vous luy escriviés une lettre fort respectueuse et fort pleine de gratitude pour la faveur qu'elle vous fait, afin de l'en faire souvenir et d'engager tousjours la chose. Cependant il sera bon de la tenir secrette, car on ne sçait ce qui peut arriver, et il faut traitter délicatement avec cette princesse, de l'humeur dont nous la connoissons[4]. Vous me pourrés envoyer la lettre que j'accompagneray de mes offices en la luy rendant et un peu mieux que si c'estoit pour moy mesme. Je vous suis, au reste, obligé de m'avoir offert cette occasion de vous tesmoigner que je suis véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx mars 1661[5].

---

et qui «sont retombés dans leurs anciennes peines par la malice des asseurs des tailles et du scel qui les en ont fraischement accablés.» Le surlendemain, 26 mars, Chapelain écrivait à la marquise de Flamarens (f° 175) : «Je reçois tousjours avec une très grande joye les lettres que vous me faittes l'honneur de m'escrire... Je serois fort aise que vous eussiés la consolation de voir M[e] de Marchin en vos quartiers. C'est une très bonne et honneste femme et qui est admirablement persuadée de vous... Je cours fortune de perdre à cette mort [du cardinal Mazarin] cinq cens escus de rente aussi bien que j'y ay perdu une glorieuse protection. Il faut prendre tout de la main de Dieu sans murmurer. Nous ne sommes pas au monde pour y estre heureux.»

[1] Pierre Corneille, dont il a été si souvent question dans notre tome I[er], était alors âgé de cinquante-quatre ans.

[2] Marie d'Orléans, fille du duc de Longueville.

[3] C'était le second fils de Corneille, lequel eut six enfants de son mariage avec M[lle] de Lampérière. Ce cadet, qui reçut le prénom de Pierre, était né le 7 septembre 1643, et il mourut à Paris le 30 janvier 1698. Il fut capitaine de cavalerie et gentilhomme ordinaire de la maison du roi. Voir *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, par M. Taschereau (édition de 1855, *Notes*, p. 334).

[4] La duchesse de Nemours, avec d'excellentes qualités, avait un caractère bizarre, et comme dit le duc de Saint-Simon (*Mémoires*, à l'année 1694), *extraordinaire*.

[5] M. Taschereau, qui a reproduit cette lettre à la page 177 de l'ouvrage plus haut cité, l'accompagne (p. 178) des observations suivantes : «Le ton et les dispositions de Chapelain à l'égard de Corneille s'étaient bien améliorés, on le voit (une longue lacune dans la copie autographe de la correspondance de Chapelain nous empêche malheureusement de pouvoir suivre ce changement et de savoir quand et comment il s'opéra). Son empressement, dans cette circonstance, à faire la démarche indiquée, et la manière dont il la fit, concoururent à en assurer le succès, et plus immédiatement qu'il ne semblait l'espérer lui-même, car dans la *Muse historique* du 30 du mois suivant, Loret félicite et remercie la princesse, au nom des *courtisans du Parnasse*,

D'avoir de l'estime pour eux,
Témoin cet instinct généreux

LXIX.

À Mgr L'EVESQUE DE RODEZ,

PRECEPTEUR DU ROY,

À PARIS.

Monseigneur, m'honnorer d'un si beau présent et vous donner la peine de me l'apporter vous-mesme, sont pour moy des obligations desquelles je ne puis jamais estre quite. Je ne sçay mesme si je le devrois vouloir tant il y a de gloire à vous demeurer attaché par vos graces. Quand je seray assés heureux pour vous rencontrer à vostre logis, je vous rendray conte du profit que j'auray fait avec vous, et peut-estre me trouverés-vous plus éclairé et plus honneste homme par la teinture que j'auray prise du vray bien dans l'histoire si sage et si bien escrite que vous venés de publier et où vous n'avés rien oublié de ce qui pouvoit former un grand Prince. Cependant soyés bien persuadé de ma parfaitte reconnoissance et ne croyés pas que personne puisse estre plus véritablement que moy, Monseigneur, vostre, etc.

Ce VIII avril 1661[1].

LXX.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À PARIS.

Monsieur, je me plaindrois bien plus encore de ma mauvaise fortune qui m'a empesché de me rencontrer chés moy les deux fois que vous avés pris la peine d'y venir, si je n'avois tousjours esté avec vous depuis ce temps de la plus agréable manière du monde. Vous croyés bien que c'est de l'entretien que j'ay eu si doux et si utile avec ces trois Messieurs de vostre dialogue que j'entens parler[2], et, en vérité, ça esté vous

---

Qui vous a fait prendre pour page
Un jouvenceau de Rotomage,
Parce qu'il est le noble enfant
De Corneille, esprit triomphant.

Le 8 avril, Chapelain écrit à Heinsius (f° 176): «Ce m'est une espèce de consolation dans le malheur de vostre éloignement de Hollande que vous ayés receu mon adieu avant que vous partissiés [pour Stockholm]. Vous m'avés donné une bonne nouvelle en m'apprenant où estoient vos notes sur Ovide, et le soin que Mr Gronovius veut bien prendre de diriger les imprimeurs dans ce que la précipitation de vostre voyage ne vous a pas permis de conduire vous mesme. C'est un office d'amitié qu'on se doit les uns aux autres et qu'il m'est arrivé plusieurs fois de rendre à Mrs de Balzac, de Vence et de St-Geniez... La défense des Septante de Mr Vossius sera sans doute une pièce fort curieuse et les habilles en souhaitent impatiemment la publication. A propos de ces septantes interprètes, Mr Huet de Caen, que vous connoissés sans doute, celuy, dis-je, qui traduit Origène, m'a apporté deux dialogues latins qu'il a composés *De optimo genere interpretandi*, pour l'édition desquels il est présentement à Paris. Il a voulu que je le visse avant que de l'abandonner au public et ce que j'en ay desja veu m'en a laissé une opinion très avantageuse, soit pour le fonds du sçavoir, soit pour la clarté du jugement, soit pour la délicatesse du stile. Je suis trompé si vous n'en jugés de mesme quand il aura paru au jour... Le bon Mr Tennuyl vous escrit encore une fois et je n'ay pu retenir son zèle. C'est un jeune homme de très bonnes mœurs et de très grand travail. Il n'est pas ignorant mesme. L'âge meurira son jugement et les lettres pourront profiter de ses diligences. Il médite une pérégrination à Rome et je ne l'en destourne pas.»

[1] Ce fut donc dans les premiers jours d'avril 1661 que furent distribués par l'auteur les premiers exemplaires de l'*Histoire du roi Henri le Grand.* L'ouvrage parut avec une dédicace «A Monseigneur l'éminentissime cardinal Mazarini,» mort le mois précédent.

[2] Le dialogue *De optimo genere interpretandi*

voir et vous ouïr par la plus belle partie de vous mesme, tant j'y ay trouvé de jugement, d'érudition et de stile, et si grande est l'impression que vous m'avés laissée de ce que vous valés dans la prose aussi bien que dans les vers. J'ay veu en cet ouvrage l'idée du parfait traducteur si exactement tracée que ce que j'en avois autresfois conceu, et dont mes amis estoient assés satisfaits, ne m'a plus semblé qu'une légère ébauche en comparaison.

Enquis, un jour, des conditions nécessaires à un homme qui s'attacheroit à cette profession, je respondis qu'il n'y en avoit que trois générales, la première qu'on entendist parfaittement la langue de laquelle on traduisoit, la deuxiesme, que l'on escrivist parfaittement celle en laquelle on traduisoit, et la troisiesme qu'on possédast parfaittement les matières de ce que l'on traduisoit. Je croy encore, Monsieur, que ces maximes sont bonnes et qu'elles comprennent en gros tout ce qui regarde ce sujet cy; mais vostre détail met bien l'affaire à un plus haut point et desploye bien ses lumières d'une autre sorte. Ce que je trouve de plus difficile à accorder dans vos positions, c'est celle du *verbum verbo* et du placement des paroles de la copie pareil à celuy de l'original[1]. Il est vray que vous adoucissés ce précepte en le réduisant à la possibilité et autant que le génie de chaque langue le pourra permettre. Avec ce temperament je suis aussi bien pour cette règle que pour toutes les autres. Nulle espèce de version ne vous a, au reste, eschappé, sinon celle où les autheurs ont traduit leurs propres œuvres, ce que je croy bien qui n'a point d'exemple chés les anciens, mais je ne croy pas néantmoins que ce fust une chose à négliger et je la regarde mesme comme une curiosité qui embelliroit la question et adjousteroit quelque nouveauté au grand fonds de sçavoir qui paroist en toute la pièce.

Entre les Italiens, le cardinal Bembe a rendu en sa langue l'histoire de Venise qu'il avoit si excellemment escrite en latin[2]. Bodin a tourné en langue latine ses deux livres françois de la Démonomanie et de la République[3], et Mariana en langue espagnole l'histoire de son païs composée par luy en langue latine avec tant de pureté et de force[4], et toutes ces versions avoient desja

---

dont il vient d'être question dans une note de la lettre précédente. Voici le titre complet de l'opuscule : *De claris interpretibus et de optimo genere interpretandi* (Paris, 1661, in-4°). Voir ce que dit Huet de ce *premier fruit de ses études* et des éloges que donna, en vers magnifiques, Antoine Halley à ce travail (*Mémoires*, traduits par M. Charles Nisard, p. 98 et 99).

[1] Huet nous avertit lui-même (*Mémoires*, p. 98 et 99) qu'il s'efforça de réprimer dans son traité la *licence effrénée des traducteurs*, de ces *bourreaux qui prennent audacieusement toutes les licences possibles dans leurs interprétations.*

[2] *Rerum Venetarum historiæ libri XII* (Venise, chez les fils d'Alde, 1551, petit in-folio). Cet ouvrage parut quatre ans après la mort de l'auteur. La traduction italienne, qui a parfois été bien à tort attribuée à Gualteruzzi, fut publiée à Venise, en 1552, in-4°.

[3] Bodin a traduit lui-même en latin (Paris, 1586, in-folio) *les six livres de la République* publiés pour la première fois à Paris en 1576, in-folio; mais quoi qu'en dise Chapelain, ce n'est pas lui qui a traduit *la Démonomanie des sorciers* (Paris, 1580, in-4°). La traduction latine de cet ouvrage (Bâle, 1581, in-4°) est l'œuvre de François Junius (ou Jon), qui se cacha sous le nom de Lotarius Philoponus.

[4] Les vingt premiers livres de l'histoire d'Espagne (*Historiæ de rebus Hispaniæ libri XX*) parurent à Tolède en 1592, in-folio. L'édition de Mayence (1605, 2 volumes in-4°) est la première dans laquelle les XXX livres se trouvent réunis en un seul corps. L'ouvrage espagnol, qui

cours au temps que vous donnés à vostre dialogue. Vous jugerés s'il sera à propos d'y inserer cet article, car je ne fay que vous en faire souvenir, et je ne prens point encore de party là dessus, résolu de suyvre en tout le vostre, assuré qu'il sera tousjours le meilleur.

Mais, Monsieur, ne pensés pas en estre quitte pour cela. Il ne falloit pas monstrer tant de capacité et d'élégance si vous aviés envie de demeurer en si beau chemin. Le monde habile vous demandera à voir les cadets d'un aisné de si heureuse naissance que celuy cy et vous serés d'autant plus engagé à les produire qu'il leur aura servj d'un plus favorable introducteur. Pour mon particulier je ne vous en laisseray point en patience, et je n'y regarderay pas seulement mon intérest, mais encore le vostre puisque vous n'en pouvés tirer que de la gloire et que vostre honneur n'est pas moins ma passion que le mien.

A Paris, ce IX avril 1661[1].

LXXI.

À M. SPANHEIM,

GOUVERNEUR DU JEUNE PRINCE PALATIN.

À HEIDELBERG.

Monsieur, cette lettre cy satisfera à vos deux dernières du XV février et du XXVI mars. Vous aurés receu celle que je vous escrivis en janvier pour response à vostre précédente de la fin de décembre. J'ay appris avec beaucoup de joye que les deux de devant et l'Ode dont vous me parlés vous avoient esté rendues. Sans m'arrester aux éloges excessifs que vous donnés à ce petit ouvrage, je vous rends mille grâces de l'inquiétude que vous me tesmoignés pour une santé aussi mal assurée et aussi sujette à alteration que la mienne. Ce sont des effets de ma foible complexion, et des appanages de la vieillesse, auxquels le meilleur parti qu'on sçauroit prendre est de s'y résoudre, le chagrin n'estant bon qu'à les augmenter. Il en faut destourner sa pensée autant qu'il est possible et chercher sa consolation en la compagnie des Muses, comme Agricola après la mort

---

n'est pas tant, comme le crut Chapelain, une traduction qu'un travail en partie nouveau, revu, corrigé et augmenté, parut, comme nous l'avons déjà rappelé, à Tolède, en 1601, 2 volumes in-folio.

[1] Le 13 avril, Chapelain écrit (f° 178 v°) au comte Bardi, secrétaire d'État à Florence: «Je puis bien estre des années sans vous escrire, mais je ne puis pas estre un jour sans me souvenir de vous. Cette vertu, ce jugement, cet esprit et ce stile, et ces autres grandes qualités qui font vostre mérite s'offrent continuellement à moy et sont des plus agréables objets que me fournisse ma mémoire... Si l'illustre occasion de l'alliance que vostre jeune Prince prend avec la fleur de nos jeunes Princesses, ce Prince, dis-je, à la naissance duquel vos Muses donnèrent ces beaux vers qui eurent tant d'applaudissement, ne m'eust excité à me resjoüir avec vous de cette nouvelle liaison de la Toscane avec la France pour leur réciproque bonheur [Côme III de Médicis, fils de Ferdinand II, éponsa, le 19 avril 1661, Marguerite-Louise, fille de Gaston, duc d'Orléans]...» Chapelain parle ensuite du poète Bouillon, porteur de cette lettre, et des «louables parties qui l'avoient establi auprès de feu Mgr le duc d'Orléans entre ses plus confidens secrétaires et qui accompagne M^e la princesse de Toscane, sa fille, pour la servir dans le mesme employ en vostre Cour.» Le même jour, Chapelain adresse à Mgr Barducci (f° 179 v°) une lettre de recommandation en faveur du même poète dont il retrace ainsi l'éloge : «Il est sage, judicieux, spirituel, sçait fort le monde et outre qu'il escrit bien en prose et en vers, il est habile dans les lettres Grecques et Latines et a d'autres connoyssances aimables qui l'ont fait estre un des plus agréables courtisans de cette auguste Maison.»

de sa fille la cherchoit dans celle de Bellone et de Mars[1]. C'est ce que je fais dans l'attachement que j'ay à la Pucelle pour essayer de la conduire heureusement à fin, et de bonne fortune pour moy mes maux, quoyque fréquens, me laissent néantmoins la teste libre. Que si je n'estois point traversé par des intérests domestiques qui me rabaissent vers la terre, mes indispositions ne m'empescheroient pas de m'eslever au but où j'aspire, comme si je me portois bien.

Ce M[r] Tristan est encore en vie selon mon opinion[2], car estant un homme fameux parmy nous, s'il ne vivoit plus, il ne seroit pas tombé sans faire du bruit, et je ne suis pas assés éloigné du monde pour n'en avoir pas eu de connoissance. Il est en grande réputation par ses ouvrages[3] et il a fait fort parler de luy par la prise qu'il a eue avec le feu Père Sirmond, son antagoniste[4].

Je pensois que l'édition de vostre Lucain fust preste à faire, mais, à ce que je voy, vous n'en estes que sur les préparatifs. En effet, après tant d'habiles gens qui y ont mis

---

[1] Chapelain se trompait étrangement et son erreur dut bien étonner un homme aussi profondément versé que Spanheim dans la connaissance de l'histoire romaine : Agricola n'eut qu'un fils et une fille; il perdit son fils de bonne heure, mais sa fille fut «le soutien et la consolation de sa maison,» comme le rapporte Tacite, dont elle fut la femme (*Vie de Cn. Julius Agricola*, ch. VI). Le grand historien, dans les chapitres XLV et XLVI de la biographie de son beau-père, signale les regrets de l'épouse et de la fille d'Agricola et leur adresse d'éloquentes paroles de consolation. On ne s'explique donc pas l'erreur de Chapelain. Peut-être, se souvenant vaguement d'avoir lu (chapitre VII) que la mère d'Agricola avait péri tragiquement peu de temps avant la mémorable expédition d'Angleterre, aura-t-il confondu la mort de Julia Procilla, — qui, du reste, n'eut aucune influence sur les déterminations de l'illustre général, — avec la prétendue mort de cette fille qui devait lui survivre et tant le pleurer.

[2] Jean Tristan, écuyer, sieur de Saint-Amand, fils de Charles Tristan, auditeur des comptes à Paris, nous dit le *Moréri*, «s'attacha à Gaston de France, duc d'Orléans, et se rendit très habile dans la connoissance de l'antiquité et des médailles. Il fit paroitre en 1635 un in-folio sous ce titre : *Commentaire historique contenant en abrégé les vies des empereurs jusqu'à Pertinax*, où il étala une érudition très recherchée, et le succès de ce premier ouvrage l'ayant animé, il le remania entièrement, et y joignit deux autres volumes, où il finissoit à Valentinien, et qu'il publia en 1644.» Les rédacteurs du *Grand dictionnaire historique* ajoutent qu'il vivait encore en 1656, assertion changée par la *Biographie universelle* (article de M. Weiss) en celle-ci : «Tristan mourut en 1656,» ce qui a été pieusement répété dans la *Nouvelle biographie générale.*

[3] Dix-sept ans auparavant, Chapelain avait été interrogé en ces termes au sujet du même antiquaire par son ami Balzac (lettre du 5 septembre 1644, dans les *Mélanges historiques* de 1873, p. 565) : «Mais qui est ce Tristan-S[t]-Amand et de quel mérite est son livre?» Spanheim s'est occupé de Tristan de Saint-Amand dans l'ouvrage intitulé : *Dissertationes de præstantia et usu numismatum antiquorum* (Londres, 1706, in-folio).

[4] Les rédacteurs du *Moréri* racontent ainsi cette querelle : «La même année (1650) cet antiquaire trop accoutumé à se regarder comme un habile homme, se montra encore plus extravagant dans une lettre et dans un antidote qu'il publia contre le P. Sirmond, parce que cet excellent homme avoit expliqué autrement que lui trois médailles. Le P. Sirmond crut pouvoir réprimer son audace par deux *Anti-Tristan*, mais celui-ci par son *Anti-sophistique* lui apprit qu'il étoit d'humeur de faire durer le combat autant qu'il plairoit à son adversaire...» Voir sur la même querelle l'article déjà cité de M. Weiss, où l'on renvoie, par une singulière faute d'impression, aux *Antiquités* de Baillet, ouvrage qui n'existe pas et qui doit être remplacé par l'*Anti-Baillet.* Voir surtout, pour l'indication précise des opuscules des deux adversaires, l'article *Sirmond*

la main, il ne faut pas se précipiter dans une impression nouvelle que l'on n'ayt de quoy leũr donner le pion [1], et de quoy s'en faire honneur aussi bien qu'eux.

Cela est bien que vous ayés receu l'apologie qu'en a composé Mr de Grentemesnil, que j'en ay informé et qui en a receu l'avis avec joye.

Je vous ay ouvert la plus seure voye d'obtenir les notes de feu Mr Guyet. Mais si elles ne valent pas mieux sur Lucain que Mr Gronovius ne les a trouvées sur Sénèque le Tragique, vous ne perdrés guères à ne les pas avoir. Je prendrois pourtant le hazard de les voir, si j'estois en vostre place, quand ce ne seroit que pour ne rien négliger, et ne vous pas faire reprocher que vous n'avés pas eu assés de soin ou de crédit pour orner vostre édition des remarques d'un homme qui d'ailleurs a beaucoup de nom dans les lettres.

Vos sentimens sur le sujet de Mr Pelisson et sur le nostre sont dignes de vostre bon sens et de vostre bon cœur. Il ne sçauroit tant acquérir de bien dans la Surintendance qu'il en a perdu en nous forçant de luy retirer nostre amitié. L'affaire, quoyque peu accommodable, estoit pourtant en terme d'accommodement, mais les entraves qu'il s'est mises volontairement ont violenté l'inclination qu'il avoit à rentrer dans le devoir et dans la justice, et le mesme Mr Ménage, qui l'en avoit fait sortir, l'a obligé impérieusement à demeurer dans sa dépendance, au grand scandale de tous les amis communs.

Mr Conrart s'est mieux porté depuis cet autonne qu'il n'avoit fait il y a dix ans, c'est à dire qu'il a esté beaucoup moins incommodé de sa goutte et de ses rheumatismes qui sont depuis si longtemps en possession de son mauvais corps. Mr d'Ablancour a esté six ou sept mois son hoste durant l'impression de son Thucidide [2] et ne s'en est retourné en Champagne, sur la fin du Caresme, qu'après l'avoir achevée à trois ou quatre feuilles près, dont Mr Conrart s'est chargé et dont il s'est aquité d'importance, de sorte que le livre va paroistre et vous va porter un excellent entretien.

Vostre sonnet sur la mort de ce jeune seigneur est bon. Tout le sens en est noble, la distribution judicieuse et la conclusion exquise. Il y a quelque chose à redire à la versification : *la divine influence des Dieux* est un pléonasme que j'aurois évité. *Pour lequel* ne se peut souffrir en vers et il fait surtout un mauvais effet au commencement d'un quatrain, outre que c'est une liaison prosaïque que la Poësie, qui aime à marcher libre et détachée, ne permet guères que tacite et virtuelle [3], s'il le faut dire ainsi. Voilà mon jugement que je n'ay interposé que par vostre ordre, et avec quelque peine mesme a cause de la répugnance que j'ay à prononcer sur les œuvres d'autruy.

Je vous rens grâces de l'avis de vostre voyage d'Italie. Contés entre les avantages de vostre illustre servitude et entre les obligations que vous avés à S. A. E. qu'elle vous donne moyen de voir toutes ces belles Cours

---

de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. III, in-folio, 1876, col. 807).

[1] Chapelain a-t-il voulu écrire *damer le pion?* Je le croirois volontiers. M. Littré n'a cité, au sujet de *damer le pion*, qu'une lettre de d'Alembert, du 20 juin 1768. Avec Chapelain, nous remontons près de cent ans plus haut.

[2] La traduction de Thucydide par Perrot d'Ablancourt parut à Paris, en 1662, in-folio.

[3] C'est-à-dire sans effet actuel. Le premier livre où M. Littré trouve le mot *virtuel* est la *Logique ou l'Art de penser* par Arnauld et Nicole, qui parut en 1662. Chapelain, pour ce mot comme pour tant d'autres mots déjà relevés dans ses lettres, serait donc désormais à citer avant tout autre écrivain.

avec dignité et facilité. Un sçavant homme comme vous profitera infiniment de cette course pour la doctrine et pour la politique, la première se trouvant avec éminence, sinon dans les lettres de ce païs là, au moins dans les bibliothèques. Si vous passés à Florence et que vous y visitiés l'Académie du sieur Coltellini, vous luy pourrés parler de moy et en l'assurant que je luy ay respondu plus d'une fois et que je suis son serviteur, vous en attirerés apparemment un accueil plus favorable. Pour Rome, la perte que j'y ay faitte de Mr le Cardinal Bentivoglio et le retour de Mr l'Evesque d'Angers [1] m'ont osté les meilleurs moyens du monde de vous y servir en vos desseins. Je n'y ay maintenant d'amy que Mr Bigot que vous aurés peu voir à Paris et qui est un des plus doctes et des plus vertueux personnages que j'aye veu de ma vie. Voyés le quand vous serés là, cultivés le, et veu sa bonté et les habitudes qu'il a prises en cette Cour là, ne doutés point qu'il ne vous soit *instar omnium* et qu'il ne vous face autant de service et de courtoisie que vous en eussiés peu recevoir de Lucas Holstenius, s'il eust attendu à mourir que vous luy eussiés rendu vos lettres. Je luy escrivis il y a quelque temps [2]. Vous m'obligerés de le luy dire et de l'assurer tousjours de mon estime et de mon affection, aussi bien que de l'impatience que j'ay de son retour.

Quand la réfutation du *Prince* de Machiavel viendra jusqu'à nous, nous essayerons d'en profiter, car je la croy bonne sur vostre parole quoyque, générallement parlant, Messieurs les Allemands ne soient pas trop fins dans les matières politiques.

Mr Heinsius, par sa dernière lettre du IX de ce mois, me mandoit qu'il estoit *in procinctu* pour son employ de Suède, et je le croy parti n'ayant point eu de ses nouvelles par cet ordinaire. Mr de Beuning, ambassadeur extraordinaire de Messieurs les Estats en cette Cour, dans sa dernière visite m'apprit avec douleur qu'il avoit perdu le fascheux procès dont vous me parlés. C'est un dur achopement pour son employ et pour son Ovide. Dieu l'en vueille consoler et daigne le fortifier en cette dure espreuve!

Je vous demande de vos nouvelles quand vous serés à Rome et de celles des lettres latines et italiennes de ce païs là, surtout de ce que fait le Père Bartoli, jésuite de très grand mérite dans sa langue, et s'il travaille à un nouveau Vocabulaire italien [3]. Vous ne sçauriés avoir trop de curiosité pour cela ni venir trop au détail en m'en informant.

Je suis très véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXV avril 1661.

LXXII.

À Mme LA MARQUISE DE FLAMARENS,

À BUZET, EN GUIENNE.

Madame, je reçois beaucoup de consolation de celle que vous a donnée Melle vostre fille [4] dans le voyage de piété que vous avés

---

[1] Henri Arnauld, dont il a été si souvent question dans notre tome Ier et dont nous retrouverons encore souvent le nom dans celui-ci.

[2] Chapelain lui avait écrit le 10 février 1661.

[3] Il a été déjà fait mention plus haut du P. Bartoli (lettre XXV). Chapelain parle encore fort élogieusement du *Padre Bartoli*, le 29 avril, à M. Falconieri (f° 182 v°), à propos du bon goût des observations de ce critique sur les travaux de l'académie de la Crusca. En cette même lettre, Chapelain s'étend sur le mérite de M. d'Elbène, «vostre sage parent et mon intime ami.»

[4] Ni le P. Anselme, ni les rédacteurs du *Moréri* de 1759, ni La Chenaye des Bois n'ont mentionné, dans leur généalogie de la maison de Grossolles, la fille de la marquise de Flamarens. Peut-être mourut-elle en bas âge et a-t-elle ainsi été oubliée par tous les généalogistes.

fait à Agen [1], mais je ne me suis pas estonné de cette consolation qu'elle vous apporte puisqu'elle est vostre fille et qu'elle a esté nourrie sous vostre aile et de vostre main. Vous ne me mandés rien de vostre soldat des isles [2] ni comment il s'accommode de ce genre de vie auquel il sembloit si peu né. Il vous faut compenser les dégousts qui vous viennent de ce costé là par la satisfaction que vous avés des autres et souffrir chrestiennement les mortifications que Dieu permet qui vous arrivent d'ailleurs. Messieurs vos fils, qui sont en cette Cour [3], ne font point de bruit qui leur nuise, et je veux espérer qu'ils en feront un jour d'assés grand pour leur estre utile. Je les voy quelquesfois et ils me paroissent n'estre pas choqués de ce que je leur dis pour leur bien.

Vous estes trop bonne de prendre part à la perte que j'ay faitte en la personne de feu Mr le Cardinal Mazarin. Je m'estois affermi l'âme là dessus de longue main, ayant desja passé par là à la mort de feu Mr le Cardinal Richelieu. Il ne faut rien trouver estrange de ce qui est ordinaire et des appartenances de l'humaine condition. Je suis si près de la fin de mon voyage que je n'ay plus de provisions à faire pour l'achever, et ne suis-je pas assés heureux d'estre en estat sinon de servir mes amis comme je le voudrois, au moins de n'avoir pas besoin qu'ils me servent et de pouvoir continuer à les aimer sans intérest.

Il y a quinze jours ou trois semaines que Mr Leleu vous a envoyé les arrests que j'ay sollicités, scellés et en bonne forme. Ils doivent estre maintenant arrivés, et vous en puissance de mettre vostre partie à la raison.

Je suis, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce VIII may 1661.

LXXIII.

À M. D'ANDILLY,

CONSEILLER D'ÉTAT,

AU PORT-ROYAL.

Monsieur, le bruit de vos nouvelles croix

---

[1] Le but de ce *voyage de piété* était-il Agen même, où de belles églises méritaient bien la visite des dames de Flamarens (la cathédrale Saint-Étienne, les églises Saint-Caprais, Saint-Hilaire, l'église des Jacobins, etc.)? Ne s'agissait-il pas plutôt d'un pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Encontre, à 5 kilomètres de la ville d'Agen?

[2] Ce *soldat des isles* fit par sa mauvaise tête le malheur de sa famille et son propre malheur. Il s'appelait François et portait le titre de marquis de Flamarens. Il mourut sans alliance, avant octobre 1682, à Burgos, ayant été obligé, disent les généalogistes nommés plus haut, de sortir de France à la suite d'un combat singulier. On a, dans le *Moréri*, donné à la mort du marquis de Flamarens la date 1706. C'est une erreur démentie par un acte conservé dans le registre des insinuations B. 93 des Archives départementales de Lot-et-Garonne, acte du 27 octobre 1682, qui est un accord par lequel François-Agésilan de Grossolles, comte de Flamarens, abandonne à sa mère tous ses droits dans les successions de son père, de François-Appollo de Grossoles, son frère aîné, et de sa mère elle-même, moyennant une somme de 60,000 livres qu'il destine à acheter la charge de premier maître d'hôtel de Monsieur, frère du Roy, à la maison duquel il était déjà attaché.

[3] Ces deux fils étaient le comte et le chevalier de Flamarens. Le premier, nous venons de le voir, s'appelait François-Agésilan de Grossolles et fut premier maître d'hôtel de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV; il mourut à Paris le 9 février 1710. Mme de Sévigné, qui, en sa qualité de cousine germaine de la marquise de Flamarens, était quelque peu la tante de MM. de Flamarens, parle une fois de François-Agésilan, à l'occasion de sa disgrâce auprès de Monsieur (t. VII, p. 353) et plusieurs fois du chevalier (Jean de Grossolles), avec lequel elle passa une grande partie de son temps à Vichy en 1677 (t. V, p. 310, 312, 314, 323, 327, 330, 336).

est venu jusqu'à moy[1] et je les ay ressenties peut estre plus que vous, du moins a-ce esté avec plus de foiblesse. J'attendois bien quelque chose d'approchant de l'orage qui grondoit sur vostre teste et sur celle des personnes qui vous sont les plus chères, mais je ne m'attendois pas d'en soustenir si mollement l'effet et j'espérois que ma douleur ne tempéreroit pas ma constance. Il faut pour cela avoir l'âme aussi forte que vous l'avés et estre aussi favorisé de la grace que vous l'estes. Je demande à Dieu qu'il vous la continue durant cette tempeste et qu'il me fortifie dans l'ababtement où j'en suis, en attendant qu'elle passe et que la justice de vostre cause éclate d'autant plus qu'elle aura esté offusquée par ceux qui n'en peuvent souffrir la lumière sans siller les yeux. Dieu ne sçauroit abandonner son intérest ni moy cesser jamais d'estre dans tous les vostres.

Je suis entièrement à vous.

De Paris, ce XVIII may 1661.

LXXIV.

À M. L'EVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Monseigneur, je vous escris rarement, mais je pense continuellement à vous et comme je le dois, c'est à dire avec le respect et la tendresse que vostre amitié précieuse mérite depuis si long temps de moy. Mes infirmités et mes occupations tousjours fort grandes m'ostent la consolation de vous entretenir aussi bien par escrit que de l'esprit. Il arrive néantmoins des occasions où il n'y a pas moyen de garder le silence et pour lesquelles on surmonte tous les empeschemens. Celle de ce qu'ont depuis peu soufert les personnes qui vous sont si proches par le mauvais crédit de leurs ennemis est de ce nombre là et je ne l'ay peu laisser passer sans vous tesmoigner à quel point j'en ay esté touché et je le suis encore. Dieu permet beaucoup d'injustices pour sa plus grande gloire[2]. J'espère qu'il en arrivera de mesme de celle-cy et je cherche ma consolation dans cette espérance.

Pour vous, Monseigneur, je suis assuré que vous la trouvés entière dans vostre vertu et dans cette sainte prudence qui vous fait regarder le ciel comme le seul véritablement bien, et qui vous a tousjours sousmis à ses ordres.

Je suis à vous sans réserve.

De Paris, ce XVIII may 1661[3].

---

[1] Empruntons à M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. III, p. 144) le récit des événements dont Chapelain va parler avec une si sympathique émotion: « Depuis la bulle d'Alexandre VII fulminée pour la ruine du Jansénisme et reçue en France en mars 1657, l'orage suspendu grondait toujours. Il éclata en avril 1661. La Cour décidément voulut en finir avec la faction de Retz et avec le principal foyer de résistance. Le lieutenant-civil Daubray, accompagné du procureur du Roi au Châtelet, dans une première visite à Port-Royal de Paris (23 avril), signifia l'intention de Sa Majesté qu'on renvoyât sous trois jours toutes les pensionnaires; dans une autre visite (4 mai 1661), il y apporta l'ordre de renvoyer également les novices et postulantes. M. Singlin, qui avait titre de supérieur, dut se retirer. La mère Angélique, à la première nouvelle de l'attaque, était arrivée du monastère des Champs pour soutenir le choc avec la mère Agnès, sa sœur, qui alors était abbesse. » Comment M. Sainte-Beuve n'a-t-il pas signalé la protestation de Chapelain, protestation d'autant plus méritoire que le correspondant d'Arnaud d'Andilly, nous l'avons déjà remarqué, était d'habitude plus prudent, plus digne du surnom de *circonspectissime*?

[2] Pour un respectueux ami de l'autorité tel que Chapelain, c'étaient là, je le répète, des déclarations d'une bien généreuse hardiesse et dont il faut grandement lui tenir compte.

[3] Le 30 du même mois, Chapelain (f° 186) écrit à Huygens, qui était alors à Londres:

LXXV.

À M. MEDON,

CONSEILLER AU PRÉSIDIAL DE TOULOUZE,

À TOULOUZE.

Monsieur, j'eusse respondu, il y a long temps, à vos précédentes si j'eusse plustost pu vous satisfaire touchant la nouvelle explication de l'ectype arabe que vous m'aviés communiqué. Après avoir attendu vainement de la pouvoir tirer de Mr Gaumin [1], j'y ay employé un sçavant médecin de mes particuliers amis, Interprète du Roy en cette langue [2], et qui nous a donné les traductions très estimées de l'histoire mahométane du Macine, de la vie de Tamerlan et de quelques essais de celle des œuvres d'Avicenne, lequel il a toute preste à publier [3]. Il se nomme Vattier et a été appellé à la Profession Royale en Arabe. Cet homme, à ma prière, a considéré attentivement l'ectype et l'a conféré avec l'exposition de Golius et quoyqu'il ait assés approuvé cette exposition, il a creu que ce texte pouvoit recevoir d'autres sens encore. Je vous envoye l'original de la sienne, duquel vous jugerés comme de l'autre.

Quant à l'envoy du paquet où vous aviés mis ces diverses leçons des manuscrits d'Ovide, de Samuel Petit [4], dont vous estiés en peine, soyés certain que je le mis, aussitost après l'avoir receu, entre les mains de Mr de Beuning, ambassadeur extraordinaire de Messieurs les Estats en cette cour, ami intime de notre ami, auquel il l'aura infailliblement fait tenir, et je ne puis croire qu'il soit péri par les chemins. Comme Mr Heinsius a esté pressé de partir pour Suède plustost qu'il ne pensoit, il peut bien estre que ce paquet soit arrivé en Hollande depuis son départ, mais cela ne m'en fait craindre au plus qu'une response tardive,

---

«J'ay esté fort en peine de vous, et ce n'estoit pas tout à fait sans raison, puisque vous vous estes ressenti du mauvais air de ce païs là et que ses charbons ont altéré aucunement la bonté de vostre habitude. *Heu! fuge crudeles terras, fuge littus avarum* et revenés prontement à vostre terre natale qui conservera avec soin une vertu dont elle retire tant de gloire...» Chapelain parle ainsi de l'impression produite par Huygens sur les savants parisiens et particulièrement sur M. de Montmor : «On se souvient tousjours de vous en son assemblée et vous y avés laissé une odeur de probité qui durera autant qu'elle... Rien ne fait icy de bruit que les escrits théologiques sur la matière de Jansenius. Je voudrois que ces excellentes plumes en eussent pris d'autres moins élevées et plus terrestres. Le général des hommes y auroit plus de profit avec moins d'agitation.»

[1] Sur l'érudit Gaulmin (Gilbert), voir dans notre tome Ier la lettre XCVIII.

[2] C'est le titre que prend Vattier dans un petit recueil, publié l'année précédente et qui était dédié au surintendant Fouquet : *L'Élégie du Tograï, avec quelques sentences tirées des poètes Arabes, l'hymne d'Avicenne et les proverbes du chalife Gali. Le tout nouvellement traduit de l'arabe par P. Vattier, docteur en médecine et secrétaire-interprete du roi en langue arabique* (Paris, in-8°).

[3] L'abbé Goujet dit (*Mémoire historique et littéraire sur le College Royal de France*, t. III, p. 292) : «Il avoit traduit tout Avicenne, et il dit lui-même dans sa traduction d'El-Macin, imprimee en 1657, que cette version latine étoit *quasi toute prête* dès lors *à voir le jour*. Elle n'a point cependant paru. Vattier donna seulement en 1659 *Avicenna de moribus mentis*, in-8°, à Paris.» Voir sur la traduction complète d'Avicenne la note 5 de la présente lettre.

[4] Samuel Petit, né le 25 decembre 1594 à Nimes, mourut dans cette ville le 12 décembre 1643. Ce fut un des plus savants critiques du XVIIe siècle. Comme orientaliste, il figure dans le recueil de Colomiès, et, comme calviniste, dans le recueil de MM. Haag. Samuel Petit compta parmi les plus zélés correspondants de Peiresc et l'on retrouve souvent son nom dans les lettres du grand érudit provençal.

car je ne doute point qu'il n'ait laissé un bon ordre pour se faire porter seurement ce qui luy sera addressé. Je voudrois vous pouvoir tesmoigner en chose plus importante combien je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce III juin 1661 [1].

---

[1] Le 12 du même mois, Chapelain s'adresse ainsi (f° 187 v°) à M. de Brieux : « ..... Il (Montauzier) m'ordonna d'engager M[r] Bochart à sçavoir de ses amis d'Angleterre s'ils se voudroient charger d'une nouvelle édition latine d'Avicenne faitte par M[r] Vattier, médecin, le plus habile pour l'arabe qui soit peut estre en Europe, au jugement mesme de M[r] Gaumin, et qui a déjà donné des traductions françoises du Macine et du Tamerlan extrêmement approuvées... Si M[r] Bochart faisant cet office trouvoit ces Messieurs d'Outremer disposés à entreprendre cette édition, on leur laisseroit le choix de la faire ou seule ou avec le texte... Le desir que nous avons eu de la publication des poésies de M[r] Halley est une marque du cas que nous en faisons. Si sa modestie les retient tousjours prisonnières, nous nous en vangerons en lisant et relisant celles qui luy sont eschappées et dont nous sommes les maistres... Nous avons icy M. Huet depuis trois mois. Vous aviés bien raison de me dire que son dialogue *de optimo genere interpretandi* estoit une chose exquise. Il me fit l'honneur d'abord de me l'apporter et exigea de moy que je le leusse et luy en disse mon sentiment. Croyez moy, M[r], qu'il fut tout semblable au vostre et que je ne meritay gueres pas mes avis pour le rendre plus parfait, tant j'y trouvay d'érudition, de pureté, de stile et de jugement partout. L'ouvrage est sous la presse et ne tardera point à paroistre pour la grande gloire de son autheur et pour l'utilité du public... Il faut nourrir cet excellent Génie par la louange dont il est digne, afin que ce ne soient pas là ses derniers enfantemens... » Chapelain annonce ensuite à son correspondant le prochain voyage de Spanheim en Italie : « Il doit faire quelque séjour à Rome, où il prétend bien avancer les interests de son Lucain par la conférence des manuscrits qu'il y trouvera dans le Vatican, quelques-uns desquels faisoient autrefois partie de la fameuse bibliotèque d'Heidelberg, c'est-à-dire que cette édition n'est pas, comme on dit, viande preste, et que nous en pourrons encore long temps jeusner. J'ay eu ses Césars par sa courtoisie. Pour ce recueil de vers sur la mort du jeune Conte de Seltz, il n'est point encore venu jusqu'à moy. J'ay impatience de le voir puisque les vostres et ceux de M[r] Halley en font partie et sans doute la meilleure. Car depuis Urbanus Hessus, je n'en ay point veu d'Allemagne, si ce n'est ceux du jésuite Balde, qui soient bien dignes d'estre avoués des Muses et d'Apollon, et ceux que j'y trouveray de M[r] Ménage ne m'y choqueront point. Je conserve mon équité au milieu de mes desplaisirs, et il n'y a point d'injustice qu'on me face qui m'empesche jamais d'estre juste. Il est homme de sçavoir dans les humanités. Il a grande habitude avec les poëtes anciens et modernes, et leur fréquentation et son travail l'ont rendu poëte luy mesme et en plus d'une langue. Ceux qui entretiendront commerce avec luy en ce genre là y trouveront leur conte, et il payera tousjours en monnoye de bon aloy. Je ne parle point du reste parce que j'ay le cœur trop haut placé pour me rabattre à des plaintes et que mon humeur me rend muet quand je n'ay pas matière de louer... » Chapelain répond ensuite à diverses minutieuses questions de son correspondant sur les suscriptions des lettres, sur certaines rimes et sur certaines expressions : « ... *Artiste* se dit fort bien de l'Ouvrier au substantif, surtout en Chimie *c'est un excellent artiste*. *Atterrer* est de la haute poësie et n'est pas si bon que *terracer* pour l'ordinaire... » — Le 19 juin, Chapelain (f° 190) accuse ainsi réception au P. Mambrun de son recueil de vers : « Je receus hier par le soin du R. P. Rapin la nouvelle édition de vos poésies latines. Il m'est impossible de vous dire avec quelle joye. Vous la jugerés assés si vostre modestie vous permet de faire réflexion sur vostre mérite... Je me contenteray de vous féliciter de la grande gloire que vous avés adjoustée à celle dont vous estiés desja comblé par les heureux retouchemens de vos anciens poëmes et par la publication de ceux qui n'avoient point encore veu le jour. Il est beau,

LXXVI.

À M. DE CAILLIÈRE,

GOUVERNEUR DE CHERBOURG,

À CHERBOURG.

Monsieur, j'apréhende que vous ne m'ayés jugé indigne du beau présent de la vie de Mr le mareschal de Matignon par le long temps que j'ay esté à vous en faire le remerciment qu'il mérite, ayant appris de Mme de Scudéry, qui ne me l'envoya qu'avant-hier, que l'ordre en avoit esté donné il y avoit bien trois semaines, sans qu'elle eust esté en estat de l'exécuter à cause de l'absence de Mr son mari qui est encore à Fontainebleau à la poursuitte de son affaire. C'est un ouvrage de si haut prix que si j'eusse peu prévoir d'en estre gratifié, j'en eusse anticipé les actions de grâces et j'eusse reconnu par avance l'honneur d'un régale si considérable que celuy-là. Je le reconnois icy, Monsieur, comme je le puis, et si ce n'est pas autant que je le dois, c'est du moins aussitost qu'il m'a esté apporté sans avoir eu besoin de le voir à loysir pour vous en marquer l'excellence, puisque vous sçavés que j'assistay à sa naissance et que je vous rendis conte dès lors de l'avantageuse opinion qu'il m'avoit laissée de luy.

Je ne vous répèteray point inutilement ce que je vous en dis alors, je vous diray seulement que ces réflexions militaires, politiques et morales que vous y avés adjoustées et auxquelles je ne m'attendois pas font une très pompeuse bordure à un si magnifique tableau, et par quelques endroits que j'en ay parcourus je puis vous assurer que *la giunta non a peggior della derrata* [1], si elle n'est point encore meilleure. Elle est au moins plus de vous, puisqu'elle est toute de vostre creu et que la gloire qui vous en viendra ne devra rien à vostre matière. Ce qui accroist ma joye en cecy, c'est de voir l'abondance de vostre fonds et sa fertilité naturelle, qui n'en demeurera pas vraysemblablement là et qui remplira le monde de ses richesses, sans craindre de s'appauvrir et de s'espuiser. Cultivés le, Monsieur, et soyés libéral à vostre siècle de ce que cachent encore ses mines; ne vous lassés point d'en mettre en évidence les thrésors et croyés qu'en les distribuant au public vous vous en acquerrés d'autres d'une gloire qui ne sera pas plus périssable et qui disputera de l'éternité avec eux.

L'Ode que je vous envoyay, l'année [dernière], n'est pas de cette trempe là et peut-estre est-ce par cette raison que la Fortune l'empescha d'aller jusques à vous pour m'espargner la honte de vous avoir offert une chose qui ne méritoit pas de paroistre devant vous. Je ne laisse pas néantmoins de vous la renvoyer une seconde fois pour ne vous pas faire un remerciment à sec et ne me présenter pas à vous les mains vuides. Si vous la lisés, vous luy ferés grâce, car elle

mon Révérend Père, d'avoir christianisé Virgile en tous les genres où il a excellé... Dans l'honneur que vous luy avés fait de le vouloir bien imiter, je ne sçay si vous ne l'avés point mis en danger de voir offusquer sa lumière par la vostre et de vous voir préférer à luy... J'y ay veu avec un contentement particulier que vous ayés fait paroistre ce recueil illustre sous l'illustre nom de nostre commun ami Mr de Monmor... Un de mes amis m'apprit, il y a un mois, qu'un Père Jésuite Le Brun avait composé un livre qu'il intituloit *Virgilius christianus* où il avoit compris dix Églogues, quatre livres *de Cultura animi*... et douze livres *Ignatiades*. Mais vray ou faux que soit l'avis, je ne crains pas que ce poëte ou ce phantosme vous donne de la jalousie. Les phénix sont tousjours seuls surtout en poesie et l'on ne sçait point mesme que Terpsicore ni Calliope ayent jamais eu plus d'un fils. »

[1] Littéralement : le par-dessus le marché n'est pas plus mauvais que la marchandise.

a perdu celle de la nouveauté, la fleur en est toute passée et je doute qu'elle vaille assés pour aquiter son port. Vous la regarderés seulement comme une marque de mon souvenir et de l'hommage que vous doit de son petit talent celuy qui est par tant de raisons, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIII juillet 1661 [1].

LXXVII.

À M. CHEVREAU,

SECRETAIRE DE LA REYNE DE SUÈDE.

À LOUDUN.

Monsieur, aussitost que M. le Conte Tott [2] me fit sçavoir son arrivée par Mr de Monceau, je prévis la visite qu'il se proposoit de me faire quoyque je fusse assés mal disposé et le pris au sortir de table pour le gouverner avant que la foule de ses amis survint. Après les premiers complimens et quelques entretiens généraux, Mr Bourdelot [3] survint dont je vous avoue que je ne fus pas trop aise, me souvenant de la mauvaise satisfaction que vous aviés de luy [4], et craignant qu'il n'affoiblit ce que j'avois à dire sur vostre sujet. Voyant néantmoins qu'il se plaisoit trop avec nous pour nous laisser en liberté, je me résolus d'entamer cette matière d'un ton si haut qu'il ne pust espérer de le pouvoir contredire avec succès et il me réussit comme je l'avois projetté. Je dis donc à Mr le Conte qu'il y avoit un homme par le monde qui seroit transporté de joye quand je luy ferois sçavoir que nous le possédions. Je ne vous nommay pas exprès pour voir s'il vous devineroit. Il me respondit : C'est sans doute Mr Chevreau. Ce début et cette response firent voir à Mr B[ourdelot] le parti qu'il devoit prendre, et je l'y confirmay en disant au Conte que vous ne m'aviés jamais escrit sans me demander ce que je sçavois de luy avec une chaleur extrême et avec l'inquiétude d'un homme passionné pour sa personne et pour ses interests.

J'adjoustay que selon que je vous connoissois, il faudroit que vous fussiés arresté par d'estranges liens si, après la nouvelle de sa venüe en cette Cour, vous ne quitiés tout pour luy faire une visite. Il me répliqua là dessus que vous luy donnastes ce tesmoignage d'amitié le dernier voyage qu'il fit en France et que vous aviés pris la poste pour le venir voir. Il m'enquit ensuitte du lieu de vostre demeure. Mr Bourdelot rompit son silence pour estre de quelque chose et dit : sans doute à Loudun. Je continuay : à Loudun où vous faisiés une vie de philosophe, con-

---

[1] Le même jour, Chapelain adresse à M. de Brieux (f° 192) une lettre où il est question de Bochart, du «vertueux Mr Vattier» et de son Avicenne, de Huet, de M. le président de Cormis [voir sur l'internement à Caen de ce magistrat provençal les *Mémoires* de ce même Huet, p. 149], de Patris, de Halley, etc.

[2] Le comte de Tott ou Tost est indiqué, dans l'*Annuaire historique pour l'année 1850 publié par la Société de l'histoire de France*, comme ayant été ambassadeur extraordinaire de Suède en France entre 1648 et 1652 et comme ayant été ambassadeur ordinaire en 1672. Huet (*Mémoires*, traduction de M. Ch. Nisard, p. 150) mentionne une visite faite à Chapelain par le comte de Tott, ambassadeur du roi de Suède.

[3] Pierre Michon, dit l'abbé Bourdelot, neveu du philologue Jean Bourdelot et du docteur Edme Bourdelot, médecin de Louis XIII, fut lui-même médecin des princes de Condé, et ensuite (1651) premier médecin de la reine Christine. Il naquit à Sens en février 1610 et mourut à Paris en février 1685. Voir sur ce personnage les *Mémoires* de Huet (p. 65, 66), les *Lettres* de Guy-Patin (*passim*), le *Menagiana* (*passim*), etc.

[4] Chevreau ne fut pas le seul qui eut, suivant la singulière expression de Chapelain, *de la mauvaise satisfaction* du jaloux et déloyal Bourdelot; Bochart, Vossius eurent aussi beaucoup à se plaindre de lui.

tent de vostre fortune et tout à fait engagé avec les Muses qui vous traittoient fort bien et qui augmentoient tous les jours les faveurs qu'elles vous avoient desja si libéralement faittes, comme il paroissoit par les nouveaux ouvrages de prose et de vers que vous aviés imprimés depuis son départ d'icy. Je luy parlay du commerce que vous entreteniés avec Mr Le Fèvre et des glorieuses marques que vous aviés receues de son estime dans les lettres critiques qu'il avoit mises au jour. Enfin je luy dis que vous estiés les délices de Mr le marquis de Chandenier et le consolateur de sa disgrâce. Il entendit fort volontiers tout ce que je luy dis de vous et me dit que vous teniés une bonne place en sa mémoire et qu'un chirurgien qui avoit esté à luy, s'en allant en Poitou, d'où il estoit, avoit eu charge de passer à Loudun et de vous y voir de sa part. A ce moment entra un seigneur Suédois qui rompit la conversation et je le quittay. Il me semble que cela ne se pouvoit mieux passer pour la première fois. Il me visitera aussitost qu'il se sera mis en équipage, et je le remettray adroittement sur les mesmes erres. Je suis d'avis que vous luy escriviés à toutes fins. Je vous suis très obligé et à Mr le Marquis de Chandenier de ce que vous m'en avés mandé. Je vous dis le mesme de Mme de Bourneuf et de Mr Le Fèvre et vous prie de les assurer tous de mon service et de mon ressentiment.

Pour vous, croyés moy tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce x juillet 1661 [1].

LXXVIII.

À MONSIEUR COLBERT,

CONSEILLER D'ESTAT ET INTENDANT DES FINANCES.

À FONTAINEBLEAU [2].

Monsieur, la confiance que mon zèle pour tout ce qui vous regarde [3] m'a fait avoir en vostre amitié [4] m'a peut-estre rendu plus négligent que je ne devois dans la sollicitation de mes petits interests auprès de vous. Je n'en ay pourtant usé de la sorte que par le respect que j'ay porté à la multitude de vos affaires [5] et pour suyvre mon ancienne coustume de ne vous importuner de mes lettres que pour vous remercier de vos graces ou pour me resjouir de vos prosperités, me remettant du reste aux offices de Mr l'abbé vostre frère, lors que j'ay eu besoin de les implorer. Que si je ne les implore pas aujourd'huy [6] et veux essayer de me les rendre moy mesme, ce n'est pas que je ne sois persuadé qu'il ne m'aura non plus manqué en cette occasion qu'il n'a fait aux précédentes, mais comme il est dans le fort

[1] Le 20 juillet, Chapelain écrit à Huygens (f° 194 v°) : « L'Académie continüe ses assemblées avec sa chaleur ordinaire et ce que vous me mandés de celle d'Angleterre luy servira d'un grand aiguillon pour la faire appliquer aux expériences sur lesquelles on peut fonder la science naturelle avec une toute autre seureté que sur les conjectures et sur les spéculations. » Chapelain envoie, par l'intermédiaire de son correspondant, ses compliments à Huygens père, à Vossius, à Gronovius, à Wiquefort, à de Thou.

[2] La lettre même reçue par Colbert est conservée à la Bibliothèque Nationale, dans la collection Baluze, volume 362, f° 42 *bis*. Entre l'original adressé au futur ministre et le document tel qu'il est transcrit dans le registre des minutes, il existe quelques différences que nous allons signaler successivement.

[3] Variante du document Baluze : « La confiance que vos faveurs et ma passion pour vostre service m'ont fait avoir. »

[4] Le mot *amitié* a paru, au dernier moment, trop peu cérémonieux, et le texte a été ainsi modifié : « en l'honneur de vostre bienveillance. »

[5] Chapelain, se ravisant, ajoute au texte définitif ce mot plus flatteur : « et à l'importance. »

[6] Phrase ainsi modifiée dans le manuscrit Baluze : « que si je l'espargne aujourd'huy. »

des occupations[1] que luy donnent les préparatifs de son sacre[2], j'ay creu ne le devoir pas obliger à les raffraischir par ses billets[3], et me suis resolu de vous demander de mon chef l'honneur de vos assistances dans les deux rencontres où je me trouve en avoir besoin. Je vous supplie donc très humblement, Monsieur, de vouloir interposer vostre authorité pour me faire payer par la succession de nostre magnanime Bienfacteur[4] je ne dis pas les quatre années de quinze cens livres de pension que S. Em^ce m'avoit fait donner par le Roy sur sa propre abbaïe de Corbie et que les troubles de l'Estat ont fait demeurer en arrière, mais du moins la dernière dont le terme n'est escheu guère de temps après sa mort. Vous estes l'un de ses executeurs testamentaires[5] et celuy de tous de qui le tesmoignage sera le plus authentique touchant les sentimens[6] que S. Em^ce avoit pour moy et la véhémente ardeur qu'Elle avoit reconnüe en moy pour sa gloire. J'attends de vous tout le bien[7] qui m'en reviendra et n'en veux estre redevable qu'à vostre generosité seule, laquelle les marques que vous m'en avés données par le passé m'assurent que je ne trouveray pas à dire à l'avenir, d'autant plus que vous scavés bien que de mon costé je suis à vous à toute espreuve. C'est, Monsieur, sur cette mesme assurance que je vous conjure de vouloir prendre la peine d'informer Mgr le Comte de Soissons[8] à qui cette abbaïe est escheue de la pension que j'ay dessus et de vouloir faire porter Son Altesse à me faire traitter par ses Intendans et Tresoriers avec la mesme facilité et bonne grace que je l'ay esté par les ordres de S. Em^ce et par les vostres pendant que vous en avés eu la direction, afin que j'aye le mesme sujet de me louer d'eux[9] que je l'ay eu de me louer de vous.

Vous voyés, Monsieur, de quelle importance m'est ce second secours[10] que je vous demande et qu'il ne va pas à moins qu'à me faire joüir commodément et sans procedures de la plus essentielle partie de ma subsistance; ce qui me fait recourir à vostre protection et à vostre crédit, n'ayant point de voye[11] que

---

[1] Variante du document Baluze : «comme il est plus accablé que jamais de ses occupations.»

[2] Nicolas Colbert fut sacré dix jours plus tard. On lit dans le *Gallia christiana* (t. II, col. 1415) : «*Nicolaus Colbert... designatur litteris regis Christianissimi ad episcopalem Lucionii sedem mense Martio an. 1661. Eodemque anno die dominica 24 julii consecratur in templo Sorbonæ ab episcopo Carnotensi, adjuvantibus Pictav. et Rupell. episc.*»

[3] Variante du document Baluze : «J'ay creu ne le devoir pas obliger à la recharge.»

[4] Variante (*ibid.*) : «au moins de la dernière année de cette pension de quinze cens livres qu'il luy plut de me faire establir par le Roy sur sa propre abbaye de Corbie.»

[5] Variante (*ibid.*) : «l'un des exécuteurs de son testament, celuy de tous dont, etc.»

[6] Variante (*ibid.*) : «les favorables sentimens de Son Eminence pour moy et la fidélité qu'Elle avoit reconnue en moy pour sa gloire.»

[7] Variante (*ibid*) : «tout le bien qui m'en doit revenir, et je n'en pretens estre obligé qu'à vostre générosité seule, laquelle l'espreuve du passé m'assure que je ne trouveray pas à dire à l'avenir, d'autant plus que vous n'ignorés pas que de mon costé je suis à vous à toute espreuve.»

[8] Variante (*ibid.*) : «Monseigneur le Conte et Madame la Contesse par les voyes que vous trouverés à propos de cette pension que j'ay sur l'abbaie de Corbie, et de vouloir porter Leurs Altesses à qui ce grand bénéfice est escheu à me faire traitter par leurs intendans, etc.»

[9] Variante (*ibid.*) : «de me louer de leurs AA. que je l'ay eu de me louer de Son Eminence et de vous.»

[10] Variante (*ibid.*) : «ce second office et qui va à me faire jouir, etc.»

[11] Variante (*ibid.*) : «n'ayant aucun autre moyen de me rendre ce bien effectif.»

la vostre pour me conserver ce bien et me le rendre effectif.

Je n'ay garde de craindre[1] que vous receviés ma prière comme une chose indifférente, et que vous ne preniés mesme plaisir, en l'appuyant, à me confirmer[2] par cette faveur dernière dans l'attachement que j'ay tousjours eu à vos interests.

En attendant ces deux effets de vostre bienveillance[3], je vous repeteray icy que vous n'en honnorerés jamais personne qui soit plus que moy, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 14 juillet 1661.

LXXIX.

A M. D'ANDILLY,

CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS,

À PORT-ROYAL.

Monsieur, après tant de dures espreuves que vostre vertu a souffertes, en voicy une dernière qui ne vous doit pas estre moins sensible que les autres. Je juge de la grandeur de vostre peine dans la mort de la Révérende Mère Angélique, vostre sœur[4], par celle que cette mort m'a causée et qu'elle me cause encore. C'est une aussi grande [perte] pour le monde chrestien que c'est une acquisition précieuse pour le Ciel. A la vérité le Ciel estoit son véritable héritage et bien que nostre tendresse nous face pleurer son éloignement, nous luy serions toutesfois injurieux si pour nostre consolation nous luy envions la sienne et si nous la voulions ailleurs qu'au lieu du vray repos que ses pieux et saints travaux luy ont si justement fait mériter. Je prie Dieu qu'il vous fortifie dans une [aussi] triste rencontre et vous supplie de croire que j'ay toujours présent à l'esprit ce que je dois à vos graces et que vos biens et vos maux seront toujours ceux, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce IXe aoust 1661.

LXXX.

À MGR L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Monseigneur, j'estois sur le point de vous faire d'amoureux reproches d'avoir veu par d'autres que par vous la lettre apostolique qui est dans les mains de tout le monde et que je ne voy personne qui ne luy donne son approbation, quand j'ay appris avec une extrême douleur la perte que nous avons faitte de la Révérende Mère Angélique, vostre

---

[1] Variante du document de Baluze : « de croire. »

[2] Variante (*ibid.*) : « de me confirmer par ce dernier bienfait dans vostre éternelle dépendance. »

[3] De même que Chapelain, au début, avait remplacé *amitié* par *bienveillance*, il remplace, à la fin, *bienveillance* par *amitié*, relevant du reste ce mot par l'épithète *généreuse* : « de vostre généreuse amitié, je vous protesteray encore icy que vous ne scauriés honnorer personne de vos faveurs qui soit plus que moy, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur. CHAPELAIN. » Le présente lettre a été publiée, d'après le texte de la collection Baluze, par J. Delort (*Mes voyages aux environs de Paris*, 2 vol. in-8°, 1821, t. II, p. 186). L'auteur, après avoir constaté que Chapelain « était singulièrement aimé de Colbert, » ajoute que cette lettre et quelques autres lettres qu'il donne ensuite, et que nous citerons en leur lieu, « ne seront pas inutiles pour l'histoire du grand siècle. »

[4] Sur Jacqueline-Marie Arnauld, la seconde des filles d'Arnauld l'avocat, dite Angélique de Sainte-Madeleine, née en 1591, morte le 6 août 1661, voir (*passim*) les six volumes de M. Sainte-Beuve. A ceux qui voudraient avoir plus de détails encore sur la sœur d'Arnauld d'Andilly, je recommanderais la biographie écrite par une des filles de ce même Arnauld d'Andilly, la mère Angélique de Saint-Jean : *Mémoires pour servir à la vie de la mère Marie-Angélique Arnauld de Sainte-Madeleine, réformatrice de Port-Royal* (1737, in-12).

sainte sœur. Je laisse à Dieu de vous consoler dans une affliction si juste et me contente de vous dire que j'en seray plus tard consolé que vous, ayant connu sa vertu autant que vous et n'ayant ni autant de force ni autant de grace pour soustenir un aussi grand choq que celuy-la. Il est vray, Monseigneur, qu'elle estoit meure pour le Ciel et qu'il estoit temps que ses labeurs et ses peines y trouvassent leur récompense. Ce motif nous peut aucunement adoucir les sensibles desplaisirs de son absence. Je le souhaite pour tout ce que nous sommes qui la révérions et demeure avec tout le respect, toute l'estime et toute la passion que vous doit, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce IX aoust 1661 [1].

LXXXI.

À M. DE BRIEUX,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE METZ,

À CAEN.

Monsieur, j'ay tardé à vous respondre parceque mes infirmités m'ont exercé ardemment depuis vostre dernière, et parce que je n'avois que des remercîmens à vous faire pour les civilités que vous aviés fait de ma part à nos illustres amis de delà, les complimens tous nuds n'estant pas des sujets dignes de nostre commerce. Maintenant que j'ay de quoy vous payer d'autre chose meilleure, je vous escris avec plaisir et sans scrupule. C'est, Monsieur, une lettre de Mr Spanheim pour vous dont il a accompagné celle qu'il m'a envoyée de Florence dans laquelle il me mande qu'il vous donne avis de ce qu'il a pu faire pour la satisfaction de Mr Huet touchant les manuscrits d'Origène [2] qu'il a veus dans la Bibliotèque Laurentiane de cette ville là. Je serois bien aise que nostre ami y trouvast son conte. Ce seroit le conte du public aussi. Cette lettre ira sous l'enveloppe de celle-cy. Vous l'entretiendrés tousjours dans la créance de ma parfaitte estime et luy dirés que je pris grand plaisir, ces jours passés, à faire son éloge en bonne compagnie à la présence de Madame de Caen [3] qui luy en pourra quelque jour rendre tesmoignage.

Il m'oblige de ne perdre point de seure occasion d'ami pour me renvoyer le dialogue de la lecture de nos vieux romans [4] et l'ectype arabe et avec l'ectype l'explication que Mr Bochart luy aura donnée, s'il a eu le loysir de la considerer et de méditer dessus. J'ay fait voir à Mr Vattier le billet que cet excellent homme vous avoit addressé pour la publication de son Avicenne et il a esté fort sensible à tant de bontés qu'il luy fait paroistre, voulant, quelque suitte que puisse avoir sa noble et cordiale recommandation, luy en demeurer à jamais redevable. Il est à cette heure Professeur Royal en cette langue

---

[1] Dans une lettre inexactement datée du 3 août et qui doit être du 13 du même mois, car elle est placée (f° 198) entre une lettre du 9 août et une lettre du 16 août, c'est-à-dire entre la lettre que l'on vient de lire et celle que l'on va lire, Chapelain se plaint à Colbert du retard du payement de cette année de sa pension sur Saint-Pierre de Corbie et prie son correspondant de lui rendre favorable le duc Mazarin.

[2] L'*Origène* de Huet parut à Rouen (1668, 2 vol. in-folio). Il en sera plus d'une fois question dans cette correspondance.

[3] C'était l'abbesse du couvent de la Sainte-Trinité de Caen, Marie-Éléonore de Rohan, déjà nommée.

[4] Voir sur cet opuscule de Chapelain, publié pour la première fois en 1728 et republié en 1870 par M. Alph. Feillet, qui le croyait inédit, une lettre de Balzac, du 17 août 1647, et une note de l'éditeur (*Mélanges historiques* de 1873, p. 805). L'ingénieux travail de Chapelain dut être communiqué par Moisant de Brieux au futur auteur du traité : *De l'origine des romans* (1670).

et a esté receu dans cette chaise par ses confrères avec honneur, comme un homme qui en faisoit à leurs corps.

Je suis en peine d'un paquet que j'envoyay à Mr de Caillière, il y a un mois, par la voye de Mme de Scudéri, où j'avois enfermé un nouvel exemplaire de l'Ode que je fis l'année passée pour la paix. Si vous le voyés à Caen ou que quelqu'un de vos amis le deust voir à Cherbourg, je serois bien aise qu'il sceust mon inquiétude.

Si le Dialogue vous avoit fortifié dans la résolution de continuer vostre travail *Des origines et antiquités Gauloises* [1], je l'en aymerois un peu et commencerois à croire qu'il n'est pas tout à fait sans mérite. J'apprens volontiers une si belle entreprise qui ne peut que réussir au dessus de tous les autres ouvrages de semblable matière, estant conduitte par une teste aussi pleine de jugement et de sçavoir que la vostre, et soustenue par d'aussi sages consultants que sont ces grandes lumières de vostre Académie. Sans vous les nommer je vous conjure de les assurer tous en général de ma reconnoissance pour la trop bonne opinion qu'ils ont de moy, et pour la bienveillance dont ils m'honnorent.

Quant à la question si *feu* est indéclinable, et de tous les genres et de tous les nombres, il y a long temps que je me suis déterminé que ce n'estoit point un nom qui eust en françois son origine de *finnitus* comme quelques uns se le sont imaginé. J'ay tousjours creu que ce mot nous estoit demeuré du latin comme verbe et 3e personne du prétérit parfait *fuit* comme qui diroit *qui fuit* sous entendant le *qui* par contraction, et ce qui m'a confirmé dans ma conjecture, c'est l'usage commun des Italiens, surtout des Vénitiens, lorsqu'ils veulent marquer la filiation de quelque noble en cette sorte : *il tale signor... fu del signor*. C'est ce que j'ay à vous respondre sur cet article [2] avant que de vous dire que je suis à mon ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI aoust 1661.

LXXXII.

À M. DE CAILLIÈRE,

GOUVERNEUR DE CHERBOURG,

À CHERBOURG.

Monsieur, je sors de la lecture de vostre dernier ouvrage tout bruslant de la sainte flamme dont il est rempli et tout plein d'admiration de la belle sorte dont vous avés traitté cette excellente matière. Vous y avés véritablement cannonisé le P. Ange du Bouchage [3] et si la cérémonie n'en a pas esté faitte à Rome, sa vertu n'en a plus besoin, après le trofée que vous luy avés érigé. Il n'y eut jamais de narration plus pure ni plus claire. On ne sçauroit jamais mieux faire parler ceux que vous y avés introduits. Les réflexions ne pouvoient estre plus pieuses et plus en leur lieu. Tout y respire une douce odeur de piété, tout y sent son érudition chrestienne et le stile en est si net qu'il n'y a rien davantage à desirer.

[1] Chapelain veut parler sans doute du recueil que Moisant de Brieux publia sous le titre de: *Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales* (1672, in-12), ouvrage réimprimé, de nos jours, avec une intéressante introduction, par M. de Beaurepaire (Caen, 1874, 2 vol. in-12).

[2] La question posée par Moisant de Brieux était bien plus difficile que ne le supposait Chapelain, et M. Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, tout en admettant que l'italien *fu* dérive du latin *fuit*, n'ose pas dire d'où vient le vieux français *feü*, qui est la forme la plus ancienne connue (XIe siècle) de notre mot *feu*.

[3] *Le Courtisan prédestiné, ou le duc de Joyeuse capucin*, Paris, 1661, in-8°. Ouvrage réimprimé en 1672, en 1682, dans le même format, et en 1728, dans le format in-12. Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, qui fut capucin sous le nom de père Ange, naquit en 1563 et mourut en 1608.

Je vous rens, Monsieur, de nouvelles graces pour ce nouveau présent, et, s'il me rend meilleur que je ne suis, je vous en auray l'obligation toute entière.

Il y a apparence que vous aurés receu le remerciment que je vous fis, il y a tantost deux mois, de cette autre rare production dont vous m'honnorastes par la voye de Me de Scudéry[1], à laquelle, pour plus de seureté, je confiay mon paquet et qu'elle me promit de vous faire tenir par le messageur (*sic*) à cause de sa grosseur, suyvant ma prière. Si vous l'avés receu, vous y aurés trouvé avec ma lettre un exemplaire de la dernière Ode que j'ay faitte en la place de celuy qui s'est perdu en chemin. Je redouble mon application à ma tasche afin de pouvoir un peu plus solidement reconnoistre vos graces quand je seray en estat de la publier. Mais vous, Monsieur, qui travaillés si bien et avec tant de facilité, et qui de plus estes dans une paix si profonde, ne continuerés vous pas à rendre conte au public de vostre loysir et ne l'enrichirés vous pas de plus en plus de vostre fonds si précieux et si inespuisable? Je vous y exhorte pour le profit commun et pour vostre propre gloire, pour laquelle si vous avés besoin de pleige, je m'offre de l'estre sans craindre d'y laisser du mien. Je me promets que vous en croirés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII aoust 1661.

LXXXIII.

À M. CHEVREAU,

SECRÉTAIRE DE LA REYNE DE SUÈDE.

À LOUDUN.

Monsieur, vostre dernière lettre m'a donné une joye que je ne vous sçaurois assés exprimer. J'y ay trouvé *nell' atto prattico* l'idée que je me suis depuis si longtemps formée du vray philosophe, laquelle j'ay essayé de représenter dans mes actions et que je n'ay jusqu'icy trouvée accomplie que dans les vostres. Il m'est bien doux d'avoir un ami de vostre force qui me fait voir en luy que ce que je tente n'est pas impossible à un homme de bonne volonté. Vous avés pris l'affaire de Mr le Conte Tott tout à fait comme un sage la devoit prendre. Vous avés offert à la Fortune l'occasion d'employer vostre vertu. Cette capricieuse s'est précipitée à un choix bizarre. Vous en estes demeuré sans émotion et luy avés pardonné son caprice, vous contentant de ne vous estre pas manqué à vous mesme, et de n'avoir rien à vous reprocher là dessus. La lettre que vous avés escritte à cet ambassadeur estoit une de ces diligences que vous deviés faire pour vostre satisfaction. Si son engagement en a rendu l'effet inutile, je l'en plains plus que vous. S'il ne vous y respond pas au moins civilement, je l'en blasmeray et en rabbattray de l'estime que luy et vous m'aviés donnée de son mérite. C'est ce que je vous diray sur cet article sans y adjouster aucune chose, sinon qu'il est tousjours à Melun et que je ne l'ay veu que deux fois, une chés luy et l'autre chés moy.

L'extrait que vous m'avés envoyé de la dernière de Mr Le Fevre m'a fort resjouy tant pour le souvenir obligeant qu'il y tesmoigne de moy, que pour les desseins que j'y ay leu qu'il avoit de donner bientost Lucrèce de sa révision[2] et d'accomplir sa promesse pour l'édition de Catulle[3]. J'ay eu-

---

[1] La vie du maréchal de Matignon.

[2] Le *Lucrèce* parut l'année suivante : *Lucretius, cum conjecturis, emendationibus et notulis perpetuis* (Saumur, 1662, in-4°). Lefebvre s'honora en dédiant cette édition à un ancien bienfaiteur qui, impliqué dans l'affaire Foucquet, venait d'être mis à la Bastille, l'académicien Pellisson.

[3] Le *Catulle* promis par Tanneguy Lefebvre ne parut jamais, et les notes préparées par le savant

riosité de sçavoir s'il fera entrer dans celuy cy le *Pervigilium Veneris* comme de cet autheur [1] et s'il s'illustrera de ses notes. Quant à Lucrèce, il y aura plaisir de voir ce qu'il aura renvié sur l'édition Lambiniesme [2] touchant les passages suspects, car pour la doctrine je ne croy pas qu'il l'ait voulu expliquer après Mr Gassendi [3]. Je recevray à honneur d'estre fait le distributeur des exemplaires de son Apollodore [4] et il se peut assurer, aussi bien que Mr le Marquis de Chandenier, que je les mettray en bonnes mains puisqu'ils le laissent à ma discrétion et que mesme ils me l'ordonnent. Les vers du premier sur le débordement de la Loire et les brèches qu'elle a faittes à la levée, au grand dommage du païs [5], sont si beaux, si purs et si bien tournés, que je ne hésite point à egaler sa poësie à sa prose et à vous prier de le solliciter d'en faire un recueil que nous puissions opposer à ceux des Heinsiades [6] et des Grotiades [7]. Je feray voir ces vers à nos poëtes et il ne tiendra pas à moy que la belle réputation de leur autheur ne s'accroisse de plus en plus.

Je ne sçay si je vous ay mandé qu'un bénéficier d'Albi s'est mis en teste de traduire en vers latins ce qu'il y a d'imprimé de la Pucelle et qu'il y a desja neuf livres achevés dont nos doctes monstrent d'estre assés satisfaits. Vous pourrés donner cette nouvelle littéraire à nostre excellent ami de Saumur. Je suis très redevable à Mr de Bourneuf des civilités que vous me faites de sa part et vous supplie de les luy rendre au centuple de la mienne. Je vous fais la mesme prière pour Mr le Marquis de Chandenier et vous conjure de l'assurer de mes respects et de ma parfaitte estime, tousjours plein de desir que l'on fasse justice à sa vertu et qu'il soit bien réconcilié avec la Fortune. Je suis très sensible à tout ce qu'il vous a dit obligeamment pour moy et il se peut promettre tout de ma gratitude et de ma passion pour ses rares qualités.

Il y a longtemps que je n'ay veu vostre ami de Niort et j'en suis en peine, d'autant plus que je ne sçay point son logis pour l'y (*sic*) aller ou envoyer offrir ce que je puis s'il en avoit besoin. C'est un fort galant homme et qui est bien digne de vostre amitié. Honnorés en tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII aoust 1661 [8].

---

humaniste sont conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, avec beaucoup d'autres notes de lui sur divers auteurs de l'antiquité grecque et latine.

[1] Lefebvre, critique d'une grande sagacité, *emunctæ naris*, aurait jugé sans doute, comme la plupart des érudits qui, de nos jours, ont parlé du *Pervigilium Veneris*, que ce petit poème, loin d'appartenir à Catulle, ainsi que l'avaient pensé Alde Manuce et Érasme, appartient à un auteur et à une époque de décadence.

[2] L'édition donnée par Denis Lambin (Paris et Lyon, 1563, in-4°).

[3] Dans l'ouvrage intitulé : *De vita, moribus et placitis Epicurii seu animadversiones in X librum Diogenis Laertii* (1649, in-folio).

[4] *Apollodori Atheniensis Bibliotheces libri III, græce et latine, cum notis* (Saumur, 1661, in-8°).

[5] Le 11 janvier 1661, les levées rompirent en trois endroits. Voir, dans les *Notes et notices angevines* de M. Célestin Port (Angers, 1879, in-8°), le mémoire intitulé : *Les inondations dans le département de Maine-et-Loire* (p. 274).

[6] On a un recueil des *Poemata* de Daniel Heinsius, dont les plus célèbres éditions sont celles de 1621, de 1640 et de 1649, et des *Poemata* de Nicolas Heinsius, dont on cite deux éditions, celle de 1653 et celle de 1666.

[7] Parmi les nombreuses éditions des *Poemata* de Grotius, on distingue celle d'Amsterdam (1670, in-12).

[8] Deux jours après, Chapelain (f° 202) écrit en ces termes à Spanheim : «Il y a long temps que je n'ay receu de lettre plus agréable que

LXXXIV.

À M. DE MEDON,

CONSEILLER AU PRÉSIDIAL DE TOLOSE.

À TOLOSE.

Monsieur, l'espérance que j'avois de vous envoyer une explication de vostre ectype arabe, laquelle j'avois sollicitée à Caen auprès de Mr Bochart, auteur du *Phaleg*[1], m'a retenu long temps de vous faire response. Aujourdhuy qu'elle m'a manqué, je vous la fais pour vous dire que Mr Vattier s'est tenu fort glorieux du cas que vous avés fait de son interprétation et que vous pouvés faire estat de son service. Il est depuis peu[2] Professeur Royal en cette langue pourveu et receu avec applaudissement. Vous nous ferés part de ce que vous aurés du P. Kirker[3] sur cet ectype.

Mr Heinsius est à Stokholm dans sa résidence, mais je n'en ay point d'avis de luy encore, et son Ovide qu'il a laissé à Mr Vos-

---

celle qui m'a esté rendue il y a quelques jours de vostre part en datte du xiiii juillet et de Florence. Elle m'apprend mille particularités de vostre voyage toutes dignes de vostre jugement et de vostre curiosité. Il faut qu'Inspruck, Mantoüe, ni Venise, n'ayent pas eu grand chose qui meritast vostre attention en matière de livres, puisque vous ne m'en dites rien et que vous vous y estes si peu arresté... Cette bibliotèque San laurentiane a le bruit d'estre la plus riche de l'Europe pour les manuscrits anciens et vous y aurés veu l'original de ces Pandectes fameuses qui est la plus vénérable relique qui soit dans le temple des Muses. On doit ce trésor à la maison qui règne maintenant en Toscane et je loue fort les Princes qui la composent du soin qu'ils ont de sa conservation pour la commune utilité. Je voudrois bien avoir autant de sujet de louer les gens de lettres qui composent leurs Académies...» Chapelain se plaint de la décadence de la littérature et de l'érudition en Italie, et il reprend ainsi : «Je pense aussi devoir un compliment particulier al sgr conte del Maestro de la pensée qui luy est venüe de faire parler la langue toscane aux lettres que Mr de Balzac m'a autresfois escrites et le devoir faire avertir par vous que dans quelque temps, ses héritiers publieront deux autres volumes de lettres qu'il m'a toutes addressées et qui ne devront rien à ces premières... Pour moy j'en suis à ix livres des xii derniers de ma *Pucelle* et je ne quitteray ma tasche qu'avec la vie. Si je n'ay le don d'habileté, j'ay du moins celuy de la perseverance. M. d'Ablancourt n'a pas encore donné congé à son Thucydide parce qu'il a esté engagé à achever l'histoire de la guerre du Péloponèse par la suitte qu'en a faitte Xénophon, et ce second travail est presque avancé... J'ay veu dans une lettre originale de Mr Freinshemius, escrite peu devant sa mort, qu'il avoit ses supplémens finis, mais qu'on ne les vouloit imprimer ni en Allemagne ni en Hollande. Empeschés bien S. A. E. de laisser eschapper cette pièce de ses Estats qu'imprimée par son ordre. Il iroit trop du sien qu'un autre Prince se fist cet honneur. Je ne croy pas les Origines italiennes de Mr Ménage viande preste. Cet homme abonde plus en projets qu'en effets. Mr Ferrarius doibt estre excité à publier les siennes par la crainte d'estre prévenu par celles cy, et, si cela arrive, la fanfare du prometteur aura esté bonne à quelque chose... Mr de Brieux travaille, il y a long temps, aux Origines et antiquités gauloises et en rendra un bon conte à la France, car il a un grand fonds et beaucoup de cervelle et de sagacité. Mais c'en est trop...»

[1] Le *Phaleg* et le *Chanaan* sont les deux parties de la Géographie sacrée de Samuel Bochart (*Geographia sacra*, Caen, 1646, in-folio). Chapelain nomme ici la partie pour le tout.

[2] Ce *depuis peu* ne s'accorde guère avec cette assertion de l'abbé Goujet (*Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*, t. III, p. 291) : «C'est ce qui le fit choisir par Louis XIV vers 1658 pour donner des leçons de cette langue au Collège royal... Dans un mémorial de la Chambre des comptes du mois de juin 1659, ses gages de professeur sont portés à la somme de 1,200 livres.» Peut-être Pierre Vattier n'était-il que professeur suppléant en 1659 et devint-il titulaire en 1661.

[3] Athanase Kircher, né en 1602 près de Fulde, mourut à Rome en 1680. Voir la liste de ses

sius pour achever est entre les mains du plus paresseux des hommes.

Je suis fort en peine du paquet de Mr Paulet que je n'ay point receu. Obligés moy de luy envoyer la lettre que je luy escris là dessus, et qui accompagnera celle-cy [1], et d'en vouloir tirer la response.

J'en suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv aoust 1661.

LXXXV.

À M. LE MARQUIS DE PERRAULT,

À AVIGNON.

On nous avoit icy parlé de vostre (*sic*) [2] et nous en avions eu une douleur fort grande. Dieu soit loüé que vous en soyés dehors et en estat de continuer les exercices dignes de vostre naissance et de la profession que vous faites du beau sçavoir. Pour Mr Conrart et pour moy nous avons esté rudement exercés par des maladies et des afflictions domestiques, mais luy encore plus que moy par sa goutte qui depuis quatre mois le tient arresté au lit ou à la chambre et lui fait chèrement payer le respit de sept ou huit mois qu'elle luy avoit donné. C'est, Monsieur, ce qui l'empesche à son grand regret de vous respondre et à vostre illustre Compagnie comme vostre civilité et l'honneur qu'elle luy a fait l'exigent d'un cœur aussi bien placé que le sien. Il m'a prié de

---

quarante publications et de ses manuscrits dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. II, in-fol., col. 445-460). Les rédacteurs de ce recueil l'appellent «un des hommes les plus savants et les plus laborieux qu'ait produits notre Compagnie.»

[1] Dans cette lettre, écrite le même jour (f° 204 v°), Chapelain dit à l'abbé Paulet combien il est «mortifié» de la perte du paquet, et ajoute au sujet de la traduction du XIIe livre de *la Pucelle*: «Voila une rare constance que la vostre à la servir et [qui] vous doit bien obtenir ses bonnes graces préférablement à tous ses autres galands.» Le 4 septembre, Chapelain écrit à M. de Girac (f° 205): «Ce qu'il m'en a semblé [du volume d'épigrammes du P. Godin, que son correspondant d'Angoulême lui avait envoyé]... c'est que je n'estime pas moins ces épigrammes que celles du P. Sarbierius de son ordre, soit pour la latinité, soit pour le tour et la forme qu'il y a donné à sa matière; la pureté, la facilité et l'esprit, sans froideur et sans affectation, se rencontrant partout dans les choses pieuses et dans les morales. J'y remarque mesme cet avantage sur Martial et sur Catulle que l'agrément et la vénusté (pardonnés-moy ce mot) paroissent en ces productions sans y estre soustenus ni assaisonnés par l'obscurité et la mordacité qui chés ces anciens font leur mauvais mérite et leurs fausses graces, et qui leur donnent tant de prix auprès du commun des hommes... Le volume qui les contient ne sera pas cotté par ma virgule critique qu'en qualité de trop petit.» Chapelain blâme le P. Godin [c'est Jean Gaudin, né en 1617 dans le Poitou, jésuite en 1633, auteur de la *Grammaire de Despautère abrégée*, du *Nouveau dictionnaire*, etc.; le recueil dont parle ici Chapelain est intitulé: *Epigrammatum libri tres* et parut à Limoges, en 1661, in-12] de s'être contenté de renvoyer à ce qu'a écrit sur l'épigramme «le professeur Mercier depuis quelques années, son choix ni ses observations ne passant point icy pour règle ni pour modelle auprès des experts. Il eust bien mieux fait de s'en rapporter au traitté qui en a paru l'année passée à la teste d'un recueil des meilleures et des plus honnestes épigrammes anciennes et modernes et qui a esté publié pour l'usage de la jeunesse.» Chapelain presse Girac de venir à Paris: «Je ne vous dis point combien je le desire ni la consolation que j'auray d'embrasser un si habile homme et si homme de bien que vous estes... J'apprendray aussi de vous à quoy en est Mr Girard de la vie de nostre Macharite [Balzac] et s'il la donnera bientost, avec le reste de ses lettres, comme il s'y est engagé.»

[2] Chapelain a oublié le mot *maladie*. Il a été déjà question d'une maladie du marquis de Perrault dans la lettre LXVII de ce volume.

vous assurer que le premier relasche qu'il aura des souffrances qui luy rendent les mains inutiles sera employé à s'aquiter d'un si legitime devoir, et en attendant il vous conjure et Mrs de l'Académie des Emulateurs de le croire aussi reconnoissant de leurs grâces et des vostres qu'il le doit et qu'eux et vous le sçauriés desirer. Pour moy qui ay les doigts libres, quoyque je n'aye pas la liberté de mon esprit, je n'attendray point sa guérison à vous remercier et ces Mrs de la trop grande faveur que j'en ay receüe outre mon attente et mon mérite, ayant voulu de leur mouvement faire voir mon nom meslé parmi les leurs et me faire l'honneur d'entrer en participation de leur gloire. Faites moy s'il vous plaist l'office d'appuyer auprès d'eux de vostre temoignage celuy que je leur en donne par ma response à leur lettre, de me pleiger ma gratitude aussi grande et aussi sincère que je la leur proteste dans ce que je leur en escris[1]. Je vous demande le mesme office auprès de Monseigneur le vice légat[2] pour le titre de Conte Palatin, duquel il luy a pleu de m'honnorer[3] sans que j'eusse assés de présomption pour y aspirer, ne luy laissant pas croire qu'il y ait rien de médiocre dans ma reconnoissance ni de service que je ne me tienne obligé de luy rendre pour un bienfait si noble et si signalé. Je viens, Mr, aux commissions dont vous m'avés chargé. Outre les paquets addressans à Mrs Pardaillan[4] et Cassaigne[5] et les lettres à Mrs de Monmor et l'abbé Tallemand[6] que j'ay mis suivant vos ordres entre les mains de Mr Sorbière[7] pour les leur faire tenir et ses bulles de Protonotaire que je luy ay consignées[8], outre les deux lettres que

---

[1] La lettre écrite le lendemain par Chapelain à Messieurs de l'Académie des Émulateurs à Avignon a paru par mes soins, en 1879, dans le *Bulletin historique et archéologique de Vaucluse.*

[2] Ce vice-légat était Jean-Nicolas Conti, natif de Rome, sous les auspices duquel fut fondée l'Académie des Émulateurs.

[3] Il me semble que les biographes de Chapelain ont ignoré les circonstances et l'époque en lesquelles il fut décoré du titre de comte Palatin.

[4] Il ne faut voir là aucun membre de la famille de Pardaillan, mais probablement quelque obscur personnage qui n'a laissé de lui le plus petit souvenir.

[5] L'abbé Jacques Cassaigne ou Cassagne, né à Nîmes le 1er août 1636, mourut à Saint-Lazare le 19 mai 1679. Une ode qu'il fit à la louange de l'Académie française lui en ouvrit les portes, dit l'abbé d'Olivet, à l'âge de vingt-sept ans (1662). Ce fut en 1663 que Boileau lança contre lui, ainsi que contre l'abbé Cotin, un vers qui a rendu les deux prédicateurs à jamais ridicules (Satire III). Voir une spirituelle *Notice sur l'abbé Cassagnes, lue à la séance publique de l'Académie du Gard, le 29 avril 1856*, par M. Gaston Boissier, aujourd'hui membre de l'Académie française (Nîmes, in-8°).

[6] L'abbé François Tallemant, frère de Gédéon Tallemant des Réaux, naquit en 1620, au château des Réaux (Charente-Inférieure), et mourut à Paris, le 6 mai 1693. Il était aumônier du roi lorsqu'il fut nommé (10 mai 1651) membre de l'Académie française, à la place de Jean de Montreuil, décédé le 27 avril précédent.

[7] Samuel Sorbière, né à Saint-Ambroix (Gard) le 17 septembre 1615, mourut à Paris le 9 avril 1670. Calviniste de naissance, il embrassa le catholicisme, en 1653, sous l'influence des exhortations du savant évêque de Vaison, Joseph-Marie Suarès. En 1660 il avait été nommé historiographe du roi. Voir le jugement que porte sur lui Chapelain dans son *Mémoire de quelques gens de lettres vivans en 1662* (p. 195 et 196 des *Mélanges de littérature*).

[8] Les biographes de Sorbière n'ont pas dit qu'il ait été protonotaire apostolique. Mille autres détails ont été donnés sur ce singulier personnage dans le *Moréri* de 1759, dans la *Biographie universelle* (article *Vincens Saint-Laurent*), dans la *Nouvelle biographie générale* (article de M. Michel Nicolas), mais surtout dans les *Mémoires pour la vie de messieurs Samuel Sorbière et J.-B. Cotelier* mis par le savant avocat de Nîmes,

j'ay rendues à Mr Conrart en main propre, j'ay de plus envoyé à Mr de la Mothe le Vayer et à Mr Bautru[1] celles que vous leur addressiés. Lundy prochain je donneray à Mrs de Prieusac[2], Balesdens[3] et Mézeray les leurs et les prieray de mettre dans leur paquet pour Fontainebleau celles qui vont à M^r le Chancelier et à Mr de la Chambre. Mr Cottin recevra là mesme la sienne aussi bien que Mr de Rodez[4], qui y sont aussi. Il faut garder celle de Mr Pelisson pour le temps qu'il aura surmonté le malheur de son maistre et le sien que vous aurés sceu. J'essayeray d'apprendre en quelle part de Normandie est Mr de Boisrobert pour luy faire tenir la sienne[5].

Celles qui s'adressent à l'Académie françoise y seront présentées et leües à la première séance, et je souhaitte que l'Assemblée s'y trouve assés fréquente pour recevoir plus dignement les civilités que la vostre luy fait avec vous. Mais l'absence de la Cour et les vacations du Parlement, jointes à la saison de toute l'année la plus morte, nous a réduits à si peu que la Compagnie n'est présentement que comme l'ombre d'elle-mesme, et me fait pour cela regretter que la dépesche de la vostre ait demeuré plus de deux mois par les chemins. Nous ne laisserons pas d'ouvrir les deux lettres qu'elle et vous escrivés à la Compagnie, afin de jouir au moins du contentement et de la gloire qui vous en reviendra. Je n'oserois vous répondre du temps de la réponse, ne sachant pas si nos Messieurs ne la différeront point jusqu'à ce qu'ils soient assés pour en délibérer. Je crains que ce que vous proposés de l'admission dans les assemblées de ceux de la vostre qui se trouvent ici ne passe pas[6], comme je le souhaiterois de tout mon cœur, à cause du nombre fixe d'Académiciens que vous avés leu dans l'histoire de leur institution, qui en exclut tous les autres, sans que, depuis l'establissement, ce statut ait esté violé, de sorte que pour y apporter un changement, mesme si raisonnable, il semble qu'il ne faudroit pas moins qu'un Edit nouveau de Sa Majesté, et je doute que cela se puisse.

Nous verrons, pour l'autre article, de faire

François Graverol, en tête du *Sorberiana* (Toulouse, 1694). Graverol rappelle, en ces *Mémoires*, que Sorbière «étoit de l'Académie des Emulateurs, établie à Avignon.»

[1] Voir sur Guillaume Bautru la lettre X du tome Ier.

[2] Voir sur Guillaume de Priézac la lettre CLIII du tome Ier.

[3] Jean Ballesdens mourut à Paris en octobre 1675. L'historien de l'Académie française prétend (t. Ier, p. 302) que s'il devint membre de cette compagnie, c'est parce qu'il était attaché au chancelier Séguier, car en tous ses ouvrages, ajoute-t-il, il n'avait «atteint que la médiocrité, même pour le temps où il vivoit.» Chapelain (*Mémoire de quelques gens de lettres*, etc., p. 257 du recueil de Camusat) le juge encore moins favorablement, déclarant que «tout ce qu'il a publié est au-dessous de la médiocrité.» Voir sur Ballesdens une notice de M. R. Kerviler dans ses études sur *le chancelier Pierre Séguier* (p. 570-582), notice dont il faut rapprocher de curieux détails sur l'académicien considéré comme bibliophile que l'on trouve dans la *Revue historique, nobiliaire*, etc., de 1872 (p. 335 et 336). Déjà M. Léopold Delisle s'était occupé de la collection de Ballesdens, dans le *Cabinet des manuscrits* (t. Ier, p. 287, 452).

[4] Nous avons trouvé, dans les lettres précédentes, les noms de Mézeray, de Marin Cureau de la Chambre, de l'abbé Cotin et de Perefixe.

[5] Sur l'abbé de Boisrobert, voir, dans le tome Ier des *Lettres de Chapelain*, les lettres XIII et XLIII. Ce qui suit jusqu'à : *indigne de la grâce qu'il m'a faitte*, a été inséré dans le tome II de l'*Histoire de l'Académie française* (1858, p. 507).

[6] Nous rétablissons ainsi le texte par conjecture, mais le manuscrit porte au lieu de *ne passe pas* : *passera*.

que la Compagnie escrive à Mr le Protecteur de la vostre[1]; à quoy elle se portera, et il ne tiendra pas à mon suffrage qu'on ne luy rende ce devoir, ne fust-ce que pour ne me pas montrer indigne de la grâce qu'il m'a faitte. Mr Sorbiere vous rendra conte des paquets qui sont escheus à son partage pour la distribution. Il n'y avoit rien pour Mr le duc de Villars[2] dans celuy de Mr Sorbière, quoyque vous m'en parliés comme si vous y eussiés renfermé ce qui regardoit ce Seigneur. Je prie Dieu qu'il vous confirme en vostre santé et qu'il vous garde d'une seconde récidive, les premières mesmes estant mortelles le plus souvent. Pour moy sain et malade je ne puis jamais estre, Mr, que vostre, etc.

De Paris, ce IX septembre 1661.

LXXXVI.

A Mme LA MARQUISE DE FLAMARENS, À BUZET.

Madame, depuis ma dernière lettre j'ay perdu la plus jeune de mes niepces[3] de cette fièvre maligne qui règne partout et qui ne fait guères moins de morts que de maladies. Je ne vous veux ni ne vous puis dire combien j'en suis esbranslé. Vous avés assés de vos maux sans vous accabler des miens et vous donner ce surcroist de peine. C'estoit une fille selon mon cœur et que je regardois comme la douce consolation de ma vieillesse. Jamais plus de pureté, plus d'innocence, plus de modestie, plus de sousmission, de mespris de soy mesme et de respect pour ses proches. Elle est morte à dix-neuf ans après une douloureuse maladie de six semaines, et morte avec une patience de mouton[4]. Mais tout est à Dieu et c'est grâce lorsqu'il nous retire à luy. Je me plains à la vérité, je me plains toutesfois sans murmure.

Pour le voyage de Mr le chevalier vostre fils, quand Mr son frère m'en vint parler, je ne m'en éloignay pas. En ces matières il ne faut pas consulter la nature, il ne faut escouter que la raison. Son malheur ayant voulu que son attachement au feu cardinal ne luy eust produit aucun establissement, et sa légitime ne le pouvant soustenir à la Cour selon sa naissance, il n'y avoit rien de plus séant à un gentilhomme de son age que d'aller chercher la guerre où elle se fait et cela mesme l'honnoroit à la Cour de luy voir de ces généreuses pensées. C'est par cette voye que se font les grands hommes et qu'on se met en estat d'estre préféré par le Prince aux casaniers quand il a besoin de gens de service. Mais il y a de la fatigue, il y a du péril, et l'on y peut demeurer estropié ou mesme y perdre la vie. Cela est vray. Mais pour mettre en conte ces considérations, il ne faut pas estre de sa qualité parce que c'est dans le mespris de tout cela que consiste la gloire et que se fonde la réputation, qui seule peut ouvrir un honneste chemin à la fortune. Souvenés vous de ce que vous estes, Madame, et de ce que sont Mrs vos enfans et prenés là dessus des résolutions courageuses. Nous croyons cependant ce voyage

---

[1] Ce protecteur était le vice-légat Jean-Nicolas Conti, nommé plus haut.

[2] C'était Pierre de Villars, nommé communément le *marquis de Villars*, lieutenant général et ambassadeur, mort en 1698, âgé de soixante-quinze ans; il fut père du maréchal de Villars.

[3] Probablement une fille de Louis Faroard, lequel avait épousé, le 13 mai 1630, Catherine Chapelain, la plus jeune sœur du poète.

[4] On déplore que ce touchant éloge d'une jeune fille si angélique se termine par une aussi vulgaire comparaison. Jamais fin de phrase n'a été plus malencontreuse; jamais n'a été plus applicable qu'en cette occasion le fameux *desinit in piscem*.

rompu par la mort du marquis de Duras[1] avec qui il le devoit faire.

Je le souhaite pour vostre repos et suis, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce XVI septembre 1661[2].

LXXXVII.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND.

À CAEN.

Monsieur, comme je n'avois souhaitté quelques momens du loysir de Mr Bochart pour l'interprétation de l'ectype arabe à autre fin et sans autre intérest que celuy de sa gloire, je n'ay eu aucune peine en apprenant par vous les justes causes qui l'ont empesché de s'y appliquer, et j'attens le retour de Mr de Segrais[3] par qui vous me le devés renvoyer avec le dialogue pour le communiquer à Mr Hardi, conseiller au chastelet de Paris[4], et pour voir s'il se rencontrera avec les autres dans l'explication que je luy en dois faire tenter après eux.

---

[1] C'était Charles-Henri, particulièrement connu sous le nom de comte de Montgommeri, un des fils de Gui Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et d'Élisabeth de la Tour.

[2] Le lendemain, Chapelain (f° 211) écrivait à Moisant de Brieux : « Nous vous sommes bien obligés, Mr Vattier et moy aussi bien que M. Bochart, des soins que vous avés tous deux pris pour essayer de faire entreprendre aux Anglois l'impression de son Avicenne. Il faut se consoler du mauvais succès de la négociation... Je ne suis point estonné du ravissement de Mr le président Cormis pour les merveilles que Mr Bochart luy a fait voir dans son Paradis. S'il avoit veu son *Phaleg* comme nous, il en auroit esté moins surpris. Je félicite ce rare homme de sa gloire ancienne et de celle qu'il y va adjouster par ce second chef-d'œuvre qui sans doute ne cèdera point à l'autre... J'ay veu un exemplaire du Recueil des compositions qui ont esté faites sur la mort du jeune conte de Scheltz et n'y ay rien trouvé de mieux que ce que j'avois desja veu de vous et de Mr Halley sur ce sujet... Pour vos questions, je ne condannerois pas *sous une allée*, mais j'aymerois mieux *dans une allée* et ayant à mettre *sous* je dirois sous un berceau. Le mot *abhorrer* ne sçauroit estre justement exclus du bel usage, mais il ne se doit employer que dans les fortes expressions. *Tout à fait* est si prosaïque et si fort du langage familier qu'il ne peut entrer dans la poésie tant soit peu noble ni mesme dans la prose du genre sublime. *Flairer* est propre, mais n'est guère usité parmi nous, et *sentir*, quoyque moins propre, l'a tout-à-fait emporté sur luy. *Regal* ne vaut rien, et il faut tousjours dire *regale* sans craindre d'équivoque... »

[3] Jean Regnaud de Segrais, né le 22 août 1624, à Caen, y mourut le 25 mars 1701. Il était, depuis l'année 1648, secrétaire des commandements de Mlle de Montpensier et il fut nommé membre de l'Académie française en 1662. Je ne citerai sur lui que ce passage des *Mémoires* de Huet (p. 91 de la traduction) : « Mais le plus illustre d'entre eux [c'est-à-dire des membres de l'Académie de Caen] était Jean Regnaud de Segrais, célèbre par ses poésies françaises, surtout par ses agréables chansonnettes et ses églogues, dans lesquelles il laisse bien loin derrière lui tous ses rivaux. » Huet reparle encore de son ami Segrais dans les pages 124 et 133 du même ouvrage.

[4] Empruntons encore aux *Mémoires* de Huet (p. 107) ces renseignements sur Hardi : « Je voyais aussi de temps en temps Claude Hardi, conseiller au Châtelet. Il était fort estimé à cause de ses connaissances en mathématiques dont quelques échantillons ont été publiés; mais il avait en réserve plus de richesses intellectuelles que son extérieur n'en promettait. » Rappelons que Claude Hardi fut un des savants qui, sous la direction de Montmor, eurent soin, avec Antoine de la Poterie et Chapelain, de l'édition des *Œuvres complètes* de Gassendi (Lyon, 1658, 5 vol. in-folio). Claude Hardi, qui fut un grand ami de Descartes et qui avait publié, dès 1625 (Paris, in-4°), les Questions d'Euclide (texte grec et version latine), mourut le 5 avril 1678. Voir sur lui l'*Histoire littéraire du Maine* par M. B. Hauréau, t. VI, 1873, p. 72-76.

Quant à l'Epistre du stile d'Horace à laquelle je vous exhortois par mes dernières, je suis bien aise que vous y soyés résolu et que mes raisons vous ayent déterminé à la faire, croyant tousjours que personne vivante ne sçauroit approcher de vous en ce genre, non pas mesme de bien loin. A cela, Monsieur, *nec metas nec tempora pono*. Ce sera à vostre loysir, dans vostre belle humeur et lorsque vous serés sorti de vostre procès et des espines d'Origène, à propos duquel Origène je vous diray que j'ay envoyé à Mr Spanheim la response que Mr de Brieux luy a faitte avec le billet instructif que vous luy aviés escrit pour cet effet. Si la lettre dont j'ay accompagné ces deux là et dans laquelle j'ay tesmoigné à mon ami combien je suis touché de tout ce qui vous touche, si, dis-je, ces trois lettres vont jusques à luy, je ne doute point que vous n'ayés satisfaction de ses offices, lesquels il vous rendra avec chaleur, exactitude et capacité.

J'ay grande impatience que vostre livre soit public et qu'il ait passé des mains du libraire en celles des honnestes gens.

Mr de Monmor, depuis trois mois, n'a point ouvert son logis pour la continuation de son assemblée à cause de la maladie de Mme sa femme[1] qu'il a pensé perdre et qui n'est pas encore tout à fait hors de péril.

Mr Conrart attend le papier des larmes de verres que vous emportastes et que vous luy promistes de luy renvoyer après l'avoir reveu et repassé.

Mr du Perier a touché sa pension de l'année passée et il est assuré qu'elle luy sera continuée sa vie durant.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVII septembre 1661.

LXXXVIII.

À Mme LA MARQUISE DE MONTAUZIER.

À FONTAINEBLEAU.

Madame, comme vous connoissés depuis si longtemps la vénération que j'ay pour vostre vertu et l'interest que je prends en tout ce qui vous touche, je n'auray point de peine à vous persuader la consolation que j'ay receüe dans les derniers malheurs qui me sont arrivés[2], en apprenant le choix que Leurs Majestés ont fait de vostre personne pour le gouvernement des Enfans de France[3]. Vous l'auriés mesme creu quand je ne vous en aurois rien dit, et que me confiant en vostre souvenir et en vostre lumière, je ne vous aurois pas engagée à la lecture de ce billet au milieu de tant d'autres lettres moins sincères qui vous viendront de toutes parts sur cette glorieuse élection, et j'aurois peut estre fait plus sagement de vous espargner cette lecture. Mais la joye qui est parleuse ne m'a pas permis d'avoir tant de discrétion, et ce que j'ay peu obtenir d'elle, c'est qu'elle ne vous amuseroit guères plus d'un moment. Sachés luy gré, je vous supplie, d'une si difficile retenüe, et continués, s'il vous plaist, à me regarder, Madame, comme vostre, etc.

De Paris, ce XXVI septembre 1661.

LXXXIX.

À M. LE MARQUIS DE MONTAUZIER,

GOUVERNEUR D'ANGOUMOIS ET DE XAINTONGE,

À FONTAINEBLEAU.

Monsieur, vous auriés bien creu, sans que je vous l'escrivisse, l'extrême joye que j'ay

[1] Henri-Louis Habert, seigneur de Montmor, avait épousé Marie-Henriette de Buade de Frontenac.

[2] Allusion à la mort de sa nièce, mort dont il vient d'être question (lettre du 16 septembre 1661).

[3] La marquise de Montauzier entra en fonctions le 1er novembre suivant. On sait que son mari devint, sept ans plus tard, gouverneur du fils aîné de Louis XIV.

eüe du choix qu'ont fait Leurs Majestés de Mme la Marquise de Montauzier pour la nourriture des Enfans de France. Mais il n'y avoit pas d'apparence de ne vous en pas dire au moins une parole et de ne paroistre pas dans la foule de ceux qui s'en resjoüiront avec vous. Je me mesle donc, Monsieur, dans cette foule au hazard de n'y estre point apperceu. Que si je suis si heureux que vous m'y remarquiés, vous me ferés sans doute la justice de penser que je ne m'en resjouis pas comme tout ce monde par simple coustume, mais d'une façon si singulière et si cordiale qu'elle est digne de l'ancienne profession que je fais d'estre, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxvi septembre 1661[1].

XC.

À Mme LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ,

AUX ROCHERS[2].

Qu'est-ce donc que cela, ma très chère? N'estoit-ce pas assés de ruiner l'Estat et de rendre le Roy odieux à ses peuples par les charges énormes dont ils estoient accablés, et de tourner toutes ses finances en despenses impudentes et en acquisitions insolentes qui ne regardoient ni son honneur ni son service, et au contraire qui alloient à se fortifier contre luy, et à luy desbaucher ses sujets et ses domestiques? Falloit-il encore, pour surcroist de desreglement et de crime, s'ériger un trophée des faveurs ou véritables

[1] Le lendemain, Chapelain écrit à Mme de Bourneuf, à Loudun (fº 214 vº) : «Je suis en peine de la maladie de nostre ami commun le généreux Mr le Marquis de Chandenier... Mme de Buade, vostre fille, a encore une bonne parente de plus qu'elle ne pensoit, Dieu ayant conservé Me de Monmor, contre la volonté des médecins et l'espérance de ses serviteurs.» Le 28 du même mois, Chapelain (fº 215) remercie M. Lantin, conseiller au parlement de Dijon, de lui avoir communiqué les vers qui sont restés de Mr de Saumaise le fils, «nostre deffunt ami,» ajoutant : «Ç'a esté un mort qui m'est venu consoler par son entretien de mes morts et de mes maladies. Mais de quelle excellente manière!... Je vous demeure très obligé de la part que vous m'avés faitte de ces productions et je les conserveray précieusement comme des reliques d'une personne qui m'a aymée et que j'ay honnorée et chérie tant que nous avons eu le bonheur de la posséder. Cet abrégé de la philosophie de Platon ne peut estre qu'une chose excellente, surtout s'il est escrit du stile de ce petit dialogue que vous me fistes voir quand vous estiés icy et qu'il avoit composé avec une si grande fermeté d'âme dans la veue d'une prochaine et véritable mort. Il ne faut point perdre ces rares despouilles, ni leur envier la lumière pour sa gloire et pour l'avantage du public... Je suis très obligé à Mr de la Mare de son souvenir.» Après cette lettre, qui est du 28, comme nous l'avons dit, vient une lettre à la marquise de la Trousse (fº 216), qui porte la fausse date du 3 septembre, et qui, par sa position dans le manuscrit comme par son contenu, doit évidemment être mise au 3 octobre. Voici quelques lignes de cette lettre sur lesquelles la lettre suivante jettera toute la lumière désirable. «Quant à vostre chère niepce et ma délicieuse amie [Mme de Sévigné], vous pouvés penser si je suis son champion dans cette abominable occasion où on la comprend parmi de beaucoup moins vertueuses personnes qu'elle. S'il y eust jamais une infamie, c'est celle qu'a commis l'homme dont est question [Foucquet] envers toutes celles de sa connoissance. Je ne vous en dis rien davantage parce que vous luy avés obligation, mais je n'en pense pas moins et je ne luy pardonneray jamais le desplaisir qui en revient à nostre bonne, sans l'avoir ni près ni loin mérité. Les combats néantmoins que je donne pour elle ne m'acquièrent pas grand honneur, soit à cause de ma chaleur, soit à cause de sa vertu. Je ne trouve personne qui tienne devant moy ou qui refuse de se rendre...»

[2] Cette lettre a été imprimée dans l'édition des *Lettres de madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis* donnée par MM. Monmerqué et Ad. Regnier (*Les grands écrivains de la France*,

ou apparentes de la pudeur de tant de femmes de qualité, et tenir un registre honteux de la communication qu'il avoit avec elles, afin que le naufrage de sa fortune emportast avec luy leur réputation[1]? Est-ce, je ne dis pas estre honneste homme, comme ses flatteurs, les Scarrons[2], les Pelissons, les Saphos[3], et toute la canaille interessée, l'ont tant prosné, mais homme seulement, de ceux qui ont seulement la moindre lumière et qui ne font pas profession de brutalité? Je ne me remets point de cette lascheté si scandaleuse, et je n'en serois guères moins irrité contre ce miserable quand vous ne vous trouveriés point sur ses papiers. Car, comme je l'apprends des mieux informés, vos billets, tout civils qu'ils soient, ne donnent aucun juste sujet de les interpreter à vostre désavantage, et ne parlent que de la reconnoissance que vous avés du bien qu'il a procuré à Monsieur vostre cousin[4]. J'en avois mesme juré avant que l'on me l'eust assuré, et pour imprimer fortement l'opinion de vostre pureté, qui vous est tant deüe, j'ay batu la campagne contre mon ordinaire, et au milieu de mes pertes et de mes morts, j'ai couru tous les réduits où l'on a créance en mes paroles, pour y soustenir

---

t. I, 1862, p. 429 et 430), et dans les *Causeries d'un curieux*, de M. Feuillet de Conches (t. II, 1862, p. 518).

[1] «On avait,» lit-on dans la note 2 de la page 429 du volume de MM. Monmerqué et Regnier, que je viens de citer, «saisi à Saint-Mandé les cassettes du surintendant Foucquet, qui avait été arrêté à Nantes le 5 septembre 1661. Ces cassettes enfermaient, outre les papiers politiques, beaucoup de lettres galantes. Parmi ces dernières, et (tout le prouve) ce n'était point leur place, s'étaient aussi trouvées des lettres de M[me] de Sévigné. Voyez les lettres suivantes, à Ménage et à Pomponne [9 et 11 octobre], et la *Notice biographique*, p. 67 et suiv.» Ceux qui voudraient plus de détails sur cet incident les trouveront dans les *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal*, etc. par le baron Walckenaer (seconde édition, Paris, 1852, in-12, t. II, p. 261 et suiv.), et dans les *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, par M. A. Chéruel (Paris, 1862, in-12, t. II, p. 318 et suiv.). M. Chéruel a cité (p. 321) les premières phrases de la présente lettre, jusqu'aux mots : *ses papiers*. Il a fait précéder cette citation des observations que voici : «Les honnêtes gens poursuivirent de leur indignation le surintendant, qui, ne se contentant pas de voler l'argent de l'État, avait compromis tant de femmes qui appartenaient à de nobles familles. Nulle part ce sentiment n'est exprimé avec plus de force que dans une lettre de Chapelain.»

[2] Paul Scarron, né à Paris en 1610, y était mort en octobre 1660. On a beaucoup répété qu'une lettre très compromettante pour M[me] Scarron (Françoise d'Aubigné) avait été trouvée dans la cassette de Fouquet, mais cette lettre est apocryphe, comme l'ont établi ou rappelé divers critiques parmi lesquels je ne citerai que M. Feuillet de Conches (*Causeries d'un curieux*, t. II, p. 504 et suiv.).

[3] C'est-à-dire M[lle] de Scudéry, qui avait fait elle-même son portrait sous ce nom dans *Le grand Cyrus*, portrait reproduit par M. Victor Cousin (*La société française au XVII[e] siècle*, t. II, 1866, p. 125-131). On s'étonne de voir Chapelain, si grand ami de Georges de Scudéry, traiter si mal la sœur de ce dernier. M. Cousin se trompait étrangement quand il écrivait (note 1 de la page 114 du volume que je viens de citer : «Dans la liste de quelques gens de lettres présentés à Colbert, Chapelain, *qui le favorise à cause de sa sœur*, dit de lui, etc.»

[4] Le marquis de la Trousse. Voir la lettre de M[me] de Sévigné à Ménage, du 9 octobre 1661, et surtout celle qu'elle adressa, le 11 du même mois, à Simon Arnauld, marquis de Pompone, et où se trouve cette phrase : «Eussiez-vous jamais cru que mes pauvres lettres, pleines du mariage de M. de la Trousse [avec Marguerite de la Fond] et de toutes les affaires de sa maison, se trouvassent placées si mystérieusement?»

vostre justice et pour éclaircir tout le monde peu charitable de l'occasion si louable qui vous a quelquesfois obligé à luy escrire des billets. Je m'y suis signalé, n'en doutés point, et en suis tousjours sorti à ma gloire et à la vostre par la force de la vérité et par la vigueur de mes paroles. Ne m'en sachés pas pourtant qu'un gré médiocre. Je n'y ay pas trouvé de résistance et m'a tousjours semblé qu'avec moins de chaleur mesme, j'aurois obtenu ce que je désirois de ceux qui m'écoutoient. Je n'ay pas esté le seul à vous rendre ce devoir. Vous n'avés point d'amis qui n'ait combattu pour vostre cause, et vous en pouvés vivre et dormir en repos. Je n'ai pas voulu estre le premier à vous en parler, et j'ay mieux aimé vous servir que de vous en donner la nouvelle[1].

De Paris, ce III septembre (*sic*) 1661[2].

---

[1] M. Paul Mesnard, dans la *Notice biographique sur Madame de Sévigné* mise en tête du tome Ier de l'édition de MM. Monmerqué et Regnier, juge ainsi la lettre de Chapelain : «On n'a point la lettre qu'elle dut écrire à Chapelain; mais celle qu'elle reçut de lui le 3 octobre 1661 [Mme de Sévigné, qui était alors en Bretagne, dut recevoir cette lettre plusieurs jours plus tard], et que l'on trouvera publiée pour la première fois dans cette édition, nous paraît être une réponse. Chapelain l'a écrite de sa plus belle plume académique, sur un ton un peu emphatique et solennel, et avec une autorité qui sent son personnage de poids et d'importance, mais en même temps avec un accent d'honnête homme... Madame de Sévigné fut sans doute reconnaissante de son zèle; mais nous doutons qu'elle ait été contente de sa lettre. Elle ne devait pas aimer qu'on parlât d'un ami malheureux avec une sévérité qui allait jusqu'à l'outrage, et qu'on traitât Scarron, Pellisson et mademoiselle de Scudéry, de *canaille intéressée.*» Je crois devoir faire observer que Chapelain a mis Scarron, Pellisson et Mlle de Scudéry parmi les *flatteurs* de Foucquet, mais qu'il n'a pas eu l'intention de les confondre avec la *canaille intéressée.* M. Mesnard n'admet qu'une seule catégorie; à mon avis, il y en a deux, une médiocre, l'autre pire. La préposition *et,* sous la plume de Chapelain, ne veut pas dire : *en un mot,* mais bien : *de plus.* Ce n'est pas un trait d'union entre *Sapho* et la *canaille;* c'est, au contraire, une séparation. La préposition, en ce cas, n'indique pas une compagnie; elle indique *ce qui suit, ce qui vient après.* Chapelain, quoique brouillé avec Pellisson et avec Mlle de Scudéry, depuis l'élection de Gilles Boileau, n'aurait jamais appliqué le gros et vilain mot de *canaille* à des personnes qu'il ne cessa jamais d'estimer.

[2] La date du 3 septembre provient d'une faute manifeste, puisque, comme on l'a vu dans une note précédente, Foucquet ne fut arrêté que le 5 septembre. Nous laissons de côté diverses lettres de peu d'importance : une à l'évêque de Rodez, du 29 septembre, pour le féliciter de ce que le roi l'a revêtu du titre de chancelier de ses ordres (f° 217); une autre à la marquise de Flamarens, du 2 octobre, au sujet de celui de ses fils dont la conduite laissait fort à désirer, mais que, malgré tout, Chapelain ne voudrait pas voir périr dans la dernière misère, «estant né ce qu'il est»; deux autres, l'une du même jour, l'autre du 4 octobre, écrites au marquis de Montauzier et au marquis de Chandenier (fos 218 v° et 219) pour les remercier de leur sympathie au sujet de la mort de la jeune nièce de leur correspondant. Le 7 du même mois, Chapelain (f° 219 v°) écrit au P. Rapin : «Mon Révérend Père, j'ay appris vostre retour avec grande joye par Mr du Perier, mais il a meslé ma joye d'une grande douleur en m'apprenant que vous n'aviés point de santé non plus que moy.» Chapelain demande au poète si ses infirmités lui laissent libre le *commerce avec les Muses.* Il charge le P. Rapin d'offrir à son *héros,* c'est-à-dire au président de Lamoignon, ses *sincères respects* et il se recommande au souvenir du P. Mambrun, quand on lui écrira, et des RR. PP. Cossart et Vavasseur, quand on les verra.

XCI.

A MGR L'ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

Je respons à vostre dernière lettre du IVe janvier dernier et j'avois droit d'attendre de vos nouvelles si je mesurois mes soins à l'aune et si je contois à la rigueur avec mes amis. Mais les choses qui sont arrivées depuis m'ont ravi non seulement à eux pour ces sortes de devoirs, mais encore à moymesme. La mort de M^r le cardinal Mazarin a mis du désordre en mes interests, et de recherché que j'estois auparavant, je suis recherchant à cette heure avec peu d'espoir de reüssir dans mes recherches. L'arrest[1] du Surintendant venu ensuitte a accreu de moitié mon accablement. Ce misérable homme par sa folle conduite a ruiné un de mes chers amis qui avoit la meilleure partie de mon bien entre les mains, et selon que nous voyons les choses, je n'y voy aucune apparence de remède pour moy[2]. Bien m'en prend d'avoir la ressource du Prince qui me défraye si noblement[3] et de me trouver muni de la philosophie qui m'a mis l'esprit, il y a long temps, au dessus de la Fortune. J'ay esté beaucoup plus émeu d'avoir vu expirer ma jeune niepce, ma nourriture et l'appuy que je me promettois qui seroit de mes vieux jours, car je ne suis pas encore dénaturé et j'ayme mes proches, qui en sont dignes, comme mes dignes amis pour lesquels je renonce à l'insensibilité du Portique. Voilà de mes nouvelles domestiques.

La Pucelle dont vous estes curieux en est à sa IXe station des douze qui luy restent à faire, et il me semble que je la pourray bien mener à bout, puisque mes malheurs ne m'ont pas ouvert la sépulture[4].

Une Princesse que vous connoissés[5] me fit part, il y a douze jours, de la lecture d'une lettre que vous aviés escritte à un de vos confrères sur la signature[6], où je vis que vous vous en estiés expliqué à M^r le cardinal Grimaldi[7] et que vous estiés dans les sentiments généreux et chrestiens de M^r d'Alet[8]. Vous nous devriés bien nous (*sic*) envoyer une copie de cette lettre que vous avés escrite à Sa Sainteté sur cette matière. Elle doit estre belle et bonne, et si nous la recevons, nous en userons discrettement.

---

[1] Pour arrestation. M. Littré, qui cite les formes anciennes *arestoison*, *arestement*, *arestance*, *arestée*, n'a pas cité la forme adoptée par Chapelain.

[2] Dans l'indignation de Chapelain contre Foucquet, les rancunes du particulier lésé se mêlaient donc aux ressentiments du bon citoyen? Est-il permis de croire que ses tirades contre le *misérable homme* auraient eu moins de vivacité, si l'intérêt privé n'avait été confondu pour lui avec l'intérêt général?

[3] Le duc de Longueville, qui, par acte notarié du 1er avril 1645, s'était engagé à donner à Chapelain «la somme de deux mille livres tournois de rente viagère payable par chacun an au premier jour de janvier.»

[4] *Sépulture* se disait autrefois pour tombeau. M. Littré n'en a donné qu'un exemple, tiré de l'Oraison funèbre du chancelier Le Tellier, par Fléchier.

[5] Probablement la duchesse de Longueville, qui inclinait fort vers le jansénisme. On va voir que Chapelain lui-même parle presque comme un disciple de la séduisante princesse.

[6] La signature du formulaire. Voir les *Mémoires* du P. Rapin (t. III, p. 132, 134). Ici, ainsi qu'en divers autres passages de ses *Mémoires*, le P. Rapin regarde Godeau comme un semijanséniste.

[7] Jérôme Grimaldi, né à Gènes le 20 août 1597, fut nonce en France en 1641, cardinal en 1643, archevêque d'Aix en 1655; il mourut en 1685 dans son diocèse. Il passait pour être favorable à la cause de Port-Royal.

[8] C'était Nicolas Pavillon, qui siégea de 1639 à 1677. Voir sur sa lettre, qui fut jugée «téméraire

Mr d'Angers s'est signalé par la sienne au Roy et on m'a dit qu'il en avoit addressé une autre encore meilleure à quelqu'un de ses amis sur le mesme sujet[1].

Mr Conrart est au lit, il y a quatre mois, et c'est un miracle qu'il ait peu résister dans une mortalité si générale.

Je suis entièrement à vous.

De Paris, ce viie octobre 1661[2].

XCII.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, je me resjoüis avec vous de la publication de vostre livre[3] qui est comme qui diroit de la gloire qu'il vous va acquerir auprès de toutes les personnes intelligentes, car estre veu et estre fort estimé, c'est sans doute la mesme chose, tant il a de beauté et de solidité, tout nu et sans le lustre qu'il recevra de l'impression, laquelle est l'écueil des mauvais ouvrages et le relief des excellens. J'attens tousjours les dix exemplaires que vous avés commandé qu'on m'apportast pour les distribuer à ceux que vous m'avés marqués qui sont à Paris, et pour essayer de les faire rendre à ceux qui sont en Hollande, en Allemagne et en Italie. Mais je crains de ne vous servir pas en cette petite occasion, car depuis avoir receu vos ordres, voyant que je n'avois point de nouvelles de ces volumes-là, j'envoyai chés Mr Cramoisy[4] pour luy espargner la peine de me les envoyer, sur quoy, nonobstant ce qu'il vit dans vostre lettre, il respondit à mon valet qu'il en avoit consigné vingt-cinq à Mr Ménage pour en faire ce que vous voudriés, laissant comprendre qu'il n'en avoit point davantage à vous livrer. Cela estant, Monsieur, vous voyés bien que tout moyen m'est osté de vous rendre cet office, l'estat où Mr Ménage et moy sommes ensemble ne permettant pas que je luy aille faire d'éclaircissement là dessus. Il est vray qu'à vostre égard cela reviendra tout à un, qu'il face cette distribution ou que je la face. Il est de vos amis et il n'a garde de manquer d'exécuter vos volontés et ni le soin, ni l'addresse, ni les connoissances ne luy defaudront pour cela. Si, par hazard, néantmoins ces dix exemplaires me venoient, pourveu que ce fust dans trois ou quatre jours, j'avois desja ménagé une commodité de faire porter seurement les deux à Mrs Huggens et Vossius. Pour la Reyne Christine et M. Lambecius[5], je ne voy

---

et scandaleuses, les *Mémoires* du P. Rapin, t. III, p. 131, 134.

[1] Voir les mêmes *Mémoires, ibid.* Le P. Rapin prétend (p. 132) que, malgré que la première lettre de Henri Arnauld eût fort mécontenté le roi, ainsi que Lyonne le lui fit savoir, ce prélat écrivit encore «jusques à trois fois» à Louis XIV, qui n'aurait eu que du dédain pour un aussi indiscret correspondant.

[2] Chapelain, le 14 octobre, écrit à Colbert et à l'évêque de Luçon, frère du futur ministre, pour les remercier (f° 221) d'avoir eu soin de lui conserver ce qu'il avait à prendre sur l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie.

[3] Le livre *De claris interpretibus et de optimo genere interpretandi*, dont il a été déjà question.

[4] Sébastien Cramoisy, dont nous avons rencontré le nom dans le tome Ier des *Lettres* de Chapelain, était alors âgé de soixante-quinze ans et allait mourir huit ans plus tard (janvier 1669).

[5] Pierre Lambecius, que l'on a surnommé un des premiers bibliographes de l'Allemagne, naquit à Hambourg en 1628. C'était le fils d'une sœur de Luc Holstenius. Après bien des vicissitudes, il devint bibliothécaire en chef à Vienne et historiographe de l'empereur Léopold. Il mourut à Vienne en avril 1680. Voir sur lui un article du *Dictionnaire critique* de Bayle, complété et parfois rectifié dans le *Dictionnaire* de Chauffepié.

point bien comment faire passer les leurs jusqu'à eux. J'eusse pu aussi trouver moyen, avec le temps, d'envoyer à Heidelberg les deux pour Mrs Fabrice[1] et Spanheim; mais, comme je dis, s'il ne m'en vient point, la personne qui est chargée des vingt-cinq exemplaires s'en aquittera selon vos desirs.

Cependant, Monsieur, je vous dois un remerciment bien humble du souvenir que vous avés eu de moy en cette distribution et de l'intention que vous avés eue que mon cabinet fust paré d'un si riche présent, et, quand je ne le recevrois jamais, je le tiens pour receu. Vous vous moqués au reste de me faire des excuses de la commission que vous m'avés donnée et cette cérémonie me feroit douter que vous ne me creussiés pas autant vostre ami et votre serviteur que je le suis, de quoy j'aurois un grand sujet de me plaindre.

Je vous demande mille baise-mains pour tous nos illustres de delà et un compliment particulier à Mr Halley pour la communication qu'il a voulu que j'eusse des beaux vers qu'on l'a obligé de faire pour la réception de Mr de Bayeux en son diocèse[2]. Mr son cousin luy mandera le sentiment que j'en ay et l'estime que j'en fais.

Je hazarde cette response à la poste et appréhende qu'elle n'aille pas jusqu'à vous, faute d'une précise suscription. La première fois que vous m'honnorerés des vostres, je vous prie de me la bien articuler.

Je suis en peine du dialogue et de l'ectype que vous avés confiée à Mr de Saint-Victor[3] et qui ne me les a point fait rendre. Je ne scay mesme qui il est ni où il loge, ce qui m'empesche de faire mes diligences pour les retirer de ses mains. Écrivés luy de grace l'inquiétude où j'en suis et faites qu'il me les remette.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv octobre 1661[4].

---

[1] Vincent Fabricius, né à Hambourg en 1612, mourut à Varsovie en 1667. On imprima de lui des poésies latines en 1632. Ses œuvres complètes parurent en 1685 par les soins de son fils, Frédéric Fabricius.

[2] C'était François de Nesmond, qui siégea d'août 1661 à juin 1715.

[3] C'est-à-dire, comme on le voit dans une autre lettre à Huet, au prieur de Saint-Victor.

[4] Le 17 octobre, Chapelain (f° 223) se plaint à Heinsius de son long silence. «J'avois bien préveu que cette résidence seroit la mort de nostre commerce... J'espérois au moins que de temps en temps vous me consoleriés... par quelques-unes de vos lettres.» Il lui dit que sur six exemplaires en blanc de son Ovide [c'est-à-dire sans hommage de l'auteur], il en a donné, à tout événement, un au marquis de Montauzier, ajoutant : «A propos de cet illustre ami, je ne vous dois pas taire que le Roy a choisi pour gouvernante des enfans de France Mme la Marquise, sa femme, cette vertueusé et habile dame du bon accueil de laquelle vous avés tant de sujet de vous louer. Cette élection a resjouy tous les gens de bien de ce royaume, comme faitte de la personne qui sans contredit en estoit le plus digne, quoyqu'un tel honneur n'ait pas apporté la moindre enfleure à un esprit aussi sage et aussi modéré que le sien... Mr Bigot est de retour d'Italie depuis quinze jours et m'a fort enquis de vous... C'est tousjours le mesme studieux et le mesme homme de bien que vous l'avés connu...» Le lendemain, Chapelain, envoyant à Huygens deux exemplaires du *De optimo genere interpretandi*, un pour lui, un pour Vossius, les lui recommande ainsi (f° 224): «Je n'oserois vous dire combien exquis est ce présent ni avec quelle solidité de doctrine et avec quelle délicatesse de stile l'ouvrage est escrit, de peur de vous donner trop d'impatience de le voir. Je ne puis m'empescher pourtant de vous avertir qu'on n'a encore rien veu de si beau ni de si bon en ce genre, et que cette pièce ne sera pas moins agréable qu'utile au public.» Chapelain donne à son correspondant divers détails sur Mr de Monmor, sur un enfant qu'il a eu le malheur de perdre, sur la grave maladie de sa femme, «ce qui avoit

XCIII.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, en recevant vostre lettre du xxiiii de ce mois, j'ay exécuté ce que vous m'y aviés prescrit touchant ces deux exemplaires pour Hambourg. Mr de Segrais les eut à l'instant avec un billet de moy qui luy expliquoit vostre volonté là dessus. Zélé comme il est pour tout ce qui vous regarde, il ne faut pas demander si vous serés servi à souhait.

Je vous félicite de l'accomplissement de cette épistre horatienne, et je seray ravi de la voir avec sa broderie et ses ajustemens. Vous faites tort à mon jugement de le craindre de ce costé-là, mais c'est une façon et non pas une vérité. Il suffit qu'en ce genre narratif, vous ayés évité les descriptions des lieux, lesquels il ne faut marquer que du doigt et par quelque épithète qui les distingue les uns des autres et qui marque l'érudition de l'escrivain, et vous y avés pris le bon parti d'y appuyer sur les mœurs de ceux qui les habitent et sur les rencontres de la fortune comme les vrays ornemens de cette sorte de composition.

Quant à la seconde épistre que vous me proposés, dont le sujet seroit les divisions et les réconciliations[1], elle seroit sans doute plus morale et plus solide, et vous vous en feriés d'autant plus d'honneur que vous auriés moins d'exemple à imiter. Ce qui m'y embarasse un peu, c'est que je m'imagine qu'elle penchera fort sur le grave et que le sel et les agrémens n'y trouveront pas leur place si aisément. Toutesfois entre vos mains tout peut fleurir, et je vous demande pardon de mon scrupule. Faites-la donc, Monsieur, cependant que la veine est ouverte et qu'elle coule naturellement. Mais par la relation que sa matière a au desplaisir que m'a ap-

---

suspendu les exercices academiques que l'on n'a pas encore repris. Depuis, Mme sa femme s'estant guérie, Mme la Mareschalle d'Estrées, sa sœur, est morte et la douleur ne sort point de chés luy.» Passant à d'autres sujets, Chapelain parle ainsi à son correspondant du géomètre Bernard Frenicle de Bessy, qui mourut membre de l'Académie des sciences en 1675 : «Quoyque vous jugiés des Observations de Mr Frenicle sur vostre système, vous devés croire au moins qu'il les a faittes sans jalousie et sans venin, estant un des plus candides et des moins chicaneurs hommes du monde.» Parlant à Huygens des deux exemplaires du traité de Huet destinés à la reine Christine et à Lambecius de Hambourg, il ajoute : «Je vous prie de sçavoir de Mr Vossius si je les luy puis addresser pour les leur faire tenir, et s'il a conservé assés d'habitude avec cette Reyne et avec ce grand lettré pour cela. En ce cas, je ne voy point de meilleure entremise pour cet office que la sienne.» Voici le compliment final et ce que j'appellerai le *bouquet :* «Il n'y a rien de rare et de nouveau qu'on ne se doive promettre d'un génie comme le vostre, né pour tout ce que les spéculations mathématiques et astronomiques peuvent produire de plus élevé et de plus merveilleux.» Le 22 octobre, Chapelain (f° 225 v°) donne à Huet ces petites nouvelles: «On m'a enfin apporté les exemplaires assés à temps, comme je l'espère, pour en envoyer deux en Hollande à Mr Huggens et à Mr Vossius par la courtoisie de Mr nostre Ambassadeur qui retourne en ce païs-là dans deux ou trois jours.» Il ajoute qu'il n'a pu envoyer à la reine Christine l'exemplaire qui lui était destiné «parce qu'il n'y auroit eu aucune bienséance de faire présenter l'ouvrage à cette princesse, sans estre relié et mesme superbement, et sans une lettre de vous, digne de vous et d'elle.» Chapelain insiste sur l'obligation d'écrire cette lettre qui doit «estre pleine d'encens». Il entretient ensuite son correspondant du comte Tolt, «ambassadeur de Suède en ceste Cour».

[1] Huet, à la fois ami de Chapelain et de Ménage, aurait voulu, par son épître, rapprocher les deux adversaires.

porté la mesconnoissance de l'homme que vous sçavés et au scandale que sa révolte a causé dans le monde, vous jugés bien que nos interests ne peuvent estre traittés d'égal et que ce n'est pas un procès à en faire une cotte mau-taillée[1]. Ce n'est pas que j'aye eu ni que j'aye encore aucun ressentiment contre luy, ni que je me sente aucune haine pour sa personne, et Dieu m'envoye le mal que je luy veux! C'est seulement que je le connois incapable de le reconnoistre et que la honte qu'il a de s'estre tant oublié ne luy sçauroit permettre de me faire satisfaction de l'ingratitude qu'il a monstrée à l'amitié dont je l'avois comblé, sans quoy je ne puis le recevoir avec honneur ni avec seureté, si bien, Monsieur, qu'à moins d'une addresse comme la vostre, cette estoffe ne sçauroit estre employée et cette maladie pour tout autre seroit un noble [ ][2]. Comme vous estes fort juste et fort industrieux, les tempéramens nécessaires ne vous y manqueront pas.

Je viens à vostre élégie que j'ay consignée selon vos ordres à Mr de Segrais avec mes avis dessus, comme il vous l'aura mandé. Encore un coup il n'y a rien de si élégiaque, de si affectueux, de si coulant, de si élégant. Je n'y ay pas trouvé à redire la liberté de l'amour à la manière ancienne[3], parce qu'elle estoit escritte en langue ancienne, ce qui la peut mettre à couvert de tout blasme, et qu'elle estoit faitte pour les hommes sçavans et non pas pour les femmes ignorantes. Ce que j'y ay remarqué comme moins bien, c'est cette espèce de contradiction qui paroist entre les vers qui protestent vostre modestie et ceux qui disent presque nettement que vous avés obtenu les dernières faveurs. Je suis bien aise que vous ayés des authorités de *videatur*, de *pollicitum* et *promissum* au singulier dont je doutois.

Les corrections que nostre ami m'a communiquées et qui ont esté faites pour despaïser l'aventure ne m'ont pas persuadé que vous y deussiés rien changer. Si vous estes conseillé néantmoins de les substituer aux vers qui marquoient le païs, prenés garde à ce *tarde fluenta* qui ne convient pas avec la rapidité du Tibre, lequel d'ailleurs estoit un fleuve fort trouble[4] et mal propre à attirer les gens dans ses bords. Mr de Brieux m'en a demandé des nouvelles, comme d'une pièce antique trouvée en Hon-

---

[1] M. Littré cite, sous le mot *cote*, cette phrase de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné : «Cela fit faire une cotte mo-taillée de capitulation,» et il ajoute : «Dans d'Aubigné, *cotte mo-taillée* est pour *cotte mal taillée;* mal, dans ces sortes de compositions, se prononçant *mau*, comme dans *mau-clerc* (mal-clerc).» Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* donnent, au sujet de cette locution, les explications suivantes : «On dit dans le langage commun et ordinaire : *Faire une cotte mal taillée,* pour dire arrêter un compte, en rabatant quelque chose de part et d'autre, et sans l'examiner exactement. Cette expression vient de l'usage où l'on était autrefois, et où l'on est encore aujourd'hui dans quelques endroits, de marquer la quantité des fournitures que l'on achète à crédit sur des tailles, c'est-à-dire un morceau de bois fendu en deux, dont chacun garde une moitié. Quand les entailles faites avec le couteau sur ces deux parties que l'on rapproche l'une de l'autre ne se rapportent pas, on dit que c'est une *cote mal taillée.*»

[2] Lacune dans le manuscrit que je n'ai pas osé remplir, n'étant pas assez sûr d'avoir deviné le mot absent.

[3] Rappelons ici que Huet était alors un jeune homme de trente ans et que ce fut seulement à l'âge de quarante-six ans qu'il prit l'habit ecclésiastique.

[4] Chapelain aurait pu rappeler ce qu'a dit le poète des flots rougeâtres du Tibre : «Flavum Tiberim» (Quinti Horatii Flacci *Carminum* lib. I, ode II).

grie, par où j'ay veu que vous luy en aviés fait une malice agréable pour vous divertir[1]. Je luy respondray là dessus au premier jour, car aujourd'huy je suis après les beaux vers de Mr Halley destinés à l'entrée de Mr de Bayeux et qui pressent davantage.

Vous me faittes des excuses dont je rougis. Il ne faut traitter ainsi avec un homme qui vous estime et ayme extrêmement. Croyés bien que vous ne sçauriés jamais abuser. Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII octobre 1661.

XCIV.

À M. DE BRIEUX,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE METZ.

À CAEN.

Monsieur, si vous avés eu des maladies cette malheureuse année, j'ay eu des maladies et des morts de mes proches qui m'ont esté très sensibles et dont la philosophie aura de la peine à me consoler, le sang, la vertu, l'amitié se meslant dans ce désastre pour en augmenter l'amertume et pour m'affliger avec plus de fondement. Je n'en murmure pas néanmoins, et sousmets ma douleur aux ordres de la Providence qui a un droit naturel sur nous et sur ce qui nous appartient. Elle nous soulagera quand il luy plaira et par les voyes qui luy seront agréables. Attendons cette grace sans impatience, et croyons, en l'attendant, que si nous souffrons, c'est par sa conduitte et que nos maux nous sont envoyés par elle, ou pour la satisfaire de nos offenses passées, ou pour nous mériter des biens à venir. Mais je ne songe pas que je vous escris une lettre, et que le ton que je prens n'est pas de ce stile-là.

Je vous plains du trouble que vous avés receu de ces maladies et de ce qu'elles ont fait avorter la joye que vous vous promettiés des visites de vos sçavans amis. Je plains fort aussi ces Messieurs qui ont esprouvé en eux la mauvaise influence et qui ne sont pas encore convalescens. Vous m'obligerés de leur tesmoigner la part que j'y prends. Nous avons icy Mr Bardou[2] qui en porte encore les marques, mais qui, non plus que Mr Huet, ne laisse pas de faire en cet estat-là des vers fort sains et fort beaux.

Mr Bochart estoit trop nécessaire au public en toutes manières pour faire que Dieu ne le préservast pas de la commune calamité. Je me resjouis de sa santé et du progrès de son impression[3] et je vous seray bien redevable que vous le luy faciés sçavoir, la première fois que vous luy donnerés de vos nouvelles. J'estime, au reste, beaucoup plus la candeur avec laquelle il vous a déclaré qu'il n'estoit pas aussi fort en arabe qu'aux autres langues anciennes, que je n'aurois fait l'explication de l'ectype que je luy avois fait demander, quand elle auroit passé toutes les autres, comme je l'avois prétendu pour sa gloire.

M. Vattier ressentira extrêmement la seconde tentative que vous avés fait auprès de Mr Le Conteur pour l'édition de son Avicenne, encore que vos offices n'ayent pas le succès que vous eussiés désiré.

Entre les livres qui vous sont allés consoler dans vostre solitude, celuy du concile de Florence est le plus considerable. Pour l'élégie, quelque excellente qu'elle soit, et

---

[1] Malice qui, comme Chapelain va le rappeler dans la lettre suivante, ressemble quelque peu au tour joué par Muret à Joseph Scaliger à l'occasion de prétendus vers de l'antiquité forgés par Muret lui-même.

[2] Je ne trouve le nom de ce poète ni dans le *Dictionnaire* de Moréri, ni dans les *Jugemens des savans* de Baillet, ni dans les *Mémoires* de Huet.

[3] L'impression du *Hierozoicon*, ouvrage déjà mentionné.

certes elle ne le sçauroit estre davantage, je ne la conte pas entre les livres, mais entre les jeux d'esprit dont vos amis de delà ont voulu faire une pièce pour vous divertir et pour vous séparer de tant d'objets funestes[1]. Mais il y a apparence qu'en vous faisant cette pièce, ils n'ont pas eu intention ou du moins esperance de vous la faire croire un ouvrage ancien. Autrement ils n'y auroient pas laissé les nymphes Oleindes et ces autres vestiges modernes qui ne descouvroient que trop que le Poëte estoit récent et mesme du païs. Mr de Balzac surprit bien plus efficacement Mr le marquis de Montauzier par ce fragment de satyre qu'il luy escrivit d'avoir trouvé dans un vieux manuscrit à Limoges, car quoyque j'assurasse à nostre illustre ami que c'estoit une supposition ambitieuse comme celle de Muret à Scaliger, les vers luy en semblèrent si fort du bon siècle, qu'il se moquoit de ma sagacité et n'en fut bien convaincu que quand l'autheur l'imprima parmi ses poésies latines, sous ce titre : *Fictum pro antiquo*[2], et je vous diray comme original en cette partie qu'outre le plaisir qu'il attendoit du jugement avantageux qu'on en devoit faire sur le pied d'ouvrage ancien, il avoit eu encore une autre raison de s'en servir en composant la pièce qui, selon la vérité, avoit esté conceue par luy dans le desir de se venger seurement du premier ministre d'alors, qui ou ne luy avoit pas tenu parole pour son avancement aux dignités ecclésiastiques, ou n'avoit pas continué à favoriser la réputation de ses escrits[3]. Je vous ay bien voulu descouvrir ce mystère, dont vous userés, s'il vous plaist, selon vostre ordinaire discretion.

Mr le président de Lormis n'est point icy que je sache, et puisque nous ne le possedons point, je suis marri que vous l'ayés perdu. Quand nous le verrons, je luy feray une grande commemoration de vous[4] et luy diray bien avec quelle inquiétude vous me demandés d'estre informé de luy.

Voilà une longue despesche, mais c'est pour longtemps et ne craignés pas que je

---

[1] L'élégie de Huet dont il a été question dans la lettre précédente.

[2] C'est la pièce intitulée : *Indignatio in poetas Neronianorum temporum ad nobilissimum Sammauranum, Montoserii marchionem. Majoris operis fragmentum* (*Les Œuvres de M. de Balzac*, édition de 1665, t. II, dans le *Joan. Lud. Guezii Balzacii carminum liber tertius*, à la fin du vol., p. 38 et 39). M. Paulin Paris (*Les historiettes* de Tallemant des Réaux, t. IV, p. 111) parle ainsi de cette pièce, qui parut, pour la première fois, dans les *Joann. Ludov. Guezii Balzacii carmina* (1650, in-4°) : « C'est là que se trouve l'*Indignatio*... si bien écrite et si énergiquement pensée que Burmann dans l'*Anthologia latina*, Wernsdorff, dans les *Poetæ minores*, le Maire, dans la *Bibliothèque classique latine*, Pankoucke dans la *Bibliothèque latine française*, et M. Nisard dans la *Collection des auteurs latins*, n'ont pas hésité à l'attribuer à Turnus, poète du siècle d'Auguste; tous ainsi, prenant au mot la fiction transparente du véritable auteur, Balzac, qui, disait-il, avait tiré ce fragment d'un parchemin *pourri en plusieurs endroits et à demi mangé de vieillesse*... M. Rostain, dans ses *Mathanasiennes*, et M. Gerusez, dans une excellente notice sur Balzac, ne se sont pas laissé prendre à la même glu. »

[3] On avait bien soupçonné que Balzac, dans sa peinture de la tyrannie des plus mauvais temps de l'histoire romaine, avait voulu flétrir les abus de pouvoir du cardinal de Richelieu ; mais la certitude manquait. L'importante révélation de Chapelain, le plus intime confident de Balzac, ne permettra pas de douter désormais du sens qu'il faut attribuer aux vers vengeurs de cette magnifique imprécation.

[4] *Commémoration*, pour *souvenir*, n'a guères été employé jamais que dans le langage théologique. M. Littré n'a cité aucun de nos écrivains, sous ce mot pris dans un sens profane.

vous expose tous les jours à une vexation pareille. Je couppe court et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx octobre 1661[1].

XCV.

À Mme LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ,
À NANTES[2].

L'inquiétude que vous donne cette mauditte affaire du surintendant est la marque de la délicatesse de vostre honneur, et je n'y trouve rien à redire sinon que, selon moy, elle est sans fondement après ce que Mme la marquise de Montauzier nous en a escrit à tous deux. Croyés moy, ce n'est pas une plastreuse[3] et il faut prendre au pied de la lettre ce qu'elle dit à ses amis dans les choses de l'importance de celle-cy, dans laquelle ce seroit trahir que de desguiser. Je sçay bien qu'on a dit de vous comme des autres beaucoup de mal et de bien et à

---

[1] Le même jour, Chapelain (f° 229) complimente Halley sur ses beaux vers pour le tombeau du comte de Solty et pour les dialogues de M. Huet. Il lui dit : «Vous estes en ce genre le maistre de ceux qui y reussissent le mieux.» Le 9 novembre, Chapelain écrit (f° 230) à M. de Vaufoussard, gentilhomme angevin, à la Flèche : «Monsieur, en m'apprenant la mort du R. P. Mambrun, vous m'avés donné la plus amère nouvelle que j'eusse pu recevoir, et causé la douleur qui me pouvoit estre la plus sensible. Je me remettois à peine de celle que m'a apportée la perte de quelques-uns de mes proches qui m'estoient fort chers, lorsque celle-cy m'est survenue dont il sera malaisé que je me remette bien jamais. Vous qui connoissiés si bien le mérite de ce grand homme et qui sçaviés aussi que je ne l'ignorois pas, vous n'aurés pas de peine à me croire très affligé de l'avoir perdu...» Le lendemain, Chapelain (f° 231) écrit en ces termes à Huet : «Ce fut de la propre main de Mr de Segrais que je receus vostre dernière lettre, et l'épistre horatienne que vous me voulés faire l'honneur de m'addresser. Je l'ay leüe et releüe avec attention et j'ay admiré que vous ayés pu garder tant de politesse parmi tant de barbarie, j'entens parmi des noms de païs qui s'accommodent si mal à l'élégance latine, dont cet ouvrage cy m'a semblé un chef-d'œuvre en son genre, non moins que vostre élégie.» Après avoir soumis à son correspondant quelques observations et corrections, Chapelain, répondant à ce vers de Huet,

Et longam sermone viam narrare pedestri,

combat ainsi ses scrupules : «Ne craignés point la prolixité. Le Chancelier de l'Hospital sera vostre garant, luy qui a fait une si longue épistre de son voyage en Piémont à la suitte de Mme Marguerite de France, duchesse de Savoye, lorsqu'elle y alloit trouver son espoux. Pour ce qui est de l'autre dessein, je gouste vostre avis et il vaut mieux vous appliquer à quelque autre matière que celle-là où vous ne pourriés me faire justice [au sujet de la querelle avec Ménage] sans perdre le plus dangereux [c'est-à-dire le plus facile à perdre] de vos amis.» La pièce dédiée à Chapelain est une idylle qui, dans le recueil déjà cité de 1709 (*Petri Danielis Huetii, episcopi Abrincensis, carmina*) porte le n° 3 et est intitulée : *Iter Suecicum*, voyage en Suède (fos 48-59). La dédicace (f° 47) débute ainsi :

Dulcia nobilibus dum dividis otia curis,
Claraque magnanimæ committis facta puellæ,
Postera mensuris quondam per sæcula chartis,
Et numeris divinum æquas, Capelane, Maronem.

Voir, à ce sujet, les *Mémoires* de Daniet Huet, traduction de M. Ch. Nisard, p. 106.

[2] Savait-on que Mme de Sévigné était à Nantes en novembre 1661 ? Nous n'avons, dans sa correspondance, aucune lettre entre celle qu'elle écrivit à Ménage le 22 octobre 1661 et celle qu'elle écrivit à Pompone en novembre 1664. Le baron Walckenaer, dans ses *Mémoires sur Madame de Sévigné*, et M. P. Mesnard, dans sa *Notice biographique*, n'ont rien dit du séjour de leur héroïne à Nantes à la fin de l'automne de 1661.

[3] M. Littré, sous les mots *plâtreur, plâtreuse*, qu'il définit ainsi : *Celui, celle qui invente, replâtre*, n'a cité que la présente phrase de Chapelain.

charge et à descharge, mais il y a dans le monde force mesdisans volontaires et quelques amis officieux qui inventent en attaquant et en défendant, les uns pour nuire, les autres pour servir. Les sages ne s'arrestent ni aux uns ni aux autres que sous bonne caution, de peur de s'affliger ou de se consoler en vain. J'ay peur que ceux qui vous escrivent sur cela ne soient des personnes crédules, des gens plus affectionnés que prudens, qui, pensant vous bien prouver leur zèle, vous remplissent l'esprit de bruits de la basse cour, et qui ne sont bons qu'à vous donner un faux trouble ou un faux repos. Nostre amie n'est pas de ce monde-là et il s'en faut tenir précisément à ce qu'elle mande, parce qu'elle est aussi sincère qu'éclairée et que la dernière chose qu'elle feroit seroit de gauchir ou de flatter. Je croy donc ce qu'elle vous a escrit et je vous conseille de le croire d'autant plus que vous avés de quoy vous en contenter. C'est un grand point que la Reyne luy ait juré que vous n'aviés point esté nommée parmi les autres[1] et cela doit estre véritable à l'esgard du Roy qui ne l'auroit pas teu à sa mère si on avoit trouvé de vos lettres ou si on en avoit trouvé qui fussent sujettes à interprétation. Que si la Reyne l'eust voulu dissimuler à Mme de Montauzier, elle ne se fust pas engagée à demander au Roy s'il s'y en estoit trouvé des vostres.

Je sçay bien que vous ne les demandés point, mais je me souviens bien que vous avés desiré de nostre amie qu'elle la priast, puisqu'elle les avoit, de dire à tout le monde ce qu'elle y avoit veu. Ainsi donc sa response vous est très favorable, puisqu'elle a respondu qu'elle n'en avoit point veu et moins encore ouy dire qu'il s'y en fust rencontré. C'est peut-estre vostre prière qui a esté cause que la Reyne a sceu qu'il y en pouvoit avoir. Calmés-vous là-dessus et croyés que tout le monde vous a mandé des chansons, horsmis elle. Quand je la verray, je feray l'office pour le remerciment du sien. Mais quand la verray-je? L'enfant est venu[2] et la retient à Fontainebleau où je n'iray assurément pas. J'ay impatience de vostre retour pour achever de vous fortifier et de dissiper dans vostre esprit tous ces fascheux nüages.

De Paris, ce VII novembre 1661[3].

---

[1] On ignorait, ce me semble, tous ces détails qui complètent si bien ceux qui ont été donnés par Bussy-Rabutin dans ses *Mémoires* et que M. Paul Mesnard (p. 70) résume ainsi : «Bien des gens encore ne sauraient trop que croire, si le témoin qu'entre tous sa malignité rendait singulièrement propre à délivrer des brevets d'innocence, Bussy, ne venait à point, cette fois encore, pour écarter jusqu'au moindre nuage. Ayant eu quelque inquiétude au sujet d'une lettre qu'il avait lui-même écrite autrefois à Fouquet, pour lui promettre de lui vendre sa charge de mestre de camp général de la cavalerie, il était allé voir le ministre le Tellier et s'expliquer sur ses relations avec le surintendant. Il profita de l'occasion de cet entretien pour satisfaire sa curiosité sur les prétendues lettres d'amour de Mme de Sévigné trouvées dans les cassettes. Cela touchait à un problème où nous l'avons déjà vu porter ses investigations avec une ardeur toute particulière. Les éclaircissements donnés par le Tellier furent décisifs. Il répondit aux questions de Bussy que les lettres de Mme de Sévigné à Fouquet *étoient les plus honnêtes du monde et d'un caractère de plaisanterie.*»

[2] Le Dauphin était né le 1er novembre.

[3] Le 11 novembre, Chapelain (f° 233 v°) s'excuse de ne pouvoir servir Tanneguy-Lefebvre comme il l'aurait voulu : «Je mets au nombre des obligations que j'ay à vostre amitié la confiance que vous avés eue en la mienne dans la vexation que vous appréhendés des asseyeurs de la Taille en vos quartiers, et si vous vous estes trompé dans l'opinion de mon pouvoir en ce genre

XCVI.

À M. BERNIER,

MÉDECIN DU GRAND MOGOL,

À DELLI[1].

Monsieur, encore que je n'aye point receu de lettres de vous, j'ay pris pour moy celle que vous avés escritte à Mr de Monmor, où vous vous estes souvenu de moy si obligeamment et que vous avés désiré qui me fust communiquée, aussi bien que celle qui s'addressoit à Mr de Merveille[2] de Marseille et qui expliquoit la suitte de vos aventures depuis vostre passage de la mer Rouge jus-

---

d'affaire, vous ne vous estes pas trompé dans la créance de ma bonne volonté, laquelle certainement ne scauroit estre plus ardente pour une vertu aussi infortunée et aussi mal reconue que la vostre... » Chapelain, après lui avoir exprimé tous ses regrets, lui dit : « J'eus une particulière consolation, ces jours passés, de lire dans une lettre de Mr de Brieux sur le stile d'une élégie de laquelle il ne sçavoit point l'autheur ces paroles : *et que je ne connois qu'Ovide, Heinsius et Le Fevre capables de faire des vers si tendres et si doux.* » Chapelain, le lendemain, écrivit à Chevreau (fo 234 vo) : « Il [Lefebvre] me fait l'honneur de recourir à moy pour luy procurer auprès du traittant des tailles un favorable traittement; mais vous sçavés la dureté de ces sortes de tigre que la lyre d'Orphée n'esmouvroit mesme pas, beaucoup moins la mienne qui luy est de tant inférieure. Vous vous pouvés de plus douter, selon la connoissance que vous avés de mon genre de vie et de ma sphère d'activité, que je n'ay aucune liaison avec eux... Faites-luy... comprendre la douleur que je ressens... » Chapelain ajoute : « Mr de Scudéry s'est fort plaint de luy [M. de Tott] à moy et il vous en pourra avoir rendu conte en vous escrivant la vaine tentative qu'il avoit faite auprès de luy pour ce que vous en désiriés. Ils ne se voyent point. » Le même jour, Chapelain loue ainsi (fo 235 vo) l'épître qui lui avait été dédiée par Huet : « Monsieur, sur ma parole vostre *Iter Suecicum* vous fera honneur et ne cèdera à aucun de ceux qui ont esté faits à l'imitation de celuy d'Horace à Brandusе et vous n'avés guères à travailler pour en faire une pièce accomplie dans la pureté, la nouveauté et la variété. Quant à vos défenses, elles n'estoient pas nécessaires, et il suffisoit pour tout de me mander que j'avois tort en tout, car ce que je vous en avois escrit par vostre ordre estoit plustost des scrupules que des décisions. » Chapelain discute ensuite les objections de Huet.

[1] François Bernier, que tous les grands recueils biographiques font naître à Angers en 1625, naquit le 25 ou 26 septembre 1620 dans la commune actuelle de Joué-Étiau, canton de Thouarcé, arrondissement d'Angers, à 33 kilomètres de cette dernière ville; il mourut à Paris le 22 septembre 1688. J'emprunte ces renseignements à la meilleure notice qui ait encore été publiée sur Bernier, notice rédigée par M. L. de Lens pour le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, de M. Célestin Port (t. I, 1874, p. 325-328). M. de Lens avait déjà publié *Les Correspondants de F. Bernier pendant son voyage dans l'Inde,* dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers,* 1872; *Documents inédits sur Fr. Bernier,* dans la *Revue de l'Anjou*, septembre 1872. Je citerai la première de ces deux études d'après le tirage à part qui en a été publié sous ce titre : *Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. Lettres inédites de Chapelain*, par L. de Lens, inspecteur honoraire d'Académie (Angers, 1872, in-8° de 48 pages). La lettre qu'on va lire avait été communiquée par M. Sainte-Beuve à M. de Lens, qui, en la reproduisant (p. 18-25), en a rajeuni l'orthographe.

[2] M. de Lens (p. 11) nous fait ainsi connaître ce personnage : « L'existence de François Boysson, seigneur de Merveilles, gentilhomme provençal, nous est presque révélée par la correspondance de Chapelain. Nous savons, en effet, peu de chose sur lui, en dehors de ce qu'elle nous en apprend. Chargé d'une mission diplomatique dans le nord de l'Allemagne et peut-être en Pologne, il avait eu Bernier pour compagnon dans son voyage, et ils s'étaient liés d'une étroite

qu'à vostre arrivée et vostre establissement dans l'une des principales villes du Grand-Mogol en qualité de son médecin[1]. Ce souvenir et cette part que vous m'avés voulu donner de vostre voyage exigeoit au moins un remercîment de moy, et je vous l'aurois fait trop imparfait si je vous le faisois par d'autres que par moy mesme. Mon ancienne amitié, d'ailleurs, pour un homme de vostre mérite et qui l'avoit attirée par l'amour de la Philosophie, nostre commune maistresse, ne permettoit pas à un cœur aussi tendre[2] que le mien de m'acquitter de ce devoir par procureur; et puisque vous nous avés fait connoistre que vous recevriés comme un bien fort grand les marques de nostre considération pour vous dans un lieu où toute consolation vous manque, je n'ai peu souffrir que personne me devançast en cet office d'humanité, ou vous tesmoignast plus que moy s'intéresser en ce qui vous touche. J'ay donc résolu, Monsieur, de vous escrire et de vous escrire amplement, afin de faire durer davantage vostre joie et de ne vous laisser pas imaginer que je ne vous escrive que par compliment.

Je seray bien aise mesme d'ajouter aux expressions de mon estime pour vous mes avis pour vostre conduitte de delà, et les informations des principales affaires de l'Europe, dont vous désirés tant d'estre éclairci, et qui, en effet, outre la satisfaction que vostre propre curiosité en tirera, pourront vous servir dans cette Cour si éloignée de la nostre [pour prouver] à ses[3] grands que vous n'estes pas un homme sans habitudes, ni qu'autre chose qu'un noble désir d'apprendre ait engagé en de si pénibles et dangereuses peregrinations.

Je vous diray avant toutes choses que, par dessus vos talents naturels et vos sciences acquises qui vous font tenir un rang honnorable parmi les lettrés[4], je mets la noblesse de vostre courage d'avoir entrepris une si noble course accompagnée de tant de périls et d'incommodités, despourveu de tous moyens, sur la seule foi de vostre vertu, par un motif non pas d'un gain sordide qui, de tout temps, a fait courir les marchands *del Indos,* mais pour celuy de connoistre, comme Ulysse, *mores hominum et urbes*[5], et

---

amitié que durent, après leur retour, entretenir les fréquents séjours en Provence du disciple de Gassendi. De Merveilles prit au voyage d'Orient le plus grand, le plus puissant intérêt. On ne saurait douter, après avoir lu les lettres de Chapelain, qu'il n'ait aidé de toutes les façons, et de sa bourse même, celui qui l'appelait son patron... C'est à lui que Bernier adressa, en 1660, après son arrivée dans la capitale de l'Inde, les deux lettres relatives à l'avènement d'Aureng-Zeb, publiées d'abord par Thévenot et dont l'auteur fit, plus tard, l'*Histoire de la dernière révolution des États du Grand-Mogol;* c'étaient, ce semble, les premières nouvelles qu'il donnait de lui du fond de l'Asie. C'est aussi à M. de Merveilles que fut dédié le Voyage de Cachemyr.»

[1] «Fut-il réellement,» se demande M. de Lens (p. 7), «le médecin de l'empereur du Grand-Mogol, ainsi que l'appelaient ses amis? Cette question, qui a été controversée au dernier siècle, reste tout au moins douteuse, puisque Bernier, qui fait mention d'une grande maladie éprouvée de son temps par Aureng-Zeb, ne parle nulle part de soins donnés par lui à la personne de ce monarque. Il se représente seulement comme attaché à la cour et étant à la solde du prince.»

[2] M. de Lens a imprimé *tenace* au lieu de *tendre.*

[3] Mon devancier a substitué *ces grands* à *ses grands.*

[4] «Parmi les *lettres,*» lit-on dans la brochure de M. de Lens.

[5] Horace a dit (*Epistola* II, v. 10-20):

Utile proposuit nobis exemplar Ulyssem;
Qui domitor Trojæ, multorum providus urbes
Et mores hominum inspexit...

de profiter de cette marchandise illustre qui est si négligée par le commun des hommes et si estimée par les gens de sens et d'honneur. Il est assés beau que la seule passion du sçavoir vous ait embarqué dans les mesmes peines et les mesmes souffrances que vont chercher dans ces lieux si reculés ceux des nostres qui se proposent, pour le faire, le salut des âmes et la conqueste du Ciel; et quand je pèse l'un et l'autre dans la balance philosophique, je trouve que vostre mérite est d'autant plus grand que le leur, que l'objet et le prix pour vous en sont moindres que les leurs pour eux, parce qu'on basarde bien plus aisément ses travaux et sa vie pour une grande récompense que pour une médiocre.

Vous y avés aussi plus de mérite qu'Apollonius Thyanaus[1], qu'une mesme intention que la vostre avoit mené en ces mesmes contrées-la, mais qui avoit fait ce voyage avec deux sçavans hommes et avec tout le secours qu'une opulente fortune luy pouvoit donner. Songés, Monsieur, pour adoucir les amertumes de cette volontaire relégation, que vous foulés la mesme terre qu'Apollonius a foulée, que vous la foulés plus glorieusement que luy, et que vous estes le seul qui, après luy, ait esté sous ces climats bruslés reconnoistre ce que les Brachmanes sçavoient des choses naturelles et morales. Puis donc que la fortune n'a pas rompu vostre cours[2] par le dernier et le plus terrible des maux et qu'elle vous souffre au lieu où la vertu vous a conduit, profités en de toutes les sortes et ne laissés aucun gain à faire que vous ne le faciés. Je ne vous dis pas que vous vous y enrichissiés des biens périssables, encore que je voudrois que ceux là ne vous manquassent pas; enrichissés vous y de toutes les lumières qui vous sera possible, soit concernant l'estat politique de ce grand Empire, soit concernant celui de la nature et des arts qui y sont differens des nostres.

Dans l'estat politique, je comprends l'histoire et les révolutions de ce Royaume, non seulement depuis Tamerlan et ses successeurs, mais *ab ovo* et depuis Alexandre. Ce n'est pas que nous n'ayons en anglais cette histoire depuis Temir[3] jusqu'à nous, traduitte de la langue du pays par un ambassadeur d'Angleterre envoyé pour l'établissement du commerce en ce païs au commencement de ce siècle[4]; mais c'est qu'il y auroit plaisir et avantage de conférer vos originaux avec les siens pour les confirmer ou pour les contredire, le tout à l'éclaircissement et à l'establissement de la vérité. Pour cela, il seroit bon que vous vous rendissiés habile dans la langue du pays que je m'imagine estre la persienne, et cet estude pourroit vous servir à plus d'un usage et vous feroit fort considérer de deça quand vous y retourneriés.

Il seroit bon encore que vous recouvrassiés tous les livres principaux et estimés parmi ces peuples, d'où vous tireriés de notables instructions pour toutes leurs sortes

---

[1] Apollonius de Tyane, philosophe et thaumaturge, mort en l'an 97 de J.-C. Sa vie et ses voyages ont été racontés par Philostrate. Voir la traduction qui en a été donnée en 1862 par M. A. Chassang.

[2] *Sic*. M. de Lens a cru devoir rétablir le mot *course*.

[3] Un des nombreux noms donnés au conquérant tartare qui s'appelait *Timour-Leng*.

[4] Cet ambassadeur anglais est Thomas Roe, dont les Mémoires (traduits en français) ont été insérés dans la première partie de la *Relation de divers voyages curieux* de Melchisedech Thévenot (Paris, 1663, in-fol.). Eyriès, dans la *Biographie universelle*, dit qu'on ne sait pourquoi Thévenot a dénaturé le nom de ce diplomate en écrivant *Rhoe*, exemple qui a été suivi par un trop grand nombre d'auteurs.

de connoissances, et qui passeroient dans l'Europe pour un trésor, en les y apportant. Par là vous auriés moyen de faire voir en combien de sortes de disciplines ils sont instruits, et jusqu'où ils ont poussé leurs connoissances; comment ils conduisent leur raisonnement, de quelle morale ils [se] servent; quelle est leur religion gentile ou mahométane, ou toutes deux [1]; comment ils contemplent les choses de la nature, soit pour la physique simple, soit pour la médecine; quelles observations ils font des astres, et s'ils y suivent la doctrine Grecque ou l'Arabe, ou quelque autre qui leur soit particulière; jusqu'où ils sont instruits de la géographie; quelle est l'étendue de l'Estat et à quels royaumes ou mers il confine; quelles sont ses forces, soit d'hommes, soit de places, soit d'éléphans, soit d'armes offensives et défensives; quelles ses coutumes et ses lois; quels leurs alliés, quels leurs ennemis; de quelle sorte ils instruisent leur jeunesse pour la guerre ou pour les lettres.

Il seroit possible que tout cela se trouvast dans les livres du païs que vous recouvreriés, et ce seroit un grand soulagement pour vous. Quand néantmoins les livres ne vous y aideroient pas, vous ne devés oublier aucune diligence pour en avoir de seures relations, afin d'en composer la vostre, qui auroit d'autant plus d'authorité qu'elle auroit esté faite sur de bons garants et avec choix [2] et exactitude. Ce que les livres ne vous donneront pas sera assurément le détail de leurs arts méchaniques, labourage, bastimens, manufactures, charpenterie, menuiserie, orfèvrerie, taille d'habits, fabriques d'armes, fonte de canons, cuisinerie, boulangerie, jardinage, trafic et navigation, avec ce qui y contribue. Tout cela, cependant, mérite chacun son chapitre, et le plus dans le détail qui se pourroit, pour en faire une description instructive, digne d'un homme tel que vous. Il n'y faudroit pas mesme obmettre quel est le génie de la nation pour les sciences auxquelles elle s'adonne plus volontiers; s'ils ont des écrivains qui s'en piquent et si leur langue est riche et douce, comme elle est ordinairement dans les grandes cours.

Cela me fait souvenir de ce qui m'avoit eschappé, de la manière dont on traitte-là les femmes; si elles y sont en plus grande considération que dans la Turquie et dans la Perse, et si elles y reçoivent les visites d'autres que de ceux de leur maison, car cela sert fort à rendre les langues polies, à cause qu'on leur veut plaire, et à cause que, dans la communication avec elles, les hommes apprennent à adoucir la rudesse de [3] la pronontiation, que la mollesse naturelle des organes des femmes ammollit et facilite insensiblement. C'est encore un article à ne pas laisser sans le toucher.

Voilà à peu près la denrée dont je croy qu'un successeur d'Apollonius, sçavant et curieux comme luy, se trouvant sur la mesme terre, peut et doit se charger, pour s'en

---

[1] Bernier répondit amplement à cette question dans une lettre spéciale intitulée : *Lettre à Mr Chapelain touchant les superstitions, étranges façons de faire, et doctrine des Indous ou gentils de l'Hindoustan, d'où l'on verra qu'il n'y a opinion si ridicule et si extravagante dont l'esprit de l'homme ne soit capable.* Cette lettre, datée de Chiras, en Perse, le 10 juin 1668, a été imprimée, avec diverses lettres à La Mothe Le Vayer, à Chapelle, à de Merveilles, dans les *Voyages de François Bernier, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, contenant la description des États du Grand-Mogol, de l'Hindoustan, du royaume de Kachemire*, etc. (Amsterdam, 1711, in-12, t. II, p. 97-168).

[2] M. de Lens a lu *soin* au lieu de *choix*.

[3] On a imprimé dans *Les correspondants de François Bernier:* « la rudesse *et* la prononciation. »

pouvoir revenir de deça glorieux d'un si beau [1] butin, qui, d'ailleurs, a cet avantage sur les autres richesses que les Compagnies d'Est-Inde vont recueillir avec tant d'anxiété encore plus loin, qu'elle est plus facile à transporter en Europe, pour le peu de place qu'elle tient, et qu'elle est moins poursuyvie par les corsaires.

Mais vous ne ferés pas cette emplette en peu de temps; et si vous ne demeuriés que deux ans dans ce royaume, ce temps-là ne suffiroit pas assurément. Puisque vous y estes donc et que personne de vostre sorte et de vos inclinations n'ira peut-estre jamais, prenés la patience nécessaire pour vous satisfaire et vos amis de tout point. Ramassés sur le pied que je vous ay marqué, composés, et à mesure que vous avancerés, envoyés-nous une copie de ce que vous aurés appris et remarqué, gardant l'original par devers vous; et vous en aurés tous les ans occasion par les Compagnies de Hollande et d'Angleterre.

De nostre costé, nous vous envoyons *la Philosophie d'Épicure* [2] et *la Pucelle*, que vous nous demandés si instamment pour vostre consolation et pour vostre interest. M[r] de Monmor vous fait ce présent d'Épicure, parce qu'on n'a pas trouvé à Paris à vendre les six volumes de nostre macharite, M. Gassendi, dont l'impression a esté procurée par M[r] de Monmor à Lion, et dont il n'y a plus d'exemplaires que dans les biblioteques [3]. Pour *la Pucelle*, c'est moy qui vous la donne et qui vous remercie du desir que vous en avés eu. A vostre retour, vous en trouverés une version latine très exquise qu'un beneficier d'Albi [4] qui m'estoit [5] inconnu a faitte ambitieusement, et de laquelle il m'a desja envoyé les onze livres des douze dont la premiere partie est composée. Pour moy, j'en suis au neufviesme de la 2[e] qui en aura douze aussi.

Quand vous nous escrirés, il ne faudra qu'adresser vostre paquet à M[r] de Monmor, rue du Temple et vis à vis l'hostel de Guise, et en son absence, à M[r] Thévenot, rue..... près des Capucins du Marais à Paris; et en son absence encore, à M[r] de la Chambre, Medecin ordinaire du Roy, rue Grenelle près l'hostel Seguier [6]. Il ne pourra se perdre avec ces addresses.

M[r] Thevenot, auquel vous ferés l'addresse de vos lettres en second lieu, est un de mes amis intimes, très homme d'honneur, très sçavant, homme qui n'ignore aucune des langues de l'Europe qu'il a courue dix ans durant, et qui a rapporté mille curiosités de livres et d'arts, dont son cabinet est rempli [7]. Je vous ay concilié cette excellente personne; et, pour vous le tesmoigner, il vous escrit et par quelques questions, indications, dont sa lettre est remplie, il vous donne moyen [8] de faire voir que vous estes un bon observateur. Il vous envoie aussi quelques bijoux et quelques bagatelles de peu de conte de deça, mais qui pourront servir à vous faire vostre cour de delà auprès des personnes de qualité curieuses. Il luy faudra monstrer gratitude de sa generosité par vostre response, et luy complaire en ce qu'il

---

[1] *Riche*, dans *Les correspondants de François Bernier*, a été substitué à *beau*.

[2] C'est-à-dire le *De vita, moribus et placitis Epicurii* (Lyon, 1649, 3 vol. in-fol.).

[3] *Opera omnia* (Lyon, 1658, 6 vol. in-fol.).

[4] L'abbé Paulet.

[5] M. de Lens a changé *m'estoit* en *m'est*.

[6] Sur Marin Cureau de la Chambre, voir, dans notre tome I[er], les lettres CCLX, CCLXXV.

[7] On savait déjà que Thévenot avait été un des plus zélés collectionneurs du XVII[e] siècle. L'éloge fait par Chapelain des *mille curiosités* de son cabinet est à rapprocher des éloges qu'en ont faits d'autres contemporains.

[8] M. de Lens a ajouté un inutile *le : il vous donne le moyen*.

desirera de vous, surtout pour cette colonne antique, prochaine de Delli (*sic*) d'une lieüe, et que les mémoires anglois comptent entre les merveilles du monde.

Mr de la Motte le Vayer m'a entendu lire vos deux lettres en nostre assemblée chés M^r le Chancelier et les a admirées avec toute la Compagnie, et, depuis, il les a releues luy-mesme avec autant d'admiration. Il m'a chargé de vous assurer de la continuation de son amitié[1] et de son service, et de vous dire qu'il est en peine de quelques livres qu'il vous a envoyés, entr'autres de Prosper Alpinus *De medicina Ægyptiorum*[2], parce que depuis vostre départ il n'a receu aucune lettre ni nouvelles de vous.

Pour Mr de la Chambre, il est à Fontainebleau auprès du Roy depuis six mois. A son retour qui sera bientost, je luy feray voir vostre souvenir dans la lettre à Mr de Monmor, et vos nouvelles dans la copie que j'ay fait prendre de la longue lettre à Mr de Merveilles, laquelle je mis vendredy dernier[3] à la poste pour Marseille[4] avec un mot dont je l'accompagnay pour l'exciter à vous donner contentement touchant l'envoy de ces livres par Alep, Bagdad et Bassora à Surate, sans luy dire que, de nostre costé, nous vous en envoyons, afin qu'il ne néglige point vostre priere dans l'attente que nous y satisferions.

Pour ce qui regarde l'estat des affaires de l'Europe depuis vostre départ, vous le verrés dans une feüille à part, que j'ay esté bien aise de recueillir pour l'amour de vous, tant afin que vous en soyés fidellement instruit, qu'afin que vous en puissiés instruire et obliger les autres. Je sçay combien ces sortes de régales[5] font valoir les gens dans les Cours estrangeres, et, dans cette veüe, je sens beaucoup de plaisir à vous les faire, et j'ay beaucoup d'impatience de vous les envoyer. Si vous m'en devés sçavoir gré, c'est principalement de ce que je m'y veux bien appliquer, sans estre assuré que cette peine-là ne soit pas une peine perdüe et que, quand nostre ballot arrivera, vous ne soyés plus dans le païs, soit que vous ayés passé outre pour gagner la Chine par terre ou par mer, comme vous en avés esté tenté, soit que vous vous soyiés mis en chemin pour revenir en Europe. Ce doute pouvoit me retenir, y ayant difficulté à se résoudre de perdre des soins, qui coustent du temps à un homme qui a besoin d'en estre bon ménager, mais j'ay mieux aymé le hazarder que de n'essayer pas de vous estre utile.

Si cette despesche vient en vos mains, ruminés, je vous prie, sur les conseils que je vous y donne, et ayés une particulière attention à vous bien éclaircir de tous les chefs que je vous ay marqués, et d'escrire méthodiquement vos descouvertes pour nous envoyer des copies qu'on puisse monstrer de deça à vostre gloire, et qui sentent

[1] Cette amitié se continua, en effet, jusqu'aux derniers moments de La Mothe Le Vayer, s'il est vrai que, comme on le voit dans le *Chevræana* (t. I, p. 101), quand ce dernier « avoit la mort sur les lèvres, et qu'il n'y avoit plus de tems à perdre pour s'occuper sérieusement à son salut, il fut visité de M. Bernier, son bon ami, et il ne l'eût pas plutôt reconnu qu'il lui demanda : *Et bien, quelles nouvelles avez-vous du Grand Mogol?* » Sur La Mothe Le Vayer, voir dans le tome Ier des *Lettres* de Chapelain, la lettre LXXV.

[2] M. de Lens met sous ce nom la note que voici : « Prosper Alpini, médecin botaniste, auteur des quatre livres *De medicina Ægyptiorum* publiés à Venise en 1591. On en avait donné depuis quelques années à Paris une nouvelle édition augmentée du *De medicina Indorum* de Jacques Bontius. C'est sans doute celle qui fut envoyée à Bernier. »

[3] M. de Lens a omis le mot *dernier*.

[4] M. de Lens a omis les mots *pour Marseille*.

[5] M. de Lens a imprimé *régals*, forme condamnée par Chapelain dans une lettre à M. de Brieux.

l'homme de lettres, comme celles d'Olearius de la Moscovie et de la Perse[1]; vous représentant tousjours que vous serés peut-estre le seul de cette qualité qui aura esté et qui ira jamais en ces païs si peu connus avec la capacité nécessaire pour en donner des relations sensées et fidelles, afin de n'en perdre pas l'occasion qui peut-estre ne s'offrira jamais si favorable; ce qui vous pourroit faire résoudre à un plus long séjour dans cet Empire-là que vous ne vous proposiés, pour n'en pas partir avec une lumiere imparfaitte. Vous seriés l'autheur classique de cette fameuse partie de la terre, qui n'est que fort mal illustrée et qu'on ne sçait qu'en gros, qui peut passer pour un terrestre paradis[2] entre l'Inde et le Gange, plustost que la Mésopotamie entre l'Euphrate et le Tigre, car, pour la Chine, le retour du père Martinius[3], jesuite tentain[4], qui s'est trouvé dans la révolution[5] de cet Estat-là, comme vous dans celuy où vous estes, nous l'a desmeslée admirablement par une histoire de ce païs-là tirée sur les registres publics et royaux[6], et par une géographie très ample traduitte de mesme des originaux chinois avec les chartes[7] exactes faites dans le pais par ordre de ses Roys[8]. Cela vous doit donner de l'émulation, afin d'en recevoir la mesme gloire. C'est assés.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII novembre 1661.

XCVII.

À Mme LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ,

AUX ROCHERS, EN BRETAGNE.

[Madame,] je vous le disois bien par ma

---

[1] Adam Olearius, né vers 1600, mort en 1671, publia en langue allemande : *Voyages très curieux et renommés faits en Moscovie, Tartarie et Perse* (1647, Sleswig, in-fol.), traduits en français par Wiquefort (Paris, 1656, in-4°).

[2] M. de Lens a lu : *le paradis terrestre.*

[3] Martin Martini, né à Trente en 1614, entra dans la compagnie de Jésus en 1631, s'embarqua pour la Chine en 1637, devint supérieur de la mission de Hang-Tcheou et mourut dans cette ville le 6 juin 1661, l'année même, comme le remarque M. de Lens (p. 25), où Chapelain le proposait en exemple à Bernier.

[4] Chapelain, oubliant la lettre *r*, a écrit *tentain* pour *trentain*, natif de Trente, *Tridentinus*. M. de Lens, qui a lu *feutain*, a naturellement été très embarrassé pour expliquer un pareil mot. Voici sa note sur ce point délicat: «Quant à la qualification de *feutain*, le sens en est obscur, à moins que, au jugement du lecteur, l'explication ne s'en trouve dans l'article ci-après du Dictionnaire de Trévoux: *Fé ou Fô ou Foé, le premier des Dieux et comme le Jupiter des Chinois..... Il y a dans la province de Fo-Kien, proche de la ville de Tunchuen, au bord du fleuve Feu, une montagne qui représente le dieu Fô.* — Si nous en croyons les analogies de mots et le rapprochement que suggère cet extrait, un jésuite feutain serait un jésuite des bords du *Feu*.»

[5] M. de Lens a imprimé : *les révolutions.*

[6] *Martini Martini Tridentini e societate Jesu Sinicæ historiæ decas prima, res à gentis origine ad Christum natum in extrema Asia sive magno Sinarum imperio gestas complexa* (1658, in-4°). Les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. II, col. 1121) disent de la décade de Martini : «Ce livre, tiré par le P. Martini d'un original chinois, est le premier et a été longtemps le seul ouvrage traduit du chinois, où l'on ait pu trouver des détails sur les évènements de l'histoire chinoise dans les temps qui ont précédé l'ère chrétienne. Dans la première partie de ses *Fastes*, le P. Duhalde n'a donné autre chose qu'une traduction de l'ouvrage du P. Martini. . . »

[7] *Sic* pour *cartes*, de *charta.*

[8] *Novus atlas Sinensis à Martino Martinio Soc. Jesu descriptus et Serenissimo Archiduci Leopoldo Guillielmo Austriaco dedicatus*, in-fol., sans indication de date et de nom de lieu, mais d'Amsterdam, 1655. Voir les intéressants détails donnés sur cette description de la Chine par les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. I, col. 1120).

dernière lettre que Mme la Marquise de Montauzier estoit une amie en qui vous pouviés prendre toute confiance et qu'il vous falloit arrester à ce qu'elle vous disoit préférablement à tout ce que tous les autres de l'un et de l'autre sexe vous pouvoient avoir mandé parce que, sans leur faire tort, si elle n'a pas plus de vertu, elle a au moins plus de cervelle et qu'elle est à la source des choses où elle ne puise rien que de pur, au lieu qu'ils ne puisent que dans les ruisseaux éloignés et meslés de fange et de bourbe. Ce n'est pas que leur affection ne soit louable et digne que vous leur en sachiés gré. Mais parmi ceux qui sçavent vivre il n'y a rien qui se doive moins faire que de donner des sursauts[1] à ceux que l'on aime sur des simples ouy dire et sans de fort bons garans, surtout en matiere d'honneur qu'on ne doit jamais supposer attaqué que quand on en a des attestations fidelles. Il vaudroit mieux aller dire légerement à une femme que son mari est mort et vous sçavés si ces sortes d'estourderies sont approuvées ou excusées. Dans les malheurs mesme véritablement arrivés ceux qui sont obligés de les annoncer le font avec préparation en les adoucissant et ne les font connoistre que par degrés et pièce à pièce avant que de proposer les remèdes qu'il y faut apporter, tant la discretion est requise en toutes les choses importantes dans la conduite de la vie. Ce fut le sentiment de Mr Corbinelli[2] qui laissa courre les plus hastés et qui ne creut pas devoir signaler le zèle qu'il a pour vos interests par une relation douteuse et précipitée. Ce fut aussi le mien et je ne vous en escrivis avec l'émotion que vous vistes qu'après que je sceus qu'on vous avoit troublée et je ne le fis pas tant pour croire qu'il y eust lieu de craindre rien pour vous, que par l'indignation que j'avois de l'aveuglement de ce misérable personnage[3] qui avoit apresté matière à ronger la réputation de tant de gens. Quand vous prenés confiance en mes paroles, vous me faites plus de justice que de faveur, car elles sont très désinteressées et ne regardent jamais que vostre bien. J'en appelle à vostre lumiere et à vostre experience. Il vous peut souvenir que je suis vostre père d'élection[4] et que je vous en ay rendu tous les devoirs, entre lesquels le moindre n'est pas d'avoir estraint la liaison que vous avés avec Mesdames de Rambouillet et de Montauzier. Je feray les offices que vous désirés auprès de l'une et de l'autre de mon stile ordinaire et je l'aurois mesme fait quand vous ne l'auriés pas désiré de moy, comme je le fis encore avant-hier auprès de Mme la Duchesse de Nemours et de la bonne sorte.

Je suis à vous paternellement.

De Paris, ce XVI novembre 1661.

XCVIII.

À M. GODEAU,

EVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

[Monsieur,] ce n'est pas le dommage que

---

[1] Expression employée deux fois par Mme de Sévigné. Voir le *Lexique de la langue de Mme de Sévigné*, par E. Sommer, dans l'édition des *Grands écrivains de la France*, t. XIV, pages 426 et 427.

[2] Jean Corbinelli, né à Paris en 1615, mourut plus que centenaire en 1716. Voir sur cet intime ami de Mme de Sévigné la *Notice biographique* de M. Paul Mesnard, pages 146-149.

[3] C'est pour la troisième fois que Chapelain applique cette épithète au nom de Foucquet.

[4] Les biographes de Mme de Sévigné n'ont pas assez insisté, ce me semble, sur cette *paternité;* M. Mesnard lui-même n'a presque rien dit de l'affection dévouée de Chapelain pour son ancienne et si brillante élève.

m'a causé la ruine du Surintendant qui m'a touché le plus. Dieu m'a donné assés de lumiere pour discerner les biens et ne conter bien à moy que ceux qui ne sont point périssables, et assés de force pour mespriser les coups qui ne m'attaquent que par ces dehors. Je profite des longues méditations que j'ay faites là dessus et des veües que j'ay eües sur ces revers de fortune pour ne m'en alterer qu'autant que de raison. Je vous prie donc de ne m'en gueres plaindre.

Quant à la douleur que je ressens de la perte de ma Niepce, je souffre que vous y compatissiés. Je pers en elle un particulier soulagement qui m'estoit nécessaire à vostre [avis] et selon mes infirmités. Mais Dieu est le maistre et sa volonté doit régler la nostre. Il me fait encore beaucoup de grâce, puisqu'il ne me retire pas du monde, de vous y conserver, et de ce qu'il ne permet pas que de vostre costé j'aye que de bonnes nouvelles. Conservés vous aussi vous-mesme pour le bien de l'Eglise et pour le mien.

Nous attendons tousjours le VIe siècle de vostre histoire[1]. Il y a encore bien du chemin à faire avant que d'en estre à la question du temps[2] et vous pouvés aller encore bien loin sans courre hazard d'en estre pris à partie.

Nos grands vicaires tombent de bien haut[3] et leurs prétentions ne sont pas si honnestes que celles du descrédité saint Augustin[4]. C'est l'affaire du Seigneur et c'est à sa sagesse d'y apporter le remède.

Pour Mme la marquise de Montauzier, elle s'est trouvée guérie à point nommé. Elle a receu M. le Daufin en naissant. Elle est entrée dans cet employ de la meilleure grace du monde. Elle a esté présente aux complimens de tous les Corps jusquà celuy de l'Université et a respondu à tous comme une Papesse. Le Roy et les Reynes sont enchantés de son air à tout faire, ne cessent de la loüer et de la caresser et content entre leurs bonheurs de l'avoir en cette place. Ils la choyent et par le soin qu'ils en prennent monstrent le cas qu'ils en font et la peur qu'ils ont de la perdre[5]. Le logement du Prince et le sien est ce que vous avés veu occuper feu Son Eminence.

De Paris, ce XVIII novembre 1661[6].

---

[1] L'*Histoire de l'Église* parut à Paris, en 5 volumes in-folio, de 1653 à 1678.

[2] C'est-à-dire à la question du jansénisme.

[3] Jean-Baptiste de Contes, doyen de Notre-Dame de Paris, et Alexandre de Hodencq, curé de Saint-Severin. Voir sur ces deux grands vicaires les *Mémoires du P. Rapin* (t. III, p. 59 et suiv.). On lit notamment (p. 111) : « Les grands vicaires étoient devenus si odieux à la Cour que, quand le roy partit de Paris pour aller à Fontainebleau, la reine-mère ne voulut pas les voir quoyqu'ils se fussent présentés pour luy dire adieu ; on ne laissa pas de leur ordonner, après l'arrêt [du Conseil], de venir à Fontainebleau pour les obliger de faire un autre formulaire et un autre mandement, et de révoquer le premier. »

[4] Chapelain parle du discrédit de saint Augustin parce que les jansénistes identifiaient la cause de l'évêque d'Hippone avec leur propre cause. Godeau s'était fort occupé de l'auteur de *la Cité de Dieu*, d'abord dans sa *Vie de saint Augustin* (1652, in-4°), ensuite dans son *Panégyrique de saint Augustin* (1653, in-12).

[5] Les curieux détails fournis ici par Chapelain sur l'enthousiasme qu'inspirait à toute la cour Mme de Montauzier complètent à merveille les récits des mémoires du temps.

[6] Le 19 novembre, Chapelain (f° 243 v°) écrit à Colbert, qui s'était occupé de sa réclamation aux exécuteurs testamentaires du cardinal Mazarin pour la rente sur l'abbaye de Saint-Pierre-de-Corbie : « Monsieur, je ne vous amuseray point par des remercimens estendus et estudiés. Vous n'avés de loysir que pour faire des graces et il vous manque pour en entendre les ressentimens. »

XCIX.

À Mgr L'ÉVESQUE DE VENCE (GODEAU), À VENCE.

[Monseigneur,] depuis ma response à vostre dernière on m'a communiqué celle que vous avés escritte au Roy sur les ordres que vous aviés receus de sa part de faire souscrire tous les ecclésiastiques de vostre diocèse au Formulaire tracé et ordonné par l'Assemblée du clergé. Il est mal aisé de vous dire combien j'ay esté édifié de cette lettre tant pour la solidité de la doctrine, car pour le stile je ne daignerois vous en parler, que pour le courage apostolique avec lequel vous informés le Roy, qui est le Prince du monde le mieux intentionné, de l'estat de la question et de la justice de la cause que vous soustenés. Ce n'est pas que je ne voye bien qu'assiégé et prévenu comme il est par ceux à qui il importe que les partisans de vostre opinion succombent sous la leur, ce ne peut estre que par une particulière grace du ciel qu'il se range du bon costé[1]. Mais que Dieu par ses raisons occultes ne le voudroit pas illuminer pour cela et que son édifice pour le présent devroit tomber en ruine, il est tousjours du devoir d'un Chrestien et encore plus d'un Evesque de tenir ferme dans les véritables maximes du Christianisme et de résister à la tempeste au hazard d'en estre renversé. C'est ce que vous faites avec quelque peu d'autres de vos con-

---

Le 21 du même mois (f° 244 r°), il s'adresse en ces termes à Huet: «Vous aurés sceu par Mr de Segrais qu'il m'a envoyé le paquet pour Mr Lambecius et pour la reyne Christine, et que j'ay receu la commission de le leur faire tenir avec le plaisir qui est naturel à ceux qui aiment leurs amis et qui font leurs délices de leur pouvoir estre utiles... Ce qu'il y a de fascheux, c'est que le temps du départ de Mr le Conte Tott est une chose incertaine, et comme il aime la Cour de France, il ne se hastera pas apparemment d'en partir durant le carnaval... Nous ferons la guerre à l'œil... A propos de ce Conte, je vous diray qu'il me vint voir avant-hier et me parla de vous comme d'un homme qui ne seroit pas marri de retourner en Suède avec luy non pas comme domestique, mais comme ami. Il accompagna ce discours d'éloges de vostre personne et m'insinua qu'il ne seroit pas impossible qu'estant connu pour ce que vous valés, on vous pust porter à l'employ de Précepteur du jeune Roy de Suède, n'y ayant que vostre religion qui y pust apporter de la difficulté... Je luy dis... que je croyois cela fort éloigné de vostre pensée, veu les travaux de lettres auxquels vous estiés engagé et le peu de besoin que vous aviés de fortune, l'estat de la vostre vous pouvant oster toute tentation d'en rechercher ailleurs que chés vous... La perte du R. P. Mambrun m'a esté commune avec vous et ma douleur n'en a rien deu à la vostre. Il n'avoit pas esté mon maistre, comme je le souhaiterois, et sa civilité me faisoit traitter par luy comme si j'eusse esté le sien. Mais il estoit mon intime ami... Nous ne sommes pas les seuls qui avons raison de le regretter. Tout le monde sçavant et tous les gens de bien en portent le deüil et regardent sa mort comme une calamité publique. J'en ay le cœur trop serré pour entreprendre de vous en consoler... Vos deux exemplaires pour Heydelberg iront avec le Thucidide de Mr d'Ablancour...»

[1] La lettre de Godeau fut très mal reçue. Voici le piquant récit de M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. IV, p. 454): «Le roi, voyant que c'était une lettre d'évêque, dit qu'on la lui présentât quand il serait dans son Conseil de conscience; et à la séance de ce Conseil, après que le comte de Brienne en eut lu les dix ou douze premières lignes, le père Annat interrompit en disant : *Qu'est-ce que vous vient ici conter, Sire, ce petit évêque qui n'a que trois ou quatre paroisses et quinze ou vingt paysans?* Le père Annat s'obstinait à traiter le *nain de la princesse Julie* comme n'étant encore que le nain de l'épiscopat. Averti de ce propos par M. d'Andilly, M. de Vence écrivait, le 24 décembre 1661, en se redressant et se roidissant dans sa petite taille: *Un évêque qui n'a que vingt paysans à conduire en a encore trop, s'il est vray que les âmes des paysans soient rachetées du sang de Jésus-Christ.*»

frères par une constance digne de la primitive Église, lorsque les bons pasteurs mettoient leur ame pour leur trouppeau, et que par l'effusion mesme de leur sang ils fondoient le crédit des vérités évangéliques et establissoyent le culte de la vraye Religion.

Sa Majesté est trop pieuse et trop équitable pour mettre aucun de vous à de si fortes espreuves et pour vouloir que vous souffriés rien de ce qu'elle connoistra injuste sous son authorité. Et j'ose espérer qu'un jour, lorsque le voile qu'on a mis entre elle et vous sera levé ou dissipé, elle vous sçaura gré de la résistance modeste et respectueuse que vous apportés à l'exécution des ordres qu'on luy a fait passer pour justes et qu'elle n'eust jamais donnés sans cela[1].

Cependant fortifiés vous en Dieu qui vous a dicté cette lettre et si vous n'en attendés point d'applaudissement du monde préoccupé, jouissés en secret de celuy que vous en donnent les anges, et si cela peut adjouster quelque chose à vostre consolation, assurés vous que tout ce qu'il y a de personnes éclairées et désinteressées est de vostre sentiment et croit ceux qui sont opposés à vostre doctrine en bien plus mauvaise condition selon Dieu que vous, quelque avantage qu'ils puissent remporter sur vous selon le siècle[2].

Je suis tout à vous.

De Paris, ce XXIII novembre 1661[3].

C.

À M. LE MARQUIS DE PERRAUT,

À AVIGNON.

Monsieur, je n'ay garde de trouver estrange que vous ne m'ayés respondu que près de trois mois après la réception de mes lettres, moy qui escris si rarement par le peu de loysir que j'en ay et par les infirmités qui m'en empeschent aussi bien que mes affaires. Vous n'estes pas le seul de mes amis qui en usés avec cette retenüe, elle vous est commune avec tous ceux qui ont pour moy la mesme affection que vous et tous me plaignent de la diverse sorte d'accablemens sous lesquels je succombe, se contentent de scavoir que je les aime sincerement et m'espargnent en ne m'escrivant gueres le chagrin que j'aurois de n'y pouvoir pas correspondre comme je le voudrois. Soyés donc, je vous prie, sans scrupule de ce costé là pour le passé et pour l'avenir mesme, et comme je ne croiray jamais que vostre silence soit une marque de vostre oubli, ne croyés jamais aussi que le mien signifie rien de désavantageux au service que je vous ay voüé[4].

Quant à la difficulté que fit d'abord vostre illustre Compagnie d'admettre pour académicien Mr Conrart, l'un des principaux académiciens de la nostre, après les assurances que vous luy en aviés données, presque sans que sa modestie luy eut permis

[1] La résistance de Godeau ne fut pas de longue durée, et M. Sainte-Beuve, qui le maltraite fort à ce sujet (t. IV, p. 353-454), dit : « Sur de nouveaux ordres du roi, qui lui furent donnés en mai 1662, il signa purement et simplement. »

[2] On s'étonne de ne trouver aucune mention de cette remarquable lettre dans le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve.

[3] Le 1er décembre, Chapelain (f° 247) s'excuse auprès de M. du Vaufoussard de lui écrire peu souvent, lui disant qu'il écrivait aussi peu souvent au P. Mambrun et ajoutant : « Vous pourriés apprendre la mesme chose de Mr l'Evesque d'Angers et de Mr du Maurier, mes deux anciens et intimes amis, qui me pardonnent facilement mon silence et qui ne me font sçavoir de leurs nouvelles que par les correspondans qu'ils ont de deçà. »

[4] Ce qui suit, jusqu'aux mots : *que nous conserverons de nostre part fort fidelle*, se retrouve dans l'*Histoire de l'Académie française*, 1858, t. II, p. 508 et 509.

de le souhaitter, je n'ay garde de trouver estrange (*sic*) qu'un si honneste homme que luy en ayt eu, ses exclusions surprenantes par quoy qu'elles soyent causées, ne pouvant qu'estre desagréables à ceux mesmes qui n'ont pas l'honneur si délicat que luy. Cela estoit, dites-vous, contre ses statuts; mais vous scaviés quels estoient ces statuts quand vous le luy fistes ou proposer ou désirer comme une chose sans difficulté, et à laquelle il n'eut jamais donné, s'il y en eust creu la moindre. Cette difficulté n'avoit pas empesché le defunt Roy et Mr le Cardinal de Richelieu, quand ils instituerent l'Académie françoise, d'y recevoir cette mesme personne, et mesme en la qualité que vous tenés dans la vostre[1], non plus que Mrs de Gombauld et d'Ablancour, hétérodoxes aussi bien que luy, outre que son âge, ses maladies et l'éloignement des lieux pouvoient oster à ces Mrs la crainte que son admission en leur Corps y apportast aucune contagion périlleuse. Mais, Monsieur, vous y avés remédié par la résolution que vous luy avés fait prendre sur cet article, à son advantage. En quelque estat que les lettres que vous luy en faittes expédier le trouvent lorsqu'elles viendront, vous pouvés croire qu'il les recevra avec respect et avec ressentiment, et qu'il leur en tesmoignera aussi bien qu'à vous sa parfaitte reconnoissance.

Je viens à l'article de l'Association que vous pressés, et dont Mr Conrart s'est remis à moy pour vous en expliquer les obstacles. La proposition en est obligeante pour nostre Compagnie, et il luy seroit très avantageux d'avoir en son Corps tant d'excellens hommes dont la vostre est composée. Mais vous ne considérés pas que ce seroit faire un androgyne[2], et de deux corps parfaits en faire un imparfait. Les natures ne s'incorporent pas ainsi, chacun doit garder son essence, et si elles se peuvent entre unir d'amitié et d'interest, elles se doivent conserver distinctes sans un meslange qui les anéantiroit ou qui auroit quelque chose de fort irrégulier. Pour cette raison chacune doit garder son poste, sa juridiction, sa dignité. La multiplication de ces Estres ne passera jamais que pour bonne, et les Estats n'en recevront jamais que de l'ornement et de la splendeur. Ajoutés que ces deux corps, estant sujets de deux Princes différents, ne pourroient se confondre ensemble sans jalousie de leurs supérieurs, et sans violer le serment qu'ils leur ont fait de n'avoir point d'autre dépendance. Mais quand ces puissantes causes n'empescheroient pas l'effet de vostre desir du costé du Saint-Siège, il y en a une du costé de la France; car l'institut de la Compagnie, que vous avés veu, l'a fixée à un certain nombre, passé lequel il n'y a pas lieu d'en recevoir un seul autre que par mort, non plus que dans le sacré Collège des Cardinaux. Et si Sa Majesté, par sa toute puissance, y vouloit apporter le changement proposé, elle ne le pourroit faire que par Édit, qui ne s'obtiendroit assurément point d'elle, quelque faveur que l'on employast pour cela; et, quand on l'obtiendroit, il ne passeroit jamais au Parlement, à cause des privilèges qui nous sont attribués, et qui iroient à la foule des peuples[3]. Contentés-vous donc, Monsieur, de cette union d'esprits que nous conserverons de nostre part fort fidelle, et pour l'éclat que vous souhaités outre qu'il

[1] C'est-à-dire comme secrétaire perpétuel.

[2] M. Littré, qui a trouvé *androgyn* dans un texte du XIVe siècle, n'a cité pour *androgyne* que deux phrases de Voltaire.

[3] C'est-à-dire, comme s'exprime l'annotateur de l'*Histoire de l'Académie française* (t. II, p. 509): «et qui tendraient à pressurer le peuple. On se rappelle que les académiciens avaient l'exemption du guet, le privilège du *committimus* au grand sceau, etc.»

est desjà assés grand par celuy de vostre vertu et du sçavoir de Mrs vos confrères, assurés vous que nous l'entretiendrons en toute rencontre par les justes tesmoignages d'estime que nous vous rendrons et l'honneur que nous ferons profession de tirer de vostre amitié et de vostre correspondance. Je suis surpris au reste de la tentation qu'a eüe M. de Cassaignes de voir les lettres de remerciment que j'ay escrittes à Mr le Vice legat et à vostre illustre Assemblée. S'il m'en eust demandé la lecture avant que je les eusse envoyées, je l'en eusse volontiers contenté, mais de vous en demander des copies sans ma participation, il y a quelque chose à dire, et cela n'est pas dans l'ordre de l'amitié. Vous en avés usé plus obligeamment que luy en ne luy complaisant pas sans scavoir auparavant si je l'aurois agréable et je vous en remercie de tout mon cœur. Je n'escris point ambitieusement et ne cherche point de gloire par mes lettres qui ne sortent jamais de ma plume que par nécessité et pour des usages forcés. Ces lettres n'ont esté faittes que pour y marquer mes respects et ma gratitude envers ceux qui m'avoient honnoré de leurs graces. Elles ont eu tout leur effet, puisqu'elles ont esté receües par eux avec agrément. Après cela, à moins que cela ne soit une loy parmi vous d'enregistrer ces sortes d'hommages, il n'y avoit plus qu'à les brusler pour se desfaire de papiers inutiles. Que si vous les gardés pour cette fin là, je vous prie au moins de n'en donner ni laisser prendre de copie à personne ni à M. de Cassaignes non plus, qui aussi bien ne les pourroit avoir sans les monstrer ni les monstrer sans me faire croire assés vain pour en avoir procuré la publication et sans donner matière à mes Révoltés de les gloser et critiquer avec leur malignité ordinaire [1]. Voilà une furieusement[2] longue lettre, mais c'est pour une bonne fois et vous ne devés pas craindre que d'un an vous ayés de moy une persécution pareille. Je baise très humblement les mains à vostre illustre Compagnie et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er décembre 1661.

CI.

À M. LE MARQUIS DE CHANDENIER.

CAPITAINE DES GARDES DU CORPS,

À LA MOTHE [3].

Monsieur, j'ay ressenti autant que je de-

---

[1] Parmi ces *Révoltés* et au premier rang il faut mettre Gilles Ménage.

[2] On sait que les précieuses employaient le mot *furieusement* pour *excessivement* et que Molière s'est moqué de cette affectation.

[3] Nous avons déjà rencontré ce nom dans deux ou trois des lettres du présent volume. C'était le fils aîné de Jean-Louis de Rochechouart, comte de Chandenier, baron de la Tour en Auvergne, gentilhomme de la chambre du roi, et de Louise de Montberon. Voici les renseignements que donne sur lui le *Dictionnaire de Moréri* (t. IX, p. 251) : «François de Rochechouart, marquis de Chandenier, baron de la Tour, etc., servit dans les guerres de Lorraine jusqu'en 1635, puis en Flandre et en Roussillon, aux sièges de Collioure et de Perpignan, en qualité de capitaine aux gardes. Le roi lui donna en 1642 la charge de premier capitaine de ses gardes du corps, après la mort du marquis de Gordes; mais étant tombé en disgrâce, on lui demanda sa démission le 10 janvier 1651 ; il la refusa, et se retira dans ses terres d'Auvergne. Le roi pourvut de cette charge le comte d'Ayen, depuis duc de Noailles. Il ne consentit que plus de vingt ans après à donner sa démission, pour obtenir la permission de revenir à Paris, où il mourut le 14 août 1696, âgé de quatre-vingt-cinq ans.» On lit dans l'*Histoire de l'Académie française* (t. I, p. 250) que l'abbé de Bourzeis *fut élevé page chez le marquis de Chandenier, capitaine des gardes du corps*, qui était *un homme fort savant*.

vois la grace que vous m'avés faitte de m'envoyer par Mr Le Clerc la Bibliothèque d'Apollodore de la révision de Mr Le Fevre de Saumur[1]. L'excellence de l'autheur et celle des notes d'un si sçavant homme qui rendent cette édition la meilleure de toutes celles qu'on en a données jusqu'ici m'en ont fait recevoir le présent comme fort considérable et m'obligent à vous en faire un fort sérieux compliment. Tout m'y a pleu, tout m'y a satisfait, mais surtout l'addresse qui en a esté faitte à Mr vostre fils[2] et les tesmoignages que cette dedicace portent de sa vertu naissante et de son sçavoir avancé. Je m'intéresse trop, Monsieur, en tout ce qui regarde vostre gloire pour ne prendre pas une grande part en ce qui la regarde. Ce fils, cet autre vous-mesme ne sçauroit mériter les louanges dont un personnage si habile le couvre, sans m'apporter une joye particulière et sans faire que cet accroissement d'honneur pour vostre nom ne me touche sensiblement. Cette si heureuse nourriture que vous faites adoucira les chagrins que la fortune vous cause, et vous estant un bien plus grand que tous ceux qu'elle vous veut oster, tant qu'il vous demeurera et qu'il ira croissant entre vos mains, je ne vous tiendray point tout à fait malheureux et je vous croiray mesme au dessus des insultes dont elle essaye d'abbattre vostre vertu.

Ce sont les sentimens, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce 1er décembre 1661[3].

CII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT POUR MM. LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE, À STOCHOLM.

Monsieur, après un très long jeusne vous m'avés enfin repu de la nourriture la plus agréable à mon amitié qui luy pust estre donnée, je veux dire d'une de vos lettres par laquelle j'ay appris que vous m'aviés fait cette mesme grâce deux autres fois depuis vostre arrivée en Suède, quoyque ces deux précédentes ne soient point venues jusques à moy sans doute à cause que Mr nostre ambassadeur ne s'estant pas trouvé en Hollande quand elles y sont arrivées, ceux qu'il a laissés n'ont pas pris le soin de les luy envoyer icy, qu'ils les ont jettées dans sa garde-robbe parmi les papiers de rebut, dont je ne puis assés vous exprimer combien je regrette la perte.

Pour vous, Monsieur, vous devés avoir

---

comme on le voit par les lettres latines que lui adresse Tanneguy Lefèvre (*Tanaguilli Fabri epistolæ*, in-4°, Saumur).

[1] *Apollodori Atheniensis Bibliotheces libri III* (Saumur, 1661, in-8°).

[2] François de Rochechouart eut de Marie Loup de Bellenave, qu'il avait épousée le 3 mai 1646, un fils unique, Charles-François de Rochechouart, marquis de Bellenave, dit le comte de Limoges, né le 11 avril 1649, mort sans alliance, du vivant de son père, des blessures qu'il reçut, en avril 1678, au siège d'Ypres, où il servait comme volontaire.

[3] Le même jour, Chapelain (f° 251 v°) écrit à Huet : «J'ay impatience que le jour du courier soit venu pour vous informer de ce qui s'est passé entre Mr le Conte Tott et moy sur la proposition que je vous fis, il y a huit jours, d'aller en Suède avec luy comme ami plustost que comme domestique... Je voy peu d'apparence que le succès en soit tel que nous l'aurions peu desirer... Mr Gilbert, secrétaire et résident de la Reyne Christine en France... luy avoit assuré qu'il vous avoit veu tout prest à aller trouver cette Reine pour homme de lettres sur une incertaine espérance de huit cens escus d'appointemens plus propres à estre promis qu'à estre tenus, luy mesme qui la sert depuis quatre ans n'ayant pas touché un double de ceux qu'Elle luy avoit assignés.»

maintenant receu celle que je vous escrivis, il y a plus de six semaines, par la voye de Mr Christianus Huggens, toute autre me manquant, car il m'a mandé vous l'avoir envoyée dans la propre despesche de Mrs les Estats selon l'avis que je luy en avois donné pour une seureté plus grande. Vous y aurés veu mes inquiétudes sur l'estat de vostre santé et sur le succès de vostre employ en une Cour qui n'a pas trop de favorables dispositions pour les intérests de vostre republique. Vous y aurés veu celles de Mr de La Mare, de Dijon, et de Mr Medon, de Tolose, sur la réception ou la perte des cahiers qu'ils vous ont envoyés pour le secours de vos travaux sur Ovide qui leur ont cousté bien du soin et dont ils n'ont eu aucune nouvelle par vous. Vous y aurés veu enfin l'incertitude où j'estois des personnes à qui j'avois à distribuer les exemplaires d'Ovide qu'on m'a apportés sans addresse de vostre part.

Mr Huggens me tesmoigne d'estre aussi en peine de vous de qui il m'assure n'avoir eu aucunes lettres depuis vostre départ, quoyqu'il vous eust escrit plus d'une fois. Je vois par celle que Mr Beuning, vostre ambassadeur, fit hier la faveur de m'envoyer, que vous vous plaignés de son silence comme luy du vostre. Il faut qu'il y ait en campagne quelque démon ennemi de nostre commerce, qui intercepte tous nos paquets pour nous embarasser et nous mortifier. Dieu vueille que celuy où sera cette response renfermée [1] eschappe à sa malignité et que vous la receviés pour ma consolation et pour la vostre!

J'ay fait rendre en main propre à Mr Bigot celle que vous luy addressés et celle qui estoit pour Mr l'abbé Seguin [2]. Aussitost que je serai délivré de mon rheume, j'iray sçavoir de luy s'il n'a rien à vous mander. Il est revenu d'Itatie, à ce qu'il m'a dit, assés riche d'extraits et de curiosités lettrées, dont il prétend bien se faire honneur. Il vous en rendra apparemment un conte fidelle par ses premieres.

Sans attendre vos ordres, j'ay donné en vostre nom à Mr le marquis de Montauzier un des exemplaires de l'Ovide, ne craignant pas d'en estre désavoüé par vous. Il s'en est tenu infiniment obligé et m'a chargé de vous dire qu'il en a toute la reconnoissance possible et qu'il est et sera tousjours pour vous tel qu'il a esté par le passé. Vous entendés assés ce que cela signifie sans un discours plus estendu. Cependant il ne vous faut pas laisser ignorer qu'il s'en va Chevalier de l'ordre du Saint-Esprit au chapitre prochain [3] et qu'avant la naissance de Mr le Dauphin, le Roy avoit jetté les yeux sur Mme la marquise de Montauzier pour Gouvernante des enfans de France comme sur la dame du royaume la plus digne d'une charge si importante, que durant une fort grande maladie qu'elle eut, cet esté, à Fontainebleau et qui fut estimée mortelle, Sa Majesté en avoit esté fort en peine dans l'apprehension de per-

---

[1] Il y a *renferme* dans le manuscrit.

[2] Pierre Seguin était conseiller et aumônier d'Anne d'Autriche, abbé de Saint-Étienne de Ferny, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Cambrai, près de Landrecies. Il fut élu doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois le 27 septembre 1641, et mourut le 4 avril 1672. Il fut un des célèbres antiquaires de son temps. Son riche cabinet de médailles fut, après sa mort, acheté par Louis XIV. Voir sur ce numismate, oublié dans la *Biographie universelle* et dans la *Nouvelle biographie générale*, le *Gallia christiana* (t. III, col. 140-144 et t. VII, col. 276), les *Inscriptions de la France* recueillies et publiées par F. de Guilhermy (t. Ier, 1873, p. 164 et 165).

[3] En la promotion faite le 31 décembre 1661, en l'église des Grands-Augustins de Paris, fut en effet compris Charles de Sainte-Maure, marquis de Montauzier.

dre un si bon service que celuy qu'il s'en promettoit, mais qu'enfin dès qu'elle fut hors de péril, elle eut le commandement de se tenir preste pour cette fonction honnorable, ce qui a esté suyvi de l'effet, car elle receut l'enfant précieux au sortir du ventre de la Reyne et entra en possession de la charge qu'elle exerce avec une satisfaction générale et un applaudissement qui n'eut jamais de pareil. Vous vous intéressés trop dans les aventures de cette maison là pour vous avoir informé plus succinctement de cette nouvelle.

Je suis bien aise que vous ayés de quoy rendre la troisiesme édition de l'Ovide que vous méditès meilleure encore que celle que vous venés de donner au monde. On a fait du bruit au cabinet de Mr de Thou [1] de la correction de ce vers : *Ante mare et tellus et quod,* etc. du commencement de la Métamorphose [2], comme si elle n'eust pas esté soustenable, et que vous ne l'eussiés pas deu insérer dans le texte. Pour moy je l'ay défendüe comme aussi bonne que la leçon vulgaire, mais mon jugement n'est pas de fort grand poids en ce païs là. Je ne croy pas que le leur vous esbranle, ayant de si bons fondemens que vous en avés. La priere que je vous fais sur cela est que si vous le vouiés relever vous ne me nommiés en aucune sorte, mais je croy que le mieux sera de le mespriser *magnifice*.

Claudian est bien heureux du soin que vous continués à prendre de luy et du dessein que vous faittes de le reimprimer une seconde fois [3], pour le rendre plus pur et plus digne de paroistre. Quand il viendra avec ce nouveau lustre, vous verrés l'accueil qu'il recevra de nous. Pour les observations du Feure de Saumur, je vous ay desja mandé qu'il ne s'y falloit point attendre, et que Mr Chevreau, par qui j'espérois de les tirer de ses mains, m'avoit respondu qu'elles estoient en assés grand nombre pour les luy faire vouloir publier luy-mesme sous son nom, de sorte que ce seroit peine perdue de les demander encore une fois, et il me semble mesme que vous me l'aviés défendu, ne voulant point vous ayder du travail d'un homme qui n'avoit pas bien traitté la mémoire de Mr vostre père. Après tout, ses restitutions sont comme celles de Peyrarède, toutes de fantaisie, pures conjectures où il y a souvent de la témérité sans qu'elles soient appuyées de l'authorité d'aucun manuscrit qui est ce que vous cherchés et qui seul porte coup dans le restablissement des anciens ouvrages.

Je vous escriray sans doute par Mr le Comte Tott, mais ce n'est pas viande preste, estant tousjours icy sans bien sçavoir encore le temps de son retour. Je feray vos baisemains à Mr de Thou et à Mr de Monmor de bonne sorte.

Pour nos nouvelles dont vous désirés estre instruit, nous avons esté à la veille de rentrer en guerre avec l'Espagne sur un attentat que Batteville, ambassadeur du Roy catholique en Angleterre, a fait contre le nostre pour la préséance avec grande effusion de sang des deux costés, ce qui obligea le Roy de faire sortir de son Estat Fuensaldagne, ambassadeur extraordinaire du mesme Roy

---

[1] C'est-à-dire parmi les savants qui se réunissaient dans la bibliothèque du président de Thou, comme autrefois quand cette bibliothèque était dirigée par les frères Pierre et Jacques du Puy.

[2] Le texte actuellement adopté dans les meilleures éditions d'Ovide pour le cinquième vers de la première des *Métamorphoses* est celui-ci :

Ante mare et tellus et quod tegit omnia cœlum.

[3] La première édition de Claudien donnée par Nic. Heinsius est de 1650 (Leyde, chez les Elzevier, in-12). La seconde édition est de 1665 (Amsterdam, in-8°).

en cette Cour, qui y avoit accompagné la jeune Reyne, et d'envoyer au sien à Madrid demander réparation entiere de l'insulte et en cas de refus de s'en revenir comme d'un païs ennemi. On a rapporté que le Roy d'Espagne désavouoit Batteville et le révoquoit, promettant de satisfaire le Roy, son gendre, mais en termes généraux dont celuy cy n'est pas content, et il ne veut point passer pour l'estre. Si la satisfaction ne vient pas, la guerre se rallumera sans faute[1].

Cependant depuis l'arrest du Surintendant, Sa Majesté a establi une Chambre de justice pour la recherche de son administration et des malversations des traittans et gens de finance depuis 1635. On ne doute point que le prisonnier ne soit condanné à mort[2], non seulement pour brigandage, mais encore pour crime d'Estat, dont les informations sont chargées. Il n'y eut jamais de plus impudent voleur, de dissipateur plus aveugle ni d'ambitieux plus insensé. Sa rüine entraisne avec elle plus de mille familles dont il y en a la moitié qui périra sans avoir jamais trempé dans ses desseins ni profité de ses mauvaises largesses. Il faisoit payer Costar d'historiographe comme escrivain de feu M[r] le Cardinal[3]. Il donnoit pension à Scarron pour le faire rire, et hors les Jésuites, auxquels il avoit fait de grandes profusions, pour les mettre dans ses interests, il n'y a pas un vrayment sçavant qu'il ait voulu gratifier en chose considerable[4].

M[r] l'ambassadeur Beuning m'honnora hier d'une visite et m'amena M[r] Huggens le père et son troisiesme fils qui est le seul dont il s'est fait accompagner en venant en France, où il a esté très bien receu et très bien traitté de Sa Majesté, luy laissant une particuliere estime de sa personne. Il m'a donné de l'admiration aussi bien qu'à toute nostre Cour de la parfaitte connoissance qu'il a monstrée avoir de nostre langue et de la facilité comme naturelle qu'il a à la parler. Nostre entretien ne se passa pas sans faire une grande commémoration de vous et vous avés tout sujet de vous en contenter.

Je suis au IX[e] [5] de [la] 2[e] partie de la *Pucelle* et ne lascheray point la main jusques à son accomplissement. Un ecclésiastique de Languedoc[6] qui n'avoit aucune habitude avec moy s'est mis en teste de traduire la premiere en vers latins et en beaucoup d'endroits il l'a fait fort noblement et d'une manière fort heureuse.

Je vous pourray envoyer par M[r] le Conte Tott le dialogue de M[r] Huet, de Caen, *de optimo genere interpretandi* qui vous plaira sans doute, tant il est sagement, sçavamment et élegamment escrit[7].

---

[1] Voir, sur l'incident du 10 octobre 1661, à Londres, et sur tout ce qui suivit cet incident, jusqu'à l'éclatante réparation du 24 mars 1662, à Fontainebleau, les indications bibliographiques contenues dans une note de l'*Introduction* à la *Relation inédite de la défense de Dunkerque par le maréchal d'Estrades* (1872, in-8°, p. 16).

[2] Chapelain se trompait, égaré par ses préventions et ses rancunes. Neuf juges seulement, sur vingt-deux, se prononcèrent pour la peine capitale. La commission condamna Foucquet (20 décembre 1664) au bannissement. Louis XIV oublia son devoir de roi en aggravant la peine et en changeant le bannissement en une prison perpétuelle.

[3] L'ennemi de Chapelain payé comme historiographe! Ce devait être là un des plus affreux griefs de l'auteur de *la Pucelle* contre le surintendant.

[4] Soit, mais Foucquet protégea très noblement La Fontaine, et La Fontaine vaut à lui seul bien des savants.

[5] Les mots *livre, acte,* étaient très souvent sous-entendus au XVII[e] siècle. Voir les *discours* et les *examens* de Corneille.

[6] L'abbé Paulet.

[7] La veille du jour où Chapelain parlait ainsi

Mr Medon, sur vostre foy, a recours à mes offices dans les occurrences de ses affaires de deça et j'essaye de la justifier auprès de luy par mes soins [1].

Je suis affamé de vos lettres. Escrivés moy amplement de toutes choses et me croyés sans réserve, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IX décembre 1661.

CIII.

À M. DE LA MARE,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE DIJON,
À DIJON.

Monsieur, vous aurés veu par la response que je fis, il y a près de trois mois, à Mr Lantin l'inquiétude où j'estois de Mr Heinsius pour plusieurs raisons et particulierement pour le livre que je luy avois envoyé de vostre part dans le ballot de Mr Beuning, son ami, Ambassadeur extraordinaire de Hollande en cette Cour. Je ne sçay pas encore s'il l'aura receu, mais je le suppose par la lettre qu'il m'a addressée pour vous et qui accompagnera ce billet, encore qu'il ne m'en die rien dans la mienne. Ce qu'il m'y dit et qui ne vous doit pas déplaire, c'est que des six exemplaires qu'il a peu envoyer en France de la nouvelle édition de son Ovide, il y en a un pour vous et vous auriés eu cet avis, dès il y a long temps, si la despesche qui portoit cet ordre ne fust point demeurée plus de deux mois en Hollande par l'absence de M^r nostre Ambassadeur qui est icy depuis tout ce temps là, ses gens ne s'estant pas mis en peine de les mettre sous son enveloppe parcequ'elles ne le regardoient pas. Je souhaite que vous trouviés dans la vostre l'éclaircissement de vostre doute touchant ce livre et que cet éclaircissement responde à vostre desir. Cependant faites moy sçavoir, s'il vous plaist, par quelle voye je vous feray tenir cet exemplaire et à qui je le puis consigner en seureté afin que vous ne perdiés pas ce tesmoignage de l'amitié d'un homme que vous honnorés de la vostre et qui y fait un entier fondement.

Vous m'apprendrés par mesme moyen ce que vous faites des papiers de feu Mrs de Saumaise père et fils et ce que Mr Lentin médite pour cela mesme ou pour la publication des siens propres, ce qu'est devenüe la pos-

---

de Huet, il avait écrit à ce dernier (f° 255) au sujet de l'affaire du comte de Tott : «Tout ce qu'il y a eu de mal en cela est venu de Gilbert qui a jugé de vous comme de luy et qui s'est figuré mal à propos que vous fussiés affamé comme luy de servitude. Le bon parti est celuy que vous prenés d'estouffer cette avanture autant qu'il se pourra, et de suyvre le train de vostre vie et de vos estudes, en attendant que Dieu vous ouvre des occasions de faire fructifier vos talens.» Chapelain, passant à un autre sujet, continue ainsi : «Pour la plainte de Mr de Brieux, elle peut aisément venir de ce que vous me dites du secret dépit d'avoir donné dans le panneau (à l'occasion des vers fabriqués par Huet, de ce que Chapelain appelle : *produire une médaille moderne pour antique*)...» L'*Iter Suecicum* a bientôt son tour : «Il n'y a rien de plus beau que les vers que vous faites estat de mettre à la teste de vostre voyage de Suède. La Reyne Christine y trouvera son conte entièrement et moy j'y trouveray plus que le mien, ne méritant point tout de bon des éloges de cette excellence. Je n'y voy rien à redire que cela...»

[1] Chapelain, le jour même où il écrivait ceci à Heinsius, adressait à Medon (f° 256 v°) une lettre d'affaires, en laquelle il lui apprend qu'il l'a recommandé comme il faut. À la fin de cette lettre nous lisons : «Enfin après huit mois d'attente, j'ay receu des nouvelles de Mr Heinsius datées du xe septembre dernier, par lesquelles il me prie de vous faire tenir un exemplaire de sa derniere édition d'Ovide... Vous pourrés en escrire un mot à Mr Cramoisi qui sçait les voyes seures, et, s'il accepte la commission, je luy remettray l'exemplaire.»

session d'Ossone (*sic*)[1], et si le religieux qui avoit examiné les relligieuses continue à en justiffier la fausseté.

Je sçaurois aussi volontiers si les apologues de ce sçavant médecin de Beaune s'imprimeront bientost augmentés de plus de moitié[2], comme me le fit espérer, il y a un an, un de ses compatriotes, qui me vint voir de vostre part et de celle de Mr Lentin et je croy que ce fust celuy qui m'apporta ce livre pour Mr Heinsius.

Vous aurés peut estre aussi rencontré parmi ceux de Mr Saumaise le fils les Fastes de Mr Moriset qu'il m'avoit recouvrés et qu'il n'attendoit qu'une occasion de me le faire tenir, quand Dieu l'appella, comme Mr Lentin l'a veu dans la derniere qu'il m'avoit escritte.

Je vous demande mille baisemains pour luy et de me croire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IX décembre 1661[3].

---

[1] Il s'agit d'Auxonne, chef-lieu de canton du département de la Côte-d'Or, dans l'arrondissement de Dijon, à 30 kilomètres de cette ville. Au XVIIIe siècle encore le nom s'écrivait souvent *Aussonne.* La possession d'Auxonne fit beaucoup de bruit en l'année 1661. Voir sur cette affaire, moins tragique heureusement que celle de Loudun, une lettre d'Isaac de la Peyrère à Boulliau, du 16 février 1661 (*Plaquettes Gontaudaises,* n° 2, 1878, p. 22) et une note (p. 44).

[2] Ce *savant médecin de Beaune* était Jacques Regnier, né en cette ville le 6 janvier 1589. Il avait été reçu docteur en médecine à Cahors le 3 décembre 1624. Il mourut le 16 juin 1653. Il avait fait imprimer à Dijon (1643, in-12) un recueil intitulé : *Apologi Phædri, ex ludicris J. Regnerii Belnensis doctoris medici.* Papillon (*Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, t. II) avait ouï dire que l'abbé Mallemant, chanoine de Sainte-Opportune, possédait le manuscrit original de la seconde partie de ce recueil de fables. L'épître dédicatoire est adressée à Gilbert Gaulmin, et non, comme l'avance Philibert de La Mare en la vie de Saumaise, à Ch. Fevret. Papillon cite une vie manuscrite du docteur Regnier par Edme de Lacurne, avocat de Beaune.

[3] Le même jour, Chapelain écrit en ces termes à M. de Brieux (f° 258) : «Si les Origines de feu Mr Vossius paroissent, il n'en faudra plus chercher après lui qui estoit sans doute le plus plein et le plus sensé de tous les modernes humanistes. Il y a plus de deux ans que Mr Heinsius m'a communiqué une liste des ouvrages à imprimer de cet excellent homme à la teste de laquelle estoit celuy-cy sous le titre d'*Etymologium seu de natura linguæ latinæ* qui estoit, disoit-il, sous la presse à Amsterdam chez les Elzevirs. Le traitté du fils de la version des Septante doit estre une importante pièce. Il en avoit menacé son antagoniste Hornius dans la querelle qu'ils ont eue ensemble sur l'âge du monde. Quant à l'Élégie de Mr Huet, peut-estre que j'y aurois esté attrappé si on me l'eust envoyée avec les mesmes addresses qu'à vous...» Chapelain ajoute, pour adoucir le chagrin de son ami trompé : «La copie que m'en apporta Mr de Segrais fut accompagnée du nom de son autheur qui m'en demandoit mon avis.» Il parle ensuite à Mr de Brieux du marquis de Montauzier : «Il n'a jamais songé à estre Duc et Pair à cause qu'il n'a qu'une fille. Il loge à cette heure au Louvre dans la propre chambre de feu Mr le Cardinal et la vertu accomplie de l'un et de l'autre ont trouvé une partie de la récompense qu'elle mérite en attendant mieux... Cet éclat n'attiédit aucunement l'amour que ce seigneur a pour les belles-lettres, et ne le fait pas moins chercher et ménager des momens de se venir divertir avec nous. Ainsi vous pourrés tousjours seurement luy faire part de vos ouvrages...» Chapelain, qui, dans cette lettre, parlait de vingt personnes de sa connaissance, lesquelles, à Paris, étaient *entre la mort et la vie*, et qui ajoutait : «Jamais année sans peste ne fut si mortelle. Une bonne gelée seroit un bon médecin pour tant d'infirmités,» revient ainsi sur ce sujet dans une lettre à Heinsius, du 13 du même mois (f° 260) : «Vous aurés veu par ma

CIV.

À M. PERROT D'ABLANCOURT,

À ABLANCOURT, EN CHAMPAGNE.

Monsieur, je vous dois un remerciment de vostre Thucydide[1] d'autant plus grand que j'en connois mieux la valeur et que j'ay plus contribué à vous le faire entreprendre[2]. Je ne vous le feray pourtant pas peigné[3] ni ambitieux comme il le faudroit faire à ces pauvres et fameliques de gloire[4] qui chercheroient des éloges plustost que des remercimens. Vous vous estes fait une si belle réputation et vous l'avés establie sur des fondemens si solides que vous n'avés plus besoin de louanges pour l'accroistre ni d'appuis estrangers pour la soustenir. Il ne nous reste autre champ pour vous parler de vos ouvrages que celuy de se resjoüir avec vous de la force que vous conservés dans un âge assés avancé[5] pour faire excellemment à vostre ordinaire ce dont vous voulés bien vous charger, et de l'espérance que vous donnés au public que ce travail ne sera pas la derniere de vos merveilles[6]. Cela veut dire, Monsieur, qu'il n'en faut pas demeurer là

---

dernière l'estat de ma santé qui s'est conservée assés supportable au milieu de la grande mortalité qui a régné en France depuis six mois et qui en cette année de paix a plus tüé de nos compatriotes que n'avoient fait dix ans de nostre guerre...» Chapelain donne ensuite à son correspondant ces tristes détails sur Tanneguy Lefebvre : «Pour M[r] Le Fevre de Saumur que ces M[rs] vous avoient fait mort, [il] le voudroit estre, tant la misere, les maladies et les imposts l'accablent, mais il vit tousjours bien qu'en tristesse et en langueur... Vous vous en consolerés aisément [de n'avoir pas ses observations] quand vous vous souviendrés que tout son fait n'est qu'ariolation [du latin *hariolatio*, oracle] et que devinale (*sic*, devinaille), qu'il me semble que vous ne pourriés alléguer avec dignité pour les approuver ou pour les reprendre...» D'une lettre à Huygens, du 18 décembre (f° 260 v°), j'extrais l'éloge que donne Chapelain au père de son correspondant : «Enfin j'ay veu cet excellent homme à qui vous devés le jour et à qui le monde doit d'autres productions encore qui ne luy font point de honte non plus que vous. Il m'a honnoré d'une visite à son retour de Fontainebleau en la compagnie de M[r] de Beuning et la conversation qui fut assés longue et assés diverse me fit connoistre en luy un si grand fonds de richesses spirituelles que je m'estonnay moins ensuite de celles que j'ay admirées en vous et qui y sont coulées d'une si abondante source...»

[1] Nous avons déjà vu que l'*Histoire de Thucydide, de la guerre de Péloponèse, continuée par Xénophon, de la traduction de Nic. Perrot d'Ablancourt*, parut à Paris, chez Courbé, 1662, in-folio. Quelques exemplaires avaient été distribués par l'auteur dans les derniers jours de l'année précédente.

[2] Ni les biographes de Chapelain, ni les biographes de Perrot d'Ablancourt n'ont signalé la part qu'eut le premier par ses conseils et ses exhortations à l'entreprise du second. M. R. Kerviler (*Nicolas Perrot d'Ablancourt, 1606-1664. Étude sur sa vie et ses travaux, illustrée de nombreux documents inédits*, Paris, 1877, in-8°, p. 73) dit que le Thucydide «est dédié au roi, sans doute d'après le conseil de Chapelain qui avait bien voulu disposer Colbert en faveur de son ami.»

[3] M. Littré n'a donné qu'un seul exemple du mot *peigné* dans le sens métaphorique; c'est l'exemple suivant tiré d'une lettre de Voltaire du 21 juin 1739 : «Il faut qu'un écrivain tel que lui se garde du style étudié et trop *peigné*.»

[4] *Famélique* est déjà dans Ambroise Paré, mais dans aucun écrivain je ne trouve ce mot avec un substantif pour complément.

[5] Perrot d'Ablancourt n'avait alors que cinquante-cinq ans.

[6] Deux traductions de Perrot d'Ablancourt devaient encore voir le jour, l'une l'année de sa mort et l'autre posthume : *Les Apophthegmes des Anciens et les Stratagèmes de Frontin* (Paris, 1664, in-4°); *La Description de l'Afrique, de Marmol* (Paris, 1667, 3 vol. in-4°).

et qu'après un peu d'haleine prise vous devés rentrer dans la carriere et exercer vostre beau talent sur les sujets que nous avons trouvés dignes de vous. Les trois Dialogues philosophiques de Ciceron marcheront les premiers, mais je suis persuadé que celuy de l'Orateur venant après sera le couronnement de tout ce que vous avés jamais fait de plus admirable [1].

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx décembre 1661 [2].

CV.

A M. DE MERVEILLES,

GENTILHOMME PROVENÇAL,

À MARSEILLE.

Monsieur, j'ay reconnu par vostre réponse au billet qui accompagnoit la lettre de Mr Bernier qu'il sçavoit bien choisir ses amis et j'ay redoublé l'estime que j'avois pour luy par celle que j'ay veu qu'il a obtenüe d'une âme aussi noble que la vostre. Je n'ay trouvé dans tous vos sentimens rien que

---

[1] On sait que d'Ablancourt avait, dès 1638, traduit quatre discours de Cicéron. Il n'eut pas le temps d'exaucer le vœu de Chapelain en ce qui regardait les dialogues.

[2] Le lendemain, Chapelain (f° 262 v°) écrit à Heinsius : «Pour celle [la lettre] qui la precedoit, j'y ay leu avec bien de la joye dans son double vostre abouchement avec la Reyne Christine, et l'aveu qu'elle vous a fait de sa mesconnoissance envers vous. Je pense que vous n'en devés rien esperer davantage puisque, depuis six mois que vous luy ouvristes un expédient pour s'aquiter envers vous, vous ne me mandés point qu'elle vous ait fait sçavoir de ses nouvelles. Son humeur et sa disette vous en mettront l'esprit en repos, si vous m'en croyés, et vous obligeront ou à n'y plus songer ou à chercher d'autres voyes de vous faire satisfaire. Du reste vous ne fustes pas peu heureux d'avoir passé sans autre mauvaise rencontre tout ce chemin périlleux depuis la Haye jusqu'à Stokholm, les bandoliers qui le tiennent assiégé n'ayant pas la mine de respecter un Résident estranger, eux qui traittent si mal leur Ambassadeur propre. Je suis tout à fait mortifié de ce que le livre que Mr de la Mare m'avoit envoyé pour vous ne vous a pas esté porté... J'apprens de vous avec beaucoup de plaisir qu'il [l'ambassadeur Beuning] vous ait tant dit de bien de nostre jeune Monarque et il est bien louable luy mesme de rendre ce tesmoignage à une vertu aussi solide et aussi brillante que la sienne, estranger et non intéressé à sa gloire comme il est. Mais soyés certain qu'il ne vous en a pas dit la moitié de ce qu'il y en a, et qu'Alexandre eu pareil âge promettoit moins que ce Prince cy, tant il y a de feu dans son courage, d'élevation dans son esprit, et de maturité dans son jugement, sans conter la bonté et l'équité sur quoy roulent toutes ses actions et toutes ses entreprises. Vous avés bien sagement remarqué entre les preuves de sa prudence le choix qu'il a fait de Me la Marquise de Montauzier pour Gouvernante des enfants de France. Figurés-vous qu'il fait toutes choses comme celle-là...» A ce remarquable éloge du jeune Louis XIV Chapelain joint cette nouvelle : «Mr son mari [le marquis de Montauzier] recevra au premier de l'année prochaine le cordon du S. Esprit à la promotion des chevaliers qui se va faire et il n'en demeurera apparemment pas là...» Chapelain donne encore à son ami ce trop bref renseignement sur les relieurs parisiens : «Nous avons de bons relieurs à Paris quoyque moins exquis qu'en Hollande, et puis vos ouvrages tout nuds valent mieux que ceux des autres couverts de pourpre...» — Le 23 décembre, Chapelain adresse à Colbert et à l'évêque de Luçon (f° 264) des lettres de condoléance au sujet de la mort de leur père. Voici le début de la lettre à Colbert : «Je ne vous escris pas pour vous consoler de la perte de Mr vostre père. Sage et vertueux comme vous estes, tous les motifs qui peuvent vous faire prendre patiemment et chrestiennement une si rude espreuve vous sont aussi présens qu'à moy...»

d'élevé, que de sensé, que d'humain, et il m'a esté une joie bien douce de voir en la résolution que vous avés prise de luy envoyer ce qu'il vous a demandé l'effet d'une amitié magnanime qui ne regarde que le désir et le besoin de son ami, sans compter pour rien l'incertitude de l'évenement ni ce qu'il coustera pour le satisfaire, et sans avoir presque espérance d'aucune rétribution de sa part. C'est un mouvement digne d'entrer dans le Toxaris de Lucien[1] et propre à exciter l'envie dans le cœur de ceux qui sont touchés de la véritable vertu. Je ne vous l'envie pourtant pas, Monsieur, et d'autant moins que vous exécuterés ce dessein beaucoup mieux que je n'aurois pu faire, dans la commodité que vous en fournira le fameux port que vous habités. Je me resjoüis seulement avec vous de vostre mérite qui vous a attiré cette priere et de l'occasion qu'elle vous a donné de signaler vostre générosité.

A vostre largesse, j'approuve fort que vous joigniés vos bons conseils sur les choses que vostre ami doit faire en ce royaume où la fortune l'a arresté, et dans la Chine et dans la Tartarie, s'il pousse jusque-là en suyvant vos ordres. Et certes, je souhaiterois que le projet de finir ses courses par le voyage de la Chine et de la Tartarie[2] [trouvât][3] en luy assés de courage; car pour le corps, il l'a ferme, robuste, et désormais endurci à la peine et à l'espreuve de tous les climats. A quoy qu'il se détermine, le voulant payer en quelque sorte du plaisir que m'a causé la lecture de la lettre qu'il vous a escrit, je luy en escris une où je luy propose mes avis touchant les observations qu'il a à faire dans l'Estat du Mogol et, sur ce pied là, dans les deux autres; et je l'exhorte à ne rien laisser eschapper de ce qui y pourra venir à sa connoissance, soit des matieres naturelles, soit des morales.

Vous la trouverés, Monsieur, jointe à celle-cy, et je la laisse ouverte, afin que vous jugiés si elle peut seconder celle où vous luy expliqués là-dessus, tout autrement bien, vos pensées, par l'habitude que vous avés à voyager et à tirer profit de vos experiences. Que si vous n'estimés pas qu'il en faille grossir vostre paquet, vous m'obligerés au moins de faire un article dans vostre despesche du zèle que je vous ay montré pour luy, et de la joie que j'ay eüe de le sçavoir en santé et en lieu où il peut très utilement employer son esprit philosophique.

J'ay communiqué à tous nos amis de deça celle qu'il vous a pleu de m'escrire, et il n'y en a eu pas un qui n'ayt loüé cette bonté de cœur qui vous porte à secourir un tel ami en sa nécessité dans une chose si honneste, concluant tous que le bien qui en reviendra au monde vous sera principalement deu.

Croyés bien, s'il vous plaist, que je suis l'un de ceux qui vous en prisent davantage. et que le fonds d'honneur qui paroist dans un si bon procedé que le vostre me fait souhaiter les occasions de vous tesmoigner que je veux estre, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVI décembre 1661.

---

[1] M. de Lens, qui a inséré la présente lettre dans sa brochure déjà citée : *Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde* (p. 25-27), met sous ce passage la note que voici : «Le *Toxaris* de Lucien porte pour second titre *De l'amitié.* Le compliment à la grecque que Chapelain adresse à son correspondant est le pendant de la comparaison qu'il a faite, dans sa première lettre, de Bernier avec Apollonius de Tyane. Il semble que l'auteur se défasse ensuite dans son style de la fadeur et de la pédanterie...»

[2] Bernier n'exécuta pas ce dernier voyage, comme M. de Lens le fait remarquer (p. 26).

[3] Il y a ici un blanc dans le manuscrit.

CVI.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, ne parlons donc plus ni de la proposition suédoise ni du Conte Tott lequel aussi bien n'aye je point veu depuis nos derniers erremens[1] lorsque je luy déclaray vostre intention si mal rapportante à la sienne[2]. Ne parlons plus mesme de Gilbert[3], l'architecte temeraire et chimérique de tout ce faux édifice, de ce bastisseur de chasteaux en Espagne[4], nous contentant de le connoistre pour ce qu'il est et d'avoir un grand mespris pour sa petite personne qui se joüe ainsi de l'interest de ceux qui sont si fort au-dessus de luy. Si l'on parle jamais de cela en ma présence, je le releveray comme il faut selon vostre projet et empescheray bien par mon tesmoignage qu'on ne croye que vous y ayés laissé du vostre. Mais je souhaite que cela demeure mort *inter non nata* mesme et j'espere que n'estant nourri par personne il mourra tout seul et sans bruit.

Pour Mr de Brieux, je voudrois qu'il s'en fust pu faire autant, car les choses une fois prises autrement que l'on n'avoit pensé qu'elles le deussent estre ne sont plus bonnes qu'à estouffer et l'agitation ne sçauroit que les aigrir et que les rendre pires. Il n'y eut jamais rien de si innocent que vostre jeu[5] envers vostre ami; cependant il n'a pas manqué de mauvais interpretes auprès de luy, pour donner corps à ce qui n'en avoit point, et l'on s'est de plus voulu servir de mon nom pour y mesler davantage d'amertume. Je m'en suis expliqué doucement à luy, qui l'a receu en honneste homme, et il m'a paru que ce que je luy en ay dit sur vostre sujet l'avoit calmé et mis en l'estat où il doit tousjours estre pour vous. Il me parle dans sa lettre des beaux vers que vous avés mis à la teste de l'*Iter suecicum* avec éloge et non sans beaucoup de raison. Je n'oserois plus me plaindre de celuy qu'ils contiennent et qui me regarde, de peur de l'avoir sur les bras aussi bien que vous. Je vous supplie seulement d'en demeurer là, car il semble que ma plainte vous ait excité à l'accroistre et j'ayme mieux m'en loüer désormais afin de vous arrester, et de n'avoir pas lieu d'en rougir davantage si par vengeance vous alliés encore l'augmenter. Cette derniere leçon est sans doute plus belle que la premiere et m'a surpris par ses lumieres pour ce que je ne croyois pas qu'on pust rien adjouster à celles des précedents.

---

[1] Le mot *erremens* est ici synonyme de «façon de procéder».

[2] M. Marty-Laveaux (*Lexique de la langue de Corneille*, à la suite des *Œuvres de P. Corneille*, t. XII, p. 270) a cité ces deux vers du *Menteur* (1re édition, 1644):

Ainsi vous quitteriez Alcippe pour un autre
Dont vous verriez l'humeur rapportante à la vôtre.

Dans les éditions suivantes on a imprimé *rapportant à la vôtre.* M. Littré a rapproché des vers de Corneille cette phrase des *Essais* de Michel de Montaigne : «Dieu luy ordonnoit un aultre corps à habiter, plus ou moins penible et rapportant à sa condition.»

[3] Voir sur Gabriel Gilbert une note de la lettre CCCCXIX (t. I, p. 656). Chapelain a ainsi parlé de lui (*Mélanges de littérature* de Camusat, p. 192) : «Gilbert est un esprit délicat, duquel on a des odes, de petits poëmes, et plusieurs pièces de théâtre pleines de bons vers, ce qui l'avoit fait retenir par la reine de Suède, pour secrétaire de ses commandemens. Il n'a pas une petite opinion de lui.»

[4] L'expression *châteaux en Espagne*, chère à Mme de Sévigné, a été employée aussi par Mathurin Regnier, par Voiture, par La Fontaine, et, dès le XVe siècle, par Guillaume Coquillart.

[5] La supercherie des vers de Huet donnés pour des vers antiques.

Vous aurés veu l'*Iter danicum suecicum et polonicum* de feu Mr Ogier en prose latine et exquise sans doute[1]. Il serviroit presque de commentaire au vostre, s'il n'estoit trop clair pour en avoir besoin.

Le Thucydide de Mr d'Ablancour est publié. Il avoit mis dans sa préface un long article contre vos maximes *de la séverité de la traduction*[2], mais par le conseil de vos amis il l'a supprimé et n'en a dit qu'un mot, sans vous nommer mesme, quoiqu'il n'y eust pas faute de gens qui le sollicitassent de traitter rudement vostre opinion comme non soustenable, sinon dans les choses sacrées.

Avant hier partirent pour Heidelberg vos deux exemplaires dans le ballot de Mr le Résident de l'Électeur Palatin et, quelques jours auparavant, les deux pour La Haye dans celuy de Mr de Viquefort. J'attens tousjours qu'on vienne reprendre celuy que vous avés destiné à la Reyne Christine et qui est sous l'enveloppe de Mr Lambecius. J'aurois fait response cejourd'huy à Mr de Brieux si j'avois veu Mr le Marquis de Montauzier que sa chevalerie occupe de telle sorte qu'il est et sera invisible tant que cette cérémonie soit achevée[3]. Obligés moy de luy dire la cause du retardement et me croyés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVI décembre 1661.

CVII.

À M. LE MARQUIS DE PERAUD,

À AVIGNON.

Monsieur, j'ay tardé à respondre à vos dernieres pour ne le faire qu'après avoir receu celles que vous me deviés envoyer pour Mr Conrart, et je le fis aussitost qu'elles furent venues dans l'esperance qu'il y respondroit en mesme temps luy mesme quoyque tousjours fort incommodé de ses maux anciens qui depuis sept mois ne luy ont donné aucune sorte de relasche. Enfin néantmoins presque au milieu de la mort il y a satisfait et vous aurés ses lettres avec la mienne. Ces lettres seront apparemment les dernieres qu'il escrira de sa vie, sa maladie s'estant rengregée[4] si fort depuis dix ou douze jours par une enfleure generale et des douleurs internes si aigües que ni luy ni moy ne nous osons promettre qu'il les surmonte, car l'hydropisie est formée et la nature affoiblie par de si longues souffrances luy defaut et l'abandonne. Ainsi, Monsieur, la grace que vostre illustre corps vient de luy faire et dont il a eu un si grand ressentiment ne servira qu'à le faire sortir du monde avec plus de gloire d'avoir esté fait un de ses membres, et avec plus de regret de n'avoir pas eu le temps de reconnoistre cette faveur par ses

---

[1] Charler Ogier, secrétaire de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, l'avait accompagné en Pologne, en Suède, en Danemark. Il était mort le 11 août 1654, et le récit de ses voyages (*Iter Danicum, Suecicum, Polonicum*) parut deux ans après sa mort (Paris, 1656, in-8°). Voir sur cet écrivain une lettre où Balzac l'appelle spirituellement *Ogier le Danois*, à cause de son séjour en Danemark (*Mélanges historiques* de 1873, p. 639).

[2] L'auteur de ces libres traductions, que l'on surnomma si justement *les belles infidèles*, ne pouvait guère se dispenser de protester contre le rigoureux système, diamétralement opposé au sien, de l'auteur du *De optimo genere interpretandi*.

[3] Nous avons déjà vu que le marquis de Montauzier fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 1er janvier 1662.

[4] Augmenter, empirer. Le *Dictionnaire de Trévoux* cite, sous ce mot, les deux vers de Regnier :

Ma douleur se rengrège, et mon cruel martyre
S'augmente et devient pire.

Voir dans le *Dictionnaire* de M. Littré, avec cette même citation, une citation d'Amyot et une citation de Montaigne. L'expression se retrouve dans les Œuvres de Guillaume de Saluste, sieur du Bartas, et aussi dans les *Sonnets exotériques* d'un autre Gascon, Gérard-Marie Imbert (édition de 1872, p. 27).

services et par ses respects[1]. Dieu vueille que nous soyons trompés dans le désespoir où nous sommes de sa guérison, et qu'il revive pour le bien public aussi bien que pour nostre consolation, car il ne peut perdre le jour qu'en privant la société civile d'un de ses principaux ornemens, soit en vertu, soit en esprit, soit en humeur officieuse et utile à tous ceux qui recouroient à sa génerosité dans leurs besoins. J'en ay le cœur trop serré pour vous en pouvoir dire davantage. Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx décembre 1661[2].

---

[1] Chapelain prononçait beaucoup trop tôt l'oraison funèbre de son confrère et ami. Conrart ne mourut que quatorze ans plus tard, le 23 septembre 1675.

[2] Le 31 décembre, Chapelain (f° 267 v°) annonce à M. de Medon, son correspondant toulousain, l'envoi de l'*Ovide* de Nicolas Heinsius: «Pour l'exemplaire de ce poëte que j'avois pour vous, voyant que je n'avois point de vos nouvelles et trouvant M. Durtaut, advocat de vostre ville, qui s'en retournoit vers vous, j'ay usé de sa courtoisie qui m'a esté ménagée par Mr Doujat, professeur en droit canon, pour vous le faire tenir en main propre.» Chapelain ajoute: «Quand le Père Kirker vous aura envoyé son explication de l'Ectype, vous nous en ferés part, s'il vous plaist.» Le 1er janvier 1662, Chapelain complimente (f° 268) le marquis de Saint-Fleuret de Bellenave sur son style et sur son érudition. Le gentilhomme auvergnat lui avait envoyé un travail archéologique «d'une grande variété de sçavoir et d'une curieuse recherche sur cette matière à faire honte aux plus habiles en numismes et médailles.» Le 7 du même mois, comme M. de Roquemartine avait apporté à Chapelain, pour qu'il l'examinât et le corrigeât, «un gros rouleau de vers,» de la part du comte de Modène, le critique écrivit à ce dernier (f° 269 v°) qu'une telle mission a fait «peur à un homme qui a beaucoup d'années, une très longue besogne entre les mains... et la plus mauvaise santé du monde dans la ville de distraction où l'on vit le moins à soy. Je me vis tenté par toutes ces considérations de m'excuser de ce qu'il me demandoit, croyant d'ailleurs par vostre silence que vous ne passionniés pas trop cela, et ne voyant point non plus d'engagement qui m'obligeast à m'endosser cette charge au préjudice de mes occupations forcées.» Chapelain se décida pourtant à s'occuper de la revision du poème des *Larmes de la Pénitente*: «Vous verrés, continue-t-il, par les fréquentes remarques que j'y fis aux marges, si j'y apportay plus d'attention que l'estat où j'estois [maladie] me le permettoit. Vous vous apercevrés par mes observations du temps que j'y ay donné. Je vous diray seulement que je n'ay de ma vie entrepris pour mes plus particuliers amis de travail d'une telle estendüe, ni qu'aucun d'eux ne m'en a recherché, afin que si vous ne me sçavés gré des avis que je vous y ay donnés peut estre mauvais et à ne pas suyvre, vous me le sçachiés au moins de m'estre mis en devoir de vous en donner de profitables et de bons. Ce que je juge en gros de vostre poësie, Monsieur, c'est que vous avés du feu et de l'élévation, que partout vous vous efforcés d'y porter vostre stile au point le plus sublime, et que souvent vous y arrivés; qu'il y a beaucoup de vos stances qui ne se peuvent faire meilleures, et des tours de vers qu'on ne sçauroit souhaiter plus beaux. Vous y avés toutesfois laissé couler en plusieurs endroits de certaines négligences de versification qui ne semblent pas estre d'un homme qui l'a si belle...» — Le 12 janvier, Chapelain (f° 271) entretient M. de Grentemesnil du «poëme grec que vous a inspiré la naissance de Mgr le Daufin... J'opine donc absolument à ce qu'il paroisse pour la gloire du Prince aussi bien que pour la vostre... Dans un recueil de toutes les compositions de prose et de vers qui ont esté veües en toutes les trois langues sur un sujet si noble, cette pièce cy y éclateroit *tanquam inter ignes luna minores*, et les autres ne luy serviroient que de lustre.» Deux jours plus tard, Chapelain revient en ces termes, dans une lettre à Huet (f° 271 v°), d'abord sur le comte de Tott et ensuite sur la mystification poétique dont Moisant de Brieux avait été dupe: «Je n'ay point ouy parler de luy depuis ce temps

CVIII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MM. LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOCKHOLM.

Monsieur, les occupations domestiques et les tracas de la Cour peuvent bien faire différer les responses que vous doit Mr le marquis de Montauzier, mais non pas diminuer rien de la particulière estime et de la tendre passion qu'il a pour vous. C'est ce qu'il me pria de vous assurer lorsque je luy rendis vostre dernière lettre au milieu de l'embarras de sa promotion à l'ordre du Saint-Esprit. Depuis cette cérémonie, où il éclata autant qu'aucun des autres chevaliers[1], je ne l'ay veu qu'un moment parmi un nombre assés grand de mes amis qu'une légère indisposition qui m'estoit arrivée avoit attirés à mon logis.

Cependant je n'ay pas voulu demeurer davantage à vous remercier de vos beaux vers sur la naissance de Mr le Daufin. Tout de bon, Monsieur, il ne se peut rien de mieux en soy ni de plus obligeant pour la France. Il n'y en a pas beaucoup, mais ils nous doivent tenir lieu d'un fort long Poëme, et il n'est pas d'une habileté commune de sçavoir ramasser de grands trésors en un espace si petit. Mr l'ambassadeur de Beuning aussi bien que Mr de Montauzier leur a donné le prix sur tous ceux qui ont paru sur ce sujet là, et pour moy je ne leur ay non plus rien trouvé de comparable. Tous nos sçavans les ont veus et ont batu des mains en les voyant.

Pour le Louvre je ne vous en respons pas[2] à cause que les Muses latines y ont besoin de truchement et que les bons vers perdent ordinairement leur fleur entre les mains des meilleurs interprètes. Mr Bigot, à qui je les envoyay monstrer, en avoit desja tiré copie sur l'original de Mr de Beuning, lequel me tesmoigna dernièrement un fort grand desplaisir de l'infidelité de celuy par qui il vous avoit prétendu faire rendre le livre de Mr de La Mare que je luy avois mis entre les mains et il me promit de faire toutes les diligences nécessaires pour apprendre ce qu'il estoit devenu, et pour vous le faire porter après qu'il sera retrouvé. Au reste,

---

là, et selon que je le voy assiégé par certaines gens je ne croy pas que je le voye plus, dont je me passeray le mieux du monde. Ça esté sagement fait de ne reparler plus de l'affaire de l'élégie, et le silence réciproque en estoit le seul bon lénitif.» Chapelain continue en se plaignant, l'hypocrite! des louanges que lui donne Huet dans l'*Addresse* de l'*Iter Suecicum*, «m'y trouvant employé dans un si inégal parallèle, *quam impar congressus!* Mais qui donne des bornes aux mouvemens de l'amitié?... Puisque vous estes résolu à l'impression de Paris, vous avés aussy songé à celuy de vos amis qui vaquera à la correction. Le R. P. Rapin y sera à mon avis le plus propre, outre qu'il est tout proche des ouvriers... Je feray l'office envers Mr d'Ablancour et ne gasteray rien. Je n'ay eu nulle part à la suppression de la tirade de sa Préface où il se défendoit contre vous. Cela vraysemblablement aura esté fait par le conseil de nostre pauvre Mr Conrart, lequel, selon toutes les apparences du monde, nous perdrons avant peu de jours, sa goutte estant remontée, l'enfleure l'ayant saisi à la gorge et la fièvre ne le quittant point. Quelle douleur, quel dommage et pour moy plus que pour qui que ce soit!»

[1] C'était beaucoup dire, car les autres chevaliers, parmi lesquels plusieurs portaient les plus beaux noms de France, étaient au nombre de plus de soixante. En tête de tous ces noms on distingue celui de Louis de Bourbon, prince de Condé. Voir sur la cérémonie du 1er janvier 1662 la *Muze historique* de Loret, lettre du septième janvier nommée à cause du sujet *chevalière* (t. III, p. 451, 452).

[2] Pour le Louvre, c'est-à-dire pour le roi et pour la reine, auxquels Heinsius aurait bien voulu faire lire ses beaux vers.

plus j'ay de conversation avec Son Excellence, plus je le reconnois un excellent homme, et plus je me sens vostre obligé de me l'avoir donné pour ami. Ce n'est pas seulement un grand politique, c'est encore un grand lettré, un grand philosophe moral, un grand physicien, un grand géographe, *et quid non?* Le tout assaisonné d'une franchise, d'une civilité, d'une officiosité, d'un air du monde, d'une façon de s'expliquer en toutes langues, à faire de luy dix des plus accomplis hommes du monde[1]. Faites moy la grâce de le bien assurer de l'impression qu'a fait son mérite en mon cœur, et s'il a un peu d'amitié pour moy vueillés l'y confirmer, et, s'il se peut mesme, la luy faire accroistre, luy respondant d'une parfaitte correspondance de ma part.

Les deux exemplaires de vostre Ovide qui restoient à distribuer sont partis sous bonne escorte depuis dix jours, l'un pour Tolose et l'autre pour Dijon. Vous aurés avec cette lettre celle par laquelle M^r de La Mare satisfait à vos dernières. Par celles qu'il m'escrivit en mesme temps il me paroist tousjours fort passionné pour vous.

J'ay leu et releu vostre dédicace d'Ovide à Mr de Thou et je l'ay jugée digne de luy, de l'autheur et de vous. Elle est longue et n'est point ennuieuse. Les Grâces y rient partout[2], et vous n'y paroissés pas moins poëte que vostre poëte. Vostre indignation contre Auguste m'a pleu entre autres et m'a fait souvenir d'une semblable, mais non pas égale en véhémence que fit, il y a cinquante ans, nostre Delingendes (*sic*)[3] en loüant la traduction que Renouard[4] avoit faitte de la Métamorphose et qui est une des plus élegantes pièces de vers que nous ayons[5]. Mr de Thou est très bien traitté dans la vostre au commencement et à la fin, et vous l'y avés bien payé de l'humanité dont il a usé envers vous tant que vous avés esté en Hollande.

J'ay appris de vous qu'on pouvoit employer l'ambrosie au pluriel et en adjectif, *ambrosiis dapibus*. Je n'en eusse pas creu un autre sans garantie, mais ou vous avés droit de le faire, ou vous avés authorité pour cela.

---

[1] Ceci fait penser au mot de Mazarin sur le jeune Louis XIV : « Il y a en lui de l'étoffe pour quatre rois. »

[2] Cette poétique expression est, si je ne me trompe, une réminiscence d'Ovide, et rien ne pouvait flatter davantage l'éditeur de ce poète.

[3] Jean de Lingendes naquit à Moulins en 1580 et mourut encore bien jeune en 1616. Il était parent et concitoyen de deux autres Lingendes qui rendirent ce nom célèbre au XVIIe siècle comme prédicateurs : le P. Claude de Lingendes, de la Compagnie de Jésus, et Jean de Lingendes, qui fut successivement évêque de Sarlat (1642) et de Mâcon (1650). Sur le poète Jean de Lingendes, voir, outre le *Parnasse françois* de Titon du Tillet et la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet, les *Poètes bourbonnais* par Ernest Bouchard (Moulins, 1870, grand in-8°, p. 71-120).

[4] Voir, sur la traduction des *Métamorphoses* par Nicolas Renouard (1619), la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet (tome VI, page 34).

[5] On lit dans l'article *Lingendes* du *Moréri* : « La meilleure de ses pièces est son élégie pour Ovide, que l'on trouve au devant de la traduction de ce poète faite par son ami Renouard : c'est une espèce de paraphrase de l'élégie latine de Politien sur l'exil d'Ovide. Cette excellente pièce de M. de Lingendes, qui est fort longue, se trouve aussi dans le recueil de Barbin, et au tome troisième des poésies diverses recueillies par M. de Loménie de Brienne, et dédiées par M. de la Fontaine à M. le prince de Conti. » J'ajouterai que l'on retrouvera dans le volume plus haut cité de M. Bouchard de considérables extraits (p. 79-83) de cette élégie, qui se compose de deux cent quarante vers et à laquelle le biographe donne ces éloges un peu trop enthousiastes, qu'elle sera lue « avec intérêt par tous ceux qui aiment les belles pensées et les grands sentiments exprimés dans un style élevé et gracieux tout à la fois. »

Nostre pauvre M[r] Conrart est prest de nous quiter, sa goutte ayant dégénéré en hydropisie et les médecins n'y voyant plus de lieu d'en bien esperer. Ce sera une des plus sensibles pertes que je pusse faire, soit pour la bonté de son cœur, soit pour la solidité de son jugement, soit pour la fidélité dans l'amitié qui le rendoit une des principales consolations de ma vie.

Conservés vous bien et songés pour cela que vous m'estes encore plus nécessaire désormais et que sans vous la vie me seroit odieuse.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVII janvier 1662.

CIX.

À M. FLÉCHIER,

ECCLÉSIASTIQUE,

À PARIS [1].

Monsieur, je receus vostre lettre et le poëme latin qui l'accompagnoit [2] avec beaucoup de pudeur, ne pouvant sans rougir voir que vous le sousmettés à mon jugement, lequel je ne puis exercer sans témérité sur d'autres ouvrages que sur les miens propres, et je vous avoüe que, soit par cette raison, soit par le peu de loysir que me laissent mes occupations, je fus tenté de m'excuser du travail que vous exigiés de moy et que le seul nom de M[r] Conrart me fit retenir vostre cahier et résoudre de vous complaire. Mais après avoir leu vostre poëme, vous n'eustes plus besoin de sa recommandation auprès de moy; vous vous y rendistes assés considerable par vous mesme, et tout inconnu que vous me fussiés vous vous fistes tout seul connoistre à moy pour un homme de mérite et d'esprit qui n'aviés pas une médiocre habitude avec les Muses et qui estiés avantageusement partagé de leurs faveurs. Il y a dans cette pièce de ce génie poëtique qui est si peu ordinaire, grande quantité de sentimens élevés et de vers noblement tournés. Tout y est du sujet et le sujet sublime de soy n'y est du tout point ravalé par les expressions fort latines et par les nombres fort soustenus et fort arrondis. L'invention m'en semble mesme selon l'art, et je n'y ay rien qui me donne scrupule sinon que vous y introduisés la Renommée comme une divinité qui pénètre dans les choses futures, quoyque sa fonction ne soit que de parler des évenements présens ou passés. Vous y ferés reflexion et en communiquerés à vos amis habiles aux quels je m'en rapporte [3]. S'ils ne s'y arrestent pas, je suis de leur avis pour la publication de l'ouvrage et, quand il aura paru, il aura mon suffrage et mes éloges

---

[1] Esprit Fléchier, né le 19 juin 1632 à Pernes (aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Carpentras, à 6 kilomètres de cette ville), mourut à Montpellier le 16 février 1710. Je citerai seulement sur l'éloquent évêque de Lavaur, puis de Nîmes, la notice de M. Sainte-Beuve qui sert d'*Introduction* aux *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne* (Paris, 1862, in-12) et l'*Histoire de Fléchier d'après les documents originaux*, par M. l'abbé A. Delacroix (Paris, 1865, in-8°). La lettre qu'on va lire a été en partie insérée par M. Sainte-Beuve dans sa Notice (p. V-VI) et reproduite par M. l'abbé Delacroix dans son livre (p. 38).

[2] *Augustissimi Galliarum Delphini Genethliacon* (Paris, 1662, in-4°).

[3] M. Sainte-Beuve dit (dans la note de la page VII), au sujet de ce conseil de Chapelain au jeune poëte: «Il semble même qu'il ait jusqu'à un certain point tenu compte de son observation au sujet de la Renommée dont il a fait l'interprète de l'avenir; car dans la pièce, telle qu'elle est imprimée, il a pris soin de ne nous représenter la déesse que comme se faisant l'écho des premiers bruits répandus et des premières rumeurs du destin; les oracles transpirent déjà, elle répète ce qu'elle a entendu...»

auprès de ceux qui m'estiment connoisseur en ces matières là[1].

Pour ce qui regarde le détail, songés si *honos patriis heredibus errat* dit assés bien ce que vous voulés dire, si *magno Dea maturabat hiatu* se peut employer en bonne part, si *genitor* au milieu du vers et *victor* à la fin faisant une espèce de rime léonine ne vous font point un peu de peine. Mais ces minuties, quand elles demeureroient sans estre retouchées, ne sçauroient faire de tort à la beauté du poëme. Vous aurés peut estre veu un autre genethliaque de Mr le Daufin qu'a fait le R. P. Rapin, et vous aurés veu que vous ne vous rencontrés point et que vos routes ne sont pas les mesmes. Lorsque je vous verray, je vous en diray davantage.

Cependant je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII janvier 1662.

CX.

À Mme LA MARQUISE DE FLAMARENS,
À BUZET, EN GUIENNE.

Madame, on vous aura mandé de plus d'un endroit ce qui est arrivé à Mr vostre fils aisné dans le combat[2] où Mr de Chalais l'engagea à le servir avec le Marquis de Noirmoustier et le Marquis d'Antin contre Mrs de la Frette et le chevalier de Saint-Agnan et Argenlieu. Cet accident est l'un des plus fascheux qui peuvent troubler la vie des personnes de sa condition, mais s'il doit affliger ceux qui prennent interest à ce qui le touche, il ne doit pas au moins surprendre estant des fruits et des annexes de sa profession. Le principal est qu'il est en lieu de seureté et que sa blessure est fort légère. Ce qu'il y a présentement à faire dans l'humeur où est le Roy sur cet article là, est de mettre le bien de la maison le plus à couvert que l'on pourra. Comme je ne me connois pas en affaires et que je ne sçay pas si en Guienne confiscation a lieu, ni si les debtes, les légitimes de Mrs ses frères et sœurs et ce que vous avés à reprendre pour vos conventions et vos droits ne peuvent pas bien absorber la masse des facultés de la famille au préjudice de ceux qui voudroient profiter de ce malheur en se le faisant donner, j'ay conseillé à Mme de la Trousse, qui se porte là dedans avec sa bonté et générosité ordinaires, de voir Mr de Verthamon, qui pour toutes les formes et expédiens est le plus capable homme de France, outre qu'il vous est tousjours très affectionné et qu'ayant esté Intendant en Guienne, il n'ignore rien de ce qu'on en peut tirer en vostre faveur[3].

---

[1] Le texte donné par M. Sainte-Beuve s'arrête ici. L'éminent critique ajoute (p. VI) : «Le ton de cette lettre est cérémonieux et un peu pesant, mais le jugement est exact. Nous y voyons Fléchier au début et appliquant à la poésie latine quelques-uns des mérites de diction qu'il transportera ensuite dans la prose française. La lettre de Chapelain se termine par deux ou trois remarques de détail dont il paraît que Fléchier a tenu compte.» M. l'abbé Delacroix renvoie le lecteur qui voudrait s'en assurer au tome IX des Œuvres complètes de Fléchier, p. 97.

[2] Le combat dont il a été déjà question, et à la suite duquel le marquis de Flamarens fut obligé de passer en Espagne, où il resta jusqu'à sa mort, qui n'arriva qu'une vingtaine d'années plus tard. Je n'ai trouvé la plus petite mention de ce combat à six personnages ni dans la *Gazette* ni dans la *Muze historique*.

[3] François de Vertamon, marquis de Manœuvre, baron du Breau, sieur de Vincy et de Vernois, était fils de François de Vertamon, sieur du Breau, conseiller au parlement de Paris en 1588, et de Marie de Versoris. Il fut successivement conseiller au même parlement le 17 août 1618, maitre des requêtes le 29 mai 1626, intendant de l'armée au siège de la Rochelle, puis de celle d'Italie et de celle de Guyenne depuis 1630 jusqu'en 1638, conseiller d'État en 1643; il mourut en octobre 1666 et il fut inhumé le 22

C'est, Madame, tout ce qui dépendoit de mon zèle en cette cruelle rencontre. Je veux croire que, pour ce qui regarde la Cour, Mr le mareschal d'Albret fera tout ce qu'on doit attendre d'un bon parent[1] et qui sera en sa puissance. Mme vostre belle-sœur l'alla voir pour cela aussi tost qu'elle eust ce fascheux avis. Tous vos autres proches et amis font leur devoir et le feront dans la suitte autant que la nature de la chose le souffrira. Ce qu'il y a à faire de vostre part, c'est de recevoir cette rude touche avec une constance chrestienne et la soustenir sans abbattement afin d'estre en estat d'agir dans cette grande occasion comme vostre qualité de mère et vostre vertu le requièrent, dont vous avés à rendre conte au public aussi bien qu'à vostre bon cœur. Il faut suyvre les avis de Mr de Vertamont et nourrir la chaleur de vos amis par vos lettres.

Je prie Dieu qu'il vous fortifie et demeure, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce XXI janvier 1662.

CXI.

À M. DESTRADES,

CHEVALIER DES ORDRES DU ROY, GOUVERNEUR DE GRAVELINES ET AMBASSADEUR EN ANGLETERRE[2].

Monsieur, cette mesme personne qui depuis si long temps s'est intéressée en toutes vos avantures, qui a pris tant de part à vostre dernière de Londres et qui a ressenti tant de joye de voir confirmer ce que j'en avois dit à vostre descharge par vostre promotion à l'ordre du Saint Esprit[3] et par vostre retour en Angleterre afin d'y recevoir la satisfaction qui est deue à Sa Majesté, cette mesme personne vous tesmoigne aujourd'huy la sensible douleur qu'elle a de la perte que vous venés de faire de Mme vostre femme[4] sans entreprendre toutesfois de vous

---

de ce mois dans l'église des Minimes de la Place Royale. J'emprunte ces précises indications à un recueil manuscrit de la bibliothèque Nationale, conservé sous le n° 14018 du fonds français, et où l'on trouve la biographie détaillée de tous les maîtres des requêtes jusqu'au XVIIIe siècle.

[1] Le grand-père du combattant, Jean de Grossolles, baron de Flamarens et de Montastruc, avait été marié par contrat passé dans le palais archiépiscopal de Bordeaux, le 19 décembre 1609, en présence de François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis, avec Françoise d'Albret, fille de Henri d'Albret, baron de Miossens, de Coaraze, etc., gouverneur et sénéchal de Navarre et Béarn, et d'Antoinette, dame de Pons. César-Phébus d'Albret, comte de Miossens, sire de Pons, né en 1614, maréchal de France en 1653, gouverneur de Guyenne en 1670, mourut à Bordeaux en septembre 1676.

[2] Godefroi d'Estrades, fils de François d'Estrades, seigneur de Bonel, de Colombes, de Campagnac et de Ségognac, et de Susanne de Secondat, naquit à Agen ou tout près de cette ville en 1607, et mourut à Paris le 26 février 1686. Voir sur ce diplomate l'*Introduction* à la *Relation inédite de la défense de Dunkerque (1651-1652) par le maréchal d'Estrades* (t. III de la *Collection méridionale*, in-8°, 1872).

[3] Dans la liste donnée par M. A. Teulet (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1863, p. 61), le nouveau chevalier reçoit les titres que voici : Godefroi, comte d'Estrades, gouverneur de Dunkerque, maire perpétuel de Bordeaux, vice-roi d'Amérique, maréchal de France.

[4] En avril 1637, Godefroi d'Estrades avait épousé Marie de Lallier, fille de Jacques, seigneur du Pin, et de Marguerite de Burtio de la Tour. Mme d'Estrades mourut en janvier 1662. Le 28 de ce mois, Loret écrivait (*Muze historique*, t. III, p. 460) :

La noble dame de l'Estrade,
Après avoir été malade
(Je ne scay pas combien de jours)
De sa vie a finy le cours.

Voir l'historiette de Tallemant des Réaux inti-

en consoler. Je connois trop bien, Monsieur, la force de vostre ame pour croire que rien soit capable de l'abbattre[1] et pour penser que vous ayés besoin d'estre soustenu dans les plus fascheuses rencontres par autre chose que par vostre vertu. Ce que je vous représenteray seulement dans une si grande infortune, sera que le beau-père de Tacite, grand homme de guerre et grand homme d'Estat comme vous, ayant fait une perte presque semblable à la vostre, au mesme lieu où vous estes, ne chercha sa consolation que dans l'employ de général d'armée qu'il y avoit pour l'Empire romain[2]. Il vous sera aisé d'en faire l'application, et vous n'aurés rien de moy davantage, sinon que de tous ceux qui vous feront sçavoir l'affliction que la vostre leur donne, celuy qui le fera avec plus de sincérité sera, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII janvier 1662[3].

CXII.

À M. LANTIN,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE DIJON,

À DIJON[4].

Monsieur, le livre que Mr Richelet[5] m'a rendu de vostre part ne m'a pas esté moins

---

tulée : *M. et Madame d'Estrade* (t. VII, p. 5-10) et le *Commentaire* de M. P. Paris (p. 10-15).

[1] Voir ce que le futur maréchal dit de sa douleur dans une lettre au roi, écrite de Chelsea le 1er février 1662 (*Recueil* de Prosper Marchand, t. I, p. 215). Voir dans le même volume les paroles de condoléance de Louis XIV (lettre du 25 janvier 1662, p. 214).

[2] Nous avons déjà fait observer que la femme d'Agricola lui survécut, et que ce fut sa mère qu'il perdit, peu de temps avant d'être envoyé dans la Grande-Bretagne.

[3] Le 3 février suivant, Chapelain (f° 276 v°) écrit à Augustin Coltellini, gentilhomme florentin, lui faisant l'éloge du prélat Barducci, qui venait de mourir, et lui disant qu'il possède dans son cabinet presque toutes les comédies faites par les Florentins de 1550 à 1600, comédies qui, ajoute-t-il, «m'espargnent d'aller au théâtre et d'y aller prendre du froid sans divertissement.» La lettre qui suit celle-là (f° 277 v°) est adressée à Heinsius et est datée du 2 février, ce qui aurait dû la faire placer avant la lettre à Coltellini. Chapelain parle à son ami de l'envoi de M. de Thou comme ambassadeur auprès des Suisses et de l'édition d'Ovide : «Vous me prouvés excellemment la bonté de la correction de *ante mare et tellus* au lieu de *ante mare et terras* et je feray valoir en tous lieux la solidité de vostre défense. La peinture que vous me faites de ces demi sçavans qui cherchent de la réputation en deschirant celle d'autruy est digne de vostre jugement, comme aussi la manière dont vous vous servés des manuscrits et des vieilles membranes pour les restitutions des textes corrompus. Arrestés-vous à cela, et vous moqués des abboyemens de cette canaille, dont les morsures mesmes ne vous feront jamais de mal. L'affaire qui inquiète Mr de Medon est une vexation qu'on luy fait au Conseil du Roy pour des interests pécuniaires, en quoy j'ay essayé de le servir. Le traducteur de *la Pucelle fluit luculentus*, très soustenu et très poëtique en beaucoup d'endroits, très bas et très prosaïque en d'autres. Quand il aura achevé sa version, nous luy marquerons ce qui méritera d'estre retouché. Avant cela nous ne l'exposerons pas à des yeux aussi délicats et aussi aisés à blesser que les vostres. Vous me remettés bien loin ce supplément de l'histoire de Mr Grotius, et j'appréhende que l'amour de l'Antiquité ne vous fasse négliger les choses modernes qui toutesfois fonderoient tout autrement bien vostre réputation.»

[4] A ce que j'ai déjà dit de Lantin (lettre LX), j'ajouterai que l'on trouve une piquante lettre de lui à Nicolas Perrot d'Ablancourt dans les *Mélanges historiques et philologiques* de Michaut (t. Ier, 1754, p. 358-360).

[5] Pierre Richelet, né en 1631 à Cheminon (aujourd'hui commune du département de la Marne, arrondissement de Vitry), mourut à Paris le 29 novembre 1698. C'est l'auteur du

cher par le soin que vous avés pris de me le faire avoir que par la destination que m'en avoit faitte nostre Macharite M[r] de Saumaise[1] que la mort nous a trop tost enlevé pour sa gloire et pour nostre consolation. Quoyque je m'en tienne obligé à sa mémoire comme d'une marque qu'il m'a laissée de son affection, je le regarde néantmoins comme un présent que vous m'avés fait, et vous en rens les mesmes graces que si je le tenois de vostre seule liberalité. Je vous en pourrois remercier encore pour la bonté de l'ouvrage, lequel, à ce que j'en ay desja veu, me semble bien digne du cas qu'on m'en avoit fait, et je veux faire tomber d'accord M[r] Heinsius que M[r] Morisot[2], en ce supplément des *Fastes Romains*[3], n'est pas un mauvais second de son Ovide. Je n'ay garde de trouver la prose de son *Orbis maritimus* du prix de ses vers, bien que ce travail d'ailleurs soit fort profitable et fort curieux[4].

Il y a un mois ou six semaines que je mis entre les mains du sieur Josset, libraire, par l'ordre de M[r] de La Mare, l'exemplaire que M[r] Heinsius m'avoit prié de luy faire tenir. Je veux croire qu'il l'aura receu, mais j'en seray plus en repos quand vous me feres la faveur de m'en informer.

Ne publierés vous point ce reste d'apologues de vostre médecin de Beaune, dont M[r] de la Mare m'assura par sa dernière qu'il avoit l'original? Je ne sache point de moderne qui ait eu plus de génie pour cette sorte de compositions[5].

Le mérite de M[r] Richelet s'est redoublé dans ma pensée par l'interest que vous me tesmoignés de prendre en luy, et ce me sera un fort grand motif, outre l'inclination que j'avois à le servir, pour n'en perdre aucune occasion en ce qui dépendra de ma puissance[6].

Comme vous aurés peut estre veu M[r] Huet, l'esté passé, chés M[r] de Monmor et qu'il vous aura donné assés bonne opinion de luy pour estre bien aise de voir un petit poëme latin de son voyage en Suède, je vous en mettray dans mon paquet un exemplaire sur lequel j'ay quelque droit par l'addresse qu'il m'en a voulu faire. Vous le communiquerés à M[r] de La Mare, si vous jugés qu'il le puisse divertir.

C'est une chose admirable que la pente qu'ont les plus gens de bien à la superstition. Après ce que j'ay leu dans le rapport historique de vos prétendues possédées[7], lequel vous me fistes dernièrement la grâce de me confier, je suis très persuadé de la fourbe et encore plus de la foiblesse de ceux qui l'appuyent par leur prévention et par leur tesmoignage. J'en ay fait faire des reproches à l'Evesque qui est tombé dans cette bassesse[8].

Dictionnaire français (1680) souvent cité dans les notes philologiques du présent recueil.

[1] Claude de Saumaise, le second fils du savant Claude de Saumaise.

[2] Claude-Barthélemy Morisot, dont il a été déjà question (lettre LX), était très lié avec la famille Saumaise. Il retraça l'éloge du grand érudit à la fin de la seconde centurie de ses Épîtres (*Epistolarum centuriæ II*, Dijon, 1656, in-4°).

[3] Nous avons déjà vu que Morisot avait publié en 1649 un recueil intitulé: *Publii Ovid. Nason. fastorum lib. XII, quorum sex posteriores, a Cl. Barth. Morisoto substituti sunt* (in-4°).

[4] L'*Orbis maritimus* avait paru à Dijon, en 1643, in-folio.

[5] Voir la lettre CII, du 9 décembre 1661.

[6] Richelet, jeune encore, était venu à Dijon, où il avait été chargé de l'éducation du fils du marquis de Courtivron, depuis président au parlement de cette ville. Il avait quitté Dijon vers 1660 pour se faire recevoir avocat à Paris et en exercer la profession.

[7] Les possédées d'Auxonne, dont il a été question plus haut (lettre CII).

[8] La ville d'Auxonne dépendait alors de l'évêché de Langres, car, comme on le sait, l'évê-

Les deux vers du Bernia[1] sont très bien appliqués à luy et à ceux qui ont prononcé sur sa garantie.

Obligés moy d'assurer M^r de La Mare de ma passion pour sa vertu et me croyés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIIe fevrier 1662.

CXIII.

À M. L'EVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

Les bons souhaits d'un tel ami que vous sont des effets pour moy qui ne mets mon bonheur que dans l'assurance de l'affection de ceux que j'ayme et qui ne puis ni ne veux de plus assurés tesmoignages d'estre aimé d'eux que les souhaits que je sçay qui partent de leur cœur. Quand vous pourriés donc davantage, je les préfererois à tout ce que vous pourriés pour ce que ayant mis mon esprit au dessus de toutes les prétentions, j'ay tout ce que je désire et tout ce dont j'ay besoin lorsque j'ay de telles marques de la part que j'ay tousjours en vous. Vous vous contenterés de vostre costé que je vous les paye en semblable monnoye, tant pour ce que je vous la garentis bonne que pour ce que je sçay que vous ne prétendés rien plus de moy.

Nous verrons ce que produira cette nouvelle année que vous me souhaittés heureuse, et si elle le sera plus que la précedente pour le général et pour le particulier. Mais je crains fort que pour vous et pour moy elle ne soit funeste par la perte que nous sommes menacés de faire de nostre très cher Mr Conrart dont la goutte, après neuf mois de torture, s'est tournée en une enfleure invincible qui fait douter aux médecins qui ne soit une hydropisie formée et que le succès en soit autre que mauvais. Redoublés, comme nous, vos vœux et vos prières pour son salut qui périclite, si la bonté divine ne l'éclaire dans cette extremité et ne fait elle mesme une conversion à laquelle tout vostre amour et tout vostre zèle ont si long temps travaillé en vain. C'est à elle et non pas aux hommes à faire ce miracle. Toutes les prédications des apostres n'avoient fait que blanchir contre la dureté de vostre saint Paul, et il n'y eut que la voix céleste qui put terracer son orgueil et faire de luy un autre Saint-Pierre. Les souffrances de nostre très cher m'accablent en un sens, mais sa patience m'édifie en un autre et empesche que je ne désespère de sa double guérison.

Ce que vous me dites de Mr Pélisson est véritable. Ces subites élévations sont tousjours dangereuses et ne supposent jamais guères de solides fondemens. On est à la veille de voir ce que son maistre et luy deviendront et l'on n'attend que l'heure qu'on commence les procedures contre eux et peu de gens croyent qu'ils en sortent à leur honneur, veu les dispositions des esprits et la multitude des charges.

Vous avés pleu à Dieu et au monde, j'entens au monde raisonnable, par la lettre que vous avés escritte au Roy. Une Princesse que vous connoissés[2] m'en a parlé tout à fait à vostre avantage. Ne verrons-nous point

---

ché de Dijon, démembrement de celui de Langres, ne fut créé qu'en 1731 par Clément XII. L'évêque de Langres, en 1662, était Louis Barbier de la Rivière, qui siégea de 1655 à 1670.

[1] Berni (François), «que quelques auteurs ont aussi appelé *Berna* et *Bernia*,» dit Ginguené, dans la *Biographie universelle*, «est un des poëtes italiens les plus célèbres du XVIe siècle.» Il naquit vers la fin du XVe siècle, à Lamporecchio, et mourut à Florence en 1536.

[2] La duchesse de Longueville, selon une note marginale tracée par le crayon de M. Sainte-Beuve au verso du folio 280.

ce que vous avés escrit au Pape sur le mesme sujet?

Mr le Cardinal Grimaldi est icy[1]. Il pourroit estre un bon tesmoin si les parties ne l'avoient pas noté comme suspect et récusable[2].

De Paris, ce IIIe fevrier 1662.

CXIV.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, je receus avant-hier vostre lettre de la propre main de Madame de Caen[3] chés nostre pauvre Mr Conrart qui dispute encore contre la mort. Depuis ce jour là je creus, par quelques observations, des causes de sa maladie autres qu'on ne me les avoit rapportées[4]. Je commençay à n'en pas désespérer tout à fait. Ce n'est pas que la nuit d'après nostre visite il ne fust sur le point d'expirer, mais enfin quoyqu'il soit très mal, il n'empire pas, et son hydropisie est sans fièvre et sans difficulté de respirer. Dieu vueille le guérir de toutes les façons et nous rendre un ami aussi généreux et aussi fidelle qu'il est *inter paucissimos* de cette trampe.

Vous moqués vous de me faire des excuses de ces petits offices que vous avés desiré de moy? Si je croyois que ce fust tout de bon, je ne vous le pardonnerois pas et je vous reprocherois la modicité de vostre foy pour un homme qui parle tousjours du cœur, et qui ne fait rien avec plus de joye que ce qu'il s'est une fois engagé de faire. Je balançay si je vous avertirois du plaisant desmeslé de mon valet avec vostre messager. Il me sembla enfin que vous le deviés sçavoir pour vous munir contre les friponneries de ces sortes de gens pour les choses de plus grande conséquence, car celle-cy est une bagatelle et sans cette veüe je me serois bien gardé de vous en dire un mot.

J'ay desja mis plus d'une vingtaine d'exemplaires de vostre *Iter Suecicum* en de bonnes mains, outre celles que vous m'aviés marquées, entre autres en celles de Mr de Beuning, ambassadeur extraordinaire de Hollande en cette Cour. J'en ay de plus envoyé à Mr Heinsius en Suède et à Mrs Chevreau et Le Fèvre à Saumur. Mr Bouillaud n'est pas encore de retour à Paris; j'en réserveray un pour l'en régaler à son arrivée. Demain j'en donneray deux à Mr Huggens[5] pour luy et pour son Archimède[6], comme il le nomme avec assés de fondement.

Je ne me souvenois point de vous avoir mis en doute l'existence du livre *De tribus*

---

[1] Jérôme Grimaldi, né à Gênes le 20 août 1597, fut successivement gouverneur de Rome (1628), évêque d'Albano, nonce auprès de l'empereur Ferdinand (1631) et du roi Louis XIII (1641), cardinal (1643), archevêque d'Aix (1655); il mourut, doyen du Sacré Collège, le 4 novembre 1695.

[2] Le P. Bougerel, dans l'article sur Jérôme Grimaldi qu'il a fourni au *Moréri* de 1759, assure que ce cardinal «étant à Rome, se déclara le protecteur du livre de la fréquente communion, et fut cause que ce livre ne fut point condamné.» Il nous apprend, en ce même article, que ce cardinal était très lié avec l'évêque de Vence, et que «toutes les fois qu'il quittoit son diocèse, il en laissoit le soin à l'illustre M. Godeau.»

[3] Marie-Éléonore de Rohan, abbesse de la Trinité de Caen, dont il a été déjà plusieurs fois question.

[4] Pour rendre la phrase plus claire, il aurait fallu mettre «*les* causes» au lieu de «*des* causes».

[5] Huygens le père, qui, comme nous l'avons vu dans une lettre précédente, était venu à Paris et s'y était lié avec Chapelain.

[6] C'est-à-dire pour le très savant mathématicien Christian Huygens, son fils.

impostoribus, si c'estoit un simple titre ou un ouvrage véritablement exécuté. Il faut pourtant que cela soit puisque vous le dittes et qu'il est vray que j'ay long temps creu qu'il n'avoit jamais esté fait[1]. Mais j'en ay esté désabusé il y a plus d'un an par Mr Hardi, conseiller au Chastelet[2], auquel ayant mené le jeune Mr de Zulichem en la compagnie de Mr Thevenot, il nous dit avoir veu et leu ce livre en sa jeunesse[3] par une avanture bizarre et qui seroit longue à desduire, sans nom d'autheur, imprimé en une ville obscure de Silésie, ou de Moravie, à mon avis nommée Vegrovia[4], des mesmes charactères et du mesme volume que les œuvres de Socin[5], et selon qu'il nous dit

[1] Florimond de Raymond (*La naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle*, édition de 1623, in-4°, p. 236) parle ainsi du *De tribus impostoribus* : «N'a-t-on pas veu un détestable livre forgé en Allemagne, quoy qu'imprimé ailleurs, au mesme temps que l'hérésie jouoit ainsi son personnage, qui semoit cette doctrine, portant cet horrible tiltre *Des trois imposteurs*, etc., se mocquant des trois religions maistresses qui seules recognoissent le vray Dieu : la juifve, la chrestienne et la mahométane? Ce seul tiltre monstroit qu'il sortoit des enfers, et quel estoit le siècle de sa naissance, qui osoit produire un monstre si formidable. Je n'en eusse fait mention si Hosius et Genebrard avant moy n'en eussent parlé. Il me souvient qu'en mon enfance j'en veis l'exemplaire au collège de Presle entre les mains de Ramus, homme assez remarqué pour son haut et éminent sçavoir, qui embrouilla son esprit parmy plusieurs recherches des secrets de la religion, qu'il manioit avec la philosophie. On faisoit passer ce meschant livre de main en main parmy les plus doctes, désireux de le voir.» Je demande la permission de reproduire une note qui, dans l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond, conseiller au parlement de Bordeaux* (1867, in-8°, p. 8), suit le passage que je viens de citer : «Ce livre *Des trois imposteurs* a fait le désespoir d'une foule d'érudits. On ne sait et on ne saura probablement jamais rien de positif sur ce diabolique sujet. G. Naudé, Richard Simon, Bernard de la Monnoye, Charles Nodier, etc., ont soutenu que le livre cité par Raymond n'a jamais existé. Pourtant l'affirmation de Raymond est aussi nette et aussi formelle que possible, et d'ailleurs les témoignages qu'il invoque lui-même viennent corroborer son affirmation. Ce livre, qui avait dû être tiré à très peu d'exemplaires, a pu entièrement disparaître avant la fin du XVIe siècle. L'opuscule que nous possédons aujourd'hui sous le même titre aura été composé au milieu du XVIIIe siècle, par quelqu'un qui aura mystérieusement cherché à remplacer ainsi l'introuvable traité. M. Huillard-Bréholles (*Vie et correspondance de Pierre de la Vigne*, 1865, in-8°, p. 156) confirme ainsi mon opinion : *Le témoignage de plusieurs écrivains qui appartiennent à la seconde moitié du XVIe siècle donne lieu de penser qu'une publication anonyme portant ce titre parut vers 1540 ; mais il n'en existe plus aucune trace, et ce ne fut qu'au XVIIIe siècle que quelques libraires virent dans la célébrité du prétendu livre* DES TROIS IMPOSTEURS *l'occasion d'une fraude grossière, mais lucrative*. En effet, un misérable écrit, antidaté de 1598, parut à Vienne sous ce titre en 1753, fut depuis plusieurs fois réimprimé, et récemment encore, en 1846, à Leipzig, avec une traduction allemande.» Il faut voir, sur tout cela, une bien intéressante notice de M. Gustave Brunet, en tête du rare et petit volume publié à Paris, chez Gay, 1860, in-18 : *De tribus impostoribus.* M.D.IIC. *Texte latin collationné sur l'exemplaire du duc de la Vallière, augmenté de variantes de plusieurs manuscrits*, etc., par Philomneste Junior. Dans cette notice de 55 pages, M. G. Brunet a réuni, suivant son habitude, les plus amples et les plus curieuses révélations.

[2] Nous avons déjà rencontré le nom de ce savant magistrat dans la lettre LXXXV.

[3] On voit combien le témoignage de Hardi s'accorde avec celui de Florimond de Raymond.

[4] On chercherait vainement *Vegrovia* sur les meilleures cartes de géographie.

[5] Socin (Lelio Sozzini) naquit à Sienne en 1525 et mourut à Zurich le 16 mai 1562.

que s'y prenoit celuy qui l'avoit composé, cela avoit tout la mine d'estre sorti d'une plume italienne et du génie de cette spéculative nation, ce qui appuie assés ce que vous a dit vostre ami qu'il estoit de ce Bernardino Ochinio, autresfois géneral des Capucins et depuis apostat célèbre[1]. L'Anglois qui a fait le livre intitulé *Religio medici*[2] ne marchande point à l'en qualifier le vray père. Si vous réussissés dans la poursuitte que vous faittes pour en avoir la copie ou l'extrait, je tiendray à grace la part que vous offrés de m'en faire, ne fust-ce que pour la simple curiosité de vérifier s'il se trouvera conforme à celuy que Mr Hardi a veu et leu. Cela se doit faire néantmoins avec beaucoup de circonspection et avec la participation de peu de personnes, parce qu'il s'en pourroit trouver qui n'en feroient pas un usage aussi innocent que vous et moy, ou qui en tireroient des conséquences fort contraires à la pureté de vos intentions. Avec cette précaution ne laissés rien à faire pour essayer d'en tirer par vostre ami une copie, et qui sçait si l'ayant en vostre puissance, ou vous ou quelque autre aussi zelé et aussi sçavant que vous n'en entreprendroit point la réfutation pour désarmer l'impiété et désabuser les foibles sur l'esprit desquels ce seul titre fait plus d'impression que ne feroient les songes creux que cet escrivain a eus sur cette matière? Et lorsque vous aurés obtenu ce que vous me mandés que vous en attendés, vous m'en donnerés avis, s'il vous plaist, dans les termes prudens dont vous estes un dispensateur si habile afin de ne scandalizer point nostre prochain.

Cependant je vous diray que sur le bien que j'ay escrit de vous à Mr Heinsius, il est très disposé à estre de vos amis de la bonne sorte et cela augmentera bien par la lecture de vostre *Iter Suecicum* et du Dialogue que je luy envoyeray par la première occasion. Mr de Monmor, de son costé, a leu vostre *Iter Suecicum* avec beaucoup de satisfaction, et m'a prié de vous en rendre grâces de sa part aussi bien que j'ay desja fait de vostre excellent livre de la Traduction. Il m'a encore prié de vous semondre comme un des plus chers disciples du feu Père Mambrun, de donner quelques vers latins à sa mémoire, plusieurs autres ayant travaillé sur ce sujet, car voulant en publier le recueil à la gloire de son défunt ami si digne de louange[3], il sera bien aise qu'on n'y trouve pas à dire celles que vous luy devés. Par vos premières vous me dirés si vous vous y résoudrés afin que je luy en rende conte.

Mille baise mains à tous nos amis de delà et à vous seul deux mille, n'y ayant personne qui soit plus touché de vostre vertu que, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIIIe fevrier 1662[4].

---

[1] Bernadino Ochino, un des premiers protestants italiens, vit le jour à Sienne, trente-huit ans avant Socin, et mourut de la peste en Moravie (1564). Il fut général de l'ordre des Capucins à Florence, en 1538, et réélu en 1541 à Naples. Il se retira en août 1542 à Genève, où il servit la cause de la réformation par son éloquence jusqu'en 1545.

[2] Cet Anglais est Thomas Brown, médecin à Nordwich, dont le livre parut à Londres en 1642. Nicolas Lefèvre en publia une traduction française annotée, à la Haye, en 1668. Voir sur ce livre, que Guy Patin trouvait «tout gentil et curieux, mais fort délicat et tout mystique,» une lettre du 21 octobre 1644, une autre lettre du 16 avril 1645, enfin une lettre du 19 juin 1657 (édition J.-H. Reveillé-Parise, t. Ier, p. 340 et 354; t. II, p. 321).

[3] Les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* n'ont pas mentionné l'existence de ce recueil, ce qui me fait croire que le recueil projeté ne fut pas publié.

[4] Le 14 février, Chapelain écrit à Huygens (f° 282 v°) : «Quant à M^r vostre père, il me

CXV.

À M. D'ANDILLY DE POMPONNE[1], À VERDUN.

Monsieur, quoyque j'eusse préveu l'orage qui vous menaçoit, il n'a pas laissé de m'esbranler et de m'affliger au dernier point quand il a éclaté. Vous ne prendrés point ce que je vous en dis pour une civilité de coustume, sachant depuis combien de temps j'ay de l'attache pour vostre vertu et regarde vos avantures comme les miennes propres. Je vous plains donc infiniment dans celle cy et je vous en plaindrois bien plus encore si la Fortune ne vous avoit pas laissé tout vostre honneur et toute vostre innocence. Vous n'estes pas mesme tout à fait maltraitté d'elle, puisqu'elle vous a marqué un lieu de retraitte aussi doux et aussi peu éloigné du monde raisonnable que celuy où vous estes maintenant[2]. J'en tire un bon augure pour la suitte et il me semble voir par là que le mauvais temps passera bientost et que vostre mérite retrouvera bientost sa place naturelle[3]. Personne ne le souhaitte avec plus de passion que moy qui suis tousjours comme je dois, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv fevrier 1662.

CXVI.

À M. D'ANDILLY LE PÈRE, CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS, AU PORT ROYAL.

Monsieur, ce n'est pas pour vous consoler de ce qui vient d'arriver à Mr de Pompone que je vous escris. Vous avés l'âme trop élevée et trop résignée à la volonté du ciel pour avoir besoin dans les espreuves de la vie d'autre force que de la vostre soustenue de la grâce de Dieu. Je vous escris pour ne vous laisser pas ignorer la part que j'y prens, comme je le dois en tout ce qui vous regarde, et je suis assuré que vous m'en croirés à ma parole, connoissant de si longue main quel est mon cœur pour vous et combien tous vos interests me touchent. Le mesme Dieu qui anime tous vos desseins et toutes vos actions dissipera bientost, s'il luy plaist, cette nouvelle tempeste et vous rendra la sérenité que je desire et que vous mérités. Je l'en supplie et demeure, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv fevrier 1662.

---

réussit de plus en plus en excellent homme et justifie bien auprès de tout nostre monde la réputation qu'il avoit si grande avant que d'en estre aussi particulièrement connu... Vous vous faites grand honneur l'un à l'autre...» Chapelain entretient ensuite son correspondant des savants Frenicle et Thévenot, disant du premier : «Il se propose bien de combattre à fer émolu ce que cet Anglois [Mr Wien] doit publier sur la mesme matière...» Chapelain dit là de Neuré : «C'est un mathématicien d'importance et vostre grand admirateur.»

[1] Simon Arnauld, marquis de Pomponne, était le second fils d'Arnauld d'Andilly. Atteint par la disgrâce de Foucquet, il avait été envoyé à l'abbaye Saint-Nicolas de Verdun. Il était alors âgé de quarante-quatre ans.

[2] Le marquis de Pomponne était loin de partager la bonne opinion que Chapelain avait du lieu de son exil, si l'on en croit ce passage des *Mémoires* de Feydeau cité par M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. V, p. 19, en note) : «Nous fûmes au mois de juillet [1662] à Saint-Nicolas de Verdun. Cette abbaye étoit à M. l'abbé de Haute-Fontaine. Nous vîmes là M. de Pomponne qui y étoit relégué par lettre de cachet; et il me parut bien vieilli et bien triste. Aussi me dit-il qu'il n'en faisoit pas le fin et qu'il s'ennuyoit furieusement à Verdun.»

[3] La prédiction de Chapelain devait se réaliser: le disgracié de 1662 devint ambassadeur en Danemark trois ans plus tard, ambassadeur à la Haye en 1669, secrétaire d'État, en remplacement de Lionne, dans l'automne de 1671, etc.

CXVII.

À MGR L'EVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Voicy, Monseigneur, une dernière espreuve de vertu que Dieu vous a envoyée par l'ordre que Mr vostre neveu a eu de se retirer à Verdun. Je ne murmure point contre sa Providence dans cette continuation de touches si rudes pour vostre famille. Elle sçait pourquoy elle les souffre et les semble proportionner à la vigueur d'esprit et à la résignation qu'elle y a respandues depuis si long temps pour vous rendre tous plus dignes de sa gloire. Je ne laisse pas, moy qui suis bien plus foible que vous, d'en estre esbranlé et de sentir avec beaucoup de peine cette si fascheuse rencontre, quoyque je n'en aye pas esté surpris veu la disposition des choses. Pour m'en adoucir l'amertume, je ne demande à la bonté divine qu'une partie de la grâce qu'il vous accorde avec tant d'abondance et quelque moyen de contribuer par mes services à vostre soulagement.

C'est le plus ardent des souhaits de celuy qui est à vous par tant d'obligations et qui fait son trésor de vostre amitié.

De Paris, ce xv février 1662.

CXVIII.

À M. CARREL DE SAINTE-GARDE,

À MADRID[1].

Monsieur, ce n'a point esté sur le simple récit de Mr l'abbé de la Chambre[2] que j'ay conceu de l'estime pour vous. Ça esté encore plus par ce qu'il m'a fait voir de vous sur le système du monde de Mr Descartes dans les lettres où vous espluchés ses principes et où, selon moy, vous leur donnés de si rudes atteintes et avec tant d'ordre et de clarté pour une matière si embrouillée et si obscure que je ne croy pas qu'aucuns de ses plus subtils partisans osast entreprendre de les repousser et pust esperer de les bien défendre[3]. Il est à peu près de vostre critique sur les élémens de sa Physique comme de celle du célèbre Mr Gassendi sur ses Méditations métaphysiques et si cet autheur a peu aquerir la réputation de fort ingénieux dans ces deux desseins là, vous luy avés l'un et l'autre fait bien perdre celle de fort solide, tout son fait après vos communes réflexions et discussions ne pouvant plus se produire que pour des imaginations riantes et pour un romant philosophique assés bien inventé et assés bien entendu.

La querelle qu'il a eüe avec Mr Gassendi,

[1] Jacques Carel, sieur de Sainte-Garde, né à Rouen au commencement du XVIIe siècle, mourut à une époque qui n'est pas connue d'une façon plus précise que celle de sa naissance, mais que l'on s'accorde à placer aux environs de 1684. Il était homme d'église, et il obtint les titres d'aumônier et de conseiller du roi. Il avait accompagné à Madrid, en 1661, Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun, envoyé comme ambassadeur extraordinaire à la cour d'Espagne. Chapelain disait de lui en cette même année 1662 où nous le voyons lui écrire pour la première fois (*Mélanges de littérature* de Camusat, p. 206 et 207): «C'est un bel esprit et un sçavant homme, poëte, philosophe, orateur, qui a de l'élévation en ces trois genres, et qu'on ne blâme que pour le trop grand amour qu'il a pour la liberté, et de quelque inconstance dans les travaux qu'il entreprend, et dont il est capable; sa mauvaise fortune le réduit pourtant à dépendre d'autrui, et il est présentement en Espagne auprès de l'Ambassadeur de France, où il s'ennuie faute d'occupation.»

[2] Pierre Cureau de la Chambre, fils de l'académicien Marin Cureau de la Chambre, fut lui aussi membre de l'Académie française (24 mars 1670). Il mourut le 15 avril 1693, curé de Saint-Barthélemy, à Paris.

[3] Encouragé sans doute par les éloges de Chapelain, l'abbé Carel publia, l'année suivante, ses *Lettres contre la philosophie de Descartes*, ouvrage

mon ami intime, m'ayant donné envie de repasser avec plus d'attention son Système, j'y trouvay un grand brillant, une grande nouveauté, un heureux employ de l'ancienne doctrine de Démocrite pour la multiplication des Mondes et des modernes expériences de l'aiman pour la constitution de sa machine, comme aussi de belles applications de la nature du mouvement qui ne pouvoient partir que d'un esprit fort inventif et fort adroit pour se sçavoir servir de tout à ses fins. Mais je fus arresté d'abord par ses *postulata* de la création de la matière qui est moins de physicien que de théologien et du mouvement qu'il luy faisoit donner sans admettre le moindre vuide, en quoy selon ses propres positions je trouvay de l'impossibilité et vis par conséquent que tout ce qu'il en déduisoit pour la formation des corps mondains et pour les générations particulières tomboit de luy et par sa cheute ruinoit toutes ses prétentions. Je jugeay de plus que ce qui luy avoit fait exclurre le vuide de son univers n'avoit esté que pour avoir moyen de rendre raison de la lumière et du flux et reflux de la mer, et que sans cette ambition en admettant le petit vuide dans le grand plan il eust peu faire procéder heureusement sa chimère et la rendre, sinon vraye, au moins belle et assés vraysemblable pour n'estre pas facilement convaincüe de fausseté[1].

Dans cette persuasion où me vit M^r l'abbé de la Chambre, il voulut me faire voir ce que vous aviés escrit sur ce mesme sujet. Je fus ravi de vous y avoir rencontré de mon sentiment partout et d'avoir veu surtout que l'une de mes objections invincibles vous y estoit venue et que vous l'aviés conceüe presque aux mesmes termes que moy. C'est cela, Monsieur, qui m'a donné une grande impression de vostre manière de philosopher et qui m'a disposé à vous le faire sçavoir par l'obligation que tout homme de bien a de faire honneur à la vertu, et de la promouvoir de toute sa force où elle est par ses applaudissemens et par ses éloges. Croyés donc que si vous continués dans une si noble carrière, vous aurés tousjours mon suffrage et, si vous voulés, mon amitié, d'autant plus que M^r nostre abbé m'a respondu de vos mœurs aussi bien que de vostre habileté et que vous n'avés pas l'esprit plus beau que l'âme.

Il m'a communiqué aussi l'examen que vous avés fait de la comédie de machines de Psyché, et je n'ay point esté surpris de l'extravagance de cette pièce si peu digne de la cour d'un monarque des Espagnes. Il y a quarente ans que je suis éclairci que cette brave nation géneralement parlant n'a pas le goust des belles lettres et que c'est un prodige lorsqu'elle produit un sçavant entre mille avec quelque idée de la raison pour les compositions justes, quelque teinture des beaux-arts et quelque ombre de la sagesse des Anciens. Nous le voyons mesme dans les vieux poëtes latins qui en estoient originaires et dans les ouvrages desquels l'imagination estouffe partout le jugement. Entre tous leurs autheurs je n'ay veu que le Dottor Pinciano[2] qui ait monstré avoir quelque connoissance de la théorie poëtique et quelque commerce avec Aristote et ses commentateurs. Son livre, où il en traitte, s'appelle *Philosophia antiqua*[3] et mérite que vous

---

depuis longtemps aussi oublié que le *Childebrand* du même auteur.

[1] Il faut rapprocher de cette appréciation ce que l'*intime ami* de Gassendi disait de Descartes, en mai 1637, dans une lettre à Balzac (p. 153 de notre tome Ier).

[2] C'est le surnom qui fut donné à un des meilleurs critiques espagnols du XVIe siècle, Alonzo Lopez.

[3] *Filosophia antigua poetica del doctor Alonzo Lopez Pinciano, medico Cesareo* (Madrid, 1596, in-4°). Ticknor (*Histoire de la littérature espa-*

le recherchiés. Lope de Vega, sur ses vieux jours, avoit fait *una arte poetica* en petits vers où il tombe d'accord qu'il a péché contre toutes les règles dans ses comedies [1]. C'est un petit livret que vous me ferés plaisir de me recouvrer et de m'envoyer par vostre premier courier auquel je remettray le prix qu'il aura cousté. Jauregui, de qui nous avons une si belle traduction de l'*Aminte* [2], a fait aussi un *Discorso poëtico* qui n'est pas à mespriser [3]. Un autre *licenciado*, Cascales a publié certaines *Cartas philologicas* [4] où il examine quelques poësies du fameux Gongora [5] et tesmoigne avoir assés de familiarité avec les bons Anciens. Un Portugais Augustin, Manuel Vasconcelos, a escrit la vie de Don Juan II de Portugal en castillan, *ad normam veterum, Taciti præcipue* et en vérité fort excellemment [6]. Mariana a donné l'histoire génerale d'Espagne et en a fait un chef d'œuvre [7]. Hors cela, je ne voy qu'enjouement ou que barbarie en leurs escritures. Car je ne parle point de la politique où ils pipent, ni de la théologie où ils sont des aigles.

J'ay esté bien aise, en vous respondant, de vous faire part de mes observations passées sur leur fort et sur leur foible, afin que vous alliés tout d'un coup aux bons et que vous ne perdiés point de temps à les desmesler. De vostre costé, vous nous ferés part de vos descouvertes et assurés, s'il vous plaist, M^r l'Ambassadeur [8] de mes respects: il n'aura pas oublié ce que je luy suis.

De Paris, ce XVI février 1662 [9].

---

gnole, t. III de la traduction française, p. 290) en parle ainsi : «Alonzo Lopez, vulgairement appelé El Pinciano, le même qui composa un poème épique indigeste sur Pélage, *El Pelago*, publia la *Filosophia antigua*, où, sous la forme d'une correspondance entre deux amis, il donne avec autant d'érudition que de finesse, ses propres sentiments sur les opinions des anciens maîtres, en ce qui touche les formes diverses de la composition poétique.»

[1] Il a été question de l'*Art poétique* de Lope de Vega dans la lettre XXXI du présent volume, lettre datée du 10 septembre (*pour* 10 octobre) 1659.

[2] Don Juan de Jauregui, gentilhomme de Séville, descendant d'une vieille famille basque, né vers 1570, fut doué, dit Ticknor (t. III, p. 75), «d'un talent remarquable tant pour la peinture que pour la poésie. En 1607, pendant son séjour à Rome, il publia une traduction de l'*Aminta* du Tasse, et, depuis cette époque, il est compté parmi les poètes espagnols qui ont le plus de valeur, tant dans sa patrie qu'au dehors.»

[3] Ticknor n'a fait que mentionner, d'après Nicolas Antonio et Flogel, cet opuscule, qu'il n'avait jamais vu, et dont voici le titre et la date : *Discurso sobre el estilo culto y oscuro*, 1628.

[4] Francisco de Cascales attaqua, dit Ticknor (t. III, p. 70), le style affecté de Gongora dans ses *Tablas poeticas*, imprimées en 1616, et dans ses *Letras filólogicas*, publiées plus tard. Ticknor reparle ainsi (p. 290) des *Tablas poeticas del licenciado Francisco Cascales* : «Série de dialogues un peu plus familiers que les lettres si graves d'Alonzo Lopez, où il s'appuya un peu plus sur les doctrines d'Horace, dont il édita un peu plus tard l'épître aux Pisons avec un commentaire écrit en excellent latin.»

[5] Sur Gongora, voir la lettre XXXIX, du 21 décembre 1659.

[6] Voir sur cet historien la même lettre XXXIX.

[7] Mariana a déjà été nommé et grandement loué dans la même lettre. Voir encore la lettre LXX, du 9 avril 1661.

[8] Georges d'Aubusson de la Feuillade, né en 1612, fut nommé archevêque d'Embrun en 1649, ambassadeur à Venise en 1659, ambassadeur extraordinaire à Madrid en 1661, évêque de Metz en 1668. Il mourut dans cette ville le 12 mai 1697.

[9] Le lendemain, Chapelain (f° 286) écrit à M. de Grentemesnil au sujet de la grave maladie de Conrart : «Cet excellent homme dont par avance vous avés si éloquemment déploré la ma-

CXIX.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, j'ay donc esté devin sur le sujet du livre dont vous me parlés[1] et sur le dessein que vous aviés formé de le réfuter et d'en rendre le poison inefficace[2]. Ce sera un travail digne de vostre vertu et de vostre force et que je vous exhorte d'entreprendre aussitost que vous serés deschargé de celuy qui vous occupe maintenant[3]. Il n'en sera que la suite et une confirmation de cet autheur vous tiendra lieu d'un autre Celse et vous d'un autre Origène à moy. Quant à l'amy qui eust peu s'appliquer à cette réfutation, ce n'est pas Mr de la Mothe le Vayer. Son âge, ses infirmités et son humeur ne luy permettroient pas de s'engager dans une telle entreprise. Je vous le pourrois nommer que vous ne le connoistriés pas et cela mesme seroit inutile parce qu'ayant pour cela plus de zèle que de science, je ne l'y laisserois embarquer qu'au cas que vous n'en eussiés point la pensée et qu'encore mesme qu'il vous valust, il ne seroit de plus d'un an en estat de s'y mettre, de sorte que cette considération ne vous doit aucunement arrester, et que, dès que vous serés délivré de vostre présente tasche, il n'y a point à hésiter ni à reculer pour celle cy. Mais toutes vos bonnes intentions seroient vaines si vous n'aviés la pièce en vostre possession, soit en original, soit en copie, et non point par extraits, car pour bien examiner le fort et le foible d'un ouvrage, il en faut voir le plan et le tissu, les premices (*sic*) et les consequences, ce qui ne se fait qu'à tastons et souvent à faux quand on n'en voit que des parcelles, *disjecti membra poetæ*[4], surtout quand ces extraits n'ont pas esté faits par celuy là mesme qui en doit faire l'examen, à cause de la diversité des génies et qu'il y a danger de s'en fier à la foy et au raisonnement d'autruy. Faites donc, s'il est possible, qu'on vous en fournisse au moins une copie bien exacte et bien fidelle, et, après cela, méditez dessus et employés vostre jugement, vostre sçavoir, vostre piété et vostre éloquence pour purger la terre de cette peste, et luy enseigner les remèdes nécessaires pour s'en garantir à l'avenir. Vous ferés aisément vos diligences pour avoir cette copie pendant les trois mois qui vous restent à donner à vostre premier tome d'Origène, comme pendant que vous travaillerés à cette réfutation vous aurés le temps de recouvrer les matériaux qui doivent entrer en la construction de vostre second

---

ladie vit encore, puisqu'il plaist à Dieu, mais dans nostre créance et dans la sienne plus près de la mort que jamais.» Chapelain, donnant les plus grands éloges au premier secrétaire de l'Académie française, ajoute : «Ne pouvant perdre cette personne sans perdre le premier de mes amis et celuy auquel j'estois uni par des liens indissolubles et qui de deux que nous étions autrefois n'en avoit fait désormais qu'un... M^r le marquis de Montauzier luy mena, il y a six jours, Mr Valot, premier médecin du Roy, qui le contenta plus que n'avoient fait tous les autres jusqu'icy et le résultat de cette conférence fut qu'il ne prendroit plus de médecine ni d'aliment que le lait de vache, ce qu'il pratique depuis trois jours, sans qu'il y paroisse encore d'amendement...» Chapelain termine en remerciant Grentemesnil de l'envoi de son poème sur la naissance du Dauphin, poème qu'il vante beaucoup avec deux petites réserves toutefois.

[1] Le livre *De tribus impostoribus*.

[2] C'était comme futur auteur du *Demonstratio Evangelica* (1679, in-folio), que le docte Huet se proposait de réfuter le *De tribus impostoribus*.

[3] L'*Origène* qui parut en 1663 (2 vol. in-folio).

[4] Que de fois devaient être cités, après Chapelain, ces trois mots dits pour la première fois

tome, et cet *interim* ne sçauroit avoir un employ plus noble ou plus utile que celuy que je vous conseille et que vous vous proposés. Cependant de tout cecy je garderay un *altum silentium* et je n'en feray confidence à personne. De vostre costé, je croy que vous en ferés de mesme et que je seray le seul à qui vous donnerés part de ce que vous obtiendrés par le moyen de vostre ami et de ce que vous ferés ensuitte.

Je raviray Mr de Monmor lorsque je l'asseureray du projet que vous aviés fait de couvrir le tombeau du R. P. Mambrun de vos fleurs et de vos larmes. En quelque estat que soit le recueil, on attendra volontiers vostre élégie, et l'on n'a garde de se priver par précipitation d'un de ses principaux ornemens.

Je feray auprès de Mr Heinsius tout ce qu'il faudra pour satisfaire vos communes envies, car je ne dispose pas moins de luy que de vous.

Ce fut chés Mr Ménage qu'on douta de cette élection de magistrat par les boites et je l'appris de Mr Bigot, son commensal. Mais, vray ou non que cela soit, il suffit que sur les lieux on vous l'ait sérieusement accertené [1], et vous avés assés par là de quoy garantir vostre relation, surtout en parlant comme poëte et non pas comme historien. La chose estoit trop singulière et trop plaisante pour l'oublier.

Je viens à vostre censeur du fauxbourg [2]. Si vous croyés que son escrit vous puisse nuire auprès du moindre des habiles, vous luy faites trop d'honneur et ne le connoissés guère. Ceux qui ne bougent de chés luy le bernent au sortir en toute rencontre, et vous trouverés icy une épigramme de Furetière [3], l'un de ses familiers, qui vous fera voir en quel prédicament [4] il est parmi eux. Ce seroit un bon homme s'il n'estoit point si cupide de gloire et si jaloux de tous ceux qui en ont acquis par leurs ouvrages, surtout en fait de traductions. Celles de Mr d'Ablancourt l'ont mis à la mort. Il l'attaqua ridiculement et à sa mode sur César [5] et le combast eust eu une fascheuse suite pour luy si Mr de Laon [6], qui l'ayme ou par accoustumance ou par pitié, n'y fust pas venu

---

au sujet d'Orphée mis en pièces par les Bacchantes!

[1] Le *Dictionnaire de Trévoux* cite, sous *Acertainer,* «vieux mot,» synonyme d'assurer, certifier, ces deux vers de Marot :

> Quant au travail, bien je vous acertaine
> Qu'incessamment y serai exposée.

[2] La tirade que l'on va lire, où la verve et l'esprit ne manquent pas, est dirigée contre un des hommes que le bon Chapelain détestait le plus au monde, Michel de Marolles, dont nous avons déjà trouvé le nom dans la première des lettres du présent volume.

[3] Antoine Furetière, abbé de Chalivoy, né à Paris le 28 décembre 1619, mourut le 14 mai 1688. Il fut nommé membre de l'Académie française le 15 mai 1662 et il en fut exclu vingt-huit ans plus tard, le 22 janvier 1685. Je n'ai nulle part retrouvé l'épigramme de Furetière dont Chapelain annonce l'envoi à son correspondant. M. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. XIV, p. 138, note 3) a cité un fragment d'un écrit de Furetière, *Nouvelle allégorique, ou histoire des derniers troubles arrivés au Royaume d'Éloquence* (1659), où Marolles est surnommé *illustre* et où il est comparé à un conquérant de l'ancienne Italie.

[4] C'est-à-dire en quelle catégorie. C'est en ce sens que le mot a été employé par Michel de Montaigne : «la laideur qui revestoit une âme très belle en la Boétie estoit de ce *predicament.*»

[5] Voir le récit que l'abbé de Marolles fait de sa querelle avec Nicolas Perrot d'Ablancourt dans le *Dénombrement* qui suit ses *Mémoires* (t. III, p. 225).

[6] César, cardinal d'Estrées, dont il a été question dans la lettre XIII du présent volume.

mettre les holas. Jamais homme n'a plus broüillé de papier [1] que luy, ni fait perdre plus d'argent aux simples qui, prévenus de sa qualité et conseillés par leur foiblesse, s'imaginent qu'il traduit bien parce qu'il traduit beaucoup. Cependant outre qu'il parle assés souvent mal françois, et qu'il n'a guère les fondemens de nostre langue, il est tout à fait aveugle dans les anciennes, et pour se jetter à tout comme il fait, il n'a que de la présomption et de la témerité, par lesquelles il duppe la canaille. Jamais homme n'envisagea moins la vérité, n'entendit moins les autheurs pour peu qu'ils soient difficiles, ne creut moins important de les rendre fidellement, ni ne distingua moins les termes pour les employer selon leur terminaison et leur corps ou selon leur âme et leur signification, tesmoin son amphore [2] et d'autres semblables. Ce qu'il y a de pis, [c'est] qu'il ne conceut jamais moins la matière qu'il manie, n'eut moins de teinture des préceptes de l'éloquence et de la poësie, ni ne sceut moins les principes de la philosophie. Avec tout cela, aucun n'eut jamais plus cette demangeaison, ce *scribendi cacoethes* [3] du satyrique [4] et ne pensa s'honnorer davantage en se deshonnorant. Tenés à bonheur de n'estre pas à son goust; c'est pour vous le meilleur signe du monde. Il y a avantage d'estre l'antipode de ces sortes de gens là.

Pour moy, je réputay à grande fortune lorsqu'il s'avisa de n'estre pas de mes amis et de payer d'ingratitude les avis salutaires qu'il m'avoit demandés sur sa version de Virgile. Il se fascha de ma sincerité et se figura que mes notes estoient pour luy des notes d'infamie, estoient des effets de jalousie ou de présomption. Il me mordit dans une de ses préfaces sur une traduction que je fis à l'âge de vingt ans sans nom et pour complaire à des personnes de qualité de mes amies [5]. Il entra depuis vilainement dans la conspiration de Menardière et de Linières et fut le promoteur du libelle du premier et son correcteur d'imprimerie. Et voilà qu'il s'est encore rüé sur moy dans son risible Traitté de l'Epique [6] que je n'ay point veu, et que je suis certain qui n'est pas digne qu'on le voye, veu la profondeur de l'ignorance du compagnon et les espines du sujet et pour l'intelligence duquel les esprits les plus sensés et les plus éclairés ne seroient pas trop bons encore.

C'estoit assés que vous eussiés parlé des conditions requises à la bonne version pour vous le mettre à dos, et comme il estoit bien assuré qu'il ne trouveroit pas chés vous de quoy flater sa vanité, il n'avoit garde qu'il ne vous attaquast combatant pour cela envers et contre tous, *tanquam pro aris et focis*. S'il concevoit mieux ce qu'il lit, il ne

---

[1] Brouiller du papier, c'est barbouiller du papier, écrire des choses inutiles.

[2] Est-ce une allusion à la spirituelle plaisanterie d'Horace (*Ad Pisones*, vers 21, 22) :

> Amphora cœpit
> Institui; currente rota cur urceus exit?

M. Marty-Laveaux me suggère une meilleure explication. La voici : Bouhours reproche vivement à Messieurs de Port-Royal de s'être servi d'*amphore* au lieu de *cruche*. Ne serait-ce pas là aussi le tort de Marolles aux yeux de Chapelain?

[3] Chapelain a, par distraction, écrit *cacathes*.

[4] Je n'ai pas besoin de rappeler que ce *satyrique* est Juvénal (satire VII, vers 52).

[5] Cette traduction de la *Vie de Guzman d'Alfarache* aurait donc été de 1615 et aurait, par conséquent, précédé de huit ans la lettre sur le poème d'Adonis de Marino, qui est la première des publications de Chapelain insérées dans le *Catalogue des œuvres laissées par les académiciens*. Voir ce qu'en a dit M. R. Kerviler dans son *Jean Chapelain* (*La Bretagne à l'Académie française*, 2e édition, 1879, p. 89-93).

[6] *Traité du poème épique pour l'intelligence de l'Énéide* (1662).

vous auroit peut estre pas imposé si effrontement dans ce qu'il allègue comme de vous. Son esprit a la jaunisse et ne vit jamais les choses comme elles sont[1]. Cela n'est pourtant point plaisant qu'il vous descrie ainsi en langue vulgaire auprès des jeunes Palatins, car auprès des habiles ce n'est que luy seul qu'il descrie. Encore si ces calomnies là ne tomboient qu'à vos secondes ou troisiesmes productions, vous diriés qu'il vueille estouffer vostre gloire à sa naissance. Vous me manderés en quelle disposition cet insulte vous a laissé.

Je ne vous puis rien dire de bon de Mr Conrart et c'est vous dire qu'il empire de vous dire qu'il n'amande pas. La pire indication de son mal, c'est l'abbattement de ses forces.

Je n'ay point eu d'occasion d'escrire à Mr d'Ablancour. A la première je luy feray vos complimens, mais je ne luy tesmoigneray point que vous voudriés qu'il eust mis dans sa préface ce qu'il y avoit destiné pour sa défense contre vous. Cela gasteroit la civilité et sembleroit estre un défi qu'il faut éviter entre deux aussi vertueuses personnes que vous estes et que je désire entreconcilier[2].

Il ne faudra monstrer cette lettre à personne, s'il vous plaist.

Je suis à mon ordinaire avec grande passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII février 1662[3].

---

[1] C'est, sous une forme plus pittoresque, le mot que devait dire Fénelon : «Un homme qui a la jaunisse croit que tous ceux qu'il voit sont jaunes;» le mot que devait dire Voltaire : «Ô gens de parti, gens attaqués de la jaunisse, vous verrez toujours tout jaune!» Déjà, bien avant Chapelain, Montaigne (*Essais*, livre II, chapitre XII) s'était exprimé ainsi : «Ceux qui ont la jaunisse ils voient toutes choses jaunastres.»

[2] Verbe qui manque à tous nos dictionnaires.

[3] Le 22 février, Chapelain (f° 289 v°) parle ainsi à Heinsius de la réponse faite par la reine Christine aux réclamations de l'érudit hollandais: «Elle est sans doute civile cette responce... Mais, comme vous dites, tant qu'il ne luy en constera que des paroles, elle vous en sera tousjours plustost prodigue que libérale, et il y a si longtemps qu'elle vous paye de cette monnoye que je crains qu'elle ne s'imagine enfin qu'elle vous en a assés donné pour en demeurer quite envers vous. Il est vray que l'addresse de vostre Ovide à Mr de Thou l'aura peu faire rentrer en Ellemesme... Vous estes lassé d'encenser une divinité si insensible et si ingrate. Il faut néantmoins garder des mesures avec elle... Mr de Lorraine a jetté sa Duché à la teste au Roy en dépit de son frère, demandant en récompense des conditions de Prince du sang et de rang devant tous les autres à estre mal soustenues par luy et par les siens, quand Sa Majesté les luy accorderoit, tant il s'y rencontre d'obstacles...» Voulant encourager Heinsius en ses difficiles démarches à Stockholm, il lui dit : «Les affaires chagrines et espineuses sont les fondemens de l'exaltation des négociateurs. Vous me ferés grace de m'en escrire la suitte et le succès.» Chapelain donne ensuite à son ami des nouvelles du marquis et de la marquise de Montauzier : «Pour luy il se porte très-bien. Pour elle, elle ne sçauroit bien revenir de sa maladie et d'espace en espace sa fièvre la reprend. Nous espérons pourtant que l'esté la restablira, et qu'il dissipera toutes nos craintes.» Chapelain traite enfin un petit point de critique littéraire : «Apulée est sans doute un bon autheur et sa Métamorphose, quoyque non originale, est une composition fort agréable. Comme c'est une espèce de poëme, il a affecté le stile poëtique et un peu plus guindé que la prose narrative ne voudroit. C'est ce qui en peut excuser l'affectation. Pour en justifier la pureté on auroit besoin de bons manuscrits et bien antiques, car de l'entreprendre sur de simples conjectures, quand on rencontreroit le vray, on n'en seroit pas creu.» Le 28 du même mois, Chapelain (f° 292) adresse à M. de Merveilles une lettre qui est en partie la répétition de celle que l'on a déjà pu lire en ce volume. Voici les passages nouveaux : «Vos avis touchant les observations célestes, le cours

CXX.

A M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, je vous le répète encore, si vostre dessein sur le livre *De T*[*ribus*] *I*[*mpostoribus*] est semblable à celuy de mon ami, bien qu'il ne soit pas le mesme, mon ami feroit bien de s'en remettre à vous, puisque vos deux travaux reviendroient tout à un, et que le vostre seroit sans doute le meil-

---

des comètes lorsqu'il en paroist en ces quartiers là, la pratique de leur médecine, les lumières de la chimie, leurs notices de l'Amérique et j'y adjousterois la judiciaire sont exquis et tout à fait dignes de vous. Pour Cambalu je serois ravi qu'il le trouvast où Marc Pole nous le désigne, et qu'il en vérifiast les merveilles incroyables, et il y auroit plaisir de convaincre de faux par sa relation la moderne opinion du Hollandois Golius qui veut que ce Cambalu et ce Catai si fameux et si mal connu ne soient autre chose que la capitale de la partie septentrionale de la Chine qu'ils nomment Pequin. Insistés bien là dessus auprès de luy et luy faites bien comprendre quelle gloire ce seroit auprès des sçavans de l'Europe si par l'inspection des lieux il avoit résolu ce grand problème.» Chapelain termine en disant de la lettre de Bernier ces mots où se révèle toute la ferveur du collectionneur d'autographes : «Estant de *proprio pugno,* c'est une espèce de relique qui mérite d'estre précieusement gardée.» Le 4 mars, Chapelain revient en ces termes, dans une lettre à Grentemesnil (f° 293 v°), sur les observations qu'il avait déjà eu l'occasion de lui adresser au sujet de son poème sur la naissance du Dauphin : «Pour vostre plainte sur la gesne que nos modernes ont donnée à nostre versification, je la trouve la plus juste du monde et par les mesmes raisons que vous en allegués. *Verum obtinuit* pour le malheur de la poësie françoise qu'elle demeure assujettie à ces entraves et la coustume en cela comme en toutes choses l'a emporté sur la raison. Les transpositions et les enjambemens n'estoient pas seulement receus dans les langues mortes, mais elles en faisoient la principale force et les beaux ornemens, et c'est un grand désavantage pour la nostre que les Courtisans et les ignorans ayent fait prévaloir leur goust en ce particulier cy au goust des habiles et sensés et qu'elle soit par le nombre et le crédit des premiers en bien pire condition que les autres qui sont vivantes aussi bien qu'elle. Pour les enjambemens la chose est si résolue qu'il seroit inutile de réclamer dessus et à l'esgard de nos vers ils en ont une exclusion absolue. Il n'en va pas de mesme des transpositions quelques unes desquelles ne sont pas seulement souffertes, mais sont encore louées comme produisant de la grandeur dans les expressions. Le tout est de sçavoir distinguer les louables des blasmables et de ne se tromper pas dans le choix, à quoy l'oreille fine et esprouvée est fort nécessaire, et pour en fournir des préceptes, le papier est moins propre que la vive voix. Vostre Malherbe est celuy qui a donné le premier bransle à cette sévérité et son crédit vit encore chés nos poëtes plus de trente ans après sa mort. Il n'y feroit pas seur pour moy si je voulois tenter de les délivrer de ces chaisnes et ce seroit s'opposer en vain au torrent. La question est si cette violence que nous nous faisons est aussi bien contre le génie de nostre langue que contre celle des autres et si en cela consiste ou non le plus haut point de sa perfection.» Le 4 mars, Chapelain (f° 295 v°) accuse réception à Huet de ses vers sur le P. Mambrun «à qui, dit-il, vous devés la meilleure partie de vostre institution,» et il vante beaucoup ses vers, ne mêlant à ses éloges qu'une toute petite observation. Il continue ainsi : «Je vous escrivis amplement la dernière fois sur le chapitre de l'abbé de Marolles et sur les autres chefs de vostre précedente. Ce que je vous puis dire des traductions du Tite Live de Malherbe et du Florus de Coeffeteau, c'est qu'elles n'ont paru que depuis l'année 1610. Je croy la mesme chose du Sénèque du premier, mais avec moins de certitude. Je m'en enquesteray et vous le manderay. Vous me manderés aussi le jugement que vous avés fait du Thucydide de M^r d'Ablancour.» Chapelain, en finissant, parle de Conrart qui «dispute tousjours sa vie et qu'il a

leur, quoyque cette personne ne manque pas d'habileté et qu'il l'ait desja tesmoignée par la réfutation du livre des Préadamites qui n'aura pas eschappé à vostre curiosité[1]. A toutes fins néantmoins faites vos diligences pour avoir ces extraits amples et exacts de celuy des *T*[*ribus*] *I*[*mpostoribus*], si vous n'en pouvés obtenir une copie entière, ce qui à mon avis seroit bien mieux parce que ou vous ou mon ami prendriés tout autrement bien vos mesures pour le combattre, si vous l'aviés reconnu de vostre chef, que si vous ne l'attaqués que sur le rapport et le jugement d'autruy. Une transition, une liaison, une induction, une conséquence se peuvent facilement prendre différemment par des personnes différentes et, selon cela, produire de bons ou mauvais raisonnemens, outre que, lorsqu'on entreprend de pareils examens, l'on n'est point assuré de son baston[2], quand on n'a pas fait l'analyse de la pièce soy mesme. Ce seroit, de plus, beaucoup de peine espargnée à celuy qui en devroit faire l'extrait, s'il en faisoit faire une copie que le plus ignorant clergeon[3] peut expédier en peu de temps et sans tout cet embarras et toute cette contention d'esprit.

Vous jugés de vostre grotesque juge[4] bien plus sainement qu'il ne fait de vous. C'est un juge de village et au dessous des pedaires ou pedanées qui n'opinoient pas seulement du bonnet[5]. Il donne de l'indignation à ceux

---

desja pris trois fois du vin hemetique sans qu'il luy ait fait de mal. Il en eschappe de plus abbatus quoyqu'il ne le puisse estre davantage...» Le 8 mars, Chapelain parle ainsi (f° 296 v°) à Heinsius du marquis de Montauzier: «Vous sçavés d'ailleurs que pour un homme de Cour il n'y en eust jamais un qui fust moins Courtisan que luy, ni qui fust plus sincère et plus candide, surtout en traittant avec des personnes sincères et candides comme vous. Il est en parfaitte santé. Pour M^e^ la Marquise, sa femme, il n'en va pas de mesme. Elle ne peut sortir nettement de sa maladie, et lorsqu'on l'en croit délivrée, la fièvre la reprend et nous remet en inquiétude pour elle. Nous nous persuadons toutesfois que le printemps nous en fera raison et nous la rendra telle que nous le desirons et qu'elle mérite. Enfin le sieur Elzevir est arrivé à Paris et je luy ay fait mettre entre les mains le dialogue de Mr Huet par Mr Bigot qui s'est chargé de l'office... J'ay esté tout à fait surpris de l'extrait de la lettre de M^r^ Le Fèvre de Saumur à Mr Grævius et de l'offre qu'il fait de vous ayder de ses corrections sur Ovide, nonobstant ce qui s'est passé de si aigre entre vous. Je recevrois civilement ses offres si j'estois en vostre place et le luy ferois sçavoir soit par Mr Grævius, soit par Mr Gronovius, si vous ne croyés pas le devoir faire par vous mesme. Car, après tout, il a monstré en cela de la moderation beaucoup, à quoy je ne m'attendois pas veu sa naturelle pétulence. Mais vous estes trop sage pour avoir besoin en cette rencontre de mes avis...»

[1] Chapelain veut parler de Philippe Le Prieur, dont nous avons déjà trouvé le nom dans la lettre I de ce volume et dont nous avons cité (note 9 de cette lettre) les *Animadversiones in librum Præadamitarum* (Paris, 1656, in-8°).

[2] L'expression proverbiale, *s'assurer de son bâton*, n'est ni dans le *Dictionnaire de l'Académie*, ni dans le *Dictionnaire* de M. Littré, et elle manque aussi au recueil spécial de M. Le Roux de Lincy, mais on la trouve dans le *Dictionnaire de Trévoux* avec cette explication: «On dit qu'un homme est bien assuré de son bâton, lorsqu'il a de bons garants de ce qu'il dit, ou de ce qu'il fait, et lorsqu'il est sûr du succès de quelque entreprise.»

[3] Petit clerc. Les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* disent sous le mot *Clergeot*: «Cotgrave écrit *clergeau* et *clergeon*. Ce dernier mot est aussi dans le *Dictionnaire des Arts*, où il est dit que c'est un apprenti qui commence, soit pour la cléricature, soit pour la pratique. «Charles IX a «fait d'un petit *clergeot* des vivres, un Duc et «Maréchal de Rets, le frère duquel est pour le «présent Évêque de Paris et Cardinal, riche de «cent mille livres de rente...» (*Satire Ménippée.*)»

[4] L'abbé de Marolles.

[5] *Pédanée*, lisons-nous dans le *Dictionnaire de*

qui ne l'ayment point et de la pitié à ceux qui l'aiment. Il n'y eut jamais de cervelle moins sensée, ni qui eut moins de logique naturelle et d'acquise que celle là. Il ne soupçonne pas mesme qu'il y ait au monde et il n'en entend que le son sans entendre ce qu'elle signifie. Il est le maistre et l'escolier de son eschole unique en son espèce et comme il n'a peu trouver d'université qui l'ait voulu[1] [ ] ni admettre dans la licence, il s'est licentié tout seul et à la manière d'un autre Graziano de Bndri faute d'autre *s'e addottorato da sestesso*[2], s'applaudissant dans sa solitude comme ce fou d'Argos qui, se figurant d'estre à la comédie, passoit les jours *in vacuo lætus sessor plausorque theatro*[3], la seule diversité qu'il y a entre eux estant que l'un battoit des mains aux pièces imaginaires et l'autre en bat à son imaginaire capacité. C'est donc bien fait à vous de mespriser ces censures que vous ne pourriés relever sans les mettre en quelque considération et faire penser aux simples qu'elles en valent la peine.

L'amendement de nostre cher Mr Conrart est très petit et son vin hémétique n'a encore rien opéré, sinon de l'empescher d'empirer. Peut estre qu'en continuant ce remède, nous en verrons de plus utiles effets et aurons à nous en louer davantage.

J'attens vostre élégie de la dernière revision pour la faire voir à Mr de Monmor et à nos autres habiles. Au premier jour j'escriray à M^r d'Ablancour et feray l'office recommandé. On ne le tirera jamais du fort où il s'est retranché ni de sa hardie pratique, estant affermi dans la maxime que le traducteur qui veut estre leu et estimé doit suyvre le génie de chaque langue, prendre le sens de son autheur et le refondre pour luy faire avoir la forme qui le peut rendre agréable sans rebuter le lecteur par une fidélité dégoutante, *verbum verbo reddendo*[4], qui fait perdre toutes les grâces de l'original pour n'y en avoir pas d'autres équivalantes, et il prétend n'estre despourveu d'authorités pour cela chés les anciens.

Trouvés bon que je vous renvoye la lettre que vous m'aviés renvoyée afin qu'elle puisse estre rendue seurement à Mr de Grentemesnil. Si j'eusse sceu sa demeure, je ne vous en eusse pas fait une seconde vexation. Vous m'obligerés par vos premières de me la mander exacte pour l'avenir.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XI mars 1662.

Trévoux, «se dit d'un juge de village qui n'a point de siège pour tenir la justice, qui juge debout et sans tribunal, *judex pedaneus*. Les juges supérieurs traitent les juges subalternes de juges *pédanées* ou de juges sous l'orme.» Suivant une addition à cet article, «ce mot vient de *stans in pedibus*, parce que ces juges n'avoient aucune marque d'honneur et étoient assis sur de simples sièges fort bas qui ne les distinguoient point de ceux qui sont sur leurs piés...» Les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* ajoutent que Festus emploie le mot *pedarius*, au lieu du mot *pedaneus* qui est dans Aulu-Gelle, et que quelques-uns prétendent que *pédarien* est mieux que *pédanée*. Chapelain, pour tout accommoder, emploie les deux expressions *pédaire* (pour *pédarien*) et *pédanée*.

[1] Le mot manque dans le manuscrit.

[2] C'est-à-dire : il s'est nommé docteur lui-même. L'aimable critique qui a bien voulu m'aider à traduire cette citation et tant d'autres citations faites en une langue qu'il connait si bien, M. Léonce Couture, ajoute ce mot spirituel : «Ces bons Italiens ont toujours aimé à faire *da se*.»

[3] Horace (lib. II, *Epist.* II, vers 127 et 128) a dit :

Fuit haud ignobilis Argis,
Qui se credebat miros audire tragœdos,
In vacuo lætus sessor plausorque theatro.

[4] Allusion aux mots d'Horace :

Nec verbum verbo curabis reddere.

CXXI.

A Mgr LE CARDINAL DE RETZ,

À COMMERCI[1].

Monseigneur, Vostre Eminence me connoissant de si longue main pour le zélé serviteur que je luy suis, elle n'aura pas de peine à croire que je n'ay pas moins respiré voyant la fin de ses travaux arrivée, que j'ay souspiré durant leur cours si douloureux. C'est, Monseigneur, ce qui m'empeschera de m'estendre pour vous le persuader, surtout en un temps où vous recevés les complimens de toute la France pour se resjouir avec vous d'un changement sinon aussi favorable que le mérite Vostre Eminence, au moins tel qu'il luy rend le calme après tant d'agitation et remet sa vertu en estat de se desployer et d'estre également utile au Roy et à l'Eglise. En attendant que je la puisse voir de plus près[2], je me contenteray de la révérer dans la foule de ceux qui s'intéressent dans ce qui la regarde, bien que la qualité de ma passion soit digne qu'on la distingue des autres et qu'il y ait peu de personnes qui peussent avec autant de justice que moy se dire, Monseigneur, de Vostre Eminence, etc.

De Paris, ce XIII mars 1662.

CXXII.

À M. GIRARD,

ARCHIDIACRE ET OFFICIAL D'ANGOULESME,

À ANGOULESME.

Monsieur, la funeste nouvelle de la mort de Mr vostre frère[3] nous trouva Mr Conrart et moy tous deux malades et ne contribua pas peu à empirer son mal et le mien. Ce fut un coup fatal pour nous qui avions une passion si ardente pour sa vertu et tant d'assurances de son amitié, et nous en demeurasmes estourdis à tel point que nous n'avons peu, depuis un si grand accident, vous en tesmoigner nostre extrême douleur, ni la part tout entière que nous avons prise en la vostre. Je le fais à cette heure, Monsieur, et je ne m'efforceray point pour vous la faire croire, à vous, dis-je, qui sçavés ce que nous perdons en luy et la profession ancienne que nous faisons de ne mettre pas de différence entre vos interests et les nostres. Je vous parle en son nom et au mien, parce que son indis[position] l'ayant mis à l'extrémité l'a réduit en un estat non seulement à ne pouvoir escrire, mais encore à ne pouvoir que malaisément parler.

Vous recevrés, s'il vous plaist, ses sentimens avec les miens et croirés que jusqu'à

---

[1] Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, naquit à Montmirail (Marne), non en octobre 1614, comme on l'a trop souvent dit, mais en septembre 1613, comme l'ont établi M. Longnon (*Annuaire de la Société de l'histoire de France*, 1869, p. 154) et M. Alphonse Feillet (*Œuvres du cardinal de Retz*, dans la *Collection des grands écrivains de la France*, t. Ier, p. 81), et il mourut à Paris, le 24 août 1679. Sur son séjour à Commercy (Meuse) et sur les diverses circonstances qui précédèrent le retour du cardinal en France, voir les ouvrages de M. Gazier et de M. Chantelauze.

[2] Chapelain connaissait depuis bien longtemps le cardinal de Retz. Nous avons rappelé (t. Ier) que ce fut lui qui donna Ménage au coadjuteur de l'archevêque de Paris lorsqu'il forma sa maison. Chapelain adressa, vers 1646, au coadjuteur le *Dialogue sur la lecture des vieux romans*. Tout le monde connaît le certificat d'esprit délivré à l'auteur de *la Pucelle* par l'homme le plus compétent du monde à cet égard (*Mémoires*, édition Hachette, t. Ier, p. 234).

[3] On ne connaissait pas la date de la mort de Guillaume Girard, l'ancien secrétaire et le biographe du premier duc d'Épernon. On saura désormais qu'il disparut de ce monde à la fin de février ou tout au commencement de mars 1662.

sa mort il ne sera pas moins à vous que je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII mars 1662.

CXXIII.

À M. SAMUEL TENNUYL[1],
HOLLANDOIS, À DEVENTER.

Monsieur, par vostre lettre du XXVII de février que je receus hier, j'ay veu que vous aviés receu la mienne, et il m'a esté fort doux d'y voir que le soin que j'avois pris de faire tenir à Mr de Valois[2] un paquet vous avoit pleu. Je vous puis assurer que de son costé il m'en a fait des civilités fort grandes dans la satisfaction de voir entre ses mains par vostre diligence ces Diverses leçons de l'histoire ecclésiastique de Théodoret et de Sozomène, etc.[3] Ainsi je me trouve surpayé de ce petit office que je vous ay rendu à l'un et à l'autre et également content de tous deux.

Mais, pour n'en demeurer pas là, vous voyant désirer de sçavoir ce que Mr Hardi, conseiller au Chastelet, prétendoit faire touchant l'édition de l'ouvrage de Héron[4] *περὶ γεωμένων*, je le fus voir dès l'après-disnée et luy fis sentir que vous vouliés rendre ce respect de ne courre pas sur son marché, s'il avoit dessein de le publier, à quoy il me respondit que cet ouvrage n'estoit pas compris entre ceux qu'il vouloit donner de cet autheur avec plusieurs autres d'Orifanes[5], Pappus[6], etc., qui avoient traitté des machines, dont toutes les traductions estoient prestes et les planches des figures gravées au nombre de près de quatre cens, mais que quand il en feroit partie, il ne laisseroit pas non seulement d'agréer que vous le donnassiés, mais encore de vous y exciter pour l'utilité publique. Vous estes donc en pleine liberté pour cela. Il m'adjousta que si vous le faisiés, il importoit que vous vissiés l'exemplaire manuscrit

[1] Il a été question de ce beau-frère de Gronovius dans la lettre LXIII du présent volume, p. 80. Tennuyl (en latin *Tennulius*) s'occupait surtout des mathématiciens grecs. M. Th.-Henri Martin, membre de l'Institut, consulté par moi sur cet érudit, a bien voulu m'apprendre qu'il fut l'éditeur du Commentaire du philosophe Jamblique sur l'Arithmétique de Nicomaque de Gérase.

[2] Henri de Valois, l'un des plus savants hommes du XVIIe siècle, naquit à Paris le 10 septembre 1603 et y mourut le 7 mai 1676. Cet historiographe de France (1660), bien différent de son frère Adrien, l'auteur de *Gesta Francorum* et de *Notitia Galliarum*, ne s'occupa que de l'étude de l'antiquité.

[3] Henri de Valois, après avoir publié en 1673 l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, évêque de Césarée, traduite en latin avec commentaires et dédiée au clergé de France, publia en 1678 l'Histoire de Socrate et de Sozomène et en 1686 l'histoire de Théodoret, également traduites en latin et annotées, le tout in-folio.

[4] Héron le Jeune, mathématicien de Constantinople, dans la première moitié du Xe siècle, est auteur, dit M. Th.-Henri Martin dans le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire* publié par MM. Dezobry et Bachelet, d'un traité *des Machines de siège* et d'une *Géodésie*, opuscules mal traduits en latin par Barocius (Venise, 1572, in-4°). Voir pour plus de détails le beau travail du vénérable doyen de la faculté de Rennes *sur la Vie et les Œuvres d'Héron d'Alexandrie et sur tous les mathématiciens grecs nommés Héron* (Académie des inscriptions, *Mémoires des savants étrangers*, volume in-4°).

[5] J'ai vainement cherché partout le nom d'Orifanes, et M. Th.-Henri Martin lui-même, dont l'obligeance n'est pas moins grande que la science, n'a pu me donner aucun renseignement sur ce personnage.

[6] Ce géomètre d'Alexandrie, qui vivait vers la fin du IVe siècle, est surtout connu par ses *Collections mathématiques*. Le texte grec tant de fois promis de ce recueil vient d'être publié en Allemagne par M. Fr. Hultsch (3 vol. in-8°, 1876-1878).

qu'en avoit, ce me semble, Mr Snellius [1], qui devoit estre plus ample que ni le vostre ni le sien, comme il vous en avertit lorsque vous luy communiquastes icy vostre entreprise, afin que vous le puissiés donner plus parfait. Vous profiterés de l'avis selon vostre prudence.

J'ay esté bien aise d'apprendre que Mr Gronovius, vostre beau-frère, eust receu l'Ode de la Paix que je luy avois envoyée. Continués à l'assurer du cas que je fais de luy et du désir que j'aurois de luy pouvoir estre utile.

Si Mr Bigot se fust rencontré à Rome quand vous y arrivastes, il vous eust facilité des entrées auprès des habiles de delà et dans les fameuses biblioteques; mais vous n'y avés rien perdu, y ayant trouvé d'autres introducteurs aussi officieux qu'il eust peu estre.

Perseverés dans vos vertueuses inclinations, faites valoir vos beaux talens, acquerés de la réputation par vos travaux, et croyés qu'il n'y a que cela qui soit vraysemblablement solide et considerable dans la vie.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVII mars 1662 [2].

---

[1] Willebrord Snell de Royen, né à Leyde en 1591, fut, quoique mort bien jeune (à trente-cinq ans), un des plus grands mathématiciens de la Hollande.

[2] Dans une lettre à Huet, du lendemain, Chapelain (fº 300 vº) discute certaines observations adressées aux vers de son ami par le P. Rapin, puis il lui donne communication du curieux petit chapitre d'histoire littéraire que voici: «Je viens à l'article de l'*Adone* du cavalier Marin. L'exclamation de ce poëte que vous avés oubliée est dans une de celles [c'est-à-dire des lettres] que Mr de Balzac m'a escrites, et qui sont imprimées en un volume particulier. L'occasion en fut que le voyant dans une fort raisonnable crainte que cet ouvrage, quand il l'auroit publié, ne fust batu en rüine par les Académies italiennes à cause de l'imperfection de son dessein qu'il n'excusoit que sur sa jeunesse et le peu de connoissance qu'il avoit de l'Art lorsqu'il l'entreprit, je luy conseillay de chercher quelque couleur pour se couvrir de l'insulte qu'il appréhendoit. Il me dit qu'il avoit pensé de faire un parallèle de la poësie et de la peinture et d'essayer de se sauver par ce marais là. Comme cette eschappatoire me parut peu digne de luy, je l'exhortay à méditer quelque chose de plus solide, et sur ce qu'il me conjura d'y resver aussi, flaté de la confiance qu'il prenoit en moy, je ruminay si bien que je luy trouvay l'expédient que vous aurés peu voir dans la Préface françoise de son poëme, qu'après luy avoir exposé mon moyen, il voulut que je misse par escrit, ce qui fut fait dès l'année 1620 et imprimé peu de temps ensuitte, avec une grande satisfaction du Cavalier quand il vit que les Italiens avoient traduit mon escrit en leur langue, et employé dans la première édition qu'ils firent de l'ouvrage à Venise. Mais pour revenir à l'exclamation, lorsque je luy exposay ce moyen, il en fut si surpris, si convaincu et si ravi que de transport il se leva dessus son siège et se promenant à grands pas dans la chambre il se mit à crier à haut de teste: *O che bel motivo! O che bel motivo!* me remerciant comme si je l'eusse racheté de la galère et refusant de s'en servir autrement que sous mon nom pour payer, disoit-il, le mérite que j'y avois, en le plaçant à la teste de l'ouvrage. C'est ainsi que se passa cette affaire et la pudeur m'eust retenu de vous raconter ce détail, si vous ne m'y aviés obligé par vos instances.» Le 22 mars, Chapelain (fº 302) donne de vifs éloges, dans une lettre à Heinsius, à la nouvelle copie des vers pour le Dauphin retouchés d'après ses conseils. Il se plaint ainsi de la Cour qui néglige les lettres: «A peine connoist-elle les françoises depuis que la dance, la chasse et les carrosels y occupent tous les cœurs et tous les esprits. Mais vous n'y perdés rien, et c'est elle qui y perd tout, et il l'en faudroit consoler *si sua mala nosset.*» Après avoir refait l'éloge de Van Beuning, Chapelain continue ainsi: «Si Mr Bigot ne s'en alloit point cet esté en Normandie, son adresse ne

CXXIV.

A M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND.

À CAEN.

Monsieur, depuis ma dernière j'ay receu celles de Mrs de Grentemesnil et de Brieux qui ont appaisé mon inquiétude et justifié vostre soin et la fidélité du courier. Je mettray en main propre la vostre à Mr le marquis de Montauzier, et comme ce n'est pas une chose pressée, j'attendray de le pouvoir faire en un temps où j'aye moyen d'assaisonner vostre compliment de mon office, et d'obtenir qu'il soit bien entendu de luy; car de le luy envoyer dans une turbulence de Cour et au milieu des embarras du Louvre, ce seroit en faire perdre la grace et vous servir tous deux également mal. J'aurois souhaité que la suscription eust porté les titres de Gouverneur d'Angoumois et de Xaintonge et de chevalier des ordres du Roy. Cela eust esté plus régulier, plus respectueux et plus complet. Mais c'est un philosophe qui n'est ni formaliste ni vain, et je luy en feray passer l'omission pour une candeur qui va au solide et qui ne croit pas que ces qualités adjoustent beaucoup à ce qu'il est et à ce qu'il vaut. Je luy en parleray au moins de ce ton là, si je m'apperçois qu'il luy en demeure quelque scrupule.

Selon ce que vous me dites de ce livre d'Okin[1], l'affaire tirera de longue et peut estre n'aura point d'effet, car l'ami du vostre

---

seroit pas mauvaise *au cloistre Nostre-Dame chés l'abbé Parfait, chanoine de la cathédrale de Paris...* Il y a cinq ou six mois que je vous donnay avis qu'ayant parlé à Mr Lentin de la peine où vous estiés pour cette Vie de Mr de Saumaise que faisoit Mr de la Mare, et dans laquelle vous aviés avis que vostre père estoit maltraitté, il me respondit qu'elle n'estoit pas commencée, mais qu'on auroit grand égard à n'y rien mettre sur vos différens qui pust vous fascher tant soit peu, se contentant de les narrer sans pancher de part ni d'autre. Je croy que cela se passera ainsi, Mr de la Mare estant de vos amis et luy important d'en user de la sorte pour son honneur...» Chapelain dit à Heinsius qu'il verrait avec plaisir les vers faits par lui pour se venger «des insultes de Mr de Saumaise, qu'on m'a dit estre aussi élegans que véhemens...» Il lui annonce qu'il lui adresse une copie des vers «de nostre Delingendes» sur l'exil d'Ovide, ajoutant : «Quand vous redonnerés ce poëte, n'y joindrés vous point les six derniers livres des Fastes d'Ovide suppléés assés passablement par Morisot, advocat à Dijon? Je serois bien aise du moins d'en avoir vostre avis, si vous les avés veus...» Le 29 mars, Chapelain (f° 303) écrit à M. de Brieux : «Au reste, quelque accablé que je sois de mes propres travaux et quelque long que fust celuy que Mr de Segrais m'a apporté à revoir de vostre part, je n'ay pas laissé de m'y appliquer pour ne vous refuser pas ce service quoyque vous n'en eussiés pas besoin et que je sois le moindre de ceux à qui vous le pouviés demander... Tout ce que je n'ay point noté m'a passé pour bon et sans tache. Vostre addressée (*sic*) au lecteur est sensée et élegante et l'éloge de Melle de la Luzerne très beau et très éloquent. Je vous dis la mesme chose des lettres qui le suyvent. Je suis bien aise que vous vous disposiés à publier, l'année prochaine, vos poësies latines et vos lettres et diatribes en la même langue qui seront une agréable pasture pour les sçavants et qui ne serviront pas peu à l'accroissement de vostre gloire. Après cela, vous le couronnerés par vos Origines, dont je vous avoue que j'ay bonne opinion veu la grandeur de vostre fonds et la sagacité de vostre esprit à les chercher et descouvrir dans leurs cachettes les plus reculées, sans que les Vossius ni les autres qui vous ont prévenu vous en doivent faire perdre l'envie. Au contraire leurs travaux serviront à grossir les vostres dans les divers sujets que vous y trouverés de n'estre pas de leur sentiment...» Chapelain annonce enfin à son correspondant que le mal de Mr Conrart «n'est plus si désespéré...»

[1] Bernardino Ochino. Voir plus haut, lettre CXIII.

pourra estre si occupé qu'il prendra mal volontiers le temps et la peine d'en faire une description exacte qui vous puisse contenter et, quand il le voudroit, cela demanderoit une fort grande application. Que si vous attendés à luy faire la seconde prière, qu'il ait satisfait à la première, *annus erit* et vous n'aurés pas encore tout ce que vous devés desirer. Je serois donc d'avis que, sans attendre sa response, vous luy fissiés escrire une nouvelle lettre qui l'obligeast à luy en faire faire une copie entière. Ce seroit une grande descharge pour luy et il n'iroit que de l'attache d'un copiste ordinaire et le moins suffisant seroit le meilleur. Vous y aviserés.

Je suis bien aise que vous vous teniés suffisamment informé de cette exclamation du Marin, et du sujet qui la luy fit faire. C'estoit un bel esprit et un beau parleur, fort fin pour un Napolitain dans la langue toscane, mais de jugement il ne s'en piquoit pas, tesmoin ce qu'il me disoit un jour, en se vantant de son abondance, à comparaison de la stérilité du Tasse : *il genio di Torquato era Virgiliano, il mio è Ovidiano, me compaceio den aviar le materie*[1]. Surtout il croyoit l'emporter dans le lyrique sur tous les poètes de son païs et en cela il ne se trompoit guères. Quoyqu'il fut riche de son fonds. et qu'il eust peu aisement payer de luymesme, il ne laissoit pas d'emprunter et de voler où il pouvoit, sans la moindre conscience du monde. Comme, un jour, en le louant d'érudition, je luy eus marqué plusieurs larcins faits par luy sur les Anciens qu'il n'entendoit pourtant pas trop bien, j'adjoustay qu'il n'espargnoit pas mesme les Modernes et qu'il avoit pris dans l'Idille de Pirame et de Thisbé[2] les propres paroles du début du poëme que Montemaior[3] a composé de la mesme fable, à quoy il me respondit brusquement : *Tu sei l'Apollo de miei furti*[4].

Pour son *Adone,* c'est une mer qui n'a ni fond ni rive et que jamais personne que Saint-Amand[5] n'a pu courir entièrement, mais le détail en est riant et les descriptions délicieuses. C'est un ouvrage qui a fait des sectes en Italie et sur lequel l'Inquisition et les Académies ont prononcé. Le cavalier Stigliani, son ennemi[6], a escrit contre

---

[1] Cette anecdote achève de faire connaître ce cavalier Marin dont la jactance était déjà célèbre.

[2] Le dramatique épisode du quatrième livre des *Métamorphoses* d'Ovide, compris entre les vers 75-166 et qui commence ainsi :

Pyramus et Thisbe, Juvenum pulcherrimus alter,

a été transporté dans toutes les littératures, et, en ce qui regarde la littérature française, je citerai *les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé,* tragédie de Théophile de Viau, réimprimée si souvent et pour la dernière fois en 1856, dans le tome II (p. 93-142) des *Œuvres complètes* données à la bibliothèque Elzévirienne par M. Alleaume.

[3] Voir sur Montemayor la lettre XXXIX du présent volume, p. 72.

[4] «Tu es le devin de mes larcins,» Apollon étant pris ici comme le dieu dont Virgile a dit :

Delius inspirat Vates aperitque futura.

[5] Marc-Antoine de Gérard, sieur de Saint-Amant, était un grand admirateur du talent de Marini. Dans son *Advertissement au lecteur,* en tête de ses *Œuvres diverses* (p. 12 du tome Ier de l'édition de M. Ch.-L. Livet, 1855), Saint-Amant déclare qu'il a cherché à imiter le poète italien : «Particulièrement j'ay pris quelque plaisir à de certains petits essais de poèmes héroïques, dont parmy les modernes le Cavalier Marin nous a donné les premiers exemples dans son livre intitulé *La Sampogna.* Ce sont des descriptions de quelques aventures célèbres dans la Fable ancienne, qui s'appellent en grec *idilios,* à ce que j'ay ouy dire...»

[6] Thomas Stigliani, né à Matera (royaume

et n'a pas esté le seul, et l'Alcandri[1] y a respondu. L'Herrici[2], le Suprieci et d'autres se sont aussi exercés dans cette dispute, et ce n'a pas esté une médiocre gloire pour luy d'avoir esté jugé digne d'estre attaqué et défendu par tant d'honnestes gens. Mais me voilà bien loin sans nécessité.

Je vous le répète encore que vostre Elegie ne m'a pas semblé traittée équitablement par vos censeurs en toutes choses, et si vous la publiés vous trouverés plus de tenans que d'assaillans. Dans un entretien que j'ay eu là dessus avec le R. P. Rapin et Mr du Périer, je me suis apperceu que les objections venoient presque toutes du dernier auquel je les ay débatües sans qu'il satisfist trop bien sur ce que je luy alléguois en les repoussant, de sorte que je suis tousjours d'avis que vous ne vous rebuttiés point et que la mémoire du bon P. Mambrun ne soit pas privée de ces belles larmes, quand vostre douleur leur aura donné la dernière façon.

C'est le sentiment véritable et sincère, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce xxx mars 1662.

CXXV.

À Mme LA MARQUISE DE FLAMARENS,

À BUZET.

Madame, Dieu continue à vous exercer sans doute et très rudement, mais il ne vous laisse pas la liberté d'en murmurer, estant le maistre et n'y ayant jamais rien d'injuste en ses volontés. C'est la voye du ciel qu'il vous oblige de suyvre, pénible et espineuse dans son estendue, mais douce et heureuse dans sa fin. Fortifiés vous de cette espérance et vous servés pour cela de cette vigueur d'esprit dont il vous a pourveu dès vostre naissance et qui vous a fait sortir jusqu'icy de tant de mauvais pas. Si vous vous soumettés à ses ordres, il vous en fournira une nouvelle et vous aidera à vous tirer encore de ceux cy. Monsieur vostre fils[3] en use sans doute mal de considérer si peu son devoir et vostre satisfaction dans cet engagement qui vous donne tant d'inquiétudes, et de recevoir si désagréablement les bons avis de Mr Du Bedat là dessus. Mais il est jeune et sur sa foy et ce seroit une espèce de miracle si, dans le boüillon de l'âge et au milieu de tant d'objets séduisans[4], il s'en défendoit comme

---

de Naples), mourut octogénaire, à Rome, dans la maison de son protecteur, Pompée Colonna. M. d'Angelis (*Biographie universelle*, dernière édition, tome XL, page 251) dit de la querelle des deux poètes : « Il [Stigliani] eut de vives contestations avec Marini, qu'il tourna en ridicule dans ses ouvrages. Celui-ci, à son tour, ne le ménagea pas, et ces premières attaques furent le signal d'une guerre poétique, non moins animée que celle qui venait de finir au sujet de la supériorité du Tasse ou de l'Arioste. »

[1] Alcandri ne figure pas dans nos recueils biographiques. J'en dirai autant du Suprieci, que Chapelain va nommer.

[2] Je suppose qu'il s'agit ici du littérateur Scipion Errico, né à Messine en 1592, mort dans cette ville en 1670. Errico, qui fut l'ami du P. Angelico Aprosio, un des plus vaillants défenseurs de Marino, est l'auteur d'un récit des querelles littéraires en Italie publié sous le titre de : *Le guerre di Parnasso* (Venise, 1643, in-12).

[3] Il s'agit là, comme nous le montre assez la mention faite un peu plus loin de la *blessure* de ce fils, du marquis de Flamarens, dont le duel a été plus haut signalé.

[4] Chapelain rend ici un galant hommage à la beauté des Espagnoles. On a vu que le fils aîné de la marquise de Flamarens avait été obligé, pour éviter la rigueur des lois, de franchir les Pyrénées. Le jeune gentilhomme n'avait pas tardé à subir le charme dont parle Chapelain.

il devroit faire. Priés Dieu qu'il luy dessille les yeux et le guérisse de sa foiblesse[1]. Faites luy tousjours connoistre le desplaisir que vous en ressentés, mais en le faisant ne le poussés pas si fort que vous l'éloigniés de vous, que vous luy faciés perdre la honte et qu'il s'accoustume à ne plus sentir son malheur. C'est beaucoup pour l'estat présent des choses qu'il soit en seureté et que sa blessure n'ait point eu de mauvaise suite, en attendant ce que produira le temps à l'égard de la Cour.

Vous avés en récompense de ces peines la consolation de Mlle vostre fille, dont la lettre m'a semblé digne d'elle et de vous. Elle a pris le meilleur parti dans le choix de la vie religieuse. Ce sera la plus heureuse de vostre maison si elle y persevere et gardés vous bien de l'en destourner.

Quant aux nouveaux troubles que vous fait Mme vostre belle-mère[2], vous vous y estes deu attendre de l'humeur dont vous la connoissés. Il s'en faut défendre avec vostre courage ordinaire...

Je suis, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce 11 avril 1662[3].

CXXVI.

À Mgr L'ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

L'affliction que vous me tesmoignés par l'extremité de maladie où est réduit nostre très cher Mr Conrart est digne de vostre vertu et de vostre naturel. La peine où vous estes pour son salut est encore plus louable et part d'un beaucoup plus noble principe très conforme à vostre piété et à vostre caractère, dont il vous est tout autrement obligé comme d'une chose qui est la seule nécessaire et qui ne souffre point de comparaison. Vous pouvés penser que vous n'avés pas esté le premier qui a eu ces[4] bons sentimens pour luy, mais toutes nos tentatives n'ont fait que blanchir[5] et si Dieu l'eust appellé, comme

---

[1] Le vieil ami de Mme de Flamarens n'eut pas tort de lui faire espérer que cette faiblesse ne durerait pas. Non seulement les généalogistes n'indiquent point le mariage en Espagne du marquis de Flamarens, mais les documents officiels conservés aux archives départementales de Lot-et-Garonne, et déjà cités, nous apprennent qu'il mourut *sans alliance.*

[2] Françoise d'Albret, fille de Henri d'Albret, baron de Miossans, de Coaraze, etc., et d'Antoinette, dame de Pons.

[3] Le 5 avril, Chapelain (f° 307) félicite l'évêque de Luçon de son arrivée dans sa ville épiscopale et l'entretient des affaires de Corbie. Le lendemain, il adresse à Heinsius (f° 307 v°) une lettre peu intéressante et à laquelle je n'emprunterai que quelques lignes : «J'ay leu et luy ay fait lire [à Bigot] avec beaucoup de satisfaction les vers supprimés dans l'élégie à Mr de Thou sur le sujet de Mr Grotius. Je n'ay jamais veu de plus belle indignation, mais elle vous eust fait tort auprès de M^rs vos maistres dans la disposition où sont les choses, car en quelque bénédiction que soit chés vous la mémoire d'un si grand personnage, vous avés prudemment fait de les retenir sous la clef quelque temps encore...» Chapelain apprend ensuite à Heinsius que ce qui lui avait été envoyé, par son intermédiaire, de la part de M. de la Mare, et qui s'était perdu en chemin, était un commentaire imprimé *in Ibim* [c'est-à-dire sur l'*Ibis* d'Ovide], et il ajoute que Bigot lui en envoie un autre exemplaire «par Mr Elzevir», et, de plus, un commentaire tout nouveau sur le même poème par M. de Boissieu.

[4] Chapelain par inadvertance a écrit *ses.*

[5] Ne pas réussir. M. Littré a retrouvé cette expression dans Molière (trois fois), dans la Fontaine, dans Hamilton, etc. Les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* semblent croire que l'on a d'abord dit «qu'un coup d'arme à feu n'a fait que blanchir, quand il a porté sur les armes sans les fausser, quand il n'a fait qu'effleurer.»

j'ay esté deux mois persuadé qu'il l'alloit faire, nous eussions eu apparemment le déplaisir mortel de le voir périr pour jamais[1]. Mais il semble que Dieu ne le vueille pas et qu'il le réserve à une meilleure fortune, luy ayant prolongé ses jours jusqu'icy et mesme avec quelque soulagement pour luy par l'usage de l'hémetique qu'on luy a desja donné six fois utilement, en sorte que nous ne désesperons pas tout à fait qu'il n'en revienne ou du moins qu'il ne dure encore longtemps. Ainsi quand vous pourriés venir icy de si loin, à quoy je ne voy pas d'apparence, vous le feriés sans que le besoin fust pressant et par conséquent avec peu d'espoir d'y réussir. Pour moy, je n'ay jamais creu que sa conversion pust estre l'ouvrage des hommes, après ce que vous et Mrs de Bourzeis et d'Andilly y ont fait en vain[2]. Ce sera Dieu seul qui dissipera ses ténebres, s'il luy plaist, et nous n'y sçaurions contribuer que par nos prières seules. C'est le parti que j'ay pris et que je croy que vous devés prendre, comme vous faites sans doute et bien plus efficacement que moy. Je luy feray sçavoir vostre douleur et vostre tendresse.

De Paris, ce VII avril 1662[3].

CXXVII.

À M. DE MERVEILLES.

GENTILHOMME PROVENÇAL,

À MARSEILLE[4].

Monsieur, je vous suis très obligé de l'avis

---

[1] On voit que Chapelain applique dans toute sa rigueur au protestant qui ne se convertit pas la maxime : *hors de l'Église pas de salut*, maxime que de grands théologiens, parmi lesquels je ne nommerai que feu le savant cardinal Gousset, archevêque de Reims, expliquent d'une façon beaucoup moins désespérante.

[2] Savait-on que Conrart avait eu à lutter contre trois aussi zélés convertisseurs?

[3] Le lendemain, Chapelain (f° 309) annonce à Huet qu'il a remis à M. de Montauzier le *Dialogue des Daufins* de M. de Grentemesnil et la pièce de vers de M. de Brieux, et que tout a été «fort agréablement receu,» mais surtout la lettre de Huet, lue «avidement et non sans éloge de vostre stile et de vostre esprit». Chapelain continue ainsi: «J'ay leu dans la vostre avec plaisir que vous vous soyés résolu à suyvre mon conseil touchant la copie de ce livre d'Okin et que mes raisons vous aient semblé solides, comme je les croy tousjours. Car en voyant cet ouvrage par ses propres yeux, tel qu'il est et non pas par le rapport d'autruy, on prendra tout autrement bien ses mesures pour le combattre...» Passant à l'effet produit sur Heinsius par la lecture de l'*Iter Suecicum,* Chapelain dit : «Entre autres choses qui luy ont pleu dans ces vers, c'est l'endroit où vous marqués la séparation de Mr Vossius et de vous sur le chemin de cette Cour là. Il exclame amèrement sur la malignité de celuy qui porta la Reyne Christine à luy envoyer l'ordre de s'en retourner. Il n'est jamais si éloquent que sur cet article de Bourdelot et sur le sujet duquel il prend tousjours feu, et pour lequel *facit indignatio versum.* Mais le compagnon s'en moque, *bibit ab octava et fruitur diis iratis.* [On sait qu'il faut ainsi rétablir cette citation de Juvénal, sat. 1, vers 49, 50 :

> *Exul ab octava Marius bibit, et fruitur dis iratis.*]

J'attendois du blasme et non pas des louanges du parergue dernier sur les bons ou mauvais mots du cavalier Marin, car je sentis à la fin de mon escriture que ma mémoire m'avoit trop bien servi jusqu'à vous pouvoir avoir degousté. Cessés donc ces applaudissemens, *nam veniam pro laude peto.* Quand vous aurés trois mois de repos, vous ne sçauriés les employer moins laborieusement ni plus utilement qu'à vous rendre maistre de la langue italienne, à cause de la quantité de livres classiques et vrayment bons qui y ont esté escrits. Je me resjouïs avec vous du dessein que vous avés de vous y appliquer... Mr de Segrais est de mon avis touchant vostre élegie et ne vous tient non plus que moy bien condanné.» Chapelain termine en disant combien il serait dommage que «cette belle nénie là fust estouffée.»

[4] Cette lettre a été donnée par M. de Lens

du partement de vostre ballot de livres et de la communication des deux nouvelles lettres que Mr Bernier vous a escrites et à Mr de la Poterie[1]. La vostre[2] est fort sensée[3] et curieuse et confirme les notices des précédentes, les accroissant mesme fort notablement.

Pour leur donner le prix qu'elles méritent et pour vostre propre honneur, j'ay fait auprès de Mr Thévenot, qui publie plusieurs relations qu'on n'avoit point encore imprimées, ou du moins veües en français, j'ay fait, dis-je, avec ce galant homme que les deux lettres de Mr Bernier[4] qui s'addressent à vous soient inserées dans son volume, et j'auray soin de les purger de leurs impuretés de langage et gayetés trop familières qui leur pourroient oster l'authorité et la gravité qui sont nécessaires pour le public en de semblables matières[5]. Je suis bien aise qu'il y trouve vostre nom et voye l'obligation qu'il vous aura des futures lumières que vostre libéralité envers vostre ami luy fera avoir sur ces choses orientales, si mal ou si infidellement expliquées jusqu'icy par des marchands ignares ou par des missionnaires intéressés. J'ay creu devoir cela à vostre vertu à laquelle je rendray tousjours les tesmoignages et les offices dont elle est digne.

Je ne vous renvoye[6] par cet ordinaire que la lettre à Mr de la Poterie, afin que vous la luy puissiés faire tenir au plus tost pour luy donner temps de préparer ses réponses et de satisfaire aux desirs de son amy. Par le suyvant vous aurés la vostre, que cependant je feray voir à nos habiles pour vostre gloire et pour celle du pauvre exilé. Je luy escriray mesme et luy manderay des nouvelles de ses amis et, si je puis, je vous donnerai un éclaircissement pour vous d'une partie au moins des choses qu'il monstre désirer sçavoir.

Ce qu'il me semble, Monsieur, qu'il y a affaire (*sic*) maintenant, c'est de tenir prest ce qu'on pourra recouvrer de livres et d'autres choses qui luy sont propres pour sa consolation et pour sa fortune, afin de les luy envoyer par la mesme route d'Alep, à la première occasion de vaisseau qui ira de Marseille ou de Toulon à Smirne ou à quelque autre port des costes du Levant, à quoy il sera bon de veiller. Et cependant j'en chercheray quelqu'une pour vous faire porter l'exemplaire de *la Pucelle* qu'il souhaitte et que je ne com-

---

dans sa brochure déjà citée : *Les correspondants de François Bernier*, p. 27 et 28.

[1] M. de Lens (p. 27, note 1) nous présente ainsi ce personnage : «Antoine de la Poterie avait été secrétaire de Gassendi. Il travailla avec Sorbière, et sous la direction d'Habert de Montmor, à la publication des Œuvres du philosophe. Bernier resta toute sa vie en relation avec lui; il l'avait chargé de ses affaires pendant ses dernières années.» Voir, pour plus de détails, les *Documents inédits sur Gassendi* (Paris, 1877, p. 4).

[2] M. de Lens a imprimé *l'autre* en place de *la vostre*.

[3] M. de Lens a omis le mot *sensée*, se contentant de reproduire la dernière des deux élogieuses épithètes que Chapelain applique à la lettre de Bernier.

[4] M. de Lens n'a pas reproduit les trois mots: *de Mr Bernier*.

[5] Je veux faire profiter mon lecteur de cette remarque de M. de Lens (p. 27, note 2) : «Bernier n'avait rien publié qu'en latin avant son départ pour l'Inde, et la langue s'était encore épurée depuis. Quant aux *gaîtés trop familières* de sa lettre, on reconnait là l'ami de Chapelle et le gai compagnon des Bachaumont et des Blot, qui disait plus tard de lui-même : «Avant que j'allasse au Mogol, je savais un grand nombre de «chansons bachiques.» (*Commentaires de Brossette sur Boileau.*)

[6] M. de Lens a imprimé : *je ne vous renvois*, et il a ajouté entre parenthèses *sic*. Malgré ce *sic*, il faut lire dans le texte : *Je ne vous renvoye*.

mets point à la poste, à cause du port. Je pourray y joindre encore quelque autre régale ou de moy ou de Mr Thévenot qui ne grossira guère le paquet. Vous me ferés l'honneur de mettre le tout avec des curiosités que vous luy envoyerés alors, et dont je suis tout à fait d'avis; afin que si le premier balot alloit à mal, le second luy apprenne ce qu'il luy portoit et le soin que vous avés pris de son avantage. Pardonnés à la franchise de mes conseils et assurés-vous, je vous supplie, de la passion qu'a pour vostre vertu, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 20 avril 1662.

CXXVIII.

À Mme LA MARQUISE DE FLAMARENS, À BUZET.

Madame, depuis quelques jours le Roy a tesmoigné à la sollicitation des dévots et des administrateurs de l'Hospital général, qu'il vouloit que l'on parfist le procès à ces Mrs qui se battirent il y a trois mois et où vous avés un interest si grand et si notable. Le Procureur géneral[1] avoit long temps differé ses conclusions en sa faveur, mais enfin il a fallu céder à l'ordre souverain et nous avons lieu de craindre que les Chambres ne s'assemblent bientôt pour donner arrest contre eux. J'ay creu vous en devoir avertir afin que si vous n'aviés pas encore fait toutes vos diligences pour rendre vaines les saisies et autres rigueurs de justice qui suyvront, vous acheviés au plustost de les faire et par bon conseil. Je vous escrivis soudain après l'accident tout ce que je me puis imaginer qui pouvoit y servir. Mais comme je ne me connois pas bien en ces choses là, je vous priay de vous en faire instruire par les experts, dont vous ne manqués pas en vos quartiers et aussi affectionnés à vostre bien que vostre vertu le mérite. Vous estes trop prudente pour y avoir manqué. Ce n'est pas aussi ce qui m'inquiète le plus. Mon inquiétude présente est que la grandeur de vos maux ne vous décourage et ne vous rende moins capable d'y résister. Cependant c'est aux grandes occasions qu'il se faut roidir et qu'on doit recueillir tout ce que l'on a [de] force et, pour s'en servir avec succès, implorer la grâce de Dieu qui n'abandonne jamais entièrement ceux qui l'ayment et le craignent comme vous faites. Vous ne sçauriés vous relascher sans empirer vostre condition et nuire à toute vostre maison qui ne porte que sur vous et à qui le Ciel et la Nature en ont remis la conduite. La vie nous est donnée à cette condition d'estre rudement exercée aux uns d'une sorte, aux autres d'une autre, pour nous rendre par ces travaux dignes de la récompense dernière qui ne nous est préparée que là haut. C'est le chemin que les Saints ont tenu et ce grand nombre de vertueux infortunés à qui leurs malheurs et leurs souffrances ont tenu lieu de martyre. Après le trouble viendra la sérenité et le repos après la peine. Je compatis à la vostre, plus que je ne vous le puis exprimer et je ne vous en dis rien davantage de peur de vous la faire sentir plus vive et plus amère. Plust à Dieu que ce que j'en porte vous en pust soulager au moins en partie! Ce seroit une espèce de consolation, Madame, pour vostre, etc.

De Paris, ce xx avril 1662[2].

---

[1] Ce procureur général était Achille de Harlay, comte de Beaumont, successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller d'État, qui avait remplacé Foucquet l'année précédente et qui devait mourir le 7 juin 1671.

[2] On trouve (f° 313 v°) une lettre à Huet, laquelle n'est point datée, mais qui, placée entre deux lettres du 25 avril, semble bien avoir été écrite en ce même jour. Chapelain prie son correspondant de Normandie de vouloir bien obliger

CXXIX.

À M. BERNIER,

MÉDECIN DU GRAND MOGOL,

À DELLI [1].

Monsieur, si la Fortune n'a pas traversé les bonnes intentions et les offices effectifs de Mr de Merveilles, vostre plus généreux ami, vous aurés receu, il y a desjà quelque temps, le ballot de livres que vous luy demandiés par vos premières lettres du 1er mars 1660, et qui étant tombées à Paris entre les mains de Mr de Monmor, par la voye de Hollande, il y a six mois, furent envoyées par moy à leur addresse de Marseille, et produisirent en cette belle âme l'effet que vous désiriés. Je joignis à vostre despesche un billet pour luy et une assés longue lettre pour vous, au cas qu'il vous respondit par la voye que vous luy aviés marquée, comme il a fait depuis. Cette lettre que je laissay ouverte, afin qu'il en jugeast, fut trouvée digne d'aller jusqu'à vous, et il la mit sous la mesme enveloppe que la sienne. Je vous y expliquois mes pensées touchant le profit que vous pouviés faire de vostre demeure dans cette Cour si éloignée du Grand Mogol, en la posture que vous y estiés et avec le fonds naturel et aquis que vous aviés, pour donner au monde des lumières certaines de choses si obscures et si confusément rapportées par ceux qui vous ont précédés dans ce voyage, faute de sincerité ou de capacité.

Les instructions que vous aurés veües dans la Response de Mr de Merveilles vous seront sans doute d'une bien plus grande utilité; et les secours qu'il vous y offre si noblement afin de pouvoir travailler avec plus de commodité vous feront loüer Dieu de vous estre sceu aquerir un ami d'un aussi bon cœur et si amoureux des belles choses.

J'eusse peu, à son défaut, vous assister, si Mr Dessein [2] dont vous parlés dans vostre lettre, ne se fust point trouvé mort quand je la receus, ou du moins vous envoyer par luy *la Pucelle*, que vous tesmoignés désirer, et dont j'ay publié la moitié depuis vostre absence. Cette mort me désorienta [3] et,

le docte Bochart à donner quelques heures au déchiffrement de certains caractères arabes et à l'explication du sens qu'ils contiennent. C'est, dit-il, «une recherche qu'il ne trouvera pas indigne de luy, désormais qu'elle est devenüe fameuse par les interpretations qu'en ont fournies Mrs Golius et Vattier et celle qu'en a fait esperèr le jésuite Kirker... J'aurois une particulière satisfaction que sa divination parust entre les autres n'en pouvant présumer autre chose sinon qu'elle les offusqueroit et qu'elle feroit grand honneur à sa capacité si grande. Je ne me souviens jamais qu'avec admiration de la parfaitte lumière qu'il a donnée à ces vers du *Penulus* de Plaute, qui luy ont servi à justifier si clairement l'origine de la langue punique...» Chapelain, qu'il faut bien se garder de prendre au mot, se plaint ensuite des éloges dont a été l'objet son dialogue *De la lecture des vieux romans:* «Je suis honteux du bien que Mr de Brieux et vous m'avés mandé de ce dialogue.»

[1] Cette lettre a été publiée par M. de Lens dans *Les correspondants de François Bernier,* p. 29-33.

[2] Je suis obligé de redire le mot de M. de Lens (p. 29, note 1): «On ne sait ce qu'était cet ami de Bernier.»

[3] M. Littré (*Dictionnaire de la langue française*) ne cite, sous le mot *désorienter* pris comme synonyme de déconcerter, embarrasser, qu'une lettre de Voltaire à d'Argental (1766) et qu'un passage de *la Nouvelle Héloïse* (1759). Une anecdote rapportée dans le *Dictionnaire de Trévoux* prouve que le mot *désorienter* était entré dans le langage courant près de cent ans plus tôt: «Dans la dispute sur la conformité de foi des Orientaux avec nous touchant l'Eucharistie, M. Alix disoit quelquefois en raillant que M. Claude, son collègue, étoit *désorienté.*» D'après le *Menagiana* (t. II, p. 72), le mot aurait été dit par l'abbé Gaudin.

m'ostant tout moyen de vous servir par moy-mesme, me réduisit à n'avoir plus d'esperance de le faire que par ce gentilhomme qui s'en est si bien aquitté. Depuis, luy-mesme ayant receu un nouveau paquet de vous par la voye de terre adroittine[1] de Surate à Alep et de là à Marseille, il a eu la civilité de m'en donner part; ce qui a fait que, ne doutant point qu'il ne continuast ce commerce par la mesme routé d'Alep, je l'ay prié d'accompagner de celle-cy sa nouvelle response, quand il aura l'occasion seure de vous l'envoyer.

Cependant, comme vostre seconde ne cède en rien à la première en notice de l'état moral et politique du païs, nous avons pensé de les faire entrer dans un volume de relations exquises et non veües encore parmi nous, de la plupart des choses de l'Orient, pour en informer les curieux et contribuer à vostre réputation, puisque nous ne pouvons faire davantage pour vous dans une si difficile communication que la nostre. En attendant que le[2] volume sorte à la lumière, je feray part de ces deux lettres à nos habiles amis, surtout à MM^rs de la Mothe le Vayer et de la Chambre, sans obmettre Mr de Neuré, que le renversement de la fortune que je lui avois procurée[3] et quelque procès où il y va de tout son bien, ont empêché de travailler à la vie de nostre Macharite, l'excellent Mr Gassendi. Je ne vous dis rien de Mr de Monmort et vous en laisse penser ce qu'il vous plaira[4]. Mr Thévenot, qui publie ces relations, touché de vostre vertu, ayant veu la copie que j'ay fait faire de vostre seconde lettre à Mr de Merveilles, a résolu de vous escrire aussi bien que moy, et je croy qu'il le fera. C'est un ami que je vous ay donné et qui ne vous fera pas de honte.

J'attens une rencontre favorable et sûre pour envoyer *la Pucelle* à Mr de Merveille, afin qu'il vous la fasse tenir avec ce qu'il vous destine encore; et je souhaite fort qu'elle arrive jusqu'à vous et qu'elle vous puisse divertir. Je travaille à sa[5] 2e partie, égale en nombre de livres à la première, et les trois quarts en sont desjà faits, de sorte que si Dieu me prolonge la vie de deux ou trois ans, je pourray dégager ma parole et offrir au monde l'ouvrage accompli[6].

Si vous m'apportés ce grand poëtte persan[7], je vous en auray obligation; mais

---

[1] M. de Lens met ici (p. 30) cette insuffisante note que je regrette de ne pouvoir améliorer : «Vieux mot qui équivaut peut-être à *directe;* à moins pourtant qu'il n'exprime une route située *à droite,* mais de quelle contrée?»

[2] M. de Lens a lu *ce* volume.

[3] Nous avons déjà vu que Chapelain l'avait fait entrer dans la maison du duc de Longueville en qualité de précepteur des jeunes princes.

[4] Cette phrase a été omise par M. de Lens.

[5] M. de Lens a lu *la* seconde partie.

[6] M. de Lens (p. 31, note 1) dit à ce sujet fort inexactement : «Chapelain, quoique sa vie se soit prolongée de douze ans encore, n'acheva pas son poème, découragé qu'il fut sans doute par les critiques.» Il aurait fallu dire que, découragé sans doute par les critiques, Chapelain ne publia pas les douze derniers livres de *la Pucelle,* qui avaient été achevés plusieurs années avant sa mort.

[7] Bernier, remarque M. de Lens (page 31, note 2), «parle dans son voyage à Cachemir, IXe lettre, d'un poète persan qu'il traduisait avec l'aide d'un vieil et fameux maître d'école; mais il ne nomme ni l'auteur, ni l'ouvrage.» J'aurais supposé qu'il est question là de Sadi, le plus célèbre des poètes persans, et du *Gulistan*, le plus célèbre de ses ouvrages, si ce recueil de bons mots, de sentences, d'historiettes (et d'historiettes parfois très licencieuses), particulièrement intéressant pour l'épicurien Bernier, n'était un ouvrage en prose mêlée de vers. M. Charles Defrémery m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il hésiterait entre Hafiz ou Sadi, mais que, s'il s'agit

elle doublera[1], si vous m'en expliqués le dessein, la conduite et les particulières beautés. Quant à cette langue-là, que pouvés-vous faire de mieux que de l'apprendre à fond, puisqu'elle a des autheurs classiques et que c'est celle de la Cour du monde Oriental qui est la plus polie? Quand vous n'en devriés tirer autre profit excellent que l'applaudissement de Mr Gaumin qui la possède, et qui est assés officieux pour vous faire valoir par là auprès de tous nos habiles gens. Il seroit bon de plus, quand vous reviendrés, de rapporter avec vous les meilleurs escrivains de cette nation, historiens, poëtes, philosophes, que le Roy pourroit acheter chèrement pour en orner sa bibliotheque, laquelle il va faire transporter au Louvre, après qu'il aura esté achevé de bastir, comme on y travaille avec grande ardeur et grande despence.

Pour les télescopes, le jeune Mr Huggens Christianus, entre autres rares productions de son esprit admirées de toute l'Europe, en a fait un de vingt-trois pieds de long pour mieux descouvrir le ciel, et c'est avec cet instrument qu'il a veu et observé une lune autour de Saturne avec l'ordre de ses révolutions; laquelle lune luy a fait imaginer les vrayes causes des diverses apparences de cette grande planette, tantost nue, tantost accompagnée d'oreilles, tantost d'anses à claire-voye, lesquels phœnomènes avoient esté connus et observés par Galilée le premier, sans néantmoins en avoir jamais peu concevoir les raisons physiques et mathematiques, ce qui a attiré à ce jeune astronome beaucoup d'envie et d'estime.

Il me semble que l'on m'a dit, il y a deux ou trois ans, que le bonhomme Vendelin estoit mort[2]. Tous les ouvrages de Galilée ont esté imprimés en un corps in-4°, assés grossièrement, à Bologne, terre papale, et se vendent douze francs à Paris[3]. On parle de les reimprimer à Florence, in-folio et plus fidellement[4].

On dit que le comedien Molière, ami de Chapelle, a traduit la meilleure partie de Lucrèce, prose et vers, et que cela est fort bien[5]. La version qu'en a fait[6] l'abbé de Marolles est infâme et déshonore ce grand Poëte.

On a publié, ou on doit bientôt publier

---

du dernier, le médecin voyageur avait dû étudier le *Bostan* (verger), qui est tout entier composé en vers.

[1] M. de Lens a imprimé : *doublerait*, et, dans la même phrase, *expliquiez*.

[2] Chapelain ne se trompait pas : Godefroi Vendelin ou Wendelin, né dans la Campine en 1580, était mort doyen du chapitre de Rothnac, en 1660. Ce fut un grand ami de Gassendi, qui louait à la fois en lui l'homme de bien et le savant géomètre et astronome. Voir dans le tome VI des *Œuvres complètes de Gassendi* (in-folio, p. 427 et suivantes) diverses lettres du *bon homme Vendelin*.

[3] Cette édition fut donnée par Charles Manolessi (1655 ou 1656, selon le *Manuel du libraire*, t. II, col. 1461).

[4] J.-Ch. Brunet n'indique aucune édition in-folio donnée à Florence dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

[5] M. Sainte-Beuve a cité ce passage dans son étude sur l'*abbé de Marolles* (*Causeries du lundi*, tome XIV, page 138). «Nous savions par Brossette, dit à ce sujet M. de Lens (page 32, note 2), que, en 1664, Molière avait dû lire chez M. du Broussin, en présence de Boileau et du duc de Vitry, des fragments de sa traduction de Lucrèce; mais il s'agit ici de lectures faites en 1662, dans l'année où fut représentée *l'École des femmes*, deux ans avant *le Misanthrope*, où se trouve le seul fragment de l'ouvrage de Molière qui ait été conservé.»

[6] M. de Lens a fait accorder le participe, sans en avertir le lecteur. Plus exact, M. Sainte-Beuve a mis un *sic* à la suite du mot *fait*.

ce qui manquoit à l'Apollonius Pergæus[1]. Ce qu'on en avoit desja est de Commandin[2] et se vend fort cher.

Le Père Maignan, minime tolosain[3], a donné depuis quatre ans à Tolose un cours philosophique[4] où il traitte la physique plus curieusement que l'Eschole et d'un style moins monachal; et ce travail est estimé[5]. C'est celuy qui avoit donné ce bel ouvrage des Sciotériques, in-folio, à Rome[6], et qui avoit partagé la gloire de cette partie de Mathématique avec l'auteur de l'*Ars magna lucis et umbræ*[7].

L'*Astrologia Gallica* a esté imprimée depuis peu en Hollande[8], depuis la mort de l'impertinent tiracleur[9] Morin, son auteur. C'est tout ce que vous aurés pour cette heure de celuy qui prend grande part en vos interests, et qui est, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 25 avril 1662[10].

---

[1] Apollonius le Pergéen, ou de Perga en Pamphylie, vivait à Alexandrie vers l'an 205 de l'ère chrétienne. C'est l'auteur d'un ouvrage sur les *Sections coniques* en huit livres, dont il ne nous reste que les quatre premiers dans le texte original. Les livres V à VII, qui ne nous ont été conservés que par une traduction arabe, parurent, d'après la version latine d'Abraham Echellensis, à Florence (1661, in-folio). L'éditeur de «ce qui manquoit à l'Apollonius Pergæus» fut J.-Alph. Borelli.

[2] Les quatre premiers livres des *Sections coniques* avaient été publiés à Bologne (1566, in-folio), avec traduction latine, par Frédéric Commandin (né à Urbin en 1509, mort en 1575).

[3] Emmanuel Maignan, religieux Minime, naquit à Toulouse le 17 juillet 1601 et mourut dans la même ville le 29 octobre 1676. Bayle (*Dictionnaire critique*) le proclame «l'un des plus grands philosophes du XVIIe siècle».

[4] M. de Lens a imprimé «un cours *de philosophie*».

[5] *Philosophia sacra*. Le tome Ier fut imprimé en 1662, sous les auspices d'Armand de Bourbon, prince de Conti, gouverneur du Languedoc; le tome II en 1672. L'ouvrage, depuis longtemps commencé, avait été interrompu par une grave maladie de l'auteur (1654) et par ses voyages (1657). Chapelain était mal informé quand il mettait en 1659 une publication qui appartenait à l'année même où il transmettait à Bernier cet anachronisme bibliographique.

[6] *Perspectiva horaria* (Rome, 1648). L'ouvrage est dédié au cardinal Spada, aux frais duquel il avait été imprimé. Bayle, jugeant cet ouvrage non moins favorablement que Chapelain, assure qu'il «fut fort estimé», et cite ces mots du P. Saguens en son éloge du P. Maignan (Toulouse, 1697, p. 17) : *Opus vero eximium et ad illa usque tempora intentatum.*

[7] Le P. Athanase Kircher avait publié à Rome, en 1646, in-folio : *Ars magna lucis et umbræ in mundo, atque adeo universa natura, vires effectusque speciminum exhibitione, ad varios mortalium usus, panduntur.*

[8] On lit dans l'article très étendu et très curieux consacré au médecin et mathématicien Jean-Baptiste Morin dans le *Moréri* de 1759 : «L'*Astrologia Gallica* de Morin ne parut qu'après sa mort [arrivée le 6 novembre 1656]. Elle fut imprimée in-folio à la Haye en 1661, par les libéralités de Louise-Marie de Gonzague, reine de Pologne, qui paya les frais de l'impression. La vie de l'auteur, qui avait été imprimée en 1660, est à la tête de cette édition.»

[9] M. de Lens met sous ce mot (p. 831) la note que voici : «Tiracleur ou autrement thriacleur, thériacleur, et enfin thériaqueur, marchand de thériaque, charlatan. Ce mot était employé comme terme de mépris depuis le temps de Rabelais, qui s'en sert dans son *Gargantua*, liv. I, chap. XXV.» Bernier dut être flatté de voir appeler *tiracleur* son ancien adversaire, celui contre lequel il avait lancé la brochure intitulée : *Favilla ridiculi muris, hoc est, dissertatiunculæ ridicule defensæ a Joan Bap. Marino, astrologo, adversus expositam a Petro Gassendo Epicuri philosophiam, per* FRANC. BERNERIUM, *Andegavum, etc.* (Paris, 1653, in-4°).

[10] La veille de ce jour, Chapelain (f° 320 v°) avait écrit à M. de Merveilles une lettre qui, comme l'a déjà fait remarquer M. de Lens (p. 28),

CXXX.

A M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MM. LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOCKOLM.

Monsieur, vous avés pris le vray parti qu'il y avoit à prendre pour l'entretien de nostre commerce en l'appuyant à la bonté et à la générosité de M. de Beuning, et puisque vous luy en avés escrit dans ce sens, je ne doute point qu'il ne s'en charge volontiers pour l'amour de vous; car pour moy, n'ayant rien mérité de luy, je serois un présomptueux si je prétendois d'avoir part à cette courtoisie par ma propre consideration. Mais comme j'y profiteray plus que vous, je luy en seray aussi plus obligé et je veux le renvier sur vous à luy en tesmoigner ma gratitude. Il est encore icy avec M^rs les Ambassadeurs, ses collègues, retenu par les dernières accroches [1] qu'a trouvé leur traitté avec nous pour l'article des cinquante solz pour tonneau de ce que vos navires enlèvent de nos marchandises, tous les autres ayant esté adjustés, il y a desja quelques mois, au contentement des parties. Et je ne puis croire que celuy-cy ne s'accommode à la fin, les uns et les autres ayant un si grand interest à faire ensemble une si bonne alliance contre tout ce qui voudroit les choquer. Je me resjouiray alors de son contentement sans doute, mais je m'affligeray de son départ, et je m'en affligerois encore davantage si je n'esperois que vous me conserverés aussi bien tousjours son amitié par vos offices que j'essayeray de la mériter par mes

« ne contient rien de nouveau ». En voici les principaux passages : « Je vous tiens parole et vous renvoye par cet ordinaire la lettre que vous m'avés bien voulu communiquer de Mr Bernier, après que j'en ay fait tirer une copie pour son honneur et pour le vostre... » Chapelain, après avoir redit que la lettre sera insérée dans « un excellent recueil de relations, la plupart des choses d'Orient non encore veües en France, qu'a mis sous la presse un fort honneste homme de ma connoissance [Thévenot] qui la joindra avec la précedente à la fin des autres pièces qui regardent l'histoire naturelle et morale de ces quartiers là, » adresse au protecteur de Bernier ces chaleureux encouragements : « Je vous exhorte cependant à conserver vostre affection au pauvre exilé, et de faire veiller vos serviteurs de la coste, pour apprendre s'il ne se fait point quelque nouvel embarquement pour Smirne et Alep, afin d'en profiter et de charger le vaisseau de vostre despesche et de ce que vous aurés d'autres choses à luy envoyer. Il le faut tenir en humeur d'estudier le pays en luy rendant nos offices, afin que voyant qu'il n'est pas abandonné, il ne perde pas courage, et qu'il s'ennuie moins dans ces lieux reculés, où il y a une si grande moisson de nouveautés importantes à faire. » Le 25 avril, Chapelain accuse réception (f° 321) au P. Taillar, de la Compagnie de Jésus, de neuf sonnets consacrés à la Sainte Vierge, à Samson, à saint Ignace, à saint Xavier, à *la Pucelle*, etc., lui disant : « Mon Révérend Père, combien sont loüables vos ouvrages où il y a si peu à regretter, et quelle faveur vous ferés au monde lorsque vous luy en ferés largesse ! C'est ce que je vous conseille pour son bien et pour vostre gloire qui pourra causer de la jalousie à celle du R. P. le Moine, quelque éclatante qu'elle soit, et qui accroistra sans doute celle de vostre célèbre Compagnie, en faisant voir qu'elle est aussi bien une pépinière d'esprit et de sçavoir que de piété et de vertu. » Le père Taillar ne figure pas dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. Sans doute ses sonnets, malgré les encouragements de Chapelain, ne furent point imprimés.

[1] *Accroche*, lit-on dans le *Dictionnaire de Trévoux*, « embarras, retardement qui arrive en quelque affaire, à cause de quelque difficulté qui survient... Il est populaire. » Le mot n'a été admis ni dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, ni dans le *Dictionnaire* de M. Littré, où l'on trouve *Accroc* employé dans le même sens : « Accroc se dit fréquemment et familièrement d'une difficulté, d'un embarras qui apporte du retard dans une affaire. »

soins, en quoy je ne feray que suyvre l'inclination que j'ay pour sa vertu, laquelle en vérité est digne de toutes choses. Nostre dernière conversation me fit connoistre sa forte tentation pour la retraitte, dans la veüe de jouir de l'honneste loisir que procurent les Muses à leurs vrays amans.

On croit tousjours ici que Mr de Thou est *in procinctu*[1] pour laisser sa place à M^r le comte d'Estrades[2], et que ce qu'il n'est pas desja revenu ne vient d'autre chose que du retardement de la satisfaction qui luy est deüe pour ses appointemens de plus de deux ans.

Je vous ay mis l'esprit en repos par mes précédentes touchant ce paquet perdu de Mr de la Mare, et l'envoy de celuy de Mr Huet qui est allé par la voye de Mr Elzevir dans le mesme balot qui luy a esté consigné par Mr Bigot pour vous.

Ce que vous m'escrivés des promesses de la Reyne Christine à vous et de vous à elle est digne et d'elle et de vous. Il faut une fois la désabuser et se désabuser d'elle. Il y a trop de temps qu'elle vous amuse de paroles pour ne luy en donner pas à vostre tour, sans qu'elle ait sujet de s'en plaindre, ni qu'elle l'ose mesme, de peur de descouvrir davantage le tort qu'elle vous a fait. Je vous crois aussi facilement de ce que vous me dittes d'elle, que les gaillardises d'Apulée ne blessent point sa pudeur[3], la force de son esprit l'ayant mise au-dessus de son sexe, et luy faisant regarder comme une foiblesse tout ce dont les dames font leur gloire et leur capital, ce qui est fort commode pour les *desvergonsados* de sa suite. On dit tousjours qu'elle ira à Rome. Je le croiray quand je le verray[4], et non pas plustost, ayant dans la teste que, *occasionibus intenta*, le poste de Hambourg, ville libre et proche de l'Estat qu'elle a quité[5], luy plaist plus qu'aucun autre, comme il doit fort deplaire au jeune Roy[6] et à son Conseil qu'elle leur demeure ainsi sur le nés[7] et hors de prise. Ma spéculation peut estre

---

[1] Prêt, équipé. On se souvient du mot de Quintilien (XII, 9) : *Oratorem armatum semper ac velut in procinctu stantem.*

[2] Le comte d'Estrades devait rester encore pendant plusieurs mois ambassadeur en Angleterre. Il devait, avant de se rendre en Hollande, se distinguer, comme parle Prosper Marchand (*Dictionnaire historique ou Mémoires critiques et littéraires*, 1758, in-fol., t. I, p. 238), «par la grande habileté avec laquelle il sçut enlever l'importante place de Dunkerque à l'Angleterre et l'acquérir à la France, par ce fameux et presque incroyable traité du 27 octobre 1662, son chef-d'œuvre de politique.» L'ambassade de Godefroi d'Estrades en Hollande dura cinq années (du 4 janvier 1663 au 17 octobre 1668).

[3] Les *gaillardises* de la *Métamorphose*, vulgairement appelée *l'Âne d'or*, ne pouvaient effaroucher Christine, s'il est vrai qu'elle n'ait pas été scandalisée des gaillardises bien autrement vives de *François Béroalde*, sieur de Verville, chanoine de Saint-Gatien de Tours. Voir le piquant récit de B. de la Monnoye, dans la *Dissertation sur le livre intitulé : le Moyen de parvenir* (t. IV du *Menagiana*, p. 315 et 316), récit que La Monnoye tenait d'un ami de Claude Saumaise, un des héros de l'aventure.

[4] Chapelain put voir, avant de mourir, Christine établie à Rome, où, après un séjour de plus de vingt années, elle devait mourir le 19 avril 1689.

[5] Christine passa quelque temps à Hambourg avant d'aller se fixer à Rome pour le reste de sa vie (1658).

[6] Charles XI, qui avait succédé, le 23 février 1660, au roi Charles-Gustave, son père, et qui était alors âgé de seize ans et demi.

[7] L'expression employée avec tant d'irrévérence par Chapelain n'est pas mentionnée par M. Littré dans les six colonnes de l'article *Nez* du *Dictionnaire de la langue française.*

trop fine [1], mais elle n'est pas du moins hors d'apparence, au jugement de mes amis.

Le duc Charles, après s'estre dépoüillé de la Lorraine en faveur du Roy [2], s'est-despoüillé de sa liberté en faveur de la fille de l'apothicaire de Mademoiselle qui la servoit de femme de chambre [3], et sa passion pour elle a esté si forte que, la fille tenant bon, il l'a espousée par contract signé du père, de la fille et de l'amant. Mais ce mariage a peu duré tranquille, Madame et Mademoiselle d'Orléans ayant obtenu du Roy que la nouvelle femme de ce Duc fust enlevée par un lieutenant des gardes du corps et renfermée en un monastère de cette ville où elle est maintenant [4]. Cependant le Duc n'a pu voir le Roy depuis que Sa Majesté a reconnu la fraude de laquelle il a usé avant son traitté pour le rendre invalide, et le régiment des gardes est commandé pour aller sous le Comte de Guiche prendre possession nouvelle de ce Duché et peut estre assiéger Marsal, en attendant le voyage de la cour en Alsace.

Je ne sçay si c'est l'abbé de Marolles qui a critiqué le premier vostre correction ou restitution de *ante mare et tellus*, mais je sçay bien qu'il est plus ignorant qu'il ne le faut pour cela, et encore plus présomptueux qu'ignorant. Je souhaiterois que ce fut luy. Vous en seriés quite pour le mespriser, car on se deshonnore mesme lorsqu'on l'honnore d'une réprimande.

Si j'eusse sceu, il y a trois mois, ce que vous me mandés de l'ancien manuscrit d'Apulée que le P. Sirmond a veu autresfois dans la biblioteque Vaticane, j'eusse fait faire la diligence des diverses leçons par l'aisné Spanheim qui y estoit et qui en est parti depuis. *Sed levis jactura* [5], cet autheur, quoyqu'ingenieux et agréable, n'estant pas de ceux du bon siècle pour le génie ni pour la latinité. Je le laisserois à son Béroalde [6]

---

[1] *Spéculation* est ici synonyme de calcul, de théorie.

[2] Charles avait cédé ses États à la France par traité signé le 6 février 1662, à l'abbaye de Montmartre. Voir l'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par le comte d'Haussonville, t. III, 1860, p. 106.

[3] M[lle] de Montpensier dit dans ses *Mémoires* (édition de M. A. Cheruel, t. III, p. 497): «Il [M. de Lorraine] étoit amoureux de la fille de mon apothicaire; sa mère étoit ma première femme de chambre. On l'appeloit Marianne Pajot; elle demeuroit avec une des femmes de chambre de ma belle-mère, qui étoit sa tante, depuis quelques années. M. de Lorraine s'alloit promener avec elle, et la voyoit chez la femme de l'apothicaire de ma belle-mère, d'où il ne bougeoit. Il y soupoit... Il mangeoit dans des plats de faïence... »

[4] On lit encore dans les *Mémoires* de M[lle] de Montpensier (t. III, p. 531): «Ce jour-là, le roi eut avis par mademoiselle de Guise, que le contrat étoit dressé et qu'il la devoit épouser le lendemain. Le roi l'envoya prendre par Romecourt, lieutenant de ses gardes, et on la mena à la Ville-l'Évêque.» Voir les détails donnés par le comte d'Haussonville (*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. III, p. 116-122), détails empruntés en grande partie au *Récit de ce qui se passa dans le moment que M. le duc de Lorraine alloit épouser mademoiselle Marianne* (publié dans le *Recueil de différentes choses*, par le marquis de Lassay). On sait que le marquis de Lassay, auteur de ce recueil, épousa lui-même par amour Marianne Pajot, et que leur mariage fut le plus heureux du monde.

[5] Virgile a dit : *facilis jactura.*

[6] Philippe Beroaldo, né à Bologne en 1453, mort dans la même ville en 1505, a commenté non seulement Apulée, mais encore Pline l'Ancien, Lucain, Suétone, Aulu-Gelle, etc. L'*Apulée* de Beroaldo eut un grand succès (*Commentarii a Phil. Beroaldo conditi in asinum aureum L. Apuleii*, Bologne, 1500, in-fol.). On signale les réimpres-

et à ces autres grammairiens qui ayment mieux le gland que le froment et qui, fuyant les pures rivières, se baignent plus volontiers dans les ruisseaux bourbeux.

M. Conrart est un peu mieux de sa maladie déplorée[1] et je commence à esperer qu'il n'en mourra point. Il a sceu par moy vostre souvenir et vous en rend mille très humbles grâces.

Mr Bigot receut vostre dernière lettre chés moy, s'y estant rencontré lorsque l'on m'apporta le paquet de chés Mr de Beuningue. La response en sera dans celuy-cy.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxvi avril 1662[2].

CXXXI.

A M. DE THOU, COMTE DE MESLAY,

AMBASSADEUR POUR LE ROY EN HOLLANDE.

À LA HAYE.

Monsieur, vous m'avés fait grace en m'envoyant le mémoire présenté par vous à Mrs les Estats au nom du Roy, en faveur de la Religion de Malte; mais vous m'avés aussi fait justice n'y ayant personne au monde qui mérite mieux cette grace de vous, si elle se peut mériter par un zèle ardent pour vostre gloire et pour vos avantages. Il m'a d'ailleurs infiniment plu par ce stile plein de gravité et de dignité et tout ensemble de pureté et d'éloquence, qui sont des qualités héréditaires chés vous dans lesquelles vous ne cédés à aucun de vos illustres ancestres. Quelque jour, Monsieur, nous verrons, dans une exacte relation de vostre ambassade, les principales affaires qui vous y ont passé par les mains[3], et l'on les proposera pour modelles à ceux qu'on destinera à de semblables postes, afin qu'ils y puissent réussir avec éclat, soit pour leur honneur, soit pour celuy de la couronne.

Vostre précieuse et fameuse bibliothèque se sentira mesme de vostre séjour aux Païs-Bas, y ayant apparence que vous en rapporterés la fleur des ouvrages qui s'y sont publiés de vostre temps et qui se trouveront dignes d'y avoir place. Si le Conseil du Roy vous arreste à la Cour, nous profiterons de vostre présence et nous vous y rendrons assidument nos devoirs. Mais je crains fort que vostre vertu ne vous envie cet honneste

---

sions nombreuses faites à Venise (in-fol., 1501 et années suivantes) et la réimpression de Paris (1512, in-fol.).

[1] *Déploré*, que nous avons déjà trouvé dans le tome Ier. signifie, rappelons-le, *désespéré* en ce cas.

[2] Le 2 mai, Chapelain écrit de nouveau à Heinsius (f° 323 v°) : «Ne me faites pas d'excuse de vostre prétendue garrulité [M. Littré n'a trouvé ce mot que dans Calvin]. C'est maltraitter la plus pure éloquence de nostre siècle de la baptiser de ce nom-là. Tout est poli, tout est solide, tout est cordial dans ce que vous m'escrivés, et je n'y ai jamais rien trouvé à redire, sinon que vos lettres n'avoient pas autant de longueur que de beauté...» Parlant du départ de l'ambassadeur Van Beuning, Chapelain dit bien aimablement : «Il me semble qu'il emportera avec luy toute ma lumière et me rejettera dans la profonde nuit où j'estois avant que vous nous eussiés rendus amis.» Voici l'éloge qu'il donne à Huet : «C'est un sçavant homme pour son âge et qui escrit également bien en prose et en vers.» Chapelain accueille avec enthousiasme une bonne nouvelle littéraire qui lui avait été envoyée par Heinsius : «Ce que je voy dans vostre lettre de ces travaux de Meursius sur les trois isles de Crète, de Chipre et de Rhodes me resjoüit et je m'en resjouirois bien davantage si vous pouviés, en vous divertissant, estre le promoteur de leur publication.» Chapelain annonce à son correspondant que l'abbé Bigot est «désormais normand, Rouen, sa patrie, l'ayant enfin attiré».

[3] Cette relation n'a jamais paru et n'a peut-être même jamais été écrite, du moins si l'on en juge par le silence du P. Lelong et de ses continuateurs.

repos, et qu'elle ne vous face regarder pour quelque autre employ plus considérable encore. En effet, si vous vouliés demeurer maistre de vous mesme et jouir seul de vostre vertu, il n'en falloit pas tant monstrer que vous avés fait en celuy-cy où l'habileté a éclaté à l'envi du courage, et où les interests de l'Estat ont esté soustenus avec la fermeté digne d'un vray François et d'un vray ministre du Roy tres Chrestien. Quoyque la fortune face de vous et en quelque part qu'elle vous meine, je vous y suyvray tousjours de la pensée et vous aurés tousjours en moy, en quelque lieu que je sois, un très, etc.

De Paris, ce III may 1662.

CXXXII.

À M. COLLARDEAU,

PROCUREUR POUR LE ROY AU SIÈGE ROYAL DE FONTENAY, À FONTENAY[1].

Monsieur, je vous félicite de la dernière main que vous avés mise à vos saintes métamorphoses et je suis certain que, quand vous viendrés à Paris pour les mettre sous la presse[2], vous n'y aurés autres fautes à corriger que celles des imprimeurs. Vous estes un si grand maistre au mestier des Muses[3], que c'est à vous à examiner les ouvrages d'autruy et non pas à personne à examiner les vostres. C'est pourquoy vous n'aurés en cela autre avis de moy, sinon de préparer pour la teste de l'ouvrage une préface moins éloquente que solide dans laquelle vous faciés voir amplement les motifs que vous avés de vous embarquer en cette affaire et la méthode que vous avés prise pour la manier et luy donner la forme poëtique. Cela satisfera les habiles et donnera poids et authorité à ce travail, lorsqu'ils verront que vous n'avés pas agi aveuglément et que vous y avés suyvi les préceptes. Vous n'aviés pas mesme besoin de cet avis-là, ne sachant pas seulement faire bien les choses, mais encore connoistre de quelle manière il les faut faire paroistre en public, pour les faire recevoir agréablement. Je vous féliciteray un jour du bon succès de l'entreprise, et me resjouiray de la gloire que vous en aurés tirée, comme celuy qui est très sincèrement et avec beaucoup de passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce III may 1662[4].

---

[1] Julien Collardeau, né vers 1590 à Fontenay-le-Comte, mourut dans sa ville natale le 20 mars 1669. Voir sur le poète magistrat une notice historique par Dreux du Radier (*Bibliothèque de Poitou,* tome III, p. 464). On a deux lettres de Balzac à Collardeau, une du 21 septembre 1646, l'autre du 10 août de la même année. (P. 530 et 552 du tome Ier des *OEuvres*, 1665, in-fol.)

[2] Ces *saintes métamorphoses* ne paraissent pas avoir été imprimées. Du moins nul bibliographe de ma connaissance ne les mentionne. Ajoutons, du reste, que leur perte est peu regrettable, *levis jactura,* pour employer la citation de Chapelain en une précédente lettre, si la poésie n'en était pas meilleure que celle de l'*Ode pindarique* adressée, en 1629, par Collardeau à Bertrand de Vignolles et reproduite en tête de la dernière édition des *Mémoires* du célèbre capitaine. (*Collection méridionale*, t. Ier, 1869, p. 27-31.)

[3] De ce compliment si exagéré on peut rapprocher le compliment non moins exagéré de Balzac (lettre XXX du liv. XII, p. 552) : « J'estime esgalement la matière et la façon de l'ouvrage, la richesse de l'estoffe et la nouveauté de la broderie. . . » Balzac loue en Collardeau le prosateur non moins que le poète, celui qui, suivant sa pittoresque expression, n'est « pas moins vaillant à pied qu'à cheval ». Le *Manuel du libraire* n'indique aucun des rares et curieux ouvrages, soit en vers, soit en prose, du correspondant de Balzac et de Chapelain.

[4] Le 16 mai, Chapelain complimente Heinsius (f° 326 v°) de ses résolutions au sujet de la reine Christine : « Je vous scay le meilleur gré

CXXXIII.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND.

À CAEN.

Monsieur, vous voyés bien par le grand retardement de ma response que je n'ay garde de trouver à redire à celuy de la vostre qui fut de beaucoup plus court, et ce qui les a rendus d'autant plus excusables, c'est qu'il n'y avoit pour l'une ni pour l'autre aucun besoin de les presser, et que nous pouvions mesme ne les point faire sans manquer à nostre amitié. Je serois pourtant bien marri de n'avoir point receu la vostre, où vous peignés de si belles couleurs le tiracleur prélat duquel M. Bochart, vous et M[r] Heinsius avés tant d'occasion de vous plaindre [1]. Ce sont là de rares mé-

du monde de ne regarder plus les grands comme dignes de vos sacrifices. Cela est d'un homme sensé et qui voit les choses telles qu'elles sont, sans s'esblouir des fausses lumières, et sans adorer un marbre façonné ou une souche taillée et figurée. Il ne faut faire d'offrande qu'à Dieu ni des présens qu'à ceux qui nous aiment. En user autrement, c'est nourrir la vanité et enfler l'orgueil des âmes basses et sottement ambitieuses, à qui l'aveugle choix que la fortune en a fait pour les favoriser tient lieu de mérite et de tout. Demeurons-en là, je vous prie, n'avilissons point nostre Reyne légitime, la vénerable vertu, en la sousmettant à une puissance écervelée, et faisant dépendre sa gloire des caprices du hasard.» Après s'être adressé à l'homme dans cette tirade dont on aime la généreuse et éloquente vigueur, Chapelain s'adresse ainsi au poète : «Vos vers ont esté veus et estimés autant qu'ils le valent dans nostre Cour, mais par un fort petit nombre de personnes, le plus grand estant d'apedeftes [mot employé par Rabelais ou du moins par l'auteur du V[e] livre et qui signifie «ignorant, illettré»; voir le *Dictionnaire de Trévoux,* au mot *Apédeute*] ou ensevelis dans la matière, ou dissipés en jeux, en dances, en chasses, sans soupçonner qu'il y ait autre chose que cela de considerable dans la vie.» Chapelain, passant ensuite à la biographie de Saumaise, dit en parlant de M. de la Mare : «Je veux croire, après ce que m'en a escrit M. Lantin, qu'il gouvernera sagement son stile à l'endroit de la vie de M. de Saumaise où il faudra parler du différent de M[r] vostre père et de luy, et s'il en usoit autrement ce seroit envers vous la plus grande rusticité du monde.» Il ajoute : «Vous m'avés appris la froideur de M[r] Grotius pour M[r] vostre père que je ne sçavois point, et je sens de la douleur de cette désunion arrivée entre deux si grands hommes et autresfois si intimes amis. En cela M[r] vostre père n'y a point laissé du sien, et il est beau à luy d'avoir persévéré, depuis ce mescontentement réciproque, à célébrer le merite de celuy qui ne l'aymoit plus.» Répondant à un reproche d'Heinsius et expliquant un malentendu au sujet d'Ovide, Chapelain dit : «Je n'avois garde de faire aucune comparaison entre ce grand poète et Morisot. Il eust fallu avoir le goust très dépravé pour cela. Je vous proposois seulement de songer si ce supplément de Fastes, tel quel, ne seroit point utile pour l'histoire, puisqu'il ne pouvoit donner de plaisir, car je n'ay jamais connu que M[r] vostre père qui eust peu suppléer dignement ces six derniers livres, que le Temps nous a enviés...» Après avoir annoncé que Conrart a pris sept fois de l'émétique, Chapelain combat ainsi les scrupules de son ami : «Je ne sçay pourquoy vous vous défendés de recueillir vos lettres et de les publier. Le Père Pontan et tant d'autres l'ont bien fait quoyqu'ils vous fussent infiniment inférieurs,» déclarant que M. de Montauzier ne désapprouve pas moins que lui-même sa trop grande retenue en cela, et ajoutant : «Nous voudrions aussi que vous prissiés une bonne résolution de vous appliquer au dessein si noble de vostre histoire en comparaison de laquelle, selon nous, tous ces travaux critiques ne sont rien pour la réputation...»

[1] Le personnage dont Chapelain caractérise le charlatanisme par le même mot qu'il vient d'appliquer à un autre comédien, l'astrologue Morin, n'est autre que Pierre Michon, plus connu sous le nom d'abbé Bourdelot. (Voir la lettre LXXVI, du présent volume, p. 139.) Chapelain lui donne par ironie le titre de *prélat,* parce que la reine

moires[1] pour un scazon[2] de vostre façon. Je les feray extraire pour les envoyer à la première occasion à nostre bon résident hollandois[3], dont il aura sans doute beaucoup de joye, et qui sçait s'il ne vous préviendra point dans le dessein de berner le vendeur de Mitridate?

La connoissance de la langue italienne vous divertiroit assurément et mesme vous profiteroit. Mais comment vous y appliquer dans les engagemens où vous estes de vostre Origène qui sont désormais trop connus pour les abandonner? Dieu vueille qu'ils vous soient aussi agréables qu'honnorables! Du moins vous relascherés-vous quelques fois avec les Muses latines qui sont de vos anciennes habitudes et les plus familières de vos amies.

Je vous le dis encore un coup, vostre élegie est bonne, et on ne luy a pas fait justice de deça. Il falloit qu'on fut de mauvaise humeur quand on la condamna, car les juges d'ailleurs sont habiles et, s'ils sont intéressés, c'est dans vostre gloire seule qu'en toute autre chose ils appuyent fidellement. Mr de Monmor ne parle plus de ce recueil et la chaleur en est passée.

Je fis porter à Mr le président de Cormis[4] vos *Dialogues* et vostre *Voyage de Suède* aussi tost que j'eus appris son logis. Je le fus visiter ensuitte et nous eusmes une grande conversation sur vostre sujet. Comme il estoit arresté au lit par sa goutte, un Mr Martelli, le venant voir, trouva le livre *De Interpretatione* sur sa table et, y estant tombé sur le jugement que vous faites de la traduction d'Hyppocrate par Janus Cornarus[5], il tesmoigna n'estre pas en cela de vostre avis et luy dit de plus qu'il en avoit fait une où il prétendoit avoir rendu cet autheur plus clair qu'aucun de ceux qui l'avoient précedé. Mr de Lormis m'apprit que c'estoit un médecin fameux et riche des fruits de son art[6]. Il vous aura remercié de vos deux présens avant que de partir pour Provence, ayant une particulière estime pour vous. C'est un fort honneste homme et un grand amateur de lettres, au service desquelles il m'a fait entendre qu'il destinoit d'employer le reste de ses jours dans sa maison de campagne et loin de tout soupçon de cabale et de faction.

Je ne manqueray pas d'assurer Mr le marquis de Montauzier de la passion et du

---

Christine avait obtenu pour son médecin et pour son bouffon, comme dit Huet (*Mémoires*, p. 67 de la traduction déjà citée), l'abbaye de Massai, vacante en 1653 par la mort du marquis de Châteauneuf (deux fois garde des sceaux).

[1] *Mémoires* signifie là matériaux.

[2] Sorte de vers iambique employé dans les compositions satiriques.

[3] N. Heinsius.

[4] Le nom a été écrit Lormis, mais il faut lire Cormis. Voir les *Mémoires* de Daniel Huet, p. 149.

[5] Voir sur cette version latine, qui parut pour la première fois à Bâle, chez Froben, en 1546 (et même dès 1538, selon M. Daremberg), in-folio, et qui a été si souvent reproduite, notamment à Venise en 1575, en 1619, in-folio, et en 1737-1739 (3 vol. in-fol.), le *Manuel du libraire*, t. III, col. 172. L'auteur de cette version, appelé tantôt *Cornarus*, tantôt *Cornarius*, tantôt *Cornaro*, était un médecin allemand, né à Zuickaw en 1500, mort à Iéna en 1558. Voir dans le *Moréri*, son article (t. V, p. 487), au nom de *Haguennot* ou *Habbot*. Voir encore *Les éloges des hommes savans tirés de l'Histoire de Mr de Thou*, par Ant. Teissier (t. Ier, p. 298-302). On y trouvera (p. 300) le passage du *De claris interpretibus* dont Chapelain parle ici.

[6] Ce *médecin fameux* n'est mentionné dans aucun de nos recueils biographiques, et j'ai vainement cherché son nom dans les *Lettres* de Guy Patin. Il est probable que la traduction dont il avait fait l'éloge au président de Cormis n'a jamais été imprimée.

respect que vous avés pour son mérite et pour sa vertu.

De Paris, ce xx may 1662.

CXXXIV.

À M. MEDON,

CONSEILLER AU PRÉSIDIAL DE TOLOSE,

À TOLOSE.

Monsieur, si les civilités de vostre dernière lettre ne partoient point d'une vertu aussi attestée que la vostre par le bruit commun et par les tesmoignages particuliers de nostre cher M[r] Heinsius, elles me pourroient estre suspectes tant elles sont excessives [1] et tant elles ont l'air de celles de nostre Cour sur lesquelles ni vous ni moy n'avons garde de faire fondement. Je ne laisse pourtant pas de les recevoir comme réelles dans le fonds avec un fort grand ressentiment, et toutes les belles paroles dont vous les avés revestues comme des fleurs dont il vous a pleu de les parer afin de rendre agréable une chose qui estoit bonne de soy et comme une marque de l'éloquence qui vous est si naturelle, nonobstant la provincialité [2] dont vous les accusés.

Quant au R. P. Kirker, je suis bien marri de trouver par sa lenteur à vous satisfaire que ce qu'on avoit dit de luy peut facilement estre vray et qu'il n'est pas un aussi grand Arabe qu'il est un grand Allemand. La vanité se coule jusques dans les ames les plus détachées du siècle et il n'y a point de vraye philosophie depuis le bon Socrate sous le ciel. Je soupçonne que le travail de M[r] Hardi sur l'ectype n'ait pas réussi et que celuy de M[r] Vattier ait tousjours dans vostre esprit l'avantage sur tous les autres.

Vous m'avés obligé de ne presser point M[r] Paulet sur le sien; les *muses hautaines et braves*, comme Malherbe nous le dit [3], n'agissent point à la manière des esclaves. Laissons les siennes en la liberté que leur père leur a donnée et souffrons qu'elles usent de leurs droits. Quand vous luy escrirés, contentés vous, s'il vous plaist, de l'assurer de mon estime et de la parfaitte reconnoissance de l'honneur qu'il a fait à mon ouvrage par le sien. Que si après l'avoir fini, il désire que nous luy marquions les endroits les moins forts ou que nous luy disions nos sentimens sur ses doutes propres, nous luy donnerons moyen de le mettre, en se jouant, dans la perfection à laquelle il manque peu de chose pour estre entière.

Je suis bien aise que le soin que je pris à vostre prière auprès de Monsieur le Procureur général Talon [4] ait produit ce que vous souhaittiés.

---

[1] Ces *civilités excessives* se retrouvent à toutes les pages de la correspondance de Medon avec Heinsius (dans le tome V du recueil de P. Burmann, *Sylloges epistolarum*, p. 607 et suiv.). Non seulement le magistrat toulousain accable son correspondant hollandais de flatteries d'une vivacité par trop méridionale, mais encore il lui adresse toutes sortes de compliments de la part de sa femme qu'il appelle tantôt *mea Chariclia* (p. 612) et tantôt *mea Glycerium* (p. 616, 620, 625, 631, etc.). L'exagération familière à Medon reparaît (p. 616) dans l'épithète qu'il donne à la reine Christine en cette phrase: *Sacratissimæ Reginæ tuæ mores, habitum, elegantiam, doctrinam, cæteraque tum corporis, cum animi dotes, si vacat, describe mihi*, et surtout dans l'éloge vraiment dithyrambique qu'il fait (p. 631) de cette princesse.

[2] Le mot *provincialité* manque à tous nos dictionnaires anciens ou nouveaux. Le mot *provincialisme* est dans le *Dictionnaire de l'Académie* et dans celui de M. Littré.

[3] C'est dans l'*Ode à Monsieur le grand écuyer de France* que Malherbe a dit :

Les muses hautaines et braves
Tiennent le flatter odieux,
Et comme parentes des Dieux
Ne parlent jamais en esclaves.

[4] Denis Talon, fils d'Omer Talon, n'était qu'a-

Mr Heinsius vous dira luy mesme de ses nouvelles par la lettre qui accompagnera celle-cy. Mr l'Ambassadeur, son amy, part d'icy dans trois jours [1] et nous laisse à sec et en ténèbres. Je n'espère plus désormais de commerce certain de ce costé là.

Assurés vous de moy et me croyés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx may 1662.

CXXXV.

À M. CAREL DE SAINTE-GARDE,

À MADRID.

Monsieur, quand je vous ay offert mon amitié avec ce *si* qui vous a scandalisé, je vous l'ay offerte en philosophe et non pas en homme de Court, sérieusement et non pas par manière de dire. Comme elle est tousjours sincère, désinteressée et constante, que c'est mon trésor et que je n'ay rien de plus précieux à donner, en vous l'offrant provoqué par les civilités de vostre lettre dont vous me surpristes si agréablement, je creus devoir dans la response apposer une condition qui vous empeschast de prendre cette offre pour un compliment, et qui m'assurast qu'en l'acceptant vous ne m'en feriés pas un vous mesme. Quand je vous ay donc dit *si vous le vouliés,* j'ay entendu si vous le vouliés d'une volonté résolüe et non pas de ces volontés imparfaittes qui n'engagent en rien, qui tiennent de l'indifference, sur lesquelles un homme sage n'a pas lieu de faire fondement [2].

J'ay senti comme je devois l'office d'assurer Mr l'Ambassadeur [3] de la véneration que je conservois pour tant de rares qualités qui le rendent illustre et qui m'avoient rendu son serviteur il y a si long temps, et je reçois à honneur ce que vous m'avés escrit de sa part sur cet article. Je vous prie de luy dire de la mienne que je le tiens le plus glorieux ambassadeur qui ait jamais esté d'avoir sceu si bien mettre à proffit la matière délicate de la réparation de l'insulte de Londres que la fortune luy avoit fait tomber entre les mains. Il ne se présentera jamais d'affaire à négotier de si grande conséquence, et il y a en elle seule de quoy immortalizer un homme comme luy qui l'a fait si hautement reüssir. Pour cela, il luy falloit autant de naissance, de lumière, de vigueur et d'addresse qu'il en a fait paroistre et je l'ay plus d'une fois depuis comparé à ces ambassadeurs romains qui forcèrent ce roy irresolu [4] à se résoudre sur le champ et devant que de sortir du cerne [5] qu'ils avoient tracé autour de luy, à accepter la paix ou la guerre dont ils luy donnoient le choix. Un si beau commencement ne sçauroit produire que de grandes suites pour sa gloire et pour sa fortune. Rendés luy au centuple les civilités dont il m'a honnoré, et confirmés luy les assurances de mon service et de mes respects.

Quelque jour nous approfondirons la

---

vocat général au parlement de Paris. Est-ce par distraction que Chapelain l'a nommé procureur général, ou bien Talon remplissait-il, à ce moment, en l'absence d'Achille de Harlay, les fonctions de procureur général?

[1] Van Beuning.

[2] Suivent des développements que je crois inutile de reproduire.

[3] Nous avons déjà vu que c'était Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun.

[4] Antiochus Épiphanes, auquel Popilius dit avec un si énergique à-propos : *Priusquam hoc circulo excedas, redde responsum, senatui quod referam.* (Tite-Live, l. XLV, c. XII.)

[5] *Cerne* est bien peu usité depuis longtemps, et M. Littré, qui a rencontré si souvent ce mot du XIVe au XVIe siècle, ne le trouve, au XVIIe, que dans les *Bergeries* de Racan.

doctrine naturelle de Descartes et nous en examinerons les inconveniens; pour cette heure je ne vous en diray autre chose sinon qu'elle est plus luisante qu'elle n'est solide, et qu'il est heureux d'avoir eu des sectateurs qui jurent sur ses dogmes et le croyent de ce que luy mesme ne croyoit pas.

Quant à celle des Espagnols touchant la théologie, je suis attrappé et confesse la debte. Je les y croyois très forts, et ces Tolètes[1], ces docteurs Navarres[2] et quelques autres d'entre eux qui font grand bruit m'avoient persuadé qu'ils y excelloient. Mais comme mon estude ne s'est pas tournée de ce costé là et que je m'en rapportois à l'opinion commune, j'en parlois aussi en homme du commun. Je vous remercie de m'avoir déduppé[3] aussi bien de ce costé là comme je l'estois desjà du costé des lettres humaines. C'est-à-dire que cette nation baisse de toutes les manières, et que ce grand colosse s'appetisse[4] de jour en jour et menace d'estre réduit bientost à rien.

Cela est admirable que les libraires de Madrid ne connoissent point le Gongora et que l'histoire de Jean II de Portugal par Augustin Manuel de Vasconcelos leur passe pour une chimère[5]. *El arte poetica* de Lope de Vega en vers libres doit estre un petit livret. J'en ay veu quelque tirade d'imprimée dans une contestation poëtique entre Corneille et Scudéri sur le *Cid*, où l'autheur s'excusoit de l'irrégularité de ses comédies par le goust de la Cour et du peuple, disant qu'il les avoit faites ainsi parce qu'ils ne les eussent pas autrement payées. Le Père d'Estrades[6] se trompe. *El Parnasso* est le recueil des poësies de F. de Quevedo, l'un des meilleurs de leurs escrivains modernes[7]. Lorsqu'ils mesprisent le Mariana, ils se font voir très mesprisables. Ce sont des rustiques *qui sua bona non noscunt*[8] et qui ne méritent pas pour compatriote un si galant homme.

Je vous plaindrois bien davantage du peu que vous pouvés profiter de leur communication, si vous n'aviés de quoy vous en consoler et récompenser dans celle de Mr l'Ambassadeur qui par la pléni-

---

[1] François Toledo, né à Cordoue en 1532, enseigna la philosophie et la théologie avec éclat à Rome, fut nommé cardinal par Clément VIII en 1594 et mourut en 1596. Voir la longue liste de ses savantes publications dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. III, col. 1136-1144.

[2] Azpilcueta (Martin), qu'on nomme ordinairement *Navarre*, du nom de sa province natale, naquit près de Pampelune le 13 décembre 1493 et mourut à Rome le 20 juin 1586. Ses œuvres complètes (en 6 volumes in-folio) parurent à Lyon (1597) et à Venise (1602). Il avait étudié le droit à Cahors et à Toulouse et l'avait professé à Toulouse et à Salamanque. Il assurait, disent ses biographes, que s'il savait quelque chose, c'est à la France qu'il le devait.

[3] Le mot *déduper*, nous l'avons déjà rappelé, n'est dans aucun de nos dictionnaires.

[4] J'en dirai autant du verbe *s'appetisse* qui n'a jamais été employé, je le suppose, que par Chapelain. L'expression *se rapetisser* était fort usitée du temps où l'auteur de *la Pucelle* risquait le néologisme *s'appetisse*.

[5] Ticknor, comme les libraires de Madrid de 1662, n'a pas connu, nous l'avons déjà remarqué, l'ouvrage de Vasconcellos.

[6] Est-ce au même religieux que Balzac (volume de 1665, p. 519-544) écrivait deux lettres dont voici la suscription : *Au R. P. Destrades, Théologien de la Compagnie de Jésus, Supérieur de la maison professe de Bordeaux* (12 mars 1640 et 15 janvier 1641)?

[7] Francisco Gomez de Quevedo y Villegas. Voir la lettre XXXIX du présent volume, p. 75, note 4.

[8] Souvenir du vers de Virgile :

O fortunatos nimium, sua si bona norint.

tude de son sçavoir vous doit estre *instar omnium*. — Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII may 1662[1].

CXXXVI.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, je ne reçoy vostre lettre du XXVI du passé qu'aujourd'huy XXVI du présent, après l'avoir fort longtemps attendüe, mais l'attente n'a fait que m'en redoubler le plaisir, tant par les choses qu'elle contient que parce que j'ay tousjours fort grande joye d'avoir de pareils tesmoignages d'amitié d'une personne que j'estime autant que vous.

J'ay tousjours bien creu que vos amis de

---

[1] Donnons ici quelques extraits des lettres suivantes. Chapelain, le 30 mai (f° 332 v°) écrit au P. Vavasseur : «Ce n'est point vous flatter de vous dire qu'il n'y a point de nativités dans les livres de Gaurius et de Cardan qui approchent en matière ni en forme de celle que vous avés faiste de Mr le Daufin... De quelles lumières, de quels ornemens, de quelle pureté de stile cet horoscope est-il accompagné, et qui vit jamais de prédiction si éloquente et si agréable? Je m'y suis instruit partout, je m'y suis partout diverti, et il ne me souvient point d'avoir jamais fait de si utile ni de si charmante lecture.» A M. de Grentemesnil, le 3 juin, Chapelain parle beaucoup de Conrart (f° 333 v°) : «Le froid qui règne contre l'ordinaire de cette saison accroist ses souffrances et ne luy permet pas d'aller chercher à sa maison d'Atys un air plus pur et plus libre que celuy de la chambre de Paris, laquelle n'est pas dans la meilleure exposition du monde et d'où il y a plus d'un an qu'il est sorti.» Le 14 du même mois, Chapelain (f° 335 r°) entretient Heinsius de politique et de littérature : «Vous avés raison d'avoir pitié des Espagnols de s'estre veus réduits à faire au Roy la soumission et à la déclaration que vous avés veüe, car c'est le plus grand eschec qu'ait souffert leur orgueil depuis l'establissement de leur monarchie. D. Ponce de Léon, destiné ambassadeur extraordinaire de leur part à la prochaine diette d'Allemagne, a esté laissé à Rome pour ordinaire, à cause que Mr de Vitry va à cette diette de la nostre et qu'ils ne veulent pas confirmer par leur présence la possession de nostre primauté à la veüe de tout l'Empire, en nous cédant comme ils s'y sont obligés par la satisfaction qu'ils nous firent naguères. Ils se contentent d'y envoyer un Résident, ce qui revient pourtant à la mesme chose... Pour l'impression en un corps des œuvres de M. de Balzac, vous pouvés mander à Mr de Blienberg qu'elle se doit bientost faire par Bilaine et Joli, deux de nos libraires associés qui en ont aquis les privilèges par l'accommodement qu'ils ont fait ensemble depuis peu avec le libraire Courbé; que cette édition sera in-folio d'un caractère et d'un papier aussi beaux que les vostres de Leyde. . Mr Conrart est allé chercher la santé à Atys.» Le même jour, Chapelain (f° 337 r°) adresse à Const. Huggens une lettre qui roule entièrement sur la physique. En finissant, il lui donne cet amical conseil : «Il y a apparence que vous n'avés pas jugé la nouvelle invective d'*Eustachio de Divinis* ou de son secrétaire digne d'estre relevée puisque vous la laissés sans la relever. Si elle tombe elle-mesme, vous faites bien d'en user ainsi, mais si elle avoit une couleur moins ridicule que la première, je ne scay si elle devroit estre négligée à cause que vostre systême, estant nouveau, peut estre ébranlé auprès des foibles, mesme avec de foibles machines, tant qu'il ait pris racine et que le temps l'ait affermi. Mais vous estes trop sage pour avoir besoin de conseil. C'est mon affection seule qui vous parle. Vous ne considérerés ce que je vous dis que sur ce pied-là.» Le 24 juin, Chapelain donne à Mr de Brieux (f° 338 v°) ces nouvelles de Conrart : «Depuis douze jours il a quité Paris pour Atys qui n'en est éloigné que de trois lieües, au plus bel air et à la plus belle veüe qui soit en tous les environs. Que s'il peut avoir du beau temps et une chaleur raisonnable, nous pouvons

Languedoc[1] feroient difficulté de commettre aux hazards d'un si long chemin un livre aussi rare que celuy dont est question[2] et qu'ainsi l'esperance que nous avions de le voir n'estoit pas trop certaine. Car qu'une chose de la consideration de celle-là se puisse facilement égarer, c'est ce que l'on ne me persuaderoit pas facilement, n'estant pas de celles que l'on néglige et que l'on laisse à l'abandon. Ce qu'ils vous mandent qu'on le trouve à acheter en Hollande et en Angleterre ne me semblant pas plus croyable, car moy qui vous parle j'ay esté sollicité par de fort habiles gens de ces quartiers là pour leur recouvrer celuy du mesme titre que Morin avoit publié icy contre Mr Gassendi[3], croyant que c'estoit l'autre, lequel ils cherchoient par mer et par terre sans l'avoir jamais peu rencontrer. C'est une légère excuse et couverture du refus qu'on vous en a fait. Je la recevrois, si j'estois en vostre place, pour bonne, priant par ma response ceux qui vous en ont escrit ainsi, qu'ils vous facent la courtoisie de vous communiquer l'exemplaire qu'on leur en a promis, si toutesfois ce n'est point encore là un second adoucissement du déni de la grâce que vous leur aviés demandée.

Le meilleur adoucissement est l'extrait qu'ils vous ont envoyé de ce que contient l'ouvrage et de la manière dont il combat les opinions qu'il a entrepris de destruire. Si vous croyés m'en pouvoir donner la lecture par l'occasion de quelque ami seur qui viendroit de vos quartiers icy, je le verrois bien volontiers et j'essayerois d'en faire faire

---

espérer qu'il en tirera de l'amendement.» Il dit qu'il a vu Mme de Caen chez Conrart il y a près de trois semaines. Il ajoute : «Outre plusieurs choses que j'ay esté bien aise d'avoir apprises dans vostre lettre, il y en a une qui m'a tout à fait affligé. La mort surprenante de Mr de Caillière est cette chose douloureuse dont je me suis senti le cœur serré et je l'ay contée au nombre de mes malheurs les plus sensibles. Il m'avoit offert son amitié de la meilleure grace du monde, il me l'a fidellement conservée jusqu'à sa fin et durant sa vie il m'a paru satisfait de la mienne. Je ne pers pas seulement en luy un habile homme, mais un cœur noble duquel il ne falloit point attendre de duplicité ni d'inconstance. Il y auroit tant à dire là dessus que si je le faisois icy, ce ne seroit plus une lettre. J'en garderay la mémoire éternellement et m'entretiendray avec sa vertu dans ces polis et solides ouvrages, puisque c'est tout ce qui nous reste de luy.» Chapelain répond ensuite à deux questions qui lui avaient été posées par son correspondant : une sur le mot *charge* et une autre sur le mot *infusé*. — Le 25 juin, Chapelain adresse à la marquise de Flamarens (f° 340 v°) une lettre où l'on remarque ce mot du cœur : «En portant une partie de vostre fardeau, il me semble que je vous en soulage.» Chapelain parle ensuite à la malheureuse femme de sa belle-sœur, Mme de la Trousse, de Mr de Vertamont «qui, à ce qu'elle m'a dit, continue avec chaleur à vous rendre de bons offices,» de son fils le chevalier, de sa blessure, de son embarquement, ajoutant : «Quand il sera auprès de vous et que vous l'aurés fait guérir de sa blessure, vous luy donnerés vos bons avis sur sa conduite. Les jeunes gens en ont tousjours besoin dans le bouillon de l'âge. Pour Monsieur vostre ainé, j'apprens qu'il devoit s'embarquer en Hollande pour se rendre en Guienne et chés vous. Je voy mille dangers et surtout en arrivant dans la province, et lors même qu'il sera à Buzet. Vous avés sceu les condamnations de tous ceux qui ont eu part à cette miserable affaire et jugés bien les mauvaises suites que cela peut avoir. S'il y va donc, faites qu'il y demeure invisible jusques à un temps plus serain.»

[1] Medon et autres Toulousains.

[2] *De tribus impostoribus.*

[3] *Vincentii Panurgi epistola de tribus impostoribus* (Paris, 1654, in-12). Ce libelle est dirigé contre Gassendi et contre ses deux amis et défenseurs, Bernier et Neuré. Voir ce que dit Bougerel de toute cette querelle (*Vie de Pierre Gassendi*, 1737, p. 331-348).

un bon usage sans qu'on pust sçavoir d'où il me seroit venu. Je le laisse à vostre discrétion. Sur cet extrait mesme, s'il est méthodique et exact, vous pourriés estouffer le venin de ce livre, si cela fait à vostre dessein comme je le présuppose, et vous en faire plus d'honneur que la personne que je destinois à ce travail.

Ce que vous me mandés de cet autre ouvrage du mesme autheur *della Nativita*, etc., est une chose curieuse et que je mets au rang de celles que j'ay apprises de vous.

Le tiracleur continüe son mestier [1] et trouve tousjours des duppes, le général du monde n'estant propre qu'à estre abusé. Sa drogue pourtant est fort éventée, et je ne croy pas qu'elle luy profite désormais, ni qu'il en tire fort grand argent.

Pour la langue italienne, il est malaisé que vous puissiés vous y appliquer dans les fortes et longues entreprises où vous vous estes engagé, et l'amour des langues anciennes vous destourneroit mesme seul d'y employer vos soins. En effet, quoyqu'elle soit la reyne des modernes vulgaires, *nihil tamen ad dignitatem et majestatem antiquarum*.

Ce que je vous ay escrit du jugement de Mr Martelli n'estoit que pour vous monstrer l'attention que j'ay à ce qui vous regarde. Du reste, ce jugement n'est pas si souverain, qu'il n'y en puisse avoir appel, et qu'on ne le puisse réduire à la qualité de subalterne. Je ne vous conseille pas aussi de vous en inquiéter et d'autant moins que jusqu'icy les greffiers du Parnasse ne l'ont pas inséré dans leurs registres.

Pour nouvelle je vous diray que nous venons de recevoir Mr de Segrais dans nostre académie en la place de Mr de Boisrobert [2]. Cela s'est passé avec honneur et je n'ay pas eu sujet de me repentir des soins que j'ay pris pour cela, et des offices que j'y ay rendus à son mérite [3]. Je vous devois cet avis comme à l'un de ses amis intimes et qui s'intéresse du cœur en tout ce qui luy peut arriver de bien et de mal [4].

Je vous rens grâces des civilités que vous avés faites de ma part à tous vos illustres et vous supplie de les leur renouveller à vostre première assemblée.

C'est, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVI juin 1662.

CXXXVII.

À M. L'ABBÉ LE ROY.

Monsieur, vous nous avés tenu parole pour ce beau travail de saint Augustin sur les

---

[1] C'est-à-dire Bourdelot, comme nous l'avons déjà vu un peu plus haut.

[2] Mr Livet a oublié de reproduire ce passage dans les *Extraits des lettres manuscrites de Chapelain* relatifs à l'histoire de l'Académie française publiés à la suite des ouvrages de Pellisson et de l'abbé d'Olivet (t. II, p. 502 et suiv.).

[3] Si Chapelain a ici parlé sincèrement, Segrais s'est montré bien injuste envers lui dans ce passage de ses *Mémoires-anecdotes* (*Œuvres diverses*, Amsterdam, 1723, p. 162) : «J'avois cultivé l'amitié de Monsieur Chapelain avec assez de soin; je lui avois même adressé une Ode qui n'est pas la moindre pièce de mes poésies : cependant lorsque je demandai à être reçu de l'Académie, il se trouva plutôt porté à favoriser Monsieur le Clerc, que j'avois pour compétiteur, qu'à me donner sa voix : cela n'empêcha pas que je ne fusse reçu.» Deux places étaient vacantes en même temps à l'Académie, celle de l'abbé Bois-Robert et celle de Daniel de Priézac : Segrais eut la première et Michel le Clerc fut ensuite nommé pour la seconde. Tous deux prononcèrent le même jour (26 juin 1662) leur discours de réception. Segrais a fort maltraité Chapelain, racontant divers traits de son avarice qui paraissent, les uns fort exagérés, et les autres entièrement imaginaires (p. 162-166).

[4] Voir la page 124 des *Mémoires* de Daniel Huet, où il est question de Segrais «mon compa-

Pseaumes, et voilà le premier volume que vous nous en donnés de vostre façon [1]. Ce va estre ma lecture favorite aussi bien que l'ont esté tous les autres ouvrages dont vous avés obligé le monde et consolé les gens de bien. Le peu que j'en ay desja veu m'a ravi et je prépare mon cœur à gouster de saintes délices dans la suite, mortifié de ce que vous n'avés pas fait paroistre ensemble les deux volumes que vous me mandiés, l'année passée, avoir presque achevés [2]. Pardonnés, Monsieur, à l'impatience que j'ay de voir cette suite. Le principe en est bon et vous estes si bon vous-mesme que je ne doute point que mon désir ne contribue à en faire avancer la publication. Dieu vous ayant fait naistre l'envie d'estre utile au prochain et vous ayant favorisé des talens nécessaires pour y réüssir à sa gloire, vous devés autant que vostre santé vous le permettra suivre l'inspiration et continuer une tasche si noble et si profitable, sans vous rebuter pour les obstacles que l'esprit de ténèbres oppose à la lumière que vous apportés. Je vous rens mille graces de la part que vous m'en faites et, s'il se peut dans la bienséance, je vous prie de ne vous pas lasser de m'en gratifier, car ces faveurs m'édifient davantage me venant d'une main si amie et me peuvent rendre plus digne de vostre amitié.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1[er] juillet 1662 [3].

CXXXVIII.

À M[gr] LE CARDINAL DE RETZ,

À COMMERCY.

Monseigneur, la fortune qui a si longtemps et en tant de tristes manières exercé Vostre Eminence lorsqu'elle sembloit luy avoir donné quelque repos luy a porté le coup de tous le plus sensible en le privant d'un Père de la vertu la plus consommée [4], et qui durant qu'il a vescu a esté pour Elle la plus grande et peut estre l'unique de ses consolations. Dieu vous fortifiera, s'il luy

---

triote et, dans ce temps là, mon ami intime.» Cf. p. 91.

[1] *Instructions recueillies des sermons de saint Augustin sur les Pseaumes* (Paris, Savreux, 1662, in-12).

[2] L'abbé Le Roy donna satisfaction à Chapelain l'année suivante, et les sept volumes du recueil avaient déjà paru avant la fin de l'année 1665.

[3] Le lendemain, Chapelain (f° 343 r°) félicitait ainsi *M. de Beaumont, précepteur du Roi, nommé à l'archevesché de Paris :* «Monseigneur, si M[r] de Tronquedec s'est souvenu de vous dire ce qu'il me promit hier, vous aurés sceu dès aujourd'huy l'extrême joie que m'a apportée la nouvelle de vostre nomination à l'Archevesché de Paris, et la consolation extrême qui m'est venue d'avoir à vivre et mourir diocésain d'un prélat d'aussi éminente vertu que la vostre. Mais, Monseigneur, il m'importe si fort que vous ne l'ignoriés pas que j'ay mieux aimé vous le faire entendre deux fois que de hazarder que vous ne l'entendissiés point du tout. Vous m'honnorés assés de vostre bienveillance pour ne vous pas tenir importuné de la seconde assurance que je vous donne icy qu'il ne pouvoit rien arriver plus selon mon souhait... La prudence de S. M. a éclaté encore dans ce choix... et je vous puis tesmoigner fidellement dès cette heure qu'elle a attiré par là sur elle la bénediction de tout le peuple qui va vous estre sousmis...»

[4] Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigni, marquis des Îles d'Or, etc., après avoir été lieutenant général pour le roi dans les mers du Levant, général des galères, etc., s'était retiré parmi les pères de l'Oratoire. Il mourut à Joigny le 29 juin 1662, âgé de quatre-vingt-un ans. Le cardinal de Retz a dit dans ses *Mémoires* (collection des *Grands écrivains de la France*, t. I[er], p. 89 et 90) : «Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon père, et je puis dire que sa trempe étoit celle de la vertu.»

plaist, en cette dernière si rude espreuve, et vous coopérerés avec luy pour vostre soulagement par cette fermeté d'âme qui a esté l'admiration de toute l'Europe et qui vous a fait voir à tout le monde au dessus de tous les accidens. Je ne vous escris pas aussi, Monseigneur, pour avoir la témérité de prétendre contribuer rien à l'adoucissement de vostre peine, mais pour vous tesmoigner que je la ressens à l'égal de vous, et je ne feray point d'effort pour vous le persuader, sachant que vous connoissés mon cœur là dessus, et qu'entre ceux qui s'intéressent davantage en tout ce qui vous regarde, vous sçavés bien n'avoir personne qui soit plus constamment, plus sincèrement ni avec plus de respect, Monseigneur, de Vostre Eminence le, etc.

De Paris, ce iiii juillet 1662[1].

---

[1] Le même jour, Chapelain s'adresse en ces termes à Heinsius (f° 343 v°) : «Il n'y a rien de si doux pour une tendresse comme la mienne que l'inquiétude que vous me tesmoignés touchant la continuation de nostre commerce. J'y voy vostre cœur à descouvert et la noble persévérance de l'affection dont je fais ma principale gloire. Vous pouvés penser si j'en ay le mesme soucy que vous et si je ne mettray pas entre mes meilleures fortunes celle de son restablissement et de sa seureté. Mais j'apprehende tousjours que vos Elzevirs ne soient pas aussi punctuels que vous le promettés.....» Chapelain, après avoir employé une grande page à se lamenter sur l'éloignement de M. de Beuning, qu'il voudrait voir nommer ambassadeur ordinaire de Hollande à Paris, reprend ainsi : «Je feray voir à M[r] le Marquis de Montauzier l'endroit de vostre lettre où vous me répétés si élégamment les motifs que vous avés de l'honnorer et où vous touchés si véritablement les éminentes vertus qui entrent dans la composition de son mérite. Il est présentement auprès du Roy à S[t]-Germain en Laye où la Cour séjournera trois ou quatre mois. Il sera bien aise d'apprendre que vous estes persuadé, comme luy, de la préférence que doit avoir le travail de l'histoire sur tout autre et principalement sur la critique qu'il croit trop basse pour l'élévation de vostre esprit. En attendant que vous vous y puissiés appliquer, vos projets sur Ovide et sur Virgile sont louables et seront fort profitables aux lettres. Mais est-il possible que Macrobe, Servius, Donat, entre les anciens, Sabinus, Pimpont, Lacerda entre les modernes, n'ayent point apporté de vraye lumière à ce dernier et qu'il ait passé tout à fait impur depuis seize cent tant d'années dans les mains de ses adorateurs? Le grand Jules de l'Escala auroit-il élevé des autels à son nom s'il l'avoit trouvé tellement profané? Il faut bien qu'il le soit pourtant puisque vous vous disposés à le purifier et qu'il n'y a si petite tache en sa beauté qui puisse eschapper à vostre bonne veüe. La Reyne Christine vous pourra servir utilement en cecy par ses manuscrits et par ceux du Vatican, et c'est bien le moins qu'elle puisse faire après tant de dommage qu'elle vous a causé et tant de services qu'elle vous a payés d'ingratitude. Pour la publication de vos lettres familières, si vous n'estiés pas le premier homme du monde en ce genre là, j'entrerois dans vostre sentiment de ne mettre pas la moindre partie de vostre gloire en cela. Mais y excellant comme vous faites, je ne sçay si ce n'est point dureté à vous de desdaigner une louange dont le jeune Pline a fait son capital, luy qui n'estoit pas un escrivain à la douzaine, et de croire au dessous de vous un honneur qui en fait encore tant à Cicéron. Vous estiés, il y a deux ou trois ans, si eschauffé pour ramasser et mettre au jour celles de M[r] vostre père! Vous scavés bien cependant qu'elles n'ont aucun avantage, pour ne rien dire de plus, sur les vostres. J'ay receu comme je devois la raillerie du bien que vous me dittes des miennes, lesquelles vous sçavés que j'escris tousjours sur le genouil, parmi cent distractions et tousjours pressé du courrier. Quand mesme j'aurois assés de stile pour n'en faire pas de tout à fait barbares, vous jugés bien que dans ces circonstances il seroit malaisé qu'il s'y rencontrast rien de bon. Pour vous punir, je vous en demande une critique sévère, afin que je sois en garde à l'avenir des fautes les

CXXXIX.

À M. L'ABBÉ BIGOT,

À ROUEN.

Monsieur, je vous rens la pareille avec une joye extrême, en vous envoyant le paquet de Mr Heinsius que je viens de recevoir. Il est assés gros pour donner un long divertissement par l'abondance des choses agréables dont il vous entretiendra. Ce n'en est pas de mesme pour moy, car la lettre dont il l'a accompagné, outre sa brièveté, m'apprend à mon grand desplaisir que vous avés dessein de passer en Angleterre, quoyqu'il me souvienne que vous y avés desja esté du temps de Cromwel, et où je ne voy guère présentement de charmes qui vous y doivent attirer une seconde fois. Les sçavans d'Oxford et de Cambridge sont-ils plus en estat de vous satisfaire qu'ils n'estoient alors, et vos projets d'estudes ont-ils encore besoin de leur communication? Je vous assure bien au moins que ceux de Paris vous trouvent fort à dire, et qu'entre autres Mr Daillé[1] et Mrs Valois s'ennuyent extrêmement de ne vous point voir. L'aisné des deux frères[2] a eu quelque soulagement à sa mauvaise veue par les tayes qu'il s'est fait abbattre depuis deux mois, mais encore n'est-ce que pour se conduire, et la fluxion que cette opération a attirée sur l'œil droit le luy a rendu jusqu'icy pour cela inutile[3]. Conservés bien les vostres et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII juillet 1662[4].

CXL.

À M. SPANHEIM,

GOUVERNEUR DU PRINCE PALATIN,

À ROME.

Monsieur, je respondis fort amplement à vos dernières de Florence il y a sept ou huit mois par la voye que vous m'aviés marquée du frère de Mr le Résident Marucelli et je le fis avec toutes les suscriptions nécessaires pour faire arriver ma despesche seurement entre ses mains. Depuis, n'ayant point eu du tout de vos nouvelles, je suis en doute si mes lettres ont esté rendües à ce galant homme là ou s'il vous les a fait tenir après les avoir receües. Que si elles sont péries par les chemins, j'en seray principalement affligé pour ce que vous aurés eu sujet de me soupçonner d'une négligence ou d'une incivilité dont je ne suis nullement capable. Dans cette incertitude où je suis encore, j'ay passé tout ce temps là avec d'autant plus de cha-

---

plus grossières que j'y commets et que je ne paroisse plus devant vous en un si grand désordre. Je veilleray à cette Vie de Mr de Saumaise et en tant que je pourray j'empescheray que scandale n'en arrive entre Mr de la Mare et vous. Vous m'avés convaincu sur l'article de Morisot qui est un trop indigne suyvant de vostre poëte. Je vous envoye une lettre de Mr de Medon, et vous remercie de l'avis de l'ambassade de Suède en Hollande.»

[1] Sur le célèbre théologien protestant Jean Daillé, né à Châtellerault en 1594, mort à Paris en 1670, voir la lettre CXLIX du premier volume de ce recueil, p. 212. Cf. une lettre de Balzac à Chapelain du 25 avril 1644 (*Mémoires historiques* de 1873, p. 813 et 814).

[2] L'aîné de MM. de Valois était Henri, dont il a été question un peu plus haut. Le cadet, Adrien, était né quatre ans plus tard que son frère (14 janvier 1607).

[3] On lit dans le *Moréri* de 1759 (t. X, p. 448): «Il avoit la vue très foible, et avoit perdu l'œil droit quelques années auparavant. Au bout de trois mois un savant occuliste lui rendit la vue, mais il ne se servit pas long-temps de l'œil droit et ne voyoit même guère clair de l'autre.»

[4] Le même jour (f° 346 v°), Chapelain conseille au duc de Longueville de mépriser un libelle qui venait d'être fait contre lui et de n'avoir pas même l'air de le connaître.

grin que je ne sçavois où vous trouver pour m'en éclaircir, et pour vous faire sçavoir les diligences que j'avois faites. Enfin Mr Bigot m'en a tiré en m'apprenant que vous estiés à Rome, et que vous y passeriés bien encore un an. Il m'a offert mesme la commodité de vous escrire, et c'est par luy que je m'aquite d'un si juste devoir. Je le fais, Monsieur, avec un plaisir particulier après un silence si long, lequel je vous avoue que j'ay gardé avec grande violence et que je romps fort naturellement.

La première chose que je vous diray, c'est que nous avons contracté une amitié très estroitte, M^r le Résident et moy, et que vous fustes le premier agréable sujet de nos entretiens, où il fut dit de vous par luy et par moy tout ce qu'il y en avoit à dire. Vous jugés bien que nous ne fusmes pas aisés à espuiser, et qu'il y eust bien des repliques et des dupliques. Je sceus de luy que vous aviés heureusement visité la Bibliotèque Medicée[1] et que S. Lorenzo[2] vous avoit fourni de bons secours pour vostre Lucain. J'en attens la confirmation par vous mesme et j'attens aussi l'avis de ce que vous aurés rencontré dans le Vatican et chés les cardinaux Barberins[3] de favorable à vostre entreprise. Ma curiosité appuye plus là dessus que sur toute autre chose parce que cela regarde vostre honneur et la satisfaction de vostre Prince.

Outre cela, je seray bien aise de sçavoir quelles nouveautés solides en matière de lettres cette jadis reyne du monde a produittes ces trois ou quatre dernières années, soit dans sa langue ancienne, soit dans celle qu'elle parle à cette heure, en tous les genres d'escrire, et je vous fais cette demande d'autant plus hardiment que je ne croy pas vous donner une trop forte tasche, car, hors le cardinal Pallavicin[4] et le Père Bartoli[5], je n'entens parler d'aucun autre de ces lettrés avantageusement, et tout ce que j'ay veu d'ailleurs me semble au dessous de la médiocrité tant du costé de l'esprit que de celuy du stile. Si la renommée a trahi le mérite de ceux qui ne sont pas venus à ma connoissance, vous me ferés grace de m'en avertir, afin que je leur rende justice et que je face venir de là ce qu'il y aura de bon et de mon goust.

Cette prière emporte avec soy celle de me marquer quels personnages y excellent dans les beaux arts, c'est à dire dans les exercices des Muses. Entre tous je vous supplie de me sçavoir à dire ce que fait il signor Falconieri que vous avés veu à Florence et qui, lorsque nous le vismes en cette Cour, désira que nous fussions amis ; s'il se souvient de moy et s'il persévère dans l'affection qu'il me tesmoigna aussitost qu'il fut arrivé à Rome par des lettres les plus tendres et les plus civiles du monde. Quelqu'un m'a dit l'avoir veu en queste d'une occasion de m'envoyer certains livres du Père Bartoli dont nous avions parlé ensemble. Si vous le voyés, vous m'obligerés de l'assurer de la continua-

---

[1] C'est-à-dire la bibliothèque Médicis.

[2] La bibliothèque Laurentienne, sur la place San-Lorenzo.

[3] Le frère et les deux neveux du pape Urbain VIII, Antoine, François et Antoine Barberin, furent successivement nommés cardinaux en 1623, en 1624 et en 1627. Chapelain veut parler de la bibliothèque de ces deux derniers, qui moururent, l'un en décembre 1679, à quatre-vingt-trois ans, l'autre en août 1671, à soixante-quatre ans.

[4] Sforza Pallavicini, d'abord jésuite (1638), puis cardinal (1652), naquit à Rome en novembre 1607 et y mourut en juin 1667. C'est l'auteur de l'*Histoire du concile de Trente* (Rome, 1656, 2 vol. in-fol.).

[5] Voir sur le P. Bartoli les lettres XXV et LXX de ce volume. Il sera bien souvent encore question de lui dans la suite de cette correspondance.

tion de mon estime et de la puissante impression qu'il me laissa de sa vertu en nous quitant.

Si vous voyés aussi ce bon Père, qu'il sçache, je vous supplie, que je connois ce qu'il vaut et que je le fay connoistre à nostre monde auprès duquel je le publie et le fais passer pour un des plus grands ornemens de son ordre. Je le plains de ces infirmités qu'on m'a dit qui le retiennent souvent dans son cabinet, encore que si elles n'estoient point douloureuses, ce mal produiroit un bien, luy fournissant celuy de loisir d'exercer les beaux talens qu'il a du ciel et qu'il a cultivés avec tant de gloire.

On nous a fait cas d'une histoire del procurator Nani[1] qui doit estre maintenant publiée[2]. Mandés moy ce qu'il vous en semble si vous l'avés veüe, ou ce qu'en pensent ceux à qui elle sera tombée entre les mains, s'ils en sont juges capables comme vous.

Mr Conrart est à Atys pour essayer de se remettre de sa longue et cruelle maladie. Ce qu'on m'en rapporta avant hier fut qu'elles [sous-entendu : ses nouvelles] n'estoient pas si mauvaises que les précédentes, mais qu'elles n'estoient pas aussi assés bonnes pour nous en resjouir.

Nos amis de Caen s'enquièrent de temps en temps de moy quand paroistra vostre poëte, et je les remets à vostre retour.

Pour moy je viens de finir le IXe [chant] de la seconde partie de mon poëme et il ne m'en reste plus que trois à faire pour me reposer.

Donnés moy de vos nouvelles et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII juillet 1662.

CXLI.

À M. L'ABBÉ BIGOT,

À ROUEN.

Monsieur, j'apprens avec plaisir que vous ayés remis à une autre saison ce voyage d'Angleterre, et je serois bien aise que vous n'eussiés jamais besoin de retourner en ce païs là. Outre la naturelle aversion que son peuple a pour nous, les dispositions présentes vont plustost à rompre avec l'Anglois qu'à entretenir avec luy une bonne intelligence et il seroit fascheux de vous aller exposer sans necessité aux insultes de ceux qui nous traittent de dogues, lors mesme que nous sommes moins mal avec eux.

Je n'ay veu qu'une fois en ma vie Lambecius, ce jeune Lutérien qui se fit catholique au son des orgues de Nostre-Dame[3].

---

[1] Jean-Baptiste Nani, procurateur de Saint-Marc, naquit à Venise en août 1616 et mourut en novembre 1678. Il fut deux fois ambassadeur en France, de 1643 à 1648 et en 1660.

[2] Chapelain se trompait gravement. La première partie de l'*Istoria della republica Veneta* ne parut qu'en 1676 (in-4°). La seconde partie vit le jour après la mort de l'auteur (1679).

[3] On lit dans le *Moréri* de 1759 : «Lambecius étant en France avait abjuré en secret le luthéranisme pour embrasser la religion catholique, dès 1647, en conséquence des instructions du P. Sirmond...» Voir sur la conversion de Lambecius le *Dictionnaire critique* de Bayle (édition Beuchot, t. IX, p. 28, remarque B). La phrase de Chapelain complète les renseignements des biographes. Seulement ce ne fut point à Notre-Dame de Paris que Lambecius abjura, comme nous l'apprend une lettre inédite de Jacques du Puy Saint-Sauveur, écrite à Holstenius le 11 octobre 1647 et qui m'a été très gracieusement communiquée par M. Müntz, le savant bibliothécaire de l'École des beaux-arts, lequel en a pris copie à Rome dans la bibliothèque Barberini (registre XLIII, f° 85). Voici ce qu'écrit le frère de Pierre du Puy à l'oncle de Lambecius : «Peu devant son partement il s'estoit converti à nostre religion et fait son abjuration entre les mains du Pénitentier de Nostre-Dame *dans l'église*

Nous parlions de l'excellence de la musique, et lorsque nous croyons qu'il s'accorderoit, il se déclara *ἀμσσον* (*sic*)[1] disant brusquement *semper ego abhorrui a musica,* ce qui me le fit dès lors regarder comme *un poco in testa.* Son mariage bizarre que vous me faites sçavoir et sa disparution encore plus bizarre[2] me le confirment pour tel, et quand de relaps qu'il estoit, il sera rentré au giron de l'Église, je ne voy pas que nostre parti en devienne plus fort. C'est un vray courtisan de cette reyne qu'on croit qu'il va chercher[3], *dignum patella operculum*[4]. En sa jeunesse il parloit de donner une nouvelle édition d'Aulu Gelle avec des animadversions et élucidations[5]. Je ne sçay s'il aura exécuté ce dessein. Il auroit esté plus raisonnable que celuy de l'Encyclopédie. Ces vastes pensées ne sçauroient guères venir qu'à des fous comme luy et Magnon.

Il faudra voir ce que ce sera que cette histoire del procurator Nani. Le lieu de sa naissance et son expérience en doivent faire bien espérer. Faites que vos amis de delà les monts vous l'envoyent quand il paroistra.

Puisque vous m'assurés que l'on peut escrire à Mr Spanheim sans risque sous vostre enveloppe, je prendray la liberté d'user de vos offres et dès aujourd'hui je vous envoye un mot pour luy que je vous prie de mettre dans vostre premier paquet.

Je ne despescheray à Mr Heinsius que lorsque j'auray receu la lettre que vous luy voulés escrire, et je feray cette diligence par la voye du sieur Joly[6] qui fera tenir mon paquet aux Elzevirs, comme il a fait le précedent, et j'en ay sa parole. Au reste, ne craignés pas de perdre l'amitié ni la correspondance de nostre vertueux ami qui connoist trop ce que vous valés et trouve trop son conte avec vous pour négliger le vostre et ne profiter pas d'un si grand avantage que celuy de vostre affection. J'y tiendray d'ailleurs la main comme celuy qui est passionnément, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII juillet 1662.

CXLII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MM. LES ESTATS EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, c'est icy la response à vostre

---

de Sorbonne, accompagné de deux ou trois docteurs.»

[1] Ἄμουσον.

[2] Voici le piquant récit de Bayle (*Dictionnaire critique*, p. 27, remarque A) : «Il épousa une vieille femme, et, comme elle était fort riche, il est vraisemblable qu'il n'espéra de son mariage que le plaisir de posséder beaucoup de bien. Cette espérance fut bientôt trompée. La dame était si avare, qu'elle ne permettait point que ses richesses fussent à l'usage de son mari. Elle se déclara si promptement sur ce chapitre, qu'il n'y avait pas plus de quinze jours que les noces étaient célébrées, lorsque Lambecius, plein de dégoût et de lassitude de sa condition, sortit du logis et de sa patrie pour n'y retourner jamais.»

[3] Citons encore Bayle (*ibid.*, p. 27) : «Un malheureux mariage qu'il contracta, l'an 1662, ayant mis le comble à ses infortunes, il écouta volontiers les propositions de la reine de Suède, qui lui conseilla de se retirer ailleurs...» Ce fut le 14 avril que Lambecius quitta la ville de Hambourg pour aller à Vienne, en Autriche, et de là à Rome, où, selon le *Moréri*, «le pape Alexandre VII et la reine Christine de Suède lui firent beaucoup d'accueil.»

[4] C'est notre mot vulgaire : *le couvercle est digne du chaudron.* Rabelais a dit (*Prologue* du livre Ier) : «Si d'adventure il rencontroit gens aussi folz que luy et, comme dict le proverbe, couvercle digne du chaudron.»

[5] Lambecius n'avait encore que dix-neuf ans lorsqu'il publia *Prodromus Lucubrationum criticarum in A. Gellii Noctes atticas* (Paris, 1644, in-8°).

[6] Le libraire dont il a été déjà question au

lettre du XXIII may que je n'avois pas receüe lorsque je respondis à celle du XIIII juin, m'estant venüe par la voye de Mr Bigot à qui les Elzevirs l'avoient envoyée, et ayant esté bien promenée devant que de me tomber entre les mains. Elle y est néantmoins tombée plustost que ni vous ni moy ne l'espérions par la bonne fortune qui a fait que nostre ami n'a point repassé la mer, comme il se l'estoit proposé, et qu'il ne s'est éloigné de Paris que de trente lieües, retenu à Rouen par ses proches jusqu'à l'hyver qu'il les quitera pour nous venir revoir. Vous aurés encore avec celle cy la response à celle que vous luy aviés escritte sous mon enveloppe, et ça esté seulement pour l'attendre que j'ay tardé quelques semaines à m'aquiter de celle que je vous devois. Il vous mandera sans doute que son voyage d'Angleterre est rompu, à quoy j'ay contribué de toute ma force, le jugeant dangereux en cette saison, et non absolument nécessaire, puisqu'il l'avoit desja fait, et que les bonnes lettres n'estoient pas encore si eschauffées [à Oxford] et à Cambrige, après les secousses que les troubles passés leur ont données, qu'il y pust faire grand profit. Tant qu'il demeurera en France, je voy nostre commerce assés bien establi depuis la mesure que vous et luy avés prise avec les Elzevirs pour ce regard. Ce ne sera pourtant jamais rien d'approchant de la facilité que nous avons esprouvé si longtemps à nous entrecommuniquer à la faveur des despesches de Mr de Beuning qui prenoit tant de plaisir à nous en obliger. Mais le bien public est préferable au particulier, et ce moyen nous ayant manqué par la conclusion de la paix et de l'alliance, il faut se servir de l'autre expédient qui sera tousjours le meilleur de ceux que nous pussions chercher.

Ce n'est pas mauvais signe pour vostre Claudian que cette nouvelle édition que les sieurs Elzevirs en vont faire [1] et il y a de l'apparence que vous y aurés jetté de nouveaux ornemens pour la leur faire désirer. L'expectative du Virgile reveu et repurgé par vous [2] leur fera bien ouvrir les yeux davantage et les rendra bien soigneux de vos paquets pour vous tenir en bonne humeur. Et puis n'ont-ils pas vostre Ovide à espérer dans la résolution où vous estes d'en refaire bientost une impression plus ample et plus chastiée [3]?

Si vous ne travaillés sur Apulée que quand vostre Reyne vous aura fait raison de ce qu'elle vous doit, cet autheur ne vous occupera guères [4], car je doute maintenant de sa volonté, et je douteray bientost de sa puissance. Ce que vous m'apprenés d'elle

---

sujet de la future publication des Œuvres de Balzac (in-fol.).

[1] *Claudiani Opera quæ extant, Nic. Heinsius recensuit ac notas addidit : accedunt selecta variorum commentaria, accurante C. S.* [*Cornel. Schrevelio*]. Amsterdam, *ex offic. elzeviriana*, 1665, in-8°.

[2] *Virgilii Opera, ex recensione Nic. Heinsii.* Amsterdam, *ex offic. elzeviriana*, 1676, petit in-12. Le père de Nicolas avait déjà donné, en 1636, une édition des œuvres de Virgile chez les Elzevier (*Virgilii Opera, nunc emendatiora, ex recensione Dan. Heinsii*), Leyde, petit in-12.

[3] Heinsius ne donna pas lui-même une nouvelle édition de son Ovide. On reproduisit seulement, en 1670, toutes les notes du savant philologue d'après l'édition déjà citée de 1658-1661 (3 vol. petit in-12) et d'après les notes de l'édition de 1661-1662 (*Ovidii Opera, ex recensione Nic. Heinsii, cum notis var. accurante Corn. Schrevelio*, Leyde, 3 vol. in-8°), dans une édition fort accrue et fort améliorée quant au commentaire : *Ovidii opera, cum integris Nic. Heinsii lectissimisque varior. notis, studio Borch. Cnippingii* (Leyde, Hackius, 3 vol. in-8°).

[4] La prédiction de Chapelain se réalisa, et l'édition d'Apulée promise par Heinsius resta toujours à l'état de projet.

touchant le péril qu'elle a couru d'estre mise à couvert en Suède ne m'a pas surpris[1]. J'avois dit à plusieurs de mes amis, lorsqu'elle y passa, qu'elle faisoit une imprudence et que si elle en revenoit sans estre arrestée, elle me tromperoit. J'avois aussi jugé qu'elle n'avoit choisi sa demeure à Hambourg que pour estre en liberté de sa personne, et pour se tenir preste à reprétendre la couronne s'il arrivoit quelque division en son païs, afin de se mettre à la teste de l'un des partis. J'ay, à cette heure, complaisance pour mes conjectures. Elle m'a surpris d'estre partie de là pour Italie où apparemment la Suède vouloit qu'elle allast afin de la délivrer de cet ombrage, et peut estre n'y eust-elle point esté, si, comme je le soupçonne, on ne luy eust fait peur de ne luy payer les pensions convenües que delà les monts. Elle passera cependant mal son temps à Rome, ayant le Pape contraire[2], et les Espagnols ni les François ne luy estant plus favorables.

Mr Spanheim luy pourra faire sa cour à son aise, car il est là depuis dix mois et il n'y séjournera pas moins de huit encore, comme il l'a escrit à Mr Bigot de qui je le tiens. Il faut qu'il soit là pour autre chose que pour en tirer des manuscrits du Vatican les diverses leçons du Lucain, mais je ne le sçaurois pénétrer. Aussy ne m'en mets-je pas en peine. C'est un fort bon homme, ami soigneux et non estranger dans les bonnes lettres. Ce long voyage l'aura achevé de polir et il est assés jeune pour réussir[3] un personnage d'importance, s'il continüe dans le mestier. Je luy escrivis ces jours passés. S'il me respond, je vous manderay plus particulièrement de ses nouvelles.

Mr Courart est à Atys pour essayer de se remettre. Jusqu'icy nous n'y voyons pas grand amendement, quoyque nous n'en désesperions pas autant que par le passé. Je luy ay fait sçavoir vostre souvenir et la part que vous prenés à ses peines, dont il me conjure de vous rendre mille graces.

Le desultoire Morus[4] ayant quité Charenton où il avoit aquis le droit de prescher pour aller en Angleterre, où il aspiroit à l'épiscopat, s'en est revenu à son premier exercice, auquel il a trouvé de si forts obstacles de la part du consistoire et des gens de condition, qu'il s'en est ensuyvi une espèce de sédition au presche, lequel ne se fit ni par luy ni par Mr Daillé, ce matin là, à cause du tumulte excité par le menu peuple qu'il avoit pour partisan[5]. Demain, jeudi, on doit plaider là dessus à l'Édit, où les parties ne feront pas son panegyrique.

Mr du Four, dont vous me parlés, vit et

---

[1] Les détails fournis dans cette lettre et dans quelques autres lettres sur la reine Christine seront d'autant mieux accueillis des curieux, qu'il nous manque encore une histoire vraiment complète de cette originale princesse.

[2] Alexandre VII, élu le 7 avril 1655, mort le 22 mai 1667.

[3] Suivant la remarque de M. Littré, c'est là le sens propre du mot *réussir* (sortir de), sens que l'on retrouve dans cette phrase d'une lettre de Balzac (livre XX, n° XVI) : « Si M. Chapelain est le conseil du P. Lemoine, le P. Lemoine réussira un des grands personnages du temps. »

[4] Du latin *desultor,* sauteur qui passe d'un cheval sur un autre. C'est une allusion aux exercices de voltige d'un des personnages du XVIIe siècle qui mérita le plus qu'on lui appliquât la définition de Montaigne (*Essais*, liv. I, ch. I): « Certes, c'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme. » Mais pourquoi Chapelain se sert-il de l'expression inusitée, irrégulière, *desultoire,* quand il lui était si facile de dire *désulteur?* Voir ce dernier mot dans le *Dictionnaire de Trévoux,* comme dans le *Dictionnaire* de M. Littré.

[5] De même que la présente lettre renferme d'intéressantes particularités sur la reine Christine, elle nous fournit, comme on le voit, d'inté-

a esté, un an durant, l'un des médecins de Mr Conrart[1]. Si vous luy voulés escrire, je trouveray moyen de luy faire tenir vos lettres.

J'ay veu Billaine, l'imprimeur des Glossaires de l'Abbé[2], pour sçavoir à quoy en estoit cette entreprise. Il s'est fort plaint de Mr le Prieur qui l'a engagé à cette despense sur l'assurance qu'il y contribueroit de son soin jusqu'au bout, sans luy avoir pourtant tenu sa promesse, à cause d'un bénefice qui l'a attiré en Bretagne où il est. Il m'a néantmoins dit qu'il l'attendoit dans deux ou trois mois pour accomplir cet ouvrage qui est fort avancé. S'il vient, comme il le luy a promis, on pourra avoir ce livre vers la fin du caresme. J'en observeray le progrès et vous en informeray.

Mr Vossius a publié un livre *de lumine*[3] qu'il vous aura sans doute envoyé. C'est un brusque physicien et qui donne bien à ses fantaisies. Il n'est pas icy dans l'approbation de nos philosophes ni cartésiens ni démocritiens ni péripatéticiens, et je ne croy pas que les Anglois ni les Italiens luy applaudissent[4].

Mais c'est bien assés pour ce coup. Mandés moy amplement de vos nouvelles, comment réussit vostre employ, quelles choses publiques peuvent estre sceües de nous, surtout où en est l'ambassade destinée par cette couronne à Mrs les Estats, surtout vos occupations littéraires.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXV juillet 1662[5].

---

ressantes particularités sur Alexandre Morus. Ces particularités compléteront ce que les biographes avaient déjà raconté de l'orageux séjour à Paris du célèbre prédicateur, Bayle notamment, lequel avait dit (*Dictionnaire critique*, édition Beuchot, t. X, p. 556, 557) : «Il fut reçu ministre de l'église de Paris. M. Daillé, qui l'avait servi de tout son crédit dans plusieurs synodes, ne fut pas long-temps à s'en repentir; il s'éleva entre eux une querelle fort violente, qui causa mille partialités dans le troupeau. En général, M. Morus, au milieu des applaudissemens que sa manière inimitable de prêcher lui attirait d'une foule extraordinaire d'auditeurs, eut à Paris le chagrin de voir sa réputation attaquée par des personnes de mérite, qui le traduisirent tout de nouveau au synode, d'où il ne se sauva que comme par feu.» Dans la remarque K du même article (p. 562), Bayle ajoute que Morus, qui était allé en Angleterre au mois de décembre 1661, revint à Paris en juin 1662; qu'à la suite du «si terrible désordre» causé par ses partisans, le parlement ordonna, le 27 juillet 1662, que l'on assemblerait un colloque, lequel colloque suspendit l'orateur.

[1] Guy Patin (lettre à Spon du 6 juin 1655, t. II, p. 179 de l'édition du docteur Reveillé-Parise) nous apprend que «Mr Duffour, médecin de Mr de Vendôme,» appartenait à la religion réformée. Dans une lettre au même du 17 novembre 1662 (t. II, p. 473), Patin annonce la guérison d'Alexandre Morus, dont la nouvelle lui avait été donnée par «Mr du Four, qui l'a traité de cette maladie dernière.» Enfin, dans une lettre à Falconet, du 29 mars 1669 (t. III, p. 692), Patin annonce ainsi la mort de son confrère (encore une victime de l'émétique!) : «Un vieux médecin huguenot, nommé Mr du Four, âgé de soixante-dix-huit ans, est mort depuis peu de jours. Il avoit été long-temps à feu Mr de Vendôme; puis s'étoit retiré à Blois, sa patrie; enfin, étant revenu à Paris, il y est mort avec une prise de vin émétique qu'un badin lui donna fort mal à propos, car il n'y avoit aucune indication; son mal étoit une excoriation de la vessie, dont il m'avoit autrefois demandé mon avis. Je vous prie de le dire à Mr Spon; je crois qu'ils étoient amis.»

[2] *Sic* pour *Labbé*. Voir la note 10 de la lettre I du présent volume.

[3] *De lucis natura* (Amsterdam, 1662, in-4°).

[4] Le livre, comme le prévoyait Chapelain, fut fort critiqué, et Vossius eut à défendre, l'année suivante, sa mauvaise physique contre deux adversaires : *Responsio ad objecta J. de Bruyn et P. Petit* (la Haye, 1663, in-4°).

[5] Chapelain, le 28 du même mois, écrit

CXLIII.

À M. DOUJAT,

PROFESSEUR EN DROIT CANON,

À PARIS.

Monsieur, le dessein dont vous avés esté chargé par Mr de Lionne m'a pleu pour deux choses. J'y voy avec satisfaction l'avantage du Roy et le vostre et, s'il vous le faut dire franchement, encore plus le vostre que celuy du Roy. Car, quand vous aurés exécuté la commission, il n'est pas assuré que le cas arrive que le Roy en puisse ou en vueille profiter, mais il l'est, si je ne me trompe, que vostre travail sur une si importante matière trouvera son agrement et sa récompense, et sera le fondement d'une plus grande fortune pour vous à l'avenir. Appliqués vous y donc fortement sur le plan que vous m'avés communiqué qui est bon et qui, estant suyvi, n'en peut faire voir l'édifice élevé dessus que solide et que régulier[1].

J'ay trouvé seulement le moyen de l'interest des enfans qui sortiront de ce grand mariage passé trop légèrement et comme si vous le contiés comme de peu de consideration, quoy que j'estime que c'est là le plus puissant que vous puissiés employer dans la cause. Souvenés vous de ce que je vous dis de mes méditations sur ce sujet à la première ouverture que vous m'en fistes, à sçavoir que les royaumes mesme héreditaires n'estoient pas des possessions, mais des administrations lesquelles, pour légitimes qu'on les pust supposer, ne pouvoient estre transportées à un autre qui n'en seroit pas le plus prochain héritier par la volonté de celuy ou de celle qu'en auroit revestu la nature au préjudice de ceux ou de celles que la mesme nature y appelleroit selon l'ordre de la proximité; que c'estoit un droit inaliénable aussy bien que celuy du domaine, et d'autant plus qu'il estoit plus important; que cela arrivoit par la difference qu'il y avoit entre les hommes et les terres, entre les hommes pour la conduite desquels les Roys avoient esté faits, et les terres qui avoient esté faites pour [la] commodité des hommes, ce qui oste aux Roys la faculté de disposer des hommes qui leur sont soumis à cette seule condition, et sur lesquels ils n'ont autre droit que celuy du commandement et de la

---

(f° 351) *à M. Nublé, advocat en parlement à Paris :* « Je ne sçaurois avoir appris de Mr Patru l'office que vous m'avés rendu auprès de Mr de Machaut d'autant plus obligeant qu'il a esté plus volontaire, sans vous tesmoigner l'extrême ressentiment que j'en ay et le grand prix que je mets à une action si noble. Mon procès à la vérité parle tout seul pour ma justice et contre la turpitude de mes parties. » Chapelain, pensant qu'il faut aider quand même un bon droit *qui parle tout seul*, prie Nublé de communiquer à M. de Machaut un mémoire qu'il lui adresse avec cette lettre.

[1] Le travail demandé au jurisconsulte-académicien Doujat par M. de Lionne est ainsi mentionné dans la *Bibliothèque historique de la France* (n° 28,842) : « MS. Consultation sur la Renonciation de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, aux États de la Couronne d'Espagne, le cas y arrivant; par Jean Doujat, en 1664; in-4°. Cette consultation était conservée dans la bibliothèque de Mr Fouquet, secrétaire du Roi. » Voir ce que dit Doujat dans une lettre au chancelier Séguier, de juillet 1666, d'un autre travail où il traita « à fond, en latin, les questions qui regardent les droits de la Reyne sur les Païs-Bas, avec les preuves et autorités nécessaires. » (*Lettres toulousaines*, 1875, in-8°, p. 22.) Il ne faut pas confondre les écrits de Doujat avec un volume qui parut sans nom d'auteur et sans nom de lieu de publication, sous ce titre : *Traité des droits de la Reyne très-Chestienne sur divers estats de la monarchie d'Espagne*, 1667, in-12 de 423 pages. Ce volume a pour auteur Ant. Bilain, avocat. Voir Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, 3e édition, t. VII, 1878, col. 778.

défense des tributs pour leur propre bien, de la récompense et de la punition selon leur mérite et leur démerite, de sorte que s'ils vouloient estendre plus loin leur pouvoir et donner ou vendre, par exemple, leurs sujets comme on peut donner ou vendre un héritage, un cheval, un esclave, ceux qui auroient droit à cette administration auroient juste raison de s'y opposer et d'en appeller à leur espée.

Les peuples qui, pour leur bien seul, se sont assujetis à celuy d'entre eux qu'ils ont jugé capable de les régir, et, après luy, à ceux de sa race pour éviter l'inconvénient des fréquentes élections, ont attaché uniquement et inviolablement à cette famille le droit de les régir, et comme ils se sont privés à son esgard de la liberté de se soumettre à d'autres, ce qu'il semble qu'ils pourroient faire justement, s'ils estoient mal régis par ceux cy, à plus forte raison ils ont osté à celuy qu'ils ont choisi pour Roy et à ses descendans la liberté de les sousmettre à d'autres par des renonciations au droit qui leur est aquis, pour ce que, si par quelque rencontre que ce pust estre ceux auxquels ils sont assujetis ne se trouvoient pas capables de les régir et qu'ils deussent recevoir le commandement d'un autre, ce seroit à eux et non pas à ceux qui seroient tombés dans cette incapacité de disposer d'eux mesmes en choisissant celuy qu'ils jugeroient le meilleur pour leur bien, l'unique objet de ce choix et le seul motif de leur obeïssance.

Ces raisons prouvent invinciblement que les mains sont liées aux princes régnans pour cette disposition de leur couronne en faveur d'autres que de ceux de leur race, et qu'ils ne peuvent valablement obliger leurs enfans ni leurs proches à renoncer à un droit dont ni eux ni leurs enfans ne sont les maistres et qui vient originairement des peuples qui se sont assujetis à leur domination. Ainsi je suis d'avis que quand vous en viendrés à cette preuve, vous luy donniés toute l'estendue qu'elle mérite comme la plus convaincante de toutes celles que l'on sçauroit apporter pour infirmer la prétension de la validité de la renonciation des deux Reynes au droit qu'elles ne sçauroient[1] s'empescher d'avoir sur l'Espagne.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx juillet 1662.

CXLIV.

À S. A. Mgr LE DUC DE LONGUEVILLE,

À ROUEN.

Monseigneur, j'exécuteray punctuellement auprès de M^e la Marquise de Montauzier ce que V. A. m'ordonne sur les offices qu'elle a rendus à M^grs vos enfants auprès de leurs Mlles et à Me de Maubuisson[2] auprès de la Reyne Mere et je luy tesmoigneray vostre ressentiment aussi grand qu'il est et que vous voulés que je le luy tesmoigne. Quant à la communication qu'il vous a pleu me donner de la lettre du s^r Prioleau[3] et à l'ordre de

---

[1] Chapelain a écrit : *sçauroit.*

[2] C'est-à-dire l'abbesse du monastère de Maubuisson, de l'ordre de Cîteaux, aujourd'hui département de Seine-et-Oise, commune de Saint-Ouen-l'Aumône. C'était une fille naturelle du duc de Longueville. Le *Moréri* de 1759 (t. VIII, p. 109) nous l'apprend en ces termes : «Il laissa de Jacqueline d'Illiers, abbesse de S. Avi près de Châteaudun, pour fille naturelle, Catherine-Angélique d'Orléans, qui fit profession dans l'abbaye de Maubuisson... Elle fut successivement abbesse de Saint-Pierre de Reims, du monastère du Lieu-Dieu, et en dernier lieu de Maubuisson. Elle mourut le 16 juillet 1664, âgée de quarante-sept ans...»

[3] On a souvent écrit ainsi le nom de l'historien, mais il signait *Priolo.* Voir *Lettres inédites de Benjamin Priolo*, grand in-8°, 1877.

vous mander mes sentimens sur ce qu'elle contient pour sa defense et si je juge qu'il luy faille respondre ou ne luy respondre pas, ou luy faire parler sans luy escrire. je sens comme je dois, M[gr], la confiance que vous prenés en ma fidélité et en ma sincérité. A quoy pour satisfaire je diray à V. A. qu'encore que je m'explique mal volontiers au désavantage de personne, je ne puis néantmoins manquer sur des ordres si précis de vous dire que tout ce que cet homme allègue pour se disculper est illusoire et insoustenable et qu'en cela il n'a cherché qu'une couleur telle quelle pour éblouïr V. A., s'il pouvoit, et pour éviter les premiers mouvemens de vostre colère dans l'espérance que le temps y apporteroit de l'adoucissement. En quoy, M[gr], je trouve d'un costé qu'en ce qu'il nie d'avoir eu mauvaise intention dans ce qu'il a escrit de vous il reconnoist que s'il l'avoit eüe il seroit très coupable, et d'autre costé que sa mauvaise intention estant claire comme le jour, c'est aggraver l'offense que de prétendre vous la faire passer en obligation afin de vous débiter après cela pour une personne facile à dupper et d'une petite intelligence. Car de vous représenter comme une louange ce qu'il dit *que vous vous fourriés dans toutes les intrigues pour vous ranger après du costé des plus forts*, c'est bien abuser de vostre bonté de s'imaginer que vous la receviés pour telle sur sa foy. C'est bien se moquer aussi de V. A. de luy prétendre prouver que la seule ignorance des hommes leur a fait prendre le mot *dolosus* pour un blasme et pour une injure mesme comme s'il ne signifioit là qu'habile à porter le joug et à se le rendre plus léger à la difference des autres princes qui se le rendoient plus pesant par leur manque d'habileté. Avec tout son scavoir grammatical et la ridicule vanité qui luy fait conter son ouvrage comme un monument éternel [1], il ne trouvera en aucun livre approuvé que le mot *dolosus* soit jamais pris qu'en mauvaise part pour trompeur et pour artificieux, et à l'esgard de celuy de *dolus* sur lequel seul il se défend pour donner le change, il ne trouvera jamais non plus qu'il soit pris en bonne si *bonus* n'y est adjousté pour le déterminer et luy faire changer de signification de la sorte qu'on dit en françois élégamment *un louable artifice.* Autrement mis seul il signifie tousjours *malice, ruse, finesse* et jamais *prudence* ni *accortise* comme il le voudroit faire croire pour se couvrir [2]. Voyés, M[gr], l'opposition de *dolus* à *virtus* dans Virgile : *dolus an virtus quis in hoste requirat* [3]. Pour le *dolum adjecit virtuti,* s'il est dans Tite-Live, il ne peut signifier autre chose que *il joignit l'artifice à la force, le stratagème à la valeur,* qui est ce que les Anciens disoient *coudre la peau du renard à celle de lion* [4]. Quand toutesfois *dolus* mis seul pourroit avoir cette signification d'*addresse* qu'il prétend, il n'est pas icy question de *dolus* mais de *dolosus* qui ne signifie jamais *habile* ni *prudent,* mais *cauteleux* et *fourbe*

---

[1] Voir divers témoignages de cette excessive vanité dans les *Lettres* citées, notamment dans la lettre du 6 juin 1661, p. 6.

[2] Tous les latinistes donneront incontestablement raison à Chapelain dans sa minutieuse et pressante discussion. Voici le passage incriminé (*Benj. Prioli ab excessu Ludovici XIII de rebus gallicis historiarum libri XII,* Utrecht, Pierre Elzevier, 1669, p. 20) : «*Longavillanus, Condei gener, condeana rate navigabat, omnibus tamen se immiscens : ferre jugum cum sociis dolosus...*»

[3] *Æneis,* lib. II, vers. 389.

[4] Montaigne avait déjà rappelé (*Essais,* liv. I, ch. v) ce mot rapporté par Plutarque : «Nous qui, après Lysander, disons que, où la peau du lyon ne peut suffire, il y fault coudre un loppin de celle du regnard.»

tousjours dans un sens odieux, quoy qu'il vueille dire de ses notes où il vous envoye et où il vous veut persuader qu'il s'explique plus clairement et à vostre avantage. Mais le mal est fait par la publication de son libelle et que ses notes sont encore à faire. Il voudroit vous faire croire que tout le mal de la fin consiste en ce mot *jactaret,* qu'il suppose qu'on prend pour *se vanter,* au lieu, dit-il, *qu'il ne signifie que régner paisiblement,* en quoy mesme il parleroit mal de vos intentions qui n'ont jamais esté de *régner* nulle part, mais de servir fidellement le Roy partout. Mais c'est un nouveau change qu'il donne, personne ne s'estant avisé de se scandaliser du mot *jactaret* en ce lieu là. On s'est scandalisé tout à fait de ceux cy, *a morte Regis propositum quicquid munitum in Neustria in potestatem suam transferre, præsertim havræam arcem qua seviens adversus Neustrios securus adversus Reges in illo portu se jactaret*[1]. Il est vray que la malignité estant trop visible en ces termes *adversus Reges* pour pouvoir admettre aucune favorable interpretation, il les a gauchis et laissés en leur entier, s'attachant à cet autre moins criminel et auquel on ne s'avisoit pas mesme de donner le mauvais sens qu'il luy donne. Ces derniers termes *adversus Reges* les plus offensans qu'il se puisse justifient le venin des précédens, auxquels il a tasché mais en vain de trouver des excuses. Ainsi, Monseigneur, je ne puis me figurer autre chose sinon qu'il a voulu outrager V. A. de propos délibéré et en cela je ne fais que suyvre l'opinion génerale. Je n'estime pas pourtant qu'elle doive changer la résolution qu'elle avoit prise de mespriser cet attentat comme fait par un homme de trop petite estoffe et trop décrié pour estre capable de vous nuire et pour mériter vostre colère et vostre ressentiment. Souvenés vous, s'il vous plaist, qu'en matière de contumélies[2] et de mesdisances mesme escrites *ipse D. Julius ipse D. Augustus estulere* [*sic*] *ista et reliquere haud facile dixerim moderatione magis an sapientia namque spreta exolescunt si crescere ad gusta* [*sic*] *videntur*[3]. Je me garderois donc bien de m'abbaisser jusqu'à luy respondre ni à luy faire parler. Il ne seroit nullement de vostre dignité, et vain comme il est il le feroit passer pour une recherche. Que si on luy parloit en une offense si qualifiée que celle là sans l'en payer en mesme temps, ce seroit le traitter d'égal avec grande diminution de vostre gloire. De le punir par main mise cela n'est pas de vostre modération et de la hauteur de vostre courage. Je le punirois par le mespris. J'en parlerois comme d'un ingrat insensé lorsque je serois contraint d'en parler et n'en parlerois pourtant que par force. Ce procédé luy laisseroit la crainte qu'il a du chastiment sans vous engager à rien et vous laisseroit tousjours en estat d'en user d'autre sorte selon le temps et la raison. Pour habitude avec luy je n'en ay aucune et ay tousjours fuy d'en avoir, sachant de tout temps par des tesmoins irré-

[1] Cette phrase appartient au même passage (p. 20) dont nous avons déjà cité quelques lignes plus haut (note 4). Priolo ne modifia pas le moins du monde le texte si défavorable au duc de Longueville, et dans les éditions de 1665, de 1669, de 1686, etc., on retrouve le *dolosus,* l'*adversus Reges* et le *se jactaret* de 1662. Rappelons ici que Priolo lança d'abord, — comme ballon d'essai, — le premier livre seulement de son histoire (Paris, Cramoisy, in-4°, 1662), et que les douze livres réunis parurent pour la première fois en 1665 (Paris, Léonard, in-4°).

[2] «Vieux mot,» disent les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux,* «qui signifiait autrefois une vilaine injure, un honteux reproche.»

[3] Ce doit être là une phrase estropiée de Sénèque, un des auteurs anciens que, nous l'avons déjà remarqué, Chapelain aime le mieux à citer.

prochables combien dangereuse est sa connoissance à un homme qui fait profession d'aimer l'honneur et la vertu[1]. C'est tout ce que je puis dire à V. A. sur l'ordre qu'Elle m'a donné de luy en exposer mes sentimens, lesquels néantmoins je sousmets respectueusement aux vostres n'en pouvant embrasser qui ne leur soient conformes en tout, comme celuy qui suis avec une dépendance absolüe, Monseigneur, de V. A. le très, etc.

De Paris, ce 1[er] aoust 1662.

CXLV.

À S. A. M[GR] LE DUC DE LONGUEVILLE,

À ROUEN.

Monseigneur, j'estime bons mes sentimens sur les intentions du sieur Prioleau et sur le parti qu'avoit à prendre V. A. dans cette rencontre, seulement à cause qu'ils sont approuvés d'elle, et qu'elle s'est affermie dans le dessein d'y accommoder les siens. Comme il n'y eut jamais de si grande insolence meslée avec une si grande ingratitude, si c'eust esté une personne moins vile et moins rüinée de réputation qui eust rien attenté de pareil, le ressentiment en eust deu estre proportionné à la condition du coupable, et l'on n'eust pu raisonnablement laisser l'injure sans en tirer satisfaction. Mais cet homme estant aussi prostitué qu'il est et couvert d'autant d'infamie que chacun sçait, V. A. ne pouvoit à mon avis rien faire de mieux que de croire la vengeance de son crime au-dessous d'Elle, que de l'abandonner à ses remords et que de mespriser l'offense qui venoit d'un lieu trop bas pour s'élever jusqu'à Elle.

Ce qui m'a confirmé dans cette opinion, c'est celle qu'ont tous les habiles gens sur cet escrit qui mourra de luy-mesme par la mercenaire flaterie qui l'a fait concevoir et l'impudente satyre dont il est rempli contre tous les ordres de l'Estat, laquelle descouvre une partialité très intéressée en luy qui, revestant la qualité d'historien, ne devoit rien avoir en plus grande recommandation que la sage indifference. Les gens de lettres, de leur costé, augurent aussi une courte vie à ce travail par le stile obscur, guindé, affecté, forcé et impur dans lequel il est composé[2], de façon que, les grâces et la majesté du langage y manquant, il n'attirera qui que ce soit à le lire, et chacun sçait que les livres qu'on ne lit point passent pour des livres qui ne sont point[3].

J'ay adjousté, Monseigneur, ces considerations à mon avis pour contenter la curiosité que V. A. m'a tesmoignée de sçavoir en quel prédicament estoit cet ouvrage, le-

---

[1] Cette tirade ne paraîtra pas trop sévère à ceux qui savent que Priolo fit le honteux métier d'espion, comme M. Léon de Laborde l'a le premier démontré en analysant les carnets du cardinal Mazarin (*le Palais Mazarin*, notes, p. 160), et comme M. Chéruel l'a rappelé dans son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* (1879, t. II, p. 16 et 17).

[2] Voir, comme contraste, l'éloge démesuré que Priolo fait de son style dans une des *Lettres inédites* déjà citées (lettre du 6 juin 1661, p. 6, 7, 8). Le duc de Saint-Simon a vanté «l'extrême élégance» du style de Priolo (*Mémoires*, t. I[er], p. 42 de l'édition de 1856). Bayle est lui aussi un admirateur de ce style, où il trouve beaucoup de *feu* et beaucoup de force (*Dictionnaire critique*, édition Beuchot, t. XI, p. 331, remarque F). Parmi les critiques hostiles, comme Chapelain, à la latinité de Priolo, on cite Morhof et Wiquefort (*Lettres inédites de Benjamin Priolo*, p. 6, note 2).

[3] Sentence qui retombe d'un poids bien lourd sur *la Pucelle*, bien moins lue encore que l'*Histoire* de Priolo.

quel d'ailleurs on ne pense pas qu'il poursuyve voyant de quelle mauvaise sorte son commencement[1] a réussi, et l'on m'a de plus assuré que les plaintes génerales qu'il a excitées ont fait ordonner au libraire par les puissances de ne le plus débiter[2] et que l'autheur mesme en avoit esté retirer les exemplaires pour les supprimer, huit jours avant que de vous avoir leurré de ces notes prétendues par la promesse desquelles il vous a voulu faire avaler plus doucement son poison.

Je vous suis, Monseigneur, infiniment obligé du gré qu'il vous plaist de me sçavoir du zèle ardent que je conserve pour tout ce qui vous touche. Mais puis je moins faire après la perseverance génereuse de vos bontés pour moy, et ne seroit ce pas ressembler en quelque manière à cet ingrat, si je n'avois la dernière indignation pour son audace et pour sa mesconnoissance?

Je prie Dieu qu'il vous maintienne en santé et en prosperité et je demeure inviolablement, Monseigneur, de V. A. etc.

De Paris, ce IIII aoust 1662[3].

CXLVI.

À M. CAREL DE SAINTE-GARDE,

À MADRID.

Monsieur, vous avés bien compensé le retardement de vostre response par son éloquence, sa solidité et sa beauté et, comme elle est escritte, je pourrois m'estonner qu'elle vous eust cousté si peu de temps, si je n'estois desja persuadé par les choses que j'ay veües de vous que vous faites tout bien sans effort, et que ce qui seroit mal aisé aux personnes ordinaires, à vous, qui n'estes pas de ce genre-là, ne donne aucune peine et coule de vostre plume avec beaucoup de facilité. Je ne sçay ce que je vous ay escrit de l'amitié; mais, quoy que ce puisse estre, je sçay bien que je vous en auray escrit selon que je le sens et dans un vray esprit philosophique. Je suy en cela et en tout ce qui regarde la morale mon génie tout pur, ma théorie dans cette sorte de doctrine n'estant que le résultat de ma pratique. Toute ma vie s'est passée parmi la corruption ou de la Cour ou de la ville; mais par une grâce particulière de Dieu l'exemple du mal

---

[1] Chapelain a écrit *commandement*. On a vu dans la note 7 de la lettre précédente que les conjectures du correspondant du duc de Longueville reçurent des événements un éclatant démenti, et que non seulement Priolo continua son *Histoire des premières années du règne de Louis XIV*, mais encore que son ouvrage obtint un succès prolongé attesté par de nombreuses éditions.

[2] Bayle dit : «Quelques ministres y trouvèrent trop d'essor, et firent connaître qu'ils s'opposeraient à l'impression, à moins que l'ouvrage n'eut été tronqué par des examinateurs qu'ils choisiraient. M. Priolo fit ses remontrances au roi qui lui permit de les (*sic*) faire imprimer à Charleville. Cela fut exécuté l'an 1665 et le débit de l'ouvrage fut permis en France publiquement.»

[3] Le 19 du même mois, Chapelain (f° 355 v°) écrivant à l'abbé Paulet, lui conseille, après une pluie de compliments, de revoir «*sedata mente* ce long travail et le purger de tout ce que vous y sentirés de foible, de dur, de laxe [*pour* lâche], d'impur, qui vous y pourra estre eschappé *olim dum properat furor*... Voyés... je vous prie, cette belle tirade qu'a faitte Vida de la correction, sur la fin du III[e] de sa *Poëtique*, et qu'a tant célebrée Scaliger, le père, dans son *Hypercritique*. Il n'y a rien de mieux en ce genre-là, et il y a laissé mesme Horace derrière.» Chapelain exhorte le traducteur de *la Pucelle* à s'exciter et à s'échauffer, chaque fois qu'il voudra se mettre à l'ouvrage, par la lecture de trois ou quatre pages de Virgile. «Grotius, assure-t-il, s'est fait le grand poëte que vous le connoissés par cette pratique-là.»

n'a fait que me roidir contre le vice et que m'attacher davantage au bien. C'est une faveur du Ciel dont je le loüe tous les jours et que je luy refère bien plus qu'à ma force. C'est dans cet estat que je trouve ma tranquillité et que, dans une fortune privée et médiocre, je gouste plus de douceurs que les ambitieux et les opulens ne font dans les honneurs et dans les richesses, en quoy je me sens d'autant plus affermi que j'ay esprouvé mon cœur dans les occasions qui me devoient apparemment faire quitter cette assiette, et qui de l'une et de l'autre manière eussent peu tenter un homme né moins philosophe que moy.

Je n'ay pas honte de venir à cet éclaircissement avec une personne que, par sa façon de raisonner, j'estime touchée de la vertu d'une sorte meilleure et plus conforme à la droitte raison. Ce qui me l'a persuadé principalement, est le dégoust que vous me tesmoignés pour cette corruption de la doctrine des mœurs qui tend à offusquer la lumière naturelle, et qui veut rendre l'entendement complice des crimes sans sindérèse[1] et sans remors. Cette descouverte n'a pas peu estreint le nœu de l'amitié que vous avés desiré de moy et ne m'a pas peu confirmé dans l'opinion que j'avois desja qu'il y avoit seureté dans la vostre.

Quant au sçavoir des Espagnols, il y a plus de quarente ans que j'en ay connu le foible dans toutes les disciplines où il n'entroit point de théologie, qui n'est pas ma profession et dans laquelle je pensois avec le commun qu'au moins ils excelloient. Le feu et l'imagination ne leur manque (*sic*) pas, mais c'est tout, et non seulement ils n'ont point de sens, mais de plus ils le mesprisent et croyent que c'est une vertu de stupide, sans éclat et sans action. Point de connoissance d'histoire, point de chronologie, point de géographie, point d'art poétique, point d'art oratoire. Tout leur fait n'est qu'*agudezas*[2] et en cela ils font consister tout le mérite d'un escrivain. Des langues anciennes, il ne se peut dire combien ils les entendent peu. Enfin je n'en excepte que quatre ou cinq d'entre eux qui en ont eu quelque teinture. Tout le reste ne sçait rien, et fait vanité de ne rien sçavoir. Beaucoup moins ce phénix prétendu dont vous me parlés[3] et qui s'est jetté à toutes sortes de poësies, et qui a réussi en toutes également mal, ce qu'il confesse presque luymesme dans cet *Arte nuevo*[4] dont je pense vous avoir envoyé un passage par essay. Que s'il ignoroit toute autre langue que la sienne, et qu'il ne peust pas puiser dans les sources les préceptes de ce dont il vouloit traitter, il eust peu se servir d'un livre escrit en castillan, intitulé : *Filosofia antiqua du Pinciano*[5] qui est une espèce d'extrait de la *Poëtique* d'Aristote, lequel l'eust empesché de broncher partout comme il a fait. Son talent est tout renfermé dans la bonté de sa langue, mais de sa langue comme grammaticale et non pas comme sçavante. Il n'a que de la pureté et que du nombre ; il ne sait que c'est d'élocution, je dis de l'élocution figurée où le poëte et l'orateur ont leur jeu principal. Il ne sent point la différence des

---

[1] Le *Dictionnaire de l'Académie française* donne ce mot avec un *y*, l'expliquant ainsi : « *Syndérèse*, terme de dévotion, remords de conscience. » M. Littré retrouve la forme *syndérèse* dans les *Recherches* de Pasquier, dans les *Satires* de Regnier, dans les *Sermons* de Bourdaloue et dans les *Comédies* de Regnard.

[2] Pointes, littéralement *ce qui est aiguisé*.

[3] Lope de Vega.

[4] *Arte nuevo de hacer comedias* (1609).

[5] Il a été déjà question, un peu plus haut, d'Alonso Lopez, surnommé *el Pinciano*, auteur de *Filosofia poetica, fundada en la doctrina de los antiguos*, traité imprimé en 1596.

bastardes d'avec les légitimes, et croit que celles qui s'éloignent le plus de la nature sont les plus excellentes. Ce n'est qu'hyperbole, qu'extravagance, que cacozèle[1] et je ne m'estonne pas du dégoust qu'il vous a donné dans la lecture de sa *Hierusalem conquistada*[2]. Je m'estonnerois bien plus s'il ne vous en avoit pas donné. Mais ce qui m'estonne surtout, c'est que vous l'ayés pu lire jusqu'au bout. J'ay d'autres poëmes de luy de cette farine, une *Hermosura de angelica*[3], une *Dragontea*[4], qu'il ne m'attrappe pas à m'y faire mettre le nez seulement.

J'approuve la critique que vous m'en avés faitte, et je voy par là que vous vous serés bien gardé, en faisant vostre poëme[5], de heurter contre aucun des escueils où vous avés remarqué qu'il a brisé. Je vous en félicite et j'ay grande impatience que vous l'ayés mis en estat de paroistre et de vous faire honneur. D'une teste comme la vostre, je n'en attens rien que de bien imaginé, que de bien disposé, que de bien exécuté, en un mot que selon l'art que vous connoissés si bien. Je l'enseigneray à tous nos sçavans amis et les prépareray à luy faire justice et ne craignés pas que l'amour-propre me rende moins équitable envers luy. J'ayme encore plus la gloire de mon païs que la mienne, et je seray bien aise de vous voir je ne diray pas m'atteindre, mais me passer, me contentant de l'avantage de vous avoir excité par mon exemple d'entrer dans cette noble lice, quoyque vous m'y laissiés bien loin derrière vous.

M. l'abbé de la Chambre m'a demandé des nouvelles de vostre Cour et, voyant que je n'en avois non plus que luy, il m'a dit qu'il vous gronderoit de vostre silence, surtout dans les matières présentes qui resveillent la curiosité des plus assoupis. Pour moy, je n'y trouve rien à redire.

Je ne puis finir sans vous prier d'assurer tousjours Mr l'Ambassadeur de mes respects et des souhaits passionnés que je fais pour le succès de ses travaux illustres.

Je suis avec beaucoup de vérité, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII septembre 1662[6].

---

[1] On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux* : «Vieux mot qui signifiait autrefois un zèle indiscret et trop ardent. Balzac raille dans ses *Lettres* quelques auteurs de l'avoir employé.» Chapelain ne se souvenait donc plus des railleries de son ami Balzac ?

[2] Ticknor juge très sévèrement (t. II, p. 221 et 222) cet ouvrage, qui parut en 1609, et que Lope de Vega intitula : *Epopeya tragica*. Le poème, divisé en vingt livres, ne renferme guère moins de vingt-deux mille vers.

[3] Ce poème parut en 1602. Lope de Vega l'avait composé pendant qu'il servait en mer sur l'*Invincible Armada*. De même que, dans sa *Jérusalem conquise*, il prétendit rivaliser avec le Tasse, de même, dans sa *Beauté d'Angélique*, il avait voulu rivaliser avec l'Arioste et donner une continuation à l'inimitable *Orlando furioso*. Voir sur le poème de Lope de Vega les observations de Ticknor (t. II, p. 217 et 218), observations qui ne sont pas plus favorables que celles de Chapelain et de son correspondant.

[4] La *Dragontea*, qui parut en 1602, dans le même volume que l'*Hermosura de Angelica*, roule sur la dernière expédition et la mort de Francis Drake. Ce poème avait été composé en 1597. Voir l'analyse et l'appréciation qu'en fait Ticknor (t. II, p. 219 et 220).

[5] Les *Sarrasins chassés de France*, dont il a été déjà question un peu plus haut.

[6] Le 23 du même mois, Chapelain (f° 359) s'adressait en ces termes à M. de Medon : «Vous m'avés fait justice quand vous avés creu que j'estois naturellement porté à servir les gens de vertu comme vous... Tout ce qui se fait dans nos tribunaux se fait par interest et quiconque n'est pas capable de leur rendre service pour service n'a rien à attendre des juges, quelque mérite

CXLVII.

À M. DU CHASTELET[1],

AU CHASTELET, EN BRETAGNE[2].

Monsieur, la revision de la préface que vous avés mise à la teste de vostre Connestable du Guesclin[3] a esté aussi exacte que vous le pouviés désirer, et la précaution que vous aviés prise pour me laisser en liberté d'en dire mon sentiment a eu tout

---

qu'ils puissent reconnoistre dans le suppliant. . . » Chapelain dit que c'est par un heureux hasard que le procès de M. de Monmeja est tombé des mains de M. Tubeuf, auprès duquel il n'a aucun accès, entre celles de M. du Gué, dont il connaît le gendre. Il ajoute : «Je suis un certain solitaire qui ignore le chemin du palais et du conseil, et qui y pers mes propres affaires, faute d'estre connu de mes juges et de les aller courtiser. La profession que j'ay embrassée m'a éloigné d'eux *toto cœlo*, et ceux qui ont ouy parler de moy me regardent comme un homme de l'autre monde avec lequel ils ne peuvent avoir rien de commun. Mon commerce est avec les livres. . . Mon temps n'est point pour la société. Il est consacré à la retraitte, aux Muses et au travail dont je me suis chargé et auquel je me dois tout entier, si je veux rendre bon conte de moy à mes princes, à mon siècle et à la posterité. C'est pour luy estre fidelle que j'ay rebuté la fortune qui me jettoit capricieusement ses grâces à la teste et qui, depuis trente ans, m'a esprouvé insensible à toutes ses faveurs, particulièrement à celles des secretariats des ambassades de Rome et de Munster que ma constance pour mes engagemens m'a fait despouiller, lorsque M^rs les Cardinaux de Richelieu et Mazarin m'en avoient revestu, et m'ordonnoient de les garder avec autant d'espérance de profit que de gloire.»

[1] C'était le fils de l'académicien Paul Hay du Chastelet, mort le 5 avril 1636 et sur lequel on peut voir une note de la lettre XXIX du tome Ier, p. 53. Il s'appelait Paul, comme son père, et il fut maître des requêtes, comme lui. Il avait publié, en 1643, des *Observations sur la vie et la mort du maréchal d'Ornano*, et, en 1644, un traité de l'*Éducation de Monseigneur le Dauphin.*

[2] La terre du Chastelet était située dans la commune actuelle de Balazé, département d'Ille-et-Vilaine, arrondissement et canton de Vitré, à 7 kilomètres de cette ville.

[3] *Histoire de Bertrand du Guesclin, connestable de France*, etc., *composée nouvellement et donnée au public avec plusieurs pièces originales touchant la présente histoire*, etc., par *messire P. H., seigneur D. C.* Paris, Louis Billaine, 1666, in-folio. Chapelain, en disant au fils de l'académicien : *Vostre* connestable du Guesclin, montre combien a été grande l'erreur des critiques et des bibliographes qui ont cru devoir traduire les initiales *P. H., seigneur D. C.* par le nom et le titre du père de l'auteur. Ces critiques et ces bibliographes sont fort nombreux, et dans tous nos recueils biographiques, depuis le *Dictionnaire de Moréri* jusqu'à la *Nouvelle biographie générale*, comme dans tous nos recueils bibliographiques, depuis la *Bibliothèque historique de la France* jusqu'au *Manuel du libraire*, on a mis l'œuvre du fils au nombre des œuvres du père. Celui qui a le plus contribué à propager l'erreur, c'est l'abbé d'Olivet qui lui a donné, en quelque sorte, une consécration officielle en citant (*Catalogue des œuvres laissées par les académiciens*) l'*Histoire de Bertrand du Guesclin* sous le nom de l'auteur des *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac.* Seul jusqu'à ce jour, un critique qui sait aller au fond des choses, M. B. Hauréau, a restitué (*Histoire littéraire du Maine*, nouvelle édition, t. VI, 1873, p. 93) à Paul Hay le fils ce qui lui appartient incontestablement, et il s'est appuyé, pour opérer cette restitution, sur le privilège, daté du 1er mai 1666, où il est dit : «Désirant favoriser le bon dessein de nostre amé et féal Paul Hay, chevalier, sieur du Chastelet, fils de nostre amé et féal Paul Hay, seigneur dudit lieu, conseiller d'Estat du feu roy, d'heureuse mémoire, Louis le Juste, etc.» Voir encore la Notice sur Paul Hay du Chastelet père, publiée par M. Kerviler, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (1873), notice déjà citée en notre tome Ier (p. 53), et qui vient d'être réimprimée dans *La Bretagne à l'Académie fran-*

l'effet que vous prétendiés. Mr Girardin s'est fidellement aquité de sa commission et moy de l'engagement où il m'a mis. Vous verrés le peu que j'y ay trouvé digne d'estre retouché dans l'original qu'il vous en envoye, et vous jugerés vous-mesme si ce qu'il y a marqué par mon avis mérite ou non que vous y déferiés. J'approuve tout le reste et ne crains pas qu'il vous apporte du deshonneur. Il vous dira que le discours de la noblesse, bon en soy, est postiche dans la préface, et en augmente la longueur sans nécessité. Mais il vous dira aussi que ce discours peut rencontrer ailleurs sa place, et peut estre dans le cours de l'ouvrage parmi les réflexions dont vous dites qu'il est accompagné. Il sera de vostre prudence de choisir le lieu où vous le devrés mettre. Sur les observations que j'ay faittes dans cet avant-propos, soit de sens, soit de langue, vous vous pourrés regler dans la revision que vous ferés vous-mesme du corps de l'ouvrage, un esprit tel que le vostre pouvant par cet eschantillon prendre facilement l'idée de la réformation du surplus. Je vous y offrirois la continuation de mes soins sans cela et sans la dure tasche que j'ay entre les mains et le besoin que j'ay de tout mon temps pour en rendre conte au public et à mes princes, surtout agé comme je suis et n'osant pas me promettre mesme assés de vie pour le rendre bon et satisfaire à leur attente et à mes obligations. Mais vostre capacité suffira toute seule pour cela sans que je m'en mesle, et, comme rien ne vous presse, vos bons yeux promenés à loysir et à diverses reprises sur vostre beau travail ne vous y laisseront rien eschapper qui demande remède et qui le puisse recevoir.

Pour vous fortifier dans le stile, entre tous ceux que je voudrois que vous leussiés attentivement, feu Monsieur vostre père, qui l'avoit si fort et si fleuri, me sembleroit celuy que vous vous deussiés proposer. Il vous sera plus aisé de vous y rendre accompli par une imitation domestique que par une estrangère, cette vertu vous estant héreditaire et ayant passé en vous avec le sang. Outre cette aide, je voudrois que vous en pussiés avoir une autre, et que Mr l'abbé de Francheville fust assés à vostre main pour vous la donner. Comme je connois la délicatesse de sa critique et la beauté de son esprit, je m'en fierois plus à luy qu'à moy-mesme, et comme il est fort vostre ami, vous n'auriés pas beaucoup de peine à obtenir cette assistance de sa civilité.

Le seul conseil que j'ay encore à vous donner, c'est de ne précipiter point la publication de vostre livre et d'en estre avare et jaloux jusques à ce que vous l'ayés mis au point qu'il doit estre pour vivre et pour vous rendre immortel. Lorsque vous viendrés à la Cour, nous nous en entretiendrons plus au long.

Cependant je demeure, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIIe octobre 1662.

CXLVIII.

À M. CORNEILLE,

À ROUEN[1].

Monsieur, vous tardés trop à venir vous establir à Paris et je ne sçaurois plus vous attendre pour vous remercier de bouche du présent exquis que vostre jeune page m'a fait de vostre part. La beauté de Sertorius qui m'a paru encore plus grande sur le papier que sur le théatre[2] me sollicite trop

---

çaise au XVIIe siècle (Paris, Victor Palmé, 1879, in-8°, p. 1-71).

[1] M. Taschereau a reproduit cette lettre dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille* (1855, p. 183 et 184).

[2] M. Taschereau (p. 182), M. Ch. Marty-

puissamment de vous en tesmoigner ma reconnoissance. Elle est proportionnée au mérite de la pièce, c'est-à-dire qu'elle est extrême, jusques à m'oster le moyen de l'exprimer. Mais vous, Monsieur, qui entrés si bien dans le cœur de vos personnages, vous n'aurés pas de peine à entrer dans le mien et vous vous dirés pour moy ce que je ne vous puis assés bien dire.

Vous penserés, s'il vous plaist, la mesme chose de Mr Conrart, à qui j'ay envoyé le mesme régale[1] en vostre nom, et qui vous en auroit rendu ses grâces luy-mesme, s'il avoit les mains assés libres et s'il en disposoit aussi bien que de son esprit. Il m'a fait conjurer de ne vous laisser pas ignorer sa gratitude et vous la croirés aisément d'un aussi homme d'honneur et autant vostre admirateur que luy. Il vous le dira de sa propre bouche quand vous serés tous deux icy. C'est de quoy je ne le presse pas moins que vous, vous y souhaittant également pour ma joye, car je ne suis pas moins touché de vostre vertu que de la sienne, ni ne suis pas plus son ami que je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIIe octobre 1662.

CXLIX.

À M. DE SORBIERE,

À PARIS[2].

Monsieur, j'ay leu avec beaucoup de satisfaction l'épistre latine de Mr Maury[3] et cette partie de la vostre qui vous l'a attiré. Comme je suis attaché par toutes sortes de liens à la vertu qui rend Mr l'Archevesque de Paris si recommandable, je ne puis sans un extrême plaisir la voir louer si éloquemment dans l'un et l'autre stile, et je n'auray point

---

Laveaux (*Œuvres de P. Corneille*, t. VI, p. 354), fixent, avec les frères Parfait (*Histoire du théâtre français*, t. IX, p. 96), la première représentation de *Sertorius* au 25 février 1662. Le succès de *Sertorius* fut immense, comme l'atteste un enthousiaste récit de Loret (*Muse historique* du 4 mars 1662). L'édition originale de *Sertorius* forme, dit M. Marty-Laveaux (p. 356), un volume in-12, dont voici la description bibliographique : *Sertorius, tragédie, imprimé à Rouen, et se vend à Paris, chez Augustin Courbé et Guillaume de Luyne. M. DC. LXII.* 6 feuillets et 82 pages. Le privilège est du 16 mai ; l'achevé d'imprimer, du 8 juillet 1662.

[1] M. Taschereau a imprimé *régal*, ce qui aux yeux de Chapelain aurait été une faute, comme nous l'avons vu (lettre LXXXV).

[2] Nous avons déjà trouvé plus haut le nom de Samuel Sorbière. Chapelain avait souvent rencontré chez Habert de Montmor ce disciple de Gassendi.

[3] Jean Maury était, dit le *Moréri*, «théologien et poète. Il a fait un grand nombre de poésies latines qui ont été imprimées en différents temps, et sur divers sujets, la plupart concernant les affaires ou les personnages du XVIIe siècle. Il a donné un recueil de ses pièces de ce dernier genre, sous ce titre : *Joannis Maury sylvæ regiæ, sive varia ejus poëmata in laudem Ludovici magni, regis christianissimi. Accessere aliqua ejusdem autoris miscellanea.* Ce recueil, imprimé à Paris en 1672, in-12, est dédié par l'auteur à M. le Dauphin. Il est mort en 1597.» L'abbé de Marolles accorde une mention honorable à Jean Maury dans le *Dénombrement* qui suit ses *Mémoires* (t. III, p. 314). Maury avait eu d'excellentes relations avec Balzac, qui lui adressa plusieurs lettres (une, du 23 octobre 1636, *à M. de Maury* pour le remercier de ses poésies, p. 418 de l'in-folio de 1665; une, du 30 août 1640, *à M. Maury, docteur en théologie*, qui roule aussi sur ses poésies, p. 549; une, enfin, du 20 février 1653, *à M. de Maury, docteur en théologie*, toute pleine d'éloges pour le poète, l'orateur, l'homme de bien, p. 682). Voir encore, dans les *Mélanges historiques* de 1873, ce que Balzac écrit sur Maury à Chapelain (p. 489 et 492). La présente note précise et complète les vagues et insuffisants renseignements de la note 2 de la page 489 du recueil de 1873.

l'honneur de le voir que je ne luy tesmoigne combien il me semble qu'il vous en est obligé à tous deux. J'appuyeray aussi volontiers auprès de luy l'office que vous avés rendu à vostre ami en sollicitant ce vertueux prélat d'en faire son domestique[1]. Je connois de longue main ce qu'il vaut dans les lettres, et s'il n'eust point esté aussi malheureux qu'habile, je l'eusse servi en des occasions dont j'estois le maistre, et qui l'eussent mis à couvert de la nécessité. Son mauvais sort m'envia ce moyen de luy estre utile, en me rendant impossible de le rencontrer pour cela. Il a la veine latine pure et aisée, et le poëme moral dont il publia la première partie il y a plus de vingt ans eust eu sa suitte et eust accreu sa réputation, s'il m'en eust creu, ou plustost s'il eust eu paix avec la Fortune et que son mérite eust eu un poste tranquille et certain. Il sçait de quelle sorte j'en parlay à M. le P[résident] de Marmiesse, un jour qu'ils me visitèrent ensemble, et combien j'estimay Mr de Conserans heureux de l'avoir tiré à luy[2]. Mais, à ce que je voy, il n'est plus de cette maison[3], et il habite maintenant la sienne propre, loin du soleil et en un païs où il n'y a que luy qui luise, si toutesfois encore les ténèbres de cette barbarie n'en offusquent point la clarté[4]. Quand vous l'aurés establi parmi nous, nous luy rendrons tous les tesmoignages dont il est digne, et nous nous resjoüirons de l'avantage qui luy en reviendra.

Cependant je vous diray que, ces jours passés, je receus une vieille lettre de M. de Vence, où il me paroissoit en peine de celle qu'il vous avoit escrittte et qui a passé par mes mains. Je l'en éclaircis en l'assurant que vous l'aviés receüe et que vous luy en aviés sceu gré.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce v octobre 1662[5].

CL.

A M. TANNEGUY LE FEVRE,

PROFESSEUR DES LETTRES HUMAINES,

A SAUMUR.

Monsieur, je suis aussi sensible que je le dois au souvenir que vous avés eu de moy dans la distribution des exemplaires de vostre Lucrèce[6], et je tiens à beaucoup d'honneur de m'estre reconnu en cette occasion *principibus permixtum Achivis*[7], avec ceux-là, dis-je, auxquels vous avés fait cette nouvelle libéralité de vos sçavantes richesses dont le fonds est si grand que vous ne le sçauriés jamais espuiser. Je n'eus pas plustost receu ce beau présent des mains de Mr Patin,

---

[1] C'est-à-dire de l'attacher à sa maison, de lui donner quelque emploi de secrétaire, de bibliothécaire, etc. C'est ainsi que Baluze fut le *domestique* de Mgr de Marca et, ensuite, de Colbert.

[2] Le président de Marmiesse était le frère de Bernard de Marmiesse, qui fut évêque de Conserans de mai 1653 à janvier 1680. Voir *Gallia Christiana*, t. Ier, col. 1142.

[3] Maury paraît avoir éprouvé bien des vicissitudes. Avant d'être chez l'évêque de Conserans, il avait résidé au collège de Navarre (voir la lettre de Balzac à Chapelain du 22 février 1644), et il avait été précepteur du fils de M. de Villemontée (lettre du même au même, du 29 du même mois).

[4] Maury, comme nous l'apprennent l'abbé de Marolles et les rédacteurs du *Moréri*, était né dans le pays des Cévennes.

[5] Dans une lettre à Heinsius, du 18 octobre (f° 363), Chapelain déplore plus que jamais l'absence de Mr de Beuning. Il dit de la Suède : « le pais devant estre retourné barbare depuis que la Reyne Christine l'a quitté et qu'elle en a tiré sa bibliothèque. »

[6] *Lucretius, cum conjecturis, emendationibus et notulis perpetuis* (Saumur, 1662, in-4°).

[7] C'est le vers de Virgile :

Se quoque principibus permixtum agnovit Achivis.

qui se donna hier la peine de l'apporter[1], que, sans pouvoir attendre que le relieur me le rendist plus maniable, je me mis à le feuilleter, et il m'attacha si fort tant par la beauté de l'impression que par les charmes de vostre préface et de vos notes, que je ne le pus quiter que pour me mettre au lit.

Que de netteté de stile! Que de curieuses observations! Que de corrections heureuses! Que de conjectures solides! Il n'y a point de gloire pareille à la vostre de restituer ainsi en leur entier des autheurs célebres difformés, estroppiés, aidé de vostre beau génie et destitué du secours ordinaire des manuscrits; car vos habillemens convainquent l'esprit et, sans autre vérification, quiconque les lit attentivement prononce en vostre faveur et vous le donne gaigné sur les [autres éditeurs, quels] que soient les secours qu'ils ont tirés des vieilles membranes.

Mais, Monsieur, permettés moy de vous dire que j'ay veu dans ce volume, en me levant, une chose dont je fais encore plus de cas. J'avois creu que vous n'en aviés gratifié que le public et je n'y trouvois rien à redire, lorsqu'en cherchant le carton qui devoit entrer en la place du feuillet deschiré, j'y ay [descouvert] l'espitre que vous addressés à celuy de vos amis qui, depuis un an, par la faute ou par le malheur d'autruy, souffre une captivité fort dure et qui, selon toutes les apparences du monde, ne sera plus guère en estat de vous servir[2]. Cette action de générosité et de reconnoissance que j'y ay veüe m'a si fort touché, que je n'ay peu m'empescher de l'estimer [plus] que tout ce que vostre érudition exquise m'y avoit monstré d'estimable, et j'ay esté ravi de voir par une telle espreuve que vous aviés encore plus de vertu que de sçavoir. Je rendray partout tesmoignage de l'un et de l'autre, et, de mon costé, me voilà confirmé dans l'opinion que vous ne manqués de rien pour mériter toute la fortune qui vous manque[3].

Si M^r le Clerc[4] et Mr Chevreau m'ont fait justice, vous aurés appris de temps en temps par eux combien vos bonnes qualités m'ont aquis à vous et quelle passion j'aurois de vous

---

[1] Guy Patin était alors âgé d'un peu plus de soixante ans (étant né le 31 août 1602). Il a souvent parlé, dans ses lettres, de Chapelain, qui était, comme lui, des meilleurs amis de Gassendi. Il écrit notamment à Spon (édition Réveillé-Parise, t. II, p. 188), le 21 juin 1655 : «Mr Chapelain (que j'ai vu aujourd'hui chez Mr Gassendi), qui fait imprimer les douze premiers livres de *la Pucelle*, m'a dit que ledit Heinsius lui a mandé de Suède que tandis que ce roi seroit aux prises avec le roi de Pologne, qu'il s'en viendroit faire un tour en Hollande...» Neuf ans plus tard, Patin écrivait à Falconet (8 décembre 1664, t. III, p. 496) : «J'apprends que Mr Chapelain, poète français, très savant et très honnête homme, qui a donné au public *la Pucelle d'Orléans*, a une pierre dans la vessie; il s'apprête à se faire tailler le printemps prochain.» S'il faut en croire une lettre de Chapelain lui-même, que l'on trouvera plus loin, l'infirmité dont il souffrait n'avait pas toute la gravité dont parlait Guy Patin.

[2] Pellisson.

[3] La noble fidélité de Lefebvre à un ami malheureux a trouvé dans Chapelain un digne admirateur. Notons, à la gloire de ce dernier, que, comme l'a rappelé M. Marcou (*Pellisson. Étude sur sa vie et ses œuvres*, in-8°, 1859, p. 196), aux nombreux témoignages d'estime donnés à Pellisson pendant sa captivité, on peut ajouter l'éloge qu'en fit Chapelain dans son *Mémoire de quelques hommes de lettres vivans en 1662*. M. Marcou, qui signale (p. 196) les cent écus de pension payés autrefois par Pellisson a Lefebvre et l'exemption des tailles que ce dernier dut à un aussi zélé protecteur, cite (p. 248) un passage de la dédicace du *Lucrèce* où sont exprimés en termes touchants les vœux faits pour la délivrance du prisonnier.

[4] Michel Leclerc, l'académicien, dont il a été déjà question.

en donner des preuves. Je ne les ay point veus que vous n'ayés esté le principal sujet de nostre entretien et sans doute le plus agréable.

Nous en fismes, hier, un long article. Mr Patin et moy, et, après toutes les louanges dont vous estes digne[1], il me convia de vous solliciter de tenir vostre parole pour la publication de vostre second et troisiesme volume de lettres critiques dont le monde n'attend pas moins de satisfaction que du premier[2]. Je m'aquitte de la commission et d'autant plus volontiers que, quand je ne l'aurois pas receüe, je vous aurois fait la mesme semonce de mon chef, n'y ayant pas moins d'interest que les autres et ne reconnoissant guères moins l'excellence des choses que l'on souhaitte si fort de vous. La Cour et le Palais peuvent bien payer vos graces d'ingratitude, mais le Parnasse les reconnoistra tousjours pour ce qu'elles sont et les payera au moins d'une immortelle louange qui vaut mieux que tous les trésors périssables et qui n'ont de prix que chés les parasites et chés les flateurs.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIX octobre 1662.

CLI.

À M. PERROT D'ABLANCOUR,

À VITRY LE FRANÇOIS.

Monsieur, c'est icy la response à vostre lettre de vieille datte que je receus il y a six jours par les mains de Mr Richelet. Je vous en devois une à celle que vous m'escrivistes, il y a sept ou huit mois, pleine d'une érudition très fine sur le prix des monnoyes des anciens et pour l'éclaircissement des lieux de vostre Thucydide où il s'agit de cela. Mais j'attendois tousjours que le sieur Courbé, auquel j'en avois parlé pour l'insereŕ dans les notes, fust guéri de sa maladie afin qu'il y obligeast les sieurs Joli et Bilaine, acheptеurs, comme vous sçavés, de son fonds. Depuis ni luy ni eux[3], dans l'embarras de ce nouvel establissement, n'ont pu y entendre et je vois ce petit négoce aussi peu avancé que le premier jour, dont je suis marri à cause de l'avantage que vostre traduction en eust tiré. Je n'en suis pas pourtant désespéré et je sçauray avant peu ce que ces libraires en veulent faire. Vous m'avertirés, s'il vous plaist, au plus tost de vostre intention là dessus afin que je ne face rien sans aveu.

Cependant, Monsieur, vous m'avés bien resjouy de m'apprendre que vous avés ces trois petites pièces prestes à publier et je vous exhorte de n'en point différer l'impression. Il y va de vostre gloire aussy bien que de l'interest public. Quant à l'Orateur de Cicéron, Mr Richelet, auquel j'avois tesmoigné souhaitter que vous entreprissiés, m'a dit qu'il avoit receu de vous une répri-

---

[1] Guy Patin a souvent parlé de Tanneguy Lefebvre. Il l'appelle «fort savant homme» et mentionne plusieurs de ses travaux (t. II, p. 407, lettre du 16 juillet 1658). Il vante (t. III, p. 140, lettre du 14 juin 1659) son recueil de lettres latines et plusieurs de ses autres publications, ajoutant qu'il «n'est pas fort accommodé des biens de la fortune,» mais qu'il «n'en vaut pas moins pour cela». Enfin (t. III, p. 612 et 613, lettre du 21 septembre 1666) il parle ainsi d'une entrevue qu'il eut avec lui : «C'est un excellent homme et de la première classe des savants d'aujourd'hui. Nous dînâmes ensemble à Saint-Victor avec quelques bons religieux et des plus savants. Nous nous entretînmes trois heures entières dans leur jardin. Notre conversation fut fort mêlée, mais, comme a dit Pétrone, *erudito luxu*... Les moines qui nous écoutaient furent fort contents de nous, et nous à peu près d'eux.»

[2] La première partie, comme nous l'avons déjà dit, avait paru en 1659; la seconde parut en 1665, et la troisième ne parut jamais.

[3] On lit dans le manuscrit : *ni lui mieux*.

mande pour vous avoir escrit qu'il le croyoit fait. La faute en est légère, et je souhaitterois qu'il ne se fust point mespris en le faisant. Le travail sur les Apophtegmes[1], dont vous m'expliqués la manière en particulier, vous fera grand honneur et vous attirera une bien autre loüange que de simple traducteur. Il ne faut pas demander si vous en avertirés dans une préface raisonnée[2]. Cela est absolument nécessaire. Je voudrois que ce fust par choix plus que par dégoust que vous eussiés pris ce relasche de six mois. Il faut de temps en temps laisser reposer les terres spirituelles pour ne les pas tarir et pour leur donner moyen de se rengraisser. On en revient plus vigoureux à sa tasche. Vous l'esprouverés quand vous vous serés proposé une nouvelle matière à vostre excellente plume.

Tout languit icy et nous ne voyons rien paroistre digne de vous amuser depuis la version de la Vie de Marcellus que je vous ay envoyée de la part de M^r^ l'abbé Tallemant[3] et qu'il a voulu qui ait passé par mes mains à cause que je l'avois reveüe avec luy période après période[4].

Je vous envoye cette fois cy un autre livre de Mr de la Peyrère qui pourra n'estre pas de vostre goust, mais que vous devés prendre en gré comme une offrande de l'un de vos dévots et des plus dévots sans doute. S'il attaque, ce n'est qu'à son corps défendant[5]. C'est une grande calamité dans le monde que cette diversité de sentimens entre personnes qui ont les mêmes principes.

Je viens de faire le mesme présent à nostre cher malade[6] qui sera icy dans six jours. L'autonne luy a esté favorable et j'espère qu'il en passera plus doucement son hyver. Je suis de vostre avis qu'il doit dormir de l'esprit afin que son corps se resveille. Mais

---

[1] *Les Apophthegmes des Anciens, tirés de Plutarque, de Diogène Laërce, d'Élien, d'Athénée, de Stobée, de Macrobe et de quelques autres* (Paris, Thomas Jolly, 1664, in-4°). L'*Achevé d'imprimer* est du 31 octobre 1663. On trouve ordinairement relié à la suite des *Apophthegmes* les *Stratagèmes de Frontin, avec un petit traité de la bataille des Romains,* si bien que l'abbé d'Olivet, dans le *Catalogue des œuvres laissées par les Académiciens*, en a fait un seul et même ouvrage qu'il intitule : *Les Apophthegmes des Anciens et les Stratagèmes de Frontin* (Paris, in-4°, 1664). Voir sur les deux recueils le *Nicolas Perrot d'Ablancourt* de M. R. Kerviler (Paris, 1877, p. 75-77).

[2] C'est ce que d'Ablancourt ne manqua pas de faire, et M. Kerviler, qui a cité quelques passages de cette préface (p. 76), a eu raison d'en vanter la *saveur littéraire.*

[3] Il s'agit là de François Tallemant, abbé de Val-Chrétien, membre de l'Académie française et frère de Tallemant des Réaux. L'abbé d'Olivet a ainsi jugé sa traduction qui parut en entier à Paris dans l'année 1663 (8 vol. in-12) : «Il a vieilli sur une traduction des Vies de Plutarque, qui n'a point eu de succès. Ce qui avoit fait réussir celle d'Amyot, ce sont les grâces du style. Ce qui fit échouer celle de M^r^ l'abbé Tallemant, c'est tout le contraire.»

[4] La revision de Chapelain ne semble pas avoir beaucoup amélioré le travail de celui que Boileau (épître VII) appela «le sec traducteur du françois d'Amyot». Du reste, Chapelain ne fut pas seul à retoucher l'œuvre de l'abbé Tallemant : Huet dit, dans ses *Mémoires,* qu'il avait corrigé bien des endroits infidèles de cette traduction qui lui avait été soumise par l'auteur.

[5] *Suite des lettres écrites à M le Comte de la Suze* (Paris, 1662, in-12). L'année précédente, Isaac de la Peyrère avait publié : *Recueil de Lettres écrites à M^r^ le Comte de la Suze pour l'obliger par raison à se faire catholique* (Paris, 1661, in-12). Voir dans le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand (t. II, p. 262) une vive tirade contre l'auteur des *Lettres à M de la Suze.* Le protestant d'Ablancourt ne dut pas juger plus favorablement que Marchand la polémique de son ancien coreligionnaire.

[6] Conrart.

je n'ose me le promettre et je ne sçay s'il sera en son pouvoir, vif et officieux comme il est. Ne le viendrés vous point visiter? Je vous en sollicite pour mon interest, car vous sçavés ce que vous m'estes et ce que je vous suis.

De Paris, ce 1[er] novembre 1662.

M[r] Thevenot, au premier jour, publiera un admirable volume de relations orientales[1].

CLII.

À M. BERNIER,

MÉDECIN DU GRAND MOGOL,

À DELLI[2].

Monsieur, pour vous faire au moins une fois recevoir de nos lettres, voici la quatriesme que je vous escris, mais qui ne vous instruira pas tant que les précedentes, dans lesquelles, principalement dans la première, j'espuisay tout mon fonds et je couchay de mon reste. Je vous les escrivis sans en avoir receu aucune de vous et pour vous faire souvenir [de ce] que vous m'aviés tesmoigné dans celle que vous adressiés à M[r] de Monmor, et je le fis d'autant plus volontiers qu'il n'avoit pas esté émeu par vos besoins et par vos prières, ne pouvant souffrir que dans ces païs perdus, vous demeurassiés sans secours, ou du moins sans consolation. Je vous les escrivis encor pour vous donner mes avis touchant le proffit que vous pouviés faire de vostre mauvaise fortune et vous y marquay soigneusement ce que je jugeois digne d'estre noté et observé dans ces contrées lointaines et si mal connües, soit des choses naturelles, soit des morales, soit des politiques, pour en former une relation exacte et capable de vous donner l'immortalité. J'y joignis les sentimens de M[r] Thévenot, homme de vertu et de condition; lesquels vous verrés bien qui partent d'une teste bien faitte et qui en sçait le fin, si mes despesches ont esté assés heureuses pour venir jusques à vous. Mais dans la crainte qu'elles ne vous ayent pas esté rendües (quoy que pour y pourvoir je les eusse fait aller sous l'enveloppe de

---

[1] Première partie du recueil intitulé : *Relation de divers voyages curieux* (Paris, Sébastien Mabre Cramoisy, 1663, in-folio). — Trois jours après avoir écrit ainsi à d'Ablancourt, Chapelain (fol. 366 v°) apprend à Moisant de Brieux que Conrart «est encore à sa maison des champs où il a passé six mois, trois d'un esté frais et humide et trois d'un autonne chaud et sec; son mal eust senti un notable soulagement si l'esté eust ressemblé à l'autonne.» Chapelain parle ainsi de sa propre santé : «Pour la mienne, elle est tousjours ambiguë. Je n'ay pas de grandes incommodités, mais j'en ay une qui en vaut mille et qui, m'ostant le moyen de me servir d'aucune voiture, m'a presque donné mon logis pour prison. Il est vray que je souffre cette prison d'autant plus patiemment que je serois obligé de la garder quand j'aurois une vigueur de courier et une constitution athlétique, ayant encore une longue tasche...» Chapelain plaide ensuite la cause de Godeau que Moisant de Brieux avait accusé d'incivilité parce qu'il n'avait pas répondu à une de ses lettres : «Je vous assureray bien que c'est un honneste prélat, qu'il n'est ni méprisant ni rustique.» Enfin il lui donne les explications suivantes au sujet du chancelier, auprès duquel son correspondant aurait voulu être servi : «Mais, Monsieur, il y a tant de barrières et de portes entre ce grand homme et moy et, depuis trente ans que je le connois, il me connoist si peu ou du moins me veut si peu connoistre, que dans mes propres affaires je ne trouve pas le moindre accès favorable auprès de luy. Quelque fanfaron de crédit auroit honte d'avouer son impuissance... Je ne suis pas de ces gens là... Je ne vends point de fumées...»

[2] Cette lettre a été publiée par M. de Lens, avec quelques suppressions, dans sa brochure sur *Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde* (p. 33-36).

Mr de Merveilles jointes au volume de *la Pucelle* que vous souhaittiés), j'en fis faire alors des duplicata que vous trouverés avec celle-cy et qui m'espargneront la peine de vous y répeter ce qu'elles contenoient. Et le porteur sera Mr Tavernier[1], qui s'en retourne à la Cour du grand Prince que vous servés, et qui s'est bien voulu charger de mon paquet à la prière de Mr de la Mothe le Vayer, son ami intime. Comme vous le recevrés par sa courtoisie, par sa mesme courtoisie nous pourrons recevoir de vos nouvelles par luy, son dessein n'estant pas de faire un long séjour de delà, où il ne va que pour y terminer ce qu'il y a laissé[2] d'affaires. S'il prend son chemin par Marseille, j'avertiray Mr de Merveilles de son passage, afin qu'il vous puisse escrire aussi par luy.

Je vous manderois l'aventure de Mr d'Estrades, ambassadeur du Roy en Angleterre, avec Batteville, ambassadeur d'Espagne[3], et l'importante suite qu'elle a eüe par la déclaration que le Roy Catholique a esté contraint de faire, qu'en tous les lieux où il auroit des ambassadeurs ils céderoient à ceux du Roy, au grand estonnement de toute l'Europe et à la grande gloire de nostre nation. Je vous expliquerois la broüillerie que nous avons avec Rome à cause de l'assassinat que les gardes corses du Pape, sous les ordres de ses parens, ont commis en la personne de nostre Ambassadeur et de nostre Ambassadrice[4], et la haute réparation que le Roy en veut poursuivre, mesme par la voye des armes, si Sa Sainteté ne le satisfait prontement et pleinement. Je vous parlerois de l'achapt que le Roy a fait de Dunkerque, moyennant cinq millions de livres qu'il en a fournis aux Anglois[5]. Je vous dirois que Mr le Daufin s'élève à souhait et que la Reyne, sa mère, dans un mois le fortifiera d'un frère[6]. Je vous dirois le détail de la paix qui se traitte entre l'Empereur et la Porte, après une lente guerre faitte entre ces deux puisances sur le différent qui les a mis aux mains pour faire posseder la Transylvanie chacun à celuy des prétendans qu'il protège. Je vous dirois le particulier du mariage de Melle de Valois avec

[1] Jean-Baptiste Tavernier, né à Paris en 1605, mourut à Copenhague en 1689. Une des meilleures notices que l'on possède sur ce célèbre voyageur est celle qui lui a été consacrée par MM. Haag dans *la France protestante.* M. de Lens dit (note 1 de la page 34) : «Tavernier et Bernier se rencontrèrent dans l'Inde près d'Aureng-Abad le 6 décembre 1665 et voyagèrent ensemble tout un mois. Bernier ne parle pas de cette rencontre, qui est mentionnée dans le second volume des voyages de Tavernier (*Les six voyages de J.-B. Tavernier, qu'il a faits en Turquie, en Perse et aux Indes*, 1676-1677, 2 vol. in-4°, ouvrage rédigé par Chappuzeau sur les notes de l'intrépide explorateur de l'Asie).»

[2] Le mot *laissé* a été oublié par M. de Lens.

[3] M. de Lens a supprimé tout ce passage jusqu'à : *mais vous en serés mieux instruit par Mr Tavernier.*

[4] La phrase de Chapelain est si malheureusement arrangée, qu'il semblerait que l'ambassadeur et l'*ambassadrice* (Mr Littré n'a cité ce dernier mot que d'après Voltaire, *Siècle de Louis XIV*) furent immolés par les gardes corses. Le 20 août 1662, on assiégea la maison du duc de Créqui, on tira sur le carrosse de la duchesse, mais ni l'ambassadeur ni sa femme ne furent atteints. Quelques domestiques seulement furent blessés, et un page fut tué. Par les *parens du Pape*, il faut surtout entendre don Mario Chigi, frère d'Alexandre VII.

[5] L'achat est du 27 octobre 1662 et non du 27 *novembre*, comme le disent les auteurs de *l'Art de vérifier les dates.* Louis XIV fit son entrée dans la ville de Dunkerque le 2 décembre suivant.

[6] Ce ne fut pas un frère qui vint, mais une sœur, Anne-Élisabeth, née le 18 novembre, morte le 30 décembre de la même année.

M^r le duc de Savoye[1], et l'apparence qu'il y a que le P[rince] de Dannemark demandera Melle d'Alençon, son aisnée[2], pour femme, toutes alliances recherchées par les estrangers et qui n'appuyeront pas moins la France qu'elle leur servira d'appuy. Je vous apprendrois le long procès du surintendant Fouquet qui court grand risque et la continuation de la chambre de justice contre les financiers. Je vous apprendrois que le Portugal se soustient tousjours contre les forces d'Espagne par l'assistance de l'Angleterre et que les Vénitiens ne succombent pas à la violence des forces othomanes, mais vous en serés mieux instruit par Mr Tavernier qui vous en dira le menu et beaucoup d'autres choses, qui ne sont pas matières à estre escrites.

Quand (*sic*) au chapitre des livres, il a paru un traité de feu Mr Descartes[3], sous le titre *De homine*, traduit par un professeur de Bar-le-Duc nommé Schuyl, avec un grand nombre de figures qui en esclaircissent la doctrine[4], par laquelle on prétend montrer que le corps humain, et, à plus forte raison, celuy des autres animaux, n'est autre chose qu'une machine remuée par les objets, qui passent par ses sens dans la substance et dans la glandule pinéale du cerveau : chimère qui se destruit elle-mesme, si l'âme est immortelle, comme elle l'est et qu'il le suppose; ou qui destruit l'immortalité de l'âme, si ses principes subsistoient. Cependant il ne se peut dire combien elle a de sectateurs! Que nostre cher Mr Gassendi nous manque bien pour en faire voir les fallaces[5], en la manière qu'il a fait des Méditations métaphysiques de ce nouveau docteur!

En Angleterre, la physique fleurit, j'entends la physique pratique. Nostre assemblée de chés Mr de Monmor à Paris en ayant fait, par émulation, éclore une autre à Londres où il entre quantité d'Igbis[6], de Mo-

---

[1] Françoise-Madeleine, née le 13 octobre 1648, fut mariée, le 4 mars 1663, à Charles-Emmanuel, IIe du nom, duc de Savoie, et mourut le 14 janvier 1664.

[2] Cette fille cadette de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine portait le prénom d'Élisabeth. Elle était née le 26 décembre 1646. Elle n'épousa point le prince de Danemark, comme l'avait supposé Chapelain, mais bien (15 mai 1667) Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise. Elle mourut le 17 mars 1696.

[3] Descartes était mort depuis plus de douze ans (11 février 1650).

[4] *Renatus Descartes de Homine, figuris et latinitate donatus a Florentio Schuyl* (Leyde, 1662, in-4°). Le nom de Schuyl n'a été recueilli dans aucun de nos dictionnaires biographiques, et sans la lettre de Chapelain, nous ne saurions même pas que c'était un professeur de Bar-le-Duc. L'auteur du *Manuel du libraire* rappelle (t. II, col. 611) que la traduction, faite sur une mauvaise copie de l'original écrit en langue française, est enrichie d'une excellente préface de Schuyl, qui a été placée, traduite à son tour en français, à la fin de l'édition donnée par Clerselier sous ce titre : *L'homme de René Descartes, avec les remarques de Louis de la Forge, et un traité de la formation du fœtus, par le même Descartes* (Paris, 1664, in-4°).

[5] De *fallacia*, tromperie, fraude. On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux* : «Terme de philosophie. Vice d'un argument captieux et sophistique. La logique enseigne à découvrir la *fallace* des arguments. On le disoit autrefois de toutes sortes de fraude, de tromperie.

> Qui s'étudie à user de fallace
> En ma maison point ne trouvera place.
> MAROT.»

M. Littré cite, sous le mot *fallace*, qu'il retrouve dans Froissart, ce vers de Regnier :

> Elle lui mit au sein la ruse et la fallace.

[6] Voir dans le *Dictionnaire critique* de Bayle l'article sur Kenelme Digby, dont voici le début : «Connu sous le nom de chevalier Digby, a été fort illustre dans ce siècle pour sa vertu et pour son savoir.» Il était né le 11 juillet 1603 et il

raens[1] et d'autres habiles milords, et que le Roy luy-mesme appuie de son authorité et entretretient par ses gratifications, pour faire des expériences qui servent à la descouverte de la nature et pour mieux connoistre le ciel. Mr Huggens, le nouvel Archimède, est souvent aux prises avec eux, et de leurs contestations naissent de belles vérités qui avancent cette sorte de discipline.

Ce Mr Huggens, comme je vous ay mandé, par un télescope de vingt-trois pieds, de sa façon, a descouvert une lune autour de Saturne et donné la théorie de ses révolutions. Il a fait encore le système de cette planette si éloignée, sur une méditation si juste, qu'il a rendu une raison vallable de ces bizarres et diverses apparences, la croix des modernes astronomes et l'écueil où le fameux Galilée, leur premier observateur, n'a pas moins brisé que ceux qui l'ont suyvi. Ce mesme Mr Huggens a esté l'inventeur du pendule, par le moyen duquel toute horloge fixe, soit à contre-poids, soit à ressort, est rendüe la mesure du temps, et si exacte qu'en un an elle ne s'escartera pas du soleil d'une minute seulement; ce qui est si commun désormais parmi nous qu'il n'y a pas le moindre lieu d'en douter. Comme c'est un prodige d'esprit en matière de geométrie et des méchaniques, et que je suis celuy qui l'a engagé à publier ses rares inventions, je prends plaisir à vous le définir de la sorte par son genre et par ses différences, afin que vous puissiés en entretenir vos curieux Persans, Bramins[2], Gymnosophistes, et porter son renom jusqu'aux mandarins et par delà le berceau du jour.

Pour nous empescher d'entrer en présomption de nos richesses, nous avons perdu, l'esté passé, un de nos compatriotes qui n'excelloit pas moins que le Hollandois entre les géomètres et les machinistes. Vous le connoissés[3] au moins de réputation : l'admirable Mr Paschal, qu'une colique mortelle nous a enlevé dans la fleur de son âge et lorsqu'on avoit sujet d'attendre des choses dans les mathématiques et dans la métaphysique que personne n'avoit encore imaginées que luy[4].

Vous aurés veu par mes premières lettres de quelle sorte Mr de la Mothe le Vayer s'intéresse en vostre fortune et les bons souhaits qu'il fait pour cela. Je n'ay pas moins de passion qu'il en a pour que vous acquériés les notions de tout ce qui regarde ces parties orientales, et je [ne] vous le[5] recommande pas moins de mon chef que du sien. C'est à luy que je dois cette commodité de vous escrire par Mr Tavernier, et vous luy en devés faire un compliment par vos responses.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 9 novembre 1662.

---

mourut à Londres le 11 mars 1665. Digby avait longtemps séjourné en France et il y avait fait la connaissance de Descartes. Chauffepié a complété, dans son *Dictionnaire*, l'article de Bayle sur ce personnage qui se distingua également comme homme de mer, comme philosophe, comme mathématicien et comme chimiste. Nous avons déjà rencontré le nom de Digby (t. I, p. 621, lettre du 13 mai 1640).

[1] Ce savant est inconnu de tous les rédacteurs de nos dictionnaires biographiques. M. de Lens n'a pas dit le plus petit mot de lui.

[2] M. Littré donne la forme *bramin* et renvoie au mot *brahmane*. Il ne cite, sous le mot *bramine*, qu'une lettre de Voltaire, de l'année 1770.

[3] M. de Lens a imprimé : *vous le connoissiés*.

[4] Les auteurs de *l'Art de vérifier les dates* relatent ainsi l'événement que Chapelain annonçait à Bernier en termes si émus : « Le 19 août, mort de Blaise Pascal, à l'âge de trente-neuf ans. Son nom fait son éloge. »

[5] M. de Lens a mis *les* pour *le*.

CLIII.

À M. CARREL DE SAINTE-GARDE,

PRÈS L'AMBASSADEUR DE FRANCE,

À MADRID.

Monsieur, j'ay balancé si je respondrois à vostre dernière lettre pour y avoir trouvé des éloges qui m'ont fait rougir et qui m'obligeant à m'observer de plus près, m'ont fait mieux appercevoir mes foiblesses. La loüange est deüe seulement aux grandes choses, afin de porter les hommes qui la recherchent à n'en faire pas de médiocres pour l'obtenir.

C'est un bien petit mérite à moy d'avoir connu les défaux du fameux comique d'Espagne [1] et la grossiereté de la pluspart des esprits de cette nation là, qui ne croyent rien de plus élevé ni de plus merveilleux que luy, et qui, voulant mettre à haut prix les ouvrages mesme de différente espèce, ont été longtemps à l'exprimer par ces termes d'une manière proverbiale : *es de Lope, es de Lope*, comme vostre compatriote Sarrazin l'a joliment employé dans sa *Pompe funèbre* sur ce qu'il me l'avoit ouy conter [2].

Ce n'est pas que parmi eux on ne voye quelquefois paroistre de véritables gens de lettres, des *Ramirez del Prado* [3], des *Marianas* [4], des *Alderetes* [5], des *Pincianos* [6] et des *Cascales* [7], mais c'est si fort de loin à loin et si clairsemés qu'ils ne percent qu'à peine au travers des broüillars qui les environnent. Ils ne conçoivent rien au dessus des *Lazarilles* [8] et des *Quichotes* [9], des *Dianes* [10] et des *Pastor de Filida* [11], des *Farsis de tres jornadas* [12] et des *Libros de entrete-*

---

[1] Lope de Vega.

[2] Voici le passage qu'avait inspiré à Sarasin le récit de Chapelain, passage qui est un des plus jolis de ce badinage intitulé *La pompe funèbre de Voiture* (*Les Œuvres de Monsieur Sarasin*, Paris, Aug. Courbé, 1658, in-12, p. 264) :

> Ces gens ravis de la beauté
> De ces vers pleins de majesté,
> Admiroient un si noble ouvrage,
> Et chacun au style trompé
> Crioit tout haut en son langage,
> *Es dé Lopé, és dé Lopé.*
>
> Lopé qui se voyoit flaté
> Pour oster tout lieu de douter
> Qu'il n'eust fait ce divin poème.
> D'une fausse gloire pippé,
> Crioit comme un diable luy-mesme,
> *Es dé Lopé, és dé Lopé.*

[3] Ticknor n'a rien dit de ce Lorenzo Ramirez de Prado, qui avait trouvé grâce devant Chapelain. Ce poète est nommé par Martin de Angulo y Pulgar (*Epistolas satisfactorias*, 1635, in-8°) parmi les disciples les plus distingués de Gongora.

[4] On a déjà vu (lettres XXXIX, LXX) quelle admiration éprouvait Chapelain pour le style de l'auteur de l'*Histoire d'Espagne*.

[5] Le chanoine Bernardo de Alderete est l'auteur des *Antiguedades de España y Africa* et des *Origines de la langa Castillana*.

[6] Alonzo Lopez, surnommé *el Pinciano*, dont il a été déjà plusieurs fois question dans ce volume.

[7] Sur Francisco de Cascales, voir la lettre CXVIII.

[8] Chapelain veut parler d'*El Lazarillo de Tormes*, par Diego Hurtado de Mendoza.

[9] On pardonnera facilement aux Espagnols de ne concevoir rien au-dessus, comme spirituel et charmant récit, du chef-d'œuvre de Michel de Cervantès.

[10] Allusion à la *Diana enamorada* de Georges de Montemayor et à toutes les autres Dianes amoureuses d'Alonso Perez, de Gil Polo, de Jérôme Texeda, etc.

[11] Le *Pastor de Filida* est un roman de Luis Galvez de Montalvo, grand ami de Cervantès. Ce livre parut en 1582 et obtint cinq autres éditions, la dernière en 1792. Ticknor déclare (t. III, p. 125) que le *Pastor de Filida* n'est point sans mérite et qu'on le lit encore avec plaisir.

[12] M. A. Morel-Fatio, dont la perspicacité ne m'est pas moins utile que l'érudition en mes embarras de commentateur de passages aussi difficiles, me propose de lire *farsas* au lieu de *farsis*,

nimiento[1]. Que si quelqu'un se veut tirer du commun et soustenir son stile comme le *Quevedo*[2] et le *Gongora*[3], ils tombent aussitost ou dans l'extravagance ou dans l'obscurité, d'autant plus estimées dans cette Cour qu'elles sont moins intelligibles.

Une seule de leurs productions, depuis vingt ou vingt-cinq années, leur a sauvé l'honneur auprès de moy. C'est la *Vie de Jean II, roi de Portugal*, faite par cet Agostin de Vasconcelos[4] qui fut *decollado* comme complice de la conspiration du duc de Camina, au commencement de la restauration de cet Estat là[5]. Cette pièce est d'un homme de cervelle escritte *ad normam antiquorum* d'un air qui luy donnera l'immortalité.

Il se rencontre parfois des Portugais qui ne sont pas fous, comme *Juan de Barros*[6], Osorius[7] et celuy-cy ; alors ils ne sont pas médiocrement sages. Les Castillans font d'assés raisonnables narrations historiques et d'assés justes consultations politiques. Leur *Herrera*[8], leur *Cabrera*[9], leur *Sandoval*[10], leur *Gomorra*[11] se peuvent lire

---

qui n'est pas un mot espagnol, et dès lors il s'agirait tout simplement ici de *comédies en trois jours*.

[1] Chapelain veut-il parler du recueil poétique de Francisco de la Torre : *Entretenimiento de las Musas, etc.* (Saragosse, 1654, in-4°)?

[2] Voir, sur Francisco Gomez de Quevedo y Villegar, la lettre XXXIX.

[3] Voir sur Luis de Gongora la lettre XXXIX.

[4] Voir sur cet historien la lettre XXXIX.

[5] On lit dans le *Moréri* (t. X, p. 484) : «Il eut le malheur de tremper en 1640 dans une conspiration contre Jean IV, proclamé roi de Portugal, et il en fut la victime, aussi bien que le duc de Caminha et le comte d'Armamar, ses complices. Ils eurent tous trois la tête tranchée à Lisbonne le 29 août 1641. Vasconcellos avoit cinquante-huit ans. C'étoit un homme éloquent, etc.»

[6] Jean de Barros, le plus célèbre des historiens portugais, naquit à Viseu à la fin du XVe siècle, et mourut en 1570. On a de lui, sous le titre de l'*Azia*, une histoire en quatre décades de l'établissement et du séjour des Portugais dans l'Inde, de 1412 à 1539, ouvrage qui n'est pas moins remarquable par l'exactitude des récits que par la beauté du style.

[7] Jérôme Osorio, né à Lisbonne en 1506, évêque de Sylves, mourut à Tavilla le 20 août 1580. On l'a surnommé le Cicéron du Portugal. Ses œuvres ont été réunies à Rome, 1592, en 4 volumes in-folio. On y remarque le *De rebus Emanuelis regis .. libri XII*, ouvrage traduit en notre langue par Simon Goulard, sous le titre d'*Histoire de Portugal* (de 1496 à 1578). Osorio avait été un des élèves de l'Université de Paris.

[8] Antonio de Herrera, mort en 1625, à soixante-seize ans, a laissé plusieurs ouvrages historiques. Le meilleur de tous et le plus célèbre est *la Historia general de las Indias* qui parut en 1601 et qui embrasse toute la période qui s'écoula depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à l'année 1554. Voir Ticknor, t. III, p. 216-218.

[9] Luis Cabrera, mort vers le milieu du XVIIe siècle, publia en 1619 : *Historia del rey D. Phelipe II* (Madrid, in-folio).

[10] Prudencio de Sandoval, né à Valladolid vers 1560, successivement moine bénédictin, abbé de Saint-Isidore de Guenga, évêque de Tuy, évêque de Pampelune, mourut en 1621. Continuateur de Mariana, il écrivit *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V* (Valladolid, 1604-1606, 2 vol. in-folio). L'ouvrage a mérité à la fois de grands éloges et de grands reproches que Ticknor résume très bien les uns et les autres (t. III, p. 215).

[11] Francisco Lopez de Gomara, né à Séville en 1510, fut secrétaire, puis chapelain de Fernand Cortez, professa la rhétorique à l'université d'Alcala, et publia une *Histoire des Indes* et une *Chronique de la nouvelle Espagne*, laquelle n'est, en réalité, que l'histoire de Fernand Cortez (1553). Le grand bibliographe espagnol, Nicolas Antonio, l'appelle *Gomora*, comme Chapelain. La plupart des autres critiques, y compris Ticknor (t. II, p. 87), l'appellent *Gomara*.

mesme pour la langue, car pour leur *Tzurita*[1] et leur *Garibai*[2], ce sont de bons greffiers, de bons compilateurs, mais non pas de bons historiens comme nous les désirons. Ce sont des *Froissards,* des *Monstrelets,* des *Nicoles Gilles* ou tout au plus des *Belleforests*[3]. J'excepte toujours leur Mariana qui est un maistre escrivain et presque leur seule gloire en ce genre.

Mais n'est-ce point s'égarer que cela? Je reviens à vous, Monsieur, pour vous dire que j'ay beaucoup de desplaisir de la négligence que vous apportés à conserver ce que vous faites par la paresse d'en faire une copie, et de la rusticité des amis auxquels vous confiés ces enfans de vostre plume qui les laissent ainsi perdre, en quoy il y a bien autant de vostre faute que de la leur de choisir si mal des dépositaires du plus beau et du meilleur de vostre bien. Ces ouvrages cependant, abandonnés à la fortune, sortiront, un de ces jours, au jour *ahijados*[4] par quelqu'un de ces plagiaires dont tout le monde est plein. *Sic vos non vobis.* Encore vaudroit-il mieux que vous en perdissiés le gré et que ces pauvres exposés vescussent. Le public au moins en profiteroit. J'ay surtout regret, aussi bien que vous, à ce dialogue *de principiis rerum* où vous traittiés la célèbre question de la cause efficiente de l'Univers, et c'est un crime de l'avoir laissé partir de vos mains sans en garder autant, comme disent nos gens d'affaires. Si je sçavois le nom de ce maistre des requestes qui ne sçait ce qu'il en a fait[5], je présenterois requeste au Conseil contre luy et le ferois condanner à restitution dans sa Justice propre. Redemandés le luy sévèrement. S'il a quelque pudeur, il vous le retrouvera.

Mon goust pour expliquer les matières philosophiques est celuy de Platon et de Cicéron. Rien pour cela n'y est meilleur que les dialogues. Un jour, je vous en monstreray quelques uns de ma façon[6].

Au reste, pour mauvais que puisse estre cet *Arte nuevo* puisqu'il y a si peu de vers, vous me feriés une grace particulière si vous le faisiés transcrire en lettre menüe et si vous en vouliés grossir vostre premier paquet. En d'autres occasions je vous rendray la pareille.

M^r^ l'abbé de la Chambre n'est pas de ces amis nonchalans entre les mains desquels les deposts font naufrage. Vos lettres sur la physique de Descartes sont tousjours dans sa cassette sous la clef, hors de tout péril. Les nouvelles qu'on eust bien voulu recevoir icy, il y a deux mois, estoient sur le moine que la vigilance de M^r^ l'ambassadeur avoit descouvert à Madrid et soupçonné d'y desservir la France. Faites moy la faveur de luy renouveller les assurances de mon respect,

---

[1] Jeronimo de Zurita naquit à Saragosse, en 1512, et y mourut en 1580. Nommé en 1548 historiographe du royaume d'Aragon, il publia, de 1562 à 1580, en six volumes in-folio, les annales de ce royaume depuis l'invasion du pays par les Arabes jusqu'en 1516. Voir Ticknor (t. III, p. 203-205), qui, d'après Dormer et Prescott, donne de très exacts détails sur la vie et l'ouvrage de Zurita.

[2] Esteban de Garibay, né à Mondragon (Biscaye) en 1525, fut bibliothécaire, puis (1563) historiographe de Philippe II, et mourut à Valladolid en 1593. Ses *Chroniques d'Espagne* parurent à Anvers en 1571, 2 vol. in-folio. Ticknor ne s'est pas occupé de lui.

[3] Je ne crois pas qu'il soit utile de mettre ici la moindre note sur Jean Froissart, Enguerrand de Monstrelet, Nicole Gilles et François de Belleforest.

[4] *Adoptés.*

[5] Ce maître des requêtes si négligent était M. de Gueudreville, comme nous le verrons dans une des lettres suivantes.

[6] Les dialogues philosophiques de Chapelain ne nous ont pas été conservés.

de mon estime et de mon obeïssance, et pour vous de me croire tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xi novembre 1662.

CLIV.

A Mgr L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Monseigneur, je suis le plus estonné du monde qu'une chose soit venüe à vostre connoissance que, pour plusieurs raisons, je tenois secrette, et que je vous eusse jamais escritte, quelque juste confiance que je pusse prendre en vostre sagesse et en vostre amitié, pour ne pas hazarder aux périls des chemins ce que j'avois résolu de celer et de tenir pour une aventure non avenüe. Vous me connoissés despouillé de toute vanité et ennemi de tout ce qui peut estre interprété à fanfare. La pensée du préceptoriat de nostre jeune Prince estant venue à Mme la marquise de Montauzier pour moy et m'ayant esté proposée par Mr son mari comme très aisée à faire réussir sur les qualités de probité, de sçavoir, de prudence, d'honneur, de discrétion, d'air du monde, d'humeur commode, de constance et d'attachement aux desseins une fois entrepris, et sur l'éclat de mon nom qu'il supposoit estre à souhait et préférablement à tout[1] autre en ma personne, ce qui leur en avoit [fait] parler à Mr de Rodez et à Mr de Lionne, qui s'y portoient avec ardeur, convenant de tout le bien que l'un et l'autre leur en avoient dit de moy. Je vous avoue, sans vous rien desguiser, que je fus touché sensiblement de l'opinion si favorable que ces quatre illustres testes avoient conceüe de ma foiblesse, et de l'offre qu'elles me faisoient de me porter sur tous autres à un poste si utile et si glorieux. Mais je vous avoüe aussi que cette bonne opinion et ce jugement avantageux d'une médiocrité comme la mienne fut ce qui m'y toucha seulement, non pas que je n'estimasse cet employ le plus noble et le plus élevé à quoy un homme de ma sorte eust pu aspirer, le plus propre à me procurer de grands establissemens dans le monde, et une consideration toute particulière pour l'appuy de mes proches et de mes amis, mais parce qu'ayant renoncé, il a long temps, à l'ambition et à l'avarice qui sont sans doute les bourreaux de la vie, et qui jettent l'homme dans des agitations fatales à la tranquillité de nostre âme, et ma fortune et ma réputation d'ailleurs pouvant satisfaire un esprit moins modéré mesme que le mien, je ne voyois pas qu'un si grand bien me fust plus désirable que celuy de me posséder moy mesme dans le repos que je me suis fait.

Je sentis donc assés de force pour résister à la tentation de me laisser aller à ces autres charmes et respondis à Mr le Marquis de Montauzier que je connoissois parfaittement la beauté de l'objet qu'il m'avoit présenté, que j'aurois un ressentiment éternel de la préference qu'il avoit creu m'en devoir donner sur tous ses serviteurs et que, malgré toute la modération dont je fais capital, je m'en esprouvois tenté jusqu'à avoir regret de ne pouvoir respondre à une si agréable semonce, mais que, quand je tomberois d'accord de pouvoir soustenir dignement cette charge, et que tout ce qu'il disoit estre en moy pour cela y fust véritablement. comme il y en avoit peut estre une partie, mon âge et celuy de Mr le Daufin, joint aux infirmités qui accompagnent ma vieillesse et qui ne luy estoient que trop connües, me rendoient impossible de recevoir une si honnorable proposition et d'y faire ce que, sans elles, j'eusse pu pour dégager sa parole sur

---

[1] Chapelain a écrit *toute.*

mon sujet envers Leurs Majestés. Il fut surpris de mes soixante sept années et se souvint de ces incommodités qui m'empeschoient l'usage de toute sorte de voiture, et avec beaucoup de mortification convint avec moy que l'affaire n'estoit pas faisable; après quoy je le suppliay de ne point dire qu'il eust jetté les yeux sur moy pour cela, afin que le sot monde ne dist point ou que j'estois un insensé de n'accepter pas une proposition si haute, ou qu'y ayant prétendu j'en aurois esté refusé.

Je ne crus pas néantmoins devoir en faire secret à Mme la marquise de Rambouillet et à Mr Conrart auxquels je le dis à l'oreille, et tous deux m'y ont gardé la fidélité qu'ils m'en avoient promise, et il faut que cela se soit éventé par ces deux autres Messieurs auxquels Mme la marquise de Montauzier l'avoit communiqué. J'oubliois à vous dire que l'ayant rencontrée chés Mme sa mère, nous nous en entretinsmes à part, et me tesmoigna autant de regret que cela ne pust estre que de satisfaction des raisons qui s'opposoient à son projet, se consolant, me dit elle, avec sa sagesse et bonté ordinaire sur ce que ce genre de vie pénible et tumulteux me seroit encore mal propre par la corruption générale de cette Cour, où on faisoit littière de la vertu et où mes mœurs eussent souffert une mortelle contrainte, dans la nécessité de passer presque tousjours par dessus les maximes d'intégrité et de bienséance auxquelles j'avois fait une si ancienne habitude.

La seule peine que me face l'avortement de ce dessein, c'est que j'eusse fini mes jours dans un service très important et contribué à former un héros à la perfection si nécessaire pour le bien de la société dont au moins me fussé-je aquité avec une grande application et un zèle ardentissime [1]. A cela près je suis bien plus content de mon estat présent que de celuy où m'eust engagé une occupation si digne.

C'est tout l'éclaircissement que vous peut donner là dessus et dont vous a bien voulu faire confidence, pour demeurer, s'il vous plaist, entre nous, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv novembre 1662.

CLV.

À M. COLBERT,

INTENDANT DES FINANCES.

À PARIS [2].

Monsieur, le dessein que vous m'avés fait l'honneur de me communiquer est grand, est noble [3] et tout à fait digne de la grandeur du Roy et de la grandeur de vostre zèle pour le service et pour la gloire de Sa Majesté [4]. Je l'ay cent fois considéré [5], et il m'a tousjours plus satisfait une fois que

---

[1] Ce superlatif a-t-il été employé avant Chapelain? Je ne me souviens pas de l'avoir jamais rencontré dans les écrivains de la première moitié du XVIIe siècle.

[2] Cette lettre, si importante pour l'histoire de l'Académie des inscriptions, et qui est, en quelque sorte, le prélude de l'acte de naissance de l'illustre compagnie, a déjà été publiée deux fois, une première fois d'après l'original de la bibliothèque Nationale (collection Baluze dite *Papiers des armoires*, vol. CCCLXII, fol. 51 à 54), par M. Taschereau, dans la *Revue rétrospective* (2e série, t. I, p. 84); une seconde fois d'après la minute du manuscrit de M. Sainte-Beuve, par M. Pierre Clément (*Lettres, instructions et mémoires de Colbert* (t. V, p. 587). M. Clément observe (p. 587, note 1) que l'autographe de Chapelain semble n'avoir été qu'un travail préparatoire, car il existe, ajoute-t-il, de nombreuses variantes entre l'original tel qu'il le reproduit et le texte du recueil de M. Sainte-Beuve.

[3] Ces mots: *est grand, est noble,* manquent dans le manuscrit de Baluze.

[4] Variante du manuscrit de Baluze: *et de vostre ardente passion pour son succès et pour sa gloire.*

[5] Variante: *depuis.*

l'autre[1]. De sorte[2] qu'il n'y a point à délibérer, selon moy, si la pensée s'en doit exécuter, et qu'il faut seulement songer aux moyens pour le faire[3].

Quant à celuy des médailles, comme c'est une invention dont les Grecs et les Romains se sont servis pour éterniser la mémoire des actions héroïques[4] de leurs princes, de leurs capitaines et de leurs empereurs, à cause de l'incorruptibilité des métaux dont elles estoient composées, surtout celles d'or et d'argent[5], j'approuve extrêmement[6] que vous l'employiés entre autres à perpétuer celle du Roy, estant un moyen usité de tout temps à une semblable fin et très convenable à la dignité royale[7]. Mais je suis balancé sur la manière, car on peut faire ces médailles ou à l'antique ou à la moderne. L'antique se contentoit de marquer sur le revers quelque figure significative[8] de l'action ou de l'évènement, quelquefois sans mot[9], quelquefois avec un mot, mais grave et sans jeu d'esprit. La moderne, la pluspart, s'est tournée à mettre sur le revers[10] une devise qui consiste en un corps et une âme[11], qui est une gentillesse introduite dans l'Europe depuis moins de deux cens ans[12]. Toutes deux sont belles et[13] louables; mais l'antique, par sa gravité, me sembleroit plus proportionnée à la Majesté royale que je voudrois[14] qui ne s'en servist (de la moderne) que dans les galanteries et dans les carrosels. En cela néantmoins[15], il faudra suyvre le goust de Sa Majesté[16], après luy avoir représenté les raisons de part et d'autre[17].

Pour les vers, Monsieur, vous ne pouvés rien imaginer[18] qui allast plus droit à vostre but. De toutes les choses durables, c'est sans doute celle[19] qui se défend le plus de l'injure du temps[20] lorsqu'une bonne main s'en mesle. Tous les tombeaux, tous les portraits, toutes les statues les plus renommées[21], ont fait naufrage contre cet escueil; les ouvrages mesme de prose les plus exquis ne sont venus jusqu'à nous que mutilés et qu'estropiés[22] et les seuls poëtiques, à compter depuis Homère, au moins les excellens, ont passé jusqu'à nous[23]. Si bien que ce que

---

[1] Variante : *et ça tousjours esté avec une satisfaction extrême.*

[2] Variante : *de façon.*

[3] Variante : *s'il se doit exécuter, mais seulement à songer aux moyens de le bien faire.*

[4] Variante : *des éclatantes actions.*

[5] Ces derniers mots manquent dans le manuscrit de Baluze.

[6] Variante : *fort.*

[7] Variante : *à vostre fin comme luy estant fort convenable.*

[8] Variante : *qui eust rapport à la chose.*

[9] Variante : *et quand on y joignoit quelque mot, il estoit simple et sans jeu d'esprit.*

[10] Variante : *La moderne s'est la pluspart tournée à charger le revers.*

[11] Cette définition de la devise manque dans le manuscrit de Baluze.

[12] Variante : *qui est une invention que l'Europe ne connoist guère que depuis deux cens ans.*

[13] Ces mots *belles et* manquent dans le manuscrit de Baluze.

[14] Variante : *et j'inclinerois à ne faire servir l'autre que...*

[15] Variante : *pourtant.*

[16] Variante : *du Maistre.*

[17] On lit, de plus, dans le manuscrit de Baluze : *Le parti qu'il prendra sera le bon.*

[18] Variante : *Vous ne pouviés, Monsieur, penser à rien.*

[19] Variante : *Les vers sont sans doute celle.*

[20] Variante : *qui se défend davantage de la lime du temps.*

[21] Variante : *Toutes les autres ont fait naufrage.*

[22] Les mots *et qu'estropiés* manquent dans le manuscrit de Baluze.

[23] Variante : *et les poétiques seuls ont passé jusqu'à nous.*

vos soins feront éclore de vrayment bon[1] en ce genre d'escrire, pour célébrer les vertus du Roy[2], sera infailliblement ce qui leur donnera l'immortalité[3].

Il est pourtant fascheux que les merveilles que Sa Majesté a desja faittes en si grand nombre, et qu'elle fera à l'avenir en plus grand nombre encore[4] selon le train qu'elle prend[5], ayent le malheur de ne pouvoir estre traittées dans un poëme narratif[6] pour ce que la poësie ne se distingue de l'histoire que par les fictions[7] et que l'art de ce genre de poëme défend absolument de feindre des choses éclatantes qui peuvent estre contredites par ceux qui, comme nous, en ont veu les véritables succès[8] à cause que cela feroit perdre la créance à sa narration[9] et par conséquent nuiroit au Prince qu'on voudroit servir[10]. En récompense on le peut célébrer par des panégyriques qui souffrent la fiction[11] et qui sont capables de toute la sublimité de la poësie[12]. Et ces panégyriques se font en rimes plates[13], que l'on appelle, de la mesme sorte que les élégies; comme celuy[14] de la Picardière[15] pour la reyne Marie de Médicis, et celuy de Gombauld pour Mr le Cardinal Mazarin[16]; ou ils se font en stances[17] dont se forment des Odes, comme Malherbe a composé celuy de Mr de Bellegarde, et après luy presque tous ses successeurs[18], jugeant cette mesure et ces cadences plus agréables que celles des vers continus[19]. Je suis pour ces dernières[20], quoyque je n'improuve pas les autres. Les stances de longs vers, comme celles de Malherbe pour le voyage de Henri IV en Limosin[21], peuvent aussy soustenir l'éloge des grandes actions[22]. Les sonnets mesmes n'y sont pas mal propres, si c'est un bon ouvrier qui les fait[23], et il y en a de Malherbe

---

[1] Variante : *de beau.*

[2] Variante : *les vertus et les actions du Roy.*

[3] Variante : *sera ce qui plus que tout les rendra immortelles.*

[4] Variante : *que ses entreprises passées, présentes et futures.*

[5] Ces mots manquent dans le manuscrit de Baluze.

[6] Variante : *épique.*

[7] Variante : *pour ce que cette solide poésie veut nécessairement des fictions.*

[8] Variante : *et ne veut pas aussi que l'on en fasse qui puissent estre contredites par ceux qui, comme nous, en ont veu la vérité.*

[9] Variante : *à cause qu'elles feroient perdre la créance.*

[10] Variante : *et au lieu de servir ne feroit que nuire au prince que l'on voudroit servir.*

[11] Variante : *qui sans avoir besoin de ces ornemens.*

[12] Variante : *Sont capables de luy donner du relief et susceptibles de toute la sublimité de la poésie.*

[13] Variante : *Or ces panégyriques se font en rimes non croisées.*

[14] Variante : *tel qu'est celuy.*

[15] Biographes et bibliographes semblent tous avoir oublié de nous parler de ce poète, dont le nom manque notamment au recueil de Goujet et à celui de J.-Charles Brunet.

[16] Variante : *Richelieu.* C'est bien *Richelieu* qu'il fallait dire, car le *Panégyrique du cardinal de Richelieu* par Gombauld obtint une certaine célébrité, et Tallemant des Réaux ne fut pas le seul (*Historiettes*, t. III, p. 243) à y admirer «de beaux vers». La correction de l'erreur qui avait d'abord fait écrire *Mazarin* pour *Richelieu* prouve, contre l'opinion de M. Clément, que l'autographe de la collection Baluze n'était pas un brouillon, mais bien au contraire le texte définitif.

[17] Variante : *ou en stances dont se forment les Odes.*

[18] Variante : *presque tous les poètes qui luy ont succédé.*

[19] Variante : *que celles des vers qui ne se croisent pas.*

[20] Variante : *pour ces derniers.*

[21] Variante : *en Limousin.*

[22] Variante : *peuvent aussy estre employées pour les grandes actions.*

[23] Variante : *s'ils sont de main de maistre.*

et d'autres qui ne font point de tort à leur matière élevée[1] et qui n'en rabbaissent pas la hauteur.

Je viens à l'histoire qu'avec beaucoup de raison vous avez jugée[2], Monsieur, un des principaux moyens pour conserver la splendeur des entreprises du Roy[3] et le détail de ses miracles[4]. Mais il est de l'histoire comme de ces fruits qui ne sont bons que gardés et pour l'arrière-saison[5]. Si elle n'explique point les motifs des choses[6] qui y sont racontées, si elle n'est pas accompagnée de réflexions prudentes et de documens[7], ce n'est qu'une relation pure, sans force et sans dignité[8]. De les y employer aussy, durant le règne du Prince qui en est le sujet, cela ne se pourroit sans exposer au public les ressorts du Cabinet, donner lieu aux ennemis de les prévenir ou de les rendre inutiles, et trahir ceux qui auroient des liaisons avec luy[9], lesquelles ne subsistent que par le secret et à l'ombre d'un profond silence[10]. Ainsi, j'estime que si vous faites travailler à l'histoire de Sa Majesté[11] en la manière qu'elle doit estre, ce ne doit estre que pour tenir l'ouvrage caché jusques à ce que les inconvénients remarqués ne puissent préjudicier à ses affaires ni à celles de ses alliés. Quand toutesfois on voudroit passer[12] sur cette considération si importante, je ne laisserois pas de trouver une très grande difficulté dans l'exécution[13]. Car, pour estre bon historien, il faudroit estre très homme de bien, parfaittement sçavoir la fin des projets et de la conduitte du Prince qui en seroit le sujet, estre informé des interests de ses amis et de ses adversaires, posséder la théorie de la politique, entendre la pratique de la guerre, n'ignorer ni chronologie, ni géographie, n'estre point neuf dans les mœurs et les coustumes des nations, avoir veu et extrait les originaux des depesches et des traités, ce qui n'est pas une chose trop commune[14]. Mais par dessus cela, et plus que tout cela, il faudroit avoir le génie de cette

---

[1] Variante : *pour élevée qu'elle soit.*

[2] Variante : *que vous avés jugée avec beaucoup de raison.*

[3] Variante : *la splendeur des actions illustres de S. M.*

[4] Variante : *et les merveilles de sa vie.*

[5] Le mot *gardés* manque dans le manuscrit de Baluze.

[6] Variante : *le motif des choses.*

[7] Variante : *de sententieux documens.*

[8] Variante : *ce n'est rien qu'une relation et qu'une gazette sans force, sans authorité et sans dignité.*

[9] Variante : *De vouloir d'ailleurs escrire l'histoire d'un Prince pendant le cours de son règne, avec les conditions requises pour sa bonté, ce seroit exposer au jour les ressorts de sa conduite, donner lieu à ses ennemis de les rendre inutiles et oster toute confiance à ceux qui auroient des liaisons avec luy.*

[10] Variante : *et à l'ombre du silence.*

[11] Variante : *Ainsi, Monsieur, si vous faites travailler à l'histoire de S. M. pour sa gloire, ce ne seroit que pour la tenir cachée jusqu'à ce que la publication n'en pust nuire à ses affaires ni à celles de ses alliés.*

[12] Variante : *Quand néanmoins vous résouldriés de passer.*

[13] Variante : *de trouver beaucoup de difficulté dans l'exécution.*

[14] Variante : *Il faudroit avoir la confiance du Prince, savoir les interests de ses amis, de ses voysins, de ses adversaires, estre esclairé des maximes de la politique, entendre la guerre, n'ignorer ni chronologie ni géographie, et connoistre les mœurs et les coutumes des nations, parties qui se rencontrent difficilement en un seul homme, lequel encore ne s'en pourroit bien servir si le génie de cette profession luy manquoit, lequel est si rare que depuis 3000 ans il ne s'en est pas veu six d'excellens, entre tant de médiocres, ni qui se pussent vanter de le posséder véritablement.*

profession, que si peu de gens ont eu depuis trois mille ans qu'on l'a fait. C'est un talent naturel qu'il faut avoir eu du Ciel[1] et qui n'est jamais attaché qu'à une très solide cervelle et qu'à une expérience de très longues années dans les emplois, ou du moins dans les Cours.

Combien cependant trouve-t-on de personnes de cette trampe, à qui l'on puisse donner une si forte tasche à faire et de qui on puisse attendre un travail sans défaut[2]? C'est là, Monsieur, ce qui m'embarasse le plus dans la consultation de vostre projet si loüable[3]. Car tout ce qui se fait sans un plan bien juste et sans une œconomie bien entendüe, asseurément n'est pas bon, quelque brillant qu'il paroisse dans les parties; et tout l'esprit du monde, semé dans un ouvrage où le jugement ne préside pas, ne sert qu'à faire un beau monstre, qui suit la nature des monstres et qui sans doute ne vit pas[4].

Les gens donc propres à s'en bien aquitter estant si rares en tout temps, surtout en celuy-cy, je trouve périlleux d'en donner la commission à quelqu'un, et il n'y auroit guère que vous, avec toutes les bonnes qualités qui sont en vous, dont je voulusse répondre qui y réussist heureusement[5].

Pour ne pas néantmoins laisser le Roy sans les louanges qu'il mérite, aussi bien en prose qu'en vers[6], je serois d'avis qu'on employast les meilleures plumes à traitter ses miracles oratoirement par des panégyriques pareils à celuy du jeune Pline pour Trajan, que bien plus de gens sont capables de faire, et pour lesquels bien moins de conditions sont requises[7]. Encore ne croirois-je pas que vous en pussiés rencontrer un grand nombre, tant ce siècle est devenu stérile de personnes de lettres qui vaillent[8], comme vous l'avés vous mesme reconnu, et tant ce qu'on appelle l'esprit et doctrine en la pluspart est meslé de confusion et de mauvais sens. Je ne laisseray pas, Monsieur, de vous proposer à la première veüe tous ceux de ma

---

[1] Variante : *C'est un talent que la seule nature donne, et pour lequel il est besoin d'un tempérament judicieux et d'une âme équitable, libre de toute passion et incapable d'estre corrompu par le désir et par la crainte; sans cela on ne peut rien faire et avec cela pour y réussir il est encore nécessaire d'avoir l'expérience des choses du monde et la connoissance des intrigues de la Cour.*

[2] Variante : *Mais combien y a-t-il de personnes de cette trempe et à qui on puisse commettre un tel employ, de qui enfin on puisse attendre un travail de cette sorte qui puisse durer.*

[3] Variante : *Voilà, Monsieur, ce qui m'embarrasse le plus dans vostre beau dessein.*

[4] Variante : *n'est assurément pas bon, quelque riches et brillantes qu'en soyent les parties, et tout l'esprit imaginable semé dans un corps où le jugement ne préside pas, ne sert qu'à faire une composition fausse qui, selon la nature des monstres, ou n'a point de vie ou du moins ne vit pas longtemps.*

[5] Variante : *Comme donc les gens propres à se bien acquitter d'une tasche semblable sont très rares en tous les temps, et que ce siècle cy n'en abonde pas plus que les autres, je trouve perilleux de charger quelqu'un de l'Histoire du Roy et je ne connois guère que vous qui pust l'entreprendre ou du moins bien choisir et bien diriger celuy qui l'entreprendroit.*

[6] Variante : *Pour ne laisser pas toutesfois S. M. dans une trop longue attente des louanges qu'elle a tant méritées.*

[7] Variante : *Je serois d'avis que vous employassiés les plumes les plus accréditées pour en traiter les amples matières oratoirement et par des panégyriques à l'imitation de celuy du jeune Pline pour Trajan, lesquels bien plus d'écrivains sont capables de faire et qui pour cela demandent beaucoup moins de conditions.*

[8] Variante : *Non pas encore que je croye qu'on vous en pust fournir un grand nombre, comme vous-mesme l'avés reconnu...*

connoissance[1] qui ont le plus de nom en ce mestier, et d'en examiner les qualités avec vous, tant pour la poësie que pour la prose françoise et latine, soit de nostre monde, soit des estrangers. Vous prendrés vos mesures[2] sur mes relations sincères et jugerés d'eux et de moy souverainement. Car je ne prétends rien en cela que vous plaire et payer par mes diligences et par ma candeur l'obligeante confidence qu'il vous a pleu me faire de vos si louables intentions.

Il y a bien, Monsieur, d'autres moyens louables de respandre et de maintenir la gloire de Sa Majesté, desquels mesme les anciens nous ont laissé d'illustres exemples qui arrestent encore avec respect les yeux des peuples, comme sont les pyramides, les colonnes, les statues équestres, les colosses, les arcs triomphaux, les bustes de marbre et de bronze, les basses-tailles, tous monumens historiques auxquels on pourroit ajouter nos riches fabriques de tapisseries, nos peintures à fresque et nos estampes au burin, qui, pour estre de moindre durée que les autres, ne laissent pas de se conserver longtemps. Mais ces sortes d'ouvrages appartenant à d'autres arts que celuy des Muses, sur lequel vous avés souhaité mes sentimens, je me contenteray de vous en avoir fait souvenir, afin que vous jugiés s'ils peuvent entrer en part de vos autres sublimes idées[3].

De Paris, ce 18 novembre 1662[4].

CLVI.

À M. D'ABLANCOURT,

À ABLANCOURT.

Monsieur, je loue vostre équité dans la matière des différentes opinions touchant la

---

[1] Variante : *Cela ne m'empeschera pas, Monsieur, de vous proposer, si vous l'ordonnés, ceux qui ont le plus de nom dans le mestier, soit pour la prose, soit pour les vers, soit de nos François, soit des estrangers, soit pour nostre langue, soit pour la latine.*

[2] Variante : *dessus et jugerés souverainement de mon jugement et de leur mérite, car je ne pretens que vous obéir et payer aucunement par mes avis sincères la confidence que vous avés daigné me faire de vos sincères et vertueuses intentions.*

[3] Ce dernier alinéa manque dans la minute du recueil de M. Sainte-Beuve. — L'année suivante, Colbert désigna quatre membres de l'Académie française pour composer les inscriptions et devises en l'honneur du roi, pour examiner les projets relatifs à l'embellissement du palais de Versailles, les dessins des tapisseries destinées à Louis XIV, les jetons du trésor, etc. Ces quatre premiers membres de la *petite académie*, berceau de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui ne devait être constituée que le 1er juillet 1701, furent l'abbé de Bourzeis, l'abbé Cassagne, Chapelain et Charpentier. Perrault en fut le premier secrétaire. En ce qui regarde les inscriptions et devises, l'ancienne *petite académie* est représentée aujourd'hui dans la savante Compagnie par une commission permanente de quatre membres qui porte le nom de *Commission des inscriptions et médailles*.

[4] Le 28 du même mois, Chapelain (f° 376) annonce au poète Savary de Courtesigny (à Caen) qu'il a reçu le paquet des trois exemplaires de son *Hippodrome*, qu'il a donné un de ces exemplaires au marquis de Montauzier, lequel l'en fait remercier, et qu'il donnera bientôt l'autre à Neuré, ajoutant : «C'est un campagnard opiniastre que nous ne voyons icy que quand ses procès l'y attirent.» Chapelain vante beaucoup le travail de Savary, «dessein si difficile, et que personne n'avoit encore osé manier. La doctrine équestre, la méthode dont vous l'avés traittée, la pureté et l'élégance que vous avés employée dans vostre stile et les lumières poétiques que vous y avés semées pour en adoucir l'aspreté, sont dignes véritablement du génie lequel vous a dicté ces belles chasses qui vous ont desja establi une si belle réputation.» Chapelain charge Savary de «sçavoir de Mr Huet s'il est bien avancé

religion et je ne trouve rien de plus raisonnable que ce que vous en dites. Mr de la Peyrère, duquel je vous ay envoyé la défense contre vos ministres, en aura une grande consolation. J'ay impatience de le voir pour nous en entretenir, mais il faudra à mon avis attendre le retour de Mr le Prince qui le retient à Chantilly, à ce qu'on m'a dit[1].

Quant à la lettre où vous avés traitté de l'évaluation des monnoyes anciennes, elle est tousjours dans mes layettes et ne verra le jour que par vostre ordre, lorsque vous la voudrés grossir de vos autres observations pour la réimpression de Thucydide, lequel, selon que le propre Courbé m'a rapporté, ne va pas aussi viste qu'il devroit et ne sera pas sitost en estat de retourner sous la presse.

Mais, Monsieur, ce que j'ay maintenant à vous dire est d'une toute autre importance, soit pour vostre fortune, soit pour vostre réputation, et d'abord si vous lisiés tout haut cette lettre, je vous prie de ne la lire que des yeux parce que le secret y est très nécessaire et qu'il doit estre estroittement gardé par vous. Mr Colbert, un des premiers ministres de l'Estat, ayant voulu me consulter sur les moyens de relever et faire éclater la gloire du Roy par la voye des lettres, entre les principaux avis que je luy ay donnés et qu'il a receus favorablement, celuy d'escrire l'histoire de son règne à la manière des bons Anciens a esté le plus considérable. J'eus en cela le bonheur de me rencontrer en mesme sentiment que luy. Il m'avoüa que c'estoit la chose qui luy sembloit la plus propre à cette fin, et il ne fut plus question que de sçavoir qui seroit l'escrivain d'entre les François à qui une telle tasche seroit commise. Nous passasmes les yeux sur tous ceux qui avoient de l'estime dans le mestier et, pour ne vous point amuser, je me rabatis uniquement sur vous, et vous ayant indiqué comme celuy de tous ces Messieurs que j'en croyois le plus capable pour vostre candeur, désintéressement, sçavoir, jugement, force et stile joints à vostre laborieuse humeur et à vostre constance dans le travail, je déterminay son esprit à vous considerer pour cela préférablement à tout autre. Je luy parlay de vostre naissance, de vostre age et de vostre bien et par toutes les circonstances qui vous regardent je vous establis en sa pensée comme le seul qu'il y falloit employer et qu'il falloit bien traitter, et nous en demeurasmes que je vous en ferois la proposition et en tirerois vostre response. Il ne me lascha pourtant la parole qu'à condition que j'aurois communication du travail, et que celuy qui s'en chargeroit en croiroit mes sentimens, et n'y prendroit ses mesures qu'avec moy pour le revoir et le corriger après tous trois ensemble; à quoy je luy respondis que vous n'auriés garde d'en faire difficulté, puisque, quand vous l'auriés entrepris de vostre chef, vous ne laisseriés pas de m'en donner part à vostre ordinaire. Il me fit aussi entendre que cet employ ne seroit pas seulement honnorable, mais encore utile et qu'il seroit honnoré d'une pension du Roy qui seroit exactement payée, à quoy je ne fais pas le moindre doute veu la connoissance que j'ay de la légalité[2] et du pouvoir de la personne qui me parloit.

---

dans le travail pour lequel il emporta d'icy certains livres de ma bibliothèque.» Qui donc disait que Chapelain ne prêtait jamais aucun de ses livres?

[1] Isaac de la Peyrère était bibliothécaire du grand Condé. Il avait été, dès sa plus grande jeunesse, attaché à la maison de Condé.

[2] *Légalité* signifie ici loyauté. C'est dans ce

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à vous escrire et qui m'a semblé assés avantageux pour estre approuvé et gréé[1] par vous sans hésiter le moins du monde. Je n'y adjousteray rien aussi pour vous le persuader et je me contenteray de vous dire que je loüe Dieu de m'avoir donné cette occasion de vous rendre un tel service, et de vous tesmoigner l'extrême cas que je fais de vostre mérite et de vostre vertu en me rendant, contre mes maximes, responsable du succès auprès d'un homme à qui je suis obligé du bon jugement qu'il a fait de moy, me confiant une chose de cette importance, et devant qui je ne voudrois rougir pour quoy que ce soit.

Mr Conrart est le seul de mes amis auquel j'avois voulu en communiquer, mais jusqu'icy je n'ay peu en trouver la commodité à cause qu'il est assiégé de visites continuelles. Je suis pourtant assuré qu'il ne sera pas d'autre sentiment que moy et qu'il seroit marri que l'affaire manquast par vostre faute. N'en consultés, je vous prie, que vous-mesme et me respondés prontement et précisement, car la chose ne désire pas plus de secret que de diligence.

Je suis sans réserve, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IX décembre 1662.

CLVII.

M. LE COMTE D'ESTRADES,

CHEVALIER DES ORDRES DU ROY, GOUVERNEUR DE DUNKERQUE ET AMBASSADEUR POUR LE ROY EN HOLLANDE,

À DUNKERQUE.

Monsieur, ce mesme serviteur qui a tousjours pris part à vos douleurs et à vos joyes et qui de vos diverses aventures a tousjours fait son interest particulier, ne peut vous voir remis en possession de la place qui s'estoit perdüe si glorieusement entre vos mains[2] sans vous tesmoigner l'extrême satisfaction qu'il a de voir couronner vostre vertu d'une si belle marque de la reconnoissance du Prince qui en doit maintenant le retour à vostre conduitte et sans vous assurer de l'approbation qu'il a receue du choix qu'il a fait de vous pour vous en confier la garde une seconde fois[3]. Vous scavés, Monsieur, que je ne considère en vous que vostre mérite et que vostre amitié et que si je considère vostre fortune, je la considère seulement pour vous. Je ne laisse pourtant pas d'en estre aussi touché que si c'estoit la mienne et de sentir avec un plaisir qui n'est pas exprimable que la probité, l'habileté, la valeur, la fidélité, la vigilance, la modération, la prudence, la constance, qui composent l'excellent homme que vous estes,

---

sens que le mot a été expliqué par Amyot (*la prud'homie et la légalité grande qui mouvoit Camillas*), et par Corneille (*Nicomède*) :

Et sa légalité
N'eût point forcé les lois de l'hospitalité.

M. Marty-Laveaux a rappelé (*Lexique de la langue de P. Corneille*, t. XII des *Œuvres*, p. 48) que le mot *légalité* est ainsi employé dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) : «fidélité, droiture, probité.»

[1] *Agréé.* Le mot *gréer,* qui manque dans les Dictionnaires français du XVIIe siècle, se trouve dans le Dictionnaire français-anglais de Cotgrave (1611).

[2] J'ai dit dans l'*Introduction* à la *Relation inédite de la défense de Dunkerque* (p. 13 et 14) : «Après une longue et magnifique résistance, dont il faut lire les détails, jusqu'à présent pour la plupart inconnus, dans la *Relation* qui suit cette notice, d'Estrades fut obligé de capituler. Jamais peut-être capitulation ne fut plus honorable et ne mérita plus que celle-là d'éveiller le souvenir des belles paroles de Michel de Montaigne (*Essais*, liv. I, chap. XXX) : *Il y a des pertes triumphantes à l'envi des victoires.*

[3] Godefroi d'Estrades avait été nommé, une première fois, gouverneur de Dunkerque le 4 octobre 1650.

soient récompensés sans jalousie de vos rivaux par l'équité et la magnanimité du Roy, lequel aussi bien par cet exemple que par tant d'autres admirables actions excite chacun à se rendre digne des mesmes graces et s'establit dans le cœur de ses sujets un empire plus asseuré et plus absolu que celuy qu'il a sur eux par sa naissance. Mais, Monsieur, comme cette heureuse négociation est un des plus mémorables exploits de paix qu'on ait encore veu et qu'il est impossible que vous n'en ayés gardé des mémoires fort exacts, si c'estoit une chose qui se pust communiquer à une personne aussi attachée à vous que je le suis, je tiendrois à faveur de les voir dans la mesme confidence que je vis le journal du siège de cette mesme place[1] pour n'en user que selon que vous l'ordonneriés. Cela sera comme vous le trouverés à propos et vous croirés, s'il vous plaist, qu'en cela je n'ay autre motif que celuy de vostre gloire, laquelle je seray tousjours bien aise de pouvoir faire valoir par de bons et solides moyens, sans soupçon de flaterie dont vous sçavés qu'est incapable, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XI décembre 1662.

CLVIII.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND.

À CAEN.

Monsieur, j'apprens par vostre lettre du XI de ce mois plusieurs choses agréables, la première que Mr Savari a receu la mienne, laquelle je commençois à craindre qui ne se fust perdüe chés le messager; la seconde, que vostre Origène est prest à paroistre et qu'il n'attend guère plus que la commodité de Mr Cramoisi, car quant aux dédicaces, préfaces, notules et autres menudences[2] pour

---

[1] C'est ce même journal que j'ai eu le plaisir de publier dans le tome III de la *Collection méridionale* (1872, in-8°), d'après le manuscrit autographe intitulé : *Défense de Dunkerque par le comte d'Estrade,* conservé à la bibliothèque Nationale, fonds français, n° 11607, in-folio de 48 pages. On lit à la dernière page du manuscrit : *Relation du siège de Dunquerque soutenu par M. le comte d'Estrades, fait et escrit de la propre main dudit comte, présent gouverneur de Maestric et de Dunquerque, depuis qu'il a esté rachepté des Anglais.* J'ai cru devoir dire (p. 23 de l'*Introduction* déjà citée) du document que Chapelain désirait tant connaître : «La relation est une pièce de la plus haute valeur et qui manquait à l'histoire. Par la publication de ce journal d'un siège qui fut si remarquable, journal simplement, modestement rédigé, où rien n'est omis, où la lumière est complète, notre littérature militaire s'enrichit de pages que l'on doit sans hésitation rapprocher de tout ce que le XVIIe siècle nous a laissé de meilleur en ce genre.» On a dans les *Œuvres diverses* de Jean Chapelain (manuscrit de la bibliothèque Nationale, fonds français, n° 12847, f°s 90-94) un discours *Sur le traitté par lequel le Roy a recouvré Dunkerque.* Ce discours débute ainsi : «La solide piété du Roy et son zèle ardent pour les choses saintes, loin de trouver personne qui les contredisent, jettent un si grand éclat entre ses héroïques vertus qu'il n'en [est] aucune dont les yeux des peuples soient davantage éblouis...» Voici la dernière phrase, qui est encore consacrée à la glorification de Louis XIV : «Craint des meschans, révéré des bons, chéri de ses alliés et respecté de ses voysins en qualité de protecteur des autels, de refuge des opprimés et d'arbitre de l'Europe.»

[2] Nous avons déjà rencontré ce mot dans une lettre du 28 novembre 1632 (t. I, p. 8). Une première fois j'avais été tenté d'y voir un *lapsus* (note 6 de ladite page 8), mais le mot étant, à trente ans de distance, écrit encore de la même manière, il faut bien admettre que Chapelain ne s'est pas trompé deux fois. J'appelle donc sur le petit problème de l'origine de l'expression *menudences*, employée, si je ne m'abuse, par Chapelain lui seul, toute l'attention des savants lecteurs de ce recueil.

le faire entrer dans le monde mieux accompagné, je ne croy pas qu'elles l'arrestent et le facent aller moins viste à la gloire, ni que vous ayés beaucoup de temps ni de peine à luy donner pour luy en frayer le chemin; la troisiesme, que vous persevérés dans le pieux dessein que le mesme Origène vous a inspiré[1] et qui ne sçauroit assurément estre exécuté plus heureusement par personne que par vous, veu vostre zèle, vostre fonds et vostre stile. Pour le faire comme il faut, je suis d'avis que vous recueilliés toutes les objections anciennes et modernes, afin qu'on n'ait pas lieu de soupçonner que celles que vous auriés obmises se fussent trouvées trop fortes et que vous les eussiés dissimulées pour n'y avoir pu satisfaire solidement.

L'extrait qu'on vous a envoyé de Montpellier n'y sera pas d'une utilité médiocre. Les deux livres de Vanini en fourniront aussi quelques unes dignes qu'on leur responde[2].

Je ne vous dis rien de l'Épistre à l'Horatienne. Ce sera quand vous n'aurés plus que cela à faire, ou ce ne sera jamais, si vous voulés, car quelle nécessité y a-t-il que vous la faciés, quelque bien que vous la sachiés faire? La quatriesme chose agréable que j'ay leüe dans vostre lettre est l'habitude que vous avés faitte avec Mlle de la Trousse[3] et le bien que vous y avés rencontré. Ce n'est pas un petit miracle de voir une dame qui n'est pas née en Normandie, spirituelle, de goust délicat, civile, discrette, intelligente comme est celle cy, et je luy sçay le meilleur gré du monde d'avoir fait le voyage de Caen pour y faire honneur à son païs et y monstrer que tout le mérite du sexe n'est pas renfermé dans le vostre. Avec ces qualités pensés-vous que je la deusse désavoüer pour mon amie et ne puis-je pas tirer vanité de ce qu'elle me veut bien avoüer pour son serviteur? Tout ce qu'elle vous a pu dire de la profession que j'en fais est très véritable. C'est un titre dont je me pare et qui ne me sert pas d'ornement plus que de consolation. Si vous l'aimés, préparés vous à beaucoup de plaisir et à beaucoup de peine, à beaucoup de rivaux et à beaucoup de jaloux. Pour moy qui ne suis que son ami, je l'aime sans martel[4] et sans inquiétude, et je n'ay point plus de joie que quand je luy en peus beaucoup aquérir.

Mais, Monsieur, vous ne me dites rien de la très aimable Mme de Colange[5], sa précieuse cousine. Je vous condanne à la bien considerer, et, après cela, vous vous condannerés vous mesme à la bien réverer. Vous trouverés en Mr son mari tout ce qui peut former un honneste homme, en esprit, en

---

[1] Le traité d'apologétique qui parut seulement en 1679, sous le titre de *Demonstratio Evangelica* (Paris, in-folio).

[2] Ces deux ouvrages de Lucilio Vanini, étranglé et brûlé à Toulouse, le 19 février 1619, sont : *Amphitheatrum æternæ providentiæ divino-magicum, christiano-physicum, etc.* (Lyon, 1615, in-8°), et *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis lib. IV* (Paris, 1616, in-8°).

[3] Une sœur de Philippe-Auguste le Hardi, marquis de la Trousse, probablement celle qui fut connue sous le nom de Mlle de Méri et dont il est tant question dans les lettres de Mme de Sévigné, à qui elle semblait infiniment moins aimable qu'à Chapelain.

[4] *Inquiétude, ombrage, souci, tourment.* On connaît les vers de Corneille (*Poésies diverses*, édition de M. Marty-Laveaux, t. X, p. 79) :

> Qu'il fasse mieux ce jeune jouvencel
> A qui le *Cid* donne tant de martel.

[5] Marie-Angélique du Gué, femme du marquis Philippe-Emmanuel de Coulanges, cousin de Mme de Sévigné. On trouve mille fois son nom dans la correspondance de Mme de Sévigné. Elle était nièce, par sa mère, de Mme Le Tellier, femme du chancelier de France.

civilité, en solidité[1]. Et que ne vous dirois-je point de Mr du Gué, son beau père[2], si, le voyant, tous les jours, dans l'action, vous ne l'avés pas assés descouvert de vous mesme et n'estiés pas plus capable de faire le portrait de sa capacité et de sa vertu que moy? Je vous prie de leur dire à tous que je passay, il y a trois jours, chés eux dans l'impatience où je suis de leur retour et pour en apprendre des nouvelles. C'est un long terme encore que celuy de Noël que l'on me marque et pour l'accourcir il n'y a rien que je ne fisse.

Vous pouvés m'envoyer vostre lettre pour Mr le président de Cormis; j'auray moyen de la faire tenir seurement. On vous a dit vray quand on vous a dit qu'il s'estoit desfait de sa charge pour aller philosopher hors du tumulte *forense* chés luy.

Je vous demande mille complimens pour moy envers tous nos véritables illustres et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv décembre 1662[3].

CLIX.

À Mgr L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Je n'ay receu vostre paquet du xxix novembre qu'hier xxi de ce mois fort sale et fort pocheté[4]. Il m'importe de vous marquer cecy afin que vous ne croyés pas que j'en

---

[1] Cet éloge du mari de Mlle du Gué s'accorde avec tous les récits des contemporains. Voir surtout (*passim*) dans les lettres de Mme de Sévigné tout le bien qu'elle dit de son spirituel cousin. On a d'intéressants *Mémoires de M. de Coulanges* publiés par Monmerqué (Paris, 1820, in-12 de xi-624 pages).

[2] François du Gué Bagnols fut maître des requêtes, intendant de Lyon, etc. Sur lui aussi il faut citer les lettres de Mme de Sévigné.

[3] Chapelain, le 18 décembre, écrit à Heinsius (f° 380) : «Le retour de Mr Bigot à Paris m'a esté bien doux, outre le plaisir que m'a apporté la veüe et l'entretien d'un si galant homme, les deux lettres qu'il m'a rendües de vostre part m'ont donné une joye plus grande que je ne vous la sçaurois exprimer... Vous avés... perdu Mr Herman Ratbodschel, cet excellent personnage duquel vous m'avés envoyé le beau travail de la castramétation et que vous m'apprenés qui estoit sur le point d'en publier la seconde partie avec le Tacite de sa revision. Voilà un malheur bien grand pour vous et bien funeste pour les bonnes lettres, si ce n'est que vos soins et vos exhortations empeschent ses reliques de périr, et que luy et le monde vous en doivent la conservation... Pour mes lettres escrites tousjours sans soin et d'un stile tout à fait pedestre, je n'ay garde de recevoir l'éloge que vous en faites, non pas mesme avec l'attestation de Mr de Thou. C'est vous, Monsieur, qui, comme je vous l'ay dit tant de fois, estes en ce genre là le Ciceron de nostre siècle et qui laissés loin derrière vous le jeune Pline, et toute la foule polie des bons modernes, sans en excepter les Longueils, les Bembes ni les Sadolets.» Chapelain dit de Spanheim : «Nous verrons si la politique l'aura desgousté du Parnasse, à quoy il perdroit plus que nous. Car il est né pour les lettres plus que pour les négociations.» Il ajoute : «Morus a pensé mourir depuis sa suspension scandaleuse.» Et encore, au sujet de Van Beuning : «On luy faisoit ici la guerre qu'il avoit impatience d'estre en Hollande à cause d'une maistresse qu'il y avoit...» Chapelain termine sa lettre en disant combien il est ravi que son correspondant ne possède point le livre de Paschal *de Coronis*, ce qui lui fournit l'occasion de le lui envoyer.

[4] Qui a été porté longtemps dans la poche. M. Littré ne cite, sous ce mot, que deux phrases relativement récentes, l'une de Mme d'Épinay en ses *Mémoires* (*croyant apparemment que les lettres sont comme les poires, qu'elles valent mieux pochetées*), l'autre de Laharpe en sa *Correspondance* (*L'abbé Delille observa assez gaiement qu'il n'en était pas des réputations comme des olives, que les pochetées n'étaient pas les meilleures*).

aye négligé la response, de quoy je suis incapable mesmes pour les personnes qui me sont mille fois [moins] considérables que vous.

L'estat de ma santé dont vous me faites l'honneur de vous enquérir est plustost mauvais que bon et ma vieillesse n'est pas de ces vertes vieillesses qui font vivre agréablement au milieu de la caducité. J'ay ma veine du rein ouverte qui m'interdit toute sorte de voiture et qui ne me souffre pas de faire un grand chemin à pied. Les rheusmes me persécutent de temps en temps, et mon travail n'aide pas à réparer mes forces que mes infirmités ont usées. Avec tout cela je me trouve l'esprit libre et sans mollesse. Cela s'entend pourveu que je le ménage et que je ne donne pas trop de fatigue à mon corps. Mais ce que j'en estime davantage, c'est que je l'ay fort tranquille et fort dépouillé d'avarice et d'ambition. Ce qui est le plus capable de me l'agiter, c'est le mal de mes amis pour lequel je vous avoue que je me sens foible et que mesme j'aime à me le sentir. Ce que vous me mandés de la perte de ce bon Père Bonichon qui vous aidoit à porter vostre grande charge m'afflige presque autant que vous, et ce que j'ay veu de luy, outre vostre tesmoignage, me fait voir que le public n'y a guère moins perdu que vous[1].

Mais, Monseigneur, ce n'est pas la seule espreuve dont Dieu a voulu exercer vostre vertu. On peut dire que toute vostre vie a esté un semblable exercice, surtout il l'a esté depuis que vous avés esté appellé à l'épiscopat. Je ne m'estendray point sur une chose que vous sçavés mieux que moy, et je vous diray seulement que je me repens fort de vous l'avoir souhaité, puisqu'avec le mal qui m'en devoit revenir par la privation de la plus solide de mes consolations que vous n'ignorés pas qui consistoit en vostre sage et cordiale communication, je vous portois à espouser une source[2] féconde de peines, laquelle j'appréhende bien qui ne finisse que dans le tombeau vu la disposition des choses et vostre sainte fermeté dans vos obligations.

Mr Gaudon[3] m'a appris que vous aviés escrit une seconde lettre au Roy sur les matières qui sont encore sur le tapis. Il me semble que j'en pouvois avoir une copie, attendu la part que je prens en ce qui vous touche et n'estant pas pour en faire un mauvais usage.

M^r le C(omte) de Dunois, novice aux Jésuites en qualité de frère coadjuteur, passe sa vocation avec une très grande ferveur[4]. C'est un des rares évènemens de ce siècle. M^r son père et Mme sa mère s'accommodent pieusement à sa volonté qu'ils croyent celle de Dieu. Toutes les espérances de la maison sont renfermées en la personne de M^r le

---

[1] François Bonichon, de la congrégation de l'Oratoire d'Angers, auteur de *Pompa episcopalis, dissertatio ecclesiastica, etc.* (1650, in-4°) et de *L'Authorité épiscopale deffendue contre les nouvelles entreprises de quelques Réguliers mendians du diocèse d'Angers* (1658, in-4°), mourut à Angers le 15 novembre 1662. Voir *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, par M. Cél. Port, t. I, p. 411 et 412. L'évêque tint à devoir, selon la remarque du savant biographe, d'officier aux obsèques de celui qui avait été son dévoué collaborateur et son énergique défenseur.

[2] *Épouser une source!* Jamais métaphore a-t-elle été plus malencontreuse?

[3] Il est question, dans le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (t. I, p. 423, 433), d'un M. Gaudon qui fut l'un des premiers solitaires, mais qui ne persévéra pas. Le savant annotateur des *Mémoires* du P. Rapin distingue deux frères Gaudon, Sylvain et Jean (t. III, p. 193 et 194), ce dernier conseiller et familier de M. de Lyonne.

[4] Jean-Louis-Charles d'Orléans, fils aîné du duc de Longueville, reçut l'ordre de prêtrise en 1669.

C(omte) de Saint-Paul[1], lequel promet infiniment et réussit à merveilles dans l'estude.

Je suis avec ma passion ordinaire tout à vous.

De Paris, ce XXII décembre 1662.

CLX.

À M. D'ABLANCOURT,

À ABLANCOURT.

Monsieur, je n'ay pas douté de vostre secret dans l'affaire que je vous ay proposée, sachant que vous verriés assés qu'il ne vous importe pas moins de le garder qu'à moy, et que soit par les traverses qu'elle pourroit souffrir, s'il venoit à s'esventer, soit par l'incertitude du succès dans les choses du monde, il est de nostre honneur à tous qu'on n'en entende jamais parler, si le dessein ne s'effectue pas. Je ne vous le recommande pas aussi davantage, et viens à l'acceptation que vous faites du parti proposé, ce qui ne sçauroit que m'estre infiniment agréable dans la veue que j'ay eüe qu'il ne vous seroit pas moins profitable que glorieux. Mais, Monsieur, permettés moy de vous dire qu'il me semble que vous n'avés pas pris tout à fait mon intention ou que je ne vous l'ay pas bien fait entendre. Car en vous informant de l'avanture qui m'avoit donné lieu de vous faire connestre pour ce que vous estes et préférer à tous ceux qui pourroient raisonnablement aspirer au mesme employ, je ne vous ay pas voulu faire croire que la Cour vous recherchoit, quoyqu'elle le deust bien faire, mais seulement que j'avois fait une assés forte impression de ce que vous valés dans l'esprit de la personne puissante[2] qui m'avoit demandé une excellente plume pour escrire dignement l'histoire du Roy, d'où il s'estoit ensuyvi qu'elle vous avoit considéré pour cela sur tous autres, ce que vous regarderés, s'il vous plaist, comme un office heureux que je vous ay rendu, et non pas comme une sollicitation que cette personne m'eust obligé de vous faire pour vous engager à embrasser cette occupation.

La response que vous me faites cependant, quoyque très civile, roulant sur ce fondement de recherche et estant accompagnée de conditions que vous y apposés, je craindrois que l'ajustement en fust rendu plus difficile et que par là mes bons projets n'eussent point tout le bon effet que j'ay passionnément souhaitté. Je sçay bien que vous mérités encore plus que vous ne demandés, mais supposé que cet employ vous soit honnorable et commode, et que la médiocrité de vostre fortune vous le doive faire désirer, je ne sçay si une capitulation si précise avec des gens qui pensent faire quelque chose pour qui que ce soit de luy donner la préférence en semblables matières sur plusieurs, ne seroit point capable de les refroidir, comme si on leur vouloit donner la loy, au lieu de la recevoir.

La personne qui m'a parlé a la teste très bien faitte et juge très bien des choses de son ressort, mais de celles de cette nature, comme les affaires qui l'accablent luy ostent le moyen de s'y appliquer, elle n'en est pas si éclairée et par conséquent si piquée qu'il seroit nécessaire pour luy faire prendre asprement le parti qui vous seroit avantageux, et ainsi la prudence voudroit qu'on la ménageast pour ne rien gaster.

Mr Conrart vous nommera la personne et vous verrés combien vous estes loin de conte de penser que ce soit Mr de Montauzier, auquel pour le bien que je luy veux je souhaiterois la dixiesme partie du crédit qu'elle a. Et puis, si c'eust esté luy, vous en eussé-

---

[1] Charles-Paul d'Orléans, le héros et la victime du passage du Rhin.

[2] Colbert.

je fait finesse? Il ne sçait rien mesme de tout cecy pour ce que cela n'y pourroit servir et que son tesmoignage, s'il le rendoit, ayant l'air d'une recommandation et d'une cabale, vous feroit passer pour recherchant, ce que pour vostre honneur je ne trouve pas à propos qui se face.

Quelque péril néantmoins qu'il y ait à faire voir vos prétentions, quand je verray cette personne, pour ne rien faire contre vos désirs ni vous embarquer à rien contre vostre goust, je luy monstreray vostre lettre et je verray l'effet qu'elle produira, dont je vous donneray avis. Mais souvenés-vous tousjours que la consultation qu'a voulu faire avec moy sur cette matière la personne dont est question est un *motu proprio* de son zèle pour le service du Prince, sans que le Prince en ait encore la moindre lumière, de sorte qu'elle sera tousjours maistresse de ses résolutions, et que ce sera elle qui, selon qu'elle sera satisfaite, les fera valoir auprès du Maistre. Il estoit besoin de vous éclaircir de tout cecy avec ma cordialité désintéressée. Vous m'éclaircirés de vos intentions là-dessus.

De Paris, ce XXII décembre 1662[1].

---

[1] Le 28 du même mois, Chapelain (f° 384) écrit à l'abbé de Francheville touchant le poème latin de Cousinot *sur la naissance de M. le Daufin*, que cet abbé lui avait communiqué. Chapelain déclare y avoir trouvé son compte «du costé de la latinité, de l'invention, des sentimens et de l'œconomie.» Il ajoute à ces éloges quelques observations critiques, mais en faisant observer que «les petites taches n'obscurcissent pas le soleil.» Le 3 janvier 1663, Chapelain (f° 385) adresse ses plus chaleureuses félicitations à Heinsius au sujet d'une élégie que ce poète venait de lui envoyer, «l'une des plus belles productions qui soient coulées de vostre heureuse veine.» Il continue ainsi : «Qu'elle est pure, qu'elle est poëtique, qu'elle est affectueuse!... Je l'ay releüe plus de dix fois, *deciesque repetita placuit.*» Il lui dit que Bigot l'engage à ne s'occuper, en ce qui regarde l'*Ovide*, de l'explication «d'aucun passage qui ne fust *vindice dignus* et où les habiles mesmes auroient pris le change... Cette pensée luy vint sur l'occasion d'un distique du livre *de Arte amandi* que je luy fis voir corrigé mal à propos par le fameux Casaubon auquel Mrs Molé en avoient demandé l'intelligence. Le distique est celuy-cy :

Porrige et ancilla panas qua luce pependit
Lusa maritali gallica veste manus,

duquel le bonhomme ne pouvant se débarrasser, il s'imagina qu'il y avoit faute au texte et qu'il falloit corriger ainsi le second vers :

Inusa maritali gallica veste manus

pour les raisons que vous pourrés voir alléguées dans sa lettre 294. Cependant il n'y a rien de plus éloigné du sens du poëte que cette explication, comme je le monstray à Mr Bigot dans celles que Janus Parrhasius avoit faites cent ans auparavant, où, sans changer presque rien au texte, il a donné le vray sens...» Le 12 du même mois, Chapelain (f° 387) revient sur ce qu'il a déja dit à Medon du peu de crédit dont il jouit auprès des juges et des gens de finances : «En leur païs les Muses passent pour des Bohémiennes qui divertissent quelquefois, mais dont d'ailleurs il faut estre en garde du costé de la bourse. L'interest seul y règne... Je me tiens reclus et ne nourris de commerce qu'avec les morts illustres et un médiocre nombre d'illustres vivans... Vous m'avés fort resjouy du dessein que vous avés pris avec Mr Joly de faire une nouvelle édition de Quintilien avec des notes de Philander. Si vous y persévérés, je vous conseille de joindre à ces notes celles de Turnebe qui luy tiennent lieu d'un commentaire perpétuel et que feu Guyet m'a assuré estre de Turnebe, quoyque l'ouvrage ne porte pas son nom. M. Joly en obtiendra aisément l'exemplaire de Mr Ménage pour cela. Il est rare et estoit des livres de Guyet...» Le même jour, Chapelain donne à M. de Grentemesnil (f° 388 v°) des nouvelles de Conrart : «Sa santé tient fort de la maladie et sa goutte et ses rheumatismes qui, avec beaucoup de douleurs, luy ont osté l'usage des mains et des jambes, semblent le bien traitter de luy laisser encore celuy de sa raison qui le

CLXI.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, je vis hier Mr et Mme de Colanges qui sont revenus de vos quartiers pleins de vostre mérite et qui ne m'ont presque entretenu que de vous. Je verray demain Mlle de la Trousse, et je m'attens bien qu'elle ne m'en dira pas moins, si ce n'est qu'elle en vueille faire la modeste et ne pas si fort louer un bien qui luy appartient. Je souscris pour moy à tout ce que vous m'en dites, et à tout ce que vous m'en eussiés dit de plus, si elle eust esté davantage parmi vous. C'est une vertu que j'ai veu naistre et que j'ay tousjours depuis conduite de l'œil, sans jamais y avoir rien reconnu que d'estimable. Si elle vous escrit elle vous rendra conte de ce que nous aurons dit sur vostre sujet.

Je vous laisse au reste sur vostre foy touchant vos travaux présens et à venir, qui sont en trop bonne main pour avoir besoin d'une autre direction que la vostre. Vous m'avés fait faveur d'assurer tous Mrs vos confrères académiciens de mes respects. Rechargés, s'il vous plaist, auprès de Mr de Grentemesnil en luy rendant l'incluse, et luy confirmés bien que je n'escris jamais par simple compliment.

Je suis très aise que Mr Bochart touche du doigt au bout de sa carrière[1], et qu'il soit tout prest d'en sortir couronné. J'ay eu occasion de parler de son grand sçavoir en un lieu et d'une manière qu'il ne seroit pas impossible que cela luy servist[2]. Je fis tomber aussi le discours sur vous et sur quelque autre de nos amis, et je suis certain qu'au moins je ne vous ay pas nuy ni à eux.

Pour les questions grammaticales, la *propreté* est proprement de la personne, mais je me garderois bien de condanner la *propreté du lieu*[3]. *Mièvre* est un mot du menu peuple et signifie *jeune fripon, hargneux,*

---

rend aussi conversable [M. Littré a retrouvé ce mot dans les *Mémoires* de Sully et dans les *Lettres* de Voiture] que s'il n'avoit aucun de ses maux.»

[1] Samuel Bochart achevait l'impression de son *Hierozoicon*, qui, comme nous l'avons déjà dit, parut en 1663 (2 vol. in-fol.).

[2] Chapelain avait appelé sur Bochart, ainsi que sur Huet, la bienveillante attention de Colbert.

[3] Chapelain revient ainsi sur ce sujet dans une lettre à Huet, du 22 janvier (f° 390) : « *Malpropre*... se dit aussi bien d'un lieu que d'une personne, sans qu'on le puisse accuser de barbarie, à moins que d'estre barbare soy mesme. Pour celuy de *mièvre* il est bassissime et ne se dit mesme par le peuple que des jeunes enfans au dessous de dix ou douze ans quand ils sont ce que les Latins nomment *petulans* et qu'ils incommodent par leurs malices et par les désordres qu'à cet âge ils peuvent causer. Le monde raisonnable ne l'employe jamais en escrivant et quand il eschappe à quelqu'un, ce n'est que dans cet air familier et enjoüé qui blasme moins qu'il ne caresse... » C'est ici l'occasion de faire remarquer combien souvent, de nos jours, on attribue aux mots *mièvre*, *mièvrerie* un sens qui n'a jamais été le leur. *Mièvre*, dans les journaux et, hélas! aussi dans les livres, est pris pour *délicat*, *frêle*, *langoureux*, *maladif*, tandis que c'est tout au contraire le synonyme d'*éveillé*, de *pétulant*, comme le remarque Chapelain. De même, *mièvrerie* signifie vive malice, gaillardise. Voir les exemples tirés par M. Littré de Molière et de Dancourt. L'auteur du *Dictionnaire de la langue française* rappelle que, d'après Caillières (1690), *mièvre* était un mot bourgeois. On a vu que Chapelain faisait à ce mot moins d'honneur encore et le déclarait populaire. Le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1877 applique aux mots *mièvre*, *mièvrerie* la note : *familier*, et n'ajoute pas que c'est par abus que l'on y attache le sens d'*affecté*, d'*affectation*. Dans le dictionnaire de Richelet,

volontaire, faiseur de niches et de désordre importun. Les honnestes gens ne le disent point.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII janvier 1663[1].

CXLII.

À M. L'ABBÉ LE ROY,

À MERANCE OU À HAUTE-FONTAINE.

Monsieur, vous réparés si bien le défaut de vostre présence par les richesses que vous nous envoyés de temps en temps de vostre saint désert, que l'on n'auroit presque pas sujet de regretter vostre éloignement si l'on ne sçavoit que vostre conversation est encore plus charmante que vos ouvrages. Il faut se contenter pourtant de ce que vous voulés et vous lire avec profit si l'on ne vous peut entendre avec plaisir. Ce dernier livre, Monsieur, que l'on me vient de rendre de vostre part[2] sera mon entretien durant ces jours de licence et de desbauche et il me servira de contrepoison contre ce qu'ils ont de plus dangereux, car je n'en espère pas moins d'avantage que de celuy qui l'a précédé de la mesme main et de la mesme source[3]. Cependant je vous en rens un million de grâces et pour vous tesmoigner combien vos faveurs me sont chères, je vous exhorte à ne vous lasser point dans cette belle carrière et à nous monstrer tousjours de semblables fares[4] qui nous conduisent si agréablement au port de salut.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXV janvier 1663.

CLXIII.

À M. COLBERT,

INTENDANT DES FINANCES,

À PARIS[5].

Monsieur, la pensée du Roy sur la disposition où doit estre l'homme dont nous parlasmes avant-hier céans[6], pour la façon de traitter dans le cours de l'histoire les matières qui regarderont la religion, est digne de la piété exemplaire et du grand sens qui reluisent en Sa Majesté[7], et j'apprens de vous, avec une extrême consolation, qu'Elle

---

comme dans celui de Trévoux, *mièvre* et *mièvrerie* n'ont d'autre acception que celle qui leur est donnée par Chapelain, par Molière, par tous nos vieux écrivains.

[1] Le 18 du même mois, Chapelain (f° 389 v°) prie Bulteau de lui recouvrer «un ou deux exemplaires d'une relation de Rome d'un Ambassadeur de Venise, Angelo Corraro, qu'un Mr de Ferrari, conseiller à vostre Parlement, a publiée et que j'ay leüe avec beaucoup de satisfaction.»

[2] *Instructions recueillies des sermons de saint Augustin sur les pseaumes,* Paris, Savreux, in-12.

[3] La première partie des *Instructions*, nous l'avons déjà vu, avait paru en 1662.

[4] Chapelain, en écrivant *fare* au lieu de *phare,* s'est souvenu de l'étymologie Φάρος, nom de l'île voisine d'Alexandrie qui donna son nom au phare qu'on y avait élevé et dont l'histoire a été si savamment écrite par dom Bernard de Montfaucon dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (*Dissertation sur le phare d'Alexandrie et sur les autres phares,* tome VI de l'édition in-4°).

[5] Cette lettre a été imprimée par M. P. Clément (*Lettres, instructions et mémoires de Colbert,* t. V, p. 589 et 590).

[6] Nicolas Perrot d'Ablancourt.

[7] On lit dans l'*Histoire de l'Académie française* par l'abbé d'Olivet (t. I, p. 287 et 288): «Quand M. Colbert se fit donner des mémoires sur les gens de lettres vivants en 1662, son principal dessein étoit de voir en quel genre chacun pourroit travailler à la gloire du Roi. Or M^r d'Ablancourt fut jugé le plus propre de tous à bien écrire l'histoire de ce grand prince. Il accepta la proposition, qui lui en fut faite par l'ordre de Mr Colbert, avec une pension de mille écus. Il alloit venir à Paris et s'y établir, pour être à

continue à faire son principal honneur d'en conserver la pureté et d'en soustenir la dignité avant toutes choses.

Cette mesme pensée m'avoit passé par l'esprit, lorsque je vous rendis tesmoignage de l'excellence de cet écrivain, jusqu'à le préférer à tout autre pour cette sorte d'employ, et je creus que le malheur qu'il avoit d'estre né dans une créance contraire à la bonne pourroit estre un raisonnable obstacle au dessein de se servir de luy. Toutesfois, luy sçachant l'âme droite et le jugement sain, et entre les religionnaires de ma connoissance n'en ayant jamais veu qui montrast plus de modération, ni qui fust plus ennemy des disputes sur ces différens là, je ne me retins pas de vous le proposer, remettant à vostre prudence de songer si la profession de foy seroit compatible ou non avec la charge d'historien du Prince. Ce qui me faisoit imaginer que peut-estre on passeroit par dessus mon scrupule estoit que, dans le règne de Sa Majesté, il n'y avoit point eu d'affaire dont la religion eust esté la cause, ni où ceux qui sont engagés dans l'erreur eussent pris un parti contre le throsne, ayant mesme observé que, dans toutes ces malédictions de la Fronde, nos hérétiques estoient toujours demeurés fermes dans le juste parti [1]; de sorte que, ne s'agissant point dans cette histoire de l'interest de leur créance, il n'y auroit point de lieu d'appréhender que cet homme-cy y pust rien toucher qui préjudiciast à la nostre.

Je considérois de plus, Monsieur, que s'il se chargeoit de ce travail, ce seroit aux conditions qui luy seroient prescrittes, et que vous auriés une communication entière de tout ce qu'il escriroit, pour y retrancher ce qui ne vous y plairoit pas et où il auroit passé les bornes; par le moyen de quoy on n'y verroit rien que de bien. Je regardois d'ailleurs que Sa Majesté employoit indifféremment dans son service de paix et de guerre ceux de l'une et de l'autre créance, selon les talens qu'ils ont propres à le luy rendre bon, et que sa sagesse, suivant l'exemple de ses prédecesseurs, laissoit à ses sujets errans la liberté de leurs exercices [2], en attendant que Dieu leur touchast le cœur et les ramenast à leur devoir.

Mais tout cela n'empescha pas que je n'envisageasse l'erreur de celuy-cy comme une chose qui pourroit donner peine à la tendresse du zèle de Sa Majesté, quelques précautions que vous pussiés prendre pour en destourner le péril. Si pourtant le mérite de l'ouvrier et les assurances qu'on prendroit de luy sur cela la faisoient résoudre à s'en servir préférablement à tout autre et qu'Elle

---

portée de recevoir les instructions dont il auroit besoin. Mais M[r] Colbert, lorsqu'il en rendit compte au Roi, ayant dit à Sa Majesté que M[r] d'Ablancourt étoit protestant, tout fut rompu : *Je ne veux point*, dit le Roi, *d'un historien qui soit d'une autre religion que moi*, ajoutant néantmoins qu'à l'égard de sa pension, puisque cet écrivain avoit du mérite d'ailleurs, il entendoit qu'elle lui fût payée. Je trouve ces particularités dans les lettres manuscrites de Chapelain.» M. P. Clément a cité ce récit d'après le *Dictionnaire de Moréri*, où, sans en avertir le lecteur, on l'a littéralement transporté (t. VIII, p. 215). M. Livet, en son édition de l'*Histoire de l'Académie* (t. I, p. 287, note 1) a dit inexactement : «Si quelqu'un a paru mériter l'éloge absolu d'être le plus propre à écrire l'histoire du Roi, c'est peut-être plutôt Silhon que d'Ablancourt.» Ce qui étonne dans cette conjecture si manifestement fausse, c'est que M. Livet a eu en main le recueil de la correspondance de Chapelain où se trouve toute la vérité.

[1] C'est le témoignage que leur avait déjà rendu le cardinal Mazarin en cette piquante métaphore : «Le petit troupeau broute une mauvaise herbe, mais il ne s'égare pas.»

[2] On aime à constater que Chapelain n'aurait pas été de ceux qui applaudirent à la funeste révocation du sage et libéral édit de Nantes.

ne désirast point de luy qu'il changeast de religion, mais seulement que dans son travail il ne se coulast rien qui se sentist de son erreur, je pense qu'Elle se pourroit promettre de son obeïssance et du soin que vous en prendriés, que de ce costé-là il seroit sans tasche et qu'on ne s'y appercevroit pas qu'il creust autrement que nous.

Voilà, Monsieur, les réflexions que j'ay faittes par vos ordres sur la sainte pensée de Sa Majesté, à quoy j'adjousteray qu'Elle seule doit résoudre cette question, et, pesant meurement les raisons d'employer ou non cette plume, prendre le parti qu'Elle trouvera le meilleur et vous le déclarer, pour estre punctuellement obéi (*sic*). Quant à M^r le président de Périgny [1], je n'ay aucune connoissance de ce qu'il vaut dans les lettres, mais je feray mes diligences pour en estre informé et pour vous en éclaircir. En gros, je sçay qu'il est estimé, et c'est à mon avis à luy qu'on donne ces Portraits du parlement qui furent trouvés chés le surintendant Fouquet et qu'il avoit faits, dit-on, pour luy plaire [2].

Mr Salo [3] est sans doute habile homme dans les langues greque et latine, ami des lettrés comme luy, laborieux dans les études, et curieux jusqu'à avoir appointé des doctes incommodés [4], afin qu'ils fissent des lectures

---

[1] Octave de Périgny, président à la troisième chambre des enquêtes, devint précepteur du Dauphin en 1667. Il mourut à quarante-sept ans, le 1er septembre 1670. Il fut nommé lecteur du Roi, à la mort de La Mesnardière (1663). On lira avec fruit sur cet homme d'un très grand mérite, qui a été oublié dans tous nos recueils biographiques, même dans le plus récent, celui de M. Lud. Lalanne (seconde édition, 1877), la notice publiée par M. Ch. Dreyss (*Mémoires de Louis XIV*, 2 vol. in-8°).

[2] M. P. Clément, qui pouvait si bien annoter ce passage, l'a malheureusement négligé. M. Chéruel (*Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, t. Ier, p. 307) dit seulement : « Des notes rapides et peu bienveillantes furent rédigées vers cette époque sous son inspiration et signalèrent le caractère et les relations de chaque membre du parlement en indiquant le moyen de s'en emparer et de le dominer. Je me bornerai à quelques extraits... Ces notes pouvaient servir, comme on le voit, à diriger le surintendant dans les gratifications qu'il faisait distribuer aux conseillers et dans les divers moyens qu'il employait pour s'en faire des créatures... » Et, en note : « La date de ces notes peut se déterminer approximativement par les personnages qui y figurent. Elles sont postérieures à la nomination du premier président Guillaume de Lamoignon, qui eut lieu en 1657, et antérieures à la disgrâce de Fouquet, qui est de 1661. C'est dans cet intervalle, à l'époque où Fouquet était encore procureur général, qu'elles ont été rédigées. On en trouve une partie dans le t. II de la *Correspondance administrative sous Louis XIV*. » Cette dernière indication est erronée. On ne trouve dans t. II du recueil de M. G.-B. Depping que les *Notes secrètes sur le personnel de tous les parlemens et cours des comptes du royaume envoyées par les intendans de provinces à Colbert, sur sa demande, vers la fin de l'an 1663* (p. 33 et suiv.).

[3] Denis de Sallo, seigneur de la Coudraye, né à Paris en 1626, y mourut le 14 mai 1669. Ce fut le fondateur du *Journal des Savants*, dont le premier numéro parut le 5 janvier 1665. Il était conseiller au parlement de Paris depuis 1652. Voici comment il est apprécié dans les *Notes secrètes* citées plus haut (*Correspondance administrative*, t. II, p. 43) : « De Sallo, esprit ferme, entier dans ses opinions, attaché au mestier qu'il faict en homme de bien et sans intérest; aspire plus hault, aime l'estude et la bonne chère. A des bénéfices et est peu gouverné. »

[4] *Incommodés*, c'est-à-dire sans argent. Aux exemples empruntés par M. Littré à Molière (*Vous estes la grande protectrice du mérite incommodé*) et à Pascal (*Revenons aux personnes incommodées*), on peut ajouter cet exemple fourni par Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. III, p. 295) : « Le bruit court que Conrart *s'incommode;* mais il n'a pas d'enfans. »

et des extraits d'autheurs pour luy[1]. Son style latin est bon, et j'ay veu de luy une traduction de l'escrit de Mr de Lionne, publié sur la matière de la paix, peu devant qu'elle se fist[2]. Mais c'est trop vous amuser. Usés tousjours de moy comme de l'homme du monde sur qui vous avés le plus de pouvoir et qui est davantage, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxxi janvier 1663[3].

CLXIV.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT POUR MRS LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, vous voyés par l'utilité que nous tirons de l'amitié de Mr Bigot, combien j'avois raison quand je vous exhortois à la recevoir et à l'entretenir quand vous l'auriés receüe. Il n'a pas son pareil en France pour l'amour des bonnes lettres et pour le plaisir de servir les lettrés. C'est la punctualité mesme dans les choses dont il se charge et il se charge volontiers des besoins de ceux qui recourent à luy. Je ne sçay en quelle partie de l'Europe il ne nourrit point de commerce pour l'avancement du beau sçavoir et pour le restablissement des livres anciens, n'espargnant ni peine ni despense pour cela. Vous luy estes cher sur tous et vous ne sçauriés l'obliger plus sensiblement que de luy donner part de vos desseins et de l'employer où vous

---

[1] Les rédacteurs du *Moréri* disent : «Il lisoit toute sorte de livres avec un soin incroyable, et employoit continuellement des personnes gagées pour transcrire ses réflexions, et les extraits qu'il leur marquoit : de sorte que par cette manière d'étude, il se mit en état de composer en peu de jours des traités sur toutes sortes de matières, comme il le fit voir en plusieurs rencontres.»

[2] Ni les biographes ni les bibliographes n'ont connu la traduction que signale ici Chapelain et qui parut à Paris, chez Cramoisy, 1659, in-4°. Denis de Sallo avait traduit sous le voile de l'anonyme les *Négociations de paix de Messieurs les électeurs de Mayence et de Cologne, faites à Francfort, etc.* (Paris, Cramoisy, 1658, in-4°).

[3] Le 2 février suivant, Chapelain écrit au comte Bardi (f° 396 v°) et l'entretient de l'*excellente traduction* de Maxime de Tyr faite par le père de ce ministre, et dont, lui dit-il, «vous me gratifiastes un peu devant vostre départ de France.» Le 14 du même mois (f° 398 v°), Chapelain écrivit au duc de Longueville (à la Henze, en Normandie) : «C'est par V. A. seule que j'ay veu le commencement de l'histoire latine de vostre auguste maison, et j'ay esté bien aise de voir que Mr de Neuré, au milieu de la persécution des procès qu'il souffre, a pu trouver le loysir de faire cet essay de l'ouvrage, en attendant que sa bonne fortune le tire des embarras des chicaneurs et qu'on luy puisse fournir les mémoires nécessaires pour avancer son entreprise. J'ay leu, Monseigneur, ce début avec beaucoup de contentement, et n'y ay souhaitté ni plus d'élévation ni plus d'éloquence. Le stile en est pur et soustenu, et les sentimens graves et nobles qui conduisent naturellement au sujet. Ce parallèle de Charles Martel et du Conte de Dunois est assurément une des plus sublimes pensées qui pust tomber dans l'esprit pour le relief de ce bastiment et rien à mon gré plus beau pour son frontispice.» Chapelain lui conseille d'honorer Neuré d'un mot de sa main «pour lui tesmoigner de la satisfaction». — Le 21 février (f° 401 r°), Chapelain insiste auprès du duc de Longueville en faveur de Neuré, qui réclame des mémoires pour écrire l'histoire de la maison de Longueville, mémoires recueillis par feu M. Lescorné : «Il a besoin aussi d'un petit logement meublé à la légère dans vostre hostel à Paris, suyvant vos ordres anciens donnés lorsqu'il partit d'auprès de Mgrs vos enfans et jusqu'ici mal exécutés, tant pour travailler sans trouble que pour éviter les accidens qui pourroient arriver aux titres s'il les tenoit en une chambre garnie où rien n'est jamais en seureté.» Neuré demande aussi une place pour son cheval dans les écuries de l'hôtel. Il touchait déjà une pension du duc de Longueville.

croirés que son ministère vous sera utile. En attendant, il vous offre son adresse d'Amsterdam pour la seureté de vos despesches, et me convie tous les jours à me servir de son enveloppe pour vous faire rendre les miennes sans péril. Je m'en sers aussi sans hésiter bien plustost que de celle de Mr Medon, quelque instance qu'il m'en ait faitte, ayant reconnu par ce que vous m'en avés escrit que son correspondant n'est pas si seur que le nostre en matière de soin et d'officialité[1]. Je ne pense pas au reste, Monsieur, avoir autant perdu de vos paquets que vous le croyés, comme vous vous en serés apperceu par mes responses à ceux qui sont venus jusques à moy. Entre autres j'ay receu celuy qui contenoit vostre si belle et douloureuse élégie sur la mort de vostre sœur bien aimée et de vostre aimable ami, et je vous en dirois bien des choses si je ne vous les avois point dittes par mes précédentes auxquelles je me remets à cet égard.

Ce que vous avés ouy dire du jeune Conte de Brienne[2] n'est que trop véritable. Une friponnerie de jeu, dans laquelle on a prétendu qu'il estoit entré pour une part principalle, a trouvé le Roy facile à se le persuader et l'a porté à luy envoyer commander de se retirer de la Cour[3], ce qui seroit peu de chose, les rélégations de gens de cet âge ne durant pas d'ordinaire long temps; mais ce qu'il y a de pis est que Sa Majesté s'est fait entendre qu'elle ne se serviroit jamais de luy en la charge de secrétaire d'Estat, dont il avoit la survivance, et que mesme Elle vouloit qu'il s'en desfit, quelques uns, Mme de Brienne surtout[4], accusant Mr de Lionne d'avoir contribué à le perdre dans l'esprit du Roy pour prendre sa place en le récompensant[5]. Le banni est tousjours banni, et

---

[1] *Officialité*, dans le sens de «désir d'obliger, de rendre office,» n'est ni dans le *Dictionnaire* de Richelet ni dans celui de Trévoux. Dans une précédente lettre (3 janvier 1663), Chapelain avait dit à son correspondant au sujet de Medon: «Il y a cinq ou six mois qu'il m'offrait de vous faire infailliblement tenir les miennes, *sed non ego credulus illi.*»

[2] Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, naquit le 13 janvier 1636 à Paris et mourut en 1698 à l'abbaye de Château-Landon. Il avait été pourvu, dès l'âge de seize ans (août 1651), de la survivance de la charge de secrétaire d'État, dont son père était possesseur, et il avait été nommé conseiller d'État le 12 septembre suivant.

[3] Voilà donc l'explication tant cherchée de la disgrâce du comte de Brienne, explication que l'on demanderait en vain à ses *Mémoires*. L'éditeur de ces *Mémoires*, M. Barrière, dit (*Notice sur le comte de Brienne*, en tête du t. Ier, p. 202): «Brienne, qui raconte avec abandon tant de particularités curieuses sur sa vie et sur celle de ses contemporains, devient tout à coup bien discret et bien laconique lorsqu'il s'agit de sa disgrâce.» Saint-Simon (*Mémoires*, à l'année 1698) n'a pas dit que ce fût la passion du jeu qui perdit celui qu'il appelle «l'homme de la plus grande espérance de son temps». De leur côté, les rédacteurs du *Moréri* ont vainement cherché le motif de la retraite du jeune secrétaire d'État, et ils ont constaté, d'après un sonnet composé par le comte de Brienne sur ce sujet et qui se trouve imprimé dans le tome Ier du *Recueil des poésies françoises*, en 3 vol. in-12, dédiées au prince de Conti (1671), que cette retraite ne fut pas volontaire. On voit une fois de plus que la correspondance de Chapelain n'est pas abondante seulement en révélations utiles à l'histoire littéraire.

[4] S'il s'agit de Mme de Brienne la mère, c'était Louise de Béon, qui mourut le 2 septembre 1667. S'il s'agit de la belle-fille de cette dernière, c'était Henriette Bouthillier, fille du secrétaire d'État Léon Bouthillier, comte de Chavigni, morte en 1664, mais non pas en janvier 1664, comme on l'avance dans le *Moréri* (t. VI, 2e partie, p. 373), car nous verrons plus loin qu'elle était encore en vie le 6 mars de cette année.

[5] Hugues de Lionne écrivit à son oncle, M. de Lionne, doyen de la chambre des comptes de

l'on ne voit rien qui face espérer de l'adoucissement dans sa disgrace.

Je le plains beaucoup, car je suis serviteur de toute sa maison, et ne puis voir sans douleur avorter la fortune d'une personne de cette qualité. Ce n'est pas que sa conduite fust trop bonne, et que d'ailleurs mesme dans les choses louables, comme est la passion qu'il a pour les Muses, il n'ait agi peu considérement. Que peut-on juger en effet du jugement d'un homme qui mesprise le stile de Cicéron et qui n'en voit de bon que celuy de Tacite, qui met Prioleau au dessus de tous les escrivains[1], qui se pique d'en escrire la vie, et qui se rend le publicateur[2] des poésies de Magdelenet[3]? Il faisoit une publique profession, en me parlant, de devoir au premier tout ce qu'il pouvoit valoir dans les lettres, quoyqu'il fust vray que, stile pour stile, en prose latine l'escolier valoit mieux que le maistre[4]. D'une telle humeur, quelque passion qu'il vous tesmoignast, vous n'aviés rien à attendre de raisonnable; en la perte de sa fortune vous avés moins perdu que vous ne croyés. S'il vous a envoyé de bons vers, dites qu'ils ne sont pas de luy, mais du P. Cossart ou de quelque autre, car je luy ay ouy assurer qu'il ne sçavoit que c'estoit de prosodie. Tout cecy entre nous, s'il vous plaist, et je ne vous eusse pas complu de ce détail peu avantageux pour luy, si j'eusse esté capable de vous refuser quelque chose.

Dauphiné, le 27 mars 1663 : «J'ai traité avec M. de Brienne à 900,000 francs, à condition que je les lui fournirois tous comptans : ce qui ne s'est jamais fait. Mais il en faut passer par là ou manquer la chose, car il craint que ses créanciers ne mettent la patte sur la denrée que je lui baillerois, si elle étoit en autre nature...» (*Lettres inédites de Hugues de Lionne,* publiées par le Dr Ulysse Chevalier, Valence, 1879, grand in-8°, p. 188). L'éditeur dit en note (p. 193) : «La démission de MM. de Brienne en faveur de Hugues de Lionne est du 19 avril 1663 et les provisions de la charge de secrétaire d'État des affaires étrangères sont datées du lendemain. Hugues de Lyonne paya comptant à Mr de Brienne père 200,000 livres et à son fils 700,000, plus, bien entendu, 100,000 livres d'étrennes à Mme de Brienne.»

[1] On lit dans le *Moréri* (t. VI, 2e partie, p. 373) : «A l'égard des poésies latines imprimées de M. de Loménie, et de la relation latine de quelques-uns de ses voyages, aussi imprimée, il y en a qui prétendent (et c'étoit l'opinion de Chapelain) que les poésies sont du P. Cossart, jésuite ; l'*Itinerarium,* de Benjamin Priolo ; mais nous n'en avons point de preuves.» Le comte de Brienne a parlé de Priolo dans ses *Mémoires,* mais d'une manière assez inexacte (t. II, p. 1-7).

[2] *Publicateur* est donné par M. Littré comme un néologisme. C'est ce que l'on auroit pu dire, il y a deux siècles et quelques années, du mot employé par Chapelain.

[3] Sur Gabriel Madelenet, voir la lettre CCCL du tome Ier. Sous le passage des *Mémoires* du comte de Brienne où il est question de Madelenet (t. II, p. 4), M. Barrière a mis cette note : «Gabriel Madelenet écrivit en latin, avec beaucoup de succès, des odes et des épîtres, que Brienne, l'auteur de ces Mémoires, prit lui-même le soin de publier en 1662, et qu'il fit précéder d'un avertissement. Ce recueil est intitulé *Gabr. Madeleneti Carminum libellus.* Costar, dans le Mémoire qu'il remit à Colbert en 1662 [M. Barrière oublie que Costar était mort le 13 mai 1660], sur les gens de lettres les plus célèbres de France, cite Madelenet parmi les meilleurs poètes latins.»

[4] Saint-Simon (dans la page déjà citée à la note 3) donne beaucoup d'éloges au comte de Brienne considéré comme écrivain ; il vante tour à tour son «excellente relation latine», ses «sonnets beaux et pleins d'esprit», ses «poésies latines et françoises, parfaitement belles», etc. M. Barrière, beaucoup moins indulgent que Saint-Simon pour les poésies françaises de Louis-Henri de Loménie, dit (*Notice,* p. 208) : «Brienne n'est pas le premier homme d'esprit qui ait été mauvais poète.»

Nous verrons donc bientost vostre Virgile, puisqu'il est entre les mains des Elzevirs. Je ne comprens point ces deux éditions différentes d'un mesme livre en mesme temps, et comprens encore moins quelle forme peut estre plus petite que celle de vostre Ovide et tout ensemble lisible. Ce seroit dommage que les notes que vous y avés faittes y manquassent. Je suis bien aise que vous ayés fait vos animadversions sur Valère Flacque. C'est un autheur excellent et mal connu de l'ordinaire des lettrés. Vostre travail leur descouvrira son mérite et lui conservera sa dignité.

Je feray encore sçavoir à Mr Huet la satisfaction que vous a donné son Dialogue. Si ce que je ne me puis empescher de dire de vous sont des éloges, ce sont de justes éloges et vous ne sçauriés sans injustice les refuser. Vous me connoissés sincère et ennemi de toute adulation, *cujus causam procul habeo.* Croyés moy donc sur vostre sujet et défendés à vostre modestie de vouloir contraindre mon zèle et ma raison, car, afin que vous le sachiés, ce que vous valés du costé de l'esprit ne produit guères moins mon affection que ce que vous valés du costé de la vertu.

Le s[ieur] Morus n'est point marié et a esté plus près d'espouser une tombe qu'une femme. Il auroit pourtant besoin de l'estre pour essayer de fixer sa Vénus volage vague et scandaleuse.

Je vous félicite du renouvellement de vostre communication avec Mr de Beuning. Le voila à la paix de son cœur et réconcilié avec ses Muses dont la politique l'avoit desbauché. Je me rejoüirois bien qu'il eust tousjours un peu de tendresse pour moy. Son neveu, qui est icy, nous assure tousjours qu'il y veut venir passer un esté avec les doctes qu'il s'est fait amis. Si je vis jusques la, il me rendra la vie agréable par sa présence.

Quel homme est-ce que Schefferus? Quels sont ses talents? Est-il de la première classe[1]? Mandés le moy, je vous supplie, et quels autres sçavans Suédois, Anglois, Allemands, Hollandois, sont dignes de vostre estime. Il m'importe de l'apprendre d'une personne aussi éclairée et aussi candide que vous[2] et cela demeurera *sub sigillo.* Marqués chacun par son charactère et assés en détail pour toutes les professions.

Je me rapporte à Mr Bigot de vous instruire de ce qui se passe icy dans la république littéraire, luy qui en a droit de bourgeoisie, et à qui une seule goute n'eschappe de ces matières là.

J'ay fait vos complimens à nos amis communs, surtout à Mr le marquis de Montauzier et à l'infirme et languissant Mr Conrart qui vous les rendent avec usure.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv février 1663.

CLXV.

À M. CARREL DE SAINTE-GARDE,

PRÈS Mr L'AMBASSADEUR DE FRANCE,

À MADRID.

Monsieur, bien que je ressente avec le plus

---

[1] Jean Scheffer, né à Strasbourg en 1621, mourut le 26 mars 1679. La reine Christine le nomma professeur d'éloquence et de politique à l'académie d'Upsal, et bibliothécaire à la place de Freinshemius. C'est l'auteur d'*Upsalia antiqua* (Hambourg, 1687, in-4°) et de divers autres ouvrages d'histoire et d'archéologie. Il attaqua, dans son histoire de la Laponie (*Laponia*, Francfort, 1673, in-8°), la relation des voyages du comte de Brienne, lequel riposta dans un ouvrage spécial qui n'a pas été imprimé.

[2] Ces renseignements étaient destinés à la formation de la liste des savants étrangers qui devaient être favorisés des gratifications de Louis XIV.

grand plaisir du monde la réception des lettres d'un homme aussi sensé, aussi sçavant et aussi vertueux que vous, je ne murmure pourtant pas lorsque je n'en reçois pas aussi fréquemment que je le voudrois et je m'accommode à la nécessité qui s'oppose à vostre courtoisie et à mes désirs. Plus je les ay attendües, plus elles me sont chères, et dans le moment qu'elles me sont rendües, j'oublie tout ce que j'ay souffert en les attendant, comme font les femmes nouvellement accouchées toutes les douleurs de leur travail à l'aspect de l'enfant qu'elles ont mis au monde[1]. Ne vous mettés donc point en peine de me justifier la cause de leur retardement, puisque, quelques lentes qu'elles ayent esté à venir, elles sont tousjours les très bien venües, d'autant plus que ne traittant point d'affaires publiques ni qui requièrent diligence, tout temps leur est bon pourveu qu'elles arrivent à bon port.

Ce que vous me dites de vostre admiration touchant ma critique, comme vous l'appellés, sur les autheurs espagnols, est un peu trop flateur pour un philosophe tel que vous estes. Il est vray que la pluspart des livres de cette langue m'ont passé par les mains et que j'en sçay assés les défaux et les avantages pour ne m'y guères abuser, mais cette chétive connoissance mérite-t-elle le nom de science et vaut-elle qu'on luy donne le nom de critique dans son innocente signification? Ce n'est pas d'à cette heure que la glorieuse ignorance de cette nation m'est connue et combien peu de ceux mesmes qui escrivent en sa langue songent qu'il importe de sçavoir les anciennes ou les estrangères pour se desniaiser et pour estre conté entre les gens de lettres? Je vous en ay dit quelque chose dans mes précédentes et il me semble que vous le croyés encore plus que moy.

Entre les derniers ouvrages que j'ay veus d'eux, celuy d'un *licenciado*[2] *Cascales* m'a paru se tirer un peu de cette fange là et monstrer quelque signe de litterature dans un livre de lettres qu'il a nommé *Cartas philologicas* où il donne d'assés rudes touches au fameux Gongora sur son stile enflé et hyperbolique[3]. Ce mesme *licenciado*[4] néantmoins descouvre sa propre foiblesse dans certaines épigrammes latines de sa façon bien differentes de celles de son compatriote Bilbilitain[5] qui est demeuré en possession de cette sorte d'empire. Je sçaurois volontiers si ce galant homme là vit encore et où il est. Du temps qu'il escrivoit ces lettres, c'estoit à Murila[6], à mon avis.

J'apprendrois aussi avec plaisir si un poète de cour, nommé *Cerver,* n'est point mort et s'il est tousjours à Madrid, où il y a quinze ans qu'il avoit la vogue[7]. C'est

---

[1] «Une femme, lorsqu'elle enfante, est dans la douleur, parce que son heure est venue; mais après qu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de tous ses maux, dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde.» (*Évangile selon saint Jean*, chap. XVI, verset 1.)

[2] Je corrige ainsi le singulier lapsus: *licenisado.*

[3] Sur Francisco de Cascales, voir en ce volume la lettre CXVIII, p. 205, du 16 février 1662. Chapelain a confondu le titre de l'ouvrage de Cascales (*Letras filologicas*) avec le titre de l'ouvrage d'un adversaire de Cascales, Mardones, lequel publia en faveur de Gongora les *Cartas filologicas.*

[4] Je corrige encore une fois le lapsus *licenisado.* S'explique-t-on cette récidive?

[5] C'est-à-dire Martial, né à Bilbilis, aujourd'hui Bambola, à une petite distance à l'est de Calatayud, en Aragon.

[6] *Sic* pour *Murcia*, que nous appelons *Murcie*, capitale de la province du même nom, à 450 kilomètres sud-sud-est de Madrid.

[7] C'est encore par un *lapsus* dont Chapelain s'accuse dans une lettre du 29 avril 1663, dont on trouvera l'analyse un peu plus loin (note 10 de

un bel esprit et dont les poësies vrayment espagnoles, comme les *aplas*, les *endechas*, ont assurément leur prix. Il marche dans le burlesque sur les pas de Gongora et luy doit peu en ce genre. Or ce genre est celuy où Gongora a le plus excellé et où il s'est le moins éloigné de la raison. J'attens d'estre éclairci par vous de ces deux choses, et si vous voulés estendre vos soins jusques à me mander quels sujets éminens il y a entre les habiles de ces quartiers là, dans la Cour ou dans les universités, pour l'histoire, la politique et les lettres humaines, vous comblerés la mesure de mes obligations, car il m'importe aucunement, pour un caprice que j'ay, de n'ignorer pas cela[1].

Il est merveilleux que ces bonnes gens là ne connaissent plus la façon de parler proverbiale de *es de Lope* dans le sens que je vous ay escrit par ma précédente. Sarazin ne l'ignoroit pas luy, lorsqu'il disoit dans sa pompe funèbre de Voiture, parlant de Lope de Vega : *crioit comme un diable luy mesme: es de Lope, es de Lope*[2]. Mais il est encore bien plus estonnant qu'ils soient si peu curieux de leur langue et si amoureux de son changement de bien en mal, qu'ils en facent une nouvelle à chaque génération, comme vous vous exprimés. On sçait bien que les langues sont naturellement variables, et que *multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque quæ nunc sunt in honore vocabula*[3]. Mais ce n'est jamais si prontement ni avec une telle différence. Dieu pardonne cette inconstance à ce peuple estimé si constant ou si opiniastre dans ses desseins qu'il en remportoit autresfois la palme sur tous ceux de l'Europe!

J'ay passé la veüe sur les *Empresas politicas* de leur *Saavedra*[4] et ne l'ay pas trouvé le pire de leurs livres. Il n'est pourtant qu'un déclamateur et qu'un copiste des autheurs que vous me cittés, et il se fait honneur de ses rapines ou emprunts, comme quelques pédans des nostres que vous connoissés. On diroit que son sçavoir est infini et qu'il ne met rien en fait sans une bonne garentie. Cependant, à l'ouverture du livre, j'y rencontray une béveüe puérile qui monstre

---

la lettre CLXVIII), que le nom *Cerver* a été donné ici au poète *Cancer*. Sur Jeronimo de Cancer y Velasco, mort en 1654, voir Ticknor (t. II, p. 449; t. III, p. 82 et 83).

[1] On a déjà vu que ce n'était point *pour un caprice*, mais bien pour répondre à la confiance de Colbert, que Chapelain cherchait à se procurer d'exacts renseignements sur les savants les plus dignes des faveurs du roi en tous les pays.

[2] Voir la lettre CLII, du 11 novembre 1662.

[3] C'est la citation des vers de l'*Art poétique* d'Horace (70-71), citation si souvent faite et que l'on retrouve notamment dans la mémorable *Lettre* de Fénelon *sur les occupations de l'Académie française* (1714) :

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore, vocabula, si volet usus.

[4] Ticknor, après avoir blâmé dans un livre de Pedro Fernandez Navarreto (t. III, p. 244) «une érudition inopportune, de malencontreuses pensées alambiquées qui l'ont bientôt fait condamner à l'oubli,» ajoute : «On ne peut en dire autant des *Empresas politicas, idea de un principe cristiano*, de D. Diego de Saavedra Fajardo, mort à Madrid, en 1648, après avoir longtemps servi la couronne d'Espagne dans la carrière diplomatique....... Ce livre est écrit dans un style concis et sentencieux; il abonde en originales et curieuses connaissances historiques; il étale une érudition immense, mais pas tousjours judicieuse... Le succès de *Las Empresas* de Saavedra fut considérable, et ce livre n'est pas de ceux qu'on néglige encore aujourd'hui. Sa première édition, publiée à Munster, date de 1640. Elle fut suivie de beaucoup d'autres dans le cours du siècle. Traduit dans toutes les langues de l'Europe, il a continué d'être, du moins en Espagne, réimprimé et estimé jusqu'à nos jours.»

bien qu'il ne parle que par ouy dire, sans se souvenir trop precisement de ce qu'on luy a dit. Dans LXIX *empresa* c'est une chose plaisante qu'il ait pris *Acheronte,* fleuve, pour *Charonte*, passager : *ni la negociacion à mover à Acheronte para que le passasse de la otra parte del Rio*. Pour son langage il n'est pas mauvais, *sed nihil ad Garcilassum de la Vega, ad Boscanem, ad Montemajorem*, ni mesme *ad Lazarillum* ni *ad Gusmanem* [1].

Je ne suis pas de vostre avis qu'il faille mespriser la gloire qui vient des lettres sur sa prostitution à de faux lettrés, car la gloire de ces derniers est une fausse gloire receüe par ceux qui n'en estoient pas dignes et donnée par ceux qui n'avoient pas droit de la donner. Aïmons la véritable lorsqu'elle nous vient de ses vrays distributeurs. Faisons nous louer *a laudatis* et joüissons-en si nous sommes convaincus n'en jouir pas indignement. Ne nous faisons pas de ce dégoust une couverture à nostre négligence. Que si tous bons auditeurs nous manquent, chantons *nobis metipsis et musis* et soyons nous à nous mesmes un assés noble et assés ample théatre. Souvenés vous surtout de vos beaux talens et ne les laissés pas inutiles, de peur d'en recevoir des reproches du maistre qui vous les a donnés si libéralement.

Assurés, je vous prie, M^r^ l'Ambassadeur de mes respects et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII février 1663 [2].

CLXVI.

AU R. PÈRE DE BUSSIÈRES,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

À LION.

Mon Réverend Père, vostre souvenir me tient lieu d'une bonne fortune et dans les infirmités et les affaires qui travaillent mon âge avancé, j'y ay trouvé une consolation qui m'en adoucit les amertumes. J'y pense encore avoir trouvé une assurance que mes dernières lettres vous auront esté rendües, de quoy je n'avois pas esté en une petite peine, depuis que je les fis porter au R. P. procureur qui m'avoit remis les vostres avec le beau présent de vostre Histoire de France dont vous m'aviés honnoré [3]. Si vous les avés receües, comme je n'en veux plus douter, vous y aurés veu ma gratitude proportionnée à vostre bienfait, et l'estime qu'un si rare ouvrage a obtenu de mon petit jugement, à quoy je n'adjousteray icy autre chose, sinon que je n'ay point fait secret du cas que j'en fais, et que je n'ay point d'amis à qui je ne l'aye fait avoir aussi grande que je l'ay.

Mais, mon Révérend Père, vous n'avés que faire de mon suffrage pour accroistre vostre réputation. Vous l'avés establie de vostre chef d'une manière si ferme qu'elle n'a point besoin d'appuy et beaucoup moins d'un aussi foible appuy que le mien, et vous ne me devés pas sçavoir gré de mes offices comme d'une chose nécessaire, mais comme d'un tesmoignage de ce que je voudrois faire si vous en aviés nécessité.

---

[1] Il a été déjà question dans ce volume de Garsilaso de la Vega, de Juan Boscan, de Georges de Montemayor, de Diego Hurtado de Mendoza, l'auteur d'*El Lazarillo de Tormes*, et de Mateo Aleman, l'auteur de *Guzman de Alfarache.*

[2] Chapelain, le 10 mars suivant, écrit (f° 403 v°) à M. Le Clerc, intendant de M. de Chandenier, à Riom, pour l'engager à composer quelque ode ou même quelques simples stances qui puissent fournir audit Chapelain l'occasion de lui faire accorder une gratification du roi.

[3] *Ioannis de Bussieres Belliocensis e Societate Iesu Historia Francisca : ab Pharamundo continua serie ad Ludovicum XIV deducta, tomis quatuor comprehensa* (Lyon, 1641, 4 vol. in-12).

La Pucelle dont vous me demandés des nouvelles a encore trois courses à faire devant que d'estre arrivée au port. J'ay impatience qu'elle y ait surgi afin de vous l'envoyer pour vous rendre conte de son voyage, et pour vous divertir par le récit de ses avantures, si toutesfois la rudesse de son langage est capable de vous divertir.

J'attens de voir si Dieu donnera la persévérance à Mr le (Conte) de Dunois dans l'extraordinaire résolution qu'il a prise[1], pour l'en louer comme elle le mérite, car s'il la changeoit, l'éloge qu'on luy en auroit composé luy serviroit plustost de reproche.

Pour Mr vostre frère, je n'ay point eu l'honneur de le voir[2]... Quand le beau temps me le permettra... il s'appercevra que rien ne me peut estre indifférent de ce qui vous appartient. Je sçauray au moins alors par luy quelles sont vos occupations présentes et ce que le monde doit encore profiter de la fécondité de vostre plume. Cependant je prie Dieu qu'il vous la conserve avec la santé et vous de croire que je seray tousjours fort sincèrement, mon Révérend Père, vostre, etc.

De Paris, ce XV mars 1663.

CLXVII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, quelque tard que me viennent vos responses par l'esloignement des lieux et l'inclémence de la froide saison[3], elles ne m'en sont pas moins chères surtout quand elles ne m'apportent rien de mauvais de vous. J'ay eu un particulier contentement de voir dans vostre dernière du XX février, qu'on m'apporte présentement, le bon estat de vostre santé et le progrès de vos travaux et de vos estudes. *Macte virtute*[4] et faites de cet exercice si noble la consolation de tous les maux que l'infirmité humaine ou l'iniquité de la fortune vous peut causer. Je vous donne en cela le conseil que je prens pour moy mesme et duquel je me trouve fort bien.

J'ay toute ma vie fait cas de Valère Flaque, et je suis très aise que vous ayés entrepris de guérir les playes qu'il a receües de la barbarie des temps. Il auroit pourtant esté à souhaiter que ces cicatrices fussent sondées par l'aide des membranes anciennes plustost que par les conjectures modernes, lesquelles pour plausibles qu'elles soient ne portent guère d'authorité et sont sujettes à estre rejettées mesmes par les ignares. Espérons pourtant mieux des vostres, qui sont tousjours de bonne foy et jamais ambitieuses, comme celles du pédant Peyrarède.

Vous aurés besoin de toute vostre discrétion et de toute vostre modestie pour retoucher Silius Italicus après Mr vostre père. C'est un sage poète, mais à mon avis de moins de vigueur qu'aucun de ceux qui l'ont devancé et qui ont couru dans la mesme

---

[1] On a déjà vu plus haut la résolution prise par le fils aîné du duc de Longueville de se faire prêtre.

[2] Ici j'ai cru devoir supprimer quelques insignifiantes phrases de politesse.

[3] L'expression métaphorique se retrouve dans la *Psyché* de la Fontaine (*l'inclémence des hivers*), dans les *Précieuses* de Molière (*inclémence de la saison*), dans le *Discours à l'Académie française* de La Bruyère (*l'inclémence du ciel et des saisons*), dans le *Mahomet* de Voltaire (*l'inclémence de airs*), etc.

[4] C'est moins un abrégé du célèbre vers de Virgile,

Macte nova virtute, puer, sic itur ad astra.

que l'expression laudative usitée à Rome et qui correspondait à notre *très bien*, à notre *bravo*. Voir Cicéron, *Lettres à Atticus*, XV, XXIX.

lice, quoyqu'il eust le plus magnifique et le plus grand des sujets héroïques entre les mains, *nec materiam superavit opus*[1].

Pour vostre Virgile, je pensois qu'il fust commencé par les Elzevirs sur ce que vous m'en aviés mandé. Mr Mentel, que je rencontray, ces jours passés, chés mon libraire, me fit paroistre de l'inquiétude pour quelque manuscrit de cet autheur qu'il vous avoit envoyé. Mais ce manuscrit aura attendu le passage que les glaces baltiques avoient[2] rompu. Je pense la mesme chose de Paschasius, *de Coronis*[3], qu'il y a si long temps que je vous ay recouvré et que je mis, il y a six semaines, dans un balot que Mr Bigot faisoit pour vous.

J'ay informé Mr Medon de la peine où vous estiés de n'avoir point de ses nouvelles, et la mauvaise voye qu'il avoit prise en prenant celle de son concitoyen pour vous en donner. Il ne m'a encore rien rescrit.

Nous attendons icy de jour en jour Mr Christianus Huggens, lequel doit venir prendre la place de son frère auprès du père qui languit depuis près de deux ans en cette cour après l'expédition de l'affaire qui l'y a amené.

Le jeune Mr de Brienne s'est rapproché de Paris, mais il n'a pas encore permission d'y rentrer et bien moins d'y faire sa charge, dont ses amis sont très mortifiés, n'osant presque se promettre son restablissement à cause de la fermeté que le Roy monstre dans toutes les résolutions qu'il a prises une fois.

Vous me resjouissés fort de m'assurer que Mr de Beuning continue à estre de mes amis, et que nous le pourrons voir dans quelques mois en cette ville. Obligés moy de luy bien confirmer la passion que j'ay pour sa vertu, et la satisfaction que sa bienveillance me donne.

Les Suédois ont tousjours besoin d'une guerre estrangère. C'est pourquoy je ne doute nullement qu'ils ne s'accrochent à toutes les occasions qui leur en seront offertes, surtout contre les Moscovites qui n'ont jamais eu du bon dans les demeslés qui sont arrivés entre eux.

Je ne désespère pas de procurer à vostre mérite une marque d'estime du Roy; les fondemens en sont jettés, et je ne perdray point de veüe ce dessein, ni ne me relascheray pour l'avancer, tant que la fortune me le voudra permettre.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII mars 1663.

CLXVIII.

À Mgr GODEAU,

ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

Si vous vous plaigniés de n'avoir point receu mon remerciment du livre que vous avés fait pour la bien heureuse mémoire de

---

[1] On sait que l'auteur des *Métamorphoses* a dit: *Materiam superabat opus.*

[2] *Avoit*, dans le manuscrit.

[3] Charles Paschal, chevalier, vicomte de Quente et de Dargni, né en 1547 à Coni, en Piémont, était fils de Barthélemy Paschal, gentilhomme piémontais, et de Catherine de Fiesque. Il vint s'établir à Paris, fut envoyé par Henri III en Pologne en qualité d'ambassadeur extraordinaire (1576) et par Henri IV en Angleterre, en la même qualité (1589). Il fut aussi ambassadeur en Suisse (de 1604 à 1614). Il fut encore conseiller au parlement de Rouen, avocat général au même parlement, conseiller d'État. Il mourut dans sa terre de Quente, près d'Abbeville, en 1625. Ce fut l'intime ami et le biographe (1584) de Guy du Faur de Pibrac. Le livre cité par Chapelain est intitulé: *Coronæ, seu res omnis coronaria ex priscorum monumentis illustrata* (Paris, 1610, in-4°).

Mr de Sales, évesque de Genève[1], je me plaindrois de ce que j'ay esté le dernier de tous vos amis à le recevoir, et si je ne vous en querellois pas, je ferois au moins une affaire auprès de vous à vostre aumosnier qui m'a si fort négligé, dans cette distribution, qu'il me l'a fallu envoyer prendre chés le libraire où il l'avoit laissé sans se mettre en peine s'il nous désobligeroit tous deux, vous en executant mal vos ordres, et moy en me privant d'un bien qui me devoit estre si cher. Enfin je l'ay eu par mes diligences, la veille de Pasques, et il m'a servi durant les festes d'un entretien le plus pieux et de la plus grande édification du monde.

Qu'il y auroit de plaisir d'avoir des légendes de tous les autres saints de ce stile, et que le plaisir de leur lecture en seroit suyvi d'un extrême profit! J'ay ouy prescher en ma jeunesse cet excellent prélat dans l'église de Saint-Paul à Paris, et il me souvient encore d'une de ses façons de parler, qui monstroit bien qu'il estoit Savoyard et qu'il se sentoit du voisinage d'Italie. Cette phrase estoit : *et si bien telle chose* qui est le *e bene* des Toscans pour *encore que*. Son air dans la chaire n'estoit pas véhément, mais il respiroit partout la piété et la persuadoit autant par son visage que par ses paroles[2]. Il m'a semblé le revoir dans la peinture que vous en avés faitte. Je me suis arresté, en lisant l'ouvrage, sur une omission que j'eusse voulu n'y pas trouver. Comment, après l'avoir fait sacrer coadjuteur, n'avés vous point marqué le temps de la mort de son prédecesseur qui de coadjuteur le fit Évesque? Il semble par cet oubli qu'il ne l'ait jamais esté.

Je vous rens mille grâces d'un si riche présent et suis tousjours tout à vous.

De Paris, ce XXIX mars 1663[3].

CLXIX.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE, À STOKHOLM.

Monsieur, quand je vous tesmoigne mon estime et mon affection par quelque désir de vos avantages, je ne fais rien que je ne doive et que vous ne méritiés. Je suis mes obligations et satisfais à mon génie qui n'est jamais si content que lorsqu'il a rendu à la vertu ce qu'elle exige de tout homme raisonnable. Mais qu'est-ce que j'ay fait jusqu'ici qui soit digne de ce ressentiment si grand que vous me monstrés? Si je n'espérois vous estre utile d'une plus considérable manière, j'aurois grande honte des loüanges que vous me donnés pour si peu de chose. Aussi attendois-je l'effet de mes offices, résolu de ne vous en parler point davantage, pour ne vous pas repaistre d'espérances qui peut estre manqueroient de suites et qui, en ce cas, me feroient passer auprès de vous pour une cervelle légère ou pour un vanteur[4] impertinent.

---

[1] *Éloge de saint François de Sales* (Paris, in-12, 1663).

[2] On appréciera ces détails inattendus sur celui que l'on a si bien surnommé le plus aimable de tous les saints, donnés par un témoin, qui, après un demi-siècle, semble encore sous le charme.

[3] Chapelain, le 6 du mois suivant, écrit à M. de Lionne (f° 406) pour le féliciter de sa promotion à la charge de secrétaire d'État, poste, ajoute-t-il, «dont il n'y a personne en France que en toutes sortes on en puisse estimer aussi digne que vous... Je m'en resjouis autant pour le Roy et pour le public que pour vous mesme...»

[4] M. Littré (*Dictionnaire de la langue française*) n'a cité sous le mot *vanteur* que des écrivains antérieurs au XVIIe siècle. Les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* s'expriment ainsi : «Ce mot n'est pas reçu. *Vantard* est admis dans le style familier.»

Comme néantmoins vous me conjurés de ne vous laisser pas ignorer quoy que ce puisse estre, et qu'il n'est pas en ma puissance de vous rien refuser, je vous diray qu'ayant eu des preuves en ma propre personne de la munificence du Roy en qualité d'homme de lettres et sans avoir provoqué ce bienfait par aucun soin de ma part[1], et ne désespérant pas que sa magnanimité ne puisse estre portée, par les sollicitations de quelques amis que j'ay, à favoriser de ses grâces les grands hommes de cette profession, vous estes le premier que j'ay creu devoir proposer pour celuy dont Sa Majesté tireroit un honneur immortel en les luy départant. Ce ne sont là que de bonnes intentions soustenües seulement par les dispositions où le Prince m'a paru estre d'exercer sa liberalité en faveur de ceux qui cultivent les Muses[2].

C'est pourquoy, n'y voyant encore rien d'assés avancé pour vous en escrire, je m'abstenois de m'en expliquer plus avant, et à cette heure que vous m'y avés engagé par vostre enixe[3] voix, je ne vous le dis que comme une chose possible, laquelle ne manquera pas par ma faute, si je suis assés malheureux qu'elle vienne à manquer, et qui arrivera infailliblement si elle ne dépend que de mes diligences. Recevés donc l'avis que vous en avés voulu avoir sur ce pied là sans y establir aucune certitude.

Si pourtant vous vouliés aider mon dessein par quelque ouvrage de prose latine que vous m'addresseriés en forme d'éloge du Roy, où vous parlassiés avec vostre éloquence ordinaire de ses actions, de ses vertus, de sa valeur, de sa prudence, de la résolution qu'il a prise et qu'il exécute de conduire sa barque sans autre pilote que luy mesme[4], chose inoüie en une jeunesse de vingt quatre ans, de sa bonté, de son équité, de la connoissance qu'il a de ses droits et de sa vigueur à les maintenir, de la protection qu'il donne à ses alliés jusqu'à sacrifier à leurs intérests les siens propres, de celle qu'il veut donner aux Muses, de l'ordre qu'il met à ses places, à ses trouppes, à ses finances, de sa modération dans les divertissemens, de sa royale gravité meslée d'une douceur qui luy attire le respect aussi bien que l'amour des peuples, de ses richesses, de sa magnificence jointes à sa mine héroïque, à sa force infatigable et aux graces qui n'abandonnent jamais la moindre de ses actions, si, dis-je, vous touchiés tout cela comme de vous mesme sur le bruit que font jusqu'au fond du Nord toutes ces merveilles[5], je verrois bien plus d'apparence au succès. Vous y songerés et me manderés ce qu'il vous en semble. Cependant je ne me relascheray point, et ne quitteray prise qu'à l'extrémité.

Vous m'obligerés de m'envoyer vostre jugement distinct de toutes les personnes lettrées dont vous estes bien persuadé, d'An-

---

[1] Chapelain est inscrit sur la première des listes de gratification (1664) pour 3,000 livres, avec cette mention : *illustre dans la poésie et dans les belles-lettres.*

[2] Heinsius est inscrit sur cette même liste comme «grand poète et grand orateur latin», pour 1,200 livres.

[3] *Enixe* — ai-je besoin d'en avertir? — ne figure dans aucun de nos dictionnaires. Chapelain, qui, dans sa correspondance, est prodigue de néologismes, à dû tirer *enixe* d'*enixus*, «qui s'efforce».

[4] C'est la traduction métaphorique du mot dit par le jeune Louis XIV, aussitôt après la mort du cardinal Mazarin, au président de l'assemblée du clergé qui lui demandait à qui désormais il s'adresserait pour les affaires de l'État : «*A moi.*»

[5] Portrait bien enthousiaste, si l'on veut, mais aussi bien éloquent, on en conviendra, et qui mérite certainement d'être rapproché des plus belles pages consacrées à Louis XIV. On peut dire que Chapelain a bien plus poétiquement célébré en prose qu'en vers l'aurore d'un des règnes les plus glorieux de notre histoire.

gleterre, de Hollande, de Flandre, d'Allemagne, de Pologne, avec une courte note de leurs talens et de leurs degrés d'excellence en leur sorte d'estude, pour m'en servir en temps et lieu à leur avantage, si Dieu permet que je le puisse.

J'ay leu avec beaucoup de plaisir dans vostre lettre tout le bien que vous me dites de Mr Bigot et si j'osois vous mettre en conte quelqu'un des petits services que j'ay essayé de vous rendre, le bonheur de vous l'avoir peu donner pour ami seroit bien celuy que je choisirois entre tous, et dont je croirois pouvoir tirer le plus de gloire. Il a toutes les bonnes parties que vous me marqués et les principales pour le regard de l'amitié sont l'égalité et la constance. Vous ne le trouverés jamais à dire en aucune occasion où vous aurés besoin de luy.

J'ay fait sçavoir à Mr Medon la peine où vous estes de luy et la mauvaise addresse qu'il a prise pour vous escrire, afin qu'il prenne d'autres mesures pour cela.

Le jeune C[omte] de B[rienne] que vous plaignés dans son malheur, bien éloigné de le voir adoucir, l'a veu accroistre de moitié depuis mes dernières, car enfin le Roy luy a commandé de se desfaire de sa charge en faveur de Mr de Lionne, et la résistance qu'il y fait en se cachant ne sert qu'à aigrir contre luy Sa Majesté, laquelle, en ayant le consentement du père, dont il n'a que la survivance, passera outre, si le fils s'opiniastre, et revestira du secrétariat celuy qu'Elle a destiné à cet employ. On m'a encore assuré aujourd'huy que tous les vers latins qu'il a publiés et ceux qu'il vous a envoyés sont du Père Cossart, Jesuite. Je sçay bien du moins qu'il m'a dit luy mesme, en présence de Mr Huggens le vieux, que la prosodie luy estoit du tout inconnüe. Je le plains avec vous, mais principalement du tort que sa teste et ses passions effrenées ont fait à sa fortune et à sa maison à laquelle plus d'une raison m'a attaché depuis trente années, et je ne viens à vous descouvrir ses playes que pour ne trahir pas nostre amitié en vous dissimulant ce que vous devés sçavoir. Je pardonne à sa jeunesse les faux jugemens qu'il fait des autheurs anciens et modernes, mais je ne le pardonne pas au vieillard que vous me nommés, et à quelque autre de nos amis d'entre deux âges à qui Catulle desplaist, qui luy préfere Martial, et à qui Virgile mesme ne paroist loüable que dans la pompe de la diction poëtique et dans l'admirable tour du vers.

L'esté, à ce que je voy, ne passera pas que nous n'ayons la nouvelle impression de vostre Claudian et la premiere de vostre Virgile, comme aussi les éditions que vous méditès de Valère Flacque et de Silius Italicus, quoyque je ne me promette pas sitost ces deux cy, à cause des manuscrits que vous attendés pour les purger encore plus et qui ne sont pas encore en vostre puissance. Mais, Monsieur, desfaites vous, après cela, d'un travail si ingrat que celuy la, duquel vous ne sçauriés plus tirer de louange et laissés cette ambition grammaticale aux Fèvres [1], aux Peyrarèdes et autres gens du païs latin pour nager en plus grande eau et faire voir ce que vous pouvés dans l'éloquence, soit en oraisons, soit en histoires. Commencés par cette vie de Kœnigsmark [2] à vous mettre dans le stile narratif, et esprouvés la vigueur de vostre jugement et la fermeté de vostre plume sur un sujet qui embrasse presque tout ce qu'ont fait les Suédois en Allemagne. Cela pourra aller

---

[1] C'est-à-dire à Tanneguy Lefebvre.

[2] Jean Christophe, comte de Kœnigsmark, feld-maréchal, fut un des meilleurs généraux du roi de Suède Gustave-Adolphe. Né le 25 février 1600, il mourut à Stockholm le 20 février 1663.

plus loin, et je ne vous en dis pas davantage[1].

Si vous quitiés vostre présent employ par la nécessité que vous appréhendés, rien ne me pourroit plus agréer que celuy de Mr de Beuning en France, comme ambassadeur de M^rs des (*sic*) Estats, si cette rencontre vous attiroit auprès de luy. Ce seroit bien vostre conte et le nostre.

Aimés moy tousjours et me croyés tousjours inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII avril 1663[2].

---

[1] Ce vœu ne fut pas exaucé, et Heinsius ne publia ni la vie de Kœnigsmark ni les autres pages d'histoire que Chapelain réclamait de lui si instamment.

[2] Le 29 du même mois, Chapelain (f° 409) adresse à Carrel de Sainte-Garde une lettre dont je ne reproduirai que quelques lignes, parce que c'est en grande partie la répétition d'une lettre précédente donnée ici in extenso (n° CLXIII) : «Ce que vous me mandés de l'oubli où Lope de Vega est tombé après une si extraordinaire réputation pendant sa vie m'estonneroit, si je n'avois mille expériences du changement de goust des nations et du sot amour de la nouveauté qui autrefois a fait préférer par Rome mesme Lucain à Virgile. Ce n'est pas que ce Lope méritast beaucoup qu'on se souvinst de luy, et que, partageant l'ignorance avec ses compatriotes, si vous en exceptés la langue qu'il a bonne, il y auroit du profit pour le monde qu'il n'eust jamais rien escrit.» Chapelain réclame de nouveau une copie de l'*Arte nuevo* de Lope de Vega. Il appelle le docteur Cascalès «un phenix à comparaison des sçavans de Madrid, d'Alcala [ce nom est escrit *Ascale*] et de Salamanque.» Il revient sur les *Cartas philologicas*. Corrigeant une erreur de transcription, il dit : «Cet autre autheur... se nomme *Cancer* et il faut qu'en escrivant trop viste je l'aye mal escrit. Son volume est petit et est de vers de toutes sortes à l'espagnole, imprimé à Lisbonne depuis sept ou huit ans.» Il ajoute : «Je n'avois jamais ouy parler de ce Francisco Montezer. Pour les ouvrages de ce don Calderon, je n'en ay jamais veu aucun et je ne hazarderois pas de le louer ni de le blasmer, si M^r l'abbé de la Chambre ne m'avoit communiqué une certaine comedie de luy en abregé que vous luy envoyastes, par où j'ay connu au moins que si les vers sont bons, son dessein est très mauvais et sa conduite ridicule.» Chapelain parle spirituellement à ce sujet de la «fanfare espagnole». Suivent diverses lettres de peu d'intérêt. Le 12 mai (f° 411), Chapelain adresse à M. Sauval, alors à Florence, quelques reproches où l'on remarquera une singulière figure de rhétorique : «Je pensois que Ferrare estant si proche du lieu d'où vous partiés, vous ne luy auriés point passé sur la moustache [la *moustache* d'une ville!] sans luy faire une visite, et il me semble qu'elle en valoit bien la peine, ne fust-ce que pour voir les reliques de sa grandeur passée et les vestiges d'une cour où se sont nourris les Ariostes, les Guarins et les Tasses...» Chapelain fait ensuite un pompeux éloge du comte Bardi, «de la veüe duquel vous vous pourrés vanter toute vostre vie, comme de l'homme de delà les Monts qui a le plus de force dans l'esprit et le plus de délicatesse et de pureté dans le stile.» Le 15 mai, il remercie (f° 412 v°) Ranchin, conseiller à la chambre mi-partie de Castres, de ses compliments sur la Pucelle et il riposte par d'autres compliments : «C'est bien à moy à vous féliciter de la belle Ode que Mr Conrart me fit voir il y a plus d'un an sur le mariage du Roy où vous avés semé tant de clartés et tant de richesses.» Le même jour, Chapelain adresse, au sujet de la mort du duc de Longueville, arrivée à Rouen le 11 mai, des lettres de condoléance à la veuve, à la fille (duchesse de Nemours) et aux fils (comte de Dunois et comte de Saint-Paul). Je ne citerai que ces deux phrases de la lettre à la duchesse de Longueville : «Sans que je die à Vostre Altesse l'extrême douleur que j'ay de la fatale perte de Monseigneur, elle l'imaginera assés d'elle-même... Le Ciel, Madame, que vous servés avec tant de pureté, ne vous abandonnera pas de son secours...» Mentionnons deux lettres à M. de Lionne, une du 21 mai, l'autre du 24 (f°s 414 v° et 415), la première pour lui exprimer toute sa sympathie à l'occasion de la mort de son père, la seconde pour lui recommander «Mr Cadeau... procureur général au parlement de Metz, mon

CLXX.

À M. D'ABLANCOUR,

À ABLANCOUR.

Monsieur, c'est un effet de vostre bon cœur de vous intéresser dans les malheurs de ceux que vous aimés, et, le connoissant comme je fais, je ne suis point surpris de ce qu'il vous a obligé de faire pour ma consolation dans le funeste accident de la mort du Prince qui me tenoit lieu de toutes choses, et en qui j'avois mis toute ma joye et tout mon ornement[1]. Toutes les raisons que vous employés pour cela m'avoient passé par l'esprit et je ne voy pas qu'il m'en puisse venir de meilleures ni plus capables de [calmer] ma douleur, laquelle pourtant durera d'autant plus long temps que je l'aime et qu'elle me semble juste. Mais cette douleur ne sera pas plaintive et n'incommodera pas mes amis. Je luy desroberay des momens pour les cultiver et pour leur rendre mes offices utiles ou agreables.

Dieu m'a donné à vostre égard, depuis ce que j'avois essayé de faire pour vous, une occasion de vous en faire un qui vous devra plaire puisque l'honneur y est meslé avec le profit. L'impression que j'avois faitte dans l'esprit de Mr Colbert touchant vostre mérite a esté si puissante qu'encore que l'affaire que

amy, et l'un des plus honnestes hommes de son âge, habile en sa profession, etc.» Mentionnons encore deux lettres au marquis de Montauzier, l'une et l'autre du 22 mai (f° 415). Nous lisons dans la première : «La personne qui vous présentera ce billet est de mes anciens amis et est non seulement homme de mérite, mais en a d'acquis auprès du Roy par les services qu'il luy a rendus en Escosse en qualité de Son Résident. Son nom est Montreuil et il a hérité de son frère, secretaire de Mr le prince de Conti, l'estime et la passion qu'il avoit pour vostre vertu...» Chapelain ajoute qu'il s'agit d'«un placet à présenter à S. M. pour l'exemption de logement de mousquetaires dans une maison du fauxbourg qui fait tout son bien.» La seconde lettre est écrite en faveur de Mr Boulanger, secrétaire en chef de feu Mr de Longueville, qui «exerce depuis vingt ans le secrétariat de la province [de Normandie] sous le Duc, son maistre,» la duchesse de Longueville demandant qu'on le maintienne dans ledit emploi. — Le 27 mai, Chapelain (f° 416) annonce à Moisant de Brieux que le marquis de Montauzier remplace le duc de Longueville dans le gouvernement de Normandie : «Vous pourrés dire à vos amis qu'ils ne doivent attendre de lui que civilité et qu'équité dans toutes les choses raisonnables, mais que dans celles qui ne le seront pas, il ne s'en faut promettre ni mollesse, ni foiblesse, parce que de tous les hommes que je connois il est le plus ferme et le plus vigoureux, et celuy à qui il fait le plus mauvais de se joüer, de quelque rang et de quelque condition que l'on puisse estre. Les trouppes qu'il a commandées et les gouvernements qu'on lui a confiés ont donné des essais de son génie et de sa conduite, en sorte que l'on n'en scauroit douter. Mme la duchesse de Longueville, Mrs nos jeunes Princes et Mgrs leurs oncles et cousins auroient bien voulu que Mrs les lieutenants généraux eussent gouverné la province dans l'*interim*, mais ayant appris la résolution du Roy, ils s'y sont conformés avec respect...» Le 28 mai, Chapelain répondit (f° 417) à deux lettres de condoléance qui lui avaient été adressées par Grentemesnil et par Huet, au sujet de la mort du duc de Longueville. Au premier il vante en ces termes le nouveau gouverneur de la Normandie : «Mr le marquis de Montauzier dont vous me parlés est tout semblable à feu Mr son frère en courage, l'ayant accompagné à Rossignan, en Casal, en Valtelline jusqu'à sa mort et depuis s'estant signalé en Franche-Comté, en Allemagne, en Alsace, en France, en Flandre, à donner de l'admiration de sa vertu. Il a de plus l'amour des lettres et, quand il en avoit le loysir, un commerce estroit avec les muses latines et françoises, de sorte que les habiles de vos quartiers auront à se louer de luy lorsqu'il y sera...»

[1] Il était difficile de mieux exprimer en aussi peu de mots ce qu'avait été pour Chapelain un protecteur tel que le duc de Longueville.

j'avois proposée n'ait peu avoir lieu pour des raisons que vous sçaurés un jour, cela n'a pas empesché que dans le choix que le Roy a fait par son induction d'un certain nombre de gens de lettres pour les honnorer de ses gratifications, vous n'ayés esté compris pour 1500 livres qui vous attendent pour vous estre mises entre les mains sans avoir besoin de sollicitations[1]. C'est ce que je vous allois mander quand j'ay receu vostre lettre. Ne manqués pas de remercier cependant par escrit Mr Colbert de la grace qu'il vous a procurée, et m'en envoyés le paquet afin que je luy face voir vostre reconnoissance, laquelle sera complette si vous faites comme tous les gratifiés quelque chose pour Sa Majesté, surtout ce que vous sçavés qu'il y a à dire d'Elle de grand, de bon, de sage, etc., qui soit digne de Sa Majesté et de vous.

Ne différés pas vostre responce et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce vie juin 1663.

CLXXI.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, je respons à deux de vos lettres, l'une du xviie avril et l'autre du xe may, que j'ay receües en mesme temps par le soin de Mr Bigot, mais plus tard qu'à l'ordinaire à cause du circuit qu'elles font avant que de pouvoir m'estre rendües, depuis qu'il est hors de Paris. Ne craignés jamais d'estre trop long en m'escrivant sur quelque matiere que ce soit; cette longueur m'est la plus douce du monde et je la prends pour une des plus grandes marques de vostre amitié.

Vous me ferés relire Silius Italicus avec soin puisqu'il vous a pour partisan et que vous trouvés en luy de quoy satisfaire un goust aussi fin que le vostre. Et ne croyés pas que ce que je vous ay escrit sur l'attachement que je vous voyois à cette sorte de litterature me la face mespriser comme indigne de vous. Je l'ay fait seulement parce que l'histoire ou la haute poësie m'en sembloit beaucoup plus digne et beaucoup plus capable d'accroistre vostre réputation. J'aymerois encore mieux que vous suyvissiés cet exercice critique que de consommer vos bonnes heures à des compotations[2] et des pergrecations[3] qui nuiroient à vostre santé, si elles n'estoient nécessaires aux affaires qui vous sont commises. Je vous loue de vous estre mis au dessus de vos troubles domestiques et je vous exhorte à tenir ferme dans cette résolution. Cependant conservés vostre poste qui est un poste honnorable jusques à ce que le calme que vous souhaités vous invite à en venir prendre un meilleur chés vous, ou chés nous, au cas que Mr de Beuning y vinst ambassadeur de cette république.

J'ay appris avec plaisir par vostre premiere le rang que tiennent entre les lettrés Mrs Reinesius[4] et Couringius[5], Ferrari[6] et

---

[1] Dans la liste de gratifications déjà citée (année 1664), nous lisons : «Au sieur Perrot d'Ablancourt, bien versé dans les lettres et principalement dans les langues... 1500 livres.»

[2] Le mot *compotation* figure dans le *Dictionnaire* de M. Littré, mais sans aucun exemple. Il l'explique par «Régal entre plusieurs personnes».

[3] Ce mot, qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, est formé sur *pergræcari*, vivre à la grecque, mener joyeuse vie.

[4] Thomas Reinesius, né à Gotha en 1587, mourut à Leipsick en 1667. Voir, sur cet antiquaire, Moréri, Niceron, Bayle, la *Biographie universelle* (article de Weiss), la *Nouvelle biographie générale* (article anonyme), etc.

[5] Herman Couring naquit en 1606, et mourut en 1681. Il fut professeur en droit à Helmstad. Voir la liste de ses nombreux écrits dans le tome XIX des *Mémoires* de Niceron.

[6] Octave Ferrari, né à Milan en 1609, pro-

Chimentelli[1], et j'essayeray de les servir aussi bien que j'ay fait Mrs Gevartius[2], Vossius, Huggens, Beklerus[3] et Hevelius[4], auxquels, ainsi qu'à vous, Monsieur, sur mon indication et sur mon suffrage, le Roy a résolu d'envoyer un présent à titre de sçavans, et je ne sçay comment Mr Gronovius, qui n'avoit pas eu de moy un moindre éloge auprès de Sa Majesté, est demeuré oublié[5]. Léo Allatius[6] et le Graziani[7] sont aussi compris dans le nombre des gratifiés et j'attens de voir après l'exécution quel ressentiment chacun en tesmoignera pour la gloire d'un Roy si munifique[8] et pour l'obligation qu'ils en auront à Mr Colbert, intendant géneral des finances, duquel cette sublime pensée est venüe, et qui l'a fait gouster à Sa Majesté sans peine, tant le naturel de nostre Prince est noble et porté à toutes les vertus héroïques.

Si vous escrivés de cela à Mr Vossius, je ne serois pas marri qu'il sceust la part que j'ay eüe en cette affaire, et la consideration que j'ay fait faire de son mérite en le proposant. Pour vous, je ne vous dis rien sinon que je vous ay mis à la teste de la liste et que je vous y ay peint de vos plus riches couleurs, en sorte que l'impression a esté plus forte pour vous que pour aucun des autres.

Selon que les gratifiés en useront, les gratifications pourront estre continuées. Vous sçaurés gré, s'il vous plaist, à Mr le marquis de Montauzier de la disposition où

---

fessa successivement dans sa ville natale, à Venise, à Padoue, et mourut en mars 1684. Moréri et Niceron font bien connaître sa vie et ses ouvrages.

[1] Valère Chimentelli, helléniste et antiquaire, fut professeur à Florence, ensuite à Pise. On n'a de lui qu'une dissertation sur un marbre antique trouvé dans cette dernière ville, insérée dans le *Thesaurus antiquitatum* de Græviu.

[2] Jean-Gaspar Gevartius, né à Anvers en 1593, mourut dans cette ville en 1666. Ce savant philologue fut d'abord secrétaire de la ville d'Anvers, et en 1611 l'empereur Ferdinand le nomma conseiller d'État et historiographe.

[3] Jean-Henri Bœcler, né en 1611, à Cronheim, fut professeur d'éloquence à Strasbourg dès l'âge de vingt ans. En 1648, il alla professer à Upsal et fut en 1649 nommé historiographe par la reine Christine. Il revint ensuite professer l'histoire à Strasbourg et mourut dans cette ville en 1672, comme nous le verrons dans une des lettres de cette année.

[4] Jean Hévélius naquit à Dantzig en janvier 1611, et mourut en janvier 1687. Delambre a consacré à cet astronome un excellent article dans la *Biographie universelle*, et F. Arago une notice beaucoup plus développée dans les *Biographies des principaux astronomes* (*Œuvres complètes*, t. III).

[5] L'oubli fut bientôt réparé; car Gronovius, «professeur pour les belles-lettres en l'académie de Leyde,» figure sur la liste des gratifications de 1665 pour 1,200 livres.

[6] Léon Allacci, proclamé par Ginguené (*Biographie universelle*) «l'un des plus savants littérateurs italiens du XVIIe siècle,» naquit en 1586 dans l'île de Chio, fut nommé, en 1661, bibliothécaire du Vatican, et mourut en janvier 1669. Le P. Niceron lui attribue plus d'érudition que d'esprit critique. Nous verrons plus loin que la Cour de Rome ne permit pas à Allacci d'accepter les dons de Louis XIV. Aussi n'est-il point nommé dans la liste des gratifiés de 1664, et n'est-il pas nommé davantage dans les listes des années suivantes.

[7] Jérôme Graziani, né en 1604 à Pergola, devint en 1637 secrétaire du duc de Modène, composa divers poèmes parmi lesquels on remarque la *Cléopâtre* (1626) et la *Conquête de Grenade* (1650), fit représenter avec le plus grand succès une tragédie dont Cromwell est le héros (1671), et mourut en septembre 1675.

[8] *Munifique*, qui fait des présents, généreux; du latin *munificus*. Cet adjectif n'a pas été adopté. Nous n'avons que le substantif *munificence*.

il estoit de parler de vostre vertu lorsque le dessein du Roy éclata, et qu'il l'eust fait s'il n'eust point sceu en mesme temps que j'avois fait l'office. Hors luy, nous n'avons point en cette Cour de personnes de qualité qui soient touchées de la beauté des lettres ni qui soient favorables aux lettrés. Je vous envoye la despesche qu'il m'apporta, hier au soir, pour vous, avant que de partir pour sa commission de la Normandie.

Je vous ay mandé que Mr de Lionne estoit revestu de la charge de Mr de Brienne *nec injuria*. Vous y perdés peu, et la bienveillance du dernier, quand il auroit peu conserver l'employ, ne vous eust esté guère avantageuse. Il s'est décrié à la Cour et dans sa propre famille en partie par une chose louable en soy, j'entens par sa passion pour les lettres, mais qui, veu nos mœurs corrompues et l'ignorance de nos courtisans, doit estre descouverte avec grande discretion, qui ne veut pas tomber dans le mespris et se faire tourner en ridicule.

Vostre derniere m'a infiniment plu. Tout le bien que vous m'y dittes du Roy et l'engagement volontaire que vous y prenés de célebrer ses louanges et magnifier[1] ses vertus me servira à faire voir à Mr Colbert combien vous estiés digne de l'honneur qu'il vous a procuré. Outre la response et le remerciment que vous luy ferés, je suis d'avis que dans vos premieres vous me parliés magnifiquement de luy et m'exaltiés la hauteur de son entreprise. Cela ne nuira de rien pour l'avenir.

Je ne sçay qui est ce Dausquaus[2] qui a eu l'audace de s'attaquer à Mr vostre père et de le traitter indignement. Vous avés fait dignement vous de le repousser avec véhemence et vous ne le sçauriés avoir fait avec trop de vigueur. Outre que la piété filiale vous y engageoit, il est bon de faire un exemple de ces injustes et ces insolens que rien ne corrige que les coups. Est-ce dans la préface de vostre Silius ou ailleurs qu'il a receu cette touche?

J'ay perdu Mgr le duc de Longueville depuis mes [dernières lettres] et en luy j'ay tout perdu.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII juin 1663.

CLXXII.

À M. COLBERT,

INTENDANT GÉNÉRAL DES FINANCES,

À VERSAILLES[3].

Monsieur, après vous avoir rendu grâces pour la seconde fois de la bonté que vous eustes lundy matin, d'appaiser le trouble où j'estois de la maladie du Roy par l'heureuse nouvelle du recouvrement de sa santé, dans le doute d'avoir l'honneur de vous voir aujourd'huy, je vous diray par ce billet que j'ay veu ceux de ma connoissance qui vous doivent les gratifications qu'ils ont receües de Sa Majesté et les ay portés, mais sans peine, à célebrer sa convalescence. J'espère d'avoir bientost leurs compositions latines et

---

[1] M. Littré, citant sous ce mot diverses phrases qui vont du XIIe siècle jusqu'au XIXe, et de la traduction du livre des *Rois* jusqu'aux Mémoires de *Châteaubriand*, rappelle que Vaugelas en a porté le jugement que voici : «Ce mot est excellent et a une grande emphase pour exprimer une louange extraordinaire..., mais avec tout cela il faut avouer qu'il vieillit...» Parmi les contemporains de Chapelain qui ont employé le mot *magnifier*, on peut surtout nommer Malherbe, Corneille, Nicole et Bourdaloue, auxquels les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* joignent François de Maucroix.

[2] Je ne le sais pas non plus, après avoir pourtant cherché dans tous les recueils que j'ai sous la main ce nom peut-être défiguré.

[3] Cette lettre a été publiée par M. P. Clément dans son recueil déjà cité (t. V, p. 590 et 591).

françoises sur ce sujet-là, et, en attendant, je vous envoye un sonnet que j'ay peut estre précipité, mais dont j'espère que la précipitation ne sera pas sans mérite, puisqu'elle sera une marque de mon zèle pour sa personne sacrée et de la passion que j'ay de vous complaire en tout ce que vous désirés qui dépende de moy.

Vous jugerés de ce petit ouvrage, et si vous ne le trouvés pas digne de sa matière, vous me ferés la faveur de le supprimer. Je vous reconnois pour mon seul juge et j'acquiesceray tousjours à vos arrests[1].

Mr du Perier[2] a ébauché là-dessus une petite Ode latine, qu'il polit et qui sera bientost en estat de paroistre. MM. Valois[3] m'ont promis de s'appliquer à la mesme chose en latin. M^r l'abbé de la Mothe le Vayer les suyvra en françois, aussi bien que Mr Boyer, qui a trop de reconnoissance pour se taire en un si juste sujet de parler. Mr Fléchier travaille pour cela et suspend à ce dessein l'accomplissement de son grand poëme latin du Carrosel[4]. J'en ay escrit à MM. d'Ablancour et le Clerc[5], desquels il ne faut attendre rien de médiocre. Mr Cotin, duquel j'eus l'honneur, la derniere fois, de vous faire voir de si belles stances, et duquel nous avons aujourd'huy achevé d'examiner l'éloquent discours dont nous vous leusmes une si belle tirade, a fait un madrigal très joli, qu'il me doit envoyer demain. C'est un de nos plus fameux académiciens, et que j'ay engagé par vostre ordre à cet Eloge royal que nous espluchons et qui semble respondre à nostre attente. Je laisse à vostre prudence de considerer si un homme aussy approuvé qu'il est ne mériteroit point d'estre du nombre des gratifiés, et pour ce qu'il a fait, et pour ce qu'il est capable de faire en prose et en vers, et si ce ne seroit pas dommage de luy laisser abbattre le courage et tomber la plume de la main, en ne luy donnant point de pareils tesmoignages qu'on estime son esprit et sa fidélité[6]. Un conseiller de Bretagne, de nos amis, qui fit, il y a un an,

---

[1] Le sonnet «sur la maladie et sur la guérison du Roy», conservé dans le manuscrit de la bibliothèque Nationale FF, nouvelles acquisitions n° 1890, me paraît justifier l'inquiétude sincère ou simulée de Chapelain. Que l'on en juge:

Quelle fureur te pousse, inexorable Parque?
Qui t'a mis à la main les cizeaux affilés
Pour trancher les beaux jours que tes sœurs ont filés
A nostre magnanime et triomphant monarque?

Dans sa riche fusée, attentive, remarque
Que la soye et l'argent à l'or brillent meslés,
Et que vingt lustres pleins doivent estre écoulés
Avant que de Caron le reçoive la barque.

Ah! respecte Louis et calme nostre effroy.
Mais ton bras se retire, et laissant ce grand Roy,
Espargne à son grand cœur ce grand coup de tonnerre.

Tu feignois seulement l'attentat furieux
Pour mieux faire sentir quel Roy perdra la Terre,
Quand à la Terre enfin l'enlèveront les Cieux!

[2] Il a été déjà question du gentilhomme provençal Charles du Perrier dans la lettre XLI du présent volume, p. 77.

[3] Henri et Adrien de Valois. M. P. Clément cite, au sujet de ce dernier, mort le 20 juillet 1692, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, ce passage du *Dictionnaire de Moréri* (t. X, p. 449): «Ayant reçu une gratification de Louis XIV, il en témoigna sa reconnoissance par un discours où il loue ce prince en termes fort magnifiques d'avoir non seulement rendu par sa clémence la paix à l'Europe, mais encore d'avoir rétabli par sa libéralité les sciences et les beaux-arts.»

[4] *Cursus Regius, carmen heroïcum* (Paris, imprimerie Royale, 1669, in-fol.).

[5] Sur l'académicien Michel Le Clerc, comme sur son concitoyen, confrère et collègue Boyer, je citerai l'*Histoire littéraire de la ville d'Albi*, par Jules Rolland (Toulouse, 1879, in-8°; p. 285-316, pour Le Clerc, et p. 245-283 pour Boyer).

[6] L'abbé Cotin, dont il a été déjà question en ce volume (lettre XXXIV), obtint une gratification de 1,200 livres (liste de 1664).

un poëme latin de douze cents vers, sur la naissance de Mgr le Daufin, que nous avons leu et reveu dans nostre assemblée[1] et qui sera l'un des plus beaux ornemens du recueil, m'apporta hier une ode françoise, qui n'est pas mesprisable, sur le mal et la guérison du Roy, qu'il imprimera au premier jour. Un fort habile médecin, nommé Mr Petit, et qui n'est pas moins habile poëte latin[2], fit, il y a deux ans, un excellent epithalame pour le mariage de Leurs Majestés qui a passé par nostre estamine, et par mon induction a fait un autre poëme latin qu'il retouche pour me le remettre avec le premier entre les mains; et ce sera de quoy grossir et enrichir nostre amas. Sa fortune n'est pas bonne et il est de ceux que l'on obligeroit facilement à travailler beaucoup, si l'on les y excitoit par les liberalités du prince, et le bien qu'on luy feroit exciteroit les autres de cette force à essayer par leurs travaux de s'en attirer[3].

Je ne fay, Monsieur, que vous indiquer ceux que je croy dignes de ces faveurs, suyvant l'ordre que vous m'en avés donné, afin d'avoir plusieurs trompettes des vertus du Roy, et ne sollicite pour personne.

Il y a à Caen un honneste homme, nommé Huet, très bon poëte latin et très bon orateur, plus savant qu'aucun de son âge, que l'on engageroit facilement à faire de fort belles choses, si l'on l'agregeoit à ce nombre d'élus, comme il en est jugé fort digne par ses œuvres[4]. Mr Heinsius, que j'avois consulté sur les habiles Allemands et Hollandois de sa connoissance, m'a confirmé par ses dernières que ce Mr Conringius, dont vous nous ordonnastes de nous enquerir, est un très habile homme et m'a adjousté à celuy-là Mr Gronovius, que j'avois noté dans ma liste d'estrangers, comme un professeur de lettres humaines, et un Mr Reinesius, qu'il estime extrêmement.

Des Italiens, il m'exalte fort un Ferrari, professeur de Padoue, et un Chimentelli, professeur de Pise, comme les deux lumieres latines de delà les monts. Voilà de quoy respandre les grâces du Roy, aussy bien dans

---

[1] M. P. Clément cite sous ce passage un fragment des *Mémoires* de Perrault que je crois devoir reproduire : «Le troisième jour de février 1663, nous nous rendîmes, M. Chapelain et moi, suivant l'ordre qui nous en avoit été donné, chez M. Colbert. On nous mena dans une chambre où nous trouvâmes M. l'abbé de Bourzeis et M. l'abbé de Cassagnes, qui avoient été aussi mandés. M. Colbert, étant venu nous trouver, commença par demander le secret sur ce qu'il nous alloit dire; ensuite il nous déclara pourquoi il nous avoit fait venir : que c'étoit pour se faire, ainsi que je viens de le marquer, une espèce de petit conseil qu'il pût consulter sur toutes les choses qui regardent les bâtiments et où il pût entrer de l'esprit et de l'érudition; qu'il souhaitoit que nous nous assemblassions chez lui deux fois la semaine, le mardi et le vendredi. Quand il n'y avoit pas d'ouvrage de commande, l'Académie travailloit à revoir et à corriger les ouvrages, soit de prose, soit de vers, qui se composoient à la louange du Roi, pour les mettre en état d'être imprimés à l'imprimerie du Louvre.»

[2] Pierre Petit, né à Paris en 1617, selon l'abbé Nicaise (*Journal des savants* d'avril 1689), en 1629 selon l'abbé L.-J. Le Clerc, qui s'appuie sur le témoignage de Guy Patin (*Bibliothèque des auteurs cités par Richelet*), mourut en cette ville en décembre 1687. Voir, de plus, sur ce poète les articles de Moréri, de Niceron, de Chauffepié, etc.

[3] «Le sieur Petit» est inscrit pour 800 livres sur la liste des gratifications de 1664. Son confrère en poésie latine, «le sieur Du Perrier,» reçoit la même somme. Un autre poète latin, Maury, n'obtient que 600 livres, comme le jeune Racine.

[4] Huet, en 1664, touche une gratification de 1,500 livres.

l'Estat de Florence et de Venise que vous les avés desjà respandües dans celuy de Rome et de Modène. A mesure que j'en descouvriray d'autres, je vous en rendray conte et auray toujours le plus grand plaisir du monde à contribüer en cela et en toute autre chose à vos génereux desseins pour le service et pour la gloire de Sa Majesté. J'y suis obligé comme son sujet et comme vostre, etc.

De Paris, ce IX juin 1663.

CLXXIII.

À M. D'ABLANCOURT,

À ABLANCOURT.

Monsieur, ne parlons point de l'obligation que vous m'avés pour cette gratification que le Roy vous a faitte et que Mr Colbert luy a inspirée. Elle est au dessous de ce que vous valés, et je suis honteux d'avoir eu part à une telle négociation puisque le fruit que j'en esperois a esté si disproportionné à vostre mérite. Mon dessein et mes efforts alloient à vous faire avoir l'employ dont vous estes seul capable, et la chose valoit faite à souhait [1] si un obstacle invincible ne s'y fust point opposé. Il se faut contenter de ce qui plaist à Dieu et en faire un bon usage.

Je suis bien aise que vous ayés ces apophtegmes prets et que vous vous disposiés à les donner au plustost avec une épistre de celles que vous sçavés faire, quand le sujet vous tente et qu'il sert à vous élever. Le commencement que vous m'en avés envoyé est tout à fait à mon gré et bien digne de vous et du Prince [2]. Abandonnés vous à vostre verve dans la suitte et croyés bien qu'en cette occasion vostre génie a moins besoin de bride que d'esperon. Quand vous n'auriés pas mis la dernière main à cette épistre et à la préface, où vous aurés à entretenir le lecteur de vostre choix et de vostre ordre, je suis d'avis que vous vous mettiés en chemin prontement pour avancer vostre entreprise, et la saison est la plus favorable de l'année à qui veut faire une belle impression. Vostre voyage d'ailleurs est nécessaire pour toucher vostre argent et pour en signer la quitance qu'il en faut fournir à l'Espargne. J'avertiray les libraires que je croiray les plus propres pour tout ce négoce, mais je ne conclurray rien avec eux pour les conditions sans vous.

Le pauvre Mr Conrart n'est point du tout en estat d'agir en cette affaire. Il y a trois semaines que son enfleure luy est revenüe avec la fièvre. Aucun de ses plus particuliers amis ne luy parle de peur d'aigrir son mal et il nous faut contenter d'aller à la porte apprendre de ses nouvelles sans le voir. Il ne me fit jamais tant de peur qu'à cette heure, quoyque le péril de l'année passée dont il s'estoit tiré ne m'en face pas extrêmement désespérer. Vous luy donnerés consolation, si vous hastés vostre venüe pour l'amour de luy.

Quand vous n'auriés traitté Mr Colbert que de Monsieur, comme je fais, sa modestie n'en eust pas esté choquée, mais puisque vous avés pris le parti de luy donner du Monseigneur, il faudra continuer en luy escrivant, si le cas y eschet, comme disent nos praticiens.

Je respons à vos secondes protestations de ressentiment la mesme chose qu'aux premieres et j'y adjouste seulement que je suis bien aise d'avoir pu dans cette rencontre vous tesmoigner combien il me seroit [agréable]

---

[1] C'est-à-dire : *était déjà comme faite à souhait.* Corneille a dit dans *Mélite :* «Cela *vaut fait*, Monsieur,» et dans *le Menteur :*

Mon affaire est d'accord, et la chose *vaut faite.*

[2] Louis XIV.

de vous rendre un plus grand et plus utile office.

Je suis passionnément, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv juin 1663.

CLXXIV.

À M. COLBERT,

INTENDANT GÉNÉRAL DES FINANCES,

À PARIS[1].

Monsieur, dans le doute[2] d'avoir l'honneur de vous voir aujourd'huy chez vous[3], j'employe encore l'escriture[4] pour accompagner le remerciment que vous fait Mr d'Ablancourt de la grâce que vous luy avés procurée[5]. Il me mande, sur ce que je l'avois exhorté à tesmoigner sa gratitude au Roy par quelque ouvrage[6], qu'il en a un tout prest, qui pourra plaire à Sa Majesté, qui est un recueil considerable[7] des Apophtegmes des Anciens de son choix et de sa traduction, au devant duquel[8] il mettra une épistre dédicatoire où il essayera de satisfaire à son obligation pour les justes louanges qui luy sont deües[9], et je me promets de son génie que le tout vous contentera. Vous trouverés aussi, Monsieur, avec cette lettre, un sonnet de Mr Boyer qu'il vous adresse et où il vous fait voir sa reconnoissance d'une maniere assés noble. Mais pour ne rien publier sans vostre consentement des louanges qui vous regardent[10], quelque méritées qu'elles soyent de vous, je l'ay obligé de n'en donner aucune copie à personne que vous ne leluy ayés permis.

Mr Conrart vous auroit monstré la grandeur de son ressentiment si la goute qui luy lie aussy bien les mains que les pieds luy laissoit la liberté d'exécuter ses bonnes intentions et de vous remercier luy mesme de vos grâces[11]. MMrs de Valois m'ont apporté une élégie et un poëme assez long et beau sur la maladie et la convalescence du Roy, que je porteray à l'Assemblée pour estre veus avec le beau et long poëme de ce Mr Petit[12], médecin, dont je vous ay parlé par mes précedentes et qui a peu de compagnons en la poësie latine parmi nous. Sa matiere est une exhortation[13] à célebrer le Roy[14], meslée de si excellens éloges que je n'ay point moins de joye de l'avoir engagé à ce travail qu'aucun des autres que j'en ay sollicités et qui y ont réussi.

J'ay encore une élégie latine d'un conseiller de Tolose[15] sur la maladie et la guérison du Roy, qui est fort bonne et qui enflera nostre amas[16]. Outre le sonnet de

---

[1] Cette lettre a été publiée par M. P. Clément à la page 593 du volume déjà cité. On en trouve l'original dans la collection Baluze (*Papiers des Armoires*, vol. CCCLXII, fol. 43).

[2] Variante du manuscrit de Baluze : Dans le doute *où je suis*.

[3] Variante : *dans l'assemblée de chés vous*.

[4] Variante : J'employe encore *la plume*.

[5] Variante : procurée *du Roy*.

[6] Variante : *à Sa Majesté par quelque ouvrage*.

[7] Variante : un *ample* recueil.

[8] Variante : au devant *de laquelle*.

[9] Variante : *à ses obligations pour les justes éloges qui luy sont deus*.

[10] Variante : *Mais pour ne publier rien sur vostre sujet que de vostre consentement*.

[11] Variante : *si la goutte qui luy lie les mains luy laissoit la liberté de vous remercier luy mesme de vos faveurs extresmes*.

[12] Variante : *MMrs de Valois m'ont apporté deux pièces latines en vers sur la convalescence du Roy que nous reverrons bientost avec le beau poème de Mr Petit*.

[13] Variante : *La matière en est une exhortation*.

[14] Variante : *à célébrer les vertus du Roy*.

[15] Variante : *une fort bonne élégie latine d'un conseiller de Toulouse*.

[16] Variante : *sur la maladie et la guérison de Sa Majesté qui servira à embellir nostre amas*. M. Clément a lu, dans le manuscrit Sainte-Beuve, *fera* pour *enflera*.

Mr Boyer pour vous, il y en a deux autres du mesme pour le Roy, qui seront sous cette enveloppe.

J'espere que mes soins vous plairont et qu'ils continueront à vous justifier, combien je suis, Monsieur, vostre[1], etc.

De Paris, ce XIII juin 1663.

CLXXV.

À M. DE LA PLACE,

ESCUYER DE Melle D'ALENÇON,

À ANGOULESME.

Monsieur, je dois appréhender que vous ne me croyés bien incivil de vous avoir si tard respondu à la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, et je l'aurois esté beaucoup en effet s'il avoit tenu à moy de le faire et non pas au messager qui ne m'a rendu cette agreable marque de vostre souvenir qu'un mois après sa datte. Je vous rens grâces, Monsieur, de m'en avoir jugé digne et je conte entre mes avantages et mes consolations, après la perte que vous m'apprenés que j'ay faitte de Mr Girard[2] et de Mr de Girac[3], que Dieu vous conserve si bien disposé à leur succeder dans l'affection qu'ils avoient pour moy, et à faire quelque estime de la mienne.

Ce fut pour moy la plus grande surprise du monde quand je leus dans vostre despesche ces deux funestes avis, et la plus grande douleur de me voir privé en mesme temps de deux aussi excellens hommes et autant de mes amis. Obligés moy, Monsieur, de me mander à vostre loysir de quoy ils sont morts, et depuis quand ils sont sortis du monde. Je sçauray aussi bien volontiers quels ouvrages ils auront laissés en estat de paroistre au jour. Il m'importe en particulier par l'interest que je prens à la mémoire de feu Mr de Balzac d'estre éclairci ce qu'est devenüe la vie que Mr Girard l'Archidiacre en avoit faitte[4] et qu'il me promettoit tousjours de m'envoyer pour mettre à la teste de l'édition magnifique qui se prépare *in fol.* de toutes les œuvres de ce rare esprit[5], avec le reste des lettres qu'il m'a autrefois escrittes et dont il se pouvoit encore faire deux volumes égaux au premier[6]. Faites, Monsieur, quelque diligence pour desmesler cela, s'il vous plaist, auprès des héritiers de Mr l'Archidiacre, qui auront trouvé ces pièces là parmi ses papiers, et m'instruirés de ce que l'on en peut espérer, pour ce que les libraires n'attendent qu'après pour cette publication.

Si Mr Moricet le Théologal est dans le païs, il vous aidera de bon cœur dans cette recherche, et Mr Girard, l'aisné des neveux

---

[1] Variante : *J'espère que mes soins continueront à vous justifier combien je suis véritablement, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.*

[2] Claude Girard, l'archidiacre de l'église d'Angoulême. La présente lettre permet de rectifier la note communiquée par M. E. Castaigne à M. P. Paris et reproduite par ce dernier dans le tome IV des *Historiettes* de Tallemant des Réaux (p. 113), où l'on trouve que l'éditeur des *Lettres familières à M. Chapelain*, des *Lettres à M. Conrart* et des *Entretiens* mourut «le 2 septembre 1663». Il faut avancer de trois mois la date du décès.

[3] La présente lettre nous sert encore à corriger l'erreur qui, du *Dictionnaire* de Moréri, a passé dans la plupart de nos récents recueils biographiques, et d'après laquelle Paul Thomas, sieur de Girac, serait mort «le 2 janvier 1663». Il faut retarder de quatre ou cinq mois la date du décès de l'ancien adversaire de Costar.

[4] Cette Vie de Balzac, qui aurait été si précieuse pour nous, parait être à jamais perdue.

[5] L'édition si souvent citée de 1665.

[6] Égaux au volume des *Lettres familières à M. Chapelain* (1656, in-8°). La plupart des lettres qui auraient formé les deux autres volumes dont parle Chapelain ont paru dans les *Mélanges historiques* de 1873.

de Mr l'Archidiacre, les facilitera aussi s'il n'est point retourné à Bordeaux. Je leur en aurois escrit à l'un et à l'autre, si je les avois creus à Angoulesme. Je me promets cela de vostre vertu et de l'amour que vous avés pour les belles choses, lesquelles sont plus nombreuses chés nostre illustre défunt que chés aucun des modernes.

Au reste, vostre recueil des ouvrages de feu Mr Bouillon s'est publié[1], et je le trouvay par hasard dans le cabinet d'une dame, non sans m'estonner de n'y avoir veu ni épistre ni préface qui fissent sçavoir les bonnes qualités de leur autheur. Cela estoit digne de trois traits de vostre plume, mais pour cette omission vous aurés eu vos raisons.

Je suis avec beaucoup de vérité, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVII juin 1663.

CLXXVI.

A M. COLBERT,

INTENDANT GÉNÉRAL DES FINANCES.

À PARIS[2].

Je me sers encore de la liberté que vous m'avés donnée de vous dire par escrit ce que la multitude de vos grandes affaires m'empesche d'ordinaire de vous pouvoir dire de bouche touchant le noble dessein auquel, par vostre bonté, il vous a plu que j'eusse part et qui occupe maintenant toutes mes pensées pour seconder vos génereuses intentions et contribuer en ce qui dépend de mes soins au service de Sa Majesté. Premierement donc, Monsieur, suivant vos ordres pour descouvrir dans les païs estrangers des gens de lettres d'éminent mérite, afin d'en faire des objets de la liberalité du Roy, les diligences que j'ay faites m'ont informé de deux Florentins, outre Mr Chimentelli, professeur d'humanité (*sic*) à Pise, qui l'emportent sur tous les Italiens pour la connoissance des mathematiques. L'un s'appelle Mr Viviani[3], disciple favori de Galilée, qui publia il y a quelques années le supplement d'Apollonius Pergæus[4] dont les derniers livres estoient perdus, et qu'il suppléa de sa propre invention avec tant d'estime que, ces derniers livres ayant depuis esté recouvrés, il ne s'est presque point trouvé de difference entre l'original et le supplement. L'autre s'appelle Borelli[5], professeur de mathématiques à Pise, d'un très rare sçavoir et qui présentement fait une nouvelle édition de ce mesme Apollonius Pergæus entier avec la traduction qu'il en a faitte et que tous les habiles en cette science attendent comme un trésor impatiemment. Vous aviserés, Monsieur, si vous adjousterés ces deux excellens hommes à la liste des autres estrangers[6], comme je pense qu'il seroit assés à propos, à cause que Florence est l'Estat de toute l'Italie où les lettres, aussi bien que la langue, fleurissent avec plus d'éclat, de mesme que la Hollande du costé du Nord; et qu'ayant choisi trois ou quatre Hollandois pour les gratifier dans la veüe de faire plus de bruit à la gloire du Roy en ces païs septentrionaux, s'il y a un lieu de delà les

---

[1] Le poète Bouillon était mort l'année précédente. Ses amis, dit l'abbé Goujet (*Bibliothèque françoise,* t. XVII, p. 97), «recueillirent ses poésies, et les firent imprimer en 1663 à Paris, sur un privilège obtenu le 14 janvier de la même année.»

[2] Cette lettre a été publiée par M. P. Clément (page 593 du volume déjà cité).

[3] Vincent Viviani, né le 5 avril 1622, mourut le 22 septembre 1703.

[4] Voir sur Apollonius de Perge la lettre CXXVIII.

[5] Jean-Alphonse Borelli, né à Naples en 1608, mourut à Rome en décembre 1679.

[6] Viviani est inscrit sur la liste de 1669 pour une gratification de 1,200 livres, mais le nom de Borelli n'y figure pas.

monts d'où l'on puisse attendre le mesme effet pour les provinces méridionales, c'est Florence et Pise préferablement à tous les autres.

Quant à nos François, ceux que j'ay engagés au travail, par vos ordres, s'en sont acquités heureusement pour les éloges en prose et en vers, en l'une et l'autre langue. Des gratifiés, j'ay en main l'ode françoise de Mr Le Clerc et la latine de Mr du Perier. J'auray dans peu de temps le grand poëme latin de huit cents vers de Mr Fléchier. De ceux qui n'ont pas esté gratifiés, j'ay l'éloquent discours de Mr l'abbé Cottin, que la Compagnie a examiné et mis en estat de faire honneur au recueil. J'ay un poëme latin de plus de deux cents vers de Mr Petit, ce sçavant médecin dont je vous parlois dans ma derniere, très beau et tout rempli des loüanges de Sa Majesté. J'en ay encore un autre plus long du mesme, non moins beau, sur la paix et le mariage. Autant que je suis capable de juger du mérite des personnes de ce genre là, ces deux cy ne cèdent à aucun, et j'estime que si vous leur faites l'honneur de les considerer, vous leur ferés justice et vous conserverés deux des principaux instrumens de la gloire du Roy et qui s'employeront avec plus d'ardeur et de succès à célebrer ses louanges. Cela pourra mesme exciter d'autres plumes à travailler, dans l'espérance d'obtenir les mesmes faveurs. J'auray dans peu de jours une ode françoise d'un jeune homme appelé Racine[1], qu'il m'a apportée et qu'il repolit sur mes avis[2]. La matière en est la guerison de Sa Majesté[3]. Vous trouverés, Monsieur, avec cette lettre, le sonnet que je vous leus vendredi sur le mesme sujet et que j'ay mis au point où il doit demeurer. Je souhaite qu'il continüe à vous plaire; j'y ay joint un madrigal de Mr l'abbé Cotin qu'il fit sur le champ à la premiere nouvelle d'une guérison si[4] désirée. Vous vistes par ses vers que vous pristes la peine de lire ce qu'on[5] peut attendre d'une plume aussi forte et aussi polie que la sienne[6]. Pardonnés ma longueur; imputés la à mon zèle et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII juin 1663[7].

---

[1] Jean Racine, né le 21 décembre 1639, n'avait pas encore vingt-quatre ans.

[2] M. Paul Mesnard (*Notice biographique sur Jean Racine,* en tête de l'édition des *Grands écrivains de la France,* p. 36) rappelle que déjà, au sujet de l'ode *la Nymphe de la Seine,* composée à l'occasion du mariage du Roi et imprimée en 1660, Chapelain, «l'oracle alors, non pas seulement de M. Vitart, mais de tout le Parnasse, Chapelain, le *rimeur tutélaire,* qui était en possession de distribuer la renommée et tenait la feuille des pensions littéraires, fut si satisfait, qu'il voulut qu'on lui présentât l'auteur. Aujourd'hui nous trouvons piquant de voir les débuts de Racine se faire sous de tels auspices, et l'auteur de *la Pucelle* si bon prince avec celui qui sera bientôt l'auteur d'*Andromaque,* et voulant bien lui enseigner les secrets du métier.»

[3] Voir l'*Ode sur la convalescence du roi* dans le tome IV de l'édition mentionnée plus haut, p. 65-70. M. Mesnard cite (p. 66) la phrase de Chapelain sur Racine; il appelle la présente lettre «un véritable rapport au ministre sur les *gratifiés* et les *non-gratifiés,* sur l'enrôlement des hommes de talent les plus propres à bien louer le Roi;» il ajoute : «Chapelain, on le voit, continuait, trois ans après l'ode de *la Nymphe de la Seine,* à protéger le jeune poète, et à lui prêter les lumières de son expérience. Personne d'ailleurs n'ignore que Chapelain jugeait avec plus de goût qu'il n'écrivait.»

[4] M. Clément a substitué *aussi* à *si.*

[5] M. Clément a changé *ce qu'on* en *ce que l'on.*

[6] M. Clément n'a pas reproduit la phrase finale.

[7] Le 23 juin, si l'on s'en tient à la date même, le 27 juin si l'on s'en rapporte à la place qu'occupe la lettre entre deux autres lettres du

CLXXVII.

À M. LE FEBVRE,

PROFESSEUR EN HUMANITÉS,

À SAUMUR.

Monsieur, je ne puis que vous estre fort obligé de la préface de vostre Longinus[1] que vous m'avés fait la grâce de m'envoyer par Mr Patin qui s'est donné la peine de me l'apporter luy mesme[2]. La mention qu'il vous a pleu d'y faire de moy à force de m'honnorer me couvre de honte. Dieu vueille que cette honte ne retombe point sur vous et que mes malveillans ne vous en facent pas un crime! Il vous souviendra du moins que ce mot trop favorable que vous y avés inséré est un *motu proprio* de vous, que je n'ay point provoqué non pas meme de la pensée. Vos amis, au reste, ont eu raison de vous conseiller cette dédicace au Roy. Quelque petit que doive estre le volume, la matiere en est sublime, et peut beaucoup servir à faire parler dignement de Sa Majesté par ceux qui en entreprendront le panegyrique. Il seroit seulement à souhaiter qu'Elle eust esté nourrie dans la connoissance des langues anciennes afin qu'Elle en connust mieux le prix, et qu'Elle y mist mieux celuy que l'ouvrage mérite. Espérons que quelque bon génie donnera effet à vostre désir, et il ne tiendra pas à mes soins que cela n'arrive. Je l'ay mesme fait par avance et sans en attendre vostre semonce[3] dans l'occasion que m'en donna Mr Colbert il y a un mois, en me demandant quel rang vous teniés parmi les gens de lettres. Je ne vous diray point la joye que j'eus de me voir offrir un moyen de rendre le tesmoignage qui est deu à vostre savoir. Je le fis donc de toute ma force et appuyay auprès de luy ce tesmoignage de tout le crédit qu'on vous a dit que j'y avois, lequel néantmoins il importe de vous expliquer quel il est, afin que vous n'en présumiés rien davantage et que je ne vous passe pas pour un fanfaron en souffrant que vous vous le figuriés plus grand.

Cet excellent homme, qui n'a que le service du Roy pour objet, qui a une prudence consommée et qui ne se laisse gouverner par qui que ce soit, ayant inspiré à Sa Majesté la béneficence[4] pour les lettrés éminens, et vostre nom luy ayant esté indiqué

27, Chapelain (f° 426) écrit à Moisant de Brieux, lui donnant des nouvelles «du pauvre Mr Conrart qui est aussi bien la fleur de mes amis que celle des hommes,» et lui apprend que le marquis de Montauzier va partir pour Rouen.

[1] *Dionysii Longini de Sublimi libellus* (Saumur, 1663, in-12). Cette préface de quinze pages non numérotées est intitulée : *Tan. Fabri præfatio in D. Longinum utrum idem argumentum ab Hermogene et Longino tractatum fuerit.* L'éditeur, dans le dernier paragraphe, parle ainsi de Chapelain : *Hæc habui quæ ad doctorum hominum quæstionem dicerem : probanda autem an improbanda sint, tum demum plene et cumulate sciemus, mi lector, cum I. Capelano v. ill., qui in hoc nobilissimæ critices genere summus est, librata illa fuerint et examinata.*

[2] Nous avons vu plus haut que Guy Patin avait déjà remis à Chapelain un autre livre de Tanneguy Le Febvre.

[3] *Semonce* est pris là dans le sens d'avertissement, ce qui est le sens primitif du verbe *semondre* (*submonere*).

[4] Ce synonyme de bienfaisance a été employé par La Noue, au XVIe siècle, et on le retrouve dans *la Nouvelle Héloïse*, comme l'a fait remarquer M. Littré. On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux* : «Ce mot de *bénéficence*, quelque doux qu'il soit, n'est pas assez heureux pour plaire à tout le monde; au contraire le nombre de ceux à qui il déplaît est bien plus grand que le nombre de ceux à qui il plaît. M. de la Mothe le Vayer, de l'Académie françoise, a dit que les peuples avoient adoré le soleil à cause de sa *bénéficence*. *Bénéficence* s'est établi dans les pays étrangers. On le trouve dans l'Oraison funèbre de la princesse

par M[r] Du Pin comme un des premiers de ce genre, il trouva à propos de me demander si ce bien qu'on luy avoit dit de vous estoit réel. Vous pouvés penser que je vous rendis l'office comme je le devois, et que [je] n'oubliay rien de ce qui dépendoit de moy pour faire considérer vostre vertu en cette rencontre. Si Dieu permet que cette semence fructifie, l'obligation que vous en aurés sera principalement à M[r] Du Pin, qui a rompu la glace [1], et à M[r] Colbert qui m'a donné lieu de confirmer ce qu'il luy en avoit dit. Pour moy, je me tiendray son obligé de m'avoir creu assés homme de bien pour ne luy rien dire de vous qui ne fust seur et véritable.

C'est là, Monsieur, tout le crédit ou plustost toute la créance que j'ay aquise en son esprit, car de crédit quand il signifie pouvoir, je n'en ay aucun à son égard, ni à mon avis personne, et je serois un vendeur de fumée [2] si je vous en laissois imaginer quelque chose de plus. Cela se limite à luy dire avec candeur et liberté mon intime sentiment des choses dont il juge quelquesfois nécessaire de me consulter. S'il y a jour à redoubler l'office, assurés vous que je le feray avec chaleur et que je croiray me faire honneur en le faisant. M[r] Du Pin, qui a si bien commencé, pourra bien continuer, et me donner un nouveau moyen de renouveller mes tesmoignages [3]. M[r] de Chandenier m'en a sollicité et vous luy en devés un compliment.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII juin 1663.

CLXXVIII.

À M. GEVARTIUS,

GREFFIER DE LA VILLE D'ANVERS,

À ANVERS [4].

Monsieur, ayant, dès ma jeunesse, admiré vostre érudition et profité de ce que vous publiastes par forme d'essay lorsque vous estiés en France, chéri de tous nos sçavans et particulièrement de M[r] le président de Mesmes [5], il m'a esté fort doux d'a-

---

d'Orange par Labadie, et dans plusieurs autres écrits de gens qui se piquent de parler le françois. »

[1] M[me] de Sévigné a dit avec une de ces heureuses hardiesses qui lui sont familières : *rompre la glace de votre malheur* (lettre à Bussy, du 3 avril 1681). Descartes avait déjà dit, parlant du docteur Harvey et de la circulation du sang, qu'il faut lui *donner la louange d'avoir rompu la glace en cet endroit*. Saint-Simon se sert souvent de l'expression : *rompre des glaces*.

[2] Il faut citer ici ces vers de Mathurin Regnier (*Satire* XIII) :

Tous ces beaux suffisans, dont la cour est semée,
Ne sont que tiracleurs et vendeurs de fumée.

[3] Les efforts de Chapelain furent vains, et l'éditeur de Longin, malgré sa dédicace de 13 pages à Louis XIV, où les plus pompeux compliments n'étaient pas économisés (*Ludovico XIV Galliarum regi ac Navarræ*), ne figura pas sur la liste des gratifiés de 1664.

[4] Cette lettre a été déjà publiée par M. de Reiffenberg (*Le bibliophile belge*, t. III, 1846, p. 170, article intitulé : *Recueil d'opuscules de Gaspar Gevaerts, fait par lui-même*). Ce recueil, conservé dans la bibliothèque royale de Bruxelles (in-f°), est formé de onze pièces, parmi lesquelles on remarque, outre la lettre de Chapelain, une lettre de Colbert et une lettre de Sorbière à l'historiographe de la maison d'Autriche.

[5] On lit dans l'article *Gevart* du *Moréri* de 1759 : « Il vint à Paris en 1617 et y demeura quelques années, fréquentant assidument les savans, dont cette ville n'a jamais manqué. Il s'y acquit l'amitié de Henri de Mesmes, qui étoit alors prévôt des marchands, et qui aimoit à s'entretenir avec lui sur leurs études communes. » M. de Reiffenberg assure (p. 167 de l'ouvrage déjà cité) que *quelques pédants mal élevés* reprochèrent au secrétaire de la ville d'Anvers d'avoir pris dans la société de H. de Mesmes *le ton de la bonne compagnie*.

voir peu indiquer vostre mérite[1] à Mr Colbert, intendant général des finances, quand il eut descouvert dans l'esprit du Roy le louable désir[2] de tesmoigner aux gens de sçavoir[3] l'estime que Sa Majesté faisoit[4] d'eux et qu'il l'eust fortifié[5] dans ce dessein jusques à tirer l'ordre[6] d'Elle pour l'accomplir sans retardement. La lettre qu'il vous en escrit par son commandement et celle[7] dont il l'a accompagnée vous devront plaire, comme un effet de vostre réputation qui se verra couronnée par cette marque d'honneur d'autant plus considérable qu'elle vous vient du plus grand et du plus vertueux roy du monde[8]. Ce que j'ay peu reconnoistre de ses intentions[9] est qu'il n'a pas prétendu[10] vous faire ce présent comme un bien dont une personne aussi accommodée que vous eust besoin[11], mais comme une preuve du cas qu'il fait de vostre doctrine[12]. Je ne doute point que vous ne le ressentiés autant qu'Elle en est digne, et que vous ne faciés sçavoir à Mr Colbert pour vostre response[13] l'obligation que vous luy avés d'un office si volontaire et si généreux[14].

Pour moy, il me suffira que vous agreyés le mien[15] et que vous me teniés, Monsieur[16], pour vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII juin 1663[17].

---

[1] M. de Reiffenberg a imprimé : *de pouvoir indiquer vostre grand merite dans les lettres.*

[2] De Reiffenberg : *beau désir.*

[3] De Reiffenberg : *aux personnes qui vous ressemblent.*

[4] De Reiffenberg : *le cas qu'il en faisoit.*

[5] De Reiffenberg : *par son suffrage*, les mots *dans ce dessein* étant supprimés.

[6] De Reiffenberg : *solliciter l'ordre.*

[7] De Reiffenberg : *de change.*

[8] De Reiffenberg : *de la part dont elle vous vient, est plus digne de vénération.*

[9] De Reiffenberg : *des intentions de Sa Majesté.*

[10] De Reiffenberg : *est de ne prétendre.*

[11] Gevart est, dans la liste des gratifiés de 1664, l'objet de la mention suivante : «Au sieur de Gevaertius, flamand, naguère secrétaire de la ville d'Anvers, en considération de sa profonde érudition, 1200 livres.»

[12] De Reiffenberg : *De l'estime qu'elle fait de vostre science.*

[13] De Reiffenberg : *par vostre response.*

[14] De Reiffenberg : *combien vous luy estes obligé d'un office si généreux et si volontaire.*

[15] De Reiffenberg : *que vous ayez le mien agreable.*

[16] De Reiffenberg : *comme je le veux tousjours estre.* — M. de Reiffenberg loue ainsi (p. 170) l'auteur de cette lettre : «Ce Chapelain si décrié s'était servi de son crédit pour faire honorer le mérite. Le poète ridicule a nui à l'honnête homme et à l'homme éclairé.»

[17] Le même jour, Chapelain adressa presque dans les mêmes termes un semblable avis à Vossius (f° 428), à Bœklerus (f° 428 v°), à Hevelius (f° 429), à Heinsius (f° 429 v°). Voici quelle fut la part, dans les gratifications de 1664, de chacun de ces érudits, avec l'observation qui accompagne chaque somme : «Au sieur Vossius, hollandois, excellent dans la géographie, 1200 livres. — Au sieur Bœklerus, bien versé dans l'histoire et dans les humanités, 900 livres. — Au sieur Hevelius, flamand, consul vétéran de la ville de Dantzick, savant dans l'astronomie, 1200 livres. — Au sieur Heinsius, hollandois, grand poète et grand orateur latin, 1200 livres.» — Le 17 juillet, Chapelain annonce à Huet (f° 430) l'insuccès de ses démarches en faveur du calviniste Bochart : «Pour Mr B[ochart], qui avoit esté porté avec la mesme chaleur que vous, nous avons reconnu à nostre grand regret dès à présent qu'il n'y a rien à espérer, et il vous sera aisé à deviner quel en peut avoir esté l'obstacle. Je ne vous puis assés dire combien j'en suis mortifié, ayant pour luy autant d'estime que j'en ay, et luy désirant plus d'avantage qu'à moy mesme. Mais je ne croy pas le devoir laisser dans une espérance qui n'a plus de fondement, et je tiens sa vertu à l'espreuve d'une plus mauvaise fortune, ce

CLXXIX.

À M. LE FÈVRE,

PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE.

À SAUMUR.

Monsieur, vous me faites tous les jours des présens exquis et je ne fais pour vous que des vœux inutiles et des diligences infructueuses. La confusion que j'en ay est si grande que je ne vous la puis assés exprimer et peu s'en faut que je ne vous prie de ne me point aimer puisque mon amitié vous réussit si stérile et que jusques icy vous n'avés eu que des paroles de moy. Il y a long temps que je n'ay veu Mr Du Pin, et j'ignore à quoy il en est de la génereuse négotiation qu'il avoit commencée. Je m'offrirois de le tenir en haleine pour cela si je ne l'avois reconnu assés animé de luy mesme sans qu'il eust besoin de solliciteur qui l'y portast. Il me sera malaisé pourtant de ne luy en dire pas deux mots à la rencontre et de ne le prier pas de me mettre en estat d'y donner mon coup.

Cependant, Monsieur, je vous rendray très humbles grâces de l'exemplaire de vostre Longinus, cet excellent maistre en vostre art qui vous devra sa nouvelle vie à la honte des nouveaux Valerians qui l'avoient assassiné et mis à la mort[1]. Par ce nouvel essay de fine critique vous avés fait voir encore plus ce que vous pouvés en ce genre et combien les bons livres saccagés par le temps et par les impertinens scribes vous seront obligés si vous en prenés le mesme soin. Tous les habiles l'attendent de vous et de vous seul tant il y a de difference entre la richesse de vostre génie et la pauvreté du leur. Pour moy qui suis de leur opinion, je ne vous en oserois néantmoins presser et je ne croy avoir droit de vous demander autre chose sinon que vous me vouliés un peu de bien et que vous me teniés tousjours, Monsieur, pour vostre, etc.

De Paris, ce XXI juillet 1663.

CLXXX.

À M. CARREL DE SAINTE-GARDE,

À MADRID.

Monsieur, je suis surpris des louanges que vous donnés à mes lettres et si je ne vous croyois très sincère, je croirois que vous le feriés par contre vérité pour me faire entendre qu'elles n'ont rien que de blasmable. Comme j'estime fort les naïfves, il n'y a rien qui me desplaise davantage que les ambitieuses, et celles de ce dernier genre tenant du déclamateur ne me desgoustent pas moins chés quelques anciens que chés quelques modernes, lorsque leur matiere ne veut que le stile familier, duquel ces formes affectées cor-

---

qui me fait vous prier de l'éclaircir de ce succès et de le remercier de l'intention qu'il avoit de me tesmoigner sa gratitude. Le secret que vous aurés gardé touchant cela, suyvant la prière que je vous en avois faitte, adoucira cette amertume et rendra ce desplaisir d'autant plus petit que le sujet en aura esté moins connu. Obligés-moy de luy bien confirmer combien je révere ses bonnes qualités...» Le même jour, Chapelain entretient de nouveau Moisant de Brieux (f° 430 v°) de la santé de Conrart et lui dit de la part de leur commun ami: «Surtout il vous demande un compliment bien tendre pour Me de Caen qui est l'une de ses héroïnes et dont il me disoit encore hier que la bienveillance luy estoit chère au dernier point.» Chapelain ajoute: «J'ay parlé à Mr Joli, libraire, pour se charger de ce qui vous reste de vos exemplaires de poésies latines et j'ay comme parole que, les envoyant, il s'en accommodera en troque (*sic*) d'autres livres avec vous.»

[1] Il faut lire *les nouveaux Aurelians*, car ce fut Aurélien qui, après la prise de la ville de Palmyre (l'an 273 de J.-C.), déshonora sa victoire par le supplice du ministre de Zénobie.

rompent le charactere. Car pour les lettres de consolation, de consultation, de relation, de justification, d'accusation, je ne les réduis pas à ce stile et je leur en assigne un entre le sublime et le commun qui rejette les fortes figures et qui n'exclut pas celles qui ne vont qu'à l'agrément. Vous en avés de celles-cy dans Cicéron et dans le Caro qui pourroient en servir de modelle. Nos François ni vos Espagnols ne les connoissent point, et les leurs sont toutes ou du genre rampant ou de celuy qui monte aux nues, sans que pas un ait connoissance de cette médiocrité dorée[1] qui paroist si facile et dont le point est si malaisé à attrapper. Mais de combien d'autres natures d'escrits ignorent-ils l'idée et l'usage, et combien peu s'en trouve-t-il qui soupçonnent seulement qu'il y en ait d'autre à suyvre que celuy qui règne chés les ignorans ou chés les peu judicieux dont la société humaine est pour la plus part composée? Ce n'est pas que je prétende réformer ces abus, ce que je prétens c'est qu'encore que je puisse estre sujet à tomber dans le mesme désordre, du moins le reconnois-je et vois-je que je ne suis pas estimable de m'y laisser aller, quelque bonne opinion que vous me vouliés donner de moy-mesme en cela avec grande charge de conscience.

Pour en venir au phénix cordouan[2], et je ne sçay comment vos éloges m'ont empesché d'y venir d'abord, il m'est insupportable en tout ce qu'il a creu qui luy devoit acquérir le plus de nom en ces efforts d'imagination et en ces expressions ampoullées qui enveloppent ce qu'il pense extravagamment de nüages ténebreux, à force de les couvrir de fausses lumieres. Le mesme stile est employé par luy dans ses pièces burlesques, mais le burlesque le reçoit, et s'il n'en est louable dans ce genre, il en est au moins excusable comme le sont les *sales Plautini*[3] dont la délicatesse d'Horace ne s'accommodoit pas.

Ce que vous me dites de ces historiographes qui n'escrivent point est plaisant. Seroient-ils payés comme les mauvais chantres pour se taire, ou s'ils se taisent faute de bonne estoffe qu'ils puissent mettre en œuvre et qu'ils ne croyent pas devoir faire honneur à leur patrie, n'estant composée que de ses malheurs? Si c'est ce dernier, j'y compatis, car ses malheurs en effet sont de ceux qui puissent le plus altérer le repos d'une monarchie, et comme une trop grande élévation donne de l'ombrage, une trop grande dépression excite la pitié en ceux qui se souviennent qu'ils sont hommes et exposés aux mêmes accidens.

Le poème de dom Lüys de Ulloa[4] doit estre curieux, s'il est bien exécuté. La matiere au moins l'est assés, surtout si cet amour d'Alonzo VI est meslé d'incidens et cause quelques changemens dans l'estat qui soient considerables. Quand vous l'aurés leu, vous nous en manderés vostre avis, et

[1] Ingénieuse application de l'*aurea mediocritas* d'Horace.

[2] Ce *phénix* est Gongora, né à Cordoue.

[3] *Plautinos numeros et laudavere sales.*»

[4] On lit dans Ticknor (t. III, p. 68): «Ulloa avait préparé ses poésies pour l'impression dès 1653, mais il ne les donna à la presse que longtemps après. Il écrivit parfois dans un style agréable et pur, mais souvent il s'abandonna au goût dominant de l'époque.» Le savant critique signale (en note) la seconde édition des *Obras de don Luis de Ulloa, prosas y versos*, publiée par son fils à Madrid (1674, in-4°), et il ajoute que «la meilleure pièce est le poème de *Raquel*, en quatre-vingts octaves, sur l'histoire des amours d'Alphonse VIII avec la belle Juive de Tolède.» C'est de ce poème que Chapelain veut parler.

s'il luy est favorable, vous ne reviendrés point en France sans l'apporter.

Vous m'avés éclairci de la difference du revenu des chanoinies de Tolède, mais est-ce aux chanoines à disposer de ces bénefices là, ou s'ils dépendent de l'archevesque ou du prince. Ce que vous me dites de la diminution de leur valeur faute de laboureurs qui cultivent leurs possessions est une des playes de ce royaume là. Les empires ne sont vrayment empires que par la multitude des sujets, et un grand terrien[1] sans des habitans qui labourent ses grandes terres est un pauvre desguisé sous l'apparence d'un opulent. Cette disette d'hommes est devenue propre à l'Espagne, soit que le climat répugne à la propagation, soit que la stérilité de ses provinces n'en puisse guères nourrir[2]. Par dessus cela, les descouvertes et les conquestes obligeant ses roys à envoyer au dehors grand nombre de ses sujets pour la conservation des places qu'ils ne confient pas volontiers aux nationaux, il est de nécessité que le siège de son empire s'en espuise et qu'il en demeure presque désert. Le nostre, qui est tout renfermé en luy mesme et populeux jusqu'à l'excès, n'est pas sujet aux mesmes inconveniens et au lieu de souffrir par la disette, ne souffre d'ordinaire que par l'abondance. Que si nous n'avions de temps en temps des guerres estrangères, les intestines y seroient infaillibles par là et le destruiroient.

Mais c'est trop raisonné et il vaut mieux vous délivrer d'un entretien inutile.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII juillet 1663.

CLXXXI.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE Mrs LES ESTATS DE HOLLANDE.

À STOKHOLM.

Monsieur, il n'y a rien de plus obligeant que l'inquiétude que vous me faites voir pour ma santé dans vos deux dernières lettres des VII et XXVII juin. En elles *agnosco veteris vestigia flammæ*[3] et j'en ay la consolation la plus grande du monde. Cette santé, Monsieur, est tousjours foible, bien que ce soit d'une foiblesse qui n'est pas tout à fait caduque et qui ne va pas jusques à l'esprit, lequel n'ayant jamais esté guère élevé se maintient en son degré médiocre sans qu'il y paroisse aucun abbatement. Ma veüe n'est plus à l'espreuve des petits caracteres, mais avec un peu de secours elle me sert aussi bien qu'à l'âge de vingt ans. J'entretiens mon estomac dans sa vigueur ancienne par un régime exact, ne le chargeant de vin ni de viandes, surtout du vin qui est l'ennemi du cerveau et qui en trouble les fonctions principales. Le mal sans remède dont je suis travaillé est un torrent de bile qui de temps en temps m'entrouvre une venicule[4] dans le rein et qui, durant neuf jours, me fait venir les urines sanglantes avec beaucoup de douleur en passant. D'abord les médecins creurent que c'estoit pierre ou gravelle contre mon opinion qui s'est trouvée la plus vraye, car depuis cinq ans que cette incommodité m'est survenue, je n'ay eu aucun signe de calcul. La moindre agitation me la resveille, ce qui me réduit à n'aller plus qu'à pied et doucement et dans une estendüe fort bornée, sans pouvoir souffrir ni la chaise ni le ca-

---

[1] La Fontaine s'est servi de l'expression *grand terrien* pour désigner un grand possesseur de terres.

[2] On retrouve le parfait bon sens de Chapelain aussi bien dans ces considérations sur le dépeuplement de l'Espagne que dans les considérations précédentes sur la littérature du pays de Cervantes.

[3] Nous avons déjà retrouvé cette citation de Virgile dans une autre lettre.

[4] Petite veine, veinule.

rosse à cause de la rudesse de ces voitures qui me r'ouvre la veine et me met en péril.

Voilà, Monsieur, l'estat où en est un homme qui court la soixante-huitiesme année, et qui n'estoit pas né d'une robuste complexion. Cela me prive du plaisir de visiter mes amis et d'agir au dehors pour leurs affaires et pour les miennes. Il est vray qu'estant plustost d'inclination à tenir le cabinet qu'à roder par la ville je m'accommode[1] facilement à cette nécessité et j'en profite pour avancer mon travail, et pour me délasser avec les plus honnestes gens qui ayent escrit soit des Anciens, soit des Modernes.

Cette longue histoire de la disposition où je me trouve auroit esté fort importune à tout autre qu'à vous, et je me serois bien gardé d'en venir à ce détail en vous respondant, si vous ne m'y eussiés engagé par vostre inquietude sur laquelle j'ay esté bien aise de vous éclaircir pour une bonne fois.

Vous devés avoir receu deux de mes lettres sans celle cy, depuis celle que j'ay eue de vous en date du XXVII juin, la première des miennes du VIII et l'autre du XXVIII du mesme mois. Dans la premiere je vous donnois avis de la gratification que le Roy avoit résolu de vous faire; la 2e accompagnoit la gratification mesme pour estre touchée par vous dans Stokholm sur la lettre de change de 1200 livres qu'un banquier de là estoit obligé de vous délivrer. J'ay quelque impatience d'apprendre si elle sera arrivée à bon port, mais je n'attens cette assurance que dans quinze jours ou trois semaines à cause de la distance des lieux.

La mort de Mgr le duc de Longueville m'a laissé dans une tristesse profonde, et le desplaisir que j'en ressens n'a autre motif que sa vertu souveraine et l'extrême bonté qu'il a eüe trente ans continuels pour moy; car pour l'interest de ma subsistance sa magnanimité y avoit pourveu de telle sorte que cela va comme s'il vivoit, et je n'ay point de patrimoine qui me soit plus assuré ni qui vienne mieux[2]. C'est pour vous en oster toute appréhension et pour vous faire part de tout mon domestique, puisque vous y entrés si obligeamment.

Je suis bien aise de sçavoir que vos poësies latines se réimpriment augmentées de tant de belles pièces[3] et je prendray grand plaisir à voir entre celles là l'élégie que vous donnastes à la mémoire de Mr Rubens[4] et de Me vostre sœur, car entre vos productions je la tiens la plus heureuse.

Ce que vous me mandés de ce Pétrone de Dalmatie m'est suspect aussi bien qu'à vous[5]. Il faudra pourtant voir ce que c'est et il n'y a rien en cela d'impossible. S'il a esté veu par

---

[1] On lit dans le manuscrit : *l'accommode.*

[2] Nous avons eu l'occasion de rappeler que par un acte notarié en date du 1er avril 1645 le duc de Longueville avait fait à Chapelain donation «irrévocable en la meilleure forme et manière qu'il se peult de la somme de deux mille livres tournois de rente viagère payable par chacun an au premier jour de janvier.»

[3] *Nic. Heinsii poematum nova editio : accedunt Joh. Rutgersii posthuma, et adoptivorum carminum libri II* (Amsterdam, D. Elzevier, 1666, petit in-8°).

[4] L'antiquaire Albert Rubens, mort à Anvers le 1er octobre 1657, comme nous l'avons rappelé déjà.

[5] Les soupçons de Chapelain et de son ami ne devaient pas être justifiés : le fragment qui venait d'être découvert en Dalmatie, à Trau selon la *Biographie universelle*, à *Traun* selon la *Nouvelle biographie générale*, par J. Lucius selon le premier de ces recueils, par Pierre Petit selon le second, renferme le récit du souper de Trimalchion. L'authenticité de ce fragment fut vivement discutée, mais les doutes furent levés par la production du manuscrit original, aujourd'hui conservé à la bibliothèque Nationale.

les lettrés de Rome, il sera honteux s'ils ne se peuvent résoudre touchant la réalité de cet ouvrage, son stile estant si singulier et si reconnoissable.

On a, au reste, esté bien de loysir d'envoyer à Mr le Chancelier de Suède le sonnet que je fis pour le Roy aussitost que Sa Majesté m'eust donné de si belles marques de son estime. Ce n'a pas esté du moins ceux qui l'ont taillé icy en pièces ou par justice ou par envie, dont je vous laisse le jugement. Vous en trouverés dans ce paquet un autre que je mis à la teste de *la Pucelle* lorsque je la luy fis présenter [1]. J'en attens vostre censure et vous la demande sévere.

Mr le Marquis de Montauzier a veu dans vos deux lettres le souvenir que vous avés de luy et la joye que vous me tesmoignés du nouvel honneur que le Roy luy a fait, en l'envoyant commander en Normandie. Quand le compliment que vous luy destinés là dessus sera arrivé, je le luy feray tenir avec soin.

Ce retardement de l'édition de Virgile est fascheux et puisqu'il tient au manuscrit de Mr Bigot, non encore parvenu jusqu'à vous, je voy avec regret que mon petit présent de *Paschasius : de Coronis* est tousjours sur les chemins, car s'il m'a dit vray ils alloient sous une mesme enveloppe. Vous avés néantmoins receu le *Lucrèce* du Fevre [2] que je croyois qui y fust aussi. Mr Le Fèvre a donné, depuis huit jours, *Longinus* grec avec des notes de luy, sans en avoir fait de traduction nouvelle. Il me mande qu'un jour il la fera tant celle qu'on en a luy semble misérable [3].

Ce travail de la vie du (*sic*) Mr Konigsmark sera-t-il long? S'il embrasse, comme vous me l'avés fait entendre, la pluspart des guerres dernieres d'Allemagne, il devra faire un volume assés gros. Je sçaurois volontiers de quelle sorte vous traitterés cette matiere et combien de temps vous y croyés donner.

Je n'ay point veu encore le traitté que Mr Vossius a fait *de Æstu marino* [4], quoyque en me remerciant de la gratification que mes offices luy ont fait recevoir du Roy il m'ait mandé que Mr Thevenot avoit ordre de m'en apporter un exemplaire. Je crains qu'il n'y ait esté aussi hardi que dans celuy qu'il a publié *de Luce* [5] auquel tant de gens trouvent à dire. Je vous prie, lorsque vous

---

[1] Voici ce sonnet, intitulé *La Pucelle au Roy*, et tiré du volume F. F. Nouvelles acquisitions, 1890 :

Je ne viens pas, Grand Roy, t'offrir la sainte espée
Qui du gouffre mortel retira tes Estats,
Quand la France abbatue à force d'attentats
Languissoit sous le joug. par l'Auglois occupée.

Pour renchaisner la guerre à ses fers eschappée,
Ton bras n'a pas besoin du secours de mon bras :
Il a seul du lion mis la puissance à bas
Et de l'hydre à cent chefs seul la trame coupée.

Le Ciel qui par miracle aux humains t'accorda,
Sur ta seule valeur les miracles fonda
Par qui la Terre a veu ses fureurs estouffées.

Aussi viens-je, Grand Roy, non pour t'offrir les miens,
Mais pour te consacrer le plus beau des trophées,
Pour immoler mes faits à la gloire des tiens.

[2] Au dix-septième siècle l'article des noms propres se contractait comme celui des noms communs :

Tout chemin est allée aux royaumes du Nostre.
(La Fontaine, *Psiché*, liv. I, t. III, p. 89, édit. de la *Bibliothèque elzévirienne*.)

[3] De quelle traduction Tannegui Lefèvre voulait-il parler? De son temps, on en connaissait trois, toutes en latin, qui ont été réunies, en regard du texte, dans l'édition de Bologne (1634, in-4°). Les auteurs de ces traductions sont Gabriel de Petra, Dominique Pizimonti et P. Paganus. On sait que la première traduction française du *Traité du Sublime* fut celle de Boileau (1674).

[4] Le véritable titre est celui-ci : *De motu marium et ventorum* (la Haye, 1663, in-4°).

[5] Nous avons déjà vu Chapelain s'occuper du : *De lucis natura* (Amsterdam, 1662, in-4°).

luy escrirés, de l'exhorter de vous mesme à tesmoigner sa gratitude à Sa Majesté par quelque dédicace de livre qui soit éloquente et où Elle soit traittée selon la grandeur de ses vertus.

Pour vous, Monsieur, qui estes la vertu mesme, et que je suis certain qui ressentirés au dernier point ses graces, je ne vous exhorte à rien, car je suis assuré que vous vous exciterés tout seul et qu'il ne paroistra rien en ce genre qui approche de la beauté de ce que vous ferés, soit en vers, soit en prose, où vous excellés également.

Il y a long temps que je n'ay receu de nouvelles de Mr de Medon qui ne m'escrit que quand il a besoin de mon ministère en quelque chose.

Mr Huet est tousjours attaché à son Origene dont il a fait une traduction sur le pied des préceptes qu'il en a donnés dans ses Dialogues. Je suis comme assuré de luy avoir procuré une gratification du Roy en qualité d'habile homme[1]. Mr Huggens auroit receu la sienne s'il estoit icy, car on me vint, il y a un mois, demander son logis avec la bourse pour la luy porter, mais il estoit parti pour Angleterre, d'où il doit revenir au premier jour[2].

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 11 aoust 1663[3].

CLXXXII.

À M. LE FÈVRE,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE.

À SAUMUR.

Monsieur, puisque vous avés bien voulu courre la fortune d'estre brouillé avec ceux qui ne m'aiment pas, en me donnant des louanges publiques, dont je leur accorderay aisement que je ne suis pas digne[4], je vous laisseray desmesler tout seul ce different avec eux sans y prendre part que pour en sentir accroistre mes obligations envers vous. Je conte entre celles-là la lettre latine dont je receus, ces jours passés, une copie imprimée et qui sert de véhicule ingenieux à une élegie commencée et interrompue par un de ces importuns dont j'ay tant de sujet de me plaindre. Ce début, en vérité, est une chose exquise, et c'est dommage qu'il n'a eu la suitte qu'il promettoit

---

[1] Huet est inscrit pour 1,500 livres dans la liste des gratifiés de 1664.

[2] On trouve dans la même liste la mention suivante : «Au sieur Huygens, hollandois, grand mathématicien, inventeur de l'horloge de la pendule.»

[3] Le 11 du même mois, Chapelain écrit (f° 435 v°) à M. du Hamel, *advocat au grand conseil* : «Si l'excellent livre que Mr d'Ablancourt vient de m'envoyer de vostre part est un présent que vous me faites, quelque obligé que je vous en sois, je n'en suis pourtant point surpris, ayant desja tant d'autres marques de l'inclination que vous avés à me faire des graces. Mais si celle cy me vient de Mr vostre frère, je luy en suis d'autant plus redevable qu'elle m'est venüe plus contre mon attente et que je m'en reconnois moins digne...» Chapelain parle ainsi à George du Hamel du livre de l'abbé Jean-Baptiste du Hamel, qui, en cette même année, de curé de Neuilly devint chancelier de l'église de Bayeux, livre intitulé : *De consensu veteris et novæ philosophiæ* : «Ce n'est pas que je ne le deusse tousjours remercier d'avoir exposé aux yeux du public un ouvrage si rare et donné ce moyen là aux philosophes du commun de se despouiller de leur vieille crasse et de parler des choses de la nature en vrays philosophes et en honnestes gens.» Chapelain demande «l'amitié d'un si habile escrivain», et termine sa lettre par une vive tirade contre «la routine de l'eschole, où le raisonnement... n'est qu'un barbare entassement de termes abstraits qui ne contentent que l'oreille et qui ne satisfont point le jugement.»

[4] Ces louanges ont été citées dans la note 1 de la lettre CLXXV, du 27 juin 1663.

du mesme air et de la mesme verve. Tout imparfait néantmoins que soit cet ouvrage, je n'ay pas laissé de le faire voir à la personne de laquelle M[r] Du Pin se sert par mon conseil pour avancer nostre projet à vostre avantage, et cette personne l'a extrêmement gousté et vous y a rendu bonne justice.

Si ce qu'il nous a communiqué de vos résolutions sortit, comme on dit, son effet[1], je ne voy point de difficulté au succès de nos offices, et je suis tesmoin *de visu et auditu* que vous ne les exécuterés pas en vain, car M[r] Colbert nous entendant parler de vous de la bonne sorte s'expliqua disertement qu'il ne tiendroit qu'à vous qu'on ne preveust à vos besoins et que vostre fortune ne fust moins mauvaise[2].

J'apprens avec bien de la joye les liaisons que vous avés prises avec le R. Père Rapin, et les termes où vous en estes avec un si honneste homme, duquel on ne vous a rien dit dont vous puissiés douter, si ce n'est qu'on ne vous l'a pas peut estre assés fortement dit[3]. Il est mon ami intime et j'appuyeray auprès de luy avec vigueur ce que vous valés, sans oublier de l'engager de plus en plus à contribuer à nostre dessein, pour lequel je suis assuré de luy comme de moymesme[4]. Il sera bon que vous luy escriviés de cette manière qu'on ne sçauroit jamais lire sans un fort grand plaisir dans la langue où vous avés si peu d'égaux et qui fera tousjours vostre considération la plus grande. Ce n'est pas que, comme vous maniés vostre langue naturelle, il y ait beaucoup de gens qui se puissent vanter de vous laisser derrière, mais c'est qu'il y a si peu de vrais escrivains en cette autre là, que, quand vous la préfereriés à la vulgaire, vous vous trouverés presque le seul qui y excelliés et il est tousjours à désirer d'estre le premier ou des premiers dans la profession que l'on embrasse. Je vous en laisse toutesfois le jugement, assuré que vous ne prendrés jamais de mauvais parti, et que, quand vous vous déterminerés à quelqu'un, ce sera tousjours le meilleur.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx aoust 1663.

CLXXXIII.

À M. DE SAINTE-GARDE CARREL,

PRÈS DE M[r] D'AMBRUN,

À MADRID.

Monsieur, comme ce livre des *Empressemens du Parnasse*[5] n'est venu à ma connoissance que par celle que vous m'en avés donnée dans vostre lettre du XVIII juillet, je ne suis pas en estat de vous en escrire mon sentiment et tout ce qu'a produit en moy la semonce que vous m'en avés faitte a esté de me donner l'envie d'en apprendre le vostre, puisque cet ouvrage a passé par vos mains. Cependant je ne sçaurois qu'en bien présumer sur l'avantageux tesmoignage que M[r] l'Ambassadeur rend au Père Jésuite qui l'a com-

---

[1] On trouve ce terme de jurisprudence dans les *Mémoires* de Saint-Simon. Voir la citation qui en a été faite par M. Littré dans son *Dictionnaire de la langue française*, tome IV, col. 1990).

[2] Colbert demandait *disertement* que Tannegui Lefebvre, en échange d'une pension, abjurât le protestantisme.

[3] Le P. Rapin n'a pas fait, dans ses volumineux *Mémoires*, la moindre mention de Lefebvre. Il n'a pas davantage parlé de Chapelain, qui l'appelle pourtant ici son *ami intime*.

[4] Le P. Rapin pouvait d'autant mieux aider Chapelain à obtenir une gratification pour Lefebvre, qu'il avait lui-même de meilleures relations avec Colbert.

[5] Aucun bibliographe ne signale un livre intitulé *Empressements du Parnasse*.

posé [1], et vous n'ignorés pas que ce grand prélat n'est capable ni de flater ni d'estre surpris en rien et moins qu'en toutes choses en matière d'ouvrages d'esprit. Que si vous m'aviés aussi bien envoyé *su* (*sic*) *carta en romance del dicho padre Frances* que vous avés fait la response que Mr l'Ambassadeur luy a faitte [2], j'aurois au moins [pu] juger de son stile et vous en aurois dit franchement mon opinion, qui luy auroit esté sans doute favorable si *aquella carta* avoit eu de l'air de la response, de laquelle sans cajolerie je ne puis vous parler qu'avec admiration, soit pour les pensées, soit pour la manière *linda, culta y cortesana* en laquelle elle est escritte, dans une langue qui ne luy est pas naturelle; car pour ce qu'il sçait faire en la sienne de fort et de délicat, ce ne m'est rien de nouveau ni dont je pusse estre si estonné. Je suis trop vieux dans le monde et trop meslé parmi ceux qui en font l'honneur, pour n'avoir pas observé en luy de longue main une lumière qui brille entre toutes les nostres et qui se présente tousjours si agreablement. Remerciés le en mon nom, je vous prie, de la permission qu'il vous a donnée de me faire un si noble regale, et luy confirmés bien l'ancienne passion que sa vertu m'a inspirée pour elle, aussi bien que le service très humble que je luy ay de tout temps voüé.

Vous trouverés avec cette lettre cy deux sonnets que je fis pour le Roy il y a quatre ou cinq mois, après la grace dont Sa Majesté m'honnora aussi surprenante pour moy que je l'avois peu méritée d'elle. Le premier, où je la compare à ces trois planettes principales, ayant esté bien receu d'Elle [3], je fis le second pour accompagner [4] la *Pucelle* que je m'estimay obligé de luy faire présenter. Si vous pensés qu'ils puissent divertir un moment S. Ece, vous les luy communiquerés pour en tirer son avis sincère et pour me regler dans ce que j'en dois penser sur ce qu'Elle vous en dira.

Vous m'avés fait un grand plaisir d'avoir joint à sa lettre espagnole cette *decima* [5] de Gongora sur l'assassinat du Comte de Villa-

---

[1] Ce jésuite s'appelait-il le P. François, ou Chapelain, en le traitant de *Padre Frances*, veut-il dire simplement que c'était un jésuite français? Quoi qu'il en soit, aucun auteur du nom de François ne figure dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

[2] La réponse de l'archevêque d'Embrun, qui était sans nul doute manuscrite, n'a été nulle autre part indiquée.

[3] Si Louis XIV reçut bien ce sonnet, c'est qu'il était le plus poli des hommes. A mon avis, c'est un des plus mauvais sonnets du XVIIe siècle en général et de Chapelain en particulier. Du reste le voici :

POUR LE ROY.

Sonnet.

Quel astre flamboyant sur nos provinces erre?
N'est-ce point Mars qui brille en son char radieux
Et qui d'un fier aspect menaçant les bas lieux,
Y resveille le trouble et rallume la guerre?

N'est-ce point Jupiter qui se monstre à la Terre
Et pour benin qu'il roule aux campagnes des Cieux,
N'en conserve pas moins l'air de Maistre des Dieux,
Et n'en marche pas moins armé de son tonnerre?

N'est-ce point le Soleil qui vient dans l'Univers
Dispenser la lumière à ses climats divers
Et servir d'âme aux corps qui composent sa masse?

Non, l'astre dont l'éclat tient mes yeux éblouis
Est un astre plus grand qui tous trois les embrasse :
C'est le bon, c'est le fort, c'est le sage Louis.

[4] On lit avec surprise dans le texte : *accompagnay*.

[5] La *decima* dont parle Chapelain commence ainsi :

Mentidero de Madrid,
Decidnos quien mato al conde?

En voici la traduction littérale : « Nid à cancans de Madrid, dites-nous qui a tué le comte? — On n'en sait rien et on ne le cache pas. — Parlez ouvertement. — On dit que c'est le Cid qui l'a tué — car le comte était galant. — Quelle ab-

mediana[1], qui est sans doute fort ingénieuse, mais qui pour les peu versés dans l'histoire de ce païs là, avoit besoin du commentaire que vous avés fait mettre au bas de ces vers. Ce qui m'y eust arresté, n'eust esté ni le *conde Lozano*[2] ni le *Bellido*[3], moins encore la cause de la mort de ce pauvre Conte[4] dont l'humeur et l'avanture m'estoients connües, car dès que feu Mr le marquis de Rambouillet revint de son ambassade extraordinaire d'Espagne[5], j'appris de sa bouche qu'entre les folies qui luy attirèrent ce malheur là, celle d'avoir joüé sur les *réales* en avoit esté la principale, lorsqu'en *una fiesta* ou *juego de cañas*[6] ou *de toros*, il sema sa *ropilla* de réaux avec ce mot : *Mis amores son reales*, et ce mot là ne vous aura pas eschappé. Ce qui m'y eust embarassé eust esté le *Mentidero*[7] de Madrid et le *Chavacano*[8] desquels la glose m'a plainement éclairci. Quant à la vraye cause de sa mort, j'aime bien mieux en croire Son Exce, qui s'en est instruite en un bon lieu, que son défunt prédécesseur qui s'estoit laissé aller à l'opinion commune sans se mettre en peine si elle estoit bien fondée ou non.

Il y a aussi plus de quarante ans que le cavalier Marin, en louant ce Conte de sa libéralité et de sa magnificence, [racontait] qu'en son passage de Milan pour Gennes par Turin, où estoit ce cavalier, il fut estonné qu'on luy apporta de sa part une tapisserie de cinq cens escus et que cet ordre ne fut exécuté qu'après son départ, afin qu'il ne fût pas obligé d'en recevoir le remerciment[9]. Il n'estoit pas moins poëte que galand et nous avons de luy beaucoup de *coplas* spirituelles et élegantes, mais obscures à cause qu'elles font allusion à des coustumes ou à des intrigues de la Cour de lors qui n'estoient entendues que de ceux de ce temps là.

Je cesseray de vous ennuyer par mes longues escritures après vous avoir rendu grâces de la part que vous avés prise en l'honneur

---

surdité ridicule! — La vérité du fait c'est — que l'assassin fut beau — et l'impulsion *souveraine* (*impulso soberano*).

[1] Nous avons déjà trouvé le nom du comte de Villamediana dans ce volume (lettre XXXVIII).

[2] *Lozano* signifie galant, gaillard, vainqueur. C'est le nom traditionnel du père de Chimène : *el conde lozano.*

[3] *Bellido* ou plutôt *Vellido* est un nom à double sens, car c'est le nom du traître qui tua le roi don Sancho devant les murs de Zamora.

[4] M. A. Morel-Fatio veut bien m'apprendre qu'un académicien de Madrid, don Juan-Eugenio Hartzenbusch, a cherché, il y a quelques années, à démontrer que les amours du comte de Villamediana et de la reine Élisabeth, femme de Philippe IV, ainsi que toutes les conséquences attribuées à ces amours, n'ont aucune réalité. Le mémoire de cet érudit a été inséré dans les *Discursos leidos en las recepciones publicas que ha celebrado desde 1847 la reale Academia española* (Madrid, 1865, t. III, p. 41 et suiv.).

[5] Sur l'ambassade extraordinaire en Espagne (1627) de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, voir Tallemant des Réaux (t. II, p. 479); M. Avenel (*Lettres du cardinal de Richelieu,* t. II, p. 502).

[6] Sur le jeu de roseaux, souvenir des guerres contre les Mores d'Andalousie, voir une note de Mme B. Carrey en son édition de *La Cour et la ville de Madrid vers la fin du XVIIe siècle par la comtesse d'Aulnoy* (2e partie, Paris, 1876, grand in-8°, p. 57).

[7] Le lieu de la ville où se débitent les fausses nouvelles, les rendez-vous des menteurs.

[8] Chose extravagante, absurde.

[9] Chapelain tenait de son ami Marino cette particularité dont l'exactitude nous est par là même garantie et qui est d'autant plus curieuse, que nous possédons moins de renseignements certains sur un personnage qui est beaucoup plus célèbre que connu.

que le Roy m'a fait de m'envoyer jusques chés moy les mille escus dont vous me parlés, et je prens ce que vous m'en escrivés plustost pour une marque de vostre amitié que pour une preuve de mon mérite, quelque éloquente civilité que vous ayés employée pour me le persuader.

Je suis avec beaucoup de vérité, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII aoust 1640[1].

CLXXXIV.

À M. BOCHART,

MINISTRE.

À CAEN.

Monsieur, je voulois mal à la multitude d'affaires qui occupent Mr l'abbé de Bourzeys de ce qu'elle ne luy permettoit pas de vous remercier par luy mesme du riche présent dont vous l'avés honnoré[2], et j'avois un peu de honte pour luy de ce que cet office si nécessaire tardoit si long temps à se faire, lorsqu'il m'a mis entre les mains la lettre qui accompagnera celle-cy, me faisant comprendre qu'il n'avoit différé à s'aquiter de cette obligation que pour le pouvoir avec plus de fondement et après avoir pris la lecture de quelques uns de ses chapitres. Ce que je vous puis confirmer icy, Monsieur, est qu'il ne se peut rien adjouster à son ressentiment ni à l'estime qu'il fait de vostre profonde science dans laquelle il ne se lasse point de dire que vous avés peu d'égaux et nul superieur sans doute. Son jugement vous doit d'autant plus agreer que c'est le jugement d'un expert en ces matières et qui n'ignore aucune des langues dont vous avés tiré de quoy enrichir vostre immense travail[3], et que d'ailleurs il est reconnu de chacun pour sincère et que nul respect humain n'est capable de le faire gauchir où il s'agit de la vérité.

Mr de Neuré se sera expliqué par ses lettres sur le mesme sujet en vous rendant grâces de l'exemplaire que je luy ay donné de vostre part, et je n'ay plus qu'à vous

---

[1] Le même jour, Chapelain (f° 438) remercie Vossius de l'envoi de ses deux nouveaux ouvrages, «deux aussi chers présens que ceux-là, desquels je ne vous diray néantmoins autre chose sinon qu'ils sont dignes frères des autres enfans que vous avés mis au monde, et que vous y avés ouvert de certaines sources de philosophie jusqu'icy fermées à tout autre qui vous rendront bien redevables les esprits curieux non prévenus d'opinions serviles ou bizarres et alterés de la véritable connoissance de la nature. Il me plaist fort que vous y teniés un chemin particulier aussi éloigné de la crasse de l'escole que de la vaine subtilité de Descartes qui traitte la physique en prophete, enveloppant d'ombrages sa doctrine et affirmant tout sans rien prouver.» Chapelain console ainsi son correspondant des contradictions par lui éprouvées au sujet du traité *de la Lumière* : «N'est-ce pas la marque des grandes choses que d'estre sujettes aux vents des oppositions et à la violence des orages?» — Le 27 août, Chapelain (f° 439) écrit au R. P. Pelletier, de la Compagnie de Jésus, auteur d'une oraison funèbre du duc de Longueville prononcée le 23 mai 1663, à Caen et imprimée aussitôt dans la même ville, chez Jean Cavelier (in-4°), et lui prodigue les compliments les plus flatteurs. — Le 31 du même mois, Chapelain (f° 440), s'adressant à M. Sauvale, à Florence, lui fait un grand éloge de cette ville. Il lui parle de la *Secchia rapita*, ajoutant : «Le tombeau de la chatte de Pétrarque et ses amours pour elle donneroient sujet à quelque poeme semblable... Vous m'avez instruit d'importance sur la mort du Conte Ugolin... Tout ce que vous me dites de Jules Romain et de ses ouvrages est très curieux...»

[2] *Hierozoïcon, sive de animalibus S. Scripturæ* (1663, in-fol.).

[3] L'abbé d'Olivet (*Histoire de l'Académie française*, tome I, page 252) nous rappelle que l'abbé de Bourzeis «apprit les langues orientales.»

protester que je seray tousjours avec la mesme passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII septembre 1663.

CLXXXV.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT POUR LES ESTATS DE HOLLANDE, À STOKHOLM.

Monsieur, je respons à vos deux dernières, l'une du XXI aoust et l'autre du XXVIII. Ce qui m'a fait differer quelques jours à vous faire sçavoir de mes nouvelles, a esté l'esperance que Mr le Marquis de Montauzier m'avoit donnée de s'aquiter de la mesme debte envers vous, et cette esperance n'a pas esté trompée comme vous le verrés par la lettre qu'il m'a envoyée de Caen pour vous. Quoyqu'il vous y die, prenés le au pied de la lettre; car c'est le plus véridique de tous les hommes et il aimeroit mieux passer pour incivil que pour flateur [1]. Je me remets à luy du reste.

Vous me ferés relire Silius Italicus quand il aura paru avec vos notes et vos émendations, tant les éloges que vous luy donnés ont fait d'impression sur moy. J'en feray autant de Virgile de vostre édition.

J'ay veu quelques recueils de lettres du sçavant Reinesius qui ne respondent à sa grande réputation ni pour les choses ni pour le langage [2]. Je n'ay rien d'Octavius Ferrarius que le panégyrique qu'il fit pour la reyne Christine et qu'il vous envoya à Paris, mais je n'y trouvay rien d'extraordinaire [3]. Je n'ay pas laissé de les nommer plus d'une fois sur vostre parole comme dignes des largesses du Roy et du mesme ton que j'avois fait ces autres Mrs dont vous me parlés et qui ont esté gratifiés par Sa Majesté, à la réserve de Mr Christianus Huggens qu'on n'a pas plus (*sic*) trouvé icy, quand on l'a cherché, pour luy remettre le présent en main propre et on le croit en Angleterre avec Mr son père, lequel s'est retiré de cette Cour sans prendre congé.

Mr Vossius m'a tesmoigné beaucoup de gratitude de l'office que je luy ay rendu. Je connoissois bien Dausquius, ex-jésuite qui a publié un volume *de Orthographia* très curieux et que je conserve entre mes meilleurs livres, mais je ne le connoissois point sous le nom de Dausqueius. J'ignorois qu'il eust jamais eu de desmeslé avec Mr vostre père. Cela suffit pour le mettre mal avec moy. Je seray bien aise de voir comment vous le traitterés dans vostre Silius, estant difficile qu'il ne vous ait donné sujet dans le sien [4] de luy laver la teste.

Vous avés fait sagement de ne pas attendre la permission de Mrs vos patrons pour marquer au Roy et à Mr Colbert vostre ressentiment de la grâce que vous avés receüe. Ces grands hommes qui gouvernent

---

[1] On peut citer, à ce sujet, les deux vers que l'auteur du *Misanthrope* met dans la bouche d'Alceste (acte I, scène 1):

Je veux qu'on soit sincère, et qu'en homme d'honneur,
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur.

[2] Chapelain veut sans doute parler du recueil intitulé: *Epistolæ ad Gasparum Hoffmannum et Christianum Adamum Rupertum, necnon eorum ad illum Epistolæ* (Leipsick, 1660, in-4°). Un recueil plus considérable des lettres de Reinesius ne parut que longtemps après sa mort (Iéna, 1713, in-12). L'opinion de Chapelain sur le *langage* de Reinesius est confirmée en ces termes par les rédacteurs du *Dictionnaire* de Moréri: «Il avoit une vaste érudition, et étoit un critique habile et pénétrant, mais son style est dur et peu poli.»

[3] Ferrari obtint de Christine, pour ce panégyrique si dédaigneusement jugé par Chapelain, une chaîne d'or de la valeur de mille ducats.

[4] Le P. Dausque avait publié le texte de Silius Italicus, avec un ample mais insignifiant commentaire, en 1615.

chés vous sçavent bien qu'il y en a deux en vous, et que vous estes homme de lettres avant que d'estre homme d'Estat et leur ministre. Ils n'ont garde d'interpreter mal les bonnes intentions de ce grand prince; au contraire ils reputeront à honneur pour leur république que Sa Majesté y cherche et y trouve des sujets de sa munificence en matière qui ne regarde aucunement les affaires publiques.

Le secrétaire des commandemens du duc de Modène a receu la mesme faveur, sans s'estre rendu suspect à son prince, parce que c'estoit en qualité de lettré[1]. Leo Allatius, bien qu'officier domestique du Pape, n'en a pas plus fait de difficulté[2]. En effet, la chose parle toute seule.

Sa Majesté a receu vostre compliment par les mains de Mr Colbert qui m'a tesmoigné qu'Elle l'avoit eu fort agréable. Pour celuy que vous avés fait à luy, il l'a leu attentivement, en a esté touché et l'a fait mettre entre les choses les plus curieuses de sa bibliotheque. Je l'ay assuré que vostre bon cœur n'en demeureroit pas là, et que s'il est content de vous, vous ne l'estes pas vous mesme, et ne le serés que quand vous aurés donné de plus grandes marques de vostre reconnoissance. Il me semble que je ne vous ay engagé à rien que vous ne vouliés et qu'en cela je n'ay agi que sur vos ordres.

J'ay beaucoup de joye que le livre *de Coronis* soit venu enfin jusqu'à vous et que vous le possédiés maintenant sans plus de crainte. J'en ay bien davantage que ces manuscrits de Mrs Mentel et Medon ayent essuyé les périls de la mer et soient aussi arrivés sains et saufs à Stokholm. Voilà de quoy bien resjoüir ces Mrs qui vous les ont envoyés, particulièrement ce bon Mr Mentel qui se sera trouvé plus riche qu'il ne pensoit, et qui tirera un notable avantage de la richesse de son cabinet quand vous alléguerés si souvent ses vieilles membranes et que vous le préfererés tant aux autres[3].

Pour les livres nouveaux, on a, depuis un mois icy, le Cardan en dix volumes *in fol.*

---

[1] Il s'agit là de Graziani, qui reçut 1,500 livres.

[2] Allatius ne fit pas de difficulté, mais il n'en fut pas de même de la Cour romaine, qui l'obligea, au grand désespoir de Chapelain, à refuser les présents d'Artaxerxès.

[3] Ce bibliophile dont le cabinet était si riche, et dont la complaisance était si grande, mériterait d'être plus connu. Jacques Mentel, qui fut docteur en médecine de la faculté de Paris, était natif de Château-Thierry; il mourut en 1671. On a de lui un traité dans lequel il cherchait à établir que son parent Jean Mentel, de Strasbourg, avait été l'inventeur de l'imprimerie (*Jacobi Mentelii, patricii Castro-Theodoricensis, pro typographia Argentoratensibus vindicata, etc.*, Paris, 1650, in-4°). Guy Patin mentionne plusieurs fois son confrère Mentel dans ses lettres. Il écrivit notamment à Spon, le 18 octobre 1650: «J'ai céans un livre pour vous de M. J. Mentel, *de Origine typographiæ*, avec un livre de M. Saumaise et quelques autres. Pour la querelle d'entre MM. Mentel et Naudé, je suis aussi bien que vous de l'opinion de M. Naudé, qui est trop sage et trop habile homme pour tenir le mauvais parti et se bander contre la vérité. Pour M. Mentel, il est mon ami, à ce qu'il dit, mais il est un peu trop infatué de la bonne opinion de soi-même, sorte de gens que je n'aime point.» Onze ans auparavant, le 14 mai 1639, Guy Patin écrivait au docteur Belin : «M. Mentel a été fort malade d'une fièvre continue, pour laquelle nous l'avons fait saigner trente-deux fois : il est parfaitement guéri, dont je loue Dieu.» Sur quoi le docteur Reveillé-Parise remarque ceci (p. 63 du tome II de son édition) : «Certainement, il faut en louer Dieu; car, en supposant que Guy Patin ait bien compté, on peut assurer qu'un malade qui a résisté à trente-deux saignées avait un tempérament inconnu de nos jours aux physiologistes.»

d'impression de Lion et fort augmentés de pièces non encore veües[1]. Mr de Valois l'aisné a son Socrate de l'Histoire ecclesiastique prest; il aura fini son Sozomène cette année et, la suyvante, il espère les donner tous deux avec Théodoret[2]. Ils m'ont fort prié de vous confirmer dans la croyance de leur amitié. Mr Mén[age] a fait réimprimer ses poésies en Hollande[3] pour y mesdire de moy par des calomnies très impudentes et qui se démentent toutes seules.

De Paris, ce XXI septembre 1663.

CLXXXVI.

À M. BOCHART,

MINISTRE,

À CAEN.

Monsieur, vos lumières et vostre sçavoir sont au dessus de l'hyperbole et l'on ne les sçauroit jamais mettre à un si haut degré que l'on soit obligé d'en rien rabbattre, et que quelqu'un y puisse désirer de la modération. C'est la voix publique et pour vous acquérir cette moderation, vous n'avés eu besoin ni de faction ni de cabale. Vos ouvrages ont tous seuls sollicité pour vous et vous ont donné tous les suffrages. Mr le marquis de Montauzier, dont vous me dites tant de bien, m'en a tant escrit de vous, que vous le pouvés loger à la teste de vos panegyristes. Après cela, Monsieur, nous imputerés vous encore à Mr de Bourzeys[4] et à moy d'avoir passé les bornes, quand de ce costé là nous vous avons rendu ce que tout le monde vous rend, surtout nous en ayant vous mesme fourni de si fortes preuves dans le riche présent que vous nous avés fait. Que si la délicatesse de vostre creance vous a fait trouver un peu dur qu'il vous eust souhaitté de la sienne, je vous prie de vous mettre un moment à sa place et de considerer que, de quelque façon que vous jugiés de sa creance, c'estoit tousjours un bien, selon luy, qu'il vous souhaittoit, puisque c'estoit la chose dont il fait le sien principal et qu'il estoit malaisé que, dans sa profession d'abbé, il vous peust guères tenir d'autre langage.

Du reste, je vous le donne pour une ame candide et probité égale à la grandeur de sa doctrine, sans vous parler de la beauté de son esprit[5] ni de la diverse connoissance qu'il a des langues dont vous pouvés avoir veu des marques dans quelques ouvrages de luy sur la fameuse question de la grâce qui a si longtemps exercé nos docteurs[6], et ce qui le rend encore plus digne lecteur et tesmoin plus irreprochable de l'excellence des vostres. Je vous puis dire encore que l'estime qu'il a pour vous est un effet de l'amour désintéressé qu'il a pour la vérité, laquelle dans son esprit va tousjours la première et qu'il n'a pu nier à la profondeur de vostre érudition, de sorte que rien n'empeschera que

---

[1] *Hieronymi Cardani Mediolanensis philosophi ac medici celeberrimi opera omnia, cura Car. Sponii* (Lyon, 1663). Guy Patin parle de ce recueil à l'éditeur, son confrère et ami, dans une lettre du 5 juin 1663.

[2] Le recueil ne fut donné que plus tard, de 1668 à 1673, 2 vol. in-folio.

[3] *Poemata. Quarta editio* (Amsterdam, Elzeviers, 1663, petit in-12).

[4] Chapelain ici, comme dans la précédente lettre à Bochart, écrit *Bouzeys*.

[5] Camusat (*Mélanges de littérature*, p. 228) déclare que l'abbé de Bourzeis «a été un des plus beaux esprits du XVIIe siècle».

[6] L'abbé d'Olivet (*Histoire de l'Académie française*, t. I, p. 253) dit: «Les disputes sur la grâce s'étant élevées, donnèrent lieu à l'abbé de Bourzeys de faire divers écrits; mais la Constitution d'Innocent X étant intervenue en 1653, il cessa d'écrire sur ces disputes, et signa le formulaire en 1661.» Voir la liste des ouvrages de polémique de l'abbé de Saint-Martin de Cores, dans le *Catalogue des œuvres laissées par les académiciens* (*ibid.*, t. II, p. 518).

vous ne demeuriés amis, d'autant plus qu'il a esté un volontaire trompette de vos louanges en lieu d'où il croyoit que vous pourriés tirer quelque chose de plus que de l'honneur.

Pour moy, de qui les études ne me mettront jamais en occasion de contester rien avec vous, je n'ay rien à vous dire sinon que je seray éternellement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII septembre 1663[1].

---

[1] Le 25 du même mois, Chapelain écrit à Gevartius (fol. 444) : «Ce sera un trésor que cette nouvelle édition du Manile avec vos *Notæ et vindiciæ manilianæ* où les habiles seront bien aises de voir relever Jos. Scaliger et les autres de leurs cheutes et éclairer les passages obscurs où ils ont bronché. Je dis le mesme du livre de Marc-Aurèle *de vita sua* et de vostre *Gemma augustea* que je vous exhorte autant que je puis de publier pendant que vous avés la santé, la force et le loysir, pour l'instruction du public et pour vostre grande gloire qui, bien que desja très establie, en recevra un notable accroissement. Nous les attendons pour en grossir et orner la Bibliothèque royale et celle de Mr Colbert, laquelle se fait une des plus belles de France. Je n'ay point veu vostre Panégyrique de Henri IV, mais seulement vos *Ignes festivi*, les trois livres de vos *Electes* et vos commentaires sur les *Sylves* de Stace et cela m'a suffi pour respondre à ce grand homme de vostre grande érudition, mais quand ces autres ouvrages sortiront de vostre cabinet, j'auray un bien autre champ de célebrer auprès de luy vostre mérite et de le luy faire considérer. Vous eussiés eu plustost avis de la bonne réception qu'il a faitte à vostre remerciment et du plaisir qu'il a senti en lisant ce que vous luy escriviés de glorieux pour Sa Majesté et d'obligeant pour luy, si vostre [lettre] du XXIIII d'aoust m'eust esté plustost rendüe.» Chapelain donne à ce nouveau correspondant son adresse : «proche la rüe Saint-Denis sous la tour des Pénitentes à la rüe Salle au Conte chés Mr Leleu, procureur au Parlement,» et il ajoute : «Les vacations où nous sommes font qu'il n'y a presque personne à Paris de celles à qui vous ordonnés que je distribue les exemplaires de vostre ouvrage sur le mariage.» Le 16 octobre, Chapelain donne à Hevelius (f° 445 v°) les nouvelles suivantes : «Nous y avons maintenant [dans cette Cour] Mr Christianus Huggens, vostre ami et le mien, avec lequel nous parlons souvent de vous, Mr Bouillaud et moy, et nous ne le trouvons pas moins rempli d'estime pour vous que nous mesmes. Il me dit encore hier qu'il vous envoyeroit aussitost qu'il le pourroit l'une de ces lunettes que vous luy aviés demandées, ravi de mettre cet instrument entre les mains d'un homme qui s'en sçauroit si bien servir et dont la vertu luy estoit si considérable.» Le 19 du même mois, Chapelain interroge en ces termes (f° 446) de Sainte-Garde Carrel : «Monsieur, je n'attendray point cette fois cy de vos lettres pour vous importuner des miennes. Estant, ces jours passés, tombé sur un passage du jésuite Eusèbe de Kieremberg dans sa *Curiosa filosofia*, chapitre XXXV du Ier livre, où il parle de l'endroit de la terre où Dieu avoit mis le Paradis terrestre qui est encore inconnu à tout le monde, et luy ayant veu là avec estonnement alléguer certaines vallées nouvellement descouvertes qui, dit-il, sont nommées à cette heure *Las Batuceas*, j'eus d'abord sa foy pour suspecte à cause de l'estrangeté du fait; mais depuis, n'osant condanner de faux une chose qu'il pose si affirmativement comme vraye, je me résolus de m'en éclaircir par vous qui estes sur les lieux et la personne sans doute soit par le sçavoir ou par le jugement la plus capable d'en justifier la vérité et d'en averer le mensonge... Mr de la Mothe le Vayer, qui a allegué cette descouverte admirable dans son *Discours des Monstres*, est des plus eschauffés pour en désirer l'esclaircissement que je me suis engagé de luy promettre par vostre diligence... Que si, après avoir fait ce travail, vous jugés à propos de le publier, vostre nom luy donnera un nouveau poids par la réputation que luy a aquis le livre de lettres sur la doctrine de Mr Descartes qui me donna si bonne opinion de vous quand je le vis manuscrit entre les mains de Mr l'abbé de la Chambre qui l'a mis au jour enfin à vostre grande gloire. Tous

CLXXXVII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT POUR M^rs LES ESTATS DE HOLLANDE.

À STOKHOLM.

Monsieur, l'inquietude où vous estes pour ma santé me la rendroit si je l'avois perdue, tant elle m'est douce et tant elle me conforte le cœur. Mon age avancé, ma foible complexion et mes occupations litteraires, domestiques et externes m'empeschent d'en jouir aussi pleinement que vous le désireriés et qu'il me seroit nécessaire. Elle n'est pourtant pas si déplorée qu'elle ne me permette d'accomplir ce que j'ay commencé, si quelque accident ne le trouble, et vous estes assés jeune encore pour me survivre [1] et pour juger de quel mérite ou démerite sera mon travail, si je le puis conduire à sa fin. Quoy qu'il en arrive, j'en dormiray en repos dans le sepulchre et laisseray à mes amis le soin d'en maintenir la gloire ou d'en excuser le défaut. Je leur laisseray principalement celuy d'effacer vigoureusement la tache dont le calomniateur Ménage a si injustement et si ingratement noirci ma probité par le mensonge public qui, dans la derniere édition de ses vers, me taxe de flaterie, de perfidie [2] et de mesconnoissance dans l'amitié [3], m'attribuant par une malignité de démon tous les crimes précisement desquels il est coupable envers moy à qui, s'il est et s'il vaut quelque chose, il doit tout ce qu'il est et tout ce qu'il vaut. Entre ces amis, je vous conte le premier et peut estre n'attendrés vous pas que je ne sois plus pour démentir ses impudentes impostures qui, ni à la Cour ni en toute la France, n'ont pas besoin d'estre repoussées, tant la fausseté en est évidente, mais qui pourroient faire impression aux païs estrangers, où mes mœurs ne sont pas connues, ou auprès de nos neveux, si des plumes génereuses, fidelles et éloquentes, comme la vostre, n'en mettoient ma réputation à couvert [4].

Je le pourrois mieux faire sans doute que

---

ceux qui l'ont leu ont trouvé tant de solidité dans le raisonnement et tant de clarté dans l'expression qu'ils n'y reprennent autre chose que la brieveté, lesquels auroient souhaité que les chimères de ce philosophe héteroclite fussent destruittes avec un peu plus d'apparat et que, non content d'avoir sappé ses principes par le fondement et d'avoir taillé en pièces ses meilleures trouppes, vous vous fussiés donné la peine d'achever de rüiner son édifice et de dissiper ses reliques. C'est ce qu'on attend encore de vous... » Le même jour, Chapelain (f° 448) remercie Halley de ses *beaux vers* et lui adresse quelques observations touchant ces mêmes vers.

[1] Nicolas Heinsius, alors âgé de quarante-huit ans, mourut en 1681, sept ans après Chapelain.

[2] J'ai sous les yeux le recueil de vers de Ménage publié en 1687 (*Ægidii Menagii poemata octava editio prioribus longe auctior et emendatior, et quam solam ipse Menagius agnoscit*, Amsterdam, in-12), et j'y vois (parmi les *epigrammata*, p. 115, pièce LXIII) les vers qui avaient tant choqué Chapelain. Le titre à lui seul est déjà une cruelle épigramme : *De fucosa amicitia Johannis Capelani*. Les vingt-six vers dont se compose la pièce sont des vers de colère et de haine :

> Omnia sunt ingrata et perfida. Desine velle
> Officiis quemquam demeruisse tuis.

[3] Tam sanctæ rupit fœdus amicitiæ.

A la suite de ces amers reproches, on trouve sous le numéro CXIX un morceau réparateur (p. 129) : *Palinodia ad Joh. Capelanum :*

> Jam satis irarum : satis, o Capelane, superque est.
> Ecce, nec optanti, me tibi restituo.
> Hoc noster Pellisso petit, Pellisso. negare
> Cui nil debeo, nil non tribuisse velim.

La pièce CXX (p. 140), *Ad eundem*, est un sixain dans lequel Ménage presse son ancien adversaire de se réconcilier avec lui.

[4] Heinsius ne dut pas prendre trop vivement

qui que ce soit par la connoissance intime que j'ay de ses imperfections et des choses qui en convaincroient la malice. Mais je vous avoüe que j'en ay trop de mespris pour vouloir le confondre par moy mesme, et je croirois me faire trop de tort de me commettre avec une âme si basse et si lasche qui tireroit mesme avantage dans son accablement d'avoir eu à desmesler avec moy, outre qu'on ne parle jamais bien de soy que de mauvaise grace. Je me descouvre à vous et à vous seul de mon juste ressentiment parce que je vous regarde comme le plus cordial de mes amis, et à qui j'ay reconnu que mes interests estoient plus chers. Et je vous en ouvre mon cœur sans emportement, ce peu que je vous en dis n'estant pas la milliesme partie de ce que je vous en pourrois dire en n'en disant rien que de véritable et en ne donnant rien à mon indignation.

Gardés vous bien, au reste, de vous abstenir de m'escrire par la crainte de me destourner de mes travaux, car je n'y puis trouver de soulagement plus grand que celuy qui me vient de vostre commerce et par de semblables tesmoignages de vostre amitié. Suyvés vostre inclination à me les donner et vous satisferés extrêmement celle que j'ay à les recevoir.

Vous aurés esté maintenant tiré de la peine où vous estiés de vos dernieres lettres, par celle que je vous escrivis sur la fin du mois passé, dans laquelle je vous rendois conte de ce que j'en avois fait et du succès qu'elles avoient eu auprès du Roy et de Mr Colbert. Ainsi vous n'aurés pas esté obligé de m'en envoyer copie.

Vous ne pouviés me faire une plus grande faveur que de plaindre avec moy la mort de M^r^ le Duc de Longueville et d'en parler aux termes honnorables que vous avés fait. Croyés bien, je vous conjure, que vous ne luy avés rendu que justice et que si vous l'aviés connu de plus près, vous en eussiés dit bien davantage et m'en auriés bien davantage plaint.

Je commence à croire l'aventure de Pétrone possible puisqu'il y a des gens de lettres et d'honneur qui l'ont veu. Ne cessés point de faire instance auprès de Carlo Dati pour rendre son avis effectif et piqués le d'honneur dans cette affaire. Si nous avions trouvé cet autheur, ou parfait, ou du moins augmenté, ce seroit une grande trouvaille et de grande consequence pour la latinité et M^rs^ les critiques en feroient bien leurs choux gras, comme dit nostre populace [1] et y trouveroient une ample matiere de corrections, restitutions, illustrations, énodations [2].

Vous faites assés de grâce au sonnet de la Pucelle de le souffrir. Pour la louange que vous luy donnés, je croirois d'un autre que ce seroit une ironie. Ce sont vos épigrammes et vos élegies qui sont de louables ouvrages auxquels la dent de l'envie ne mordroit qu'inutilement. L'élegie où vous traittés si bien la piété filiale du Roy dans la maladie de la Reyne, sa mère, a rencontré icy des admirateurs. Vous pouvés penser si elle entrera dans le recueil que nous faisons des pièces qui ont esté composées depuis

---

le parti de Chapelain contre Ménage, car ce dernier resta très lié avec l'érudit hollandais, et il déplora sa perte en des vers aussi élogieux que possible (*In mortem Nicolai Heinsii ad Joh. Georgium Grævium*, page 73 du recueil cité plus haut).

[1] Mme de Sévigné, se servant de la même expression que son ancien maître, écrit à sa fille (édition de M. Ad. Regnier, t. IV, p. 408, lettre du 15 avril 1676) : «Il vous conseille de *faire vos choux gras* vous-même de cet homme à qui vous trouvez de l'esprit.»

[2] Du latin *enodatio;* littéralement, action de dénouer, et, par extension, développement, éclaircissement. Le mot *énodation* n'a été admis dans aucun de nos dictionnaires.

deux ou trois ans à sa gloire, et si nous y oublirons l'autre où vous loués ce qu'a fait Sa Majesté pour les Muses et pour leurs nourrissons puisqu'il est du mesme génie et qu'elle porte vostre caractere sur le front. Je la feray valoir autant qu'il me sera possible et qu'elle vaut. Comme elle est néantmoins toute fondée sur la pauvreté des poëtes, laquelle vous sçavés qui est toute propre à rendre les gens ridicules, *nil habet infelix paupertas, etc.*[1], je ne sçay si elle a assés de gravité pour le Roy et s'il n'auroit point mieux esté que vous y eussiés parlé de luy en tierce personne, ou si parlant de luy, il n'auroit point mieux valu, sur cette occasion, passer à célebrer ses autres vertus, où l'on ne pouvoit penser que l'interest du poete fust meslé. Mais vous réservés sans doute ces éloges là pour un ouvrage de plus longue haleine.

Voila donc vostre Virgile public et ce que Mr Medon me prioit par ses dernieres de vous mander de quelques diverses leçons de ce roy du Parnasse qu'il extrayoit d'un autre manuscrit assés ancien, pour vous en faire un regale, viendroit désormais à tard, quand je les aurois desja en ma puissance. Ce sera pour une autre fois.

Quelque succinte que vous faciés cette vie de Konigsmar, faites la pourtant exacte et *ad normam historiæ* pour l'amour de vous mesme et afin qu'on aye un essay de ce que vous pouvés *in illo genere scribendi.* Après cela, nous délibererons à quoy vous appliquerés l'excellence de vostre stile.

Mr Vossius ne viendra point à Paris et fera bien, s'il y devoit venir les mains vuides, principalement de choses dignes de Sa Majesté.

Je ne puis juger qui a causé que Mr Gronovius n'a pas esté consideré entre les lettrés pour joüir de ses graces, car il a esté l'un de ceux sur qui j'avois le plus appuyé, quoyqu'il n'eust pas respondu à mes civilités et au soin que j'avois pris de son beau-frère Mr Tennuyl à cause de luy. S'il se fait un nouveau choix de gratifiables et que j'en sois consulté, je luy continueray mes offices à cause de son mérite et de l'amitié que vous avés pour luy. S'il addressoit ces deux ouvrages au Roy et à Mr Colbert, cela me seroit d'un grand secours pour luy servir. Je ne vous respons néantmoins de rien, et si vous l'y portés, je vous prie que ce soit comme de vous mesme, sans que j'y paroisse aucunement, car je ne veux point passer pour un vendeur de fumées, qui promette ce qu'il n'est pas assuré de tenir.

Mr Fouquet reconnut-il sa dédicace de quelque présent de valeur[2]? Si elle est demeurée sans récompense, on peut dire de Mr Chanut[3] qu'il y avoit esté bien du sien.

C'est trop vous rompre la teste. Il faut borner ce long caquet en vous disant que je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXV octobre 1663.

CLXXXVIII.

À M. CARREL DE SAINTE-GARDE,

PRÈS DE Mr L'ARCHEVESQUE D'AMBRUN, AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID.

Monsieur, je vous escrivis, il y a quelques jours, sur un sujet curieux et digne de

---

[1] Tout le monde a reconnu la citation de Plaute :

Nihil habet infelix paupertas durius in se,
Quam quod ridiculos homines facit.

[2] En 1656, Foucquet écrivit à Gronovius pour le remercier de l'envoi d'un de ses ouvrages et lui offrir une chaîne d'or de la valeur de huit cents florins.

[3] Pierre Chanut, né à Riom en 1600, mourut à Livry en 1662. Il avait été ambassadeur de France en Suède et en Hollande. On connaît son amitié pour Descartes.

vostre attention, et ma lettre n'attendoit pas le retour de Mr l'abbé de la Chambre, qui estoit à Bourbon, pour vous l'envoyer, lorsqu'il m'apporta la vostre du v de septembre à laquelle je respondray par celle-cy.

Vous m'avés fort obligé de m'envoyer cette copie *del Arte nuevo* de Lope de Vega que je vous avois demandée et je ne sçay par quelle voye je pourray reconnoistre le soin que vous avés bien voulu prendre pour satisfaire le désir que j'avois de le voir. Ce n'est pas que j'espérasse trouver rien de nouveau ni d'exquis dans cette petite pièce. Je reconnois trop le peu de sçavoir et le moins encore de jugement de cet autheur si fameux à tort et sans cause. Mais j'estois bien aise de voir qu'après mille irrégularités commises par luy dans l'art, il en fist une pénitence publique, et tombast d'accord en termes formels de sa barbarie et de celle de sa nation en matiere de lettres, dont par fanfare il s'est voulu excuser sur le goust du peuple qui le payoit et auquel il eust dépleu, s'il eust voulu le divertir par des ouvrages réguliers, prétendant d'ailleurs qu'il avoit assés de connoissance d'Aristote et des préceptes pour les suyvre, si la raison n'eust point esté chés eux une marchandise de contrebande, *Judæis scandalum, gentibus vero stultitiam. Quasi vero* nous estions gens à l'en croire, et si nous ne voyons pas clairement par ses productions qu'il ignoroit tous les principes de l'art du théâtre et qu'il y avoit suyvi l'usage de ceux de son pais, le croyant bon et la seule route où devoit marcher le poëte pour satisfaire pleinement aux obligations de son mestier. Aussi n'avois-je souhaité d'avoir ce petit poëme que pour une pièce convainquante contre les rimeurs espagnols de leurs péchés contre les loix du Parnasse, si jamais nous estions assés de loysir pour leur faire leur procès là dessus, ayant par cette déclaration volontaire *reum confitentem*. Et comment auroit-il peu faire, devant parler de cela, pour ne pas avoüer la debte? Ce que je crois de luy est que quelques-uns de ses compatriotes revenus d'Italie, où ils avoient oüy parler de l'art, l'ayant pressé de leur déclarer pourquoy il ne l'avoit pas suyvi, il l'avoit estudié, comme le cavalier Marin, sur ses vieux jours, et leur avoit donné ce petit traitté pour se justifier de sa crasse ignorance.

Du reste, il tenoit dans son cœur pour le déreglement, et Mr de Voiture, qui le peut avoir veu à Madrid [1], m'a dit autresfois qu'à ceux qui souhaitoient en ses comédies plus de régularité, il respondoit brusquement: *Si a plaze el auto es bueno aunque se ahorque el arte* [2]. Son *Luco platonico* et son *Tiro grammatico* sont de nouvelles preuves de sa profonde ignorance, outre tout plein d'autres qui ne méritent pas que nous les relevions.

Requiro encore *judicium* d'avoir publié dans ses vers que l'amendement de sa nation en cela est une chose déplorée, et elle ne luy en doit avoir guère d'obligation. Cependant le docteur Pinciano a fait bien voir dans sa *Filosofia antigua* qu'elle estoit capable de discipline, si elle trouvoit des maistres pleins d'érudition. Vous leur en serviriés bien s'ils vous obligeoient à le vouloir bien estre et ce que vous m'en avés escrit ne le prouve que trop.

Je vous rends mille grâces de la faveur que vous m'avés fait et demeure, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIIe novembre 1663.

---

[1] Voiture fut envoyé par Gaston d'Orléans en Espagne auprès du comte d'Olivarès (1632-1633). Il avait déjà fait un autre voyage en ce pays. Lope de Véga n'étant mort qu'en 1635, Voiture put facilement le connaître.

[2] C'est-à-dire: Si la pièce plaît, elle est bonne, quand bien même l'art y serait offensé (littéralement: y serait pendu, étranglé).

CLXXXIX.

AU R. P. RAPIN,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AU COLLÈGE DE CLERMONT,

À PARIS.

Mon Révérend Père, quand vous n'auriés fait que revenir à Paris, je vous aurois tousjours esté fort obligé, car vostre si longue absence commençoit à m'estre insupportable. Mais l'obligation s'est accreüe de moitié par la communication que vous m'avés donnée à vostre retour de vos Hesperides. C'est ainsi que j'appelle vos jardins[1], et si j'avois bien entrepris de vous bien dire la joye qu'ils m'ont apportée, j'aurois plus entrepris que je ne pourrois executer, tant elle a été grande et au delà de toute expression. Je vous diray seulement, mon Révérend Père, que pour accoustumé que je sois à l'excellence de vostre veine, je n'ay pas laissé d'estre surpris de cette derniere production qui m'a semblé passer de beaucoup celles qui l'ont précedée[2] et par conséquent toutes celles de ce genre qui ont fait le plus de bruit en ces derniers temps. L'ordre, le stile, le nombre, les ornemens, la doctrine s'y disputent l'avantage l'un à l'autre et rien n'y manque pour la solidité ni pour l'agrément. La matière des eaux y est traittée avec toute la délicatesse possible, et celle des fruits plus malaisée encore à manier l'a esté de telle sorte qu'il n'y a rien à désirer.

Je n'ay point veu le livre où vous parlés des bois, mais il ne doit point céder au reste, tant vous estes maistre de vostre plume et de vostre esprit. J'ay pris grand plaisir à voir en ces deux cy la fable, si bien meslée aux préceptes, en esgayer si bien le sérieux. Pour vous complaire j'ay donné des coups d'ongles à quelques endroits qui m'ont paru moins accomplis, et peut estre est-ce par la faute du copiste et non par la vostre. Quand j'auray l'honneur de vous trouver, je vous expliqueray mes petits scrupules, que mesme sans cela vous devinerés assés. Cependant je vous rends très humbles grâces de la faveur que vous m'avés faitte et vous supplie d'assurer Mr de Lamoignon[3] et les R. P. Vavasseur, Cossart et Labbé[4] de mon très humble service.

De Paris, ce XIII novembre 1663.

CXC.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT POUR LES ESTATS DES PROVINCES UNIES EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, je ne suis pas malade alitté, mais je traisne ma santé ambigüe qui me tient presque tousjours au logis et qui ne me permet guères de voir que ceux qui me viennent honnorer de leurs visites, et qui trouvent quelque satisfaction dans mon amitié et cela n'est pas trop mal, car j'en ay plus de temps pour vaquer aux affaires de mon cabinet et pour avancer mon entreprise. Prenés moy sur ce pied là et si vous me plaignés de mon infirmité, resjoüissés vous de ce qu'elle est bonne à quelque chose.

---

[1] Le P. Rapin avait communiqué à Chapelain le manuscrit du plus célèbre de ses ouvrages, lequel allait paraître deux ans plus tard sous ce titre : *Hortorum libri IV* (Paris, Imprimerie Royale, 1665, in-4°).

[2] Les *Églogues sacrées* (1659) et diverses poésies de circonstance.

[3] Le premier président Guillaume de Lamoignon, le grand ami du P. Rapin, qui lui avait dédié, quelque temps auparavant, un petit poème intitulé : *Pax Themidis cum Musis, ad illustrissimum virum Guillelmum Lamonium Senatus Principem* (Paris, S. Cramoisy, in-fol.).

[4] Chapelain écrit ce nom : *l'Abbé*. Nous avons déjà plusieurs fois rencontré dans les lettres de Chapelain les noms des trois confrères du P. Rapin.

Quand mesme je mourrois à cette heure, n'aurois-je pas grand sujet de me loüer du ciel de m'avoir accordé une vie assés longue sans de notables incommodités et la grâce de la passer innocemment dans des exercices qui m'ont produit plus de fortune que je n'en désirois et de nom que je n'en méritois. S'il luy plaist de me la continuer encore quelques années, pour avoir moyen de finir mon travail, je me tiendray le plus heureux homme de mon siècle, quand ces années seroient meslées de maux qui accompagnent la vieillesse, ce que je souffrirois avec patience pourveu qu'ils ne m'empeschassent pas d'accomplir mon vœu. Ne soyés donc plus, Monsieur, en inquiétude de ce costé là, et accommodés vous, comme moy, à la nécessité, laquelle il est du devoir de tourner en vertu.

Ne soyés donc plus en peine de vos lettres ni des miennes, car par les dattes (*sic*) des unes et des autres je trouve qu'il ne s'en est point perdu, et que M[rs] Elzevirs et leur correspondant ont pleinement satisfait à ce que nous attendions de leurs soins.

J'apprens avec beaucoup de joye que vous ayés receu la lettre de M[r] le marquis de Montauzier qui me confirme tous les jours de vive voix ce qu'il vous a escrit de son amitié et de son estime, dans lesquelles je n'auray pas grand mérite de vous entretenir, y estant aussi porté de luy mesme qu'il y est.

Ne vous repentés point du remerciement que vous avés fait au Roy dans la crainte qu'il ne fust pas digne de luy. Vous sçavés bien que vous ne sçauriés mal faire et je me trompe fort si en cecy vous n'avés aussi bien rencontré que vous ayés jamais fait. Si vostre délicatesse néantmoins vous y faisoit sentir des endroits foibles qui nous ayent eschappé, vous pouvés les fortifier et m'en envoyer une copie de la dernière touche, afin que s'il a à paroistre en public, ce soit de la manière la plus parfaitte et en la meilleure forme qu'il puisse recevoir.

Vous n'avés donc point encore receu la gratification dont cette lettre estoit l'action de grâces? La chose estant si publique en Hollande et ayant si peu de rapport avec les affaires publiques, M[rs] des Estats pourroient vous donner d'abord la liberté d'accepter la gratification. Mais apparemment [ce] sera fait à cette heure. Allatius s'est excusé respectueusement de profiter de la mesme faveur et a fait ce sacrifice là à son grand regret au Pape son maistre[1], laissant facilement voir par sa response que ce n'estoit qu'à cause des termes où Sa Sainteté estoit avec nous. Pour le Graziani, il l'a receüe *ambabus*[2] et a esté ravi de n'avoir pas un pareil sujet d'en faire scrupule. M. Gevartius n'en a fait aucune difficulté et en a remercié Sa Majesté avec tout le ressentiment possible.

Je vous ay respondu sur l'article de M[r] Gronovius, auquel je n'ay plus d'office à rendre après ceux que je luy ay rendus. S'il suit vostre conseil, peut estre que la mesche qui n'a pas pris à la première fois prendra à la seconde. Je dis *peut estre* sans respondre de rien. En ces choses il y a quelquesfois autant de bonheur et de malheur que de mérite et de démérite. Enfin ce n'est ni moy ni M[r] Colbert qui donnons le trait à la balance; c'est le Roy seul, selon que les propositions luy reviennent, et on a beau aimer les gens, on ne s'avise pas de faire instance contre les résolutions qu'il a une fois prises. De mon costé, je ne perdray point de raisonnable

---

[1] Leo Allacci était, comme nous l'avons déjà rappelé, bibliothécaire du Vaticau depuis l'année 1661.

[2] Je ne sais comment expliquer ce mot, à moins qu'il ne faille sous-entendre *manibus*, des deux mains.

occasion de servir vostre ami en cette affaire, et je le feray par vertu, ne m'estant point apperceu que les avances que je luy ay faittes ayent trouvé grande correspondance de sa part.

J'ay fait lire à Mr Huggens dans la liste que je donnay à Mr Colbert de quelle façon avantageuse je parlois de l'érudition de ce professeur là, en luy monstrant ce que j'avois mis dans cette mesme liste de vous, de luy, de Mr Vossius, pour vous faire tous comprendre entre les gratifiables. Il vous le dira quelque jour.

Vous n'aurés rien davantage de moy touchant l'ingrat et le calomniateur dont je vous entretins dans ma précedente[1]. Je continueray à le mespriser; s'il reçoit quelque nasarde, ce sera par d'autres que par moy.

Vos trois épigrammes sont très belles. Je feray voir les deux premières comme vostres et la troisiesme comme d'un anonyme, pour ne vous point embarasser. Vous m'obligerés de m'en envoyer souvent de semblables et vous me désobligeriés si vous croyés qu'elles pussent jamais ne me plaire pas.

Je viens de recevoir une lettre de Mr Medon qui a grande joye de la nouvelle du Pétrone, quoyque je ne la luy ay assurée que douteusement, dont ni vous ny moy ne voulons estre appellés en garantie. Il me mande qu'il extrait des notes sur un Quintilien faites par un C[ardinal] d'Arras[2] favory de Louis XI[3] et escrittes de sa main[4]. Il alloit à Castres et à Monpellier pour voir plusieurs manuscrits de Virgile et d'Ovide et tascher d'en profiter dans la veüe de vous communiquer ce qu'il y aura trouvé de nouveau. Il en faut attendre le succès et, en l'attendant, vous faire la protestation ordinaire d'estre toute ma vie, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv novembre 1663.

CXCI.

À MADAME LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ, À LIVRY, PRÈS PARIS.

Je vous l'ay dit, Madame, il y a plus d'un an et je vous le dis encore à cette heure que, dans ces quatre derniers vers de la J(erusalem) du Miroir d'Armide, le Tasse, à force de vouloir estre aigu, s'est esmoussé et est tombé dans un franc galimatias qui ne luy fait pas tout l'honneur du monde, surtout pour les deux derniers vers. *Con luci ella ridenti, ei con accese Mirano in varii oggetti un solo oggetto*[5]. En ces deux pre-

---

[1] Ménage.

[2] Jean Jouffroy, né à Luxeuil vers 1412, d'abord aumônier et secrétaire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, puis abbé de Luxeuil, évêque d'Arras (1453), cardinal (1461), évêque d'Albi (1462), légat en France de Pie II, etc., mourut au prieuré de Preully (diocèse de Bourges) en 1473. Voir *Le cardinal Jean Jouffroy et son temps. Étude historique*, par Ch. Fierville, docteur ès lettres, etc. (Paris, 1874, in-8°).

[3] Jean Jouffroy, aumônier de Louis XI, fut chargé par ce prince de diverses missions difficiles dont il s'acquitta avec autant de dévouement que d'habileté.

[4] Ce manuscrit est aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de la ville de Carcassonne. Voir ce qu'en dit M. Fierville dans l'ouvrage déjà cité (p. 211, 225, 226). Voir surtout une dissertation spéciale du même érudit : *De Quintilianeis codicibus et præcipue, inter nostros, de codice Carcassonensi disquisitio* (in-8°, 1874).

[5] Ces deux vers et les deux vers suivants, qui vont être critiqués un peu plus loin :

Ella del vetro a se fa specchio; ed egli
Gli occhi di lei sereni a se fa spegli,

appartiennent à la vingtième octave du seizième chant de la *Jérusalem délivrée*. En voici la traduction littérale :

Elle avec des yeux riants, lui avec [des yeux] enflammés,
Regardent en des objets divers un seul objet :
Elle se fait un miroir du verre, et lui
Se fait un miroir des yeux sereins d'Armide.

miers vous voyés qu'Armide d'un œil riant et Renaud avec des regards enflammés contemplent un mesme objet, c'est à dire Armide dans de différens objets, c'est à dire elle dans son miroir et luy dans les yeux d'Armide, qui sont tous deux assez improprement appellés *objets* [1]. Mais afin d'expliquer cette pensée assés embarassée, il s'embarasse bien plus dans les deux vers suyvans : *Ella del vetro a se fa speglio ; ed egli gli occhi di lei sereni a se fa spegli*, où il dit assés pauvrement qu'elle se fait un miroir de son miroir, car quelle autre chose s'en pouvoit elle faire? Mais, pour pauvre que cela soit, encore est-il droit et dans son sens. Ce qui est gauche et contre son intention, c'est ce qu'il dit ensuite et par forme d'opposition que Renaud, de son costé, se faisoit des miroirs des yeux de sa maistresse dans lesquels, en qualité de miroirs, il ne pouvoit que se mirer et se voir luy mesme et non pas sa maistresse, comme il le faudroit néantmoins dans sa pensée, qui est qu'en différens objets ils voyoient tous deux un mesme objet, c'est à dire Armide, en quoy l'amour de la tricoterie [2] et de la pointe luy a fait prendre des façons de s'exprimer louches et obscures, en un mot peu dignes d'un si grand homme. Mais pour une bronchage (*sic*) [3] on ne couppe pas les jarrets à un coursier. Je vous conseille de n'en rien rabattre de l'estime que vous aviés pour luy [4].

De Paris, ce xix novembre 1663.

CXCII.

À M. HENRICI,

ARCHIDIACRE ET VICAIRE GÉNÉRAL D'ORANGE,

À ORANGE [5].

Monsieur, vous me laissastes une si bonne impression de vostre vertu et de vostre piété quand vous vous retirastes d'auprès de nous pour vous en retourner en Avignon, qu'elle ne s'est pu effacer par le temps ni par le silence. Je vous ay tousjours eu présent à l'esprit et conservé dans le rang des personnes que je distinguois du commun et à qui je désirois toute sorte d'honneurs et d'avantages. Il m'a esté fort doux d'apprendre par vos lettres qu'une partie vous estoit arrivée et que vos establissemens avoient respondu à vostre attente.

D'un autre costé, j'ai senti fort amèrement la nouvelle que vous m'avés confirmée de la perte que nous avons faitte de feu Mr de Saint-Geniés [6] et avec nous toute la

---

[1] Pourquoi donc Chapelain dit-il que le miroir et les yeux sont improprement appelés *objets* par le poète, puisque, d'après la définition de l'Académie française, l'objet est *tout ce qui s'offre, tout ce qui est présenté à la vue?*

[2] On ne trouve nulle part le mot *tricoterie.* Je propose de lire *trigauderie,* mot qui, dans le *Dictionnaire de Trévoux,* est ainsi expliqué : « Action de trigaud. *Tergiversatio, intricatio.* Les honnestes gens sont ennemis des *trigauderies. Trigauder* et *trigauderie* ne sont que du style très familier. Ces mots viennent de *tricæ,* cheveux, filets que les oiseaux s'entortillent aux pieds, et qui les empêchent de marcher. D'où l'on a fait *intricare,* embarrasser, embrouiller, empêtrer ; *intricatura,* embarras. » M. Littré, sous le mot *trigaud,* qu'il fait venir du bas latin *trigare,* venu lui-même de *tricari,* « chercher des détours, » a cité deux phrases de Voltaire, et, sous le mot *trigauderie,* une phrase de Picard (Louis-Benoît), l'académicien, l'auteur des *Marionnettes* (1806).

[3] Chapelain a évidemment voulu écrire *bronchade.*

[4] Voir, dans les *Lettres de Madame de Sévigné,* les nombreux passages où éclate son admiration pour le Tasse, notamment (édition de M. Ad. Regnier), t. II (p. 258, 264, 267, 276, 280, 285), t. V (p. 229), t. VI (p. 31), t. IX (p. 409).

[5] L'abbé Henrici n'est pas mentionné dans le *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse,* par le docteur Barjavel (2 vol. in-8°, 1841).

[6] Jean de Saint-Geniez, dont il a été déjà

république des lettres dont il n'estoit pas un des moindres ornemens. Vous estes bien louable, Monsieur, de prendre après sa mort le soin que j'ay pris durant sa vie, je veux dire de ne pas priver le public des productions de son esprit, surtout de celles qui n'ont point paru encore [1], et sans doute sa mémoire en sera d'autant plus glorieuse que l'on verra plus de choses rares de luy, et ceux qui les produiront au jour ne peuvent qu'en attirer la gratitude des curieux équitables qui ne sçauroient jamais avoir rien de trop d'un si bon lieu.

Quant à la publication des lettres que je luy ay escrittes de son vivant, je souhaiterois qu'elles fussent telles qu'il en pust tirer quelque honneur, comme vos amis le croyent. Mais j'en suis si peu persuadé que j'aurois sujet de craindre qu'elles ne m'en fissent nullement à moy. Car bien que je ne me souvienne point de ce que je luy mandois, je me souviens pourtant que je luy escrivois sans soin et sans ambition, d'un stile fort ordinaire, comme le portoit nostre familière amitié. Ainsi, Monsieur, vous voyés bien que pour mon regard je ne devrois point agréer qu'on les vist dans le désordre où elles sont sans doute. Si néantmoins vous et ces M^rs qui les avés et qui les pouvés examiner insistiés à les publier avec les autres de pareille nature, dans la pensée que nostre défunt Macarite en pust tirer quelque gloire, je plierois les espaules et leur en laisserois la liberté, résolu de rougir en sa faveur et de servir de lustre aux lettres étudiées de ses autres excellens amis [2]. Vous en userés selon vostre prudence et me croirés tousjours, Monsieur, vostre etc.

De Paris, ce XIIII décembre 1663 [3].

CXCII.

À M. CARREL DE SAINTE-GARDE,

PRÈS M. L'ARCHEVESQUE D'AMBRUN,

À MADRID.

Monsieur, puisqu'on tient pour constant à Madrid ce que le Jésuite Eusèbe de Nieremberg [4] a escrit dans sa *Filosofia curiosa* [5] de ces vallées *Batuccas* nouvellement descouvertes [6], je continue de vous exhorter à

---

question en ce volume, lettre LVII, p. 108, était mort à Avignon le 25 juin 1663.

[1] L'édition projetée fut sans doute abandonnée, car on ne connaît du chanoine J. de Saint-Geniez que les *Poemata* (Paris, Courbé, 1654, in-4°).

[2] Les lettres de Chapelain à Saint-Geniez restèrent inédites, malgré la demi-autorisation qu'il accorda par cette lettre à l'abbé Henrici et aux autres amis du chanoine poète.

[3] Le lendemain, Chapelain écrit au président de Bonneville (f° 455) : «Je me trouvay si bien de la prière que je vous fis, il y a six ans, en faveur du libraire qui avoit imprimé *la Pucelle*, que je me suis résolu à esprouver encore vostre crédit en faveur de son excellent traducteur le vertueux Mr Paulet, prestre hebdomadier de la cathédralle d'Albi, dans une affaire qui luy importe de la vie aussi bien qu'à trois autres de ses confrères, puisqu'il s'agit de leur subsistance pour les pénibles services qu'ils rendent à cette église là et que M^rs les Chanoines leur refusent, il y a long temps, avec beaucoup d'injustice et d'inhumanité. Le procès est à vostre Parlement et prest à juger. Il vous sera expliqué par Mr Paulet ou par ses confrères...»

[4] Jean-Eusèbe de Nieremberg, Allemand d'origine, naquit à Madrid en 1598, fut admis au noviciat de Salamanque en 1614 et mourut à Madrid le 7 avril 1658.

[5] Voir les *Obras christianas, filosoficas,* qui se composent de trente-sept opuscules *del P. Juan Eusebio Nieremberg* (3 vol. in-fol. Séville, 1686). Le traité *Curiosa filosofia y questiones naturales* occupe dans le tome III les pages 219 à 270. Voir la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus,* par les PP. de Backer et Sommervogel (t. III, col. 1532-1534).

[6] Sur les *Batuccas,* voir diverses citations

caver[1] cette matière le plus profondément que vous pourrés et, après en avoir tiré la vérité historique, de la disposer en forme de relacion bien articulée, comme vous le sçavés mieux faire que personne, *ad normam antiquorum* d'un tout autre air que l'ordinaire des relateurs[2] qui souvent quitent le principal pour s'attacher à l'accessoire, et qui discernent mal ce qui est à prendre et ce qui est à laisser. Les Pères Carmes deschaussés establis dans ces vallées, s'ils ne sont pas aussi ignares que les Hiéronimites de l'Escurial, seront un bon instrument pour en avoir de certaines lumières, il faut adjouster s'ils ne sont pas aussi grands conteurs de fagots[3] et de splendides balivernes que quelques autres religieux que nous dirions bien. Vous n'estes pas homme à vous laisser endormir par de semblables chansonnettes, non plus que demeurer incredule dans les choses deüement vérifiées, quelques estranges qu'elles soient. N'y négligés rien et ne croyés pas cette matière indigne de vostre attention et de vos soins, pourveu qu'il se trouve qu'elle ait un fondement assuré.

J'ay fait voir à Mr de la Mothe le Vayer ce que vous me dites de luy et la consideration que vous faites sur la passion qu'il n'a pas moins grande que moy de voir éclaircir cette affaire. Il l'a tenu à honneur et m'a prié de vous offrir son amitié et son service. Il y a deux ans qu'il avoit résolu de pendre sa plume au crochet, et d'attendre *avivere* ce que Dieu luy accordera de vie encore, *tanquam emeritus et rude donatus,* après tant et de si belles fatigues souffertes à la recherche de la vérité philosophique. Mais soixante et quinze ans passés n'ont pas attiédi son ardeur et malgré sa résolution, il fait tousjours quelque chose du stile et de l'érudition que vous sçavés. Comme c'est luy qui a levé ce lièvre[4], il aura grand plaisir lorsqu'il verra que vous l'aurés pris et je seray bien aise qu'il partage avec moy l'obligation que nous vous aurons de cette sçavante chasse, ne me trouvant pas assés fort pour la porter tout seul.

Nostre nation a changé de goust pour les lectures et, au lieu des romans qui sont tombés avec la Calprenède[5], les voyages sont venus en crédit et tiennent le haut

---

réunies dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (nos du 1er juillet et du 15 juillet 1876, p. 13-15 et 41-42). Voir encore une note publiée dans la dernière livraison de 1876 du *Cabinet historique* (p. 252 et 253).

[1] Creuser, fouiller. Nous avons déjà rencontré cette expression.

[2] Pour *faiseurs de relations*. Le mot, qui est dans le recueil de *Cotgrave*, a été employé, d'après M. Littré, par Fénelon et par Buffon. Les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* constatent que le mot n'est pas usité, mais que l'abbé de Choisy s'en est servi, et qu'on le trouve dans les dictionnaires de Nicot et de Monet.

[3] *Conter des fagots* était une expression chère à Mme de Sévigné. Voir le *Lexique de la langue de Mme de Sévigné* par M. E. Sommer (Paris, 1866, t. Ier, p. 403).

[4] M. Littré, qui a cité, sous plusieurs des locutions proverbiales dans lesquelles le lièvre joue un rôle, diverses phrases d'écrivains tels que Mme de Maintenon, Mme de Sévigné, le Sage, Buffon, Mathurin Regnier, etc., s'est contenté, quant à *lever le lièvre,* de donner l'explication de la métaphore. La phrase de Chapelain vient combler la petite lacune, et cette fois encore le nom du correspondant de Mme de Sévigné pourra être rapproché du nom de sa brillante élève.

[5] Gautier de Costes de la Calprenède venait de mourir depuis quelques semaines seulement (octobre 1663). On ne connaît plus que de nom les productions si célèbres jadis du romancier périgourdin, *Cassandre* (1642-1660, 10 vol. in-8°), *Cléopâtre* (1647 et années suivantes, 10 vol. in-8°), *Faramond* (1661, 7 vol. in-8°).

bout dans la Cour et dans la Ville, ce qui sans doute est d'un divertissement bien plus sage et plus utile que celuy des agréables bagatelles qui ont enchanté tous les fainéants et toutes les fainéantes de deça dont nos voysins italiens, allemands, hollandois ont sucé le venin à leur dommage et à nostre honte.

J'ay quelques relations espagnoles manuscrites et imprimées de ce genre là et tandis que vous estes sur les lieux, je ne croy pas que vous fissiés trop mal d'en chercher de pareilles. Mr Thévenot, mon ami particulier, et le vray Rainusio de la France dont son premier volume de voyages curieux rend un assés bon tesmoignage, les mettroit bien à proffit et en enrichiroit volontiers le second qu'il prépare.

Vous estes, au reste, Monsieur, un fort commode créancier lorsque pour tout payement de tant de peines que vous vous donnés à mon occasion, vous voulés bien vous contenter de la lettre que j'escrivis autresfois à Mr l'Evesque de Vence sur l'unité du jour requise dans les pièces de théâtre[1]. Je la chercheray et vous la tiendray preste pour en avoir vostre jugement, car la raison que j'allègue pour la nécessité de cette règle là doit estre d'autant plus sousmise à vostre censure, qu'elle est toute mienne et qu'elle ne se soustient point sur l'authorité des maistres anciens ni nouveaux. C'estoit charité et modestie à vous de pardonner à Lope de Vega la transgression de ce précepte là et vostre faveur agissoit en cela pour luy plus que vostre justice. Mais, indulgence et rhétorique à part, Lope n'en est pas plus à couvert pour cela, et les couleurs ingénieuses dont vous le défendiés ne l'empescheront pas d'estre condanné par vous mesme lorsque vous le citerés à vostre sévère tribunal.

Ce que je vous ay mandé du succès de vos lettres contre les visions de Mr Descartes est précisément vray. Tout ce qu'il y a de gens de sens et de versés dans la bonne logique et la bonne physique est pour vous contre luy, et comme je vous ay dit ou voulu dire, on n'y a souhaité rien de plus, sinon que vous eussiés continüé à ruiner en détail cette tour de Babel pour confondre ses sectaires qui se retranchent encore dans ses masures et qui tiennent encore bon contre ceux qui ne sont pas si propres à les en dénicher que vous. Mais rien ne presse pour cela, et il y a jour d'avis.

Ce qui vous doit maintenant occuper est ces vallées *Batuccas* pour lesquelles vous me paroissés si bien animé que ce seroit perdre sans besoin une sollicitation que de vous en faire pour vous y porter.

Ne pourriés vous point recouvrer, quelque jour, le dialogue latin de l'immortalité de l'âme que ce Mr de Gueudreville[2] vous a si misérablement égaré. Comment abandonnastes-vous ce trésor à une si négligente personne? Je ne le voy jamais qu'il ne m'eschauffe la bile sur cela. Pour l'achever de décrediter auprès de moy, c'est un aveugle Descartiste.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv décembre 1663.

---

[1] Voir cette lettre, datée de Paris, «ce 29 novembre 1630,» dans les *Œuvres diverses de Jean Chapelain* (manuscrit de la bibliothèque Nationale, fonds français, n° 12847). Cette lettre débute ainsi: «Mr, à moins que d'avoir quelque grand dessein pour honorer le théâtre françois, vous ne pouvés me presser comme vous faittes sur l'esclaircissement du doute où vous estes de la nécessité des vingt-quatre heures pour les poèmes dramatiques...»

[2] Sébastien du Bois, sieur de Guedreville, maître des requêtes. Tallemant des Réaux a parlé (sans trop d'éloges) de sa femme (Marie Thiersault). Voir *Historiettes*, t. VI, p. 412.

CXCIV.

À H. HEINSIUS,

RÉSIDENT DES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, l'ame la plus barbare seroit touchée de la moitié de la tendresse que vous me tesmoignés, dans le désir d'avoir souvent de mes nouvelles et dans l'incertitude où la rareté de mes lettres vous tient de ma santé. Je ressens cette tendresse comme elle le mérite, et je vous puis assurer que je ne vous en dois rien de ce costé là, et que j'en suis de mesme pour vostre sujet quand je suis longtemps sans estre éclairci de vostre bonne disposition et du bon estat de vos affaires. Je puis bien à la vérité ne vous escrire pas fréquemment par les raisons que vous avés touchées et par d'autres encore que ni vous ne pouvés penser ni moy vous dire. Mais au moins n'ay-je point à me reprocher d'avoir jamais manqué de vous respondre, et comment serois-je tombé dans cette faute, puisque mes principales délices sont dans vostre communication, et que si quelque chose me peut adoucir les amertumes de la vie, c'est l'entretien que j'ay avec une personne aussi vertueuse, aussi aimante, aussi confidente et aussi constante que vous, sans conter les autres avantages que vous possédés par la faveur des Muses et cette exquise manière d'escrire qui presque seule en ce siècle représente la bonne antiquité.

Il m'est bien glorieux d'estre compris par vous dans le petit nombre de vos amis du cœur et de faire le quatriesme entre ceux sur qui vous avés fondé vostre consolation et vostre attente. J'espère aussi de faire en sorte que, pourveu que je ne dispute point le premier lieu à Mrs Kinsk [1], Schelius, ni Beuninghe, vous ne me trouverés pas indigne du dernier, ni dans le zèle ni dans la persévérance.

Je sçavois bien au reste le sentiment que vous aviés de mon calomniateur [2] et, à vostre égard, je n'en estois nullement en peine. Mais pour les autres, surtout pour les estrangers de qui je ne suis au plus connu que par quelques poësies qu'on m'a obligé de publier, il n'en est pas de mesme, car la calomnie ne tombe pas sur mon jugement, sur mon sçavoir ni sur mon stile, dont le monde seroit bon juge, mais sur ma probité, sur ma fidélité, sur mon désintéressement que l'ingrat noircit de vices opposés, se gardant bien de s'expliquer sur quoy il establit son accusation, de peur qu'on ne vist par ses propres paroles qu'il m'impute précisément ses propres crimes. Cependant son venin est respandu par l'impression et faute d'estre connu pour venin, ma réputation en patiroit, s'il n'y estoit apporté remède. Le plus efficace sans doute sera celuy que vous vous proposés d'y donner en faisant sçavoir l'opinion que vous avés de mes mœurs et de cette inviolable foy que je sçay garder au moindre de ceux, je ne dis pas seulement qui m'ayment, mais avec qui je vis en simple civilité.

M^r vostre père avoit grande raison de mespriser les calomnies de son adversaire [3] et d'en parler aussi magnanimement qu'il faisoit, car il n'estoit pas attaqué sur sa vertu, mais sur sa science et il sçavoit bien que le général n'estoit pas aisé à persuader du contraire de ce qu'il voyoit. Son ennemi estoit un pédant qui insultoit à un habile homme. Icy c'est bien un pédant qui parle contre son bienfacteur, lequel il prétend pou-

---

[1] Chapelain avait d'abord écrit Kinskel, mais les deux dernières lettres semblent avoir été effacées par lui.

[2] Ménage.

[3] Claude de Saumaise.

voir faire passer pour mesconnoissant par des plaintes vagues qui se destruiroient toutes seules à sa honte, s'il y descendoit au particulier. Mais ce qui aggrave son crime, c'est qu'il en appuye la malignité du nom de Mr de Montauzier, que vous sçavés qui m'est vénerable, ayant eu l'audace d'inserer, sans sa participation, un libelle contre moy dans le volume qu'il luy a dédié [1], par où il laisse à juger que, puisqu'il le luy dédie, il en est approuvé et avoüé. Considerés par là combien je vous seray redevable si en quelque lieu de vos ouvrages, ou bien où il vous plaira, vous faites connoistre au public ce que vous croyés de moy en cette matière, et si un homme de bien comme vous balance par son authorité ce qu'un fort mauvais homme comme luy a mis en avant contre moy.

Je ne pensois pas vous en tant dire, mon naturel n'estant pas plaintif, mais le sujet estoit trop sensible et vous pardonnerés d'autant plus facilement à ma longueur que vous m'aymés davantage, et que par vostre propre experience vous sçavés que *læsa patientia fit furor* [2].

Vous repasserés, si vous le jugés à propos, l'élégie herculienne afin qu'elle puisse estre dans le Recueil aussi bien que les épigrammes si belles et qui ont esté tant estimées de deçà auxquelles *magnus accedet cumulus* [3], si vous nous donnés encore quelque chose à la gloire de nostre Prince, comme vous me le faites esperer, mais ce sera à vostre loysir et lorsque vous aurés l'esprit tout à fait libre.

Je doute tousjours de la vérité de cette trouvaille du Pétrone et, quand elle seroit véritable, je doute que l'Inquisition souffre qu'on l'imprime delà les monts. C'est un grand mal qu'il ait esté porté à Rome plustost qu'à Venise ou à Leyde. L'ignorance bigote est bien dangereuse en ces rencontres là.

Il faudra attendre ce Mr de Konigsmark sans impatience et ne vous en mettre pas plus en peine que luy à qui il importe et non pas à vous.

Je sçay bon gré à Mr Gronovius d'hésiter sur la dédicace de son Tite Live que vous luy conseillés [4], non seulement à cause du peu d'assurance de le voir reconnu, mais encore et principalement à cause qu'ayant esté oublié dans la distribution des graces royales, il sembleroit qu'il les voulust attirer bassement par là. Laissés le en sa liberté; s'il s'y résout de luy mesme, je continueray à luy rendre mes offices autant que mes petites forces et ma grande affection s'estendront.

Vostre lettre à Mr Medon est digne de vous. Je la luy envoyeray demain cachetée. Mr de Thou est maintenant sans employ et assés chagrin du mauvais succès de ses bons services. Le bon homme Granier la Rivière, son bibliotequaire, mourut il y a quinze jours agé de 78 ans.

Mr de Brienne se prépare à entrer dans

---

[1] *Illustrissimo viro Carolo de Sancta Maura Montauserio Ecolismensis et Santonicæ provinciarum præfecto, etc.* Ménage a daté de l'année 1652 son épître dédicatoire à celui qu'il appelle *Illustrissime et quod potius duxerim, eruditissime Montauseri*, et qui, d'après cette même épître, aurait témoigné le désir que toutes les poésies de Ménage fussent réunies en un volume, *in unum corpus quæ passim jacebant carmina.*

[2] C'est une citation de Lucain :

Furor fit læsa sæpius patientia,
Veterem ferendo injuriam, invitas novam.

[3] Le *magnus accedet cumulus* est une phrase que l'on trouve souvent dans les œuvres de Cicéron, comme on peut le voir dans le *Dictionnaire* de Freund.

[4] Gronovius avait déjà donné une édition de Tite-Live en 1644-1645 (*T. Livii historia-*

la Chartreuse de Paris, degousté du monde après la perte de sa charge et de sa femme[1], et il est desja retiré pour cela dans leur voysinage chés les PP. de l'Oratoire.

L'édition génerale des OEuvres de Balzac in-fol. est commencée et continuera sans intermission.

Je suis sans réserve, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx décembre 1663.

CXCV.

À M. COLBERT,

CONSEILLER D'ESTAT ET INTENDANT GÉNÉRAL DES FINANCES, À PARIS[2].

Monsieur, c'est pour accompagner le livre que le sieur Bartier[3] avoit eu intention de vous dédier, et que vostre moderation n'a pas souffert qui portast vostre nom à sa teste. Vous verrés qu'il m'en a creu lorsque je l'ay dissuadé de l'y mettre et que, n'estimant que vous digne de son offrande, il ne s'est pu résoudre à présenter à personne ce qu'il ne destinoit qu'à vous. Il a estimé, Monsieur, vous devoir ce respect, et, puisqu'il ne luy estoit pas permis davantage, il a borné son ambition à en pouvoir mettre un exemplaire dans vostre biblioteque, auquel il vous supplie de consentir qu'il y ait place en qualité de juste tribut et d'un hommage qu'il pense estre obligé de vous rendre comme bon François, selon sa petite puissance, sans la moindre veüe d'aucun interest. Ce sont ses propres paroles, qui m'ont semblé dignes de vous estre rapportées pour récompense de son zèle et pour vous donner l'innocent plaisir que vous doit causer ce tesmoignage de ce que fait vostre vertu dans l'esprit des personnes raisonnables et désinteressées.

Au reste, Monsieur, on m'a mandé de Florence qu'on y avoit sceu la grande violence que s'estoit fait Leo Allatius, quand l'humeur du Pape luy avoit fait refuser la gratification royale que vous luy aviés procurée[4]. On y adjouste que cela avoit fait un grand bruit à Rome, au grand honneur du Roy et au

---

rum libri, ex recensione J.-Fr. Gronovii. Leyde, Elzeviers, 4 vol. petit in-12), et une autre en 1653 (même ville, mêmes libraires, 3 vol. in-12).

[1] C'était M[lle] de Chavigni (Henriette), morte à l'âge de vingt-sept ans. La présente lettre nous permet de corriger une erreur du *Dictionnaire* de Moréri (généalogie *Bouthillier,* t. II, 2[e] partie, p. 199), où l'on dit de la femme de Henri-Louis de Loménie : «*décédée en 1664.*» J'emprunte à ce même recueil (t. VI, p. 372) ces détails sur le comte de Brienne : «Quelque temps auparavant qu'il traitât de sa charge, c'est-à-dire à la fin de 1662, il avoit écrit une lettre latine en vers et en prose fort élégante à Nicolas Heinsius, que l'on trouve à la fin des poésies de celui-ci, p. 13 du I[er] livre des *Adoptiva Carmina,* qui terminent ce volume. Dans les premiers mois de sa retraite, il postula vivement pour entrer chez les Chartreux; mais n'ayant pu y être reçu, il demeura chez les Pères de l'Oratoire, y prit l'habit de la maison, reçut la tonsure, etc.»

[2] Cette lettre, qui est la première du volume 1888 du fonds français (nouvelles acquisitions), a été publiée par M. P. Clément (p. 595 du tome V des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*).

[3] M. P. Clément n'a donné aucune note sur Bartier. J'ai vainement cherché à ne pas faire comme lui. Le nom de Bartier ne figure pas plus dans nos recueils biographiques que dans nos recueils bibliographiques.

[4] Camusat (*Mélanges littéraires*, p. 43) n'a évité ni confusion ni même anachronisme, en disant à propos de ce passage : «Le Pape défendit à Leo Allatius d'accepter la gratification que M. Colbert lui offrit *en 1663* par ordre du roi *du 8 janvier 1664.* On leva cette défense en 1666.» Ce n'est pas l'ordre du roi qui est du 8 janvier 1664, mais bien le regret exprimé par Chapelain que cet ordre n'ait pu être exécuté.

vostre, et que le Grand Duc n'auroit eu garde d'empescher ses sujets de profiter d'une pareille faveur, si le Roy en avoit regardé aussi favorablement quelqu'un, connoissant que cela tourneroit à la gloire de sa nation et à la sienne propre.

Je juge de là le ressentiment qu'aura toute cette cour françoise, lorsque vous la surprendrés par ce que vous nous avez dit de vouloir faire pour ce signor Viviani, si consideré de ce prince à cause de son éminent sçavoir et l'un des principaux ornemens de l'Académie de la Crusca, la plus célebre de toute l'Italie et la plus remplie de grands sujets.

J'ay creu de mon obligation de ne vous laisser pas ignorer cette nouvelle qui ne peut que plaire à un cœur comme le vostre, qui donne à pleines voiles à tout ce qui peut glorifier Sa Majesté.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII janvier 1664.

CXCVI.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MESSIEURS LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE, À STOKHOLM.

Monsieur, tout ce que vous faites soit en prose soit en vers a tellement le characterе de la perfection que vous ne devés jamais vous abstenir d'escrire par la crainte de ne plaire pas quand vostre santé et vostre loysir vous le permettent, beaucoup moins lorsque vostre gratitude pour le Roy vous sollicite de reconnoistre ses faveurs par l'hommage de vos Muses qui est le seul moyen que vous pouvés avoir de la luy tesmoigner. Ne craignés donc point de luy estre à charge par vos nouvelles productions sur la grandeur de ses entreprises, et comme vous croyés qu'il n'exige rien de vous, croyés aussi qu'il n'en refusera jamais rien, et que jamais ce qui vous viendra dans l'esprit sur son sujet ne luy pourra estre que fort agréable.

Cette dernière épigramme de Marsal [1] ne fait point de honte aux trois autres, et vous ne devés pas douter que nous ne la joignions à ses sœurs dans la guirlande que nous luy formons pour la rendre plus riche et plus magnifique. Ce sera à celles que d'autres ouvriers nous ont fournies pour entrer en sa composition à craindre de voir leur éclat offusqué par celles cy et de ne leur servir que de lustre. C'est le sentiment de M[r] Colbert et de ses doctes familiers qui ont veu avec plaisir l'obligeante maniere dont vous parlés de luy dans vostre lettre et j'ay leu sur son front, en la luy communiquant, qu'il vous en eust remercié s'il n'en eust esté retenu par sa modestie. Ne vous inquiétés non plus que moy de ma mauvaise santé, et croyons tous deux que quand Dieu m'appelleroit demain, on ne pourroit dire que ce fust trop tost, car depuis qu'on a passé le grand climatérique [2] on est plus que meur pour le tombeau. Il n'est pas neantmoins impossible que je ne passe encore quelques années avant que d'y arriver, et sans avoir grande attache à la vie, je ménageray avec attention ce qui m'en reste pour accomplir le vœu que j'ay fait de donner fin à la Pucelle

---

[1] Heinsius avait célébré la victorieuse entrée de Louis XIV dans la ville de Marsal (4 septembre de l'année précédente). On lit dans l'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. le comte d'Haussonville (t. III, p. 149) : « Par le traité signé à Metz le 1[er] septembre 1663, mais qui porte dans l'histoire le nom de traité de Marsal, le duc de Lorraine remet au pouvoir du Roi la place de Marsal en l'état où elle se trouvait présentement. »

[2] C'est-à-dire la soixante-troisième année, soixante-trois étant le produit de sept multiplié par neuf. Voir dans le *Dictionnaire de Trévoux* diverses citations réunies sous le mot *climatérique*.

et de ne me séparer de vous que le plus tard que je pourray.

Quant au portrait que vous me demandés, je le tiens à honneur, et je laisseray ordre en mourant qu'on vous garde celuy que j'ay dans mon cabinet et que je fis faire il y a vingt ans pour complaire à un de mes amis qui est mort et qui me le légua par sa disposition derniere[1]. Mais je me fie bien davantage pour vous demeurer présent lorsque je ne seray plus en celuy que vostre amitié vous a gravé dans l'ame, et qui n'est point sujet à l'injure du temps. Outre cela, vous en avés encore un fort au naturel dans le volume que je vous envoyay de mon poème il y a six ou sept [ans[2]] de la main de Nanteüil, le plus excellent de nos caliographes[3]. Avec tous ces secours il est malaisé que vous m'oubliés.

Mr Conrart sera l'ami intime, cordial, génereux et fidelle que je vous laisseray et qui vous tiendra lieu d'un autre moy mesme, s'il arrive qu'il ne passe pas devant moy, comme il y a raison de l'apprehender veu le périlleux estat où le tient sa goutte depuis tantost trois ans qu'elle ne l'a point quité[4]. Hors celuy cy je n'ay point d'ami que vous de qui je pusse vous respondre et qui me pust bien ressembler dans les conditions essentielles à l'amitié. Je faisois autresfois le mesme fondement sur mon ingrat calomniateur[5]. *Sed heu quantum mutatus ab illo,* et que j'ay bien esprouvé en luy à mes despens qu'il y a peu d'hommes sur qui l'on puisse s'assurer, non pas mesme de ceux qu'on y a le plus engagés par ses bienfaits et par ses offices.

Ce que vous me mandés du dessein de me prendre pour vostre seul lecteur dans la préface qui doit accompagner vostre Virgile est bien de toutes les choses la plus obligeante pour moy, et je l'accepte ambitieusement comme une pleine confirmation de tout ce que j'ay jamais creu de vostre sincere et noble affection. Je ne sçay ce qu'aura profité pour le secours de vos travaux nostre amy Mr de Medon dans son voyage à Castres et à Monpellier, d'où je ne croy pas qu'il soit encore de retour. S'il m'envoye quelque paquet pour vous, je ne manqueray pas de vous le faire tenir.

Je sçay bon gré à Mr Gronovius de ne vouloir pas donner de prise à ses envieux par des dédicaces affectées et dont le succès seroit incertain. Peut-estre que s'il eust mieux respondu aux avances que je luy avois fait faire par son beau-frère[6], quand je le receus

---

[1] Chapelain ne tint pas sa promesse, et loin de donner son portrait à Heinsius, il déclara formellement, dans son testament du 12 novembre 1670, que ce portrait ne devrait jamais être séparé du cabinet où il était déjà depuis 1644. Voici la clause du testament (*Bulletin du Bibliophile* de 1863, p. 284) : «Nous entendons aussi laisser dans nostre bibliothèque, non moins inaliénable que les livres qui la composent, nostre portrait en huile...»

[2] On sait que l'édition de 1656 est ornée des portraits du duc de Longueville et de «Jean Chapelain, conseiller du Roy en ses conseils». Le portrait du poète est accompagné de cette devise : *Viamque affectat Olympo.*

[3] Ainsi dans le manuscrit. Il est probable qu'il faut lire *calcographe*, graveur. Rappelons que Robert Nanteuil, né à une époque encore incertaine, mourut, d'après les recherches de M. Jal (*Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 897), le 9 décembre 1678, «en sa maison au bout du Pont-Neuf».

[4] Nous avons déjà vu que Conrart survécut dix-neuf mois à Chapelain et qu'il put remplir les fonctions d'exécuteur testamentaire qui lui avaient été confiées par son ami.

[5] Ménage.

[6] Tennuyl. Nous avons déjà rencontré deux fois, dans le présent volume, le nom de ce beau-frère de Gronovius. Camusat (*Mélanges de littérature*, p. 41) a mentionné le passage de Chapelain sur le peu d'empressement que mit Gro-

icy à sa considération aussi bien qu'il le pouvoit désirer, je l'eusse connu davantage et eusse davantage appuyé sur son mérite lorsque le Ciel françois se trouva disposé à verser de douces influences sur les lettrés éminens. Quand j'ay sollicité depuis pour l'amour de vous ce mesme ciel en sa faveur, je l'ay trouvé sourd et fermé, mais seulement parce que les temps ne sont pas tousjours les mesmes; s'il prenoit neantmoins le parti de suyvre vos conseils, il ne trouveroit pas à dire mes petits offices.

Je pense vous avoir mandé que le jeune Mr de Brienne vivoit retiré depuis ses malheurs avec intention de se reclurre monastiquement parmi les plus silentieux de nos solitaires. On m'a pourtant dit, il y a quelques jours, qu'il ne persistoit pas dans cette humeur noire et qu'il songeoit à combattre cette maladie de Bellerophon[1]. Il faut demander à Dieu du sens plustost que de l'esprit pour couler sa vie avec moins de trouble[2].

Mr de Thou ronge son frein chez luy, en attendant que la Cour repare les pertes qu'il a faittes pour elle, et tost ou tard on fera justice à un si bon serviteur de Roy que luy[3]. Je croy que ce sont ses justes chagrins qui l'empeschent d'entretenir avec vous un commerce qui lui estoit si agreable.

Je fis, hier, d'office vos baisemains à Mr le marquis de Montauzier qui vous les rend au decuple, tousjours fort touché de vostre affection pour luy.

Je finissois ma lettre lorsqu'on m'a apporté la vostre du XXIII décembre dernier où j'ay trouvé l'épigramme sur Marsal de celle du XII retouchée heureusement et suyvie d'une autre sur le mesme sujet qui ne doit rien à la premiere, et que je ne feray pas moins valoir. Assurés vous tousjours de ma passion pour tout ce qui vous regarde et me croyés inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV janvier 1664.

Mr Petit, le médecin, dont vous me parliés dans vostre précedente, se tient obligé à vostre équité sur son different avec Mr Vossius et veut vous tesmoigner par escrit le ressentiment qu'il en a.

CXCVII.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, c'est parce que je fais une estime toute particuliere de vous que j'ay pris l'alarme de ces prétendues tentatives qui alloient à vous desbaucher de mon amytié et parce que j'eusse esté marri de perdre un bien comme la vostre que depuis quelques années j'ay contée entre mes plus précieux tresors. Car de ces amitiés à la mode dont le monde est rempli et qui ne se croyent pas sujettes aux loix du vray honneur et de la pure morale, je repute à gain lorsque je les perds et je profite de l'infidelité et de l'ingratitude avec plaisir, comme d'un temps revenant bon pour l'employer à en cultiver de sinceres sur lesquelles je puisse dormir

---

novius à répondre à ses avances, mais en attribuant ce passage à une lettre du 28 janvier. Beaucoup d'autres dates sont inexactement indiquées dans le petit recueil de Camusat.

[1] Allusion à ce passage du chant VI de l'*Iliade:* «Mais alors Bellérophon lui-même devint odieux à tous les immortels; solitaire, il errait dans les champs d'Aléion, et ses pensées rongeant son cœur, il évitait la trace des hommes.»

[2] Passage reproduit dans les *Mélanges* de Camusat (p. 51).

[3] L'ancien ambassadeur en Hollande mourut (1677) sans avoir obtenu la justice que Chapelain lui promettait ici.

en seureté. Tirés cependant avantage de ce qu'on[1] n'a osé auprès de vous ce qu'on a essayé auprès de tant d'autres et plus d'une fois avec succès, et jugés par cette retenüe de la peur qu'a fait vostre vertu aux tentateurs et de la honte qu'ils se sont voulu espargner de recevoir de vous un vigoureux refus et une sage reprimande.

Je reçois pour moy, Monsieur, avec tendresse et consolation les protestations nouvelles que vous me faites d'une inviolable constance dans l'affection que vous me portés, non pas que j'en aye douté, mais pour ce qu'il est fort doux d'entendre une chose si agréable d'une personne dont on est si bien persuadé.

Vous voila donc prest d'aller à Rouen pour mettre en train l'édition de vostre Origène. C'est le meilleur avis que vous me puissiés donner, à moy, dis-je, qui vous porte dans le cœur et qui ne vous sçaurois voir trop couvert de gloire. Si ce voyage produit celuy de Paris, ce me sera un grand accroissement de joye, car nous aurons moyen de nous expectorer (le mot est bizarre[2], mais significatif) et de philosopher à notre aise. Apportés surtout vos méditations sur la matiere pour laquelle vous avés inutilement escrit à Montpellier[3]. Faisons au reste, puisqu'ainsi est, un secret de cette dédicace de Mr Bochart et n'engageons point un si excellent homme en la publiant à n'estre pas libre d'en user à sa fantaisie. La personne néantmoins que cela regarde ne me l'avoit point baillé pour un secret, et peut estre que je ne suis pas le seul à qui elle l'a voulu apprendre.

Trouvés bon que je mette ce billet à Mr de Brieux sous vostre enveloppe[4]. Faites moy quelque jour sçavoir à quoy en est l'édition du livre de Mr de Grentemesnil[5]. Assurés tous nos amis de mes respects et me croyés tousjours immanquablement, pour parler *stilo novo*[6], Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII janvier 1664.

CXCVIII.

À M. CARREL DE SAINTE-GARDE,

PRÈS L'AMBASSADEUR DE FRANCE,

À MADRID.

Monsieur, vous auriés eu ma response à vostre dernière du XVIII janvier sept jours plustost sans ce fascheux tribut que ma bile exige si souvent de mon corps affoibli par l'âge et usé, si je l'ose dire, par le travail. L'attaque en a duré plus qu'à l'ordinaire et j'en suis encore persecuté, mais comme elle est un peu moins violente, j'ay voulu profiter de cette treve qu'elle me donne pour ne vous

---

[1] *On* représente ici Gilles Ménage, le bourreau du pauvre Chapelain.

[2] M. Littré rappelle que c'est un terme employé en cour romaine et qui signifie rendre publique une nomination faite d'abord *in petto*. C'est en ce sens que Saint-Simon a dit : « Le pape fit avertir le roi qu'il allait expectorer Polignac avec les autres et que cela ne se pouvait plus différer. »

[3] C'est-à-dire sur le traité des Trois imposteurs dont il a été plusieurs fois question.

[4] Chapelain envoya dans cette lettre (f° 4) des compliments à Moisant de Brieux. Il y ajouta ces nouvelles de Conrart : « Mr Conrart sçaura la peine où vous estes de sa santé, et ce luy sera un grand lénitif dans les souffrances que Dieu luy envoye pour esprouver sa vertu... Ce qui luy donne autant de chagrin, c'est l'impuissance où il est d'escrire et la difficulté mesme qu'il a de divertir ses maux par la lecture. »

[5] *Exercitationes in optimos auctores græcos.* Le livre ne parut que quatre ans plus tard (Leyde, 1668, in-4°). Ce fut Huet qui décida son savant ami à recueillir et à publier ces précieuses observations.

[6] *Immanquablement* était donc un mot tout récent en 1664. M. Littré n'a trouvé aucun écrivain qui l'ait employé avant Bourdaloue et Fénelon.

laisser pas attendre davantage ce tribut cy que je vous dois à bien meilleur titre et que je vous rends avec beaucoup plus de plaisir. Je suis fort aise que vous jugiés assés bien de vos Carmes deschaussés pour esperer qu'ils vous complairont sur le sujet des vallées de las Batucas, et que mesme la relation en sera exacte. S'ils vous l'envoyent, il sera bon de l'envoyer dans son original avec vos reflections et ce que vous en aurés d'autres notices, mais avant que de la hazarder aux caprices de la fortune, je pense qu'il vaudra mieux que vous nous la faciés attendre un peu plus longtemps et que vous la mettiés en seureté par un duplicata que vous en ferés faire.

De mon costé je rendray Mr de la Mothe-Vayer patient par mon exemple, et il ne vous aura pas moins d'obligation de vos diligences en cette affaire pour y trouver un peu de retardement. Je luy ay communiqué vostre lettre qui estoit plus pour luy que pour moy et il y a esté le plus sensible du monde. Les comparaisons que vous y faites de luy avec les Platons et les Isocrates sur la continuation de ses exercices dans son grand âge[1] luy ont infiniment pleu et vous ne le verrés jamais qu'il ne vous le tesmoigne luy-mesme.

Pour commencement de retribution j'accompagne ma lettre de l'extrait d'une autre escritte de Pologne à Mme la mareschalle de Grammont[2] par le sieur Duchesne, gouverneur du conte de Louvigny, son cadet[3], qui a suyvi le comte de Guiche, son frère[4], en son exil ou sa péregrination[5]. L'avanture que contient sa lettre est mémorable et donne un beau champ de philosopher à des testes faittes comme la vostre. Une chose semblable estoit arrivée en Irlande, il y a vingt ans, hormis que c'estoit des brebis sauvages qui avoient enlevé de mesme un enfant, et si vous me tesmoignés avoir ces sortes de curiosités agréables, je vous en recouvriray (*sic*) la relation bien authentique. Quant aux autres que je vous demandois du lieu où vous estes, je n'entendois pas que ce fust de rien qui vous regardast en particulier, mais de ces grands voyages que le monde lit à cette heure avec tant de satisfaction, et dont Mr Thevenot a desja publié un volume avec grande approbation, en attendant les suyvans, pour lesquels il n'espargne ni soin ni despense, et dont il sçait si bien choisir les matieres pour faciliter le commerce et apporter de quoy s'exercer au raisonnement des contemplateurs de la nature. S'il vous tombe quelque chose de ce genre entre les mains, nous luy garderons

---

[1] La Mothe-le-Vayer était alors âgé de soixante-quinze ans. On assure que Platon mourut plus qu'octogénaire, et qu'Isocrate, le dépassant encore, mourut presque centenaire.

[2] La maréchale de Gramont était Françoise-Marguerite de Chivré, fille de Hector de Chivré, seigneur du Plessis, de Frazé et de Rabestan, et de Marie de Conan. Elle mourut en mai 1689. Elle avait été mariée, le 18 novembre 1634, avec Antoine III de Gramont qui devint maréchal de France en 1641.

[3] Antoine-Charles, connu d'abord sous le titre de comte de Louvigni, devint duc de Gramont à la mort de son père (12 juillet 1678). Il se distingua, en 1672, à la conquête de la Hollande, en 1674 au siège de Besançon, fut ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Espagne en 1704, et mourut le 25 octobre 1720.

[4] Armand de Gramont, comte de Guiche, lieutenant général des armées du roi, mestre de camp du régiment des gardes, un des héros du passage du Rhin (12 juin 1672), mourut en sa trente-sixième année, le 29 novembre 1673.

[5] Le comte de Guiche avait été disgracié à cause de sa conduite à l'égard de Madame. Voir l'*Histoire de madame Henriette d'Angleterre*, par Mme de la Fayette. L'exil du comte de Guiche ne cessa qu'en 1671. Voir une lettre de Mme de Sévigné du 27 septembre de cette année (édition de M. Ad. Regnier, t. II, p. 373).

une place honnorable dans les recueils, non sans faire mention de celuy de qui nous tiendrons ni sans *profiteri per quem proficeremus*.

Je plains encore plus la perte de vostre dialogue depuis que vous m'avés appris qu'il traittoit des idées et des principes des choses. Ce sont des sujets véritablement dignes de vous et dans lesquels vous pouvés desployer toute la force de vostre génie. Il me semble vous avoir veu remporter la gloire sur les Empedocles, les Pythagores, les Anaxagores, les Democrites, les Platons et les Aristotes, aussi bien que sur les Tilesius[1] et les Descartes, et il n'y a rien que vous ne deviés tenter pour rappeller cet escrit fugitif et le faire revenir en la puissance de son maistre.

Vous me resjoüissés bien en me faisant espérer que vous pousserés ces spéculations sur les autres points de physique si peu solidement traittées par tant d'autres lorsque vous serés de retour. Mais ne pourriés vous point commencer dès à présent que vous devés avoir du temps de reste, sans les mettre à vostre retour à Paris où mille distractions et le soin de vostre fortune ne vous laisseront guères de temps pour un si bon dessein.

Plusieurs personnes de qualité et de sçavoir ont formé en Angleterre sous les auspices de leur roy une academie physique qui a pour but de fortifier les conjectures du raisonnement par de continuelles experiences exactes pour la subsistance et les frais de laquelle le roy a establi un fonds fixe qui en empesche la destruction[2]. On en a desja veu d'heureux et de considerables effets, le principal touchant la science des longitudes inutilement cherchée jusqu'icy et que mon intime ami Mr Christianus Huggens, Hollandois, a trouvée par une machine d'une invention d'une maniere d'horloge plus juste sans hyperbole que le soleil[3], et c'est celuy la mesme qui a éclairci le systeme inconcevable de Saturne et publié les raisons infaillibles de ses diverses apparences.

Je suis tousjours avec beaucoup de passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce vi^e février 1664[4].

CXCIX.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MESSIEURS LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUEDE, À STOKHOLM.

Monsieur, je me suis lassé d'attendre les extraits de diverses leçons de Virgile que Mr de Medon m'avoit fait espérer il y a trois semaines pour vous et j'ay mieux aimé vous plaire moins en vous escrivant sans cela, que de me faire davantage la violence de remettre plus long temps la response à vos

---

[1] Bernardin Telesio, né en 1509, à Cosenza, dans le royaume de Naples, mourut dans cette ville en 1588. Ce philosophe a composé deux ouvrages qui ont été très discutés: *De rerum natura juxta propria principia* (Rome, 1565, in-4°); *Varii de naturalibus rebus libelli* (Venise, 1590, in-4°).

[2] La Société royale de Londres, fondée d'abord à Oxford en 1645, fut transférée dans la capitale de l'Angleterre en 1660, et ce fut à partir de cette époque que, protégée par le roi Charles II, elle devint si florissante et mérita par l'importance de ses travaux un rang des plus élevés parmi toutes les sociétés savantes de l'Europe.

[3] C'est l'horloge à pendule cycloïdal dont Huygens a donné la description dans son *Horologium oscillatorium* (Paris, 1673, in-fol.).

[4] Le 1er mars, Chapelain félicite M. de la Luzerne (f° 6) de la publication de ses poésies latines en un corps, ce qui, lui dit-il, «manquoit seul à vostre gloire, laquelle ce soin que vous avés pris fixe pour l'éternité. Autrement quelques excellens que fussent vos ouvrages séparés, c'estoient tousjours *disjecti membra poetæ* et des feuilles de Sybille que le vent pouvoit aisement emporter.»

deux dernieres du 24 décembre et du 16 janvier. Quite pour vous escrire encore la semaine qui vient, si la semaine qui vient je reçois ces papiers de Toulouze qui sont si long temps à venir. Vous vous moqués de douter que vos vers ne soient importuns au Roy et à Mr Colbert pour estre trop fréquens, et je n'ay garde de croire que vous parliés tout de bon lorsque vous en parlés de la sorte. Mais je me suis desja expliqué là dessus par ma précedente et j'employe sur cette prétendue timidité ce que je vous en dit lorsque vous me la fistes paroistre la première fois. Tout ce que vous m'avés envoyé à la louange des actions et des vertus de Sa Majesté a esté le très bien receu et par dessus l'estime a encore attiré l'admiration. *Mœnia se pandunt* est meilleur sans doute que *panduntur* et on ne le verra que de cette sorte. L'exhortation que vous faites au Roy de s'opposer aux progrès du Turc est grave et belle. Vostre souhait a eu en partie son effet. Sa Majesté destine un grand corps de trouppes pour le secours de l'Allemagne, convertissant la demande d'argent que luy faisoit l'Empereur en soldats qu'il ne luy demandoit pas [1], et Elle ne se fust pas contentée d'y envoyer, elle y eust esté en personne, si l'Empire pouvoit souffrir deux chefs égaux.

Voicy une nouvelle matiere de gloire pour Elle. Le Pape enfin, voyant que l'armée françoise passoit les monts, pour éviter la rüine de sa maison, s'est enfin résolu de donner une pleine satisfaction au Roy à des conditions les plus honteuses pour Sa Sainteté et les plus glorieuses pour Sa Majesté qu'il estoit possible [2]. Parme et Modène y trouvent leur conte [3], et entre les avantages qu'en tire le Roy, la pyramide qui sera érigée aux despens du Pape sur la place où la violence a esté faite est la plus notable et la moins espérée. Le Cardinal neveu patron [4] vient legat en France justifier son oncle et sa famille et le cardinal Imp^li [5] l'y accompagnera pour demander pardon au Roy de la témerité de ses conseils. Jamais il n'y eut rien de si haut de nostre costé ni de si humiliant de l'autre.

Je ne vous puis exprimer combien j'ay ressenti les marques que vous me donnés de vostre créance pour ce qui regarde la profession que je fais de probité et la promesse que vous me faittes d'en dire vostre sentiment plus au long dans vostre préface sur Virgile. Comme j'en fais mon capital et que c'est la seule chose dont je me pique, parce que tout homme de bien s'en doit piquer, je vous avoüe qu'il ne me pouvoit rien arriver de plus agréable que d'en avoir un tesmoin aussi irréprochable que vous. Je vous en rends aussi mille grâces d'avance, et m'en déclare infiniment vostre obligé, laissant du reste à vostre affection d'en user comme il vous plaira sans vous rien prescrire.

Il faudra voir ce que deviendra la dévotion de Mr de Brienne le fils avant que de

---

[1] Louis XIV envoya six mille hommes à l'Empereur, sous les ordres du comte de Coligny, pour l'aider à repousser les Turcs qui avaient envahi la Hongrie, et qui furent écrasés au combat de Saint-Gothard (1er août 1664).

[2] Le traité fut signé à Pise le 12 février 1664.

[3] Le roi, dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chapitre VII), «força la cour de Rome à promettre de rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Commachio; et il tira ainsi d'une insulte l'honneur solide d'être le protecteur des princes d'Italie.»

[4] Le cardinal Chigi, neveu du pape Alexandre VII. Ce fut, remarque encore Voltaire (*ibid.*), «le premier légat de la cour romaine qui fût jamais envoyé pour demander pardon.»

[5] Le cardinal Imperiali.

renouer avec luy vostre commerce. Les pensées des jeunes gens sont journalieres et mal fixes et ils ne s'oseroient respondre à eux mesmes de ce qu'ils feront le lendemain. Attendés le venir et s'il retourne de bonne grace correspondés y selon qu'il vous y obligera.

Je vous dis la mesme chose de Mr de Thou lequel a ses croix comme les autres et est rappelé dans son domestique par des embarras que luy suscite sa fortune véritablement peu digne de sa vertu. Ces jours passés, il vit Mme sa femme à l'extrémité et l'on ne sçait si elle se sauvera de l'hydropisie.

Nous sommes tombés de bien haut touchant cette nouvelle de Pétrone puisque tout ce trésor n'aboutit qu'à un petit fragment et peut estre encore sujet à caution. Mais estes-vous bien certain que ce ne soit qu'un fragment? J'en douterois volontiers parceque j'ay des lettres de Mr de Medon qui portent que ce livre s'est retrouvé entier, et il n'y hésite pas le moins du monde. Toutesfois vos correspondans de Rome sont plus croyables que les siens.

Mr Bigot est icy depuis plus de deux mois bien que sans action à cause d'un absès qui luy est venu à la machoire droitte qui l'a tenu six semaines au lit ou à la chambre entre les mains des médecins et des chirurgiens. Il en est maintenant guéri et je ne doute point qu'il ne vous ait donné avis de sa convalescence, vous honnorant comme il fait et mettant vostre amitié entre les plus grands biens de sa vie.

Ce n'est pas à vous à vous mettre en peine du fils de Konigsmark, c'est à luy à se mettre en peine de vous. Que peut-il faire pour vostre fortune qui soit comparable à ce que vous pouvés faire pour l'honneur de son père? C'est à luy à courre et il iroit du vostre si vous souffriés faire auprès de luy la moindre sollicitation pour cela.

Nous verrons avec joye le Plaute et le Tite-Live de Mr Gronovius quand il leur aura donné la clef des champs.

L'édition de Balzac est accrochée pour un temps par l'ordre de Mr Conrart qui la procure et qui la doit digerer (*sic*) [1] autrement qu'on n'avoit projetté. Vous luy pourriés envoyer les lettres que vous avez du défunt à toutes fins.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 6 mars 1664 [2].

---

[1] Il faut lire sans doute *diriger*. L'édition ne resta pas longtemps *accrochée :* les deux beaux volumes in-folio parurent l'année suivante.

[2] Quelques jours plus tard, le 21 mars, Chapelain (f° 8 v°) écrivait encore à Heinsius, dont il avait reçu «l'élégie pour le Roy corrigée et augmentée et avec tant de succès que j'ay jugé à propos de la faire revoir à Mr Colbert comme une des plus considerables choses qui ayent esté faittes à l'honneur de Sa Majesté. Elle a donc fait le voyage de Saint-Germain où est maintenant la Cour et je ne doute point qu'elle n'y ait eu toute l'approbation dont elle est digne. Quant à mon particulier jugement, il ne luy sauroit estre plus favorable. Vous avés temperé en cet ouvrage la sublimité par la liberté et la gayeté. Vous y avés fortifié le principal de l'éloge par de nouvelles beautés et des élevations nouvelles, de sorte que ce que vous y avés employé d'enjoüé et de familier paroist n'y faire que *secundas partes* sans ravaler ni affoiblir les premières... Mr Medon m'escrivit la semaine passée qu'il ne pouvoit pas encore vous envoyer ces diverses leçons sur Virgile et que ce seroit pour la suyvante. Je l'en solliciteray quoyque son amitié n'ayt pas besoin d'estre sollicitée, ce cœur là estant l'un de ceux qui vous sont le plus veritablement aquis. Outre vostre interest, j'y ay encore le mien, puisque vous avés dessein de me faire une allocution obligeante à la teste de l'édition que vous en meditės, et je serois indigne de la faveur que vous me voulés faire si j'en negligeois le moins du monde la publication. Comme c'est par un *motu proprio* que vous vous estes engagé à cela, j'auray

CC.

À M. COLBERT,

CONSEILLER D'ESTAT ET INTENDANT GÉNÉRAL DES FINANCES,

À SAINT-GERMAIN[1].

Quelque soin que je donne à nos assemblées chés vous[2], par le désir que j'ay de respondre à ce que vous attendés de nous, et de vous plaire en y satisfaisant, je n'en ay pas un moindre de ne vous destourner point de vos importantes affaires par une cour que vous ne souhaités point et de ne vous point parler ni escrire que quand il y a quelque chose qui peut regarder l'honneur du Roy et vostre contentement. Je le fais, Monsieur, aujourd'hui que la disposition où j'entretiens tousjours mes sçavans amis d'appliquer leur pensée et leur plume à la gloire de Sa Majesté a produit de nouveaux vers latins et françois que vous ne trouverés pas, à mon avis, indignes d'Elle, pour entrer dans le recueil que nous continuons à former. Les latins sont de Mr Heinsius, sur la munificence royale, sur Marsal et sur la guerre du Turc[3]; les françois de Mr Cotin, sur la paix du pape et du Roy.

Vous jugerés souverainement de tout, et si ces ouvrages valent d'estre exposés aux yeux du Roy, pour qui ils sont faits : leurs autheurs s'en remettent à vos lumières et à vostre décision et se contentent que, dans leurs travaux, vous reconnoissiés leur zèle pour le service de Sa Majesté et leur gratitude pour les faveurs qu'ils en ont receües.

Je ne dis rien de moy sinon que je suis inviolablement et avec mon respect ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII mars 1664[4].

CCI.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MESSIEURS LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, je vous escrivis il y a quinze jours et ma lettre alla sous l'enveloppe de

---

moins de pudeur à tenir la main à l'execution d'une chose aussi glorieuse pour moy... Je remets à Mr Bigot... de vous informer des nouveautés du Parnasse... Si le hazard vous fait quelquesfois rencontrer avec Mr le C[omte] Tott, vous m'obligerés de luy faire un peu de commemoration de ma personne... Vostre Konigsmark ne songe plus ni à son père ni à vous, et il s'en faut consoler sur ce que son oubli vous laissera un plus grand moyen de vous appliquer à vostre propre histoire Batave pour laquelle j'avois consenti à ce travail suédois seulement parce que ce seroit un essay de vostre stile historique, et qu'après vous estre exercé sur cette vie, vous viendriés plus rompu et plus dressé à vostre grand dessein.» Camusat a résumé (*Mélanges*, p. 83) en quatre lignes ce qui regarde ici le comte de Kœnigsmarck.

[1] Lettre imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 591).

[2] Ces assemblées étaient celles du petit conseil qui devint plus tard l'Académie des inscriptions.

[3] M. Clément rappelle, sous ce passage, que le duc de Beaufort avait défait, le 10 septembre précédent, les pirates algériens.

[4] Le 28 du même mois, Chapelain (f° 9 v°) s'adresse ainsi à Huet : «Je n'ay pas creu un moment que vous eussiés rien perdu auprès de Mlle de Méry, vous connoissant pour l'homme de mérite que vous estes... Comme tout cecy n'est qu'un jeu, je prétens que ce que vous me dites de l'appréhension de me perdre n'en est qu'un aussi... estant l'un et l'autre impeccables du costé de l'affection et n'estant tous deux capables ni d'un relaschement sans sujet, etc... Nostre charactère n'est ni l'injustice ni le caprice... J'apprens avec grande joye la résolution de vostre voyage à Rouen et à Paris. Outre celle que j'auray de vous embrasser, j'en auray une autre non moindre de voir croistre vostre gloire par la publication de vos travaux si utiles au monde lettré.»

Mr Bigot. Depuis j'ay receu la vostre du VII mars par luy mesme et je vous rescris par la mesme voye comme par la plus seure que j'aye trouvée jusqu'icy. Vous aurés veu par ma précédente le cas que j'ay fait de vostre élegie et le soin que j'ay pris de l'envoyer transcritte de ma main à Mr Colbert de façon que vous pouvez vous espargner la peine d'en faire une nouvelle copie. Lorsqu'on l'imprimera dans le Recueil, j'y mettray les quatre vers reformés en la place des autres.

Je sçay bon gré à Mr de Lionne de vous exhorter à continuer de célebrer les vertus du Roy et ne m'estonne pas des louanges qu'il donne à vos épigrammes sur la réduction de Marsal, car je le connois il y a desjà trente cinq ans pour un des plus grands juges que nous ayons en France de ces sortes d'ouvrages et qui rend plus de justice à ceux qui sont véritablement bons. Je ne le rencontreray point que je ne luy parle de vous et de la consolation que vous donne une approbation aussi authentique que la sienne. Nous verrons avec grand plaisir la nouvelle édition de vos poësies latines accreüe de ce grand nombre de pièces rares [1]. Cependant nous la ferons esperer à nos sçavans amis. Je ne voy pas pourquoy vous vous deviés retenir de publier vostre Scazon, si vous estes bien persuadé de sa matiere et de sa forme, au dam de celuy qui vous a injurieusement traitté. Il est bon que tout ne soit pas permis aux audacieux et la force se repousse légitimement par la force. L'importance est que ce clocheur ne cloche point [2] et qu'il soit digne de son père. Cela n'empeschera pas que vous n'y joigniés cet autre poëme que vous luy vouliés substituer. Il n'y peut avoir trop d'excellentes choses dans vostre volume, et il ne faut pas craindre qu'il puisse degouster par l'abondance du bien. L'estat de ma santé est à l'ordinaire peu ferme, mais non si foible qu'il y ait lieu d'apprehender qu'il n'en mésarrive au moins de quelque temps. Je feray tout mon possible pour la maintenir comme elle l'est, afin de guérir vos inquietudes obligeantes et d'avoir le temps de mener mon entreprise à fin.

Ce qui m'a fait vous renvoyer pour mon portrait à l'estampe qu'en a faitte Nanteuil et qui est au devant de la Pucelle, c'est le chagrin qu'apportent à un homme aussi affairé que moy les bonnes et longues heures qu'il faut sacrifier à un peintre, si l'on veut qu'il face une bonne représentation du visage. Ce fut ce qui me détermina à me livrer au mien par douze séances de quatre heures chacune, afin que j'en fusse quite pour ma vie et que mes amis qui auroient la mesme curiosité que vous se pussent satisfaire sur un portrait au naturel sans me mettre à une nouvelle gesne. Agréez donc, Monsieur, que j'achève mon poëme qui jusqu'à sa conclusion me demande tous mes momens, avant que j'en employe aucun à ce que vous désirés de moy pour cela. Si je vis jusques là, comme je l'espere, je pourray vous contenter en une chose qui me donnera plus d'honneur qu'à vous de satisfaction, quelque grande que vous vous la soyés figurée.

Je feray sçavoir à Mr Conrart tout le bien que vous me dites de luy, et comme il a le cœur fait, il le ressentira autant que vos éloges le méritent. Il ne guérira jamais, mais il a l'âme saine dans un corps très infirme, et ce corps a d'assés grandes ressources pour

[1] *Nic. Heinsii Poematum nova editio* (Amsterdam, 1666, petit in-8°).

[2] Allusion à l'étymologie de ce terme de versification (Σχάζων, boiteux). Le Scazon était dirigé contre Claude de Saumaise.

aller encore loin et beaucoup plus loin que moy, ce que je vous déclare afin que vous croyés que le successeur que je vous marque n'est pas un mort ou un vivant déploré qui ne doive guère tenir ma place. Il est vray que c'est le seul entre plusieurs sur qui je puisse faire un fondement solide, et que je vous puisse fournir pour me représenter parfaitement. Je vous en excepte, Monsieur, car s'il avoit le mesme désir que vous, vous seriés celuy que je luy proposerois pour tenir mon lieu, quand j'aurois passé *ad plures* et que vous auriés pleuré sur ma fosse.

Je ne me plains pas de M[r] Gronovius, mais de ma mauvaise fortune qui n'a pas voulu qu'un homme aussi vertueux que luy respondist aux avances que je luy avois faittes et aux offices que j'avois rendus à son beau-frère pour l'amour de luy.

On ne sçait encore ce que deviendra le jeune Conte de Brienne[1]. Il est tousjours à l'Oratoire, résolu de s'encloistrer après cet essay de retraitte. Il a grande passion pour les lettres et pour la réputation de lettré. Depuis ses malheurs, il y a eu des courtisans assés peu charitables pour attribuer au P. Cossart[2] et à Prioleau tout ce qu'on a veu sous son nom en prose et en vers[3], et qui vous a laissé une si avantageuse impression de sa personne. Ce qu'il y a de vray, c'est qu'il n'a pas l'esprit meur et qu'on doute qu'il l'aye de sa vie. Vous ferés bien de renouer commerce avec luy, et de luy pardonner son silence qui a eu autant de fascheuses raisons.

Vous aurés veu par les dernières de M[r] Bigot qu'il est tout à fait remis de son mal et que vous devés attendre à l'avenir une bonne correspondance.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce III avril 1664[4].

---

[1] Tout ce paragraphe, moins la dernière phrase, avait été déjà publié par Camusat (*Mélanges*, p. 52).

[2] Le P. Gabriel Cossart, né à Pontoise en 1615, mourut à Paris en 1674. Ce fut à la fois un remarquable érudit et un agréable poète. Aux vers cités de lui dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. I, in-fol., col. 1399 et 1400), j'ajouterai la mention des vers composés par lui en l'honneur du maréchal de Gassion et reproduits dans la *Vie* de ce grand homme de guerre par l'abbé de Pure (1673, t. IV, p. 322).

[3] On lit dans le *Moréri* (article *Loménie*) : «A l'égard des poésies latines imprimées de M. de Loménie, et de la relation latine de quelques-uns de ses voyages aussi imprimée, il y en a qui prétendent (et c'étoit l'opinion de Chapelain) que les poésies sont du Père Cossart, jésuite; l'*Itinerarium,* de Benjamin Priolo; mais nous n'en avons point de preuves.»

[4] Le lendemain, Chapelain écrivait (f° 12) à Carrel de Sainte-Garde : «Monsieur, pour la fausse descouverte de las Batuccas, j'en ay eu par vostre dernière une bien véritable du peu de confiance qu'on doit prendre aux tesmoignages de ceux qui passent dans le monde pour les plus habiles et les mieux informés de tout. Quoy? Un fameux escrivain, la lumiere de son ordre et de son païs, donne en preuve de la possible subsistance du Paradis terrestre une vallée de Castille inconnüe jusques à son temps?...» Suit une terrible tirade du bon Chapelain contre les hâbleries espagnoles. Le correspondant de Carrel de Sainte-Garde vient ensuite à lui parler en ces termes de Huggens : «Quant à M[r] Huygens, autheur du pendule d'où la science et usage pratic des longitudes despend, gardés bien de soupçonner qu'il ait rien tiré en cette matière de Morin, dont la méthode fut convaincue de faux à l'Arsenal dès qu'elle y fust exposée, ce qui le fit passer pour un frivole mathématicien aussi bien que pour un impertinent astrologue. Depuis Archimède il n'a point paru de plus solide géomètre et machiniste que mon ami de l'aveu de toute l'Europe.»

CCII.

À M. DE FERMAT, LE FILS,

À TOULOUSE[1].

Monsieur, vous trouverés moins estrange d'avoir esté si long temps à recevoir ma response à vostre obligeante lettre, quand vous sçaurés qu'elle (ne) m'a esté rendüe que trois mois après sa date, soit par la négligence de la personne à qui vous l'aviés recommandée, soit par le caprice de la Fortune qui ne la luy ait pas plustost fait tomber entre les mains. Ce désordre m'empeschera de vous faire excuse de ce retardement auquel j'ay si peu contribué et je me plaindray seulement icy du malheur qui m'a privé trois mois entiers des marques d'un souvenir comme le vostre, lequel par tant de raisons me devoit estre si cher. Car en partant de ces quartiers vous me laissastes une si avantageuse opinion de vostre mérite et une si grande consolation de vostre amitié que je vous ay tousjours depuis conté dans mon cœur, comme une de mes principales richesses, et comme celle dont j'ay le plus souhaité la conservation. Je voy bien, Monsieur, par le soin que vous vous estes donné de me faire sçavoir de vos nouvelles et de me demander des miennes, que je n'ay pas fait de vains souhaits et que la distance des lieux ni une si longue suite d'années n'ont point effacé de vostre mémoire un nom que vous luy aviés favorablement confié.

C'est de quoy je vous rends mille graces aussi bien que de la communication du beau sonnet que l'indignation de voir l'Academie de la Crusca préferer l'Arioste au Tasse vous a dicté. Et certes je ne connois guères d'Italiens qui pust mieux faire sur le mesme sujet ni pour le sens, ni pour les paroles, ni pour l'élegance, ni pour le tour du vers. Mais ce n'est pas d'à cette heure que je vous connois pour le bon poëte grec, latin, toscan, espagnol et françois et peut-estre mesme que vostre voyage d'Angleterre vous l'aura fait anglois aussi, tant vous avés l'esprit flexible et propre à devenir tout ce que vous voulés. Vous tenés cela de race[2] et M[r] vostre père, ce prodige de sçavoir en toutes sortes de discipline, vous l'a inspiré et en a le premier honneur. Ce que je vous dis de luy ne passera point sans doute pour une cajolerie auprès de vous qui voyés de plus près ses lumieres, mais pour une justice que je luy rendrois quand les civilités qu'il m'a fait faire par vous ne m'engageroient point à y correspondre[3]. Je vous

---

[1] Samuel de Fermat était fils du célèbre géomètre Pierre de Fermat et de Louise du Long. Il naquit à Toulouse vers 1630 et mourut en 1690. Il fut d'abord avocat, puis conseiller au parlement de Toulouse. On a de lui un recueil de vers latins et de vers français (*Variorum Carminum libri IV*, Toulouse, 1680, in-8°) et diverses dissertations écrites en latin sur des sujets d'érudition, réunies la même année (*ibid.*, in-8°). Enfin, toujours en 1680, on publia de lui (Paris, in-12) les *Traités de la chasse, composés par Arrian et Oppian, traduits en français*. Voir sur cette traduction la *Bibliothèque historique et critique des théreuticographes* par Nic. Conteray de Lallemant (Rouen, 1763, in-8°, p. 28).

[2] C'est un compliment qui a été souvent adressé à Samuel de Fermat. Le *Moréri* résume ainsi l'éloge qu'en a fait Julien d'Hericourt dans l'histoire latine de l'Académie de Soissons : « Il parle de son érudition, de sa connoissance particulière des belles-lettres, de son grand talent pour la poésie, de sa science dans le droit : en un mot il dit qu'il avoit hérité de toute la science de son père. »

[3] Pierre de Fermat était alors âgé de soixante-trois ans : il allait mourir l'année suivante, au mois de janvier. Le *Journal des Savants* dit de Pierre de Fermat qu'« il avoit une si grande délicatesse d'esprit, qu'il faisoit des vers latins, françois et espagnols avec la même élégance que s'il eût vescu du temps d'Auguste, et qu'il eût passé la plus grande partie de sa vie à la cour de France et à celle de Madrid. »

prie qu'il sache que je l'ay sentie comme je devois, et qu'il a eu en moy un petit serviteur et un grand admirateur tout ensemble.

Quant au jugement de cette Académie en faveur de l'Arioste, il n'a passé nulle part pour juste[1] et les propres *Cruscanti,* mes confrères, tombent d'accord qu'il a esté prononcé par passion plus que par équité. Ce seroit une histoire, *longa injuria, longæ ambages,* qui voudroit vous en desmesler les causes. Il vous suffira que vous estes du bon avis et que ça a esté celuy de Camillo Pellegrino dans son excellent dialogue de l'*Epica poesia*[2] auquel je vous renvoye pour vous y confirmer. Ce n'est pas que pour ce qui regarde l'invention et la pureté de la langue l'Arioste n'ait un notable avantage sur le Tasse. Mais la majesté, la pompe, le nombre et le stile vrayment sublime joints à la régularité du dessein élevent tellement le dernier par dessus l'autre en ces parties de l'héroïsme, qu'on ne peut faire entre eux aucune comparaison.

Je n'ay rien publié depuis quatre ans dont je vous puisse regaler. Vous trouverés seulement avec cette lettre un sonnet que je ne me pus passer de faire pour le Roy lorsque par reconnoissance d'un présent dont il m'honnora, je creus luy devoir présenter la Pucelle, laquelle je fais parler dans ces XIIII vers[3]. Mon poëme, puisque vous avés curiosité de sçavoir où j'en suis, tire à la fin, et des douze livres qui restent à donner je suis assés avant dans le dixiesme. Encore deux ou trois ans de vie m'en feront raison, si Dieu me les accorde.

Je suis bien veritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IV avril 1664[4].

---

[1] Camusat (*Mélanges,* p. 1-4) a reproduit tout ce paragraphe, après avoir rappelé que l'on trouve l'éloge de M. de Fermat «dans les premiers *Journaux des Sçavans de Paris*». Camusat n'explique pas qu'il s'agit là de l'éloge, non du correspondant de Chapelain, mais bien de Pierre de Fermat. Voici un fragment de cet éloge qui parut dans le *Journal des Savants* du lundi 9 février 1665 : «C'estoit un des plus beaux esprits de ce siècle, et un génie si universel et d'une estendue si vaste, que si tous les sçavans n'avoient rendu témoignage de son mérite extraordinaire, on auroit de la peine à croire toutes les choses qu'on en doit dire.»

[2] Camille Pellegrini naquit à Capoue en 1598 et mourut à Naples en 1663, le 9 novembre. Ce fut un des plus savants critiques italiens du XVII[e] siècle, mais il s'occupa beaucoup plus d'histoire que de littérature. M. Weiss (*Biographie universelle*) n'a pas cité le dialogue dont parle ici Chapelain.

[3] Ce sonnet, intitulé *La Pucelle au Roy,* est conservé dans le recueil de la bibliothèque Nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, n° 1890. Je n'en citerai que le premier quatrain et le dernier tercet :

Je ne viens pas, Grand Roy, t'offrir la sainte espée
Qui du Gouffre mortel retira tes Estats,
Quand la France abbatue à force d'attentats
Languissoit sous le joug, par l'Anglois occupée.
. . . .
Aussi viens-je, Grand Roy, non pour t'offrir les miens,
Mais pour te consacrer le plus beau des trophées,
Pour immoler mes faits à la gloire des tiens.

[4] Le 8 du même mois, Chapelain écrit (f° 14) à M. de Medon, *conseiller au présidial de Tolose :* «Je n'ay garde de douter de vos bontés pour le pauvre M[r] Paulet... Sa vertu et son sçavoir sont deux trop fortes raisons auprès d'un homme aussi vertueux et aussi sçavant que vous pour ne pas attirer vos offices dans ses besoins sans en estre mesme sollicité... Vostre despesche à M[r] Heinsius est partie il y a six jours dans mon paquet et je suis assuré qu'elle luy sera d'une consolation particulière, car par tout ce qu'il m'escrit des gens de lettres dont il fait profession d'estre ami, il n'y en a aucun qu'il vous préfere et il y en a peu qu'il égale à vous. Il faut tousjours se desfier des nouvelles extraordinaires. La fortune ne fait

CCIII.

À M. HEVELIUS,

BOURGMESTRE DE DANTZICK,

À DANTZICK.

Monsieur, vous aurés sceu par la relation de Mr Desnoyers avec quelle grâce et quelle humanité le Roy a receu le présent de vos ouvrages astronomiques [1] lorsqu'il le luy a fait de vostre part, et le soin que S. M. a eu de commander qu'ils fussent mis entre les livres qui composent sa biblioteque favorite. Vous aurés appris de luy-mesme l'accueil favorable que Mr Colbert a fait aux exemplaires dont vous l'avés fait régaler, et le ressentiment qu'il l'a prié de vous en tesmoigner en son nom [2], de sorte que si je me voulois estendre sur ces deux articles je ne le pourrois sans courre sur ses brisées, sans vous importuner d'une mauvaise copie après les avoir veus dans un si bon original. Je me retrancheray donc, Monsieur, à ce qui me regarde et ne vous rendray tesmoignage que de ma parfaitte gratitude pour vostre trésor de vostre selenographie [3] et des autres observations célestes qu'il vous a pleu m'envoyer par luy mesme, le tout accompagné d'expressions si obligeantes qu'elles en auroient redoublé le prix si de pareilles productions n'estoient pas d'un prix si grand qu'il ne se peut jamais accroistre. Et leur excellence seroit une grande matière d'éloges si l'on ne craignoit point de les ravaler en les louant et si elles n'estoient point un grand éloge à elles mesmes.

Ce que je me permets seulement de considerer, est la majesté du sujet, la difficulté du travail, l'industrie qui y a esté employée, le courage pour s'y engager et pour y persévérer, la despense mesme qui y a esté nécessaire et les sublimes vérités qui y sont descouvertes. Tout cela, Monsieur, me fait vous mettre au premier rang des astronomes, à costé des Copernis, des Brahes [4]

---

guères de miracles... Nous avons trop aisement creu celuy de Petrone ressuscité, et nostre crédulité légere nous a fait passer son ombre pour son corps. Par les responses que vous attendés de Rome, nous verrons si ça esté une grande ou une petite illusion.»

[1] Les ouvrages astronomiques déjà publiés à cette époque par Hevelius étaient divers traités sous forme de lettres : sur une éclipse de lune, 1647; sur une éclipse de soleil, 1649; sur les éclipses en général, 1654; sur la face de Saturne, 1656; sur Mercure et le Soleil (*Mercurius in Sole visus*, 1662), etc. et son grand travail sur la lune (*Selenographia*, Dantzig, 1647, in-fol.).

[2] Voir dans le tome V des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert* (p. 240), une lettre, du 20 juin 1663, adressée à Hevelius, «astronome à Dantzick,» laquelle accompagnait une lettre de change. M. P. Clément se moque (note 2) du singulier début de cette lettre et rappelle que toutes les lettres de Colbert aux savants honorés des gratifications royales «sont de Chapelain, dont la simplicité et le naturel n'étaient pas les qualités dominantes.» M. Clément cite (note 1) une autre lettre adressée, quinze ans plus tard (28 décembre 1679), par le grand ministre à Hevelius, dont un incendie avait détruit la bibliothèque. En voici les premières et bien remarquables lignes : «La perte que vous avez faite par l'incendie de vostre maison a donné de la douleur à tout ce qu'il y a de gens de lettres dans le monde chrestien et à tous ceux qui les protègent. Le Roy, mon maistre, a bien voulu mesme prendre quelque part et à cette perte commune que la littérature a faite et à la vostre particulière, et Sa Majesté veut bien, pour l'adoucir et vous donner moyen de continuer vos exercices, vous faire un présent de 2000 écus...»

[3] Chapelain avait bien raison d'appeler *trésor* cette sélénographie qui révéla, par son texte comme par ses belles planches, toutes les phases de la lune, toutes les montagnes et toutes les vallées de cette planète, en un mot tous les détails de son organisation.

[4] C'est-à-dire des Tycho-Brahé.

et des Gassendis, si je ne vous mets point au dessus de ces grands hommes, par les grandes choses que vous avés veües et fait voir qui estoient eschappées à leurs recherches et à leur sagacité. Et je ne puis m'estre formé une aussi haute idée de vous, sans faire une très singulière estime de vostre personne et sans me reconnoistre très redevable à vostre courtoisie de m'avoir compris dans le petit nombre de ceux que vous avés jugés dignes de vos faveurs. Car pour avoir esté celuy qui a indiqué vostre extraordinaire mérite à nostre Cour, et qui vous a fait placer à la teste de ceux que Sa Majesté vouloit honnorer des siennes, je ne pretens point avoir eu droit de pretendre aux vostres et ne croy vous avoir rendu que la justice qui vous estoit deüe par tous ceux qui ont de l'amour pour la véritable vertu. Le remerciment donc que je vous fais icy de ces deux rares volumes, le futur ornement de mon cabinet, est un remerciment d'un cœur dont vous estes devenu le maistre, et un remerciment d'autant plus sincere que je voy mieux en quoy consiste leur bonté.

Mr Desnoyers a bien fort allumé nostre curiosité par la nouvelle de la prochaine publication de vos *Cometes*[1] qui nous tient dans une impatience extrême et où nous esperons trouver tout ce qu'il y a de solide sur une matiere qui a exercé l'imagination des philosophes de tous les temps avec si peu de succès. Adjoustés ce diamant à vostre couronne et ne vous lassés point d'y joindre clartés sur clartés. Nous en serons les spectateurs équitables et, entre vos spectateurs, vous m'y aurés pour un grand admirateur. J'ay longtemps balancé si à mes actions de grâces pour celle que vous m'avés faitte je meslerois une petite rétribution dans la crainte qu'elle ne fust pas proportionnée à ce que je vous dois. Je m'y suis pourtant résolu enfin, quand elle ne me devroit pas faire honneur auprès de vous, aimant mieux passer pour mal habile que pour mesconnoissant. J'ay donc prié Mr Desnoyers de se vouloir charger du poëme de la Pucelle que j'ay donné au jour depuis quelques années et de vous l'offrir comme un hommage que vous rend, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xe avril 1664.

CCIV.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MESSIEURS LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOCKHOLM.

Monsieur, j'ay receu tous les vers que vous avés faits à la gloire du Roy et vous aurés pu en estre éclairci par mes précedentes, si, comme je le croy, elles sont parvenües jusques à vous. Plusieurs autres se sont aquités de ce qu'ils devoient à sa vertu et à sa munificence par des compositions qui ne sont pas indignes de Sa Majesté, mais pas un n'a approché des vostres, ce qui n'est pas surprenant, veu ce que vous estes et l'habitude que vous avés contractée de ne rien produire que d'excellent. Vous pouvés bien vous assurer aussi de (*sic* pour *que*) ce que vous m'avés envoyé sera placé en bon lieu dans le Recueil que nous faisons des ouvrages faits à sa louange et gardés bien de vous imaginer que vous m'ayés fatigué par la multitude de vos productions sur son sujet. Si j'avois à y trouver quelque chose à redire, ce seroit moins au trop qu'au trop peu, tant elles m'ont esté agréables. Je ne vous puis bien dire dans quel temps ce recueil paroistra, encore que je pense que la publication n'en sera plus guères différée. Pour celuy du feu cardinal[2], il y a cinq ans qu'il est commencé et Mes-

---

[1] L'ouvrage parut en 1668, sous le titre de *Cometographia* (in-fol.) et fut dédié à Louis XIV. Il en sera question dans les lettres de cette année.

[2] Ce recueil, intitulé : *Elogia Julii Mazarini*

nardière et Quillet, deux des quatre députés pour cela, y sont morts en la peine[1]. Ménage et Buti[2], les deux autres, continuent à en rassembler les pièces et il y en a desja une partie d'imprimé[3]. Je changeray à l'épigramme sur Rome le vers que vous désirés selon que vous l'avés marqué.

Nos trouppes pour Hongrie[4] marchent et plus de cinquante volontaires de la première noblesse est partie avec grand équipage pour se signaler en cette grande occasion contre l'ennemy du nom chrestien. J'aurois veu avec plaisir la tirade que vous avés mise là dessus dans la lettre à Mr de Lionne, car je ne doute point qu'elle ne soit de la dernière beauté. C'est de tous nos ministres celuy qui a le plus de goust pour la fine latinité et qui y sçait donner plus justement la prise qu'elle mérite.

Nous attendons le légat pour en recevoir les soumissions et les satisfactions convenües. Ce sera à Fontainebleau que se passera la chose, après quoy on croit qu'il viendra faire son entrée en céremonie à Paris.

J'attendray patiemment le Virgile et je vous en presseray d'autant moins que vous avés voulu que j'y eusse plus d'interest. Quant à la vie de Konigsmark, je vous avoüe que je serois bien aise qu'elle vous servist d'essay de stile narratif pour le grand dessein que vous avés pris de suyvre l'histoire de vos troubles qu'a si bien commencée Mr Grotius, ce qui fera le comble de vostre honneur et achevera de vous mettre chés vous en la considération dont vous estes si digne et à couvert des persecutions à quoy les plus gens de bien sont sujets.

Le jeune Conte de Brienne est tombé sans ressource et s'est renfermé dans une des maisons de l'Oratoire de Paris sur le refus qu'ont fait les Chartreux de le recevoir dans la leur, craignant que leur profession ne fust trop austere pour luy. Ce ne seroit qu'un mal supportable d'avoir perdu sa charge, s'il avoit conservé sa réputatation, et que sa cheute n'eust pas esté à titre de pipeur et de fourbe. C'est pourtant dommage, car il avoit de l'esprit et un grand amour pour les lettres dont il faisoit sa principale ambition. Voilà ce que c'est de n'avoir point de cervelle et d'estre indifférent au vice et à la vertu[5].

Cardinalis, a diversis autoribus latine, gallice et italice in lucem emissa, parut à Paris, 1666, in-fol., de l'impression d'Antoine Vitré.

[1] Hippolyte-Jules Pilet de la Mesnardière était mort le 4 juin de l'année précédente. L'abbé Claude Quillet, né à Chinon en 1602, était mort à Paris en septembre 1661. On sait que cet homme d'esprit, qui avait été d'abord médecin, avait dédié au cardinal Mazarin la seconde partie de l'ingénieux poème: *Callipædia, seu de pulchræ prolis habendæ ratione* (Paris, 1656, in-8°). Ce qu'il y a de plaisant, c'est que dans la première édition (Leyde, 1655, in-4°), Quillet avait inséré quelques vers épigrammatiques contre Mazarin (voir *Menagiana*, t. III, p. 232-236).

[2] Je ne puis rien dire de ce poète qui a été oublié par tous nos biographes et bibliographes, et dont le nom ne se trouve pas même dans les *Jugemens des Savans* d'Adrien Baillet, où abondent les petites notices sur les faiseurs de vers latins. Il est surprenant que dans le *Menagiana* on ne trouve pas la plus petite mention de celui qui fut le collaborateur de Ménage.

[3] Cette phrase a été reproduite par Camusat (*Mélanges*, p. 95). Camusat imprime ainsi le nom du mystérieux poète qui, avec Ménage, avait survécu à Mesnardière et à Quillet: *Butty*. C'est de la même façon que ce nom est imprimé dans la *Bibliothèque française* de Goujet, où le passage de Chapelain est indiqué seulement (t. XVII, p. 109).

[4] Les six mille hommes envoyés par Louis XIV au secours de l'Empereur et qui contribuèrent tant à repousser l'invasion des Turcs.

[5] On retrouve ce passage dans les *Mélanges* de 1726 (p. 53). C'est le troisième et dernier des

Pour Mr de Thou, il n'y a rien de semblable. Il possède tousjours le bon nom qu'il a hérité de ses pères, et si la constitution de nos affaires permettoit que l'on reconnust ses services, il n'y auroit pas en France d'homme plus heureux ni plus content que luy.

Nous verrons quelque jour qui dit le plus vray des Italiens ou des Livoniens touchant le Pétrone retrouvé. Mr Medon me mandoit, il y a quinze jours, qu'il alloit escrire *iterato* à Rome, et peut-estre vous en dit-il quelque chose luy-mesme dans la lettre que je vous envoyay de luy dans le mesme temps.

Je souhaite beaucoup de bien à Mr Vossius, mais je n'ay pas si bonne opinion de sa teste que de celle de feu son père, et il me semble, ainsi qu'à tout le monde, qu'il va bien viste en besoigne et qu'il est bien passionné dans ce qu'il a une fois imaginé. S'il réussit dans sa prétention, il le fera beau voir avec le surplis et le bonnet quarré chanoine de la cathedralle de Londres[1].

Quand vous escrirés à Mr de Beuning, je vous prie de luy faire un peu de commemoration de moy comme de son zélé serviteur et grand estimateur de sa vertu. Conseillés luy l'ambassade de France; il ne sçauroit assurement rien faire de plus avantageux pour luy.

Quand le Plaute et le Tite-Live de Mr Gronovius viendront à Paris, on leur fera fort bon accueil.

Ne laissés pas de mettre à part les lettres que Mr de Balzac vous a escrittes et de nous en faire faire des copies afin de les faire entrer dans l'édition qui se fait de ses œuvres, en tout cas, si les minutes ne s'en trouvoient pas entre les papiers du défunt[2].

Je feray voir vostre souvenir à Mr le marquis de Montauzier. Mlle sa fille a épousé le Comte de Crussol[3], qui peu de jours après est parti pour l'armée de Hongrie.

---

extraits relatifs au comte de Brienne qui ont été donnés par Camusat.

[1] Camusat, qui a reproduit ce paragraphe (p. 34), le fait suivre des observations que voici: «M. Vossius réussit effectivement à être chanoine de Windsor. Au reste, ce que M. Chapelain dit ici des deux Vossius, et de la préférence qu'il donne au père, ne lui est guères contesté que par ceux qui ne les connoissent pas l'un et l'autre. Je ne voudrois pas cependant pousser les choses aussi loin que l'a fait l'auteur de la *Bibliographie curioso-historico-philologique* (1679), lequel dit en termes exprès que M. Vossius le fils a entièrement dégénéré de l'excellence de son père, et qu'il n'en a retenu que le nom... Il n'y a qu'une passion folle et aveugle qui ait pu dicter des expressions aussi injurieuses et aussi fausses. M. Vossius le fils, qu'on traite ici de très ignorant, étoit très habile, et en a donné des preuves certaines dans un grand nombre d'excellents ouvrages. Que si l'on doit le mettre au dessous de son père, ce n'est point du côté de l'érudition, en quoi il ne lui étoit point inférieur; c'est du côté de la *tête*, comme l'a fort bien remarqué M. Chapelain. Il lui manquoit cet ordre, cette netteté, cet arrangement que Gérard-Jean Vossius possédoit au souverain degré. Enfin le père n'est jamais tombé dans les emportemens et dans les idées chimériques dont le fils n'a malheureusement donné que trop d'exemples.»

[2] On ne trouve que bien peu de lettres de Balzac *à M. Heinsius le fils* dans l'in-folio de 1665. Voir seulement les pages 670, 1006, 1019. Il est probable que le correspondant de Chapelain ne répondit pas, — ou du moins répondit trop tard, — à l'appel qui lui était adressé.

[3] On lit dans *la Gazette* du 22 mars 1664 (p. 279): «Le mesme jour [c'est-à-dire le 16], le comte de Crussol, fils aîné du duc d'Uzès, épousa ici la fille du marquis de Montauzier dans la chapelle de l'hostel de Rambouillet. L'evesque de Noyon en fit la cérémonie, qui fut suivie d'un superbe festin, et de toute la magnificence que la saison put permettre. Leurs Majestez ont fait l'honneur aux mariez de les envoyer complimenter.»

Nous allons perdre Mr Bigot pour six ou sept mois. Vous n'en ferés pas moins, s'il vous plaist, passer vos despesches par ses mains, quite pour les recevoir un peu plus tard, car c'est la voye la plus seure de toutes; si néantmoins quelque chose pressoit pour vostre service, prenés celle que vous trouverés à propos.

N'attendés point que j'aye jamais de santé affermie. Mon âge et mon infirmité ne le souffrent pas. Mais je suis un malade assez sain et assez sage pour aller encore bien loin. *Cura diligenter corpusculum tuum* et s'il a à patir de vos excès, que ce ne soit que de ceux de vostre esprit.

Je suis tousjours avec la mesme passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX avril 1664[1].

CCV.

A M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À FONTAINEBLEAU[2].

Monsieur, j'ay receu avec respect la response[3] qu'il vous a pleu de faire à ma lettre touchant l'employ de l'allegorie dans les tableaux et les tapisseries que vous avés ordonné de faire pour l'histoire du Roy[4], et j'ay tenu à très grand honneur que Sa Majesté ni vous ne l'ayez pas désapprouvé. Ces Messieurs qui s'assemblent chez vous ont eu communication de mes sentimens sur ce sujet, et du commandement que Sa Majesté et vous nous faites de travailler avec addresse pour porter Mr le Brun[5] à en convenir avec nous et à ne gouster pas moins nos raisons qu'Elle et vous les avez goustées.

C'est à quoy, Monsieur, nous ne perdrons pas un moment, et nous voulons esperer que ce rare peintre, estant aussy judicieux qu'il est, ne s'en éloignera pas; surtout s'il nous estoit permis de luy insinuer qu'en s'y accommodant il ne feroitpas chose désagréable à Sa Majesté[6], ni à quoy vous trouvassiés rien à redire. En attendant là dessus vos ordres, nous n'agirons que de nous-mesmes et nous n'oublierons rien de nostre costé pour essayer de faire réussir vos sages intentions.

Je ne vous diray point, au reste, Monsieur, combien grand est le ressentiment que j'ay du nouveau bienfait[7] que vous m'avés

---

[1] Le 1er mai 1664, Chapelain (f° 18) annonce en ces termes «à la Serenissime reyne de Pologne, à Warsovie» l'envoi de *la Pucelle*: «Madame, l'offrande que je prens la liberté de faire à V. M. de la Pucelle attend depuis si long temps une favorable occasion pour luy estre portée, que je n'avois garde de perdre celle du retour de Mr Desnoyers en Pologne sans m'en prévaloir et sans le prier de s'en vouloir charger. V. M. m'ayant commandé de luy en lire quelque chose, lorsqu'elle estoit encore en France, qui me parut ne luy avoir pas esté désagreable, j'ay creu pouvoir, sans luy déplaire, etc.»

[2] Publiée dans le tome V des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, p. 596.

[3] M. P. Clément (note 1) exprime un regret auquel nous nous associons tous: «Quel dommage que les lettres de Colbert à Chapelain et aux savants et artistes de son temps aient été perdues ou dispersées! Que sont devenus les registres qui devaient contenir la copie de cette curieuse correspondance?»

[4] Voir la lettre du 18 novembre 1662.

[5] Charles Lebrun, célèbre à la fois comme architecte, comme graveur et comme peintre, mais surtout comme peintre, naquit à Paris, non le 22 mars 1619, comme on l'a si souvent dit, mais le 24 février de cette année, d'après l'acte officiel cité par M. A. Jal dans son *Dictionnaire*. Il mourut aux Gobelins, le 12 février 1690.

[6] Louis XIV, vingt jours plus tard, conférait à Lebrun le titre de son *premier peintre*, avec 1,200 livres de gages, plus 2,000 livres une fois données.

[7] «Il s'agit sans doute ici, dit M. P. Clément (note 3), de la gratification annuelle que rece-

procuré auprès de Sa Majesté, avec tant de noblesse d'âme et de vostre seul mouvement. Car c'est une grâce à laquelle toutes les paroles sont inférieures et qui ne se peut bien payer que par de solides effets. J'en chercheray soigneusement toutes les occasions, et je ne seray jamais bien satisfait de moymesme que quand je vous auray bien prouvé ma gratitude et avec combien de vérité je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce x juin 1664 [1].

CCVI.

À M. BOECLERUS,

PROFESSEUR PRINCIPAL D'HISTOIRE,

À STRASBOURG.

Monsieur, ce fut véritablement Mr Bigot qui me donna le premier connoissance de vostre mérite et sans ce qu'il m'en avoit appris, j'eusse perdu l'occasion de le faire connoistre à l'excellent homme qui en a informé le Roy et qui a esté l'instrument de sa munificence. Mais le tesmoignage de Mr Bigot m'a esté confirmé par un si grand nombre d'autres et surtout par celuy de Mr de la Ronce Verjus, lequel, sous un nom desguisé, fut à Strasbourg, il y a quelques années, pour Mr le cardinal de Retz [2], qu'il faudroit estre le plus incredule du monde pour ne vous pas mettre au rang des grands hommes de lettres de nostre siècle. Et je vous avoüe que par mon interest particulier je m'en resjouis infiniment pour ce que vostre vertu ne sçauroit estre aussi éclatante qu'elle est sans justifier envers le Roy et envers Mr Colbert l'office que je vous rendis auprès d'eux il y a un an, et sans me faire passer dans leur esprit pour une personne qui n'a pas mauvais goust en matiere de gens de lettres. Le ressentiment que vous m'en faites paroistre, Monsieur, est digne d'une aussi belle âme que la vostre, mais il est trop grand pour si peu de chose, et, si je le recevois dans toute son estendüe, au lieu que vous voulés passer pour mon obligé, je serois devenu le vostre et je vous en devrois de reste.

---

vait Chapelain.» Par *nouveau bienfait*, il entendait le *bienfait renouvelé* en 1664.

[1] Chapelain, le 27 juin, écrit à Heinsius (f° 22) que Bigot est en Normandie depuis deux mois; il se plaint d'être *privé d'une si douce communication;* il espère qu'à son retour cet érudit donnera la vie de saint Jean Chrysostome «de la publication de laquelle il ne se sçauroit plus dédire s'y estant engagé par escrit. Ce sera un ouvrage d'importance et qui luy establira la réputation d'un véritable homme de lettres, dont par modestie il n'affecte point se contentant de celle d'homme de bien qu'il s'est acquise par tant de bonnes actions, depuis qu'il est dans le monde...» Chapelain continue ainsi : «Tout ce que vous me dites pour justiffier la liberté enjouée de vostre épigramme sur l'Hercule Musagète est digne de vous et m'a fort éclairé sur cette matiere... J'apprens avec beaucoup de joye que Mr le Conte Tott ait esté fait gouverneur de Stokholm... C'est [Hugues de Lionne] le plus honneste homme de nostre court, qui a le goust aussi fin pour les beaux ouvrages, de sorte que si vous estes entré en quelque commerce avec luy, vous pouvés sur une parole le continuer... Mlle de Montauzier a changé de nom et a pris celuy de Mr le Conte de Crussol, fils de Mr le duc d'Uzès, son mari, lequel est parti quinze jours après ses nopces pour la guerre de Hongrie avec tous nos jeunes paladins. Mr le Marquis de Montauzier est allé recevoir le légat à Lion et il l'ameine à la Cour. Je n'ay plus que deux livres à faire de mon poëme pour l'avoir achevé. Il y faudra du temps pour le repasser. Nous avons mis les choses en estat que vous pourrés avoir bientost de nouvelles marques de la munificence du Roy. J'en seray plus content que vous...»

[2] Ce personnage ne figure pas une seule fois dans les *Mémoires* du cardinal de Retz.

Quant aux ouvrages de vostre plume dont vous proposés d'enrichir le cabinet de Mr Colbert et le mien, bien que ce ne fust pas une chose nécessaire pour nous engager à estre plus à vous, ils ne laisseront pas d'estre les bienvenus si vous trouvés à propos de les envoyer, et je vous promets pour eux une place honnorable sur nos tablettes entre les classiques des derniers temps. Assurés vous aussi, je vous prie, de la continuation de nos soins pour ce qui regarde en cette Cour vostre honneur et vos avantages, m'estant encore plus glorieux qu'à vous qu'on y sache que nous sommes amis, et que je ne me pique pas moins [d'estre] vostre agent affectionné que, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII juillet 1664[1].

CCVII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MESSIEURS LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE, À STOKHOLM.

Monsieur, ne parlons point de nouvelles revisions des vers que vous nous avés envoyés pour le Roy et moins encore de corrections nouvelles. Je vous en ay dit mes sentimens, il y a desja long temps, et ils ont esté si sinceres que je ne suis pas résolu de les changer ni de m'en dédire. Vous pouvés bien peut estre les rendre meilleurs, mais il n'y a que vous qui se puisse appercevoir de ce qu'ils ont de trop ou de ce qui leur manque. Pour moy encore un coup je n'y voy plus rien que de parfait, que d'accompli.

Je conviens avec vous de supprimer l'épigramme qui regardoit l'insolence romaine et sa mortification. Ces Messieurs les fanfarons ont rabatu leurs fumées et, après la sousmission qu'ils nous sont venus faire, l'amnistie les a mis à couvert de nostre juste indignation. Il y a mesme apparence qu'ils ont dessein d'estre de nos amis et que, pour assurer leur fortune, ils se sont mis sous nostre protection qui est la seule chose qu'il y avoit à faire après un éclat aussi ruineux pour eux que celuy qu'ils ont fait, car la politique enseigne qu'en pareilles rencontres il faut estre tout un ou tout autre, et qu'il n'y a rien de pire que ces partis du milieu. Si cela arrive, ce sera un effet des embarras et de l'abbatement de la maison d'Autriche, laquelle ne sçauroit estre désormais qu'un fort fragile appuy. Sçavoir si l'honneur et les engagemens que les Chigi avoient avec elle souffrent ces revirades là, c'est une autre affaire, mais l'interest passe par dessus tout et *est ratio ultima regum, Pontificum, cœterorumque omnium, si philosophos eosque Socraticos excipias*.

Je vous plains de ce que les occupations publiques auxquelles vous estes dévoüé vous divertissent des vostres particulieres, et reculent les executions de vos desseins litteraires qui ne vous apporteroient pas moins de gloire, quoyque peut-estre moins de profit. Le détail si élégamment escrit de ce qui s'est passé avant l'ouverture des Estats de Suède et du fracas du Prince, frère du feu roy, dernier mort[2], m'a extremement plu aussi bien qu'à ceux de mes amis discrets à qui j'en ay fait part et, si vous continués à me donner de semblables notices des choses de cette nature qui se pourront escrire sans faire tort à personne, je vous en seray fort obligé.

Le fragment de Pétrone trouvé en Dalmatie nous a esté apporté par les Italiens de

---

[1] Deux jours auparavant (10 juillet 1664), Chapelain avait adressé (f° 20 v°) à «Christianus Huggens de Zulicken, à la Haye,» une lettre remplie de compliments pour ce savant et pour ses amis «MM. de Beuning et de Viquefort.»

[2] C'est-à-dire de Charles-Gustave X, cousin et successeur de la reine Christine, mort le 23 février 1660.

la suite de Mr le légat. Je ne l'ay point encore veu, le livre estant tombé entre les mains de mon calomniateur[1], duquel vous croyés bien que je n'en attens ni n'en désire la communication. On dit que Mrs de Valois, qui l'ont veu, ne pensent pas qu'il soit de Pétrone, et qu'ils en estiment le stile fort au dessous de sa pureté. Je ne me résoudray là dessus que sur vostre jugement, lequel je vous demande un peu estendu.

Nous avons icy Mr Vossius, depuis quelques jours[2], fort peu satisfait des Anglois, lesquels il a quités désespéré de rien faire avec eux touchant l'interest de son oncle créancier de ce Roy pour une notable somme. Il dissimule néantmoins son mescontentement afin de n'empirer pas sa condition. La France luy plaist bien davantage, et il ne cesse point de se louer du bon accueil qu'il y reçoit. Il faudra essayer qu'il ne perde pas cette bonne opinion qu'il a de nous, et je suis après à luy en donner sujet par le renouvellement de la gratification que je luy procuray l'année passée.

Je ne vous parle point de vous sur cet article, puisque vous n'ignorés pas qu'aucun ne me touche au cœur tant que vous, et que vous estes tousjours le premier qui me vient à l'esprit, lorsqu'il est question de servir mes amis dans des occasions utiles.

Mr Bigot est en Normandie et ne nous viendra revoir que cet hyver; son absence me donne du chagrin, d'autant plus que je l'ay esprouvé le plus seur médiateur de nostre commerce, et celuy qui le facilite le plus généreusement. Je ne vous presse point de m'escrire souvent, quelque plaisir que me causent vos lettres et j'entens que cela se règle selon vostre loysir que je ne juge pas que vous ayés trop grand en la disposition où sont les choses de delà. Mais quand vous m'escrirés, n'oubliés pas de me mander à quoy vous en serés avec Mr Konigsmark pour cette vie de son père. Surtout ne soyés point le solliciteur de ce travail et ne vous avilissés point en vous y offrant. Je voudrois mesme que vous ne vous y embarquassiés qu'à bonnes enseignes sans sçavoir en quelle sorte ce Monsieur là vous le rendra profitable, car de vous en charger pour ses beaux yeux[3], c'est ce que je ne croy pas que vous deviés.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIV juillet 1664[4].

---

[1] Voici ce que pensait de la trouvaille le *calomniateur* de Chapelain (*Menagiana*, t. I, p. 263): «Le fragment de Pétrone où est contenu le soupé de Trimalcion étoit à Traw en Dalmatie dans la bibliothèque du docteur Marino Statilio, d'où ayant été tiré l'an 1663, il parut l'année suivante imprimé à Padoue et à Paris. Le père Mabillon, page 202 de son *Iter italicum*, dit qu'au mois de mai 1686 le manuscrit de ce fragment étoit à Modène entre les mains de Lorenzo Statilio, fils de Marino. Il est depuis quelques années à la Bibliothèque royale où je l'ai vu tel que Spon le décrit pages 96 et 97 du tome Ier de ses Voyages. Cette pièce, n'en déplaise aux Wagenseils et aux Valois, n'est assurément point supposée. Les expressions barbares qui s'y trouvent y ont été mises exprès pour nous faire connoistre la différence qu'il y a entre le langage des personnes de qualité et celui des gens de néant. Un valet dans Plaute et dans Térence s'exprime aussi poliment que son maître. Pétrone, fin et judicieux écrivain, introduisant des gens de la lie du peuple, les a fait parler naturellement comme ils parloient...»

[2] Ce voyage à Paris n'a pas été signalé par M. Daunou dans son article *Vossius* de la *Biographie universelle*. En revanche, le savant critique révèle, dans cet article, d'après les lettres écrites à Nicolas Heinsius par Vossius, un voyage fait à Rome par ce dernier en 1642.

[3] Cette expression a été retrouvée par M. Littré dans la *Place Royale* de Corneille, dans les *Précieuses* de Molière, dans le *Démocrite* de Regnard, dans les *Mémoires* de Saint-Simon, etc.

[4] Le 23 du même mois, Chapelain écrit à Boe-

CCVIII.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT [1],

Pour ne vous pas faire perdre de bons momens à la lecture d'un billet qui ne seroit pas tout à fait nécessaire, je vous eusse envoyé celuy que vous escrit Mr d'Ablancour, sur la nouvelle faveur que vous luy avés procurée, sans l'accompagner d'un des miens. Mais ayant à vous informer de l'avis que Mr de Lionne m'a fait donner que le Roy avoit jetté les yeux sur Mr l'abbé de Bourzeys, sur moy et sur un tiers que Sa Majesté n'avoit pas encore nommé, pour la revision de l'ouvrage d'un certain seigneur Camillo Lilli [2] dont le sujet est l'origine des roys de France, beaucoup plus ancienne qu'aucun de nos historiens ne l'a faitte, il m'a semblé que je pouvois, sans vous fort destourner, servir par mesme moyen de guide à la lettre que mon amy m'a adressée pour vous tesmoigner ma reconnoissance.

Nous attendons, Monsieur, de vous seul la confirmation de cet ordre de Sa Majesté pour l'exécuter avec respect et fidélité, pleins de désir que ce travail se rencontre digne de sa matière et qu'il puisse contribuer avec les vostres à la gloire du Roy et à vostre contentement.

J'ay de plus, Monsieur, à vous avertir que Mr Vossius, l'un de ces illustres estrangers auxquels vous avés fait expédier des lettres de change pour la continuation des grâces de Sa Majesté, se trouve présentement à Paris, afin que, si vous jugés à propos de les luy faire toucher dès icy, il les pust recevoir plus tost et n'eust pas besoin de les faire revenir de Hollande, avec perte de finance et de temps. Vous en userés selon vostre prudence accoustumée et me ferés l'honneur, s'il vous plaist, de croire que je ne cède à personne en gratitude pour vos bontés ni en passion pour cette vertu solide qui m'a rendu de si longue main, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv juillet 1664.

CCIX.

À M. LE FÈVRE,

PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE,

À SAUMUR.

Monsieur, par le nouveau présent que vous me venés de faire de vos Poëtes grecs et des agreables ouvrages qui les suyvent [3], vous

clerus (f° 23) : «Dans le doute que ma précédente ne soit perdüe, je recharge pour vous dire que je ne puis que ressentir infiniment l'honneur de vostre souvenir, et que je ne m'en croirois pas digne si je ne vous en rendois pas icy mille graces. Cette faveur seule suffiroit et au delà...» Chapelain accable d'éloges son correspondant : «Vostre stile, vostre érudition, vostre sens rendent tout ce qui vient de vous exquis, et si vous faisiés choix de quelques matières historiques pour exercer vos beaux talens, je ne connois point d'homme entre les lettrés qui leur pust donner un plus haut relief que vous, ni qui les pust manier plus gravement ni plus solidement *ad normam veterum scriptorum.* Les supplemens de Tite-Live entrepris par feu Mr Freinshemius luy ont aquis une réputation fort grande et c'est dommage qu'on n'oblige pas le monde de ce qui en reste à donner, que j'ay veu dans une de ses lettres qui estoit achevé, et qui n'attendoit que le secours des imprimeurs pour le publier. Je ne doute point que ce que vous laisserés voir ne le renviast de beaucoup par dessus cette hardie entreprise.»

[1] Publiée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 596).

[2] Ce *certain seigneur,* dont l'ouvrage resta sans doute manuscrit, n'est mentionné nulle part.

[3] *Abrégé des vies des poètes grecs. Le mariage de Belfegor, nouvelle italienne traduite en françois. La Vie de Thésée, traduite du grec de Plutarque en françois* (Saumur, 1664, in-12). Voir un

m'avés descouvert une nouvelle mine de vostre esprit qui m'estoit inconnüe et qui ne m'a pas moins surpris que ravi. Je connoissois bien vos richesses grecques et latines, mais je ne croyois pas que vous en eussiés de françoises qu'on leur pûst comparer et je ne me fusse jamais persuadé que vous eussiés ce fonds de réserve dont vous n'eussiés voulu rien faire jusqu'icy. Nous sommes bien obligés, Monsieur, à nostre excellent ami Mr Conrart et à son ignorance des langues mortes de vous avoir engagé à nous desployer ce que vous valés dans les vivantes et surtout dans la nostre, où je ne voy point que vous cédiés en grace ni en pureté à pas un de nos meilleurs escrivains, de sorte que je puis vous dire qu'entre vous et Mr de Balzac je ne remarque guère d'autre différence sinon que, comme il surprit le monde par son latin après avoir remporté la gloire de l'éloquence françoise, vous ne le surprenés pas moins par vostre françois après avoir obtenu la palme de la latine au jugement de tous les connoisseurs. Je vous en félicite, Monsieur, et vous exhorte à vous conserver l'avantage de ces deux couronnes en donnant au public alternativement de vos productions en l'un et l'autre genre [1], la France ayant droit de l'exiger de vous comme vous avés droit d'exiger d'elle plus de consideration qu'elle n'a monstré pour reconnoistre vostre mérite. Elle l'auroit fait il y a long temps si mes vœux avoient esté exaucés et si mes offices avoient esté aussi heureux que pressans et sinceres. Ce sera quand il plaira à la Providence, mais ce ne sera jamais sitost que le désire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv juillet 1664 [2].

---

compte rendu de ce recueil dans le *Journal des Sçavans* du 12 janvier 1665.

[1] Tanneguy Le Fèvre suivit le conseil de son correspondant et publia, en 1666, trois volumes in-12 (Saumur) consacrés à la traduction du *Premier Alcibiade* de Platon, du *Festin* de Xénophon, du *Traité de la superstition* de Plutarque.

[2] Suivent (fos 26 et 27) diverses lettres de politesse écrites à la duchesse de Longueville, à la duchesse et au duc de Montauzier. Ces derniers sont félicités, l'une de sa nomination de dame d'honneur de la Reine, l'autre de sa nomination de duc et pair. Quant à la duchesse de Longueville, Chapelain s'excuse auprès d'elle de n'avoir pas assisté à la soutenance de la thèse de son fils, le comte de Saint-Paul. Dans une lettre du 13 du même mois, adressée à Heinsius (fo 28 vo), Huygens est appelé *l'Archimède*. On y lit ensuite: «Les livrets de Mr Petit le médecin sont polémiques deux au moins contre ceux *de luce* de nostre cher Mr Vossius. C'est un sçavant homme, mais *juratus in verba Aristotelis ad nauseam usque* et on ne le tireroit pour rien du monde de ce fort là, ce qui ne luy fait honneur que dans les universités esclaves du péripatétisme. J'en suis marri, car je l'ayme beaucoup et c'est un de ceux que j'indiquay, l'année passée, à Mr Colbert comme digne des faveurs royales sur les beaux vers latins que j'avois veu de luy.» Chapelain fait, après cela, un grand éloge de Lionne considéré comme écrivain et aussi comme ministre d'État, «depuis tantost un an qu'il a la principale charge entre les secretaires des commandemens, c'est-à-dire celle des affaires estrangeres, dont il s'aquite glorieusement.» La lettre se termine par l'éloge de Huet: «Il est présentement à Roüen pour l'édition du Ier volume d'Origene, qu'il a traduit et qu'il illustrera de notes. Ses prolegomenes feront voir ce qu'il vaut dans la critique.» Le 23 août, Chapelain envoie (fo 30 vo) d'innombrables compliments à ce même Huet, ajoutant: «Je vous plains fort de la lenteur de vos ouvriers, mais vous vous y estes deu attendre et par l'humeur de ces gens là et par la nature de ces ouvrages. En imprimant on accouche une seconde fois et plus douloureusement que la première par les longs chagrins que cette sorte de travail porte nécessairement avec soy. Cependant il les faut dévorer ces chagrins, si l'on veut que l'édition ne réussisse pas défectueuse, comme vous avés veu nostre Mr Bochard se plaindre qu'estoit sa dernière pour n'avoir pas esté présent à l'impression. Si vous

CCX.

À M. D'ANDILLY,

CONSEILLER DU ROY EN TOUS SES CONSEILS,

À PORT-ROYAL.

Monsieur, Dieu a permis qu'une chose que nous apprehendions il y a si long temps soit arrivée, et la dissipation de ces saintes âmes a esté faitte à la veüe du public et avec un grand murmure de tous les désinteressés qui n'ont pu comprendre que l'on s'y soit pu résoudre sur de si foibles fondemens[1]. L'on a admiré la constance et la résignation de ces vertueuses filles et l'on n'a pas moins admiré la vostre dans un interest aussi sensible que celuy que vous aviés en elles[2]. Ce sont, Monsieur, des effets de la surabondance de la Grâce, qui vous a fait soustenir courageusement tant d'autres attaques sans y succomber et qui vous prépare une couronne de justice aussi bien qu'à elles qui ne flestrira point dans le seul royaume dont la durée est éternelle. Je loüe Dieu de vous voir en une assiette si ferme et en un estat si digne d'estre envié par ceux qui connoissent les véritables biens[3], et je le prie de nous donner la mesme force pour mériter les mesmes faveurs.

De Paris, ce XXVIII aoust 1664.

CCXI.

À Mgr L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Monseigneur, je vous raffraischis peut estre une douleur très sensible en vous tesmoignant celle que j'ay sentie dans ce qui s'est nouvellement passé au Port Royal de Paris en la personne de mesdames vos niepces et de quelques autres religieuses de ce monastère. Mais vous pardonnerés aisément au zèle qui m'attache à vos interests ce mouvement dont je ne suis pas le maistre et que je ne pourrois retenir sans violence et sans manquer à ce que je vous dois. Je ne murmure point dans cette occasion qui a tant choqué le public par ce que je révère la Providence que je veux croire qu'elle n'a permis que pour en tirer un plus grand bien et que j'espère qu'après avoir souffert qu'il se commist, Elle y remediera par sa justice. Vous

---

abandonnés la vostre à la discrétion des correcteurs à gaiges, pour passer l'hyver plus commodément chés vous, j'ay peur que vous n'ayés sujet de faire les mesmes plaintes, et que vous ne perdiés le mérite de ce que vous avés si bien fait. Mais vous estes prudent...» Cette lettre à Huet a été publiée dans le *Bulletin du bouquiniste* de septembre 1878 (p. 311 et 312) par M. Gustave Masson, d'après l'autographe conservé au *British Museum* (vol. 21,514, fonds additionnel).

[1] Voir, dans le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (t. IV, p. 206-215), le récit de la journée du 26 août 1664, où l'archevêque de Paris joua le principal rôle.

[2] Rappelons que M. d'Andilly comptait parmi les religieuses exclues de Port-Royal, outre sa sœur, la mère Agnès, trois de ses filles, «parmi lesquelles,» dit Sainte-Beuve (p. 208), «la sœur Angélique de Saint-Jean, la première du cloître pour le mérite, la vigueur d'âme et le caractère.»

[3] M. Sainte-Beuve dépeint ainsi l'attitude de Robert Arnauld (p. 207 et 208): «A la descente du carrosse, M. d'Andilly, qui fut en cette journée comme le maître des cérémonies du côté du cloître, et le chevalier d'honneur de ces saintes filles, se jeta à ses pieds en lui disant qu'il était bien malheureux d'avoir vécu soixante-quinze ans pour voir ce qu'il allait voir. L'archevêque le releva, l'entretint quelques instants et passa outre.» Et, un peu plus loin (p. 210): «M. d'Andilly se trouva à la sortie des religieuses, comme il s'était trouvé à l'entrée de l'archevêque. Ce furent de sa part de nouvelles scènes...»

estes si sage, Monseigneur, que je laisse vostre consolation à vostre propre vertu et me contente de vous assurer que je ne mets point de difference entre vostre affliction et la mienne, et que je suis en cela pour vous tel que vous le sçauriés souhaiter de l'homme du monde qui est le plus à vous.

De Paris, ce III septembre 1664 [1].

CCXII.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À VERSAILLES [2].

Vous auriés eu plus tost dans vostre biblioteque le volume que j'y envoye presentement, si je n'avois esperé de jour en jour d'avoir assés de relasche au mal qui m'a si

[1] Le lendemain, Chapelain (f° 32) écrivit à Christ. Huggens, le félicitant d'être prudemment parti pour la campagne et de s'être «mis hors de prise de cette cruelle ennemie qui ravage vos villes et qui désole vos maisons,» et continuant ainsi : «S'il y a rien qui soit dans vostre païs qu'il faille conserver, c'est sans cajollerie vostre personne à cause du merveilleux talent que le ciel a mis en vous pour les mathematiques... Mr Boile, dans son Traitté des Couleurs, n'attaque-t-il point Mr Vossius, comme tant d'autres ont fait sur l'article de la lumiere de laquelle il a fait une si curieuse dissertation? Il est bien mal satisfait de nostre Mr Petit, Médecin peripateticien, *adeo in verba magistri juratus* qu'il ne comprend de raison que celle qu'il luy a inspirée. Je l'ay fait abboucher icy avec Mr Cotelier, un très sçavant théologien de mes amis et très modeste, sur le sujet de la version des Septante qui est maintenant ce qui luy tient le plus au cœur...» Le 6 septembre, Chapelain (f° 33) s'adresse en ces termes à Mr Graindorge, médecin, à Caen: «Monsieur, après ce que Mr Huet me fit voir de vous il y a trois ans de si beau et de si sçavant sur une matiere si difficile, ce n'estoit pas à vous à rechercher mon amitié, mais à moy à essayer de mériter la vostre... J'ay grande impatience que l'ouvrage dont vous me voulés gratifier m'ait esté rendu par Mr Fléchier pour y admirer les lumieres que vous avés eues sur le sujet de la lumiere et des couleurs et y voir ce que vous y avés descouvert de nouveau après tant d'autheurs anciens et nouveaux qui en ont fait la matière de leurs veilles... J'espere de rencontrer en vos escrits des images de la candeur et de la solidité de ceux du sage et habile Mr Gassendi, mon ami intime, et qui de tous les modernes m'a paru dans nos familiers et libres entretiens estre le seul qui a traitté la philosophie de bonne foy et sans ambition par la seule passion de connoistre et de faire connoistre la nature et la vérité qu'il a toute sa vie cherchée dans le mysterieux puis du grand Démocrite et avec le succès que le monde équitable a pu voir. Je vous en parle en ces termes un peu estendus parce que Mr de Brieux me mande que vous goustés sa doctrine et que vos sentimens ne sont pas éloignés des siens.» Le nouveau correspondant de Chapelain était André Graindorge, né à Caen en 1616, mort en janvier 1676. Docteur en médecine de la faculté de Montpellier, il habita longtemps Narbonne, où il donna ses soins à l'archevêque de cette ville, M. de Rebé. Le livre dont Chapelain lui parle ici (*Sur la nature du feu, de la lumière et des couleurs*) parut à Caen, en 1664, in-4°. Après sa mort parut le traité : *De l'origine des macreuses* (1680, in-8°). André Graindorge fut un des grands amis de Huet, qui lui dédia son traité *De interpretatione* et qui l'a beaucoup loué dans ses *Mémoires*, ainsi qu'il a beaucoup loué Jacques Graindorge, sieur de Prémont, antiquaire distingué et frère aîné d'André. Le *Moréri*, donnant raison au rapprochement établi par Chapelain entre Gassendi et Graindorge, dit : «Il entra fort profondément dans l'étude de la philosophie, et principalement dans celle de la physique. Il suivit les principes d'Épicure et de Gassendi.» Guy Patin, dans une lettre à Falconet du 8 novembre 1658, dit, au sujet d'un traité de Graindorge sur le fœtus (Narbonne, 1658, in-8°) : «Il est homme curieux et spirituel : aussi est-il du *pays de sapience.*»

[2] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 597).

rudement exercé depuis quinze jours pour l'aller remettre à Mr Bompart[1], afin qu'il prist le temps de vous le faire voir, lorsque vous vous iriés délasser parmy vos livres. Mais la foiblesse où mon agitation m'a laissé ne me permettant pas encore de l'y porter, je n'ay pas creu devoir differer davantage cet office, et vous n'irés point, Monsieur, où vous les avés logés que vous n'ayés la satisfaction de le voir.

C'est l'Alcoran arabe le plus sain et le mieux conservé qu'il y ait dans l'Europe. Il appartint au grand Solyman, des mains duquel il passa dans celles de Ferdinand Ier, et ensuite fut possédé par Maximilien II et ses successeurs jusqu'à Ferdinand III, sur lequel Konigsmark, en prenant Prague[2], le prit avec la Biblioteque royale qu'il fit porter à Stokholm comme une offrande agreable à la Reyne de Suède, laquelle l'a long temps chérie (*sic*), jusqu'à ce qu'en laissant la couronne elle perdit la passion des lettres, et ne pouvant pas satisfaire Mr Vossius des avances qu'il avoit faites pour elle, Elle le luy donna, joint à plusieurs autres, en payement.

Comme je l'ay veu, Monsieur, dans le dessein de vous faire ce petit sacrifice pour reconnoissance des grâces insignes dont vous l'avés comblé, je n'ay pas creu l'en devoir destourner, et je luy ay fait mesme esperer que vous auriés agreable que cette pièce, rare en son genre, fist l'un des ornemens de vostre cabinet. Il vous supplie donc très humblement de luy faire la nouvelle faveur de souffrir qu'il y prenne place, et que le présent vous fasse quelquesfois souvenir du présentateur. Pour moy je ne vous en demande aucune autre sinon que vous me croyés tousjours avec ma passion et mon respect ordinaires, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx octobre 1664.

CCXIII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, je mis mes précedentes sous l'enveloppe de celles que j'escrivois à Mr Huggens le mathematicien lequel les receut à la campagne où il estoit retiré et peut estre que la peste d'Amsterdam a empesché qu'il ne les y ait peu envoyer aussitost qu'il les eut receües. Je suis du moins assuré qu'il s'y est comporté en homme d'honneur et que le retardement de la despesche n'a pas esté volontaire à son égard. D'ailleurs il ne serviroit de rien de luy en faire de reproches, puisque ce sera la derniere fois comme ça esté la premiere que j'employeray son entremise pour nostre communication. Un honneste homme de chés Mr l'ambassadeur Borel, qui dit estre vostre filleul, m'apporta, un jour, une de vos lettres et à huit jours de là vint querir ma response. Si vous trouvés cette voye là bonne, vous n'auriés qu'à les luy addresser jusques au retour de Mr Bigot, qui sera dans six semaines au plus tard.

Je suis bien aise que les miennes vous ayent pleu par les diverses choses qu'elles contenoient, sur tout par le glorieux accommodement qui s'est fait entre le Pape et le Roy, executé avec toutes les conditions qui avoient esté imposées aux Chigis par le traitté de Pise.

Je ne sçay qui est cet *Augustino Favorito*[3]

---

[1] Bompart, suivant une note de M. Clément, était depuis le 3 juin 1661 au service de Colbert, qui lui avait donné la clef de sa bibliothèque, et l'avait chargé des achats de livres et de la rédaction du catalogue.

[2] Jean-Christophe Kœnigsmarck prit la ville de Prague en 1648.

[3] L'abbé Augustin Favoriti a été un des meilleurs poètes latins de l'Italie au XVIIe siècle. Né à Lucques, en 1624, il mourut en 1682. Protégé

et l'on n'en a point ouy parler en cette Cour. Je m'en informeray pour vous en éclaircir.

Le sieur Sorbiere est tousjours relégué à Nantes où il ronge son frein et paye la peine de son insolence[1]. Mr Huggens le père, qui revient d'Angleterre, m'a dit que le chancelier se relaschoit et vouloit bien luy pardonner sa témerité[2]. Je ne croy pas que le roy de Dannemark soit si facile[3]. Vous l'apprendrés du Resident de ce prince avec qui vous avez assés d'habitude pour cela.

Je sçay la passion que vous avés pour la gloire et pour le service de vostre patrie, et je vous plains fort du peu de reconnoissance qu'on vous y tesmoigne de vos travaux et de ce que vos travaux ont des objets si fort au dessous de vostre capacité. En effet *quid ad ingenium, quid ad eloquium tuum* ce perpetuel tracas de sollicitations pour faire rendre justice à des créanciers trop crédules par des débiteurs trop reconnoissans? Je vous conseille pourtant de patienter et de vous accommoder à vostre destinée qui semble mesme vous avoir fait grâce en vous attachant à ce billot là. *Undique angustia* et il n'y a gueres de bon poste dans le monde.

Quelle cheute que celle de ce sénateur Shytte dont vous me parlés! Il est vray que son infidelité envers l'Estat ne méritoit pas moins, et quand je l'en plaindrois, je ne laisserois pas de loüer la séverité avec laquelle sa faute a esté chastiée. J'apprens volontiers ces notables exemples qui doivent faire part[ie] de l'histoire de nos temps. Il est estrange que le p[rince] Adolfe l'ait déferé comme il a fait. Cela n'est guère de prince, moins encore d'homme d'honneur.

Je n'ay point jusqu'icy leu ce fragment de Pétrone. Ce sera pour le premier loysir, après quoy je vous manderay ce qu'il m'en semblera sans circuit.

Mr Schefferus n'auroit jamais pensé à

---

par le cardinal Fabio Chigi (depuis pape sous le nom d'Alexandre VII), il devint secrétaire du sacré collège. Ses poésies ont été recueillies avec celles des autres poètes de la pléiade latine qui brillait à Rome en ce temps-là (*Septem illustrium virorum poemata*). On vante la beauté de l'édition d'Amsterdam (1672, in-8°).

[1] On lit dans les *Mémoires pour la vie de Messieurs Samuel Sorbière et J.-B. Cotelier*, par Graverol (en tête du *Sorberiana*) : «Étant passé en Angleterre avec quelques-uns de ses amis, il fit imprimer en la même année 1664 la relation de son voyage, qui fut cause qu'il fut exilé par lettres de cachet en la ville de Nantes, d'où il fut rappelé par une seconde lettre de cachet peu de tems après. On parla diversement de la cause de son exil que la plupart attribuoient aux plaintes que le Roy avoit receues du côté du Nord, au sujet de quelque liberté qu'il s'étoit donnée en parlant du comte d'Ulfeld, qui avoit épousé la fille naturelle du feu Roi de Danemarc. Cette relation fut si peu du gout des Anglois, qu'elle fournit la matière d'une assez grande critique, que Thomas Sprat en fit dans des observations qu'il publia en l'année 1668...» Ces renseignements sont complétés dans l'article *Sorbière* du *Moréri* (t. IX, p. 499). Voir encore les *Archives de la Bastille* par M. François Ravaisson (t. III, grand in-8°, 1868, p. 425-430).

[2] Sorbière, dans le petit in-12 qui contient la relation de son voyage en Angleterre, et qui parut en mai 1664, s'était permis de dire que le chancelier Hyde était un homme de loi entendant les formalités de la justice, mais peu les autres choses, et ignorant des belles-lettres. Le chancelier fut vengé par les éloges qui lui furent prodigués dans les considérants de l'arrêt du Conseil rendu le 9 juillet et proclamé dans les carrefours de Paris le 16 du même mois. Charles II réclama lui-même de Louis XIV la grâce de Sorbière. (Voir la lettre de M. de Comminges, ambassadeur de France à Londres, publiée par M. Ravaisson, p. 429.)

[3] Sur les motifs de mécontentement de Frédéric III contre l'indiscret Sorbière, voir les documents relatifs à l'affaire Ulfed publiés dans les *Archives de la Bastille* (t. III, p. 416-425 et surtout p. 428 et 429).

me favoriser de son traitté *de Italico Pythagorarum dogmate*[1], si vous ne l'y aviés induit par l'excès de vos louanges. Tesmoignés luy en bien, je vous prie, mon ressentiment. Cet excellent homme fait du bruit parmi nous et il y a plus de deux ans que l'on m'a parlé de son ouvrage *de Re navali*[2].

Quand j'auray receu vos deux exemplaires de Claudian, j'en donneray l'un à Mr de Montauzier, lequel je pense vous avoir mandé que le Roy a fait Duc et Pair, en faisant Madame sa femme Dame d'honneur de la Reyne.

Vostre indisposition m'inquiete d'autant plus que moy mesme je suis indisposé et dangereusement, s'il en faut croire les médecins et les apparences, tous les indices de la pierre et toute la certitude de la gravele ayant paru et s'estant fait sentir *cum horrore* en mon corps foiblet[3] et usé par l'âge et par l'estude. Le mal est grand et l'attente encore pire. Mais ne vous en affligés pas plus que moy, qui regarde cela comme des annexes de ma nature, et je me sçay résoudre à tout.

J'ay esté autrefois de vostre opinion sur le sujet de Mr Vossius, et vous sçavés le sujet que j'avois de m'en plaindre sur ce que je vous envoyois qui se perdit entre ses mains. J'en pourrois bien estre encore si je ne le voyois fort reconnoissant des faveurs et des grâces que je luy ay procurées auprès de Sa Majesté. Il ne fait pas difficulté d'avoüer qu'il est fort paresseux, et qu'il hait tout ce qui contraint sa liberté. Il grossit icy sa biblioteque des raffles qu'il fait chés nos libraires des livres qu'il connoist fort et qu'ils ne connoissent pas. Ses achapts depuis son arrivée vont à plus de 600 escus.

Je pense de Mr Huggens le père ce que vous en pensés. C'est un multilingue[4] cupide de gloire, de peu de fonds, Poëte sans poësie[5], obscur et embarassé, qui donne pourtant à tout et qui se croit capable de tout, bon homme au reste, et qui n'est pas de mauvaise rencontre. Son second fils le releve infiniment, et certes c'est un admirable génie. Tout cecy *sub sigillo*, car je ne m'en explique que parce que vous m'avés exorcisé[6].

Mr Vossius m'a dit que les sçavans anglois, honteux d'avoir attendu des lumieres sur les dogmes des philosophes de Laërce dans le commentaire nouvellement imprimé chés eux exclament de n'y avoir trouvé que des chicanes grammaticales[7] et que le fils

---

[1] Jean Scheffer (voir sur lui la lettre CLXII) publia (Upsal, 1664) : *De natura et constitutione philosophiæ italicæ seu Pythagoricæ liber singularis*. Cet essai de l'histoire de la philosophie pythagoricienne reparut dans l'édition des *Vers dorés* de Pythagore (Wittemberg, 1701, in-8°).

[2] *De militia navali veterum libri IV* (Upsal, 1654, in-4°). Colomiès, en sa *Bibliothèque choisie*, mentionne avantageusement cet ouvrage.

[3] Ce diminutif n'a pas été recueilli dans les divers dictionnaires de la langue française.

[4] Ce mot se rencontre-t-il ailleurs? Je ne le vois nulle part. Du temps de Chapelain on ne connaissait pas encore le mot *polyglotte* ou du moins on ne l'employait que pour désigner une Bible imprimée en plusieurs langues.

[5] Le vieil Huygens n'aurait-il pas eu le droit de renvoyer le mot à l'auteur de *la Pucelle?*

[6] *Exorciser*, en pareil cas, veut dire, *exhorter fortement, user de pressantes raisons.* Le mot a été employé dans ce sens par le duc de Saint-Simon, qu'a cité M. Littré. Le *Dictionnaire de Trévoux* avait indiqué le mot dans une phrase de Voiture.

[7] *In Diogenem Laertium observationes et emendationes* (Londres, 1664, in-f°). J'en demande bien pardon à Chapelain, il y a autre chose que des *chicanes grammaticales* dans le travail de Ménage.

de Casaubon[1] en vendique[2] les plus raisonnables, comme volées à son père sans l'avoir allégué[3]. Mrs Valois se plaignent d'y avoir esté allégués seulement pour y estre blasmés et Gudius[4] leur en avoit donné avis d'Allemagne avant qu'ils l'eussent veu eux mesmes icy.

Mr Konigsmark choisit mal les panégyristes de son père et employe mal le bien qu'il luy a laissé. Je luy pardonnerois s'il n'avoit point de lettres. *Ipse viderit.* Ne vous embarqués avec luy qu'à bonnes enseignes. S'il vient en cette Cour on l'observera et on l'estimera selon son prix.

J'agiray auprès de Mr Daillé et de Mr Conrart pour Mr Borelonius[5], lorsqu'il m'en donnera l'occasion. J'ay veu et fait tenir vostre remerciment à Mr Colbert; noyé d'affaires comme il est, il ne fait de compliment à personne, mais il reçoit agreablement ceux que des gens comme vous luy font. Quand vous luy escrirés il faut mettre dessus : Monseigneur Colbert, ministre d'Estat, etc.

Je suis bien aise que Mr le (Chevalier) Tott soit de vos amis et se souvienne de moy favorablement. Continués, je vous prie, à me maintenir dans sa mémoire comme son serviteur très humble et l'assurés qu'il n'aura jamais tant de prosperité que je luy en souhaite et qu'il en mérite.

Je n'ay nulle affinité à ce Mr Bisdommer, commissaire, et ne sçay où il est pour me servir de luy dans nostre commerce. Ce seroit à vous à l'y disposer.

Je suis avec mon ordinaire passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx octobre 1664[6].

CCXIV.

A M. BOECLERUS,

PROFESSEUR D'HISTOIRE,

À STRASBOURG.

Monsieur, si vous n'aviés pas receu mes dernieres lettres par lesquelles je vous accusois la réception des beaux ouvrages que

---

[1] Méric Casaubon, né à Genève en 1599, mourut en 1671. Il avait suivi son père en Angleterre et il y obtint plusieurs bénéfices ecclésiastiques (la cure de Bledon, la prébende de Cantorbéry, le rectorat d'Icham). Les notes d'Isaac Casaubon sur Diogène de Laerte (*In Diogenem Laertium notæ*) avaient paru en 1583, in-8°. Méric Casaubon, marchant d'un peu loin sur les traces paternelles, s'était, à son tour, occupé de l'annotation des *Vies et* des *doctrines des philosophes* (pour l'édition de Meibomius).

[2] Verbe aujourd'hui hors d'usage, mais encore fort employé au XVIIe siècle dans le même sens que son composé *revendiquer*.

[3] Ménage a-t-il pillé Casaubon? Je n'ose me prononcer sur cette délicate question, mais je suis obligé de déclarer que l'accusation n'est pas invraisemblable, l'ennemi de Chapelain étant coutumier du fait.

[4] Marquard Gudius naquit à Rensbourg (Holstein) en 1635 et mourut en 1689. Ce fut un archéologue fort savant et un bibliophile fort zélé. Sa collection de manuscrits obtint une grande célébrité; elle a passé, en grande partie, dans la bibliothèque de Wolfenbüttel. Il est curieux de constater que, venu à Paris en 1659, il s'était fort lié avec ce même Ménage qu'il mit tant d'empressement à dénoncer aux frères Valois. Niceron et Chauffepié donnent sur les ouvrages de Gudius tous les renseignements désirables et sa biographie est tout entière dans le recueil des lettres qu'il écrivit et de celles qu'on lui adressa (Utrecht, 1697, in-4°; la Haye, 1714, in-4°).

[5] Je ne trouve ce nom ni dans Moréri ni dans les autres grands recueils biographiques.

[6] Le 26 octobre, Chapelain se plaint au jeune duc de Longueville (f° 38) des infirmités qui l'empêchent d'aller le voir. Il lui adresse cette protestation : « Ma passion pour vos interests est un petit bien que vous avés herité de feu Monseigneur de glorieuse mémoire avec sa grande fortune et ses plus grandes vertus... »

vous nous aviés envoyés, et le gré que Mr Colbert vous avoit sceu d'un présent qui ne se pouvoit refuser puisque c'estoit des fruits de vos Hesperides, je vous le répete encore icy, et vous avertis que ce grand homme les a fait placer au lieu le plus éminent de sa biblioteque pour une marque de vostre affection qu'il considerera tousjours extremement. De mon costé, outre le profit que j'espere d'y faire par l'instruction que j'en tireray, je prétens en parer et enrichir mon cabinet, sans parler de l'honneur qui me reviendra d'avoir esté jugé digne par vous d'estre joint à nostre Mécene dans l'effet de vostre reconnoissante prodigalité.

Quant aux nouveaux regales que vous proposés de me faire, entre autres de vos remarques sur le livre de Mr Grotius: *De jure*, etc.[1], et de ce manuscrit de Martial, je ne vous sçaurois rien dire sinon qu'aucune chose ne me peut venir de vostre part qui ne me soit très agréable, et que, d'un autre costé, je rougis de honte de recevoir tousjours et de ne jamais rétribuer. Mais il faut vouloir ce que vous voulés et accommoder sa pudeur à vostre humeur libérale, d'autant plus que Mr Vaghenseil m'a tesmoigné que les livres estoient en chemin et qu'il les attendoit à toute heure.

Vous m'avés bien resjouy, Monsieur, de l'avis que vous me donnés d'une nouvelle édition de Polybe avec vos observations sur un si grand autheur[2] et du dessein d'en faire l'addresse à nostre grand monarque. Vous ne sçauriés rien faire de plus juste à l'égard de Sa Majesté, ni de plus obligeant pour la république des lettres. Je suppose que vous n'y retrancherés ni la traduction ni les commentaires de Casaubon[3], mais je ne sçay si ce que ses proches imprimèrent de luy après sa mort sur le mesme autheur vous sera tombé entre les mains et si en ce cas vous ne faites pas estat de l'y joindre. J'offre de vous envoyer pour cela ce volume en cas qu'il vous manquast, car il est au pouvoir de l'un de mes amis que je suis assuré qui ne me le refusera pas, quelque cher qu'il le tienne.

Il faudra donc attendre le retour de Mr Bernegger pour la publication de ces supplémens de Tite-Live, mais s'il les veut faire acheter fort cher, je croy que nous les attendrons longtemps.

Je feray sçavoir à Mr de la Ronce, vostre disciple desguisé, le favorable souvenir que vous conservés de luy.

Pour la continuation de mes offices auprès de Mr Colbert, assurés vous en, je vous en conjure, et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII novembre 1664[4].

CCXV.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT POUR MESSIEURS LES ESTATS EN SUEDE À STOCKHOLM.

Monsieur, c'est icy la response à la vostre

---

[1] *Ad Grotium de Jure belli et pacis, dissertationes quinque* (Strasbourg, 1663, in-8°).

[2] *Le Polybe* de Bœcler parut en l'année 1664 (in-4°).

[3] Sur les travaux de Casaubon relatifs à la traduction et au commentaire de Polybe, voir *Le Triumvirat littéraire au XVIe siècle*, par M. Charles Nisard (1854, in-8°, p. 371-373).

[4] Le 12 décembre suivant, Chapelain (f° 40) donne à Huygens force détails sur la maladie à laquelle il a été en proie. Il a craint, lui dit-il, d'avoir à subir «la dangereuse espreuve de la taille». Il espère que de quelque temps il ne sera pas obligé d'en venir à cette cruelle opération. Il ajoute que s'il faut en croire M. de la Chambre, qui n'était pas son médecin, mais qui avait été consulté extraordinairement, cette opération pourrait n'être pas nécessaire.

du xxxi octobre qui m'a esté apportée avec beaucoup de civilité par un ami de Mr de Chassaigne et de son ordre, aussi bien que quelques autres depuis trois ou quatre mois, dont vous et moy luy sommes fort obligés, et je vous prie qu'il sache par vous que je ressens comme je dois sa courtoisie, heureux s'il me donnoit occasion de m'en revancher.

Nostre ami de Normandie[1] n'est point encore Parisien, et je ne sçay point bien quand il le sera. Peut estre que ce qui le retient est qu'il n'a pas tout à fait mis la vie de Saint Jean Chrisostome en estat de publier, comme il s'y engagea l'année précedente par un escrit imprimé. Le texte est de Palladius, la traduction de luy et je ne doute point qu'il ne l'illustre par de bonnes notes[2].

La maudite nouvelle de l'empoisonnement du Roy n'a pas eu le moindre fondement, et vous estes le seul qui me l'a apprise. Je vous plains du sursaut qu'elle vous a causé, quoyqu'il m'ait fait voir avec assés de plaisir l'attache que vous avés aux interests de la France et vostre passion pour la conservation de Sa Majesté, qui en est l'esprit vivifiant. Ces faux devins eussent mieux rencontré s'ils eussent nommé la Reyne au lieu du Roy, cette bonne princesse, depuis six semaines, ayant esté empoisonnée d'une fascheuse fièvre qui a précipité ses couches, et qui la travaille tousjours sans que l'on sache bien ce qui en arrivera, dont la Cour et la Ville sont dans une consternation estrange.

La longue épigramme ou la courte élégie qui accompagnoit vostre lettre est digne de nos braves et de vous. On ne pouvoit mieux célébrer cette victoire contre l'ennemi du nom chrestien[3] que vous avez fait en ces vers, et quand je les monstreray à Mr Colbert, je suis seur qu'il en sera touché et qu'il ne perdra point de moment de les faire valoir auprès de Sa Majesté. Il est certain de toute certitude que cette belle action qui a sauvé l'Empire est toute deüe à nos trouppes et que, sans elles, Vienne seroit maintenant assiégé. Ce nous est une grande joye que l'envie de ceux mesmes que nous secourions n'ait peu empescher cette vérité de passer toute pure *ultra anni solisque vias* dans une Cour comme celle où vous estes qui rend justice à la vertu et qui n'est pas ennemie de la nostre.

Vous aurés sceu que, depuis, d'autres trouppes françoises commandées par Mr de Pradel avoient fait rentrer Exford dans son devoir et l'avoient remis sous le joug de l'électeur de Mayence[4], prévenant par ce succès un grand embrasement dans la Germanie qui eust esté pire que celuy que le Turc avoit allumé dans ses frontières.

Le Roy fait ce qu'il peut pour destourner la rupture entre l'Angleterre et la Hollande, quelque aigreur qu'il y ait entre les deux nations, et pour cela ses agens sont en campagne avec espérance de succès. On me dit hier, mais sans me l'assurer, que Mr de Beuning pourroit bien venir icy Ambassadeur extraordinaire à cette intention. Je n'ay que faire de vous dire si j'en serois aise. Ce seroit alors que durant son séjour en France

---

[1] L'helléniste Bigot.

[2] Le texte grec de la Vie de saint Chrysostome, que Bigot avait découvert dans la bibliothèque de Florence, ne parut qu'en 1680 (Paris, in-4°), avec diverses autres pièces grecques anciennes et la traduction en latin de la pièce principale par Ambroise le Camaldule.

[3] Le combat de Saint-Gothard (1er avril 1664).

[4] Les rédacteurs de *l'Art de vérifier les dates* rendent ainsi compte de cette intervention si oubliée : « L'électeur de Mayence a recours au roi pour réduire la ville d'Erford, qui s'était révoltée, et contraint, le 15 octobre, les rebelles de se soumettre. »

nostre commerce seroit plus que réglé. Mais pour me satisfaire pleinement, il faudroit qu'il y demeurast ordinaire.

Je vous envoyay avec mes dernieres l'extrait que Mr de Medon avoit fait pour vous des diverses leçons de Virgile sur un manuscrit ancien, et je ne doute point que vous ne m'en accusiés la réception par vos premieres.

Nous attendrons sans impatience, puisque vous le voulés, vostre nouvelle édition de Claudian, et nous la recevrons avec plaisir quand elle viendra. Je souhaiterois fort qu'une plume comme la vostre se donnast une occupation plus relevée que toute cette critique là.

De Paris, ce XII décembre 1664[1].

CCXVI.

À M. BOECLERUS,

PREMIER PROFESSEUR EN HISTOIRE.

À STRASBOURG.

Monsieur, c'est me faire une grande grace que d'en vouloir trouver dans mes lettres, qui sont tousjours escrittes sans soin et qui n'affectent que de se faire entendre avec les termes les plus simples et les plus naïfs que leur fournissent ma candeur et ma sincerité. Je reçois aussi ce que vous m'en dites, sinon comme vostre véritable sentiment, au moins comme l'effet de la disposition où vous estes d'interpréter favorablement mes intentions et de donner prix à tout ce qui vient de moy, quelque peu de cas qu'il mérite qu'on en face. En récompense je vous devrois bien faire un grand éloge de vostre stile si clair et si élegant, et je le ferois mesme si je ne craignois de luy faire tort en luy donnant des louanges si peu proportionnées à son excellence. Il vaut donc mieux, Monsieur, vous remercier de l'éclaircissement que j'avois souhaité touchant l'édition de Polybe que vous méditès, et à laquelle vous trouvés si peu de correspondance de la part des imprimeurs qui seroient *felices nimium sua si bona nossint*[2] et qu'ils sceussent connoistre l'honneur qu'ils s'en pourroient faire et le profit qui leur en reviendroit.

Nous esprouvons la mesme supinité[3] en nos libraires de deçà pour les grandes et solides entreprises. L'esprit des Avences, des Estiennes, des Turnebes et des Vascosans[4] n'anime plus la presse, et lorsqu'il s'agit de mettre au jour quelque ouvrage des Anciens ou en langue ancienne, aucun d'eux n'y veut mordre, et ils ne prestent l'oreille qu'à des traductions en langue vulgaire, à des comédies, ou à des romans, parce que nostre Cour est ignorante et qu'elle n'achepte que de ces bagatelles là. Ils s'excusent encore sur leur

---

[1] Le 29 décembre, Chapelain raconte sa maladie à M. de Grentemesnil (f° 42). Il est intarissable dans les descriptions les plus intimes, les plus étranges. La lettre est à signaler aux amateurs de curiosités médicales. Chapelain y parle de son médecin, M. de Préaux, et aussi de M. de la Chambre, médecin ordinaire du roi.

[2] Nous avons déjà trouvé dans une autre lettre cette citation du vers de Virgile.

[3] En latin *supinitas*, qui, en un sens figuré, se prenait pour *stupidité*. Le mot *supinité* manque à tous nos dictionnaires.

[4] La glorieuse dynastie des Estiennes (1460-1630) est trop connue, surtout depuis les beaux travaux de MM. Firmin et Ambroise Didot, pour qu'une note sur eux ait la moindre utilité. Adrien Turnèbe, tant vanté par Michel de Montaigne, a été récemment, de la part de M. Leguay, conseiller à la cour de Rouen, l'objet d'une intéressante monographie. Michel Vascosan, né à Amiens vers 1500, mort à Paris en 1576, a été un des meilleurs imprimeurs du XVIe siècle. Mais il m'est impossible de dire ce que sont les *Avences* qui figurent en tête de l'énumération de Chapelain. Sommes-nous en présence d'un nom mal reproduit? Un bien savant ami, M. Ch. Defrémery, croit qu'il faut lire Ascenses et qu'il s'agirait, en ce cas, de Badius Ascensius.

pauvreté, ainsi que les vostres, et sur la cessation presque entiere de leur commerce depuis la desroute de nos financiers qui a fait fermer les bourses et enterrer la finance et qui a mis cette sorte de marchandise au rebut.

Vostre Germanie se pique davantage du vray sçavoir et Basle, Strasbourg, Francfort et Auxbourg ont ressuscité une infinité de rares productions en toutes sortes de sciences, qui font maintenant la principale richesse de nos cabinets, et je ne désespere pas qu'elle ne se resveille pour suyvre les traces des Commelins et des Frobens [1] désormais qu'elle joüit d'une paix si profonde. Je voudrois que vostre Polybe fust le premier qui parust sur les rangs, et qu'il vous servist à tesmoigner vostre gratitude en luy addressant aussi bien cette nouvelle édition que M[r] Casaubon fit l'ancienne à Henri le Grand, son ayeul [2]. Il y auroit plaisir mesme de voir à la teste de ce volume deux grands hommes célebrer dans leurs dédicaces comme à l'envy les vertus de deux grands monarques et vostre éloquence s'y monstrer autant supérieure à celle de M[r] Casaubon que l'éclat de nostre prince l'emporte sur celuy de son grand père.

Vous voyés, Monsieur, que j'entre dans vostre sens pour ce qui regarde l'addresse de ce livre royal au Roy, et je n'adjousteray à cela autre chose sinon que je feray sçavoir vostre destination à M[r] Colbert qui vous en sçaura gré et qui ne manquera pas d'en informer Sa Majesté pour luy faire aimer ses graces, voyant combien elles sont raisonnablement employées en un tel sujet que vous. Ne perdés point cependant d'occasion d'executer vostre projet et assurés vous que personne ne le fera valoir icy plus soigneusement, Monsieur, que vostre, etc.

De Paris, ce II[e] janvier 1665.

CCXVII.

À M[gr] L'ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE, EN PROVENCE.

Ce seroit à moy à vous faire le compliment que vous me faites, de me fier bien en vostre amitié, pour demeurer si longtemps muet sans craindre que mon silence me face tort auprès de vous. Je ne vous le feray pas néantmoins, nostre union estant trop ancienne et trop estroitte pour avoir besoin d'estre entretenüe par des complimens. Je suppose tousjours que vous jugés de moy en cette matière comme je fay de vous, et que quand je ne reçoy point de vos nouvelles, c'est par toute autre raison que par manque de volonté de m'en donner et par manque de cette tendresse inalterable qui a fait une mesme chose de nos cœurs. Je croy ou que vous preschés ou que vous composés des ouvrages immortels, ou que vous défendés vos droits contre les petits tirans de vostre province, lesquels on nous a dit qui vous tracassent rudement; et je ne pense jamais ni que vous m'avés oublié, ni que vous m'aimés moins que quand vous nous quittastes.

Si vous pensés, de vostre costé, que mes infirmités me font passer une vie languissante, que je suis travaillé de la gravelle et peut estre de la pierre, que je plaide mes infidelles débiteurs, que je pleure la mort de mon génereux prince, que j'employe tout

---

[1] Jérôme Commelin, né à Douai, s'établit à Heildelberg et y donna un grand nombre d'éditions grecqnes et latines fort estimées. Il mourut en 1597. Jean Froben, le grand ami d'Érasme, mourut en 1527, à Bâle, où il s'était établi en 1491. Il est surtout célèbre par ses éditions des Œuvres des Pères de l'Église.

[2] Voir l'analyse faite par M. Charles Nisard de la belle épître dédicatoire de Casaubon à Henri IV (*Triumvirat littéraire*, etc., p. 374-379).

ce qui me reste de jours à l'accomplissement du tableau de ma Pucelle, et que, si je vis encore deux ans, elle pourra se laisser voir de son haut, si, avec tout cela, il ne vous vient point de soupçon que je sois moins ardent et moins zélé pour vos interests, moins rempli d'affection pour vostre personne, vous pensés tout ce qui en est et vous ne me faites que rendre la justice que je vous ay rendüe.

Je suis ravi d'apprendre que vous avés mis la dernière main à vos Fastes[1] et je vous félicite de la nouvelle gloire qu'ils vous vont apporter. Je feray l'office que vous m'en chargés auprès de nostre ami le sédentaire[2] que je ne croyois voir de ma vie en aussi bon estat qu'il est depuis cinq ou six mois, ou plustost en un aussi peu mauvais. A ses jambes près, qui ne luy servent non plus que s'il n'en avoit point, il est tout comme un autre homme, beuvant, mangeant, dormant, escrivant, conversant avec autant de liberté qu'il a jamais fait. S'il a eu de vos lettres par ce courrier, vous vous appercevrés de ce que je vous dis par sa response, mais qu'il n'en a pas esté ainsi de la pauvre Mme la comtesse de Grignan, laquelle, après une langueur de plus d'une année, enfin a quitté la vie pour en aller gouster une plus heureuse[3], comblant son illustre famille de tristesse et de désolation. Je ne vous dis rien de ce que vous avés à faire en cette funeste rencontre. Vous ne négligerés jamais les devoirs essentiels et vous aimés trop de si excellentes personnes et en estes trop aimé pour avoir besoin qu'on vous excite à leur tesmoigner vostre douleur. Pour moy, je ne m'en puis remettre.

Je suis tout à vous.

De Paris, ce 11 janvier 1665[4].

---

[1] *Les fastes de l'Église pour les douze mois de l'année* (en vers, Paris, 1674, in-12).

[2] Valentin Conrart.

[3] Angélique-Alice d'Angennes, sœur de la *princesse Julie*, mourut à Paris, le 22 décembre 1664, et fut inhumée dans la chapelle des Carmélites de la rue Saint-Jacques, où devait la rejoindre à la fin de l'année suivante la marquise de Rambouillet, sa mère. Elle avait été mariée, le 27 avril 1658, avec François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi et son lieutenant général au gouvernement de Provence. Mme de Sévigné, dans une lettre à M. de Pomponne du 25 décembre 1664, annonce en quatre mots la nouvelle du décès de la première des trois femmes de son futur gendre : « Mme de Grignan est morte. » Le 4 décembre 1668, dans une lettre à Bussy, Mme de Sévigné plaisante ainsi sur le double veuvage de celui qui allait épouser *la plus jolie fille de France :* « Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire. »

[4] Le 15 janvier 1665, Chapelain (f° 45 v°) écrit à Vossius, qui était de retour à la Haye : « Je ne pouvois recevoir de plus agreable nouvelle que celle de vostre arrivée chés vous en santé après une péregrination si longue et par un temps si fascheux. J'en loue Dieu de tout mon cœur... J'appris de vos nouvelles par vos amis de Caen où vous ne parustes que comme un éclair et où vous laissastes autant d'admiration pour vous qu'on n'y en a eu de la comète à propos de laquelle je sçaurois volontiers si on l'a observée en Hollande mathematiquement comme on a fait icy. Nostre excellent Mr Huggens l'a deu faire au menu luy qui a de si excellens instrumens pour cela et une sagacité encore plus excellente... Souvenés-vous, je vous prie, de mettre avec les premiers livres que vous pourrés envoyer de deça tout ce qui a paru de vous et de vos adversaires en Hollande sur la Bible des Septante et sur vostre traitté *De igne et luce*, j'entens les repliques et les dupliques, car pour les premieres pièces qui ont donné lieu à la contestation, je les ay soit par vous, soit par nos libraires. Dans une longue lettre de Mr Graindorge, il me parle de vous touchant vostre ouvrage *De igne et luce* avec une estime très grande, et proteste n'avoir escrit contre que pour s'expliquer de ses sentimens

CCXVIII.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[1].

Monsieur, vous trouverés avec cette lettre quatre nouvelles feuilles de cette traduction allemande dont vous en avés desja veu deux, et, par cette suitte, vous aurés la satisfaction de voir la beauté de vostre entreprise du commerce publiée avant peu dans toutes les provinces du Nord[2], et célebrée auprès de tous ces peuples par des éloges d'un style qui ne contribuera pas peu à vostre gloire aussi bien qu'à l'avancement de vostre dessein, à propos duquel, et pour son utilité mesme, trouvés bon, Monsieur, que je me donne l'honneur de vous informer d'une affaire qui n'y a pas une petite relation.

Feu Mr d'Ablancour, après l'édition de ses apophtegmes[3], sollicité de traduire la description géographique et historique de l'Affrique, composée par Marmol[4], me demanda avis s'il le devoit entreprendre. Dans la veüe que j'eus dèslors que ce travail pourroit servir à vos intentions pour le commerce, je le luy conseillay, et, sur le doute qu'il avoit d'y réussir à cause qu'il ne possedoit pas si bien la langue espagnole que les anciennes, je l'y résolus en m'engageant à luy applanir les mauvais pas qu'il y rencontreroit et à revoir l'ouvrage quand il l'auroit fini.

Durant tout le travail, il m'a communiqué tout ce qui l'y arrestoit, et il s'y est réglé sur les explications que je luy ay fournies. Il estoit mesme sur sa revision, quand il fut attaqué du mal qui nous l'a fait perdre, ce qui le fit penser à disposer de son bien par un testament dans lequel, entre autres, il chargea un advocat nommé Richelet du soin de l'impression, sous la conduite de Mr Conrart et sous la mienne[5]; et je ne doute point

---

anciens sur cette matiere par l'occasion que vous luy en avés donnée, tousjours prest de céder à la vérité quand elle luy sera monstrée, ne cherchant qu'elle seule et la devant tousjours embrasser de quelque part qu'elle luy vienne. Conservés-vous bien, travaillés tousjours pour vostre gloire et pour l'utilité publique... »

[1] Imprimé dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 597 et 598). Réimprimé dans le *Perrot d'Ablancourt* de M. R. Kerviler (1877, p. 82-84).

[2] Il s'agissait de la traduction des Patentes et déclarations pour l'établissement du commerce dans les Indes orientales, confiée à Jean-Christophe Wagenseil (né à Nuremberg en 1633, docteur en droit de l'université d'Orléans, professeur de droit et d'histoire à Altorf à partir de 1667, mort en cette dernière ville le 9 octobre 1705). Nous retrouverons souvent le nom de Wagenseil dans les lettres suivantes.

[3] Rappelons que Nicolas Perrot d'Ablancourt était mort le 17 novembre 1664 et que ses *Apophtegmes des Anciens* avaient paru en cette même année.

[4] Louis Carajaval de Marmol, né à Grenade on ne sait trop en quelle année, mourut à une époque qui n'est pas moins incertaine. Il nous apprend dans le prologue de la *Primera parte de la Description general de Africa* (Grenade, 1573, in-fol.) qu'il avait suivi Charles-Quint dans son expédition contre Tunis en 1536 et qu'il resta prisonnier des Maures pendant près de huit années. Le président de Thou (livre VII) s'est trompé en faisant naître Marmol à Séville, mais il a eu bien raison de le présenter comme un fidèle historien.

[5] Sur Pierre Richelet, alors âgé de trente-trois ans, voir la lettre CXI de ce volume. Voici le passage du testament de d'Ablancourt relatif à la traduction de Marmol, testament daté du 5 octobre 1664 et publié par M. R. Kerviler dans la notice déjà citée : « J'ay traduit Marmol, mais comme je n'ay pas achevé d'en revoir la traduction, j'entens qu'elle soit mise entre les mains de M. Richelet qui la reverra et tirera de mes libraires les cent pistolles et vingt-cinq exemplaires qu'ils sont obligés de me fournir en la leur mettant entre les mains; lesquelles cent pistolles il retiendra pour luy, de mesme quelque peu d'argent qu'il peut avoir à moy; et pour les vingt-cinq exemplaires, il les dis-

qu'il n'y eust adjousté sous celle de Mr Patru, ancien advocat et son ancien ami, s'il n'eust sçeu qu'il n'avoit pas connoissance de la langue de cet autheur [1].

Pour l'exécution de sa volonté, il ordonna plus d'une fois au neveu qu'il avoit auprès de luy [2], et la dernière en mourant, de remettre au plustost sa traduction entre les mains de Mr Conrart, comme de son très intime ami et de celuy qui auroit plus de loysir pour vaquer à la publication de l'ouvrage. Depuis, songeant que Mr Frémont, son autre neveu, qui sert en Portugal [3], pourroit estre plus propre que Mr Richelet pour cette édition, il nous prie, Mr Conrart et moy, par une espèce de codicille signé et datté de sa main, de luy en commettre la charge, s'il estoit de retour avant que l'impression en fust commencée [4], supposant tousjours que la copie en seroit remise à Mr Conrart.

Mr d'Ablancourt estant mort dans cette volonté, un intrique [5] domestique pour en empescher l'effet a fait intervenir Mr Machaut, intendant de la province [6], sous couleur du service du Roy, lequel s'est saisi de l'ouvrage pour vous l'envoyer par un Mr Morel, secretaire du Roy [7], qui dit vous l'avoir présenté et l'avoir vu à quelques jours de là sur la table de vostre cabinet, encore cacheté.

Mr le duc de Montauzier vous a entretenu de cette affaire, de laquelle il me vint parler avant hier, me pressant de vous éclaircir de ce détail, afin qu'il vous pleust nous donner cet ouvrage pour en haster la publication et pour en diriger l'impression. C'est, Monsieur, ce que je fais par cette lettre qui m'a semblé plus propre à vous informer de la chose qu'un entretien de vive voix, au milieu de la foule des affaires tout autrement importantes qui vous occupent.

Quant à l'interest que peut avoir Mr Richelet à cette édition, encore que nous nous croyons obligés d'en prendre soin pour satisfaire à l'amitié que nous avons eüe pour

---

tribuera à mes amis.» On voit qu'il n'est là nullement question de la surveillance que Chapelain et Conrart devaient, d'après le correspondant de Colbert, exercer, selon le vœu de l'auteur, sur l'impression du *Marmol.* Il faut rapprocher du testament de d'Ablancourt une lettre qu'il écrivit à Colbert, au sujet de la traduction de la *Description générale d'Africa*, le 7 juillet 1664, et qui a été publiée par M. P. Clément (t. V, p. 500).

[1] M. Kerviler a rappelé (p. 81) que l'idée de la traduction de Marmol avait été suggérée indirectement à d'Ablancourt par Gomberville et par Justel, «qui prièrent M. Patru,» rapporte celui-ci (*Œuvres*, p. 591), «d'en parler à son ami, qui entreprit très volontiers ce travail en faveur de deux hommes si illustres et qu'il avoit en grande estime.» L'abbé Jolly, chanoine de Dijon (*Éloges de quelques auteurs français*, 1742, in-8°, p. 178), assure que Patru revit tout le travail avec beaucoup de soin.

[2] Le fils aîné de Mlle d'Ablancourt, sœur de Perrot.

[3] Nicolas Frémont d'Ablancourt, d'abord ambassadeur en Portugal, puis résident à Strasbourg. A la suite de la révocation de l'édit de Nantes (1685), il se retira en Hollande, où le prince d'Orange le nomma son historiographe. Il mourut à la Haye en 1698, selon M. P. Clément, vers 1694 selon le *Dictionnaire* de M. Lud. Lalanne. On a de lui les *Mémoires concernant l'histoire de Portugal* (1701, in-12).

[4] Nicolas Frémont était de retour en France quelques semaines plus tard, comme nous le verrons dans une lettre suivante.

[5] Cette forme et ce genre du mot *intrigue* se trouvent dans les premières pièces de Corneille.

[6] Louis de Machault fut intendant de la généralité d'Amiens de 1665 à 1666.

[7] Daniel Morel, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et des finances de Sa Majesté. Voir une lettre qui lui fut adressée par Colbert, le 24 septembre 1682, dans le recueil de M. Clément (t. II, p. 208). Morel était alors «maitre de la chambre des deniers du Roi.»

luy et que nous continuons à sa mémoire, nous ne prétendons point que M. Richelet y souffre aucune perte, et nous consentons que le présent que j'avois mesnagé pour le défunt, auprès des libraires, demeure entier à celuy cy suivant le testament, nous contentant d'exécuter l'intention du testateur et de tenir la main à ce que l'édition de l'ouvrage en soit plus parfaitte. Or, Monsieur, comme pour commencer, les libraires n'attendent que le manuscrit[1], nous esperons que sur cet exposé de l'estat de l'affaire vous nous ferés la grâce de nous le faire prontement mettre entre les mains, dans l'assurance que nous sommes incapables de vous rien dire en cela que de vray, et dans le pouvoir où nous sommes, si vous l'ordonnés, de le justifier par les pièces.

Pardonnés, Monsieur, à la longueur de cette narration, que j'ay abbregée le plus qu'il m'a esté possible pour n'abuser pas de vostre temps si précieux, et faites nous, s'il vous plaist, la faveur de nous faire avertir de la résolution que vous aurés prise là dessus et des ordres que vous aurés donnés, pour nous y conformer et sousmettre; nous vous en serons tous deux sensiblement obligés, et moy en particulier, Monsieur, comme vostre, etc.

De Paris, ce xviii janvier 1665[2].

---

[1] L'ouvrage fut imprimé sous ce titre: *L'Afrique de Marmol, de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, divisée en trois volumes, et enrichie des cartes géographiques de M. Sanson, géographe ordinaire du Roy, avec l'histoire des chérifs, traduite de l'espagnol de Diego Torrès, par le duc d'Angoulesme le père* [Charles de Valois], *revue et retouchée par P. R. A.* [Pierre Richelet, avocat]. A Paris, chez Louis Billaine, en la grand'salle du Palais, à la Palme et au Grand César, 1667, trois volumes in-4°. L'édition est dédiée *Au Roy* par Fremont d'Ablancourt. L'auteur de l'*Avertissement* nous apprend que l'impression dura quinze mois, mais il ne nomme point ceux qui avaient pris soin de l'édition, parce que la liste en aurait été trop longue : «Tant de gens,» dit-il, «se sont intéressez en cette affaire...» Dans l'article *Richelet* du *Moréri*, on signale le concours de Conrart, de Patru, et l'on ajoute que Richelet «sur les difficultés de la langue espagnole prit les avis de Chapelain, qui se chargea d'éclaircir les plus obscures.»

[2] Le lendemain, Chapelain (f° 48) reparle au docteur Graindorge de Gassendi, dont le nom est devenu un trait d'union entre eux. Il lui parle aussi de l'amitié de Huet qui leur est commune. Il célèbre le grand mérite de son nouveau correspondant : «Je ne puis, Monsieur, que loüer et qu'admirer le courage qui vous a fait prendre de si hautes visées et je voy bien que, selon l'élévation de vostre esprit, il n'y scauroit avoir que l'univers entier qui puisse servir d'objet à vostre ame.» Dans une lettre à Spanheim, du 20 du même mois, Chapelain (f° 49 v°) remercie le gouverneur du jeune prince palatin de son ouvrage sur les médailles (*Dissertationes de præstantia et usu numismatum antiquorum*, Rome, 1664, in-4°), disant avec bonne humeur : «Que si l'Erizzo et le Vico s'en trouvent effacés et surmontés, il faudra qu'ils s'en consolent sur l'utilité qui en reviendra au public pour lequel ils ont si bien travaillé.» (Voir sur l'ouvrage de Spanheim un article du *Journal des savants* du 2 février 1665.) Chapelain demande ensuite au docte critique le «Lucain de S. Altesse électorale, vostre généreux prince si amateur de ce grand poëte, aussi bien que Joseph Scaliger et Hugues Grotius. Car vous devés maintenant avoir tiré de toutes les biblioteques de delà les monts tout ce qui pouvoit servir à le rendre plus pur et plus parfait... Mandés-nous, je vous prie, en quel estat est cette affaire, et quand on peut esperer d'en voir la fin, quelles illustrations vous y avés adjoustées... Je sçaurois aussi volontiers ce qu'est devenu le reste des supplemens de Freinshemius et quand on peut s'attendre qu'il paroistra. Cet excellent homme escrivant à un de ses alliés sur cette matiere, peu de jours avant sa mort, l'assuroit qu'il n'y avoit que l'avarice des imprimeurs qui en empeschast la publication. J'ay une copie de sa lettre où il

CCXIX.

À M. CONRINGIUS,

PROFESSEUR DE MÉDECINE EN L'ACADÉMIE JULIENNE,

À HELMSTAD.

Monsieur, dans le doute où est M[r] Colbert et où je ne suis pas moins que luy si vous avés receu la marque d'estime que le Roy vous a donnée depuis trois ou quatre mois par son crédit auprès de Sa Majesté et sur mon tesmoignage, j'ay tenu à grand bonheur l'offre que m'a faitte M. Vaghenseil, l'une des lumieres de vostre sçavante Allemagne, de me faciliter le moyen de nous en esclaircir par ses soins. Je profite donc de sa courtoisie premierement afin de vous assurer par moy mesme que le seul ouvrage *De germanicorum corporum habitu*, etc., que j'avois veu de vous il y a plusieurs années, m'en avoit laissé une si avantageuse opinion que je souhaitay deslors d'avoir lieu de vous tesmoigner le cas particulier que je faisois de

---

louoit fort l'édition de Florus du pauvre abbé de la Mothe le Vayer qui nous a aussi abandonné dans la fleur de son âge. Conservés vous bien et que par votre soin nous ayons en vostre personne de quoy réparer ces grandes pertes augmentées par celle que nous venons de faire de M. d'Ablancour, nostre cher ami et l'honneur de la France en matière de traduction. Je ne sçay s'il est particulierement connu de vous, mais je sçay bien qu'il estoit fort digne de l'estre...» Le 28 du même mois, Chapelain (f° 50 v°) exprime à Heinsius le plaisir qu'il a eu d'apprendre que «les diverses leçons de Virgile extraittes d'un vieux manuscrit par M. Medon» lui fussent enfin parvenues. Il ajoute qu'il est fort obligé à M[r] Schefferus de l'envoi de ses derniers ouvrages et il continue ainsi : «Ce que vous me dites de la seconde édition qu'il médite de son traitté *De re navali* notablement accru me console de n'en avoir peu rencontrer icy à acheter... M[r] Vossius, en nous quittant, alla visiter M[r] Bochart, son ancien ami, avec les autres scavans de Caen, et de là par la Picardie et la Flandre il s'est rendu heureusement à la Haye, d'où il me fait sçavoir son arrivée. Je l'en ay remercié par M[r] de Beuning que nous avons en cette Cour depuis un mois pour la grande affaire qui l'a fait choisir entre tant d'autres comme le plus capable d'en faire réussir la justice auprès de nous. Rien ne me pouvoit estre plus agreable que cet envoi qui me fait quelquefois joüir de son entretien tousjours délicieux et tousjours utile... J'attens vostre jugement sur cette édition de Diogène Laerce dont je voy tant de monde si peu satisfait, que celle d'Aldobrandin en commence à estre plus recherchée... Mais d'où vient que vous ne me parlés point de la comète qui a paru icy dès le commencement de décembre et en tant d'autres lieux à la fin du mois d'octobre?» Le 7 février 1664, Chapelain (f° 52 v°) écrit à Huet : «... Je vous plains fort de cette fluxion, car d'avoir les yeux attaqués c'est le plus grand des maux à un homme d'estude et d'excellente estude comme vous... Vous réservés donc l'apologie d'Origène contre Celse pour le deuxiesme volume, à quoy il n'y a rien à redire, puisque vous l'avés trouvée dans cet ordre... et que de bien plus habiles que moy aux deux langues ne marchandent point à condamner comme fort mauvaise. Je voudrois au moins que vous fissiés un extrait des passages où il a traduit soit infidellement, soit obscurement, et que dans les notes vous les missiés avec leurs légitimes sens et les rendissiés aussi intelligibles que tout ce qui vient de vous. Car je ne suis pas de vostre avis que ce seroit luy faire tort d'en user ainsi, croyant au contraire que ce seroit faire tort au public de ne le pas faire, et d'authoriser par le silence un travail qui luy imposeroit, si les défauts n'en estoient descouverts et redressés... Puisque vous avés veu l'escrit de M[r] Auzout touchant la comete, je n'en grossiray point mon paquet...» Voir sur M. Auzou et la comète le *Journal des scavans* du 26 janvier 1665. L'article est intitulé : *De la Comète* et remplit presque tout le numéro, qui est le quatrième, le premier ayant paru le lundi 5 janvier 1665. Citons aussi sur la comète une lettre de M[me] de Sévigné du 17 décembre 1664 (p. 470 du tome II de l'édition des *Grands écrivains de la France*).

vostre stile et de vostre érudition [1]. Je fus confirmé dans ce desir par l'approbation dans laquelle je vous vis auprès de Mr de Lionne, l'un de nos deux ambassadeurs extraordinaires à la Diete de Francford, et enfin j'eus le moyen de le satisfaire lorsque Sa Majesté ayant résolu d'honnorer de ses graces les personnes éminentes en sçavoir de quelque nation qu'elles fussent, sur l'ouverture que luy en fit Mr Colbert, ministre d'Estat et général intendant de ses finances, je fus consulté par cet excellent homme sur ceux que je croyois dignes de sa recommandation, se confiant en ma sincerité et ne m'en estimant pas un tout à fait mauvais juge. Je luy en fis, Monsieur, un dénombrement fort ample, luy explicant les talens de chacun des François, des Italiens, des Espagnols, des Allemands, des Anglois, des Hollandois, des Polonnois, et entre tous je vous avoüe que je n'appuyay sur aucun davantage que sur vous comme sur l'un des habiles lettrés qui faisoient honneur à leur siècle, et qui méritoient d'estre considerés par Sa Majesté dans la distribution de ses bienfaits. Vous fustes dès lors compris entre les élus, et si, dès l'an passé, vous n'en eustes pas des preuves, cela n'arriva que parce qu'ayant esté quelque temps incertain si vous viviés encore [2] et si vous n'aviés point changé de demeure, la grace demeura suspendüe jusques à ce que nous eussions pu avoir éclaircissement de tout.

Enfin, l'ayant eu par mes diligences, et Mr Colbert s'en estant rapporté à moy, il fit expédier la lettre de change pour vous estre payée à veue et il voulut l'accompagner d'un billet de luy autant significatif de sa rare civilité que de la munificence royale. Toutes deux vous doivent avoir esté transmises par la voye de Mr Erinx, fameux banquier de Paris, lequel m'assura, en les luy mettant entre les mains, que le paquet vous seroit prontement et fidellement rendu, aussi bien que d'autres semblables que je luy avois confiées (*sic*) l'avoient esté à Mrs Bœclerus et Hevelius à mesme titre.

Je veux me persuader, Monsieur, que son soin n'aura pas esté moins heureux pour vous que pour eux, mais comme vous estes le seul qui n'ayés pas accusé la réception de la grace, l'interest que je prens à cette affaire, dont j'ay esté le promoteur et suis le garant envers Sa Majesté et Mr Colbert, m'ayant tenu en peine depuis quelque temps, j'ay pensé devoir user des offices que Mr Vaghenseil me vient faire de m'en tirer par les amis qu'il a en vos quartiers et de vous escrire mesme directement pour cela. J'en ay usé volontiers pour avoir moyen de dégager ma foy envers Mr Colbert et la sienne envers Sa Majesté qui se sont aussi bien remis à moy de ces diligences, qu'ils s'estoient confiés en ma parole quand je leur descouvris vostre vertu. J'en ay usé encore pour vous faciliter le moyen de leur tesmoigner vostre reconnoissance, si vous avés receu la faveur, ou de vous la faire toucher par de seconds ordres, si la Fortune a fait périr le paquet en chemin.

Quant à ce qui regarde vostre reconnoissance, je n'ay rien à vous dire de la maniere que vous tiendrés afin de la leur faire paroistre, vostre ame estant trop noble pour

---

[1] *De Germanicorum corporum habitus antiqui ac novi causis* (Helmstadt, 1645, in-4°). Cet ouvrage, réimprimé en 1652, en 1666 et enfin en 1727, est, selon la *Biographie universelle*, «un des meilleurs qui soient sortis de la plume de Conring. Il a exigé d'immenses recherches et les réflexions de l'auteur sont presque toujours judicieuses.» L'article de la *Biographie universelle* abonde en renseignements curieux sur les nombreux ouvrages de Conring.

[2] Conring n'avait pas encore soixante ans. Il ne mourut que seize ans plus tard.

avoir besoin d'y estre portée par autre que par elle-mesme, et l'élévation du bienfacteur et la génerosité de son Ministre attirant toûtes seules le ressentiment qui est deu à leur bienfait. Ce que je croy vous devoir dire, c'est que pour vous en aquitter dignement d'une façon digne d'eux et de vous, où vostre gratitude estant soustenüe par vostre éloquence, il soit mal aisé de juger laquelle sera la plus grande des deux. Ces autres Messieurs qui ont receu le mesme traittement ont adjousté à leurs actions de graces les compositions qu'ils avoient faittes pour orner les biblioteqnes de leurs bienfacteurs; la pluspart mesme se sont engagés à mettre le grand nom du Monarque à la teste de celles des leurs qu'ils publieront à l'avenir et estimeront mériter de luy estre consacrées. Je laisse l'un et l'autre à votre prudence sans vous rien prescrire ; je vous prie seulement de prendre ce que vous avés leu dans toute cette lettre pour une marque certaine de l'affection que j'ay depuis si long temps pour ce que vous valés et de la passion avec laquelle je veux tousjours estre, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII fevrier 1665[1].

Si vous me respondés et que vous m'envoyés vos lettres pour Sa Majesté et Mr Colbert, vous le ferés, s'il vous plaist, par le mesme banquier de vos quartiers qui aura aquitté la lettre de change et qui envoyra vostre paquet par ses addresses à Mr Erins, banquier, demeurant à Paris, rue Salle au Conte, derrière St Leu St Gilles, pour me le remettre entre les mains.

CCXX.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT ET INTENDANT GÉNÉRAL DES FINANCES,

À PARIS.

Monsieur, je ne vous répeteray point icy ce que je me donnay l'honneur, il y a quinze jours, de vous escrire sur le choix que Sa Majesté veut faire d'une personne qui la serve pour l'éducation de Mgr le Daufin, parce que je ne doute point que vous n'ayés receu le paquet où je m'en expliquois par vos ordres.

Je vous diray seulement que l'impression du discours, des articles et de la déclaration pour l'establissement du commerce, de la version de M. Vaghenseil, allemande, est achevée ; vous trouverés le reste des feuilles avec ce billet et vous reconnoistrés, par la diligence qu'il a apportée à faire valoir l'entreprise auprès de ses compatriotes, le zèle qu'il a pour son succès[2], dont il ne peut résulter que beaucoup de gloire pour le Roy dans toute l'estendüe de l'Empire, où la foire de Francford va respandre ces escrits, et pour vous, Monsieur, qu'une louange immortelle d'avoir rompu la glace et mis ce dessein en estat de s'executer heureusement pour l'utilité du royaume.

L'addresse que ce gentilhomme vous en fait en prose et en vers va persuader tous les estrangers, et sans soupçon de flatterie, de ce que la France vous devra pour une si belle institution. L'avis au lecteur est un éloge de Sa Majesté qui vous satisfera et qui ne fera point assurément de tort à ses admirables qualités, que ses véritables servi-

[1] Le 11 du même mois, Chapelain adresse (f° 56 v°) à Huygens une lettre qui roule presque entièrement sur les pendules. Je n'en extrairai que ces félicitations : «Voila donc le secret des longitudes trouvé par vous à vostre grand honneur et au grand bien de la societé humaine. Voilà une des merveilles du monde operée par l'excellence de vostre génie et par la justesse de vos spéculations, et vous et le monde n'aurés plus désormais qu'à en recueillir le fruit.»

[2] Citons ce que dit Camusat (*Mélanges*, p. 22 et 23) du traducteur si chaleureusement recom-

teurs prendront plaisir de voir célébrer par des bouches désintéressés et que la seule force de la vérité fait parler.

Mais ce que vous n'agréerés guère moins est la lettre allemande qui suit la préface et qui est une éloquente exhortation à la nation germanique d'user de la grâce que le Roy luy veut bien faire, aussi bien qu'à toutes les autres, de la naturalizer[1] françoise, si elle entre en part d'un si noble projet, et que ce gentilhomme a voulu escrire en sa langue, afin que ceux-là mesme qui ignorent la latine en pussent comprendre l'avantage et se porter plus facilement à l'embrasser.

Si tout cela produit l'effet que j'ay prétendu, j'auray une extrême consolation d'avoir esté le promoteur de ce travail, et de l'avoir fait accomplir assés tost pour donner temps à ces peuples d'en profiter. En quoy je n'ay rien fait que je ne dusse comme fidelle sujet du Roy et comme, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII février 1665[2].

CCXXI.

À M. LE VAYER DE BOULIGNY[3].

Monsieur, vous ne vous estes peu si bien

---

mandé ici à Colbert : «M. Chapelain faisoit beaucoup de cas de M. de Wagenseil, et il l'annonce partout comme un homme consommé dans les lettres saintes. Cet Allemand étoit absolument livré à la France, et l'on voit qu'il servoit ses desseins en Espagne, où il passa une partie de l'année 1665.» Camusat ajoute que Wagenseil, outre l'intelligence de l'écriture et des langues orientales, entendait fort bien le droit public d'Allemagne, sur lequel il a donné d'excellents ouvrages, comme on peut le voir dans le livre de Gryphius (*Apparatus de Scriptoribus historiam sœculi XVII illustrantibus*, p. 35, 57, 59, 85).

[1] *Naturaliser* est un mot du XVI[e] siècle (Olivier de Serres, Michel de Montaigne, etc.). L'ami de Chapelain, Balzac, s'est servi plus d'une fois de ce mot.

[2] A la suite de la présente lettre avaient été transcrites, dans le registre des minutes, deux lettres, l'une adressée à Paulmier de Grentemesnil, l'autre à Heinsius. On ne retrouve plus que les douze premières lignes de la lettre à l'érudit normand et que la dernière partie de la lettre à l'érudit hollandais. Entre le folio 58 et le folio 59 ont été détachés deux feuillets. Les traces de l'opération sont parfaitement visibles. Elle est antérieure à la pagination du volume, car la personne qui a numéroté les feuillets n'a pas tenu compte de la solution de continuité. Je vais reproduire tout ce qui subsiste de la lettre à Grentemesnil : «Je vous aurois espargné la peine de lire un nouveau remerciment pour la nouvelle grace que vous m'avés fait de vous resjoüir avec moy de ma guérison, si je n'avois pas un nouveau sujet de vous respondre. Après vous avoir donc tesmoigné mon ressentiment pour la part que vous prenés à mes biens et à mes maux, je vous le tesmoigneray encore pour l'indignation que vous ont excité certains libelles qu'ont fait contre moy quelques poètes du Pont-Neuf, quelques chantres de tenebres qui se veulent faire connoistre en s'attaquant à moy, quoy qu'ils ne soient pas seulement de ma connoissance.» La lettre à Heinsius, qui est du 24 février, commence ainsi, à cause de la suppression que je viens de signaler : «Les beaux jours se vont faire voir. Nostre commerce en deviendra plus pront et plus libre, et la seureté en sera d'autant plus grande, qu'il passera sous la bannière de M[r] de Beuning.» Après avoir célébré les qualités de ce diplomate, Chapelain ajoute : «Vostre secret sera aussi enseveli qu'il le seroit s'il n'y avoit que vous qui en eust connoissance. Pour mon regard vous scavés si la lettre dont vous mortifiastes l'injustice de la Reyne Christine envers vous, vous a produit aucun embarras depuis que vous m'en eustes communiqué le brouillon...»

[3] Si l'on en croyait le *Moréri* (t. VII, p. 829), ce correspondant de Chapelain portait le prénom

cacher dans la publication de vostre *Tarsis*[1] que vos amis ne vous y ayent reconnu. L'invention, la disposition et le stile ne sont pas d'un escrivain ordinaire, et rassemblés en un mesme corps ne pouvoient estre d'autre que de vous. Ainsi, Monsieur, je n'ay pas eu grand mérite à vous deviner et à sçavoir à qui j'avois l'obligation d'un présent si rare et, dès que je l'eus receu, j'eusse cherché à vous en rendre les graces que je dois, si je ne l'eusse voulu considerer à loysir pour en mieux gouster l'excellence et pour y trouver les paroles propres à vous en bien remercier. Mais, quoyque je les y aye rencontrées, je n'ay pourtant osé les employer dans mon remerciment, parce qu'encore que j'en eusse les materiaux, je n'avois pas, comme vous, l'art de les bien disposer. C'est pourquoy vous vous contenterés, s'il vous plaist, de la grossiere civilité que je vous en fais icy, et aggrerés pour preuve de la satisfaction qu'il m'a donnée que je vous exhorte à ne tenir pas un moment le reste dans vostre cabinet. Je vous y convie aussi de la part de Mme la marquise de Rambouillet[2] et de Mr Conrart que vous avés gratifiés de la mesme faveur, et qui ont eu le mesme ressentiment, Monsieur, que vostre, etc.

De Paris, ce XXIV février 1665[3].

---

de *François*, fut maitre des requêtes et mourut en 1688. Plus exact, M. R. Kerviler, dans son étude sur la vie et les écrits de François de la Motte Le Vayer, précepteur du duc d'Anjou et de Louis XIV, lui donne (p. 171) le prénom de *Rolland* et retrace ainsi sa biographie : «Né en 1627, il était le quatrième fils de René Le Vayer de la Davière, avocat au Parlement de Paris, lieutenant général du Mans, intendant de justice en Artois sous le cardinal de Richelieu, et fils lui-même d'un cousin germain de François de la Mothe Le Vayer l'académicien. Laissant dans le Maine ses frères aînés hériter de la charge de lieutenant général du roi en la sénéchaussée de la province, il vint à Paris de très bonne heure, et l'année même où il se faisait recevoir avocat au Parlement, en 1645, à peine âgé de dix-sept ans, il faisait représenter une tragédie, *le Grand Sélim*, suivie peu après d'une autre tragédie, *Manlius*, et en 1649, d'un roman en quatre volumes intitulé *Mithridate*.»

[1] Les premières éditions du roman de *Tarsis et Zélie* furent publiées en 1659 et en 1660. La troisième édition est de 1665. M. R. Kerviler (p. 171-177 de la notice que je viens de citer) donne de curieux détails sur ce roman. Je n'en citerai que ceci : «On sait dans quelles circonstances il écrivit le roman de *Tarsis et Zélie*, qui a pour sujet de rappeler les difficultés de son mariage avec Marguerite Sevin. Il s'y est dépeint lui-même sous le nom de Tarsis, et tous ses parents et ses amis s'y reconnaissent avec des traits tellement accusés que M. Henri Chardon a pu fort judicieusement appeler ce livre *la Clelie du Maine*.» M. Kerviler s'est servi, pour analyser *Tarsis et Zélie*, de l'édition de la Haye (Moëtjens, 1730, 3 vol. in-12).

[2] La marquise de Rambouillet s'intéressait donc toujours à ces choses de l'esprit tant aimées d'elle dès sa plus tendre jeunesse? Elle était pourtant, à ce moment, accablée par l'âge. N'oublions pas que son mariage remontait jusqu'au commencement même du siècle (26 janvier 1600). Du reste la mère de Julie n'avait plus que quelques mois à vivre : elle s'éteignit le 27 décembre 1665.

[3] Le 12 mars, Chapelain (f° 60 v°) écrit à Huygens : «Je n'ay pu voir le succès de vos pendules pour les longitudes sans m'en resjoüir extrêmement et sans vous en tesmoigner avec empressement la grandeur de ma joye. Je n'ay pu m'empescher mesme d'en informer le public par l'occasion de ce journal que Mr Salo, conseiller habile et de mes amis, nous a donné depuis plus de deux mois toutes les semaines, qui est un moyen très propre pour communiquer les curiosités des bonnes lettres aux éloignés, et pour rendre justice aux ouvrages de prix.» L'article du collaborateur de Denis de Sallo parut dans le numéro du *Journal des Sçavans* du 25 février 1665, sous

CCXXII.

À M. DE GRENTEMESNIL,

À CAEN.

Monsieur, quand sur ce que vous m'aviés fait l'honneur de m'escrire touchant ces bouffonneries infames que mes envieux avoient composées contre moy, je vous manday à qui le nommé Despréaux[1] les attribuoit en les récitant, j'eus bien de la peine à concevoir que Mr Delasson, qui m'estoit aussi inconnu que moy à luy[2], eust pu avoir une aussi indigne tentation que celle de vouloir tourner en ridicule un homme qui a vieilli dans quelque estime, et dont le genre de vie a tousjours esté fort éloigné de donner prise sur luy de ce costé là, un homme, dis-je, que sans vanité les testes couronnées, les princes et les princesses, les cardinaux et les ministres d'Estat ont considéré comme digne de leur approbation et de leurs bienfaits. Je ne vous le manday aussi que comme une chose dont la malignité du farceur se prétendoit couvrir, voyant par la honte que des gens de la premiere qualité luy en firent que les rieurs n'estoient pas pour luy, et que l'aveu du libelle luy pourroit attirer une distribution qui seroit bien autrement la risée du monde[3] que ses impertinentes compositions, ceux qui luy par-

---

ce titre : *Extrait de deux lettres : l'une escrite de Londres, et l'autre de la Haye, touchant l'usage des pendules, pour trouver la longitude sur la mer.* Le rédacteur en chef du nouveau journal paye en compliments sa reconnaissance à Chapelain. Les voici : « Le public est obligé de la communication de ces deux lettres à l'incomparable Mr Chapelain, qui, ajoutant à ses autres belles connoissances celle de la philosophie la plus curieuse, entretient des correspondances dans toute l'Europe, pour estre averti des nouvelles découvertes qui s'y font. » Le même jour, Chapelain entretient Vossius (fo 61 vo) de l'*Abulfeda* : « Je viens à l'Abulfeda et vous rends mille graces de vos diligences pour le faire avoir à Mr Thevenot. Je ne désespere pas que si vous ne vous rebutés pas et que vous les (*sic*) poursuyviés avec vostre chaleur et prudence ordinaires, vous ne luy procuriés ce contentement et au public l'avantage de posséder ce trésor si longtemps caché. Ça esté une fascheuse rencontre que Mr Golius se soit emparé d'un tel exemplaire puisqu'il en envie l'usage à la Société. Ce qu'à mon avis il y auroit à faire pour le tirer de ses mains seroit que le proprietaire du livre fist une nouvelle instance auprès de luy pour le ravoir quand il luy devroit promettre de le luy represter dans un certain temps; et pour ce que cette tentative pourroit ne pas reussir, je pense qu'il seroit bon d'obtenir des curateurs de l'Académie de Leyde qu'on pust copier celuy de la biblioteque publique par un Arménien qui est là, et qui s'en aquiteroit très bien. Mr Thevenot fourniroit l'argent dont on seroit convenu avec le copiste pour sa peine. Il faudroit faire faire par le mesme une copie des tables d'Ulugbeg qu'on payeroit aussi et surtout obliger l'escrivain à estre très exact en la transcription. Vous ferés une grace singulière à Mr Thevenot quand vous luy envoyerés le voyage que vos ambassadeurs ont fait vers le roy de la Chine... »

[1] Le *nommé Despréaux*, dont Chapelain parle avec tant de dédain, était alors âgé de vingt-huit ans et demi. On sait qu'il avait débuté, en 1660, par une pièce *Sur le départ d'un poète de la ville de Paris*, pièce qui forma, depuis, deux satires, la satire I (*Les adieux du poète*) et la satire VI (*Les embarras de Paris*). On raconte que Nicolas Boileau, admis à lire sa première production à l'hôtel de Rambouillet, s'y vit critiqué par Chapelain et par l'abbé Cotin. *Inde iræ.*

[2] Ce personnage reste toujours un *inconnu*. On ne trouve son nom dans aucun recueil biographique. En dehors de ces recueils, je l'ai vainement cherché partout où je pouvais espérer de le rencontrer, notamment dans le *Menagiana*, le *Bolæana*, la *Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette*, publiée par Auguste Laverdet (Paris, 1858, in-8°), etc.

[3] Il est évidemment question ici d'une distribution de coups de bâton.

loient estant tout propres à l'en chastier sur le champ sans m'en demander avis et mesme contre mon intention.

Je ne le creus point alors parce qu'il me sembloit que l'accusation estoit hors de toute vraysemblance, et qu'il eust esté monstrueux qu'un inconnu se fust acharné sans aucun fondement à deschirer une personne sans reproche. Mais, Monsieur, je le croy encore moins à cette heure et par une raison où vous avés la principale part. Car m'ayant appris que Mr Delasson est de vos intimes amis, ce m'en a esté assés pour estre certain que c'est une imputation et une calomnie que le frippon de Despréaux[1] a jetté sur la teste de vostre ami pour sauver la sienne d'une descharge qu'il voyoit preste à la luy casser. Quand Mr Delasson n'auroit point d'autre preuve de son innocence que celle d'estre chéri de vous, elle suffiroit pour en convaincre de plus incredules que moy. Vertueux confirmé comme vous estes, il est moralement impossible que vos particuliers amis ne le soient pas aussi, une vertu comme la vostre ne compatissant point avec la lascheté. Assurés le donc, s'il vous plaist, que dans ma pensée il est blanc comme neige et que sur le pied de l'amitié que vous avés pour luy, je serois capable de luy donner la mienne, s'il la désiroit, avec la mesme noblesse d'âme que vous m'avés fait la grace de la désirer. Ce que je vous supplie au reste de croire, mais de bien croire, c'est que j'ay assés de grandeur de courage pour regarder au dessous de moy tous ces traits envenimés que me tire la basse canaille et la vilaine envie des poétastres[2] affamés. La philosophie et le christianisme m'y ont endurci l'esprit, et je ne sens non plus la piquure que s'ils ne m'estoient point lancés. Cette déclaration m'estoit nécessaire auprès d'un philosophe et d'un chrestien comme vous, afin que par la conformité de nos sentimens vous ne me teniés pas indigne de la qualité que vous m'avés permis de prendre, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XIII mars 1665.

CCXXIII.

A M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, un homme qui a donné de si excellentes règles pour bien traduire n'eust pas moins instruit ceux qui en font profession par son exemple que par ses préceptes, et la pratique jointe à la théorie n'eust rien laissé à désirer en cet art. Je dis plus, s'il a jamais esté nécessaire de le faire pour le bien public, ça esté particulièrement dans le besoin qu'il a d'une version accomplie de l'ouvrage d'Origene contre Celse, où il s'agit d'affermir les Chrestiens dans la foy et de destruire les machines que cet impie a dressées contre elle. C'est dommage que l'ignorance ou la négligence de Gelenius[3] ayent laissé la vérité encore engagée dans

---

[1] *Fripon* est un bien gros mot, et l'on regrette que Chapelain, dans l'excès de son indignation, l'ait adressé à celui qui fut toujours l'honnête homme par excellence. Passe encore pour le mot *farceur* appliqué à un jeune faiseur de satires! Boileau se serait-il attendu à être traité comme il avait lui-même traité (Satire I) le procureur Rolet?

[2] Ce mot à finale péjorative n'a été admis dans aucun de nos dictionnaires.

[3] Sigismond Gélénius naquit à Prague vers la fin du XVe siècle et mourut à Bâle en 1554, selon le président de Thou; en 1555, selon d'autres auteurs. Voir beaucoup de détails sur cet ami d'Érasme, sur ce correcteur de l'imprimerie de Froben, sur cet infatigable traducteur, dans les *Éloges des hommes savans* de Teissier (t. I, p. 201 et 202), dans le *Dictionnaire critique* de Bayle (édition Beuchot, t. VII, p. 57-59), etc.

les ténèbres dont il l'a couverte, et que les taches par lesquelles il l'a salie luy facent encore avoir air de fausseté par le défaut d'une interprétation fidelle. Mais puisque ce travail que j'ay moy-mesme trouvé servile aussi bien que vous[1], il y a près de cinquante ans[2], et que la déclaration imprimée que j'en fis alors[3] m'a depuis mis sur les bras l'abbé de Marolles, le traducteur que vous sçavés[4], comme si elle eust esté faite contre luy par prophetie[5], puis, dis-je, que cette occupation n'est pas de vostre goust et qu'elle s'accommode mal avec la noblesse de vostre génie, il faut prendre patience en attendant que Dieu suscite quelque homme de bien et intelligent comme vous, mais non pas si délicat et si dégousté que vous, par qui cette entreprise puisse estre heureusement faitte et il faut vous louer de vos inclinations philosophiques qui vous font tourner les yeux du costé de la nature et qui vous attachent principalement à la contemplation des merveilles qu'elle produit de temps en temps. Je suis obligé à vous en sçavoir gré plus que personne puisqu'à ma prière vous vous estes expliqué de vos sentimens sur la comète avec tant d'élegance, d'ordre et de probabilité, après avoir batu en ruine les diverses opinions des physiciens anciens et modernes sur ce phænomene si malaisé à réduire sous la loy de la raison. Ce que je vous en puis dire sincerement, c'est que si vous n'avés pas touché le but, aucun, selon moy, n'en a plus approché que vous ni à beaucoup près si bien sauvé les apparences d'un objet si rare.

Outre ce que vous avés veu par le journal[6], le P[ère] Grandami a fait encore un discours de la comete[7] et en a fait graver le cours dans une estampe que les R. R. P. P. Jésuistes de Caen auront sans doute, et que je n'ay osé vous envoyer de peur de vous accabler de la grosseur du paquet. Mr Huggens a mis sur le papier ses observations sur le

[1] Huet, dans le *De claris interpretibus* (p. 225), l'appelle *disertus imprimis et elegans*, mais il ajoute : *sensus sibi non semper intellectus ad libitum recoquit.*»

[2] Cela nous reporterait à l'année 1615 environ, ce qui montrerait que le savant humaniste, ans Chapelain, n'avait pas attendu la vingtième année.

[3] Ni biographes ni bibliographes n'ont signalé cette *déclaration imprimée* qui aurait précédé les deux ouvrages que l'on s'accorde à regarder comme les premiers de tous les ouvrages de Chapelain, la traduction de *Guzman d'Alfarache* et la *Préface* de l'*Adone*.

[4] On n'a pas oublié les mordantes tirades de Chapelain contre le plus fécond et le plus mauvais des traducteurs (lettre du 24 janvier 1660).

[5] La première en date des innombrables traduction de Marolles est de 1655 (*Épigrammes de Martial en latin et en français avec de petites notes*, Paris, 2 vol. in-8°). La prophétie aurait donc devancé de près de quarante ans l'événement.

[6] Le *Journal des Sçavans* du 26 janvier 1665. On y parle ainsi de la part prise par le P. Grandami, à la conférence du 10 janvier, à laquelle assistèrent le prince de Condé, le prince de Conti, au collège des Jésuites : «Le Père Grandami expliqua l'opinion qu'il avoit soutenue l'an 1618 sur le sujet de la célèbre comète qui parut en ce temps-là, qu'il avoit observée fort curieusement.»

[7] Jacques Grandami, né à Nantes en 1588, fut successivement recteur des collèges de Bourges, de Rennes, de Tours et de Rouen, et mourut à Paris en 1672. Les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. II, col. 2230) disent que «le P. Grandami s'appliqua particulièment à l'étude de la physique et de l'astronomie, et eut des succès dans ces deux sciences.» L'ouvrage dont parle Chapelain est intitulé : *Le cours de la comète qui a paru sur la fin de l'année 1664 et au commencement de l'année 1665, avec un traité de sa nature, de son mouvement et de ses effets, présenté à Monseigneur le Prince* (Paris, Cramoisy, in-4° de 4 feuillets et 23 pages avec une grande planche). Voir, sur *Le cours de la Comète*, le *Journal des Sçavans* du 23 mars 1665.

mesme sujet et si vous en avés curiosité, je les tireray aisement de Mr Thevenot qu'il a chargé de m'en faire part.

Je verray volontiers les spéculations de Mr Graindorge sur cette matiere, la beauté de son esprit ne m'en faisant juger rien que d'exquis. J'apprendray aussi avec bien du plaisir s'il a receu la response que je luy ay faitte, il y a plus d'un mois, et dont je suis en peine à cause que je ne mis point sa demeure sur la lettre faute de la sçavoir. A toutes fins je vous conjure de luy en tesmoigner mon inquietude et de me marquer précisement son logis à la premiere occasion. Vous l'assurerés, s'il vous plaist, de ma parfaitte estime et me croirés à mon ordinaire passionnement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xiiii mars 1665[1].

CCXXIV.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT.

À PARIS[2].

Vous aurés receu le reste de la version allemande des pièces qui regardent le commerce et que je me donnay l'honneur de vous envoyer les premiers jours du caresme, au moment qu'il me fust rendu.

Vous auriés aussi receu dès lors les despesches que vous trouverés dans ce paquet, si les livres dont elles parlent fussent venus par le mesme courier. Leur masse et le soin qu'on a eu de les garantir des injures de la saison a causé ce retardement. Enfin, estant arrivés, voilà que je vous les présente avec les actions de grâces très humbles que leur autheur, le signor Viviani[3], rend au

---

[1] Le 16 du même mois, Chapelain s'adresse en ces termes (f° 64 v°) à l'abbé de Francheville, qui était momentanément à Rennes : « ... Je passeray à vous féliciter de l'occupation que vous vous estes donnée dans vostre solitude bretonne et de la satisfaction que vous avés de vos entretiens avec la Mère Nature, cette ouvrière divine qui fournit si souvent de nouveaux spectacles à nos yeux et de si rares matieres d'exercice pour en deceler les mysteres. Je suis fort partial de la politique et de l'histoire, mais la physique non pédantesque l'emporte infiniment dans mon estime et n'attendés point que je vous gronde de l'affection que vous me monstrés pour sa beauté... Le discours de Mr Sorbière [discours publié en 1665, dit Graverol en tête du *Sorberiana* « sur la comète qui avoit depuis peu éfraié toute la France, pour prouver que la terreur qui s'étoit emparée des esprits à l'occasion de ce phénomène étoit purement panique et sans raison »] est d'autant meilleur qu'il est la plus grand part de mon feu précieux ami le Macharite Mr Gassendi. [C'est ce que confirme Graverol : « Aussi s'attacha-t-il principalement à rapporter ce que Gassendi avoit écrit sur ce sujet. » Voir encore le *Journal des Sçavans* du 16 février 1665.] Il y a pourtant quelques endroits où il s'est escarté de son sens, non pas pour le contredire, mais faute de l'avoir entendu. Il parle aisément, mais pour les choses, il n'y mord pas, et je ne sçay comment il hazarde d'en traitter, son génie y estant si peu propre. L'imprimé de ce Monsieur là dont on vous a fait feste ne se vend point et, s'il a veu le jour, ça esté aux despens de sa bourse. Il en aura envoyé à Nantes aux consolateurs de sa relégation et vous en pourrés avoir la communication par cette voye. J'ay indiqué à vostre Agent où l'on pouvoit recouvrer celuy du P. Grandami, jésuite, qui a fait du bruit au païs latin. Mr Auzout en a fait un aussi que je luy feray avoir quand j'auray appris le libraire qui le débite. A vostre retour nous nous entretiendrons sur quelques assassinats qu'on m'a faits et qui sont retombés sur la teste de leurs autheurs. Ils m'ont rencontré philosophe et leur malveillance s'est émoussée contre ma fierté et contre mon mespris. Rien de semblable ne me sçauroit ébransler tant que vous m'aimerés... »

[2] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 599).

[3] Voir sur Viviani et sur ses travaux la lettre CLXXIV du présent volume.

Roy de sa munificence, et à vous, Monsieur, de la génerosité avec laquelle vous vous estes porté à la luy procurer. Vous prendrés le loisir de les lire, s'il vous plaist, pour voir dans la vostre l'effet de vos bons offices exprimés de la maniere la plus pleine de ressentiment qu'on eust pu souhaiter, et dans celle de Sa Majesté la véneration que cet excellent homme a pour ses vertus royales, aussy bien que l'extrême reconnoissance qu'il a de ses bienfaits.

Il sera de vostre prudence de juger si ce n'a point esté trop entreprendre à luy d'oser remercier le Roy par luy-mesme, et s'il faudra produire ou supprimer la lettre que son zèle luy a dictée, pour ne laisser pas son remerciment imparfait.

Ce que je dois adjouster à cecy, Monsieur, c'est que, de toutes les libéralités de Sa Majesté, vous n'en pouvéz mieux employer aucune qu'en ce gentilhomme, tant pour la rareté de son mérite et de sa doctrine, qui justifient le choix que vous en avés fait, que pour tout l'éclat qu'a fait cette faveur à Florence, pour la part que le propre Grand-Duc et les princes, ses frères, y ont prise, se l'appliquant comme faitte à eux-mesmes, et pour la louange qu'entre tous ses sujets, les gens de lettres particulierement en ont donnée et donnent encore tous les jours à la magnanimité du Roy et à vostre humeur bienfaisante, en sorte que le nom de Sa Majesté et le vostre y sont en bénédiction.

M^r le Résident de Florence, par qui j'avois fait tenir la grâce et de qui j'ay appris tout ce détail, vous le tesmoignera, Monsieur, plus amplement à la premiere occasion où il aura à traiter d'autres affaires avec vous. Cependant, Monsieur, recevés ces deux volumes en offrande, l'un pour le Roy et l'autre pour vous, et croyés, sur la foi des plus grands mathématiciens de l'Europe, que ces supplémens d'Apollonius Pergaüs qu'a faits le signor Viviani sont beaucoup meilleurs que ceux qu'on a traduits de l'arabe, lesquels, pour cela, on doute qui soient du premier autheur.

Pardonnés à la longueur de ce billet et soyés tousjours persuadé que je suis et seray avec une passion extraordinaire, tant que je vive, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVI mars 1665[1].

---

[1] Le 1er avril, Chapelain (f° 66) écrit à Bœclerus : « J'apprens par vostre dernière que vous avés procuré l'édition du livre de Seldenus *De Jure naturæ et gentium* qui ne doit pas estre un ouvrage de petite importance, veu la matiere et l'ouvrier. Il me semble aussi comprendre que vous avés fourré mon nom en quelque coin de vostre préface, et, comme je me l'imagine, honnorablement... Ce seroit un grand malheur si vostre Polybe demeuroit sans voir le jour, faute d'un imprimeur qui luy tendist la main pour le tirer de l'ombre de vostre estude... C'est une illusion que ce qu'on vous a dit de la deuxiesme décade chinoise du P. Martini. Les dernieres lettres que j'ay de Mr Vossius m'en ostent toute l'esperance... » A ce même Vossius, Chapelain adresse, le même jour (f° 67), une lettre qui n'est guère que la répétition de celle du 12 mars précédent. Il lui reparle de l'Abulfeda, de Golius, de Thevenot. Je ne reproduirai que les premières lignes de cette lettre qui sont très agréablement tournées : « Je me resjouis avec vous de l'heureuse arrivée de vos livres et de ce que vous les avés désormais rangés de vostre main dans vostre cabinet. Voilà vos maistresses en vostre puissance, hors de toute crainte d'accidens et de jaloux, tousjours prestes à vous entretenir et à vous satisfaire. » Le 3 du même mois, Chapelain expose ses idées sur les comètes dans une lettre à Graindorge (f° 68 v°). Cette exposition un peu nébuleuse est précédée de cet éloge des observations de Gassendi sur le *phœnomène :* « Il est certain que feu Mr Gassendi a espuisé la matiere des cometes et qu'après luy il est malaisé d'en rien dire de

CCXXV.

À M. COLBERT,

INTENDANT DES FINANCES ET SURINTENDANT DES BASTIMENTS,

À PARIS[1].

Vous ne serés pas sans doute fasché de voir accomply l'ouvrage que j'avois fait entreprendre à ce gentilhomme allemand, Mr Vaghenseil, pour respandre par tout le Nord la gloire du Roy et vostre mérite dans l'establissement du commerce des Indes orientales. Je m'estois bien donné l'honneur de vous en faire voir les feuilles séparées, à mesure qu'elles s'imprimoient à Strasbourg; mais maintenant je vous les porte assemblées en un corps, à la teste duquel vostre éloge paroist en des termes dignes de vous et qui apprennent à tous les peuples de la langue germanique quelle est l'élevation de vostre âme et le zèle qui vous consume pour le service de nostre grand Roy et pour l'avantage de son Estat. Le soin de cette impression est deu à Mr Bœclerus, auquel le bon traducteur de ces diverses pièces les avoit confiées pour les publier, et ce sçavant professeur m'a tesmoigné, en m'envoyant ces quatre exemplaires pour vous, qu'il avoit esté ravi d'avoir eu cette occasion de servir à la louange d'une personne d'une vertu si extraordinaire et à qui seule il estoit redevable des grâces singulières qu'il avoit receües de Sa Majesté. Toute l'Allemagne en est, à cette heure, remplie par la rencontre heureuse de la foire de Francfort, où l'on a débité deux mille volumes, lesquels il est malaisé qui ne produisent pas dans l'esprit de ces estrangers le désir de participer au profit de cette compagnie, et qui, du moins, leur donneront de l'admiration des rares projets du Roy et une estime singuliere pour celuy qui en est l'executeur si éclairé, si perseverant et si ferme.

Pour moy, Monsieur, qui n'ay rien de plus gravé dans le cœur que l'obligation d'y contribuer de toute ma puissance et qui veille tousjours à tout ce qui peut les avancer, ayant si long temps souhaitté pour le bien de celluy cy[2] que les *Décades* de Juan de Barros, incomparable historien des expeditions portugaises aux Indes d'Orient[3], fussent mises en françois pour la direction de vostre entreprise, je vois jour à l'accomplissement de mon désir[4] par l'arrivée de Mr de Fremont, gentilhomme de Champagne, depuis quatre jours, de Lisbonne, où il a passé deux ans dans d'honnorables emplois. Il est neveu de feu Mr d'Ablancourt, formé de sa main, et il n'est pas seulement capable de la négociation, mais il a encore du sçavoir, de l'esprit et un stile françois

nouveau ni d'assuré. Ce n'est pas qu'il décide la question sur un sujet dont la clarté est enveloppée de si espaisses ténebres et où l'on se peut si facilement abuser. Je voy avec beaucoup de plaisir que Mr Desyveteaux, vostre ami, vous ayant obligé d'en parler, vous gardés la mesme moderation et que la beauté de vos idées ne vous préoccupe pas davantage que le deffunt pour en faire des règles auxquelles il ne soit pas permis de déroger...»

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 600) avec la fausse date du 8 juin 1665.

[2] M. Clément, trouvant les mots *celluy cy* trop vagues, leur a substitué les mots *ce projet*.

[3] Sur Jean de Barros, surnommé le *Tite-Live portugais*, voir la lettre CLI du présent volume. Je compléterai la note relative à cet historien en citant, sur sa vie et sur son *Histoire de la conquête des Indes* (Lisbonne, 1552-1553-1563 et 1615), un excellent article de M. Ferdinand Denis (*Nouvelle Biographie générale*, t. IV, 1855, col. 587-593). Il faut en rapprocher une savante note de M. d'Avezac (*Découvertes faites au moyen âge dans l'océan Atlantique*, p. 5, note 2).

[4] Camusat, qui a reproduit (*Mélanges*, p. 25) les deux derniers paragraphes de cette lettre, depuis : *Je vois jour*, a imprimé: *votre* désir.

qui se peut conter entre les meilleurs. Il possede parfaittement la langue portugaise, et n'est pas ignorant de la marine.

Que si vous trouviés à propos, Monsieur, de le faire succéder à la[1] gratification que feu son oncle recevoit du Roy par vos bons offices, je suis assuré que je le porterois à se charger de cette version, et qu'avec le secours qu'il pourroit tirer de mes connoissances en cette matiere, il la feroit aussy belle et aussy utile que son original[2]. Je ne fais que vous proposer ma pensée, sans qu'il en sçache rien encore. Vous me ferés connoistre là dessus vostre volonté et continuerés, s'il vous plaist, à me croire avec mon ordinaire passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce v[e] avril 1665[3].

CCXXVI.

À M. VOSSIUS,

GENTILHOMME HOLLANDOIS,

À LA HAYE.

Monsieur, il ne faut pas vous laisser ignorer un moment que le volume arabe des tables astronomiques de Ulug-Beg[4] nous a esté remis entre les mains par la courtoisie de M[r] Van Beuning et par le courier

---

[1] Camusat ajoute ici le mot *petite*.

[2] Camusat, en arrêtant là sa citation, exprime ce regret : « C'est dommage que ce projet n'ait pas eu de suites. »

[3] Camusat, ou plutôt son imprimeur, a changé *1665* en *1666*. — Le 6 avril, Chapelain adressa (f° 70 v°) à Huet une lettre dont l'original a été signalé dans le *Dictionnaire des autographes vendus*. Cette lettre roule sur les comètes et a été souvent citée. Je n'en reproduirai que quelques passages : « Dans une question aussi problématique que celle de la nature et des mouvemens des Cometes, il y auroit de la témerité de prononcer définitivement, et il n'est permis, selon moy, que de se ranger à l'opinion la plus vraysemblable jusques à ce qu'il en paroisse quelqu'une où l'on croye voir plus de probabilité. » Chapelain parle ensuite à son correspondant de Graindorge, de Kepler et même de Diodore de Sicile. Il reprend ainsi : « Je loüe cet amour que vous avés pour l'anatomie. C'est par où le grand Démocrite commença et finit de philosopher. Puisque cette passion vous occupe, vous perdés estrangement de ne vous estre pas trouvé à Paris depuis trois mois, où M[r] Stenon, danois, a fait dans cet art les plus belles espreuves qu'on ait encore veües, jusques à forcer les Descartistes, ces dogmatiques si opiniastres, à tomber d'accord de l'erreur de leur patriarche pour la glandule du cerveau et pour son usage, à la présence des plus honnestes gens de cette ville, sur laquelle neantmoins il fondoit toutes les opérations de l'âme raisonnable. Mais ce n'est pas la seule chose pour laquelle ce sçavant Danois s'est fait admirer, et il faudra essayer avant qu'il nous quite de l'obliger à donner un traitté de ses nouvelles descouvertes avec leurs figures pour plus de clarté. Il efface certainement tous les anciens et tous les modernes en ce genre, et comme il est au dessous de trente ans, on peut attendre de luy beaucoup de seures nouveautés pour le corps humain et de grands secrets pour la perfection de la médecine. » Dans une lettre à Heinsius, du 9 du même mois (f° 71 v°), il est de nouveau question de Schefferus et de son *De re navali*, du *Polybe* de Boeclerus et des *Supplémens* de Freinshemius.

[4] Ulug-Bey ou Oulough-Beyg n'est autre que Mirza Mohammed Taraghy, moins célèbre, dit un de ses biographes, « pour avoir été roi de la Transoxane et de la Perse orientale que par sa réputation de l'un des plus grands astronomes de l'Orient. » Il naquit à Sulthanieh, l'an 1394 de l'ère chrétienne et fut tué près de Samarkand en 1449. Quelques fragments de ses Tables astronomiques avaient été déjà, du temps de Chapelain, qui paraît l'avoir ignoré, traduits et publiés à Londres par J. Greaves (*Epochæ celebriores astronomicæ*, 1650; *Binæ tabulæ geographicæ*, 1652). En l'année même où Chapelain écrivit la présente lettre, Thomas Hyde publia, d'après les observations du royal astronome, une liste des étoiles fixes avec un remarquable commentaire (Londres, in-4°).

que vous en aviés chargé. Ce dont vous pourrés vous assurer est qu'il ne sera pas moins conservé par nous qu'il l'auroit esté par vous mesme, et qu'après l'usage que nous essayerons d'en faire, vous le recevrés aussi sain que s'il n'eust bougé de vostre cabinet. Mais comme nous l'avions principalement desiré pour la Géographie et pour la situation des villes de ces Parties Orientales qui nous est inconnüe et que par son tiltre nous avons veu qu'il traitte ex professo de l'astronomie, nous avons apprehendé que ce que nous y cherchions ne s'y trouve pas ou ne s'y trouve que legerement touché. C'est un effet de nostre peu de connoissance en cette langue, et de l'absence de Mr Vattier qui nous en auroit éclaircis. Nous le serons pourtant bientost par Mr Hardi, ce conseiller au Chatelet si habile et si versé dans cet idiome, avec qui nous avons pris resolution d'en communiquer[1]. Cependant nous renouvellons icy nos remercimens pour cette courtoisie que vous nous avés faitte et Mr Thevenot vous les veut faire en particulier comme d'une faveur qu'il s'imaginoit impossible d'obtenir de vous. Je ne vous dis rien de cet imprimé que vous nous deviés envoyer au premier jour. Vous estes si punctuel en vos promesses que ce seroit vous faire tort de s'en inquieter. Nous sommes bien plus incertains de la vérité du passage à la Chine par le Nord, et il y a icy des spéculatifs qui par des conjectures apparemment trop fines soupçonnent que ce bruit a esté semé par politique, qu'il y a du mistere caché et que cela regarde nos desseins pour le commerce. Pour moy qui n'y prens autre interest que celuy de l'illustration de la Geographie, il me seroit fort doux d'en sçavoir precisement le vray et je vous supplie de me l'articuler quand vous m'escrirés, autant que les convenances de vos Estats le permettront. Les plaintes de Rome sur la liberté de nostre Journal des sçavans en a fait suspendre la continuation, et il est à craindre qu'une aussi utile institution que celle-là n'eschoüe entierement, depuis que Mr de Salo qui en estoit l'ame en a plustost voulu abandonner le soin que de se sousmettre au syndicat auquel les Puissances souhaittoient qu'il s'assujetist[2]. On croit néantmoins que quelqu'un relevera cette entreprise[3] qui ne laissera pas d'estre profitable encore qu'elle ne soit pas menée avec la noblesse et le

---

[1] Rappelons qu'il a été déjà question de Claude Hardi dans la lettre LXXXVI de ce volume, de même qu'il a été question de Pierre Vattier dans la lettre LXV.

[2] Il est inutile, je le suppose, d'appeler l'attention du lecteur sur l'importance de ce passage, qui a été reproduit par M. Eugène Hatin dans son *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (t. II, 1859, p. 173). Voir dans cet ouvrage le récit très développé de la fondation et de la suppression du *Journal des Savants* (p. 152-175). M. Hatin a principalement suivi l'*Histoire critique des journaux* de Camusat, laquelle, comme l'auteur de l'*Histoire de la presse en France* le fait remarquer, n'est proprement que l'histoire du *Journal des Savants*. J'ai publié, dans la *Correspondance littéraire* du 25 octobre 1864, et M. P. Clément a réimprimé en 1868 (p. 505 du tome V de son recueil) une lettre de Denis de Sallo à Colbert, où les explications du fondateur du *Journal des Savants* diffèrent beaucoup de celles que donne Chapelain.

[3] La publication du *Journal des Savants* fut reprise par un des collaborateurs de M. de Sallo, par l'abbé Gallois, le 4 janvier 1666. En tête du numéro de ce jour-là on lisait : « *L'imprimeur au lecteur :* L'interruption survenue à ce journal n'a servi qu'à le faire souhaiter davantage. Car tous les gens de lettres ont témoigné un extrême regret d'estre privés d'un ouvrage qui leur faisoit voir en raccourcy ce qu'il y a de plus beau dans tous les livres, et qui leur donnoit en même temps beaucoup de plaisir par la diversité des choses qui y estoient rapportées. »

stile du passé. Les Anglois à nostre imitation en ont commencé en leur langue. Ils sont doctes, curieux et libres et on n'en doit guère rien attendre que de bon, outre n'ayant pas obligation de garder les mesmes mesures que nous, il y a sujet d'esperer qu'il sera durable et non moins hardi que le nostre.

J'apprendray volontiers quelles sont vos presentes applications, pour joüir au moins de la pensée des excellentes choses que vous aurés résolu de nous donner. C'en sera une digne de vous si entre celles que vous publirés il y en a quelqu'une de considérable et qui puisse estre offerte au Roy. Faites moy la grace de faire rendre en main propre l'incluse à Mr Huggens et me croyés, etc.

De Paris, ce 23 avril 1665[1].

---

[1] Le même jour, Chapelain (f° 75), écrivant à Huygens, s'élève contre «l'humeur intéressée» de ceux «à qui la merveille de l'invention des longitudes a donné jalousie parce qu'elle ne devoit pas estre moins profitable à tout le genre humain qu'à eux. Cette injustice pourra bien diminuer des avantages de fortune qui vous en devoient revenir, mais non pas de la gloire qui accompagnera vostre nom dans toute la suite des temps, ni de l'encens que la plus saine partie de vos compatriotes et le général des nations présentes et à venir vous en offriront.» Le 28 avril, Chapelain (f° 76) entretient Huet de l'apparition d'une nouvelle comète : «Je ne l'ay point encore veüe à cause d'un rhume qui me travaille depuis douze jours. On vous aura sans doute envoyé une lettre de Mr Auzout accompagnée de remarques sur le discours italien du sieur Campani touchant les longues lunettes qu'il a faittes et touchant ses descouvertes nouvelles dans les disques de Saturne et de Jupiter. Elle me fust prestée avant hier par Mr de Salo et la lecture m'en a satisfait au delà de mon attente. Ce signor Campani tombe d'accord de l'anneau de Saturne trouvé par Mr Huggens et Mr Auzout défend du décret de l'Inquisition le mouvement de la terre et l'immobilité du Soleil, mais avec beaucoup de respect et de modestie chrestienne.» Le 29 du même mois, Chapelain (f° 77) s'adresse en ces termes à Vossius : «Je vous accusay, Monsieur, avec la mesme punctualité la réception du manuscrit des Tables astronomiques d'Ulug Beg que m'apporta le courrier de Mr de Beuning... Aussitost j'en avertis Mr Thevenot qui le vint prendre et qui me promit de vous en tesmoigner son extrème ressentiment. Il le parcourut en ma présence et en celle de Mr Stenon. Je ne sçay point d'arabe et il n'en sçait guères plus que moy. Néantmoins par quelques conjectures il s'est persuadé à son grand desplaisir que ce manuscrit n'est pas arabe, mais persan, car cette langue est bien moins connüe parmi nous que l'autre, ce qui fera que nous ne trouverons pas facilement par qui en faire traduire ce que nous en désirons, qui est la position des villes par leurs degrés de longitude et de latitude. Il est après à en chercher et nous ne sçavons que Mr Gaumin qui le pust, mais nous sommes presque assurés qu'il ne le voudra pas. Ce sera une fort agréable nouvelle à nostre ami que cet achapt que vous avés fait pour lui de la Relation des choses de la Chine...» Chapelain, en finissant, recommande à Vossius de ne pas envoyer «*un si gros volume* par la poste.» On lit ce qui suit dans une lettre à Heinsius, du 30 avril (f° 78) : «Je souhaiterois aussi bien que vous que la négotiation de nostre illustre ami [van Beuning] en cette cour fust terminée à son contentement, et je l'espere autant que je le souhaite. Mais l'affaire qui l'a amené est d'un si grand poids, qu'il n'est pas fort estrange qu'elle aille lentement et que le fruit qu'elle promet ne soit pas précoce. Le Roy y a fait tous les offices de bon ami, et a creu qu'il seroit plus avantageux aux siens d'obtenir une paix seure qu'une victoire sanglante, et qu'il valoit mieux que les partis n'esprouvassent point leurs forces que de les esprouver à la rüine de tous deux. M^r le duc de Verneuil est passé en Angleterre pour faire entendre raison à ceux qui semblent s'en éloigner le plus et y est arrivé assés à temps pour calmer l'orage s'il est capable d'estre calmé. Les secondes pensées corrigent souvent les premieres et ce ne seroit pas grande merveille qu'après avoir jetté son feu en paroles,

CCXXVII.

À M. LE FÈVRE,

PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE,

À SAUMUR.

Monsieur, je ressens comme je dois la nouvelle marque que vous venés de me donner de vostre souvenir, en me faisant part du second volume de vos sçavantes lettres[1]. Rien ne me pouvoit, je vous jure, estre plus agréable que ce beau présent, soit par son propre prix, soit par l'amitié qui vous a porté à me le faire, et quand je l'auray mis en estat de m'en servir, l'un et l'autre de ces motifs m'en feront faire mes principales délices. Vous sçavés bien, Monsieur, que ces expressions ne sont point affectées et qu'elles sont fondées sur la vérité, puisque vostre affection est aussi sincère que vostre érudition et vostre stile sont d'une dignité à n'en voir point dans l'Europe que l'on leur puisse préférer. Mais ne serons-nous jamais assés heureux pour faire rendre justice à vostre mérite et faut-il qu'il languisse tousjours dans des emplois sans doute fort honnestes, mais sans doute aussi fort au-dessous de luy[2]?

---

l'on se rendist ployable, quand on seroit sur le point d'en venir aux effets. Cependant vous croyés bien qu'on ne s'endort pas icy, pour se mettre en estat de soustenir ce que l'on persuade, et que Sa Majesté vient ordinairement à bout de ce qu'elle entreprend.» Chapelain parle ensuite d'un ouvrage de Scheffer: «Cet autre livre *De stylo* du mesme autheur est une matière délicate et de grand mérite, si elle est bien traittée. Il fera un miracle s'il nous fait croire que le prétendu fragment de Pétrone soit véritablement de luy...» La lettre se termine par ces nouvelles politiques: «On m'a mandé de Vienne les diligences que fait l'Empereur pour nous débaucher les Princes protestans de la ligue du Rhin et pour en former contre nous une sous le nom de Ligue de l'Elbe. J'ay peine à croire qu'il ait ce pouvoir là sur nos anciens amis les magnanimes Suédois, qui connoissent trop bien leurs interests pour se séparer de nous au préjudice des traittés sacrés sous un ombrage de religion qui n'a aucun fondement raisonnable. Car le Roy n'a secouru l'Électeur de Mayence qu'en vertu de la Ligue, et nullement pour le spirituel d'Erfurt, mais seulement pour le temporel, sur un décret impérial qui le luy avoit déclaré appartenir comme au seigneur de cette ville...» Le 24 mai, Chapelain (f° 79 v°) écrit à Huet: «... Nous avons icy Mr Graindorge, mais la joye de l'y voir est bien détrempée par le déplaisir du sujet qui l'y a amené. Il faut pourtant espérer qu'un aussi honneste homme que luy ne s'en retournera pas mescontent, après qu'il se sera fait connoistre pour ce qu'il est, aussi bien par ce qu'il doit à son sçavoir que par ce que l'on doit à sa naissance. J'ay fait l'office qu'il a souhaité auprès de Mr de Bourzeys, lequel m'a bien promis de ne pas laisser perdre l'opportunité de luy rendre tesmoignage auprès du Tout puissant. Mais cette opportunité sera malaisée à trouver à cause de l'éloignement de la Cour, et du peu d'affaires que le bon abbé a en ce païs de turbulence. Quant à Mr Auzout, je suis fort trompé s'il n'est de la bande astronomique qui assure que le chemin de la comète est rectiligne... Sa lettre à M^r l'abbé Charles avec ses remarques sur le discours de Campani est un assés gros imprimé... Il parle dans l'Avis au lecteur du traitté *de l'utilité des grandes lunettes sans tuyau* qui est presque achevé et qui seroit sous la presse, si les imprimeurs estoient plus raisonnables qu'ils ne sont. Dans la passion que vous avés pour l'anatomie, vous y vacqueriés bien mieux à Paris. *Sed fata obstant.* A la premiere occasion, vous me manderés à quoy vous en estes de vostre Origène. Mon ami de Tolose m'en demande des nouvelles avec inquiétude. Il est bon juge de ces matieres et est très bien persuadé de vous.»

[1] *Epistolarum pars II* (Saumur, 1665, in-4°). Voir le *Journal des Savants* du 3 mai 1666, où le critique se montre beaucoup moins indulgent que Chapelain.

[2] Passage cité par M. Sainte-Beuve (Notice sur Mme Dacier, *Causeries du lundi*, t. IX, p. 384).

Nous avions mis les fers au feu pour cela [1], et l'homme vertueux et puissant de qui sembloit dépendre la chose [2] nous en avoit crus, sans que l'obstacle que nous y prévoyons l'en eust fait éloigner. Nous nous tenions mesmes certains du succès, lorsque nous apprismes de sa bouche que cet obstacle avoit arresté tout court Celuy sans lequel rien ne se resout ni ne s'exécute [3].

N'auriés vous rien entre vos divers ouvrages qui fust digne de sa Grandeur et qui vous donnast lieu, en le luy addressant, d'en tourner la dédicace en un panegyrique de ses vertus et de ses actions certainement incomparables? Ce seroit le seul moyen que nous aurions de hazarder une seconde tentative, et je dis hazarder, car je ne voudrois pas vous respondre de l'évenement. Tout de bon vostre mauvaise fortune m'inquiète et il n'y a rien que je ne fisse pour la rendre meilleure, si l'effet pouvoit respondre à mon intention. Mais quand elle demeureroit aussi abbatue qu'elle est, estant homme de bien et habile comme vous estes, vous ne devriés pas vous estimer entierement malheureux tant que vous joüirés de vostre probité et de vostre doctrine, et que vous vous conserverés une aussi belle réputation en l'une et en l'autre que celle que vous vous estes aquise par tant de riches productions. Si je vous ressemblois, du moins je n'aurois garde de me rebuter du travail pour les injustices que me feroit la fortune et je me vangerois d'elle en respandant par le monde de ces richesses spirituelles qu'elle ne sçauroit ni donner ni oster. Je vous y exhorte à toutes fins et après vous avoir rendu mille graces de celle que je viens de recevoir de vous, je vous assureray qu'il n'y a personne qui sache mieux ce que vous valés ni qui soit plus sincèrement que moy, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv may 1665 [4].

---

[1] Au sujet de l'expression *mettre les fers au feu*, M. Littré a cité seulement l'acteur et auteur comique Hauteroche et le duc de Saint-Simon.

[2] Colbert.

[3] Le prince qui, vingt ans plus tard, devait révoquer l'édit de Nantes ne pouvait pardonner à Tanneguy Le Fèvre d'être et de rester protestant. Je ne m'explique pas le *peut-être* de M. Sainte-Beuve dans cette phrase des *Causeries du lundi*, déjà citée : «Cependant Chapelain et M. de Montauzier avaient beau s'y mettre, on rencontrait un obstacle qui tenait peut-être à la religion de Le Fèvre, et aussi à quelques inconstances de son caractère.» C'est là que M. Sainte-Beuve appelle Chapelain «le premier commis des grâces de Colbert».

[4] Le 28 mai, Chapelain adresse à Boeclerus (f° 81) une lettre qui a été insérée *in extenso* dans le *Bibliophile belge* de 1850 (t. VII, p. 309, article intitulé : *Deux lettres inédites de Jean Chapelain*, par F.-L. Hoffmann). Je n'en citerai que quelques lignes : «Je receus il y a quelque temps un paquet de vous par la voye de l'hoste de Mr Vaghenseil où je trouvay avec vostre lettre une épistre imprimée qui devoit précéder l'édition du livre de Seldenus *De jure naturali et gentium* dont vous avés voulu prendre le soin. Je vous avoueray, Monsieur, que mon estonnement ne fut pas petit, voyant que cette épistre m'estoit addressée, et que vous vous estiés abbaissé si fort pour me relever par un tesmoignage si glorieux, sinon de vostre justice, au moins de vostre amitié.» Je laisse de côté des compliments et des remercîments aussi nombreux qu'exagérés et je ne reproduis plus qu'une phrase finale sur Wagenseil : «Mr Vaghenseil m'a escrit de Murcia en Espagne et m'a informé du bonheur de son voyage et de la continuation de sa santé. Sa traduction a esté icy fort bien receüe et à son retour vers la fin de l'esté j'espère qu'il aura sujet de se loüer de la magnificence royale.» — Le 31 mai, Chapelain reparle à Vossius (f° 82) de la suppression du *Journal des Savants* : «Cette suppression du Journal de Mr Salo desplaist à tous les lettrés, et nous avons mesme des princesses curieuses qui la regrettent presque autant que vous. On avoit proposé de le continuer à certaines conditions, mais pour le rendre

CCXXVIII.

À M. HEVELIUS,

BOURGMESTRE DE DANTZIC,

À DANTZIC.

Monsieur, j'avois appris de Mr Desnoyers, lorsqu'il estoit en cette Cour, le nouveau travail que vous aviés entrepris sur la nature et l'apparition des comètes, et je m'estois resjouy qu'un si grand personnage que vous, qui a tant de commerce avec les corps célestes, se fust appliqué à en examiner les plus extraordinaires, pour nous en parler sans doute plus raisonnablement que tout ce qu'on nous en a dit jusqu'icy. Depuis, comme si le Ciel eust approuvé un si haut dessein, et qu'il eust voulu vous donner moyen de traitter cet admirable sujet avec plus de lumiere et de connoissance, toute la terre a veu qu'à quatre mois l'une de l'autre il en a produit deux signalées sur lesquelles vous puissiés faire vos remarques et par là d'autant mieux fonder l'opinion que vous aviés conceüe de leur essence et de leur mouvement.

Avec un secours si puissant personne ne fait difficulté que vous n'ayés mis cette illustre matiere au dernier point de perfection, ni qu'à cette fois la prédiction de Séneque ne soit accomplie en vous [1] qui aurés instruit le monde de l'origine de ces phœnomenes, de la partie de l'univers d'où ils viennent, dans quelles ils vont, si leur chemin est droit ou courbe, s'ils se perdent dans l'espace infini, ou s'ils ont une révolution certaine, et si vous prenés ce dernier parti on aura le plaisir de sçavoir que par vos veües et vos raisonnemens vous aurés justifié les sentimens des anciens Chaldéens que Diodore Sicilien veut qui en eussent la science, et qui n'en marquassent pas moins seurement les retours que nous faisons ceux de nostre soleil et de nos planettes [2].

L'essay que vous venés d'offrir de vos méditations là dessus aux curieux dans le prodrome [3] de vostre grand traitté leur fait

---

agréable, il le faudroit sans condition, sauf à le contredire par les intéressés s'ils pensoient avoir este jugés iniquement. C'eust esté le moyen de réprimer la licence des censeurs, et d'éclaircir par la contestation beaucoup de matieres obscures et douteuses, à l'avancement du beau sçavoir. Vous ne me pouviés rien mander qui me touchast plus que la résolution où vous estes de dédier au Roy quelques-uns de vos ouvrages pour une marque publique de vostre gratitude, et j'approuve extrêmement que vous commenciés par vostre traitté de l'Origine du Nil, matière non encore bien maniée par personne, et où les notices que vous avés tirées de vos voyageurs vous donneront bien lieu de vous distinguer et signaler. Il sera mal aisé qu'en parlant de ses sources vous ne parliés point de sa creüe annuelle et que vous ne preniés parti entre tant d'opinions diverses sur un si fameux sujet, si ce n'est encore que vous en eussiés une qui vous fust propre... Je communiqueray à Mr Thevenot ce que vous me mandés avoir négotié avec Mr Golius pour celle [l'édition] de la Géographie d'Abulfeda, dont je suis assuré qu'il aura une fort grande joye. Nourrissés bien cette pensée et empeschés que cette volonté ne luy passe, sans jamais dire un mot de Mr Vattier, de peur que cela ne nuisist au dessein...» Le 1er juin, Chapelain demande à Heinsius (f° 83 v°) les deux exemplaires de Claudien que le savant éditeur avait promis d'envoyer au duc de Montauzier et à lui. Voir sur cette nouvelle édition un article du *Journal des Savants* du 11 janvier 1666.

[1] Nous avons déjà trouvé dans une précédente lettre mention de la célèbre prédiction de Sénèque.

[2] Livre II, chapitres XXIX, XXX et XXXI. Le dernier traducteur de la *Bibliothèque historique*, M. F. Hœfer, rappelle (t. I, 1853, p. 148, note 1) que M. Letronne a fait ressortir (*Journal des Savants* de 1839, p. 577) l'importance des renseignements fournis par Diodore de Sicile sur l'astronomie des Chaldéens.

[3] Le mot *prodrome*, considéré comme sorte

bien espérer d'en voir l'achèvement dans ce magnifique ouvrage, et je voy tous les sçavans si bien disposés à le recevoir qu'après qu'il aura paru, je ne pense pas que tant de diverses opinions ne se reduisent à la vostre pour fixer enfin ce point dans la science naturelle, et terminer toutes les contentions qu'il a excitées.

Vous avés fait, au reste, une chose digne de vostre bon cœur d'avoir choisi Mr Colbert entre tant d'autres pour le luy addresser, et pour en appuyer l'excellence sur sa vertu et sur son authorité. Comme aucun autre n'a mieux mérité de vous cette offrande, nul autre aussi n'est plus capable d'en connoistre le prix, ni de la recevoir avec plus de ressentiment et de joye. C'est, Monsieur, de quoy je vous puis assurer mesme avant que de la luy avoir faitte en vostre nom, n'ignorant ni combien il a d'estime pour vous, ni le gré qu'il me sçait de luy avoir procuré une amitié comme la vostre.

J'eusse attendu à vous escrire que je me fusse aquité de ce que vous aviés désiré de moy, si l'éloignement de la Cour et la maladie de la Reyne, mère du Roy [1], ne me l'eussent fait remettre à un temps plus calme, et où vostre offrande pust estre considerée plus à loysir. Le temps néantmoins ne tardera gueres à venir, et si Sa Majesté continüe son séjour hors de Paris, j'envoyeray vostre présent à son confident ministre, et quoyque ce soit une composition qui porte sa recommandation avec elle, je ne laisseray pas de l'accompagner d'une lettre qui ne luy fera point de tort, et où je luy raffraischiray de bonne sorte les avantageuses impressions qu'il a prises de vous par moy d'abord, mais beaucoup plus ensuite par vos rares ouvrages.

Ce n'est pas, Monsieur, qu'il ne se fust tenu tout autrement obligé si l'offrande eust regardé le Roy comme la source glorieuse de la grace dont vous estes si reconnoissant. Mais de la façon que nostre illustre Mr Bouliaud m'en a parlé, il y a lieu de croire que vous avés dessein d'offrir à Sa Majesté quelque chose de plus grand encore, et quoy qu'il ne m'en ayt pas positivement assuré, il semble néantmoins qu'il soit persuadé que vous luy destiniés vostre histoire cométique. Cela soit dit sans prétendre vous y engager, car ce grand prince dans les motifs de sa munificence ne souffre point qu'il y entre autre interest que celuy de nourrir en ceux qu'il en honnore l'amour du beau sçavoir. En mon particulier je vous dois un grand remerciment de m'avoir voulu favoriser de vostre prodrome qui m'est d'autant plus considerable que cette grace estoit aussi peu attendüe que méritée de moy, et que vous m'avés voulu surpayer non seulement mes offices passés, mais encore tous ceux que vous pourrés jamais recevoir de moy.

Nostre ami vous rendra conte de ce que nous avons agité sur ce que l'on feroit du troisiesme exemplaire et des raisons qui nous ont déterminé au parti que nous avons pris, ausquelles nous esperons que vous acquiescerés sans peine.

Cependant je demeure avec beaucoup de passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 11 juin 1665 [2].

---

de *préface*, d'*introduction* à quelque étude, est cité dans le *Dictionnaire* de M. Littré, sans qu'aucun exemple de son emploi ait été donné. Le savant philologue n'indique qu'une phrase de Guy Patin sous le mot employé dans le sens de *précurseur*.

[1] Anne d'Autriche allait mourir quelques mois plus tard (20 janvier 1666).

[2] La lettre qui suit celle-ci (f° 86) est une lettre d'affaires adressée à Huygens et où Chapelain lui rend compte de ses négociations avec un sieur Thurel au sujet d'horloges.

CCXXIX.

A M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[1].

Monsieur, le livre que je porte à vostre biblioteque pour vous estre présenté est de ce fameux astronome de Dantzick auquel vous avés procuré la bienveillance et les gratifications du Roy, et qui a cru devoir commencer par vous en tesmoigner sa gratitude, afin que, par le mesme degré par où elles sont descendües jusqu'à luy, il puisse monter à l'autel qui en a esté la source, c'est-à-dire afin d'essayer par ce premier hommage à en rendre un second plus grand à Sa Majesté, en mettant à ses pieds avant peu de temps l'Histoire des cometes, que le monde attend avec impatience, et dont l'ouvrage qu'il vous dédie est le précurseur.

Il m'a choisi pour le faire passer en vos mains, dans la connoissance qu'il a de mon zèle pour vostre service, et la créance que, m'ayant fait l'honneur de prendre bonne opinion de luy sur ma parole, vous recevriés plus favorablement son offrande par moy que par tout autre sur qui il auroit pu jetter les yeux. J'ay accepté, Monsieur, la commission sans peine, et luy ay promis de m'en aquitter fidellement, après luy avoir néanmoins fait sentir que s'il avoit addressé son ouvrage au Roy, le présent vous en auroit esté bien plus agreable. Ce n'est pas que je puisse condanner la reconnoissance qu'il vous a voulu montrer en cherchant vostre protection et honnorant de vostre nom le frontispice de son livre. Son mouvement estoit trop noble et sa debte trop légitime pour n'approuver pas qu'il ait tenté d'y satisfaire, au moins en partie, et je m'assure que si vos grandes occupations vous empeschent de luy faire voir par vous-mesme que vous luy en sçavés quelque gré, vous ne trouverés pas mauvais que je le face pour vous, afin de le maintenir dans la disposition où vous l'avés mis par vos grâces, d'estre en ces climats éloignés partisan déclaré de la gloire de Sa Majesté et de vostre vertu singuliere.

Je ne le feray pas pourtant, Monsieur, sans vos ordres, qui seront tousjours la règle de mes actions. Tous ces autres excellens personnages estrangers avec qui j'ay fait habitude par cette occasion, MM. Heinsius, Vossius, Huggens[2], Bœclerus, Vaghenseil, Viviani, vont d'aussi bon pied pour le ressentiment qu'ils ont des faveurs royales et pour la continuation de leurs travaux dans les lettres, et il n'y a aucun d'eux qui, dans la publication de leurs ouvrages, manque de célebrer les grandeurs de Sa Majesté. C'est ce que j'apprens d'eux par toutes leurs despesches, et vous pouvés croire de ce costé-là toute la satisfaction que vous vous estes proposée, lorsque vous avés conceu le dessein de la faire éclater en tous lieux par les plus illustres bouches du monde. Pour moy, je n'ay garde ni de les laisser relascher dans cet exercice ni d'oublier rien pour en exciter d'autres, comme un Gronovius en Hollande, un Reinesius en Saxe, un Carlo Dati à Florence, un Ferrari à Padoüe, à s'eschauffer du mesme feu et à prendre le mesme sujet de leurs veilles. Toutes choses m'y obligent et sur toutes, après les bontés du Roy, celles que vous avés, Monsieur, pour vostre, etc.

De Paris, ce VIIIe juin 1665[3].

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 600 et 601).

[2] M. P. Clément a oublié d'ajouter le nom de Huygens à la liste des autres gratifiés. Il a aussi, dans la même phrase, mis : tous *les* autres, alors que Chapelain a écrit : tous *ces* autres.

[3] A la suite de cette lettre on trouve (fos 88 v° et 89 v°) deux lettres à Heinsius, l'une du 8 juin

CCXXX.

A M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[1].

Monsieur, par ma lettre, qui partira demain pour Dantzick, Mr Hevelius sçaura que l'addresse qu'il vous a faitte du prodrome de son Histoire des Cometes vous a esté agreable, encore que vous eussiés bien plus approuvé qu'il l'eust faitte au Roy, et j'ay tourné cela de sorte que cet excès de vostre moderation ne servira qu'à luy faire d'autant plus admirer vostre vertu et qu'à l'exciter d'autant plus à tesmoigner à Sa Majesté par des marques publiques le ressentiment qu'il a de ses bienfaits.

Quant aux qualités de ces quatre hommes de lettres dont vous m'ordonnés de vous informer, Mr Gronovius est le professeur d'humanités le plus accredité dans l'Academie de Leyde, duquel on a plusieurs ouvrages très estimés, entre autres les Diatribes qu'il a données pour l'illustration des *Sylves* de Stace[2], et les notes et commentaires qui ont paru de luy pour l'éclaircissement de ce qu'il y a de plus obscur dans l'histoire de Tite-Live. Sa réputation obligea MMrs les Estats, il y a quelques années, à le rechercher pour faire remplir la premiere chaise[3] de leur fameuse université.

Mr Reinesius est de toute l'Allemagne le lettré le plus universel et dont le sçavoir éclate en plus de sortes de disciplines. Sa profession est la médecine, dans l'exercice de laquelle il a vieilly auprès des Princes qui l'engageoient à l'envi dans leur service, autant pour leur instruction que pour leur santé. Il est présentement à celuy de l'Électeur de Saxe, et l'on verra dans peu de temps un travail, le plus curieux du monde, des médailles, inscriptions et autres choses de ce genre découvertes et recueillies par luy sous le titre de: *Nova reperta antiquarum inscriptionum*[4], qui ne seront pas moins nombreuses que celles de Gruterus[5], ni moins utiles pour dissiper les ténebres de l'antiquité greque et romaine. J'en ay veu la préface, qui m'a laissé une avantageuse impression de luy. J'ay veu aussi dans vostre

---

et l'autre du 16. Dans ces deux lettres, Chapelain s'afflige de ce que son ami n'a pas touché les 1,200 livres de gratification qui lui avaient été allouées, les États de Hollande ne lui ayant pas permis de les accepter. Voici un extrait de la seconde lettre : «La sévere politique de MM. vos superieurs m'embarasse et me chagrine. Dieu m'avoit donné une occasion de faire honnorer vostre mérite par les graces du Roy. J'avois réussi dans les tesmoignages que je luy en avois fait rendre. Je vous avois fait envoyer des lettres de change deux années de suite dans l'esperance de vous en procurer une troisiesme. Cependant leurs ordres farouches vous ont empesché jusqu'icy de recevoir les sommes y contenües et qui passent icy pour receües parce que vous en avés remercié Sa Majesté et Mr Colbert.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 601 et 602)

[2] Rappelons, avec M. P. Clément, que ce fut en 1637 que Gronovius publia sa dissertation sur les *Silves* de Stace, et que, deux ans après, il fit paraître trois livres d'*Observations*, qui contiennent quantité de restitutions et d'explications des passages des auteurs anciens.

[3] *Chaise* au XVIIe siècle s'employait souvent dans le sens de *chaire*. Voir le *Dictionnaire* de M. Littré.

[4] M. P. Clément reproduit ainsi le titre complet de cet ouvrage : *Syntagma inscriptionum antiquarum, cum primis Romæ veteris, in vasto Jani Gruteri opere omissarum, cum commentariis*, etc. (Leipzick, 1682, in-fol., 2 vol.).

[5] Jean Gruter, né à Anvers en 1560, mort en 1627, professeur d'histoire à Wittemberg, à Rostock, à Heidelberg. Son recueil si important et si célèbre parut en 1601 sous ce titre : *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani* (Heidelberg, 2 vol. in-fol.).

biblioteque un gros volume de ses Épistres, très doctes[1], qui n'a fait qu'accroistre la créance que j'avois de sa profonde érudition.

Mr Ferrari est un professeur d'éloquence dans l'université de Padoüe et qui en fait le principal honneur. Il y a environ quinze ans que le bruit de son nom le fit régaler d'une gratification insigne, et solliciter de passer en Suède, comme Mr Saumaise, par la reyne qui estoit alors sur le throsne; mais la république de Venise, qui ne le vouloit pas perdre, ne le luy ayant pas voulu accorder, il reconnut ses faveurs par un panegyrique très beau que Mr Heinsius, son ami, me communiqua à son retour d'Italie.

Pour le signor Carlo Dati, c'est un gentilhomme florentin, la fleur de l'Académie de la Crusca, de laquelle il a esté long temps le secretaire avec une très grande approbation, et n'a cessé de l'estre que parce que Mr le Grand-duc, ne connaissant personne dans son Estat qui pust si bien soutenir la charge de premier humaniste à Florence pour l'instruction de la jeune noblesse, l'a tiré de cet autre poste pour le mettre en celuy-cy, où il réussit admirablement. On a de luy plusieurs ouvrages de vers et de prose en italien, d'un mérite particulier, entre autres une longue sylve sur le mariage de Sa Majesté et sur la paix[2] qu'il addressa à feu Son Eminence. On en a le premier volume *delle prose fiorentine*[3], où il a mis une excellente préface et une excellente apologie de ce grand Archimede Torricelli[4]. La dernière chose qu'il a faitte est une oraison funebre du cavalier del Pozzo, son ami[5], qui est une pièce achevée et d'une exquise perfection. Mais il en médite une autre, de tout autre importance, qui aura le Roy pour sujet, ce qu'il m'a fait confidemment sçavoir par une lettre que je receus hier, dans laquelle il me demande des mémoires pour les employer à l'execution de son projet. Vous en trouverés, Monsieur, avec ce mot, la copie, qui apparemment ne vous déplaira pas. Je m'en vais appliquer à luy dresser[6]

---

[1] M. Clément n'a pas mis de note sous ce passage, sans doute parce que les biographes par lui consultés ont omis de signaler le *gros volume* que Chapelain avait remarqué dans la riche bibliothèque de Colbert, biographes parmi lesquels on s'étonne de trouver un homme aussi versé dans la science de la bibliographie que M. Weiss (*Biographie universelle*). Bayle (*Dictionnaire critique*) a cité (p. 499 du tome XII de l'édition donnée par M. Beuchot) un recueil de lettres de Reinesius qui doit être celui que mentionne ici Chapelain : *Epistolæ ad Gasparum Hoffmannum, et Christ. Ad. Rupertum* (Leipsick, 1660, in-4°). Bayle, qui vante Reinesius, comme «l'un des plus savants homme du XVIIe siècle,» et qu'il faut placer «parmi les critiques qui vont au delà de leur lecture, et qui savent plus de choses que les livres ne leur en ont enseignées,» parle ainsi de ses lettres : «Les lettres de Reinesius qui ont été imprimées nous apprennent qu'on le consultait comme un oracle, et qu'il répondait fort doctement aux questions qu'on lui proposait...»

[2] *La Pace, selva epitalamica.*

[3] M. Clément a corrigé la faute de transcription : *finentine.*

[4] M. Clément a encore corrigé la faute de transcription : *Terrucelle.* Il s'agit là du physicien Evangelista Torricelli, né en 1608, à Faenza, mort en 1647, l'ami et le successeur de Galilée dans la chaire de mathématiques à Florence, le correspondant de Fermat, du P. Mersenne, de Roberval, etc.

[5] *Delle lodi del commendatore Cassiano de Pozzo* (Florence, 1664, in-4°). Cassien del Pozzo, né à Turin, mourut en 1657. Ce fut un des archéologues les plus zélés et les plus savants de l'Italie. Il fut le correspondant et l'ami de Peiresc, du Poussin. Il avait formé un remarquable cabinet d'antiquités et il fut un généreux protecteur des artistes et des lettrés.

[6] M. Clément a lu *adresser* pour *dresser.*

ces mémoires; car je ne veux pas perdre cette occasion qui s'offre d'elle-mesme de faire célebrer les vertus de Sa Majesté par la plume d'Italie la plus éloquente et qui en respandra le mieux l'odeur de là les monts.

Il y a quelques mois que ce gentilhomme voulut avoir commerce avec moy, et je le puis conter entre mes amis. Pour les trois autres, je ne les connois que par leurs ouvrages; mais si vous m'ordonnés quelque chose qui les regarde, il me sera aysé de le leur faire sçavoir. J'attendray là dessus vos commandemens pour y satisfaire, Monsieur, comme vostre, etc.

De Paris, ce XVIII juin 1665[1].

CCXXXI.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN EN LAYE[2].

Monsieur, après l'approbation qu'il vous a pleu donner à ces mémoires italiens que je creus devoir exposer à vostre veüe, avant que de leur faire passer les monts, je les envoyeray cette semaine sans crainte retouchés et augmentés à ce gentilhomme florentin[3] qui me les avoit demandés avec tant de presse et je ne doute aucunement qu'il n'en face un fort bon usage, et que le Roy n'en soit fort glorifié. Sa Majesté l'a esté encore à la coste d'Affrique par une voye différente dans la bouche de cet autre gentilhomme allemand, traducteur des pièces du Commerce[4], qui, ayant passé le détroit de Gibraltar, rencontra à Ceuta, place espagnole, voysine de celle de Tanger, force marchands juifs qu'il ravit par les merveilles qu'il leur raconta de nostre grand monarque. Vous le connoistrés, Monsieur, par l'extrait joint à ce mot de la lettre qu'il m'escrit de Madrid assés fraische, dans laquelle vous verrés aussi quelques particularités touchant ce canal de Flandres et la guerre de Portugal que vous ne serés pas peut estre marri de sçavoir, et qui donnent quelque lumière aux affaires présentes. A son retour, vers la fin de l'esté, nous en apprendrons davantage, car il est homme de sens, et il ne me cachera rien de ses pensées. Ce sera alors, Monsieur, qu'il pourra recevoir la grâce du Roy que vous luy avés destinée; car encore qu'estant désormais à Madrid on pust la luy faire tenir aisément, le péril néantmoins que ce bienfait ne le rendist suspect en cette Cour là et par conséquent moins en estat d'y servir Sa Majesté et de nous en faire des relations

---

[1] Le 26 du même mois, Chapelain adresse (f° 92) à Colbert une lettre qui n'a pas été reproduite dans le recueil de M. Clément et dont je ne donnerai que ce passage sur Carlo Dati : «Je creus ne devoir rien faire plustost que de luy dresser ces mémoires afin de l'entretenir en cette disposition, et de les luy envoyer par le prochain ordinaire. Je pensois d'abord, Monsieur, les luy faire en nostre langue, et cela m'eust cousté moins de travail et moins de temps. Mais dans l'appréhension qu'il n'en entendist pas assés la finesse et la force, je me résolus de les escrire en la sienne pour luy espargner des mesprises et luy faciliter sa composition...» Chapelain annonce à Colbert qu'il lui envoie ces mémoires: «afin que si vous pouvés dérober quelques momens à vos principales affaires pour passer la veüe là dessus, il vous plaise d'y adjouster, retrancher et corriger ce que vous jugerés à propos et me les renvoyer dans cinq ou six jours purifiés par vostre judicieuse censure.»

[2] Cette lettre n'a pas été admise dans le recueil de M. P. Clément.

[3] Carlo Dati.

[4] Jean-Christophe Wagenseil. Cet érudit visitait l'Espagne avec le jeune comte Ferdinand-Ernest de Traun, qu'il accompagna dans son grand voyage à travers toute l'Europe, commencé en 1661.

utiles et curieuses, je penserois, sauf vostre meilleur avis, qu'il seroit plus expédient de la differer jusqu'à ce que nous l'ayons parmi nous.

Je prie Dieu qu'il vous conserve pour le bien du monde et demeure avec ma passion ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx juin 1665 [1].

---

[1] Le 3 juillet, Chapelain adresse à Colbert (f° 92 v°) une lettre dédaignée par M. Clément. En voici un extrait : «Il faut, s'il vous plait, vous résondre une fois à souffrir que ceux qui vous sont obligés des graces du Roy... vous en tesmoignent leur ressentiment et satisfacent à ce que leur cœur leur demande... Dans celle [la dédicace] que vous fait Mr Petit, ce sçavant médecin qui nous a donné de si beaux vers latins sur divers sujets, et les derniers sur l'establissement du commerce, vous verrés, Monsieur, que Sa Majesté y trouve glorieusement sa place et que par cela mesme vous ne pourriés guère luy refuser la permission de vous la faire sans faire perdre au Roy une partie de l'encens que vous souhaités tant d'ailleurs avec tant de raison que l'on donne à ses héroïques vertus. Pendant qu'on imprime le corps du livre qu'il vous adresse, j'ay creu qu'il importoit que vous en vissiés l'épistre, afin que vous eussiés agreable de jetter les yeux dessus...» Le 6 juillet, Chapelain reparle à Colbert (f° 94), dans une lettre également rejetée par M. Clément, du docteur Petit : «Les expressions véritablement bien fortes de l'épistre latine de Mr Petit ne m'avoient pas autant plu qu'à luy et il n'avoit pas tenu à moy qu'il ne les supprimast et l'épistre mesme, laquelle je luy assuray plus d'une fois qui n'estoit pas de vostre goust et qui ne vous rendroit pas plus favorable à son mérite. Faute de connoistre assés la modération de vostre ame et pressé du ressentiment de vos faveurs, il me sollicita ardemment de vous faire voir au moins le devoir où il se mettoit de les reconnoistre... Ne s'en estant tiré que six exemplaires, à ce qu'il m'a juré... Si vous l'ordonnés, elle ne verra jamais le jour.» Chapelain ajoute qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour détourner les autres érudits français de dédier leurs ouvrages à Colbert. — Le 9 juillet, Chapelain, s'adressant à Huygens, traite de nouveau (f° 95) la question des horloges et du sieur Thurel, après avoir dit à son correspondant : «J'ay veu dans vostre lettre à Mr Carcavi la peine où vous estiés des dernieres que vous m'avés escrittes vers la fin de may...» Le même jour, Chapelain (f° 96 v°) engage Vossius à publier son livre sur le Nil et à le dédier au roi. Il continue ainsi : «*Movisti salivam mihi* en m'informant des nouveautés que vous avés descouvertes sur ce sujet et je meurs d'envie d'en apprendre de vous le détail... Je pense vous avoir dit que pour cette creüe [du Nil] nostre cher Mr de la Chambre l'attribuoit au nitre dont l'Egypte a son terrain tout rempli et qui, venant à se fermenter au commencement de l'esté, se souleve, se respand et se déborde regulierement tous les ans, d'où la grande fertilité de cette province procede. Depuis vostre départ, il a repris le traitté qu'il en fit, il y a trente ans, et l'a fortifié de beaucoup d'autres preuves et experiences. C'est assés vous en dire pour vous faire approuver ou combattre ce sentiment dans vostre ouvrage... Le jugement que vous faittes de la mauvaise conduitte des Anglois et des Hollandois en cette rencontre est digne de vostre sens exquis. Les derniers ne se devoient point battre avec désavantage et les premiers ont bien mal usé de l'avantage que le vent leur avoit donné. Mais vos gens se peuvent couvrir du commandement qu'on assure qu'ils avoient de leurs seigneurs d'aller chercher les ennemis jusques dans leurs ports, quelque mauvais temps qu'ils pust faire, ce qui ne peut estre vray que le blasme n'en retourne sur les ordonnateurs qui ne sçavent que trop qu'il faut faire la guerre à l'œil. Leur hardiesse hors de saison a fait mentir à cette fois le dictum : *audaces fortuna juvat* et leur a monstré à leurs despens qu'il ne falloit s'y fier que de bonne sorte. Dieu l'a permis pour adjouster à la gloire de Sa Majesté celle de les soustenir et relever de leur perte. C'est à quoy tout est disposé icy au grand honneur de Mr Van Beuning qui n'y a rien oublié pour servir utilement sa patrie en cette importante occasion. Je suis bien aise d'avoir appris de vous l'autheur de la satyre intitulée *Laus asini.*

CCXXXII.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN EN LAYE [1].

Monsieur, j'ay trouvé Mr Petit si ployable et si sousmis à vos volontés, que non seulement il a consenti à oster de l'épistre que avez eüe tout ce que l'excès de son zèle y avoit fait insérer d'excessif, mais encore il a offert à la supprimer entiere; et dans la pensée que, suyvant vos prudentes et modestes maximes, vous pourriés conclurre à la suppression, il travaille à une autre qu'il addresse au Roy et que j'auroy l'honneur de vous envoyer la semaine prochaine, afin que vous jugiés si elle ne sera point indigne de Sa Majesté, et que vous puissiés choisir de la premiere, quand elle sera réformée, ou de cette seconde, celle qui devra estre mise à la teste de son ouvrage.

En voicy, Monsieur, une autre de plus grande estendue que le fameux panégyriste de ce temps, Mr Ogier [2], a faitte pour servir de frontispice à son nouveau volume d'*Actions publiques, saintes et oratoires*, qui sont sous la presse et qui verront bientost le jour [3]. Si sa longueur vous rencontre assés peu occupé pour pouvoir la lire, je ne désespère pas que, dans ce panégyrique de nostre grand monarque, vous ne trouviés assés de pompe et d'agrément pour approuver qu'on le publie, à quoy la réputation de l'écrivain n'apporteroit pas un médiocre poids.

Je reçois présentement, Monsieur, une lettre de Mr Bœclerus, cet excellent professeur de Strasbourg, dont l'extrait ira avec la mienne, où vous verrés la passion qu'il a de vous tesmoigner sa reconnoissance par quelqu'une de ses propres compositions, et l'instance qu'il me fait de pressentir si vous souffrirés qu'il vous fist copier l'histoire qu'il a faite des trois années 1643, 1644, 1645 de la guerre de Danemarck, pour la joindre aux manuscrits politiques de vostre bibliotheque.

Vous me ferés la grâce, s'il vous plaist, Monsieur, de m'ordonner là dessus ce que je luy dois respondre. Je l'ay desjà averty que pour vous plaire il falloit tourner toute

---

La longue épistre *ad Palmerium*, l'*argumentum Batracomachiæ* et d'autres petites pièces du mesme volume seroient-elles aussy de luy? Tout cela est fort élégant, fort galant et fort docte... Mr Thevenot est à Issi qui fait ses foins.» — Le même jour, Chapelain demande à Heinsius (fo 98) les mêmes renseignements bibliographiques déjà demandés à Vossius: «Esclaircissés-moy, je vous prie, sur ce point-cy. Mr vostre père est-il l'autheur d'un recueil d'excellentes satyres qui ont pour titre: *Laus asini; cras credo, hodie nihil; epistola ad Palmerium; argumentum Batracomachiæ*, etc., et quelques lettres à quelques uns de ses sçavans amis? Si ce n'est pas de luy, apprenés-moy qui les a faittes. Le volume est in-16o de l'année 1629 à Leyde, si je ne me trompe.» Je ne ferai que mentionner une lettre à M. de Lionne, du 12 juillet (fo 98 vo), qui roule sur le travail «du signor Camillo Lili» et sur les changements que, selon Chapelain, il conviendrait d'apporter à ce travail.

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 602 et 603).

[2] Voir sur François Ogier la lettre CCII de notre premier volume. Le défenseur de Balzac avait alors un âge assez avancé et ne devait pourtant mourir que cinq ans plus tard (23 juin 1670).

[3] Chapelain veut parler du second volume du recueil des Sermons du prieur Ogier, publiés sous le titre d'*Actions publiques* (Paris, in-4o). Le premier volume parut en 1652 et le second en 1665. Une faute d'impression a fait dire à M. Weiss (*Biographie universelle*) que ce second volume est de 1655. M. Victor Fournel (*Nouvelle biographie générale*) a reproduit la faute d'impression de son devancier, ce qui démontre une fois de plus l'impérieuse nécessité des continuelles vérifications.

sa gratitude vers le Roy; mais tous ceux qui vous sont obligés croyent qu'un ressentiment n'empesche pas l'autre, et ce vertueux historien estime que vous pouvés d'autant plus recevoir le sien, que n'estant point public par l'impression, c'est comme s'il n'estoit point du tout.

Sur ce sujet de gratitude, permettés-moy, Monsieur, de vous marquer icy légèrement celle que mademoiselle Robineau, mon alliée, et toute sa famille, sauvée d'une dernière rüine par vostre équitable bonté, m'ont fait paroistre plus grande que je ne vous le sçaurois exprimer, et la crainte qu'ils ont que vous ne les en croyés touchés d'une manière commune. Ce mouvement, qui ne peut venir que d'une âme noble, joint à la part que je dois prendre à leur obligation, m'a persuadé que je ne vous le devois pas laisser ignorer et que vous pardonneriés aysément cette liberté, Monsieur, à vostre, etc.

De Paris, ce XVII juillet 1665[1].

CCXXXIII.

À M. VOSSIUS,

GENTILHOMME HOLLANDOIS,

À LA HAYE.

Monsieur, à la bonne heure soit que mes lettres à Mr Huggens et à Mr Heinsius que je croyois perdues se soient sauvées et que ces Mrs les ayent receues aussi bien que vous avés fait la vostre, sans que je les eusse escrittes en vain. L'inquietude que me donna ce commerce incertain est causée par l'absence de Mr Van Beu-

[1] Le 31 du même mois, Chapelain, après avoir parlé à Huet (f° 102) de «ce fascheux mal qui vous a donné pour moy de l'inquiétude il y a neuf ou dix mois» et qui, ajoute-t-il, «m'a repris le mois passé,» l'entretient ainsi des travaux de divers savants : «Vous aurés veu la lettre de Mr Auzout à l'abbé Charles et y aurés trouvé de la hardiesse et de la profondeur. Il se signala entre nos astronomes et nos observateurs et je voy presque le combat engagé entre luy et Mr Hevelius, touchant le cours de la comète qui a tant exercé depuis six mois nos philosophes et nos mathématiciens. L'anatomiste danois qui a donné tout cet hyver de l'admiration à nos plus habiles s'appelle Mr Steno. Il voyage par l'Europe pour se perfectionner de plus en plus et l'on ne peut attendre de luy que de grandes choses. Devant que de nous quitter il publiera quelqu'une de ses descouvertes, comme il a desjà fait à Kopenhaghen et à Leyden. Le climat qui l'a produit est fécond en grands hommes. Si vous n'aviés point oublié Saxo Grammaticus, vous m'en auriés fait une très juste commemoration. Les Anglois ont encore plus asprement qu'eux pris la matiere physique à cœur. Ils y travaillent en corps. Ils ont l'appuy et la bourse du Roy et une belle émulation entre eux. Nous n'en sommes pas là encore. En ce que nous faisons il n'y a que de bonnes intentions, et des monstres de ce que nous pourrons faire quand le bon vent soufflera. D'autres choses plus nécessaires occupent la prudence du Prince et celle-cy aura sa saison... On vous a dit vray que le 3e tome des voyages de Mr Thevenot s'imprime. Je luy feray sçavoir le goust que vous avés pris à la lecture des deux premiers. Il se faut resjoüir avec vous de ce que vous estes si proche de la fin de vostre carriere.» Le 31 juillet, Chapelain (f° 103) écrit à M. de la Forge, médecin, à Saumur : «Vous vous mettés trop bas quand vous vous sousmettés à moy pour la révision et la correction de vostre ouvrage. Le disciple n'enseigne pas le maistre, et c'est tout ce qu'il peut faire que de luy proposer ses difficultés. C'est la premiere raison qui me fait vous prier de me dispenser d'un employ que je ne pourrois accepter sans témérité...» Chapelain lui recommande de choisir pour Mécène M. de Monmor, «sous-doyen des Maistres des Requestes, homme de lettres, puissant en biens et en crédit et le plus grand protecteur que nous ayons en France de la secte que vous professés, et je ne croy pas que vous puissiés jetter les yeux sur aucun autre qui vous sceust meilleur gré de vostre offrande.»

ning que la Cour tient éloigné de Paris et auquel je ne puis que par hazard envoyer mes despesches. *Dabit Deus his quoque finem* [1].

L'accommodement se fera, ou la France se joindra à la Hollande, et nous prendrons des mesures plus justes pour nous pouvoir à l'avenir entrecommuniquer. Cependant prenons patience et contentons nous de ce qui se peut.

Je suis très satisfait de vostre nouvel engagement pour addresser au Roy vostre Traitté de l'Origine du Nil et des causes de sa creüe, en attendant que vous luy préparés quelque offrande plus proportionnée à sa grandeur et à vostre force. Vous serés en celle-cy historien, géographe, naturaliste, philosophe et vous signalerés vostre curieux et solide sçavoir en toutes les manieres également. Il me sera bien doux de vous voir marcher et courir dans une route *nullius ante trita solo* [2] et laisser bien loin derriere tous ceux qui aspirent à la mesme palme.

Je ne suis pas plus que vous de l'opinion de mon ami Mr de la Chambre sur cet article là. Vous verrés pourtant que sa chimère est belle, qu'il la soustient capablement et que ses raisonnemens ne sont pas destitués d'expérience ni revestus d'un stile sans ornement. Je l'ay averti de vostre concurrence sur le mesme sujet, mais je l'ay aussi assuré que vous ne le plaiderés point encore que son sens soit different du vostre. Il l'a receu en honneste homme et m'a annoncé qu'il vous envoyeroit par moy un exemplaire de son ouvrage aussitost qu'il aura veu le jour [3].

Les Annales hollandoises de feu Mr vostre frère Matt. Vossius [4] ne font point de honte à sa race, et quoyque j'ignorasse vostre proximité, je jugeay qu'il tenoit fort de Mr vostre père et de vous. N'a-t-il laissé de luy que cela? La traduction que Mr vostre autre frère Dionisius Vossius fit de la révolution des Païs-bas m'a paru une chose excellente et je l'ay encore plus estimée depuis que vous m'avés appris qu'il l'avoit faitte au dessous de vingt ans [5]. Quel dommage que des personnes de si belle esperance sortent du monde en y entrant! Mais Dieu vous y a laissé pour représenter toute vostre sçavante famille. Je le prie qu'il vous y conserve pour le bien général et pour la consolation particuliere, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce xxxie juillet 1665.

Tenés vous pas tousjours la main à la transcription de l'Albufède, suyvant la priere de Mr Thevenot et avec toutes les précautions stipulées pour la faire avoir la plus correcte que faire se pourra et au plus tost?

---

[1] C'est le vers 199 du livre I de *l'Énéide :*

O passi graviora : dabit Deus his quoque finem.

[2] Lucrèce, *De natura rerum,* liv. I, vers 1, 2.

Avia Pieridum peragro loca nullius ante
Trita solo...

[3] *Discours sur les causes du débordement du Nil, et discours de la nature divine, selon la philosophie platonique* (Paris, 1665, in-4°).

[4] Matthieu se noya en 1638, près de Leyde, après s'être trois fois précipité dans les eaux pour sauver les compagnons de son naufrage. Les *Annales de la Hollande*, divisées en cinq livres, parurent à Amsterdam, en 1635, in-4°. Elles furent augmentées depuis par Ant. Borremans et traduites du latin en flamand par Nic. Borremans. Niceron, comme on le voit par la phrase de Chapelain, s'est trompé en attribuant les *Annales* à un fils de Matthieu, Gérard, petit-fils de Gérard-Jean.

[5] Denys Vossius, né à Dordrecht en mars 1606, mourut à Amsterdam en octobre 1633. Sa traduction latine des *Annales* écrites en flamand par Reidan parut à Leyde en 1633, in-folio.

CCXXXIV.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN[1].

Monsieur, vous pourrés voir, par l'extrait de la lettre que m'a fraischement escritte Mr Hevelius, que ce n'estoit pas sans fondement que je vous avois assuré[2] qu'il destinoit au Roy une bien plus considerable offrande[3] que celle que sa gratitude envers vous[4] l'avoit porté à vous faire. Les termes en[5] sont exprès, et j'y ay veu avec beaucoup de satisfaction[6] qu'il s'engageoit à dédier à Sa Majesté, non seulement sa *Cométographie,* mais encore sa *Machine céleste,* qui est apparemment un nouveau systeme de l'univers à estre mis en parallelle avec les fameux de Ptolomée, de Copernic et de Tycho-Brahé[7].

Ce sont[8], Monsieur, des fruits auxquels vos génereux offices auprès du Roy auront donné l'accroissement et la perfection pour sa gloire[9], suyvant vostre unique visée.

Nous attendons tousjours quel jugement vous aurés fait de la longue[10] épistre dédicatoire de Mr Ogier à Sa Majesté[11], et s'il pourra, sous son bon plaisir[12], la mettre comme elle est à la teste de son ouvrage. Son impatience de faire voir au public la reconnoissance[13] qu'il a des grâces dont Elle l'a comblé, et la presse que luy fait son libraire, auquel il ne manque plus que cela pour l'accomplissement de son impression[14], luy font souhaiter ardemment[15] que vous ayés pu trouver le temps de passer la veüe sur cette épistre et de luy en faire sçavoir vos sentimens.

Je croy, Monsieur, vous avoir mandé que l'article de Gigeri[16], si vous ne croyés pas qu'il doive demeurer, peut estre retranché sans que la contexture de la piece en souffre.

Comme Dieu m'a rendu assés de force pour me pouvoir traisner jusque chés vous[17], nous employasmes l'après disnée d'hier à examiner nos inscriptions et médailles nouvelles sur les sujets que vous avés ordonnés et celles de quelques autres gens de lettres,

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 603 et 604). La lettre autographe est conservée dans la collection Baluze, *Papiers des armoires*, vol. 362, f° 47.

[2] Variante de l'autographe : «Par l'extrait de la lettre que Mr Hevelius de Dantzick m'a nouvellement escritte et que je me donne l'honneur de vous envoyer, vous reconnoistrés que j'avois raison de vous assurer...»

[3] *Idem:* une bien plus *magnifique* offrande...

[4] *Envers vous* est supprimé dans l'autographe.

[5] *En* est remplacé par *y* dans l'autographe.

[6] Variante : beaucoup de *joye.*

[7] *Idem :* «laquelle apparemment est un nouveau système du monde qui le disputera aux fameux de Ptolémée, de Copernic et de Tycho-Brahé.» M. Clément dit de *la Machine céleste :* «Hevelius donnait dans cet ouvrage, qui ne parut qu'en 1673, la description des instruments dont il se servait pour ses observations.»

[8] Variante : *ce seront.*

[9] *Idem : pour la gloire de Sa Mté* (*sic*). Comment Chapelain osa-t-il se rendre coupable d'une abréviation aussi peu respectueuse?

[10] Le mot *longue* n'est pas dans l'autographe.

[11] Variante : *au Roy.*

[12] *Idem:* «et s'il pourra la mettre comme elle est sous le bon plaisir de Sa Mté à la teste de son ouvrage.»

[13] *Idem:* «combien il a ressenti les graces qu'il a receues d'elle.»

[14] *Idem:* «pour l'achèvement de son livre, auquel pour voir le jour il ne reste plus que cela à imprimer.»

[15] *Idem:* luy font *modestement* souhaiter.

[16] L'article relatif à la prise de cette ville d'Algérie par le duc de Beaufort le 22 juillet 1664.

[17] Variante : pour *me transporter* jusque chés vous.

dont Mr Perraut est chargé de vous présenter les meilleures à vostre premier loysir.

C'est, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er aoust 1665[1].

CCXXXV.

À M. COLBERT.

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[2].

Monsieur, je vous espargne toutes les lectures inutiles, quelques agreables qu'elles vous pussent estre d'ailleurs[3], pour ne vous pas dérober sans nécessité un seul des momens qui sont dévoüés au service du Roy et au bien du royaume, laissant à Mr Perrault de vous informer aux heures favorables de mon assiduité à nos assemblées, et de ce que j'y essaye de[4] contribuer pour vostre satisfaction. Mais[5] je n'ay pas creu m'en devoir remettre à luy seul pour ce qu'il vous auroit pu dire[6] du ressentiment extrême

---

[1] Le 6 du même mois, Chapelain (f° 106 v°) écrit «à Mr Vaghenseil, gentilhomme allemand,» qui était alors à Madrid : «Nous apprenons avec grande satisfaction le bon estat où Sa Majesté catholique et toute sa maison se rencontrent pour la santé. Il n'en est pas de mesme pour le bonheur de ses armes qui n'a pas esté plus grand cette campagne contre les Portugais que les précédentes, de quoy nous avons eu un exact détail par des personnes qui sont dans ses interests et qui ne se consolent point de sa perte. L'Espagne toutesfois est trop puissante pour désespérer de son restablissement et de sa victoire, mesme ayant à faire à une nation qui n'a pas la sagesse en partage et qui donne tout au hazard. Ça esté encore un notable malheur pour elle que cette mort inopinée de l'archiduc d'Inspruk, laquelle l'affoiblit d'un de ses principaux appuis.» Le 13 août, Chapelain s'adresse en ces termes à Heinsius (f° 108 v°) : «L'excès de courage de Mrs vos gouverneurs a esmoussé la pointe de vos armes contre vos féroces ennemis, pour avoir voulu que l'on les combatist jusques dans leurs ports, contre vent et marée. La perte a esté médiocre et le plus grand mal est celuy de la réputation. Vous sçavés que *fama bella constant* et qu'il n'y a rien qu'il faille ménager davantage. Mais à bon jeu bon retour. Vous voilà plus forts qu'auparavant, et munis de meilleur conseil. C'est maintenant à l'Anglois à craindre. Il faudra voir si la diversion qu'il fait faire par l'Evesque de Munster luy sera heureuse ou non. Pourveu que vous vous teniés de ce costé là sur la défensive et à l'ombre de vos places pour profiter de l'occasion, cette tentative eschoüera. Je le souhaite au moins par l'inclination que j'ay pour la justice en quelque lieu qu'elle se rencontre. Je serois de vostre opinion touchant le Roy de la Grande-Bretagne si je ne sçavois qu'il a esté tiré par les siens à vous faire cette violence *obtorto collo, eoque plane invito.* Ce n'est, à bien parler, qu'un Roy précaire, et qui depuis son restablissement voyant bien qu'il dépend d'autruy, ne peut guère agir, s'il ne veut attirer de nouvelles tempestes sur son chef, que *ad nutum senatus populique anglicani*, et il ne le dissimule pas à ceux à qui il se peut expliquer sans crainte...» Chapelain, après avoir parlé à Heinsius de Bulteau, cousin de Bigot, après avoir accusé réception du *Claudien*, prie son correspondant de ne pas adresser de remerciement public à Colbert, «car, comme je vous ay desja mandé, ce me semble, *odit cane pejus* qu'on luy addresse rien d'imprimé, et qu'il en est aussi choqué que d'autres en seroient flattés, en sorte que plus d'un de nos gens de lettres ont esté contraints de supprimer les dédicaces qu'ils luy avoient faittes, tant il est ennemi de cette sorte d'encens. Le moyen de luy plaire est de ne faire d'offrande qu'au Roy et de les faire dignes de la grandeur et des actions de Sa Majesté. C'est là toute son ambition, c'est là où il met toute sa gloire.»

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 609). La lettre autographe est conservée dans la collection Baluze, papiers des armoires, vol. 362, f° 49.

[3] Cette phrase incidente ne se retrouve pas dans l'autographe.

[4] Variante : *d'y* contribuer.

[5] Le *Mais* n'est pas dans l'autographe.

[6] Variante : *pour tesmoigner.*

que j'ay de la grâce dont vous m'avez fait, encore cette année, honnorer par Sa Majesté, et qu'après Elle je dois à vos bons offices[1].

Je ne vous en diray pourtant rien davantage, ne croyant pas avoir besoin de grands discours[2] pour vous en persuader, vous, Monsieur, qui sçavés de trop longue main[3] combien je suis attaché à vostre vertu, et la préference que vous avés sur tout autre dans mon cœur et dans mon estime.

J'avois aussi à vous rendre conte[4] de la chaleur[5] avec laquelle[6] le signor Carlo Dati se porte à faire le panegyrique italien à l'honneur du Roy[7], sur les mémoires que je luy ay envoyés, et des nouvelles lumieres qu'il demande[8] des actions particulieres et des paroles mémorables de Sa Majesté[9] pour donner plus de relief à l'ouvrage[10] et pour le faire voir accompli de tout point.

Vous trouverés, Monsieur, avec cette lettre, un extrait de la sienne, et vous y verrés[11] en original les secours qu'il attend pour cela de moy, qui ne les devrois tirer que de vous[12], comme de celuy à qui rien n'en eschappe, et qui m'en instruirés[13] mieux que personne, si vos accablemens[14] sans nombre ne m'en faisoient perdre l'espoir. Je luy en manderay le peu qui en est venu à ma connoissance[15] et que la mémoire de mes amis[16] m'en pourra fournir de plus certain[17] et il ne tiendra pas à mes diligences que ce portrait[18] n'ait toute la ressemblance et tout l'éclat que désire un si digne sujet[19].

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV aoust 1665[20].

CCXXXVI.

À M. CHRISTIANUS HUGGENS,

GENTILHOMME HOLLANDOIS.

À LA HAYE.

Monsieur, *omnia tuta timens* dans les choses que je désire le plus, je ne voulois vous assurer de la négociation qui a esté faitte pour vous engager dans le service du Roy, et vous attirer dans sa Cour, qu'après l'accomplissement entier de l'affaire, et si je vous en ay parlé douteusement jusqu'icy, ça esté pour n'avoir pas à vous en faire de mauvaises excuses si elle fust venüe à man-

---

[1] Variante : « de la *nouvelle* grace que j'ay receue de Sa M[té] et dont, après elle, je ne suis redevable qu'à vos bons offices. »

[2] *Idem* : de *beaucoup de paroles*.

[3] *Idem* : qui scavés *trop combien*.

[4] M. P. Clément, modernisant ici comme en bien d'autres occasions l'orthographe de Chapelain, a remplacé *conte* par *compte*. La forme *conte* appartient à la fois au manuscrit Baluze et au manuscrit Sainte-Beuve, à l'original comme à la minute.

[5] Variante : de *l'ardeur*.

[6] On lit, de plus, dans l'autographe : *ce gentilhomme florentin*.

[7] Variante : le panegyrique *du Roy*.

[8] *Idem* : et des lumières qu'*outre cela* il *me* demande.

[9] *Idem* : « touchant les particulières actions de Sa M[té] et ses dits notables. »

[10] Variante : *afin de s'en servir à* donner plus de relief à *son* ouvrage.

[11] *Idem* : *où vous pourrés voir*.

[12] *Idem* : « qui les attendrois bien seurs et bien articulés de vous seul. »

[13] *Idem* : m'en *instruiriés bien* mieux que personne.

[14] *Idem* : *vos occupations*.

[15] *Idem* : *jusqu'à moy*.

[16] *Idem* : *et ce que le souvenir* de mes amis.

[17] *Idem* : *de certain*.

[18] *Idem* : que ce *glorieux* portrait.

[19] *Idem* : qu'un si digne sujet *doit avoir*.

[20] Les lettres suivantes (f[os] 111 et 112), adressées à Conringius, à Bœclerus, à Hevelius et à Gevartius, du 25 au 27 août 1665, sont toutes relatives aux nouvelles gratifications qui leur sont accordées par la munificence de Louis XIV.

quer. Enfin, tout estant résolu, je me préparois à vous donner cette bonne nouvelle lorsque j'appris que Mr Colbert luy mesme vous l'alloit donner. Comme il estoit la source de cet establissement, et que je ne vous en pouvois parler que sur sa parole, je creus qu'il valoit mieux le laisser parler tout seul et ne mesler point son oracle avec une aussi foible voix que la mienne, laquelle n'eust esté qu'un inutile écho.

Je pense que Mr Carcavi[1] qui a eu si bonne part à ce négoce ne s'abstint, la semaine passée, de vous en féliciter que par la mesme raison, et la lettre que vous trouverés de luy avec la mienne s'en expliquera peut-estre dans le mesme sentiment. Il ne nous reste, Monsieur, qu'à nous en resjoüir cordialement avec vous, et à vous conjurer de rompre tous les empeschemens qui pourroient retarder vostre voyage afin de monstrer au Roy et à Mr Colbert l'impatience que vous avés d'entrer en possession de la grâce qui vous est faitte et de venir joüir de l'accueil que tout ce que vous avés d'amis icy vous feront[2].

Vous recevrés cependant une autre lettre de Mr Colbert avec une de change de non moindre somme que celles des années précedentes, que Sa Majesté luy a ordonné de vous envoyer pour le présent qu'Elle a continué aux gens de lettres encore celle-cy. Vous en remerciré sans doute le prince et le ministre par escrit et m'envoyerés vos remercimens par Mr Van Beuning pour une seureté plus grande. Il seroit à souhaitter que les ouvrages mathematiques que vous destinés à Sa Majesté parussent et luy fussent offerts en mesme temps que vous entrés dans son service ou incontinent après. Je m'en remets à vostre prudence et demeure, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII aoust 1665[3].

CCXXXVII.

À Mgr L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Je sçay ce qui se passe à vostre égard et en admirant vostre résignation aux ordres de la Providence et vostre fermeté dans les sentimens que vous estimés seuls bons[4] sans tourner les yeux du costé des interests hu-

---

[1] Pierre de Carcavy, natif de Lyon, célèbre géomètre, d'abord conseiller au parlement de Toulouse, puis membre de l'Académie des sciences, mort en 1684, était un des protégés de Colbert, auquel il resta toujours très dévoué. Le ministre, comme nous l'apprend M. Léopold Delisle (*Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 264), écarta de la Bibliothèque du roi Varillas et le remplaça, en 1663, par Pierre de Carcavy. Ce dernier n'eut jamais le titre de garde de la Bibliothèque, mais il en exerça les fonctions jusqu'à la mort de Colbert. Il donnait aussi ses soins à la bibliothèque particulière de Colbert. Quelques-uns des manuscrits de Carcavy sont conservés à la bibliothèque Nationale, quelques autres à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Fermat avait légué une partie de ses papiers à son ami Carcavy. M. Delisle cite (p. 440) ce témoignage rendu en 1666 par Colbert à l'activité déployée par celui qu'il avait chargé de la formation de sa bibliothèque: «Il ne se peut rien de plus satisfaisant pour moy que de voir ce prodigieux travail fait par de Carcavy.»

[2] Huygens vint s'établir à Paris l'année suivante et il ne quitta cette ville que quinze ans plus tard.

[3] Le même jour, Chapelain annonce (fo 113 vo) à Vossius et (fo 114) à Graziani qu'une nouvelle gratification leur est accordée. Dans le *post-scriptum* de la lettre adressée au secrétaire des commandements du duc de Modène, on lit: «N'oubliés pas, je vous prie, de me mander qui est le véritable autheur de l'*Asina*, qui se dit de la Cour de Mr le cardinal d'Este et qui s'est déguisé sous le nom d'Holdo Crosto.»

[4] M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. IV, p. 354), confirmant l'éloge donnée par Chapelain à la

mains que pour les mespriser et pour les sacrifier aux mouvemens de vostre conscience, j'ay pitié de ceux qui sont dans un mesme poste que vous lesquels ou par ignorance ou par lascheté abandonnent la cause de l'Église[1] et la trahissent sous couleur d'en estre les défenseurs. Une vertu comme la vostre ne méritoit pas une si rude espreuve à parler selon les hommes, mais selon le langage du ciel c'est peut estre de cette mesme vertu que Dieu aime davantage le sacrifice, et que pour sa plus grande gloire il veut encore en ces derniers temps des martirs et des confesseurs comme vous.

Pour moy qui rampe avec les ames ordinaires, je vous avoue que je souffre extrêmement de vous voir dans un si grand travail[2] et que je souhaite passionnement d'y voir mettre une fin heureuse qui vous laisse la liberté de donner d'autres exemples de piété que celuy que le monde chrestien a de vous en cette douloureuse rencontre, et je voudrois bien pouvoir autant esperer que vous qu'une si rude tempeste se calmera et nous rendra la sérenité si désirée; car plus j'en ay d'envie, moins oserois-je me le promettre en voyant ce que je voy. Que si les choses se poussent jusques à vous despoüiller des moyens de subsister selon ce que vous estes, on ne vous ostera pas au moins le zèle de vos anciens serviteurs, ni leurs assistances de chacun selon son pouvoir.

Vostre mandement pour les prières dans la tremeur[3] où est la France sur le mal de la Reyne mère du Roy[4] est une chose digne de vous et qui édifie bien toutes les bonnes âmes. Il ne m'a point surpris de vous, qui faites tousjours le bien à travers de tous les obstacles et qui vous conservés sans trouble au milieu de tous les troubles qui vous sont suscités.

De Paris, ce XXIX aoust 1665[5].

---

fermeté d'Henri Arnauld, rappelle qu'en toutes les affaires du jansénisme il «montra l'inflexibilité de sa famille». Voir ce que dit (liv. V, chap. VI) M. Sainte-Beuve de l'appui apporté à Port-Royal par «l'engagement de quatre évêques dans la même cause, et entre ces Évêques, d'un des plus considérés et des plus vénérés pour ses vertus parmi tous ceux de l'église de France [Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth].» On sait que les trois autres prélats qui restèrent, malgré toutes les séductions comme malgré toutes les menaces, fidèles à la cause proscrite furent l'évêque d'Angers (Henri Arnauld), l'évêque de Beauvais (M. de Buzanval) et l'évêque de Pamiers (M. de Caulet).

[1] Chapelain frappait bien fort sur presque tout l'épiscopat français et même sur son vieil ami Godeau, qui, dès 1661, s'était incliné devant les décisions de l'Assemblée du clergé.

[2] *Gêne, fatigue.* C'est le sens primordial du mot *travail.*

[3] Le mot est dans le *Dictionnaire de Trévoux* avec cette explication : «Du latin *tremor,* Tremblement, crainte, frayeur,» avec cette citation tirée de la *Satire Ménippée :* «Depuis le temps des barricades, qu'avons-nous eu que malheur et pauvreté, qu'angoisses, peurs, *tremeurs,* alarmes, etc.,» et avec cette observation : «Nicot et Cotgrave ont mis ce mot dans leurs Dictionnaires, ce qui n'a pas empêché sa proscription.» Le mot *tremeur* ne figure pas dans le *Dictionnaire* de Richelet. M. Littré a cité, sous le mot *trémeur,* Villehardouin, Amyot, Desportes et Mme de Sévigné.

[4] Ce mal est ainsi décrit par Mme de Motteville (*Mémoires,* 1869, t. IV, p. 390): «Ce même jour [25 juillet] la Reine mère retomba malade : elle eut de grandes lassitudes et un peu de fièvre. Elle fut deux jours de cette sorte que les médecins disoient que ce n'étoit rien; mais enfin il lui sortit une tumeur sous le bras, de l'autre côté du cancer. On espéra qu'elle se résoudroit; mais ce fut en vain. Le jour de Sainte-Anne, la fièvre augmenta beaucoup; la Reine mère souffrit de grandes douleurs, tant de la tumeur que du cancer.» Un peu plus loin (p. 403), Mme de Motteville nous montre la gangrène se mettant à la plaie.

[5] Le 4 septembre suivant, Chapelain (f° 115 v°) annonce à son neveu Faroard, qu'il avait voulu

CCXXXVIII.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[1].

Monsieur, sans vous faire de nouvelles excuses de mes fréquens billets, puisqu'ils ont tousjours quelque chose qui regarde le service du Roy et qu'ils vous sont plus supportables que ne seroient des audiences à contretemps, au milieu de vos importantes affaires, je vous diray que Mr de Modène[2], celuy qui a esté tant meslé dans celles de Naples[3], m'ayant communiqué le dessein qu'il avoit de servir Sa Majesté de la plume aussy bien que de son espée, je le confirmay dans ce projet; et tenant la main à la production de l'Ode panégyrique qu'il avoit conceüe, elle a reüssi, à mon avis, non du tout disproportionnée à la grandeur de son sujet. Avant qu'il soit huit jours, je me donneray l'honneur de vous l'envoyer, afin que vous en jugiés souverainement[4]. La condition de l'homme peut donner quelque relief

---

associer à ses travaux et prendre pour son secrétaire, qu'il lui rend sa liberté. Le 5 septembre, il répond (f° 117) à une question qui lui avait été adressée par le comte de Saint-Paul sur l'interdiction de l'eau et du feu chez les Romains. Le 8 du même mois, il écrit en ces termes au marquis de Saint-Fleuret Bellenave, à Aurillac (f° 118): «Vous sçavés en quelle réputation estoit Mr de Montaigne dans vostre voysinage et qu'on y tenoit pour une drôlerie que ses caprices fussent imprimés. Les brutaux neantmoins qui l'en condannoient n'ont pas empesché que ces caprices ne l'ayent mis au rang des premiers hommes de son siecle et que son nom se soit fait par eux immortel. C'est un exemple presque domestique qui vous doit bien fortifier dans vostre inclination et bien monstrer que la noble ambition n'est pas toute renfermée dans la Cour et dans la guerre. Quant à la disposition où vous estes d'entreprendre une traduction de quelque autheur grec qu'on n'ait point encore veu françois, je vous en loue extremement, mais sans pouvoir gueres donner de lumiere sur ceux auxquels vous auriés moyen de vous appliquer, car des historiens il n'y en a point dont on n'ait plus d'une version, et pour les poëtes, ce seroit démonter des cavaliers, comme disoit Malherbe, que de les mettre en prose, ces deux genres d'escrire ayant des formes differentes qui ne s'entre accommodent pas. La République de Platon et les oraisons de Démosthene ou d'Isocrate resteroient propres à vous occuper, si ces matieres attiroient autant la curiosité des hommes que les narrations historiques le font. Celles de Diodore Sicilien ne seroient peut-estre pas indignes de vostre travail, car encore qu'elles ayent esté mises en françois par Macaut et par Amiot, ce n'est pourtant pas avec les graces de ce siecle et vous ne seriés pas moins receu à en faire une version nouvelle que Mr d'Ablancour de l'Histoire de Thucydide, et l'abbé Tallemant des Vies de Plutarque, qui ont paru avec un agrement nouveau, au sortir de leurs mains. C'est, Monsieur, ce que je vous diray sur cet article, après vous avoir encore proposé Adrian Alexandrin, Dion Cassius et Denis d'Halicarnasse, qui sont de graves autheurs, et que je ne sache point qui ayent encore esté ou du moins esté bien habillés à la françoise.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 604 et 605).

[2] C'était Esprit de Raimond de Mormoiron (et non *de Morillon*, comme le dit M. Clément en la note 4 de la page 604), comte de Modène. Nous avons déjà rencontré le nom de ce personnage dans la lettre LIV du présent volume.

[3] Le comte de Modène, arrivé à Naples le 18 novembre 1647, y devint mestre de camp général, emploi qui lui donnait la première place après le duc de Guise. On sait qu'il a raconté les événements auxquels il prit une si grande part (*Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples, contenant les actions les plus secrettes et les plus mémorables*, etc. Paris, 1665-1668, 3 vol. in-12). Il va être question de cet ouvrage dans une des lettres suivantes.

[4] L'Ode du comte de Modène n'est pas indiquée dans l'article qui a été consacré à ce personnage dans le *Dictionnaire historique, biogra-*

à l'ouvrage, et il n'est que bon qu'entre les orateurs et les poëtes qui célèbrent nostre adorable monarque, l'on conte des gens de qualité de qui l'on ait oüy parler avantageusement dans le monde.

Cependant, Monsieur, vous trouverés dans ce paquet une inscription en vers pour le Louvre[1], de Mr Petit, médecin gratifié, et une épigramme d'un autre médecin en la mesme langue, qui, voyant les finances administrées avec la prudence et l'intégrité qu'elles sont maintenant, a voulu, par une énumeration de tout ce qui pourroit entreprendre contre la France, monstrer que ce seroit en vain, puisque le soin en a esté commis à une vertu comme la vostre. Je n'ay pas creu devoir rejetter cette justice qu'il rendoit à vos travaux, ni vous cacher ce qui ne vous sçauroit estre désagreable, pour ce que vous en mérités encore plus. Comme sa veine est riche et abondante, je pourray l'engager à de plus grands efforts pour le Roy, si vous le jugés digne, comme moy, de manier une si précieuse matiere, et que je reconnoisse que vous ne le désagréerés pas.

Je finis, après vous avoir encore une fois tesmoigné ma joye de la nouvelle et glorieuse marque que Sa Majesté vous a donnée de son estime et de sa bienveillance[2], comme celuy de tous vos obligés qu'elle a touché davantage et qui est avec plus de vérité et de zèle, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce x septembre 1665[3].

CCXXXIX.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[4].

Monsieur, je vis avant-hier dans vostre biblioteque la response de Mr Gevartius[5], que vous aviés ordonné à Mr Perrault de nous communiquer, et reconnus, au travers de ses respectueuses expressions et ses excuses ingenieuses pour ne plus recevoir les gratifications du Roy, que le marquis de Castel-Rodrigo[6] les avoit regardées comme dangereuses au service de son prince et luy avoit défendu de les plus accepter[7]. Ce qui me confirma dans cette pensée fut ce que

---

phique et bibliographique du département de Vaucluse, par le Dr Barjavel.

[1] M. P. Clément signale, à ce propos (note 5 de la page 604), à la bibliothèque Nationale, dans les Mélanges Clairambault (vol. 466, f° 239, 241, 243, 245, 259, 307), «un grand nombre de devises et inscriptions latines destinées à être placées sur la façade du Louvre et adressées à Colbert.»

[2] Selon M. Clément (p. 605, note 1), il s'agit sans doute de la charge de grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, que Colbert avait obtenue le 27 août 1665.

[3] Le 19 septembre, Chapelain (f° 121 v°) adresse à Conrart, qui était alors à Atys, deux pages de détails surabondants au sujet de sa maladie. Le convalescent y décrit avec une verve intarissable les flots de bile, l'*humeur mordicante*, les *efforts de la nature pour se delivrer de cet ennemi*, etc. Il s'excuse ainsi de ses indiscrètes descriptions : «Je vous ay un peu trop entretenu de mon indisposition, matiere désagreable d'elle-mesme et qui me couste autant à dire qu'à vous à l'escouter.»

[4] Insérée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 605).

[5] M. Clément a imprimé *Gevaertius*.

[6] C'était le gouverneur général des Pays-Bas.

[7] M. Clément met ici cette petite note : «Gevaert mourut, dit-on, des reproches que lui adressa Castel-Rodrigo, au sujet de la pension qu'il recevait de Louis XIV.» Il est permis de croire que la sensibilité de Gevaert a été fort exagérée, et que c'est encore là une de ces prétendues victimes du chagrin qui en réalité n'ont été immolées que par de trop légers biographes.

Mr le doyen de Saint-Germain[1] nous dit ensuite que ce marquis avoit mandé Mr Gevartius, apparemment pour cela. Cette soupçonneuse politique, Monsieur, n'a pas empesché cet honneste homme, en m'escrivant les mesmes choses qu'à vous, dans mille ressentimens des grâces de Sa Majesté et de vos bons offices, de s'engager de luy-mesme à publier au plus tost l'explication des figures de l'admirable agathe antique du trésor de la Sainte-Chapelle[2], dont il prétend que personne n'a encore bien trouvé la signification, et d'en faire une offrande au Roy. Je vous envoye l'extrait de sa lettre où il en parle, afin que vous voyés les propres termes de cet engagement. Je vous envoye aussy l'Ode de Mr le marquis[3] de Modène pour Sa Majesté. Elle pourra vous plaire après les coups de lime que nous y avons donnés, et je vous avoue que j'en ay pris d'autant plus de soin qu'il m'a semblé que, son autheur estant plus qualifié, la gloire qui en reviendroit au Roy seroit plus haute et plus grande.

Je ne pouvois moins, estant aussy zélé que je suis pour l'honneur de Sa Majesté et aussi reconnoissant de ses grâces, sans compter ce que je dois à vos bontés, Monsieur, comme vostre, etc.

De Paris, ce 1er octobre 1665[4].

---

[1] Pierre Seguin, abbé de Saint-Étienne-de-Femy, conseiller et aumônier d'Anne d'Autriche, avait été élu doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois le 27 septembre 1641. Il a été question de cet *habile homme*, comme l'appelle le *Moréri*, dans la lettre CI du présent volume.

[2] La pierre précieuse si célèbre sous le nom de *camée de la Sainte-Chapelle*, et qui représente l'apothéose d'Auguste, est le plus beau des monuments de l'antiquité que possède le cabinet des médailles de la bibliothèque Nationale. Voir la description qu'en donne M. Chabouillet dans son *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées*, etc. (Paris, sans date, in-12, p. 28-31). Le savant archéologue n'a pas manqué de rappeler que ce fut Peiresc qui, en 1619, restitua le premier à l'agate de la Sainte-Chapelle son nom véritable. Il est souvent question, dans la correspondance de Peiresc, de ce camée qui, pendant tout le moyen âge, avait été considéré comme une relique, dans laquelle on voyait le *Triomphe de Joseph en Égypte*.

[3] Esprit de Raimond, qui reçoit ici de Chapelain le titre de marquis de Modène, a précédemment été appelé par lui tantôt *baron* et tantôt *comte*. C'est le titre de comte qui lui est habituellement donné. Rappelons ici que le père d'Esprit de Raimond, François de Raimond, portait le titre de baron.

[4] Le 6 du même mois, Chapelain (f° 123) écrit à Gevaert : «La politique de vos quartiers m'a semblé bien sévère envers une personne de vostre considération lorsqu'elle vous a obligé à vous priver de la marque d'estime que le Roy continuoit à vous donner par cette commune gratification qui vous estoit commune avec cent autres gens de lettres de toutes nations et de laquelle les Princes et les Républiques ont réputé à avantage de voir leurs sujets favorisés... Vous avés voulu me prouver vostre reconnoissance par la résolution de publier au plus tost l'*interprétation des figures de l'agathe*, la fameuse antique qui fait partie des pierres précieuses dont le trésor royal est composé, sur laquelle agathe vous avés travaillé après MM. de Peyresc et de Tristan-Saint-Amand plus heureusement qu'eux selon vostre opinion...» Le 9 du même mois, Chapelain (f° 124 v°) entretient un de ses correspondants de Rome, Berruyer, de Falconieri et du P. Bartoli. Il dit de ce dernier : «Plust à Dieu qu'il voulust publier *il tosto*, etc. augmenté de moitié. Il ne pourroit rien faire de plus digne pour sa gloire, ni pour la perfection de sa langue. Exhortés l'y de tout vostre pouvoir, assurés-le de mon estime entre tous ceux de sa robbe...» — Écrivant à Conringius le 22 octobre, Chapelain (f° 125) lui parle de Wagenseil, dans ce passage qu'a mentionné Camusat (*Mélanges*, p. 22) : «C'est un homme de probité exquise, de mœurs douces, de sçavoir curieux, en tous les genres,

CCXL.

À M. DE BRIEUX,

GENTILHOMME NORMAND.

À CAEN.

Monsieur, pour l'honneur de vos ouvrages françois vous avés pris le parti que vous deviés prendre d'en faire faire l'impression sous vos yeux et sous vostre direction propre. Il y a assés de malins dans le monde pour tailler en pièces les compositions les moins reprehensibles, sans leur donner matiere encore d'attribuer aux autheurs les fautes des imprimeurs, lesquelles sont inevitables, lorsqu'on s'en rapporte à tout autre qu'à soy. Je ne voy pas mesme que pour cette édition plus agréable vous eussiés besoin de venir icy, à cause de la plus grande beauté du papier et la meilleure fonte des caractères. Celle du *Phaleg* de Mr Bochart et celle de vos

---

mais dont l'estude capitale est celle de la langue saincte et de tout ce qui regarde la religion juifve, eu quoy on peut dire sans le flatter qu'il n'a point aujourd'huy de pareil. Ce qu'il a de prest à publier sur une si importante matiere paroistra incontinent après son retour à Nuremberg du long voyage qu'il a faict par les principales provinces de l'Europe, et je suis persuadé qu'il ne fera point de honte à son païs. Ce fut luy qui, voyant la curiosité que j'avois pour vos ouvrages, m'en donna une liste, quoyque non pas entiere, afin que je les fisse chercher en vos quartiers, et que j'en pusse faire honneur à ma biblioteque. J'en fis venir un de Franceford que l'on vous attribuoit, quoyqu'il portast le nom d'*Hippolytus à Lapide,* et qui estoit icy en fort grande estime; mais depuis Mr Bœclerus m'a appris qu'il n'estoit pas de vous et que son vray autheur estoit le plénipotentiaire suédois Mr Salvius. Le bruit néantmoins qu'il estoit de vous monstre combien vostre réputation est establie, de telle sorte qu'il ne peut rien paroistre au jour de fort et de solide en matiere d'escrits de delà le Rhin que le public ne vous le donne et que le soupçon n'en tombe sur vous... Pour ne me pas éloigner du sentiment commun, trouvés bon que je demeure dans le mien, et que par l'ongle ayant jugé du lion, je veux dire ayant jugé de vostre force et de vostre stile par ce petit traitté *de habitu corporum germanicorum*, je sois tousjours persuadé que si vous n'estes pas le premier des escrivains allemans, vous n'avés au moins personne qui vous devance en cette qualité.» Chapelain donne ainsi son adresse à Conringius: A Mr Chapelain, conseiller du Roy en ses Conseils, rue Salle au Conte «derriere St-Leu St-Gilles au pied de la tour des Pénitentes chés Mr Leleu, procureur au parlement...» Le 23 octobre, Chapelain écrit à Heinsius (f° 128): «... Vous devés estre maintenant éclairci de la sincerité du Roy et de ses bonnes intentions pour la République hollandoise, et vous moquer des soupçons politiques de ceux qui vouloient que les François ne feroient jamais rien en sa faveur, et que l'esperance qu'ils luy donnoient de l'assister n'estoit que pour la destourner de s'accommoder avec l'Angleterre, et pour les engager toutes deux par là à s'entr'affoiblir afin qu'elles les laissassent pousser leurs desseins sur la mer sans trouble et sans opposition. La déclaration de Sa Mté pour la Hollande dissipe tous ces vains ombrages et toutes ces fines conjectures, et fait voir à toute l'Europe que le retardement de cette déclaration n'estoit causé que par la veüe charitable de moyenner un traitté avant la rupture et depuis la rupture une paix souhaitable à l'un et à l'autre parti. On verra si cet éclat ne fera point rentrer les Anglois en eux mesmes et s'ils ne se croiront point obligés à faire par force ce qu'ils ont refusé si opiniastrement de faire par amitié. Il y a quelques mois que le libraire Léonard avoit envoyé vostre Claudian en Normandie à Mr le duc de Montauzier..... Cette édition est belle et fait honneur au poète et au commentateur. Je vous rends mille graces d'un si beau présent... En récompense je vous envoye le remerciment que Mr le duc de Montauzier vous fait de l'exemplaire que vous luy avés donné et, pour la bonne mesure, l'épigramme qui s'estoit perdüe et que vous commenciés à croire qu'il n'avoit jamais faitte. Elle est fort digne de luy et de vous...»

poësies latines [1] font clairement voir pour l'un et pour l'autre que Caen n'en doit guère à Paris, lorsqu'on veut bien passer par dessus la despence, et un homme aussi accommodé que vous n'a garde de songer à une espargne qui appauvriroit fort les enfans de vostre esprit.

Demeurés doncq ferme dans cette bonne résolution de n'en commettre le soin qu'à vous, et si vous apprehendés que le nombre des exemplaires ne vous charge et que vous n'en ayés pas si facilement le débit en vos quartiers qu'icy, le remede en est en vostre main. Il n'y a qu'à en tirer moins, et moins il y en aura, plus ils seront traittés de rares. Que si vous voyés que le feu y soit [2] et que le monde y coure, quite pour en faire une seconde impression.

Quant à la dédicace, puisque, pour ne pas sortir de la maison de Montauzier, vous regardés Madame la comtesse de Crussol [3], il n'y a aucune sorte de bien que vous n'en puissiés dire : naissance, éducation, vertu, esprit, taille, grâce, douceur, civilité [4]. Par occasion vous pourrés parler du père et de la mère et de la grand mère du costé maternel [5], comme vous sçavés trop bien qu'il se doit. Sa modestie ne souffre pas que vous appuyés sur l'article de la beauté. Avec tout cela ne l'entreprenés pas sans la participation de Mr le duc de Montauzier qui, allant faire le tour de la Normandie par l'ordre du Roy, passera à Caen et vous donnera moyen de luy en dire deux paroles.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII octobre 1665.

CCXLI.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT.

À PARIS [6].

Monsieur, je veux croire que vous aurés receu l'Ode de Mr le marquis de Modène et les deux extraits des lettres de MMrs Gevartius et Vossius que je me donnay l'honneur de vous envoyer, il y a quinze jours, dans lesquels vous pustes voir l'engagement où se mettoit leur gratitude de faire bientost une offrande au Roy, chacun d'un ouvrage, qui pourront n'estre pas indignes de Sa Majesté. Vous en trouverés icy un autre, de Mr Conringius, d'une longue lettre où il m'apprend qu'il a pris la liberté d'escrire à Sa Majesté et à vous, Monsieur, suivant mon conseil, pour marque de sa reconnoissance, me faisant voir en mesme temps un extreme desplaisir de ne l'avoir pu faire plus tost, à cause des difficultés qu'il avoit rencontrées dans le recouvrement de la premiere grâce que vous luy avés procurée, laquelle il avoit enfin touchée, sans néantmoins avoir receu vostre premiere lettre et sans sçavoir que

---

[1] *Poemata latina*, 1658, in-4°. *Poemata*, 1663, in-8°. *Poematum pars altera*, 1669, in-12. Ces recueils, ainsi que tous les autres ouvrages de Jacques Moisant de Brieux, furent imprimés et publiés à Caen, chez Jean Cavelier.

[2] Cette expression métaphorique, qui signifie ici *succès*, *vogue*, n'a pas été recueillie dans les douze colonnes dont se compose l'article *feu* du *Dictionnaire* de M. Littré.

[3] Jules-Marie de Sainte-Maure, fille unique du duc de Montauzier, avait épousé, le 16 mars 1664, comme nous l'avons déjà vu, Emmanuel de Crussol, comte de Crussol, duc d'Uzès; elle mourut à l'âge de quarante-huit ans, le 14 avril 1695.

[4] Tous ces brillants éloges sont confirmés par les témoignages des contemporains. Il convient pourtant de faire observer que Mme de Sévigné (lettre du 5 janvier 1688) reproche à la duchesse d'Uzès un ton hautain «comme si elle étoit princesse du sang». On n'est pas parfait.

[5] La marquise de Rambouillet.

[6] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 605 et 606).

vous fussiés celuy par les bons offices duquel ce bienfait luy estoit venu.

Ce retardement, en effet, m'ayant paru estrange tout le temps que j'ay esté sans en avoir connu la raison, m'obligea à luy escrire sur sa seconde gratification, comme si j'eusse douté qu'il l'eust receue, afin d'avoir lieu de l'esclaircir amplement des motifs du Roy dans ses libéralités, et de la part que vous aviés en une si magnanime pensée, et qu'il prist là dessus des mesures pour ne pas s'en monstrer ingrat; ce que je luy déduisis de sorte qu'il pust connoistre que ce que j'en faisois estoit de mon seul mouvement, sans vostre participation, pour n'engager vostre nom à rien, de quelque maniere qu'il en usast, après les lumieres qu'il pouvoit tirer de mes avis pour sa conduite. Mais, Monsieur, vous verrés, par ce qu'il me mande là dessus, qu'il en a profité en honneste homme et qu'il ne veut pas moins que les autres signaler sa reconnoissance par l'addresse de deux traittés à Sa Majesté et à vous.

J'en ay fait de mesme envers M^r Bœclerus, qui, bruslant de desir de ne se pas monstrer indigne de vos faveurs, m'avoit consulté si vous agréeriés le présent d'une histoire manuscrite qu'il a composée des trois ou quatre années de la guerre des Suédois en Allemagne[1], où plusieurs secrets du ministre de cette cour-là sont descouverts, ce qui ne souffre pas qu'il la puisse encore publier. Sur quoy, jugeant que cet ouvrage pourroit estre utile aux interests du Roy, et ne luy voulant néantmoins rien respondre de positif de vostre part, je luy ay mandé qu'il me le pouvoit envoyer, et qu'encore que nul présent ne vous fust jamais agréable, je ne laisserois pas d'essayer de vous le faire trouver bon et ferois la guerre à l'œil pour cela.

Mr Vossius, de son costé, prépare pour Sa Majesté son traité de l'*Origine du Nil*, et Mr Vattier apportera au premier jour la traduction qu'il a faite, cet esté, de la description arabe de l'Egypte et du Nil[2], pour le Roy ou pour qui vous l'ordonnerés.

Il a semblé que vous ne deviés rien ignorer de ces choses, Monsieur, à vostre, etc.

De Paris, ce xxv octobre 1665.

CCXLII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MM. LES ESTATS DE HOLLANDE PRÈS DU ROY DE SUÈDE,

À STOCKHOLM.

Monsieur, je vous escrivis, la semaine passée, pour accompagner la lettre de M^r le duc de Montauzier et l'épigramme que vous désiriés tant avoir et qu'il a enfin retrouvée. Mr Van Beuning m'a depuis envoyé une dernière du xxIII septembre où j'ay appris avec beaucoup de desplaisir le mauvais estat auquel les desbauches de table qui passent pour vertus en Suède vous ont mis[3].

---

[1] On ne trouve nulle mention de cet ouvrage dans la longue liste des publications de Bœcler. Le seul de ses livres où il soit question des Suédois est l'*Historia belli Sueco-Danici, annis 1643-1645* (Stockholm, 1676; Strasbourg, 1679).

[2] D'après une note de M. Clément (p. 606), le livre dont il est question ici a pour titre : *L'Égypte de Murtadi, fils du Gaghique, où il est traité des Pyramides, du débordement du Nil et des autres merveilles de cette province, selon les opinions et les traditions des Arabes.* Mon savant devancier a oublié d'ajouter que cette traduction, dédiée à Louis XIV, parut à Paris, chez Th. Jolly, en 1666 (in-12). Relevons encore dans le titre indiqué par M. Clément une faute d'impression : *Gaghique* pour *Gaphiphe.* Voir sur les *Merveilles d'Égypte, composées en arabe par Murtady et traduites en françois par M. Vattier,* le *Journal des savans* du 5 avril 1666.

[3] Les Suédois auraient pu répondre à ce reproche qu'il en était ainsi chez tous les peuples du Nord et même chez d'autres peuples encore qui n'avaient pas l'excuse du climat.

quoyque vous m'en consoliés en me disant que la fièvre est passée et qu'il ne vous reste que de la langueur. Je serois bien aise que vous en fussiés entierement restabli afin que le remerciment que vous devés au Roy et à Mr Colbert se sentist de vostre force ordinaire et fust digne d'eux et de vous.

Pour mon regard, estant vostre ami au point que je le suis, ces fortes expressions du ressentiment que vous me tesmoignés de ce que j'ay fait pour vous dans cette nouvelle gratification et dans les précédentes n'estoient point nécessaires, car comme je connois vostre cœur je le supposois de moymesme, outre que quand j'agis pour vous je prétens agir pour moy et me servir en vous servant. Quant à la procuration, c'est un miracle que je m'en sois peu aider et, sans la rencontre inopinée que les trésoriers et les banquiers de qui la chose dépendoit estoient de ma connoissance et par là portés à me complaire bien qu'à leurs propres despens, il n'y a probité ni réputation qui tienne : ils ne m'eussent jamais dans les formes accordé ce qu'ils ont fait pour vos interests.

Vous m'avés bien resjouy en me faisant confidence du dessein d'escrire l'histoire dont vous me parlés. Cela est bien plus digne de vostre plume qu'une critique éternelle qui ravale la noblesse de vostre génie et qui est plus d'un grammairien que d'un homme d'Estat, quelque heureusement que vous vous en soyés aquité jusqu'icy. Ne laissés point perdre cette occasion de donner un essay de ce que vous valés en ce nouveau genre de composition où le jugement s'exerce d'une tout autrement belle maniere que dans des restitutions et des corrections. Je tiendray le dessein secret puisque vous le desirés, mais j'exige de vostre amitié qu'à mesure qu'il s'avancera, vous m'en faciés part et que je sache de temps en temps où vous en pourrés estre. Comme les affaires de l'Europe sont disposées, ce sera un vray livre à estre dédié au Roy et à plaire beaucoup à son génereux ministre[1].

Pour l'impression de vos poésies latines, Dieu soit loüé qu'elle tire à la fin[2] ! J'approuverois assés que vous y joignissiés un *liber adoptivus* de celles que vos amis ont faitte à vostre louange[3], ne fust-ce que pour y employer la longue épigramme du héros auquel vous consacrés cette offrande[4]. En ce cas je souffriray que vous me l'addressiés comme fit autresfois Mr de Balzac le sien des beaux endroits des poëtes qui l'avoient le plus touché, et ce vous seroit un nouveau sujet de parler dans cette addresse de Mr le duc de Montauzier, outre ce que vous auriés fait en luy parlant à luy mesme, et, si j'en suis creu, vous obligerés Mr Elzevir à patienter encore un peu afin de rendre par là cette édition plus considerable. Pour suyvre néantmoins vostre intention, je luy envoye des qualités de ce seigneur comme elles doivent estre mises à la teste de l'épistre dédicatoire, laquelle avec les préfaces il pourra tousjours imprimer, en attendant le recueil des vers qui ont esté faits pour vous. Vous y songerés cependant et si vous vous y résolvés et que vous craignissiés que l'addresse que vous m'en feriés ne vous coustast trop

[1] Le livre projeté ne parut jamais, et malgré toutes les objurgations de son correspondant, Heinsius aima mieux rester critique, éditeur, que de se montrer historien.

[2] *Poemata* (Amsterdam, Daniel Elzevier, 1666, in-8°).

[3] Heinsius exauça le vœu de Chapelain, et même, au lieu d'un *liber adoptivus*, il en donna deux, l'un consacré aux vers faits en son honneur par les étrangers, l'autre consacré aux vers faits en son honneur par ses compatriotes.

[4] Le duc de Montauzier.

de temps en vers, vous la pourriés faire en prose mesme avec quelque avantage, car on y dit mieux et plus plainement ce que l'on veut dire, vous surtout dont la prose latine en a si peu qui en approchent pour l'élégance, pour le nombre et pour la pureté.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXX octobre 1665[1].

CCXLIII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT.

À PARIS[2].

Monseigneur, vostre modestie me pardonnera, s'il luy plaist, si, sans l'avoir consultée, je vous rends à la fin par ce titre ce que je vous dois avec tout ce qu'il y a de gens équitables en France. Il y a trop longtemps que je me fais violence, en m'abstenant de vous le donner, et j'y suis plus obligé que personne par les grâces que j'ay receües de vous en si grand nombre, et sur toutes par celle d'avoir pris confiance en ma candeur et en ma foy. Ne pouvant plus aussy résister à une tentation si raisonnable, j'y ay succombé aysément et n'ay pas creu en devoir attendre l'aveu de cette vertu si retenüe qui ne va qu'au solide et qui fait[3] plus songer à mériter les honneurs qu'à les obtenir.

Je vous diray donc, Monseigneur, que Mr Graziani, sensible aux faveurs que vous luy avés procurées, et ne m'estimant pas un désagreable introducteur auprès de vous pour les nouveaux remercimens qu'il avoit à vous en faire, m'a envoyé les prémices de sa reconnoissance, qui vous paroistront dans ses lettres que vous trouverés dans ce paquet pour le Roy et pour vous. Comme il les a laissées ouvertes et à cachet volant afin que je visse si elles pouvoient estre présentées, encore qu'elles m'ayent semblé fort bien escrites et pleines de sentimens propor-

---

[1] Le 7 novembre, Chapelain (f° 131 v°) écrit à Bœclerus, et, le 10 du même mois (f° 132 v°), à Hevelius et (f° 133 v°) à Conringius. Ces trois lettres présentent fort peu d'intérêt. Dans la première, je ne relève que ce renseignement bibliographique : «Je n'avois point ouy parler de ce Joannes Lucius ni de la description de la Croatie et de la Dalmatie. L'ouvrage ayant vostre suffrage, je ne le rencontreray point à vendre que je ne le prenne...» La seconde lettre roule sur les comètes et sur l'astronomie en général. Chapelain dit à son correspondant : «Je m'en remets à ce que Mr Boulliaud qui en est si grand maistre vous en a escrit...» La lettre à Conringius n'est qu'un résumé d'une lettre précédente (du 22 octobre), que Chapelain croyait perdue. Le 12 novembre, Chapelain (f° 134) interpelle ainsi Vossius : «Mais ne donnerés-vous point aussi vos repliques aux inciviles attaques qu'ont fait certains contre vostre traitté *du feu et de la lumiere?* Ils triomphent de vostre silence et le retardement de la riposte fait tort à une si belle réputation que la vostre. Pour moy, quoyque j'ayme fort les contestations modestes, je suis si indigné du procedé qu'ils ont tenu brutal et injurieux avec vous, que je ne trouveray rien à redire si vous leur rendés *pan per focaceia* [*sic* pour *focaccia*, c'est-à-dire *pain pour fouace*], comme disent nos Italiens, et que, s'ils sont insensibles à vos raisons, ils soient du moins sensibles à vos atteintes, et que, vous esprouvant plus fort qu'eux dans cette lutte, ils craignent des armes qu'il leur seroit bien plus avantageux d'avoir baisées. Après cela viendra vostre défense de la Bible des Septante contre la commune opinion des autheurs, et le public en tirera un secours notable pour la chronologie, laquelle souffre extremement des irregularités de la Vulgate.»

[2] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 606 et 607).

[3] Ainsi dans le manuscrit, mais *sait* donnerait un meilleur sens.

tionnés aux personnes et au sujet, ne me fiant pas tout à fait à mon jugement, j'ay pensé qu'il valoit mieux les faire passer entre vos mains en l'estat où elles m'ont esté rendües, pour vous faire au moins examiner celle du Roy et voir si elle n'en est pas indigne.

Au reste, Monseigneur, outre ce que cet excellent homme y insinüe de la résolution qu'il a prise de célebrer les grandeurs de Sa Majesté, il s'en est plus particulierement déclaré dans la mienne, dont vous trouverés l'extrait avec ce billet, qui vous fera voir que l'exhortation que je luy ay faitte d'y songer n'a pas esté inutille. Ne croyés pourtant pas qu'en la luy faisant j'y aye engagé vostre nom, ni celuy du Roy, comme si les gratifications de Sa Majesté avoient pour but de luy attirer des éloges et n'estoient pas faittes purement pour l'animer à continuer dans l'amour des Muses et la culture des sciences. Je l'ay fait comme par un conseil d'ami et en confidence, ne luy imposant aucune nécessité de le faire, mais luy tesmoignant que j'avois assés bonne opinion de son cœur pour ne douter pas qu'il ne voudroit point demeurer en reste, après avoir esté si magnifiquement prévenu par la munificence de Sa Majesté et par vos génereux offices.

J'ay encore esté bien ayse de la faire pour ne luy laisser pas ignorer les motifs véritables de ses faveurs, et pour luy faire respondre dignement à vos intentions, sans qu'il parust que vous eussiés aucune part à cet avis, afin de vous espargner ce qu'il y pourroit paroistre d'intéressé, si vostre nom y eust esté employé, et tirer néantmoins de luy les mesmes choses que si vous vous en estiés expliqué vous-mesme, mesnageant par ce moyen, sans rien perdre, l'honneur du Roy et la hauteur de son procédé dans ses grâces.

C'est ainsi, Monseigneur, que j'en ay usé avec tous les autres gratifiés des païs estrangers avec lesquels j'entretiens commerce de lettres, afin seulement de leur pouvoir couler, le moins maladroittement que je puis, ce qu'ils ont à faire sur les biensfaits qu'ils reçoivent et le ressentiment public qu'une liberalité si royale et si extraordinaire exige d'eux; à quoy je me tiens d'autant plus obligé de les porter avec civilité que c'est moy qui vous les ay indiqués et que je vous suis en quelque façon responsable de leur gratitude. Je n'ay pas, à la vérité, jusqu'icy sujet de m'en plaindre, s'estant tous monstrés aussy reconnoissans que l'on le pouvoit désirer, et travaillans tous à des ouvrages d'importance, pour en faire en leur temps des offrandes aux autels à qui elles sont deües. Je n'oserois dire, Monseigneur, le mesme de tous les François que je vous ay proposés, bien que la pluspart s'en acquitent dignement et que le nombre soit petit de ceux qui s'endorment sur leur bonne fortune, ou qui croyent que les faveurs du Roy ne sont que le payement de leur mérite.

Mais c'est trop pour une fois, et je remets à d'autres occasions de vous rendre conte de ce que MM[rs] Bœclerus, Conringius, Hevelius, Vossius, Huggens, Vaghenselius méditent pour la gloire de Sa Majesté, sur les ouvertures que je leur en ay faittes, et que je nourriray avec soin pour ne les y pas souffrir relascher. C'est ma tasche et je vous supplie de vous en reposer, Monseigneur, sur vostre, etc.

De Paris, ce xx novembre 1665[1].

---

[1] Le 26 novembre, Chapelain (f° 136) parle beaucoup à Carrel de Sainte-Garde de Wagenseil: «... et m'a assuré en me rendant vostre lettre que sans vous il eust creu n'estre pas moins en Barbarie à Madrid qu'à Ceuta. Il excepte tousjours, comme vous pouvés penser, du nombre des Barbares qu'il y a trouvés la personne de M[r] l'Ambassadeur qui, dans les temps où les affaires ont permis à

CCXLIV.

À M. GRAZIANI,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS DU DUC DE MODÈNE,

À MODÈNE.

Monsieur, le petit service que je vous ay rendu est trop récompensé par le tesmoignage que vous m'avés donné de ne l'avoir pas eu désagreable, et je n'ay pu lire sans beaucoup de pudeur les expressions excessives de vostre ressentiment en cette occasion. Mais un cœur comme le vostre ne fait jamais rien médiocrement, et ne croit pas bien satisfaire à ce qu'il pense devoir, s'il ne met ses créanciers en estat de luy en devoir de reste. Il faut souffrir la surabondance de vostre gratitude avec patience, et estre mesme bien aise d'estre débiteur d'un homme aussi noble et aussi libéral que vous. Sans vous reprocher donc vos largesses, je vous diray que les remercimens que vous avés faits au Roy et à Mr Colbert ont esté bien receus, et qu'encore que Sa Majesté gratifie les gens de mérite par le seul motif d'agir en toutes choses royalement et point du tout dans la veue d'en attirer des louanges de ceux qu'il honnore de ses bienfaits, celles néantmoins que vous luy préparés luy ont esté d'autant plus considerables, qu'elles n'ont esté provoquées par aucune sollicitation. Mr Colbert, qui sçait ce que vous valés en ce genre, a esté touché de l'engagement où vous vous estes mis pour cela et a pris plaisir à vous voir si bien respondre aux graces qu'il vous a procurées auprès du Roy, et moy je me sens fort vostre obligé de dégager si bien la parole que je luy avois engagée qu'en favorisant vostre vertu, il ne sèmeroit pas en une terre ingrate. Faites donc, Monsieur, mais à vostre commodité et prenés tout le temps nécessaire pour produire quelque chose de si grand que vous en puissiés faire honneur au Roy et à vous. J'en verray volontiers les prémices par la premiere seure voye de nostre cher Mr l'abbé Siri[1], quand vous jugerés à propos de nous le communiquer.

Vous m'avés fait une grâce particulière de m'apprendre le vray nom d'Iroldo Crotta, autheur de l'*Asino*, qu'on me vouloit faire passer pour estre Ponce, autheur de la *Lucerna*. Ce poème est sans doute fort inferieur à celui de la *Secchia rappita*. Il n'est pourtant aucunement mesprisable, et je l'ay leu avec satisfaction plus d'une fois. Ce poëte n'a-t-il rien fait que cela qui vaille qu'on le face venir de vos quartiers? Mais vous-mesme depuis vostre grand ouvrage du *Con-*

Son Excellence de le souffrir, luy a descouvert de si vives lumières et un si profond sçavoir qu'Elle luy a tenu lieu d'une grande biblioteque choisie et ne l'a laissé partir aucun jour d'auprès d'Elle que plus éclairé et plus instruit, cet honneur mesme qu'Elle luy a bien voulu faire estant assaisonné de tant de bonté et de courtoisie, qu'il n'en sçauroit parler qu'avec transport et ressentiment... Quand ce vertueux homme-là sera en repos dans sa patrie, après de si longues erreurs [c'est-à-dire «voyages», d'*error*, action d'errer çà et là; le mot n'a pas été seulement employé dans ce sens par Malherbe, mais encore par Gresset, Delille, Paul-Louis Courier], il reprendra l'estude de la langue sainte, où vous scavés qu'il excelle, pour résoudre mille difficultés qui arrestent les plus fins dans les antiquités hébraïques et pour informer le monde sçavant de beaucoup de choses qui jusqu'icy sont demeurées inconnues, lesquelles pour l'intelligence des textes sacrés il est important de publier... Ce que vous sçaurés de moy, c'est que Mr l'abbé de la Chambre est parti pour Rome en la compagnie du cavalier Bernin, dans l'espérance que le ciel d'Italie dissipera l'humeur opiniastre qui luy cause une affligeante surdité contre laquelle tous les remèdes françois et toute l'habileté de Mr son père n'ont fait encore que blanchir.»

[1] Vittorio Siri, dont il a été dejà question dans ce volume (lettre XXIV).

quisto, n'avés-vous pensé à rien qu'aux affaires d'Estat, et le Parnasse ne vous a-t-il rien inspiré de semblable? De quoy me parlés vous de mon ouvrage, d'un nain auprès de vos géans? Je le pardonne à vostre amitié et demeure, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce III décembre 1665.

CCXLV.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[1].

Monseigneur, je vous eusse bien porté ces lettres de MMrs Heinsius et Vaghenseil, ce gentilhomme allemand traducteur des *Patentes du commerce*, sans les accompagner de ce billet qui vous desrobera quelques momens de ceux que l'Estat vous demande, mais je n'ay peu leur refuser de vous tesmoigner que leur ressentiment est au delà de toutes leurs expressions, et que c'est avec une sincerité toute entiere qu'ils vous asseurent de l'obligation qu'ils vous auront éternelle, de l'honneur et des grâces que vous leur avés procurées auprès de Sa Majesté. J'aurois joint à cecy les termes pressans avec lesquels ils s'en expliquent à moy, si je n'eusse point apprehendé de vous amuser[2] par cette diligence superflue.

La despesche de Mr Heinsius est venue tard, à cause de la distance des lieux et du péril des chemins, et c'est une merveille qu'elle ayt eschappé aux embusches des Munstériens. Celle de Mr Vaghenseil est escrite de Paris mesme, incontinent après son retour d'Espagne et aussitost qu'il eust receu par mes mains la gratification dont vous l'avés fait honnorer par le Roy. Et il ne vous eust pas fait son remerciment par escrit, si la longueur et la fatigue du voyage ne l'eust point retenu au lit par l'ordre des médecins, et beaucoup plus s'il eust creu pouvoir, sans troubler vos importantes occupations, vous faire la réverence, et vous dire de bouche combien vous l'avés estroittement lié à vos interests, en quelque lieu que la fortune le porte; se tenant toujours prest à s'acquitter de ce devoir, quand je luy feray sçavoir que vous ne vous en tiendrés pas importuné.

Ce dont je vous respondray, Monseigneur, c'est que vous pouvés compter sur luy et icy et lorsqu'il sera en Allemagne, soit pour un des instrumens de la gloire du Roy par les ouvrages d'esprit, soit pour d'autres services que vous souhaitteriés de luy dans toute l'estendüe de sa puissance. Il est modeste, candide, éclairé, et tient un rang considérable entre les premiers sçavans de ce siècle.

Je suis à mon ordinaire avec une très forte passion, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce v décembre 1665[3].

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 607).

[2] C'est-à-dire de vous distraire de vos occupations, de vous faire perdre votre temps.

[3] Le 6 décembre, Chapelain (f° 139) remercie M. du Maurier de l'envoi de la relation d'une entreprise héroïque «pour mettre l'innocence à couvert de la dernière oppression.» La lettre est tout entière écrite sur le ton de la plaisanterie, et il est facile de voir que les pages communiquées à Chapelain appartenaient au genre badin. «J'ay pris, dit le correspondant du seigneur du Maurier, un singulier plaisir d'en voir la relation, et il n'a pas peu servi pour me la rendre agréable de sçavoir qu'elle estoit escritte de la main de Mademoiselle vostre fille. Il y a bien des princes qui n'ont pas le bonheur d'avoir de si honnestes secretaires que vous. Je l'ay envoyé à Mr Conrart qui vous remercie du soin que vous avés eu de luy en faire part... Je rends mille graces à Me et Mlles du Maurier de leurs civilités.»

CCXLVI.

À M. STENON,

MÉDECIN ANATOMISTE DANOIS,

À MONTPELLIER[1].

Monsieur, j'avois desja sceu par mes amis d'Angers que j'avois eu part à vos entretiens comme d'un serviteur que vous avoüiés sans peine, de quoy j'avois senti une extrême consolation, et si j'eusse eu une voye certaine de vous le faire sçavoir, il y a long temps que je vous en aurois tesmoigné ma reconnoissance. Mais l'incertitude du lieu où vous vous arresteriés et l'absence de Mr Thevenot qui me l'eust pu apprendre[2] m'en ont fait paroistre ingrat jusqu'icy malgré moy. Enfin ce vertueux gentilhomme ayant receu de vos nouvelles et, entre ses lettres, un billet pour moy, il a eu la bonté de quitter sa campagne[3] pour me le rendre en main propre, et j'ay jouy par sa courtoisie de cette marque de vostre bienveillance qui m'est plus chère que je ne vous le puis exprimer. J'y ay veu de plus avec une grande satisfaction que jusques à Bordeaux vostre voyage s'est bien porté et que pour le bon accueil que je vous avois souhaité dans cette longue course, vous n'avés eu que tout sujet de vous en loüer. Il faut esperer que ce qui en reste à faire sera de mesme et que vous ne trouverés pas moins d'humanité dans les lieux où vous passerés que dans ceux où vous avés passé. Mr Thevenot vous proposera de remettre vostre passage en Italie[4] au printemps prochain pour le faire plus heureusement et de revenir passer l'hyver à Paris. Vous ne l'y passeriés pas plus mal que l'année précedente et vous ne vous y feriés pas moins d'honneur que vous vous y estes fait. Vous y publieriés vous mesme ce que vous fustes contraint par vostre départ de laisser à la conduite d'autruy, et, pour vous parler franchement de l'interest que nous y aurions, vous nous raviriés par vostre présence. Quelque route néantmoins que vous preniés, soyés bien persuadé qu'absent comme présent, vous m'esprouverés tousjours cordialement et fidellement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII décembre 1665[5].

---

[1] Nicolas Steno, né en janvier 1638, à Copenhague, mourut en novembre 1687, à Schwerin. A l'époque où nous place cette lettre, il avait déjà découvert, à Leyde, en étudiant sous la direction de F. Sylvius, le conduit qui a reçu son nom (*ductus Stenonianus*) et il avait publié quatre de ses ouvrages (1661, 1662, 1664 et 1665). Voir, sur le dernier de ces quatre ouvrages (*Nicolai Stenonis de Musculis et Glandulis*, Amsterdam, in-12), le *Journal des savans* du 23 mars 1665.

[2] Steno, qui était venu à Paris en 1664, assistait régulièrement, comme le rappellent ses biographes, aux assemblées qui se tenaient chez Thévenot, avec lequel il fut intimement lié. Ce fut dans ces assemblées qu'il annonça ses belles découvertes et qu'il lut un mémoire sur le cerveau, développé plus tard en un ouvrage intitulé: *Discours sur l'anatomie du cerveau* (Paris, 1669, in-12), analysé dans le *Journal des savans* du 10 février 1670. D'après le *Moréri*, Steno ne se lia pas seulement avec nos plus habiles médecins et nos physiciens les plus expérimentés, mais encore avec plusieurs de nos célèbres théologiens, notamment avec Bossuet, dont «la connoissance lui fut plus avantageuse pour lui procurer la science du salut, que celle des autres savans ne l'avoit été pour le faire exceller dans l'anatomie, etc.»

[3] Nous avons déjà vu que Thévenot avait sa maison des champs à Issy.

[4] M. de Angelo (*Biographie universelle*) dit: «En s'éloignant de la France (1666), il franchit les Alpes, visita les différentes capitales de l'Italie et alla s'établir à Florence...»

[5] A la suite de cette lettre, nous trouvons (f° 140) une courte lettre à Huet, datée (est-ce par erreur?) du 7 décembre, c'est-à-dire antérieure d'un jour à la lettre qu'elle devrait pré-

CCXLVII.

À Mgr L'ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

Ne me parlés point de nuages pour vostre esprit : il a tant de feu qu'il seroit capable de les dissiper et chasser de toute la Provence si vous luy laissiés la liberté de se déployer et de luire. Vous n'avés pas pu mesme l'empescher de briller dans le billet auquel je responds par celuy cy ; mais vous vous dissimulés vos lumieres à vous mesme et il ne tiendroit pas à vous que nous n'en fussions pas éclairés s'il estoit facile de cacher le soleil à la nature. Vous n'auriés que faire de son char pour venir faire une visite à la Pucelle si vous vous vouliés servir du vostre qui sçait le chemin de sa cabane et qui l'a desja fait tant de fois. Mais vous ne l'aimés pas assés pour cela et les Orcades de vos rochers, les Nymphes de vos vallées et les Néreïdes de vos mers l'emportent sur elle et vous tiennent attaché à leur demeure pour ne vous en escarter jamais. Dieu vous le pardonne, mais pour

---

céder. Chapelain y donne à son ami cet avertissement : « Pour le remerciment à Mr Colbert, il est de nécessité aussi bien que de bienseance de le faire, mais outre que vous le devés faire le plus éloquent et le plus honneste que vous pourrés, il faudra le traitter de Monseigneur quoyque sa modestie s'en défende. » Cette modestie n'était-elle pas du genre de celles qui se laissent faire une douce violence ? Le 10 décembre, Chapelain écrivait à Vossius (f° 140 v°) : « . . . Je suis bien aise d'apprendre que le Bocace de M. Elzevir soit publié, et, s'il le donne à un prix raisonnable, j'useray volontiers de vostre entremise pour me le recouvrer, relié à la mode de vostre païs qui est tousjours la plus élegante, mais il faudra, s'il vous plaist, le faire bien collationner, avant que de le donner au relieur. Vous m'obligerés aussi d'y joindre les poësies de Mr Ménage, de l'impression de Mr Elzevir, reliées de mesme... Vous m'avés bien fait plaisir de me mander que vostre traitté du Nil estoit presque achevé d'imprimer et qu'il n'y avoit plus guères que des cartes géographiques à faire qui estoient entre les mains du graveur. Je m'attens de vous voir dans cet ouvrage grand philosophe et grand historien et je vous augure la palme sur tous ceux qui se sont exercés sur cette matiere. » Chapelain s'amuse ensuite aux dépens d'un moderne qui, dit-il, a écrit un mauvais livre sur le Nil et qui, pensant traiter *de Nilo*, se trouve avoir traité *de nihilo*. — Le même jour, Chapelain s'entretient en ces termes (f° 141) avec Heinsius : « . . . J'oubliois à vous dire qu'encore que ces remercimens fussent escrits avec vostre élegance ordinaire, celuy de Mr Colbert m'a semblé un peu plus familier et dans un detail plus estendu que la dignité de la personne ne le requeroit. Ce n'est pas que cela ait eu aucune mauvaise suite que je sache, mais à l'avenir il sera bon que vostre gratitude de ce costé là soit plus pompeuse et moins négligée, afin qu'on ne vous croye pas moins éloquent et moins sensible à la grâce du Roy que les autres estrangers qui sont honnorés de ses faveurs et qui se tüent d'en monstrer leur ressentiment par des expressions magnifiques et respectueuses. Il court icy un bruit que Mr Konigsmark vient ambassadeur extraordinaire en cette Cour, de quoy je doute puisque vous ne me l'avés point annoncé. Ce que je vous puis assurer de mon costé, c'est que Mr d'Andilly de Pomponne est nommé ambassadeur extraordinaire du Roy à Stokholm et doit partir avant Noël, et parce que c'est un des plus sages humains et habiles hommes du monde, et de plus mon intime, je l'ay préparé sur vostre sujet comme il falloit, et il ne tiendra qu'à vous qu'il ne devienne tout à fait vostre ami. L'union d'interest qui est entre la France et la Hollande vous engagera l'un et l'autre à vous voir et communiquer pour concerter ensemble une conduite utile aux deux nations auprès de la Suédoise... Je luy ay respondu de vous et je vous responds de luy. On diroit que Dieu vous l'a envoyé pour vous ayder à soustenir vostre employ plus heureusement que par le passé et à l'avantage de vostre païs. »

nous, nous ne vous le pardonnons point. Encore si nous sçavions ce que vous avés fait ou ce que vous faites, on se repaistroit de cette ombre de vous mesme si l'on ne s'en consoloit.

Qu'est-ce que j'entens que vous condannés Josüé aux ténèbres[1]? Celuy du ministre Coras[2] vous auroit-il fait peur et seroit-il possible que vous en craignissiés la comparaison? Ce ministre *autem* s'est converti[3], a eu mille livres de pension du clergé et a esté fait lieutenant particulier à Montauban[4]. Il n'a pas perdu au change. Mme de Rambouillet languit depuis près d'un an. Mr Conrart se défend bien de ses maux et je ne succombe pas aux miens.

De Paris, ce xviii décembre 1665.

CCXLVIII.

À M. LE COMTE DE MODÈNE,

À PARIS.

Si vostre goute, Monsieur, donne le loysir à ma foiblesse de se fortifier assés pour l'aller visiter, je ne manqueray pas de la luy mener pour m'aquiter au moins une fois en bonne forme de ce que je dois à vos soins, à vos civilités, et je dirois encore à vostre amitié, si je n'estois convaincu d'y avoir fidellement satisfait desja par mon estime et par un zèle très ardent pour tout ce qui regarde vostre honneur et vos interests. J'auray une inquietude perpetuelle, Monsieur, jusques à ce que je sois quitte envers vous du reste et que je vous aye trouvé chés vous. Mais si cela ne se peut autrement qu'en vous y trouvant malade, j'aime encore mieux vous manquer dix fois pour ne pas dire tousjours.

Cependant je vous rends mille graces très humbles des volumes de vostre histoire de Naples dont vous m'avés gratifié[5]. Ce sera désormais ma plus agreable lecture et de ceux à qui j'en feray part, et je vous en rendray un conte exact à nostre premiere veüe. Sa beauté ne servira qu'à m'en faire

---

[1] Le *Josué* de Godeau n'a jamais vu le jour.

[2] Le *Josué* ou *La conquête de Canaam, poème sacré dédié au Roy*, venait de paraître (l'achevé d'imprimer est du 1er octobre 1665) dans un recueil intitulé : *Œuvres poétiques de I. de Coras, dédiées à Mgr le Chancelier, contenant les poèmes de Josué, Samson, David, Jonas.* Paris, Charles Angot, rue Saint-Jacques, in-12, avec autant de paginations différentes qu'il y a de poèmes. J. de Coras, né vers 1630, à Toulouse, mourut en 1677. Voir les *Lettres inédites de Jacques de Coras publiées avec une notice et des notes* (Auch, 1874, in-8°).

[3] Voir le récit de l'ancien pasteur : *La conversion de Jacques de Coras, dédiée à nos seigneurs du clergé de France* (Paris, Charles Angot, 1665, in-12). Ce volume est rarissime. J'en ai donné de nombreux extraits dans la *Notice* qui précède les *Lettres inédites* du poète, p. 6.

[4] Voir Bayle, *Dictionnaire critique*, v° *Ionas.* Voir aussi, parmi les *Lettres* déjà citées, une lettre où Coras se plaint à Séguier de la malveillance de certains officiers de «nostre petit présidial».

[5] C'est ici l'occasion de citer une intéressante note de M. Paul Lacroix (*Bibliographie Moliéresque*, seconde édition, Paris, Aug. Fontaine, 1875, p. 61) sur l'*Histoire des révolutions de Naples* : «Cette histoire, réimprimée avec des notices historiques, par les soins du comte de Fortia d'Urban, sous le titre de *Mémoires du comte de Modène* (publiés par Mielle, Paris, Sautelet, 1826, 2 vol. in-8°), a été plus d'une fois attribuée à Molière, qui l'aurait écrite sur les notes et d'après les souvenirs de l'auteur nominatif. Lorsque cet ouvrage parut pour la première fois, en effet, le comte de Modène, à son retour de l'expédition romanesque de Naples, entreprise par le duc de Guise, s'était établi à Paris, auprès de la famille Béjart, qu'il avait patronnée depuis plus de vingt ans. On peut supposer du moins, avec beaucoup de probabilité, que Molière aura revu le manuscrit de l'ouvrage, avant l'impression. Quant à la dédicace au roi, elle porte évidemment le cachet de son style».

souhaiter davantage l'accomplissement[1], afin que ce ne soit plus un buste et que le corps se monstrant tout entier, on n'y puisse plus rien trouver à dire. Je vous exhorte à y mettre la derniere main et à ne nous pas faire languir longtemps dans l'attente. Il me seroit bien glorieux que ma priere eust contribué quelque chose à avancer ce contentement au public et qu'il pust sçavoir que vous y avés considéré, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIX décembre 1665[2].

CCXLIX.

À MGR COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[3].

Ce paquet vous fera voir[4] le livre curieux de ce médecin du roy de Danemark, dont j'eus l'honneur de vous parler il y a deux jours et que son fils m'avoit prié de faire que vous agreassiés qu'il trouvast place entre ceux de vostre biblioteque. Vous y trouverés aussy, Monseigneur, le remerciment très humble que vous fait Mr Huet, de Caen, pour la nouvelle gratification que vous luy avés procurée, de laquelle il se seroit creu tout à fait indigne, si dans l'appréhension de vous importuner de ses lettres, il se fust retenu de vous en tesmoigner son ressentiment. La troisiesme chose que contient le paquet, et la plus importante, est la lettre de ce bon prestre de Dieppe[5], remaniée et rendue raisonnable par Mr Perrault, et retouchée en plusieurs endroits par vos serviteurs de l'assemblée, en sorte qu'elle nous a semblé en estat de paroistre sans faire tort à son livre ni à vostre nom. Elle eust pu, à la vérité, estre moins ornée et par là plus

---

[1] Chapelain avait reçu sans doute, à ce moment, les deux premiers volumes. Le troisième ne parut qu'en 1668. Voir, dans le *Journal des savans* du lundi 3 mai 1666, un article de quelques lignes sur l'*Histoire des révolutions de la ville et royaume de Naples, composée par le comte de Modène* (à Paris, chez J. Boullard; le nombre de volumes n'est pas indiqué). Voici le début de l'article : «Bien que cette histoire ne contienne rien que de véritable, néanmoins elle est si mêlée d'événemens extraordinaires et surprenans, qu'il semble qu'elle ait été inventée pour divertir le monde.»

[2] Le même jour, Chapelain accuse ainsi réception (f° 143) d'un ouvrage manuscrit : «Vous m'avés fort obligeamment surpris en m'envoyant vostre Remonstrance au Roy sur la nécessité de rendre brieve justice par abbreviation des formes et sur l'utilité des grands jours comme les tient M^r le président de Novion en Auvergne. J'ay leu avec beaucoup de satisfaction cet ouvrage et j'ay estimé que si le stile n'en estoit pas tout à fait à la mode, il n'en valoit pas moins pour la fin que vous vous estes proposée. Vos raisonnemens y sont solides et l'ordre que vous y gardés ne scauroit estre meilleur.» Chapelain ne doute pas que si M^r l'abbé de Bourzeys était à Paris et qu'il «eust le loysir de passer la veüe dessus, il n'en fist un jugement semblable. Mais vous aurés appris qu'il nous quitta lundy dernier pour quelque commission qui regarde le bien de l'Estat, et qu'il n'en sera de retour de plus de six semaines...» Il ajoute que s'il a dessein de faire voir la pièce au public, il vaudrait mieux n'y point parler en particulier de Mr de Novion, parce qu'il semblerait qu'il n'a publié le livre que pour publier l'éloge de son ami.

[3] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 608).

[4] M. Clément a remplacé le mot *voir* par le mot *scavoir*.

[5] «Sans doute, dit M. Clément (note 1), Guillaume Denis, qui enseignait à Dieppe le pilotage.» M. Clément renvoie au tome III des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, où (p. 75) il est question de l'école d'hydrographie fondée à Dieppe, le 30 septembre 1663, par Guillaume Denis, prêtre de l'église Saint-Jacques de cette ville, mort en 1690. Ce professeur de pilotage fut pensionné par Colbert, qui lui écrivit, le

proportionnée à la capacité de son autheur; mais, si elle n'eust pas esté indigne de luy en une forme plus simple, elle l'auroit esté de vous, Monseigneur, qui ne devés point recevoir de ces offrandes ou qui les devés recevoir convenables à vostre mérite et à vostre dignité. Vous prendrés, s'il vous plaist, le temps de passer la veüe là dessus, d'y corriger nos corrections, et de donner la satisfaction à ce bon homme de pouvoir vous addresser son travail sans vous desplaire.

Au reste, Monseigneur, je n'ay eu et n'ay encore dans l'esprit autre chose que celle à quoy vous me commandastes de penser, et qui, estant de la derniere importance, pour vostre service, ne requiert pas plus de diligence que de maturité [1].

De tous les hommes de ma connoissance, il ne s'en est présenté à ma mémoire qu'un seul qui, avec beaucoup de probité et de l'habileté dans les lettres, eust cette qualité si rare et que vous désirés et qui est absolument nécessaire pour vostre fin; mais je ne sçay si sa santé et les estudes fortes auxquelles il s'est engagé depuis plusieurs années et dont il a fait voir d'excellens essais, ne seroient point un obstacle à la gloire qu'il recevroit en vous servant. J'en espererois pourtant bien, quand je luy aurois fait connoistre le singulier avantage que ce luy seroit d'avoir une aussy grande marque d'estime et de confiance que celle qu'il auroit de vous en cet employ, qui d'ailleurs, comme vous l'avés disposé, luy laisseroit quelques momens libres pour avancer un peu ses travaux. Mais, Monseigneur, je ne luy en feray aucune ouverture jusqu'à ce que vous me l'ordonniés, si ses qualités vous estoient agreables. C'est un ecclesiastique âgé de quarante ans, nommé Cotelier, bachelier de Sorbonne depuis dix ou douze ans, et qui, ayant fait un cours de philosophie pour pouvoir estre *socius Sorbonicus,* se vit arresté par sa pauvreté dans sa licence et fut dans l'impuissance de fournir aux frais du doctorat. Mais s'il n'est docteur, il est docte, et entre les plus profonds. Il possede l'hébreu, le grec et le latin à la perfection. Il n'est d'aucun parti et est estimé également de tous les deux. Il n'y a rien de plus modeste ni de moins présomptueux; il connoist l'eschole, mais il est au dessus de l'eschole, et il puise dans les sources de bonne foy; ami de la paix et croyant que pour l'obtenir on se peut relascher de quelque chose. Il n'est pas inconnu à Mr l'Evesque de Lus-

---

21 novembre 1671 : «J'ay esté bien aise de voir l'apologie de la méthode dont vous vous servés pour enseigner l'hydrographie, et d'apprendre que le nombre de vos écoliers augmente tous les jours...»

[1] Citons ici Camusat (*Mélanges,* p. 13 et 14) : «La confiance de M. Colbert pour M. Chapelain était intime. C'étoit presque le seul homme qu'il consultât sur ce qui regardoit les lettres et les sçavans. Ce ministre aiant demandé en 1665 un homme propre à gouverner sa bibliothèque, M. Chapelain lui proposa M. Cotelier, dont il représente si naïvement le caractère dans la lettre du 20 septembre de la même année, que tous ceux qui connoissent le mérite de ce sçavant bacheier de Sorbonne verront avec quelque satisfaction la justice exacte qui lui fut rendue en cette occasion.» Camusat reproduit (p. 14-16) tout ce qui regarde Cotelier jusqu'aux mots : *On se peut relascher de quelque chose.* Camusat donne ensuite (p. 17) cette petite notice biographique sur le protégé de Chapelain : «Jean-Baptiste Cotelier, né à Nismes, et mort à Paris le 12 d'août 1686, dans sa 56e année. M. Colbert, qui aimoit les gens de lettres, prit soin de la fortune de celui-ci, qui lui fut sincèrement attaché, et lui obtint une chaire de professeur royal en langue grecque. La vie de M. Cotelier, qui ne laisse pas d'avoir des évènemens assez curieux, se trouve à la tête du *Sorberiana,* et au devant de ses *Monumenta veteris ecclesiæ,* réimprimez pour la troisième fois en 1725.»

son[1] qui, fraischement encore, luy a accordé de pouvoir copier un manuscrit grec de la biblioteque royale, pour perfectionner un ouvrage des Pères de la primitive Église, qu'il a commencé d'imprimer et qu'il dédie à l'Assemblée du clergé[2].

Vous en ferés faire, Monseigneur, les enquestes que vous jugerés à propos, par vos fideles serviteurs, et j'attendray vos ordres pour agir ou ne pas agir, selon vostre volonté. Cependant je vous diray que pour la condition principale que vous désirés en un homme de sa sorte, c'est le seul dont je voulusse respondre et que je suis persuadé qui ne me feroit jamais rougir devant vous, de qui les interests font la plus ardente passion, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce xx décembre 1665.

CCL.

À Mme LA MARQUISE DE FLAMARENS,

À BUZET, EN GUIENNE.

Madame, il n'est pas estrange qu'un homme de foible complexion comme moy et qui passe soixante dix ans soit infirme et sujet à des maux fréquens et douloureux. Il est plustost estrange qu'il les ait pu porter si loin sans y succomber et combien de personnes robustes sont-elles mortes à la moitié de cet âge là! Je tiens à grâce particulière de ce que Dieu m'a si longuement conservé la vie que selon l'ordre commun je pouvois avoir perdüe dans un age bien moins avancé. Je suis tantost à la fin de mon entreprise après quoy je n'auray plus que faire au monde. Il n'en est pas ainsi de vous qui avés une grande famille à soustenir soit pour la defendre contre ses ennemis, soit pour pourvoir à sa subsistance, et si vous veniés à luy manquer, elle tomberoit sans pouvoir jamais s'en relever. Je ne prie aussi le Ciel que pour vostre conservation qui luy est si nécessaire; car pour moy quand je ne seray plus on ne s'appercevra pas de mon absence, et je ne seray pas mort tout à fait estant assuré de vivre tousjours en vostre souvenir.

Je ne vous escrivis pas, au reste, la visite de vostre fils le Chevalier pour me plaindre qu'il m'en faisoit rarement, mais pour vous apprendre qu'il devoit estre en assés bonne posture puisqu'il estoit en estat de faire rouler le carosse. Il fut peu de temps avec moy et ne me donna pas le loysir de le questionner sur ses establissemens ou ses esperances, de sorte que me trouvant aussi ignorant que luy du blason de ses armes, il me quita brusquement disant que l'heure le pressoit d'aller chés le Roy. Dieu le face prosperer autant que je le désire pour l'amour de luy et de vous qui en avés bon besoin!

Quant à Mr vostre aisné, je le tiens bien malheureux si la rupture se fait entre la France et l'Angleterre, ayant trouvé dans cette Cour là une favorable retraitte en son infortune. Car avec quelle bienseance peut-il demeurer là sans suyvre le parti de son hoste et avec quel honneur et quelle seureté pour la conservation de ses biens de France peut-il porter les armes contre son Roy et sa patrie? Il ne peut d'ailleurs se retirer en Hollande ennemie de ses amis. Ce qu'il peut faire seulement, c'est de s'en revenir à Buzet et y passer une vie obscure en attendant que tous ces orages soient passés[3].

Je feray pour Mr le chevalier les enquestes que vous désirés. Il me semble avoir ouy

---

[1] Nicolas Colbert, frère du ministre.

[2] *Patres ævi apostolici, sive SS. PP. qui temporibus apostolicis floruerunt opera edita et non edita* (1672, 2 vol. in-fol.).

[3] Nous avons déjà vu que François de Grossolles, marquis de Flamarens, avait été obligé de quitter la France à la suite d'un duel et qu'il mourut en Espagne.

dire que le mareschal d'Albret [1] n'est pas plus content de luy que de son frère.

J'en useray avec Mme de Sévigné comme vous l'ordonnés et avec Mme de la Trousse de mesme quand elle sera de retour et assurés vous qu'elle ne vous donnera jamais de jalousie sur mon sujet.

Je suis bien aise de la déclaration de M^r^ l'évesque d'Agen [2] sur le vostre. Cela ne peut que vous servir dans le païs.

Je suis, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce xxvi décembre 1665 [3].

CCLI.

À MONSEIGNEUR L'EVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Monseigneur, vous connoissiés trop mon cœur, et j'oseroy dire par vostre propre experience, pour n'en pas juger comme vous avés fait dans la très douloureuse occasion de la mort de nostre héroïne, Mme la marquise de Rambouillet [4], dont les vertus, qui estoient si fort au dessus de celles du siècle, m'avoient donné aussi bien qu'à vous une vénération particuliere pour elle. J'avois de plus un ressentiment inexprimable de l'honneur qu'elle me faisoit d'avoir une très confidente amitié pour moy. Il me semble n'estre plus qu'à demi au monde, et s'il m'arrivoit encore une pareille perte comme de M^r^ vostre frère ou de vous [5], je ne croy pas que rien m'y pust davantage retenir. Ce me sont des avertissemens de n'y avoir plus d'attache et de commencer désormais à me préparer au voyage de l'éternité où nous reverrons, si Dieu nous en fait la grâce, les véritables gens de bien que nous avons aimés et réverés icy bas, sans plus apprehender de les perdre. Vostre conservation, Monseigneur, m'importe plus que jamais pour ce peu qui me reste de vie depuis ce dernier coup mortel que je viens de recevoir et je vous conjure d'y soigner [6], ne fust-ce que pour la consolation de celuy qui ne la peut guère plus mettre qu'en vous.

Vous n'en devés pas avoir receu une petite du choix qui a esté fait de Mr de Pomponne pour ambassadeur extraordinaire en Suède [7]. Pour moy cette avanture a esté un

---

[1] Le maréchal d'Albret était l'oncle et le tuteur des enfants de Jean de Grossolles, baron de Flamarens, et de Françoise d'Albret.

[2] C'était Claude Joly qui siégea de mars 1665 à octobre 1678. Il avait dû connaître la famille de la marquise de Flamarens à Paris, où il avait été longtemps curé de Saint-Nicolas-des-Champs.

[3] Le 1er janvier 1666, Chapelain (f° 146) écrit une lettre de reproche à son neveu dom Jean Demas, chartreux à Gaillon. Ce religieux avait voulu réconcilier les deux beaux-frères, son oncle et son père, et il s'y était pris fort maladroitement, car Chapelain se montre blessé de l'indiscrète intervention de dom Demas et lui dit avec une piquante ironie : « Il n'estoit donc pas besoin d'une si longue et si pathétique harangue pour obtenir de moy que je fléchisse une dureté que je n'avois point... »

[4] La marquise de Rambouillet était morte le 27 décembre 1665, et avait été inhumée le 28 dans la chapelle des Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

[5] Chapelain ne devait voir mourir ni Robert Arnauld d'Andilly ni l'évêque d'Angers. Il précéda de quelques mois le premier dans la tombe, et de vingt années le second.

[6] Ne faut-il pas lire : *d'y songer?*

[7] Ce second fils de Robert Arnauld d'Andilly était alors âgé de quarante-sept ans. Nous l'avons déjà rencontré dans plusieurs des lettres de ce volume. Sur son ambassade en Suède, voir le tome Ier presque tout entier de ses *Mémoires* publiés par M. J. Mavidal (Paris, 1868, 2 vol. in-8°). Dès la première page, le marquis de Pomponne, « avant que d'entrer dans la relation de l'ambassade extraordinaire en Suède, » rappelle que le roi lui fit l'honneur de le nommer « sur la fin de l'année 1665 ».

éclair, non pas de ceux qui annoncent le tonnerre, mais de ceux qui rameinent la sérenité pour vostre maison et pour vostre propre personne, et comme les choses ont pris leur cours depuis la bulle de l'infaillibilité [1], l'on ne voit pas que l'on pousse plus à outrance les justes et les innocens, de sorte que nous pourrions esperer que s'ils ne deviennent pas favoris, on ne les traittera plus au moins en coupables, et que l'on laissera les consciences bien intentionnées en la liberté chrestienne qui est le partage des enfans de Dieu.

L'employ de M[r] l'abbé de Bourzeys envoyé par le Roy en Portugal me fortifie dans cette espérance [2], et la cessation des poursuites contre les prélats et les ecclésiastiques qui ne vouloient signer que conditionnellement ne m'en fait pas désesperer. On adjoustoit à cela le préceptoriat de M[r] le Daufin et que l'on confioit à M[r] l'evesque de Vence. Il faudroit conclure que la chance seroit tournée et que la Providence auroit accompli son œuvre en faveur de la justice. Mais je doute fort de ce dernier, car cela n'auroit pu estre proposé que par M[me] la duchesse de Montauzier, laquelle m'en auroit fait sçavoir quelque chose, car je voy souvent M[r] son mari qui me dit mesme la derniere fois que nostre défunte héroïne estoit morte sur la lecture de son dernier ouvrage des éloges des saints évesques [3]. Quoyque celuy-cy ne se soit point expliqué par un mandement conforme au vostre, ce ne seroit pas assés que son silence pour luy faire commettre un poste tel que celuy là, surtout la R[eine] m[ère] vivant et en crédit, comme elle continüe d'estre. Il y a encore d'autres raisons qui me font desfier de ce bruit, lesquelles vous pouvés juger de vous mesme.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VII janvier 1666.

CCLII.

À M. D'ANDILLY,

CONSEILLER D'ESTAT,

À POMPONNE, PRÈS LAGNY.

Comme je ne doute point de la douleur que vous aurés ressentie à la mort de cette admirable dame qui a honnoré le siècle sous le nom de M[me] de Rambouillet et qui vous mettoit à la teste de ses fidelles amis, je n'ay peu la voir partir de ce monde sans vouloir essayer de me fortifier l'esprit dans un si grand choq par un grand exemple de constance que je ne puis trouver en moy mesme et que je ne puis quasi prendre que de vous. Il y a si long temps que vous avés Dieu seul pour objet, et vostre ame s'est affermie par de si rudes espreuves dans la vertu chrestienne, qu'il vous sera bien plus aisé qu'à moy de soustenir cette nouvelle attaque et, selon que je vous verray agir là dedans, je m'esforceray de vous suyvre et, me plai-

---

[1] C'est-à-dire la bulle que donna, le 14 juillet 1665, le pape Alexandre VII au sujet des propositions de la Sorbonne contre l'infaillibilité des souverains pontifes.

[2] Sur l'abbé de Bourzeys en Portugal, voir Pellisson, *Histoire de l'Académie*, t. I[er], p. 254 et une note (*ibid.*) tirée par l'abbé d'Olivet de la notice du P. Niceron (*Mémoires*, t. XXIV, p. 336). Pellisson rappelle (p. 253) que l'abbé de Bourzeys, jadis janséniste, signa le formulaire en 1661.

[3] *Éloge des évêques qui ont fleuri en doctrine* (Paris, 1665, in-4°). M. R. Kerviler (*Antoine Godeau*, 1869, in-8°) n'a pas signalé cette particularité, qui n'a pas été signalée non plus par M. Livet dans son récit de la mort de M[me] de Rambouillet (*Précieux et Précieuses*, p. 111, 112). M. Kerviler parle ainsi (p. 86) de l'affaire du *préceptoriat du Daufin*: «Une lettre de Chapelain, datée du 7 janvier 1665, nous apprend que des amis communs songèrent à lui faire confier l'éducation du Dauphin, mais le zèle qu'il avait montré contre les casuistes fit rayer son nom de la liste des candidatures.»

gnant de cette insigne perte, je m'empescheray d'en murmurer.

Sans cette triste occasion de vous escrire, j'en avois une autre de joye qui ne m'eust pas permis de demeurer müet, prenant en tout ce qui vous touche l'interest que vous sçavés et à quoy vous m'avés obligé. Vous entendés bien que c'est l'employ de Mr vostre fils vers la couronne de Suède pour des affaires urgentes et importantissimes[1] à l'Estat. Cette confiance que l'on prend en l'une des principales testes de vostre maison pourroit estre un signe assés raisonnable que l'influence qui luy estoit contraire commence à s'adoucir, et que ce qui reste encore à faire pour luy rendre sa tranquillité premiere ne devroit plus guères tarder à arriver. Je le souhaite de tout mon cœur, afin que vous puissiés continuer vos saints travaux avec plus de liberté d'esprit à la gloire de Dieu et de son Église.

Cependant je vous diray qu'aussitost que j'appris le choix de Mr vostre fils pour cette ambassade, je luy respondis d'un parfait ami que j'ay dans cette Cour là[2] et qui la connoist parfaittement pour y avoir esté quatre ans résident des Estats de Hollande et y estre encore en cette qualité, duquel ami il pourra apprendre en peu de jours mille choses que sans un tel secours il n'auroit sceües qu'après un long temps et possible trop tard. Depuis je luy en ay escrit de la meilleure encre[3], afin de le préparer à rendre à Mr vostre fils tous les offices qui dépendront de luy, et je ne doute aucunement qu'il ne le face, surtout la France et la Hollande estant aussi unies qu'elles sont à présent.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et suis tout à vous.

De Paris, ce VII janvier 1666.

CCLIII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MM. LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE, À STOKHOLM.

Monsieur, les lettres que vous m'avés fait la grâce de m'escrire durant l'année passée ont donc eu un sort plus heureux que celles que vous avés escrittes à d'autres, car je les ay toutes receües par la courtoisie de Mr Van Beuning, mesmes celles que vous adressiés au Roy et à Mr Colbert par mon conseil pour les remercier de leurs faveurs nouvelles, comme vous l'aurés veu par mes dernieres. Suyvant les dattes des miennes que vous avés marquées dans la vostre du II décembre, je vous puis assurer qu'il ne vous en a manqué aucune et que les Monasteriens (*sic*)[1] ne vous en ont rien surpris ni dérobé.

J'apprens avec bien de la joye que Mrs les Estats se soient resolus à contenter la Suede, d'où il ne peut résulter que du bien à la bonne cause qui eust pati, sans cela, de l'alienation de ces Mrs, à ce printemps, au lieu qu'une bonne convention avec eux fera penser à l'Angleterre à ne tenir plus si roide et à entendre à un raisonnable accommodement. La France, de son costé, suyvra son procedé genereux et, en se mettant en estat d'employer la force, ne négligera rien de ce qui pourra faire terminer les choses par la douceur.

Mr d'Andilly Pomponne, parti depuis

[1] Nous avons déjà eu souvent l'occasion de constater que Chapelain se sert facilement de superlatifs inconnus des grammairiens. *Importantissime* est à joindre à tous les néologismes dont Chapelain a été le père ou du moins le parrain.

[2] Nicolas Heinsius.

[3] Le 10 décembre 1665. — M. Littré n'a cité aucune autorité, quand il a mentionné l'expression : *écrire de la bonne encre.*

[1] Pour Munstériens, mot que nous avons trouvé dans une précédente lettre.

quinze jours ambassadeur extraordinaire du Roy à Stokholm, ne sera pas un des moins utiles instrumens de cette réunion. Je vous manday par la mienne du x décembre les rares qualités de cette personne et vous exhortay de prendre toute confiance en luy et à l'instruire cordialement de la disposition des esprits et des humeurs de cette Cour là. De sa part vous devés attendre une correspondance très sincere et utile à vostre gestion. Vous pouvés penser que ses ordres seront conformes aux vostres et il y a apparence que vous aurés *inter mandata* de communiquer estroittement avec luy pour l'interest commun. Outre cela, je vous respons de sa discretion, de sa prudence, de sa probité et de sa capacité, et je suis bien aise qu'estant mon intime comme il est, cette occasion se soit offerte de vous unir d'amitié ensemble. Je ne doute point qu'estant bien servi auprès de M[rs] vos gouverneurs par l'ambassadeur qui s'en retourne, ils ne mettent en consideration l'excessive despense que vous estes contraint de faire pour leur service, et qu'ils ne vous donnent moyen de la soustenir au moins à l'avenir s'ils ne l'ont pas fait par le passé.

Pour l'impression des Glossaires de M[r] L'abbé[1], vous m'estonnés de me dire que Leonnard[2] s'en soit chargé et qu'il l'a négligé. Jusqu'icy j'avois creu que Bilaine, qui l'avoit commencée, l'achèveroit. Il faut que Bilaine s'en soit accommodé avec Léonard. Je sçauray cela au premier jour.

J'ay fait lire à M[r] le duc de Montauzier tout ce que vous m'escrivés de la beauté de son épigramme. Il consent à sa publication, puisque vous le désirés, et n'a pas esté marri que l'addresse de vostre *Adoptivus* se fist à moy aussi bien que celle de l'*Adoptivus* de M[r] de Balzac[3]. Vous vous engagés à une chose qui m'est fort agreable de vous appliquer, après ce travail, à la narration des choses qui se sont passées de ce temps en Europe et je m'en resjoüis avec vous. Il faudra bien informer ce M[r] Isbrand qui vous en doit servir tous les materiaux.

Que diriés-vous que M[r] Bigot n'est pas encore à Paris? Cela m'a obligé de mettre la lettre que luy escrit M[r] Sceffer[4] entre les mains de M[r] Bulteau[5], son cousin, qui la luy a aussitost envoyée. C'est beaucoup que les Tactiques de ce sçavant personnage[6] soient arrivées à Lubek et à couvert des fu-

[1] *Sic* pour *Labbé.* Voir sur Charles Labbé et sur ses Glossaires la première lettre de ce volume.

[2] Frédéric Léonard fut un des plus célèbres libraires-imprimeurs de Paris au XVII[e] siècle. Il prenait le titre d'imprimeur ordinaire du roi. Il fut l'éditeur de la collection des auteurs latins *ad usum Delphini*. Son portrait par Rigaud a été gravé par Edelink, par Vermeulen. Voir *Bibliothèque historique de la France*, t. IV, p. 218. Nous retrouverons son nom dans la suite de cette correspondance.

[3] Voir dans le tome II des *Œuvres de Monsieur de Balzac* (1665, in-folio), à la suite du livre III des poésies latines, et en tête du *liber adoptivus*, la petite pièce de vers intitulée : *Rus et lusus rustici. Ad Ioannem Capelanum.*

[4] C'est Jean Scheffer, mentionné dans plusieurs lettres de ce volume.

[5] Deux frères de ce nom, nés à Rouen, se firent distinguer au XVII[e] siècle par leur érudition, Louis et Charles Bulteau. Tous les deux furent des bibliophiles du plus beau zèle et formèrent une bibliothèque magnifique, où presque toutes les branches des connaissances humaines étaient représentées et dont le catalogue, rédigé par G. Martin (Paris, 1711, in-12 de plus de 1,000 pages), comprend près de 10,000 articles. Charles Bulteau mourut le 28 mai 1710, à quatre-vingt-quatre ans, et Louis, le 13 avril 1693, à soixante-huit ans. Les deux frères ont une notice dans tous les recueils biographiques. Voir notamment sur eux le *Moréri.*

[6] Jean Scheffer traduisit en latin la *Tactique* d'Arrien et l'*Art militaire* de l'empereur Maurice.

reurs de la mer Baltique et qu'ils n'ont plus à craindre que celles des Monasteriens. Quand ils viendront, ils seront aussi bien venus que bien attendus.

Mr de Chassan est encore icy et je ne croy pas qu'il parte sitost puisque Mr de Pomponne est parti. Cela me fait juger que le Prudence de Mr Bigot pourra vous estre plustost porté par Mr de Chassan que par aucun autre. Que ce soit donc le dernier poëte latin qui se voye illustré par vos veilles[1] !

Je suis très fasché du rabais des monnoyes à cause de l'argent que vous avés en ce païs cy.

Aimés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VII janvier 1666.

CCLIV.

À Mgr COLBERT.

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[2].

Monseigneur, j'avois à vous envoyer le remerciment que vous fait Mr Hevelius pour la nouvelle gratification qu'il a receüe par vos soins et par vos ordres, lorsque Mr de Sainte-Marthe[3] est venu m'offrir pour l'accroissement des mémoires d'Estat de vostre biblioteque, plusieurs liasses de lettres du feu Roy et de ses ministres, toutes originales, qui regardent l'ambassade d'Angleterre du feu mareschal Desfiat[4] et ses services pour faire réussir le mariage de Madame, sœur du feu roy[5], avec le défunt roy de la Grande-Bretagne, le tout accompagné de plusieurs escritures curieuses qui ont relation à ces négociations.

Je n'osay, Monseigneur, accepter cette offre, quoyque faite noblement et sans apparence d'interest, que je n'en eusse auparavant vostre aveu. La matiere en estant solide et de celles qui touchent vostre goust, je n'ay pas osé aussy la refuser, et je l'ay remis à ce que vous m'en feriés sçavoir. J'ay seulement pris de luy l'inventaire de ces papiers, afin que d'un coup d'œil vous jugiés s'ils sont dignes de vous ou non, et que je puisse apprendre ce que je luy respondray sur son offrande. Vous le trouverés sous cette enveloppe avec la lettre de Mr Hevelius, qui ne tarit point, en m'escrivant, sur le sujet de sa reconnoissance et sur la passion qu'il a de faire bientost paroistre des ouvrages qui méritent l'approbation de Sa Majesté et vostre protection.

J'en attends autant de Florence, où j'ay appris que la derniere grâce que vous avés procurée à Mr Viviani a produit une plus grande gloire encore au Roy que celle de l'année précedente, n'estant pas jusqu'aux princes et princesses de cette maison, et au grand-duc mesme, qui ne se répute obligé

---

[1] Le *Prudence* de Nicolas Heinsius, dont le texte, soigneusement revu et accompagné d'abondantes notes, parut à Amsterdam, chez Daniel Elzevier, en 1667, in-12.

[2] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 606).

[3] Pierre Gaucher, dit Scévole de Sainte-Marthe, né à Paris en 1618, mourut en 1690. Il fut maître d'hôtel du roi, conseiller d'État, historiographe de France. Il fut le collaborateur de son père, Scévole II, dans l'*Histoire généalogique de la maison de France* et le *Gallia christiana*. Voir la liste de ses propres ouvrages dans les *Mémoires* de Niceron et dans la *Bibliothèque historique de la France*.

[4] Antoine Coiffier-Ruzé, marquis d'Effiat, né en 1581, mourut en juillet 1632. Il fut surintendant des finances (1626), maréchal de France (1631), sénéchal de Bourbonnais et d'Auvergne, etc. Ce fut le père du fameux Cinq-Mars.

[5] Henriette-Marie de France, fille de Henri IV, épousa, le 4 mai 1625, Charles Ier, et mourut à soixante ans, le 10 septembre 1669. Le marquis d'Effiat, qui avait négocié le mariage de la sœur de Louis XIII avec Charles Ier, revint en Angleterre (1631) en qualité d'ambassadeur extraordinaire.

en la personne du vertueux de ses sujets qu'il a pleu au Roy de considerer sur vostre tesmoignage.

C'est la continuation du fruit de la munificence de nostre grand prince et des bontés que vous avés pour les personnes de mérite.

Je suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce IX janvier 1666.

CCLV.

A Mme LA DUCHESSE DE MONTAUZIER,

AU LOUVRE.

Madame, j'ay ressenti comme j'ay deu l'honneur de vostre souvenir sur la nouvelle attaque de ce mal qui me met à la mort toutes les fois qu'il me reprend, et ce qui m'en a redoublé l'obligation, c'est le douloureux estat où vous tient nostre commune perte, la mort de la plus parfaitte des dames, feu Mme la marquise de Rambouillet, dont j'apprens que vostre tendre naturel ne se peut non plus consoler que la passion ardente et respectueuse qu'elle m'avoit il y a si long temps inspirée pour son incomparable vertu. Je n'ay point de paroles, Madame, pour vous exprimer de quelle sorte ce coup de foudre[1] m'a touché ni combien je me trouve appauvri des seuls biens que je puisse estimer au monde par la retraitte qu'elle en a faitte pour aller joüir dans l'autre du prix qu'elle a si bien mérité. Mais, sans que pour cela j'aye besoin de parler, vous en estes toute persuadée, Madame, vous, dis-je, qui sçavés les bontés qu'elle a eu tant d'années pour moy et la pleine confiance qu'elle avoit en mon zèle pour tout ce qu'elle eust pu attendre d'un serviteur aussi dévoüé que je luy estois. Ce peu qui me reste de vie se passera à en réverer la mémoire et à en pleurer l'éloignement, en quoy seul j'espere rencontrer quelque adoucissement à ma peine. Dans cette pensée qui ne m'abandonne point, mesme au plus fort de mes souffrances, je ne me suis pu défendre de jetter quelques fleurs sur son tombeau, quoyque j'eusse renoncé depuis longtemps pour toute autre qu'elle à cette maniere d'offices. Je ne luy ay rendu celuy cy que pour vous, Madame, et pour Mr le duc de Montauzier, et comme il est malaisé au trouble où je suis qu'il ait esté rendu de bonne grâce pour l'interest de l'illustre morte, j'attens de vostre charité que vous le teniés secret[2] et vous contentiés d'y avoir aussi bien reconnu ma vénération pour de si précieuses cendres que l'attachement qu'aura éternellement pour vous qui la représentés si bien, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce XI janvier 1666[3].

---

[1] Je ne puis m'empêcher d'observer que la métaphore du *coup de foudre* est inacceptable ici, car rien n'était moins inattendu que la mort d'une femme de soixante-dix-sept ans, déjà malade depuis longtemps.

[2] Voici le sonnet dont Chapelain parle si modestement. Je le tire du recueil manuscrit de ses poésies (bibliothèque Nationale, fonds français, nouvelles acquisitions, vol. 1890):

SUR LA MORT DE CATHERINE DE VIVONNE,

marquise de Rambouillet.

L'immortelle Artenice, o tragique avanture!
Vient de faire naufrage à l'escueil de la mort,
Et ce qu'eut de divin son adorable sort
Ne la put dispenser des loix de la Nature.

Un cœur si magnanime, une vertu si pure,
Cet air, cette douceur, cette grâce, ce port,
Ce chef-d'œuvre admiré du Midi jusqu'au Nort
N'estoit pas toutesfois né pour la sépulture.

Mais l'implacable Mort, pour monstrer aux humains
Que rien n'est sur la terre à couvert de ses mains,
D'une immortelle mesme a fait une mortelle.

Les justes cieux pourtant de son triste debris
Ont sauvé sa belle âme, et pour se parer d'elle,
L'ont mise au premier rang des bienheureux esprits.

[3] Le 16 janvier, Chapelain (f° 152) écrit à Bœclerus : « J'approuve fort que vous ayés com-

CCLVI.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE [1].

Monseigneur, les actions de grâces des gens de lettres estrangers pour celles que vous leur avés procurées viennent les unes après les autres, plus tost ou plus tard, selon la distance des lieux et la difficulté des chemins, dans une saison la plus incommode de l'année. Je me suis desja donné l'honneur de vous avoir envoyé celles de MMrs Vossius, Huggens, Bœclerus, Heinsius, Hevelius, Conringius, Vaghenseil, Graziani, et il ne restoit plus que le signor Viviani à s'aquitter d'un si juste devoir, lorsque j'ay receu sa despesche dans laquelle j'ay trouvé un nouveau remerciment pour Sa Majesté joint à celuy qu'il vous fait pour la continuation de vos faveurs. Il m'apprend que le propre grand-duc fut celuy qui luy mist vos lettres entre les mains, avec des tesmoignages d'admiration de la munificence royale et des soins que vous prenés de la respandre ainsi par toute l'Europe; et toute cette cour en fut remplie de joye, chacun prenant part à l'honneur qui en revenoit à la nation. J'ay laissé ses deux lettres à cachet volant, comme il me les a envoyées, afin que vous pussiés juger si celle du Roy vous semblera digne de luy estre présentée.

J'ay sceu aussy, Monseigneur, que l'Empereur, ayant appris la liberalité du Roy envers Mr Bœclerus, s'est piqué par émulation de luy en faire une pareille.

Mr Vaghenseil, qui fit il y a deux mois son remerciment par escrit, en arrivant d'Espagne, s'estant remis du voyage, s'est présenté chés vous, pour vous le faire de vive voix; mais, n'ayant pas eu le bonheur de vous y rencontrer, il ira à Saint-Germain

---

mencé à faire escrire vostre histoire de Suède pour Mr Colbert. Je le prépareray à la recevoir agreablement. Je ne sçay au reste si je l'ay resvé ou si vous m'avés mandé que l'autheur du livre *de Ratione Status*, etc., qui s'est deguisé sous le nom d'*Hippolitus a Lapide* estoit Mr Salvius, l'un des plénipotentiaires de Suède. Mais Mr Conringius m'a assuré que c'estoit Chenintius le fils. Si vous estes pourtant de l'autre opinion, je n'hésiteray point à la suyvre. Obligés moy de m'en éclaircir à la premiere occasion. Mr Vaghenseil s'en va publier son jugement sur le fragment prétendu de Pétrone... Je luy souhaitte un establissement digne de luy, ou un loysir honneste pour pouvoir enrichir le monde des lumieres qu'il a acquises et des descouvertes qu'il a faittes dans les antiquités hébraïques par un travail qui n'a point de pareil.» Le 23 janvier, Chapelain (f° 152 v°) traite les mêmes sujets dans une lettre à Conringius : «Vous m'avés bien nettement éclairci du véritable autheur de cette dissertation *de Ratione Status* qu'on vous avoit imputé... Vaghenseil, qui est un lettré d'un sçavoir fort exquis, mais dont les mœurs valent encore mieux que le sçavoir, etc.» — Camusat (*Mélanges*, p. 54-56) parle ainsi du livre en question : «Mr Chapelain avait d'abord attribué à Hermannus Conringius le livre qui a fait tant de bruit en Allemagne, intitulé : *De Ratione Status imperii Romano-Germanici* et qui parut en 1640 sous le faux nom de *Hyppolite a Lapide*. Il le donne au plénipotentiaire Flavius dans sa lettre du 22 octobre 1665, mais il en fut détrompé par M. Conringius même, qui, dans sa lettre du 16 janvier 1666, lui manda que ce livre était de *Chemnice* le fils; enfin Mr Bœcler, que M. Chapelain consulta sur cette affaire, l'assura que cet ouvrage venait de Jean Joachim de Rusdorff, résident de Suède, et que Chemnice était incapable de mettre trois lignes de suite en latin.» Camusat ajoute que bien des savants croient que Bœcler s'est trompé sur l'auteur et attribuent le livre, les uns à Salvius, plénipotentiaire de Suède à Munster, d'autres à Oxenstiern, son collègue, de troisièmes enfin à Dranse. On a imprimé une traduction avec le nom de ce dernier.

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 609).

pour satisfaire à cette obligation et pour prendre congé de vous avant que de partir pour l'Allemagne, où il a impatience d'estre pour y publier les grandeurs de Sa Majesté et vos bontés extraordinaires. C'est un excellent homme et le premier pour la langue hébraïque, dont il doit compiler les antiquités et les dédier au Roy par mon induction. J'auray soin de le maintenir aussi bien que tous les autres dans la passion pour les interests de cette Couronne, en sorte qu'il se monstre digne des avantages qu'il en a receus et en mérite la continuation.

J'avois inseré, Monseigneur, dans mon dernier paquet, un inventaire de pièces originales des négociations du mareschal d'Effiat, dont M. de Sainte-Marthe vous vouloit faire une offrande, s'il apprenoit qu'elle ne vous fust pas désagreable. J'en attends encore la résolution, pour luy laisser executer sa pensée ou l'en destourner, selon vos ordres, et demeure, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII janvier 1666[1].

CCLVII.

À M. FLÉCHIER,

PRÉDICATEUR DU ROY,

À CLERMONT, EN AUVERGNE.

Monsieur, vostre lettre du XXVI janvier m'a donné plus d'une joye au milieu des infirmités qui continuent à me travailler. Elle m'a osté de la peine où j'estois si celle que je vous avois escritte il y a deux mois vous

---

[1] Le même jour, Chapelain (f° 154 v°) écrivait à Huygens : «Je n'ay garde de trouver estrange vostre inquietude pour ce qui regarde vostre vocation,» c'est-à-dire l'appel qui lui avait été adressé pour qu'il vînt s'établir à Paris. Il paraît par cette lettre que les choses n'avaient pas bien marché, qu'il y avait eu des maladresses qui avaient froissé Huygens. Chapelain le reconnaît et le regrette. Il dit que s'il avait eu à s'en occuper, il eût pris «des mesures plus justes» et eût conduit l'affaire de façon à épargner à son ami tout désagrément. Il ajoute : «Je suis tousjours persuadé que le ministre est dans sa disposition premiere et que ce qu'il ne se presse pas de vous évoquer, c'est qu'il attend d'avoir choisi une maison propre pour vous loger avec tout l'attirail necessaire aux travaux à quoy l'on vous destine.» Chapelain lui conseille de prendre patience, lui disant que le projet est «différé, nullement rompu». Le 5 février, Chapelain s'exprime ainsi dans une lettre à Heinsius (f° 155 v°) : «Je ne vous fais point d'excuses de la liberté philosophique avec laquelle je vous ay conseillé de traitter moins familierement à l'avenir avec Mr Colbert dans vos lettres, car c'est à force de vous aimer que je m'en explique ainsi ouvertement à vous, afin que ce que j'ay establi auprès de luy à vostre avantage ne souffre point de diminution par nostre négligence et nostre peu d'attention aux devoirs que l'usage a rendus nécessaires dans le genre de vie que nous menons. Je veux croire que ce qui m'avoit fait scrupule dans vostre lettre n'a point esté remarqué par ce grand ministre et que pour ce coup tout peril en est hors. Ne vous accusés point de l'affoiblissement que vos embarras ont apporté à vostre stile. Il est aussi pur et aussi soustenu que jamais...» Chapelain annonce ensuite à son correspondant que le duc de Montauzier «est parti pour garder les costes de Normandie contre les irruptions possibles des Anglois depuis que nous leur avons déclaré la guerre en vostre faveur. La Suède apprenant cette déclaration sera destrompée et nous croira enfin vrais gens d'honneur et jaloux de leur parole...» Chapelain parle ensuite à Heinsius de Mr de Pomponne : «Vous n'aurés pas moins de consolation de luy que de Mr de Trelon et vous le trouverés sinon un grand lettré, au moins un grand homme d'honneur et d'esprit...» Vient enfin le tour de Montauzier, dont Chapelain dit : «Le Roy n'a point honnoré ce seigneur de nouveaux tiltres depuis celuy de duc et pair. Il l'a seulement fait recevoir au Parlement avec les trois mareschaux faits ducs comme luy, ce qui manquoit à l'affermissement de ce grade.»

avoit esté rendüe, ou si quelque indisposition vous avoit empesché de m'en accuser la réception. J'y ay veu avec plaisir que mes offres et ceux[1] de Mr Perrault vous y avoient trouvé sensible à vostre ordinaire et bien que nous n'en exigeassions point de ressentiment, il m'a tousjours esté fort doux que vous ayés fait en cela ce que je n'aurois pas manqué de faire si j'avois esté servi aussi noblement que vous.

J'ay eu encore un fort grand sujet de contentement dans la lecture de vostre poëme latin sur la justice des Grands Jours qui est sans doute l'un de vos meilleurs[2], bien qu'il ne sorte rien que d'excellent de vous. Il n'eust esté que bon au reste de m'en envoyer plus d'une copie pour faire souvenir de vous où vous sçavés[3] et tenir tousjours vostre nom et vos talens en consideration sur des fondemens aussi solides que ceux là, à quoy, Monsieur, ne serviroit pas peu encore quelque autre ouvrage latin ou françois sur la nouvelle largesse du Roy dans la liberté qu'il a procurée par la terreur de ses armes et par l'effusion de ses trésors aux chrestiens captifs en Barbarie qu'on n'attend que l'heure de voir revenir délivrés par Sa Majesté à meilleur conte qu'aucun autre prince n'a racheté des siens. Vous pourriés aussi relever la gloire du Roy par l'effet que ses forces maritimes ont produit sur le cœur de ces fameux pirates en les forçant à convenir d'une paix fidelle pour laisser exercer désormais sans trouble et sans crainte le commerce par nos marchands. Vous y songerés[4].

Cependant je vous diray que Mr Perrault a receu vostre compliment de la meilleure sorte du monde et qu'il vous le rend par moy avec beaucoup d'affection. Faites en récompense les miens tendres et sinceres à Mr et Mme de Commartin[5] qui sont tousjours

[1] M. Littré rappelle (*Dictionnaire de la langue française*) que le mot *offre* a été autrefois masculin, et après avoir cité : *un si bel offre de service* du *Voyage* de Chapelle de Bachaumont, il a ajouté : «On le trouve même dans Racine avec ce genre (*Bajazet*, acte III, scène VII) :

L'offre de mon hymne l'eût-il tant effrayé?

[2] Ce poème est intitulé : *In conventus juridicos Arvernis habitos carmen* (Clermont, 1665). On l'a réimprimé dans les *Œuvres complètes* de l'évêque de Nîmes (édition Ducreux, t. I, p. 142 et suiv.). M. Sainte-Beuve, dans la notice sur Fléchier qui sert d'introduction aux *Mémoires* du futur prélat sur les Grands jours d'Auvergne, en parle ainsi (p. XXXI) : «Cependant, après avoir vaqué au charme et à l'amusement de ce qui l'entourait, Fléchier devait songer à ce qu'on pourrait montrer en public : il fit donc une pièce de vers où il célébrait tout le monde, et, par dessus tout, le roi, qui faisait revivre pour l'Auvergne, en proie jusqu'alors aux violences et aux crimes, un âge meilleur et le règne d'Astrée. Cette pièce officielle ressemble aussi peu à la *Relation des Grands jours* qu'une oraison funèbre ressemble à la vie réelle de l'homme. Un peu avant son retour il envoyait un exemplaire de ce petit poème à l'éternel et inévitable Chapelain, qui lui répondait : «J'ay eu un fort grand sujet de contentement, etc.» Voir encore sur ce poème l'*Histoire de Fléchier* par M. l'abbé Delacroix (p. 107 et 108).

[3] Chez Colbert et à la cour. — Fléchier avait reçu, en 1664, 800 livres de gratification, et autant en 1665. Il reçut la même somme de 1666 à 1673 inclusivement. Son nom, sur la liste des gratifiés, est accompagné de cette mention : «en considération de son application aux belles-lettres et de ses poésies latines.»

[4] M. Sainte-Beuve (p. XXXII) se moque un peu de «l'estimable Chapelain» suggérant «là à son jeune ami un nouveau sujet de poème officiel et ennuyeux.» Fléchier ne suivit pas le conseil de son Mentor.

[5] Fléchier était entré dans la maison de Louis-François de Caumartin, maître des requêtes, à titre de précepteur du fils (Louis-Urbain) que ce magistrat avait eu de sa première femme (Marie-

présens à mon souvenir et qui n'ont personne qui soit plus rempli de leur vertu que moy, ni qui ait plus de véritable passion pour leur service.

De Paris, ce XI fevrier 1666.

CCLVIII.

À M. DE LA FONTAINE,

MESTRE DES EAUX ET FORESTS,

À CHASTEAU-THIERRI [1].

Monsieur, quand je n'aurois autre raison de vous escrire que pour vous remercier de vostre souvenir, la raison en seroit bien assés grande, et je ne m'en tiendrois pas digne si je ne vous en tesmoignois mon ressentiment. Jugés par là combien j'y suis engagé davantage, voyant ce souvenir accompagné du présent que Mr de Saint-Réal me vient de faire de vostre part [2], lequel n'est pas une simple marque de vostre bonne mémoire, mais qui porte avec soy celle de la beauté de vostre esprit et d'une maniere si particulière que non seulement vous n'avés point parmi nous de superieur en ce genre, mais que je ne sache point que vous y ayés d'égal jusqu'icy. Vous y avés, Monsieur, damé le pion au Boccace à qui vous donneriés jalousie s'il vivoit, et qui se tiendroit honnoré de vous avoir pour compagnon en ce stile. Je n'ay trouvé en aucun escrivain de nouvelles tant de naïveté, tant de pureté, tant de gayeté, tant de bons choix de matieres, ni tant de jugement à ménager les expressions ou antiques ou populaires qui sont les seules couleurs vives et naturelles de cette sorte de composition. Vostre préface s'y sent bien de vostre érudition et de l'usage que vous avés du monde, et rien ne m'y a depleu que ce que vous semblés y protester au commencement que les historiettes enjouées dont ce volume est formé seront les dernieres qu'on verra de vous, car je ne croy pas qu'on doive jamais renoncer à un travail où on réussit comme vous faittes en celuy cy, et vostre Boccace luy mesme n'a pas esté loüé d'avoir creu que les gros volumes latins sérieux qu'il a faits luy apporteroient plus d'honneur que celuy de ses nouvelles, en quoy il s'est tout à fait abusé. Ce n'est pas, Monsieur, que je vous condannasse à ne faire jamais que cela, mais si j'estois en vostre place je meslerois le doux à l'utile et me délasserois quelques fois de mes estudes graves entre les bras de ces muses gaillardes qui vous traittent si favorablement. Cet avis vous tiendra lieu, s'il vous plaist, d'une espece d'action de graces pour celle que vous

---

Urbaine de Sainte-Marthe). Le disciple de Fléchier devint conseiller d'État, intendant des finances et mourut en 1720. Sainte-Beuve a cité (p. IX) sur Caumartin le fils le vers de la satire XI de Boileau :

Tout n'est pas Caumartin, Bignon ni d'Aguesseau,

ainsi que Saint-Simon et Voltaire. Le spirituel critique ajoute (p. X et XI) : «Ayant perdu sa première femme en 1654, M. de Caumartin, resté veuf pendant dix ans, épousa en 1664, en secondes noces, Mlle de Verthamon. Ce mariage fut célébré poétiquement par Fléchier, qui était déjà dans la maison... Telle Fléchier nous dépeint et nous montre à l'avance la seconde Mme de Caumartin avec laquelle il fera l'année suivante le voyage d'Auvergne, et pour qui il rédigea le récit des *Grands jours*. Ce fut très probablement pour elle aussi et à sa demande que le cardinal de Retz, quelques années après, entreprit d'écrire ses incomparables Mémoires. Mme de Caumartin avait en elle le don d'inspirer, et ce charme auquel on obéit.»

[1] On sait que Jean de la Fontaine était lui-même fils d'un maître des eaux et forêts. A l'époque où Chapelain lui adressa cette lettre, il avait quarante-quatre ans.

[2] *Nouvelles en vers tirées de Boccace et de l'Arioste* (Paris, Ch. Barbin, 1665, petit in-12). L'achevé d'imprimer est du 10 décembre 1664.

avés voulu si obligeamment faire, Monsieur, à vostre, etc.

De Paris, ce XII fevrier 1666.

CCLIX.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN[1].

Monseigneur, j'appréhende que la multitude des affaires importantes qui surviennent tous les jours à celles de vostre ministere ne rendent inutiles les soins que je continue à prendre de vous envoyer les ouvrages ou les actions de grâces des excellens personnages que vous avés fait honnorer des bienfaits du Roy et qui ne peuvent s'empescher de luy en tesmoigner leur gratitude ni de célebrer ses louanges. Mais, Monseigneur, comme ce sont des effets de vos bontés que ces ouvrages et ces remercimens, il ne seroit pas juste de les supprimer dans la crainte de vous estre importun, ni de vous priver par là de la joye que vous doit apporter ce fruit des liberalités royales qui tourne si fort à la gloire de Sa Majesté, que vous avés pour objet unique.

J'espere, Monseigneur, que vous ne croirés pas avoir mal employé le temps à la lecture du panegyrique du comte Graziani, que Mr l'abbé Siri m'a apporté de sa part pour vous estre présenté avec une lettre toute pleine de reconnoissance des faveurs de nostre grand monarque et des vostres. Ce poëme est grand, magnifique, avec d'admirables rapports entre Sa Majesté et Hercule, et fait par le plus accrédité de tous les poëtes italiens qui vivent.

Vous jugerés, Monseigneur, s'il sera à propos de le faire imprimer, ou si on le joindra aux autres pièces qui doivent composer le recueil pour les mettre ensemble sous la presse. J'attends à quoy en sera du sien le signor Carlo Dati, ce gentilhomme florentin à qui j'ay fourni les mémoires que vous avés approuvés pour en faire un en prose, qui, estant d'une plume si célebre, ne fera pas moins de bruit quand il paroistra.

Je me persuade qu'on vous aura rendu un sonnet que je donnay à la glorieuse mémoire de la Reyne, mère du Roy[2], et une devise que je fis pour la délivrance des captifs[3] par Sa Majesté, sur l'avis qui nous vint que vous desiriés qu'on s'y appliquast.

Mr Vaghenseil, ce gentilhomme allemand qui a traduit en sa langue les pièces touchant le commerce, n'a pas voulu partir de France sans vous aller demander vos commandemens pour les choses où vous l'estimerés propre à servir Sa Majesté en son païs. C'est un homme d'un mérite singulier dans les lettres et que j'entretiendray comme les

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 610).

[2] Voici ce sonnet, emprunté au recueil cité un peu plus haut (note 2 de la lettre CCLV, du 11 janvier 1666) :

SUR LA MORT D'ANNE D'AUTRICHE,

reyne de France.

Anne, gloire du Tage et bonheur de la Seine,
Astre dont les rayons éclairèrent nos jours,
Tu naquis dans les bras des jeux et des amours,
Et fus Reyne des cœurs avant que d'estre Reyne.

L'auguste fleur de lys t'éleut pour souveraine,
Ta Cour en sainteté passa toutes les Cours,
Tu fus des malheureux l'azile et le recours,
Et te monstras divine en te monstrant humaine.

Femme d'un grand monarque et mère d'un plus grand,
Tu bruslas pour la foy d'un zèle dévorant,
Et purgeas l'univers de coupables délices.

Qu'avois-tu de plus à faire, après qu'en ces bas lieux,
Ta vertu sous sa foudre eut terracé les vices,
Que t'en aller enfin triompher dans les cieux?

[3] Cette même délivrance que Chapelain aurait voulu voir célébrer par Fléchier dans un poëme spécial.

autres dans la disposition où il est de luy consacrer ses veilles et ses travaux.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et suis avec ma passion ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI fevrier 1666.

CCLX.

À M. LE C. GIROLAMO GRAZIANI,

CONSEILLER ET SECRETAIRE D'ESTAT DU G. DUC DE MODÈNE,

À MODÈNE.

Monsieur, vous m'avés fort surpris en m'envoyant sitost l'ouvrage que vous me promettiés par vos précedentes d'entreprendre pour le Roy[1] ensuite de l'estime que Sa Majesté a tesmoigné de faire de vostre mérite sur la relation de Mr Colbert. Mais vous ne faites jamais rien que de surprenant, soit pour l'excellence de vos compositions, soit pour la rapidité de vostre veine, qui sont des dons particuliers que vous n'avés de commun avec personne. Le dessein de celle-cy m'a paru héroïque et vostre *Hercule* digne de nostre *Louys*. Le parallele n'en pouvoit guère estre plus juste, les pensées mieux choisies, les expressions plus poëtiques, la clarté plus grande ni la versification plus nombreuse. A les entendre on diroit que vous n'auriés jamais perdu les Muses de veüe, que vous auriés entretenu un commerce perpetuel avec elles sans autre occupation que de tirer vostre plaisir dans leurs concerts, tant vous y avés monstré de facilité et de graces. Voilà ce que c'est que d'avoir une fois contracté une louable habitude, et d'avoir de bonne heure bien marié la nature avec l'art. Après avoir leu, releu et admiré ce beau panegyrique, je n'ay pas perdu un instant pour le faire voir à Mr Colbert et je l'envoyay dès hier à Saint-Germain où est la Cour afin que ce vertueux ministre prenne le temps de le voir et ménage les momens d'en divertir Sa Majesté, laquelle je ne doute point qui ne le reçoive comme un régale digne d'Elle.

Quant à l'impression, nous verrons s'ils voudront la faire faire icy comme je fis autresfois vostre *Calisto* pour la Reyne de Suède[2] ou s'ils attendront quand on publiera le Recueil d'une infinité de pièces que toutes les nations de l'Europe ont données à sa gloire, auquel cas vous pouvés penser si la vostre tiendra l'un des premiers rangs. Cependant je ne croy pas qu'il fust mal à propos que vous le missiés sous la presse en vos quartiers[3] si quelque considération ne vous en empesche par ce que cet encens que vous luy offririés en rendant cet ouvrage public seroit d'autant plus obligeant qu'il paroistroit plus volontaire et qu'il se respandroit plus loin de là les monts. Je ne vous dis pourtant cela que de moy mesme et par forme de conseil sans vous engager à rien qu'à ce que vous trouverés le plus convenable.

---

[1] *Applicazione profetica delle glorie di Luigi XIV*.

[2] Le *Calisto* n'est pas mentionné dans les articles biographiques consacrés en France à Graziani, poète qui a été complètement oublié par Mr L. Étienne dans son *Histoire de la littérature italienne*. Savait-on que Chapelain eût rendu au secrétaire des commandements du duc de Modène le service de surveiller l'impression à Paris d'un poëme où Graziani ne chantait pas avec moins d'enthousiasme la gloire de la reine de Suède, qu'il ne devait chanter celle de Louis XIV? Rappelons ici que l'on avait, en 1655, publié à Paris (Imprimerie royale, in-folio) un panégyrique de Mazarin (*Il colosso*) où Graziani, selon un critique peu modéré, «se livre à tous les éloges ampoulés que peut dicter l'ambition à un poète courtisan et italien.»

[3] C'est le parti que prit assez tard Graziani. Son poème vit le jour à Modène, en 1673.

Cette tragédie que vous avés commencée[1] m'a resjouy par son seul projet. Il ne le faut pas laisser imparfait et vous devés à vostre honneur de ne vous monstrer pas moins sublime dans la dramatique que dans l'épique à l'imitation du Tasse et du [Trissino][2], surtout l'Italie n'ayant soustenu sa réputation dans la haute poésie que par vous depuis quelques années.

Je verray volontiers vos sonnets quand vous me ferés la grâce de me les communiquer, aussi bien que les autres œuvres du signor Carlo Dottori [*sic* pour Dati], si elles sont dignes de vostre approbation et qu'elles ressemblent un peu aux vostres. Autrement vous pourriés vous espargner la peine d'en charger vos paquets, et je me contenterois de ce que j'ay desja de luy et qui m'a si bien persuadé de ce qu'il vaut.

Je suis tousjours très honteux de l'excès de vostre reconnoissance et du trop de cas que vous faites de mes foibles productions, mais il faut le souffrir de vostre générosité et de vostre amitié et songer pour cela que vous voulés vous former une grande idée de celuy dont l'affection ne vous est pas désagréable et à qui vous permettés de se dire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII février 1666[3].

---

[1] *Il Cromvello*, qui devait obtenir un éclatant succès sur tous les théâtres de l'Italie. La pièce fut imprimée pour la première fois à Bologne en 1671.

[2] Giovan Giorgio Trissino, que nous appelons le Trissin, naquit à Vicence en 1478 et mourut à Rome en 1550. On sait qu'il est l'auteur de *Sofonisba* (1514 ou 1515), la première tragédie régulière qui ait été faite en Europe, selon le mot de Voltaire, et du poème : *Italia liberata da' Gotti* (1547-1548).

[3] Le 25 février, Chapelain reparle à Huygens (f° 159 v°) de l'affaire de sa translation à Paris : «Depuis j'ay sceu par nostre ami Mr Carcavi qu'il vous avoit escrit ou qu'il vous devoit escrire des choses là dessus qui vous contenteroient pleinement et que le dernier entretien qu'il a eu avec Mr Colbert sur cette matière l'avoit authorisé pour vous donner moyen de calmer vostre trouble et vous mettre bientost en estat de venir enrichir nostre Cour de vostre vertu. Après de si positives paroles je ne puis plus regarder l'affaire comme incertaine, et je suis plus que jamais persuadé que nostre ami dégagera ses promesses envers vous à souhait...» Chapelain entretient ensuite son correspondant des découvertes de Cassini : «Le sieur Cassini est bien heureux dans ses descouvertes d'avoir tant d'illustres approbateurs, vous plus que tous, Monsieur, qui luy devés tenir lieu de tous. Il est vray que ce qu'il a publié de la revolution de Jupiter autour de son axe, de sa tache fixe, de ses joins et de leur nombre, comme aussi des ombres de ses satellites et des conséquences qu'il en tire, sont de précieuses nouveautés pour les astronomes et qui relèvent fort le mérite des lunettes de Campani, capables par là de donner beaucoup de jalousie aux vostres...» Le 28 du même mois, Chapelain s'adresse en ces termes (f° 160 v°) à Mr Despiquetière : «Je vous renvoye le manuscrit qui traitte du suc pancréatique que M^r^ vostre frère vous a prié de me communiquer, dont il désire avoir mon sentiment. Si j'eusse pu m'en excuser avec honneur, je m'en fusse volontiers dispensé, ce genre d'estude n'estant pas tout à fait le mien, mais il n'y a pas eu moyen de vous refuser... Il est escrit en nostre langue [il s'agissait d'un traité du médecin Regnier de Graaf], comme si Mr Regnier de Graaf n'estoit point Hollandois et qu'il fust aussi bien né parmi nous que l'éloquent médecin Mr de la Chambre.» Chapelain vante beaucoup l'ouvrage et la découverte du suc pancréatique. Il dit qu'il a déjà avantageusement parlé de l'ouvrage à «nos sçavans amateurs de la nature», et que Mr de Graaf confirmera la vérité de tous ces éloges en mettant ledit ouvrage sous presse. Le 2 mars, Chapelain (f° 161 v°) gronde amicalement Boeclerus, qui lui avait procuré certains livres et qui ne voulait pas que le prix lui en fût remboursé. Chapelain ne parait céder qu'à grand regret. En-

CCLXI.

À MGR L'EVESQUE D'ANGERS,

À CHOUZÉ.

Je comprens facilement les peines qui sont attachées à la charge d'un Evesque qui veut en faire son devoir, et comme de tous ceux de ma connoissance vous y estes le plus punctuel, j'ay tousjours creu qu'il n'y en avoit aussi pas un à qui les functions et les visites épiscopales causassent tant de travail, ni acquissent envers Dieu et ses diocésains un plus grand mérite, outre la beauté de l'exemple pour les autres du mesme caractère que vous. Cela entretient dans mon cœur pour vous une vénération particulière et ce qui l'augmente encore, c'est de voir que vous satisfaites à vos obligations dans le milieu du trouble que vous y recevés, avec autant d'exactitude, de persévérance et de repos d'esprit que si la tempeste n'estoit pas assés émeue pour vous faire faire naufrage. Mais vous estes d'un sang et d'une piété à ne m'en faire pas tant estonner que si vous estiés un homme ordinaire, et j'admire bien moins que je ne loue cette inesbranlable fermeté qui vous fait mettre tous les interests humains sous les pieds pour vous tenir inséparablement attaché à ceux que vous estes persuadé que le Ciel veut que vous suyviés et qui sont les seuls nécessaires.

On assure que M^r l'evesque de Noyon[1] a renié à l'imitation de saint Pierre et qu'il a eu peur de se faire trop d'honneur en demeurant dans les premiers termes constant et courageux dans la foy[2]. La terreur du bref luy a fait tomber, dit-on, les armes des mains et il s'est déclaré qu'il ne se vouloit point faire d'affaire avec le Pape, c'est à dire qu'il a moins apprehendé de s'en faire avec Dieu. Le Roy est bien plus noble et plus généreux que cela, luy qui pour une cause grande à la vérité, mais qui, ne regardant que les choses temporelles, est moins importante sans doute que celle où il y va du salut, n'a pas laissé de tenir teste à Sa Sainteté et de la forcer à luy rendre justice. Mais il n'appartient pas aux gens médiocres d'agir en prince et en roy.

A propos de Sa Majesté, je vous dois apprendre qu'elle fait présentement négotier à la faveur de ses armes victorieuses avec la république d'Algier la rédemption de tous les captifs chrestiens françois et autres qui sont aux fers de ces barbares et que sa charité et munificence les en doivent tirer à ses despens si ces pirates veulent estre tant soit peu raisonnables. Si cela réussit, quelle gloire!

J'ay fait connoissance depuis vos dernières chés Mme la duchesse de Longueville avec le R. P. Soquenot[3] par l'entremise du Trés R. P. général de l'Oratoire[4]. Je luy dis

core s'il s'agissait «des fruits de vos jardins» et «de la fleur de vos estudes». Voici les paroles de résignation employées par Chapelain : «Vous me défendés pourtant avec tant de sévérité de vous plus presser là dessus, que je m'en abstiendray pour ne vous pas déplaire.» Finalement Chapelain offre en retour à son généreux correspondant la première partie de *la Pucelle*.

[1] C'était François de Clermont-Tonnerre, qui siégea de mars 1661 à février 1701. Il fut membre de l'Académie française et sa vanité devint proverbiale.

[2] On ne trouve rien sur le *reniement* de l'évêque de Noyon dans le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve. Le P. Rapin (*Mémoires*, t. III, p. 278) déclare que François de Clermont-Tonnerre «n'était pas du party, ny homme à épouser les impressions de l'évêque d'Aleth.»

[3] Claude Seguenot, de l'Oratoire, dont il a été déjà question dans notre tome Ier (p. 239).

[4] Jean François Senault avait été élu général de l'Oratoire en 1662. Chapelain le connaissait depuis longtemps. Nous avons vu (t. Ier, p. 51) que, dès le 13 octobre 1633, il le remerciait de

ce que vous m'aviés mandé sur son sujet et il ne m'en parut pas moins surpris que je l'avois esté. Si vous luy escrivés quelque jour, je vous supplie de le bien confirmer dans l'amitié qu'il m'a promise et de luy respondre du respect que j'ay pour son mérite et pour sa vertu.

Il y avoit long temps que M[r] Conrart et moy nous estions apperçeus des égaremens du pauvre visionnaire[1] dont vous me parlés, mais nous n'eussions jamais pensé qu'il deust aller si loin qu'il a fait. Il est bien plus à plaindre que les personnes qu'il a entrepris de perdre et je vous puis assurer que les rieurs ne sont pas de son costé.

Vos traverses accroissent ma passion pour vous.

A Paris, ce VI mars 1666[2].

CCLXII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MM. LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOCKHOLM.

Monsieur, quand je vous escrivis la mort de M[me] la marquise de Rambouillet, j'en avois le cœur tout rempli d'amertume, et maintenant que je vous escris la perte que nous avons faitte de M[gr] le prince de Conti[3], j'en regorge et m'en trouve noyé. La vie ne me sçauroit plus estre qu'ennuyeuse, me voyant

---

«la lettre obligeante» qu'il venait de recevoir de lui.

[1] Ce *pauvre visionnaire* n'est autre que Desmaretz de Saint-Sorlin, dont nous avons trouvé le nom dans la première des lettres du tome I[er] de ce recueil. Voir *Jean Desmaretz, sieur de Saint-Sorlin, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française. Étude sur sa vie et ses écrits*, par René Kerviler (Paris, 1879, in-8°).

[2] Le lendemain, Chapelain écrit à M. Berruyer (f° 163) : «J'ay receu, Monsieur, les trois volumes du P. Bartoli que vous m'avés fait la grace de me recouvrer et ils ne pouvoient manquer de m'estre très agréables, ayant en outre leur beauté naturelle l'agrément d'avoir passé par vos mains et de m'avoir esté rendus par M[r] de Cailli qui les a bien voulu retirer de celles de M[r] Moreau et apporter luy mesme jusqu'à mon logis...» Chapelain déclare qu'il a «la mesme curiosité pour la suite de la *Géographie morale* de ce Révérend Père... car il ne sort rien de cette heureuse plume qui ne me récrée l'esprit, lequel elle promène tousjours par les lieux les plus fleuris et les plus délicieux du monde, où l'érudition ne se sent point du collège, et où l'art est si naturel qu'il faut estre bien fin pour en reconnoistre l'adresse sans qu'il y paroisse la moindre contrainte ni la moindre affectation. Cela fait que toutes ses productions composent ma bibliothèque favorite et que je me délasse avec elles de la fatigue de mes grossières compositions. Je ne laisseray pas de voir avec plaisir ces deux vies...» Chapelain loue encore la «si pénétrante critique» du P. Bartoli, ajoutant : «Je ne vous dis rien du stile galant et enjoué avec lequel il soustient et rend si plaisantes ces matières grammaticales...» Le 9 mars, Chapelain rassure Hevelius (f° 164), qui s'inquiétait de la perte des lettres dans lesquelles il avait témoigné sa reconnaissance à Louis XIV et à Colbert. Il le félicite d'avoir achevé sa défense contre les astronomes qui l'avaient attaqué, et il termine par ces paroles de condoléance : «Une seule chose m'a affligé de voir dans la fin de vostre lettre que vos estudes sont traversées par des embarras domestiques et des occupations externes, dont un mérite tel que le vostre et une sublimité qui vous est particulière dans la science des cieux devroient bien estre exempts pour le bien général et pour l'instruction du monde. Je vous en plains et en plains le monde également, et vous souhaite la serenité necessaire pour le pouvoir enrichir des trésors que vous luy avés descouverts et qui ne luy sçauroient estre bien communiqués que par vostre seul ministère.»

[3] Armand de Bourbon, prince de Conti, mourut à Pézenas le 21 février 1666. Voir la *Gazette*, p. 257.

de jour à autre enlever mes principaux appuis et les personnes dont la présence me fortifioit dans mes maux et me fortifioit dans mes disgrâces. Vous m'exhortés à ne me pas abandonner à la douleur et à songer à la conservation de ce peu de santé qui me reste, en quoy je reconnois *veteris vestigia flammæ* et cette tendresse du cœur qui m'est chère comme un des plus doux effets de vostre amitié. Mais comme ma douleur est juste, je ne veux pas faire le stoïque en l'estouffant aux despens de l'équité, et quand je le voudrois il ne seroit pas en ma puissance. Je la conserveray mais sage, et je n'oublieray pas, en la conservant, de la retenir dans les bornes qu'exige la philosophie, ne me monstrant pas tellement sensible que j'en paroisse emporté. Souvenés vous, pour me le permettre, *sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt*[1].

Les morts ne m'empescheront pas de songer aux vivans, et d'agir à mon ordinaire dans les choses où mes soins leur pourront estre utiles. Surtout je prendray bien garde que par ma négligence il leur puisse jamais mesarriver.

Vos lettres font un de mes trésors et j'en suis si jaloux que je ne les communique à personne. Elles feront un article de mon testament, pour demeurer à mes héritiers à la mesme condition de n'en laisser jamais prendre copie, quelque dignes qu'elles fussent de voir le jour, puisque vous le desirés ainsi.

Cela me sera bien plus aisé à faire que de vous donner mon portrait. Vous devés sçavoir le temps qu'il y faut donner, pour le faire estre ressemblant, et vous n'ignorés pas que je n'en ay presque point pour satisfaire à mon entreprise et aux engagemens d'honneur que j'ay à ne la laisser pas imparfaitte par de semblables distractions. Jamais peintre d'ailleurs n'y réussira si bien que Nanteuil a fait dans l'estampe inserée au volume de *la Pucelle* que vous avés. Si néantmoins vous persévérés à le vouloir, je vous promets de me livrer au peintre pour me faire tirer à vostre intention, au cas que je puisse m'engager quelques heures libres dans la multitude de mes accablemens.

J'ay envoyé vostre despesche en Normandie à Mr le duc de Montauzier et j'en attendray la response, s'il est en estat de la faire pour la mettre avec celle-cy.

Je crains que dans vostre *Liber adoptivus* vous n'ayés laissé beaucoup de mauvais vers de peur de desplaire à leurs mauvais autheurs, surtout ceux de Pagaminus Gaudentius[2] qui doivent estre des pires, s'ils ressemblent à ceux que j'ay veus de luy, et vous les eussiés pu obmettre sans péril, s'il est vray que ce bon homme ne soit plus au monde, ainsi qu'on me l'a assuré. Un choix si dangereux a esté cause que je n'ay voulu mettre au devant de mon poème aucune des pièces que plusieurs honnestes gens avoient faittes à sa louange, outre que j'ay tousjours eu autant d'aversion à publier moy mesme de ces sortes d'éloges qui ont la mine d'avoir esté mandiés, que je me sentirois obligé si mes amis, dans le recueil de leurs compositions, inseroient celles dont de leur mouvement ils m'auroient voulu honnorer. Je prendray grand plaisir à lire les sentimens de votre préface sur cette matière, car ils doivent estre à vostre ordinaire fort exquis.

Les exemplaires que vous destinés à ces quatre seigneurs leur seront rendus fidel-

---

[1] *Æneis*, liv. I, vers 62.

[2] Paganino Gaudenzio mourut à Sienne, le 3 janvier 1649, âgé de cinquante-trois ans. Il avait été professeur de l'université de Pise depuis 1625 jusqu'à sa mort. Voir la liste de ses nombreux et médiocres ouvrages dans le tome XXXI des *Mémoires* du P. Niceron, liste complétée dans le *Moréri* de 1759.

lement, s'ils me sont mis entre les mains, et de cela dormés en assurance.

Je vous ay desja mandé que Mr Bigot estoit enfin à Paris, et depuis il vous l'aura mandé luy-mesme. Nous le pressons de publier sa *Vie de saint Jean Chrysostome* et il nous l'a promis solenellement [1].

J'attens par vos premières l'avis de l'arrivée de Mr de Pomponne à Stokholm. Vous ne vous repentirés point des offices que vous luy aurés rendus, n'y ayant en France aucun homme de sa condition qui vaille autant que luy pour l'employ qu'on luy a donné. C'est dommage que Mr de Chassan ne retourne pas en Suède. Par l'entretien que j'ay eu avec luy à deux diverses fois il m'a semblé un fort honneste homme et fort bien informé.

Il n'est point vray que Léonard et Joli impriment les Glossaires. Bilaine les avoit commencés, mais le sieur Prieur, qui en dirigeoit l'édition, ayant esté pourveu d'un bénéfice en Bretagne, l'a abandonnée pour l'aller desservir.

Ne perdés jamais la pensée d'escrire l'histoire de vostre païs et de continuer celle de Mr Grotius. Vous ne vous sçauriés faire tant d'honneur en nul autre exercice et pour de la capacité vous en avés de reste. Quant aux mémoires, ce sera à Mrs les Estats à vous les fournir et ils n'y manqueront, y allant trop de leur honneur de faire escrire leurs avantures par une plume aussi accréditée que la vostre. Obtenés seulement la liberté de la leur venir offrir de bouche. Ce sera un moyen de vous faire permettre de profiter des graces du Roy qui dépérissent hors de vos mains par le relais de nos monnoyes, lequel augmentera de huit mois en huit mois au très grand dommage de ceux qui sont chargés de sommes notables.

Expédiés vous donc prontement de ce *Prudence* [2] dont vous importune tant l'evesque de Paderborn [3] afin de vous délivrer ensuitte de vos Valère Flacque, Silius Italicus et Virgile.

Vous avés veu les dialogues de Bartolomaus Masanta sur l'artifice de la versification de ce dernier qui est un travail d'un particulier mérite et qui fait clairement voir que ce divin poète ne songeoit pas seulement à faire ses vers purs et nombreux, mais encore à imiter par le choix des consones et des voyelles la nature des choses dont il traittoit, pensée sublime du poète et descouverte singulière et judicieuse de ce sçavant examinateur.

Vous vous moqués quand vous me dites que vous ne vous sentés pas assés fort pour acquérir de la gloire par vos propres travaux, et que c'est ce qui vous engage à en chercher dans l'illustration du travail des autres. Cette modestie est affectée et n'a pour motif que d'excuser la forte inclination que vous avés prise par contagion des doctes modernes, à pratiquer la critique et à y chercher un honneur qui sans doute est le moindre de ceux qu'on se peut faire en cultivant les Muses, et digne seulement des lettres *infimi subsellii*, en quoy vous faites tort à la noblesse de vostre génie et ne res-

---

[1] Malgré cette solennelle promesse, Emery Bigot ne devait publier de bien longtemps le texte grec de la vie de saint Chrysostome. Ce fut seulement en 1680, six ans après la mort de Chapelain, que parut l'ouvrage dont il croyait l'apparition si prochaine.

[2] *Aurelii Prudentii Clementis quæ exstant. Nicolaus Heinsius Dan. Fil. ex vetustissimis exemplaribus recensuit, et animadversiones adjecit.* (Amsterdam, Daniel Elzevier, 1667, petit in-12.)

[3] Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn en 1661 et de Munster en 1678, mort le 26 juin 1683. — Ce savant prélat fut le Mécène des hommes de lettres, non seulement de l'Allemagne, mais d'une grande partie de l'Europe.

pondés pas assés bien aux talens dont la nature et l'estude vous ont si richement pourveu. Pardonnés à ma franchise et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IX mars 1666[1].

CCLXIII.

À M. STENO,

MÉDECIN ANATOMISTE DANOIS,

À MONTPELLIER.

Monsieur, le séjour que Mr Thevenot a fait tout l'hyver à sa maison d'Issy ayant rompu nostre commerce m'a empesché jusqu'à cette heure de respondre à vostre dernière de Montpellier qu'il m'avoit envoyée et comme je n'ay point d'autre voye que la sienne pour m'aquiter de ce devoir, j'eusse mesme attendu son retour afin d'y satisfaire si le chagrin d'estre si long temps en demeure ne m'avoit fait prendre la résolution de tenir ma lettre preste pour la luy donner quand j'auray le bien de le revoir, vous priant cependant de recevoir l'excuse du retardement comme légitime, et de ne croire pas que je puisse jamais avoir de négligence pour un si grand mérite que le vostre, quand je reçois des marques si obligeantes de vostre souvenir et de vostre amitié. Quelque passion au reste que nous eussions de vous avoir icy durant la froide saison, je ne l'ay pourtant point espéré et je ne vous en sollicitay que pour complaire à nostre ami qui m'en tesmoignoit un desir extreme. Vous estes trop avancé du costé d'Italie où vous avés dressé vostre course pour ne pas suyvre vostre point au premier beau temps, et j'avoue que nostre souhait qui ne regardoit que nostre avantage estoit plus intéressé que discret. Vous deviés par raison employer le temps que nous vous demandions à desployer vostre habileté incomparable dans le fameux théatre de Montpellier où la médecine est en son throsne, et je vous félicite de la grande admiration que vous y devés avoir excitée de vous et de vos rares descouvertes dans le corps humain; car je ne croy pas que vous leur en ayés esté avare, après nous en avoir régalés icy avec profusion[2].

---

[1] Le 12 mars (f° 167) Chapelain écrit à Vossius : «C'est une bonne nouvelle que celle de l'achèvement de l'impression du traitté du Nil que vous nous aviés promis, et qui estouffera apparemment tous les autres faits sur cette matière, vos mémoires qui sont exquis, et vostre jugement, qui l'est encore plus, nous persuadant que vous n'y aurés rien employé de commun et qu'appuyé de raisons fortes et solides... J'envoyeray à Mr Vattier, traducteur de ce traité de l'Égypte, le catalogue de vos livres arabes en Normandie où il est retourné afin qu'il voye s'il n'y en aura quelqu'un à quoy il se puisse utilement appliquer, après qu'il aura rendu Abulfeda en latin ou en françois, comme l'ordonneront Mrs nos maistres. Vous estes bien généreux de luy en offrir l'usage gratis pour le seul interest du genre humain. C'est ainsi qu'en usoient les grands personnages de l'antiquité qui regardoient la nature comme leur mere et les hommes comme leurs cadets qui avoient besoin de leur lumière et de leur charité. Mr Thévenot sera ravi quand je luy manderay que l'Abulfede est transcrit et que Mr Polius prend le soin d'en repasser la copie pour ne l'envoyer que correcte... Je verray bien volontiers ces commentaires de Boccalin sur Tacite quand ils seront imprimés et cette autre relation que le Schal, jesuite [Jean-Adam Schall, né à Cologne en 1591, mort en 1666 ou 1669], a faite *de rebus Sinicis* après un séjour de quarante années dans le païs, car il y doit avoir beaucoup de choses curieuses. Vous nous en dirés, s'il vous plaist, vos sentimens...»

[2] Le séjour de Sténon à Montpellier ne parait avoir laissé aucune trace dans cette ville, du moins si j'en juge par le résultat négatif des recherches faites, à ma prière, parmi les livres et les manuscrits de la riche bibliothèque de l'École de médecine.

Je vous félicite encore d'y avoir rencontré Mr de Neuré, philosophe de la première classe[1], et en qui les expériences des choses naturelles trouvent un juge équitable et éclairé. Sa conversation sçavante et solide estoit seule capable de vous oster l'envie de nous venir revoir, quand vous n'auriés point eu d'autres raisons de ne nous point faire cette grace. Il est de mes anciens amis et il vous peut avoir dit le sujet qu'il a eu d'estre persuadé que je suis des siens. Si vous recevés ce mot en lieu où vous soyés encore ensemble, ou si vous avés establi avec luy un commerce de lettres pour vous entre communiquer, je vous supplie de luy faire sçavoir que j'ay esté sensiblement affligé de l'avanture douloureuse qui le tient si long temps éloigné de ses affaires et de sa maison, mais que je l'en plains d'autant moins que je connois la fermeté de son ame dans les accidens, et une certaine hauteur de courage qui l'empesche tousjours de s'estimer malheureux tant qu'il n'aura rien fait contre son devoir et au préjudice de sa vertu. La fortune peut bien mettre du désordre dans ses estudes et dans ses interests domestiques, mais au moins a-t-il cela de moins mauvais dans ses peines qu'elle ne l'a pas attaqué en sa santé et que de ce costé là il peut jouir également de luy mesme.

Un medecin [hollandois] nommé Mr [Regnier de] Graeff[2] m'a voulu pour juge d'une traduction qu'il a faitte en françois d'un sien traité latin *De usu succi pancreatici*[3] que j'ay leu avec beaucoup de satisfaction. Il y parle dignement de vous et il m'a fait demander si le vostre *Du cerveau* estoit publié. Cela devroit bien estre fait, puisque quand vous partistes d'icy il y avoit si peu de chose encore à faire[4]. La seule promesse en tient les esprits émeus. Je vous laisse à penser ce que ce sera quand la promesse sera accomplie. J'en presseray Mr Thevenot à la première veue, car il me semble qu'il s'estoit chargé de ce soin. L'autheur en ces matières vaut dix commissionnaires, quelques zelés et fidelles qu'ils soient. Aimés moy tousjours, je vous en conjure, et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv mars 1666[5].

---

[1] Voir sur Laurent Mesme, dit de Neuré, la lettre IV du présent volume, p. 8.

[2] Regnier de Graaf, né le 30 juillet 1641, mourut à Delft le 17 août 1673. Il avait été reçu docteur en médecine à Angers en juillet 1665. L'attention des curieux vient d'être récemment appelée sur ce médecin par une publication intitulée : *L'instrument de Molière, traduction du traité de clysteribus*, par Regnier de Graaf, avec des notes et une notice sur l'auteur (1668), in-8° carré, orné d'un portrait d'après l'original d'Edelinck (Paris, librairie Morgan et Fatout, 1878).

[3] *Disputatio medica de natura et usu succi pancreatici* (Leyde, 1663, in-12). La traduction est intitulée : « *Traité de la nature et de l'usage du suc pancréatique*, par Regnier de Graef, medecin hollandois. » (Paris, in-12.) Voir un article sur cette traduction dans le *Journal des Savans*, du 2 août 1666.

[4] Le *Discours sur l'anatomie du cerveau* parut en 1669 (Paris, in-12).

[5] Le 17 mars, Chapelain s'adressait en ces termes à M. de Chavaroche (f° 169) : « Vous m'avez touché, Monsieur, en la partie la plus sensible de mon ame quand vous m'avés parlé de la mort de Mme la marquise de Rambouillet. Je m'estois si fort accoustumé à la regarder comme une chose divine qu'encore que ses fréquentes incommodités me la dussent faire considérer comme sujette à la condition des choses humaines et perissables, la prudence néantmoins avec laquelle elle avoit menagé et porté si loin sa foible santé me flattoit toujours de l'esperance qu'elle ne nous seroit de longtemps ravie, et que je n'aurois pas le mortel desplaisir de la survivre. Pensant sérieusement à ma propre mort, je m'en consolois dans l'assurance que je serois trouvé à dire par elle et que je vivrois encore dans son

CCLXIV.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE [1].

Monseigneur, sur ce que Mr Perrault m'a dit l'autre jour, que vous aviez différé à signer l'ordonnance destinée au signor Leo Allatius, jusqu'à ce que vous fussiez assuré qu'il la tiendroit à grande grâce, sans en faire difficulté comme il fit de celle qu'il y a trois ans que vous luy procurastes auprès du Roy, et que vous me faisiés l'honneur de vous en remettre à ce que j'en dirois, j'ay trouvé qu'en ce point de ne la signer pas sans une préalable certitude, vous en usés avec cette prudence éclairée qui ne vous abandonne jamais. En effet, Monseigneur, il n'est nullement à propos de hasarder la grace du Roy, ni vos généreux offices, à un nouveau refus, quelque civil qu'il pust estre; et bien que, par un discours que me fit il y a six mois Mr Valois l'aisné, son amy et son correspondant [2], j'aye sujet de croire qu'il ne manqua d'accepter la gratification qu'à cause de l'estat où le Pape estoit alors avec le Roy, et que désormais que les choses sont raccommodées il se tiendroit bien heureux si Sa Majesté se portoit [3] à luy départir ses faveurs, je ne laisse pas d'estimer nécessaire qu'on le fasse expliquer davantage là dessus, afin de ne point mettre le bienfait du Roy en péril de n'estre pas receu ou de ne l'estre pas assez dignement.

Pour cela, Monseigneur, j'ay pensé devoir mander à un sage amy que j'ay à Rome présentement [4], sans y mesler le nom de Sa Majesté ni le vostre, et comme de moy-mesme, ce que Mr Valois m'avoit rapporté de son desir, et prier cet ami de sçavoir adroittement du sgr Leo Allatius s'il se tiendroit obligé que j'essayasse, sur l'occasion des nouvelles libéralités qu'elle fait à d'autres gens de lettres, de resveiller la bonne volonté que Sa Majesté et vous aviés eüe

souvenir et dans l'honeur de son amitié. Mais voilà que je luy survis et que quand Dieu me retirera du monde, il me semblera en estre retiré tout entier... La Providence a permis que je fisse une si grande perte pour me détacher tout à fait des affaires de la terre et pour me faire tourner entièrement du costé du ciel, d'autant plus que c'est le seul moyen de revoir cette belle âme... Vous ne me parlés point de revenir en ces quartiers où nous meslerions nos larmes ensemble...» Le 25 mars, Chapelain entretient ainsi M. Berruyer d'une délicate négociation (f° 170) : «Il y a trois ans que j'eus le bonheur de faire comprendre le seigneur Leo Allatius entre les gratifiés de Sa Majesté et de luy envoyer la lettre de change qui portoit la gratification. L'estat cependant où estoit Sa Sainteté avec le Roy n'aiant pas permis à cet excellent homme de la recevoir, cette grace luy demeura inutille, et, depuis la paix entre les deux puissances, Mr Valois, ami du seigneur Leo Allatius, me fit entendre que si je croyois pouvoir remettre la chose sur le tapis, il se tiendroit honnoré d'avoir cette marque d'estime d'un si grand prince et y respondroit par sa gratitude en homme d'honneur comme il est. La chose à la vérité après un refus de cette nature n'est pas favorable à proposer. Je fais pourtant si grand cas du mérite de cette personne là que si j'avois une certitude entière de ce que Mr Valois m'a dit comme de sa part et qu'il deust recevoir la faveur du prince avec le ressentiment et le respect qu'ont fait les autres gratifiés, je tenterois volontiers l'aventure et il ne tiendroit pas à mes diligences qu'elle ne réussit à son contentement et selon mon désir. C'est, Monsieur, ce dont je voudrois estre positivement éclairci...»

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 610).

[2] Henri de Valois, dont il a été question dans la lettre CXXII du présent volume.

[3] M. Clément a remplacé *se portoit* par *venoit*.

[4] C'était Mr Berruyer qui, comme nous l'avons vu dans la dernière note de la précédente lettre, était chargé de tâter le terrain.

pour luy ; qu'en ce cas je tenterois l'avanture et que, s'il m'arrivoit d'y réussir, je l'en avertirois, sinon que l'on n'auroit jamais connoissance ni de son souhait ni de mes diligences. Il m'a semblé, Monseigneur, avoir pourveu par ce biais au danger qu'il y auroit que la munificence royale souffrist quelque chose d'indigne, quand mesme il y auroit encore quelque obstacle qui l'empeschast d'en profiter. Sur ce pied là, et avec cette précaution, j'ay escrit aujourd'huy à mon amy de le sonder et d'en tirer une résolution positive, suivant laquelle j'agirois ou n'agirois point dans un interest qui, s'il avoit lieu, lui seroit si glorieux.

Je vous devois rendre, Monseigneur, compte de cela, afin qu'il vous plust de juger si cette conduite est bonne et si elle s'accommode à vos intentions. Quant aux quatre autres ordonnances pour MM^rs Ferrari, Dati, Gronovius et Reinesius, lorsque M^r le Bègue les aura converties en lettres de change, s'il me met les despesches entre les mains, je me chargeray de les faire tenir seurement à leurs addresses; et afin que chacun de ces Messieurs sceussent à qui ils en seront obligés, et de quelle maniere ils en devront tesmoigner leur gratitude au Roy et à vous, je joindray à chaque despesche un billet de ma main qui dira là-dessus ce que la bienseance ne voudroit pas que vous leur dissiés vous-mesme dans les lettres dont vous avez accoustumé d'accompagner celles de change que vous envoyés aux gens de sçavoir. Et pour ne rien laisser à faire de ce qui dépend de moy, j'ay minuté ces quatre lettres que Mr Perrault vous envoyera avec celle-cy [1]. Il n'y a soin que je ne doive prendre en toutes

[1] La lettre à Dati ne se retrouve pas dans le registre des minutes, mais on y trouve, à la suite de la présente lettre, les lettres à Gronovius (f° 172), à Reinesius (f° 173), à Ferrari (f° 174). La première de ces lettres est du 28 mars; les deux autres sont du 29. Je vais reproduire les premières lignes de chacun de ces *billets*, comme les appelle Chapelain.

A Gronovius : «Monsieur, la connoissance que j'ay eüe de vostre mérite dans les bonnes lettres dès le temps que feu Mr de Balzac m'eust fait sçavoir qu'il avoit eu des marques de vostre estime m'a tousjours fait souhaiter de vous pouvoir tesmoigner par des effets utiles celle que j'avois pour vous. Les offices que Mr Heinsius vous a depuis rendus plus d'une fois en m'escrivant pour vous faire joindre à ceux que le Roy honnoroit de ses graces, mais surtout les riches productions de vostre esprit dont le monde est plein et qui vous ont establi une réputation si belle, ne m'ont pas moins sollicité de veiller aux occasions de ne vous pas moins servir heureusement que plusieurs hommes excellens de quelque sorte d'érudition qu'ils fussent recommandables. Enfin, ayant rencontré l'instant favorable à mon desir, j'ay fait connoistre à Sa Majesté, par Mr Colbert, surintendant des finances et son plus confident ministre, combien vous estiés digne de participer à ses libéralités, et mon soin a eu le succès que j'avois desiré. Vous en trouverés l'effet dans la lettre de change cy jointe.»

A Reinesius : «Monsieur, lorsque je fus regardé par Mr Colbert, surintendant des finances du Roy et son confident ministre, pour informer Sa Majesté des gens d'éminent sçavoir qui se trouveroient dignes de ses largesses, mon malheur voulut que je n'eusse pas encore connoissance de ce que vous valiés dans les lettres, et le vostre que par cette raison je ne vous nommay point entre ceux qui receurent alors des gratifications d'Elle à ce tiltre là dans toute l'Europe, de quelque nation et de quelque profession qu'ils pussent estre. Mais, depuis cela, Mr Heinsius vous ayant indiqué à moy comme l'une des lumieres de l'Allemagne en toute sorte d'érudition, et le soin que j'ay pris de chercher ce que nos biblioteques avoient de vos compositions m'ayant justifié la vérité de son tesmoignage, je n'ay rien eu si à cœur que de faire connoistre au Roy par son vertueux ministre que Sa Majesté n'avoit point encore honnoré de ses bienfaits personne en qui ils fussent mieux em-

rencontres pour vostre soulagement et vostre satisfaction, estant par tant de liens attaché à vos interests et ayant tant de raisons d'estre plus que personne, Monseigneur, vostre, etc.[1]

De Paris, ce XXV mars 1666.

CCLXV.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT.

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[2].

Monseigneur, les quatre lettres de change pour MMrs Gronovius, Reinesius, Ferrari et Dati sont parties accompagnées des vostres, auxquelles j'ay joint mes billets comme d'office, afin qu'ils leur servent de direction dans la maniere qu'ils doivent tenir pour tesmoigner leur reconnoissance, sans que j'aye engagé le nom du Roy ni le vostre, de peur qu'ils ne vinssent à soupçonner que Sa Majesté ni vous exigiez d'eux autre chose que de continuer leurs travaux à l'utilité du public.

Cette conduite m'a semblé nécessaire pour conserver la dignité aux gratifications, qui paroistront d'autant plus nobles qu'elles paroistront plus désinteressées, et pour ne laisser pas aussi ignorer à ces Messieurs à quoy les faveurs royales les obligent, et de quelle maniere ils s'y doivent prendre, s'ils s'en veulent ressentir dignement.

Quant au sgr Carlo Dati, comme il m'a sollicité plus d'une fois de luy fournir des Mémoires particuliers des actions et des paroles mémorables de Sa Majesté, afin de les pouvoir semer comme autant de lumieres dans le panegyrique qu'il a commencé pour Elle, j'en ay tracé un petit estat de celles qui

---

ployés qu'en vous. Je devois cet office à un mérite aussi éclatant que le vostre... Je ne vous dis rien du ressentiment que vous en ferés paroistre séparement au Roy et à son ministre...» Chapelain continue en demandant à Reinesius un *remerciment plein de respect et d'éloquence;* il lui insinue de dédier quelques-uns de ses ouvrages au Roi; il lui conseille encore d'enrichir de ses compositions diverses la bibliothèque de Colbert, «qui après celle du Roy est peut-estre la plus belle et la plus nombreuse qui soit en France.»

A Ferrari: «Monsieur, si je ne sçay quelle bizarre destinée ne se fust point opposée au dessein que j'ay eu depuis trois ans de vous servir auprès de Mr Colbert, surintendant des finances et ministre confident de Sa Majesté, pour vous faire comprendre entre les personnes éminentes en sçavoir qu'Elle a honnorés de ses largesses, il y a long temps que vous en eussiés ressenti les effets et moy la joye d'avoir contribué à l'honneur et à l'utilité d'un homme de vostre mérite. Mais enfin l'heureux moment est arrivé où le Roy et Mr son Ministre ont fait reflexion sur les tesmoignages sinceres et désinteressés que je leur ay rendus du rang que vous tenés parmi les éloquens du siècle...» Chapelain demande à Ferrari, comme à Reinesius, un *remerciment éloquent et respectueux*, ajoutant: «Vous pourrés ne travailler pas moins à son éloge que vous fistes autrefois à celuy de la reyne de Suède par un ouvrage d'éclat dont Mr Heinsius me donna communication et qui me laissa dès lors de vous une impression très avantageuse.» La lettre (qui est presque une circulaire) se termine, comme les précédentes, par une recommandation en faveur de la bibliothèque de Colbert, «une des plus curieuses de France.»

Je dois faire observer, au sujet de la lettre de Chapelain à Gronovius, qu'elle a été publiée *in extenso* par M. Matter (*Lettres et pièces rares ou inédites;* Paris, Amyot, in-8°, 1846, p. 262-265), d'après l'autographe de la bibliothèque de l'Université de Munich, mais avec la date mal lue du 30 mars *1660*. L'erreur de M. Matter, quant à la date de la lettre à Gronovius, a été répétée par M. Clément (t. V, p. 592, note 2).

[1] M. Clément n'a pas reproduit cette dernière ligne.

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 611).

sont venües à ma connoissance, lequel j'ay escrit en sa langue, de mesme que cet autre plus ample qui a eu l'honneur d'estre approuvé de vous et que vous avez consenty que je luy envoyasse[1]. Mais je n'ay pas creu devoir luy envoyer celuy cy qu'auparavant vous n'ayés passé la veüe dessus, afin de n'y rien laisser qui vous puisse desplaire et qu'il ne fust pas à propos de luy communiquer.

Comme la chose ne sçauroit estre de petite importance, puisqu'elle regarde le Roy, j'espere que vous en ferés une de vos affaires, et qu'après avoir pris le temps de parcourir cet escrit, vous me ferés sçavoir si j'en puis charger le courier, ou si, avant que de le faire, il y aura quelque chose à retrancher ou à adjouster.

Il y a, au reste, Monseigneur, assez long temps que Mr de Cailli[2], duquel je vous ay desja fait voir certaines épigrammes zélées pour le bien de l'Estat, m'a consulté sur les deux que vous trouverés dans ce paquet, et que j'ay creu dignes de vous estre présentées, comme d'un homme affectionné à vostre vertu et qui luy fait hautement et noblement justice. Vous y estimerés au moins sa passion, qui est la seule chose qu'il m'a semblé prétendre.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et suis tousjours également, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce v avril 1666[3].

---

[1] Voir plus haut la lettre à Colbert du 24 août 1665.

[2] Jacques de Cailly, plus connu sous l'anagramme *Aceilly*, naquit à Orléans en 1604 et mourut en 1673. Il fit paraître, en 1667, un charmant recueil intitulé : *Diverses petites poésies du chevalier d'Aceilly* (in-12).

[3] Le surlendemain Chapelain écrivait à Heinsius (f° 176) : «Tout le bien que vous me dites de Mr de Pomponne Andilly (*sic*) n'a garde de me surprendre; il ne fait que me plaire extrêmement et que me confirmer le bon goust que vous avés pour les personnes de grand mérite. Plus vous le pratiquerés, plus sa candeur, sa douceur, sa civilité, sa grace vous charmeront, et si vous avez eu du chagrin durant vostre séjour en Suède dans les diverses occasions qui ont jetté de l'amertume en vostre employ, vous aurés eu au moins la consolation d'y avoir enfin trouvé un homme qui vous l'aura adoucie, par son commerce tout à fait humain. Je resjouiray ses proches et ses amis de l'avantageuse impression qui vous est demeurée de luy et de l'affection que sa vertu vous a fait naistre pour elle. Nous attendons impatiemment l'effet de sa négotiation pour les interests de vostre république, et comme il a la main bonne nous ne désesperons pas que cette négotiation n'ait un heureux succès. Mais nous le desirons encore plus que nous ne l'esperons, veu ce que nous y voyons d'embarras et d'obstacles. La gloire, d'un autre costé, en sera plus grande s'il les surmonte... Cela est encore caché entre les genoux des Dieux... Pour le traitté *de Stilo* et le *fragment de Pétrone* qui ont esté si longtemps en chemin, ils estoient enfin venus à Paris dans une balle que le scindic du libraire ayant ouverte selon l'ordre rigoureux de la Cour pour empescher que l'on n'apporte dans le royaume des livres défendus et de contrebande, ces traittés se sont en partie égarés, dont Mr Bigot s'est justement émeu et a fait d'ameres plaintes. C'est proprement estre venu faire naufrage dans le port... Peut-estre que les *Tactiques d'Arian et de Maurice* auront une meilleure destinée. Je finis, Monsieur, par des nouvelles qui vous plairont sans doute. Sur vostre recommandation et vos instances pour faire gratifier Mr Gronovius par le Roy, quoyque je n'eusse pas grand sujet de me loüer de sa civilité, je n'ay point cessé de l'appuyer de mes tesmoignages auprès de Mr Colbert, et tant qu'à la fin je les ay rendus efficaces, l'ayant fait honnorer de la mesme grace que vous...» Chapelain prie Heinsius d'insister auprès de Gronovius, de Reinesius et de Ferrari pour qu'ils fassent éclater leur reconnaissance. Le 20 avril, Chapelain répond ainsi à une question de Gronovius (f° 177) : «Quant au conseil que vous me demandés sur la maniere dont vous envoyerés vos

CCLXVI.

A M. WAGHENSEIL,

GENTILHOMME ALLEMAND,

À LONDRES.

Monsieur, je vous ay veu tout entier dans vostre lettre, bon, modeste, civil et plus que tout encore reconnoissant[1], mais ce dernier avec quelque intemperance, parce que vous n'y avés gardé aucune mesure, et qu'il n'a pas tenu à vous que je n'en perdisse la pudeur. Pour cette fois néantmoins je le souffre,

ouvrages, si ce sera en blanc ou reliés, je suis d'avis que ce soit de la derniere sorte, au moins pour Sa Majesté et pour son ministre. C'est ainsi qu'en ont usé tous ces Mrs qui ont esté favorisés de pareilles gratifications et quelques-uns mesmes avec des reliures ambitieuses, comme MMrs Hevelius, Vossius, Bœclerus. Mais pour vous leurs excès ne sont point de consequence, et il suffira que les volumes soient propres et bien traittés.» Le même jour, Chapelain (fº 178) donne à Conringius cette définition du style épistolaire: «L'éloquence du genre épistolaire consiste en la clarté, en la candeur et en la naïfveté, si l'on en exempte les lettres d'affaires.» Il indique ainsi son adresse: «rüe Salle au Conte derrière Saint-Leu-Saint-Gilles sous la tour des pénitentes.» Il ajoute avec quelque peu de fausse modestie, je le crains: «Je suis confus de la pensée qui vous est venüe de me dedier la troisiesme édition de vostre ouvrage *De habitu*, etc. Prenés garde, Monsieur, de ne luy pas faire tort par une civilité si peu méritée, et qu'on ne vous reproche d'avoir placé ce trésor là indignement... Si vous perseverés dans vostre dessein, vous vous contenterés de mettre *V. Joanni Capelano regi christianissimo a sanctioribus consiliis.* Je vous souhaite le loysir et la santé necessaires à la publication de vos Traittés politiques qui ne paroistront jamais trop tost pour vostre gratitude envers le Prince et envers son vertueux Ministre. C'est une chose affligeante, comme vous dites, que le papier d'Allemagne soustienne si mal le mérite des considerables impressions, mais de vous faire esperer que nos libraires voulussent entreprendre les vostres, ce seroit vous tromper. Ils sont pauvres et ne font rouler leurs presses que pour des bagatelles françoises afin de se sauver dans la difficulté des temps. Quand nos sçavans mesmes mettent quelque chose au jour en langue latine, ils sont contraints de le faire à leurs despens. C'est ce que je vous puis dire là dessus et sur quoy vous devés prendre vos mesures. Les libraires hollandois seroient plus propres à cela, à cause de leur traffic et de leur débit plus estendu que celuy des nostres...» Le 26 avril, Chapelain écrit à Graziani (fº 179): «... Je ne voudrois pas à la vérité que vostre poësie troublast vostre politique et que les divertissemens du Parnasse vous desrobassent du temps précieux qui est consacré aux mysteres de l'Estat. Puisque ces mysteres néantmoins vous laissent quelquesfois respirer, je croy que dans ces relasches (*relaschent* dans le ms.) vous devriés tourner les yeux vers vos anciennes maistresses, ces Muses dont vous estes encore si bien traitté. Ce que vous me dites de la tragedie commencée, laissée et reprise depuis mes exhortations à les cultiver me tient l'esprit dans une expectation fort grande, n'attendant rien de vous que de grand et ne doutant point que vous n'ayés bien choisi vostre sujet, ni que vous luy ayés donné la forme dramatique, suyvant les préceptes de l'art, soit pour l'invention, soit pour la disposition, avec ses parties de qualité et de quantité, épisode, nœud et desnouement. Le Bracciolin, dans l'entredeux de ses poëmes épiques, a donné deux pièces de théâtre qui ne sont pas mesprisables, quoyqu'elles n'approchent pas en mérite de son *Amoroso sdegno.* Mais à propos de tragedies, qu'est devenue celle que le malheureux Testi faisoit dans sa prison pour en adoucir l'amertume? Ne le sçaurons nous point non plus que la cause et le genre de sa mort que l'on conte de diverses manieres? C'estoit sans doute un esprit fort élevé et qui faisoit honneur à son prince et à sa patrie...»

[1] Aux renseignements donnés sur Jean-Christophe Wagenseïl dans une note de la lettre à Colbert du 18 février 1665, je joindrai l'indication d'un piquant passage de la *Notice sur Mlle de Scudéry*, par M. Rathery (p. 104, 105).

regardant plustost à vostre intention qu'à ce peu que je puis avoir mérité de vous, et voyant que vous vous estes engagé de vous mesme à ne plus toucher cette corde, ou du moins à ne la plus faire sonner si haut.

Je me resjoüis au reste du bon succès de vostre voyage depuis la coste de Normandie jusqu'à Bruxelles et j'en tire un bon augure pour le chemin que vous avés encore à faire. Il n'y a que ce passage en Angleterre qui me donne inquietude, non pas tant pour le trajet de la Manche, quoyque dangereux pour les orages et pour les coureurs, que pour la peste qui n'est pas trop bien esteinte en ces quartiers là et que les chaleurs prochaines ne serviront pas à assoupir. Dès que vous y serés arrivés (*sic*), tirés moy de cette peine et que je sache si, comme je le souhaite, j'auray eu de vaines appréhensions.

Mr le duc de Saint-Aignan [1] est sans doute un des plus galans et des plus humains seigneurs de nostre Cour, et en toutes rencontres il se signale par sa courtoisie. Vous scavés qu'il est un de nos academiciens [2], aussi bien que le pauvre Conte de Bussi Rabutin [3].

Vous m'avés fort diverti par ce Persan de Cambray faiseur de miracles et médecin qui ne pense (*sic*) ses malades qu'avec des paroles. Cela sentiroit fort le sorcier auprès de ceux qui sont persuadés que le monde en est plein. Auprès des autres qui ne sont pas si crédules, il ne peut guères passer que pour charlatan. Je soupçonnerois mesme que ce compagnon là n'est non plus Persan que Galamiste [4], et que toute son affaire n'est que fiction, pour attraper de l'argent aux despens des sots, je veux dire du peuple qui est tousjours prest à se laisser mener par le nés, et qui dans les propositions incroyables ne demande jamais si la chose est, mais seulement comment elle se fait. Je prévoy que vous ne m'en manderés que cela et qu'il y a du moins autant de niais et de fourbes en Flandre que partout ailleurs.

Les lettres de Vienne font bien valoir la prétendüe bonne correspondance de cette cour là avec la Porte et seme avec grand soin des avis désavantageux à la France touchant les audiences de nostre ambassadeur. Cependant je vous puis dire qu'encores que les mauvais offices que les Austrichiens luy avoient rendus auprès du Grand Vizir luy eussent fait faire d'abord un traittement au dessous de la dignité d'un représentant du plus grand Roy de la Chrestienté, la suite toutesfois par la vigueur qu'il a monstrée à maintenir les droits de la couronne françoise avoit esté si glorieuse que tout Constantinople est tesmoin que jamais ambassadeur n'y a receu de si grandes démonstrations d'honneur ni y a esté en une consideration si grande. Nous avons [5] cette vérité par des relations très authentiques et plus on ira en avant, plus elle se confirmera. Cela est vilain

---

[1] François de Beauvillers, duc de Saint-Aignan, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, pair de France, etc., mort le 16 juin 1687, à l'âge de quatre-vingts ans.

[2] Il fut reçu membre de l'Académie française le 8 juillet 1663. Voir son éloge dans l'ouvrage de l'abbé d'Olivet (édition de 1858, p. 217-223).

[3] Le *pauvre comte* de Bussy était alors à la Bastille, où il expiait, depuis le mois d'avril 1665, le tort d'avoir écrit l'*Histoire amoureuse des Gaules*. On sait que Roger de Rabutin (né en 1618, mort en 1693) avait été reçu à l'Académie française en l'année même où il devait être emprisonné.

[4] C'est-à-dire originaire de Galam, pays situé en Afrique, entre le Sénégal et la Falémé, et qui fait partie de la Sénégambie.

[5] Peut-être Chapelain a-t-il voulu mettre : «nous *savons*.»

à eux de flestrir une nation à qui ils doivent leur salut de l'aveu de toute l'Europe.

Assurés vous tousjours de mon amitié, comme je me tiens tousjours assuré de la vostre. Je ne sçay si Mr Valois vous respondra par cet ordinaire : je l'en ay au moins sollicité en luy envoyant vostre lettre. La dernière fois que je l'ay veu, il m'a parlé très dignement de vous.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII avril 1666[1].

CCLXVII.

A M. DU HAMEL,

ADVOCAT EN PARLEMENT,

A PARIS.

Monsieur, jugés de l'estime que je fais de la traduction que vous m'avés fait l'honneur de m'envoyer par le doute où j'ay esté, si elle n'estoit point de vous, tant j'y ay trouvé de fidelité et de grace dès les premieres pages que j'en ay leües en la recevant. Mais vostre temps est trop occupé à faire d'autres merveilles pour vous laisser le loysir de vous appliquer à celle cy, et vous vous estes contenté sans doute d'en monstrer l'art à Mr vostre frère[2] et de le diriger dans une si louable entreprise[3]. Cela est beau, Monsieur, de voir dans vostre famille tant de personnes capables chacune de la remplir d'honneur, dans le genre d'estudes qu'elles ont choisi, par le succès de leurs travaux et de leurs veilles. Nous attendons quelque chose d'exquis encore de vostre second qui s'est rendu la nature si familiere et qui a si excel-

---

[1] Le 7 mai, Chapelain écrivait de nouveau à Wagenseil (f° 181 v°) : «Il faut se tirer des bourbiers du mieux que l'on peut et ne plaindre rien pourveu qu'on n'y laisse point les bottes. Je suis bien aise que vous ayés fait connoissance avec Mr Chifflet, et j'apprens avec plaisir qu'il travaille à l'illustration de nos Antiquités gauloises. C'est un homme de grande érudition et fort versé dans nostre vieille histoire. Je souhaiterois en luy un peu moins de passion pour les princes dont il est sujet, laquelle seroit supportable si elle demeuroit dans les termes de la justice et qu'elle ne fust pas plustost d'un advocat que d'un juge comme doit estre l'historien. Je doute fort au reste que ce Mr de Castel Rodriguo ait donné au bon Mr Gevartius autre compensation des graces du Roy qu'il luy a defendu de recevoir, que du blasme de les avoir receües... Mais les Espagnols sont si naturellement ennemis des François, qu'ils interdiroient mesmes à leurs dependans l'usage de nostre air et de nostre soleil, si cela estoit en leur puissance. Ce que je plains le plus dans cette disgrace de Mr Gevartius, c'est que la mort qu'un si bizarre traittement luy a avancée ait empesché qu'il n'ait dégagé sa parole en dédiant au Roy l'explication qu'il avoit faite de la fameuse agathe qui est dans le trésor du Roy gravée du temps et pour la Court d'Auguste, et attendüe de tout le monde lettré qui eust profité de ce travail... Le *Journal des Sçavans* a fait tort au jugement que vous et Mr Valois aviés fait du prétendu fragment de Pétrone, mais il est visible que cet article a esté suggeré et peut estre dicté par la partie adverse, dont je ne suis pas d'avis que vous faciés de vacarme. Pour Mr Valois, il verra de son costé ce qu'il aura à faire là-dessus...» C'est dans le *Journal des Sçavans* du lundi 12 avril 1666 que l'on rendit compte des dissertations d'Adrien de Valois et de Wagenseil : *De cœna Trimalchionis* (Paris, Edmond Martin, 1666).

[2] Il a été question des frères Georges et Jean-Baptiste du Hamel dans la lettre XLVI du présent volume, p. 87. Voir encore sur eux et sur leur autre frère, Guillaume, qui fut aumônier du roi, l'*Essai de bibliographie viroise*, par M. F. M. Morin-Lavallée (Caen, 1879, grand in-8°, p. 40-43).

[3] Il s'agit là de *Galatée, ou l'Art de plaire dans la conversation de M. de la Case, archevesque de Benevent. Traduction nouvelle.* A Paris, 1666, petit in-12. Cette traduction est fort louée dans le *Journal des sçavans* du 31 janvier 1667.

lemment marié la philosophie avec la politesse du stile et la plus pure latinité[1]. Vous m'obligerés de luy en tesmoigner mon impatience, aussi bien que du desir que j'ay qu'il soit en lieu où je luy puisse dire moy mesme le cas que je fais de sa doctrine et de sa vertu. Je ne seray pas moins aise que l'autheur du Galatée françois sache par vous la part qu'il a au ressentiment qui me demeure de la grace que vous m'avés faitte de me communiquer son ouvrage, et qu'il s'assure que de son chef il peut prétendre une place considerable dans le cœur, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XII may 1666.

CCLXVIII.

AU R. P. DE BUSSIÈRES,

JÉSUITE.

À LION.

Mon Réverend Père, il y a long temps que je n'ay eu une si douce joye que celle que m'a apportée le tesmoignage de vostre souvenir et de la continuation de vostre amitié et je n'auray pas de peine à vous le persuader quand vous ferés reflexion sur vostre vertu et sur vostre doctrine, deux choses qui règlent seules toutes mes élections et toutes mes affections. Je ne me mettray pas aussi en peine de vous assurer tousjours de la mienne que vous avés attirée toute entiere par deux motifs si puissans et si bien fondés. Ma santé, qui n'a jamais esté bien vigoureuse, s'affoiblit de jour en jour par des attaques périodiques d'un mal qui n'est pas la pierre, mais qui porte avec soy les mesmes accidens[2], et mon âge avancé luy donne d'autant plus de force qu'il en a moins pour y résister. C'est pour respondre au premier article de vostre lettre.

Quoyque ce mal ne m'oste pas toute action, il me la retarde néantmoins par les mauvais intervalles que je suis obligé de luy donner, et c'est ce qui fait que je n'ay pu encore finir mon entreprise dont vous avés la bonté de vous enquerir. Des douze livres qui restent pour l'achever, je n'en ay que dix de faits, et je suis assés avant dans le onziesme. Ce travail, outre cela, a esté interrompu par une ode panegyrique du Roy qui est entre les seules mains de Sa Majesté et qui ne paroistra que dans le recueil qu'on doit bientost voir de beaucoup d'ouvrages grecs, latins, italiens, françois, prose et vers, qui ont esté faits à sa louange.

Pour les lettres qui ont donné lieu à celles de feu Mr de Balzac, je les ay retirées de ses héritiers de peur qu'ils ne prissent le parti de les publier à ma honte, car elles ne pourroient que servir de lustre aux siennes, estant escrittes avec beaucoup de négligence et d'une négligence affectée, afin qu'il ne s'imaginast pas que je voulusse tirer au baston avec luy[3] dans un genre où il régnoit en souverain. Sa vie avoit esté escritte par

---

[1] Chapelain veut parler de Jean-Baptiste du Hamel, qui en cette même année 1666 fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Voir sur les travaux de J.-B. du Hamel l'*Essai de bibliographie oratorienne*, par le P. Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire (Paris, 1880, in-8°, p. 41-44).

[2] Guy Patin n'était donc pas complètement bien informé quand il écrivait à Falconet, le 8 décembre 1664 (édition Reveillé-Parise, t. III, p. 496) : « J'apprends que M. Chapelain, poète françois, très savant et très honnête homme, qui a donné au public *la Pucelle d'Orléans*, a une pierre dans la vessie; il s'apprête à se faire tailler le printemps prochain. » M. R. Kerviler (*La Bretagne à l'Académie française*, 1879, p. 263) a trop accordé de confiance au témoignage de Guy Patin.

[3] C'est-à-dire contester avec lui d'égal à égal.

l'archidiacre d'Angoulesme Girard, son éleve et son ami dès le berceau[1], mais la mort l'ayant aussi surpris, elle s'est perdüe parmi ses papiers[2].

Je sçavois, mon Réverend Père, que vous aviés esté chargé de la traduction dont vous me parlés[3] et je vous en avois plaint, cet exercice n'estant pas digne de vous. Je vous plains encore plus de l'autre commission non pas comme indigne, mais comme accablante. Souvenés vous du précepte de Vida : *Nec jussa canas.* C'est en quoy je plains fort les esprits nobles tels que le vostre auxquels on ne laisse pas le choix de leurs occupations. Il faut que le mérite de l'obeïssance soit grand que l'on achete si cher et par une renonciation entiere à soy mesme. Nous autres gens du monde ne sommes pas capables d'y aspirer. Dieu vous fournira les forces nécessaires pour cela et j'auray un nouveau sujet de vous estimer et de me glorifier d'estre, mon Révérend Père, vostre, etc.

De Paris, ce XVI may 1666[4].

CCLXIX.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[5].

Monseigneur, immediatement après avoir escrit au sgr Carlo Dati qu'il vous feroit chose agreable de s'appliquer fortement à célebrer la gloire du Roy, suivant le dessein qu'il en avoit pris de son propre mouve-

---

[1] Claude Girard. Voir sur lui notre tome Ier, p. 83.

[2] Perte bien regrettable, car personne n'avait mieux connu Balzac que Claude Girard et n'en aurait mieux parlé.

[3] Probablement la traduction d'italien en latin des discours du P. Jean-Paul Oliva : *Joannis Pauli Olivæ generalis societatis Jesu conciones habitæ in palatio apostolico, etc.* Les deux premiers volumes (in-4°) de cette traduction avaient paru en 1665, le troisième vit le jour en 1668.

[4] Le 19 mai, Chapelain parle encore à Vagenseil du docte Chifflet (f° 185) : « J'ay esté fort aise d'apprendre vostre dernier entretien avec Mr Chifflet touchant cette discution [au sujet du discours des droits du Roi sur le Brabant]. Il ne faut pas qu'il en soit l'autheur puisqu'il le désavoüe, car il n'y auroit que de l'honneur pour luy. Je le tesmoigneray en temps et lieu sur la foy d'un aussi bon garant que vous. » Chapelain ajoute : « Quant à ce qui regarde la circulation du sang, quelque habile médecin qu'il soit il aura bien de la peine à l'impugner encore qu'il n'y eust point d'autres raisons pour la maintenir que celles que vous luy avés alleguées. » Chapelain aborde enfin la politique : « C'est une action prudente aux Espagnols d'avoir excité les Flamands à demander de faire ce nouvel hommage au Roy d'Espagne en l'estat où sont les affaires et dans le proche éclat de nos prétentions. Vous pouvés croire néantmoins que si nous les voulons faire valoir, cela ne nous empeschera pas d'y reüssir. Les espions de M. de Castel-Rodrigo virent une reveüe fort grande et fort magnifique, mais s'il croyoit que ce fussent toutes nos forces, il se tromperoit de plus des trois quarts... » Le 12 du même mois, Chapelain remercie M. Berruyer (f° 186) de l'envoi des ouvrages du P. Bartoli et de l'entretien qu'il a eu avec ce religieux touchant la vie du général de la compagnie, Vincenzo Caraffa : « Je ne puis qu'en avoir une haute opinion puisqu'il l'a entreprise de son mouvement et non pas par l'ordre de ses supérieurs. Le P. Bartoli ayant eu une connoissance particuliere de la personne et des actions de ce général, on n'y verra point par ce moyen une narration froide et languissante et ce sera une representation après nature accompagnée de tout ce que l'art historique y requiert... Si j'eusse preveu que ma lettre deust estre veüe d'autre que de vous, ajoute Chapelain, et ... qu'elle eust due estre entendüe du R. P. (Bartoli), j'aurois pris soin mesme qu'elle parust avec quelques ornemens, n'estant pas raisonnable d'aller aux nopces avec sa robbe de tous les jours... »

[5] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 612).

ment et pour lequel je luy avois envoyé de si amples Mémoires, j'ay receu un paquet de luy où estoient les lettres pour Sa Majesté et pour vous que je me donne l'honneur de vous envoyer.

Elles doivent contenir l'extrême ressentiment qu'il a de la gratification que vous luy avés procurée, avec d'autant plus de surprise pour luy que je luy en avois laissé concevoir moins d'esperance; car celle qu'il m'a adressée en est si remplie, et il me conjure si instamment de vous les tesmoigner, que je n'y sçaurois rien souhaiter davantage.

Il m'a assuré de plus, Monseigneur, qu'il va faire une particulière recherche de tout ce que les anciens Grecs et Romains ont fait de mieux en ce genre, afin de s'exciter par ces grands exemples à ne demeurer pas au dessous d'eux dans le panegyrique, et, s'il est possible mesme, de les y surpasser d'autant que son sujet surpasse en grandeur les sujets de ceux que l'on a veus jusqu'icy. Comme il est animé, je ne doute point qu'il ne se signale dans l'execution de son projet et que sa prose n'égale les vers du conte Graziani et n'obtienne de vous une approbation pareille.

Mais, Monseigneur, parce que, pour reüssir dans une si haute entreprise, il faut plus de temps qu'il n'en faudroit pour une moindre et qu'il est pressé par sa gratitude d'en donner dès cette heure quelque marque, voicy les propres termes dont il s'en explique à moy : *E per poter pigliare il tempo che si richiede e che l'indugio non faccia sospettare della mia umilissima e pronta gratitudine, più tosto penso di mandar fuori qualche mia operetta, dedicandola all' Excellentissimo signor Colbert, laquale preceda come furiera e dichiari i miei ossequiosissimi sentimenti verso la beneficenza reale*[1].

Une pensée si équitable et si honneste trouvera, je m'assure, d'autant moins de résistance en vostre modestie que cette dédicace aura pour principal objet la munificence du Roy et que ce qu'il y aura de louange pour vous n'en sera bien que l'accessoire. Je tiendray la main d'ailleurs qu'il aille retenu sur vostre article et qu'il tempere son style de sorte qu'il se contente de vous rendre justice, sans pousser l'éloge jusqu'où il pourroit raisonnablement aller.

J'attends à tout moment de semblables reconnoissances de ces trois autres habiles estrangers[2] qui vous doivent depuis peu de semblables grâces, et qui n'ont apparemment tardé à venir que par la distance des lieux ou par la difficulté des chemins.

Je suis, avec ma passion ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII may 1666[3].

---

[1] M. Clément a ainsi traduit ces quatre lignes (note 2 de la page 612) : «Et pour pouvoir prendre le temps que mon projet exige sans que le délai fasse douter de ma très humble et prompte gratitude, je me détermine plutôt à expédier quelque petite œuvre de ma façon, en la dédiant à l'Excellentissime seigneur Colbert, afin qu'elle précède comme fourrière et déclare mes très respectueux sentiments à l'égard de la libéralité du Roi.»

[2] Ferrari, Gronovius et Reinesius.

[3] Le 25 mai, Chapelain repousse ainsi (f° 188) une requête de Reinesius : «Quant à l'envoy de vostre manuscrit d'inscriptions nouvelles afin de le faire imprimer en France, je desirerois plus que vous que nos presses eussent l'honneur qui leur en reviendroit. Mais nos libraires ne sont ni assés riches ni assés hardis pour une si belle entreprise. L'imprimerie du Louvre cesse mesme quelquesfois, et lorsqu'elle roule, c'est pour continuer les grands desseins dont elle est chargée il y a si long temps.» Chapelain conseille à son correspondant de faire l'édition «à Lipsic ou en Hollande». — Le 27 du même mois, il remercie Vossius (f° 189 v°) de l'envoi du traité du Nil «duquel je vous suis d'autant plus obligé que je

CCLXX.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DES PROVINCES-UNIES EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, si M[r] de Pomponne ne reüssit pas dans son ambassade selon nostre désir, ce luy est tousjours un notable avantage que vous, qui estes du mestier et présent à sa gestion, jugiés qu'il ne tiendra ni à son zèle ni à son habileté que les choses ne succèdent comme il faudroit, et que le manquement n'en viendra que par la seule résistance de la matiere. Consolés vous cependant l'un et l'autre et vous fortifiés par vostre mutuelle communication.

L'affaire est conclüe avec Munster et M[rs] les Estats auront cet embarras de moins du costé de la terre. A la mer ils seront puissamment assistés par nous, car M[r] de Beaufort[1] a passé le destroit avec plus de soixante voiles qui se doivent rendre à la Rochelle au premier jour avec tous les autres vaisseaux que le Roy a dans ses ports tous prests pour composer son armée navale et Sa Majesté pourra s'y rendre et en faire la reveüe elle-mesme. Cela et les grandes forces de M[rs] les Estats donneront assés de balance à celles d'Angleterre pour ne les apprehender point et pour laisser celles de la Suède, quand elle nous seroit contraire, se consumer contre celles de Dannemark. Des deux partis, si la paix ne se fait point, celuy qui aura le dernier quart d'escu sera le victorieux, et la France et la Hollande ont la mine d'estre les plus pécunieuses.

Mais, pour changer de discours, il est fort vilain au sieur Elzevir[2] de vous faire languir des années entieres pour une si courte impression[3]. Je vous croyois plus respecté par luy. Je corrigeray les fautes d'impression de la préface qui m'est addressée et que vous me dites qui s'y sont coulées. J'ay peur que M[r] Scefferus[4] ne se tienne importuné de la presse que vous luy avés faitte de remplacer les exemplaires perdus. Il eust suffi de l'avertir qu'ils s'estoient perdus afin qu'il ne trouvast pas à redire à nostre silence pour les actions de graces. Le secretaire de M[r] de Conigsmark[5] a dit icy qu'il avoit laissé les Tactiques à Hambourg. Mais son ministre a porté des exemplaires de cet examen du fragment Pétronien à M[r] Bigot, Mén[age] et autres sans m'avoir compris dans la distribution, quoyqu'il en eust plusieurs de reste et je n'ay eu aucune nouvelle de luy. Je vous le dis afin que si ces personnes en remercient l'autheur pour leur vade, il sache que son commissionnaire ne m'a pas donné lieu de l'en remercier comme eux.

---

m'y trouve en quelque sorte accouplé à nostre glorieux monarque par l'adresse que vous m'avés voulu faire de vostre response à ceux de nos gens qui vous ont chicané sur la nature de la lumiere. Cet honneur ne se peut payer que par mon amitié... Ce que j'ay leu de vostre traitté et l'épistre liminaire m'ont satisfait également, aussi bien que la touche que vous avés donnée à celuy qui vous avoit voulu régenter si magistrallement. Les deux chartes sont très élégantes, et serviront d'une grande illustration à la géographie. Je suis bien marri que ce que vous aviés de plus à mettre dans cet ouvrage touchant les habitans des bords du Nil, et ce qui est venu du Nègre à vostre connoissance n'y soit point entré...»

[1] François de Vendôme, duc de Beaufort, né en janvier 1616, tué à Candie en juin 1669.

[2] Daniel Elzevier. Voir sur lui l'importante étude de M. Alphonse Willems, dans le beau livre intitulé : *Les Elzeviers, histoires et annales typographiques* (Bruxelles, 1880, grand in-8°, p. CCXXII-CCLII).

[3] *Nicolai Heinsii Dan. Fil. Poematum nova editio, prioribus longe auctior* (Amsterdam, 1666, in-8°).

[4] Sur Scheffer, voir plus haut la lettre CLXII.

[5] Sur ce personnage, voir plus haut la lettre CLXVII.

Mr Hevelius m'a escrit la mesme chose qu'à vous touchant Mr Auzoust[1] et ses objections. Les Anglois se sont précipités dans le jugement qu'ils ont rendu contre luy sur cette matiere et ils s'en seroient pu passer jusqu'à ce qu'ils eussent veu ses défenses. Ce sont des docteurs décisifs et tranchans.

J'ay veu avec plaisir la part que vous avés prise dans les graces que j'ay procurées à Mrs Gronovius, Reinesius et Ferrari, et si vous leur en avés escrit selon ce que vous me mandés, cela ne servira qu'à les faire aquiter envers leurs bienfacteurs avec plus de soin et de bienseance.

Je n'ay plus de santé assurée et mon incommodité renouvelle si souvent et si rudement ses attaques, que je m'en sens peu à peu affoiblir. Il faut aller jusqu'au bout, et, s'il se peut, d'une maniere égale.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII may 1666.

CCLXXI.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À FONTAINEBLEAU[2].

Monseigneur, je me disposois à vous aller présenter le livre de l'*Origine du Nil*[3], que Mr Vossius a dédié au Roy, et l'exemplaire de ce mesme livre qu'il vous a destiné comme au protecteur de ses estudes auprès de Sa Majesté, mais Mr Van Beuning a trouvé à propos de vous le faire présenter par le neveu de l'autheur mesme, qui m'en a donné avis et de l'accueil favorable que vous avés fait au présent et au présentateur.

Je vous feray icy souvenir, Monseigneur, que ce Mr Vossius est l'une des premieres lumieres de la Hollande, en sçavoir très curieux et très exquis, et que ce fust luy qui tint à grace que vous souffrissiez qu'il mist dans vostre biblioteque cet Alcoran arabe qui, au jugement des connoisseurs, n'a pas son pareil au monde en beauté. Son dessein est de vous addresser l'un des ouvrages qu'il acheve de polir et qui est de matieres semblables; et sur ce que je luy ay [re]présenté que ce n'estoit pas sans peine que vous receviés ces sortes d'offrandes, lesquelles vous n'aimés bien que pour le Roy, il m'a respondu qu'il ne pouvoit pas s'abstenir de vous la faire, quelque répugnance qu'eust vostre vertu, et que, quand il en seroit dispensé à vostre égard par vostre modération, il ne le seroit pas à l'égard du public, qui auroit lieu de l'accuser d'ingratitude s'il ne luy donnoit quelques marques que, s'il ne se pouvoit pas aquitter envers vous des faveurs que vous luy avez faites, il pouvoit bien au moins n'en estre pas mesconnoissant.

Mr Reinesius, du conseil de l'électeur de Saxe et l'un des derniers gratifiés, est dans la mesme pensée, et vous trouverés, Monseigneur, avec ce mot, le frontispice d'un traitté qui s'imprime et qu'il a résolu de vous dédier.

Il ne seroit pas plus aisé que raisonnable de lier les mains à ces sçavans hommes et de les contraindre dans une intention aussi juste que la leur, d'autant plus que, s'il leur eschappe quelques louanges qui facent peine à vostre modestie, elles luy seront du moins supportables en cela qu'elles n'iront jamais qu'en compagnie de celles du Roy, comme l'ombre en celle de la lumiere.

Je me donnay l'honneur, il y a quinze jours, de vous envoyer les actions de graces de Mr Carlo Dati pour Sa Majesté et pour vous, et j'ose m'assurer que, selon qu'elles

---

[1] Il a été déjà question en ce même volume du mathématicien Adrien Auzout, de l'Académie des sciences.

[2] Voir le recueil de M. Clément, t. V, f° 613.

[3] *De Nili et aliorum fluminum origine* (la Haye, in-4°).

sont escrittes, elles ne vous auront pas dépleu.

Mr Gronovius me doit rendre porteur, au premier jour, des siennes et de quelques-unes de ses compositions imprimées, pour avoir place en vostre biblioteque, et pour luy rendre par là l'hommage que luy doivent tout ce qu'il y a d'habiles gens.

Je prie Dieu qu'il vous conserve pour le bien du Roy et du royaume et demeure avec mon zèle et mon respect ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce III juin 1666[1].

CCLXXII.

À M. GRONOVIUS,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE,

À LEYDE, EN HOLLANDE.

Monsieur, j'attendois tousjours l'arrivée de vos livres pour vous en donner avis et pour vous dire que rien n'empeschera plus désormais que le Roy et Mr Colbert ne reçoivent les actions de graces que vous leur avés rendües et de la maniere éloquente desquelles je vous ay desja rendu conte. Mais comme durant la lenteur de la voiture, la Cour s'est éloignée de Paris, et qu'elle est maintenant à Fontainebleau, il faudra se contenter d'envoyer les deux lettres à Sa Majesté et à son sage ministre et de faire porter dans la biblioteque du dernier les volumes que vous y avés destinés, après luy en avoir fait sçavoir la qualité, la quantité et la richesse, afin qu'au premier tour qu'il fera icy, il ait la curiosité de les voir, et vous en sache le gré qu'ils méritent. C'est à quoy je ne manqueray pas et dès aujourd'huy, pour récompenser par ma diligence le retardement de leur venüe.

Je n'ay pas cru à propos d'exposer à ses yeux, ni à ceux de son bibliotequaire, les deux petits qui traittent de l'ancienne monnoye des Romains[2], à cause qu'ils sont dédiés à une personne qui n'est pas de ses amis et qui [*sic* pour qu'il] n'est que bon qu'il ignore que vous fussiés des siens. Vous me ferés sçavoir à qui vous voulés que je

---

[1] Le 9 juin, Chapelain s'adresse en ces termes à Ferrari (f° 192) : « Quoyque je sois bien confus du remerciment excessif que vous avés voulu me faire pour l'office qu'enfin je vous ay heureusement rendu en cette Cour cy, je ne laisse pas d'estre bien aise d'avoir semé ce petit service dans une terre si reconnoissante et qui rend au centuple le grain qu'on lui a confié. Il m'est doux d'avoir trouvé ce que j'avois desjà jugé par avance, vous n'estiés pas seulement un habile homme, mais encore un homme d'honneur et que vos vertus morales ne cédoient en rien à vos vertus intellectuelles... » Chapelain lui recommande de faire l'histoire du *règne miraculeux* de Louis XIV. Il lui parle du *style exquis* de ce prince, de sa *fine politique*. Il ajoute : « Vous scavés si l'administration du feu cardinal Mazarin vous donneroit lieu de vous exercer sur les plus grands et plus magnifiques sujets du monde... Vos notes sur Pline de l'Histoire naturelle seront sans doute d'une grande instruction estant d'un homme aussi plein de beau sçavoir que vous et d'une estimative [le mot, qui est donné dans le *Dictionnaire* de M. Littré comme peu usité, n'a pas été admis dans la dernière édition du *Dictionnaire* de l'Académie française] aussi juste que la vostre. Quelques-uns vous font partisan du prétendu fragment de Pétrone depuis peu déterré, d'autres disent que vous ne le croyés pas de luy. J'en sçaurois volontiers vostre sentiment en trois lignes. On se débat fort icy là dessus... »

[2] Chapelain reparle ainsi de ces traités dans une lettre à Gronovius, du 20 juillet 1666 (f° 205) : « Les deux petits *de moneta antiquorum* ne furent pas de ce nombre et je les retins dans la peur que la dédicace que vous en avés faitte à Mr Fouquet, son ennemi déclaré, ne fist un mauvais effet pour vous dans son esprit et ne meslast quelque amertume à la douceur de l'offrande. »

les remette. Dans le grand nombre d'autres dont vous l'avés regalé, ceux cy ne paroistront point manquer et, comme il n'en désiroit aucun et que ce fut de moy mesme que je vous en fis l'ouverture, pour vous le mieux concilier, s'il y a quelque chose à craindre, c'est qu'il trouve que vous luy en avés trop donné.

Pour moy, Monsieur, j'ay mille remercimens à vous faire du Tite-Live dont vous m'avés honnoré[1]. C'est un chef-d'œuvre d'impression, mais plus encore de notes, illustrations, émendations, et la république des lettres vous est bien redevable de prendre un si grand soin de ses principaux citoyens et de les produire en public si purgés et si parés que vous faites.

Je ne doute pas que les deux Séneques ne se soient sentis de la mesme charité[2], mais puisque vous en méditès une édition nouvelle[3], si vous avés à les envoyer de deça, il vaudra mieux attendre qu'elle soit faitte, et ce sera une occasion de faire souvenir nostre monde de vous et de luy marquer la continuation de vostre zèle. Si la dédicace n'en estoit point mesme desja occupée, ce seroit là un autheur à en faire une offrande à Sa Majesté avec un épistre panegyrique comme celle que Casaubon fit autresfois à Henri IV en luy consacrant le Polybe de sa revision[4]. Je vous dis mes visions toutes crües sans qu'elles vous engagent à rien, et je vous les dis ainsi librement afin que vous connoissiés que je m'interesse fort en ce qui vous regarde et que je suis fort véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce x juin 1666.

CCLXXIII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À FONTAINEBLEAU[5].

Vous verrés par les deux lettres de Mr Gronovius, premier professeur d'éloquence en l'academie de Leyde, l'une au Roy et l'autre à vous, combien il a ressenti la grace que vous luy avés procurée auprès de Sa Majesté, et à quel point cet honneur l'a attaché à son service et au vostre. Le billet que j'ay receu de luy n'est pas moins remply de protestations de son inviolable fidelité pour la gloire de nostre grand monarque. J'auray lieu de nourrir ces bonnes dispositions par ma response, pour luy en faire donner des marques publiques aux premiers ouvrages qu'il imprimera.

Il vous en a voulu, Monseigneur, donner de particulieres de sa reconnoissance, en me faisant apporter plusieurs livres très bien traittés de ceux qu'il a ou composés ou commentés, pour avoir place dans vostre bibliotheque, lesquels je mettray, dès ce soir, entre les mains de Mr Carcavi, afin qu'il la leur y fasse trouver. Le Tite-Live, en trois volumes, en est le principal, à l'impression et à la relieure duquel il ne se peut rien adjouster. Dans quelques mois, il fait estat d'y joindre

---

[1] *Titus Livius, ex recensione et cum notis J. Fr. Gronovii* (Amsterdam, 1665, in-8°).

[2] Gronovius avait publié les *Tragédies de Sénèque*, avec des notes (Leyde, 1661, in-8°). Il s'était occupé de Sénèque le philosophe dès 1649 (*Notæ in Senecam philosophum et rhetorem*, Leyde, 1649, in-12).

[3] L'édition nouvelle des *Tragédies de Sénèque* ne fut donnée qu'en 1682 (Amsterdam, in-8°), avec additions de Jacques Gronovius, fils de Jean-Frédéric.

[4] Paris, Drouard, 1609, in-folio. Voir, sur la belle épître dédicatoire d'Isaac Casaubon à Henri IV, *Le triumvirat littéraire au XVIe siècle* de M. Charles Nisard (Paris, 1852, in-8°, p. 374-379).

[5] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 613).

les deux Séneques, père et fils, de sa derniere revision, qui sont maintenant sous la presse [1].

J'attens au premier jour cet autre livre de Mr Reinesius qu'il vous addresse et dont je me suis donné l'honneur de vous faire voir le frontispice. Ces deux sçavans hommes sont en leur genre chacun éminens, et la faveur que vous leur avés faitte est d'autant mieux employée qu'elle tombe sur des sujets plus estimés et en qui plus de personnes de consideration prennent interest.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et demeure, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce x juin 1666.

CCLXXIV.

À M. CONRINGIUS,

CONSEILLER DES DUCS DE BRUNSWIC ET LUNEBOURG.

À HELMSTADT.

Monsieur, j'avois bien creu que la voye de Francford ne réussiroit pas pour faire venir à droitture les livres que vous aviés résolu de nous envoyer, puisque nos libraires n'alloient plus comme autresfois à cette célebre foire, mais la volonté seule que vous aviés de nous en régaler nous tenoit lieu de regale mesme, pour vous en sçavoir tout le gré que méritoit cette marque de vostre amitié. Il pourra néantmoins arriver que celle de Geneve qu'a prise le libraire que vous en aviés chargé sera plus heureuse et que les sieurs de Tournes [2] s'aquiteront en gens de foy de la promesse qu'ils luy ont faitte de les joindre au paquet addressé à Mr Daillé [3], quand ils luy feront prendre le chemin de Paris. Il est fascheux que ces troubles d'Allemagne empeschent celuy de la mer, qui auroit esté tout autrement commode pour vos intentions, mais les difficultés augmentent le prix des choses et ne servent qu'à les rendre plus agreables, quand on vient enfin à les posseder. Vous serés averti du succès d'une façon ou d'autre, et quoyqu'il en arrive, on vous en aura la mesme obligation.

Pour l'honneur que vous me faites en mon particulier de vouloir estre informé de mon origine, du cours de ma vie et de ma profession, je ne vous y feray point de façon et vous en parleray ingenument sans circuit et en philosophe. Ma naissance est honneste, et il n'y a dans ma famille rien de bas, de pauvre, ni de honteux; il n'y a aussi rien d'éclatant qui la tire de la médiocrité nécessaire pour y maintenir la vertu ni qui luy donne la tentation de la vanité qui accompagne les extractions illustres. Mes proches aussi ont creu, en m'élevant, qu'ils me devoient faire chercher la gloire plus par les lettres que par les titres, par ce qui me seroit propre que par ce qui me seroit estranger. Dans cette institution j'ay esté nourri parmi les sçavans et si je ne le suis pas devenu, je suis au moins devenu amateur de la sagesse et grand admirateur de ceux qui tiennent les premiers rangs dans le beau sçavoir. Mais comme la politique estoit l'une de mes fortes inclinations, il me fut aisé dans ma jeunesse de m'engager dans la cour, où ayant passé plusieurs années je vins à estre connu et aimé du cardinal de Richelieu qui jugea assés favorablement de ma foiblesse pour me destiner au secretariat de l'ambassade de Rome, et j'eus assés de part à l'affection du cardinal Mazarin pour estre nommé par luy au

---

[1] M. Clément n'a pas reproduit le reste de la lettre.

[2] C'étaient les descendants de Jean de Tournes, second du nom, imprimeur du roi à Lyon, qui, obligé en novembre 1585 de s'expatrier pour cause de religion, était allé s'établir à Genève et y était mort en 1615.

[3] Il a été déjà question de Jean Daillé dans notre premier volume (lettre CXLIX) et dans le présent volume (lettre CXXXVII).

secretariat de nostre ambassade pour la paix génerale à Munster. Ma plus violente inclination néantmoins qui alloit à la poësie héroïque prévalant dans mon esprit sur l'autre, je me dégageay sans peine et sans regret de ces honnorables emplois pour me donner tout entier aux Muses, et dans le choix je fus assés heureux pour rencontrer un héros si connu en Allemagne sous le nom de duc de Longueville qui s'interessa de son mouvement dans le dessein que j'avois pris de les cultiver, d'où est sorti le poëme de la Pucelle dont la premiere partie fut rendüe publique il y a dix ans et la seconde le sera dans deux ou trois, si Dieu prolonge les miens jusques là.

Sur l'occasion de l'employ de Munster je fus fait conseiller d'Estat afin d'y servir avec dignité, et la qualité m'en est demeurée, sinon la fonction. J'ay eu le bonheur d'estre gratifié de pensions considerables par défunts les cardinaux de Richelieu et Mazarin, par feu Mr le duc de Longueville, par feu Mr le prince de Conti et depuis par le Roy mesme au delà de mes besoins et de mes desirs jusques à m'attirer des jaloux par la prosperité de ma fortune. Mais ce qui m'est plus cher et plus précieux, et dont je fais mon ornement principal, c'est le jugement avantageux que Sa Majesté et Mr Colbert, son sage ministre, firent de ma sincérité et de mes lumieres pour s'y confier lorsqu'ils me firent l'honneur de me consulter sur le noble dessein d'encourager par des graces les esprits à l'amour des lettres et à leur avancement et pour me croire incapable de leur rendre des tesmoignages trompeurs de ceux qu'ils vouloient honnorer des libéralités royales.

Voilà, Monsieur, ce que je vous puis dire naïfvement de moy et de mes affaires. Si la tentation vous continuoit d'en dire quelque chose, je vous conjure que ce soit avec grande modération et sobrieté et de contenir pour ce regard vostre zèle dans des bornes fort estroittes, vous souvenant qu'à un homme de bien il est plus souhaitable de mériter une haute louange que de l'obtenir.

Par la premiere seure commodité je vous envoyray le volume imprimé de la Pucelle qui a esté assés heureux pour toucher un de nos meilleurs poëtes latins[1] et pour l'obliger à le traduire. Il n'a encore paru que manuscrit à cause de l'aversion qu'ont nos libraires d'imprimer des ouvrages latins, dont le débit ne leur est pas si utile que ceux de nostre langue.

Quand vostre traitté *de Re nummaria* viendra[2], il sera le très bien venu et j'en appuyeray le mérite de tout mon petit pouvoir auprès de la personne à qui vous faites estat de le dédier.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI juin 1666[3].

---

[1] Chapelain veut parler de l'abbé Paulet, auquel il accorde trop généreusement un si beau rang parmi les poètes latins.

[2] Je ne trouve pas le *De re nummaria* mentionné parmi les innombrables ouvrages du savant polygraphe : j'y vois seulement un ouvrage sur les monnaies des Hébreux (*De nummis Ebræorum paradoxa*, Helmstaedt, 1675, in-4°).

[3] La lettre que l'on vient de lire avait déjà paru dans un recueil du siècle dernier intitulé : *Commercii epistolici Leibnitiani, ad omne genus eruditionis, præsertim vero ad illustrandam integri propemodum seculi historiam literariam etc. Tomus prodromus qui totus est Boineburgicus. Recensuit Io. Daniel Gruber, Hanovræ et Gottingæ*, 1745, in-8°. C'est dans sa seconde partie de ce recueil (*tomi prodromi pars altera, quæ ibidem Boineburgica est. Accedit appendix Conringiana...*) qu'a été insérée (p. 1113-1117) la *Lettre de Mr Chapelain à Mr Conringius, où il raconte les principales circonstances de sa vie.* Paris, le 17 juin 1666. — Le 20 du même mois, Chapelain adresse à l'ambassadeur hollandais Van Beuning (f° 196 v°) une lettre de félicitation dont je ne tirerai que quel-

CCLXXV.

A Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À FONTAINEBLEAU[1].

Monseigneur, je n'ay pas creu que la crainte de vous destourner dans vos importantes occupations me deust retenir de vous communiquer ce que Mr Ottavio Ferrari, ce sçavant professeur de Padoüe, gratifié par le Roy, m'a respondu à la lettre dont j'accompagnay celle que vous luy escrivistes en luy envoyant le présent de Sa Majesté et dans laquelle je luy insinuois doucement ce qu'on pouvoit attendre de son ressentiment, où le Roy trouvast sa gloire aussi noblement desployée qu'il luy en avoit donné sujet par la noblesse de ses bienfaits.

Les termes de sa response sont trop considerables pour vous les laisser ignorer, et je me persuade que vous prendrés plaisir à y voir l'effet du bon office que vous luy avés rendu en le faisant comprendre au nombre des personnes que Sa Majesté a jugées dignes de ses liberalités.

Voicy donc, Monseigneur, ce qu'il m'en escrit :

Postquam igitur diu frontem perfricui, ad novum hoc et beneficum sidus oculos vertens, cunctanter et trepide regias laudes profano ore concipere et si non publicæ expectationi saltem pietati satisfacere in animum induxi. Quamvis enim monumenta, quibus res hujus ævi posteris trado, Rex incomparabilis ingentium meritorum majestate sit impleturus, atque ab Henrici magni extremis labor noster auspicatus, exacto per longas moras divi parentis regno, principis omnium scriptorum ingenia defatigaturi imperii rudimentis hæsurus sit, ibique desiturus unde ille incipit, quia tamen spissum opus est et lenti moliminis, statui pauca carptim delibare eaque in antecessum dare et attonitæ venerationis cultui proludere. Tu, Delia, mentem inspira; tu ad sacrarium digitum intende, præcipua quæque decerpens in quibus olim historia desudabit ac summa regiæ laudationis fastigia transmitte. Erant quidem alia in manibus ut LIBRI ELECTORUM[2], ORIGINES LINGUÆ ITALICÆ[3], NOTÆ *item* IN PLINIUM[4]; *sed posthabitis omnibus huic negotio prævertendum video, etc.*

Ce sont, Monseigneur, les paroles de cet excellent homme qui m'ont paru de consequence pour l'honneur du Roy, que vous passionnés si fort, et nous avec vous, en suyvant vostre exemple; car elles portent un formel engagement à faire le panegyrique

---

ques lignes : «Monsieur, à la grande nouvelle de la bataille gagnée par vostre armée sur les Anglois, la premiere chose qui m'est venüe en l'esprit a esté de vous en tesmoigner ma joye et la part que je prens à vos prosperités. Quoyqu'il eust esté à souhaiter que nos forces eussent peu joindre les vostres avant le combat pour nostre gloire et pour une victoire plus entiere, nous nous en consolons néantmoins par la raison que les Anglois n'auront pas à dire qu'ils vous eussent desfaits s'ils n'eussent eu affaire qu'à vous, et que cet évenement leur aura appris à leur honte que sans aucun secours vous leur ferés tousjours la moitié de la peur. C'est désormais, Monsieur, que la paix ou leur rüine sont certaines. Car Mr de Beaufort, qui sera au premier jour dans la Manche, quand vous ne seriés pas sitost en estat de les aller revisiter, leur donnera assés d'exercice pour les empescher de respirer et pour accomplir heureusement ce que vous avés si glorieusement commencé...» La lettre se termine par ces mots si aimables : «Vous n'aurés jamais tant d'avantages que vous en mérités et que vous en désire, Monsieur, vostre, etc.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 614).

[2] *Electorum libri duo* (Padoue, 1679, in-4°).

[3] Padoue, 1676, in-folio.

[4] Les biographes d'Octave Ferrari mentionnent ses notes sur Apulée, Juvénal, Tacite, Virgile, mais non pas ses notes sur Pline.

de Sa Majesté que je m'estois laissé entendre qu'on se pouvoit promettre de sa reconnoissance. Mais comme je ne vous indiquay ce sçavant homme que sur le pied du premier orateur latin de toute l'Italie, j'ay esté agreablement surpris de rencontrer de plus en luy un historien, et un historien qui traittoit des évenemens de ce siècle et qui desjà estoit disposé à rendre, dans son travail, justice aux grandeurs de nostre monarque.

Cela, Monseigneur, m'a engagé, de mon costé, à luy faire une copie des Mémoires italiens que j'avois faits pour le s^gr^ Carlo Dati, et à luy escrire une seconde fois pour le fortifier dans ses bonnes dispositions et pour l'exhorter à ne se contenter pas d'employer dans son ouvrage les commencemens du règne de Sa Majesté, mais de le poursuyvre jusqu'à ces temps cy, la matiere estant si illustre et y allant mesme de l'interest de l'Italie, qu'une administration aussi sage et heureuse que celle de feu Mgr le cardinal Mazarin y soit relevée et en face le principal ornement. J'attens sa resolution sur cet article, résolu de nourrir, avec tout le soin dont je suis capable, ses louables intentions, afin que vous ayés ce nouvel instrument pour éterniser les vertus héroïques du Roy et l'admirable conduite de Son Eminence.

Entre tous les écrivains que Sa Majesté honnore de ses faveurs, ceux qui me semblent le plus dignes d'estre mesnagés sont les historiens, et entre les historiens ceux qui traittent des affaires présentes ou qui ont relation aux nostres. Vous le croyés ainsy sans doute, Monseigneur, et c'estoit l'opinion des deux derniers fameux cardinaux qui ont fait le bonheur de la France. C'est aussi ce qui me fait vous proposer un autre sçavant professeur d'éloquence à Dantzik, et historiographe en titre du roy et du royaume de Pologne, duquel j'ay veu la guerre contre les Cosaques rebelles et leur chef Kminieski[1], laquelle est fort bien escritte[2], et qu'on m'a assuré qu'il (*sic*) fait le *Florus Polonicus* encore plus beau. Vous jugerés si vous le devés aquerir au Roy, en luy procurant ses graces, à quoy il y auroit d'autant plus de facilité qu'il a fait voir, par les épigrammes que vous trouverés dans mon paquet, son inclination à réverer Sa Majesté et ce qui la touche.

Vous en userés selon vostre prudence accoustumée et ne prendrés, s'il vous plaist, cet avis que comme un effet du zèle qu'a pour le service du Roy et pour vostre satisfaction, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce 11 juillet 1666[3].

---

[1] *Sic* pour Kmielniski.

[2] La *Relation des Cosaques, avec la vie de Kmielniski* a paru dans le premier volume du recueil de Melchisédech Thévenot : *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point été publiés, etc.* (Paris, 1663, in-fol.). Cette relation, comme le rappelle Eyriés (*Biographie universelle*), est de Pierre Chevalier, conseiller en la Cour des aides, qui l'inséra dans son *Histoire de la guerre des Cosaques contre la Pologne.*

[3] Le 5 du même mois, Chapelain écrit à Wagenseil (f° 199) : « Ces M^rs^ les Anglois sans doute ont fort vaillamment combatu, mais les Hollandois les ont aussi batus sans doute, et ont pris une glorieuse revanche de leurs malheurs de l'an passé. Ce désavantage néantmoins de leurs ennemis n'est pas le plus grand mal qui leur pouvoit arriver. Ils avoient besoin d'estre tousjours vainqueurs pour estre en seureté des mauvaises humeurs qui se couvrent chés eux, et pour en tirer de nouveaux secours, s'ils vouloient achever de destruire ceux qui leur disputent l'empire de la mer, ou du moins qui refusent de les en reconnoistre les maistres. Si les vaincus relaschoient un peu de leur fierté et ne desdaignoient encore de traitter d'égal avec les vainqueurs, on en pourroit venir à un accommodement qui seroit le bien de tout le monde. Mais le génie de la nation ne le comporte pas; elle n'est capable de se ranger à la raison que par la force... Je suis bien aise que

CCLXXVI.

À M. ARNAULD,

ÉVESQUE D'ANGERS.

À ANGERS.

Monseigneur, je veux un grand bien à vostre chapitre et à vostre clergé d'avoir tesmoigné un si beau et si vif ressentiment de l'injure que vostre dignité et vostre personne avoient receüe à l'audience de la Flèche par l'advocat du Roy sur le sujet du formulaire, et je n'ay guères eu depuis longtemps de lecture qui m'ait autant plu ni autant satisfait que celle de la publique amande honnorable qu'il vous en a faitte, où il m'a semblé qu'il n'y a rien davantage à désirer de la part du criminel ni de la part de l'offensé dont la gravité épiscopale et l'indulgence paternelle paroissent également en cet escrit à l'édification des gens de bien. Je le feray voir à nos amis et surtout à Mr Conrart lorsqu'il sera de retour d'un petit

---

vous avés poussé jusqu'à Oxford, et sinon entendu, du moins veu les gens de sçavoir qui font fleurir cette académie là. Je n'ay veu de Mr Pokokius [le savant théologien Édouard Pocock, né à Oxford en 1604, mort dans cette ville en 1691] que son histoire arabe des dinasties, qui m'a fort diverti et qui m'a laissé une grande opinion de son mérite. J'apprens aussi volontiers que ces MM^rs préparent une édition de tous les ouvrages de Seldenus. Elle fera honneur au royaume anglois et à la république des lettres...» Le 10 juillet, Chapelain, après avoir félicité Heinsius (f° 201) de la victoire remportée par la flotte hollandaise sur celle des Anglais, «laquelle a changé la face des choses,» lui parle ainsi de Gevartius: «J'avois sceu la mort de Mr Gevartius par son gendre et l'avois fort regrettée. Je ne doute point que le mauvais traittement que luy fit ce Mr de Castel Rodrigo pour avoir receu des marques d'estime du Roy n'ait contribué à avancer ses jours; et en vérité la grace de Sa Majesté devant estre si peu suspecte, ce ne fut pas une petite inhumanité d'en faire un crime à ce vénerable vieillard au lieu de s'en faire un honneur à soy-mesme...» Chapelain déplore ensuite la mort d'un autre travailleur: «Pour Mr Uslit, vous m'avés appris la perte que la République des lettres en a faitte. C'est dommage certes et elle a de moins en luy un citoyen des plus propres à en accroistre le domaine et pousser les limites plus loin. Ce que j'ay veu de ses observations sur les livres anciens de la chasse gratieuse, etc., m'en fait parler ainsi. Il est malaisé qu'il soit demeuré depuis les bras croisés et sans rien faire...» Le 14 juillet, Chapelain (f° 202) reproche à Conringius de l'avoir trop loué dans son épître dédicatoire, et d'avoir surtout trop insisté sur son titre de conseiller d'État, «dignité qui dans vostre pensée m'attribue un grand employ dans l'Estat, puisqu'encore que j'en sois revestu dans les formes et qu'elle ne me soit ni contestée ni enviée, il est cependant vray que je ne l'exerce point et qu'elle m'est bien plus agreable pour l'ornement que pour l'action. Ce n'est pas aussi de quoy je me pique et je me trouve bien plus dans mon élement en l'ombre de mon cabinet avec mes livres qu'en la lumière du Conseil avec des sacs de papiers. Au reste, entre les matières de science celle qui regarde la physique est si fort de mon goust, que si l'on en excepte la politique, il n'y en a point que je luy compare et où mon esprit trouve plus son contentement, de sorte que puisque vous aviés résolu de me faire un présent de cette nature, vous ne pouviés pour me satisfaire guère mieux choisir que celuy là ou quelque autre de ce genre.» — Le lendemain, Chapelain adresse à Vossius, au sujet de son traité du Nil, les observations suivantes (f° 203): «Ce qu'on eust icy desiré sur celuy du Nil est que vous eussiés allegué les autheurs de qui vous tenés ces particulieres notices avec les temps et les occasions des descouvertes afin de rendre vos assertions et vos raisonnemens plus authentiques. Pour ce qui regarde Kirker et Schot, les leurs sont si puériles que je ne m'estonne pas si vous avés mesprisé de destruire ce qui se destruisoit tout seul...» Chapelain ajoute: «Je suis bien aise que la proposition que je vous ay faitte touchant le Niger et ce nouveau passage de vos gens pour les dédier au Musagète Mr Colbert ne vous ait pas esté désagreable...»

voyage qui nous l'a dérobé depuis quatre jours. Ce ne sera pas sans luy monstrer dans vostre billet l'obligeante marque de vostre souvenir et de vostre amitié.

On parle tousjours de pousser l'affaire des quatre prélats [1], ce qui sera, s'il arrive, un des mémorables spectacles et des plus sujets à divers jugemens qui ait paru dans l'Église il y a longtemps. Ce que je vous en puis dire est que l'apprehension qu'on en a serre le cœur à beaucoup d'ames pieuses, et que vous estes peut estre le seul qui attende ce terrible choq avec une plus grande indifference et intrepidité. Et certes dans la disposition d'esprit où Dieu vous a mis, vous ne sçauriés rien faire de plus digne ni qui preuve mieux la pureté de vos intentions et vostre zèle pour l'integrité de vostre Sainte Mère. Cependant il ne faut pas désesperer que le Ciel n'intervienne dans ce différent pour l'interest si notable qu'il y a et que sa bonté ne dissipe le nuage qui a jusqu'icy offusqué la lumiere de ceux qui, ne voulant que le bien, ne souffrent le mal et n'y contribuent que pour ce qu'ils sont circonvenus et préoccupés. Je l'en prie de tout mon cœur et demeure avec ma passion ordinaire entierement à vous.

De Paris, ce XXVIII juillet 1666 [2].

CCLXXVII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À FONTAINEBLEAU [3].

Monseigneur, le sonnet italien du sgr Carlo Dati, sur le sujet de la navigation et du commerce, ne vous dérobera guères de temps et vous plaira beaucoup, comme je l'espere, ne se pouvant, à mon avis, rien faire de plus noble pour le dessein de Sa Majesté que cette petite composition qu'il m'a envoyée afin que je vous la présente et qu'elle divertisse Sa Majesté, pendant qu'il travaille à une plus grande qui embrassera toute la matiere des louanges qu'elle a si

---

[1] On sait que ces quatre prélats étaient, avec Henri Arnauld, M. de Buzenval, évêque de Beauvais, M. de Caulet, évêque de Pamiers, et M. Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth. Voir sur leur longue résistance le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (t. IV, p. 352 et suiv.).

[2] Le 31 juillet, Chapelain console la marquise de Flamarens qui était alors très souffrante et qui venait de se rendre aux bains d'Encausse (f° 207): «Je m'estonnois de n'avoir point de vos lettres depuis les dernieres que je vous avois escrittes... Enfin j'ay appris... que vous estes attaquée d'une fluxion dangereuse qui vous oblige de faire le voyage d'Encausse pour y chercher vostre guérison. Je ne vous puis dire le fascheux effet que cette nouvelle a fait en moy... Enfin, Madame, il ne restoit plus que cette espreuve à vostre vertu à essuyer pour estre pleinement assurée de vostre prédestination et d'avoir une heureuse place dans le Ciel, après en avoir eu une si malheureuse sur la terre. C'est le seul motif que vous pouvés avoir de consolation au milieu de tant de differentes peines... Prenés plaisir dans vos traverses à donner au siècle un grand exemple de résignation aux volontés de Dieu...» Le surlendemain, Chapelain adressait à Heinsius (f° 207 v°) une lettre où je ne trouve à prendre que ces lignes : «Mr Bigot me mande que Mr Scefferus m'a mis sur la liste de ceux qu'il honnore de son histoire d'Upsale, mais que les exemplaires n'en peuvent arriver ici que cet hyver. Si vous luy escrivés pour autre chose, faites luy en un remerciment de ma part... Je suis surpris que vous ne m'ayés rien dit du succès de vos armes triomphantes et de la disposition plus favorable de la Suède pour vous après ce grand évenement. Je ne doute point que vous et Mr de Pomponne n'en ayés profité auprès d'elle et que vos offices n'ayent fort aidé à luy donner la pente où nous la voyons maintenant.»

[3] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 615).

bien méritées et qui se feront lire à l'éternité, lorsqu'une si excellente plume y aura fait son dernier effort et y aura employé tout l'art dont elle est capable.

Il vous peut souvenir, Monseigneur, des Mémoires que je luy ay fournis en sa langue pour cela, que vous me fistes l'honneur de me mander qui n'avoient pas desplu au Roy ni à vous. Selon qu'il m'en escrit, il voudroit un plus grand détail encore, ce qui me fait d'autant plus connoistre la passion qu'il a pour en faire un chef d'œuvre accompli.

J'attens de jour en jour le manuscrit de ces trois années de la guerre entre Suède et Dannemark, dont Mr Bœclerus a composé l'histoire, laquelle n'osant rendre publique par la voye de l'impression[1], [il] la veut au moins consacrer à vostre nom et luy obtenir une place en vostre belle biblioteque. Ce volume sera curieux et utile en tout, mais principalement pour les secrets motifs de la couronne de Suède qui y sont descouverts, et qu'il a eu en confidence d'elle lorsqu'il estoit à son service. Cependant j'ay receu de luy un volume in-folio du different qui s'est meu entre l'Electeur Palatin et celuy de Mayence, de la main du mesme Mr Bœclerus[2], engagé à ce travail par ce dernier, où est discutée à fond, en termes de droit, la question importante dont depuis le Roy a esté éleu pour arbitre. Je le fais relier pour le remettre entre les mains de Mr Carcavi, qui vous le présentera à vostre premier voyage.

Nous repassons dans l'assemblée la description que Mr Perraut a faite fort heureusement du Carrosel, et où les devises des cavaliers n'auront pas une petite obligation à sa plume.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et demeure avec mon zèle accoustumé, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce III aoust 1666[3].

---

[1] Cet ouvrage parut quelques années plus tard sous ce titre : *Historia belli Sueco-Danici, annis 1643, 1644 et 1645* (in-4°, 1679).

[2] Ni dans le *Dictionnaire* de Moréri ni dans nos récents recueils biographiques on ne trouve mention du volume in-folio signalé par Chapelain. Peut-être le nom de Bœcler ne figure-t-il pas sur le titre, et les bibliographes ont-ils ignoré qu'il en fut l'auteur.

[3] Le 12 août, Chapelain s'adresse à ses bons amis Heinsius et Vossius. Il dit au premier (f° 211 v°) : «Nostre peuple a souvent un proverbe à la bouche que l'experience luy a fait passer en maxime et qui ne seroit pas indigne d'estre adjousté aux Chiliades de vostre compatriote [Erasme], tant il est moral et sensé. Ce proverbe est : *Tout vient à point qui peut attendre*, et je l'employerai ici familierement pour calmer l'impatience que vous m'avés tesmoignée par vos précedentes, de n'avoir point de mes lettres depuis trois ou quatre mois... Pour Mr Bigot, il n'est pas seulement en Normandie, mais encore à une maison de campagne éloignée de 8 ou 9 lieües de Rouen, ce qui rend nostre commerce tout autrement incommode que quand nous l'avions à Paris... Vous ne me dites rien de Mr de Pomponne [Chapelain, le même jour, écrivant à Pomponne, lui parle beaucoup de Heinsius] qu'il ne me die de vous mesme en le renviant, et je suis ravi d'avoir uni d'abord deux aussi belles âmes que les vostres pour vostre commune consolation. Je vous ay parlé de vostre victoire dans mes précedentes. Que si les Anglois ont prétendu l'avoir eüe de leur costé fort ridiculement, ils se la pourroient attribuer avec plus de vraysemblance dans la seconde bataille qui se vient de donner et où ils ont suyvi Mr Ruiter dans sa retraitte jusques à la rade de Zélande. On n'en a point encore le détail... Mr Huggens est ici évoqué par le Roy et logé dans sa biblioteque avec un notable et glorieux entretenement, ce qui ne luy est point envié, chacun tombant d'accord qu'on ne sçauroit trop faire pour un si excellent homme. La Reyne Christine n'a pas esté évoquée de mesme par la Suède et la visite qu'elle y va faire à leurs Majestés est jugée plus volontaire de sa part que de la leur. Je luy souhaite tous les contentemens qu'elle mérite. Vous nous

CCLXXVIII.

À M. BERNIER,

MÉDECIN DU GRAND MOGOL,

À DELLI[1].

Monsieur, l'esperance que Mr de la Croix, interprete de la langue turque en cette Cour[2], m'a donnée que, par sa recommandation, je vous pourrois seurement faire sçavoir de mes nouvelles, m'a fait résoudre à vous escrire pour la quatriesme fois et de joindre à ma lettre une copie de celle que j'envoyay à Mr de Merveilles, avec une qui se trouva pour luy dans le paquet de Mr de Monmor, et dont je m'estois chargé pour la luy faire tenir à Marseille. Cette diligence l'ayant obligé à m'en remercier, il se lia sur vostre sujet une espece de commerce, dans lequel il me communiqua une seconde lettre que vous luy aviés escritte par la voye d'Alep, et me demanda avis sur certains articles dont vous souhaitiés d'estre éclairci, touchant les affaires du Parnasse; à quoy je satisfis punctuellement, comme aussi à la priere que vous faisiés à Mr de Monmor de vous procurer un exemplaire de *la Pucelle*, lequel je luy fis aussitost remettre pour le faire entrer dans le ballot avec les autres livres que vous luy demandiés. A quelque temps de là, sur ce qu'il me fit savoir qu'il vous escriroit encore, je rechargeay et accompagnay ma seconde d'une copie de ma premiere et d'un mémoire curieux de Mr Thévenot qui le renvioit[3] sur mes conseils, et dont les responses bien précises ne seroient pas d'une petite instruction pour le public. Il peut y avoir dix-huit mois que je hazarday encore une despesche garnie des mesmes pièces à toutes fins, au cas que les précedentes ne fussent pas arrivées jusqu'à vous. J'en fais autant cette fois cy, et ce sera un grand malheur si, de tant de lettres, quelqu'une au moins ne se rencontre bien. Je me suis opiniastré à ces offices-là, Monsieur, principalement pour vous faire connoistre que je suis ferme dans mes amitiés, et que c'est assés d'avoir de la

---

ferés sçavoir comment son voyage luy aura réussi et la raison qu'elle vous aura faitte de ses vieilles debtes.» A Vossius Chapelain dit (f° 212 v°): «Vostre derniere du XXIX. juillet est une lettre précieuse et qui met si bien à couvert vos deux traittés *de motu marium* et *de origine Nili* des réprehensions du commun des critiques, que je la croirois digne d'estre inserée dans la préface de l'un ou de l'autre la premiere fois qu'ils se réimprimeront. Tout ce que vous m'y apportés pour vostre défense est si raisonnable qu'il n'y aura jamais personne de raison qui ne s'en contente. En effet ce qu'ils disent du soin que Pline a pris d'attester son Histoire naturelle par la liste des autheurs dont il l'avoit extraite ne fait rien du tout contre vous, puisqu'il n'a pas justifié en particulier chacune de ses remarques par le nom et l'ouvrage de ceux dont il les avoit eües, et qu'il a cru faire assez de nommer ses originaux à la teste de chaque livre... Je consentirois qu'à la seconde édition vous fissiés un catalogue par articles de ces noms quelque obscurs qu'ils soient, du temps de leurs voyages et des choses précisement dont ils auroient esté les tesmoins. Cela fixeroit davantage l'esprit du lecteur et porteroit je ne sçay quelle authorité plus grande aux remarques que ne fait leur simple exposition...»

[1] Imprimée dans la brochure de M. de Lens déjà plusieurs fois citée : *Les correspondants de François Bernier* (p. 36 et 37).

[2] François Pétis de la Croix, né en 1622, mort en 1695, fut pourvu, en 1652, de la charge de *secrétaire-interprète du roi pour les langues turquesque et arabesque*, qu'il exerça avec honneur pendant quarante-quatre ans, selon l'abbé Goujet (*Mémoire sur le Collège royal de France*, t. III, p. 296), pendant quarante ans, selon la *Biographie universelle*. Voir, sur les travaux de cet orientaliste, ce dernier recueil. François Pétis de la Croix eut pour fils et pour petit-fils des orientalistes dignes de lui.

[3] M. de Lens a lu et imprimé *renvoyait*.

vertu et du sçavoir pour ne me jamais perdre[1].

Depuis mes dernieres le Roy d'Espagne est mort[2] après avoir perdu trois batailles en quatre années[3] contre le Roy de Portugal[4] et n'a pas laissé son fils[5] ni ses affaires en estat de se relever aisement de ses pertes. L'Empereur[6] a eu guerre avec le Turc en Hongrie, et après y avoir perdu Nieuhauzel[7], il couroit fortune de perdre Vienne, si le secours françois, ayant arresté ce torrent tout court, ne luy eust donné moyen d'obtenir la paix de la Porte pour se préparer en récompense à rompre avec nous au premier jour. Les Anglois et les Holandois se sont broüillés ensemble et nous nous sommes déclarés pour les derniers. Dans ces deux seules campagnes il s'est fait quatre combats géneraux à gain et à perte égale, tantost vainqueurs, tantost vaincus. Le Roy d'Angleterre s'est marié à une Portugaise[8] et celuy de Portugal à une Françoise[9]. L'Espagne souffre tout sans se plaindre, tant est grand son abbattement. Les Vénitiens disputent tousjours la Candie et la mer aux Infidelles, sans qu'on y voye apparence de fin. Voilà en gros l'estat de l'Europe.

Quand vous vous serés enrichy au service de vostre grand monarque, il vous permettra de faire un tour en France pour réverer le nostre qui ne luy cède en nulle des grandeurs, et il est malaysé que sa réputation n'ayt volé jusqu'à vostre Inde et à vostre Gange.

Si vous me respondés, le meilleur sera d'addresser le paquet à Mr de Monmor, près l'Eschelle du Temple; mais en le faisant, il faut luy escrire avec le plus de civilité que vous pourrés, sans vous souvenir que vous n'avés point eu de responses de luy. Il est maintenant doyen des maistres des Requestes, par la mort de Mr Gaumin.

Je suis avec beaucoup de passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVI aoust 1666[10].

---

[1] Tout le paragraphe que l'on va lire, qui commence à : *depuis mes dernières*, et qui finit à : *voilà en gros l'estat de l'Europe*, a été omis par M. de Lens, lequel s'est contenté de dire : *Suit un bulletin politique...*»

[2] Philippe IV, mort à l'âge de soixante ans, le 17 septembre 1665.

[3] La plus célèbre de ces batailles est celle de Villa-Viciosa (17 juin 1665).

[4] Alfonse VI, né le 21 avril 1643, avait, en 1656, succédé à son père Jean IV.

[5] Charles II, né le 6 novembre 1661, n'avait pas encore quatre ans quand il monta sur le trône d'Espagne.

[6] Léopold, né le 9 juin 1640, fut élu empereur le 18 juillet 1658, à Francfort.

[7] Neuhausel, en Hongrie, à l'est de Presbourg.

[8] Charles II avait épousé, le 31 mai 1662, l'infante Catherine, fille de Jean IV, roi de Portugal.

[9] Alfonse VI avait épousé la princesse Marie de Savoie, duchesse de Nemours.

[10] Le 30 août, Chapelain (f° 216) donne à Spanheim des nouvelles de sa santé qui «n'est pas meilleure que vous ne la trouvastes à vostre voyage en cette Cour, et je vous fais mesme cette response au milieu d'un de ces fascheux accès de mal périodique qui m'afflige depuis sept ou huit ans et qui ne me quittera qu'avec la vie...» Il ajoute : «Dans les intervalles de cette infirmité je ne laisse pas de remuer mes papiers et d'avancer tousjours dans la carriere que j'ay entreprise, en sorte que si je ne meurs de deux ou trois ans, je pourray l'avoir fournie et m'estre tellement quellement acquitté de la debte que j'ay contractée envers mes Princes et envers le public. Cette inquietude de Mr de Lorraine qui trouble le repos de vostre serenissime maistre et les hostilités dont vous vous plaignez ne plairont aucunement au Roy, qui y verra avec ressentiment son intervention négligée et ses offices mal cor-

CCLXXIX.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT.

AU BOIS DE VINCENNES[1].

Monseigneur, l'ouvrage manuscrit de Mr Bœklerus, dont je me suis donné l'honneur de vous parler dans ma précedente[2], m'a enfin esté rendu pour le mettre dans vostre biblioteque, en attendant que la disposition des choses permette qu'il vous en fasse une offrande publique et qu'il vous tesmoigne avec plus d'éclat le ressentiment des graces que vous luy avés procurées auprès du Roy. Quand les affaires souffriront que vous preniés un peu de relasche parmi vos livres, Mr Carcavi vous présentera celuy cy, où je ne doute point que vous ne trouviés de quoy vous esclaircir du fonds de la politique suédoise, qu'il seroit malaisé de tirer d'ailleurs ; ce sçavant homme l'ayant pénetrée et insérée dans cette histoire, lorsqu'il estoit sur les lieux et appointé par cette couronne.

Il est après à disposer les libraires de son païs à une nouvelle édition grecque et latine de Polybe, illustrée de ses notes[3] et plus ample que celle que Casaubon dédia à Henri IVe, laquelle il destine, par mon conseil, à nostre grand monarque, avec une manière de dédicace qui soit moins une lettre qu'un panegyrique, et où les merveilles de Sa Majesté soyent gravées si fortement qu'elles puissent tousjours durer.

Depuis cela, Monseigneur, j'ay receu des nouvelles de Mr Conringius, cet illustre professeur de Helmstad, toutes pleines de zèle pour les interests du Roy. M'ayant fait sçavoir, par ses précedentes, qu'encore qu'il y eust du péril pour luy s'il escrivoit pour les droits de Sa Majesté sur les Païs Bas, il l'entreprendroit volontiers, pourveu qu'on luy fournist les Mémoires particuliers sur quoy ils se fondent, se tenant assés fort sur la thèse génerale pour s'en bien acquitter; comme en ce genre c'est une plume que l'on tient la plus forte d'Allemagne et que les Imperiaux craignent le plus, je receus sa proposition civilement, en luy faisant toutesfois entendre que ce ne seroit pas sans grande difficulté que les Mémoires qu'il désiroit pour cela luy pussent estre seurement et secrettement portés et que d'ailleurs cette affaire ne pressoit possible pas encore, que cependant je ne vous laisserois pas ignorer sa bonne volonté.

Par ses dernieres, il continue à s'offrir, mais sans empressement, en ces termes : *Interea a periculoso opere abstinebo manus, nisi jubear a Rege Christianissimo, cujus commodis, salvo eo quod rectum est et justum, obstrictum me agnosco, quamvis id conjunctum fuerit cum aliquo mei discrimine.* Et il suit à vostre égard, Monseigneur : « *Igitur, mu-*

respondus. Sa Majesté aime ses alliés, mais il les aime justes et n'espouse jamais de parti que celuy de l'équité. La guerre qu'il a avec les Anglois est présentement son application principale, et quoyqu'elle soit grande il luy restera tousjours assés de temps pour agir et prendre les expédiens nécessaires à calmer cette bourrasque survenüe si fort à contre temps. Ce qui m'en fasche autant, c'est qu'elle suspend le cours de vos estudes et qu'elle nous retarde la satisfaction que nous avions attendüe de la nouvelle édition du Traitté des médailles, de laquelle nous avons d'autant plus de curiosité que nous n'aurions pas creu qu'il se pust rien adjouster à la premiere. Ces deux autres que vous nous promettés ont des titres qui donnent grande envie de les voir, surtout estant maniés par une plume aussi fine et aussi judicieuse que la vostre... »

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 615).

[2] L'*Historia belli Sueco-Danici.*

[3] Le travail de Bœcler sur Polybe parut à Utrecht, en 1666 (in-4°).

tatis velis, quod jam institui, pergam agere circa rem nummariam, ut illustrissimo Colberto etiam gratus erga tantum patronum affectus meus saltem aliquo testimonio approbetur, donec meliora et plura dare licuerit. Par là, Monseigneur, vous avés une main estrangere preste, quand vous le jugerés à propos, pour servir à défendre les droits du Roy, et si vous me l'ordonnés, j'entretiendray cet honneste homme dans la disposition où il s'est mis de luy mesme.

Mr Vaghenseil, ce gentilhomme allemand, traducteur des pièces du commerce, me tesmoigne l'impatience qu'il a d'estre arrivé à Noremberg, pour mettre ses papiers en ordre et préparer la publication de quelqu'un de ses ouvrages qui soit digne du Roy et de vous.

Mr Gronovius, professeur à Leyde, me mande la mesme chose, aussy bien que Mr Vossius, qui ne croit pas estre quite envers Sa Majesté pour l'ouvrage de l'*Origine du Nil,* qu'il a consacré à sa gloire et que son neveu a eu l'honneur de vous présenter.

Je prie Dieu qu'il vous conserve pour le bien du public et demeure, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce 11e septembre 1666 [1].

CCLXXX.

À M. GRÆVIUS,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE,

À UTRECHT [2].

Monsieur, j'ay esté surpris de la bonté que vous avés voulu exercer envers un homme comme moy qui vous est inconnu, en m'envoyant un exemplaire de l'ouvrage posthume de feu Mr Rubens [3]. Mais plus la surprise a esté grande, plus l'est aussi l'obligation que je vous en ay. Je ne m'engage pourtant pas à vous expliquer combien grande en est ma reconnoissance, car ce que je sens en cette rencontre est au dessus de toute expression. Je vous diray seulement, Monsieur, que quand le livre seroit d'un moindre prix, et d'un autheur moins célèbre, la seule considération du mérite de celuy qui en a procuré l'édition et de qui le nom porte avec soy son éloge suffiroit à me le rendre très précieux.

---

[1] Le lendemain, Chapelain écrit (f° 218 v°) à M. Graindorge au sujet d'une diatribe que ce médecin devait luy envoyer et qu'il voulait lui dédier. Graindorge y attaquait la dissertation de Vossius sur la lumière. Chapelain déclare qu'il croit que les deux adversaires ne combattent que pour l'*amour de la vérité :* «Vous ne cherchés dans la question de la lumiere et du feu qu'à éclaircir les choses obscures qui s'y rencontrent, sans que ni l'un ni l'autre pensiés à la victoire plustost qu'à la descouverte de ce qui y est caché afin que le public en profite.» Chapelain n'adresse qu'une seule objection à son correspondant : «Ce qu'il y a seulement à considérer est si vostre précedent discours estant latin et vostre adversaire y ayant respondu en latin, cette replique peut paroistre françoise. A vous en parler sincèrement, j'aurois peur que ce procédé ne fut pas plus approuvé que celuy de Mr Petit, médecin, qui a attaqué en latin l'ouvrage françois de Mr de la Chambre du Système de l'âme...» Le *Système de l'âme*, de l'académicien Marin Cureau de la Chambre, avait paru en 1664 (Paris, in-4°). L'ouvrage de Pierre Petit est intitulé : *De extensione animæ et rerum incorporearum natura, libri duo* (Paris, 1665, in-8°).

[2] Jean-Georges Grævius naquit à Naumbourg en janvier 1632 et mourut en janvier 1703. Il fut justement célèbre comme professeur et comme critique.

[3] Il s'agit là d'Albert Rubens, le savant archéologue, l'un des fils du grand peintre. Il était mort, âgé de quarante-trois ans, le 1er octobre 1657. Grævius fut l'éditeur du recueil des dissersertations d'Albert Rubens : *De re vestiaria veterum, præcipue de lato clavo, libri duo* (Anvers, 1665, in-4°).

Je suis ravi que cette occasion m'ait donné lieu de vous assurer de ma parfaitte estime en attendant que par quelques offices dignes de vous je puisse vous assurer que je ne suis pas plus[1] vostre estimateur, Monsieur, que vostre, etc.

De Paris, ce x[e] septembre 1666.

CCLXXXI.

À M. HERMANNUS CONRINGIUS,

PROFESSEUR ET CONSEILLER DU DUC DE LUNEBOURG.

À HELMSTAD.

Monsieur, j'ay attendu quelque temps à vous respondre depuis avoir receu les vostres du XII aoust dans l'esperance que j'avois de recevoir le livre que vous me faisiés l'honneur de m'envoyer. Mais voyant qu'il tarde à venir sans doute par le changement arrivé dans les affaires de Hollande, je n'ay pas voulu demeurer davantage à vous en remercier *in antecessum* comme s'il m'avoit esté mis entre les mains. C'est ce que je fais icy de tout mon cœur bien qu'avec quelque honte de me trouver par là beaucoup plus favorisé que je ne l'ay pu mériter de vous. Que si cet excès de vostre gratitude donne un peu de peine à ma pudeur, en récompense ce que j'apprendray de nouveau dans la lecture de l'ouvrage augmenté donnera une grande joye à mon esprit et une plus particuliere satisfaction d'avoir le bonheur de posseder une amitié aussi précieuse que la vostre.

Je voudrois bien que vous pussiés dire la mesme chose de la mienne par la considération encore du poëme de la Pucelle dont vostre sérenissime prince Antoine-Ulric de Brunwic[2] vous a parlé avantageusement. Il me seroit doux d'estre dans l'opinion d'un si rare personnage que vous estes aussi bien comme homme de lettres non vulgaire que vous m'y avés desja en celle d'homme officieux envers ceux qui les ont éminentes comme vous. *Verum o, etc.* Par la première seure occasion je vous envoyeray ce qu'il y a d'imprimé de cette pièce, afin que vous en jugiés par vous mesme, et que le jugement que vous m'en ferés serve à m'éclaircir des défauts qui s'y rencontrent afin de les réparer, si je puis. Quel qu'il soit, il n'a pas laissé de trouver parmi nous un poëte latin de quelque estime, qui de son mouvement et sans me connoistre en a esté assés touché pour s'appliquer à la vestir à la Romaine et à m'envoyer son travail manuscrit[3].

Quant à ce que vous me demandés du dessein du Roy pour l'avancement des bonnes lettres, ce qu'il en a tesmoigné jusqu'icy par les liberalités qu'il a exercées, depuis le soin qu'il a pris de ses affaires, envers ceux de cette profession qui y excellent par toute l'Europe sans distinction, ne le laisse pas en doute, mais ce qu'il fait maintenant de plus le confirme glorieusement aux yeux de tout le monde. C'est, Monsieur, qu'outre les anciens establissemens des universités de son royaume qu'il maintient en leurs droits et exercices, il en fait encore un nouveau de personnes choisies pour les ma-

---

[1] *Sic.* Chapelain a voulu dire : *pas moins.*

[2] Antoine-Ulric, duc de Brunswick, frère et successeur (en 1704) du duc Rodolphe-Auguste, naquit le 4 octobre 1633 et mourut le 27 mars 1714. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* disent que, «passionné comme son père pour les belles-lettres, il leur consacra tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires.» Au moment où Chapelain écrivait cette lettre, Auguste, duc de Brunswick, n'avait plus qu'une quinzaine de jours à vivre. Il mourut le 27 septembre 1666, laissant, pour citer encore l'*Art de vérifier les dates*, «la réputation d'un prince des plus savants et des plus sages de l'Europe.»

[3] Chapelain ne manque jamais de tirer vanité de la traduction entreprise par l'abbé Paulet.

thématiques et observations célestes, pour la physique et les expériences de toutes sortes, afin de perfectionner la médecine, pour la politique et l'histoire, et pour l'éloquence et la poësie, le tout par assemblées séparées auxquelles Sa Majesté assignera des lieux pour se réunir[1] et en bastira pour observer le ciel, avec une magnificence toute royale, sans rien espargner ni pour les laboratoires, ni pour les instrumens nécessaires aux experiences et aux spéculations, appointant au reste tous ceux qui auront esté éleus pour toutes ces manieres de travaux et de disciplines dans la veüe de les promouvoir puissamment et enrichir le public du fruit de leurs veilles. Et il suffit de cecy touchant ce premier article.

A l'égard du second, je vous diray du ministre sur lequel le Roy se repose de toute cette machine et qui n'a pas peu servi à en faire concevoir et arrester le projet, que c'est un homme tout chrestien et tout moral, à qui la vertu est toute seule considerable, et auprès de qui elle n'a point besoin d'introducteur ni de solliciteur; qu'il n'y eust jamais de cervelle plus plombée[2] ni de jugement plus solide, qui allast plus au but et qui vist mieux et en moins de temps ce qu'il y a d'essentiel dans les choses; qui prend ses mesures plus justes en toutes ses entreprises; qui descendist plus au détail des affaires pour en connoistre les moindres circonstances de peur de se trouver court dans l'execution; qui tinst plus ferme dans ce qui a esté une fois résolu, qui regardast moins l'amour et la haine que luy pourroit produire la rectitude de son ministere, qui sans vouloir mal à personne n'eust que son maistre pour ami, qui mist moins son interest et son avantage en ligne de conte, qui marchast moins accompagné ni plus intrepide au milieu des mescontens que son integrité luy auroit mis sur les bras; qui eust la charge de plus grands emplois, finances, commerce, bastimens, manufactures, arts, en mesme temps, sans y succomber et fournissant à tout également de l'esprit et du corps; qui fust [plus] laborieux et plus infatigable, et, pour comble de tout, qui tirast moins de vanité de ses infinis et infiniment utiles services et qui raportast plus sérieusement à son maistre toute la gloire qui luy en devoit revenir, ni ayant rien qu'il rejette avec plus d'indignation ni dont il soit plus choqué que de ces louanges qui le rendent autheur des nobles mouvemens du Roy, et si sa modestie en pouvoit agréer quelqu'une, ce seroit seulement celle de mettre tout son honneur à s'aquiter ponctuellement et fidellement de ce que Sa Majesté luy ordonne de faire et qu'elle confie à sa diligence et à ses soins[3].

Voilà, Monsieur, une légère idée de ce qu'est ce grand homme. Que si vous avés à entrer sur ses vertueuses qualités dans l'addresse que vous luy voulés faire de l'ouvrage *De re nummaria,* faites principalement fort sur cette derniere et insistés y en si grosse lettre que cela puisse faire passer le reste à sa faveur.

Au surplus, ayant fait sçavoir suyvant vostre désir le zèle que vous aviés pour le service du Roy, vostre bienfacteur, et la passion que vous auriés eüe de luy tesmoigner en travaillant sur la grande question qui tient à cette heure toute l'Europe en suspens, il me rescrivit, en vous en louant, que cela méritoit un entretien de vive voix et qu'il m'en donneroit le moyen au premier tour qu'il feroit icy. En effet, à trois jours de là,

[1] On lit *réduire* dans le manuscrit. La substitution du mot s'impose.

[2] Cette expression : *cervelle plombée,* n'a été recueillie dans aucun de nos dictionnaires.

[3] Assurément Colbert n'a jamais été mieux loué.

il me manda et ayant parlé de la chose à fonds, il ne s'éloigna pas d'accepter vostre offre et me parut vous en sçavoir beaucoup de gré; mais comme le point de la renonciation estoit celuy sur lequel se fondoient principalement les parties, je reconnus que si vous en examiniés la matiere à fonds, suyvant la loy naturelle et des gens qui rendent invalides toutes les loix municipales et derogatoires à ces premieres là, et que de la thèse generale venant à l'hypothese, vous monstrassiés que par les coustumes mesmes des lieux où ces biens sont situés la r[enonciation] ne pouvoit nuire au droit naturel que la P[rincesse] à qui l'on l'a fait faire, y a, vostre travail envoyé de deçà confirmeroit fort les intéressés dans l'estime qu'on y a pour vous et dans la volonté de continuer leurs grâces. Ce qu'il m'adjousta à cela, selon sa prudence consommée, fut que dans le traitté que vous en feriés, sans obmettre aucune des raisons qui iroient à affermir leur droit, vous ne vous engageassiés point à réfuter celles des parties, si ce n'estoit que vous les pussiés destruire si invinciblement qu'elles ne pussent estre relevées par aucune chicane que ce soit. Il y joignit que plus le stile seroit pressé, plus il auroit d'efficace, et qu'il n'y auroit à soigner autre chose qu'à le tenir clair et élégant aussi bien que fort, et de cela non plus que moy il ne monstra pas d'estre en la moindre peine. Ce qui me plut autant dans cette conference fust que la chose se passast dans le dernier secret, que personne que vous et moy n'en eust participation, que l'escriture parust d'une personne sans attache à aucun parti et qui par principe d'équité seulement se seroit voulu exercer sur cette matiere. De cela il en arriveroit ce bien pour la cause qu'elle en paroistroit plus juste defendue par un indifferent et par un estranger que par un national et par un interessé dans l'affaire, et pour vous que, n'estant point connu pour autheur de l'escrit, vous en auriés le gré sans en courre aucune fortune. Appliqués vous donc, Monsieur, s'il vous plaist, sans en faire confidence à aucun sans exception à l'examen de cette partie principale de la cause, et à mesure que vous y avancerés envoyés m'en les cahiers d'une autre lettre[1] que de la vostre et sans m'escrire dans le mesme paquet pour vostre seureté; priant Mr Bek d'en avoir soin comme de chose que vous affectionnés et qui vous importe.

La merveilleuse biblioteque de vostre sérénissime prince vous fournira tous les coustumiers des lieux, dont est question, à souhait et si vous avés besoin de nos contracts, nous vous les envoyerons.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII septembre 1666[2].

---

[1] C'est-à-dire d'une autre écriture.

[2] Le 17 septembre, Chapelain accuse réception à Vossius (f° 224 v°) de l'Abulféda, et il lui parle de la reconnaissance de Thévenot: « J'espère, Monsieur, qu'il vous le dira luy-mesme par cet ordinaire, sa paresse ne pouvant tenir contre son devoir en cette rencontre, et qu'il vous tesmoignera l'extrême ressentiment qu'il a des soins extrêmes que vous avés pris de cette affaire pour sa satisfaction et pour l'avantage du public. Son zèle pour l'avancement de la géographie fait qu'il ne se sent pas de joye d'avoir enfin obtenu un si important moyen de l'illustrer et de la perfectionner, et l'affection qu'il avoit pour vous est accrue au double de l'avoir obtenu par vostre crédit et par une si constante sollicitation. Sa gratitude passe jusqu'à Mr Golius, à la diligence duquel pour diriger cette transcription et à sa revision si exacte sur plus d'un manuscrit, il se tient très obligé, ne se pouvant lasser d'exalter la faveur qu'il luy a bien voulu faire pour l'amour de vous... Si vous le pouviés porter à luy communiquer la traduction qu'autresfois Schichardus a faitte de ce mesme ouvrage, afin de la conferer

CCLXXXII.

À M. VATTIER,

MÉDECIN ET PROFESSEUR DU ROI EN ARABE,

À MONSTREUIL, EN NORMANDIE.

Monsieur, je ne vous dis point que j'aime vostre vertu et que je desire vos avantages. Vous n'en estes que trop persuadé et vous ne me tesmoignés que trop tous les jours de le croire sur les offices que Dieu a permis que je vous pusse rendre. Je vous dis seulement que quand je vous recommande de ne rien faire présentement avec plus de soin que de travailler à restablir et conserver vostre santé, ce n'est qu'une suite de l'affection que j'ay pour vous et du desir de voir accroistre vostre reputation et vostre fortune par vos travaux. Vous m'avés donc fait plaisir de me mander que vous y aviés vaqué avec attention et qu'il s'en faut peu que vous ne soyés remis de cette fascheuse fluxion et de cet abbattement où je vous vis le dernier voyage que vous fistes icy.

Selon que vous passionnés l'arrivée de l'Abulfeda pour vous y appliquer fortement et pour en faire une version latine[1], je ne pense pas vous donner une petite joye de vous apprendre qu'enfin il m'est venu et que je l'ay mis entre les mains de M[r] Thevenot pour le remettre entre les vostres quand vous viendrés à Paris, ce qui ne doit plus guères tarder puisque le temps de vos leçons approche. Cependant, comme cet ouvrage est tout géographique et qu'apparemment il est formé sur le modelle de celuy de Ptolomée, pour réussir dans cette traduction je suis d'avis que vous repassiés avec soin tout ce que ce dernier a fait touchant la géographie, afin d'en prendre l'air et de vous faciliter l'intelligence de celle du prince arabe, en sorte qu'en la traduisant vous la rendiés sans rien perdre de son sens dans les termes receus chés les Grecs et chés les Latins, et dans le tour qu'elle doit avoir pour estre clairement entendüe, marquant au reste dans une ample préface ce qu'elle aura de conforme avec l'ancienne et ce en quoy elle en differe. Pour cet effet il faudra fort méditer sur la matiere à mesure que vous lirés le texte grec et le texte arabe, et noter sur un papier à part les choses que vous y trouverés dignes de consideration pour en composer les articles d'un avant-propos qui serve à diriger le lecteur dans cette lecture et qui face voir en mesme temps vostre érudition et vostre jugement. Je vous donne ce conseil pour ce que de son execution dépend vostre honneur et que c'est le seul moyen que j'auray de vous maintenir dans les gratifications que je vous ay procurées auprès du Roy par M[r] Colbert[2]. Disposés vous y donc sérieusement et me faites sçavoir quand vous

---

avec celle qui s'en fera icy, vous meriteriés encore beaucoup de luy et M[r] Golius aussi, qui seroit peut-estre bien aise de couronner son premier bienfait par un second, et il se pourroit assurer qu'en mettant l'ouvrage au jour, on n'oublieroit pas à marquer la moindre partie de tout ce que sa bonté et son travail ont contribué à cette publication...» Chapelain engage Vossius à persévérer dans le dessein de dédier son traité du Niger à Colbert. Il annonce que la réplique de Graindorge est dédiée à lui (Chapelain), ajoutant pour adoucir le coup : «ce que je n'ai pu honnestement refuser, mais je ne l'ay pourtant accepté qu'en stipulant que dans ce procès la civilité seroit conservée.»

[1] Cette version latine, Vattier n'eut probablement pas le temps de la préparer, car il mourut en 1670, comme on l'a déjà vu plus haut. L'abbé Goujet n'a rien dit du travail sur Abulféda dans le *Mémoire historique et littéraire sur le Collège Royal de France* (p. 291-294).

[2] Vattier est inscrit pour la somme de 600 livres dans la liste de 1664-1666 des gratifications de Louis XIV. Son nom ne se retrouve pas sur les listes de 1667 à 1670.

pensés venir commencer à mettre la main à l'œuvre.

Je suis avec mon affection ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII septembre 1666.

CCLXXXIII.

À M. CONRART,

CONSEILLER ET SECRÉTAIRE DU ROY,

À ATYS.

Il n'y a rien de plus vray que ce qui est si bien marqué dans vostre billet que toutes les ridicules diligences de ces personnes là n'aboutissent qu'à nous faire faire quelque pas qu'ils puissent tourner à leur avantage et par une cotte mautaillée, comme dit le peuple, faire un raccommodement de pair à pair [1], sans faire discussion de rien, afin que si nous y consentions ils pussent donner auprès de ceux qui n'examinent point les choses des explications qui nous mettroient dans le tort, faisant croire à un besoin que nous serions les offenseurs et les repentants, trop heureux qu'on nous voulust bien pardonner, et que nos crimes fussent abolis par une génerale amnistie. Ces plans sont dignes de leur cervelle démontée et il n'y a plus lieu de craindre que ni vous ni moy donnions dans ce panneau, n'estant pas, grâces à Dieu, aussi écervelés qu'ils le sont. Nostre honneur sur cet article dépend de nostre fermeté dans nos résolutions sans nous en laisser tirer par aucune instance ni aucune authorité des Grands que nous honnorons. Qui nous peut en effet obliger à nous en departir? Est-ce que nostre justice soit douteuse? Est-ce que leur injustice le soit? Et qu'en nous maintenant dans nos principes nous ayons autant à apprehender de blasme qu'eux en devroient apprehender en s'opiniastrant dans les leurs? Est-ce qu'ils nous puissent jamais rendre de service utile ou d'office honnorable? Est-ce qu'ils sont dans une telle posture qu'ils nous puissent nuire et nous si miserables que nous ne puissions repousser leurs injures, s'ils estoient assés fous pour nous en faire de nouveau? Nous nous trouvons si bien de n'avoir plus de commerce avec eux, que nous ne pourrions qu'empirer nostre condition en les souffrant renoüer qu'aux conditions que nous leur avons déclarées. Il leur importe et non pas à nous de se bien remettre avec nous, et c'est à eux à faire tout pour cela et à nous de ne rien faire que de recevoir leurs satisfactions et leurs excuses. Nous devons à la vérité sçavoir gré à nos amis qui desirent ce rapprochement là, mais nous ne devons pas nous abandonner à leur arbitrage, ayant le droit aussi clair que nous l'avons. Il est bon qu'il demeure un exemple dans la vie civile de gens de bien qui s'affermissent dans la conservation de leurs interests, et qui monstrent bien connoistre en quoy ils consistent, qui, sans se rapporter à une vengeance quoyque juste, se sçavent défendre [des démarches?] de leurs familiers, lesquelles, pour innocentes qu'elles soient, ne laisseroient pas d'en trahir la justice et de favoriser l'iniquité d'autruy.

Je ne prétends point vous exhorter par tout cecy à en soustenir courageusement les attaques; je ne fay que vous monstrer de quelle sorte je les ay soustenues et les soustiendray, si l'on y revient, à l'avenir. Celle que me fit là dessus Mr de la Bast[ide?] n'en fut pas proprement une, ce ne fut qu'une escarmouche pour descouvrir de quelle manière vous aviés receu la visite héteroclite qui vous fut faitte en face de vostre église et si peu reveremment pour l'assem-

---

[1] Il s'agit là d'un raccommodement que l'on aurait voulu faire entre Chapelain et Conrart, d'une part, et Ménage et ses partisans, d'autre part.

blée et pour le lieu. Comme je ne trouvay pas à propos de luy dire tout ce que j'en sçavois, de peur qu'en le rapportant il ne donnast matière aux rebelles de le tourner à leur conte, il me suffit de luy dire que je ne le sçavois qu'en gros et de lui expliquer encore une fois quelles estoient nos resolutions là dessus, ce qui luy fit changer d'entretien.

Si vous faites le voyage de Malnoüe[1], vous ne m'en laisserés pas, s'il vous plaist, ignorer les particularités, ni en quels termes vous en serés demeuré avec les éloquentes oratrices[2].

De Paris, ce XXVIII septembre 1666.

CCLXXXIV.

À M. GRONOVIUS,

PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE,

À LEYDE.

Monsieur, je n'ay receu vostre lettre du XV d'aoust que le XVIII de septembre ni celle du XIIII juillet qu'aujourdhuy que Mr Rompt s'est donné la peine de me l'apporter luy mesme. L'une et l'autre m'ont délivré de l'inquiétude où j'estois de vostre santé, laquelle Mr Vossius m'avoit mandé n'estre pas trop bonne, et du doute que les responses que je vous avois faittes fussent parvenües jusques à vous. Je loüe Dieu de vostre convalescence et me resjoüis du plaisir que vous me tesmoignés de l'estime et de l'amitié que j'ay pour vous. Tant que vous serés ce que vous estes, aussi habile homme qu'homme de bien, vous n'avés point de changement à craindre en moy qui ay une naturelle attache à ces deux qualités en quelque sujet qu'elles se rencontrent et qui ne m'en détache jamais ni par l'effet ni par la volonté.

Je vous ay desja rendu conte de la bonne réception qui a esté faitte aux remercimens que vous m'avés envoyés pour le Roy et pour Mr Colbert, et je n'ay rien à y adjouster sinon que ni vous ni moy n'y pouvions rien désirer davantage, de sorte que vous pouvés en dormir en repos et vous assurer que vostre gratitude leur a paru aussi grande dans vos escrits que vous la sentés dans vostre ame.

Pour vos livres, ils ont eu le mesme destin à l'égard du dernier qui les a veus et feuilletés avec beaucoup de satisfaction et qui leur a ordonné une place honnorable. De ce qu'il n'a pas veu les deux *De re nummaria* que vous auriés souhaité qu'on luy eust aussi présenté, imputés le à mon affection pour vous et à la peur que j'ay eüe que cette offrande, quelque précieuse qu'elle fust, ne luy eust pas esté agréable, et que cela n'eust rompu les mesures que j'ay prises de ce costé en vostre faveur. Il n'y a point de vertu plus haute que celle de ce sage ministre ni qui tienne plus les offenses et les ressentimens au dessous de soy. Mais, Monsieur, la prudence ne permettra jamais qu'on mette sans nécessité une si rare vertu à de semblables espreuves, l'esprit le plus maistre de soy se pouvant trouver en telle assiette et en telle disposition qu'une chose pareille luy apporteroit du chagrin et qu'il ne croiroit pas aisément qu'une personne engagée par des démonstrations publiques à son ennemi déclaré pust estre jamais bien de ses amis. Icy les maximes et les idées de magnanimité n'ont point de lieu : il faut les releguer aux spéculations philosophiques et régler sa conduite dans le monde, quiconque veut y vivre,

---

[1] Aujourd'hui département de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, canton de Lagny, commune d'Emerainville. Il y avait là une abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît.

[2] On sait que Conrart était le correspondant et l'ami de l'abbesse de Malnoue, Marie-Éléonore de Rohan, dont il a été déjà question dans ce volume (p. 117, note 4).

selon la pratique de ceux qui y vivent en puissance, et du crédit desquels on prétend se prévaloir.

Au reste, la flotte des autres volumes que ce grand Mécene a receüe de vostre part estoit si riche et si abondante[1], qu'elle ne luy eust guère plu davantage quand ceux cy en auroient grossi le ballot. Calmés donc, s'il vous plaist, Monsieur, cette petite tempeste que ce qu'il ne m'a pas semblé devoir faire pour vostre bien a excitée dans vostre cœur, et quant à vos interests de deça, laissés les gouverner par celui qui les y a fait naistre, qui sçait la charte et le païs[2] et que son affection empeschera tousjours de prendre une route pour une autre.

Cependant ces deux volumes infortunés demeureront dans mon cabinet en depost, puisque vous le voulés, pour en faire ce que vous ordonnerés dans la suite, et je profiteray durant cet intervalle de leur sçavante compagnie et de leur agréable entretien.

L'avis que vous me donnés dans vostre seconde lettre de la nouvelle édition du Tacite que médite M[r] Elzevir, et pour laquelle il vous demande vos observations et vos corrections, m'a fort resjoüy[3], et si vous aviés besoin d'exhortation pour cela, je serois l'un de ceux qui vous y porterois le plus, surtout ayant veu cet essay d'énodation[4] du passage de Sabinus du IV[e] livre des *Histoires*. Car si les autres sont de cette force là, vous l'emporterés facilement sur tous les commentateurs et tous les critiques. En effet, vostre sens est si bien appuyé et quadre tellement à la narration de cette révolte de J. Sabinus, que je suis estonné que Lipse et Breval s'en soient si aveuglement escartés, en quoy ils n'ont eu de compagnons entre les Espagnols que Colonna et Sueizo, car nostre Ablancour et les trois Italiens, Dati, Avanzati et Politi[5], ont pris vostre pensée, hormis qu'ils ne l'ont pas si bien nettoyée que vous. Je ne puis deviner à qui vous destinés l'addresse de cette édition, mais si ce n'est ni au Roy ni à M[r] son ministre, à quelque autre que ce soit, ne manqués pas, je vous prie, d'employer les principales louanges pour eux deux, gardant les proportions et les differences.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII septembre 1666[6].

---

[1] La *flotte* devait être en effet bien abondante si elle se composait des œuvres complètes de Gronovius, dont on trouvera la très longue liste dans le *Dictionnaire* de Chauffepié.

[2] On dit ordinairement la carte du pays, et un des plus illustres correspondants de Chapelain, La Fontaine, n'a pas dit autrement dans un de ses contes :

Il sut dans peu la carte du pays.

[3] *Taciti Opera, variorum commentariis illustrata. Joh. Fred. Gronovius recensuit et suas notas adjecit.* (Amsterdam, D. Elzevier, 1672-1673, 2 vol. in-8°.)

[4] Du latin *enodatio*, explication, éclaircissement. Le mot *énodation* ne figure pas dans nos dictionnaires.

[5] Sur ces divers éditeurs ou traducteurs des œuvres de Tacite, voir les excellentes indications données par M. Daunou (*Biographie universelle*, dernière édition, tome XL, p. 562-564). L'éminent critique appelle *Davanzati* le traducteur appelé par Chapelain *Avanzati*.

[6] Le lendemain, Chapelain écrit à Vossius (f° 229) : «...Ne trouvez point estrange au reste de n'avoir pas l'approbation de tout le monde dans les choses dont vous enrichissés le public. Il faudroit que tous les hommes fussent raisonnables, ou qu'il y eust assés de lumiere et d'équité dans les esprits pour préferer les pensées d'autruy aux siennes quand on est convaincu que la vérité sera d'autre costé que du sien. Il faudroit que la jalousie et l'envie ne régnassent pas dans presque tous les cœurs, et que l'on ne prist pas le plus souvent pour son mal le bien qui arrive aux autres. Cette injustice ne doit produire autre effet dans une ame aussi éclairée qu'est la

CCLXXXV.

À M. GRAINDORGE DE LA LONDE,

À CAEN.

Monsieur, enfin vostre diatribe m'a esté mise entre les mains et je l'ay leüe et releue avec attention et plaisir, toutes affaires cessantes. Je ne vous diray [rien] de l'addresse que vous m'en faites, n'ayant rien à adjouster à ce que je vous ay desja dit, et n'en pouvant guères parler sans rougir, tant à force de m'honnorer elle me cause de honte. Je m'en lave les mains et vous en laisse tout le blasme qui nous en pourra venir.

Quant à l'ouvrage, tout ce qui consiste en pur raisonnement m'y semble très concluant et très juste, et je ne sçay si la cause que vous plaidés estant celle de nostre macarite Mr Gassendi, cette consideration ne m'a point prévenu en vostre faveur et en la sienne, ou si la seule veüe de la vérité me fait pancher de ce costé là. Tant y a qu'en cette partie du raisonnement je me sens pleinement satisfait, et que j'incline à vostre opinion, sans avoir pourtant la vanité de prononcer dessus, m'en remettant aux juges naturels et à ceux qui sont plus exercés dans cette philosophie là que moy.

Pour l'autre partie, où il s'agit d'optique et de figures, je me dispenseray, s'il vous plaist, d'en rien dire, car encore que j'entrevoye beaucoup de beautés là dedans, beaucoup d'autres aussi m'y eschappent, faute d'y voir assés clair par ma foible lumière. J'en consulteray nos aigles avec une entière disposition à croire que malaisément vous y serés vous trompé.

Reste à vous exposer mon sentiment sur la langue où vous devés laisser paroistre les vostres, et je vous avoüe que d'abord je ne me pouvois resoudre que ce fust autrement qu'en la latine pour les raisons que je vous ay touchées dans ma précedente, mais ayant depuis songé que cette diatribe estoit comme attachée à vostre traitté de la veüe, et qu'elle avoit besoin de l'accompagner, j'ay creu qu'il ne seroit pas moins bizarre de la joindre à un ouvrage françois en une langue differente de celle de cet ouvrage, je me suis laissé persuader qu'il estoit mesme plus à propos de la produire en françois, sauf à la latiniser si la question tire de longue [1] et qu'on soit obligé d'en venir aux dupliques et tripli-

---

vostre, que de luy faire continuer sa carriere dans les nües, comme la lune, et de laisser abbayer en bas les pedans contre des perfections où leur ambition ni leurs morsures ne peuvent atteindre. Quoyque je ne sois pas en ordre sublime, j'ay pratiqué néantmoins ce que je vous conseille, lorsque nostre canaille poétique s'est ameutée contre *la Pucelle*, pour essayer de l'arrester au milieu de son cours. Ils ont eu beau japper, elle l'a suyvi avec constance, et jusqu'icy elle n'a pas eu sujet de s'en repentir. Poursuyvés tousjours vostre pointe et, en chemin faisant, donnés leur du fouet et les escartés de vostre route à bonnes escourgées qui portent coup et se facent sentir...» Chapelain entretient ensuite son correspondant des livres qu'il avait envoyés à Paris pour y être vendus, et dont on n'a trouvé qu'une somme bien inférieure à la somme espérée. Il n'en avait été offert que 2,000 livres. Chapelain, parlant du neveu de Vossius, chargé de la vente, ajoute : «Il verra aussi le bibliothécaire de Mr le Chancelier de ma part, afin de tenter l'aventure auprès de son patron, mais sa vieillesse me fait douter qu'il y morde... Mr Gaumin estant mort, ses manuscrits arabes, turcs, persans, hébreux sont à vendre à un conte meilleur que les vostres pour les acheteurs...»

[1] L'expression *tirer de longue* se retrouve dans les *Mémoires* de Saint-Simon. Notons que le grand Corneille a mieux aimé dire *tirer en longueur*. Voir *Lexique de la langue de Corneille*, par M. Marty-Laveaux (*Œuvres de P. Corneille*, t. XII, p. 57).

ques[1], dont pourtant Dieu nous veuille bien garder, car les querelles naturellement me desplaisent, surtout entre mes chers amis.

Je vous renvoye l'escrit, Monsieur, avec mille graces de la communication et du profit que j'en ay pu tirer. Je vous devrois aussi remercier de l'addresse que vous m'en faittes, si ce n'estoit aucunement tomber d'accord que je n'en suis pas tout à fait indigne et vous sçavés combien est éloigné de le mériter. Monsieur, vostre, etc.[2]

CCLXXXVI.

À M. GIROLAMO GRAZIANI,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENS.

À MODÈNE.

Monsieur, je sçay mettre le juste prix à la grace que vous me faites de vous souvenir de moy sans en estre sollicité que par vousmesme et je la ressens jusques dans le fond de mon cœur. Il est vray qu'elle est accompagnée d'un certain excès de louanges et de gratitude qui, en me confondant, m'en diminüe un peu la satisfaction par le soupçon qu'elles me laissent qu'estant si disproportionnées à ce peu que j'ay fait pour vostre service, les expressions par lesquelles vous les relevés ne tiennent bien autant du compliment que des vrais sentimens de vostre ame. De quelque manière que ce soit, je vous en demeure, Monsieur, extrêmement obligé, et j'en gouste le plaisir et la gloire à l'égal[3] des plus grandes consolations de ma vie.

A ce bien, Monsieur, vous en avés adjousté plusieurs autres; vous m'avés fait part des divertissemens de vos Muses, et des fleurs que vous cueillés dans leurs parterres lorsque vous y allés quelquesfois respirer de ces immenses travaux politiques sous lesquels tout autre que vous succomberoit. Il faudroit vous en marquer toutes les beautés si je voulois leur faire justice et ne me monstrer pas indigne de la communication que vous m'en donnés. Mais une lettre deviendroit un volume, et ce soin n'est necessaire ni pour vous ni pour moy, puisque vous connoissés bien ce que vous faites, et que vous n'ignorés pas que j'ay assés de lumière pour ne m'en laisser rien eschapper. Je me contenteray de les exposer icy aux yeux des

---

[1] M. Littré, pour l'époque moderne, ne cite, sous le mot *duplique*, que Saint-Simon. Sous le mot *triplique* il n'a cité qu'un texte du XIVe siècle.

[2] La lettre n'est pas datée, mais comme elle est placée entre une lettre du 24 septembre et une du 26, il est permis de supposer qu'elle est ou du 24, ou du 25, ou du 26 septembre. Le 26, Chapelain conseille à la marquise de Flamarens (f° 231) de chercher à ramener à elle sa belle-mère et de faire en sorte d'arrêter la *légèreté naturelle* de cette dame, ajoutant : «Il en arrivera un grand avantage pour vos affaires. Du moins suspendrés-vous pour un temps le trouble que son gendre vous cause sous son nom par tant de chicanes et de procès.» Chapelain, parlant ensuite de l'évêque d'Agen [Claude Joly], continue ainsi : «Pour le prélat dont la sévérité soulève toute la moinerie contre luy, [il] n'a pas besoigne faitte de s'estre attiré de si puissans ennemis sur les bras et il faut qu'il soit bien courageux ou bien imprudent. D'autres, plus huppés qu'il n'est, l'ayant tenté autresfois, y sont succombés sans ressources. Il s'est préparé de l'exercice pour toute sa vie et il n'aura qu'à se bien tenir. C'est une terrible chose de lutter continuellement contre des corps qui ne vieillissent ni ne meurent jamais. Gardés vous bien de prendre parti dans cette querelle. Retranchés vous dans vostre ignorance et respectés les combatans à la rencontre sans monstrer plus d'inclination pour l'un ni pour l'autre, vous contentant de prier Dieu pour la paix.»

[3] C'est ainsi qu'il faut évidemment corriger la faute : *à l'égard*.

éclairés et de leur faire rendre les respects qu'elles méritent.

Vous y avés encore joint la dernière édition des poésies du fameux Testi[1], qui m'a esté principalement chère par la tragédie, quoyqu'imparfaitte, de son *Armida* qui manquoit aux précedentes impressions et dont les longs fragments ne cèdent en rien aux merveilles de ses autres œuvres. C'est dommage qu'il ne l'ait peu achever, mais c'en est un bien plus grand qu'il soit eschoüé luy mesme et que le ciel d'Italie ait si malheureusement veu esteindre un astre comme celuy là de la première grandeur[2].

Mr l'evesque d'Angers, lorsqu'il n'estoit qu'abbé de Saint-Nicolas, allant tenir l'interim de l'ambassade de France à Rome, eut ordre de passer par Modène et de traitter avec Son Altesse. Par cette occasion il eut d'importantes conferences avec cet habile ministre[3] et, à son retour, en m'apprenant sa mort, m'apprit ce qu'il valoit hors de la poësie mesme. Il m'apporta aussi l'édition de ses vers faitte sous sa direction et qu'il avoüoit toute seule, et je [la] garde encore fort soigneusement comme un original accompli[4]. Il m'apporta encore plusieurs pièces de vous faittes sur le mariage de vostre Sérenissime Prince par lesquelles je commençay à connoistre ce que vous valés et à souhaiter de voir les autres grands ouvrages qui m'ont depuis charmé et qui vous ont fait une réputation si belle.

Cette ville, Monsieur, est une source d'hommes extraordinaires, et il y en a peu delà les monts qui en ayent produit autant d'éminens. Je ne pense jamais à Sadolet[5], au Molza[6], au Cortesi[7], à Castelvetro[8], au Tassone[9], au Testi, à vous, Monsieur, qu'avec admiration et réverence, et je ne puis croire qu'encore que vous soyés le premier des vivans qui l'illustre par sa vertu, vous soyés néantmoins le seul à qui elle doive présentement tout son mérite.

---

[1] Fulvio Testi, né à Ferrare en août 1593, mourut le 28 août 1646. On a prétendu (et on le répète encore dans la *Biographie universelle*) qu'il rendit le dernier soupir dans la prison où le duc de Modène avait fait jeter, pour avoir entretenu une correspondance secrète avec le cardinal Mazarin, cet ancien secrétaire d'État, cet ancien ambassadeur, que l'on regarde comme un des meilleurs poètes italiens de son temps. Mais d'après les renseignements fournis à Chapelain par Graziani (voir plus loin la lettre CCCXXI, du 13 octobre 1667), ce serait une pure légende.

[2] M. L. Étienne dit, dans son *Histoire de la littérature italienne* (p. 473) : «Nous n'hésitons pas, avec Leopardi, à le mettre à la tête des lyriques du xviie siècle.»

[3] On a raconté que ce fut une lettre du futur évêque d'Angers, Henri Arnauld, alors agent de la Cour de France en Italie, qui, tombant entre les mains du duc de Modène, lui apprit que le comte Testi n'était qu'un traître.

[4] On cite surtout deux éditions des poésies de Testi : *Rime*, Venise, 1613, in-12, et Venise, 1653, in-12, cette dernière plus complète que toutes les autres.

[5] Le cardinal Jacques Sadolet naquit à Modène en 1477 et mourut à Rome le 18 octobre 1547. On sait qu'il fut un des écrivains les plus distingués du xvie siècle, et qu'il occupa le siège épiscopal de Carpentras depuis 1517 jusqu'à sa mort.

[6] François-Marie Molza naquit à Modène en juin 1489 et y mourut en février 1544. Voir sur ce poète un article du *Dictionnaire critique* de Bayle. Voir encore l'ouvrage plus haut cité de M. L. Étienne (p. 237-239).

[7] Grégoire Cortesi vit le jour à Modène en 1483, devint cardinal en 1542, et mourut à Rome en septembre 1548. On a de lui d'aimables lettres et de savantes dissertations.

[8] Sur Louis Castelvetro, voir une note des *Mélanges* de 1873. *Lettres de J.-L. Guez de Balzac*, p. 406.

[9] Voir sur Tassoni, dans le tome Ier du présent recueil, la note 1 de la page 228.

N'y a-t-il point chés vous sous le nom d'Académie de ces pépinieres d'esprit qui tiennent les exercices des lettres en vigueur et qui cultivent utilement les arts et les sciences? Je ne puis estre mieux informé de cela que par vous, et ce sera quand vous aurés quelques instants de loysir qui vous permettent de satisfaire à une curiosité si louable.

Je donneray peu de satisfaction à la vostre en vous envoyant quelques sonnets que les occasions forcées ont arraché à ma plume, et que je ne vous envoye que pour ne vous refuser pas si peu de chose, n'ayant garde de les croire dignes de vostre veüe. Il y en a peu pour ce que ma grande tasche m'occupe tout entier, et comme je touche du pied à la sépulture, je ménage les momens nécessaires dans la passion et l'obligation que j'ay de l'accomplir, c'est à dire de la finir, car de luy donner l'accomplissement quand Dieu me prolongeroit la vie, ce n'est pas une chose que je doive ni presumer ni espérer. Je ne puis rien faire parfaittement que vous estimer et honnorer, et que conserver une constante volonté de vous bien tesmoigner par mes soins et par mes offices que je suis véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx septembre 1666[1].

---

[1] Le même jour, Chapelain, après avoir vanté (f° 233 v°) les «productions si exquises et si brillantes» de Ferrari, dit à ce professeur : «Si j'osois me plaindre d'une personne que j'honnore autant que vous, l'excès des loüanges dont vous comblés mes bagatelles françoises et italiennes ne m'en fourniroit pas un médiocre sujet... Je serois bien estonné si l'on remarquoit dans mon latin, dans mon italien ou dans mon espagnol quelque chose de louable et qui passast la clarté... Pour le fragment prétendu de Petrone, j'eusse juré que vous estiés de l'opinion que vous m'avés fait la grace de m'escrire, et c'est selon moy une grande supinité d'esprit à ceux des nostres qui ont avalé cette pillule sans la rejetter. Ne croyés pas que le nombre en soit fort grand, quoyque celui qui l'a publié ait trouvé ou payé un apologiste contre les dissertations de MM. Waghenseil et Valois. Je ne conte mon suffrage en cette matière pour aucune chose. Je suis pourtant flaté de m'estre trouvé du bon parti. M[rs] Schefferus et Reinesius ont imprimé le jugement qu'ils en faisoient. Il faudra voir de quel costé ils auront tourné ou si, comme on me l'a dit, ils sont demeurés suspendus entre l'affirmative et la négative. Vostre véhémence sur cet article m'a fort plu.» Le 4 octobre, Chapelain adresse à Grævius (f° 235 v°) compliments et protestations, ajoutant : «Je verray le traité *De re vestiaria* de feu M[r] Rubens et vous en rendray conte, comme aussy celuy de feu M[r] Radbod Shelius *De libertate publica*, duquel je ne puis que bien juger après ce que M[r] Heinsius m'envoya de luy il y a quelques années sur Polybe, Polienus et autres pour le Tactique et que je trouvay très exquis.» Suit un éloge de Van Beuning : «Vous ne scauriés croire avec quel succès il gouverne icy les interests de sa patrie et l'agrement qu'il y trouve de la part du Roy, des ministres et de toute la Cour.» Le 6 du même mois, Chapelain entretient Heinsius (f° 236 v°) de reliures (... *en Hollande où vos ouvriers s'en aquitent si bien avec vos velins que plusieurs de nos curieux qui n'ont peu avoir les livres reliés en vos quartiers les font relier icy à la mode de Hollande préferablement à la nostre pour un plus exquis ornement*), du comte de Brienne (*qui est présentement en de toutes autres pensées que celles des lettres humaines et qui ne songe plus qu'aux divines*), et il continue ainsi : «Je viens aux affaires publiques et au chagrin que vous donne le peu de succès de vos prudentes négociations. Le mal que je trouve en vos interests, c'est la division qui est dans vostre Estat, laquelle seule est capable de vous perdre. Il n'a tenu qu'à Tromp que vous n'ayés remporté une seconde victoire et réduit l'Angleterre à entendre à une bonne paix. Ce trouble interne affoiblit les bonnes délibérations et rend toutes les entreprises douteuses et les faux bruits que l'ennemi commun a respandu de la tiédeur de la France attiédissent

CCLXXXVII.

À M. VERJUS.

SECRETAIRE DES COMMANDEMENTS DE LA REYNE DE PORTUGAL,

À LISBONNE[1].

Monsieur, je n'ay pu mieux payer l'éloquence de vostre compliment qui m'a esté mis entre les mains par Mr l'abbé de Bourzeys qu'en le faisant lire en sa présence et en celle de plusieurs autres personnes d'esprit et de mérite. Car il a esté trouvé si digne de luy qu'il luy a attiré de nouvelles louanges outre celles dont vous l'aviés couronné, et à vous celle d'un des plus polis et des plus adroits escrivains de ce siècle, ce qui m'auroit fait à moy mesme un très grand honneur, si vous n'eussiés point tout gasté en m'attribuant des qualités si fort au dessus de moy et contredittes dans le cœur par ceux là mesmes qui faisoient semblant de les croire. Au reste, si vous avés senti de la peine à vous voir si tost privé de la conversation d'un si excellent personnage duquel vous auriés pu recevoir de bonnes leçons pour vostre conduite en ce païs là, il ne m'en a pas moins tesmoigné d'avoir esté obligé de quiter si tost une compagnie telle que la vostre, où il avoit d'abord trouvé

l'ardeur que vos compatriotes devroient avoir pour leur conservation. Mais après le passage si hardi de Mr de Beaufort dans la Manche depuis son emboucheure jusqu'auprès de Calais sans attendre à Brest la venüe de vostre flotte, ni craindre l'angloise plus forte du double, ceux qui juroient que nous ne viendrions jamais et que nous vous laisserions destruire les uns les autres pour en profiter, devront avoir grande honte d'avoir si mal jugé de nous. Par une si haute et si déterminée action nostre foy et nostre franchise ne sont que trop justifiées, et je ne doute point que les Puissances qui reculoient à prendre des liaisons avec vous et qui penchoient du costé de vos adversaires, voyant que c'est tout de bon que nous agissons pour vous, se disposeront à nous imiter ou du moins à demeurer neutres et vous délivreront de l'apprehension de leurs armes, à quoy ne servira pas peu ce grand désordre qui est arrivé par le feu à la ville de Londres, lequel affoiblissant extrêmement vos parties, les fera regarder par leurs amis comme trop foibles pour continuer la guerre et plustost capables de les entraisner dans le précipice qu'à les en tirer, s'ils y estoient tombés. De nostre costé, je vous puis assurer que nos forces maritimes augmentent de jour en jour, et qu'au printemps nous serons en estat, par le nombre et la qualité de nos vaisseaux, de soustenir tous seuls la querelle que nous avons prise avec l'Angleterre pour l'amour de vous. Nostre flotte, toute médiocre qu'elle est, après avoir, dans les grandes marées de septembre, passé la Manche à la barbe des Anglois, l'a repassée de la mesme sorte et s'est retirée à Brest d'un air triomphant, toute preste d'y rentrer pour se joindre à la vostre lorsqu'elle se voudra remettre à la mer, quoyque, l'ayant quitée, elle nous ait jetté dans un péril extrême si nostre intrepidité ne nous en avoit dégagés. Reprenés donc courage et agissés pour le salut commun avec la mesme attention que vous avés fait jusqu'icy... La Reyne de Suède acceptera-t-elle de si dures conditions que sont celles qu'on luy impose? Je la trouve en fort mauvaise posture et n'augure rien de bon pour elle de ce voyage là. Dieu la vueille bien conseiller! Sa vie sera plus belle à escrire qu'elle n'aura esté heureuse à passer.» — Le 8 octobre, Chapelain annonce à Boeclerus (f° 238 v°) que Colbert a parcouru quelques pages du manuscrit de l'histoire de la guerre de la Suède contre le Danemark «et qu'il a jugé du reste aussi bien que vous le pouviés souhaiter.»

[1] Louis Verjus, comte de Crécy, né à Paris en 1629, d'abord secrétaire de cabinet de Louis XIV, devint secrétaire des commandements de la reine de Portugal (Isabelle de Savoie). Rappelé en France en 1669, il fut envoyé en Allemagne. En 1679 il remplaça l'abbé Cassagnes à l'Académie française et en cette même année il fut nommé plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne. Il concourut, en 1697, au traité de Ryswyck et mourut en décembre 1709, laissant la réputation d'un habile négociateur et d'un habile écrivain.

tout à souhait et qui luy estoit devenüe si chère. C'est ainsi, Monsieur, qu'il s'en est expliqué à moy devant tout ce monde choisi, adjoustant à ces bonnes paroles tout ce que j'aurois moy mesme pu dire de vous de plus avantageux, en sorte que vous fustes l'objet de l'entretien de toute une après disnée, et que cet entretien vous aquit de nouveaux admirateurs.

Pour vous consoler un peu de cette perte, vous aurés fait l'acquisition de Mr l'abbé de Saint-Romain [1], qui vous est demeuré à Lisbonne, et de qui vous n'aurés pas moins de lumières sur les choses de cette cour là qui vous sont necessaires à sçavoir, le cultivant comme vous ne manquerés pas de faire. Il n'y a point d'homme en l'Europe d'une prudence plus consommée ni par les mains de qui de plus délicats interests ayent passé, et vous vous apercevrés du premier coup de la solidité de son sens, de sa pénetration d'esprit, de sa connoissance des affaires publiques, de sa richesse en expediens, de sa facilité à s'exprimer, de son parler juste, et surtout de son attention à ne dire que ce qu'il faut dire, et à supprimer ce qu'il faut supprimer. Je vous aurois pu informer de luy en moins de paroles, vous apprenant que c'est la nourriture de Mr de Saint-Chamont [2] et le second de Mr d'Avaux [3] dans leurs grandes négotiations d'Allemagne. Peut-estre qu'en vous renommant de moy dans vos premieres conferences, cela ne nuira pas à luy faire prendre d'abord la confiance en vous qu'il y aura lorsqu'il vous aura connu par luy mesme, n'estant pas possible qu'il ait oublié l'estime que j'ay tousjours faitte de sa vertu et de son habileté, ni renoncé à l'amitié qu'il m'a autresfois promise. En tout cas je vous prie de l'en faire souvenir et qu'en mesme temps que vous luy demanderés la sienne, vous l'assuriés qu'il peut autant faire fondement sur mon service que jamais.

Je me remets des nouvelles du dedans et du dehors du royaume à nostre vertueux Mr Regnier [4] et vous sçavés s'il s'en aquitera capablement. Le R. P. Verjus [5] nous communiquera celles de delà que vous luy escrirés. Celles que j'attens directement de vous sont des gens de lettres de Portugal en tout genre, surtout des humaines, mais seulement des éminens. Quels sont leurs bons historiens? leurs bons relateurs de voyages? leurs bons poëtes? leurs bons orateurs?

Si vous rencontriés à bon conte les quatre tomes de Juan de Barros [6] et le quatriesme

[1] Melchior de Harod, de Senevas, marquis de Saint-Romain, abbé de Preaux et de Corbigni, mourut à Paris, le 14 juillet 1694, âgé de quatre-vingts ans. Il fut conseiller d'État, embassadeur en Portugal, en Suisse, à Francfort, etc., et, comme s'exprime *le Moréri*, se rendit «recommandable dans le XVIIe siècle par ses négociations.»

[2] Melchior Mitte de Miolans, marquis de Saint-Chamont, seigneur de Chevrières, mort à Paris en septembre 1649, avait été ambassadeur extraordinaire à Rome et avait acquis dans cette ambassade une grande renommée.

[3] Voir sur Claude de Mesmes, comte d'Avaux, mort en novembre 1650, la note 1 de la page 175 du tome Ier de ce recueil.

[4] Probablement François-Séraphin Regnier-Desmarais, né en 1632 à Paris, mort en cette ville en 1713, membre de l'Académie française en 1670, secrétaire perpétuel de cette compagnie en 1684. Regnier-Desmarais avait touché à la diplomatie, ayant été secrétaire d'ambassade du duc de Créqui, à Rome, en 1662.

[5] Voir sur la vie et les œuvres de ce frère du comte de Crécy, Antoine Verjus, né en janvier 1632, mort en mai 1706, un article très détaillé du *Moréri*, et la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (in-fol. tome III, col. 1343-1345).

[6] Voir en ce présent volume la lettre CLI tant sur Jean de Barros que sur ses décades.

fait par Lavanna[1] sur ses Mémoires avec les cartes géographiques, parce que l'autre IV[e] est de Couto[2], vous m'obligeriés de les acheter pour moy et de me les envoyer bien empaquetés par le retour de quelque ami soigneux, à quoy vous pourriés joindre un dictionnaire portugais, les termes portugais devant et le latin ensuite et non celuy que j'ay desja où le latin précede le portugais, et une grammaire de la mesme langue, s'il s'en trouve de bons et à prix raisonnable.

N'admirés vous point ma liberté de vous embarasser de commissions semblables, mais je suis assés persuadé de l'affection dont vous m'honnorés pour croire que vous ne les considererés pas comme importunes d'une personne qui est, autant que je le suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IX[e] octobre 1666.

CCLXXXVIII.

À M. ISAACUS GRUTERUS,

À ROTERDAM[3].

Monsieur, si j'estois capable d'entrer en presumption de moy mesme, la lettre latine que je receus ces jours passés de vous ne m'en auroit donné que trop de sujet, tant la maniere dont vous m'y traittés est avantageuse et dangereuse pour un homme qui ne se connoistroit pas comme je fais. Mais moins je suis digne de la bonne opinion que vous tesmoignés avoir de moy sur le bruit commun et sur les tesmoignages de M[r] de Balzac et M[r] Heinsius, plus vous suis-je redevable de la part que vous m'offrés en vostre amitié, qui ne me sçauroit estre que fort glorieuse veu le mérite que vous m'avés fait paroistre dans ce peu de lignes dont vous m'avés voulu honnorer, sans que je vous y eusse obligé par aucun service. Vostre nom d'ailleurs porte une si grande recommandation avec soy, et on a veu de si utiles choses du sçavant collecteur des inscriptions anciennes qui se nommoit comme vous[4], que non seulement l'on pouvoit accepter le bien d'estre aimé de vous, maisqu'on devroit mesme le rechercher ambitieusement, si l'on avoit pu espérer de l'obtenir en le sollicitant. Si vous ne souhaités donc autre chose de moy que mon affection et que mon estime, comme vous me le déclarés, faites vostre conte de l'avoir toute aquise aussi bien que tout ce qui seroit en ma puissance, s'il y avoit autre chose en ma puissance que mon cœur et ma volonté.

Par mes premières je feray sçavoir à nostre excellent ami M[r] Heinsius le bonheur qui m'est arrivé par luy de m'estre trouvé à vostre goust et d'avoir esté prévenu de vos qualités sur sa parole. Quand vous aurés descouvert mon foible, vous rabbatrés bien de l'idée sublime que vous vous estes formée de moy, mais vous en garderés quelques vestiges, comme j'espère, à cause de luy qui est d'une valeur si grande qu'il en a de reste pour ceux qu'il chérit, et que l'on peut sembler du moins de quelque prix à son ombre.

Pour ce qui regarde mes escrits, ils sont

---

[1] Jean-Baptiste Lavanha publia la quatrième décade en 1615 (Madrid, in-fol.).

[2] Diego de Couto publia cinq nouvelles décades (Lisbonne, 1602, 1612, 1616).

[3] Dans aucun des recueils biographiques que j'ai pu consulter il n'est fait mention du personnage auquel cette lettre est adressée. Rien n'indique qu'il ait été parent du célèbre érudit Jean Gruter, dont il va être question un peu plus loin.

[4] Jean Gruter naquit à Anvers en décembre 1560 et mourut en septembre 1627. Voir sur cet infatigable travailleur le *Dictionnaire critique* de Bayle et le tome IX des *Mémoires* de Niceron. Le *Corpus inscriptionum* de Gruter parut à Heidelberg en 1601 (in-fol.).

presque tous compris dans le volume que j'ay publié de *la Pucelle,* en attendant le second qui tire à la fin. De dix ou douze odes panegyriques que les occurrences diverses ont arrachées à ma plume, il y en a cinq d'imprimées, et si je ne craignois de vous accabler de leur port je vous ferois juger par vous-mesme si ce sont des vaisseaux d'honneur ou d'ignominie. Je remettray ce petit présent à celuy de ma connoissance qui voyagera le plustost en vos quartiers pour descharger vostre bourse d'autant.

Au surplus, si vous avés jamais à m'ordonner quelque chose, ne hazardés point vos lettres à la poste à moins que de vous resoudre qu'elles périssent, ou addressés les à quelqu'un qui soit bien aise de vous rendre l'office de me les envoyer seurement, car ça esté par la plus grande merveille du monde que celle que vous m'avés escritte sans marquer ma demeure est venüe en mes mains, après avoir traisné longtemps dans les balieures du bureau et s'estre fort sallie dans la poche des porteurs. Il est malaisé qu'il n'y ait pas tousjours icy quelqu'un de vos compatriotes, quelque secretaire d'ambassadeur, quelque academiste qui ne soit bien aise de vous servir en cela et de se venir entretenir avec moy de vos beaux talens et des marques que le public en a eües. J'en suis desja très persuadé, et vous prie de l'estre que vous m'aurés tousjours, Monsieur, pour très, etc.

De Paris, ce xv octobre 1666 [1].

---

[1] Le 3 novembre suivant, Chapelain adresse à Louis Verjus (f° 242 v°) une nouvelle lettre d'où je tire ce passage : «Ce que vous m'avés escrit et à M[rs] Bourzeys et Cassagne des merveilles de la Reyne de Portugal, des admirables effets de sa conduite et du bonheur qu'elle a eu de commencer à desployer sa puissance et son addresse par la réconciliation du Roy et du Prince, nous a tous ravis aussi bien que ce que sa beauté et sa vertu ont produit dans ce royaume là pour y gaigner l'affection de tout le monde. Plus elle s'y establira sur ce pied là, plus elle sera considerée de deçà dans les occurrences. Il y a peu de nouvelles publiques. Depuis l'embrasement de Londres, les Anglois sont bien plus disposés à la paix, et l'hyver ne passera pas qu'elle ne soit conclüe. Les flottes de tous costés sont dans les ports. Les seuls Suédois continuent à vouloir la guerre ayant assiégé Brême régulièrement. Il y a danger qu'ils n'y eschoüent, toute l'Allemagne se soulevant pour la secourir. L'impératrice est encore à Milan et quelques-uns disent arrestée par une recheute. La grossesse de la Reyne continüe heureuse et la Cour quitera bientost le dueil.» Le 5 du même mois, Chapelain écrit (f° 243 v°) à l'abbé Marucelli : «J'aime mieux m'en remettre à ce que vous en jugerés vous mesme par la connoissance qu'une estroitte habitude de cinq années vous a fait avoir de mon cœur, et je vous prie d'establir bien cecy dans vostre esprit, que je vous honnore et cheris autant tout seul que toute Florence ensemble, et que mon esprit que vous sçavés qui aime l'Italie ne prendra jamais son vol vers elle qu'il ne s'arreste principalement sur vous, pour l'y reposer comme sur un objet qui luy sera tousjours le plus agréable.» Chapelain dit de Viviani et de Dati : «Comme j'ay été le proxenète de leurs excellentes qualités en cette Cour, vous jugés bien que j'en suis le garant envers elle [Sa Majesté],» et il accuse réception de la première feuille du volume des *Vies des peintres anciens* par le second de ces écrivains. Il entretient ensuite l'abbé Marucelli d'un des meilleurs orientalistes du XVII[e] siècle : «M[r] d'Herbelot, dont vous me parlés, est en son genre un des ornemens de ce royaume et presque l'unique pour les langues orientales. S'il eust eu le corps aussi bon que le cœur, il eust accompagné M[r] Thevenot en son voyage de l'Orient le plus reculé par la grande passion qu'il a pour les choses étrangères et éloignées de nostre connoissance, afin d'en faire part à l'Europe. Je n'ay pas d'habitude avec luy, mais ses amis qui sont les miens ont obligé il y a plus de trois mois M[r] son frère à m'apporter voir ce qu'il luy avoit escrit de vostre ville et des honneurs et régales

CCLXXXIX.

À M. VOSSIUS,

HISTORIOGRAPHE DE Mrs LES ESTATS,

À LA HAYE.

Monsieur, si vos ouvrages ont trouvé des détracteurs, ils ont aussi trouvé des admirateurs et des panegyristes, mais de ces derniers en toute autre quantité que des autres, non sans grande raison, tout ce que vous faites portant avec soy le caractère non seulement d'érudition, mais encore d'élevation, de pénetration et de passion pour l'avancement des sciences et le profit du genre humain. On ne s'attaque point, comme vous dites, aux choses basses, et ce n'est pas un mauvais signe pour l'estime d'un livre que de voir soulever des gens contre sa réputation, surtout quand la matière n'en est ni sale ni maligne et qu'elle ne peut estre qu'utile au public. Cela monstre au moins que le public l'a favorablement receu et que de sa propre force il en a gaigné le suffrage, ce qui n'est jamais arrivé sans justice, la voix du commun estant la voix de Dieu, au lieu que ces Mrs les critiques de profession par leurs coups de dent font voir leur nature canine, et marquent, outre leur malignité, une ridicule présomption de mettre en parallèle leur jugement particulier avec le jugement géneral et se figurent follement qu'ils le pourront emporter à la balance.

Ces considerations, Monsieur, m'ont quelquesfois tenté d'avoir bonne opinion de moy mesme, ayant veu par le passé et voyant encore à présent des [misérables occupés] à faire des libelles contre le poëme dont vous me parlés et que, par un excès d'affection, vous mettés à un bien plus haut prix qu'il ne mérite. Il ne tient pas à ces beaux Messieurs que je ne croye estre quelque chose en me traittant comme leurs semblables ont tousjours fait ceux qui du consentement des siècles valent tout ce qu'on peut valoir. Mais ils n'auront ni la satisfaction de me ravaler au dessous de ce que je suis, ni celle de me faire présumer d'égaler ces grands hommes. Je me tiendray dans les bornes de la médiocrité qui m'est naturelle et qui m'empeschera tousjours de me rabbattre au dernier estage où sont relegués mes censeurs et de m'évaporer en pensant m'élever à celuy des héros lettrés anciens et d'un petit nombre de modernes.

Pour vous, Monsieur, qui volés entre les aigles, vous n'avés qu'à vous maintenir dans cette région supérieure où vostre sçavoir vous a porté et qu'à entendre paisiblement de cette hauteur là les croassemens des corbeaux jaloux de vostre gloire qui ne luy sçauroient donner d'atteinte et qui ne seront jamais agreablement ouïs que par les pies et les corneilles qui ont affinité d'humeur avec eux. Poursuyvés donc vostre pointe, donnés tousjours quelque chose de vostre creu et de vostre manière, et brillés de tant de lumières qu'elles esbloüissent enfin les yeux de ces chouettes et facent cesser leurs sifflemens en les faisant remper sur leurs toits et dans leurs ténèbres[1].

---

excesifs qu'il avoit eus et qu'il avoit encore de la magnificence de S. A. S. et de Mgrs ses frères, aussi bien que de la civilité de tout ce qu'il y a de grand et de considerable dans vostre Cour dont il se trouvoit comblé et avec des ressentimens extremes. Mr de La Croix, interprète du Roy en langue turque, m'a communiqué une pareille relation de luy. Ces lectures et sa réputation m'ont fait prendre part à toute la gloire que sa bonne fortune luy a fait obtenir chés vous... »

[1] Phrase à rapprocher des derniers vers de la célèbre strophe de l'Ode de Le Franc de Pompignan sur la mort de J.-B. Rousseau :

> Le Dieu, poursuivant sa carrière,
> Verse des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs.

Mais l'indignation m'a fait sortir du stile épistolaire. Je reviens à vous conseiller en stile d'épistre et familier de mespriser vos jaloux et vos envieux et de vous vanger du mal qu'ils vous pensent faire en faisant du bien par vos belles productions à la société. J'attens avec impatience de sçavoir quelles sont vos applications présentes et vous n'aquiterés jamais trop tost à mon gré la promesse que vous me faites de m'en informer.

Mr Thevenot a eu communication de vostre dernière et en confirmation de l'anthar-ticube (*sic*)[1] de vos mémoires touchant la carte de l'Abissie (*sic*) et du Nil, m'a dit en avoir eu de Lisbonne une toute pareille par l'occasion du retour de Mr l'evesque de Laon[2] qui avoit mené en Portugal la Reyne, sa parente, au Roy, son mary, et nous avons bien resolu de la faire voir à nos douteurs pour les confondre et leur fermer le bec. Il a esté très mortifié du transport de vos livres arabes et il a eu tentation de les retenir, en les payant au prix qu'ils vous ont cousté, mais sa bourse s'y est opposée à son grand regret. Quand Mr Vattier sera icy, je luy feray voir avec quelle génerosité vous offriés qu'il en choisit ceux qu'il jugeroit propres à servir au monde en les traduisant, et dès cette heure je vous puis respondre de sa reconnoissance.

Si cette nouvelle de la rüine des Jesuites à la Chine est vraye, voila un grand choc pour la chrestienté de ces quartiers là. Croyons le le plus tard que nous pourrons pour nostre consolation.

J'ay à vous rendre très humbles grâces et le fais icy des deux volumes de Mr du Jonc, vostre parent, qui m'ont esté remis par vostre ordre et qui sont très curieux. Mr vostre neveu s'est chargé, en partant, du dernier de Mr de La Chambre[3] que je vous envoyois de sa part et qui secoue gaillardement vostre commun adversaire.

Portés vous bien et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce v novembre 1666[4].

---

[1] Je ne sais comment expliquer une aussi étrange expression.

[2] L'évêque de Laon était alors César, cardinal d'Estrées. Voir sur ce prélat la lettre XIII du présent volume, p. 25.

[3] *Discours sur les causes du debordement du Nil, et discours de la nature divine, selon la philosophie platonique* (Paris, Claude Barbin, 1665, in-4°). Voir sur ce livre le *Journal des sçavans* du 21 juin 1666. On trouvera dans le même recueil un compte rendu du livre de Vossius, *De Nili et aliorum fluminum origine* (n° du 16 août).

[4] Dans une lettre du 7 novembre, Chapelain entretient la marquise de Flamarens (f° 246) de la mort de M. de Verthamon, parent et protecteur de son amie : «Je vous avoüe ma foiblesse, ayant appris avec une douleur extrême la mort de Mr de Verthamon, je n'eus pas le courage d'estre des premiers à vous en informer et consoler... Je connois de quelle utilité vous estoit sa vie et combien vous le trouverés à dire dans les embarras de vostre maison. Je connois l'avantage que tireront vos mauvais parens de l'affoiblissement de vostre credit par la cheute d'une si forte colonne. Mais je connois aussi que vous deviés vous attendre il y a long temps à en estre privée, son grand âge, ses maladies et ses occupations vous l'ayant deu faire regarder comme ne devant plus guere durer. Plus Dieu vous oste d'appuis, plus il vous faut resoudre à n'en chercher qu'en lui.» Chapelain ajoute : «Je suis très aise que Mr vostre fils soit dans la province; il en sera plus en seureté, il en despensera moins, il en défendra mieux ses terres et verra de plus près l'obligation qu'il vous a de les luy avoir conservées et abonies avec tant de peines et de traverses. Son bon naturel s'en renforcera...»

CCXC.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN [1].

Monseigneur, le paquet dans lequel estoit le remerciment de Mr Reinesius, le sçavant conseiller du duc de Saxe, au Roy, qu'il avoit imprimé pour mieux faire connoistre à toute la terre sa gratitude, et où estoient encore quelques exemplaires de ses scholies sur le fragment de Pétrone qu'il vous a dédié [2] et dont il y a six mois que j'eus l'honneur de vous envoyer le frontispice, ce paquet, dis-je, s'estant perdu par les chemins, entre les mains des infidelles messagers, comme je le viens d'apprendre d'un gentilhomme allemand, son amy et sa nourriture, nous n'avons creu, pour y remedier, devoir faire autre chose que d'escrire à Mr Reinesius de nous renvoyer au plus tost d'autres exemplaires de son remerciment à Sa Majesté, et d'essayer de faire icy une nouvelle impression de ces Scholies, dont il a apporté avec luy un volume, augmenté en plusieurs endroits.

Vous prendrez plaisir, Monseigneur, à voir dans la dédicace avec combien d'éloquence et de discretion ce vénerable vieillard vous y marque son ressentiment, et combien les louanges qu'il y a semées de vostre vertu y sont sagement employées, sans que vostre modestie les puisse refuser. Je vous devois cet avis pour conserver dans vostre esprit la bonne opinion que vous avés conceüe de luy sur mon tesmoignage, en attendant que luy-mesme l'y confirme par ce qu'il destine à la gloire de Sa Majesté, publiant le très important travail de plus de deux mille inscriptions antiques qui n'ont jamais esté veües et qui, illustrées de ses notes, seront un trésor en matière de lettres qui ne devra rien à celuy de Gruterus. Mais, Monseigneur, la pauvreté des libraires allemands en rendant impossible, en ces quartiers, l'édition, qui pourra aller à six mille francs, et le papier et les charactères de France estant tout autrement beaux pour un ouvrage de cette consideration, il ne seroit peut-estre pas indigne de Sa Majesté, à qui il le consacre, d'ordonner que l'édition s'en fist à l'imprimerie royale, et l'on se pourroit promettre que le débit en remplaceroit avec avantage l'avance des despens [3].

La souveraine ambition de ce bon vieillard seroit qu'avant de mourir, cette fleur de ses estudes sortist à la lumière sous de si glorieux auspices et d'un si magnifique lieu. J'ay creu, Monseigneur, luy pouvoir rendre l'office de vous en faire la proposition, veu ce que vous nous avés fait l'honneur de nous dire plusieurs fois que vous seriés bien ayse de rencontrer quelque matière digne d'occuper les presses du Louvre, et que celle-cy est assurement des plus riches que les savants peussent désirer.

Vostre prudence en usera comme elle trouvera à propos, et je ne la supplie de rien que de me faire sçavoir ce que j'auray à respondre sur cet article.

Enfin, j'ay esté assés heureux pour retirer du naufrage le paquet de livres que le signor Ottavio Ferrari m'addressoit pour vous, et qui estoit demeuré ensevely sous les piles de marchandises de la douane de Lion. Je les remettray demain à Mr Carcavi pour les placer dans vostre biblioteque. Celuy *De re vestiaria* est d'un mérite particulier.

---

[1] Imprimée au recueil de M. Clément, t. V, p. 616.

[2] M. Clément a corrigé la faute de Chapelain et imprimé : *dédiées*.

[3] Le recueil de Reinesius parut à Leipsik en 1682 (in-fol.) sous ce titre : *Syntagma inscriptionum antiquarum*.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et demeure, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI novembre 1666[1].

CCXCI.

À M[GR] COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[2].

Monseigneur, vous aurés receu, il y a quinze jours, ce que je me donnay l'honneur de vous escrire sur la proposition que m'avoit faitte M[r] Reinesius de la publication des *Nouvelles inscriptions*, égales en nombre à celles de Gruterus, pour en faire la dédicace à Sa Majesté, accompagnées de son éloge, qu'il espereroit rendre non[3] du tout indigne d'Elle. Je ne vous en dis rien davantage, attendant vos ordres là dessus. Par la mesme lettre, je vous avertissois, Monseigneur, que le paquet de ses ouvrages qu'il vous envoyoit, et celuy en particulier qu'il vous dédioit, et dont il y a quatre ou cinq mois que je vous fis voir le frontispice, estant péri par les chemins[4], j'en espère dans quelques mois un autre qui répare celuy qui a esté perdu, ce bon vieillard ne se pouvant consoler de la trahison que luy a faite la fortune en cela, et surtout en ce qu'elle luy a osté le moyen de faire voir à Sa Majesté et à vous, Monseigneur, le remercîment de la grâce qu'il a touchée et rendüe publique en toute l'Al-

---

[1] Le 30 novembre, Chapelain envoie à l'abbé Marucelli (f° 247) divers renseignements sur Barthélemy d'Herbelot, dont la naissance «est entre les bonnes de nos humbles citoyens,» et la «personne accommodée». Comme son correspondant l'avait aussi interrogé sur le compte de M. de Ventadour, Chapelain répond ainsi : «Pour M[r] de Vantadour, il est d'une des plus grandes maisons de France et des mieux apparentées, cousin issu de germain de M[r] le Prince de Condé. On ne sçait encore ce que c'est que son esprit à cause de sa grande jeunesse. La taille de son corps n'est pas avantageuse et il a apporté du ventre de sa mère cette foiblesse de hanche qui le fait marcher comme un boiteux.» Chapelain traite ensuite divers autres sujets : «M[r] Viviani m'avoit desja informé du dessein qu'il avoit de faire un présent à Sa Majesté d'un buste formé sur l'original du Galilée, son disciple, et qui passe pour un chef-d'œuvre comme digne d'une teste capable d'entrer dans le cabinet ou galerie des antiques et disputer de la perfection avec les pièces les plus accomplies pour effacer tout ce que les modernes ont produit de plus achevé en ce genre d'ouvrages de l'art. J'approuve fort cette rare offrande qui luy tiendra lieu de reconnoissance des graces qu'il a receües de la munificence royale, surtout si elle est accompagnée de la vie de ce grand personnage illustrée des merveilles qu'il a descouvertes dans le ciel et dans les choses naturelles, ses avantures et sa doctrine escrittes par une plume d'un stile aussi exquis que celuy de nostre ami et dans un détail de ses inventions. C'est sur ce pied que j'entens qu'il la face, comme celuy de tous ses élèves qui en a le plus de connoissance... J'ay communiqué à M[gr] Colbert la première feuille et le frontispice de l'ouvrage des peintres anciens par M[r] Dati, et le projet et le stile luy en ont fort agreé. J'en attens la suite...»

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 617).

[3] M. Clément a ainsi arrangé cette fin de phrase : «*qu'il espéreroit rendre du tout digne d'elle.*»

[4] On lit dans le texte : *estant péri par les mains*, ce qui n'a aucun sens. M. Clément a cru devoir remplacer le mot *mains* par le mot *chemins*, et je n'hésite pas à suivre son exemple. Chapelain, à ce propos, écrivait à Heinsius, le 8 décembre (f° 251) : «Le bon M[r] Reinesius par une simplicité germanique a creu qu'il suffisoit de m'addresser par la poste les livres qu'il m'envoyoit pour M[r] Colbert sans sçavoir mon logis, ce qui n'a pas manqué de les faire périr; car ils ne m'ont point esté apportés, et, s'ils l'eussent esté, cent francs de port eussent esté une charge indiscrette pour moy et une bizarre reconnoissance des XII[c] livres que je luy ay procurés.»

lemagne dès aussitost que vous la luy eustes procurée.

Depuis, il m'est venu un paquet de M[r] Viviani, l'un de vos gratifiés de Florence, avec une proposition qui marque bien sa reconnoissance et qui ne peut partir que d'un cœur bien dévoüé au service et à la gloire de Sa Majesté. Après vingt-cinq ans d'employ en qualité de mathematicien et d'ingenieur de Son Altesse de Toscane, usé de travail et n'en osant esperer de soulagement, il se trouve tout à coup avoir l'obligation d'en estre deschargé par son prince, à l'exemple de la magnanimité du Roy, et estre désormais en estat de travailler en repos aux ouvrages que ses occupations avoient fait suspendre.

Sur ce fondement, Monseigneur, il en destine la plus considerable partie à l'honneur de Sa Majesté, lorsqu'il y aura mis la dernière main; et pour ce que ce qu'il croit pouvoir plustost faire réussir, est la vie du fameux Galilée, dont il estoit le disciple favori, pour laquelle il a un recueil très considérable de mémoires qu'il n'a plus qu'à digerer et à ordonner[1], il me consulte sçavoir si je croirois que l'offrande en fust agreable à Sa Majesté, jointe principalement à un buste de bronze qu'il fait jetter, de la teste du mesme Galilée tirée au naturel, de son vivant, sur luy[2].

Tout cela, Monseigneur, m'a semblé si noble et tout ensemble si digne de la curiosité du Roy que, sans perdre temps, je l'ay exhorté à suyvre ardemment l'un et l'autre dessein, afin de ne laisser pas refroidir une intention si louable, ni mourir un projet qui sera utile au public et glorieux à Sa Majesté.

Je vous demande pardon de la longueur de ce billet, dont la matière ne se pouvoit resserrer davantage sans l'estropier, et je vous supplie de vous donner la peine de lire l'extrait que j'ay fait d'une plus ample lettre qu'il m'a escritte là-dessus, afin que vous voyés par ses propres termes avec quelle candeur et quelle chaleur il exprime sa conception.

Il dependra de vostre loysir et de vostre bonté de me commander ce que j'ay à luy respondre, afin qu'en cela comme en toute autre chose je vous puisse tousjours tesmoigner avec quel zèle je suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce IIII[e] décembre 1666[3].

---

[1] Cette vie de Galilée n'a jamais été publiée. Rappelons ici qu'en 1677, Viviani, publiant un ouvrage intitulé : *Enodatio problematum universis geometris propositorum* (Florence, in-4°), le dédia aux mânes de Chapelain, témoignant le regret de n'avoir pas trouvé plus tôt l'occasion de lui prouver sa reconnaissance pour tous les services qu'il avait reçus de lui.

[2] Viviani fit placer le buste en bronze de son maître Galilée au-dessus de la porte de la maison, ou plutôt du palais, qu'il construisit à l'aide des libéralités de Louis XIV.

[3] Le lendemain, Chapelain complimente ainsi (f° 249 v°) M[r] Courtin, ambassadeur extraordinaire du roi de France en Allemagne : «Le bruit que vous faites au delà du Rhin est si grand que l'éclat en a porté jusqu'icy et qu'il m'a agréablement resveillé au milieu de ma solitude.» Chapelain redit ensuite à son correspondant tout le bien que lui a écrit de lui Bœclerus, et s'adressant, un jour après, à ce dernier, il l'entretient (f° 250 v°) de l'ambassadeur Courtin, auquel il l'avait recommandé, et aussi de Colbert et de Louis XIV, auxquels il l'engage à manifester sa reconnaissance. La lettre adressée par Chapelain à Bœclerus, le 7 décembre 1666, a été reproduite par M. Clément dans une note des pages 618 et 619 du tome V des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*. Le 10 décembre, Chapelain annonce en ces termes qu'il a eu l'honneur de déjeuner avec Colbert (lettre à Waghenseil, f° 251 v°) : «Entre les choses curieuses que vous m'avés escrittes, j'ay fait une particulière reflection sur cette machine que vos laboureurs d'Austriche ont

CCXCII.

À M. HERMANNUS CONRINGIUS,

PROFESSEUR EN MÉDECINE,

À HELSMSTAD.

Monsieur, vous m'avés tiré de la plus grande peine du monde par vostre billet du 1er décembre. Dieu soit loüé que le funeste bruit qui avoit couru de vostre mort se soit trouvé faux et que vous joüissiés tousjours de la lumière[1]! Ce qui m'avoit fait craindre un si grand malheur, estoit vostre silence depuis le mois d'aoust et que je n'avois aucune nouvelle que vous eussiés receu ma response du mois de septembre dans laquelle je vous rendois un conte exact de ce que vous desiriés sçavoir touchant le dessein du Roy pour l'avancement des sciences, de l'entretien particulier que j'avois eu avec Mr C[olbert] touchant la matiere de la R[enonciation], et de l'approbation qu'il avoit donnée à la proposition de la traitter à fonds, suyvant le droit naturel et celuy des gens, sans entrer dans la réfutation des objections et des défenses des parties, m'exhortant à vous porter à ce travail, et à vous assurer qu'il [luy] seroit fort agréable. Il me faschoit que cette lettre eust esté veüe d'autre que de vous pour toutes considerations et j'en hazarday une autre, il y peut avoir un mois, par la voye encore de Mr Beek pour en estre éclairci.

Celle du 1er décembre m'a mis en repos du costé de vostre vie et m'a semblé aussy tesmoigner que cette autre dont je vous ay parlé vous estoit aussi tombée entre les mains. Ce que je vous puis dire sur son sujet, c'est que Mr Colbert persevère dans le désir que vous le traittiés et on attend de vous un effort d'érudition, de jurisprudence et d'éloquence. Pour cela je vous envoyeray, de sa part, au premier jour, les pièces fonda-

---

inventée pour rendre les semailles plus utiles et à moins de coust. Je l'ay d'autant plus aimée qu'ayant esté convié par l'illustre Mr Colbert à manger avec luy le mesme matin, que j'en avois receu la nouvelle, j'eus cette occasion de le faire souvenir de vous, et de vous continuer mes offices auprès de luy. Je me suis engagé à luy faire venir une désignation exacte et une description claire de cette machine que vous me ferés, s'il vous plaist, de vostre stile qui est si net et qui met si bien les choses devant les yeux.» Le 29 du même mois, Chapelain s'adresse en ces termes à l'abbé Marucelli (f° 252 v°) : «Je serois ennemi de moy mesme si je ne cultivois par mes soins et ne nourrissois par mon amitié celle dont vous m'aviés honnoré durant vostre séjour en France, et que vous me conservés encore en Italie par une vertu qui n'est guère ordinaire en ce siècle, où nostre ancien proverbe se vérifie tous les jours que *qui est loin des yeux est loin du cœur*... Je suis bien marri de la fluxion survenüe à Mr Dati qui a arresté l'édition commencée de la vie des peintres anciens. Sans cet accident il l'eust achevée... Je me doutois bien que Mr Seguin, doyen de Saint-Germain, trouveroit beaucoup d'approbation dans vostre Cour, veu le mérite dont il est rempli, la grande connoissance qu'il a des antiquités et des médailles anciennes, aussi bien que des bons livres de l'une et de l'autre langue, et surtout la douceur de ses mœurs et l'honnesteté de sa conversation. Il reviendra rempli de l'admiration que le trésor médallique [de médailles, le mot n'est dans aucun dictionnaire] de S. A. S. de Toscane excite en tous ceux qui l'ont veu, et d'autant plus qu'il est plus expert dans ces sortes de richesses. Je croy bien qu'il n'aura pas manqué d'offrir à leurs A. A. S. le livre qu'il en a publié, et qui est une pièce exquise. Mr Dati me dit du bien de ce vertueux personnage à l'envi de vous. Il me parle dignement aussi de Mr d'Herbelot...»

[1] Chapelain annonçait à Bœclerus, dans la lettre du 7 décembre citée dans la dernière note du document qui précède celui-ci, qu'il avait appris de la propre main de Conringius «que le bruit de sa mort a esté un équivoque, et que, quoyque très affligé de la mort de son bon prince, il ne s'est jamais mieux porté.»

mentales sur lesquelles vous pourrés élever l'édifice, et nous en envoyer les morceaux, d'ordinaire en ordinaire, à mesure qu'il s'avancera, par les voyes que vous estimerés les plus seures, sans les accompagner de vos lettres pour plus de précaution, comme l'envoy que je vous feray de ces pièces ne sera accompagné d'aucune des miennes pour la mesme raison.

J'espère de vous envoyer par une autre voye de nouvelles marques de la bienveillance et de l'estime du M[aistre] et de son M[inistre], lesquels pour ces sortes de graces ne s'obligent à personne et veulent estre tousjours libres de les departir ou non, selon que le procédé des gratifiés les y conviera, sans qu'on ait droit de l'exiger d'eux, ni de se plaindre quand ils ne le feroient pas, comme d'une chose à laquelle ils ne se sont point engagés ni sousmis par leurs promesses. C'est pourquoy personne n'en a de brevets ni de patentes. J'ay esté bien aise de vous expliquer cela, afin que vous vissiés combien judicieusement ils se comportent en cela comme en toutes autres choses et que c'estoit le meilleur expedient qu'ils pussent prendre pour tenir les esprits en haleine et empescher qu'on ne prist leurs libéralités pour des revenus reglés et que sur cette assurance on s'endormist et demeurast les bras croisés contre la principale intention.

Préparés vous au traitté de la R[enonciation] en attendant les pièces. Escrivés moy l'estat où la mort de vostre macarite Auguste a laissé votre fortune [1], et si les lettres fleuriront en vos quartiers sous son successeur comme sous luy [2]. Mandés moy aussi ce que l'on fera de sa bibliotèque. Si elle estoit à vendre, je pourrois fournir un marchand qui la prendroit toute entière et la payeroit sur les lieux noblement, après en avoir veu l'inventaire.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce dernier de l'an 1666.

CCXCIII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT [3],

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Monseigneur, vous aurés veu, dans la lettre de Mr Perraut, le détail de ce qui s'est fait de la commission qu'il vous a plu nous donner, sans qu'il soit besoin que je vous le répète en celle-cy. Je vous diray seulement que l'on n'y pouvoit apporter plus de secret, de zèle, d'attention, de diligence, d'assiduité, ni d'exactitude. Cela a emporté du temps, mais on n'y a pas perdu une minute, et toutes autres affaires ont cessé pour s'appliquer à celle-là.

Quant à celle de Mr Conringius, le bruit qui avoit couru de sa mort m'avoit embarassé; mais enfin sa lettre du 8 octobre et celle du 10 décembre, escrites de sa main, m'ont tiré de peine, et me l'ont fait tousjours voir dans la disposition d'exécuter ses promesses, lorsqu'on l'aura aydé des pièces essentielles au sujet. Il s'y engage de nouveau, avec cette condition pourtant que l'on garde un profond silence à l'égard de sa personne, y allant pour luy de la vie si les intéressés dans l'affaire venoient à en avoir le moindre soupçon.

---

[1] Nous avons vu un peu plus haut (lettre CCLXXVIII, note 1) qu'Auguste, duc de Brunswick, mourut le 27 septembre 1666.

[2] Le successeur du duc Auguste fut Rodolfe-Auguste, né le 16 mai 1627, mort le 26 janvier 1704, sans laisser de postérité mâle de ses deux femmes, et qui semble avoir beaucoup moins favorisé les belles-lettres que son père et que son frère et successeur, le duc Antoine-Ulric.

[3] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 618).

Il a desja receu sans peril la despesche dans laquelle je luy touchois en gros ce qu'on désiroit de luy, afin qu'il y pensast par avance. Dans la mesme, je luy expliquois ce que le Roy a estably pour l'avancement des arts et des sciences, dont il me demandoit des éclaircissements, aussy bien que des rares qualités que Dieu a mises en vous, et des emplois qui occupent vostre vertu et vostre industrie. Il avoit besoin d'en estre informé pour en faire la matière de la dedicace de l'ouvrage qu'il destine à Sa Majesté et de celuy dont il veut vous faire offrande. Il n'est plus question, Monseigneur, que de me faire faire les copies des pièces qu'il luy faudra communiquer, et que de les luy envoyer par la plus seure occasion qu'il se pourra, à quoy, de mon costé, je donneray tous mes soins pour empescher qu'il n'en mésarrive.

En attendant ce que vous commanderés la-dessus, j'ay ébauché une douzaine de billets en vostre nom, comme les années précedentes, pour accompagner les lettres de change des gratifications que vostre bonté a encore procurées aux doctes estrangers, afin que, si vous les voulés honnorer de cette nouvelle civilité, vous le puissiés sans autre peine que d'y réformer ce qui y sera de mal, et de les signer, après les avoir fait escrire par vos secretaires.

Lorsque ces lettres m'auront esté renvoyées cachettées de vostre sceau, j'y joindray les miennes, où je leur parleray plus au long et entreray avec eux dans des explications particulières, auxquelles il ne seroit pas de vostre dignité de vous abbaisser.

Au reste, Monseigneur, je receus hier au soir du très savant M. Reinesius les actions de graces qu'il avoit rendües au Roy dès le commencement du mois de may, imprimées pour publier la munificence de Sa Majesté plus dignement par toute l'Allemagne, comme il le fit dès ce temps-là; et ayant appris de moy la perte de son remerciment et de ses notes sur le prétendu fragment de Pétrone, qu'il vous dédioit, il en a fait un nouveau paquet qu'il a envoyé exprès par terre, et qui me fut remis hier entre les mains, dans lequel sont plusieurs exemplaires de son remerciment et deux exemplaires de ce livre qu'il vous addresse, l'un pour vous et l'autre pour la Bibliotèque du Roy. Je m'en vais les porter à Mr Carcavi, afin qu'il vous les présente au premier tour que vous ferés à Paris.

De tout cela, Monseigneur, vous n'aurés, pour cette fois, qu'un exemplaire de son action de grâces, que peut-être trouverés-vous à propos de faire voir à Sa Majesté. En ce petit escrit, vous verrés qu'il luy donne et consacre son important ouvrage des *Nouvelles inscriptions romaines*, dont il souhaitteroit passionnement qu'Elle voulust faire faire l'édition en son Imprimerie Royale, comme il y a soixante ans que l'empereur Rodolfe fit faire celle de l'édition des *Inscriptions* de Gruterus qui luy fut dédiée; ce très docte personnage-cy regardant ce travail des sciences comme son trésor et son chef-d'œuvre, et comme ne cédant en rien pour l'utilité publique et pour la gravité du sujet à celuy de Gruterus, qui a tant de réputation.

Que si vous en jugiés aussi avantageusement que luy, et que vous eussiés agréable d'honnorer des presses royales cet ouvrage, qui feroit deux volumes in-folio et où il entreroit grand nombre de graveures, il y a maintenant à Paris un sçavant homme allemand, nourri de sa main et dans sa dernière confidence, à qui il envoyeroit son original et qui vaqueroit à la conduite de cette édition.

Je me suis un peu estendu, Monseigneur, sur cette proposition, afin que vous y puissiés faire une réflexion sérieuse, et juger si l'execution n'en seroit point honnorable au

Roy et au royaume, et j'ose dire à vous-mesme, si la chose se faisoit sous vostre autorité.

Je ne puis mieux finir cette longue lettre que par un succinct, mais très humble remercîment des nouvelles grâces dont Sa Majesté m'a comblé par vostre recommandation. Je n'oserois l'estendre de peur de vous ennuyer et peut-estre vous déplaire; mais il sera tout compris dans le vœu que j'ay fait depuis tant d'années de vivre et mourir, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce vi janvier 1667[1].

CCXCIV.

A M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND.

À CAEN.

Monsieur, je n'ay pas leu sans rougir dans vostre lettre du xx de ce mois les termes plus que civils dont vous y avés voulu exprimer vostre gratitude pour ce que l'on vous a rapporté du tesmoignage que je vous ay rendu et à vostre ouvrage dans une conference où il s'agissoit de l'interest des gens de lettres éminens à la difference des médiocres, car le moyen, Monsieur, de ne vous pas faire justice en toute rencontre sans sollicitation et sans vous le faire ni sçavoir ni valoir! Vous sçavés ce que vous estes et sçavés ce que je suis et de plus ce que je vous suis. Pouvois-je moins faire sur vostre chapitre et sur celuy de mon ami, moy qui pour ne rien jamais oster à personne ay dans le mesme examen parlé en faveur de mes propres ennemis? Il n'y a de vraye satisfaction dans la vie que celle de satisfaire sa conscience et de ne trahir point ses sentimens pour contenter ses passions, fussent elles mesme justes. J'ay fait pour vous en cette occasion le mesme qu'aux précedentes et afin que vous ne m'en soyés pas plus obligé que de raison, je vous déclare que mon action m'a payé toute seule et que j'ay eu plus de plaisir en la faisant que vous en apprenant que je l'avois faitte.

Mon plaisir a redoublé lorsque j'ay veu l'effet de mes offices, et qu'en suite de la consultation je vous ay veu employé dans la liste de ceux que le Roy gratifie encore[2], de sorte que si vous estiés à Paris vous toucheriés la somme qui vous est ordonnée. Si donc ou la saison ou vos affaires vous retiennent dans la province, vous n'aurés qu'à escrire une honnesteté à M. de la Planche, trésorier géneral des bastimens du Roy, et le prier de remettre cette somme entre les

---

[1] On trouve, après la lettre à Colbert, des lettres à Hevelius (f° 256 v°), à Bœclerus (f° 257), à Gronovius (f° 258), à Conringius (f° 258 v°), à Vossius (f° 259 v°), à Graziani (f° 260 v°), à Reinesius (f° 261), à Waghenseil (f° 261 v°) et à Ferrari (f° 262 v°). Toutes ces lettres sont datées du 11 janvier 1667, excepté la première, qui, par suite d'un *lapsus*, porte la date du 15 de ce mois. Ce sont des circulaires qui accompagnent des lettres de change. Seulement Chapelain redemande à Graziani des détails sur la mort du comte Fulvio Testi, «ce grand et malheureux poëte,» ajoutant : «Le monde a parlé diversement de sa mort aussi bien que de la cause de sa disgrace et de sa prison, ce qui me donne curiosité d'apprendre de vous le vray de ce qui s'en peut sçavoir, à condition toutesfois de le tenir secret, s'il vous importoit que la connoissance en demeurast supprimée.» A Ferrari Chapelain adresse ce compliment : «On a depuis peu publié en Flandres un livre posthume de Rubens *De re vestiaria* et quelques autres ouvrages de luy. Il fera beaucoup s'il approche du vostre qui est un chef-d'œuvre.» La lettre à Gronovius a été publiée par M. Matter (*Lettres et pièces rares ou inédites*, p. 269 et 270), d'après l'original de la bibliothèque de l'université de Munich.

[2] On lit dans la liste des gratifiés de l'année 1667 : «Au sieur Huet, de Caen, 1,500 livres.»

mains de Mr de Segrais, vostre correspondant, que vous rendrés porteur de vostre quitance passée par devant notaires pour servir de descharge à Mr le trésorier de la gratification que le Roy vous fait cette année. Ce correspondant fera cela sans peine estant logé assés proche du trésorier, et je l'en soulagerois si mon infirmité ne me rendoit pas un voyage au bout du fauxbourg Saint Germain aussi impossible que seroit celuy de la Chine. Vous en userés selon vostre prudence.

Je suis bien aise au reste, Monsieur, que vous alliés recommencer vos exercices philosophiques, et que vostre bon courage vous fera résoudre à prendre sur vous la despense nécessaire à la descouverte des mystères de la nature. Que s'il vous arrive de trouver quelque chose de solide et de considerable, j'auray une grande joye d'en avoir communication pour la donner ou au *Journal des sçavans* ou à l'Académie royale qui est en train de faire des merveilles et qui honnorera le règne de Sa Majesté, si la fortune ne traverse point ses magnanimes projets.

Faites moy la grâce d'assurer tous nos vertueux amis qui composent vostre assemblée de la continuation de mon estime et de mes respects et de me croire tousjours en particulier, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv janvier 1667[1].

---

[1] Deux jours après, Chapelain écrivait au professeur Ottavio Ferrari (f° 264) : «Quant au present que vous luy destinés [à Colbert], des lampes sepulcrales et de ces anneaux d'airain antiques, je ne luy en ay pu parler encore à cause qu'il est à Saint-Germain auprès du Roy et que mon infirmité m'empesche d'y aller... Mr Bernier estoit le vray homme à luy confier ce depost [de ces objets antiques]; il vous en eust rendu aussi bon conte qu'il me l'a rendu exact de l'entretien qu'il eut avec vous sur cela mesme et sur mon sujet. Je ne manqueray pas à la première veüe de luy monstrer vostre souvenir dans vostre lettre et de célebrer avec luy vostre singulière vertu. J'ay veu combien sordidement elle avoit esté traitée par vos décurions à qui il importoit tant de vous conserver après vous avoir aquis. C'est dommage que vous soyés demeuré en si beau chemin d'une histoire qui eust fait honneur à vostre patrie, mais ces Mrs *sua bona non norunt*... *Nemo in patria propheta*. L'importance est que vous vous en estes fait une nouvelle qui vous connoist mieux et qui se sçait mieux prévaloir du bonheur qu'elle a de vous posseder... *Ex ungue leonem*. Si vos autres conjectures sur les origines italiennes respondent à l'essay que vous m'en avés indiqué imprimé dans la 2e partie de vos Epistres, le travail en sera curieux et exquis. On m'a dit que le sieur Carlo Dati avoit envoyé à nostre François qui s'y applique [Ménage] tout ce qu'il avoit fait en ce genre pour leur illustration. Si cela est, voilà une grande moisson à nostre plagiaire et qui ne luy aura guères cousté. Je ne laisse pas d'en douter, parce que le mesme Dati a imprimé dans ses notes sur ses vies des peintres anciens que et luy et force autres académiciens de la Crusca amassoient grand nombre de ces origines toscanes pour les publier... Pour vostre dissertation sur les lampes sepulchralles, je vous avoue que j'eusse esté bien aise qu'elle eust veu le jour pour avoir moyen de l'avoir, et que Mr Woghel m'ayant trouvé sur la lecture du volume qu'en a imprimé Fortunius Licetus fut celuy qui m'en donna l'envie, en m'en disant mille biens. Il y auroit plaisir pour moy de voir en quoy vous et luy convenés et disconvenés, et cette nouvelle lampe inextinguible descouverte à Tivoli m'en aiguise encore la curiosité... La *Pucelle* n'attend qu'un bon vent pour faire voile vers vous, c'est-à-dire une occasion bien seure, car on ne met pas les filles honnestes et encore moins les saintes en toutes sortes de mains.» Le 1er février, Chapelain parlait ainsi (f° 266) de l'abbé Fléchier à l'abbé de Montigni : «Il n'y a rien de si juste que l'intention que vous avés eüe de servir Mr de Ville à Cerfs en luy proposant Mr Fléchier pour l'employ de l'institution de son fils, ni rien de si obligeant

CCXCV.

À M. PAULI,

HISTORIOGRAPHE DU ROI DE DANEMARK,

AU MAURIER [1].

Monsieur, le froid, les maladies et les affaires qui m'ont fort exercé le corps et l'esprit depuis la réception de vostre obligeante lettre sont les fascheuses causes du retardement de ma response jusqu'icy, et non pas le manquement de gratitude pour vostre souvenir et pour tout le bien que vous pensés de moy et que vous m'en voulés bien dire. Je m'en aquite maintenant quoyque tard et vous rens mille graces de la bonne opinion que vous avés de moy avec plus de faveur que de justice, mais beaucoup plus encore de tout ce que vous tesmoignés d'estime pour Mr du Maurier et de ressentiment des bontés qu'il a eues et qu'il continue d'avoir pour vous dans cette noble hospitalité qu'il vous a engagé d'accepter pendant tout l'hyver en sa belle maison et parmi les délices de sa vertueuse famille [2]. Vous avés bien raison, Monsieur, de vous en loüer pour les avantages que vous en tirés de toutes les manières, surtout de sa conversation sçavante et civile, ce gentilhomme ayant peu de pareils en doctrine, experience des choses du monde, génerosité et véritable amour de la vertu. Sa connoissance, son amitié, ses bienfaits sont des matières à vous faire honneur toute vostre vie et par tout païs, principalement au vostre, quand vous y serés de retour, où vous les pourrés raconter à vos amis et compatriotes, les mettant entre vos principales et plus glorieuses avantures.

Il m'a fait la grace de me communiquer la relation de celle du malheureux Ulfeld qui est tout à fait curieuse et ce m'a esté un essay de vostre stile historique qui ne vous a point fait de tort dans mon esprit. Vous ne serés pas demeuré inutile dans ce doux loysir dont vous avés jouy chés luy et j'at-

---

que la manière dont vous m'en avés escrit pour l'engager dans les interests d'un si honneste homme et avec des conditions si recevables et si plausibles. Comme je fus d'abord persuadé que c'estoit une affaire dans laquelle l'un et l'autre trouveroient leur conte également, je ne doutai point aussi qu'elle ne se conclut aussitost à leur satisfaction commune. Dans cette créance je manday nostre amy, je luy rapportay le sens de vostre lettre et luy déclaray le mien, qui estoit d'accepter le parti sans hésiter comme une chose qui luy estoit très avantageuse, et j'appuyay mon avis de nouvelles considerations non moins puissantes que les vostres, pour le faire passer par dessus cet amour de la liberté qui seul luy avoit fait quiter une très honnorable servitude. Je creus mesme l'avoir assés ébranslé pour me promettre de l'emporter... mais je fus bien surpris hier au soir quand je receus la lettre dont je vous envoye la copie... Vous y verrés, Monsieur, qu'il n'a pas esté en sa puissance de surmonter l'aversion qu'il a pour cette sorte d'occupation, quelque profitable qu'elle luy put estre... En mon particulier, j'en suis plus mortifié que je ne vous le sçaurois dire, non seulement à cause de luy qui par là perd une des meilleures occasions du monde de monstrer ce qu'il vaut, mais encore à cause de Mr de la Ville à Cerfs... » M. René Kerviler n'a pas mentionné, dans sa notice sur *Jean de Montigny, évêque de Saint-Pol-de-Léon* (*La Bretagne à l'Académie française au XVIIe siècle*, 2e édition, 1879, p. 473-521), l'affaire dont Chapelain et l'aumônier ordinaire de la reine eurent à s'occuper.

[1] Les recueils biographiques que j'ai pu consulter ne contiennent pas de notice sur cet historiographe du roi de Danemark. Dans presque tous ces recueils, en revanche, on trouve une notice sur un Simon Paulli, né en avril 1603, mort en avril 1680, qui fut premier médecin des rois de Danemark Frédéric III et Christian V, et qui publia plusieurs ouvrages énumérés par Niceron (tomes III et X).

[2] Le 11 février, Chapelain (f° 269) félicite du Maurier de l'hospitalité qu'il donne à Pauli, et lui prodigue les plus grands éloges.

tens qu'il me face part de ce qui aura fait le sujet de vostre occupation, aussi bien que des desseins que vous avés pour la suite de vos estudes et de vos voyages que je vous souhaite heureux autant que vous le mérités.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IX febvrier 1667[1].

CCXCVI.

À M. VATTIER,

MÉDECIN ET PROFESSEUR ROYAL EN LANGUE ARABE,

À MONTREUIL, EN NORMANDIE.

Monsieur, vostre probité, vostre capacité et vostre mauvaise fortune sont les motifs que j'ay eus, il y a long temps, de vous servir et de vous faire connoistre pour tel que vous estes. Je loüe Dieu d'avoir eu moyen de me satisfaire en cela et de vous l'avoir donné par mes soins et mes tesmoignages de vivre moins incommodé que vous n'aviés fait jusqu'icy. Mais vous estes excessif dans ceux que vous me donnés de vostre reconnoissance, laquelle est véritablement bien séante dans vostre cœur et dans vostre bouche, mais qu'un homme comme moy qui a de la pudeur ne peut pas entendre sans rougir. Pour ne vous pas contraindre néantmoins dans une chose qui de soy est louable, je n'exige point de vous que vous vous en taisiés ni que vous n'en escriviés dans vos lettres particulières, ou dans vos ouvrages publics, puisque vous croyés le devoir. Je vous demande seulement que vous y gardiés la modération nécessaire pour une personne qui fait profession de vérité non fardée et qui ne se nourrit pas de vent.

Je n'ay garde, au reste, de vous obliger à venir icy devant que vous soyés en estat de faire ce voyage sans péril; je suis seulement d'avis que vous le fassiés aussi tost que vous le jugerés faisable, tant de choses vous y conviant que vous n'y pouvés apporter de négligence ou de retardement sans vous faire tort. Ce qui m'a semblé estrange dans vostre lettre, c'est qu'il semble que vous pensés faire assez, lorsque vous serés à Paris, d'y passer la meilleure partie du mois de mars, comme si vous ne vous souveniés point que vous estes professeur royal et obligé de faire vos leçons, si vous ne voulés perdre vos gages, et peut estre vostre gratification[2]. Vous n'ignorés pas la séverité du ministre qui ne paye qu'à ceux qui s'aquitent de leur devoir, et qui a des surveillans pour se faire instruire de ce qui se passe dans vos escholes. Cependant je voy avec desplaisir que vous allés vostre train sans vous assujetir à ces ordres, croyant dire assés en disant que les autres n'en font pas plus que vous et vous serés tout estonné que le tonnerre éclatera à vostre dommage et à ma honte, dont j'auray double desplaisir. C'est qu'au lieu de mesurer ce service à la nécessité publique, vous le mesurés à la vostre particulière, et croyés que c'est une bonne excuse de ne pas fournir exactement

---

[1] Le comte d'Ulfeld, après avoir été comblé de faveurs par le roi de Danemark Christian IV, qui l'envoya comme ambassadeur extraordinaire en France (1647), fut disgracié sous Frédéric III et se mit au service de la Suède. Obligé de s'enfuir de ce pays, il fut condamné à mort à Copenhague comme criminel de lèse-majesté, le 24 juillet 1663, pendant qu'il était en Flandre, et, fugitif, il périt de froid en février 1664, âgé de soixante ans. Voir, sur les aventures extraordinaires du comte d'Ulfeld, les *Dictionnaires* de Bayle et de Moréri, et l'*Histoire de Danemark* de M. C.-F. Allen, traduite par M. E. Beauvois (Copenhague, 1879, t. I, p. 72 et suiv.).

[2] Vattier, qui avait obtenu 600 livres de gratification en 1666, n'est pas nommé dans la liste de 1667.

à vos obligations parce que vous ne le pouvés sans incommodité. C'en est pourtant une mauvaise et indigne d'un homme de raison qui d'ailleurs n'est aucunement recevable auprès des maistres qui entendent estre servis pour leur argent à leur point et non pas au point des autres.

Je vous trouve aussi négligent à satisfaire le sieur Sergio sans avoir autre raison que vostre impuissance qui n'est pas raison. Vous joüissés de son bien, vous avés un contract avec luy qui vous lie à luy en faire la rétribution convenüe, et vous estes en reste de plusieurs avances, dont il souffre et se plaint justement et amèrement. Je vendrois ma chemise plustost que de luy en donner un sujet semblable. La parole et la signature ne sont pas des choses frivolles. Il a droit de vous dire : *aut solve, aut linque*. Je ne sçay flater personne, moins mes amis dans ces matières d'honneur et de conscience. Songés sérieusement à celle-cy. Je ne connois point ce Levantin là, je ne connois que la justice.

J'ay parlé à Mr Doujat pour ce que vous m'avés mandé. Il ne vous croit pas de ses amis et se plaint qu'en toute rencontre vous vous rangés du costé de ses ennemis[1], que sur le choix du scindicat vous luy en donnastes l'exclusion par vostre voix. Cela estant, je ne sçay comment vous en espérés courtoisie. Quand il ne vous auroit pas aussi bien traitté dans ces distributions d'augmentations de gages, la prudence vouloit que, cet interest estant petit, vous le dissimulassiés et ne vous le rendissiés pas moins encore favorable par vos plaintes. Souvenés vous de *animum rege* qui est un précepte encore plus pour les malheureux que pour les autres. Je n'ay pas laissé d'obtenir de luy que, cette année, vostre part des augmentations sera égale à celle des autres qui vont à 50 livres, mais je serois bien aise de n'estre plus chargé de ces sortes de prières inciviles.

Vous m'avés contenté sur l'article de Ptolomée et d'Abulfeda. Mr Thevenot vous attend avec impatience. Je ne désespère point tousjours de réussir dans mon autre sollicitation pour vous, mais sans vous en respondre. Profités de la séverité de mes avis et me croyés tousjours tout à vous.

De Paris, ce XI février 1667.

CCXCVII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[2].

Monsieur, j'ai veu MMrs Bilain[3] et Du Hamel, et les ayant entretenus sur leurs ouvrages suyvant vos sages intentions, il ne se peut rien adjouster à la soumission qu'ils ont pour vos sentimens et mesme pour ceux des personnes qui agissent en cela sous vos ordres. Mr Perrault vous en informera plus particulièrement, et des expediens et biais qui ont esté imaginés pour ne rien perdre de ce qu'il y avoit de bon dans leur travail, et pour n'y rien laisser de ce qui pourroit y estre ou inutile ou de mauvaise consequence, afin que vous en jugiés souverainement.

Outre l'impression en grand et en petit que je me suis donné l'honneur de vous proposer comme nécessaire, j'ay pensé qu'une

---

[1] Doujat et Vattier étaient professeurs au Collège royal de France.

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 619).

[3] Antne Bilain, avocat au Parlement de Paris, mort en 1672. Son *Traité des droits de la Reine sur divers États de la monarchie d'Espagne* parut en 1667 (Paris, Imprimie royale, in-4° et in-12). Voir, au sujet de ce traité, la *Bibliothèque historique de la France* (t. II, p. 873, art. 28847).

traduction, au moins de l'abrégé ou du dialogue, en la langue du païs, serviroit bien autant que toute autre chose pour le peuple, qui n'entend ni le françois ni le latin, et j'ay cru qu'à toutes fins il estoit bon de vous en toucher un mot.

Cependant, Monseigneur, vous aurez avec celuy-cy une lettre de Mr Conringius, par laquelle il s'engage de nouveau à executer ce qu'il s'est offert de faire et de dégager la parole que je vous en avois donnée de sa part, n'attendant plus que les mémoires et pièces que je luy ay fait esperer, pour s'y appliquer. C'est ainsy qu'il m'en parle dans la despesche, et en termes tout pleins de chaleur, m'y disant de plus qu'il n'en prétend pas faire un traité estendu, mais d'y serrer tellement les matières que l'escrit soit de plus grand poids par la force des raisons que par la grosseur du volume, *spectato potius argumentorum robore quam scripti magnitudine.*

Tout ce que j'ay à luy envoyer est prest, et il n'y manque plus que l'acte de ratification de la feüe reyne mère, que Mr Carcavi espère de recouvrer bientost de Mr l'abbé de Bourzeis. Comme le paquet sera fort gros et que les chemins d'ici à Helmstad sont dangereux pour une affaire de cette importance. et que d'ailleurs il importe de tout à ce vertueux personnage qu'on ne sçache jamais qu'il s'en soit chargé, l'envoy en sera difficile et ne se pourra guère bien faire que par une voye d'ami, à quoy je veilleray attentivement pour ne rien hazarder et n'y perdre pas une minute.

Son zèle pour le service du Roy me paroit très ardent en toutes ses lettres. Voicy les paroles de sa dernière sur ce sujet là : *In aula nostra* (c'est-à-dire de Brunswick et Lunebourg) *multa quidem hactenus mutavere; manet tamen hactenus integer cultus christianissimi Regis, utque porro conservetur allaborabo pro virili*[1].

Je croy, Monseigneur, que vous sçavés qu'il est du conseil privé de ces princes. Mr Carcavi avoit souhaité que je sceusse de luy si la bibliotèque fameuse et nombreuse de Volfembutel ne se vendroit point, désormais que le prince Auguste n'estoit plus. Il m'y répond en ces termes : *Bibliotheca Augusta unicus est hujus terræ thesaurus, eoque nullo ære vendibilis,* ce qui en exclut toute espérance.

Je croy n'avoir rien mis icy de superflu et dont je ne vous deusse donner part. Je ne laisse pourtant pas de vous demander pardon de ma longueur, et finis par ma protestation ordinaire de vivre et mourir avec respect et passion, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XI février 1667[2].

CCXCVIII.

A Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[3].

Monseigneur, vous aurés receu, il y a douze jours, une lettre de Mr Conringius, accompagnée d'une autre de moy, dans laquelle je vous rendois un conte succinct de l'entretien que j'avois eu avec MM. Bilain et Duhamel, me rapportant du reste aux relations particulières de Mr Perrault, pour ne vous pas fatiguer par des redites superflües. Je vous y proposois encore une pensée qui m'estoit venüe, qu'une traduc-

---

[1] M. Clément a remplacé par *pro viribus* le *pro virili* du texte.

[2] Le 15 février, Chapelain félicite (fo 270 vo) « Mgr de Lyonne, au sujet de la survivance de la charge de secrétaire des commandemens du Roi en faveur de son fils, le marquis de Berni. »

[3] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 620).

tion flamande de l'ouvrage auroit esté très à propos, si l'on pouvoit trouver quelqu'un assés capable et assés fidèle pour cela. Depuis, j'ay creu, Monseigneur, que vous aviés songé à en faire une espagnole, et j'ay donné encore plus dans vostre sens, estant plus aysé de rencontrer des escrivains espagnols que des flamands, et la langue castillane pouvant suppléer à la flamande aux Païs-Bas, pour ce qu'il n'y a personne tant soit peu raisonnable dans les villes qui ne l'entende comme la naturelle. Mr Perrault vous en aura escrit et recevra vos ordres sur cela.

Pour la lettre de Mr Conringius, selon ce qu'il m'en disoit, elle vous confirmoit la résolution qu'il avoit prise de s'appliquer au travail proposé, s'il apprenoit que vous fussiés dans le dessein de vous y servir de luy, et si l'on l'aydoit des lumières et mémoires nécessaires. Comme néanmoins je luy avois escrit il y a quatre mois, par vostre commandement, d'estudier la matière de la renonciation et de commencer tousjours à mettre sur le papier ce qui luy viendroit en l'esprit, en attendant que je luy fisse porter ce que je pourrois de titres et instructions, il a suyvi mon conseil et a commencé le traitté promis, duquel il m'a envoyé les premiers cahiers pour essay, et afin qu'après que vous l'aurés leu, vous luy faciés l'honneur de luy ordonner qu'il le continue, si vous en estes satisfait.

Mais, Monseigneur, pour ce que ces cahiers sont d'une escriture difficile à démesler, et qu'il me la faudra dicter pour vous en faire voir une copie lisible, ce qui ne peut se faire en peu de temps, j'ay creu, afin de ne luy en point laisser perdre, le devoir, sous vostre bon plaisir, exhorter à poursuyvre le travail et à l'assurer que vous l'approuverés, sauf à s'en servir ou non après qu'il sera fait, selon que vous le jugerés utile ou inutile à vostre fin.

Je l'ay assuré encore du secret qu'il me recommande si fort et luy ay donné parole que son vray nom ne sera jamais sceu que de vous et de moy.

Je luy ay mandé tout cela par la mesme voye couverte par laquelle je luy ay fait tenir les pièces que Mr Carcavi m'a mises entre les mains, et d'autant qu'il me demandoit aussy les escritures des parties averses, je luy ay indiqué Bruxelles et Anvers, d'où il les pourroit aysement tirer. Je vois par là que, outre la matière de la renonciation, dans laquelle vous m'aviés ordonné de luy faire renfermer son travail, il juge devoir examiner celle de la dévolution, ce qui me sembleroit aussy bien qu'à luy nécessaire, à cause du nouveau traitté qu'en a publié Stokmans[1], et dont les partisans d'Espagne font de grandes fanfares comme appuyé sur d'invincibles fondemens. Mais ce n'est qu'une imagination de mon zèle qui peut estre mal éclairé, et qui se règlera toujours sur vos lumières.

C'est, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX février 1667.

CCXCIX.

À M. L'ABBÉ MARUCELLI,

À FLORENCE.

Monsieur, en respondant à vostre despesche de l'IIe février, je ne m'estendray point en paroles pour vous tesmoigner avec quelle tendresse j'en ay receu les expressions

---

[1] M. Clément nous fait ainsi connaître ce personnage (note 2 de la page 621) : «Pierre Stockmans, jurisconsulte flamand, conseiller de la Cour souveraine et garde des archives du Brabant. Mort à Bruxelles le 7 mai 1671, à l'âge de soixante-trois ans. Il venait de compléter un ouvrage intitulé : *Tractatus de jure devolutionis in Brabantia, adversum Mariam Theresiam, Franciæ reginam.*

sur l'article de vostre amitié, puisque ce n'est pas d'aujourd'huy que vous connoissés combien j'ay le cœur sensible aux moindres faveurs, et que vous sçavés qu'il ne m'en vient jamais de vous que je ne regarde comme fort grandes.

Je passeray à Mrs Viviani et Dati, vos créatures, et ne vous apprendray rien de nouveau quand je vous diray que je les ay encore servis cette fois cy pour la gratification royale, dont je vous donnois espérance par ma dernière [1], le paquet où elle estoit enfermée leur devant avoir esté rendu, il y a quelques jours, sous l'enveloppe de S. A. S. de Toscane par le soin que j'en ay pris. Mais, Monsieur, avec tous mes soins je crains bien de ne les avoir pas servis heureusement, si ce n'est qu'ils ayent promtement retiré du banquier les sommes qui leur estoient assignées par les lettres de change. Car huit jours [après] le partement du courier qui en estoit chargé, le fameux banquier Simonnet qui les avoit expédiés, après en avoir receu icy l'argent contant, a fait une banqueroute de plus de deux millions qui a mis dans le dernier désordre nostre place et qui a ruiné une infinité de gens. J'apprehende donc extrèmement que si ces Mrs en ont négligé le recouvrement en temps et lieu, le correspondant de delà qui les devoit aquiter n'ait sçeu la faillite et n'en refuse le payement. Ce seroit un malheur extraordinaire et de longue discution à réparer. Je veux croire pourtant que cela aura eu son effet, et, au pis aller, j'auray l'œil aux moyens d'y apporter remède. En attendant, je ne leur conseille pas de se relascher dans les engagemens pris par eux avec cette cour, parce que s'ils ne s'aident, je ne seray pas en estat de les aider.

Au reste, quand je vous ay parlé du désir que j'aurois eu d'estre utile à vos autres sçavans amis, j'avois principalement la veüe sur Mr Chimentelli [2] dont j'avois veu fraischement un bel ouvrage par la liberalité de Mgr le prince Léopolde de Toscane. Pour Mr le prieur Rucellai, je l'avois consideré sur un autre pied, ayant compris par les relations que j'en avois eües qu'il estoit plustost homme d'estat qu'homme de lettres, et que ses interests devoient estre plustost promeus par le ministre que par un petit agent des Muses comme moy. Dans ce que vous m'en escrivés je reconnois cette nouvelle perfection en luy et adjouste ce nouveau motif à ceux que j'avois desja d'honnorer son grand mérite. Il porte un nom illustre, sa maison tient un rang fort haut entre les principales de Florence. J'ay veu en cette cour, pendant la régence de la reyne Marie de Médicis, un abbé de cette race d'un éclat égal à celuy des premiers du royaume et je luy ay veu disputer de la faveur avec le duc d'Espernon et le cardinal de Richelieu [3]. La statüe équestre ou du moins le cheval de la place Royale est un présent qu'il fit à Sa Majesté lorsqu'il estoit icy [4]. Et si la longue suite des années

---

[1] En 1667, Carlo Dati, «premier professeur ès humanités à Florence,» est inscrit sur la liste des gratifiés pour 1,200 livres, et Viviani, «grand mathématicien,» pour 1,200 livres aussi.

[2] Voir sur Valère Chimentelli la lettre CLXIX du présent volume.

[3] Voir sur l'abbé Ruccelaï tous les mémoires du temps, et notamment ceux de Bassompierre, qui assista, nous dit-il, à sa mort (22 octobre 1622).

[4] Cette révélation complète et rectifie le récit de M. Anatole de Montaiglon (*Notice sur l'ancienne statue équestre de Louis XIII*, pages 30 et 31). M. de Montaiglon *suppose* (page 30) que l'abbé Ruccellaï «doit être pour quelque chose» dans la venue à Paris du cheval, et (page 31) que «ce furent ses héritiers» qui l'offrirent ou le vendirent soit au roi, soit à Richelieu.

n'avoit point affoibli les idées de tout cela qui ne sont guères présentes qu'à mon esprit, il y pourroit avoir lieu de faire valoir sa personne par sa vertu et par celle de ses ancestres.

Ce que je puis en l'estat où sont les choses, c'est de ne point perdre d'occasion favorable de dire le bien que je connois en luy, et si jamais il met au jour ses traités philosophiques si bien escrits, je l'assigneray aux puissances comme un de vos plus excellens escrivains. A mon esgard, je n'attendray pas la publication de cet ouvrage pour faire cas de ses bonnes qualités et pour souhaiter d'avoir part à sa bienveillance. Vous m'en avés fait une peinture si avantageuse et vostre tesmoignage est d'un si grand poids auprès de moy, que dès maintenant je le voy comme le verra le public lorsqu'il s'y sera desployé tout entier, et vous le pouvés assurer de tout ce qui dépendra jamais de ma petite puissance. Elle est petite cette puissance, dans une cour où la faveur n'a point de lieu, mesme à l'esgard de ceux qui sont beaucoup au dessus de moy. Il n'en est pas de mesme de la volonté qui est sans bornes et qui me fait embrasser toutes sortes de vertus, pour profiter des momens à leur avantage.

Tout ce que vous me mandés de Mgr le prince Léopolde est charmant et me cause une joye indicible qui me transporte et me rend heureux. S. A. S. est trop humaine de considerer ma foiblesse autant qu'elle fait, et de la relever par de si glorieuses marques de son approbation. Il faudra essayer, en la vénerant, de ne s'en monstrer pas tout à fait indigne. Je recevray avec le respect que je dois le regale qu'Elle me destine, à vostre prière, de ces curieux termomètres.

Si Mr Segni est de retour de Vienne, sachés de luy, je vous conjure, s'il ne me dit pas, estant icy, que le commentaire du cavalier Salviati[1] sur la poëtique d'Aristote estoit retrouvé, et, si cela est, exhortés M^rs nos confrères de l'Académie de le donner au monde qui le désire il y a si long temps[2]. Ce seroit joindre une grande lumière à l'éclat de cette fameuse compagnie et un moyen de faire revivre cette haute réputation qui semble s'estouffer par le peu qu'elle s'applique à publier de grandes choses de son creu. J'estens mon zèle jusqu'à Elle, ayant eu l'honneur d'estre aggrégé à son corps avec d'autant plus d'obligation de ma part, que cette grace fut plus surprenante et moins recherchée.

Quand le Villani viendra, il trouvera sa place preste sur la plus honnorable des tablettes de mon cabinet. Mais cela n'est point pressé, et pour plus d'assurance je vous prie de ne luy point faire faire ce voyage que par voye d'ami. J'ay impatience d'apprendre le succès des lettres de change, mais bien plus de sçavoir que vous continués à m'aimer et à me croire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce x mars 1667.

CCC.

À MGR COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[3].

Monseigneur, je ne vous fais plus d'excuse des lettres que je me donne l'honneur assés souvent de vous escrire, après celuy que

---

[1] Le savant philologue Léonard Salviati naquit à Florence en 1540 et mourut dans la même ville en 1589.

[2] Sur ce travail de Léonard Salviati, qui est resté manuscrit, et dont une partie paraît s'être égarée, voir les renseignements fournis par la *Biographie universelle* (tome XXXVII, page 574).

[3] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 621).

vous m'avés fait de m'assurer que vous ne vous en teniés pas importuné, outre que je ne prens cette liberté que pour des sujets ou utiles ou nécessaires, ou qui peuvent regarder le service du Roy et vostre satisfaction.

Celuy dont je vous parleray aujourd'huy vous paroistra, comme je l'espère, de cette nature. Ayant trouvé un des plus célèbres advocats de ma connoissance persuadé que sa Majesté estoit en droit incontestablement de régler l'âge de la profession des religieux[1], et le voyant disposé à en expliquer les motifs sur le papier, je l'y exhortay de toute ma force, dans la veüe que cela pourroit servir à justiffier le dessein que le Roy a eu de faire une chose si importante et si profitable, en cas que Sa Majesté persévère dans cette pensée.

L'ouvrage s'est fait ensuite, et en ayant eu communication, il m'a semblé tout à fait solide, concluant et bien exécuté, soit pour la doctrine, soit pour l'ordre, soit pour le stile. Sur quoy son auteur avoit résolu de le mettre sous la presse, si je ne l'eusse retenu jusques à ce que vous en eussiés esté averti et que vous eussiés passé les yeux dessus. Car cette matière ayant fait du bruit, et n'estant pas à propos de laisser eschapper là-dessus rien que par des ordres supérieurs, qui doivent régler le zèle des particuliers, suivant l'estat des affaires, pour ne pas seulement faire le bien, mais pour ne le faire qu'en temps et lieu, j'ay creu, Monseigneur, de mon devoir de vous donner advis de tout cecy, afin que, si vous avés curiosité de voir ce travail, je le tirasse de celuy qui l'a composé, pour vous l'envoyer, et que si vous ne jugiés pas que présentement il fallust remuer cette corde, il demeurast supprimé jusqu'à ce que vous en commandassiés la publication.

La lettre qui accompagne ce billet est le remerciment de Mr Vossius pour la nouvelle gratification que vostre bonté luy a procurée et qu'il a ressentie comme il devoit. Les autres, des plus éloignés, viendront ensuite, selon la distance des lieux. Ils me les addresseront pour vous les faire tenir, et je profite de leur civilité pour les maintenir, en répondant à leurs depesches, dans vostre dépendance.

Le commencement du *Traité* de M. Conringius sur la renonciation sera bientost copié, et aussitost que ce sera fait, je le mettray entre les mains de Mr Perrault pour le remettre dans les vostres.

Je prie Dieu qu'il vous conserve pour le bonheur de l'Estat, et suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII mars 1667[2].

---

[1] Voir dans le recueil de M. Clément (t. VI, p. 12) les notes rédigées par Colbert, en septembre 1665, pour M. Jean de Gomont, le célèbre avocat.

[2] Je néglige, comme l'a négligé M. Clément, un billet adressé par Chapelain à Colbert, le 26 mars (f° 276), et qui n'est qu'une répétition abrégée de la présente lettre. Le 30 mars, Chapelain remercie M. Falconieri (p. 276 v°) du «curieux travail» qu'il lui a envoyé par le P. Cossart «sur le médaillon de l'empereur Philippe», où, lui dit-il, «vous avés si heureusement exercé vostre sagacité judicieuse et vostre profonde érudition, en l'illustrant. Vous avés, en cela, Monsieur, bien justifié le choix que Mr Spanheim a fait de vous pour authoriser son bel ouvrage médallique de vostre nom autant que pour vous honnorer par cette magnifique offrande. Mais après avoir descouvert aux nations ce que vous valés dans les belles-lettres, vous estes entré dans un engagement de n'en pas demeurer là...» La veille, il avait adressé des compliments de condoléance à Moisant de Brieux (p. 278) : «Monsieur, je n'appris que fort tard la funeste aventure que vous pleurerés toute vostre vie avec beaucoup de sujet...» Il lui demande ensuite des nou-

CCCI.

À M. STENO,

MÉDECIN ANATOMISTE DANOIS.

À PISE.

Monsieur, ce que Mr Thevenot vous a escrit de ma passion pour vos avantages est très véritable et plust à Dieu qu'ils dependissent de ma volonté et de mon pouvoir! Rien ne me pourroit estre plus agréable que de vous estre utile, et je n'eusse pas désesperé d'y réussir si vous eussiés esté en cette cour lorsqu'on a pris la résolution de former une assemblée de vrays physiciens et d'excellens anatomistes. Quoy que j'aye pu faire et dire, on a préféré les présens aux absens, et Mr Pequet mesme[1], quoy qu'il eust un péché originel qui sembloit l'en devoir exclurre[2], y a esté admis à vostre défaut[3]. Mais nous y perdons plus que vous, quelque gloire qui vous en eust pu revenir, car valant en cette sorte d'estude plus qu'aucun de nos plus adroits, c'est à nous seuls à nous plaindre de ce que nous sommes privés de vos lumières. J'ay esté bien aise, Monsieur, de vous avertir de l'estat des choses, afin que si vous avés occasion d'employer vos talens incomparables au lieu où vous estes, vous ne la laissiés pas eschapper, sauf à prendre un nouveau conseil, si la fortune m'en offroit une à l'avenir qui méritast de vous tenter, et où vous pussiés mieux trouver vostre conte, dont je ne manquerois pas de vous donner avis afin que vous y fissiés les considérations nécessaires.

Le vertueux ami avec qui vous entretenés une correspondance réglée m'apprendra de temps en temps de vos nouvelles[4], sachant bien la part que je prens en vous et combien je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXXI mars 1667[5].

---

velles du manuscrit des *Méditations pieuses et morales* que Moisant de Brieux voulait dédier à la marquise de Montauzier et où il avait placé (*Avis au lecteur*) un éloge de Chapelain, et des autres ouvrages que son correspondant était prêt à donner au public.

[1] Jean Pecquet, né à Dieppe en 1622, mourut à Paris en février 1674.

[2] Pecquet avait été le médecin et l'ami du surintendant Foucquet. On sait combien de fois il est question du grand anatomiste dans les *Lettres* de Mme de Sévigné, dont il fut aussi le médecin et l'ami.

[3] Pecquet fut nommé membre de l'Académie des sciences en 1666, lors de la fondation de cette compagnie.

[4] Melchisedech Thévenot. Voir plus haut la lettre à Stenon du 15 mars 1666.

[5] Le 6 du mois suivant, Chapelain, dans une lettre à Conringius (p. 279 v°), déplore ainsi le décès de Reinesius : «Je sceus la mort du pauvre Mr Reinesius 8 jours après qu'elle fut arrivée sans que j'aye encore pu sçavoir s'il avoit receu la gratification du Roy que je luy avois envoyée. C'est une insigne perte qu'ont fait les bonnes lettres, quoyque son grand âge y eust du avoir préparé les lettrés, peu d'eux ayant dans la caducité d'une vieillesse si avancée conservé tant de mémoire et de jugement qu'il a fait. Je regrette surtout son grand ouvrage des *Inscriptions antiques* qui, ne s'estant pu mettre au jour de son vivant, court risque d'y pouvoir encore moins estre après sa mort. Cela est digne des soins de ses habiles amis qui s'en peuvent faire honneur en luy en faisant.» Le 7 avril, Chapelain écrit à Heinsius (p. 281 v°) : «Je suis surpris de l'honneur que Mr Grævius me veut faire en me couplant avec vous pour nous mettre ensemble à la teste de ses observations sur Hésiode, ni ayant (*sic* pour n'ayant) jamais rien mérité de luy, et n'y ayant rien en ma personne qui le puisse obliger à me considerer que comme un homme ordinaire. L'obligation en sera d'autant plus grande qu'il se sera porté de luy mesme à cette civilité et que je l'auray moins attirée et moins attendüe.» Il lui dit qu'il a envoyé deux exemplaires des poésies de son correspondant au grand-duc de Toscane et au prince Léopold, son oncle. Enfin, il lui donne;

CCCII.

A Mgr L'ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

Mal vit qui ne s'amande, Monseigneur, mais vous vous amandés d'une si agréable manière aujourd'huy que je ne sçay s'il ne vaut point mieux que vous ayés oublié ceux qui vous ont tousjours présent à la mémoire, puisque vous vous resveillés si tendrement pour eux et que vostre manquement leur a attiré des paroles si douces et si obligeantes. Vous avés raison de vous fier en ma constance sur l'article de la cordiale amitié que j'ay pour vostre singulière vertu et pour vostre mérite extraordinaire. Il y a quarante ans qu'elle dure et je ne désirerois une vieillesse nestorienne que pour la faire durer encore autant, puisqu'elle vous est tousjours aussi chère qu'elle m'est honnorable.

Je suis ravi du profit que retirent vos ouailles de la sainte pasture que vous leur donnés, mais je le serois bien plus si ces ouailles estoient aux portes de Paris et que je pusse estre de leur nombre. Dieu ne me juge pas digne de cette consolation, et il s'en faut tenir à son jugement et prendre cette mortification en patience.

La Pucelle est bien heureuse d'avoir un galant aussi saint et aussi peu scandaleux que vous, et peu s'en faut qu'elle n'en fasse la vaine. Je l'en retiens en luy représentant que les saints mesmes ne parlent pas tousjours tout de bon, et que ce qui est courtoisie n'est pas tousjours vérité. Elle vous rend toutesfois grâces très humbles de cette courtoisie qui luy tourne à si grande gloire et meurt d'envie d'estre achevée de peindre pour vous aller faire une visite et pour essayer de vous faire dire vray dans vos propres civilités par le bon air qu'elle aura pris dans la compagnie et communication de vos célestes filles, de ces muses chrestiennes dont vous estes le père glorieux. J'en suis au dernier coup de pinceau et peut estre qu'à un an d'icy je n'auray plus qu'à la retoucher et à l'abandonner après sur sa foy dans le monde. Portés vous bien et m'aymés tousjours comme vous faites, persuadé que je le renvieray tousjours sur ce chapitre là.

De Paris, ce XIIII avril 1667.

CCCIII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[1].

Monseigneur, ce livre, accompagné d'une lettre de Mr Heinsius, est un présent qu'il m'a prié de vous faire et qui n'est pas indigne de vostre bibliotèque, puisque c'est ce qui a fait sa réputation dans le monde et qu'il regarde comme ce qu'il a de plus cher[2]. Il ne luy manque pour sa dernière gloire sinon que les affaires publiques vous pussent permettre de passer la veüe dessus, l'approbation qu'il en obtiendroit sans doute de-

au sujet des gratifications, l'avis qu'il a déjà donné à d'autres savants ou lettrés : « Je vous diray que Sa Majesté en les faisant une fois ne s'est aucunement engagé à les faire une seconde, et quoyque voicy desja quatre ans de suite qu'Elle les continue, cela ne conclut point du tout qu'elle les fera la cinquiesme, voulant estre libre de répandre ses graces à qui et quand elle le jugera à propos sans qu'on ait sujet de se plaindre s'il se trouvoit qu'elles n'eussent plus de suite. »

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 622 et 623).

[2] C'était le recueil de ses poésies (*Nicolai Heinsii Dan. Fil. poematum nova editio, prioribus longe auctior*, Amsterdam, D. Elzevier, 1666, in-8°).

vant estre le comble de celle qu'il a desjà eüe de tous les connoissans.

J'ay ajouté, Monseigneur, à ce volume, les remercimens de MM[rs] Bœclerus, Conringius et Vossius pour les grâces nouvelles qu'ils ont receües du Roy par vos génereux offices, en attendant les autres de ceux qui sont plus éloignés et qui n'ont pu venir encore. La faillite de M[r] Simonnet[1] a rendu inutiles jusqu'icy celles que vous aviés ordonnées pour MM[rs] Dati et Viviani, et que M[r] de la Planche, croyant bien faire, luy avoit consignées comme au plus assuré banquier, afin qu'il les leur fist tenir.

M[r] Perrault vous aura rendu conte de la revision exacte du commencement du travail de M[r] Conringius que vous nous aviés ordonnée et que nous avons faite. Depuis cela, cet excellent homme m'a envoyé de la suite autant que nous en avons veu, et qu'après avoir deschiffré sa mauvaise escriture, je feray copier plus lisiblement pour vous le faire voir. Il doit avoir receu maintenant ou il recevra bientost l'ordre que vous m'avés commandé de luy donner de continuer l'ouvrage et d'essayer, quand il sera achevé, de le faire imprimer en Allemagne, à quoy vous contribueriés pour les frais. Mais, Monseigneur, comme il n'apprehende rien tant que d'en paroistre autheur, à cause du mal inévitable qui lui en arriveroit par la violence des interessés, et qu'il ne me fait instance de rien tant que de luy faire garder le secret, je ne m'oserois promettre qu'il s'accommode à vostre désir sur cet article, quelque passion qu'il ait de vous plaire et de servir Sa Majesté.

Je laisse à vostre prudence de considerer si cela ne se pourroit point executer par l'ambassadeur que le Roy a en Suisse, envoyant négocier à Bâle avec les imprimeurs, lesquels, estant bien payés, pourroient se charger de la publication et du débit par tout l'Empire.

Je prie Dieu qu'il vous conserve, et demeure avec respect, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xv avril 1667[2].

---

[1] Colbert se plaignait du mauvais vouloir des banquiers Simonnet dans une lettre au comte d'Estrades, du 3 octobre 1662, qui a été publiée pour la première fois par M. Depping (*Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 10).

[2] Le 20 avril, Chapelain écrit (p. 284 v°) à Moisant de Brieux : «Mes amis de deça me conseillent de quiter tout travail pour n'estre pas ennemi de moy mesme, et pour n'avancer pas volontairement mes jours. Mais je tiens la vie sans travail une mort véritable, et si d'ailleurs j'avance la mienne en agissant, je n'y perdray guères, ma vie estant plus que sur le retour et ayant esté poussée jusques à la 72[me] année, ce qui me fait apprehender de ne vivre pas assés pour achever mon entreprise, et qui m'attache de telle sorte à n'y perdre pas un moment que j'en abandonne mesme mes affaires domestiques pour ne vaquer plus qu'à celle là.» Chapelain refuse, par ces motifs, de revoir l'ouvrage de son correspondant. Il lui donne cette commission pour un érudit normand dont il a été déjà plusieurs fois question ici : «Dites aussi, je vous prie, à M[r] de Grentemesnil qu'on m'a mandé d'Allemagne que son grand travail sur les autheurs grecs estoit sous la presse, et ne tarderoit plus guère à paroistre, dont je félicite ce gentilhomme vertueux...» Le 21 avril, Chapelain entretient ainsi l'abbé Marucelli (p. 285 v°) de l'intention qu'avait Louis XIV d'imiter saint Louis qui était accessible à tous : «Tout ce que je vous puis dire de plus, touchant M[r] Dati en particulier, c'est qu'il aura une matière très illustre et qui ne contribuera pas peu à la magnificence de son panegyrique, dans la résolution que le Roy a prise de donner des audiences une fois la semaine à tous ses sujets, de quelque condition qu'ils soient pour les entendre de leur propre bouche, leur faire raison sur le champ si leur affaire n'est point embroüillée, ou, si elle est de longue discution, après les avoir oüis, rece-

CCCIV.

A M. SPANHEIM,

CONSEILLER D'ESTAT DE M[gr] L'ÉLECTEUR PALATIN DU RHIN.

À HEIDELBERG.

Monsieur, rien ne me pouvoit estre plus agreable qu'un souvenir tendre et volontaire d'un homme de vostre mérite et de vostre vertu, et si j'en avois souvent de semblables, ce seroit le plus grand adoucissement aux maux que l'âge m'a apportés et dont la philosophie a bien de la peine à se défendre contre la nature. Je vous en dis ce mot seulement pour satisfaire à l'obligeante curiosité que vous me tesmoignés avoir d'apprendre l'estat où je me trouve, et non pas afin que vous m'en plaigniés, m'estant grâces à Dieu mis il y a longtemps au dessus des sentimens de la douleur corporelle et conservé l'esprit tranquille à la stoïcienne en tous les troubles qui m'attaquent et que je n'ay point attirés par mon défaut. Outre que ces maux là ont cela de bon qu'ils ne m'occupent tout entier et ne m'ostent le commerce avec les livres, surtout avec les vostres qui me sont d'une particulière consolation par toutes les excellentes qualités dont ils éclatent, et que vous connoissés beaucoup mieux que je ne les pourrois exprimer.

C'est pourquoy, Monsieur, désormais que vostre Estat n'a plus besoin de vostre ministère et que tout est chés vous entre les bras de la paix, achevés ces beaux ouvrages que vous avés si heureusement commencés et avancés. Mettés le comble à vos médailles et joignés le titre de chef d'œuvre à ce magnifique travail qui, pour le mériter, n'a presque plus rien à faire, sans préjudice néantmoins de ces autres compositions que vous me faites entrevoir et qui ne sçauroient estre que très bonnes puisqu'elles vous ont pour père et que vous les éleverés dans la perfection. Mais avés-vous abandonné le poète latin de Son A. Electorale et seroit-il bien tombé de faveur[1]? Je n'ay garde de le croire, et je me veux persuader qu'il est du nombre de ceux que vous me promettés sans les nommer.

Je loüe Dieu de l'heur dont il a accompagné vostre négotiation et de la grande part que vous y avés eüe pour le bon succès. M[r] Courtin s'en est fait grand honneur, comme il fera tousjours en toutes choses qui luy seront commises, tant il a d'addresse, de solidité et de bonne intention, sans interest que de celuy de la justice. Il s'appreste à partir pour une paix qu'il a autresfois ébauchée et à quoy apparemment il donnera ce coup cy l'accomplissement.

L'impression du reste des Supplemens de Freinshemius, l'un des plus vertueux courtisans de S. A. E., mériteroit d'estre soustenüe et avoüée d'elle, et si elle ne s'en mesle par sa largesse ou son authorité, ce très élegant flambeau de l'histoire romaine court fortune de périr entre les tignes (*sic*)[2] et les rats.

J'apprendray volontiers ce qui se publiera en vos quartiers touchant les lettres et vous

---

voir leurs requestes et en commettre la pronte expedition à des officiers qui sont présens à la fonction, divers selon la diverse nature des choses, le tout pour oster aux juges le moyen de favoriser les injustes contre les gens de bien, l'oreille du prince estant tousjours ouverte à tous complaignans sans exception à la grande consolation des opprimés et des foibles. Je vous prie de luy communiquer cet article pour le joindre aux mémoires pour son éloge qu'il y a plus d'un an que je luy ay envoyés.»

[1] Lucain, comme nous l'avons déjà vu.

[2] Chapelain, en écrivant *tignes* pour *teignes*, se souvenait-il plus de l'italien (*tigna*) que du vieux français (*taigne*)?

obligerés celuy qui est très sincèrement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVI avril 1667.

Vostre lettre a traisné cinq semaines chés Mr Colbert avant que je sçeusse que vous l'eussiés escritte et ça esté une merveille qu'elle soit sans guide venüe jusques à moy.

CCCV.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[1].

Monseigneur, en attendant la copie que je fay faire du traitté de la renonciation commencé par Mr C[onringius], vous trouverés dans ce paquet le remerciment que vous fait Mr Ottavio Ferrari, premier professeur de Padoüe en histoire et en éloquence, de la nouvelle grâce que vous luy avés procurée. Dans la lettre qu'il m'a escritte, il me donne avis qu'il a chargé un marchand de Venise d'une caisse dans laquelle il a fait emballer les lampes sépulchralles antiques, les anneaux antiques, une figure d'enfant antique, et un bon nombre de médailles antiques, le tout de cuivre, mais choisi soigneusement entre toutes les curiosités sçavantes de son cabinet, qu'il destine au vostre, après la permission que je vous en demanday à sa prière, il y a quatre ou cinq mois, et que vous eustes la bonté de m'accorder. Selon qu'il m'en parle, cette caisse pourra estre icy dans un mois sans accident.

Je ne vous envoyeray point, Monseigneur, d'action de grâces du pauvre Mr Reinesius pour celle dont vous l'aviés fait honnorer nouvellement par Sa Majesté; car, encore que la lettre de change luy eust été rendüe, ce fut néanmoins dans une si grande extremité de maladie qu'il luy fut impossible d'en signer la quitance pour recevoir la somme, et tout ce qu'il put faire fut de charger ses héritiers de remercier en son nom Sa Majesté du grand honneur que sa liberalité luy avoit fait dans son païs et auprès de ses princes, et qui avoit servi de couronnement à ses longs jours. Je ne sçay s'ils prirent acte de ces paroles, mais ce que je sçay est que le banquier qui la devoit aquitter ne crut pas que la quitance qu'ils luy offroient de cette partie fust une assés bonne descharge pour luy, s'ils ne luy apportoient une confirmation de vostre part que cette partie seroit valablement payée sur leur aquit.

Cet excellent homme mourut le jour mesme, et l'affaire en est demeurée là, dans l'attente de ce que vous déterminerés sur cet article. Les choses s'estant passées de la sorte, il semble que ces héritiers soient en droit de succéder à un bien qui luy estoit venu pendant qu'il vivoit encore, et que le protest qu'ils en ont fait au banquier soit fondé en justice, de sorte que leur remettant cette somme seroit comme si on la luy eust remise à luy-mesme.

D'ailleurs, la liberalité du Roy en seroit d'autant plus éclatante qu'elle s'estendroit jusqu'à ses proches et feroit voir que Sa Majesté est trop magnanime pour retirer ses bienfaits, sans aucune couleur. De ce génereux procedé il en arriveroit ce bien que ces héritiers, entre les mains desquels est maintenant son grand ouvrage *des Inscriptions anciennes,* qui avoit occupé ce vieillard cinq années sans relasche, seroit envoyé par eux au Roy (*sic*)[2], à qui le défunt l'avoit consacré, ou pour luy faire voir le jour sous ses auspices, ou pour en faire une

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 623), moins le premier paragraphe.

[2] Il faut rétablir ainsi la phrase : *l'enverroient au Roy.* Chapelain a oublié que le sujet est non le mot *ouvrage,* mais le mot *héritiers.*

des principales richesses de sa bibliotèque; au lieu que s'ils se voyoient privés de ce bien, qu'ils regardent comme une partie de leur succession, ils retiendroient assurement ce précieux manuscrit, ou bien en feroient un marché avec l'Empereur, ce qui ne tourneroit pas à la gloire de Sa Majesté comme vous le désirés[1].

Après tout, l'argent est dans le païs, et le procès estant intenté entre eux et le banquier, il seroit peut-estre mal aysé de le retirer autrement qu'en se rendant partie intervenante.

Ce sont des pensées sur cette fascheuse occurrence que je ne croiray justes qu'autant que vous les approuverés. J'ay prié Mr Perrault de prendre le temps de recevoir vos ordres là-dessus, afin que je les execute avec mon zèle et ma punctualité ordinaire, comme celuy qui suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX avril 1667[2].

---

[1] Le lendemain du jour où Chapelain écrivait ceci à Colbert, il réclamait (p. 290) de «MMrs les héritiers de Mr Reinesius» l'envoi du manuscrit des *Inscriptions anciennes*, et il indiquait ainsi son adresse: «Mr Chapelain, conseiller d'Estat, rue Salle au Conte près de la tour des Pénitentes, pour estre porté à Mgr Colbert, à Paris.»

[2] Le 28 avril, Chapelain annonçait ainsi (f° 289 v°) à Wagenseil la mort de l'orientaliste Vattier: «J'ay perdu avec beaucoup de douleur le bon Mr Vattier que j'avois tiré de misère et qui a eschappé au bonheur qui commençoit à se tourner de son costé. La langue arabe est morte en Europe avec luy. Je ne suis guere moins affligé de la mort de Mr Reinesius qui est une grande lumière esteinte. Conservés-vous pour me remplacer ces pertes, et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.» Dans une lettre du 12 mai à l'abbé Marucelli (f° 294), nous lisons: «J'ay creu au reste vous faire un regale de vous envoier par ce courrier cy l'*escrit justificatif des droits de la Reyne sur le Brabant, Hainaut*, etc., qui donnent lieu à l'entreprise du Roy qui va éclater. Leurs AA. de Toscane ne seront peut estre pas marries de voir cette piece des premiers, et la matière en est assez importante pour vous donner moyen d'en bien faire vostre cour. La pièce en a esté faitte en françois, en latin et en espagnol, également bien en chaque langue. Vous m'obligerés de me mander le succès qu'elle aura eu chés vous.» Il est question du même *écrit justificatif* dans la lettre à Hevelius du 15 mai (f° 295): «Je vous envoye par un ordre superieur la *justification des droits que la Reyne tres chrestienne a sur le Brabant et sur le Hainaut*, aussi bien que sur d'autres provinces et places de ce qui jusqu'icy a esté possédé en Flandre par le Roy d'Espagne et qui sont les motifs de la marche du Roy de France pour en aller prendre possession par douceur, s'il se peut, ou par force, si les gouverneurs et les peuples la luy refusent. Ce traitté a esté escrit en françois, en latin et en espagnol pour estre leu de toute l'Europe, laquelle sera estonnée, en le lisant, de la difficulté que le conseil d'Espagne apporte à faire justice à la Reyne et à Mr le Daufin sur des interests aussi clairs et aussi légitimes que ceux que le Roy est obligé de poursuivre en leur nom. Vous en jugerés par vous mesme et m'en escrirés, s'il vous plaist, vostre avis aussi bien articulé, comme aussi celuy de vos amis habiles auxquels vous pourrés communiquer l'escrit.....» Le 17 mai, Chapelain adresse le même ouvrage et les mêmes recommandations à Conringius et à Bœclerus. De la lettre au premier de ces érudits (f° 295 v°) je ne tirerai que ces lignes: «Je vous envoye le curieux *Traitté des droits de la Reyne*, etc., où vous trouverés la fameuse question qui suspend toute l'Europe et qui met la France aux mains avec l'Espagne, assés bien examinée et décidée... Cet escrit a esté publié depuis six jours en trois langues... Je seray bien aise d'en avoir vostre sentiment... mais avec une liberté toute philosophique.» Chapelain parle ensuite fort aimablement à son correspondant «d'un autre traitté... appuyé et prouvé par de plus puissantes authorités, si bien que la lecture de celuy cy ne m'a point osté la passion de voir l'achèvement de l'autre.» On a compris

CCCVI.

A M. GRAZIANI,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS DE M. DE MODÈNE,

À MODÈNE[1].

Monsieur, depuis trois à quatre mois que je vous ay envoyé la lettre de change de la gratification du Roy, accompagnée d'un billet de Mgr Colbert et d'un des miens, outre celuy du trésorier des bastimens, Mr de la Planche, et d'un formulaire de quittance, n'ayant eu aucune response de vous, j'eusse pu douter que vous eussiés receu la despesche et l'argent, si, par une rencontre fortuite, je n'avois sceu que MMrs Cortesi et Farini, les banquiers de la lettre de change, avoient entre les mains vostre quittance, afin de la remettre en celles du trésorier pour sa descharge. Depuis, m'estant entretenu avec Mr l'abbé d'Aurillac de vostre [silence], dont il n'estoit pas moins surpris que moy, il me promit de vous escrire là-dessus et de m'informer de ce qu'il en auroit appris.

A mon esgard, cette omission est de nulle importance, ne mesurant pas l'amitié des gens d'honneur à ces soins, qui n'en sont pas tousjours des marques infaillibles; mais à l'esgard de Mgr Colbert, il pourroit importer d'avoir laissé sa civilité sans y avoir correspondu par une semblable. Vous estes trop honneste homme pour y avoir failli, et quoyque je ne puisse deviner la cause de ce malentendu, je croirois plutost toute chose que de penser que la faute en vinst de vous. Le temps nous en éclaircira.

Cependant je n'en souffriray rien imaginer à vostre désavantage, et, pour preuve qu'on n'a point jusqu'icy mal interpreté ce silence, je vous envoye par ordre le *Traitté des droits du Roy sur le Brabant*, etc., à cause de la Reyne, son espouse, que Sa Majesté a fait publier pour la justification de ses armes contre ceux qui luy en refusent la possession.

Vous aurés apparemment joye d'en apprendre les motifs, expliqués à fonds par cet escrit sensé, solide, méthodique et clair, dont le sujet, estant de la consequence que vous sçavez, n'attirera pas moins vostre curiosité que celle de toute l'Europe, attentive et suspendüe sur ce que le sort en décidera.

On en attend vostre sentiment et celuy des personnes de mérite et habiles à qui vous le ferés voir. Je vous exhorte à ne pas tromper mon attente et demeure avec passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVII may 1667[2].

---

qu'il s'agit là du traité préparé par Conringius, traité dont Chapelain avait déjà vu les quatre premiers chapitres.

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 622, note 1).

[2] Le même jour, Chapelain adressait un exemplaire du *Traité* au professeur Ferrari, lui tenant à peu près le même langage qu'à ses autres correspondants (f° 297), après lui avoir ainsi parlé de Ménage et de Reinesius : «L'édition des Origines italiennes [les *Origini della lingua italiana* devaient paraître en 1669] ne va qu'à secousse à mesure que la denrée en vient de dehors à son marchand. Quand elle sera exposée en vente, vous y verrés parmi beaucoup de bonnes choses empruntées, beaucoup de témerités propres dont il sera mauvais marchand. Vous n'y trouverés pas seulement force déductions mal tirées, force règles avancées sans fondement, force larcins mal deguisés, mais encore force assertions sujettes à estre contredittes et de quoy vous faire honneur en les relevant et destruisant. Je vous envoyeray le livre de Reinesius sur le fragment prétendu de Pétrone, puisque vous ne l'avés point encore, et vous verrés bien dans la préface qu'il panche autant du costé de la négative que de celuy de l'affirmative.»

CCCVII.

À M. STENO,

MÉDECIN ET ANATOMISTE DANOIS,

À FLORENCE.

Monsieur, si vous avés receu la response que je vous fis sur la fin de mars, vous aurés veu mes sentimens sur la conduite que vous devés tenir et l'estat où sont les choses pour vos interests d'honneur et de fortune, ne hazardant rien par précipitation et joüissant cependant des faveurs magnanimes de S. A. S. de Toscane et de Mrs les princes de sa maison qui, vous donnant lieu de desployer vostre mérite dans la connoissance du corps de l'homme et de celuy des animaux, et de publier les curieuses descouvertes que vous y avés faittes, vous serviront de glorieux degré aux avantages auxquels vous avés tant de sujet d'aspirer. Je suis tousjours dans l'opinion qu'il vous en faut user de la sorte, sans néantmoins que je veille moins à ce qui vous peut estre utile de deçà, à quoy je ne manqueray non plus que vous mesme si vous y estiés et peut estre encore davantage.

Mr Thévenot s'est opiniastré, depuis dix-huit mois, à ne prendre point de maison à Paris pour philosopher et spéculer, dit-il, avec plus de liberté à la campagne[1] qui[2] le retient depuis ce temps là et il y attire tousjours quelque voyageur ou quelque sçavant aux langues arabique, turque et persienne pour pouvoir rendre plus parfaitte la traduction qu'il entreprit d'Abulféda dès avant la mort de Mr Vattier et qu'il continüe incessamment depuis qu'il en a appris la fascheuse nouvelle[3]. De fois à autre il vient nous voir et s'en retourne coucher à son giste. A la première visite qu'il me fera, et il vient rarement icy sans m'en faire une, je luy mettray entre les mains la lettre et le volume que vous m'avés addressé pour luy[4]. Comme il connoist le mérite de ces sortes de travaux et qu'il est persuadé que personne n'y réussit si bien que vous, ce luy sera un regale d'importance duquel vous devés attendre de grands remercimens. Je vous en fais un très particulier pour l'exemplaire dont vous m'avés bien voulu honnorer qui m'a semblé un trésor tant tout en est exquis jusqu'à l'impression et aux figures mesme. Dès qu'il sera relié, je le liray de suite et le feray lire à mes amis qui en seront capables et vous en rendray bon conte.

Croyés bien, je vous supplie, que je seray tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII may 1667[5].

---

[1] Nous avons déjà vu que la maison de campagne de Thévenot était à Issy.

[2] Je crois devoir remplacer par ce *qui* le pronom *Il*, lequel est incompréhensible.

[3] On ne trouve rien sur cette traduction dans les notices consacrées à Thévenot, pas même dans la notice si complète et déjà citée de J.-B. Eyriès.

[4] C'était l'ouvrage intitulé : *Elementorum myologiæ specimen, seu musculorum descriptio geometrica* (Florence, 1667, in-4°).

[5] Le même jour, Chapelain écrivait à l'abbé Marucelli (f° 299 v°) : «Je plains Mr Datti de sa goutte qui est une meschante hostesse pour un homme d'estude et de vertu, et je l'en plains encore parce que ce mal en cause un autre qui luy est raisonnablement plus sensible par le retardement qu'il apporte à l'accomplissement de l'édition de ces peintres antiques dont il donne des portraits si achevés.» Après avoir remercié son correspondant de l'envoi du Villani, Chapelain le prie de lui faire savoir par le moyen de Magliabecchi de quel ordre religieux était Agnolo Firenzuola, «et si le Vida, avant que d'estre evesque, n'estoit pas chanoine régulier de Saint-Augustin.» Il continue ainsi : «J'ay autant de confusion que de reconnoissance des bontés de Mgr le prince Léopold touchant ces thermomètes (*sic*)... Laissés au nom de Dieu venir tout à loisir la grace qu'il me veut faire...

CCCVIII.

À M. L'ABBÉ MARUCELLI,

À FLORENCE.

Monsieur, vous m'avés donné une grande joye en m'assurant que le banquier de Ligourne (*sic*) est résolu à aquiter les lettres de change de Mrs Dati et Viviani. Cela abrègera bien les poursuites de ce payement et m'espargnera bien des inquietudes. Mr Dell' Ara s'est chargé de porter les responses de ces Mrs à Mr de La Planche et peut estre que dès l'ordinaire précédent il leur aura renvoyé les lettres de change s'il l'a trouvé à commodité.

Vous adjouterés, s'il vous plaist, Monsieur, à l'avis de ces audiences que donne Sa Majesté à tout le monde qu'Elle conserve la civilité et la génerosité au milieu de la guerre à l'esgard du Roy de la Grande Bretagne auquel, sur la demande d'un passeport pour 50 muids de vin de Bordeaux pour sa bouche, Elle en envoya 100 en don, et, dans le malheur de l'incendie de Londres, Elle luy offrit tout ce qui dépendoit de son pouvoir, vivres, matériaux, ouvriers, pour soulager les peuples et réparer le dommage du feu. Ce sera encore un bel article pour le panégyrique.

J'ay receu les deux feuilles imprimées du travail de Mr Dati qui m'estoient nécessaires pour son service. J'ay aussi receu la lettre que Mr le prieur Rucellai vous escrivit, il y a quelque temps, sur la prétention qu'il a d'estre dédommagé par cette couronne à cause de ce cheval de bronze de la place Royale que feu Mr son oncle avoit fait venir de Florence par l'ordre du Roy défunt[1]; sur quoy je vous diray avec ma candeur accoustumée que, bien que je croye sa prétention fort juste et qu'on se pourroit faire honneur en luy donnant satisfaction, j'ay néantmoins observé par un long usage que les vieilles debtes en géneral estoient de mauvais biens et plus encore celles des Princes quand mesme ce sont eux qui les ont créés, et je vous laisse à penser combien elles sont [négligées], quand elles l'ont esté par leurs prédecesseurs, ayant bien de la peine à aquiter les récentes; leurs ministres les plus

---

Aussi bien n'est-ce pas une chose dont j'aye besoin et j'ay plustost regardé cette petite machine comme une singularité de vos ouvriers pour parer mon cabinet que comme un instrument nécessaire à mes estudes.» Le 2 juin, Chapelain entretenait ainsi l'abbé Segni (f° 301) d'un ouvrage manuscrit dont il a été déjà question plus haut : «Quant à la charge que vous avés prise de vous mesme d'exciter MMrs nos excellens confrères de la Crusca à publier le commentaire du cavalier Leonardo Salviati sur la poëtique d'Aristote... bien que ce ne fust pas un travail où ce rare homme eust mis la dernière main, comme me le mande nostre ami [l'abbé Marucelli], j'ay si grande opinion de sa force que je suis comme assuré que tout imparfait qu'il puisse estre il aura encore plus de perfection que ceux des autres qui y auroient fait leurs derniers efforts. Après tout, les crayons et les ébauches des grands peintres se gardent et se monstrent avec admiration et les amis de Fracastor n'ont pas fait difficulté de donner les fragments et les incidens de ses poësies latines que l'on lit avec transport. La mesme chose s'est faitte dans l'édition de nostre Malherbe avec le mesme succès. Le cavalier Salviati avoit tant de pureté dans le stile et tant de subtilité dans l'esprit, que je ne puis croire que ce commentaire ne soit plein d'une doctrine aussi agreable pour les expressions que nouvelle et fine pour l'éclaircissement de son texte, et avec une préface judicieuse et sçavante que l'Academie y mettroit à la teste, toutes les foiblesses en seroient mises à couvert et le public profiteroit de ce qu'il y auroit de fort et d'élevé.»

[1] Encore un nouveau renseignement à joindre à ceux qui ont été réunis par M. de Montaiglon dans sa *Notice sur l'ancienne statue équestre... élevée à Louis XIII.*

gens de bien, devant pourvoir à leurs besoins présens, ne regardent les obligations anciennes que comme des choses qui ne les engagent point, pour n'en avoir pas esté les autheurs, et ils se renferment dans les soins de celles qu'ils ont conseillées.

Ce n'est pas que si un résident de Toscane en cette cour avoit ordre de S. A. S. d'y solliciter cet interest avec chaleur, une recommandation aussi puissante que celle là n'en peust tirer un effet extraordinaire en faveur de Mr le prieur Ruccellai, mais, à moins que cela, je ne croy pas qu'un particulier comme moy qui n'a de voix ni d'accès que pour une nature d'affaires très différente de la sienne y pust aucunement réussir. Je suis plus mortifié que je ne vous le puis dire de me trouver impuissant pour l'y servir, un mérite aussi grand que le sien attirant toute mon inclination et me le faisant considerer comme un objet digne de tous mes offices et capable de me couvrir de gloire en les luy rendant. Vous m'obligerés de le luy bien tesmoigner et de l'assurer du respect que j'auray tousjours pour sa qualité et pour sa vertu. Avec mes dernières je mis la response que j'avois faitte à sa lettre et j'espère que vous la luy aurés fait tenir.

Il ne faut pas vous envier Mr d'Erbelot[1] tant que vous le pourrés retenir, ses talens ayant rencontré chés vous tant d'applaudissement et des traittemens si favorables, et il faudra que nous reprimions le desir que l'on a icy de son retour.

Je persevère dans l'approbation de la *Tancia* et suis bien aise d'en avoir appris l'autheur. Mr Segni m'a favorisé d'une lettre à laquelle je fais response. Faites moy la faveur de la luy faire tenir et de le prier qu'il n'oublie pas la sollicitation du commentaire.

Puisque Mr l'abbé Falconieri a passé à Florence au retour d'Allemagne, je suppose qu'il y aura receu le volume des poësies de Mr Heinsius qui luy estoit destiné. Si vous luy escrivés, vous me feriés grâce de luy rendre de ma part ses civilités au double.

Pour Mr le conte Bardi, vous ne luy sçauriés tant donner d'assurance de ma passion pour luy que vous puissiés l'exprimer aussi grande qu'elle est et qu'elle sera toute ma vie. Je vous rens grâces très humbles du recouvrement de ces termomètres non sans quelque pudeur de l'inquietude que la prière que je vous en avois faitte vous a donnée. Rien ne presse pour l'envoy et vous pouvés attendre à loysir l'occasion seure et commode. Je vous dirois la mesme chose du Villani, si je ne le croyois desjà en chemin suivant ce que m'en dit vostre dernière.

Je suis dans l'attente de l'avis que le manifeste du Roy vous a esté mis entre les mains et demeure sans réserve, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VI juin 1667[2].

---

[1] Sous cette orthographe il faut reconnaître Barthélemy d'Herbelot, l'auteur de la *Bibliothèque orientale* (1697, in-fol.). Voir sur le séjour de cet érudit à Florence le *Mémoire historique et littéraire sur le collège royal de France*, par l'abbé Goujet (t. III, p. 436-438).

[2] Le surlendemain, Chapelain, envoyant à Wagenseil un exemplaire du *Traité des droits de la reine*, le lui vante (f° 303 v°) comme «digne de la connoissance de tous les gens vertueux et habiles» et l'invite à le «communiquer à quiconque vous trouverés à propos.» Il lui accuse réception de la machine à semer qui, dit-il, «m'a enfin esté apportée par le messager ou courrier de Strasbourg». Le 10 juin, Chapelain s'adresse en ces termes au magistrat toulousain Medon (f° 304 v°) : «Je vous plains de la vexation que vous font vos procès et du chagrin qu'ils vous apportent. J'en ay eu comme tout le monde, et il ne tient qu'à moy d'en avoir encore, l'injustice qui règne en tous les hommes ne m'en donnant que trop de matière; mais je recule à plaider et aime mieux risquer mon bien en attendant que mes débiteurs se repentent, que d'a-

CCIX.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

AU CAMP DE CHARLES LE ROY (*sic*), EN BRABANT[1].

Monseigneur, si je n'avois qu'à vous parler de la continuation de nos assemblées et de ce que nous y faisons, je ne vous déroberois pas un moment par mes lettres, et je m'en remettrois au fidelle compte que Mr Perraut vous en rend, comme je me suis remis à son soin de vous faire voir les preuves que je luy ay fournies de la coustume qu'avoient les Romains de mettre des statues équestres ou des quadriges sur le haut des arcs de triomphe. Mais, Monseigneur, j'ay creu vous devoir dire par moymesme qu'après de longs circuits, le modèle de cette machine à semer, pratiquée utilement en Austriche, et que j'avois demandée à Mr Waghenseil pour vous, m'a enfin esté rendu, et que je la garde pour vostre heureux retour, vos presentes occupations ne voulant pas qu'on vous l'envoye.

Je vous devois aussi informer, Monseigneur, de la rencontre que j'ay faitte d'un sçavant homme allemand, qui traduira volontiers le manifeste du Roy en sa langue, si vous l'agreés, et cela en peu de temps, se faisant fort mesme de le faire imprimer dans son pays et semer dans toutes les cours de ses princes.

La chose m'a semblé d'assés grande importance pour luy laisser esperer qu'il n'y perdroit pas sa peine. Cela s'est néantmoins traitté entre nous, sans vous engager à rien. J'attendray vos ordres là dessus, et cependant je l'entretiendray dans cette disposition, pour l'y faire aussitost appliquer, si vous jugés, comme je l'ay imaginé, qu'il soit du service de Sa Majesté qu'il le face.

Je prie Dieu qu'il la conserve dans ses grands travaux, et qu'il vous conserve à Elle pour le bien de ses affaires. Ce sont les uniques vœux, Monseigneur, de vostre, etc.

De Paris, ce XVI juin 1667[2].

---

cheter son recouvrement par l'ennuy des sollicitations. Je ne m'y suis jamais trouvé engagé que je n'aye gaigné ma cause, et néantmoins pendant la poursuite de mon droit j'eusse préferé de l'avoir perdue à la langueur et aux peines qu'elle me causoit en la soustenant.» Chapelain donne ensuite à Medon des nouvelles de leur commun ami Heinsius : «Il a eu permission de faire un tour en Hollande où il séjournera du moins jusqu'à la conclusion de la paix qui se traitte à Bréda. Sa santé est bonne, ses emplois incertains, sa fortune douteuse et ses embarras domestiques tousjours très fascheux.» — «Pour la Pucelle, ajoute Chapelain, elle tire à la fin, et l'année ne se passera point que je n'en aye au moins achevé l'ébauche, car vous jugés bien qu'elle aura bon besoin de correction, et vous ne me croyés pas assés étourdi pour la laisser aller sans l'avoir peignée et ajustée.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 624).

[2] Mentionnons rapidement une lettre du 20 juin, à Bœclerus (f° 306), au sujet du *Traité des droits de la reine*, que cet érudit avait approuvé, une lettre du même jour (f° 307) à un poète strasbourgeois du nom de Heck, qui avait envoyé des vers à l'auteur de la *Pucelle;* enfin une lettre à Conringius, du 21 juin (f° 308), lettre qui roule sur le *Traité*. Chapelain y prodigue les compliments à son correspondant : «Vous n'estes pas seulement un grand médecin, un grand physicien, un grand théologien ; rien ne vous eschappe encore dans la politique et dans la jurisprudence, et je me fierois autant à vous sur ce qui tombe en partage dans ces der[nières] qu'à Aristote et qu'à Bodin.» C'est encore du *Traité* que Chapelain (f° 308 v°) entretient, le 22 juin, l'abbé Marucelli. Il voudrait d'autres appréciations et surtout d'autres éloges. L'abbé était sans doute resté prudemment dans le vague. Chapelain insiste pour qu'il exprime son avis

CCCX.

A M. DE LA CHAMBRE,

MÉDECIN ORDINAIRE DU ROY,

À COMPIÈGNE.

Monsieur, sans vous parler du mérite de Mr Boursaut, porteur de cette lettre[1], qui ne vous est pas inconnu, j'ay esté prié par luy et par Mr Corneille[2] d'obtenir de vostre courtoisie de passer la veüe sur un recueil de ses ouvrages galantes (*sic*) qu'il désire publier, afin qu'après l'avoir leu, si vous trouvés qu'il n'y ait rien qui en puisse empescher l'impression, vous luy faciés la faveur de luy donner un mot de vostre main pour en avoir le privilège[3]. Sa réputation et le tesmoignage de Mr Corneille qui a eu communication de l'ouvrage m'en ont fait concevoir assés bonne opinion pour vouloir bien entrer en part de l'obligation qu'il vous en auront, et je recevray à grâce celle que vous leur ferés. Mr Boursaut m'a bien assuré qu'il n'y avoit rien qui pust choquer dans aucune de ces pièces et je l'en ay cru sur sa parole; si néantmoins vous y estiés arresté en quelques endroits, il est docile et suyvra avec respect les ordres que vous luy prescrirés[4].

Vous nous avés bien manqué, ces jours passés, en une occasion dont vous entendrés

---

d'une façon plus précise. Il ajoute: «Je vous puis au moins assurer que la poursuitte de cette cause se fait de bonne foy et qu'il n'y a rien dont le Roy soit plus persuadé, après sa religion, que de la justice de ses demandes. Au reste depuis un mois que Sa Majesté est entrée dans son héritage, quelque brutal procedé dont use le marquis de Castelrodrigo envers Elle au milieu de ses progrès, Elle garde le sien doux aux peuples et sévère à ses soldats, en sorte que le plat païs ne souffre aucune violence, et que si l'on enlève une vache, le maistre s'en venant plaindre au Roy qui l'escoute sans rebut, la recouvre à l'instant, ou sa valeur, et voit chastier en sa présence celuy qui la luy avoit ravie, d'où s'ensuyvent des bénedictions et des louanges immortelles. Aujourdhuy Sa Majesté se sera attachée à une place sans qu'on sache encore quelle, tant les choses se conduisent dans un profond secret. Après avoir mis Charles-Roy en défense, elle a levé son camp et a fait prendre pour huit jours de vivres, laissant toutes ces provinces suspendües du lieu sur qui cet orage se deschargera.» Le 30 juin (lettre à Wagenseil, f° 309 v°) Chapelain reparle de la mort de Vattier: «Il est vray que la perte de Mr Vattier est grande pour les lettres arabiques, et j'ay eu plus de part à ce malheur que personne, comme celuy qui estois le plus certain de son amitié.» Le 1er juillet, Chapelain (f° 310) accuse réception à l'abbé Marucelli de l'Histoire de Giovanni Villani et des quatre thermomètres, et, le 2 juillet, il complimente (f° 31) Liugi Rucellai, auteur d'un opuscule sur les obsèques de la reine Anne d'Autriche.

[1] Edme Boursault, né à Mussy-l'Évêque (Aube) en octobre 1638, mourut à Montluçon en septembre 1701. C'est l'auteur des spirituelles comédies intitulées: *Ésope à la Cour*, *Ésope à la ville*, *le Mercure galant*, *etc.*

[2] On raconte que Pierre Corneille et Racine eurent une discussion en pleine Académie à l'occasion du *Britannicus* de Boursault, loué par le premier des deux grands poètes, maltraité par le second. Il n'est fait du reste, dans les *Œuvres complètes* de Corneille, aucune mention de Boursault.

[3] Boursault publia deux romans en 1670: *Le Marquis de Chavigny* et *Ne pas croire ce que l'on voit* (histoire espagnole). Mais ce ne sont pas là les ouvrages galants dont vouloit parler Chapelain; car, comme on le voit un peu plus loin, il s'agit d'un recueil de pièces. Je n'en trouve l'indication ni dans la *France littéraire* de Quérard ni dans nos autres répertoires bibliographiques.

[4] M. Taschereau a publié (*Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, 1855, p. 354) tout ce qui, dans cette lettre, concerne Boursault.

parler, mais vous ne nous manquerés pas dans la suite, ayant autant de lumière et de droitture que vous en avés.

Je suis avec ma passion ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce III juillet 1667.

CCCXI.

A M. LE CONTE GIROLAMO GRAZIANI,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS DE S. A. DE MODÈNE,

À MODÈNE.

Monsieur, immediatement après l'envoy de ma dernière, je receus la vostre de l'XI may avec le duplicata de celle que vous aviés escritte à Mr Colbert dès le XXIII mars pour marque de vostre reconnaissance, et je me voulus du bien d'en avoir jugé comme vous le méritiés, rejettant sur la seule fortune qui se plaist à traverser les meilleures intentions tout ce qui paroissoit d'irregulier en cette affaire. Je ne suis pourtant pas fasché de vous avoir tesmoigné quelque inquietude, puis que cela m'a attiré des expressions de vos sentimens si nobles et si dignes d'un véritablement homme d'honneur.

Vostre remerciment a esté receu à souhait de nostre vertueux Mécène, et il a compris sans peine qu'en deux cent lieües de chemin, au travers de païs suspects, les despesches pouvoient aisement faire naufrage. Je luy feray sçavoir à l'armée où il a suyvi le Roy que le *Traitté des droits, etc.*, vous a laissé très persuadé de la justice de la cause de Sa Majesté et que ceux de vos amis qui sont juges competens en ces grandes matières conviennent avec vous de la mesme chose sans y faire la moindre difficulté. Cela plaira en cette cour qui sera bien aise de voir les fondemens de ses prétentions approuvés de ceux mesme qui n'ont aucune raison de desguiser leurs pensées ni aucune dépendance qui les oblige à suyvre autre parti que celuy de la raison et de l'équité.

Vous aurés, de vostre costé, du plaisir de voir que le Ciel, par les succès qu'il donne à nos armes, confirme le jugement que vous et ces M^rs^ ont fait à nostre avantage, et quand vous sçaurés avec quelle moderation on traitte les peuples que Sa Majesté se sousmet et avec qu'elle séverité elle contient les soldats dans la discipline, vous admirerés qu'en un prince jeune, brave, heureux, il se rencontre tant de retenüe et de moderation pour ne rien faire autre chose que d'entrer en possession de son bien par les voyes les plus douces que pourroit suyvre un héritier impuissant qui n'auroit que la justice de son parti. Mais ces merveilles sont plustost des sujets de panégyriques que de lettres.

Je finiray celle cy par un éclaircissement que je vous demande touchant la vraye histoire qui a donné fondement au Tassone pour son agreable poëme de la *Sechia*, lequel en ce genre là n'a rien qu'on luy puisse comparer. Vous m'obligerés donc de me résoudre le doute que ce fondement de guerre sur le recouvrement de la *Sechia rapita* soit véritable, quoyqu'on montre cette Sechia à Modène comme si elle l'avoit causée, car Sigonius, que son autheur en prend à tesmoin, n'en dit pas un mot, et je n'ay veu personne qui die l'avoir leu dans ce Campanaccio [1] qu'il allègue pour un second garant, de sorte que cette guerre qui a véritablement esté entre Bologne et Modène, dont je voy quelque vestige dans Sigonius au livre XV *de regno Italiæ* [2] pourroit bien

---

[1] Le *Manuel du libraire* nous fournit cette indication : *Campanacii (Jac.-Maria) Bellum mutinense, Henrico rege duce cum Bononiensibus gestum (anno* 1249). Bononiæ, 1540, in-4°.

[2] *De regno Italiæ libri XX* (Venise, 1580, in-folio).

avoir eu un tout autre motif que celuy là, et le Tassone, pour se donner jeu, pourroit avoir fait cette supposition agreable et burlesque. Le motif de celle des Padoüans avec les Vicentins est tout autrement justifié par le texte de Scardeonius[1] qui y est exprès au xv[e] livre de son histoire de Padoue, où disertement il marque qu'une enseigne où il y avoit un asne peint gaignée en une rencontre sur les Vicentins par ceux de Padoüe avoit causé ce different. J'attens de vos lumières instruction sur celle de la *Secchia* la mieux attestée qui se pourra pour ma curiosité sur cet article. Vous estes sur les lieux et vous n'aurés pas grand'peine à prendre pour contenter, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce III juillet 1667.

CCCXII.

À M. ISAAC GRUTERUS,

MODÉRATEUR DE L'ESCHOLE ERASMIENNE DE ROTERDAM.

À ROTERDAM.

Monsieur, aussitost que j'ay receu vostre paquet par M[r] Heinsius, j'ay fait les diligences que vous souhaitiés de moy pour essayer de vous servir dans le dessein que vous avés de publier de nouvelles lettres du macharite M[r] Grotius, quoyque je les aye fait en vain jusqu'icy, ce qui a esté transporté de la bibliotèque de M[r] Du Puy en celle du Roy n'estant plus en estat d'entrer dans le commerce, à moins que l'on ne fust à Paris pour en avoir communication sur le lieu, et ce M[r] Mercier dont vous me parlés et que je ne connois point estant en assés mauvaise fortune pour ne pas laisser sortir de ses mains ce qu'il peut avoir de M[r] Grotius, sans quelque notable reconnoissance. C'est ce que j'ay appris de M[r] Bigot, grand fauteur de gens de lettres, auquel je m'estois addressé pour voir s'il y auroit moyen de tirer quelque chose de luy qui pust favoriser vostre entreprise, et il me dit que la pluspart des pièces qu'il avoit estoient des lettres que les amis de M[r] Grotius luy escrivoient et qui se sentoient du socinianisme, matière véritablement curieuse, mais dont peut estre, quand on l'auroit entre les mains, il ne seroit pas aisé d'obtenir la publication ni le débit des magistrats et des superieurs. Dans ces difficultés, Monsieur, ne vaudroit-il point mieux vous résoudre à donner ce qui est en vostre disposition et à exhorter les autres à vons aider de ce qu'ils en possèdent, ou mesme de vous faire plus valoir en favorisant le monde de vos propres productions qui ne l'édifieroient pas moins et qui vous apporteroient plus de gloire.

Pour la 2[e] édition hollandoise de *la Pucelle*, si elle n'a esté faitte sur la 3[e] édition qui s'en est faitte à Paris et avec l'exactitude de son ortographe et de sa punctuation, je ne me puis resjoüir qu'on l'ait faitte, car les ouvrages ne s'abonissent que par la fréquente correction. Je suis au dernier livre de sa 2[e] partie qui est de XII, comme la première, et si Dieu me conserve assés de vie pour l'achever, j'espère qu'elle ne luy sera pas inferieure, et que l'on y verra avec quelque plaisir l'accomplissement de la statüe et le rapport de toutes ses parties à une certaine fin, vous principalement, Monsieur, qui me paroissés informé de la nature de l'Épopée et des conditions nécessaires pour sa perfection comme philosophe plus que comme grammairien. Car d'autres juges que de philosophes je vous avoüe que je ne les reconnois

---

[1] Ber[in] Scardeoni, chanoine de Padoue, né dans cette ville en 1478, mort presque centenaire en mai 1574, a laissé un ouvrage intitulé : *De antiquitate urbis Patavinæ, deque claris ejusdem civibus.*

point pour juges et que je les recuse absolument.

J'ay remarqué la force de vostre génie en cette matière par la question que vous me faites sur la constitution de la *Hierusalem* du Tasse, à quoy je vous respondray succinctement que des poëmes modernes c'est celuy qui est le plus selon l'art et que, soit par l'économie, soit par son stile, il a désabusé le commun des hommes qui avoient creu les langues vulgaires incapables de soustenir la majesté de l'héroïque et seulement propres à la lyrique et à l'épique romanesque, qui est un genre de poësie sans art et qui tient de l'ignorance et de la foiblesse des siècles barbares. Ce n'est pas que le Tasse, dans son ouvrage, n'ait employé des épisodes qui n'appartiennent qu'au roman et qui choquent directement la vraysemblance, comme celuy de la magie dont il est plein *ad nauseam usque* et qu'il pouvoit éviter sans rüiner son plan; mais il le faut excuser sur ce qu'il estoit bien mal aisé de plaire autant en l'estat où estoient les esprits alors par la sévérité de l'héroïque, que par l'amenité des inventions extravagantes et sans règle qui avoient accoustumé le monde à leur air, sans leur laisser voir les inconveniens qui résultoient de leur inverissimilitude[1] et de leur irregularité. Ces amours donc et ces magies dans ce commencement de restauration de poësie épique luy doivent estre passés pour bons, d'autant plus que le goust du siècle n'estoit pas encore assés rafiné pour s'accommoder d'un plus solide aliment. J'ay peut estre mesme un peu hazardé de ne l'avoir pas suyvi en tout dans ce procédé et de n'avoir point introduit d'opérations magiques dans ma constitution, le monde n'estant pas encore venu à ce point de connoissance de ce qu'il y a de meilleur dans l'art, ni à cette délicatesse de goust proportionnée à la sublimité des compositions de cette nature pour n'estre pas plustost rebuté des choses graves que des agreables.

Tuum erit judicium, car pour moy je suspens le mien. Je ne vous convie point au reste à une communication d'escriture fréquente, vos affaires ni les miennes ne le souffrant pas, et je me contenteray de vous prier qu'encore que nous réservions à nous entretenir dans les rencontres nécessaires, vous ne laissiés pas de me croire très persuadé de vostre vertu et de vostre mérite, et sur ce pied là vostre grand partisan et vostre, etc.

De Paris, ce xxIII juillet 1667[2].

---

[1] Ai-je besoin de dire que ce mot, qui mérite une si belle place parmi les *sesquipedalia verba*, n'en a trouvé aucune dans nos dictionnaires?

[2] Le 26 du même mois, Chapelain écrit à Wagenseil (f° 318 v°): «Quant aux affaires publiques, on nous assure icy que Sa Majesté Impériale, s'en tenant à ses promesses lorsqu'il fut éleu empereur, de ne prendre aucune part aux demeslés de France et d'Espagne, avoit promis de nouveau de n'y point entrer pour principal ni pour accessoire, et que l'Electeur de Bavière avoit escrit au Roy non seulement qu'il n'assisteroit point les Espagnols dans cette querelle, mais encore qu'il ne donneroit point passage par ses terres aux secours qu'on leur pourroit envoyer. Vous aurés sceu du reste la bénediction que Dieu respand sur les armes du Roy par la réduction de tant de grandes places en si peu de temps, et vous jugerés aisément par la disposition où sont les choses de l'Europe que la campagne ne finira point sans quelques plus considerables succès. Le bruit de la surprise de Calais n'a eu aucun fondement et ça esté un de ces mensonges dont les politiques austrichiens ont accoustumé de se servir pour affoiblir la réputation de leurs rivaux et pour amuser la crédulité de leurs peuples. Vous avés fait en habile homme de vous en moquer. Il faudra voir ce que les jurisconsultes de Vienne respondront au manifeste du Roy et si leurs rai-

CCCXIII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT.

AU CAMP DEVANT L'ISLE[1].

Monseigneur, bien que, par le respect deu à vos importantes affaires, je me donne rarement l'honneur de vous escrire, je ne cesse pas d'avoir sans cesse vos ordres présens à l'esprit et d'agir continuellement pour en rendre l'execution punctuelle.

C'est ce que j'ay heureusement fait sur celuy de la version allemande du *Traitté des droits de la Reyne sur le Brabant, etc.*, que j'ay sollicité si ardemment, auprès de l'habile homme que j'y avois engagé qu'enfin elle est achevée et repassée avec soin, et que nous n'attendons plus, pour l'envoyer à Francford imprimer, que le libraire à qui on en a escrit ait fait response et qu'une seure commodité se présente par où on l'y puisse faire porter, dequoy nous avons tout sujet d'espérer bien.

Le point, Monseigneur, des voyes assurées est celuy qui me fait le plus de peine; car le silence de plusieurs des estrangers pour qui j'avois hazardé à la poste des exemplaires du *Traitté*, et dont je n'ay aucune nouvelle depuis un si grand temps, me fait apprehender qu'ils n'ayent esté interceptés, comme tout plein d'autres, ayant à passer par le pays ennemi.

Pour cette édition et pour l'envoy de la version, nous prendrons toutes les précautions possibles et n'y oublierons rien pour faire tout réussir.

L'autheur de ce travail se nomme Mr Grutmeïer[2] et est de la[3] duché de Holstein. Sa profession n'est pas moins de jurisprudence que de belles-lettres, et il l'a assés montrée dans son livre intitulé : *Fecialis Germanicus*, qu'il publia, il y a quelques années, estant de la suite et dans la secretairerie de l'électeur de Brandebourg. Il est arresté par la ville de Dantzick pour professeur, et il se dispose à y aller au commencement de l'an-

---

sons seront meilleures que les nostres. Ceux de Bruxelles ont fait un libelle fort injurieux contre cet escrit, où ils prétendent avoir satisfait à tout et nous avoir donné à courre, mais *ad populum phaleras* [c'est-à-dire au peuple le clinquant, c'est une citation de Perse], et il faut bien qu'ils disent quelque chose pour soutenir la cause de leurs gens. Ce que vous me dites de cet impotent qui s'est fait une voiture qui lui tient lieu de jambes et dont il est luy mesme le moteur est une matière curieuse et digne de nous estre communiquée si le coust en est petit et que le transport en soit facile et assuré...» Le 28 juillet, Chapelain redemande (f° 320) à l'abbé Marucelli quel est l'auteur de la fable du *Brancaleone*, ajoutant : «Peut estre l'aurés vous appris... du vertueux répertoire général Mr Magliabecchi.» Le 12 août, Chapelain témoigne ainsi (f° 322) sa vive sympathie à Heinsius : «Ce que vous me mandés de l'injustice de vos proches en vostre endroit me donne de l'horreur et m'apprend que la Hollande a ses monstres aussi bien que l'Affrique. Les gens de bien de vos quartiers laissent-ils agir ainsi impunement les méchans et les dénaturés, et sera-t-il dit qu'un homme de vostre rang et de vostre mérite soit exposé comme un homme du commun à la merci des chicaneurs et en proie aux sangsües de la justice? Je me reprime pour ne pas faire une invective au lieu d'une lettre. Nous verrons donc dans peu de temps vostre Prudence.»

[1] Insérée dans le tome V (p. 624) du recueil de M. P. Clément, moins le *post-scriptum*, qui a été imprimé séparément dans le tome VII (p. 349).

[2] On ne trouve ce nom ni dans le *Dictionnaire* de Moréri ni dans les recueils biographiques de Michaud et de Didot, mais on lit dans la liste des gratifiés de l'année 1667 : «Au sieur Fabien Grutmeier, en considération de la traduction qu'il a faite en langue allemande du traité des droits de la Reyne, 1,000 livres.»

[3] M. Clément a changé *de la* en *du*.

née prochaine. Vous le jugerés peut-estre, Monseigneur, digne de quelque reconnoissance, après que nous aurons certitude que l'ouvrage soit sous la presse en estat d'estre distribué delà le Rhin. Je ne vous ay obligé à rien véritablement; mais je luy ay laissé prendre l'esperance que son travail ne luy seroit pas infructueux.

Mr Perrault vous aura mandé mon sentiment sur la response qu'ont faitte les Espagnols au *Traitté*, et vous y aurés remarqué, sinon beaucoup de sens, au moins beaucoup de zèle pour les interests du Roy, qui sont les vostres, ce qui est la seule chose que vous peut garantir, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xx aoust 1667.

Depuis ma lettre escritte, Monseigneur, j'ay appris que le présent de ce grand nombre de médailles, de quelques lampes antiques et d'autres curiosités des vieux temps que Mr Ferrari de Padoüe vous vouloit faire, et que vous avés eu la bonté d'agréer estoit arrivé enfin à Paris chés Mr Pauquelin et de chés luy porté à la douane, d'où Mr Carcavi les retirera pour vous le présenter à vostre retour. Le long temps que cela est demeuré par les chemins m'avoit fait apprehender quelque accident qui l'eust fait périr et j'en ay rescrit plus d'une fois de là les monts pour estre éclairci de sa fortune. Enfin il est en seureté et en estat d'en faire un particulier ornement de vostre cabinet, le nombre de ces médailles estant de plus de deux cent et, comme la liste les marque, la pluspart de consideration. Possible, Monseigneur, trouverés-vous à propos de luy faire sçavoir que vous les avés receües et agreées. Au moins suis-je assuré que vous ne trouverés pas mauvais que je luy mande que sa caisse est venüe jusqu'icy heureusement et qu'on vous la garde, afin qu'il en ait l'esprit en repos. Dieu vous veuille bientost ramener avec la santé et prosperité que vous mérités et que vous souhaite, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce x[x]ii aoust 1667.

CCCXIV.

À M. VOSSIUS,

HISTORIOGRAPHE DE Mrs LES ESTATS DES PROVINCES UNIES, À LA HAYE.

Monsieur, je conte tousjours tellement sur vous en matiere d'affection sincère, génereuse et constante que, quand vous ne m'en donneriés jamais d'autres marques que celles que j'en ay desja et que je n'aurois mesme jamais de vos lettres, je croirois plustost toutes choses que de penser qu'en la vostre il y eust jamais de diminution, encore moins que vous m'eussiés effacé de vostre mémoire.

Vous m'appristes, il y a quelques mois, que Mrs les Estats vous avoient demandé de l'application à vostre employ de l'histoire de leur païs, comme d'une occupation assés glorieuse pour vostre plume et qui ne pouvoit estre plus raisonnablement remplie que par celuy qui avoit titre pour cela. Je trouvay leur ordre le plus juste du monde et, comme vous estes propre à tout faire également bien, je n'attendis pas moins de cette sorte de travail que d'aucun de ceux que vous pussiés entreprendre, et je me resjouis de l'occasion qui vous feroit connoistre tel que vous estes en ce genre d'escrire aussi bien qu'en tous les autres. Nos amis mesme en furent informés par moy et ne l'approuvèrent pas moins que moy. Il n'y eut que Mr Thevenot, ce grand amateur de la géographie, qui eust bien voulu que l'on vous eust laissé donner auparavant ce que vous aviés recueilli du Niger et de toutes ces terres si vastes et si riches qui sont dans le cœur de l'Affrique et qui tirent de la ligne au cap de Bonne Esperance, dont on ne connoist que les bords. Cela se publiera en son temps.

Mais, Monsieur, vous m'estonnés bien de me dire que vous avés des ennemis qui vous veulent faire passer pour un fainéant et qui font tous leurs efforts pour vous nuire. Ces gens là ne peuvent estre que des pedans et des lasches que vostre vertu et vostre sçavoir éblouït, et si leur mesdisance faisoit quelque impression contre vous, je l'aurois très mauvaise du jugement de ceux qu'elle auroit eu le pouvoir de corrompre. Moqués vous de leur jalousie, et desmentés leurs paroles par vos actions. Si j'osois vous y exhorter par mon exemple, je vous dirois que j'ay mes abboyeurs aussi bien que vous, mes détracteurs, mes faiseurs de libelles qui se faschent de quelque réputation et de quelque fortune que j'ay, et qui voudroient bien s'élever sur mes rüines. Cependant sans que je m'amuse à les combattre, ni que je les en trouve dignes, je vais mon train et les mortifie plus par le mespris que je fais d'eux, que je ne ferois par tous les opprobres dont ils mériteroient d'estre noircis. Je n'en ay pas moins, grâces à Dieu, d'estime auprès des personnes indifferentes ni de bien auprès de mes patrons et de mes bienfacteurs, au lieu que leur malignité rampe et se ronge elle mesme au milieu de la crapule ou dans la mendicité. C'est mesme une espèce de louange que ces pasquinades[1] pour ceux qu'ils attaquent, et leurs autheurs, sans le vouloir, font par là connoistre à tel qui n'y penseroit pas que ceux qu'ils insultent doivent avoir quelque chose d'éminent en eux qui attire de ces foudres bruts, puisqu'ils ne tombent guère[2] sur les choses basses, et que les vallons en sont d'ordinaire à couvert. Que si l'on n'estoit pas en garde de la vanité qui se glisse si facilement dans les ames vulgaires, il ne tiendroit pas à leur procedé qu'on n'en prist et qu'on n'eust meilleure opinion de soy qu'on n'en doit avoir.

Je suis, au reste, obligé de vous dire que ce n'est pas icy qu'on mesdit de vous, et que si quelqu'un s'estoit hazardé de le faire qui vint à ma connoissance, il m'auroit pour partie et auroit trouvé à qui parler.

Je finis par le remerciment que je vous fais de vostre excessive gratitude et de la part que vous voulés donner à mon nom dans vos escrits *linenda cedro, servanda cupresso*[3], qui sera le vray moyen d'empescher qu'il ne perisse, et je tiendray à plus grande gloire que la postérité sache par vous que nous avons esté amis, que si la fortune m'avoit mis, pendant ma vie, sur son pinacle. De vostre costé soyés bien persuadé, je vous supplie, que je ne vous céderay jamais en zèle ni en fidélité et que vous m'esprouverés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX aoust 1667[4].

---

[1] Le premier auteur cité par M. Littré sous le mot *pasquinade* est Pellisson, qui employa ce mot dans ses *Lettres historiques* publiées en 1729 par l'abbé d'Olivet (3 vol. in-12). On sait que les premières de ces lettres sont de l'année 1670. Chapelain est donc ici le devancier de Pellisson.

[2] Je supprime ici un *que* qui forme un contresens et qui n'est qu'un *lapsus*.

[3] On a reconnu le vers d'Horace (*Art poétique*, 332) :

Posse linenda cedro, et lævi servanda cupresso.

[4] Le même jour, Chapelain accuse réception à Ferrari (f° 328) de sa caisse d'*antiques et médailles*. «J'ay trouvé dans la même caisse, ajoute-t-il, une proluxion [probablement traduction, du latin *prolusio*, essai] nouvelle qui, je vous assure, ne cède aucunement en beauté aux anciennes, et j'ay pris grand plaisir à voir dans ce *Peplus Venetus* les éloges de la pluspart des lettrés vénitiens dont j'avois veu les ouvrages, tant ils sont éloquemment touchés. L'introduction m'en a paru galante et ingenieuse dans laquelle vous avés heureusement employé la fiction du trouble où estoit le Parnasse, précédée de la raisonnable censure des resveries astrologiques qui

n'ont jamais esté mieux confondues que par l'experience de l'an passé 1666, et la raillerie que vous en avés faitte a beaucoup augmenté l'estime particulière que j'ay tousjours faitte de la finesse de vostre jugement. En ce Peple tout m'a pleu, le sujet, la manière de le traiter, le stile, et il doit avoir pleu davantage à ce grave Sénat dont vous y avés establi les principales lumières. Je m'attendois d'y trouver le cl^{me} [clarissime] Bernardo Capello du siècle précédent, lequel certainement dans la poësie toscane ne le cède guere au cl[arissime] Bembo et ne méritoit pas moins d'y estre que les Micheli et les Loredans. Pour le cl[arissime] Domenico Molino, quoy qu'on n'ait rien de luy qu'il ait avoüé, on m'a voulu faire croire que le premier livre de l'histoire de Davila qui luy a esté dédiée estoit un enfant de sa plume et que le surplus avoit esté repassé par sa lime, ce qui, s'il est vray, n'est pas désavantageux pour luy. J'ay eu beaucoup de joye d'y voir le cl[arissi]me Nani et d'une façon d'autant plus glorieuse qu'il y est à la teste, et le seul des vivans qui soit digne d'y estre compris. Je ne savois pas que le cl[arissime] Mocenigo eust esté leur historien entre le Bembo et le Paruta. On apprend tousjours quelque chose avec vous. »

CCCXV.

À M. LE CONTE GRAZIANI,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENS DE S. A. DE MODÈNE,

À MODÈNE.

Monsieur, je n'avois garde de vous laisser un moment en peine sur la manière dont vos complimens avoient esté receus par M[r] Colbert touchant la nouvelle gratification qu'il vous avoit procurée, ni de ne vous pas assurer que le retardement que la fortune avoit apporté à leur venüe n'avoit fait aucune mauvaise impression dans son esprit pour vous. Il est trop éclairé et trop juste pour rendre personne responsable, beaucoup moins un homme de vostre mérite, des accidens ordinaires dans les choses humaines, et dont nul ne sçauroit estre garant.

Quant à la part que vous voulés que j'aye eüe à empescher que celuy cy vous fist tort auprès de luy, elle a esté veritablement petite, si ce n'est du costé de la passion que j'ay et que j'auray tousjours pour vostre vertu et pour tout ce qui vous regarde; de sorte qu'à moins de le regarder de ce biais là la reconnoissance que vous m'en tesmoignés est presque superflüe.

Du reste, j'ay leu avec beaucoup de contentement la réflexion que vous avés faitte sur les prosperités des armes du Roy et la preuve que vous en tirés de la justice de sa cause qui, sans cela mesme, vous avoit paru si bien establie par la lecture du traitté que je vous avois envoyé sur ce sujet. A propos dequoy je vous dois dire que ce que vous m'en escrivistes, et que je fis voir à M[r] Colbert à un tour qu'il fit icy du camp, luy pleust infiniment, et je ne doute point qu'il ne l'ait fait sçavoir à Sa Majesté, si les occupations militaires ne l'ont empesché de l'entendre.

Je viens à l'éclaircissement très curieux que vous m'avés bien voulu donner à l'esgard du faux ou vray fondement du poëme de la *Secchia rapita* dont je vous rends mille graces très humbles. C'est sans doute tout ce qui s'en peut dire. Vous pardonnerés bien l'importunité que vous avés receüe en cela à un homme qui y avoit quelque interest, la *Secchia* ayant esté publiée la première fois à Paris[1] par mon moyen[2] à la prière de M[r] de Vaugelas et del signor Braïda, alors secretaire de l'ambassadeur de Savoye en cette Cour, et qui l'avoit eüe manuscrite de la main propre du Tassone pour la faire

[1] En 1622, chez Toussaint du Bray, petit in-12.

[2] C'est ce qu'ont ignoré tous les biographes de Chapelain, même le plus récent et le meilleur de tous, M. René Kerviler.

imprimer en France, parce qu'il ne l'eust osé tenter en Italie, ce que j'entrepris contre le sentiment du cavalier Marin qui par jalousie ou par caprice en avoit desgoutté les imprimeurs. Le Campanaccio allégué dans la préface seroit-il auteur de cette cronique manuscrite? Je ne connoissois point le Chinardace et je ne serois pas marri d'apprendre en quel endroit de son histoire il tombe d'accord de cet enlèvement de la *Secchia* du puis de Bologne et de la tradition qui la fait estre celle qui pend aux voutes de la *Torre maggiore di Modena.*

Vous ne m'avés pas moins obligé de me donner le catalogue des ouvrages de ce véritablement galant homme, de l'esprit et du stile duquel je fais un cas tout particulier. J'ay de luy son volume *De diversi pensieri*, la *Secchia* et la *Replique à la response à Gioseppe de gli aromatarii.* Ses *Annotations et observations sur le Pétrarque*, la *Responce du Cremonin* sous le nom de son disciple et la duplique du Tassone que vous nommés *la Tenda Rossa* manquent à mon cabinet, et si ces pièces se pouvoient recouvrer commodément où vous estes et envoyer par quelque occasion d'ami, vous me feriés faveur de les faire chercher pour moy, et je satisferois punctuellement à tout.

J'ay fort ouy parler de ces *Annales ecclésiastiques italiennes*, et quelqu'un de mes amis dit, ce me semble, les avoir veües. Vous m'apprenés ce dernier *del ann. sopre il V. de la Crusca*, et c'est sans doute une pièce qu'il seroit dommage qui ne vit point le jour. Si vous me croyés propre à tenter cette avanture de deça et que vous m'en voulussiés confiér la copie que vous en avés fait faire, je penserois y pouvoir réussir, et la chose se passeroit avec un tel secret de ma part, pour vous mettre à couvert de toute querelle, que vous n'y seriés ni veu ni oüi, ni soupçonné d'y avoir contribué si vous ne le vouliés pas. J'attens response de vous sur cet article encore à vostre loysir.

L'on m'a fait voir autrefois sans nom d'autheur ni de libraire trois ou quatre oraisons intitulées *Philippiques*, très véhémentes et assés éloquentes. On les attribuoit au Tassone, d'autres au Testi. J'ay une pièce manuscrite de poésie en octaves de quarante ou cinquante stances contre les mesmes Espagnols, où l'Italie exhortoit le duc de Savoye Carlo Emmanuelle d'en entreprendre la délivrance. C'est un ouvrage dont on les fait aussi tous deux autheurs, tant elle est belle. Mandés moy, je vous prie, si le Tassone n'estoit pas Modenois, et s'il avoit de la naissance, quels estoient ses emplois et ses attachemens et quand et où il est mort[1].

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx aoust 1667[2].

---

[1] Voir une réponse à la plupart de ces questions dans la note 1 de la page 228 du premier volume de ce recueil.

[2] Le même jour, Chapelain adressa (f° 329) à Colbert une lettre qui débute ainsi: «Dans le doute où je suis que mes deux dernières vous ayent été rendües, je vous répèteray ici, etc.», et à Wagenseil (f° 330) une lettre où il lui dit: «La mort funeste du pauvre Hotinger vous rendra plus considérable dans vostre profession hébraïque.» Le 4 septembre, il s'excuse ainsi auprès de Gronovius (f° 332 v°) de sa négligence en fait de correspondance: «Quand je ne serois pas si exact, on me le pourroit pardonner, veu mes infirmités, mon travail, mes emplois de diverse nature qui ne me laissent pas respirer; j'y adjousterois le trouble que je reçois dans mes occupations par des procès bizarres que l'on m'intente, et des recherches mal fondées sur quelques affaires que j'ay faittes, il y a trente-cinq ans, pour mon malheur avec le feu Roy. Mais vous n'avés que faire de mes embarras.» Le 4 septembre encore, Chapelain, dans une lettre à Schefferus (f° 333 v°), marque ainsi le haut prix qu'il attache à l'amitié du savant professeur: «Pour moy, j'en ay tousjours eu le plus grand

CCCXVI.

À M. L'ABBÉ BIGOT,

À ROUEN.

Monsieur, vous ne pouviés ni ne deviés faire autre chose que ce que vous fistes après avoir receu les dix-neuf exemplaires de l'Hésiode de Mr Grævius[1], et surtout il n'y a eu rien de mieux que d'en avoir donné un des reliés à Mr le duc de Montauzier et d'en avoir retenu un autre pour vous, estant les deux personnes à qui ils convenoient davantage. A mon esgard il eust suffi d'un, cependant vous m'en avés envoyé quatre, sur son ordre sans doute, de quoy je me suis estonné, n'y en ayant qu'un pour le Seigneur à qui l'ouvrage s'addresse[2] et ne m'estant point expliqué à qui les autres devoient se remettre, car son billet ne m'en parle point. Cela mériteroit, Monsieur, que vous luy en fissiés un petit éclaircissement, afin de sçavoir à quoy m'en tenir. Il m'a escrit très civilement et je luy respondray par la voye de Mr de Beuning qui s'en retourne en Hollande et de l'occasion duquel j'espère me servir pour luy faire seurement tenir quelques Odes de moy, pour commencer au moins par là à m'aquiter envers luy et faire ce que je puis, si je ne puis faire ce que je souhaiterois.

Et, entre nous, dans la disposition où sont les esprits et les choses, ces sortes d'offices où j'ay eu le bonheur de réussir par le passé trouvent bien plus de difficultés maintenant et je n'oserois m'en rien promettre. Vous sçavés que je ne suis pas un vendeur de fumées et que je ne fais jamais attendre que ce qui dépend absolument de moy. Je ne voudrois pas que sur l'esperance d'un pareil succès pour luy, il s'engageast à me combler de ses présens, tant j'ay peur de n'y pouvoir pas bien respondre selon son désir et le mien[3]. Vous me feriés plaisir, s'il vous en a touché quelque chose, de luy insinuer doucement que cela n'est plus si aisé qu'autresfois, surtout à cause de cette guerre, qui pourroit bien faire tarir les canaux des largesses du Roy, mesme pour les lettrés les plus favoris et d'une réputation plus grande, outre qu'à vous dire ma pensée en confidence, quand cette guerre n'y nuiroit pas, la sorte d'érudition dont Mr Grævius se fait

---

désir du monde, depuis que vostre vertu me fut confirmée par Mr Heinsius, et que le traitté *De re navali* eust fait assés de bruit pour me venir resveiller dans le fond de mon cabinet et m'eut donné l'envie de le posséder pour me rendre sçavant par sa lecture et pour m'enrichir de vos précieuses curiosités. Il est vray que je ne suis plus tant en queste pour le recouvrer en apprenant que vous l'avés receu de moitié et, par les choses que vous avés changées et adjoustées, rendu presque mesconnoissable. Je seray bien aise de le voir dans sa perfection, non pas afin de le comparer avec luy mesme, mais pour voir combien vous aurés esté plus avant dans cette recherche que les Baïfs, les [en blanc], les [en blanc], les [en blanc], les Fourniers, les Morisots, soit pour l'art, soit pour l'histoire. Je n'auray pas moins de satisfaction sans doute lorsque vous aurés publié vostre travail *De re vehicularia*, auquel je me tiendrois heureux de pouvoir contribuer quelque chose... »

[1] *Hesiodi Ascræi quæ extant. Ex recensione Johannis Georgii Grævii, cum ejusdem animadversionibus et notis. Accedunt notæ ineditæ Josephi Scaligeri et Francisci Guieti.* (Amsterdam, Daniel Elzevier, 1667, in-8°.)

[2] Il y a deux dédicaces, l'une en tête du livre: *Illustrissimo et excellentissimo viro Carolo Sancto-Mauræo, duci Montozerio, Regi Christianissimo a consiliis,* etc.; l'autre, en tête de la seconde partie (*Lectiones Hesiodeæ*): *Viris illustribus et eximiis Joanni Capellano Regi Christianissimo a consiliis, et Nicolao Heinsio*, etc., *nostræ memoriæ Poetarum principibus*, etc.

[3] Grævius ne figure pas sur la liste des gratifiés de 1667.

tant d'honneur n'est en honneur que parmi les doctes ; quant à la Cour, elle ne la gouste ni ne la traitte comme elle mérite. Son estime va toute à l'histoire, à la poësie, à l'éloquence, aux choses enjoüées et, pour les graves mesme, à celles où l'esprit paroist sans se soucier beaucoup du jugement. Faites vostre conte là dessus. Pour luy, il ne m'a point fait sentir qu'il eust cette visée et s'est contenté de me donner beaucoup d'encens dont j'ay beaucoup de honte.

Mr Cotelier m'a bien moderé la joye qu'il m'avoit apportée en m'apportant vostre paquet, par la nouvelle du renouvellement de vostre fluxion, qui me met fort en peine; elle vous revient, à ce que je voy, presque aussi souvent que fait mon mal, et c'est là un grand obstacle à vos loüables estudes.

Je vous prie de rendre l'incluse à Mr le duc de Montauzier et de me croire tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII septembre 1667[1].

CCCXVII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SEGNELAY, EN BOURGOGNE[2].

Monseigneur, j'ay appris que le sonnet sur l'entrée du Roy en Flandres[3] que j'avois laissé à Mr Perrault, pour en avoir vostre jugement, avoit trouvé grâce devant vous, ce qui m'a redoublé l'envie de le rendre moins indigne de Sa Majesté, et je me donne l'honneur de vous l'envoyer retouché. Mais, Monseigneur, quelque agreable qu'il vous pust estre, je suis certain que les extraits des deux lettres de Mr Conringius, cet excellent professeur d'Helmstad, vous plairont encore davantage.

Vous y verrés qu'après avoir receu, leu et approuvé extrêmement le *Traitté*, etc., que je luy ay fait tenir, par vos ordres, avec beaucoup de peine, il s'alloit appliquer tout entier à l'accomplissement du sien, à quoy

---

[1] Le 14 septembre, Chapelain écrit à l'abbé Marucelli (f° 339): «...J'admire, au reste, Monsieur, que ce livret du Brancaleone ait eschappé à la connoissance de Mr Magliabecchi, et que vos autres Mrs les académiciens n'en ayent ouy parler en façon quelconque, veu l'impression qui en fut faitte en 1621 à Milan. Je vous ay fait copier le titre precisement tel qu'il est dans mon exemplaire et l'avis au lecteur d'un *Hieronimo Trivultio* qui le doit avoir publié avant ce temps là. Celuy que j'ay est in-VIII° de lettre menue, et qui ne fait pas le volume fort gros, et ce Trivultio doit avoir esté quelque secretaire ou quelque aumosnier du cardinal Borromée ou de son neveu. Je suis honteux des éloges que vous me donnés sur le sujet de vostre belle langue... Pour le traitté de la peinture de Mr Dati, il eust esté tout autrement bien à la teste des vies des peintres anciens, et c'estoit sa place naturelle. Le livre mesme en eust esté plus digne du Roy par la grosseur de son volume. Mais puisqu'il l'a jugé à propos, le dessein que vous me dites qu'il a de l'employer dans son ouvrage *delle veglie toscane*, et d'en faire une offrande à Mr Colbert, me semble le meilleur qu'il pust prendre et vous luy donnés un bon conseil si vous le portés à executer ce dessein, car sous les ordres de Sa Majesté Mr Colbert est celuy là seul qui a estabIi et qui maintient l'academie de la peinture, laquelle se rend célèbre parmi nous.»

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 625).

[3] Ce sonnet fait partie du recueil des pièces fugitives de Chapelain (fonds français, nouvelles acquisitions, n° 1870). En voici les derniers vers, qui sont les meilleurs, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient excellents:

Louis, ce jeune Mars, plein de bonté pour vous,
Appuyé sur Thémis, vient pacifique et doux
Establir dans vos champs son légitime empire.

Ouvrés luy vos remparts, ouvrés luy vostre cœur,
Et, soumis à la loy qu'il voudra vous prescrire,
Souffrés le comme maistre et non comme vainqueur.

les lumières qu'il avoit tirées de l'autre luy estoient absolument nécessaires pour les faits et les choses mises en question par les deux partis.

Vous y verrés aussi qu'il prétend ajouter aux raisons alléguées en faveur des droits de Leurs Majestés d'autres moyens qui ont esté obmis, et de respondre aux objections qui leur ont esté faites pour aussytost après les faire imprimer en Hollande, sans que nous y paroissions y avoir eu aucune part.

S'il y réussit comme il l'espère, ce sera un service notable et qui méritera bien le gré qu'il s'en est promis, sur la parole que vous m'avés commandé de luy en donner. Quant au scrupule qu'il me tesmoigne d'entrer dans cette lice trop tard et lorsque le bonheur des armes du roy les justifie assés, je le luy ay levé de toute ma force, estant persuadé moy-mesme que le travail volontaire d'un homme désintéressé sera de plus grande efficace pour la confirmation de nostre justice que tout ce que nous pourrions dire de plus fort en qualité d'intéressés.

Cela, Monseigneur, et l'édition nouvelle du traitté latin que fait faire Mr Waghenseil à Noremberg, jointe à celle que Mr Grutmeïer[1] ne doute point qui ne se face à Francford de la traduction allemande qu'il en a faitte par mon induction et par vostre aveu, ne sçauroient qu'apporter beaucoup de satisfaction à Sa Majesté pour l'affermissement de ses droits, et que respondre à souhait au zèle dont vous bruslés pour son service et pour sa gloire.

J'entretiens tous ces habiles ouvriers dans l'opinion que leurs travaux ne leur seront pas infructueux, sachant vostre intention là-dessus et ne connoissant point d'âme plus équitable ni plus génereuse que la vostre.

A vostre retour, vous recevrés plusieurs lettres des remercimens de vos gratifiés, qui sont demeurées long temps sur les chemins, et qui eussent couru fortune en faisant le voyage de l'armée, lorsque ses besoins vous y attachoient.

Cependant je demeure, avec ma passion et mon respect ordinaire (*sic*), Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xv septembres 1667[2].

---

[1] Ce nom dans le texte a été transformé en *Gustmiere*.

[2] Le 22 septembre, Chapelain écrit à Heinsius (f° 342): «... Il est aisé, Monsieur, de donner des commissions à ses amis, mais l'execution n'en est pas si facile lorsqu'elles sont de cette qualité et qu'il s'y agit d'envoyer non de simples lettres, mais des masses si pesantes que la voiture excède dix fois le prix de l'achapt. Dans cette veüe, et considerant que c'est corrompre la fleur des présents que de les vendre si cher à ceux qu'on en regale, lorsque j'en fais de semblables de mes bagatelles aux personnes éloignées, j'en paye le port dès icy afin qu'elles soient rendues franches... Si vous sçaviés mes accablemens et mes infirmités, vous donneriés quelque prix à la chaleur et à l'industrie que je donne à l'avancement de vos interests tout autrement qu'à celuy des miens propres... Mais c'est trop parler sur ce ton là. Je viens à vostre dessein pour la dédicace de vostre Virgile. Si en le donnant à la reine Christine, elle vous faisoit raison de ce qu'elle vous doit, vous pourriés balancer entre elle et le Roy à qui des deux vous en feriés l'offrande, mais elle dont vous estes créancier ne vous payant pas, et le Roy qui ne vous doit rien vous payant, je ne suis point estonné que vous panchiés du costé du bienfacteur plustost que de celuy de la débitrice. Vous avés encore à considerer que, depuis que Sa Majesté vous gratifie avec tant d'autres sur la connoissance que je luy ay donnée de ce que vous valés, vous estes le seul qui n'ait point donné de marques publiques de vostre ressentiment et il n'est pas jusques au paresseux nostre très cher Mr Vossius qui ne luy ait dédié un très bel ouvrage. Aussi quoyque le Roy ne trafique point de ses bienfaits et qu'il n'exige rien de ceux qu'il en favorise, je vous

CCCXVIII.

A Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN[1].

Monseigneur, ce volume que Mr Dati m'a envoyé pour vous supplier, en son nom, de le présenter au Roy pour offrande, pourra estre d'autant plus agreable à Sa Majesté que, traittant des premiers peintres de la Grèce et des merveilles de leurs productions[2], il establit le mérite d'un art qui fleurit en France désormais sous ses auspices et qui va estouffer, par ses excellens ouvriers, la gloire que l'Italie avoit aquise en ce genre par ceux qui s'y sont signalés dans ce siècle et dans le siècle passé.

Le dessein de cet éloquent escrivain est d'en donner la suite, avec un traitté particulier de la peinture; mais ce sera seulement après qu'il aura exécuté celuy du panegyrique auquel il s'est depuis si long temps engagé. Ç'a esté un bonheur, Monseigneur, qu'il ne s'y soit pas plus tost appliqué, la matière, depuis les Mémoires que je luy en ay fournis, s'estant si notablement accreüe, que ni mes lettres ni la renommée ne luy ont laissé ignorer.

Avec l'exemplaire du Roy, vous en trouverés un qui vous est destiné, et que vous ne jugerés peut-estre pas indigne d'avoir place dans vostre riche biblioteque; et j'ay creu ne hazarder rien en le luy faisant espérer.

Vers la fin de l'année, j'auray une autre oblation à faire à Sa Majesté par vostre main, de la part de Mr Viviani, qui ne sera pas moins considerable; je veux dire la vie du célebre Galilée, avec le buste jetté en bronze de ce grand homme, qui réussira une pièce digne d'estre jointe aux antiques du cabinet de Sa Majesté.

J'attens des nouvelles du commencement de l'impression du *Traitté* en langue allemande et de l'autre ouvrage de Mr Conringius dont vous parloit, dans sa dernière, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce IIIe octobre 1667[3].

---

dois dire sur ce point là qu'il a semblé un peu estrange à son vertueux ministre que le monde n'eust encore veu aucune marque de vostre reconnoissance par cette plume que j'ay, dès le commencement, fait passer auprès de luy pour la mieux taillée de toutes et qui feroit le plus d'honneur à Sa Majesté... Nous ne nous voyons plus, Mr de Monmor et moy, depuis son raccommodement avec Ménage, l'ingrat et audacieux, dans lequel il ne m'a pas donné occasion de me loüer de luy. Il n'y a pourtant point eu d'éclat entre nous, et les choses se passent civilement de part et d'autre lorsque nous nous rencontrons en mesme lieu... Il est homme d'esprit et d'une imagination très vive, ce qui l'a fait contester de la physique cartesienne à s'en déclarer le protecteur de deçà qui ne luy fait honneur que parmi ceux de la secte. Du reste, il est rempli de probité...» M. Clément a négligé, et je néglige comme lui une lettre insignifiante à Colbert, du 27 septembre 1667 (f° 346).

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 625).

[2] *Vite de pittori antichi* (Florence, 1667, in-4°). Voir, dans la *Biographie universelle*, les détails que donne Ginguené sur l'ouvrage de Charles Dati. L'article de Ginguené se termine ainsi: «Il est tout simple que Dati ait beaucoup loué Louis XIV; il est encore très naturel qu'il ait associé aux éloges du roi celui de son ministre Colbert; mais on est fâché que, par une réticence peu adroite, il dise qu'il ne dira point que Chapelain est, *comme il l'est en effet*, l'Homère de la France. Chapelain était son ami, et avait sans doute contribué à lui faire obtenir une pension du roi; la haine et le ressentiment font souvent dire des sottises aux gens d'esprit, mais, comme on le voit, la reconnaissance et l'amitié leur en font quelquefois dire aussi.»

[3] Le lendemain, Chapelain adressa (f° 348) un billet à Colbert pour lui annoncer l'envoi des lettres de Dati qui auraient dû accompa-

CCCXIX.

À M. BOECLERUS,

PROFESSEUR EN HISTOIRE,

À STRASBOUG.

Monsieur, ce n'est pas que j'aye rien de nouveau à vous escrire, mais c'est que je ne veux jamais perdre d'occasion de vous assurer que je suis tousjours pour vous le mesme et que vostre vertu et vostre sçavoir me sont tousjours en la consideration que vous mérités. Mr Akkenhausen qui, par son retour à Vienne, m'a fourni le moyen de vous renouveller ces assurances, vous en pourra servir de tesmoin par ce qu'il en a reconnu dans les entretiens que nous avons eu ensemble sur vostre sujet. Si pareille occasion se présente de me donner de vos nouvelles (et quand elle ne seroit pas aussi pronte, il suffira qu'elle soit aussi seure), je seroy bien aise de sçavoir l'estat de vostre santé et de vos estudes, de ce que vous avés fait et de ce que vous méditès de faire pour l'avancement des bonnes lettres; si vous désespérés de la publication de vostre Polibe[1]; si vous estes bien avancé de vostre Fréderic III[2]; si vous faites estat de poursuyvre jusqu'au bout vos dissertations sur l'ouvrage *De jure pacis et belli* de Grotius[3]; enfin quels sont vos ouvrages présens et vos projets pour l'avenir.

J'apprendray aussi de vous bien volontiers quel homme c'est que Mr Olearius, quels sont ses talens, et s'il a publié quelque autre chose que son *Voyage de Moscovie et de Perse*[4] que nous avons en françois[5]. On me l'a débité pour un grand mathematicien et pour un machiniste d'importance[6].

Je ne vous demande rien sur le *Traitté des droits de la Reyne très chrestienne sur le Brabant*, etc., après la déclaration que vous m'avés faitte d'en estre demeuré très persuadé. Je vous demande seulement de la constance à maintenir au lieu où vous estes vostre propre persuasion dans les rencontres qui ne seront que trop fréquentes, tant que cette guerre cy durera. Encore ay je tort de vous la demander, sachant que vous n'avés pas moins de courage que de lumière, et que vous ne sçavés que c'est de démentir vos sentimens.

---

gner le volume qui venait d'être remis entre les mains du ministre. Le 7 octobre, Chapelain demande à l'abbé Bigot (f° 348 v°) des nouvelles de sa santé: «Si elle est bonne, dit-il, vous donnerés la dernière façon à vostre Saint Chrysostome et nous le verrons paroistre cet hiver au plus tard.» La lettre se termine par ces aimables paroles au sujet du retour à Paris de Bigot: «Hastés le si vous voulés faire plaisir à tous vos amis et surtout, Monsieur, à vostre, etc.»

[1] Nous avons déjà vu que les trois parties du Polybe de Bœclerus parurent en 1666, 1670 et 1681 (in-4°).

[2] Bœcler enrichit de notes et d'additions l'*Histoire de Frédéric III* d'Æneas-Sylvius Piccolomini (Strasbourg, 1685, in-fol.).

[3] Bœcler ne devait pas continuer cet ouvrage, où il s'était montré si enthousiasmé de l'érudition et du talent de Grotius : *Ad Grotium de jure belli et pacis dissertationes V* (Strasbourg, 1663, in-8°).

[4] Adam Olearius, né vers 1600, à Ascherleben, mourut le 22 février 1671. Ce célèbre voyageur fut conseiller et bibliothécaire de Frédéric, duc de Holstein-Gottorp.

[5] *Les voyages très curieux et renommés faits en Moscovie, Tartarie et Perse* parurent en langue allemande (1647, in-fol.) et furent traduits en français par Wiquefort (Paris, 1656, in-4°), avec réimpression (*Ibidem*, en 1659 et 1666, également in-4°).

[6] C'est-à-dire pour un homme habile dans la mécanique. Le mot *machiniste* n'a été trouvé par M. Littré dans aucun écrivain antérieur à Saint-Simon et à Fontenelle.

Vous m'obligerés de faire voir chés vos libraires si la *Trigonométrie de Pitiscus*[1] et l'*Apollonius Pergæus*[2] *de Commandin* y seroient à vendre et d'en sçavoir le dernier mot, car, selon cela, je pourrois vous prier de me les achepter, pourveu qu'ils fussent bien entiers et bien conditionnés. Que toutes mes demandes ne vous incommodent pourtant point, car je vous les fais plustost par curiosité que par besoin, et vous me ferés tousjours assés de grace quand vous continuerés à m'aimer et à me croire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IX octobre 1667.

CCCXX.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN HÉBREU,

À ALTDORP, À NOREMBERG.

Monsieur, je hazarde ce mot pour response au vostre du XXX aoust par lequel vous me confirmiés ce que vos précedentes m'avoient appris de la réception du *Traitté* etc. et de l'édition que vous en aviés fait faire à Noremberg. Si celles que je vous escrivis d'icy le mesme XXX vous ont esté rendües, vous devés estre éclairci, il y a long temps, que les vostres, où vous m'avertissiés de cette réception, m'ont esté remises par Mr de la Piquetière, et que Mr Colbert vous a sceu gré de tout ce que vous avés fait sur ce sujet.

Pour nouvelles, on respond aux sophismes, déclamations, cavillations du baron de l'Isola[3] et l'on perce à jour son *Bouclier*[4], en sorte que les droits de la Reyne ne sont pas moins bien soustenus par la plume que par l'espée. Vous en pouvés asseurer les gens désinteressés de vos quartiers. Le Roy entre de plein droit dans son héritage et n'a point de juges à qui en demander la mise en possession, bien moins qu'aucun autre l'Empereur qui est partie et trop Espagnol pour estre équitable au Roy de France, quand on conviendroit, ce qu'on ne fait pas, que cette affaire fust un procès qui se dust terminer à la chambre de Spire ou d'Ensisheim. On verra au printemps qui aura belle amie. Les forces du Roy s'y trouveront de 100,000 hommes (70,000 fantassins et 30,000 chevaux) en quatre armées, etc.

Mais, pour parler de nostre commerce de lettres, il ne doit plus se faire par la Flandre, mais par Strasbourg ou par Lion, et, soit que vous vous serviés de l'une ou l'autre voye, il faudra bien vous y asseurer de vos correspondans pour faire porter seurement vos paquets aux leurs de Paris. Par une plus seure, je vous envoyeray une

---

[1] Barthélemy Pitiscus, précepteur, puis chapelain de l'électeur palatin Frédéric IV, mourut à Heidelberg le 2 juillet 1613. Sa première édition de la *Trigonométrie* (*Trigonometriæ libri quinque*) est de 1599, la seconde de 1608, la troisième de 1612.

[2] Voir la lettre CXXVII du présent volume.

[3] L'abbé d'Olivet, rectifiant une erreur de Bayle qui avait fait naître le baron de Lisola à Besançon, dit (*Histoire de l'Académie française*, 1858, t. I, p. 312) que «François de Lisola, fils de Jérôme de Lisola, écuyer, et de Susanne Recy, naquit à Salins et y fut baptisé à la paroisse de Saint-Anatole, le 22 avril 1613.» Le baron de Lisola mourut en 1675.

[4] *Bouclier d'estat et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle, sous le vain prétexte des prétentions de la Reyne de France* (1662, petit in-12). Voir sur les diverses éditions de ce livre, *Les Elzevier* de M. Alphonse Willems (1880, p. 547). Bayle (*Dictionnaire critique*) déclare que ce livre «est fort bon». M. H. Reynald, doyen de la faculté des lettres d'Aix, a lu un mémoire sur le *Bouclier d'État et de justice* dans la réunion des Sociétés savantes des départements, le 26 avril 1878.

lettre de Mr Valois, qui est tousjours plein d'estime et d'affection pour vous.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce x octobre 1667 [1].

CCCXXI.

À M. LE CONTE GRAZIANI,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS DU DUC DE MODÈNE.

À MODÈNE.

Monsieur, j'ay beaucoup de confusion de la prière que je vous ay faitte de me recouvrer ce qui me manquoit des pièces du procès qu'eut le Tassone avec le Cremonin sur le sujet de Pétrarque, puisque vous ne me pouviés donner cette satisfaction qu'en vous privant vous mesme de ces curiosités qui estoient un des ornemens de vostre cabinet. Je ne pensois pas, en vous faisant une prière, vous faire un vol, beaucoup moins de vous en rendre le complice ou plustost l'autheur, cela s'estant fait absolument contre mon intention qui n'a jamais esté que de me servir du ministère de quelqu'un de vos gens pour chercher ces livres chés vos libraires, héritiers de ceux qui les avoient imprimés et qui vraysemblablement en devoient avoir encore des exemplaires. Cependant vous usés de vostre authorité pour vous faire ce tort-là à vous mesme, et pour m'obliger à recevoir ce don de vous que je ne voulois qu'en achapt de vos marchands par vostre crédit et par vostre entremise. Mais, Monsieur, si je reçois cette faveur, ce ne sera, s'il vous plaist, que comme un emprunt et pour le temps seulement que je donneray à lire et relire ces pièces, vous en regardant tousjours comme le propriétaire...

J'ay receu avec moins de honte le manuscrit d'observations sur le vocabulaire de la Crusca, quoyque ce soit une chose tout autrement importante parce que je ne désespère pas d'en pouvoir servir le public, mais sans que vostre nom ni le mien y paroissent en aucune sorte, puisque cela ne seroit bon qu'à nous faire des ennemis de nos amis. Ce peu que j'en ay veu me semble très fin, si toutesfois j'ose m'ingerer de juger de ces proprietés de la langue qui ne sont pas mesme senties de la pluspart des Italiens. Dans la suite du temps je hazarderay de vous en dire davantage, quand je vous devrois apprester à rire par mon ignorance et par ma témerité.

Je vous dois mille remercimens du détail de la naissance et de la fortune de son autheur, et je m'en aquite icy avec beaucoup de ressentiment de la peine que vous vous en estes donnée. J'estime tant les gens de mérite que je ne suis de rien tant touché que de la connoissance de leurs productions et de leurs avantures, et vous vous en estes desja apperceu par les questions que je vous fis, il y a quelque temps, touchant la disgrace du conte Fulvio Testi, duquel je vous dois dire qu'un Janus Nicius Erythræus, dans la IIIe partie de sa *Pinacotheca* [2], sui-

---

[1] Le lendemain, Chapelain adressa ce sympathique billet au duc de Montauzier (f° 350 v°) : «Monseigneur, je viens d'apprendre de M. le conte de Bouligneux avec le plus grand trouble du monde l'estrange accident qui vous a réduit en l'estat où vous estes [une chute de voiture. Voir plus loin la lettre à Heinsius, du 16 décembre 1667]... L'on me fait espérer que ce malheur n'aura point de suite... J'en prie Dieu de tout mon cœur et demeure, etc.» Toujours trop indulgent pour les ouvrages au sujet desquels on le consultait, Chapelain (f° 350 v°) engage vivement, le 13 octobre, l'abbé de Campion à publier le manuscrit qu'il lui avait soumis, «travail exquis, digne d'estre mis entre les plus solides et les plus divertissans de ceux des derniers siècles.»

[2] Jean-Victor Rossi, né à Rome en 1522, mourut en cette ville le 15 novembre 1647. Son

vant l'erreur commune, l'a fait mourir en prison, convaincu d'avoir révelé aux Espagnols le secret de son prince dans une entreprise dont le succès estoit infaillible sans cette infidelité.

Je sçaurois volontiers si devant que Hyeronimus[1] Vida fut fait évesque, il n'avoit pas esté religieux de ceux qu'on appelle chanoines réguliers de St Augustin[2], du temps de Léon X et de Clément VII. J'en ay quelque soupçon par des passages de ses vers. Ça esté et c'est encore une des lumières d'Italie pour la poësie latine moderne et Virgile n'a point eu de plus naturel imitateur que luy.

Vous avés raison, Monsieur, de dire que le Ciel confirme la justice des armes du Roy par la grandeur de leurs succès. L'Allemagne ne nous menace pas d'un petit orage dès cet hyver mesme, mais Sa Majesté l'attendra de pied ferme s'il ne la va chercher jusques de là le Rhin. Le printemps le verra en campagne avec cent mille hommes en quatre armées dont l'une sera commandée par M. le Prince en Alsace qui fera la moitié de la peur aux ennemis, et, par dessus nos préparatifs, si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Si vos Muses vous inspiroient là dessus quelque chose, je le ferois valoir icy. Voicy ce qu'elles m'ont dicté.

Pardonnés moy mes trop fréquentes interrogations. Commandés moy quelque chose que je puisse et me croyés avec une passion extrême, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII octobre 1667.

J'oubliois à vous dire touchant le *Poemetto dell'Italia al duca di Savoia Carlo Emanuelle* que M. le conte Ferdinando Bardi, qui me le donna il y a vingt cinq ans, lorsqu'il estoit icy résident de France, me le donna comme une composition du cavalier Testi. et ce qui m'en eust pu faire douter est la difference du stile des autres œuvres qu'il a depuis publiées et avoüées, celuy-cy estant plus semblable pour la versification à celuy du Tasse, magnifique et coulant, et le dernier plus semblable à celuy de Pindare, magnifique mais obscur et quelquesfois dur par l'employ des vocables latins et des figures, comme on dit, insolentes. Vous m'avés fort obligé de me confirmer dans la vérité[3].

---

recueil biographique (*Pinacotheca imaginum illustrium virorum qui auctore superstite diem suum obierunt*) parut à Amsterdam (1643-1648, in-8°).

[1] On lit dans le texte *Heertinnus* pour *Hieronymus.*

[2] Vida fut admis fort jeune dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Marc et devint ensuite chanoine de Saint-Jean-de-Latran.

[3] Le même jour, Chapelain (f° 353 v°) écrivait à Wagenseil : «Nous sçavons que l'Empereur n'oublie rien pour nous débaucher nos alliés et pour exciter tous les princes de l'Empire contre nostre justice par des libelles et par des caballes, et que dans la diète ses diligences n'ont pas peu operé. En quoy j'admire l'imprudence de vos gens qui se portent à faire leur cause de celle d'autruy et à s'attirer chés eux une guerre lorsqu'ils ont à peine commencé à gouster la paix... Au reste je ne sçay avec quelle pudeur S. M. I. et tout le Corps germanique peut se soulever sans estre provoqué contre un Roy qui ne poursuit que son bien, et qui par des secours nobles et volontaires a sauvé l'Allemagne de l'invasion des Turcs sans qu'un si grand bienfait puisse estre revoqué en doute. Nous fusmes trop généreux et trop peu politiques de courir de nous mesme à esteindre un embrasement lequel, si nous n'eussions pas esté très chrestiens, nous estoit si avantageux. Nous verrons comment les ingrats s'en trouveront eux à qui tant de choses manquent contre nous à qui il ne manque rien. Nous ne croyons pas icy que Mayence ni Munster nous abandonne et tout ce que nous attendons de pis des Suédois et de Bavière, c'est une neutralité. Ce spectre qui a précedé la mort de l'électrice de Brandebourg est une erreur populaire et vous avés trop de sens

CCCXXII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[1].

Monseigneur, j'ay tardé à vous escrire que j'eusse plus d'une chose à vous envoyer et à vous mander, afin de ménager vos momens et vous moins distraire de vos affaires importantes. Ayant sceu de Mr Perrault que les deux exemplaires de la *Vie des peintres anciens* et les lettres de Mr Carlo Dati, leur autheur, qui les accompagnoient, ne vous[2] avoient pas esté désagreables, je n'ay rien à y adjouster, sinon que je le luy ay fait sçavoir pour sa gloire et pour sa consolation.

Depuis cela, Monseigneur, je me suis donné l'honneur de vous dresser[3] un estat des travaux des François et estrangers gratifiés, suyvant l'ordre que j'en avois eu de vostre part; et maintenant, outre le poëme latin de Mr Petit sur le progrès des armes du Roy, que j'ay mis entre les mains de Mr Perrault pour vous le présenter, vous en trouverés icy un françois de Mr Fléchier sur le mesme sujet, et qui ne luy cède point en beauté non plus qu'à celuy qu'il fit sur l'insulte de Rome et qui eut le bonheur de vostre approbation, ni qu'à son[4] autre latin beaucoup plus estendu qui représente le carozel[5] d'une manière si poëtique.

J'y ai joint deux sonnets de moy, dont vous avés desjà veu le premier, mais non retouché, celuy-cy pour l'entrée du Roy en Flandre, l'autre pour la fin de sa glorieuse

---

pour vous y laisser aller...» Le 3 novembre, Chapelain envoye à Medon (f° 356 v°) les nouvelles que voici : «Pour Mr Huet, il a tantost achevé l'édition du 1er volume des Œuvres d'Origène dont ses prolégomènes feront une bonne partie. Vous avés raison de vous en promettre une exacte traduction, mais il la fera à mon avis seulement des pièces nouvelles qu'il y donne et se contentera de faire des notes sur celles qui sont faittes par les anciens traducteurs. Nous l'attendons à Paris à la fin de l'année et vous serés un des principaux sujets de nostre entretien. Je suis estonné que la mort de Mr Bochart ne soit point parvenüe jusqu'à vous, car elle n'a pas fait moins de bruit que sa vie. C'est un dommage irreparable. Il avoit encore son Paradis terrestre à publier et plusieurs autres choses qui périront entre les mains de ses héritiers, parce qu'il ne les avoit pas achevées ou qu'il n'y avoit pas mis la dernière main.» Chapelain parle ensuite du traducteur en vers latins de *la Pucelle*, l'abbé Paulet, qu'il appelle «un grand homme de bien et un fort habile homme». Il ajoute : «Vous vous préparés un grand honneur aussi bien qu'à Mr Maran par l'édition si ample de ses *Paratitles*. J'en ay resjouy nos jurisconsultes; je m'en resjoüis avec vous...» Le 4 novembre, Wagenseil est ainsi interpellé par Chapelain (f° 357 v°) : «Si vous sçavés qui est l'autheur d'une relation latine du *Statu imperii Germanici* fraischement publiée, et fort estimée, vous me ferés plaisir de me l'apprendre. La méthode en est italienne, mais le latin est hollandois.» Enfin, le même jour, Chapelain, après avoir reparlé à Bœcler de l'*Histoire de Frédéric III* (f° 358 v°), ajoute : «Dieu veüille que la nécessité de se deffendre de l'insulte dont on nous menace ne tarisse point les sources qui font couler si génereusement les graces dans le sein des gens de lettres, et qne la violence de Mars n'envahisse point le patrimoine des Muses!»

[1] Insérée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 626).

[2] Il y a et il faut évidemment *vous*. M. Clément a imprimé *nous*.

[3] On lit *dresser* dans le texte. M. Clément a imprimé *adresser*.

[4] M. Clément a remplacé *son* par *un*.

[5] M. Clément a rajeuni le mot et a imprimé *carrousel*. Sur les poèmes de Fléchier, et en particulier sur son *Cursus regius, carmen heroicum*, voir Sainte-Beuve, *Introduction aux mémoires sur les grands jours d'Auvergne*, 1862, p. VII et VIII.

campagne, petits fruits de mon grand zèle pour le service de Sa Majesté.

J'ay creu aussi que je vous devois communiquer à toutes fins l'extrait de deux lettres de Mr Waghenseil qui regardent les interests du Roy, d'autant plus que je voy par ses avis les apprests que fait l'Empereur pour nous fondre sur les bras au printemps. De mon costé, j'informe ce fidelle serviteur du Roy de ce qu'il a à respondre sur les choses qu'on nous reproche delà le Rhin. Je prie Dieu qu'il vous conserve et demeure avec mon ordinaire passion, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xe novembre 1667.

J'allois fermer mon paquet, lorsque Mr Grutmeïer[1], ce gentilhomme allemand que j'ay engagé par vostre aveu à la version du *Traitté des droits, etc.*, en sa langue, m'a apporté une lettre de Mr Spenerus, son correspondant de Francfort, qui luy donne avis que cette version est sous la presse et qu'avant trois semaines elle paroistra au jour, l'assurant de plus qu'elle entrera dans le recueil qui se publie tous les ans en Allemagne sous le titre de *Diarium Europæum*, ce qui la rendra aussi commune en ce païs-là que son original l'est en celuy-cy[2].

---

[1] Je corrige de nouveau l'erreur qui, dans le texte, a fait écrire *Gustmiere*.

[2] M. Clément a remplacé *celuy-cy* par *ce pays-cy*. — A la suite de cette lettre, nous trouvons (fo 360 v°) une lettre à Aubery du Maurier, du 15 novembre, d'où je tire ces intimes détails : «Je voy avec joye que vous achevés de nettoyer vostre bien et que désormais vous ne relevés plus que de Dieu et de vostre espée. Je vous voy encore sur le point de ne pas loger plus mal Melle vostre fille cadette que vous avés fait vostre aisnée et suis bien aise d'apprendre que vous n'aurés plus que vos Muses à pourvoir et qu'à jouir en paix de leur compagnie pour en donner au monde les fruits qu'elles vous ont produit et qu'elles vous produiront à l'avenir. Les escrivains qui feront vostre éloge n'oublieront pas de dire qu'entre vos autres vertus celle de l'hospitalité n'est pas la moindre... Cette générosité est d'un mérite d'autant plus grand que vous l'exercés dans une plus médiocre fortune et au milieu des embarras qu'apporte le ménage et les procès, c'est-à-dire que vous estes frappé au meilleur coin du monde, et qu'on vous peut mettre au rang de ces hommes *antiqui moris* dont le nombre est si petit dans la corruption de ce siècle.» Deux jours plus tard, Chapelain répond ainsi à Bœclerus (fo 361) : «Je solliciteray Mr Waghenseil de faire ses efforts auprès du libraire Eudterus de Noremberg pour luy faire entreprendre l'édition de vostre Polybe puisque les Elzevirs vous ont manqué de parole touchant cela. Il y a eu un peu de tyrannie à vostre puissant ami d'engager une plume du vol de la vostre à ce commentaire sur le traitté *De jure pacis et belli* de Mr Grotius et je vous sçay gré de l'aversion que vous me tesmoignés pour cette sorte d'ouvrage si peu digne de vostre réputation, quelques lumières que vous y ayés semées. Olearius, qui est homme de lettres, devoit plustost escrire son voyage en latin qu'en allemand, surtout dans la seconde impression; et pour le globe céleste et terrestre qu'on m'a assuré qu'il avoit fabriqué exacte (*sic*) à Gottorp, il se fust fait grand honneur et au Prince qui en fit la despense, s'il en avoit fait une description exacte avec la figure et l'explication... Ce n'est pas sans raison que vous souhaités la paix entre les couronnes, mais si l'Empereur, pour les affaires de sa famille, ébransle l'Allemagne contre le Roy qui ne luy demande rien et qui veut bien vivre avec elle, les maux qu'elle en souffrira ne vous devront pas estre imputés, car vous ne doutés point que le principal de nos forces ne passe chés elle pour l'empescher de passer chés nous et elle n'entendra gueres bien ses interests d'entrer dans une querelle qui ne la regarde point et dont il faudra qu'elle essuye le plus grand orage. Vous verrés au premier jour les solides répliques aux frivoles responses des Imperiaux qui abusent bien de la bonté des peuples par leurs déclamations et libelles.» Le 25 novembre, (fo 365) Chapelain complimente le prieur Ruc-

CCCXXIII.

À M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS.

Monseigneur, je fus visité, avant-hier au soir, du sieur Joli, autresfois conseiller au Châtelet et depuis trop fameux instrument des désordres causés par l'ambition effrenée du cardinal de Retz[1], mais, à ce qu'il assure, très revenu de ces rüineuses folies, entièrement détaché de son vieux patron, et n'en voulant plus avoir d'autre que son maistre naturel, nostre grand monarque, aux interests duquel il s'est désormais dévoüé pour n'avoir plus d'application qu'aux choses qui regardent son service.

C'est ainsi, Monseigneur, qu'il débuta dès sa première visite, car je ne l'avois vu de ma vie; et, pour preuve de son zèle, il me présenta un livret des *Droits de la Reyne,* dont j'avois desjà ouy parler en bien, comme n'ayant pas fait tort à la matière[2].

Je louay son intention, mais je luy fis scrupule sur la publication de l'ouvrage et luy demanday s'il en avoit esté auparavant avoüé des supérieurs. Il me repartit que le livret nous avoit esté présenté, et que, n'estant apparu aucun ordre pour sa suppression, cela luy faisoit croire qu'il ne vous avoit pas esté désagreable.

Il continua à me dire que, sur ce pied là, les ennemis ayant semé en Europe le *Bouclier* injurieux, il s'y estoit attaché de toute sa force et croyoit l'avoir percé à jour en cent endroits, et pour ce que l'auteur du *Bouclier* prenoit principalement avantage du

---

cellai sur un ouvrage qu'il lui avait envoyé, un dialogue, et, à ce propos, il passe en revue tous les auteurs de dialogues, Platon, Lucien, Cicéron, Minucius, Boccace, Baltazar (*Le Courtisan*) et bon nombre d'Italiens. Il vante beaucoup le dialogue «comme la route la plus seure et la plus délicieuse par la diversité de ses agrémens,» ajoutant : «J'avois mesme destiné mes vieux jours à ce genre d'escrire après que je serois sorti de l'affaire de *la Pucelle* pour desployer mes veües et mes pensées sur des sujets peu maniés et où je m'imaginois avoir descouvert des richesses qui avoient eschappé à la recherche ou à la diligence des autres. J'en ay mesme trois d'esbauchés, sur la lecture des vieux romans, sur l'ortographe françoise et sur la gloire, qui eussent esté suyvis de quantité dont les matières n'auroient pas esté moins curieuses, si le service de Sa Majesté et ses ordres ne m'avoient fait quiter tous mes desseins pour embrasser celuy de luy obeir et de luy plaire.» Chapelain presse fort son correspondant de publier son dialogue, lui disant notamment : «Une autre raison vous oblige à sa publication, qui est de ranimer en ces derniers temps l'ancienne réputation du bien dire au climat florentin qui a poli l'idiome italien et par l'italien les autres langues modernes renommées de quelque beauté. Cette réputation, Monsieur, languit et est preste à s'esteindre si vous ne la rallumés par les brillans de vos ouvrages et que vous n'excitiés par vostre exemple tant de rares plumes qui peuvent voler si haut à prendre l'essor avec vous...» Le lendemain, Chapelain répond à Moisant de Brieux qui l'avait chargé de distribuer ses *Méditations* (f° 368 v°) : «...Je suis désormais une souche immobile, attaché par mon age et par mes continuelles infirmités à la table de mon cabinet ou au coin de mon feu, n'en partant jamais qu'avec violence et pour exécuter des ordres souverains pour lesquels il est doux et glorieux de mourir.»

[1] C'était Guy Joly, le neveu du chanoine Claude Joly. Guy Joly, secrétaire du cardinal de Retz jusqu'en 1665, déchira son ancien maître dans des *Mémoires* qui furent publiés pour la première fois en 1718 et qui ont été réimprimés dans la collection Michaud et Poujoulat (t. XXXVI).

[2] Ce livret a été confondu par quelques bibliographes avec l'ouvrage d'Antoine Bilain qui porte le même titre et qui parut en la même année.

droit précedent de Savoye, il en avoit fait un traitté à part, décisif de la question : ces deux travaux tout prests à mettre au jour, si l'on jugeoit qu'ils pussent estre utiles, offrant mesme de les donner pour mémoires aux personnes sur qui le Roy aura jetté les yeux pour la défense de ses droits violés, sans prétendre autre reconnoissance que l'honneur de vostre approbation[1].

Je me tiens, Monseigneur, tout à fait clos sur cette ouverture, luy disant que je ne faisois jamais qu'executer vos ordres, sans me mesler de vous jamais faire de proposition. Il est homme d'esprit vif, que ses malheurs ont aiguisé encore, nourri dans une maison de juristes et petit-fils du président Loysel, un des plus célebres du parlement en son temps[2].

Comme de la vipère mesme on tire le thériaque, il n'est peut-estre pas impossible que de cet homme si noté[3] on ne pust tirer de belles veües sur ces questions. Vous jugerés si, sans vous engager à rien, on peut profiter de sa bonne volonté ou laisser mourir cela à sa naissance.

Mr B[....][4], au reste, m'ayant communiqué son dernier travail par vostre ordre, nous l'avons reveu ensemble exactement, et il m'a semblé très solide. Il m'a seulement paru mollet aux endroits où il s'agissoit de repousser les insolences du calomniateur.

Je suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce IIIe décembre 1667.

CCCXXIV.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[5].

Monseigneur, j'ay leu exactement par vostre ordre le livre latin du sieur Vigliotto[6] où il a recueilli les principaux évènemens du règne du Roy depuis son avènement à la couronne jusqu'à la fin de 1658. Voicy le jugement que j'en ay fait. Cet homme, en général, est dans les bons sentimens et partout rend justice à la France sans affectation, soit pour l'équité de sa cause, soit pour la vérité du succès, et partout il paroist équitable à nos armes. Ce qu'il y a de meilleur dans l'ouvrage est qu'il blasme ouvertement l'infidelité des Hollandois dans la négotiation de Munster, la mollesse des Portugais dans la diversion qu'ils man-

---

[1] *Remarques pour servir de réponse à deux écrits imprimés à Bruxelles, contre les Droits de la Reine sur le Brabant et sur divers lieux des Pays-Bas* (Paris, Mabre-Cramoisy, 1667, in-12). Sur cet ouvrage de Guy Joly, voir la *Bibliothèque historique de la France* (tome II, p. 874) et le *Moréri* de 1759.

[2] Antoine Loisel, né à Beauvais en 1536, mort à Paris en 1617, ne fut jamais *président*. Il fut successivement avocat au parlement de Paris, substitut du procureur général et conseiller au trésor. Une de ses filles, Marie, épousa Guillaume Joly, qui fut père du chanoine Claude Joly, lequel a laissé une si intéressante biographie de son aïeul maternel (1656). M. Clément a eu tort de nous montrer (p. 627, note 2) Antoine Loisel «procureur général à Limoges».

[3] C'est-à-dire «si décrié». M. Littré ne donne aucun exemple à l'appui du mot *noter* pris en ce mauvais sens.

[4] M. Clément se contente de dire : «Le manuscrit ne donne que l'initiale du nom.» Plus curieux que mon devancier, j'ai cherché à deviner l'énigme et je crois pouvoir dire qu'il s'agit là de l'abbé de Bourzeys, auteur d'une réponse au *Bouclier d'Etat* qui resta manuscrite.

[5] M. Clément n'a pas reproduit cette lettre, qui pourtant renferme des détails intéressants sur l'administration du cardinal Mazarin.

[6] Nos biographes et bibliographes n'ont rien dit du *sieur Vigliotto*. Nous savons seulement, par une lettre de Chapelain à lui adressée (22 mars 1668), qu'il était médecin à Montréal en Piémont.

quèrent de faire pour favoriser les progrès du Roy en Catalogne et l'ingratitude du duc de Mantoüe dans le parti qu'il prit contre nous avec l'Empereur; c'est qu'il justifie nostre bonne foy dans le traitté de la paix de Munster, qu'il ne hésite point à condanner la Fronde et le parlement de leurs excès.

Mais ce qui m'a estonné et scandalizé est que, dans tout le cours de cette histoire et de l'admirable administration de feu M^r le Cardinal, il ne dit pas un mot de luy et attribüe toute cette conduite à la Reyne que chacun sçait qui n'avoit que de la piété, de la fermeté et de droittes intentions[1]. Ce n'est pas qu'il ne parle quelquesfois de luy, mais c'est seulement comme du prétexte que prenoient les mutins pour broüiller, et aux endroits absolument inevitables, comme en celuy de sa retraitte à Cologne et de son retour en armes pour servir le Roy, il passe ces merveilles de courage et de prudence si sèchement et avec si peu d'éloges qu'on ne s'en sçauroit assés estonner. Il se mesle mesme en quelques lieux de luy donner des atteintes qui ne sont pas des blasmes sanglans, mais dont pourtant il se seroit bien pu passer. Il affecte mesme, pour relever la politique de la Reyne, de monstrer qu'elle ne luy devoit point les conseils qui l'avoient rendüe glorieuse, en disant que l'absence de Son Eminence avoit bien fait voir que ce qu'on avoit prétendu qu'il avoit la principale part aux advis des affaires n'estoit pas véritable, veu ce qu'elle sçeust faire lorsqu'il estoit éloigné.

La chose en quoy il m'a déplu davantage, c'est qu'il a mené jusqu'à la fin de 1658 et à la prise de Dunkerque, sans entrer dans le traitté des Pirénées, qui en eust esté le plus grand ornement, comme s'il n'eust pas voulu toucher une matière qui ne pouvoit estre attribuée qu'à Son Eminence, de peur de luy donner les louanges qu'Elle méritoit.

Du reste, il n'y a rien de si aride que ses narrations, et en cent rencontres de nos actions de deçà les Alpes, il se fait voir très mal informé. Ce qui nous regarde du costé de l'Italie est moins mal manié. Mais quand tous ses défauts ne se rencontreroient point dans son ouvrage, le stile en est si barbare, si grossier, si peu latin, qu'il feroit honte à un escholier des basses classes, et cela seulement l'empescheroit d'estre jamais leu ni considéré.

Voilà, Monseigneur, l'opinion sincère que la chagrine lecture de ce travail m'a laissée. Si vous en parcourés quelques pages, surtout celles que j'ai pliées, et qui contiennent ses censures de M^r le C[ardinal], vous jugerés si je me suis abusé dans le jugement que vous en avés désiré de moy qui suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce VII décembre 1667[2].

---

[1] Chapelain apprécie fort bien ici, ce me semble, la reine Anne d'Autriche, qui eut toujours plus de bonne volonté que de génie politique.

[2] Le 12 décembre, Chapelain écrit à l'abbé Marucelli (f° 371): «Ce recueil d'expériences publié sous les auspices et aux despens de M^r le Grand Duc sera un livre d'importance, et qui luy fera honneur et à son païs. Je seray ravi d'y voir du stile de Mr Magalotti, de la réputation duquel je suis amoureux, et que j'auray la plus grande joye du monde d'embrasser, quand il viendra à Paris, pour l'amour de luy et pour l'amour de vous. Vous sçavés combien j'ay désiré qu'il vous succedast au poste que vous teniés en cette Cour afin de l'y servir et de profiter de la communication de sa doctrine.» Le 14 du même mois, Chapelain s'adresse en ces termes au comte Graziani (f° 373): «Pour le manuscrit des observations sur le *Vocabolario della Crusca*, plus je le lis et plus il me semble exquis et digne d'une plume si nette et si délicate...»

CCCXXV.

A M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À LA HAYE.

Monsieur, je me servis de la voye de Mr Huggens pour vous respondre la dernière fois que je vous escrivis, qui fust le XVIII ou XIX du passé. Je me serviray cette fois cy de la voye de Mr Rumpf que j'ay esprouvée très seure, se portant très honnestement et très obligeamment envers nous dans cette sorte d'offices dont je juge à propos que vous le remerciés, si vous ne l'avés fait jusqu'icy. C'est par luy que j'ay receu vos deux dernières du XVII novembre et du VII décembre.

Je vous félicite icy de la possession où vous estes de Mr de Beuning, laquelle je vous envierois si je vous aimois un peu moins que je ne fais. Vous m'obligerés de luy tesmoigner combien je ressens l'honneur de son souvenir et la continuation de sa bienveillance. Il me seroit bien doux qu'il revinst en cette cour, mais je ne puis condamner en luy l'amour de la vie privée que j'ay moy mesme préferée à tous les illustres emplois qui m'ont autresfois esté offerts par les cardinaux de Richelieu et Mazarin, tant elle contribue à la tranquillité de l'âme et aux délices de l'esprit. Vostre mauvaise fortune vous empesche de songer à une semblable retraitte, et il vous faut faire de nécessité vertu, et vous signaler dans les affaires publiques, puisqu'il ne vous est pas permis de joüir de vous mesme dans la condition de particulier.

Je suis bien aise que Mr Græevius ait eu cette petite marque de ma gratitude et qu'il en demeure satisfait. C'est un homme destiné pour le bien des bonnes lettres; n'a-t-il point quelque entreprise dont il soit l'autheur primitif et qui ne s'appuye point sur les ouvrages des autres? Il est bon de se montrer propre à l'un et à l'autre qui se veut tirer du commun.

Mr l'abbé Marucelli m'a donné avis qu'il avoit receu la response au remerciment qu'il vous avoit fait de vostre beau présent. Vous ne serés pas marri sans doute de recevoir avec celle cy celuy que Mr de Lionne vous fait de vos poësies, lesquelles enfin j'ay eu moyen de luy faire tenir.

Mr le duc de Montauzier versa si rude-

Je sçaurois volontiers de vous à vostre loisir quel jugement vous faites de certaine critique en matière de langue plus contre la Crusca que contre tout autre sous le titre de *Il torto et il diritto del non si puo* qu'on ne doute point qui ne soit du P. Bartoli, jésuite connu par tant d'ouvrages fleuris et purs qu'on a de luy et qui travaille maintenant à l'histoire de la Société. Pour moy, ce livret me semble fort fin et capable de mortifier cette célèbre académie, et de faire rabbattre de son authorité, d'autant plus qu'à la solidité de la doctrine grammaticale il a meslé un certain air galant et gaillard qui assaisonne merveilleusement son escriture, et qui fait plus d'effet par la raillerie qu'on ne sçauroit faire par le discours le plus grave et le plus sérieux. Je crois aisément au reste que ce Janus Nicyus Erythræus est un auteur apocryphe en la pluspart de ses narrations, et que ce qu'il a escrit du Testi il l'a recueilli du bruit commun et des imaginations des courtisans de Rome, et ce n'est pas la seule chose où je l'ay trouvé *di poca levatura* [de peu d'esprit]. Je m'en tiendray absolument pour cette notice à un original tel que vous et maintiendray sur vostre foy l'honneur de la mémoire du Testi partout où j'auray voix en chapitre, comme on dit icy. L'éclaircissement que vous m'avés donné sur le Vida m'a d'autant plus agréé, qu'il est tout conforme à mes conjectures dont je vous avois touché un mot dans mes précédentes. Je vous en rends mille graces et ne suis pas sans confusion de la peine que cette enqueste vous a causée... »

ment dans le carosse du Roy, où Sa Majesté n'estoit pas de bon encontre, que le calus du bras qu'il avoit eu autresfois cassé dans un combat se relascha avec tant de douleur, qu'on apprehenda que la gangrene s'y mist et qu'il ne luy fallust couper. Il en est maintenant tout remis jusqu'à n'avoir plus besoin d'escharpe.

Par ce que vous me mandés de l'incertitude où sont Mrs vos gouverneurs sur l'envoy d'un ambassadeur ordinaire en Suède, je voy bien que vous serés le seul renvoyé et je ne doute point que ce ne soit avec de plus grands avantages que par le passé dans le besoin qu'ils ont d'une capacité aussi approuvée que la vostre.

Il y a mille ans que je n'apprens rien de Mrs Vossius et Gronovius. Comme ils n'ont rien de nécessaire à me mander, je ne leur demande point de lettres inutiles. Je leur demande seulement de se souvenir du Roy et de Mr Colbert et de me croire tousjours tout à eux. Je vous prie de les en assurer.

J'admire la lenteur de la publication de vostre Prudence et de la venüe du Phèdre de Mr Scefferus. Mr Medon recevra vostre lettre avant qu'il soit quinze jours avec l'avis du présent que Mr l'abbé Bigot luy doit faire de vostre part. Je vous remercie du soin que vous avés pris de faire rendre ma lettre à Mr Græviıs et d'envoyer à Mr Scefferus la response que j'ay faitte à la sienne.

Ma santé est tousjours mauvaise et j'ay pensé mourir d'un rhume malin depuis un mois, dont je ne suis pas encore tout à fait libéré.

A Mr de Beuning mille amitiés, s'il vous plaist, de ma part, et pour vous croyés moy tousjours inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI décembre 1667[1].

---

[1] Le surlendemain, Chapelain remercie M. Chassan (f° 376) de ses efforts pour retirer des mains des héritiers de Reinesius le manuscrit du recueil des Inscriptions antiques. Il déplore que tout le soin pris par son correspondant ait été inutile. Il se plaint avec une extrême vivacité du refus des héritiers et il emploie les gros mots d'«infidélité, lascheté et friponnerie,» de «turpitude de ces ingrats», revenant encore sur cette «friponnerie insigne que,» ajoute-t-il, «je n'eusse jamais soupçonné de pas un de cette nation laquelle j'ay tousjours estimée sincère et candide». Le même jour, Chapelain morigène assez rudement un professeur d'Altdorf, Jean-Paul Falwinger (f° 377 v°) : «Je receus avant-hier, par Mr Patin, médecin célèbre entre nous, deux exemplaires d'un traitté *de bello* que, faute de me bien connoistre, vous m'avés fait l'honneur, dès le mois d'aoust, de m'envoyer et de me dédier dans la veüe que je pourrois estre utile à vostre vertu auprès du Roy par mes offices... Je ne suis qu'un exécuteur des ordres du Prince et ne suis auprès de Sa Majesté ni introducteur ni solliciteur de personne... Si quelque chose estoit capable d'attiedir l'ardeur qui me porte à souhaiter du bien aux gens doctes, ce seroit cet encens anticipé que je ne recevrois pas mesme sans répugnance de ceux que j'aurois utilement servis.» Le 20 décembre, Chapelain écrit à Conringius (f° 379) : «Il a paru depuis trois mois un traitté *de statu imperii Germanici* où vous estes très honnorablement allegué et avec grande raison. Quelqu'en puisse estre l'autheur, il paroist merveilleusement instruit de la nature du gouvernement de l'Allemagne, et soit pour la méthode à en examiner le détail, soit pour la manière de raisonner sur le général et sur le particulier de l'Empire, il est malaisé de rien souhaiter de mieux sans parler du stile qui, à peu de chose près, est très latin et tout à fait approprié à son sujet. On le donne icy et non sans de forts indices à un professeur de Heidelberg, frère d'un Mr de Puffendorf, résident de Suède en cette Cour, lequel le nie pourtant... J'en apprendrois volontiers vostre sentiment tant pour l'ouvrage que pour l'ouvrier, cet homme méritant d'estre connu de ceux qui ne veulent connoistre les gens que pour leur avantage...»

CCCXXVI.

À M. GRUTERUS,

MODERATEUR DU COLLEGE ERASMIEN DE ROTERDAM,

À ROTERDAM.

Monsieur, ce que Mr Heinsius vous a dit de mon age, de mes infirmités et de mes occupations particulières et publiques n'est que trop vray pour mon repos et pour le doux commerce que j'ay tousjours aimé avec les gens de lettres comme vous. C'est avec beaucoup de regret et de perte pour moy que je me trouve réduit à estre privé de cette consolation où tout le profit seroit pour moy et toute la peine pour ceux qui auroient à souffrir de mes foiblesses.

Les embarras que me donnent mes affaires et mes maladies ont empesché que le dernier livre de la Pucelle ne fust achevé cette année, comme je l'avois esperé, mais je ne désespère pas d'y pouvoir mettre fin avant l'esté prochain, après quoy il faudra s'appliquer à la correction qui est la partie la plus nécessaire et la plus essentielle du travail à quiconque a un peu de soin de son honneur et ne veut pas que ses papiers soient envoyés aux beurrières.

Le marchand qui a apporté vostre lettre a promis de ne partir point de Paris sans me voir et sans recevoir de ma main les odes que vous avés désirées.

Par ma dernière, je vous ay expliqué mon sentiment touchant la difference qu'il y a entre le poëme épique et le roman. Maintenant que vous me demandés quels romans me semblent dignes de vous divertir, je vous diray premièrement que les François en sont les inventeurs et qu'il y a environ quatre cens ans qu'en ce genre parurent *le Saint Graal, Artus de la Grande Bretagne, Merlin, Lancelot du Lac, Tristan de Leonnois, Perceval Le Galois* et force autres, presque tous en prose grossière et néantmoins la plus polie de ces temps là. Les Espagnols, à leur imitation, composèrent un peu moins rustiquement en prose les Amadis, les Palmerins d'Olive et d'Angleterre et tout plein d'autres de cette manière. Depuis, les Italiens ont fait les leurs en vers et ont pris leur époque du règne de Charlemagne et de ses paladins. Les principaux sont: *Orlando inamorato, il furioso*, etc., auxquels leurs poëmes héroïques ont succédé. Nos modernes François s'y sont signalés en prose et, entre plusieurs, Mr d'Urfé dans l'*Astrée*[1], laquelle a esté le premier roman en ordre et le premier en mérite propre à estre leu mesme par les sçavans. Ceux qui occupent le second lieu sont l'*Ariane*, la *Cassandre*, la *Cléopatre*, le *Faramond*, le *Grand Cyrus* et la *Clélie*[2]. Vous avés à choisir entre ceux là, et c'est tout ce que vous sçaurés là dessus de moy qui suis avec beaucoup de vérité, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV décembre 1667[3].

Dans un *post-scriptum*, Chapelain dit à son correspondant que quand même ses livres «seroient venus à bon port, l'autheur du *Journal des Sçavans* n'en auroit point parlé dans son discours, parce qu'il n'y employe que les nouvelles compositions. Lorsque nous aurons, ajoute-t-il, vostre traitté *de habitu*, etc., je feray en sorte qu'on y en face un article où il sera fait honnorable mention de vostre sçavoir et de vos ouvrages divers, comme il faut...»

[1] Honoré d'Urfé, né en février 1568 à Marseille, mourut le 1er juin 1625. La première partie de l'*Astrée* parut en 1608, la seconde en 1610, la troisième en 1619, la quatrième en 1624, la cinquième et la sixième en 1625 et 1626. Voir le *Manuel du libraire* (tome V, col. 1014).

[2] Rappelons que l'*Ariane* est de Desmarets de Saint-Sorlin (Paris, 1632, in-4°); la *Cassandre*, la *Cléopatre* et le *Faramond* de la Calprenède (1642 et suiv., 1647 et suiv., 1661), enfin *le Grand Cyrus* et la *Clélie* de Mlle de Scudéry (1649 et suiv., 1656).

[3] Le même jour, Chapelain écrit à Boeclerus

CCCXXVII.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN LANGUE HÉBRAÏQUE,

À ALTDORPH.

Monsieur, toutes les fois que vous songerés à ce que vous valés soit en vertu, soit en sçavoir, et à la constante amitié que vous m'avés jusqu'icy tesmoignée, vous ne trouverés rien d'extraordinaire en celle que j'ay pour vous, ni au soin que je prens de vous la tesmoigner par mes lettres et par les effets. Vous avés bien commencé à dégager ma parole dans le bien que j'ay dit de vous, qui vous les a produits, et vous continuerés sans doute à le faire par l'exécution de ce que vous vous proposés d'offrir au monarque, vostre bienfacteur, dont je me suis rendu garant envers son vertueux ministre. Ce n'est pas que Sa Majesté exige rien de vous et qu'elle donne afin qu'on luy rende; mais c'est que la reconnoissance est d'obligation estroitte surtout lorsqu'on a esté gratifié d'une façon si noble et qu'on a fait une déclaration publique de n'en pas demeurer ingrat. Je n'en suis pas le moins du monde en doute, et j'empesche ce sage ministre d'en douter par la confirmation que je luy en donne à toute rencontre.

Vous avés, au reste, à Altdorph un certain professeur nommé Felwinger qui s'est imaginé sur les grâces que je vous ay procurées, à Mr Conringius et à Mr Bœclerus, qu'il n'y avoit qu'à me dédier un livret pour estre mis au rang des gratifiés et qui m'a envoyé ce livret avec une lettre par où il me la demande presque ouvertement, quoyqu'il sache bien que son nom n'est pas entre les illustres et qu'il doive sçavoir que le Roy ne favorise de ses bienfaits que ceux qui le sont ou qui l'ont prévenüe par leurs services. La pensée de cette personne m'a semblé bizarre, et le moyen qu'il a pris pour la faire réussir, encore plus; ce qui m'a fait luy respondre d'une manière qui le pourra mortifier, mais il n'y a pas eu moyen de le laisser dans l'erreur où il est tombé, ni de luy permettre de croire que l'encens interessé d'un inconnu fust propre à persuader un homme qui n'aime que le solide et que la fumée ne repaist point du tout. Il est à la vérité naturel de chercher ses avantages, mais il est de la prudence de les chercher discrettement, et que le biais dont on s'y prend ne choque point la bienseance et ne puisse deplaire à ceux qu'on en regarde comme les instrumens. Je vous ay voulu faire sçavoir cette avanture, dont vous ne ferés point paroistre d'avoir connoissance, vous contentant de m'informer des conditions et des talens de cet homme là, afin que s'il me repliquoit je sceusse comment m'y conduire.

Quant aux affaires publiques, croyés

(f° 381 v°): «Quant au masque Morbanzano, je n'ay jamais douté que ce ne fust un Allemand, mais si c'est celuy que vous me nommés et que le bruit commun nomme de mesme, je rabats plus de la moitié de son prétendu mérite en songeant qu'il n'est pas de vos amis, estant malaisé qu'un homme ne vous aime pas et qu'il soit un habile homme. Il est vray que la publication de ce livre s'est faitte presque aussi à contre temps que celle du livre du sieur Aubery qui a fait tant de bruit dans l'Empire, comme si c'eust esté par l'ordre du Roy qu'il eust esté composé, quoyque Sa Majesté n'en eust aucune connoissance, et que dans le *Traitté des droits de la Reyne*, Elle ait fait marquer expressement qu'Elle vouloit tenir le Brabant, etc., au mesme titre à l'égard de l'Empereur que les Espagnols les (*sic*) avoient tenus jusqu'icy, ce qui est une déclaration bien contraire aux prétentions que le malavisé Aubery veut que le Roy ait sur l'Empire. Je verray les responses que l'on fera au feint Monbanzano avec beaucoup de plaisir, et cette contestation ne servira qu'à instruire le monde de ce qui regarde le véritable estat de l'Allemagne.»

bien, je vous prie, en attendant la publication de la response au *Bouclier,* que toutes les raisons sont [vaines] et de pures déclamations, auxquelles vous verrés des reparties si fortes et si convainquantes qu'à moins d'estre aveugle volontaire, il y faudra donner les mains. Cependant l'Isola triomphe de là le Rhin et joüit de la crédulité des peuples, et Dieu vueille que ce ne soit point à leurs despens. Tout ce qu'on vous a dit de la ligue du Pape avec es princes d'Italie contre la France sont d'impudentes chimères et tout à fait éloignées de la vérité. Pour l'impossibilité du mariage de la sœur de l'Empereur avec le roy de Suède, elle ne viendroit pas du costé de la maison d'Austriche qui est trop politique pour ne se pas accommoder au temps, mais elle a son fondement sur les loix fondamentales de la Suède qui en a une expresse de ne souffrir aucune reyne catholique, pour éviter l'inconvenient des moines et des prestres que vous dites qui a esté cause en partie que l'Electeur palatin n'a point voulu entendre à une semblable proposition. C'est ce qui fait séjourner si longtemps la Reyne Christine à Hambourg à cause du refus absolu que le Sénat de Suède luy a fait de luy en souffrir l'entrée avec aucun prestre romain. Mais c'est trop parler des interests publics.

On nous mande que l'on respond en Allemagne au livret *de Statu Imperii.* Il faudra voir cela, si cette response en vaut la peine, et on aura besoin d'une bonne teste et d'une bonne plume pour terracer ce champion là. Si c'est Puffendorp ou son frère[1], c'est un signe que les Suédois ne sont pas trop impériaux contre le bruit commun, car un de leurs ministres n'auroit jamais eu la hardiesse de toucher à une si délicate matière sans leur participation.

Si vous m'escrivés par la voye de Mr Bœclerus, faites luy bien des civilités là dessus afin qu'il ne s'en tienne pas chargé. N'oubliés pas surtout de me mander l'estat de vos estudes et si vos leçons hébraïques ont une grande abondance d'auditeurs et d'escholiers, comme aussi quels sont les gens de réputation entre les professeurs de vostre académie, de quelque genre de doctrine que ce soit.

J'ay presque oublié de vous tirer de la peine où vous estes sur ces libelles que vos voyageurs allemands ont porté en vos quartiers, et où il vous fasche que je sois maltraitté. Le fait est que certains rimeurs fripons et d'une vie scandaleuse, ne se trouvant pas compris au nombre des gratifiés et n'osant s'en prendre à Sa Majesté ni à son ministre, qui ne les en ont pas jugés dignes, ont deschargé leur fiel sur moy qui ne les connois point, et s'imaginant que j'ay eu quelque part à cette exclusion, m'ont prétendu descrier par des satyres mal fagotées dont ils ont esté eux-mesmes les histrions à leur grande honte et sans que cela ait donné aucune atteinte à ma fortune, à mon crédit ni à ma réputation. Toute la vengeance que j'en ay prise a esté le magnanime mespris, et ils l'ont senti avec plus de douleur que si je les avois fait char-

[1] Les deux frères Pufendorf s'appelaient, l'un Isaïe, l'autre Samuel. Isaïe, l'aîné, fut ambassadeur de Suède à Paris et à la diète de Ratisbonne. Il mourut en 1689, laissant quelques ouvrages d'érudition. Le plus célèbre des deux frères fut le cadet, que l'on a surnommé «un des plus grands publicistes du XVIIe siècle». Il naquit à Chemnitz le 11 janvier 1632 et mourut à Berlin en octobre 1694. Ce fut bien l'auteur du beau traité *De jure naturæ et gentium lib. VIII* (Lund, 1672, in-8°) qui composa le livret intitulé: *Severini de Monzambano de statu imperii germanici* (1667, in-12). Voir les détails donnés sur les diverses éditions de ce livret par le P. Niceron dans le tome XVIII des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (p. 233).

ger d'une gresle de bastonnades. Consolés vous en donc à mon exemple et vous en moqués comme je fais.

Je me plaindrois plus volontiers de vos compatriotes qui ont esté si humainement receus de moy, et qui n'ont pas laissé de se charger de si mauvaise marchandise.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxiv décembre 1667.

CCCXXVIII.

À MGR COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT[1],

À PARIS.

Monseigneur, la distance des lieux et les difficultés des chemins font bien souvent périr les lettres que m'escrivent vos serviteurs obligés de delà le Rhin, et quand mesme elles sont assés heureuses pour venir jusqu'à moy, c'est si longtemps après leur date qu'elles ont perdu toute la grâce de la nouveauté. Celles que j'ay receües hier de Mr Conringius, du 4 novembre, m'apprennent bien que l'ouvrage qu'il avoit entrepris, dont je vous ay fait voir les premières feuilles, est achevé; mais elles m'ostent toute espérance de luy pouvoir faire voir le jour en Allemagne, dans la disposition où y sont les esprits contre nous, et dans l'abysme inevitable où il tomberoit si l'on pouvoit soupçonner seulement qu'il y eust la moindre part.

C'est pourquoy, Monseigneur, vous désirant tesmoigner son zèle pour la cause du Roy, il propose de l'envoyer à l'ambassadeur du Roy en Hollande et de le charger de l'impression, si auparavant il avoit avis que l'expédient vous agréast, et que vous eussiés fait donner ordre à l'ambassadeur de recevoir le manuscrit de l'ouvrage et de le faire mettre sous la presse, en ces quartiers-là[2].

D'un costé, il seroit à souhaiter que ce travail parust pour fortifier l'interest de leurs Majestés, estant d'une aussy bonne main que la sienne; de l'autre, il est fascheux que ces obstacles-là le facent paroistre si tard. Je ne me détermine point là dessus, et j'en attens vostre résolution et ce que vous me commanderés que je luy mande, si vous prenés le parti qu'il a proposé.

Au reste, Monseigneur, ayant envoyé à M^r le comte Girolamo Graziani, secretaire des commandemens du duc de Modène, les deux sonnets sur le commencement et la fin de la glorieuse campagne de Sa Majesté, que j'ay eu l'honneur de vous faire voir il y a desja quelque temps, ils en ont attiré deux autres de luy que vous trouverés sous cette enveloppe.

Mr Perrault vous aura rendu le livre du signor Vigliotto[3], avec l'examen et le jugement que j'en fis sur vos ordres, lequel je sousmettois à celuy que vous en ferés, si vos occupations vous permettent de passer les yeux dessus.

Je prie Dieu qu'il vous conserve à la France et demeure avec respect, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xxve décembre 1667[4].

---

[1] Insérée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 627 et 628).

[2] Une faute d'impression a fait dire à M. P. Clément : *en ces qualités*, au lieu de : *en ces quartiers.*

[3] M. Clément a transformé *Vigliotto* en *Viliotto.*

[4] M. Matter a publié (*Lettres et pièces rares ou inédites*, p. 271-274), d'après l'original de la bibliothèque de l'université de Munich, une lettre de Chapelain à Gronovius, datée du 27 décembre 1667. Cette lettre est, en réalité, du 27 décembre 1668. On la trouvera sous le n° CCCXCV.

CCCXXIX.

À M. DE CAILLI,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL,

EN BERRI.

Monsieur, je sçeus l'honneur que vous m'aviés fait de passer à mon logis quelques jours avant vostre depart et je fus bien mortifié de ne m'y estre pas rencontré pour vous embrasser et pour vous souhaiter bon voyage.

J'ay depuis murmuré plus d'une fois du long séjour que vous faistes en une province qui n'est pas des plus agreables, surtout en la saison où nous sommes qui ne se peut faire bien souffrir qu'à Paris. Vous ferés cesser mon murmure quand il vous plaira, reprenant le chemin de la grande ville où vous trouverés vos amis fort affamés de vostre entretien et de la communication des jolies choses qui vous viennent malgré vous et que je ne doute point qui ne soient maintenant fort multipliées, vostre solitude vous en ayant fourni tant de loysir.

Les trois épigrammes qui accompagnoient vostre lettre en sont comme l'eschantillon et toutes propres à donner bonne opinion des autres. Les deux premières ont autant de beauté qu'elles en sçauroient avoir et je ne perdray point d'occasion de les mettre en leur jour aux lieux d'où vous pourrés retirer le plus de gloire. La troisiesme n'a pas, à mon goust, le mesme agrement, et l'expression de la fin m'en semble un peu basse.

Je suis accoustumé à vous exposer mes sentimens sans préface et sans façon, et je ne m'amuseray pas à vous en faire des excuses, de peur que vous ne creussiés que je fusse changé pour vous et que vous m'estimassiés moins qu'à l'ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx décembre 1667.

CCCXXX.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT.

À PARIS[1].

Monseigneur, vous trouverés, avec ce mot, la traduction allemande du *Traitté des droits de la Reyne,* à quoy je fis travailler par vos ordres au commencement de la campagne dernière, et que le gentilhomme qui l'a faitte a pu aussi faire imprimer à Franceford ensuitte, pour ce qu'en l'engageant à cette version, je stipulay avec luy qu'il en feroit faire l'édition dans le païs, afin que la distribution fust plus facile.

Il s'est aquité de bonne foy de tout, et il y a près de quatre mois que toute l'Allemagne est remplie de ces exemplaires, au grand avantage du service du Roy. Que si nous n'en avons point eu icy jusqu'à présent, le peu d'occasions de les envoyer deça et le péril des chemins, joint à la mauvaise saison, en ont esté la cause; de sorte que [le] ballot qui en avoit esté confié à des rouliers de Franceford pour Strasbourg est péri ou demeuré sur la route avec plusieurs autres, et que l'exemplaire que vous en voyés n'a esté rendu que par le rencontre d'un ami, qui s'en voulut bien charger en venant de là à Paris.

Le principal, Monseigneur, est qu'il est publié en Allemagne, où il importoit qu'il le fust, et que par ce volume Sa Majesté et vous avés une certitude entière de l'execution de vos commandemens. Reste à voir ce que vous jugerés à propos de faire pour ce gentilhomme, afin qu'il parte de France aussi satisfait qu'on y a sujet de l'estre de luy. Il est modeste, et ses intentions ne sont pas relevées. Vous le contenterés d'une reconnoissance médiocre et qui sera sans consequence.

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 628).

Je vous supplie de prendre sur vos grandes affaires un moment pour cette petite-cy, et comme il est pressé de ses besoins et pressé de la ville de Dantzik, où on l'attend pour segretaire latin de cette communauté, vous luy redoublerés la grâce, si vous la luy faites prontement.

J'ay creu estre obligé de vous representer cecy, me remettant du tout à vostre prudence, aussy bien que de la résolution que vous prendrés sur l'expedient proposé par Mr Conringius pour la publication de son travail par le soin de l'ambassadeur du Roy en Hollande, dont il vous plaira d'informer, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII janvier 1668[1].

CCCXXXI.

À M. COLMIÈS,

À LA ROCHELLE[2].

Monsieur, ce n'estoit pas le moyen de me faire avoir vostre lettre que de ne mettre que mon nom et ma qualité à la suscription, car elle ne m'a esté rendüe que par miracle après avoir esté portée à quatre conseillers d'Estat qui s'appellent de mesme que moy et leüe par chacun d'eux, ce qui m'a osté le pouvoir d'y respondre plustost. Comme mon logis n'est pas aisé à trouver, ceux de mes amis qui ont quelquesfois besoin de m'escrire addressent leurs despesches à quelqu'un des leurs qui me les font tenir ensuite et qui en renvoyent querir la response. Ceux qui en usent autrement perdent leurs peines et me font perdre l'honneur qu'ils m'ont fait. Cela, Monsieur, soit dit par forme d'avis.

On n'oublie pas, au reste, ainsi les personnes qui vous ressemblent en vertu et de vostre sçavoir. Je n'ay jamais tourné les yeux du costé du Poitou sans les porter jusqu'à la Rochelle seulement pour l'amour de vous, de qui je n'ay jamais attendu rien de médiocre. Le dénombrement des ouvrages que vous avés prests à donner m'a resjouy. Les matières en sont toutes curieuses, particulièrement celles des linguistes, lesquelles ne seront pas moins divertissantes que profitables.

L'*Histoire des poëtes grecs* a esté heureusement commencée en françois par Mr Le Fevre et il est disposé à l'achever. Vous y pouvés avoir des lumières qu'il n'a pas eües, et vous les pouvés vouloir escrire en latin. Ces deux traittés *de dubiis Scriptoribus, etc.*, seront sans doute remplis d'une érudition exquise et vous feront honneur parmi les sçavans. Vos deux recueils d'épistres et d'épigrammes, si elles sont d'autheurs modernes, il faudra qu'elles soient excellentes pour estre considerées. Cela ne sera pas si nécessaire, si elles sont d'autheurs anciens. Vos remarques sur Mr de Balzac et sur l'histoire de Mr de Thou ne devront pas estre des choses communes, et le monde verra volontiers vos fines et sages reflexions sur l'un et l'autre genre d'escrire de ces grands personnages.

Pour les œuvres de Mr de L'Estoille[3], elles

---

[1] Le 30 janvier, Chapelain (f° 395) demande à l'abbé de Saint-Laurens si «Rivius, autheur anglois du livre intitulé *Historia navalis*, dont j'ay les deux premiers volumes, n'en avoit pas fait un 3e, 4e, 5e, comme feu du Fresne me l'a autresfois assuré.» Il le prie, en ce cas, de les lui recouvrer.

[2] Paul Colomiès, né à la Rochelle le 2 décembre 1638, mourut à Londres le 13 janvier 1692. Ses œuvres sont indiquées dans tous les recueils de biographie et de bibliographie. Voir surtout les notices de Bayle (*Dictionnaire critique*) et de MM. Haag (*France protestante*).

[3] Claude de l'Estoile, sieur du Saussay, fils du chroniqueur Pierre de l'Estoile, mourut en 1652, âgé d'une cinquantaine d'années. Ce fut un des premiers membres de l'Académie française. Voir sur lui Tallemant des Réaux (tome V, pages 88-91) et Pellisson (tome Ier, 1858, pages 245-250).

seront sans doute fort dignes de vos soins, et je contribuerois volontiers à l'avancement de vostre dessein par mes connoissances[1]; mais selon que vous me marqués de celles que vous en avés, je n'y puis adjouster que l'avis du lieu où *la Belle esclave* a esté imprimée et par qui, un ami me l'ayant fait voir[2]. Vous l'aurés sur un billet séparé avec cette lettre.

De vos trois épigrammes, celle du milieu que vous nommés *Air* me semble la moindre, quoyque bonne[3], et vous me monstrés par là que vous estes ambidextre et que vous ne réussissés pas moins bien dans les vers que dans la prose, ce qui n'est pas un petit sujet pour estre de plus en plus, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv janvier 1668.

CCCXXXII.

À M. LE CONTE GRAZIANI,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENS DU DUC DE MODENE, À MODENE.

Monsieur, je me lasse d'attendre une occasion de vous renvoyer les dialogues du Falcidio Malampodio qui est le 3e volume du procès d'entre le Tassone et le Cremonin dont je vous parlois dans ma precedente pour respondre en mesme temps à vostre dernière lettre, et reservant à vous escrire, encore lorsqu'elle se sera présentée, je vous diray que j'ay leu la funeste aventure du pauvre conte Fluvio Testi dans le VIe tome du *Mercure* de nostre ami[4] avec une satisfaction entière, ayant trouvé la confirmation de tout ce que vous m'aviés fait l'honneur de m'en mander, quand je voulus estre éclairci par vous du vray ou du faux de ce que Janus Nicius Erythræus en avoit publié à son désavantage. M'en voilà pleinement instruit non sans beaucoup d'indignation contre cet écervellé et ce téméraire, à qui il ne couste rien de deshonnorer par des relations sans fondement un mérite si élevé et une innocence si justifiée en la personne d'un des premiers hommes de nostre siècle. Je n'ay veu dans la narration de nostre ami qu'une chose qui m'ait arresté, qui est que le brevet dont l'avis avoit causé son infortune ne luy avoit point esté donné, Mr de Saint-Nicolas, qui le luy portoit, l'ayant trouvé emprisonné lorsqu'il arriva à Modène, et je suis trompé si le mesme Mr de Saint-Nicolas, maintenant évesque d'Angers, mon intime, comme frère, ne me dit, à son retour d'Italie, qu'il avoit traitté avec luy dans vostre cour suyvant ses ordres et qu'il avoit appris son arrest, lorsqu'il fut à Rome faire la charge d'ambassadeur dont la place ne fut remplie que long temps après par Mr de Fontenay, adjoustant qu'il avoit sçeu de luy que l'édition de ses Poësies en deux parties faitte à Modène par luy mesme estoit la seule qu'il avoüoit. [Je n'ose] pourtant l'assurer, ne me fiant pas assés en ma mémoire sur un fait qui a de datte plus de vingt ans.

Au reste, Monsieur, vostre second sonnet sur les victoires du Roy ne cède en rien au premier, et, sans son aisné, il seroit incomparable. Je les ay fait voir tous deux à Mr Colbert qui les a fort estimés et qui n'aura

---

[1] L'édition projetée ne fut point donnée.

[2] *La Belle Esclave* parut à Paris en 1643 (in-4°).

[3] Voir le recueil publié par Colomiès : *Épigrammes et madrigaux* (la Rochelle, 1668, in-12).

[4] C'est-à-dire de Vittorio Siri, né à Parme en 1608, mort en octobre 1685, à Paris, où il résidait depuis longtemps. Graziani avait connu l'abbé Siri à Modène, où ce dernier avait passé quelques années. On sait que *le Mercure* (*Il Mercurio*) parut de 1644 à 1682, en quinze tomes in-4°. Le tome VI, dont parle Chapelain, avait vu le jour à Casal en 1667.

pas manqué de prendre le temps de les faire voir à S. M., à moins de quoy il ne leur auroit pas fait entière justice. Cela est beau qu'au milieu des embarras que vous donnent les affaires, vous puissiés vous desrober à elles pour avoir encore quelque sorte de commerce avec les Muses, et que vous sortiés si bien de tout ce que vous entreprenés pour les unes et pour les autres. Il faut avoir une heureuse naissance pour cela.

Je reçois le bien que vous me dites du premier que je vous communiquay pour un effet de vostre civilité, et je n'ay garde de m'en enfler ni de vous en croire au pied de la lettre. Quant vous me manderés la mesme chose du second que je croy qui aura passé jusqu'à vous, je ne vous en croiray pas davantage, et ne laisseray pas de vous en demeurer obligé comme d'une marque de vostre bonté pour moy et de ce voile que l'amitié met sur les défauts de ceux qu'on aime pour ne les pas voir ou ne les voir qu'à demi.

Je suis de toute ma passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1 février 1668.

CCCXXXIII.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN LANGUE HÉBRAÏQUE, ETC.,

À ALTDORP.

Monsieur, vos trois dernières lettres, aux premières desquelles j'ay respondu, sont du XIX septembre, du XIII octobre et du II décembre 1667. Je vous les marque afin que vous voyés si vous en avés escrit davantage, comme je le soupçonne à cause que Mr Bœclerus, par qui j'en ay receu une, me mande que j'en dois avoir receu deux. Les deux dernières estoient fort courtes et ne m'apprenoient rien du succès de vostre employ ni du travail auquel vous vous estes déterminé pour en faire une offrande au Roy. Pour moy, j'inclinerois fort, et je vous l'ay desja dit, que ce fust celuy du commentaire de saint Athanase sur les pseaumes.

Quant aux nouvelles publiques, estant éloigné de Vienne et de Ratisbonne, vous ne les avés guères pures, et n'en sçavés que ce qu'il plaist aux émissaires de la maison d'Autriche de vous en faire sçavoir. J'ay grand'peine à croire surtout que la Suède se déclare pour l'Empereur qui est son ennemi naturel et l'affoiblissement duquel seroit tout à fait son conte aussi bien que nos avantages, n'ayant rien à apprehender de nous et en pouvant esperer toutes choses. Elle fait toutes ces mines pour se vendre plus chèrement à nous dont les secours sont presens et solides, ce qui ne se trouve aucunement dans le parti contraire. Brandebourg et Saxe seroient plus à craindre. Ils songeront pourtant à deux fois à se déclarer contre nous et se contenteront apparemment de s'entremettre de la paix qui est une proposition honneste et qui ne les engage à rien. Nous avons desja des envoyés du premier en cette cour et nous croyons ceux de l'autre en chemin pour faire le mesme office.

La mort du fils de l'Empereur[1] ne servira pas beaucoup à ranger les princes de l'Empire dans ses interests que la naissance de ce prince avoit relevés notablement. Le Roy ne refuse rien qui soit raisonnable pour l'accommodement, mais nulle ligue qui se face contre luy ne l'estonnera ni ne le fera demordre de ses justes prétentions. Si ceux qui ont jalousie de ses forces sont prudens.

[1] L'empereur Léopold avait épousé, le 12 décembre 1666, Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, morte le 12 mars 1673. Dans *l'Art de vérifier les dates* on n'a mentionné ni la naissance ni la mort du petit prince, qui aurait vécu une année à peine.

ils ne le mettront pas en estat de s'en servir, et concurront à luy faire avoir raison de ses demandes légitimes, sans se laisser mal à propos embarquer dans une affaire rüineuse et où, à le bien prendre, ils n'ont rien à gaigner et peuvent assés perdre.

Le petit ballot que vous avés dessein de m'envoyer, où sont enfermés le modelle de la cariole qui va sans chevaux par une machine que remüe celuy qu'elle porte et le verre teint en noir, viendra tousjours à temps, pourveu qu'il vienne seurement et par occasion d'ami. On n'en a point du tout d'impatience.

Tenés Mr Bœclerus en bonne humeur pour l'envoy de nos lettres et qu'il connoisse par vos billets que vous vous en tenés fort son obligé.

Vous me ferés sçavoir vostre sentiment sur la relation latine *De statu imperii* que je vous ay desja demandé plus d'une fois.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIe febvrier 1668.

CCCXXXIV.

À M. HEINSIUS,

RESIDENT DE MRS LES ESTATS DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À LA HAYE.

Monsieur, j'apprens par vostre lettre du II de ce mois la résolution prise par Mrs les Estats à vostre retour à Stokholm en la mesme fonction que vous y avés exercée, sans superieur ni compagnon, non sans quelque *ayeida de costa* qui vous y fera subsister plus commodement et qui marquera à chacun la consideration où vous estes parmi les vostres et la nécessité qu'on y a de vostre industrie et de vostre probité. Si je ne regardois que mon interest, tous ces avantages d'honneur et de profit ne me resjouiroient guères, me voyant descheu par là de l'esperance que j'avois conceüe de vous voir icy avec Mr Van Beuning et en estat de recevoir sans circuit les gratifications du Roy comme nos autres amis de vos quartiers qui en ont jouy jusques à présent sans trouble et sans scrupule. Mais, tournant les yeux sur vos interests qui me sont plus chers que les miens, je m'accommode sans peine aux ordres que vous avés receus de retourner à vostre tasche ancienne et j'y vois je ne sçay quel lustre flateur qui vous doit consoler de la perte de cette liberté que vous souhaitiés si fort pour pouvoir enfin disposer de vous mesme et vous posseder tout entier dans un genre de vie moins tumultueux. Vous n'avés pas esté si heureux dans le cours de la vostre que vous n'ayés besoin d'un secours estranger pour soustenir vos rüines et pour résister aux insultes de vos mauvais parens.

D'ailleurs, cet air glacé qui feroit peur à un autre s'est familiarisé avec vous et le long temps que vous l'avés respiré vous l'a rendu aussi naturel qu'il l'est aux naturels de ce propre climat. Plus vous y aurés séjourné, plus il vous restera de fonds dans la bourse et plus vous aurés de fondement pour prétendre aux postes principaux de vostre république, qu'au point où sont vos affaires particulières je ne croy pas qu'il soit expédient que vous évitiés.

Il n'en est pas de vous comme de moy qui rejettay autresfois les emplois utiles et honnorables que la fortune, s'il le faut ainsi dire, me jettoit à la teste, parce que mes establissemens estoient solides, mon bien plus grand qu'il ne me falloit pour vivre heureux, et qu'outre cela l'engagement du travail que j'avois entrepris estoit incompatible avec les affaires publiques. Embrassés donc, Monsieur, gayement la charge que l'on vous a continuée, et faites vous en un honneur plustost qu'une charge pour vostre repos.

Nous ne laisserons pas d'entretenir nostre commerce pour estre séparés par un plus grand espace de terre, et, entre les choses

qui vous pourront adoucir la rigueur de ce climat, je ne conte pas pour peu l'ami que je vous ay donné, je veux dire Mr de Pomponne, qui, de son costé, temperera les amertumes de son ambassade par les delices de vostre conversation. Pour moy, si rien devoit m'aider à porter patiemment vostre absence, ce seroit le séjour de Mr Van Beuning en cette cour, car estant un autre vous mesme, en le voyant je me figurerois de vous voir et trouverois en luy deux personnes qui me sont chères également. Il est digne de tout, et le consulat d'Amsterdam est encore au dessous de son mérite. Il est assés jeune pour tenir un jour la place des grands hommes sur qui s'est reposé le soin de la république et le maintien de la liberté, et je luy ay prédit, il y a long temps, que l'on ne le souffriroit jamais en pleine possession de la sienne, estant de ces rares sujets qui sont nés pour le bien commun.

Ma santé dont vous estes curieux est tousjours foible et essuye très souvent des bourrasques du mal périodique dont je vous ay souvent parlé. Mettés vous en l'esprit en repos, comme je fais.

Je recevray avec double plaisir vostre Prudence de la main de nostre illustre ami, quand il sera arrivé[1].

Je n'ay point sceu si Mrs Græviuset Gruterus avoient receu les petites poësies que je leur ay envoyées, au premier par Mr Van Beuning et au second par un marchand de Roterdam qui m'apporta une lettre de luy, il y a deux ou trois mois. Si vous en avés connoissance, vous m'en informerés, s'il vous plaist.

Quant au Virgile, puisqu'Elzevir vous en presse, il n'y a nulle difficulté à le luy accorder[2], mesme sans les animadversions desquelles vous donnerés assurance pour la seconde édition au lecteur, vous contentant de mettre à la fin les diverses leçons et les notes succinctes. Mais il sera absolument nécessaire que la dédicace au Roy soit pompeuse, magnifique, estendüe et qu'elle tienne du panegyrique, si ce n'en est, dans lequel vous desployerés ses vertus et ses actions en desployant toutes les voiles de vostre éloquence, car à moins que cela il vaudroit mieux ne la luy point dédier. Comme l'épistre dédicatoire est la dernière feuille qui s'imprime, vous aurés du temps pour y penser et pour l'executer.

La sorte de reconnoissance de Mr l'evesque de Paderborn[3] pour les soins que vous avés pris de son Prudence m'a plu et m'a semblé d'un honneste homme. Vous m'avés surpris en me disant qu'il est excellent poëte latin[4] et m'avés fait naistre l'envie de voir de la poësie allemande qui soit digne de nostre admiration. Je n'en connoissois d'estimable que celle qu'Erbanus Hessus a employée dans sa version de l'Iliade[5].

---

[1] *Aurelii Prudentii Clementis quæ extant. Nicolaus Heinsius Dan. Fil. ex vetustissimis exemplaribus recensuit, et animadversiones adjecit* (Amsterdam, Daniel Elzevier, 1667, petit in-12).

[2] *P. Virgilius Maro accurante Nic. Heinsio Dan. Fil.* (Amsterdam, *ex officina Elzeviriana*, 1668, in-24). C'est tout simplement la réimpression du Virgile de 1649 (in-24).

[3] Ferdinand de Furstemberg, dont il a été déjà question en ce volume.

[4] Les poésies latines de l'évêque de Paderborn ont eu diverses éditions. On cite surtout l'édition donnée par Daniel Elzevier (*Poemata Ferdinandi baronis de Furstenberg*, Amsterdam, 1671, in-8°) et celle qui, par l'ordre de Louis XIV, fut donnée par l'imprimerie Royale (1684, in-fol.). Voir sur les poésies de F. de Furstemberg les *Jugemens des Savans* d'Adrien Baillet (édition in-4°, t. V, 1722, p. 321 et 322).

[5] Helius Eobanus Hessus naquit, comme son surnom l'indique, dans la Hesse, à Bockendorp (janvier 1488). Il mourut en octobre 1540. Sa version de l'*Iliade* a été encore plus vantée par un critique allemand (1801) que par Chapelain.

Il m'importe que Mr Sceffer sache que je n'ay receu de luy que deux lettres et point de ses ouvrages du tout.

Mr le duc de Montauzier est avec le Roy dans son expedition de la Franche Conté. Si vous luy rescrivés, je luy rendray vostre response à son retour.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII février 1668 [1].

CCCXXXV.

À M. MAGLIABECCHI,

À FLORENCE [2].

Monsieur, j'ay veu dans vostre lettre au signor Paolo dell' Ara la volonté que vous aviés de me donner vostre Brancaleone. J'ay veu de plus dans celle de Mr l'abbé Marucelli que vous le luy avés porté pour me l'envoyer, et j'ay veu l'un et l'autre avec

---

M. Boissonade s'est finement moqué de l'enthousiasme de ce critique dans le passage suivant de l'article *Eobanus* de la *Biographie universelle:* «Mr Kuinol dit qu'en lisant l'Iliade d'Eobanus on croit lire Virgile. Nous nous en rapportons à Mr Kuinol, mais il est Hessois, et peut-être l'amour du pays l'a-t-il un peu aveuglé sur le mérite de son compatriote.»

[1] Le 12 février, Chapelain écrivit (fo 402) à l'abbé de Chavaroche, général de l'ordre de Grandmont, en faveur, dit-il, d'un de «mes amis intimes». Cet ami «est Mr Regnier Desmarests qui, ayant donné au Roy grande satisfaction dans l'employ du secretariat de l'ambassade de Rome près de Mr le duc de Crequi, a attiré de S. M. la grace d'un bénefice de vostre ordre qui estoit en sa nomination dans lequel il s'ira installer aussitost que ses bulles seront venues, ce qu'il ne fera pas sans vous rendre les respects qui vous sont deus comme à son général. Sa vertu qui se fait d'abord connoistre pouvoit seule suffire pour le faire considerer par vous sans autre recommandation... Il a... tant de qualités estimables soit pour les bonnes lettres, soit pour les affaires du monde et tant d'amis importans en cette Cour, que de tous ceux qui sont dans vostre dependance ce sera peut-estre celuy de qui dans les occasions où vostre ordre ou vostre personne auront besoin d'y estre servis, vous tirerés le plus d'assistance...» Le même jour, Chapelain (fo 403) se plaint à l'abbé Marucelli de Dati qui n'a encore rien fait du panégyrique de Louis XIV depuis si longtemps promis: «Pour le panegyrique je ne vous puis celer que j'ay trouvé bizarre qu'avant que je luy eusse présenté les graces du Roy il m'eust sollicité de son pur mouvement de luy fournir de (*sic*) materiaux pour son éloge, que je luy eusse fourni avec assés de peine pour moy ce qu'il me demandoit, qu'il m'ait laissé engager à en respondre à nostre Cour, et qu'au bout de plus de deux ans que rien ne luy a manqué de nostre part, il soit encore à commencer l'ouvrage, et qu'il croit assés dire en vous disant qu'il ne vous amuse point et qu'il est après à assembler les materiaux necessaires pour cela. Entre nous, lorsque la banqueroute de Simonet eut mis la gratification du Roy en un si grand péril, il en monstra une émotion un peu plus grande et n'oublia aucune diligence pour me convier de réparer ce malheur. Ce n'est pas que comme S. M. n'a point recherché ces éloges, elle ne s'en puisse aussi passer, ses merveilles parlant toutes seules et estant célebrées gratis par tout ce qu'il y a de gens habiles et équitables dans l'univers. Mais il m'est fascheux d'avoir avancé sa proposition et d'en estre par sa faute un mauvais garent. Vous mesme n'y avés gueres moins d'interest que moy, la prière que vous m'avés faite de luy estre favorable m'ayant porté à le servir, et cette négligence ne vous devant pas moins choquer qu'elle me choque. Je ne vous dis point cecy, Monsieur, pour le luy dire en mon nom, cela luy feroit trop de honte et je veux espargner sa pudeur; mais, sans m'alleguer, vous pourriés, comme interessé dans l'affaire, luy mettre ces choses en consideration et resveiller une léthargie qui fait un si desagreable effet.»

[2] Antoine Magliabecchi, né à Florence en octobre 1633, mourut dans la même ville en juin 1714. Ce fut un des plus savants bibliothécaires qui aient jamais existé.

une grande confusion pour moy qui n'avois souhaité de vostre courtoisie sinon que vous me fissiés la grace de voir chés vos libraires si l'on n'en pouvoit point recouvrer un exemplaire de la première édition. Cependant je ne voy pas comment sans vous desplaire il me seroit possible de refuser cette faveur si peu méritée, et je me voy contraint de recevoir ce second présent, sans que je voye encore de quelle sorte je m'en revancheray; ce qui me fait vous demander une troisiesme grace qui est de me fournir quelque occasion de vous tesmoigner ma reconnoissance et de me descharger par là en partie du poids de l'obligation que je vous en ay.

Si je n'espérois que vous m'accorderés encore celle là, je n'en serois pas consolable et je n'aurois garde de vous supplier d'essayer à descouvrir si la comédie de l'*Ammalata* de vostre Cecchi[1] a esté imprimée autresfois aussi bien que ses dix sœurs[2], et de me la vouloir acheter si elle est à vendre, car je serois bien aise d'avoir les œuvres complettes d'un autheur comique que j'estime beaucoup et chés qui j'entrevoy beaucoup de la pureté et de la naïveté de Térence. Je m'estonne que tant de grands hommes dont l'Academie de la Crusque est composée négligent de faire revivre par le moyen de la presse des productions de ce prix qui font honneur à leur langue et qui en sont les fidelles dépositaires, et que ce qui s'en voit soit imprimé par des Milanois ou des Vénitiens avec mille fautes qui les défigurent. Vous estes la seule personne capable de les resveiller là dessus soit par vos paroles, soit par vostre exemple.

Mais c'est trop vous amuser. Je suis fort véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII février 1668.

CCCXXXVI.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT[3].

Monseigneur, le signor Carlo Dati, qui est appliqué tout entier au panegyrique du Roy en langue toscane, l'a interrompu pour quelques momens, ne pouvant attendre à célébrer les derniers succès des armes de Sa Majesté qu'il eust achevé à parler des autres, sans tesmoigner au public son transport, à l'avis de tant de merveilles, par le sonnet qui accompagnera ce billet. Je me persuade qu'il ne vous semblera pas moins beau que les deux du comte Girolamo Graziani sur le mesme sujet.

Le signor Ottavio Ferrari, de Padoüe, a achevé le panegyrique latin auquel il s'estoit engagé. Il l'a mesme fait imprimer et en a fait partir un paquet pour vous; mais je ne sçay par quel malheur il demeure si long temps à venir.

J'espère, Monseigneur, vous faire bientost voir aussi le modelle de cette machine à semer, dont j'eus l'honneur de vous informer il y a un an, et que vous approuvastes que

---

[1] Jean-Marie Cecchi est appelé par Ginguené «l'un des bons poètes comiques italiens du XVIe siècle,» et par M. L. Étienne «le plus estimé entre les successeurs de Machiavel et d'Arioste». On ignore l'époque précise de sa naissance, mais on sait qu'il mourut en 1587.

[2] Ni Ginguené, ni M. Étienne n'ont mentionné la comédie de l'*Ammalata*. Il ne semble pas qu'elle ait été imprimée au XVIe siècle. Les bibliographes n'énumèrent que dix comédies de Cecchi imprimées de 1550 à 1592. (Voir le *Manuel du libraire*, t. I, col. 1711.) Il en est resté un grand nombre d'inédites. On vient de publier une de ces comédies: *Li Sbarbati: commedia, con note di C. Arlia* (Florence, 1880, in-8°).

[3] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 629).

je fisse venir par M[r] Waghenseil de Noremberg, qui me l'avoit proposée; car je la sçay hors du péril des chemins et puis dire qu'elle est désormais en ma puissance.

J'ay fait sçavoir à M[r] Conringius que vous luy sçaviez beaucoup de gré de l'accomplissement de son travail, mais qu'il ne se devoit point mettre en peine de l'imprimer, les choses estant en un estat qu'il n'estoit plus désormais nécessaire. Ce qu'il en avoit fait passer par mes mains estoit si exact et si fort qu'il y avoit lieu de bien esperer du reste.

M[r] Heinsius me mande qu'il prépare une édition de Virgile tout autrement épurée que toutes celles qui jusques icy se sont faites, et qu'il veut dédier au Roy. M[r] Chassan, résident de Sa Majesté près de l'Electeur de Saxe, ayant sceu que feu M[r] Reinesius avoit destiné ses *Inscriptions anciennes* à Sa Majesté, a poursuivy avec zèle celui qui en estoit le dépositaire, pour les faire mettre entre les mains des ambassadeurs de ce prince qui sont arrivés depuis quelques jours icy. Je dois ce tesmoignage à la diligence et à la passion que M[r] Chassan a montrées en cette rencontre, où il estoit persuadé qu'il y alloit de la gloire de Sa Majesté. Tous les autres gratifiés estrangers ont chacun sur le mestier quelque chose de considerable qui regarde cette mesme gloire, et la correspondance que vous m'avés commandé de nourrir avec eux les entretient dans ces exercices aussy utiles au public qu'avantageux à nostre grand monarque, mais le soin que j'en prends fait beaucoup moins cet effet dans leurs esprits que la haute réputation de ses armes et leurs admirables succès, dont j'apprens par eux que toute l'Europe est remplie et tous les princes estonnés.

Je suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xx février 1668[1].

CCCXXVII.

À M[gr] COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[2].

Monseigneur, le panegyrique latin du Roy que le signor Ottavio Ferrari avoit achevé et fait imprimer il y a plus d'un an, après avoir couru beaucoup de hazards et demeuré longtemps par les chemins, comme toutes les autres compositions des sçavans estrangers que vous faites gratifier par Sa Majesté qui ne sont pas envoyées par des personnes expresses, ce panegyrique, dis-je, m'a enfin esté mis entre les mains pour le faire passer dans les vostres. Vous en trouverés six exemplaires dans ce paquet, et, si l'accablement des affaires vous laisse une demie heure de libre pour en faire la lecture, je suis persuadé que vous n'avés rien veu en ce genre d'égal ou de mieux pour le

---

[1] Le 26 février, Chapelain adresse à la marquise de Flamarens, qui était alors à Damazan (Lot-et-Garonne) une lettre (f° 410 v°) où il s'exprime à la fois en médecin et en ami, en mauvais médecin et en bon ami : «Ce retour de vostre mal au bout de quatre mois et demy m'afflige, bien qu'il ne me surprenne pas. C'est un effort de la nature pour se délivrer de la surabondance de l'humeur, ou bile ou mélancholie qui la presse. . .» Chapelain, dans cette lettre, se sert de l'expression : «reculer pour mieux sauter,» mais en prenant cette précaution oratoire : «comme dit le peuple». Plus loin, il emploie le mot *mitonner* dans le sens que lui a donné M[me] de Sévigné (lettre du 23 juin 1677) : «Pour bizarre que soit M[me] vostre bellemere, il ne faut laisser de la mitonner.» Enfin il ajoute, avec la rancune d'un homme qui a eu à se plaindre des juges : «Les lenteurs de la justice sont la mort des plaideurs, mais on prétend que le code nouveau remédiera à cette misère.»

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 629 et 630).

plan, pour l'esprit, pour le stile, pour le relief qui y est donné aux vertus naturelles et aquises de ce grand monarque et à sa conduite et à ses actions, ou dans la paix ou dans la guerre.

Vous prendrés plaisir surtout, Monseigneur, à y voir avec combien de justice et d'éloquence feu Mgr le Cardinal y est traitté, et avec combien de raison et de véhemence la faction de la Fronde y est poussée, sans que cet excellent escrivain ayt manqué d'y employer en des expressions magnifiques les mémoires que j'avois dressés en italien, par vos ordres, et que je luy fis porter, il y a deux ans.

Il n'y a point parlé des conquestes des Flandres, parce qu'elles n'estoient pas encore arrivées quand il le mit sous la presse, et peut-estre mesme que les Vénitiens, qui se mesnagent entre les deux couronnes, ne luy eussent pas souffert de publier avec éloge des merveilles si désavantageuses à l'Espagne, de peur qu'elle ne le prist pour une déclaration ouverte contre ses interests. Mais, estant si dévoué à ceux de Sa Majesté, il n'a garde de perdre d'occasion de les faire valoir où il en aura la liberté, et je sçay que de vive voix il s'en explique à tous ceux de la Seigneurie et aux estrangers qui le visitent si clairement et avec tant de feu que le Roy et vous, Monseigneur, avés sujet d'en estre satisfaits.

Dans une apostille de sa lettre, il me consulte sur le dessein qu'a le premier médecin du duc de Parme de faire un présent au Roy d'une lampe sépulcrale antique et célèbre en Italie entre ses plus grandes curiosités, laquelle il ne croit pas indigne de Sa Majesté, si elle ne l'a pas désagreable. Vous verrés, dans l'autre page de ce billet, ses propres termes, et me ferés, s'il vous plaist, l'honneur de me faire sçavoir ce que je luy dois respondre, car je garderay un profond silence sur cet article jusqu'à ce que vous me commandiés de parler.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et suis inviolablement, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX février 1668.

CCCXXXVIII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DES ESTATS EN SUÈDE,

À LA HAYE.

Monsieur, tout change donc chés vous aussi bien qu'ailleurs et les résolutions prises dans vostre Sénat sont sujettes à révocation non moins que dans les républiques moins sagement establies. Après de meures délibérations, vostre envoy en Suède, vostre ancienne Sparte, avoit esté preferé à celuy d'un ambassadeur et voilà que par un retour inopiné celuy de l'ambassadeur a esté preferé au vostre et l'on m'a dit que cet ambassadeur seroit Mr Grotius[1]. Dieu vueille qu'on s'en trouve bien, mais il sera malaisé que ce soit autant que de vous, car quelque mérite qui soit en Mr Grotius, ne connoissant pas le terrain comme vous, il n'y a guères d'apparence qu'il y réussisse au moins si tost, faute de l'experience que vous vous estes aquise dans cette cour par un si grand nombre d'années.

Le bon pour vous est que vous serés exempt de humer les frimas de la Gothée[2] et d'essuyer plus la grossiereté de ses mœurs et que vous pourrés suyvre l'inclination qui vous porte à la vie privée ou venir passer quelque temps icy avec le précieux ami dont

---

[1] Pierre Grotius, fils de Hugo Grotius, naquit en 1610 et mourut en 1680. Après avoir été ambassadeur des États généraux en Danemark et en Suède, il fut (1669) leur ambassadeur en France.

[2] *Sic* pour Gothie.

vous me parlés [1], lequel enfin nous y voyons en la qualité que je luy avois desirée et augurée. Au milieu de la joye que j'en ay je suis si malheureux qu'il est allé loger hors de ma portée, si bien que je ne jouiray que de la moitié de mon bonheur, et quand il passera l'eau et viendra se divertir au lieu où je fais il y a si long temps ma demeure, vous pouvés croire que lors vous ferés le principal sujet de nos entretiens.

Mr Bigot est encore en Normandie et je ne sçay s'il viendra bientost à Paris. Je luy envoyai dès hier vostre lettre. Nous verrons ce qu'il respondra.

Lorsque les exemplaires de Prudence seront icy, j'en feray la distribution selon ses ordres.

Mr le duc de Montauzier a suyvi le Roy dans la conqueste de la Franche-Comté et l'a failli belle.

Je ne me [porte] point tousjours bien, mais sain ou malade je suis et seray tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIe mars 1668.

CCCXXXIX.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE [2].

Monseigneur, l'escrit latin que vous recevrés avec ce billet est une épistre dédicatoire d'un livre de jurisprudence qu'un gentilhomme allemand, nommé Brummer [3], fort sçavant homme et de très bonnes mœurs, a l'ambition de vous offrir (sans autre veüe ni prétention que d'honnorer son ouvrage de vostre illustre nom) par un engagement indispensable de satisfaire à l'ordre de feu M. Reinesius, lequel, ne pensant pas vous avoir assés tesmoigné de reconnoissance des grâces que vous luy avés procurées auprès du Roy, par l'addresse qu'il vous a faite de ses *Observations sur le fragment prétendu de Pétrone*, et ne pouvant s'en aquitter par l'offrande de quelque autre livre de plus grande consideration, prévenu par la maladie qui l'a emporté, chargea en mourant ce gentilhomme, son disciple le plus chéri et estimé, de suppléer à son défaut et de vous présenter le premier fruit de ses estudes, quand il seroit en France, où il estoit sur le point de venir.

C'est, Monseigneur, ce qu'il a fait par l'impression de l'ouvrage qu'il vous destine et qui n'attend plus que vostre consentement pour une chose aussi honneste que celle qu'il vous supplie d'agréer, et afin que dans sa dédicace il n'y ait rien qui puisse donner la moindre peine à vostre modestie, il me l'a apportée pour vous la faire voir et pour la réformer selon vos ordres, s'il y a quelque chose qui ne vous y plaise pas.

Avant qu'il la composast, je l'instruisis de ce que je croyois qu'il y pourroit employer et de ce qu'il devoit éviter de dire, se renfermant dans les seules matières qui vous estoient tout à fait propres et que l'envie mesme ne sçauroit nier, sans entrer dans aucune de celles qui pourroient estre interprétées à vanité. Il m'a semblé, Monsei-

---

[1] Je ne devine pas le nom de ce précieux ami.

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 630).

[3] Nous empruntons à M. P. Clément sa note sur ce gentilhomme : «Frédéric Brummer, né à Leipsick en 1642, étudia d'abord le droit, puis s'adonna aux belles-lettres. Étant à Paris en 1668, dit Moréri, il y publia un commentaire *ad legem Cinciam* qu'il dédia à M. Colbert. L'année suivante, comme Brummer retournait dans son pays, la voiture dans laquelle il se trouvait versa dans l'eau, et il se noya.»

gueur, qu'il s'y est bien tenu dans ces termes, et qu'on la peut abandonner à la presse en l'estat qu'elle est. J'attends, par le jugement que vous en aurés fait, si je me suis trompé ou non dans le mien, et s'il la faudra imprimer sur cette copie ou sur les additions ou diminutions que vous pourrés ordonner, car il ne tient plus qu'à cela que l'ouvrage ne sorte à [1] la lumière.

Je prie Dieu qu'il vous rende la santé, que j'ay appris avec beaucoup de douleur qui avoit esté alterée.

Si vous aviés pu passer la veüe sur le panegyrique du Roy, composé en latin par il [signor] Ottavio Ferrari, je serois bien ayse d'estre averti s'il vous a pleu, afin d'en donner la joye à l'autheur, quand j'en auray eu vos sentimens, n'osant les luy supposer favorables sans vos ordres.

Je suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce x[e] mars 1668.

CCCXL.

À M[gr] COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE [2].

Monseigneur, j'ai fait voir à ce gentilhomme allemand [3] la peine que vous faisoient les loüanges, et la violence que vous vous faisiés en luy permettant cette dédicace, qu'il désiroit avec tant de passion, ce qui a redoublé l'obligation qu'il vous en a. Il a veu aussy l'endroit barré que vostre modestie extraordinaire ne pouvoit souffrir, et a resolu de le retrancher pour vous plaire, mesme en vous retranchant ce qui vous estoit si légitimement deu.

Cette obeïssance qu'il vous a rendue affoiblira d'autant le juste tesmoignage qu'il vouloit rendre à vostre vertu, et, estant osté, il vous en ostera tout le scrupule; à quoy ne servira pas peu que le livre est escrit en langue ancienne, inconnüe au commun des hommes, et qui n'est guères que dans le commerce des sçavans.

Quand celuy-cy vous le présentera, vous trouverés, Monseigneur, qu'il aura bien suyvi vos ordres, et qu'il estoit bien digne de la permission de satisfaire un si honneste desir.

M[r] Waghenseil, en me faisant sçavoir la joye qu'il a ressentie des admirables conquestes du Roy, m'a envoyé une lettre d'un de ses amis, habitant de L'Isle et homme de sens, laquelle, exposant ingenument l'estat présent de la Flandre, soit à nostre esgard, soit à l'esgard des Espagnols, et la bonne conduite des gens de guerre que le Roy y a laissés, j'ay creu que vous ne seriés pas marri d'en lire le dernier tiers, et pour cela je vous l'envoye en original.

D'autre costé, M. Perrault m'ayant demandé de vostre part, s'il estoit mort quelqu'un des estrangers gratifiés, je ne puis finir ce billet sans vous dire qu'il n'en est mort que deux, Gevartius d'Anvers et Reinesius de Leipsic; et comme peut-estre avez-vous désiré d'en estre informé pour en mettre d'autres de pareil mérite en leur place, je suis obligé de vous dire qu'on ne peut penser à aucun qui y soit plus propre que M[r] Scefferus, le grand professeur des lettres humaines en l'académie d'Upsal, et qu'outre ses grands talens qu'il a tesmoignés par d'excellens ouvrages, il pourroit estre consideré par son séjour en Suède, dont les gouverneurs se sentiroient apparemment obligés que Sa Majesté honnorast de ses grâces un de leurs sujets, et sa gloire en seroit d'autant plus estendüe, suyvant vos généreuses intentions. C'est par ce seul interest

---

[1] On trouve dans le texte ce lapsus : «sorte *de* la lumière.»

[2] Insérée au recueil de M. Clément, t. V, p. 631.

[3] Frédéric Brummer.

que vous fait cette proposition, Monseigneur, vostre, etc.[1]

De Paris, ce XIII mars 1668.

CCCXLI.

À M. BOECLERUS,

PREMIER PROFESSEUR EN POLITIQUE ET HISTOIRE, À STRASBOURG.

Monsieur, je voy partir de France avec regret Mr Rhezen tant pour sa vertu que pour la seureté de nostre commerce, dont il a esté si long temps l'obligeant entremetteur, et c'est icy la dernière fois que vous aurés de mes nouvelles par luy. On s'en pourra consoler si cet honneste homme de la suite de Mr l'ambassadeur de Dannemark veut entrer en sa place et nous rendre les mesmes offices qu'il faisoit; de la sorte que vous m'en escrivés, vous paroissés persuadé qu'il le fera.

J'ay receu par vos soins la lettre de Mr Waghenseil dont je vous rens mille très humbles graces. Il espere que vous ne vous sentirés pas importuné de la liberté qu'il prend d'implorer vostre assistance dans le besoin qu'il aura de me faire quelquesfois sçavoir de ses nouvelles pour les interests qu'il a en cette Cour, et comme il n'est pas moins homme d'honneur que sçavant homme, vous ne sçauriés employer mieux la faveur qu'il vous demande, à quoy je prendray tousjours part.

Je n'avois point, au reste, oüi parler de ce Bosellus[2] ni de l'indice du grand ouvrage génealogique qu'il seroit prest de mettre en lumière, s'il avoit trouvé qui le voulust imprimer. Sa proposition si vaste me semble téméraire, et, en fait de génealogies, je n'en croy de supportables que celles qui ont esté composées sur les titres bien attestés et par ceux des païs où les familles nobles sont establies. Mrs Duchesne[3], Sainte-Marthe[4], Du Bouchet[5], Le Fevre[6] et quelque peu d'autres s'en sont louablement aquités et se sont conservé l'honneur en une matière si suspecte et si délicate. Je sçauray par mes correspondans florentins quel cas la Crusca fait de cette entreprise et s'il y a apparence qu'elle réussisse à l'autheur.

Je ne sache point que l'on ait rien publié des posthumes de Mr Du Puy l'aisné; pour le cadet, [il] ne sçavoit que lire et n'escrivoit point. Je m'en enquerray et, si j'en apprens quelque chose digne de vous estre mandé, je le feray soigneusement.

Sans mes occupations accablantes et mes trop fréquentes incommodités, la *Pucelle* auroit esté en estat, dès le commencement de cette année, de vous aller rendre son hommage et de satisfaire vostre curiosité. Si je vis encore douze lunes, j'auray achevé ce long travail, et si Dieu me fait la grace que je puisse aller jusqu'à trente, je l'abandonneray à ses destinées. Cependant je ne laisseray point perdre de seure occasion de vous en envoyer la première partie dont, par bon-

---

[1] Cette proposition ne fut pas agréée, et Schefferus ne figura jamais sur la liste des gratifiés.

[2] Bosellus n'a pas trouvé la plus petite place dans un seul de nos recueils biographiques.

[3] André du Chesne, glorieusement surnommé le Père de l'histoire de France, né en 1584, mort en 1656, auteur de l'*Histoire de la maison de Montmorency, de la maison de Châtillon, de la maison de Vergi*, etc.

[4] Les deux frères jumeaux Gaucher et Louis de Sainte-Marthe, nés à Loudun en 1571, morts le premier en 1650, le second en 1656, auteurs de l'*Histoire généalogique de la maison de Beauveau, de la maison de France*, etc.

[5] Jean du Bouchet, né en 1599, mort en 1684, auteur de l'*Histoire généalogique de la maison de Courtenay*.

[6] Je ne trouve ni dans la *Bibliothèque historique de la France*, ni dans la *Bibliothèque héraldique de la France*, par M. Joannis Guigard, aucun généalogiste de ce nom.

heur, j'ay trouvé un exemplaire à acheter. On me mande de Hollande qu'ils la vont mettre sous la presse pour la troisiesme fois[1]. C'est Mr Gruterus qui m'en a donné l'avis.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIV mars 1668.

CCCXLII.

À M. LE FEVRE,
PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE,
À SAUMUR.

Monsieur, l'on m'a apporté de vostre part la traduction de la Vie d'Aristippe avec les notes si sçavantes que, quand vous n'y auriés point mis vostre nom, on n'auroit eu garde de les attribuer à un autre[2]. Pour le texte, vous l'avés rendu en nostre langue avec tant de pureté et d'un air si aisé qu'on peut dire sans vous cajoler que l'original est moins bon que la copie. Je vous suis obligé, Monsieur, de m'avoir donné une si utile et si agreable lecture, et je vous le serois encore davantage si vous n'en demeuriés pas là et que vous voulussiés laisser aller tout plein d'autres semblables amusemens de vostre esprit, entre autres la suite de vos Poëtes grecs[3] qui vous feroient plus d'honneur qu'à Diogène n'ont fait ses philosophes.

On me dit, ces jours passés, que vous estiés résolu à publier un troisiesme volume de vos lettres latines, et d'y joindre une autre comédie d'Aristophane illustrée de vos observations[4]. Je sçaurois volontiers ce qui en est, et je ne serois pas marri que vostre loysir vous permist de la rendre en vers latins quand ce ne seroit que pour donner le pion à *Q. Sept. Florens Christianus*[5], monstrant à ses partisans qu'il n'est pas l'unique en ce genre, et qu'il n'a pas tellement tiré l'eschelle après luy qu'il vous fust difficile d'y monter encore plus haut que luy.

Un jeune Hollandois, grand grec, m'estant venu visiter, me rendit un sincère tesmoignage du grand bruit que fait vostre nom au Païs-Bas, ce qui avoit obligé Mrs d'Amsterdam à vous solliciter de venir occuper la profession d'éloquence chés eux, qui l'avoient obtenu de vous[6]. C'est une piraterie que ces gens là exercent sur la France qui pourroit vous revendiquer comme un de ses plus précieux biens. Cela mérite encore

---

[1] *La Pucelle* parut en Hollande (petit in-12) la même année qu'à Paris (1656). Cette édition sort positivement, selon M. A. Willems (*Les Elzevier,* p. 456) des presses de J. Janssen, à Amsterdam. Il en fut fait une contrefaçon (Leyden, chez Jean Sambise, 1656, petit in-8°).

[2] *La vie d'Aristippe, traduite du grec de Diogène Laërce* (Paris, 1667, in-12). Le P. Niceron, qui dans sa notice sur Tanneguy Lefebvre a réuni des détails si minutieux et si curieux (*Mémoires,* t. III, p. 103-123), rappelle que l'on retrouve cette *Vie d'Aristippe* dans les *Mémoires de littérature* de Salengre (t. II, partie II).

[3] *Abrégé des vies des poètes grecs* (1665, in-12). Lefebvre n'exauça pas le vœu de Chapelain.

[4] Ce troisième volume ne devait jamais paraître. On sait qu'à la suite du second volume (Saumur, 1665, in-4°), Lefebvre avait publié le texte grec et la traduction latine des *Harangueuses* d'Aristophane avec d'abondantes notes.

[5] Florent Chrestien, né à Orléans en 1541, mort à Vendôme en 1596, est surtout célèbre pour avoir été le précepteur du roi Henri IV et un des collaborateurs de la *Satire Ménippée.* Il traduisit en vers latins diverses pièces d'Aristophane et des grands tragiques de la Grèce.

[6] On lit dans la notice déjà citée du P. Niceron que Lefebvre fut appelé pour être professeur en langue grecque à Heidelberg, à Nimègue, à Utrecht, à Leyde, et qu'il avait même été sur le point d'aller occuper cette dernière chaire, mais qu'on «a prétendu qu'une inclination qu'il avait à Saumur» ne lui permit pas de s'éloigner de la ville habitée par Mlle Liger, que le grand érudit en ses vers appelait *Ligerina.*

un petit mot d'esclaircissement. En attendant, je vous rens mille graces du présent exquis que vous m'avés fait et demeure avec ma passion ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIV mars 1668.

CCCXLIII.

AU R. P. FRÈRE LÉON BACOUE,

DE L'OBSERVANCE DE SAINT FRANÇOIS,

À TOLOSE[1].

Mon Revérend Père, si les éloges excessifs dont vous surchargés ma modestie et qui me font plus de honte que d'honneur ne m'empeschoient point de vous en rendre graces, de peur que cet acte de reconnoissance ne vous laissast croire qu'en quelque sorte je serois convenu avec vous de les mériter, je ne suis pas si rustique qu'au moins par quelques paroles je ne vous tesmoignasse que je ne suis pas insensible aux loüanges qui me viendroient d'un homme aussi louable que vous. Mais, pour mériter ces éloges, il faudroit avoir l'élevation que vous faistes paroistre en vos panegyriques, et qui n'est en rien inferieure à la sublimité des sujets que vous y celebrés.

C'est le jugement que je fis de vostre veine, dès l'année passée, quand Mr Boyer me communiqua celuy qu'on lui avoit envoyé[2]. Il faut une merveilleuse haleine pour ne la perdre pas dans une si longue carrière que celle où vous estiés entré, pour ne rien oublier à dire des vertus et des actions du Roy. Vous en trouvastes la matière si abondante et si nécessaire, que vous ne creustes pas vous pouvoir dispenser de la mettre toute en son vray jour. Vous vous distes sans doute au premier pas que vous fistes : *juvat ire personam heroœ* (*sic*), en quoy vous avés réussi de telle sorte que vos amis du Parnasse auroient lieu de vous en faire un, si vous le leur vouliés permettre, d'autant plus que ce second de la paix d'Angleterre ne doit rien à l'autre, et paroist bien inspiré par le mesme esprit.

Ne pouvant payer la consideration où vous m'avés eu en cette rencontre que de mes soins et de mon petit crédit pour faire connoistre l'excellence de cette production. je m'en aquiteray comme je dois et mettray la meilleure partie de ces exèmplaires en des mains de personnes qui leur rendront avec plus d'effet la justice qui vous en est deüe. Cependant ne laissés pas enroüiller vos belles armes, respondés fidellement aux sollicitations de vostre puissant génie, et promettés vous en beaucoup de gloire sur la parole, mon Révérend Père, de vostre, etc.

De Paris, ce XIVe mars 1668[3].

---

[1] Léon Bacoue, né à Casteljaloux (Lot-et-Garonne) en 1608, mourut, selon M. Samazeuilh (*Biographie de l'arrondissement de Nérac*, p. 110), le 13 février 1694. Élevé dans la religion protestante, il se fit cordelier et devint, en 1672, évèque de Glandeve, en 1686 évèque de Pamiers. Bayle lui a consacré, dans son *Dictionnaire critique*, un petit article qui a été complété par l'abbé L.-J. Le Clerc.

[2] Bacoue avait publié un poème latin intitulé: *Sanctiss. ac Beatiss. patri Clementi IX carmen panegyricum* (Toulouse, 1667, in-8°). Mais on va voir que Chapelain veut parler de divers poèmes composés en l'honneur de Louis XIV et qui n'ont probablement pas été imprimés, car les bibliographes ne citent que deux productions poétiques de Bacoue, son panégyrique de Clément IX et son *Delphinus, seu de prima principis institutione* (Toulouse, 1670, in-4°).

[3] Le 18 mars, Chapelain écrit à Ferrari (f° 419 v°): «J'eusse attendu la response à mes trois dernières lettres des 3 et 20 février et 1er mars pour vous escrire si Mr l'abbé Seguin, m'estant venu visiter, ne m'eust point engagé à vous donner avis de ce qui s'estoit passé depuis son arrivée touchant la curieuse médaille grecque d'Othon que vous luy aviés donnée pour le Roy. Ce n'est pas qu'il ne creust que Mr Carcavi, qui

CCCXLIV.

À MONSEIGNEUR COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE [1].

Monseigneur, ayant esté enquis par Mr Menestrel [2] des qualités et de la demeure des gens de lettres estrangers gratifiés par Sa Majesté, pour leur faire toucher les grâces royales, j'ay creu vous devoir faire souvenir de celle que vous leur avés faite jusqu'icy, qui est de les accompagner d'un mot de vostre main, afin que, si vostre loysir vous le permet, on puisse mettre les vostres dans le paquet où seront les lettres de change, celle du trésorier et celles que vous m'avés toujours ordonné de leur escrire pour les informer comme de moy-mesme, plus particulièrement, de ce que le Roy peut désirer d'eux, sans vous engager en leur escrivant ni vous abbaisser à un détail qui seroit au dessous de vostre rang et de vostre personne. J'attends vos ordres là-dessus pour m'y conformer avec le zèle et le respect que doit, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII mars 1668 [3].

---

est maintenant chargé du cabinet des médailles de S. M., vous en avoit desjà informé comme il s'estoit obligé de le faire. A tout évenement néantmoins il a desiré que je vous fisse sçavoir qu'incontinent après son retour, il fut rendre conte à Mr Colbert de son voyage et lui faire voir entre autres choses le grand nombre de médailles choisies qu'il avoit negotiées à Rome et ailleurs pour S. M. à la fin desquelles il fit paroistre vostre Othon, et en appuya de toute sa force l'excellence et la rareté. Le lendemain, Mr Colbert ayant préparé le Roy sur cette emplette, ils se rendirent à une heure libre auprès de S. M. qui, les ayant toutes considerées avec plaisir, et de la pluspart appris l'histoire, pour la bonne bouche Mr l'abbé Seguin tira l'Othon de son sein, et expliquant au Roy dans le mesme détail qu'il avoit fait de la dignité de la pièce, il s'estendist sur le zèle ardent que vous aviés pour le service de S. M. sur la grande reputation que vostre savoir et vostre éloquence vous avoient acquise et sur le panegyrique à quoy vous travailliés alors pour sa gloire, ce qui fut ouy du Roy avec beaucoup de satisfaction et tesmoignage d'avoir ce présent là fort agreable.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 631).

[2] M. Clément appelle ce personnage «*Le* Menestrel».

[3] M. Clément n'a pas reproduit une lettre écrite à Colbert par Chapelain, deux jours plus tard (f° 421). En voici les principaux passages : «Monseigneur, sur l'avis de Mr Menestrel qu'il avoit ordre de faire tenir aux sçavans estrangers les graces que vous leur avés encore procurées, je pris la liberté, avant-hier, de vous faire souvenir par un billet que ces graces avoient de coustume d'estre accompagnées d'un mot, n'osant soulager vos secretaires de ces sortes de lettres sans vostre exprès commandement. Aujourd'huy ayant demandé à Mr Perrault s'il ne l'avoit point receu et appris que vous recevriés comme un petit service le soin que j'en prendrois, je vous envoye donc, Monseigneur, les broüillons de ces lettres afin qu'ils passent sous vos yeux, et qu'après avoir esté purgés des defauts qu'y a laissés la précipitation avec laquelle ils ont été dictés, vous les puissiés faire copier separement chacune, les signer et me les renvoyer pour les accompagner ensuite des miennes qui s'estendront davantage et leur feront entendre plus particulierement et comme de mon mouvement propre ce que vous ne pourriés, sans vous trop abbaisser, leur expliquer dans le détail.» Le 22 du même mois, Chapelain écrit à Vossius (f° 421 v°) : «Vous verrés par la gratification royale que Mr Colbert vous envoye qu'il est tousjours plein de vostre merite et que vous avés eu de bons amis auprès de luy. Quelque aversion qu'il ait pour les dédicaces de livres qui s'addressent à luy, lesquelles par leurs louanges ne font que luy attirer l'envie, je croy pourtant qu'il en souffriroit une de vous qui seriés fondé en exemple, feu Mr Reinesius luy ayant addressé ses notes sur le fragment de Pétrone,

CCCXLV.

A M. CARLO DATI,

PRIMIERO UMANISTA NELLE STUDIO DI FIRENZE.

À FLORENCE.

Monsieur, je vous suis fort obligé du soin que vous avés pris de cette bagatelle des comedies qui me manquoient de ces deux galans hommes florentins du siecle passé, Cecchi et dell' Ambra[1], et qui pouvoient contribuer avec les autres que j'ay d'eux à me délasser l'esprit des tracas qui ne l'occupent

---

mais si vous ne luy vouliés deplaire, il faudroit vous renfermer dans ses vertus personnelles, dans son desinteressement géneral en tout, horsmis dans le service de son Prince, où il est plongé tout entier dans son infatigabilité [ce mot, qui n'est pas dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, a été employé par Saint-Évremond et par Scarron ; on le trouve dans les *Dictionnaires* de Richelet et de Trévoux] en le servant, dans sa sage direction des finances, dans le soin des bastimens de S. M. et dans l'establissement des arts et du commerce, où vous pourriés appuyer sur la protection qu'il donne aux bonnes lettres auprès de S. M., sur le plaisir qu'il sent d'avoir esté choisi par Elle pour l'instrument de ses liberalités, évitant toute comparaison, éloignée qu'elle puisse estre, entre le maistre et le serviteur, et le representant comme l'idée de la fidelité et de la modestie. Si vous y demeurés en ces termes, il ne peut recevoir qu'agreablement ce que vous luy offrirés. Quant au traitté de la vie des peintres anciens, estant connu qu'il avoit esté entrepris pour [il y a dans le texte le lapsus *par*] le défunt roy d'Angleterre, je ne voy point d'apparence à le donner à un autre qu'au roy son fils à présent régnant et le nostre le refuseroit pour ne pas courre sur le marché d'autruy... » Le même jour, Chapelain écrit à presque tous les autres gratifiés étrangers. Je ne citerai que quelques lignes des lettres à Heinsius (f° 423 v°), à Conringius (f° 424 v°) et à Vigliotto (f° 426 v°). Lettre à Heinsius : « Vous me confirmés par vos dernières la résolution que vous avés prise de ne retourner en Suède que pour y plier vostre bagage et pour vous réduire à la vie privée, mais souvenés-vous que vous ne serés pas le maistre, et qu'une vertu comme la vostre n'est pas ainsi laissée sans employ. Ça esté bien fait d'honnorer la memoire de Mr Grotius en la personne de son fils, mais il ne falloit pas que ce fust aux despens du fils du grand Heinsius qui ne cède point à son père et qui a si bien mérité de la République. » Lettre à Conringius : « Toute l'Europe est suspendue sur ce que produira l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, ample matière de spéculations. Si l'Espagne n'est pas tombée en sens reprouvé, elle redimera prontement une partie de ce qu'elle tient au Roy par l'abandonnement de l'autre. Le Roy leur fait pour cela le plus beau jeu du monde, se contentant par générosité et par son amour de la paix d'une très modique compensation de ses prétentions si grandes et si légitimes, ce qu'on est assuré que les Espagnols ne feroient pas si leur fortune estoit au degré de la nostre. » Lettre à Vigliotto : « Vous agreerés au reste d'estre averti que vostre histoire latine de la Régence de la Reyne et gouvernement de Sa feue Eminence a esté veüe en cette Cour et qu'on y a esté un peu estonné que vous ayés tellement rapporté toute la bonne conduite qui y a esté observée à la seule Reyne mère, de pieuse et glorieuse mémoire, que vous n'y donnés presque point de part à Mr le cardinal Mazarin, quoyque toute l'Europe sache que la partie qu'a tenüe Sa feu Majesté en ce concert politique ait esté le courage et la fermeté joints à ses saintes intentions, et que celle de l'addresse, de la prévoyance et des expediens aux rencontres espineuses y sont le partage de Sa feüe Eminence, qui a excellé en ces qualités autant qu'homme qui ait jamais esté. On a observé que vous aviés coulé sur ses plus mémorables actions, comme sur des choses fort communes, quoy que si vous les eussiés marquées selon la vérité des choses, sans craindre de passer pour flateur, vous en auriés pu donner un grand relief à vostre ouvrage et vous en faire honneur aussi bien qu'à luy. Cet avis vous pourra servir en cas d'une seconde édition, et dans l'esperance que vous y penserés, je demeure, Monsieur, vostre, etc. »

[1] François d'Ambra mourut en 1558. Gin-

pas tousjours agreablement. Ce n'est pas sans honte que j'ay osé employer des personnes de la consideration que vous êtes, vous et Mr l'abbé Marucelli, à de si petits offices, et ma confusion est grande de ce que vous avés daigné l'un et l'autre vous abbaisser jusques là. Mais puisque vous avés pris cette prière en gré et que *Qui semel verecundiæ fines transilierit oportet gnaviter esse impudentem*, je prendray la liberté de vous envoyer la liste que vous me demandés des comedies de vos compatriotes qui sont dans mon cabinet, afin qu'à vostre grand loysir vous me puissiés recouvrer celles des mesmes que vous trouverés que je n'ay point et qui mériteront que vous en faciés la recherche, marquant bien de chacune ce qu'elles auront cousté. J'y adjousteray une liste de celles de Battista della Porta[1] et où je descouvre assés le génie comique, afin que s'il estoit assés aisé de me recouvrer aussi le reste des quatorze qu'il a faittes[2], vous me fissiés la faveur de me les acheter pour les joindre aux premières et n'en faire qu'un paquet lorsque vous auriés quelque favorable occasion de me les envoyer.

Par celle d'une dame françoise qui revenoit de vostre cour, j'ay receu la *Cofanaria*[3] que Mr l'abbé Marucelli luy avoit confiée avec le *Brancaleone* de Mr Magliabecchi, dont celuy cy m'a voulu gratifier et dont je l'ay remercié par avance il y a deux ou trois mois. Je serois bien aise qu'il sceust par vous que ce livret m'a esté fidellement rendu et que je luy en aurois fait un second remerciment si je n'eusse point eu peur de l'engager à une response.

Je viens à vos deux sonnets sur la conqueste de la Franche Conté qui m'ont semblé très dignes de l'expedition et de vostre veine. Il seroit inutile de les faire imprímer, parce que le commun de nos courtisans n'a pas le goust assés fin pour sentir la force de vos expressions, ni la finesse de vostre langue; mais ils entreront avec vos précedens au Recueil que nous préparons des differens éloges que la pluspart des nations de l'Europe ont faits pour le Roy en prose et en vers. Cependant je les feray voir à Mr Colbert et par luy à S. M., laquelle luy ayant ordonné de respandre ses graces accoustumées sur les gens de lettres d'un éminent degré vous a compris encore dans ce nombre, et vous les recevrés, vous et Mr Viviani, par ce courrier ou par le courrier prochain au plus tard, avec moins de traverses et d'inquietude que l'année passée. Je ferois volontiers plus que cela pour vostre gloire et pour vostre interest auprès de S. M. et de Mr Colbert, si la fortune m'en donnoit le moyen, estant, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx mars 1668[4].

---

guené a signalé trois de ses comédies, qui sont citées dans le *Dictionnaire de la Crusca*, et qui ont été souvent réimprimées.

[1] Jean-Baptiste Porta, né à Naples vers 1550, mourut en cette ville le 4 février 1615. C'est le célèbre physicien auteur de *Magiæ naturalis libri XX*.

[2] Voir sur les quatorze comédies de Porta le *Manuel du libraire* (t. IV, col. 827).

[3] *La Confanaria* parut pour la première fois à Florence en 1566, petit in-8°.

[4] La veille, Chapelain avait écrit à Heinsius (f° 429 v°) : «Je suis bien aise que mes précedentes vous ayent apporté de la consolation dans les injustices que vous souffrés de toutes les sortes. Quelqu'un m'avoit nommé Mr Grotius pour désigné ambassadeur en Suède et je vous en disois un mot dans la mienne du xxvi.» Chapelain, après avoir déploré que son ami perde «50,000 escus» en abandonnant ce poste, perte qu'il appelle «une si grande playe à vos interests domestiques», ajoute : «Je n'ay jamais estimé Erbanus Hesius que pour sa traduction de l'Iliade. Pour le reste il m'a tousjours paru un poëte fort commun. Vous m'avés obligé de m'indiquer ce Petrus Lotichius Secundus dont je n'avois point

CCCXLVI.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[1].

Monseigneur, toutes vos lettres pour les gratifiés estrangers sont parties, à celle-là près qui s'addressoit à Mr Bœclerus, que Mr Perrault a retenüe, pour avoir trouvé sur la liste, escrit de vostre main à costé de son nom, qu'il estoit mort; ce qui peut estre arrivé par ma faute, lorsque, pour satisfaire à vostre curiosité, je vous manday qu'il en estoit mort deux, Mrs Reinesius et Bœclerus, au lieu de Reinesius et Gevaertius; et ce dernier il y a deux ans, des reproches que le marquis de Castel-Rodrigo luy fit de recevoir de l'argent du Roy, quoyqu'avec beaucoup d'injustice, puisque en ce temps là les deux couronnes estoient en bonne intelligence.

J'ay fait voir à Mr Perrault des lettres de Mr Bœclerus, qu'il m'a escrites le mois passé, lesquelles m'assurent de sa santé et de la continuation de ses travaux pour l'avancement des belles-lettres, de sorte que la gratification que vous luy aviés destinée peut luy estre envoyée en toute seureté. C'est, Monseigneur, ce dont j'estois obligé de vous éclaircir, si cette suspension a esté causée par ma méprise, afin que cet excellent homme puisse joüir des grâces de Sa Majesté et de vos bontés accoustumées.

J'estime que le panegyrique latin de Mr Ferrari vous aura plu comme il aura plu à ceux de vos serviteurs à qui vous l'avés communiqué, entre autres à Mrs Carcavi et Huygens qui me l'ont extrêmement loué. En attendant que l'italien de Mr Carlo Dati soit achevé, il m'a envoyé deux sonnets qu'il a fait sur l'expedition admirable de la Franche-Conté, lesquels vous trouverés avec ce billet. J'y en ay joint deux autres de moy que les miracles de Sa Majesté ont exigés de mes muses, pour contribuer de ma voix à ce grand concert que tout le Parnasse fait pour sa gloire[2].

Je prie Dieu qu'il la conserve et qu'il vous conserve à elle, et suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce VII avril 1668.

CCCXLVII.

À M. LE FÈVRE,

PROFESSEUR EN RHÉTORIQUE,

À SAUMUR.

Monsieur, si vous ne croyés estre aimé et estimé de moy que sur le prétendu bon mot de la *piraterie hollandoise*, je ne me tiens pas trop assuré que vous le croyés et sur ce pied là j'auray bien plus de droit de vous traiter de cajoleur que vous de m'en donner le titre. Vous avés le goust trop fin pour sentir comme une chose fort exquise une chose fort commune et qui ne valoit pas

---

ouy parler, et dont vous m'avés fait naistre une grande envie. Je m'en vay donner ordre pour me le recouvrer s'il est à Paris. Avoit-il quelque affinité avec vos Secundi des Païs Bas, les baisers de l'un desquels ont fait tant de bruit parmi les modernes? Un jésuite allemand de Bavière a eu assés de réputation dans la lyrique et a creu donner le pion à Sarbieski polonois. Je sçay ce que j'en dois croire, mais je seray bien aise de sçavoir ce que vous en croyés. Vous ne m'avés point éclairci au sujet de ce refroidissement entre vous et Mr V[ossius]. J'en suis marri. Si cela se peut escrire, il seroit bon que je le sceusse pour me conduire avec luy.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 631 et 632).

[2] Ces deux sonnets, qui nous ont été conservés dans le recueil déjà si souvent cité, sont intitulés, l'un : *Sur la conqueste de la Franche-Comté;* l'autre : *Au Roy pour l'inviter à finir sa campagne.* Les deux sonnets sont au-dessous du médiocre.

la relever. Ce sont vos réflexions d'Hélène et d'Io qu'il faudroit exalter si les lettres d'affaires souffroient ce meslange d'érudition et de sçavantes délices.

Je viens au fait pour lequel vous m'avés escrit, et je vous feray souvenir que dans mes dernières je ne vous proposois point l'employ d'Amsterdam, mais je me resjouissois avec vous de ce qu'il vous avoit esté proposé, comme m'en avoit assuré ce Nimeguois à qui quelqu'un l'avoit mandé avec une poignée de loüanges pour vous et de grands tesmoignages de la haute réputation où vous estiés en ces quartiers là. Vous voyés par là, Monsieur, qu'il ne s'agissoit pas dans ma lettre d'un traitté à faire, mais d'un traitté fait selon ma pensée. Il ne seroit pas, au reste, de vostre honneur ni de nostre profit que vous vous offrissiés pour cet employ par vous ou par vos amis, à moins que vous en fussiés recherché par ceux que je croyois qui l'eussent fait. Je ne laisseray pas, si le Batave me revoit, de le remettre sur ce discours et de tirer adroittement de luy ce qu'il sçait au vray de la chose. Que s'il y a le moindre fondement, de quoy je doute, puisque vous n'en avés point ouy parler, je l'obligeray à en escrire, mais comme de luy mesme, pour en estre eclairci, m'offrant, en cas que ces Hollandois y pensent, de vous porter à l'accepter. C'est tout ce que vous aurés de moy pour ce coup sur cet article.

Quant à vostre application à la IIe partie des Poètes grecs ou à la IIIe de vos épistres latines, de quelque costé que vous tourniés, vous ne sçauriés que bien tomber estant aussi plein que vous estes de beau sçavoir et pouvant également réussir en l'une et en l'autre langue. Quand je vous ay sollicité du Ier, ce n'a pas esté pour luy donner la préference sur le IIe que je ne sçavois pas qui fust dans vostre inclination, mais pour vous exciter par mon estime à ne pas laisser oisif un si beau talent que le vostre.

Je suis avec beaucoup de vérité, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv avril 1668.

CCCXLVIII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE M^rs^ LES ESTATS EN SUÈDE.

À LA HAYE.

Monsieur, pour ne vous pas laisser partir de Hollande sans response à vostre lettre du 5 avril, je laisse toutes choses pour m'aquiter de celle là. Voilà donc vostre voyage de Stockholm résolu. Dieu vueille qu'il vous soit favorable et que vous puissiés retirer de là tous vos effets en seureté! À ce que je voy, c'est avec les habitans de Suède que vous avés des debtes actives, et je conclurois volontiers à vous faire accepter le secrétariat de la République qu'on vous offre, puisqu'il vous serviroit plus que tout à obliger vos débiteurs à vous satisfaire. J'ay beaucoup de consolation de l'esperance que vous me donnés d'estre de retour chés vous avant la fin de l'automne.

Pour la guerre que vous apprehendés entre la France et M^rs^ les Estats, comme les choses sont disposées, apparemment elle ne se fera pas, et vous n'aurés pas besoin de précipiter vos affaires sur cette crainte ni d'estrangler vos interests pour vous en mettre à couvert.

Tout ce que vous me dites de l'élection de Mr Grotius pour ambassadeur en Suède est et curieux et raisonnable. C'est un pronostic d'alteration et de décadence dans un Estat lorsque les factions l'emportent sur la raison, et que les puissans font entrer dans les déliberations publiques leurs particulières affections. Mr de Beuning eust esté nécessaire sur les lieux pour remuer la brigue et pour faire pancher la balance du bon costé.

Vostre épigramme sur la Franche Conté a pleu à tout le monde. Je n'en ay point en-

core de response de Mr le duc de Montauzier ni de Mr de Lionne, qui sont absorbés par les affaires. Le principal est qu'elle leur a esté rendüe très fidellement, et je vous ay desja mandé que je l'avois envoyée à Mr Colbert.

Vous m'apprenés le gain de cause de Mr l'evesque de Paderborn pour la coadjutorerie de Munster contre l'Electeur de Cologne [1]. Je ne m'en resjoüis que parce qu'il est excellent poëte et vostre bon ami.

Vos exemplaires de Prudence sont encore à paroistre et Mr Bigot aussi dont le silence et la flegme me surprennent et me desplairont, s'ils durent encore long temps.

Je n'ay point trouvé dans vostre paquet la lettre pour Mr de Thou qui devoit luy estre présentée avec le livre que vous vous proposiés de luy faire tenir par moy.

Puisque l'on doist bientost réimprimer les poësies du coadjuteur de Munster, augmentées, j'attendray à ce temps là de les faire acheter.

Qui est cet Hadrian Wallius qui a pris soin de l'édition de vos poësies? Il me semble qu'il y a un jésuite flamand de ce nom là [2], qui avec deux autres joints en vœux avec luy n'a pas fait de mauvais vers latins.

Vous m'avés fait faveur de retenir la plume de Mr Gruterus à qui les doigts démangent et qui a plus de loysir que moy. Je veux espérer que Mr Grævius, aussi bien que luy, aura receu le paquet de mes bagatelles que Mr de Beuning, en s'en retournant en Hollande, voulut bien, l'an passé, faire mettre avec les siens. Vous ne laisserés pas, s'il vous plaist, de vous en éclaircir par luy mesme, luy en escrivant un mot, car je ne veux point passer pour ingrat auprès de luy, lequel d'ailleurs j'estime extrêmement.

Faites aussi de grace l'office auprès de Mr Gronovius dont je vous ay supplié. Mr Colbert, à la vérité, n'exige point de ces dédicaces qu'on ne fait jamais guères sans exceder dans les éloges et sans passer les bornes de la moderation, laquelle il professe uniquement, et son esprit ne se plaisant en matière de louanges qu'à celles que l'on donne de bonnes grâce au Roy. Je ne sçay pourtant s'il n'est point de la bienseance à l'égard de ses obligés de ne complaire pas à cette excessive moderation pour luy tesmoigner modestement sa gratitude et plus à l'égard du public que de luy, comme a fait Mr Reinesius, avant que mourir, en luy addressant ses notes sur le prétendu fragment de Pétrone. Vous et luy y songerés selon vostre discretion ordinaire.

Vostre lettre m'a bien distingué ces deux poëtes flamand et allemand qui ont tous deux le surnom de Secundus. J'ay le Flamand [3]. Pour l'autre, je le feray chercher sur vostre parole et auray un grand divertissement en les conferant ensemble sur les différences que vous m'y marqués.

---

[1] On lit dans le *Moréri* (article *Furstemberg*): «Ses belles qualités, et surtout sa prudente et judicieuse conduite, lui acquirent une estime si générale, que le fameux évêque de Munster, Christophe-Bernard van Galen, le voulut avoir pour son coadjuteur, quoiqu'il ne fût ni son parent ni son allié. L'affaire ne fut pas sans difficulté de la part du chapitre de Munster; mais l'évêque les leva, et vint heureusement à bout de faire faire l'élection le 19 juillet 1667.»

[2] Jacques Wallius (Van de Walle), né à Courtrai en 1599, mourut vers 1680. Voir sur Wallius la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, où il est surnommé (t. III, in-fol., col. 1478) «un des meilleurs poètes latins de notre Compagnie».

[3] Nos recueils biographiques ne connaissent que Jean Second, né à la Haye en novembre 1511, mort à Tournay en septembre 1536, l'auteur de délicieuses poésies latines dont la première édition fut donnée à Utrecht en 1541 (in-12).

Je ne connoissois point ce Georgius Sabinus[1] que je me donneray, si je le rencontre.

Vous m'avés estonné en me desployant Mr V[ossius] et me le monstrant tel que vous me le peignés. Lorsque je me plaignois du ballot de livres que je vous envoyois par luy, il y a dix ans, et qui périt entre ses mains, vous l'excusiés sur sa naturelle négligence et vous l'espargniés. A ce que je voy, il faut vivre avec ces gens là fort resserré et les regarder tousjours comme prests à la moindre occasion de devenir nos ennemis.

Vous ne serés jamais en peine d'user de ces précautions là avec celuy qui est inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIX avril 1668.

CCCXLIX.

À M. VOSSIUS,

HISTORIOGRAPHE DES ESTATS DE HOLLANDE,

À LA HAYE.

Monsieur, j'ay leu dans vostre response à la lettre qui accompagnoit la grâce du Roy le ressentiment que vous avés des offices qui vous ont esté rendus pour cela par Mr Colbert auprès de S. M. et ceux là mesme que je vous ay faits auprès de ce vertueux ministre. Vous avés le cœur trop bien placé pour avoir d'autres mouvemens sur ce sujet là, et s'il y avoit quelque chose à desirer dans vos expressions, c'est que vous n'y eussiés pas mis à si haut prix le soin que j'ay continué de prendre pour vos interests dans la continuation des largesses royales, vostre réputation estant si grande qu'elle eust peu faire cet effet toute seule et sans que le zèle que j'ay pour vous s'en fust meslé. Le remerciment donc que vous me faites de l'obligation que vous m'en voulés avoir se tourne en obligation envers vous du trop de reconnoissance que vous m'en tesmoignés et me causera une grande confusion de m'en voir récompensé bien au delà de mon mérite.

Si quelque jour, Monsieur, vous me placés dans vos escrits entre ceux qui auront eu part en vos bonnes graces, comme vous me mandés d'y estre résolu, prenés garde de ne vous pas deshonnorer en me trop honnorant et de ne vous attirer pas de seconds ennemis par le trop de bien que vous en pourriés dire.

Vous ne sçauriés tomber dans cet inconvénient en parlant de Mr Colbert pourveu que vous [vous] renfermiés dans les choses que je vous ay marquées, car certainement il n'y a point d'encens dont il ne soit digne pour ces matières là, où jamais personne n'a apporté tant d'assiduité, d'attention, d'exactitude, d'intégrité ni de fidélité, de quoy ses jaloux sont forcés de demeurer d'accord eux mesmes.

Le traitté de feu Mr vostre père qui regarde l'*Origine de l'idolatrie,* augmenté si notablement que vous me l'apprenés[2], sera un vray livre à luy en faire une offrande, et pour ce qui est de me la faire souffrir[3], remettés vous en à mes soins. Cet autre du mesme touchant les *Vices du langage* et des *Gloses latino-barbares,* accreu aussi de moitié, sera un grand regale au public, quand

---

[1] Baillet (*Jugemens des Savans*, t. III, p. 325) en parle ainsi : «George Sabinus, allemand, professeur à Francfort-sur-l'Oder, qui étoit en réputation de faire d'assés beaux vers, a composé un traité en forme de Préceptes pour apprendre à faire des vers à l'imitation des Anciens : *De Carminibus ad Veterum imitationem artificiose componendis,* Paris, in-8°, 1580.»

[2] Gérard-Jean Vossius avait publié son Traité de l'idolâtrie en 1641 (*De theologia gentili et physiologia christiana, seu de origine et progressu idolatriæ* (Amsterdam, in-4°). L'édition augmentée donnée par Isaac Vossius est in-folio (2 vol. Amsterdam, 1668).

[3] Chapelain a voulu dire évidemment : *la lui faire souffrir.*

il se laissera voir, et le public vous en sera bien redevable [1].

Mr vostre père n'a-t-il rien adjousté à son jugement des historiens de l'une et de l'autre langue [2]? C'est un champ où le bon sens a le plus de lieu de s'exercer pour raffiner la conduite des ministres d'Estat, à quoy ce que nous en avons desja de luy n'est pas d'une utilité médiocre. N'a-t-il aussi rien adjousté à son histoire de l'héresie pélagienne [3] qui est si curieuse?

Je seray bien aise de voir en son temps ce qu'a escrit ce secrétaire des céremonies de Léon X de son pontificat [4] et les commentaires italiens de Boccalin [5] sur Tacite que vous avés mis entre les mains des Elzevirs, qui seront sans doute fort fins d'une plume aussi délicate que la sienne [6]. Lorsque ces deux ouvrages se vendront, je vous prie que je le sache des premiers.

Quant aux sujets qui vous exercent vous mesme, j'ay esté ravi d'en avoir eu par vous le dénombrement. Quelques Hollandois voyageurs me dirent, l'année passée, que Mrs les Estats vous avoient fait sçavoir qu'ils n'approuvoient pas qu'estant leur historien, vous eussiés application à autre chose qu'à l'histoire, et que si vous en dédaigniés l'employ, ils le donneroient à un autre. Je creus cet avis apocriffe au moins du costé d'une si sèche déclaration. Je voy pourtant que vous avés tout quitté pour travailler effectivement à leur histoire. Que je sache le temps qu'elle comprendra. Pour sa publication, quand elle seroit achevée, il y auroit de l'imprudence à la faire *recentibus odiis*, et les ressorts du gouvernement sur lesquels roule encore présentement sa conduite ne souffrant pas d'estre sitost descouverts.

La nouvelle édition que vous méditės de la *Version des Septantes* sera une chose de grande importance, surtout appuyée de vos observations et de vos notes. Il y aura plaisir de vous y voir escrimer contre vos émules principalement sur le sujet de l'âge du monde dont vous avés desja si bien parlé. Mais on ne verra guères plus tost ce travail que vos annales [7].

J'aurois volontiers la liste de vos ouvrages philologiques que je ne doute point qui ne soient exquis. Je vous dis le mesme de vos exercitations physiques, où les essais que vous en avés laissé voir me font voir que vous

---

[1] *De vitiis sermonis et glossematis latino-barbaris libri IV* (Amsterdam, 1645, in-4°). C'est la première édition. La seconde est de Francfort (1666, in-4°). La troisième, augmentée de cinq livres (*De vitiis... libri IX quorum quinque posteriores nunc primum prodeunt*), fut donnée dans le tome II des OEuvres complètes du père d'Isaac (Amsterdam, 6 vol. in-fol., 1695-1701).

[2] *De historis græcis libri IV* (Leyde, 1624, in 4°, et 1654, in-4°). *De historis latinis libri III* (Leyde, 1627, in-4°, et 1651, in-4°).

[3] *Historiæ de controversiis quas Pelagius ejusque reliquiæ moverunt libri VII* (Leyde, 1618, in-4°). La seconde édition, soignée par Isaac, est d'Amsterdam (1655, in-4° de 830 pages).

[4] Chapelain veut parler de Paris de Grassis, né à Bologne, mort à Rome en juin 1528, successeur de Burcard (1506) dans la charge de premier maître des cérémonies de la Cour papale, évêque de Pesaro en 1513, auteur du *Diarium curiæ romaniæ*, recueil qui, malgré son importance, est encore en grande partie inédit.

[5] Trajan Boccalini, né en 1556 à Lorette, mourut en 1613, assommé, dit-on, dans son lit avec des sacs remplis de graviers. Voir sur ce satirique écrivain l'*Histoire de la littérature italienne* de M. L. Étienne (p. 494).

[6] Les Elzevier, qui avaient publié un ouvrage de Boccalini (*Pietra del paragone politico*, 1640), ne furent pas les imprimeurs des *Commentari sopra Cornelio Tacito*, qui parurent à Genève (1669, in-4°).

[7] On ne devait jamais voir ni les *Annales* ni la *Version des Septante*.

monstrerés beaucoup de force et de pénetration. Vous me promettés de m'en instruire plus amplement par vos premières et je m'y attens. Cela pourra ne vous estre pas inutille, car je suis icy vostre tenant et vostre champion.

Mr vostre neveu trouvera ici mes baisemains et vous que je seray tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx avril 1668.

CCCL.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN EN LAYE[1].

Monseigneur, je me donnay l'honneur, il y a quinze jours, de vous envoyer le poëme latin de Mr Fléchier sur la conqueste de la Franche Conté, que je ne doute point qui ne vous ait semblé digne du sujet par l'élegance et la magnificence de ses vers. Je me le donne aujourd'huy de vous envoyer ceux de Mr Petit sur la mesme matière, qui ne cèdent en rien aux premiers, s'ils ne les surpassent encore. Ce sont des ouvrages à grossir le recueil des louanges du Roy, et à contribuer notablement à conserver la memoire d'une action si prodigieuse et si héroïque, et qui n'a point d'exemple dans les siècles passés. Vous trouverés, Monseigneur, avec ces vers, deux responses de MMrs Heinsius et Vossius aux lettres dont vous les avés honnorés en leur faisant remettre en Hollande les grâces du Roy.

J'attens celles des plus esloignés, soit d'Italie, soit d'Allemagne, soit de Pologne, qui viendront dans leur temps et que je ne manqueray pas de vous rendre. Il ne se peut pas dire quel grand éclat ces largesses si magnanimes et si judicieuses font dans les païs estrangers pour la gloire du Roy, comme vous le prévoyiés lorsque vous proposastes à Sa Majesté de les faire, ni de combien de lieux je reçoy des tentatives de lettrés pour essayer de se faire connoistre à vous par mon entremise, dans l'esperance de participer à ces gratifications. A quoy je ne leur reparts autre chose, sinon qu'il faut estre éminent en sçavoir pour cela, et en avoir donné des preuves en fort grand nombre et fort publiques, le Roy ni vous ne considerant que les personnes de cette qualité-là.

Ce gentilhomme allemand auquel vous avés voulu accorder, à ma prière, qu'il vous dédiast son ouvrage sur la loy Cincia[2], aura l'honneur de l'aller mettre à vos pieds dans deux jours, sans vous demander autre faveur sinon que son zèle vous soit agreable, et je luy ay fait esperer de vostre bonté un favorable accueil.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxvii avril 1668[3].

CCCLI.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[4].

Monseigneur, si la lettre de Mr Bœclerus de Strasbourg, que Mr le Ménestrel vous a rendüe, vous a surpris, voyant de quelle manière familière il y sembloit traitter avec vous, celle qui me fut apportée hier du

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 632).

[2] Frédéric Brummer.

[3] Chapelain, le 9 mai suivant, engage vivement Carlo Dati (f° 443 v°) à faire enfin le panégyrique de Louis XIV; il lui parle «des miracles de la campagne de Flandres en esté et de la conqueste de la Franche Conté au cœur de l'hiver.» Il ajoute que si cette conquête est admirable, la magnanimité du Roi est plus admirable encore.

[4] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 632 et 633).

mesme m'a beaucoup plus estonné que vous, y voyant des titres et des termes qui n'appartiennent qu'à vous. En effet, c'est celle qu'il vous avoit destinée pour remerciement du nouveau bienfait que vous luy avés procuré auprès du Roy et que l'imprudence de son scribe a suscritte de mon nom au lieu de la suscrire du vostre.

A moins que vous ne fussiés aussi bien jugeant que vous estes bienfaisant, cette bizarre méprise luy pourroit avoir fait tort près de vous. Voicy, Monseigneur, la vraye lettre qu'il vous escrivoit et que j'ay innocemment ouverte sur la foy de la suscription qui me l'addressoit. J'espère que vous la trouverés digne d'estre leüe de vous, soit pour les louanges de Sa Majesté qu'elle contient, soit pour les marques de sa reconnoissance envers Elle et envers vous, dont elle est remplie.

Je vous demande permission de l'assurer que ce désordre n'a point fait d'impression dans vostre esprit à son désavantage et que vous ne luy imputés point l'erreur de son valet. Je ne sçay ce qu'il me mandoit, mais je suis certain qu'il a autant de zèle et de respect pour vostre personne qu'en a celuy qui est, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII may 1668[1].

CCCLII.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN HÉBREU ET EN JURISPRUDENCE,

À ALTDORPH[2].

Monseigneur, par vostre response du

---

[1] Le lendemain, Chapelain (f° 446) raconte à Bœcler ce qui est arrivé pour ses lettres substituées l'une à l'autre. «Pour moy, dit-il, à l'ouverture de la sienne [la lettre à Colbert], je fus frappé comme d'un coup de foudre, et après une longue agitation, je n'eus point d'autre parti à prendre que de la luy envoyer ouverte avec un billet d'excuse sur cet accident où je vous deschargeois le mieux qu'il m'estoit possible de cette beveüe et la rejettois toute sur vostre valet.» Le 15 mai, Chapelain écrit à Grævius (f° 447) : «Ce m'est une chose fort glorieuse et fort chère de me trouver en vostre souvenir et plus chère encore d'en avoir de temps en temps d'illustres marques, par la grace que vous me faites de me mettre au nombre de ceux que vous honnorés ou de vos compositions ou de celles de vos amis à qui vous avés la charité de donner ou de conserver la lumière. Après l'ouvrage *de re vestiaria* de feu Mr Rubens, qui vous doit le jour, dont vous me fistes part il y a deux ans, après vostre Hésiode, dans lequel vous m'y en fistes prendre une plus grande encore, voicy que vous me régalés de nouveau de vos notes sur le pseudosophiste de Lucien dont je ne suis pas moins confus qu'obligé...» Le même jour, Chapelain s'adresse en ces termes à Gronovius (f° 448) : «La république litteraire vous est principalement obligée du soin que vous avés pris de chercher à faire voir le jour aux exercitations grecques de Mr Grentemesnil et de l'authorité qui vous a pu faire engager vos libraires hollandois d'honnorer leurs presses d'un si bon livre. C'est un thrésor dont vous avés enrichi le public qui vous en doit reconnoistre pour le second père. J'en féliciteray l'autheur quelque jour et luy feray sentir combien il vous en est redevable...» Chapelain le remercie de l'envoi de son Hesychius et regrette qu'il n'en ait pas envoyé un exemplaire à Colbert pour sa bibliothèque. Il ajoute : «L'édition que vous médités du Tacite avec vos jugemens critiques et ceux des autres sçavans du premier ordre est un vray livre à le luy addresser, si vous n'aimés mieux l'addresser au Roy avec une dédicace panegyrique, digne d'Elle et de vous, ce qui seroit bien plus au goust de son sage ministre. Au cas que l'oraison funèbre de Mr Golius s'imprime, nous prendrons plaisir à la voir... Mr Luper nous a transcript ce que vous souhaitiés sur cette matière [monnaies anciennes] des manuscrits de la Bibliothèque du Roy où il a trouvé un facile accès par mon entremise...»

[2] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 634 et 635, note).

XIII avril [1], je trouve beaucoup de surprise, de ravissement et de ressentiment de la nouvelle gratification que Mr Colbert vous a obtenüe du Roy. Cela vous sied bien, la continuation de semblables faveurs estant si peu ordinaire en d'autres princes. Mais je voudrois qu'au lieu de m'en rapporter le mérite entier, qui n'en ay que la moindre partie, vous l'eussiés rapporté principalement à Mr Colbert, qui en est le principal promoteur. Je voudrois que vous l'en eussiés remercié par une lettre expresse, que vous devés aussy bien à celle qu'il vous a fait l'honneur de vous escrire en vous envoyant le bienfait de S. M.

Je veux croire que, dans ce bonheur non attendu, le temps vous ayant manqué pour luy en rendre les grâces qu'il mérite, vous aurés remis à l'ordinaire suyvant à vous aquitter en bonne forme de cet indispensable devoir, et que le paquet qui porte vostre despesche est maintenant en chemin et prest à m'estre rendu, afin que je vous serve dans le remerciement comme j'ay fait dans la poursuite de cette libéralité nouvelle. J'espère que, par le mesme courrier, vous me donnerés avis de la réception de ma pénultiesme, envoyée à Strasbourg sous l'enveloppe de Mr Bœclerus, qui n'aura pas négligé de vous la faire tenir si elle luy a esté portée, ce que je n'ay encore pu sçavoir.

Songés, je vous prie, à quelque chose pour le monarque et pour le ministre, qui vous face paroistre digne de leurs faveurs, leur addressant à chacun leur offrande séparée, qui vous mettra à couvert du reproche de mesconnoissant et qui dégage la parole que j'en ay donnée sur la vostre. Quand il n'iroit que de mon interest, vous le feriés, tant vous avés le cœur bien placé; mais de plus, y allant du vostre, je puis craindre que vous ne le faciés pas.

Un certain Mr Boquillard, dont je n'avois jamais ouy parler, m'escrit familièrement et pressamment lettres sur lettres que je le fasse connoistre pour habile homme à Mr Colbert et que je le sollicite de luy faire du bien, afin qu'il puisse venir en France, je ne sçay à quoy, mais non pas à ses despens. Une telle manière d'agir est jusqu'icy sans exemple, et ce [ici un mot en blanc suivi des deux mots latins soulignés : *per se*] a creu avoir assés de droit d'en user ainsi, en joignant à ses lettres, mais de sa main, les attestations que Mr Bœclerus et ses autres maistres luy ont, dit-il, données, d'avoir esté sous eux un sage et diligent escolier. Il vous allègue aussi comme un de ses bons amis et me prend pour un pourvoyeur de personnes mal à leur aise [2].

Je vous ay deu donner cet avis afin que, s'il vous demandoit des recommandations pour le mesme sujet, vous ne les luy accordiés point, et que vous luy fassiés mesme connoistre que vous n'avés pas pris un si mauvais chemin pour parvenir où vous estes arrivé, et que l'on ne traitte pas ainsy avec des gens qui sçavent ce que c'est de vivre et pour qui on doit avoir de la consideration.

J'attens de vos lettres amples et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XV may 1668.

CCCLIII.

À Mgr L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Je ne suis pas sans quelque honte d'avoir esté prévenu par vous dans l'escriture, quoy-

---

[1] M. Clément a imprimé le *8 avril* pour le *13*.

[2] Chapelain, le 27 du mois précédent, avait écrit (fº 440) à cet indiscret Boquillard «naguère gouverneur du prince de Brandebourg, à Montbéliard.» Le 14 mai, il s'était plaint à Bœcler (lettre déjà citée dans la note 2 de la précédente lettre) de l'importunité de ce même personnage.

que je ne l'aye point esté dans le souvenir. Car si vous m'avés conservé dans vostre mémoire, la mienne a tousjours esté remplie de vous, et d'une manière que toutes les choses qui vous regardent m'y ont tousjours esté présentes, sans vous perdre jamais de veüe en aucune de celles qui vous touchent le plus au cœur. Cela a fait que, comme la plus part n'estoient et ne sont encore nullement agreables, et que j'ay depuis si long temps espousé tous vos interests, j'ay souffert en vos peines tout ce que Dieu a permis que vous souffrissiés, mais avec bien moins de constance et de résignation que vous. Je me trouve aujourd'huy au mesme estat, vos croix n'estant pas toutes consommées, et les plus fortes espreuves estant à venir, ce qui me tient dans un travail d'esprit et un pressement de cœur[1] qu'il n'y a que vostre cœur qui les puisse comprendre. Si j'eusse eu des paroles pour les expliquer, j'aurois, il y a long temps, rompu mon silence, dans quelque accablement où je sois d'affaires domestiques et estrangères, dont je ne me puis faire soulager par qui que ce soit, quelque mauvaise santé que j'aye, depuis huit ou neuf ans, qui ne diffère guères d'une maladie, quelques pertes de bien notables que l'infidelité des uns et la négligence des autres m'ayent causées. Mais de tout cela qui me charge à m'y faire succomber je me sentirois assés vigoureux pour m'en défendre et pour le regarder comme des maux légers, s'ils m'attaquoient auprès de vous et que je fusse fortifié par vostre présence et par vostre exemple. Dieu ne veut pas que j'aye cette consolation et je m'accommode à sa volonté. Je fais du reste mon devoir où il s'agit de combattre pour vostre justice et me déclarant en toute rencontre partisan de vostre vertu. Dieu vous donne la force d'essuyer victorieusement les assauts dont vostre solide piété est menacée et à moy la patience qui m'eschappe souvent de voir ce que je voy et qui ne devroit certainement estre veu ni de moy ni de personne. *Dabit Deus his quoque finem*[2].

De Paris, ce XIX may 1668.

CCCLIV.

À Mgr L'ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

J'ay receu par le soin de Mr Conrart vostre version expliquée du Nouveau Testament[3]. Ce que j'en ay desja leu tant des préfaces que du texte m'a rempli d'estime pour l'excellence du travail, lequel, selon moy, respond si exactement à la majesté de l'original qu'il luy peut en quelque sorte estre égalé avec cet avantage de plus que les illustrations succintes que vous y avés entresemées, luy conservant ce qu'il y a de vénerable, l'accommodent à la capacité des plus simples et le leur fait comprendre et gouster avec toute la facilité possible. Vous avés fait cent choses toutes utiles aux chrestiens et d'une édification très grande. Mais cet ouvrage cy laisse bien loin tous les précedens derrière, non seulement pour sa matière, mais encore pour sa forme et pour le jugement que vous y avés apporté.

Après cela, jugés quelle obligation je vous ay de m'en avoir fait part et combien je vous dois d'actions de graces! Je ne m'estendray pourtant point à vous en faire d'ambitieuses et d'affectées, sachant que vous lisés dans mon cœur et que vous n'estes point ami de paroles superflues. Je vous diray, au lieu de cela, que la traduction du mesme

---

[1] Je ne trouve dans aucun autre écrivain les mots *pressement de cœur* employés au lieu de *serrement de cœur*.

[2] Virgile, *Éneide*, liv. I, vers 203.

[3] *Version expliquée du Nouveau Testament* (Paris, 1668, 2 vol. in-8°).

livre imprimée à Mons[1] ayant souslevé contre elle les ennemis de son autheur ou de ses autheurs, l'alarme a esté au camp à l'apparition de la vostre, et que Mr le Chancelier, pour ne vous en avoir point accordé de spécial privilège, l'a fait saisir par un huissier de la chaisne, ce qui donne fort à courre à vostre libraire et à vos serviteurs, mais pourveu qu'il ne vienne rien de Rome sur le sujet de semblables interpretations vulgaires, nous esperons que cette saisie n'en empeschera pas le débit, puisqu'il est permis à celle du Père Amelote, lequel n'a pas sans doute manié ce sujet avec plus de circonspection que vous[2].

Ce que vous avés dit dans vos avant-propos de la morale corrompüe pourroit bien irriter ses crabions et rendre la permission de la vente plus difficile. Vous sçavés que cet article est pour eux un *noli me tangere* et que, n'ayant rien de bon à respondre là dessus, ils s'offensent qu'on les réduise *ad metam non loqui*, comme disent Mrs nos maistres. Ce sera bien autre chose si vous continués dans le dessein de faire un ouvrage particulier sur la mesme matière pour préserver ou purger vostre diocèse de ces turpitudes qui feroient horreur mesme aux honnestes desbauchés de la vieille Rome et ne pourroient estre souffertes que par des Tibères et des Nérons. J'apprendray volontiers si vous l'avés commencé et quel volume ce traitté fera.

Le second de Joseph de la version de Mr d'Andilly n'attend que l'heure de paroistre[3], non plus que la Response au ministre Claude[4] sur la perpetuité[5], etc., dont les docteurs qui l'ont examinée parlent très avantageusement.

Ménagés vostre santé. La mienne est très mauvaise, mais en quelque estat que je sois, je suis tousjours entièrement à vous.

De Paris, ce XXII may 1668[6].

CCCLV.

À Mme DE ROHAN,

ABBESSE DE MALENOU,

À MALENOU.

Madame, quelque peu que j'aye mérité d'estre au nombre de ceux que vous avés gratifiés de vos saintes paraphrases[7], je n'ay pas esté si surpris d'une si grande faveur

---

[1] Sur *le Nouveau Testament de Mons*, qui est presque en entier l'œuvre de M. de Saci, voir le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (t III, p. 348, 357-360, etc.).

[2] *Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, traduit en français sur l'ancienne édition latine, etc.*, Paris, Muguet, 1666-1667-1670, 4 vol. in-8°. Voir, sur cette édition et les nombreuses éditions qui la suivirent, l'article *Amelotte* dans l'*Essai de bibliographie oratorienne* du P. Ingold (Paris, 1880, p. 7-9). Denys Amelotte, né à Saintes en 1606, entra à l'Oratoire en 1650 et mourut en octobre 1678.

[3] Le premier volume de *l'Histoire des Juifs, traduite du grec de Flavius Josèphe,* avait paru en 1667; le second volume parut en 1668 (Paris, Pierre Le Petit, in-fol.).

[4] Jean Claude, le plus célèbre des controversistes protestants du XVIIe siècle, naquit à la Sauvetat-du-Dropt en 1619 et mourut à la Haye en 1687.

[5] La *Réponse générale à M. Claude*, par Antoine Arnauld, ne parut qu'au commencement de l'année 1671. Chapelain veut sans aucun doute parler du grand ouvrage d'Arnauld, *La Perpétuité de la foi sur l'Eucharistie,* dont le premier volume fut publié en janvier 1669.

[6] Le 26 mai, Chapelain encourage encore Dati (f° 457) à travailler au panégyrique de Louis XIV, lui disant: «C'est dans la louange des héros qu'il faut déployer les maistresses voiles de l'éloquence,» et lui faisant espérer qu'il méritera «le nom de nouveau Pline».

[7] La *Paraphrase du Psaume de la Pénitence,*

que de l'expression dont vous en avés revestu et illuminé le sacré texte, lequel pour estre du plus sage des roys se peut dire avoir eu besoin de vostre secours pour mettre en leur jour ce qu'il a de plus mysterieux dans les pensées, et vous devoir la principale part de la gloire qui luy en reviendra parmi nous. C'est, Madame, un ouvrage auquel, pour estre entièrement parfait, il ne manque rien que vostre illustre nom à la teste. Mais, sauf le respect de vostre modestie, il ne faut pas que la chose en demeure là, et quand ce ne seroit pas pour vous payer en quelque sorte la grace qu'il vous a plu de me faire, en me l'envoyant, pour vous faire au moins justice et achever ce qui se trouve à dire à sa perfection, je veux estre la trompette qui apprendra au monde à qui il a l'obligation d'un si utile et agréable présent, afin qu'il sache à qui en sçavoir gré et qu'il redouble la véneration qui est deüe à ce saint livre par la considération de l'original merveilleux et de la copie plus merveilleuse que vous en avés faitte.

Il reste, Madame, de vous exhorter à donner du mesme stile ce que vous avés de prest sur l'Ecclesiastique qui est la seule pièce qui défaut à ce divin travail, et qui est du mesme stile et du mesme esprit que les autres, ou, si vous n'y avés encore mis la main, de vous supplier d'y appliquer vostre plume pour la consolation des gens de bien et pour l'utilité publique.

Cette prière vous tiendra lieu, s'il vous plaist, du remerciment que vous doit de vostre obligeant souvenir, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII may 1668.

CCCLVI.

À M. GRONOVIUS,

PROFESSEUR,

À LEYDE[1].

Monsieur, par la response que j'ay receüe à mes dernières que j'escrivois à Mr Heinsius et que j'avois mises sous vostre enveloppe, je voy que vous avés receu celle que je faisois aux deux vostres, et je me promets que vous m'aurés fait la grace d'envoyer à Mr Grævius celle qui s'adressoit à luy dans vostre paquet, et je vous en rends graces d'avance.

J'avois esperé d'avoir une response de vous à la lettre dont Mgr Colbert avoit accompagné la gratification du roy, et qui estoit pour vous une nouvelle grace. Il ne s'y agissoit pas d'un grand discours, mais d'un tesmoignage de ressentiment de cet honneur qu'il vous a fait, et qu'il est d'un devoir indispensable que vous y satisfassiés avec tout le respect et toute la civilité possible. J'attends de vous ce compliment là par le premier ordinaire, afin que je le puisse joindre à huit autres que j'ay receus des gratifiés du fonds de l'Allemagne et de l'Italie, desquels j'ay suspendu jusques là la presentation en vostre faveur, de peur que vous fussiés remarqué comme le seul qui auriés manqué à vous en aquiter.

Les autres marques publiques que vous luy en voulés donner viendront à loysir. Pour cette particulière cy il n'y a pas un moment à perdre.

Je suis fort sincèrement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er juin 1668[2].

---

imprimée à Paris en 1667 et réimprimée en 1675, 1681 et 1691. Voir ce que dit de cet ouvrage Huet en ses *Mémoires* (traduction déjà citée, p. 122).

[1] Cette lettre a été publiée par M. Matter (*Lettres et pièces rares ou inédites*, p. 275 et 276), d'après l'original de la bibliothèque de l'université de Munich. Les deux textes sont identiques.

[2] Le 6 juin, Chapelain annonce ainsi à «Mgr de Lionne» l'envoi du *Prudence* (f° 462): «Monsei-

CCCLVII.

A MGR COLBERT,

COMMANDEUR DES ORDRES DU ROY ET MINISTRE D'ESTAT,

EN COUR[1].

Monseigneur, ce paquet vous porte les actions de grâces de la meilleure partie des gratifiés de delà les monts, entre autres celles du conte[2] Girolamo Graziani, qui, non content de celles qu'il vous rend, y a joint celles qu'il rend au Roy, dont les autres se sont abstenus par respect, croyant d'ailleurs satisfaire à Sa Majesté en vous tesmoignant dans leurs lettres combien ils ont de ressentiment de la continuation de ses largesses.

MM^rs Heinsius, Vossius, Bœclerus, Conringius et Waghenseil se sont desja aquités de ce devoir à vostre égard, comme ils me le mandent. Mr Gronovius vous prépare un remerciement public par quelque ouvrage qu'il vous destine[3]. Pour Mr Hevelius, qui est à Dantzik, le grand éloignement de ce lieu fait que le sien n'a pu encore venir jusqu'icy.

Vous devés, Monseigneur, avoir receu le remerciement du signor Vigliotto, ce médecin de Piémont duquel vous me commandastes, il y a trois ou quatre mois, d'examiner l'histoire abregée du Roy depuis son avènement à la couronne, et dont j'eus l'honneur de vous rendre un conte exact aussi tost que je l'eus repassée. A quoy j'adjousteray icy que, sur l'occasion de la gratification de Sa Majesté que vous luy avés fait continuer, en luy envoyant vostre lettre, je luy escrivis, comme je fais à tous les autres en pareilles rencontres, et luy manday ce qu'on avoit jugé de son livre en cette Cour, afin que, s'il le remettoit sous la presse, il le retouchast, et s'il en faisoit la suite, qu'il y eust plus de soin de la gloire de feu Son Eminence qu'il n'en avoit eu dans ce qu'on en avoit veu.

Vous trouverés icy, Monseigneur, la copie de l'avis que je luy en donnay et celle de la response qu'il m'y a faitte, que, veu l'importance de la chose, j'ay cru vous devoir communiquer, afin que vous me régliés, s'il vous plaist, sur ce que j'auray à luy repliquer, si vous trouvés nécessaire que je le face.

---

gneur, voicy un nouveau regale que Mr Heinsius vous fait de son Prudence, auquel il a donné la vie par les restitutions qu'il a faittes et les secours qu'il luy a fournis par ses illustrations et par ses notes. Depuis qu'il est venu au monde, il n'a point paru si divin ni si beau et désormais, par le soin que cet excellent homme a pris de luy les Chrestiens le peuvent disputer aux Payens en matière de belle poësie. Il a voulu que le present passast par mes mains, s'imaginant comme tous mes autres amis que les choses qui vous estoient addressées estoient plus agreablement receües lorsqu'elles m'avoient pour introducteur...» Le même jour, Chapelain offrit aussi le Prudence, de la part de son ami, au duc de Montauzier (f° 462 v°), et aux phrases de la présentation il ajouta ces vœux si souvent exprimés déjà dans ses lettres à Heinsius : «Je voudrois pourtant bien que nostre ami quitast toute cette chagrine critique et la laissast pour tasche aux grammairiens qui ne sont bons qu'à cela. Ses talens plus nobles, employés selon leur force, sur des sujets qui leur seroient plus proportionnés, luy feroient bien davantage d'honneur, et donneroient un bien autre plaisir au public et à ceux qui l'aiment. Il est frappé de cette maladie et il en guérira difficilement. Je vous supplierois volontiers d'essayer par vos exhortations à l'en desfaire, et je serois bien aise que vous réussissiés dans une cure où tous mes remèdes n'ont fait que blanchir.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 633).

[2] M. Clément a remplacé *conte* par *conseiller*.

[3] Il s'agit sans doute du Plaute, dont il est question plus loin (lettre à Colbert du 18 avril 1670).

Outre la foiblesse et l'inelegance[1] de son stile, cette attribution presque entière qu'il y fera à la feüe reyne mère de la conduite de l'Estat, dans des temps si difficiles, laquelle, de l'aveu de tout le monde, appartenoit uniquement à feu Mr le Cardinal, m'a semblé une chose choquante et d'un homme ou très mal informé ou peu bien disposé pour la mémoire de son bienfacteur et pour la satisfaction d'une personne comme vous qui l'avés fait honnorer des faveurs royales par la seule consideration des bons sentimens que Sa feüe Eminence avoit pour luy.

J'attens vos ordres là dessus, et en attendant je vous envoye le poëte chestien *Prudence*, reveu et remis en son lustre ancien, avec des notes par Mr Heinsius, lequel m'a prié de vous le présenter et d'obtenir pour luy une place en vostre biblioteque, dont en effet il est fort digne.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et suis avec mon zèle ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII juin 1668.

Depuis ma lettre escritte, j'ay receu un paquet de Mr Hevelius où estoient les remercimens qu'il fait au Roy et à vous, Monseigneur, de la nouvelle gratification que Sa Majesté luy a faitte par vostre recommandation. La lettre dont il les a accompagnés m'apprend qu'il a envoyé en mesme temps à un banquier de Paris deux exemplaires de son ouvrage de la *Cométographie*[2], pour le Roy et pour vous, lequel il dédie à Sa Majesté pour reconnoissance de ses faveurs, en attendant qu'il ait mis en estat son autre grand ouvrage de sa *Machine céleste*[3], pour luy en faire une seconde offrande de plus grande consideration que celle cy; et il en excuse la lenteur sur ce qu'il est destitué de tout secours, non seulement pour la composition, mais de plus pour les observations, construction d'instruments, supputations de calculs, graveurs[4] de planches et corrections d'imprimerie, qu'il est réduit à faire tout de luy mesme et de sa propre main.

Il falloit vous rendre conte de ce détail, afin que vous eussiés la satisfaction de voir combien il en reviendra de gloire au Roy et combien ses grâces et ses offices trouvent en ce grand personnage de généreux ressentimens[5].

CCCLVIII.

À M. MAGLIABECCHI,

À FLORENCE.

Monsieur, tout le temps que vous estes demeuré sans recevoir ma lettre, vous m'avés deu croire peu digne de la nouvelle grace que vous m'aviés faitte de vous priver volontairement de vostre *Brancaleone* pour m'en regaler.....[6].

Je me trouve favorisé d'une troisiesme grace par les lumières que vous me donnés

---

[1] Diderot considérait à tort *inélégance* comme un néologisme, selon la remarque de M. Littré, qui, s'appuyant sur le *Dictionnaire* de Dochez, déclare que le mot est dans Bossuet. L'exemple que nous fournit Chapelain est d'autant plus digne d'attention que le mot manque encore, en plein XVIIIe siècle, au *Dictionnaire de Trévoux*.

[2] *Cometographia*, 1663, in-fol.

[3] *Machina cœlestis, pars prior*, 1673. Voir sur ces deux ouvrages l'article *Hevelius* de Delambre (*Biographie universelle*).

[4] *Sic* pour *graveures*.

[5] M. Clément a rajeuni ce mot et a imprimé *sentiments*. — Le 6 juin (f° 464 v°), Chapelain écrit à M. de Thou, « comte de Meslay », pour lui envoyer le *Prudence* avec force compliments. Le 12 juin, il s'excuse, en une courte lettre à Colbert (f° 465), de n'avoir pu, pour cause de maladie, lui apporter les remerciements des gens de lettres d'Italie.

[6] Suivent de longues explications qui n'intéressent personne et que je crois pouvoir supprimer.

des comédies manuscrittes du Cecchi dont je n'avois aucune connoissance, ayant creu jusqu'icy que l'*Ammalata* estoit la dernière des siennes et mon desir de la voir ne s'estendant pas au delà. J'ay eu bien de la joye d'apprendre cela de vous, et je vous suis fort obligé de ce que vous me dites de celle cy en particulier, qu'encore qu'elle n'ait pas esté imprimée, elle a esté representée plus d'une fois. Mais je vous le suis davantage de la peine que vous avés prise de m'en copier vous mesme le prologue dans lequel je reconnois l'air et le génie de son autheur pour le stile et pour le tour ingenieux qui luy est propre et qui convient à ces sortes de compositions quand elles tombent en de bonnes mains. Les petites lacunes qui s'y voyent ne diminuent rien de son prix et monstrent seulement ou qu'il ne l'avoit pas achevée de polir ou que celuy qui l'a transcrit y a fait des fautes qui ne doivent pas estre imputées à un si galant homme. Je voy quelque apparence à ce que vous me mandés que Mr Dati me vouloit faire voir la pièce entière sur ce qu'il me demanda, il y a quelques mois, un catalogue de celles que j'avois pour essayer de me recouvrer celles qui me manquent. S'il m'envoye celle cy, elle sera la très bien venüe.

Mais, Monsieur, puisqu'elle a plusieurs compagnes qu'on a aussi peu veües qu'elle, ce seroit une chose digne de Mr Michele Ermini, vostre ami, qui les a par héritage, et à s'en faire un honneur qui ne seroit pas petit, de leur faire voir le jour. Et si j'y avois le mesme interest que luy, je ne m'arresterois point aux breches ou aux vices de clerc, qui s'y peuvent rencontrer, puisque le bien y passeroit infiniment le mal, et qu'outre l'ornement qui en reviendroit aux lettres toscanes, le public en profiteroit, soit pour le plaisir, soit pour l'exemple qui ne sçauroit estre meilleur pour ceux que leur inclination porte à de semblables ouvrages. Car, à vous parler franchement, je ne voy rien paroistre en ce genre depuis long temps qui ait, comme ces pièces là, le vray air et le bon caractère comique qui luy a tant donné de vogue chés les anciens Grecs principalement en celles de la comedie nouvelle, où Ménandre, Apollodore [1] et quelques autres ont esté aussi loin que l'esprit humain peut aller. Pour les Latins, je ne m'estonne pas que le Cecchi, dans son prologue, leur donne un coup de bec et qu'il ne les ait pas voulu prendre pour ses modelles. Ils ne font bien que quand ils traduisent les Grecs, desquels ils empruntent surtout l'invention et la disposition comme ceux qui en sont tout à fait pauvres, en quoy le bon Térence, connaissant son foible de ce costé là, a du moins monstré de la cervelle, s'attachant à eux pour l'une et pour l'autre, sans y mesler du sien ni les abandonner d'un pas; au lieu que Plaute, lorsqu'il s'en est voulu écarter, est tombé dans l'extravagance dont le Cecchi l'accuse et qui fait un monstre de l'Amphitrion [2].

Vos Florentins ont bien marché dans la mesme route des Grecs pour ce qui regarde ces deux principales parties du poëme dramatique, parce qu'on n'en peut prendre d'autre sans s'égarer et sans pécher contre l'art, mais ils n'ont pas marché sur leurs mesmes pas, comme les Latins, parce que

[1] Apollodore, qui paraît avoir vécu dans la dernière moitié du IVe siècle avant l'ère chrétienne, avait composé, dit-on, quarante-sept comédies. On croit que l'*Hécyre* et le *Phormion* de Térence sont des imitations de deux pièces d'Apollodore.

[2] On trouvera sans nul doute Chapelain beaucoup trop sévère pour le plus grand des poètes comiques latins et particulièrement pour son *Amphitryon*, qui a si heureusement inspiré le plus grand des poètes comiques français.

l'art ne souffre pas une si servile imitation, et qu'ils ont les ailes assés fortes pour s'élever bien haut de terre et pour faire un vol glorieux dans l'immensité de l'air poëtique.

J'admire, au reste, les beveües de Mr Allatius dans le livre que vous m'apprenés qu'il a publié, depuis peu, de la *drammaturgie*[1]. S'il y en a beaucoup de pareilles à celles que vous m'avés cottées, il se fust pu passer d'entreprendre un semblable travail où apparemment il a employé les mémoires de gens estourdis et peu instruits de ces matières, sans s'estre donné la peine de les vérifier, ce qui ne fait pas pour sa gloire. Si l'ouvrage embrasse géneralement tout ce qui a esté pratiqué par les anciens et par les modernes sur ce sujet là, il pourra y avoir du bon et du solide, au moins à l'égard des Grecs qui luy sont assés familiers pour n'avoir pas eu besoin de s'en rapporter à d'autres. C'est ce qui me fera prier quelqu'un de mes amis voyageurs de m'en apporter un exemplaire pour voir comment il s'en sera aquité.

Cependant je vous rens milles graces du soin si obligeant que vous avés pris de contenter ma curiosité jusques à me copier de vostre main ce prologue et vous prie d'assurer de ma gratitude vostre vertueux et sçavant ami de ce qu'il vous a permis de le transcrire pour me le communiquer, et qu'outre cette obligation, son affinité avec son défunt autheur ne me le rend pas peu considerable.

Je suis avec beaucoup de passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XV juin 1668[2].

CCCLIX.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN DROIT ET EN HÉBREU,

À ALTDORP.

Monsieur, les lettres eucharistiques pour le Roy et pour Mr Colbert que j'attendois il y a si long temps et qu'il y a assés long temps que vous aviés escrittes m'ont enfin esté rendües par le soin obligeant qu'en a pris Mr Bœcler. Toutes deux sont très dignes de leur sujet et de vous et quoyqu'il vous siée bien d'en parler modestement et avec doute d'y avoir réussi, vous auriés tort si c'estoit tout de bon que vous ne les creussiés pas assés bonnes, car de toutes celles de cette nature qui m'ont passé par les mains, je n'en ay pas trouvé trois qui leur pussent estre comparées en bonté ni en beauté. En les envoyant à Mr Colbert je les accompagneray de l'éloge qu'elles méritent et feray voir le zèle que vous me tesmoignés dans la mienne pour le service et la gloire de S. M. sans oublier les ouvrages que vous luy préparés pour offrande. Ce sera dans l'épistre dédicatoire qu'il faudra faire un effort d'éloquence, et que cela ne vous face point de peur, car vous le pouvés autant que personne, si je m'y connois, et pourveu qu'elle soit aussi forte que celle que vous venés de faire, et un peu plus estendue et plus particularisée, assurés vous qu'on aura grande raison d'en estre satisfait.

Vous ne donnerés rien au public que de rare et de curieux, lorsque vous luy donnerés cet ouvrage pseudo talmudique *de festo sortium* avec le commentaire qui en éclaircira

[1] La *Dramaturgia* est un catalogue en langue italienne de tous les ouvrages dramatiques publiés jusqu'à l'époque même où écrivait Allatius. Ce recueil a été réimprimé à Venise (1755, in-4°).

[2] Le 18 juin, Chapelain (f° 472) félicite la duchesse de Montauzier de la naissance de son petit-fils. On sait que Julie-Marie de Sainte-Maure avait été mariée (16 mars 1664) avec Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, auquel elle donna sept enfants.

les obscurités et qui monstrera ce que vous pouvés en une sorte d'érudition si peu commune[1]. Je me tiendray honnoré de l'addresse que vous me voulés faire de vostre *Gemara*[2], pourveu qu'en me l'addressant vous ayés soin de ma pudeur. Mais prenés garde s'il vous sera aussi honnorable qu'à moy de me faire cette dédicace, et si ce ne sera point, en l'appuyant sur moy, l'appuyer sur un roseau fragile[3]. La promesse que vous me faites de m'aimer jusqu'à la mort et au delà me touche plus sensiblement encore, et c'est en cela que je vous laisse en vostre entière liberté et que je ne vous prescris point de bornes, vostre sincère et cordiale affection me tenant lieu d'une de mes principales richesses...

L'auteur de l'*Europe vivante* se nomme Chapuseau[4]. Il m'a trop fait de faveur en me traittant d'Homère, comme il a fait[5]. Pour *le plus heureux père qui fut jamais*, c'est une suite de la louange qu'il luy a pleu me donner et il entend par cette figure la paternité de la Pucelle.

Nous n'avons eu jusqu'icy aucune connoissance de cette histoire qui a pour titre barbare *Memoria belli Ungaro Turcici* et soyés certain qu'il n'a esté ni escrit ni publié en France. Ce doit pourtant estre un ouvrage de consideration puisqu'il a mérité d'estre bruslé à Vienne par la main du bourreau, et je feray mes diligences pour essayer de le recouvrer.

Vous aurés eu aussitost que nous la confirmation de la paix entre France et Espagne et les conditions du traitté[6], non sans admirer la génerosité et le désinteressement du Roy dans cette occasion, où il pouvoit pousser ses conquestes avec toute justice et malgré tous obstacles, ce qui dément bien les calomnies de ce *Bouclier d'Estat* dont vous me demandés la réfutation comme nécessaire pour la justification de nos armes, sur quoy je vous diray qu'il y a quatre responses de differentes plumes dont mes yeux ont esté tesmoins et qu'elles paroistront en temps et lieux latines et françoises, la conclusion de la paix en ayant suspendu la publication.

De Paris, ce xx juin 1668.

---

[1] Je dois à l'amicale obligeance d'un érudit très versé dans la connaissance des choses hébraïques, M. Jules Dukas, le renseignement que voici : Le *De festo sortium* n'a probablement jamais été imprimé. C'était un extrait du Talmud, extrait relatif à l'histoire d'Esther et qu'on lit dans les synagogues à la fête anniversaire appelée *Pourim* ou fête des sorts. Le texte, aussi bien que la glose, appartient parfaitement au Talmud, et l'on ne voit pas pourquoi Chapelain — d'après Waghenseil sans nul doute — appelle ce fragment *pseudo-talmudique*.

[2] La *Gemara* dont il est ici question doit être, suivant M. Jules Dukas, l'ouvrage intitulé : *Sota, hoc est liber Mischnicus de uxore adulterii suspecta* (Altorf, 1674, in-4° de plus de 1,200 pages). Il y a là des extraits de la *Mischna* (texte) et de la *Gemara* (glose), en hébreu et en latin, avec un commentaire très développé.

[3] Je remplace par le mot *fragile* le mot *facile* qui ne présente aucun sens et qui est incontestablement un *lapsus*.

[4] Samuel Chappuzeau, mort à Zell, «vieux, aveugle et dans l'indigence,» selon l'expression de M. Villenave (*Biographie universelle*), était un fécond et mauvais écrivain qui avait publié (en 1666, in-8°) *L'Europe vivante, ou Relation historique et politique de tous les États de l'Europe.*

[5] Chappuzeau n'est pas le seul qui ait osé rapprocher Chapelain d'Homère. Balzac et Godeau ont eu la même témérité. Voir *Mélanges historiques* de 1873 (p. 405, note 5).

[6] Ce fut le 2 mai 1668 que la France et l'Espagne conclurent, à Aix-la-Chapelle, un traité par lequel Louis XIV rendit la Franche-Comté à l'Espagne et conserva ses conquêtes de Flandre.

CCCLX.

À M. SAMUEL TENNEWIL,

PROFESSEUR EN LETTRES HUMAINES,

À NIMÈGUE.

Monsieur, n'ayant point eu de vos nouvelles depuis le remerciment que je vous fis de vostre oraison inauguralle faitte à vostre installation dans l'Academie italienne d'Helmstad, j'estois en peine de vous et je ne sçavois en quelle partie du monde vous viviés ni quelle estoit vostre fortune. Vous m'avés éclairci de tout en m'envoyant le *Traitté des Nombres* d'Iamblique publié, traduit et illustré de notes par vous [1]. J'ay veu par là vostre nouvel establissement à Nimègue, vos progrès dans les bonnes lettres et les solides fondemens que vous y avés jettés d'une belle réputation. Comme j'en ay favorisé les commencemens lorsque nous vous avions parmi nous, vous pouvés juger si j'ay ressenti de la joye de voir combien vous vous estiés avancé dans cette noble carrière et le sujet que cet eschantillon me donne de bien augurer de vos estudes à l'avenir. Continués courageusement vostre course et ne perdés point d'occasion de vous y signaler.

Vostre épistre liminaire m'a pleu, surtout dans l'endroit où vous rendés un si glorieux tesmoignage à la vertu, au sçavoir et à l'humanité de Mr Valois, en quoy, ne luy faisant que justice, vous justifiés vostre gratitude, et vous vous monstrés digne de tous les avantages que vous avés retirés de sa communication. J'aurois souhaité qu'à la dédicace vous eussiés fait suyvre un avis au lecteur qui eust fait connoistre vostre capacité dans cette matière et qui en eust facilité l'intelligence aux autres. Mais le commentaire de Mr Camerarius [2] et vos notes y pourront suppléer. Je suis seulement embarassé sur ce que vous dites d'avoir esté le premier à mettre au jour ce traitté d'Iamblique, car il semble que le commentaire de Camerarius face supposer qu'il l'auroit veu et publié mesme. Vous me demeslerés cela quelque jour.

Je finis en vous remerciant de vostre riche présent qui parera mon cabinet, et y tiendra l'une des places favorites de ma principale tablette. Assurés vous de la continuation de mon amitié et attendés de moy ce que vous pouvés attendre, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII juin 1668.

CCCLXI.

À MGR L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Il ne me vient jamais rien de vous, Monseigneur, qui ne me soit précieux et dont je ne reçoive la plus grande consolation du monde. Mais, pour cette fois cy, la relation du miracle fait en l'une des paroisses de vostre diocèse [3] l'a sur toutes les autres et m'a donné lieu de louer Dieu de l'évidence

---

[1] *Jamblichus in Nicomachi Geraseni arithmeticam introductionem, et de fato; nunc primum editus gr., in latinum sermonem conversus, notis illustr. a Sam. Tennulio* (Arnhemiæ, 1668, 2 parties en 1 vol. in-4°).

[2] *Accedit Joach. Camerarii explicatio in duos libros Nicomachi.* L'auteur du *Manuel du libraire* (t. III, col. 494) nous apprend que l'*Explicatio* a un frontispice particulier, sous cette date: Daventriæ, 1667. Joachim Camerarius naquit à Bamberg en avril 1500 et mourut à Leipsick en avril 1574. On a de cet érudit cent cinquante publications grandes ou petites: on peut en voir la liste dans le tome XIX des *Mémoires* de Niceron.

[3] Il s'agit de la paroisse des Ulmes, canton de Doué, arrondissement de Saumur. M. C. Port, décrivant (*Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, t. III, p. 647) l'église de cette paroisse, signale dans le mur du

palpable qu'il luy a plu d'accorder à l'infirmité de la foy d'une partie des chrestiens pour le plus saint de nos mystères, à l'édification de ceux mesmes qui, persuadés de la sainte vérité, n'avoient pas besoin d'une si puissante confirmation. C'est une faveur particulière pour vous, Monseigneur, que cela soit arrivé dans vostre diocèse et une assurance positive contre les mescreans que vous l'ayés vérifié vous mesme par une information régulière et qui porte avec soi sa preuve et son authorité. Il faut esperer que les endurcis en profiteront, surtout nostre ami [1] à qui j'ay envoyé vostre lettre, et cela devroit bien mesme porter coup pour la justification de vos sentimens dans l'affaire dont il s'agit.

S'il vous restoit quelque exemplaire de vostre lettre circulaire qu'on ne peut recouvrer icy, vous m'obligerés de l'envoyer par le messager à celuy qui ne sera jamais autre que vostre, etc.

De Paris, ce dernier juin 1668.

CCCLXII.

À M. DE MEDON,

CONSEILLER AU SENESCHAL DE TOLOSE,

À TOLOSE.

Monsieur, il eust suffi de la recommandation que M^r de La Failhe [2] porte avec luy mesme sans celle que porte la lettre qu'il m'a rendüe de vostre part et que je n'ay receüe qu'avant hier par le séjour qu'il a esté obligé de faire à la Cour pour l'avancement des affaires qui l'y ont amené. Dans l'entretien que j'ay eu avec luy, j'ay trouvé que vous estiés un excellent peintre et que vous vous connoissiés admirablement en vertu. Il n'est pas seulement honneste homme, il est encore sçavant homme, et de ceux que l'on peut souhaiter de ses amis. Je vous félicite de l'avoir pour intime et je vous le pourrois envier si j'avois autant de mérite que vous. Il m'a communiqué un discours justificatif de la noblesse des Capitouls de Tolose en cette qualité, plein d'une érudition exquise, soustenue par une méthode et un jugement qui n'en font pas moins la clarté qu'ils n'en establissent la solidité [3]. Je ne doute point qu'il ne s'en [tire à son] honneur au Conseil et qu'il n'en emporte non seulement gain de cause et le maintien dans la possession où luy et Messieurs ses confrères sont de ce titre de temps immémorial [4], mais encore beaucoup de loüange en son particulier de l'avoir si bien deffendu.

Je vous envoyay, il y a quelque temps, une lettre de Mr Heinsius par la poste pour response à vos dernières. Il est, depuis,

---

chœur une niche qui «contenait l'ostie miraculeuse, dans laquelle, le 2 juin 1668, pendant l'octave de la Fête-Dieu, le curé Nic. Nézan montra au peuple, pendant un quart d'heure, Jésus *visible en forme humaine*, pour la confusion des incrédules.» Le savant historien ajoute que l'évêque Henri Arnauld, après enquête, publia le 25 juin un mandement où il prescrivait «afin d'honnorer la mémoire d'un si grand miracle et de le conserver à la postérité,» de garder précieusement «la mesme hostie où l'apparition s'est faite... en une fenestre bien sûre et dûment ornée.»

[1] Conrart.

[2] Germain de Lafaille naquit à Castelnaudary le 13 octobre 1616 et mourut, à quatre-vingt-seize ans, à Toulouse, le 12 novembre 1711. Voir dans la *Biographie toulousaine* (t. Ier, p. 354-358) la liste et l'appréciation de ses ouvrages, dont le plus important est le volume in-folio imprimé chez L. Colomiez : *Annales de la ville de Toulouse* (1687).

[3] *Le Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse* fut imprimé dans cette ville en 1668 (petit in-4°). La seconde édition (*ibid.*) est de 1673 (même format) et la troisième (*ibid.*) de 1707 (toujours même format).

[4] Le savant défenseur des privilèges du Capi-

parti pour Suède. Vous aurés receu son Prudence par Mr Bigot.

Je suis fort véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er juillet 1668.

CCCLXIII.

À Mgr COLBERT,
MINISTRE D'ESTAT,
À SAINT-GERMAIN [1].

Monseigneur, aussi tost après avoir receu vos ordres, je respondis au signor Vigliotto, et, de la manière que je pus la plus douce, je luy fis comprendre l'obligation qu'il avoit de rendre justice à la mémoire de feüe Son Eminence, pour la part principale ou pour mieux dire unique qu'elle avoit eüe à la conduite des affaires de France pendant la minorité du Roy et depuis encore, jusqu'à ce que Dieu le luy eust ravi, et je luy tesmoignay qu'il pouvoit remedier à l'omission qu'il en avoit faitte dans la première partie de son Histoire abrégée, en récapitulant dans la seconde ses illustres actions et estendant celles qui restoient à narrer, surtout sur la paix des Pyrénees, qui fut son chef-d'œuvre, auquel personne ne pouvoit estre soupçonné d'avoir participé.

J'espère qu'il profitera de l'avis, d'autant plus que s'il en usoit de la sorte, je l'ay asseuré qu'il feroit chose agréable à Sa Majesté et qu'il vous auroit favorable pour la continuation de ses grâces. Quant aux Mémoires qu'il demandoit, je l'ay envoyé à la notoriété publique et à ce qu'il en pourroit recouvrer par ses soins et par ses amis de delà, vos occupations si grandes ni mes lumières bornées ne permettant pas qu'on l'en pust ayder de deça. C'est, Monseigneur, le conte que je vous devois du commandement que vous m'aviés fait.

J'y adjousteray que les trois gratifiés estrangers dont vous n'aviez point eu encore les remerciemens et qui ne sont venus tard que par l'éloignement de leur demeure ou par les accidens qui leur sont arrivés par les chemins ont enfin satisfait à un si légitime devoir, et d'une façon si noble et si éloquente, au moins les deux qui ont laissé ouvertes leurs lettres au Roy et à vous, en me les addressant, qu'ils s'en sont montrés bien dignes et que la beauté en peut bien compenser le retardement.

Je veux croire la mesme chose de celles de Mr Hevelius, qui sont venues fermées et que vous trouverés avec les autres dans ce mesme paquet.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et suis avec mon respect ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII juillet 1668 [2].

toulat fit triompher la cause qui lui avoit été confiée. L'éditeur du *Traité*, Raymond Bosc, dit dans sa dédicace aux Capitouls de 1668 : « L'auteur n'avoit pensé qu'à faire de simples mémoires pour l'instruction de Messieurs de vostre corps qui furent députés à Paris pour le soutien de vostre noblesse. J'ose dire pourtant que c'est un ouvrage accomply pour son sujet, plein d'un savoir singulier et de recherches aussy curieuses et aussy surprenantes qu'elles sont honnorables à vos charges. C'est le jugement qu'en a fait un des sçavans et judicieux hommes de France, Mr Chapelain, dans une lettre que j'ay veu de luy à un de ses amis de cette ville. » Cette lettre est celle que l'on vient de lire, et non, comme l'a cru M. E. Roschach (*Études historiques sur la province du Languedoc*, 1876, t. Ier, in-4°, p. 626, note 1), celle que nous allons trouver un peu plus loin, à la date du 22 septembre 1668, et qui est adressée à Lafaille. Medon était bien *un des amis* de Chapelain, mais Lafaille n'était pour l'auteur de *la Pucelle* qu'une simple connaissance, une toute nouvelle connaissance.

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 634).

[2] Le même jour, Chapelain adresse une lettre

CCCLXIV.

A M. COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN [1].

Monseigneur, depuis m'estre donné l'honneur de vous envoyer le remerciment de MM[rs] Hevelius, Gronovius et Waghenseil, les trois seuls des gratifiés qui restoient à vous tesmoigner leur reconnoissance, j'ay receu de M[r] Carlo Dati un petit poëme italien que son zèle a fait adjouster aux deux sonnets que vous avés desjà veus de luy sur la conqueste de la Franche-Conté, dont il vous fait l'addresse, et qu'il a voulu relever par la lumière de l'impression. Vous en trouverés, Monseigneur, six exemplaires dans ce paquet, et accompagnés d'une de ses lettres, où il y a apparence qu'il s'explique des motifs de ces petites pièces, en attendant qu'il ait mis la dernière main au grand ouvrage qu'il a entrepris sous le titre de *Panegyrique de Sa Majesté,* que je ne doute point qu'il ne réussisse excellent à ne rien devoir à celuy qu'a publié naguères avec tant d'applaudissement M[r] Ottavio Ferrari en latin.

Au reste, ce gentilhomme allemand [2] auquel vous fistes la grâce de permettre qu'il vous dédiast son *Commentaire sur la loy Cincia,* estant sur le point de quitter la France, a cru de son devoir, après une telle déclaration d'attachement tout particulier à vostre personne, d'aller recevoir vos commandemens et vous protester de nouveau le service désinteressé qu'il vous a voüé pour toute sa vie. Sa pensée m'a paru trop honneste pour l'en dissuader, d'autant plus qu'il n'avoit rien à vous demander que la continuation des bontés que vous luy avés tesmoignées, afin qu'il se puisse vanter en son païs, sans scrupule, de ne vous avoir pas dépleu.

M[r] Perrault vous aura rendu conte de la révision que nous avons faitte par vos ordres de l'épitre dédicatoire de M[r] de Valois au Roy [3] et de la relation de la feste de Versailles, escritte par M[r] Félibien [4], et je n'ay rien à y adjouster, sinon que je suis avec mon respect ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX juillet 1668.

CCCLXV.

À M. D'ANDILLY,

CONSEILLER DU ROY EN TOUS SES CONSEILS,

À POMPONNE.

Monsieur, avant que de vous rendre grâces de vostre magnifique présent, je vous dois féliciter de l'accomplissement heureux du long et illustre travail de vostre version du Josèphe, laquelle vous ayant aquis un si grand mérite envers Dieu, la gloire duquel vous vous y estes uniquement proposée, vous en acquerra une très grande dans le monde, comme un chef-d'œuvre d'intelligence et de langage qui ne pouvoit estre entrepris ni achevé que par vous. Il y pa-

---

de recommandation à M. de Rœusière en faveur de M. Rigault, «neveu de feu M[r] Rigault, procureur général au parlement de Metz.» Chapelain fait un grand éloge de la vertu et des talents de son protégé. Il le dit *homme de bien, homme d'honneur.*

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 634 et 635).

[2] Brummer.

[3] En tête de l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate (1668).

[4] André Félibien, sieur des Avauds, né à Chartres en 1619, mourut en 1695. Il fut historiographe du roi, membre de l'Académie des inscriptions, secrétaire de l'Académie d'architecture, etc. Sa *Relation de la fête de Versailles du 18 juillet 1668* parut à Paris chez Le Petit (1668, in-4°).

roist manifestement à quiconque a assés de lumière pour en juger que vous y avés esté assisté d'une grace particulière pour le bien des hommes, lesquels dans les traductions grossières qui ont paru de ce grand autheur jusqu'icy ne trouvant que des espines et du degoust n'en tiroient aucun avantage et le rebutoient presqu'avec mespris; au lieu qu'attirés par les graces que vous y avés descouvertes, et par le lustre qu'il a receu de la beauté de vostre stile, en feront desormais leurs délices et se sentiront conduits par le plaisir à l'utilité que leur produira sa lecture [1].

Je loüe, Monsieur, la bonté divine de la force qu'elle vous [a] conservée à vostre age [2] pour fournir si bien une carrière si estendüe, et la prie de vous la maintenir pour les autres desseins de pareille nature que je suis persuadé que vous aurés tant que vostre santé n'en sera point alterée [3]. Je vous suis infiniment obligé d'avoir continüé en cette occasion de me comprendre au nombre de ceux que vous vouliés honnorer d'un si cher régale, et j'ay grande impatience d'avoir mis la seconde partie de mon ouvrage en estat de vous servir d'une telle quelle rétribution de vos faveurs, sans prétendre néantmoins vous en demeurer moins redevable, connoissant comme je fais l'inegalité qui se trouve entre ma foiblesse et vostre vigueur.

Je vous aurois envoyé avec mon remerciment celuy de Mr Conrart, qui n'est pas moins touché que moy de vostre souvenir, si la goutte qui luy est tombée sur la main droitte ne luy avoit point rendu impossible ce devoir. En attendant qu'il la puisse avoir libre, il m'a prié de vous assurer de son ressentiment et qu'il n'est pas moins à vous, Monsieur, que vostre, etc.

De Paris, ce xxx juillet 1668.

CCCLXVI.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT.

À SAINT-GERMAIN [4].

Monseigneur, j'estois sur le point de vous supplier de nous faire sçavoir si l'épistre que Mr Valois addresse au Roy pour dédicace de l'*Histoire ecclesiastique de Socrate, etc.*, pouvoit luy estre rendue avec nos remarques, pour mettre enfin l'édition de ce grand ouvrage en estat d'estre mise aux pieds de Sa Majesté et publiée pour sa gloire, quand Mr Perrault m'apprit qu'il la luy avoit envoyée par vos ordres et que rien ne l'empescheroit désormais de faire son offrande, digne certainement du monarque à qui elle estoit destinée.

Depuis cela, Monseigneur, ce grand astronome de Dantzik, Mr Hevelius, dont il y a trois mois que j'eus l'honneur de vous faire tenir les remercimens pour le Roy et pour vous, des dernières grâces qu'il en a receües, après beaucoup d'obstacles inevitables

---

[1] Voir sur le *Josèphe* d'Arnauld d'Andilly le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (t. II, p. 282). L'ancien possesseur du recueil de lettres de Chapelain n'avait pas remarqué la date du remerciement adressé par Chapelain au traducteur pour le don du second volume de sa traduction, car il n'aurait pas mis 1669 pour 1668 dans cette phrase de la note 2 de la page 282 : «Des deux portions dont se compose l'ouvrage traduit, les *Antiquités judaïques* parurent en 1667, et l'*Histoire de la guerre des Juifs* deux ans après, en 1669.»

[2] Robert-Arnauld d'Andilly avait alors soixante-dix ans.

[3] D'Andilly ne devait pas publier d'autres traductions. Il mourut six ans plus tard (27 septembre 1674). Une édition de ses œuvres complètes fut donnée, dans l'année qui suivit sa mort, à Paris, chez Pierre Le Petit, 8 vol. in-fol.

[4] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 635 et 636).

dans un chemin de plus de quatre cent lieues, a eu le bonheur que les exemplaires de sa *Cometographie*, qu'il vous envoyoit en mesme temps, soient heureusement arrivés, et que la fortune a permis que le beau sacrifice qu'il avoit fait à Sa Majesté de ses travaux immenses fust désormais à couvert de tout danger et en estat de luy estre présenté par vous.

Ces exemplaires, Monseigneur, sont maintenant entre les mains de M[r] Carcavi, à qui je les ay laissés pour vous les faire voir, la première fois que vous viendrés en vostre biblioteque, et je ne doute point que la grandeur de l'ouvrage, la dignité de sa matière, les ornemens, les figures dont il l'a accompagné, et la beauté du papier et de l'impression, qui ne cède de guere à la nostre, ne plaisent à vos yeux et vous prouvent le bon cœur de son autheur, qui a creu ne pouvoir reconnoistre les grands bienfaits de Sa Majesté que par de fort grandes choses.

Il s'engage donc par son épistre dédicatoire, et me le confirme par ses dernières, qu'il n'en demeurera pas là et qu'il ne s'en croira bien aquitté envers Sa Majesté qu'il ne luy ayt dédié son autre grande entreprise de la *Machine céleste*, à la construction de laquelle il est maintenant tout appliqué, et qui surpassera encore celle de sa *Cométographie* en l'estendüe et la sublimité du dessein. De sorte, Monseigneur, que vous aurés la joye d'avoir dignement employé en ce savant personnage les grâces que vous luy avés procurées, et d'en voir le nom du Roy glorifié, autant qu'il le sçauroit estre par des escrits qui dureront autant que les cieux.

Je croy pouvoir, sans vous desplaire, selon vostre intention, luy donner assurance que son riche présent a esté receu agreablement de Sa Majesté et de Vous, et l'exciter par là à continuer son autre travail, pour en avoir le mesme gré que de celuy-cy, pour l'honneur de Sa Majesté et pour l'utilité publique. Pour cela, je n'en attendray point vos commandemens, jugeant que rien ne m'en peut faire désavouer par vous et que j'y suis obligé, Monseigneur, comme vostre, etc.

De Paris, ce XVIII aoust 1668.

CCCLXVII.

A M. HEVELIUS,

ANCIEN BOURGMESTRE DE DANTZICK,

À DANTZICK [1].

Monsieur, enfin vos dix exemplaires de la *Cometographie* que vous m'accusiés par vos précedentes sont arrivés à Paris[2] en bon estat, et M[r] Fromont[3], qui les a retirés de la douane[4], en a voulu faire sa cour, et sans m'en rien dire[5] les a portés chez M[r] Carcavi, préposé à la garde de la Biblioteque du Roy; je dis ces dix exemplaires; car pour les deux premiers il y a apparence qu'il ne les a pas plus receus que moy, qui les ay tousjours inutilement attendus. Il vous faloit[6] informer de ce detail pour ne rien[7] obmettre de ce qui regarde vostre interest en cette rencontre. Pour la conduite de M[r] Fromont[8] en cela[9], elle pouvoit faire abysmer ce nombre d'exemplaires dans la confusion des livres de la Bi-

---

[1] M. R. Kerviler possède l'autographe de la présente lettre et il a bien voulu me fournir les variantes que l'on trouvera dans les notes qui vont suivre.

[2] *A bon port et.*

[3] *Fromond.*

[4] *Qui les a receus au lieu de me les remettre selon vostre ordre.*

[5] *Faire sçavoir.*

[6] *Monsieur.*

[7] Pour *n'*obmettre.

[8] *Fromond.*

[9] *Il vous pouvoit estre prejudiciable, faisant* abysmer *ces* exemplaires.

blioteque royale où celuy[1] à qui ils furent remis ne les trouvant accompagnés d'aucune lettre d'adresse et ne sachant ce qu'il en devoit faire[2], les avoit rejettés dans un coin, si m'ayant ouy dire il y a deux mois qu'un ouvrage de ce mérite me devoit venir pour le Roy[3] et pour Mr Colbert, il ne s'en fust souvenu par bonheur et n'eust[4] envoyé chés moy sçavoir[5] si je n'avois point eu d'ordre[6] de vous sur ce sujet. Nostre amitié a esté le moyen dont la fortune[7] s'est servi pour réparer le mal qu'avoit causé l'inobservation de vos ordres. Nous nous sommes abouchés[8] la dessus. Je luy ay communiqué la lettre que vous m'escrivistes de l'envoy[9] de ces exemplaires et la disposition que vous m'en laissiés[10], à laquelle se rendant, nous sommes convenus que de ces dix il en retiendroit cinq, deux pour le Roy, selon la coustume, l'autre relié selon vostre intention pour le cabinet de S. M., l'autre en blanc pour sa bibliotheque[11], le troisiesme relié de mesme pour Mr Colbert, et des deux derniers l'un pour Mr Perrault, homme de belles lettres[12] et l'un des confidens commis de Mr Colbert[13], l'autre pour Mr Carcavi mesme que j'ay creu nécessaire de leur donner[14] pour vous les tenir favorables auprès de ce grand ministre, et pour les engager[15] à m'aider à vous y maintenir comme vous le mérités. Mr Bouliauld[16] à qui j'ay fait part de cecy[17] n'y a rien trouvé contre la prudence et a creu fort à propos que j'en eusse usé ainsi[18]. Je luy ay remis en main propre celuy[19] que vous luy aviés destiné, dont il vous remercie[20] par cet ordinaire. J'envoyeray à Mr Menestrel le sien lorsqu'il sera de retour de la campagne. Je garde pour moy celuy dont vous m'avés aussi voulu gratifier[21]. J'attens Mr le duc de Montauzier qui est en son gouvernement, pour luy présenter[22] celuy des deux restans, personne de nostre Cour n'en estant si digne que luy par l'amour des sciences qu'il a succé avec le lait, et par le grand accès qu'il a auprès de S. M. à laquelle il pourra efficacement insinuer aux occasions[23] le mérite d'un ouvrage de cette importance. Le dernier sera mis[24] entre les mains de Mr Cramoisi pour le faire voir aux curieux[25] qui fréquentent sa boutique et pour premier des six qu'il a donné parole à Mr Boüillauld de prendre[26] aux conditions arrestées entre eux, dont il vous entretiendra particulièrement dans sa lettre. Celle-cy, Monsieur, ne sera guère divertissante pour vous, consistant dans un détail chagrin et des minuties[27] de négoce, desquelles néantmoins il n'estoit pas à propos de vous rien laisser ignorer.

---

[1] *Où Mr Carcavi qui les receut sans les trouver.*

[2] *D'où ils venoient.*

[3] *Pour Sa Majesté.*

[4] Et ne *m*'eust.

[5] *Demander.*

[6] D'*avis.*

[7] Dont *vostre bonne* fortune

[8] *Abbouchés.*

[9] *La lettre de l'envoy.*

[10] *Pour la distribution.*

[11] Deux pour le Roy, *l'un* relié pour le cabinet de S. M., l'autre, etc.

[12] *Homme de lettres.*

[13] Et l'un de *ses* commis *principaux.*

[14] *De vostre part.*

[15] *Et les engager.*

[16] *Boüillauld.*

[17] A qui j'ay *parlé* de cecy.

[18] *A redire et a jugé que j'en devois user* ainsi.

[19] *L'exemplaire.*

[20] *Remerciera.*

[21] Dont vous m'avés voulu gratifier *et* j'attends.

[22] *En vostre nom.*

[23] *A l'occasion.*

[24] A *esté* mis.

[25] Pour *l'exposer.*

[26] Qu'il *luy* a donné parole de prendre.

[27] Des *minucies.*

Pour moins finir (*sic*) agréablement je viens[1] à vous rendre grâces de ce que vous m'avés voulu mettre[2] dans la première liste de ceux que vous vouliés honnorer de cette noble marque de vostre amitié. En desployant ce grand volume, je fus ébloüi de l'élégance de son impression, de la blancheur de son papier[3], de la beauté de ses caractères[4], de la multitude de ses figures[5] et plus que tout, de l'excellence et de la nouveauté de sa doctrine qui fixe ce point de la science des cieux et qui servira désormais de canon[6] touchant une si sublime matière. C'est ainsy que j'en ay escrit à Mr Colbert en luy donnant avis de l'arrivée de cette royale offrande pour le préparer à luy faire avoir un bon accueil de S. M. et à le bien accueillir luy mesme[7], me rendant outre cela caution envers luy de l'autre[8] dont je luy ay desja porté parole, et qui n'embrasse pas moins que toute la machine des cieux. S'il y avoit quelque chose davantage à faire icy pour vostre satisfaction[9], je n'y apporterois pas moins de zèle et vous ne m'y esprouveriés pas moins, Monsieur, vostre, etc.[10]

De Paris, ce xx aoust 1668[11].

---

[1] Je viens pour *la* finir moins *dés*agréablement.

[2] De la *faveur* que vous m'avés *faite de me* mettre.

[3] *Et du corps* de son papier.

[4] *Charactères.*

[5] *Et de la délicatesse* de ses figures.

[6] *Et de règle.*

[7] A *la* faire *bien recevoir* de S. M. et à *la bien recevoir* luy-mesme.

[8] *Grande.*

[9] *Et pour vos avantages.*

[10] M. Kerviler complète le relevé des variantes par les deux additions suivantes : «Dans la grande place blanche, dit-il, laissée sur la troisième page entre *Monsieur* et *vostre très humble,* etc., qui se trouve au bas, Chapelain a intercalé deux *post-scripta.*» Les voici :

«Depuis ma lettre escrite et sur le point de la fermer, j'ay receu celle du 4 aoust qui m'apprend qu'enfin ces miennes de l'année passée et le manifeste du Roy vous avoient esté rendus. La grosseur du paquet, du port duquel la personne à qui je l'avois confié vous vouloit descharger, a causé ce retardement. Par vos premières à vostre loysir vous me manderés ce que vous croyés de la justice des armes du Roy. Vous aurés sans doute admiré la clémence de S. M. à avoir si magnanimement donné la paix aux Espagnols lorsqu'elle estoit en estat de se faire une entière raison par la guerre. Protegés Mr Gustmeyer ; il a le cœur bien placé et ne fera jamais de honte à ses patrons et amis.

«Monsieur, ayés la bonté, s'il vous plaist, de faire rendre en main propre l'incluse à Mr Gustmeyer, vostre nouveau citoyen et mon particulier amy.»

[11] La lettre à Gustmeyer dont il vient d'être fait mention porte la date du 20 août. En voici quelques lignes (f° 495) : «Ce que vous me dites de la diversité des religions par où Mr Pastorius a passé ne m'en fait pas juger tout à fait à son avantage. J'ay veu avec joye la liste de ses œuvres. Ces diverses guerres qu'il dit avoir descrittes doivent estre les meilleures pièces de son sac. Je vous ay montré celle des Cosaques qui m'a semblé composée exacte. Si les autres sont du mesme stile et de la mesme exactitude, il en feroit un joli volume en les ramassant en un corps. Quand vostre ami vous envoyera la relation du globe d'Olearius bien exacte, vous ne perdrés point, s'il vous plaist, d'occasion seure pour me la communiquer. S'il paroissoit aussi en vos quartiers quelque livre nouveau de bonne main d'histoire, de géographie, de voyages qui eust attiré l'approbation publique et que vous creussiés qu'on ne trouvast pas chés nos marchands de deça, vous pourriés me les achepter à bon conte... Vostre ami genealogiste de Francfort m'a envoyé le premier volume du Recueil qu'il a fait des XXII quartiers des plus célebres maisons de l'Europe et prié de luy en faire avoir d'autres de nostre nation pour en enrichir le second qu'il prépare. Je suis en queste pour cela et peut-estre luy en fourniray-je quelques-unes bien vérifiées. Ce qui me pourroit

CCCLXVIII.

À M. DE LA FAILLE,

CAPITOUL DE LA VILLE DE TOLOSE.

À TOLOSE [1].

Monsieur, si le malheur pouvoit rendre un homme coupable, ce seroit moy qui le serois et non pas vous [2] de ne m'estre pas trouvé [3] chés moy les deux fois que vous pristes la peine d'y venir pour [4] m'honnorer des deux exemplaires de vostre discours sur la noblesse des Capitouls de vostre ancienne [5] ville de Tolose. J'eus le malheur d'estre en santé [6] lorsque vous vous donnastes cette peine, et je vous avoüe qu'en cette rencontre [7] je la trouvay [8] pire que la maladie qui me retient au moins [9] au logis quand elle m'attaque [10] et que j'eus regret de me porter alors assés bien pour ne me le faire pas garder [11]. Je me consolay, Monsieur, de la disgrace de vous avoir laissé partir sans vous voir [12], par la lecture du beau discours que nous avions desja veu ensemble [13], et il me remit si bien tous les traits de vostre esprit et de vostre jugement [14] que je ne vous trouvay presque pas à dire et qu'en le lisant et le relisant il me sembla tousjours converser avec vous [15]. Je demeuray seulement incertain du succès d'une affaire si

---

plaire le plus seroit des notices seures des régions septentrionales, Moscovie et Tartarie, soit pour l'histoire naturelle de ces lieux là, soit pour la morale, et dans l'histoire naturelle je comprens les voyages que les marchands ou ambassadeurs de ces nations là font quelquefois à la Chine. Ma curiosité pourtant ne doit pas vous incommoder.» Le 20 septembre, Chapelain (f° 500) remercie Graziani de lui avoir appris que le «vray personnage du conte di Culagna de la *Secchia rapita*» n'est pas un Monteculli, mais bien «le fils de Paolo Brusantini, nommé Alessandro Brusantini, gentilhomme ferrarois devenu l'objet [de la haine] du Tassone pour l'avoir voulu dégrader de noblesse, luy imputant à faux qu'il n'estoit de la famille des Tassoni, mais de la lie des plus bas roturiers. Tout ce détail m'a infiniment plu et je vous en rens un million de graces. La part que je prens en cet excellent poëte m'a rendu importun envers vous, car je croy vous avoir mandé que ce fut par mon petit credit que la *Secchia* vit le jour la première fois, et que j'en ay esté comme la sage-femme à la prière de feu Mr de Vaugelas et de Mr Braïde, alors secretaire de l'ambassadeur de Savoye en cette Cour, lequel en avoit eu du Tassone mesme l'original en depost à Turin pour essayer de le faire mettre sous la presse en France, où il n'y avoit pas à craindre qu'on en arrestast ou supprimast l'impression.» La veille, Chapelain avait félicité (f° 501 v°) le duc de Montauzier d'avoir été nommé gouverneur du Dauphin «nostre jeune Achille» et avait aussi (f° 506 v°) écrit à la duchesse pour la complimenter. Je relève dans la lettre à Montauzier ce mot si cordial : «Je ne vous diray point le transport de ma joye...»

[1] Cette lettre a été imprimée par M. E. Roschach dans ses *Études historiques sur la province de Languedoc* (t. XIII de la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, p. 626, note 1). M. Roschach l'a retrouvée dans les papiers de Lafaille (archives de Toulouse). Voici la suscription de l'autographe : *A Monsieur Monsieur de la Faillie, conseiller du Roy et capitoul de la ville de Tolose, à Tolose.*

[2] Variante de l'autographe : *Ce seroit bien plus moy que vous qui le serois.*

[3] Autographe : «de ne m'estre pas *rencontré*.»

[4] Autographe : *me dire adieu et.*

[5] Autographe : «*et fameuse* ville.»

[6] Autographe : *Je fus en effet assés malheureux pour me porter bien.*

[7] Autographe : «qu'en cette *occasion*.»

[8] Autographe : «je trouvay la *santé*.»

[9] Autographe : «*du* moins.»

[10] Autographe : «quand elle me *visite*.»

[11] Autographe : *et qui m'eust fait recevoir la consolation de vous embrasser à vostre départ.*

[12] Autographe : «*de cette disgrace de l'avoir manquee* par la lecture.»

[13] Autographe : «que nous avions *leu* ensemble.»

[14] Autographe : «et de vostre *sçavoir*.»

[15] Autographe : «que *je me persuaday* en le li-

juste et si bien soustenüe, lequel je souhaitois heureux autant pour vostre gloire que pour l'avantage du corps qui vous en avoit commis la defense[1], comme à celuy d'entre tous qui estoit le plus capable d'y réussir.

Mais en récompense d'avoir oublié[2] à m'apprendre la fortune qu'elle a eüe[3], vous vous estes obligeamment souvenu de ces trois imprimés[4] du P. Theron, de Mr l'evesque de Cominge[5] et du sçavant Mr de Caseneuve[6], lesquels vous vous estiés engagé d'office à me faire voir[7], et je joüis maintenant de ces curieuses pièces, qui feront la principale richesse de mon cabinet[8], outre les lumières, l'instruction et le plaisir[9] que m'en apportera la lecture. Je vous en rens, Monsieur, mille très humbles graces et les mets au nombre des plus particulières obligations[10] que je vous puisse avoir[11].

J'ay ouy dire, il y a quelques années, que Mr de Caseneuve avoit prest[12] un etymologicon françois[13] rempli de mille choses non communes qui, estant publiées[14], feroient honneur à la nation. Qu'est devenu ce travail si utile[15], et s'il est encore en nature, à quoy tient-il qu'on ne le mette pas au jour? Le soin en seroit digne de vostre vertu ou de celle de Mr de Medon, et quoyqu'il ait paru quelque ouvrage sur le mesme sujet[16], cela ne devroit pas rebuter les amis du défunt, car les esprits de leurs autheurs estant de genie et de force differens[17], ils ne se devroient rencontrer qu'aux choses communes et, pour les exquises et abstruses, il y a apparence qu'ils y auront suyvi de differens chemins[18]. Je liray avec plaisir la vie de celuy cy et pour l'amour de luy et pour celuy de l'excellent escrivain qui nous l'a recueillie[19]. Assurés le, je vous supplie, de mon souvenir et de ma singulière estime[20] et vous as-

---

sant et relisant *d'estre tousjours en conversation avec vous.*»

[1] Autographe: *confié la conduite.*

[2] Autographe: «en récompense *de ce que vous avés* oublié.»

[3] Autographe: *quelle en a été l'issue.*

[4] Dans l'autographe ne sont pas nommés les auteurs des trois imprimés.

[5] L'évêque de Comminges était alors Gilbert du Plessis-Praslin de Choiseul, qui siégea de 1644 à 1671, et qui devint ensuite évêque de Tournai. Il mourut à Paris le 31 décembre 1689.

[6] Le manuscrit donne ici et plus bas *La Seneuve.* Pierre de Caseneuve naquit à Toulouse le 31 octobre 1591, et mourut dans cette ville le 31 octobre 1652. Voir, sur le savant prébendier de l'église de Saint-Étienne, une notice mise en tête de trois de ses lettres publiées dans un petit recueil que j'ai intitulé: *Lettres toulousaines* (1875, in-8°, p. 5-7).

[7] Variante de l'autographe: «que vous vous estiés *volontairement obligé* à me faire voir.»

[8] Autographe: «*le principal ornement* de mon cabinet.»

[9] Autographe: «*Sans parler* des lumières, *de* l'instruction et *du* plaisir.»

[10] Autographe: *faveurs.*

[11] Autographe: *que j'eusse pu recevoir de vous.*

[12] Autographe: *à donner, quand il mourut.*

[13] Autographe: *de la langue françoise.*

[14] Autographe: *lesquelles, si on les publioit.*

[15] Autographe: «*un* si utile travail.»

[16] Autographe: *sur la mesme matiere.* Chapelain veut parler des *Origines de la langue françoise,* par son ennemi Ménage (Paris, 1650, in-4°).

[17] Autographe: «de genies differens.»

[18] Le travail de Caseneuve ne devait paraître que beaucoup plus tard, en 1694, à la suite des *Origines* de Ménage, édition donnée par Simon de Valhebert (in-fol.). On le réimprima en 1750, dans l'édition du *Dictionnaire étymologique de la langue française* par Ménage que publia le docteur A.-F. Jault (Paris, in-fol.).

[19] La vie de Caseneuve par Medon, écrite en un latin élégant, parut à Toulouse en 1656 (in-4°) et reparut, dans la même ville (1659), en tête de l'*Origine des jeux fleuraux* (*sic*) *de Toulouse* par feu M. de Caseneuve (Raymond Bosc, in-4°).

[20] Autographe: «et de la singulière estime que je fais de son mérite.»

surés de la mesme chose pour vous de qui je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII septembre 1668[1].

CCCLXIX.

À MGR LE DUC DE MONTAUZIER,

GOUVERNEUR DE MGR LE DAUPHIN,

À SAINT-GERMAIN.

Monseigneur, je commence mes visites par lettres en vous envoyant ce que je ne vous sçaurois porter. Ce sont des vers latins du bon Mr Mauri[2] sur vostre nouvelle charge et qu'il a faits en partie par son inclination et en partie par le courage que je luy en ay donné, le voyant de si bonne volonté. Vous jugerés avec moy qu'encore qu'ils tiennent un peu de sa veine qui ne s'élève pas jusqu'au genre sublime, ce sont pourtant les meilleurs vers qu'il ait jamais faits, et qu'ils ne sont pas tout à fait indignes de leur sujet. Il les eust fait imprimer si je ne l'en eusse retenu, désirant que vous les vissiés auparavant pour juger s'il n'y avoit rien qui vous y pust faire peine que vos justes louanges. Il m'a instamment prié d'en tirer prontement response, afin d'y corriger ce qui vous y auroit desplu, et aussitost après leur faire voir la lumière. Ayés la bonté, Monseigneur, de donner quelques momens à leur lecture et de m'en faire sçavoir vostre intention le plus tost qu'il se pourra.

Mr Doujat, doyen des docteurs en droit canon, fit sur la première nouvelle de vostre élection une épigramme qu'il porta dimanche à Saint-Germain pour vous la présenter avec les premières feuilles de la défense latine des droits de la Reyne, mais n'ayant pu vous aborder, il me les est venu apporter pour vous les envoyer et vous les trouverés sous la mesme enveloppe[3].

Comme ce choix de S. M. est dans une approbation génerale, je vous avoüe, Monseigneur, que je ne desconseille personne d'en donner des marques publiques, d'autant moins que tout le monde s'en vient resjoüir avec moy comme avec celuy qu'on sçait qui y prend le mesme interest que si une si haute avanture m'estoit arrivée à moy mesme, sur la connoissance qu'on a de mon ancienne passion pour tout ce qui vous touche.

Je suis et seray tousjours avec la mesme passion, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII septembre 1668[4].

---

[1] Le 27 septembre, Chapelain parle à Gustmeyer (f° 503 v°) de son *Fecialis Germanicus* et lui demande si les histoires particulières de Pastorius sont publiées et si elles valent la peine de les faire venir. Il ajoute: «Je sçauray aussi de vous bien volontiers en quelle estime est le livre de Riffendorph [*sic*, *lapsus* pour *Pufendorf*], *De statu imperii germanici*, parmi les habiles de vos quartiers et si cet homme n'a rien fait sur d'autres sujets.»

[2] Le poète Maury, dont nous avons déjà trouvé le nom plus haut (lettre CXLVIII), est inscrit sur la liste des gratifiés des années 1666 et 1667, mais non sur la liste de 1668. Est-ce à la reconnaissante intervention de Montauzier qu'il dut de voir reparaître son nom sur les listes de 1669, 1670, etc.?

[3] Sur les travaux de Doujat relatifs aux droits de la reine sur les Pays-Bas, voir les *Lettres toulousaines* déjà plusieurs fois citées. On trouvera là deux lettres au chancelier Séguier (p. 22 et 23), où le jurisconsulte académicien rend compte à son protecteur de ce qu'il a déjà fait et de ce qu'il prépare encore. Il annonce, dans une lettre du 29 janvier 1668, qu'il adresse au chancelier, le commencement de la réponse au *Bouclier d'Estat* du baron de Lisola. Cette réponse ne vit jamais le jour. Les rédacteurs de la *Bibliothèque historique de la France* en signalent un exemplaire manuscrit (t. II, p. 874, n° 28,855).

[4] Le surlendemain, Chapelain écrivait encore au duc de Montauzier (f° 506 v°): «Agréés que je ne cesse point de faire célebrer par tous mes habiles amis en toutes occasions cette vertu qui

CCCLX.

A M. R. DE GRAAF,

MÉDECIN HOLLANDOIS,

À DELFT.

Monsieur, je ne pouvois mieux connoistre la constance de vostre affection pour moy qu'en recevant des marques de vostre souvenir, lors mesme que vous pensiés avoir sujet de vous plaindre de la mienne, comme ayant négligé de respondre aux lettres que vous m'aviés escrittes depuis estre arrivé chés vous, et certes je serois bien digne de vostre oubli si elles m'avoient esté rendues, et que j'eusse esté assés rustique pour ne vous en pas donner aussi. Comme vous avés pu connoistre mes mœurs pendant vostre séjour en France, il est mal aisé que vous ayés pris une si mauvaise opinion de moy, et puisque vous n'aviés point de mes nouvelles, vous pouviés plustost juger que je n'avois point eu des vostres que de vous figurer qu'il y eust eu aucune affaire, pour pressante qu'elle fust, capable de me faire manquer à un devoir que je rendrois aux personnes de beaucoup vos inferieures en mérite et à qui je serois infiniment moins obligé qu'à vous.

Ce qu'il y a de vray en cela est qu'un mois ou six semaines après vostre départ, m'enquerant de vous avec inquietude, parce que je n'en apprenois rien de vous mesme, l'on me dit enfin qu'à vostre abord vous aviés trouvé la maladie dans vostre maison, et qu'en assistant vos proches et leurs domestiques, vous aviés contracté le mesme mal et qu'à moins des précautions que vous aviés prises pour le combattre, vous y auriés succombé comme les autres. Je ne vous dis point combien j'en fus affligé, ni la crainte que j'eus que vostre convalescence ne fust pas trop asseurée. Je vous diray seulement qu'il ne me sembla plus estrange de n'avoir point de vos lettres et que je les attendis désormais avec moins d'impatience que je n'avois fait jusques là. Mais ne m'en estant depuis venu aucunes, je pensay que ce grand accident et les suites qu'il avoit tirées après soy vous auroient fait remettre à un temps moins troublé une civilité bien moins nécessaire que le soin que vous deviés à vostre santé et à celles de vos concitoyens. Ce temps, à la vérité, a esté un peu long à venir, mais en récompense, quand il est venu, ça esté accompagné d'un si beau tesmoignage de la continuation de vostre amitié, que je me puis bien consoler de son retardement par le plaisir que sa possession me donne.

Ce tesmoignage, Monsieur, est le présent de vostre nouvel ouvrage qui par son excellence ne me montre pas seulement combien vous avés cavé dans la nature, et ce que vous mérités du genre humain en luy descouvrant les véritables organes de sa propagation[1], mais qu'il faut encore que vous soyés bien revenu de cette terrible maladie pour avoir fait un si long travail et d'une disquisition si fine et

---

vous a élevé par tant de beaux degrés au sublime poste où vous voit la Cour... Mr de Charlesval se vinst, avant-hier, resjouir avec moy de vostre election si glorieuse, et il se propose de faire exprès un voyage à Saint-Germain pour vous en féliciter de vive voix. Il avoit une lettre de M^r l'abbé de la Victoire sur le mesme sujet qu'il envoya par mon conseil à l'hostel de Ramboüillet. L'abbé Esprit m'a communiqué un long poëme qu'il a fait pour l'instruction de M^r le Dauphin, où il me semble qu'il a bien réussi, et il a désiré que nous le revissions ensemble avant que de vous l'aller presenter.» M. de Charlesval mentionné dans cet extrait est-il le même que le poète normand Charles-Jean-Louis Faucon de Ris, seigneur de Charlesval, mort à Paris en 1698?

[1] En 1668 parurent deux ouvrages de Regnier de Graaf sur le sujet indiqué par Chapelain : *De virorum organis generationi inservientibus* (Leyde, in-8°). — *Epistola de nonnullis circa partes genitales novis inventis* (Leyde, in-12).

si pénible. Je loüe Dieu de l'un et de l'autre et me resjoüis avec vous de cette nouvelle gloire que vous vous estes préparée par la publication de ces nouvelles descouvertes dans la fabrique du corps humain. Je vous rens mille graces du souvenir que vous avés eu de moy au temps de la distribution que vous en avés faitte à vos amis et je vous exhorte à ne pas demeurer en si beau chemin ayant un génie particulier pour éclairer ces matières obscures et pour demesler les voyes qui conduisent à la vérité des ressorts de cette admirable machine. Vous m'obligerés dans le progrès que vous y ferés de m'en avertir, et, si vous en mettés quelque chose au jour et que vous m'en faciés part aussi bien que de vostre traduction latine du traitté du suc pancreatique, croyés bien que personne ne le recevra plus agreablement que moy, ni n'en sera un défenseur plus vigoureux et plus fidèle.

J'ay envoyé à M^r^ des Piquetières par M^r^ son frère, qui est à Paris près de M^r^ le procureur général[1], l'exemplaire et la lettre que j'ay trouvé pour luy dans le paquet qui m'estoit addressé et je ne doute point qu'il ne [le] luy face tenir, ou de la maison de campagne où il est avec son patron, ou lorsqu'il sera de retour en cette ville.

Cependant aimés moy tousjours et me croyés inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx septembre 1668.

CCCLXXI.

À M. NICOLE,

ADVOCAT AU PRÉSIDIAL DE CHARTRES,

À CHARTRES[2].

Monsieur, je ne suis pas génereux parce que c'est plustost une vertu de prince que du particulier, mais je suis humain parce que c'est une obligation attachée à la qualité de l'homme, et que si, dans la première, le principal mérite consiste en la liberté de pouvoir sans blasme ne l'exercer pas, la seconde est d'une indispensable nécessité à qui ne veut point passer pour brute. Et pleust à Dieu, Monsieur, que je fusse en estat de l'employer en faveur d'une personne pour qui j'ay une particulière estime establie sur tant de raisons! Mais les choses sont d'une manière à l'égard de Mr Colbert et à l'égard de vostre partie, que, quelque passion que j'eusse de vous servir, je me trouve dans l'impuissance de le faire.

Pour vous le justifier, je vous dois dire qu'encore que Mr Colbert ne soit pas mal persuadé de moy, il ne me donne pourtant aucune liberté de luy parler d'autres affaires que de celles qu'il me commet pour les graces que le Roy fait aux sçavans estrangers. Il en use de mesme règle envers ceux de ses domestiques sans leur souffrir non plus qu'à moy de l'entretenir que de leur gestion. Cette conduite est fondée sur ce que sa porte estant ouverte à tout le monde, certains jours de la semaine, il ne refuse l'audience à aucun et qu'il ne veut apprendre les interests des parties que de leur bouche et par les mémoires qu'elles luy en auront laissé, et cela afin de leur oster toute espérance que les recommandations puissent rien auprès de luy.

Par là, Monsieur, vous voyés que ni moy ni mes amis ne vous pourrions assister en cette rencontre, quelque volonté que nous en eussions, et que le seul moyen de maintenir vostre droit auprès de luy, c'est que vous le luy veniés représenter vous mesme, ce que nul ne sçauroit faire ni si fortement ni

[1] Achille de Harlay, comme nous l'avons déjà vu.

[2] Jean Nicole, père du célèbre théologien Pierre Nicole, naquit à Chartres en 1600 et mourut dans la même ville en 1678. Voir sur lui le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (t. IV, p. 412).

si éloquemment que vous[1]. Mais quand il ne seroit pas si rigide observateur de cette conduite, et que j'eusse la permission, que je n'ay pas, de le gouverner sur autre matière que celles de mon propre fait, il y auroit encore un obstacle qui m'en empescheroit, et cet obstacle est que vostre partie est de mes anciens amis, et qu'encore que vos raisons si bien déduites me missent de vostre costé, nulle bienséance ne souffriroit que j'agisse contre luy, n'estant pas son juge, pour vous, sa partie[2], qui ne m'est guere connue que par ses bonnes qualités; en sorte que tout ce que je pourrois de mieux seroit de ne l'appuyer pas à vostre préjudice, ce que je ne feray jamais et de quoy je vous engage positivement ma parole.

Mr de la Marguerie, d'ailleurs, à qui vous demandés qu'on oste le rapport de vostre cause qui a péri entre ses mains, est un homme qui m'honnore de son affection et qui auroit grand sujet de se plaindre de la mienne si j'allois prendre l'affirmative contre luy[3]. Vous estes, Monsieur, trop équitable pour n'approuver pas les divers motifs que j'ay de ne me charger pas de cette sollicitation, inutile, d'un costé, pour vous et, d'autre, mal séante à moy, pour ne pas dire dommageable. Je vous prie cependant de croire que je vous en fais mes excuses avec beaucoup [plus] de douleur que vous ne les recevrés et que je regarde comme un grand malheur d'avoir esté contraint de perdre l'occasion que vous m'aviés offerte de vous faire connoistre combien j'estime les dons de l'âme et de l'esprit que Dieu et vostre travail ont mis en vous et qui vous tirent si fort du commun entre vos compatriotes.

Quant à l'addresse que vous proposés de faire de vostre Quintilien et de vos notes sur un si excellent autheur[4] à l'excellent personnage que vous me marqués[5], je la trouve la plus raisonnable du monde, et sans la répugnance qu'il m'a tousjours tesmoignée pour les dédicaces, où il est de l'essence de le loüer, je m'offrirois à la tenter, et par cette occasion je luy insinuerois en mesme temps la grande opinion que j'ay de vostre sçavoir et de vostre éloquence. Car, quand il refuseroit la proposition, ce ne seroit pas sans vous sçavoir gré de vostre intention et, au pis aller, il vous conseilleroit de faire cette offrande au Roy avec les éloges qui sont deus à S. M. et dont elle fournit une si abondante matière.

J'attendray là dessus vos sentimens, lesquels je pourray recevoir avant son retour de Segnelay où, pendant le voyage de Leurs Majestés à Chambord, il a pris le temps d'aller pour quinze jours ou trois semaines.

Je suis, mais fort sincèrement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 11e octobre 1668.

CCCLXXII.

À Mgr LE DUC DE MONTAUZIER,

CHEVALIER ET GOUVERNEUR DE Mgr LE DAUPHIN.

À SAINT-GERMAIN.

Monseigneur, je croyois vous laisser

---

[1] D'après le *Moréri*, Jean Nicole était «mauvais avocat». On ajoute là que «plein d'enthousiasme, il donnoit dans un phœbus insupportable, et semoit ses plaidoyers d'assez mauvais vers, ou traits de romans.»

[2] Il y a *patrie*, au lieu de *partie*, dans le manuscrit; ce qui rendrait cette phrase, déjà un peu embarrassée, complètement inintelligible.

[3] C'était un membre des conseils d'État et privé. Il est mentionné dans une lettre de Mme de Sévigné du 6 février 1671.

[4] L'abbé de Marolles, dans le *Dénombrement* qui suit ses *Mémoires* (t. III, p. 328), mentionne Jean Nicole «pour ses déclamations de Quintilien, et pour quelques vers latins et françois reçus de lui à diverses fois,» ajoutant que c'était le plus ancien de ses amis. Il en dit aussi quelques mots dans ses *Mémoires* (t. I, p. 37).

[5] Colbert.

quelque temps en repos et n'avoir à l'avenir à vous mander qu'en gros la part que tous vos serviteurs et mes amis ont prise à vostre élection tant rebatüe. Mais ce qui se passa, avant-hier, à l'Académie françoise sur ce mesme sujet[1] ne devoit pas estre mis en foule et, comme elle est si considerable par les personnes qui la composent, j'ay creu que vous ne seriés pas marri d'apprendre de quelle sorte un choix si glorieux y a esté receu. Je vous diray donc, Monseigneur, que l'entretien s'estant facilement tourné sur cette matière qui estoit tout à fait du temps, le premier d'entre nous qui en ouvrit le discours n'eust pas plustost loué le Roy, comme ne pouvant jetter les yeux sur aucun des siens qui luy pust rendre un meilleur conte d'une commission si importante, que tout le reste de l'assistance, qui estoit fort nombreuse, le renvia sur luy et vint au détail des rares qualités qui vous avoient fait préferer à tout autre. On eust dit, en cette occasion, que c'estoit autant de Conrarts et de Chapelains, tant ils portèrent loin les loüanges qui vous sont deües, et tant ils bénirent S. M. d'avoir si sagement choisi, chacun y croyant avoir interest pour l'amour que vous aviés pour les Muses et par celuy qu'elles avoient eu dès[2] vostre naissance pour vous, s'osant promettre que la Compagnie vous auroit favorable auprès de vostre jeune héros dans les rencontres.

Les voyant si partiaux de vostre vertu, je leur demanday permission de vous le faire sçavoir, ce que non seulement ils m'accordèrent, mais encore ils m'en prièrent instamment et de vous asseurer de la passion respectueuse qu'ils ont tousjours conservée pour vous. Si vous trouvés à propos de m'escrire quelque chose d'obligeant pour eux sur une déclaration qui n'est pas désobligeante, vous achèverés de vous les aquerir sans craindre de jamais les perdre.

Au sortir, Mr l'abbé Tallemant me mit entre les mains un madrigal pour vous qui a l'air d'une plainte, quoy qu'il se soit fort loüé des bontés que vous luy avés tesmoignées. Vous le trouverés avec celle-cy et avec une lettre que Mr Du Maurier m'a envoyée pour vous du Maine et qui ne m'a pas semblé indigne de vous.

J'ay fait voir à Mr Mauri la liberté que vous luy avés laissée de publier ses vers, dont il a esté ravi aussi bien que de l'approbation que vous leur avés donnée. Il ne sera pas à mon avis le dernier qui vous félicitera sur une si grande avanture, et il faut préparer vostre modestie à souffrir un encens si bien mérité.

Je suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce III octobre 1668.

CCCLXXIII.

A M. BOECLERUS,

PREMIER PROFESSEUR EN HISTOIRE ET ÉLOQUENCE,

À STRASBOURG.

Monsieur, après avoir long temps attendu response à mes dernières, enfin je l'ay receüe avec beaucoup de joye, voyant que vous estes revenu de vostre voyage de Gusbak en bonne santé et en estat de continuer vos louables exercices dans les lettres. Je suis aussi bien aise d'apprendre que le coloriel Spindler ait eu contentement de son affaire que luy et moy avions creu

---

[1] Le récit que l'on va lire a été reproduit par M. Livet dans le tome II de son édition de l'*Histoire de l'Académie française* (pages 509 et 510).

[2] Je substitue le mot *dès* au mot *de* qui est inacceptable. Avec cette correction la phrase devient claire. M. Livet, qui n'a pas songé à cette petite modification, a dû se résigner à écrire cette note: «Nous reproduisons fidèlement le texte, sans le bien comprendre.»

désespérée. Quand vous le verrés, je vous prie de luy tesmoigner la part que je prens à sa satisfaction.

J'admire la fortune qu'a eu le libelle de Prioleau[1] en vos quartiers et l'ordre que le censeur de livres de Strasbourg a donné pour sa réimpression, car il n'y a rien de si décrié parmi nous, soit pour l'impureté et l'irrégularité du stile[2], soit pour les faussetés malignes dont il l'a rempli, soit pour la vanité ridicule et audacieuse avec laquelle ce fils d'un[3] moine renié se veut faire croire descendu de l'illustre race des Prioli de Venise, fondant sa fourberie sur je ne sçay quelle conformité qui se rencontre entre ces noms, soit pour le sacrifice intéressé qu'il y fait au défunt cardinal de l'honneur de tous les grands et de tous les ordres de France, sans pudeur, sans conscience et mesme sans art. Nous l'avons veu dans cette cour frappant à la porte de toutes les puissances, s'introduisant dans leurs affaires, les ruinant par sa présomption et par ses friponneries et enfin, ayant esté connu par ce qu'il estoit, nous l'avons veu exclus de tout employ et de toutes grâces, et après avoir dissipé en desbauches ses[4] voleries, nous l'avons vu mourir sur le fumier abhorré de tous les gens de bien et peu regretté de ses[5] semblables[6].

Sa légende a esté escritte par un gentilhomme dont il fut autresfois précepteur et qui, déduisant par le menu ses avantures, l'a peint de toutes ses couleurs.

Quand cette histoire du *Regimen Mazarinæum* sera publique, je vous supplieray de m'en recouvrer un exemplaire que je verray volontiers à cause de la vie de ce cardinal composée par le Gualdo[7] que vous m'apprenés qui l'accompagnera traduite en langue latine; mais de grace, me l'envoyant par une voye amie, ne manqués pas de marquer ce qu'elle aura cousté. Il a escrit autresfois en latin l'histoire de M^r le duc de Rohan, son maistre, mais elle n'a point esté imprimée. Si elle paroissoit un jour, elle pourroit estre de quelque utilité[8], en cas mesme qu'il ne l'ait point altérée, depuis qu'il fut broüillé avec ses héritiers pour avoir mis la main sur les papiers et les effets du défunt, lesquels il fallut retirer de luy avec beaucoup de menaces et d'argent.

Je ne doute point que le Roy n'accommode le différent d'entre l'Électeur Palatin et le duc de Lorraine sitost qu'il aura achevé de vuider celuy qui luy reste en Flandre avec les Espagnols sur la propriété de Link et de Condé, pour lequel terminer à l'amiable nos commissaires sont sur la frontière avec les leurs.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce v octobre 1668.

---

[1] Ce libelle n'est autre chose que le *De rebus gallicis* imprimé à Charleville en 1665 (in-4°). Priolo, dans sa dédicace au Sénat de Venise, dit: «Regimen Mazzarineum est synopsis historica rerum nostrarum....» Il a été déjà question de Priolo et de son *De rebus* en ce volume (p. 11, 12, etc.).

[2] C'était précisément sur son style que Priolo comptait le plus pour le succès de son ouvrage. Voir ses *Lettres inédites* (1877, grand in-8°, *passim*). Chapelain lui-même, dans sa lettre du 14 janvier 1659, exprime une très favorable opinion sur l'*élocution* de Priolo (p. 11).

[3] *Une* (*sic*).

[4] *Ces* (*sic*).

[5] *Ces* (*sic*).

[6] De cette cruelle oraison funèbre il convient de rapprocher l'article indulgent consacré à Priolo par Bayle (*Dictionnaire critique*).

[7] Galeazzo Gualdo Priorato, né en 1606 à Vicence, mort dans cette ville en 1678. Gualdo, qui avait publié en 1662: *Vita e condizioni del cardinale Mazarini* (Cologne, in-4°), publia, en 1669: *Istoria del ministerio del cardinale Mazarini* (Cologne, 3 vol. in-12).

[8] Cette histoire n'a jamais vu le jour.

CCCLXXIV.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN DROIT ET AUX ANTIQUITÉS HÉBRAÏQUES,

À ALTORPH.

Monsieur, vos lettres du XII juillet me furent rendues seulement hier avec une lettre du XX aoust de Mr Boeclerus. Je vous marque ces dattes afin que si vous n'y avés que de tardives responses, vous en imputiés la cause à tout autre qu'à moy, qui prens autant de plaisir à vous donner de mes nouvelles qu'à en recevoir des vostres. Vous m'avés fort resjouy en me mandant que vous estiés appliqué à l'exécution de vos promesses touchant le livre hébreu que vous dites contenir tant de choses curieuses, qui seront, outre cela, illustrées par vos notes plus curieuses encore que le livre et moins connües des plus versés dans ces sortes de lettres. Ce début vous fera grand honneur parmi les sçavans véritables et disposera les esprits à attendre de vous de grandes choses en ce genre; dont je seray d'autant plus aise que la réputation qui vous en viendra me servira à vous maintenir en bonne opinion en cette cour et à essayer de vous en faire continuer les grâces[1]. Travaillés donc assidument autant que les obligations forcées de vostre fonction vous le pourront permettre.

Il est, au reste, fort glorieux au Roy qu'à son exemple Mr l'Électeur de Brandebourg ait fait dessein d'instituer une université meslée d'instruction et de conversations de toutes sortes de sciences dans laquelle seront admises toutes sortes de nations pour y vivre exemptes de toutes charges, de quelque religion qu'elles soient, sans crainte d'y estre troublées ni violentées, pourveu qu'elles les exercent sans cabale, sans scandale et de bonne foy. Cela a quelque chose de ce que Bodin suppose dans son manuscrit *De abditis*[2] etc. (que je vous fis voir lorsque vous estiés parmi nous) s'estre pratiqué chés un clarissime Vénitien, où chacun pouvoit hautement maintenir sa créance, et dont le principal tenant estoit un très habile Juif. Nous verrons si le plan de ce vertueux Électeur aura de la suite et s'il y élèvera dessus un édifice digne de luy.

La lettre que j'ay trouvée dans le paquet où il estoit enfermé, addressée à Mr Gohorry[3], a esté portée chés luy, et sa femme, qui la receut, les larmes aux yeux, apprit à mon homme que Dieu le luy avoit osté. Elle prit mon logis par escrit, afin d'y faire response. Si elle ne me l'envoye pas demain, je ne laisseray pas de vous envoyer celle-cy, pour ne vous faire pas attendre davantage de mes nouvelles, et elle vous fera tenir la sienne comme elle pourra.

Je ne sçay si je ne vous ay point fait sçavoir par mes dernières la peine où j'estois de Mr C. Conringius qu'un fort grand bruit, depuis deux ou trois mois, nous a fait mort subitement et que le long temps qu'il y a que je n'ay eu de ses lettres me fait appréhender qui ne soit trop véritable. Mandés moi au plustost ce que vous en aurés sceu, car, s'il n'est plus en vie, vous ne pouvés l'ignorer,

---

[1] Wageuseil, qui figurait sur la liste des gratifiés de 1667 avec cette mention: «bien versé dans la jurisprudence et ès langues et antiquités hébraïques,» n'est pas nommé dans les listes de 1668, 1669 et années suivantes.

[2] *Heptaplomeres sive colloquium de sublimium rerum abditis*, ouvrage publié seulement de nos jours (1857, in-8°). On trouvera plus loin beaucoup de détails sur cet ouvrage et sur son auteur dans deux lettres de Chapelain à Conringius, du 30 janvier 1673 et du 1er juillet de la même année. Nous avons déjà rencontré le nom de Jean Bodin dans le présent volume (lettre LXX, p. 129).

[3] Quelque parent sans doute, le petit-fils peut-être de Jacques Gohorry, traducteur, poète, historien, alchimiste, etc., mort à Paris en 1576

tant ce nom est célèbre, au moins en Allemagne.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce v[e] octobre 1668.

CCCLXXV.

À M. DU MAURIER,

MAISTRE D'HOSTEL DU ROY,

AU MAURIER.

Monsieur, ma santé dont vous me tesmoignés estre en peine est une santé confisquée[1]. Autresfois je me portois régulièrement bien et n'estois incommodé que de vingt en vingt années. Maintenant je suis régulièrement malade et ce n'est que par de petits intervalles que je me porte bien. Dans ces intervalles encore je ne me puis servir de voiture de quelque nature qu'elle soit, si bien que je puis dire avoir la ville ou plustost mon quartier pour prison. Ce quartier s'estend depuis l'hostel de Soissons jusqu'au logis de M[r] Conrart, et dans cet espace si limité mes jambes me peuvent servir sans péril et sans consequence, car lorsque je suis forcé d'aller plus loin, mon mal à l'instant se resveille et me renferme dans la chambre avec de grandes insomnies et de sensibles douleurs.

Vous n'en estes pas là pour vous, Monsieur, quelque infirme que vous vous disiés, et vos maux ne vous empeschent pas de passer d'une province à l'autre quand vos interests l'exigent de vous. C'est de quoy je vous félicite. En effet le monde est une sentine de misères et celuy là s'y peut dire heureux qui n'a de souffrances qu'à petite mesure.

Je me resjoüis aussi avec vous de l'accroissement de vostre famille. Vous rajeunirés en vos héritiers et dans peu de temps vous en couronnerés vostre table. Dieu vous les conserve et vous conserve M[e] du Maurier dont la vertu et les soins vous doivent tenir lieu de toutes choses!

J'ay envoyé vostre compliment à M[r] le duc de Montauzier et je l'ay accompagné d'un billet, puisque vous l'avés jugé nécessaire. Dans l'accablement où il est, je ne sçay s'il vous respondra, car tous ses[2] amis l'en dispensent, mais je sçay bien qu'il verra avec plaisir la part que vous prenés en ses avantures prospères.

Il y a plusieurs responses latines et françoises au *Bouclier d'Estat* qui paroistront en leur temps.

J'ay leu la vie du fourbe Prioleau et elle m'a plu. Je n'ay point veu sa mort qui m'auroit plu encore davantage[3].

M[r] Conrart se porte mieux et est à la campagne.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce vi[e] octobre 1668.

CCCLXXVI.

À M[GR] LE DUC DE MONTAUZIER,

GOUVERNEUR DE M[GR] LE DAUPHIN,

À SAINT-GERMAIN.

Monseigneur, je fis response à vostre response il y a cinq ou six jours et vous disposay à souffrir de nouvelles offrandes des

---

[1] C'est-à-dire une santé perdue, désespérée. — M. Littré a trouvé deux fois dans les œuvres de Balzac l'expression : *corps confisqué.* Les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux,* suivis par l'Académie et par M. Littré, font remarquer que cette expression appartient au style familier. Pourtant l'ami de Chapelain ne craignit pas de s'en servir dans sa dissertation intitulée : *Le Romain,* adressée à la marquise de Rambouillet.

[2] On a par inadvertance écrit *ces.*

[3] La notice biographique de Jean Rhodius sur Priolo parut cinq ans avant la mort de ce dernier, arrivée en 1667.

muses que celles que je vous envoyois, mais je ne pensois pas qu'on deust mesler mes louanges aux vostres sur le sujet de vostre employ. Vous le verrés pourtant, Monseigneur, dans les vers qu'accompagne ce mot, lesquels on a creu vous devoir plaire si on les faisoit passer jusqu'à vous par mon addresse, dans l'opinion que rien ne vous sçauroit choquer qui portera mon attache. Ils sont d'un jeune garçon de belle esperance, fils d'un Mr de Cordemoy[1] dont vous avés desjà veu un ouvrage françois des principes de la physique de Descartes[2] et dont vous aurés au premier jour un traitté de la parole établi sur les mesmes fondemens[3].

Ayés la bonté, Monseigneur, de dérober quelques momens pour me mander que vous avés approuvé ces vers et vueillés bien aussi me donner dans le mesme billet moyen de faire voir à l'Académie françoise que la manière dont elle a applaudi en corps au choix qui a esté fait de vostre personne par S. M. pour l'institution de Mgr le Dauphin, dont je vous ay rendu un conte particulier dans ma précedente, vous a fort plu, et que vous vous en sentés leur obligé.

Mr de Charlesval me vint, hier au [soir], dire combien il vous l'estoit du bon accueil qu'il a receu de vous dans la visite qu'il vous a faitte sur le mesme sujet, et, ce matin, le bon Mr Mauri m'est venu desployer son ravissement de la façon humaine dont vous avés aussi receu son présent et son hommage.

Je suis tousjours passionnement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 8 octobre 1668[4].

---

[1] Géraud de Cordemoy, né à Paris en 1626, fut élu membre de l'Académie française le 12 décembre 1675, et mourut le 8 octobre 1684. Voir la notice de l'abbé d'Olivet complétée par M. Livet (*Histoire de l'Académie*, t. II, p. 213-217). Le fils dont Chapelain parle ici s'appelait Louis Géraud de Cordemoy; il était né à Paris le 7 décembre 1651. Il fut docteur de Sorbonne, abbé de Feniers, et mourut le 7 février 1722. Il termina et publia l'*Histoire de France* de son père et composa divers ouvrages dont on trouvera l'énumération dans les *Mémoires* de Niceron (t. XXXVII).

[2] *Lettre à un savant religieux* [le P. Cossard] *sur le système de Descartes touchant les bêtes* (Paris, 1668, in-4°).

[3] *Discours physique de la parole* (Paris, 1668, in-12).

[4] Le 11 du même mois, Chapelain adressa (f° 514 v°) une nouvelle lettre à Montauzier. En voici quelques lignes: «Dans toutes les dignités que vous possédés et dans cette dernière qui les passe toutes, vous m'estes un spectacle merveilleux, et je ne puis me lasser d'admirer en vous un homme de grande qualité que la Cour n'ait point corrompu, et qui dans le païs de la vanité et de l'interest conserve son âme d'une contagion si generale et rend compatible en luy le bon courtisan et le vray philosophe... Je vous envoyay lundi des vers latins d'un jeune garçon de 17 ans [Cordemoy] sur vostre sujet... Son père est un honneste homme qui les lui a inspirés et qui n'est pas indigne de vostre estime... La ville est remplie du notable changement qu'en si peu de jours Mgr le Dauphin fait voir dans les irrégularités de son enfance et vous pouvés juger à qui l'on rapporte un si bon effet.» Le 12 octobre, Chapelain, après avoir rappelé à Conringius (f° 515 v°) le dicton : *Sat cito, si sat bene*, continue ainsi : «Quant aux choses que vous avés proposées par vostre lettre de remerciment à Mr Colbert, assurés-vous qu'il a eu vostre affection très agreable. Mais comme par le procedé du Roy dans ses conquestes et par la moderation incroyable qu'il a fait paroistre en retenant sa fortune dans le plus fort de son cours, on peut juger qu'il se contente de ses naturels avantages, et que s'il avoit eu dessein de les accroistre, il ne seroit pas demeuré en si beau chemin lorsqu'il n'y pouvoit rencontrer de raisonnables obstacles, je ne pense pas aussi qu'il ne songeast volontiers à cette nomination dont vous luy parlés, tant parce qu'il se tient assez puissant sans elle que parce que cette prétention ne serviroit qu'à susciter de nouvelles jalousies et à

CCCLXXVII.

À M. NICOLAS HEINSIUS,

RÉSIDENT DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, je suis bien aise d'avoir appris que ma lettre du 11 juillet vous a esté rendüe et que vous ayés veu par elle que vostre épigramme sur la Paix avoit esté agreable à ceux à qui il vous importoit qu'elle pleust. J'ay, depuis, respondu à celle du XVIIIe du mesme mois que vous aviés accompagnée de la mesme épigramme retouchée de bien en mieux, selon vostre coustume.

Vous entrés équitablement dans la plainte que je vous faisois en confidence du peu que font les sçavans gratifiés pour tesmoigner au Roy leur reconnoissance et pour instruire le public par leurs compositions. Mr Hevelius et Mr Vossius en doivent estre exceptés, le premier ayant publié un volume in-fol. de la Cometographie qu'il a dédié au Roy, et le second un traitté de l'Origine des fleuves, et en particulier des sources du Nil, fort curieux, addressé aussi à S. M. Les autres s'excusent sur la pauvreté des libraires qui refusent de se charger des ouvrages qu'ils ont prests et qu'ils luy destinent pour offrande.

Je serois ravi que, quand vous serés libre d'emplois, vous puissiés justifier aussi vostre gratitude en quelque chose d'importance et dégager la parole que j'ay avancée que, comme il n'y avoit point d'escrivain qui valust mieux ni mesme autant que vous, il n'y en auroit aussi aucun qui vous surpassast en ressentiment des faveurs royales, ce qui soit dit néantmoins sans vous en presser, connoissant la noblesse de vostre cœur qui s'en presse assés de luy mesme.

Vous respondrés à vostre loysir à Mrs Medon et Hericourt[1]. Mr de Pomponne est en France depuis trois semaines bien receu de la Cour qui est fort satisfaitte du conte qu'il luy a rendu de son espineuse ambassade. Je ne l'ay point encore veu, parce que de Saint-Germain, où il alla mettre pied à terre lorsque le Roy partit pour Chambord, il ne fit que traverser Paris pour s'en aller reposer à sa terre. À son retour de là, vous ferés la meilleure partie de nos entretiens. Que si vous le trouvés si fort à dire, vous pourrés vous consoler de cette solitude par la compagnie que vous vous ferés en Hollande, où toutes les voix de nostre monde le désignent pour successeur de M^r d'Estrade, dans l'ambassade qu'il y est allé quiter. Ils partirent, il y a quinze jours, M^r d'Estrade et Mr de Beuning ensemble pour aller par terre à Dunkerque et puis à l'Escluse pour passer de là à la Haye. Le dernier sortit de Paris le lendemain de la mort de Mr Borel. Ce poste-là vaquant, je ne doute presque pas que M^rs les Estats ne l'engagent, malgré toute son humeur philosophique, à l'occuper, n'y

---

soulever ses voysins contre luy. Ce qui me le fait plus croire, c'est que les Hollandois l'ayant sollicité par leurs ambassadeurs de l'Assemblée d'Aix d'entendre à une nouvelle alternative où le Luxembourg auroit pu entrer, S. M. avoit fait response qu'elle s'en tenoit à la cession que les Espagnols luy avoient faitte de ses conquestes, et qu'ils avoient choisi l'alternative qu'il avoit désirée, laquelle en effet luy est très avantageuse et de très grand embarras pour eux, S. M. possédant par là les quatre rivières des Païs-Bas, le cœur de leur païs et des places propres à luy donner moyen d'estre puissamment armé durant la paix, sans que ses jaloux y puissent trouver à redire. Je ne laisseray pas à l'occasion de sonder la volonté des patrons et à vous en avertir quand je l'auray sceüe. Cependant sans vous engager à rien, agissés à toutes fins en termes géneraux en faveur de ses interests, et tenés vos princes par vostre prudence en l'humeur la plus favorable qu'il est à desirer pour le bien des uns et des autres.»

[1] M. de Héricourt habitait alors Toulouse. Ce fut un des correspondants de Chapelain. Nous retrouverons plus loin son nom.

ayant pas un sujet entre eux à rien près si capable de le remplir que luy qui ait la dixesme partie de la connoissance qu'il a de nos mœurs et de nos interests, ni qui de vingt ans y puisse obtenir l'estime d'habile et de galant homme qu'il y possède. Ce seroit bien lors que nous vous possederions avec luy et vous viendriés déprier[1] parmi nous les chagrins qui vous ont rongé partout depuis tant d'années.

Pour Mr l'abbé Bigot, il ne s'obstine pas seulement à ne point venir à Paris contre ses promesses, mais encore à ne point escrire. La contagion l'a chassé de Roüen et, au lieu de se sauver icy, il s'est allé cacher dans un village et je ne sçay comment luy faire tenir vostre lettre, à quoy j'appliqueray néantmoins toute mon attention, comme celuy qui espouse plus que vous ce que vous passionnés.

Asseurés-vous tousjours de mon amitié et de mon service, car je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xi octobre 1668.

CCCLXXVIII.

A Mgr L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Monseigneur, bien que j'aye esté plus d'une fois tenté de me resjoüir saintement avec vous du jour que je voyois à l'accommodement de la grande affaire qui tient depuis tant d'années la chrestienté suspendue et dans laquelle vous estes l'un des principaux interessés, je m'en suis pourtant tousjours retenu dans l'apprehension que quelque accident impreveu ne vinst traverser les bonnes dispositions qui paroissoient à la voir heureusement terminée, et aussi par l'ordre exprès d'une personne qui a droit de commander[2], de garder estroittement le secret qu'elle [m'avoit] conté de ces dispositions favorables. Le courrier qui en devoit apporter la conclusion estant venu à la fin[3], et n'y ayant plus de lieu de révoquer la chose en doute, je n'ay pu tarder davantage à vous tesmoigner la douce joye que j'en ressens pour le bien de l'Église en géneral et pour le vostre en particulier.

J'ay un indicible contentement, Monseigneur, de vous voir désormais dans le port après un si périlleux orage et victorieux des obstacles qui ont si longuement exercé vostre vertu et vostre patience, et qui vous ont donné matière de tant mériter en combatant pour la justice dans un abandon presque de tout secours, sinon de vostre courage et de la grâce dont Dieu vous avoit fait le défenseur avec quelque peu d'autres vases d'élection. Vous serés, un jour, comme eux un exemple d'une constance héroïque, de celle qui, dans la naissance de nostre sainte religion, a signalé ses confesseurs et ses martirs, les gens de bien qui sont éclairés ne mettant de difference que du temps entre vous et les Athanases, les Chrysostomes et les Cypriens.

Si je continuois, Monseigneur, et que je vous disse le reste de mes pensées sur cela, vous n'achèveriés pas de lire ce billet, quelque vérité que vous reconnussiés dans ces pensées, tant vostre modestie est délicate et tant elle se choque des louanges, lors mesme que vous agissés le plus louablement.

Je me renferme dans l'assurance que de tous ceux qui vous félicitent de l'heureux succès de vostre cause, personne ne le fera

---

[1] Ce verbe, fort usité dans l'ancien français, principalement comme terme de droit féodal, parait signifier ici, comme son correspondant latin *deprecari*, *conjurer*, *détourner*.

[2] Colbert probablement.

[3] Le 3 octobre, un arrêt du conseil confirma la paix de Clément IX, touchant les disputes du formulaire.

plus cordialement que moy, ni avec une consolation plus grande. Cet inestimable bien m'a occupé de telle sorte qu'il ne s'en est rien falu que je n'aye oublié de vous dire combien le glorieux retour de M[r] vostre neveu de son ambassade de Suède m'a donné de satisfaction aussi bien que l'esperance d'un plus considerable employ et dans un pais moins éloigné du nostre.

Je suis avec tendresse et respect, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XII octobre 1668.

CCCLXXIX.

À M. SCEFFERUS,

PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE ET LETTRES HUMAINES, À UPSALE, EN SUÈDE.

Monsieur, il y avoit près d'un an que j'attendois avec impatience une seure occasion pour respondre à la lettre que vous m'aviés fait la faveur de m'escrire à Upsale, toute pleine de bonté et de civilité, lorsque j'en ay receu une seconde de vous par les mains de M[r] Segurel dont vous l'aviés chargé à son départ de vos quartiers, luy faisant promettre de vous envoyer seurement ce que je luy voudrois confier pour vous. C'est par luy aussi que celle cy vous remercira de vostre souvenir et de vostre perseverance à aimer un homme qui n'a rien mérité de vous, sinon par l'estime que luy en ont donnée quelques uns de vos ouvrages qui monstrent ce que vous valés dans le beau sçavoir et les grandes choses qu'on peut attendre de vos estudes curieuses et sérieuses.

Je ne puis encore que vous rendre très humbles graces d'un livre que vous m'apprenés par la vostre estre le Pacatus illustré de vos notes[1], car il l'avoit laissé chés luy le jour qu'il prit la peine de passer chés moy. Je le liray, Monsieur, avec l'attention qu'il mérite et vous en rendray conte par la première commodité. Je suis bien aise que les Elzevirs ayent entrepris la seconde édition de vostre *Milice navale*[2] qui ne pouvoit passer par de meilleures mains, soit pour le caractère, l'ancre (*sic*) et le papier, soit pour les figures, si vous en avés inseré quelques-unes dans vostre volume, comme le *Rivius anglois* a fait dans le sien *De re navali*. On verra avec plaisir vostre traitté *De arte pictoria*[3], où vous adjousterés sans doute beaucoup de choses au travail du Hollandois Junius *De pictura veterum*[4], ne vous contentant pas des éruditions triviales. On doit se persuader le mesme de l'autre qui n'est pas encore achevé, *De re vehicularia*[5], à quoy il me semble que personne que vous n'a encore touché. Je ne sçaurois juger ce que peut estre ce *Scriptor vetus archiepiscoporum*[6], etc., qui vous occupe maintenant par des ordres supérieurs et je crains qu'il y ait bien de la moinerie et peu d'instruction et qu'il ne soit propre

---

[1] Il s'agit là du *Panégyrique de Théodose* par Latinus Pacatus Drepanius. Scheffer annota aussi les *Histoires* d'Élien, les *Fables* de Phèdre et divers autres ouvrages de l'antiquité.

[2] *De militia navali veterum libri quatuor* (1654, in-4°). Quant à la seconde édition dont il est ici question, elle ne fut jamais donnée. M. Weiss, après avoir dit (*Biographie universelle*), que Scheffer «avait préparé une nouvelle édition de cet ouvrage et envoyé son manuscrit en Hollande pour le faire imprimer», n'explique pas pourquoi les Elzéviers trompèrent les espérances exprimées à Chapelain par l'antiquaire strasbourgeois.

[3] *Graphice seu de arte pingendi liber singularis* (Nuremberg, 1669, in-8°).

[4] François Junius, né en 1589 à Heidelberg, mourut à Windsor, chez son neveu Isaac Vossius, en novembre 1678. Son traité *De pictura veterum libri tres* parut à Amsterdam en 1637 (in-4°) et fut traduit en anglais par l'auteur lui-même (Londres, 1638, in-4°).

[5] *De re vehiculari veterum libri duo* (Francfort, 1671, in-4°).

[6] *Incerti scriptoris Sueci, qui vixit circa*

qu'à l'histoire ecclésiastique du païs. Il me seroit fort agreable d'en avoir fait un jugement téméraire. En tout cas, vostre nouvelle édition *de militia navali* payera pour tout. Je n'ay point trouvé vostre Maurice[1], ni vostre Philosophie italique[2] à vendre chés nos libraires et il faut que tous ceux qu'on avoit fait venir ayent esté débités d'abord. Il est fascheux que vostre éloignement et dans des terres comme inaccessibles empesche un commerce reglé avec vous. *Paulum sepultæ distat inertiæ celata virtus.* La vostre est comme estouffée par les ténèbres presque cimmeriennes du climat que vous habités, et je m'estonne que toutes les academies hollandoises et allemandes ne se battent à qui vous aura, tant vous leur pourriés faire d'honneur et de profit. Cela dépend pourtant du cas que l'on fait de vous en Suède et de l'honorarium que le prince vous fait pour vous y retenir. Ce qu'il y a de certain est que vous ne trouverés point d'establissement digne de vous ailleurs qu'où la religion protestante prévaudra. Je vous en souhaite un tel et des plus avantageux comme celuy qui vous honnore et qui suis véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII octobre 1668[3].

CCCLXXX.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PREMIER PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE ET HISTOIRE, À PADOUE.

Monsieur, vous aurés veu par mes dernières la véritable joye que je sentis à la nouvelle que vostre fièvre vous avoit quité et le conseil que je vous donnois d'éviter la recheute par une précipitée application à l'estude et au travail. C'est assés de n'estre plus malade. Il faut attendre patiemment la santé; la convalescence en est une espèce, ou du moins un gage de la bientost recouvrer, pourveu qu'on ne la recule point pour

---

ann. 1344, breve chronicon archiepiscoporum, præpositorum, decanorum, etc., ecclesiæ Upsaliensis, cum notis (Upsal, 1673, in-8°).

[1] Maurice, empereur d'Orient, né en 539, décapité le 27 novembre 602, avait écrit sur *l'Art militaire* douze livres qui furent publiés pour la première fois à la suite des *Tactiques* d'Arrien, avec traduction latine et notes par Scheffer (Upsal, 1664, in-8°).

[2] *De natura et constitutione philosophiæ italicæ seu Pythagoricæ liber singularis* (Upsal, 1664).

[3] Le même jour, Chapelain complimentait ainsi Hevelius (f° 520) : «Le jugement que vous avés porté du *Traitté des droits de la Reyne* et du libelle de l'Isola qui a pour titre : *Le bouclier d'Estat* est digne de vostre equité et de vos lumières. A l'occasion je le feray valoir auprès de celuy qui m'avoit ordonné de vous faire part du premier. Vous ne jugés pas moins sainement de la magnanimité du Roy dans la paix qu'il a donnée à ses ennemis pouvant sans obstacle leur faire une si facile et utile guerre. L'Europe doit estre par là éclaircie combien il est éloigné de vouloir envahir le bien d'autruy, luy voyant relascher si liberalement du sien pour le repos de la chrestienté.» Le 12 novembre, Chapelain (f° 526) remercie Gronovius du projet qu'il a de lui dédier ses notes sur Pline l'ancien. Le même jour, il se plaint ainsi à Graziani (f° 526 v°) de certains *poetastres* (le mot avec sa terminaison péjorative peint bien l'indignation de l'auteur de *la Pucelle;* on le chercherait en vain dans nos lexiques) : «Quant à ce que vous souhaités de sçavoir de mes affaires du Parnasse, il s'est élevé ou plustost resveillé une faction de poetastres contre moy. Ils ne veulent pas que ma versification soit poëtique, et la deschirent par des satyres et des libelles furieux dans l'esperance de rüiner mon crédit à la Cour et ma réputation dans le monde. Je laisse escumer l'envie et la malignité sans en estre esmu, dédaignant de me commettre avec de si bas et de si lasches adversaires, et pour toute vengeance, je continue mon ouvrage et l'auray achevé dans trois mois, sauf correction.»

la vouloir trop avancer. L'amour des Muses et les agreables idées que leur familiarité vous ont laissées vous divertiront sans vous fatiguer, puisqu'Epicure, mesme dans la torture mesme de sa nephretique et les tranchées de son flux de sang qui l'emportèrent à la fin, adoucissoit ses peines par le souvenir et la contemplation des grandes choses dont il avoit enrichi la philosophie. Joüissés de la douce mémoire de vos excellentes productions et remettés à leur donner des compagnes que vous soyés entièrement remis.

J'ay un scrupule de vous avoir donné occasion de n'en pas user avec cette réserve par le desir que vous avés tousjours de m'obliger et de me satisfaire. Vous vous estes trop tost mis à lire mon ouvrage et vos sages avis sur ce sujet me font voir que vous y avés apporté trop d'attention. Je ne les refuse pas pour ce qui reste, mais je seray bien aise qu'ils ne viennent que tard pour m'assurer qu'ils ne vous auront rien cousté, et que ce seront des fruits d'une santé confirmée.

Je conviens, au surplus, avec vous qu'il eust suffi de l'addresse que je fais du poëme à Mr le duc de Longueville, et connoissant en effet qu'il y auroit plus de dignité à ne l'accompagner pas d'une dédicace séparée de son corps, mon inclination me portoit à n'en point faire d'autre. Mais il ne fut pas en ma liberté, nos mœurs ne le permettant pas, et vous sçavés que les temps ne se ressemblent pas et qu'il est parfois dangereux de faire ce qui seroit le mieux, ce qui m'en consola dans la nécessité de passer par dessus les plus nobles maximes, outre les exemples de Stace et de Martial que vous avés remarqués, ce fut celuy de Buchanan[1], ses tragédies de *Baptistes* et de *Jephté* et ses traductions de celles de la *Médée* et de l'*Alceste* d'Euripide, auxquelles il a mis en teste des épistres en prose, et celuy du comte Girolamo Graziani, qui en fait autant à ses deux poëmes épiques de la *Cleopatra* et *del Conquisto di Granata*, aussi bien que celuy de Giulio Strozzi au sien de la *Venezia edificata*[2] et que celuy du Testi et du Marin devant leurs ouvrages lyriques de l'un et épique de l'autre. Cette gravité de m'en abstenir au devant du mien m'eust tourné à blasme envers le prince qui s'estoit si royalement intéressé dans mon projet, ne m'honnorant pas seulement de sa bienveillance, mais encore de ses bienfaits considerables trente ans durant et que sa mort a laissés vivans encore. Il importoit à ma gratitude que le monde la connust plus particulièrement que les vers ne l'eussent pu souffrir et qui ne se pouvoient déduire qu'en prose.

Je me fusse aussi passé volontiers de préface et je ne l'y ay employée que forcé par la révolte de certaines canailles à qui ma réputation et ma fortune faisoient mal aux yeux. Il y eut des complots infâmes de décrier mon livre avant qu'il fut né. On sema dans la cour et dans la ville des libelles et des satyres durant son impression, et je sçeus que mes jaloux, ayant corrompu la fidélité de mes libraires, avoient eu les feuilles en leur puissance, sur quoy ils en avoient fagoté une censure qui parut en

---

[1] Georges Buchanan, né en Écosse en 1506, mort en 1582, appartient quelque peu à la France par son professorat en notre pays (tantôt à Paris, tantôt à Bordeaux). Voir l'*Histoire de Sainte-Barbe* par M. J. Quicherat (t. I, p. 158-164), le discours de M. R. Dezeimeris : *De la renaissance des lettres à Bordeaux* (1864, p. 18 et 19), et l'*Histoire du collége de Guyenne* par M. E. Gaullieur (1874, p. 139-144 et 163-165).

[2] Jules Strozzi, né à Venise en 1583, mourut dans cette ville en 1660. Son poème héroïque (*Venezia edificata*) parut en 1624 (Venise, in-fol.).

effet au mesme temps que l'ouvrage, et qui ne luy fit pas de bien auprès des malins dont les cours sont tousjours pleines. Ce ne fut donc pas tant une préface qu'une apologie, comme vous la nommés fort bien, et les périodes par où je débute en monstrent assés la nécessité. Il falloit encore se concilier les émules en leur rendant la justice que j'ay fait succintement, plusieurs d'entre eux ne voyant pas aussi sans peine la posture où ils me trouvoient, soit pour l'estime, soit pour le bien.

Je vous rens ce conte là, Monsieur, non pas pour improuver en rien vos trois observations, desquelles je tombe d'accord et que j'approuve comme fort judicieuses, mais seulement afin que vous sachiés quels motifs l'ont fait juger à propos à mes amis illustres, entre autres à M^r le duc de Montauzier, maintenant gouverneur de Mgr le Daufin, me faisant laisser le meilleur et m'obligeant à me retrancher dans le moins bon pour ne pas choquer le goust de nostre monde et pour conjurer ou destourner de nouvelles tempestes.

Je ne sçay encore qui l'on a destiné pour ambassadeur à Venise, et je m'en enquerray pour vous rendre auprès de luy par moy ou par mes amis l'office que vous desirés. Je verray aussi si l'on a pensé à quelqu'un pour empescher l'eau de se corrompre dans les vaisseaux, ce que je n'ay point ouy dire, mais bien qu'on avoit entendu à la proposition d'un homme qui se faisoit fort de dessaller l'eau de la mer et de la rendre potable, et l'on est après à en examiner les moyens.

Je feray vos baise mains à Mrs Seguin et Carcavi.

De Paris, ce XII novembre 1668.

CCCLXXXI.

À M. D'ANDILLY,

CONSEILLER DU ROY EN TOUS SES CONSEILS,

À POMPONNE.

Il faut, Monsieur, que vous n'ayés point receu la lettre que je vous escrivis, il y a plus d'un mois, sur l'heureux retour de M^r vostre fils de son ambassade de Suède [1] et sur l'admirable révolution qu'il a pleu à Dieu de faire arriver en faveur de la bonne cause et des gens de bien qui la soustenoient lorsque les choses paroissoient le plus désespérées. Car vous estes trop accoustumé à m'honnorer de vos responses quand quelque semblable occasion m'oblige de vous tesmoigner la part que je prens en tous vos interests. M^r l'evesque d'Angers, avec qui je m'en estois resjouy en mesme temps et qui est vingt fois plus éloigné d'icy que vous n'estes, m'a fait sçavoir, il y a quinze jours, que ma joye luy avoit plu, et a béni avec moy le Tout puissant dont toute cette merveille nous est venüe.

A toutes fins, Monsieur, je vous répète par ce mot ce que je vous en ay desja dit plus amplement et vous proteste de nouveau que je n'ay jamais rien senti de plus doux à mon cœur que cette justice que le Ciel par le Pape et par le Roy ont (*sic*) rendüe au bon parti, selon l'esperance que j'en avois tousjours eüe quelque mal fondée qu'elle parust. Ce nous est un grand sujet de consolation de voir cesser l'invisibilité de M^r vostre frère [2] et la captivité de M^r vostre neveu [3] avec l'applaudissement géneral des gens sensés et la dernière mortification de leurs adversaires, et plus encore de voir la vérité à couvert et le fruit de tant de travaux pour la

[1] Le marquis de Pomponne.

[2] Antoine Arnauld, depuis 1666, était caché dans l'hôtel de la duchesse de Longueville avec Nicole et le docteur Lalane.

[3] Isaac-Louis Le Maistre de Sacy, petit-fils de l'avocat Antoine Arnauld, était à la Bastille depuis le 13 mai 1666. C'est là qu'il commença sa traduction de la Bible.

sauver venu à maturité, malgré toutes les tempestes excitées pour la perdre. Si j'eusse sceu la demeure de l'un et de l'autre, tout infirme et tout estropié que je sois, reduit presque à garder la chambre, je n'aurois pas manqué de me traisner chés eux pour les embrasser et leur monstrer sur mon visage et dans mes paroles le parfait contentement que j'ay de voir les choses en un si bon estat et leur vertu et leur doctrine si glorieusement deschargées des taches et des erreurs que leurs parties leur imputoient si injustement. Je vous conjure, Monsieur, de les en assurer et qu'ils n'ont point d'amis ni de serviteurs qui leur soient plus véritablement aquis que moy, qui ayent leur merite plus présent à l'esprit que je ne l'ay, ni qui dans les temps difficiles et dangereux ayent plus constamment ni plus hautement défendu leur innocence et leurs sentimens. Vous me connoissés sincère et désinteressé et pouvés sans vous abuser m'en servir de caution auprès d'eux.

Je suis tout à vous.

De Paris, ce XIX novembre 1668[1].

CCCLXXXII.

À M. BOECLERUS,

PREMIER PROFESSEUR EN HISTOIRE ET ÉLOQUENCE.

À STRASBOURG.

Monsieur, je sceus, il y a trois semaines, par Mr Beck, Résident des ducs de Luneboug en France, que Mr Conringius n'avoit point esté malade; vous me confirmés sa santé par vos deux dernières du XXII du passé et du IX du courant. C'eust esté dommage qu'un aussi sçavant homme que celuy là fust mort, et les bonnes lettres aussi bien que ses amis y eussent fait une notable perte. Il me dédia et envoya, il y a plus de deux ans, son ancien traitté *de habitu corporum Germanorum*, reveu et accreu de plus de la moitié[2], mais les guerres ont fait périr par les chemins tous les exemplaires qui me devoient estre remis, et je n'en ay point icy trouvé à vendre. S'il en estoit venu quelques uns à vos libraires, vous m'obligeriés de m'en achepter un et de m'en mander le prix, lorsque vous auriés une occasion d'ami pour me le faire apporter seurement.

---

[1] La veille, Chapelain avait répondu (f° 532 v°) aux compliments d'un gentilhomme allemand, nommé Bernard de Moultz, par cet autre compliment : «*Laudari a laudato* est tousjours un grand avantage.» Le 19 novembre, il écrivit à Gustmeyer (f° 534) : «J'admire le bizarre parti qu'a pris ce Mr Pastorius de quiter une profession qui luy faisoit honneur pour s'en forger une qui a expiré aussitost qu'il l'a prise. A cela près on s'en consoleroit s'il avoit publié ses *Origines Sarmatiques* et ses trois autres guerres où il y auroit beaucoup de particularités curieuses. Je n'ay de luy que son histoire de l'expedition contre les Cosaques. Si son Florus Polonicus est estimé, vous me ferés plaisir de me le recouvrer, et quand il viendra quelqu'un de vos amis en ce païs, de l'en charger avec la note de ce qu'il aura cousté afin que j'en remette le prix à l'instant. Je vous dis la mesme chose de cette *Description de la Tartarie* par Bronicovius, si elle est à bon conte. Je verray si dans les autres de la liste, il y en a qui me fussent propres, comme celuy d'*Eques polonius* que vous pourrés aussi prendre pour moy. Surtout je vous prie d'essayer de me recouvrer ces notices des voyages du Nord et des nations septentrionales...» Le même jour, Chapelain annonce à Waghenseil (f° 535 v°) que Mr de Valois «s'est marié à l'imitation de son frère». Il ajoute : «Faites, je vous prie, rendre à Mr Moultz de Nuremberg l'incluse, et l'estimés. C'est un homme de bien et un sçavant homme, surtout en jurisprudence, comme vous aurés pu voir par la dissertation *de libertate omnimoda*. Je luy escris qu'il vous aime et qu'il face la moitié du chemin pour se faire aimer de vous...»

[2] Nous avons déjà vu que le traité *De Germanicorum corporum habitus antiqui ac novi causis* avait paru pour la premiere fois à Helmstædt

Je vous prie de la mesme chose pour le volume de lettres de feu Mr Reinesius imprimées peu devant sa mort, si vos libraires en ont aussi[1].

Par vos premières j'apprendray, s'il vous plaist, où vous en estes de l'édition de vos notes sur Polybe et jusqu'où Mr Græevius a avancé celle de ce mesme autheur.

Ce que je vous ay escrit de Prioleau est la vérité pure. Il n'y eust jamais de plus insigne frippon, de plus infidelle serviteur, de plus interessé négotiateur, de plume plus vénalle, ni d'ame plus vindicative. Vous jugés de son stile en habile homme. Les éloges qu'il s'est fait donner par le jeune conte de Br[ienne] sont de sa propre composition, non moins que sa vie qu'il a publiée à part avec son portrait sous le nom du mesme conte de Br[ienne] lequel il avoit infatué de sa personne à force de promesses de le rendre le plus excellent escrivain latin de ce temps[2]. Un gentilhomme dont il a esté autresfois précepteur et qui le connoissoit *intus et in cute* nous a fait un abrégé de sa vie, mais véritable et divertissant, qui attend la presse pour en désabuser le monde[3]. Je ne pense pas, estant aussi connu qu'il est pour fourbe et pour affronteur[4], que le censeur des livres de Strasbourg qui a favorisé l'édition de son libelle s'en tire avec honneur, et si vous avés eu part à cette affaire, je suis de vostre [avis] qu'il faudra toucher quelque chose de sa foy suspecte dans l'avis au lecteur. J'ay veu la dissertation de Mr Moultz et ne l'ay pas improuvée. Si elle fust plustost venue, elle eust esté plus de saison. Ce qui m'y a plu davantage sont les raisons que je luy avois fournies pour le lever des doutes qu'on avoit en Allemagne sur le livre du sr Aubery[5] qu'il eust esté fait par l'ordre ou par la permission du Roy. Ça esté faire justice à Sa Majesté et servir sa patrie tout ensemble que de faire voir combien ces soupçons estoient mal fondés, et la reddition[6] de la Franche Conté prouve bien clairement que ce grand Prince est bien éloigné de vouloir opprimer la liberté de qui que ce soit. Je n'entens point dire encore qu'il ait esté re-

---

(1645, in-4°), et que la nouvelle édition dont il est ici question avait été donnée en 1666.

[1] Le recueil des lettres de Thomas Reinesius à Gaspar Hofman et à André Rupert avait paru en 1660 (Leipsick, in-4°). Le recueil de ses lettres à Jean Vorstius fut publié en 1664 (Cöln, in-4°). C'est là le recueil dont parle Chapelain. En 1670, on mit au jour deux autres recueils de la correspondance de Reinesius (Leipsick, in-4°, et Iéna, in-4°).

[2] Sur les relations de Priolo avec Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, voir les *Mémoires* de ce dernier publiés par M. F. Barrière (t. II, p. 1-7). La Vie de Priolo dont il est ici question n'est citée par aucun bibliographe. Pourtant Chapelain donne des détails tellement précis sur cette publication avec portrait, qu'il est impossible de ne pas en admettre l'existence.

[3] Cet abrégé n'a jamais vu le jour. On n'a d'autre notice spéciale sur Priolo que celle de Jean Rhodes, (*Rhodius*), dont l'opuscule (qui n'a que six pages) parut cinq ans avant la mort de Priolo (*Vita Benjamini Prioli, auctore Joanne Rhodio*, 1662, in-fol.).

[4] Ce synonyme de « trompeur » n'a pas été souvent employé. M. Littré ne cite sous ce mot que Balzac, d'Alembert et Hauteroche.

[5] Antoine Aubery, né en mai 1616 à Paris, y mourut en janvier 1695. C'est l'auteur de l'*Histoire des cardinaux*, de l'*Histoire de Richelieu*, de l'*Histoire de Mazarin*, etc. Le livre ici mentionné était intitulé : *Traité des justes prétentions du roi de France sur l'Empire* (1667). Louis XIV, sur les réclamations des princes de l'Empire, désavoua l'auteur et le fit enfermer pendant deux mois à la Bastille. Voir *Archives de la Bastille*, par F. Ravaisson (t. VII, 1875, p. 285-289).

[6] *Reddition* pour *restitution*.

quis de mettre les holà entre Mr l'Electeur Palatin et le duc de Lorraine, ni que d'office il s'en veüille mesler.

Je n'ay point veu le gentilhomme par qui vous m'avés envoyé le paquet de Mr Moultz, mais je luy ay fait dire que, quand il voudra venir, il sera le très bien venu. Cependant je vous ay voulu donner avis qu'il s'est aquité fidellement et avec honneur de la commission dont vous l'aviés chargé.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx novembre 1668.

CCCLXXXIII.

À M. HEINSIUS,

NAGUÈRE RÉSIDENT DES ESTATS DE HOLLANDE [1],

À STOKHOLM.

Monsieur, ne vous excusés point de vostre silence. Mon amitié est à l'espreuve de quelque chose de pis par ma propre experience que l'on n'escrit pas quand on veut et que l'on ne maistrise pas les maladies, les procès et les affaires. En cela il n'y a que vostre mauvaise santé qui me desplaist. C'est la principale chose à quoy vous devés avoir attention et qui demande tous vos soins.

J'envoyeray à Mr Medon sa lettre et celles qui l'accompagnoient pour son fils et pour Mr de Hericourt. Je ferois le mesme à Mr le cardinal Barberin [2] de l'exemplaire de Prudence que vous m'avés donné et que vous desireriés que je luy fisse porter à Rome, si je ne l'avois noté de ma main en plusieurs endroits pour mon usage. Si les Elzevirs m'en addressent un exemplaire pour S. Em., je ménageray les occasions de le luy faire mettre entre les mains. Quant à celuy de Mr de Thou, on n'en peut réparer l'imperfection, qui est de toute la dernière feuille du texte, qu'en en substituant une autre, et peut estre ne s'en est-il point apperceu. Mr Medon m'a mandé qu'il n'avoit point receu le sien, et c'est à Mr Bigot qu'il en faut demander conte, car il n'estoit pas sur la liste de ceux dont vous m'aviés commis la distribution. Je luy ay escrit plus d'une fois sans response. On m'a dit qu'on le vouloit marier, et en mesme temps que sa fluxion sur la machoire demandoit encore le chirurgien. Ces deux choses s'accordent mal ensemble.

Mr le duc de Montauzier apprendra de moy la part que vous prenés au dernier honneur que son merite et sa bonne fortune luy ont fait adjouster à tant d'autres, et qui est le comble de tous. Il nous formera un Prince digne du Roy son père, et c'est une chose estonnante en combien peu de journées il l'a rendu ployable, l'ayant receu très rempli de ses volontés de la main des femmes qui par leur mollesse et leur complaisance l'avoient rendu rebelle à toute discipline.

Puisque vostre santé n'est pas forte, ne l'affoiblissés pas davantage par un voyage d'hiver sous une zone dangereuse à ceux qui n'y sont pas nés. Deux ou trois mois d'absence de plus ne sont rien lorsqu'il y va de la vie.

Mr de Pomponne part dans huit jours pour ambassadeur en Hollande. Je luy ay fort recommandé vos cliens Mr Gronovius et Mr Grævius. Pour ce dernier et pour Mr Schefferus [3], que vous me recommandés pour les faire gratifier, je m'y emploierois avec ar-

---

[1] On a par inadvertance écrit *Suède* pour *Hollande*.

[2] Il y avait alors deux cardinaux de ce nom, tous les deux neveux du pape Urbain VIII : François Barberin, qui mourut à quatre-vingt-trois ans, en 1679, et Antoine Barberin, qui mourut à soixante-quatre ans, en 1671.

[3] Ni Grævius ni Scheferus ne sont compris parmi les gratifiés de 1670 et des années suivantes.

deur, veu l'estime que j'ay pour eux, mais les temps ne sont plus ceux qu'ils estoient quand à vostre prière je procuray à Mr Gronovius la gratification dont il a depuis jouy. Plusieurs despenses extraordinaires que le Roy a esté et est encore obligé de faire, les traverses que nostre Mécène reçoit dans son administration par ses jaloux et le peu de soin qu'ont les favorisés de respondre par leurs travaux aux magnanimes intentions de S. M. ont donné un si mauvais tour à ses graces, que non seulement Elle n'a pas songé à remplir les places vacantes de Mrs Gevartius et Reinesius, vostre autre client, mais encore qu'Elle a laissé sans payer, cette année, dix-sept de nos lettrés de France qui avoient esté quatre ans durant de ses bienfaits, sans avoir lieu de s'en plaindre, sachant bien que leur négligence en estoit en bonne partie la cause. Le Roy est généreux, mais il sçait ce qu'il fait et ne veut point passer pour duppe. Je vous dis cecy confidemment afin que vous ne croyés pas cela si facile et qu'il n'y ait qu'à proposer. Je ne laisseray pas de veiller et si je voy lieu de recharger sur le sujet de ces deux Mrs, lesquels à la mort de Mr Reinesius je mis sur le tapis pour les faire considerer, quoyque sans effet, je retenteray l'avanture.

Il ne faut point parler de dédier le traitté *De re navali* au Roy après avoir esté addressé à la reyne Christine. Sans cela, il eust peu l'estre et estre agreablement receu, le sujet estant tout royal.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XI décembre 1668.

CCCXLXXIV.

À M. THEVENOT,

À AMSTERDAM.

J'ay eu, Monsieur, une extrême joye à la reception de vostre lettre qui m'a confirmé ce que j'avois bien imaginé à l'arrivée de celle que vous escrivistes d'Amsterdam à Mr Conrart. J'ay compris que ces curiosités que vous avés desja mises ensemble regardent vostre grand recueil de voyages dont les premiers tomes ont tant satisfait l'Europe et tant fait souspirer après leur suite tout ce qu'il y a d'amateurs du commerce et de la navigation. On ne sçauroit manquer de vous féliciter de ces nouvelles conquestes qui prolongeront les frontières de ce vertueux empire que vous vous estes si légitimement aquis en ce genre lorsque vous les exposerés au jour avec l'exactitude et les éclaircissemens que vous avés fait les autres.

Pour l'Abulfeda, vous ne vous contenterés pas de le conferer avec l'original dont Mr Gronovius peut disposer. Vous le mettrés ensuite sous la presse, si vous m'en croyés, estant tout porté, au lieu où rien ne vous manquera de ce qui sera nécessaire pour l'accomplissement d'un si noble dessein et si despoüillé de tout autre interest que de celuy de l'utilité publique. Mr Vossius vous y rendra toutes sortes d'assistances génereusement. J'en escrirois à Mr Gronovius, s'il estoit besoin[1].

J'ay resjouy Me et Melle Sévigné[2] en les assurant que j'aurois bientost le traitté du Firenzuola qu'elles souhaitent[3]. Je ne l'ay

[1] Thévenot n'a publié qu'un extrait d'Aboul-Féda : *Tableau de la situation de plusieurs villes de Sinde et de l'Inde*, précédé de considérations sur l'importance du travail du géographe arabe (*Relations de divers voyages curieux, etc.*, Paris, t. Ier, in-fol., 1663).

[2] Mlle de Sévigné, alors âgée de vingt ans, allait devenir comtesse de Grignan l'année suivante.

[3] Ange Firenzuola, né à Florence en septembre 1493, mort vers 1548, fut un des plus gais conteurs du XVIe siècle. — Voir ce qu'en dit Ginguené dans la *Biographie universelle*, et aussi ce qu'en dit M. L. Étienne dans l'*His-*

point encore receu ni le Pline de Mr Gronovius[1] dont il y a quelque temps qu'il me donna avis à ma grande confusion. J'espère que dans cette dédicace il aura eu soin de ma pudeur, comme je l'en avois instamment supplié.

Mr Conrart se sent un peu de l'hyver et paye la douceur dont il a joüy tout l'automne. Quant à moy, depuis trois jours seulement, j'ay une fluxion sur l'orteil du pied gauche qui m'arreste à la chambre, et que je n'oserois encore baptiser goute par ce que je ne suis pas encore expert en ce mauvais mestier là.

Portés vous bien. Assurés Mrs Vossius, Grævius et Gronovius de mon service et me croyés tousjours tout à vous.

De Paris, ce xxi décembre 1668.

CCCLXXXV.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT[2].

Monseigneur, il y a bien un mois que je receus la response de Mr Viliotte à la dernière lettre que je luy avois escritte par vostre ordre touchant le peu de part qu'il avoit donnée à feu Mgr le cardinal dans son Histoire de la régence. Mais le mal qui vous estoit survenu et qui vous a si long temps exercé, au grand desplaisir de vos fidelles serviteurs et de tous les gens de bien, me retint de vous en rendre conte dès lors, d'autant plus que je creus le pouvoir differer sans consequence, et qu'il y eust eu de l'indiscretion de troubler vos remèdes par un avis qui ne pressoit point.

Maintenant, Monseigneur, que Dieu a exaucé nos vœux et soulagé vos peines, il n'y a point de péril à vous dire que cet honneste homme est entré dans les expediens que je luy ay ouverts pour réparer ses omissions à l'egard de Mgr le cardinal, et que dans la seconde partie de son ouvrage, dont le traitté de paix fait la principale matière, il m'assure d'avoir pleinement satisfait à la justice qui est deüe à son administration et à vostre désir. Et sur ce que je luy avois insinué que s'il traduisoit luy-mesme son ouvrage en italien, il auroit et plus de cours et plus d'approbation delà les monts, il m'a mandé qu'un des ordinaires de Mr de Savoye avoit eu ordre de Son Altesse d'en faire la version, à quoy il travailloit incessamment, et qu'il l'auroit bientost achevée.

Ainsi, Monseigneur, la chose pour cet article a esté mise au meilleur estat qu'elle puisse estre. Pour les autres savans estrangers, Monseigneur, je les voy tousjours dans la mesme ardeur de glorifier le Roy et remplir le monde de ses justes loüanges. Vous aurés veu la *Cométographie* de Mr Hevelius, laquelle il a dédiée à Sa Majesté, et que j'ay remise à Mr Carcavi pour vous estre rendue, afin qu'elle soit plus agreablement receüe de vostre main; et cet exemplaire estoit accompagné d'un autre pour vous, afin de trouver place dans vostre bibliotèque.

Mr Conringius me mande qu'il vous avoit proposé de servir le Roy de son crédit auprès de ses princes, et de sa plume, au cas que Sa Majesté pensast à se faire élire roy des Romains; mais il m'a semblé estre du service du Roy de luy respondre qu'au point où sont les affaires, il ne touchast point à cela sans un ordre de vous bien précis.

---

toire de la littérature italienne (pages 381-384). Il n'est pas une seule fois question de Firenzuola dans toute la correspondance de Mme de Sévigné.

[1] Le *Tacite* de Gronovius (Leyde, 3 vol. in-8°) ne parut qu'en 1669.

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 636).

MM^rs Waghenseil, Bœclerus, Vossius, Gronovius, Dati, Viviani, Ferrari, Heinsius, chacun selon son genre, ont sur le mestier des ouvrages importans pour en faire de nouvelles offrandes à Sa Majesté. Mr Graziani est tout brulant de ce mesme zèle, et fraischement encore il l'a employé à nostre sollicitation pour gagner au Roy le sieur Cassini, de Bologne[1].

Ayant sçeu de mon costé, Monseigneur, que vous désiriés que la description françoise du Carrosel fust mise en latin avant que de la publier, j'ay creu avec Mr Perrault que personne ne pourroit mieux réussir à un ouvrage si difficile que Mr Fléchier, qui l'avoit desja composé de son chef en si excellens vers latins, et je l'ay porté à s'aquerir ce nouveau mérite envers vous, et à tout quitter pour cela. J'avois pensé pour la mesme chose à Mr Petit, le médecin, qui escrit également bien en prose et en vers latins; mais Mr Fléchier, en ce fait particulier, m'y a paru encore plus propre.

Mr Perrault vous rend conte de nostre assiduité aux assemblées de chés vous, et de ce qui s'y passe pour satisfaire à vos commandemens, ce qui m'empesche de rien adjouster à cette lettre desja assés longue sinon que je seray éternellement, Monseigneur, vostre, etc.[2]

De Paris, ce XXVI décembre 1668.

CCCLXXXVI.

À M. GRONOVIUS,

PREMIER PROFESSEUR EN CRITIQUE ET ÉLOQUENCE,

À LEYDEN[3].

Monsieur, j'attendois une occasion qui ne vous fust pas à charge[4] pour vous rendre très humbles grâces des deux pièces éloquentes qu'on m'a apportées de vostre part, il y a desja quelque temps, lorsqu'enfin Mr Thevenot me l'a fournie en m'envoyant la lettre dédicatoire[5] qu'il vous a plu m'addresser[6] à la teste des notes que vous avés faittes sur l'historien[7] de la nature. Je vous mentirois si je vous dissimulois la joye que j'ay sentie en recevant une si glorieuse marque[8] de vostre amitié; mais je ne vous mentirois pas moins si je ne vous tesmoignois combien j'en ay esté surpris, et que je vous célasse la honte que j'ay encore de l'avoir si peu méritée. Ma pudeur s'est de beaucoup accreüe lorsque j'en suis venu à l'endroit où vous vous estendés sur mon sujet et où, parmi quelques vérités que ma candeur m'empesche de désavoüer, vous coulés tant de choses qui me sont estrangères et où, quelque volonté que j'eusse de les posseder, je ne pourrois sans présomption esperer jamais d'atteindre. Mais, Monsieur, je reconnois bien en cette rencontre qu'on ne sçauroit donner de bornes à la vertueuse affection, et je n'entreprens pas de vous persuader d'en réprimer les

[1] Jean-Dominique Cassini, né dans le comté de Nice le 8 juin 1625, mort à Paris le 14 septembre 1712, vint à Paris au commencement de l'année 1669 et fut nommé aussitôt membre de l'Académie des sciences. Ce célèbre astronome était professeur à Bologne quand Colbert l'appela en France.

[2] Ce dernier paragraphe n'a pas été reproduit par M. Clément.

[3] Cette lettre a été publiée, sous la date du 27 décembre 1667, par M. Matter, d'après l'original de la Bibliothèque de l'université de Munich, dans les *Lettres et pièces rares ou inédites*, p. 271-274.

[4] Variante du manuscrit de Munich : *qui ne vous fust pas onereuse.*

[5] *Ibid. : l'Épistre dédicatoire.*

[6] *Ibid. : qui doit estre addressée à vostre serviteur.*

[7] *Ibid. :* le *fameux historien de la nature* (c'est-à-dire Pline).

[8] *Ibid. : à la vue d'une si belle marque.* Je néglige les autres variantes, qui sont aussi insignifiantes que celles que je viens de relever.

élans, ne sachant pas si, en cas pareil, je pourrois réprimer la mienne propre. Je vous laisse donc maistre de vos paroles, pour excessives qu'elles soient, sur mon chapitre. Je me contenteray de vous dire que je les considère seulement comme une grâce et nullement comme une debte, souhaittant que vos lecteurs n'y regardent que l'éloquence qui farde si bien mes défauts que, si l'on l'en vouloit croire, on prendroit pour des perfections, vous demeurant, au reste, fort redevable de cette violence que vous avés faitte à vos lumières pour me faire voir aux autres tout autre que je ne suis.

Je ne vous le suis pas moins, Monsieur, de ces beaux presens dont je vous ay parlé d'abord qui m'ont appris tant de belles choses, et particulièrement de l'éloge funèbre de Mr Golius[1]. Je vous dois presqu'autant de remercimens pour une grace que vous ne pensés pas m'avoir faitte, je veux dire pour le bon accueil et les singulières courtoisies que Mr Thevenot m'a mandé avoir receües de vous, car il est un de ces hommes d'honneur dont la bienveillance fait ma bonne fortune, et qui par une longue suite d'années s'est fait connoistre à moy digne de ne luy préferer aucun de mes plus intimes amis. S'il y avoit encore quelque chose à faire auprès de vous pour vous engager à l'assister de vostre crédit dans ses nobles desseins et travaux, je vous conjure de ne le luy pas refuser, et de croire que ce sera comme si vous l'accordiés, Monsieur, à vostre, etc.

De Paris, ce XXVII décembre 1668.

CCCLXXXVII.

À M. THEVENOT,

À LEYDEN.

J'ay receu par le soin de Mr Garnier le paquet où estoit l'épistre que Mr Gronovius a mise devant ses notes sur Pline et qu'il me fait l'honneur de m'addresser. Il n'y a rien de si glorieux ni de si honteux pour moy. Je rougis du bien qu'il dit sachant la distance qu'il y a de ses louanges à ma médiocrité. Mais le moyen de ne pas souffrir et mesme agréer des faveurs faites de si bonne grace! Tesmoignés luy, je vous supplie, combien je m'en sens son obligé, lorsque vous luy rendrés le billet que je luy escris sur cette matière. Je l'ay laissé ouvert afin que vous voyés de quelle manière je luy parle de la courtoisie qu'il vous a faitte et de la grande part que j'y prends.

Vous m'avés extrêmement resjouy en me disant que Mr Vossius n'a pas seulement resolu de publier les commentaires du Boccalin sur Tacite, mais encore de faire sçavoir au public que c'est à ma sollicitation. Remerciés l'en, je vous prie, de ma part de la bonne sorte et le conjurés de n'y perdre point de temps. Je sçaurois volontiers par qui il a envoyé en France le livre *De idolatria* de feu Mr son père et si la dédicace en est au Roy, comme il me le fit entendre il y a six mois. A quoy en est-il de son histoire, et quand y a-t-il apparence qu'elle paroistra?

Rendés bien de grâce à Mr Van Beuning ses civilités en mon nom et en celuy de Mr Conrart qui passe à Paris son hyver aussi doucement qu'il a fait à Atys son autonne. On avoit parlé icy de cet excellent négotiateur, l'honneur de la Hollande, pour ambassadeur ordinaire en Angleterre. Cela ne s'accorderoit pas avec la Bourgmestrise d'Amsterdam.

Vous aurés receu ma lettre de la semaine

---

[1] Nous avons déjà vu plus haut (p. 124) que l'orientaliste Jacques Golius était mort à Leyde le 28 septembre 1667.

passée. Le traitté du Firenzuola ne m'a point encore esté rendu.

Je suis tout à vous.

De Paris, ce XXVII décembre 1668[1].

CCCLXXXVIII.

À M. JOH. VORSTIUS,

BIBLIOTHÉCAIRE DE M. L'ÉLECTEUR DE BRANDEBOURG, À COLOGNE-SUR-SPIRE[2].

Monsieur, je tiens à grande gloire que mon nom soit passé jusqu'à vous avec quelque sorte d'estime, mais je ne vous dois pas laisser dans l'erreur où je voy que la renommée vous a jetté, en me débitant pour l'arbitre du mérite des gens de lettres respandus par toute l'Europe et pour leur introducteur auprès de S. M. très chrestienne, aussi bien que de leurs ouvrages dans sa bibliotèque. J'ay bien, à la vérité, esté, il y a quelques années, consulté par M[r] Colbert, l'un de ses principaux ministres d'Estat, sur les lettrés de réputation de l'Europe et des autres parties du monde, à qui le Roy pourroit bien employer ses graces et j'ay eu l'honneur d'estre creu de ce que je luy assuray entre autres de M[rs] Hevelius, Conringius, Reinesius, Bœclerus, les ouvrages desquels m'avoient passé par les mains et laissé une grande opinion de leur doctrine. C'est toute la part que j'ay eüe dans cette affaire et si j'ay depuis rendu quelques offices à ces M[rs] et à d'autres dans cette cour, ce n'a esté que comme instrument des volontés du Prince et des ordres de son ministre, sans que j'ay autre crédit auprès d'eux pour l'avantage des personnes sçavantes que pour estre ouy lorsque je suis enquis par eux du sçavoir des gens de lettres.

Sur ce pied là, Monsieur, reglés les pensées que vous pouvés avoir de profiter de mon petit ministère, de l'estendüe duquel vous devés faire estat. Car par le peu que j'ay desja leu de vos œuvres dont jusqu'icy

---

[1] Le 31 de ce mois, Chapelain (f° 547 v°) reproche à Carlo Dati de ne mettre pas d'adresse précise sur les lettres qu'il lui envoie. «Paris, dit-il, n'est pas comme Florence. C'est un monde où les plus qualifiés sont confondus avec les moindres hommes, et où l'on a besoin d'un bon furet et d'un guide pour les desmesler et les rencontrer.» Il lui recommande de ne plus se heurter «à cet escueil, si vous ne voulés que vos excellents escrits y facent naufrage...» Il ajoute: «Je me resjoüis de voir qu'enfin le panegyrique qu'il y a si long temps que je fais attendre est tout ébauché et qu'il n'y a plus que le coloris qui luy manque. Vous me donnés moyen par là de degager ma parole qui commençoit fort à estre suspecte de legereté et de maintenir en ceste Cour la verité de vostre gratitude, dont on croyoit désormais avoir sujet de douter. Je me sens, Monsieur, soulagé par là d'un grand fardeau et je vous remercie autant de l'estat où vous avés mis vostre ouvrage que si leur accomplissement ne vous importoit pas plus encore qu'à moy... Au reste l'exorde et la proposition de la pièce m'ont semblé très dignes de vous et de vostre sujet. Je n'y ai pas seulement trouvé de la pureté, de l'élégance, du nombre et de l'harmonie, mais encore de la sublimité, de la majesté et de la pompe...»

On est étonné de ne pas trouver, dans les minutes des lettres de l'année 1668, une lettre célèbre que Chapelain écrivit, en cette année, à Paul Colomiès au sujet des décades de Tite-Live de l'abbaye de Fontevraud. Voir cette lettre, qui est fort curieuse, et dont l'authenticité ne peut être soupçonnée, dans la *Bibliothèque choisie de M. Colomiès* (Paris, 1731, in-12, pages 42-46), et dans les *Œuvres complètes* de l'érudit de la Rochelle (*Pauli Colomesii Rupellensis... Opera*, Hambourg, 1709, in-4°, page 408).

[2] Cette lettre est la première de celles que nous tirons du cinquième et dernier volume des minutes de la correspondance de Chapelain (n° 1889). L'érudit auquel cette lettre est adressée, Jean Vorstius, naquit en 1623 à Wesselbourg et mourut à Berlin en août 1676.

je n'avois encore rien veu[1], j'ay connu ce que vous valés et de quoy vous estes capable. Celle par où j'ay commencé est vostre *Conjecture sur la géneration des animaux*[2] contre la nouvelle opinion de Herverus[3], qui m'a semblé fort savamment traittée et vraysemblable. Je prendray le temps de voir les autres et je veux croire qu'elles ne le seront pas moins que celle cy. Si ces ligues que les Anglois, Suédois, Hollandois, etc., forment contre le Roy ne traversent point sa munificence et ne la forcent point de faire servir pour sa défense le fonds destiné aux gratifications des sçavans, je veilleray aux occasions de faire connoistre que vous n'estes pas des moindres, et il ne tiendra pas à moy que vous ne soyés considéré. Je souhaitte passionnement que cette tempeste se dissipe et que ma bonne fortune me donne moyen d'estre utile à ceux qui vous ressemblent.

En attendant, je vous assureray du cas que je fais de vostre vertu et de vostre érudition.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VI janvier 1669[4].

CCCLXXXIX.

À MGR COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À PARIS[5].

Monseigneur, je n'eus pas plustost receu par Mr Perrault les lettres aux sçavans estrangers signées de vous, que je m'appliquay à faire celles dont vous trouvés bon que je les accompagne, toutes les fois que vous les en honorés, en leur envoyant les gratifications que vous leur avés procurées, et en mesme temps à faire sçavoir à M^r^ Le Bègue qu'elles seroient prestes à luy estre consignées, pour joindre aux lettres de change, quand il les auroit négotiées avec le banquier qui les leur doit faire toucher. Nous nous sommes veus depuis là-dessus, et il m'a assuré qu'il a desjà pris ses mesures pour cela et que, sans faillir, elles partiront toutes par les ordinaires de vendredy prochain, pour exécuter incessamment vos ordres.

Je vous devois ce conte-là, Monseigneur, aussy bien que le très humble remerciment

---

[1] On trouvera d'excellents renseignements sur les œuvres de Vorstius dans l'article consacré à ce philologue par Chauffepié en son *Dictionnaire historique et critique*.

[2] *Conjectura de generatione animantium* (Berlin, 1667, in-12).

[3] Guillaume Harvey, l'illustre anatomiste, naquit à Folkstone en avril 1578 et mourut en juin 1658. L'ouvrage attaqué par Vorstius était intitulé: *Exercitationes de generatione animalium* (Londres, 1651, in-4°), ouvrage qui avait été souvent réimprimé, et notamment en 1666, à Padoue.

[4] Le 1er de ce mois, Chapelain avait écrit à Gustmayer (f° 1): «Je vous suis obligé de ce que vous ne vous relaschés point dans la sollicitation de cette description du globe de Gotorp [description faite par Olearius], et que vous m'en continués à donner espérance; mais je n'entens point que vous y faciés des efforts qui vous soient onéreux. Je vous dis la mesme chose pour ces esclaircissemens du voyage de la Chine par le Nord, quelque curiosité que j'en aye. Vous m'avés aussi obligeamment instruit de l'estat où estoient les affaires de Pologne sur la fin de novembre et de ce que c'estoit que la convocation qui précède les comices de l'election, comme encore du pouvoir qu'un seul gentilhomme polonois a de rompre les délibérations de l'assemblée générale, si son avis est différent de celuy de tous les convoqués, sur quoy néantmoins ils ont résolu de passer en cette rencontre si pareille opposition s'y faisoit.» Le 4 janvier, Chapelain (f° 1 v°) loue Lorenzo Magalotti «de cette fleur d'élocution qui accompagne» tout ce qu'il écrit. Un peu plus loin, Chapelain, écrivant à Bœclerus, revient en une ligne dédaigneuse (f° 4 v°) sur la «chronique scandaleuse du fourbe Priolo».

[5] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 637).

de la nouvelle grâce que vous avés eu la bonté d'inspirer à Sa Majesté de me faire, et qui ne fait qu'adjouster de nouvelles chaisnes à celles qui, par tant de raisons, m'ont lié si estroittement à son service et au vostre. Je m'acquite d'une si juste obligation avec le respect qu'une si glorieuse faveur mérite, et prie Dieu qu'il naisse quelque occasion où je me puisse satisfaire en m'en aquitant dignement.

Au reste, Monseigneur, j'ay eu une grande consolation, en recevant vos lettres pour les gratifiés estrangers, d'y en trouver une pour Mr Conringius qui avoit esté oublié, ce personnage, entre tous les sçavans hommes du Nord, estant sans doute le plus éminent en sçavoir presque de toute sorte également, et, ce qui est davantage, l'unique jurisconsulte qui par ses ouvrages en ce genre a fixé le droit allemand et en est regardé comme la règle. Outre qu'il vous peut souvenir que s'estant offert à combattre la renonciation de la Reyne, vous m'ordonnastes de l'y engager, et que son *Traitté*, dont je vous ay fait voir les premiers cahiers, estoit prest à publier et n'eust pas peu fortifié la cause de Leurs Majestés, si la paix survenüe ne vous eust pas fait m'ordonner de le luy faire tenir sous la clef, pour s'en servir si quelque jour les affaires le demandent.

Vous voyés par là, Monseigneur, que c'est une plume à conserver pour le besoin, et dont les escrits peuvent estre d'un très grand usage. Je ne dis pas la mesme chose du sieur Viliotto, lequel est médiocre en comparaison, et dont l'Histoire latine de la régence n'a rien de vrayment bon, sinon qu'il y garde bien la justice aux armes du Roy. Dans ma précédente néantmoins, je me donnay l'honneur de vous escrire qu'il estoit disposé à la rendre à la mémoire de Son Éminence, au lieu où il doit parler de la paix des Pyrenées et où il raconte sa mort. Vous jugerés si, pour l'y engager plus fortement, vous luy voudrés faire continuer la gratification.

Pour Mr Vaghenseil, c'est un sçavant de la dernière importance dans les lettres hébraïques, qui a eu le bonheur de vous plaire par la traduction allemande du *Traitté* et des *Patentes du commerce,* qui de plus est dévoüé aux interests du Roy par son inclination, encore plus que par les bienfaits de Sa Majesté, et quoy que vous résolviés sur son sujet, je suis certain que vous ne le sçauriés jamais perdre.

Pardonnés à la longueur de cette lettre dont je ne me pouvois dispenser et me croyés tousjours inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIX janvier 1669[1].

CCCXC.

À M. THEVENOT,

GENTILHOMME FRANÇOIS,

À AMSTERDAM.

Vous n'aviés pas besoin, Monsieur, de mes offices auprès de Mr Gronovius, et vous l'avés bien pu connoistre par la response qu'il vous a envoyée ouverte pour moy. Ne vous defendés point du bien qu'il m'a dit de vous; ce bien y est tout entier et si ce sçavant homme vous avoit autant pratiqué que moy, il m'en auroit dit encore plus, mais

---

[1] A la suite de cette lettre, nous trouvons les lettres adressées par Chapelain aux gratifiés étrangers; ces lettres sont conçues en termes presque identiques et elles ressemblent à celles des années précédentes. Je ne citerai donc que ces deux lignes de la lettre adressée à Ferrari (fº 8): «Quand vous aurés publié vostre dissertation *De lucernis antiquis*, je me promets un grand plaisir de vos contredits à l'opinion de Licetus, qui m'a toujours semblé peu philosophique et dont la latinité m'a paru médiocre.»

il n'est pas question de faire icy vostre éloge. Vos mœurs et vos escrits ne l'ont desjà que trop fait et mieux que ni luy ni moy ne le pourrions faire.

Je suis bien aise que Mr Vossius ait dédié le livre De l'Idolatrie de feu son père à Mr Colbert et qu'il ait dégagé par là toutes les paroles que j'ay données pour le faire conserver entre les gratifiés. Les exemplaires de ce grand ouvrage n'ont point jusqu'icy paru, et j'en serois en peine si je sçavois qu'il les eust commis à la mer en cette saison.

Vous ne me mandés point quel profit vous avés fait en Hollande pour désesperer d'en faire davantage, ni quelle nature d'affaire est celle que vous y pourriés faire que vous trouvés au dessus de vos forces. Au moins profiterons-nous de cette impossibilité puisqu'elle avancera vostre retour, après quoy tous vos amis souspirent. Mais en partirés vous sans y avoir fait imprimer vostre L'Abulféda? Je ne le puis croire, et vous auriés tort, car de le laisser là pour estre publié par un commissionnaire, il ne verroit le jour que comme un avorton qui feroit honte à ses père et mère. Songés y sérieusement. Surtout ne revenés que par terre et ne faites venir vos emplettes que par terre aussi.

Mr Conrart et moy vous sommes fort obligés des offres que vous nous faites pour nous recouvrer des curiosités de ce païs là. Ce seroit pour nous la meilleure occasion du monde, estant aussi intelligent et aussi affectionné que vous estes. Mais pour cela il nous en eust falu une liste.

La prière que je vous fais est de mettre dans vos ballots le Pline de Mr Gronovius, s'il est achevé avant vostre départ. Je serois bien aise aussi que vous fissiés voir chés les principaux libraires de delà s'ils n'auroient point quelques exemplaires de la nouvelle édition du livre de Mr Conringius *De habitu veterum corporum germanicorum*, qu'il a augmenté de moitié et qu'il m'a dédié, il y a plus de deux ans, sans que de tous ceux qu'il m'a envoyés depuis il en soit venu aucun jusqu'à moy. Ce petit ouvrage commença sa réputation et c'est celuy qui me le fit connoistre et servir.

Pour moy, je n'ay plus de vraye santé, mais seulement des relasches de maladie qui me souffrent de converser avec les Muses, nos amies, et de satisfaire tellement quellement à ce que je dois à mes patrons et à mes amis. Quant à cette goutte prétendue, elle a peu duré et n'a pas la mine de revenir. Que si vos médecins vous l'ont débitée pour un signe de longue vie, ils se sont trompés à mon esgard, car ce signe a esté prévenu par la chose signifiée, tout homme qui a entamé la 74e année se pouvant dire avoir assés longuement vescu. Je feray cependant tout ce qui dépendra de moy pour prolonger cette vie languissante et les incommodités dont elle est accompagnée ne me feront pas souhaiter de la voir accourcir, ne fust-ce que pour estre encore en estat de vous rendre quelque petit service.

Ne prenés pas congé de Mrs Vossius et Gronovius sans les faire souvenir de moy et sans les assurer que je les ay tousjours présens à ma mémoire aussy bien que vous.

De Paris, ce v février 1669.

CCCXCI.

À M. GRONOVIUS,

PREMIER PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE À L'ACADÉMIE DE LEYDEN, À LEYDEN.

Monsieur, comme si vous ne m'eussiés pas desja accablé de louanges si peu méritées dans l'épistre dédicatoire de vos notes sur Pline, voila que vous rechargés de plus belle et que vous m'ostés tout moyen de m'en relever. Il est vray que pour ces dernières j'en suis le maistre et que si vous m'en avés opprimé je n'auray pour remède qu'à les supprimer, et, en faisant un secret à tout le

monde, faire que cela soit comme non advenu.

Je me tiens bien heureux que vous ayés receu la nouvelle gratification que Mr Colbert vous a procurée auprès de S. M. depuis vos dernières, car, comme vous estes extraordinairement reconnoissant, vous n'auriés pas manqué de doubler la dose et de m'y attribuer encore plus de part que je n'y en ay. Remerciés en, Monsieur, les vrays autheurs, le Monarque et le Ministre, et pour mon regard contentés vous de vous resjoüir avec moy que j'aye esté jugé par eux digne d'en estre l'ordinaire instrument et l'executeur fidelle.

Je vous dois à bien plus juste tiltre des actions de graces de la perseverance avec laquelle Mr Thevenot m'escrit que vous le secourés dans le besoin qu'il a de la communiquation des livres arabes de la bibliotèque de vostre célebre Academie, en quoy vous ne le servés pas seulement, mais encore le public, au bien duquel ses travaux non communs sont uniquement dirigés. Si Dieu luy conserve la santé, on verra par luy, entre autres choses, la géographie notablement illustrée et la navigation rendüe plus facile par des observations exactes et des relations aussi curieuses que certaines, le tout selon que l'art l'ordonne et que la vérité le requiert. Son application à ceste sorte d'estude est d'autant plus noble qu'elle n'a rien de sordide et qu'au lieu d'y chercher autre interest que celuy de l'avantage du genre humain, il y employe avec son temps la richesse qu'il a héritée de ses pères. Je viens à ce détail afin que vous ayés plus de joye d'avoir contribué à des desseins si honnestes et de vous estre aquis par là un ami et un serviteur de ce poids et de cette consideration.

Je verrois volontiers la nouvelle édition du traitté de Conringius *De habitu veterum*, etc.

De Paris, ce v febvrier 1669.

CCCXCII.

À M. LE VAYER DE BOUTIGNI,

ADVOCAT EN PARLEMENT,

À PARIS[1].

Monsieur, si vostre discours De l'authorité du Roy pour régler l'age auquel les religieux doivent faire profession[2] me plust extremement lorsque vous me fistes l'honneur de me le communiquer manuscrit, en le lisant imprimé il m'a plu incomparablement davantage. La lumière de l'impression a fait pour luy dans mon esprit l'effet qu'elle a accoustumé de faire pour les bons livres, qui est d'adjouter du lustre à leur naturelle beauté, au contraire de ce qu'elle fait à l'égard des meschans, qui est d'en faire mieux remarquer les fautes. Le vostre, Monsieur, a toutes les conditions qui luy peuvent donner du prix. Il est méthodique, il est clair, il est élegant en la première partie et éloquent en la seconde, et qui luy preste attention demeure convaincu avec plaisir de la solidité de sa doctrine et de la justice de la cause qu'il défend. Le temps est venu que ses vérités ne seront plus estouffées par les cabales et que S. M. en profitera pour l'avancement de ses vertueux projets sans que

---

[1] Rolland Le Vayer de Boutigni, fils de René Le Vayer, conseiller d'État, naquit au Mans en novembre 1627 et mourut à Paris en décembre 1685. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris, se distingua comme défenseur de Fouquet, et devint en janvier 1671 maître des requêtes, en février 1682 intendant de la généralité de Soissons.

[2] *De l'autorité du roi touchant l'âge nécessaire à la profession religieuse* (Paris, 1669, in-12), réimprimé en 1751.

les precedens obstacles puissent plus tenir contre leur force et leur évidence. Je vous félicite, Monsieur, de la gloire qui vous en reviendra et je vous rens mille graces de l'exemplaire qui m'en a esté apporté de vostre part. Je le poseray en la plus éminente place de mon cabinet pour m'en parer et pour faire que mes amis, l'y voyant, connoissent que j'ay le bonheur d'estre aimé de vous, et m'envient la qualité que ce riche présent me confirme, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce VI febvrier 1669[1].

---

[1] Le 8 février, Chapelain parle ainsi de *la Pucelle* à Ferrari (f° 14): «Quant au jugement avantageux que vous avés bien voulu faire de *la Pucelle,* je n'oserois tout à fait vous en croire ni vous en mescroire. Vous estes sincère et éclairé et sur ces fondemens je pourrois acquiescer à vostre décision. Je suis de mon costé convaincu de ma médiocrité et me sens très éloigné de ces perfections que vous semblés y avoir remarquées et qu'il me seroit très souhaittable qui s'y rencontrassent. Le parti que je prendray sera ni de les avoüer ni de les contredire, et de passer à l'article des épisodes que vous souhaitteriés qui y fussent plus frequens. Sur quoy sans prétendre m'en défendre, je vous diray seulement qu'en constituant le poëme, pour ne pas tomber dans le vice de faire une fable épisodique, j'ay eu attention particulière d'y mesler les épisodes de telle sorte qu'ils se pussent bien oster sans que l'essentiel de l'aventure en patist, mais de faire aussi que ces épisodes parussent si naturels et si propres à l'aventure qu'on pust s'imaginer que tout en estoit historique et que la fiction n'y avoit point de part... toutes lesquelles choses (description de la galerie de Fontainebleau, description du sacre, etc.) pouvoient estre laissées sans nuire au gros du sujet et sont néanmoins tirées *e visceribus rei,* ce qui les rend plus vraysemblables à l'esprit du lecteur, au contraire de ces épisodes fondés sur la magie qui n'eurent jamais de probabilité et par conséquent introduits dans l'épopée contre les regles par une mesprise des plus grands poëtes modernes.» Chapelain transmet ensuite ces deux nouvelles à son correspondant: «Il n'y a point d'histoire nouvelle en françois que l'epitome de celle de Mezeray en trois volumes in-4° qu'ils vendent fort cher, 27 livres. D'histoire latine il y a celle du fourbe Prioleau, intitulée *Regimen Mazarineum,* très fausse et très impudente. Elle est presentement sous la presse à Strasbourg. Nous en avons veu une du Piemontois Viliotto du mesme sujet...» Le 12 du même mois, Chapelain accuse réception à son ami Du Maurier d'une paire de poulardes: «Comme si ce n'estoit pas assés m'obliger de me conserver en vostre mémoire et de vous donner la peine de me le faire sçavoir, vous accompagnés encore vostre lettre de présens et des présens les plus délicats du monde. Cette couple de poulardes que Mr de Rouvé m'a fait apporter de vostre part s'est trouvée un très délicieux manger et a mérité les éloges de nos dames les plus friandes que j'en voulois régaler à ma grande gloire et à la vostre, car elles en voulurent sçavoir la génealogie et m'obligèrent à leur apprendre à qui elles devoient un plat d'un goust si fin et si exquis. Cela m'engagea à leur descrire vostre maison, définir vostre personne, celle de M^e Du Maurier et à leur deduire l'heureuse vie que vous y meniés, loin du trouble et du bruit populaire, après avoir couru presque toute l'Europe et fait l'amas de belles connoissances qui vous rendent si éclairé et de si bonne compagnie. Vostre solide vertu n'y fust pas oubliée et vostre génereuse façon d'aimer. Enfin, Monsieur, je creus vous avoir bien payé les poulardes par la haute impression que je laissay de vous à la trouppe choisie qui par plus d'une brinde vous souhaite meilleure santé. Mais la perte que vous avés faitte de M^r vostre aisné est bien venu temperer la joye de ce repas en mon cœur...» Le 14 du même mois, Chapelain écrivit à ses amis Wagenseil et Bœclerus. Il disait au premier (f° 17): «Le projet du collège de toutes les nations est digne de M^r l'Electeur de Brandebourg, mais s'il demeure dans la seule idée il eust mieux valu qu'il ne l'eust jamais fait. Ceux qui mettent en doute l'execution de celuy de la jonction des deux mers comme reconneüe impossible sont ou malins ou ignorans. La possibilité en a esté tellement justifiée par toutes

CCCXCIII.

À M. REDI,

DOCTEUR EN MÉDECINE À L'ACADÉMIE DE LA CRUSQUE,

À FLORENCE[1].

Monsieur, il eust fallu avoir mérité par de signalés services le beau présent de vos ouvrages que je viens de recevoir par le soin de Mr le comte Rabatta[2] et dont vous m'avés voulu régaler de vostre mouvement presque sans me connoistre ou du moins sans me connoistre pour vostre admirateur. C'est aussi, Monsieur, ce qui ne m'a pas moins surpris que ravi et qui, bien consideré, m'a fait voir que vous aviés en cela d'autant plus mérité de moy que j'avois moins mérité de vous. Mais je voy ce que c'est. Vous m'avés voulu engager à me donner à vous comme si je valois quelque chose par l'opinion que vous en avés prise par contagion de ce nombre d'excellens hommes que j'ay pour amis à Florence[3] et qui, pour ma

---

les circonstances requises qu'il n'y a que le long et pénible travail qui en face differer l'accomplissement, l'application à l'avancer estant aussi ardente qu'elle estoit du commencement. On n'a pas la mesme certitude pour le port de Setta (*sic* pour Cette) en Languedoc entrepris avec grande chaleur et grande esperance et dont le succès n'est pas estimé si certain à cause de la vase et des sables que le vent du sud pousse continuellement contre cette coste, et qu'on apprehende qui ne laisse pas assés d'eau aux grands vaisseaux pour y entrer et pour en sortir. On en continue pourtant le travail quoyque plus lentement que l'autre. Les responses au *Bouclier* espagnol sont prestes il y a un an et elles l'auroient percé en cent lieux si le Roy, qui a accordé la paix à ses ennemis, n'en avoit retenu l'édition, pour leur oster tout sujet de répliquer et d'entretenir la guerre par la plume, qui ne serviroit qu'à aigrir les esprits et à nourrir l'émotion qui ne peut cesser que par le silence. L'on les verra au premier trouble qui sera excité par ses jaloux.» Chapelain s'adressait en ces termes à Bœclerus: «J'ay receu la liste des ouvrages de Mrs Bernegger et Freinshemius dont je vous remercie humblement. Je croyois qu'ils en eussent fait un plus grand nombre. Il seroit à souhaiter que le reste des supplemens de Tite-Live fust publié, principalement pour la gloire de son autheur, car pour le public ils sont moins necessaires que les premiers, tant d'escrivains grecs et latins ayant touché cette partie de l'histoire romaine que, hors la peine de les aller chercher et le temps qu'il y faudroit employer à en recueillir les parties, on pourroit se passer de ceux-cy. C'est pourquoy les heritiers de Mr Freinshemius feroient prudemment de les donner gratis à quelque libraire de Hollande, au refus de ceux de Strasbourg, plustost que de laisser périr ces chers enfans de ses longues veilles et qui n'accroistroient pas peu sa belle réputation, et s'ils en espèrent de l'émolument il faut qu'ils s'en désabusent. La misère est partout dans la librairie et icy mesme, pour imprimer des livres latins, les plus accommodés de nos libraires demandent de l'argent, bien loin d'en donner... Vous aurés encore ressenti en vos quartiers des effets de l'autorité du Roy par la paix qu'il leur a procurée en obligeant les deux Charles à mettre les armes bas. Mais cette paix a presque esté suyvie d'une guerre, le duc de Lorraine ne se résolvant pas bien à désarmer de bonne foy. On croit pourtant qu'il s'y est disposé et qu'il a subi [la volonté du Roy] lorsqu'il a veu qu'on alloit à luy tout de bon. L'Allemagne se devroit tenir bien obligée à S. M. de la moderation dont elle use dans une si grande puissance pour le bien géneral, ce que ses rivaux n'auroient eu garde d'imiter.»

[1] François Redi, né en février 1626 à Arezzo, mourut à Pise le 1er mars 1694. Ce médecin des grands-ducs de Toscane Ferdinand II et Côme III fut un des plus habiles observateurs de son siècle.

[2] Le comte Rabatta était résident du grand-duc de Toscane à Paris. Il fut un des correspondants de Chapelain.

[3] Chapelain les énumère ainsi dans une lettre à M. Akenhausen, du 12 février 1669: «Il signor Vincenzo Viviani, primario mathematico de Mr le Grand Duc, il signor Carlo Dati, primario

bonne fortune, mettent un haut prix à ma bonne volonté et luy font tenir lieu des vertus morales et intellectuelles qui seules me pourroient rendre digne d'eux. Si vous vous en contentés comme eux, nostre amitié est toute faitte, et j'en useray de sorte qu'au moins n'y trouverés [vous] jamais rien qui vous y puisse blesser et qui démente la parole que je vous donne de la garder tousjours fidelle.

J'avois, au reste, desja leu vostre traitté *Delle vipere*[1] et l'avois jugé une des plus curieuses pièces de l'histoire naturelle et en qui la solide doctrine le disputoit à la pureté du stile. Je ne doute point que cet autre plus grand, des Insectes, ne soit de la mesme force et de la mesme élegance[2], et me prépare à n'en tirer pas un moindre plaisir et un moindre profit que de l'autre en le lisant. Cependant, pour ne vous paroistre pas ingrat en diferant davantage les actions de graces que je vous en dois, je vous les fais icy très humbles avec protestation de demeurer toute ma vie, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIV febvrier 1669[3].

CCCXCIV.

À M. BERNIER,

MÉDECIN DU GRAND MOGOL,

revenant de l'Indostan, Inde, en France, pour responsc à ses lettres escrittes de Tadouan, à quatre jouruées de Chiras, le 4e juin l'an 1668, et receües à Paris le 15e jour de febvrier l'an 1669[4].

Monsieur, vous m'avés fait l'honneur de vous addresser à moy sur le silence de Mr de Monmor auquel vous aviés amplement escrit de vos avantures et de vostre establissement

---

umanista nello studio Firenze, il signor Marucelli, secretaire d'Estat de Mr le Grand Duc, il signor Magalotti et il signor Falunieri.»

[1] *Osservazioni intorno alla vipera* (Florence, 1664, in-4°).

[2] *Esperienze intorno alla generazione degli insetti* (Florence, 1668, in-4°).

[3] Le même jour, Chapelain se plaint à l'abbé Marucelli (f° 20) de la léthargie des gratifiés italiens: «Quant à l'assoupissement ou à la négligence de nos messieurs [c'est-à-dire de nos gratifiés], je ne sçay pas comme ils l'entendent ni s'ils estiment le Roy encore trop heureux de les aller chercher au coin de leur feu pour leur faire du bien, sans qu'ils s'en doivent davantage émouvoir que si ses graces estoient des debtes et qu'elles ne méritassent pas un grand mercy. Que s'ils sont insensibles à l'esgard de S. M. et de Mr Colbert, je ne parle point de moy, ils ne le devoient pas estre du moins à vostre égard, sçachant que ce fut à vostre seule prière que je les fis connoistre et gratifier... N'admirés vous point cependant que j'ay encore cette année voulu et pu obtenir les mesmes faveurs pour eux? Je l'ay fait, Monsieur, en vostre seule contemplation... J'ay appris de vous avec douleur la mort de Mr Chimentelli. Quoyque nous n'eussions point de liaison ensemble, son mérite ne m'estoit pourtant pas inconnu et j'ay l'obligation à Mr le cardinal de Médicis de l'ouvrage que ce sçavant homme publia, il y a deux ou trois ans, *De honore Bisellii* où sa grande capacité s'est signalée et qui m'a instruit avec le public de beaucoup de choses exquises que j'ignorois. Il est fascheux que vos principales lumières s'esteignent ainsi et qu'il [ne] s'en allume point d'autre à la place comme dans le siècle passé. Je n'espère bien qu'en Mr le prieur Rucellai, Mr Magalotti et un Mr Redi duquel j'avois veu un traitté des Vipères avec grande satisfaction. Il me l'a envoyé par l'occasion de Mr le comte Rabatta avec un plus considerable encore de la Génération des insectes. Ces deux traittés font honneur à son païs pour l'illustration qu'ils apportent à l'histoire naturelle et qui pour le stile ne soustiennent pas mal la réputation de l'Académie della Crusca où je voy qu'il a esté admis.» Ajoutons que Redi, aussi pur que savant écrivain, prit une grande part à l'édition de 1694 du *Dictionnaire de la Crusca*, dans laquelle ses ouvrages sont cités comme autorité.

[4] Imprimée dans la brochure de M. de Lens: *Les correspondants de François Bernier* (pages 38 à 41). M. de Lens n'a pas reproduit la première partie de cette lettre, «nouvelle récapitulation des précédents envois».

auprès du Grand Mogor. Il prit alors ce que vous luy mandiés de si considerable des révolutions de ce vaste empire pour des relations de gazettes, sur quoy il n'y avoit point à faire de fondement, et soit sur cette créance, soit pour ne pas hazarder à un voyage si long et si périlleux les œuvres de Mr Gassendi que vous luy demandiés, il vous laissa sans response. Pour moy qui pris la chose plus sérieusement et plus à cœur que luy et qui eusse eu honte de vous abandonner dans ces climats barbares pour une bagatelle comme cela, je resolus de suppleer à son défaut, et si Mr de Merveilles à qui j'envoyois la lettre que vous luy aviés escritte n'estoit plus au monde et qu'il se trouvast importuné de la prière que je luy faisois de vous faire tenir cet ouvrage par la voye du Levant, je me disposay à vous les envoyer d'icy par la Hollande ou par l'Angleterre à Surat. Mais ce galant homme, touché sensiblement de vostre souvenir, s'engagea à vous faire ce present par la voye de Smirne joint à celuy que je vous faisois du poëme de *la Pucelle* que vous tesmoigniés souhaitter avec quelques autres curiosités qui pouvoient vous faire davantage considerer dans cette Cour là. Je n'ay garde de douter qu'il ne l'ait pas fait avec zèle et punctualité, tant parce qu'il m'en a assuré que parce que la manière dont il receust la proposition me l'a fait connoistre pour un des plus génereux cavaliers du monde. Ses lettres estoient accompagnées d'une de moy très ample, dans laquelle je prenois la liberté de vous donner avis sur vostre conduite et sur les connoissances de toute sorte que vous pouviés acquerir en ce païs là, dont je vous aurois envoyé avec celle-cy un duplicata, comme j'ay fait jusqu'à trois fois par les diverses occasions que j'ay presumé qui vous les pouvoient faire tomber entre les mains, s'il n'estoit inutille d'en grossir ce paquet, désormais que vous estes en marche pour revenir vous reposer en vostre païs. Ce sera un petit regale que je vous réserve quand nous nous entretiendrons de vive voix. J'y avois joint un mémoire de Mr Thevenot de plusieurs questions à esclaircir sur les lieux.

Il m'a semblé nécessaire de vous informer de tout ce qui s'est passé de deçà touchant les lettres qui nous sont venües de vous depuis vostre arrivée à la cour du Grand-Mogol, lesquelles ont esté les seules, jusqu'à celles que vous m'avés escrittes de Tadoüan à quatre jours de Chiraz[1], du 10 juin de l'an passé. Celle que vous me conviés de donner en mains propres à Mr de La Chapelle[2], par laquelle je voy que vous avés eu une plus heureuse correspondance avec luy qu'avec nous, luy sera rendüe très fidellement.

La nouvelle de vostre retour m'a causé d'autant plus de joye, qu'il y avoit moins d'esperance que nous vous revissions jamais. Je suppose que vous n'avés pas quité l'Orient sans y avoir fait un profit notable, après y avoir utilement et longuement servi. Je suppose aussi que vous y avés ramassé, en observations naturelles, politiques et mo-

---

[1] M. de Lens cite cet éloge donné par Chardin (*Voyages*, t. VIII, p. 463) à Taduan : « Ce bourg est un des plus délicieux endroits de la Perse. »

[2] C'est Chapelle, dit M. de Lens, qui ajoute: « Il y avait à la même époque un littérateur du nom de la Chapelle, membre de l'Académie française où il remplaça Furetière... Les contemporains (on en trouve la preuve dans une épigramme de Chaulieu) confondaient souvent ensemble les deux poètes et attribuaient à l'un les ouvrages de l'autre ; mais de la part de Chapelain qui avait été très lié avec Lhuillier, la confusion des noms ne peut être qu'un lapsus. » Claude Emmanuel Lhuillier, dit Chapelle, naquit en 1626 et mourut en 1686. Jean de la Chapelle naquit en 1655 et mourut en 1723.

rales, de quoy former une très curieuse relation quand vous serés de deçà, et que vous en aurés tellement colé les papiers à vostre personne qu'ils ne sçauroient se perdre qu'avec vous.

Ce qui m'y a pleu davantage a esté de voir que, sans vous arrester à instruire vostre ami des mœurs, de la puissance, des arts de ces lointaines contrées, vous avés préferé de philosopher avec luy sur des matières aussi sublimes comme est celle de la nature de l'âme, contre l'opinion de Démocrite et de ses sectateurs; ce que vous avés fait dans cette lettre avec tant de bonne foy, de clarté et de solidité, que je vous avoüe d'en estre demeuré très satisfait; et quelque estime que j'eusse de vostre force, ce que vous en avés monstré en cette rencontre a de beaucoup passé mon imagination[1].

Je l'ay communiquée à M^r de La Motte le Vayer qui l'a leüe avec très grand plaisir et qui ne désespère pas d'avoir de longues conferences avec vous sur ce sujet là, et sur les autres agités entre les anciens aussi bien qu'entre les modernes, trouvant en vous la vigueur nécessaire pour entrer dans ces illustres débats. Cela luy accroist, comme à moy, l'impatience de vostre venüe, que nous souhaittons pronte et heurense pour l'instruction publique et pour vostre repos. Vous nous dirés de bouche la suite de ces grandes révolutions de la grande Inde, aussi nette que vous nous en aviés fait sçavoir le commencement. Pour cette heure, ne pensés qu'à la conservation de vostre santé, afin d'estre en estat de vous faire écouter, quand vous serés icy, par tout ce qu'il y a de gens curieux et habiles, et vous établir une glorieuse réputation auprès de ceux auxquels vous devés songer à plaire principalement.

J'escriray à Venise et à Ligourne; car pour Smirne, vous en devés estre parti il y a trois ou quatre mois, et je feray remettre mes lettres à ce Mr Chardin[2] que vous m'indiqués, s'il s'en veut charger. Sinon je chercheray d'autres voyes pour vous les y envoyer. Je ne vous manderay rien des nouvelles publiques du costé du Levant. Vous estes plus proche de Candie que nous, et vous en aurés sceu[3] tout le détail[4], la bravoure de nos aventuriers et les effets de leurs prouesses. Quant à ce qui s'est passé de deça en Flandres et en Franche-Conté, Venise ou Ligourne ne vous en laisseront rien ignorer. Fraischement nous avons forcé l'inconstant duc de Lorraine à désarmer parce que sous couleur de sa guerre avec le Palatin, il nous donnoit un juste soupçon d'estre entré dans la triple alliance que les Anglois, les Hollandois, les Suédois et depuis les Espagnols ont faitte contre nous, nous trouvant trop puissans pour ne leur pas faire ombrage. Nous ne nous endormons pas de nostre costé et nostre partie n'est pas mal faitte. Le printemps décidera de tout.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, le 16 febvrier 1669,
dans le commencement de ma 74e année.

---

[1] «La postérité, remarque M. de Lens sous ce passage, ratifie les éloges donnés par Chapelain à cette lettre, qu'il faut lire jusqu'au bout pour bien apprécier Bernier; car elle nous fait voir dans le disciple de Gassendi un spiritualiste très satisfaisant, et, comme le dit quelque part Sainte-Beuve, un *Cartésien sans le vouloir*.»

[2] Le célèbre voyageur Jean Chardin naquit à Paris en novembre 1643, et mourut près de Londres en janvier 1713. M. de Lens rappelle que Chardin fut rencontré par Bernier à Surate en 1667, au moment où il s'embarquait une seconde fois pour la Perse, et qu'ils firent ensemble une partie de ce voyage qui terminait celui du correspondant de Chapelain.

[3] M. de Lens a lu *aurés eu* pour *aurés sceu*.

[4] M. de Lens s'arrête ici, disant: *Suit le bulletin politique accoutumé.*

Depuis vostre départ de France, Mr de Monmor avoit establi une assemblée de physique chés luy à grands concours de sçavans hommes[1]. Elle a duré quatre ou cinq ans avec grande réputation[2]. Celle d'Angleterre avoit commencé à luy escrire pour avoir commerce avec elle. Mais enfin elle se dissipa et la doctrine de Mr Descartes, que l'on essayoit d'y establir, en fust affoiblie de plus de moitié. Mr Thévenot recueillit en sa maison le débris de cette assemblée et, durant plus d'un an, il s'y fit d'admirables dissections par un danois nommé Sténon. Les affaires de Mr Thévenot luy ayant fait quiter Paris pour la campagne, le médecin Bourdelot la releva et il la maintient encore aujourd'huy. Mais le Roy, par le conseil de Mr Colbert, a établi depuis une Académie gagée de physique, de méchanique et d'astronomie, qui se tient dans sa Bibliotèque, où ne sont admis que les appointés, et d'où sortent tous les jours d'excellentes choses, surtout des experiences, lesquelles donnent de la jalousie à l'Academie angloise. Mr Huggens, de Hollande, l'autheur du pendule, a esté évoqué par Sa Majesté pour en estre un des membres, et aussi le mathematicien Cassini, de Bologne, celuy du méridien qui doit servir de preuve de la mobilité ou immobilité de la terre.

Mr Thévenot, de son costé, a desja mis au jour trois volumes in-folio de divers voyages de long cours choisis entre mille, et il a de quoy continuer jusqu'à plus de dix. Il est présentement en Hollande pour l'impression de l'*Abulfeda*, qu'il publie en arabe avec la traduction[3], qui sera une illustration sans prix pour la géographie orientale. Voilà de beaux exemples pour vous exciter à vous signaler comme les autres par les notices que vous pourrés donner de l'Indostan, y ayant porté un esprit autre que de marchand et propre à y examiner les choses naturelles et morales, selon la vérité, en philosophe et en homme de sens. Au moins vous ai-je consideré et fait considerer par mes amis comme celui-là seul de qui l'on devoit attendre une description exacte et authentique de ce païs-là et de ces matières.

Quant à Mr de Neuré, il avoit amassé quelque bien auprès de Mrs[4] de Longueville. Un faux ami l'a abusé et le luy a fait presque tout perdre[5]. Il est maintenant en Languedoc auprès de Mr de Wardes pour le consoler de son exil de la Cour[6].

Mr Sorbière[7], au retour d'Angleterre, fit un livre où il parla mal du chancelier anglois et du roi danois. Sur les plaintes qu'on en fit au Roy, S. M., par un arrest du conseil, l'a banni à Nantes, où il a esté près d'un an, et n'a eu son rappel qu'à la prière de ce chancelier[8]. Cela ne lui a fait perdre

[1] M. de Lens a omis les mots : *à grands concours de sçavans hommes.*

[2] Voir le *Règlement de l'assemblée de physiciens qui se fit à Paris chez M. de Montmor, l'an* 1657 (*Histoire de l'Académie française,* édition de 1858, t. I, p. 520-522).

[3] C'est ainsi que je crois devoir modifier l'impossible mot *Ratadmtron.*

[4] M. de Lens a transformé *Mrs* en *Mr*.

[5] Voir la lettre IV de ce volume, p. 8 et 9.

[6] François-René du Bec-Crespin, comte de Moret, marquis de Vardes, capitaine des Cent-Suisses, gouverneur d'Aigues-Mortes, etc., mourut en septembre 1688. Il avait été disgracié à la suite de diverses intrigues dont on trouvera le récit dans la plupart des mémoires du temps. Voir, de plus, les *Archives de la Bastille* de M. F. Ravaisson (t. I, 1866, p. 280 et suiv.).

[7] Samuel Sorbière, né à Saint-Ambroix en septembre 1615, mourut à Paris en avril 1670. D'abord calviniste, il abjura en 1653 et devint, en 1660, historiographe du roi.

[8] Voir sur cette affaire les *Archives de la Bastille* déjà citées (t. II, p. 425-430). D'après un document officiel, ce fut non le chancelier Hyde, mais le roi Charles II qui demanda la grâce de Sorbière.

qu'une année de la gratification que le Roy fait à quelques gens de lettres, du nombre desquels il a trouvé moyen de se faire mettre[1].

CCCXCV.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT ET SECRETAIRE DES COMMANDEMENS DU ROY, À PARIS[2].

Monseigneur, la lettre que l'un des vostres me rendit, il y a quinze jours, estoit du signor Viliotto, médecin piémontois. Il me donnoit avis qu'il m'envoyoit son Histoire de la régence, d'une seconde édition, dans laquelle il prétendoit avoir satisfait à ce que vous aviés souhaitté de luy touchant feu Mr le Cardinal, me priant de la lire et de vous tesmoigner le devoir où il s'estoit mis, adjoustant que la traduction italienne, que je luy avois conseillé d'en faire, estoit fort avancée, et preste à voir le jour. Depuis ce temps-là, le livre n'ayant point comparu, je n'ay pas creu devoir davantage tarder à vous en avertir, afin qu'il vous plaise m'ordonner ce que j'ay à luy respondre, ou si je le dois différer jusques à ce que l'ouvrage soit venu, pour vous en faire le rapport et vous laisser juger s'il s'est rendu plus digne de la continuation de vos bontés pour luy auprès du Roy.

Attendant vos commandemens là-dessus, Monseigneur, je m'abstiendray de luy escrire et de vous en reparler, et j'aurois icy fini ce billet, si toutes les raisons du monde ne m'engageoient à vous féliciter de la nouvelle dignité dont il a plu à Sa Majesté de combler toutes celles par lesquelles sa magnanimité a voulu récompenser vostre vertu et payer les signalés services qui ont tant contribué au bonheur et à la gloire de son règne[3].

J'en loüe Dieu, comme d'une justice qu'il y a long temps qui vous estoit deüe et qui estoit dans le souhait de tous ceux qui aiment le bien de l'Estat, et surtout de celuy que vous avés obligé, par mille nobles marques de vostre bienveillance, à vivre et à mourir, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIIe febvrier 1669[4].

CCCXCVI.

À M. THEVENOT,

GENTILHOMME FRANÇOIS, À LEYDE, EN HOLLANDE.

Vous ferés très sagement, Monsieur, de ne vous commettre pas à la discretion de la soldatesque espagnole plus insolente que jamais dans un païs où la paye et la subsistance luy manque et qui a pour se maintenir la tacite permission de voler. Cela ne vaut rien pour les voyageurs ni pour le peuple, mais cela nous est bon pour nous qui sommes dans le cœur de la Flandre et qui y vivons plus sagement. Les villes et la campagne où l'Espagne est la maistresse se dé-

---

[1] Sorbière reçut 1,000 francs de gratification en 1665, 1666, 1667, avec cette mention : *en considération de son mérite et de son application aux belles-lettres;* il n'eut rien en 1668, mais il toucha de nouveau 1,000 francs en 1669.

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 638).

[3] Colbert venait d'être nommé secrétaire d'État en remplacement de Guénégaud, avec survivance de sa charge pour le marquis de Seignelay.

[4] Le 27 du même mois, Chapelain écrit à Vossius (fo 26 vo) : «Je suis de vostre avis pour la suppression de vostre histoire durant vos jours. Vous m'avés charmé de m'apprendre que vous aviés des travaux philosophiques sur Lucrèce. Ceux sur Manile doivent aussi estre curieux après ceux de Joseph Scaliger. Il y aura beaucoup à apprehdre dans vos Poliorcétiques. Je sçay faire difference entre vostre mérite et celui de vos envieux et ne craignés rien de ce costé-là.»

gousteront d'une si pesante domination et regarderont plus favorablement la nostre, et ça esté sans doute la veüe du Roy en refusant la proposition des Hollandois de troquer d'alternative, comme je le jugeay dès le commencement. La mesme chose arrivera de la Franche Conté plus opprimée encore que les Païs bas et regardée par eux désormais comme criminelle, ce qui la désespère, et du désespoir à la révolte il n'y a pas beaucoup de chemin. Mais trefve de politique.

On a dit à Mr Conrart que vous passerés encore quatre ou cinq mois à Leyde, ce qui ne peut estre vray sans que vous ayés pris ce temps là pour l'édition de vostre Abulfède. En ce cas, j'approuve le retardement de vostre retour, et comme la mer seroit alors plus navigable, vous pourriés revenir par Calais ou par Dunkerque, et de là très seurement icy. Je crains que Mr Vossius, ayant envoyé son ballot *De idolatria* par cette voye dans le fort de l'hyver, il ne luy soit mesarrivé, car nous n'en avons aucune nouvelle. Il verra dans ma response mes sentimens et mes diligences là dessus. Vous m'obligerés de la luy rendre. Vous m'avés ravi par l'esperance que vous me donnés de la veüe de vos nouvelles aquisitions, mais pourquoy m'en parler si géneralement et ne venir pas à quelque petit détail des matières? Je l'espère par vos premières et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII febvrier 1669[1].

CCCXCVII.

À M. CARLO DATI,

PRIMARIO UMANISTA NELLO STUDIO DI FIRENZA,

À FLORENCE.

Monsieur, vous ne me pouviés donner une plus grande satisfaction que celle de l'assurance qu'enfin après tant de remises, vous vous alliés appliquer tout entier à l'ouvrage que vous vous proposastes de faire pour la gloire du Roy sans en estre sollicité que par vostre propre génie, sur l'avis duquel je pris la résolution de faire considerer vostre mérite par S. M. Cette sérieuse application qui ne sçauroit que désirablement réussir entre vos mains, outre l'honneur qui vous en reviendra à l'égard du public, dégagera vostre parole et la mienne à l'égard du Prince et de son sage ministre, et vous fera voir aussi reconnoissant qu'habile, quand elle ne serviroit pas à les maintenir dans la disposition de vous continuer les graces dont ils vous ont honnoré jusqu'icy.

Je suis bien aise, au reste, que mes sentimens sur vostre exorde ne vous ayent pas semblé témeraires et qu'avant de les avoir veus, vous soyés entré dans les mesmes considerations pour régler sur ce pied là toute la contexture de vostre composition. Le biais dont vous me marqués que vous vous y prendrés me revient fort et m'en fait avoir par avance la meilleure opinion du monde.

Pour ce qui regarde le lieu de l'impression

---

[1] Le 4 mars, Chapelain écrit à Bœclerus (f° 27 v°) : «Pour ne pas laisser périr ce reste de supplémens de Freinshemius entre les mains de ses héritiers, puisque nos libraires non plus que les vostres ne veulent point mordre à l'hameçon et sont déterminés à n'en donner jamais un double, j'ay pensé à tenter un particulier de mes amis de s'en faire honneur en offrant quelque present modique à ces héritiers, selon ses forces, et je ne désespérerois pas de l'y résoudre, si j'avois parole d'eux de le recevoir en vous mettant le manuscrit de ces supplemens en main pour nous le faire rendre par une voye d'ami fort seure, après que vous auriés examiné le manuscrit original et reconnu qu'il fust tout entier sans aucune réserve et bien conditionné. Vous sonderés ce gué là et essayerés de les porter à s'accommoder à cette condition, laquelle ils ne trouveront jamais meilleure...»

à Paris ou à Florence, je ne voy pas pourquoy vous croiriés estre en plus grande liberté de vous deployer sur les louanges du monarque en un lieu qu'en l'autre, puisque l'Espagne, que vous craindriés de choquer en les publiant à Florence, n'y a pas plus d'émissaires qu'à Paris, où elle tient un ambassadeur, un dragon veillant auquel il seroit impossible de les tenir secrettes, et si elles alloient contre les principes de la neutralité italienne, il n'auroit pas moins de sujet de trouver à redire que vous les eussiés respandües dans Paris que dans Florence. D'ailleurs je ne sçay si un particulier comme vous, qui par plus d'une déclaration a desjà pris parti pour le Roy et qui en a esté gratifié plus d'une fois aux yeux de toute l'Italie du consentement de son prince allié si estroittement à la maison royale, peut demeurer dans cette prétendüe neutralité, et, quand il y pourroit demeurer, si les émules de sa grandeur croiroient que ce fust de bonne foy qu'il y demeurast. Pour la garder sans soupçon il ne falloit pas s'offrir à faire le panegyrique du monarque; il falloit encore moins en accepter les largesses. Ce sont là des engagemens qui ne sçauroient laisser dans l'esprit de personne des idées d'indifférence pour luy, et, quand il vous seroit possible d'en faire profession sans vous faire tort, vous ne le persuaderiés jamais à ceux que vous voudriés ménager en la professant.

Mais, Monsieur, je n'ay garde de m'imaginer ni que vous perseveriés dans cette conduite ambiguë, ayant l'ame aussi noble que vous l'avés, ni que dans la veüe de ne pas deplaire aux jaloux de S. M., vous reteniés le torrent des éloges qui luy sont deus, et affoiblissiés par vos expressions temperées les merveilles de sa vie dont, avec toute la terre, vous vous sentés convaincu, sachant principalement qu'une louange médiocre ne diffère en rien d'un blasme, sinon en ce qu'elle fait encore un plus mauvais effet.

Et puis comment soupçonnerois-je de cette mollesse un courage comme le vostre qui n'a pas craint, en faveur de la vertu du fameux cavalier del Pozzo, de reprocher à trois papes, dans son oraison funèbre [1], leur injustice d'avoir promeu au cardinalat tant de personnes ordinaires et d'avoir laissé sans cet honneur un personnage d'un si extraordinaire mérite et dont la Cour romaine tiroit son principal ornement? Vous n'aurés pas sans doute moins de génerosité pour le premier des Roys que pour un homme de condition privée, pour vostre bienfacteur que pour un homme à qui vous n'estiés obligé que de son amitié. Fermons nous donc là que vous ne perdrés pas un moment pour l'accomplissement de vostre ouvrage, que vous n'y ferés entrer aucun de ces agens qui en énerveroient la vigueur et que vous le mettrés au jour à Florence comme important au Roy que cela soit ainsi. Ce n'est pas qu'après cela nous ne le facions voir de l'édition de France dans le Recueil qui se fait de tout ce que les naturels et les estrangers ont publié en son honneur en prose et en vers en toutes les langues qui s'expliquent avec éloquence et agrément.

Il y a long temps que j'attens la copie promise de l'*Ammalata* dont Mr Magliabecchi m'a fait la faveur de me communiquer le prologue. Si elle est faitte, j'en recommande l'envoy à vostre courtoisie par la première occasion d'ami et suis tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce v mars 1669 [2].

---

[1] Nous avons déjà vu que Carlo Dati avait publié l'éloge du commandeur Cassiano del Pozzo en 1664 (Florence, in-4°).

[2] Le 6 du même mois, Chapelain entretient ainsi l'abbé Marucelli de Carlo Dati (f° 29 v°) : « J'ay beaucoup de joye que vous ayés jugé à pro-

CCCXCVIII.

À Mgr COLBERT,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS, ETC.

À PARIS[1].

Monseigneur, vous trouverés, avec ce mot, le remerciment que vous fait Mr Vossius de la nouvelle gratification qu'il vous a plu de luy procurer auprès de Sa Majesté. Par la lettre qu'il m'a escritte, je le voy en peine de l'exemplaire en deux volumes in-folio du livre *De idolatria* de feu son père, qu'il a donné augmenté de moitié en cette édition, laquelle, pour reconnoissance des faveurs singulières qu'il a receües de vous, il vous adresse, mais d'une façon si retenüe, à l'esgard des loüanges qui vous sont deües (parce que je luy avois fait entendre combien l'excès vous en estoit désagreable), qu'il me tesmoigne n'avoir peur que de vous y paroistre trop moderé.

Il y a trois mois que ce présent est party de Roterdam pour Rouen, et comme il n'a point d'avis de son arrivée, il craint que les tempestes de cet hyver ne l'ayent fait périr en chemin.

Au reste, Monseigneur, sachant la juste passion que vous avés d'accroistre le thrésor des médailles du Roy, un fort homme d'honneur, domestique de Mr de Harlay[2] et [aussy] fort consideré de luy que de M. le procureur géneral, son fils[3], m'estant venu visiter, je fis tourner la conversation sur le sujet des médailles et ensuite sur le grand amas qu'en avoit fait Mr de Harlay, que je sçavois de plusieurs connoissans[4] estre le plus complet et le plus rare qui fust dans l'Europe, et je reconnus dans le discours que l'affection qu'il avoit eüe pour cette sorte de curiosité luy estoit fort diminuée et que Mr son fils n'en avoit jamais guère eu pour cela, mon amy se laissant entendre jusques là que, s'il se trouvoit marchand qui en voulust donner ce qu'elles luy avoient cousté, il seroit aisé de le résoudre à s'en desfaire.

La chose en demeura là, et sur cette descouverte, à toutes fins je creus vous en devoir avertir pour en user selon que vous le jugerés à propos pour le service de Sa Majesté et le vostre. Si c'estoit une affaire à quoy vous voulussiés penser, je serois bien propre à en faire l'ouverture, et non pas à décider de la

---

pos d'envoyer à M. Dati la lettre plaintive que je luy escrivois pour le tirer de sa létargie et l'obliger à faire une fois son devoir. Ce n'est pas que je ne me sois fait violence d'en estre venu à cette extremité, estant tousjours fascheux d'avoir à mortifier un homme qu'on estime et qu'on aimeroit bien mieux qui se rangeast luy-mesme à la raison. Mais il en a voulu taster par là et s'il a trouvé le morceau amer, il ne l'a peu imputer qu'à sa faute. La response qu'il m'a faitte est d'un homme resveillé et non pas d'un homme en colère, elle est positive et d'un nouvel engagement à une application entière au travail si long temps promis et si long temps négligé... Mais, Monsieur, ne seroit-il point bon que vous fissiés une petite admonition à Mr Vincenzo Viviani que je ne voy pas qui se haste davantage que l'autre, quoiqu'il y aist tantost six ans qu'il ne me demanda qu'un an pour accomplir tout ce qu'il s'étoit proposé?» Chapelain ajoute : «Ces gratifications qui sont purement volontaires ne tiennent qu'à un filet... Je remets à la bonté que vous avés pour celuy cy de luy secoüer la bride et de luy donner de l'esperon pour le faire avancer...»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 638).

[2] Achille de Harlay, comte de Beaumont, procureur général du parlement de Paris depuis 1661, mort en 1671.

[3] Achille de Harlay, comte de Beaumont, nommé procureur général en survivance de son père (1667), devint premier président en 1689 et mourut en 1712, à soixante-treize ans.

[4] M. Clément a imprimé *connoissances*. *Connoissans* est là pour connaisseurs.

rareté et du prix de ces médailles. Le vray consultant sur ces matières seroit M. le doyen de Saint-Germain[1] qui les a veües et examinées, et qui est trop homme de bien et trop vostre serviteur pour n'y pas agir avec la dernière fidelité et sincérité.

Outre les médailles, Monseigneur, j'appris de mon ami qu'il y a dans ce cabinet toutes les monnoyes anciennes de France en original, sur lesquelles M. de Bouteroüe[2], qui en a publié un grand ouvrage si approuvé[3], les a fait tirer et graver. C'est ce qu'avoit à vous dire là dessus, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce VII mars 1669.

CCCXCIX.

À M. THEVENOT,

GENTILHOMME FRANÇOIS,

À LEYDE, EN HOLLANDE.

Monsieur, il ne vous faut pas laisser ignorer avec combien d'estime et d'affection Mr Gronovius me parle de vous dans la response à la lettre dont j'avois accompagné la gratification nouvelle qu'il a receüe du Roy. Tout de bon les termes n'en sçauroient estre plus tendres ni plus positifs pour marquer une inclination véritable à vous servir, et je suis trompé si vous avés souhaité quelque chose de son ministère qu'il ne se soit pas porté tout entier et de bonne grace à vous accorder. Ses deux remercimens au Roy et à Mr Colbert sont tels que vous me les aviés annoncés et ils me feront honneur auprès de l'un et de l'autre, leur faisant voir qu'en le produisant comme digne de leurs faveurs, je ne l'ay pas fait sans fondement et à l'estourdie.

Il me mande que vous luy avés envié la commission de me recouvrer la dernière édition du traitté de Mr Conringius *De habitu*, etc., de l'année 1666, mais il ne me dit point si vous l'avés trouvée encore. Je vous supplie de m'en éclaircir. En cas que vous l'ayés, vous le garderés, s'il vous plaist, pour l'envoyer avec vos hardes quand vous vous en reviendrés de deça, car ce n'est pas chose qui presse. Esclaircissés-moy aussi de ce qui vous retient en ce païs là. Faites vous imprimer vostre Abulfède, ce qui me semble le plus vraysemblable, ou si quelque autre chose vous y attache? Mr Conrart, qui vous baise mille fois les mains, n'en a pas moins de curiosité que moy. En cas de cette impression, vous en auriés là pour tout vostre esté et n'en sortiriés que pour vostre récolte et pour vos vendanges.

Ayés la bonté de faire rendre seurement à Mrs Gronovius et Vossius les deux billets qui vont avec celuy-cy[4], et, s'ils y respondent, de mettre les leurs dans vostre paquet bien recommandé à Monsieur vostre oncle. Les livres *De idolatria* sont arrivés et livrés.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XV mars 1669.

---

[1] Pierre Séguin. Voir sur ce savant collectionneur une note de la page 180 du présent volume.

[2] Claude Bouteroue, conseiller à la cour des Monnaies, né à Paris, mourut dans cette ville en 1674, suivant M. Clément, vers 1680 suivant M. Lud. Lalanne (*Dictionnaire historique de la France*, 1877).

[3] *Recherches curieuses des monnoyes de France* (Paris, 1666, in-fol.).

[4] Ces deux billets, qui sont aussi du 15 mars, suivent la présente lettre dans le registre des minutes (fos 32 vo et 33). A Vossius, Chapelain parle de Carcavi «qui tient le lieu de Mr de Luçon pour la garde» de la bibliothèque du Roi. A Gronovius il adresse ces compliments : «Pour le Polybe de Mr vostre fils, je ne puis en avoir que très bonne opinion puisque vous luy avés permis d'en entreprendre l'édition. Vous estes trop bon père pour lui avoir en cela dénié vostre assistance et trop habile pour laisser engager son nom dans une entreprise qui fut douteuse et capable de nuire à sa naissante réputation. Il aura réglé sa

CCCC.

À Mme LA DUCHESSE DE MONTAUZIER,

DAME D'HONNEUR DE LA REYNE,

AU LOUVRE.

Madame, ce seroit un compliment peu sincère que celuy de vous prétendre exhorter à souffrir avec moderation la mort d'une sœur qui vous ayant tant d'obligations les a si mal reconneües que c'est tout ce que vostre bon naturel et vostre haute vertu ont peu faire que de luy pardonner comme chrestienne ses injustes emportemens[1]. Je m'abstiendray aussi, Madame, de vous dire contre ma conscience que je prens part à vostre douleur dans l'occasion de cette perte, et je vous féliciteray seulement d'avoir fait succeder à son abbaïe une autre sœur toute bonne et toute parfaitte qui sçaura mieux reconnoistre ce qu'elle vous doit et réparer les rüines et les désordres que la bizarre humeur de la défuncte a causés dans cette sainte maison[2]. Dieu vous en veuille récompenser par de nouvelles graces et raffermir vostre santé si nécessaire pour la satisfaction de tout le monde raisonnable et en particulier de celuy qui sera tousjours, comme il a tousjours esté, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce XXIIIe mars 1669[3].

CCCCI.

À M. GRÆVIUS,

PREMIER PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE,

À UTRECHT.

Monsieur, dans la lettre que Mr Elzevir m'a rendüe de vostre part j'ay veu que vous m'en aviés escrit une autre par un jeune gentilhomme hollandois pour luy servir d'accès à mon cabinet lorsque d'Angleterre où il s'en alloit alors il passeroit en France, le chargeant en mesme temps de vostre édition de Justin pour m'en faire un présent[4]. Mais je ne sçay par quel malheur il est arrivé que

---

conduite sur la vostre en matière d'illustrations d'autheurs classiques, et se sera miré sur la méthode que vous aurés tenüe dans celle du grand Pline que l'on attend de vous plus purgé que l'on ne l'a eu par tous les grands critiques qui vous ont précédé. Entre ceux qui en ont plus d'impatience contés, s'il vous plaist, celui qui est passionnement, Monsieur, etc.»

[1] Claire-Diane d'Angennes, abbesse d'Hyerre depuis l'année 1636. Ce que dit Chapelain de madame d'Hyerre s'accorde bien avec ce qu'en raconte Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. II, p. 494 et 495). On a dit par erreur dans le *Moréri* de 1759 (article *Angennes*) que la fille aînée du marquis de Rambouillet mourut le 9 mars 1670.

[2] Charlotte-Catherine d'Angennes, morte le 2 mai 1691 dans la 69e année de son âge.

[3] La veille de ce jour, Chapelain avait écrit au comte Graziani (fo 34) : «On m'a assuré que le traitté pour évoquer Mr Cassini en cette Cour a passé par vos mains et que c'estoit à vostre persuasion que cet excellent homme s'est résolu à quiter le poste avantageux qu'il tenoit de là les Monts pour y venir fortifier l'Academie royale. Ça esté un service agreable pour S. M. et une particulière obligation que vous aurés acquise sur vostre ami pour son interest et pour son honneur. Je ne vous en ay une gueres moindre du soin que vous voulés prendre de descouvrir si la troisiesme partie de l'Histoire de Pistoye est publiée et de m'avoir recouvré la première de l'Histoire de Modène, quelque grossièrement qu'elle soit escritte. Vous sçavés le dictum ancien que *Historia quomodocumque scripta delectat*... J'ay mis entre les mains de Mr l'abbé Siri le manuscrit du Tassone sur vos ordres à sa première réquisition, et tiré parole de luy qu'il ne le communiquera à qui que ce soit pour éviter scandale et broüillerie avec la Crusca.»

[4] Le *Justin* de J.-G. Grævius (1669) fut réimprimé en 1683 et en 1701. Le *Manuel du libraire* ne mentionne que cette dernière édition (Leyde, in-8o). On retrouve les notes de Grævius dans l'édition d'Abraham Gronovius (Leyde, 1760, in-8o).

je n'aye point veu encore ce gentilhomme ni receu la lettre dont vous le faisiés porteur, quoyque par une voye qui m'est inconnüe me soit venu le Justin, et vous pouvés croire que si la lettre l'eust accompagné, je n'eusse pas esté assés rustique pour la laisser sans response et sans le remerciment que je vous devois de l'un et de l'autre. Seroit-bien celuy que Mr Rompf, m'amenant, ces jours passés, Mr Elzevir, me dit qu'il m'amèneroit au premier jour sur l'instance qu'il luy en avoit faitte et la passion qu'il luy avoit tesmoignée de me visiter? Quand il se présentera, il s'appercevra de la force de vostre recommandation par l'accueil que je luy feray. Si vous avés fait garder copie de la lettre qu'il avoit à me rendre, je seray bien aise de la voir, car je ne pers pas volontiers de ces marques de la véritable amitié d'un homme que j'estime autant que vous.

Celle à laquelle je respons est si remplie de bonté et de tendresse qu'elle m'a sensiblement touché et je n'y ay rien trouvé à redire que les louanges dont vous m'accablés. Je les interprète néantmoins favorablement et, encore que je ne les croye pas justes, je ne les croy pas moins sincères principallement l'article de la candeur et celuy de l'amour que j'ay pour les sçavans hommes. Et que diriés vous, Monsieur, que cet amour qui m'a attiré le vostre si noble et si désinteressé m'a attiré la haine de certains petits poétastres qui me deschirent par des satyres publiques, parce que je ne les ay pu faire comprendre dans la liste des gratifiés? Mais je n'ay pas besoin de consolation là dessus et pourvu que vous et les gens qui vous ressemblent ne soient pas de leur sentiment, j'iray mon train, je garderay ma tranquilité ordinaire et pour toute vengeance je n'employeray contre eux que le mespris.

J'apprens, au reste, avec beaucoup de plaisir que l'édition de Suétone [1] que vous avés fait entreprendre à vos libraires, illustrée des commentaires de Casaubon [2] et de Torrentius [3] aussi bien que par vos observations et vos notes, soit si tost preste à paroistre. M. le duc de Montauzier m'estant venu voir avant-hier, sur un billet que je luy avois escrit pour sçavoir de luy lequel des deux ouvrages de ce Suétone ou du Cicéron [4] que vous allés publier, il trouveroit à propos que vous dédiassés à Mgr le Dauphin, ce seigneur, dis-je, me monstra une lettre de vous qui luy avoit esté portée par Mr Elzevir toute conforme à la mienne, et nous nous rencontrasmes de mesme avis, sçavoir que le Ciceron pour toutes considerations devoit avoir la préference. Mais comme il voudroit que cet autheur et tous les autres classiques fussent imprimés d'une manière qui en pust faciliter l'intelligence au jeune prince, laquelle seroit qu'au lieu de tant de commentaires et notes le texte en fust suivi en chaque page d'une espèce de paraphrase très succincte faite par un habile homme et d'un stile clair et élegant, il prétend qu'une édition de cette sorte, si elle estoit superflüe pour ceux qui estoient fort avancés seroit d'une utilité extrême pour les principians et pour les médiocres mesmes. Mr Elzevir, à qui il en parla, luy parut incliner à cette

---

[1] Le *Suétone* de Grævius parut à Utrecht en 1672 et reparut en 1688, 1691, 1694.

[2] Rappelons que Grævius fut l'éditeur des lettres de Casaubon (Brunswick, 1655).

[3] Liévin Torrentius ou Van der Beken, né à Gand en 1525, mort en 1595, fut évêque d'Anvers, puis archevêque de Malines. Son édition de Suétone, avec commentaire, est de 1578 (Anvers).

[4] Grævius publia les Épîtres de Cicéron en 1677 (Amsterdam) et divers autres ouvrages du grand orateur en 1684, 1688, 1699. L'édition du *De officiis* et de divers autres traités est dédiée au Dauphin (Amsterdam, 1688, in-8°).

proposition, comme à une chose qui luy pouvoit estre de grand profit à cause du grand débit qu'il feroit d'une édition de cette sorte. C'est ce dont j'ay creu vous devoir avertir, me remettant du surplus à ce qu'il vous en pourra escrire luy mesme et à ce que Mr Elzevir vous en racontera plus particulièrement.

On ne sçauroit avec trop de soin recueillir et sauver de l'oubli les ouvrages manuscrits de Mr Meursius qui, durant sa vie, a esté une des lumières de l'Académie hollandoise. Pour ceux des trois isles fameuses Rodes, Cypre et Crette [1] et des roys de Sparte [2] que vous me mandés prests à voir le jour, [ils] seront fort curieux.

Je suis avec passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV mars 1669 [3].

CCCCII.

À MGR COLBERT,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS, ETC., À PARIS [4].

Monseigneur, je laissay, il y a quatre jours, entre les mains de Mr Perrault mon sentiment par escrit sur ce qui peut estre employé pour la gloire du Roy dans les bas-reliefs de l'arc de triomphe et je ne doute point qu'il ne vous l'ait fait voir avec ceux qu'ont fait ces autres M^rs sur le mesme sujet.

Quinze jours auparavant, je me donnay l'honneur de vous escrire en vous envoyant le remerciment de Mr Vossius pour la nouvelle gratification que vous luy avés procurée. Je le fais aujourd'huy pour accompagner ceux de Mrs Gronovius, Hevelius, Dati et Viviani. M^r Le Besgue vous aura présenté celuy de M^r Bœclerus et M^r l'abbé Siri celuy de M^r le conte Graziani. Ceux de Mrs Heinsius, Conringius et Ferrari ne peuvent plus guères tarder à paroistre. Mr Ferrari a esté malade à mourir aussi bien que Mr Heinsius et il court un bruit de la mort de Mr Conringius [5]. Ce seroit un extrême dommage tant pour le bien des bonnes lettres que pour le service de S. M. en cas qu'elle eust besoin d'une plume estrangère accreditée pour soustenir puissamment ses justes pretentions sur le Brabant, etc., et pour monstrer l'invalidité de la renonciation de la Reyne. Nous serons bientost éclaircis de ce qui en est et je n'omettray aucune diligence pour cela, afin que si cet excellent sujet des graces

---

[1] *Creta, Cyprus, Rhodus* (Amsterdam, 1675, in-4°).

[2] *De regno Laconico libri II* (Utrecht, 1687, in-4°).

[3] Le 22 mars, Chapelain avait donné à l'abbé de Francheville (f° 35) cette nouvelle littéraire : «Vous sçaurés au reste que ce mesme Mr du Chastelet a laissé eschapper de son cabinet huit ou neuf cent vers en Eglogues, Elegies et quelques autres poësies qu'il dit qu'un de ses familiers a fait imprimer à son insceu. Vous en croirés ce qu'il vous plaira. Il m'en a promis un exemplaire, et Dieu sçait s'il ne vous en envoiera pas plus d'un. C'est tousjours le plus deliberé et le meilleur gentilhomme du monde.» Le 6 avril, Chapelain écrivait au même abbé (f° 38) : «J'oppose vostre seule amitié et vostre raison seule à toute la malignité et l'extravagance de cette canaille qui s'est conjurée contre ma médiocrité et que ma petite fortune irrite, ronge et désespère. Si j'avois besoin de consolation de ce costé là, je la trouverois entière dans vostre tendre partialité et dans le favorable jugement que vous faittes de ce peu je n'oserois dire de vertu que j'ay essayé d'acquerir par une sérieuse application aux exercices que les gens de bien considèrent comme honnestes et louables, sans que ni l'ambition ni l'avarice y ayent jamais eu part ni y soyent jamais entrées comme motifs de mes desseins ni de mes actions.»

[4] M. Clément n'a reproduit que quelques lignes de cette lettre (note 4 de la page 639).

[5] Conringius ne mourut que beaucoup plus tard (12 décembre 1681).

royales vous avoit manqué, comme a desja fait Mr Gevartius, vous puissiés les remplir par d'autres d'aussi grand merite dans les païs éloignés pour y maintenir la gloire de la munificence de S. M. C'est le conte succinct qu'avoit à vous rendre sur cette matière, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVII mars 1669.

CCCCIII.

A M. LE ROY,

ABBÉ DE HAUTEFONTAINE,

À HAUTEFONTAINE.

Monsieur, je suis encore plus obligé au livre de Mr Arnaud que je ne pensois estre puisque, outre les admirables lumières et les puissants raisonnemens qu'il apporte pour l'esclaircissement de la divine matière qu'il traitte[1], il m'a de plus remis dans vostre mémoire et m'a fait joüir d'un bien que je craignois d'avoir perdu. C'est de quoy, Monsieur, je vous rens mille graces, et si vous me l'avés conservé jusqu'icy, je vous conjure de me le conserver encore, au moins autant que je vivray comme l'une des plus grandes consolations que je puisse avoir en ce monde. Cependant pour satisfaire vostre curiosité sur l'estat où est l'esprit de Mr Conrart touchant sa créance et sur l'impression qu'aura fait dans son cœur pour son salut un si excellent ouvrage, je vous diray qu'il le doit avoir leu tout entier à cette heure, car je l'ay rencontré dessus fort attentif plus d'une fois sans néantmoins qu'il me dist un mot à l'esgard de sa doctrine. Il ne me sembla pas non plus à propos de luy en faire l'ouverture, sachant bien que je ne luy pouvois rien dire que de foible à comparaison de ce que le livre luy aura dit, et que si Dieu luy veut faire la grace de le retirer de l'erreur où il est plongé, ce sera bien plustost par les preuves de ce livre que par mes paroles. Je ne désespère de rien, mais je ne m'assure de rien aussi, veu l'engagement où il est avec le ministre Claude qui ne le perd point de veüe, et qui, selon l'opinion commune, tire de luy la polisseure de son stile[2]. Je ne laisseray point eschapper d'occasion où je pourray servir à vostre intention si charitable et si chrestienne. De vostre costé ne luy refusés pas vos prières auxquelles je le recommande de tout mon cœur, comme son ami et comme, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII avril 1669[3].

CCCCIV.

À M. LE COMTE GRAZIANI,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENS DE S. A. S^me DE MODÈNE,

À MODÈNE.

Monsieur, il m'est arrivé par la voye de

---

[1] *La perpétuité de la foi sur l'Eucharistie.* Le premier volume du grand ouvrage d'Antoine Arnauld et de Nicole parut en janvier 1669.

[2] Les contemporains prétendaient que, depuis la mort de Conrart (23 septembre 1675), les livres de Claude n'étaient pas aussi bien écrits.

[3] Le 15 du même mois, Chapelain écrivait à l'abbé Marucelli (f° 40) : «Pour l'esclaircissement que vous me demandés touchant la gratification de Mr Menage, ce que vous en avés appris est véritable. Voicy desja deux ans qu'il n'a rien receu du Roy. Peut-estre cela ira-t-il autrement à l'avenir, car la chose s'est passée sans éclat, et il a esté en cela, selon mon avis, comme beaucoup d'autres, plustost oublié que rayé. Je n'ay pas sujet de me loüer de luy, mais je ne laisse pas de l'en plaindre et de luy souhaiter une autre fois mieux. Il a fait imprimer à ses despens un gros volume d'Origines italiennes qu'il ne manquera pas d'envoyer à nostre illustre Academie de la Crusca. Je vous supplie de sçavoir de nos academiciens les plus habiles la vraye opinion qu'ils en auront et de me le mander sans qu'on sçache que je vous en aye prié. Faites moy aussi la grace d'assurer Mr Redi de mon estime et de mon service.»

Mr Cassini mille choses agreables de vostre part, la première Mr Cassini luy mesme lequel en ce peu de temps que je l'ay veu lorsqu'il me fit l'honneur de me venir rendre vostre paquet, j'ay trouvé tel que vous me l'avés représenté, je veux dire civil, habile et de bonne rencontre, de quoy je prétens bien profiter tout le temps que nous l'aurons icy. La deuxiesme est le volume de l'histoire de Modène qui doit estre un fort bon livre, ayant pour attestation de son excellence un si beau sonnet de vous sur le front. Mais la troisiesme passe tout et méritoit un courrier toute seule. Vous entendés, Monsieur, que c'est l'argument et le premier acte de vostre tragédie[1]. Vous n'entendiés pas moins, sans que je m'en expliquasse davantage, que l'un et l'autre m'ont pleinement satisfait et que si jamais pièce de ce genre a deu plaire à vos Cours et à toutes celles où la beauté de vostre langue est connüe, c'est celle cy quand elle sera achevée comme vous l'avés commencée. En effet, à la réserve du principal personnage qui ne sera pas du goust des Aristoteliciens, et que vous estes persuadé que les exemples nombreux des anciens Grecs tiendront supportable, tous les autres y sont introduits à souhait pour la régularité des mœurs et des passions. Le nœud m'en semble ingenieux et le dénouement surprenant et raisonnable. Quant à l'élocution, elle est si pure, si soustenüe, si libre, si semée de figures sans enflure et sans affectation, que, si, dans les autres parties il y avoit quelque chose à desirer pour leur perfection, celle cy en couvriroit les taches par son éclat et par son agrement.

Continués donc, Monsieur, avec assurance d'un bon succès et ne donnés pas temps à vostre veine de se sécher, tandis qu'elle coule si heureusement et envoyés m'en les actes l'un après l'autre par les plus seures occasions que vous pourrés trouver. Vous en disputerés la palme à tous les poètes tragiques italiens, non seulement au Trissino[2], au Succoni[3], au Rucellai, au Giraldi[4], au Groto[5], qui demeurent loin derrière vous aussi bien que le Torelli[6], le Palavicini[7], le Bonarelli[8], mais encore au Tasse et au Testi, quand sa tragedie ne seroit pas demeurée

---

[1] Il s'agit très probablement d'*Il Cromvello* (Bologne, 1671). Cette tragédie obtint un succès prodigieux.

[2] Ce nom a été par inadvertance écrit *Tiscino*. Giovan Giorgio Trissino naquit à Vicence en juillet 1478 et mourut à Rome en décembre 1550. Voir dans la *Biographie universelle* un bien substantiel article de Daunou, qu'il faut rapprocher des indications et appréciations de M. L. Étienne (*Histoire de la littérature italienne,* p. 233, 234, 254, etc.).

[3] *Sic.* Aucun poète de ce nom n'est connu en Italie. Je suppose qu'il faut lire *Speroni.* Voir sur ce poète dans notre premier volume la note 1 de la page 392.

[4] Jean-Baptiste Giraldi, surnommé Cinthio, né à Ferrare en 1504, mourut en cette ville le 30 décembre 1573. La plus célèbre de ses tragédies fut l'*Orbecche* (1541), que l'on met au même rang, selon Sismondi, que la *Sofonisbe* de Trissino, l'*Oreste* de Rucellaï et la *Canace* de Speroni. Voir sur Giraldi le livre de M. L. Étienne p. 434-437.

[5] Louis Grotto, né dans la ville d'Adria en 1541, mourut à Venise en décembre 1585. On a de lui deux tragédies: l'*Adriana* et la *Dalida*.

[6] Pomponio Torelli, né en 1539, mourut à Parme en avril 1609. Il laissa cinq tragédies, dont une, intitulée *Mérope*, a été analysée dans le *Cours de littérature dramatique* de M. Saint-Marc-Girardin (septième édition, 1861, t. I, p. 303 et suiv.).

[7] Pietro Sforza Pallavicini naquit à Rome en novembre 1607 et mourut dans la même ville en juin 1667. Cet historien du concile de Trente, qui fut nommé cardinal en 1657, est l'auteur d'une tragédie: *Ermenigilde* (Rome, 1644).

[8] Prosper Bonarelli della Rovère, mort septuagénaire à Ancône en mars 1659, composa une

imparfaitte. Si Mr l'abbé Siri me demande à voir ce que j'en ay, je le luy presteray volontiers, comme à un de vos intimes amis et très digne juge des œuvres d'esprit les plus fines et les plus relevées, mais ce sera à condition de ne le laisser entre les mains de personne de peur qu'on n'en tire de copie. J'ay appris que Mr le comte Rabatta, l'ayant esté visiter, avoit trouvé sur sa table le manuscrit que je luy ay confié par vostre ordre. Il seroit fascheux que cette rencontre luy donnast l'envie de le voir et de le faire copier, du moins d'avertir la Crusca de cet ouvrage et de vous en faire une affaire avec elle. Je suis assuré du moins que cela seroit infaillible si par cette voye là Mr Menage venoit à en avoir connoissance, car il ne manqueroit pas à en faire sa cour à cette Académie, dont il se pique d'estre un membre et à laquelle il vient de dédier un volume d'*Origines italiennes*. Il n'y auroit pas de danger que vous priassiés l'abbé d'aller bride en main de ce costé là et de n'en donner communication à qui que ce soit. Je luy en toucheray un mot à la première veüe.

Mr l'abbé d'Aurillac n'est point encore à Paris. Aimés moy tousjours et me croyés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI avril 1669[1].

CCCCV.

À M. BOECLER,

PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE EN L'ACADÉMIE DE STRASBOURG, À STRASBOURG.

Monsieur, j'ay tardé à respondre à vos remerciments en attendant le paquet des livres que vous m'accusiés à la fin de vostre lettre pour vous en accuser la réception et vous en faire le remerciment que vos soins méritoient. Celuy que vous aviés sans doute fait à Mr Colbert n'a point passé par mes mains pour avoir esté mis dans le paquet de Mr Le Begue qui l'aura porté à son addresse et m'aura privé de la joye de vous rendre cet office...

Je vous suis bien obligé du soin que vous avés pris de me recouvrer ces pièces curieuses, surtout cet autographe des lettres de Bongars[2] qui sera un manuscrit à fort

des meilleures tragédies de son temps, *Il Solimano* (Venise, 1619). Il ne faut pas le confondre avec son frère Guidulbalde, l'auteur de la jolie pastorale *Filli di Sciro* (Ferrare, 1607).

[1] Le 18 avril, Chapelain écrit à Wagenseil (fº 43): «Dieu soit loué que Mr Conringius se porte bien! Celuy qui nous l'avoit fait mort disoit que ç'avoit esté de saisissement de quelque escrit composé contre luy, mais vous m'esclaircissés de la chose et je voy par ce que vous m'en mandés que si la mort estoit fausse, la cause prétendue ne l'estoit pas. J'en attens tous les jours la confirmation par luy-mesme... Il faut que Mr de Gravelle soit bien mal informé des loix saliques à l'esgard de la France pour n'avoir peu respondre à l'objection du député de la Bourgogne austrichienne de n'oser nier que ces loix empeschent les roys françois d'estre vassaux d'un autre Prince pour quelque partie de leurs possessions, et que sur ce fondement ils avoient refusé le royaume de Naples offert, pour ne relever pas du Saint-Siège, car il ne leur a jamais esté offert et ils n'ont jamais refusé ce vasselage. Le député doit estre un grand impudent. Lors de la paix de Munster, la reyne régente refusa bien de tenir les deux Alsaces et Brisac de l'Empire, mais non pas sur cette mauvaise raison là. Ce fut par une fierté mal entendue dont nos sages la blasmèrent extrêmement. Le Roy, qui agit plus prudemment, veut réparer cette faute en prétendant que ses conquestes de Flandres le rendent un légitime membre de l'Empire pour le bien de l'Allemagne et pour le sien. Il entre par là aux droits du Roy d'Espagne qui estoit membre aussi de l'Empire par la Bourgogne et par le Milanois, et il le sçaura bien maintenir.»

[2] Jacques Bongars naquit à Orléans, non en 1554, comme on l'a souvent prétendu, mais

parer ma petite bibliotèque. Cet excellent homme avoit un commerce reglé avec le fameux Fra Paolo[1], et j'en ay veu les responses à la main, qui sont d'utiles mémoires pour l'histoire de leur temps, principalement pour celle de l'interdit de Venise[2].

Vostre inquietude sur les marques publiques que vous voudriés donner au Roy de vostre reconnoissance est digne de la noblesse de vostre ame et je vous en sçay très bon gré. J'y ay mesme un assés grand interest, ayant maintenu jusqu'icy vostre considération dans l'esprit de S. M. par Mr Colbert pour l'avoir continuellement assuré que vous travailliés à une nouvelle édition de Polybe dont, et de vos commentaires sur cet excellent politique, vous luy deviés faire une offrande glorieuse, et je n'ay osé luy en oster l'opinion et l'esperance que je n'aye à luy faire de vostre part une proposition qui équipole[3] à celle là en dignité.

En attendant que vous le puissiés, je ne m'esloignerois pas de celle que vous me faittes d'un panegyrique et, en ce cas, vous pourriés en prendre les matières dans celuy de Ferrarius de Padoüe composé sur mes notices et que je vous envoyerois si vous ne l'aviés point avec celles qui me sont venues depuis sa publication. Cela vous donneroit quelque respit et à moy de quoy vous tenir tousjours vivant dans la pensée du Prince et du Ministre. Mandés moy vostre résolution là dessus.

Mr le comte Graziani, secretaire d'Estat du prince de Modène, en a fait un très beau en vers italiens, et Mr Carlo Dati, professeur d'humanités à Ferrare, en va faire imprimer un en prose florentine qui ne cédera en rien à pas un des autres en beauté. Vostre stile est sublime quand vous voulés vous élever et tout propre à soustenir un semblable sujet.

Je doute que l'ami sur qui j'avois jetté la veüe veüille entendre à l'achapt des exemplaires restans de la première partie des Supplémens de Freinshemius, estant homme d'une profession à negotier plustost les affaires d'Estat que de librairie[4]. Je le sonderay pourtant là dessus. Vous avés bien raison de dire que Mr Scelstenius, son héritier, devoit en faire l'impression. Il y auroit mieux trouvé son conte. La deuxieme partie, qui auroit rendu l'ouvrage complet, luy eust fait avoir le débit de la première. Les gens ne connoissent point leurs interests.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIX avril 1669[5].

---

en 1558, comme on le voit dans la nouvelle édition de la *France protestante* (t. II, col. 816); il fut enterré à Paris, le 29 juillet 1619 (*Ibid.*, col. 820). Un recueil des lettres de Bongars avait été publié à Leyde en 1647 (*Epistolæ*, in-12), mais ce recueil était fort incomplet. Un volume des lettres françaises du savant diplomate fut publié à Paris en 1688.

[1] Pietro Sarpi, en religion *fra Paolo*, naquit en 1552, à Venise, où il mourut en 1623. L'auteur de l'*Histoire du concile de Trente* est trop connu pour qu'il soit utile d'ajouter un seul mot à cette note. Je constaterai seulement que ses biographes, qui mentionnent parmi ses correspondants Bacon, Barclay, Casaubon, les frères Du Puy, Grotius, Saumaise, de Thou, Vossius, ont oublié d'y joindre Jacques Bongars.

[2] Les précieux autographes de Bongars et de Sarpi vus par Chapelain nous ont-ils été conservés? Je ne trouve aucune lettre à l'adresse du grand publiciste vénitien parmi les 184 lettres contenues dans le volume intitulé: *Lettres de Monsieur de Bongars, Resident et Ambassadeur sous le Roy Henry IV en diverses negociations importantes* (La Haye, 1681, in-8°).

[3] Le verbe *équipoller* n'a guère été employé au XVIIe siècle. M. Littré ne cite sous ce mot que deux auteurs du siècle précédent, La Noue et Montaigne.

[4] C'était le duc de Montauzier, comme nous le verrons plus loin.

[5] Le même jour, Chapelain console ainsi He-

CCCCVI.

À M. GUSTMAYER,

SECRETAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE DANTZIK,

À DANTZIK.

Monsieur, le long temps que je suis demeuré sans avoir de vos nouvelles m'a fait apprehender qu'il ne vous fust mésarrivé, et je n'en estois pas peu en peine lorsque j'ay receu vostre lettre du XVI mars qui m'a appris vostre voyage de Conierberg[1] avec Mr Hevelius et l'heureux retour de l'un et de l'autre à Dantzik. Je vous souhaite beaucoup de pareilles commissions pour y desployer vos talens et monstrer à vos superieurs de quoy vous estes capable. C'est par ces voyes là qu'on se met en consideration et qu'on élève sa fortune. Je feray voir à Mr Conrart, car je le croy l'une des deux personnes de Paris dont vous faites un cas particulier, ce que vous en dites et l'engagement où vous vous estes mis de n'en perdre jamais le souvenir. De quelque manière que ce recueil de pièces concernant l'abdication du roy Casimir[2] soit fait, ce ne peut estre qu'une pièce précieuse et à garder. Je ne refuse donc pas l'offre que vous m'avés faitte de me l'envoyer à vostre commodité et par une voye amie. Je vous dis la mesme chose pour ce qui pourra paroistre de semblable sur l'élection du roy futur.

J'admire la confiance des Polonois qui, environnée (*sic*) de mille périls, ne désespèrent point de la fortune publique. Cela a du Romain, et dans une nation belliqueuse, c'est un grand préjugé de sa conservation. Je luy souhaite pour roy le victorieux prince de Condé à qui la goute n'empescha pas l'hyver de 67 d'estre le principal instrument de la [conquête de la] Franche-Comté en douze jours non entiers encore. Assés de gens luy augurent icy cet accroissement de gloire. La Pologne en effet ne sçauroit élire un autre sujet qui le vaille[3]. Il importe aux Hollandois surtout que le Moscovite n'occupe point la Suède. Si les Moscovites et les Tartares estoient bien unis avec les Polonois, ils n'auroient tous rien à craindre du Turc, de l'Empire ni de la Suède.

J'admire la supinité[4] du duc Charles de Lorraine de poursuyvre une couronne de cette importance avec des incivilités que l'Empereur ne commettroit pas mesme en cas pareil, tout empereur qu'il soit et quelque haut qu'il le porte. On nous a dit icy que son neveu le candidat, de son costé, a irrité la noblesse par un insulte qu'il a fait à un gentilhomme de leur corps. La lettre de

---

velius (f° 45) des critiques de quelques savants français : «Quant à ceux des nostres qui vous ont chicané sur l'observation que vous avés faitte des dernières comètes, ne vous en estonnés pas. Ces matières si délicates et si faciles à tromper les sens ouvrent un large champ à la contestation entre personnes de mesme mestier, et comme elles sont très élevées, elles haussent et enflent aussi le cœur de ceux qui s'y appliquent à ne pouvoir guères souffrir de compagnons. Ce n'est pas d'à cette heure que *figulus figulo invidet*. Cependant vous vous pouvés calmer l'esprit de ce costé là. Leurs objections n'ont fait que blanchir, et vostre ouvrage n'en est pas demeuré moins affermi et moins estimé des personnes capables et désintéressées, surtout de S. M. et de Mrs ses ministres, ce qui vous doit encourager à poursuivre courageusement ce qui reste à faire de vostre machine céleste pour accomplir vostre grand dessein et vous mettre au dessus des Tichos et des Archimèdes mesme.»

[1] *Sic*. Probablement Kœnigsberg.

[2] Jean Casimir V abdiqua, le 16 septembre 1668, dans la diète de Varsovie.

[3] On sait que ce fut Michel Coribut Wieçnowieçki qui fut élu roi de Pologne le 19 juin 1669.

[4] Du latin *supinitas*, stupidité. Le mot *supinité* n'a été admis dans aucun de nos dictionnaires.

l'oncle est curieuse et je vous en suis obligé. Pour la prédiction, je m'en moque, comme de toutes les autres superstitions de cette nature là.

De Paris, ce XIX avril 1669[1].

CCCCVII.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PREMIER PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE À L'UNIVERSITÉ DE PADOUE, À PADOUE.

Monsieur, je respons à vostre dernière lettre du 5 mars et, pour ne point faire le modeste avec vous, je vous avoueray que par mes soins attentifs à vos interests je puis avoir eu quelque part à la nouvelle faveur que M[r] Colbert vous a procurée auprès du Roy. Mais qu'avois-je rien de mieux à faire que de veiller au bien d'un aussi excellent homme que vous estes? Je le devois à vostre mérite quand je ne l'eusse pas deu à vostre amitié. Je continueray les mesmes offices tant que Dieu me donnera de vie et que la fortune me laissera en estat de le faire et qu'elle souffrira que je sois escouté. Vostre reconnoissance envers le Prince et le Ministre est digne de la bonté de vostre cœur, et les marques que vous estes résolu d'en laisser à la posterité sont aussi agreables que justes. Pour moy, si vous luy recommandés mon nom, ce sera grace et non pas justice. J'approuve fort vostre dessein de reprendre vostre histoire et d'en dédier les dix premiers livres à S. M. aussitost que vous les aurés repassés, en attendant que vous luy en puissiés offrir la continuation où ses héroïques actions trouveront leur place naturelle.

Je receus, il y a six semaines, une lettre du 20 décembre après une longue demeure par les chemins, et la croyance que vous me tesmoignés avoir qu'elle ne s'y soit perdüe, m'a fait craindre que l'ample response que je vous y fis n'y soit périe, ce qui ne m'affligeroit pas moins. Car je vous

---

[1] Le même jour, Chapelain s'adressait en ces termes au généalogiste allemand Spenerus Rupis-Villanus (f° 46 v°) : «Monsieur, il y peut avoir un an qu'on m'apporta de vostre part un livre de Tables génealogiques des maisons d'Allemagne parmi lesquelles vous en avés meslé quelques-unes de celles des autres nations de l'Europe. A la teste de ce livre il vous a plu de mettre de vostre main une espèce d'inscription trop obligeante par laquelle vous me demandiés des mémoires de celles de France des plus illustres pour les faire entrer dans le deuxiesme volume auquel vous estiés alors appliqué.» Chapelain s'excuse de ne pouvoir rien lui fournir : «Tout ce que je vous en puis dire est que nous avons en ce genre l'Histoire génealogique de la maison de France par M[rs] de Sainte-Marthe, celle de la maison de Montmorency par Duchesne, celle de la maison de Chastillon par Dubouchet, celle de la maison de Harcourt par la Roque, celle de la maison de Courtenay par Dubouchet, celle de la maison de Luxembourg par Duchesne et Vignier... J'ay tenté quelques fameux génealogistes de cette Cour pour en tirer de celles qu'ils ont prestes à publier, mais il n'y a pas eu moyen de l'obtenir d'eux qui en font le fondement de leur fortune. Ayant trouvé ces portes fermées et ne me pouvant résoudre à tromper vostre esperance entièrement, j'ay engagé un de mes principaux amis de la première qualité à faire faire la sienne pour vous la communiquer. Il me l'a accordé de fort bonne grace, et c'est celle que ce paquet vous fera voir avec les preuves de quartiers nécessaires pour estre admis aux ordres du Roy. Le nom de ce seigneur est M[r] le duc de Montauzier, si rempli de vertu, si consommé dans la guerre, si habile dans la politique, si exemplaire dans ses mœurs, si puissant en raison, si versé dans les belles-lettres, enfin si fidèle à son Prince qu'entre tous les grands hommes de l'Estat, il a esté choisi par S. M. pour gouverneur de M[gr] le Dauphin, lequel réussit admirablement sous une si sage conduitte. Vous pouvés employer cet arbre génealogique en toute seureté et croire qu'il n'y en a point dans vostre recueil, si l'on en excepte les souverains, qui le relève davantage.»

y exprimois ma joie de vostre convalescence; je vous y rendois raison des motifs que j'avois eus pour n'employer pas plus d'épisodes dans mon poëme, et je vous remerciois du favorable jugement que vous aviés fait de ses autres parties, sans tomber néantmoins d'accord de le mériter. Je vous en remercie de nouveau et vous conjure, si vostre loisir vous permet de le repasser, d'en marquer les fautes qui vous sont eschappées à la première lecture et de m'en vouloir avertir.

Le secret de dessaler l'eau marine a esté certainement trouvé, et l'Académie royale, députée pour l'examiner, en a veu l'espreuve, mais, outre la petite quantité qu'en produisent les ingrédiens qui entrent dans cette operation, on est encore en doute si l'usage en sera innocent et si elle ne gardera point quelque malignité qui nuisist au corps de l'homme. On en fera l'experience sur les animaux les plus approchans de sa nature.

Je n'ay point d'habitude avec Mr l'Ambassadeur de France à Venize[1] et je suis après à en descouvrir pour tascher de vous le concilier, encore que pourveu qu'il soit raisonnable, vous n'avés besoin que de vous mesme pour vous faire considérer extrêmement par luy, surtout luy faisant savoir l'honneur que vous fait le Roy de vous tenir entre ceux qu'il a jugés dignes de ses grâces. Cela vous sera auprès de luy le meilleur passeport du monde. Je ne laisseray pas de continuer mes diligences pour vous y servir.

Les formules de Marculphe[2] ne se trouvent plus chés les libraires et, pour les recouvrer, il faut qu'il en couste la vie à quelque curieux. J'en feray une soigneuse perquisition.

Le président de Grammont, foible continuateur de Mr de Thou, est mort il y a long temps[3] sans avoir donné la suite de son travail, dont les faits et les conseils sont de mauvais mémoires pour une bonne histoire[4]. Il m'a dit autresfois qu'il l'avoit composée sur les Gazettes[5]. Jugés quelle seureté!

Il a paru, depuis deux ou trois ans, un abrégé de l'administration du cardinal Mazarin escrit en latin, de stile inegal, et qu'on ne lit qu'avec indignation, tant il est plein de mensonges impudens et de basses flatteries. L'autheur s'en nomme Prioleau, un insigne fourbe, et, pour tirer quelque argent de la Sérenissime République, il la luy a dédié sous le nom de Prioli, se voulant faire passer pour un de cette illustre famille, insérant dans son espistre ces mots: *agnoscite vestrum civem,* quoyqu'il fust fils d'un chétif ministre huguenot de Saint-Jean d'Angeli[6]. Il vient d'estre réimprimé à Leip-

---

[1] Cet ambassadeur était, depuis l'année 1668, Nicolas Prunier de Saint-André, premier président du parlement de Grenoble.

[2] *Marculfi monachi formulæ.* Ce recueil avait été publié en 1613 (in-8°), par Jérôme Bignon. On le réimprima en 1655 et en 1666 (in-4°).

[3] Gabriel de Barthélemy de Grammond, président au parlement de Toulouse, mourut en cette ville en 1654.

[4] *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV ad annum 1629, libri decem octo* (Toulouse, Colomiès, 1643, in-fol.). Voir sur cette histoire une note mise sous une lettre de Guez de Balzac, du 15 février 1644, dans les *Mélanges historiques* de 1873 (page 485). Chapelain se montre presque aussi sévère pour l'ouvrage du président de Grammond que Guy Patin lui-même.

[5] Cet aveu doit être rapproché du mot de Guy Patin, déclarant que l'Histoire de l'indigne rival du président de Thou n'est guère autre chose que le *Mercure françois* assez mal tourné (Lettre à Spon, du 19 juin 1643, p. 290 du tome Ier de l'édition Reveillé-Parise). Dans la *Bibliothèque historique de la France* (t. II, p. 456, n° 21569) on rappelle que le président de Grammond composa ses annales sur les Mémoires des ducs de Mayenne et de Rohan, et sur les actes publics.

[6] Bayle (*Dictionnaire critique*) déclare que

sic [1], et si vous en voulés avoir le divertissement, vous en aurés facilement un exemplaire par Francfort.

La vie du cardinal de Richelieu est escritte avec les preuves en 3 volumes in-folio par Aub[e]ry [2] et le Père Le Moyne l'escrit encore [3]. Un médecin piémontois a escrit en grossier latin le gouvernement du cardinal Mazarin et il le continue jusqu'à sa mort [4]. Il est realiste [5] contre la Fronde. Les meilleurs mémoires de ce gouvernement sont ceux que ce cardinal a publiés sous le nom du comte Gualdi [6].

Le traitté des lampes sépulchrales paroistra à vostre commodité. L'autheur françois des *Origines italiennes* enfin vous a préveneu, comme je vous l'avois prédit. Le papier ni l'ancre ne luy ont manqué par ce qu'il en fait l'édition à ses despens. La question sera s'il les en pourra retirer, ce que peu de gens croyent, tant à cause de la foiblesse de son stile que de l'amas qu'il a fait de ces étymologies par ouy dire, sans choix et sans jugement, ce qui s'y trouvera de bon d'ailleurs n'estant que des lambeaux desrobés et souvent [gâtés] par ses conjectures. Il s'appelle Menage et est le plus vain, le plus presomptueux et le plus plagiaire des hommes. Les principaux academiciens de la Crusca à qui il a dédié son *Miscuglio* comme un de ses aggregés se trouvent embarassés de son offrande et ils n'en attendent que de la honte pour leur corps. Vous rectifierés par vostre travail sur cette matière tout ce qu'il aura allegué et rangé de travers, et, en le parcourant, vous verrés combien il vous donnera de matière de le relever et de désabuser le monde lettré de sa fausse doctrine, en sorte que vous n'aurés pas besoin de mon exhortation pour vous y porter.

Mr du Plessis m'a envoyé un exemplaire du panegyrique. Il a apparemment retenu les autres pour les distribuer, selon vos ordres, à M^r d'Ambrun, maintenant évêque de Metz, etc. Je verray M^r l'abbé Seguin et m'aquiteray de la commission que vous m'avés donnée pour luy, comme aussi Mr Carcavi.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx avril 1669.

CCCCVIII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MM. LES ESTATS DES PROVINCES UNIES EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, j'attendois tousjours vos responses à l'avis que je vous avois donné dès le commencement de l'année de la continuation

---

Priolo « descendait des Priuli, ou Prioli, maison illustre qui a donné quelques doges à la république de Venise. » Il a réuni (remarque A) divers témoignages relatifs à la noblesse de la famille Priolo.

[1] Cette prétendue édition de Leipsick est en réalité celle d'Utrecht (1669, petit in-12) *apud Petrum Elzevirium*. Voir *les Elzévirs* par Alph. Willems (Bruxelles, 1880, p. 412). Une édition vraiment donnée à Leipsick est celle de 1686, in-8°, *cum notis et indice Christophori Friderici Franckenstenii, professoris historiæ Lipsiensis*. C'est la meilleure de toutes, au jugement de Bayle.

[2] *Histoire du cardinal de Richelieu* et *Mémoires pour l'histoire du cardinal de Richelieu* (Paris, Bertier, 1660, 3 vol. in-fol.), réimprimés à Cologne en 1666-1667 en 7 vol. petit in-12, deux pour *l'Histoire* et cinq pour les *Mémoires*.

[3] On ne sait, disent les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (t. II, in-folio, col. 1398), ce qu'est devenue cette histoire. Les savants bibliographes renvoient, au sujet de cette histoire, à divers passages des *Lettres* de Guy Patin.

[4] Viliotto.

[5] *Sic* pour *royaliste*.

[6] Le comte Gualdo Priorato, déjà mentionné.

des graces du Roy et de la civilité ordinaire de Mr Colbert qui les avoit accompagnées de ses lettres, quand je receus un billet de vous du 27 février qui ne me parloit de rien moins, ce qui m'a fait craindre que la mer n'ait englouti mon paquet et ne vous ait privé de cette consolation au milieu de vos peines. Si vous recevés celuy-cy, quoyque vostre compliment ne puisse plus venir que tard à nostre Mécène, ne laissés pas de le luy faire et le dattés du 15 mars. Je le feray valoir comme s'il estoit véritablement de cette date.

Ce que vous m'escrivés de vostre mauvaise santé et de la foiblesse où vous a laissé vostre dernière maladie m'afflige beaucoup et me fait vous conseiller de vous ménager davantage et d'avoir plustost moins d'attention à vos interests, la vie estant préferable à toutes les richesses du monde. Vos gazetiers d'Amsterdam publient que vos patrons vous envoyent en Moscovie pour empescher la dernière rupture entre les Moscovites et les Suédois. Ce seroit tomber de fièvre en chaud mal, et les précautions contre le mal seroient nécessaires au double. Les mêmes ont desja dit deux fois que Mr Grotius est désigné pour ambassadeur en France et Mr Van Beuning pour extraordinaire en Angleterre. Comme les choses se sont tournées depuis son dernier voyage à la Cour, il semble avoir perdu une bonne partie de l'affection qu'on y avoit pour luy, et qu'il avoit pour nous, de quoy je suis très marry pour son interest et pour le vostre.

Mr Elzevir m'a fait remettre entre les [mains] un exemplaire de Prudence pour Mr le cardinal Barberin, et j'en ay chargé un de vos compatriotes qui part pour Italie et qui le luy présentera de vostre part, en arrivant à Rome, assurément.

Le débris des affaires de Mr de Thou est certain. *Causa latet.* Pareille infortune est arrivée à Mr de Monmor par la banqueroute de 500,000 livres qu'a fait son fils et la réduction des rentes qu'il avoit sur le Roy.

Je vous avois dit par mes dernières pourquoy je ne pouvois me rien promettre en faveur de Mrs Schaffer et Grævius à mon grand regret, mais la condition de ce dernier est assés bonne pour l'en plaindre moins.

L'autorité croissante de Mr Van Beuning ne peut qu'estre fort utile à vostre fortune. Vostre épigramme pour le jour natal du jeune roy Charles est excellente, comme tout ce qui sort de vostre plume.

Je n'ay plus de santé, mais sain et malade, je seray tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx avril 1669[1].

CCCCIX.

À M. THÉVENOT,

GENTILHOMME FRANÇOIS,

À LEYDE, EN HOLLANDE.

Sortés en une fois et à quelque prix que ce soit et vous ostés cet espine hors de l'esprit mesme avec perte. Cela m'inquiète et je seray bien aise d'apprendre que vous vous soyés mis en repos de ce costé là. C'est une grande honte à Mr Cr[amoisy] de vous traitter de la

---

[1] Le même jour, Chapelain adresse à Gronovius ces questions et ces compliments (f° 49 v°): «A vostre commodité vous me ferés sçavoir si l'édition de vostre Pline est fort avancée, si elle n'aura point d'autres notes que les vostres, et en quel volume elle paroistra. Je vous demande le mesme pour le Polybe de Mr Vostre fils, du beau naturel duquel je le félicite. Joseph Scaliger fit ainsi honneur au grand Jules, son père, le jeune Heinsius au vieux, et les Denis, Mathieu et Isaac Vossius au solide génie duquel ils sont en toutes façons les héritiers légitimes.»

sorte. Enfin c'est un libraire qui veut profiter aux despens d'autruy. Il vous fait languir pour vous réduire à luy abandonner vos exemplaires pour une pièce de pain et aime mieux ne gagner rien sur le débit en produisant les livres dont ils ne sont pas les maistres, ce qui le décrie et fait oublier au désavantage du public. Ce monopole n'est que trop connu.

Pour le volume des *Insectes*[1], je l'ay mis entre les mains de Mr Garnier. Comme c'est un in-4° et qu'il est relié fort honnestement, Mr vostre oncle semble n'estre pas resolu de vous l'envoyer par la poste, et j'entre assés dans son sentiment. Si quelqu'un de ma connoissance alloit en Hollande, je l'obligerois à vous le porter.

Je ne pense pas qu'il y ait de relation imprimée de voyages au retour des Indes. J'en ay veu une petite manuscrite sous le nom du courier indien, où est descrit le voyage des sieurs Beber et La Boulaye vers le Grand Mogor (*sic*) pour l'establissement du commerce de France en ses terres. Ce Beber est l'homme de la compagnie et il s'y est si mal comporté qu'on l'a révoqué et qu'on l'ameine prisonnier pour l'en chastier.

Mr Bernier m'a escrit de Constantinople et il doit venir en France sur les vaisseaux que commande le chevalier d'Almeras. Tavernier[2] n'a apporté que des diamans dont le Roy a pris pour 900,000 livres. Vous ferés rendre, s'il vous plaist, ces deux billets à leurs addresses et me croirés tousjours tout à vous.

De Paris, ce XXVI avril 1669.

CCCCX.

À M. BERNIER,

À MARSEILLE[3].

Monsieur, je respons à vostre lettre du 5 mars de Constantinople et loüe Dieu de ce qu'il vous y a fait arriver en santé et en estat de poursuivre et de finir bientost vostre longue péregrination. Vous verrés par la copie que je vous envoye de celle qui respondoit à la vostre de Radouan (*sic* pour Tadouan) l'abrégé de ce que Mr de Merveilles, Mr Thévenot et moy avions fait pour vostre consolation en ces païs estranges et de ce que d'autres avoient refusé de faire en vostre faveur avec beaucoup de dureté, comme aussi le bon procédé de Mr Chapelle, après que je luy eus remis l'ample lettre philosophique que vous m'aviés addressée pour luy. Vous verrés les diligences que nous avons faites lui et moy pour vous faire trouver de nos nouvelles à Smyrne, Ligourne et Venise, selon que la fortune vous y porteroit. J'ay une grande impatience que vous soyés à Marseille pour ne plus rien craindre sur vostre sujet.

Par un postcript[4] de ma lettre d'il y a deux mois, je vous informois de l'assemblée de philosophes que Mr de Monmor avoit faitte chés lui, plus pour authoriser les belles resveries de Mr Descartes que pour autre chose, et de ce qu'estoit devenu (*sic*) cette compagnie; vous rendant conte en mesme temps des aventures de Mr Sorbière dont vous me tesmoigniés grande curiosité. Je n'ay rien à y adjouster, sinon que l'on a esté sur le point de perdre Mr de Monmor[5], tombé dans une

[1] Le volume déjà cité de Fr. Redi sur les insectes (Florence, 1668, in-4°).

[2] Le voyageur Jean-Baptiste Tavernier, né à Paris en 1605, mourut à Copenhague en 1689. Voir *les six voyages de J.-B. Tavernier, qu'il a faits en Turquie, en Perse et aux Indes* (1676-1677-1679, 3 vol. in-4°).

[3] Imprimée par M. de Lens dans sa brochure déjà plusieurs fois citée (p. 41 et 42).

[4] M. de Lens a changé *postcript* en *postscriptum*.

[5] Montmor ne mourut que dix ans plus tard (21 janvier 1679).

mélancholie mortelle pour[1] la banqueroute de son fils aisné[2] qui ne va guère moins de 600 mille livres, et d'autres malheurs fort sensibles qui luy sont arrivés.

Mr Chapelle avoit escrit trois duplicata de la sienne aussi, où il vous tesmoignoit beaucoup de désir de vous avoir pour compagnon de vie et de logement à vostre descente à Paris. Il est présentement[3] aux champs, pour sa santé. Je ne vous souhaite pas moins ici que lui, pour apprendre mille choses qu'il n'y a que vous en Europe qui nous puissiés solidement enseigner. Venés donc le plus tost que vous pourrés et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVI avril 1669.

CCCCXI.

À M. DU HAMEL,

PRIEUR DE SAINT-LAMBERT,

À LONDRES.

Monsieur, j'ay sceu plus d'une fois par Mr vostre frère l'honneur que vous me faisiés de vous souvenir de moy et je ne doute point qu'il ne vous ait mandé le soin que j'avois de m'enquerir de vos nouvelles et la joye que je luy tesmoignois lorsqu'il m'en donnoit de bonnes. Celles que je viens de recevoir par vous mesmes ont mis le comble à ma satisfaction et je ne puis les souhaiter meilleures. Vous vous portés bien. Vous avés du loysir pour vaquer à l'estude. Vous travaillés à l'ouvrage que je vous ay conseillé pour vostre gloire et pour l'instruction du public. Tout cela va le mieux du monde et croyés moy que vous ne sçauriés présentement rien faire de mieux, car quelques merveilles que vous puissiés faire dans les lettres saintes, elles ne convertiroient pas l'Angleterre opiniastre en ses erreurs et mal disposée à escouter la raison de ce costé là.

Prenés le plus de liaison que vous pourrés avec Mr Boile[4] et les autres habiles physiciens anglois. Mr Oldenbourg[5] vous servira auprès d'eux de proxenete et vous les conciliera avantageusement. Vostre pénetration dans les mystères de la nature et l'excellence de vostre stile achèveront ce qu'il aura commencé.

J'approuve fort que vous donniés quelques heures à l'intelligence de leur langue pour profiter sans truchement de leurs escrits. Elle ne vous sera pas mesme inutile pour le service du Roy et pour celuy de Mr l'Ambassadeur[6]. Je vous conseillerois volontiers de lire le Purchas et l'Hacluit, livres de grandes lumières pour la navigation[7]. Ce seroit en

---

[1] M. de Lens a mis *par* à la place de *pour*.

[2] Le fils aîné du protecteur de Gassendi, Henri-Louis-Aubert de Montmor, seigneur de Mesnil, fut maître des requêtes comme son père et comme son frère cadet (Jean-Louis); il mourut sans enfants d'Anne Morin, sœur de la maréchale d'Estrées.

[3] M. de Lens a remplacé *présentement* par *maintenant*.

[4] Robert Boyle, un des plus célèbres philosophes anglais du XVIIe siècle, naquit en Irlande en avril 1621 et mourut à Londres en décembre 1691.

[5] Henri Oldenburg, né à Brême, mourut en août 1678, près de Greenwich. Il était venu à Londres en qualité de consul de Brême, et il fit ensuite de l'Angleterre sa patrie d'adoption. Il a traduit en latin plusieurs ouvrages de Boyle, son ami. Chauffepié (au mot *Oldenburg* de son *Dictionnaire*) a donné divers extraits des lettres de ce physicien à Boyle. Oldenburg, qui fut un des secrétaires de la Société royale de Londres, édita les *Transactions philosophiques*, de 1665 à 1677.

[6] Charles Colbert, marquis de Croissy, était ambassadeur de France à Londres depuis 1668.

[7] Le recueil de Sam. Purchas, intitulé *Hakluytus posthumus*, parut à Londres en 5 vol. in-fol. (1625-1626). Voir le *Manuel du libraire* (t. IV, col. 978).

vous jouant et vous apprendriés la langue en apprenant ces choses.

Obligés moy de vous enquester si Rivius qui a fait l'histoire navale dont j'ay deux volumes en a fait un troisiesme, comme on me l'a dit. En ce cas là vous m'obligeriés de me l'acheter et de me l'envoyer par une occasion d'ami. Ce volume est in-8° et n'embarassera guères. Vous entendés bien qu'en ce négoce je ne vous demande que vostre soin.

Il y a dans la Cour où vous estes un honneste homme et grand lettré que sa vertu et son habileté ont élevé à un poste fort considérable. J'ay appris de Mr Verjus qui (*sic* pour *qu'il*) conservoit la mémoire de mon nom et des conversations que nous avions eues ensemble durant qu'il estoit à Paris. Il se nomme Mr de Willemson et il est mal aisé, veu son employ dans les affaires, que vous ne le connoissiés pas. Lorsque vous vous rencontrerés, vous me ferés une grâce singulière de l'assurer que j'ay tousjours présent son mérite, que je suis ravi de son establissement et que, s'il prend plaisir de m'avoir pour serviteur, il peut estre certain qu'il n'en aura jamais de plus aquis ni de plus fidelle.

Vous avés bien raison de dire que le conte de l'une et de l'autre monarchie seroit un traitté bien affermi entre elles qui les rendroit invincibles et respectables à tout ce qu'Elles ont de jaloux, auxquels elles donneroient la loy sans replique. Il ne faut pas demander si Mr l'Ambassadeur y applique tout son zèle et toute son industrie. Je luy en augure un bon succès, et il y a beaucoup d'apparence qu'un génie comme le sien, qui a calmé la dernière tempeste qui tenoit toute la chrestienté suspendüe, sçaura estreindre le nœud qui lie desja deux si grands princes pour la commune utilité de leurs Estats. Rien ne luy manque pour cela, ni les vertus naturelles, ni les aquises, soustenües par une experience et un jugement au delà de son âge. A mesure qu'il fera progrès dans la grande affaire pour laquelle il a passé la mer, je seray bien aise d'estre informé de ce qui s'en pourra escrire pour ma consolation. Vous sçavés mon attache à toute sa maison et les raisons qui m'en rendent inseparable.

J'attens response sur l'article de Mr Willelmson et sur celuy du 3e volume de l'*Historia navalis* de Rivius, et vous prie de faire un compliment pour moy à Mr Joly, que je croy tousjours à Londres.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX avril 1669.

CCCCXII.

À Mgr COLBERT,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENTS DE S. M.

À LONDRES[1].

Monseigneur, voicy les remercimens des gratifiés de Sa Majesté auxquels ses faveurs sont arrivées les dernières. Celuy de Mr Ottavio Ferrari avec beaucoup de ressentiment et d'éloquence, porte un engagement de reprendre le dessein abandonné de l'histoire de ce siècle, seulement pour avoir lieu d'y employer les merveilleuses actions du Roy et celles des rois son père et son grand-père.

Dans la response qu'il m'a faitte, il me confirme cette résolution, et m'en parle comme d'une chose qui le passionne et qu'il doit aux bontés et aux grâces magnanimes de Sa Majesté.

Je m'imagine que le compliment que Mr Conringius vous fait sur le même sujet, et qu'il ne m'a pas laissé ouvert comme a fait l'autre, n'est pas moins engageant pour la gloire du Roy et pour vostre honneur

---

[1] *Sic* pour *Paris*. Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. VI, p. 639).

propre; car, dans la lettre dont il l'a accompagné, il me mande que, remply de ses bienfaits et comblé de vos bons offices, il ne peut plus differer à donner des marques publiques de sa gratitude et de son ressentiment, qu'il a sous la presse un ouvrage dont il ne me dit point le sujet, qui paroistra bientost, avec vostre nom à la teste[1], après lequel il en viendra un de politique pour Sa Majesté, où il prétend signaler son zèle, et il finit par les offres de la servir dans ses interests auprès du roi de Danemark qui l'a depuis fait de son Conseil.

Vous ne serés pas peut-estre marri, Monseigneur, de voir ses propres paroles sur ces trois points, et elles vous feront plus d'impression par sa plume que par la mienne. C'eust esté grand dommage qu'il fust mort, comme le bruit en a couru, estant l'un des plus fameux lettrés d'Allemagne, s'il n'est le premier, et ne cédant à pas un autre en passion pour le service du Roy. J'ay une particulière attention à l'y maintenir, dans la persuasion que vous m'avouerés des moyens et des termes dont je me sers à cette fin auprès de luy.

M[r] Waghenseil, ce professeur en hébreu qui traduisit en allemand toutes les pièces de l'establissement du commerce, sensible aux liberalités de Sa Majesté, publiera dans quelque temps un ouvrage d'importance de l'abrégé du Talmud, qui n'a jamais esté mis en latin, avec sa version et des commentaires de luy-mesme, qu'il est résolu d'offrir au Roy.

Je joins à ce billet celuy qu'il m'a envoyé, qui explique ce qui entrera dans cette édition : par où vous en connoistrés mieux l'excellence, et vous jugerés que cet écrivain est un homme à conserver. Je l'exhorteray à poursuivre une entreprise si glorieuse et de si grand avantage pour la religion.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et je demeure avec respect, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx avril 1669.

CCCCXIII.

À M[me] LA MARQUISE DE FLAMARENS, À FLAMARENS[2].

Madame, je sens comme je dois la part que vous prenés à la perte que j'ay faitte de ma sœur Belot[3], et la sage et tendre manière que vous employés pour m'en consoler. Mais cette bonté ne me surprend pas après tant d'autres que vous m'avés tesmoignées depuis tant de temps par une perseverance qui a si peu d'exemples non seulement en vostre sexe, mais encore en celuy qui se vante le plus de fermeté. Ma pauvre sœur est très heureuse d'estre arrivée au port de salut et d'avoir essuyé sans faire naufrage, tant d'agitations et de souffrances. L'ordre vouloit que je partisse le premier, mais Dieu ne m'a pas voulu prendre afin de me donner temps de le mériter en me rendant assés bon pour mériter cette grâce. Ce sera quand il luy plaira et j'y suis tout disposé, n'ayant presque plus d'attache au monde que vous.

J'auray une satisfaction extrême de vous voir si vous faites le voyage que vous méditės pour remédier aux mauvaises affaires qui exercent si durement une vie aussi innocente que la vostre et je me fie de vostre prudence que vous ne vous mettrés point en chemin sans avoir mis en seureté celles que

---

[1] *La médecine hermétique*, dont il sera reparlé dans une autre lettre à Colbert, du 2 avril 1670.

[2] Flamarens est une commune du département du Gers, arrondissement de Lectoure, canton de Miradoux.

[3] Anne, qui était la quatrième des enfants de Sébastien Chapelain et de Jeanne Corbière, était née le 11 juillet 1600 et s'était mariée, le 18 janvier 1612, avec André Belot, procureur au grand Conseil du Roi.

vous avés de delà, au moins pour une demie année.

Je suis fort touché de l'estat où est Mlle de La Bouchardière et je vous plains fort d'estre comme sans esperance de la pouvoir amener avec vous. Mais plus elle vous est chère, moins la devés vous hazarder à un si long voyage et vous luy devés cette amitié de vous priver de sa compagnie pour quelque temps afin de vous la conserver pour tout ce qui vous reste à vivre. Mr le chevalier, vostre fils, m'a expliqué son mal et je conclus que, pour ne l'empirer pas, vous teniés rigueur à son zèle et la forciés à ne point quiter Buzet[1] où le repos pourra faire amander sa maladie. Nous eusmes, avant-hier, une grande conversation sur le sujet de la cour et de ses esperances, et je luy trouvay beaucoup de conduite dans ce qui les peut avancer. Il vous en aura rendu conte, ce qui m'empesche de vous en entretenir. Il me resjouit en m'instruisant de la fortune de Mr son frere dans son malheur qui luy avoit produit une pension de 4000 livres du roy d'Angleterre, lorsqu'il les ostoit à d'autres et qu'il la diminuoit mesme à la reyne, sa mère. Il me dit aussi qu'il estoit à cette heure en Allemagne chés le duc de Brunswic avec lequel il avoit contracté une amitié fort estroitte en Hollande.

Je luy souhaite tout succès en ses desseins et demeure, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce v may 1669.

CCCCXIV.

À Mgr L'EVESQUE D'ANGERS,

ARNAULD,

À ANGERS.

La bonté et j'ose dire l'amitié dont vous m'honnorés ne m'est pas une chose nouvelle, et vous m'en avés donné tant de preuves que, quand vous garderiés un silence éternel pour moy, je n'en serois pas moins persuadé que si j'avois tous les jours de vos nouvelles, et en vérité si l'on la peut mériter par une parfaite estime, un attachement entier à tous vos interests et une fidelité incorruptible, je croy n'en estre pas indigne, et je le croy d'autant plus que mon cœur ne se reproche rien sur cet article là. Ne vous contraignés donc point là dessus et que la pensée de m'escrire, à moins que ce ne soit pour vostre service, soit tousjours la dernière dans vostre esprit comme la moins nécessaire.

Je ne vous ay point menti, Monseigneur, quand je vous ay assuré que je n'avois jamais eu de plus douce et de plus sensible joye que celle de la juste révolution que Dieu a permise en faveur de vostre justice et de vostre vertu. J'esperois, après cela, que ce qui restoit à faire du restablissement entier des docteurs et des religieuses suivroit bientost comme naturellement il se devoit. Mais la cabale en fait differer l'un et semble avoir mis un obstacle invincible à l'autre. La confiance seule que vous me tesmoignés d'un heureux succès tost ou tard me retient et m'empesche de regarder la chose comme déplorée et me console de son retardement. En effet, la Providence qui a fait le plus pourra faire le moins.

Je ne puis finir sans vous dire avec quel transport j'ay leu la response de Mr vostre frère au ministre Claude. Quelle vigueur! Quelle clarté! Quelle érudition! Quelle solidité de preuves! Quel demeslement de sophismes! Nul homme raisonnable et désintéressé n'y résistera, et malheur aux opiniastres et endurcis qui n'en seront pas convaincus! Mais le ministre prépare une replique et il y a long temps qu'il s'y est engagé pour s'y appliquer aussitost que la

---

[1] On a écrit *Brezet* pour *Buzet*.

response auroit paru. Je n'en suis point marri, car elle ne servira qu'à y faire faire une duplique qui achèvera de le terrasser[1].

Mr Conrart vous rend mille graces de vostre obligeant souvenir et du bien que vous luy souhaittés par ce que vous le croyés tel et il le prend pour une marque de vostre bienveillance, mais il m'a dit, en riant, que l'exemple de Mr de T[urenne] ne le portera jamais à ce que vous luy désirés[2]. Vous entendés bien qu'il veut dire que sa conversion a eu d'autres motifs que ceux qu'il faudroit pour le faire imiter[3].

Je suis à mon ordinaire entièrement à vous.

De Paris, ce XI may 1669.

CCCCXV.

À M. WORSTIUS,

BIBLIOTECAIRE DE L'ÉLECTEUR DE BRANDEBOURG,

À COLOGNE.

Monsieur, j'ay appris par la vostre que vous aviés receu ma responce dont j'estois d'autant plus en peine que je voulois moins passer pour incivil auprès de vous, si la fortune l'eust empeschée de parvenir jusques à vous. Du moins, puisqu'elle vous a esté rendue, si ses expressions vous ont paru rustiques, ma volonté ne vous l'aura pas semblé et j'auray satisfait à une partie de ce que je vous dois pour l'honnesteté avec laquelle vous m'avés prévenu par vos présens et par vos loüanges. La lecture que j'ay continué à faire de vos ouvrages m'a confirmé dans l'opinion avantageuse que j'en conceus d'abord, et je suis demeuré convaincu des grandes choses que la république des lettres peut attendre de vostre plume.

J'ay pris plaisir de vous voir aimer à chercher ce que les langues modernes tiennent des anciennes et de voir combien vous estiés heureux dans cette recherche qui par un génie particulier vous fait éventer les traces les plus effacées de cette imitation. Cet exercice n'est pas moins divertissant qu'utile et pour vous délasser de vos plus graves compositions. Vous ne perdrés pas tout à fait vostre temps si vous vous appliqués parfois à ces ingénieuses conjectures. Celle du *cum bene* à l'égard de nostre *combien* m'a persuadé.

Pour vostre travail *de latinitate merito suspecta*[4], j'en ay trouvé le dessein fort bon et les gens doctes vous en auront obligation particulière. Il leur manquoit après celuy de Henri Estienne, *de latinitate falso suspecta*[5], si ce n'est qu'on veuille dire que Gerardus Vossius vous ait gaigné de la main par son livre *de vitiis*[6]. Vous pouvés juger avec quelle impatience j'en attendray la publication.

J'ay aussi esté très aise de l'avis de l'édi-

---

[1] Cette duplique parut en 1671, sous le titre de *Réponse générale à M. Claude.*

[2] L'abjuration de Turenne est du 23 octobre 1668.

[3] Rapprochons de cette phrase un piquant passage du *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (t. IV, p. 396, note 1): «Les admirateurs de Bossuet ont coutume d'attribuer tout net cette conversion à Bossuet et au livre, alors manuscrit, de l'*Exposition de la foi.* Les jansénistes n'hésitaient pas davantage en affirmant que l'Église était en grande partie redevable de cette conversion illustre au livre manuscrit de Mr Arnauld, *De la perpétuité de la foi.* Chacun tire à soi le héros et le mène en vaincu du côté de son saint. J'honore et je respecte la conversion de Turenne, mais j'admire ceux qui se croient si sûrs de savoir ce qui se passait au fond de l'âme d'un Bouillon.»

[4] *Deque vitiis sermonis latini, quæ vulgo fere non animadvertuntur* (Berlin, 1669, in-8°).

[5] *Expostulatio, necnon de Plauti latinitate dissertatio* (1576, in-8°).

[6] *De vitiis sermonis* (Amsterdam, 1645, in-4°. Francfort, 1666, in-4°).

tion que vous préparés des lettres que feu Mr Reinesius vous a escrittes. Il ne partoit rien de cette plume qui ne fust digne de l'immortalité. Vous y aurés joint sans doute les vostres qui vous les avoient attirées pour les rendre plus intelligibles et pour une copieuse instruction qui ne sera pas moins grande de vostre part que de la sienne. En suite de l'office que je luy rendis et qui le mit entre les gratifiés du Roy, il me fit instance pour obtenir de S. M. qu'Elle eust agreable l'offrande qu'il luy vouloit faire de son volume des Inscriptions nouvelles qu'il avoit recueillies et commentées, et, après sa mort, Mr le baron de Gersdorf, venant en cette cour ambassadeur de Mr l'Electeur de Saxe, l'apporta pour en faire un présent à S. M., de quoy je le destourneray sur ce que par la tentative que j'en avois faitte dès auparavant, Elle avoit tesmoigné ne le désirer pas, ayant sceu que par une préface imprimée le défunt l'avoit dédié à S. A. electorale de Saxe, son maistre, qu'Elle n'en vouloit pas priver, et Mr de Gersdorf le remporta et je l'exhortay de faire que son prince en favorisast la publication pour sa gloire.

Je vous félicite de vostre projet touchant le grand Seinedrime[1] des Hébreus et je croy que vous le renvierés bien sur le sçavant Seldenus, sans vous trop arrester aux choses qu'il aura traittées à fond[2]. C'est encore une entreprise digne de vous que de repasser Valère Maxime et, en ne disant rien de trivial, vous pourrés signaler vostre érudition exquise. Continués à enrichir les bonnes lettres de vos travaux et faittes vous par eux une réputation qui ne cède en rien à celle des plus renommés de ce siècle. Personne n'y prendra plus de part, Monsieur, que vostre, etc.

De Paris, ce xv may 1669.

CCCCXVI.

À M. CARLO DATI,

À FLORENCE.

Monsieur, depuis les dernières que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire j'ay vescu avec moins de chagrin et d'inquietude, voyant que vous vous estiés appliqué tout de bon à l'execution de vostre entreprise et que vous l'aviés désormais mise en estat qu'elle n'avoit plus besoin que de la polissure pour la pouvoir laisser aller seurement. Ma satisfaction augmente de jour en jour dans la persuasion que vous lui avés donné sa dernière touche et que je me pourray enfin aquiter aussi bien que vous de la promesse que nous en avions faitte à nos bienfacteurs. En attendant je vous annonce la gloire qui vous en reviendra auprès de tous les intelligens de deça et de delà les Monts que son retardement impatiente. Il sera bon, quand vous l'aurés achevé de repasser, que l'impression en soit fort élegante, soit pour le papier, soit pour l'ancre et pour les caractères, sans oublier les vignetes et les lettres grises avec une agreable disposition des titres. Mais vous n'avés pas besoin de ces avis, estant celuy qui les donnés aux autres. C'est pourquoy je n'employe point beaucoup de paroles pour cela ni pour la forme du volume qui pourra suffire d'estre in-4°, quoyqu'il fust bien plus royal in-f°, et quant à la relieure de l'exemplaire pour S. M. et pour Mr Colbert, j'en laisse le soin à vostre prudence.

Au reste, Monsieur, vous verrés dans peu de jours, si vous ne l'avés point encore veu, un de nos vertueux, grand médecin et grand antiquaire, qui vous portera une lettre de Mr Carcavi pour obtenir de vostre courtoisie l'accès auprès de vos doctes amis et à la biblioteque de S. A. S. de Toscane. Il part d'icy avec des commissions du Roy pour recher-

[1] *Sic* pour *Sanhédrin*. — [2] *De Synedriis* (Londres, 1650-1655, 3 vol. in-4°).

cher des médailles et des livres dignes de son cabinet. Vous le favoriserés, s'il vous plaist, en tout ce que vous pourrés et S. M. le recevra comme un service agreable, et Mr Carcavi et moy comme une marque de vostre amitié. On appelle cette personne Mr Vaillant[1].

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIe may 1669.

CCCCXVII.

À M. THEVENOT,

GENTILHOMME FRANÇOIS,

À LEYDE.

La prière que je vous fis, Monsieur, pour ces livres portugais estoit, ce me semble, à condition que le prix en fust raisonnable et que la recherche ne vous derobast que peu de temps; car je les désire sans passion et n'entens point que mon désir vous couste rien. Je vous fais la mesme prière et à la mesme condition pour la relation du vice-règne des Indes de [Jean de] Castro par Andrada[2] et l'Abrégé de l'histoire de Portugal par les deux frères Brandons[3], l'un et l'autre ouvrage en langue portugaise. Si vous les trouvés, à la bonne heure! Sinon, j'en suis desja tout consolé, quelque joye que je pusse avoir si vous me les aviés recouvrés.

Mr Gronovius m'avoit bien mandé qu'il préparoit une offrande à Mr Colbert, mais il ne m'avoit point dit quelle. C'est vous qui m'en avés informé le premier. Cet autheur est fameux et des plus assurés autheurs de la langue latine. Je feray ce que je dois pour en appuyer le mérite auprès de la personne à qui nostre ami le destine, lorsqu'on le luy aura présenté. Je luy envoyeray l'ordre des titres qu'il demande pour placer à la teste de sa dédicace. Vous m'avés appris encore qu'il pensoit au Roy pour son Tacite et je l'approuve extrêmement. Conseillés luy, comme je fais, d'accompagner ces présens de préfaces de sa meilleure escriture, proportionnées chacune à la grandeur héroïque du prince et au mérite modeste du ministre, ces panégyriques [ ] estant tout autrement efficaces que ceux qui sont faits [ ] et sans une occasion nécessaire.

Il faut que vostre envie [de] la *Generazione degli insetti* de Redi ait esté bien ardente pour l'avoir voulu passer à quelque prix que ce fust et Dieu sçait si le prix n'en a pas esté excessif veu la grandeur et le poids du volume. Vous me manderés, s'il vous plaist, comment cet ouvrage vous aura contenté.

Je suis bien marri que vous n'ayés peu encore entretenir Mr Blaeu sur cette autre affaire. Le retardement en de pareilles négotiations ne vaut rien. Conclués la au plus tost et ne vous arrestés pas à peu de chose.

Pour Mr Conrart, depuis le commencement de Mars, il est ou dans son lit ou dans sa chaise cloüé par son rheumatisme avec beaucoup de douleur. Si elle ne diminue point, il pourra estre réduit à passer son esté à Paris. Je luy feray sçavoir vostre souvenir. Cependant soyés certain du sien, car

---

[1] Jean Foi Vaillant, né à Beauvais en mai 1632, mourut à Paris en octobre 1706. Ce fut un grand voyageur et un savant numismate. Il fut membre de l'Académie des inscriptions.

[2] *Vida de Dom João de Castro quarto vizo-rey da India* (1651). Voir sur Jacinto Freyre de Andrada, né à Beja en 1597, mort en mai 1657, un article de M. Ferd. Denis dans la *Nouvelle biographie générale.*

[3] Je ne trouve rien sur ces deux frères dans nos plus considérables recueils de biographie et de bibliographie.

je ne le vois jamais que vous n'entriés dans nostre conversation.

Je suis tousjours à vous sans réserve.

A Paris, ce XVI may 1669[1].

Mr Cabart attend vostre retour avec impatience pour un livre qu'il vous a presté, il y a long temps, et dont il a, dit-il, extrêmement affaire.

CCCCXVIII.

À M. L'ABBÉ FLECHIER,

J'attendois tousjours, Monsieur, une occasion pour respondre à vostre billet, mais comme elle ne s'est point offerte jusqu'icy, je hazarde ce mot par la poste pour ne demeurer pas davantage en contumace et vous oster sujet de me croire négligent à vostre égard. Ma santé qu'il faut tousjours considérer comme une moindre maladie est en estat que je puis converser, lire, escrire, entendre à mes affaires et à celles de mes amis pourveu que ce soit dans la sphère de mon activité que vous sçavés qui est fort bornée soit pour l'esprit, soit pour le corps. Il y a desja trois semaines que cela dure, c'est à dire qu'il ne durera plus guères si les périodes qu'y a prescrittes la nature ne changent et elle les a trop bien establies pour l'oser esperer. Accoutumés vous y comme moy et, quand vous penserés à moy, ne me regardés comme [bien portant] ni comme malade, mais comme un certain ambigu qui n'est ni vif ni mort, sur qui il n'y a pas grand fondement à faire et à qui il ne reste bien entier que l'amour des lettres et des gens de vertu comme vous.

Pour ce que vous me mandés de l'occupation que vous a ordonné Mr le duc de Montauzier[2], il n'y a point de parti à prendre que celuy la qui n'est pas moins bon que celuy que je vous avois proposé, et il vous doit estre égal pourveu que vous plaisiés à une personne si éclairée et dont les élections sont tousjours les plus sensées. Horace en son genre vaut bien Cicéron au sien. Quand nous [nous] verrons, je vous diray de quelle sorte je croy que vous vous devés prendre à l'interpretation de ce poëte, et je vous en diray plus en un quart d'heure que je ne vous en pourrois escrire en trois jours. Mais ce sera par forme d'entretien et non pas de précepte. Vous n'en devés recevoir que de Mgr vostre sage patron qui a tout ce qu'il faut pour vous le donner bon et seur, et à la volonté duquel il faut de plus que vous vous conformiés en toutes choses. Je vous diray seulement que ce poëte a eu plus de soixante commentateurs depuis Porphirius[3] et Acron[4] et que celuy que je croy le meilleur et qui vous peut tenir lieu de tous est Lovinius Torrentius[5] presque aussi grand lyrique que celuy de Venose[6].

---

[1] Le même jour, Chapelain réclame à l'abbé Marucelli (f° 61) la vie de Galilée par Viviani, qui lui a été promise, avec son buste d'airain, il y a cinq ans.

[2] On sait que le duc de Montauzier, protecteur de Fléchier, lui procura la place de lecteur du Dauphin.

[3] Ou plutôt Porphyrion. L'ancien catalogue imprimé de la Bibliothèque Nationale renferme, sous le n° Y 979, la mention suivante : Q. Horatius Flaccus, cum commentariis Acronis et Porphyrionis vetus editio circa 1480, in-fol.

[4] Hélénius Acron, scoliaste de la fin du IVe siècle, a laissé un commentaire des œuvres d'Horace qui a été imprimé pour la première fois à Milan (1474, in-4°) et qui a été, depuis, souvent réimprimé.

[5] L'*Horace* de Lievin Torrentius, le savant prélat belge dont nous avons déjà rencontré le nom, parut en 1602 (Anvers, in-4°).

[6] Le commentaire de Torrentius est très estimé, mais ses *Poemata* (Anvers, 1579) ne méritent pas les excessifs éloges que leur donne ici Chapelain, et quand ce dernier rapproche l'évêque d'Anvers du poète de Venosa, il va

Assurés, je vous prie, Madame la Duchesse de Montauzier et Madame la Comtesse de Crussol de mes respects et Mr le Duc de mon ancienne et immuable passion pour son service.

De Paris, ce XXII may 1669.

CCCCXIX.

À M. L'ABBÉ OGIER,

À PARIS[1].

Avant que de vous rendre graces du présent d'une aussi belle vie que celle du cardinal Commendone[2], il falloit en avoir gousté l'excellence, au moins en partie, pour ne vous en faire pas un remerciment qui, vous passant pour une civilité toute simple et qui, donnant des louanges à son autheur en termes géneraux, vous les pust rendre suspectes. Maintenant que j'en ay assés veu pour estre en estat de prononcer sur son sujet avec connoissance de cause, je n'attendray pas davantage à vous dire qu'il ne se pouvoit mieux prendre à escrire cette vie qu'il a faitte d'un stile pur, clair, sans affectation[3], sans empoulle et sans bassesse, d'un ordre naturel, d'un esprit non partial et d'un jugement le plus équitable et le plus éclairé du monde. Un homme qui trouve toutes ces qualités en éminent degré dans un ouvrage dont on le gratifie se peut promettre qu'on ne croira pas faux le tesmoignage de sa gratitude. Je suis cet homme qui vous assure mais du cœur de vous en demeurer infiniment obligé. Nous en parlasmes, hier, amplement, Mr Perrault et moy et, soit pour le mérite de la pièce, soit pour le ressentiment de la faveur que vous nous avés faitte de nous l'envoyer, nous nous rencontrasmes entièrement conformes. J'ay esté bien aise de vous l'apprendre, si les affaires qui l'absorbent ne luy ont pas laissé le temps de me prévenir.

Je suis à vous à l'ordinaire et vous sçavés ce que c'est que cet ordinaire.

De Paris, ce XXII may 1669.

CCCCXX[4].

À MADAME LA COMTESSE DE GRIGNAN,

À GRIGNAN, EN PROVENCE[5].

Madame, il n'y a rien de si obligeant que l'assurance qu'on m'a fait voir de vostre souvenir, et il m'a d'autant plus touché qu'il m'a paru accompagné de quelque doute que j'en eusse manqué pour vous. Car je n'ay eu garde de prendre sérieusement ce doute que j'ay assés connu pour un jeu de vostre esprit et pour un de ces agréables tours que vous sçavés donner à vos civilités, lorsque vous les voulés faire d'une manière plus fine et plus galante. Aussi ne me mets-je point

---

presque aussi loin que ceux qui rapprochaient d'Homère ou de Virgile l'auteur de *la Pucelle.*

[1] Il a été déjà question (t. I, p. 290), de François Ogier, appelé souvent le prieur Ogier.

[2] Jean-François Commendon, né à Venise en mars 1524, mourut à Padoue en décembre 1584. Il avait été nommé cardinal le 12 mars 1565. La vie dont il est parlé ici est celle qu'écrivit en latin Antoine-Maria Gratiani, évêque d'Amelia. L'abbé Seguin, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, fit imprimer l'ouvrage de Gratiani à Paris en 1669, et Fléchier en publia la traduction française en 1671 (Paris, in-12).

[3] Je corrige ainsi cette faute évidente : *affection.*

[4] Cette lettre avait été placée par erreur parmi les lettres de 1659.

[5] Françoise-Marguerite de Sévigné, née à Paris le 10 octobre 1646, avait épousé, le 29 janvier 1669, François Adhémar, comte de Grignan. On va voir, par le ton affectueux et enjoué de cette lettre, que Chapelain avait reporté sur la tête de celle qui avait été surnommée par Bussy *la plus jolie fille de France*, quelque chose de la vive tendresse qu'il éprouvait pour Mme de Sévigné.

en peine de me laver d'un crime tel que seroit celuy de vous avoir oubliée et je ne respons à cette douce accusation que par des remercimens très humbles. En effet, Madame, vous estes trop bien persuadée de la puissante impression que vostre mérite fait en tous ceux qui ne sont pas barbares et qui ont eu une seule fois l'honneur de vous voir, pour imaginer qu'il y ait au monde quoyque ce soit dont on conserve plus précieusement la mémoire. La peine où je me trouve est comment je reconnoistray ce favorable reproche qui me fait voir que je n'ay pas eu besoin de vous dire que vous estiés tousjours présente à ma pensée pour resveiller en la vostre l'image de ce que je vous dois estre et que véritablement je vous suis. Pourrois-je point, Madame, le reconnoistre en quelque sorte si j'escrivois par vous des douceurs à Madonna Laura et des Gracieusetés à son amant [1] pour les engager à vous mieux recevoir dans la visite que vous leur allés faire [2]. Bien que je ne sois pas un aussi tendre rimeur que le Pétrarque, je rime pourtant comme luy, et nostre vocation commune pourroit me donner accès auprès de luy pour faire qu'il rendist une partie de ce qu'il doit à une personne de vostre rang. Pour sa maistresse je ne désespèrerois pas de luy faire comprendre qu'elle ne courroit aucune fortune en vous faisant bon accueil et que l'attache que vous avés à Mr le comte de Grignan [3] ne vous permettroit pas de desployer tous vos charmes à Vaucluse pour luy desbaucher son galant. Mais, Madame, pour bon que pust estre ce dessein, il n'est plus à mon avis de saison. Vous estes apparemment revenue de vostre visite à cette heure et toutes mes diligences ne viendroient désormais qu'à tard. Il vaut mieux attendre que vous m'ordonniés vous-mesme de quelle façon je pourray m'aquitter de ma dette et que cependant je vous renouvelle icy mes vœux et mes respects comme l'homme du monde qui est le plus sincèrement, Madame, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX may 1669.

CCCCXXI.

À Mgr L'ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

Monseigneur, il y a si longtemps que je connois la bonté de vostre [cœur] que, quand vous ne m'en donneriés aucunes marques de vostre vie, je ne laisserois pas d'en estre aussi persuadé que si vous m'en assuriés par tous les ordinaires. Que si vostre silence pouvoit estre mal interpreté, le mien ne seroit pas plus excusable, n'ayant esté guères moins long que le vostre dans la confiance que vous ne m'en croirés pas pour cela moins à vous. Je suis néantmoins exact dans les rencontres nécessaires et, depuis vos dernières, vous aurés receu de moy un mot de remerciment pour la paraphrase du Nouveau Testament que Mr Conrart m'envoya de vostre part aussitost que l'on l'eust laissé paroistre [4], et je me tiendrois bien malheureux si vous ne l'aviés point receu.

---

[1] *La belle Laure*, qu'il faut appeler Laure de Sade, et non de Noves, comme M. L. de Berluc-Perussis l'a fort bien établi dans un ingénieux mémoire intitulé : *Un document inédit sur Laure de Sade* (Extrait des *Mémoires de l'Académie d'Aix*, 1876, in-8°).

[2] Il n'est pas question de la visite à Vaucluse de Mme de Grignan en 1669 dans la correspondance de Mme de Sévigné. On lit seulement dans une lettre du 28 juin 1671 : «Je reviens encore à vous, c'est-à-dire à cette divine fontaine de Vaucluse. Quelle beauté! Pétrarque avait bien raison d'en parler souvent; mais songez que je verrai toutes ces merveilles...»

[3] Le comte de Grignan avait alors une quarantaine d'années.

[4] *Version expliquée du Nouveau-Testament* (Paris, 2 vol. in-8°, 1668).

Je sçavois vostre présente application aux fastes chrestiens[1] lesquels ne peuvent estre que d'une grande utilité à l'Eglise, mais je ne sçay point où vous en estes ni en quel stile de prose ou de vers vous les traittés. Je l'apprendray volontiers à vostre commodité. Les nouvelles de ma santé ne sont tousjours point bonnes. Je ne puis souffrir ni la chaise ni le carosse[2]... Vous en voila instruit pour une bonne fois, sans qu'il soit plus besoin de retoucher cette désagreable corde.

Pour la Pucelle, elle a tant fait par ces journées qu'au travers des obstacles qu'elle a trouvés en son chemin provenant de mes infirmités et de mes distractions forcées, elle n'est pas enfin si loin du bout de sa carrière qu'elle n'y touche avec l'aide de Dieu, avant la fin de l'esté, sauf le droit de la revision et de la correction qui désirent bien une couple d'années pour la laisser eschapper de mon cabinet en seureté.

Je vous escris cecy d'une main tremblante au milieu de mon accès, et suis inviolablement à mon ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXX may 1669.

CCCCXXII.

A MGR COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN[3].

Monseigneur, le paquet que Mr Perrault s'est chargé de vous présenter est de cet honneste médecin de Piémont[4] qui vous envoya, il y a un an, son ouvrage latin des divers évènemens de la France depuis l'avènement du Roy à la Couronne jusqu'à la paix, et qu'il a depuis porté jusqu'à la mort de M^r le Cardinal.

J'apprends de plusieurs que cette histoire abregée fait assés de bruit en Italie, et que, si le stile n'en est pas si pur et si élegant que celuy de Tite-Live, la vérité et l'ordre y sont comme on le peut plus souhaiter, et tout à fait à l'avantage de Sa Majesté et des interests.

Pour feu M^r le Cardinal, par l'occasion de la paix et de sa mort, il a pleinement satisfait à ce qui est deu à sa glorieuse mémoire et a suyvi exactement ce que je luy avois marqué qui manquoit sur cet article à sa narration. Il me parle, Monseigneur, comme cet ouvrage estant fort avancé pour la traduction, suyvant ce que je luy avois conseillé pour la rendre plus populaire delà les monts.

Vous jugerés sur tout cela, Monseigneur, si son travail et son zèle méritent la continuation des grâces du Roy par vos bons offices, et si l'on les luy peut laisser esperer pour le tenir tousjours partial et dépendant de sa couronne.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et demeure avec respect et passion, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce III juin 1669.

CCCCXXIII.

À M. THEVENOT,

GENTILHOMME FRANÇOIS,

À LEYDE.

Ce que l'on vous a mandé sur le sujet de l'impression de vostre Abulfede en Hollande

---

[1] *Les fastes de l'Église pour les douze mois de l'année*, en vers (Paris, 1624, in-12).

[2] Je supprime une description de la maladie où l'on ne trouverait qu'une répétition de ce que Chapelain a déjà souvent écrit, sur ce point, à ses autres correspondants.

[3] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 640).

[4] Villiotto n'est inscrit ni sur la liste des gens de lettres étrangers gratifiés en 1669, ni sur les listes des années suivantes.

est bien possible, mais j'ay peine à croire qu'il soit vray. Au moins vous puis-je assurer que je n'en ay pas eu la moindre connoissance. Quoyqu'il en soit, tenés pour certain qu'en temps et lieu je rendray tesmoignage à la vérité et qu'il n'y a aucune consideration qui m'en empesche. Comme néantmoins ce n'est qu'un ouy dire que cet avis là et qu'on n'a point eu ordre de la part de la personne que vous me nommés de vous en escrire et de vous faire discontinuer vostre édition, mon sentiment est que vous dissimuliés de l'avoir receu et que vous poursuyviés vostre entreprise jusqu'à son accomplissement. Que si on vous en faisoit une affaire ensuitte, il seroit tousjours temps de vous en justifier et par les meilleures raisons du monde, auquel cas je n'ay garde de vous manquer. Que si vous alliés au devant de la plainte, vous donneriés occasion d'imaginer que vous vous en sentiriés coupable, surtout si ce mauvais office ne vous avoit pas esté rendu, ce que je ne sçaurois me persuader, ou qu'on vous l'eust rendu sans qu'il eust fait impression sur l'esprit du Ministre.

Ce que je voudrois à toutes fins seroit que vous vous résolussiés à faire une offrande de cet ouvrage au Roy et d'inserer dans la dédicace que vostre motif de le tirer des ténèbres a esté seulement pour le mettre aux pieds de S. M. et pour luy donner la seule chose qui luy manquoit, en luy obtenant sa protection royale. Je verray là dessus Mr Conrart et sçauray de luy ce qui luy en semble pour vous l'escrire. Vostre billet sans lieu ni datte auquel je fais response n'en est pas une à ma dernière que par là je crains qui ne se soit perdüe. Si vous l'avés receüe, vous me ferés la grâce de me le mander.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Ce IV juin 1669[1].

---

[1] Le même jour, Chapelain reparle à Vorstius (f° 64 v°) des inscriptions de Reinesius, du baron de Gherdorph (*sic*) «gentilhomme rempli de vertu», et il ajoute : «Le pauvre Mr Brummer avoit dessein d'écrire la vie de ce grand personnage [Reinesius] et de me l'addresser. La cruelle fortune a estouffé cette vertu naissante qui par ses premiers fruits a fait voir ce qu'on pouvoit attendre d'elle dans un âge plus avancé. J'avois dirigé ses estudes tant qu'il a esté parmi nous. Il nous quita *malis auspiciis* et ayant fait heureusement le tour de la France, à son arrivée à Lion, il m'envoya une relation de son voyage très sensée et très élegante et à six jours de là sur le chemin d'Italie il fit naufrage *in simpulo,* on peut dire, en passant une petite rivière, par le plus grand désastre du monde, que je pleureray tant que je vivray.» Le 6 juin, Chapelain reproche à Villiotto (f° 65) de n'avoir donné que du *Monsieur* à Colbert, qui a droit au *Monseigneur,* «comme secrétaire des commandemens du Roi, surintendant de ses bastimens, du commerce, des arts et manufactures et controlleur general des finances». — Le 7 juin, il dit à l'abbé Marucelli (f° 65 v°) : «Ça esté pour moy une joye extraordinaire que le panégyrique de Mr C. Dati soit enfin achevé... n'y restant plus que quelques coups de pinceau et de polissoir pour le laisser aller par le monde.» Le 9 juin, il donne à Heinsius (f° 66) ces nouvelles de la santé d'un ami commun : «Mr Bigot n'est guère en meilleure condition que moy et sa fluxion qui se resveille de temps en temps et qui l'oblige à souffrir le fer et le feu à chaque fois pour l'en delivrer le retient dans la province en sorte qu'il y a deux ans qu'on ne l'a veu icy.» Il continue ainsi : «Je ne m'esloignerois pas de la proposition que le grand chancelier de Oxensterne vous a fait faire pour vous attacher à cette Cour là d'estre fait du Conseil d'Estat, precepteur et bibliotecaire de ce jeune Prince. Mr Ruggerius, vostre oncle, qui estoit ambassadeur du grand Gustave en Hollande, vous monstre que ce service ne seroit pas une chose nouvelle dans vostre maison... Les mauvaises affaires de Mr de Thou et de Mr de Monmor sont tousjours aux mesmes termes et le dernier en a esté sur le point de mourir de désespoir... Mon ingrat [Ménage] a fait imprimer ses *Origines italiennes*

CCCCXXIV.

À M. SCEFFERUS,

PROFESSEUR EN HUMANITÉS,

À UPSALE, EN SUÈDE.

Monsieur, je plains extremement une personne de vostre sçavoir d'estre comme relegué dans une des extremités du monde où à peine estes vous connu et encores moins reconnu. Ce n'est pas qu'autresfois cette terre n'ait porté de grands hommes de lettres et que les histoires naturelles et morales d'Olaus Magnus [1] et de Jean Magnus, son frère [2], ne leur ayent fait honneur aussi bien qu'à leur patrie et qu'elles n'ayent justiffié ce climat du reproche que les Herviens [3] luy ont fait d'estre condanné par la nature et de ne produire que des esprits martiaux. Nous avons mesme veu de nostre temps un chancelier Oxenstiern [4] comme un autre Anacharsis amoureux de la doctrine et très docte luy mesme faire cas des lettres et les employer aux grandes affaires. Peut estre y a t'il encore entre ses successeurs quelques uns qui l'imitent. Je le souhaite du moins, car aux marques que vous avés données en ce genre il seroit mal aisé qu'ils jettassent les yeux pour cela sur aucun autre que sur vous. Vous avés desjà publié des choses qui ont fait connoistre vostre grand mérite. Vous en avés encore à mettre au jour qui ne céderont en rien à vos autres productions ni à pas une de celles qui donnent le plus de réputation à vos rivaux. Cela servira à vous élever au lieu que vous habités ou à vous faire évoquer par les Estats des Provinces Unies pour y tenir le poste que vous mérités, car pour l'édition de ce qui vous reste, si vos imprimeurs d'Upsale ou de Stokholm ne sont pas assés forts, les Hollandois ne vous manqueront pas et si vous en aurés (*sic* pour auiés) le choix, je vous conseillerois de prendre ceux cy, dont l'ancre, le papier, le caractère et en particulier la correction pour le grec et le latin sont les plus recherchés de l'Europe. M. Heinsius vous y serviroit de tout son crédit, bon, cordial et officieux comme il est.

Nous verrons ce que sera de cet historien des archevesques d'Upsal et si son stile se sentira du génie historique. Les figures qui doivent entrer dans vostre milice navale l'illustreront beaucoup, surtout accompagnées de celles que desireront sans doute les Naumachiques de Bascle qui, n'ayant jamais paru, n'aideront pas peu à en patroniser le prix. Il sera nécessaire d'en enrichir vostre traitté *De re vehicularia* qui sera très curieux surtout partant de vostre main qui ne laisse rien eschapper que d'accompli. Je feray mes diligences pour essayer d'y contribuer par les lumières de mes amis antiquaires et medalistes, puisque vous le desirés, et s'ils me fournissent quelque secours qui vous soit propre, je trouveray les voyes de vous le faire tenir.

à ses despens. Les Florentins, à qui elles sont addressées,... n'en sont pas trop bien persuadés. Cecy entre nous, s'il vous plaist. Le Roy est à Saint-Germain et par conséquent M^r le duc de Montauzier. »

[1] Olaüs Magnus, mort à Rome en 1568, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Historia de gentibus septentrionalibus*, etc. (Rome, 1555, in-fol.).

[2] Jean Magnus, né en 1488, mourut à Rome en mars 1544. Il fut archevêque d'Upsal. Il laissa une histoire de Suède intitulée : *Gothorum Sueonumque Historia ex probatissimis antiquorum monumentis collecta* (Rome, 1544, in-fol.).

[3] Par quel étrange *lapsus* le mot *Herviens* avait-il été écrit pour *Anciens?*

[4] Axel, comte d'Oxenstiern, ou plutôt d'Oxenstierna, né en 1583, mort en 1654, devint, en 1611, chancelier de Suède et principal ministre de Gustave-Adolphe, et dirigea la politique de la Suède jusqu'à l'avènement de la reine Christine.

Vostre philosophie pythagorique doit estre un travail exquis et où l'ancien système du monde ne manquera pas de faire un de ses principaux articles et du plus grand relief. Quand vos marchands en envoyeront de deça, je ne seray pas des derniers à m'en pourvoir. Si je ne puis vous les rendre utiles, j'en seray du moins la trompette et les releveray par ma voix comme celuy qui suis veritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IXe juin 1669.

CCCCXXV.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PREMIER PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE,

À PADOUE.

Monsieur, vous m'avés bien resjouy par la vostre du 31 may qui m'assure de la continuation de vostre santé et du renouvellement de vos doctes exercices. Vos talens sont moins à vous qu'au public auquel ils sont affectés et dont vous ne pouvés luy refuser l'usage tant que vous serés en estat de les employer. Le beau traitté que vous luy avés donné *De re vestiaria*[1] avant que Albert Rubens eut entrepris la mesme matière[2] vous oblige absolument à le deffendre de ses attaques et il ne peut rejallir de ce soufflet que des lumières à esclaircir de plus en plus vostre commun objet[3]. La présomption est pour vous. Il est malaisé à croire que le Batave né [ ][4] *in patria crassoque sub aere*[5] auroit aussy bien pénétré et demeslé ce sujet que celuy qui a respiré en naissant l'air délié d'Italie et qui a la patrie commune avec le grand Alciat[6]. Suyvés pour cela, Monsieur, ce que vous avés si bien commencé et mettés vostre honneur à couvert des imputations mal fondées.

Quant à la dissertation des lampes sépulchralles, si vous la joignés à vostre défense, elles tireront un avantage égal de leur accouplement[7]. Chacune d'elles serviront (*sic*) de relief à sa compagne: Après cela, il ne faudra penser à rien qu'à vostre histoire, car je suppose que vostre travail des *Origines italiennes* est ou fait ou fort avancé et qu'il pourroit estre mis au jour sans beaucoup interrompre vostre entreprise principale[8].

Par la première occasion je vous envoyeray la Relation particulière de la prison et de la liberté des trois princes, Mrs les princes de Condé, de Conti et de Longueville qui est sensée et curieuse et qui servira d'un mémoire exquis pour ce notable évenement de nos troubles[9].

Le jugement que vous faites du stile du

---

[1] Rappelons que le *De re vestiaria libri tres* avait paru, pour la première fois, à Padoue en 1642 (in-8°), et pour la seconde fois, dans la même ville, avec addition de quatre autres livres, en 1654 (in-4°).

[2] Nous avons déjà vu que le *De re vestiaria veterum* du fils du grand Rubens avait été publié à Anvers en 1655 (in-4°).

[3] Ferrari combattit la critique de Rubens dans un ouvrage intitulé: *Analecta de re vestiaria et lato clavo, ad Alberti Rubenii Commentarium de re vestiaria* (1670, in-4°).

[4] Ici un mot omis et que je ne devine pas.

[5] Chapelain a voulu faire allusion au vers si piquant d'Horace contre Alexandre le Grand dépourvu du sentiment exquis des arts (*Ep.*, lib. I, cap. I, vers. 244):

Bœotum in crasso jurares aère natum.

[6] André Alciat, le savant jurisconsulte, naquit à Milan le 8 mai 1492 et mourut le 12 janvier 1550.

[7] La dissertation des lampes sépulcrales fut, en effet, jointe aux *Analecta de re vestiaria*, sous ce titre: *Accedit dissertatio de lucernis sepulcralibus.*

[8] Les *Origines linguæ italicæ* parurent, nous l'avons dit, à Padoue en 1676 (in-fol.).

[9] Les relations de cet événement sont très

président de Grammont est digne de vous. Pour les choses il les a prises sans autre façon dans les Gazettes et je le sçay de luy mesme, lorsque m'ayant apporté son manuscrit sur la demande que je luy fis quels cabinets luy avoient fourni ses notices, il me répondit ingenument qu'il en avoit creu le gazetier. Pensés là dessus quelle confiance vous y pouvés prendre. Il acheva de se gaster auprès de moy en me disant qu'il avoit affecté la brièveté de Tacite, mais imité[1] son impureté et que je le trouverois tout autrement net et intelligible.

L'abbate Siri n'a pas fait une histoire, mais un recueil fort bon pour ceux qui la feront[2], cet escrivain ne songeant à rien davantage qu'à n'y rien mettre que de fort attesté et tiré des originaux, lesquels il rechercha avec tous les soins imaginables. Prioleau veut faire passer sa malignité pour liberté et n'escrit que comme satyrique.

Je viens au point de l'infrequence[3] des épisodes dans mon poëme et, en vous rendant nouvelles grâces de l'approbation que vous luy donnés en tout le reste, je vous diray que lorsque j'en fis le plan je consideray bien les épisodes comme nécessaires pour le divertissement du lecteur, mais je creus qu'il n'estoit pas moins nécessaire que ce divertissement sortist de la puissance de la matière et qu'encore qu'ils deussent estre séparés du gros de l'aventure sans qu'elle en fust moins entière, il estoit néantmoins de l'essence qu'ils eussent un attachement naturel au gros du sujet pour contribuer à sa vraysemblance et pour ne paroistre pas inserés hors de propos, songeant plus à contenter les maistres de l'art que le goust du commun qui d'un tout ne s'arreste qu'aux moindres parties proportionnement à sa médiocre capacité. Je négligeay de plaire à un si mauvais juge, ne croyant pas que la louange ou le blasme qui me viendroient de sa part me deust estre considerable, et pensant à me conformer à la raison qui est éternelle au lieu de suyvre le goust variable des siècles qui change à tous coups comme enfant du caprice et qui n'a de règle que le desreglement. Les bons anciens m'ont affermi dans cette résolution par leur exemple et si l'on y prend garde de près, on ne trouvera point chés eux de ces épisodes postiches et sans dépendance qui n'ont pour objet que le plaisir et qui tiennent bien plus de la poësie romanesque que de l'héroïque. Ce qui en a infecté la moderne poësie a esté l'ignorance de l'art, laquelle a produit des narrations informes, à quoy les peuples grossiers se sont pleus comme aux grotesques de la renaissante peinture, pour n'estre point capables de sentir ce que l'art a de mieux. Cecy soit dit, Monsieur, sans esprit de contestation et seulement afin de vous rendre conte des motifs que j'ay eus pour en user de cette sorte.

Je ne m'estonne pas que la reyne Christine ait si bien receu vos respectueuses civilités, vous ayant l'obligation des beaux panegyriques où vous l'avés si excellemment célebrée. Elle respondra assurement à vostre lettre, puisqu'elle a bien eu l'humanité de m'hon-

---

nombreuses. J'en ai indiqué plusieurs dans l'introduction à la *Relation inédite de l'arrestation des Princes (18 janvier 1650) écrite par le comte de Cominges* (Paris, 1871, in-8°, p. 12 et 13).

[1] Ne faut-il pas substituer *évité* à *imité?*

[2] *Il Mercurio,* déjà mentionné plus haut.

[3] M. Littré, qui trouve ce mot dans le recueil de Cotgrave (XVI[e] siècle), ne le retrouve dans aucun écrivain du XVII[e] siècle et ne le signale, au XVIII[e], que dans les *Confessions* de J.-J. Rousseau. *Infréquence* ne figure pas dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française.* On le chercherait en vain dans le *Dictionnaire de Richelet* et dans le *Dictionnaire de Trévoux.*

norer d'une des siennes, moy qui le méritoit beaucoup moins que vous. Je verray volontiers ce que vous luy aurés escrit de sa response.

Je solliciteray par escrit M[r] du Plessis de porter un de vos panegyriques à M[r] d'Ambrun[1] et de luy demander la copie de la lettre de feu M[r] le cardinal sur vostre sujet, ne pouvant l'aller chercher pour faire cet office à cause de l'infirmité qui m'oste l'usage du carosse et de la chaise et qui me retient presque tousjours au logis.

Vous ferés bien de voir de vostre chef M[r] L'Ambassadeur de France à Venise sans attendre de recommandation que celle de vostre propre mérite.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv juin 1669[2].

CCCCXXVI.

À M[gr] LE DUC DE MONTAUZIER,

GOUVERNEUR DE M[gr] LE DAUPHIN,

À SAINT-GERMAIN.

Monseigneur, j'estois en peine d'une voye assurée pour me donner l'honneur de vous escrire et de vous rendre conte de ma commission touchant la 2[e] partie des Supplemens de Tite-Live, lorsque M[r] l'abbé Flechier m'est venu demander de mes nouvelles et m'apprendre des vostres. Je loüe Dieu qu'elles soient bonnes et j'en sens moins mes incommodités qui depuis long temps ne me laissent guères plus de jours serains ni d'intervalles assés bons où je puisse bien disposer de moy mesme. Ce qui m'en console aucunement, c'est qu'elles n'ont point encore attaqué le cœur ni monté jusqu'à la teste, en sorte que je suis capable de vous servir tousjours aux choses qui se peuvent exécuter dans le cabinet.

Vous trouverés, Monseigneur, avec ce billet la response que M[r] Boecler a tirée, à ma prière, du successeur de Freinsheimius pour cette 2[e] partie des Supplemens [de] T[ite-Live]. Il n'y a point d'apparence que vous vous chargiés des exemplaires de la 1[re], mais vous pourriés y engager Léonard[3] en luy donnant gratis le manuscrit à condition qu'il l'imprimast prontement et de mesme volume que l'autre. Il n'y auroit qu'à le mander et luy en faire la proposition que je luy estime avantageuse ou à charger l'un de vos secretaires de traitter la chose avec luy. Vous en userés selon vostre prudence et d'une ou d'autre façon vous me ferés sçavoir vos résolutions afin que j'avance ou rompe la négotiation sans la tenir davantage suspendue.

---

[1] L'archevêque d'Embrun était alors Charles Brûlart de Genlis, qui siégea de 1668 à 1714, mais peut-être Chapelain veut-il parler de l'ancien archevêque d'Embrun, Georges d'Aubusson de la Feuillade, transporté sur le siège de Metz depuis quelques mois seulement (4 septembre 1668).

[2] Le 15 juin, Chapelain écrit à Graziani (fol. 69 v°) : « J'approuve fort que vous acheviés ce bel ouvrage [la tragédie de Cromwell], mais sans précipitation. La maturité fait les choses parfaittes. Au contraire, la *cagna frattolosa fa suoi cagnuoli ciechi*, et c'est une sotte vanité de se piquer comme d'une vertu de travailler rapidement, ce qui n'est bon qu'à se faire faire cet ancien reproche que l'on s'en apperçoit aisément... » Le 23 juin, Chapelain dit à Bœcler, au sujet des lettres de Bongars traduites par MM. de Port-Royal (f° 71) : « J'apprens que le petit volume de lettres du mesme autheur que les Hollandois ont imprimé avoit esté jugé digne d'estre traduit en françois par ceux de nos gens qui excellent en cet exercice pour l'instruction de la jeunesse à cause de la pureté et de l'élégance du stile. »

[3] Léonard, nous l'avons déjà dit, était alors un des plus célèbres libraires de Paris.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et suis à l'ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xxiii juin 1669[1].

CCCCXXVII.

À M. GRAAF,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

À DELFT, EN HOLLANDE.

Monsieur, croyés bien que je ne pouvois recevoir de plus agreables nouvelles que celles de vostre souvenir que Mr du Hamel m'a apportées. Il m'est très doux, en effet, d'avoir de si belles marques de la continuation d'une amitié aussi candide et aussi noble que la vostre, et que ni la longueur du temps ni la distance des lieux n'a peu ni esteindre ni affoiblir. De mon costé, quelque peu de tesmoignages que vous ayés de la mienne par le peu d'occasions que j'en ay et par les affaires et les infirmités qui m'en empeschent, soyés bien assuré, s'il vous plaist, qu'elle n'en est pas moins fidelle et ardente et que je vous ay continuellement dans l'esprit et dans la bouche comme un de ceux que je chéris le plus et dont le mérite m'est le plus considerable.

Je ne doute point, au reste, que vous n'ayés receu le remerciment que je vous fis, il y a un an, du bel ouvrage *De partibus generationis* que vous m'envoyastes, vous l'ayant addressé avec la suscription que vous m'aviés prescritte qui est la mesme dont je me sers pour vous faire seurement rendre la presente.

Je n'ay ni veu ni entendu ce que Mr Le Vasseur a escrit contre le précedent *De la nature du suc pancreatique,* et qu'aura-t-il peu escrire contre? Mais ça esté seulement pour se mettre en réputation et *inclarescere illustri inimicitia* à son avènement dans vostre academie[2]. Si vous me faites la faveur de m'envoyer la response que luy a faitte Mr Schulius[3] avec la traduction latine de vostre premier traitté, joignés y, s'il vous plaist, celuy de vostre calomniateur.

Je finiray en vous exhortant à n'en pas demeurer là et à employer vos heures libres à consigner sur le papier ce que vous aurés observé de nouveau et d'instructif dans l'anatomie et dans les causes et les remèdes des maladies. La pratique en vostre profession est utile à l'infirme et au médecin, mais la théorie qui est la mère des descouvertes qui corrigent ou fortifient les maximes du praticien, porte avec soy une utilité toute

---

[1] Le surlendemain, Chapelain écrivait à Wagenseil (f° 73) : «Ces vers espagnols sur la naissance de la jeune princesse d'Autriche sont jollis et font voir la continuation de la haine que la Cour de Madrid a pour le P. Nittard. On nous dit ici qu'elle n'est guères moins troublée à cette heure qu'avant qu'il se fust retiré et ce nouveau trouble sur l'occasion d'un régiment des gardes que la Reyne régente lève pour sa conservation et pour celle du Roy; d'autres adjoustent pour chastier ceux qui luy ont arraché des mains ce Père [c'est-à-dire le P. Nitard, dont l'exil avait été exigé par don Juan d'Autriche]. Cependant le Portugal s'affermit et pour oster tout prétexte de souslèvement les Estats ont fait conduire le Roy sur de bons vaisseaux dans la citadelle imprenable de la Tercère par un trait de politique nécessaire, mais d'un très pernicieux exemple.» Le 30 juillet suivant, Chapelain entretient Montauzier (f° 78) de la maladie du Dauphin et de deux lettres latines de Moisant de Brieux. Une de ces lettres était adressée au Dauphin et l'autre au gouverneur du Prince. Moisant de Brieux aurait voulu les faire imprimer, si Montauzier l'eût trouvé bon. Chapelain critique la lettre adressée au fils de Louis XIV, comme écrite avec trop de familiarité.

[2] L'adversaire de Graaf est resté bien obscur. Je ne trouve son nom dans aucun de nos recueils biographiques et bibliographiques.

[3] Schulius ne paraît pas avoir laissé plus de traces dans l'histoire littéraire que Le Vasseur.

autre pour la societé des hommes et produit au médecin un renom qui le tire du commun et qui luy vaut mieux que toute l'utilité du monde. Faites réflexion là dessus et regardés l'avis comme partant d'un homme qui vous aime avec tendresse et du sens duquel vous n'avés pas mauvaise opinion.

Je suis estonné que vous n'ayés point eu de nouvelles de Mr de la Piquetière d'Angers. Je vous asseure au moins qu'il a receu vostre livre *De partibus*, etc., et peut estre que ses actions de graces sont péries par les chemins. Celuy de Paris est tousjours autant vostre ami que vous le pouvés souhaiter, et je ne le voy point que je ne le reconnoisse dans l'ingenuité de ses paroles.

Pour moy, quand je ne vous le dirois point, dites vous à vous mesme, sans crainte de vous tromper, que je seray éternellement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx juillet 1669[1].

---

[1] Le 1er août, Chapelain s'adresse en ces termes à Heinsius (f° 80) : «La foiblesse de vostre santé m'inquiète principalement à cause du bizarre voyage que vous allez faire en Moscovie, comme si les froidures de la Suède ne vous l'avoient pas assés rüinée. Dieu et vostre sagesse qui vous ont empesché jusqu'icy d'y succomber achèveront de vous maintenir dans ces climats si mal traittés du ciel et en ces régions d'horreur et de ténèbres. Si vous m'escrivés de delà, j'attens de vostre plume une succincte description du païs comme pour un essay de vostre stile historique. Le titre sous lequel vous avés esté envoyé en cette Cour-là est très honnorable et vous authorisera fort pour reüssir dans les choses qui vous sont commises pourveu que le lieu d'où vous estes parti et l'employ si long que vous y avés eu ne vous rende point suspect de partialité auprès de cette nation fière et desfiante... La haute vertu est enviée en tous lieux. La jalousie que celle de Mr de Bavius [*sic* pour *Beuning*] a excitée en quelques-uns de ses compatriotes ne me surprend aucunement, mais il vaut mieux, comme dit nostre proverbe, faire envie que pitié. On est persuadé en cette Cour qu'il y a aigri les choses entre la France et la Hollande, et ma voix n'est pas assés forte pour en oster l'opinion à nos gens. bien que je croye de luy tout le contraire et que les entretiens particuliers que nous avons eus sur ce sujet m'ayent laissé persuadé de son zèle pour l'union des deux puissances, aussy bien que de la nécessité qu'elles ont de demeurer jointes par la communion de leurs interests. S'il luy manque quelque chose, c'est un peu de dissimulation de ce qu'il pense, et qui est ordinairement mal interpreté en une personne publique comme luy... L'argent que vous avés à Paris inutile monte à 7,200 livres, et depuis que vous l'y avés laissé dormir, outre la perte de ce qu'il eust rapporté, il y a eu encore celle que luy a causé le decry et changement des especes qui n'est pas petite. Quant à le faire désormais profiter, c'est ce que je n'entreprendray nullement dans les frequentes banqueroutes de nos marchands dont il m'a cousté, à ma part, 14 à 15,000 livres.» Le même jour, Chapelain s'afflige avec le baron de Gersdorp (f° 82) de la mort désastreuse de Drummer, qui allait éditer les inscriptions anciennes de Reinesius. Le même jour encore, il écrit à Wagenseil (f° 82 v°): «Je vous respondis par la mesme sur vos questions touchant le mole de Sette (*sic*) et le canal de la communication des deux mers que j'ay appris depuis peu qui alloient de mesme pied et dans une esperance ou plustost une assurance du succès à la grande gloire du Roy et à la grande utilité de la France, nonobstant tout ce qu'on vous a voulu faire croire au contraire. J'adjousteray à cela une autre entreprise qui n'est guères moins grande et que Paris a commencée pour la gloire de S. M. qui est de luy élever un arc de triomphe de 60 thoises de hauteur, dont les deux faces contiendront en tables de marbre à bas reliefs les actions les plus éclatantes de son règne, et au milieu de la terrace de l'arc plantée sur un haut pieddestal une statue equestre du Roy de marbre blanc d'une grandeur prodigieuse, et cet ouvrage ne cèdera en rien aux plus fameux de l'antiquité. Les fondemens en sont desja jettés et les matériaux portés sur les

CCCCXXVIII.

À Mgr COLBERT,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENTS DU ROY,

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[1].

Monseigneur, je me contente d'estre assidu à l'assemblée de chés vous ordonnée pour l'exécution de vos ordres, sans chercher à vous divertir de vos occupations par la lecture de mes billets, lorsqu'ils ne sont pas tout à fait nécessaires et que je puis m'abstenir de vous en importuner. Celuy-cy n'est que pour accompagner une lettre de Mr Heinsius qui, ayant receu tard le bienfait du Roy et les marques de la continuation de vos bons offices, et s'estant à peine relevé de la maladie qui l'a travaillé tout l'hyver et une bonne partie du printemps, ne s'est peu acquiter plus tost des actions de grâces qu'il vous en devoit, après Sa Majesté. C'est, Monseigneur, son cœur qui parle dans sa lettre, et si vous pouvés prendre le loisir de la lire, vous n'y trouverés pas plus d'éloquence que de sincerité.

La première chose qu'il fera à son retour de Moscovie sera de quiter son employ de résident en Suède, pour se donner tout entier à ses Muses et pour méditer quelque chose digne de son grand bienfacteur, la sublime gloire duquel ne sçauroit estre célebrée par une plume plus sublime que celle de ce rare écrivain.

Mr Conringius, qui n'a pas moins de gratitude que luy des liberalités royales, sur ce que je luy ay fait connoistre que s'il vous envoyoit le *Traité* qu'il a fait pour la justification des droits, il vous feroit chose agreable, m'a respondu qu'il l'alloit repasser et fortifier de nouvelles preuves pour vous le faire porter ensuite par une seure occasion; que cependant il avoit sous la presse un ouvrage qu'il vous a destiné il y a longtemps, ne voulant non plus estre ingrat envers vous qu'envers Sa Majesté.

Il me mande aussy, Monseigneur, que le roy de Danemark, la voulant imiter, l'a honoré d'une gratification pareille, laquelle il rapporte à l'influence d'un exemple si noble, et m'a monstré une grande joye de l'union estroitte qui est entre les deux monarques, pour leur pouvoir rendre sans scrupule le respect et tesmoigner la reconnoissance qu'il leur doit. C'est ce que j'ay creu estre obligé de vous dire pour cette fois. Celuy qui est et sera tousjours inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce ve aoust 1669[2].

CCCCXXIX.

À M. CARLO DATI,

À FIRENZE.

Monsieur, ça esté un plus grand malheur à Mr Vaillant de vous avoir trouvé hors de Florence lorsqu'il y passa qu'à vous de n'avoir pas receu sa visite et ses respects en personne, comme il ne l'avoit pas moins espéré que désiré. Il faut que les affaires

---

lieux et tous les ornemens de sculpture distribués aux ouvriers les plus excellens de France et d'Italie. Cela seul sera un sujet de voyage aux curieux de toute l'Europe, y ayant plus de 1,200 ans qu'on n'a veu rien de semblable en ce genre.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 640).

[2] Le 14 août, Chapelain adressait à Moisant de Brieux (f° 85) ses observations au sujet de sa lettre à Montauzier: «Il me fait aussi un peu de peine de vous y voir entre les modernes ciceroniens préférer Muret et Manuce à Longueil, ayant jusqu'icy creu avec la pluspart des gens de lettres que c'estoit tout ce qu'ils pouvoient faire que de l'égaler.» Chapelain reproche à son correspondant trop de hardiesse dans sa lettre au Dauphin.

qui l'appeloient à Rome fussent bien pressées pour le faire resoudre à perdre l'avantage de vostre entretien. Mais ce qui est différé n'est pas perdu, dit nostre proverbe, et si ce vertueux homme vous a manqué à l'aller, il ne vous manquera pas au retour et alors vous vous connoistrés de plus près l'un l'autre avec une commune satisfaction.

Enfin, Monsieur, pour passer à une matière plus importante, voila vostre panegyrique venu et dans la meilleure forme qu'il se pouvoit pour en faire au Roy une offrande agreable, et pour dégager la promesse que vous en aviés faitte avec d'autant plus de mérite que vous l'aviés faitte de vostre propre mouvement. Mr dell'Ara m'en a fait apporter seize exemplaires, vos deux silves pour le mariage et pour la paix. Ils auroient tous esté mis entre les mains de Mr Colbert pour en faire les présens à leurs Majestés et aux principaux de la Cour, si l'arrivée de Mgr le grand prince de Toscane n'eust empesché Mr dell'Ara de se laisser voir et consulter sur le sujet des relieures; mais sitost que les céremonies seront finies, il ne s'y perdra point de temps et les choses s'y feront dans tout l'ordre possible.

J'ay trouvé vostre raison très bonne pour n'avoir pas fait l'impression du panegyrique in-fol. et l'in-4° de grand papier n'est guères plus petit et soustient assés bien la dignité du sujet. N'en soyés donc point en peine et attendés en tout le gré que mérite l'excellence de l'ouvrage.

Quand les autres exemplaires viendront, on en fera la distribution exacte, selon que vous l'aurés prescrit. Il n'auroit esté que bien de joindre aux autres paquets que vous en envoyerés demy douzaine du recueil de tout ce que vous avés fait à l'honneur du Roy pour estre relié en un corps. L'assemblage en seroit bien receu et serviroit à représenter d'une veüe les divers travaux dont sa gloire vous est obligée.

Par vos premières vous me ferés sçavoir, s'il vous plaist, qu'est devenüe l'*Ammalata* du Cecchi que vous aviés bien voulu vous charger de me faire transcrire.

Je suis avec ma passion ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI aoust 1669 [1].

---

[1] Le lendemain, Chapelain entretient M. de Héricourt, qui était alors à Toulouse, de la traduction de *la Pucelle* par l'abbé Paulet, lequel était également dans la capitale du Languedoc. Il donne quelques avis à ce gentilhomme de la chambre du Roi et ajoute : «Mais de vous parler de cette sorte, n'est-ce pas *sus Minervam?*» Le 19 du même mois, Chapelain parle ainsi à Vorstius (f° 92) de la prochaine publication d'un travail de cet érudit : «Celuy que vous estes prest à donner sur Valère Maxime ne trouvera point icy d'autres rivaux que ceux que vous m'avés nommés, car je ne sache point qu'il ait paru depuis aucune chose sur cet autheur ni en France ni en Hollande et vous n'aurés rien tenté là-dessus dont vous puissiés apprehender que personne vous dispute l'avantage, selon que vous vous prenés à l'illustration des bons autheurs. L'autre dessein de faire une nouvelle édition du fameux voyage de Marc Pole conferée avec la version latine manuscrite que vous avés trouvée dans la Biblioteque de S. A. électorale de Brandebourg est un dessein d'une importance encore plus grande, surtout si vous fortifiés la vostre par des notes de celuy de vos amis que vous appellés André Muller, excellent en la connoissance des langues orientales et qui se fait fort de justiffier vray par des textes d'autheurs arabes tout ce qui a passé pour fabuleux dans cette relation. La géographie vous en sera fort redevable et cette édition ainsi conditionnée ne contribuera pas peu à l'avancement de vostre réputation. Quant à rendre public l'ouvrage de vos antiques inscriptions de Mr Reinesius, j'en ai escrit depuis peu à Mr le baron de Ghersdorf afin qu'il en sollicite l'Électeur son maistre.» Le

CCCCXXX.

À Mgr COLBERT,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS DU ROY,
CONTROLLEUR GÉNÉRAL, ETC.

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE[1].

Monseigneur, j'eus l'honneur de vous envoyer, il y a un mois, le remerciment de Mr Heinsius pour la dernière grâce du Roy, qu'il devoit à vos bons offices ordinaires. Vous y aurés veu, en style cicéronien, dans lequel il n'a point d'égal en ce siècle, et d'un caractère de candeur et de vérité, la peine qu'il ressent d'avoir esté contraint par ses emplois et par sa mauvaise santé d'estre si long temps à reconnoistre les faveurs qu'il a receües de Sa Majesté et de vous par de plus grands ouvrages que ceux qu'il a faits jusqu'icy.

Dans ce dessein, il a demandé à ses maistres un congé honorable; mais il ne l'a pu obtenir, pour la nécessité qu'ils ont de son ministère auprès du grand-duc de Moscovie pour le réconcilier avec la Suède. A son retour, il prétend s'affranchir de ses liens et s'appliquer tout entier au travail qu'il a médité pour la gloire de nostre grand monarque.

Mr Carcavi vous aura rendu conte des sentimens des convoqués sur la question qu'il vous avoit pleu de nous proposer, et, comme ils se trouvèrent tous assés semblables, je n'ay pas creu devoir abuser de vos précieux momens en joignant à son rapport mon opinion particulière.

Aujourd'huy, Monseigneur, vous aurés les lettres de Mr Dati pour le Roy et pour vous, dont il a voulu accompagner le panegyrique italien de Sa Majesté, lequel, pour le rendre plus digne d'Elle, il y a quelques années qu'il lime et relime. Je suis persuadé qu'il vous semblera tel qu'on auroit peine à souhaiter rien de plus beau, et que si celuy qu'a fait Mr Ferrari pour le mesme Prince l'a emporté sur tout ce qui a paru de ce genre en prose latine, celuy-cy a laissé infiniment derrière soy tout ce qu'on a vu en prose italienne sur le mesme sujet. Le nombre des exemplaires qui sont venus par la poste est de quatorze, et s'ils ne vous ont pas esté plus tost présentés, la reliure en est la seule cause. Il vous supplie que le Roy reçoive par vos mains cette très humble offrande, et qu'il vous plaise la favoriser auprès de Sa Majesté qui la luy a inspirée, d'avoir agreable l'exemplaire qu'il vous a destiné

---

3 septembre, Chapelain écrit au jurisconsulte Multz (f° 96 v°) : «Il n'y a rien de si obligeant que vos soins et quels soins! non point de simples honnestetés, mais de la communication de pièces solides touchant l'honneur de l'Allemagne et le peu de sujet qu'elle a d'apprehender que la France vueille en nulle maniere attenter à sa liberté. Les soupçons qu'un escrivain sans aveu [Aubery] luy en avoit fait naistre doivent bien estre dissipés non seulement par la punition sévère que le Roy en a faitte, l'envoyant dans la prison des criminels d'Estat, mais encore par l'évidence de la protection et assistance que S. M. a donnée et sera tousjours preste à donner aux Princes qui en composent le corps contre les attentats de ceux qui, dans ce siècle et dans le passé, l'ont mise à deux doigts de sa ruine. Je verray, Monsieur, avec beaucoup de plaisir le discours qui prétend exclurre la Reine de la succession à tout ce qui forme le royaume d'Espagne, quoyqu'il soit fort prématuré et que S. M. n'ait point touché cette chose dans son manifeste et qu'elle ne souhaite n'avoir jamais occasion de la toucher. Je ne verrois pas moins volontiers la nouvelle édition de vostre bel et savant ouvrage qui doit avoir bien plu [tant] de là que deça du Rhin, si l'honneur que vous m'avés fait de me mettre à la teste ne me jettoit point dans la dernière confusion.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 641).

et de disposer des douze autres en faveur de qui vous le jugerez à propos. C'est pour cette fois ce dont avoit à vous informer avec le respect que vous doit, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce x septembre 1669[1].

CCCCXXXI.

À M. BERNIER,

MÉDECIN DU GRAND MOGOR,

MARSEILLE[2].

Monsieur, outre vostre paquet de Toulon qui m'apprist vostre arrivée en France après une si longue péregrination, j'ay receu encore avis de Marseille que vous vous y estiés rendu, ce qui m'a ravi, supposant que c'estoit en santé. Vous voila à la joye de vostre cœur, entre les bras de vostre généreux ami[3], qui, par ses offices, a mérité de vous que vous le missiés à la teste de tous les autres. Qu'il joüisse pourtant de vostre conversation de telle sorte que nous n'en soyons pas entièrement privés. Car bien que nous n'ayons pas eu le bonheur de vous tesmoigner nostre zèle aussi utilement que luy, nous n'en avons pas néantmoins manqué pour vous; et quand il vous aura donné congé de nous venir revoir, vous n'en aurés l'âme guère moins satisfaitte.

Il vous aura remis un billet que je luy envoyay pour vous, sur l'assurance qu'on nous donna de Constantinople que vous en estiés parti en bonne disposition. Le billet et la lettre qui vous est venüe de Ligourne, ne m'ont guère laissé de choses à vous dire dans celuy-cy.

Vous sçaurés seulement que quand j'ay supposé que vostre long et agreable service auprès du Mogol vous auroit esté utile, ça esté parce que vous le méritiés et que j'ay bien plustost creu qu'il ne vous laisseroit pas aller de sa Cour que de croire qu'il vous en laissast aller les mains vuides. Vous nous expliquerés, quand vous voudrés, ce que ces 10,000 roupies mogoliennes[4] font de nostre monnoye, et ces diamants que vous faites monter à cette somme seront de l'argent contant à Paris.

Quand aussi je vous ay creu docte, j'ay creu le pouvoir en conscience, non pas à la vérité de cette doctrine pédantesque qui consiste en divinations, conjectures et restitutions de passages obscurs ou corrompus, laquelle a fait une secte critique qui fait maintenant toute l'occupation des lettres

---

[1] Le 15 du même mois, Chapelain s'excuse (f° 100), auprès de M. de Gauffecourt, secrétaire de la duchesse de Longueville, d'être obligé de garder la chambre et de ne pouvoir rendre ses respects à la princesse. Il parle de son «inseparable attache aux interests de sa maison et de sa personne», ajoutant, au sujet de l'éloignement de la duchesse qui était alors en province : «Je me trouve plus esseulé que si j'avois l'honneur d'en estre plus proche.» Le 29 du même mois, Chapelain se plaint à l'abbé Marucelli (f° 101 v°) de Viviani, de sa négligence, de son ingratitude : «Je ne puis pour moy comprendre comment cela se peut accorder avec la qualité de gentilhomme et d'homme d'honneur qu'il est, ni quelle légitime excuse il peut avoir de manquer ainsi de parole à un grand Roy, à un grand ministre, à un cordial amy comme vous luy estes et à un serviteur non tout à fait inutile comme je luy suis... Mr Viviani nous prend-il pour des grues et nous croit-il si aveugles que de ne voir pas ce qui crève les yeux de moins clairs voyans (*sic*)?»

[2] Imprimée dans la brochure de M. de Lens (p. 41 et 42).

[3] M. de Merveilles, le gentilhomme de Marseille dont il a été si souvent question en ce volume.

[4] C'était, remarque M. de Lens, une valeur, en monnaie de France, de 15,000 francs, d'après une évaluation tirée des mémoires mêmes de Bernier.

humaines; mais de la solide doctrine qui exerce le jugement sur les mœurs, la politique et la nature : en un mot de cette philosophie qui n'est point de collège et qui est digne d'un esprit bien fait, ne se proposant pour objet que l'utilité publique. Vostre institution, sous le macarite Gassendi, vos voyages dans les trois parties du monde, les grandes cours où vous avés passé tant d'années et les grandes fortunes que vous avés courües, vous ont donné moyen d'acquérir cette sorte de doctrine avec avantage; et quoy que vous puissiés dire, je ne m'en dédiray point.

La relation que vous m'aviés destinée dès Tadouan est une des plus curieuses et des plus exactes que j'aye jamais veües. Je l'ay communiquée à Mr de La Mothe le Vayer qui l'a infiniment loüée. Je vais travailler à la faire passer jusqu'à Mr Colbert, pour le disposer à désirer vous voir lorsque vous serés ici, et ensuite à vous présenter au Roy, puisque vous en avés envie. A vostre arrivée, je ne désespère pas que vous ne trouviés ma négociation bien avancée.

Mr Chapelle s'est remis de son mal déploré par l'usage du lait pour toute nourriture et pour toute boisson pendant quatre mois ; et il faisoit estat de le continuer jusqu'à Noël, lorsqu'il vint me dire adieu pour Touraine, où il est encore. Je vous attens bien devant cela et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv septembre 1669.

CCCCXXXII.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PREMIER PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE À L'ACADÉMIE DE PADOUE,

À PADOUE.

Monsieur, vous m'avés donné plusieurs excellentes nouvelles ensemble par vostre response du 15 septembre, dont la principalle et celle que je souhaittois le plus est la confirmation de vostre santé. Dieu vous la veuille conserver pour le bien public, pour vostre propre gloire et pour ma joye particulière! Je n'en ay pas eu aussi une médiocre en apprenant que la défense de vostre ouvrage *De re vestiaria* contre les attaques du Flamand Rubens escrivant sur le mesme sujet, estoit achevée et que la presse rouloit pour sa publication. Elle ne paroistra sans doute qu'à la grande confusion de ce critique, et le monde profitera de sa malignité par les lumières qu'il vous aura obligé de respandre encore sur cette obscure matière, dont par avance je vous remercie au nom de tous les curieux.

Que si cet avis m'a plu, jugés combien m'a deu estre agreable celuy de la résolution où vous estes de vous appliquer ensuite à l'accomplissement de vostre traitté des lampes sépulchrales, y prenant l'interest que vous voulés que j'y prenne, sans que je l'ay mérité, mais moins j'en suis digne, plus vous en seray-je redevable et plus vif en sera mon ressentiment.

Je croy qu'après cela vous ne scauriés rien entreprendre de plus glorieux pour vous ni où vous puissiés mieux desployer la profondeur de vostre politique et la majesté de vostre stile, que la continuation de vostre histoire, cette sorte de travail estant le plus grave, le plus sublime et le plus profitable à la société d'entre tous ceux qui demandent pour le bien manier une plume accreditée. Les secours principaux que vous devés rechercher pour cela sont les relations des Ambassadeurs qui ne sont pas si secrettes qu'elles ne soient la plus part venües jusques à nous, les Mémoires de l'Abbate Siri[1], ceux

---

[1] Chapelain veut parler du *Mercurio* de Vittorio Siri, car les *Memorie recondite* de cet historien ne parurent que de 1676 à 1679 (8 vol. in-4°).

de Montresor[1], de la Rochefoucault[2] et autres recueillis et imprimés en Hollande et défendus en France, la Vie du cardinal de Richelieu, les dernières pièces du Gualdo touchant nos troubles qu'on ne doute point qui ne luy ayent esté fournies par le cardinal Mazarin, le tout temperé par l'équité et la discretion d'un juge libre de passion tel que vous estes. Je ne perdray point d'occasion de vous envoyer l'Histoire de la prison et de la liberté des princes. Il y a plus d'un an que la latine de la Régence composée par le médecin de Modeni [*sic* pour Mondovi][3] est en cette Cour. Elle est bien intentionnée pour la royauté, mais il n'y a aucune extraordinaire beauté et le stile ne ressemble pas au vostre. Il m'a passé par les mains un gros in-4° latin d'un religieux italien traittant par livres séparés des [ ] de ce siècle. Il ne vous seroit peut estre pas inutille pour vostre dessein, mais vous serés beaucoup plus aidé par l'histoire italienne de vostre clarissime Nani[4] qui est fort estimée en ces quartiers.

L'autheur françois des *Origines italiennes*[5] en a fait tirer peu et les vend fort cher, à ce qu'on m'a dit. Il y en a quelques exemplaires à Florence et vous les pourriés voir par cette voye là pour peu que vous y ayés de scavans amis.

J'ay fait vos baise-mains à Mr Carcavi qui vous les rend par moy au centuple. Mr l'abbé Seguin les recevra à son retour de sa maison des champs, où les vendanges l'ont attiré. Ce que je vous puis dire de l'un et de l'autre est qu'après moy, personne ne vous estime ni honnore plus qu'eux. Je ne sçay point encore si Mr Du Plessis Le Goux a encore peu presenter le panegyrique à Mr d'Ambrun, maintenant de Metz où il est allé prendre possession de sa dignité nouvelle. Je le sçauray au premier jour et vous le manderay.

Au reste, par vostre acquiescement si plein à mes derniers raisonnemens sur la matière des épisodes, j'apprehende qu'il n'y ait plus de complaisance que de vérité, comme venant d'un ami qui ne veut pas mortifier le sien en condannant ce qu'il s'imagine qui luy passe pour irreprehensible. Du moins vous puis-je assurer que, quelques douces que soient vos loüanges, vos reprehensions me l'auroient esté encore davantage parce que les unes me peuvent confirmer dans mes fautes et que les autres m'en peuvent retirer.

Je suis, Monsieur, avec beaucoup de passion et de sincérité, vostre, etc.

De Paris, ce IXe octobre 1669.

CCCCXXXIII.

À N. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE HOLLANDE EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, je ne respons pas aujourd'huy

---

[1] Les mémoires de Claude de Bourdeille, comte de Montrésor, mort en juillet 1663, parurent d'abord sous le voile de l'anonyme dans le *Recueil de plusieurs pièces servant à l'histoire moderne* (la Haye, 1663). La première édition que publia Foppens est de 1664 (Cologne, chez Jean Sambix le jeune, petit in-12). La seconde édition de Foppens est de 1665 (2 vol. petit in-12).

[2] L'édition originale des Mémoires du duc François VI de la Rochefoucauld (mort le 17 mars 1680) est de Bruxelles (avec la fausse indication Cologne), chez Pierre Van Dyck, pseudonyme de Fr. Foppens (1662, petit in-12). Il n'y a pas moins de quatre éditions différentes sous cette même date. Voir sur ces quatre éditions, et sur les éditions qui suivirent en 1663, 1664, 1665 et 1669, *Les Elzevirs* de M. Alph. Willems (p. 536-538).

[3] Il s'agit là de Viliotto.

[4] Nous avons déjà rencontré dans le présent volume le nom de cet excellent historien.

[5] Ménage, auquel Chapelain ne manque jamais de donner un coup de griffe.

à vos lettres parce que je n'en ay point receu depuis celle du 3e juillet à laquelle je satisfis amplement le 1er aoust, quoyque le voyage affreux que vous alliés entreprendre me donnast lieu de croire que je le faisois en vain et que mon paquet iroit malaisément jusqu'à Moschou, ou que, s'il y arrivoit, ce ne fut qu'après que vous n'y seriés plus. Je ne vous escris pas aussi pour avoir rien de nouveau à vous mander ni de vos affaires de deça ni des curiosités littéraires, que je ne sçay jamais guère que des derniers et dont mesme plusieurs m'eschappent, mon infirmité qui s'empire de plus en plus me tenant presque tousjours à la chambre et ne me permettant pas de me trouver aux reduits où semblables avis se debitent. Je me sers seulement de l'occasion de la despesche que vous fait Mr Bigot et j'y joins ce billet dans l'espérance qu'il fera plus seurement le voyage du Nort le plus reculé sous son enveloppe que si je le hazardois tout seul à la discrétion des courriers ordinaires. Il est très informé de tout ce que vous pouvés désirer de cette nature de choses et il n'a garde de vous en laisser rien ignorer, sachant combien elles sont de vostre goust et le gré que vous continuerés de luy sçavoir de ses diligences. C'est pourquoy je m'en remets à luy sans scrupule et sans jalousie. Il est désormais comme habitué en Normandie avec un sien frère ecclésiastique; il y avance ses travaux autant que le souffre sa fluxion, laquelle les interrompt souvent et l'oblige à chercher partout du soulagement. Il les a quités depuis trois semaines pour en aller consulter vers Chartres Mr Gendron, le plus habile chirurgien de ceux qui travaillèrent au cancer de la Reyne mère[1], dont il remporta une bonne abbaye, et, en s'en retournant, il a voulu passer par Paris d'où il vous escrit. Pendant le séjour qu'il y a fait, il y raffraischit ses habitudes et on luy a promis de l'informer de toutes les nouvelles du Parnasse, comme s'il estoit présent icy, de sorte qu'il vous les communiquera avec la mesme facilité que quand il passoit sa vie au cloistre Nostre-Dame. Cet abbé chirurgien[2] luy donne une formelle espérance de guérison, bien que la malignité de l'humeur qui le travaille luy ait desja percé le palais et carié l'os de la machoire, pourveu qu'il ne mesle point d'autres remèdes à ceux qu'il luy a prescrits.

Le *Prudence* a esté certainement envoyé à Mr Medon, mais il n'y a pas long temps, par un de ses cousins qu'il en avoit chargé et il attend à toute heure d'avoir l'avis qu'il luy aura esté rendu. Ce mesme Mr Medon eut, il y a trois semaines, occasion de m'escrire sur la prière que Mr de Hericourt luy avoit faitte de luy ménager ma connoissance et de me faire tenir une lettre par laquelle il m'avertissoit qu'il avoit enfin fait resoudre Mr Paulet d'Albi à repasser sa traduction de la *Pucelle* en vers latins et de la publier ensuite. Par sa mesme lettre il me demandoit ce que vous faisiés et me conjuroit de vous renouveller les assurances de son affection et de son estime. Je vous renouvelle aussi les miennes et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII octobre 1669[3].

[1] Voir les *Mémoires* de Mme de Motteville, édition de M. Riaux (t. IV, p. 366).

[2] D'après les *Mémoires* que je viens de citer, c'était «un pauvre prêtre de village, qui pansoit les pauvres et qui avoit acquis de la réputation à ce charitable exercice». J'ai lu quelque part que Gendron était curé de Vanves.

[3] Le même jour, Chapelain entretient Graziani (fo 105 vo) du P. Bartoli «qui par la beauté du génie et la politesse de la prose n'a point de rivaux en Italie qui se puisse vanter d'avoir avantage sur lui. J'apprens qu'il a esté chargé de l'histoire de la Compagnie et qu'il y en a déja deux volumes de mis au jour. J'apprendrois aussi vo-

CCCCXXXIV.

À M[gr] LE DUC DE MONTAUZIER,

GOUVERNEUR DE M. LE DAUPHIN,

À SAINT-GERMAIN.

Monseigneur, dans la créance que le libraire Leonard resoudroit avec vous l'affaire de la 2[e] partie des Supplémens de Freinshemius, je nourrissois ce traitté par M[r] Bœcler avec la personne qui en estoit saisie et je le tenois en estat de s'achever à vostre contentement. Mais depuis n'ayant point eu là dessus de vos nouvelles il y a long temps je jugeay la chose eschoüée et pour me degager honnestement d'avec ces M[rs], je leur manday que nos imprimeurs ne se vouloient aucunement charger des exemplaires restans de la première et qu'ainsi il n'y avoit plus rien à faire de ce costé là, sinon d'envoyer icy le manuscrit de la 2[e] par quelque très seure voye avec commission à un homme affidé de le livrer à qui luy en payeroit cinq cent livres. Cette sèche déclaration que je pensois qui romproit le marché l'a fait conclurre, et M[r] Bœcler m'escrivit par le dernier courier que plustost que de souffrir se perdre un si excellent ouvrage, son ami[1] acceptoit le parti des cinq cent livres et qu'il l'abandonnoit à ce prix là. Si vous persévérés donc, Monseigneur, dans la volonté de les bailler pour en estre le maistre, c'est une chose faitte et vous n'aurés qu'à mettre à part cette somme et m'ordonner de faire venir ce manuscrit à vostre conte, et dans trois mois au plus tard vous l'aurés en vostre possession. J'attens sur cela vos commandemens au plustost.

Le pauvre M[r] Conrart est à Atys et plus malade que de coustume, son rhumatisme estant accompagné de fièvre pour laquelle il a eu besoin d'envoyer quérir un chirurgien à Paris. Vous prenés trop d'interest en luy pour vous laisser ignorer cela. La peine que j'en ay, jointe à la continuation de mon mal, se console sur la bonne santé dont vous joüissés avec M[me] la duchesse de Montauzier et M[me] la comtesse de Crussol. Je prie Dieu qu'il vous la conserve et suis avec mon respect et ma passion ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV octobre 1669[2].

---

lontiers s'il a réussi en ce genre comme dans celuy de l'éloquence fleurie et s'il vaudroit la peine que je le fisse venir de delà les Monts. L'Orlandino, jésuite florentin, l'a commencée latine d'un stile fort grave et fort pur et celuy qui l'a suyvi n'a garde d'approcher de son mérite.»

[1] Nous voyons dans une lettre à Bœclerus, du 3 novembre 1669 (f° 108 v°), que cet ami s'appelait M. Holst.

[2] Le 27 octobre, Chapelain écrit à Bulteau (f° 107): «Vous m'avés extrêmement resjouy de m'apprendre ou plustost de me confirmer la resolution qu'a faitte M[r] Ferrare [*sic.* Il s'agit là de Du Tot Ferrari, conseiller au parlement de Rouen, et, comme nous le verrons bientôt, un des correspondants de notre auteur] de faire voir en françois cette histoire de la haute Ethiopie recueillie par un Jésuite Portugais. Ce sera un notable accroissement à la géographie africaine, partie du monde assés obscure jusqu'icy. Je trouve très à propos de repasser tout ce qui en a esté escrit sur ce sujet là par les anciens et par les modernes. Il ne faudra pas oublier Marmol, Fernando Alvarès imprimé par le Ramusio, Jean Leon dans sa Description de l'Affrique, et moins que tous le géographe nubien qui ne servira pas peu à rectifier ou justiffier la relation de ce Jésuite. A la teste de la traduction il faudra mettre une préface pleine d'érudition qui face voir avec combien de soin et de capacité les personnes qui l'auront donnée se seront appliquées à la rendre véritable et agreable.» Le 31 octobre, Chapelain s'entretient en ces termes avec Vorstius (f° 107 v°): «Mon cabinet ne brille que de vos presens et ne devient curieux que par ce qu'ils ont de rare. Fraischement encore M[r] le baron de Blummendel m'a fait apporter vostre livre *De latinitate merito suspecta* dont j'ay leu la meilleure partie avec

CCCCXXXV.

À M. THEVENOT,

À AMSTERDAM.

J'avois creu vostre alarme fausse lorsque je respondis à vos dernières sur ce que vous m'en aviés escrit et je vous y donnay conseil conformement à ma créance. Maintenant que vous m'assurés que la personne dont vous vous plaigniés avoit certainement parlé à vostre désavantage à son patron touchant ce qui vous avoit mené en Hollande, et que vous me demandés quelle conduite vous devés tenir là dessus, voicy ce qu'il me semble que vous devés faire. Si vostre impression n'est point commencée ou fort avancée[1], je la remettrois à un autre temps et dirois à ceux qui voudroient sçavoir le sujet de vostre voyage qu'ayant quelques affaires en ce païs là, vous aviés voulu par mesme moyen voir si vous n'y trouveriés point les characteres arabes proportionnés à la forme nécessaire pour l'édition que vous méditiés de vostre livre n'y en ayant en France que de trop gros pour cela, et s'il y en avoit là de plus propres pour en faire faire une fonte neufve que vous emporteriés à Paris pour vous en servir à l'impression de l'ouvrage et l'accompagner des lettres grises, vignettes et fleurons, des armes et devises du Roy auquel vous en destinés l'offrande, comme à vostre prince que vous en connoissés seul digne.

Par ce procédé vous fermeriés la bouche à la mesdisance et démentiriés tous les mauvais offices qu'on vous peut avoir faits, dont je n'approuve pas que vous vous en plaigniés à Mr Colbert ni par vos lettres, ni par vos amis, surtout les choses qu'on vous a mandées ne vous ayant point esté mandées par ordre et pouvant estre que cette mesdisance n'aura point esté portée jusqu'à luy à qui par là vous l'apprendriés. Si vous le voulés faire pourtant, il faudroit que ce fust par Mr Otman, vostre ami, et son parent[2], qui a les audiences privilegiées et qui ne craindra point de choquer vostre ennemi.

Si d'autre costé l'impression estoit achevée, je voudrois premièrement que vous en fissiés la dédicace au Roy dans les termes les plus respectueux et les plus magnifiques que vous pourriés et ensuitte que, dans la préface, vous fissiés bien entendre au lecteur que la raison qui vous avoit empesché d'y employer les beaux charactères arabes de S. M., quoyque les plus beaux de l'Europe, c'estoit que leur grosseur ne s'accommodoit

---

plaisir et avec profit, et puisque vous m'en demandés mon sentiment, je vous diray sans flaterie que je n'en ay veu aucun chapitre où vostre censure ne m'ait semblé la plus juste du monde et où ceux que vous y reprenés ne soient convaincus ou de barbarisme ou de sollecisme... Si l'on pardonne à Lipse les impuretés et les affectations de son stile en faveur de son bon jugement et de la grande érudition dont ses œuvres sont remplies, on n'a pas laissé de siffler ceux que cette nouveauté de langage avoit tenté jusqu'à vouloir la suyvre... Quand Schioppius a examiné la latinité ça esté sur les livres des éloquens en cette langue, avec raison ou sans raison qu'il l'ait fait, et s'il s'est rüé sur Scaliger en cette matière, ce n'estoit point pour la peur qu'il eust que son nom authorisast ses mauvaises hardiesses, mais pour le dessein qu'il avoit de le rendre moins considérable entre les gens de lettres où il le voyoit à regret tenir le premier rang et de le deshonnorer aussi bien du costé de son élocution que de celuy de sa race. Ceux qui vous connoistront bien n'auront jamais un semblable soupçon de vostre vertu et de la candeur de vostre âme... »

[1] L'impression de l'*Abou'l-féda.*

[2] Vincent Hotman, seigneur de Fontenay, d'abord conseiller au grand Conseil, puis (1656) maître des requêtes, et intendant à Tours, à Bordeaux, à Montauban, devint intendant des finances en 1669, et mourut en mars 1683. Il avait épousé Marie Colbert, cousine du ministre.

point à la forme que cette sorte de travail requeroit pour le rangement des degrés de longitude et de latitude et des noms de villes qui se devoient absolument trouver en une mesme ligne.

Après tout, il n'y a rien que très innocent dans tout ce que vous avés fait et comme vous n'avés eu pour motif en cette entreprise que la gloire du Roy et le profit du public, sans prétendre pour toutes vos veilles et toutes vos despenses que l'honneur de les avoir servis, quel mal vous en peut-il arriver? Le meilleur pourtant seroit que vous revinssiés icy sans l'avoir mis de delà sous la presse, n'y ayant point de plaisir d'estre reduit à la défensive lorsqu'il se faut purger devant des juges prévenus, quelques justes qu'ils puissent estre.

Mr Conrart ne disconviendra point de cela, mais il est mal aisé qu'il vous le face sitost sçavoir luy mesme, estant arresté au lit assés malade pour nous avoir fait peur, bien que cette peur depuis deux jours soit passée. Pour moy à qui mon mal accorde un peu de trefve, je vous ay voulu respondre en recevant vostre lettre, ne sachant pas si j'en serois en estat à l'ordinaire prochain. Je vous suis fort obligé de la recherche du Dictionnaire portugais, mais je n'ay besoin que de celuy de 1660, du P. Pereyra[1]. J'ay receu enfin le traitté *de Habitu*, etc., de Conringius par luy mesme, et si vous ne l'avés point encore acheté pour moy, *potete far dimeno*.

Je suis très fasché de la maladie de Mr Gronovius que j'ignorois. C'est la raison pourquoy il ne me donnoit point de ses nouvelles. Il ne se passe point d'années qu'il n'ait de ces attaques fascheuses. Dieu le veuille conserver!

Qui est l'ami [*sic* pour l'*auteur*] du livre de la géneration des Insectes? Vous aurés veu celuy qu'en a fait Mr Redi, Fl[orentin]. C'est un ouvrage très bien escrit et très curieux.

Je suis tout à vous.

De Paris, ce VIII novembre 1669.

CCCCXXXVI.

À MGR COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN EN LAYE[2].

Monseigneur, il peut y avoir deux mois qu'en vous rendant conte du voyage de Mr Heinsius en Moscovie, je vous fis sçavoir le dessein qu'avoit Mr Conringius de vous dédier un de ses ouvrages[3] pour reconnoistre, en quelque sorte, les grâces que vous continués de luy procurer si genereusement auprès du Roy. Je vous diray maintenant que ce dessein est executé et que le livre est en chemin pour ne tarder plus guère à vous estre présenté si la Fortune ne l'arreste point sur la route. Cependant, Monseigneur, vous trouverés avec ce mot l'épistre dédicatoire de ce livre que par avance son autheur m'a envoyée, où vous verrés que la matière dont il traite ne sçauroit estre plus curieuse ni plus importante, et que, dans l'addresse qu'il vous en fait, il a religieusement observé ce que je luy avois recommandé sur toutes choses, d'espargner vostre modestie dans les louanges qu'il vous y donneroit, et, s'il avoit à s'estendre, que ce fust seulement sur celles de Sa Majesté, touchant, avec autant de force qu'une lettre le permettroit, ses vertus héroïques et ses glorieuses entreprises.

---

[1] Benoît Pereyra, né à Borba (Portugal) vers 1611, mourut à Evora en 1681. Son *Thesouro da lingua portugueza* parut à Lisbonne (1643, in-fol.). Il en fut fait, dans la même ville, de nouvelles éditions en 1647, 1661, 1669.

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 641).

[3] L'ouvrage sur la médecine hermétique.

Vous y remarquerés aussi, Monseigneur, que ses bienfaits et vos offices ne pouvoient tomber en une âme plus reconnoissante, et la manière dont il s'en explique, au milieu de l'Allemagne et à la face de ses jaloux, ne sçauroit que redoubler vostre estime pour luy et que faire de plus en plus considerer par le Roy un personnage de cet extraordinaire mérite dans les lettres et si dévoué au service de Sa Majesté.

Je prie Dieu qu'il vous conserve et suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XII novembre 1669[1].

CCCCXXXVII.

À M. CARLO DATI,

PRIMARIO UMANISTA NELLE STUDIO DI FIRENZE,

À FLORENCE.

Monsieur, si je vous ay paru négligent à vous donner avis à vous mesme du bon succès de vostre beau panegyrique en cette Cour et de l'agrement qu'il a eu du Roy et de son sage ministre, vous n'en avés donc pas pris l'avis que j'en donnay à Mr l'abbé Marucelli pour vous le faire sçavoir comme un avis authentique qui vous en deust mettre l'esprit en repos, et, selon qu'il m'a fait entendre, vous auriés souhaité un tesmoignage de plus haut du gré qu'on vous en a sceu afin de le pouvoir faire voir dans vostre Cour à vostre gloire. Mais, Monsieur, quand les effets parlent, les paroles sont inutiles et la continuation des graces du Prince durant tant d'années doit bien avoir persuadé aux plus incredules, s'il y en a sur vostre sujet, que vous ne devés pas luy avoir deplu ni à Mr Son Ministre dont les occupations infinies et importantes luy ont fait renoncer à toutes sortes de complimens et se rapportant en cette nature d'affaire à moy particulièrement pour expliquer ses sentimens. Les plus grands hommes de l'Europe, à qui il a procuré les mesmes faveurs qu'à vous, se contentent des assurances que je leur donne de son approbation et n'en demandent pas davantage.

Quant à ce que je ne vous ay escrit à vous mesme l'heureuse consommation de cette affaire, la raison a esté que, depuis mes dernières, je n'avois point eu de vos nouvelles et que j'eus sujet de croire que, respondant à Mr l'abbé Marucelli, vous ne recevriés pas moins bien ce que j'avois à dire là dessus des mains d'un si homme d'honneur, que des miennes qui estoient mesme alors assés foibles pour le luy mander avec assés de difficulté; car, Monsieur, si vous estes maladif, je le suis encore plus que vous et d'une maladie presque sans relasche à l'age de 75 ans et chargé d'emplois plus que je n'en puis porter; c'est une petite merveille que je puisse fournir aux choses les plus nécessaires. Il semble, au reste, que vous ayés trouvé estrange qu'après une si longue attente de cet ouvrage où vous vous estiés en-

---

[1] Le 27 novembre, Chapelain interroge ainsi Coltellini (f° 113) sur un petit point d'histoire littéraire : «Il y a long temps que je desire sçavoir le vray autheur des *Proginnastores*. Quelques-uns m'ont assuré que c'estoit le sr Carlo Fioretti sous le nom duquel le cavalier Leonardo Salviati avoit escrit contre L'Ottonelli dans la querelle de la *Hierusalem* du Tasse et personne ne contredit cette opinion. Je serois pourtant bien aise que vous me le confirmassiés par quelque lumière particulière si elle est certaine, sinon que vous m'éclaircissiés de sa fausseté par un tesmoignage qu'on ne pust reprocher, comme seroit l'aveu de celuy qui avoit composé ce sçavant ouvrage. Quelqu'il soit, vous m'obligerés de me faire sçavoir jusqu'où il a vescu et s'il en a publié tous les cinq volumes de son vivant.» Je ne fais que mentionner une lettre à Mme Tallemant, du même jour, pour la féliciter du mariage de sa fille (f° 114), et une lettre au comte Graziani, du 5 décembre, où il est de nouveau question du P. Bartoli.

gagé volontairement, je vous en aye demandé l'execution avec un peu de force. Mais la patience ayant esté poussée aussi loin qu'elle se pouvoit, après vous avoir fourni punctuellement les materiaux de ce grand édifice et me trouvant le producteur[1] de vostre mérite aussi bien que le garant de vostre promesse, il ne s'agissoit pas seulement de vostre honneur dans une dilation[2] si prolongée pour ce que vous deviés à un si grand monarque, mais encore plus du mien et de ma fortune que l'on ne vist point d'effet de vostre engagement. Nostre cause estoit désormais commune et le blasme qu'à vous en parler franchement vous en auriés attiré se respandoit sur moy encore plus dangereusement, car on ne se joue pas impunement à de semblables lions.

J'ay esté bien aise de m'expectorer[3] une fois avec vous, sans rien rabbattre de l'estime et de l'affection que vostre vertu désire de tous ceux qui ont quelque goust des bonnes choses, ni me despartir de la sollicitation des interests que vous avés en cette Cour. Je prie Dieu qu'il vous rende vostre santé et que les remèdes que vous faites pour la recouvrer vous reussissent mieux que les miens ne font à moy qui suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VI décembre 1669.

CCCCXXXVIII.

À M. L'ABBÉ MARUCELLI,

SECRÉTAIRE D'ESTAT DE S. A. DE TOSCANE,

À FLORENCE.

Monsieur, j'ay receu une lettre de Mr Dati où il me laisse entrevoir du chagrin de n'avoir pas eu quelque tesmoignage authentique qu'il pust monstrer de l'agrement qu'a obtenu son panegyrique en cette Cour, ne sachant pas que le Prince le tesmoigne assés quand il prévient l'orateur par ses graces, en sorte que l'oraison tient plustost lieu d'un remerciment que d'un travail dont il doive estre remercié. Il me fait aussi une espèce de reproche de ce que je l'ay pressé avec séverité de le faire et de le publier et j'ay esté contraint de luy repartir sur l'un et sur l'autre article aux termes que vous verrés dans l'incluse que j'ay laissée ouverte et que vous aviserés si vous le luy rendrés après l'avoir cachetée.

Entre nous, je suis rebuté de son procedé. Les longueurs et les façons dont il a usé dans une chose qui luy estoit si importante et si honnorable n'ont pas esté dignes de la politesse et de la discretion florentine et toute cette conduite m'a donné une très grande peine à pallier icy, tandis qu'il nous promettoit sans avoir aucune pensée de tenir ses promesses, comme si on eust esté trop heureux d'essuyer ses caprices et sa nonchalance endurcie, et, à vous dire le vray, il a fait perdre le mérite à son ouvrage pour l'avoir chicané et ne l'avoir pas fait en son temps. On a esté forcé de luy parler à cœur ouvert et il en faudra venir aussi là avec Mr Viviani qui a fait encore pis, s'il ne satisfait bientost à ses obligations.

Je respans ces degousts là dans vostre seule oreille et demeure tousjours passionnement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VI décembre 1669.

---

[1] *Producteur,* dans le sens de celui qui conduit en avant, qui présente, qui fait connaître. Ce sens n'est pas indiqué dans le *Dictionnaire* de M. Littré.

[2] Ce mot, très usité autrefois (voir notamment Oresme pour le XIVe siècle, Froissart pour le XVe, Amyot pour le XVIe), n'a guère été employé au XVIIe. M. Littré ne le trouve que dans Pascal. Le mot n'est ni dans Richelet ni dans Trévoux.

[3] Si l'on reprochait à Chapelain cette peu élégante métaphore, je tenterais de l'excuser en rappelant que les auteurs latins ont employé le

CCCCXXXIX.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN JURISPRUDENCE ET EN ANTIQUITÉS HÉBRAÏQUES,

À ALTDORPH.

Monsieur, il est fascheux d'avoir à passer par tant de mains avant que nos lettres puissent venir jusqu'à nous à cause des difficultés et des périls des chemins. Les deux dernières que vous m'avés escrittes sont du 23 septembre et du 10 octobre et je ne les ay receües que le 5 décembre par l'occasion d'un parent de Mr Bœcler qui m'a remis avec elles un paquet assés gros en forme de livre pour Mr de la Piquetière, lequel encore par malheur s'est trouvé aux champs pour jusques après les festes. Cependant par la lenteur de leur arrivée, les petites lumières que vous avés désirées de moy touchant l'origine du denier tournois, quand je vous les eusse peu donner dans la presse où vous en estiés ne vous fussent veniies qu'après le besoin. Mais vous n'avés guères perdu de ne les pas avoir eu à temps parce que je n'ay rien trouvé de positif ni de précis après avoir feuilleté pour cela tous les monetaires[1] que mon cabinet m'a fournis, à commencer par Budée[2], et continuant par Renerus Büchellus[3], Bouteroüe[4], Capellus[5], Scaliger[6], Gronovius[7], Singeber[8], qui m'ont tous supposé le denier tournois connu sans m'en expliquer l'origine, et j'ay esté réduit à conjecturer qu'il avoit ainsi esté nommé de la ville de Tours[9] où quelqu'un de nos roys l'avoit fait battre d'une estoffe et d'un poids qui est demeuré establi sans aucun notable changement; que la mesme chose estoit arrivée au sol et à la livre à qui l'attribut de tournois devoit avoir esté appliqué par la mesme raison et non pas à l'écu qui doit avoir esté fabriqué ailleurs et beaucoup mesme depuis.

C'est ce que j'avois imaginé au hazard lorsqu'à force de chercher, j'ay rencontré la confirmation de ma conjecture dans un petit traitté de Covarruvias[10] sur cette matière,

---

mot *expectorare* dans un sens figuré, pour signifier bannissement de l'esprit, de la mémoire, du cœur. Voir le Dictionnaire de Freund, au mot *expectorare*.

[1] Le mot *monétaire* a bien rarement été appliqué à l'auteur d'un travail sur les monnaies. Je n'en trouve pas d'autre exemple.

[2] Guillaume Budé, né à Paris en 1467, mort en août 1540, auteur de *Libri V de Asse et partibus ejus* (Paris, 1514, in-fol.). Les éditions du savant traité de Budé ont été très nombreuses. La plus célèbre est l'édition Aldine (Venise, 1522, in-4°).

[3] Il faut lire, comme a bien voulu me l'apprendre mon savant confrère M. Anatole de Barthélemy, Renerus *Budelus*. Ce René Budel, né à Ruremonde, au milieu du XVIe siècle, mort en 1597, fut directeur des affaires monétaires d'Ernest de Bavière, qui devint archevêque de Cologne en 1583. Il dédia à ce prélat l'ouvrage suivant : *De monetis et de re nummaria libri II* (Cologne, 1591, in-4°).

[4] Nous avons rencontré plus haut le nom de Claude Bouteroue.

[5] Jacques Cappel, seigneur du Tilloy, né à Rennes en mars 1570, mort à Sedan en septembre 1624, publia en 1606 : *De ponderibus et nummis libri II* (Francfort, in-4°).

[6] Il s'agit là du travail de Joseph Scaliger intitulé : *De re nummaria dissertatio, liber posthumus* (Leyde, 1616, in-8°).

[7] Il a été déjà question ici de l'important ouvrage de Jean Frédéric Gronovius : *De sesterciis... libri IV* (Deventer, 1643, in-4°).

[8] L'habile numismate qui a déjà reconnu *Budel* dans *Buchellus* croit reconnaître dans *Singeber* Cyriaque Spangenberg, né à Nordhausen en 1528, mort à Strasbourg en 1604, auteur de divers ouvrages, notamment d'un *Tractatus de bono et malo usu monetarum* (Francfort, 1592).

[9] Chapelain avait deviné juste, comme chacun le sait.

[10] Diego Covarruvias, né à Tolède en 1512, mort, évêque de Ségovie, en 1577, publia, en

où il tranche net que cet adjectif venoit de ce qu'autresfois on avoit frappé à Tours une monnoye de ce nom là, si bien qu'au moins en gros on se peut assurer d'en avoir descouvert la véritable origine, quoyque mal debroüillée et sans la date du règne du prince, son autheur. Lorsque vous recevrés la présente, vous verrés si cette petite lueur vous pourra servir de quelque chose. Quand vostre dissertation sera publiée, il en viendra peut estre quelque exemplaire en ce païs cy que nous lirons volontiers et que nous mettrons au rang de nos matières curieuses, car vous ne scauriés mal travailler sur aucun sujet.....

Mr de Saintagarde est, il y a près de trois ans, de retour à Paris et devenu vicaire de l'abbé de La Chambre en la parroisse de Saint-Barthelemy, sans que je l'aye veu plus d'une fois.

Ce seroit une belle chose que ce canal de communication entre la mer Baltique et la mer Germanique, mais je doute que le prince entrepreneur ait les reins assés forts pour le conduire à bonne fin.

Mr Falwingerus [1], après son premier présent *de bello*, ne s'estant pas rebuté, m'en a fait un second *de pace* dont je ne pouvois moins que de luy faire un remerciment honneste et cela en est demeuré là sans avoir eu lieu de luy donner la moindre espérance de gratification de ce costé cy.

Je suis à mon ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII décembre 1669 [2].

CCCCXL.

À Mgr L'EVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Monseigneur, parmi plusieurs fascheuses affaires, pénibles travaux, pertes notables, morts de parens et amis, infirmités douloureuses, traverses et mortifications, je n'ay point, je vous jure, de consolation pareille à celle qui me vient des marques de vostre souvenir et de cette ferme assurance que j'ay tousjours part en vostre cœur et que ce sera le dernier lieu que je perdray en ce monde. De mon costé, vous ne vous trompés pas dans la creance que je suis pour vous comme j'estois lorsque j'avois l'honneur de vous voir tous les jours et de régler mes mœurs par les vostres. Ce n'est pas sans chagrin de n'oser esperer de vous voir jamais que de la pensée dans les invincibles liens qui me retiennent icy par force et dans le saint attachement que vous avés volontairement à cette vigne que Dieu vous a commise et que, depuis tant d'années [3], vous cultivés avec tant de soin, de succès et d'édification des peuples vrayment chrestiens. Il faut vouloir ce que veut le souverain maistre, et faire son plaisir de son devoir, comman-

---

1556, un traité : *Collatio nummorum veterum cum modernis* (in-fol.), qui a été réimprime, ainsi qu'un autre traité : *De mutatione monetarum*, dans les diverses éditions des Œuvres complètes du savant prélat.

[1] Personnage déjà mentionné plus haut.

[2] Le 17 décembre, Chapelain remercie Bœcler (f° 118) de l'éloge de M. Forstner, que, dit-il, «j'ay leu avidement et avec la plus grande joye du monde. L'amitié y a bien soustenu l'éloquence et vous vous y estes comporté de manière que, quelque grande matière qu'il ait donné de bien parler de luy, je ne pense pas qu'il prenne envie à personne de s'exercer sur le mesme thème, pour n'y pas demeurer trop au-dessous. Si ses lettres politiques dont vous faites tant de cas sont imprimées, il y auroit assés de plaisir de les voir et assés de profit à faire dans leur lecture.»

[3] Henri Arnauld occupait le siège d'Angers depuis le 16 novembre 1650 (jour de son installation). Il avait été sacré le 29 juin précédent.

dant ses desirs, quelques innocents qu'ils puissent estre, quand ils ne se conforment pas à ses ordres. J'essayeray d'en user ainsy.

J'ay rendu vostre lettre au pauvre Mr Conrart au milieu des souffrances extrêmes que luy causent un pied ouvert par sa goutte qu'il y a près de trois mois qui le tient au lit entre les mains des chirurgiens, et une fluxion sur la cuisse qui la luy a enflée et enflammée avec des douleurs insupportables. On ne le voyoit point, mais à vostre nom on m'ouvrit les portes grandes. Il respira de ses peines en recevant le paquet et je vis de la joye dans ses yeux en un estat si misérable. Il remit à en faire la lecture quand il auroit esté pensé (*sic*), et me conjura de vous bien marquer sa reconnoissance en attendant qu'il eust la main et la teste libre pour le faire luy mesme comme il devoit. Le froid horrible et le dégel ont fort contribué à aigrir son mal.

Pour moy, il y a trois mois que je fus attaqué d'un catarre dangereux sur la langue, les gencives et les espaules et ensuite sur le pied droit et je n'en suis soulagé que depuis trois semaines, mais seulement pour changer de misère, à ce mal mon mal ordinaire ayant succédé qui est maintenant sur ses fins.

Je vous rens un compte bien familier de tout, mais vous le souffrés et je me persuade qu'il ne vous est pas désagreable d'une personne qui vous est aussi dévouée, Monseigneur, que vostre, etc.

De Paris, ce XVII janvier 1670.

CCCCXLI.

À M. AGOSTINO COLTELLINI,

GENTILHOMME FLORENTIN, CHEF DE L'ACADÉMIE DEGLI APATISTI.

À FLORENCE.

Monsieur, les *Aggiunzioni ai proginnasmi* sont-elles du mesme Udeno Nisieli [1] et ce nom supposé est-il anagrammatique comme celuy d'Ostilio Contalgeni ou significatif de quelqu'une de ses qualités? Vous me l'apprendrés, s'il vous plaist, comme vous m'avés appris son vray nom de Benedetto Fioretti [2], de la mesme famille que Carlo [Fioretti] [3], lequel on m'avoit fait entendre estre le mesme. Est-il mort il y a long temps? Estoit-il de la race des comtes di Vernio comme il signore conte Bardi [4]? Je verrois volontiers l'oraison funèbre qu'en a faite le

---

[1] Anagramme de Agostino Coltellini. Les *Aggiunzioni ai proginnasmi* parurent à Florence en 1660 (in-4°). Ce volume, publié par A. Coltellini, sert de supplément aux *Proginnasmi poetici di Udeno Nisieli* (Florence, 5 vol. in-4°, 1620-1639).

[2] Coltellini fonda, en 1631, à Florence, l'académie des *Apatisti* (sans passion), dont le principal promoteur fut, après lui, Benedetto Fioretti, et où brillèrent, entre autres, Franc. Cionacci, Ben. Menzini, Carlo Dati, Ben. Buommattei, sans compter les étrangers, tels que Chapelain, Heinsius, Ménage, etc. Voir Tiraboschi, *Storia della lett. ital.* (t. VIII, liv. I, ch. 14). Bened. Fioretti, né à Mercatale, dans le comté de Vernio, diocèse de Pistoie, le 18 octobre 1579, mourut le 30 juin 1642. Voir sur lui Tiraboschi (t. VIII, liv. III, ch. 7).

[3] Carlo Fioretti n'est connu que parce que Leonard Salviati publia sous son nom les *Considerazioni di Carlo Fioretti da Vernio intorno a un discorso di Giulio Ottonelli da Fanano sopra alcune dispute dietro alla Gerusalemme di Torquato Tasso* (Florence, 1586, in-12), diatribe violente contre Ottonelli et les autres défenseurs du Tasse.

[4] Les comtes de Vernio furent d'abord les Alberti, et depuis les Bardi, avec lesquels Bened. Fioretti n'avait sans doute aucun lien de parenté. Le nom de Vernio, qui, dans le titre de l'ouvrage indiqué ci-dessus, est une simple indication de patrie, avait été cause d'une erreur relevée par Fontanini (*Bibliot. dell' eloq. ital.*) : on avait attribué les *Considerazioni* au comte Giov. de Bardi. Là est l'explication de la question de Chapelain sur la parenté des Fioretti et des Bardi.

canonico Guidacci[1]. Elle ne seroit pas sans beaucoup de lumières de sa vie et de ses estudes. Je m'imagine qu'il demeuroit à Florence par l'impression qui s'y est faite de ses travaux.

Je verray parmi mes livres si ces *Ammaestramenti degli antichi*[2] y sont et j'ay quelque soupçon de les avoir. Vous avés raison; *gli Signori accademici della crusca* se feroient honneur de publier de temps en temps leurs anciens autheurs manuscrits pour la justification de la langue.

Je n'ay point veu ce livre *de restituenda salubritate Agri romani*[3] et, s'il en vient en France des exemplaires, sur vostre parole, je le feray acheter.

Par la première seure occasion je vous envoyeray le poëme de la *Pucelle* et je l'aurois plustost fait si j'eusse sceu que vous eussiés assés cultivé le françois pour en pouvoir juger et m'avertir de ses défauts afin que j'en pusse profiter.

Le *signor abbate moroso* est un autheur inconnu pour moy et il doit estre fort moderne. J'ay fort bien déchiffré vostre escriture et si vous continués à me donner de vos lettres, ne vous servés point d'une autre main.

Je suis avec beaucoup d'estime et de gratitude, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX janvier 1670[4].

CCCCXLII.

À M. PATRU,

CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS ET ADVOCAT EN PARLEMENT.

À PARIS[5].

Monsieur, ce n'est que par l'impossibilité où je suis de vous aller remercier de bouche du magnifique présent dont [vous] m'avés régalé que je m'aquite par escrit d'un devoir si légitime, mais quelque ressentiment que je vous en tesmoignasse de vive voix, il vous paroistroit incomparablement moindre qu'il n'est, veu l'excellence des ouvrages qui le composent[6]. Après cette publication, que j'ay si long temps sollicitée, voila enfin la vraye éloquence françoise, pure, solide, sans affectation, sans déclamation, enfin proposée en exemple original et pour modelle à quiconque aspire à la posseder et à la pratiquer sans crainte, en l'imitant, de n'en imiter que l'ombre. Combien ay-je pris de plaisir à y repasser quelques uns de ces fameux playdoyers dont feu M^r Le Maistre, nostre commun ami, m'avoit autresfois fait avoir copie, lorsque vous estiés les deux lumières du barreau! Et combien m'en promets-je en lisant et relisant ceux que je n'ay point encore leus ni entendus! J'y ay cherché en vain celuy que vous nous fistes ouïr avec admiration au

---

[1] Le chanoine Giov. Guidacci prononça, le 24 septembre 1651, neuf ans après la mort de Ben. Fioretti, son oraison funèbre, que Fontanini aurait voulu trouver en tête de la réimpression des *Proginnasmi* (Florence, 1695), procurée par Salvini. Ap. Zeno fait observer que cette oraison funèbre est restée inédite et qu'on en a perdu la trace (*Bibliot. dell' eloq. ital.*).

[2] Compilation d'extraits d'auteurs anciens traduits en prose italienne par fra Bartolomeo de San Concordio (près de Pise), sur lequel on trouve une notice dans le recueil de Quétif et Échard (*Scriptores ordinis Prædicatorum*). Voir une autre notice de Manni en tête de la belle édition des *Ammaestramenti* de Florence (1734, in-4°).

[3] Florence, 1647, in-4°. C'est un opuscule de Jean-Baptiste Doni.

[4] Le même jour, Chapelain se plaint de nouveau à l'abbé Marucelli (f° 129) de Viviani de «son silence incivil», de «sa letargie opiniastre», ajoutant ces menaçantes paroles: «S'il ne s'aquite de ses obligations sans plus differer, je ne sçay s'il pourra se conserver le titre de gentilhomme et de vertueux.»

[5] Voir sur Olivier Patru, dans notre tome Ier, la note 2 de la page 234.

[6] *Plaidoyers et autres œuvres* (Paris, 1670, in-4°).

Grand Conseil pour quelque interest de l'Université. Il me semble neantmoins qu'il y auroit paru avec honneur. La seule chose que j'y trouve à redire, c'est qu'ils ne se sont pas monstrés il y a sept ou huit ans. Mon tesmoignage appuyé d'une preuve si convaincante eust sans doute porté plus de coup[1] et la passion que j'ay tousjours eüe de servir vostre mérite eust esté plus satisfaitte. À nostre première veüe je vous en diray davantage. Cependant croyés bien que je me sens infiniment redevable à vostre amitié d'un si riche présent qu'elle m'a fait et qu'elle n'en gratifiera personne qui en soit plus reconnoissant, Monsieur, que vostre, etc.

De Paris, ce xx février 1670[2].

CCCCXLIII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DES PROVINCES UNIES EN SUÈDE,

DE PRÉSENT À MOSCHOU.

Monsieur, je n'attendois point de vos lettres de Moscovie ni n'esperois que celles que je vous ay escrittes depuis vostre départ de Suède pussent arriver jusques à vous. Cependant vous avés receu les miennes, et moy les vostres, tous deux fort satisfaits, mais moy plus que vous encore de me voir délivré de l'apprehension que le froid insupportable de cet hyver n'eust trouvé vostre corps trop foible pour y bien résister, veu le ravage qu'il a fait en nos climats incomparablement plus temperés que ceux de la blanche Russie. Après cette dangereuse espreuve essuyée sans y succomber, vous serés aussi immortel du corps que vous l'estes de l'esprit.

Pour moy, j'ay passé cette cruelle saison la mort entre les dents, par mon mal ordinaire, par ma fluxion sur la langue, et par l'horrible froid qu'il a fait, et c'est une merveille que j'en sois eschappé. Dieu m'en a sans doute garenti pour me donner moyen de vous rendre l'ordinaire office touchant la gratification royale qui a esté touchée et pour laquelle la quittance a esté fournie sur la procuration. Ce qui reste à faire de vostre part est que vous en remerciés avec l'élegance qui vous est naturelle Mr Colbert et Mr Perrault, son commis, et l'un des plus honnestes hommes du monde par qui je vous sers désormais auprès de son maistre, ce qu'il fait avec chaleur, comme celuy que

---

[1] Chapelain avait dit de Patru, dans son *Mémoire des gens de lettres*, que, «contre la coutume des avocats,» il traitait les matières de jurisprudence «très élégamment, très éloquemment et très judicieusement».

[2] Le même jour, Chapelain dit, dans une lettre au comte Graziani (f° 130) : «Il me sembloit bien que la traduction du dialogue *de Oratore* de Dolce seroit facile à recouvrer... C'est l'ouvrage de tous ceux de ce traducteur où il a le plus heureusement travaillé.» Le 8 mars, Chapelain, dans une lettre à Wagenseil, revient sur le mot *tournois* (f° 130 v°) : «C'est une chose estonnante que les autheurs de nostre histoire en ayent si peu laissé de lumières dans leurs escrits. Il faut qu'ils ayent regardé cette origine comme une minutie peu digne d'entrer dans leurs grandes relations. J'ay repassé encore une fois ceux que je vous ay escrit, mais sans fruit. J'ay visité de plus nos plus célèbres historiens, Belleforest, Du Haillan et l'*Epitome* de Mézeray qui n'en disent quoy que ce soit. Mr de Valois, qui n'a fait que la première race de nos roys, apparemment ne nous en instruira pas mieux que Mr de Bouteroue qui l'a imprimée seule aussi *ex professo* pour les monnoyes et qui n'en dit pas un mot aussi.» Chapelain remercie son correspondant de l'intention qu'il a de lui dédier un traité «d'une si curieuse matière que celle-là». Il termine sa lettre en lui donnant la nouvelle du mariage d'Adrian de Valois (alors âgé de cinquante-trois ans) : «Mr Adrian de Valois, à l'imitation de Mr Henri

j'ay introduit auprès du Tout puissant et qui sçait bien qu'il ne m'en sçauroit mieux tesmoigner sa reconnoissance. Je vous envoye la copie de leurs lettres, pour n'en pas hazarder les originaux qu'à vostre retour je vous veux remettre sains et saufs entre les mains. Vous y respondrés, s'il vous plaist, au plustost, afin de vous les maintenir favorables, et dégager la parole que je leur ay donnée que vous vous en aquiteriés avec honneur.

Un petit nuage avoit un peu altérée l'union qui estoit entre le Roy et M^r d'Orléans, son frère, retiré à Villiers Cotterets sur ce que le chevalier de Lorraine, son favori, avoit esté arresté et envoyé prisonnier en Provence[1]. Mais le nuage s'est aussitost dissipé; Monsieur et Madame sont revenus à la Cour[2] et leur amitié est plus grande que jamais.

Celte langueur du Prince, successeur de l'Empire Moscovite, ne peut l'emporter sans en affoiblir l'estat. *Dii meliora!*[3]

Je suis à mon ordinaire de tout mon cœur, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII mars 1670[4].

---

de Valois son frère, a tant fait qu'il s'est marié. Cela n'est pas bon pour ses estudes, et il est bien malaisé de *dare* en mesme temps *operam libris et liberis*. Je crains fort que son histoire et sa notice de France n'en pâtissent. Je luy ay envoyé vostre lettre et n'ay pas ouy parler de luy depuis.»

[1] Une lettre de Louis XIV à M. de Pomponne, écrite de Saint-Germain-en-Laye le 7 février 1670, et publiée par M. F. Ravaisson dans les *Archives de la Bastille* (t. IV, p. 25), donne sur toute cette affaire les détails que voici : «Mon frère me demanda pour M. le chevalier de Lorraine deux abbayes de cette vacance [la vacance causée par la mort de l'évêque de Langres] qui sont de sa présentation; et, bien que je lui eusse souvent dit les raisons pour lesquelles je ne voulois point donner au chevalier des titres d'abbayes, mais seulement des pensions, et sur ce que je continuai de faire la même difficulté, mon frère ayant pris une conduite qui me devait beaucoup déplaire, et qui ne pouvait lui être inspirée que par le chevalier, j'ai pris la résolution de faire arrêter celui-ci, et de l'envoyer au château de Pierre-en-Cise, dont mon frère a eu du chagrin, et l'est allé passer à sa maison de Villers-Cotterets.»

[2] C'était ce qu'avait prévu Louis XIV, car il s'exprimait ainsi (même lettre) : «Son bon naturel et la tendre affection que nous nous portons lui fera sans doute bientôt connaître, et notamment n'ayant plus de mauvais conseils, qu'il ne peut jamais prendre de pareilles résolutions sans faire beaucoup contre lui-même et rien contre moi; mais je lui tendrai moi-même les bras avec amour dès qu'il aura un peu mieux reconnu sa mauvaise démarche.»

[3] Chapelain veut parler du fils aîné du czar Alexis Mikhailowitch et de Marie Miloslauski, le prince Fédor qui, né en 1657, succéda à son père. Fédor fut maladif sur le trône, comme il l'avait été avant son avènement, mais, ainsi que s'expriment les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, «ce prince montra dans un corps languissant une âme élevée et capable de former et de suivre les plus hardis projets.» Fédor mourut à l'âge de vingt-cinq ans, le 27 avril 1682.

[4] Le lendemain, Chapelain parle ainsi de sa fin prochaine à M. Gueret (f° 133) : «La trompette sonnera bientost pour le départ et je serois bien aise qu'elle me trouvast délivré de mon engagement. Je vous rens ce conte que vous me demandés avec une tranquillité d'esprit parfaitte, car je ne tiens au monde que par mes amis, et lorsque je ne seray plus, je suis fortement persuadé que je vivray encore agreablement dans leur mémoire.» Chapelain charge Gueret de faire «un doux reproche à Mr de Neuré de la longueur de son silence». Le même jour, il annonce incidemment la mort de Denis de Sallo au généalogiste allemand Spaberus (f° 133 v°) : «Ma response à vos dernières vous paroistra bien tardive, mais ce n'est pas par ma négligence, car je ne les ay re-

CCCCXLIV.

À M. VORSTIUS,

BIBLIOTECAIRE DE L'ÉLECTEUR DE BRANDEBOURG,

À BERLIN.

Monsieur, je voy par la response à ma dernière du 31 octobre que vous l'avés agreablement receue et que [vous] désirés une copie de la première période du livre de M. Polo de l'édition italienne du G. B. Ramusio [1], pour la conferer avec celle du manuscrit de la biblioteque de S. A. électorale de Brandebourg et avec la latine de Basle. Je tiens à honneur que vous ayés eu recours à moy pour cela, et je vous envoye cette période tirée de ma main sur l'imprimé de Venise en l'an 1553. Si vous aviés eu cet imprimé, vous eussiés fait vostre édition plus seure, car c'est le véritable voyage de l'autheur, premièrement escrit par luy en latin durant sa prison de Gennes, à l'aide d'un curieux gentilhomme genevois, et peu après traduit en italien avec exactitude. Un religieux de Saint-François la retraduisit de cet italien en latin et abregea en plusieurs endroits, et cette version latine est celle de Basle, laquelle est la défectueuse, si bien que vostre manuscrit ne luy estant pas conforme, il y a apparence que c'est l'original de cette version italienne et par consequent de grande authorité. Vous pouvés faire mention de ces notices dans vostre préface.

Ensuitte de la preface du gentilhomme gennois, le titre du livre est : *Dei viaggi di Messer Marco Polo gentilhuomo Veneziano libro primo*, et la narration commence ainsi : *Dovete adunque sapere che nel tempo di Bal-*

ceues que depuis six jours. Elles estoient avec la 2e partie de vos Tables génealogiques dans un ballot adressé au macarite Mr Salo, qui estant mort le jour mesme qu'on le luy apporta, n'a esté ouvert que long temps depuis.» Le 15 mars, Chapelain répond en ces termes à une ouverture faite par Conringius (f° 134 v°) : «J'ay leu dans la lettre que vous escrivés à Mr Colbert, outre ce que vous luy dites du livre que vous luy dédiés, les offres que vous luy faites de servir le Roy dans ses interests d'Allemagne auprès des princes de Brunswic et de Lunebourg, si vous en estiés avoüé comme son ministre auprès d'eux envers et contre tous, exceptant seulement les interests de vos princes et du roy de Dannemark. Cette offre est trop obligeante pour ne la pas recevoir à bras ouverts, si la fonction de ses charges pouvoit s'estendre jusques là. Car quoy qu'elle embrasse la distribution des graces du Roy aux excellens lettrés des païs estrangers, elle ne regarde nullement les affaires estrangères qui ont relation à celles de S. M. C'est le partage individuel du ministère de Mr de Lionne, vostre ami, et comme il ne court point sur l'employ de Mr Colbert, Mr Colbert, à mon avis, ne voudroit pour rien courre sur le sien ni sur celuy de Mr Le Tellier qui a pour département la guerre, se portant tous réciproquement ce respect les uns aux autres dans un estat aussi réglé que celuy cy. Ça esté un coup seur à vous d'en escrire à Mr de Lionne à qui la disposition de cette sorte de choses appartient naturellement. Il n'y a pas à craindre qu'il ne la reçoive agreablement. Je ne laisseray pas à l'occasion de tenter l'aventure auprès de Mr Colbert et d'essayer d'en descouvrir ses sentimens pour vous en parler avec plus de certitude. Il verra du moins vostre zèle et peut estre en communiqueroit-il à Mr de Lionne pour satisfaire de concert à vostre desir. Vous voyés avec quelle candeur et confidence je vous parle sur une proposition si jalouse et si délicate comme celle là.»

[1] Je corrige le lapsus : *Rarnusio.* Voir, sur le recueil de voyages de Jean-Baptiste Ramusio, le *Manuel du libraire* (t. IV, col. 1100 et 1101). Voir encore, sur les diverses éditions des récits du célèbre voyageur vénitien, la *Bibliographie du livre de Marc Pol* donnée par M. G. Pauthier dans *Le livre de Marco Polo rédigé en français sous sa dictée en 1298, par Rusticien de Pise, publié pour la première fois d'après trois manuscrits inédits de la Bibliothèque impériale de Paris présentant la rédaction primitive*, etc. (Paris. Didot, 1865, grand in-8°, p. xcv et suiv.)

duino Imperatore di Constantinopoli dove allora soleva stare un podesta di Venezia per nome di messer Lo Dose correndo gli anni del N. S. MCCL. Messer Nicolo padre di Marco et messer Maffeo Polo fratello del detto messer Nicolo nobili honorati et savidi Venezia trovandosi in Constantinopoli con molte loro grandi mercantie hebbero insieme molti ragionamenti. E finalmente del iberno andar (?) *nel mar maggiore per vedere se potevan accrescere il lor capitale et comprare molte bellissima gioie et di gran presso partendosi di Constantinopoli navigorno per il detto mar maggiore ad un porto detto sol dedia* (?). Cette copie est quelque chose de plus que ce que vous demandiés, mais vous justifieriés bien mieux vostre édition[1] si vous pouviés recouvrer de Dantzik ou de Vienne ou de Francfort le 2e tome des 3es que le Ranusio a donnés et pour peu que vous eussiés d'habitude en ces lieux-là, vous en obtiendriés facilement la communication. C'est ce que je vous puis dire sur cet article-là.

M. de Plummandal est parti d'icy sans que je le sçeusse et son départ ignoré de moy m'a fait perdre l'occasion de vous envoyer le poëme dont je vous parlois pour rétribution de ceux dont vous m'avés régalé.

En attendant que j'en rencontre une autre qui ne me puisse eschapper, je demeureray, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV mars 1670.

CCCCXLV.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN EN LAYE[2].

Monseigneur, sur l'avis que j'ay eu de M. Perrault du désir que vous aviés qu'on s'appliquast à accompagner les estampes des places conquises par le Roy, en Flandres et en Franche-Conté, d'un escrit qui rendist plus intelligible ce beau morceau de l'histoire de Sa Majesté, et que vous ne seriés pas marri que je fusse celuy qui en prist la charge, tandis que vos autres serviteurs s'employeroient à illustrer par d'autres travaux les autres admirables matières de ses actions héroïques, j'ay tenu à très grand honneur l'opinion que vous aviés que j'y pusse réussir et l'ordre que vous me donniés de l'entreprendre.

Depuis ce temps-là, après avoir conceu et résolu la méthode que j'y devois tenir comme la plus convenable à la gloire du roy, sans la langueur[3] d'une narration prolixe et affectée, j'ay rappellé les idées qui m'estoient restées de ces mémorables évenemens et les ay rapportées succinctement, les assaisonnant des justes motifs de cette guerre, des raisons de la conduite que le Roy y a tenües (*sic*), et des moyens qui luy en ont fait avoir un si avantageux succès, en conservant tousjours ce principe immuable de ne prendre les armes que par force et de (ne) faire la paix que volontairement.

J'ay mis, Monseigneur, ce travail entre les mains de M. Perrault, afin qu'il prenne les momens que vous pourrés donner à sa lecture, et que, si vous ne le désapprouvés pas, il soit ensuite repassé dans nostre assemblée et achevé de purger des défauts que vous n'aurés pas eu le loysir de corriger[4].

J'en attens vostre décision souveraine et

---

[1] Cette édition resta toujours à l'état de projet, car je n'en trouve aucune mention dans le travail bibliographique si excellent et si complet de M. Pauthier.

[2] Insérée au recueil de M. Clément, t. V, p. 642.

[3] M. Clément a lu *longueur*. Chapelain se serait-il rendu coupable d'un aussi choquant pléonasme : la *longueur* d'une narration *prolixe ?* J'aime mieux lire *langueur*. M. Marty-Laveaux lit, comme moi, *langueur*.

[4] Le travail dont il est ici question ne nous a pas été conservé.

demeure avec ma passion et mon respect ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII mars 1670[1].

CCCCXLVI.

À M. DE MEDON,

CONSEILLER AU SENESCHAL DE TOULOUZE,

À TOULOUZE.

Monsieur, si j'estois libre de maux et d'affaires d'autant plus desagreables que mon age avancé me rend moins capable de les supporter, il n'y a rien que je fisse plus volontiers que de nourrir un commerce de lettres avec un aussi vertueux et aussi habile homme que vous. Tout le profit en seroit pour moi qui puis tousjours beaucoup apprendre avec vous, au lieu que vous ne pouvés que beaucoup perdre dans la communication d'une personne aussi vuide de science que moy. Dieu ne veut pas que je puisse joüir de ce bien et il me faut accommoder à sa volonté. J'espère que, pour cela, vous ne cesserés pas de m'aimer un peu et que vous ne me tiendrés pas moins vostre estimateur et vostre serviteur.

J'ay receu avec joye le premier livre latin de *la Pucelle* heureusement retouché par Mr Paulet. Obligés moy de luy tesmoigner ma gratitude et m'aidés à luy en faire un remerciment bien sérieux. S'il prend plaisir à repolir les suyvans, ne l'en destournés point, mais aussi ne l'en pressés point, afin qu'il y travaille en toute liberté sans autre veüe que de se satisfaire. C'est le moyen d'y réussir parfaittement. Les corrections qu'il m'a envoyées sur la revision de ce livre sont très bonnes, et il m'a convaincu sur certaines de mes remarques de quelque peu d'endroit où j'avois mal creu qu'il s'estoit abusé. Il faut l'avoüer ingenument et rendre honneur à la vérité. Vous me ferés la faveur, s'il vous plaist, de luy faire tenir à vostre commodité la response que je fais à la sienne.

De livres nouveaux considerables, il n'y a guères que la vie du cardinal Commendon en latin par un evesque, son secretaire et escrivain élegant et judicieux qui avoit eu la principale part à ses négociations[2]. Un de mes amis, très sçavant homme, en a entrepris la version françoise qui ne cédera guère à son original[3]. Le P. Bartoli a desja donné cinq volumes in-fol. de l'*Histoire de la Société de Jésus*[4]

---

[1] Le lendemain, Chapelain s'adresse en ces termes au duc de Montauzier (f° 138) : «J'ay veu dans un billet que Mr Flechier m'a escrit par vostre ordre la resolution que vous avés prise de contenter en toutes ses parties les héritiers du sr Freinshemius pour tirer de leurs mains l'original et la copie de ses supplemens de Tite-Live non encore imprimés, et de leur faire payer les 500 francs convenus dans Strasbourg pour leur prix, par celuy qui aura la commission de vous les recevoir entiers et parfaits, avec l'attestation de Mr Bœcler qu'ils le sont sans que rien leur manque ni de l'autographe ny de l'apographe [ce mot, dans le *Dictionnaire* de M. Littré, n'est accompagné d'aucun exemple], sans les obliger à autre chose qu'à les livrer de bonne foy à vostre commissionnaire qui se chargera de leur envoy à Paris en vostre hostel à vos despens. Sur cet ordre, j'escrivis hier à Mr Bœcler qu'il conclust l'affaire avec ces héritiers, qu'il voulust bien examiner ces manuscrits par avance pour en justiffier la perfection...»

[2] Gratiani (Antoine Maria), évêque d'Amelia.

[3] Fléchier publia, en 1671, *La vie du cardinal Commendon, traduite du latin d'Antoine-Marie Gratiani* (Paris, in-4°). C'était aussi Fléchier qui avait procuré l'édition du texte : *Antonii Mariæ Gratiani de vita Joan. Fr. Commendoni cardin. libri IV* (Paris, 1669, in-4°).

[4] *Dell' Istoria della Compagnia di Giesù. L'Asia, parte prima* (Rome, 1653, in-fol.). — *Parte seconda dell' Asia* (Rome, 1660, 2 vol. in-fol.). — *Terza parte dell'Asia* (Rome, 1663, in-fol.). — *Parte dell' Europa* (Rome, 1667, in-fol.).

composée sur un autre plan que celle d'Orlandin[1] et en langue vulgaire, pour plus de popularité.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er avril 1670[2].

CCCCXLVII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN[3].

Monseigneur, je me donnay l'honneur, il y a huit jours, de vous escrire et de vous avertir que j'avois fait, suivant vos ordres, la relation des deux campagnes du Roy de 1667 et de 1668, et que je l'avois mise entre les mains de Mr Perrault pour vous la faire voir à vostre commodité.

Aujourd'huy, je vous envoye les remerciemens de deux des gratifiés estrangers de la Haye et de Strasbourg; ceux des plus esloignés viendront ensuitte. Mr Conringius, qui est de ceux-là, ne m'a encore rien mandé sur ce sujet-là, mais il y a quelque temps qu'il me fit sçavoir que le volume de la *Médecine hermetique*, dont je vous envoyay il y a six mois la dédicace, estoit heureusement arrivé à la Rochelle et qu'il me seroit bientost apporté pour vous l'offrir en son nom. J'ay depuis sceu, Monseigneur, que le banquier Mr Fromont[4], l'avait receu et l'avoit fait mettre dans vostre biblioteque. Outre que le livre est d'un sçavoir excellent et curieux, la sagesse de sa dédicace, temperée suivant vos intentions sur le sujet de vos louanges et déployée sur celles du Roy, vous le rendra considerable.

Il me mandoit de plus que, bruslant de zèle pour les interests de Sa Majesté, il avoit d'office destourné les princes de Lunebourg, dont il est conseiller confidentissime, d'entendre aux pressantes sollicitations des Roys et Respubliques ligués, et qu'il les avoit confirmés dans les favorables dispositions où ils estoient pour la France.

Il offroit ensuite de servir de ministre du Roy auprès d'eux, s'il en estoit avoüé par ce titre, n'exceptant d'agir contre aucun des potentats en ses interests, que ses seigneurs et le Roy de Danemark, auxquels en cette qualité il avoit serment.

Je l'ay loüé de ses bonnes intentions, sans luy rien faire esperer, dans la pensée que s'agissant d'affaires estrangères vous en voudriés peut-estre laisser le soin à Mr de Lionne. Si cela ne vous retenoit pas et que sa proposition vous fust agreable, je mesnagerois cette affaire sur les ordres que vous me prescririés.

J'ay sçeu depuis qu'à ce dessein il a

---

[1] Nicolas Orlandini, le premier historien de la Compagnie de Jésus, naquit en 1554 à Florence et mourut à Rome en 1606. Son *Historiæ Societatis Jesu pars prima sive Ignatius* parut en 1615 (Rome, in-fol.).

[2] Le lendemain, Chapelain écrit à Vossius (f° 140) : «Il est vray que les œuvres de Mr vostre père sont en si grand nombre que qui attendroit à les recouvrer qu'elles fussent recueillies en un corps pourroit trop longtemps encore attendre. Je vous suis obligé de la perquisition que vous avés faitte de ce nouveau dictionnaire de Pereyra imprimé en 1660, mais je ne voudrois pas que ma curiosité vous derobast de bonnes heures et j'y renoncerois bien plustost. À vostre premier loisir apprenés moy vos occupations littéraires auxquelles je prens un si grand interest. À ce que je vois vous estes aussi bien un grand édificateur de maisons qu'un grand architecte d'ouvrages. Je vous félicite de vous estre fait un beau nid.»

[3] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 642). L'original est conservé dans les Mélanges de Clairambault (vol. 1054, f° 24). Les variantes ne valent pas la peine d'être signalées.

[4] Le personnage appelé *Fromont* dans la minute est appelé *Fremont* dans l'original.

chargé d'une lettre un jeune seigneur allemand, fils de M. Stof, géneral des troupes des ducs de Brunswik et des princes de Brunswik [1], homme de grand nom entre tous ceux de ces quartiers-là. Il cherchera l'honneur de vous la présenter, et, avec cette espèce de passe-port, il espère de se pouvoir vanter d'avoir eu un favorable accueil de vous.

Je n'ay peu me dispenser de vous faire cette longue lettre, dont les sujets ne permettoient pas que je m'en expliquasse avec plus de brièveté. Je la finis avec ma protestation ordinaire de vivre et mourir, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce IIe avril 1670.

CCCCXLVIII.

À M. NICOLLE,

FAMEUX ADVOCAT.

À CHARTRES.

Monsieur, bien que je n'aye encore rien de particulier à vous mander touchant le vers que l'on vous a dit qui doit estre mis sur le frontispice du Louvre quand il sera achevé de bastir, pour ne m'en estre encore peu éclaircir, à cause des jours consacrés à la plus grande dévotion de l'année, durant lesquels cessent toutes affaires, je ne me suis pu empescher de vous tesmoigner la joye que vostre souvenir m'a causée, ayant mis entre mes meilleures fortunes la connoissance que vous m'avés bien voulu donner de vostre mérite, et la part que vous m'avés fait esperer en vostre amitié. Je n'eus pas plustost eu l'honneur de vous voir que je fus charmé de la solidité de vostre sçavoir et de la clarté de vostre jugement, et que je souhaittay que vostre fortune et la mienne nous eust fait vivre en mesme ville, pour pouvoir joüir de vostre communication et profiter de vos lumières. Dieu ne l'ayant pas voulu, ce me sera tousjours une grande consolation si vous me faites quelquefois sçavoir où vous en estes de vos estudes.

J'ay sur le cœur que vous reteniés tousjours sous la clef vostre Quintilien duquel parlant, il y a un mois, à Mr Arnauld, l'ami illustre de Mr vostre fils, il me parut persuadé que vostre version estoit de ses déclamations et non pas de son institution oratoire. Je luy maintins pourtant que c'estoit de la dernière [2] et qu'il devoit porter Mr vostre fils à en faire un bien public et à vous espargner le soin de son édition. Ce seroit à luy une œuvre pie tant du costé de la jeunesse née à l'éloquence que du costé de la charité filiale, en ne laissant pas ensevelir dans les ténèbres la belle réputation que ce bel ouvrage vous aquerroit.

Avant qu'il soit huit jours, je vous rendray conte du sujet de vostre lettre. Cependant je vous félicite d'estre sorti avec satisfaction de cette fascheuse affaire qui vous avoit amené à Paris, il y a environ un an, et qui vous causoit un juste trouble. Mr Felibien, à qui j'en demandois des nouvelles, me ravit en me l'assurant.

Je suis avec beaucoup de vérité, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IV avril 1670 [3].

---

[1] *Lapsus* pour *Lunebourg*, qui est dans l'original.

[2] Chapelain se trompait sur ce point, comme on le verra dans une lettre du 24 du même mois.

[3] Le lendemain, Chapelain écrit à Ferrari (f° 143), qui lui avait appris que la réfutation de Rubens et la dissertation sur les lampes sépulcrales seraient entièrement imprimées à Pâques : «Je m'en suis resjouy pour vostre interest et pour le mien, leur publication ne pouvant qu'accroistre beaucoup vostre belle réputation et que servir encore plus à m'instruire, tant vous sçavés solidement et agreablement traitter les

CCCCXLIX.

À M. AGOSTINO COLTELLINI,

GENTILHOMME FLORENTIN,

À FLORENCE.

Monsieur, vous m'avés fait grace de m'esclaircir sur mon doute si *le Aggiunzioni ai progimnasmi* di Udeno Nisieli publiées par vous estoient du mesme autheur. Je ne puis qu'en bien juger puisque vous m'en assurés et que c'est à vostre soin qu'elles doivent la lumière. Quand elles seront venues et vos énigmes, je vous en diray mon opinion avec plus de fondement.

J'attens une occasion d'ami pour vous envoyer *la Pucelle* que je croiray qui ne vous sera pas désagreable si vous m'en marqués charitablement les foiblesses et les défauts pour les corriger.

Le nom de guarra (*sic*) du signor Benedetto Fioretti est très obscurement desguisé et j'ay peine à croire qu'il y ait exemple d'un tel composé chés les anciens ni chés les modernes[1]. Le vostre me semble bien plus régulièrement formé par anagramme[2]. Mais l'irrégularité du déguisement de son nom ne nuit point à la solidité de sa doctrine ni à l'élegance de son stile ni à l'équité de sa critique qui divertit en enseignant. A-t-il passé sa vie et l'a-t-il finie à Florence, et quel age avoit-il à sa mort? Je me suis estonné en lisant ses ouvrages de les voir imprimés sous les yeux de l'Académie de la Crusque sans qu'elle y ait fait d'opposition, veu les éloges qu'il y donne au Tasse et les mespris qu'il y fait de l'Arioste, desquels poëtes le premier a esté si strapassé[3] d'elle et le dernier mis dans son vocabulaire pour un des autheurs de la langue toscane, quoyque cet autheur cy le convainque par de longues listes d'impropriétés, de barbarismes et de licences fidenziennes[4], de n'estre rien moins que Toscan.

Le signor Doni qui a fait l'ouvrage *De restituenda*, etc.[5], estoit-il des descendans

---

choses. Après cela vous serés en estat de nager en plus grande eau et de vous appliquer à la continuation de l'histoire commencée, de laquelle je vous avoue que j'espère le comble de vostre gloire et un modelle de narration historique dont nous n'avons point d'exemple depuis ceux que nous ont donné Davila et Grotius. Vous avés le jugement, la pénétration, le choix, l'intégrité, l'indifference, tout cela au souverain degré, et vous ne sçauriés que le bien mettre en œuvre, et les vrays mémoires ne manquent pas à un homme aussi estimé et accrédité que vous.»

[1] Le nom de guerre de Bened. Fioretti est, comme on l'a vu, Udeno Nisieli. Il est composé de trois éléments, l'un grec, l'autre latin, le troisième hébraïque : *Οὐδενός nisi Eli*, c'est-à-dire [je ne dépends] de personne, si ce n'est [de] mon Dieu.

[2] L'anagramme du nom d'Agostino Coltellini, que Chapelain trouve plus plausible, est celui qu'on a vu au commencement de la lettre CCCCXLI, *Ostilio Contalgeni.*

[3] Le mot *strapassé,* qui est du français italianisé, comme aurait dit Henry Estienne, vient de *strappazzare* «maltraiter». M. Littré n'a trouvé ce mot que dans une phrase de Diderot.

[4] Encore du français italianisé, ou plutôt de l'italien francisé. Les Italiens appelaient *fidenziano* une sorte de jargon qui consistait à revêtir de finales italiennes des mots latins (tout le contraire du macaronique, qui latinisait des mots italiens). Agostino Coltellini est précisément auteur de *Poesie fidenziane* publiées sous le nom d'Ostilio Contalgeni et qui eurent du succès. M. Pietro Fanfani en a inséré quatre dans son recueil de *Rime burlesche* (Florence, Le Monnier, 1856, p. 441-448). Ce nom de *Fidenziano* vient de *Fidenzio Glottochrysio*, selon Crescimbeni, pseudonyme de Camille Scrofa, de Vicence, inventeur du genre.

[5] Voir la note 7 de la lettre précédente à Coltellini.

du Doni[1] dont nous avons les lettres[2], la Zucca[3], i Marmi[4], i Mondi[5], les Commentaires sur les extravagantes rimes du Burchiello[6], très plein de choses spirituelles et plaisantes et qui a vescu au siècle précédent, l'un des galans hommes de l'Académie florentine avant l'establissement de celle de la Crusque?

Le Lasca, autre galant homme de ce temps-là, avoit-il autant de naissance que de gentillesse de stile et d'esprit[7]? Le Carlo Fioretti a-t-il fait quelque autre chose véritablement de luy que le *Considerationi*, etc., contre l'Ottonelli?

A la rencontre, quand vous verrés Mr Magliabecchi, assurés-le de ma constante estime et sachez de luy, s'il n'a point retiré de Mr Carlo Dati le manuscrit de l'*Ammalata* du Cecchi, dont j'ay desja eu le prologue par le soin du mesme Magliabecchi, ce qui n'est pas la seule courtoisie qu'il m'a faitte en matière de litterature.

Je luy baise les mains et suis cordialement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VI avril 1670[8].

CCCCL.

À M. NICOLE,

FAMEUX ADVOCAT,

À CHARTRES.

Monsieur, j'avois à vous rendre un conte plus exact de cette prétendüe inscription du frontispice du Louvre, mais par l'absence de celuy qui m'en pouvoit le mieux éclaircir je ne l'ay peu faire plustost. Enfin j'ay sçeu que ce qu'on vous en avoit mandé estoit une pure chimère et qu'elle n'a pas seulement esté proposée entre celles qui ont esté faittes en grand nombre sur cela[9], et quand je l'ay fait voir dans vostre lettre aux experts, elle a esté rebutée comme elle le méritoit et les vostres au contraire fort estimées. Mais on ne parle point encore de cela, ce grand ou-

---

[1] Antoine-François Doni, né vers 1503, mourut en 1574. Voir sur lui, comme sur son homonyme Jean-Baptiste Doni, la *Biographie universelle* (articles de Ginguené).

[2] *Tre libri di lettere del Doni* (Venise, 1552, in-8°). La 1re édition (1545) est moins étendue.

[3] Venise, 1551, in-8°.

[4] *I Marmi del Doni* (Venise, 1552, in-4°).

[5] *I Mondi celesti, terrestri et infernali*, etc. (Venise, 1552, in-4°).

[6] *Le Rime del Burchiello commentate dal Doni* (Venise, 1553, in-8°).

[7] Antoine-François Grazzini, dit le Lasca, naquit à Florence en 1503, et mourut dans cette ville en 1583. Cet auteur comique et satirique appartenait à une famille mentionnée par Jean Villani (liv. VI, chap. VI) à l'année 1170 et qui occupa diverses charges à Florence au XVe et au XVIe siècle, mais elle n'avait que la *noblesse du notariat*. Voir la vie du Lasca par Ant. Biscioni, en tête des *Cene* (Milan, 1815, 2 vol. in-12, t. I, p. 1-41).

[8] Le 14 avril, Chapelain adresse à Montauzier (f° 146 v°) un billet au sujet de l'affaire Freinshemius. Il lui parle en ces termes de la visite du libraire Léonard : «Vous pouvés croire que je ne l'ay point querellé sur sa rustique suffisance. Je luy ay espargné la honte de me faire des excuses et luy ay passé pour bon tout ce qu'il m'a dit à sa descharge.»

[9] Chapelain avait bien raison de parler du *grand nombre* d'inscriptions composées pour le Louvre. J'ai publié, dans la *Revue sextienne* du 15 juin 1880 (pages 90 et 91), une lettre inédite du docteur Joseph Mignard à Colbert, écrite d'Aix le 2 décembre 1670, où ce *cousin de Monsieur Mignard le peintre*, comme il s'intitule fièrement, supplie le ministre d'agréer soixante-dix-huit inscriptions, en attendant l'envoi d'autres inscriptions imprimées. Si un seul des concurrents a fourni tant de distiques, ne faut-il pas croire que le total des inscriptions atteignit les plus effrayantes proportions?

vrage ne devant estre de long temps en estat de recevoir cet ornement là qui doit estre le dernier placé, non plus que l'arc de triomphe, dont le modelle est desja presque achevé, et fait au fauxbourg Saint Antoine une très magnifique monstre. On aura pour l'un et pour l'autre tout loysir de méditer aux divers programmes[1] dont ils seront embelis. Le nouvel examen que vous faites de cette mauvaise inscription est digne de vostre solide jugement et vostre décision sans replique.

Je viens à ce que vous m'apprenés de vostre travail sur Quintilien lequel je ne sçay par quelle agreable beveüe j'avois compris estre la version des *Institutions oratoires* et je m'en estois resjouy pour voir reparés les défauts énormes de celle qui a paru, il y a environ quatre ans à la honte des bonnes lettres[2], et quand Mr Arnauld me dit dernièrement que cette version estoit des *Controverses* du mesme autheur, j'opiniastray mal à propos que c'estoit de ses *Institutions*. Enfin il n'y peut avoir rien que d'excellent d'un escrivain si judicieux, si éclairé, si méthodique que luy, et principalement rendu pour nostre usage par un homme du mestier de tant de nom que vous; et je n'en quites point M^r vostre fils lequel ne peut sans une espèce d'impiété laisser périr un de ses frères spirituels comme celuy de ces Controverses traduittes par vous, non plus que ces autres de vos propres ouvrages qui ne sçauroient qu'estre profitables au public.

Du reste, plus je vas avant, plus je suis convaincu de vostre mérite. Dans une paraphrase du livre de Job traduit en vers françois par un religieux bénedictin de vos quartiers, je trouvay entre autres un sonnet de vous fort beau à la louange du paraphraste et qui, m'ayant porté à en lire quelque chapitre, ne me fit pas repentir du temps que je luy avois donné. Je ne pensois pas que les monastères du païs chartrain de ce temps eussent tant retenu de la noblesse des Drüides du temps passé.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV avril 1670[3].

---

[1] Je remplace par ce mot un mot qui par inadvertance a été écrit ainsi : *programones*.

[2] Chapelain veut parler de la déplorable traduction de l'abbé de Pure (1663).

[3] Le 7 mai suivant (fol. 147 v°), Chapelain parle ainsi à Graziani des derniers actes de son *Cromwell:* « Puisque vous ordonnés que je vous en die mon sentiment, quoy qu'ils m'ayent extrêmement satisfait, je vous avoüeray qu'ils m'ont semblé un peu moins heureusement exécutés que le premier pour la versification, laquelle en quelque peu d'endroits à force d'estre sublime m'a paru contrainte et obscure. Mais ce sera apparemment ma faute et non pas la vostre, y ayant raison de croire qu'un estranger comme moy en cette belle langue peut aisément s'y tromper en ses jugemens, surtout dans les escrits d'un naturel comme vous qui la possédés en un tel point de perfection. Je ne dis pas la mesme chose en ce qui regarde les choses qui sont l'objet commun de toutes les nations. Pour vous en parler donc un peu plus resolument, je vous diray que la fidelité inesbranlable du Roy Charles envers sa femme contre les violentes sollicitations de la femme de Cromwel qui le sollicitoit avec tant d'ardeur de contenter ses impudiques désirs, est peu vraysemblable, tant parce qu'il y alloit de sa liberté et de sa vie à ne luy complaire pas, que parce qu'il est de publique notoriété qu'il n'estoit pas d'une chasteté exemplaire, ayant eu depuis mesme son mariage un fils naturel que nous avons veu icy et qui est maintenant en Angleterre reconnu de luy et entre les premiers de la Cour sous le tiltre de duc de Monmouth. Ce qui fait, outre cela, plus de peine, est l'effronterie avec laquelle ces deux femmes de condition parlent de leurs appetits brutaux et sollicitent si impudemment ceux qu'elles aiment de les satisfaire. Nous ne sommes plus au temps de la femme de Putifar et de l'impératrice Messaline. Les sales amours se traitent

CCCCLI.

À MGR COLBERT,

À PARIS[1].

Monseigneur, vous verrés, dans les quatre paquets que je vous envoye, avec combien de respect ont receu les dernières graces du Roy ceux à qui vous les avés procurées, et l'extrême gratitude qu'ils ont pour la constante bonté qui vous invite à leur rendre de si utiles et si glorieux offices. Quand les remercimens de MM^rs Couringius et Hevelius seront venus (et la seule distance des lieux a fait retarder leur arrivée), tous les estrangers gratifiés auront satisfait à ce qu'ils vous doivent, en attendant que les travaux qu'ils ont entre les mains soyent en estat de donner à Sa Majesté et à vous, Monseigneur, une satisfaction plus grande.

Les divers services dont Mr Viviani est chargé envers M^r le Grand-Duc, pour raison de sa profession de *primario matematico*, qui estoit celle de feu Galilée, et ses fréquentes indispositions, causées par ses labeurs de plus de vingt-cinq années, ont retardé jusqu'icy l'accomplissement de celuy qu'il destina d'abord pour le Roy; mais plus il se voit en demeure, plus il s'anime à en sortir bientost à son honneur et à payer en quelque sorte un si grand nombre de bienfaits. Cette vie de Galilée qu'il poursuit sera une chose de grande utilité pour le public, et qui ne sera pas de petite gloire à Sa Majesté en faveur de laquelle il l'a entreprise, devant estre meslée de cent curiosités de la dernière finesse en matière de mathématiques, et qu'il a recueillies de la bouche du défunt, lorsqu'il vivoit sous sa discipline[2].

Mr Dati a quelque traitté d'un manuscrit

mesmes avec des paroles honnestes et l'on voile les turpitudes des pensées de termes qui les signifient bien, mais qui sont ou métaphoriques ou allegoriques, en sorte que l'auditeur, s'il veut, peut dissimuler de les entendre et que l'oreille les admet sans s'en scandalizer. Cela s'appelle en cette Cour envelopper les ordures, c'est-à-dire les desguiser sans les rendre mesconnoissables. Je voudrois donc que sans affoiblir le sens de ces infâmes recherches il fust voilé par des périphrases et par des tours ingenieux avec des termes si recevables que le Roy ne pust douter de l'intention de ces perdües, et que néantmoins les mots scandaleux n'en fussent pas les interprètes, et ne fissent pas mal au cœur des spectateurs. Outre le gré qu'ils en sçauroient à la discretion du poëte, il en attireroit une particulière louange de l'addresse qu'il auroit eüe à les leur faire entendre sans les choquer..... » La lettre suivante (f° 149 v°) est adressée à Coltellini avec la date du 6 mai (peut-être 8 mai). Chapelain reparle à son correspondant florentin d'Udeno Nizieli : « Puisque vous avés eu commerce d'estudes avec luy et qu'il n'est mort que vers l'an 60 de ce siècle, il faut qu'il ait vescu long temps, car le premier volume de ses *Progimnasmi* qui par la solidité et multiplicité de sa doctrine ne pouvoit estre d'un jeune homme, fust publié dès l'année 620. » Le 12 mai, Chapelain donne des nouvelles de sa santé à Ferrari (f° 150) : « Ma santé est tousjours ambigüe : l'âge, les infirmités, les pertes d'amis et de biens, les jalousies et les insultes des ennemis pour un peu de réputation que ma fortune m'a attirés m'empeschent d'esperer qu'elle soit désormais digne du nom de santé. » Une lettre à Bœcler, du 14 du même mois, roule (f° 151) sur l'interminable affaire des manuscrits de Freinshemius. Le même jour, Chapelain (f° 152) demande encore une fois à Carlo Dati la copie depuis si long temps promise de l'*Ammalata* de Cecchi. Le 21 mai, Chapelain réclame à la marquise de Laval (f° 154) le payement d'une rente de 333 livres qu'elle lui devait, la menaçant d'une saisie puisqu'elle n'avait pas tenu compte de l'exploit qui lui avait été signifié.

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 643).

[2] M. Clément s'est arrêté au mot *discipline*.

de *metallographie* avec Mr Carcavi dont vous aurés esté informé.

Je prie Dieu qu'il vous conserve pour le bien de l'Estat et demeure, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII may 1670[1].

CCCCLII.

À M. AGOSTINO COLTELLINI,

GENTILHOMME FLORENTIN,

À FLORENCE.

Monsieur, je vous suis très redevable des éclaircissements qu'il vous a plu de me donner touchant les ouvrages de Carlo et Benedetto Fioretti. J'avois bien creu que Carlo n'estoit pas autheur du livret *Considerationi*, etc., mais qu'il estoit de Lionardo Salviati, le grand champion de la Crusca contre un Ottonelli, défenseur de la *Hierusalem* du Tasse. Vous m'apprenés qu'il estoit du comte Piero de Bardi[2] duquel j'ay *il Giuoco del calcio*[3] qui est l'une des plus exquises compositions de vostre langue et que Mr son fils me donna lorsqu'il estoit en France[4] avec l'excellente traduction de Maxime de Tir[5]. S'il escrivoit desja lors que la querelle du Tasse exerçoit l'Académie florentine, il doit maintenant estre mort. N'a-t-il rien fait qui ait paru outre ces trois ouvrages? Si quelque jour vous avés occasion de me le faire sçavoir, vous m'obligerés d'en prendre la peine.

Le Doni donc estoit moine[6], aussi bien qu'Agnolo Firenzuola[7], que Silvano de

---

[1] Le 4 juin, Chapelain transmet à Conringius les renseignements que voici (f° 155 v°): «Mr Perrault, dont vous me demandés la qualité et la demeure, est commis des bastimens du Roy sous Mgr Colbert qui en a la surintendance et est logé dans son hostel mesme auprès de sa personne. C'est moy qui l'y ay introduit. Il en est très reconnoissant et les services qu'il vous y rend et rendra, il les met à mon conte et prétend me les rendre à moy-mesme, en quoy il ne s'abuse pas. Il a receu avec beaucoup de satisfaction la response que vous luy avés faitte.» Le même jour, Chapelain se plaint encore à l'abbé Marucelli (f° 156 v°) des lenteurs de Viviani, et il est aussi pressant pour ce mauvais débiteur qu'il l'était tout à l'heure pour la marquise de Laval refusant de payer la rente de 333 livres. Voici comment, dans la même lettre, il parle de Dati : «Nous verrons si Mr Dati qui l'avoit pris d'un assés haut ton avec moy se maintiendra dans les termes où il s'est réduit, en me remerciant des dernières faveurs qu'il a receües de S. M. par mon ministère, après avoir veu la manière dont j'avois jugé à propos de traitter avec luy touchant cet article, afin qu'il ne nous prist pas pour des Allemands. Cecy, Monsieur, entre nous, s'il vous plaist, car je ne voudrois pas qu'il en receust davantage de mortification, le reconnoissant d'ailleurs pour homme de prix et qui peut faire honneur à sa patrie.»

[2] Agostino Coltellini, en apprenant à Chapelain que les *Considerazioni* contre Ottonelli étaient du comte de Bardi, l'avait induit en erreur, comme on l'a vu plus haut.

[3] Selon Ginguené, Jean Bardi, comte de Vernio, membre de l'académie de la Crusca et de celle des *Alterati* de Florence, maître de chambre du pape Urbain VIII, a laissé : *Discorso sopra il giuoco del Calcio Fiorentino del Puro accademico Fiorentino* (Venise, 1580, in-4°, 1615, in-4°). Le *Puro* était le surnom de Jean Bardi dans l'académie des *Alterati*. On voit que, selon Chapelain, ce discours n'était point de Jean Bardi, mais de son fils Pierre, qui, comme Jean, appartint à l'académie de la Crusca et à celle des *Alterati*.

[4] Ce fils était Ferdinand de Bardi, dont il a été souvent question dans cette correspondance, et qui mourut le 1er mai 1680.

[5] *I discorsi di Massimo Tirio filosofo platonico tradotti dal conte Piero de Bardi* (Venise, 1642, in-4°).

[6] Antoine François Doni était servite.

[7] Agnolo Firenzuola était bénédictin de la congrégation de Vallombreuse.

Razzi[1] et que Remigio Fiorentino[2]? Cela est curieux. C'estoit de fort beaux esprits et qui font honneur à leur patrie.

Je suis bien marri du temps que vous avés employé à chercher Mr Magliabecchi. Si je l'eusse creu si occupé, je n'eusse eu garde d'engager par vous ni par aucun autre sa courtoisie à contenter ma curiosité touchant cette comédie de l'*Ammalata,* car cette curiosité estoit assés à reprimer et pour peu d'embarras qu'elle luy cause, je vous prie de l'assurer que je l'en deprie, assés satisfait du soin qu'il a voulu prendre de m'en envoyer le prologue escrit de sa main, sur lequel prologue il faut que je me sois mal expliqué en vous escrivant, puisque vous me mandés que vous me le ferés transcrire par un de vos élèves. Vous pouvés vous espargner cette courvée, mais si vous m'en pouviés faire faire la copie de la comédie toute entière, je la payerai ce que vous arbitrerés.

La mort de Mr le Grand Duc m'a fort contristé[3]. Je l'ay tousjours considéré comme le plus sage prince d'Italie et dont la conduite dans les troubles de l'Europe a esté la plus prudente et la plus utile à ses peuples. Il estoit un exemple à tous les autres et par là ne devoit point mourir. Mais le successeur de ses vertus aussi bien que de ses estats le représentera si bien, qu'on ne le trouvera point à dire[4]. Le Roy, qui l'estime et l'aime, luy despesche un des principaux de Sa Cour pour luy mieux marquer la part qu'il prend à sa douleur. S'il se fait quelque chose icy sur cette mort qui vienne à ma connoissance, je ne manqueray pas à vous en faire part.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIX juin 1670.

CCCCLIII.

À M. BOECLERUS,

PROFESSEUR EN HISTOIRE ET ÉLOQUENCE,

À STRASBOURG.

Monsieur, vous m'avés tiré d'une très grande peine par vostre dernière du 29 may dernier en m'accusant la réception de la lettre de change de 500 livres pour consommer l'affaire des supplémens manuscrits de Tite Live et m'apprenant les favorables dispositions du banquier Kaw et de Mr Berneggerus[5] pour son accomplissement. Ce qui reste est de vous faire sçavoir celuy qui les recevra de vos mains pour les apporter à Paris et c'est ce que je fais présentement en vous disant que ce sera le propre courier du Roy qui aura ordre du secretaire d'Estat de s'en charger et qui vous la fera paroistre au mesme temps que vous les retirerés complets de Mr Berneggerus en luy en faisant délivrer le prix contant par le banquier sur la lettre de change. Nous sommes seulement en doute si vous luy devrés donner l'autographe et l'apographe pour les apporter ensemble, ou si vous en ferés à deux fois, les luy consignant séparés pour en apporter le premier à la première course et le second à la seconde, pouvant ainsi divisés estre moins pesans dans sa malle, et la seureté en

---

[1] Silvano Razzi était camaldule. C'est l'auteur de biographies florentines estimées (Florence, 1602, in-4°).

[2] Remiggio de Florence était dominicain. Voir, dans le recueil de Quétif et d'Echard, la liste de ses nombreux écrits.

[3] Ferdinand II de Médicis, grand-duc de Toscane, mourut le 23 mai 1670, selon *l'Art de vérifier les dates.* La *Gazette* le fait mourir deux jours plus tard (n° du 7 juin, p. 556) : «Un courrier a passé icy pour porter en Cour la nouvelle de la mort du grand duc de Toscane, arrivée le 25 may en sa 63e année.»

[4] Ce successeur fut Côme III de Médicis, né le 14 août 1642.

[5] C'était le beau-frère de Freinshemius.

estant plus grande pour le transport de l'ouvrage, l'un des exemplaires devant suppléer à la perte de l'autre, si le malheur vouloit qu'il en mésarrivast. Vous en confererés avec luy et ferés le tout pour le mieux.

Quant à l'honnesteté dont Mr Berneggerus a usé de ne desirer que de sçavoir quel est l'acheteur pour passer le petit article de la dernière décade, de la première partie reveue par l'autheur, laquelle à la rigueur n'estoit pas comprise dans le marché de la seconde, quoy qu'il ne voulust pas estre nommé de peur qu'on ne creust qu'il cherchast de la gloire à procurer au public, à ses despens, le bien de joüir de ce bel ouvrage, je ne feray point de difficulté de vous dire, sans perdre du temps pour l'en consulter, que c'est Mr le duc de Montauzier, chevalier des ordres du Roy, gouverneur de Xaintonge et d'Angoumois, establi commandant en Normandie durant la minorité de Mr le duc de Longueville et de Mr le comte de Saint-Pol, et, par dessus tout cela, choisi entre cent autres par le Roy pour gouverneur de Mgr le Dauphin, qui dans la guerre, durant 22 campagnes dedans et dehors le Royaume, n'a eu personne qui s'y soit plus signalé, et qui ayant esté nourri dans les lettres les possède éminemment et en a gardé l'amour au milieu du tumulte militaire, en sorte que la France et peut-estre l'Europe n'a eu aucun de sa condition qui luy puisse estre égalé en goust exquis ni en fin jugement pour discerner le mérite des ouvrages anciens et modernes. Ayant sceu de moy que l'Allemagne négligeoit l'édition de cette 2e partie et que vous aviés habitude avec les parens de feu Mr Freinshemius, un mouvement généreux luy prist de leur faire offrir de suppléer au défaut de leur patrie. Je vous en ay prié à sa prière et vous avés pris mille peines pour faire réussir cette bonne œuvre dont j'espère que vous ne vous repentirés pas. Vous pouvés communiquer cecy à Mr Berneggerus et l'assurer que j'instruiray ce magnanime seigneur de son honneste procédé et qu'il luy en sçaura le gré qu'il mérite. Pour mon particulier, je le supplie d'estre persuadé de mon estime et que le nom qu'il porte m'a esté considérable dès que parut la traduction latine du système de Galilée qui me laissa une très forte impression de son habileté. Je m'imagine que ce sçavant homme estoit son père[1], et d'un père si vertueux il ne peut estre sorti qu'un très vertueux fils.

Je feray entendre à Mr Patin le père[2] vostre souvenir et ce que vous me mandés de son pauvre fils plus docte qu'heureux[3]. Je seray bien aise de sçavoir ce que vous

[1] Chapelain ne se trompait pas. Le savant homme dont il parle, Mathias Bernegger, né en 1582, mort en 1640, était bien le père de celui dont les bons procédés lui avaient été si agréables. On peut voir la liste des travaux de Mathias Bernegger dans le tome XXVII des *Mémoires* de Niceron. L'érudit auquel la présente lettre est adressée, Jean Henri Boëcler, prononça l'oraison funèbre de Mathias Bernegger, qui avait été professeur d'histoire et recteur du collège de Strasbourg. Le fils de Mathias donna une nouvelle édition des observations de son père : *Viri clarissimi Mathiæ Berneggeri observationes miscellæ, ex autographo ejus editæ, novoque indice auctæ* (Strasbourg, 1669, in-8°).

[2] Nous avons déjà vu que le docteur Guy Patin (alors âgé de soixante-huit ans) était depuis longtemps lié avec Chapelain, dont il parle souvent dans ses lettres.

[3] C'était Charles Patin, qui excella dans la science des antiquités, et tout particulièrement dans la numismatique. Voir sur Charles les *Lettres* de Guy Patin, le *Dictionnaire critique* de Bayle (remarque K de l'article consacré au père), les *Mémoires* de Niceron (t. II et X). Sur les causes de l'exil de Charles Patin, il faut lire, dans l'*Union médicale* du 27 juin 1872, un article de M. le docteur Achille Chereau : *Un petit point his-*

jugerés de son ouvrage quand il sera achevé[1].

Cependant, je vous remercie par avance de ces deux volumes de Lambecius, *de bibliotheca cæsariana*[2], dont vous me rendés si bon tesmoignage. M. Perrault a recouvré entièrement la santé. Il verra dans vos deux lettres la peine où vous en estiés et s'en tiendra fort obligé. Encore un coup assurés Mr Berneggerus de mon service et vous assurés vous mesme que je seray éternellement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxvii juin 1670[3].

CCCCLIV.

À M. DE BRIEUX,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE METZ,

À CAEN.

Monsieur, ce ne m'a pas esté un médiocre regale que celuy de vos belles épistres latines[4] qui ne sçauroient estre ni plus latines ni plus élegantes ni plus doctes ni moins affectées ni moins ambitieuses. J'y ai trouvé ce stile du milieu qui est seul propre à la communication sérieuse des gens habiles, où il n'y a rien de bas ni de guindé, et à qui néantmoins ne manquent point les agrements aux endroits où la gravité des sujets le souffre. Je vous suis bien obligé d'un si aimable présent où il y a de quoy s'instruire en se divertissant et où la diversité, relevant la bonté, espargne à l'esprit l'ennuy qui suit ordinairement l'application tendüe sur une mesme matière. Je vous le suis encore de m'avoir voulu donner part à ce riche recueil et de m'y avoir fait voir *principibus quoque permixtum Achivis*[5] et placé mesme si proche de nostre héros Mr le duc de Montauzier dont l'éclat rejallit jusques sur mes ténebres, et les rend un peu moins espaisses qu'elles ne sont naturellement. Paul Manuce, en publiant ses épistres latines[6] a peu (*sic*) pouvoir sans blasme grossir son volume de dédicatoires et de ses préfaces comme estant en quelque sorte mesme genre. Vous en eussiés peu aisément en faire de mesme et cela n'eust pas esté inutille aux lecteurs qui ne les auroient pas veües dans les livres de prose et de vers auxquels vous les avés fait servir d'introduction et de teste. Mais vous ne vous connoissés point à ces ménages là, et ce que vous avés une fois employé, vous le regardés comme une chose que [vous] ne

---

torique éclairé, article où est reproduite une plaquette de la bibliothèque Nationale intitulée: *Procès-verbal de saisie des livres de contrebande, sur les sieurs Guy et Charles Patin, docteurs en médecine de la Faculté de Paris* (15 septembre 1666).

[1] Il s'agissait du recueil qui allait paraître à Strasbourg l'année suivante: *Imperatorum romanorum numismata* (Argentinæ, 1671, in-fol.).

[2] *Commentariorum de augustissima bibliotheca Cæsarea Vindobonensi libri VIII.* Le premier volume avait paru en 1665 (in-fol.); sept autres volumes parurent de 1665 à 1679.

[3] Le 29 du même mois, Chapelain écrit à M. Kek (f° 163): «Je me tiens fort heureux d'avoir conservé assez de place en votre souvenir pour m'y estre trouvé au nombre de ceux que vous avez voulu regaler du beau poëme dont vous avés honnoré la très illustre maison de Dourlac sur l'occasion du mariage du grand prince qui est si digne de l'attachement que vous avés à sa vertu et à sa fortune...» Chapelain continue ainsi à vanter la composition de son correspondant: «Pour en venir à vostre Thalamus, je vous puis assurer sans aucune flatterie n'avoir veu aucun épithalame de cent qui m'ont passé par les mains qui m'aye autant satisfait...»

[4] *Jac. Mosantii Epistolæ* (Caen, 1670, in-8°).

[5] Il faut ainsi rétablir le vers de Virgile:

Se quoque principibus permixtum agnovit Achivis.

[6] *Epistolæ et præfationes* (Venise, 1558, in-8°).

croyés plus à vous et dont vous ne croyés plus devoir faire une seconde offrande au public. Donnés luy en souvent de semblables et entre ceux qui vous en seront redevables le moins reconnoissant ne sera pas, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx juin 1670.

CCCCLV.

À M. DE WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN DROIT ET EN HÉBREU,

À ALTDORPHT.

Monsieur, vostre lettre du 20 May m'a donné la joye d'apprendre que vous aviés receu celle où j'avois inséré des extraits d'un de nos livres de monnoyes qui pouvoient servir au dessein que vous avés d'en traitter. Je suis bien aise que vous y ayés trouvé de quoy fortifier et embellir vostre ouvrage et je me resjoüiray encore davantage lorsque vous l'aurés publié pour la gloire qu'il vous apportera. Je crains seulement vostre épistre dédicatoire et il me semble desja y lire des choses qui me feront rougir et dont le monde moins prévenu que vous pourra bien vous dédire.

Ce que vous avés imaginé du temps auquel ces solz tournois ont esté premièrement fabriqués me semble fort vraysemblable, et le passage de Bodin favorise fort vostre imagination. Si vous l'employés, néantmoins je suis d'avis que ce soit comme une seule conjecture dont vous ne vous rendés pas garent. Je n'ay jamais veu ce livre de Hautin[1] allegué par le nouvel autheur de l'histoire de nos monnoyes, duquel j'ay tiré les extraits que je vous ay envoyés. Je reconsulteray là dessus cette histoire lorsque l'ami qui me l'avoit prestée sera de retour de sa maison de campagne, où il est depuis quelques semaines pour sa santé et si j'y rencontre quelque chose qui puisse contribuer à vostre dessein, je ne manqueray pas de vous le faire sçavoir aussitost.

Je suis tout à fait de vostre opinion que *Moneta palatina* doit estre celle qui a esté frappée dans le palais royal et non pas dans le *Palatinat*, contre l'opinion de Sirmond[2] qui se sert de je ne scay quel édit pour l'establir. Qui voudroit s'en assurer davantage, il faudroit voir chés Sirmond mesme cet édit. Ce pourroit estre dans la dispute qu'il a eüe avec Tristan sur le sujet des médailles[3]. Ces livres là sont sans doute dans la biblioteque d'Altdorpht ou de Noremberg.

Vous m'avés bien fait plaisir de m'avertir de ces épistres nouvelles de Reinesius *ad Theologos*, etc., que l'on imprime en vostre academie. J'en ay desja deux volumes et si cette impression n'en est point une réimpression et que ce soient choses non veües encore, vous m'obligerés de m'en retenir un exemplaire, que vous me ferés tenir par la première seure occasion.

Si Bosius tient sa parole touchant l'édition de Josephe, selon qu'elle sera estimée, je le pourray faire venir aussi, mais ce n'est encore qu'une promesse[4].

Mr Bœclerus m'a annoncé l'envoi des deux premiers volumes de la Biblioteque impériale dont vous me parlés. Je verray ce que c'est et, s'il satisfait à la curiosité publique, il faudra se pourvoir du reste.

J'informerai Mr Huet, qui a donné le

---

[1] Jean-Baptiste Haultin (né à Paris vers 1580, mort en 1640) a publié les *Figures et empreintes des monnaies de France* (Paris, 1619, in-4°).

[2] Le père Jacques Sirmond, dont il a été fait mention dans notre tome Ier (p. 178, note).

[3] Tristan de Saint-Amand. — Voir sur cet érudit, en ce présent volume, la note 2 de la page 131.

[4] Cette édition resta sans doute à l'état de projet, car on ne la voit citée nulle part.

premier tome d'Origène (de sa revision), de cette autre promesse de Wistenius[1] de donner de concert quelques manuscrits de ce Père qui n'ont point encore paru.

Nous verrons à quoy aboutira la levée de bouclier du Ragoski[2] et le trouble de la Pologne qu'on nous veut faire croire grand icy jusqu'à douter que le Roy puisse se maintenir sur le throsne. Nostre monarque, par son innocent voyage en Flandre dont il est de retour, a bien démenti les bruits de l'Europe qui vouloient que ce fust pour entreprendre quelque chose contre les traittés.

La prétendüe médaille de Josüé qui arreste le soleil n'a jamais esté faite[3] et Van Beuning, que l'on en accusoit, s'en est lavé envers le Roy comme d'une insigne imposture. On croit que c'est une supposition du baron de l'Isola, autheur du Bouclier d'Estat, pour irriter S. M. contre la Hollande, et commettre ensemble les naturels ennemis des Espagnols, et dont il est espion et émissaire.

Je suis tousjours avec beaucoup de vérité et d'affection, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er juillet 1670.

CCCCLVI.

À M. CONRINGIUS,

CONSEILLER DE LEURS AA. DE LUNEBOURG ET PROFESSEUR, ETC.,

À HELMSTAD.

Monsieur, par ma lettre du 4 juin vous aurés veu la peine où j'estois de vostre ouvrage hermetique et les diligences que j'avois faittes pour en avoir des nouvelles. Enfin j'ay sceu par Mr Baluse, bibliotecaire de Mgr Colbert[4], que Son Excellence l'avoit receu par le banquier qui m'avoit envoyé le mien et qu'il l'avoit fait mettre dans sa bibliotèque. Quoy que cet office ait esté fait par un autre que par moy et que n'ayant pas eu depuis long temps la commodité de le voir, je ne vous puisse dire positivement l'accueil qu'il luy a fait, ce soin néantmoins de l'envoyer de Saint Germain icy pour luy donner le rang qu'il mérite parmi ses livres ne me laisse aucunement douter qu'il ne luy ait esté extrêmement agreable. Quand la Cour sera icy de retour, j'en seray plus particulièrement éclairci et je vous en instruiray plus distinctement et avec plus de certitude.

Au reste, j'ay receu par la poste vostre

---

[1] Nom peut-être défiguré. Tel qu'il est ici donné, je ne le retrouve dans aucun recueil.

[2] François Ragotzky, fils de Georges Ragotzki et de Sophie Battori, s'était mis à la tête de l'insurrection hongroise de 1670. Il mourut en 1676.

[3] C'est ce qu'a redit Voltaire dans ce passage du *Siècle de Louis XIV* (chapitre x) : « On disait que Van-Beuning avait fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV. Le goût des devises régnait alors en France : on avait donné à Louis XIV la devise du soleil, avec cette légende : *Nec pluribus impar*. On prétendait que Van-Beuning s'était fait représenter avec un soleil, et ces mots pour âme : *In conspectu meo stetit sol*. « A mon aspect le soleil s'est arrêté. » Il est vrai que les États avaient fait frapper une médaille dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : *Assertis legibus, emendatis sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicata marium libertate, stabilita orbis Europæ quiete*, « Les lois affermies, la religion épurée, les rois secourus, défendus et réunis, la liberté des mers vengée, l'Europe pacifiée. » Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser Louis XIV. »

[4] Étienne Baluze, né à Tulle en décembre 1630, mourut à Paris en juillet 1718. Après avoir été secrétaire de Pierre de Marca, successivement archevêque de Toulouse et de Paris, et de Henri de la Motte-Houdancourt, archevêque d'Auch, il était devenu bibliothécaire de Colbert en 1667.

paquet du Cons. (*sic*)[1], etc., bien plustost que je n'avois espéré, m'ayant esté apporté. J'y ay trouvé le discours de vostre ami touchant une si belle matière, et, après l'avoir leu, je l'ay jugé très digne de consideration et je ne doute point que Mgr Colbert n'en face beaucoup de cas lorsque je le luy envoyeray plus lisible et plus correct que le secretaire de l'autheur ne l'avoit escrit. Pour cela, j'ay esté obligé d'en faire faire une copie à quoy l'on travaille sans discontinuation. Cet escrivain est homme de cervelle qui connoist bien son sujet et qui le traitte partout avec méthode et solidité. Une bonne partie de ses pensées avoient desja passé par l'esprit de nos gens, et il ne seroit pas impossible que quelque jour on ne tentast si elles seroient praticables. Présentement comme je voy les choses disposées, je ne croy pas que la saison en soit encore venüe, quand on tomberoit d'accord de tous les raisonnemens de ce discours et qu'ils quadrassent à ceux qu'on avoit faits sur la mesme matière. Mais au moins se peut-il assurer qu'on luy sçaura beaucoup de gré du zèle qui l'a porté à faire de si raisonnables ouvertures, et qu'on s'en souviendra en temps et lieu. C'est de quoy vous luy pourrés respondre.

Vous trouverés, Monsieur, sous cette enveloppe deux lettres, l'une pour vous, l'autre pour Mr Hildebrand. Elles sont de ce mesme bibliotecaire de Mgr Colbert, très sçavant homme et principalement très versé dans la doctrine des Pères de l'Église et dans celle des Conciles, desquels il est *in procinctu*[2] de publier deux volumes de ceux qu'il a recueillis et qui ont eschappé à la diligence des collecteurs precedens[3]. Comme entre ceux là, il y en a un cotté par Reginon[4] qu'il a appris que Mr Hildebrand a donné au public reveu et corrigé par luy sur un vieux manuscrit qui est en sa puissance, il a souhaitté que j'obtinsse de luy par vostre crédit qu'il luy pleust repasser ce manuscrit et d'en marquer exactement les leçons differentes de l'édition commune et l'obliger de les luy envoyer dans la despesche que vous me ferés après qu'il vous les auroit consignées. C'est le sujet de ces deux lettres que vous trouverés avec celles cy auxquelles je joins mes prières comme pour un de mes particuliers amis qui est présentement domestique[5] de Mr Colbert, et cy devant secrétaire du fameux Mr de Marca et son très confident nourrisson, qui depuis sa mort a publié par son ordre ses vrays sentimens sur les questions du temps si débatües[6], par où il a fort mérité du chrestianisme au péril de sa réputation et de sa fortune. Une personne avec ses qualités peut estre complice en une demande si honneste que la sienne par un si habile et si vertueux personnage que Mr Hil-

[1] Il faut voir dans *cons.* l'abrégé du mot *consilium*, comme le prouve une lettre suivante, adressée à Colbert, le 10 juillet 1670.

[2] C'est un souvenir du mot de Quintilien (XII, 9) : « *Oratorem armatum semper ac velut in procinctu stantem.* »

[3] Baluze ne publia qu'en l'année 1683 le premier volume de son recueil intitulé : *Conciliorum nova collectio* (in-folio). Ce recueil, destiné à compléter celui du P. Labbe, ne fut malheureusement pas continué par l'habile érudit.

[4] Reginon, abbé de Prum, mourut à Trèves en 915. On a de lui une chronique et un traité *De disciplina ecclesiastica.*

[5] C'est-à-dire attaché à une grande maison comme celle de Colbert, et y occupant un emploi important. Le mot *domestique* a été employé dans ce sens par Corneille, Fénelon, Fléchier, Racine, que cite M. Littré, et par Louis XIV, que cite le *Dictionnaire de Trévoux.*

[6] Baluze publia en 1663 la seconde édition fort augmentée du traité *De concordia sacerdotii et imperii*, en 1669 la troisième édition de ce même ouvrage et également en 1669 un recueil de dissertations diverses de Marca (*Opuscula*, in-8°).

debrand, cette personne d'ailleurs capable de s'en revancher utilement à son tour.

J'attens cela de vostre amitié et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 11e juillet 1670.

CCCCLVII.

À M. DE LA REYNIE,

CONSEILLER D'ESTAT, MAISTRE DES REQUESTES ET JUGE DE LA POLICE DE PARIS[1].

Monsieur, je ne sçay si je vous fais un present agreable en vous envoyant *la Pucelle*, mais je sçay bien que je suis obligé de vous le faire pour une maniere de rétribution des livres dont vous m'avés voulu honnorer sans que je l'eusse mérité de vous par aucun service, quelque passion que j'ay tousjours eüe d'avoir occasion de vous tesmoigner la grande idée que m'a laissée de vous la sage conduite que vous avés monstrée dans tous vos emplois et sur tous dans le dernier qui vous fait le recours et les délices de Paris[2].

Recevez, Monsieur, cette petite marque de ma reconnoissance avec la mesme bonté qui m'a rendu l'objet de vos graces et regardés moy désormais comme celuy de vos admirateurs qu'à plus juste tittre vous vous estes acquis, Monsieur, pour vostre, etc.

Di casa[3] ce 4 juillet 1670.

CCCCLVIII.

À Mgr COLBERT[4],

MINISTRE D'ESTAT, À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Monseigneur, depuis m'estre donné l'honneur de vous envoyer, par M. Perrault, la succincte relation des campagnes du Roy en l'année 1667 et 1668, il m'est venu un paquet de M. Hermannus Conringius, pour vous, contenant une lettre et un escrit en forme de conseil, touchant les moyens que le Roy avoit de se rendre maistre du commerce de toute la mer Mediterranée. Dans ce mesme paquet, qu'il avoit inscrit de mon nom afin qu'il passast plus seurement, il y avoit un billet pour moy où il me prioit de voir l'escrit, de juger s'il vous pouvoit estre présenté et de luy mander en ce cas si son zèle et ses expédiens vous auroient esté agreables.

Je l'ay leu, Monseigneur, avec beaucoup d'attention, et j'ay trouvé que la mesme force et les mesmes lumières qui se font sentir en tous ses ouvrages se rencontrent en celuy-cy éminemment, avec une judicieuse méthode qui n'y laisse rien désirer pour l'évidence et pour la solidité. C'est un fruit de sa passion pour la gloire de Sa Majesté et un effet de sa gratitude pour les bienfaits dont elle l'honnore par vostre intercession. Comme il n'a pas connoissance de ses hauts desseins et des veües qu'elle a pour les conduire à une fin heureuse, il peut facilement en avoir eu qui ne se conformeroient pas aux résolutions qu'elle a prises pour l'avancement de ses interests. En effet, Monseigneur, il m'a semblé que quelques-unes des propositions de l'escrit, quoyque sensées, estoient néanmoins bien hardies et peu praticables en l'estat où les affaires de Sa Majesté

---

[1] Nicolas-Gabriel de la Reynie, né à Limoges en 1625, mourut à Paris en juin 1709. M. P. Clément a consacré une excellente étude à cet habile administrateur.

[2] La Reynie était, depuis le mois de mars 1667, lieutenant de police, et avait réalisé le programme que, dit-on, Louis XIV lui avait tracé en ces trois mots : *netteté, clarté et sûreté*.

[3] C'est-à-dire *de votre maison*, selon la gracieuse formule d'autrefois, la maison que l'on habitait étant considérée comme la propre maison de l'ami auquel on écrivait.

[4] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 643).

sont à l'esgard de Rome et de quelques-uns de ses alliés. Mais c'est un protestant qui les fait et qui raisonne de bonne foy selon sa créance; aussy y ay-je principalement regardé son ardeur pour les avantages du Roy et l'attention qu'il fait sur toutes les choses qu'il se persuade luy pouvoir estre utiles.

Au reste, Monseigneur, vous auriés plus tost receu cet escrit si le charactère en eust esté tel que vous l'eussiés peu commodement déchiffrer. Pour vous espargner cette peine, il me l'a fallu estudier et dicter à celuy par qui j'en ay fait faire la copie que je vous envoye. Je luy ay mandé qu'encore qu'y peust arriver qu'on ne suivist pas ses pensées, il devoit pourtant s'assurer que ses bonnes intentions seroient estimées de vous, luy donnant parole d'ailleurs que vous luy garderiés noblement et inviolablement le secret qu'il demande sur toutes choses, à cause qu'il n'y a point de persecution que les jaloux de la grandeur de Sa Majesté ne luy fissent souffrir, s'ils avoient le moindre soupçon qu'il fust l'autheur de cette pièce.

Je n'ay pas creu me trop avancer de luy donner cette parole, sachant combien vous estes juste, et que vous voudrés tousjours tout ce qui le sera, surtout s'agissant de la conservation d'un homme de ce mérite et dont on se peut servir très utilement. J'attends ce que vous aurés à m'ordonner de luy escrire et suis avec mon dévouement ordinaire, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, le x juillet 1670[1].

CCCCLIX.

À M. D'ANDILLY,

CONSEILLER DU ROY EN TOUS SES CONSEILS,

À POMPONNE.

Monsieur, dans le nouveau présent des *Œuvres de la bienheureuse mère Thérèse*[2] dont vous me venés d'honnorer, j'admire presque autant la diligence de vostre travail que son excellence, n'estant presque pas concevable qu'en si peu de temps vous ayés pu rendre des matières si élevées d'une langue où elles ont esté exprimées si divinement en une autre qui n'en a que les termes empruntés avec plus de grace, s'il se peut dire, et plus de force qu'elles n'en ont dans leur propre original. Mais cette merveille est moins surprenante en vostre personne qu'elle n'auroit esté en toute autre. Vous estes tellement en possession du bon stile à quelques sujets que vous l'appliquiés et vous y avés acquis une facilité si heureuse par le grand nombre des choses dont vous avés enrichi le public et consolé les ames vrayment chrestiennes, aidé de la grace du ciel qui vous détermine à ce saint exercice, que ce qui seroit un très pénible labeur pour les autres n'est désormais qu'un jeu pour vous.

Nos amis, Monsieur, à qui vous avés fait la mesme faveur qu'à moy sont comme moy d'opinion qu'on ne sçauroit rien désirer de plus accompli en ce genre et Mr Conrart en particulier, ayant leu quelques chapitres du *Chasteau de l'ame*, a esté ravi de la clarté que vous y avés fait trouver contre la prévention presque genérale que les mystères en fussent incomprehensibles. Je vous en fé-

[1] Le 24 du même mois, Chapelain parle de nouveau à Bœcler du catalogue de Lambecius (folio 167): «J'ay quelque impatience que ces livres de Lambecius soient arrivés pour voir comment il s'est pris à cet ouvrage et si avec le dénombrement des autheurs il en explique les matières et porte son jugement dessus. Nostre Mr Horbius m'a dit que le 3^esme volume s'imprime, et qu'il doit paroistre bientost.»

[2] *Les Œuvres de sainte Thérèse*, traduites de l'espagnol (Paris, 1670, 1 vol. in-fol.).

licite, Monsieur, en vous rendant mille graces très humbles de cette rare version, et prie Dieu qu'il vous conserve de la vigueur dans vostre age si avancé[1] pour continuer à vous divertir saintement dans une occupation si utile au prochain et d'une si grande édification pour tous les hommes de bonne volonté. Je ne vous prie point de me maintenir dans vostre bienveillance m'y voyant confirmé tous les jours par de si solides preuves; mais je vous prie de demeurer bien persuadé que, comme depuis tant d'années je vous ay gardé une foy inesbranlable, je vous la garderay de mesme jusqu'à la mort en qualité, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XIV juillet 1670.

CCCCLX.

À M. LE VAYER DE BOUTIGNY,

ADVOCAT EN PARLEMENT,

À PARIS.

Monsieur, j'ay voulu attendre à vous remercier de vostre factum sur la fameuse affaire de la dame de La Boissière et Maillard, son prétendu mari, qu'elle eust esté terminée pour ne vous pas destourner un moment de l'attention qui vous estoit nécessaire tant qu'elle a duré à en maintenir la justice si bien establie par vostre célèbre action en sa faveur contre les intrigues, les cabales et l'authorité qui la combatoient. Maintenant qu'elle est terminée et que l'arrest vous a donné le loysir de respirer, je vous rens mille graces de la part que vous m'avés voulu donner à cette lecture qui ne m'a rien laissé à désirer soit pour l'ordre, soit pour le raisonnement, soit pour le stile à servir de modelle en de semblables occasions et qui peut tenir lieu de l'action mesme à ceux qui, comme moy, par leur infirmité, ont esté reduits à n'y pouvoir assister. J'apprens, Monsieur, par mes neveux, qui sont de la profession, et qui n'en ont perdu aucune circonstance, que le factum a esté suyvi de deux repliques imprimées où l'éloquence a eu plus de liberté de se desployer, lesquelles je joindrois volontiers, s'il vous en restoit quelques exemplaires, pour les conserver chèrement dans mon cabinet à costé des plaidoyers des Marions[2] et des Le Maistres et les proposer en exemple à mes proches qui jamais embrasseront un mestier si glorieux à qui s'en sçait aquiter comme vous. Il y a apparence qu'un jour vous laisserés voir avec vos autres grandes causes en un volume celle-cy dans toute sa pompe et comme le Barreau vous l'a oüi prononcer[3]. Pour moy, selon mon désir, ce ne pourroit estre assés tost veu le peu que j'ay encore à vivre et le cas que je sçay faire de tout ce qui vient de vous.

Quand vous verrés Mr de La Mothe[4], vostre renommé parent, il vous dira de quelle sorte nous avons parlé en pleine famille du succès de vostre action, et pris part à la gloire que vous en avés remportée.

Cependant je demeure avec passion, Monsieur, vostre, etc.

Di casa, ce XXXI juillet 1670.

CCCCLXI.

À M. BULTEAU,

CONSEILLER ET SECRÉTAIRE DU ROY,

À ROUEN.

Monsieur, vostre lettre que m'a rendüe

---

[1] Arnauld d'Andilly était alors plus qu'octogénaire.

[2] Simon Marion, né à Nevers en 1540, fut un des plus célèbres avocats du XVIe siècle; il mourut avocat général au parlement de Paris, le 15 février 1605. Ses *Plaidoyers*, imprimés d'abord en 1594 (in-8°), ont été souvent réimprimés.

[3] Les plaidoyers de Le Vayer de Boutigny n'ont pas été recueillis.

[4] L'académicien La Mothe le Vayer.

M[r] Bigot m'a donné une très grande joye. Elle m'a appris vostre santé et l'employ que vous en avés fait depuis que l'amour de la province vous a envié à vos amis de deça et qui ne peut estre meilleur. Cet examen de nostre histoire ou plustost de nos historiens et vos observations sur leurs béveües seront d'une merveilleuse utilité pour la purifier et y rendre la vérité plus establie. Mais il ne faut point vous attendre qu'autre que vous ose entreprendre ce travail et ce seroit dommage que vous vous y laissassiés prévenir, car quand il se trouveroit des gens aussi informés que vous l'estes, ce que j'ay peine à croire, je suis au moins assuré qu'aucun ne s'y appliqueroit avec tant de désinteressement, de candeur ni de soin que vous. Je vous condanne, Monsieur, à cette tasche et vous félicite par avance de l'honneur qu'elle vous apportera[1].

Mon dialogue[2] n'est qu'une galanterie qui ne seroit pas, possible, mal propre à faire connoistre les mœurs de ces vieux temps là, et quoyque je n'eusse fait la lecture de ces vieux romans que pour en observer la langue à la difference de celle des derniers temps, j'avoüe que je me laissay aller avec plaisir aux reflections morales que vous y avés veües, car vous y aurés remarqué que j'y demeure partout dans le général et que je ne viens point au particulier, ce qui est néantmoins le naturel de l'histoire et où l'on peut principalement trouver la vérité. Nous nous entretiendrons amplement là dessus à vostre arrivée.

Vous devés avoir beaucoup de consolation de la guérison parfaitte de M[r] vostre cousin. Il vous dira l'estat de ma santé. Obligés moy de bien assurer M[r] du Tot de mes respects et de me croire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce III aoust 1670.

CCCCLXII.

À M. CONRART,

CONSEILLER ET SECRETAIRE DU ROY,

À ATYS.

Vous sçavés l'horrible scandale arrivé à Nostre-Dame de Paris, dimanche dernier[3]. Ça esté un effet de la Providence qu'il n'eust pas la suite qui pouvoit naturellement arriver contre ceux de la Religion dans le bruit universel respandu parmi le peuple qu'ils avoient part à cette furieuse action. M[r] de la Reynie fit tout ce qu'il falloit pour en destourner le malheur, et je sentis une joye particulière de voir qu'il avoit pourveu à la seureté publique en la mesme manière que

[1] Je ne vois d'autre travail de Charles Bulteau sur l'histoire de France que les *Annales Francici, ex Gregorio Turonensi episcopo, ab anno Christi 458 ad annum 591, collectore Carolo Bulteau, Regi a secretis,* travail imprimé avec les œuvres de Grégoire de Tours (Paris, 1699, in-fol.), ainsi que la suite de ce même travail : *Annales Francici, ex Fredegarii Chronico, ab anno 593 ad annum 768,* et ainsi qu'un travail que j'aurais dû citer d'abord : *Annales Francici seu veterum omnium auctorum qui Gregorium Turonensem præcesserunt loca et alia antiqua monumenta, in quibus Franciæ et Francorum mentio occurrit, secundum ordinem chronologicum disposita,* etc.

[2] Le dialogue sur la lecture des vieux romans dont il a été déjà question plus haut.

[3] Voici le récit que l'on trouve dans *la Gazette* du 9 août (p. 770 et 771) : «Le 3 de ce mois, un scélérat nommé François Sarrazin, natif de Caen, par une fureur et une impiété sans exemple, assassina dans la cathédrale de cette ville un prestre célébrant la messe à l'hostel (*sic*) de la Vierge, et profana les saintes hosties : ce qui obligea de faire cesser les messes, de dépouiller les autels de leurs ornemens, et de fermer l'église, qui demeura en cet estat jusques au 5, que la réconciliation s'en fit par nostre archevesque.» Suivent de grands détails sur les cérémonies (processions, aspersions, etc.).

je dis qu'il devoit faire à un ami qui se trouva à mon logis lorsque mon homme qui avoit esté present au désordre me le vint rapporter. Pour le criminel, ayant esté conduit à la prison et de là à Mr l'Archevesque[1], il luy parla avec une assurance prodigieuse du motif de son action, luy disant qu'il avoit désiré la faire sur sa propre personne, s'il eust célébré le sacrifice, ce matin là, sans haine particulière pour luy, mais seulement en géneral comme sur un idolastre qui servoit à faire idolastrer les peuples. Il y eut contestation entre la justice de l'Archevesque et le lieutenant criminel pour luy faire son procès. Le dernier l'emporta et le condanna au feu. Le procureur géneral en appella pour luy et, le Parlement en estant saisi, les trois chambres assemblées, Mr le premier président[2] l'interrogea durant deux ou trois heures et il a dit à plusieurs personnes de qualité qu'il respondit à tout selon ses principes avec une netteté d'esprit et une tranquillité intrepide qui donnoient de l'estonnement sans s'émouvoir des menaces ni se laisser persuader des raisons qu'il luy put alleguer et disant pour sa défence qu'il ne le reconnoissoit point pour juge ni cette assemblée qui ne pouvoit justement le condanner comme estant juge et partie et procedant sur des principes dont il ne convenoit point et qui estoient contraires aux siens. Le greffier luy lisant l'arrest et prononçant qu'il estoit condanné pour avoir fait une action qu'il croyoit considerable, il l'interrompit et luy dit : Je n'ay pas dit considerable, mais mémorable. Mené au supplice, il monstra la mesme intrepidité, montant au bucher de luy mesme, et s'y ajustant comme si c'eust esté à un festin, sans que son poin couppé luy eust affoibli en rien le courage[3].

Voila un estrange martir volontaire du diable auquel néantmoins il ne croyoit pas. Il se nommoit François Sarazin, de Caen[4], il n'avoit que vingt-deux ans. Il estoit fils d'un marchand de drap, né catholique, nourri dans les lettres, ayant estudié cinq mois en médecine, puis en théologie et, tenté de se faire de la Religion, n'y avoit pas trouvé son conte, et s'estoit fait une idée de la divinité comme seule et sans compagne, avoit regardé toutes les autres comme autant d'idolatries, s'estoit resolu de monstrer l'exemple de les destruire en faisant ce qu'il a fait, et confirmant par sa mort la prétendue solidité de sa doctrine.

De Paris, ce IX aoust 1670.

CCCCLXIII.

À M. BOECLER,

PREMIER PROFESSEUR EN GREC ET HISTOIRE,

À STRASBOURG.

Monsieur, incontinent après vous avoir escrit ma dernière, Mr Dirkzen receust le

---

[1] Hardouin de Beaumont de Perefixe, qui allait mourir le 1er janvier de l'année suivante.

[2] Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris depuis le mois d'octobre 1658.

[3] Le rédacteur de *la Gazette* raconte ainsi le supplice de Sarazin : «Le mesme jour, le scélérat, par arrest du Parlement, ensuite de la sentence du lieutenant-criminel, ayant esté conduit, sur le soir, devant cette église, dans un tombereau, en chemise, la corde au col, la torche à la main, et un escriteau, devant et derrière, avec ces mots : *sacrilègue* (*sic*) *impie*, fit l'amende honorable à la grande porte, et après y avoir eu le point (*sic*) couppé, fut pareillement conduit en la place de Grève, et là brûlé vif, supplice ordinaire de tous les sacrilègues, mais trop doux pour la punition de celuy-cy, dont le crime est des plus énormes. Ce jour là, aussi, nostre Archevesque fit publier son mandement, par lequel, pour expier un si horrible sacrilège, il a ordonné des prières de 40 heures en son église métropolitaine, qui commencèrent le 7.»

[4] Cet homonyme et compatriote du spirituel

paquet des deux volumes de la Bibliotheque de l'Empereur et me l'envoya avec son soin accoustumé. Je vous suis très obligé d'un si beau regale et si digne de tenir une place privilégiée en mon cabinet. Ce travail est un abysme de curiosités et un magazin de notices et d'éruditions non communes, et si Mr Lambecius le continue et l'accomplit, il ne méritera pas peu des bonnes lettres. J'apprendray volontiers de vous si le troisiesme volume s'imprime, comme on nous l'a mandé. Il faudroit, Monsieur, vous faire un ample remerciment d'une telle faveur et je n'y manquerois pas si je ne craignois de donner peine à vostre modeste courtoisie, qui faisant des graces les fait comme si on vous obligeoit en les agréant. J'adjousteray au moins celle cy à tant d'autres que vous m'avés faittes pour m'en souvenir tousjours avec plaisir et avec ressentiment.

Quant aux manuscrits des supplémens li-viens, nous n'attendons que le retour icy de M. du Fresnoy, premier commis de Mr Le Tellier, pour ordonner au courier du Roy de les prendre de vos mains à deux courses differentes sur mes billets qu'il vous présentera. Il doit estre le 15 ou 16 du courant en cette Cour et, aussi tost arrivé, aussi tost l'expédition sera faite. Cependant gardés, s'il vous plaist, ces manuscrits soigneusement, pour les luy remettre en temps et lieu et me croyés tousjours inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce x aoust 1670.

CCCCLXIV.

À M. CONRART,

CONSEILLER SECRÉTAIRE DU ROY,

À ATYS.

Mr de La Reynie ne pouvoit moins faire que ce qu'il a fait dans cette effroyable occasion de Nostre Dame, mais il s'en est parfaitement bien aquité. Je ne reviens point de l'audace intrepide de ce miserable pour executer une si énorme action de son mouvement par un dévoüement volontaire de son honneur et de son bien, sans aucune esperance de profit sur une imagination insensée de donner un commencement par un exemple mémorable à l'extermination de la prétendüe idolatrie; et je ne suis pas moins estonné de sa mauvaise constance à maintenir froidement aux juges la justice de sa damnable entreprise, sans aucun remords, jusqu'au dernier souspir, ni la moindre marque de foiblesse ni d'émotion à la présence et pendant l'inflection[1] du supplice, le plus horrible de tous ceux qu'on a inventés pour destourner les méchans de commettre des crimes[2] et cela dans un age si jeune où il ne semble que l'esprit de l'homme ne soit pas encore capable de s'establir des pensées et des résolutions si atroces et si déterminées.

Je baise les mains à Mlle Conrart.

De Paris, ce XIV aoust 1670[3].

---

ecrivain Jean François Sarasin (mort en décembre 1664) n'était-il pas aussi son parent?

[1] *Inflection*, dans ce sens, a toujours été inusité. Chapelain, en écrivant *inflection*, pensait au verbe *infligere* (*in* «vers» et *flagere* «frapper»).

[2] Chapelain, du moins, ne trouve pas, comme le féroce rédacteur de *la Gazette*, le supplice du feu *trop doux*.

[3] Chapelain écrit à Bœcler, le même jour (f° 172 v°) : «Je vous remercie encore avec beaucoup de gratitude de ces 2 volumes curieux de Lambecius que j'ay fait voir à Mr Bigot, celuy par qui j'eus connoissance de vostre grand mérite et qui prit grand plaisir à voir cette grande diversité de choses, mais qui eust mieux aimé qu'elles ne fussent pas si estendües chacune et qu'il y en eust davantage, entre autres un catalogue succinct des manuscrits selon les professions, comme de ceux qui traittoient de phi-

CCCCLXV.

À MGR COLBERT[1],

Monseigneur, enfin le Plaute de Mr Gronovius, dont je vous fis voir l'année passée l'épistre dédicatoire, est arrivé après mille accidens soufferts dans son voyage, à nous faire apprehender qu'il n'y fust péry. Il accompagne ce mot, et, sans que je m'estende sur le mérite du présent qui vous en est fait par l'autheur, vous verrés de vous-mesme, si vous pouvés prendre le loysir d'en relire la dédicace, qu'il n'y pouvoit ni mieux toucher les grandeurs de Sa Majesté, ni vous donner plus discrètement part aux grandes choses que vous exécutés si habilement et si fidellement par ses ordres.

Je pense, Monseigneur, ne faire rien contre vos intentions si je luy mande que son offrande vous a esté agreable et que vous estes bien ayse de voir qu'il ne se passe point d'année que les bonnes lettres ne profitent de ses soins à les avancer.

Avec ce livre ira une lettre de remerciment que Mr Hevelius vous fait de vos dernières faveurs en la continuation de celles du Roy que vous luy avés procurées. Je vois, par le billet qu'il m'a escrit en m'adressant son remerciment pour vous le faire tenir, qu'il n'a touché la grâce que le propre jour du solstice d'esté, sans avoir receu la dépesche où devoit estre enfermée la lettre dont, aux autres années, vous aviés accoustumé de l'honnorer; ce qui me fait croire que cette dépesche s'est perdüe et qu'il a esté payé sur la lettre d'avis qui l'avoit précedée, après que le banquier de Dantzick eut long temps attendu en vain le paquet de M^r de La Planche où il avoit enfermé la vostre, celle de M. Perrault et la mienne avec la quitance qu'il en devoit retirer.

Je vous importune, Monseigneur, de ce long détail, afin que vous ne luy imputiés pas le retardement de ses actions de grâces. Je le consoleray bien en luy mandant que vous l'avés receu agreablement et que vous l'exhortés à ne discontinuer pas ses travaux si utiles aux bonnes lettres.

Vous me ferés, comme je l'espère, l'honneur de m'en avoüer comme de me croire tousjours en toutes choses, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII aoust 1670[2].

---

losophie, médecine, théologie, etc., sauf après d'en faire la description particulière, craignant d'ailleurs que la grosseur et multitude des volumes qui emporteroit avec soy une déduction si détaillée comme est celle des deux premiers n'en empeschast le débit à cause du coust qui ne pouvoit estre que fort grand...» Le même jour encore, Chapelain reparle à Coltellini (f° 173) de l'*Amalata* : «Ma curiosité n'alloit qu'à voir si le Secchi y avoit aussi heureusement reüssi qu'à 8 ou 9 autres que j'ay de luy, et qui me l'ont fait estimer le vray Térence moderne... Vous m'avés apris une autre chose qui m'a bien autrement touché l'esprit, je veux dire ce poëme du conte Piero de Bardi *Anino Avolio Serlinghieri* dont je n'avois jamais ouy parler, et que je m'imagine devoir estre considerable escrit d'une si bonne main. Il doit aussi estre divertissant et sur le pied de celuy de l'Arioste, la matière estant prise du mesme fonds comme de Paladins du temps de Charlemagne. Estant imprimé, il ne vous sera pas difficile à recouvrer et vous me ferés faveur de me l'envoyer.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 644). Voir l'original à la bibliothèque Nationale, dans les Mélanges Clairambault, vol. 1054, f° 18. Les variantes sont assez nombreuses, mais sans grande importance.

[2] Le lendemain, Chapelain entretenait ainsi Boekler (f° 175) du recueil inédit des lettres de Bongars : «Au reste, Monsieur, quand toutes les lettres de M. Bongars dont vous m'avés gratifié si honnestement auroient esté imprimées, le

CCCCLXVI.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, j'ay sceu fort tard vostre maladie et quand la nouvelle de vostre convalescence m'a esté apportée, je n'estois pas moy mesme gueri de plusieurs maux qui depuis six semaines m'ont attaqué les uns après les autres. Maintenant que j'en respire, la première chose que je fais c'est de me resjoüir avec vous de vous sçavoir rendu à vostre santé et à vos Muses, et de vous prier de ménager bien l'une pour l'avantage des autres et pour celuy du public qui n'attend rien de médiocre de vous. Il m'importe en mon particulier que vous viviés afin de vivre encore en vous lorsque la trompette aura sonné et qu'il faudra partir pour l'autre monde. Car je vous tiens pour un de ces constans amis sur qui l'on peut toujours conter, et qui en matière de garder leur foy ne mettent point de difference entre l'avenir et le présent [1].

J'apprendray volontiers à vostre loysir ce qui vous occupe. En remerciant, le mois passé, M[r] de Brieux de ses épistres latines, je le priay, ce me semble, de vous donner avis que, dans quelque temps, paroistroit quelque chose de nouveau d'Origène par le soin d'un sçavant allemand, Vistenius, qui le devoit faire imprimer à Basle. En tout cas je vous le donne moy mesme et si j'en descouvre plus de particularités, je ne vous les laisseray pas ignorer.

On m'a affligé de celuy [2] où se trouve M[r] de Grentemesnil qui ne nous pourroit quitter sans une notable perte pour les lettres. J'espère néantmoins en la vigueur d'une constitution qui luy a fait combattre victorieusement le calcul, la dernière espreuve de la patience humaine. Je le désire encore plus que je ne l'espère et s'il est en estat qu'on luy puisse dire la part que ses serviteurs prennent à ses souffrances, obligés moy qu'il sache que je suis un de ceux qui y en prens le plus [3]. Conservés vous et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXXI aoust 1670.

CCCCLXVII.

À M. HUET,

GENTILHOMME NORMAND,

À CAEN.

Monsieur, la nouvelle du choix qu'entre plusieurs personnes de lettres de mérite et de nom le Roy a fait de la vostre pour concourir avec M[r] l'évesque de Condon [4] à l'instruction de M[gr] le Dauphin [5], cette nouvelle.

---

présent ne m'en auroit esté guères moins cher et moins estimable, et quand je vous escrivis pour sçavoir si l'avis qu'on m'avoit donné de leur impression estoit véritable, ou si les imprimées n'estoient point d'autres que celles là, c'estoit afin de les y pouvoir joindre, ne pouvant trop avoir de choses parties d'une si bonne main. Jugés maintenant si elles doivent m'estre précieuses, sachant que ce n'en sont pas seulement les originaux, mais que ces originaux n'ont point de copie. Je vous en fais aussi mille nouveaux remercimens.»

[1] Chapelain ne se trompait pas : l'amitié de Huet lui resta fidèle jusqu'au delà du tombeau.

[2] C'est-à-dire du cas.

[3] Paulmier de Grentemesnil avait alors quatre-vingt-douze ans révolus, il mourut un mois plus tard (1[er] octobre).

[4] Jacques Bénigne Bossuet fut évêque de Condom de septembre 1669 à novembre 1671, ayant donné sa démission de cet évêché pour se consacrer tout entier à l'éducation du fils aîné de Louis XIV.

[5] Voir ce qu'en dit Huet dans ses *Mémoires* (p. 169-171).

dis-je, aura sans doute achevé de dissiper les petits restes du mal qui vous a travaillé, ces derniers mois, et dont vous n'estiés pas délivré encore[1], car comme l'esprit, selon Galien, suit le temperamment du corps, selon moy le corps se sent souvent de l'estat de l'esprit et se restablit ou s'altère par les impressions qu'il en reçoit dans les rencontres bonnes ou mauvaises. Ainsi, Monsieur, je pense me pouvoir resjoüir avec vous de deux choses à la fois, de vostre absolue guérison et de cette élection pour un ministère dont il n'y a guere d'homme en France qui eust pu l'exercer aussi dignement que vous. Je le fais icy avec cette candeur désintéressée que vous connoissés et qui m'a fait tousjours regarder les avantages des gens de bien et de mes amis pour l'amour d'eux seuls sans aucune réflection sur celuy qui me pourroit revenir de leur bonne fortune. Le seul que j'y trouveray sera de vous avoir plus à ma portée et de pouvoir quelquesfois joüir de vostre communication aux momens que vostre employ vous laissera libres.

Je ne sçay point, au reste, ce que ce Suisse a recouvré d'Origène, et quand je vous fis sçavoir ce qu'on m'en avoit escrit, je m'imaginay que vous en seriés bien aise dans la pensée [de] quelque chose que vous n'auriés pas et qui vous serviroit à rendre vostre édition plus complette.

En attendant vostre arrivée, je demeure cordiallement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VI septembre 1670[2].

CCCCLXVIII.

À MGR L'ÉVESQUE DE VENCE,

À VENCE.

Monseigneur, j'ay esté bien aise de rencontrer cette occasion seure pour vous demander de vos nouvelles et pour vous dire des nostres. Comment vous défendés vous des infirmités de vostre age? Quelles sont maintenant vos occupations litteraires? Quels divertissemens avés vous, après vos fonctions épiscopales et les exercices de vostre cabinet? Quand verrons-nous la continuation de vostre belle histoire de l'Église[3]? Vous nous devés un conte exact de tout cela parce que Mr Conrart et moy vivons en communauté de vos interests et vos avantages nous regardent autant que vous mesme. La santé de Mr Conrart est déplorable, car sans laisser craindre pour sa vie, il est sans aucun usage de ses jambes et à l'un de ses orteils sa goute a ouvert une fistule qui

---

[1] Huet raconte (p. 171) qu'il n'était pas encore bien remis d'une fièvre aiguë et de grandes douleurs d'entrailles résultant de la surabondance et de la fermentation de la bile.

[2] Le 20 septembre, Chapelain écrit à Bœklerus (f° 179 v°) : «Vous m'avés au reste fort resjouy en m'apprenant que vostre collation de Polybe avec le manuscrit d'Auxbourges (*sic* pour Augsbourg) estoit sous la presse. Ce sera sans doute un grand avantage pour l'illustration et la réparation de cet excellent historien et pour l'instruction publique. C'en sera un très grand pour moy en particulier que vous le publiés avec mon nom à la teste, mais non pas pour vous qui courés fortune de vous attirer un grand blasme d'avoir appuyé à un roseau un travail du poids de celuy-là. Vous avés encore loisir d'y penser et cependant je tiendray la chose très secrette afin que vous demeuriés en liberté d'y prendre la résolution qui vous sera convenable. Je feray sçavoir à Mr Bigot avec quelle tendresse et quel honneur vous me parlés de luy... Il sera bien resjouy de scavoir le soin que vous voulés prendre de l'édition des notes de Mr Guiet sur les Commentaires de César, et le dessein que vous avés de les luy addresser. Il faut laisser agir Mr Lambecius suyvant son génie et s'accommoder à son humeur.»

[3] Le cinquième et dernier volume de l'*Histoire de l'Église* (in-fol.) parut à Paris, chez Muguet, en 1678.

veut tous les jours l'opérateur et qui est une carrière douloureuse de pierres meslées d'une distillation de la mesme humeur qui luy fait passer sa vie avec beaucoup de chagrin que tous ses amis essayent d'adoucir par de fréquentes visites soit à la ville, soit à la campagne, où il est présentement.

Pour moy, je marche, mais avec un baston et lentement de peur d'irriter une bile desguisée en gravelle qui m'exerce fort sensiblement, qui m'oste la liberté du carosse et de la chaise et qui m'a donné un cercle de cent pas à la ronde autour de ma demeure pour prison. Je souhaitterois que Paris fust Venise: une gondole me vangeroit de tout cela et je pourrois aller par le monde comme un autre homme. En récompense j'ay plus de temps pour m'appliquer à la révision et correction de la 2e partie de la *Pucelle*. Que vous me manqués en ce besoin! Et qu'elle se sentira bien de vostre absence, quand elle paroistra au public!

Le porteur de cette lettre est un très honneste libraire, beau-frère de Mr Joli[1], libraire aussi, tous deux les plus censés (*sic*) et les plus considerables de leur profession et à qui on peut avoir affaire en plus grande seureté. Ils sont présentement fort avancés dans la reïmpression de vostre histoire ecclesiastique dont il vous porte des eschantillons qui vous feront juger de la pièce. Ils vous sont dévoüés et dignes de la consideration que vous aurés pour eux. Nous la mettrons sur nostre conte.

Je suis tousjours cordialement, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xxviii septembre 1670.

CCCCLXIX.

A M. REGIUS GRAF,

MÉDECIN HOLLANDOIS,

À DELFT.

Monsieur, l'occasion de Mr Duyst Van Voorhost estoit trop bonne pour la laisser eschaper sans vous escrire après un si long silence de vostre part et de la mienne. Quand il m'honnora de sa visite, nostre entretien ne fust presque que de vous et j'eus bien de la joye de voir que vostre vertu fust si chérie d'un si vertueux gentilhomme que luy et que vostre mérite vous eust acquis autant de part en sa bienveillance que je l'ay reconnu dans son discours. Il me tesmoigna d'avoir eu communication de mes responses à vos lettres lorsque vous me gratifiastes de vostre dernier ouvrage où vous avés si bien éclairci la doctrine des parties viriles qui servent à la géneration et il m'apprit de plus que vous en aviés prest un pareil de celles des femmes, dont la pluspart des figures estoient desja gravées, de quoy je n'eus pas une médiocre satisfaction[2].

Le billet que Mr du Hamel m'a rendu de vous m'apprist que vous aviés publié en latin vostre traitté du suc pancreatique avec les défenses aux objections d'un Mr Le Vasseur et m'en fit espérer un exemplaire[3]. Je l'ay tousjours attendu sans l'avoir encore veu. Le cas que je fais de tout ce qui vient de vous ne m'en donne pas une petite impatience et je vous prie d'en charger le premier de vos amis qui viendra à Paris pour le joindre à vos autres faveurs.

Reste à vous confirmer l'assurance du ressentiment que j'auray toute ma vie d'avoir

[1] On sait que Thomas Jolly fut l'éditeur des *Œuvres de Monsieur de Balzac* (2 vol. in-fol., 1665).

[2] *De mulierum organis generationi inservientibus tractatus novus* (Leyde, 1672, in-8°).

[3] C'était la réimpression fort augmentée du traité de 1664 déjà mentionné. Voici le titre de la nouvelle édition : *Tractatus anatomico-medicus de succi pancreatici natura et usu; accessit Epistola de partibus genitalibus mulierum* (Leyde, in-8°).

esté jugé digne par vous de l'addresse[1] de vostre première production et à vous [promettre] une constance immuable dans les interests de vostre fortune et de vostre réputation, comme celuy qui suis véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er octobre 1670[2].

CCCCLXX.

À M. DE BRIEUX,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE METZ,

À CAEN.

Monsieur, on aimeroit mal Mr Huet ou l'on ne l'aymeroit que pour soy mesme si on luy envioit l'honneur que le Roy luy a fait par le suffrage de Mr le duc de Montauzier de le choisir entre plusieurs personnes de réputation pour l'approcher de Mr le Dauphin en la qualité que vous avés apprise. Vous estes bien juste et bien raisonnable d'avoir pris son évocation si glorieuse comme vous avés fait qui ne luy fait pas seulement de l'honneur, mais qui en fait encore à la ville dont il faisoit l'un des principaux ornemens, et qui est une pépiniere féconde d'honnestes gens et d'hommes de sçavoir, comme tous ceux dont vous m'avés parlé, auxquels je croy, sans leur faire tort, pouvoir adjouster Mrs Des Yveteaux de la Fresnaye[3], de Segrais, Rouslé, de la Luzerne, Hallé, Le Fevre, Dehais, Du Bosc et vous mesme autant que pas un autre. De ceux qui ont eu habitude à l'hostel de Ramboüillet vous pouvés excepter Chandeville[4] qui n'y a eu que peu d'accès et Sarazin aucun, le premier ayant eu son attache principalle à Mlle Paulet et à l'hostel de Clermont et le second à Mlle de Scuderi et à Mr le cardinal de Retz.

Vous vous estes plus signalé qu'aucun dans l'interest que vous avés pris en l'honneur de Mr le duc de Montauzier et de la maison où il fait profession d'avoir trouvé toute sa satisfaction et toutes ses bonnes fortunes et je me tiens heureux, en mon particulier, d'avoir resveillé, après un somme de trente années, l'amitié qu'il avoit contractée dès sa jeunesse avec vous, et je vous puis assurer que, depuis l'avoir renouée, comme de vostre costé vous n'avés rien oublié pour vous la conserver, du sien il l'a entretenue très fidellement et avec une constance dont les courtisans ne sont gueres capables. Tout ce que vous avés fait pour luy et pour Mme la duchesse, sa femme, l'y ont fort confirmé, et ce que vous allés publier et addresser à Mme la comtesse de Crussol, sa fille, ne le touchera pas moins, n'estant sensible à rien tant qu'à ce qui regarde la gloire de cet unique fruit de son illustre mariage. J'ay leu avec beaucoup d'estime l'epistre de ce recueil et je ne manqueray pas, à l'occasion, d'en rendre le tesmoignage qu'elle mérite.

---

[1] Faut-il voir là un synonyme de *dédicace?* Ou ne s'agit-il que d'un *envoi?* Ce dernier mot, pris dans ce sens, n'a pas été recueilli dans le *Dictionnaire* de M. Littré.

[2] Le 8 du même mois, Chapelain transmet à Conringius (f° 181 v°) une lettre de remerciement de Baluze qui est touché «de la peine que vous vous estes donnée à sa considération, et qui ne se peut lasser de se louer de vostre bonté et courtoisie».

[3] Nicolas de la Fresnaye, sieur des Yveteaux, naquit en 1567 au château de la Fresnaye (Calvados), château où était aussi né (en 1535) son père, Jean-Vauquelin de la Fresnaye. Les deux poètes sont trop connus pour que j'en dise autre chose. Mais d'une manière générale je citerai sur eux, comme sur la plupart des personnages que Chapelain va énumérer, les *Historiettes* de Tallemant des Réaux et les *Mémoires* de Huet, renvoyant aussi pour certains de ces personnages, tels que Jean-Regnaud de Segrais, la Luzerne, Hallé, du Bosc, aux notes dont ils ont été l'objet dans les précédentes lettres de Chapelain.

[4] Sur Éléazar de Brecourt Sarcilly, sieur de Chandeville, neveu de Malherbe, voir une note de M. P. Paris (*Historiettes*, t. III, p. 80).

Sur toutes choses il ne faut pas manquer d'insérer dans ce recueil le traitté de chevallerie, si vous jugés que ce soit un ouvrage de l'antiquité, [ainsi] que l'indique la datte 1277, ce qui sera aisé à juger si le stile en est de ce siècle là et qui n'aura garde à eschapper à vostre sagacité et jugement trop fin pour s'y laisser surprendre. En ce cas, ce sera une très curieuse antiquaille françoise et qui peut servir à autre chose qu'au divertissement.

C'est ce que j'avois à respondre et considerer sur la matière proposée, vous exhortant à la pronte publication de cette pièce pour l'honneur de Mme la comtesse de Crussol et pour le vostre, comme celuy qui s'interesse à la gloire de tous deux et qui, en particulier, suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII octobre 1670.

CCCCLXXI.

À M. REGNIER DESMARESTS,

SECRETAIRE DE L'AMBASSADE DE ROME.

À GRAMMONT.

Le sonnet italien que vous m'avés envoyé sur la mort de vostre fourbe de fermier qui a eschappé des sergens et s'est sauvé dans le cimetière est si galand et si beau qu'il m'auroit consolé de la banqueroute qu'il vous a faitte en mourant, si je n'estois pas plus sensible que vous aux malheurs qui vous arrivent. J'y trouve, puisque vous voulés que je vous en die mon sentiment, cette venusté que nostre ami Balzac a introduit en nostre langue et qu'on rencontre que rarement ailleurs. Il n'y a que *non più visto* qui m'y semble mis pour la rime et un *popo stiracchiato*. Mais il me le semble peut estre mal, et je m'en remets à vostre plus fine critique. Je soupçonne que *piu debiti che Christo* soit une façon de parler proverbiale; sans cela, je la croirois licencieuse et plus que profane, mais vous estes trop bon chrestien pour mettre de vostre *Christo in canzone.* Tout le reste en est facile, naturel, élegant, et si enjoué qu'on diroit que c'est vous qui avés fait la filouterie et non pas à qui l'on l'a faitte. Le principal est que vous ne vous en portés pas plus mal et que vous en avés gardé l'*allegrezza del' corppo,* aussi bien que celle de l'âme. Il n'en est pas de mesme de celle de mon corps qui s'appesantit tous les jours et à qui il ne tient pas que sa pesanteur par contagion ne passe jusqu'à mon âme qui n'estoit pas desja des plus amerillonnées[1].

Il s'en faut beaucoup que le sonnet de Mr Falconieri le soit autant que le vostre, mais la *matera anzi grave che si non lo comporta* et, dans ce stile sérieux, il remplit assés son caractère pour mériter vos censures et vos corrections[2]. Voila mes sentiments sur ces deux sonnets. A vostre retour nous les examinerons de nouveau à loysir.

Vous m'avés appris que Mr l'abbé de Grammont[3] est à Paris. Quoiqu'il y ait mille ans que je ne l'aye veu, je m'enquerray de sa demeure et, si elle est à ma portée, je le verray et feray l'office. En tout cas, la lettre que je luy escrivis sur vostre sujet, l'année passée, le doit avoir informé de vostre mérite et vertu et tenir lieu de tout ce que je luy en pourrois dire encore.

Je traisne tousjours une très désagreable vie, mais telle qu'elle soit, vaille que vaille, elle est toute à vous.

De Paris, ce XXII octobre 1670[4].

---

[1] *Sic* pour émérillonnées.

[2] Suivent des citations de ce sonnet et des observations que je juge inutile de reproduire.

[3] L'abbé de Grammont, ou mieux de Grandmont, était alors Antoine de Chavaroche, qui gouverna le célèbre monastère depuis le mois de janvier 1655 jusqu'à sa mort, arrivée le 14 octobre 1677. Voir *Gallia Christiana*, t. II, *Abbatia Grandimontensis*, col. 659, n° XXIII.

[4] Le lendemain, Chapelain (f° 186 v°) entre-

Mr Verjus, nouvellement de retour de Portugal, riche et honnoré, sort de ceans. Ce n'a pas esté sans bien parler de vous en tout bien et en tout honneur.

CCCCLXXII.

À M. JEAN FRÉDÉRIC GRONOVIUS,

PROFESSEUR EN HISTOIRE ET CRITIQUE,

À LEYDE.

Monsieur, j'ay receu enfin par Mr Huyggens la consolation d'une response à mes précedentes avec l'assurance que l'une au moins vous avoit esté rendüe et que l'inquietude où vous estiés pour vos Plautes et vos Plines estoit calmée par l'avis que je vous y donnois qu'ils m'avoient esté apportés par le libraire Leonnard. Après vous avoir mandé l'agreable réception du Plaute et la place que Mr Colbert luy a assignée honnorable dans sa florissante biblioteque, je n'ay rien davantage à vous dire là dessus.

Ce que j'ay à y adjouster qui me semble de plus grande importance, c'est la joye d'apprendre qu'encore que vostre santé ne soit pas entièrement restablie, elle l'est pourtant assés pour vous permettre de retourner à vos anciens exercices publics aussi bien que domestiques, sans qu'elle en souffre diminution. Ma joye doit estre commune à tous les gens de lettres qui se peuvent désormais promettre de nouvelles instructions de vous dans les matières du beau sçavoir que personne ne sçauroit mieux manier ni desmesler que vous.

Mais, Monsieur, vous ne m'avés point [fait] sçavoir où en estoit Mr vostre fils de son Polybe sur lequel nouvelles me viennent de tous costés qu'il s'est heureusement appliqué, de quoy [j'ay] esté facilement persuadé, ayant eu une si bonne institution que la vostre et une direction dans cette entreprise assés exacte pour avoir fait le principal honneur du Macharite Casaubon qui avoit commencé un commentairē de cet autheur dont l'essay qui nous en reste fait extrêmement regretter sa mort qui l'empescha de le continüer. C'est une avanture qui estoit réservée à Mr vostre fils qui prendra sa place et fera par ses lumières et son érudition qu'on ne s'apercevra plus que ce grand critique nous ait manqué.

On m'avoit dit, il y a plus de deux mois, et Mr Thévenot me l'avoit confirmé, qu'il méditoit un voyage en France; cependant nous l'avons jusqu'ici attendu en vain.

Vos gazettes m'ont appris que nostre ami Mr Heinsius estoit de retour à Stokolm et pas en trop bon estat. Il est tousjours avantageux pour luy d'y estre retourné en vie, *mediis e faucibus Orci*[1] et Stokolm, tout

---

tenait Coltellini du comte Piero de Bardi et du poème qu'il avait demandé à son correspondant florentin : « Je juge par cette rareté que l'ouvrage doit estre bon et que le débit en a esté grand à n'y en avoir plus d'exemplaire qu'on puisse acheter, et sans cela mesme le nom de cet excellent autheur si c'est luy de qui j'ay le *Groco del celico* et la *traduzzione di Massimo Tirao* m'en avoit fait prendre une fort grande opinion. Ces Lettres mémorables *del sign*r Giustiniani sont elles estimées pour les matières et pour le stile, et ces posthumes du Tasse recueillies par le sieur Marc Antonio Foppa sont elles quelques choses (*sic*) d'assés curieux pour les faire venir?... L'abbé Panciatichi, qui est icy depuis un mois, m'a parlé fort avantageusement de ce sigr Foppa passionné du Tasso et qui a entre les mains mille notices de ses ouvrages et de ses avantures qu'il veut publier et qui sont très curieuses et dignes de la connoissance des honnestes gens. Je suis persuadé que vostre *ristietto di segretarii* ne l'est pas moins. La France vous est obligée du zèle que vous tesmoignés pour la mémoire de son saint Louis.»

[1] Allusion à ce vers de Virgile (*Énéide*, VI, 273) :

Vestibulum ante ipsum primisque in faucibus Orci.

barbare qu'il soit, sera un air salutaire et une Tempé en comparaison de ces autres *senta situ loca*[1] d'où la raison, l'humanité, la température sont bannies. J'attens désormais des lettres de luy et une relation de son si rude voyage.

Portés vous bien et me croyés tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII octobre 1670.

CCCCLXXIII.

À M. LAISNÉ[2],

ENVOYÉ DU ROY EN ASIE,

À CONSTANTINOPLE.

Monsieur, j'ay obligation de vostre lettre à Mr Chapelle qui m'a fait regarder par vous comme un seur moyen de luy faire tenir vostre response à la sienne et vous ne vous estes pas trompé, car je l'envoyay aussitost à M. Molière[3] pour la luy faire tenir la part où il seroit, à quoy il n'aura pas manqué et je veux croire qu'il vous en aura accusé la réception. Depuis vostre embarquement à Tolon[4], j'ay appris de vos nouvelles par Mr Bernier à qui j'en demanday soigneusement à son arrivée, et par Mr Perrault qui sçait trop la part que je prens en vous. Le mesme m'a communiqué vos relations de Grèce et de Constantinople, qui m'ont extremement satisfait[5]. Continués avec cette exactitude et ce bon sens qui vous fait choisir entre plusieurs choses celles qui méritent d'estre observées et recueillies. Il est fascheux que Mr Vaillant[6] n'ait pas un devoument pareil au vostre et[7] une indifférence pour vous appliquer à ce qu'on désire de vous.

Puisque vous allés en Egypte[8], je serois d'avis, si vos instructions vous en laissent la liberté, que vous montassiés le Nil au dessus de Caire, jusqu'auprès des catadupes[9] où un missionnaire capucin a pénetré pour le secours des chrestiens champestres cophtes, à mon opinion, et qui en fait une succinte description des antiques structures que les successeurs d'Alexandre ont apparemment fait bastir, lorsqu'ils régnoient en Egypte, Ptolomées ou autres. Je vous envoye l'extrait de sa lettre qui pourra exciter vostre curiosité pour vous porter jusques là et nous en apprendre de plus sçavantes et plus particulières nouvelles. Mais, comme je dis, il faut que ce voyage soit remis à vostre liberté et discretion.

Le milieu de la gueule d'Orcus signifie le gouffre de l'enfer.

[1] Voyez Virgile, *Énéide*, VI, 462.

[2] Alexandre Lainez, natif de Chimay (Hainaut), mourut à Paris le 18 avril 1710, âgé de soixante ans. Il était, selon le *Moréri* de 1759, «grand poète, grand humaniste, grand géographe, et, s'il se peut, encore plus grand buveur».

[3] On sait combien Chapelle et Molière étaient liés.

[4] L'article, si étendu et si curieux, consacré à Lainez dans le *Moréri* le montre s'embarquant à Marseille.

[5] Après avoir visité la Grèce et les îles de l'Archipel, Lainez passa six mois entiers à Constantinople, d'où il gagna l'Asie Mineure, puis la Palestine.

[6] L'académicien Jean Foi Vaillant, dont il a été déjà question en ce volume.

[7] Ici trois mots ont été oubliés. Il est évident qu'il faut lire : et *qu'il ait* une indifférence, etc.

[8] Lainez s'arrêta au Caire et de là vint à Malte, puis à Palerme, parcourut toute l'Italie et revint en France par la Suisse.

[9] M. Littré donne, dans son *Dictionnaire de la langue française*, les deux formes *catadoupe* et *catadupe*, rappelant que Rabelais a parlé des *catadupes du Nil* et que Fénelon a mentionné les *catadoupes* ou *cataractes* du même fleuve. Le *Dictionnaire de Trévoux*, où l'on peut lire un assez long article sur *catadoupe* ou *catadupe*, cite, au sujet de cette dernière forme, une phrase de La Fontaine.

M. Thévenot nous a donné une ample et magnifique inscription grecque d'un de ces Roys là tiré d'un manuscrit d'un moine qui l'avoit veüe et extraitte, il y a mille ans, sur les lieux et cette pièce rare monstre de quelle vaste estendüe estoit l'empire de ces monarques conquérants du costé des Abyssins et à Midi.

En quelque part que vos ordres vous facent aller, souvenés vous que vous estes homme de lettres et voyageur judicieux dont les escrits et remarques se doivent sentir de la méthode et du génie de cet ancien qui a fait le Pe[ri]ple de la mer Euxine[1] et, entre les modernes, de ce Petrus Gillius à qui nous devons le Bosphore et Bizance[2], et Bellon qui, en mesme temps que luy nous a donné de si belles notices de l'Asie et de l'Egypte[3]. Vous avés sans doute le Prosper-Alpinus du mesme païs[4] qui se peut joindre à ceux là pour se former un stile digne du grand prince pour qui vous agissés.

C'est ce peu que je vous puis dire sur ces matières pour le présent, après vous avoir conseillé de faire qu'il paroisse par vos relations, que vous avés eu une particulière attention à ménager l'argent du Roy. Ce ne sera pas un petit mérite envers le ministre très sage et très vertueux qui vous employe et de qui désormais dépend vostre fortune. J'y auray part comme celuy qui ay principalement respondu de vos bonnes qualités.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIX octobre 1670[5].

---

[1] Arrien, auteur du Périple de la mer Noire ou Pont-Euxin.

[2] Pierre Gilles, né à Albi en 1490, mort à Rome en 1555, laissa, entre autres curieux ouvrages: *De Bosphoro Thracio libri tres* (1561, in-4°). Ce traité a été réimprimé par les Elzevier en 1632 (Leyde, in-24).

[3] Pierre Belon, né à la Soulletière (Sarthe) vers 1517, assassiné dans le bois de Boulogne en avril 1564, publia, en 1553 (in-4°) : *Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et aultres pays étrangers.*

[4] Prosper Alpini, médecin et botaniste, né à Marostica (Vénétie) en novembre 1553, mort à Padoue, en janvier 1617, a consacré plusieurs de ses ouvrages à l'Égypte, pays où il avait séjourné pendant trois ans. Citons le *De medicina Ægyptiorum libri IV* (1591, in-4°); *De plantis Ægypti liber* (1592, in-4°); *Historiæ naturalis Ægypti libri IV* (Leyde, 1735, 2 vol. in-4°).

[5] Le 13 novembre, Chapelain parle ainsi à Medon (f° 190 v°) de la traduction de *la Pucelle* par l'abbé Paulet: «Il [Mr de Hericourt] m'a apporté le 2e livre de *la Pucelle* et une partie du 3e de la revision de Mr Paulet, sans doute meilleur que les précedens, mais il y a encore à retoucher, surtout aux lieux où il se laisse aller à son stile diffus qui est plus de la prose que de la poësie. Son malheur est qu'il est le seul en ses quartiers qui aist le goust des vers et qu'il n'a personne de qui il puisse prendre avis sur les siens. Si vostre loysir vous permettoit de passer la veüe dessus et de luy marquer charitablement les endroits où il a besoin de se restraindre et d'éviter les expressions prosaïques, comme je le connois docile et candide, il s'en tiendroit vostre redevable au dernier point... Mr de Hericourt m'a fait des civilités bien agreables de la part de Mr Fermat et m'a appris que le *Diophante* de Mr son père estoit achevé d'imprimer par ses soins et que les libraires de Tolose en envoyront dans peu de jours en ces quartiers. A la première veüe je vous supplie de l'assurer de mon ressentiment pour son souvenir et de le féliciter en mon nom de cette justice qu'il a faitte à la mémoire de feu Mr son père et de ce grand regale qu'il donnera au public et aux vrays connoisseurs en ces fines matières là.» Le même jour, Chapelain cite à l'abbé Paulet (f° 191) le *meliora secunda* pour l'engager à retoucher sa traduction et il lui demande «une troisième repassade». Le mot *repassade* manque dans nos dictionnaires, même dans les plus considérables, tels que le *Dictionnaire de Trévoux* et le dictionnaire de M. Littré.

CCCCLXXIV.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT POUR LES ESTATS DE HOLLANDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, j'apprens par les gazettes d'Amsterdam que vous estes de retour de Moscovie en Suède et non pas par vous, ce qui me confirme ce que la mesme gazette y adjouste, que vous y estes arrivé malade. A moins que de l'estre beaucoup, vous n'auriés pas manqué de me donner avis d'une reversion[1] si souhaittée de nous aussi bien que de vous. Cela ne me tient pas en une petite peine et j'attens avec impatience que vous m'en éclaircissiés. Je vous quite pour la première fois de tout horsmis de l'assurance de vostre convalescence et du temps que nous pourrons vous revoir chés vous.

Après cela, vous me ferés, s'il vous plaist, une relation succincte de ce que vous aurés remarqué de curieux pour les choses naturelles ou politiques de ces contrées affreuses et que la nature semble avoir bannies du monde pour n'estre habitées que des animaux, car tous ceux qui reviennent de là ne content pas presque les habitans au nombre des hommes. Je me promets de vos récits beaucoup de choses singulières qui auront eschappé à Sigismond Eberstein[2], à Paule Jove[3] et à Possevius[4] et, du moins, escrittes, si ce sont les mesmes, d'un stile tout autrement beau que le leur.

Nous avons icy Mr Grotius envoyé pour de grandes affaires. Dieu veuille qu'il les ajuste utilement pour l'un et l'autre Estat qui ne devroient jamais avoir rien à desmesler ensemble, l'union en estant naturelle et les interests pareils.

Je suis avec ma passion ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv novembre 1670.

CCCCLXXV.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN DROIT ET EN HÉBREU,

À ALTDORP, PRÈS NUREMBERG.

Monsieur, votre lettre du 10 octobre m'a tiré de la peine où j'estois depuis assés longtemps de vostre santé et de vos estudes et m'a appris vostre heureux voyage de Bohême et vostre heureux retour à Nurhemberg. Vos observations des merveilles de la nature, que vous avés veües dans ce royaume forestier, m'ont fort pleu et j'ay esté bien aise que ces nouvelles lumières se soient adjoustées aux anciennes que vous aviés si abondantes sur les matières philologiques et politiques que vos grands voyages vous ont acquises et dont vous faites si bien vostre profit.

Je me resjouis aussi que ce peu que j'ay contribué à vostre dessein sur le sujet des monnoyes [vous ait plu] et que vous pensiés vous en servir utilement.

Le narré de vos diligences jusqu'icy peu heureuses pour avancer celuy que vous avés formé de publier les commentaires de saint Athanase sur le Psautier m'a donné de la

---

[1] *Reversion*, pour retour, n'a été employé, même du temps de Chapelain, que par les auteurs de livres de jurisprudence.

[2] On doit à Sigismond, baron de Herberstein, né à Vippach en 1486, mort en mars 1566, et qui fut ambassadeur d'Autriche en Russie et à Constantinople, les *Rerum Moscoviticarum commentarii* (Bâle, 1556, in-fol.).

[3] *Moscovia, in qua situs regionis antiquis incognitus, religio gentis, mores*, etc., *fidelissime referuntur*, dans *Pauli Jovii descriptiones quotquot extant regionum atque locorum* (Bâle, 1571, in-8°).

[4] *Sic* pour *Possevinus*. Il s'agit là du jésuite Antoine Possevin, né en 1534 à Mantoue, mort en 1611 à Ferrare, auteur de : *Moscovia, seu de rebus Moscoviticis*, etc. (Vicence, 1586, in-8°).

peine[1], et d'autant plus qu'entre les entreprises que vous pouvés faire, il me semble que celle là estoit la moins propre à tesmoigner au Roy le ressentiment que vous avés de ses graces et que c'eust esté un présent à faire plustost à un prince théologien qu'à un guerrier comme le nostre. D'ailleurs, n'ayant pas la chose complette, je ne sçay s'il seroit séant de ne luy dédier qu'une statue sans teste et sans pieds, comme vous me mandés qu'est celle-là encore et dont il n'a tesmoigné aucune curiosité et pour attendre à la donner parfaitte que vous en ayés recouvert les supplémens, il iroit tant de temps que, lorsqu'ils seroient retrouvés, elle viendroit à tort et auroit perdu la grâce de sa nouveauté. Je serois mesme embarassé comment je pourrois donner le change des autres propositions plus plausibles que vous m'avés fait faire à nostre Mecene à celle-cy qu'il prendroit plustost pour une eschappatoire que pour une offrande digne de son Auguste outre que ce que vous vous estes figuré de si facile pour obtenir vostre désir par la voye de la biblioteque Laurentienne de Florence et par mon crédit l'est bien moins que vous ne pensés. Mr l'abbé Marucelli, le résident de Toscane en cette cour, qui m'honnoroit de ses visites lorsqu'il y estoit, s'en est retourné, il y a près de trois ans, et la charge de secretaire d'Estat qu'on luy a donnée pour récompense de ses services, l'occupe si fort que je n'ay que rarement de ses nouvelles, et que je n'oserois bien espérer qu'il voulust se charger d'un soin qui emporte du temps, de la peine et de la despense, quand mesme on seroit assuré de trouver dans cette Cour là des scribes assés intelligens pour lire bien le manuscrit grec et pour en copier fidellement les choses qui vous manquent, car si vous ne l'avés pas reconnu lorsque vous y estiés, je vous diray que par la propre confession des plus beaux esprits, ils n'ont plus de Paccius[2] ni de Victorius[3] en ce païs là et qu'on peut dire ce que nos anciens pedans disoient des passages d'Aristote ou de Platon insérés dans les ouvrages latins : *Græcum est, non legitur.*

Comme néantmoins vostre souhait est honneste et qu'il peut servir au public en luy procurant l'édition d'un excellent ouvrage, je ne refuse pas de tascher à vous faire avoir ce contentement par le biais que j'y jugeray le plus propre sans vous respondre du succès. Le biais le plus réussible[4] et je n'en prendrois point d'autre, si j'estois en vostre place, seroit de prendre l'occasion du voyage d'Italie de quelque seigneur de vos amis allemands et d'engager les gens de lettres desquels il pourroit estre accompagné, durant leur séjour à Florence, de demander l'entrée dans sa fameuse bibliotèque et communication de ces manuscrits pour en extraire ce qui défaut aux deux vostres. Les gardiens sont humains et en donneront la liberté de bonne grace. Vous pourriés mesme pour plus de facilité dans l'instruction que porteroient ces gens de lettres pour ce qu'ils auroient à faire à adjouster qu'ils s'addres-

---

[1] On ne voit pas que Wagenseil ait jamais réalisé le projet dont il avait entretenu Chapelain.

[2] Jules Pacio, né à Vicence en 1550, mort à Valence en 1635, fut non seulement un savant jurisconsulte, mais un savant humaniste. Ses traductions latines d'Aristote eurent une grande réputation. Il a aussi donné une édition grecque-latine des œuvres complètes de ce philosophe (1597, 2 vol. in-8°).

[3] Pietro Vettori, né en 1499 à Florence, mourut dans cette ville en 1585. Voir sur ce commentateur d'Aristote les *Mélanges historiques* de 1873 (p. 465, note 2).

[4] *Réussible* n'a été admis dans aucun de nos dictionnaires.

sassent al signor Magliabecchi de ma part. C'est le plus civil des lettrés de cette cour là et le plus universel et je le croy assés de mes amis pour leur y procurer l'introduction nécessaire.

Voilà, Monsieur, ce que je vous puis dire sur cet article qu'il vous plaira de prendre comme un sincère [tesmoignage] de ma cordiale affection, laquelle ne me permet pas de vous desguiser mes veües ni de vous dénier mes conseils aux importantes occasions.

Mr de La Piquetière est encore à la campagne et l'autonne n'est pas fini pour luy. A son retour, nous vous tiendrons sur le tapis et vous croyés bien que ce ne sera pas à vostre désavantage. Cependant j'attendray plus souvent de vos nouvelles par la voye de ce jeune gentilhomme par qui j'en ay desja receu et qui s'offre de bonne grace à vous faire tenir les miennes, tant qu'il sera en cette Cour. Il est fort bien né et par l'accueil qu'il recevra de moy, il s'appercevra que vostre recommandation ne luy aura pas esté inutile auprès, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XXIII novembre 1670.

CCCCLXXVI.

À M. BOECLER,

PROFESSEUR EN HISTOIRE ET ÉLOQUENCE,

À STRASBOURG.

Monsieur, je croy que Mr Dirkthein vous aura mandé, il y a long temps, la réception du paquet de [Lambecius] et des lettres posthumes de Reinesius et de Bongarsius[1]. Le mal à quoy je suis sujet et qu'il y a un mois qui me travaille m'a empesché de vous en faire plustost moy mesme le remerciment que je vous en dois. Ce sont pièces curieuses et où, dans une grande diversité de choses, il y en a beaucoup d'instructives et de divertissantes. J'attendois tout ce que j'ay trouvé des lettres de ces deux derniers excellents hommes. Mais, pour le premier, je ne le croyois pas si profond en litterature et surtout dans la science des manuscrits. Cette lumière me fait désirer qu'il continüe son grand ouvrage de la Biblioteque imperiale où le bon y passe le mauvais. Il seroit seulement à souhaiter qu'il eust le stile un peu moins laxe[2] qui néantmoins, en récompense, n'en est que plus clair.

Pour les lettres de Bongars et de Longesheimius, elles en sont d'autant moins agreables qu'elles ont esté chastiées en beaucoup d'endroits par celuy qui les a fournies à vostre impression de Strasbourg. Elles le sont pourtant beaucoup et font grand honneur à ceux qui les ont escrittes et je vous suis fort obligé de me les avoir communiquées.

Je n'entens point ce que vous me dites du Polybe du jeune Gronovius imprimé à Franceford. Il me semble que ce devoit estre en Hollande et il l'eust esté plus correctement et plus élegamment. Mandés moy, je vous prie, le jugement sincère que vous en faites, car, selon cela, je chercherois occasion de me le faire venir de là. Faites moy aussi la faveur de m'apprendre si vous l'aurés trouvée de faire tenir ma lettre à Mr son père, et comme je vous en supplíois par ma dernière.

Au reste, Monsieur, vous aurés enfin esté deschargé de ces manuscrits qui nous ont cousté à tous deux tant de peine pour faire plaisir à nos amis, car le courier qui les doit prendre de vos mains est parti, il y a desja quelques jours, avec les papiers nécessaires pour les luy faire consigner seurement selon les ordres pris entre nous que vous prendrés ou aurés pris le soin de suyvre

---

[1] On lit dans le manuscrit : *Borgasius*. — [2] *Laxe*, pour *relâché*, lâche. Encore un mot que n'ont pas recueilli nos lexicographes.

et faire suyvre de point en point. Pour l'envoy de l'autographe de la 1ere partie, il viendra quand Mr Berneggerus le trouvera à propos. Cependant je continueray à faire auprès de Mr le duc de Montauzier les offres nécessaires pour luy en rendre le présent plus considerable.

J'ay pris d'ailleurs le soin que vous désirés tous deux de sonder auprès de nos plus forts libraires s'ils voudroient entendre à l'achapt des 900 exemplaires de cette 1ere partie qui sont demeurés sur les bras des héritiers du défunt soit pour six cent livres françaises, soit pour eschanger ces livres en autres de leurs éditions de France. Tous généralement ont refusé la condition, disant qu'elle seroit encore onereuse, l'ouvrage, bien qu'excellent, estant tombé, quoyqu'en puisse estre la cause, outre que le négoce de livres *friget admodum* en France dans un siècle de guerre, qui oste à nos marchands le moyen de rien entreprendre de tant soit peu relevé. Un d'eux néantmoins y ayant mieux pensé, et aux raisons plausibles par lesquelles je le portois à accepter le parti si avantageux pour luy, s'est enfin comme résolu à celuy de l'eschange de livres de son impression avec les 900 exemplaires de la 1ere partie des suppléments imprimés, et nous en sommes demeurés qu'il feroit faire un catalogue exact de ses sortes qu'il vous envoyeroit avec le prix pour choisir entre tous ceux qui luy seront les plus commodes jusqu'à la concurrence des 600 livres, prix mis aux 900 exemplaires. Par cette voye Mr Holstius pourra sortir de son embarras avec satisfaction, s'il convient de l'estimation des livres du libraire dont je vous ay parlé. C'est l'un des plus accommodés et des plus fameux de Paris avec lequel il n'y a pas le moindre soupçon de dol ni de tromperie. Il n'est pas que vous ne le connoissiés point de réputation. Son nom est Frideric Leonnard et sa demeure est à la rue Saint-Jacques, vers Saint-Yves. Vous communiquerés cet avis à Mr Bernegger et prendrés ensemble là dessus vos mesures pour luy faire sçavoir à sa demeure, vos résolutions, lorsqu'il vous aura envoyé son catalogue.

Voilà, Monsieur, ce qui s'est pu faire pour la satisfaction de Mr Holstius et la vostre. Assurés les tous deux de mon service et croyés tousjours bien que je suis passionnement à vous, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv novembre 1670.

CCCCLXXVII.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PREMIER PROFESSEUR EN HISTOIRE ET ÉLOQUENCE,
nello studio di Padoa.

Monsieur, depuis vostre dernière lettre du [ ] May, n'ayant eu aucune nouvelle de vous, je n'ay pu attendre plus long temps à vous respondre dans l'incertitude où je suis si vous aurés eu occasion de m'envoyer ces *Progymnasmes* du Cornelio et vostre response au livre *De lato clavo* de feu Rubens que j'ai appris qui estoit enfin imprimé. Je ne ferois pas assés de cas de vostre beau sçavoir et de vostre noble amitié si la lenteur de sa venüe me la faisoit souffrir avec patience et tranquillité. Il y aura trop de bonnes choses à apprendre pour n'en desirer pas la communication. Cela soit dit néantmoins sans prétendre que vous faciés aucun extraordinaire effort pour m'en honnorer, mais seulement de ne pas négliger les occurences par lesquelles vous me puissiés donner cette satisfaction. Si Mr Richk, ce gentilhomme hollandois qui passa à Padoue pour vous seulement et à qui vous en fistes présent d'un exemplaire et de celuy *Delle lucerne pretese inestinguibili* vous eust trouvé en revenant de Venise, il s'en fust volontiers chargé et eust fait l'office à souhait. Quelque autre se rencontrera.

Vostre censure du libelle de l'insigne fourbe Prioleau est digne de vous et je me doutois bien que vous n'auriés besoin que de le voir pour en faire le jugement sensé que vous en avés fait. Il est en abomination à ceux qu'il a si long temps amusés et abusés et rejetté de tout le monde s'en est enfin allé mourir sur un fumier en un coin du Royaume[1] où les esprits n'estoient pas assés subtils pour prendre amorce à son mauvais feu, et présentement on n'en parle plus que comme d'un personnage impudent et audacieux dont le monde candide est heureusement délivré pour jamais. Si le cours de vostre histoire doit aller jusqu'au temps de sa satire, je croy qu'il n'y aura aucun des autres bruits populaires plus digne d'estre réfuté que ces malignités affectées dont son pot pourri est rempli. Mais vous n'avés pas besoin d'avis sur cet article.

Je sçaurois volontiers quel jugement vous aurés fait du panegyrique italien du signor Carlo Dati qui est venu après le vostre et ne vous abstenés pas, s'il vous plaist, par modestie, à cause de la concurrence. Marqués m'en, s'il vous plaist, ce que vous y aurés trouvé de bien et de mal, comme n'y ayant aucun interest avec ces justes mesures de l'art que vous possédés si bien et qui reluisent si fort dans toutes les parties de vostre excellent ouvrage, et faites le en pleine confiance et avec liberté sans craindre qu'aucun autre que moy en ait jamais de connoissance.

Le livre des Origines italiennes dont on vous avoit parlé a paru icy[2] et s'il est allé aussi bien à Padoüe qu'aux autres villes de là les Monts, vous aurés bien veu qu'il ne vous doit pas faire peur et que le monde sçavant pourra encore apprendre de vous bien des choses sur cette matière avec toute une autre solidité. Ceux de delà les Monts qui ont veu [cet ouvrage] en escrivent dans ces termes, non sans raillerie de la vanité et témérité de son rapsode[3] si mal ambitieux.

Je ne pense pas que l'histoire de Viliotto vous ait fort satisfait pour le stile et pour la latinité. C'est un extrait assés fidèle de nos gazettes qui n'oublie guère des principaux évenemens et est tousjours du parti du Roy contre le monstre de la Fronde, mais qui donne tout le mérite de la conduite de ses interests à la reyne comme si c'eust esté une autre Catherine de Médicis, encore qu'elle n'y eust ni y voulust avoir aucune part, et qui y parle [peu] du cardinal Mazarin, qui a esté tant d'années le premier mobile de cette grande machine et le prétexte apparent des mutins, pour luy faire quiter le poste qu'ils vouloient pour eux. Cela ne vous aura pas eschappé et je suis assuré qu'en cette narration vous luy conserverés le mérite que sa vertu et sa constance luy ont aquis sans que force ni arti-

---

[1] Ceci est métaphorique. Priolo, se rendant à Venise avec une mission secrète de Mr de Lionne, mourut d'apoplexie à Lyon. Bayle s'accuse ainsi d'avoir inexactement parlé de son décès dans la première édition du *Dictionnaire critique* (t. XII, 1820, p. 327) : «J'avois avancé sur un ouï-dire qu'il était mort à l'hôpital, mais je corrige cette fausseté dans cette seconde édition, et je puis protester sincèrement que je n'avois débité cela que selon l'esprit de ceux qui me l'avoient dit à Genève; gens que j'avais lieu de croire bien informés...»

[2] Le livre de Ménage dont il a été déjà souvent question dans cette correspondance et dont Chapelain reparlera encore avec infiniment peu de bienveillance.

[3] M. Littré ne mentionne pas, dans son *Dictionnaire de la langue française*, le mot *rhapsode* pris dans le sens d'auteur d'un ramas de mauvaises choses.

fice luy ayent jamais fait perdre jugement pendant l'orage ou fait abandonner le timon qui luy avoit esté commis. Mais c'en est trop pour cette fois.

Je suis avec ma passion et mon estime accoustumée, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er décembre 1670.

CCCCLXXVIII.

À M. HERMANNUS CONRINGIUS,

PROFESSEUR EN MÉDECINE, ETC., À HELMSTADT.

Monsieur, incontinent après avoir receu vos lettres sur la question de ce concile et les avoir communiquées à Mr Balzac, il y fit response et j'accompagnay son remerciment d'un billet que Mr Beck receut de bonne grace et promit de vous faire tenir fort seurement. Depuis je ne vous ay point escrit, n'ayant rien de nouveau à vous mander ni là dessus ni sur l'autre chef de *Concil*[*ium*]. Mais comme ce dernier vous tient à l'esprit et que peut estre ma despesche ne vous aura pas esté portée, je vous récapituleray icy ce que je vous en avois expliqué plus amplement. L'escrit de vostre ami, lorsque j'eus pris le soin de le faire copier d'un caractère plus élegant et plus lisible, fut présenté au Mécène que j'avois préparé là dessus et receu favorablement. J'eus charge à quelque temps de là de tesmoigner à son autheur qu'on estimoit sa personne et que son zèle avoit fort plu. Ce fut tout ce que j'en eus et il n'y eut pas lieu de sonder davantage l'abysme du secret impenetrable des veües et des résolutions du sanctuaire. Ce profond silence ne signifie rien de mal pour l'escrit. C'est une sage pratique de ceux qui y sont admis pour ministres de ne se donner point à entendre de leurs inclinations à qui que ce soit qu'à ceux qu'ils jugent nécessaires pour l'avancement de leurs desseins et qu'ils ont recherchés et appellés pour cela. Je suis de beaucoup plus proche que vostre ami de ces ténèbres inaccessibles et je vous puis saintement jurer que mes yeux n'y percent pas plus avant que luy, et, de plus, que je ferois fort mal ma cour si j'en faisois paroistre la moindre curiosité du monde. Il fera donc prudemment, s'il m'en croit, de s'en tenir là et d'attendre d'estre requis de semblables esclaircissemens pour exercer sa grande capacité et son affection si louable. De mon costé, je ne manqueray pas de les faire valoir à l'occasion et de l'avertir, s'il y a lieu, de luy fournir de matière d'y desployer sa vertu.

Pour ce qui vous regarde, Monsieur, je ne voy rien qui vous puisse faire apprehender de la diminution dans les graces anciennes du Roy et je tiendray la main, selon la petite estendüe de mon pouvoir, qu'elles se maintiennent en l'estat où elles ont d'abord esté mises. Mais, pour les faire accroistre, quoyque vous le meritassiés extrêmement par tant de rares qualités qui vous séparent si fort du commun des hommes, cela passe mes forces et je ne le pourrois tenter sans péril en un temps qu'il s'en est fait des retranchemens entiers de nos propres François à leur grande mortification, sans qu'aucun s'en ose plaindre parceque la libéralité du Roy en ce genre a esté toute libre et sans obligation à la continuer. Le bon Mr Waghenseil, qui avoit mesme servi la France utilement n'en a jouy que deux seules fois et ne laisse pas de s'en loüer. Je vous déclare cecy avec ma candeur ordinaire afin de ne vous laisser pas prendre d'autre route en traittant avec nos Mrs que celle que j'y prens pour ma conservation propre, et que quand vous aurés quelque dessein auprès d'eux vous sachiés y employer les moyens les plus conformes à leur goust et qui soient les plus réussibles.

J'ay depuis receu vostre present des Her-

m[étiques] Egyptiaques[1] et vous en rends un million de graces comme d'une vraye pierre philosophale. Cela est admirable qu'il n'y a point de discipline dont vous ne tiriés également bien le plus exquis et le plus fin. Dieu veuille destourner les menaces des planètes malignes et que nous puissions tousjours vivre dans les mesmes interests! Je suis dans les vostres autant que vous et vous m'esprouverés tousjours sincèrement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IIIe décembre 1670.

CCCCLXXIX.

À M. LE CONTE GIROLAMO GRAZIANI,

SECRÉTAIRE D'ESTAT, ETC.,

À MODÈNE.

Monsieur, tout ce que vous me mandés touchant la conduite de la Compagnie de Jésus et de sa conduite dans les interest du siècle est digne de vostre prudence et n'est point à son désavantage. Ils ont tousjours grande part dans les Cours citramontaines[2] qui n'ont pas secoué le joug de l'Eglise et tiennent une grande partie des familles principales des villes sous leur direction, c'est à dire dans leur dépendance, par où ils se maintiennent contre les Parlemens et les facultés des Arts et de la Théologie, surtout en France, qui s'opposent ouvertement à leurs entreprises et souvent les font eschoüer. Ceux qu'ils ont odieusement nommés Jansénistes sont les plus dangereux adversaires qu'ils ayent encore eus parmi les catholiques, tant parce qu'ils sont plus profonds qu'eux en sçavoir que parce qu'ils sont sans aucun interest temporel au monde, à l'espreuve de toutes persécutions et soigneux de se tenir en lieu où ils puissent en seureté soustenir leur doctrine. Le Roy a calmé leurs contestations par leur imposer aux uns et aux autres un très sévère silence et son autorité, appuyée de celle du Pape défunt, a eu le succès que l'on désiroit.

Nous verrons comment le Père Bartoli se tirera de sa narration pour l'Italie et je croy que ce sera heureusement, car ce n'est pas delà les Monts que la Compagnie a trouvé le plus d'obstacles à leur établissement et à leur progrès. Le dernier livre que vous m'apprenés qu'il a donné a la matière belle et ne sera pas le plus mesprisable des siens, principalement estant celuy où le stile déclamatoire aura plus de jeu. Car, entre nous, son éloquence n'est pas celle de Cicéron, la Romaine, ni celle qui mérite plus ce nom, mais plustost celle de la famille des Séneques et du faux Quintilien, lorsque l'art de bien parler dégenera en l'art de parler pointu[3] et de plaire plustost à l'imagination qu'au jugement. Mais c'est trop approfondir la chose dans une lettre qui ne l'a pas pour sujet.

J'ay désormais, Monsieur, l'esprit en repos tant sur mes scrupules touchant le corps de vostre tragédie[4] que sur les ornemens qui la doivent accompagner, et comme elle est tantost preste à paroistre au jour, je croy pouvoir sans inconvénient commencer à luy préparer la voye en cette Cour auprès de ceux à qui il vous importe davantage afin

---

[1] Nous avons déjà vu que le livre dont parle ici Chapelain était intitulé : *De Hermetica Ægyptiorum vetere*, etc.

[2] L'expression *citramontaine* n'a pas été recueillie dans le *Dictionnaire* de M. Littré. On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux :* « Citramontain, qui est en deçà des Monts, l'opposé d'Ultramontain. Ce terme, hasardé par quelques écrivains, n'est pas établi. »

[3] Dans la pensée de Chapelain, le *parler pointu* était tout le contraire de la grande qualité louée dans l'éloquence grecque par Horace, célébrant l'*Ore rotundo.*

[4] Le *Cromwell.*

que, quand elle viendra, elle vienne attendüe et en soit la mieux venüe.

Vous ne me dites point qui est cet escrivain Sienois qui, depuis peu, a publié ses observations sur le vocabulaire de la Crusca non moins bonnes que celles du Tassone. Je doute par là que cela ne soit point. Il y a plus d'un mois que la copie des manuscrits est achevée et envoyée, et Mr le cardinal de Médicis[1] m'en a fait faire compliment par Mr l'abbé Panciatichi qui est icy. Si néantmoins Son Eminence n'y tient fortement la main, Mrs nos confrères académiciens n'en profiteront point, tant est grand leur assoupissement et leur paresse en une affaire qui leur importe de l'honneur et à leur nation encore. Je me tue de le leur representer mais jusqu'icy inutilement. On ne vous reprochera jamais rien de semblable. Vous n'enterrés point le talent et, au milieu de la turbulence d'une Cour dont vous estes l'un des instrumens les plus nécessaires, vous ne laissés pas ou de trouver ou de vous faire le loysir de produire d'excellentes choses à vostre honneur et de celuy des Muses Modenoises qui ont élevé tant d'illustres nourrissons. Je vous en félicite et demeure passionnement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII décembre 1670[2].

CCCCLXXX.

À M. BOECLERUS,

PREMIER PROFESSEUR EN HISTOIRE,

À STRASBOURG.

Monsieur, je responds à deux de vos lettres, l'une que je receus il y a six jours et qui est du 19 décembre et l'autre du 30 novembre que Mr Vrun m'apporta hier et qu'il venoit de recevoir. Par mes deux précédentes vous aurés veu que nous avons eu les deux paquets autographe et apographe de la 2me partie des Supplemens de Tite Live tant attendus et enfin heureusement arrivés.

---

[1] Léopold de Médicis, fils du grand-duc de Toscane Cosme de Médicis, naquit le 6 novembre 1617, fut fait cardinal le 12 décembre 1667, et mourut le 10 novembre 1675.

[2] Le 15 décembre, Chapelain reparle en ces termes à Ferrari du livre de Ménage (f° 198): «Ce que vous me mandés de la résolution de travailler à vos origines italiennes m'a extrêmement satisfait, d'autant plus que je voy par là que vous m'aviés trouvé véritable dans l'assurance qu'il y a plus de deux ans que je vous ay donnée que celuy des nostres qui a entrepris le mesme dessein ne vous devoit pas destourner du vostre et n'y serviroit que de lustre quand vous l'auriés publié. Nous connoissons la vanité et la témerité de cet entrepreneur et n'en esperions pas davantage. Au premier jour il fera la mesme tentative du costé de la langue allemande avec le mesme succès. Sa principale ambition est de passer parmi les savants pour poliglotte et imposer au genre humain sur le point de l'érudition.» Chapelain revient ensuite sur un autre sujet qu'il a déjà bien souvent traité, sur l'histoire de Viliotto: «Viliotto que vous avés parcouru est une gazette de bonne foy rustiquement escritte. Il n'a aucune partie de grand historien ni pour le stile ni pour le genre politique; nulle élévation, nulle pénetration, nulle reflexion qui sentist l'homme d'Estat et connoissant intimement l'interest des Princes. Quelle misérable et languissante latinité! Que si vos Italiens s'en contentent, ils sont bien dégénérés de ces Italiens du siècle précédent qui nous a donné plus d'une plumes [*sic*], les Pontan, les Bembe, les Jovio, les Buchi, si approchantes de la bonne antiquité et qui ont encouragé les Thuans, les Grotius, les Strada à nous en fournir de si belles copies. Vous seul de ma connoissance en ce genre estes capable de relever la gloire decheüe de vos compatriotes et de le renvier sur tous nos modernes dans toutes les conditions que l'on desire pour faire un nouveau Tacite et pour en oster la palme à Grotius qui n'y a pas aspiré sans de bons fondemens dans les histoires de la guerre qui a produit la république hollandoise, dernière merveille de nos temps.»

Pour satisfaire vostre curiosité et celle de Mr Bernegger touchant l'opinion que nous avons de leur mérite, je vous puis dire, comme celuy à qui Mr le duc de Montauzier les a remis pour passer les yeux dessus et qui en ay desja leu presque les deux premiers volumes, qu'il ne se peut rien de mieux, que la narration en est de l'air Livien et très approchante du stile de son original, pure, claire, ornée où il le faut et variée par des descriptions géographiques, des concions [1], des réflexions, le tout avec le plus fin et solide jugement du monde à instruire sans peine les ignorants et à plaire aux plus habiles, qui adjoustera, par l'impression que nous en méditions, une gloire extrême au Macarite Mr Freinshemius, outre celle que ses ouvrages précedens luy avoient desja aquise. Je vous puis assurer tous que vous n'aurés jamais sujet de vous repentir de nous l'avoir remis entre les mains ni nous de nous en estre chargés pour en faire un présent au public.

Je solliciteray Mr Leonard d'envoyer promtement le catalogue de ses livres à Mr Bernegger pour voir si Mr Horstius se pourra accommoder par ce moyen avec luy. Il est vray qu'il luy faut un peu de temps pour le faire à cause de la quantité de sortes dont est composé son magazin.

Je vous suis fort obligé d'avoir envoyé seurement ma lettre à Mr Gronovius, l'envoy de laquelle estoit perilleux par les voyes ordinaires. Je vous rens graces de celle de Mr Horbius et vous supplie de luy faire seurement tenir ma response [2]. C'est un bel esprit et qui ne fait point de honte à la discipline qu'il a receüe de vous. Je ne sçay quand il publiera son histoire de l'origine des héresies dont il me parla lorsque nous l'avions icy et dont il me parle dans sa lettre. Assurés le, je vous supplie, mais bien, de mon estime et de mon amitié et continués à me croire, comme je le suis inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIIe janvier 1671.

CCCCLXXXI.

À M. HORBIUS,

GENTILHOMME ALLEMAND,

À STRASBOURG.

Monsieur, moins j'avois mérité un si précieux souvenir que le vostre, plus je m'en sens obligé à vostre bonté et je vous le serois encore davantage si vous ne l'aviés point accompagné des excessives louanges dont vous m'accablés. Je vous avoue que ma juste modestie n'est pas à une si forte espreuve. Il est vray que vous avés pu ne prendre pas au pied de la lettre ce que vous avés dit de moy dans la vostre ou prétendre que je [ne] le prisse pour autre chose que pour un compliment civil et qui sied tousjours bien en la bouche des personnes bien nées quand il n'y entreroit point un peu d'amitié qui impose au jugement le plus sévère lorsqu'elle se mesle dans ses sentimens. Je reçois donc, Monsieur, vostre courtoisie et sur ce pied là je n'en rougis point tant que j'ay fait d'abord.

Au reste, vous m'avés ravi de m'apprendre que vostre histoire de l'Origine des héresies s'avance et que vous vous proposés de m'y donner quelque petite part. Vous pouvés croire que je ne suis pas assés ennemi de moy mesme pour m'opposer à un dessein qui m'est si avantageux, mais prenés garde, en me glorifiant, de ne vous point faire de honte et ne m'allegués plustost point que de vous faire faire des reproches d'avoir logé

---

[1] Du latin *concio,* discours. Le mot concion, disent les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, se voit dans Nicot, Monet et Cotgrave, et est hors d'usage à présent. — [2] Voir la lettre suivante.

bassement vostre affection. Pourveu que l'ouvrage paroisse, il me suffira qu'il vous face honneur et qu'il me face plus sçavant, car je le considère comme une quintessence d'érudition à donner des lumières nouvelles aux plus éclairés et des instructions aux plus habiles.

Ce que vous me dites de cet homme de qualité, du corps duquel sortent des estincelles momentanées, mérite d'estre bien vérifié avant que de proposer ce fait à l'exercice du raisonnement et à la recherche de ses causes. Licetus[1] s'est laissé tromper au récit de quelque merveille de cette nature qu'on a depuis vérifiée fausse et l'on ne sçauroit aller trop réservé à y prester créance pour ne se trouver pas duppe de sa facilité.

Vous ne vous abuserés jamais quand vous croirés que je fais un cas particulier de vostre personne et que je pense avoir fait une grande aquisition en vostre amitié dont ne se rendra jamais indigne par oubli ni par ingratitude, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VII janvier 1671[2].

CCCCLXXXII.

À M. DU TOT FERRARI,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE ROUEN,

À ROUEN[3].

Monsieur, je ne vous dis point combien vostre souvenir m'a touché ni la joye d'en avoir eu le tesmoignage par une lettre aussi obligeante que la vostre. Cela seroit inutile après les assurances que je vous ay données de n'estimer et, si je l'osois dire, de n'aimer personne plus que vous. Je vous diray seulement que je ne pouvois recevoir une marque plus agreable ni plus solide de vostre bienveillance et de vostre excellence dans le beau sçavoir que parce que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire sur vostre dessein de la version de l'histoire d'Ethiopie composée par ce Père portugais qui vous est tombée entre les mains[4]. C'est là, Monsieur, une pensée digne de vous et de très grande utilité pour la géographie de cette partie de l'Affrique mal connüe jusqu'icy de ceux du mestier et dont Leon Affricain, Marmol ni le Nubiensis ne nous avoient donné que des connoissances fort obscures et fort imparfaittes. Il a esté mesme fort judicieusement fait d'en avoir donné un essay *in antecessum* sur le grand problème de l'origine du Nil qui, depuis tant d'années, a esté la croix des historiens et que vous avés si admirablement expliqué par l'extrait que vous en avés mis en lumière[5]. Cette publication s'en va exciter plus puissamment que jamais l'esprit des sçavans curieux à désirer la description entière de ce fameux païs d'une plume aussi sage et aussi bien taillée que la vostre dont le vol passera les mers et portera vostre gloire aux extremités du monde.

Pour l'interest que j'y prens, Monsieur, je vous exhorte de ne point laisser traisner

---

[1] Fortunio Liceti mourut octogénaire à Padoue en mai 1657, après avoir longtemps professé la philosophie, puis la médecine en l'université de cette ville. Voir la liste de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Niceron (t. XXVI).

[2] Le 11 janvier, Chapelain exprime à Montauzier (f° 202) le regret de ne pouvoir aller lui présenter l'abbé Panciatichi, personnage dont il loue la noblesse, la vertu, l'érudition, etc. Il ajoute : « Mr Fléchier, que j'ai prié de l'introduire auprès de vous, vous aura rendu conte du commencement de ma lecture des Supplémens de Freinshemius. »

[3] Charles de Ferrare du Tot mourut le 6 août 1694. Voir dans le *Moréri* de 1759 (t. X, p. 258) un intéressant article sur ce savant magistrat.

[4] Ce *Père portugais* était Balthasar Tellez, né à Lisbonne en 1595, mort dans la même ville en 1675, auteur de l'*Historia da Ethiopa*, etc. (Coïmbre, 1660, in-fol.).

[5] *Extrait de l'histoire d'Ethiopie, écrite en*

ce beau projet ni souffrir que le monde raisonnable languisse dans l'attente d'une chose si souhaittable, vous confirmant encore que vous ne pouviés vous divertir plus louablement ni plus utilement que dans ce travail, autant que mon petit suffrage peut mériter de créance auprès de vous, en quoy je ne doute point que je ne sois appuyé par tout ce que vous avés d'amis sincères et capables, car je m'attens qu'à proportion de vostre rare extrait le reste de l'histoire sera du mesme stile et gouverné avec la mesme finesse de jugement que vous avés fait paroistre en cet essay si plein de force et de grâce.

En attendant, je vous félicite d'avance de la réputation qu'elle adjoustera à vostre grand mérite et demeure avec une véritable passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII janvier 1671[1].

CCCCLXXXIII.

À M. LE ROY,

ABBÉ DE HAUTEFONTAINE.

À HAUTEFONTAINE.

Monsieur, je n'eusse pas tant demeuré à vous rendre grâces très humbles de vostre précieux livre[2] si l'infirmité qui me travaille depuis quelques années par de frequens accès n'eust esté dans sa violence quand je l'ay receu et si, durant mes souffrances, je n'eusse besoin de m'en servir pour consolation et pour édification. Maintenant que je me trouve soulagé et que je croy luy devoir une grande partie de la diminution de mon mal, je ne puis tarder davantage à vous tesmoigner l'obligation que je vous en ay et le plaisir que j'ay de voir, après un si long silence, que vous vous souvenés tousjours de moy et que vous me jugés digne des saintes productions de vostre solitude pour contribuer de vostre charité à mon salut.

J'ay appris avec quelle fermeté d'âme et quel mespris des interests du monde vous avés maintenu vostre vertu durant la persecution et, en vous en rendant l'honneur, deu à vostre constance, j'ay loué Dieu de vous en avoir donné la force pour vostre bien et pour l'exemple aux foibles à qui la tempeste ostoit le cœur. Il est beau, Monsieur, d'estre de ce petit nombre qui n'ont point fléchi le genou devant Baal et ce n'est pas un petit motif de redoublement de l'estime que j'ay tousjours eüe pour vostre vertu. Je ne vous exhorte point, après cela, à la conserver aussi pure et aussi vigoureuse, mais bien à continuer à nous donner de ces beaux fruits de vos veilles pour nous rendre meilleurs en les goustant et pour me rendre plus digne du nom que je

---

Portugois par Balthazar Telles de la Compagnie de Jésus (Rouen, 1671, in-12 de 16 pages avec une carte). Cet extrait renferme une description des sources du Nil, que l'on prétendait avoir été découvertes dans les montagnes de la Lune, en Éthiopie, par le Père Jérôme Lobo.

[1] Le 2 février 1671, Chapelain adresse (f° 204) à l'évêque d'Autun (Gabriel de Roquette) les remerciements que voici : « Monseigneur, c'estoit bien assés pour me combler de joye de me faire sçavoir que j'avois encore part en vostre souvenir, sans y joindre des marques effectives de l'avoir aussi en vostre affection par l'agréable présent de vos beaux fruits du mesme jardin à qui j'ay plus d'une fois esté redevable de semblables regales. »

[2] Ce livre devait être un recueil in-16, imprimé chez la veuve Savreux en 1670, contenant diverses pièces de Guillaume Le Roy, telles que : Avertissement traduit de saint Jean Chrysostome touchant la modestie qu'on doit garder dans les églises. Discours tiré du même Père sur l'éducation des enfans. Instruction sur le gémissement intérieur, tirée de saint Augustin, avec une prière pour le demander. Sur l'obligation d'aimer et de chercher Dieu pour lui-même, tirée de saint Augustin, etc.

conserveray toute ma vie, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce v^e février 1671.

CCCCLXXXIV.

À M. DE FERMAT,

À TOLOZE[1].

Monsieur, je ne vous dis point la joye que j'eus, il y a quinze jours, à la réception de vostre lettre qui me sembla redonner un précieux ami que, par un si long temps de silence, je m'imaginois d'avoir perdu, car je le laisse à juger à un cœur aussi bien fait que le vostre qui sçait si bien aimer et qui est si sensible à l'amitié que l'on luy porte. Je vous diray seulement le ressentiment que j'ay eu d'avoir esté mis au nombre de ceux que vous avés honnoré du *Diophante* de feu M^r vostre père[2] et je croy que l'on pourroit dire du vostre pour le soin que vous avés pris de le mettre au jour. J'en ay esté touché au delà de ce que je vous puis exprimer pour cette solide marque de vostre souvenir et de la continuation de vostre estime et mon sentiment a esté accompagné d'une admiration extrême de l'excellence de l'ouvrage, lequel, en ce que ma foible lumière m'y a laissé voir d'incomparable, m'a fait aisément croire que ce qui y passoit mon intelligence ne méritoit pas moins d'estre admiré. Ce sera, Monsieur, aux maistres de l'art de luy rendre entière justice sur cela et à ceux qui auront assés de génie pour en pénétrer les mystères et pour profiter de ces rares descouvertes de luy en sçavoir le gré qu'il mérite, comme à vous de n'avoir pas souffert que ces beaux efforts d'esprit demeurassent ensevelis dans l'oubli. J'entre dans cette obligation, de mon costé, selon que ma basse voix est capable de contribuer à sa gloire et je m'en aquitteray aussi fidellement que son amitié et la vostre m'y engagent et que je vous dois par l'ancienne et sincère profession que je fais d'estre, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce v^e février 1671.

CCCCLXXXV.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PROFESSEUR, ETC.,

À PADOUE.

Monsieur, je respons à vostre dernière du 21 janvier et vous dis d'abord que, depuis le mois de May auquel j'en receus une de vous où vous me rendiés conte de l'histoire de Viliotto, je n'en ay eu que deux de vous, l'une du 28 octobre, et l'autre du 21 janvier dernier. A la première je respondis exactement le 15 décembre par M. Valenti, et le 1er du mesme mois, estant en inquiétude de n'avoir point eu de vos nouvelles, je vous escrivis et vous marquay l'impatience où j'estois que vous rompissiés un si long silence. Les trois autres lettres que vous me cottés ne sont pas venües jusqu'à moy et je ne m'en estonne pas, puisque vous me les aviés addressées par la voye de nostre ambassadeur à Venise avec le paquet de vos 4 exemplaires de *Lato Clavo* et les Progymnasmes du Cornelio et l'une de ces trois sous l'enveloppe de Mr Colbert, estant un seigneur avec qui on en use moins familièrement que cela et qui ne reçoit de paquets que ceux qui sont pour luy. Quant à celle dont vous avés chargé le maistre de

[1] Samuel de Fermat, fils de l'illustre Pierre de Fermat, fut, comme lui, conseiller au parlement de Toulouse. Né en 1630, il mourut en 1690.

[2] *Diophanti Alexandrini quæstionum arithmeticarum libri VI, cum commentariis D. Bachet et observationibus D. P. Fermat.* Toulouse, in-fol., 1670.

chambre de Mr le cardinal Barberigo[1], elle est encore à venir aussi.

Je suis très marri de toutes ces pertes et particulièrement de vos 4 exemplaires et des Progymnasmes du Cornelio dont j'avois une passion presque égale. Par ma precedente, je vous exhortois à faire diligence de les retirer de si mauvaises mains et de prendre pour m'en honnorer de plus seures voyes. Je veux croire que vous aurés receu l'une et l'autre de mes lettres, et que vous aurés suyvi mes conseils. Si vous les avés recouvrés, et qu'en me les envoyant vous y joignés vostre dernière prolusion[2], de la constance vénitienne[3], vous redoublerés le bienfait et je le joindray aux anciens qui parent ma petite biblioteque. Ostés-vous de l'esprit que le panégyrique dont vous n'avés pu lire plus de la moitié puisse entrer en nulle comparaison du vostre. L'opinion que vous en avés est celle de tous les intelligens, et celle qu'ont tous les intelligens du vostre, par toute l'Italie, et en cette Cour, est aussi avantageuse pour vous et aussi désavantageuse pour luy que vos amis peuvent desirer. C'est ce que je vous en puis dire confidemment pour vostre consolation.

Je me doutois bien que la veüe des Origines italiennes de nostre François[4] ne vous feroient (*sic*) point de peur pour la publication des vostres et qu'au contraire elles vous serviroient d'encouragement. Poursuyvés-le, Monsieur, *horis subsecivis* et en attendés un grand accroissement de gloire deçà et delà les Monts sans neantmoins quiter le dessein de l'histoire où vostre génie se signalera encore plus glorieusement, comme en une matière tout autrement proportionnée à vostre force et à vostre élevation. Le moyen d'avoir quelque goust des bonnes lettres et d'estre d'un sentiment divers touchant le livre du Viliotto! Je suis honteux des excessives louanges dont le civil Mr Gronovius m'a accablé dans ses notes sur Pline, et le pis est qu'il faut que j'en sois obligé à l'intempérance de sa plume à moins que de passer pour mesconoissant. Vous aurés esté bien plus juste et plus modéré dans l'addresse qu'il vous a pleu de me faire de vostre *Lucerne antiche*[5] pour vostre honeur et pour le mien, et je me consoleray par vostre sagesse de l'exorbitance[6] de nostre ami.

Les Scaligerana et Perroniana estoient des pièces de cabinet de Mr du Puy, garde de la Bibliothèque du Roy, lesquelles Viquefort[7] copia lorsqu'il estoit en France et qu'il a, depuis qu'on l'en chassa, vendües aux avares libraires Hollandois qui font argent de tout impunément[8]. Je feray mes enquestes touchant cette nouvelle édition des

---

[1] Grégoire Barbarigo, né à Venise en 1626, fut successivement évêque de Bergame et de Padoue, devint cardinal en 1660, et mourut en 1697.

[2] De *prolusio*, prélude, préambule. Le mot *prolusion* «n'est en usage», disent les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, «que pour quelques ouvrages que l'on fait avant un autre, comme des préludes...»

[3] Ferrari avait déjà publié, en 1668, un recueil intitulé : «*Prolusiones XXVI, epistolæ, formulæ ad capienda doctoris insignia, inscriptiones* (Padoue, in-4°).

[4] Ménage.

[5] Nous avons déjà vu que la dissertation *De lucernis sepulcralibus* avait paru en 1670 à la suite des *Analecta de re vestiaria et lato clavo* (in-4°).

[6] M. Littré, dans son *Dictionnaire*, signale ce mot comme un néologisme et ne le cite que d'après les *Mémoires* du comte Mollien et la *Révolution sociale* de Proudhon. Chapelain avait devancé ces deux écrivains de près de deux siècles.

[7] Voir sur Viquefort la fin de la note 1 de la page 49 du présent volume.

[8] Chapelain n'était pas bien informé. D'après l'*Histoire des Scaligerana*, rédigée par Des Maizeaux sous forme d'une lettre du 8 avril 1740,

formules de Marculphe avec les notes de Mr Bignon et vous en rendray conte [1].

Aimés moy tousjours un peu et me croyés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII février 1671.

CCCCLXXXVI.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DES ESTATS EN SUÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, vous m'avés rendu la vie en me donnant enfin de vos nouvelles de vostre retour en Suède et de vostre bien que foible santé. C'est tousjours un grand bienfait du Ciel et à moy une consolation très grande que vous ayés essuyé le froid insupportable de la Russie si long temps sans y succomber comme je l'avois justement appréhendé lorsque tout infirme que vous estiés vous fustes forcé par des ordres supérieurs de faire ce terrible voyage et de demeurer à Moschou des années entières contre ce que vous vous proposiés en partant. Dieu soit loüé de vous avoir donné de la vigueur suffisamment pour vous maintenir en ce maudit climat et pour vous en tirer sinon sain et sauve (*sic*), du moins en estat de vous remettre sous un ciel un peu moins rigoureux pour vous!

J'ay appris de Mr Romph, qui m'a apporté vostre lettre du 20 janvier, que vostre voyage et l'employ extraordinaire qui vous l'a fait entreprendre vous avoit réussi au gré de vos supérieurs, mesme avec éloge. C'est un nouveau mérite pour vous à leur égard et qui vous met en droit de prétendre à de plus grandes charges ou du moins à recouvrer la liberté de vaquer à votre santé et à gouverner vos interests domestiques, après avoir si bien geré les publics. Pour moy je vis encore, non pas avec la mesme bonne disposition où vous m'avés veu autresfois, mais du moins dans une sorte d'infirmité qui me laisse des intervales assés bons pour pouvoir conduire ma petite barque et n'estre pas tout à fait inutille aux besoins de mes amis en cette cour. Le mal qui m'assujetit presque tousjours à la chambre est un mal habituel qui me travaille depuis quinze ans à titre de gravelle ou de pierre, bien que par mon experience et mes observations je sois persuadé que les secousses que j'en reçois ne viennent pas de cette cause là, mais d'une bile [2]..., à quoy contribue beaucoup l'entrée au neufiesme climacterique [3] qui tout seul

---

imprimée en tête du tome II du recueil : *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithœana et Colomesiana* (Amsterdam, 1740, in-12), Jean et Nicolas de Vassan, neveux de Pierre et de François Pithou, donnèrent le recueil manuscrit des Conversations de J. Scaliger à MM. Du Puy, qui le communiquèrent à Claude Sarrau, lequel le copia de sa propre main. La copie de ce savant magistrat fut confiée par son fils Isaac à Daillé le fils, qui dans sa transcription rangea les articles selon l'ordre de l'alphabet. Ce fut Isaac Vossius qui fit imprimer cette dernière transcription à la Haye (1666) sous ce titre : *Scaligerana, sive excerpta ex ore Josephi Scaligeri, per F. F. P. P.* (c'est-à-dire *fratres Puteanos*). D'après l'*Avertissement sur le Perroniana* (p. 63 du tome I du recueil qui vient d'être cité), les bons mots et remarques diverses du cardinal du Perron furent réunis par Christophe du Puy, frère aîné de Mrs du Puy. Claude Sarrau fit de l'exemplaire des doctes frères une copie que son fils Isaac remit à Daillé, lequel en donna communication à Isaac Vossius, par les soins de qui le *Perroniana* fut publié en Hollande (la Haye, 1669).

[1] Les bibliographes ne citent que les trois éditions que voici du recueil de Bignon : *Marculfi, monachi, formulæ.* (Paris, 1613, in-4°. — Strasbourg, 1656, in-4°. — Paris, 1666, in-4°).

[2] Je supprime quelques détails déjà donnés.

[3] Chapelain était entré dans sa soixante-seizième année depuis le 4 décembre 1670.

est une maladie à n'en jamais guérir. Cet estat, joint à ma foible complexion ne me faisant guere espérer de durer beaucoup encore ni de pouvoir servir mes chères amitiés par moy mesme en leurs affaires, ma pensée a esté d'y suppléer surtout auprès de Mr Colbert par Mr Perraut, mon ami, et qui m'est obligé de l'introduction dans son service, afin qu'ils ne demeurassent pas, lorsque je n'y serai plus, sans une personne qui tint ma place et à qui ils pussent avoir recours.

Je voy par vostre despesche qu'en recevant celle où je vous donnois avis de la nouvelle gratification, vous en aviés remercié Mr Colbert et Mr Perraut, mais le paquet doit estre péri en chemin, faute de bonne addresse, car il ne m'a point esté rendu et vous serés encore à temps pour reïterer l'office en excusant le retardement sur l'éloignement des lieux et sur vostre envoy en Moscovie qui porte son exemption avec soy.

Je seray bien aise qu'en mesme temps vous m'informiés du succès de vostre légation et, si vous croyés le pouvoir sans vous nuire, de la nature et des choses curieuses de la Moscovie pour voir si elles quadrent à ce que Herbestin, Paule Jove et Possevin nous en ont laissé par escrit.

Vous m'avés donné une joie extrême par le compliment que j'ay receu par vous de Mr le comte Tott qui, sans contredit, est la fleur de la noblesse suédoise, et il m'a esté fort doux d'apprendre que j'avois encore part à son souvenir. Obligés moy de luy faire sçavoir, en quelque part qu'il soit, combien ce que vous m'en avés [dit] m'a touché et le respect et la tendresse que j'ay tousjours conservé pour sa vertu extraordinaire. Vous ne me scauriés faire chose plus agreable. J'apprendray encore volontiers en quelle posture il est en Suède et si son mérite et sa fortune ne l'ont point encore porté à quelqu'une des dignités qui le distingueroient du commun des autres sénateurs.

Surtout informés moy de vostre santé et si Mrs vos gouverneurs n'ont point pensé à récompenser vos longs travaux par quelque establissement utile et honnorable qui vous mist en repos et en liberté d'exercer vos admirables talens à vostre grand honneur et à celuy de vostre patrie. Je le souhaitte de tout mon cœur et suis autant que jamais, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx février 1671.

CCCCLXXXVII.

À M. ARNAULD D'ANDILLY,

CONSEILLER D'ESTAT,

À POMPONNE.

J'appris, hier, Monsieur, de la bouche de Mme la Duchesse de Nemours[1], la perte de la Réverende Mère Agnès que vous venés de faire[2] et en fus extrêmement affligé pour l'interest géneral des personnes saintes et vertueuses qui se trouvent privées d'un si grand exemple et pour le vostre et celuy de vostre famille en particulier à qui Dieu a retranché une des principales consolations que vous eussiés tous dans les traverses et les rudes espreuves dont vostre vertu si pure a esté depuis tant de temps exercée. Je ne m'ingere pourtant pas, Monsieur, de vous consoler en cette triste occasion. Vous avés préveu et anticipé tous les maux qui pouvoient troubler vostre tranquillité sainte et

---

[1] La fille du duc de Longueville. Il en a été déjà plusieurs fois question dans notre premier volume.

[2] Cette sœur d'Arnauld d'Andilly était morte le 19 février 1671, dans sa soixante-dix-huitième année. Voir sur cette religieuse, dont les *Lettres* ont été publiées en 1858 par M. P. Faugère (2 vol. in-8°), le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve (*passim*) et particulièrement, sur la mort de la *mère Agnès*, la note 1 de la page 10 du tome V.

avés receu du Ciel tous les secours qui vous estoient nécessaires pour ne vous en laisser pas abbatre ni accabler. Vous vous y serés desja appliqué les remèdes convenables et, vous résignant aux ordres de la Providence, vous la loüerés d'avoir enfin récompensé les travaux de Madame vostre sœur d'une couronne éternelle, et de l'avoir mise en estat de vous assister plus puissamment par ses prières qu'elle n'eust fait par ses soins, si elle estoit encore demeurée parmi nous.

Mme la Duchesse de Nemours m'a commandé de vous bien assurer de la part qu'elle prend à vostre douleur et à vostre perte.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv fevrier 1671.

CCCCLXXXVIII.

À MGR L'EVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Monseigneur, quand vous ne recevriés point cette foible marque de la part que je prens très grande à la nouvelle espreuve que Dieu vous a donnée en la mort de vostre sainte sœur la Réverende Mère Agnès, vous ne laisseriés pas de le croire autant que de pas un de vos serviteurs, ne doutant point de l'attache inseparable que j'ay depuis si longtemps à tout ce qui vous regarde, dans les choses mesmes qui ne peuvent entrer en comparaison avec celle cy. Je ne sçaurois neantmoins manquer de vous tesmoigner en cette funeste occasion combien j'ay esté touché de cette perte avec tout ce qu'il y a de personnes sensibles à la souveraine vertu dont cette véritable sainte fille a esté un si grand exemple. Vous en estes vous mesme un si parfait que ce seroit vous faire tort de croire que vous eussiés besoin d'estre consolé de vostre séparation qui ne vous la fait trouver à redire que pour estre élevée en la gloire et où elle aspiroit il y a si long temps. Je ne fais aussi que vous monstrer qu'en cela comme en toute autre chose vos biens et vos maux me sont communs et que je ne puis jamais avoir d'autres sentimens que les vostres.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxvi fevrier 1671[1].

---

[1] La lettre suivante (f° 208) est adressée à Wagenseil avec la date du 19 février. Chapelain cherche à le détourner du projet de dédier à Louis XIV l'ouvrage intitulé *Sota* déjà mentionné plus haut : «Mais comme les choses sont en cette Cour, si vous perseveriés à destiner l'ouvrage au Prince que vous aviés regardé pour cela, au lieu de plaire, vous desplairiés, et ce que vous auriés conceu comme un hommage y seroit pris pour un attentat. Pour peu que vous sachiés l'estat de nos affaires, vous devinerés aisément le motif de mon sentiment et vous louerés de ma candeur philosophique de ne vous avoir pas laissé, sans vous avertir, heurter à un si dangereux écueil... On ne s'attend à rien guère de vous, depuis que la manne [c'est-à-dire la manne des gratifications] n'est point tombéé pour vous.» Le 16 du mois suivant, Chapelain parle ainsi de Louis XIV (f° 211) à un gentilhomme allemand du nom d'Ackenhausen : «Pour l'alarme que vous dites que la puissance du Roy donne à tous ses voysins, je vous puis assurer que c'est une terreur panique et que S. M. est très éloignée de s'en servir à leur préjudice. Elle se prémunit seulement contre leur jalousie et leurs entreprises pour estre tousjours en estat de s'en defendre et de les repousser, afin de tenir son estat en seureté et l'honneur de sa couronne à couvert de tout insulte. Il fait ce que ses prédecesseurs devoient faire pour le repos et l'avantage de ses peuples et est bien aise de les rendre heureux par euxmesmes, sans que leur commodité dépende du secours ou de l'industrie d'autruy. Toutes ses actions parlent de la modération de son esprit et de sa justice, mais c'est une matière qui ne se peut traitter en une lettre.» Le 19 ou 29 du même mois, Chapelain adresse à Wagenseil ces singuliers compliments de condoléance au sujet de son

CCCCLXXXIX.

À M. HORBIUS,

GENTILHOMME ALLEMAND,

À STRASBOURG.

Monsieur, je suis marri que la première espreuve où vous avés mis ce qu'il y avoit de commencé d'amitié entre nous ait esté d'une nature à m'empescher à vous y estre utile. Je fais profession d'aimer les lettres et les lettrés, et c'est en cela seulement que se renferme ma sphère d'activité. Hors cela, je suis l'homme du monde le plus inepte.

Par vostre lettre j'ay reconnu que vous estes tombé dans un accident déplorable d'estre accusé en justice par un ingrat disciple de la mauvaise administration de son bien et de suggestion de testament qui sont autant de crimes, et ce que vous m'escrivés de vostre innocence m'en persuade entièrement, mais je suis assuré qu'il n'en persuadera pas vos juges qui ne prononcent en faveur de personne sur de simples complimens, mais séverement, *secundum allegata et probata*. De sorte que pour se purger d'une imputation pareille, en vain, à mon avis, la (*sic*, le) pense-t-on faire par procureur et il est besoin de le faire de vive voix, après l'interrogatoire et la confrontation et la veüe des pièces justificatives, lorsqu'on a les parties animées et présentes qui remplissent l'esprit des juges de suppositions odieuses et qu'on [n']y est pas pour en monstrer la fausseté. Il est aisé aux vostres de les avoir prévenus contre vous dont la retraitte en Allemagne est sans doute expliquée comme une fuite et une crainte d'en estre convaincu et emprisonné.

Je tiens donc vostre malheur d'autant plus grand qu'il seroit nécessaire que vous fussiés icy pour vous défendre et qu'il seroit dangereux pour vous d'y estre, n'estant pas assuré de ne vous y trouver pas opprimé. Car

---

mariage (f° 213) : «J'apprens... avec peine que ce parti qu'on vous a obligé de prendre vous a forcé à entrer en ménage, ce que j'ay tousjours regardé comme un grand obstacle à la tranquillité et au commerce innocent avec les Muses qui ne souffre guère d'estre traversé par les soins domestiques pour l'avoir agreable et pour en profiter avantageusement. Je veux croire que le choix que vous avés fait est digne de vostre prudence et veux croire que vous y trouverés du soulagement. Mais qui peut respondre des suittes infaillibles de cette condition, qui sont du moins embarrassantes, si elles ne sont mauvaises, quand la Fortune en fait avoir meilleur marché? Vous sçavés ce que nous en avons autresfois dit et de quelle manière je confirmois mon opinion par ma pratique propre, dont je ne me suis jamais repenti et où j'ay trouvé le principal repos de ma vie. Esclaircissés-moy confidemment de l'estat où vous en estes, et si vous estes de ces heureux qui sont si rares en ce genre là, afin que je m'en réjoüisse si cela est comme je le desire, et s'il ne l'est pas, que je cherche de quoy vous en consoler.» Le 25 mars, Chapelain entretient Bœclerus (f° 213 v°) de *la Pucelle*, de l'édition de Paris de 1664 et de l'édition de Hollande, qui, déclare-t-il, «est très vilaine et incorrecte». Le 2 avril, il s'adresse en ces termes à Vorstius (f° 215) : «Je vous plains de vos travaux domestiques lesquels servent de remore à la course ardente qui vous porte à l'immortalité par les hauts desseins que vous avés pour l'avancement des bonnes lettres. Il faut esperer qu'ils cesseront et que vous serés en liberté de mériter cette couronne et je le souhaitte plus que vous. Cette nouvelle édition du Nouveau-Testament avec des notes aidées du manuscrit qui vous en est venu d'Orient n'y contribuera pas peu et le monde chrestien ne vous en aura pas une obligation médiocre. J'ay fait voir à Mr Ménage, qui s'appelle Gilles et non pas Claude, l'article qui le regarde dans vostre lettre. Il m'a respondu qu'il n'a jamais pensé à Valere Maxime pour le secourir par sa critique et qu'il s'estonne qu'on ait fait courir ce bruit là. Il a publié ses poésies grecques et latines, italiennes, françoises, un volume d'Origines de nostre langue en nostre langue, un autre d'origines italiennes en italien et d'amples notes sur Diogene Laerce en latin.»

de vous imaginer que par vostre mérite dans les lettres ou par mon crédit imaginaire les juges passassent par dessus leurs formes, ce seroit une vision indigne d'un homme de sens comme vous. La 1re chose qu'ils demandent, c'est que l'accusé se mette en estat, c'est à dire soit présent pour l'examiner et entendre ses défenses. Quand vous estiés à Paris et que l'action fut intentée, vous mistes procureur, et luy donnastes sans doute vos pièces qui justifioient vostre integrité et le tort que l'on vous faisoit. Avant que l'affaire fut décidée, vous vous en allastes chés vous. Vos parties se doivent estre prévalues de vostre absence et par leurs contredits avoir peut-estre obtenu sentence contre vous, sans que vostre procureur s'y soit peu opposer ou l'ait voulu mesme par sa malice ou par le peu d'ordre que vous laissastes en partant, à l'obliger par de l'argent à solliciter vostre affaire, car ces sortes de canailles ne se meinent que par là. Vous auriés raison de vous en plaindre comme philosophe, mais non pas comme homme qui sçait le monde. Et de vous addresser à moy pour vous pourvoir d'un autre procureur qui agisse pour vous en cela, j'ay premièrement à vous dire que toute cette nation m'est inconnüe et que je ne vous pourrois pas respondre, quand je la connoistrois, que celuy que j'emploierois fust plus soigneux que celuy que vous avés desja choisi; de plus, que, quand on trouveroit quelqu'un en qui l'on se pust fier, il ne s'en voudroit pas charger sans avoir une procuration signée de vous et de notaires de vos quartiers et sans avoir en main vos pièces justificatives, lesquelles il faudroit, pour cela, retirer de celuy qui en doit estre saisi, ce que l'on ne pourroit pas, d'autre costé, sans le désavoüer par un acte public et le payer à son mot ou le plaider luy-mesme.

Vous voyés, d'ailleurs, qu'outre le fondement que vous faisiés sur mon faux pouvoir, celuy que vous faites sur la lettre que vous avés escritte à Mr l'Advocat du Roy est aussi foible pour vous faire obtenir un jugement à vostre profit ou un renvoy à plaider de là le Rhin, car il n'est pas juge et, quand il le seroit, il auroit encore vingt huit autres juges, ses confrères, à persuader et solliciter aussi bien que luy, qui ne sont non plus de vostre connoissance que luy. Ce seroit la mer à boire dont il ne se donneroit jamais la peine, n'y estant convié ny obligé par aucune considération de service important que vous luy eussiés rendu ni qu'il attendist de vous et n'y ayant point d'apparence qu'il se voulust faire une obligation envers eux pour une personne comme vous qui luy est inconnüe. Je vous conseille donc, en cet embarras, de continuer à vous servir de vostre procureur, si vostre présence n'est pas nécessaire, en le faisant voir par quelqu'un de vos amis, banquiers, marchands ou autres, et l'engageant à faire son devoir par quelque présent d'argent et à vous rendre conte exact de vostre affaire et des moyens qu'il a pris pour la faire bien réussir, sans vous attendre ni à l'Advocat Géneral que de bonne sorte, quand vous ordonneriés qu'on luy rendist vostre compliment, et encore moins à moy, dont le grand aage, l'infirmité, et l'interest que prend en vos parties un homme de consideration de mes anciens amis que vous sçavés, me rendent incapable de vous assister en cela.

Pardonnés à mon infirmité, qui va tousjours en empirant, si cette longue légende n'est pas de ma main et que je me sois contenté de la dicter du lict où je suis pour vous éclaircir de mes sentimens, et ne croyés point que la liberté avec laquelle je vous les ay déclarés soit par manque d'affection pour vostre vertu et vostre mérite, mais seulement par l'ingénuité dont je fais profession et la persuasion que j'ay qu'en les suyvant vous

éviterés au moins le dernier malheur dont la malignité de vostre ingrat et de ses supposts vous menace. Je vous en souhaitte une meilleure fortune et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IV avril 1671[1].

CCCCXC.

À M. ISAAC VOSSIUS,

HISTORIOGRAPHE DE HOLLANDE,

À LONDRES.

Monsieur, il y a long temps que je souhaitois de vos nouvelles et par vostre lettre sans datte, mais fort fraische, j'en ay appris qui m'affligent fort en m'instruisant de l'ingratitude dont ce seigneur Anglois use envers vostre famille après en avoir esté si généreusement secouru dans sa nécessité et par des sommes si considerables. Encores si ce conte estoit un moine, je le trouverois moins estrange et vous en consolerois par mon exemple, estant en la mesme peine que vous pour avoir sottement pris confiance en un homme de cette qualité dont je me devois garder sur toutes choses[2]! Il est vray que ma perte, causée par son infidelité et sa mauvaise foy, n'approche point de la vostre et je vous dispense de m'en plaindre, comme je vous plains de celle dont vous estes menacé. Je seray bien aise de sçavoir le succès de vostre poursuitte et pour combien vous croyés en estre quite à la fin. M'intéressant en vous comme je fais, il y va de mon repos aussi bien que du vostre.

Je suis ravi que la magnanimité de nostre Prince ait en partie adouci vostre amertume

---

[1] M. Clément a publié, dans le tome V de son recueil (p. 644), une lettre de Chapelain à laquelle il attribue la date du 4 avril 1671. On trouvera plus loin cette lettre, qui est en réalité du 4 avril 1672. Le 6 avril 1671, Chapelain parle ainsi de l'affaire Horbius à Bœcler (f° 127 v°) : «Mr Horbius, vostre ami, a souhaitté de moy un office que je suis marri de ne luy pouvoir rendre par plusieurs raisons expliquées dans une longue despesche, lesquelles, à mon avis, s'il vous les communique, vous trouverés solides. Je suis affligé qu'un si vertueux et si sçavant homme soit persécuté au point qu'il me mande et qu'il y ait si peu de moyen de le soulager, car le biais qu'il avoit imaginé pour se tirer de cette mauvaise affaire n'estoit aucunement pratiquable.» Le 8 avril, Chapelain, écrivant à Heinsius (f° 218), traite de graves questions politiques : «Les mauvaises satisfactions réciproques survenues entre le Roy et Mrs les Estats, ses anciens amis, ne produiront à mon avis aucune rupture entre eux. Je suis au moins certain que S. M. ne songe à autre chose qu'à rendre profitables à ses sujets les moyens que Dieu lui a donnés, sans préjudicier à ses voysins en aucune chose ni traverser odieusement leur industrie ni leurs interests. Et quand il arme par mer et par terre, il n'a autre veüe que de se mettre en estat de se défendre puissamment, si par des ligues désobligeantes on l'attaque et s'oppose à ses innocens desseins. On a pu voir par la restitution de la Franche-Conté que toutes les forces de l'Europe ne luy eussent pu arracher, combien il estoit fidèle en ses paroles et le peu d'inclination que sa magnanimité a à envahir et retenir le bien d'autruy. Quand il aura rangé le duc de Lorraine à son devoir, on ne verra pas moins qu'il n'a pas occupé sa terre pour se la rendre propre, mais seulement pour se faire garder le respect que l'on luy doit... Mr de Viquefort nous a donné l'Oscarius d'une version françoise exacte et élégante. Je m'en tiendray donc à luy pour la vérité des choses que son autheur a escrites en sa langue, désormais que j'en ay vostre attestation. Les révoltes des Moscovites ont esté favorables pour le succès des affaires qui vous y avoient mené, et vous devés avoir receu beaucoup de caresses et d'honneurs de la Suède d'avoir rendu ses ennemis raisonnables... Je vous rens graces du détail des troubles de Moscovie dont en peu de paroles vous m'avés instruit...»

[2] C'était un certain abbé Descroisettes, prieur de Notre-Dame-de-Granchamp, comme nous l'apprend une lettre adressée, le 16 avril 1671, par Chapelain à cet infidèle débiteur (f° 222).

et vous ait, encore cette année, au milieu des embarras où ses jaloux l'ont jetté, fait connoistre la différence qu'il y a entre la noblesse de son âme et la caresse de la pluspart de celles du commun des Puissans[1]. Son procedé, à la vérité, a tant de grandeur, qu'on pardonne à ceux qui ne se sentent pas assés de force pour l'imiter et, en quelque sorte, luy estre semblables; mais d'agir directement au contraire, il n'y a point de pareille infamie.

Je m'estois persuadé que l'embrasement de Londres[2] avoit esté principalement funeste aux livres, dont on nous avoit assuré qu'il avoit fait un furieux dégast. Mais, à ce que je voy, le mal n'a pas esté si grand, puisque vous y en trouvés encore assés pour vous divertir et assoupir le chagrin si juste qui vous dévore.

Ce que vous me mandés du Dictionaire portugais de 1660 que vous m'aviés inutilement cherché en Hollande m'a fort plu, et, pourveu qu'il soit de cette datte, vous me ferés un singulier plaisir de m'en recouvrer un exemplaire et de me l'envoyer par quelque occasion d'ami, si vous mesme ne venés pas si tost en France, avec le prix qu'y aura mis le marchand, afin qu'à l'instant mesme j'y satisface. D'autres livres, je n'en désire point, sinon la 3e partie de l'Histoire navale de Rivius, s'il y en a une du mesme autheur, comme on me l'a fait entendre.

Je rendray vos lettres à leur addresse et celle pour Mr Colbert quand il sera de retour de Rochefort sur la Charente où il est allé, depuis huit jours, pour voir l'estat où est le magazin basti pour le commerce[3].

CCCCXCI.

À M. GRONOVIUS,

PREMIER PROFESSEUR, ETC.,

À LEYDE.

Monsieur, ne vous excusés point de vostre inquiétude sur le retardement de la gratification du Roy, ou vous m'obligerés à m'excuser de ce que je puis vous avoir escrit trop librement, quoyque candidement sur cette matière[4]. Le principal est qu'elle est enfin venüe et que vous n'avés pas esté oublié, et il y a apparence qu'encore que S. M. ne se soit point engagée à continuer ses graces et n'y soit en aucune façon obligé, elles ne laisseront pas de suivre à l'ordinaire, pourveu que ses émules et les jaloux de sa prosperité ne la forcent point à se servir de ses trésors pour sa défense propre. L'experience du passé a bien monstré sa perseverance dans ses liberalités volontaires et de tant de gratifiés elle n'en a retranché jusqu'icy que ceux qui content ses faveurs comme une rente et ne se sont point mis en peine de les mériter par leurs travaux et n'ont point servi le Public par leurs veilles. Vos ouvrages derniers vous ont bien distingué de ces paresseurs (*sic*) là et si je ne vous ay pas mandé l'agreable manière dont ils ont esté receus par Mr Colbert et par nos sçavans, j'ay eu tort, car ça esté avec toute l'approbation dont ils sont dignes.

Mr vostre fils ne pouvoit mieux faire que

---

[1] Vossius, «professeur en l'académie de Leyde,» fut gratifié de 1,200 francs en 1670 et en 1671.

[2] Cet incendie, qui commença le 13 septembre 1666, consuma, dans l'espace de trois jours, 13,200 maisons de particuliers, 89 églises, et un nombre considérable d'autres édifices publics. (*Art de vérifier les dates.*)

[3] La formule de salutation et la date manquent à cette lettre, qui, placée entre deux documents du 8 avril 1671, semble bien avoir été écrite le même jour.

[4] Gronovius, «premier professeur d'éloquence en l'université de Leyde,» reçut 1,200 livres en 1670 et 1671.

de vous dédier son essay sur Polybe, vous devant, aussi bien que la vie, sa bonne institution et sa capacité. Quand il viendra icy, nous le recevrons à bras ouverts et le servirons selon nostre puissance.

Vous m'avés bien resjouy de m'assurer de vostre convalescence. C'est un retour de la mort à la vie dont Dieu soit loüé. Je rendray vos remerciments à ceux à qui vous les addressés avec soin et punctualité.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIII avril 1671.

CCCCXCII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN[1].

Monseigneur, les lettres que vous trouverés dans ce paquet sont des remerciemens que vous font quelques uns des gens de lettres estrangers à qui vostre bonté a procuré les bienfaits du Roy et qui les ressentent jusqu'au fond du cœur avec toute la reconnoissance possible. Mr Vossius, qui est l'un de ceux-là, m'en escrit des choses qui montrent bien à quel point il en est touché, et que ce qu'il en doit avoir mis dans les actions de grâces qu'il vous en rend n'est pas un compliment simple.

Mr Gronovius, qui a porté sa gratitude jusqu'à Sa Majesté, ne m'en marque pas moins pour vous, qu'il regarde tousjours comme l'auteur du bien que depuis quelques années il reçoit d'Elle; et ce que vous trouverés pour vous de Mr Heinsius est la lettre qu'il vous a faitte l'année passée, lorsqu'il trouva à Stockholm, à son retour de Moscovie, la libéralité royale et le billet dont vous l'aviés accompagné. Ayant appris de moy que cette lettre estoit périe par les chemins, il m'en a envoyé la copie qui est dans ce paquet, pour vous estre présentée, afin de ne vous paroistre pas ingrat. J'attends le nouveau tesmoignage de son ressentiment pour vos derniers bienfaits, qui ne tarde à venir que par l'éloignement des lieux où son employ de Résident l'attache.

Le mesme éloignement empesche que ceux de Florence, de Modène, de Padoüe et de Dantzick ne soient pas encore arrivés. Mr Le Ménestrel, qui a receu celuy de Mr Bœclerus, vous l'aura sans doute fait tenir. Ce dernier gratifié, dans l'avis qu'il m'a donné de la réception de la grâce, ne trouve point d'assez fortes paroles pour exprimer combien il s'en sent obligé. Tous se montrent encouragés au travail pour le (*sic*) mieux mériter et n'en paroistre pas indignes.

C'est, Monseigneur[2], ce que j'avois à vous dire sur leur sujet et sur le soin que j'ay de les maintenir dans cette disposition où vous les avés mis d'estre utiles par leurs ouvrages au Public, afin que vostre bonté ait sujet d'estre satisfaitte de l'effet des faveurs qu'elle leur a faittes. J'ay quelque peine de vous en entretenir si long temps et de vous destourner par cette longue lecture des occupations importantes qui vous désirent tout entier. Et c'est ce qui me retient de vous importuner souvent de mes billets, remettant à Mr Perrault de vous rendre conte de mon assiduité à nos assemblées de chés vous.

Je suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xe avril 1671.

CCCCXCIII.

À Mgr LE DUC DE MONTAUSIER,

GOUVERNEUR DE Mgr LE DAUPHIN,

À VERSAILLES.

Monseigneur, je fus, avant hier, à l'hostel

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 645).

[2] Ce dernier paragraphe n'a pas été reproduit par M. Clément.

de Rambouillet et l'on ne me laissa pas voir Mme la Duchesse de Montauzier, parce qu'elle avoit pris un remède, mais j'eus la consolation d'apprendre que son mal ne faisoit plus de peur et que vos inquiétudes n'estoient plus si grandes, ce qui calma un peu les miennes. Dieu en soit loüé!

J'ay, au reste, receu, Monseigneur, un paquet pour vous de Mr Bernegger, duquel il m'a aussi envoyé copie, lequel il me prie de vous remettre avec l'original de la 1ere partie des Supplémens de Freinshemius, quand je l'auray receüe du coche de Strasbourg, à qui il l'a consignée pour me l'apporter et qui est en chemin, duquel original il vous fait présent sans aucune condition, [à cause de] la haute estime qu'il fait de vostre personne et l'honneur qu'il se veut faire de vous en donner cette marque, dans la seule espérance que vous l'agréerés comme d'un homme qui vous revère depuis trente ans et qui tient à grande gloire d'avoir traitté autresfois avec vous pour la République de Strasbourg, lorsque vous estiés gouverneur de la haute Alsace. Il vous demande seulement quelque part en vos bonnes graces et de favorables dispositions pour le bien de sa patrie auprès de S. M. à laquelle il proteste que tous ses concitoyens sont très respectueux serviteurs et incapables de rien escouter qui soit contraire à ses interests.

Il vous fait, Monseigneur, son offrande et ses sousmissions en langue françoise et supportablement pour le stile. Je n'ay trouvé en son compliment que le mot *sans supercherie* pour sans flaterie qui soit mal employé, mais je n'ay pas creu que pour si peu de chose il le luy fallust renvoyer, quoyqu'il m'eust fait instance de ne le vous point présenter pour peu que j'y trouvasse à redire. Vous estes trop humain pour ne luy tesmoigner pas [par] un mot de response que son présent ne vous a pas dépleu et qu'il peut faire fondement sur vostre bienveillance. En effet, cet autographe de la première partie des Supplemens qui a l'avantage sur l'imprimé d'avoir la dernière décade corrigée et commentée et toutes ses marges chargées des autheurs d'où ses narrations sont tirées, cet autographe, dis-je, avec celuy de la 2e partie que vous avés desja, ne seront pas un médiocre ornement pour vostre bibliotèque et bien digne que vous en faciés cas. Je le luy ay fait esperer par ma response, assuré que vous n'en dédiriés pas, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce x^e^ avril 1671[1].

CCCCXCIV.

À M. LE MARQUIS D'ANGEAU,

AMBASSADEUR POUR LE ROY EN SUÈDE,

À SAINT-GERMAIN[2].

Monsieur, je suis plus heureux que je n'eusse osé espérer puisqu'avec la médiocrité qui est en moy en toutes choses je n'ay

---

[1] Le 15 avril, Chapelain remercie le comte Graziani (f° 223) de lui avoir envoyé les ouvrages du P. Bartoli, ajoutant : «Les additions faites à son *Torto a diritto* sont de la mesme *finezza et exquisitezza* que les observations premières et le volume *Dell'ultimo fine* le renvie à mon avis, par ce que j'en ay leu, sur ses autres ouvrages de mesme nature. Il faudra voir si la continuation de son Histoire de la Société respondra aux parties publiées et dont vous m'avés voulu honnorer...» La lettre suivante (f° 223 v°), adressée au gentilhomme florentin Magalotti, qui venait de perdre sa mère, ne porte point de date.

[2] Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, né très probablement au château de Dangeau (Eure-et-Loir), en septembre 1638, mourut en septembre 1720 à Paris. Il avait été nommé membre de l'Académie française en 1689. Voir la *Notice sur la vie de Dangeau et sur sa famille* en tête du tome Ier du *Journal du marquis de Dangeau publié en entier pour la première fois* (Paris, Didot, 1854, p. XIII-XCVI).

pas laissé de vous passer par l'esprit comme capable de vous rendre quelque service et en la sincerité et lumière duquel vous me faites l'honneur de vous vouloir bien confier. Et certes, Monsieur, ce tesmoignage si avantageux d'une personne de vostre rang et de la solidité qui vous ont frayé le chemin pour vous élever aux plus grandes choses pourroit glorifier un homme encore moins considerable que moy, et je vous proteste que je le tiens pour un des plus grands avantages que la Fortune, ou la Vertu, si vous voulés, me pussent apporter. Je respondray sur ce pied là à la demande que vous me daignés faire de quelque homme de bien et d'érudition qui pust, à des conditions honnorables, vous tenir compagnie pendant vostre voyage de Suède, et vous servir soit par la conversation, soit par la lecture des bons livres anciens et modernes à vous divertir des objets désagreables qui ne peuvent manquer de vous causer du chagrin dans un païs antipode à la Cour de France et où vous porterés bien de la politesse et bien de l'élévation d'esprit en vain.

D'abord, je vous diray que je ne connois point de ces sortes de gens qui fussent dignes de vous et qui sceussent estimer l'honneur que vous leur feriés de les recevoir dans vostre comitive[1], la plus part de ceux sur qui moy et mes amis pouvions jetter les yeux pour cela ou estant trop à leur aise ou trop bien postés pour songer à quiter leur païs et leurs affaires pour se confiner dans un climat aussi frilleux[2] et aussi barbare que celuy où le service du Roy vous appelle. Je ne me défens pourtant pas, Monsieur, de faire mes diligences de bonne foy pour essayer de vous donner ce contentement là, et, si j'y réussissois, de vous en donner avis à l'instant mesme. Mais comme je suis très sincère, je l'espère moins que je ne me l'ose promettre. En tout évènement, quand je serois assés malheureux pour ne vous pouvoir rendre ce service en France, je suis certain de vous le pouvoir rendre en Suède mesme, en vous donnant la société et la communication du plus poli, du plus vertueux et du plus finement sçavant de tous les Hollandois[3] qui réside à Stokholm pour M^rs des Estats, qui, outre l'érudition et le stile latin, prose et vers, de la dernière excellence, est un grand négotiateur et heureux comme il l'a bien tesmoigné à ses maistres par l'utile voyage d'un an qu'il vient de faire en Moscovie pour leurs interests. Ce rare personnage est mon ami intime et fait profession de m'estre obligé et, lorsque je luy manderay qui vous estes et la passion que j'ay pour vostre satisfaction, je vous puis respondre de sa cordiale correspondance autant que les interests de la République le pourront permettre et la douceur que vous trouverés dans son habitude sera au delà de vos souhaits. Son amitié est un présent que je fis à Mr de Pomponne quand il fut ambassadeur, comme vous, en Suède, et dont il m'a fait depuis cent remercimens comme d'une chose précieuse. Il vous le tesmoignera si vous vous abouchés avec luy, en passant par La Haye.

Cependant, Monsieur, il est bon que vous employés vos autres serviteurs pour vous descouvrir, si je ne le puis, ce que vous

---

[1] Traduction de l'italien *comitiva* ainsi expliqué par Oudin : «Compagnie qui accompagne par honneur.» Du Cange interprète *comitiva* par : «Comitatus vitæ, Italis *camitiva*, Gallis *suite*.»

[2] *Frileux*, qui maintenant signifie : *qui est sensible au froid*, signifiait autrefois : *qui est froid*. M. Littré a cité le *temps frileux* d'Eustache Deschamps et la *saison frilleuse* de Michel de Montaigne.

[3] On a deviné qu'il s'agit de Nicolas Heinsius.

cherchés en promettant bonne chère et grand feu, regales nécessaires et tentatifs[1], pour ces lieux là qui ont gelé et fait mourir Mr Descartes[2], faute d'une pareille précaution. Celuy que peut estre l'on vous trouvera n'empeschera pas que mon ami Mr Heinsius ne vous aide à passer de mauvaises heures, et, si vous l'agréés, je l'y prepareray par avance afin qu'au moins si je ne vous puis contenter en tout, je le face en la meilleure partie.

Je finis en vous rendant mille graces de la confiance que vous avés prise en ma respectueuse amitié et vous conjure de compter tousjours sur moy comme sur celuy qui est le plus véritablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII avril 1671[3].

CCCCXCV.

À Mgr COLBERT,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENS ET MINISTRE D'ESTAT,

À SAINT-GERMAIN[4].

Monseigneur, c'est encore icy des remercimens au Roy et à vous de Mr Graziani, secrétaire d'Estat de Son Altesse de Modène, pour la nouvelle grâce que vous luy avés procurée auprès de Sa Majesté. Il ne se peut espuiser, dans la lettre dont il les a accompagnés, d'exalter sa munificence et vos généreux offices, et y adjouste qu'avant deux mois sa tragedie de *Cromwell*, dont il vient de relever le théâtre italien, vous sera par moy présentée, pour en faire une dévote offrande au Roy, comme la chose où il a apporté le plus de soin entre toutes les compositions qu'il a faittes. Cela regardoit naturellement le roy d'Angleterre, mais il n'a regardé en cela que son grand bienfacteur, à qui il a consacré toutes ses veilles.

Il me consulta son plan dès qu'il l'eut conceu; il me communiqua tous les actes de sa pièce l'un après l'autre. Il en voulut mesme bien recevoir mes avis, et ce qui m'en est demeuré, c'est que depuis la *Sofonisba*[5], l'*Orbecche*, la *Rosmonda*, *il Re Torrismondo*, les fameuses tragédies italiennes, on n'a rien veu de plus sublime ni de plus digne de nostre grand monarque.

Mr Ottavio Ferrari, dont vous aurés, Monseigneur, veu les actions de grâces, me mande qu'il s'appliquera, cet esté, à son Histoire latine, dans laquelle celle du Roy entre pour principale, et qu'il y aura une attention particulière à y appuyer fortement ses justes et grands interests. C'est la première plume latine d'Italie, et qui y tient la place qu'autrefois Tite-Live y tenoit. Mais il est assés connu de vous par le zèle qu'il vous tesmoigna en envoyant un amas de médailles singulières pour augmenter celuy de vostre biblioteque, que vous ne jugeastes pas indigne de celle du Roy, et par le conte

---

[1] Les contemporains de Chapelain se servaient des épithètes *tentant*, *tentateur*, mais aucun d'eux, ce me semble, n'a jamais employé le mot *tentatif*.

[2] On sait que Descartes mourut, âgé seulement de cinquante-quatre ans, à Stockholm, le 11 février 1650, d'une pneumonie aggravée par ses imprudences et pour laquelle il ne consentit à écouter les prescriptions des médecins que lorsqu'il n'était plus temps de le guérir.

[3] Le lendemain, Chapelain adresse à Ferrari (f° 226) ces affectueuses félicitations: «Je suis ravi de l'honoraire extraordinaire que la Sérenissime Republique de Venise vous a faitte après que vous eustes publié à son honneur le panegyrique de Constantia Veneta que je me prépare à lire avec une particulière admiration lorsque la bonne fortune nous aura donné le moyen de le voir, car vous ne laissés jamais rien eschapper de médiocre.»

[4] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 645). L'original est dans les *Mélanges de Clairembault* (vol. 1054, f° 21).

[5] On lit dans la minute: *Sephonista*, et dans l'original: *Sophonisbe*.

que Mr le doyen de Saint-Germain [1] vous rendit à son retour de Rome de la passion qu'il avoit pour son service.

Je maintiens soigneusement ces sçavans estrangers par le commerce que j'entretiens avec eux pour l'avancement des bonnes lettres, selon vostre intention, et je n'en voy point qui s'y relaschent et qui ne s'aquitent de leurs obligations. C'est ce qui dépend de moy et à quoy ne manquera jamais, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV avril 1671.

CCCCXCVI.

À M. LE MARQUIS D'ANGEAU,

AMBASSADEUR POUR LE ROY EN SUÈDE,

À SAINT-GERMAIN.

Monsieur, vous avés veu la response que je vous fis hier et à Mr l'évesque de Laon [2] touchant la personne que vous cherchés et le peu d'espérance que j'avois de vous pouvoir servir selon mon desir et le vostre. Aujourd'huy je vous diray qu'en continuant mes diligences pour y réussir, je croy avoir rencontré ce qui vous sera propre. Ce matin, un jeune homme, de ceux qui me voyent, m'estant venu visiter, je l'ay d'abord enquis s'il n'y avoit aucun de ses habiles amis et de mœurs semblables aux siennes qui tint à graces que je l'approchasse à conditions très recevables d'une personne qualifiée qui s'en alloit ambassadeur pour le Roy en Suède, afin seulement de luy tenir compagnie et aux heures de loisir converser et estudier avec luy. Ce dessein que j'avois de le tenter par cette proposition réussit. Je vis dans son visage et dans ses paroles qu'elle l'avoit tenté luy mesme, et qu'il prendroit volontiers le parti, si son âge et sa religion ne luy en donnoient point l'exclusion. Il est de fort honnestes parens et que je ne croy pas qui vous soient inconnus, et pour luy il a l'honneur d'estre dans la bienveillance de Mr l'abbé, vostre frère [3], et de Mesdames vos sœurs, de qui vous vous en pourriés informer fidellement. Ses principes sont très bons, ses mœurs sans aucune tache ; né dans la bienséance, sans vanité, sans presomption et sans autre passion que de l'amour des lettres et des bonnes et anciennes, grecques, latines, italiennes, françoises, qui ne fait pas mesme de mauvais vers et plus docile que qui que ce soit des gens de sa sorte, au moins de ceux qui s'addonnent à me voir, ce qui me le fait considerer plus que tout autre.

Mais ce n'estoit pas assés qu'il eust une si forte pente à ce voyage, principalement après qu'il eust appris avec qui je le voulois engager. Il falloit encore que ses parents y consentissent. Je l'envoyay donc chés son père qui est Mr Falaiseau, lequel n'y a fait aucune difficulté, et au contraire il s'est déclaré qu'il la recevroit à faveur et qu'il n'y a rien qu'il ne vous sacrifiasse. L'affaire ainsi est faitte de leur costé, si vous pensés comme moy que rien ne vous en puisse éloigner du vostre, et que la raison de sa créance ne vous face point de scrupule [4] non

---

[1] L'abbé Séguin, déjà plusieurs fois nommé.

[2] César, cardinal d'Estrées, confrère de Chapelain et de Dangeau à l'Académie française, et dont il a été déjà question en cette correspondance.

[3] Louis de Courcillon de Dangeau, né en janvier 1643, mort en janvier 1723, fut, comme son frère, membre de l'Académie française. Il s'occupa surtout des «bagatelles de l'orthographe», comme dit Saint-Simon, qui s'est cruellement moqué des deux frères.

[4] Le marquis de Dangeau et l'abbé son frère étaient nés dans la religion protestante ; ils étaient par leur mère les arrière-petits-fils de Du Plessis-Mornay ; ils se convertirent l'un et l'autre de bonne heure.

plus qu'à moy, qui vous puis assurer de sa discretion et retenüe et que pourveu qu'on la luy laisse libre, on ne luy en entendra jamais ouvrir la bouche. Enfin je suis très persuadé que c'est vostre fait et que, s'il vous suit, il ne vous fera point de honte ni d'embarras et que vous disposerés de luy comme du plus respectueux et du plus soumis de vos serviteurs.

Si vous estiés engagé à quelque autre, faites luy la faveur, s'il vous plaist, de ne point parler de son offre, car il ne cherche point d'employ, est fort à son aise et ne s'ajusteroit pas avec un autre que vous facilement. S'il est assés heureux pour vous plaire avec ces qualités, il se mettroit en estat de ne point deshonorer vostre équipage et vivroit civilement avec tout vostre monde à s'en faire plustost aimer qu'autrement, assuré que sous vostre protection il n'en recevroit qu'amitié et civilité. J'en attens vostre résolution et suis avec beaucoup de vérité et de désintéressement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv avril 1671[1].

CCCCXCVII.

À M. HEVELIUS,

ANCIEN BOURGMESTRE DE DANTZICK,

À DANTZICK.

Monsieur, vous avés accompagné vos remercimens des soins que j'ay pris de la dernière grace que le Roy vous a faitte d'un si agreable détail des préparatifs que vous avés faits pour l'avancement et l'accomplissement de vostre machine céleste, que je n'ay pu assés admirer la hauteur de vostre pensée à l'entreprendre, la grandeur de vostre courage à ne point perdre de momens pour son execution, la noblesse de vostre ame de vous y estre engagé sur vos seules forces et sur vostre seul fonds avec tant d'attache et de despence en cet ouvrage cy comme en tous les autres précedens, seulement pour le bien public et la gloire qui vous en doit revenir. Il y a assés long temps que je vous ay mandé que cette faveur modique que le Roy vous a faitte sur mon tesmoignage[2] n'estoit que pour vous encourager à poursuyvre vos glorieux desseins

---

[1] Le 10 mai, Chapelain entretient de nouveau Bœkler (f° 230) de l'affaire Horbius et revient sur l'impossibilité où il est, à son âge et avec ses infirmités, de s'en occuper. Après un long exposé, il conclut ainsi : «Vous voyés, Monsieur, que vostre ami pour estre homme de bien et de sçavoir n'en est pas plus prudent dans la conduite des choses du monde... Je le plains beaucoup, le croyant innocent de tout ce qu'on luy impute.» Chapelain ajoute : «Le jeune Gronovius m'a visité depuis son arrivée à Paris et me tesmoigne beaucoup de déplaisir de n'avoir peu enrichir son édition de Polybe des nottes que vous avés faittes dessus, comme estant depuis un an en Angleterre où il n'en avoit du tout point ouï parler.» Le 18 mai, il donne à Conringius cette commission (f° 231 v°) : «Si chès vos libraires on trouvoit aisément le livre d'un Petrus Heindresch intitulé : *Massilia* ou *de Republica Massiliensium*, imprimé à Francford sur l'Oder, vous m'obligeriés de l'achepter pour moy et de me le faire tenir par quelque occasion seure d'ami qui vinst en cette Cour à qui j'en remettray le prix à l'instant.» Le même jour, Chapelain s'excuse ainsi (f° 232 v°) de ne pas donner à Heinsius une quittance que ce dernier lui demandait : «Ce n'est pas que si je n'avois pas 76 ans et que mes infirmités ne m'avertissent pas de penser à la retraitte, et que de vostre costé si vous n'estiés point si valetudinaire, en sorte que nous eussions à vivre tous deux long temps, je fisse difficulté cette quitance. Mais de m'en rendre contable envers vos héritiers ou d'en laisser les miens chargés envers eux, après moy... c'est, ce que vous voyés bien qu'il n'y a point d'apparence de faire.»

[2] Hevelius, «échevin de la république de Dantzick,» touchait, depuis plusieurs années, une pension de 1,200 livres.

pour les bonnes lettres, sans que S. M. creust que vous en eussiés besoin ni que cette légère marque de sa bienveillance fust capable de les soustenir.

Si toutesfois tous les autres grands princes de l'Europe avoient voulu imiter son exemple, ils n'auroient pas peu fait pour leur réputation et vos facultés n'en auroient pas tant souffert qu'elles ont fait, mais de vostre costé vous n'en auriés pas tant remporté de louange, laquelle ne peut faillir de vous estre rendüe par vostre siècle et encore plus par la posterité au dessus des Eudoxes [1] et des Ptolomées [2], de quelque mérite qu'ayent esté ces grands hommes, et quelque grand nom qu'ils ayent laissé d'eux dans les ages suyvans. Je vous l'augure et vous en ose respondre de la part de tout le Parnasse où il n'y a point de partage d'avis sur vostre sujet.

Il y a apparence que [de] la manière dont vous vous servirés de vostre *lens* [3] pour observer le Ciel et les véritables lieux et distances des estoilles les unes à l'égard des autres, vous ferés descouvrir bien des nouveautés dans cette grande expansion de l'éther et confirmer beaucoup de vérités dont on est encore en doute, et il n'y a personne qui ne souhaite passionnement d'en voir les merveilleux effets.

Mr Auzout [4], vostre antagoniste, est à Rome présentement. Nous verrons s'il y fera quelque chose digne d'aller jusqu'à vous.

Cependant *hoc age* sans vous laisser divertir par vos jaloux qui feront bien des diligences devant qu'ils vous atteignent.

Trouvés bon que je joigne à cette lettre un mot pour Mr Gustmeyer et que je le recommande tousjours à vostre protection.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII may 1671.

CCCCXCVIII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE MRS LES ESTATS,

À STOKHOLM.

Monsieur, l'humeur des grands princes, quand ils honnorent quelqu'un de leurs graces, ne leur permet pas de songer à la manière dont les gratifiés les veulent recevoir, et de capituler avec leurs ministres sur cela seroit capable de leur en faire perdre l'envie, surtout aux nostres à la méthode desquels tous ceux qu'ils en favorisent s'accommodent aveuglement et se tiennent heureux de se conformer. La mauvaise délicatesse de vos suprieurs (*sic*), dès le commencement que l'expedient fut pris de me rendre vostre procureur, vous fit courir fortune de rebuter le bienfacteur magnanime, si je n'eusse esté assés heureux pour destourner ce malheur et faire passer la chose selon que vous le desiriés. Mais comme le temps et les humeurs ne sont pas tousjours les mesmes, et qu'au bout de trois ans les executeurs des volontés du monarque ne se souviennent point de ce qu'ils ont pratiqué d'extraordinaire en faveur de quelque particulier, suyvent leur ordre géneral envers luy dans son interest qui voudroit qu'on y dirigeast

---

[1] Eudoxe de Gnide, mathématicien, astronome, géographe, etc., naquit vers 409 avant J.-C. et mourut vers 356. Voir sur Eudoxe les travaux d'Ideler, de Letronne et de M. Th. H. Martin.

[2] Claude Ptolémée, que M. Th. H. Martin appelle «l'organisateur et le représentant le plus complet de l'astronomie grecque», commença ses observations vers 128 après J.-C. Voir l'article *Ptolémée* donné par le savant doyen de la faculté des lettres de Rennes au *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

[3] Lentille, en latin.

[4] Adrien Auzout, de l'Académie des sciences, déjà mentionné plus haut.

en leur faveur et les choses y sont plustost faittes qu'on n'a pu sçavoir qu'elles se doivent faire. Je vous ay fait toute cette longue déduction afin que vous vissiés clairement que ce qui est arrivé, cette année, en vostre gratification est dans cette mesme espece[1]...

Je viens à l'article de Mr Ménage avec lequel vous m'escrivés de manière qu'il semble que ce soit moy qui aye recherché à me raccommoder avec luy sur de mauvais avis sans doute. Car encore que, depuis trois mois, nous vous revoyons, ce n'est pourtant que par ce qu'ayant sur la conscience l'insigne injustice qu'il m'avoit faitte, luy et Mr Pelisson me vinrent surprendre, un matin, sans m'avoir fait préparer et, en entrant brusquement dans mon cabinet, me prièrent d'oublier le passé et me redemandèrent mon amitié en m'offrant la leur avec beaucoup de civilité et de passion apparente. Je les receus gravement, mais sans rudesse, d'autant que c'estoit chés moy, et je vous jure saintement que Mr Ménage estoit si fort hors de ma mémoire que je fus un quart d'heure sans le reconnoistre ni au visage qu'il a très flestri, ni à la voix mesme, quoyqu'elle ne fust pas si changée, et que je le pris, tout ce temps là, pour un de ces provinciaux qui par curiosité me viennent visiter et chercher à faire connoissance avec moy, en venant à la Cour. Je le devinay enfin sans luy rien tesmoigner de ce que je l'avois mesconnu. L'entretien fut de demie heure et ils sortirent d'avec moy apparemment contens du succès de leur entreprise.

A quatre ou cinq jours de là, je leur rendis chés eux la visite et la civilité et, afin qu'ils ne creussent pas en estre quites pour cela, je m'expliquay à Mr Pelisson, qui estoit son intime et son proxenete, que je vivrois sans rusticité avec son ami à l'avenir, mais nullement comme avec le mien tant qu'il eust réparé par un escrit de prose ou de vers public l'outrage qu'il m'avoit fait publiquement dans une élegie imprimée au milieu de ses poesies, où il me couvre d'infamie par des titres de *perfide*, d'*ingrat* et d'*adulateur* et il m'engagea son honneur qu'il le luy feroit faire et qu'avec un peu de patience j'aurois tant contentement de cela, ce qu'il m'a répeté plusieurs fois depuis. A cette condition, et non autrement, je l'assure de l'amnistie de ma part, et que de rapprochés que nous estions, nous serions rattachés comme auparavant.

Voilà, Monsieur, de quoy il m'importoit, de l'honneur, qu'estant ce que nous sommes, vous fussiés exactement informé afin que, soit de mon vivant, soit après ma mort, vous en puissiés informer génereusement le monde qui pourroit estre surpris par des narrations pareilles à celles que je ne doute qu'on vous aura faittes de ce raccommodement tel quel au désavantage de ma justice et de mon cœur, dont en tout cas je charge vostre fidelle et cordiale amitié, mesme de le faire par un escrit sérieux, s'il en est besoin, et je l'attens d'elle absolument.

Vos vers pour la mémoire du comte de La Gardie[2] sont tout à fait dignes de vous. Aussitost qu'on vous aura remis en liberté, si toutesfois on vous y remet jamais, il faudra penser à quelque chose de grand pour

[1] Suivent des explications d'une étendue au moins égale à «cette longue déduction.»

[2] Il s'agit là de Jacques de la Gardie, fils du Gascon Pontus de la Gardie et père de Magnus-Gabriel de la Gardie. Jacques, né en 1583, mort en 1652, fut général dans l'armée suédoise sous le roi Charles IX, eut Gustave-Adolphe pour élève en l'art militaire, et fut tuteur de la reine Christine.

le Roy qui le mérite tant et particulièrement de vous.

Mr le duc est tousjours florissant et glorieux dans sa charge de gouverneur de Mgr le Dauphin. Mme la Duchesse, sa femme, a esté à la mort et, encore qu'elle soit mieux, ce mieux n'est pas grand'chose. Je feray à l'un et à l'autre, quand je seray guéri, les offices nécessaires pour vous.

Mr de Montmor vit encore, mais accablé d'esprit pour ses malheurs et vit une vie de plante, sans plus souffrir de visites ni de conversation.

Mr Godeau de Vence est confiné dans son évesché, entre les fondrières et les élévations des Alpes, apparemment pour n'en revenir jamais. Il est vray qu'il y continue avec attachement son histoire de l'Eglise dont le 3e tome se va imprimer.

Je n'ay point de nouvelles depuis long temps de Mr Medon sinon qu'il se porte bien.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx may 1671.

CCCCXCIX.

À M. VIVIANI,

PRIMARIO MATHEMATICO DA S. A. DI TOSCANA.

À FLORENCE.

Monsieur, c'est une chose estrange que vous vous soyés laisser gaigner de la main pour cette vie de Galilée dont vous m'avés mandé, il y a plus de six ans, que vous aviés plus de lumières et de particularités que personne, qui sur cette assurance m'a fait engager à en respondre sans que jusqu'icy vos promesses ayent eu aucun effet. Vostre honneur et le mien y sont tout à fait interessés, et la perseverance de la magnanimité royale à vous honnorer de ses faveurs[1] vous devroit bien tirer de l'assoupissement où il semble que vous soyés, pour luy monstrer vostre reconnoissance, comme S. M. vous monstre bien, en continuant à vous gratifier, que sa munificence n'est point interessée.

Auriés-vous défense de Mr le Grand Duc de vous aquiter de vostre devoir? Il ne peut y avoir d'excuse légitime qu'une pareille à cela. Encore Mr Dati s'est-il, à la fin, mis en quelque devoir d'y satisfaire! Pour vous, je voy bien que Mr Marucelli n'en est aucunement satisfait, voyant combien il y va du sien mesme. Pardonnés à ma liberté, mais je ne puis moins si j'ay quelque honneur en ce monde. Mr le M[arquis] Bartolomei me parla icy du mieux qu'il put à vostre descharge, mais c'estoient des offices d'amitié qui ne concluent rien de solide. Des quatre exemplaires de vostre belle Divination qu'il me laissa, j'en ay donné deux de vostre part à Mrs Perrault et Carcavi, lesquels vous en sont fort obligés. Je verray à placer bien les deux autres et en lieu où ils vous puissent concilier d'illustres affections. Prenés courage, Monsieur, et forcés tous les obstacles qui vous retiennent et sortons honnestement une fois de cette affaire cy qui nous doit si fort peser sur le cœur et ne prenons point le change, s'il se peut.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxii may 1671.

D.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PREMIER PROFESSEUR D'HISTOIRE ET D'ÉLOQUENCE,

À PADOUE.

Monsieur, ce n'est que pour vous avertir que ce gentilhomme allemand que vous

---

[1] Viviani, «premier mathématicien de M. le grand-duc de Toscane», qui avait eu 1,200 livres de gratification en 1670 et les années précédentes, n'en eut que 900 en 1671; on lui rendit ses 1,200 livres d'autrefois en 1672, 1673.

aviés chargé de ce paquet où estoit enfermée vostre défense contre Rubens sur la matière *de Re vestiaria* que vous aviés si savamment traittée et la prolusion dernière *de Constantia Veneta*, après le grand détour qu'il avoit pris, est enfin de Rome arrivé en poste à Paris, où, peu de temps après, ayant appris mon logis, il me l'est venu apporter avec beaucoup de soin et de civilité, un peu à la vérité gasté par les pluies inevitables dans une si longue course, mais pourtant assés entier pour estre relié et pour s'y instruire de l'excellente doctrine qui y est contenüe. Vous l'avés mesme accompagné de figures élegantes tirées sur l'antique qui n'en appuyent pas peu la solidité et qui en rendent l'ouvrage plus considerable. Il pourra se présenter occasion où nous en ferons venir d'autres exemplaires moins maltraittés pour les faire paroistre en cette Cour dans leur vray lustre, mais rien ne presse pour cela.

Je liray avec le mesme plaisir le traitté *de Lucernis* où je ne croy pas que le bon homme *Licetus*, s'il vivoit encore, trouvast bien son conte. Il y a des gens frivoles par le monde qui aiment les fables et aiment à les authoriser, et cela est fort d'un génie populaire. Je sçauray volontiers à quoy vous en estes de vostre histoire et de vos origines italiennes. J'ay tousjours sur le cœur la perte de ces progymnasmes de Cornelio que vous m'aviés recouvrés avec tant de bonté. Si vous en rencontrés un autre exemplaire, vous m'obligerés de le prendre pour moy et de me l'envoyer par ami avec le prix qu'il aura cousté.

On a publié icy, depuis quatre mois, une histoire latine de nos troubles depuis [16]43 jusqu'à [16]52. L'autheur est un Mr de La Barde, ambassadeur pour le Roy en Suisse [1]. Son stile est assés bon, mais ses matières sont prises la pluspart des Gazettes et ses jugements sont fort passionnés. Il vous pourra pourtant servir et je vous avertiray dans le temps de quelques unes de ses injustices justifiées par les actes publics.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIII may 1671.

DI.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PREMIER PROFESSEUR D'HISTOIRE ET D'ÉLOQUENCE,

À PADOUE.

Monsieur, je vous annonçay par ma précedente d'il y a huit jours la reception du roulleau que vous aviés confié à ce gentilhomme allemand pour moy et vous marquay le plaisir que je me promettois de la lecture de ces trois beaux ouvrages dont vous m'aviés fait l'honneur de me dédier les deux plus grands. Maintenant je vous diray que j'en ay fait le charme d'une fascheuse fluxion sur la poitrine qui m'arreste au lit ou à la chambre depuis six semaines avec beaucoup de douleur et d'affoiblissement, et que, pendant que je les ay eus entre les mains, et qu'ils ont occupé mes yeux et mon esprit, mon mal ne m'a point esté sensible et que

---

[1] Jean de la Barde, marquis de Marolles-sur-Seine, né à Marolles vers 1600, mourut en juillet 1692. Il fut représentant de la France au congrès d'Osnabrück, puis ambassadeur en Suisse à diverses reprises. Son ouvrage : *De rebus Galliæ libri decem* (1671, in-4°) a été très vanté par Bayle (article *Barde* du *Dictionnaire critique*) : «Le style en est bon : les choses y sont narrées sans flatterie, et avec beaucoup de connoissance des intrigues du Cabinet.» M. A. Chéruel s'est beaucoup servi de l'excellent livre de J. de la Barde dans l'annotation des deux premiers volumes des *Lettres du cardinal Mazarin* (1872 et 1879) et dans l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* (4 vol. in-8°, 1879-1880).

je n'ay esté sensible qu'à leur beauté et à leur solidité.

Il ne se peut rien de plus sublime ni de plus éloquent que cette dernière prolusion et je ne m'estonne pas qu'elle ait provoqué cette glorieuse République à vous donner de nouvelles et utiles marques de l'estime qu'elle fait de vos grands talens.

Pour les lampes sépulchrales, vous y avés porté la lumière qu'elles avoient perdües (*sic*), il y a tant de siècles, avec tant de forts raisonnemens et des considerations si puissantes, que désormais il n'y aura plus que les ames populaires et qui aiment à se laisser tromper, que les foiblesses de Licetus, populaire luy mesme, retiennent encore dans cette aimable erreur, et le monde raisonnable s'en trouve pour une bonne fois éclairci de l'illusion qui, en cette matière, avoit fasciné les esprits[1].

Rubens n'a pas eu meilleur marché de son audace à vouloir establir ses chimères insussistantes (*sic*)[2] touchant la manière des vestemens des Romains. Vous l'avés confondu si clairement et si victorieusement que je ne pense pas qu'il n'en fust mort de honte si sa mort n'eust point prévenu la publication de son travail[3]. Partout je vous ay suyvi dans vostre défense en battant des mains, et je n'ay trouvé qu'en son ouvrage il eust autre avantage sur le vostre que par la délicatesse du burin hollandois qui, à la vérité, l'emporte sur celuy de vos Italiens, mais c'est un miserable avantage dont il n'y a que le graveur qui en puisse estre loüé. J'aurois eu une entière satisfaction si l'exemplaire que vous m'en avés envoyé ne se fust point trouvé imparfait d'une feuille entière qui est LR, laquelle ayant esté oubliée dans l'assemblage du volume, m'a laissé dans l'obscurité sur le plus beau du Traitté, et m'a fait perdre sans doute un grand fonds de critique judicieuse et d'érudition importante. Une autre chose m'y a donné beaucoup de peine qui est que, le livre n'estant pas relié, je n'ay peu profiter des figures que vous y avés inserées et qui, estant rejettées à la fin *in globo*, ont rebuté l'incapacité de nos relieurs qui n'en ont osé entreprendre la collocation en la vraye place de chacune, ce qui m'a fait souhaitter que vous eussiés occasion de m'en envoyer un relié où les figures fussent situées, selon vostre intention, justement aux lieux qu'il faut, à quoy si vous adjoustés la feuille LR et les Progymnasmes du Cornelio, il n'y aura rien plus à désirer, mais au contraire à vous rendre mille graces de vos illustres présens qui me sont si honnorables et à me rendre plus que jamais, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVI may 1671[4].

---

[1] Liceti avait prétendu que l'on avait trouvé dans quelques tombeaux des lampes allumées depuis l'antiquité, des lampes perpétuelles.

[2] On chercherait vainement dans nos dictionnaires cette expression qui constitue d'ailleurs ici un pléonasme, car une chimère est précisément ce qui ne subsiste pas, ce qui n'a pas de réalité.

[3] Nous avons déjà vu qu'Albert Rubens était mort bien jeune encore, le 1er octobre 1657.

[4] Le 4 juin, Chapelain écrit à Conringius (f° 239) : « J'ay de si fréquentes secousses en ma foible santé que je n'oserois promettre une fort longue vie si ce n'est celle que je posséderay dans vos escrits et à laquelle vostre amitié et vostre gratitude s'engagent de si bonne grace. Je me fonde plus sur celle là que sur celle que Dieu m'a prolongée jusqu'icy qui n'est que passagère, au lieu que celle que vous me promettés ne peut estre qu'immortelle. Il me pourroit suffire de vivre en vostre cœur et en vostre mémoire qui sont les lieux où je m'aimeray tousjours le mieux. Le pardessus neantmoins flatte la pensée que j'ay de l'avenir et m'est doux extrèmement, parce que ce sera un tesmoignage à la posterité que j'ay sceu connoistre vostre grand merite et que vous l'avés voulu reconnoistre par une grande affection...

DII.

A M. LE COMTE GIROLAMO GRAZIANI,

SECRÉTAIRE D'ESTAT DE S. A. DE MODÈNE,

À MODÈNE.

Monsieur, je ne pouvois moins faire que ce que j'ay fait dans l'envoy de vos remercimens à M[gr] Colbert. Si j'ay fait quelque chose de plus, c'est de luy donner avis par cette occasion de l'estat où vous aviés mis vostre Cromwel et de le préparer à en recevoir les présens pour le Roy et pour luy agreablement, luy tesmoignant que vous me l'aviés communiqué et que je ne croiois pas qu'il y pust avoir rien de plus parfait en ce genre. Depuis, il a fait le voyage de Poitou et celuy du Havre et de Dunkerque et il ne me reviendra qu'avec le Roy vers la fin du mois. Ce sera au temps que vostre caisse pourra estre arrivée qui ne pourra manquer d'estre un grand regale pour S. M. et pour toute Sa Cour

Ce sera aussi alors que je luy donneray la joye de la bonne opinion que M[r] de Seignelay a laissée de luy en toutes les cours d'Italie et particulierement en la vostre[1], sans oublier que c'est par vous que j'en ay esté informé comme tesmoin de veüe et juge très capable du mérite que vous avés reconnu en luy.

Je me doutois bien qu'un vocabulaire italien n'estoit pas un sujet d'occuper une plume comme celle du P. Bartoli, ayant principalement donné dans son *Torto*, etc., les correctifs des défauts qu'il avoit remarqués dans ceux qui avoient le plus de vogue de là les Monts. Et il y aura bien plus de plaisir de voir son histoire de la Société pour l'Italie dont les mémoires seront encore plus certains comme passés sous les yeux de plus de personnes et plus sujets à estre convaincus de faux si la vérité n'y estoit pas toute pure. C'est un esprit fleuri et qui panche plus sur le stile déclamatoire que sur l'historique. Après tout, on luy a beaucoup d'obligation de tant de differens travaux, estant infatigable, nonobstant sa mauvaise santé qu'on m'a assuré qui le tient presque tousjours renfermé dans la chambre. J'estime fort l'histoire d'Orlandin latine des commencemens de la même Société et du generalat de saint Ignace Loyola. Celuy qui en a fait la suite n'a garde d'en approcher[2]. Mais le P. Bartoli les passera tous et fera grand honneur à son ordre. Je vous prie de m'avertir quand son volume de l'Italie sera publié afin que je me le face venir.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IV juin 1671[3].

Si vous estes satisfait de M[r] Baluze, assurés-vous qu'il ne l'est pas moins de vous et qu'il vous conte entre ses meilleures fortunes, en quoy il fait voir la bonté et la solidité de son jugement. Il se parera de vostre nom et de vostre secours dans l'édition qu'il médite de ses Conciles et vous ne l'esprouverés jamais ingrat... Je seray bien aise de voir vostre nouvel ouvrage *De re piscinaria*. La matière en doit estre aussi curieuse que nouvelle, principalement traittée par vous... »

[1] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils aîné du grand ministre, naquit à Paris en 1651 et mourut en 1690. On sait qu'il fut un des meilleures ministres de la marine de l'ancienne France, et qu'il devint, un an avant sa mort, ministre d'État.

[2] Le continuateur est le P. François Sacchini. Son travail parut en 1620 à la suite de la réimpression de la première partie de l'*Historia societatis Jesus* (Anvers, in-fol.). Les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* jugent la continuation de l'ouvrage du P. Orlandini bien plus favorablement que Chapelain (t. III, col. 452) : «Cette histoire est écrite avec grande pureté de langage, un style noble et élevé, plein de vivacité et d'intérêt.»

[3] Le 19 juin, Chapelain, écrivant de nouveau à Graziani, lui signale (f° 241) une omission

DIII.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PROFESSEUR, ETC.,

À PADOUE.

Monsieur, par vostre lettre du 1[er] juin je voy le trouble que vous a causé l'éclaircissement de ma manière dont il m'est permis de traitter avec M[gr] Colbert et de l'estonnement où il me paroist que vous estes que je n'agisse pas avec luy comme je ferois avec mon ami familier. Il m'honnore à la vérité de sa bienveillance, mais c'est avec une si grande distance de luy à moy qu'elle est presque infinie et que, si je me conserve dans son esprit, c'est par une retenüe et un respect qui luy oste tout soupçon que je présume trop de ses bontés et que je fusse capable de m'émanciper en me faisant de feste auprès de luy [1] et en me promettant qu'il ne trouveroit pas mauvais que j'en usasse avec une liberté de personnes égales. Ceux que Dieu et leur fortune a élevés au grade où il est demandent, sans le demander, qu'on pèse auprès d'eux toutes ses paroles et qu'on ne face ni ne die jamais rien à leur égard qui leur puisse faire imaginer qu'on voudroit s'apprivoiser avec eux. Vous l'aviés conceu, Monsieur, autrement et, nos mœurs ne vous estant pas connües comme à moy, vous avés donné dans un panneau qui pouvoit vous nuire et à moy aussi, et c'est un grand bonheur pour [vous] et pour moy que vostre procedé innocent n'ait point eu de mauvaise suite. Il a donc receu les livres comme luy estant envoyés et, à ce que vous me mandés, s'en est mesme tenu obligé. C'est de quoy je n'ay eu aucune connoissance non plus que son bibliotecaire [2], à qui ces livres ne sont point venus pour estre rangés en la place qui leur est deüe. Seroient-ils demeurés à Saint-Germain dans son cabinet d'affaires? Mais n'importe pourveu qu'ils ayent fait l'effet que vous estes persuadé qu'ils ont fait et qu'il n'ait point trouvé mauvais qu'on luy eust addressé des livres dédiés à un autre qu'à luy. Sa vertu est au dessus de ces délicatesses qui choqueroient tout autre que luy et j'en rens grâces à Dieu de tout mon cœur.

Pour moy auprès de qui vous employés tant d'excuses du parti que vous aviés pris, je vous conjure de ne vous en point mettre en peine, car cela ne m'en a fait qu'à cause de vous, et vostre interest estant à couvert, le mien ne m'est en rien considerable, et j'ay l'ame assez philosophique pour faire qu'elle n'en sente point esbranler sa tranquillité...

Je suis bien aise que vous ayés recouvré un autre exemplaire des Progymnasmes du Tom. Cornelio et que vous vous disposiés de m'envoyer un autre exemplaire entier de vostre response à Rubens et de vos lampes prétendües inextinguibles reliés et rangés selon

---

dans la distribution des exemplaires de sa nouvelle tragédie : «Je l'ay fait tomber d'accord [M[r] Pouff, un des officiers employés à la cour de France par le duc de Modène et chargé de la distribution de divers exemplaires du *Cromwell*] que dans vostre Nota, ayant oublié un de nos Secretaires d'Estat, M[r] de la Vrillière, grand connoisseur de la langue italienne et le plus ancien de ces M[rs] les secretaires des commandemens, il en prendroit un sur les 24... pour l'offrir de vostre part à M[r] de la Vrillière... » Chapelain ajoute : «Je vous supplie de faire voir par vos gens habiles chés vos libraires s'ils n'y trouveroient point parmi leurs livres négligés un poëme latin *De immortalitate* d'Aonius Palearius, un des doctes du siècle passé. Il est imprimé in-8° et, s'il se trouve, de me le faire acheter.»

[1] M. Littré explique ainsi cette locution : «faire comme si on était d'une fête, s'entremettre de quelque affaire sans y avoir été appelé,» et il cite diverses phrases de Corneille, de Scarron, de Saint-Simon et de Voltaire.

[2] Nous avons déjà vu que c'était alors le savant Étienne Baluze.

vostre intention avec les figures, n'importe comment reliés et il suffira que ce soit en parchemin. Je les ay leus avec plaisir et profit et me suis resjouy de l'honneur qu'ils vous feront parmi les véritables gens de lettres et vous rens de nouvelles graces très humbles de la gloire qui en reviendra, Monsieur, à vostre, etc.

De Paris, ce xx juin 1671.

DIV.

À M. SPANHEM,

RÉSIDENT DE L'ÉLECTEUR PALATIN,

À COLOGNE.

Monsieur, je vous avoüe que j'avois impatiemment souhaitté l'ampliation [1] de vostre ouvrage touchant l'excellence et l'usage des médailles [2] et sa publication dont Mr de Candenat m'avoit donné esperance à son retour d'Allemagne et de Hollande, mais je vous avoüe aussi que je l'esperois foiblement et avec quelque chagrin, sachant les illustres emplois où vostre vertu et vostre capacité sont occupées par vostre Prince. Jugés, Monsieur, quelle agreable surprise ça esté pour moy d'en avoir hier receu un exemplaire avec la lettre dont vous l'avés accompagné, non pas par la personne que la lettre m'a marquée qui, depuis un mois, n'est point à Paris et semble s'en estre retirée pour tousjours, mais par Mr Justel [3] que je n'ay encore pu sçavoir qui le luy a fait tomber entre les mains pour me rendre ce bon office. De quelque manière qu'il l'ait receu il s'en est aquité avec honneur et j'en suis en possession comme si je l'avois eu de vous mesme. J'en ay desja leu la Préface avant que de l'envoyer au relieur et j'en ay pris la teinture qu'il mérite avec une satisfaction qui ne se peut exprimer. Elle sera sans doute entière quand on me rapportera le livre en estat de le lire moins difficilement. C'est de quoy je presse et represse l'ouvrier, tant j'en ay de passion pour le devorer, toutes affaires cessantes.

Il ne se peut rien de plus judicieux, de plus modeste ni de plus élegant que cette Préface et je n'ay garde de m'estonner de ce que vos sçavans Hollandois tesmoignent faire tant de cas de tout l'ouvrage, persuadé, comme je suis, que le corps en est du mesme stile, du mesme tissu et de la mesme solide méthode. Je pensois qu'il y avoit peu de chose à adjouster à l'ébauche que vous en aviés faitte, lorsque nostre ami Mr Falconieri vous engagea, à Rome, de traitter cette matière et que la Reyne Christine vous y confirma. Je le pensois tant par la plénitude de sens et de doctrine que j'y trouvay, en lisant l'exemplaire dont vous m'honnorastes, et, lors, m'en entretenant avec Mr Seguin, celuy de nos François qui en a une plus profonde et plus exquise connoissance, il s'escria: *Nous ne sommes que des Grimelins et c'est là nostre véritable maistre!* Mais qu'en dira-t-il maintenant que cet embryon est venu à sa maturité et que vous l'avés enfin produit accompli de tous membres? Je le veux aller exprès visiter pour avoir le nouveau plaisir de

---

[1] *Ampliation* dans le sens d'augmentation. Le mot n'était guère usité au XVIIe siècle, et M. Littré n'en a trouvé des exemples que dans des écrivains du siècle précédent.

[2] *Dissertationes de præstantia et usu numismatum antiquorum* (Paris, 1671, in-4°). Nous avons vu que la première édition était de 1664 (Rome, in-4°).

[3] Henri Justel, né à Paris en 1620, fut garde de la bibliothèque royale de Saint-James, à Londres, et mourut dans cette ville en 1693. On lui doit le recueil intitulé : *Bibliotheca Juris canonici* (1661, 2 vol. in-fol.). C'était le fils de Christophe Justel, un des bons érudits de la première moitié du XVIIe siècle.

ses exclamations et acclamations ingenües, car c'est la candeur mesme, et pour rien il ne voudroit dire que ce qu'il pense, et bien qu'il soit du mestier entre les premiers de l'Europe, la jalousie ni l'envie sont incapables de luy faire dissimuler la vérité et ne pas rendre justice au vray mérite.

J'admire, Monsieur, que dans vos occupations importantes qui regardent les interests de vostre Prince, pour lesquels il se sent forcé à se priver de vostre entretien, vous ayés peu grossir vostre travail à ce point là, et feuilleter tous les autheurs dont vous avés besoin pour en justiffier la doctrine. C'est à dire que vous estes un génie extraordinaire à qui les plus difficiles choses ne coustent rien que de les vouloir faire et qui causés de l'estonnement plustost que du courage aux médiocres de vous imiter, ce qui ne me fait pas désesperer que d'icy à quelque temps nous ne voyons de vous quelque autre production en une matière non moins curieuse et qui ne vous fera pas moins d'honneur ni ne sera pas moins utile au public.

Ce que Mr de Candenat vous a mandé de la *Pucelle* est véritable. Dieu m'a conservé assés de vie pour en achever la seconde partie qui est la dernière. J'en suis présentement à la correction et (*sic*, ce) que Vida trouve le plus important et le plus mal aisé. Si mes vieux jours sont prolongés de quelques années, j'ose me prometltre d'en rendre un raisonnable conte au public et de ne pas faire rougir mes sages amis, tels que vous estes, d'en avoir eu bonne opinion et comme respondu de sa bonté *in antecessum.* J'y mettray au moins tout mon soin et tout ce peu qui me reste de force, de quoy il est question pour soustenir passablement mon entreprise. Vous en jugerés sincèrement et je ne vous y demande point d'indulgence qui vous contraigne tant soit peu. Je suis à l'espreuve des reprehensions et je n'ay nulle prévention d'esprit à mon avantage. On en a desja attaqué son commencement. La fin trouvera ses critiques encore. Dieu veuille qu'ils soient plus éclairés que les premiers afin qu'au moins le monde, qui ignore le secret et les finesses de cet art, puisse profiter de mes fautes et de leurs censures!

Je finis en vous rendant mille très humbles graces de vostre nouveau présent dont je veux parer ma petite biblioteque, et en vous conjurant de croire que vous avés en mon esprit toute la haute estime dont vous estes digne, et en mon cœur la place favorite que vous avés droit d'y prétendre, comme un des plus agreables objets de l'amitié et de la tendresse, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XXI juin 1617[1].

---

[1] Le 24 du même mois, Chapelain parle en ces termes à Heinsius (f° 244 v°) de ce qu'il appelle l'affaire Menestrel : «Quelque jour je vous feray voir le billet amer qui me fut escrit là dessus et qui accreust la maladie qui m'est survenüe dans ce temps là assés dangereuse pour faire douter de ma vie. Tout ce que je pus obtenir par mes instantes prières fut que la manière dont la chose avoit esté prise sur la lettre que vous aviés escritte à Mr Perrault ne fist pas un plus grand et plus rüineux éclat... Le bruit nous assure d'une réconciliation de vos patrons avec le Roy et que Mr Van Beuningen sera la victime. Si ce dernier est vray, j'en auray un très grand deplaisir, l'honnorant comme je fais et le considerant comme vostre intime. On l'accuse d'avoir altéré la Cour de France par ses hauteurs et violences, ce que j'ay peine à croire d'un aussi prudent négotiateur qu'il est. Mais qui sert le public est sujet à ces revirades.» Le lendemain, Chapelain adresse à Waghenseil mille compliments (f° 245 v°) : «Si j'ay quelqu'un au monde en qui mon esprit acquiesce et dont je me responde à moy mesme, c'est vous en qui je reconnois un genie veritablement philosophique qui n'a de passion que pour la vertu... Vos autres talens me sont très chers, vostre stile latin exquis, la parfaitte connoissance de la langue sainte, la

DV.

À M[GR] COLBERT,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS ET MINISTRE D'ESTAT,

À TOURNAY[1].

Monseigneur, après avoir loué Dieu de la parfaitte santé qu'il vous a rendüe et qui estoit notablement alterée par les grands et nécessaires voyages que le service du Roy avoit exigés de vostre zèle, et dont vos fidèles serviteurs n'avoient pas eu de légères inquietudes, j'ay rendu grâce à Dieu de l'heureux retour de Mr le marquis de Seignelay auprès de vous.

J'ay cru vous devoir préparer à recevoir favorablement un nouvel ouvrage du comte Girolamo Graziani, auquel il y a plus de six ans qu'il s'est appliqué, et qui sera sans doute le plus considerable qu'il ayt encore fait, dans la veüe d'en faire une offrande à Sa Majesté, son bienfacteur, et à vous, Monseigneur, son protecteur et son Mécène. Ayant envisagé le funeste événement de la mort du feu roy d'Angleterre et la trop heureuse tyrannie de Cromwel comme un véritable sujet de tragedie, propre à estre traitté avec tous les ornemens que cette sorte de poésie désire, et où les louanges du Roy pouvoient naturellement entrer à cause de la feüe reyne d'Angleterre, cette génereuse héroïne, tante de Sa Majesté, il l'a entrepris et enfin accomply de manière à passer avec beaucoup de louange à la plus reculée posterité. Il l'a mesme mis curieusement sous la presse et l'envoye, par une seure occasion, à vostre bonté, pour luy servir d'introducteur auprès du Roy, et pour vous en donner le divertissement à vous-mesme. Elle est en chemin et je l'attens tous les jours, selon

---

profonde connoissance des antiquités hébraïques et celle que vous avés acquise des mœurs et de la géographie de toute l'Europe par les voyages heureux que vous y avés faits, sans les autres qualités dont vostre belle et noble nature s'est ornée ne tiennent à mon égard que le second lieu pour attirer mon amitié, quoy qu'elles me charment plus que je ne sçaurois vous dire... Le conte que vous me rendés de vostre establissement dans vostre condition presente me calme voyant qu'il respond à vostre vertu et que ni l'honneur ni le profit n'y manque... Vous ne m'avés point mandé si Me vostre femme ne vous avoit point donné d'enfans. C'est une marchandise douteuse, et je ne tiens pas trop malheureux ceux à qui Dieu n'a pas permis d'en avoir, veu qu'ils sont tousjours à charge et peu sujets à service et consolation, regardant leurs pères comme leurs fermiers et leurs pourvoyeurs...» Chapelain ajoute: «J'ay peine à croire ce que dit Mr Bochard de ce chien des Saints Innocens, car je n'en ay jamais ouy parler, quoyque je sois fort persuadé de l'affection morale de ces animaux pour leurs nourrissiers et pour leurs maistres... Il faut aller fort bride en main en ces matières et j'admire l'allegation affirmative de Mr Bochard, homme fort sensé et qui ne devoit guères croire de semblables miracles que sous bons gages...» Le 27 du même mois, Chapelain entretient Bœclerus (f° 247) de divers livres: «... Mr Patin le père m'a envoyé trois exemplaires reliés de vos notes sur Polybe et trois ou quatre en blanc. Apparemment ils sont venus dans le ballot de son fils, car ils n'estoient pas empaquetés... Si vous me faites la grace de me communiquer le 3e tome de la Biblioteque imperiale de Lambecius, je vous prie de prendre bien vos précautions pour empescher que la mesme chose ne leur arrive [c'est-à-dire qu'ils ne se perdent en chemin comme les livres envoyés par Multz]. Il faut que le livre soit peu espais ou que Lambecius soit un escrivain bien laborieux et bien rapide. Je le trouve fort diffus et toutes fois partout utile. Je pense vous avoir prié de faire voir chés un libraire s'ils avoient Aonius Palearius *De immortalitate animæ* in-8° et si l'on me le pourroit recouvrer.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 646).

l'avis qu'il m'en a donné, par la poste, avec la liste des personnes principales de la Cour à qui il a creu que la distribution en devroit estre faitte.

Sans vous prétendre prévenir, Monseigneur, sur la beauté de la pièce, que vous connoistrés mieux que moy, si vos accablemens vous permettent de la parcourir, je suis obligé de vous dire que les Grecs, les Latins ni les Italiens, dont j'ay examiné toutes les productions en ce genre, n'ont rien fait d'approchant. Car je l'ay eüe en confidence à mesure qu'il la composoit, et il en a voulu avoir mes sentimens pour ne point y pécher contre les règles et pour la rendre agreable mesme dans son horreur. Je l'ay attentivement considerée en toutes ses parties, et je suis demeuré aussy satisfait du succès de son travail qu'il m'a tesmoigné l'estre de mes avis sincères.

Vous luy ferés, Monseigneur, la grâce et l'honneur, s'il vous plaist, de la recevoir bénignement comme une marque de son respect et de sa reconnoissance, et de prendre le temps propre pour en faire la présentation à Sa Majesté, comme l'un des fruits de sa munificence. Je n'ay pas besoin de vous faire souvenir qu'il en est l'un des plus dignes objets et pour son mérite personnel et pour le rang qu'il tient auprès de Son Altesse de Modène en qualité de son seul secrétaire d'Estat, depuis plusieurs années. Vous l'avés sans doute en la mémoire. Je vous confirmeray seulement que vous n'avés de tous les gratifiés aucun qui ressente plus vos faveurs que luy et qui se tinst plus heureux s'il pouvoit vous le bien prouver par quelque imposant service, si ce n'est peut-estre moy, qui suis plus incomparablement que tous, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII juin 1671[1].

DVI.

À M. REGNIER DE GRAAF,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

À DELFT, EN HOLLANDE.

Monsieur, j'ay receu avec beaucoup de joye vostre lettre et les imprimés qui l'accompagnoient. Si mon souvenir et mon amitié vous sont agreables, les vostres me le sont au double et d'autant plus que vous m'en avés donné et continués à m'en donner des tesmoignages publics et que jusqu'icy je n'ay pas esté assés heureux pour vous en donner ni de publics ni de particuliers dont je n'ay pas une confusion ni une mortification médiocres. Il est vray qu'ayant eu l'honneur de voir Mr Duyk Van Vorket, à son passage pour s'en retourner d'Italie chés vous, je luy fis paroistre le ressentiment des obligations que je vous ay en des termes qui le laissèrent persuadé que j'avois tousjours l'estime dont vous estes digne et que je vous considerois comme un de mes plus cordiaux amis et je vous prie de luy rendre graces de ma part du véritable rapport qu'il vous en a fait et de l'asseurer de mon très humble service.

Il m'est fort glorieux qu'après m'avoir fait passer pour quelque chose dans ma propre langue à la teste de vostre Traitté françois du suc pancreatique, vous m'y ayés gardé la mesme place à la teste de sa traduction latine et je vous en suis de nouveau très obligé. Je voudrois seulement que vous ne m'y eussiés point qualifié de Mécène, qui est un tiltre qui appartient à Mgr Col-

---

[1] Le 10 juillet, Chapelain adresse (f° 250) un petit billet à Colbert «pour accompagner les deux exemplaires de la tragédie de *Cromwel*,» le priant «de présenter au Roy celuy qui est relié en maroquin.»

bert dont je ne suis pas seulement l'ombre, n'agissant que sous ses ordres comme le moindre de ses deppendans. Je me resjoüis fort, au reste, de ce nouveau travail[1] que vous estes prest de donner au monde touchant les parties génitales des femmes, et j'ay impatience de l'accoupler avec celuy qui regarde celles des hommes qui est si beau, si instructif et si curieux. Si vous l'envoyés, ne l'addressés pas à Mr Rompf qu'il y a plus de quatre mois qui est en Hollande, si ce n'est qu'il fust revenu en cette Cour. Ce sera une des plus exquises descriptions de la philosophie naturelle et que personne n'a esté jusqu'à présent capable d'examiner si à fonds que vous.

Ne vous rebutés point d'enrichir le public de semblables productions et prenés sur vos occupations ordinaires le temps de vous faire un si grand honneur qui vaut mieux que tout le bien que vous pouvés acquerir en combatant les maladies, et conservant la vie à vos concitoyens. C'est le sincère conseil que vous donne, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce III juillet 1671[2].

DVII.

À M. LE BOSSU,

CHANOINE RÉGULIER DE SAINTE-GENEVIÈVE,

À CHARTRES[3].

Monsieur et Révérend Père, j'ay eu impatience de voir vos deux ouvrages manuscrits touchant le temps employé par Homère à la partie de sa narration dans ses poèmes de l'Iliade et de l'Odissée et par Virgile dans la partie de son Enéide qui regarde sa narration[4], me doutant bien que, comme avés l'esprit excellent et le jugement exquis, à vous desfier plustost de vos sentimens plustost qu'à vous y confier et vous y flater par amour de vous mesme et raisonnemens sur les matières ou obscures ou délicates, me doutant bien, dis-je, que j'y trouverois tout à fait mon conte et qu'en matière de bonne logique vous ne feriés pas un mauvais pas, et que vous y chercheriés uniquement la vérité et que vous n'en voudriés jamais faire un instrument de vanité et de fausse gloire. Je m'y suis donc aussitost appliqué, toutes affaires cessantes, et ay passé rapidement et attentivement la veue dessus comme sur une des plus dé-

---

[1] Nous avons déjà vu que ce traité (*De mulierum organis generationi inservientibus tractatus novus*) parut à Leyde en 1672 (in-8°).

[2] Le même jour, Chapelain parle (f° 249 v°) à Falconieri d'Ottavio Falconieri, «vostre vertueux frère,» de «ses rares qualités», du voyage qu'il fit, il y a dix ans, en cette Cour «dont le souvenir delicieux m'est tousjours demeuré present à la pensée». Il ajoute : «J'ay pris part à la gloire de sa réputation croissante de jour en jour. J'ay tenu à faveur le souvenir qu'il m'a tesmoigné par le present qu'il me fit faire de son numisme d'Apamée. Je me suis fort entretenu avec Mr Spanheim de sa grande capacité en ces matières et quand Mr Cassini est venu augmenter le prix de l'Académie royale, il a esté le principal sujet de nos conversations et tousjours à son grand avantage et comme une nouvelle estoille du Ciel romain qui en relèvera l'éclat et de qui l'on ne recevra jamais que de bénignes influences.»

[3] René Le Bossu naquit à Paris, en mars 1631, et mourut en mars 1680. On doit à cet humaniste le *Traité du poème épique* (1675, in-12).

[4] Le Père Le Bossu n'a jamais publié les deux mémoires dont parle Chapelain. On lit dans le *Moréri,* au sujet du *Traité du poème épique :* «Cet ouvrage, quelque estimé qu'il ait été, est cependant demeuré imparfait. Il devoit estre suivi de deux autres parties, où l'auteur auroit justifié toutes les règles qu'il y avoit proposées, dans l'application qu'il en auroit faite aux poèmes d'Homère et de Virgile.»

licieuses et solides pastures d'esprit que j'aye gousté de ma vie. Je ne vous cajole point et, suyvant ce que vous avés desiré, je vous exprime sincèrement ce que je pense de vos belles dissertations qui m'auroient entièrement satisfait, quand elles auroient embrassé de moins communs sujets, quand vous les eussiés traittés avec moins d'exactitude, de clarté, d'ordre et de pénetration et quand vous auriés maintenu vos opinions par des raisons moins apparentes.

Si nous estions pour six jours seulement ensemble, sans distraction, en la belle solitude de Mr de Valcroissant, vostre oncle, si profond et si éloquent [1], je vous déduirois bien plus par le détail ce que j'y ay trouvé de concluant dont je suis tombé d'accord, entrant de bonne foy dans vostre doctrine en bonne partie, et ce qui m'y a semblé de foible par endroits, à quoy je ne pouvois que difficilement aquiescer. Mais je ne desespère pas d'avoir ce bonheur, un jour, en la compagnie du R. Père prieur L'Allemand, si juste et si éclairé juge en ces matières aussi bien qu'en toutes autres plus graves et plus importantes [2].

En attendant, après vous avoir dit que vostre premier travail, du temps mis par ces deux admirables poëtes à la narration de leurs poëmes ne me laisse aucun doute que la raison ne soit de vostre costé, je me suis arresté à mon scrupule ancien que celle de l'Eneïde contenoit au moins quatorze ou quinze mois et que, par consequent, l'opinion receüe que le temps de la durée du poëme épique pouvoit par un si fameux exemple s'estendre jusqu'à la révolution entière d'un cours annuel d'un soleil, à quoy je ne voy point que la nature de l'Epique résiste comme elle résiste à la multiplicité d'actions, les épisodes qui s'y insèrent ne nuisant de rien à sa simplicité et à son unité.

Je vous avoueray que je ne me puis accommoder de vostre assertion, quelque fine qu'elle puisse estre, que le séjour d'Enée à Carthage ait esté assés court pour retourner en Sicile faire l'anniversaire de son père, bastir une ville pour les femmes et les malades, arriver à Cumes, descendre aux Enfers, aborder l'Italie et commencer la guerre et la finir dans le mesme esté de son départ de Sicile pour y venir fonder l'establissement de son empire par le mariage de Livinia et de luy. Je ne puis m'imaginer qu'un dessein si héroïque puisse avoir esté accompli en si peu de mois et que la précipitation d'une telle entreprise ne l'eust mis à l'estroit et peu dignement pour la majesté de son action.

Je trouve bien plus vraysemblable la brièveté de la cholère d'Achilles, et la supputation que vous avés faitte du temps qu'elle a duré ne m'a donné que fort peu de peine, d'autant plus qu'elle laissoit Troyes sur pied et qu'elle n'en précipitoit point la ruine ni

[1] La mère du P. Le Bossu était la sœur de Noël de la Lane, abbé de Notre-Dame du Val-Croissant, docteur en théologie de la faculté de Paris, auteur de nombreux ouvrages relatifs au jansénisme, mort en sa cinquante-cinquième année, le 23 février 1673. Voir, sur cet ami et collaborateur d'Arnauld et de Nicole, un article complet dans le *Moréri* de 1759.

[2] Pierre Lalemant, chanoine régulier de Saint-Augustin de la congrégation de Sainte-Geneviève, né à Reims, mourut à Paris le 18 février 1673, âgé de cinquante et un ans. Il avait été d'abord professeur au collège du cardinal Le Moine, ensuite recteur et enfin chancelier de l'Université. On a de lui diverses oraisons funèbres et divers livres de piété. Chapelain, dans une lettre du 15 juillet 1671, lui exprime le regret (f° 252 v°) d'être empêché par ses infirmités d'aller le rejoindre : «Je commence à sentir... le malheur de ne vous pouvoir aller révérer sur vostre sainte montagne.»

la vengeance de la cause commune de la Grèce.

La cause principale qui me fait hésiter en cette précipitation de la narration de l'Enéide, outre le peu de jours que vous assignés au séjour d'Enée en Afrique, c'est le long séjour de près d'un an que vous luy faites faire en Sicile depuis la mort et les funerailles d'Anchise, sans que le poëte ait dit un mot de ce qu'il peut avoir fait en Sicile toute cette année, ni marqué à quoy il l'avoit employée, au contraire laissant dans sa narration une formelle présomption qu'aussitost qu'il avoit mis son père en terre, il s'estoit embarqué avec sa flotte pour aller descendre au paїs des Latins, ce qui avoit esté expressement ordonné par les Dieux comme chose ordonnée par les Destins et trop de fois reïterée pour perdre inutilement une année en ce lieu si proche, sans alleguer quoy que ce soit qui l'eust pu retenir d'executer leurs ordres, et la tempeste survenüe par la haine de Junon faisant voir qu'en partant de Sicile, pour s'en aquiter, ce seul obstacle l'avoit empesché d'aller immediatement descendre aux ports latins.

Une des présomptions du long séjour de Carthage, où Junon l'avoit fait surgir pour ses fins, est la passion qu'il avoit prise ardente pour Didon et qui apparemment l'y retenoit si fort attaché. Le temps dont ce scandale avoit besoin pour le faire sçavoir à Jorbas, la plainte de ce roy à Jupiter, l'envoy de Mercure vers luy pour le resveiller et l'ordre du radoub de ses vaisseaux qui devoit avoir esté négligé par cette occupation amoureuse qui le devoit rendre incapable de songer à autre chose, nourrie par Junon qui pour luy oster la pensée de l'Italie, luy présentoit incessamment les entretiens et caresses engageantes de Didon, ce qui n'eust pas pu faire l'effet de tant d'évenemens en si peu d'espace que vous luy donnés. Mr Regnier [1], lorsque vous luy en fistes part, m'a dit qu'il avoit esté contraire à vostre opinion et conjecture et qu'avec mes raisons il prétendoit vous avoir convaincu d'erreur par plusieurs autres encore, se tenant aux textes exprès du poëte de la façon que les avoit entendus Servius contre vostre opinion, et sans m'en avoir communiqué, selon qu'il apprenoit que c'estoit la mienne. Ce n'est pas que vostre examen de la saison où régnoit Orion ne soit très docte et très ingénieux et soustenu aussi fortement qu'il se pouvoit soustenir par un grand et sçavant critique avec apparence de probabilité. Mais enfin les inconveniens que j'ay allegués me semblent l'infirmer notablement et me laissent tousjours véritablement dans ma première impression et m'ostent toute envie et tentation de changer.

J'apprendray de vous s'il vous est venu quelque nouveau motif et quelque moins sombre lumière qui m'y face voir plus clair pour la suivre ou pour en déterminer l'erreur et ne m'y souffrir plus balancer.

J'ay leu avec la mesme haste et le mesme plaisir vostre defense d'Homère et de Virgile contre les imputations de M^r d[es [M[arets] [2] si frivoles et si mal faites, et elles m'ont bien moins édifié et persuadé, et le R. P. L'Allemand doit estre ravi que l'examen que vous

[1] Regnier-Desmarais, l'abbé académicien dont il a été déjà plusieurs fois question.

[2] Desmaretz de Saint-Sorlin. Cet académicien s'était occupé d'Homère et de Virgile dans son livre intitulé : *La comparaison de la langue et de la poésie françoise avec la langue et la poésie grecque et latine* (Paris, 1670, 1 vol. in-4°). Voir sur cet ouvrage l'*Histoire de l'Académie française* (tome I, 1858, pages 273 et 274, et l'*Étude sur la vie et les écrits de Jean Desmaretz, sieur de Saint-Sorlin*, par M. R. Kerviler (1879, pages 116-125).

en avés fait soit si subtil et si solide tout ensemble, divertissant d'ailleurs extrêmement et traitté d'une manière d'ironie où aucun de nos modernes dans un stile de combat n'est encore si heureusement ni si galamment parvenu. Nous nous en entretiendrons plus amplement à la première veüe, mais comme cette défense n'est pas encore achevée, il y faut mettre la dernière main, et je vous conseille de n'y perdre point de temps, afin d'en éclaircir pleinement les ignorans et de fortifier les doctes dans leurs bons sentimens.

Je vous renvoye vos originaux par le R. Père qui en sçait la voye asseurée, et prétends que celuy que vous m'addressés me revienne comme un présent très riche et très honnorable pour moy qui suis, mon R. P., vostre, etc.

De Paris, ce XIII juillet 1671.

DVIII.

AU R. P. LE BOSSU,

DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-GENEVIÈVE,

À CHARTRES.

Mon R. P., ce ne m'est pas une petite joye que la liberté avec laquelle je me suis expliqué avec vous de mes sentimens sur les deux derniers ouvrages que vous me laissastes pour les examiner, à nostre dernière veüe, ne vous ait pas choqué et que vous vous soyés résolu à y faire réflexion, lorsque vostre loysir vous permettra de les revoir et de leur donner la dernière forme. Le biais mesme que vous me dites que vous prendrés pour y employer vostre opinion et la mienne m'a semblé aussi modeste que judicieux et j'y donne mon approbation entière. Tout autre dont vous vous seriés servi eust réussi malaisement à vostre gloire autant que je suis capable d'en juger et que je connois le génie de nos meilleurs critiques, de quelque subtile et délicate manière que vous auriés traitté la question. Croyés moy, mon R. P., cet endroit est peut estre le principal qui avoit besoin d'estre retouché par Virgile et où, aussi bien qu'Homère en quelques lieux, il s'est endormi[1]. Mais il n'en est pas moins le plus excellent de tous les poëtes et le plus digne de l'autel que Scaliger le père luy a dressé[2]. Quand vous aurés mis ces ouvrages au point où vous les voulés mettre, je les verray très volontiers et tout ce que vous ferés jamais en ce genre, car je suis très avantageusement imprimé de vostre sens et de vostre érudition[3] jusqu'à admirer tous les jours que, dans vostre solitude et *proprio Marte*, vous ayés pénetré ces matières poëtiques et défriché ces espines aristoteliques[4] qui ont accroché et arresté les plus suffisans de leurs scholiastes. N'abandonnés pas vos beaux desseins et m'en comptés tousjours pour fauteur constant à les maintenir de tout mon petit crédit et avec l'affection que vous a vouée, mon R. P., vostre, etc.

De Paris, ce XXXI juillet 1671[5].

---

[1] ..... *Quandoque bonus dormitat Homerus.* (HORAT. *Ad Pisones*, vers 359.)

[2] Voir dans la Poétique (*Poetices libri VII;* Lyon, 1561, in-fol.) ce que Jules-César Scaliger dit de Virgile, le *roi des poètes, le seul homme digne du nom de poète.*

[3] Ce sens du mot *imprimer* n'est pas indiqué dans le *Dictionnaire* de M. Littré.

[4] Le P. Le Bossu ne s'était pas occupé seulement de la Poétique d'Aristote, mais aussi de sa philosophie. On a de lui un *Parallèle de la philosophie de Descartes et d'Aristote*, qui parut quelques mois avant le *Traité du poème épique.*

[5] Le 8 août, Chapelain entretient Bœkler (f° 254) du fils de Gronovius : «Il n'est pas peu avantageux au jeune Gronovius que vous en ayés une si bonne (opinion) de ses jeunes efforts sur Polybe et je luy feray un second regale presque

DIX.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE ET EN HISTOIRE,

À PADOUE.

Monsieur, je respons dans l'intervalle d'un de mes accès à vostre dernière lettre du 12 juin receüe il y a dix jours par la poste de Lion. Elle m'a apporté beaucoup de consolation, m'apprenant que Dieu vous conserve une santé si utile au public et que vous vous allés appliquer à l'histoire de vostre siècle. Je ne connois que vous dans l'Europe capable de la traitter à la manière des anciens, c'est à dire du seul bon stile ni qui ait la générosité de publier sans passion les vérités des choses publiques. Feu Grotius avoit attrapé le tour antique de la narration. Vous aurés veu son Histoire des guerres de Flandres donnée au monde après sa mort[1] et je m'assure que sa façon d'escrire vous aura plu. Pour moy, je suis demeuré dans l'admiration qu'un Batave et moderne ait eu une assés grande flexibilité d'esprit pour se rendre ambitieusement aussi Tacitien que Tacite mesme. Il la composa devant la mort de Barnevelt[2] et fort jeune encore et il m'a autresfois dit que le mauvais traittement que luy avoit fait son païs l'empeschèrent de la mettre en lumière, renonçant ceux qui l'avoient renoncé. Son stile naturel n'estoit point celuy là, mais il vouloit monstrer, comme Strada dans ses Prolusions[3], qu'il estoit capable de tous les stiles. Celuy de Saluste et de Tite Live méritent peut estre mieux d'estre imités par vous et ne soustiendroient pas moins la dignité des affaires publiques, quoyque Mursius[4], aussi bien que Grotius, ayent préferé le Cornélien[5] qui, à la vérité, est plus piquant, mais qui n'est pas sans affectation et qui ne sied guère bien qu'à Tacite mesme. Mais où Mr Grotius m'a-t-il mené ?

Je vous seray obligé de la peine que vous prendrés de m'envoyer un ou deux exemplaires de vostre dernier ouvrage *De re Vestiaria* par la première seure occasion. Vous sçavés par combien de raisons ils me doivent estre précieux. Si vos libraires ou de Padoue ou de Venise avoient Aonius Palearius *De immortalitate animæ,* vous me feriés plaisir de le prendre pour moy et de le joindre aux autres, lorsque vous les pourrés seurement envoyer.

S'il vient à ma connoissance que quelqu'un ait publié histoire ou relation des évenemens publics qui entrent dans vostre dessein, je ne manqueray pas de vous en informer et de contribuer de tout mon possible à tout ce qui pourra illustrer vostre travail.

Vous aurés eu la justification des droits

---

egal au premier quand je luy feray voir dans vostre lettre combien vous esperés de ses travaux à venir. Je luy ay conseillé de s'appliquer à l'illustration de Denis d'Halicarnasse où il y aura autant de gloire à acquerir pour luy qu'il y en a eu dans le secours qu'il a donné à Polybe, puisqu'il semble estre né pour réussir en cette sorte d'érudition.»

[1] *Annales et Historiæ de rebus Belgicis* (Amsterdam, 1657, in fol.).

[2] Jean Van-Olden Barneveldt, grand pensionnaire de Hollande, fut décapité le 13 mai 1619, à l'âge de soixante-douze ans.

[3] Famiano Strada, l'auteur de : *De bello belgico decades II* (Rome, 1632-1647, 2 vol. in-fol.), avait publié, en 1617 : *Prolusiones et paradigmata eloquentiæ* (Rome, in-4°).

[4] Jean Meursius, dont nous avons déjà rencontré le nom, ne fut pas seulement un fécond archéologue : il publia encore, en qualité d'historiographe de la Hollande, divers ouvrages sur les Pays-Bas, notamment : *Rerum Belgicarum liber primus de induciis belli Belgici* (Leyde, 1612, in-4°).

[5] Allusion à l'un des prénoms de Tacite (*Caius Cornelius*).

de la Reyne sur le Brabant, sinon je vous l'envoyeray, car j'en ay plus d'un exemplaire tant en françois qu'en latin.

Les louanges que j'ay données à vostre dernier travail sont très sincères et c'est ma confession de foy. Plust à Dieu que celle dont il vous a plu m'y honnorer eussent la moitié autant de fondement, quelque retenüe que vous ayés gardée en me les donnant! Je les agréerois avec beaucoup moins de scrupule. Je les reçois néantmoins comme un des effets de vostre bonté et de vostre génereuse bienveillance qui me tient lieu d'un de mes plus grands trésors et dans laquelle je vous conjure qu'il n'y ait jamais de diminution, comme il n'y en aura jamais dans la passion qu'a pour vostre grand merite, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI aoust 1671[1].

DX.

À M. REGNIER GRAFF,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

À DELPHT.

Monsieur, ces jours passés, vint chés moy un homme de vos quartiers qui, ne m'ayant pas trouvé, laissa à mes gens un paquet non cacheté où il y avoit un exemplaire du livre que vous m'avés fait l'honneur de me dedier et une lettre addressante à Mr de Monmor et dit qu'il me reviendroit voir. Huit jours se sont cependant passés sans qu'il en ait pris la peine et je suis encore incertain de ce qu'il entend que je fasse de ce livre, lequel n'a aucune marque de vostre main qui enseigne que vous le destinés à ce pauvre Monsieur, ni que j'aye receu aucun billet de vous qui m'apprenne ce que j'en dois faire.

Il y a apparence que la lettre à Mr de Monmor éclaircit tout cela, mais estant cachetée, elle m'est sacrée et j'en demeure dans l'obscurité. Que si ma conjecture est vraye, qu'il soit pour ce pauvre seigneur, vostre présent s'est voulu faire sous une mauvaise estoile, faute d'estre informé du mauvais estat où ses malheurs l'ont reduit, car vous sçaurés que de Doyen des Maistres des Requestes et riche de plus de 100,000 livres de rente, sa maison et ses affaires se sont, depuis deux ans, trouvées renversées par la mauvaise conduite de son fils aisné qui lui a consumé le plus beau de son bien et qui est dans le dernier désordre, en telle sorte que le père a esté contraint de vendre sa charge et a eu une si grande commotion de cerveau qu'il en est tombé comme en démence ou au moins en un désespoir à vouloir mourir et à avoir esté des huit jours entiers à ne souffrir que par force de prendre quelques boüillons pour conserver sa vie et avoir besoin que l'Archevesque de Paris[2] le

---

[1] Le 28 du même mois, Chapelain félicite ainsi l'infatigable polygraphe Conringius (f° 255 v°) : «Vous m'avés, au reste, Monsieur, bien resjouy en m'apprenant le nouveau travail que vous avés publié : *De Piscinis* et les autres ouvrages politiques que vous donnerés ensuite. Vostre esprit est une source inespuisable de sçavoir en tout genre de disciplines, et l'abondance que vous en avés desja laissé voir donne de l'admiration et du désespoir de vous y pouvoir égaler aux plus habiles. J'attens impatiemment cette nouvelle production pour la devorer comme j'ay fait toutes les autres et pour la faire valoir selon mon petit credit auprès de nos sçavans. Il m'a esté fort doux d'apprendre que Mr Verjus se soit abbouché avec vous et qu'il vous ait pleu. C'est un de mes anciens amis dès sa tendre jeunesse. Il a de la doctrine et de l'agrement dans l'esprit. Mais la fortune l'a tourné principalement à la politique pour en faire un excellent négotiateur. On peut se confier en sa probité et en sa parole. Je suis bien aise de la liaison qu'il a prise avec vous et vous n'y risquerés rien.»

[2] François de Harlay de Champvallon avait succédé sur le siège archiépiscopal de Paris à Hardouin de Beaumont de Perefixe, en janvier 1671.

vint adjurer, de la part de Dieu, de se laisser traitter et gouverner par les médecins et par ses proches. Il y a un an qu'il est en cet estat d'abbatement d'esprit et de cœur, ne vivant que de lait et ne se meslant en aucune manière de ses interests domestiques, non plus que recevant visite ni conversation de qui que ce soit tant parce que ni luy ni sa femme[1] ni ses proches ne le permettent, comme s'il estoit dépourveu de toute connoissance et despoüillé de toutes les choses du monde et d'amour des lettres qui faisoit autresfois sa principale passion, en sorte que sa biblioteque nombreuse demeure [fermée] et la clef entre les mains de Mme sa femme, sans qu'il puisse ouïr parler de livres, de quelque mérite qu'ils soient. C'est un accident d'une extrême compassion et un exemple terrible de la révolution des choses humaines[2].

Vous voyés, Monsieur, que vostre lettre est venüe à la malheure et le livre aussi, s'il estoit pour luy, car quand je les envoyerois chés luy ou que je les y portasse mesme, les siens ne luy en diroient rien, ou les recevroient et que ce seroit autant de perdu, si bien que, lorsque cet honneste homme me verra, je suis resolu de les luy remettre entre les mains pour vous les renvoyer ou reporter, si ce n'est qu'en l'attendant je n'ay point d'ordre de vous de disposer du livre en faveur de quelque autre de vos amis ou des miens qui vous en sçache gré et en qui il soit bien employé. Si vous m'eussiés escrit un mot, j'eusse appris si vous aviés receu ma dernière par laquelle je vous rendois graces de l'exemplaire latin que vous m'aviés envoyé, faute de quoy j'en suis encore en doute, quoyque j'eusse observé vostre ordre pour l'addresse de mon paquet à vous.

J'en estois là lorsque Mr Romph est entré dans ma chambre et m'a rendu la lettre que vous lui aviés donnée avec vostre beau livre pour moy et qui, par quelque malheur, ne s'estoit point trouvé avec ce livre, mais seulement celle qui s'addresse à Mr de Monmor. Il m'a expliqué vos intentions, que le livre estoit pour moy et qu'il en avoit un pareil pour Mr de Monmor, lequel il luy porteroit avec sa lettre, si jamais il revient en estat de la recevoir. Attendant cela, il les gardera et vous en rendra conte... Je vous rens de nouveau très humbles graces de vostre beau et bon livre traduit en latin du suc pancreatique et m'en tiens très honnoré. Ce n'est pas sans impatience que j'attens la publication de vostre autre ouvrage des parties génitales des femmes qui devra estre un complément parfait de cette partie de l'anatomie imparfaittement traittée jusqu'icy. Il faut tousjours travailler en des matières semblables de vostre profession, afin que si vostre mérite n'est pas récompensé par la fortune, il le soit au moins par la réputation qui est un bien solide et éternel et sur lequel l'artifice ni la violence n'ont point de puissance.

Je vous demande un compliment en mon nom à Mr Puy Van Voorkout et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII aoust 1671[3].

---

[1] Nous avons déjà vu que Henri-Louis Habert, sieur de Montmor, avait épousé Mlle de Buade.

[2] On chercherait vainement ailleurs ces curieux détails sur la vieillesse de l'ancien protecteur de Gassendi, notamment dans la notice de Pellisson (*Histoire de l'Académie française*, t. Ier, 1858, p. 259-262).

[3] Le 7 septembre suivant, Chapelain s'adresse en ces termes à Heinsius (f° 257 v°): «Dieu soit loüé de vostre arrivée en Hollande, sinon en parfaitte santé, au moins en esperance de la recouvrer bientost toute entière! C'est beaucoup de n'estre pas mort de vostre voyage de Moscovie et du long séjour que vous y avés fait, infirme

DXI.

A M. DE POMPONNE,

CONSEILLER D'ESTAT ET AMBASSADEUR POUR LE ROY EN SCÈDE,

À STOKHOLM.

Monsieur, quand je ne me resjoüirois point avec vous du choix que le Roy a fait de vostre personne pour remplir le poste de secretaire d'Estat qu'occupoit feu nostre ami, de très louable mémoire, Mr de Lionne[1], vous ne laisseriés pas de croire que j'en aurois une extrême joye, veu la très ancienne attache que j'ay par obligation et par inclination à tout ce qui regarde les interests de vostre maison et particulièrement aux vostres. Mais, Monsieur, je me voudrois mal, lorsque toute la France vous accablera de compliments estudiés sur ce sujet, [si] je ne vous en faisois pas un très sincère, encore que je pusse craindre que vous n'eussiés pas le loysir de le distinguer dans une si grande foule, ou que vous ne le prissiés au plus que pour une civilité de celles qu'on donne à la coustume en de semblables occasions. J'ay impatience que la négotiation importante pour laquelle vous estes retourné en Suède soit bientost heureusement terminée pour vous revoir bientost glorieux en cette Cour et recevoir de vostre bonté une embrassade d'amitié génereuse pour consolation des maux que l'age m'attire, et du desplaisir d'avoir veu languir le mérite de vous et des vostres dans une si longue persecution que l'iniquité du siècle a fait à leur solide vertu. Il ne falloit pas moins que cela pour calmer ma douleur dans la perte que l'estat et nous avons faitte de vostre prédecesseur, car vous voyant si dignement occuper la place, il me semble à le voir revivre en vous de qui je seray tousjours, comme j'ay tousjours esté cordialelement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIIe septembre 1671.

DXII.

À M. D'ANDILLY

CONSEILLER DU ROY EN TOUS SES CONSEILS,

À POMPONNE.

Monsieur, à un homme aussi despouillé de tous les interests humains et qui regarde

---

comme on vous avoit obligé d'y aller et ce n'est pas peu d'avoir peu souffrir l'agitation de la mer à vostre retour de Stokholm, sans y laisser, comme nous disons, les bottes. L'importance est que vous obteniés de la justice de Mrs vos patrons de pouvoir désormais joüir de vostre air natal, capable seul de vous bien refaire, et que la disette des gens de vostre sorte ne les contraigne de vous renvoyer habiter, pour leurs besoins, ce climat barbare si contraire à vostre temperament. Il n'y a rien que vous ne deviés employer pour parer à ce coup... Mr Bigot m'a mandé que vous allés donner vostre Virgile et ensuitte un volume de vos observations qui seront très curieuses pièces et je vous en félicite dès cette heure, assuré qu'il ne vous en peut venir qu'un très grand honneur... La fortune de Mr de Monmor est déplorable. Il y a un an qu'il ne vit que de lait et pour sa douleur il ne peut sortir de la vie... Me sa femme s'aquite très sagement du soin qu'elle luy doit et soustient courageusement ses ruines. Mr de Montauzier est tousjours florissant et satisfait très dignement à son glorieux employ. Nous aurons ici Mr de Vence dans quelques mois. Le pauvre Mr Mentel est mort, après avoir vendu sa biblioteque au Roy. J'ay esté malade tout l'esté et je le suis encore. J'espère en l'hiver qui pourtant est un mauvais médecin.»

[1] Hugues de Lionne était mort le 1er septembre 1671. Ce fut le 5 du même mois que Louis XIV écrivit à Pomponne pour lui annoncer sa nomination de secrétaire d'État. Pomponne reçut la lettre du roi le 24 septembre, il quitta Stokholm le 3 décembre, arriva le 12 janvier 1672 à Saint-Germain, prêta serment et entra au conseil le 15 du même mois.

le ciel pour unique objet de ses pensées, il suffiroit de monstrer sa joye pour l'auguste choix que le Roy vient de faire de Mr de Pomponne, vostre fils, pour secretaire de ses commandemens en la place de Mr de Lionne, parce que ce choix, fait du seul mouvement de S. M., sera très utile à son service et à la gloire de Dieu dans les occasions fréquentes qu'il aura de voir son ministère employé. Trouvés bon pourtant, Monsieur, que j'adjouste à cette principale consideration celle qu'enfin la Providence a permis que, malgré tous les obstacles que la malignité de vos ennemis ont apporté à l'exaltation de vostre vertu et de celle des vostres, il leur a esté enfin fait justice et qu'entre tant de rares qualités qui relèvent la grandeur de nostre monarque, on a veu en cette rencontre que la clarté de son jugement et l'équité de son ame se sont signalées et ont rendu au vray mérite ce qui luy estoit deu. La nature vous fera sentir dans vostre désintéressement une douce joye d'avoir veu durant vos jours, en celuy qui est sorty de vous, réparé le tort qu'on vous avoit fait de n'avoir pas sceu rendre utiles au public et à l'Estat les grands talens que Dieu avoit mis en vous pour le service de vostre Prince et pour le bien de vostre patrie. Je le prie de vous continuer longues années la santé dont vous joüissés pour joüir saintement de la satisfaction que vous tirerés de la prudente conduite de M^r vostre fils dans sa charge et vous conjure de croire qu'après vous en personne elle ne sera pareille qu'en celuy qui est, qui a esté et qui sera tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VII septembre 1671.

DXIII.

À Mgr L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Monseigneur, vous aurés sans doute admiré avec moy les miracles qu'il a pleu à Dieu de faire en la personne de ceux de vostre maison en récompense de la fermeté inesbranlable que vous et M^rs vos frères ont monstrée pour la défense de ses saintes vérités, vous ayant en particulier par la bonté du Roy tiré de l'oppression où la faction de vos ennemis vous alloit faire tomber, après tant d'années de persécution, et pour comble de grace, ayant jetté les yeux sur Mr de Pomponne, vostre neveu, pour luy faire occuper la place de feu Mr de Lionne, nostre cher ami, dont la perte n'estoit réparable que par le parti qu'a pris S. M. en la luy donnant. J'en loüe de tout mon cœur sa divine Majesté et ne puis m'empescher d'interrompre vos saints exercices pour m'en resjoüir saintement avec vous et vous tesmoigner la véritable part que je prens à ces heureux évenemens comme s'ils m'estoient arrivés à moy mesme. J'y voy des suites conformes à vos saintes intentions pour l'avantage de M^r l'abbé Arnauld, vostre digne neveu [1], que la disposition des précedentes années sembloit luy rendre inutiles. Pourveu qu'il vous imite dans la pratique de vostre sainte vie, je m'en resjoüis par avance pour vous, pour luy et pour vostre diocèse, et vous supplie que ce que je vous dis sur ce sujet et sur celuy de M^r son frère [2] soit commun avec vous, de qui comme de vous et de toute vostre maison je suis et seray éternellement, Monseigneur, très humble, etc.

De Paris, ce VII septembre 1671.

---

[1] L'abbé Antoine Arnauld, fils aîné d'Arnauld d'Andilly, né en 1616, mort en 1698, l'auteur des *Mémoires*.

[2] Ce frère était Charles-Henri Arnauld d'Andilly de Luzancy, mort le 10 février 1684.

DXIV.

À MGR LE CARDINAL D'ESTREES,

À ROME.

Monseigneur, je ne crains point que la joye que vous tesmoignera ce billet de vostre promotion au cardinalat[1] vous passe pour un compliment de coustume et pour une simple acclamation qui se confonde avec le bruit que feront tant d'autres à la nouvelle de vostre juste exaltation à une dignité si sublime et qui vous avoit esté augurée infaillible par tous ceux qui respectoient vostre naissance, vostre doctrine et vostre vertu. V. Em. me fait trop l'honneur de me connoistre inseparablement attaché à ses interests pour ne me pas regarder comme un de ceux qui luy souhaitoient le plus sincèrement et le plus passionnement ce grade par lequel vostre zèle pour la religion et vostre profonde connoissance de toutes choses auront un champ plus ample d'exercer ses admirables talens à l'avantage de l'Église et au service du Prince à qui principalement vous le devés. Vous serés encore plus persuadé de ce que je vous dis quand nous aurons le bonheur de vous revoir triomphant sous la pourpre en cette Cour et que je vous pourray confirmer de vive voix ce que je vous ay protesté de tout temps que vous n'aurés jamais de plus veritable ni de plus désintéressé client, Monseigneur, que vostre, etc.

De Paris, ce XII septembre 1671.

DXV.

À M. DE BRIEUX,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE METZ,

À CAEN.

Monsieur, vostre souvenir m'est très cher et les questions que vous me faites sur l'estat de ma santé et sur celuy de mon ouvrage me tiennent lieu d'une obligation extrême. J'ay esté malade tout l'esté et je ne suis pas encore bien remis de ma maladie. Je vis pourtant et si j'ay quelques momens dont je puisse profiter, je les employe à la révision et à la correction de la seconde partie de ma *Pucelle*, qui n'est pas une petite tasche et que je suis contraint souvent de quiter pour n'y pas succomber. Mon age fort avancé ne me promet plus guère de vie et ce peu qui m'en reste doit estre ménagé pour ne laisser pas ce travail informe tout à fait et en termes de justifier les censures qu'il attend de certaines gens que choquent les honnestes entreprises et qui ne le pardonneroient pas mesme à Homère et à Virgile, s'ils ressuscitoient et s'ils osoient se présenter à nostre Cour. Ce qui me fait quelquefois penser à laisser à mes héritiers le soin de publier ce qui reste du poëme pour n'avoir pas de mon vivant le degoust de voir stapaner[2] un ouvrage innocent, si non bon, qui a fait la principale occupation de ma vie.

Vous ne courés pas ce risque, Monsieur, à l'égard des vostres qui ont le caractère de l'immortalité et à quoy l'envie n'a pas trouvé à mordre. Le Traitté que vous estes prest à donner de l'origine des bannerets[3] sera une pièce fort curieuse et qui vous fera honneur sans doute, et je ne croy pas que la bassesse de ces termes triviaux dont vous vous excusés dans vostre Epistre à M^r le duc de Montauzier face rabbattre de son prix auprès des personnes raisonnables. Je veux pourtant, à la première veüe, en apprendre son sentiment pour vous le faire sçavoir. J'attens beaucoup

---

[1] Le pape Clément XI fit César d'Estrées cardinal dans la promotion du 24 avril 1671, mais il ne le déclara que l'année suivante, et il lui donna le titre de la Trinité du Mont le 16 mai 1674.

[2] Ce mot, qu'on peut lire *stapasser* ou, à la rigueur, *stapaner*, paraît tiré de l'italien *stampanare*, qu'on trouve dans Oudin avec le sens de *déchirer, moudre de coups*.

[3] Le manuscrit porte *bannarts*, mais le sens

de vos méditations morales[1], etc., et l'addresse au lecteur, que vous avés jointe à l'épistre, m'en a laissé une avantageuse impression[2]. Je ne vous exhorte point à vous reposer, vous voyant tant de force et d'addresse à vostre âge pour continuer heureusement une si belle carrière et vous ne sçauriés jamais trop vous faire de nouvelles matières d'honneur. N'avés-vous plus de poésies latines à adjouster à vos premières qui ont si bien réussi[3]? Je ne connois point de veine en Europe qui coule plus agreablement ni plus pompeusement que la vostre ni qui vous le pust mesme disputer. Vostre seul *Gallus* vaut une *Iliade*[4]. C'est le sentiment, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce xv septembre 1671[5].

---

n'est pas douteux. Chapelain veut évidemment parler des *Origines de quelques coutumes anciennes, et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers, touchant l'origine des chevaliers bannerets de Bretagne* que Jacques Moisant de Brieux publia en 1672 (Caen, in-12).

[1] La première partie des *Méditations morales et chrétiennes* avait été publiée en 1667 à Caen (petit in-12). C'est la seule qui ait paru. On n'a de la seconde partie que la préface. Voir la note suivante.

[2] Cette *adresse au lecteur* a été insérée par Moisant de Brieux dans ses *Divertissemens,* recueil qui vit le jour à Caen en 1673 (petit in-12).

[3] Nous avons déjà vu que les *Poemata* de Moisant de Brieux parurent en 1658, en 1663 et en 1669. Depuis cette dernière époque, le magistrat-poète ne publia pas un seul vers latin.

[4] D'après Adrien Baillet, le poème sur le *Coq* fut fort estimé des connaisseurs, mais le compliment ne laisse pas d'être un peu fort.

[5] Le 17 du même mois, Chapelain décrit ainsi à Heinsius le chagrin que lui a causé la mort de Lionne (f° 261 v°) : « ... A ces infirmités le desplaisir de voir tous les jours la mort m'enlever mes chers et principaux amis se joignant accroist mes peines et mes chagrins et me donne un grand degoust pour la vie. M[r] de Lionne dont la perte vous a esté mesme sensible estoit l'un de mes plus cordiaux et à l'amitié génereuse duquel je me sentois le plus redevable. Elle m'a servi d'ornement et de consolation par l'espace de plus de 40 années et la mémoire m'en sera tousjours aussi précieuse que doulonreuse. Cette lumière est esteinte pour la France et pour moy en particulier qui en suis demeuré dans les tenebres comme si je l'avois suyvi dans le tombeau. Son nom est heureux d'estre si bien placé dans vos escrits et je vous en rends très humbles graces. Ne laissés pas lorsque vous publierés ce que vous lui destiniés d'en faire mention et croyés que ce que vous en dirés ne vous fera point de honte. » Chapelain ajoute : « J'ay commun avec vous cette foiblesse de jambes du reste de mon mal... Je vous plains infiniment d'avoir à dévorer les amertumes des procès d'autant plus que j'y ay une aversion plus grande jusqu'à préferer de perdre une bonne partie de mon bien plustost que d'en poursuyvre le recouvrement par une si désagreable voye. Il m'est très doux de vous voir dans la disposition de faire un tour en France à ce prochain renouveau et je feray ce que je pourray pour vivre au moins jusqu'alors pour ne pas partir de ce monde sans avoir gousté une parfaite joye comme celle de vous embrasser et de vous entretenir. » Le même jour Chapelain entretient Couringius (f° 262 v°) d'Aonio Paleario et du diplomate Verjus. Il regrette que son correspondant n'ait pas trouvé un exemplaire du livre du premier, disant : « Cet autheur n'estoit pas sans mérite entre les modernes et a esté entre les lettrés malheureux, aussi bien que Dolet, Bonfadius, et Nicolo Franco. » Il parle ainsi du second : « Je me resjoüis pour M[r] Verjus qu'il aura encore une fois l'honneur de saluer M[rs] vos Princes et de jouir de vostre entretien. C'est un très galant homme à qui il ne manquoit que d'avoir couru le Nord pour se rendre un des meilleurs négotiateurs de l'Europe, qu'il a presque toute veue, employé à diverses grandes affaires pour le Roy. » Le 23 septembre, Chapelain annonce à Graziani (f° 263) que le *Cromwell* a été donné au maréchal de Gramont et au duc de Montauzier, « celuy cy m'ayant honnoré de sa visite à un petit tour qu'il fit à Paris, et l'ayant trouvé sur ma table, le re-

DXVI.

A Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT, ET SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS, EN COUR[1].

Monseigneur, je ne me suis peu dispenser d'interrompre pour un moment vos importantes occupations par l'envoy de deux épigrammes latines, l'une sur vostre sujet et l'autre sur celuy du Roy, qui m'ont esté addressées par Mr le Fèvre, de Saumur, leur auteur, et qui m'ont paru dignes de Sa Majesté et de vous. C'est, Monseigneur, un des hommes de l'Europe qui excelle le plus dans les belles-lettres et qui en a donné de plus solides preuves au public. S'il n'eust point eu le péché originel de la religion qu'il professe, vostre bonté l'avoit autrefois regardé, pour un des objets des gratifications royales[2], et il a esté doublement malheureux d'avoir pour ce défaut, perdu la grâce de Dieu, celle du Roy et la vostre. Cela ne l'a pas empesché, Monseigneur, de demeurer religieux à son Prince, de contribuer, selon son pouvoir, à sa gloire et de ressentir infiniment l'honneur que vous luy aviés voulu procurer, s'il ne s'en fust point[3] exclus luy-mesme par son erreur.

La lecture de ses vers ne vous desrobera guères de temps, et je m'assure que vous les favoriserés au moins de quelque louange.

Je prie Dieu qu'il vous conserve une santé

---

connut d'abord et m'en dit mille biens surtout de la beauté des vers et des sentimens. Les autres en ont très bien parlé, mais comme nos courtisans ne sont pas fort fins dans la théorie poëtique, le plus beau leur en a eschappé touchant la fable et la constitution, dont j'apprendrois volontiers quel a esté le sentiment de vos académies, non pour juger de l'ouvrage, mais pour juger d'elles, et voir jusqu'où l'Italie dans ce siècle est éclairée des vrays préceptes de l'art, car il y a longtemps qu'il ne m'a rien paru fort profond d'elles en cette matière à comparaison des critiques des Jason de Nores, des Faustino Summo et de ces autres lumières de Padoüe.» Le même jour, Chapelain adresse à Regnier de Graaf un billet (f° 264) où nous lisons : «Vous m'avés bien resjouy de m'apprendre que vostre traitté des parties genitales de la femme sera publié dans deux mois... Mr Romf me dit, il y a quelque temps, que vostre mérite estoit connu de Mrs les Estats et qu'il y a desja long temps qu'il vous auroient évoqué pour professeur à Leyde sans la créance dont vous faites profession. Mais il n'y a point d'honneur ni de fortune qu'on doive acheter aux despens de son salut. Mr de la Piquetière, dans un entretien que nous eusmes dernièrement ensemble ceans, me confirma ce que Mr Romf m'avoit dit de vous et je connus par son discours le bruit que vostre capacité faisoit en vos quartiers dont j'eus une satisfaction fort grande.» Le 25 du même mois, il remercie (f° 265 v°) Mr Keck de son excellent panégyrique pour le roi de Danemark, «poème si sublime et si digne de son sujet». Il y loue «la pompe du vers, l'élevation des pensées, la magnifique fiction». Il ajoute : «L'ouvrage m'a surpris et transporté par ses diverses beautés et S. M. danoise aura quelque chose du Goth, si elle ne vous en a tesmoigné une grande reconnoissance. Trouvés bon que je vous exhorte à ne point perdre d'occasion pareille d'exercer le riche talent que vous avés receu des Muses et monstrés au monde que l'Allemagne ne cède ni à l'Italie ni à la France ni à la Hollande en hauteur de stile ni en pureté de diction. Je n'avois guère veu que l'Iliade de Sebenus Hessus qui fit honneur à la poësie latine de delà le Rhin dans une juste imitation de celle de l'ancienne Rome. Vous m'avés fait voir dans cette pièce qu'il n'est pas le seul des vostres qui marche très louablement sur ses traces.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. P. Clément (t. V, p. 647).

[2] Tanneguy Le Febvre figure une seule fois (en 1665) parmi les gratifiés de Louis XIV, pour une somme de 1,000 livres.

[3] M. Clément a voulu adoucir la pensée de Chapelain; il a remplacé le mot *point* par les trois mots : *pour ainsi dire*.

si nécessaire à la France et qu'il me fournisse d'autres plus grandes occasions de vous tesmoigner combien passionnement et respectueusement je suis et seray toute ma vie, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce VI[e] octobre 1671.

DXVII.

À M. HOGUSIUS,

À DEVENTER.

Monsieur, le jeune M[r] Gronovius m'a rendu de vostre part un ouvrage posthume de feu M[r] Schelius [1] et m'a très agreablement surpris par un si beau présent. J'avois desja connu combien vous valiés dans les belles lettres dans une autre œuvre du mesme autheur, où vous aviés joint quelque pièce de vostre composition sur la mesme matière [2] qui m'avoient également satisfait et fait souhaiter que vous en voulussiés donner de pareilles au public qui vous en demeureroit obligé infiniment, tant vostre manière de concevoir les grandes choses et de les exprimer d'un stile pur et soustenu a du bon et de l'exquis.

Je n'avois, Monsieur, mérité de vous par aucun service d'estre mis au nombre de ceux que vous crussiés en devoir honnorer. C'est ce qui augmente dans mon estime la grace qu'il vous a plu de m'en faire et qui me la rendra plus chère que si j'avois des qualités qui vous eussent invité à une si obligeante civilité. M[r] Gronovius, qui vous y a sans doute engagé, m'aidera à vous en tesmoigner mon ressentiment et payera de son éminente vertu, au défaut de la mienne. C'est de quoy je le prie et vous de me bien croire, sinon fort habile, au moins, Monsieur, fort vostre, etc.

De Paris, ce VII[e] octobre 1671.

DXVIII.

À M. LE FEBVRE,

PROFESSEUR AUX HUMANITÉS,

À SAUMUR.

Monsieur, au voyage que le jeune M[r] Gronovius fit, il y a un mois ou six semaines, vers vous pour profiter d'une conversation aussi sçavante que la vostre, je le chargeay de quelques imprimés de moy pour vous raffraischir le souvenir d'une personne qui a tant d'estime pour vous. À son retour, il m'a tesmoigné que vous les aviés eus agreables et m'a appris des nouvelles de vostre santé. lesquelles me donnèrent bien de la joye qui fut de beaucoup augmentée par l'espérance de vous voir bientost à Paris, pourquoy il vous avoit laissé *in procinctu* de partir. Je souhaitte que nous vous y puissions avoir pour long temps.

Cependant j'ay receu par la poste une lettre de vous, accompagnée de quelques épigrammes latines imprimées, dont celle qui regarde M[gr] Colbert m'est addressée et qui sans doute est digne de luy et de vous. Il est, comme vous sçavés, à Saint-Germain

---

[1] Rabode Herman Schele, seigneur de Welberg et Veenbruge, mourut en 1662, âgé de quarante ans environ. Ce savant hollandais fut l'éditeur des ouvrages sur la castramétation composés par Hygius et par Polybe (Amsterdam, 1660, in-4°). L'ouvrage offert à Chapelain était intitulé: *Nobilissimi atque illustrissimi Viri Rab. Herm. Schelii, domini et Venebruggæ et Velbergii*, etc. *de jure imperii liber, editus a Theophilo Hogersio* (Amsterdam, 1671, in-12). Hogersius mit à la tête de ce traité une épître dédicatoire de 62 pages, qui est elle-même un petit traité sur le même sujet et où il fait (à la fin) l'éloge de l'auteur.

[2] *Rabodi Hermanni Schelii de libertate publica liber posthumus; accedit Theophili Hogersii oratio, etc.* (Amsterdam, 1666, in-12).

auprès du Roy, mais quand il seroit icy, il est si peu accessible que tout ce que je pourrois faire pour vous servir selon vostre intention seroit de luy envoyer cet imprimé et d'en appuyer la beauté par un billet de ma main. C'est, Monsieur, ce que je fis, dès hier, en recevant le paquet afin que s'il n'est pas aussi heureux que je le desire et qu'il le mérite, ce qui dépend de moy ne luy manquast pas et que ni vous ni moy n'eussions point à me reprocher la diligence.

Je n'ay point ouy parler de ces trois derniers livres que vous avés publiés[1] ni de la lettre qui les accompagnoit, et celuy que vous en aviés chargé n'a point paru et vous le pouvés bien juger par mon silence. Car je n'eusse pas laissé vostre libéralité sans un très pront remerciment. Encore qu'elle ne soit pas venüe jusqu'à moy, je ne vous en suis pas moins obligé et ne vous en rens pas moins très humbles graces.

Je souhaite d'estre surpris par quelque response de Mr Colbert sur vostre sujet, mais je ne l'espère pas, car l'accablement de ses affaires fait qu'il se dispense d'escrire à qui que ce soit, si ce n'est pour celles du Roy, encore n'est-ce souvent que par ses commis.

Je vous parle candidement, comme celuy qui suis passionné pour vostre vertu et sincèrement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VII octobre 1671.

DXIX.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE Mrs LES ESTATS EN SUÈDE,

À LA HAYE.

Monsieur, tout ce que vous m'avés mandé de l'esprit de Mr Van Beuning m'a extremement resjouy, voyant que, retiré de la turbulence des affaires publiques, il songe et dispose les siennes particulières et se bastit dans La Haye une demeure pacifique où il pourra joüir d'un repos philosophique, à quoy il est né et qu'il a tousjours préferé à tous les plus honnorables emplois de sa République. J'eus de l'indignation pour sa vertu lorsque j'appris l'ingratitude dont sa patrie avoit usé envers un citoyen de cet extraordinaire mérite et je m'en consolay seulement par la consideration que leur injustice luy rendoit la liberté à laquelle, il y a si long temps, l'amour des Muses le faisoit aspirer. Je vous prie de le féliciter en mon nom de ce qu'il s'est aquis par ce moyen un loysir si souhaitable et non pas sans honneur et dignité et de ce qu'il a la satisfaction de voir ses émules et ses envieux reduits à venir le consulter comme l'oracle de l'Estat sur les occurrences les plus espineuses et où leur lumière est obscurcie et demeurée court.

Pour vous, Monsieur, je ne suis pas moins aise de ce que vous estes prest d'estre bientost délivré de vos chaisnes et que vous avés une formelle esperance de pouvoir bientost disposer de vous mesme pour vous livrer tout entier à vos amours anciennes desquelles vous avés esté si bien traitté à vostre gloire et au bénéfice du monde lettré. Mais vostre esperance n'est-elle point plus douteuse que vous ne vous persuadés et voyés-vous que vos seigneurs, s'estant si bien trouvés de vos services, vous dispensent facilement de les leur continuer dans la disette qu'ils doivent avoir de sujets capables, fidelles, exacts et diligens, de vous les substituer? Car il est de la nature des gouverneurs de penser plus à leurs besoins qu'à ceux

---

[1] En l'année 1671, qui fut une des plus fécondes de sa vie, Tanneguy Le Febvre publia le *Justin*, dédié au duc de Montauzier (Saumur, in-12), le *Térence*, dédié au cardinal de Bouillon (Saumur, in-12), l'*Horace*, dédié au Dauphin (*ibid.* in-12), le *Panégyrique* de Pline (*ibid.*, in-12) et l'*Aurelius Victor* (*ibid.*, in-12).

d'autruy. Je vous avoüe que j'en tremble. Le glorieux tesmoignage que vous a rendu le Roy de Suède se doit mettre dans vos archives pour le comble de tous ceux que vous avés mérités jusqu'icy. Je vous rens grâces de la communication. Si vous en pouvés obtenir un pareil de M^rs les Estats, il ne vous sera pas moins honnorable.

Je respons un mot à Mr Rich[1] que je vous prie de luy faire tenir. Mandés moy de vos nouvelles et me croyés tousjours tout à vous.

De Paris, ce VIII octobre 1671[2].

DXX.

A M. MAGLIABECCHI,

GENTILHOMME FLORENTIN,

À FLORENCE.

Monsieur, par les diverses obligations que je vous ay et dont je vous suis extrêmement redevable, je prens confiance de vous en avoir une nouvelle que j'espère que vous voudrés bien que je vous aye encore et dans laquelle vous pourrés trouver assés de satisfaction, car la grace que je vous demande est de recevoir humainement la personne qui vous rendra cette lettre et de luy faciliter la connoissance de M^rs vos doctes et l'entrée et la communication de la fameuse bibliotecque Laurenziane par le secours de laquelle aussi bien que par leur entretien il puisse fortifier l'ardente amour qu'il a pour les bonnes lettres dont il a desja tesmoigné le progrès qu'il y a fait par la nouvelle édition qu'il a donnée de Macrobe, qu'il a illustrée de ses notes, et celle de Polybe, avec de plus amples encore, l'une et l'autre fort estimées dans tout le Nort où elles sont dans les mains de toutes les Académies. C'est le jeune Mr Gronovius[3], fils de Mr Gronovius, l'un des premiers professeurs de Leyde et bibliotequaire des Estats de Hollande. Vous le trouverés fort digne de vostre courtoisie et assistance, et la faveur que vous luy ferés, je la tiendray faitte à moy mesme et la mettray sur le conte que je vous dois. Je vous supplie donc d'avoir agréable qu'il vous voye, qu'il prenne direction et protection de vous, et qu'il obtienne par vous une facile introduction auprès de vos habiles. Je l'attens de vostre bonté, je vous en conjure, et demeure passionnement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXV octobre 1671[4].

---

[1] Dans ce mot, daté du 8 octobre, Chapelain entretient Rich de la future publication du travail de cet érudit sur le *Stephanus*, publication retardée par une autre édition du même auteur qui était sur le point d'être donnée.

[2] Le 17 du même mois, Chapelain complimente ainsi (f° 269) M. du Tot Ferrare : « Je vous félicite de ce que vous avés tant avancé dans la traduction de l'histoire éthiopique, et je m'en promets beaucoup de divertissement et d'instruction et vous en augure beaucoup de gloire. Au nom de Dieu, devorés tout le degoust que ce travail vous donne et ne le mesprisés point comme indigne de vous. Daris Phrygien et Dictis Cretensis ne sont connus que par les meilleures plumes latines, qui en ont fait les versions, et, de nostre temps, le Ramusio et Mr Thevenot s'en sont fait une grande gloire. Achevés la prontement et la faites imprimer sous vos yeux à Rouen où les presses sont devenues bonnes. »

[3] Jacques Gronovius était alors âgé de vingt-six ans. Son *Macrobe* avait paru à Leyde en 1670 (in-8°), et son *Polybe* à Amsterdam, la même année (3 vol. in-8°). M. Ernest Grégoire (*Nouvelle biographie générale*, t. XXII, p. 154) rappelle qu'à Paris le jeune Gronovius se lia intimement avec Chapelain et d'Herbelot, et qu'en 1672 il fut reçu à Florence avec grandes marques d'estime par le grand-duc Côme de Médicis, et qu'il fut nommé, sur la recommandation de Magliabecchi, professeur de grec à l'université de Pise.

[4] Le 28 du même mois, Chapelain donne à Heinsius (f° 271) ces nouvelles de Bigot : « Je

DXXI.

A M. LE CONTE GRAZIANI,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS DE S. A. DE MODÈNE,

À MODÈNE.

Monsieur, je ne pouvois recevoir une plus agréable nouvelle que celle que m'a annoncée vostre dernière lettre du [ ] octobre, par laquelle j'apprens l'heureux succès de vostre belle tragedie non seulement dans les principales villes d'Italie, jusqu'à l'avoir fait representer plus d'une fois avec applaudissement, mais encore dans la capitale d'Espagne jusqu'à s'y devoir bientost exposer au public sur le théatre royal, traduitte en langue castillanne, comme autresfois l'ont esté l'*Aminte* du Tasse et le *Pastor Fido* de Guarini. Elle ne recevra pas en cette Cour cy la mesme faveur par ce que les dames n'y aiment point à pleurer, et que les dames en font la plus agreable partie et que nos poëtes, pour en attirer l'approbation, ne s'appliquent volontiers qu'à les tenir gayes par de resjouissans divertissemens. Mais elle tiendra tousjours les hommes solides disposés à luy rendre la justice qu'elle mérite et se la representeront eux-mesme dans leurs cabinets pour l'admirer et en faire une digne pasture de leur esprit et de leur jugement.

Pour moy qui suis le moindre de mon sexe, entre les mains duquel vous avés bien voulu la faire tomber, je l'ay leüe et la relis encore tous les jours avec une satisfaction tousjours nouvelle et y trouvant tousjours de nouvelles graces qui m'avoient eschappé aux premières lectures, soit pour l'invention, soit pour l'œconomie, soit pour les beaux et forts sentiments, soit pour l'admirable versification qui, revestant pompeusement vostre sujet, ne m'y laisse rien desirer davantage. Jouissés, Monsieur, de la gloire que cette production vous apporte et n'ayés point regret aux six années qu'elle vous a cousté à mettre au jour puisqu'elle l'a veu si heureusement et qu'elle vous a si bien récompensé de vos peines. Le Tasse, dans la belle ambition d'exceller dans tous les genres de la belle poësie, composa son *Torrismonde* qui est très grave et dans l'observation des préceptes anciens, mais qui, pour estre très grave, est plus propre à estre leu que représenté. Vostre Cromwel par l'événement a remporté l'avantage sur le Torrismondo que le monde l'a jugé également digne de l'un et de l'autre, et c'est de quoy je vous félicite icy du cœur.

Pour les livres dont vous me parlés, je ne les ay point encore receus, mais je n'en ay aucune impatience. Puisque vous les avés fait partir, je les tiens comme arrivés, vostre prudence estant trop grande pour ne les avoir pas confiés à des porteurs fidelles et diligens, et devant porter bonheur à leur paquet de ce que c'est vous qui les en avés chargés... Je vous en rends cependant et par avance les actions de grâces que je vous en

---

doute fort que nous l'ayons ni cet hyver ni l'esté suivant à Paris. Il s'en est comme banni et de Rouen mesme chés un sien frère béneficié à la campagne, d'où ses amis m'escrivent qu'il n'y a pas moyen de l'arracher.» Le même jour, il parle à Keck (f° 272) de l'évêque de Paderborn «grand poète à ce que j'apprens de Mr Heinsius dans la dédicace qu'il luy a faitte de son Prudence», et pour dissuader son correspondant d'envoyer à Colbert des vers où il avait fait l'éloge du ministre, il luy dit que ce personnage «ne hait rien tant que ses propres éloges», ajoutant: «les Muses anciennes et celles qui marchent sur leurs pas frigent en cette Cour, et tout ce que nous avons d'excellens poëtes latins meurent de faim auprès de leurs plus beaux vers.» Dans une lettre à Carlo Dati, le 29 du même mois, Cecchi est surnommé (f° 272 v°) «ce moderne Térence».

dois comme très méritées et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce x novembre 1671.

DXXII.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT DE M^rs LES ESTATS EN SUÈDE,

À LA HAYE.

Monsieur, j'ay veu par vostre lettre que le placard de l'interdiction de nos denrées avoit enfin esté affiché et qu'on se prépare à soustenir une guerre imaginaire qui pourroit bien par ce procedé précipité en attirer une véritable, à quoy nous n'avions aucune disposition. Nostre illustre ami [1] avoit bien raison de faire tous ses efforts pour empescher qu'on en vinst à une telle déclaration qui ne peut qu'estre ruineuse à tous les deux partis, mais visiblement plus à ceux qui l'ont fait resoudre et à leur patrie qu'ils pouvoient davantage ménager, si leur zèle eust esté plus judicieux. Je crains, s'il s'en ensuit une rupture, que vous ne puissiés pas, sans vous rendre suspect auprès de vos patrons, faire, cet esté, le voyage que vous meditès, et je ne sçay mesme s'il vous seroit utile de deçà en cette conjoncture. Consultés là dessus vos fidelles amis et sur tous celuy que vous avés raison de mettre à leur teste pour sa prudence et son experience achevées. Si vous vous y résolvés, vous ferés beaucoup de gens fort joyeux, moy plus qu'aucun autre, comme celuy qui croit avoir sujet et droit de prétendre une des premières places en vostre Cour.

Je vous suis très obligé de m'avoir recouvré les œuvres de Vier de la derniere impression [2] et vous l'aurois esté encore davantage si vous m'aviés remis à un plus court terme le moyen de vous en dédommager.

Si l'autheur de *Terentius Christianus* a publié le troisieme volume de ses Comédies saintes, vous me ferés faveur de me le faire aussi acheter. Ce doit estre un petit livre.

J'ay leu avec grand plaisir vostre indignation contre Rome, c'est-à-dire contre la personne méconnoissante qui vous donne tant d'occasion de vous en plaindre [3]. Je sçauray avec le temps si vous la luy aurés fait tenir. Elle le mérite bien et vous [avés esté] bien bon de vous estre laissé mener par une cervelle aussi démontée.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIX novembre 1671 [4].

---

[1] Van Beuning.

[2] *Joannis Vieri opera omnia* (Amsterdam, 1660, in-4°). Jean Wier ou Weyer, médecin et démonologue, naquit en 1515 à Grave, dans le Brabant, et mourut à Tecklenbourg en 1588. Le plus célèbre de ses ouvrages est le : *De præstigiis dæmonum et incantationibus ac veneficiis libri sex* (Bâle, 1564, in-8°). On en trouvera une analyse complète dans l'article *Wier* du *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy.

[3] Christine de Suède.

[4] Le lendemain, Chapelain complimente ainsi Conringius (f° 274 v°) : «Je vous félicite au reste de vostre inespuisable fécondité et de la vigueur que vous conservés à vostre age pour enrichir le monde lettré de vos continuelles et excellentes productions en tout genre de litterature. Vous n'aviés guère d'émule que le bon Reinesius. Maintenant qu'il n'est plus, vous portés seul le faix de la réputation sçavante d'Allemagne. Dieu vous y maintienne encore long temps!» Ce même jour, Chapelain donne à Bœclerus (f° 275) des nouvelles de la république des lettres et de la cour: «Pour l'édition des Posthumes du Macharite Mr Freinshemius, Leonard à qui nous la ferons faire la remet au printemps, afin que l'impression en soit plus élegante. C'est une maxime de la librairie dont l'experience nous justifie la vérité. Outre que M^r le duc de Montauzier, de qui dépend principalement la chose, vient de tomber dans le malheur de la perte de Mme la Duchesse, sa femme, qui estoit dame d'honneur de

DXXIII.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR, ETC.,

À ALTORF.

Monsieur, depuis la lettre à laquelle vous me respondiés en m'envoyant l'Aonius Palearius que je vous avois prié de me recouvrer, je me donnay l'honneur de vous en escrire une autre du 24 septembre dernier que je veux esperer que M^r Bœcler vous aura fait tenir. Celle à quoy je respons présentement est du mois d'aoust et est venüe dans le ballot de M^r Bœclerus avec le livre d'Aonius Palearius, plus de quatre mois après sa datte par la difficulté que nostre ami a eu de trouver une voye seure et de me le faire apporter seurement. Je viens à ce détail afin de vous rendre raison du retardement de ma response et que vous ne me croyés pas négligent à m'aquiter de cette sorte de devoir auquel je satisfais tousjours si volontiers à l'égard de tout le monde et particulièrement à vostre égard. Recevés donc icy, Monsieur, mes actions de grâces de cet office agreable que vous m'avés fait et plus grand mesme que je ne le vous avois demandé; car il ne me manquoit des œuvres de cet excellent homme que les trois livres *De immortalitate animorum*, autresfois imprimé à Lion[1] et devenu très rare par la suite des temps. On a obligation à ces Mrs de Brême de luy avoir rendu une nouvelle vie par sa publication avec ses autres compositions en prose[2] qui ont un si grand air de la bonne antiquité[3], et bien luy a pris d'avoir eu pour amis ceux de la créance pour laquelle il fut immolé par une dureté excessive du Souverain Pontife de lors[4], sans que la beauté de son esprit et la pureté de son stile eust servi de rien pour fléchir un cœur nourri dans une contraire opinion et assés puissant pour la maintenir par le feu[5] à la grande mortification de tous les équitables gens de lettres. Je sçay bon gré à ces M^rs qui ont pris ce soin de sa réputation et qui l'ont au moins garentie des flammes et je vous remercie en vostre particulier du soin que vous avés bien voulu prendre de me faire posséder une espèce de trésor de ce prix. Vous devés estre desja avancé dans l'im-

---

la Reyne et la plus parfaitte de son sexe, sans contredit, dont il est inconsolable et incapable pour quelques mois d'avoir d'autre application que sa douleur. Dieu vueille que ces préparatifs universels de guerre ne nous en produise point d'autres pires encore et que les Muses n'y participent point! Mais *omen avertant Dii* et qu'il plaise au Ciel de destourner nos voysins des desseins qu'ils font voir de nous forcer à la faire!»

[1] M. A. Péricaud dit dans l'article *Palearius* de la *Biographie universelle* : «Son poème sur l'*Immortalité de l'âme*, en vers hexamètres (Lyon, 1536, 1552, in-12) est un des principaux monuments de la poésie latine du XVIe siècle.»

[2] M. A. Péricaud n'a pas cité l'édition de Brême. Il se contente de dire : «Les meilleures éditions des œuvres de Palearius sont celles de Bâle (sans date); d'Amsterdam (1699), et de Iéna (1728); toutes trois in-8°; la dernière est la plus complète.» Le *Manuel du libraire* ne mentionne pas non plus l'édition de Brême.

[3] Les harangues latines de Palearius sont écrites avec une exquise élégance. La plus remarquable est celle que Paléarius composa pour Sulpicius contre Muréna. Elle a été reproduite par l'abbé d'Olivet dans le cinquième volume de son Cicéron in-4°, et cet humaniste déclare qu'il est persuadé que le lecteur, s'il n'en eût pas été prévenu, aurait pu croire ce discours écrit du temps même de Cicéron.

[4] Pie V.

[5] Le 3 juillet 1570, Palearius fut pendu, et son corps fut ensuite livré aux flammes. Voir sur son supplice *Aonio Paleario*, par Jules Bonnet (Paris, 1863, p. 316-321).

pression de vostre ouvrage selon que vous me le mandés. J'en verray volontiers la première feuille quand vous aurés le moyen de me la communiquer. Vous m'avés consolé de me mander le succès de vostre mariage et les fruits qu'ils vous a produits. Dieu les veuille bénir! Je le désire et je l'espère comme celuy qui est, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce III décembre 1671.

J'oubliois à vous rendre conte de ce que vous désiriés sçavoir de la secte[1] de *los alumbrados*. Elle pourroit venir d'Espagne, mais bien long temps avant le règne de Philippe IV. C'est la mesme qui, parmi nous, a le nom d'*illuminés*, de ces sortes d'hommes dont Cardan fait mention dans son livre *De subtilitate*, que son père avoit entendu conferer en l'air des plus hauts mystères de la philosophie. Je les ay ouy confondre avec ceux que l'on appelle communement *Rose croix* qui, dit-on, vaguent par le monde et se rendent invisibles quand ils veulent, quoyque beaucoup de gens sensés traittent cette prétendue secte d'illusion et de chimère. C'est tout ce que je vous en puis dire pour cette heure. J'en feray une plus particulière perquisition.

DXXIV.

A M. CARLO DATI,

PRIMARIO, ETC.,

À FLORENCE.

Monsieur, ce mot n'est pas une response à quelqu'une de vos lettres, mais un remerciment de la faveur que vous m'avés faite de m'avoir recouvré et fait faire une copie de la comédie de vostre Térence florentin, le S. Lecchi[2], dont je vous avois tesmoigné de la curiosité par l'estime que m'a de tout temps donnée de luy les neuf ou dix pièces comiques de ce galand homme dans le prologue de quelqu'une desquelles j'avois veu l'*Ammalata* nommée sans que je l'eusse peu recouvrer jusqu'à ce que Mr Magliabecchi m'apprit que l'original en estoit entre les mains d'un de ses descendans avec plusieurs autres du mesme non imprimées. Il m'envoya mesme le prologue de celle cy et se disposoit à me la faire copier toute entière, lorsqu'ayant eu connoissance de mon souhait vous voulustes bien en prendre la charge par une courtoisie surabondante, laquelle vous avés très obligeamment executée, m'envoyant par l'occasion de Mr Gondi, qui venoit Résident de Mgr le Grand Duc auprès du Roy, cette pièce que je regarderay désormais moins par son propre mérite, quelque grand que je le présume, que par celuy que vous lui avés adjousté en vous abaissant jusqu'à me la vouloir procurer par vos soins, desquels je vous rends icy très humbles grâces avec toute la reconnaissance qu'exige de moy un office aussi génereusement fait.

Au reste, permettés à vostre obligé serviteur de vous dire que ce ne seroit pas une chose indigne de quelqu'un de Mrs vos académiciens de recueillir ce qui reste de ces comédies du Lecchi[3] qui n'ont point veu le jour et d'en former un second volume pour l'honneur de sa mémoire et pour celuy de son païs, dont le monde luy seroit fort redevable, parce que s'il y a eu un dramatique en ces derniers temps qui ait honnoré le theâtre par ses compositions, en suyvant les traces des bons anciens, des Menendres, des Apollodores et des Térences, c'est assurement celuy cy qui en avoit pris l'air tout à fait et qui n'y avoit pas moins de disposition naturelle.

Vous, Monsieur, qui sentés tout autrement que nous autres estrangers et que le

---

[1] Le manuscrit porte ici le mot *suite* au lieu de *secte* que le sens exige et qui se trouve plus bas.

[2] *Sic* pour Cecchi.

[3] Encore Lecchi pour Cecchi.

reste des Italiens mesmes, vous tomberés facilement d'accord de ce que je dis en sa recommandation, et je ne désespère pas que voyant un forestier[1] comme moy en estre aussi touché que je le suis, vous n'engagiés par vostre crédit quelqu'un de vos Mrs, moins occupé que vous n'estes, à se charger de ce soin et à faire ce bien au monde en resveillant la réputation du theâtre toscan qui, sans cela, languit désormais et s'en va presque esteinte. Pardonnés cette tirade à un homme qui passionne la gloire[2] de vostre langue, maistresse de toutes les autres renommées de l'Europe à qui elle a monstré le chemin de n'estre plus barbares et me tenés pour un de ceux que vous ayés jamais plus obligé en qualité, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce III décembre 1671[3].

DXXV.

À M. HEINSIUS,

RÉSIDENT, ETC.,

À LA HAYE.

Monsieur, on n'augure rien de bon surtout pour les nourrissons des Muses sur ces préparatifs qui se font chés [vous] et chés nous pour remuer autre chose que des livres, tant les esprits paroissent animés d'un et d'austre costé, et plust à Dieu qu'on ne se fust jamais avisé *di stazzicar il vespajo!*[4] Les mouches sont douces quand on ne les irrite pas, mais irritées gare[5] leur aiguillon! *Melior deus,* comme je l'espère, calmera cette tempeste et nous rendra la sérenité. Nous en avons tous besoin, mais vous principalement qui, outre l'interest public, avés le vostre particulier, la paix vous estant absolument nécessaire pour raffermir vostre santé mal assurée et vous donner moyen de vous faire faire raison de vos injustes alliés détenteurs de vostre patrimoine. J'en ay besoin moy mesme pour me faire faire justice de l'infidélité de mes lasches et ingrats débiteurs à qui il ne tient pas que je ne meure de faim, tandis qu'ils font grande chère des emprunts qu'ils m'ont faits sous couleur de se redimer, par ma facilité, de la dernière misère.

Je serois ravi que nostre illustre ami[6] travaillast heureusement pour la pacification

---

[1] Chapelain francise ici, en parlant à un italien, le mot *forestiere*, étranger.

[2] On peut rapprocher de cet emploi du mot *passionner* pris pour «désirer vivement», ces deux phrases citées dans le *Dictionnaire* de M. Littré: «Si je *passionnois* moins le succès de cette affaire (Mascaron). — La chose du monde qu'elle *passionnoit* le plus démesurément» (Saint-Simon).

[3] Le même jour, Chapelain recommande à Coltellini (f° 277 v°) le jeune Gronovius. Le même jour encore, il écrit à Vossius (f° 278): «J'ay ce catalogue de toutes les comedies italiennes qui estoit celuy qu'avoit fait autrefois Leo Allatius où il y en a une infinité de mauvaises...» Il lui demande la *Florida* de Garcilasso de la Vega (volume in-4° à deux colonnes) «que», dit-il, «j'ay veu en ma jeunesse... Nous l'avons icy traduite et je n'en voudrois l'original espagnol que par simple curiosité. Je vous suis redevable du Dictionnaire portugais qui est un des meilleurs après ceux des Estiennes que nous ayons d'aucune langue moderne. J'envoyeray exprès à la campagne d'Issy [on lit dans le manuscrit d'Icy] où Mr Thevenot a pris sa demeure en renonçant à la ville et presque à ses anciens amis, la lettre dont vous m'avés chargé pour luy. Il peut bien se proposer un voyage outre mer, mais pour le mettre en execution ce n'est pas une chose fort facile tant il est irresolu par nature et mal aisé à en venir à l'effet. Il compile un 4e volume de voyages et navigations qui est tantost imprimé. La guerre qui se prépare me donne peine pour mes interests et ceux de mes amis. [Puisse] Dieu tourner tout en bien et ne pas souffrir troubler le commerce des bonnes lettres!»

[4] Exciter, irriter le guèpier.

[5] Je substitue le mot *gare* au mot *garde.*

[6] Van Beuning.

des troubles qui sont prest d'éclater. Cette gloire seroit bien deüe à sa vertu et à son industrie.

Je me doutois bien, il y a long temps, que vostre pensée de nous venir voir s'en iroit en fumée non par vostre faute, mais par celle de la maligne constellation. Il faudra se résoudre à cette douleur, pourveu qu'il ne nous faille pas resoudre à pis encore.

Nous avons perdu la divine Julie, l'honneur de cette Cour et la consolation de tout ce que nous estions de ses adorateurs fidelles [1]. Mr le Duc, son illustre mari, en est inconsolable. Si vous luy escrivés, faittes passer vostre lettre ouverte par mes mains afin que je prenne le temps favorable de la luy faire voir.

N'envoyés pas, au reste, les œuvres de Wier par une occasion qui ne soit pas très seure, et, s'il est possible, qu'elles ayent un meilleur destin que celles de Mr l'Evesque de Paderborn afin qu'elles ne me viennent pas aussi soüillées, moüillées, maltraittées que celles de ce Prince, que Mr Bigot nous a envoyées. Il vous aura mandé qu'il a receu au fond de son désert toutes vos lettres par ma diligence, comme il l'a escrit à moy.

Le *Terentius christianus* est escrit sans art, mais son stile est aussi pur que celuy de l'etnique [2], et peut estre leu, pour cela, par les habiles aussi bien que par les ignorans. J'en ay les deux premiers tomes et serois bien aise d'avoir trouvé à acheter [3] le 3 qu'il promet dans la préface du 2e.

Il faut envoyer l'élégie à Rome et en faire rougir l'ingrate [4] qui a abusé de vostre temps, de vostre peine et de vostre argent.

J'ay averti Mr Ménage de l'approbation que donne à ses vers Mr l'Evesque de Paderborn. Les vers de cettuy cy sont-ils extrêmement dans la vostre? Ce que j'en ay peu deschiffrer de ce que la mer n'avoit pas corrompu m'a semblé bien médiocre et d'une poësie bien au dessous de la vostre.

A la première veüe, j'assureray Mr Thevenot de vostre souvenir. Il est devenu homme de campagne et nous ne le voyons que rarement et comme un éclair.

Je suis bien aise que vous ayés escrit civilement à Mr Rompf qui est un honneste homme et qui en use fort courtoisement. Je luy souhaitte toute bonne fortune et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIII décembre 1671

DXXVI.

À Mgr LE DUC DE MONTAUZIER

GOUVERNEUR DE Mgr LE DAUPHIN.

Monseigneur, ce ne sera ni accroistre vostre douleur ni la resveiller que de vous envoyer la lettre de condoleance que Mr Heinsius m'a prié de vous faire tenir. Vostre perte vous est tousjours [trop] présente pour craindre que ce soit vous en renouveller le sentiment en vous exposant celuy d'un serviteur aussi aquis et aussi sensible à tout ce qui vous touche qu'est nostre ami, et peut estre mesme que le tesmoignage qu'il vous donne de la part qu'il prend à vostre extreme affliction y apportera quelque soulagement, au moins quelque adoucissement, en voyant qu'en cet insigne malheur vous n'estes pas le seul qui l'avés souffert.

Je ne vous dis point combien de jour en jour je m'en trouve inconsolable, car sans doute vous me faites la justice de le croire.

---

[1] La *divine Julie*, comme l'appelle l'enthousiaste Chapelain, était morte le 15 novembre 1671, âgée de soixante-quatre ans.

[2] C'est-à-dire de celui qui appartient au paganisme, du Térence de l'antiquité.

[3] Dans le manuscrit on lit *vendre*, — *lapsus* évident.

[4] L'ex-reine Christine de Suède.

Je vous diray seulement que je n'ay peu me défendre de donner à l'heureuse mémoire de Mme la duchesse les vers que vous trouverés dans ce paquet[1] avec la lettre de Mr Heinsius. Je crains bien qu'ils ne se sentent de la foiblesse où m'a laissée un si funeste accident et qu'ils ne soient peu dignes d'une vertu si héroïque. Je les accompagne d'une épigramme latine qui m'est venue de Rouen, que je croy, sans le bien sçavoir, estre de Mr du Tot Ferrare que vous aurés possible desja veüe.

Je prie Dieu, le divin consolateur, qu'il vous fortifie dans une espreuve si terrible et suis avec tout le respect et toute la passion que je dois, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv décembre 1671.

DXXVII.

À M. MEDON,

CONSEILLER AU SENESCHAL DE TOLOZE,

À TOLOZE.

Monsieur, l'occasion de la lettre que Mr Heinsius m'a envoyée pour vous m'en a esté une très favorable pour vous demander des nouvelles de vostre santé et de vos estudes et pour apprendre, à vostre loysir, de celles de Mr Paulet, qui est tousjours présent à ma mémoire comme un des hommes de bien et d'autant de mérite que j'en aye jamais connu. Vous sçavés par qui vous avés à respondre à nostre ami, mais je crains que nostre commerce ne soit bientost rompu par la rupture qui semble preste à se faire entre les Hollandois et nous, ce qui m'afflige surtout parce qu'elle m'ostera le moyen d'estre utile, comme par le passé, à nos sçavants amis de ces quartiers là qui ne peuvent mais des insolences de leurs gouverneurs qui ont atttiré volontairement l'indignation de nostre grand monarque. Je m'abstiendrai, à l'avenir, d'escrire à nos habiles de delà qui ne pourroient recevoir de nos lettres sans se rendre suspects à leurs compatriotes, ni nous en recevoir des leurs sans courre fortune de nous faire soupçonner par les nostres. Cependant les belles impressions nous viennent de ce païs là où les Muses ont plus de serviteurs capables de les relever que tout le reste de l'Europe. Mais il faut esperer la paix par leurs sousmissions ou par nos conquestes. Le Roy est plus puissamment armé que pas un de ses prédecesseurs depuis cinq cens ans. Dieu le maintienne en prosperité, et vous, croyés moy tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv décembre 1671.

DXXVIII.

À M. L'ABBÉ PENTIATICHI,

À FLORENCE.

Monsieur, depuis que vous nous avés quités, j'ay tousjours esté malade. Il ne tient qu'à moy de vous cajoler en vous disant que vostre absence avoit fait mon mal, et que la lettre que j'ay receüe de vous, à

---

[1] Voici ces vers tirés du recueil des *Pièces fugitives* de Chapelain (bibliothèque Nationale, J. J. nouvelles acquisitions 1890):

TOMBEAU

DE MADAME LA DUCHESSE DE MONTAUZIER.

Sonnet.

Julie enfin n'est plus, et la Parque inhumaine
Vient de trancher le fil de ses illustres jours.
A nos vœux, à nos cris, les Cieux devenus sourds
De toutes les vertus nous ont ravy la Reyne.

Une grace adorable, un air de souveraine
Eclatoit en son port, brilloit en ses discours;
Elle aima la sagesse, et des autres amours
Contre son ferme cœur toute attaque fut vaine.

La bonté, l'équité, l'esprit, le jugement,
Se pleurent en son sein comme en leur élément,
Et jamais rien de bas ne logea dans son âme.

Elle fut de la Cour le lumineux flambeau,
Mais consumée enfin par son ardente flamme,
Elle alla dans les cieux luire d'un feu plus beau.

vostre heureux retour à Florence, me l'a dissipé en grande partie, car il est vray que j'en suis notablement soulagé et qu'il n'est pas impossible que je demeure encore quelque année au monde en estat de joüir des bontés que vous me tesmoignés. C'est une chose bien digne de vostre naissance et de vostre bonne institution que ce tendre souvenir que vous conservés pour vos véritables serviteurs et qui sont incapables de vous jamais manquer. J'ay leu dans vostre lettre avec beauccoup de plaisir l'agreable chemin que vous avés fait par l'Allemagne, et, quoyque fort satisfait d'elle, l'avantage que vous donnés à la France sur elle m'a extrêmement plu, y ayant trouvé, durant le séjour que vous y avés fait, une conformité plus grande de leurs esprits avec ceux de la glorieuse Italie, cette mère des Arts et le flambeau qui nous a tous éclairés et débarbarizés [1].

Enfin, Monsieur, vous voilà à la fin de vostre course, entre les bras de vos proches et de vos amis, en estat de monstrer vostre vertu accreüe de moitié à vos illustres princes et d'attirer d'eux les graces que vous méritės. Cette raisonnable esperance m'empesche bien de croire que nous vous puissions jamais revoir parmi nous. Le désir pourtant que vostre civilité vous fait me tesmoigner d'y refaire un nouveau voyage ne laisse pas de flater agreablement la passion que vostre vertu m'a donnée, et qui m'est commune avec tous nos compatriotes qui sont demeurés très imprimés de vostre grand et beau sçavoir et de cette admirable mémoire qui vous fait avoir tousjours présentes les excellentes choses qui ont une fois occupé vos yeux dans l'inclination ancienne et moderne.

Vous avés adjousté une grande obligation à celles que je vous avois desja en vous appliquant à rassembler les escritures et livres que j'avois souhaité de vous, je veux dire de vos soins après la génereuse offre que vous m'en aviés faitte. A tout événement, si vous aviés [2] mon mémoire, je vous le renvoye copié *con qualide giunta* [3] et avec quelque réduction aussy parceque j'ay recouvré l'Aonius Palearius [4] que vous eussiés recherché vainement chés vos libraires soit de Venise, soit de Toscane, estant livre de contrebande comme d'un homme ruslé par l'inquisition, suspect en son temps de lutheranisme. C'estoit un grand orateur, un grand poëte latin, et [il] escrivoit des lettres égales [à celles d']Ochin [5], de Longolius [6], et aimé des plus grands personnages de son siècle.

J'ay veu la liste des compositions qui sont ou sous la presse ou publiées depuis vostre arrivée chés vous. Il faudra voir ce que c'est que les vers de ce poète estimé dont je n'avois pas encor ouy parler. Je suis marri de la mauvaise réussite que vous me dites du *Cromwel* dont l'autheur est fort de mes amis et peut-estre luy fait-on tort.

Il n'a rien paru de considerable parmi

---

[1] M. Littré n'a cité, dans son *Dictionnaire,* sous le mot *débarbariser,* qu'une phrase d'une lettre de Voltaire (du 18 août 1762). Avec la présente lettre, nous remontons quatre-vingt-dix ans plus haut.

[2] Ici une abréviation, *in aiā*, dont le sens ne paraît pas fort clair. On pourrait peut-être lire : «*in anima*» et expliquer : «dans l'esprit, dans la mémoire.»

[3] Il faut lire non pas *qualide giunta,* mais bien *qualche giunta,* ce qui veut dire quelque addition, quelque augmentation.

[4] On lit dans le manuscrit : *Palaerus.*

[5] On lit dans le manuscrit : *Auken.* Voir sur Bernadino Ochino la lettre CXIV du présent volume.

[6] On lit dans le manuscrit : *Congolius.* Longolius était Christophe de Longueil, né en 1490 à Malines, mort en 1522 à Padoue, dont on possède un recueil de lettres très élégamment écrites (*Epistolæ*, 1524, in-4°).

nous que quelques traittés du Port-Royal et un de Mr l'E[vesque] de Condon sur la matière de l'Eucharistie[1].

Le pauvre Mr Gronovius le père est à l'extremité[2]. C'est grand dommage. Les bruits de guerre refroidissent les Muses et nous ne pouvons pas dire : *Cedant arma togæ*. Quand le tumulte sera passé, *redibimus in gratiam* du Parnasse et cependant nous nous servirons de ce qu'il nous a produit par le passé.

Je suis infiniment obligé à S. Em. Mgr le cardinal de Médicis de l'honneur qu'il me fait de me conter tousjours pour un de ses plus respectueux et plus passionnés adorateurs et je vous supplie de luy en tesmoigner ma tres humble reconnaissance. Faites moy aussi la grace de bien assurer Mr le comte Bardi, Mr l'abbé Mesneilli et Mrs May et R. Fuli de mon ardente passion pour leur mérite et de la manière très pleine de gratitude dont j'ay receu les marques obligeantes de leur souvenir. Je vous fais la mesme prière pour Mr Magliabechi auquel je souhaite et augure des succès de fortune dignes de ses rares qualités. Pour vous, contés sur moy en toutes choses dont je seray capable et me croyés tousjours bien certainement et inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er janvier 1672[3].

DXXIX.

À M. HEINSIUS,

À LA HAYE.

Monsieur, vous receustes de huit jours plus tard que de coustume ma response à vostre penultiesme parce que mon homme la porta à Mr R[omf]; que le paquet de Mr l'Ambassadeur estoit parti. Depuis, les bruits fascheux continuent qui enfin pourront causer l'interruption de nostre commerce, quoyque très innocent et renfermé dans le seul interest des belles lettres. Je le croirois aussi dangereux pour vous que pour moy, et comme nous avons bien esté des années sans nous entrescrire soit à cause de vos maladies, soit à cause de vos voyages au Nord, nous ne ferions rien de nouveau de suspendre ce commerce pour quelque temps jusqu'à ce que l'orage soit passé. Il y a pourtant encore quelques jours libres pendant lesquels, jusqu'à l'éclat, nous le pourrons continuer.

Je ne me puis consoler de la perte de

---

[1] *Exposition de la doctrine de l'Église catholique.* (Paris, Cramoisy, 1671, in-12).

[2] Jean Frédéric Gronovius était déjà mort depuis huit jours (28 décembre 1671) au moment où Chapelain le croyait si malade.

[3] Le 19 du même mois, Chapelain salue en ces termes l'abbé Gondi, résident de Toscane à Paris (f° 282) : «J'ay un ancien et particulier attachement à vostre illustre famille aussy bien qu'à la gloire de Mgr le Grand-Duc et une singulière passion pour vostre spirituelle nation et pour son admirable langue, nourri dans ma jeunesse dans la profession d'honnorer la glorieuse maison des Gondi francois et me parant de la bienveillance dont me favorise Mgr le cardinal de Retz comme l'un des principaux ornemens de ma vie.» Le 20 du même mois, Chapelain annonce à Coltellini (f° 283 v°) la mort de J. Frédéric Gronovius : «Le jeune Mr Gronovius qui vous devoit aller visiter au Printemps a trouvé ses mesures rompües par le deceds de son vertueux pere qui mourut avec l'année d'un mal dont il languissoit depuis deux ans, ce qui est une notable perte pour les bonnes lettres comme de l'un des plus fameux et des plus habiles de sa profession. Les Hollandois auront de la peine à la réparer. Il estoit le premier de l'Academie de Leyde et bibliotecaire de Mrs les Estats. Il est mort sur la révision de Tacite qu'il destinoit au Roy, son bienfacteur. Son fils est retourné recueillir sa succession.»

nostre Macarite feu Mr Gronovius et il ne sera jour de ma vie que je ne le regrette aussy bien que vous. J'ay obligation à sa mémoire comme il croioit l'avoir au tesmoignage que j'avois rendu de sa vertu. Nous tombons ainsi par pièces en vieillissant et nos jeunes amis nous pleureront comme nous le pleurons.

Vous m'avés fait un plaisir insigne de m'envoyer l'élegie pour le Roy et de m'annoncer un discours en prose à sa louange pour mettre à la teste de vos notes sur Virgile. Il faudra essayer de s'en servir en vostre faveur désormais que ce sera sans consequence et que vous estes redevenu particulier. Songés seulement à vostre santé, et *rebus te serva secundis*. La mienne est tousjours mauvaise et ne me promet rien de bon, mais nous sommes mortels et quand nous partirons, il le faudra faire en philosophe chrestien, sans regret et sans fanfare.

Vous m'avés expliqué l'affaire de Mr l'Evesque de Paderborn. Puisque le présent de ses poësies nous vient de vous, nous nous contenterons de vous en rendre mille graces. Je vous les rens aussy des œuvres de Wier et seray bien aise d'avoir l'obligation du port à la courtoisie du jeune Mr Gronovius, auquel j'escrirois sur sa douleur si je n'estois pressé du courrier. Faites luy mille amitiés pour moy et le consolés pour tous deux.

Il y a apparence que le 3e volume du Te[rentius] Christian[us] n'a pas esté publié comme l'autheur le promettoit : il s'en faut mettre l'esprit en repos. L'imitation du vieux Térence y est très naturelle et les mœurs admirablement touchés pour un homme de collège.

A quoy vous résolvés-vous de vous appliquer dans vostre cabinet, à l'histoire de vostre païs ou à la revision des autheurs classiques anciens?

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII janvier 1672 [1].

DXXX.

À M. VORITIUS [2],

BIBLIOTECAIRE DE L'ELECTEUR DE BRANDEBOURG,

À BERLIN.

Monsieur, vous apprendrés par le gentilhomme, parent de Mr Andraas Mullerus [3], qui m'a apporté le paquet de l'édition latine

---

[1] Le 16 février, Chapelain rend ainsi compte à Heinsius (f° 286) d'une commission qui lui avait été donnée par ce dernier : «J'ay envoyé vostre lettre à Mr Medon et je doute qu'il l'ait receüe, car il ne m'en accuse point la réception dans celle qu'on m'a apportée de luy avec la vie du jurisconsulte tolosan M. Moeta (*sic* pour Maran) qu'il a faitte très élegante et très ample à la teste des posthumes de cet excellent homme qu'un de ses descendans a ramassées et publiées depuis peu.» Le lendemain, c'est à Medon même que Chapelain parle (f° 286 v°) du travail qu'il vient de louer : «Pour revenir à cette vie de Mr Macan (*sic*), je n'en ay jamais leu de si elegamment et si curieusement escritte et entre autres choses d'importance, j'ay pris grand plaisir à y trouver son esclavage chés les Mores que feu Mr Magaahe (*sic* pour Maghe), gouverneur de Mr Fronsac, mon intime ami, qui fut fait captif avec luy et racheté de mesme, m'a autresfois raconté pathetiquement. Cet ouvrage ne l'immortalizera pas moins que les siens propres à la teste desquels vous l'avés mise, tant elle a le caractere ancien et se sent de la parfaitte imitation des maistres... Il y a apparence que vous avés dans vos layetes plusieurs autres pieces de cette force et de cette délicatesse qui ne mériteroient pas moins le jour que celle-là, ce qui estant [ne] devés point envier au public ni à vostre gloire.»

[2] *Sic* pour Vorstius.

[3] André Muller, savant orientaliste, naquit à Greiffenhagen vers 1630 et mourut à Stettin en 1694. Son édition des *Voyages* de Marc Polo, enrichie de notes, dissertations, index (Berlin,

de Marco Polo nouvellement imprimée chés vous, la funeste raison qui me l'a fait recevoir si tard. Je vous diray seulement, pour respondre à la lettre qui l'accompagnoit, que ce que je vous escrivis de ce merveilleux voyage n'estoit que sur les prefaces que G. B^a Ramusio avoit mise à sa teste dans le second volume de ses Recueils, les plus curieuses et les plus sensées que l'on pouvoit souhaitter et ce volume estant de l'impression de Venise des Giunti 1574, je l'ay remanié pour voir si j'aurois quelque chose à adjouster à ce que contenoit ma précedente sur ce sujet. Ce que je vous puis dire est que d'abord Marc Polo, prisonnier de guerre à Gennes, fit sa relation à l'aide d'un gentilhomme gennois devenu son ami qui l'escrivit sous luy et la fit en latin l'année 1298, qu'en suitte estant mis en liberté, sa relation fut traduitte en vénitien et, depuis, retraduitte en langue latine par un dominicain Boulonnois en 1520, ce qui me fait juger que la version qui est dans ce 2e volume est de Ranucio, très sçavant homme et très judicieux en qui l'on s'en peut fier. Si vous escriviés à Francfort, où tous les livres du Monde[1] se trouvent, vous le pourriés tirer de là et, au pis aller, par les libraires de Francfort vous le pourriés faire venir de Venise, où il ne faut pas douter qu'on en ait à revendre.

Je vous envoierois bien le mien, mais comme le transport en est difficile à cause que c'est un gros in folio, les chemins de Paris à Berlin estant tout couverts de gens de guerre, il n'y a pas apparence qu'il arrivast en seureté, et puis il faudroit avoir une occasion d'ami fort assurée. Je confereray l'édition de Mr Mulherus avec celle de Rainuccio pour voir si elles sont conformes et vous en donneray avis. Je seray bien aise de recevoir les premières feuilles de l'intitulation[2] et préfaces qu'il y a mises. Je m'imagine que le manuscrit de la Biblioteque électorale est une copie de la version du moine Boulonnois.

Le travail que vous avés prest sur Valère Maxime vous attirera beaucoup de louange et justiffiera vostre profonde érudition. Le pauvre Gronovius, nostre ami, est mort. Il faudra voir si le fils respondra à la doctrine de son père. Vostre diatribe *de Synedriis Judæorum* adjoustera sans doute aux volumes que Seldenus en a donnés. Pour le *Justin*, Mr Gronovius en a imprimé un avec des notes de luy qu'il m'a envoyé et à Mr Heinsius. Vos manuscrits pourront vous le faire renvier sur luy.

On donne force lettres du defunt Reinesius et je les recueille toutes comme bonnes. Son grand ouvrage des inscriptions est entre les mains de l'électeur de Saxe qui l'avoit envoyé au Roy par le Baron de Garsdorf, son ambassadeur, mais Sa Majesté qui avoit sçeu que le bon homme l'avoit dédié par une longue lettre imprimée à son prince naturel, ne l'accepta pas, ne voulant pas courre sur son marché ni luy ravir la gloire de l'adresse. Je priay instamment le Baron qui me le fit voir de porter M^r l'Electeur à le faire publier et à s'en faire un honneur immortel et il me le promit. Cependant cela

---

1671, in-4°), est, selon le baron Walckenaer (article *Polo* de la *Biographie universelle*), la meilleure édition latine de ces voyages. Le texte adopté par Muller était celui de la version latine attribuée à J. Huttich et qui avait déjà paru dans le *Novus orbis* de Grinæus, texte amélioré à l'aide d'un manuscrit de la bibliothèque de Berlin.

[1] On lit *Monta* dans le manuscrit.

[2] Ce mot, qu'au premier abord l'on serait tenté de prendre pour un barbarisme, a été employé par Bossuet. Voir le *Dictionnaire* de M. Littré, où l'on trouve encore le même mot dans une phrase d'un historien du XVIe siècle : Vincent Carloix.

demeure au grand dommage des bonnes lettres.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx février 1672.

DXXXI.

À M. VINCENZO VIVIANI,

PRIMARIO MATHEMATICO DE S. A. DE TOSCANA,

À FLORENCE.

Monsieur, par la lettre que Mr l'abbé Gondi m'a bien voulu rendre de vostre part, j'ay veu avec une non petite consolation le desplaisir que vous avés de n'avoir peu jusqu'icy dégager la parole solennelle que vous m'aviés donnée volontairement, il y a plusieurs années, de reconnoistre la liberalité du Roy par quelques marques signalées de vostre ressentiment, et aussi de la peine que vous avés de m'avoir fait respondre à S. M. que vous executeriés prontement et noblement cette parole. Ces pensées là sont dignes de vous, Monsieur, et je les loue d'autant plus que je reconnois en cela que vous me contés pour quelque chose et que vous estes affligé qu'il y aille si fort de mon honneur et de mon interest non moins que du vostre. Le moyen de nous faire oublier tous ces délais désagreables, maintenant que S. A. Sérme de Toscane vous a concédé la liberté d'agir à vostre descharge, sera de vous appliquer donc sérieusement à l'ouvrage promis sans davantage de remise et n'ayés poinct de timidité ni de scrupule pour le stile, car pourveu que vous escriviés cette vie de celuy des lettres que vous nous escrivés et encore moins fleuri, vostre relation n'en sera pas moins bonne, et, quand il ne satisferoit pas tout à fait la délicatesse de vostre goust, il nous satisfera nous et le public, parce qu'il s'agist icy d'une histoire particulière qui ne le veut que simple et clair. Vous sçavés le mot ancien que *Historia quoquo modo scripta delectat*[1].

Personne n'a de notices de vostre sujet ni des matières qui le regardent que vous qui estes l'élève favori du fameux Galilée et qui, occupant sa place, avés hérité de sa réputation. Qui que ce soit qui vous ait gaigné de la main ne peut l'avoir traitté qu'imparfaitement au prix que vous le traitterés et ne fera que vous servir de lustre et que relever le mérite de vostre travail, quand on luy comparera le sien. Faites donc ce que vous vous estes obligé de faire avec confiance d'un heureux succès, et fournissés moy par ce moyen de quoy me sauver et vous aussi de blasme envers le Prince et envers le monde que j'ay imbu de vostre promesse et qui en attend l'effet impatiemment. Les affaires du Monarque qui ne l'a jamais exigé ne s'en porteront pas pis, si vous y manqués, mais ce seront les vostres et vostre réputation qui en seroit flestrie auprès de tous les gens de bien et de jugement. Vous n'y aurés pas la difficulté que vous appréhendés, ne s'agissant que d'un escrit de prose et familier sur un sujet que vous possédés entièrement, *verbaque prævisam rem non invita sequentur*[2]. Je me le promets positivement de vostre noblesse, de vostre courage et de vostre gratitude qui ne vous permettent pas d'y hésiter.

Si vous voyés il signor Orazio Rucellai, je vous prie de l'assurer de mon très humble service et de vous resjouir avec luy en mon nom de la nouvelle production de Mr son fils pour les obsèques de feu S. A. S. de Toscane. Il y a bien du plaisir de le voir si fermement marcher sur ses traces et se monstrer son si digne successeur. Exhortés le luy mesme de se resoudre enfin luy mesme

---

[1] On sait que ce mot si souvent cité est de Pline le Jeune (Lettre VIII du livre V). — [2] Horat. *Art poét.*, vers. 311.

à enrichir les belles lettres de ses dialogues si exquis dont il m'a fait l'honneur de me communiquer un si rare eschantillon.

Je vous demande aussi, à l'occasion, un compliment bien sincère et bien passionné pour moy à M. le comte Bardi, M. l'abbé Marucelli, M. Magalotti, M. Falconieri, M. l'abbé Pantiatichi, sans oublier M. l'officieux Magliabecchi à qui j'avois escrit par le jeune Mr Gronovius, mais qui n'a pas passé les monts, revoqué en Hollande par la mort de son docte père.

Je suis tousjours, comme vous le pouvés désirer, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV février 1672.

DXXXII.

À Mgr COLBERT,

SECRETAIRE ET MINISTRE D'ESTAT, ETC.,

À VERSAILLES[1].

Monseigneur, l'abbé Gondi, résident du Grand Duc en cette Cour[2], eut ordre du cardinal de Médicis de m'apporter un sonnet magnifique à la loüange du Roy, fait par un comte Carlo Dotteri, de Padoüe[3], pour en avoir mon avis s'il estoit digne de Sa Majesté. Je luy ay mandé ce qu'il m'en sembloit, et à peu de choses près j'ay creu qu'il pouvoit delà les Monts fort contribuer à la gloire de nostre grand monarque.

Cependant, Monseigneur, comme le biais que l'autheur a pris pour l'honnorer estoit fondé sur les superbes bastimens dont vous avés la surintendance avec tant d'approbation de tout le public, j'ay creu que vous auriés quelque plaisir de voir dans cette pièce l'effet que font vos soins chés les estrangers, aussy bien que l'honneur qui en revient à Sa Majesté. Peut-estre mesme qu'elle sera bien aise de ces approbations, non mandiées, des premiers esprits d'Italie, qui n'ont d'autre dépendance d'elle que la [vénération] que leurs cœurs se sentent obligés d'avoir de sa souveraine vertu.

Je suis tousjours, avec tout le zele et tout le respect que je dois à la continuation de vos faveurs et aux chères marques que vous me donnés de confiance en ma sincerité, Monseigneur, vostre, etc.

A Paris, ce VIII mars 1672.

DXXXIII.

À M. BOECLERUS,

PREMIER PROFESSEUR,

À STRASBOURG.

Monsieur, les éloges excessifs que vous m'avés faits de ma *Pucelle* me passeroient pour des railleries d'un autre que de vous tant ils m'apportent de confusion. C'est bien assés pour elle qu'elle vous ait paru sage et que vous la souffriés en un coin de vostre cabinet, à l'ombre de ces grands hommes qui en font la richesse et l'ornement. Je suis après à achever sa statüe qui n'a esté qu'un buste jusqu'icy et si Dieu me continüe encore un ou deux ans de vie, je la pourray faire voir entière à vos yeux et ce sera alors

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 647).

[2] L'abbé de Gondi resta chargé des affaires de Toscane en France jusqu'à l'année 1695.

[3] Charles de Dottori, né en 1624 à Padoue, mourut en 1686 dans la même ville. C'est l'auteur de la tragédie d'*Aristodème*, qu'il fit représenter dans sa dix-neuvième année. C'est aussi l'auteur de l'*Asino, poema eroico-comico* (Venise, 1652, in-12). L'auteur le publia sous le nom d'*Iraldo Crotta*, qui est l'anagramme du sien. M. Clément a lu, comme moi, *Dotteri*, et a même reproduit cette orthographe dans une note, mais *Dottori* est le nom réel du poète.

que vous en pourrés juger plus seurement et plus séverement.

Si principio medium, medio si discrepet imum[1].

Comme j'ay essayé de luy donner la forme selon les règles prescrittes par les maistres de l'art, j'en attendray vostre censure avec respect et déference, et pour la rajuster je suyvray ce qu'il vous plaira m'ordonner. Cependant assurés vous tousjours de ma parfaite estime et croyés bien que personne ne vous connoist mieux et n'est plus que moy, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XI mars 1672[2].

DXXXIV.

À M. BOECLERUS,

PREMIER PROFESSEUR EN HISTOIRE, ETC.

À STRASBOURG.

Monsieur, celle cy est pour vous donner avis qu'enfin vostre beau livre est venu à bon port et que ces annales de Treves[3], suivant vostre desir, parent mon cabinet et en font la décoration principale. Les lettres de Mr l'abbé de Gravelle ont esté portées, en arrivant, par l'ordre du banquier Froment à la Biblioteque Royale, d'où j'ay enfin eus (*sic*) ces deux volumes reliés en un et fort poliment. Il faudroit vous en faire un grand remerciment en forme, tant le présent en est magnifique. J'ay grand honte pour le petit que je vous fis il y peut avoir deux mois[4] et n'y songe jamais que la couleur ne me monte au visage pour le peu de proportion qu'il y a entre l'un et l'autre présent. Il n'y a rien de si curieux que ces matières jusqu'icy fort obscures et à qui ces deux Pères[5] ont donné un merveilleux éclat avec mille instructions nécessaires. Il n'est pas jusqu'aux figures qui en embelissent l'édition et qui ne la rendent plus sçavantes. Au premier loisir j'en veux lire une bonne partie et vous rendre conte du profit que j'y auray fait. Est-ce par mort ou lassitude que Bower a fait place à celuy qui a suyvi son histoire et qui a illustré ses commencemens par des notes [ ] et sçavantes[6]. ?

Pour finir, Monsieur, n'ayant à vous parler de rien autre chose, j'emploieray le reste de cette page à vous en rendre très humbles graces et à vous assurer de la continuation de mon zèle et de mes soins pour tout ce qui regardera vostre honneur et vos interests.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXI mars 1672.

---

[1] Chapelain a modifié le 152e vers de l'*Art poétique*, qu'il faut rétablir ainsi :

Primo ne medium, medio ne discrepet imum.

[2] Le 13 du même mois, Chapelain donne à Conringius (f° 292) ce triste bulletin de sa santé : « Mon age tirant à l'octogenaire, mes infirmités de gravelle et par dessus tout la goutte qui n'avoit point encore paru, ne me promettent plus guère de vie... »

[3] *Antiquitates Annalium Trevirensium libri XXV* (Liège, 1670, 2 vol. in-fol.).

[4] On a vu que Chapelain avait envoyé à Bœcler un exemplaire de *la Pucelle*.

[5] Christophe Brower ou mieux Brouwer et Jacques Masenius. Brouwer, né vers 1560 à Arnheim, fut recteur de la maison de Fulde, puis de celle de Trèves, et mourut dans cette dernière ville en 1617. Masenius, né à Daelhem, professa longtemps à Cologne et mourut en cette ville en 1681.

[6] Masenius revit la première édition de l'ouvrage de son confrère, édition qui est de Cologne (1626, in fol.), et y ajouta deux nouveaux livres qui conduisent l'histoire de Trèves de 1600 à 1652.

DXXXV.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT, ETC.,

À VERSAILLES[1].

Monseigneur, vous trouverés avec ce mot, le remerciment que Mr Boecler[2] de Strasbourg vous fait de la nouvelle gratification[3] que vous luy avés procurée. Vous y trouverés aussy la copie d'un sonnet[4] italien que Mr le cardinal de Médicis m'a fait communiquer pour en apprendre mon sentiment, parce qu'il fait du bruit en Italie et qu'il est composé à la gloire du Roy, sur le sujet de ses magnifiques bastimens. J'ay creu vous le devoir faire voir pour la part principalle que vous avés à ces glorieuses entreprises, qui donnent de l'admiration à toute l'Europe, et qui contribuent notablement[5] à la gloire[6] de Sa Majesté.

J'ay, Monseigneur, à vous rendre en mon particulier, de nouvelles actions de grâces pour la rupture que j'apprends de Mr Perrault que vous avés pris le soin[7] de faire du sceau de ce privilège[8], selon l'intention de nostre très juste[9] monarque, qui avoit esté obtenu[10] par surprise et contre le respect deu à Sa Majesté, laquelle, à vostre persuasion, a honnoré de ses bienfaits des personnes[11] que vous n'en aviés pas jugées indignes, et qui[12] condannant par cette surprise le jugement et le choix que vous en aviés fait et fait faire à nostre magnanime bienfacteur et protecteur, estant sans doute injurieux à Sa Majesté et à vous, Monseigneur, de deschirer, par des libelles authorizés par son sacré sceau[13], mesme des gens de bien et de quelque mérite dévoüés[14] à son service et obligés, par ses royales faveurs, à mettre leur vie, si elle estoit nécessaire, pour soustenir et pour défendre tous ses interests[15].

Mr Perrault m'a mesme fait entendre que vous m'aviés[16] daigné respondre sur le billet[17] que je vous escrivis[18] là dessus pour m'assurer de l'execution de cet ordre Royal[19] dont je vous dois et je vous fais de très humbles remercimens[20] quoyqu'à ma

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 644) sous la date du 4 avril 1671. M. Clément dit en note : «Nous donnons cette lettre d'après l'original de la Bibliothèque impériale, beaucoup plus explicite que le manuscrit de M. Sainte-Beuve, et déjà publié dans la *Revue rétrospective*, 2e série, t. XII, p. 477.» Pour moi, je m'en tiens à la minute du registre 1889, mais j'aurai soin d'indiquer toutes les variantes.

[2] *Boeklerus.*

[3] *La gratification dernière.*

[4] *Aussy un sonnet italien.*

[5] *Si fort.*

[6] *A la réputation.*

[7] *Que M. Perrault m'a mandé qu'il vous [a plu] de faire.*

[8] *Des satyres de Despréaux.* On sait que les satires de Boileau parurent, pour la première fois, au nombre de sept, en 1664, à Paris, chez Louis Billaine (in-12), et qu'elles furent réimprimées en 1667, 1668, etc.

[9] *Équitable.*

[10] *Qu'on avoit obtenu par surprise.*

[11] *De son estime et de ses bienfaits plusieurs personnes.*

[12] *Et laquelle a sujet d'estre offensée de l'insolence de ce satirique effréné, qui, par ses lettres, condamne le jugement et le choix que vous aviés fait et fait faire à nostre magnanime monarque.*

[13] *Par des pasquinades autorisées de son sacré sceau.*

[14] *Mesme des gens de bien et des plumes accréditées, toutes dévouées à son service et obligées.*

[15] *A mettre leur vie pour la défense de ses moindres interests.*

[16] *Avés.*

[17] *A la lettre.*

[18] *Que je vous avois écrite.*

[19] *De Sa Majesté.*

[20] *Dont je vous fais de nouveaux remerciemens.*

grande mortification[1], on ne m'ayt point rendu vostre lettre[2], qui eust redoublé[3] ma consolation. Je ne vous en suis pas pourtant moins redevable, et prie Dieu qu'il me donne occasion[4] de vous tesmoigner par mon ressentiment que, de tous ceux que vous avés comblés de vos grâces, je suis, Monseigneur, le plus, etc.

De Paris, ce IV avril 1672[5].

DXXXVI.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN DROIT ET EN HÉBREU,

À ALTDORF.

Monsieur, je sçay trop bien ce que c'est d'avoir à faire à des imprimeurs et à des fondeurs pour trouver estrange que vous en ayés esté si lentement servi dans l'édition de vostre commentaire sur la loy Talmudique touchant la femme soupçonnée d'adultère. Aussi n'ay-je garde de me plaindre du retardement de sa publication, mais c'est vous plustost qui estes à plaindre de ce qu'ils ont différé par leur lenteur la gloire qu'il vous en reviendra auprès des vrays sçavans en cette sorte d'estude si peu commune, lorsque vostre travail aura paru. J'en ay leu et releu la première feuille où j'ay trouvé une solidité et un stile tout à fait à mon goust et dont je vous felicite par avance. La matière en est fort curieuse et peut recevoir de grands ornemens par la diverse érudition que vous y semerés en l'expliquant.

Après ce bel essay de vostre profonde connoissance de la langue sainte, le grand dessein que vous m'avés autresfois communiqué rencontrera les esprits très desireux de le voir aussi bien executé et vous establira une réputation immortelle, aussi bien que le premier lieu, entre les chrestiens qui sentent le besoin qu'ils ont d'estre éclairés en cet idiome sacré.

Les charactères que vous avés emploiés dans cette impression ne sont pas moins beaux que les nostres meilleurs[6] et l'on n'y sçauroit rien désirer davantage. Le papier en pourroit estre plus blanc et les marges plus larges. A cela près, ce sera un volume agreable à voir et qui fera honte à tous ceux que l'on met sous la presse d'ordinaire de là le Rhin. Veillés seulement bien à l'exactitude de la correction d'où dépend le bon ou le mauvais succès des ouvrages d'esprit et qui les rend de plus grande recherche.

Quant à la difficulté que vous avés rencontrée dans le livre que Mr Vossius a composé de l'origine du Nil et duquel il m'a addressé l'appendice, je vous diray que, lorsque nous nous assemblions chés Mr de Monmor pour la physique, entre les expériences que nous y fismes, celle de l'espèce que mon ami a alleguée se fit par le moyen d'un siphon de verre qui estoit recourbé par en bas et dont la partie large de la droite avoit la partie gauche opposée des six parts plus estroitte et que, les ayant toutes deux remplies d'eau claire jusqu'à une certaine hauteur, l'eau qui du grand canal reflua dans le petit avoit sa superficie plus élevée de quelques lignes que celles du plus

---

[1] *Bien que, pour ma grande mortification.*

[2] *Response.*

[3] *Qui eust accru et redoublé.*

[4] *Qu'il m'ouvre un moyen.*

[5] Le 8 avril, Chapelain adresse un billet à Boecler (f° 294) pour le prier de faire passer à Grævius une lettre du duc de Montauzier, laquelle ne peut lui être envoyée directement à cause de la déclaration de guerre contre la Hollande.

[6] C'est-à-dire que les meilleurs des nôtres.

grand, et comme chacun en cherchoit la raison, il me vint en l'esprit que c'estoit parce que la colonne d'air estant plus espaisse et par consequent plus pesante sur la colonne d'eau de la partie plus large du siphon forçoit l'eau de la partie du mesme siphon plus estroitte de monter plus haute et l'empeschoit de garder l'équilibre comme pressée par une moins espaisse colonne d'air. Beaucoup entrèrent dans mon sentiment, quelques-uns le contredirent sans que je l'opiniastrasse, mais pas un ne dit rien de plus vraysemblable. Voilà ce que je vous puis respondre sur ce sujet.

Vous estes désormais hors de l'apprehension où je vous ay veu que les armes du Roy tournassent contre l'Allemagne, après les nouvelles que vous avés eües sans doute que S. M. s'estoit déclarée contre les Hollandois[1] et qu'elle estoit partie, dès le 27 du passé, de Paris pour l'armée. Les hostilités ont commencé, il y a plus d'un mois, par les Anglais, ses alliés, du costé de la mer et le Roy attaquera par deux endroits du costé de la terre. Mais j'apprens que l'Empire est menacé du Turc, qui, à ce qu'on escrit de Vienne mesme, vient très puissant en Hongrie pour venger et restablir les rebelles qui se sont jettés entre ses bras. J'en plains la Germanie et suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er may 1672.

DXXXVII.

À M. GRÆVIUS,

PREMIER PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE,

À UTRECKT.

Monsieur, il m'a esté d'autant plus doux d'avoir receu la lettre que vous m'avés fait la grace de m'escrire du commencement de decembre dernier, qu'ayant à vous en envoier une de Mgr le duc de Montauzier, je me preparois à l'accompagner d'une des miennes, curieux d'apprendre des nouvelles de vos estudes et de vostre santé et m'ennuyant de n'en point avoir depuis que nostre commerce de Mr Heinsius et de moy s'est interrompu par les malheureuses dispositions de rupture entre nos deux nations. Je loüe Dieu que vous soyés en l'estat florissant que vous merités et que je vous souhaitte et je me promets de grandes lumières et d'exquises instructions du soin que vous avés pris d'illustrer Suétone, après celuy qu'en a pris Casaubon[2]. Je n'attens pas moins de vos travaux sur Ciceron que je suis persuadé qui vous devra encore plus qu'à nostre Lambin, lequel d'ailleurs n'est pas un critique mesprisable[3].

Il m'a esté très agreable d'apprendre que Mr Heinsius travaille sur Valère Flaque[4] que j'ay tousjours, comme Scaliger le père, considéré comme l'un des plus virgiliens épiques de l'antiquité. Pour son Virgile, je sçavois qu'il l'avoit entrepris[5] et j'y avois

---

[1] Louis XIV avait déclaré la guerre à la Hollande par un manifeste daté du 6 avril.

[2] *Suetonius, ex recensione Io. Georg. Grævii, cum ejusdem animadversionibus, et commentario integro Læv. Torrentii et Is. Casauboni*, etc. (Utrecht, 1672, in-4°).

[3] Denis Lambin, né à Montreuil-sur-Mer en 1516, mourut à Paris en septembre 1572. Il professa le grec au collège Royal, et fut, pour parler comme M. Weiss (*Biographie universelle*), «un des plus savants hommes qui aient honoré la France au XVIe siècle.»

[4] Le *Valerius Flaccus* parut à Amsterdam (Wetstein, 1680, in-12). P. Burmann publia le commentaire de Nicolas Heinsius en 1702 (*Argonautica; Nic. Heinsius recensuit et animadversiones adjecit, edente P. Burmanno*. Utrecht, in-12).

[5] Le *Virgile* de Nic. Heinsius parut à Amsterdam en 1676, sans les notes que l'on trouve dans l'édition donnée par P. Burmann (Amsterdam, 1746, 4 vol. in-4°).

mesme contribué par l'envoy d'un manuscrit de ce grand poëte tiré pour luy des mains de feu Mr Mentel. Je suis encore bien aise qu'il se resolve à donner un volume de ses propres adversaires[1], dont je suis certain qu'il remportera beaucoup d'honneur.

C'auroit esté un avis delicieux que celuy du nouveau livre de Meibomius de la construction des Galères que vous me donnés[2], s'il n'estoit point rendu amer par celuy de la maniere brutale dont il traitte Sciffer[3], Grentemesnil et tant d'autres qu'il ne tient pas à luy qu'il ne les deshonnore. Le sçavoir est mal employé en un homme si vain et si présomptueux et il y devoit avoir une chambre d'Inquisition pour des gens si ennemis de l'honnesteté et de la morale. Il aura beaucoup fait si en cette matiere il a égalé l'ingenieur du Pape dans sa *Nautica Mediterranea* qui l'a traittée si à fonds et avec tant de connoissance de cause.

J'ay leu et releu vos deux oraisons funèbres et y ay trouvé le vray caractère de l'éloquence lugubre. Elles m'ont attendri pour la mémoire de vos Macarites de qui vous avés bien mieux consacré les vertus, après leur mort, que si vous en aviés fait l'éloge pendant leur vie, après quoy je ne me suis pas estonné de l'effort qu'ont fait Mrs d'Utreckt pour retenir parmi eux le trésor de vostre personne que Mrs d'Amsterdam leur vouloient enlever.

Il y a plus de quatre mois que vostre lettre m'a esté escritte et elle ne m'a esté rendue que depuis cinq jours, non pas par ce Mr Hogent que vous me recommandés, mais par un homme de sa part qui me rendit en mesme temps cinq paquets, un pour moy, et les autres pour Mr le duc de Montauzier, Mr Huet, Mr Bigot, et Mr Ménage, lequel m'est venu remercier de luy avoir fait porter le sien et m'a dit que n'y ayant point de lettre pour luy, il ne vous escriroit point, mais qu'il feroit tenir à Mr Bigot celuy qui le regarde et qu'il luy sera remis à Rouen où il est depuis trois ans. Je vous escris au hasard pour vous respondre sans que je sçache si la voye que j'ay prise pour cela sera seure depuis qu'il est defendu sur peine de la vie d'avoir communication avec vos concitoyens. Si elle se trouve seure, vous me pourrés faire sçavoir de vos nouvelles et faire part de vos productions par la mesme, les addressant à Mr Bœcler, à Strasbourg.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 11 may 1672[4].

---

[1] Traduction du mot latin *adversaria*, écrits que l'on a sous les yeux, tablettes sur lesquelles on prend des notes rapides, provisoires. Le mot *adversaires*, pris dans ce sens, ne se retrouve dans aucun de nos dictionnaires. Les *Adversaria* de N. Heinsius furent publiés par P. Burmann (Harling, 1742, in-4°). En tête de ce recueil Burmann a mis une ample vie de l'auteur.

[2] Marc Meibour, né vers 1630 à Tonningen (Sleswig), mort à Utrecht en 1711, publia en 1671 le *De veteri fabrica triremium liber* (Amsterdam, in 4°).

[3] Jean Scheffer riposta par une critique très vive de l'ouvrage de Meibour (*De fabrica triremium epistola, Eleutheropoli* (Amsterdam), 1672, in-4°), sous le nom de *Constant. Opelius*. Les deux ouvrages ont été insérés dans le tome XII du *Thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius.

[4] Le même jour, Chapelain écrit à Moultz (f° 298 v°) : « Nous sommes maintenant en guerre ouverte avec la Hollande, ce qui ne fut jamais arrivé si elle en eust usé plus respectueusement envers le Roy à qui elle estoit si obligée. Vous voyés par là, Monsieur, que ce que je vous avois assuré [estoit bien vrai] que les armes de S. M. ne regarderoient jamais l'Allemagne que provoquée ; Elle qui l'avoit si genereusement et si utilement assistée, à son besoin Elle le feroit encore si son honneur offensé ne l'engageoit point à employer toutes ses forces contre ses ennemis et ceux qui se joindront à eux contre luy. Mais j'espère,

DXXXVIII.

À M[gr] [COLBERT],

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS DU ROY, ETC.,

À SAINT-GERMAIN [1].

Monseigneur, ce sont icy deux lettres du comte Girolamo Graziani, qu'il m'a envoyées pour vous rendre et pour vous rendre les très-humbles grâces qu'il doit au Roy et à vous pour l'ordre que vous avés donné à M[r] le Bègue de luy faire toucher la gratification de Sa Majesté, dont il me tesmoigne à moi l'extrême ressentiment qu'il en a, aussy bien que le désir qu'il a de continuer à faire de nouveaux ouvrages où il pourra bien employer le zèle duquel il brusle pour la gloire et les bons succès des armes de Sa Majesté.

J'apprens aussi que sa libéralité ordinaire s'est estendüe par vos offices envers les enfans de M[r] Gronovius [2], que je vous avois fait sçavoir dès le commencement de cette année qui estoit mort, et je ne doute point que sa famille, surprise et très reconnoissante d'un si généreux bienfait, ne vous en ait rendu les grâces qu'elle doit par la voye de M[r] Le Bègue, si le commerce des lettres ne leur est point interdit avec la France en l'estat où sont les choses. J'en attens d'autres des estrangers plus éloignés auxquels j'estime que Sa Majesté aura continué ses faveurs, aussy bien qu'à M[r] Bœclerus dont il y a quelque temps que je vous envoyay le remerciment.

Je prie Dieu qu'il conserve le Roy et vous conserve à S. M. pour la prosperité de ses affaires et demeure tousjours passionnement, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce v[e] may 1672.

DXXXIX.

À M[gr] LE DUC DE MONTAUZIER,

GOUVERNEUR, ETC.

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Monseigneur, à la tendre, génereuse et solide marque que vous m'avés fait l'honneur de me donner de vostre douleur dans la grande perte que nous avons faitte du vertueux et cordial ami que nous pleurons [3], je me suis senti émeu de deux divers mouvemens, l'un d'en sentir au double le coup qui avoit esbranslé ma constance, l'autre d'en avoir senti en quelque sorte soulager ma douleur par la consideration de la part que vous y avés bien voulu prendre et par celle que vous en avés eüe vous mesme, ne pouvant assés admirer qu'au poste où Dieu vous a mis et dans les grands devoirs que vostre employ exige de tout vostre esprit, vous ayés encore gardé un coin de vostre noble ame pour la mémoire de vos amis sincères et de vos fidèles serviteurs sans que vous ayés besoin que de vostre propre vertu pour les plaindre comme vous faites, lorsque

---

comme vous, que l'orage se calmera après qu'elle aura fait sentir son indignation à cette république mesconnoissante et qui s'élève si insolemment contre ses protecteurs et ses bienfacteurs. Dieu le vüeille et couvrir la vaillante Germanie de la tempeste dont elle est menacée du costé du Turc ainsi que le portent toutes les lettres qui viennent de vos quartiers.» Le même jour, Chapelain (f° 300) entretient de sa pension sur l'abbaye de Corbie M. de Gaumont et date ainsi sa lettre : «De mon lit, ce 11 may 1672.»

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 647).

[2] Jean Frédéric Gronovius laissa au moins deux enfants : Jacques, que nous connaissons déjà, et Laurent-Théodore, qui fut un antiquaire distingué et qui mourut jeune.

[3] Cet ami était Antoine Godeau, mort à Vence le 21 avril, jour de Pâques. Voir ce qu'en dit la *Gazette* du 28 mai (p. 498).

Dieu vous les a ostés. Cela, Monseigneur, est si peu du monde et de la pratique ordinaire de la Cour qu'il n'y a rien qui puisse consoler un cœur oppressé comme le mien qu'un si bel exemple. J'en ressens l'effet en ma désolation et vous en suis infiniment obligé et je vous respons de la reconnoissance de Mr Conrart, auquel je ne doute point que vous n'ayés rendu le mesme office principalement qu'outre l'amitié intime qui estoit entre eux, la parenté luy devant avoir rendu cette privation plus sensible[1]. Dieu vous veuille conserver longues années encore pour l'édification des gens de bien, pour le service du Roy et pour fortifier la foiblesse de ceux dont vous possedés le cœur et la volonté dans leurs afflictions et dans leurs disgrâces. Je suis bien le moindre de ceux là, mais vous me ferés l'honneur, s'il vous plaist, de me croire véritablement celuy de tous qui sera tousjours, Monseigneur, le plus vostre, etc.

De Paris, ce x may 1672.

DXL.

À M. DE HÉRICOURT,

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA COMMISSION DE LA RÉFORMATION DES EAUX ET FORESTS DE LANGUEDOC,

À TOULOUZE.

Monsieur, vostre souvenir m'a esté infiniment agreable et presque autant le beau présent que vous m'avés fait de la Relation du canal pour la jonction des deux mers[2] que me rendit, hier, à huit heures du soir, un honneste homme avec beaucoup de civilités et de marques d'affection pour vostre service. Je respons à la lettre qui l'accompagnoit pour vous en rendre les très humbles graces que je dois sans pouvoir encore dire le bien que je trouveray à vous en dire, quand j'auray leu et consideré l'ouvrage à loysir, comme il le mérite, veu la grandeur de l'entreprise et la capacité de Mr vostre amy[3] qui a pris dessein d'en consacrer le dessein à l'immortalité. Quand j'auray fait cette lecture, je vous en parleray plus particulièrement et cependant je vous prie[4] de l'assurer de mon estime et de le féliciter de ma part de la légitime gloire qu'il se sera acquise en descrivant exacte[ment] ce merveilleux dessein dont, hier mesme, ayant rencontré Mr de Bezons[5], je m'entretins avec luy et eus la consolation d'apprendre de sa bouche le bon estat où le sieur Riquet[6] l'a mené : car le succès est une des plus grandes passions que j'aye pour le bien du public et pour la gloire de nostre grand monarque.

Pour les peines que vous, Monsieur, et Mr de Medon avés prises afin d'engager Mr Paulet à la révision de sa version de la *Pucelle*, il vous en doit estre obligé aussi bien que moy. Mais comme il l'a faitte vo-

---

[1] On sait que Conrart était le cousin de Godeau.

[2] *Lettre contenant la relation et la description des Travaux qui se font en Languedoc, pour la communication des deux mers* (avec figures et cartes). Toulouse, 1672, in-8°. La lettre est adressée à M. Barillon.

[3] Louis de Froidour, seigneur de Serizy, grand-maître des eaux et forêts de Toulouse, mourut en 1685. Voir sur cet habile homme le tome XIII (*passim*) de la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, 1876. M. Roschach dit aussi quelques mots (p. 467) de Julien de Héricourt, le collaborateur et le compatriote de Louis de Froidour (ils étaient de Picardie).

[4] On lit *puis* dans le manuscrit.

[5] Claude Bazin, sieur de Bezons, intendant de Languedoc, membre de l'Académie française, naquit à Paris en 1627 et mourut en 1684.

[6] Pierre-Paul Riquet, baron de Bonrepaux, naquit à Béziers en 1604 et mourut à Toulouse en 1680.

lontairement et sans sollicitation de ma part, il le faut, s'il vous plaist, laisser en liberté de la retoucher ou la laisser en l'estat où elle est, pourveu qu'il ne la mette pas sous la presse, parce que son beau génie pourroit ne rencontrer pas l'approbation dont il est digne, si son travail n'avoit repassé sous la lime et par l'avis de ses fidelles et capables amis. Je n'en ressentiray jamais moins la faveur qu'il a faitte à ma *Pucelle* de se vouloir rendre son introducteur auprès des Muses de l'ancienne Rome, et si je n'avois point souffert d'insignes pertes en mon bien, je l'aurois reconneüe autrement qu'en paroles.

J'ay esté surpris, Monsieur, de la pensée que vous m'apprenés qui est venüe à Mr le Doyen du présidial de Toulouze[1] de se divertir sur le mesme sujet jusqu'à en avoir presque traduit le premier volume. Vous pouvés penser que je le tiens à très grand honneur et que je verray avec beaucoup de satisfaction et de ressentiment ce qu'il trouvera à propos de m'en communiquer par vostre voye. C'est de quoy je vous conjure de luy donner assurance, en attendant que je luy donne moy mesme, après avoir veu ce qu'il en aura fait et dont il sera content.

Je repasse sévèrement la 2e partie qui est achevée, pour donner moins de prises aux libelles et satyres qui continuent à l'attendre au passage et à qui j'espère que leur malignité ne fera pas grand tort auprès des gens qui s'y connoissent comme vous.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIV may 1672[2].

DXLI.

À M. VORSTIUS,

CONSEILLER ET BIBLIOTECAIRE DE S. A. E. DE BRANDEBOURG,

À BERLIN.

Monsieur, je suis fort redevable à Mr Beck

---

[1] M. de Montaigu, auquel est adressée une des lettres suivantes.

[2] Le 9 juin, Chapelain exprime à Ferrari (fo 304 vo) le regret qu'il éprouverait de lui voir retrancher sa gratification : « Je serois très mortifié que la discontinuation s'estendit jusqu'à une personne de si grand merite que vous et de l'amitié de qui je fais ma plus grande consolation et ma plus véritable gloire. Pour vous, Monsieur, quand ce malheur vous regarderoit, vous connoissés trop vostre prix pour l'imputer à autre chose qu'à un oubli causé par l'attention que desiroient du monarque les hauts et vastes desseins qui depuis un an luy ont roulé dans l'esprit et que vous aurés sceu qu'il met presentement en execution en personne hors du royaume par quatre places sur le Rhin qu'il assiège tout à la fois pour s'ouvrir le passage dans le cœur de la Hollande avec une armée de plus de cent mille hommes... Je feray vos baisemains à Mr Perrault et à Mr Carcavi qui n'ont rien sceu de toute cette dernière conduite, non plus que moy. Le pauvre Mr Seguin mourut, il y a quelques mois, chargé d'années, plaint généralement et de tous les vertueux et habiles, comme l'un des plus exemplaires hommes de bien et des plus sçavans en l'espèce de littérature qu'il avoit choisie pour son divertissement. » — Le 14 juin, Chapelain adresse à Graziani (fo 305 vo) ces nouvelles militaires : « La génerale opinion de la redoutable puissance de S. M., de sa valeur et de celle de ses géneraux est très bien fondée et les effets le prouvent bien aux yeux de toute l'Europe par la prise en huit jours de quatre places sur le Rhin, Orsoy, Burik, Vezel et Rhimberg et par la victoire de son armée navalle sur celle des Hollandois, bien que commandée par Ruyter, le meilleur homme de mer qui soit au monde, ce qui a mis la Hollande dans la dernière consternation et si l'Issel et le Rhin ne les couvrent pas mieux à l'avenir de ses foudres, on pourroit sans beaucoup de témerité augurer mal de la fortune de leur petit estat, quelque riche et fortifié qu'il soit au delà de tout ce qu'il y a d'estat en toute l'Europe. Je vous suis obligé du bon jugement que vous en faites et du désir que vous me tesmoignés de célebrer ses miraculeuses aventures quand son bras héroïque les aura achevées. »

du soin qu'il a pris si officieusement de vous faire tenir ma response à vostre précedente, qui estoit accompagnée de la traduction du livre de M[arco] Polo touchant la Tartarie dont je vous ay remercié. Celle du Ramusio que je vous indiquay est fort estimée et vous ne me la loués pas sans raison. Je suis fort aise que Mr Mulherus[1] l'ait recouvrée. Elle pourra servir à justiffier la sienne aussy bien que celle qu'il médite de Huiton[2] Armenus qui est rendüe italienne par le mesme Ramusio dans le mesme volume. Quant à sa dissertation sur le véritable Cathai, si, avec l'index et la première feuille de sa version de M[arco] Polo, où doivent estre l'Epistre dédicatoire et l'Avertissement au lecteur, vous avés l'occasion de me les faire tenir, je le tiendray à grace et seray bien aise d'avoir le volume parfait.

Vous m'avés donné une grande joye en m'apprenant les notes que vous avés faites sur Valère Maxime et l'édition que le Public vous en doit. Je suis du nombre de vos débiteurs en cela comme en tant d'autres choses, et si vous le joignés à cette dissertation du Catai, l'obligation en sera double et je m'en promets une grande satisfaction. Vostre attache présente sur Justin[3] ne sera pas d'un moindre mérite, cet abbreviateur des amples copistes estant devenu un autheur d'importance non seulement pour le stile exquis mais encore pour les choses que Trogus[4], qu'on a perdu, avoit estendues à l'envy d'Hérodote et peut estre encore plus curieusement[5]. Mr Grævius[6], après nostre Bongars[7], l'avoit mis en assés bon estat, mais par l'essay que vous m'en avés marqué par vostre lettre et par le manuscrit que vous en attendés de Mr Gudius, vostre compatriote[8], je croy que vous aurés assés à glaner après luy. Il est à présent dans le soin d'une édition entière des œuvres de Cicéron illustrées par ses notes et l'achèvera dans quelque année, si le trouble où est la Hollande par la guerre que porte heureusement contre ses provinces le Roy très chrestien n'en retarde pas l'accomplissement.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xv juin 1672.

DXLII.

À M. LE CHEVALIER VERJUS,

RÉSIDENT POUR LE ROY,

À COLOGNE.

Monsieur, si j'estois moins abbatu que je ne suis par la mort de Mgr de Longueville, ma passion, mon soustien et mon ornement dans le monde[9], je serois plus en estat de vous rendre les graces que je vous dois de vostre obligeant souvenir, au milieu de vos importantes affaires, et de la lettre de Mr Conringius que vous m'avés fait l'honneur

---

[1] L'André Muller dont il a été question plus haut.

[2] Probablement Jean Huttich ou Huttichius, né vers 1480 à Mayence, mort en 1544, auteur d'une traduction latine des *Voyages* de Marco Polo, déjà citée.

[3] Le *Manuel du libraire* ne mentionne ni l'édition de Justin ni l'édition de Valère Maxime données par Vorstius.

[4] *Trogus Pompeius* (Trogue-Pompée).

[5] On sait que l'ouvrage de Trogue-Pompée, divisé en 44 livres, embrassait en quelque sorte l'histoire entière du monde depuis la fondation de l'empire des Assyriens jusqu'au règne d'Auguste.

[6] Le *Justin* de Grævius, qui avait paru en 1669, reparut en 1683.

[7] L'édition de *Justin* par Jacques Bongars, enrichie d'excellentes notes, est de 1581 (Paris, in-8°).

[8] L'antiquaire Marquard Gudius, dont nous avons déjà rencontré le nom.

[9] Charles-Paris d'Orléans, duc de Longueville, fut tué au passage du Rhin près du fort Tolhuis, le 12 juin 1672, à l'âge de vingt-trois ans.

de m'envoyer, qui pour son égard m'a tiré de beaucoup de peine. Le progrès des armes du Roy et la bénediction dont Dieu favorise ses justes entreprises doivent donner un grand relief à vostre employ et bien fortifier les prudentes raisons que vous y avés tous les jours occasion d'y faire entendre pour ses interests et pour son service. Nous avons veu icy comme vous vous y prenés et le succès que vous avés eu des escritures dont vous avés obligé l'Electeur de Cologne pour abbattre victorieusement les artificieux libelles de l'Isola pour le desmouvoir de son alliance avec S. M. Je n'ay rien veu de plus net pour l'expression ni de plus fort et de plus délicat pour desmesler les mauvaises couleurs et les chicanes de ce sophiste et si vous publiés quelque chose de semblable dans la suite[1], je serois très aise que vous m'en fissiés part pour m'instruire et pour me resjouir de vous voir si bien reüssir aux matières politiques, qui me fait vous augurer un accroissement de consideration auprès de S. M. et de fortune en continuant de le servir avec tant de fidelité, de dexterité et d'utilité.

Il m'avoit passé par l'esprit que vous aviés attiré le R. P. Verjus auprès de vous pour l'attacher à Mr l'Electeur et concourir à vostre gestion dans la veüe de l'empescher de se corrompre par l'inspiration de ses ennemis et de ceux du Roy, mais, à ce que je voy, il avoit esté destiné pour suyvre Sa Majesté dans ses conquestes, et apparemment son stile et sa piété pour les pouvoir célebrer l'aura fait regarder par elle, et, d'une ou d'autre façon, je l'en félicite et vous aussi de tout mon cœur, bien marri de ce mal qui luy est survenu et qui l'a forcé à ne pas suivre la destination du Prince.

Si Mr Conringius continue à se servir de vostre voye pour ses lettres ou pour quelqu'un de ses ouvrages dont il me veut regaler, ayés la bonté de ne l'en pas refuser et de me rendre ce bon office par les occasions que vous pourrés avoir de me les faire seurement tenir.

Je suis avec tendresse et cordialité, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII juin 1672.

DXLIII.

À M. CONRINGIUS,

PREMIER PROFESSEUR EN HISTOIRE ET MÉDECINE,

À HELMSTAD.

Monsieur, peu de temps après mes dernières escrittes vers la fin de mars, Mr Baluze m'envoya les livres que vous luy aviés addressés pour moy et une de vos lettres du XXIII may qui justiffièrent nostre Résident de Hambourg de la négligence dont nous l'avions soupconné et qui me comblèrent de joye en m'apprenant l'estat de vostre santé et la continuation de vos travaux litteraires. J'ay leu avec grande satisfaction vos deux programmes pieux et je liray, au premier loysir, le traitté *de Piscinis* qui doit le jour au soin que vous en avés pris.

---

[1] Le correspondant de Chapelain publia, deux ans plus tard, la *Réfutation d'un libelle adressé à M. le prince d'Osnabrug, sur une lettre qu'on suppose faussement lui avoir été écrite, etc.* (1674, in-12). C'est la réfutation, datée du 14 janvier 1674, d'un injurieux libelle du baron de l'Isola (*La sauce au verjus*, Hambourg [pour Bruxelles], 1674, in-12). Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* disent (t. III, p. 114, n° 31600): « Les deux écrits sont fort vifs, et les deux combattants ne se ménagent pas beaucoup. » Ils citent cette appréciation de la *Réfutation* par Bayle (*Dictionnaire critique*, article *Lisola*) : « Je pense qu'il n'y a personne qui ait écrit contre le baron de Lisola d'une manière plus ingénieuse et plus piquante que M. Verjus, comte de Crecy; c'était pour repousser de grosses injures. »

J'apprens que M[r] Meibonius, duquel vous m'avés aussi envoyé le panegyrique, en avoit escrit un *de fabrica triremium* où il espuise savamment le [sujet], mais où il maltraitte fort tous les habiles qui ne se sont pas trouvés de son opinion comme Schefferus et *Grentemenius noster*[1], entre autres, qu'il gourmande comme des escoliers et des ignorans, ce qui scandalize les sçavans modestes. Je sçaurois volontiers vostre avis sur le mérite de son ouvrage et sur la rudesse de son procedé. Vous m'avés ravi d'estre entré dans mon sentiment touchant les gratifications royales en géneral, veu la disposition des choses. Mais vous m'avés bien plus contenté en m'apprenant que ce retranchement ne vous avoit non plus regardé que M[rs] Gronovius et Bœclerus et que vous aviés touché de S. M. un honoraire encore plus grand que par le passé[2], sur les tesmoignages que M[rs] Gravelle et Verjus ont rendus de vous à la Cour en confirmation de ceux qu'elle en avoit receus de moy par le passé. Je suis persuadé que, quand la reformation en seroit encore plus grande, vous demeurerés intact par ce que vous la merités et par ce que vous luy serés utile. La voye pour me faire tenir seurement tout ce que vous voudrés que je reçoive de vous ne peut estre ni plus pronte ni plus assurée, tant qu'il séjournera à Cologne et je luy en escris dans cette veüe là.

Le Roy ne fait la guerre à la Hollande que pour faire un exemple sur elle des foudres qu'attirent sur eux les audacieux et les ingrats. Sa seconde intention est de maintenir sa haute gloire en splendeur et retenir ses jaloux et ses ennemis cachés d'entreprendre rien contre elle. Vous aurés desja sceu le prodigieux progrès de ses armes sur le Rhin. Le dernier de ses combats est le plus glorieux, mais il a cousté à la France la blessure de M[r] le Prince[3] au bras gauche et à moy la mort du plus accompli, du plus sage, du plus brave et du plus humain de nos Princes, M[gr] le duc de Longueville qui, par excès de valeur[4], a esté la victime qui a esté immolée et qui a ouvert le chemin à la gloire. Après avoir rangé à la raison et mortifié l'orgueil de ses mesconnoissans presomptueux, S. M. se fera honneur du restablissement de la paix en Europe et luy rendra le calme que leur insolence y avoit alteré.

---

[1] Paulmier de Grentemesnil.

[2] Conringius, «premier professeur en l'académie de Helmstedt,» est inscrit pour 1,500 livres de gratification en 1671 et pour 900 livres seulement en 1672. Il n'avait eu que 900 livres en 1670. L'augmentation dont Chapelain le félicite s'applique donc à l'année 1671 et n'était payable qu'en 1672. Gronovius et Bœclerus, qui reçoivent, le premier 1,200 livres, le second 900 livres en 1671, disparaissent de la liste de 1672, où il ne reste que quatre noms étrangers : Dati, Viviani, Conringius, Hevelius.

[3] Desormeaux (*Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé,* t. IV, 1768, p. 308) raconte ainsi les circonstances dans lesquelles son héros fut blessé : «Un capitaine de cavalerie ennemie, qui ne s'étoit point enfui avec les autres, l'aperçoit, accourt et lui appuie le pistolet à la tête. Un léger mouvement détourne le coup; Condé le reçut au poignet de la main gauche qui en fut fracassé. La goutte rendoit la blessure extrêmement douloureuse; mais, malgré les maux qu'il ressentoit, Condé n'abandonna point le champ de bataille, qu'il n'eut immolé aux mânes de son neveu ce malheureux ramas d'ennemis qui ne s'étoit défendu que par désespoir.»

[4] Écoutons encore l'exact Desormeaux (p. 307 et 308) : «A l'aspect de Longueville, qui se présenta le premier à la barrière, l'ennemi crie quartier : *Non, non,* répondit le jeune Prince, échauffé par les fumées du vin, *point de quartier pour cette canaille.* En même temps il tire un coup de pistolet. L'insulte fut payée sur le champ par une décharge qui renversa Longueville mort, etc...»

Je prie Dieu qu'il vous conserve cependant en santé et m'en rende assés pour vous tesmoigner tousjours que je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVIII juin 1672[1].

DXLIV.

À M. DE MONTAIGU,

DOYEN DU PRÉSIDIAL DE TOULOUZE,

À TOULOUZE[2].

Monsieur, je ne vous puis assés dire l'a-

---

[1] Le 23 juillet, Chapelain entretient Ferrari (f° 310 v°) de ses infirmités, ajoutant: «Par dessus cela, Dieu a permis que je receusse le plus sensible coup qui me pust survenir par la mort du jeune Mr le Duc de Longueville, le seul qui restoit de cette illustre maison à qui la France doit, dès il y a près de 300 ans, de n'estre pas angloise et qui m'a attaché à ses interests glorieux par de si nobles liens que mon honneur et ma fortune ne fleurissoient presque que par elle qui se voit esteinte sans ressource par ce déplorable accident, après lequel ce n'est plus vivre à moy que respirer et voir la lumière, mais languir, souffrir et agoniser... Je suys bien [aise] que vous ayés veu, salüé et esté bien traitté de Mr d'Avaux, nostre nouvel ambassadeur près de la Seigneurie. Vous reconnoistrés aussi bien que la Serme République par la suitte que c'est le meilleur sujet qui pust estre destiné par S. M. à cet employ tant pour son service que pour la bonne correspondance qu'Elle désire en retenir avec ses bons alliés. Ce seigneur est neveu du fameux comte d'Avaux qui a dans sa jeunesse commencé à faire connoistre son grand mérite dans la mesme place et qu'il a depuis si justiffié par ses ambassades célèbres de Dannemark, de Suède et de Pologne et confirmé par celle de la paix à Munster. Il est la fleur de nos maistres des Requestes et il n'y a point de charges de robbe dans l'estat a quoy par ses excellentes qualités il ne puisse aspirer et parvenir. L'honneur de la justice est naturel dans sa maison depuis plus de deux cens ans, et l'honnesteté aussi. Bien que l'integrité et la capacité sont des vertus en luy particulières et personnelles, elles influent les mesmes qualités en ceux qui ont le bonheur de l'approcher... Mr de Paglierolle (*sic*) sur tous est celuy qui en participe le plus... Vous pouvés avec seureté prendre liaison avec un si homme de bien, si galant homme et si fort de mes amis que j'ay préparé, avant son départ de la Cour, sur vostre sujet... Les progrès qu'a fait le Roy contre ses ennemis en si peu de temps passent l'imagination et n'ont point d'exemple qu'en Alexandre, encore sont-ils plus rapides.» Le 30 juillet, Chapelain revient, dans une lettre à Graziani (f° 312), sur la mort du duc de Longueville: «Il n'y avoit rien de si accompli que ce jeune Prince en qui par sa valeur héroïque devoit renaistre un autre conte de Dunois... Et quel accroissement de mortification pour moy qu'il soit mort dans la certitude d'estre éleu par la République Polonnoise pour luy mettre le diadème sur la teste qu'il vont oster à celuy qu'ils en trouvent indigne et qui ne fut éleu que contre la loy du Royaume et par une violence tumultueuse de la petite noblesse.» Le 1er août, Chapelain, après avoir fait à M. de Paillerolz, dont le nom a par un lapsus été transformé en *Palcevols* (f° 312 v°), un grand éloge de Ferrari, lui parle ainsi du comte d'Avaux: «Je vous demanderois vos mesmes bons offices auprès de luy si je me sentois digne de ses bonnes graces que j'ay tousjours souhaittées depuis que j'eus le bonheur de le voir briller chez Mesdames la Marquise de Sévigné et la contesse de Grignan, ses familières amies et mes chères patrones. Car je ne luy mets point en obligation le respect que j'ay eu toute ma vie pour Mrs les Contes d'Avaux, son oncle et son frère, à qui je le devois par leurs admirables vertus et rares parties, de sorte que s'il me reçoit entre ses serviteurs, je le recevray comme une faveur pure et gratuite dont je luy demeureray très obligé.»

[2] On ne trouve dans la *Biographie toulousaine* (t. II, p. 72) que ce trop court article sur le correspondant de Chapelain: «Joseph de Montagut, conseiller au Présidial, fut l'un des membres les plus assidus des *Conférences littéraires*, plus connues sous le titre d'*Académie des lanternistes*. Nous avons de lui quelques poésies en latin et en français, qui portent les dates de 1667 et de 1671.» Le Dr Desbarreaux-

greable estonnement dont j'ay esté saisi à la réception des vers que Mr de Hericourt m'a envoiés de vostre part quand je ne pensois à rien moins qu'à estre honnoré d'une si glorieuse marque de vostre estime qui m'a esté d'autant plus chère que je la connois infiniment au dessus de ce que je puis valoir. Ce n'est pas d'à cette heure, Monsieur, que j'ay trouvé sans les chercher dans la docte et polie ville de Toulouze de favorables esprits qui se sont piqués de faire valoir par leurs versions les petits ouvrages qui m'eschappoient sur diverses occasions publiques et qui ont daigné me servir d'interprètes par des productions tout autrement accomplies que celles qu'ils s'estoient proposé d'imiter, mais il faut avoüer que les vostres ont un aussi grand avantage sur les leurs que le sujet que vous avés voulu prendre excède en forme et en longueur ceux qu'ils avoient pris.

Je ne parle point de cette excellente élegie par laquelle vous avés cru devoir vous ouvrir le chemin à mon amitié, bien qu'il n'y ait rien de si obligeant ni qui luy soit comparable en ce genre, mais j'entends parler de cet autre immense ouvrage dont j'ay fait l'occupation de ma longue vie et qui, encore que désormais fini, n'est pas cru de moy encore achevé. C'est, dis-je, de la statüe de la Pucelle, de laquelle vous n'avés veu jusqu'icy que le buste, sur lequel néantmoins vous n'avés pas laissé de former le projet de la rendre entière de vostre propre marbre, plus que Parien [1], pour la faire chérir des nourrissons du Parnasse latin et luy faire avoir place à costé de la Farsale ou de la Thébaïde, car ce seroit trop dire au pied de la divine Enéide, sous ses portiques ou dans les galleries du palais d'Apollon.

La desfiance que j'ay du peu de polissure qu'Elle a receüe de mon cizeau me feroit desfier qu'Elle pust pretendre à tant de gloire, mais la confiance qui me vient de la délicatesse du vostre, si vous perseverés dans le dessein de l'y emploier, m'assure presque de l'infallibilité de cet honneur, et qu'avant que je meure je la verray par vous digne et en possession de l'immortalité. Ne soyés donc point en doute, s'il vous plaist, que ce bel essay ne me plaise et n'ait mon approbation; il me ravit, je m'y reconnois transformé en mieux et, si vous n'y désirés que mon suffrage, contés sur luy et vous assurés de plus de ma louange et de mon ressentiment. Vos vers, Monsieur, sont purs, sont nombreux, mes sentimens souvent renforcés par la force de leurs expressions, et l'engagement où vous vous mettés de les rendre fidèlement ne leur oste rien de ce qu'ils peuvent avoir de vigueur et de noblesse, s'ils en ont quelqu'une. Vostre versification ne traisne, ne languit point par la diffusion, et vous la serrés sans la rendre obscure, ce qui représente heureusement la majesté et l'élegance virgilienne dont nos langues modernes ne sont point capables à comparaison.

Je n'en ay pu remarquer, en les parcourant, toutes les autres perfections. A leur seconde et troisiesme lecture, je les examineray plus particulièrement et si j'y trouve quelques endroits qui m'arrestent et que je croye mériter d'estre retouchés, je vous en avertiray avec la liberté que vous m'ordonnés, quand j'y devrois laisser du mien et y faire blasmer mon jugement plustost que de ne vous paroistre pas sincère.

Bernard ne s'est pas occupé de notre personnage dans son travail intitulé : *Les lanternistes, essai sur les réunions littéraires et scientifiques qui ont précédé, à Toulouse, l'établissement de l'Académie des sciences.* (Paris, Techener, 1858, in-8°).

[1] C'est-à-dire de Paros. M. Littré, sous le mot *parien*, ne donne aucun exemple à l'appui.

Tout cecy n'est pas pour vous porter à suivre vostre résolution ni à vous faire prendre des mesures qui vous contraignissent le moins du monde. C'est seulement pour vous confirmer dans la créance d'y mieux reüssir que je n'ay fait et vous prier de ne vous pas tant proposer de me suyvre, que de suyvre Virgile dans la distribution de ses périodes poëtiques, dans la gravité de ses expressions, dans la pureté de son langage et dans la sonorité, s'il m'est permis d'user de ce terme[1], de ses conclusions et de ses cheutes.

Bartol-Maranta merite d'estre leu et considéré là dessus[2]. Lorsque vous aurés occasion de nommer la Marne, songés si vous avés quelque authorité valable de la traduire *Marnus,* parce que j'ay creu jusques icy que son nom latin n'est que *Matrona*[3].

Si vostre version françoise des Pseaumes est imprimée, je la feray venir pour vous y admirer aussi bien en françois que je fais en latin.

Entre vos consultans pour la *Pucelle,* vous n'en trouverés pas de plus solides que Mr de Medon et Mr de Hericourt, quoy qu'ils s'en défendent. Je leur suis fort redevable de l'office qui vous a disposé à me recevoir, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IV aoust 1672[4].

DXLV.

À Mgr COLBERT,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENS ET MINISTRE D'ESTAT.

À SAINT-GERMAIN[5].

Monseigneur, je me donne l'honneur de vous escrire rarement et seulement aux occasions nécessaires. Il s'en est présenté une où vous trouverés, à mon avis, de quoy vous satisfaire [au sujet de] la gloire du Roy. Un homme de lettres allemand qui par la lettre qu'il m'a addressée est Résident de S. M. à Strasbourg et qui m'estoit inconnu, nommé Frischmana[6], transporté de joye des prodigieux progrès qu'elle a faits contre la Hollande, a fait plusieurs Exclamations latines sur ces grands succès où, avec assés d'art et [de] diligence, il a employé toute l'injustice de cette République et tout l'honneur que s'est acquis le Roy en la chastiant. Cet ouvrage est principalement considerable à l'esgard de l'Allemagne et de tout le Nord où cette langue est commune, et il sera avantageux à S. M. que ses glorieuses entreprises soient célébrées si hautement par un de leurs compatriotes. J'ay fait, Monseigneur, copier cette pièce pour vous la rendre plus lisible en vous l'envoyant comme il l'a desiré pour marque de sa fidelité et de son

---

[1] *Sonorité* était alors un néologisme. Ni le *Dictionnaire* de Richelet, ni celui de Trévoux ne le donnent. M. Littré ne cite, au sujet de l'emploi du mot, aucun auteur.

[2] Barthélemy Maranta est un médecin, botaniste et littérateur italien, qui vivait à Venosa (royaume de Naples) au milieu du XVIe siècle. Il composa des Dialogues poétiques sur Virgile qui lui valurent les éloges de ses contemporains, notamment ceux de Janus Pelusius.

[3] Chapelain avait raison. C'est le nom donné à la Marne par tous ceux qui ont parlé de cette rivière en latin. Voir Adrien de Valois (*Notitia Galliarum,* 1675, in-fol., p. 323).

[4] Le même jour, Chapelain écrit en ces termes à M. de Héricourt (f° 431) : «Toulouze a tousjours esté favorable à mes médiocres productions, et je garde encore précieusement les versions de ma première Ode pour Mr le cardinal Mazarin et de quelques-uns de mes sonnnets faites par feu Mr de Saint-Blancat et celles d'autres de mes petites pièces qu'à son imitation feu Mr d'Olive du Mesnil s'est plu et diverti à rendre aussi latines.» Chapelain charge son correspondant de mille compliments pour Fermat et pour Medon.

[5] L'original de cette lettre est conservé dans les Mélanges Clairambault (f° 20). Les deux textes sont assez dissemblables.

[6] *Sic,* probablement Frischmann.

zèle et je l'ay accompagné d'un sonnet où je fais parler la Hollande désolée et reconnoissant ses crimes et les justes sujets qu'a eu le Roy de s'en ressentir et de l'en punir [1]. Vous y remarquerés ma passion ardente pour sa gloire et que mes infirmités ne m'empeschent pas d'essayer d'y contribuer selon mes forces parmi tant de publics applaudissemens, comme y est obligé par ses bienfaits et par vos génereux offices auprès de S. M., Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce x aoust 1672 [2].

DXLVI.

À M. GIROL. GRAZIANI,

SECRETAIRE D'ESTAT DE S. A. S. DE MODÈNE,

À MODÈNE.

Monsieur, il ne sort jamais rien de vostre veine qui ne soit excellent, aux grandes et aux petites productions également féconde. Cette dernière ne cède en rien aux précedentes et elle m'a pleinement satisfait, soit que j'en considère la matière, la forme, la pureté et l'élegance. Nous sommes icy pleins d'éloges et de panegyriques du bonheur et de la gloire des armes du Roy dans le chastiment qu'il a voulu donner à ses insolens, infidelles et ingrats alliés des Provinces-Unies. Mais aucun de nos orateurs et poëtes n'ont mieux ni peut estre aussi bien touché ces merveilles que vous. Je communiqueray cette exquise pièce à tous mes amis intelligens, et, ne le pouvant pas porter moy mesme à Saint-Germain à cause de mes infirmités qui m'ont réduit à garder la chambre et tout au plus permis de faire quelques petits voyages de mon logis à ma paroisse et aux plus proches hostels des Princesses aux interests desquelles je suis attaché [3], je l'envoyeray à Mr Colbert afin qu'il y puisse voir la continuation de vostre zèle pour la gloire de S. M. et l'accompagneray de mon sincère tesmoignage, bien que vous n'en ayés besoin que de vostre mérite auprès de luy.

Au reste, Monsieur, l'on m'a fait voir imprimé le Traitté de l'ortographe du P. Bartoli [4] et, comme je vous ay l'obligation de ses autres ouvrages, je seray bien aise de vous avoir encore celle de ce dernier cy. tout ce que fait ce bon Père touchant mon

---

[1] Voici ce sonnet que l'on trouve écrit de la propre main de Chapelain dans le volume 1054 des Mélanges Clairambault (f° 17) :

LA HOLLANDE.

AU ROY,

Sonnet.

J'ay failli, grand monarque, et mon trop d'abondance
A jusqu'au firmament fait monter mon orgueil,
Et bien que par vostre aide eschappée au cercueil,
Je ne vous ay payé que de mesconnoissance.

Mesurant ma foiblesse avec vostre puissance,
J'ay rempli mon Estat de ruine et de deüil,
Et comme en moy l'Espagne a trouvé son escueil,
Je n'ay pas moins trouvé mon escueil en la France.

Le Ciel par vos efforts punit ma vanité,
Punit mon insolence et ma desloyauté,
Et sa foudre en vos mains sur moy partout éclatte :

Vostre courroux me comble et d'horreur et d'effroy.
Pardon, je ne suis plus vaine, arrogante, ingrate;
Vous estes mon vainqueur, veuilliés estre mon Roy.

CHAPELAIN.

[2] Le 25 août (f° 316), Chapelain adresse à Dell Ara une lettre dont je détache seulement quelques petites phrases : «Ce coup (la mort du duc de Longueville) a terracé mon esprit et mis ma philosophie à bout, de sorte que je ne prévois pas que je m'en puisse jamais relever... Assurés encore bien Mr Redi de mon estime et vous souvenés de sa response à nostre Charras... Le Roy est de retour icy, mais pour se rendre à son armée si les Allemands s'avancent vers le Rhin, comme le bruit en est grand. L'heur de ses conquestes est sans exemple.»

[3] La duchesse de Longueville et la duchesse de Nemours.

[4] *Dell' ortografia italiana. Trattato del P. O. B.*

inclination et mon goust extrêmement. Le livre, du volume qu'il est, ne sera pas malaisé à me le faire tenir par la première occasion, de quoy je vous supplie à condition que vous le puissiés recouvrer facilement et sans charger vostre bourse. Car je vous suis desja redevable de tant de semblables graces que ce n'est pas sans honte que vous en demande de nouvelles, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxve aoust 1672[1].

DXLVII.

À MGR COLBERT,

SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS, ETC.

À SAINT-GERMAIN[2].

Monseigneur, outre les acclamations des Allemands aux triomphes du Roy, que j'eus l'honneur de vous envoyer il y a quelques jours, je recharge [3], en vous envoyant les louanges des merveilleuses conquestes de Sa Majesté par M. le comte Graziani, son très reconnoissant gratifié et vostre très obligé serviteur, qui n'a peu apprendre ces grands évenemens sans les applaudir, au moins par ce beau sonnet, non content de les célébrer de vive voix dans tout l'Estat de Modène, où il tient un si considerable rang.

Je ne doute point que les autres de delà les Monts ne s'en soyent acquittés avec le mesme zèle, puisque ceux qui n'y sont engagés que par l'admiration de si notables progrès, en font retentir toutes les cours voisines et en bénissent les justes succès.

Je continueray, sous vostre bon plaisir, à vous faire la part qui vous en est principalement deüe, s'ils continuent à les faire passer par mes mains, et me tiendray heureux d'y employer mes soins, en attendant quelque ordre de vous rendre mes services aux autres occasions où vous me jugerés capable d'y reüssir heureusement et à vostre satisfaction.

C'est la plus grande ambition, Monseigneur, de vostre, etc.

De Paris, ce xxv aoust 1672[4].

(Rome, 1670, in-12; Bologne, 1670, 1671, etc., in-12; Rome, 1672, in-12, etc.).

[1] Le même jour, Chapelain charge l'abbé Ménage (f° 318) de remercier un magistrat qui, rapporteur de son procès, lui a rendu, à la sollicitation dudit Ménage, bonne et prompte justice.

[2] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 648).

[3] C'est-à-dire «je reviens à la charge». On trouve souvent cette expression dans les *Mémoires* de Saint-Simon.

[4] Le 27 août, Chapelain remercie le P. L'Allemand (f° 321) «du *beau présent* de l'ouvrage de la *Mort des Justes* dont je vous suis infiniment obligé». Le 30 du même mois, il écrit à Dell' Ara (f° 320 v°) : «On est riche plus que les Foucres (Après les Fourques de Auxbourg, en Almaigne, il est estimé le plus riche marchand de la Chrestienté [Rabelais, lettre du 30 décembre 1536] leur véritable nom était les Fuggers) quand on a acquis un ami tel que vous... M^r l'abbé Gondi m'a fait la faveur de me prester le manuscrit du poëme burlesque de Malmantile qui m'a fort diverti et que je n'ay point trouvé avoir grand besoin de commentaire. C'est dommage qu'on ne le publie avec quelque préface d'un de vos academiciens les plus forts dans la langue, à laquelle son édition feroit honneur et elle pourroit passer pour une des authorités du Dictionnaire.» Le 31 du même mois, Chapelain s'adresse en ces termes à Wagenseil (f° 319 v°) : «Il n'y a rien au reste de si sage ni de si modeste que cette déference que vous monstrés pour les avis que vous priés qu'on vous donne. Il y a pourtant peu de gens en France dont vous en puissiés attendre de bons, moins encore de mon cher ami M^r l'abbé Bourzeys que le ciel nous a ravi depuis six semaines au grand regret de tous les habiles et de tous les gens de bien. Je suis le plus foible de vos consultans, tant la langue hébraïque et les matières dont elle traitte sont éloignées de

DXLVIII.

À M. DE MONTAIGU,

DOYEN DU PRÉSIDIAL DE TOULOUZE,

À TOULOUZE.

Monsieur, j'ay autant de ressentiment que de confusion du trop favorable jugement que vous faittes et que vous me tesmoignés par vostre response continuer à faire de mes foiblesses. J'avois desja receu des marques de la bonne opinion que vous en aviés par vostre obligeante élegie, mais je les avois prises seulement pour des expressions poëtiques qui ne se contentent jamais de la médiocrité et qui ne souffrent pas seulement l'hyperbole, mais qui l'affectent comme la figure dont elles font leur principal ornement. Maintenant que je vous [vois] insister sur le mesme sujet en prose qui est un stile plus sérieux et moins emporté, plus propre à la vérité qu'à la fiction, j'en rougis davantage encore et je sens encore plus de regret de ne me trouver pas tel que vous me supposés. Je m'accommode néantmoins à l'excès de ces civilités et les prens pour des exhortations à essayer de me le rendre [1], et à respondre au moins en quelque sorte aux bons sentimens que vous paroissés en avoir. C'est, Monsieur, à quoy je travailleray de toute ma force et si je reüssis à l'avenir, ce sera à vous auquel j'en seray principalement tenu.

Quant à la version du poëme à quoy il semble que vous vous soyés engagé et dont vous m'avés fait l'honneur de m'envoyer un si louable eschantillon, je vous ay desja mandé quel avantageux sentiment j'en avois et je n'ay rien à y adjouster, sinon que par plus d'une lecture je m'y suis confirmé et que je persevère à approuver vostre dessein et à estimer son execution. Que si sur vos instances j'ay trouvé en quelques endroits qu'ils pouvoient mériter d'estre retouchés, après que *secundis curis* vous leur aurés donné une repassade légère, je ne vous conseillerois pas de vous opiniastrer à les relimer, jusqu'à ce que vous en fussiés pleinement satisfait, mais je serois d'avis que vous tirassiés tousjours de longue [2], réservant vostre sévère critique au temps que vous aurés achevé vostre course, et comme sur un simple canevas vous puissiés à loisir réparer ce qui vous y plairoit le moins pour

---

ma connoissance... On prend confiance en Allemagne sur les assurances que luy fait donner le Roy de ne luy en vouloir aucunement. Elle demeurera pourtant armée et prendra ses quartiers d'hyver dans les terres des villes franches en payant les deniers qui se lèveront en Autriche. J'en plains Nuremberg à cause de vous principalement dont les estudes ne peuvent qui n'en soient troublées. Les Hollandois ont causé tout ce désordre par leur insolence et en sont bien payés... J'apprens avec joye l'admiration qu'ont donné en vos quartiers les estonnans progrès du Roy en Hollande où ils ont causé une grande révolution. Il n'y en aura jamais en l'amitié que vous a jurée, Monsieur, vostre, etc.» Le 8 septembre, Chapelain parle à Mr de Héricourt (f° 321 v°) du «labyrinthe des rues de l'immense Paris». Le 15 du même mois, à propos de la traduction de sa *Pucelle* par M. de Montaigu et par l'abbé Paulet, il se rapproche aussi, dans une lettre à ce dernier (f° 322), du poète Guillaume de Saluste : «Du Bartas, pour sa *Semaine*, il peut y avoir un siècle, a eu le mesme destin pour marque de son grand prix d'avoir veu de son vivant deux versions latines de son ouvrage, l'un de Du Monin, l'autre de de Lerm [je corrige ainsi un *lapsus* du transcripteur] qui ne luy apportent pas un mediocre lustre. Le mien vous en est d'autant plus redevable à tous deux qu'il estoit moins digne d'une si grande gloire.»

[1] C'est-à-dire *tel que vous me supposés*.

[2] On dit généralement *tirer de long* pour apporter des délais dans une affaire.

la pureté, l'élégance et la numerosité[1] de la diction.

J'en ay usé ainsy à l'imitation de Virgile qui nous a laissé des vers imparfaits en son Enéide pour ne se pas arrester dans la chaleur de la composition. J'en ay, dis-je, usé ainsy, en faisant mon ouvrage, et j'en use encore de mesme pour la seconde partie qui est véritablement *affecta*, mais non pas *effecta*[2], et qui ne paroistra que lorsqu'en sa révision je n'y auray plus laissé de considerable scrupule.

J'ay leu avec plaisir l'Ode sur le mariage du Roy et l'ay fort estimée. Elle m'a surpris, car j'aurois eu peine à croire que la France eust en vous un poëte d'égale force en nostre langue et en la latine. J'y ay remarqué des mouvemens tout à fait poëtiques et des vers très heureux. Pour sa publication, je ne sçay si, apres douze années, il seroit à propos de la laisser voir seule et je la mettrois avec vos autres poësies françoises, lorsque vous les recueillerés et en voudrés faire l'édition.

La feüille imprimée de vos Pseaumes que vous m'avés envoyée ne m'a pas moins surpris et m'a édifié encore plus. C'est une sainte et glorieuse entreprise qui peut estre plus utile au public que celle de M^rs des Portes[3], Marillac[4], de Vence[5], de Frenicle[6] et de Racan[7], quelques bien receües qu'elles ayent esté par leur belle versification et les ornemens dont ils les ont accompagnées, parce qu'elles sont toutes paraphrastiques[8], et que l'onction du texte y est délayée et rendüe moins sensible pour les âmes tendres dans la dévotion, au lieu que ce peu que j'en ay senti dans vostre traduction la garde toute pure, toute claire, et represente à l'esprit la sainteté non affectée de cet original divin. Voilà ce que j'en pense puisque vous avés desiré de le sçavoir. Pour quelques minuties de langue, de rime et d'entrelas négligés de vers, il faudroit s'en entretenir de vive voix, et une demie heure en feroit plus la raison que deux mois d'escritures, quand on auroit le loysir, mais vous avés à la main et chés vous mesme d'assés bons consultans pour cela, et je ne vous y pour-

[1] *Numérosité* n'est dans aucun de nos dictionnaires. Chapelain en est-il le père, et, l'employant à la fois le premier et le seul, l'a-t-il tiré du latin *numerositas ?*

[2] *Affecta*, qui tire à sa fin, qui est presque achevée; *effecta*, qui est entièrement exécutée, qui est terminée.

[3] Philippe Desportes, né à Chartres en 1545, mort en 1606, a imité plutôt que traduit quelques Psaumes dans ses *Prières et autres œuvres chrestiennes* (p. 493-524) de l'édition des *Œuvres* de Philippe Desportes donnée par M. Alfred Michiels (Paris, 1858, in-12). C'est de cet ouvrage que Malherbe dit avec sa rude franchise, à l'auteur chez lequel il dînait, «que son potage vallait mieux que ses *Pseaumes*,» ainsi que le raconte Tallemant des Réaux (t. I, p. 275).

[4] Le garde des sceaux Michel de Marillac, né à Paris en 1563, mort à Châteaudun en 1632, composa une traduction des Psaumes, en vers français, qui fut publiée en 1625, et de nouveau en 1632, revue et augmentee.

[5] *Œuvres chrestiennes* (Paris, in-8°, 1633), fort augmentées dans l'édition de 1641.

[6] Nicolas Frénicle, le frère du mathématicien, naquit à Paris en 1600 et mourut en 1661. On trouve ses Psaumes dans les «*Œuvres de N. Frénicle*, conseiller du roy et général en sa cour des monnayes» (Paris, 1629, in-8°).

[7] Voir les *Psaumes* traduits par le disciple de Malherbe dans les *Œuvres complètes de Racan* (édition de M. Tenant de Latour, dans la Bibliothèque elzevirienne, t. II, 1857, p. 31-411). Les Psaumes de Racan parurent pour la première fois en 1651 (Paris, in-8°). Une édition plus complète fut donnée neuf ans plus tard (Paris, 1660, in-8°).

[8] C'est-à-dire qui appartient à la paraphrase. Le mot a été recueilli par M. Littré dans son *Dictionnaire*, sans indication d'auteur qui l'ait employé. Richelet et Trévoux ne le connaissent pas.

rois rendre service à rien, si j'estois sur les lieux et que je fusse admis à cet examen.

Vous vous contenterés donc, s'il vous plaist, de la volonté, Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII septembre 1672.

DXLIX.

À Mgr COLBERT,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENS ET MINISTRE D'ESTAT,

À VERSAILLES[1].

Monseigneur, le mesme Mr Bœklerus, de Strasbourg, qui m'avoit communiqué ces *Acclamations* latines sur les conquestes du Roy, que je me suis donné l'honneur de vous envoyer, m'ayant depuis tesmoigné la vive apprehension que les armes victorieuses de Sa Majesté avoient jettée dans tout l'Empire, je creus pouvoir l'asseurer que leur crainte estoit vaine, et qu'à moins que d'estre troublé dans son entreprise, en faveur des Hollandois, le Roy ne tenteroit rien delà le Rhin; à quoy il m'a fait response en ces termes : «*In bello gallo-belgico hæc est mens Cæsaris, quatenus sciri credique potest, ut cupiat impermixtus esse omnibus modis, idque et tempori et patriæ utilius esse multi principum judicare persuadereque; neque ii quibus armari volentibus est aliud suis consiliis quam meram defensionem in ore et calamo habent; imo cum non nemo societatem ad provincias Belgio permixtus extendi cuperet hactenus est auditus. Hinc magna nos spes tenet pacem duraturam et amicitiam Gallicam Imperio constanter ornamentoque futuram.*»

C'est, Monseigneur, la creance de cet homme de bien, qui ne respire que la gloire de Sa Majesté, et j'ay cru que son tesmoignage ne vous seroit pas désagreable.

Mr Perrault nous ayant fait sçavoir vostre ordre pour une médaille touchant les conquestes du Roy sur les Hollandois[2], il s'est chargé de ce que j'ay fait sur ce sujet pour vous montrer au moins ma promptitude à exécuter vos commandemens.

Je finiray par les très humbles actions de grâces que je vous dois de la bonté que vous avés eüe, à ma prière, de faire conserver mon neveu dans sa charge d'advocat au Conseil, faveur qui resserre encore plus fort les nœuds que tant d'autres qui m'ont engagé dans une absolüe dépendance de vos volontés et qui m'attachent inseparablement à tous vos interests en qualité, Monseigneur, de vostre, etc.

De Paris, ce XXVIII septembre 1672[3].

DL.

À M. BERNEGGER,

DU CONS[EIL] DES TREIZE,

À STRASBOURG.

Monsieur, il y a long temps que je n'ay receu une aussi affligeante nouvelle que celle que vous m'avés donnée de la mort inopinée de nostre illustre ami Mr Bœcler[4], duquel je

---

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 648).

[2] Plusieurs médailles, dit M. Clément (note 3), frappées en 1672, consacrent ces conquêtes. Chapelain parle sans doute de celle qui a pour légende : *Ultor regum*, et pour exergue : *Batavia debellata*. Voir *Histoire de Louis XIV*, par Bruzen de la Martinière, t. III, p. 450.

[3] L'original de cette lettre est conservé dans le volume F.F., nouvelles acquisitions, n° 31 (f° 46), ainsi que l'original de la lettre à Colbert du 4 avril 1672 (f° 42). J'ai relevé les variantes de cette dernière lettre. Les variantes de celle-ci sont très peu dignes d'attention.

[4] M. Coquebert de Thaisy déclare, dans la *Biographie universelle*, que Bœcler «termina sa carrière en 1692». Dans la *Nouvelle biographie générale* on a copié cette erreur, qui se trouve déjà dans le *Moréri* de 1759, où elle résulte très probablement d'une faute d'impression.

venois presque d'avoir des lettres agreables et qui ne me faisoient rien moins attendre, et que je me promettois qui feroit mon épitaphe comme celuy qui estoit bien moins avancé en age que moy. Je perds ainsi mes doctes amis l'un après l'autre, et perds le plaisir que j'avois de leur procurer tous les ans des grâces du Roy après les en avoir fait juger dignes. Le mérite de ces M^rs ne se répare point. Mr Gacciarteri [1] commença par son départ à défiler le chapelet [2] à quatre-vingts ans, Mr Reinesius le suivit à quatre-vingt-un et Mr Gronovius, l'hyver passé, succomba au mauvais air des marais de Leyde, toutes playes qui m'ont esté très sensibles, mais celle-cy me l'est infiniment davantage, comme de la personne qui m'avoit fait paroistre plus de gratitude et d'affection. Il ne m'en reste que le cher souvenir et l'obligation de l'honneur de vos bonnes grâces.

J'ay le ressentiment que je dois du jugement que vous avés fait de la grande part que je prendrois à ce malheur commun à tous les gens de lettres et à moy, le moindre, mais le plus, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce dernier septembre 1672.

DLI.

À M. PAILLEROLS,

SECRETAIRE DE L'AMBASSADE DE VENIZE,

À VENIZE.

Monsieur, j'ay receu par Mlle de Scuderi [3] avec beaucoup de joye la response à la lettre que je vous escrivis, il y a deux mois, pour vous remercier de vostre souvenir. Je suis bien aise de vous voir dans la disposition d'obliger Mr Ferrari à estre de vos amis et suis fort assuré que vous y trouverés vostre conte et vostre satisfaction, comme M^rs nos Ministres y ont trouvé la leur, quand les bienfaits du Roy ont attiré de son bon cœur des marques publiques de sa reconnoissance. Dans la suitte vous reconnoistrés la consideration où il est près de M^rs les Clarissimes de la République, de l'honneur de laquelle il semble estre le gardien ou du moins la trompette, ne se passant guère d'année qu'il n'en célèbre la gloire avec éclat dans l'occurrence des évenemens qui luy peuvent estre avantageux.

Vous m'avés, Monsieur, fait une grâce particulière de tesmoigner à M^r l'Ambassadeur [4] le respect que j'ay tousjours eu pour les grandes qualités de son illustre famille et l'agréable impression qu'a faite en mon esprit celles de S. Ex^ce, dès la première fois que j'eus le bonheur de la voir chés les dames, nos communes amies [5]. J'en suis demeuré, dès ce temps là, son serviteur et plein de désir de le luy tesmoigner par mon obeïssance. Si quelquesfois vous me donnés de vos nouvelles, je vous conjure de m'apprendre des siennes et du succès de sa noble gestion que, connoissant sa force et son addresse, je luy augure très heureuse et qui luy servira de degré pour s'élever plus haut encore.

Je n'oserois me resjouir du bruit qui s'est respandu que Mr Daligre [6], baissant extrê-

---

[1] Nom qui doit être défiguré et que je ne réussis pas à reconstituer.

[2] M. Littré, dans son *Dictionnaire,* cite l'expression proverbiale : *le chapelet commence à se défiler.*

[3] Mlle de Scudéry était alors âgée de soixante-quatre ans. On sait qu'elle naquit à la fin de novembre 1608 et que l'acte de baptême est du 1er décembre de cette année.

[4] Jean Antoine de Mesme, comte d'Avaux.

[5] Mesdames de Sévigné et de Grignan. Il est souvent question du comte d'Avaux dans les *Lettres* de Mme de Sévigné.

[6] Étienne d'Aligre, qui avait été pourvu de la charge de garde des sceaux de France en avril 1672, était alors âgé de quatre-vingts ans.

mement, M^r son père (*sic*)[1] estoit regardé pour luy estre substitué dans la charge qu'il possède présentement en le faisant chancelier[2] pour enterrer la sinagogue avec honneur[3]. Je ne l'oserois de peur que ce ne fust qu'un bruit sans effet, mais je le souhaitte pour le bien de l'Estat et pour l'avantage de sa maison.

Ce que vous me mandés de Caminick[4] est une grande playe à la Chrestienté et qui met la Pologne en mauvais termes. La Hongrie et l'Allemagne mesme pourroit dans la suitte s'en mal trouver. Il nous en reviendroit de bon à nous que l'Empire obligé de songer à sa propre défense seroit moins en estat de troubler le Roy dans ses justes desseins, quoyque S. M. le soit de les pousser malgré tous obstacles, si la médiation de la Suède n'engage S. M. à en arrester volontairement et bénignement le cours.

Je vous rends mille graces de l'offre que vous me faites de me donner avis des livres de consideration qui pourront se publier à Venize, durant vostre séjour, mais il suffira de l'avis afin que, s'ils sont de mon goust, je mette ordre à me les faire recouvrer sans vous estre à charge.

Conservés moy les bonnes grâces de M^r l'Ambassadeur et me croyés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce v^e octobre 1672.

DLII.

À M. GRÆVIUS,

PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE,

À UTRECHT.

Monsieur, je receus, avant-hier, un paquet de vous par Mr Bouillaud[5] où il y avoit une lettre à Mr Thevenot que le hazard fit trouver chés moy un moment après que je l'eus receüe, à laquelle il me promit de vous respondre au premier jour. Quant à ce que vous me mandés dans la mienne de l'autre paquet que, quatorze jours auparavant, vous m'avés envoyé par la poste, je ne m'estonne pas qu'on ne me l'ait point apporté, veu que ma demeure n'y estoit point marquée et que, quand vous l'y auriés inscripte, elle est dans un quartier perdu que les porteurs de lettres ou ignorent ou, pour s'espargner de la peine, ils veulent bien ignorer. Je suis marri de ce malheur tant pour la consolation que j'aurois plustost eüe de vostre souvenir, et l'occasion de vous rendre le petit service que vous désiriés de moy.

Vostre Epistre à Mgr le Dauphin, au reste, n'avoit point besoin sans doute de mon jugement, estant d'un personnage aussi consommé dans l'éloquence que vous, et pour ne courre plus la mesme fortune, si vous la renvoyés, vous n'aurés qu'à l'addresser à M^r le duc de Montausier mesme avec le com-

---

[1] *Père* a été mis là pour *fils* par inadvertance. Il s'agit de François d'Aligre, troisième fils d'Étienne, abbé de Saint-Jacques de Provins (diocèse de Sens). On lit dans le *Moréri* (t. I, p. 377) : « Son père ayant été fait garde des sceaux, il sortit de sa retraite pour venir le soulager, et faire sous lui les fonctions de cette charge. Il donna dans cette occasion des preuves de sa capacité et de son zèle pour la justice ».

[2] Étienne d'Aligre devint chancelier en janvier 1674.

[3] C'est-à-dire pour bien finir. L'expression se retrouve dans une lettre de Mme de Sévigné du 15 novembre 1688.

[4] Il faut lire Kaminieck, chef-lieu du gouvernement de Podolie, ville forte qui servit longtemps de boulevard à la Pologne du côté de la Turquie. Mahomet IV prit Kaminieck le 26 septembre 1677, après douze jours de siège, par la trahison du gouverneur de la place, qui refusa de recevoir les troupes de renfort que lui envoyait Sobieski.

[5] Ismaël Boulliau, déjà plusieurs fois nommé dans cette correspondance.

pliment que vous luy ferés sur ce sujet, et supplier Mr Bernard de la luy faire tenir dans sa despesche bien recommandée. Ce seigneur est civil et prendra le temps apparemment de vous y respondre.

Pour les exemplaires de vostre Suétone, vous ne pourrés guères les envoyer par mer tant que cette malheureuse guerre durera, mais nous esperons que pourveu que les Hollandois satisfacent S. M., comme ils doivent, Elle leur rendra bientost la paix et ses bonnes graces.

Nous apprenons que Utrecht a tout sujet de se loüer d'Elle, ce qui me met l'esprit en repos sur vostre sujet, croiant que vous aurés moins senti les effets de ce grand orage. Je le souhaitte fort au moins.

Mr Heinsius, nostre cher ami, est mieux à Paderborn[1] qu'à la Haye et il luy doit estre bien doux de se trouver, dans ces désordres, en une retraitte aussy favorable à sa vertu que celle là et dans la conversation des Muses les plus illustres de l'Allemagne qui contribueront autant que les eaux médicinales de ce quartier là à luy rendre son ancienne santé. Si vous luy escrivés, je vous prie de le bien assurer de mon service et de l'inviolable vœu de mon amitié et vous de me bien tousjours croire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XII octobre 1672.

DLIII.

À M. LE MARQUIS D'ANGEAU,

AMBASSADEUR DU ROY VERS LES PRINCES DE L'EMPIRE,

À HEIDELBERG.

Monsieur, le billet de Mr Falaiseau m'a surpris, non pas par la marque de son souvenir, mais par celle que vous y avés voulu joindre de l'honneur du vostre. C'est de quoy j'aurois à vous rendre graces par beaucoup de paroles choisies, si je ne sentois pas mon cœur assés bon et assés reconnoissant, et que vous ne le connussiés pas assés pour vous tenir lieu du plus éloquent remerciment du monde, lorsque vous considérerés principalement de quel mérite est pour moy une si sensible faveur. Croyés bien, Monsieur, qu'il ne me pouvoit rien arriver de plus agreable ni de plus obligeant, et que ce qui a infiniment augmenté ma joye a esté l'avis de la manière dont Mr l'Electeur de Treves vous a receu dans ses Estats, ce qui me fait très bien augurer du succès de vos autres négociations avec les Princes de l'Empire pour les interests du Roy et pour ce qu'elles adjousteront à vostre gloire.

Que sera-ce si vous avés pu résoudre cet Electeur cy à ne point accorder aux jaloux de S. M. le passage des deux rivières à Coblents? Quel prix ne mettra-t-elle point à un service de si grande importance et quelles loüanges n'en devrés vous point attendre de tous les vrais François? Il n'ira pas moins que du salut de nos armées et de la ruïne de celle de nos ennemis, et vous aurés espargné à Mr le Prince, qui part pour les aller recevoir, de faire avec péril ses ordinaires miracles, et pour celuy qui en particulier vous regarde.

Vous sçavés, Monsieur, par vos correspondances de la Cour tout ce qu'elle a de nouvelles, et je ne vous en pourrois mander que de fausses ou que d'imparfaittes. Les miennes que vous me tesmoignés souhaiter sont que mon age fort avancé et l'accroissement de mes infirmités ne me laissent que l'esprit sain et le cœur libre, duquel je n'ay autre chose à vous dire après ce que je vous ay protesté il y a long temps que vous y regnés en maistre absolu, et que je ne tire avantage de rien

---

[1] Heinsius s'était réfugié auprès de son savant ami Ferdinand de Furstenberg, évêque de Paderborn.

tant que de la qualité dont je fais profession publique. Monsieur, de vostre, etc.

De Paris, ce XIII[e] octobre 1672[1].

DLIV.

À M[gr] COLBERT,

SECRETAIRE DES COMMANDEMENS, ETC.

À SAINT-GERMAIN.

Monseigneur, le mesme M[r] Frischman, qui se dit résident pour le Roy à Strasbourg, et se dit fort connu de vous, sur la réponse que je luy fis, il y a un mois, que je m'estois donné l'honneur de vous envoyer sa *Batavia triumphata*, ou acclamations fort éloquentes pour le progrès des armes de Sa Majesté, que je croîois avoir esté bien receüe de vous, s'est encore avisé de m'escrire qu'il l'avoit fait imprimer à Francfort, avec quelque autre pièce sur le mesme sujet, où il justifie l'entreprise de Sa Majesté et tasche d'effacer les mauvaises impressions que ses

---

[1] Le 20 octobre, Chapelain écrit à l'abbé Panciatichi (f° 334) : «Le vocabulaire della Crusca entrepris par vos M[rs] les reviseurs ne contentera-t-il point bientost l'attente impatiente des amateurs de la langue toscane, qui en beauté, en dignité et en abondance a succedé par préferance aux anciennes grecques et latines, et l'Academie ne se résoudra[-t-elle] jamais pour sa gloire à enrichir les bonnes lettres de la Poëtique du cavalier Salviati? Je scauray de M[r] Menage quels livres en France sont prests à luy faire honneur envers vos sçavans de delà les Monts et vous en envoyray la liste grande ou petite qu'elle se trouvera. Je sçay desja que les Hollandois ont imprimé le Tacite de la revision de nostre defunct Gronovius et le Suétone de Gronovius [*sic* pour Grævius] qui ne nous viendront en liberté qu'après qu'ils auront obtenu la paix des deux couronnes. On dit que Schefferus en Suède fait imprimer à Upsale son traitté *De re nautica* augmenté de moitié fort désiré de tous ceux qui ont veu sa première édition, quoyqu'il soit strapassé par le brutal et trabile (*sic*, pour atrabilaire sans doute) Heibomius, à ce que feu M[r] Bœcler me mandoit un peu devant sa mort. Vous aurés emporté de Paris l'Histoire latine de nos troubles de la Fronde depuis 1648 jusques en 1653 de l'ambassadeur en Suisse le marquis de Marolles, escrivain passable, mais passionné pour M[r] de Chavigni, son parent et son panégiriste. C'est pourtant une assés bonne et élegante narration du détail de ce fameux soulèvement. M[r] Valois l'aisné va faire imprimer son Socrate 3[e] partie de l'Histoire ecclésiastique, le cadet sa *Notitia Galliæ*, un chanoine angevin un traitté *De missis dominicis* [ce n'était pas un chanoine, mais bien un jurisconsulte, François de Roye, qui publia ce traité à Angers, 1672, in-4°. Voir le *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, par M. C. Port, t. III, p. 320-321]; M[r] Perrault, le médecin, la traduction nouvelle de Vitruve avec d'amples notes, M[r] Bernier la physique d'Épicure en françois sur les explications de M[r] Gassendi, M[r] Menage ses Poësies reveües et augmentées.» Le même jour, Chapelain félicite ainsi le comte Tott de sa venue en France (f° 335) : «De vous dire la joye que j'eus à la nouvelle qu'on nous apprit de vostre élection pour venir pacifier le grand trouble qui a mis la Hollande aux abois, de vous dire celle que j'eus de sçavoir que vous estiés arrivé pour un si grand œuvre, quand je le ferois, ce seroit sans nécessité, le pouvant juger de vous mesme par la connoissance que vous avés depuis si long temps de mon cœur pour vous et de l'attache que j'ay tousjours eüe à vostre singulière vertu et à vostre extraordinaire mérite.» Chapelain s'excuse ensuite de ne pouvoir aller le voir. Le 22 octobre, Chapelain explique (f° 335 v°) à Freischman, qui demandait des nouvelles de son ouvrage envoyé à Colbert (*Batavia triumphata*), qu'il ne peut rien pour lui «ayant cent espreuves que ce ministre, accablé d'une montaigne d'affaires à mouvoir ne me respond jamais rien en pareille rencontre». Chapelain lui dit : «Son Bibliothécaire est M. Baluze, son domestique, qui le voit tous les jours qu'il vient à Paris, auquel pour vos interests vous vous pourrez addresser. C'est un très sçavant homme et qui a la réputation d'estre fort officieux.»

ennemis en ont données aux Princes allemands, desquelles pièces il dit attendre une occasion seure d'en envoyer à la Cour des exemplaires, et a joint une lettre à son billet qu'il m'a prié de vous faire tenir.

Son zèle est apparent; pour sa personne que je ne connois point, s'il est assés heureux pour ne vous estre pas inconnu, vous jugerés, Monseigneur, s'il sera digne que vous consideriés le devoir où il se met de servir le Roy en ces rencontres, et que vous luy en faciés tesmoigner gré pour le confirmer dans la passion qu'il monstre de glorifier autant qu'il peut nostre grand monarque. Sa lettre ira avec ce mot que je finiray par l'avis trop certain de la mort du pauvre Mr Bœclerus, l'un des principaux de vos gratifiés. En voilà déjà quatre, MMrs Gevartius, Reinesius, Gronovius, et celuy-cy, que la fortune semble envier à la bénéficence[1] de Sa Majesté et à vos généreux offices; et si elle continüe à la vouloir exercer envers les sçavans de premier ordre, Elle et vous serés contraints de jetter les yeux sur d'autres, dont il y en a encore quatre ou cinq d'éminens et qui ne feroient point de deshonneur à ces grâces. Gronovius mourut sur la fin de l'édition du Tacite, commenté par luy et dédié à Sa Majesté, que ses héritiers luy feront présenter, lorsqu'Elle aura ou conquis ou rendu la Paix à la Hollande.

Graevius a publié son Suétone avec ses notes, ouvrage très digne d'avoir place dans la biblioteque du Roy et dans la vostre. Schefferus, premier professeur de l'université d'Upsale, en Suède, travaille à augmenter son traitté *De re nautica*, fort souhaitté de tous les gens de lettres et propre à enrichir les cabinets des sçavans.

Mais j'abuse de vostre loisir, je vous en demande pardon et suis, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII octobre 1672.

DLV.

À M. OTTAVIO FERRARI,

PREMIER PROFESSEUR EN L'HISTOIRE, ETC.

À PADOÜE.

Monsieur, vostre lettre du [*en blanc*] septembre ne m'est venüe que le neuf novembre et je ne m'en estonne pas, veu les diverses bricoles[2] qu'elle estoit obligée de faire en son voyage, mais elle ne m'en a esté que plus chère, surtout en la part que vous me tesmoignés avoir pris en l'affliction que m'a causé la mort, toute glorieuse qu'elle ait esté, de mon jeune Prince[3], la perle des personnes de sa naissance et l'amour de tous les humains qui l'ont veu ou qui ont eu connoissance de ses vertus et de ses actions héroïques. Cette perte pour moy n'admet point de consolation et je ferois tort à sa mémoire et aux obligations que je luy avois, si j'en estois un moment capable. Je ne laisse pas de vous demeurer extrêmement obligé de me la souhaitter et d'essayer de m'en adoucir l'amertume, dont je vous remercie de tout mon cœur.

Vous m'en avés un peu diverti par le récit que vous m'avés fait de l'impression que ses rares qualités avoient faites en l'esprit de Mr Grimani, lorsqu'il le vit agir en Candie comme il avoit fait, et je n'ay guères moins senti d'adoucissement par ce que vous me mandés de la disposition où vous estes de célebrer encores une fois les merveilles du Roy dans ce qu'il a fait en

---

[1] Il ne faut pas s'étonner de trouver ce vieux mot dans une lettre de Chapelain, puisque nous le retrouvons, près d'un siècle plus tard (1760), dans une page de Jean-Jacques Rousseau (*Julie ou la Nouvelle Héloïse*) citée par M. Littré.

[2] Le mot, dans ce sens métaphorique, a été employé par Saint-Simon.

[3] Le duc de Longueville.

Flandre et depuis encore en la malheureuse Hollande. Cela est digne de vostre histoire encore plus que d'un nouveau panegirique. L'importance est d'en avoir des mémoires exacts et vous ne sçauriés les mieux avoir que par le canal et courtoisie de Mgr le comte d'Avaux, nostre ambassadeur vers la République, qui, outre sa dignité, a M^r^ le Président, son frère, comme domestique accrédité de S. M.[1] qui ne luy cachoit rien sans doute et qui a le goust politique des plus fins. Pour moy, je ne leur suis aucunement comparable et fais, par mon âge, mes travaux et mes infirmités, une vie fort retirée, et qui suis peu proche des entreprises militaires qui font le grand éclat de celle de S. M.

Quant aux menaces de ses jaloux et de vos ingrats, un aussi homme de bien s'en doit moquer. En qualité d'historien vous aurés fait serment à la vérité et à la justice et nulle crainte ne vous les doit faire trahir ni abandonner. Et puis Dieu, d'un costé, et vostre age, de l'autre, vous mettent à couvert, sinon de leur haine, au moins de leur violence. Vous estes naturellement protegé du Sénat et le serés en tout cas soustenu de la France, et vostre nom, devant et après la fin de vos jours, honnoré de tout l'univers. Qu'est-il arrivé de mal et que n'est-il arrivé de gloire à vostre Davila pour avoir donné un si libre tableau de nos troubles de France dans les guerres de la Religion? Vous pouvés le renvier en tout sur un si génereux et veritable escrivain.

J'avois appris par les nouvelles publiques la superbe et glorieuse entrée de M^r^ nostre Ambassadeur dans Venise et j'en apprens avec plaisir la confirmation. Plus vous irés avant, plus vous trouverés qu'il en est très digne et que tout le bien que je vous avois annoncé de luy estoit encore au dessous de son mérite.

Je ne me repentiray point aussi jamais de celuy que je vous ay dit de Mr Paglierols, dont par l'espreuve que vous en avés faite vous me parlés si avantageusement.

Je vous supplie de faire par vos gens ou par vos amis chés vos libraires de Padoüe ou de Venise chercher une traduction d'ancienne impression in petit 8° des Dialogi[2] de l'*Orateur* de Ciceron par Lodovico Dolce[3], et, s'ils la rencontrent, comme elle n'est pas rare, de la faire acheter pour moy et de l'envoyer à Mr Paglierols qui ne perdra point d'occasion de me la faire tenir. J'auray soin d'en faire remettre le prix que la personne qui en a apporté un de delà m'a dit estre de peu de chose.

L'histoire de Marolles[4] est telle que je vous ay mandé; est bonne pour la latinité et véritable pour les intrigues de la Fronde, très exacte et bien desmeslée; aux affaires de Mrs de Chavigni et du comte de Harcourt, *declinat à vero* moitié par passion, moitié par ignorance. Sa narration est tout autrement bonne que celle de l'infame Prioleau et, en comparaison, elle peut passer pour un fort bon mémoire.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce x^e^ novembre 1672.

---

[1] Jean-Jacques de Mesmes, comte d'Avaux, vicomte de Neufchâtel, seigneur de Cramayel, était président à mortier au parlement de Paris, grand maître des cérémonies des ordres du Roi, membre de l'Académie française, etc. Il mourut le 9 janvier 1688.

[2] Le mot *Dialogi*, par un épouvantable *lapsus*, a été remplacé dans le manuscrit par *Gujati*.

[3] Louis Dolce, né à Venise en 1508, mort à une époque incertaine (de 1566 à 1569), publia, en 1547, *il Dialogo dell' Oratore di Marco Tullio Cicerone* (Venise, in-8°).

[4] L'Histoire de Jean de la Barde, marquis de Marolles, déjà souvent mentionnée.

DLVI.

À M. LE COMTE GRAZIANI,

SECRÉTAIRE D'ESTAT, ETC.

À MODÈNE.

Monsieur, j'estois desja très persuadé des vertus royales de feu Son Em[ce] de Médicis[1] parce qu'il y a plusieurs années que M[r] l'Evesque d'Angers[2] m'en avoit rapporté avec toute sorte d'éloges pour avoir eu l'honneur de servir le Roy à Rome en sa compagnie aux temps les plus difficiles et où ce grand Prince avoit tesmoigné génereusement et utilement le zèle qu'il avoit pour les interests de S. M. soit auprès du Pape et contre les violences de la faction espagnole. Vous m'avés confirmé dans l'avantageuse opinion que j'en avois par le détail que vous m'en avés mandé, ce qui m'a fait d'autant plus ressentir la perte que le Roy a faitte d'un ami de si grande naissance et de si grand mérite et celle que vous et sa glorieuse maison ont faitte d'un si puissant appuy.

Si quelque chose m'en console, Monsieur, c'est le jugement qu'il a porté de tout temps et jusqu'à la mort des excellentes qualités qui vous ont aquis une si signalée estime et une bienveillance si establie de tous les Princes et Princesses de la Cour où vous estes, outre la confiance si juste qu'ils ont en vostre lumière, capacité et fidélité, dans leurs plus importantes affaires, ce qui doit estre un grand lenitif à vostre douleur. Vous leur estes désormais un autre cardinal sur la teste duquel se reposent tous leurs interets et dont ils attendent la seureté de leur Estat et de leur fortune. Vostre sage conduite servira à augmenter plustost vostre crédit qu'à le diminuer et vous en joüirés à l'avenir comme je le désire et l'espère, sans qu'il y puisse avoir d'alteration ni de révolution.

Je suis très aise que l'amour de l'estude, à vos heures de loisir, vous occupe entier et vous tienne lieu de relasche. C'est ainsi que Ciceron se délassoit avec Térence dont il avoit fait son manuel[3]. Si vous nous envoyés quelque chose à la gloire des conquestes du Roy, j'en prendray le mesme soin que j'ay fait de vostre beau sonnet sur le mesme sujet et le feray rendre en main propre à M[r] Colbert avec la louange que que vous en mérités...

Je vous rens grâces de l'avis qu'il n'y a eu de seconde partie de l'histoire de Modène. Pour le Tassone, je vous en donne un qui vous plaira et qui est que les Annales ecclesiastiques en italien manuscrites ne sont pas abysmés dans le Vatican, car un de mes amis de Florence me mande par cet ordinaire qu'il les lit présentement, quoyque les copies en soient rares[4], et je suis trompé si M[r] Thevenot n'en a pas apporté une d'Italie. Pour celle de Florence, elle est en estre[5] positivement.

J'admire le soin que vous avés pris de faire recouvrer ces livres espagnols à Madrid et que croiés bientost les avoir par le retour de vostre ambassadeur. C'est m'accabler de graces, comme si vous aviés entrepris de me rendre ingrat, faute de m'en pouvoir revancher. La traduction du dialogue *dell' Oratore* du Dolce m'a esté enlevée par une personne à qui je ne la puis rede-

---

[1] Le cardinal Léopold de Médicis était mort le 10 novembre en sa cinquante-neuvième année. Dans le *Moréri* de 1759, une faute d'impression a retardé cette mort jusqu'en 1675 (t. VII, p. 398).

[2] Henri Arnauld.

[3] Cicéron, dans le vaste ensemble de ses œuvres, ne parle qu'une seule fois de Térence, et encore incidemment, à propos de Lælius.

[4] Tous les biographes du Tassoni ont oublié de mentionner cet ouvrage.

[5] C'est-à-dire elle existe.

mander. Si ce n'estoit point une impudence à moy de vous supplier de me la faire trouver une seconde fois, je vous en supplirois parce que la perte m'en est fascheuse et que je ne croy malaisé de la trouver par les mesmes gens que vous y avés employés, mais surtout que cette prière ne vous engage pas à vous donner trop de peine. Je rougis de vous estre importun et demeure passionnement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII novembre 1672[1].

DLVII.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN JURISPRUDENCE,

À ALTDORPH.

Monsieur, je ne vous diray point combien la perte de Mr Bœclerus m'a touché ni le desplaisir que j'en garderay toute ma vie. Vous connoissés mon cœur et combien je suis [tendre] pour le moindre de mes amis. Il m'estoit cher pour toutes choses, surtout pour la bonté qu'il avoit de prendre le soin de nostre communication réciproque et de la fidelité avec laquelle il s'en aquittoit. Mais Dieu, qui ne veut pas qu'elle soit pour tousjours interrompüe, m'a suscité à Strasbourg un pareil secours dont je n'attens pas une consolation plus petite. Mr Frischman, Résident pour le Roy en cette ville là, s'est offert noblement de luy mesme à nous servir de moyen pour nous faire tenir réciproquement nos lettres et, s'il y a quelques livres à nous envoyer, m'assurant qu'il a un correspondant fort officieux à Nuremberg, et ce sera par luy que vous recevrés cette lettre. Je suis d'avis que vous luy escriviés par le mesme et luy en tesmoignés beaucoup d'obligation et de ressentiment aux termes les plus honnestes et les plus civils que vous pourrés.

---

[1] Le lendemain, Chapelain écrit à Grævius (f° 340) : «J'ay sceu dans ma solitude que le Roy consideroit fort Utrecht et qu'il en avoit enchargé le bon traittement à ses trouppes. Ainsi je ne doute point que S. M., après en avoir appris les misères, ne donne ordre à son soulagement et que Mr le député en remporte bientost ce qu'il desire. Je le souhaite de tout mon cœur, vos peines me comblant d'affliction plus que je ne vous sçaurois dire.» Le même jour, Chapelain s'adresse en ces termes à Dell'Ara (f° 340 v°) : «Quant à la dissertation de Mr Redi [on lit dans le manuscrit *Rabi*] sur ces pierres qu'on trouve dans la teste des serpens, en Orient, je n'ay pas eu part à l'honneur de la distribution que M. le cardinal de Medicis en peut avoir fait faire en cette Cour et je n'avois pas connoissance de ce nouvel ouvrage. Mr Redi est un philosophe très solide qui défère plus à l'expérience qu'au simple raisonnement souvent trompeur. Personne ne parle des choses naturelles avec un style plus pur, plus toscan et plus clair. Sa réputation me le donne pour un très honneste homme et très homme de bien. Ce sont les motifs de l'estime et de l'amitié que j'ay pour luy... Vostre application à la lecture me plaist fort surtout de ces Annales du Tassone que le conte Graziani m'avoit escrit de Modène qui avoient esté enlevés à sa succession par les Romains et qui estoient condannés à prison perpetuelle dans le Vatican. Je suis ravi qu'ils s'en soient eschappé et que vous en ayés des copies à Florence. Ce doit estre une excellente chose d'un si rare escrivain. Pleust à Dieu qu'ils fussent à vous en propre! En tout cas empeschés qu'ils ne vous en soient ostés et les mettés en seureté de vos inquisiteurs.» Le même jour encore, Chapelain parle à Frichman des maux de la guerre (f° 341 v°) : «Si vous estes intrigué et occupé extrêmement dans l'occasion de cette guerre, vous pouvés penser que nous ne demeurons pas icy les mains croisées. Je plains Mrs de Strasbourg de la nécessité qu'on a eüe de rompre leur pont. C'est pourtant un bien pour eux que les troupes allemandes ayent esté empeschées de passer le Rhin dessus; tout ce que la ville a de territoire deça auroit esté ravagé et désolé par leur nombre et leur insolence...»

En me respondant par la mesme voye, mandés moy particulièrement l'estat de vos affaires, de vostre ménage, de vos travaux. Faites moy sçavoir aussi comment vostre République se ressent de ces armées qui remplissent l'Empire et qui ne nous menacent pas de poires molles, comme dit nostre peuple[1].

J'apprendray aussi volontiers si Lambecius[2] continüe sa Bibliothèque imperiale et si le 4e et 5e volume sont publiés[3] et ce qu'ils coustent (Mr Bœclerus m'avoit régalé des trois premiers), comme aussi quels autres livres de sciences et de réputation ont paru en Allemagne depuis 4 ou 5 ans, surtout à quoy vous en estes des vostres.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXIV novembre 1672.

DLVIII.

À M. FERMAT,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUZE,

À TOULOUZE.

Monsieur, j'estois mortifié de n'avoir rien veu des Muses latines sur la déplorable mort de Monseigneur le duc de Longueville, l'esperance dernière de cette très illustre maison à qui la France deut son salut, lorsque l'Angleterre y estoit maistresse, et quoyque sa mémoire eust esté célebrée par nostre Parnasse françois[4], je n'avois rien veu digne de sa vertu souveraine qui pust adoucir mon extrême douleur et la seule perte que j'eusse peu faire au monde encore plus par les sentimens de mon cœur que par la consideration de ma fortune. Dans cette désolation, vostre bonté est venue à mon secours et comme si j'estois cet Asterius, à qui vous addressés la belle ode que vous avés chantée sur son tombeau[5], j'ay senti quelque soulagement à ma peine excessive, et la douceur majestueuse de vos vers latins s'est coulée insensiblement parmi mon amertume et m'a fait regarder ces glorieuses cendres avec moins de larmes ou du moins moins amères. Il n'y a rien, Monsieur, de si élevé, de si pur, ni de si pathetique, et je me sens bien obligé à l'inspiration qui vous est venüe de joncher son cercueil de fleurs d'une si agréable odeur et d'en faire part à ma peine. Ce me sera un aiguillon bien puissant pour dissiper la léthargie où ce grand malheur m'a jetté et m'exciter à suyvre vostre exemple, car je ne conte pour rien ce sonnet que, pour satisfaire à mon devoir en cette occasion funeste, mon petit génie accablé m'arracha dans le trouble le plus violent où mon âme avoit esté jettée par ce coup de foudre. Si vous le lisés, il vous fera autant de pitié que moy mesme et par la comparaison de cette foiblesse avec vostre ode, vous connoistrés combien elle le surpasse en excellence et combien je vous en dois de-

---

[1] M. Littré a retrouvé la familière expression dans Molière (*Comtesse d'Escarbagnas*, 1671) et dans une lettre de d'Alembert (1769).

[2] On lit Lambacini dans le manuscrit.

[3] Le premier volume avait paru en 1665, le second en 1669, le troisième en 1670, le quatrième en 1671, le cinquième en 1672. Les trois derniers volumes virent le jour en 1673, 1674 et 1679.

[4] Dans la *Bibliothèque historique de la France*, on ne mentionne aucun recueil de vers en l'honneur du duc de Longueville, mais seulement deux oraisons funèbres prononcées, l'une par Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges (Paris, 1672, in-4°), l'autre par l'abbé Bauyn (Paris, 1672, in-4°). Dans le *Catalogue de la Bibliothèque nationale* (*Histoire de France*), on signale, de plus, le Testament du duc de Longueville daté du 11 avril 1672 (s. l. n. d. in-4°).

[5] Voir cette ode dans le recueil des vers latins et français de Samuel de Fermat publié à Toulouse en 1680 (in-8°) : *Variorum carminum libri IV*.

meurer obligé. Je le professe icy, Monsieur, et vous asseure que par aucune faveur vous ne pouviés mieux tesmoigner vostre amitié ni m'attacher à vous pour demeurer toute ma vie, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx novembre 1672.

DLIX.

À M. HEVELIUS,

ESCHEVIN DE LA RÉPUBLIQUE DE DANTZICK.

À DANTZICK.

Monsieur, comme Mr Colbert, accablé d'affaires, n'eust pas le loisir d'accompagner la gratification du Roy d'une de ses lettres et qu'il se contenta de commander au Trésorier de l'envoier à vous et à tous les autres, Mr Perrault ni moy n'en eusmes point de connoissance et ne leur escrivismes point. J'appris par quelques uns de ceux qui nous sont plus voysins qu'ils avoient touché la grâce, ce qui me fit croire que vous l'auriés touchée aussi. Neantmoins ayant receu une de vos lettres, vers l'Esté passé, qui ne m'en accusoit point la réception, j'attendis tousjours à vous respondre que vous me l'eussiés fait sçavoir, et, depuis huit jours, j'en ay esté averti avec joye par Mr Bouliaud à qui, entre autres choses, vous l'aviés escrit. Ma satisfaction en a esté d'autant plus grande que je craignois que la guerre que nous préparions, au commencement de cette année, ne tarist pour un temps la source des bienfaits.

Pour venir donc à vostre dernière, d'assés vieille date, je vous rens graces des nouvelles immenses que vous me donnés de vostre amitié, dont j'ay d'ailleurs de si belles preuves, et, quant au portrait du Roy que vous voudriés mettre à la teste de vostre Machine céleste [1], nous en avons plusieurs [fois] parlé Mr Bouliaud et moy et le résultat de nostre consultation fut qu'attendu le prix excessif que la planche vous cousteroit, de la gravure de Nanteüil [2] et la difficulté de vous l'envoyer dans le trouble où est l'Europe, vous pouviés vous passer de faire cette despence et qui d'ailleurs n'est point nécessaire pour faire plus agreer vostre bel ouvrage à S. M. outre que, devant que cela fust fait, et envoyé, il se passeroit des années et les mesures de vostre impression avancée seroient rompües à vostre dommage. Nostre ami vous le doit avoir mandé et il est persuadé que vous vous estes osté ce portrait là de l'esprit.

J'ay fait tenir tous vos exemplaires de l'observation de la comète à Mrs Perrault, Carcavi, Huggens et Cassini et à ce dernier la lettre que vous luy escriviés. Ils vous sont tous très reconnaissants de vostre présent et de vostre souvenir. Je ne le suis pas moins qu'eux de la part que vous m'en avés voulu faire. Mon âge est grand, ma santé mauvaise, mais, quelque je sois, je seray tousjours jusqu'à la mort plein d'estime pour vos interests.

C'est, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx novembre 1672 [3].

---

[1] *Machina cœlestis, pars prior* (1673). La seconde partie de ce grand ouvrage (*pars posterior*) parut en 1679.

[2] On sait que l'on possède jusqu'à huit portraits de Louis XIV gravés par Robert Nanteuil, le premier en 1661, les autres en 1662, 1663, 1666, 1667, 1669, etc.

[3] Le 8 décembre suivant, Chapelain écrit à M. de Gomont (f° 345 v°): « Depuis vous avoir respondu je n'ay fait autre chose que de m'appliquer à ce que vous aviés desiré de mon service [ses vers funèbres] pour la mémoire de feu Mr vostre frère que Dieu absolve, et comme ce n'est qu'un sonnet, je pourrois craindre que vous ne le regardiés comme peu de chose, veu son grand mérite, si je ne sçavois que vous n'ignorés

DLX.

À M. GRÆVIUS,

PREMIER PROFESSEUR EN ÉLOQUENCE,

À UTRECHT.

Monsieur, je viens de recevoir une seconde lettre de vous par Mr Godin, vostre sage député en cette Cour, et, avec vostre lettre, le paquet pour Mr le Duc de Montauzier et l'Epistre dédicatoire de vostre Suétone pour Mgr le Dauphin. Vostre lettre comprend une seconde copie de celle que vous me fistes la grâce de m'escrire au mois d'Aoust et qui ne m'avoit point esté rendüe. J'y ay trouvé avec consolation les louanges que vous y donniés à la magnanimité et à l'humanité du Roy et, quoyque, depuis, le Mars destructeur de toutes choses, contre les ordres qu'il avoit establis, vous eust causé des peines insupportables, que vous luy faisiés la justice de ne les pas imputer à S. M. et d'en esperer le soulagement de sa bénignité naturelle. Demeurés en persuadé, Monsieur, et, considerant comme impossible que la guerre et la douceur puisse bien s'accorder, prenés une vertueuse patience dans vos travaux, en attendant que S. M. se soit mise en estat de vous rendre la tranquillité si nécessaire aux personnes de nostre profession.

Je suis mortifié d'apprendre que le soin qu'avoit eu Mr le duc de Montauzier d'office et de son mouvement, avant que d'avoir eu de vos nouvelles, d'escrire à Mr de Luxembourg en vostre faveur, ne vous ait pas autant profité qu'il le souhaittoit et esperoit. Je vais luy envoyer vostre despesche à Saint-Germain et l'Epistre à Mgr le Dauphin, à laquelle je n'ay rien trouvé à redire, et qui ne fut digne du Prince à qui vous l'addressés. IL eust esté à désirer que le Suetone luy eust peu estre présenté en mesme temps et que ceux que vous en aviés chargé se fussent plus fidellement aquités de leur commission, quoyque possible ces troubles et la difficulté du transport les en rend excusables. Je ne doute point que ce seigneur, qui a pour vous très grande estime et qui est solide et sincère en ses amitiés, ne recharge et de bonne ancre envers Mr de Luxembourg en vostre recommandation. Nous verrons si vous serés plus heureux dans l'envoy des autres livres que vous me marqués et si Mr Bernart vous y aura servi comme il s'y est engagé par sa courtoisie.

J'ay une extrême douleur de la mort de nos deux chers amis Mrs Gronovius et Bœclerus et le pauvre Tanneguy Faber est presqu'autant plaint de moy [1]. [C'estoit une] de nos lumières. Si quelque chose me l'adoucit, c'est que Mr [Heinsius va bien], de la santé duquel j'estois fort en peine et qui ne m'est point rendüe douteuse par vostre lettre. Si vous luy escrivés, je vous conjure de l'assurer de ma constante amitié que nulle chose ne pourra jamais diminuer ni alterer. Ses divers voyages, à ce que je voy, luy auroient produit une ample moisson de matières curieuses pour enrichir ses desseins littéraires à sa gloire et au profit du peuple lettré. Je l'en félicite et m'en

---

pas que cette sorte de composition est une des plus graves et des plus difficiles de la poésie et que l'on n'employe que dans de grands sujets, de manière que sa brièveté, quand il n'y a rien qui soit superflu ni défectueux, ne fait qu'en relever le prix, comme un diamant ou un rubis sans tache qui est adroittement enchassé. L'importance est que celuy cy ait ce caractère et que vous ne le jugiés pas indigne de vostre approbation. Depuis les Tombeaux que je fis en ce genre de vers pour les cardinaux de Richelieu et Mazarin, Mrs et Me de Longueville, je ne m'y estois engagé pour personne, ayant encore beaucoup de chemin à faire pour mon grand ouvrage...»

[1] Cet érudit était mort à Saumur le 12 septembre 1672.

resjouis par vous avec luy en attendant que je sois en liberté de le faire par moy mesme.

Ne songés point, Monsieur, à quiter le poste d'Utrecht pour Heidelberg ni pour aucun autre. Le Prince n'est pas en estat de soustenir un homme de vostre merite et cette transmigration seroit pour vous tomber de fièvre en chaud mal. *Durate et vosmet rebus servate secundis*[1]. Les médiateurs pourront calmer cette tempeste et nostre juste Prince ne refusera jamais d'entendre à des propositions raisonnables. C'est à vos Mrs des Provinces-Unies de ne se pas laisser conduire en cecy par les interests rusés de leurs anciens et naturels ennemis contre la [ ] et ceux de leurs anciens amis. Dieu, s'il luy plaist, regardera l'Europe en pitié et appaisera ces orages en faveur de la chrestienté et pour réprimer le torrent de la puissance othomanne. C'est de quoy nous le devons tous prier.

Mr Godin, dans un ample entretien que nous avons eu ensemble, m'a paru un très honneste et très habile homme et tel que vous me l'aviés dépeint. Je me tiens heureux de sa connoissance et vous obligerés extrêmement de l'en assurer par vos premières, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx décembre 1672.

DLXI.

À M. CONRINGIUS,

PROFESSEUR EN MÉDECINE ET HISTOIRE.

À HELMSTAD.

Monsieur, dans le temps qui court depuis un an de tumulte et de guerre, il se faut attendre à n'avoir point de commerce réglé ni de seureté pour les lettres. J'ay reputé mesme [étonnant] que vous ayés receu les dernières que vous m'accusés par les vostres du 19 septembre que Monsieur [ ] a trouvé occasion de m'envoyer et qui a esté la première joye que j'ay senti depuis la perte de Mr le duc de Longueville en Hollande et vous sçavés, je croy, l'obligation que j'ay à sa maison où j'ay trouvé un asyle utile et honnorable depuis quarente ans à ne la jamais oublier. Cette très sensible affliction n'a pas peu contribué à la mauvaise santé qui m'oste les forces, dès il y a plusieurs années, et me rend presque inutile à moy mesme et à mes amis. L'âge avancé de 77 ans accomplis est en soy une maladie incurable, qui me fait regarder la mort comme frappant à ma porte et me dispose à la recevoir philosophiquement, sans néantmoins que ses glaçons refroidissent en moy l'amour des lettres et des lettrés, à la teste desquels je mets avec tout le monde vostre tres éminent mérite.

Mr Verjus le jésuite m'a escrit que Mr son frère et luy avoient receu de vos mains pour moy trois ou quatre de vos nouveaux ouvrages et qu'ils n'attendoient qu'une seure occasion de me les faire tenir. Je ne doute point qu'ils ne s'aquitent de leur promesse, mais il faut que cette occasion ne se soit pas encore offerte, car je ne les ay point encore receus, dont j'ay une grande impatience, rien ne partant de vostre plume que de rare entre les choses les plus exquises de cette nature.

Cette nefretique[2] à quoy vous m'apprenés que vous estes sujet me donne peine et je vous en plains infiniment. Il est vray qu'estant un autre Esculape vous ne permetriés pas que vostre art vous abandonne au besoin et ne repoussés pas moins cette torture de vous que vous la sçavés bannir des autres.

---

[1] Virgile, *Enéide*, I, 207.

[2] *Néphrétique* a été employé comme substantif par Fontenelle et par d'Alembert, que cite M. Littré. *Trévoux* donne ce substantif.

Quant aux louanges que Mrs Gravelli et Verjus ont dit de vous ou ont escrit en cette Cour, ils n'ont pas esté les premiers et vous connoissés un ami fidelle qui, dès il y a longtemps, les a prevenües et leur a frayé le chemin.

La guerre heureuse que le Roy a faitte, cet esté, aux Hollandois a donné de l'estonnement et de l'admiration à ses amis et à ses ennemis. Si les médiateurs Suédois ne composent pas ce différent, il y a apparence qu'il n'en demeurera pas à ces conquestes et que tels Estats s'en sentiront qui se meslent dans ce trouble pour, en l'augmentant, s'en mettre à couvert. Son cœur est invincible, comme sa justice irréprochable. Vous en jugés, Monsieur, comme il faut et luy estes équitable. Ce n'est pas qu'il s'esloigne de la paix, quelque fortuné qu'il soit dans la guerre. Il a donné les mains à la proposition de la suspension des armes et ne s'y rendra pas difficile, si ce n'est que cette attaque de Charles le Roy, suscitée par la maison d'Autriche pour destourner le tonnerre de son chef, ne luy en veuille faire prendre la vengeance. Dieu en rende vain [ ].

Nous avons perdu un précieux ami Mr Bœclerus et, aussi bien que nous, la République des Lettres est privée de l'un de ses principaux soustiens, après Reinesius et Gronovius. Tenés bon et, vous conservant, réparés toutes nos pertes. C'est la prière que vous fait, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXII décembre 1672.

DLXII.

À MGR COLBERT[1],

SECRETAIRE DES COMMANDEMENS ET MINISTRE D'ESTAT.

EN COUR.

Monseigneur, j'ay receu, depuis dix jours, un nouveau panegyrique italien sur la dernière campagne du Roy, fait par Mr le Comte Graziani, secretaire d'Estat de Son Altesse de Modène et comme son premier ministre, lequel, il y a plusieurs années, en avoit fait un autre pour Sa Majesté, sous le tiltre d'*Hercole Gallico*, lorsqu'elle l'eust honoré de ses bienfaits entre ses principaux gratifiés, et qui, au commencement de l'an passé, luy dédia sa fameuse tragedie du *Cromwell*.

Mais comme il sousmettoit ce nouveau panegyrique à mon jugement, et qu'en l'examinant, j'ay trouvé nécessaire de l'avertir de plusieurs choses que, faute de bons avis, il y avoit employées pour son zèle autrement qu'elles ne s'estoient passées, ou qu'il y avoit obmises[2], je luy ay renvoyé son poëme, pour y réformer et adjouster ce qui en avoit be-

[1] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 649).

[2] Le 10 janvier, Chapelain avait écrit (f° 349) à Graziani pour louer son nouveau panégyrique, ajoutant : «J'ay trouvé seulement que vous proposant de célébrer ses conquestes sur ses ingrats ennemis, vous en ayés passé sous silence Rimberg, Vezel et tant d'autres places. Vous vous estes attaché au seul passage du Rhin véritablement admirable, mais où il n'estoit pas présent quoyqu'il eust ordonné et que, plus sage qu'Alexandre au Granique, il se soit contenté de suyvre les trouppes qu'il avoit commandées pour ce grand exploit.» Le 14 du même mois, Chapelain adressa (f° 350) de nouvelles observations critiques à Graziani sur le panégyrique de Louis XIV : «Cet endroit singulier de passage du Rhin que vous avés uniquement choisi pour célébrer et que vous avés si bien et trop bien touché, se trouve encore défectueux en la chose la plus essentielle qui est en ce que vous n'y faites pas seulement le Roy présent, mais que vous le faites faire à S. M. comme escorte et guide à ses trouppes et l'y mettés à la teste au travers des flots, bien qu'il n'eust pas esté seulement sur le bord pour les encourager au passage et qu'il fut encore à Emmerich quand le Conte de Guiche, commandé

soin pour la gloire du Roy et pour la perfection de l'ouvrage, qui d'ailleurs est très beau et très digne de sa réputation.

Cependant, ayant trouvé à sa teste une très belle lettre qu'il vous y addresse pour y demander vostre protection et pour la faire imprimer avec l'ouvrage, et me souvenant de la peine que donnent à vostre modestie ces dédicaces que d'autres que vous rechercheroient ambitieusement, devant que de luy renvoyer la pièce, j'ay tiré une copie de cette lettre pour vous la faire voir et recevoir de vous ensuitte l'ordre ou de la laisser imprimer ou de la supprimer, lorsqu'il aura reveu et corrigé ce beau poëme. Vous la trouverés, Monseigneur, sous cette enveloppe, et, après avoir jetté les yeux dessus, vous me ferés la grâce, s'il vous plaist, de me mander et commander ce que vous désirerés que j'en fasse, pour estre punctuellement obéy par moy.

J'eus l'honneur de vous escrire, il y a quelques mois, que la mort avoit enlevé au Roy deux des plus dignes objets de ses grâces, Mr Gronovius et M^r Bœclerus. Mr Conringius, ce conseiller d'Estat de MM^rs les Ducs de Lunebourg, si zélé pour Sa Majesté et si fameux dans l'Empire, tient encore bon contre l'âge, aussi bien que MM^rs Vossius, Heinsius, Hevelius et Ferrari. Ce dernier me mande qu'il travaille à l'Histoire latine du Roy, dont il a desjà dix livres de prests à mettre sous presse, et qu'il sollicite ardemment M^r l'ambassadeur de France à Venise pour se faire fournir les Mémoires véritables de la suite, pour continuer, me déclarant que quelques menaces qui luy soyent faites par les jaloux de Sa Majesté, il luy conservera tousjours ses avantages dans une exacte vérité.

J'ay creu ne vous devoir pas laisser ignorer cela, ni le soin que je prens tousjours d'entretenir [les savans estrangers] par mes lettres, fortifiées par vos bienfaits, dans la disposition où vous les avés mis de contribuer, par leurs travaux et par leurs veilles, à mettre en leur beau jour les héroïques vertus de nostre grand monarque. J'y suis très obligé par ma naissance et par ses faveurs qu'après sa munificence doit principalement à vos bontés, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVII janvier 1673.

DLXIII.

À M. GRÆVIUS,

PROFESSEUR, ETC.

À UTRECHT.

Monsieur, aussitost que M^r le duc de Montauzier m'eust escrit le billet des nouvelles qu'il avoit eües de vostre paquet des deux exemplaires de vostre Suétone [1], je vous l'envoyay pour vous mettre l'esprit en repos et vous avertir de la perte du gentilhomme qui en estoit le porteur. Depuis, le paquet estant venu entre ses mains, il m'a fait l'honneur de m'envoyer l'exemplaire que vous m'aviés destiné. C'est de sa réception que j'ay creu vous devoir donner avis afin de vous faire voir que la fortune n'a péché contre vous en cette rencontre que par le retardement qu'elle a causé à l'execution de vos ordres.

J'ay passé la veüe sur cette nouvelle édition et j'y ay remarqué combien le Public vous estoit obligé non seulement de vos lu-

---

pour cela, le fit. S'il y eust esté luy mesme, il eust fait une action non seulement incroyable, mais imprudente et téméraire et plustost digne de blasme que de louange, principalement le faisant contre les règles de la guerre et qui n'eust esté excusable qu'en cas qu'il l'eust fait par nécessité qui ne s'y rencontroit aucunement alors.»

[1] Nous avons déjà vu que ce *Suétone* avait paru à Utrecht (1672, in-4°).

cubrations[1] si fines sur cet autheur classique, mais d'avoir encore voulu les accompagner de celles des grands personnages qui vous ont précedé en ce travail et qui en ont très bien mérité. Le vostre principalement sera une plus délicieuse et plus profitable lecture sans doute et je vous rends grâces par avance de tout ce que j'y apprendray d'exquis et de nouveau. Venant, après tant d'autres, à contribuer de vos lumières à ce qui nous reste de Ciceron, vous avés mis la République des lettres dans une merveilleuse expectation et je vous en augure un très grand honneur qui ne fera qu'accroistre celuy que tant d'autres labeurs semblables ont si légitimement aquis à vostre nom.

Je prie Dieu qu'il vous console et assiste dans le mauvais estat où ont mis vos estudes les orages de Mars, à quoy je prens la part que je dois, comme celuy qui suis de tout mon cœur, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XIX janvier 1673.

DLXIV.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR.

À ALDORPH, PAR NUREMBERG.

Monsieur, j'ay veu par vostre dernière qui, avec le gros paquet de la suite des feuilles de vostre impression, m'a esté envoyé par la poste avec une lettre de Mr Frichman, à qui vous l'aviés addressée, j'ay veu, dis-je, la raison qui a empesché Mr Velier de m'apporter ce paquet dont vous l'aviés chargé et j'ay admiré aussi bien que vous la malice des ennemis de nostre nation, lesquels contre toute apparence de vérité, sèment de ces bruits faux et odieux pour la décrier auprès de ceux des estrangers qui se disposent à y voyager comme une des plus excellentes parties de l'Europe. Si jamais il vient en France, il démentira par ses propres yeux ces calomnies et connoistra, comme vous avés fait quand vous y estes venu et revenu, que l'hospitalité, l'humanité et la charité y règnent géneralement plus qu'en aucune autre province de ses voysines.

Pour revenir à vostre paquet, j'y ay trouvé avec plaisir le commencement de vostre second alphabet de l'édition de l'ouvrage que vous me destinés et ce que j'en ay desja leu m'a fort satisfait, autant que j'ay esté capable de l'entendre, car vous savés que l'hébreu me passe. J'y ay encore trouvé quantité de petites estampes qui doivent servir à l'illustration des matières et à l'ornement de l'impression. Le volume, quand il paroistra, vous fera honneur auprès des habiles. Ceux de mes amis qui en sont capables seront préparés par moy à le recevoir favorablement, s'il ne me regardoit point, je l'appuierois plus fortement. Mais son propre mérite l'appuyera assés sans avoir besoin de mon aide. Je chercheray Mr Hardy[2] pour le luy communiquer suivant vostre désir. Je sçay bien qu'il est un grand docteur en arabe, et hébreu je ne le sçay pas. En tout cas, je luy feray voir les feuilles et verray pour vous l'escrire ce qu'il m'en dira.

Nous avons perdu nostre cher Mr Bœclerus qui pouvoit vivre encore pour le bien des lettres, son âge n'estant pas encore trop avancé. J'en ay un extrême regret, aussy bien que vous à qui je l'avois fait connoistre. Si vous avés quelque habitude avec sa pa-

---

[1] M. Littré fait observer, dans son *Dictionnaire de la langue française*, que le mot *lucubration* est très peu usité et il renvoie au mot *élucubration*. *Lucubration* manque au *Dictionnaire* de Richelet, comme au *Dictionnaire de Trévoux*.

[2] Claude Hardi, le savant conseiller au Châtelet de Paris, dont il a été question en ce volume (lettre LXXXVII, p. 152).

renté, exhortés la à publier son Fréderic second, duquel il m'a escrit de son vivant qu'il faisoit son capital[1]. Pour son histoire *de Bello Danico*[2], il m'en envoya une coppie manuscrite pour la mettre dans la bibliothèque de Mr Colbert, il y a cinq ou six ans: ainsi, elle ne périra pas avec luy.

Je viens à l'article de mon portrait que, par excès d'amitié, vous voudriés mettre à la teste de vostre ouvrage, et Dieu sçait si je ne vous sçais pas un gré particulier de cette intention si obligeante. Mais, Monsieur, sans parler ni mettre en considération la despense que vous feriés à cette graveure, ni le danger que vos graveurs ne réussissent pas à la ressemblance de celuy que Nanteuil en fit, il y a quinze ou seize ans que j'estois autre que je ne suis[3], la vanité dont je pourrois estre accusé en souffrant qu'il fut mis à la teste de l'épistre, me fait vous prier de retenir vostre zèle et de vous contenter d'y mettre mon nom et ma qualité pour distinction des autres François de mesme nom. Cela suffira et sauvera du juste reproche d'ambition qu'il me feroit paroistre. Je vous prie par la mesme raison d'y modérer les louanges que je crains qui ne soient excessives, et de peser principalement sur la candeur et la probité, tout le reste n'estant en moy que fort médiocre...

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx janvier 1673[4].

---

[1] Chapelain ne se trompe-t-il pas, et ne veut-il pas parler du travail de Boecler sur Frédéric III? On sait que Boecler augmenta beaucoup et enrichit de savantes notes l'*Histoire de Frédéric III* composée par Æneas Sylvius Piccolomini (Strasbourg, 1685, in-fol., et même ville, 1702, in-fol.).

[2] Nous avons déjà vu qu'il s'agit de l'ouvrage intitulé: *Historia belli Sueco-Danici, annis 1643-1645* (Stockholm, in-8°, 1676; Strasbourg, in-8°, 1679).

[3] Le beau portrait de Chapelain par Nanteuil parut en 1655. Il orne la première édition de *la Pucelle* (1656).

[4] Le 28 du même mois, Chapelain écrit (f° 358) à M. de Héricourt une lettre dont l'éditeur de l'*Histoire de l'Académie française* a déjà donné un extrait (t. II, 1858, p. 511). Je le redonne, après lui, un peu plus étendu, et en corrigeant la faute d'impression qui a transformé, dans la copie de mon devancier, la ville de *Toulouse* en celle de *Toulon*. C'est, en effet, d'une académie toulousaine qu'il s'agit dans les lignes qu'on va lire: «..... Je viens au principal article de vostre lettre qui regarde le dessein de vostre Académie, et vous diray que, comme j'en approuvay la proposition que vous m'en fistes, il y a quelque année, et que j'en souhaitay l'establissement, je l'approuve et le souhaite encore et y contribueray tout ce qui dépendra de ma foiblesse avec chaleur et fidélité, sans vous faire valoir le peu que j'y auray de mérite. Premièrement, à l'esgard du corps de l'Académie françoise, je suis comme assuré qu'elle n'en traversera point l'institution par interest qu'elle y ait, au contraire elle doit estre bien aise qu'une vertueuse compagnie comme sera la vostre s'érige en cette qualité non point ainsi qu'autel contre autel, mais avec rapport à elle, de laquelle prenant un de ses Illustres pour protecteur, ce sera une espèce de filiation et de dépendance comme celle d'Arles en a usé. De cette sorte, vous ne devés craindre aucun trouble de ce costé là, mais plustost en tout esperer d'autant plus que celle d'Arles, pour s'establir, ne me semble pas avoir eu besoin de son consentement, et que tout s'y est passé entre le Roy et le duc de St-Agnan seuls. La vostre auroit besoin de Mr le cardinal d'Estrée pour donner complement à l'affaire, mais, pour son absence, elle ne laissera pas de se pouvoir heureusement terminer, ayant Mr Pelisson favorable auprès de S. M. auprès de laquelle j'apprens de vous qu'il en avoit desja fait l'ouverture qui n'avoit pas déplu, et comme c'est de la volonté du Roy uniquement que la chose dépend, qu'elle est glorieuse pour son règne et nullement onereuse à l'Estat, je ne doute point qu'elle ne réussisse, pourveu que Mr Pelisson, qui est fort bien auprès de S. M. et chéri de toute

DLXV.

À Mgr L'EVESQUE DE PADERBORN.

Monseigneur, la grâce qu'il a pleu à V. A. de me faire en me mettant au nombre de ceux qu'Elle vouloit honnorer du riche ouvrage des Monumens de Paderborn[1], m'a bien à la vérité transporté d'une joye extraordinaire, quoyqu'elle ne m'ait pas surpris, ayant eu desja de précieuses marques de sa bienveillance par le tesmoignage que Mr Heinsius m'en a rendu. J'ay sçeu, par ses lettres du commencement de l'année passée, l'ordre que V. A. avoit donné de me faire apporter le volume de ses admirables poësies latines[2] qui le disputent aux plus fameuses des anciens et qui laissent bien loin derrière soy les plus estimées des modernes[3]; et j'ay sceu, peu de temps après, que la colère de Neptune ne leur avoit pas permis de venir entières jusqu'à nous qui les avions receües desfigurées et eschappées en lambeaux d'un demi naufrage, sans que l'eau de la mer en eust pu esteindre toutes les lumières.

Vostre dernière production néantmoins, Monseigneur, ayant heureusement essuyé la violence de Mars, et estant arrivée entière jusques à nous, ne m'a pas peu consolé de ma première perte, d'autant plus qu'à ces nouvelles merveilles j'ay trouvé adjoustées et accrües celles du volume précedent qui en faisoient souhaitter passionnement la suite de la mesme veine et du mesme génie. Ce seroit une témerité à ma foiblesse d'entreprendre de louer ces excellens enfans de vostre esprit qui ont estonné la sçavante Italie et fait tomber la plume des mains de tous les escrivains de prose et de vers de ce qu'il y a dans l'Europe de nations polies. Ce n'en seroit une guère moindre de présumer vous en pouvoir dignement mesme tesmoigner sa gratitude. Comme pourtant, Monseigneur, c'est un indispensable devoir, quelque mal que je m'en explique, il vaut mieux m'en aquiter par de grossières paroles que par un silence rustique et vous en faire un respectueux remerciment d'autant plus sincère qu'il ne paroistroit par un discours orné qui sembleroit vouloir contester d'éloquence avec un si éloquent bienfacteur que vous. Recevés donc, Monseigneur, en termes sans fard les très humbles actions de grâces que vous rend de vostre singulière faveur celuy

---

la Cour, continue chaudement ses offices. Outre le Roy, il pourra en entretenir Mr Colbert, académicien comme nous, et, l'en rendant capable, s'en faire appuier dans la poursuite et dans l'obtention. Il est éternellement à la Cour et aura des facilités que ni moy, qui suis cloué à Paris, ni aucun auroit. Faites le donc agir, comme il a commencé, par les voyes que vous avés desja prises et je m'engage à luy en parler ardemment quand il viendra à Paris et de concerter avec luy de quelle sorte nous devons disposer l'Académie françoise à en recevoir la nouvelle en son temps.»

[1] *Monumenta Paderbornensia, ex historia Romana, Francica, Saxonica eruta, et novis inscriptionibus, figuris, tabulis geographicis et notis illustrata. Accedunt Caroli M. Capitulatio de partibus Saxoniæ, ex antiquissimo MS. Palatino Bibliothecæ Vaticanæ, et Panegyricus Paderbornensis. Editio altera, priori auctior* (Amsterdam, Daniel Elzevier, 1672, in-4°). Voir les détails que donne sur ce volume, splendidement exécuté aux frais de Ferdinand de Furstenberg, M. Alph. Willems (*Les Elzevier*, p. 378).

[2] *Poemata Ferdinandi lib. baroni de Furstenberg* (Amsterdam, Daniel Elzevier, 1671, in-8°).

[3] On dit, avec un peu moins d'exagération, dans l'article *Furstemberg* du *Moréri* de 1759 : «Ses poésies latines qui font avouer que, depuis le siècle d'Auguste, peu de personnes ont égalé dans ce genre d'écrire la pureté de son style et la beauté de ses pensées.» Voir d'autres bien grands éloges décernés au poète dans les *Jugemens des Savans* d'Adrien Baillet (t. V, in-4°, p. 321 et 322).

qui plus il s'en sentoit indigne se sent d'autant plus obligé à demeurer toute sa vie immuablement, Monsieur, vostre, etc.

(Sans date.)

DLXVI.

À M. CONRINGIUS,

À ALSMSTAD.

Monsieur, ce n'est pas icy une response comme la dernière fois que je la fis à vostre dernière du XIX septembre, mais c'est un remerciment que je vous fais très humble du paquet de livres qui sont sortis nouvellement de vostre infatigable plume, qu'enfin M[rs] Verjus, qui s'en estoient chargés, ont trouvé moyen de me faire seurement tenir. Voilà, Monsieur, une grande matière de vous admirer et de me rendre plus sçavant que vous me donnés, et dont mes infirmités se feront une occupation et un divertissement bien agreable[1]. Entre ces autres excellentes pièces, j'en ay remarqué deux de nostre Jean Bodin que je croy qui vous doivent la lumière[2], car je n'en avois jamais ouy parler[3]. J'ay bien veu son dernier ouvrage manuscrit dans la bibliothèque de M[r] du Harlay, Procureur Géneral au Parlement de Paris, *de divinarum rerum arcanis,* qui fut trouvé après sa mort dans son cabinet et qui depuis estoit tombé entre les mains de feu M[r] Grotius, où dans un dialogue divisé en sept et que, pour cela, il nomme *Eptaplomeros,* il agite toutes les sortes de religions[4] et par celuy qu'il rend le tenant de la Juifve[5], il paroist ce que j'avois tousjours creu [depuis que j'avois veu] son livre de la méthode de lire l'histoire, [qu']il estoit juif très confirmé[6]. Ceux qui ont ce livre en font un grand mystère et il faut estre de leurs amis pour le leur prester. C'estoit un homme de grande lecture et de profonde érudition et qui a fait honneur à sa patrie et à son siècle par ses autres compositions. Après avoir publié sa *République* en françois, il la traduisit et escrivit luy mesme en latin[7]. L'Albergati s'est efforcé d'y répondre[8]. *Sed impar congressus*[9]. Pardonnés cette langue.

M[r] Baluze me parle souvent de vous comme vous le pourriés souhaiter et vous pouvés croire que je l'entretiens soigneusement dans vos interests.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

(Sans date.)[10]

---

[1] A partir de cet endroit, la lettre a été publiée par Camusat dans les *Mélanges de littérature* (p. 167-169).

[2] Camusat a un peu arrangé cette phrase : *qui, je crois, vous doivent la lumière.*

[3] Camusat a imprimé : *car je n'en ai jamais oüi parler.*

[4] Camusat a cru devoir lire : *il agit de toute sorte de religion.*

[5] C'est-à-dire probablement : *et d'après le discours de celui qu'il a introduit comme le tenant, le défenseur, le champion de la religion juive.*

[6] C'est ainsi que je crois pouvoir rétablir la phrase incomplète et obscure que voici : *ce que j'avois tousjours creu, de qui plus son livre de la méthode de lire l'histoire il estoit juif très conforme.* Camusat a imprimé : *Il paroit, ce que j'avois toujours cru, dès* que je lus son livre de la *Methode de lire l'Histoire qu'il étoit Juif très confirmé.* Le livre cité par Chapelain fut publié en 1566 sous ce titre : *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (Paris, in-4°).

[7] La *République* parut pour la première fois à Paris (1576, in-fol.). La traduction latine vit le jour dix ans plus tard (Paris, 1586, in-fol.).

[8] Fabio Albergati, né à Bologne, mort vers 1605, laissa une réfutation du livre de Bodin qui fut publiée dans sa ville natale : *La republica regia* (1627, in-fol.).

[9] Avec cette citation s'arrête la copie de Camusat

[10] Camusat donne à cette lettre la date du

DLXVII.

À M. GRÆVIUS,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE,

À UTRECHT.

Monsieur, j'ay receu en mesme temps vostre lettre du XXI du passé et celle de Mr le Duc de Montauzier par lesquelles j'ay appris avec une extreme joye le soulagement que vous aviés receu dans vostre fortune présente de la taxe génerale d'Utrecht par le crédit de Mondit Seigneur le Duc auprès de Mr le Duc de Luxembourg qui, à sa considération et instance, vous a seul de tous exempté de ce payement. Je vous envoye la copie de la lettre de Mr de Luxembourg qu'il en a receüe et qu'il m'a fait communiquer afin que je visse l'effet de la prière ardente que je luy avois faitte pour vous, et comme il consideroit mes interets en vostre personne, outre l'inclination qu'il avoit desja pour vostre vertu et beau sçavoir. Je vous en félicite, Monsieur, et vous conseille de demeurer ferme jusqu'au bout dans la résolution de ne point désemparer de vostre poste, ce qui par cette courtoisie vous sera rendu plus facile.

Il m'est doux d'apprendre que Mr Heinsius soit de mon avis en cela et ce sera celuy de tous vos amis. La foiblesse de ses jambes, qui le tient aux bains de Mayence, me met en peine et ne me surprend pas. Son voyage de Moscovie ordonné avec assés d'inhumanité, pour un corps aussi languisseant que le sien, m'avoit fait craindre pis et j'admire qu'il en soit demeuré en vie. Puisque vous luy escrivés, tesmoignés luy, je vous conjure, l'inquiétude où je suis de son estat présent et le dépit que j'ay de ce qui se passa, l'année dernière, sur son sujet, faute d'estre entré dans mon sentiment. Qu'il se porte bien néantmoins et qu'il joüisse tranquillement de sa haute réputation!

Des divers envois de vostre Suétone, il n'en est venu que les deux exemplaires que je vous ay mandé en un seul paquet, encore

---

30 janvier 1673. — Le 3 février, Chapelain (f° 361) écrit à Huygens de Zuylychem, qui était alors à Paris : «Je n'ay eu autre chose dans l'esprit depuis vostre visite devant hier au soir que l'Epistre dédicatoire à S. M. du livre admirable que vous luy dédiés et l'Eglogue de cet inconnu où il en parle si justement et en si beaux termes. Dès le soir, je la leus avidement et cette première lecture m'en donna une très bonne opinion et me la fit trouver tout à fait digne d'accompagner l'ouvrage et l'honnorer bien plutost qu'à luy faire tort. Si vous avés la liberté d'en nommer l'autheur, les louanges qu'il vous y donne en auront plus de relief et de poids. Je vous en parle ainsy parce qu'il m'a paru par l'impression que vous m'en avés laissée et par celle du livre, Monsieur, que j'en ay consultée, qu'il veuille demeurer caché, en quoy il se fait tort à luy mesme, et je me suis confirmé dans ce jugement par les deux fois que je la repassay attentivement et sans précipitation, le lendemain matin et l'après disnée...» Chapelain adresse quelques critiques à l'Églogue et revient ensuite à l'épître dédicatoire qui lui a été soumise par Huygens : «Quant à l'épistre elle me semble trois fois plus belle à sa 3e lecture... Ce que je vous en puis dire, c'est qu'il n'y a rien de si bien pris ni de si bien conduit. Elle est pleine de tout ce que traitte l'ouvrage sans que rien y défaille ni qu'il y ait rien de superflu. Vous y estes partout soutenu sans enfleure, grave sans rusticité, sage sans austérité, véritable sans choquer les divers partis. Vous y loüés sans mensonge, sans bassesse et sans flaterie. Vous vous y montrés sensible aux bienfaits du Monarque et par vostre reconnoissance vous couronnés les vertus héroïques du Prince et vos vertus morales et intellectuelles...» Chapelain fait observer à son correspondant qu'il écrit le nom de *géométrie,* «si digne science,» par un petit *g* et il suppose que c'est «par mesgarde».

a-ce esté par miracle, la mort de ce pauvre gentilhomme ayant presque fait périr ce paquet entre les mains du messager de Sedan qui apparemment a volé le second paquet d'un seul exemplaire qui devoit estre celuy que vous destiniés à Mgr le Dauphin. Si M^r l'Evesque d'Utrecht me fait remettre ces deux autres dont il s'est chargé, j'en useray selon vos ordres, comme aussi si les autres que vous avés commis à la fortune pour Mrs Thevenot et Bigot me reviennent, j'en feray mon devoir et je vous prie de ne croire point que ces petits offices m'importunent.

Vous aurés sans doute remercié M^r le Duc de celuy qu'il vous a rendu auprès de Mr de Luxembourg dont pourtant il ne m'a rien fait sçavoir. Je luy ay escrit là dessus avec l'extrait de vostre lettre où vous vous tesmoignés si fort son obligé afin qu'au moins il le sçache.

La paix est un bien souhaitable aux deux partis, mais infiniment plus à la Hollande qu'à la France, et il paroit ridicule à tous les gens de sens que ceux qui sont au dessous et qui ont leurs ennemis dans les entrailles facent difficulté d'y entendre qu'à des conditions odieuses au vainqueur, de mesme que s'ils estoient victorieux. C'est bien chèrement acheter le chétif secours qu'ils ont eu de ces alliés, leurs ennemis, dont ils se devoient plus défier que d'aucuns autres, se jettant entre leurs bras et leur facilitant le moyen de les y étouffer. Il ne falloit pas irriter le Roy et sous son aide ils eussent comme par le passé esté à couvert de tous les insultes du monde. Il faudra néantmoins qu'ils viennent et se sousmettent à la raison, s'ils ne veulent voir abysmer leur si florissante République.

Ce M^r le baron de Bonnebourg avoit-il pas esté favori de l'Electeur de Mayence et, depuis, disgracié? Le défunt Mr Gronovius l'avoit employé avec élegance dans son Musœum. Je plains sa perte avec vous et d'autre costé je me resjoüis que Mr Ottavio Falconieri[1] se rapproche de nous. Il y a dix ou douze ans qu'il vint en France et que nous nous liasmes d'amitié. Depuis il m'envoya imprimé son Numisma qui fit bien connoistre combien il estoit desja fort en exquise littérature. Il est dangereux que ses emplois publics ne l'absorbent et n'estouffent ces rares semences qui promettoient tant. Vous serés plus proches lorsqu'il sera à Bruxelles et l'empescherés d'oublier ses Muses.

Lorsque Dieu aura calmé ce grand orage, nous verrons ce qu'on pourra obtenir de Mr Carcavi que le jeune Gronovius appelloit le cerbère de la Biblioteque Royale[2] et je vous en donneray avis. Je luy feray porter de vostre part le Suétone, s'il me vient, et l'accompagneray d'un mot pour vous concilier ce féroce. Je suis bien aise qu'en tout cas les observations angloises viennent à vostre secours.

Vous m'avés ravi du bien que vous m'avés escrit du Panegyrique de Mr Ferrari pour le Roy. Ce fut moy qui, l'ayant produit pour gratifiable, le luy fis entreprendre, luy en fournissant les mémoires et il nous a fait honneur à tous deux. Je luy escriray dans huit jours et luy envoyeray l'extrait de vostre lettre qui le regarde qui sera un grand regale pour luy. C'est le plus éloquent homme d'Italie et d'ailleurs un des vertueux doctes de delà les Monts. Le Panégyrique n'est chés aucun de nos libraires et se trouve à

---

[1] Octave Falunieri mourut à Rome en 1676, âgé seulement d'une trentaine d'années. Voir sur cet antiquaire un excellent article de Ginguené (*Biographie universelle*).

[2] Savait-on que Pierre de Carcavi eût été un si peu libéral garde de la bibliothèque du Roi?

Venise seulement. Mais j'en ay un que je vous destine et Mr Godin vous le portera à son retour. Je vous prie cependant de le bien tousjours assurer de ma parfaite estime et de la satisfaction que j'ay eüe de ses mœurs et de son esprit les trois fois qu'il m'a honnoré de visites, où vostre mérite a eu la meilleure part. Je prie Dieu qu'il réussisse dans ses ardentes et sages sollicitations et je n'en désespère pas.

Confirmés vous de plus en plus dans le service que vous a voué, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce [*en blanc*] février 1673.

DLXVIII.

À Mgr LE DUC DE MONTAUZIER.

Monseigneur, une heure devant que Mr l'abbé Fléchier m'eust fait sçavoir par vostre commandement la courtoisie dont Mr de Luxembourg a usé si obligeamment envers Mr Grævius, à vostre efficace prière et seule recommandation, je receus une lettre de ce vertueux et grand homme de lettres où il me donnoit avis de la grace qu'il avoit obtenüe de ce seigneur par vostre entremise et authorité, qui luy avoit rendu le repos et l'avoit fait glorieusement distinguer de toute sa ville. Dans son transport de joye admirant avec reconnoissance vostre génerosité sans exemple, il m'escrivit aussitost ces paroles, sçachant bien la part que j'y prenois et soupçonnant que je ne l'y eusse petite par la bonté dont vous m'honorés. Voicy, dis-je, ce que portoit sa despesche : «*Res nostræ in dies fiunt deteriores. Collationibus gravissimis omnium facultates jam afflictissimæ sic atteruntur ut cum iis ferendis non essent solum verterint plurimi. Me quidem salvum in amissione fortunarum aliorum, me securum in tanta perturbatione rerum omnium præstat gratia et auctoritas magni Patroni ducis Montauzerii, ille præcipuam hanc fortunam misit, ille hoc otium Musis meis fecit.*

Erit ille mihi semper Deus, illius aram
Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus[1].»

C'est son cœur qui parle, Monseigneur, et il n'y eust jamais de plus sincère gratitude. Comme Mr Heinsius me l'avoit concilié et que j'ay pris quelquefois la hardiesse de vous recommander son mérite et ses présens besoins, je me sens chargé avec luy de l'obligation que vous avés si noblement aquise sur luy et veux vous en demeurer éternellement redevable. Vous trouverés bien que je luy envoye la copie de la lettre de Mr [de] Luxembourg, afin qu'il voye avec quel respect sont receus des plus grands hommes les offices ardens que vous voulés bien rendre à vos serviteurs, et qu'il redouble, s'il se peut, son zèle pour vostre gloire et pour vostre vertu.

De moy, depuis deux ans, tout me manque et n'ay plus rien d'assuré que vous seul qui me tenés lieu de tout pour la satisfaction de mon esprit désinteressé et pour le soustien de ma petite réputation que je suis assuré qui me demeurera tousjours inesbranlable de mesme que la passion que je nourris fidelle et constante, depuis tant d'années, en qualité, Monseigneur, de vostre, etc.

De Paris, ce VIII febvrier 1673[2].

---

[1] Virgile, 1re éглogue.

[2] Le 10 du même mois, Chapelain entretient Paillerols (fo 364) des mémoires qu'il s'agissait de fournir à Ferrari : «J'avois pensé à Mr de Pelisson, lequel sans doute a consulté et le Roy et ces Mrs de son conseil privé. Mais ayant en main la mesme entreprise, ce seroit non seulement courir sur son marché, mais encore le prier de son deshonneur de luy demander la communication de ses archives d'où dépend sa fortune et sa réputation. Je me renferme donc pour cela dans l'avis que je vous suggère d'essayer par ces Mrs d'Avaux et de Mesme de tirer ces éclaircissemens là de Mr de Pomponne, pour avoir part à la gloire que

DLXIX.

A Mgr L'ÉVESQUE D'ANGERS,

À ANGERS.

Vous me faites justice, Monseigneur, d'estre bien persuadé que je ne puis jamais vous mettre en oubli. Je vous jure saintement qu'il ne se passe pas de jour que vous ne me reveniés à la pensée avec tout l'éclat d'une piété sans exemple et d'une vertu solide et exemplaire qui vous rendent l'objet de l'admiration et de l'amitié de tous les gens de bien qui ont le bonheur de vous connoistre sans mesme estre connus de vous. Vous me faites graces de me conserver une place en vostre mémoire au milieu des occupations sérieuses et saintes qui font l'exercice de vostre vie et qui par raison vous devroient emporter jusques aux moindres de vos momens. Je la ressens comme je dois cette grace, Monseigneur, et ne la puis mieux reconnoistre qu'en vous assurant que c'est ou la seule ou la plus grande consolation que je reçoive dans mes infirmités, dans mes pertes et dans les fascheuses affaires qui troublent et agitent mon grand âge et me fait presque regretter d'avoir vescu trop long temps. Plaise à Dieu de me conserver cette consolation en vous conservant une vie si nécessaire à vostre trouppeau et si utile à sa sainte gloire! Je prens la part que je dois à vos tribulations et demeure tousjours tout à vous...

De Paris, ce IV mars 1673[1].

---

remportera ce rare escrivain en célébrant les merveilles du règne du Roy, d'autant plus heureuses de passer par ses mains qu'elles sont étrangères et par conséquent moins suspectes de partialité et d'adulation.»

[1] Le 13 du même mois, Chapelain, dans une lettre à Ferrari (fo 368 vo), fait cet éloge de Grævius: «C'est maintenant le seul grand lettré qu'ayent les Hollandois et ses louanges non mandiées ne sont pas peu considerables parmi les vrais sçavans.» Le 14, il loue, dans une lettre à Paillerols (fo 369 vo), Ferrari, qu'il appelle «vertueux personnage», et la famille de Mesme: «J'ay infiniment regretté la perte que l'illustre famille de Mr de Mesme vient de faire du défunt Président qui en estoit le chef. Elle seroit plus à plaindre beaucoup si Mrs ses enfants n'adjoustoient point aux vertus qu'il leur avoit inspirées par la naissance, celles qu'ils ont acquises d'eux mesmes et qui les font considerer en France et partout où le grand mérite a son prix.» La lettre suivante (fo 370 vo), datée du 13 mars, est adressée à Grævius. Chapelain lui dit: «..... J'ai leu avec tendresse l'extrait de la lettre de Mr Heinsius et quoyque cela n'ait pas réchauffé mon amitié qui est tousjours ardente pour luy, cela n'a pas laissé de la consoler de la privation forcée de nostre ancien commerce. Il n'y a rien de si noble que ce qu'il vous mande sur le sujet de la gratification supprimée et ses sentimens là dessus sont très dignes de sa raison, de son équité et de son courage. Obligés-moy de le luy mander et de luy dire que, quand elle n'auroit pas cessé, l'année passée, par la raison qu'il sçait, elle n'auroit pas continué celle cy par le trouble que le gouffre de Bellonne a mis aux sources des bienfaits, absorbant toutes choses, pour nourrir ce monstre dévorant qui les a fait tarir non seulement pour les estrangers, mais pour les naturels et pour ceux qui sembloient à couvert de tout ce retranchement sur nostre Parnasse, sur moy-mesme qui m'en prevalois fort utilement et fort honnorablement. Mais il a l'âme trop élevée et trop désintéressée pour avoir besoin d'un semblable adoucissement. Je plains fort les misères auxquelles l'imprudence aussi bien que l'insolence des Hollandois ont fait tomber leur païs, et les plains encore davantage de l'aveuglement où ils sont de ne pas voir que ce n'est pas leur guerre qu'ils font, mais celle d'Espagne dont ils portent le faix à leurs despens, sacrifiant leurs interests à ceux de leurs vieux, naturels et irreconciliables ennemis qui les y ont matoisement engagés à leur honte et à leur dommage. Ils n'avoient que la seule France pour amie et leur mauvaise destinée [la] leur ont fait traitter d'ennemie en faveur de

DLXX.

AU R. P. RAPIN,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Mon Révérend Père, vous pardonnerés, s'il vous plaist, à plus d'une affaire pressée qui m'a occupé depuis six jours, si j'ay tardé tout ce temps là à me donner l'honneur de vous respondre sur les questions de vostre billet. Il ne m'a point paru par mes lectures

---

ceux qui les regardent tousjours comme leurs rebelles... En temps et lieu je verray si je pourray apprivoiser l'humeur de Mr Carcavi pour la liberté de repasser les manuscrits ciceroniens de la Biblioteque royale... Je n'ay ni veu ni eu le Tacite du Macarite nostre ami [Gronovius]. Son fils aisné, en allant en Espagne, me vit et me dit que M^r son père, en mourant, luy avoit commandé de mettre à la teste de l'ouvrage l'épistre dédicatoire que vous me mandés qui a scandalizé les ministres imperiaux. Dieu leur veuille pardonner leur ridicule ignorance, aussi bien que leur stupidité, de trouver mauvais que l'on préfère le Roy à Néron. Cela mérite qu'on les secoüe un peu et beaucoup au premier loysir des plumes équitables et éloquentes comme la vostre.» Le 19 mars, Chapelain écrit au duc de Montauzier (f° 372) en faveur de Grævius, qui, dit-il, «n'a aucun moyen de subsister à Utrecht que par les appointemens de 1200 escus que luy donne la ville où il est estranger sans y rien posséder du tout. Il sera bientost réduit à la quiter et à chercher ailleurs de quoy vivre luy et sa famille, rendant ainsi vaine la glorieuse faveur que vous luy avés obtenüe...» Chapelain, qui appelle Grævius «ce grand lettré,» «ce vertueux affligé,» demande que «en déduction de la taxe générale...» on le paye «de la moitié de sa debte». Le 30 du même mois, Chapelain parle ainsi (f° 372 v°) à Viviani des ouvrages de ce savant mathématicien : «J'apprens avec consolation que le 1er de ces ouvrages regarde S. M. à qui vous l'addressés bien raisonnablement, et pour celuy-cy, quand il sera en estat d'estre envoyé en cette Cour, n'oubliés pas, s'il vous plaist, qu'entre les exemplaires il y en ait un pour l'Académie royale des sciences qui s'assemble dans la Biblioteque du Roy sous la direction génerale de Mr Colbert... Je vous diray de plus que dédiant à Mr Colbert vostre 3e travail, vous preniés garde de ne luy point donner de louanges hyperboliques qu'il rejette avec indignation... Vostre lettre finit par l'esperance que vous me donnés de ne laisser pas de faire cette vie de Galilai dont vous estes le mieux informé et le plus incomparablement capable de parler. Vous en serés le vray original, l'ayant connu, observé, et [ayant] conversé longuement avec luy, vous estant élevé sous sa discipline. Pour vostre propre honneur, je vous exhorte de nourrir cette pensée et de l'exécuter autant que vostre santé vous permettra d'y travailler. Comme vous luy avés succédé à sa charge, quelqu'un de vos élèves, un jour, vous rendra la pareille et ne laissera pas ignorer à la postérité les louanges que vous mérités...» Le 23 mars, Chapelain remercie le gentilhomme allemand Kech (f° 374 v°) de ses beaux vers consacrés à la mémoire de Bœclerus, et parle de ce dernier bien louangeusement : «L'Allemagne ne le plaint pas seule, mais toutes les provinces de la terre qu'il a contribué par ses rares ouvrages à débarbariser. Mr Obrecht, son gendre et son successeur dans sa charge, n'a pas un petit fardeau à soustenir, s'il le veut bien représenter...» Le lendemain Chapelain entretient Grævius (f° 375 v°) de l'élégie de Mr Franci : «Elle est très belle et fort ovidienne et, dans tout ce que j'ay veu de luy en poësie latine jusqu'icy, m'a bien justifié la recommandation que feu Mr Gronovius me fit de sa personne, lorsqu'il vint en cette Cour... Après nostre cher Mr Heinsius, je ne voy point de Hollandois qui luy puisse disputer la 1ere place, et, s'il continüe, il peut espérer d'estre un jour en cette profession une estoille de la 1ere grandeur...» Chapelain ajoute qu'il demandera communication au duc de Montauzier de l'ouvrage de Grævius sur l'exil d'Ovide, ajoutant : «Ce que vous mande le jeune Gronovius de la stupeur des Espagnols en matière de belles-lettres ne m'a pas surpris. Il y a plus de trente ans que j'en suis convaincu par cent preuves. Depuis Ant. August. Mariana, Çurita, Ambroseo Morales et Sanctius

des sçavans italiens que j'ay assés feuilletés qu'Aristote, pour le regard de sa *Poëtique,* fust connu par les poëtes fameux de delà les Monts avant le siècle précédent de 1500, encore que la langue grecque y fust desja en vogue par le refuge que trouvèrent les habiles Grecs qui eschappèrent en 1460 de la prise de Constantinople. Le premier poëte italien qui fit voir que l'Art poëtique ne luy estoit pas nouveau fut Gio. Giorg. Trissino dans son poëme de l'*Italia liberata da' Gotti*[1], sous les pontificats de Léon X et de Clément VII, imité en grande partie à l'*Iliade* d'Homère, mais qui ne fust heureusement suyvi que par le Tasse fils, quoyqu'un Oliviero l'eust tenté dans son *Alemanna*[2], tant les esprits estoient prévenus de la poësie romanesque de Pulci[3], du Bojardo[4] et de l'Ariosto. Cependant les habiles s'appliquèrent à commenter le petit ouvrage de la Poëtique d'Aristote. Le premier, Petrus Victorius[5], et, ensuite, le Magnis[6], le Rober-

---

[François Sanchez], il n'a pas paru un vray sçavant entre eux et le reste n'est que canaille scholastique.» Le même jour Chapelain adresse un billet à Montauzier (f° 376 v°) pour accompagner l'élégie latine envoyée par Grævius et composée «par un joli poëte hollandois de ses amis et des miens sur la grâce que vous luy avés procurée et qui a fait tant de bruit parmi ses compatriotes.» Il ajoute: «J'ay appris de Mr Fléchier avec joye que Mr Huet se soit chargé sous vostre bon plaisir de la publication des supplemens de Tite-Live qui a bien langui jusqu'icy. Il ne sçauroit mieux employer son temps qu'à cela mesme pour le service de Mgr le Dauphin.» Le 28 mars, Chapelain s'adresse en ces termes (f° 376 v°) à l'évêque de Saintes [Louis de Bassompierre]: «Monseigneur, vous serés sans doute estonné de recevoir de mes lettres après un si long silence et comme une espèce d'oubli de ce que je vous dois d'actions de grâce pour les bontés dont vous m'avés fait l'honneur de me combler lorsque j'ay eu besoin de vostre protection dans les petits interests que je me trouve avoir en vostre diocèse... Trouvés bon, Monseigneur, que je vous face souvenir que je suis une de vos oüailles par un très modique prieuré appelé Saint-Hilaire d'Hiers, près Broüage, désolé par les guerres de religion et dont il y a plus de 15 ans que vous avés eu l'équité de régler à faire le peu de service dont Mr Goupil, curé de Broüage, estoit chargé à la somme de 12 livres chaque année sur de vastes prétentions mal fondées dont il vous plust de connoistre et que vous réduisistes à cette somme...» Chapelain se plaint du nouveau curé qui demande 40 livres au lieu de 12; or, remarque Chapelain avec mélancolie, ce «seroit plus d'un tiers du petit revenu».

[1] Les neuf premiers chants de ce poëme parurent à Rome en 1547, et les livres suivants en 1548 à Venise. Les divers chants remplissent 3 volumes in-8°.

[2] Antoine François Oliviero, né vers 1520 à Vicence, mort en 1580, dédia à Philippe II l'*Alamanna* (Venise, 1567, in-4°), poëme qui roule sur la défaite des protestants par Charles-Quint.

[3] On connaît trois poëtes du nom de Pulci, tous les trois frères, Bernard, Luca et Luigi. Le plus célèbre des trois fut le dernier, l'auteur du *Morgante Maggiore.* Voir sur ce poëte l'*Histoire de la littérature italienne* de M. Étienne, p. 183-188.

[4] Le comte Bojardo naquit à Scandiano vers 1434 et mourut à Reggio en 1494. C'est l'auteur de l'*Orlando innamorato* (Scandiano, 1495).

[5] Pierre Vettori publia des commentaires fort estimés sur la *Rhétorique*, la *Poétique,* la *Politique* et la *Morale* d'Aristote (Florence, 1546, 1573, 1576, 1584, 4 vol. in-fol.).

[6] S'agit-il là de Valérien Magni, de la maison des comtes de Magnis, qui naquit en 1587 dans le Milanois et auquel on doit divers ouvrages sur Aristote? Ce qui me fait craindre que Chapelain ne veuille pas parler ici de ce savant capucin, c'est que Magni appartient au XVIIe siècle et que son nom se trouve mêlé aux noms d'auteurs du XVIe.

tellus[1] et mieux qu'eux tous, en italien, le Castelvetro[2] et le Picolomini[3], les uns et les autres l'ayant traduite les premiers en latin et les deux derniers en leur langue. Au commencement de 1600, Paolo Beni la traduisit encore en latin avec d'amples commentaires[4]. Assés louablement Majoragius[5] et Riccobonus[6] l'avoient traduite avant luy sans commentaire. C'est, Mon Réverend Père, ce que je pense vous pouvoir dire pour le commencement de cet Art en Italie.

Pour le Pétrarque, encore qu'il ait fait, il y a plus de 300 ans, un poème épique latin qu'il appelle *Africa*[7], il l'a fait néantmoins sans avoir jamais connu les règles, et beaucoup moins le Dante, il y a près de 400 ans, dans son poëme si estimé à Florence bizarrement intitulé Comedie[8]. L'Arioste qui a publié son *Orlando* en 1530[9], encore qu'il fust très habile et très bon poëte latin, ayant commencé un poème selon les règles qu'il connoissoit, l'abandonna pour le roman afin de seconder le goust du siècle et des princes qu'il servoit et y réussit admirablement, ayant pour l'invention beaucoup plus de génie que le Tasse, quoyque, depuis la *Hierusalem* de celuy-cy, personne n'ayt suyvy l'Arioste et qu'il se soit composé une grande multitude de poëmes héroïques sur les principes établis dans la *Poëtique* d'Aristote. Le Dante n'a pas seulement le soupçon du poëme épique qui consiste tout dans l'action. Son ouvrage est un voyage en songe plein de satyre et de matière morale et chrestienne avec beaucoup de doctrine et de beaux vers.

Quant au Marin, il estoit fort ignorant et n'avoit que l'imagination belle pour le détail des pensées et l'expression pure, nombreuse et claire pour le lyrique principalement. Il ne pensa à l'art qu'après avoir achevé son grand poëme de L'*Adone*, ce qui le désesperoit quand il fut obligé de le publier et qui le fit me conjurer de le secourir, ce que je fis à sa consolation par la préface que vous avés veüe.

Il me semble, mon Réverend Père, avoir respondu, sinon satisfait, à toutes vos questions. Recevés mes responses bénignement et avec la mesme liberté que

---

[1] Je ne vois dans aucun de nos recueils biographiques le nom de ce traducteur d'Aristote.

[2] *La Poetica d'Aristotile volgarizzata e sposta per Lodovico Castelvetro* (1570, in-4°).

[3] Alexandre Piccolomini, né à Sienne en 1508, mort en 1578, a laissé plusieurs ouvrages sur la *Rhétorique* et la *Poétique* d'Aristote (1565, 1569, 1571, 1572, 1575). Sa traduction d'une partie de la *Poétique* est de 1575.

[4] Paul Beni, né vers 1552 dans l'île de Candie, mort à Padoue en 1625, est l'auteur de *Commentarii in Aristotelis poeticam* (Padoue, 1613, in-fol.), qui est favorablement jugé par le P. Rapin dans ses *Réflexions sur la Poétique*.

[5] Majoragius (Antoine Marie Conti), né dans le Milanais en 1514, mort en 1555, commenta successivement Cicéron, Aristote et Virgile.

[6] Antoine Riccoboni, né en 1541 à Rovigo, mort à Padoue en 1599, publia (Venise, 1579, in-8°) : *Aristotelis liber de poetica latine conversus*.

[7] Dans les *Poemata omnia* (Bâle, 1541, in-8°). Voir ce que dit de l'*Africa* M. Mézières (*Pétrarque, étude d'après les nouveaux documents*, 1868, in-8°, p. 346-350). M. L. Pingaud a donné, en 1872, une excellente édition du poème de Pétrarque avec préface, notes, appendices (*F. Petrarchæ Africa*. Paris, Thorin, in-8°).

[8] Dans la première édition du poëme (Foligno, 1472, in-fol.), le titre est celui-ci : *La comedia di Dante Alighieri*. Ce n'est qu'au milieu du XVIe siècle que l'on fit précéder le mot *commedia* du mot *divina* (1555, in-12).

[9] Chapelain ne savait-il donc pas que l'édition de 1630 avait été précédée par diverses autres éditions de 1516, 1521, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, qui ont été énumérées dans le *Manuel du libraire* (t. Ier, col. 423-426)?

je les ay faittes, sans vous obliger à les approuver.

Je suis, Mon Réverend Père, vostre, etc.

De Paris, ce xx mars 1673.

DLXXI.

À Mgr LE DUC DE MONTAUZIER,

À SAINT-GERMAIN.

Monseigneur, en recevant la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire sur la nouvelle faveur que Mr Græviu s n'osoit vous demander qu'en tremblant, je vous y responds et vous supplie de vous souvenir que je ne vous en parlois que pour vous préparer à ce que vous en devoit dire son ami Mr le député d'Utrecht et de croire que j'en avois préveu la difficulté dont j'avertis dès lors ce Mr le député. Ce qu'il vous a pleu me mander là dessus de l'impossibilité de luy faire cette grâce est le plus raisonnable du monde et il luy seroit inutile que vous en fissiés la proposition à Mr de Luxembourg. C'est ce que je luy feray entendre par le premier courrier.

Quant à l'expedient d'essayer de l'en consoler en le faisant substituer pour pensionnaire en la place de Mr Gronovius, je vous diray, Monseigneur, qu'il m'estoit venu en l'esprit, il y a plus de quatre mois, et qu'en faisant sçavoir sa mort à Mr Colbert aussi bien que celle de Mr Bœclerus, aussi gratifié, je luy insinuay que si la liberalité du Roy, à qui ces deux pertes desroboient deux sujets de ses graces, se portoit à les transporter en d'autres qui en fussent aussi dignes, elle ne se pourroit entendre et employer plus justement ni plus glorieusement pour S. M. qu'en la personne de Mr Græviu s duquel je luy desployay tout le mérite. Mais, soit que j'aye perdu le petit crédit que j'ay autrefois eu pour la nomination des excellens hommes de lettres, soit que la guerre absorbe tous les fonds qui estoient destinés à d'autres plus doux usages, je n'eus aucune response là dessus, dont je ne m'estonnay point, ayant observé que S. M. n'avoit pas remplacé pas une des vacances arrivées par le deceds de Gevartius, Leo Allatius, Reinesius, Gronovius et Bœclerus, se contentant du bien qu'elle leur avoit fait sans le perpetuer en d'autres, de sorte que nous sommes fort en doute que ces gratifications ne soient pas supprimées, cette année, pour ceux qui vivent encore tant dehors que dans le royaume, sans en excepter aucun par la mauvaise disposition du temps où S. M. a besoin de tous ses revenus pour soustenir la guerre.

Vous voyés par là, Monseigneur, que l'expedient imaginé par vostre charité est impraticable, et qu'il faut que Mr Græviu s se satisfasse, comme il fera sans [doute], de vostre bonne volonté, et qu'il passe le fascheux estat de ses affaires en s'en consolant sur le glorieux soulagement que vous luy avés si génereusement procuré.

Je suis tousjours avec une passion extrême, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xxix mars 1673.

DLXXII.

À M. CONRINGIUS,

PREMIER PROFESSEUR EN MÉDECINE, ETC.,

À HELMSTAD.

Monsieur, je respondis amplement à vos précedentes du mois d'octobre par la voye de Mr Verjus et sous son enveloppe le 22 du mois de décembre dont vos présentes du 23 mars, venües par celle de Mr Bech, ne m'accusent point la réception, ce qui me fait craindre que ma response n'aura pas esté assés heureuse pour arriver jusqu'à vous. Mais c'est la moindre perte que vous pouviés faire en un temps où tout est plein de misères, de désolation et de confusion et qui rompt toutes les plus justes mesures. Je vous

tiens des moins malheureux de vous trouver en un païs armé, sans guerre, pour sa conservation seulement, qui ne trouble point vostre fortune ni vostre commerce avec les Muses, vos favorites, vous laissant assés de tranquillité pour profiter utilement de leurs inspirations et de continuer à enrichir le monde de vos travaux et de leurs grâces.

Nous ne sommes pas icy si libres par les occupations que nous donnent les soins de soustenir la fameuse guerre entreprise par le Roy pour venger les mespris et l'ingratitude de ses petits alliés et donner un grand exemple à l'univers des malheurs que s'attirent ceux qui s'oublient jusqu'à offenser insolemment ses libérateurs et ses bienfacteurs. Cette entreprise, quoyque très juste et très nécessaire, n'empesche pas que les interests des gens pacifiques n'en souffrent beaucoup et que les lettrés, en particulier, ne s'en sentent. Ce turbulent Mars, dont le règne est un gouffre qui engloutit tous les moyens de leur subsistance, et qui ne leur laisse que l'esperance d'une meilleure saison où la munificence du magnanime monarque puisse, après cet orage, avoir les mains libres et recommencer à se déployer en leur faveur. Je ne doute point que ces embarras forcés ne luy donnent peine, principalement pour l'amour des Muses et qu'il ne l'aura pas entièrement desbroüillé, que sa béneficence ne retourne à son inclination. Jusqu'icy toutes les sources qui luy en fournissent le moyen sont barées, sinon taries, et pas un des nourrissons d'Appollon, ni dedans ni dehors le Royaume, n'en a gousté les douceurs ordinaires, ce qui doit estre d'autant plus supportable que ces faveurs estoient de pures grâces, sans aucune obligation et qui n'ont jamais passé que sous le tiltre de gratifications sans consequence.

S'il y avoit eu, Monsieur, quelqu'un d'excepté de cette génerale suspension, ç'auroit esté vous assurement pour toutes les raisons qui sont assés conneües[1], et vous avés le cœur si bon que j'ose m'assurer que, pour cette interruption, vous n'aurés pas moins de gratitude du passé, ni moins d'inclination à honnorer et à célebrer à l'avenir les admirables qualités du Prince.

Quant à moy, je tiendray la main, selon ma foiblesse, à maintenir vostre mérite auprès du principal ministre de ses volontés et je suis persuadé que les tesmoignages de Mrs de Gravelle et Verjus ne donneront pas un poids léger à mes offices. Ce dont je vous puis respondre plus absolument, c'est que toutes choses vous manqueront plustost que la passion et l'estime infinie qui a concilié nostre amitié et que seray tousjours, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er avril 1673[2].

---

[1] On est étonné, après cela, de trouver le nom de Conringius «premier professeur de l'Académie d'Helmstedt,» dans la liste des gratifiés de 1673, comme dans celle de 1672. On trouve encore, dans la liste de 1673, les noms de Graziani, de Viviani, de Carlo Dati, de Ferrari et d'Hevelius. Tous ces «gens de lettres étrangers» reçoivent, en 1673, la même somme qu'en 1672.

[2] Le même jour, et non le 13 avril, comme on l'a imprimé dans l'*Histoire de l'Académie française* (t. II, p. 512), Chapelain parle en ces termes à M. de Héricourt de la naissante académie de Toulouse (f° 397) : «Voilà l'affaire de Vostre Académie en bon train, et les préparatifs pour son restablissement ne sçauroient estre meilleurs. M^r le Cardinal d'Estrées, par sa lettre à Mr Pelisson, en a jeté un très bon fondement, et nostre ami, sur ce pied là, trouvera facilité à l'avancer et à la faire résoudre. Il est homme d'honneur, il y est volontairement engagé, et son accès et son industrie ne sçauroient que luy faire prendre de justes mesures pour y réussir. On en peut ainsi dormir en repos. Ce qui regarde mon ministère là dessus est peu de chose, et ne demande pas beaucoup de reconnoissance lorsque je m'en seray aquitté. Quelque facile qu'il puisse estre

DLXXIII.

À Mgr COLBERT,

MINISTRE D'ESTAT, ETC.,

À SAINT-GERMAIN [1].

Monseigneur, ce Panegyrique dont je me donnay l'honneur de vous escrire, il y a deux mois, fait par le comte Girolamo Graziani, l'un des gratifiés de S. M., et dont je vous envoyay l'epistre dédicatoire qu'il vous y addressoit pour sçavoir si vous n'auriés point désagreable qu'il vous donnast cette marque de sa reconnoissance, a esté reformé par luy et imprimé à Modène pour le semer par toute l'Italie sans cette dédicasse que vous m'ordonnastes de l'empescher de mettre à la teste de son ouvrage, et il en est venu quelques exemplaires pour vous estre présentés pour le Roy, pour Mr le Dauphin et pour vous, lesquels le résident de Modène a ordre de vous porter au nom de leur autheur et du consentement de S. A. de Modène, son maître. Ce gentilhomme est desja connu de vous, Monseigneur, pour secretaire d'Estat unique de ce Prince et l'un de ses ministres et conseillers le plus accredité et pour le plus zèlé de tous les habiles Italiens pour la gloire de S. M., comme il l'a tesmoigné par des ouvrages publiés de temps en temps. Il est, outre cela, présentement le plus célèbre et presque le seul des favoris des Muses de delà les Monts, duquel [pays] il a remporté et a encore l'avantage du premier rang entre ceux de cette profession là. Je vous devois faire souvenir de son mérite et de sa passion pour les interest de la France, afin que, quand ces exemplaires seront reliés et que le Résident vous les ira mettre entre les mains, il vous plaise de les recevoir avec vostre humanité accoustumée et que vous ayés la bonté de le diriger pour la présentation qui en doit estre faite au Roy, à qui ce pourra estre une offrande agreable. Dans peu de jours, il s'aquitera de sa commission et j'ay pris la liberté de l'assurer que vous ne vous tiendriés pas importuné de sa veue et de sa demande, sur tant d'épreuves qu'en mon particulier j'ay de vos faveurs et des grâces dont vous avés tousjours honnoré, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce xe avril 1673 [2].

---

pourtant, j'y auray la mesme application que s'il estoit douteux et difficile, et en temps et lieu, pour l'interest qu'y peut prendre l'Academie françoise, nous agirons de concert, Mr Pelisson et moy.» — Le 8 avril, Chapelain complimente ainsi Vossius (fo 381 vo) : «Mes amis italiens revenus depuis quelques mois de Londres m'ont dit que vous aviés publié ou estiés prest à publier plus d'un livre. Si cela est vray, j'en félicite le siècle et la république des lettres. Ce sera estendre ses limites et illustrer ce qu'elle a encore de ténebreux, car je ne connoy rien de plus net, de plus vif ni de plus pénetrant que vostre esprit qui n'a besoin que de liberté pour briller et pour desployer sa force...» Chapelain reparle là de «l'abysme de Bellonne qui engloutit tous les fonds...,» ajoutant : «Vous avés l'âme trop noble pour n'entrer pas dans cette consideration et regretter de n'estre pas exempt de la calamité commune.»

[1] M. Clément n'a pas inséré cette lettre dans le recueil tant de fois cité.

[2] Le 12 du même mois, Chapelain rend compte en ces termes à Grævius (fo 383) d'une commission dont il l'avait chargé auprès de Montauzier : «Il me respondit qu'il auroit fait très volontiers la mesme recommandation à Mr le duc de Luxembourg, s'il n'eust sceu certainement qu'il n'avoit aucune autorité en ce genre d'affaires qui estoit absolument de la gestion de l'Intendant que S. M. a establi à Utrecht et qui est immiséricordieux [le *Dictionnaire* de M. Littré donne le mot sans aucun exemple] comme responsable en son nom jusqu'à un sol des deniers ordonnés par son maistre...» Le 15, Chapelain entretient Paillerols des regrets que lui cause la mort du président de Mesme, père du comte d'Avaux (fo 384 vo) :

DLXXIV.

A M. OTTAVIO FERRARI,

CAVALIERE ET PROFESSORE, ETC.,

À PADOUE.

Monsieur, vous m'avés tiré d'une grande peine par l'avis du parfait recouvrement de vostre santé et de la cessation de cette toux opiniastre si dangereuse à vostre age et qui nous a emporté tant de gens par ce long hyver. Dieu soit loüé et veuille vous en garder à longues années! L'exercice de la profession de parler en public, s'il n'est modéré par prudence, attire ordinairement les fluxions sur la poitrine et enfin eschauffe plus les poulmons qu'il n'est besoin pour le raffraichissement de la vie. Nostre Molière, le Térence et le Plaute de nostre siècle [1], en est péri au milieu de sa dernière action [2]. Ménagés-vous, Monsieur, sur cet exercice et

---

«J'ay tousjours une extrême douleur de la perte signalée que M^r^ l'Ambassadeur a faitte, mais j'espère qu'il en fera comme Agricola autrefois, à la mort de sa fille chérie, d'en chercher la consolation dans son illustre employ par une diversion louable et utile à son Prince.» Chapelain ajoute: «Mr de Pelisson a esté malade, mais il est maintenant presque tout restabli.» Le 19, il écrit à Wagenseil (f° 386): «J'apprens avec beaucoup de joye que cette *Histoire de Frideric III* doive bientost paroistre. Son autheur m'avoit escrit avant sa mort qu'elle estoit en estat de se publier. Ce Veigelius, nouveau pithagoricien, *salivam mihi movit* par cette entreprise de faire revivre l'opinion du Quaternaire enterré il y a près de trois mille ans. Vous ne me dites point si son livre est imprimé ni si vous l'avés examiné. Esclaircissés-moy, comme vous me le promettés, de cela et m'en mandes vostre sentiment afin que, s'il luy est avantageux, j'essaye de le recouvrer par la voye que vous m'indiquerés. J'ay eu une grande consolation de ce que Vostre Parnasse ne s'est point senti jusqu'icy de la fureur de Mars...» Mentionnons seulement une lettre à Mr Hebert, du 24 avril, où (f° 386 v°) il est question d'une académie à établir à Soissons. Le lendemain, Chapelain accuse réception au Père de Lalane (f° 387 v°) de sa dissertation sur la durée de l'*Enéide* de Virgile: il lui dit que, «toutes affaires cessantes,» il se mit à la lire; il lui rappelle l'entretien qu'il eut avec lui sur ce sujet, «chez moy, devant le R. P. L'Allemant,» et il lui déclare qu'il persiste dans son opinion. Le 15 mai, Chapelain revient, dans une lettre à Ferrari (f° 393), sur une question dont il lui avait déjà dit un mot: «Vous me faites un honneur au delà de ce que je puis mériter de vostre bienveillance en souhaitant mon portrait pour le mettre parmi ces illustres qui en font la richesse et la gloire (de vostre cabinet). Outre que je m'en sens tout à fait indigne, l'age qui a effacé tous les traits de mon visage autresfois passable et qui m'a fait résoudre de ne me laisser pas voir avec tant de rides et de consomption, à ceux qui viendront après nous, la difficulté du transport du quadre de Paris à Padoüe me fait vous prier d'agréer que je ne m'expose point à nos mauvais peintres de deça les Monts pour vous faire un présent si peu agreable et de vous contenter de l'estampe que je vous envoye dans ce paquet de mon tableau gravé, il y a plus de vingt ans, par le plus excellent de nos calchographes [mot que l'on chercherait en vain dans tous nos dictionnaires] nommé Nanteüil sur l'occasion de la 1re publication de mon poëme de la *Pucelle* et qui vous choquera moins en le regardant. J'eus la complaisance de me laisser copier par cet ouvrier qui souhaita passionnement de me faire l'objet de son burin pour accompagner le portrait du Prince [le duc de Longueville], que je luy avois fait imiter pour le mettre à la teste de l'ouvrage et je vous l'eusse envoyé si le volume n'eust point esté si grand et si pesant.»

[1] Cela fait penser à la belle épitaphe de Molière par La Fontaine, dont voici les premiers vers:

> Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
> Et cependant le seul Molière y gît.
> Il les faisoit revivre en son esprit,
> Par leur bel art réjouissant la France.

[2] Le 17 février 1673. On sait que ce fut en jouant pour la quatrième fois le *Malade imaginaire* que Molière eut une convulsion qui précéda sa mort de quelques heures seulement.

agissés plus à l'avenir de la main que de la voix. Vous et le public y trouverés mieux vostre conte. Vostre course à Venise, où vous avés esté si humainement traitté de Mr nostre Ambassadeur [1], m'a encore fort consolé, mais ne m'a pas surpris, le connoissant pour l'homme d'honneur et le gentilhomme civil qu'il est surtout à l'endroit des personnes de vostre mérite et de vostre exquise érudition. Il tient de race, sa maison de tout temps ayant esté l'asyle et le secours des plus fameux lettrés, Mrs ses ancestres et ses pères grands lettrés eux-mesmes. Je me veux du bien d'avoir eu lieu de vous en faciliter la connoissance et à luy le bonheur d'estre aimé et estimé de vous.

Nous attendrons sans impatience les exemplaires de vostre beau panégyrique par la voye que vous avés prise pour nous les faire tenir qui ne sçauroit estre pronte, mais il n'importe de la longueur puisque Mr Græviu doit maintenant avoir receu celuy que je luy ay envoyé et que, quand ils arriveront, la paix sera peut estre conclüe qui en rendra le transport plus facile qu'il n'est à cette heure que les trouppes sont en campagne de tous costés et que cet excellent homme est en un lieu où les messagers n'oseroient seulement songer d'aller. La grace que le Roy luy a faitte de l'exempter de la taxe et des logemens communs à tous ses concitoyens fait autant d'honneur à S. M. qu'à luy jusqu'à en attirer l'admiration et les louanges de la Hollande mesme, dont il m'a fait participant et qui sont fort polies et fort élegantes.

Vous m'avés appris la libéralité de Mgr le Dauphin dont je n'avois pas eu connoissance. Ce jeune prince chasse de race et suyvra à grand pas les traces de son progeniteur [2] dans les vertus duquel il se mire.

La traduction *de Oratore* [3] m'a esté fidellement rendüe et je vous en reïtère mes très humbles actions de graces. J'ay prié par ma dernière Mr de Paillerols de faire chercher chés les libraires de Venise la 3e et la 4e partie de l'Histoire du Capriata [4], et, s'il les trouve, de me les achepter, après avoir sceu de vous ce qu'il en devra raisonnablement donner pour le prix. J'en ay fait venir les deux 1ers volumes. S'ils n'estoient point à Venise et qu'ils fussent à Padoue à vendre, je vous supplierois du mesme office.

Il m'est tombé icy entre les mains un livre *di Discorsi politici* au nombre de vingt discours bien et sçavamment escrits par un autheur qui dit en la Préface qu'il avoit desja publié des maximes *di stato di guerra*, mais dont la 1ere feuille manque, ce qui me fait ignorer qui l'a composé. J'avois sujet de croire que c'est la Frachetta [5], mais cettuy cy l'allègue et y renvoye le lecteur sans dire que c'est luy mesme. L'ouvrage est un in-4° et imprimé au commencement du siècle. Vous l'aurés veu; c'est pourquoy je vous demande en grace de m'en éclaircir [6] et de-

---

[1] Le comte d'Avaux.

[2] Le mot *progéniteur* n'a été recueilli ni dans le *Dictionnaire* de Richelet, ni dans le *Dictionnaire de Trévoux*, ni dans celui de Littré.

[3] La traduction de Louis Dolce. Voir lettre DLX.

[4] Voir sur Pierre Jean Capriata, dans notre t. Ier, la note 2 de la page 427 (lettre CCLXXXVI).

[5] Jérôme Frachetta, né à Rovigo vers 1560, mourut à Naples vers 1620. Il fut d'abord secrétaire du cardinal d'Este, devint membre de l'Académie des *Incitati*, et laissa plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque une paraphrase (avec éclaircissements) du *De natura rerum* de Lucrèce.

[6] Ferrari dut répondre que l'auteur des *Discorsi* (non cités par M. Weiss dans la *Biographie universelle*) n'était autre que Frachetta, auteur de : *Seminario del libro di governi di stato e di guerra* (Venise, 1613, in-fol.).

meure avec ma passion ordinaire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce IVe juin 1673.

DLXXV.

AU R. P. LE BOSSU,

DES CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN,

À CHARTRES.

Mon Réverend Père, je suis obligé à Me vostre mère de vostre response à ma dernière où je vous disois mes sentimens sur vostre dissertation sur l'Énéide et le temps de la durée de son action. Ne vous excusés point du retardement, car quand vous m'auriés plustost escrit, vous m'auriés trouvé plus occupé que je n'aurois eu le loysir de vous satisfaire.

Je suis bien aise que vous soyés convenu d'une partie de mes Remarques candides. Quant à vostre difficulté de pouvoir y accorder le lever d'Orion, avec l'explication que je vous avois donnée en faveur de mon opinion dans laquelle je persiste et que j'appuyois de l'autorité d'Aristote, touchant les défences des Poëtes dans les erreurs où ils peuvent tomber aux points des sciences qui n'est pas de leur mestier, je vous avoüe qu'à la rigueur vous pourriés garder la vostre si vous voulés reconnoistre Virgile impeccable, et je consens volontiers que, dans vostre seconde partie, vous agitiés cette matière qui, bien que vous ne persuadiés pas vostre créance, dans l'évidence des raisons contraires fondées sur les vers de la fin de son IIIe livre, ne laissera pas de faire honneur à vostre capacité et doctrine.

Je vous conseille, outre cela, de ménager tous les momens que vous pourrés desrober à vos pieux exercices pour les employer en de semblables ouvrages où, par ce que j'ay veu de vous, je vous puis assurer que vous estes né, et ce seroit dommage que vous rendissiés inutile ce talent là soustenu par un jugement solide et qui est au dessus de vostre age. Toutes ces distractions forcées dont vous me parlés me choquent extrêmement et je croy que Mrs vos supérieurs vous en pourroient dispenser sans scrupule pour l'honneur mesme de leur ordre et de leur maison, ne croyant pas qu'ils ayent entre eux beaucoup de sujets qui ayent vostre fonds et qui vous ressemblent. Si vous l'obtenés d'eux et que vous vous appliquiés par récreation à ces sortes de belles lettres et que vous désirassiés mes sentimens sur vos productions, soyés certain de la volonté entière que j'auray tousjours de vous complaire et de vous exposer naïvement ce qui m'en semblera selon mes petites connoissances.

Pour ce que vous me demandés touchant le terme françois dont on se sert pour les Tropiques, le commun y employe le mot latin *cancer,* comme de ce grand fleuve de l'Affrique égal au Nil qu'on nomme le Niger et non pas le Nègre. Si j'en estois cru néantmoins, je luy donnerois la terminaison françoise de *cancre* plustost que de *cancer* pour respondre à l'autre Tropique que tous les escrivains françois nomment le Tropique du Capricorne avec la terminaison françoise à l'imitation des sçavans italiens qui ne les terminent pas à la latine, mais à la leur, de *cancro* et de *capricorno.* Je ne le désiste pas néantmoins et m'en rapporte à l'usage.

Je n'ay pas trouvé à propos de soüiller les pages de vostre dissertation par mes Remarques sur ce peu d'endroits où j'eusse souhaité plus de pureté de stile et j'ay creu, comme je crois encore, qu'il suffisoit de vous exhorter à y avoir esgard avec attention et d'y joindre le plus que vous pourrés l'élegance à la justesse du raisonnement. La lecture de Balzac, d'Ablancour, de Du

Ryer[1], de Giry[2], ne vous y sera pas inutile. Ces autheurs sont purs, et l'on ne peut errer en les suyvant, pourveu que, comme faisoit le Père Le Moine, on n'en porte point l'imitation au delà des bornes qu'ils s'y sont prescrittes. Mais c'est assés pour une personne aussi occupée que vous.

Je suis, Mon Réverend Père, etc.

De Paris, ce VIII juin 1673[3].

DLXXVI.

A S. A. MGR DE PADERBORN,

À PADERBORN.

Monseigneur, c'estoit bien assés pour vostre munificence de m'avoir prevenu par le precieux don de vos rares ouvrages, sans me faire encore l'honneur de respondre si humainement aux actions de graces que je

---

[1] Sur l'académicien Pierre Du Ryer, voir dans notre tome Ier, la note 2 de la page 235.

[2] Sur l'académicien Louis Giry, voir (*ibid*) la note 2 de la page 235.

[3] Le 15 juin, Chapelain (f° 397 v°) parle ainsi de Scheffer à M. de la Piquetière : « Les vies des archevesques d'Upsale seront apparemment très curieuses escrites d'une si bonne main. Vous ne me dites rien de son traitté si fameux des matières navales dont je vous avois prié de vous informer et s'il en a fait une impression de moitié plus ample ni où elle s'est faite, ni d'où on le pourroit faire venir. Je suis bien aise de sçavoir qu'il n'est pas le seul habile en cette academie, et j'auray soin de recouvrer les ouvrages de ces autres Mrs Luccarinus, Rudebequinus et Verelius que vous m'avés marqués pour en enrichir ma bibliotèque. S'il paroist quelque autre ouvrage signalé en ces quartiers là, vous me ferés grace de m'en informer et, autant que vos affaires vous le permettront, de me donner des nouvelles de vostre santé et en géneral du succès de l'ambassade en ce païs qu'il nous est si important de maintenir nos interests. Vous connoissés mon cœur et n'ignorés pas la passion que j'ay pour le bien de ma patrie et pour l'honneur du Roy dont Mr de Feuquière représentant la personne, quand je ne serois pas autrement son ancien et sincère serviteur que je luy ay tousjours esté, je ne serois pas moins obligé de souhaiter qu'il reussit... » Le 18 du même mois, Chapelain adresse à M. de Gomont (f° 398) une lettre de condoléance au sujet de la mort du comte de Soissons, prince dont il fait un grand éloge en peu de mots. Le même jour, il s'élève, dans une lettre à l'abbé Gayet (f° 399), contre « la crasse de l'eschole, » loue deux dissertations qui lui avaient été envoyées par ce littérateur, le remercie en ces termes de ses compliments sur *la Pucelle* : « Si j'estois plus ambitieux que je ne suis, ce que vous me dites de mon ouvrage seroit capable de m'enfler le cœur et de me faire méconnoistre. Ce n'est pas que je le mesprise et que je croye mal employé le grand temps que j'ay mis à le mestre en l'estat où vous l'avés veu en partie, parce que l'ayant fort médité devant que de l'entreprendre, en ayant jetté les fondemens et levé le plan selon les règles que les bons anciens nous ont prescrittes, soit par leurs raisonnemens, soit par leurs exemples, et essayé d'en élever la structure avec les conditions requises à le faire, sinon brillant, du moins sans des irrégularités et difformités qui le déshonnorent, j'aurois sujet d'esperer qu'il ne desplairoit pas au géneral des experts et de ceux qui, sans avoir interest à ma louange, ni à mon blasme, en jugeroient sans passion et avec connoissance de cause, s'il venoit à desplaire à ces esprits chagrins et présomptueux que l'envie, la jalousie et l'ignorence rendent desgoutés des plus solides viandes et ne travaillent, en se rongeant le cœur, qu'à infecter du mesme desgoust ceux qui ont le malheur de se plaire en leur entretien et de se laisser engager dans leurs desbauches, qui estant deplorés par leur mauvaise humeur, par leur malignité invincible et par la guerre qu'ils ont déclarée au sain jugement, sont naturellement exclus d'estre juges competens d'aucune composition raisonnable et sont indignes d'estre relevés de leurs cheutes et ramenés de leurs erreurs dans le bon chemin. » Le 20 du même mois, Chapelain écrit (f° 400 v°) à M. de Héricourt : « J'admire que Mr de Montagut persevère dans l'entreprise d'habiller ma guerrière à la Romaine et qu'il en ait tantost fait le quart de son vestement. »

vous en rendis. Vostre génerosité de vray Prince a bien monstré par là qu'elle ne se peut espuiser et qu'elle aime mieux hazarder ses bienfaits à n'estre pas suffisamment reconnus que de ne pas suyvre son inclination à bien faire, comme si V. A. ne se contentoit pas d'estre si au-dessus de ceux qu'elle honore de ses faveurs et qu'elle les voulust de plus surpasser en vertu et leur rendre impossible d'égaler par leur ressentiment vostre sublime bénéficence.

V. A., Monseigneur, n'en est pas encore demeuré là à mon esgard. Pour combler la mesure de ses liberalités, j'apprens de Mr le chevalier Verjus qu'Elle luy a mis entre les mains son portrait dont la riche matière est infiniment au dessous de sa forme pour m'en gratifier et me donner cette solide marque de sa bienveillance, sinon de son estime[1]. Les paroles me manquent, Monseigneur, pour vous exprimer la gloire que je tire et la gratitude que j'ay d'un tel excès de sa grace et je vous les laisse à concevoir par la connoissance du prix de vostre don et de l'impression qu'il a deu faire en mon âme, aussy bien que le désir que mon ami m'a mandé que vous aviés de voir ce qui a paru de moy et qui a fait parvenir mon nom jusqu'à V. A. C'estoit à moy à souhaiter que ces travaux pussent mériter de vous en faire une offrande pour me confirmer dans l'opinion que le favorable acceuil qu'ils avoient receu du public dans l'Europe n'avoit pas tout à fait esté de simple faveur et qu'il y avoit eu un fondement assés juste. Si la confirmation m'en vient par S. A., je n'en douteray plus et je règleray les sentimens que j'en dois avoir à bien ou à mal par les siens que préfèrera tousjours à tout autre, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce 1er juillet 1673.

DLXXVII.

À M. CONRINGIUS,

PROFESSEUR EN MÉDECINE, ETC.,

À HALMSTAD.

Monsieur, je n'estois pas sans peine de vostre santé, n'ayant point eu de vos nouvelles depuis assés long temps, vous en ayant donné des miennes, ce qui avoit augmenté mon indignation contre Mars, ce trouble feste impie qui traversoit le commerce innocent des Muses et tenoit leurs mystères opprimés. Vous m'en avés tiré par celle que vous avés prise la peine de respondre à mes deux dernières de décembre et de janvier, par où j'ay veu que vous estes délivré de vos douleurs nephretiques mesme sans le secours de vostre art. Je vous en au-

---

[1] Le même jour, Chapelain adressait au chevalier Verjus (f° 403) une lettre qui roule entièrement sur l'évêque de Paderborn. Il y comble d'éloges les ouvrages en vers et en prose du prélat, qui, dit-il, «font mon divertissement principal et le plus grand ornement de ma petite bibliotèque.» Il ajoute : «Je ne laisseray pas d'avoir le portrait materiel de son illustre personne très cher et de le placer au lieu le plus honnorable de mon cabinet et en la compagnie de nos plus fameux héros dans les lettres comme le pape Urbain VIII, Alexandre VII et les cardinaux de Richelieu et Bentivoglio.» Il annonce au chevalier Verjus qu'il envoie à l'évêque de Paderborn *la Pucelle* et les *Odes* : «Je remets à son jugement exquis d'en excuser les défauts et ne luy en demande point de louanges : ce sera assés s'il en souffre la bonne intention en examinant à ses heures de loysir, si surtout dans l'héroïque j'en ay bien ou mal observé les règles et marché, quoyque de loin, sur les pas des bons anciens et que, pour la seconde partie, devant que de prononcer sur le dessein, le plan et la constitution de la pièce, il ait l'équité d'en attendre l'édition qu'au premier temps plus calme que celuy cy je mettray en lumière et ne manqueray pas de luy faire porter.»

gure une entière délivrance et suis par ce bon succès confirmé dans mon ancienne opinion qu'il n'y a point de meilleure médecine que la Nature, quand la bonne diète luy laisse la liberté d'agir et d'exercer ses puissances en luy escartant les superfluités qu'engendre la crapule[1] dans le corps humain.

Je ne suis pas si heureux que vous par la foiblesse de ma constitution qui a eu besoin d'estre ménagée par un assés sage régime pour me faire aller, sans succomber à plusieurs infirmités, rhumes, gravelle, jusqu'à l'age de soixante-dix-huit ans, sans conter les agitations de la fortune et les travaux litteraires, à quoy de tout temps je suis addonné et qui m'ont fait passer ma longue vie tranquillement et sans avarice ni ambition. Mais mon peu de vigueur ne me laisse pas la teste plus foible ni me privant pas, sinon des offices publics, à quoy je suis rendu inutile, au moins de particuliers qui regardent l'estude et l'amitié, qui sont les deux pôles sur lesquels roule le peu de temps qui me reste à vivre et où je trouve ma seule satisfaction.

MM^rs de Gravelle et Verjus sont deux bonnes colonnes pour soustenir vostre mérite et vos interests dans cette Cour, estans des tesmoins irreprochables de ce que vous continués de faire dans les siens pour le bien commun de la France et de l'Allemagne et ils sont trop gens d'honneur et trop fidelles dans leurs promesses pour y manquer jamais.

J'ay veu[2] avec grand plaisir les trois livres nouveaux que vous m'avés envoyés où je vous ay trouvé tousjours[3] le mesme excellent escrivain que dans vos autres ouvrages. Je n'en attens pas moins des trois autres que vous me faites esperer. Je ne suis pas surpris de leur beauté et de leur bonté[4]. Je le suis seulement de leur multitude[5], en quoy vous estes bien éloigné d'avoir de pareil[6] en fécondité.

Je n'eusse pas creu qu'il y eust des exemplaires ailleurs qu'en France[7] de l'*Eptaplomeres* de Bodin et, l'ayant dans vostre bibliotèque[8], vous le pouvés regarder comme un trésor au moins en rareté. Il fit d'abord sa *République* en françois[9]; depuis, il la traduisit luy mesme en latin[10] avec l'augmentation d'un livre entier[11] et je croy que c'est cette traduction[12] que vous avés. Pour sa religion, il estoit Juif caché[13], car en France on n'en souffre point de descouvert[14]. Sa mère la luy avoit inspirée avec le laict[15] et son génie et [sa] vaste érudition luy avoit

---

[1] C'est-à-dire l'impureté des humeurs. Ce sens du mot *crapule* n'est indiqué dans aucun de nos dictionnaires.

[2] A partir de ces mots, la lettre à Conringius a été imprimée dans les *Mélanges* de Camusat (p. 173-176).

[3] Le mot *tousjours* manque dans le texte donné par Camusat.

[4] Variante de Camusat : «Leur beauté et leur bonté ne me surprennent pas.»

[5] Variante : «Je ne suis surpris que de leur multitude.»

[6] Variante : «de semblable.»

[7] Variante : «que hors de Paris il y eût eu un exemplaire...»

[8] Variante : «mais puisque vous l'avez entre vos MSS.»

[9] Variante : «en langue vulgaire.»

[10] Variante : «il la traduisit en langue latine plus correcte.»

[11] Variante : «et augmentée d'un livre qui ne fait point de tort aux autres.»

[12] Variante : «cette édition-là.»

[13] Variante : «il étoit certainement Juif en l'ame.»

[14] Variante : «On n'en souffre point la publique profession, comme on faict en tant de lieux.»

[15] Variante : «Sa mère lui en avoit inspiré la créance, étant de ces Juives que leurs biens retiennent dans les Provinces, qui s'y habitent pour

fait opiniastrer jusqu'à la mort[1]. J'ay encore de luy[2] un abregé de physique qui n'est pas mesprisable.

Nos quatre amis dont vous pleurés avec moy le deceds m'avertit (*sic*) qu'il faudra bientost faire le mesme voyage *ad plures,* qui est le port où l'on sera à couvert des agitations de la vie et je ne seray plus icy bas que dans vostre mémoire et de quelques autres aussi nobles, cordiaux et illustres amis que vous, à qui pour mon interest aussi bien que pour celuy du monde, je souhaite une longue suite d'années heureuses. Je le souhaite, je l'espère et marche sans répugnance à la mort dans cet espoir assuré que vous ne souffrirés pas esteindre le souvenir, au moins dans vostre affection, de celuy qui a vescu et sera mort, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce 1[er] juillet 1673.

DLXXVIII.

À M[GR] COLBERT,

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ESTAT,

À SCEAUX[3].

Monseigneur, je receus hier, par le soin du nouvel ambassadeur de Venise[4] une petite caisse[5] qui m'estoit adressée, et, l'ayant ouverte [n'y] croyant que le livre que [je] jugeay estre pour moy[6], j'y trouvay une lettre que m'escrivoit son autheur, à moy inconnu, qui m'expliquoit que c'estoit un ouvrage de ce qui s'estoit passé en France depuis l'année 1660 jusques 1673, lequel ouvrage il dédioit au Roy, me priant de vous le rendre pour estre présenté dans de si bonnes mains et favorisé de vostre recommandation. Celuy dont il s'est servy pour m'engager à luy rendre cet office est le fameux M[r] Ottavio Ferrari, vostre très obligé serviteur, qui m'en a escrit avec beaucoup d'instance.

Je m'imagine par là que le livre doit estre important, embrassant les illustres évenemens de la conduite de Sa Majesté, et apparemment dans ses interests et avec les justes éloges qu'ils méritent. Je n'ay pas seulement leu la dédicace de cette histoire, de peur d'effleurer et ternir en la touchant une offrande que j'ay regardée comme sainte[7] veu l'autel où elle devoit se poser. Ainsi, je n'en puis porter de jugement et m'en suis remis à

---

suivre leur mari, étrangers principalement, marchands Portugais qui s'y viennent établir. On en connoit particulièrement à Rouen plusieurs qui, pourvu qu'ils paroissent Chrétiens, et sans scandale, ne sont point inquietez par les Magistrats, dans la vue de ne pas affoiblir le commerce de la Ville.»

[1] Variante : «Le génie et la vaste érudition de Bodin l'ont fait opiniastrer dans son Judaïsme jusqu'à la mort, et on trouva seulement après lui ce Dialogue qui l'en convainquoit.»

[2] Variante : «J'ay *vu* encore en luy...» La citation de Camusat s'arrête au mot *méprisable.* — La lettre que l'on vient de lire avait été aussi publiée dans la seconde partie (f[os] 1122 et 1123) du recueil intitulé *Commercii epistolici Leibnitiani, etc.* (1745), recueil déjà cité dans la note 5 de la lettre CCLXXIV du présent volume.

[3] Imprimée dans le recueil de M. Clément (t. V, p. 650). Rappelons, au sujet de cette lettre, la dernière de celles que Chapelain écrivit à Colbert, que J. Delort avait publié un certain nombre de lettres de l'auteur de *la Pucelle* au grand ministre dans l'ouvrage intitulé : *Mes voyages aux environs de Paris* (2 vol. in-8°, 1821, t. II, p. 185-195). L'original de la lettre que l'on va lire est conservé dans les Mélanges Clairambault (vol. 1056, f° 89). Cet original n'est pas daté.

[4] M. Clément nous apprend (note 4 de la page 650) que la république de Venise eut pour ambassadeur en France de 1671 à 1678 «un nommé Michieli».

[5] Variante de l'original : *une cassette.*

[6] *Ibid. Sur l'opinion que le livre qu'elle enfermoit estoit pour moy.*

[7] On lit *saine* dans le manuscrit, mais la cor-

celuy que vous en ferés beaucoup mieux que moy.

Je vous envoye, avec ce mot, la lettre que cet escrivain m'a addressée, afin que vous voyés le désir qu'il a eu que son travail eust l'honneur de passer par vos mains en celles du Roy et la prière qu'il me fait de luy en procurer une response. Il sera de vostre prudence de résoudre si vous l'estimés digne que vous la luy faciés ou faciés faire. Je soupçonne qu'il le souhaite, pour s'en faire honneur en Italie et donner réputation à son livre, et peut-estre encore pour en tirer quelque émolument, quoyque, pour ce dernier point, ni le cavalier Ferrari ni luy ne m'en touchent pas un mot. J'attendray à luy respondre en mon particulier qu'il vous aura plu me faire sçavoir vostre[1] résolution, afin de temperer ma response selon vos ordres et vos intentions que suyvra en toutes choses exactement et avec une sousmission respectueuse, Monseigneur, vostre, etc.

De Paris, ce VI juillet 1673[2].

DLXXIX.

À M. DE PELISSON,

MAISTRE DES REQUESTES,

À L'ARMÉE.

Monsieur, vous avés receu, il y a plus de huit jours, la response à celle que vous me fistes l'honneur de m'escrire où je vous disois mon sentiment touchant ce qu'il me sembloit à faire et à ne faire pas en l'affaire de l'Académie de Soissons. Il n'y a rien de si louable que le soin que vous continués d'en vouloir prendre et que des considerations qui vous ont fait jusqu'icy suspendre la sollicitation auprès du Roy. Il s'en faut remettre à vostre prudente conduite et que ces Mrs prennent patience, comme ils ont fait jusqu'icy, les choses surtout estant en meilleure disposition qu'elles n'ont esté jusqu'icy. Si j'en vois quelqu'un, je les en rendray capables et les maintiendray dans le gré qu'ils vous en ont desja et qu'ils achèveront de vous en avoir, quand les propheties seront accomplies.

---

rection de M. Clément doit d'autant plus être adoptée, que dans l'original on lit : «que j'ay regardée comme chose sacrée.»

1 Mon devancier a remplacé *vostre* par *une*. Cette fois la substitution est inacceptable.

2 Le 10 juillet, Chapelain écrit à Ferrari (f° 405 v°) : «Je n'eusse pas creu que le portrait que vous aviés desiré vous eust peu autant plaire que vous me le mandés. Je le tiens à bonne fortune et que vous ne le jugiés pas indigne d'avoir place entre ceux de tant d'illustres qui font l'ornement de vostre cabinet. Il est de très bonne main et vous pouvés juger par luy de mes qualités et inclinations à l'aide de la métoposcopie, car j'y suis très bien représenté et j'y parois à mes amis comme si le graveur luy avoit inspiré la vie. Je ne croy pas avoir besoin de luy pour me conserver ni resveiller en vostre souvenir, mais du moins il n'y pourra pas nuire... Ça esté une grande nouvelle pour moy que celle de vostre présente application aux origines de la langue italienne et je vous en croy aisément que ce sera un travail tout autrement seur, estant de vous, que celuy de tous ceux qui se sont exercés sur cette matière. Ce sera une conduite digne de vous de reprendre modestement celuy des nostres [Ménage] qui est entré dans cette moisson qui n'estoit pas la sienne. Quoyque son intention fust bonne et qu'il soit assés excusable de s'estre trompé en plusieurs lieux, on auroit du moins à le reprendre de l'avoir entrepris comme d'une témérité dont on m'a assuré que les Florentins, à qui il a addressé son ouvrage, le condannent pour les mesmes raisons que vous faittes. Vous m'estonnés que ce P. Bertet, françois aussi bien que l'autre, y ait mieux rencontré. Vostre livre nous l'esclaircira plus dans le particulier, et je suis bien aise que nous le puissions avoir ou du moins sçavoir achevé et prest à voir le jour à la fin de l'année.»

Je vous suis, au reste, très obligé de la copie de l'ode de Mr Genest[1] que j'ay trouvée très belle et bien digne de l'applaudissement qu'elle a eüe du Roy et de la Cour, lorsque vous l'y avés produitte. Vous avés fait faveur à l'Academie de prendre ordre de S. M. ou du moins permission de la luy envoyer. Je ne manqueray pas dès aujourd'huy de l'y porter et de l'y faire lire et admirer pour vous rendre demain conte des loüanges qu'elle y aura receües comme de l'agrement que je suis assuré qu'elle m'ordonnera de vous tesmoigner de vos offices et de vostre souvenir.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

Ce xv juillet 1673[2].

DLXXX.

À M. FERMAT,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUZE,

À TOULOUZE.

Monsieur, je tiens à grand honneur celuy que vous me faites de m'addresser quelquesfois les beaux fruits de vostre loysir, lorsque les grandes occasions et les fameux évenemens du siècle excitent vos Muses et les obligent à leur donner les éloges qu'ils méritent, ne voyant guère de mes amis dont la veine soit si pleine ni si heureux dans ses effusions, lorsqu'un grand sujet les luy demande. Vostre ode latine à Mr d'Aiguebre[3] est de cette nature et ne peut estre assés loüée par les bons connoisseurs qui ont le bon goust des anciens. Je l'ay leüe et releüe et elle me plut davantage la seconde fois que la première, et je m'asseure que ce généreux vieillard, qui est tout couvert de gloire et à qui la défense d'Aire, entre autres, en a apporté une immortelle[4], en sentira renouveller son beau feu pour bien chanter la conqueste de Mastrick[5] et mieux qu'aucun autre, possedant également l'art de prendre les places et celuy d'en célebrer la prise[6]. Il prendra plaisir à exercer ses derniers chants sur celle de cette ville que la Hollande avoit

---

[1] L'abbé Charles Claude Genest naquit à Paris en octobre 1639 et mourut en novembre 1719. Il devint membre de l'Académie française en 1698.

[2] Le 4 août, Chapelain écrit à l'abbé Gayet (f° 409 v°) : «La Pucelle ne vous en sera pas peu redevable, ni moy honnoré, et j'y consentiray d'autant plus facilement que je ne suis pas plus persuadé de vostre probité que de vostre capacité et de vostre jugement par les choses que j'ay veües de vous, pour la défendre des défauts qui lui ont esté imputés par l'envie, la jalousie, la malignité de certaines âmes basses et, je puis dire ingrates à ce qu'elles me devoient, qui continuent à clabauder contre elle et qui, *si Diis placet*, la veulent mesme rendre ridicule...» Chapelain rappelle ensuite fièrement que deux personnes considérables, «l'un bénéficier, l'autre magistrat en Languedoc, en ont entrepris la version en vers latin.» Il ajoute : «Ce qui soit dit, Monsieur, sans vous engager à rien, mais seulement pour vous informer de ses malheurs et vous faire sçavoir aussi que vous ne serés pas le seul qui entreroit en lice pour sa défense. Vous voyez par là que je vous avoueray de tout le bien que vous trouverés à en dire soit dans la préface de vos belles dissertations, soit dans vos autres ouvrages...»

[3] Je ne trouve ce nom dans aucun de nos recueils biographiques, pas même dans la *Biographie Toulousaine*.

[4] On lit dans l'*Histoire du règne de Louis XIII* par Michel Le Vassor (t. VI, 1757, in-4°, p. 345, à l'année 1641) : «Aiguebère, que Louis avoit fait gouverneur d'Aire, défendit la Place près de trois mois avec un courage et une constance admirables. Il ne se rendit qu'après avoit souffert les dernières extrémités de la famine.»

[5] La ville de Maestrich, assiégée depuis le 5 juin, fut prise le 29 du même mois.

[6] Le double talent vanté par Chapelain fait encore plus déplorer l'insuffisance des renseignements que nous possédons sur le capitaine-poëte.

opposée à tout ce qui pourroit tenter de s'y faire passage comme un rempart inexpugnable à n'estre jamais forcé. S'il s'y engage, comme vous l'y conviés de si bonne grâce, je seray bien aise de voir ce qu'un cygne de ce mérite, cygne par l'âge et par la voix, aura chanté sur un si glorieux sujet. Cependant vostre Ode me tiendra lieu de la sienne et je la communiqueray à tous ceux de mes amis que j'en jugeray dignes et qui seront capables d'en reconnoistre le prix.

On a fait assés de choses icy en langue françoise de prose et de vers qui apparemment se publieront. Il n'est venu entre mes mains de tant d'ouvrages qu'un sonnet que je vous envoye, puisque vous désirés que je vous fasse part de ce que j'en auray. Vous en jugerés comme d'un eschantillon et, à vostre loysir, vous m'en dirés vostre sentiment. Pour moy, ma voix est foible et ne se feroit point entendre dans un si grand bruit et je réserve ce que la vieillesse et les infirmités m'en laissent pour achever mon entreprise qui vaut presque finie, sauf toutesfois corrections. C'est aux personnes de vostre âge d'employer leur vigueur à célebrer ce que la vertu véritablement héroïque de nostre monarque execute tous les jours à sa gloire et à celle de la France, soit dans la guerre, soit dans la paix. Je vous en cède le champ libre et demeure avec beaucoup d'estime et de passion, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxv aoust 1673[1].

DLXXXI.

A M. LE CHEVALIER OTTAVIO FERRARI,

PREMIER PROFESSEUR, ETC.,

À PADOUE.

Monsieur, la joye que vous me tesmoignés par vostre dernière lettre du nouveau succès des armes du Roy par la prise de l'imprenable Mastrich est une marque de la passion que ses vertus héroïques si bien cébrées par vostre plume vous ont fait naistre pour S. M. et de la justice dont cette passion est accompagnée. Cette conqueste, à la vérité, est une des choses les plus mémorables de ce siècle, en la comparaison de laquelle toutes celles qu'il fit, l'année passée, sont comme rien, tant pour l'importance de la Place que pour ce qu'il l'a forcée presque seul, sans estre assisté d'aucun de ses géneraux, faisant toutes les fonctions d'un grand capitaine, et s'exposant à tout ce qu'il y avoit de périls à essuyer autant que le moindre et le plus déterminé de ses soldats.

Après cette action, il a tourné ses pensées du costé de l'Allemagne non pas pour l'attaquer, mais pour en soustenir l'insulte dont l'Empereur et ses Alliés le menacent; mais, comme dit nostre Peuple, tel menace qui a grand peur. En effet il y a lieu d'esperer qu'il ne sera pas moins heureux dans cette nouvelle expedition que dans les précedentes, et que ses victoires futures ne feront qu'adjouster de nouvelles matières aux Panegyriques dont nos orateurs et nos poëtes se préparent à le couronner. La Paix descendra apparemment ensuite du Ciel et remettra l'Europe dans le calme où elle estoit avant que ses ingrats et jaloux luy eussent donné tant de sujet de s'en éloigner.

Lorsqu'elle aura restabli le commerce, j'envoyeray à Mr Græviuss plus d'une copie du panégyrique qu'enfin le Père Gondi m'a envoyés aussi bien conditionnés que quand vous les luy fistes remettre, et je suis asseuré que ce présent que je luy feray de vostre part le charmera et achèvera de le lier avec vous d'un nœud indissoluble. Je luy joindray l'extrait de vostre dernière où

---

[1] Le 30 de ce mois, Chapelain mentionne, dans une lettre à Mr de Paillerols (f° 412 v°), «Melle de Scudéry, qui en use si bien à mon esgard qu'il n'y a rien à souhaiter davantage.»

vous parlés si obligeamment, que c'est avec plus de fondement de vérité.

Je suis bien aise de vous voir dans la disposition de ne vous plus abandonner à la conduite de ces Mrs qui font l'apprentissage de leur art sur les corps humains animés, peu différens des anthropophages de qui les meurtres sont impunis et dont la terre couvre les crimes. Il n'y a rien de plus seur pour conserver la santé que le bon régime, l'abstinence et la diette. Vous sçavés de quelle sorte vostre clarissime Cornaro[1] prolongea sa vie en les pratiquant. J'attribue la subsistance de la mienne dans mon grand âge à l'habitude que j'ay faitte de m'en servir. Je sens comme je dois la part que vous y prenés avec tant de tendresse. Croyés bien, je vous supplie, le mesme de mon cœur à vostre égard et que ce qui me tient encore attaché à l'amour de la lumière est seulement celuy dont m'honnorent ce petit nombre de cordiaux amis qui vous ressemblent, dont je vous mets à la teste.

Quant Vos Excellens Seigneurs vous exempteroient des leçons publiques et vous maintiendroient comme un professeur honoraire, simplement pour l'ornement de l'Académie, ils feroient pour eux autant que pour vous et cette indulgence seroit sans consequence. La petite république hollandoise reconnut ainsi le mérite de Scaliger et de Saumaise, sans leur demander rien que de parer leur Académie de leur assistance et elle en a esté louée de toutes les nations.

Je vous rens grâces du soin que vous avés pris de me recouvrer le 3me volume du Capriata. J'escris à Mr de Paillerols de le recevoir de vous pour me le faire avoir par la commodité première. Faites luy sçavoir de grâce ce que vous en aurés déboursé. C'est bien assés que vous en ayés pris la peine sans qu'il vous en couste autre chose.

Il m'est doux que mon portrait vous plaise et soit continuellement sous vos yeux, mais il me l'est bien davantage que vous le portiés dans le cœur et que j'y vive d'une bien plus noble manière.

Vous ferés selon vostre sagesse et vostre bonté de traitter civilement nostre autheur des origines italiennes qui peut facilement s'estre abusé en beaucoup de ses conjectures, mais qui est tousjours louable d'estendre ce qu'il a d'érudition au delà de sa sfère d'activité.

Depuis l'office que je rendis à ce Père historien carmelite en faisant porter sa caisse à Mr Colbert, je n'en ai eu aucune nouvelle, sinon qu'il l'avoit receu et je doute fort qu'il en ait rien leu dans l'abysme d'affaires où il est plongé. Je serois bien marry que vostre nom, que j'employay en luy escrivant, souffrist quelque dommage dans sa pensée, au cas que ce livre fust indigne de son sujet. Je veux espérer que non et, au retour du Roy, j'auray l'œil à apprendre ce qui en sera arrivé pour vous le faire sçavoir. Tous les moines ne sont pas des Fra Paolo et ils s'ingèrent souvent *per sfratarsi* à entrer dans des matières dont ils ne se tirent pas avec honneur.

Je suis tousjours passionnement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xxx aoust 1673.

DLXXXII.

À M. CONRINGIUS,

CONSEILLER DES PRINCES DE BRUNSVIC ET PROFESSEUR, ETC., À HELMSTADT.

Monsieur, par vostre dernière du 10e aoust

---

[1] Louis Cornaro, né à Padoue en 1467, mourut en 1566. C'est l'auteur de : *Discorsi della vita sobria* (Padoue, 1558, in-8°). On sait que Cornaro est le héros de M. Flourens dans le traité *De la longévité humaine et de la quantité de vie humaine sur le globe* (1854, in-12).

j'ay leu avec consolation que vous approuviés mon sentiment touchant le régime dont j'use, il y a long temps, pour la conservation de ma foible santé avec succès, sinon pour la rendre athletique, au moins assés bonne pour les fonctions de l'esprit, en quoy je fais consister le seul plaisir qui ne me fait pas haïr la vie. Vous me fortifiés dans sa pratique par celle que vous m'apprenés qui vous est commune avec moy et qui vous mènera sans doute d'autant plus loin que moy, qui vous surpasse notablement en âge, que vous me surpassés en sagesse et en connoissance des moyens de prolonger des années si utiles au bien du genre humain dont vos continuelles productions sont les maistresses et les délices. Je le souhaite en mon particulier pour mon interest parce que, tant que vous vivrés, la mort qui ne peut plus guères tarder à m'oster du monde, ne m'en ostera pas tout entier que je vivray encore en vous par le souvenir de mon affection et par la vostre entre les glorieuses marques que vous m'en avés données dans vos escrits immortels et que peut estre vous continuerés dans ceux qui vous restent à faire.

Ce seroit une grande témérité à moy de m'engager à l'âge où je suis dans l'entreprise d'une nouvelle Epopée et c'est bien tout ce que je pourrois d'en choisir un sujet et de le disposer selon les vrayes règles pour quelque jeune ami dont le génie m'auroit semblé capable de l'executer. Je suis donc, Monsieur, bien éloigné d'une telle pensée et ce nouveau travail dont vous me parlés est un travail achevé. C'est la seconde partie de mon poëme qui achèvera l'avanture et justifiera, quand je la publieray, si la fin en respond à son commencement, si j'en auray demeslé le nœud selon l'Art et satisfait par l'observation des bonnes règles à ce que les habiles en attendent. Cette dernière partie est bien *affecta*, mais non pas encore *effecta* et il me reste encore plusieurs coups de lime à luy donner pour la rendre supportable et digne de paroistre au grand jour. Quand le temps en sera venu, le premier voyage qu'elle fera sera vers vous et vous en jugerés, s'il vous plaist, sans consulter vostre amitié, par la simple consideration de la justice, si elle mérite [un traitement] favorable, suspendant le jugement que j'en dois faire jusqu'à ce que par le vostre vous m'y déterminiés.

Je verray avec grande joye les nouveaux ouvrages [tant ceux] que vous avés envoyés à Mr Baluze que ceux qui sont encore sous la presse, quand ils me viendront par vostre libéralité. Mr l'Evesque de Paderborn, par qui vous avés transmis les premiers à nostre ami, est une des plus grandes lumières de la Germanie et qui luy fait autant d'honneur par ses ouvrages de vers et de prose. Ce Prince a eu la bonté de m'en favoriser et Mr Verjus me mande qu'il l'a chargé d'un médaillon d'or qui porte son effigie pour me la faire tenir, comme il a fait à tous les gens de lettres qui sont de sa connoissance en Italie, en France, en Allemagne, et sans doute à vous aussi dont il ne peut ignorer l'éminence pour marque de son affection et de l'estime qu'il fait de leur vertu.

J'ay remis vostre lettre à nostre cher à laquelle il ne manquera pas de respondre punctuellement et selon que vous le luy ordonnés, ne vous pouvant assés assurer combien il se tient honnoré de vostre correspondance, en sorte que quand je l'ay pensé exhorter de vous complaire, il s'est presques offensé, comme si j'en doutois tant soit peu.

Je suis bien aise de vostre fréquente communication avec Mrs de Gravelle et Verjus qui sont des ministres fort accredités dans cette cour, et dont les tesmoignages vous y peuvent estre très utiles. Je leur seray obligé sensiblement s'ils les rendent si puissans et si efficaces qu'ils confirment ceux qu'il y a tant

d'années que j'y ay rendus et qu'ils soient à l'avenir mes successeurs par leurs bons offices. En ce malheureux temps où Mars domine, ce gouffre engloutit tous les fonds destinés aux Muses pacifiques, et c'est le seul deplaisir que ressent nostre glorieux monarque au milieu de ses victoires. Que si quelque malheur en arrestoit le cours et que le mouvement des armes imperiales l'empeschoit de donner la paix à ses ennemis, à quoy il a une disposition entière, vous jugés très bien que les bonnes lettres s'en sentiroient principalement et que la liberalité de S. M. se trouveroit pour elles court et auroit les mains liées. *Sed Deus meliora!*

Bodin[1] estoit juif secret dans l'âme[2], n'en doutés point, après tant de marques. Le *Theatrum* de cet autheur est l'*Abrégé de physique* dont je vous parlois, et je m'estois trompé en vous le nommant ainsi par l'analogie de la matière qui estoit la Nature[3]. Le premier de ses ouvrages fut la traduction d'Opian en vers héroïques[4] avec son commentaire par où il fit connoistre ce qu'il valoit, sa *Méthode de l'histoire* ensuite[5], puis sa *République*[6], puis sa *Démonomanie,* puis son *Theatrum* et enfin ce manuscrit[7] *Eptaplomeros* que vous avés.

Mr Paumier de Grentemenil estoit le plus sçavant homme en grec de ce siècle. On n'a rien veu guères de luy que quelques vers en cet idiome et un volume d'observations exquises sur presque tous les autheurs de cette langue qui est imprimé en Hollande depuis cinq ou six ans[8].

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XXXIe aoust 1673[9].

DLXXXIII.

À M. WAGHENSEIL,

PROFESSEUR EN JURISPRUDENCE,

À ALTDORPH.

Monsieur, je reconnois enfin par vostre lettre du XVII may que vous avés receu les miennes où je vous accusois la réception de vos paquets des feuilles de vostre impression. Il est vray que celle à quoy je respons présentement ne m'a esté envoyée par Mr Obrecht par la poste de Strasbourg qu'au commencement de septembre, ce que je vous dis seulement afin que vous ne m'imputiés pas la tardiveté de celle cy à ma négligence; car je ne fais jamais rien de plus volontiers que de vous tesmoigner la continuation de mon amitié et de l'estime très grande de vostre sçavoir et de vostre vertu qui vous l'a si légitimement acquise.

Ce que vous me mandés de vos bons sentimens pour moy et du plaisir que vous

---

[1] Cette dernière partie de la lettre à Conringius a été publiée dans les *Mélanges* de Camusat (p. 179 et 180), mais assez infidèlement, comme c'était l'habitude de cet éditeur.

[2] Variante de Camusat : «étoit Juif, mais convert, tant qu'il a vécu.» Le *n'en doutés point, après tant de marques* n'est pas dans le texte donné par Camusat.

[3] Variante : «Je m'étois mépris en vous nommant son Théâtre du nom d'abrégé de physique.»

[4] Variante : «fut la version en vers hexamètres latins d'Oppian accompagné d'un petit commentaire.»

[5] Variante : «Le second fut sa *Méthode de l'Histoire*...»

[6] Variante : «le troisième la *République* Françoise et Latine...»

[7] Variante : «et le dernier posthume son *Eptaplomeros* que vous avez.» Camusat ajoute cette indication : «On peut voir sur le Judaïsme de Bodin une dissertation de M. Vogtius, dans un livre imprimé en 1717 à Wittel, in-8°, intitulé *Apparatus Litterarius.*»

[8] *Exercitationes in optimos auctores græcos* (Leyde, 1668, in-8°).

[9] Camusat donne à cette lettre la date du 1er *septembre* 1673.

sentés quand vous recevés des tesmoignages de mon souvenir ne m'en donnent pas un moindre, je vous conjure de vous en assurer, et que jusqu'au dernier souspir mon cœur sera tousjours le mesme pour vous.

Les manes de feu Mr Boecler vous demeureront obligées du bien que vous dirés de son grand mérite dans vostre commentaire sur l'ouvrage que vous avés sous la presse, dont vous m'apprenés que le bruit qu'il fait, mesme avant sa naissance, attire la curiosité des habiles de delà le Rhin et vous donne un bon augure de son succès. Depuis mes dernières, j'en ay communiqué les feuilles à Mr Thevenot, bon connoisseur en ces langues, qui en a fait part à Mr Capelin, ce docteur de Sorbonne, grand docteur en hébreu[1], et tous deux en louent extrêmement le travail et ont grande impatience que la publication en soit faitte. Par la feuille dernière que j'ay trouvée dans vostre dernier paquet, je m'imagine qu'il est désormais en estat de paroistre, les quatre mois que vous preniés pour le terme de son accomplissement expirans en celuy cy de sept[embre].

Le Manuscrit[2] dont vous l'accompagnerés n'avoit pas besoin que je consentisse que vous l'addressassiés à Mr Magliabecchi, nostre ami commun. Vous estes en plein droit de le faire et je tiendray à honneur de l'avoir pour associé en ce volume que vous avés voulu qui portast mon nom à sa teste. Si vous m'eussiés donné à choisir entre tous ceux de ma connoissance pour me faire un semblable honneur, j'eusse principalement jetté les yeux sur luy qui a tant de diverses lumières en toute sorte de fine érudition et une approbation si juste et si générale par tout l'empire des lettres.

Les quatre dissertations que vous avés jointes à vostre lettre m'ont surpris par leur matière et par leur stile et j'ay esté ravi de voir le progrès qu'en si peu de temps vous avés fait en une profession honnorable à laquelle vous ne vous estiés aucunement destiné, grand argument de la flexibilité de vostre esprit et du grand jugement dont vous sçavés diriger toutes vos entreprises. J'approuve que vous formiés un volume de ces pièces pour l'illustration de cette matière de droit que Mr Boecler n'a fait que toucher du doigt dans sa *Notitia Imperii*[3] qu'il me donna en la donnant au jour et cela ne servira pas peu à l'establissement de vostre réputation en ce genre d'estude et à l'affermissement de vostre fortune à l'égard de vos magistrats et nobles citoyens. Je ressentiray comme je dois le bien que vous y dirés de Mrs de Peyreu[4] et Gassendi dont la mémoire me sera tousjours précieuse.

Quant à l'exemplaire de ce professeur Saxon qui contient son nouvel Art des nombres qu'il suppose estre celuy de Pythagore et qu'il prétend avoir ressuscité, je n'y suis pas assés instruit pour juger si cette vieille nouveauté est solide et aussi utile au Public qu'il le prétend et j'en attendray le jugement des experts en ce point d'arithmetique. Je ne laisse pas de louer son intention et la charité qu'il en a voulu faire au genre humain quand mesme il se seroit abusé dans ses mesures. Ce que je crois est que, quel-

[1] Le nom de cet hébraïsant ne se trouve ni dans le *Moréri* ni dans nos autres recueils biographiques.

[2] Je rétablis ainsi un mot qu'on ne peut guère lire autrement que *Mantissa*. M. Marty-Laveaux se demande s'il ne faut pas chercher plutôt dans le mot *Mantissa* le titre plus ou moins altéré du livre.

[3] *Notitia sacri imperii romani* (Strasbourg, in-8°).

[4] C'est ainsi que Chapelain, accablé par l'âge, écrit — *deficiente manu* — l'illustre nom de Peiresc.

que justes qu'elles puissent estre, il y a peu d'apparence que le monde accoustumé depuis tant de siècle à sa manière de conter par décades, se résolve à prendre cette méthode de tétrarchie pour ses supputations, le commun du monde et les gens de commerce du moins, car pour les mathematiciens je n'en dis rien. Je vous suis obligé de l'envoy que vous m'avés fait de cet ouvrage que je feray voir à nos curieux et aux gens capables, afin d'en avoir leur sentiment dont je vous rendray conte.

Cette lettre est la 3e que je vous escris par Mr Velser[1] que j'appris, hier, de luy qui ne vous en avoit encore envoyé aucune. Je l'ay présenté à Mr Ménage qui l'a très bien receu. Il m'esprouvera tousjours tel que je vous ay promis et à luy aussi. Assurés l'en et me croyés inviolablement, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce vie septembre 1673.

J'apprendray volontiers le sujet de la note d'infamie du P. de M.[2] et le tiendray secret.

DLXXXIV.

À M. DE MEDON,

CONSEILLER AU SENESCHAL DE TOLOZE (*sic*).

À TOULOUZE (*sic*).

Monsieur, j'avois sceu par Mr de Hericourt l'indisposition qui vous a travaillé si long temps et sceu par luy mesme qu'elle vous avoit osté toute liberté de converser avec vos amis soit de vive voix, soit par le commerce des lettres, ce qui, outre le déplaisir que j'avois de vostre mal, m'en donnoit beaucoup de ne pouvoir vous le tesmoigner par moy mesme ni vous donner de mes nouvelles et de celles de nos amis. Je loüe Dieu de vous avoir mis désormais en estat de reprendre vos erres anciennes et de chercher et donner réciproquement la consolation de la correspondance que vous gardiés avec les sçavans de vostre connoissance sur les productions d'esprit et les ouvrages d'érudition qui paroissoient de temps en temps au jour, surtout avec Mr Heinsius duquel vous avés voulu resveiller le prétendu endormissement par la lettre que vous m'avés envoyée pour luy. Mais, Monsieur, vous qui avés sceu la rupture entre les Hollandois et nous, n'avés pas conceu que tout commerce est criminel avec l'une et l'autre nation et que les Muses mesmes, toutes divines qu'elles soient, ne sont pas exceptées de la rigueur des peines ordonnées aux contrevenans. C'est ce qui nous a fait rompre à nostre ami et à moy toute communication par escrit depuis dix huit mois et que nous ne renouerons que quand le destin aura donné la paix aux deux peuples, laquelle semble s'éloigner de plus en plus par la marche des trouppes imperiales vers le Rhin en faveur des Bataves et la déclaration des Espagnols qu'on n'attend que l'heure qu'ils facent pour empescher cette République de périr. Je n'ay rien sçeu de Mr Heinsius que par bricole, qu'il a esté, l'année précedente, longtemps à Paderborn avec l'Evesque du lieu, puis à Mayence, puis à Cologne et les livres qu'il m'avoit achetés envoyés se sont perdus par les chemins. Ainsi vous voyés que vous luy avés escrit en vain, et que je ne luy rendray vostre lettre que la guerre ne soit finie. Il travailloit à son Virgile pour l'offrir au Roy avant la rupture.

Gronovius avoit prest, avant sa mort, son Tacite. Quand il est mort, on m'a dit que ses enfans n'avoient pas laissé de le publier en Hollande avec sa dédicace pane-

---

[1] Sans doute quelque parent du célèbre historien et philologue Marc Welser ou Velser (né en 1558 à Augsbourg et mort en 1604). — [2] J'ai vainement cherché quel pouvait être ce religieux.

gyrique du Roy, mais il n'en est venu icy aucun exemplaire. Grævius a publié les commentaires de Torrentius et de Casaubon sur Suétone, l'édition duquel il a accompagnée de ses notes et de celles de plusieurs autres. Un habile Saxon a publié un abrégé de la science des Nombres qu'il prétend estre celle de Pythagore du Quaternaire et il assure l'avoir ressuscitée, posant pour certain qu'elle est plus seure que nostre façon de conter par décade pour toute sorte de supputations arithmetiques et astronomiques. C'est tout ce que je sçay d'estrangers.

Icy on a imprimé sans nom d'autheur ni de typographe un livret de droit canon sous le titre d'abbé commendataire qu'on supprime tant qu'on peut pour l'interest qu'y ont le Pape et le Roy. L'abbé de Villeloin[1] y a respondu que bien que mal, mais ils ont eu le malheur tous les deux d'estre estouffés dès leur naissance et je n'en ay veu que le premier.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce VIIIe septembre 1673[2].

DLXXXV.

À M. L'ABBÉ GAYET,

À CHALONS SUR MARNE.

Monsieur, je n'escris jamais à mes amis par simple compliment et seulement pour nourrir le commerce. Je n'en ay ni le loysir ni la volonté et toutes les paroles vaines me sont odieuses et choquent les maximes de ma philosophie. Le solide m'occupe uniquement et je prens volontiers sur mes affaires, sur mon age et sur mes devoirs le temps de communiquer de choses réelles avec ceux qui croyent que j'en suis digne et qui en sont dignes aussi. C'est ainsi que j'en usois avec Mr de Balzac duquel j'ay quatre ou cinq cens lettres[3] toutes de matières dont il vouloit estre éclairci par moy et où il avoit interest sans que jamais, dans une si longue correspondance, il se soit perdu une parole entre nous. Je donnois ce soin là à son amitié sincère et à la confiance qu'il avoit en ma candeur et en ma sincerité. Vous le pouvés avoir veu dans le premier volume de lettres sur lequel il a fini sa vie, dans le dessein de

---

[1] Michel de Marolles était alors âgé de soixante-treize ans.

[2] Le lendemain, Chapelain écrit à M. d'Héricourt (f° 418) : «Je n'ay besoin d'aucune excuse de la dilation de l'envoy du travail de Mr de Montagut dont il a voulu honnorer le poëme de la *Pucelle* en s'engageant à le traduire. Les vers héroïques requièrent du temps et de la méditation avant que le sage poëte en puisse estre content et se hazarde à se laisser aller. Je sçay qu'en vaut l'aune et en puis tesmoigner par mon propre exemple qui justifie assés par ma tardiveté à en laisser paroistre l'original dans la juste crainte de l'exposer à l'envie, moins retouché et plus imparfait qu'il n'a paru, et peut-estre seroit-il encore dans l'ombre de mon cabinet si le commandement du Prince qui s'y interessoit ne m'eust point obligé à le mettre au jour. C'est la principale raison qui me retient de donner sa seconde partie faitte à la vérité, mais non pas aussi achevée que je le voudrois, quand le tumulte des tambours et des trompettes ne me feroit pas craindre que la mienne demeurast estouffée par la violence de leurs sons.., Mr de Bezons est de retour à Paris, mais nous ne l'avons point encore veu à l'Academie. A la première rencontre je luy feray sçavoir combien je vous estime et vous suis acquis serviteur. Je ne connoissois point M^r^ d'Artaut et n'avois appris sa mort que par Mr de Medon qui m'en a paru très affligé comme d'une perte signalée qu'il a faitte et avec luy toute la province. Je les plains tous deux et sens avec douleur que la France perde ainsi toutes les lumières l'une après l'autre et que nous demeurions dans ce val de misère presque esseulés...»

[3] Combien de lettres de Balzac à Chapelain ont été perdues et combien de regrets doit nous causer une telle perte!

publier les autres comme l'image de ses véritables pensées qu'il respandoit en seureté dans mon sein et il vouloit que l'on connust le vray estat de son âme, ayant depuis nostre connoissance renoncé à ce stile ambitieux qui luy avoit tant donné de réputation, et qu'il avoit enfin reconnu estre plustost de déclamation que de véritable éloquence.

J'ay tousjours traitté de la sorte avec ceux qui ont désiré que je les aimasse. Quelques uns me sont eschappés qui demandoient de lasches complaisances pour me payer de mesme monnoye et que j'en ay souffert la perte sans regret, n'estant ni propre ni à flatter ni à estre flatté. Ceux qui me sont demeurés me sont fidelles et n'attendent rien de moy qui puisse cabrer ma délicatesse de ce costé là, trouvant d'ailleurs en moy tout ce qu'ils en peuvent désirer de juste condescendance à leurs souhaits ou besoins.

Je m'apperçois que toute cette explication de mon humeur franche est d'une estendüe un peu longue, mais j'ay esté bien aise de me desployer à vous dans ce commencement de nostre amitié afin que vous fissiés là dessus vostre conte et que vous vissiés si vous vous en puissiés accommoder à ce prix là.

Par ma précedente[1] vous avés veu ce qui m'avoit fait retarder à vous respondre. Par celle cy je vous diray que je suis bien aise de vostre prochaine guérison, que la campagne qu'on vous a conseillée vous remettra en estat de suyvre vos inclinations studieuses et philosophiques. Ménagés la sagement afin qu'elle dure et souvenés vous qu'à moins d'une teste de fer on ne pénètre point dans les mystères de la nature. J'admire et loüe Dieu de m'avoir laissé vivre si long temps dans un corpuscule[2] aussi foible que le mien et de m'avoir fourni le courage et la vigueur d'entreprendre et d'achever une aussi longue carrière que celle dont, de vostre courtoisie, vous m'avés dit tant de bien. Tout infirme que je suis, je vis encore, mais tout prest à partir quand la trompette sonnera et que la marche sera ordonnée.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI octobre 1673.

DLXXXVI.

À M. LE COMTE GRAZIANI,

CONSEILLER D'ESTAT ET SECRÉTAIRE DU DUC DE MODÈNE.

À MODÈNE.

Monsieur, j'avois veu dans la lettre de Mr l'abbé de Rezini l'embarras où vous avoit mis la repugnance de Me la Princesse de Modene[3] au mariage de Mr le duc d'York[4]

---

[1] Dans cette lettre, datée du 26 septembre (f° 419 v°), Chapelain recommandait à son nouveau correspondant d'éviter les excès de travail, lui disant : «Souvenés-vous du précepte qui veut que l'on garde mesme *in sapientia modum.*» Chapelain continuait ainsi : «Après que vous serés bien remis, nous raisonnerons à nostre aise et sans rien hazarder. La portée de l'esprit humain a ses mesures et ses forces limitées. Les Anciens l'ont connu et y ont prescrit des bornes à ne les point outrepasser. *Noli*, ont-ils dit, *altum sapere, sed time.* Les Icares, les Phaëtons ont fait de déplorables cheutes par leur présumption. Pour moy, je vas tousjours terre à terre de peur de tomber de trop haut. Je vous exhorte à en user de mesme et demeure, Monsieur, vostre, etc.»

[2] M. Littré, sous le mot *corpuscule*, cite un seul écrivain du XVIIe siècle, Fénelon, et trois du XVIIIe, Voltaire, Bonnet et Bernardin de Saint-Pierre.

[3] Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, veuve, depuis 1662, d'Alphonse IV, duc de Modène.

[4] Le duc d'York était le fils de Charles Ier et d'Henriette de France; il était né le 24 octobre 1633 et devint roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques II, le 16 février 1685.

et le soulagement de vostre inquiétude par le consentement qu'elle y avoit enfin apporté[1] et cela eust suffi pour calmer la peine que cette résistance me donnoit pour l'interest de la Princesse, celuy des deux Couronnes et celuy de la Religion. Mais vostre courtoisie m'en a voulu donner avis par vous mesme, sçachant la part que je prens aux avantages de cette glorieuse maison, de quoy je vous suis extrêmement obligé.

Je suis bien [aise] que l'ordre que receut Mr d'Angeau d'aller au nom du Roy solliciter cette grande affaire vous ait fait connoistre sa personne et son mérite et que vous en ayés esté si bien convaincu. C'est un des plus sages, des plus polis et des plus habiles de nostre Cour et l'un de mes amis particuliers. Ce que vous me mandés de vos entretiens sur mon sujet m'a apporté une extrême joie et son tesmoignage me servira auprès de vous pour vous confirmer dans la trop bonne opinion que vous en avés

Je vous renouvelle le remerciment des deux livres Espagnols sans en rien diminuer pour ce qu'ils peuvent avoir de moins parfait. Ce que j'y considère le plus, c'est qu'ils me sont une marque assurée du plaisir que vous prenés à me faire des graces et des circonstances agreables dont vous les accompagnés. J'en ay tout le ressentiment que je dois et demeure, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce XVI octobre 1673.

DLXXXVII.

À M. L'ABBÉ LE ROY,

À LA FONTAINE [*sic*], EN CHAMPAGNE[2].

Monsieur, j'ay quelque honte de ne vous escrire jamais que pour vous faire des remercimens au lieu de m'aquiter de ce devoir par quelque service. Mais vostre bonté pour moy est inepuisable et vous ne voulés pas que vostre solitude s'exerce aussi saintement qu'elle fait sans me faire part des précieux fruits qu'elle produit pour le salut de vostre prochain dans le desir et l'esperance de le voir aussi digne du ciel que ceux qui vous ressemblent et qui n'ont point d'interest dans le monde où on ait lieu de vous servir. Le nombre d'excellens ouvrages dont vous m'avés honnoré toutes les fois que vous en avés secouru nostre tiédeur et fortifié nostre foiblesse ne me donne matière de vous tesmoigner ma reconnoissance que par des paroles, mais je vous supplie de croire que ces paroles ne tiennent point des complimens ordinaires et que, si elles ne sont point utiles, elles sont au moins sincères et dans lesquelles vous pouvés lire les sentimens de mon cœur. C'est avec cette candide vérité que je vous rens très humbles grâces de cette nouvelle faveur qui comble la mesure de tant d'autres et qu'en faisant l'usage que je feray d'une si exquise doctrine si je suis si heureux que d'en bien profiter, je vous le devray plus qu'à toutes les exhortations et à toutes les édifiantes lectures qui me pourroient porter au bien, vous pouvant assurer que de celles qui me passent tous les jours par les mains je ne suis tant touché d'aucune que de ce qui sort de vostre plume et de ce que produisent vos saintes méditations jointes à vostre ardente charité et à la vie exemplaire que vous menés. Je n'auray désormais que vostre commentaire sur l'oraison divine[3] où vous faites voir tous les devoirs d'un véritable Chrestien, et si je puis obtenir de Dieu de le devenir par vostre moyen, j'en

---

[1] La fille d'Alphonse IV se nommait Marie-Béatrix.

[2] Nous avons vu dans plusieurs lettres précédentes que l'abbé Le Roy était à Hautefontaine.

[3] *Explication de l'oraison dominicale*, composée des poésies et paroles mêmes de saint Augustin (Paris, Guillaume Desprez, 1873, in-12).

seray d'autant plus digne de me dire, Monsieur, vostre, etc.

De Paris, ce xx octobre 1673.

DLXXXVIII.

À M. LE CHEVALLIER OTTAVIO FERRARI,

PROFESSEUR HONNORAIRE,

À PADOUE.

Monsieur, j'ay eu un très grand sursaut en lisant dans vostre dernière le renouvellement de vostre fluxion dont je vous croiois délivré pour longues années encore, au grand bien des bonnes lettres et à la grande satisfaction de vos cordiaux amis. Cette fièvre qui n'a point eu de suite me soulage un peu et me fait esperer qu'avec vostre bon régime et la tranquillité de vostre ame, vous vous en tirerés d'autant que l'an passé, que vous aurés moins de commerce avec ces M^rs qui vivent de la mort des hommes et qui ne sont rien moins qu'Hippocratiens. Une des parties de vostre diette doit estre l'abstinence de la lecture et beaucoup plus de la profession publique qui exerce trop les poulmons et attire le rheume sans remède. Mon très cher ami Gassendi, quelque sage qu'il fut dans sa conduite, en contracta l'intemperie[1] qui nous en a privés[2]. Vous ne devés pas estre moins précieux à vos clarissismes qu'il nous l'estoit et je ne doute point que, pour vous conserver comme le Palladium de son Academie et l'honneur de leur République en ce genre, ils ne vous défendent par un décret du Sénat de plus hazarder une santé si nécessaire au public, vous renfermant dans les exercices de vostre cabinet où l'agitation du corps n'aura point de part et où le seul esprit aura de l'employ pour la production de ses ouvrages. Vous aurés infailliblement toutes les voix pour ce décret, et quand il n'y auroit que le tesmoignage de Mr Battista Nani[3], il suffiroit seul pour faire tomber d'accord tous ces autres M^rs, de la justice, de la nécessité de le faire en vostre faveur, sans que cela puisse tirer à consequence.

J'ay senti un plaisir extrême d'apprendre par vostre lettre que vous le mettiés à la teste de vos patrons et amis, aussi bien que j'ay senti de la confusion de me voir mis par vous d'égal dans la consideration que vous faites de luy, sinon pour la tendresse, au moins pour l'appuy. Je sors présentement de la lecture de son admirable histoire qui m'a laissé une impression de son mérite à ne luy comparer aucun des écrivains modernes pour la solidité, gravité, pénetration, liberté, jugement, éloquence, vérité, demeslement d'interêts et toutes les autres parties d'un historien qui se permet toutes choses et qui [ne] s'en permet que de justice et très clairement justifiées. Je me resjoüis avec vous de cette illustre habitude que vous avés avec un si grand personnage qui honnore son païs et son siècle et qui n'en doit rien aux Guicciardins et aux Daviles, quelques excellentes qualités qui ayent establi leur réputation et quelque estime que j'en face. J'y reconnois le stile ancien des Thucidides, des Xénophons, des Salustes,

---

[1] C'est un terme de l'ancienne médecine, signifiant la mauvaise constitution des humeurs du corps. M. Littré a retrouvé le mot dans une comédie de Molière (*le Malade imaginaire*) et dans une lettre de Mme de Sévigné (lettre du 16 février 1680).

[2] Chapelain est le seul, si je ne me trompe, qui fasse de Gassendi un martyr du professorat. Voir sur sa mort, attribuée par les uns aux austérités du carême, par les autres, et plus vraisemblablement, aux treize saignées de ses médecins, la *Vie de Pierre Gassendi*, par Bougerel (p. 408-411), les *Documents sur la vie de Gassendi* (p. 25).

[3] Il a été déjà question de cet homme d'État, de cet historien, dans la lettre CXLI du présent volume (p. 224).

des Tites Lives, des Tacites, et, en le lisant, je me sens transporté à ces ages heureux où la prudence et la liberté conduisoient la plume des vrays politiques et des vrays champions de la vertu.

Je ne voy que vous qui puisse succeder à son travail et le suyvant sans émulation, si vostre santé vous le permet, vous donnerés un second chef-d'œuvre historique dont la matière, estant le règne de nostre monarque, ne sera pas moins rare et pleine de grands et merveilleux évenemens à vous rendre aussi admirable par vostre sujet que par le stile dont vous le sçaurés traitter et avec d'autant plus d'avantage que l'idiome latin en a sur la langue vulgaire.

Consolés-vous, au reste, Monsieur, de l'impu[tation] de vostre moine historien. Son livre, à mon avis, est tombé dans l'oubli, n'en ayant point ouy parler depuis que je l'eus envoyé à Mr Colbert et quand, à l'arrivée du Roy, il l'auroit présenté à S. M., je suis comme certain que S. M. ni Mr Son Ministre n'en auront pas leu une ligne. Ils ont bien d'autres affaires à desmesler. Sans vous en chagriner, donc, songés seulement à m'ordonner de vous recouvrer le livre que vous désirés que je vous envoye et vaqués uniquement à vostre santé qui m'inquiete plus que ne vous peut dire, Monsieur, vostre, etc.[1]

De Paris, ce XXII octobre 1673[2].

---

[1] Ferrari, dont la santé inquiétait Chapelain, devait vivre encore pendant près de dix années, jusqu'au 16 mars 1682.

[2] C'est ici la dernière lettre du recueil Sainte-Beuve. Chapelain, quelques jours plus tard, était si gravement malade, que Mme de Sévigné écrivait à Mme de Grignan, le 13 novembre (t. III de l'édition de M. Ad. Regnier, p. 275) : «M. Chapelain se meurt : il a eu une manière d'apoplexie qui l'empêche de parler; il se confesse en serrant la main; il est dans une chaise comme une statue : ainsi Dieu confond l'orgueil des philosophes.» Le 15 décembre, Mme de Sévigné annonce à sa fille (*ibid.*, p. 318) que Boileau «est attendri pour le pauvre Chapelain». L'auteur de *la Pucelle* résista plus de deux mois encore à la maladie et ne mourut que le 22 fevrier 1674.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME I.

Page 42, note 2. — Rétablir ainsi le vers de Virgile :

Et qui amant ipsi sibi somnia fingunt.

144, note 1. — Lisez : d'*Ablancourt*, et non : d'*Albancourt*.

166, note 3. — Lisez : *conjugale*, et non : *filiale*.

185, première colonne, ligne 16 du texte. — Lisez : *disert*, et non : *discret*.

195, première colonne, lignes 6 et 7. — Lisez : la *Congiura* de Fieschi, et non : la *Longuna* de Fieschi. Il s'agit là du récit de la conjuration de Fiesque. Le mot *Longuna* est un *lapsus* dans le registre des minutes des lettres de Chapelain.

226. — Averti par un excellent critique, M. Jules Dukas, auquel je dois beaucoup d'autres utiles observations, je retire ma conjecture relative à Lagny (Oise) et je la remplace par cette assertion précise, qu'il s'agit de Lagny (Seine-et-Marne).

227, note 1. — Lisez : *Buccardo* (Bouchard), et non : *Buscardo*.

227, note 3. — Lisez : 1640, et non : 1690.

228. — Ajoutez : Voir sur Villifranchi (Giovanni), auteur de l'*Amaranta*, l'édition d'Apostolo Zeno de la *Bibliotheca d'eloquenza italiana* de Fontanini, et surtout la *Bibliotheca italiana* de Haym (Milan, 1803, t. II, p. 150).

229, note 2. — Lisez : tantôt *à Paris* et tantôt à Rome, et non : tantôt *à Rome* et tantôt à Rome.

236, note 4. — Lisez : 16*38*, et non : 16*68*.

237, note 6. — Lisez : *Gérard*, et non : *Girard*.

240, première colonne, ligne 2. — Lisez : *agnovi*, et non : *agnotis*, lapsus des Minutes.

249, note 2. — Lisez : *fils* de Louis XIV, et non : *frère* de Louis XIV.

255, note 2. — Lisez : *M*^elles^ de Clermont, et non : *M*^elle^ de Clermont.

274, note 3. — Lisez : 16*37*, et non : 16*36* et effacez la ligne où Marie-Françoise Le Hardy de la Trousse est appelée la *cousine germaine de M*^me^ *de Sévigné*, dont elle n'était en réalité nullement parente. Voyez sur ce point la plaquette intitulée : *La marquise de Flamarens* (Auch, 1883, in-8°).

337, note 3. — La première édition de l'*Argenis* est de 1621 et non de 1622. L'erreur a été empruntée au *Manuel du libraire*.

359, note 1. — Le *Monumentum romanum* ne fut pas dédié par Bouchard à Urbain VIII, mais au frère de ce pape, au cardinal Barberin, *Francisco Barberino, Urbani VIII Pontif. Max. fratris, F. Cardinali.*

375. — Oyarsen (?) est Oyarzun, sur la droite de la rivière du même nom, qui se jette dans la baie de Passages, à environ 10 kilomètres de Fontarabie, à l'ouest.

375. — *Ernane* (?) est *Hernani*, sur la rive gauche de l'Urumca, à 7 ou 8 kilomètres plus à l'ouest qu'Oyarzun. Ces deux localités sont traversées par la ligne du chemin de fer du nord de l'Espagne.

Page 385, note 3. — Ajoutez : Le mot *amnistie* est dans un pamphlet du cardinal de Retz, écrit de 1656 à 1658 et qui a été publié par M. A Gazier dans sa thèse sur les dernières années de ce prince de l'église.

414, seconde colonne, ligne 23. Lisez : *confabulation*, et non : *confalutation*.

425, note 6. — Lisez : *1634*, et non : 1674.

440, note 1. — Ajoutez : Le *Nobiliario* de Lopez de Haro (Madrid, 1622, 2 vol. in-fol.) est indiqué à la *Table du Manuel du libraire*, sous le n° 28,916.

462, seconde colonne, à l'avant-dernière ligne. — Lisez : *siete*, et non : *sete*.

490, seconde colonne, à la quatrième ligne en partant d'en bas. — Lisez : ἐξοχήν, et non : ἐξεχὴν

519, seconde colonne, ligne 5. — Lisez : *Rocolet*, et non : *Rocelet*.

530, note, cinquième ligne. — Lisez : *françois*, et non : *français*.

535, note 1, seconde colonne, ligne 3. — Lisez : *1639*, et non : *1839*.

560, note 3, ligne 18 de la seconde colonne. — Lisez : *Cet* ingrat, et non : *D'estre* ingrat.

572, première colonne, 5e ligne du texte. — Lisez : Jordanus *Brunus*, Nolanus [Giordano Bruno, de Nole], et non : Jordanus *Brunces*.

574, note 3. — Lisez : *Motin*, et non : *Molin*. A propos des traductions de Motin, voir dans la *Revue critique* du 19 mars 1883 mon compte rendu des *Œuvres inédites de Pierre Motin*, publiées par Paul d'Estrées (p. 230).

599, première colonne, ligne 20. — Lisez : *vostre*, et non : *nostre*.

612, note 3. — Lisez *1875*, et non : *1775*.

615, note 5, seconde colonne, ligne 4 : Lisez : mentionne *en* un vers délicieux, et non : mentionne un vers délicieux.

619, note 3. — Lisez : M. de *Noyers*, et non : M. de *Voyers*.

621, première colonne, lignes 12 et 13. — Lisez : *perstricti*, et non : *pertricti*; *gloriæ*, et non : *gloria*.

667, note 2. — Lisez : *rédigé*, et non : *rédigée*.

670, seconde colonne, ligne 8 du texte. — Lisez : *vous*, et non : *nous*.

" note 3, seconde colonne, ligne 7 en partant d'en bas. — Lisez : 10 *août*, et non : 10 *avril*.

678, note 6. — Lisez : *Douville*, et non : *Durville*.

688, note, première colonne. — Lisez : *Racine*, et non *Racan*.

693. — Ajouter : Ces vers se trouvent dans le tome Ier des *Œuvres de M. de Balzac* (in-fol., 1665, p. 663). La pièce, qui est très jolie, est intitulée : *Francisci Guieti in Cervisiam*.

697, note 6. — Lisez : *magister*, et non : *magisier*.

709, note 3. — Lisez : du présent tome, et non : du tome Ier.

724, note 5. — Lisez : Noël du *Fail*, et non : Noël du *Fait*.

TOME II.

Page 13, note 1. — Lisez : *origines*, et non : *orgines*.

19, note 4. — Lisez : le P. Pierre *Le Moyne*, et non : *Lemoyne*.

81. — Lisez : *Ratboldus*, et non : *Retbaldus*, et voyez à la page 116 la note sur cet érudit dont on a ainsi francisé les prénoms et le nom : *Rabode Herman Schele*.

84, note 2. — Lisez : où se *trouvoit*, et non : où se *trouvait*.

86, note 1. — Effacez : *le lendemain* et mettez : *dix jours plus tard*, car la lettre de N. Heinsius n'est pas du 7 juin, mais bien du 17.

110, note 1. — Ajoutez : Le récit détaillé de cette querelle adressé à Jacques Dupuy, prieur de Saint-Sauveur, par le second des deux érudits a été récemment publié (*Les Correspon-*

dants de Peiresc, fascicule V. *Lettres inédites de Claude de Saumaise*, Dijon, 1882, in-8°, p. 104-113).

Page 160, notes, seconde colonne, ligne 5 en partant d'en bas. — Lisez : comte To*tt*, et non : comte To*lt*.

163, seconde colonne du texte, ligne 16. — Lisez : président de *C*ormis, et non : de *L*ormis.

189, note 1. — Le prénom d'Ogier doit être lu : *Charles*.

270, note 5. — Lisez : *de Guedreville*, et non : *de Gueudreville*.

302, note 2. — Lisez : CLXV, et non : CLXIII.

438, note 1. — Lisez : de Chapelle *et* de Bachaumont, et non : de Chapelle *de* Bachaumont.

438, même note. — Lisez : *hymen*, et non : *hymne*.

447, note 1, seconde colonne, ligne 4. — Lisez : *G*olius, et non : *P*olius.

506, note 1. — Lisez : *pour* Colbert, et non : *par* Colbert, et *par* Jean de Gaumont, et non : *pour* Jean de Gaumont.

542, note 1. — Lisez : la première partie de l'*Astrée* parut en 1607, et non : en 1608. Voir sur ce sujet une note de l'*Avertissement* du fascicule VI des *Correspondants de Peiresc. Lettres inédites de Balthazar de Vias*, Marseille, in-8°, 1883, p. VII.

619, première colonne, à la ligne 3 des notes. — Lisez : *Falconieri*, et non : *Falunieri*.

664, seconde colonne, quatrième ligne du texte en partant d'en bas. — Lisez : A *M.* Heinsius, et non : A. *H.* Heinsius.

682, seconde colonne, note 5. — Lisez : Voir la *note 3*, et non : Voir la *note* 7.

761, seconde colonne, ligne 14 du texte. — J'ai oublié de rappeler, en note, que l'auteur du *Terentius Christianus* est Corneille Schonæus, déjà mentionné en ce tome II, à la page 52.

789, seconde colonne, à la note, ligne 3. — Lisez : *ainsi*, et non : *aussi*.

M. Marty-Laveaux et moi nous croyons devoir déclarer que, tout bien considéré, il nous paraît impossible d'admettre que le manuscrit Sainte-Beuve soit autographe, comme je l'avais pensé d'abord et comme je l'avais même affirmé dans l'*Avertissement*. Le manuscrit est décidément l'œuvre de copistes qui ont parfois admirablement imité l'écriture de Chapelain.



TABLE CHRONOLOGIQUE

DES LETTRES DE CHAPELAIN

CONTENUES DANS LE MANUSCRIT SAINTE-BEUVE.

(Nous rappelons que les lettres publiées intégralement sont désignées par un I, les lettres analysées par un A, les lettres omises par un O.)

1634.

1635.

A M. de Sales, à l'armée de M. de la Force, en Lorraine. — 15 août. I.
Au marquis de Gesvres, en Hollande. — 16 septembre. I.
Au comte de Guiche, à l'armée dans le Messin. — 8 octobre. I.
A M. Maghe, à Orléans. — 1er novembre. O.
A M. de Boisrobert, à Ruel. — 14 novembre. I.
A M. d'Andilly, à Pomponne. — [ ] novembre. I.
A M. Arnaud, en Hollande. — 16 décembre. O.

1636.

A M. de Balzac, à Balzac. — 18 janvier. I.
Au même, à Balzac. — 17 février. I.
A l'abbé de Saint-Nicolas. — 18 février. I.
A M. de Lionne, à Angers. — 20 février. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 1er mars. I.
Au maréchal de Brezé, à Saumur. — 20 mars. A.
A M. Maynard, à Rome. — 16 mai. I.
A la duchesse de Longueville, à Rouen. — 26 août. I.
Au duc de Longueville. — 26 août. A.
A M. Goffridi, secrétaire de M. le duc de Parme, à Plaisance. — 1er septembre. A.
A M. de Lalane, à l'armée de Picardie. — 1er septembre. A.
A un inconnu. — 1er septembre. A.
Au duc de Longueville. — [ ] septembre. A.
A M. Pillet, à Châlons. — 1er septembre. O.
A M. de Balzac, à Balzac. — 7 septembre. I.
Au même, à Balzac. — 20 septembre. I.
Au comte de Fiesque, à l'armée de Picardie. — 25 septembre. A.
A M. de Montauzier, à la Valteline. — 27 septembre. I.
A M. d'Elbène, à l'armée de Picardie. — 28 septembre. A.
Au marquis de Gesvres, à l'armée de Picardie. 28 septembre. I.
Au duc de Longueville, à Trie. — 7 octobre. O.
A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Dreux. — 10 octobre. I.
A M. de Boisrobert, à l'armée de Picardie. — 16 octobre. A.
A M. l'évêque de Grasse. — 20 octobre. I.
A M. de Boisrobert, à l'armée de Picardie. — 25 octobre. A.
A M. de Balzac, à Balzac. — 25 octobre. I.
Au maréchal de Brezé, à Saumur. — [ ] novembre A.
A M. de Boisrobert. — 9 novembre. A.
A M. Godeau, évêque de Grasse, à Mézières. — 13 novembre. A.
A M. de Chives, à Angoulème. — 23 novembre. A.
A M. de Balzac. — 23 novembre. I.
Au même. — 26 novembre. I.
Au cardinal de Bentivoglio, à Rome. — 1er décembre. I.
A M. de Boisrobert. — 2 décembre. A.
Au même. — 3 décembre. I.
A M. de Belin, au Mans. — 8 décembre. I.
Au marquis de Montauzier, à la Valteline. — 10 décembre. I.

1637.

Au duc de Longueville, à son armée en Bassigny. — 8 janvier. I.
A M. de Belin, au Mans. — 22 janvier. I.
A M. de Boisrobert, à Fontainebleau. — 27 janvier. I.
Au marquis de Gesvres, à Fontainebleau. — 27 janvier. I.
A Mlle Paulet. — 15 fevrier. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 6 mars. I.
A M. de Montauzier, à Montauzier. — 18 mars. A.
Au duc de Longueville, en Bresse. — 20 mars. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 25 mars. I.
Au comte de Guiche. — [ ] mars. A.
A M. de la Trousse, à Rouen. — 29 mars. A.
A M. de Balzac, à Angoulème. — 29 mars. I.
A la duchesse de Longueville, à Creil. — [ ] avril. I.
A M. de Balzac, à Angoulème. — 1er avril. I.
A M. de la Picardière. — [ ] avril. I.
A l'abbé de Cerisy, à Gisors. — [ ] avril. A.
A M. de Chives. — 5 avril. O.
A M. de Balzac, à Angoulème. — 12 avril. I.
Au duc de Longueville, en la Franche-Comté. — 13 avril. O.
A M. de Balzac, à Angoulème. — 26 avril. I.
Au duc de Longueville, à Saint-Amour. — 14 mai. A.
A l'abbé de Bourzeis. — 28 mai. O.
A M. de Balzac, à Angoulème. — 31 mai. I.
A M. de Scudéry. — 4 juin. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 13 juin. I.
Au duc de Longueville. — 3 juillet. I.
A M. Arnaud, à Landrecy. — 22 juillet. A.
A M. de Boisrobert, à Ruel. — 31 juillet. I.
A M. de Belin, au Mans. — 5 août. O.
A M. de Balzac, à Balzac. — 7 août. I.
A M. de Scudéry. — 20 août. I.
A M. de Boisrobert, à Ruel. — [ ] août. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 22 août. I.
A Mme de la Trousse, à la Trousse. — 23 septembre. A.
Au duc de Longueville, en la Franche-Comté. — 10 octobre. I.
Au marquis de Montauzier, à Angoulême. — 10 octobre. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 10 octobre. I.
Au marquis de la Trousse. — 19 octobre. O.
A un inconnu. — Sans date (billet de dix lignes). O.
A M. Gassendi, prévôt de l'église de Digne, à Aix en Provence. — 20 octobre. I.
A M. d'Andilly, à Pomponne. — 27 octobre. A.
Au même, à Pomponne. — 28 octobre. A.
A l'abbé de Saint-Nicolas, à Pomponne. — Sans date. I.
Au même. — Sans date. O.
A M. de Balzac, à Balzac. — 4 novembre. I.
A M. de Boisrobert. — 5 novembre. O.
A M. Godeau, évêque de Grasse. — 12 novembre. O.
A M. de Saint-Chartres, à Poitiers. — 27 novembre. A.
A M. de Silhon, à Paris. — 27 novembre. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 28 novembre. I.
A l'abbé de Bourzeys. — 30 novembre. I.
A M. de Grasse (Godeau), à Grasse. — 4 décembre. I.
A l'abbé de Saint-Nicolas, à Pomponne. — 7 décembre. I.
A M. Godeau, évêque de Grasse. — 11 décembre. O.
A M. de Belin, au Mans. — 12 décembre. I.
A M. Mairet, au Mans. — 12 décembre. .
A l'abbé de Saint-Nicolas, à Pomponne. — Sans date. I.
A M. de Saint-Chartres. — 17 décembre. I.
A M. de Grasse (Godeau), à Grasse. — 17 décembre. I.
A M. de Scudéry. — 19 décembre. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 20 décembre. I.
Au duc de Longueville. — 23 décembre. A.
A M. de Saint-Chartres. — 24 décembre. O.
A M. de Grasse (Godeau), à Grasse. — 25 décembre. I.
A M. Mairet, au Mans. — 25 décembre. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 29 décembre. I.

1638.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 1er janvier. I.
A M. de Saint-Chartres. — 7 janvier. O.
A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 8 janvier. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 25 janvier. I.
A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 28 janvier. I.
A M. de la Lane. — 6 février. I.
A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 12 février. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 14 février. I.
A M. Silhon. — 14 février. I.
A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 18 février.
A M. de Balzac, à Balzac. — 21 février.
A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 26 février. O.
A M. du Buisson, en Hollande, à la Haye. — 27 février. A.
A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 5 mars. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 7 mars. I.
A M. de Croisilles, à Sedan. — 10 mars. I.
A M. Mainard, en Auvergne, à Aurillac. — 10 mars. I.
A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 12 mars. O.
A M. de Balzac, à Angoulême. — 15 mars. I.
A M. de Grasse (Godeau), à Grasse. — 19 mars. I.
A M. de Balzac, à Balzac. — 22 mars. I.
Au même, à Balzac. — 3 avril. I.
Au même, à Balzac. — 7 avril. I.
A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 16 avril. I.
A M. de la Brosse. — 18 avril. O.
A M. de Balzac, à Balzac. — 20 avril. I.
A M. de Montauzier, à Colmar. — 24 avril. A.
Au même, en Alsace. — 25 avril. I.

A M. du Fay de la Trousse, à l'armée de M. le maréchal de la Force. — 11 août. A.

A M. de Marainville, à l'armée de M. le maréchal de Châtillon. — 11 août. A.

A M. du Buisson, à Rouen. — 12 août. A.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 12 août. A.

Au duc de Longueville, à la Franche-Comté. — 12 août. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 14 août. A.

A M. du Fay de la Trousse, à l'armée de M. le maréchal de Châtillon. — 18 août. A.

A M. de Grasse (Godeau), à Grasse. — 20 août. I.

Au marquis de Gesvres, au camp devant Fontarabie. — 20 août. A.

A M. Tardif, payeur des rentes. — O.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 20 août. A.

Au marquis de Flamarens, à Buzet. — 22 août. O.

A M. Montestruc de Flamarens, à Buzet. — 22 août. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 22 août. I.

A M. du Fay de la Trousse, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, à l'armée de M. de la Force. O.

A M. de Grasse (Godeau), à Grasse. — 26 août. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 27 août. O.

Au duc de Longueville, à la Franche-Comté. — 27 août. I.

A M. d'Andilly, à Pomponne. — 27 août. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 29 août. A.

A Mlle Paulet. — 31 août. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 3 septembre. I.

A M. de Marinville, 1er capitaine du régiment de cavalerie de M. de la Ferté-Imbault, à l'armée. — 3 septembre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 5 septembre. O.

A M. Arnaut, lieutenant de la mestre de camp des carabins de France, 5 septembre. A.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 9 septembre. A.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 10 septembre. I.

A M. Arnaut, lieutenant de la mestre de camp des carabins de France. — 10 septembre. O.

Au marquis de Montauzier. — 10 septembre. O.

A M. de Marinville, à Saint-Quentin. — 12 septembre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 12 septembre. O.

A M. Arnaut, mestre de camp des carabins de France. — 12 septembre.

Au marquis de Gesvres, en Guyenne. — 18 septembre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 19 septembre. I.

A M. Bouchard, à Rome. — 21 septembre. A.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 23 septembre. I.

A M. Magnhe, à Orléans. — 23 septembre. O.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 24 septembre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 26 septembre. A.

A M. l'abbé de Boisrobert, à Magny. — 27 septembre. O.

A M. le 1er président de Toulouse. — 29 septembre. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 2 octobre. I.

Au marquis de Montauzier. — 3 octobre. A.

Au marquis de Gesvres, au camp devant Siboure. — 3 octobre. A.

Au duc de Longueville, en Franche-Comté. — 6 octobre. I.

A Mlle de Rambouillet. — 9 octobre. I.

A M. de Silhon. — 9 octobre. I.

Au marquis de Gesvres, en Guyenne. — 12 octobre. A.

Au marquis de Montauzier. — 12 octobre. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 13 octobre. A.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 14 octobre. I.

A M. de la Tour. — 14 octobre. O.

Au marquis de Flamarens, à Buzet. — 15 octobre. O.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 15 octobre. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 16 octobre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 18 octobre. I.

A M. de Grasse (Godeau), à Grasse. — 21 octobre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 25 octobre. O.

A M. de Grasse (Godeau), à Grasse. — 28 octobre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 30 octobre. I.

Au marquis de Montauzier. — 1er novembre. A.

A la princesse Julie. — Sans date. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 6 novembre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 6 novembre. I.

A M. l'abbé de Boisrobert. — [ ] novembre. O.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 11 novembre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 12 novembre. I.

A M. Silhon. — 15 novembre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 15 novembre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 20 novembre. I.

Au marquis de Flamarens, à Flamarens. — 20 novembre. O.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 23 novembre. I.

A M. de Chemeraut, en Poitou. — 23 novembre. O.

Au duc de Longueville, en Lorraine. — 25 novembre. I.

A M. de Grasse (Godeau), à Grasse. — 26 novembre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 26 novembre. I.

A M. Mairet, au Mans. — 27 novembre. I.

A M. Doujat, à Toulouse. — 27 novembre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 29 novembre. O.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 3 décembre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 5 décembre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 7 décembre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 11 décembre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 13 décembre. A.

Au baron de Beauregard, à Vienne. — 13 décembre. O.

A l'abbé de Saint-Nicolas, à Pomponne. — 14 décembre. I.

Au duc de Longueville, en Lorraine. — 16 décembre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 19 décembre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 20 décembre. I.

Au même, en Alsace. — 20 décembre. A.

Au baron de Beauregard, à Vienne. — 20 décembre. O.

Au duc de Longueville. — 23 décembre. O.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 24 décembre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 24 décembre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 28 décembre. O.

A M. l'abbé de Saint-Nicolas, à Pomponne. — 28 décembre. I.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 30 décembre. I.

1639.

A M. l'abbé de Saint-Nicolas, à Pomponne. — 1er janvier. I.

A M. d'Andilly, à Pomponne. — 1er janvier. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 1er janvier. I.

Au même, à Balzac. — 3 janvier. I.

A M. l'évêque de Grasse, à Grasse. — 7 janvier. I.

A M. Bouchard, à Rome. — 6 janvier.

Au marquis de Montauzier. — 10 janvier. O.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 14 janvier. I.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 14 janvier. I.

A M. l'abbé de Saint-Nicolas, à Pomponne. — 15 janvier.

A M. de Balzac, à Balzac. — 15 janvier. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 16 janvier. I.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 20 janvier.

A M. de Balzac, à Balzac. — 22 janvier. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 23 janvier. I.

Au marquis de Gesvres, à Monceaux. — 29 janvier. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 30 janvier. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 31 janvier. I.

A M. de la Brosse. — 4 février. O.

A M. l'évêque de Grasse, à Grasse. — 4 février. I.

Au marquis de Gesvres, à Monceaux. — 5 février. I.

Au marquis de Flamarens. — 5 février. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 6 février. A.

Au marquis de Gesvres, à Monceaux. — 10 février. O.

A l'abbé de Boisrobert, à Paris. — 11 février. A.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 11 février. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 12 février. I.

A M. du Fay de la Trousse, à l'armée de M. le maréchal de la Meilleraye, vers Arras. — Sans date. O.

Au marquis de Gesvres, capitaine des Gardes. — 17 septembre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 17 septembre. I.

A M[lle] de Gournay. — 18 septembre. I.

Au comte de Guiche, en Dauphiné. — 22 septembre. A.

A M[me] de Choisy, à Forges. — 22 septembre. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 25 septembre. I.

Au duc de Longueville, à Colmar. — 26 septembre. A.

Au marquis de Montauzier, à Colmar. — 26 septembre. A.

A M. l'évêque de Grasse (Godeau), à Grasse. — 29 septembre. I.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 30 septembre. A.

A M. de la Lane, à Mortagne. — 1[er] octobre. A.

A M. de Balzac. — 2 octobre. A.

Au marquis de Montauzier, à Colmar. — 3 octobre. I.

Au duc de Longueville, à Colmar. — 4 octobre. O.

A M. de la Case. — 8 octobre. O.

Au marquis de Flamarens, à Buzet. — 8 octobre. O.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 8 octobre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 9 octobre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 10 octobre. I.

Au duc de Longueville, en Alsace. — 10 octobre. O.

A M. de la Thibaudière. — 12 octobre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 12 octobre. A.

Au même, à Balzac. — 16 octobre. I.

Au duc de Longueville, à Colmar. — 17 octobre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 23 octobre. I.

Au même, à Balzac. — 23 octobre. A.

A la marquise de Sablé. — 24 octobre. I.

Au duc de Longueville, à Brisac. — 24 octobre. O.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 28 octobre. O.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 29 octobre. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 30 octobre. I.

Au duc de Longueville, à Brisac. — 4 novembre. O.

Au marquis de Montauzier, à Colmar. — 4 novembre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 6 novembre. I.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 11 novembre. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 13 novembre. I.

Au même, à Balzac. — 20 novembre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 20 novembre. I.

A. M. de Balzac, à Balzac. — 27 novembre. I.

A M. Mainard, à Saint-Céré. — 2 décembre. I.

Au duc de Retz, au parc Soubise. — 2 décembre. A.

A la marquise de Flamarens, à Montastruc. — 2 décembre. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 4 décembre. A.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 5 décembre. O.

A M. Mandat. — Sans date. O.

A M. de Balzac, à Balzac. — 10 décembre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 11 décembre. I.

A l'abbé de Chastillon [Boisrobert]. — 13 décembre. I.

A M. Bouchard, à Rome. — 15 décembre. A.

A la marqnise de Flamarens, à Buzet. — 18 décembre. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 18 décembre. A.

Au marquis de Montauzier, en Alsace, — 19 décembre. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 24 décembre. I.

Au duc de Longueville, en Allemagne. — 25 décembre. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 25 décembre. I.

A la marquise de Flamarens, à Montastruc. — 31 décembre. O.

1640.

Au duc de Retz. — 1[er] janvier. A.

A M. de Balzac, à Balzac. — 2 janvier. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 3 janvier. I.

A M. de Balzac, à Balzac. — 7 janvier. I.

Au duc de Longueville, en Allemagne. — 8 janvier. I.

Au marquis de Montauzier, en Alsace. — 8 janvier. I.

1659.

Au marquis de Racan, à la Roche-Racan. — 16 novembre. I.

Au comte de Bouligneux, à Toulouse, en Cour. 18 novembre. O.

A M. de Girac, à Angoulême. — 20 novembre. A.

A M. Bouillon, secrétaire des finances de Mgr le duc d'Orléans, à Blois. — 30 novembre. A.

A M. Paulet, prestre hebdomaire, à Albi. — 30 novembre, A.

A M. de Lionne, conseiller d'Estat et prevost de l'ordre du Roy, en Cour. — 1er décembre. A.

A M. de Lopès, médecin de Mme la princesse de Conti, à Tolose. — 17 décembre. O.

A M. Heinsius, secrétaire latin de Mrs les Estats, en Hollande. — 18 décembre. I.

A M. Ch. Huggens, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 18 décembre. A.

A M. Spanheim, gouverneur du jeune prince Palatin, à Heidelberg. — 21 décembre. I.

A M. Lancelot, précepteur du marquis de Luynes, à Port-Royal. — 21 décembre. I.

1660.

Au R. P. Rapin, de la Compagnie de Jésus, au collège de Clermont. — 6 janvier. I.

Au marquis de Montauzier, gouverneur d'Angoumois et de Xaintonge, à Angoulême. — 8 janvier. A.

A M. de Francheville, à Rennes. — 14 janvier. A.

A M. de Lionne, conseiller du Roy en ses conseils et prevost de l'ordre de S. M., en Cour. — 14 janvier. A.

A M. Savary de Courtesigny, à Caen. — 14 janvier. A.

A M. Gombauld, doyen de la cathédrale de Saintes, à Saintes. — 22 janvier. A.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 24 janvier. A.

A M. Gombauld, doyen de la cathédrale de Saintes, à Saintes. — 8 février. A.

A M. Huet, à Caen. — 2 mars. I.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 2 mars. I.

Au marquis de Saint-Fleuret Bellenave, à Giou, en Auvergne. — 3 mars. O.

A M. Gombauld, doyen de la cathédrale de Saintes, à Saintes. — 3 mars. O.

A M. Ch. Huggens, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 4 mars. A.

A M. Heinsius, gentilhomme hollandois et secrétaire latin de Mrs les Estats, à la Haye. — 4 mars. I.

A l'abbé de Francheville, à Rennes. — 5 mars. A.

A M. Bigot, à Florence. — 15 mars. A.

Viro clarissimo Augustino Coltellini Joannes Capellanus X Kal. apr. O.

A M. Ménage, à Paris. — 16 mars. I.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 26 mars. A.

A M. Heinsius, secrétaire latin de Mrs les Estats, à la Haye. — 1er avril. A.

Au marquis de Grignan, à Paris. — 6 avril. A.

A M. de Lionne, conseiller du Roy en ses conseils et prevost de l'ordre de S. M., en Cour. — 8 avril. A.

A M. Parisot, abbé de Saint-Laurent, à Milan. — 9 avril. O.

A M. Gombauld, doyen de la cathédrale de Saintes, à Saintes. — 10 avril. O.

A M. Heinsius, secrétaire latin de Mrs les Estats, à la Haye. — 20 avril. A.

A M. de Lionne, prévost de l'ordre du Roy, en Cour. — 22 avril. A.

A M. Ch. Huggens de Zulichen, à la Haye. — 6 mai. A.

A M. l'abbé de Francheville, à Rennes. — 8 mai. O.

A M. de Lionne, prévost de l'ordre du Roy, ministre d'Estat et commandeur des ordres du Roy, à Bayonne. — 10 mai. O.

A M. Heinsius, secrétaire latin de Mrs les Estats de Hollande, à la Haye. — 14 mai. A.

A Mgr le cardinal Mazarin, premier ministre, à Saint-Jean-de-Luz. — 28 mai. O.

A M. de Lionne, ministre d'Estat et commandeur des ordres du Roy, à Saint-Jean-de-Luz. — 28 mai. A.

A M. de Caillière, gouverneur de Cherbourg, à Cherbourg. — 29 mai. I.

A M. de Saint-Geniez, chanoine d'Orange, à Orange. — 6 juin. A.

A M. Heinsius, secrétaire latin de Mrs les Estats, à la Haye. — 17 juin. A.

A M. du Loir, gentilhomme françois, à Londres. — 19 juin. O.

A M. Huet, à Caen. — 20 juin. I.

1661.

A M. de Caillière, gouverneur de Cherbourg, à Cherbourg. — 22 août. I.

A M. Chevreau, secrétaire de la reine de Suède, à Loudun. — 23 août. I.

A M. Spanheim, gouverneur du prince palatin, à Florence. — 25 août. A.

A M. de Medon, conseiller au présidial de Toulouse, à Toulouse. — 25 août. I.

A M. Paulet, prêtre hebdomadaire de la cathédrale d'Albi, à Albi. — 25 août. A.

A Mgr l'évesque de Lusson, à Paris. — 26 août. O.

A M. de Girac, à Angoulême. — 4 septembre. A.

Au marquis de Perrault, à Avignon. — 9 septembre. I.

A Messieurs de l'Académie des Émulateurs, à Avignon. — 10 septembre. O.

A Mgr Gaspar Lascaris de Castellar, vice-légat d'Avignon, à Avignon. — 10 septembre. O.

A M. Colbert, intendant des finances, à Fontainebleau. — 15 septembre. O.

A M. Chevreau, à Loudun. — 15 septembre. O.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 16 septembre. I.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 17 septembre. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 17 septembre. I.

A M. Paulet, prestre hebdomadaire de la cathédrale d'Albi, à Albi. — 22 septembre. O.

A la marquise de Montauzier, à Fontainebleau. — 26 septembre. I.

Au marquis de Montauzier, gouverneur d'Angoumois et de Saintonge, à Fontainebleau. — 26 septembre. I.

A Mme de Bourneuf, à Loudun. — 27 septembre. O.

A M. Lantin, conseiller au parlement de Dijon, à Dijon. — 28 septembre. A.

A la marquise de la Trousse, à la Trousse. — 3 octobre. A.

A la marquise de Sévigné, aux Rochers. — 3 octobre. I.

A M. l'évesque de Rodès, précepteur du Roy, à Fontainebleau. — 29 septembre. A.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 20 octobre A

Au marquis de Montauzier, gouverneur d'Angoumois et de Saintonge, à Fontainebleau. — 20 octobre. A.

Au marquis de Chandenier, capitaine des gardes du corps, à la Mothe. — 4 octobre. A.

Au R. P. Rapin, de la Compagnie de Jésus, au collège de Clermont. — 7 octobre. A.

A Mgr l'évesque de Lusson, à Paris. — 7 octobre. O.

A Mgr l'évesque de Vence, à Vence. — 7 octobre. I.

A M. Colbert, intendant des finances, à Fontainebleau. — 14 octobre. A.

A M. l'évesque de Lusson, à Paris. — 14 octobre. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 15 octobre. I.

A M. Heinsius, résident de M^{rs} les Estats en Suède, à Stokholm. — 17 octobre. A.

A M. Ch. Huggens, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 18 octobre A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 22 octobre. A.

Au même, à Caen. — 28 octobre. I.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 30 octobre. I.

A M. Halley, professeur et principal du collège du Bois, à Caen. — 30 octobre. A.

A M. de Vau Foussard, gentilhomme angevin, à la Flèche. — 4 novembre. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 5 novembre. A.

A M. Paulet, prêtre hebdomadaire à la cathédrale d'Albi, à Albi. — 7 novembre. O.

A la marquise de Sévigné, à Nantes. — 7 novembre. I.

A M. Le Fèvre, professeur d'éloquence, à Saumur. — 11 novembre. A.

A M. Chevreau, secrétaire de la reine de Suède, à Londres. — 12 novembre. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 12 novembre. A.

A M. Bernier, médecin du Grand Mogol, à Delli. — 13 novembre. I.

A M. Colbert, conseiller d'Estat et intendant des finances, à Fontainebleau. — 15 novembre. O.

A M. l'évesque de Lusson, à Paris. — 15 novembre. O.

A la marquise de Sévigné, aux Rochers, en Bretagne. — 16 novembre. I.

A M. Godeau, évesque de Vence, à Vence. — 18 novembre. I.

A M. Colbert, conseiller d'Estat et intendant des finances, à Fontainebleau. — 19 novembre. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 21 novembre. A.

A Mgr l'évesque de Vence (Godeau), à Vence. — 23 novembre. I.

A M. Paulet, prêtre hebdomadaire de la cathédrale d'Albi, à Albi. — O.

A M. du Vau Foussard, gentilhomme angevin, à la Flèche. — 1er décembre. A.

Au R. P. Gaudin, de la Compagnie de Jésus, à Limoges. — 1er décembre. O.

Au marquis de Perraut, à Avignon. — 1er décembre. I.

Au marquis de Chandenier, capitaine des gardes du corps, à la Mothe. — 1er décembre. I.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 1er décembre. A.

A M. Girardin, conseiller d'Estat et trésorier des parties casuelles. — 4 décembre. O.

A M. Heinsius, résident pour M^rs les Estats de Hollande en Suède, à Stocholm. — 9 décembre. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 8 décembre. A.

A M. de Medon, conseiller au présidial de Toulouse, à Toulouse. — 9 décembre. A.

A M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, à Dijon. — 9 décembre. I.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 9 décembre. A.

A M. Heinsius, résident de M^rs les Estats de Hollande, à Stocholm, en Suède. —13 décembre. A.

A M. Ch. Huggens de Zulichem, à la Haye. — 18 décembre. A.

A M. Perrot d'Ablancourt, à Ablancourt, en Champagne. — 20 décembre. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 21 décembre. A.

A M. Colbert, intendant des finances, à Paris. — 23 décembre. A.

A M. l'évesque de Lusson, à Paris. — 23 décembre. O.

A M. de Merveilles, gentilhomme provençal, à Marseille. — 26 décembre. I.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 26 décembre. I.

Au marquis de Perault, à Avignon. — 30 décembre. I.

A M. de Medon, conseiller au présidial de Toulouse, à Toulouse. — A.

1662.

Au marquis de Saint-Fleuret de Bellenave, à Giou, en Auvergne. — 1er janvier. A.

Au baron de Modène, à Modène, près d'Avignon. — 7 janvier. A.

A M. de Grentemesnil, gentilhomme normand, à Caen. — 12 janvier. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 12 janvier. A.

A M. Heinsius, résident de M^rs les Estats de Hollande en Suède, à Stockholm. — 17 janvier. I.

A M. Fléchier, ecclésiastique, à Paris. — 8 janvier. I.

A la marquise de Flamarens, à Buzet, en Guienne. — 21 janvier. I.

A M. Destrades, chevalier des ordres du Roy, gouverneur de Gravelines et ambassadeur en Angleterre. — 27 janvier. I.

A un inconnu. — 28 janvier. O.

A M. Augustin Coltellini, gentilhomme florentin, à Florence. — 3 février. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 2 février. A.

A M. Lantin, conseiller au parlement de Dijon, à Dijon. — 3 février. I.

A M. l'evesque de Vence, à Vence. — 3 février. I.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 4 février. I.

A M. Ch. Huggens de Zulichem, à la Haye, en Hollande. — 14 février. A.

A M. d'Andilly de Pomponne, à Verdun. — 15 février. I.

A M. d'Andilly, le père, conseiller du Roy en ses conseils, au Port-Royal. — 15 février. I.

A Mgr l'évesque d'Angers, à Angers. — 15 février. I.

A M. Carrel de Sainte-Garde, à Madrid. — 16 février. I.

A M. de Grentemesnil, gentilhomme normand, à Caen. — 17 février. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 18 février. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 22 février A.

A Mgr Lascaris, vice-légat d'Avignon, à Avignon. — 28 février. O.

A M. de Merveilles, gentilhomme provençal, à Marseille. — 28 février. A.

A M. de Gomart, advocat en parlement, A Paris. — 2 mars. O.

A M. de Gomont, intendant de M. le comte de Soissons, à Paris. — 2 mars. O.

A M. de Grentemesnil, gentilhomme normand, à Caen. — 4 mars. A.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 4 mars. O.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 4 mars. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 8 mars. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 11 mars. I.

A Mgr le cardinal de Retz, à Commerci. — 13 mars. I.

A M. Girard, archidiacre et official d'Angoulesme, à Angoulesme. — 13 mars. I.

A M. Samuel Tennuyl, hollandois, à Deventer. — 17 mars. I.

Au comte Tott, ambassadeur extraordinaire de Suède en France, à Paris. — 18 mars. O.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 18 mars. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 22 mars. A.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 29 mars. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 30 mars. I.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 2 avril. I.

A Mgr l'évêque de Lusson, à Lusson. — 5 avril. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 6 avril. A.

A Mgr l'évesque de Vence, à Vence. — 7 avril. I.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 8 juillet. A.

A M. de Gomont, intendant de M. le comte de Soissons, à Paris. — 8 juillet. O.

A M. de Merveilles, gentilhomme provençal, à Marseille. — 20 juillet. I.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 20 juillet. I.

A mon neveu Demas, novice à la Chartreuse de Gaillon. — 24 juillet. O.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 25 juillet. O.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — Sans date. A.

A M. Bernier, médecin du Grand Mogol, à Delli. — 25 avril. I.

A M. Ch. Huggens de Zulichem, à la Haye, en Hollande. — 24 avril. O.

A M. de Merveilles, gentilhomme provençal, à Marseilles. — 24 avril. I.

Au R. P. Taillar, de la Compagnie de Jésus, à Grenoble. — 26 avril. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 2 mai. A.

A M. de Thou, comte de Meslay, ambassadeur pour le Roy en Hollande, à la Haye. — 3 may. I.

A M. Collardeau, procureur du Roy au siège royal de Fontenay, à Fontenay. — 3 mai. I.

A Mme Chanteloup, gouvernante du château du Loir, au château du Loir. — 5 mai. O.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 16 mai. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 20 mai. I.

A M. de Medon, conseiller au présidial de Toulouse, à Toulouse. — 20 mai. I.

A M. Carel de Sainte-Garde, à Madrid. — 27 mai. I.

Au R. P. Vavasseur, de la Compagnie de Jésus, au collège de Clermont. — 30 mai. A.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 2 juin. O.

A M. de Grentemesnil, gentilhomme normand, à Caen. — 3 juin. A.

Au marquis de Saint-Fleuret de Bellenave, à Lyon. — 3 juin. O.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 14 juin. A.

A M. Ch. Huggens de Zulichem, à la Haye. — 14 juin. A.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 24 juin. A.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 25 juin. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 26 juin.

A M. l'abbé Le Roy. — 1er juillet. I.

A M. de Beaumont, précepteur du Roy, nommé à l'archevêché de Paris, à Saint-Germain-en-Laye. — 2 juillet. A.

1663.

A M. Cousinot, conseiller au parlement de Bretagne, à Rennes. — 12 février. O.

A Mgr le duc de Longueville, à la Heuze, en Normandie. — 14 février. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 15 février. I.

A Mgr de Longueville, à la Heuze. — 21 février. A.

A M. Carel de Sainte-Garde, près l'ambassadeur de France, à Madrid. — 22 février. I.

A M. Le Clerc, intendant de M. de Chandenier, à Riom. — 10 mars. A.

Au R. P. de Bussières, de la Compagnie de Jésus, à Lyon. — 15 mars. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 22 mars. I.

A Mgr Godeau, évêque de Vence, à Vence. — 29 mars. I.

A M. de Lionne, chevalier des ordres du Roy et ministre d'Estat, à Paris. — 6 avril. O.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 12 avril. I.

A M. Carel de Sainte-Garde, près M. l'ambassadeur de France, à Madrid. — 29 avril. A.

A M. Sauvale, à Florence. — 12 mai. A.

A M. Ranchin, conseiller à la chambre mi-partie de Castres, à Castres. — 15 mai. A.

A la duchesse de Longueville, à Rouen. — 15 mai. A.

A la duchesse de Nemours, à Rouen. — 15 mai. O.

A M. le comte de Saint-Pol, à Rouen. — 15 mai. O.

A M. de Gauffecourt, secrétaire de Mme la duchesse de Longueville, à Rouen. — 15 mai. O.

A M. de Lionne, secrétaire des commandemens du Roy, à Paris. — 21 mai. A.

Au marquis de Montauzier, chevalier des ordres du Roi, au Louvre. — 22 mai. A.

Au même. — 22 mai. A.

A M. de Lionne, commandeur des ordres du Roy et secrétaire des commandements, à Paris. — 24 mai. A.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 27 mai. A.

A M. Paulmier de Grentemesnil, gentilhomme normand, à Caen. — 28 mai. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 28 mai. O.

A M. d'Ablancourt, à Ablancourt. — 6 juin. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 8 juin. I.

A M. Colbert, intendant général des finances, à Versailles. — 9 juin. I.

Au même, à Paris. — 14 juin. O.

A M. d'Ablancourt, à Ablancourt. — 15 juin. I.

A M. de la Place, escuyer de Mlle d'Alençon, à Angoulesme. — 17 juin. I.

A M. du Chastelet, au Chastelet, en Bretagne. — 17 juin. O.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 23 juin. A.

A M. Le Fevre, professeur en humanités, à Saumur. — 27 juin. I.

A M. Gevartius, greffier de la ville d'Anvers, à Anvers. — 28 juin. I.

A M. Vossius, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 28 juin. O.

A M. Bœklerus, professeur en histoire, à Strasbourg. — 28 juin. O.

A M. Hevelius, bourgmestre de Dantzick, à Dantzick. — 28 juin. O.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 28 juin. O.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 17 juillet. A.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 17 juillet. A.

A M. Le Fevre, professeur en éloquence, à Saumur. — 21 juillet. I.

A M. Carel de Sainte-Garde, à Madrid. — 27 juillet. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 2 août. I.

A M. Du Hamel, advocat au grand conseil. — 11 août. A.

A M. Le Fevre, professeur d'éloquence, à Saumur. — 21 août. I.

A M. de Sainte-Garde Carrel, près de M. d'Ambrun, à Madrid. — 22 août. I.

A M. Vossius, à la Haye, en Hollande. — 22 août. A.

Au R. P. Pelletier, de la Compagnie de Jésus, à Caen. — 27 août. A.

A M. Sauvale, à Florence. — 31 août. A.

A M. Bochart, ministre, à Caen. — 8 septembre. I.

A M. de Medon, conseiller à la cour du présidial de Toulouse, à Toulouse. — 20 septembre. O.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 21 septembre. I.

A M. Bochart, ministre à Caen. — 22 septembre. I.

A M. Gevartius, conseiller et historiographe de l'empereur et du roi d'Espagne, à Anvers. — 25 septembre. A.

A M. l'abbé de Saint-Laurent, introducteur des

ambassadeurs chez Mr frère du Roy. — 1er octobre. O.

A M. Heinsius, astronome, à Dantzick. — 16 octobre. A.

A M. de Sainte-Garde Carrel, près de M. d'Ambrun, ambassadeur en Espagne, à Madrid. — 19 octobre. A.

A M. Halley, principal du collège du Bois de Caen, à Caen. — 19 octobre. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 25 octobre. I.

A M. Carrel de Sainte-Garde (comme plus haut). — 3 novembre. I.

Au R. P. Rapin, de la Compagnie de Jésus, au collège de Clermont, à Paris. — 13 novembre. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 19 novembre. I.

A Mme de Sévigné, à Livry, près Paris. — 15 novembre. I.

A M. Henrici, archidiacre et vicaire général d'Orange, à Orange. — 14 décembre. I.

A M. Carel de Sainte-Garde (comme plus haut). — 15 décembre. I.

Au président de Bonneville, à Toulouse. — 15 décembre. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 20 décembre. I.

1664.

A M. Colbert, conseiller d'Estat et intendant général des finances, à Paris. — 8 janvier. I.

A M. Heinsius, résident de Mrs les Estats de Hollande, en Suède, à Stockholm. — 24 janvier. I.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 28 janvier. I.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — A.

A M. Carel de Sainte-Garde, près l'ambassadeur de France, à Paris. — 6 février. I.

A M. l'abbé de Bourzeys, à Paris. — 6 février. O.

A M. de la Luzerne Garabi, gentilhomme normand, à Caen. — 1er mars. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 6 mars.

A M. Colbert, à Saint-Germain. — 18 mars. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 21 mars. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 28 mars. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 3 avril. I.

A M. Carel de Sainte-Garde (comme plus haut). — 4 avril. I.

A M. de Fermat, le fils, à Toulouse. — 4 avril. I.

A M. de Medon, conseiller au présidial de Toulouse, à Toulouse. — 8 avril. I.

A M. Hevelius, bourgmestre de Dantzick, à Dantzick. — 10 avril. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 29 avril. I.

A M. Bulteau, secrétaire du Roy, à Rouen. — 29 avril. O.

A la Serenissime Reyne de Pologne, à Warsovie. — 1er mai. A.

A M. Colbert, ministre d'Estat, à Fontainebleau. — 10 juin. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 27 juin. A.

A M. Ch. Huggens de Zulichem, à la Haye. — 10 juillet. A.

A M. Bœclerus, professeur principal d'histoire, à Strasbourg. — 12 juillet. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 14 juillet. I.

A M. Colbert, ministre d'Estat. — 15 juillet. I.

A M. Bœclerus, professeur principal d'histoire, à Strasbourg. — 23 juillet. A.

A M. Colbert, ministre d'Estat, à Fontainebleau. — 23 juillet. O.

A MM. de l'Académie des émulateurs, à Avignon. — 23 juillet. O.

A M. le marquis de Perrault, à Avignon. — 23 juillet. O.

A M. Le Fevre, professeur en éloquence, à Saumur. — 25 juillet. I.

A la duchesse de Longueville, à Chasteaudun. — 3 août. A.

A la marquise de Montauzier, à Fontainebleau. — 3 août. O.

A la duchesse de Montauzier, dame d'honneur de la Reyne. O.

A Mgr le duc de Montauzier, à Fontainebleau. — 4 août. O.

A la duchesse de Longueville, à Chasteaudun. — 4 août. O.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 13 août. A.

A Mgr l'Éminentissime cardinal Chigi, légat à latere, à Avignon. — 18 août. O.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Rouen. — 23 août. A.

A M. d'Andilly, conseiller du Roy en tous ses conseils, à Port-Royal. — 28 août. I.

A Mgr l'évesque d'Angers, à Angers. — 3 septembre. I.

A M. Ch. Huggens, en Hollande, à Voorbourg. — 4 septembre. A.

A M. Graindorge, médecin, à Caen. — 6 septembre. A.

A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 6 septembre. O.

A M. Colbert, ministre d'Estat, à Versailles. — 20 octobre. I.

A M. Hevelius, bourgmestre de Dantzick, à Dantzick. — 20 octobre. O.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 20 octobre. I.

Au duc de Longueville, à Méru. — 26 octobre. A.

A M. Bœclerus, professeur d'histoire, à Strasbourg. — 13 novembre. I.

A l'abbé de Francheville, à Rennes. — 27 novembre. O.

A M. Ch. Huggens de Zulichem, à la Haye. — 12 décembre. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 12 décembre. I.

A M. de Grentemesnil, à Caen. — 19 décembre. A.

1665.

A M. Bœclerus, premier professeur en histoire, à Strasbourg. — 2 janvier. I.

A Mgr l'évêque de Vence, à Vence, en Provence. — 2 janvier. I.

A M. Vossius, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 15 janvier. A.

A M. Colbert, ministre d'Estat, à Paris. — 18 janvier. I.

A M. Graindorge, médecin, à Caen. — 19 janvier. A.

A M. Spanheim, gouverneur de M. le jeune prince Palatin, à Heidelberg. — 20 janvier. A.

A M. Heinsius, résident de M^rs les Estats, en Suède, à Stockholm. — 28 janvier. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 7 février. A.

A M. Vossius, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 6 février. O.

A M. Conringius, Professeur de médecine en l'Académie Julienne, à Helmstad. — 8 février. I.

A M. de la Forge, médecin, à Saumur. — 10 février. O.

A M. Huggens, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 11 février. A.

A M. Colbert, ministre d'Estat et intendant général des finances, à Paris. — 18 février. I.

A M. de Grentemesnil, à Caen. — 24 février. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 24 février. A.

A M. Le Vayer de Bouligny. — 24 février. I.

A M. Ch. Huggens de Zulichem, à la Haye. — 12 mars. A.

A M. Vossius, à la Haye. — 13 mars. A.

A M. de Grentemesnil, à Caen. — 14 mars. I.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 14 mars. I.

A l'abbé de Francheville, à Rennes. — 16 mars. A.

A M. Colbert, ministre d'État, à Paris. — 26 mars. I.

A M. Bœclerus, professeur principal d'histoire, à Strasbourg. — 1er avril. A.

A M. Vossius, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 1er avril. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 1er avril. O.

A M. Graindorge, médecin, à Caen. — 3 avril. A.

A M. Colbert, intendant des finances et surintendant des bâtiments, à Paris. — 5 avril. I.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 6 avril. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 9 avril. A.

A M. Vossius, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 23 avril. I.

A M. Ch. Huggens de Zulichem, à la Haye. — 23 avril. A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 28 avril. A.

A M. Vossius, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 29 avril. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 30 avril A.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 24 mai. A.

A M. Le Fèvre, professeur en éloquence, à Saumur. — 25 mai. I.

A M. Bœclerus, professeur principal en histoire, à Strasbourg. — 28 mai. A.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Paris. — 20 novembre. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 30 novembre.

A M. Carrel de Sainte-Garde, à Madrid. — 26 novembre. A.

A M. Graziani, secrétaire des commandemens du duc de Modène, à Modène. — 3 décembre. I.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Paris. — 5 décembre. I.

A M. Boeclerus, principal professeur d'histoire, à Strasbourg. — 6 décembre. O.

A M. du Maurier, à Maurier. — 6 décembre. A.

A M. Stenon, médecin anatomiste danois, à Montpellier. — 8 décembre. I.

A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. — 7 décembre. A.

A M. Vossius, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 10 décembre. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 10 décembre. A.

A Mgr l'évêque de Vence, à Vence. — 18 décembre. I.

Au comte de Modène, à Paris. — 19 décembre. I.

A M. Bonneau, advocat au Conseil, à Paris. — 19 décembre. O.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Paris. — 20 décembre. I.

A la marquise de Flamarens, à Buzet. — 26 décembre. I.

A M. Boeclerus, principal professeur d'histoire, à Strasbourg. — 31 décembre. O.

1666.

A Don Jean Demas, chartreux, à Gaillon. — 1er janvier. A.

A Mgr l'évêque d'Angers, à Angers. — 7 janvier. I.

A M. d'Andilly, conseiller d'État, à Pomponne, près Lagny. — 7 janvier. I.

A M. Heinsius, résident de Mrs les États de Hollande en Suède, à Stokholm. — 7 janvier. I.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Paris. — 9 janvier. I.

A la duchesse de Montauzier, au Louvre. — 11 janvier. I.

A M. Boeclerus, principal professeur en histoire, à Strasbourg. — 16 janvier. A.

A M. Conringius, conseiller de S. A. de Luneboürg et professeur en médecine à Helmstadt. — 23 janvier. A.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain-en-Laye. — 27 janvier. A.

A M. Ch. Huggens, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 27 janvier. I.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 5 février. A.

A M. Fléchier, prédicateur du Roi, à Clermont en Auvergne. — 11 février. I.

A M. de la Fontaine, maître des eaux et forêts, à Château-Thierry. — 12 février. I.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain. — 16 février. I.

Au comte Girolamo Graziani, conseiller et secrétaire d'État du grand-duc de Modène, à Modène. — 18 février. I.

A M. Ch. Huggens, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 25 février. A.

A M. Despiquetière, gentilhomme angevin, à Stin, près Saint-Denis en France. — 28 février. A.

A M. Boeclerus, principal professeur d'histoire, à Strasbourg. — 2 mars. A.

A Mgr l'évêque d'Angers, à Chouzé. — 6 mars. I.

A M. Berruyer, gentilhomme françois, à Rome. — 7 mars. A.

A M. Hevelius, bourgmestre, à Dantzick. — 8 mars. A.

A M. Heinsius (comme plus haut). — 9 mars. I.

A M. Vossius, gentilhomme hollandois, à la Haye. — 12 mars. A.

A M. Steno, médecin anatomiste danois, à Montpellier. — 15 mars. I.

A M. de Chavaroche, à Chavaroche, en Auvergne. — 17 mars. A.

A M. Berruyer, à Rome. — 25 mars. A.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain-en-Laye. — 25 mars. I.

A M. Gronovius, à Leyde (en Hollande). — 28 mars. A.

A M. Reinesius, médecin du duc de Saxe Altembourg, à Altembourg. — 29 mars. A.

A M. Ferrari, professeur en éloquence en l'académie de Padoue, à Padoue. — 29 mars. A.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain-en-Laye. — 5 avril. I.
A M. Heinsius (comme plus haut). — 7 avril. A.
A M. Gronovius, à Leyde. — 20 avril. A.
A M. Conringius, à Wolfenbutel. — 20 avril. A.
A M. Girolamo Graziani, à Modène. — 26 avril. A.
A M. Waghenseil, gentilhomme allemand, à Londres. — 28 avril. I.
Au même, *ibidem*. — 7 mai. A.
A M. Gronovius, professeur d'éloquence à Leyde, en Hollande. — 7 mai. O.
A M. du Hamel, avocat au parlement, à Paris. — 12 mai. I.
A M. Gronovius, à Leyde. — 13 mai. O.
Au R. P. de Bussière, jésuite, à Lyon. — 16 mai. I.
A M. de Waghenseil, professeur de droit à Nuremberg, à Londres. — 19 mai. A.
A M. Berruyer, gentilhomme françois, à Rome. 22 mai. A.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain-en-Laye. — 23 mai. I.
A M. Reinesius, conseiller de l'Électeur de Saxe, à Altembourg. — 25 mai. A.
A M. Vossius, historiographe de Hollande, à la Haye. — 27 mai. A.
A M. Heinsius (comme plus haut). — 27 mai. I.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Fontainebleau. — 3 juin. I.
A M. Ottavio Ferrari, professeur d'éloquence, à Padoue. — 9 juin. A.
A M. Gronovius, professeur d'éloquence, à Leyde, en Hollande. — 10 juin. I.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Fontainebleau. — 10 juin. I.
A M. Conringius, conseiller des ducs de Brunswick et Lunebourg, à Helmstadt. — 16 juin. I.
A M. Van Beuning, ambasadeur extraordinaire pour les États en France, à Fontainebleau. — 20 juin. A.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Fontainebleau. — 2 juillet. I.
A M. Boeclerus, premier professeur d'histoire, à Strasbourg. — 2 juillet. O.
A M. Vaghenseil, gentilhomme allemand, à Londres. — 5 juillet. A.
A M. Bœclerus, à Strasbourg. — 9 juillet. O.
A M. Heinsius (comme plus haut). — 10 juillet. A.
A M. Herm. Conringius, professeur en médecine à Helmstadt. — 14 juillet. A.
A M. Isaac Vossius, historiographe de Hollande, à la Haye. — 15 juillet. A.
A M. Hevelius, premier échevin de Dantzick. — 16 juillet. O.
A M. Gronovius, professeur d'éloquence, à Leyde. — 20 juillet. A.
A M. l'abbé Marucelli, résident de Toscane en France, à Lyon. — 22 juillet. O.
A M. Arnauld, évêque d'Angers, à Angers. — 28 juillet. I.
A la marquise de Flamarens, à Encausse. — 31 juillet. A.
A M. Heinsius (comme plus haut). — 2 août. A.
A Mgr le duc de Longueville, à Trie, en Normandie. — 3 août. O.
A Mgr le comte de Saint-Pol, à Trie. — 3 août. O.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Fontainebleau. — 3 août. I.
A M. du Hamel, avocat au Grand Conseil, à Paris. — 7 août. O.
A M. Arnauld de Pomponne, ambassadeur extraordinaire du Roy en Suède, à Stockolm. — 12 août. O.
A M. Heinsius (comme plus haut). — 12 août. A.
A M. Vossius, historiographe de M^{rs} les États, à la Haye. — 12 août. A.
A M. Boeclerus, premier professeur d'histoire, à Strasbourg. — 16 août. O.
A M. Bernier, médecin du Grand-Mogol, à Delhi. — 26 août. I.
A M. Spanheim, conseiller de l'Électeur palatin, à Heidelberg. — 30 août. A.
A Mgr Colbert, ministre d'État, au bois de Vincennes. — 2 septembre. I.
A M. Graindorge, médecin du Roy, à Caen. — 3 septembre. A.
A M. Boeclerus, premier professeur d'histoire, à Strasbourg. — 6 septembre. O.
A M. Vaghenseil, gentilhomme allemand, à Vienne. — 8 septembre. O.
A M. Hevelius, ancien bourgmestre de Dantzick, à Dantzick. — 10 septembre. O.
A M. Grævius, professeur d'éloquence, à Utrecht. — 10 septembre. I.
A M. Hermannus Conringius, professeur et conseiller du duc de Lunebourg, à Helmstadt. — 12 septembre. I.
A M. Isaac Vossius, historiographe de M^{rs} les États, à la Haye. — 17 septembre. A.

1667.

A M. Boeclerus, professeur en histoire, à Strasbourg. — 18 février. O.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain-en-Laye. — 29 février. I.

A M. du Tot Ferrare, conseiller au parlement de Rouen, à Rouen. — 4 mars. O.

A l'abbé Marucelli, à Florence. — 10 mars. I.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain-en-Laye. — 23 mars. I.

A M. Faroard Desbruyères, à Tornhus. — 23 mars. O.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain-en-Laye. — 26 mars. O.

A M. Ottavio Falconieri, gentilhomme romain, à Rome. — 30 mars. A.

A M. Moisant de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 29 mars. A.

A M. Steno, médecin anatomiste danois, à Pise. — 31 mars. I.

A M. H. Conringius, à Helmstadt. — 6 avril. A.

A M. Boeclerus, professeur d'histoire, à Strasbourg. — O.

A M. Heinsius, à la Haye. — 7 avril. A.

A Mgr l'évêque de Vence, à Vence. — 14 avril. I.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 14 avril. O.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain-en-Laye. — 15 avril. I.

A M. de Brieux, à Caen. — 20 avril. A.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 21 avril. A.

A M. Spanheim, conseiller d'État de Mgr l'Électeur palatin du Rhin, à Heidelberg. — 26 avril. I.

A M. Waghenseil, professeur en hébreu, à Nuremberg. — 28 avril. A.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain-en-Laye. — 29 avril. I.

A Mrs les héritiers de M. Reinesius, à Leipsick. — 30 avril. A.

A M. Waghenseil, professeur en hébreu, à Nuremberg. — 5 mai. O.

A M. Heinsius, à la Haye. — 5 mai. O.

A M. Ruccellai, le père, gentilhomme florentin, à Florence. — 12 mai. O.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 12 mai. A.

A M. Hevelius, ancien bourgmestre de Dantzick, à Dantzick. — 15 mai. A.

A M. Conringius, professeur en médecine, à Helmstadt. — 17 mai. A.

A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 17 mai. O.

A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 18 mai. A.

A M. Graziani, secrétaire des commandements de M. de Modène, à Modène. — 17 mai. I.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 27 mai. A.

A M. Steno, médecin et anatomiste danois, à Florence. — 27 mai. I.

A M. Alessandro Segni, gentilhomme florentin, à Florence. — 2 juin. A.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 6 juin. I.

A M. Waghenseil, professeur en langue hébraïque, à Altorf. — 8 juin. A.

A M. Medon, conseiller au sénéchal de Toulouse, à Toulouse. — 10 juin. A.

A Mgr Colbert, au camp de Charleroy, en Brabant. — 16 juin. I.

A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 20 juin. A.

A M. Heck, conseiller du marquis de Bade, à Strasbourg. — 20 juin. A.

A M. Herm. Conringius, professeur en médecine, à Helmstadt. — 21 juin. A.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 22 juin. A.

A M. Waghenseil, professeur en hébreu et antiquités hébraïques, à Altdorf. — 30 juin. A.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 1er juillet. A.

A M. Luigi Rucellai, fialivolo del S. Priore Grazio Ruccellai, à Florence. — 2 juillet. O.

A M. le prieur Ruccellai, à Florence. — 2 juillet. O.

A M. de la Chambre, médecin ordinaire du roi, à Compiègne. — 3 juillet. I.

A M. Girolamo Graziani, à Modène. — 3 juillet. I.

A M. Heinsius, résident, etc., à Stockholm. — 8 juillet. O.

A M. Isaac Gruterus, modérateur de l'école érasmienne de Rotterdam, à Rotterdam. — 23 juillet. I.

A M. Heinsius, résident, etc., à la Haye. — 25 juillet. O.

A M. Waghenseil, professeur, etc., à Altdorf. — 26 juillet. A.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 28 juillet. A.

Au même, *ibidem*. — 12 août. O.

A M. Heinsius (comme plus haut), à la Haye. — 12 août. A.

A Mgr Colbert, ministre d'État, au camp devant Lille. — 20 et 22 août. I.

A M. Chassan, conseiller du Roi en ses conseils et résident pour S. M. près de l'Électeur de Saxe, à Dresde. — 25 août. O.

A M. Conringius, à Helmstadt. — 26 août. O.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 26 août. O.
A M. Vossius, à la Haye. — 29 août. I.
A M. Ottav. Ferrari, à Padoue. — 29 août. A.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Paris. — 30 août. I.
A M. Waghenseil, à Altdorf. — 30 août. A.
Au comte Graziani, à Modène. — 30 août. I.
A M. Gronovius (Fréd.), à Leyde. — 4 septembre. A.
A M. Schefferus, professeur en éloquence, à Upsal, en Suède. — 4 septembre. A.
A M. Heinsius (comme plus haut), à la Haye. — 6 septembre. O.
A M. Van Beuning, ambassadeur extraordinaire de Mrs les États en France, à Paris. — 6 septembre. O.
A M. l'abbé Bigot, à Rouen. — 8 septembre. I.
Au duc de Montauzier, à Rouen. — 2 septembre. O.
A M. Grævius, professeur en éloquence, à Utrecht. — 8 septembre. O.
A M. Heinsius (comme plus haut), à la Haye. — 8 septembre. O.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 14 septembre. A.
A M. Herm. Conringius, à Helmstadt. — 15 septembre. O.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Seignelay, en Bourgogne. — 15 septembre. I.
A M. Heinsius (comme plus haut), à Stockholm. — 22 septembre. A.
A M. de Nion Wieux Fourneaux, à Nion. — 25 septembre. O.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain. — 27 septembre. O.
A M. Herm. Conringius, à Helmstadt. — 29 septembre. O.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain. — 4 octobre. I.
Au même, *ibidem*. — 5 octobre. A.
A l'abbé Bigot, à Rouen. — 7 octobre. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 9 octobre. I.
A M. Waghenseil, à Nuremberg. — 10 octobre. I.
Aû duc de Montauzier, à Saint-Germain-en-Laye. — 10 octobre. A.
A l'abbé de Campion. — 13 octobre. A.
Au comte Graziani, à Modène. — 13 octobre. I.
A M. Waghenseil, à Altdorf. — 13 octobre. A.
A l'abbé Marucelli, à Florence. — 26 octobre. O.
A M. Medon, à Toulouse. — 3 novembre. A.
A M. Waghenseil, à Altdorph. — 4 novembre. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 4 novembre. O.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Paris. — 10 novembre. I.
A M. Aubery du Maurier, au Maurier, au Maine. — 15 novembre. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 17 novembre. A.
A M. Heinsius, à la Haye. — 18 novembre. O.
A M. Grævius, professeur en éloquence, à Utrecht. — 18 novembre. O.
A l'abbé Marucelli, à Florence. — 18 novembre. O.
Au prieur Rucellai, à Florence. — 25 novembre. A.
A M. de Brieux, à Caen. — 26 novembre. A.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Paris. — 3 décembre I.
Au même, *ibidem*. — 7 décembre. I.
A l'abbé Marucelli, à Florence. — 12 décembre. A.
A M. Ottavio Ferrari, à Padoue. — 13 décembre. O.
Au comte Girolamo Graziani, à Modène. — 14 décembre. A.
A M. Heinsius, à la Haye. — 16 décembre. I.
A M. Chassan, à Dresde. — 18 décembre. A.
A M. Jean-Paul Flawinger, professeur en philosophie et politique à Altdorf. — 18 décembre. A.
A M. H. Conringius, à Helmstadt. — 20 décembre. A.
A M. Ackenhausen, gentilhomme allemand, à Vienne. — 23 décembre. O.
A M. Gruterus, modérateur du collége érasmien de Rotterdam, à Rotterdam. — 24 décembre. I.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 24 décembre. A.
A M. Waghenseil, à Altdorf. — 24 décembre. I.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Paris. — 25 décembre. I.
A M. de Saint-Laurent, introducteur des ambassadeurs près de M. le duc d'Orléans, à Londres. — 28 décembre. O.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 29 décembre. O.
A M. de Cailli, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, en Berri. — 30 décembre. I.

1668.

A M. Carlo Dati, à Florence. — 9 mai. A.
A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 13 mai. I.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 14 mai. A.
A M. Grævius, à Utrecht. — 15 mai. A.
A M. Gronovius, à Leyde. — 15 mai. O.
A M. Waghenseil, à Altdorf. — 15 mai. I.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 16 mai. O.
A M. Heinsius, à Stockholm. — 16 mai. O.
A M. l'évêque d'Angers, à Angers. — 19 mai. I.
A M. Van Beuning, ambassadeur extraordinaire des Estats de Hollande en France. — 18 mai. O.
A M. l'évêque de Vence, à Vence. — 22 mai. I.
A M. l'abbé Marucelli, à Rome. — 25 mai. O.
A M. Vicenzo Viviani, à Florence. — 26 mai. O.
A M. Carlo Dati, à Florence. — 26 mai. O.
A M. le prieur Orazio Ruccellai, à Florence. — 28 mai. O.
A Mme de Rohan, abbesse de Malenou (*sic*), à Malenou. — 27 mai. I.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 29 mai. O.
Au comte G. Graziani, à Modène. — 29 mai. O.
A M. Gronovius, à Leyde. — 1er juin. I.
A Mgr de Lionne, secrétaire des commandemens de S. M. à Saint-Germain. — 6 juin. A.
A Mgr le duc de Montauzier, commandeur des ordres du Roi, à Saint-Germain. — 6 juin. A.
A Mgr Colbert, commandeur des ordres du Roi et minis're d'État, en Cour. — 8 juin. I.
A M. de Thou, comte de Meslay, à Paris. — 8 juin. O.
A M. Magliabecchi, à Florence. — 15 juin. I.
A M. Conringius, à Halmstadt. — 16 juin. O.
A M. Vigliotto, médecin piémontais, à Mondovi. 18 juin. O.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 18 juin. O.
A la duchesse de Montauzier, dame d'honneur de la Reyne, en Cour. — 17 juin. A.
A M. Hevelius, ancien Bourgmestre, à Dantzick. 18 juin. O.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 20 juin. O.
A M. Waghenseil, à Altdorf. — 20 juin. I.
A M. Samuel Tennewil, professeur en lettres humaines, à Nimègues. — 28 juin. I.
A M. Gronovius, professeur en éloquence et critique, à Leyde. — 29 juin. O.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 29 juin. O.
A Mgr l'évêque d'Angers, à Angers. — 30 juin. I.
A M. de Medon, conseiller au sénéchal de Toulouse, à Toulouse. — 1er juillet. I.
A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 8 juillet. I.
A M. de Rausière, intendant de la maison de M. le duc d'Elbeuf. — 8 juillet. A.
A M. Fréd. Gronovius, à Leyde. — 12 juillet. O.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 17 juillet. O.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 17 juillet. O.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 24 juillet. O.
A M. Waghenseil, à Altdorf. — 25 juillet. O.
A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 29 juillet. I.
A M. d'Andilly, conseiller du Roy en tous ses conseils, à Pomponne. — 30 juillet. I.
A M. Heinsius, à Stockholm. — 30 juillet. O.
A Mrs Magalotti et Falconieri, gentilshommes florentins, à Paris. — 6 août. O.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 10 août. O.
A M. V. Viviani, à Florence. — 10 août. O.
A M. Carlo Dati, à Florence. — 10 août. O.
A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 18 août. I.
A M. Hevelius, à Dantzick. — 20 août. I.
A M. Gustmeyer, secrétaire de la ville de Dantzick, à Dantzick. — 20 août, avec postscriptum du 21. A.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 23 août. O.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 12 septembre. O.
A M. Heinsius, à Stockholm. — 13 septembre. O.
Au comte G. Graziani, à Modène. — 20 septembre. A.
Au duc de Montauzier, gouverneur du Dauphin, à Saint-Germain. — 19 septembre.
A la duchesse de Montauzier, dame d'honneur de la Reyne. — 19 septembre. A.
A M. de la Faille, capitoul de la ville de Toulouse. — 22 septembre. I.
A M. Gustmeyer, à Dantzick. — 27 septembre. A.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 27 septembre. O.
Au duc de Montauzier, à Saint-Germain. — 27 septembre. I.
Au même, *ibidem*. — 29 septembre. A.
A M. R. de Graaf, médecin hollandais, à Delft. — 30 septembre. I.
A M. Nicole, avocat au présidial de Chartres, à Chartres. — 2 octobre. I.
Au duc de Montauzier, chevalier et gouverneur de Mgr le Dauphin, à Saint-Germain. — 3 octobre. I.

A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 5 octobre. I.
A M. du Maurier, maitre-d'hôtel du Roy, au Maurier. — 6 octobre. I.
Au duc de Montauzier, à Saint-Germain. — 8 octobre. I.
Au même, *ibidem.* — 11 octobre. A.
A M. H. Conringius, à Helmstadt. — 12 octobre. I.
A M. Nic. Heinsius, à Stockholm. — 12 octobre. I.
A Mgr l'évêque d'Angers, à Angers. — 12 octobre. I.
A M. Schefferus, professeur, à Upsal. — 12 octobre. I.
A M. Hevelius, à Dantzick. — 12 octobre. A.
A M. Gustmeyer, à Dantzick. — 12 octobre. O.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 15 octobre. O.
A M. Francesco Vigliotto, à Mondovi. — 15 octobre. O.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 26 octobre. O.
A M. Gronovius, à Leyde. — 12 novembre. A.
Au comte G. Graziani, à Modène. — 12 novembre. A.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 12 novembre. I.
A M. d'Andilly, conseiller du Roy en tous ses conseils, à Pomponne. — 19 novembre. I.
A l'abbé Marucelli, à Florence. — 19 novembre. O.
A M. Bernard de Moultz, gentilhomme allemand, à Nuremberg. — 18 novembre. A.
A M. Gustmeyer, à Dantzick. — 19 novembre. A.
A M. Waghenseil, à Nuremberg. — 19 novembre. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 20 novembre. I.
A M. Agostino Coltellini, gentilhomme florentin, à Florence. — 10 décembre. O.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 10 décembre. O.
A M. N. Heinsius, à Stockholm. — 11 décembre. I.
A M. l'abbé de Francheville, à Rouen. — 21 décembre. O.
A M. M. Thévenot, à Amsterdam. — 21 décembre. I.
A Mgr Colbert, ministre d'État. — 26 décembre. I.
A M. Gronovius, à Leyde. — 27 décembre. I.
A M. M. Thévenot, à Leyde. — 27 décembre. I.
A M. Carlo Dati, à Florence. — 31 décembre. A.
A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 31 décembre. O.

1669.

A M. Gustmeyer, secrétaire de la république de Dantzick, à Dantzick. — 1er janvier. A.
A M. Lorenzo Magalotti, gentilhomme florentin, à Londres. — 4 janvier. A.
A M. Joh. Vorstius, bibliothécaire de M. l'électeur de Brandebourg, à Cologne-sur-Spire. — 6 janvier. I.
A Mgr Colbert, ministre d'État, à Paris. — 19 (peut-être 9) janvier. I.
A M. Boeclerus, professeur en politique, à Strasbourg. — 28 (peut-être 18) janvier. A.
A M. Gustmeyer, à Dantzick. — 28 (peut-être 18) janvier. O.
A M. Vossius, historiographe de Hollande, à la Haye. — 14 janvier. O.
A M. Gronovius, professeur en critique, à Leyde, en Hollande. — 14 janvier. O.
A M. Boeclerus, professeur d'histoire, à Strasbourg. — 14 janvier. O.
A M. Hevelius, à Dantzick. — 14 janvier. O.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 14 janvier. A.
Au comte G. Graziani, secrétaire des commandemens de S. A. Sme de Modène, à Modène. — 14 janvier. O.
A M. Carlo Dati, premier umaniste (*sic*) en l'estude de Florence, à Florence. — 14 janvier. O.
A M. Vicenzo Viviani, premier mathématicien de S. A. de Toscane. — 29 janvier. O.
Au comte Rabatta, résident de M. le grand-duc en France, à Paris. — 4 février. O.
A M. Thevenot, gentilhomme français, à Amsterdam. — 5 février. I.
A M. Gronovius, premier professeur en éloquence en l'Académie de Leyde, à Leyde. — 5 février. I.
A M. Ott. Ferrari, professeur en éloquence et histoire, à Padoue. — 8 février. A.
A M. Le Vayer de Boutigni, avocat au parlement, à Paris. — 6 février. I.
A M. Akenhausen, gentilhomme allemand, à Vienne. — 12 février. A.
A M. du Maurier, maitre-d'hôtel du Roy, au Maurier, près la Flèche. — 12 février. A.

A M. Bernier, médecin du Grand Mogol, à Marseille. — 25 septembre. I.

A M. Ottavio Ferrari, à Padoue. — 9 octobre. I.

A M. Heinsius, à Stockholm. — 23 octobre. I.

Au comte Girolamo Graziani, à Modène. — 23 octobre. A.

A Mgr le duc de Montauzier, à Saint-Germain. 24 octobre. I.

A M. Bulteau, secrétaire du Roy, à Rouen. — 27 octobre. I.

A M. Worstius, bibliothécaire à Cologne. — 31 octobre. A.

A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 3 novembre. O.

A M. Thevenot, à Amsterdam. — 8 novembre. I.

A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 12 novembre. I.

A M. Herm. Conringius, professeur en médecine à l'Académie julienne, à Helmstadt. — 13 novembre. O.

A M. de Spanheim, à Heidelberg. — 17 novembre. O.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 20 novembre. O.

A M. Agostino Coltellini, gentilhomme florentin, à Florence. — 27 novembre. A.

A Mme Tallemant, à Paris. — 27 novembre. A.

Au comte Graziani, à Modène. — 5 décembre. A.

A M. Carlo Dati, à Florence. — 6 décembre. A.

A M. l'abbé Marucelli, à Florence. — 6 décembre. I.

A M. Waghenseil, à Altdorf. — 8 décembre. I.

A M. Multz, docteur en droit, demeurant à Nuremberg. — 9 décembre. O.

A M. Boecler, professeur en politique et éloquence, à Strasbourg. — 17 décembre. I.

A M. Hevelius, à Dantzick. — 17 décembre. O.

A M. Gustmayer, à Dantzick. — 17 décembre. O.

A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — Billet sans date.

A M. Heinsius, à Stockholm. — *Idem.*

A M. Vossius, à la Haye. — *Idem.*

A M. Gronovius, à Leyde. — *Idem.*

A M. Conringius, à Helmstadt. — *Idem.*

A M. Hevelius, à Dantzick. —

A M. Boeclerus, à Strasbourg. — *Idem.*

A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — *Idem.*

A M. Graziani, à Modène. — *Idem.*

A M. Viviani, à Florence. — *Idem.*

A M. Carlo Dati, à Florence. *Idem.*

1670.

Au comte Girolamo Graziani, à Modène. — 3 janvier. O.

A M. Hevelius, à Dantzick. — 3 janvier. O.

A M. Vossius, historiographe des Provinces-Unies, à la Haye. — 3 janvier. O.

A M. Gronovius, à Leyde. — 3 janvier. O.

A M. Conringius, à Helmstadt. — 3 janvier. O.

A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 3 janvier. O.

A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 3 janvier. O.

A M. Graziani, à Modène. — 3 janvier. O.

A M. Carlo Dati, à Florence. — 3 janvier. O.

A M. Vincenzo Viviani, à Florence. — 3 janvier. O.

A M. Ottavio Ferrari, à Padoue. — 10 janvier. O.

A M. l'évêque d'Angers, à Angers. — 17 janvier. I.

Au duc de Montauzier, à Saint-Germain. — 25 janvier. O.

Au comte Graziani, à Modène. — 29 janvier. O.

A M. Boecler, à Strasbourg. — 29 janvier. O.

A M. Agostino Coltellini, gentilhomme florentin, etc., à Florence. — 29 janvier. I.

A M. l'abbé Marucelli, à Rome. — 29 janvier. A.

A M. Patru, conseiller du Roy en ses conseils et avocat au Parlement, à Paris. — 20 février. I.

Au comte Graziani, à Modène. — 20 février. A.

A M. Waghenseil, à Altdorf. — 8 mars. A.

A M. Heinsius, résident des Provinces-Unies en Suède, de présent à Moscou. — 12 mars. I.

A M. Guéret, avocat au Parlement, à Chalons, en Champagne. — 13 mars. A.

A M. Spaherus, généalogiste allemand, à Francfort. — 13 mars. A.

A M. Conringius, professeur en médecine à l'Académie Julienne, à Helmstadt. — 15 mars. A.

A M. Carlo Dati, à Florence. — 21 mars. O.

Au comte Graziani, à Modène. — 21 mars. O.

A M. Vorstius, bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg, à Berlin. — 24 mars. I.

A Mgr Colbert, ministre d'État, à Saint-Germain. — 28 mars. I.

Au duc de Montauzier, à Saint-Germain. — 29 mars. A.

A M. de Medon, conseiller au sénéchal de Toulouse, à Toulouse.. — 1er avril. I.

A M. Paulet, prêtre hebdomadaire, à Albi. — 1er avril. O.

A M. Vossius, à la Haye. — 2 avril. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 2 avril. O.
A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 2 avril. I.
A M. Ag. Coltellini, à Florence. — 6 avril. O.
A M. Carlo Offetti, gentilhomme italien, à Padoue. — 4 avril. O.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 5 avril. A.
A M. Nicolle, fameux advocat, à Chartres. — 4 avril. I.
Au comte Graziani, à Modène. — 10 avril. O.
A M. Gronovius, à Leyde. — 10 avril. O.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — [ ] avril. O.
Au duc de Montauzier, à Saint-Germain. — 14 avril. A.
A M. Nicolle, fameux advocat, à Chartres. — 24 avril. I.
Au comte Girolamo Graziani, à Modène. — 7 mai. A.
A M. Agostino Coltellini, à Florence. — 6 mai (peut-être 8). A.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 12 mai. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 14 mai. A.
A M. Carlo Dati, à Florence. — 14 mai. A.
A M. Vincenzo Viviani, à Florence. — 14 mai. O.
A la marquise de Laval, à Paris. — 21 mai. A.
A Mgr Colbert, à Paris. — 23 mai. I.
A M. Conringius, à Helmstadt. — 4 juin. A.
A M. l'abbé Marucelli, à Rome. — 4 juin. A.
Au comte Girolamo Graziani, à Modène. — 11 juin. O.
A M. Gueret, advocat au Parlement, à Châlons. — 11 juin. O.
A M. Gronovius, à Leyde. — 12 juin. O.
Au comte Gir. Graziani, à Modène. — 15 juin. O.
Au même, *ibid.* — 19 juin. O.
A M. Agostino Coltellini, à Florence. — 19 juin. I.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 21 juin. I.
A M. Kek, conseiller du marquis de Dourlac, à Dourlac. — 29 juin. A.
A M. de Brieux, à Caen. — 30 juin. I.
A M. de Waghenseil, à Altdorf. — 1er juillet. I.
A M. Conringius, à Helmstadt. — 2 juillet. I.
A M. de la Reynie, conseiller d'État, maître des requêtes et juge de la police de Paris. — 4 juillet. I.
A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 10 juillet. I.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 24 juillet. A.
A l'abbé Marucelli, à Rome. — 24 juillet. A.
A M. d'Andilly, conseiller du Roy en tous ses conseils, à Pomponne. — 24 juillet. I.
A M. Le Vayer de Boutigny, avocat au Parlement, à Paris. — 31 juillet. I.
A M. Bulteau, conseiller et secrétaire du Roi, à Rouen. — 3 août. I.
A M. Boecler, à Strasbourg. — 10 août. I.
A M. Conrart, conseiller et secrétaire du Roi, à Atys. — 9 août. I.
Au même, *ibidem.* — 14 août. I.
A M. Boecler, premier professeur en grec et histoire, à Strasbourg. — 14 août. A.
A M. Agostino Coltellini, à Florence. — 14 août. O.
A Mgr Colbert. — 18 août. I.
A M. Hevelius, à Dantzick. — 18 août. O.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 19 août. A.
Au comte Girolamo Graziani, à Modène. — 19 août. O.
A M. Gronovius, à Leyde. — 20 août. O.
A M. Huet, gentilhomme normand, à Caen. 31 août. O.
Au même, *ibidem.* — 6 septembre. I.
A M. Blain, gentilhomme provençal, à Aix. — 16 septembre. O.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 20 septembre. A.
A Mgr l'evêque de Vence, à Vence. — 28 septembre. I.
A M. Regius (*sic*) Graf, médecin hollandais, à Delf. — 1er octobre. I.
A M. Herm. Conringius, à Helmstadt. — 8 octobre. A.
Au comte Graziani, à Modène. — 8 octobre. O.
A M. de Brieux, à Caen. — 12 octobre. O.
A M. Lorenzo Magalotti, gentilhomme florentin, à Florence. — 20 octobre. O.
A M. Magliabecchi, gentilhomme florentin, à Florence. — 20 octobre. O.
A M. Regnier Desmarest, secrétaire de l'ambassade à Rome, à Grammont. — 22 octobre. I.
A M. Agostino Coltellini, à Florence. — 23 octobre. A.
A M. Jean Frédéric Gronovius, professeur en histoire et critique, à Leyde. — 23 octobre. I.
A M. Magliabecchi, gentilhomme florentin, à Florence. — 24 octobre. O.
A l'abbé Panciatichi, gentilhomme florentin, à Florence. — 24 octobre. O.

1671.

A M. Gustmeyer, à Dantzick. — 18 mai. O.
A M. Heinsius, à Stockholm. — 20 mai. I.
A M. Viviani, à Florence. — 22 mai. I.
A M. Ottavio Ferrari, à Padoue. — 23 mai. I.
Au même, *ibidem*. — 26 mai. I.
A M. Multz, à Nuremberg. — 27 mai. O.
A M. Conringius, à Helmstadt. — 4 juin. A.
Au comte Gir. Graziani, à Modène. — 4 juin. I.
A M. Bernegger, à Strasbourg. — 19 juin. O.
An comte Gir. Graziani, à Modène. — 19 juin. A.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 20 juin. I.
A M. Spanheim, résident de l'Électeur palatin, à Cologne. — 21 juin. I.
A M. Heinsius, à Stockholm. — 24 juin. A.
A M. Waghenseil, à Altdorf. — 25 juin. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 27 juin. A.
A Mgr Colbert, à Tournay. — 28 juin. I.
A M. Regnier de Graaf, docteur en médecine, à Delft, en Hollande. — 3 juillet. I.
A M. Falconieri, à Rome. — 3 juillet. A.
A Mgr Colbert, à Paris. — 10 juillet. A.
A M. Le Bossu, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, à Chartres. — 13 juillet. I.
Au R. P. L'Allemand, prieur de Sainte-Geneviève, à Sainte-Geneviève. — 15 juillet. A.
A M. Multz, à Altdorf. — 31 juillet. O.
A M. Le Bossu, à Chartres. — 31 juillet. I.
Au comte G. Graziani, à Modène. — 6 août. O.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 8 août. O.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 16 août. I.
A M. Herm. Conringius, à Helmstadt. — 28 août. I.
A M. Regnier Graff, docteur en médecine, à Delft. — 28 août. I.
A M. Heinsius, à la Haye. — 7 septembre. A.
A M. de Pomponne, conseiller d'État et ambassadeur pour le Roi en Suède, à Stockholm. — 7 septembre. I.
A M. d'Andilly, conseiller du Roi en tous ses conseils, à Pomponne. — 7 septembre. I.
A M. l'évêque d'Angers, à Angers. — 7 septembre. I.
A M. le cardinal d'Estrées, à Rome. — 12 septembre. I.
A M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, à Caen. — 15 septembre. I.
A M. Heinsius, à la Haye. — 17 septembre. A.
A M. Conringius, à Helmstadt. — 17 septembre. A.
Au comte G. Graziani, à Modène. — 23 septembre. A.
A M. Regnier Graaf, docteur en médecine, à Delft, en Hollande. — 23 septembre. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 23 septembre. O.
A M. Waghenseil, à Altdorf. — 24 septembre. O.
A M. Keck, conseiller de M. le marquis de Dourlac, à Dourlac. — 25 septembre. A.
A Mgr Colbert, en Cour. — 6 octobre. I.
A M. Hogusius (*sic* pour Hogersius), à Deventer. — 7 octobre. I.
A M. Le Febvre, professeur aux humanités, à Saumur. — 7 octobre. I.
A M. Heinsius, à la Haye. — 8 octobre. I.
A M. Rich, gentilhomme hollandais, à la Haye. — 8 octobre. A.
A M. Conringius, à Helmstadt. — 8 octobre. O.
A M. du Tot Ferrari, à Rouen. — 17 octobre. A.
A M. Vossius, à Londres. — 18 octobre. O.
A M. Magliabecchi, gentilhomme florentin, à Florence. — 25 octobre. I.
A M. Heinsius, à la Haye. — 28 octobre. A.
A M. Keck, conseiller du marquis de Dourlac, à Dourlac. — 28 octobre. A.
A M. Carlo Dati, à Florence. — 29 octobre. A.
Au comte Graziani, à Modène. — 10 novembre. I.
A M. Heinsius, à la Haye. — 19 novembre. I.
A M. Conringius, à Helmstadt. — 20 novembre. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 20 novembre. A.
Au même, *ibidem*. — 3 décembre. O.
A M. Waghenseil, à Altdorf. — 3 décembre. I.
A M. Carlo Dati, à Florence. — 3 décembre. I.
A M. Agostino Coltellini, à Florence. — 3 décembre. A.
A M. Vossius, à Londres. — 3 décembre. A.
A M. Joli, près M. Colbert, ambassadeur de France en Angleterre, à Londres. — 3 décembre. O.
A M. Heinsius, à la Haye. — 13 décembre. I.
Au duc de Montauzier, gouverneur de Mgr le Dauphin. — 25 décembre. I.
A M. Medon, conseiller au sénéchal de Toulouse, à Toulouse. — 25 décembre. I.

1672.

A M. l'abbé Panciatichi, à Florence. — 1er janvier. I.
A M. l'abbé Gondy, résident de Toscane, à Paris. — 19 janvier. A.
A M. Heinsius, à la Haye. — 22 janvier. I.
A M. Agost. Coltellini, à Florence. — 30 janvier. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 6 février. O.
Au même, *ibidem*. — 16 février. O.
A M. Heinsius, à la Haye. — 16 février. A.
A M. Medon, à Toulouse. — 17 février. A.
A M. Pauli, secrétaire de l'ambassadeur de Danemark, à la Haye. — 20 février. O.
A M. Voritius (pour Vorstius), bibliothécaire de l'Électeur de Brandebourg, à Berlin. — 20 février. I.
A M. Vinc. Viviani, à Florence. — 24 février. I.
A M. l'abbé Gondy, à Paris. — 4 mars. O.
A Mgr Colbert, à Versailles. — 8 mars. O.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 11 mars. I.
A M. Conringius, à Helmstadt. — 13 mars. A.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 31 mars. I.
A M. Dirikytan, gentilhomme danois, à Copenhague. — 23 mars. O.
A Mgr Colbert, à Versailles. — 4 avril. I.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 8 avril. A.
Au même, *ibidem*. — 15 avril. O.
A M. Magalotti, à Florence. — 15 avril. O.
A M. Agost. Coltellini, à Florence. — 15 avril. O.
Au comte Girol. Graziani, à Modène. — 1er mai. O.
A M. Grævius, à Utrecht. — 2 mai. I.
A M. Moultz, gentilhomme allemand, à Nuremberg. — 2 mai. A.
A M. Waghenseil, à Altorf. — 2 mai. I.
A M. de Gaumont, intendant de M. le comte de Soissons, à Paris. — 2 mai. A.
A Mgr [Colbert], secrétaire des commandements du Roi. — 5 mai. I.
A M. des Métairies, gentilhomme angevin, à Angers. — 8 mai. O.
A M. Carlo Dati, à Florence. — 12 mai. O.
Au duc de Montauzier, à Saint-Germain. — 10 mai. I.
A M. de Héricourt, procureur général de la commission de la réformation des eaux et forêts de Languedoc, à Toulouse. — 14 mai. I.
A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 9 juin. A.
A M. Girol. Graziani, à Modène. — 14 juin. A.
A M. Vorstius, à Berlin. — 15 juin. I.
Au chevalier Verjus, résident pour le Roi, à Cologne. — 18 juin. I.
A M. Conringius, à Helmstadt. — 18 juin. I.
A M. Dell' Ara, à Florence. — 28 juin. O.
A M. Ottavio Ferrari, à Padoue. — 23 juillet. A.
Au comte Graziani, à Modène. — 30 juillet. A.
A M. de Palavols (*sic* pour Paillerolz), secrétaire de l'ambassade de Venise, à Venise. — 1er août. A.
A M. de Montaign, doyen du présidial de Toulouse, à Toulouse. — 4 août. I.
A M. de Héricourt, à Toulouse. — 4 août. A.
A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 10 août. I.
A M. Dell' Ara, à Florence. — 25 août. O.
A M. Agost. Coltellini, à Florence. — 25 août. O.
A M. Girol. Graziani, à Modène. — 25 août. I.
A M. l'abbé Ménage, au cloître de Notre-Dame. — 25 août. A.
A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 25 août. I.
A M. Boeclerus, à Strasbourg. — 30 août. O.
A M. Waghenseil, à Altorf. — 31 août. A.
A M. Dell' Ara, à Florence. — 30 août. A.
Au R. P. l'Allemand, prieur de Sainte-Geneviève, à Paris. — 27 août. A.
A M. de Héricourt, à Toulouse. — 8 septembre. A.
A M. Paulet, à Albi. — 15 septembre O.
Au P. Verjus, de la Compagnie de Jésus, à Cologne. — 16 septembre. O.
A M. de Montaigu, doyen du Présidial, à Toulouse. — 18 septembre. I.
A Mgr Colbert, à Versailles. — 28 septembre. I.
A M. Bernegger, du conseil des Treize, à Strasbourg. — 30 septembre. I.
A M. Paillerols, secrétaire de l'ambassade de Venise, à Venise. — 5 octobre. I.
Au comte Graziani, à Modène. — 12 octobre. O.
A M. Dell' Ara, à Florence. — 11 octobre. O.
A M. Grævius, à Utrecht. — 12 octobre. I.
Au marquis d'Angeau, ambassadeur du Roi vers les princes de l'Empire, à Heidelberg. — 13 octobre. I.
A M. Falaiseau, près de M. le Marquis d'Angeau, à Heidelberg. — 13 octobre. O.
A M. Paulet, à Albi. — 20 octobre. O.
A M. de Héricourt, à Toulouse. — 20 octobre. O.
A M. de Montagut, doyen du Présidial, à Toulouse. — 20 octobre. O.

A M. l'abbé Panciatichi, à Florence. — 20 octobre. A.

A M. le comte Tott, ambassadenr extraordinaire pour la médiation de la paix de Hollande, à Paris. — 20 octobre. A.

A M. Frischman, résident pour le roi très chrétien, à Strasbourg. — 22 octobre. A.

A Mgr Colbert, à Saint-Germain. — 22 octobre. I.

A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 10 novembre. I.

Au Père Verjus, à Paderborn. — 13 novembre. O.

Au comte Graziani, à Modène. — 22 novembre. I.

A M. Grævius, à Utrecht. — 23 novembre. A.

A M. Dell' Ara, à Florence. — 23 novembre. A.

A M. Frischmann, résident pour le Roi, à Strasbourg. — 23 novembre. A.

A M. Waghenseil, à Altorf. — 24 novembre. I.

A M. de Paillerols, secrétaire de l'ambassadeur de France, à Venise. — 25 novembre. O.

A M. de Héricourt, à Toulouse. — 30 novembre. O.

A M. Fermat, conseiller au parlement de Toulouse, à Toulouse. — 30 novembre. I.

A M. Hevelius, à Dantzick. — 30 novembre. I.

A M. de Gomont, intendant du comte de Soissons. — 8 décembre. A.

A M. Grævius, premier professeur en éloquence, à Utrecht. — 20 décembre. I.

A M. Conringius, à Helmstadt. — 22 décembre. I.

1673.

Au comte Graziani, à Modène. — 10 janvier. A.

Au même, *ibidem*. — 14 janvier. A.

A Mgr Colbert, en Cour. — 17 janvier. I.

A M. Dell' Ara, à Florence. — 19 janvier. O.

A M. Grævius, à Utrecht. — 19 janvier. I.

A M. Frischmann, à Strasbourg. — 18 janvier. O.

A M. Wagenseil, à Altorf. — 20 janvier. I.

A M. Vlacius Obrectetus, professeur en éloquence, à Strasbourg. — 20 janvier. O.

A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 23 janvier. O.

A M. Paillerols, secrétaire de l'ambassadeur, à Venise. — 23 janvier. O.

A M. de Héricourt, à Toulouse. — 28 janvier. A.

A M. l'évêque de Paderborn, à Paderborn. — Sans date. I.

A M. Conringius, à Helmstadt. — Sans date. I.

A M. Verjus, à Cologne. — 30 janvier. O.

A M. Huygens de Zuylychem, à la bibliothèque du Roy. — 3 février. A.

A M. Grævius, à Utrecht. — [ ] février. I.

A Mgr le duc de Montauzier. — 8 février. I.

A M. Paillerols, secrétaire de l'ambassade de M. d'Avaux, à Venise. — 10 février. A.

A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 16 février. O.

Au comte Graziani, secrétaire d'État, à Modène. — 28 février. O.

A Mgr l'évêque d'Angers, à Angers. — 4 mars. I.

A M. de Héricourt, à Toulouse. — 9 mars. O.

A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 13 mars. A.

A M. de Paillerols, secrétaire de l'ambassade de France, à Venise. — 14 mars. A.

A M. Grævius, professeur d'éloquence, à Utrecht. — 13 mars. A.

Au duc de Montauzier, à Versailles. — 19 mars. A.

A M. Vincenzo Viviani, premier mathématicien du Grand-Duc, à Florence. — 20 mars. A.

Au R. P. Rapin. — Sans date. I.

A M. Keck, gentilhomme allemand près le marquis de Dusolac (*sic*, pour Dourlac). — 23 mars. A.

A M. Ag. Coltellini, chef de l'Académie florentine, à Florence. — 23 mars. O.

A M. Grævius, à Utrecht. — 24 mars. A.

Au duc de Montauzier, à Versailles. — 24 mars. A.

A Mgr l'évêque de Saintes, à Saintes. — 28 mars. A.

Au duc de Montauzier, à Saint-Germain. — 29 mars. I.

A M. Conringius, à Helmstadt. — 1er avril. I.

A M. de Héricourt, à Toulouse. — 1er avril. A.

A M. de Paillerols, à Venise. — 4 avril. O.

A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 4 avril. O.

A M. Vossius, gentilhomme hollandais, à Londres. — 8 avril. O.

A Mgr Colbert, ministre d'État. — 10 avril. I.

A M. Grævius, à Utrecht. — 12 avril. A.

A M. de Paillerols, à Venise. — 15 avril. A.

A M. Ott. Ferrari, à Padoue. — 15 avril. I.

Au comte Graziani, à Modène. — 16 avril. O.

A M. Waghenseil, à Altdorf. — 19 avril. A.

A M. Hébert, conseiller au présidial de Soissons à Soissons. — 24 avril. O.

Au R. P. de Lalane, religieux de Sainte-Geneviève, à Chartres. — 25 avril. A.

A M. de Gomont, intendant du comte de Soissons, à Paris. — 4 mai. O.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MOTS QUI SONT L'OBJET D'UNE NOTE

DANS LES LETTRES DE CHAPELAIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

MENTIONNÉS

DANS LES LETTRES DE CHAPELAIN

ET DANS LES NOTES DE L'ÉDITEUR.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

FIN.